A. Gaynet de Broine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIIe ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

TOME XIV. — 1er AVRIL 1852.

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
14, rue Saint-Germain-des-Prés.

REVUE

Albert Lemoine

DES

DEUX MONDES

TOME QUATORZIÈME

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 20

1852

THE GETTY CENTER
LIBRARY

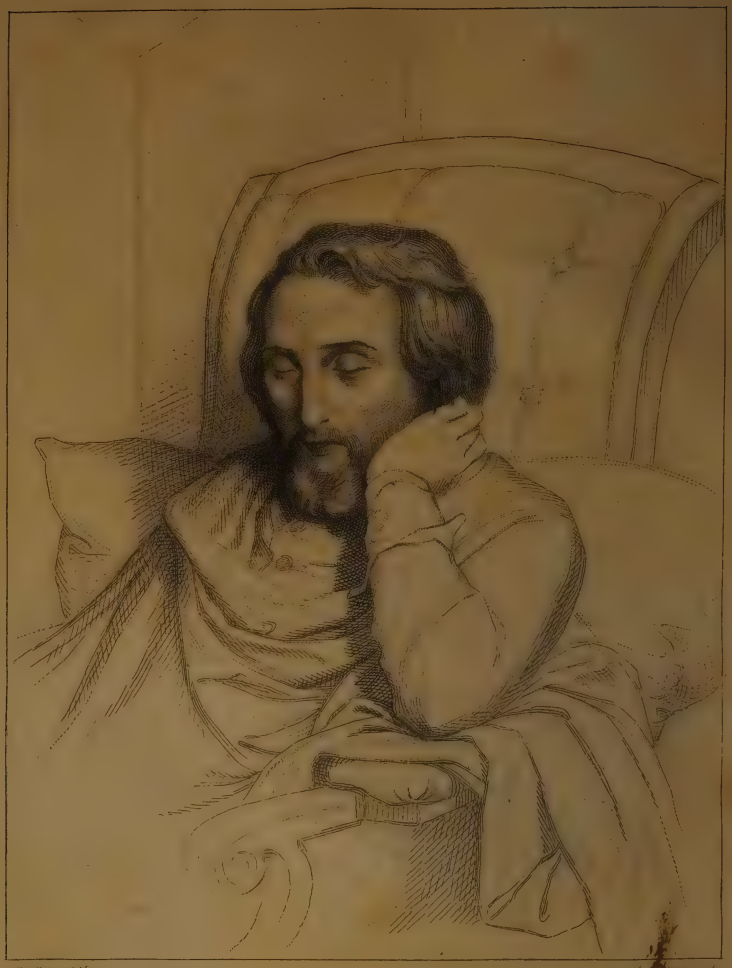

Ch. Meyer del.

J. Phelps sc. & f.

HENRI HEINE.

Imp. Monrocq frères, 21 Rue de l'Abbaye, Paris.

POÈTES CONTEMPORAINS

DE L'ALLEMAGNE.

HENRI HEINE, SA VIE ET SES ECRITS.

Romanzero, von Heinrich Heine; 1 vol. Hambourg, 1852.

Quand on étudie attentivement l'Allemagne depuis Goethe et Hegel, il est impossible de ne pas être frappé de l'agitation fébrile que manifeste sur tant de points sa vie intellectuelle et morale. Goethe et Hegel représentaient avec une sorte de puissance majestueuse, celui-ci dans le domaine de l'art, celui-là dans l'ordre de la pensée pure, le travail de l'esprit germanique pendant plus d'un demi-siècle. Suscité par un homme tel que Lessing, conduit par les intelligences les plus hardies dans une époque de scepticisme et d'innovations, ce travail ne s'était pas accompli sans porter atteinte à bien des croyances, sans détruire bien des habitudes qui étaient naguère le charme et l'honneur de ce pays. La sérénité impassible de Goethe, la tranquillité presque familière de Hegel dissimulaient du moins ces altérations du génie national, et la conscience publique, encouragée par le calme des maîtres, semblait décidée aussi à écarter toute pensée d'alarme. Eux morts, tout changea bientôt. La génération qu'ils avaient élevée protesta soudain avec impatience contre cette froide et circonspecte gravité; les voiles tombèrent, les illusions s'évanouirent, et il fallut bien comprendre qu'une Allemagne nouvelle était née.

Que devait être cette nouvelle Allemagne? Elle-même ne le savait

pas très bien. Ce qui était évident pour tous, c'est qu'elle voulait sortir du royaume des abstractions et prendre pied dans le monde réel. Une transformation de cette nature avait besoin du secours des années : pour produire efficacement tous ses fruits, pour faire son œuvre sans supprimer aucune des traditions essentielles d'un grand peuple, elle ne pouvait se réaliser que peu à peu, sans violences et sans secousses; mais les révolutions les plus légitimes ne sont pas toujours celles qui obéissent le mieux aux conseils de la raison. Dans ce renouvellement entrepris à la hâte, combien vit-on de précieux trésors dissipés par des mains folles! combien de vénérables souvenirs reniés avec injure! Tout ce qui gênait la marche des novateurs, croyances séculaires, aspirations sublimes, ardeurs d'un spiritualisme audacieux, tout cela fut relégué parmi les vieilleries d'un autre âge, — ou plutôt ces édifices de la philosophie et de l'art, ces temples, comme dit le poète latin, construits par la science sereine des sages,

Edita doctrina sapientum templa serena,

jonchèrent le sol de leurs débris. De là le singulier aspect des lettres allemandes depuis une vingtaine d'années; de là ce fantastique pêle-mêle où les inspirations les plus contraires, le grand et le mesquin, le sérieux et le frivole, le vrai et le faux, aspirent inutilement à une harmonie impossible. Ce qu'on y rencontre à chaque pas, ce sont des ruines, des colonnes renversées, — ruines du spiritualisme antique, colonnes renversées des vieilles basiliques nationales. Le passé y remplit le présent de ses éclats. La poésie la plus haute y est unie souvent à des pensées toutes vulgaires; les idéales rêveries s'y associent à un naturalisme sans vergogne; il existe, en un mot, toute sorte de liens bizarres et ineffaçables entre la vieille Allemagne et cette Allemagne d'aujourd'hui qui renie si résolûment ses ancêtres. D'anciennes richesses, quoique dissipées avec dédain ou employées à d'autres usages, s'y retrouvent sans cesse encore, et l'athée y parle la langue des mystiques. Bizarre assemblage de rapprochemens et de contrastes! on comprend ce qu'une telle période doit contenir de singularités inattendues. Si elle ne peut briller par l'unité, elle brillera du moins par le mouvement, par la variété d'une vie aventureuse; ce ne sera pas assez pour la peindre d'évoquer tel ou tel poète : il faudra s'adresser à la tristesse inquiète des uns, à la folle ironie des autres, aux laborieux efforts de tous; il faudra faire comparaître tour à tour maintes figures qui ne se ressembleront pas.

Il y a pourtant un écrivain qui résume fidèlement cette agitation des vingt dernières années et en réunit en lui tous les contrastes. C'est une imagination ailée, une intelligence poétiquement railleuse, un de ces esprits subtils et hardis, merveilleusement préparés à tirer parti d'une situation comme celle que je viens de décrire. Ni la philosophie ni la

poésie de la période qui précède n'ont de secrets pour sa pensée. Il comprend tous les problèmes de la science, il possède tous les trésors de l'art, et il emporte gaiement ce bagage de la vieille Allemagne au milieu des expéditions révolutionnaires d'une génération émancipée. L'Allemagne du spiritualisme et de l'imagination semble descendue dans la tombe; lui, il l'évoque et la confronte avec les temps nouveaux. Personne ne pouvait se jouer avec plus de grace au milieu des ruines. Avec une cruauté enfantine, avec une tristesse mêlée d'insouciance, il prend je ne sais quel plaisir de raffiné à faire croître maintes fleurs sur des champs de mort; fleurs charmantes et empoisonnées! toutes sortes de parfums bizarres s'y confondent, et il est impossible de les respirer sans être ravi et troublé tout ensemble. Est-il triste? est-il joyeux? Est-ce le triomphe du libre penseur qui éclate dans sa gaieté? est-ce la tristesse du poète blessé qui se dissimule sous les accens de l'ironie? En vérité, le doute est permis sur ce point, ou plutôt ces deux sentimens si contraires forment chez lui un merveilleux accord qui est l'originalité même de ses œuvres. C'est bien le libre penseur, à coup sûr, qui fait cette déclaration hautaine : « Je n'ai jamais considéré la poésie que comme un saint jouet, comme un moyen consacré à un but céleste. Qu'on loue mes chants ou qu'on les blâme, peu importe; vous placerez un glaive sur ma tombe, oui, un glaive! car j'ai toujours été un bon soldat dans la guerre de délivrance du genre humain. » Mais que le poète est sincère aussi quand il se joue dans sa fantaisie insouciante! « Mon poème, s'écrie-t-il, est le songe d'une nuit d'été; il est sans but, comme la vie, comme l'amour! » Ou bien : « C'est moi qui ai chanté le dernier chant dans les libres et printanières forêts du romantisme. » Ou bien encore : « Je suis né sur les bords de ce beau fleuve où la folie pousse sur de vertes montagnes! » Unissez ces deux inspirations différentes, imaginez l'harmonie où ces contrastes puissent se fondre, faites une nature complète de ce libre penseur si vaillamment armé et de ce capricieux poète enivré de sa folie : vous aurez le représentant de toute la période qui a suivi Goethe et Hegel, vous aurez l'auteur des *Reisebilder* et du *Livre des Chants*, l'auteur d'*Atta-Troll* et du *Romancero*, le brillant, le fantasque, l'insaisissable Henri Heine.

Le moment est venu d'apprécier avec ensemble les travaux de M. Henri Heine. A travers les jeux étincelans d'une imagination aussi prompte à se renouveler, au milieu des rôles divers que l'humoriste quittait ou se donnait tour à tour, la critique, déconcertée quelquefois, pouvait hésiter dans ses jugemens; elle devait s'attacher surtout à suivre cette fantaisie rapide, à marquer les phases de ses évolutions, à indiquer le rapport des écrits du poète avec le moment qui les voyait se produire et l'espèce d'influence qu'il se proposait d'exercer. Aujourd'hui M. Henri Heine a parcouru le cercle de sa poésie, et son

œuvre entière est devant nous; nous pouvons embrasser toute sa destinée d'un même regard. Cette destinée, mobile comme le caprice, est une cependant par le culte de l'imagination; elle finira comme elle a commencé, par la gaieté charmante et le poétique essor de la jeunesse. En vain les années ont-elles suivi leur cours, en vain la souffrance, une souffrance affreuse, impitoyable, a-t-elle appesanti ses mains de plomb sur la fantaisie ailée : la fantaisie triomphe et s'envole. Voyez-le sur ce lit de douleur où un artiste éminent nous le représente ici, considérez cette tête fine et pensive où le mal physique semble accuser plus vivement l'originalité de la vie intérieure : ce qui est manifeste dans ce commentaire si vrai, ce qui éclate dans la délicatesse du visage, dans le sourire des lèvres, dans ce regard à demi fermé où ne pénètre plus qu'un dernier rayon de lumière, c'est la sérénité imperturbable, c'est la victoire de l'*humour* sur les plus cruelles souffrances qui puissent enchaîner l'essor de l'ame. Que de contradictions souvent entre les livres et la conduite! L'histoire sait plus d'un écrivain spiritualiste qui, dans la pratique de la vie, a laissé de côté son système. Ce poète-ci, bien au contraire, s'il faut lui reprocher d'avoir trop prêché la religion des sens et de la beauté, avec quelle aisance merveilleuse il se montre supérieur à ses doctrines! Au moment où tout ce qu'il a aimé lui échappe, où la forme s'évanouit, où la couleur s'efface, où ce culte de l'hellénisme, dont il semblait enivré, l'abandonne au sein du vide, c'est alors que nous le voyons, toujours souriant et calme, rappeler à lui l'essaim des songes avec une grace qu'aucune souffrance n'altère. Ou plutôt ces termes d'école, — sensualisme, spiritualisme, — ne sont pas ici à leur place. Je comprends désormais pourquoi ces deux inspirations se croisent si bien dans la trame de ses imbroglios; je comprends que le fond de sa poésie n'est proprement ni l'enthousiasme idéaliste ni l'enivrement de la beauté matérielle, mais l'*humour*, — l'humour! espèce de mysticisme littéraire particulier aux esprits du Nord, forme capricieuse de l'intelligence qui cache la douleur sous la joie et la tendresse sous la moquerie, ironie gracieuse et profonde qui s'établit parfois sur les plus hautes cimes de la pensée, embrasse de là tout l'univers, et se joue élégamment du ciel et de la terre, du réel et de l'idéal. Ceux qu'a visités cette muse sont emportés par elle dans des régions où ne pénètre aucun trouble; toutes les choses d'ici-bas n'y apparaissent plus que transfigurées par la gaieté hardie du songeur. Tel nous avons vu M. Henri Heine, lorsque, jeune, intrépide, à la fois joyeux et mélancolique, il écrivait, il y a vingt-cinq ans, les pages railleuses des *Reisebilder*, — tel nous le retrouvons aujourd'hui triomphant de la douleur par la poésie et dictant les strophes étincelantes du *Romancero*. Charmante et forte unité de cette vie au milieu de tant d'œuvres légères et de singuliers contrastes!

M. Henri Heine est né, selon ses poétiques paroles, *aux bords de ce*

beau fleuve où la folie pousse sur de vertes montagnes; il est né sur le Rhin, au murmure des ondes qui, avant de baigner sa ville natale, ont arrosé les vignobles de Rudesheim et du Johannisberg : sa patrie est Düsseldorf. Issu d'une famille justement considérée, il tenait par sa mère à des médecins illustres et à des négocians par son père. M. Henri Heine, l'aîné de quatre enfans, a une sœur et deux frères, l'un actuellement médecin en Russie, l'autre officier au service de l'Autriche. Il était bien jeune quand son père mourut; sa mère vit encore, et le chef de la famille est un oncle paternel, M. Salomon Heine, banquier à Hambourg, aussi connu en Allemagne par son immense fortune que vénéré pour sa bienfaisance. Jusqu'ici toutes les biographies du poète ont été inexactes sur bien des points; comment faire l'histoire d'un humoriste? Les bibliophiles de ce temps-ci ne peuvent tomber d'accord sur l'acte de naissance de Charles Nodier; il y a toujours pour ces esprits fantasques quelque Trilby mystérieux qui vient brûler toutes les notes et bouleverser les archives. La date de la naissance de M. Heine n'a pas été mieux fixée par ses biographes; presque tous le font naître en 1800; la date véritable est 1799. Voici les lignes qu'il veut bien nous adresser en réponse à notre curiosité; nous les citons à la fois, et comme la solution définitive d'une question douteuse, et comme un renseignement de plus sur l'esprit du poète :

« Ma tête est trop délabrée pour que je sois en état de dicter des notes. Je me borne à vous dire que la date de ma naissance n'est pas exactement indiquée dans les biographies que vous avez pu lire sur mon compte. Cette inexactitude, je vous le dis entre nous, doit provenir d'une erreur volontairement commise en ma faveur lors de l'invasion prussienne; on voulait par là me soustraire au service de sa majesté le roi de Prusse. Depuis, toutes nos archives de famille ont été détruites à Hambourg dans plusieurs incendies. En consultant mon acte de baptême, j'y trouve indiqué, comme date de ma naissance, le 12 décembre 1799. L'important, c'est que je sois né et né aux bords du Rhin, où déjà, à l'âge de seize ans, j'avais fait une pièce de vers sur Napoléon; vous la trouverez dans le *Buch der Lieder* sous ce titre : *les Deux Grenadiers*, et elle vous prouvera que tout mon culte d'alors était l'empereur. Mes ancêtres ont appartenu à la religion juive; je ne me suis jamais enorgueilli de cette origine; je ne me suis jamais targué non plus de ma qualité de luthérien, quoique j'appartienne à la confession évangélique aussi bien que les plus dévots d'entre mes ennemis de Berlin, qui me reprochent toujours de manquer de religion. J'étais humilié plutôt de passer pour une créature purement humaine, moi à qui le philosophe Hegel avait fait croire que j'étais dieu. Combien j'étais fier alors de ma divinité! Quelle idée j'avais de ma grandeur! C'était vraiment pour moi une belle époque; hélas! elle est passée depuis long-temps, et je n'y puis songer sans tristesse, aujourd'hui que je suis là, misérablement étendu sur le dos; ma maladie fait des progrès horribles. »

Cette gaieté mélancolique, cette inoffensive moquerie, dont il ne se fait pas grace lui-même sur son lit de mort, a été dès l'enfance le ca-

ractère particulier de Henri Heine. Ajoutez-y le caprice, ce maître toujours écouté, et vous saurez comment s'est faite l'éducation de ce charmant esprit. Son ironie, chaque fois qu'il ne force pas sa nature, n'est pas cette ironie malsaine qui repousse et flétrit toute chose; c'est une ironie sympathique, s'il est permis d'associer ces deux mots. Il accueille maintes inspirations différentes, il se livre à des sentimens opposés; puis il les confronte et les raille; mais que cette raillerie est douce! ou bien, si elle est irritée et amère, comme elle cache encore de tendresse et de commisération sur l'humaine destinée! Lorsqu'il lisait, tout enfant, les aventures de don Quichotte, il lui est arrivé souvent de pleurer de colère en voyant que l'héroïsme du vaillant hidalgo était si tristement récompensé; n'oubliez pas cette colère de l'enfant, et, malgré l'opinion commune, malgré les fautes même si regrettables de l'écrivain, croyez qu'il y aura souvent bien du don quichottisme dans ses folles incartades. Il raconte aussi que, dans le couvent des franciscains de Düsseldorf, où se passèrent ses premières années, il contemplait avec piété un grand Christ de bois dont les regards douloureux lui allaient au fond de l'ame. Depuis ce jour-là jusqu'à ces conférences philosophiques de Berlin où le panthéisme de Hegel l'éblouissait, il a ouvert son cœur à mille influences qui se combattent, et, chose singulière, ce sont précisément ces larges et sympathiques dispositions de son esprit qui ont nourri sa gaieté. Ce qui eût été pour d'autres une source de réflexions sérieuses est devenu chez lui, grace à une sensibilité fantasque, l'aliment d'une ironie sans fin. On devine ce qu'une telle ironie doit renfermer, et comment les idées, les émotions, les systèmes du plus inquiet de tous les siècles s'agitent douloureusement dans ses joyeuses satires. Il souffre lui-même, et l'*humour* le console. Au milieu des cruautés que nous lui reprocherons, au milieu des hardiesses qui lui ont le plus aliéné son pays, une observation attentive découvrira toujours dans ses œuvres je ne sais quelle tendresse vraiment humaine. Il a des sympathies qu'il tâche en vain de dissimuler; il sent admirablement le génie particulier de chaque époque historique. L'antiquité et le moyen-âge, les Juifs, les Grecs, les chrétiens, il les aime, il les raille tous avec une verve égale. A travers les grelots de sa voix moqueuse, écoutez bien; vous surprendrez des accens d'une douceur infinie : ce sont les souvenirs, c'est le charme inaltérable de l'enfance qui reparaît tout à coup au moment où on y compte le moins. Quand il battra en brèche les vieilles mœurs de son pays, il le fera parfois avec une grace enfantine en répétant les chansons de sa nourrice; quand il osera attaquer, au nom de la philosophie de Hegel, les plus saintes et les plus douces des croyances, il se souviendra presque toujours de ce Christ du couvent des franciscains, qui tenait attachés sur lui ses grands yeux chargés de larmes.

Sa première éducation d'enfant terminée au couvent des franciscains

de Düsseldorf, il entra au lycée de la même ville, et, quelques années plus tard, en 1819, il commençait l'étude de la jurisprudence à l'université de Bonn. Après deux années de séjour dans cette ville, il passa à Goettingue, et de là à Berlin, où il s'adonna spécialement, sous la direction de Hegel, aux sciences philosophiques. A peine âgé de vingt-deux ans, il était lié avec tout ce que Berlin contenait d'hommes éminens dans les travaux de l'esprit. Hegel, le jurisconsulte Édouard Gans, l'habile écrivain Varnhagen d'Ense et sa femme Rahel, si célèbre par son action sur la société allemande, le grand philologue Franz Bopp, le poète Chamisso, étaient les patrons de ce jeune homme qui s'annonçait déjà avec une indépendance si résolue et une gaieté si fantasque. C'est aussi à Berlin que M. Heine rencontra un écrivain non moins connu en Allemagne par ses drames bizarres que par l'excentricité de sa vie : nous voulons parler de Grabbe. M. Heine vécut dans l'intimité du fantasque et malheureux poète, dont la verve aventureuse contrastait singulièrement avec le flegme hautain qui fait le fonds du caractère berlinois. Louis Boerne, le spirituel publiciste, a été, comme M. Heine, mêlé à la société de Berlin, et il a raconté dans des fragmens pleins de verve l'influence qu'il en reçut. Ce que Louis Boerne avait vu surtout au sein de ce monde d'élite, c'était le mouvement de l'intelligence, les fêtes et les victoires de l'esprit; quant à la philosophie elle-même, il y était médiocrement sympathique. Chose singulière! de ces deux hommes si diversement remarquables, le plus grave et le plus ferme en ses principes a toujours eu une sorte d'aversion pour ces systèmes de métaphysique si chers à l'imagination allemande; celui-là, au contraire, à qui on a le plus reproché la frivolité de ses caprices s'était plongé éperdûment dans les problèmes abstrus de la science des idées. Les vestiges de ces études se retrouvent sans cesse dans ses joyeux imbroglios et les marquent d'une profonde empreinte. C'est ainsi que l'ironie d'Henri Heine, qu'on la blâme ou qu'on l'excuse, est bien autrement hardie et compréhensive que celle de Louis Boerne; c'est ainsi qu'il se joue du monde entier, et que l'effrayant panthéisme de son maître a entretenu sa verve intarissable. Ne craignez pas que cette imagination s'assombrisse au milieu des formules : tandis que le puissant Hegel introduisait dans ses arcanes ce rusé compagnon, l'artiste n'oubliait pas son œuvre, et déjà la poésie était sa meilleure croyance. L'élève du philosophe de Berlin venait de publier ses premières strophes, celles qui, sous le nom de *Jeunes Souffrances* (*Junge Leiden*), forment la gracieuse ouverture du *Livre des Chants*. Deux ans plus tard, en 1823, il donnait un autre recueil contenant deux drames produits alors sur la scène et assez vertement sifflés : *Almanzor* et *Ratcliff*. Un gracieux poème lyrique, devenu aussi l'une des parties les plus remarquables du *Livre des Chants*, était in-

séré, sous le titre d'*Intermezzo*, entre ces deux essais dramatiques, lesquels ne sont nullement méprisables malgré leur peu de succès. Enfin, en 1825, le premier volume des *Reisebilder* (*Tableaux de Voyages*) signalait décidément le jeune poète comme le chef d'une révolution littéraire.

Le *Livre des Chants* et les *Reisebilder* sont dans la poésie et dans la prose le commencement d'une époque toute nouvelle pour les lettres allemandes. Ces deux ouvrages marchent de front et se complètent l'un l'autre; on ne saurait les séparer. C'est dans les *Reisebilder* qu'ont paru pour la première fois plusieurs des pièces les plus belles dont le *Livre des Chants* s'est enrichi; c'est dans le *Livre des Chants* que l'auteur chante le brillant poème humoristique dont les *Reisebilder* nous donnent un si merveilleux commentaire.

Quel poème! quels accens! quelle langue souple et puissante! Tantôt elle est naïve comme la plainte d'un enfant, tantôt elle est sonore et formidable comme le clairon des combats; d'autres fois, on dirait un cri sorti de l'enfer. Ce sont d'abord les élégies d'un cœur jeune, éprouvé déjà à vingt ans par ce que la vie a de plus cruel. Il a aimé et il a cru à l'amour, mais celle qui avait ouvert son ame aux fraîches émotions printanières est devenue la fiancée d'un autre. — Connais-tu cette vieille chanson, dit le poète, cette vieille chanson que tant de cœurs ont chantée? C'est par là qu'il débute. Vieille chanson, vieille plainte monotone qui devient singulièrement dramatique dans ses strophes trempées de larmes! Plus tard, il se vengera par la raillerie; aujourd'hui il ne dissimule pas sa douleur, et sa douleur est si vraie, son style si pur, la fraîcheur de ses images répond si bien à la jeunesse du sentiment, qu'il est impossible de ne pas en être ému. Les ballades qui suivent, *Don Ramiro, les Deux Frères, les Grenadiers,* révèlent un artiste qui peut devenir un maître; ce sont les fières ébauches de son imagination pendant les intervalles de la souffrance. Il ne s'y arrête pas toutefois; il a hâte de revenir à la première inspiration de son livre, et, dans une série de pièces qu'il nomme *Intermezzo,* il écrit le poème de cette douleur par laquelle il a si gracieusement débuté. Ce poème sans modèle est composé de soupirs, de sanglots, de rêves lamentables, parfois même de cris, réalisés, condensés, si cela peut se dire, dans quelques strophes, avec une précision incomparable. Ce sont de véritables merveilles, des diamans d'une eau limpide; on ne saurait rien imaginer de plus accompli dans l'art des vers. La précision ici n'a rien de sec; elle s'unit à la tendresse la plus émue, à la plus musicale inspiration. Il n'est pas d'interprète si habile qui pût faire passer dans un autre idiome ces fortes et délicates beautés; les *Lieder* de Schubert donnent seuls une idée de cette désolation infinie, exprimée en quelques sons rapides. Jamais si douce musique n'a été employée à de tels soins; au lieu de se répandre en invectives, au lieu de maudire celle qui lui a brisé le cœur, le poète

n'est occupé qu'à endormir sa peine. Il la berce délicatement, avec une sollicitude étrange. Il se chante à lui-même des chansons, il se raconte des rêves, il évoque maintes images d'une suavité sans pareille. Quelle mère aurait des formes de langage plus caressantes pour apaiser le nouveau-né qui pleure? Sous l'enfantine harmonie de cette complainte, la douleur est toujours là; elle saigne, elle crie, et le contraste des sentimens et des paroles produit une impression navrante. N'importe, la grace de l'élégie triomphe; on se laisse aller avec l'écrivain au courant de sa rêverie, on savoure l'amertume si poétiquement dissimulée, lorsque tout à coup des accens inattendus, les éclats d'une voix stridente, vous éveillent en sursaut :

« Comment peux-tu dormir tranquille, sachant que je vis encore? ma vieille colère va reparaître, et je briserai mon joug.

« Connais-tu la vieille chanson, la chanson du jeune homme trépassé qui s'en vient à minuit chercher sa bien-aimée, et l'entraîne au fond de la tombe?

« Crois-moi, ô belle enfant, belle enfant merveilleusement belle, je vis et je suis plus fort que tous les trépassés ensemble. »

Ce n'est plus l'auteur de l'*Intermezzo* qui parle ainsi, c'est l'auteur d'un nouveau cycle intitulé *le Retour* (*Heimkehr*). Le poète, après ses voyages, est revenu aux lieux où il a souffert : il est toujours triste, toujours blessé au cœur; mais cette fois il ne cherche plus à se calmer, il éclate. L'univers a perdu pour lui désormais la beauté sereine qu'il chantait si bien; les sermens rompus, les affections trahies éclairent d'une lueur sinistre à ses yeux désenchantés toutes les misères de l'humaine nature. Il plonge jusqu'au fond des noirs abîmes et se complaît dans ces désolantes images. Nul ordre, nulle loi, partout le mal, partout l'impuissance ou la contradiction, partout l'*ironie que Dieu a mise dans son univers et que le grand poète de don Quichotte a imitée dans le sien*. Ce cycle de strophes amères forme le centre du *Livre des Chants;* on y voit comme la rupture éclatante entre la confiante jeunesse de l'auteur et l'expérience toute prête à se venger. Le mélange de la tristesse et de la colère, de la sérénité qui disparaît et de l'ironie qui s'éveille, y est merveilleusement rendu. A une plainte soumise comme celle de l'*Intermezzo* ont succédé de méprisantes paroles et des images funèbres, où la bouffonnerie se glisse par instans, bien que ce ne soit encore qu'une bouffonnerie mélancolique. « Que ce monde est mal fait! s'écrie-t-il; qu'il est plein de fragmens inachevés! J'irai chercher un professeur allemand, qui de tout cela m'arrangera une synthèse. Avec son bonnet de nuit, avec les morceaux de sa robe de chambre il me bouchera, j'en suis sûr, tous les trous de ce grand édifice détraqué. » Ce philosophe à qui il a demandé ses consolations, c'est Hegel; mais les consolations ne l'ont pas guéri, et il a été forcé de se composer à

lui-même sa théorie du monde. De là la *synthèse* d'Henri Heine, cette ironie ardente, née d'abord d'une souffrance personnelle, qui grandit, s'élance, prend un libre essor et enveloppe bientôt le monde entier, de la terre au septième ciel.

Dans la seconde partie du *Livre des Chants*, le poète ne semble occupé qu'à réfuter la première; déchu de son idéal, il prend plaisir à flétrir l'idéal partout. Le ciel est mort dans son cœur; il chantera les catastrophes du ciel et l'antique nuit qui recommence. Quelle effrayante inspiration le possède, lorsqu'il nous montre les dieux du monde barbare ravageant le paradis chrétien! Des divinités brutales se ruent, comme une invasion de Huns, sur les hôtes de la cité divine si bien chantée par Dante. Les tentes constellées de Jéhova sont mises en pièces; les étoiles ne sont plus qu'une poussière emportée par le vent; tous les satellites du dieu Thor, des gnomes, des nains monstrueux, d'affreux kobolds aux formes trapues, terrassent les doux anges et déchirent leurs ailes de soie. « Mon bon angel s'écrie le poète, j'ai vu mon bon ange étouffé par un *kobold*, puis tout a péri; la terre et le ciel n'ont fait qu'une ruine immense, et le chaos primitif est revenu. » A ces fantaisies byroniennes succèdent encore çà et là des ballades charmantes : ce sont de petites scènes dramatiques illuminées d'un éclat méridional, comme *Dona Clara* et *Almanzor*, — des légendes catholiques qu'on dirait empruntées au naïf recueil du *Wunderhorn*, comme *le Pèlerinage de Kevlaar*, — d'admirables chants inspirés par les montagnes du Harz ou par les spectacles grandioses des mers du Nord. Ne vous y trompez pas cependant : l'inspiration nouvelle qui l'anime ne fera que s'enhardir à chaque vers. Soit qu'il chante la fière dona Clara séduite par le fils du rabbin de Salamanque, soit que, dans l'étrange ballade d'*Almanzor*, il fasse crouler les mille colonnes de la mosquée de Cordoue, indignée d'être devenue une cathédrale et d'avoir servi si long-temps d'asile à l'*odieux culte des chrétiens*, soit enfin qu'au milieu des brumes de la Baltique il se souvienne tout à coup des *Dieux de la Grèce*, et que, prenant en main leur cause, irrité de leur défaite, il défie Jéhova et le Christ, — toujours cet esprit révolté s'engage plus décidément dans sa fureur, toujours sa fantaisie se déchaîne avec une plus belliqueuse impiété. Ce ne sont pas des invectives, c'est un mélange inoui de tendresse et de colère. Même lorsqu'il semble conduire à l'assaut du christianisme toutes les religions vaincues, lorsque, pareil à ces noirs compagnons des dieux de l'Edda, il veut disperser les tentes de l'Éternel, je ne sais quelle secrète sympathie est là qui tempère l'excès des paroles. Il a parfois des retours inattendus; ainsi, dans le cycle intitulé *la Mer du Nord* (*Nordsee*), à côté des pièces si poétiquement sauvages que je viens de rappeler, il écrit ces beaux vers intitulés *la Paix*.

« Au haut du ciel brillait le soleil environné de nuages. La mer était calme. J'étais assis près du gouvernail du navire, perdu dans mes pensées et mes songes. Comme j'étais là à demi éveillé, à demi sommeillant, je vis le Christ, le sauveur du monde. Dans une blanche robe flottante, il marchait immense, gigantesque, sur la terre et la mer. Sur la terre et la mer, il étendait ses mains en bénissant, et sa tête plongeait au sein des cieux. Comme un cœur dans sa poitrine, il portait le soleil, le soleil rouge, flamboyant, et ce rouge, ce flamboyant soleil de son cœur versait sur la terre et la mer les rayons de sa grace, sa lumière charmante, bienheureuse, qui éclairait et réchauffait l'univers.

« Des sons de cloches, des sons de fête retentissaient de toutes parts, doux sons qui, comme des cygnes attelés de guirlandes de roses, semblaient mener le navire glissant sur les ondes; oui, ils le menaient en se jouant jusqu'à la verte rive où demeure l'homme dans la grande ville aux tours superbes.

« O miracle de paix! Que la ville était calme! On n'entendait plus le murmure confus de la foule affairée et tumultueuse. Dans les rues propres et sonores marchaient des hommes vêtus de blanc et portant des palmes. Partout où deux d'entre eux se rencontraient, ils se regardaient avec une sympathique intimité. Tressaillant d'amour, l'ame remplie d'abnégation et de douceur, ils se baisaient au front, puis ils tournaient les yeux vers le grand cœur flamboyant du Christ, dont le sang rouge tombait avec joie sur la terre en rayons de réconciliation et de grace, et trois fois heureux ils disaient : Loué soit Jésus-Christ! »

Ce tableau si majestueux et si doux ne serait-il qu'une ironie de plus destinée à mieux faire ressortir la pièce consacrée aux dieux de la Grèce? Quoique ce procédé soit devenu familier à M. Henri Heine, je ne puis croire qu'il l'ait employé ici. Il y avait place alors pour toutes les inspirations dans ce cœur tendre et irritable. Sincère quand il écrit *Almanzor* et *les Dieux de la Grèce,* il ne l'est pas moins quand il glorifie le grand cœur du Christ enveloppant le monde des rayons de sa grace et pacifiant l'humanité. N'oubliez pas que son ironie a un caractère sympathique, surtout dans cette période où, bien loin d'être un parti pris et un rôle, elle est le cri fantasque d'une juvénile douleur. Ces beaux vers sur la paix sont comme un repos au milieu de son délire; puis le délire recommence de plus belle, et ce n'est plus seulement le culte des chrétiens, ce sont toutes les religions, toutes les philosophies, tous les systèmes que bafoue l'impitoyable railleur, lorsque, dans la cave du *Rathskeller* de Brême, il nous montre le monde entier chancelant dans les fumées de l'ivresse, et le *Grand Esprit,* de sa rouge face d'ivrogne, illuminant ce facétieux chaos.

Il est difficile de rendre l'impression produite en Allemagne par cette œuvre extraordinaire. Tout était mêlé dans le *Livre des Chants,* la tendresse et la fureur, la soumission et la révolte, le sublime et le grotesque. On croyait d'abord n'entendre que les suaves confidences d'une jeune ame, et bientôt les choses les plus saintes, les objets les plus respectés des controverses sérieuses, devenaient le jouet de cet enfant

irrité. Sa voix grandissait, sa colère montait peu à peu comme les flots de la Mer du Nord, et l'ironie atteignait des proportions formidables. Avec cela, quel sentiment du style! Nul écrivain depuis Goethe n'avait déployé dans l'idiome lyrique autant de vigueur et de grace. L'école romantique, l'école des Novalis et des Brentano, venait de renouveler l'art par le plus vif sentiment du moyen-âge et des vieilles légendes du peuple; mais, chez les romantiques, la pensée était faible et fausse : ils n'osaient regarder leur siècle en face et s'enfermaient dans les limbes du passé. Naïf comme eux, comme eux héritier des *Minnesinger* et des chantres du *Wunderhorn*, ce n'était point par la timidité que péchait M. Henri Heine. A la douceur enfantine de Novalis, à la puissance magistrale de Goethe, il joignait l'audace d'un siècle qui a rompu ses derniers freins. Le lien de toutes ces choses, c'était la passion du poète, la passion frémissante, désordonnée, celle qui fait pleurer ou qui fait rire, celle qui ravit les ames ou les irrite. Depuis le philosophe dogmatisant du haut de sa chaire jusqu'au rêveur égaré dans les clairières de la forêt, il n'était personne qui pût rester indifférent à une poésie de cette nature.

Les *Reisebilder* ne causèrent pas un étonnement moins vif. Ici, l'auteur abandonne le monde des songes; ce n'est plus dans les domaines de l'idéal qu'il porte sa verve révolutionnaire, c'est au sein même de la réalité. L'Allemagne était en proie à une sorte de marasme; l'excitation patriotique de 1813, trompée par les souverains qui l'avaient mise à profit, avait fait place à un découragement profond. Tout languissait, les lettres et la politique, la poésie et la prose. Le grand Goethe dominait encore le monde des arts; il n'en exprimait plus la vie. L'école romantique, d'où sont issus tant de gracieux poètes, faisait pénitence dans l'ascétisme du cloître; Clément de Brentano s'était condamné à la retraite, et le vieux Goerres expiait à Munich les témérités grandioses de sa jeunesse. Gravité cérémonieuse, science pédantesque, effacement des intelligences, voilà ce qu'offrait l'Allemagne sous la période de la restauration. Un jeune homme sort de Berlin, où il a connu intimement les esprits les plus vifs qui restent encore dans cette Allemagne découragée; il s'en va par monts et par vaux où le mène sa fantaisie; il visite les montagnes du Harz, il traverse les pays germaniques et va chercher le soleil de la Toscane; or, à chaque pas, il rencontre des sujets de méditation, et sa méditation joyeuse et libre va plus vite que la cariole ou le *vetturino* qui l'emporte. Elle n'est pas circonscrite, croyez-le bien, de Gœttingue à Munich et de Munich à Florence. L'humanité entière, le moyen-âge et la révolution, le passé et le présent, le présent surtout, voilà ce qui tient en haleine la verve belliqueuse de l'humoriste. Une course aux sommets du Brocken, une soirée d'hôtellerie avec des étudians avinés, la rencontre d'une famille

de touristes anglais, un cimetière, un musée, un nuage qui passe, un numéro de journal trouvé sur la table de l'auberge, rien n'échappe à son ironie. On ne traite que gravement et compendieusement dans son pays les questions relatives aux choses publiques : lui, il s'en empare d'un mot, et d'un mot aussi il perce les ballons gonflés de vent. Malheur à la grave Allemagne sous son bonnet de docteur! malheur aux clergés ignorans, aux aristocraties infatuées, aux philosophes abstrus! malheur aux teutomanes dont le patriotisme haineux repousse, avec l'esprit de la France, la bonne nouvelle de 89! C'est 89 qui sert de guide à l'humoriste au milieu de ses folies étincelantes. Le guide disparaît quelquefois, l'auteur semble perdu dans ses imbroglios; ne craignez rien, il retrouvera sa route. Ce qui est propre à M. Henri Heine, ce qui marque cette initiation d'un caractère vraiment original, c'est l'union de la grace enfantine avec les pensées hardies. Il parle comme parlent les vieilles légendes populaires au moment même où il secoue l'arbre de la science du bien et du mal et en fait goûter le fruit amer à l'innocente Allemagne. Un soir, dans les montagnes du Harz, il était allé visiter une pauvre famille de mineurs. Le père et la mère dormaient. Pendant ce temps, il causait dans la chambrette éclairée par la lune avec une jolie petite fille aux yeux bleus, aux cheveux blonds, qui avait bien peur des fantômes et des mauvais esprits au fond de ces solitudes désolées. « Ne crains rien, chère petite, je conjurerai les mauvais esprits. — Toi! oh! tu n'es pas, je le crains, de ceux qui passent leur vie à prier et que Dieu rend puissans par sa grace. Si ton regard est doux, ton sourire est moqueur; tu ne crois pas, comme moi, au Père, au Fils et au Saint-Esprit. » Alors le poète :

« Ah! chère enfant, quand je reposais tout petit sur les genoux de ma mère, déjà je croyais à Dieu le Père, qui règne là-haut, si bon et si grand;

« A Dieu, qui a créé la belle terre et les beaux hommes qui sont dessus, qui a assigné leur marche aux soleils, aux lunes et aux étoiles.

« Quand je fus plus grand, chère enfant, je compris encore davantage, je compris, je devins raisonnable, et je crus aussi au Fils,

« Au Fils chéri qui, en aimant, nous révéla l'amour, et pour prix de ce bienfait, comme c'est l'usage, fut crucifié par le peuple.

« Aujourd'hui que je suis homme, que j'ai beaucoup lu, beaucoup voyagé, mon cœur se gonfle, et de tout mon cœur je crois au Saint-Esprit.

« Celui-ci a fait les plus grands miracles, et il en fait de plus grands encore chaque jour; il a brisé le château du tyran, il a brisé le joug de l'esclave;

« Il guérit de vieilles blessures mortelles, il renouvelle l'antique droit: tous les hommes, nés égaux, ne forment plus qu'une seule race noble;

« Il dissipe les mauvais brouillards et les fantômes ténébreux qui nous gâtaient l'amour et la joie, et se raillaient de nous jour et nuit.

« Mille chevaliers bien équipés ont été élus par le Saint-Esprit pour accomplir sa volonté, et il a armé leur ame de courage.

« Leurs bonnes épées brillent au soleil, leurs bonnes bannières flottent au vent. N'est-ce pas que tu voudrais bien, chère enfant, voir un de ces fiers chevaliers?

« Eh bien! regarde-moi, chère enfant, embrasse-moi, regarde-moi sans crainte; je suis un de ces chevaliers du Saint-Esprit! »

Voilà M. Henri Heine en ses meilleurs jours. Dans ce tableau naïf et audacieux, ne reconnaissez-vous pas le rêveur élevé à l'école du romantisme, qui emploie le langage des Brentano et des Arnim pour exprimer les pensées les plus fières, le poète révolutionnaire catéchisant l'enfantine Allemagne? Un tel rôle était original, et M. Heine l'a souvent bien compris. Pourquoi faut-il qu'il n'ait pas toujours gardé la mesure? pourquoi sa verve, en attaquant l'hypocrisie et l'arbitraire, a-t-elle si peu respecté tant de choses saintes?

Une des inspirations fondamentales des *Reisebilder*, c'est l'amour de la France et le sentiment le plus vif des grandeurs du consulat et de l'empire. Ce sentiment, qui date de loin, atteste chez M. Heine une singulière liberté d'esprit. On sait comment la légitime révolte des peuples allemands contre le joug de Napoléon amena plus tard de déceptions cruelles. M. Henri Heine, au milieu des entraînemens de la jeunesse, n'a jamais été dupe des illusions du teutonisme. C'était l'heure où sortait des universités la grande insurrection nationale; c'était l'heure où Fichte appelait ses élèves au combat, où la lyre se mariait à l'épée, où Rückert, Arndt, Schenkendorf, rangeaient en bataille leurs poésies armées de fer; c'était l'heure où Théodore Koerner mourait frappé d'une balle au front en chantant *la Chasse de Lutzow*. De 1813 à 1815, l'enthousiasme va grandissant, et, quand Napoléon tombe à Waterloo, l'Allemagne entière bat des mains. M. Henri Heine avait vu tout enfant les armées françaises sur le sol de son pays; nos soldats étaient pour lui les missionnaires de 89. En 1815, au moment où l'Europe coalisée triomphe, ce poète de seize ans écrit son admirable pièce des *Grenadiers*. Deux grenadiers reviennent de Russie, ils apprennent la triste nouvelle : la grande armée est vaincue, l'empereur est prisonnier. L'un veut poursuivre sa route pour retrouver sa femme et ses enfans, l'autre sent toutes ses blessures qui se rouvrent : « Si je meurs, camarade, porte mon corps jusqu'en France; place sur ma poitrine la croix d'honneur avec le ruban rouge; mets-moi mon fusil dans la main et mon sabre au côté; comme une sentinelle, j'attendrai ainsi dans la fosse jusqu'à ce que j'entende le bruit des canons et les hennissemens des chevaux de bataille. Alors, quand mon empereur passera sur mon tombeau, je me dresserai tout armé pour défendre l'empereur, l'empereur, l'empereur! »

Voilà ce que chantait le jeune poète de Düsseldorf avant que Béranger eût célébré *le Vieux Drapeau, le Vieux Sergent, le Cinq Mai* et

les Souvenirs du Peuple. Il était peut-être seul alors dans toute l'Allemagne à éprouver de pareils sentimens; dix ans plus tard, quand il publiait les *Reisebilder*, la hardiesse n'était pas moins grande. Les passions teutoniques de 1813, exploitées si habilement contre l'influence française, étaient entretenues par des écrivains de toutes les écoles. Cela s'appelait le parti national. L'auteur des *Reisebilder* porta de rudes coups à ce patriotisme aveugle et à ces rancunes surannées. Lisez l'*Histoire du tambour Legrand* (1); écoutez ce brave homme faire l'éducation du poète dans la caserne de Düsseldorf. Il lui raconte la révolution rien qu'en jouant du tambour; avec son tambour, il le fait assister aux batailles du consulat, aux triomphes de l'empire. Comme tout devient clair à la pensée de l'enfant, dès que le tambour bat la charge! Il n'avait jamais bien compris la prise de la Bastille : le tambour retentit; aussitôt il aperçoit la France entière qui se lève et les vieilles iniquités sociales qui s'effacent. Il ne comprenait pas le rôle de l'Allemagne en face de Napoléon; le tambour bat : *dumm! dumm!* (sot! sot!), et il a tout compris. Le tambour bat encore; c'est Iéna, c'est Austerlitz! Ainsi l'enfant voit se dérouler l'histoire sous ces baguettes magiques. Lui aussi, comme le tambour Legrand, il a battu la charge dans les contrées allemandes. Au bruit de ce joyeux tambour, les principes de 89 ont pénétré dans les lettres, les revenans du moyen-âge ont pris la fuite, et l'image de l'empereur, insultée chaque jour par tant de rancunes furieuses, s'est relevée dans les imaginations tudesques comme le rude initiateur des temps nouveaux. Figurez-vous, au sein de cette paisible Allemagne, l'effet de ces inventions étranges! La passion la plus obstinée ne pouvait résister à ce victorieux persiflage. Personne, aussi bien que M. Henri Heine, n'excelle à résumer la satire dans un symbole qui ne s'oublie pas. N'est-ce pas le teutonisme et l'esprit de la France qu'il mettait en face l'un de l'autre, quand il confrontait le tambour Legrand et le professeur Saalfeld : d'un côté, le vieux soldat qui lui enseignait l'histoire vivante en tambourinant sur sa caisse; de l'autre, le pédant qui, du fond de sa chaire, outrageait l'empereur vaincu? « Chose remarquable, dit l'auteur, les trois plus grands adversaires de l'empereur ont éprouvé un sort également misérable. Londonderry s'est coupé la gorge, Louis XVIII a pourri sur son trône, et le professeur Saalfeld est toujours professeur à Goettingue. » Non, le poète se trompe, le professeur Saalfeld n'injurie plus la France, le teutonisme est mort, et c'est à l'auteur des *Reisebilder* qu'il faut rapporter une bonne part de la victoire.

Le succès des *Reisebilder* fut immense. Tandis que l'enthousiasme ou la colère répondaient aux hardiesses de l'humoriste, tandis que tout le

(1) L'*Histoire du tambour Legrand* se trouve dans la *Revue*, 1er septembre 1832.

monde littéraire était en émoi et que des horizons nouveaux s'ouvraient aux imaginations, le jeune poète voyageait; de 1826 à 1830, il visitait l'Angleterre, l'Italie, et ajoutait de curieux chapitres à son livre, *les Bains de Lucques*, par exemple, et *les Nuits florentines* (1). Dans les intervalles, il séjournait à Lunebourg, à Hambourg, à Magdebourg, où il se liait avec Charles Immermann; à Munich, où il publiait avec son ami Lindner un journal assez remarqué alors, *les Annales politiques*. La révolution de juillet produisit sur ce capricieux songeur la même impression que sur l'ame ardente de Louis Boerne; elle les enivra l'un et l'autre. Quand Louis Boerne passait le pont de Kehl pour entrer en France, son esprit battait la campagne. Il poussait des cris forcenés que ses *Lettres* nous ont trop fidèlement transmis. Il voyait le drapeau tricolore sur la frontière et la bande rouge flotter du côté de l'Allemagne. « Nous ne voulons que cela, s'écrie-t-il : rouge! sang! sang! Que ne puis-je un seul jour écrire avec de l'encre rouge! » On saisit ici la différence de ces deux belliqueux esprits. M. Heine aussi est possédé de la fièvre du moment, mais cette fièvre s'exprime en poétiques images. On sent que ce délire révolutionnaire pourra gêner plus d'une fois le libre cours de sa fantaisie, mais que la fantaisie pourtant brisera le joug. « Je suis enivré, écrit-il; d'audacieuses espérances montent en moi comme un arbre aux fruits d'or dont les folles branches s'élancent en tous sens et s'élèvent jusqu'aux nues. Adieu mes projets de repos! Je sais de nouveau ce que je veux, ce que je peux, ce que je dois. Je suis le fils de la révolution, et je reprends mes armes que ma mère a bénies avec ses magiques formules. Des fleurs! des fleurs! Je veux couronner ma tête pour un combat à mort! Ma lyre aussi; donnez-moi ma lyre, que je chante un chant de bataille! Je sais des paroles semblables aux astres enflammés, des paroles pour brûler les châteaux et pour éclairer les chaumières. Je sais des paroles qui sont des flèches étincelantes; elles iront jusqu'au septième ciel percer les hypocrites qui se cachent derrière le saint des saints.... » Étrange cliquetis d'accens qui se combattent! Cette confusion, qui est déjà un caractère de ce talent fantasque, va s'accroître de jour en jour. Les généreuses espérances et les clameurs impies, l'enthousiasme et le blasphème se croiseront sur une trame étincelante et fascineront l'esprit inattentif. Méfions-nous désormais, et prenons garde d'être dupes : jusque-là les plus vives témérités de l'humoriste portaient leur correctif avec elles; maintenant, la grace inoffensive semble disparue, l'ironie n'est plus l'élan d'une pensée irréfléchie qui se lance au hasard et revient sur ses pas : elle a je ne sais quoi de contraint et de prémédité; le poète l'aiguise avec colère. Patience toutefois! cette fièvre n'aura qu'un

(1) Voyez les livraisons de la *Revue* du 15 décembre 1832, du 15 avril et du 1er mai 1836.

temps. Après avoir respiré les miasmes d'une période orageuse, le tribun redeviendra poète et retrouvera sa sérénité.

C'est au mois de mai 1831 que M. Henri Heine vint s'établir à Paris, et depuis lors il n'a pas changé de résidence. Il faut se rappeler l'agitation profonde qui suivit la révolution de 1830 pour comprendre le rôle de M. Henri Heine à cette époque. Tandis que le jacobinisme fermentait dans ses ténébreux souterrains, mille folies se produisaient au grand jour. Les sociétés secrètes organisées en France et en Allemagne n'absorbaient pas à elles seules toute l'activité démagogique; la révolution était partout, dans les systèmes, dans les utopies, dans les plans de religions nouvelles, dans je ne sais quelle philosophie indigne de ce nom qui prétendait restaurer les droits de la matière. Il y a de mystérieuses communications entre les peuples. A un moment où la France était si mal informée de ce qui se passait au-delà du Rhin, le sensualisme ardent qui, sous le nom de *jeune école hégélienne*, allait défigurer et dissoudre tout le travail de la science allemande depuis un demi-siècle, se produisait aussi chez nous et donnait naissance au saint-simonisme. M. Henri Heine s'est maintes fois défendu d'avoir endossé, comme il dit, la casaque saint-simonienne; ce libre esprit se joue de tous les systèmes et n'en adopte aucun. L'accusation toutefois ne semblait pas mal fondée. Quand M. Heine prêchait à sa façon la réhabilitation de la chair, quand il osait s'écrier que le christianisme était *la période morbide du genre humain*, quand, à *la triste religion du mercredi des cendres qui étouffe les fleurs et peuple le monde de spectres*, il opposait sa religion de la joie et du printemps, on pouvait très bien ignorer alors que le poète des *Reisebilder* préludait ainsi à la révolution grossière sortie des bas-fonds de l'hégélianisme; on lui voyait quelques ressemblances avec les disciples de Saint-Simon, et on l'affublait du même costume. Les *Mémoires de M. de Schnabelewopski* appartiennent à cette fâcheuse période de M. Heine; au nom de la morale comme au nom de la poésie, c'est un devoir de condamner sans réserve ces inventions cyniques. On concevra difficilement un jour qu'une plume si ingénieuse et si brillante ait pu prendre plaisir à de telles grossièretés que rien ne rachète. Pour qui regarde les choses de près, l'explication n'est que trop claire : dépassé par les tribuns violens, le fantasque tribun ne voulait ni retourner sur ses pas, ni s'associer aux hommes de coups de main; brouillé avec la démagogie politique, il était de plus en plus entraîné à de folles équipées révolutionnaires dans le domaine de la philosophie et de la morale.

N'attribuez pas à d'autres causes les contradictions de son livre sur *la France;* cette situation équivoque est le secret de toutes ses fautes. Pendant les deux premières années qui suivent la révolution de juillet, M. Henri Heine est chargé de raconter dans la *Gazette d'Augsbourg* les

événemens de Paris et les luttes des factions. Favorable à un régime libéral et sensé, hostile aux violences et aux sottises démocratiques, il ne veut pas renoncer à son rôle d'*initiateur*. En vain se déclare-t-il monarchiste, son langage est le langage d'un tribun. S'il a des paroles de sympathie pour Louis-Philippe et Casimir Périer, à quelques pages plus loin il se fait le héraut d'armes des barricades. A travers la brillante mêlée de ses appréciations, on ne saurait dire exactement ce qu'il aime et ce qu'il repousse. La louange et le blâme, tout vous trompe dans ces pages légères, tout a une physionomie suspecte; méfiez-vous, la louange est railleuse, et le blâme confine à l'enthousiasme. Sans doute, il ne faut pas demander à un humoriste un fidèle récit des événemens et de calmes jugemens sur l'ensemble des choses: on voit trop néanmoins que l'ironie est ici la ruse préméditée d'un esprit qui n'ose se déclarer avec franchise. Au milieu de tout cela, la verve de l'écrivain jette maintes pensées d'une justesse étincelante, maints portraits merveilleusement exacts, maintes descriptions du monde où se reproduit avec une vérité singulière le bruit de ces turbulentes années. Républicains, bonapartistes, légitimistes, hommes du juste-milieu, sont vivement mis en scène avec leurs théories ou leurs passions. La grande idole de M. Henri Heine, l'empereur, tient le centre du tableau, *in medio mihi Cæsar erit;...* mais c'est l'empereur tel qu'il se transfigure dans la conscience du peuple et l'imagination du poète, l'empereur presque mystique dont l'image est accrochée au mur de la cabane du paysan à côté de l'image du Christ, — l'empereur saint-simonien, ajoute plaisamment M. Henri Heine. Quand il apprend la mort du duc de Reichstadt, est-ce la ruine du bonapartisme? s'écrie-t-il. « Non, le vrai bonapartisme est pur de tout mélange de matière animale, c'est l'idée d'un monarchisme à la plus haute puissance employé au profit du peuple, et quiconque aura cette force et l'emploiera ainsi sera appelé Napoléon II. » Ainsi va ce livre, plein de folie et de raison, plein d'audace et de réticences, cachant mal l'embarras du publiciste sous la fantaisie du railleur, se déchaînant contre les tartufes quand il a peur d'attaquer les démagogues, tour à tour libéral, saint-simonien, juste-milieu, très amusant toujours et digne de rester comme un document instructif, si l'auteur eût conservé toute la liberté de son esprit.

M. Henri Heine est plus à l'aise quand il reste dans le domaine purement littéraire et qu'il veut faire connaître à la France la marche de la poésie et de la philosophie germaniques. C'est le vrai théâtre qui convient à cette initiation révolutionnaire dont il se vante. Parmi ses écrits en prose, les deux volumes sur *l'Allemagne* (1), très contestables

(1) Une partie de cet ouvrage a paru dans la *Revue*, livraisons des 1er mars, 15 novembre et 15 décembre 1834.

sans doute en maint endroit, peuvent être signalés comme une production des plus curieuses. L'auteur des *Reisebilder* y reparaît; il ne voyage plus de Munich à Gênes, il ne visite plus les bains de la Toscane et les cimes ensorcelées du Brocken : c'est un voyage à travers les jardins fleuris de l'imagination, à travers les forêts et les broussailles de la science. Si l'idée philosophique qui préside à ce livre est funeste et condamnable, que de détails charmans rectifient la fâcheuse impression du système! Le poète, l'artiste, le critique ingénieux sème en se jouant des réflexions profondes qui éclairent d'une lueur subite bien des monumens littéraires mal connus. Toutes les fois que M. Henri Heine reste fidèle à sa nature, il est volontiers sympathique, même sous les formes de la satire, et son intelligence en profite. Quand il est homme de parti et qu'il obéit à ses colères, sa vue se trouble, son ironie se glace, et cet esprit qui se croit si libre n'est plus que l'esclave d'une philosophie étroite. Encore une fois, c'est l'artiste qu'il faut chercher dans ces pages légères et non le théoricien. Que veut-il donc, ce théoricien? Jugeons-le rapidement pour n'avoir plus à y revenir; nous serons moins gêné dans nos éloges. A l'époque où Mme de Staël visitait l'Allemagne, l'examen et le doute avaient tari en France les sources de l'inspiration, et ce que l'auteur de *Corinne* cherchait surtout dans la patrie de Schiller, c'était ce spiritualisme, c'étaient ces croyances idéales dont les ames d'élite commençaient à se sentir altérées. De là le généreux enthousiasme qui anime son livre, de là aussi les inexactitudes de sa critique; éblouie par le mysticisme du Nord, elle n'a pas apprécié tout ce qu'il contenait de hardiesses révolutionnaires. M. Henri Heine veut faire la contre-partie du livre de Mme de Staël, et c'est pour cela que son travail portera le même titre : *De l'Allemagne*. Or, s'il faut en croire M. Heine, tout le mouvement intellectuel de l'Allemagne depuis Lessing et Kant est une lutte à mort contre le déisme. Cette lutte, il la décrit avec passion, et on dirait qu'il la conduit en personne; il range son armée en bataille, il donne le signal et fait marcher les Titans contre le ciel; Kant, Fichte, Hegel, tous ces formidables esprits dont chaque pensée est une victoire, dont chaque formule est un bouleversement cosmogonique. Autour d'eux, en avant ou en arrière, sont groupés une foule d'écrivains, théologiens et poètes, romanciers et savans. Si l'un des combattans s'arrête comme Schelling, l'auteur l'accable d'invectives. Si un timide et poétique essaim de songeurs, comme les Tieck et les Novalis, les Brentano et les Arnim, veut ramener cette fiévreuse Allemagne à la fraîche poésie du moyen-âge, il se jette sur eux et les disperse, pareil à ces kobolds du *Livre des Chants* qui terrassaient les anges du paradis. Enfin, quand la lutte philosophique est terminée, il en prédit les conséquences avec une sorte de délire sauvage.

« Le christianisme a adouci jusqu'à un certain point cette brutale ardeur batailleuse des Germains; mais il n'a pu la détruire, et quand la croix, ce talisman qui l'enchaîne, viendra à se briser, alors débordera de nouveau la férocité des anciens combattans, l'exaltation frénétique des *berserkers*, que les poètes du Nord chantent encore aujourd'hui. Alors, et ce jour viendra, les vieilles divinités guerrières se lèveront de leurs tombeaux fabuleux, essuieront de leurs yeux la poussière séculaire; Thor se dressera avec son marteau gigantesque et démolira les cathédrales gothiques... Quand vous entendrez le vacarme et le tumulte, soyez sur vos gardes, nos chers voisins de France, et ne vous mêlez pas de ce que nous ferons chez nous; il pourrait vous en arriver mal. Gardez-vous de souffler le feu, gardez-vous de l'éteindre; vous pourriez facilement vous y brûler les doigts. Ne riez pas de ces conseils, quoiqu'ils viennent d'un rêveur qui vous invite à vous défier de kantistes, de fichtéens, de philosophes de la nature; ne riez pas du poète fantasque qui attend dans le monde des faits la même révolution opérée déjà dans le domaine de l'esprit. La pensée précède l'action, comme l'éclair le tonnerre. Le tonnerre d'Allemagne est allemand, à la vérité : il n'est pas très leste et roule avec lenteur; mais il viendra, et, quand vous entendrez un craquement comme jamais craquement ne s'est fait encore entendre dans l'histoire du monde, sachez que le tonnerre allemand aura enfin touché le but. A ce bruit, les aigles tomberont morts du haut des airs; les lions, dans les déserts les plus reculés de l'Afrique, baisseront la queue et se glisseront dans leurs antres royaux. On exécutera en Allemagne un drame auprès duquel la révolution française ne sera qu'une innocente idylle... »

Ainsi s'emporte cette fantaisie sans frein, ainsi blasphème, troublé par les fumées de la colère, un esprit qui a reçu tant de graces en partage. Si M. Henri Heine, en peignant de ces étranges couleurs le travail philosophique de l'Allemagne, avait voulu dénoncer les erreurs de ceux qui ont frayé la route aux athées, on comprendrait l'exagération de son tableau; mais non, il n'exagère que pour triompher davantage. Il donne à ces grands efforts de la science ontologique des interprétations inattendues; il compare Kant aux sanglans dictateurs de 93, et il proclame l'évangile du panthéisme. Sa théorie de l'histoire intellectuelle des peuples allemands est donc fausse de toute manière; on ne doit la consulter que comme un renseignement, hélas! trop positif, sur la fièvre à la fois mystique et sensuelle d'une certaine période de notre siècle. Quand l'auteur échappe à ce délire, que de bonne humeur et quelle grace aimable dans ses appréciations! Comme la sympathie lui rend son indépendance! Combien de pages qui corrigent un système indigne! Sous les doctrines grossières des Lamettrie et des d'Holbach, laborieusement habillées à l'allemande, on est vraiment heureux de voir reparaître un esprit poétique et jeune. Qu'il raconte avec émotion la vie de Lessing, qu'il nous montre dans des pages bien senties la jeunesse errante de Fichte, qu'il explique les origines du romantisme, et nous déroule à ce propos ces vieilles légendes

populaires dont il a un sentiment si profond : aussitôt le poète est retrouvé, et nous oublions le philosophe. Souvent, en quelques mots rapides, il fait apparaître une noble figure et la fixe sous nos yeux d'une manière vive et vraie. Ainsi il dit de M. Jacob Grimm : « Son érudition est gigantesque comme une montagne, et son esprit est frais comme la source qui en sort. » Sur Goethe, sur Herder, sur Oken, sur M. Varnhagen d'Ense, sur les hommes même qu'il a le plus maltraités, Arnim, Novalis, Brentano, il a des paroles brèves et charmantes qui dessinent merveilleusement une physionomie et la gravent dans le souvenir. Ces sympathiques portraits ne font-ils pas oublier bien des caricatures? On oublie aussi les impiétés du tribun en voyant les inconséquences que son cœur dicte à son esprit. Ce même homme qui, résumant les travaux métaphysiques de Kant, s'écrie avec une triomphante ironie : « N'entendez-vous pas résonner la clochette? A genoux, on porte les sacremens à un Dieu qui se meurt, » — c'est lui qui dira deux pages plus loin : « Il me suffit de voir quelqu'un discuter l'existence de Dieu pour sentir en moi une inquiétude aussi singulière, une oppression aussi indéfinissable que celle que j'éprouvai jadis à Londres quand, visitant New-Bedlam, je me vis seul et abandonné par mon guide au milieu d'une troupe de fous. Douter de Dieu, c'est douter de la vie elle-même; ce n'est pas moins que la mort. » Ce même homme enfin qui semble s'être donné la tâche de disperser comme des fantômes importuns les dogmes les plus sacrés du spiritualisme de ses pères, bientôt nous verrons tomber son masque, et il laissera échapper ces paroles qui nous désarment : « Non, en vérité, j'ai beau faire, la vieille Allemagne est toujours là au fond de mon cœur avec ses sentimens de philistin. »

M. Henri Heine n'avait pu remuer tant d'idées, harceler tant de systèmes, jeter pêle-mêle tant de livres et tant de noms propres dans ses pages sarcastiques sans irriter profondément l'Allemagne. On n'avait pas pardonné à Louis Boerne la rudesse de ses moqueries; mais on les excusait en songeant à l'élévation et à la générosité de son ame. Au contraire, l'ironie insaisissable de l'auteur des *Reisebilder* déconcertait les cœurs tudesques et entretenait les rancunes. Il y eut pendant quelques années un véritable déchaînement contre ce renégat du teutonisme. Dénoncé par M. Menzel et les piétistes comme un émissaire de la moderne Babylone, maudit par les austères teutomanes comme un représentant de la corruption parisienne, il n'était pas moins suspect aux démocrates, qui l'accusaient de trahison. Ajoutez à cela les persécutions officielles. « Ces persécutions, nous écrivait récemment M. Henri Heine, m'ont fait beaucoup de mal, et elles s'accordaient parfaitement avec l'inimitié de mes adversaires subalternes. Je suis sorti vainqueur de la plus terrible crise que les littérateurs allemands aient eue à tra-

verser. La génération actuelle est plus heureuse, et vous autres, écrivains français, vous ne savez pas assez apprécier votre sort. » Un humoriste ne devrait-il pas être à l'abri des entraînemens de la colère? M. Henri Heine ne sut pas se contenir, et c'est à cette irritation, aigrie par tant d'attaques diverses, qu'il faut imputer son livre sur Louis Boerne. L'auteur des *Lettres sur Paris* venait de mourir; c'était le publiciste du parti libéral, c'était le *ferme caractère jacobin* qu'on opposait toujours à M. Heine : M. Heine s'empare de cette mâle physionomie, et en fait une caricature. Le livre est vif, hardi, spirituel; est-il aussi terrible que l'espérait M. Heine? Non, certes, et personne n'en a souffert, excepté M. Heine lui-même. Oublions cette fâcheuse représaille, et revenons à la poésie.

« Mon poème est sans but, comme la vie, comme l'amour! n'y cherchez pas de tendances. Atta-Troll n'est pas un symbole de nationalité germanique, et il ne fourre pas sa patte dans les questions du jour. » Ainsi commence cette charmante fantaisie d'*Atta-Troll* (1), où le poète retrouve les meilleures inspirations de sa jeunesse. La gaieté et la poésie, l'ironie et l'imagination s'y unissent dans une mesure parfaite; c'est l'œuvre d'un Arioste allemand. Ne nous fions pas trop à sa parole, quand il nous promet une œuvre née seulement de son caprice, un songe d'une nuit d'été, une romantique vision des domaines de Puck et de Titania : la satire saura bien s'y faire sa place; mais la satire n'y exclut pas la grace, et l'on y respire je ne sais quels parfums de prés et de forêts qui répandent sur les strophes du poème une fraîcheur printanière. On dirait une matinée de mai : tout murmure, tout babille, et, tandis que vous allez rêvant par les sentiers non frayés, maint oiseau caché dans les branches vous siffle ses cantilènes moqueuses. Ce ne sont pas toujours des oiseaux; du fond des antres, du creux des ravins des Pyrénées retentissent les grognemens des ours et leurs conspirations contre la race humaine. Il y a comme des clubs ténébreux dans les souterrains des montagnes. Écoutez ces menaces, ces cris de vengeance, ces théories incendiaires! c'est le communiste Atta-Troll qui endoctrine sa famille mal léchée. Atta-Troll est un ours qui dansait naguère dans les riantes vallées des Pyrénées sous les balcons de Cauterets et de Bagnères de Bigorre; il dansait pour amuser les badauds, et il songeait au temps où, libre dans la montagne immense, il se croyait le roi du monde. Un jour il brise sa chaîne et s'enfuit. Ce qu'il devient au fond de sa retraite jusqu'à l'heure où le fils de la sorcière Uraka le frappe d'une balle au cœur, il faut le demander à M. Henri Heine. Les visions dans le ravin des Esprits, la cavalcade des spectres, l'apparition de la belle Hérodiade, forment une scène

(1) Voyez le poème d'*Atta-Troll* dans la livraison de la *Revue* du 15 mars 1847.

remplie de grace et de passion. Ce somnambulisme, que l'auteur a tant reproché aux romantiques, il le prend ici au sérieux, et il y trouve des inspirations inattendues. La lune verse ses incantations sur la vallée de Roncevaux. Maintes images du vieux monde chevaleresque brillent, chantent, galopent sur les montagnes ensorcelées. — *Hallo! houssa!* — c'est le dernier rendez-vous des revenans, la dernière fête de la poésie de Brentano et de Fouqué. Au milieu des joyeux éclats de la fantaisie, la satire n'oublie pas sa tâche; satire littéraire, satire politique, tout va de front. Ici, c'est le poète Freiligrath avec ses ours, ses chakals, ses rois nègres, toute sa ménagerie du désert; là, c'est la démagogie allemande avec ses clameurs forcenées. Enfin cet ours qui croit avoir brisé sa chaîne, et qui du fond de son souterrain proclame avec emphase ses théories révolutionnaires, ne serait-ce pas une certaine partie de l'Allemagne? Silence; l'auteur n'en dit pas tant; tout cela est voilé, et l'on sent parfois une sorte de tristesse sous les *allegros* les plus vifs. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Henri Heine voit disparaître avec douleur la poésie qui a nourri sa jeunesse au moment où s'avancent les Tyrtées de la démocratie. Cette poésie, il l'a raillée jadis; il en sent tout le charme aujourd'hui que les tribuns déclarent la guerre à l'idéal et veulent faire de l'imagination la servante de la politique. — Quel piaillement! s'écrie-t-il, on dirait des oies qui ont sauvé le Capitole.

C'est un des caractères de M. Henri Heine que sa constante préoccupation de l'Allemagne alors même qu'il semble la renier avec colère. Il vit en France, il désire nos suffrages, et pour les obtenir il va parfois jusqu'à forcer sa nature; malgré cela, il est Allemand, et c'est vers l'Allemagne qu'il a les yeux tournés. La politique allemande, la littérature allemande, les partis, les écoles, les journaux, les *trente-six états de sa chère patrie*, voilà le théâtre de M. Henri Heine et l'inépuisable matière de sa gaieté. *Atta-Troll* avait paru en 1840, au moment où la poésie politique commençait à faire parler d'elle. Toute une troupe de nouveaux venus s'était jetée dans les domaines de l'imagination en proclamant d'urgentes réformes. Ces domaines, le poète du *Livre des Chants* les avait saccagés plus d'une fois; mais ses délits mêmes étaient poétiques, et que ses équipées fussent violentes ou bouffonnes, l'idéal y brillait toujours. Rien de pareil chez les réformateurs : l'idéal était proscrit, la rêverie était laissée aux enfans; il fallait que la poésie fût la voix de la révolution et le clairon des batailles prochaines. Ce n'étaient partout que diatribes de journaux ornées de rimes, pamphlets distribués en strophes, appels au peuple, pétitions au roi de Prusse, hymnes à la future unité de la patrie allemande. L'ironie d'*Atta-Troll* n'aurait pu venir plus à propos. Elle n'arrêta rien cependant, et de 1840 à 1845 le vacarme des Tyrtées démocratiques devint plus assour-

dissant chaque jour. M. Hoffmann de Fallersleben dans le genre léger, M. Herwegh dans le mode grave, semblaient devenus les maîtres suprêmes de la muse germanique. C'est alors que parurent les *Poésies nouvelles* de M. Henri Heine.

Le livre s'ouvre par un recueil de strophes d'une pureté et d'une délicatesse incomparables. Sous le titre de *Nouveau Printemps* (*Neuer Frühling*), l'auteur donne une suite à ces cycles élégiaques, *Junge Leiden, Intermezzo, Heimkehr*, dont la grace parfumait le *Livre des Chants*. Puis ce sont maintes pièces vives, dégagées, fantasques, les unes beaucoup trop inspirées de la légèreté parisienne, les autres pleines de hardiesse et d'éclat. Enfin, après cette ouverture bizarre où se mêlent tous les tons, commence l'audacieuse symphonie poétique et politique intitulée *l'Allemagne, conte d'hiver*. *L'Allemagne* est le pendant d'*Atta-Troll*. *Atta-Troll* était l'œuvre d'un Arioste du Nord toujours prêt à dissimuler les hardiesses de sa pensée sous les voiles élégans du symbole; *l'Allemagne* n'a ni symboles ni voiles, c'est un pamphlet où l'audace va le front levé. *Atta-Troll* brillait de tout l'éclat du midi; *l'Allemagne* nous transporte au milieu des brumes. Le premier était *le Songe d'une Nuit d'été;* le second est intitulé *Conte d'hiver;* l'antithèse est complète. M. Henri Heine va faire dans sa patrie un voyage de quelques semaines, et de la frontière à Hambourg, quoique le chemin ne soit pas long, les occasions de raillerie ne lui manqueront pas. La douane prussienne, la cathédrale de Cologne, le vieux Rhin chanté d'un ton arrogant par le greffier Becker et si vivement revendiqué par M. Alfred de Musset, les auberges de Minden, la principauté de Buckebourg, la forêt de Teutobourg et la statue d'Arminius, le mont Kyffhaeuser et la caverne de Frédéric Barberousse, Hambourg enfin, voilà la scène variée où se déploie la plus hardie et la plus étourdissante des satires. L'auteur la termine par des bouffonneries que n'eût pas désavouées Rabelais, et par des remontrances au roi de Prusse dont la forme hautaine rappelle les invectives de Dante. Il a voulu traiter à son point de vue la poésie politique; du premier coup il rejette dans l'ombre, et par l'audace de sa pensée et par la dextérité de son art, tous les rimeurs qui se croyaient des maîtres. Mais *l'Allemagne* n'est pas seulement le poème d'une opposition turbulente et sarcastique; M. Heine s'y joue de toutes choses et de lui-même. Ces démocrates avec qui il semble faire alliance, il les couvre de ridicule à l'heure même où il leur tend la main. Les libéraux ne sont pas moins sacrifiés que les piétistes; le parti national est aussi rudement maltraité que le roi Frédéric-Guillaume IV. L'auteur trouve même le moyen d'envelopper tout le passé dans cette diabolique caricature du présent; avec quelle verve il bafoue l'Allemagne entière dans la caverne de Barberousse et sous les chênes d'Arminius! C'est toujours enfin l'incorri-

gible humoriste qui prend plaisir à aiguillonner de mille manières le paisible tempérament de son pays, qui prétend s'élever par l'ironie au-dessus de toutes les croyances, qui se fait un jeu de déconcerter la critique, et qui, en persiflant les démocrates, a pourtant le droit de répondre à leurs attaques avec une indignation comique : « Tu mens, Brutus; tu mens, Cassius; tu mens aussi, Asinius! »

Une telle ironie n'était-elle pas trop prolongée? N'y voyait-on pas désormais un parti pris et un rôle arrangé à l'avance? Cette sympathie cachée que nous avons essayé çà et là de mettre en lumière sous tant d'irrévérences sans nombre, l'auteur l'avait-il gardée intacte? n'avait-il pas altéré en lui bien des trésors charmans? n'avait-il pas détruit bien des promesses? On s'adressait encore toutes ces questions, lorsqu'on apprit que M. Henri Heine, cloué depuis plus de trois ans sur son lit de douleur, frappé de paralysie, presque aveugle, venait de terminer un nouveau recueil de vers et allait prendre congé du public.

Que d'émotions dans cette seule annonce! Malgré tant d'inimitiés amassées contre lui, l'auteur du *Livre des Chants* est toujours le poète favori de cette Allemagne qu'il a si cruellement agitée. De Berlin ou de Francfort, de Vienne ou de Munich, aucun de ses confrères ne venait à Paris sans aller frapper à la porte du poète mourant, sans s'informer au moins de ses projets, de sa pensée, de ses vers, des inspirations qui le consolaient et qui l'aidaient à défier les tortures du corps. On disait avec quelle sérénité victorieuse il regardait la mort en face; on admirait ce courage de l'esprit, on s'étonnait de cette fermeté de caractère à laquelle on croyait peu jusqu'alors, et que lui-même il avait rendue douteuse par ses mille évolutions en tous sens. — Aristophane se meurt! s'écriait un critique sévère, M. Adolphe Stahr, et il racontait en pleurant ses entretiens avec le poète. Puis c'étaient des conjectures sans fin : où en est aujourd'hui, se demandait-on, la pensée du railleur? Quels enseignemens lui auront apportés les années? Que lui aura dit la mort assise déjà sur son chevet? Est-il vrai qu'il ait renié les doctrines hégéliennes, qu'il ait tourné son esprit vers Dieu, qu'il se confie dans l'immortalité de l'ame? La Bible l'a converti, assurent quelques-uns; c'est Moïse qui est son héros et il s'est rattaché aux croyances juives, qu'il a tant de fois persiflées. — Ainsi se croisaient les opinions, inquiétude chez les uns, espérance chez les autres, curiosité chez tous. Le poète mourant devait déjouer une fois de plus les prévisions du public. Ce qu'il a été dans les entraînemens de l'adolescence, il l'est encore aujourd'hui sous le regard de la fatale hôtesse. Le *Romancero*, c'est toujours l'ancien Henri Heine, celui des *Reisebilder* et du *Livre des Chants*, c'est toujours la vieille ironie des jours heureux, plus poignante seulement, puisque sans cesse elle prend la mort à partie et plaisante lugubrement avec la tombe. Si quelques accens nou-

veaux se font entendre çà et là comme une plainte étouffée, il faudra une volonté attentive pour en saisir le sens à travers le carillon des notes joyeuses.

La préface du *Romancero* est un de ces imbroglios humoristiques dont l'auteur a été un peu prodigue. Le poète adresse ses adieux à ses lecteurs et fait publiquement sa profession de foi philosophique et religieuse. Adieux étranges! étrange profession de foi! La douleur qu'il éprouve est sincère, car, à force d'être en relations avec le public, il avait fini par le regarder comme un être raisonnable. Une autre chose l'attriste encore : la comédie est finie, la toile tombe, le théâtre va fermer ses portes; que deviendront toutes les marionnettes qui jouaient si plaisamment leurs rôles entre ses mains? que deviendront celui-ci et celui-là? On sait que les noms propres ne coûtent rien à M. Henri Heine. Ces pauvres marionnettes! il veut au moins, avant de se séparer d'elles, réparer le tort qu'il a pu leur causer. Il rétracte donc maintes accusations injustes dont il s'est rendu coupable, et il fait sa paix avec ses ennemis le plus sérieusement possible. Ces affaires mises en ordre, il est bien temps qu'il se réconcilie avec la Divinité.

« Oui, si j'ai fait ma paix avec la créature, je l'ai faite aussi avec le Créateur, — et cela au grand scandale de mes amis les philosophes, qui m'ont reproché amèrement d'être retombé dans la vieille superstition : c'est ainsi qu'ils nomment mon retour à Dieu. D'autres, dans leur intolérance, se sont montrés plus durs encore. Tout le haut clergé de l'athéisme a prononcé sur moi l'anathème, et il y a de fanatiques prêtres de l'incrédulité qui m'auraient volontiers soumis à la torture pour m'arracher l'aveu de mes hérésies. Heureusement, les seuls instrumens de torture dont ils disposent, ce sont leurs écrits. Sans torture, d'ailleurs, j'avouerai tout. Oui, je suis revenu à Dieu, comme l'enfant prodigue, après avoir long-temps gardé les pourceaux avec les hégéliens. Est-ce la misère qui m'y a poussé? C'est un motif peut-être moins misérable. Le mal du pays, le mal du ciel s'est emparé de mon ame et m'a emporté à travers les forêts et les ravins sur les cimes les plus glissantes de la dialectique. J'ai rencontré en chemin le dieu des panthéistes, mais je n'ai pu en faire usage. Ce pauvre être chimérique est mêlé au tissu de l'univers; c'est dans la matière qu'il a grandi, qu'il est emprisonné, et il est là, sans force, sans volonté, qui nous regarde en bâillant. Pour avoir une volonté il faut être une personne, et pour manifester cette volonté, il faut avoir ses coudées franches. Si donc on aspire à un Dieu qui puisse être secourable, — et c'est là la chose essentielle, — on est bien obligé d'admettre un Dieu personnel, supérieur au monde et doué des saints attributs, bonté, sagesse et justice infinie. Alors l'immortalité de l'ame nous est accordée par-dessus le marché, comme ces os que le boucher, quand il est satisfait de ses chalands, jette gratis dans leur panier. Ces os, en style de cuisine, s'appellent à Paris *la réjouissance*, et l'on en fait d'excellens consommés qui récréent et réconfortent singulièrement le pauvre malade abattu. Que je n'aie point refusé une réjouissance de cette nature, que j'y aie bien au contraire pensé sans cesse avec bonheur, tout homme sensible le comprendra. »

Les idées les plus graves peuvent être exprimées en images bouffonnes, et c'est même là ce qui constitue l'*humour*. On se demande pourtant si la théologie de M. Henri Heine est sérieuse, quand on le voit, quelques pages plus loin, nous faire une description si drôle des occupations réservées aux hommes dans l'autre monde. Toutes les objections vulgaires contre le dogme d'une existence meilleure prennent un corps dans cette perfide apologie et se traduisent en exemples burlesques. Celui qui a écrit une telle page n'est pas complétement guéri du panthéisme; son cœur aspire à un Dieu auquel son esprit n'a pas la force de croire, et cette impuissance, comme c'est l'ordinaire, se venge et se console par l'ironie. La poésie seule lui reste, aussi fraîche et aussi éclatante qu'au premier jour. Il se rappelle son collègue breton du moyen-âge, l'enchanteur Merlin, à qui la mort fut si douce dans la forêt de Brocéliande. Merlin est mort sous les grands chênes de la terre natale, et des oiseaux par milliers chantaient au-dessus de sa tête; lui, il s'éteint loin des arbres et du soleil, au milieu du vacarme de Paris. Vienne du moins la poésie avec ses magiques prestiges! Que le monde entier, de l'Asie à l'Amérique, que toutes les religions, que tous les temps se lèvent à son appel, et que, sombres ou joyeuses, maintes images de la longue vie humaine environnent le chevet du mourant!

Tel est, en effet, le caractère du *Romancero*. La première partie contient, sous le titre d'*Histoires*, une série de romances, de ballades, de poèmes, empruntés à tous les siècles et brillant des couleurs les plus variées : rois de l'Égypte, empereurs de Siam, abbés, nonnes, barons du moyen-âge, souverains des temps modernes, peuples révolutionnaires et sauvages du Nouveau-Monde, les figures les plus dissemblables sont réunies dans cette galerie éclatante. Après avoir ainsi promené sa fantaisie dans tous les temps de l'histoire, après avoir évoqué toutes ces figures, les unes tragiques, les autres bouffonnes, destinées à lui représenter le mouvement confus du genre humain, c'est en son nom que M. Henri Heine prendra la parole. Le second livre du *Romancero* est intitulé : *Lamentations*. Ces lamentations commencent assez gaiement par de vives satires littéraires, mais bientôt, dans une suite de pièces inscrites sous le nom de *Lazare*, le poète écrit le journal de ses impressions de malade. Ce sont des rêves, des cauchemars, des réminiscences singulières, des épigrammes qu'il décoche de droite et de gauche pour solder d'anciens comptes, puis des attendrissemens inattendus ou bien des railleries sinistres sur la mort qui frappe à la porte. Ici, il se voit déjà enfermé dans la bière, et il décrit, avec une gaieté poignante, la visite qu'une compagne aimée fera l'année prochaine sur son tombeau. Il lui parle du fond du sépulcre, il la raille et se fait un jeu de contester sa douleur. Quoi donc! même après la

mort, l'incrédulité de l'humoriste continue sa tâche; mais tournez la page, cette triste impression s'évanouira : de belles strophes éplorées vont supplier les anges du ciel de prendre la place du poète dans la maison en deuil et d'être les vigilans gardiens de celle qu'il vient de persifler.

Ce que je cherche avidement au milieu de ces confidences où une larme furtive est si tôt séchée par le rire, ce sont quelques renseignemens sur les émotions religieuses de l'auteur. Le dernier livre du *Romancero* se compose de *Mélodies hébraïques*, et il semble que ce chant final doive contenir la véritable pensée de M. Henri Heine. Écoutez ces mélodies : on dirait que des souvenirs endormis se réveillent, que des sentimens effacés se raniment au fond de son cœur. Ces vieux Juifs, ces *mangeurs de schiboleth* qu'il a tant de fois bafoués, il en parle dans la première pièce de cette série, *la Princesse Sabbath*, avec je ne sais quel embarras où se trahit une affection respectueuse. Or la plus belle pièce de ce livre, la plus belle et la plus poétique composition à mon avis du *Romancero* tout entier est consacrée au grand poète juif du moyen-âge, Jehuda ben Halevy. Elle vaut la peine qu'on s'y arrête. Le poète songe à Jehuda ben Halevy, il entend résonner dans son esprit les strophes du vieux rabbin : c'est ce chant du prince Israël et de la princesse Sabbath. Il croit apercevoir d'austères figures de vieux Juifs, il voit des ombres à longues barbes, il reconnaît Jehuda ben Halevy.

« Que ma langue reste collée, brûlante, à mon palais, et que ma main droite se sèche, si je t'oublie jamais, Jérusalem! »

« Ces paroles d'un psaume me bourdonnent aujourd'hui dans la tête, sans s'arrêter une minute; il me semble entendre des voix, des voix d'hommes qui psalmodient.

« Par instans aussi m'apparaissent des barbes, de longues barbes d'ombres... Spectres de mes rêves, lequel de vous est Jehuda ben Halevy?

« Mais ils glissent rapidement, ils s'évanouissent; le grossier appel du vivant a effarouché les fantômes; — je l'ai reconnu cependant.

« Je l'ai reconnu à ce front pâle qui porte si fièrement la pensée, à la douce fixité de ses yeux (ils me regardaient avec une attention si inquiète!).

« Surtout je l'ai reconnu au mystérieux sourire de ces deux belles lèvres harmonieusement assorties comme des rimes; les poètes seuls en ont de semblables. »

Alors il raconte l'enfance du poète avec une tendresse mêlée de railleries aimables. O la grave et pieuse éducation! Comme Jehuda chantait bien le vieux texte de la Bible avec la psalmodie consacrée! Comme *il se gargarisait gracieusement avec les grasses gutturales!* Il vivait dans le Talmud ainsi que dans un monde immense; c'est dans le Talmud qu'il a grandi. Nul poète, depuis que le monde existe, ne reçut de graces plus abondantes. Dieu avait pris plaisir à former cette ame

tendre et profonde; puis, quand il l'eut formée, satisfait de son œuvre, il *baisa la belle ame, et le gracieux résonnement de ce baiser frémit dans chaque strophe du poète.* Jehuda ben Halevy avait un culte pour Jérusalem; son cœur saignait aux récits des pèlerins qui avaient vu le temple renversé et la terre des prophètes chargée de souillures; il l'aimait avec larmes, avec passion : il l'aimait comme le troubadour Geoffroy Rudel aimait la comtesse Mélisande de Tripoli. Geoffroy n'avait vu Mélisande que dans ses songes, il s'embarqua, et, en abordant au rivage de Tripoli, il rendit l'ame sous le regard de sa dame. Jehuda ben Halevy partit aussi pour Jérusalem, et, comme Geoffroy Rudel, il expira d'amour sur les genoux de sa bien-aimée. C'est l'histoire de cette poétique destinée que nous raconte M. Henri Heine avec une verve tour à tour sympathique et railleuse, qui se joue en mille variations brillantes. On peut signaler le poème de *Jehuda ben Halevy* comme une des meilleures productions de l'auteur du *Romancero*. La douce et ardente exaltation de son héros nous fait pénétrer dans les mystères de la poésie juive; le poète s'y peint lui-même avec les tendances contraires qui se disputent son ame, et des pensées gracieuses et pathétiques s'y entremêlent sans se détruire. L'inspiration juive ou nazaréenne et l'inspiration grecque, il l'a dit souvent, voilà les deux grands systèmes auxquels il faut bien que tout aboutisse; Homère et la Bible contiennent à ses yeux toute la philosophie de l'histoire. Cette fois il n'en parle plus en riant; le monde grec et le monde juif obsèdent son ame inquiète. C'était le poète des Hellènes qu'il préférait jadis quand la jeunesse l'emportait sur son char au bruit des cymbales retentissantes; maintenant la jeunesse a disparu, l'éclat du monde réel s'évanouit : c'est l'heure des pensées graves, et Jehuda ben Halevy a remplacé Homère.

M. Henri Heine craint-il d'en avoir trop dit? La pièce qui suit, et qui clôt le volume, est la scène la plus voltairienne qu'ait jamais imaginée le sceptique démon de son esprit. C'est une controverse solennelle entre un moine et un rabbin par-devant une cour d'Espagne du moyen-âge. Si le moine a le dessous dans la lutte, il se fera juif; si c'est le rabbin qui est vaincu, on le baptisera. Onze moines sont d'un côté, onze rabbins de l'autre, ceux-ci portant l'eau baptismale, ceux-là aiguisant l'instrument de la circoncision. Le roi et la reine président au tournoi, au milieu d'une assemblée de gentilshommes. A cette burlesque mise en scène, on devine déjà quels sont les argumens des deux champions. Jéhova et le Christ s'injurient par la bouche de leurs défenseurs comme des héros de l'Iliade; le Jéhova du rabbin est un Bélial, un Astaroth; le Christ du capucin est un philanthrope sentimental. Le poète a-t-il voulu nous dire que sa théologie s'élève au-dessus des cultes particuliers et ne reconnaît aucune église? A-t-il voulu simplement bafouer les fanatiques dont les apologies grossières

outragent la majesté divine? Il est curieux, en effet, d'entendre le docteur juif glorifier la sévère grandeur de son Dieu dans le plus mesquin des réquisitoires, et le moine célébrer la mansuétude infinie de Jésus au moment où il vomit contre les Juifs des malédictions épouvantables. Ces deux sentimens, je crois, sont l'inspiration de cette singulière parade : persiflage du fanatisme et protestation contre toute église établie, voilà le double sens d'une controverse qui semble le dernier mot du poète. Aucun des deux adversaires, on le pense bien, ne remporte la victoire; le rabbin ne sera pas baptisé, le moine ne sera pas circoncis. Appelée à prononcer le jugement après une bataille qui n'a pas duré moins de douze heures, la reine ne peut dire lequel a raison du rabbin ou du moine; elle déclare seulement que « tous les deux sentent mauvais. » C'est par cette bouffonnerie que finit le *Romancero*. Cependant, à travers ces regrettables irrévérences, ne devine-t-on pas çà et là, dans un mot, dans un cri, certains élans du cœur, certaines tendresses mystérieuses pour la sainteté divine que compromettent les violences humaines? Le satirique aura-t-il donc voulu, jusqu'au dernier jour, envelopper les sentimens de son ame dans les voiles impénétrables de l'ironie?

L'ironie! il est temps de le dire enfin après cette scrupuleuse étude d'un écrivain qui a livré à cette muse imprudente tous les trésors de son imagination, — l'ironie ne saurait être la conclusion d'un penseur et le testament d'un poète. On comprend ce regard triste et railleur jeté sur le monde à l'âge où les généreuses espérances qui gonflent un jeune cœur se brisent contre les mesquines réalités de la vie; c'est la vengeance de l'enthousiasme déçu. On le comprend dans un siècle inquiet, tourmenté, en proie à une agitation fiévreuse; on le comprend mieux encore si le pays où le poète s'est formé ne lui offre partout que des images de ruine, de hautes croyances détruites, des systèmes qui se combattent, et une profonde anarchie intellectuelle succédant à la majestueuse tranquillité des maîtres. La raillerie humoristique semble une inspiration légitime dans cette Allemagne qui a passé du spiritualisme le plus confiant aux plus fâcheux désordres de la pensée. M. Henri Heine est le premier poète de son pays depuis la mort de Goethe, et on dirait qu'il porte en lui toutes les inquiétudes d'une grande littérature déchue de son idéal; que ce soit là son excuse. Aujourd'hui toutefois ses yeux se ferment à ce monde périssable dont les contradictions et les misères provoquaient sa douloureuse gaieté; un autre monde s'ouvre à son esprit. Là, plus de misères, plus d'irritans contrastes, plus de désenchantemens qui révoltent; là tous les problèmes sont résolus, et toutes les luttes s'évanouissent. Si l'ironie, chez une intelligence capricieuse et ardente, pouvait être le fidèle miroir des choses d'ici-bas, au sein de ce monde spirituel que les regards de

l'ame lui découvrent, il n'y a plus de place que pour la confiance et le respect. Il a cherché la sérénité dans cette raillerie légère qui enveloppait l'univers entier et s'y jouait avec grace, sérénité incomplète et fausse, qui bien souvent encore, nous l'avons vu, laissait éclater subitement des douleurs mal guéries. La vraie sérénité est plus haut : dans l'intelligence et l'adoration de l'idéal que rien n'altère, de la vérité que nulle ombre ne voile.

Il est permis sans doute d'adresser de graves paroles à un homme qui a toujours caché une ame sympathique et religieuse sous les plus folles débauches de l'esprit. En vain a-t-il voulu nous tromper, en vain a-t-il cherché à se tromper lui-même : son ironie n'est pas celle de Voltaire, c'est l'ironie d'une intelligence qui a connu de bonne heure les extases du spiritualisme. Ce spiritualisme, si éclatant aux premiers jours dans maintes pages du *Livre des Chants*, n'a été que voilé par les nuages dans l'orageuse traversée de sa vie; il reparaît plein de vigueur et de jeunesse dans le lyrique essor du *Romancero*. Les capricieux détours de l'humoriste ne nous feront pas prendre le change : qu'il le reconnaisse ou non, qu'il trouve son plaisir jusqu'à la fin à dépister la critique ou qu'il confesse ingénûment la situation de son ame, peu importe; la marche de ses idées nous paraît manifeste, et l'évidence s'accroît encore, si on oppose le hardi rêveur à des intelligences de même famille. Il y a un écrivain qui dans ses créations passionnées a jeté de vigoureux défis à l'hypocrisie anglaise; c'est le grand poète de la révolte et de l'ironie altière, c'est lord Byron. Eh bien! le généreux esprit qui avait d'abord emprunté tant d'inspirations à l'éloquence enflammée de Jean-Jacques Rousseau est allé aboutir, on le sait, à la raillerie universelle de Voltaire; il a débuté par *Childe-Harold* et fini par *Don Juan*. L'évolution de M. Henri Heine a été toute contraire. N'est-ce pas une joie sérieuse pour la critique de deviner, de découvrir, à travers les capricieuses échappées de ce génie preste et fantasque, un lien secret qui se relâche souvent, mais qui jamais ne se perd, un sentiment de l'idéal toujours persistant, une inspiration toujours présente et toujours prête à s'épancher, même dans les derniers accens du poète, avec une fraîcheur et une abondance toutes juvéniles?

Une seule chose a manqué à cette carrière brillante, l'ordre, la règle, l'harmonie, condition suprême du beau et qui doit tenter le grand artiste à l'heure où il va se séparer de son œuvre. Je me suis attaché à tout ce que les écrits de M. Henri Heine contiennent de germes heureux. Il y a chez lui des trésors de sympathie, de candeur naïve, j'oserai dire de tendresse chrétienne; ils sont dispersés çà et là et comme perdus au milieu de ses grelots moqueurs; je me suis efforcé de les recueillir. Cette tâche de la critique serait vaine, si vous-même,

ô poète, n'y apportiez votre concours. A vous seul il appartient d'y mettre le sceau et de donner à votre vie une conclusion digne d'elle. Vous écrivez, dit-on, vos *Mémoires;* vous faites comparaître à votre tribunal tous les hommes, tous les événemens littéraires et moraux auxquels votre existence a été mêlée dans cette première moitié du XIXe siècle si pleine d'émotions et de contrastes : quelle occasion féconde pour les sentimens nouveaux qui s'agitent en vous! Quels sujets de réflexions! que d'enseignemens de toute sorte! Suivez les conseils du maître intérieur; montrez-nous avec une impartialité sévère les doutes, les défaillances, les généreux élans, le développement complet de votre esprit. Du sein de ce tableau, les leçons profondes se dégageront d'elles-mêmes, et l'harmonie à laquelle votre génie aspire sera le digne couronnement de votre œuvre. N'y a-t-il pas dans chaque saison de la vie une nouvelle mine d'où la poésie doit extraire de l'or? La mort, pour qui la voit venir, n'apporte-t-elle pas ses enseignemens, qui devraient se traduire, chez une ame comme la vôtre, en strophes et en images sublimes? Toutes ces inspirations religieuses cachées sous vos satires, c'est à vous d'en former un faisceau; ce que j'ai montré en débris épars, montrez-le-nous désormais purgé d'un mauvais alliage et brillant d'une majestueuse unité. L'artiste n'y est pas moins intéressé que le penseur. Vous avez représenté mieux que personne toute une période de la pensée allemande, période de trouble, de malaise, de déchirement : qu'il serait beau d'exprimer aussi le retour de la sérénité vraie, à l'heure où ce pays semble prêt à retrouver ses voies, où il repousse de plus en plus le sensualisme, l'athéisme et toutes les grimaçantes visions du délire!

On raconte que Dante, sur la fin de sa vie, fatigué des agitations et des luttes, avait coutume de se promener aux abords d'un cimetière, et comme on lui demandait ce qu'il cherchait en ce lieu funèbre : « La paix, » répondit-il. La paix! je me rappelle que c'est là le titre de la plus belle pièce du *Livre des Chants*. La paix, ô poète, faut-il vous rappeler celui qui la possède, et ne l'avez-vous pas vous-même magnifiquement glorifié le jour où, naviguant dans les brumes de la Mer du Nord, vous avez eu une si éblouissante vision du Christ : « Dans sa blanche robe flottante, il allait, immense, gigantesque, sur la terre et la mer. Sur la terre et la mer il étendait ses mains en bénissant, et sa tête plongeait au sein des cieux. Comme un cœur dans sa poitrine, il portait le soleil, le soleil rouge, flamboyant, et ce rouge, ce flamboyant soleil de son cœur versait sur la terre et la mer ses rayons de grace, sa lumière charmante, bienheureuse, qui éclairait et réchauffait l'univers! »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

MARGUERITE FULLER.

Memoirs of Margaret Fuller Ossoli, edited by Ralph Waldo Emerson and W.-H. Channing; 3 vol., London, Richard Bentley, 1852.

Pour tous ceux qui aiment à connaître les mystères de la nature humaine, les abîmes qu'elle renferme et tout le monde enchanté des désirs, des passions, des espérances, ce livre sera une bonne fortune, comme il l'a été pour nous. C'est un voyage dans les régions de l'ame et de la pensée qui intéresse et qui renseigne sur certains secrets du caractère humain comme peu de voyages pourraient le faire. Là vous pourrez énumérer et compter tous les volcans qui se sont ouverts dans notre pauvre XIXe siècle; l'amour du changement, l'inquiétude, l'orgueil, toutes les jeunes passions modernes courent çà et là échevelées, brandissant leurs thyrses comme des bacchantes. Cependant, blotties dans des coins retirés, les vertus des temps passés vivent encore, mais vieillies, presque épuisées, prêtes à s'éteindre et tourmentées pendant les dernières heures qui leur restent à vivre par d'impitoyables lutins, par des cris de désespoir ou de sarcastiques moqueries. La lecture de ce livre laisse dans l'esprit un sentiment de tristesse et presque de compassion. Unir tant d'imaginations à tant de faiblesse pour réaliser ces imaginations, tant d'impérieux orgueil à tant de défaillances, tant d'éloquence à tant de délires; réduire à néant les dons les plus précieux de la nature et de la Providence par tous les caprices et toutes les fantaisies de la volonté et du caractère; passer comme un météore en-

flammé au milieu des hommes en leur inspirant un sentiment mêlé d'étonnement et d'épouvante; n'être aimé qu'en étant redouté, être considéré par tous comme un splendide accident dont la loi est inconnue, quelle triste et lamentable destinée! Ce fut celle de Marguerite Fuller, marquise d'Ossoli, prophétesse, sibylle, reine sans royaume, partout à la recherche de sujets à réunir sous son sceptre, de néophytes à convertir à sa pensée, d'esclaves à affranchir. Femme d'une intelligence peu commune et d'un esprit entièrement fourvoyé, elle est la représentation la plus pure des qualités et des erreurs des femmes célèbres de notre époque; d'une candeur réelle malgré tout son orgueil, d'une conduite sans tache, ses erreurs et ses vertus sont toujours restées chez elle à l'état métaphysique, et c'est pourquoi elle a mérité, en dépit de son étrangeté, que ceux qui ne partagent pas l'enthousiasme de ses amis, et pour qui elle n'est ni une déesse ni une prophétesse, ne parlent d'elle qu'avec réserve, justice et sympathie.

De toutes les femmes célèbres du XIXe siècle (nous laissons à part Mme de Staël, dont la justesse et la netteté d'esprit ne peuvent s'accommoder d'un tel voisinage, et qu'on a, selon moi, le tort de nommer trop souvent à côté de tel ou tel autre écrivain de son sexe), Marguerite Fuller est certainement la plus individuelle, la moins *abandonnée* en un mot, celle qui a en elle le plus de résistance et de caractère. Orgueilleuse et dominatrice, jamais elle n'abdique sa raison ni sa volonté; elle n'a pas la nature passive, obéissante, presque humble de Bettina, ce caractère d'enfant qui ne demande qu'à être subjugué; elle n'a pas les irrésistibles et équivoques entraînemens de George Sand, rien de cette force *non-voulue* semblable à celle du fleuve grossi par les orages; elle n'a pas le courage effroyable de lady Stanhope, qui la fait se précipiter dans les abîmes pour savoir ce qu'il y a au fond, ni la modestie relative de Rahel de Varnhagen, heureuse d'exercer son influence sur un cercle d'amis choisis, contente d'être avec eux sur le pied de l'égalité et de leur exprimer librement ses pensées. Elle, au contraire, n'a qu'une pensée : dominer; qu'une ambition : régner. Un désir de pouvoir mal déterminé et toujours enveloppé dans des vapeurs d'idéalisme perce en toutes ses paroles; donnez à sa vie un but précis, retirez-la de ses études germaniques; au lieu de ce monde de métaphysiciens et de poètes dans lequel elle a vécu, jetez-la dans un monde politique et tout d'action, et vous aurez aussitôt un chef de parti, un *leader*, à la façon de Mme Roland, par exemple. Donnez-lui une éducation catholique strictement religieuse, et vous la verrez se soumettre aux plus terribles expériences, fonder ou réformer des ordres monastiques, et, toujours dominatrice, employer sa puissance de volonté à diriger le mystique troupeau des ames tourmentées et qui ont cherché le repos au fond des cloîtres. Au lieu de cette éducation litté-

raire exclusive à laquelle l'imprudence de son père l'avait condamnée, donnez-lui une éducation plus *gymnastique*, si nous pouvons nous exprimer ainsi, l'éducation d'une amazone au lieu de l'éducation d'un *scholar*, et vous la verrez tenter les aventures les plus périlleuses, se retirer au désert pour y fonder des royaumes, essayer des entreprises politiques et militaires à la façon de celles de lady Stanhope. Mais les circonstances, les mœurs de son pays, son éducation, la médiocrité de sa fortune, ne permirent pas à Marguerite Fuller de se lancer à travers ces périls; toute cette force anormale qui était en elle ne trouva point, heureusement peut-être pour sa mémoire, à s'exercer; elle resta toujours à l'état latent; ne pouvant se répandre à l'extérieur, elle mina sourdement sa vie morale et fit de son existence une longue fièvre. Marguerite dut se borner au rôle de muse et d'Égérie. Ai-je bien dit? Non, ces mots, qui réveillent à l'esprit l'idée de quelque chose de persuasif, de modeste et de doux, ne lui conviennent pas; même dans ce rôle d'inspiratrice, elle trouve toujours moyen de faire sentir sa supériorité et sa puissance; il y a de la magicienne en elle, plus encore que de la muse et de la fée bienfaisante : éloquente, orgueilleuse, douée d'une grande puissance d'attraction et de magnétisme moral, elle nous apparaît, au milieu de son cortége d'amis, de métaphysiciens, de poètes, de vieillards blanchis dans l'étude, de jeunes enthousiastes, de femmes curieuses de choses intellectuelles, comme la Circé du monde littéraire américain et de l'école idéaliste.

Il faut, pour comprendre le caractère de Marguerite Fuller, avoir reconnu ce point essentiel, l'esprit de domination. Toutes ses paroles, toutes ses actions émanent de cet esprit et tournent autour de ce point unique. Pour celui qui n'a pas saisi ce vice originel ou cette vertu innée, comme on voudra l'appeler, ce caractère est des plus compliqués, il est tout-à-fait inexplicable. Maintenant que nous connaissons ce qui fait le fondement de son caractère, nous nous bornerons autant que possible à exposer, et la leçon morale, s'il y en a une, sortira bien mieux d'une simple analyse que d'une discussion.

Toutefois, avant d'entrer dans l'analyse de ces curieux mémoires, nous dirons quelques mots encore sur ces mémoires mêmes, sur les rédacteurs et metteurs en ordre des papiers de Marguerite. Les éditeurs sont au nombre de trois : l'un est le propre cousin de Marguerite, M. James Freeman Clarke; le second est un homme célèbre, Ralph Waldo Emerson; le troisième, à défaut de célébrité personnelle, porte un nom illustre, celui de Channing. Nous ne leur ferons pas un reproche de leurs réticences à certains endroits, nous ne leur demanderons pas compte des secrets qu'ils ont retenus et des faits qu'ils ont cachés, mais nous sommes en droit de leur reprocher la méthode qu'ils ont employée dans la rédaction de ces mémoires et le style sin-

gulier de la narration par laquelle ils ont soudé entre eux les fragmens laissés par Marguerite. En lisant ces pages écrites d'un style mystique, bizarre, presque occulte et cabalistique, on croirait lire la biographie non d'un être de chair et d'os, mais de quelque personnage fantastique venu des planètes; ce n'est point la biographie d'une amie, on dirait bien plutôt la biographie d'un étranger mystérieux qui a passé parmi eux. Ils ont écrit cette biographie à la manière des *Disciples de Saïs* de Novalis et du *Lara* de Byron. Les voisins de Lara ne s'y seraient pas pris autrement pour raconter ce qu'ils savaient de son page mystérieux, les disciples de Saïs ne s'y prennent pas autrement pour expliquer les enseignemens et exposer la science du maître. Cette manière de raconter peut bien jeter le lecteur dans des suppositions sans fin et laisser son esprit dans une connaissance incomplète, propre à faciliter la rêverie; mais elle ne convient nullement à la biographie. En second lieu, les éditeurs ont rompu l'unité de ces mémoires en se partageant la tâche; chacun, dans son admiration pour Marguerite Fuller, a tenu à honneur de dire lui-même ce qu'il savait. C'est là un sentiment honorable sans doute; mais, s'il augmente le livre de dithyrambes et de répétitions, il n'ajoute à leur œuvre ni faits nouveaux ni renseignemens, chacun venant à tour de rôle recommencer le portrait de Marguerite et reprendre le chant d'actions de graces et de louanges là où l'avait laissé celui qui avait parlé le premier. Celui certainement qui nous en apprend le plus, c'est Emerson, et il est fâcheux qu'il ne se soit pas chargé de la rédaction complète des mémoires. C'est Emerson qui a vu le plus clair dans ce caractère et qui nous en a dit les défauts avec le moins de réticences et de pruderie. Il est le plus sceptique, le plus défiant, et, pour résumer notre pensée d'un mot, le plus analyste des trois. Encore une fois, il est fâcheux que le livre n'ait pas été rédigé par lui seul; il y eût gagné, et le caractère de Marguerite Fuller n'y eût rien perdu; au contraire, les louanges et les admirations de MM. Clarke et Channing lui sont beaucoup plus nuisibles, car elles nous portent toujours à soupçonner que leur amitié leur a fermé les yeux et les a empêchés, sinon de parler, au moins d'y voir clair.

I.

Sarah Marguerite Fuller, fille aînée de Timothée Fuller et de Marguerite Crane, naquit le 23 mai 1810, à Cambridge-Port, dans le Massachusetts. Nous avons, écrits de la main de Marguerite et d'une manière quelque peu romanesque, ses premiers souvenirs d'enfance. Ces premières impressions sont décrites avec charme et vivacité. Toutefois un sentiment de tristesse et de morne ennui enveloppe ces souvenirs, qui, d'ordinaire, sont toujours si gracieux et qui ont toute la

fraîcheur de l'eau à sa source, de la lumière à son aurore. Pour tous les hommes, quelle que soit plus tard la fatalité de leur existence ou la mesquine médiocrité de leur condition, les premiers jours de la vie au moins sont couverts et enveloppés d'une atmosphère magique, et les choses naturelles, qui ont alors tout le charme de la nouveauté, portent en nous des impressions de verdure, de couleur et de lumière ineffaçables. Leurs images s'impriment en nous en atomes plus rayonnans, nous avons tous vu alors des rayons de soleil plus beaux que tous ceux que nous avons vus depuis, des neiges plus blanches, des arbres plus verts. Ces impressions, Marguerite les a ressenties comme tout le monde, mais elles ont été contrariées, et ces premiers jours de la vie ont été pour elle attristés. Son père, jurisconsulte distingué et homme politique, qui plus tard représenta au congrès des États-Unis le comté de Middlesex, n'était certainement pas un tyran, mais il peut être rangé au nombre de ces pères si nombreux qui ont pour leurs enfans beaucoup trop de zèle prématuré, et chez qui l'amour se change en ambition. Fils d'un *clergyman* du Massachusetts, il unissait en lui les derniers restes de la vieille austérité puritaine et le besoigneux esprit d'aujourd'hui. — C'était un homme dont les vues toutes temporelles se bornaient, nous dit sa fille, à être un citoyen honoré et à avoir un foyer sur cette terre. Bon fils, bon frère, bon voisin, homme d'affaires des plus actifs, ajoute-t-elle, il faisait partie de cette classe d'hommes dont les circonstances ont fait parmi nous la majorité. — Oui, il était de la majorité, ce père imprudent, et comme il est arrivé si souvent, comme nous en avons eu tant d'exemples parmi nous, il contribua plus que personne par son imprudence à séparer sa fille de lui et à la repousser dans la minorité.

Plus tard sans doute, il eut sujet de se repentir, lorsque sa fille, agitée d'ambitions dévorantes et possédée d'idées qu'il ne comprenait pas, fut devenue célèbre par tous les talens et tous les dons de l'homme: alors peut-être ce fut à son tour de souhaiter pour sa fille une existence plus cachée et des dons plus modestes; mais il n'était plus temps. A voir le ton discret avec lequel Marguerite parle de son père et l'affection plus discrète encore qu'elle témoigne à son égard toutes les fois qu'il est question de lui, elle dont tous les sentimens sont pleins d'exubérance, il est permis de croire qu'ils ne purent jamais s'entendre et que les secrets reproches qu'intérieurement ils s'adressaient glaçaient sur leurs lèvres l'expression de la tendresse. La tournure d'esprit de Marguerite, ses aspirations vers un idéal vague et indéterminé, ne durent être que bien peu du goût de ce père positif et pratique. Nous en avons la preuve dans une scène touchante et où le sentiment paternel, long-temps refoulé, est forcé d'éclater et d'implorer, pour ainsi dire, le pardon de son erreur. Nous sommes en 1835,

au moment où Marguerite brillait de tout l'éclat de sa jeune célébrité et de son éloquence : elle tomba malade, et, pendant quelques jours, ses parens craignirent pour sa vie. « Pendant tout ce temps-là, dit Marguerite, ma mère me soignait jour et nuit, et m'abandonnait à peine un instant. Mon père, habituellement si peu prodigue de marques d'affection, fut amené par son anxiété à m'exprimer ses sentimens pour moi en termes plus forts qu'il ne l'avait fait de toute sa vie. Il pensait que je n'en reviendrais pas, et un matin, dans ma chambre, après quelques mots de conversation, il me dit : — Ma chère enfant, j'ai pensé à vous toute la nuit, et il ne me souvient pas que vous ayez fait aucune faute. Vous avez des défauts comme nous en avons tous, mais je ne connais point une seule faute qu'on puisse vous reprocher. — Ces paroles si étranges et si nouvelles chez lui m'affectèrent jusqu'aux larmes... La famille fut profondément émue par la ferveur de sa prière, le dimanche matin, lorsque je fus entrée en convalescence. — Il n'y a pas de place, disait-il, dans mon esprit pour une seule pensée pénible, puisque notre fille est rétablie. »

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que, dans l'expression de cette tendresse, il y a encore de la sévérité. Le père reste encore juge, et, bien qu'il témoigne d'un certain repentir, on sent là cependant je ne sais quelle hésitation et quelles réticences. De son côté, Marguerite, nous l'avons dit, est plus que réservée dans ses sentimens pour son père. Peut-être ne put-elle jamais lui pardonner d'avoir jeté dans son ame les germes de cette fièvre qui la dévora toute sa vie. Si Marguerite eût été laissée à sa propre nature, il est probable en effet que sa vie eût été tout autre. La mobilité inquiète, l'agitation nerveuse, l'activité maladive et sans but, eussent été remplacées par le calme, la sensibilité, la douceur. Au lieu de la prophétesse, nous aurions eu la femme, qui n'a jamais existé chez elle, car plus tard elle-même était embarrassée de dire à quel sexe appartenait sa nature. « Elle avait trouvé, nous dit Emerson, quelques traits d'elle-même, à ce qu'elle assurait, dans une désagréable nouvelle de Balzac, *le Livre mystique*, où un personnage équivoque exerce alternativement une influence masculine et féminine sur les acteurs du récit. » Le père tua en elle la femme, et pour toujours. C'est un fait trop commun, hélas! que cette imprudence des parens qui a des conséquences si funestes aujourd'hui plus que jamais, que cette inintelligence des inclinations naturelles des enfans qui plus tard a fait dire à plus d'un comme Marguerite aurait pu le dire d'elle-même : — Comment se fait-il donc que nous soyons du même sang? Si nos ames étaient dépouillées de leur enveloppe charnelle et laissées à leurs affinités naturelles, elles ne se rencontreraient pas une seule fois dans tout le cours de l'éternité!

Son père lui donna, on ne voit trop pour quelle cause, une éduca-

tion classique, latine. Il l'astreignit à une telle discipline, à une si studieuse activité, que le corps plus robuste d'un garçon aurait à peine pu y résister. Pour elle, pas de distractions, pas de jeunes amies, pas de jeux enfantins; dans cette triste maison, elle ne trouvait même pas les compagnons habituels des pauvres enfans solitaires : la maison propre, bien rangée, silencieuse, pleine d'un *comfort* uniforme, ne contenait pas d'animaux domestiques, pas de chat auprès du foyer, ni de chien bondissant dans les corridors et les cours. Aînée de la famille, elle avait perdu une jeune sœur qui eût pu lui servir de compagne. Lorsque, fatiguée de l'étude du latin, elle cherchait un délassement, elle n'en trouvait pas d'autre que ses livres; elle les lisait avec ardeur et passion; ils enflammaient encore davantage son jeune esprit, le remplissaient d'images chimériques et de visions mystiques. Encore ne pouvait-elle se livrer à cette unique distraction selon ses inclinations naturelles et ses goûts; défense expresse lui avait été faite par son père de toucher aux romans et aux pièces de théâtre que la bibliothèque contenait. Pour tous les autres livres, elle pouvait s'en rassasier à volonté : depuis saint Augustin jusqu'à Helvétius, elle pouvait toucher à tout; mais il lui fallait lire en cachette Shakspeare et Cervantes. Pourtant plusieurs fois la tentation fut plus forte que la crainte; un dimanche, entre autres, blottie dans un coin du salon, elle lit *Roméo et Juliette*, lorsque son père lui demande « quel livre l'intéresse si vivement? — Shakspeare, répondit l'enfant en levant à peine les yeux de la page qu'elle suivait. — Shakspeare, ce n'est pas un livre convenable pour un dimanche; posez-le, et prenez-en un autre. — Je fis ce qui m'était ordonné, mais je ne pris pas d'autre livre. En retournant à ma place, les personnages de l'histoire que j'avais à peine commencée remplissaient mon cerveau et l'exaltaient. Je ne pus pas résister plus long-temps; je me levai et repris le volume. Il y avait quelques personnes présentes, et j'avais déjà lu la moitié du drame avant que l'attention se fût de nouveau portée sur moi. — Qu'est-ce donc que cette enfant qui n'écoute pas ce qu'on lui commande? dit ma tante. — Que lisez-vous? dit mon père. — Shakspeare fut encore la réponse faite cette fois sur un ton quelque peu impatient. — Comment donc! dit mon père avec colère; puis, se modérant devant ses hôtes : Donnez-moi le livre, et allez immédiatement au lit. »

C'était pour la jeune Marguerite une dure punition que d'aller au lit. Le sommeil n'y pouvait clore ses yeux; le cauchemar seul la visitait, car la conséquence de l'absurde éducation que son père lui donnait avait été de troubler sa santé « et de faire d'elle, comme elle le dit très bien, un jeune prodige pendant le jour, et pendant la nuit une victime des illusions, des cauchemars, une somnambule et une visionnaire. » Son père la faisait travailler très avant dans la soirée, et

lorsqu'arrivait l'heure du coucher, elle refusait, malgré ses fatigues, de se retirer; personne ne comprenait pourquoi, et les tantes grondaient la méchante petite fille qui refusait d'aller au lit. « Mais ils ne savaient pas, dit Marguerite, qu'aussitôt la lumière éteinte, il me semblait voir des figures colossales s'avancer avec lenteur vers moi, leurs yeux se dilatant et leurs traits s'élargissant à mesure qu'elles s'approchaient. Ils ne savaient pas que, lorsque l'enfant s'endormait, c'était pour rêver de chevaux qui la foulaient aux pieds, d'arbres qui ruisselaient de sang, entre lesquels elle errait sans pouvoir s'enfuir. Quoi d'étonnant si l'enfant se levait et se promenait endormie et gémissante! Une fois enfin ses parens l'entendirent, vinrent et la réveillèrent; elle leur dit ce qu'elle avait rêvé, et son père lui ordonna durement de ne plus penser à de telles sottises, ou qu'elle deviendrait folle; il ne savait pas qu'il était lui-même la cause de toutes ces horreurs nocturnes. »

A mesure qu'elle grandit, ces accès de somnambulisme se changent en maladies nerveuses de tout genre. Cette éducation ne mine pas seulement sa santé matérielle, elle dérange aussi l'équilibre des facultés intellectuelles; l'intelligence abstraite domine désormais le sens pratique des réalités; les visions du cauchemar disparaissent, mais la vision intérieure ne fait qu'augmenter. C'est à cette fausse direction première que Marguerite dut tous les vices de son esprit; c'est cette étude prématurée du génie antique qui développa en elle l'orgueil démesuré devenu le fond de son caractère. Elle l'avouait elle-même plus tard et regrettait en termes excellens de n'avoir pas donné la préférence à la Bible sur les brillans génies de la Grèce et de Rome. « Je trouvais dans la Bible, disait-elle, toutes les *obliquités morales* du caractère humain confessées avec naïveté, tandis que les Grecs sont pleins de ressources pour expliquer et justifier tous les travers de notre esprit. » C'est à cette éducation qu'elle dut une certaine insociabilité qui ne la quitta jamais et qu'elle apportait dans les relations les plus intimes; elle se ressentit toujours de sa solitude première, et au milieu de ses nombreux amis elle vivait comme dans une sorte d'isolement moral. Quand ils parlaient, c'était elle-même encore qu'elle écoutait, et il est trop visible qu'elle ne se servit jamais d'eux que comme d'échos dont chacun répétait ses propres paroles sur un ton différent. C'est cette éducation qui de bonne heure épuisa en elle la nature. Les facultés de Marguerite sont grandes, mais elles sont abstraites; sa vie est irréprochable, mais elle est stérile; un nuage métaphysique enveloppe toutes ses paroles; ses actions manquent de spontanéité; la puissance de création, de production, avait été tuée en germe chez elle. Tout ce qu'elle dit et écrit est brillant, mais aride, sec et impalpable; c'est de la poussière de diamant qui étincelle sous le soleil. Marguerite peut être présentée comme le type des victimes de l'éducation; sa riche

nature, son organisation susceptible se trouvant comprimées, tout ce qu'il y avait en elle de facultés originales tourna à la singularité; tout ce qu'il y avait de croyances dégénéra en superstitions.

Ce développement précoce de l'intelligence donna de bonne heure à Marguerite un certain idéal de perfection. Elle cherchait partout autour d'elle les hommes de Shakspeare et de Plutarque, et, à son grand regret, elle ne les trouvait pas; la maison de son père, son foyer, sa famille, avaient quelque chose de *mesquin*, et tout y manquait de noblesse et de beauté. A l'église, à la promenade, elle ne remarque que sottise décente et vulgarité. Ses regards se promenaient avec froideur et dédain sur ce monde commun et sur cette populace qui n'avait d'autre mérite qu'une apparence *comfortable*, lorsqu'un jour ils s'arrêtèrent sur une personne inconnue, et dont l'aspect trahissait l'origine aristocratique. C'était une de ces ladies anglaises, « résultat lentement distillé des siècles nombreux de la civilisation et de la culture européenne. » Ce fut pour Marguerite comme une révélation; devant elle, vivant et gracieux, se dressait le vague idéal de perfection rêvé confusément, ébauché par son imagination d'enfant. La connaissance fut bientôt faite, et Marguerite, pendant tout le temps du séjour de la belle Anglaise, eut un lieu où elle put entretenir ses rêveries et satisfaire son besoin de pleurer sans être troublée par quelque mot impérieux. La sympathie était réciproque, et l'étrangère, durant son séjour aux États-Unis, ne forma avec personne de relations plus intimes qu'avec cette enfant; Marguerite lui exprimait toute la poésie de l'Amérique, et sa personne faisait deviner à Marguerite toute la poésie de l'Europe. « Sur nos rivages, elle n'avait trouvé que des cités, des hommes et des femmes affairés, les mêmes buts donnés à la vie et les mêmes mœurs que dans son pays, moins cette élégante culture que sans doute elle estimait trop haut parce qu'elle était chez elle une nécessité et une habitude; mais, dans l'esprit de l'enfant, elle trouvait les fraîches prairies et les forêts immaculées après lesquelles elle avait tant soupiré. Et moi je voyais en elle les châteaux historiques, les grands parcs et les récits merveilleux du passé. »

Cette première amitié est un des événemens de la vie de Marguerite qui expliquent le mieux certains côtés de son caractère. Elle avait l'horreur la plus profonde de tout ce qui était vulgaire, et aurait voulu que la vie fût belle jusque dans ses moindres détails. L'amitié de la noble Anglaise, en lui fournissant un point de comparaison qui lui avait manqué jusqu'alors, lui expliqua l'aversion innée qu'elle s'était sentie pour le trivial et le mesquin, et elle regretta toujours de n'avoir pas été élevée ailleurs que dans sa famille. « Vous ne sympathisiez pas jadis, écrivait-elle plus tard à M. Freeman Clarke, avec moi, lorsque je vous exprimais le regret de n'avoir pas été élevée parmi des per-

sonnes nobles et belles, au lieu d'avoir été élevée parmi ces trivialités et ces conflits mesquins qui ont rendu mon enfance une époque si haïssable à ma mémoire et à mes goûts. » L'aveu que fait ici Marguerite est des plus délicats; il y a là comme une sorte de mépris de sa famille et de ses concitoyens; pourtant, oserai-je le dire, Marguerite exprime un sentiment qui a été la cause parmi nous de bien des opinions erronées, sans que l'on s'en soit rendu compte. Autour de nous, la vie manque de beauté et de noblesse. Les occupations familières, les trivialités de l'existence pèsent sur nous de tout leur poids, et ne sont plus rehaussées, comme autrefois, par un sentiment général du but de la vie; elles ne disparaissent plus dans une passion supérieure et dominante. De cette absence de beauté et de noblesse proviennent en grande partie les écarts d'imagination chez une foule de jeunes esprits : j'ai souvent remarqué que beaucoup de jeunes socialistes étaient des aristocrates manqués, et que leurs opinions avaient eu pour cause déterminante la vulgarité des hommes parmi lesquels ils avaient été condamnés à vivre.

Le départ de l'étrangère qui avait été pour Marguerite une confidente et une amie fut un grand chagrin; l'ennui, qui s'était éloigné pendant ces quelques mois, revint, apportant avec lui encore plus de soucis que par le passé. « Je ne sais ce qui tourmente cette enfant, dit un jour le père, elle n'est point malade, mais certainement elle devient idiote; faisons-la changer d'air. » Et pour accomplir ce louable dessein, il la conduit au pensionnat de mistress Prescott, à Groton, dans le Massachusetts. Là, au milieu de ses jeunes compagnes, son caractère ne put se modifier, ni la fièvre intérieure qui la brûlait s'apaiser. Désormais le pli avait été donné à son ame, et la tournure excentrique de son esprit, qui n'avait pu se révéler dans la solitude absolue où elle avait vécu, se découvrit aussitôt qu'elle fut mise en contact avec une société nombreuse. Lélia au pensionnat n'a jamais dû être pour ses compagnes plus inexplicable que Marguerite Fuller. Elle donnait à ses jeunes amies le spectacle d'irrégularités d'humeur qui d'abord excitèrent en elles un vif mouvement de curiosité, mais qui bientôt les importunèrent. Bourrue et sensible, fantasque, passionnée, tantôt cherchant la solitude et leur faisant sentir son mépris, tantôt s'abandonnant à des accès de joie frénétique, elle avait alors le caractère que les Orientaux attribuent aux derviches tourneurs; elle s'exaltait à la cadence de ses paroles, de son chant et de ses pas, et puis elle retombait sur elle-même, pleine de fièvre et de langueur. Son costume se distinguait toujours par quelque étrangeté qui, corrigée par la maîtresse de pension, reparaissait un instant après. Une fois entre autres, il lui prit la manie de mettre du fard à ses joues, manie qui menaçait de dégénérer en habitude, lorsqu'elle en fut corrigée par

une très innocente plaisanterie de ses compagnes qui faillit avoir des conséquences fâcheuses. Un jour elle voit les pensionnaires venir à l'unanimité lui rire sous le nez, les joues chargées d'une rougeur inaccoutumée. Alors la colère s'empare d'elle; une idée diabolique traverse son esprit; elle se venge en secouant parmi ses compagnes des germes de haine, en excitant la jalousie et l'envie entre elles, en minant sourdement leurs relations affectueuses, jusqu'à ce qu'un beau soir, ses manœuvres perfides étant découvertes, elle se voie sommée de répondre aux accusations portées contre elle. Ce coup la frappa au cœur et la jeta dans un désespoir qui faillit l'emporter. Se voir accusée de mensonge, se sentir humiliée, inférieure en ce moment à toutes les personnes devant qui sa honte était étalée, c'était trop à la fois pour cette orgueilleuse enfant. Dès-lors, elle promit de rester toujours fidèle à la vérité et d'humilier sa fierté; elle a tenu la première de ces promesses, mais, quant à la fierté, elle lui resta toujours.

II.

Au sortir du pensionnat, Marguerite retourna chez ses parens, qui continuèrent d'habiter à Cambridge jusqu'en 1833, époque où ils allèrent demeurer à Groton. Représentons-nous Marguerite en ces années de première jeunesse et d'adolescence. Elle est alors ce qu'elle sera toute sa vie, cherchant et ne trouvant pas, inquiète, obligée de se nourrir, pour ainsi dire, de sa substance et de se dévorer elle-même, car jamais femme n'eut une destinée plus triste que Marguerite : les occasions de se produire avec toute sa force lui échappèrent; les grands événemens manquèrent à sa vie. Marguerite n'était point belle, et son aspect n'était rien moins que séduisant : des tics nerveux ridicules, un son de voix désagréable, un accent hautain, ce n'étaient point là des qualités capables de lui concilier les cœurs. « Tout repoussait en elle à première vue, dit Emerson, et lorsqu'elle me fut présentée pour la première fois, je dis en moi-même : Nous ne ferons jamais long ménage ensemble. Elle faisait une impression désagréable sur les personnes qui la voyaient pour la première fois, à ce point qu'on désirait n'être pas dans le même appartement qu'elle. » Marguerite savait tout cela, et elle en souffrait sans doute; pourtant il lui fut donné de supporter sa laideur plus facilement qu'il n'est ordinaire aux autres femmes : la vie intérieure refroidit en elle les passions. De bonne heure d'ailleurs elle détourna le cours naturel des passions, et, au lieu de l'amour, rechercha l'amitié. Elle s'appliquait ces vers de Barry Cornwall : « Elle n'était ni belle, ni gracieuse, et n'avait, pour conquérir notre amour et gagner notre orgueil, des trésors ni de beauté ni d'esprit;

aucun amant n'avait songé à toucher son cœur, aucun poète ne la mêlait à ses rêves. Cependant nous l'avons perdue. Oh! quelle perte! »

Cette laideur était, il est vrai, corrigée par l'art qu'elle apportait dans sa manière de se vêtir; elle était corrigée aussi, dit un de ses premiers amis, M. Henri Hedge, par sa blonde et épaisse chevelure, par sa danse brillante, par ses yeux *actifs* qui jetaient des regards perçans sur tous ceux avec lesquels elle conversait, et surtout par l'attitude gracieuse de sa tête et de son cou, qui étaient les traits les plus caractéristiques de son élégance personnelle. « A cette époque, ajoute-t-il pour compléter le portrait de Marguerite jeune, elle vous impressionnait comme une *riche possibilité*, et toute sa personne décelait une force puissante dont il était difficile de prédire la direction future. » La répulsion qu'elle excitait à première vue cessait bien vite lorsqu'on l'avait entendue causer. Dans la conversation, elle n'avait pas son égale en Amérique; elle charmait moins pourtant qu'elle n'étonnait; elle imposait ses jugemens plus qu'elle ne les insinuait : la réplique avec elle n'était point possible. Impérieuse et agressive, elle effrayait presque ses interlocuteurs, quand elle ne les blessait pas par quelque trait satirique inattendu, car elle aimait la plaisanterie, et l'épigramme ne lui déplaisait point; elle a fait sans s'en douter un terrible aveu sur son caractère lorsqu'elle a dit qu'elle préférait l'esprit aigu et perçant comme une flèche à l'*humour* la plus naturelle et la plus naïve. Jamais personne n'a mieux fait un despotisme du charme de la parole.

Jamais personne non plus n'a fait de l'amitié un tel sujet d'études; elle avait élevé ce sentiment à la hauteur d'un art : se créer des amis et en augmenter sans cesse le nombre devint sa principale occupation; ses amis, voilà le fait important de toute sa vie. Elle en avait toute une armée, et elle exerçait sur eux l'influence d'une reine absolue. L'instinct de domination qui était en elle, cherchant à se faire jour et à s'exercer, avait trouvé dans la pratique de l'amitié son instrument, car, ainsi que nous l'avons dit, Marguerite était une reine sans royaume, et elle chercha toujours ce royaume; sa vie peut se diviser en deux parties que l'on pourrait appeler : la première, progrès et apogée de l'orgueil de Marguerite Fuller; — la seconde, affaissement et chute de cet orgueil. Elle avait bercé son enfance de chimères, et avait pensé pendant long-temps qu'elle n'était point la fille de ses parens, mais qu'elle était quelque princesse d'Europe, quelque Perdita confiée à leurs soins et qu'on ne pouvait tarder à leur réclamer. Elle aimait aussi à raconter comment son père, la voyant un jour marcher sous les pommiers du jardin, l'avait montrée à sa sœur, en la saluant de ce mot du poète latin, *incedit regina*. Le royaume toujours attendu ne vint jamais, mais il lui restait la puissance de se créer des sujets : elle en usait, et, selon nous, elle en abusa. Il nous est impossible d'accepter à

ce sujet l'enthousiasme de ses amis. De leur récit dithyrambique, il ressort trop pour nous qu'elle n'apportait pas dans ces relations toute la bonté, tout l'abandon et toute la charité qui leur donnent leur véritable prix. Ses amis n'étaient jamais ni encouragés, ni soutenus; ils étaient inflexiblement jugés; leurs actions étaient pesées; pas le moindre mensonge ne venait les abuser sur leur mérite; son amitié était mathématiquement proportionnée à la valeur intrinsèque de chacun. Une curiosité singulière du caractère d'autrui l'avait amenée à un sentiment vif, exact du mérite personnel; elle distinguait nettement ceux qui étaient dignes de confiance et d'intérêt, et puis elle agissait sur eux avec le magnétisme moral dont elle était douée. Sa puissance d'attraction était remarquable, et ceux qu'elle avait une fois enchaînés ne lui échappaient plus : ils étaient ses sujets, et elle les promenait triomphalement à sa suite.

Marguerite Fuller a passé ainsi quinze années environ, escortée par la jeunesse, la beauté, le talent et la vertu. Humbles esclaves, souvent ses amis sentaient leur dépendance et essayaient de s'enfuir; vains efforts, elle les rattrapait toujours. M. James Freeman Clarke cite l'exemple d'une dame qui avait rompu avec elle, et qui quelques années après lui était plus étroitement unie que jamais. Elle avait des amis pour toutes les émotions et les affections de la vie, car elle ne les unissait pas tous également dans un même amour; elle avait le talent de les maintenir chacun dans une place séparée et de ne pas les confondre. « Comme un Paganini moral, dit M. Clarke, elle excellait à tirer de chacun d'eux sa musique particulière. » On n'entrait pas de plain pied dans son amitié : il fallait subir auparavant des épreuves nombreuses; pour que Marguerite élevât les personnes qui l'entouraient au rang de ses amis, il fallait qu'elles commençassent d'abord par proclamer tacitement leur infériorité, et qu'il y eût inégalité dans les relations. « Excusez mes doutes et mon égoïste arrogance, écrivait-elle à son cousin, M. Freeman Clarke; ceux qui ont cherché mon amitié et que j'ai souvent aimés avec le plus de sincérité ont dû toujours apprendre à se contenter de cette inégalité dans les relations que je n'ai jamais cherché à cacher. Souffrez que je vous connaisse. » On était à peu près sûr de conquérir l'amitié de Marguerite, si l'on n'était pas satisfait de la routine ordinaire de sa vie, si on aspirait à quelque chose de meilleur, de plus haut que ce qu'on avait atteint; mais malheur à celui qui laissait percer quelques indices d'une nature vulgaire! elle n'avait pas pour lui assez de mépris, et son sarcasme direct et amer le clouait muet à sa place. Inexorable à cet endroit, il lui arriva trop souvent d'humilier des natures modestes et de les traiter avec un dédain qui un jour lui valut cette sévère remontrance du docteur Channing : « Miss Fuller, lorsque je pense que vous méprisez miss ***, qui a tant

désiré être ce que vous êtes, qu'elle connaît votre mépris, et qu'elle vous aime néanmoins, je pense que sa place dans le ciel sera très haute en vérité. » — « L'orgueil de Marguerite était le plus colossal, dit Emerson, qu'on ait vu depuis Scaliger. Elle disait à ses amis le plus froidement du monde : — Je connais maintenant tous les gens qui méritent d'être connus en Amérique, et je n'ai point trouvé d'intelligence comparable à la mienne. — En vain, dans une certaine occasion, j'exprimai mon respect pour un jeune homme de génie et ma curiosité de son avenir : — Ah! non, me répondit-elle; elle connaissait intimement son intelligence, et je lui faisais du tort en l'appréciant outre mesure. » — Mais cet orgueil avait trouvé sa punition, et il avait donné naissance dans son esprit à la superstition, qui s'attachait à cette superbe confiance en soi comme le lierre parasite au tronc du chêne altier.

« Marguerite, dit encore Emerson, avait une inclination à croire aux pierres précieuses, aux chiffres, aux talismans, aux présages, aux coïncidences, aux anniversaires, à l'influence du jour de la naissance; elle avait un amour spécial pour la planète Jupiter, et la croyance que le mois de septembre ne lui était pas favorable. Elle n'oublia jamais que son nom, Marguerite, signifiait perle. Lorsque, pour la première fois, me dit-elle un jour, je remarquai le mot Léila, je compris, d'après l'aspect et le son de ce nom, que c'était le mien, je compris qu'il signifiait *nuit*, — la nuit qui fait jaillir les étoiles, comme le chagrin fait jaillir les vérités. Elle estimait les sortiléges, tentait souvent les sorts bibliques, et maintefois le hasard lui donna des réponses mémorables. Elle faisait subir cette épreuve du sort à tout livre nouvellement lu qui l'avait intéressée, afin de savoir s'il n'avait rien de personnel à lui dire, et, comme il arrive à de telles personnes, l'événement justifiait toujours ces révélations du hasard. Elle avait choisi l'escarboucle pour sa pierre favorite, et lorsque quelqu'un de ses amis devait lui faire présent d'un diamant, c'était toujours celui-là qui était le préféré. Elle croyait à la vérité d'une opinion qu'elle avait lue quelque part sur le sexe des escarboucles : la femelle jette ses rayons au dehors, le mâle les garde au dedans de lui. — Mon diamant, disait-elle, est le mâle. — Elle voyait une harmonie préalable dans les noms de ses amis personnels aussi bien que de ses favoris de l'histoire, dans le prénom de Swedenborg par exemple (*Emmanuel*), et dans le nom du chef des rose-croix (*Rosencrantz*). »

Il est inutile de dire après cela qu'elle croyait à tous les mystères de la démonologie, à la signification des songes, au symbolisme des plantes et des fleurs. Superstitieuse comme un adepte de l'école d'Alexandrie ou un philosophe de la renaissance, elle avait le même genre d'élévation d'esprit et de noblesse de caractère que tous ces illustres crédules du IIIe ou du XVIe siècle. « Dans ses pratiques et ses croyances, Marguerite était quelque peu païenne, » dit Emerson, et il s'en étonne; mais lui qui est habitué à l'étude des choses morales et à l'analyse des combinaisons spirituelles, comment ne sait-il pas que la superstition

marche toujours sur les pas de l'orgueil? Pourquoi Marguerite n'aurait-elle pas cru que le hasard s'intéressait à elle et n'aurait-elle pas trouvé des relations mystérieuses entre sa personne et les choses les plus éloignées? Celui qui s'est habitué à se considérer comme le premier des hommes, comme le point culminant du monde, doit croire naturellement que tous les phénomènes de la nature et de l'ame ont un rapport avec sa destinée et n'existent que pour lui. Puissances amies ou ennemies, toutes les forces de la nature nous semblent alors aux aguets pour nous surveiller, nous protéger, nous tendre des piéges ou nous envoyer des avertissemens. De plus grands génies que Marguerite y ont cru; tous ceux surtout qui ont eu comme elle l'esprit de domination et d'orgueil, un Wallenstein, un Bonaparte même, n'ont pas été plus qu'elle exempts de superstitions et de folles croyances. La superstition sera toujours la compagne la plus fidèle de l'orgueil, comme la foi sera toujours l'enfant de l'humilité. Or, une fois sortie de son vague stoïcisme, la religion de Marguerite était en vérité peu de chose, et, quant à l'humilité, elle n'en eut jamais; lorsqu'il lui était arrivé, ce qui était assez fréquent, de blesser quelqu'un de ses amis, souvent elle chercha à réparer son injustice et sollicita même son pardon; « mais, nous dit Emerson, c'était toujours par arrière-pensée, jamais par humilité, qu'elle faisait ainsi abnégation de sa fierté. »

L'amour n'a guère de place dans la vie de Marguerite; l'amitié, élevée à la hauteur d'une science et d'un art, l'occupa seule. Elle n'a aimé qu'une fois, quelque temps avant l'accident qui termina sa vie, à une époque où son orgueil avait été entamé et lassé par l'âge, par la maladie, par le chagrin. « Je puis dire, écrivait-elle en 1839, que je n'ai jamais aimé. Seulement je vois réfléchi dans les nuages tout ce que ma vie aurait pu être. Ainsi que dans une chambre noire, je vois ce que j'aurais pu sentir comme enfant, comme femme, comme mère, mais je n'ai jamais expérimenté en réalité les étroites affections de la vie. Cependant j'ai été pour beaucoup une sœur, — un frère pour beaucoup d'autres, — une nourrice vigilante pour de bien plus nombreux encore. » Cette absence de passions peut étonner au premier abord chez une nature aussi ardente; mais, pour peu qu'on y réfléchisse, on verra qu'il était nécessaire que l'amour ne marquât point dans sa vie pour conserver à son caractère toute sa fierté. Les Amazones proscrivaient leurs époux et tuaient leurs enfans mâles; du moment où elles s'étaient constituées en république et qu'elles avaient le goût de la domination, c'était peut-être ce qu'il y avait à faire de plus honorable et de moins monstrueux. Avec sa passion du pouvoir, Marguerite ne pouvait s'accommoder de cette autre passion qui réclame avant tout l'abnégation. Elle n'aurait pu chercher dans l'amour que ce qu'elle cherchait dans l'amitié, la curiosité et la royauté; or, toutes les fois

que la curiosité se mêle aux choses de l'amour, cette dernière passion prend un caractère diabolique et presque déshonorant. Marguerite d'ailleurs avait médité l'histoire de Psyché, et la commentait éloquemment; elle savait donc tout ce qu'a de fatal la curiosité apportée dans l'amour, même naïvement. Alors qu'elle était toute jeune fille, elle a tracé son idéal d'époux, d'amant ou d'ami; mais là, comme toujours, c'est l'ambition et l'esprit de domination qui percent seuls. Elle n'imagine pas, comme le ferait toute autre personne, comme l'a fait tout le monde, un idéal de perfection devant lequel on s'arrête en contemplation et en extase. Non, elle imagine un être imparfait qu'elle formerait elle-même, qu'elle comblerait de ses dons, et à qui elle enseignerait la pratique de ses propres vertus. Nous traduisons cette page curieuse qui en apprend plus sur ce caractère que tout ce que nous pourrions dire :

« J'ai grandement souhaité de voir parmi nous une personne de génie telle que le XIXe siècle pourrait en produire; j'avais imaginé une personne douée par la nature de ce sens pénétrant de la beauté et de cette capacité de désir qui donnent à l'ame l'amour et l'ambition. J'aurais désiré que cette personne pût arriver à la virilité solitaire, j'aurais voulu la placer dans une situation si obscure et si retirée, qu'elle eût été obligée de se tenir à l'écart de toutes les choses environnantes, mais sans nourrir en elle-même aucun sentiment amer de son isolement. Je l'aurais voulu voir marcher d'un pas ferme, nourrissant dans son ame un amour sincère, confiante dans l'espérance que, si elle cherchait à pousser toujours plus avant dans la perfection son existence, la destinée lui fournirait, à l'heure convenable, l'atmosphère et l'orbite nécessaires à sa vie et à son action. Je l'aurais voulu voir adorer, mais non pas d'une manière fiévreuse, les brillans fantômes enfans de son esprit, et penser qu'ils n'étaient que les ombres des choses extérieures qu'elle rencontrerait plus tard. Alors que cette vigoureuse croissance intellectuelle aurait eu conduit son énergie à la virilité, j'aurais voulu lancer cet être dans le monde des réalités, le cœur passionné pour la perfection de toute l'ardeur d'un immortel, les yeux errant de tous côtés pour la découvrir. J'aurais voulu qu'il pût concentrer sur un seul point enflammé toutes ces convictions asphyxiantes et desséchantes qui, dans la routine ordinaire de la vie, submergent l'ame lentement, mais graduellement; qu'il pût souffrir dans un court espace de temps toutes ces agonies du désappointement amené par sa confiance et son impatience, — et je pensais qu'alors un tel homme pourrait devenir un type d'orgueil, de puissance et de gloire, devenir un centre autour duquel pourraient se rallier tous les cœurs inquiets et lassés, un homme capable d'agir comme interprète du désir commun que laisseraient échapper autour de lui tous ces regards au langage divers. »

III.

Le caractère de Marguerite est infiniment plus remarquable que ses écrits. Lorsque, pour la première fois, nous parlâmes ici même d'Emerson (1), il nous arriva de citer une phrase que nous venions de rencontrer dans les deux petits volumes intitulés *Papers on Litterature and Art;* nous étions loin de nous douter que ce fût une femme de talent qui avait écrit ces pages élégantes, mais d'un style uniformément fleuri. Nous avons cité aussi une autre fois (2) deux sonnets adressés à Mozart, à Beethoven, et où éclate un vif sentiment des beautés des deux grands maîtres; mais nous n'avons pas de peine à nous rendre à l'opinion de M. Hedge : les livres de Marguerite ne lui rendent qu'une justice incomplète. Elle n'avait tout son charme et tout son éclat que dans la conversation. Ses lettres, ses fragmens, ses notes critiques, remarquables par l'exubérance des images, manquent de netteté et se perdent dans la phrase. Était-elle capable de faire mieux, si elle y eût apporté moins de précipitation? Cela est douteux. Marguerite n'était pas artiste; elle manquait de cette patience dans l'exécution qui est nécessaire à l'écrivain et à l'artiste; sa nature nerveuse, impressionnable, ne pouvait s'assujettir à un travail assidu. Ce fut pour elle une triste époque que celle où elle fut obligée par la médiocrité de sa fortune de faire usage de sa plume. Appelée à New-York par Horace Greeley, en 1844, pour coopérer à la rédaction du *New-York Tribune,* il lui fut toujours impossible de s'astreindre au travail mécanique du journalisme; sa pensée n'était éveillée, ses facultés n'étaient en jeu qu'à de certaines heures et à de certains momens.

Les notes critiques de Marguerite, remarquables quelquefois, sont beaucoup moins des jugemens que des sensations. C'est là d'ailleurs un des caractères de la littérature féminine : les femmes prennent volontiers pour des pensées l'expression du plaisir qu'elles ont éprouvé, et leurs sensations pour critérium; Mme de Staël elle-même n'est pas exempte de ce défaut. Les lettres et les fragmens de Marguerite Fuller roulent tous sur un même sujet, l'état intérieur de son ame, ses vœux, ses désirs, ses illusions et ses désillusions; ils ont tous le caractère qui a déjà été remarqué dans la correspondance de Mme de Varnhagen, un caractère subjectif. « Ces lettres, remarque judicieusement Emerson, sont des pages remplies jusqu'au bord d'une éloquence chaude et fleurie; l'œil, en les parcourant, est arrêté par des mots magiques : saphir, héliotrope, dragon, aloès, *magna dea,* limbes, étoiles et purga-

(1) *Ralph Waldo Emerson,* livraison du 1er août 1847.

(2) Voyez la livraison du 15 mai 1851, *les Femmes poètes de l'Amérique du Nord.*

toire; mais, lorsqu'on cherche la pensée réelle, elle échappe, et tous ces mots charmans ne se rapportent à aucun fait universel. » Quelques passages pris çà et là feront juger du ton habituel de ces lettres et de ces fragmens; nous ne donnons pas ces citations comme un extrait des meilleures choses que contiennent ces notes, mais comme un spécimen et un simple *fac-simile* du tour de sa pensée et de son éloquence :

« Un homme dont l'esprit est plein d'erreurs peut par cela même nous donner le sentiment naturel de la vérité.

« La virginité du cœur, que je crois essentielle pour ressentir un véritable amour dans sa force et dans sa pureté, peut être pervertie par des excursions trop insouciantes dans le royaume de l'imagination.

« Mieux vaut, disait Apollonius, entrer dans une petite chapelle pour y voir une statue d'or et d'ivoire que dans un grand temple pour y trouver une grossière figure en terre cuite. Combien de fois, délaissant avec dégoût les prétendues grandes affaires des hommes, ne nous est-il pas arrivé de trouver des traces de visite des anges dans les scènes paisibles du foyer domestique!

« Comme l'amitié est représentée dans la littérature d'une façon variée! Quelquefois les deux amis, séparés par la distance, allument des signaux pour s'apprendre qu'ils sont constans, vigilans, et qu'ils ont trouvé le bonheur dans leurs demeures respectives. D'autres fois, ce sont deux pèlerins qui s'en vont par différentes routes honorer le même saint, et qui se rappellent mutuellement combien ils ont donné d'aumônes, comment ils ont appris la sagesse, à combien de châsses ils ont prié sur la route. D'autres fois encore, ce sont deux chevaliers qui se disent adieu en pressant leurs mains sans taches, qui chevauchent chacun dans le sentier préféré pour témoigner de leur esprit noblement audacieux, et redresser les torts dans tout l'univers, et qui se rencontrent encore pour se prêter un secours inespéré dans une heure de péril, ou pour partager, pleins d'une joyeuse surprise, un frugal banquet sur l'herbe de la pelouse, en face des clairières de la forêt. D'autres fois enfin, ce sont les possesseurs de deux propriétés voisines qui ont des entrevues le soir pour se communiquer leurs plans et leurs espérances, ou pour étudier ensemble les étoiles; si l'un d'eux est occupé, il le déclare simplement; ils partagent cordialement leurs joies, échangent franchement le blâme et la louange, et se font part de leurs gains en toute bonne camaraderie de voisinage. »

Les connaissances littéraires de Marguerite étaient nombreuses et variées : les littératures française, italienne, espagnole, anglaise, allemande, lui étaient familières, sans parler des littératures latine et grecque, dont son enfance avait été nourrie; elle aimait et sentait les arts plastiques, mais la musique était l'art préféré par elle, et Beethoven, aux mânes duquel elle adressait des lettres enthousiastes, folles et passionnées, — comme Bettina en écrivait à Goethe vivant et presque présent à ses côtés, — était le maître qui allait pour elle avant tous les autres, avant Platon et Shakspeare, avant Cervantes et Jean-Paul. Le fonds de sa science est d'ailleurs tout germanique; c'est à la philoso-

phie allemande qu'elle doit son esprit enthousiaste et aventureux, ses idées de réforme et ses espérances d'idéal réalisé sur la terre. Cet enthousiasme n'est pas une maladie qui lui soit particulière, c'est un enthousiasme partagé par ses compatriotes, et qui se répand et se propage de plus en plus aux États-Unis. Toutes les fantaisies philosophiques, tous les rêves que nous étions habitués à considérer comme habitant exclusivement l'autre côté du Rhin, nous reviennent depuis maintes années du Nouveau-Monde avec un air de brutale naïveté et d'idéale gaucherie. Les Américains sont gloutons de science et d'instruction, et ils se précipitent avec empressement sur la première nourriture qui leur est présentée. C'est ainsi qu'il faut expliquer le succès qu'ont obtenu aux États-Unis certains livres et certains systèmes dont on leur prêche chaque jour l'étude, et qu'ils se garderont bien d'appliquer. Tant que les doctrines socialistes, par exemple, leur ont été présentées sous la forme brutale du mormonisme, ils ont reculé avec dégoût devant cette caricature du christianisme protestant et cette excroissance corrompue des doctrines qui les font vivre et qui leur sont propres; mais, lorsqu'elles leur sont présentées sous une forme alambiquée et sophistique qui bouleverse leur imagination et étonne leur raison encore inculte, l'amour, et l'on pourrait dire la rage de la science et de l'instruction, fait qu'ils les adoptent sans examen et sans défiance. Marguerite Fuller a contribué plus que personne à exciter en eux ce désir de connaître et de savoir; elle leur a versé plus que personne les breuvages enchantés; quelques-uns étaient d'une nature équivoque, il faut en convenir, mais pour la plupart ils furent salutaires. Elle a exercé sur le monde littéraire américain une immense influence, et tous ceux qui se sont approchés d'elle se sont retirés avec des idées et des inclinations autres que les vieilles idées et les vieilles inclinations américaines.

L'influence de Marguerite Fuller, ainsi que nous le montrerons, a été réelle et salutaire; elle contribua à faire circuler dans l'atmosphère intellectuelle de l'Amérique un courant nouveau de spiritualisme et de stoïcisme. Toutefois, avant de montrer cette influence dans ce qu'elle a de réellement remarquable, disons qu'il y a encore en elle bien des singularités équivoques. En dépit de toute sa science européenne, Marguerite reste Américaine et emploie parfois, pour arriver à ses fins, les plus singuliers procédés. Nous ne connaissons aucun fait qui donne mieux l'idée de cette gloutonnerie intellectuelle américaine dont nous parlions tout à l'heure que les conversations de Marguerite et son enseignement privé aux dames de Boston. Durant l'automne de 1839, une idée étrange traverse son esprit, et elle écrit à mistress George Ripley une lettre, — disons mieux, une circulaire et un prospectus, — dans laquelle elle expose un plan de conférences

littéraires tenant le milieu entre les cours publics et les conversations intimes, et destinées spécialement aux dames et aux demoiselles de Boston. Dans ces conférences étaient traités les sujets les plus élevés et les questions les plus intéressantes de la religion, de la philosophie et de l'art. Chacune des assistantes pouvait prendre la parole, exposer ses doutes, ses propres pensées sur les sujets en discussion; Marguerite y jouait le double rôle d'initiateur et de révélateur : c'était elle qui mettait en avant les thèmes et sujets sur lesquels devait rouler la conversation, elle qui intervenait pour lever les doutes et pour résoudre les questions en litige. Ses jugemens étaient toujours des arrêts; lorsqu'elle avait parlé, la difficulté n'existait plus : le maître avait dit. Vingt-cinq dames assemblées dans les salons de miss Peabody composèrent d'abord le personnel de ces conférences; plus tard, le nombre monta jusqu'à trente. Les règlemens, qui interdisaient aux hommes l'entrée de ces réunions, furent moins rigoureusement observés, et peu à peu les frères, les époux et les amis furent admis à venir quelquefois mêler leurs opinions à celles de leurs sœurs ou de leurs femmes. Ces soirées littéraires, qui avaient lieu une fois par semaine, durèrent six années entières, depuis 1839 jusqu'en 1844, époque où Marguerite alla résider à New-York. Rien ne ressemble davantage aux conversations de l'hôtel de Rambouillet; la carte du Tendre, l'analyse des sentimens amoureux, la chasteté alambiquée, la candeur précieuse, la naïveté pédagogique, l'alexandrinisme porté dans les affections humaines et dans les relations de la vie, tous ces défauts de l'hôtel de Rambouillet se trouvent dans les salons de miss Peabody sous une autre forme, sous la forme possible au XIXe siècle. Tout tourne à la philosophie symbolique, comme à l'hôtel de Rambouillet tout tournait à l'analyse des sentimens. Nous avons la philosophie de la danse au lieu de la philosophie des billets doux; enfin, au lieu d'avoir, comme au XVIIe siècle, le commentaire du *Banquet* de Platon, nous avons ici le commentaire du *Timée* du même philosophe. La création et ses lois sont appréciées comme l'amour platonique était apprécié par Mlle de Scudéry. Tout se passe des deux côtés, dernière ressemblance, avec discrétion, réserve, pruderie et honnêteté parfaite. A ce point de vue, Marguerite nous apparaît comme une Julie d'Angennes américaine, et sous la forme que peut revêtir une Julie d'Angennes dans le siècle qui a produit lady Stanhope, George Sand et Bettina. Ces conversations sont tout simplement bizarres; mais elles sont curieuses en ce que la nature de la femme s'y révèle toujours au milieu des élucubrations pédantesques; on y discute des questions familières à la femme, des questions de danse et de maintien, et, si nous osons parler ainsi, des chiffons philosophiques. Ainsi nous avons l'esthétique de toutes les danses connues depuis la gavotte jusqu'au fandango, et, lorsque

la conversation veut s'élever et qu'elle roule sur des sujets importans, la douce, impressionnable, capricieuse nature de la femme s'y révèle par quelque naïve absurdité, comme, par exemple, dans cette soirée où, cette question étant agitée : Qu'est-ce que la vie? — une certaine miss C... fait cette absurde, charmante et très féminine réponse : La vie, c'est rire et pleurer, selon notre organisation.

Mais l'influence véritable de Marguerite n'était pas cette influence qu'elle devait simplement à sa conversation et au magnétisme temporaire qu'elle exerçait sur toutes les sociétés où elle se trouvait un moment, influence comparable à celle du grand acteur ou du grand chanteur, et qui disparut avec elle : c'est l'influence qu'elle a exercée sur l'école *transcendentaliste* américaine; celle-là a porté ses fruits, et en porte toujours de nouveaux; elle lui a survécu, c'est là son titre de gloire. Qu'est-ce donc que l'école *transcendentaliste?* Lorsque les vieilles doctrines américaines sous l'influence desquelles avait été fondée la république des États-Unis furent tombées en désuétude, lorsque ce mélange utilitaire, pratique, des doctrines de Locke et de Voltaire combinées avec l'esprit protestant, mélange dont Franklin a été le représentant le plus remarquable, eut perdu tous ses interprètes, tous les esprits jeunes, instruits et doués d'élévation ne trouvèrent plus aucune doctrine traditionnelle à laquelle ils pussent se rattacher. Partout autour d'eux régnait la timidité propre aux doctrines vieillies, même à celles qui à leur début s'étaient montrées les plus hardies et les plus téméraires. Deux sectes seules avaient encore cet esprit d'effusion et cette audace qui plaît à la jeunesse : les sectes des unitaires et des swedenborgiens. Instinctivement, ce furent à celles-là qu'ils se rattachèrent. L'unitarisme soumettant à l'examen tous les dogmes et n'exceptant de ce contrôle que la divinité de Jésus-Christ, ils trouvèrent en lui cette liberté spirituelle si désirée de la jeunesse impatiente de toute autorité, et, dans le swedenborgianisme, ils trouvèrent tous les horizons merveilleux propres à développer la rêverie religieuse. D'ailleurs, à défaut d'idées, n'avaient-ils pas des instincts? Pourquoi ces instincts, qui étaient en eux, ne leur tiendraient-ils pas lieu de guide, et pourquoi leur désir du bien idéal ne leur servirait-il pas de critérium? C'est le parti auquel ils s'arrêtèrent; en s'interrogeant, il se trouva que leurs instincts étaient absolument les mêmes que ceux de leurs frères et de leurs parens; ils ne différaient que par la tendance et le degré de puissance et d'impulsion. C'était l'instinct américain qui était en eux, instinct d'énergie et de confiance absolue qui leur criait à tous : Ose, sois, confie-toi en toi-même, en sorte que, malgré leur répugnance pour le spectacle qui les entourait et les mœurs grossières qui s'étalaient devant eux, ils revenaient encore à l'esprit national de leurs pères, et se trouvaient ramenés vers la tradition au mo-

ment même où ils désiraient le plus rompre avec elle. Ils s'appuyaient ainsi sur l'esprit patriotique malgré leurs tendances cosmopolites; en ce sens, l'école *transcendentaliste* est foncièrement américaine. Ils dégrossirent cet instinct de race par la culture européenne, et choisirent pour guides, dans les audacieuses explorations auquelles il les entraînait, les plus aventureux pilotes philosophiques modernes, Schelling et Hegel, Schleiermacher et de Wette, Novalis, Mme de Staël, Cousin, Coleridge, Carlyle. Ainsi armés, ils déclarèrent la guerre aux préjugés et aux idées régnans en Amérique au nom même des instincts américains; ils reprochèrent à ces idées de pervertir, d'amollir et de matérialiser ces instincts virils, ils en prirent à témoin toute la science européenne, et sommèrent les philosophies anciennes et modernes de répondre de la vérité de leurs assertions et de faire entendre à leur pays que les tendances américaines étaient contraires au but de la vie tel que l'avaient déterminé les sages et les esprits religieux de tous les âges. Le sens de cette réaction philosophique a été parfaitement expliqué par Marguerite elle-même :

« Depuis la révolution, il y a eu peu de circonstances dans l'histoire de notre pays capables de mettre en jeu les sentimens élevés. Une continuelle prospérité a le même effet sur les nations que sur les individus : elle laisse sans les développer les plus nobles facultés. La nécessité de développer les ressources matérielles sur une vaste étendue de pays, la fièvre politique et commerciale inséparable de nos institutions, tendent à fixer les yeux des hommes sur ce qui est local et temporaire, sur les avantages extérieurs de leur condition. La diffusion superficielle des connaissances est plutôt faite pour vulgariser que pour élever l'esprit d'une nation en privant les hommes d'une autre sorte d'éducation, celle qui est acquise par les sentimens de respect, et en amenant les multitudes à se croire capables de juger ce qu'elles ne font que distinguer obscurément. Elles voient une large surface, et elles oublient la différence qu'il y a entre voir et savoir. En un mot, la tendance des circonstances a été de faire de nous un peuple superficiel, irrévérencieux, et plus soucieux de gagner sa vie que de vivre moralement et spirituellement... La Nouvelle-Angleterre est assez vieille maintenant, et quelques-uns de ses enfans ont assez de loisir pour s'inquiéter de tout cela. La conséquence immédiate chez une petite minorité est une violente réaction contre un mode de culture qui porte de tels fruits. Quelques-uns d'entre nous voient que la liberté politique ne produit pas nécessairement la libéralité de l'esprit, que la liberté religieuse n'engendre pas une religion plus vitale, et, comprenant que ces changemens extérieurs ne peuvent s'opérer que par un changement moral intérieur, ils s'efforcent d'aiguillonner et de piquer l'ame au vif, afin qu'elle puisse opérer ces changemens extérieurs. Dégoûtés par la vulgarité d'une aristocratie commerciale, ils deviennent des radicaux; dégoûtés des œuvres matérialistes de la religion *rationnelle*, ils deviennent mystiques. Ils se querellent avec tout ce qui est, parce que tout ce qui est n'est pas assez spirituel. »

Voilà le but que se proposa l'école transcendentaliste, telles étaient ses tendances; mais avant que Marguerite fût devenue l'ame de cette école, on peut dire qu'elle n'existait pas. Ces jeunes gens passionnés et instruits se trouvaient tous avoir les mêmes tendances et le même esprit, mais ils étaient séparés les uns des autres par la distance, par la profession, par le caractère; ils offraient comme les membres et les fragmens épars d'une école. Marguerite les réunit tous autour d'elle, et, selon un mot d'Emerson, elle les portait en quelque sorte suspendus à son cou comme un collier de diamans. A ses côtés vinrent se grouper à diverses reprises le docteur Channing, Emerson, Théodore Parker, le romancier Nathaniel Hawthorne, le poète Dana. L'influence que sa conversation a pu avoir sur eux n'est pas contestable, mais elle n'est pas exactement appréciable. Probablement Marguerite fut la pierre de touche où ils vinrent tous essayer la valeur de leur pensée, heureux lorsqu'ils s'en retournaient convaincus qu'elle n'était point d'un faux métal. Probablement elle fit cesser en eux tous les doutes que chacun porte en soi sur la direction qu'il a donnée à sa pensée; elle les confirma dans leurs idées, les engagea plus profondément encore qu'ils n'auraient osé s'engager eux-mêmes dans leurs opinions, fit pénétrer en eux la conviction que leurs instincts étaient vrais, et qu'ils ne s'étaient point trompés. Nous n'avons d'autre témoignage de cette influence que les admirations de ses amis, mais celui-là suffit pour nous montrer combien elle fut profonde. C'est là une de ces forces incalculables et dont les témoignages écrits, quelque nombreux qu'ils fussent, ne pourraient donner qu'une faible idée, car c'est une de ces forces qui agissent, non pas sur l'intelligence abstraite et analytique, comme peut le faire un livre, mais directement, sur l'être vivant tout entier, sur son intelligence, son imagination, ses sens même, qui défient le scepticisme et empêchent l'analyse, car elles éclairent avec la rapidité subite d'un météore et frappent, si nous pouvons nous exprimer ainsi, avec tout l'inattendu de la foudre. C'est une de ces forces contre lesquelles la volonté ne peut rien, qui se saisissent de l'ame et l'enserrent dans d'invisibles filets. Outre cette influence insaisissable, que nous comprenons très bien, mais dont il est impossible de montrer les effets précis, Marguerite en eut une plus matérielle en quelque sorte, elle aida l'école de sa plume et de son talent; elle fonda dans l'été de 1840, avec la coopération d'Emerson et du docteur George Ripley, le journal intitulé *the Dial* (*le Cadran*), destiné à soutenir les principes de leurs amis communs. Elle en était l'éditeur et le principal collaborateur; elle y dévoua sa vie et y sacrifia ses intérêts, car à cette époque Marguerite, pressée par les besoins urgens de sa famille, avait été obligée de faire argent de ses études et de son talent, tantôt en se faisant maîtresse d'école, tantôt écrivain et journaliste. Néanmoins elle s'était chargée

d'éditer le *Dial* moyennant une somme modique, qui ne lui fut jamais payée complétement, et elle n'abandonna le journal qu'en 1844, alors qu'elle se rendit à New-York, sur les instances d'Horace Greeley.

Malgré ses relations intimes avec les transcendentalistes, Marguerite n'adoptait pas toutes leurs idées, et sa sympathie pour eux n'alla jamais jusqu'à s'oublier elle-même. Elle avait trouvé en eux des hommes tels qu'elle les avait toujours rêvés, mais elle se crut toujours supérieure à eux. Elle était à la fois moins et plus avancée qu'eux. Elle ne croyait pas autant à la puissance de la logique pour changer certaines habitudes de la société, et croyait beaucoup plus à la puissance des sentimens. Ce qu'elle estimait surtout, c'étaient leurs tendances bien plus que leurs idées. « Le pays d'utopie, dit-elle, est impossible à créer. Mes espérances par rapport à notre race sur cette planète sont plus limitées que celles de la plupart de mes amis. J'accepte les limites de la nature humaine, et je crois qu'une sage connaissance de ses bornes est une des meilleures conditions du progrès. Cependant chaque noble doctrine, chaque poétique manifestation prophétise à l'homme ses destinées possibles, et c'est pourquoi je sympathise avec les hommes que l'on désigne sous le nom de *parti transcendental*, parce que je sens que leurs tendances sont nobles et vraies. » Il est évident aussi que sur certaines questions elle allait beaucoup plus loin que ses amis, notamment sur toutes les questions qui touchent à l'éducation et au rôle de la femme. Marguerite est-elle donc partisan de la femme libre et des opinions saint-simoniennes et fouriéristes sur ce sujet délicat? Ici, tout en faisant nos réserves sur les opinions de Marguerite, nous devons l'amnistier pleinement. Elle n'est point socialiste, et, malgré le rôle qu'on lui vit jouer dans l'insurrection italienne de 1848, elle n'a jamais approché de ces doctrines mécaniques et sensuelles sans ame et sans noblesse. Toute sa vie elle a joué ainsi avec des armes équivoques, dangereuses, sans se blesser. Sur toutes ces questions scabreuses et difficiles, elle glisse avec dextérité et se prononce quelquefois avec un singulier bon sens.

Il s'était établi une sorte de ligue, comme il y en a tant en Amérique, sous le nom de *ligue de l'association*, pendant les années 1840 et 1841. Plusieurs de ses amis en faisaient partie, et entre autres le révérend George Ripley, qui, joignant la pratique à la théorie, avait fondé de ses propres deniers, et en sacrifiant honorablement à cette tentative sa fortune, sa position, sa réputation, son influence, une sorte de société fouriériste à Brook-Farm, dans les environs de Boston. Marguerite sympathisait vivement avec ces essais et ces tentatives, elle visitait souvent l'association, mais se défiait de sa réussite. Elle observe très judicieusement que l'association existe déjà, sans qu'on le sache, par l'influence mutuelle de nos pensées sur les destinées de chacun de

nous, et que le but de toute doctrine devrait être simplement de rendre plus nombreuses, plus fréquentes, et en un mot plus universelles, ces attractions et ces influences morales réciproques. « C'est à une constellation, et non à une phalange, observe-t-elle, que je voudrais appartenir... Pourquoi s'enchaîner à une doctrine, à quelque doctrine que ce soit? Comme un homme nous apparaît plus noble, lorsqu'il est entièrement libre de toutes ces chaînes! L'association peut être la grande expérience du siècle, mais ce n'est après tout qu'une expérience; il ne vaut pas la peine de lui donner trop d'importance. Essayons-la, conseillons aux autres de l'essayer, et c'est assez. »

Sur le rôle de la femme, elle a des idées exagérées, mais qui cependant ne manquent quelquefois pas de justesse. Ainsi elle fait remarquer que l'éducation moderne des femmes est restée complétement stérile, qu'elle est même corruptrice, et elle en donne très bien les raisons. On enseigne aujourd'hui aux femmes tout ce qu'on enseigne aux hommes, et cependant, avec toute leur éducation, il arrive que, lorsque nos femmes modernes entrent dans la vie, elles se trouvent inférieures en bon sens à leurs grand'-mères, qui n'avaient jamais appris qu'à filer au rouet. La raison en est très simple : c'est que les hommes sont tenus par leur profession et leur vie à *reproduire* ce qu'ils ont appris, tandis que les femmes sont condamnées au contraire à l'immobilité morale la plus complète. Il y a évidemment disproportion entre l'éducation moderne des femmes et le rôle qu'elles ont à jouer dans la société. Les conclusions que Marguerite tire de là sont faciles à deviner, et nous ne la suivrons pas dans ses ambitions et ses espérances novatrices; mais la raison sur laquelle elle se fonde est, hélas! trop vraie. Même alors qu'elle défend son sexe avec le plus d'ardeur, il y a dans ses paroles je ne sais quel accent qui la ferait prendre, si l'on n'était averti, pour une quakeresse excentrique, et qui la sépare entièrement des femmes libres de notre Europe. Ardente à soulager les infortunes des personnes de son sexe dont le vice et la misère avaient fait leur proie, autant et plus qu'à revendiquer une plus complète égalité dans les relations de l'homme et de la femme, elle nous apparaît presque comme une sœur égarée d'Élisabeth Fry. Pendant tout son séjour à New-York, une de ses grandes occupations était d'aller visiter, avec d'autres dames charitables, les prisonnières de Sing-sing. Là elle remplit auprès d'elles les rôles les plus humbles, écoute leurs révélations, et s'efforce de faire pénétrer dans leurs cœurs quelques rayons de religion, d'y éveiller quelques espérances en y faisant naître le remords. Là encore ses qualités de dominatrice l'accompagnent; elle garde son sang-froid, sa présence d'esprit, son inaltérable et imperturbable fierté, qui lui servent à vaincre l'endurcissement des créatures dégénérées.

Quelques anecdotes nous la montrent dans ce rôle charitable, à son grand avantage, patiente, pleine de tactique et de noble diplomatie. Une fois entre autres, on lui montra une femme d'un caractère détestable, endurcie et invincible dans son obstination vicieuse. Elle était au lit et touchait à sa fin dernière. Marguerite, restée seule avec elle, lui adressa ces paroles directes et froides : « Eh bien! vous voulez donc mourir? — Oui, répond la pécheresse, et non pas avec les secours de la religion; je l'espère bien. — C'est tout ce qu'il faut, reprit Marguerite, je désirais seulement savoir votre pensée. » Alors elle commença à lui parler de sa santé, de ses espérances avec entraînement et avec une persuasive éloquence; puis, se levant au bout d'une longue séance : « Y a-t-il quelque chose que je puisse faire pour vous? demanda-t-elle. — Oui, lui répondit la misérable, je serais heureuse si vous vouliez prier avec moi. » Oh! comme les brillans amis et les conversations idéales sont loin! mais dans ce rôle religieux et cette fois complétement féminin, Marguerite ne me paraît pas moins remarquable que dans son rôle philosophique et païen de prophétesse et de sibylle.

IV.

Nous avons analysé et exposé le caractère et les opinions de Marguerite, en négligeant un peu sa vie : c'est que ses *Mémoires* ne racontent pas une existence, mais racontent un caractère. Nous n'avons de détails très circonstanciés que sur le commencement et la fin de sa carrière. Vous connaissez cette enfance malheureuse, opprimée, forcément sédentaire. Vous allez voir la contre-partie de cette enfance : une maturité malheureuse toujours, mais enfiévrée et tourmentée d'un besoin de mouvement trop long-temps contenu. Marguerite ne fut jamais heureuse, on peut le dire : elle passa sa vie à désirer le bonheur, et à peine en eut-elle aperçu l'ombre, qu'elle fut saisie par la mort. Cet orgueil indomptable qui la faisait régner en despote sur ses amis dut plier sous le poids des mesquines trivialités de l'existence quotidienne. Le premier coup porté à son orgueil fut la mort de son père, enlevé par le choléra dans l'automne de 1835. Marguerite avait alors vingt-cinq ans, et cette femme jeune et brillante, qui n'avait jamais songé à autre chose qu'à développer son intelligence et à exercer sur tous ceux qui l'approchaient sa puissance morale, vit tout à coup que la vie contient des devoirs moins égoïstes et moins charmans. M. Fuller ne laissait aucune fortune pour subvenir aux besoins d'une assez nombreuse famille; Marguerite se trouva donc l'unique soutien de sa mère, de ses frères et de ses sœurs; elle n'envisagea pas froidement sa nouvelle situation, mais elle se montra néanmoins digne d'elle-même; elle n'abandonna point ses chères occupations intellectuelles, mais

elle pria Dieu de faire en sorte que le devoir fût pour elle désormais la principale chose, et que l'égoïsme pût être abandonné. « Je serai obligée, écrit-elle, de laisser de côté tout égoïsme : puisse Dieu me rendre capable de voir la véritable route à suivre! puisse-t-il ne pas laisser s'affaisser en moi l'intelligence à mesure qu'il élèvera le sentiment moral! Depuis la nuit qui suivit la mort de mon père, j'ai acquis la conscience de ce que sont les difficultés et les devoirs de la vie, et de ce moment je priai Dieu avec ferveur de me donner la puissance de combiner mes obligations envers les autres avec mes obligations envers moi-même. Je m'efforcerai d'entretenir constamment en moi l'esprit de cette prière. » Il lui fallut renoncer à tous ses projets, projets littéraires, projets de voyage. Elle devait s'embarquer pour l'Europe avec le professeur Farrar et miss Martineau, qui venait d'achever alors son excursion aux États-Unis; le voyage fut remis indéfiniment pour elle, et sa destinée fut changée par ce retard. Cependant un moment elle hésita sur le choix des moyens à prendre pour subvenir aux besoins de sa famille; chercherait-elle le pain de chaque jour dans des travaux littéraires ou dans une occupation moins sujette à tous les caprices de l'heure et du talent? Avec un bon sens pratique, qu'elle se plaignait alors de n'avoir pas davantage développé, mais qui ne lui fit jamais défaut entièrement, elle choisit le dernier parti et se fit maîtresse d'école, d'abord à Boston, dans l'école de M. Alcott, puis à Providence. Là, nous la voyons se livrer avec courage au labeur le plus ingrat et enseigner simultanément le latin, le français, l'italien et l'allemand. Pendant un temps elle trouva, à ce qu'il semble, un certain bonheur dans ces nouvelles occupations, qui lui donnaient un calme et lui apportaient une sorte de fraîcheur dont sa vie fut presque toujours privée; mais enfin, après avoir exercé ce métier pendant quelque temps, elle n'y tint plus, et l'abandonna pour reprendre ses anciennes habitudes, pour dominer non sur des enfans, mais sur des hommes.

Dans les années qui suivirent, nous la voyons mener une existence difficile, fatigante, s'efforçant de partager son temps entre ses occupations littéraires et les devoirs qu'elle avait à remplir. C'est à cette époque que, pressée, moitié par son activité intérieure et le trop plein de ses connaissances, moitié par la nécessité, elle livra à la publicité la plupart des écrits qui portent son nom : son *Essai sur Goethe,* sa traduction des conversations de Goethe avec Eckermann et les deux volumes intitulés *Papers on Litterature and Art,* fruit de sa collaboration au *Dial.* Au milieu de ces occupations, la lassitude la gagnait de plus en plus. De temps à autre, dans ses notes et son journal de cette époque, on rencontre des accens de découragement et de désespoir qui contrastent singulièrement avec les élans et les espérances d'autrefois.

« Je suis fatiguée de penser, écrit-elle un jour; je suis fatiguée de vivre. Oh! mon Dieu, prends-moi. Tu sais que je n'aime que toi. Toute cette belle poésie de mon être n'a sa vie qu'en toi, je le sens profondément. Père tout-puissant, je suis fatiguée, prends-moi, je t'en conjure; laisse-moi reposer en toi; je le dis du plus profond de mon cœur, je souffre beaucoup..... je succombe faute de repos, et personne ne viendra me secourir, tu le sais. Baigne-moi dans les eaux vivantes de ton amour. » Dans ces interjections répétées, on sent une angoisse sincère et un véritable affaissement. Dans l'espèce de lutte qu'elle avait engagée avec la nature, Marguerite devait être vaincue : elle le fut en effet. Les instincts légitimes du cœur humain avaient été méprisés par elle; elle croyait, l'orgueilleuse fille, les avoir déracinés pour toujours. Vaine espérance! ils revinrent plus puissans à l'âge où d'ordinaire ils sont apaisés, ils revinrent en faisant entendre, au lieu de ce murmure et de cette musique par lesquels ils s'annoncent dans les jeunes cœurs, des reproches et des accens de mélancolie. De vagues désirs de maternité se font sentir çà et là dans ses paroles. Être épouse et mère, voilà maintenant le souhait caché qui ne s'exprime qu'avec une discrétion sans égale et qu'il faut deviner. A New-York, auprès d'Horace Greeley, Marguerite trouvait sa plus grande distraction dans les jeux et les caresses de Pickie, l'enfant du rédacteur en chef du *New-York Tribune*. Elle s'était faite, dit Horace Greeley, le précepteur et le compagnon de Pickie, qui la désignait sous le nom de la tante Marguerite, *aunty Margaret*. La société qu'elle avait tant aimée, le monde et tous ses triomphes lui répugnaient maintenant. Elle préférait la solitude et n'allait que rarement aux soirées célèbres de miss Lynch, où se rassemblaient les auteurs, les critiques, les artistes et les dilettanti célèbres de New-York. D'ailleurs, à cette époque, son prestige, semblerait-il, commençait à décroître, soit sous l'influence de l'âge et du chagrin, soit sous l'influence de ces sentimens nouveaux pour elle, éveillés tardivement dans son sein. Plusieurs fois, elle sortit de ces réunions blessée par quelque sarcasme irrespectueux ou quelque envieuse épigramme.

Jusqu'alors elle n'avait connu que les meilleurs esprits et les cœurs les plus élevés du monde littéraire américain, qui l'admiraient sincèrement et qui l'aimaient, qui lui passaient toutes ses fantaisies de despotisme et lui pardonnaient tous les caprices de son orgueil. Une fois mise en contact avec ce monde littéraire subalterne qui recherche les défauts et les vices bien plus qu'il n'aime à admirer, et qui préfère entendre une sottise à entendre une grande pensée, sa vie devint une souffrance perpétuelle. Alors on chuchota à côté d'elle l'épithète de *pédante*, on lui reprocha de manquer des graces de la femme. Un soir, dans une réunion où elle se trouvait avec miss Frances Osgood et d'autres femmes littéraires, un ami la surprit tout en larmes dans

un coin, et comme il lui demandait la cause de ce chagrin, elle lui fit cette réponse significative : « Je suis seule comme toujours. » Dans ce mot, on peut lire à la fois son dégoût de la vie et ses regrets de n'être pas, comme toutes les femmes qui l'entouraient, épouse et mère. Son journal à cette époque contient des passages pathétiques et navrans. Elle supplie Dieu de ne pas permettre à son cœur de nourrir des sentimens amers; elle craint la corruption particulière aux ames blessées. « Père, ne me permets pas d'outrager mes semblables; je sens que, lorsque je les rencontre, mes paroles ne sont pas aussi douces qu'elles pourraient l'être. Permets que je ne les blesse point. Moi qui connais si bien comment les blessures brûlent et saignent, permets que je ne leur en inflige aucune..... J'ai le sentiment que je n'ai aucun lien, aucune intimité réelle, permanente avec aucune ame. Il me semble que je suis comme une intelligence errante, chassée de place en place, afin d'apprendre tous les secrets. Cette pensée m'enveloppe comme d'une froide atmosphère. Je ne vois pas comment je pourrai accomplir cette destinée... » Marguerite a maintenant trouvé sa punition. Quelle leçon morale contient cette existence!

Ces chagrins, toujours croissans, demandaient à être oubliés, s'il était possible. Marguerite crut pouvoir les oublier en quittant l'Amérique, et en conséquence elle s'embarqua pour l'Europe au printemps de 1846 avec un de ses amis de New-York, M. Marcus Spring. Ce voyage fut en effet, pendant quelque temps, un dérivatif à ses souffrances intérieures : la curiosité, les spectacles variés qu'elle rencontra, les personnes célèbres qu'elle put approcher, la firent s'oublier elle-même, et elle trouva un peu plus tard en Italie l'accomplissement de ses secrets désirs. Son voyage en France, en Angleterre et en Italie pendant les années 1846 et 1847, ne nous apprend rien de bien intéressant; çà et là passent les silhouettes de personnes célèbres incomplétement vues; des observations à vol d'oiseau, hâtives, à demi fausses, sur l'Europe, remplissent les pages de ce journal de voyage. Elle quitta la France avant d'avoir rien vu, excepté Mme Sand, Béranger et Lamennais, qu'elle n'a pas eu le temps d'étudier, et à propos desquels elle se borne simplement aux dithyrambes convenus. Elle quitta d'ailleurs notre pays sans regret, « ne pouvant se fier, dit-elle, à aucun des récits qu'on lui faisait, tellement le mensonge est inhérent à l'esprit de la grande nation. » Elle était arrivée pleine d'enthousiasme pour l'Europe, et à peine est-elle débarquée, que son enthousiasme commence à baisser. Quelques-uns de ses poètes favoris, dont elle a entrevu les traits à l'Académie française un jour de réception, ne lui reproduisent pas l'idéal qu'elle s'était tracé d'eux. Il en est de l'Angleterre comme de la France; l'ennui la gagne vite en Angleterre, « au milieu de cette montagne de préjugés qui obscurcit la lumière et empêche la vérité

de passer. » Pourtant, plus familiarisée avec l'Angleterre qu'avec la France, elle voit mieux et plus juste, elle dessine les portraits des hommes remarquables qu'elle visite en traits plus précis. Le vieux Wordsworth est vivement esquissé : retiré dans son ermitage de Rydal-Mount, ignorant de tous les faits et de toutes les célébrités du jour, il use les dernières heures qui lui restent à vivre en douces occupations, en promenades à travers champs, en jardinage et en causeries familières avec les bons paysans voisins. « Les habitans de ces contrées aiment-ils M. Wordsworth à cause de sa célébrité littéraire? demande un des visiteurs. — En vérité, je crois bien plutôt, répond mistriss Wordsworth, qu'ils l'aiment parce qu'il est un bon voisin. » Thomas Carlyle est parfaitement saisi : ses gestes, sa causerie, le ton de sa voix, sa dignité légèrement despotique, ses caprices, sont décrits avec une telle vivacité, qu'on peut tenir le portrait pour ressemblant. Marguerite le vit trois fois, trois fois il lui apparut sous un aspect différent, et lui offrit ainsi involontairement les divers côtés de son caractère. A la première entrevue, il fut charmant, éloquent; s'emparant de la conversation à lui tout seul, il laissa tomber avec prodigalité les nobles pensées et les anecdotes curieuses dont son ame et sa mémoire sont remplies. « Il me laissa parler de temps en temps, dit miss Fuller, assez souvent pour soulager mes poumons et changer de position, de sorte que je ne me retirai point fatiguée de la conversation. » A la seconde visite, son humeur était changée, il était en train de briser et de déprécier tous les noms et toutes les idées que la conversation amenait ou faisait naître. La poésie, ce soir-là, lui semblait une chose pitoyable; Burns aurait dû faire de la prose, Shakspeare aurait dû comprendre que la prose était un langage plus naturel que la poésie; il s'acharnait surtout après la mémoire de Pétrarque, et prononçait le nom de Laure d'un ton sarcastique inimitable. Dans sa dernière rencontre avec Carlyle, elle se trouvait malheureusement en compagnie de Mazzini, de sorte que, toutes les fois que la conversation tendait à prendre une tournure d'idéalisme humanitaire, on entendait la voix de Carlyle se répandre en invectives contre toutes ces *imbécillités couleur de rose*. « Toute la conversation de Carlyle, ce soir-là, fut une défense de la force, dit Marguerite Fuller; il nous dit des choses telles que celles-ci : Le succès est la preuve du droit; si le peuple ne veut pas se bien conduire, qu'on lui mette un collier au cou; qu'on trouve un héros, et qu'on le réduise en esclavage... C'était titanique et anti-céleste. » C'est la première fois qu'on voit Marguerite en compagnie de Mazzini; comment s'étaient nouées leurs relations? Nous ne savons, mais dès-lors elle ne perd plus de vue le tribun et le futur dictateur. Elle le défend contre ses amis lorsqu'il est attaqué. Les imbécillités couleur de rose, pour parler comme Carlyle, étaient assez du goût

de Marguerite; mais on ne sait comment expliquer cet enthousiasme pour un homme dont le fanatisme est tout d'action.

Après avoir parcouru la France et l'Angleterre, Marguerite abandonna les amis avec lesquels elle était venue en Europe, et, les laissant continuer leur voyage à leur fantaisie, elle s'installa en Italie pour n'en plus sortir. Là, sa vie devait trouver un dénoûment, et elle le pressentait, dirait-on. Elle fit de l'Italie sa patrie adoptive; les Italiens étaient son peuple chéri, on ne voit guère pourquoi, peut-être parce qu'ils avaient en trop les qualités dont elle n'avait pas assez, les qualités *objectives* au lieu de ces qualités *subjectives* que possédait Marguerite. De son propre avis, elle était la seule parmi tous les Américains de sa connaissance qui aimât les Italiens. « Mes compatriotes, dit-elle, préfèrent l'Allemand avec sa loyauté et sa lenteur, ou même le Russe avec sa servilité de *gentleman*, à mes chers Italiens. » Elle séjourna successivement à Rome, à Milan, à Florence, se faisant partout de nouveaux amis, parmi lesquels nous devons mentionner la marquise Arconati Visconti de Milan, qui paraît lui avoir été singulièrement attachée. C'est à Rome que la révolution de février la surprit; dès-lors elle ne quitta plus cette ville qu'à de très rares intervalles, et elle put suivre dans tous ses détails les péripéties de la révolution romaine. Elle avait amassé des matériaux pour écrire une histoire des derniers événemens de l'Italie, matériaux qui furent perdus dans le naufrage où elle trouva la mort. Nous n'avons, sur le rôle qu'elle joua alors, sur ses relations avec Mazzini, aucun renseignement bien positif et bien précis. Tout ce que nous voyons, c'est qu'avant la fuite du pape Pie IX, à mesure que les événemens se déroulent, Marguerite sent un nouveau besoin naître en elle, le besoin d'agir, le désir de n'être pas simple spectatrice. Après la fuite du pape, ce désir semble un peu apaisé, et elle parle comme une personne très directement intéressée à tout ce qui se passe. Nous aurions désiré dans ce journal et cette correspondance datés de Rome plus de renseignemens, d'anecdotes, de faits. C'est à peine si, çà et là, on trouve à en glaner quelques-uns. Les événemens sont pourtant peints quelquefois avec vivacité. Voici par exemple le tableau de Rome le jour où l'on y apprit l'expulsion des Autrichiens de Milan. « Je vis les armes de l'Autriche traînées dans les rues et brûlées sur la *piazza del Popolo*. Les Italiens s'embrassaient les uns les autres et criaient : *Miracolo, providenza!* Le tribun Ciceronacchio entretenait la flamme en y jetant des fagots; Adam Mickiewicz, le grand poète polonais, depuis long-temps exilé de son pays, regardait à l'écart, tandis que des femmes polonaises ramassaient tous les petits débris égarés dans les rues et venaient ensuite les jeter au feu. Les hommes dansaient, et les femmes pleuraient de joie le long des rues. Les jeunes gens couraient tous s'enrôler et marcher à la frontière : leurs

engagemens étaient reçus dans le Colisée. » Singulier tableau, n'est-il pas vrai? que celui de cette ville où se rencontrent toutes les nations de la terre pour partager les mêmes passions quand ce n'est pas pour y partager les mêmes croyances, pour y admirer en commun quand ce n'est plus pour y prier ensemble! Marguerite nous fait très bien sentir en maint endroit ce caractère *catholique* de la ville éternelle, qui n'est la propriété d'aucun peuple, mais le rendez-vous de tous, et qui, après avoir renversé le gouvernement universel du pape, va voir s'établir dans ses murs non une république romaine, mais le gouvernement cosmopolite de Mazzini. Le mélange des choses anciennes et des choses modernes est aussi bien saisi et reproduit. C'est dans le Colisée que les volontaires s'engagent, comme nous venons de le voir, c'est près du tombeau de Cecilia Metella que manœuvre la garde civique. « Ce matin, écrit-elle, je suis sortie avec la moitié de Rome pour voir la garde civique manœuvrer dans le champ immense qui s'étend près de la tombe pleine de ruines de Cecilia Metella : l'effet était saisissant; la musique jouait la marche bolonaise, et six mille Romains passaient, rangés en bataille, parmi ces fragmens des anciens temps. »

Au milieu des événemens, Marguerite ne sait pas conserver l'indépendance de son jugement, et ses sentimens sont mobiles comme eux; elle partage toutes les passions changeantes de la foule et pousse les mêmes acclamations; elle crie vive Pie IX lorsque le pape est encore populaire, et le juge un *saint;* puis, lorsqu'elle entend la populace éternellement insolente répondre à son refus de déclarer la guerre à l'Autriche par les mots de *traître* et même d'*imbécile,* peu s'en faut, hélas! qu'elle ne fasse chorus avec elle. « Je n'avais pas reçu votre lettre, écrit-elle alors à Emerson, dans laquelle vous me demandez pour *** un rosaire béni par Pie IX; aujourd'hui je suppose qu'elle ne le désire plus, car qui pourrait attacher quelque valeur maintenant à la bénédiction de Pie IX? » Malgré tout le tapage qui se fait autour d'elle, Marguerite essaie quelquefois de retrouver le silence et la solitude de la Rome d'autrefois. Vains efforts! les tambours battent, le peuple pousse des acclamations, elle entend sous ses fenêtres des cris de mort ou de guerre. Alors involontairement, fatalement, elle se mêle aux choses extérieures, sympathise ou s'indigne. Si elle a sympathisé avec les républicains mazziniens plutôt, je crois, que participé à leurs actes, une raison peut l'excuser : c'est l'état dans lequel se trouvait son ame à l'époque de la révolution romaine. Marguerite avait alors perdu toute son ancienne force de volonté, elle ne se souciait plus d'exercer aucune domination, elle demandait au contraire à ne plus vouloir, à ne plus penser, elle cherchait un maître et un dominateur; elle trouva tout cela dans les événemens, elle s'oublia dans le spectacle des choses extérieures. « Autrefois, écrit-elle de Rome, j'avais formé la résolution

de résoudre moi-même mes difficultés et de ne montrer de moi aux autres que ce qui pouvait en moi leur procurer agrément et plaisir; mais aujourd'hui le courage s'est évanoui, et la vie est au-dessus de mes forces. Je ne m'apprécie plus moi-même, et je n'espère pas que les autres m'apprécient. » Elle était d'ailleurs directement intéressée au triomphe de la république romaine, car son mari servait dans les troupes républicaines.

Son mari... Quel mot nouveau à propos de Marguerite! Mais, avant de raconter ce mystérieux mariage, il nous faut tirer de sa correspondance ou du récit de ses amis quelques inductions qui peuvent éclairer certains faits historiques contestés et au premier abord contestables. On se rappelle que dans les *Souvenirs* qu'elle a publiés, il y a un an environ, Mme la princesse de Belgiojoso confirmait la vérité de certaines paroles d'une circulaire papale. Il en est de même des *Mémoires* de Marguerite pour certains autres faits. Pendant le siége de Rome par l'armée française, Marguerite fut nommée, par la princesse Belgiojoso, directrice et inspectrice de l'hôpital des *Fate-Bene Fratelli*. Là elle put voir tous les blessés, reconnaître leur langage, leur patrie, leur origine, et elle laisse échapper cet aveu : « Presque tous sont Français, Allemands ou Polonais; car, en vérité, je le crains bien, il n'y a que peu de Romains parmi les combattans. » Ainsi donc, de l'aveu de Marguerite elle-même, ce ne sont point les Romains qui ont été vaincus, c'est une bande cosmopolite, c'est l'armée de Mazzini. Voilà un fait bien constaté, et qui éclaircit singulièrement la question de droit dans la destruction de la république romaine. On se rappelle que les partis opposés à l'expédition de Rome ont toujours nié que les combattans fussent des étrangers : on n'en peut plus douter après l'affirmation de Marguerite. Autre fait : — Marguerite, revenant un jour de visiter son enfant, qu'elle faisait nourrir à Rieti, s'arrêta pendant quelques heures dans une petite hôtellerie, sur le bord de la route, lorsque tout à coup le *padrone* se précipite hors de lui-même dans la chambre et s'écrie : « Nous sommes perdus, voilà la légion Garibaldi. Ces hommes pillent toujours, et si nous ne leur donnons pas tout, ils nous tueront. » Marguerite tranquillisa le *padrone* en payant les dépenses des soldats qui avaient envahi l'hôtellerie. Les soldats de Garibaldi étaient donc bien, ainsi qu'on l'a dit jadis, la terreur des paisibles Italiens; au lieu de défendre le pays, ils le traitaient comme une terre conquise. Ce simple fait lève tous les doutes; décidément nos radicaux ont nié l'évidence. Il est fâcheux, en vérité, que les faits soient si rares dans les *Mémoires* de Marguerite; nous aurions pu y trouver quelques révélations importantes, à en juger par ces deux renseignemens, qui s'y trouvent par hasard.

Le mariage de Marguerite est des plus singuliers, il est même inex-

plicable : il y a dans le fait de cette union quelque chose qui reste très obscur, très difficile à comprendre, sans qu'on puisse bien préciser à quoi tient cette obscurité. Le mari de Marguerite s'appelait Giovanni Angelo Ossoli; c'était le plus jeune des fils du marquis d'Ossoli, noble Romain qui, après avoir joui d'une fortune considérable, était alors à peu près ruiné. A l'époque où le jeune marquis fit la connaissance de Marguerite, son père vivait encore, et le mariage, selon toute probabilité, ne fut conclu qu'après sa mort. Ses trois frères étaient tous trois au service du pape, l'un dans l'administration, les deux autres dans les gardes nobles; de toute sa famille, lui seul avait des opinions républicaines. Il avait environ trente ans et par conséquent était de beaucoup plus jeune que Marguerite. « Je ne sais, dit Marguerite dans une lettre à sa mère, s'il m'aimera toujours autant, car je suis la plus vieille, et dans quelques années la différence sera encore bien plus sensible qu'aujourd'hui; mais la vie est si incertaine, et il est tellement nécessaire d'accepter les douces choses avec leurs limites, que je n'ai pas pensé qu'il valût la peine de calculer avec trop de curiosité tous ces détails. » Le caractère du marquis d'Ossoli était doux et soumis, à ce qu'il semble, ses manières affectueuses et timides, son intelligence n'était pas d'une grande élévation, et ses connaissances étaient bornées. Qu'il ait été attiré par le charme de Marguerite, cela peut être supposé facilement; mais comment Marguerite a-t-elle consenti, elle autrefois si impérieuse, à unir sa destinée à celle d'un homme dont la nature, sans être vulgaire, n'était cependant pas très élevée? On le devine difficilement. Probablement le vague désir que nous avons vu chez elle se manifester plusieurs fois opéra ce miracle. Cette union fut, selon toute apparence, accomplie par une explosion des sentimens éternels de l'humanité, et son cœur se vengea ainsi de l'orgueil qui l'avait tant opprimé.

Ce n'est pas que le jeune marquis paraisse dans ce récit indigne de la tendresse qu'il inspira à Marguerite; mais, à coup sûr, à toute autre époque, elle eût probablement jeté à peine les yeux avec indifférence sur celui à qui elle unit sa vie. Du reste, dans l'expression de ses sentimens pour son époux, on ne remarque que de la tendresse et pas la moindre flamme. Cependant il y a un autre sentiment qui éclate, à cette époque de la vie de Marguerite, avec une véhémence, et l'on peut dire avec une violence singulière : c'est l'amour maternel. — Que devient mon enfant? Le retrouverai-je encore vivant? Aura-t-il échappé aux balles des soldats? Sa nourrice ne l'aura-t-elle pas abandonné? — Telles sont ses plus grandes inquiétudes durant le siége de Rome, et la destinée de la république l'alarme certainement moins que la destinée du petit Angelino. Et lorsque Rome est prise, lorsque le marquis d'Ossoli et Marguerite ont cherché un asile à Florence, comme elle sur-

veille ses jeux enfantins, comme elle oublie la métaphysique au milieu de ses cris et de ses rires! « Le matin, aussitôt qu'il est habillé, il manifeste le désir d'entrer dans notre chambre; alors il tire nos rideaux avec ses petits bras, m'embrasse violemment, passe ses mains sur ma figure, rit, montre ses dents, fait grand tapage, s'applaudit lui-même et crie *bravo*. Puis, lorsqu'il a montré tout son petit savoir-faire, il demande comme récompense d'être attaché sur la chaise et réclame ses jouets. Tout cela l'occupe fort, néanmoins quelquefois il nous appelle et nous demande de chanter, afin d'animer la scène; quelquefois il me demande d'embrasser sa main, ce qui le fait beaucoup rire alors. Enchanteur est ce rire d'enfant... » Où est maintenant le transcendantalisme, où sont les anciens triomphes? Tout cela est bien oublié, semblerait-il. Il sera beaucoup pardonné à Marguerite, parce qu'elle a été femme une fois dans sa vie. A ce moment, sous l'influence des doux sentimens qui sont tardivement entrés dans son cœur, la fièvre s'apaise, tout ce qui était en elle desséchant et malsain disparaît, elle renaît à une vie nouvelle, et elle trouve le bonheur même au sein de la pauvreté et de l'inquiétude pour l'avenir. Elle a appris maintenant à aimer autre chose que ses qualités propres; les arts, la nature, tout ce qui lui était si cher n'apporte plus en elle que des impressions mesurées; ce sont choses qui deviennent pour elle ce qu'elles doivent toujours être : un brillant accessoire et les ornemens de la vie. Sa force de domination ne s'applique plus comme autrefois d'une façon tyrannique et exclusive, elle ne s'allie plus à la vanité et à l'orgueil; elle s'applique d'une manière pratique, utile, et s'allie à la charité et à l'humanité. Elle exerçait sur les violentes natures italiennes la même puissance d'attraction que sur les esprits délicats et cultivés de ses amis. Plusieurs anecdotes sont là pour le prouver : tantôt elle arrête un fratricide ou un meurtre qui allaient s'accomplir, tantôt elle fait, par sa seule présence, tomber les éclats de la colère ou de la jalousie. La force d'ame dont elle était douée était bien une force naturelle, on le voit, non factice, faite pour s'exercer dans tous les pays, sous toutes les latitudes, et non pas seulement dans une coterie littéraire ou un salon américain à demi illettré; mais toutes ses qualités excellentes ne se révélèrent pures de tout alliage que lorsqu'un sentiment naturel vint remplacer ce sentiment personnel et *voulu* qu'elle avait gardé toute sa vie.

Marguerite était trop heureuse, et elle devait payer, dirait-on, de son bonheur le prix de toutes les erreurs de son intelligence et de son caractère. Ce bonheur venait trop tard, et il était trop en contradiction avec toute sa vie passée pour pouvoir durer. Sa vie était dévoyée par ce bonheur même et devait s'éteindre. Marguerite le sentait, et elle avait dans l'esprit que l'année 1850 serait pour elle une

année fatale. Il fallait songer aux moyens d'existence. Le marquis d'Ossoli n'avait aucune fortune; les débris de l'opulence de sa famille, qui devaient lui échoir en partage, ne pouvaient, par suite de difficultés légales, lui venir en aide que plus tard et à une époque incertaine. D'ailleurs il était proscrit. Son mariage avait été secret dans la crainte que la qualité de protestante de Marguerite, unie à son renom de républicain, ne contribuât à le frustrer de son mince patrimoine. Il fallut donc partir et aller chercher un asile sur les rives hospitalières de l'Amérique. Le 17 mai 1850, les deux époux étaient à bord du vaisseau de commerce *l'Élisabeth*. Les présages funestes ne manquèrent pas. Le marquis d'Ossoli se rappela qu'une vieille bohémienne lui avait dit dans sa jeunesse qu'il devait se défier de la mer. La mort visita le bâtiment pendant la traversée, et le capitaine Harry, emporté par une fièvre maligne, enveloppé dans le drapeau national pour linceul, fut enseveli dans les flots sous les yeux de Marguerite; Angelino, qui divertissait tout l'équipage par ses saillies enfantines, tomba malade, et pendant un moment ses parens craignirent pour ses jours. Le vaisseau cependant approchait des côtes de l'Amérique, on était déjà en vue de New-York, lorsque, le 15 de juillet, une tempête effroyable s'élève. Bientôt tous les passagers purent être sans illusions sur le sort qui les attendait. Marguerite eût pu être sauvée, mais elle refusa formellement et à diverses reprises de se séparer de son mari et de son enfant. Le premier qui périt fut le petit Angelino, qui tomba entraîné par le matelot qui le portait au cou et qui cherchait à le sauver. Marguerite le vit mourir, et un instant après son mari; elle mourut la dernière. Rien ne fut sauvé de ses papiers que sa correspondance avec le marquis d'Ossoli; on ne retrouva même pas son cadavre. Le corps du petit Angelino atteignit seul le rivage; un matelot le recueillit, et tous les gens de l'équipage qui avaient survécu l'ensevelirent, les yeux pleins de larmes et le cœur plein de regrets pour le vif petit être dont les saillies les avaient tant de fois divertis, et qui était devenu pour eux un compagnon.

Ainsi se termina par une horrible catastrophe la vie de cette femme ardente et fiévreuse. Marguerite Fuller a marqué sa place dans les annales de son pays. C'est pour la première fois qu'un tel caractère s'est manifesté aux États-Unis. Parmi tous les symptômes indicateurs d'un besoin de changement dans les mœurs, la vie morale et la religion des Américains, il n'en est pas de plus curieux que celui-là. Nous sommes intéressés dans cette question, nous Européens; une telle existence peut nous servir de thermomètre moral pour mesurer la part d'influence que les idées européennes ont eue et ont encore dans le développement de la civilisation aux États-Unis. Toute l'histoire de l'Amérique est le résultat des idées de l'Europe : après Luther et Calvin, que

l'on peut considérer comme les fondateurs de la Nouvelle-Angleterre, sont venus Locke et Voltaire, que l'on peut considérer à leur tour comme les fondateurs de l'Union et les pères de la révolution. Maintenant, c'est Kant et Hegel qui sont comme les apôtres d'une rénovation morale et intellectuelle. L'Amérique n'est ainsi qu'un vaste atelier d'expérimentations. Dans les choses morales comme dans la géographie physique, l'Amérique n'est pas un monde séparé, elle n'est que le second hémisphère de notre planète. Tout ce que l'Europe pense, l'Amérique l'applique, que ce soit une invention industrielle ou un système de morale. Les Américains n'ont point jusqu'à présent et n'auront peut-être de long-temps d'idées qui leur soient propres; mais ils savent vivre d'une vie cosmopolite, et ils reçoivent toutes les influences européennes. Les idées qui nous troubleraient la raison, les événemens qui nous donneraient la mort, ne peuvent rien contre leur tempérament robuste et leur épaisse santé; tout leur est utile, rien n'est capable de leur nuire. Aussi, quels qu'aient été ses torts et ses fautes, Marguerite Fuller ne doit pas être jugée trop sévèrement. Son influence, qui eût été funeste en Europe, a été au contraire salutaire en Amérique. Après toutes les révolutions qu'il a traversées et les secousses qu'il en a reçues, l'esprit européen a besoin de ménagemens infinis : on ne saurait trop le médicamenter avec prudence lorsqu'on gouverne, on ne saurait trop peser ses paroles lorsqu'on s'adresse à lui comme écrivain ou comme philosophe; mais on peut, sans crainte de l'échauffer trop violemment, parler à l'esprit américain. Là, dans ce monde jeune et vigoureux, les paroles volent plus légèrement que dans notre Europe; elles se traduisent moins en actes, et l'on n'a pas autant besoin de mesurer son enthousiasme. L'influence de Marguerite n'est point morte avec elle; elle vit encore, elle nous revient et nous reviendra longtemps sous la forme de livres ou d'essais. Elle a semé plus que personne la moisson qui commence à se manifester en Amérique et y mûrit lentement; c'est pourquoi nous avons parlé de Marguerite Fuller avec détails et sympathie, afin que plus tard, lorsque tous les faits et toutes les idées qui ont été semés par elle en Amérique seront arrivés à se produire, elle aussi puisse porter sa part de responsabilité, recevoir sa part de louanges, pour le mal et le bien que ces idées et ces faits produiront.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA FLOTTE FRANÇAISE

EN 1852.

I.

Parmi les institutions qui ont eu le plus à souffrir de nos révolutions périodiques, la marine de la France a le triste honneur de figurer en première ligne. Le gouvernement devient-il un peu stable, on commence alors à comprendre qu'en définitive la flotte est un instrument nécessaire, indispensable même pour la politique, le commerce et la défense militaire du pays; mais cette stabilité est-elle mise en péril à la suite d'une révolution, voilà le budget de la marine rogné, taillé à qui mieux mieux, absolument comme s'il avait été le vrai coupable de la commotion révolutionnaire. Nous avons vu cela après 1815, après 1830 et après 1848. Le budget de 1852 nous donne l'espoir que nous entrons dans une autre voie. Ce n'est point assez cependant que de nous arrêter dans cette décadence maritime où la France était entraînée depuis 1848 : il importe pour l'honneur et la sûreté du pays de faire mieux encore; il importe de le doter, non d'une *flotte sur papier*, mais d'une flotte *effective*. En fournir les moyens au meilleur marché possible, tel est le problème qu'il s'agit de résoudre, et que nous voudrions discuter ici en peu de mots.

Dans tout établissement naval, le personnel qui navigue et qui combat est celui qui doit tenir la première place dans l'attention du pays et du législateur; les autres corps auxiliaires, qui viennent se grouper autour de celui-là comme des satellites autour d'une planète, ne représentent en définitive que des accessoires. Dans le personnel marin réside la *raison d'être* d'une marine; sans lui, à quoi bon des arsenaux,

à quoi bon même des vaisseaux? Le personnel des *marins combattant* sur la flotte française et la législation qui les régit doivent donc nous occuper d'abord; nous passerons ensuite aux questions que soulève le matériel *naviguant* de cette flotte.

Le corps des officiers de vaisseau compte 32 officiers-généraux : — 2 amiraux, 10 vice-amiraux, 20 contre-amiraux. — Ce nombre paraît suffisant, si le cadre est bien composé. Il ne nous appartient pas d'examiner dans quelle mesure cette dernière condition est remplie aujourd'hui : nous citerons seulement quelques mots, qui ne sont pas de nous, au sujet de l'âge avancé que, selon certaines personnes plus ou moins intéressées dans la question, doivent avoir les officiers-généraux de la flotte pour constituer de bons amiraux de guerre.

En 1828, l'amiral Willaumez écrivait (1) : « L'histoire de la marine prouve à ceux qui veulent la méditer que les flottes commandées par les plus vieux amiraux ne sont pas celles qui ont eu les affaires les plus avantageuses, entre autres les combats des Tourville, des Château-Renaud, des Suffren, et, à une époque plus récente, de Nelson, qui, fait amiral à trente-neuf ans, gagne à quarante la bataille d'Aboukir. Le contraire s'est vu trop souvent : témoin, en 1781, l'amiral Cordova, vieillard plein d'honneur et de bonne volonté, mais accablé par l'âge, lequel poursuivait la flotte anglaise avec des forces bien supérieures et composées des flottes combinées de la France et de l'Espagne. Malgré ces forces, il resta sourd aux sollicitations de l'amiral français Guichen et de son propre major-général Massaredo, lesquels ne purent obtenir de la vieillesse de l'amiral commandant en chef l'ordre d'attaquer la flotte anglaise au mouillage de Torbay, où elle n'était protégée par aucune fortification du côté de terre..... »

L'empereur Napoléon écrivait, le 14 juin 1805, à son ministre de la marine : « On dit beaucoup de bien du capitaine de vaisseau Trublet, officier de l'escadre de Rochefort; on en dit encore davantage du capitaine de pavillon de l'amiral Missiessy, Willaumez, frère de celui que j'ai fait contre-amiral. Il ne faut pas se le dissimuler, il faudra que je choisisse désormais mes amiraux parmi ces *jeunes officiers de trente-cinq ans*, et j'ai assez de capitaines de frégate réunissant *dix ans* de navigation pour en choisir six auxquels je pourrais confier des commandemens. Présentez-moi une liste de six jeunes officiers de marine, commandant des vaisseaux et des frégates, *ayant moins de trente-cinq ans*, les plus capables d'arriver à la tête des commandemens..... »

On pourrait aisément multiplier ces citations pour répondre à ceux qui voient dans la sénilité un titre aux commandemens généraux de la flotte; c'est inutile : les faits ont parlé de tout temps et parleront encore.

(1) Dans ses mémoires, encore inédits.

Après les officiers-généraux viennent les officiers supérieurs, dont le cadre comprend 110 capitaines de vaisseau, 230 capitaines de frégate: total, 340 officiers supérieurs. Si l'on ne veut considérer que l'armement du temps de paix, certes ce chiffre paraît élevé; mais, si l'on envisage les nécessités de la flotte armée sur le pied de guerre, on se convaincra qu'il n'est que suffisant, puisque la flotte de guerre, composée de 40 vaisseaux et 60 frégates à voiles ou à vapeur, exige d'abord 200 officiers supérieurs, par suite de l'excellent principe qu'il doit se trouver deux officiers de ces grades sur tout vaisseau ou frégate. Il n'en reste donc alors que 140 pour certaines positions sédentaires, telles que les directions de port, conseils de guerre, etc., qui ne sauraient convenir qu'à des officiers supérieurs de la marine, et pour armer les 80 corvettes, soit à vapeur, soit à voiles, qui, sans être toutes mises dehors, seraient pour la plupart utilisées en cas de guerre.

Toutefois, si nous n'avons aucune réduction à demander dans le cadre des officiers supérieurs de la flotte, nous ne pouvons en accepter la composition actuelle comme entièrement satisfaisante. Bien que le cadre des capitaines de vaisseau comprenne quelques non-valeurs, au point de vue des forces physiques particulièrement, il en comprend moins encore, il faut le reconnaître, que celui des capitaines de frégate, dont un certain nombre serait incapable de supporter les fatigues et les veilles presque incessantes d'une guerre sur mer, surtout dans la position de second. Telle est la conséquence de la loi sur l'avancement, laquelle forme les promotions à ce grade moitié à l'ancienneté, moitié au choix; or l'ancienneté y pousse souvent de médiocres lieutenans de vaisseau déjà fort âgés, et cependant, bon gré mal gré, il faut les garder dans l'arme avec l'épaulette de capitaine de frégate, jusqu'à ce que d'emplois en emplois, le plus souvent sédentaires, ils aient atteint l'âge de *soixante ans,* ce qui ne portera qu'à 6, en 1852 par exemple, le chiffre des vacances dans ce grade!

On comprend combien cette stagnation dans le mouvement de retraite de ces officiers supérieurs en entraîne dans les promotions de ces jeunes et excellens lieutenans de vaisseau, l'espoir de notre flotte. Aussi, sans méconnaître la nécessité de faire la part de l'ancienneté dans les promotions, n'en devons-nous pas moins constater ici une opinion qui est devenue presque proverbiale en marine, tant elle touche au vrai : c'est que les officiers supérieurs faits au choix depuis quelques années l'emportent de beaucoup sur ceux faits à l'ancienneté. L'intrigue et le favoritisme ne jouaient donc pas dans les promotions le rôle exclusif que leur reprochaient tant de médiocrités envieuses, et cependant les tableaux du conseil d'amirauté n'existaient point avant 1848.

Le cadre des officiers inférieurs se compose de 650 lieutenans de vaisseau, 550 enseignes de vaisseau : total, 1,200 officiers. — En temps

de paix et sur le pied des armemens actuels, ce chiffre peut paraître trop élevé; mais il n'aurait rien d'excessif en temps de guerre. Il faut avoir, en effet, sous la main non pas seulement des porteurs d'épaulettes, mais des officiers préparés de longue date au service d'une armée navale, façonnés à la navigation à voiles comme à la navigation à vapeur, car tout officier étranger à l'une ou à l'autre de ces deux navigations n'est aujourd'hui qu'un marin incomplet. Il faut enfin que ces officiers soient rompus aux exercices de guerre de toute sorte, pour pouvoir y dresser eux-mêmes les équipages. Parmi ces 1,200 officiers subalternes, le cadre des lieutenans de vaisseau renferme également un assez grand nombre de membres incapables d'un service actif, les uns par suite de leur âge avancé, les autres par suite de leurs infirmités.

Il faut se demander maintenant quelles sont pour ces 1,200 officiers les chances d'avancement, ce stimulant si nécessaire pour entretenir le zèle. — Par suite de la stagnation que nous avons signalée plus haut dans les mouvemens de retraite des officiers supérieurs, les lieutenans de vaisseau restent quinze années dans leur grade avant de passer capitaines de frégate à l'ancienneté. D'un autre côté, les enseignes de vaisseau n'obtiennent généralement la double épaulette, aussi à l'ancienneté, qu'après dix ans de grade; or, si l'on ajoute à ces vingt-cinq ans cinq années passées dans le grade d'aspirant, on comprend le peu de perspective qu'a devant elle la majorité des jeunes gens pour parvenir au grade supérieur. Mais le remède? nous dira-t-on. Le remède nous semble consister, si l'on ne veut pas sortir du principe égalitaire de la loi d'âge, dans l'abaissement de cet âge pour l'époque de la mise en retraite des officiers de tous grades : cet abaissement pourrait aller jusqu'à trois ans pour certains grades, jusqu'à cinq pour d'autres, et nul n'y pourrait trouver à redire, surtout si les officiers, ainsi rejetés du cadre actif, formaient, comme dans la marine anglaise, un cadre de réserve jusqu'à l'époque de leur mise en retraite définitive. Dans ce cadre de réserve, les appointemens pourraient être portés au chiffre de ceux de la non-activité et figureraient au budget. La caisse des Invalides, déjà si obérée, n'aurait donc nullement à souffrir du mouvement salutaire imprimé de la sorte à l'avancement des officiers de la flotte, et ces derniers, plus confians dans leur avenir, n'en serviraient qu'avec plus de zèle et d'ardeur. Naturellement le service y trouverait son compte et ne pourrait qu'y gagner fort. S'il n'était pas question tout d'abord de ranimer ce zèle sans lequel un vaisseau armé n'est qu'une machine de guerre pour ainsi dire inerte, nous pourrions faire remarquer en passant combien les dénominations des grades de la marine sont peu rationnelles. Qu'est-ce en effet que les dénominations de vice-amiral et de contre-amiral? Ne serait-il pas plus naturel d'appeler le premier *amiral d'escadre* et le second *amiral de division*, puisque tels sont

les emplois de ces officiers-généraux? Qu'est-ce encore que cette dénomination de *capitaine* donnée au commandant d'un vaisseau ou d'une frégate, dénomination qui emporte depuis long-temps avec elle l'idée d'un grade subalterne dans l'armée ou d'un commandement de navire marchand dans la marine? Qu'est-ce enfin que cette dénomination de *lieutenant* de vaisseau donnée à un officier qui a le grade de capitaine dans l'armée, et celle bien plus inexplicable et surannée d'*enseigne*, servant à désigner un officier qui porte les épaulettes de lieutenant?

Puisque les capitaines de vaisseau doivent commander maintenant des vaisseaux ou frégates, soit à voiles, soit à vapeur, et même des corvettes; que d'ailleurs le vaisseau de ligne ne représente plus aussi exclusivement, grace à la vapeur, l'unité militaire de la flotte, ne conviendrait-il pas de généraliser les dénominations des grades et d'appeler le capitaine de vaisseau *commandant de marine*, le capitaine de frégate *lieutenant-commandant*, le lieutenant de vaisseau *capitaine de marine*, et l'enseigne de vaisseau *lieutenant de marine*? Mais, je le répète, c'est là une question accessoire; ce qu'il importe avant tout, c'est de donner de la vie, du mouvement aux cadres de la flotte, et nous croyons en avoir indiqué le moyen (1). Nul plus que nous d'ailleurs ne verrait avec plaisir prodiguer des dignités et des honneurs, fussent-ils rémunérés, aux vieux et bons serviteurs; mais que ce ne soit pas au détriment de la flotte active, que ce ne soit pas en amortissant sa vitalité, car en définitive, quand on veut fortifier la séve d'un arbre, on l'émonde de ses branches sèches ou inutiles.

Après les officiers, les matelots, et tout d'abord ces matelots, enfans de notre littoral, qui vivent et le plus souvent meurent sur les flots de l'Océan, où fut bercée leur enfance. Les états officiels portent à

(1) Il convient à ce propos de faire remarquer que les nombreuses variations qu'a subies l'organisation du corps des officiers de vaisseau n'ont pas encore été réunies dans un seul acte constitutif, comme il serait à désirer que cela fût. Ainsi les officiers de vaisseau sont régis par le

Décret impérial de 1808.
Ordonnance du 31 octobre 1816 (modifiée).
Ordonnance du 13 août 1830.
Ordonnance du 1er mars 1831 (modifiée).
Loi du 20 avril 1832 (modifiée).
Ordonnance du 24 avril 1832.
Ordonnance du 29 décembre 1836 (modifiée).
Règlement du 17 mars 1837.
Loi du 14 mai 1837.
Ordonnance du 20 juillet 1837.
Ordonnance du 26 septembre 1839.
Ordonnance du 6 mars 1841.
Loi du 17 juin 1841.
Ordonnance du 21 juin 1841.
Ordonnance du 31 juillet 1845.
Ordonnance du 8 septembre 1846.
Décret du 2 avril 1848.
Décret du 11 avril 1848.
Décret du 3 mai 1848.
Arrêté du 16 juin 1848.

Or, si le plus souvent ces décrets, lois et ordonnances annulent en grande partie ceux qui leur sont antérieurs, ils ne les annulent pas en totalité. Un acte constitutif d'ensemble de toute cette législation ne devrait-il pas résumer toutes les dispositions en vigueur et réduire à néant tous les articles inutiles de cette législation périmée?

60,000 le nombre de ces hommes de mer, en n'y comprenant ni les capitaines ni les maîtres au cabotage, qui sont au nombre de 11,000, ni les officiers-mariniers, qui sont au nombre de 5.000, ni les novices, dont on compte 20,000; total : 96,000.

Certes, au premier coup d'œil, de pareilles ressources semblent satisfaisantes, car, en admettant que le tiers de ces hommes de mer ne fût propre, en temps de guerre, ni à la navigation ni aux combats, c'est encore une soixantaine de mille hommes parmi lesquels la France pourrait puiser le personnel d'armement de sa flotte. Cependant en marine rien ne s'improvise, — pas plus l'organisation d'un bâtiment que celle d'une flotte, et si l'on veut que cette flotte soit, comme l'armée de terre, en mesure de combattre à un jour donné sans désavantage, il importe de modifier l'organisation actuelle des équipages en la rapprochant de la permanence des cadres de cette même armée de terre. Pour y arriver, beaucoup d'officiers pensent, et nous sommes du nombre, qu'au lieu d'appeler itérativement l'homme inscrit pour le faire servir sur les bâtimens de guerre, il serait préférable de le garder cinq années consécutives sous les drapeaux, sauf à lui accorder un ou deux petits congés pour visiter sa famille pendant ce laps de temps. Il n'y a rien de déraisonnable à solliciter une pareille mesure, laquelle donnerait à nos équipages le caractère de permanence qui leur manque. Le personnel de la flotte ne serait ainsi renouvelé annuellement que par cinquième, on pourrait même dire par septième, à cause des engagemens provenant du recrutement volontaire ou du tirage au sort. Il est inutile d'insister sur les immenses résultats qui découleraient d'un pareil système en ce qui concerne l'instruction des équipages, soit pour les exercices de guerre, soit pour les exercices de manœuvre. Nous n'ajoutons pas qu'il y aurait économie réelle pour le matelot à n'acheter qu'une fois le sac d'effets réglementaires, tandis qu'aujourd'hui il est tenu de renouveler l'acquisition de ce sac chaque fois qu'il est appelé au service (1).

L'institution des équipages de ligne n'a plus guère de rapport avec l'organisation primitive qui lui a donné le jour. Elle comprend un certain nombre de compagnies dites permanentes, bien que leurs numéros et quelques hommes provenant du recrutement en soient les seuls élémens permanens. Rien n'est plus mobile, au contraire, que le personnel de ces compagnies, et cela par suite de la mobilité si

(1) Les lois qui régissent aujourd'hui l'inscription maritime sont :

L'ordonnance du 31 octobre 1784.	Loi du 3 brumaire an IV.
Ordonnance du 7 janvier 1791.	Loi du 14 fructidor an VIII.

Et plusieurs autres décisions ministérielles.

Là encore n'y aurait-il pas lieu de résumer toute la législation existante en un seul acte constitutif?

grande elle-même des hommes de mer inscrits, qui constituent près des trois quarts de leur effectif. A vrai dire, les numéros des compagnies permanentes des équipages de ligne ne représentent donc qu'une classification d'ordre — administrativement nécessaire pour diviser l'équipage en deux, trois ou quatre parties, et rendre plus faciles les opérations de comptabilité qu'exigent le paiement et l'habillement des hommes de mer. Il n'en serait pas de même, si ces derniers restaient plus long-temps au service. Nous venons de dire que les jeunes recrues provenant du tirage au sort entraient pour une certaine part dans la composition des équipages, et, par suite, des compagnies permanentes; c'est, selon nous, un élément précieux dont il ne faut pas se dessaisir. Les matelots provenant du recrutement sont en général vigoureusement constitués, et fournissent à la marine des canonniers très propres au service de la grosse artillerie; ils ne seraient pas moins bons à former le contingent principal d'un corps de matelots-fusiliers. En outre ils se distinguent généralement par leur bonne conduite et leur docilité; enfin ils offrent l'inestimable avantage d'une permanence de sept ans sous les drapeaux, et, quoique peu enclins pour la plupart à être de fins gabiers, ils ne tardent pas cependant à devenir d'assez passables matelots de pont, quand on s'en occupe. Pour tous ces motifs, il est sans inconvénient, et sous certains rapports il peut être avantageux que des hommes du recrutement entrent pour un quart environ dans l'effectif d'un équipage (1).

En 1837, on organisa dans chacun des ports de Brest et de Toulon une compagnie de dépôt de matelots-canonniers, lesquels, après avoir été dégrossis à terre pendant quelques mois, embarquaient sur deux corvettes-écoles, afin de s'y former au pointage à la mer. A ces deux corvettes on substitua plus tard une frégate de premier rang, qui a fourni depuis à la flotte et qui fournit encore d'excellens chefs de pièce et chargeurs sous le nom de *matelots-canonniers brevetés*. Cette institution est bonne; mais elle demande à être encore développée. Dans l'opinion d'un grand nombre d'officiers, ce n'est plus une frégate, mais bien un vaisseau de troisième rang qu'il conviendrait de lui affecter. Non-seulement les matelots-canonniers en sortiraient plus nombreux qu'aujourd'hui, pour armer les batteries de la flotte, qui ne cessent d'en réclamer, mais encore on pourrait y rendre plus complète l'instruction des officiers et sous-officiers en passage sur ce vaisseau-école, à l'aide de mesures analogues à celles qui se pratiquent à bord du vaisseau-école d'artillerie *Excellent*, que nous avons visité en détail à Portsmouth.

Il y aurait enfin une institution nouvelle à créer, celle des *matelots-*

(1) Les compagnies permanentes des équipages de ligne sont régies aujourd'hui par les ordonnances du 11 octobre 1836 et du 31 août 1844.

fusiliers. Jadis nous avions des garnisons à bord des navires de guerre, comme les Anglais, comme les Américains en ont encore, afin de maintenir la discipline et la stricte observance des consignes dans les équipages, afin de servir de noyau d'instruction et de centre de ralliement pour les compagnies de marins débarquées à terre, afin de remplir le rôle de tirailleurs habiles dans un combat naval à petite distance. Tous ces motifs étaient certes suffisans pour ne pas s'écarter du principe fécond des spécialités. On n'en tint pas compte. Après avoir supprimé le régime des garnisons de bord, on créa celui des équipages de haut-bord, puis celui des équipages de ligne, et l'on voulut voir dans l'homme appartenant à une compagnie de ces équipages un être privilégié, capable de devenir, après son incorporation, un matelot aussi bon canonnier qu'homme de mer, aussi bon soldat que canonnier. Or, comme cette triple spécialité ne peut se décréter par ordonnance, il en résulta que l'homme incorporé dans ces compagnies d'équipage de ligne ne se trouva être, au bout de quelques mois, même au bout de quelques années, ni un vrai marin, ni un habile canonnier, ni même un bon soldat; c'est à peine s'il était un peu de tout cela. Il a donc fallu revenir au point de départ, voir dans nos matelots inscrits les vrais hommes de mer capables de manier mâts, vergues et voiles; il a fallu créer l'institution des matelots-canonniers, qui a enfin doté nos vaisseaux de pointeurs habiles : il reste encore à les doter de marins-fusiliers, dont la spécialité consisterait à faire le service de garnison à bord, de fantassins d'élite à terre, et de tirailleurs habiles dans un combat de vaisseau à vaisseau. Les élémens de ce corps existent déjà; ils seraient fournis par le recrutement annuel des conscrits destinés au service de la flotte. Grace à cette ressource, l'organisation d'un certain nombre de compagnies de matelots-fusiliers, portant le bouton du marin et soumis à sa discipline, ne présenterait guère de difficultés, si le choix des officiers les plus propres à commander ces compagnies ne soulevait une question assez épineuse. Ces officiers doivent-ils être en effet des officiers de vaisseau ou des officiers d'infanterie? Dans le premier cas, l'unité du bouton, l'unité de discipline, tout est observé; mais aussi, il faut le reconnaître, la mobilité des positions des officiers de vaisseau s'accorderait mal avec les nécessités de cette tâche nouvelle. Qui ne comprend en effet que, pour être bien disciplinées et bien dirigées, ces compagnies exigeraient avant tout un état-major aussi permanent que possible? Puis, sont-ils bien nombreux les officiers de vaisseau assez familiarisés avec l'école du tir de précision, avec l'école de peloton, avec l'école de bataillon, avec les fortifications passagères, pour en savoir inculquer les principes aux sous-officiers et fusiliers des compagnies qu'ils seraient appelés à commander? Si, d'un autre côté, on met à la tête de ces compagnies des offi-

ciers d'infanterie, des inconvéniens d'une nouvelle espèce se présentent. L'officier d'infanterie restera toujours étranger, quoi qu'on fasse, à la vie de bord, comme il reste étranger au service du bord lui-même par le fait de son ignorance du métier de marin. Ne commandant pas de quart, il se trouve ne commander jamais ou presque jamais aux hommes de l'équipage, pas même à ceux qui ressortiraient de son commandement direct; il ne tarderait pas à se considérer comme un membre d'état-major peu utile; d'autres que lui feraient cette même réflexion, et le service ne pourrait qu'en souffrir très fort. Puis, quelles chances d'avancement seraient donc ouvertes à ces officiers d'infanterie dont les compagnies, disséminées à bord des bâtimens de la flotte, n'exigeraient que des officiers du grade de capitaine, de lieutenant ou de sous-lieutenant, et peu ou point d'officiers d'un grade supérieur? On le voit donc, de quelque côté qu'on envisage la question des officiers propres à organiser, instruire et commander les compagnies de matelots-fusiliers, on rencontre des difficultés véritables. A notre avis, le mieux serait encore d'affecter aux états-majors de ces compagnies de jeunes officiers de vaisseau qui prendraient l'engagement, *grace à certains avantages concédés en échange,* de se consacrer exclusivement, pendant plusieurs années, à l'étude spéciale des manœuvres d'infanterie, du tir des armes à feu, des fortifications passagères. Naturellement ces officiers, à bord des bâtimens où ils seraient embarqués avec leurs compagnies de fusiliers, n'en commanderaient pas moins le quart, et n'en feraient pas moins le service comme les autres officiers du bord, celui de mer surtout; quant au service de rade, ils en pourraient être exempts.

Nous le répétons, cette institution, vivement désirée aujourd'hui par les officiers de vaisseau, est tout entière à créer; conduite de front avec celle des matelots-canonniers, avec une permanence de cinq années imposée aux matelots inscrits, qu'on incorporerait dans les équipages de la flotte, la création des matelots-fusiliers comblerait une lacune importante dans le système des spécialités tel que nos marins voudraient le voir rétabli. L'application de ce système rencontre aujourd'hui dans notre flotte des partisans de plus en plus nombreux. Il en est même qui demandent, pour les navires de guerre, un corps spécial de *gabiers* ou matelots d'élite qui serait tenu constamment sous les drapeaux. Ce qu'on doit conclure de ces vœux presque unanimes, c'est que la mobilité des équipages est un vice généralement senti aujourd'hui, et qu'il importe d'y remédier le plus tôt possible.

Le pouvoir disciplinaire que le capitaine et les officiers doivent exercer à bord des navires de guerre, comme à bord des navires de commerce, a aussi grand besoin d'être reconstitué. Depuis que les pénalités les plus sévères du code pénal maritime ont été supprimées, on

rencontre de grandes difficultés à bord, sinon pour discipliner la majeure partie de l'équipage, du moins pour châtier, comme ils le méritent, les sujets incorrigibles qu'on y trouve si souvent mêlés. Il importe donc, le plus tôt possible, de faire paraître un code pénal armant les conseils de justice du bord d'une latitude suffisante pour suppléer aux châtimens récemment supprimés. La prison cellulaire toutes les fois qu'elle sera possible, la suppression temporaire de la solde, la prolongation du temps à passer au service, tels sont les moyens qui semblent devoir constituer les pénalités d'un nouveau code. En même temps que la législation des conseils de justice, la législation des conseils de guerre maritimes demande aussi à être révisée. L'embarras est grand en effet pour un chef de division, lorsqu'il lui faut renvoyer en France, faute du personnel d'officiers supérieurs nécessaires à la formation de ce conseil, et le matelot coupable d'avoir commis un grave délit et les témoins qui l'ont vu commettre. En pareil cas, il recule toujours devant un renvoi qui désorganiserait son équipage, et l'on comprend dès-lors combien deviennent nuisibles à la discipline du bord la présence du coupable et la quasi-impunité dont il bénéficie, grace aux impossibilités de la loi. Il serait facile de remédier à ces dernières en abaissant les conditions de grade pour la composition des conseils de guerre réunis dans les parages lointains.

II.

Au *personnel* de notre marine ainsi reconstitué, il faut un *matériel* qui puisse le seconder dignement. L'ordonnance du 22 novembre 1846 a réglé, comme il suit, la composition des vaisseaux de ligne : 40 vaisseaux, dont 24 à flot, 16 tout prêts à y être mis, plus une réserve indéterminée de vaisseaux à moitié construits. La situation présente de la flotte, en ce qui concerne les vaisseaux, est à peu près celle voulue par cette ordonnance. Nous comptons en effet 25 vaisseaux à flot, 21 en chantier, représentant 16 vaisseaux aux 22/24e, plus 4 aux 14/24e. L'ordonnance du 22 novembre est donc exécutée; pourtant, à notre sens, le nombre des vaisseaux qu'elle prescrit de tenir à flot n'est pas suffisamment élevé et devrait être au moins porté à 30. Mais, dira-t-on, pourquoi 40 vaisseaux de ligne plutôt que 60, plutôt que 20? Quel motif puissant a donc guidé l'instinct maritime de la France en lui faisant adopter, depuis une trentaine d'années, ce chiffre de 40 vaisseaux, comme base organique de sa flotte de ligne? Ce motif, le voici : une armée de 25 ou 30 vaisseaux bien organisés, comme ils le sont aujourd'hui, est sur le pied d'égalité avec tel déploiement de forces ennemies que ce soit; elle joint à la force la facilité d'évolutions, la promptitude de mouvemens et la possibilité de ravitaillement : c'est avec des armées

de 30 vaisseaux qu'ont été livrées les batailles les plus mémorables. Les grandes armées combinées de 60 vaisseaux et plus ne donnèrent jamais de résultats. L'amiral Hardy, avec 20 vaisseaux, se maintint devant des armées très nombreuses sans qu'elles parvinssent à le joindre. Les grandes flottes ne purent empêcher Rodney de ravitailler Gibraltar avec 23 vaisseaux. Enfin Nelson a soutenu dans son fameux *memorandum*, et ne l'a que trop bien prouvé ensuite à Trafalgar, qu'une armée de 40 et quelques vaisseaux de ligne ne présentait pas d'avantages réels contre une armée bien organisée de 25 ou 30 vaisseaux, lesquels pouvaient parvenir à détruire une partie de la première avant que l'autre partie fût venue à son secours. Une flotte de 25 ou 30 vaisseaux est donc la base d'une guerre avec quelque nation que ce soit; elle a la mer ouverte, et, loin d'éviter l'ennemi, elle doit le chercher, l'attaquer en toutes circonstances. Cependant, pour préparer les élémens d'une armée pareille, il ne convient pas de se borner à voir flotter ces 30 coques de vaisseau au fond de nos ports; même en temps de paix, de paix complète, absolue, 6 vaisseaux doivent former une division navale ayant Toulon pour pivot de ses opérations; 6 autres vaisseaux, une seconde division navale armée à Brest et naviguant dans l'Océan. Si à ces 12 vaisseaux on en ajoute 12 autres en commission de port, armés avec soin, on arrivera au minimum de flotte de ligne à voiles que la France doit tenir prêt en temps de paix pour parer à toutes les éventualités. On comprend, en effet, que les 12 vaisseaux de ligne armés et toujours en mesure d'opérer leur jonction auraient, jusqu'à ce qu'ils eussent pu se renforcer successivement des 12 autres vaisseaux complétement organisés, la mer ouverte au début d'une guerre. Ainsi donc, pour pouvoir tenir la mer sans trop de retard, la guerre survenant, avec une flotte de 24 vaisseaux de ligne, il importe que notre budget de paix présente un effectif de 12 vaisseaux armés et de 12 vaisseaux en commission de port; ce n'est certes pas demander beaucoup à la France pour soutenir haut et ferme l'honneur de son pavillon sur les mers.

La même ordonnance de novembre 1846 a fixé à 50 frégates, dont 40 à flot et 10 aux 22/24e, le nombre de bâtimens de cette force nécessaires aux exigences de la marine française, la guerre éclatant. Ce nombre est rationnel; les frégates, en cas de guerre, seraient en effet les navires les plus propres à inquiéter l'ennemi, à entreprendre de lointaines croisières, à exercer, presqu'à coup sûr, des déprédations nombreuses contre le commerce. Pour pareille guerre, il ne faut pas de faibles navires, misérablement armés; il faut de bonnes frégates, des divisions de frégates même, portant avec elles de longs mois de vivres, d'eau et de rechanges, et capables, si les lieux de ravitaillement manquaient, de s'approvisionner aux dépens de l'ennemi, de nourrir, en un mot, la guerre par la guerre. Or, si l'on veut jeter les yeux

sur la carte, on verra que nos croisières seraient au nombre de 8 principales dans l'Océan atlantique, de 4 dans la mer des Indes. Ces 12 croisières principales n'exigeraient pas moins de 20 à 25 frégates placées sous la direction de chefs de division entreprenans, rompus à la navigation de l'Océan et partis de France avec carte blanche. On comprend donc qu'une quarantaine de frégates à flot, appuyées sur une dizaine de frégates en chantier, ne constitue que l'effectif nécessaire pour que notre marine de guerre puisse ruiner au loin le commerce ennemi; car, d'un autre côté, il faut en rattacher quelques-unes à la flotte des vaisseaux de ligne, tant pour servir de répétiteurs de signaux que pour éclairer au loin sa marche. Les 50 frégates voulues par l'ordonnance de novembre 1846 ne sont donc pas de trop; en ce moment, nous en comptons 38 à flot, dont quelques-unes en assez mauvais état, et 18 sur chantier; c'est donc à peu près l'effectif réglementaire. Quant au chiffre de ces frégates qu'il conviendrait d'avoir armées en temps de paix, nous le portons à 12, comme celui des vaisseaux, savoir : 2 dans les mers de l'Indo-Chine, 2 dans l'Océan pacifique, 4 dans l'Océan atlantique, 2 attachées au port ou à l'escadre de Brest, 2 à l'escadre de Toulon et à la station du Levant. Ajoutant à ces 12 frégates un nombre pareil en commission de port, la France pourrait faire face avec une égale confiance aux premières éventualités d'une guerre de course, comme à celles d'une guerre d'escadre, le cas échéant.

Si nous continuons à jeter les yeux sur l'ordonnance du 22 novembre 1846, nous voyons qu'elle fixe à 100 le nombre des bâtimens à vapeur de la marine française, savoir : 10 frégates, 40 corvettes et 50 avisos. La situation présente de notre flotte à vapeur est à peu près conforme à ce chiffre : elle indique même un effectif total de 108 bâtimens à vapeur; mais il faut bien se garder de croire que ces 108 bâtimens représentent les machines de guerre que leur nom de frégate ou de corvette semble indiquer. On en compte un assez grand nombre qui ne sont que des paquebots plus ou moins bien transformés en bâtimens de guerre, et, quant aux corvettes, elles sont en grande partie de construction déjà vieille et assez mal armées en artillerie, aux extrémités surtout, comparativement aux vapeurs anglais de la même espèce. Il y a donc là beaucoup de vieux matériel que les progrès incessans de la marine à vapeur vieillissent de plus en plus. Les succès obtenus par les moteurs à hélice ne peuvent que hâter chaque jour davantage l'abandon des bâtimens à roues; toutefois ce matériel n'en constitue pas moins, pour le moment, la plus grande partie de notre marine à vapeur, et chacun sait que cette dernière serait surtout propre, en temps de guerre, à jeter rapidement une armée sur le territoire ennemi.

L'ordonnance de 1846 porte à 90 le chiffre des bâtimens légers de

la flotte; dans ce nombre, 40 corvettes, dont 20 à batterie couverte, et 50 bricks. Vu le développement que prendra de plus en plus la flotte à vapeur, ce chiffre de 90 bâtimens légers nous paraît exagéré et trop fort d'un tiers au moins. La réduction nous paraîtrait devoir porter sur les corvettes à batterie barbette (1) et sur les bricks de deuxième classe. Quant aux corvettes à batterie couverte, dites corvettes à gaillards, ce sont de véritables petites frégates d'un emploi utile et économique en temps de paix, et qui, en temps de guerre, pourraient fructueusement accompagner les frégates dans leurs croisières de course, sans compromettre l'honneur du pavillon, comme les corvettes à batterie barbette; ces dernières en effet, malgré leur nom pompeux, ne sont guère plus fortes en artillerie qu'un brick de première classe. Naturellement, la guerre survenant, toute cette poussière navale serait désarmée pour faire place à des armemens de vaisseaux, frégates et vapeurs.

Les bâtimens mixtes forment une classe toute nouvelle de navires de guerre dans lesquels un appareil à vapeur auxiliaire vient donner au vaisseau ou à la frégate à voiles une puissance précieuse pour les circonstances de calme ou d'avarie de mâture dans un combat. Cet appareil à vapeur n'étant qu'auxiliaire, il nous semble qu'avant tout sa puissance et l'encombrement qu'il entraîne ne doivent enlever au vaisseau ou à la frégate à voiles ni leurs lignes d'eau, ni leurs qualités nautiques, ni une quantité trop grande des vivres, de l'eau, des rechanges et des munitions de guerre nécessaires à la navigation et au combat dans des parages lointains. Aussi appelons-nous de tous nos vœux des essais sur des bâtimens de guerre mixtes à petite vitesse; pourvu que la machine qui leur imprime cette vitesse puisse, sans le concours des voiles, faire filer de trois à quatre nœuds en calme et malgré la houle, c'est un résultat satisfaisant pour un vaisseau qui a été démâté dans un combat, ou qui va s'embosser devant une batterie pour la démanteler. Le vaisseau à trois ponts *le Montebello,* qui va recevoir à Toulon un appareil de 150 à 200 chevaux, sera un bâtiment mixte de ce genre. Plusieurs personnes préfèrent, au contraire, le système adopté à bord du *Charlemagne* et de *la Pomone,* à cause du sillage de sept ou huit nœuds qu'ont obtenu ces deux bâtimens avec la vapeur seulement. Sans doute la vitesse de ces bâtimens est fort belle, mais on n'y est arrivé qu'en sacrifiant une partie de leurs qualités nautiques à la voile et en réduisant beaucoup trop leur approvisionnement de vivres et d'eau, ainsi que leur armement de guerre. Or, pour une navigation un peu lointaine, les inconvéniens ne surpasseraient-ils pas les avantages?

Les Anglais, qui, soit dit en passant, ne cessent de multiplier les

(1) Corvettes qui n'ont de canons que sur le pont supérieur.

épreuves comparatives des bâtimens de toute espèce et de tous rangs sortis de leurs chantiers, viennent de faire récemment lutter des frégates mixtes avec les meilleures marcheuses parmi les frégates à voiles entre Lisbonne et les Açores. Or, l'étonnement des vieux marins de l'Angleterre a été grand lorsqu'ils ont appris que les deux frégates mixtes l'*Encounter* et l'*Arrogant* avaient distancé énormément le *Leander*, le *Phaëton* et l'*Aréthuse*, trois frégates à voiles toutes neuves, sur le largue comme au plus près du vent (1), par petit temps comme par gros temps, avec l'emploi simultané de leurs voiles et de leur moteur auxiliaire. On voit par cette expérience combien il serait avantageux d'avoir nos frégates-corsaires transformées en bâtimens mixtes; non-seulement le calme ne les enchaînerait jamais, mais des vaisseaux ennemis, non pourvus d'un moteur auxiliaire, ne pourraient rien contre elles.

III.

Il reste à examiner maintenant ce que nécessiterait de dépenses supplémentaires l'armement normal de paix que nous proposons. Le budget de 1852 fait face aux dépenses de 8 vaisseaux, 7 frégates et 60 vapeurs armés, de 14 vaisseaux et 13 frégates en commission de port.

Or, nous demandons, pour armement normal en temps de paix au budget de 1853 : 12 vaisseaux et 12 frégates armés, 12 vaisseaux et 12 frégates en commission de port; quant au chiffre de 60 vapeurs armés, il nous paraît suffisant, vu la promptitude avec laquelle on peut armer des bâtimens à vapeur tenus en bon état dans les arsenaux.

Pour évaluer le plus exactement possible le supplément de dépenses résultant de cette augmentation d'armement, nous ferons d'abord remarquer que, d'après les calculs établis en 1851 au ministère de la marine, on arrive au chiffre de dépenses annuelles qu'occasionne un bâtiment de guerre, tant en personnel qu'en matériel, en multipliant par 1,682 l'effectif des hommes de l'équipage embarqué sur ce bâtiment. En d'autres termes, chaque marin à bord coûte à l'état, — lui et la quote-part de matériel du *navire* qui lui est afférente fictivement, — une somme de 1,682 francs. Cette somme, cette unité de calcul d'armement a été notablement augmentée depuis peu : ainsi en 1832 elle n'était que de 1,030 fr.; en 1834, de 1,087 fr.; en 1844, de 1,200 fr.; en 1849, de 1,340; bref, en 1851 elle a atteint le chiffre bien plus considérable de 1,682 fr., et cela par suite des nouvelles bases que vient d'adopter la direction des travaux pour les calculs du matériel. Donc,

(1) Un bâtiment court avec *du largue* dans ses voiles, lorsque le vent est favorable à la route qu'il fait. Il court *au plus près du vent*, lorsque ce vent est contraire, ou qu'il permet tout juste de faire route pour la destination voulue.

en admettant que les 4 vaisseaux à armer en plus soient de second rang, c'est-à-dire montés par 860 hommes chacun, ce sera 5,586,080 francs qu'ils coûteront annuellement, et en admettant que les cinq frégates à armer en plus soient aussi de deuxième rang, c'est-à-dire montées par 442 hommes chacune, ce sera une dépense nouvelle de 3,717,220 fr. Le total des dépenses nécessaires pour arriver au chiffre de 12 vaisseaux et 12 frégates armés sera de 9,303,300 francs, soit en nombre rond de 9 millions, puisque d'ailleurs, au lieu de 14 vaisseaux et 13 frégates en commission de port qu'admet le budget actuel, nous ne demandons que 12 vaisseaux et 12 frégates dans cette situation d'armement préparatoire.

Ainsi c'est 9 millions seulement qu'il s'agirait de dépenser au plus pour donner à notre flotte normale de paix une assiette autrement sérieuse que celle du budget actuel, c'est-à-dire que le *service-marine*, qui est de 84 millions, serait porté à 93 millions. En ajoutant à ce chiffre les 18 millions qu'exige le *service colonial*, et les 4 millions consacrés aux travaux extraordinaires de digues, forts, etc., on arriverait au chiffre total budgétaire de 115 millions, au lieu de 106 qui figurent actuellement au budget de 1852 (1). En vérité, lorsque l'on compare ce faible supplément de dépenses à l'effet utile qu'il produirait au point de vue de notre puissance navale comme de notre politique, on se sent le courage de le réclamer hautement. N'oublions pas d'ailleurs que ce budget de 115 millions serait encore inférieur de 2 millions à celui de 1849, et de 37 millions à celui de 1848!

Au point de vue maritime comme au point de vue financier, les réformes que nous proposons ne sauraient donc soulever d'objections sérieuses : il n'est pas moins aisé de les justifier au point de vue politique. La France est assise sur quatre mers : l'Océan, la Manche, la Mer du Nord et la mer Méditerranée. Elle présente un développement de quatre cent quatre-vingts lieues de côtes. De toutes les nations continentales, c'est celle qui possède le littoral le plus étendu. Notre marine de guerre protége notre commerce maritime et nos colonies; à la tête des marines secondaires, elle n'a cessé de défendre depuis des siècles les grands principes de la liberté des mers. Sans notre marine, nous ne ferions pas respecter la France dans les pays que nos armées ne peuvent atteindre. Notre pavillon eût été insulté impunément à Alger, à Lisbonne, au Mexique, au Maroc; sans notre marine enfin, où serait aujourd'hui le chef de la chrétienté? En cas de guerre, la marine multiplie les armées; elle les transporte à de grandes distances; elle les recrute et les approvisionne; elle permet d'attaquer l'ennemi partout

(1) Ce calcul a été fait avant que l'on eût porté au budget de 1852 les dépenses afférentes au nouvel établissement pénitentiaire de la Guyane.

où il est vulnérable, et de se retirer devant des forces supérieures, comme l'Angleterre a pu le faire dans la guerre de la Péninsule.

Que la guerre éclate avec la Russie, et, à l'aide de notre flotte, nous pouvons ruiner son commerce dans la Mer-Noire, y dévaster ses côtes, et, par la Baltique et la Néva, pénétrer même jusqu'à Saint-Pétersbourg. Si c'est à l'Autriche que nous avons affaire, nous pouvons conquérir l'Italie sans avoir besoin de franchir les Alpes, débarquer une armée à Trieste et marcher sur Vienne. Si c'est la Prusse qui est notre ennemie, notre marine peut menacer Dantzick; si c'est la Hollande, elle peut menacer Amsterdam et enlever dans l'Inde Bornéo et Sumatra. Si c'est l'Angleterre enfin, nous avons établi que, réduits même à nos seules forces navales, nous devions lancer hardiment une flotte de 25 à 30 vaisseaux contre sa propre flotte, ruiner son commerce maritime à l'aide d'une nuée de frégates-corsaires croisant dans les mers lointaines, puis, à l'aide d'une flotte de 100 vapeurs, opérer des descentes sur ses côtes (1).

(1) Quelques chiffres que nous publions ici nous paraissent nécessaires pour bien établir quelle est aujourd'hui notre situation vis-à-vis des marines étrangères.

ÉTAT DES PRINCIPALES MARINES MILITAIRES EN JANVIER 1852.

NATIONS.	Vaisseaux à flot.	Vaisseaux en chantier.	Frégates à flot.	Frégates en chantier.	Bâtimens à vapeur.
Angleterre. . . .	70	13	63	8	150
France.	25	21	38	18	108
Russie *.	43	»	48	»	24
États-Unis. . . .	11	»	15	»	10
Suède.	10	»	8	»	2
Hollande.	7	»	17	»	26
Danemark. . . .	7	»	8	»	»
Espagne.	3	»	6	»	14
Sardaigne. . . .	1	»	8	»	3

Au 1er janvier 1852, voici quelle était la composition de la flotte *armée* en France et en Angleterre :

En France, 2 vaisseaux à trois ponts, en Angleterre 7; — en France, 4 vaisseaux à deux ponts, en Angleterre 13; — en France, 1 vaisseau mixte à deux ponts, en Angleterre 3 : total, 7 vaisseaux français, 23 vaisseaux anglais, c'est-à-dire un nombre plus que triple. Les frégates armées de 50 à 60 canons étaient en France au nombre de 4, en Angleterre de 6. Le chiffre des petites frégates ou corvettes de premier rang armées était de 9 en France, de 11 en Angleterre. Nous avions en outre 1 frégate mixte armée, tandis que l'Angleterre en avait 4. Voilà pour la marine à voiles. Venons maintenant à la marine à vapeur. La France compte 8 frégates à vapeur armées (dont moitié se compose des paquebots dits *transatlantiques*); l'Angleterre en compte 10. — En France, 37 corvettes ou avisos à vapeur ont leur armement complet; en Angleterre, 47 sont dans les

* Il n'a pas été possible de se procurer d'une manière certaine les renseignemens relatifs aux mises en chantier et à la flotte à vapeur de quelques marines étrangères.

— Mais, diront certains officiers, pourquoi ne pas se borner à la guerre de course à l'aide de frégates et de vapeurs seulement? — A cela, nous répondrons que l'expérience des guerres passées a prouvé que la guerre de course, pour être destructive, avait besoin d'être secondée par une guerre d'escadres et de divisions de vaisseaux. Ceux-ci contraignant l'ennemi à réunir ses forces navales, il en résulte que les frégates et corsaires peuvent alors opérer des tentatives heureuses contre son commerce; mais, sans cette diversion indispensable, la guerre de course n'aboutit qu'à faire prendre les croiseurs. Rappelons-nous en effet ce qui eut lieu dans les dernières guerres de l'empire. Une soixantaine de frégates françaises, hollandaises et espagnoles parvinrent à tromper la vigilance des croisières anglaises et à battre la mer, en y détruisant une grande partie du commerce par la prise des navires marchands de l'ennemi; mais les deux tiers de ces frégates devinrent la proie de divisions anglaises. La division du commodore Pellew en prit à elle seule 25! et cela grace à la facilité qu'eut alors la marine anglaise de multiplier ses divisions de vaisseaux sur toutes les mers à la poursuite de nos frégates-corsaires. Reconnaissons donc que le système exclusif d'une guerre de course, n'ayant pas pour point d'appui la guerre d'escadre, est contraire à la raison comme à l'histoire. En vain dira-t-on que des escadres entraînent des dépenses considérables: pour une grande nation qui met au premier rang sa dignité, son honneur et son influence, il y a des dépenses forcées, et la marine est une de celles-là.

Quant à la guerre de descentes opérées à l'aide de vapeurs sur le littoral de l'Angleterre, elle préoccupe beaucoup nos voisins depuis quelques années. L'Angleterre a multiplié ses forts et créé des ports dits de refuge sur presque tous les points accessibles des côtes de la Manche; elle y tient toujours prête, au milieu de la paix la plus profonde, une escadre dite *escadre avancée* et composée de plusieurs vaisseaux de ligne fortement armés et à moteur auxiliaire, plus 20 à 25 frégates ou corvettes à vapeur toujours en mesure de prendre la mer.

mêmes conditions, et il faut ajouter que tous ces bâtimens sont admirablement armés aux extrémités, tandis que les nôtres pèchent beaucoup sous ce rapport.

La situation relative des forces en bâtimens à vapeur armés ou prêts à l'être des deux côtés de la Manche en janvier 1852 est représentée par les chiffres suivans : dans les ports de l'Angleterre se trouvent 13 frégates et corvettes à roues, de 12 à 6 canons et de 300 à 550 chevaux de force; dans les ports de l'Océan ou de la Manche sur les côtes de France, il s'en trouve 8. L'Angleterre a en outre dans ses ports de la Manche 4 grandes frégates à roues au-dessus de 12 canons, auxquelles la France ne pourrait opposer que 4 paquebots transatlantiques médiocrement armés.

Enfin, dans les ports anglais se trouvent 4 vaisseaux à hélice en armement ou prêts à armer, 5 frégates à hélice de 30 à 50 canons, plus 6 corvettes à hélice de 8 à 10 canons. En France, nous n'avons que 3 vaisseaux à hélice, lesquels sont dans la Méditerranée, et, dans nos ports de l'Océan, seulement une frégate et 2 corvettes à hélice.

« Nous ne savons, — disait dernièrement un commodore anglais, — qui a eu le premier la grande idée de l'escadre avancée; mais, quel qu'il soit, il a bien mérité du pays : la couronne de lauriers votée par les Athéniens à Périclès n'était pas mieux gagnée. L'escadre avancée réunit le double avantage d'une grande efficacité et de beaucoup d'économie; elle assure de tout temps le commandement de la Manche. » Le personnel militaire et marin qui se groupe autour de l'escadre avancée est d'ailleurs considérable : il comprend 2,500 soldats de marine, 2,000 matelots provenant des gardes-côtes, et 500 canonniers-marins embarqués sur le vaisseau-école d'artillerie *Excellent*. — Des renseignemens plus récens nous apprennent qu'on va augmenter de 10,000 hommes le chiffre des régimens de ligne anglais, et de 2,400 l'effectif de l'artillerie; le corps des soldats de marine va être aussi augmenté dans une proportion notable, et l'amirauté vient de donner des ordres pour développer dans la même mesure les forces navales. En outre, à la suite de fréquentes communications échangées entre le duc de Wellington, commandant en chef de l'armée britannique, et le général Burgoyne, inspecteur-général des fortifications, il aurait été décidé qu'on établirait trois camps retranchés dans les environs de Londres, pour mettre cette capitale à l'abri d'un coup de main. — L'épouvantail de l'Angleterre est toujours, on le voit, l'arrivée d'une armée française sur son territoire, et elle a hérissé ses côtes de forts, de vaisseaux et de ports fortifiés; elle a fait plus : Cherbourg, disait-on, était *un œil pour voir et un bras pour frapper;* elle a voulu avoir à son tour et cet œil et ce bras en vue de Cherbourg même. Elle a choisi Jersey: elle y a créé un magnifique bassin en pleine côte, capable de défier les coups de vent de la Manche et de contenir 20 frégates à vapeur; elle y a bâti une tour de cent mètres d'élévation, permettant de suivre, à trente-six milles de distance, tous les mouvemens de la rade de Cherbourg.

Que conclure des exemples que nous donne en ce moment l'Angleterre? Il nous semble qu'ils résument assez bien la pensée qui doit diriger, même en pleine paix, un grand pays soigneux de sa puissance maritime. L'Angleterre n'épargne rien, quand il s'agit de fortifier son armée ou sa flotte. Ce que la crainte d'une guerre d'invasion a été pour elle, la préoccupation d'une guerre de course ou d'escadre doit l'être pour nous. Il est beau sans doute d'avoir foi en soi-même; mais la France, en plus d'une occasion, a poussé ce sentiment trop loin, et il importe qu'elle sache aujourd'hui le concilier avec le développement de plus en plus régulier des vrais élémens de sa puissance maritime et militaire.

Comte Bouët-Willaumez,
Capitaine de vaisseau, ex-commandant de l'escadre des côtes occidentales d'Afrique.

CARACTÈRES ET RÉCITS.

CORNÉLIA TULIPANI.

On trouve dans les régimens et surtout dans les régimens d'Afrique les espèces d'hommes les plus variées, les plus intéressantes et les plus originales parfois. Ainsi il y avait à l'escadron de chasseurs qui campait récemment à Mustapha un fourrier dont Cervantes et Lesage auraient aimé certainement à retracer les traits. George d'Herice, avant d'être soldat, avait été peintre, musicien et maître d'une somme assez ronde, placée sur le grand-livre, dont l'avaient dépouillé, disait-il, les arts, l'amour et l'amitié. — Ses camarades l'adoraient, quoiqu'il n'eût plus d'autres ressources à leur offrir que celles de sa gaieté, car cette gaieté était d'une nature toute particulière. Elle avait quelque chose en même temps de fou et de consolateur. Assurément, elle était à cent lieues d'être pédante, et cependant elle nous donnait parfois de fort profitables leçons. Le fait est que George d'Herice, tout gai que le ciel l'avait fait, possédait un esprit observateur et un cœur capable de passion. C'était sous quelques rapports un de ces artistes un peu compliqués d'à présent; toutefois il se distinguait de la gent poétique proprement dite par une sorte de bonhomie militaire et de délicatesse chevaleresque qui m'attachèrent à lui le premier jour où je le vis.

Un soir, nous nous trouvions ensemble dans une sorte de cabaret situé sur la route de Mustapha, qui est assurément une des routes les plus pittoresques du monde. Une foule de voiturins, pour la plupart italiens ou maltais, la parcourent dans tous les sens, se croisent et s'in-

jurient comme des gondoliers vénitiens. Dans ce tumulte européen passent gravement des caravanes arabes; le chameau y marche avec une solennité biblique son pas cadencé, et l'âne, au lieu de porter de la farine et du charbon, comme chez nous, porte des hommes à longue barbe ou des femmes voilées comme au temps de l'Évangile. Les négresses s'en vont au marché avec leurs grands manteaux d'étoffe rayée et leurs baguettes blanches qui les font ressembler à des sorcières. Le soldat français passe en criant gare en arabe avec l'air à la fois enjoué et hautain du conquérant bon enfant qu'il sera toujours. L'employé civil galope en habit brodé, les jambes écartées, le corps en avant, important en Afrique l'équitation du dimanche au bois de Boulogne. Dans le lointain, la mer et les montagnes déploient leur émouvante majesté; sur le premier plan, le cabaret chante. Le bouchon règne dans toute l'Algérie. L'absinthe y sort des buissons. Qu'y faire? Il semble que la gravité et la sobriété arabe exaspèrent chez nous l'appétit de toutes les joies déréglés et turbulentes. C'était donc dans une de ces maisons étrangères à la loi du prophète dont est bordée la route de Mustapha que j'étais un dimanche soir avec George d'Herice et quelques sous-officiers de chasseurs. Mlle Nina Doloso, Espagnole sans préjugés, nous avait fait avec sa bonne grace habituelle, qu'apprécie toute la garnison de Mustapha, les honneurs de son logis. Pourquoi ne pas en convenir? la vie nous plaisait assez à cet instant-là. Tout à coup le canon d'Alger annonça l'heure de la retraite, et une partie de nos camarades, bien à regret, furent forcés de reprendre avec le képi et le bancal les obligations de la vie militaire; mais George, Saint-Yves, un de nos compagnons et moi nous avions la permission de dix heures. Nous voici donc tous les trois seuls avec la Doloso, les bouteilles vides et les bouteilles inachevées. « Maintenant que nous sommes entre nous,» dit Nina avec un sourire qui pouvait faire concevoir les plus riantes espérances à chacun de nous trois, « si nous allions dans le salon rouge. » Le salon rouge était un sanctuaire où Nina introduisait rarement ses amis même les plus chers et les plus familiers. Une porte vitrée, garnie de rideaux rouges, que quelques initiés seuls avaient vue s'ouvrir pour eux, le séparait de la pièce banale où nous étions. Il y avait dans ce lieu privilégié un canapé couvert d'un calicot écarlate que relevait une bordure jonquille. Au-dessus de ce meuble somptueux, trois cadres nous montraient deux saisons en costume fort léger, et une Espagnole, car l'artiste avait écrit sous cette image Pepita, dont la robe, le visage et la poitrine étaient du rose le plus réjouissant. Mais ce qui faisait vraiment du salon rouge un asile exceptionnel pour les natures d'élite égarées dans les cabarets de Mustapha, c'était un piano, un véritable piano du plus irréprochable acajou. George se précipita vers cet ami de ses anciens jours que lui offrait un hasard inattendu, et un air de Mozart résonna tout à coup à nos oreilles. Le tableau que

j'avais alors sous les yeux ne manquait pas de charme. Vous vous rappelez la jolie gravure de Lemud : *Maître Wolframb et ses Disciples.* George avait dans son profil régulier, qu'accusait fortement la longue mouche des chasseurs, quelque chose de ce maître romantique; l'uniforme ajoutait au lieu de nuire à la fantaisie du personnage. Nous étions couchés, Saint-Yves et moi, dans des attitudes convenablement rêveuses. La bonne Nina, tout heureuse de nous faire jouir des magnificences de son logis, promenait sur nous son charmant et excellent regard en fumant sa cigarette. George fumait aussi tout en jouant du piano, et s'interrompait de temps en temps pour nous demander un verre de kirsch. Ce brave garçon s'exalta, et tout à coup, se levant brusquement, il fit trois tours dans la chambre; puis il vint tomber à côté de nous sur le canapé rouge. — Cette soirée, fit-il, me rappelle un temps évanoui de ma vie. Si ce n'étaient (et il regarda ses galons) ces sardines que je vois sur ma manche, je croirais vraiment être encore à Milan chez la signora Cornélia. Toi, Saint-Yves, malgré tes moustaches, tu me fais l'effet du petit abbé Sardonio, et tu m'as l'air, toi (il se tournait de mon côté), de ce grand ténébreux d'Hermancey; mais du diable si vous connaissez ces gens-là. C'est que je ne vous ai pas raconté le chapitre le plus curieux de ma vie : mes amours avec l'illustre danseuse Cornélia Tulipani.

Notre ami nous avait déjà raconté ce chapitre une douzaine de fois; mais ce soir-là, vraiment, je le trouvai adorable. De cette histoire où après tout il y a quelques parties émouvantes, presque formidables, d'une passion vraie, d'une sérieuse mélancolie, il fit une sorte d'opéra bouffe dont nos bouches et nos yeux riaient aux éclats, tandis que je ne sais quoi s'attristait tout bas en nos cœurs. Je désespère de rendre cette improvisation telle qu'elle fut. Je ne me cache pas d'ailleurs que le cigare, le kirsch, la bière et le vin blanc de Médéah furent loin de nuire à l'effet qu'elle produisit sur nous. Nous en avons toutefois conservé un si bon souvenir, que, narrateur et auditeurs, nous avons essayé, à nous trois, d'en fixer l'esprit bouffon et pathétique dans l'espèce de récit qu'on va lire. On nous excusera si quelques expressions de troupier traduisent parfois les émotions d'une vie d'artiste.

I.

La Cornélia Tulipani, qui est si oubliée aujourd'hui, était, il y a cinq ou six ans, une des personnes les plus célèbres de l'Italie. Voici l'histoire en quelques mots de cette singulière gloire. La Cornélia avait un incontestable talent pour la danse : ce n'était point la verve pétulante de Fanny Elssler, ni la grace éthérée de Taglioni, mais c'était un don d'une espèce particulière. La Cornélia avait dans tous ses mouvemens quelque chose de passionné et de dramatique qui la rendait un

personnage plus touchant que les héroïnes de tragédie. Ainsi, dans ce charmant ballet emprunté à une légende allemande, dans *Giselle*, toute la salle sanglotait quand, laissant sur terre son amant désolé, elle disparaissait parmi les fleurs. Il y avait comme des strophes navrantes, comme une harmonie désespérée, quelque chose de pareil à ce déchirant adieu de Schubert dans le tressaillement de sa main qu'elle agitait au-dessus des nénuphars où son corps disparaissait. Le public la prit en passion. Les gens du monde en firent l'objet d'une mode, et les artistes une matière à théories. Un critique sérieux de Milan prétendit qu'elle avait ressuscité l'art antique de la pantomime, et, s'échauffant sous le harnais, il termina son feuilleton en disant que la Cornélia jetait ainsi un jour nouveau sur l'histoire romaine. Cornélia eut la tête tournée et invita le critique à des soirées où, à propos de ses entrechats, on refit toute l'esthétique d'Hegel. Notre danseuse avait alors pour amant un comédien appelé Jocrini, qui prenait l'art de son côté d'une furieuse hauteur. C'était un homme de quarante ans dont le vin avait enluminé les traits, et dont quelques coups de poing hasardeux semblaient avoir enlevé les dents, excellent dans les rôles grotesques, portant les haillons avec une gravité bouffonne du plus divertissant effet, mais aimant à jouer Hamlet ou Roméo et trouvant des gens qui se pâmaient quand sa bouche avinée laissait sortir des paroles de fierté mélancolique. Jocrini avait, suivant ses partisans, un rayon de génie : il était beau de cette beauté inconnue à l'œil du bourgeois dont le démon de la violente poésie aime à revêtir les fronts battus par le double orage de la débauche et de l'inspiration. La Cornélia, Jocrini et le critique sérieux de Milan exécutaient à qui mieux mieux toute sorte de gambades merveilleuses dans le champ de la métaphysique, quand deux hôtes nouveaux furent reçus dans leur cénacle. L'un était l'illustre philosophe Mazzetto, qui venait de publier à Turin son livre sur *l'Amour considéré comme principe de gouvernement;* l'autre était cet abbé Sardonio qui s'est fait l'ennemi personnel du pape. Le philosophe et l'abbé se rencontrèrent avec Jocrini, qui, en sa qualité d'homme de génie, était disposé à serrer la main de tout libre penseur. Ces trois personnages se plurent. Jocrini livra tout-à-fait le pape à Sardonio et voulut bien regarder avec Mazzetto l'amour comme un principe indispensable de tout gouvernement représentatif. On pensa que cette doctrine recevrait l'approbation de Cornélia, et on se rendit chez la danseuse. La Cornélia consentit à égayer par quelques pas les doctes entretiens de ses nouveaux amis. Sardonio et Mazzetto, qui écrivaient alors, chacun de son côté, un de ces gros traités sur toute chose qu'on pourrait appeler des traités Gibou, découvrirent un sens inconnu à chaque attitude de la danseuse. Sardonio déclara que la danse de la Tulipani avait un sens profondément révélateur, qu'elle était liée à la religion de l'avenir, qu'elle

ferait trembler le pape, s'il pouvait seulement en avoir le soupçon. Mazzetto affirma que c'était une danse inspirée, vivifiée, illuminée par cet amour hardi où les sociétés nouvelles devaient trouver leur principe. « C'était la danse, s'écria-t-il, de l'amour démocratique, universel et régénérateur. » Ces éloges firent le malheur de la pauvre Cornélia Tulipani.

D'abord elle se mit à torturer tous les compositeurs de ballets. Elle déclara que tout libretto qui n'aurait pas une portée politique et même sociale n'obtiendrait jamais le concours de ses jambes. Renversant toutes les traditions des féeries qui font danser les princes et les princesses ensemble, elle voulut ne plus faire danser les princesses qu'avec des paysans; puis ce fut sa danse même qu'on vit peu à peu s'altérer. Elle confessa sur le théâtre la foi des Sardonio et des Mazzetto par de si excentriques écarts, que tout le public fut confondu. Elle était devenue à la fois solennelle, ampoulée, énigmatique; on recherchait cette passionnée Giselle qui ne pensait qu'à son amant, et on ne retrouvait que la prêtresse mystique d'une sorte de culte inconnu. Un soir, quelqu'un la siffla. Comme elle était aimée après tout, et comme ses récentes bizarreries lui avaient même créé d'ailleurs de nouveaux partisans, ce sifflet fut couvert par des salves de bravos emportés; mais, dans le cœur de certains artistes, un seul sifflet fait une blessure que ne peut guérir aucun bravo. La Cornélia résolut de quitter le théâtre et de ne plus danser que pour ses amis. Elle venait de prendre cette résolution quand le hasard, en me la faisant connaître, m'initia, aux dépens de mon cœur, de mon bon sens, de mon repos, de ma fortune, aux plus étranges folies de notre temps : voici comment je fus pris par cette aventure.

J'ai toujours aimé Byron, je le confesse, et à présent encore, à la manœuvre, au pansage, je me redis souvent des vers du *Corsaire*. Il y a quelques années, j'étais entièrement affolé de *Childe-Harold;* toutefois, je n'étais pas un Childe-Harold trop sombre. Mes accès de spleen ont de tout temps été éclairés par des accès de gaieté; mais, triste ou gai, j'avais un continuel besoin de ne pas voir plus d'un mois les mêmes objets. A Paris, je changeais sans cesse de quartier, de société, de manière de vivre. Hors Paris, j'aurais voulu pouvoir à chaque minute changer de ville, de monde et de civilisation. Telle était ma situation d'esprit quand j'arrivai à Turin en 1847. J'y étais depuis deux jours, et l'ennui venait déjà de m'y atteindre d'une façon qui me semblait mortelle, quand je rencontrai à une table d'hôte André Mévil. Je ne connaissais d'André que ses tableaux, qui me plaisaient infiniment; sa personne me fut plus sympathique encore que son talent : cependant, entre son talent et sa personne, il n'y avait pas le moindre rapport. André excelle à faire de si chastes anges, que les anges dont Mlle de Fauveau orne ses bénitiers semblent presque des

êtres profanes à côté de ces mystiques créations. Ses vierges sont plus immatérielles, plus éthérées, plus étrangères à toutes les pensées humaines que les madones de Cimabue. Enfin André est en peinture un Byzantin forcené. Dans sa vie, c'est le plus joyeux des Vénitiens. Il est voluptueux, moqueur, sceptique. Il a eu avec des femmes de toutes les conditions un millier d'aventures, et rien n'est plus amusant que lui lorsqu'il soutient avec cette admirable gravité dont il a le secret que dans toutes ces rencontres il a toujours engagé son cœur. Lui-même, à chaque amour nouveau, compare ce cœur si souvent engagé à ces toiles qui, suivant les artistes, ont besoin de recevoir vingt peintures différentes pour acquérir de parfaites qualités. C'est du reste un spirituel et loyal garçon, don Juan sans meurtre, sans remords, sans fantôme, qui n'eût pas tué le commandeur et l'eût engagé à souper pendant qu'il était en vie.

Les Français en pays étranger ne s'évitent pas comme les Anglais ne manquent jamais de le faire. A trois lieues de la frontière, au contraire, ils s'abordent déjà avec une sensibilité enjouée qui est le privilége de notre nation. Ils sont heureux de se retrouver comme s'ils étaient au Monomotapa. Au bout d'une heure de table d'hôte, nous étions liés intimement, André et moi. — Que diable faites-vous ce soir? me dit mon nouvel ami, quand nous fûmes bras dessus, bras dessous, à la porte de notre hôtel, poussant dans l'air pur de la nuit la fumée étourdie du cigare.

— C'est la grande question, répondis-je, qui pèse chaque soir sur l'existence des garçons. Que faire? Ma foi, je n'en sais rien.

— Eh bien! reprit brusquement André, si vous voulez, je vais vous mener chez la Cornélia Tulipani. C'est une de mes amies, et je suis curieux de savoir comment vous la jugerez. Je vous préviens que dans son monde je passe pour un peu léger.

— C'est une réputation qui ne devrait pas vous nuire dans le monde d'une danseuse.

— Ah çà! vous ne connaissez donc pas la Cornélia? Vous ne savez donc pas ce qu'en ont fait Sardonio et Mazzetto?

— Ils en ont fait, m'écriai-je, un bas-bleu au lieu d'une jupe couleur de rose, et c'est un crime que je ne leur pardonne pas.

— Attendez pour juger le monstre que vous l'ayez vu, reprit Mévil; et, tout en devisant ainsi, nous voilà à la porte de la Tulipani.

Mes chers amis, vous rappelez-vous Werther le premier jour où il vit Charlotte? Elle était, cette future épouse d'Albert, entourée de marmots qui recevaient de ses mains des tartines de pain et de beurre. Le pauvre songeur fut mortellement blessé à cette vue. Ce début est une admirable pensée de Goethe. Ce qui devrait nous repousser est éternellement ce qui nous attire. La passion s'enflamme de ce qui de-

vrait l'éteindre. Je fus pris comme Werther en voyant la Cornélia, comme Charlotte, entourée d'enfans. Et quelle Charlotte c'était cependant! A présent, il se passe un singulier phénomène dans mon esprit. Ce que je contemplai d'un œil sérieux se retrace à moi sous un aspect comique. Mes souvenirs me jouent en charge le drame qui fut joué par mes passions avec une tragique énergie. Cette pauvre Cornélia ne ressemblait donc guère à une jeune fille soignant ses frères comme Charlotte; on ne peut pas dire non plus qu'elle fût, comme je sus pourtant depuis qu'elle avait la prétention de l'être, une image radieuse et auguste de la maternité. On voyait que déjà elle était entrée dans l'âge crépusculaire de la femme, et tout son corps était chargé d'un embonpoint qui, à défaut de la philosophie, eût peut-être arrêté son essor comme danseuse. Elle était agréable encore cependant, mais il y avait sur ses traits, comme sur ceux du comédien Jocrini, ce je ne sais quoi de souillé qui est le signe mystérieux de certains vices, et elle me rappelle à présent ce personnage d'un tableau d'Horace Vernet : cette châtelaine à toque de velours et à châle écossais qui est en calèche jaune dans un village auprès d'un homme à grand plumet.

Oui, c'est ainsi que je la revois à l'heure qu'il est, et ce jour-là pourtant où elle m'apparut pour la première fois, toute sa personne fit sur mon ame une profonde impression. J'oubliai les sarcasmes qu'avant de l'avoir vue j'étais disposé à lancer contre elle. C'est qu'il y avait un certain charme, après tout, sur ces traits fatigués, dans ces formes flétries : elle avait pour moi cette dangereuse saveur des fruits gâtés pour les appétits corrompus; enfin j'eus l'amer plaisir, comme dit Alfred de Musset, de sentir que j'allais aimer et souffrir.

Elle tendit la main à André Mévil avec une sorte de familiarité virile qui n'excluait pas cependant toute grace féminine, et elle poussa vers lui les quatre marmots dont le peintre eut la politesse consciencieuse d'embrasser les visages barbouillés. Le regard qu'elle jeta ensuite sur moi n'eut rien ni d'interrogateur, ni de méfiant, ni d'embarrassé, ni de provoquant; il me parut sérieux, cordial et hospitalier, comme celui d'un chef sauvage qui reçoit pour une nuit un inconnu dans sa hutte. Quand mon introducteur m'eut nommé en accolant à mon nom l'épithète d'artiste : — Puisque vous appartenez à notre tribu, fit-elle en me présentant une pipe, fumez le calumet de paix, et ne parlez que si la parole vous fait plaisir. Ici l'on est affranchi de toutes les sottes obligations du monde extérieur; les entrées, les sorties, le dialogue, ne sont soumis à aucune de ces entraves qui rappellent la géhenne des tragédies classiques. Parlez, taisez-vous, soyez triste ou soyez gai, nous jouons éternellement le *Comme il vous plaira* de Shakspeare.

Et mettant immédiatement en pratique la loi dont elle venait de m'instruire, elle sortit sans me faire aucune excuse pour aller coucher ses enfans, à ce que m'apprit Mévil.

— Vous voyez, me dit le peintre, quand nous fûmes seuls, dans quel lieu je vous ai conduit. Cette chambre me fait l'effet de la place fantastique où Molière et Shakspeare ont placé les plus libres jeux de leur esprit. Ici, comme vous l'a dit la Cornélia, on entre et l'on sort sans raison. On garde un silence obstiné, on engage un entretien enjoué, ou l'on se livre au charme excentrique du monologue suivant les caprices passagers de son esprit et de son cœur. Je vous ai mené, mon cher voyageur, dans un de ces châteaux du roi de Bohême qui étaient si chers à Charles Nodier. Tout se passe par boutade en ce gîte. Ainsi la Cornélia, qui demain ne se souciera peut-être plus des quatre marmots que vous avez vus tout à l'heure pendus à ses jupes, est à l'heure qu'il est dans une lune de maternité. Sardonio l'a comparée à une madone païenne, et Mazzetto à une sibylle chrétienne; elle veut à tout prix se rendre digne de ces éloges philosophiques.

Je dis à Mévil qu'il était moqueur, et que sa Cornélia me paraissait une personne fort simple, s'acquittant avec dignité d'un devoir respectable.

— Ainsi vous voilà déjà sous le charme, fit le peintre. Oui, la Cornélia voudrait être simple, c'est son désir, sa prétention, sa manie; mais je la connais, la simplicité de la Cornélia. C'est ce rôle fatigant qu'impose aux artistes la maxime dont on les a rebattus, que la simplicité dans la vie domestique est un incontestable signe de génie. Les pauvres hères se guindent à des simplicités qui me font mal, et auxquelles je préférerais de beaucoup un naturel permettant à tous les yeux de voir le jeu naïvement compliqué de leurs travers et de leurs vices. Voyez-vous, mon cher monsieur, ajouta Mévil, je ne suis certainement ni prude, ni pédant, ni moraliste, mais je crois la simplicité une vertu dont certaines existences ne s'accommodent pas, et, pour moi, les églogues maternelles de la Cornélia sonnent aussi péniblement faux que ses homélies philosophiques. Mazzetto et Sardonio nous ont gâté cette bonne fille. Jocrini nous l'a gâtée aussi avec ces bribes de *Wilhelm Meister* qu'il s'est fourrées dans le cerveau, et qui font de lui un Sganarelle corrigé par Ludwig Tieck. Sur le théâtre, elle devait être notre Camargo, seulement avec une inspiration plus passionnée que l'inspiration d'une danseuse du siècle des Richelieu, des Boufflers et des Pompadour. Chez elle, elle devait être, la pauvre femme, ce qu'elle est, mais sans toutes ces prétentions funestes, ces fâcheuses visées qui tournent sa tête et celle d'honnêtes gens auxquels je ne voudrais lui voir laisser qu'un bon souvenir.

Pendant que Mévil parlait ainsi, la Cornélia rentra. Depuis quelques mois déjà elle était séparée de Jocrini, qui n'était pas à Turin, et ce

soir-là ni Sardonio, ni Mazzetto ne vinrent la voir. Elle fut charmante, je le trouve encore, et je sentais que Mévil, à qui de temps en temps je lançais des regards triomphans, en convenait au fond de lui. Elle ne parla ni politique ni philosophie, et ne chercha dans l'art rien de mystérieux, de symbolique, d'énigmatique. Ce fut une actrice enjouée, faisant les honneurs de son talent, de son esprit, de toutes ses graces, à des camarades qui lui plaisaient. Sur un regret que j'avais exprimé de ne pas lui avoir vu danser un certain pas espagnol qui avait été un de ses plus éclatans succès, la voilà qui prit des castagnettes, et, pendant qu'André tenait le piano, se livra tout à coup dans la chambre aux étincelans caprices d'une Esmeralda.

— Vous me rappelez, lui dis-je, la bohémienne de Notre-Dame, et le rôle de Pierre Gringoire que j'ai l'air en ce moment de jouer ne me suffit pas; je me sens si transporté, que j'ai envie de faire la chèvre et de me mettre à sauter après vos castagnettes.

Cette bouffonnerie, que j'accompagnai en effet de quelques sauts au milieu de la chambre, la fit partir d'un franc éclat de rire.

— Voilà qui est convenu, dit-elle, je vous accepte pour ma chèvre, je vous mettrai un collier autour du cou...

— Et deux cornes dorées au front! cria André du piano.

Là-dessus plaisanteries nouvelles.

— Je suis amoureux de la Cornélia, dis-je à André en rejoignant avec lui mon hôtel. J'en atteste les étoiles qui brillent dans ce sombre ciel, boutons dorés, comme dirait un poète romantique, d'un habit de Scaramouche, c'est la femme qui m'était destinée. Ses yeux sont d'un noir plein de passion et ses lèvres d'un rouge plein de gaieté. Que faut-il faire pour qu'elle m'aime?

— C'est, repartit Mévil, ce que je vous dirai demain matin; mais je vous conseille de vous calmer, car c'est terriblement ennuyeux ce qu'il faut faire aujourd'hui pour être aimé de la Cornélia.

II.

— Figurez-vous, me disait le lendemain André Mévil, installé dans ma chambre de grand matin, que la Cornélia a dans ce moment-ci un caprice, c'est de n'avoir pour amant qu'un homme atteint mortellement par ses charmes. Sardonio et Mazzetto lui ont inspiré la pensée de se composer une sorte de chasteté fondée sur les excès mêmes de sa vie passée. Sa manie est à présent d'être revenue, par des voies mystérieuses, à la virginale placidité de son enfance. Cependant, comme cet état sublime l'amuse peu, comme elle ne serait pas fâchée de rompre avec son innocence philosophique, elle dit par instans qu'elle n'en a peut-être pas fini avec l'amour; seulement elle veut que l'amour se

présente à elle sous la forme de la charité. Elle veut se donner à un affligé. Vous sentirez-vous la force de jouer ce rôle?

— J'essaierai, répondis-je au peintre, qui me conduisit de nouveau chez la Tulipani.

En peu de temps, j'eus conquis ma place dans l'intérieur de la danseuse, et je reconnus la vérité de ce qu'André m'avait dit. Cette pauvre Cornélia, entre son Sardonio et son Mazzetto, avait fini par extravaguer complétement. Comme j'avais pour elle, après tout, un goût des plus sincères et des plus vifs, je me sentais une profonde horreur pour ses deux compagnons. Le faux d'ailleurs m'a toujours froissé, et toutes les sacriléges niaiseries qui se débitaient chez la Tulipani me jetaient parfois dans de sérieux accès d'indignation. J'entendais là parler sans cesse d'un Christ ami des courtisanes, protecteur des révolutions, austère par un caprice mystique, mais complaisant à tous les vices, tendre pour toute flétrissure, chef enfin d'une tribu bohême destinée à passer dans le monde en faisant la guerre à toutes les cités. Cornélia avait inventé de danser un ballet rappelant les sotties du moyen-âge, où elle faisait le rôle de la Madeleine. Cornélia voulait être une Madeleine en effet; seulement elle remplaçait par une orgueilleuse mélancolie l'humble tristesse du repentir chrétien.

Tout le monde sait que je n'ai pas le droit de m'ériger en prédicateur. Je mène la moins triste vie que je peux. Sauf les coups de sabre, la fatigue et le mauvais vin, je ne donne guère de mortifications à ma chair, mais je ne tombe pas dans cette faute du moins, d'être fier de ce que mes mœurs ont d'irrégulier, et je veux que le diable m'emporte si j'ai jamais compris cette vanité. C'est cependant, je crois, de tous les travers le plus commun, et la Cornélia en était affectée au suprême degré. La jeunesse d'un temps où l'action a tout à coup menacé de disparaître s'est imaginé d'ériger en faits mémorables les actes quotidiens de sa vie. On a donné aux mascarades, aux soupers et aux aventures d'alcôves des proportions gigantesques. On a élevé le vin de Champagne et les honnêtes filles qui le boivent avec nous à une fatale dignité. On a inventé l'orgie comparée à une bataille. De là ces descriptions ampoulées de scènes fort simples faites par des gens qui n'ont seulement pas coupé une tête, comme dirait un spahi. J'ai encore dans les oreilles la voix emphatique de Jocrini, lorsqu'il racontait ce qu'il appelait des nuits antiques. Cornélia appartenait à l'école du désordre déclamatoire, elle pensait consciencieusement que les soupers auxquels elle avait assisté et le nombre assez considérable d'amans qu'elle avait tour à tour pris et quittés la marquaient au front du sceau des anges déchus.

Eh bien! telle qu'elle était avec tous ses ridicules incohérens, prétentions à la simplicité et à la singularité, affectation de grandeur désespérée et de bonhomie domestique, d'amer scepticisme et de charité

chrétienne, je l'aimais, il faut que j'en convienne. Je voulais lui plaire, et, pour cela, je suivais scrupuleusement les conseils d'André Mévil. Je jouais le rôle d'une nature irritable, fébrile, en proie à des douleurs imprévues et désordonnées.

André avait raconté à la Cornélia que mon cœur était dominé par un poignant et mystérieux souvenir. Suivant lui, j'avais eu une passion à la fois violente et pure, un sentiment romanesque, né dans la région des fièvres idéales, pour une Anglaise morte à Nice, il y avait deux ans. J'étais, disait-il, un sépulcre qui recélait le pâle fantôme de lady Jersey; c'est le nom qu'il avait donné à ma funèbre maîtresse. La Tulipani lui demandait souvent ce qu'était cette lady Jersey qu'il prétendait avoir connue, et il en faisait alors le portrait qu'il jugeait le plus propre à enflammer l'imagination de notre pauvre danseuse. Lady Jersey était douce comme une nuit de printemps, triste comme le rivage des mers et pure comme le souffle du matin. Aucune des brûlantes attaches qui naissent de la chair humaine n'avait enlevé à cette ame disparue de la terre sa céleste fraîcheur. Orpheline, c'était à peine si elle avait connu les baisers de sa mère; mariée à seize ans, elle avait été respectée par un de ces époux appartenant à cette race de divins vieillards que chantait récemment encore l'auteur de *Raphaël*, et qu'un de mes amis appelait de séraphiques Cassandres. Mon image était la seule qui s'était réfléchie dans le miroir limpide de son ame. Pauvre enfant! dit un jour la Tulipani qu'André venait d'attendrir sur mes chastes et douloureuses aventures, comment lui ferais-je oublier, s'il m'aimait, ces trésors de pureté?

André me répéta sur-le-champ cette parole, qui me révélait les charitables pensées de la bonne Cornélia, et qui devint pour nous le signal d'une manœuvre décisive. Pendant quelques jours, j'attachai sur la Tulipani des regards ardens et troublés. J'évitais toute occasion de me trouver seul avec elle; je prenais un âpre plaisir à lancer dans la conversation toute sorte de paradoxes amers; j'était atteint évidemment d'une gaieté douloureuse; ma physionomie demeurait impassible, ou devenait sardonique, quand la Cornélia dansait quelques-uns de ces pas entraînans et mélancoliques qui, récemment encore, me remuaient si puissamment. Un soir, au moment où elle traçait dans sa chambre des cercles aériens, je me levai tout à coup et je sortis, mon mouchoir sur mes yeux. — George t'aime et se meurt, lui dit André.

Le lendemain, je laissai Cornélia trouver le moyen d'être seule avec moi. Je vois encore le visage et le geste de la Tulipani à cette heure solennelle de nos amours. Elle attacha sur mes yeux un regard plein d'une résolution triste et sereine, elle me tendit la main, et d'une voix qui aspirait aux plus graves accens de la mansuétude divine : — Est-il vrai, George, que vous souffriez et que vous m'aimiez?

Avec la même simplicité de geste, de ton et de regard, je répondis :

— Je vous aime et je souffre, Cornélia.

— Eh bien! George, fit-elle, écoutez-moi...

J'eus alors tout un discours, qu'André m'avait déjà raconté et qu'il appelait le discours d'ouverture : c'était en effet la série d'engagemens que cette reine changeante de tant de cœurs prenait avec tous ses sujets. La Cornélia était décidée à se sacrifier pour moi. L'amour n'avait jamais été pour elle un plaisir. Elle avait toujours tenu d'une main distraite, et sans y trouver l'ivresse, la coupe des terrestres voluptés. C'était autrefois une recherche inquiète, une fatale poursuite de l'idéal qui la poussaient, comme don Juan, à travers d'arides et incessantes aventures; maintenant elle avait chassé de son cœur, purifié et agrandi, jusqu'à cette noble et douloureuse passion. Aussi se donnerait-elle à moi sans illusion, sans espoir, pour obéir à un devoir sacré de charité. — Mon ami, me dit-elle, je vous dirai : Prenez, ceci est mon sang; prenez, ceci est ma vie, avec cette vaillante et résignée tristesse du Christ.

— Vous êtes grande, m'écriai-je, Cornélia!

— George, me dit-elle en se laissant tomber dans mes bras, que cette heure soit toujours sacrée pour vous!

— Tra deri, dera. Mes amis, j'ai envie de rire à présent et je ris. Mais voyez un peu quels étranges phénomènes se passent dans les cœurs compliqués! Cette petite comédie que je savais d'avance, où j'avais soigneusement étudié mon rôle, dont je m'étais amusé maintes fois avec Mévil, dont je crois même qu'intérieurement je me moquais jusqu'à cet instant-là, remplit cependant mes yeux de larmes, mon sein de transports. Oui, ma chère Tulipani, tu as fait partie de ma jeunesse; après tout, je t'ai aimée.

III.

Il n'est pas d'union, parmi celles dont s'afflige ou doit se réjouir la loi sociale, pour qui ne luise cette bénigne lune qu'on appelle la lune de miel. Pendant une semaine tout entière, cet astre mystérieux jeta sur la Tulipani et sur moi ses plus doux rayons. Je ne m'inquiétais de rien, je ne désirais rien; mon cœur avait chaud. Je logeais en moi cet hôte passager que nous nommons le bonheur. On dit que certains momens ne peuvent pas se raconter. Je pourrais fort bien raconter, je le sens, cette époque enchantée de ma vie, mais je crois qu'en vérité cela m'attristerait : il n'y a que la souffrance dont il soit doux de se souvenir; arrivons donc aux souffrances. Un beau jour je m'imaginai d'être jaloux de Cornélia.

Voyez un peu la belle invention! et pourquoi tel jour plutôt que tel autre fus-je atteint de cette folie-là? C'est ce qu'il me serait impossible de dire : notre ame a une vie fatale et inconnue comme la vie

des océans. Ce matin, il fait beau en nous, nos pensées jouent à la surface de notre cœur dans la tiède lumière d'un calme soleil; ce soir, tout notre être n'est plus qu'une région d'orages et de ténèbres. D'où viennent l'ombre qui nous envahit et les souffles qui nous bouleversent? Je ne l'ai jamais su. Un jour donc, je fus jaloux de la Cornélia. L'idée me vint, en la pressant sur mon cœur, que je ne tenais pas précisément entre mes bras une créature virginale. J'avais oublié pendant quelques jours tout ce que j'avais appris par moi-même et tout ce qu'André Mévil m'avait dit. Cette funeste connaissance de celle que j'aimais entra cruellement dans mon esprit. Combien de fois, pensai-je, a-t-elle joué le drame qu'elle joue avec moi! et me voici tout à coup possédé du plus ténébreux chagrin. La bonne Cornélia ressentait toujours contre les jalousies qu'elle inspirait une fort naturelle irritation : elle trouvait souverainement injuste et sotte cette manie qu'ont presque tous les hommes cependant d'exiger, au bout d'un certain temps, chez les femmes dont ils sont devenus les maîtres, une pureté qu'ils étaient ravis de ne pas rencontrer en elles aux premières heures de leurs liaisons. Puis elle était désolée qu'on ne préférât pas à la candeur de la plus chaste des jeunes filles cette ingénuité de son invention qu'admiraient tant les Sardonio et les Mazzetto. Ce second sentiment était moins raisonnable que le premier. Je le dis franchement toutefois, dans les premières querelles qui amenèrent notre séparation, tous les torts furent de mon côté; mais je ne gardai pas longtemps mon rôle de bourreau : je pris bientôt celui de victime, et je puis dire que mes supplices furent variés ingénieusement.

Un soir, je trouvai à côté de ma maîtresse un personnage d'un aspect distingué, dont le pâle visage était encadré par de longs cheveux et terminé par une longue barbe : c'était le marquis Guillaume d'Hermancey. M. d'Hermancey était assurément le plus honnête homme auquel la Tulipani eût jamais confié, avant moi, la tâche délicate de donner un but intime à sa vie. Il appartenait à un parti pour lequel j'ai toujours professé du respect et senti de l'attrait. Seulement il avait altéré un peu, par les billevesées de notre temps, l'antique et généreuse croyance dont sa politique aurait dû se composer uniquement. C'était un de ces légitimistes qui finissent par se faire un indéchiffrable blason, en voulant écarteler la sainte ampoule avec l'urne du suffrage universel, le droit divin avec le droit populaire. Ceci soit dit, du reste, en passant et parce que le nom d'Hermancey est venu forcément dans mon récit, car j'ai fort peu connu le marquis, et je n'ai eu rien à démêler avec sa vie publique.

Hermancey était le père d'un de ces enfans qui avaient excité chez la Tulipani des sentimens de matrone. Il venait voir son fils Ascanio, long et mince garçon d'une douzaine d'années, qui était sans cesse en querelle avec son frère, le petit Jocrini. Le pauvre gentilhomme, quand

j'entrai, regardait sa progéniture d'un air qui aurait dû me faire pitié. Il semblait méditer péniblement sur ce sacrilége qu'il avait commis d'employer une danseuse à perpétuer une race de croisés. En pensant à son expression, je bénis Dieu de n'avoir par le monde aucune créature de mon sang; mais je ne me livrais guère alors aux réflexions que je fais aujourd'hui : ma seule impression, quand je vis d'Hermancey, ce fut une douleur suprême. Au moment où je prenais avec le moins de philosophie les quatre enfans de ma maîtresse, il était dur pour moi de voir un de leurs quatre pères. Je dois dire que la Cornélia ne sut guère atténuer ce qu'avait de pénible ma situation. Elle prit un de ces airs limpides qui depuis quelques jours déjà m'étaient devenus insupportables par la pensée de tout ce qu'ils cachaient d'obscur, de compliqué, de confus, de faux, de triste et de malséant. — Mon ami, me dit-elle d'une voix qui voulait avoir un doux et religieux accent, voici le père de mon Ascanio, — et elle saisit ma main pour la mettre dans celle d'Hermancey.

Cette sublimité ne fut goûtée ni de moi ni de son ancien amant. Les deux mains qu'elle voulait réunir se touchèrent à peine, et le souper fut de la plus cruelle tristesse. Je sentis pour la première fois tout ce qu'il y a d'odieusement embarrassant pour qui appartient au monde habituel des gens distingués et des honnêtes gens de se trouver dans le monde excentrique où nous étions placés, Hermancey et moi, par la Tulipani. Plus la Cornélia redoublait de dignité sereine, d'héroïque confiance, plus nous étions tous deux penauds, l'oreille basse, affaissés sous le ridicule du rôle que nous jouions. Enfin ce supplice finit, et quand Hermancey se fut retiré, il y eut entre Cornélia et moi une de ces longues et horribles scènes où les amans font de leur amour un cadavre qu'ils frappent, qu'ils outragent, qu'ils foulent à l'envi sous leurs pieds jusqu'au moment où un mot imprévu, un regard, un sourire ressuscite tout à coup pour attendre un nouveau délire l'objet de leur sanglante furie.

Hermancey n'était qu'en passant à Turin, où l'avait suivi une chanteuse : je le vis peu; mais un homme était destiné à me faire connaître dans toute son étendue la douleur qu'il m'avait fait entrevoir. Un matin que j'allais chez la Cornélia, le cœur rempli par hasard d'une sorte de gaieté sans cause qui depuis long-temps m'était inconnue, elle attacha sur moi son regard le plus solennel et me dit : — Mon ami, seras-tu à la hauteur d'une nouvelle épreuve? Jocrini est arrivé. Je vais te dire ce qu'est Jocrini.

Je savais trop ce qu'était Jocrini. Je le dis à Cornélia en l'interrompant. Ma pauvre Tulipani fut suffoquée de ma rude tirade contre celui de ses anciens amans qu'elle avait le plus vénéré. Ma parole acerbe et violente la blessait de toute façon. Je l'atteignais, disait-elle, dans sa

dignité de femme et dans sa religion d'artiste, en écrasant sous mon mépris le double pathos par lequel elle voulait me démontrer la poétique grandeur de Jocrini et de l'attachement qu'elle lui gardait. J'eus cependant l'insigne faiblesse de consentir à voir le comédien : j'entrai, je puis le dire alors, dans la plus humiliante et la plus douloureuse période de ma vie.

Hermancey au moins était un homme de bonne compagnie; son embarras consolait et soulageait le mien. Jocrini, au contraire, triomphait de son impudente aisance dans la vie fausse, pénible et mauvaise où nous étions engagés tous deux. Il n'embrassait jamais son fils sans attacher sur Cornélia et sur moi un regard plein d'une magnanimité triste et souriante, qui voulait dire : Vous le voyez, j'ai renoncé à mon titre d'amant sans abjurer mes droits de père. Et Cornélia lui répondait par un autre regard plein d'une intrépide et enthousiaste amitié. Entre ces deux personnages de théâtre, je me sentais pris à la fois de rage et de confusion.

Un soir, Jocrini m'irrita tellement par un redoublement de clémence à mon égard et d'admiration pour sa personne, il unit à ces impertinentes affectations des dissertations si pédantes et si boursouflées sur l'art, il mit enfin tout mon appareil nerveux dans un tel état, que je lui lançai à la tête un plat où un canneton gisait, plus insensible, mais non moins crucifié que moi. Cela fait, je me retirai à mon logis, décidé le lendemain matin à faire de mon mieux pour plomber à tout jamais la cervelle de mon insipide rival; mais je ne revis point Jocrini : je reçus, au lieu d'un cartel du comédien, une longue lettre de la Tulipani qui m'apprenait que son ancien amant l'avait quittée après des adieux qui, disait-elle, m'auraient jeté aux pieds de cet homme divin.

IV.

Je veux mener à la housarde mon histoire, car je déteste toutes les longueurs; dans l'art, j'aime les ébauches, comme j'aime à la guerre les razzias. Je vais donc arriver rapidement à la suprême mésaventure qui me sépara pour toujours de la Cornélia. Après le départ de Jocrini, je repris possession de ma maîtresse; mais je cherchais à me cacher une vérité qui, chaque jour, s'offrait à mon esprit avec plus de force. La Tulipani était lasse de moi; le caprice qui l'avait jetée dans mes bras s'était évanoui. Les différences qui séparaient nos deux natures se montraient avec plus de force chaque jour. La voix qui devait parler à mon cœur avec tant de puissance et m'arracher au monde honteux où je me perdais pour me conduire à l'honnête vie qui m'a sauvé commençait déjà à s'éveiller en moi. Tandis que le goût du vrai, du droit et du simple devenait, pour ma nature, un besoin impérieux,

la Tulipani semblait redoubler d'amour pour le faux, le tortueux et l'exagéré.

Je menais avec la Cornélia une vie lourde, irritante et embrasée comme un orage, quand je rencontrai tout à coup chez elle l'instrument de mon salut. Nous étions alors aux approches de cette révolution qui a fait apparaître en même temps dans toute l'Europe ses signes bizarres, sinistres et inattendus. Le sang lombard se remuait dans les veines de Milan. Si j'avais à me battre en Italie maintenant, j'aimerais me trouver sous les ordres de Radetzky, car les patriotes italiens m'ont singulièrement dégoûté de leur cause; mais dans ce temps-là, au lieu d'une œuvre révolutionnaire, je voyais, comme disaient certains, une œuvre nationale dans l'entreprise des Milanais contre les Autrichiens, et j'aurais volontiers brûlé quelques cartouches pour la liberté de la Lombardie. J'étais dans cet état d'esprit, quand il nous arriva de Turin le plus célèbre représentant démocrate de la petite chambre qui a bouleversé, à l'instar de notre pays, ce pauvre pays de Savoie. Maître Bolino était un avocat qui avait écrit en italien une biographie de Robespierre, et qui accusait tous les jours Charles-Albert d'être assez lâche, assez félon, assez corrompu, pour préférer son trône à un échafaud. Aux jours où gronda le canon de Novarre, maître Bolino, bien entendu, resta parmi ses paperasses; mais de la tribune il faisait une terrible guerre à l'Autriche. C'était là qu'il enlevait des drapeaux, enfonçait des carrés, prenait des redoutes. Si la parole avait la puissance du canon, comme cela s'imprime souvent, Bolino aurait depuis longtemps anéanti le dernier des Autrichiens. Aussi son nom était-il populaire dans toute l'Italie, et, quand il vint à Milan, la jeunesse de la ville alla chanter des hymnes patriotiques sous le balcon de son hôtel. La Tulipani ne voulut pas, comme on se l'imagine, manquer l'occasion de voir un si intéressant personnage. J'aperçus donc un soir chez elle Bolino, que Mazzetto venait de lui amener triomphalement. Les républicains, comme on sait, sont toujours divisés en deux classes, les Spartiates et les Athéniens. Bolino était de ces derniers. C'était un grand et gros garçon qui avait un extérieur de dentiste. Il se connaissait en vin et aimait les arts. Il me déplut souverainement d'abord, puis je lui trouvai une sorte d'aplomb naïf qui m'amusa. Il buvait bien; je l'imitai. J'ai, comme vous savez, le vin expansif et cordial. En sortant du souper, j'étais lancé comme un chasseur qui rentre après l'appel. Mon avocat était maître de lui.

Il me proposa de sortir; j'acceptai. Quand nous fûmes dans la rue : « Si nous allions, me dit-il avec un ton où l'enthousiasme du patriote essayait de s'adjoindre l'étourderie du mousquetaire, chercher querelle à quelques officiers autrichiens! Cela serait d'un bon effet. C'est toujours par ces escarmouches que les grandes luttes commencent;

après les combats particuliers viendra le combat général. » Je serais allé ce soir-là chercher querelle à Lucifer : j'entrai avec mon Bolino dans un café.

Je m'avançai vers un groupe d'officiers que je vois encore assis tranquillement autour d'un bol de punch. J'avisai celui d'entre eux qui me semblait avoir la plus martiale figure, et je lui demandai en italien s'il serait homme à se donner le lendemain matin un coup d'épée avec un chevalier de la Lombardie. Comme sa réponse tardait, je fis un geste dont heureusement on prévint l'effet, mais qui amena autour de moi une confusion épouvantable. Quand je sortis du café, après avoir reçu et accepté dix provocations, je cherchai en vain Bolino : il avait disparu.

Le lendemain, la police autrichienne me faisait saisir à mon domicile et transporter en France. J'y étais depuis quelques jours, en proie à une rage indicible, me demandant par quels moyens j'irais assouvir à Milan ma soif de vengeance contre l'Autriche, et surtout ma soif d'amour pour la Tulipani, quand je reçus une lettre d'André Mévil, qui, parmi beaucoup d'autres choses, me disait à peu près ceci :

« Cornélia est partie avant-hier pour Turin avec Bolino. J'ai tout lieu de croire que le tribun et la danseuse ont contracté leur union le soir même où tu t'es déclaré le champion de la Lombardie. Leurs yeux et leurs pieds n'avaient pas cessé de se parler pendant le souper où tu t'es grisé. Mon cher George, je te félicite de ce dénoûment. L'amour de la Tulipani te devenait funeste. Les femmes..... »

Ma foi, je n'ai pas besoin de me rappeler la morale d'André Mévil. Après cette lettre, je fus atterré. J'eus presque envie, sur ma parole, de me guérir, comme dit le troupier, avec un morceau de plomb et une pincée de poudre. Heureusement je n'en fis rien. C'eût été une triste fin pour une ridicule cause; mais je caressai et je finis par adopter tout-à-fait un projet qui depuis long-temps s'offrait souvent à mon esprit. Je me fis soldat. Je pensai que cette vie me laverait des souillures contractées par tout mon être dans une autre vie, m'ôterait bien des sottes inquiétudes, bien des fâcheux désirs, bien des tristes embarras. Je pensai que mon cœur trouverait dans cette noble et virile existence comme une sorte d'oubli vengeur des honteuses et débiles souffrances qui l'avaient oppressé. Je crois que je ne me suis pas trompé. Mes amis, vous comprenez ce qui s'est passé et ce qui se passe encore en moi, si vous avez compris mon histoire, histoire douloureuse et instructive, mais que j'ai mutilée, tronquée, sans que cela puisse m'être imputé à mal. Que voulez-vous? je suis un soldat, et je ne peux ni ne voudrais, je crois, prendre le temps d'exprimer ce que j'ai pris trop le temps de sentir.

PAUL DE MOLÈNES.

LE PAYSAGE

ET

LES PAYSAGISTES EN FRANCE DEPUIS LE XVIIIe SIÈCLE.

I.

JOSEPH VERNET.

S'il est un fait qui ressorte clairement de la situation actuelle de la peinture en France, c'est l'importance inaccoutumée de notre école de paysage et l'uniformité de ses tendances. Les peintres d'histoire marchent de plus en plus isolés les uns des autres : les paysagistes, au contraire, paraissent suivre la même voie et s'avancer de concert vers le même but. Quelques-uns, il est vrai, demeurent en dehors du mouvement ou n'y participent qu'avec réserve, il en est même qui s'attachent encore à la poursuite de l'idéal académique et retranchent obstinément de la nature tout ce qui n'est pas du domaine de la ligne et du style sévère; mais le nombre de ces dissidens s'amoindrit chaque jour, et l'immense majorité des paysagistes contemporains n'a plus pour système que l'imitation absolue de la réalité. La reproduction textuelle des effets matériels, telle est l'unique fin qu'ils se proposent; l'étude du littéral, le culte de la beauté positive, voilà leur poétique et leur foi. De pareilles doctrines sont nouvelles dans notre école. Comment en expliquer la subite influence? Quelle en est au fond la valeur? Sur

quels précédens historiques s'appuient les peintres qu'elles inspirent? Il y a là une question grave pour l'art contemporain, et c'est en interrogeant le passé qu'on peut arriver, nous le croyons, à se rendre compte de l'action que le réalisme est appelé à exercer sur les progrès comme sur les écarts de la peinture française.

Si, en démentant par une contradiction formelle le génie et la tradition de l'art français, les paysagistes le dépouillaient de son caractère essentiellement spiritualiste pour substituer à cette « profonde délectation de l'esprit » dont parle Poussin une impression de surface, une sensation bornée et fugitive, si leurs efforts ne devaient aboutir qu'à ce résultat négatif, il faudrait dès à présent ne voir dans le succès qu'ils obtiennent qu'un signe de la décadence du goût. Il est plus juste, tout en signalant l'insuffisance et — à quelques égards — le danger des principes modernes, de ne pas contester les perfectionnemens apportés de nos jours à certaines parties de l'exécution. La vérité des tons, la science de l'harmonie, l'intelligence de l'effet, — qualités fort rares autrefois dans les tableaux de l'école française, — sont devenues maintenant si familières à tous les paysagistes, que les plus obscurs d'entre eux savent peindre correctement un morceau d'après nature et orthographier pour ainsi dire sans hésitation les mots usuels de l'idiome pittoresque. De là cette multitude croissante d'*études* de paysage qui figurent aux expositions annuelles; de là aussi un revirement complet de l'opinion sur les conditions de l'art lui-même. Le public, n'ayant plus sous les yeux des œuvres de haute portée, s'est aisément contenté d'œuvres agréables, et, les éloges des demi-connaisseurs aidant, il en est venu vite à s'accommoder d'un régime qui ne nécessitait de sa part ni une application fort grande, ni des connaissances très étendues. Tout le monde est apte à juger du degré d'exactitude qu'offre la représentation d'une chaumière ou celle de la lisière d'un bois : les modèles choisis par nos paysagistes fournissaient à chaque spectateur un terme de comparaison facile, et, comme les portraits étaient fidèles, on sut gré aux peintres de cette ressemblance naïve. Un peu plus tard, des scènes d'un genre moins familier, des vues de pays inconnus, furent appréciées comme elles méritaient de l'être, parce que les ouvrages précédens nous avaient habitués progressivement à discerner la vérité. Jusque-là, tout allait au mieux; mais, à force d'applaudir aux talens réalistes qui venaient de se révéler, à force d'entendre crier au progrès autour de soi, — et quelquefois par des voix un peu intéressées, — on a pris cette exactitude de procès-verbal pour le dernier mot de l'art, et l'on a fini par oublier deux points essentiels : le mérite relatif des paysagistes antérieurs à notre époque et l'infériorité au point de vue esthétique du paysage en général. D'une part, on a sacrifié à l'engouement pour les productions contempo-

raines le respect et l'étude des productions de l'ancienne école; de l'autre, on a fait d'œuvres qui, malgré leur incontestable valeur, ne sont au fond que des œuvres secondaires, le titre de gloire principal de la peinture française au XIXe siècle.

Il y a d'ailleurs une exagération véritable à donner aux progrès récemment accomplis le caractère d'une révolution inopinée. Si l'on recherche dans l'histoire du paysage en France les lois qui l'avaient régi jusqu'ici, on verra que cette révolution était dès long-temps préparée. Le réalisme, nous l'avons dit, est une doctrine nouvelle dans notre école, en ce sens qu'elle ne s'y était jamais produite ni d'une manière si générale, ni sous des formes si absolues; pourtant, en y regardant de près, on pourrait lui reconnaître pour origine la réforme opérée par Joseph Vernet au XVIIIe siècle et rattacher la manière des paysagistes du XIXe au système qu'inaugurait, il y a cent ans, cet éminent artiste : système d'imitation plutôt que d'interprétation de la nature, et sous l'empire duquel les figures n'eurent plus qu'un sens accessoire, une intention subordonnée à l'intention générale de la scène. Jusqu'à l'époque où parut Joseph Vernet, la méthode contraire avait été suivie. On s'était habitué à considérer l'art du paysage comme un moyen de mettre en relief les actions des hommes, et les sites choisis ou imaginés par les peintres ne servaient d'abord que de prétexte et d'encadrement à des faits historiques, à des sujets tirés de la Bible ou de l'antiquité profane. Poussin, Guaspre Dughet, Francisque Millet et le plus souvent Claude Lorrain lui-même ne comprenaient pas autrement les conditions du genre; ils le traitaient, à l'exemple des maîtres italiens, dans un style conforme au caractère des héros qu'ils voulaient représenter et cherchaient ainsi à donner au moindre de leurs tableaux la portée et l'ampleur d'une majestueuse épopée. Pendant tout le XVIIe siècle, l'art du paysage fut envisagé en France à ce seul point de vue. Quelques paysagistes étrangers, comme Fouquières et Van der Meulen, avaient, il est vrai, essayé de faire prédominer un élément nouveau et de substituer dans notre école le goût de l'exactitude matérielle au culte de l'idéal; mais leurs exemples étaient demeurés sans imitateurs, et le style français n'avait été nullement influencé par cette importation accidentelle de la manière flamande. C'est donc à une autre cause qu'il convient d'attribuer la réaction contre les doctrines académiques qui se révèle dans les œuvres produites vers la fin du règne de Louis XIV et qui devait bientôt avoir pour résultat une transformation complète du paysage en France.

On ne connaît plus guère aujourd'hui parmi les peintres de cette époque que ceux dont le pinceau a décoré les murs des églises ou des palais : ils sont loin cependant de résumer à eux seuls l'école contemporaine. En dehors des peintres d'allégories et d'apothéoses, en dehors

des peintres de portraits, si remarquables d'ailleurs malgré le faste de leur manière, quelques artistes, procédant d'influences et d'écoles provinciales, entrevoyaient déjà une sorte d'idéal familier et s'attachaient à le revêtir de formes attrayantes; mais des innovations de cette espèce eussent été mal venues à la cour, où l'imitation italienne faisait loi, où les artistes français surnommés à tour de rôle « les Romains » avaient seuls le privilége du succès et en quelque façon droit de cité. Aussi les peintres de genre ou, comme on disait dédaigneusement, de *bambochades* continuaient-ils à vivre et à travailler loin de Paris. Ce ne fut qu'à la fin du règne de Louis XIV et pendant les premières années de la régence qu'ils se hasardèrent à importer dans la capitale un art plus humble, mais beaucoup plus indépendant, et le public, fatigué de ce qu'on appelait alors « le grand style, » accueillit avec faveur d'abord, bientôt avec transport, des œuvres qui le délassaient du spectacle monotone qu'on lui avait imposé pendant un demi-siècle. La peinture de paysage se ressentit forcément d'un mouvement d'idées si général : à l'exemple des peintres de genre, les paysagistes s'affranchirent du joug académique, mais pour retomber, par un autre excès, dans l'esprit de système, et ils ne réussirent ainsi à changer que les formes de la convention. On vit encore les hommes et leurs actions figurer en première ligne dans leurs tableaux, mais des actions fort peu héroïques, des personnages de fantaisie comme la nature qui les entourait. Phocion fait place à Mezzetin, Orphée à Scaramouche; l'admiration qu'avait inspirée jadis *le Débarquement de Cléopâtre* se reporte sur *l'Embarquement pour l'île de Cythère*, et les séductions d'une muse fardée triomphent des graces sévères de la muse de Poussin et de Claude Lorrain.

Watteau est, sans contredit, le plus remarquable de ces peintres voués au culte de l'art sensuel et de la fantaisie galante qui apparurent au commencement du XVIIIe siècle. A ne le prendre ici que comme paysagiste, on peut dire de lui à peu près ce que Voltaire disait du poète Chaulieu et lui assigner la première place parmi les talens négligés. Ses tableaux, où ne circule plus le souffle du dieu, trahissent du moins l'influence de la fée, et le charme vague dont ils sont empreints plaît à l'imagination sans élever le cœur ni satisfaire pleinement l'esprit; ils semblent être l'expression du caprice plutôt que le fruit de la méditation, et le laisser-aller de l'improvisation s'y découvre à première vue; pourtant il est facile d'y démêler les traces d'un sentiment délicat, artiste même dans ses écarts, et une élégance de style sans laquelle cette affectation deviendrait insoutenable. Watteau, dit-on, passa une partie de sa vie dans les coulisses de la comédie italienne et dans l'intimité des actrices à la mode : à en juger par les types qu'il a choisis pour la plupart de ses compositions, rien de moins invraisemblable;

mais n'est-il pas permis de croire qu'il a puisé aussi ses inspirations ailleurs et vécu par momens dans une atmosphère plus pure? Ses œuvres décèlent, à travers le factice qui en est la marque, un amour véritable des beautés naturelles. Le paysage n'y est pas toujours un fond sacrifié au relief et à l'éclat des figures. Il a quelquefois une sérénité ou une mélancolie dont le peintre n'aurait pu traduire ainsi l'impression s'il ne l'avait ressentie sur place, à ses heures de recueillement et de solitude, loin de Colombine et du théâtre. Souvent la vivacité étourdie des groupes qui s'ébattent au premier plan du tableau et la poésie calme des ombrages que l'on entrevoit au second forment entre elles une opposition étrange, et l'on a peine à dégager des contradictions qui les voilent l'intention secrète et le vrai caractère du génie de Watteau. Sans doute, si cet artiste charmant avait rencontré une époque et un milieu plus favorables à la rêverie, il aurait su donner aux formes de sa pensée l'unité et l'élévation qui leur manquent; l'instinct qui le poussait à la recherche d'une certaine grace immatérielle se serait révélé dans des créations d'un autre ordre et participant davantage du sens mystérieux de la nature. Dépaysé comme il l'était au sein d'une école méthodique et raisonneuse malgré ses entraînemens et ses témérités de style, fils d'un siècle où l'on estimait surtout le positif, il a dû demeurer un *fantaisiste* inachevé, ne se comprenant qu'à demi lui-même et ne se développant qu'à demi.

Watteau et ses imitateurs subirent à leur tour le sort des peintres qu'ils avaient détrônés. Après la mort du jeune maître, le goût du paysage de fantaisie se maintint quelque temps en France, la mode fut encore aux effets d'opéra, à toutes les fantasmagories du pinceau; mais, dès que Joseph Vernet eut essayé de combattre cette manie, il obtint un éclatant succès et ne rencontra pas plus d'obstacles dans l'opinion publique que dans le talent de ses rivaux. Il arrivait du reste à un moment propice et sur un terrain bien préparé. Contemporain des philosophes et des poètes qui venaient de se mettre à l'œuvre et de se constituer un peu bruyamment les vengeurs de la nature, il semblait faire cause commune avec eux et contribuer à sa manière au triomphe de leurs doctrines en retraçant des scènes dont la nature seule faisait les frais. Ce n'était pas qu'il la traduisît toujours en interprète scrupuleusement fidèle, mais il ne la déguisait pas du moins sous des mensonges systématiques. Ses exemples eurent en ce sens une influence heureuse sur la marche de la peinture française. Notre école de paysage cessa de puiser aux sources artificielles : elle se retrempa dans l'étude du vrai, et, sauf quelques écarts passagers, elle a suivi depuis lors cette voie de simplicité et de naturel qui l'a conduite de progrès en progrès là où nous la voyons parvenue aujourd'hui.

L'histoire de l'art du paysage en France peut donc se diviser en trois

périodes distinctes. La première a pour point de départ les œuvres épiques de Poussin et de Claude Lorrain, pour terme les compositions pédantesquement fastueuses des paysagistes disciples de Lebrun. Watteau et son école représentent la seconde époque, celle du paysage enjolivé par le caprice. La troisième commence à Joseph Vernet, qui entreprit de réagir à la fois contre les formes surannées du style académique et les licences de la fantaisie. Les peintres qui viennent après lui et leurs successeurs semblent craindre, tout en poursuivant cette révolution, d'en exagérer l'esprit : ils n'acceptent qu'une partie de ses conséquences et se prennent par momens à y mêler quelque ressouvenir des doctrines anciennes; mais ces hésitations ne se résolvent jamais en négation formelle du principe réaliste, et la méthode tempérée des Valenciennes et des Michallon est le lien qui rattache encore la manière descriptive de Vernet à la manière purement imitative des paysagistes actuels. Il n'est pas inutile, on le voit, de suivre, dans les phases successives de notre école moderne, le développement tantôt lent, tantôt rapide du système qui triomphe si ouvertement aujourd'hui. Une série d'études sur les hommes qui en préparèrent le succès peut offrir quelque chose de plus qu'un simple intérêt de curiosité, et il ne sera pas sans à-propos de montrer dans Joseph Vernet le véritable réformateur du paysage en France, dans les peintres qui lui ont succédé les continuateurs de cette réforme.

I.

On a vu qu'à l'époque de la régence et pendant les premières années du règne de Louis XV, la peinture de paysage n'était plus pratiquée dans notre école qu'en vertu de règles arbitraires, et par les moyens les plus contraires aux sérieuses conditions de l'art. Les peintres en renom, préconisant à peu près exclusivement l'avantage des procédés expéditifs, n'étaient certes pas d'humeur à enseigner l'amour naïf de la vérité et le respect des beautés naturelles. C'était le temps où l'un d'entre eux défendait à ses élèves d'étudier la nature « de peur de se fausser le goût, » où un autre, qui devait passer pour scrupuleux, autorisait cette étude une fois par semaine. On devine aisément ce que devenait l'ingénuité d'un jeune artiste soumis à un pareil régime. Joseph Vernet, né en 1714, n'aurait trouvé à Paris d'autres leçons que celles des continuateurs dégénérés de Watteau : il fut donc bien inspiré en se gardant d'y venir et en demeurant jusqu'à l'âge de la virilité à Avignon, sa ville natale. Peut-être cette inspiration ne lui était-elle pas tout-à-fait personnelle, et lui avait-elle été suggérée par son père, Antoine Vernet, peintre de fleurs et d'architecture, dont la manière ne se ressentait que fort peu des systèmes en vogue. A peine se

rappelle-t-on aujourd'hui l'existence de cet artiste recommandable, véritable chef d'une famille d'où on l'a en quelque sorte exclu par une injuste comparaison. Inférieur à son fils et à ses descendans, il a été pour ce seul motif classé de droit parmi les artistes infimes, et l'on a fait tourner au préjudice de son propre mérite l'éclatante célébrité attachée depuis lui à son nom.

Sous la direction de ce sage maître, Joseph Vernet fit en quelques années des progrès assez importans pour attirer l'attention de ses concitoyens; sa réputation s'étendit même au-delà des murs d'Avignon, et plusieurs villes du midi, où quelques-uns de ses paysages avaient été envoyés, lui offrirent à l'envi des encouragemens de toute sorte et une honorable hospitalité. « Ses talens, a dit un écrivain mieux placé qu'aucun autre pour connaître les particularités de la vie de Vernet (1), ses talens étaient connus et estimés dans sa province avant l'âge où chez d'autres on commence à en prévoir; » mais le jeune artiste avait hâte de se produire sur un plus vaste théâtre, et, dédaignant ces triomphes faciles, il résolut d'aller chercher en Italie des excitations plus puissantes et des succès moins limités. Ajoutons qu'une petite aventure, assez semblable à celle qui devait quelques années plus tard blesser si vivement la susceptibilité de Rousseau, ne fut pas sans influence sur cette détermination. Vernet avait entrepris une peinture de décoration dans une maison appartenant à un haut personnage de la ville, et, selon la coutume du temps, il devait être nourri par celui-ci jusqu'à l'entier accomplissement de sa tâche. Il travaillait depuis quelques heures sans que rien parût annoncer encore qu'on songeât à exécuter la seconde clause du marché. Impatienté de ce retard, il en demande la cause : un laquais lui répond qu'il a ordre de ne le servir que lorsque son maître aura quitté la table. Vernet ne dit mot; mais il efface son ébauche, rentre chez lui, et, pour se venger de cette humiliation ou éviter d'en subir de nouvelles, il jure de ne pas rester davantage à Avignon; le lendemain, il était parti.

Il ne faisait d'ailleurs, en s'éloignant momentanément de son pays, que se conformer à un usage universel, à une loi encore plus impérative alors que de nos jours. Tout homme qui à cette époque aspirait au titre de peintre devait, sous peine de voir son talent perpétuellement mis en question, consacrer quelques années à un voyage en Italie ou plutôt à un séjour à Rome, — le reste, Florence, Naples et Venise, comptant généralement pour assez peu. A quelque genre qu'on se destinât, et les premières études achevées, on se mettait en route pour aller prendre une sorte de brevet qu'on revenait ensuite exploiter;

(1) Feu M. Feuillet, bibliothécaire de l'Institut, proche parent de Joseph Vernet et auteur d'une *Notice historique* sur sa vie et ses travaux publiée au commencement de ce siècle.

aussi la plupart de ces artistes stagiaires semblaient-ils croire que les progrès de leur talent étaient beaucoup moins intéressés que leur fortune à l'accomplissement de ce pèlerinage. Une fois à Rome, ils n'avaient garde d'y consulter la nature, les exemples de l'antiquité et les travaux des maîtres de la renaissance; mais ils étudiaient soigneusement les œuvres les plus folles de la décadence, et s'empressaient d'y faire trésor de toutes les exagérations de style, devenues à leurs yeux des moyens assurés de succès. Les pensionnaires de l'académie de France, envoyés par le roi pour se former le goût, choisissaient leurs modèles parmi les productions du Bernin et de son école; les statues du pont Saint-Ange, — c'est tout dire, — étaient copiées par les sculpteurs de préférence aux morceaux de la statuaire antique; les architectes mesuraient les monumens construits par Borromini, l'inventeur des balustres sens dessus dessous, des frontons brisés en direction inverse, et de tant d'autres extravagances accueillies comme d'heureuses innovations. Quant aux jeunes peintres, ils ne paraissaient pas se soucier davantage des anciens chefs-d'œuvre qui les entouraient ni des principes qui avaient inspiré les maîtres : en revanche, ils se préoccupaient fort du « style touffu » de Solimeni, du « flamboyant » de leur compatriote Coypel, déjà même du « fouillis » de Boucher, et ils cherchaient à s'assimiler de leur mieux ces qualités inconnues aux peintres antérieurs. Pouvait-il en être autrement sous un chef tel que François de Troy? L'autorité d'un directeur de l'académie avait alors une tout autre étendue que de notre temps, et ne s'exerçait pas seulement sur les pensionnaires envoyés par le roi. Tous les jeunes peintres venus à Rome, soit aux frais de l'état, soit à leurs propres frais, étaient considérés comme des élèves auxquels le directeur devait des enseignemens; eux de leur côté lui soumettaient incessamment leurs travaux, parce que tout dépendait de son assentiment. Instigateur officiel des progrès de l'art, il était en outre le dispensateur des encouragemens et des graces. Un rapport favorable adressé par lui en France valait infailliblement à un artiste étranger à l'académie une demi-pension ou quelque commande : on n'avait garde par conséquent de discuter les avis du maître ou de se priver du secours de son crédit. François de Troy n'était pas homme à marchander son intervention dans tout ce qui concernait les arts; seulement il la faisait tourner au profit de sa renommée et de son importance personnelle, et les tapisseries exécutées à Paris d'après ses compositions sur l'*Histoire d'Esther* avaient été signalées par lui-même comme le modèle le plus propre à perfectionner le talent des élèves. Ces tapisseries, que l'on voit encore aujourd'hui à la villa Médicis, décoraient les salons de l'académie, établie à cette époque dans un palais du *Corso;* quiconque maniait un crayon ou une brosse copiait respectueusement ces pro-

diges du mauvais goût, et sacrifiait sans scrupule à cette étrange étude celle des chefs-d'œuvre du Vatican. Peut-être, à son arrivée à Rome, Joseph Vernet se fût-il, lui aussi, pris d'admiration pour l'art corrupteur qui était de mode, si une circonstance particulière ne l'eût aguerri d'abord contre les dangers de l'exemple et isolé de la contagion.

Vernet, en partant d'Avignon, n'emportait avec lui qu'une modique somme, qu'il lui aurait fallu dépenser tout entière dans un voyage par terre, et, pour se ménager quelques ressources pendant les premiers temps de son séjour à Rome, il avait décidé de s'y rendre par la voie la moins coûteuse. Un petit bâtiment allait faire voile de Marseille pour Civita-Vecchia; Vernet y prend passage, sans se douter de l'influence qu'allait avoir sur l'avenir de son talent cette mesure de simple économie, et le voilà pour la première fois en mer, rêvant aux merveilles qui l'attendent à Rome, et impatient surtout d'arriver. Cependant la grandeur et la nouveauté du spectacle ne tardent pas à mêler une émotion singulière à son désir de toucher le port. Chemin faisant, il s'essaie à reproduire les scènes majestueuses qui se déroulent sous ses yeux; retenu quelques jours par le calme et les vents contraires, il profite de ce retard pour dessiner à loisir les vaisseaux, la mer, les côtes de la Méditerranée; une tempête survient ensuite qui achève d'enthousiasmer le jeune peintre et détermine sa vocation. Bref, en débarquant à Civita-Vecchia, Vernet ne songeait plus seulement à développer son talent de paysagiste, il s'était promis d'y joindre un talent nouveau, en devenant peintre de marine.

Peu d'artistes l'avaient précédé dans la carrière où il se proposait d'entrer. Les seuls qui l'eussent parcourue avec éclat appartenaient à l'école hollandaise, car on ne saurait ranger Claude Lorrain parmi les peintres de marine, malgré le rôle que joue la mer dans la plupart de ses tableaux; les modèles du genre ne pouvaient par conséquent être d'aucun secours à Vernet, et c'était uniquement à la nature qu'il lui fallait demander des leçons. Il apprit cependant qu'un peintre établi à Rome, Bernardino Fergioni, faisait tant bien que mal profession de l'art spécial auquel lui-même voulait se livrer; il crut devoir se mettre en apprentissage dans l'atelier de cet artiste, fort peu célèbre de son vivant, parfaitement obscur aujourd'hui, et qu'il étonna au plus haut point lorsqu'il vint solliciter comme une faveur des conseils que le pauvre homme n'avait jamais vu rechercher. Un pareil maître dut à peine contribuer aux progrès de son élève. Il est au moins probable que le souvenir de ce que Vernet avait vu durant sa traversée eut une part principale au développement de ses dispositions naturelles, et que Fergioni n'exerça qu'une influence bien secondaire sur ce talent ori-

ginal, comparativement exempt de manière, et procédant, surtout à cette époque, du sentiment.

Tout en poursuivant avec ardeur ses nouvelles études, Vernet n'avait pas renoncé à la peinture de paysage. Il y revenait souvent, et employait les heures qu'il ne passait pas auprès de Fergioni à peindre dans la campagne ou dans les faubourgs de la ville. Un tel genre de vie avait le double avantage de le maintenir en familiarité continuelle avec la nature et en défiance de l'art menteur que l'on pratiquait autour de lui; mais, s'il était favorable aux progrès de l'artiste, cet isolement devenait un obstacle à sa réputation et à sa fortune. Les ressources que Vernet avait apportées d'Avignon commençaient à s'épuiser sans qu'il vît jour à s'en créer de nouvelles, ses nombreux petits tableaux de marine et ses *vues*, si recherchées depuis, attendant encore des acheteurs. Encouragé d'abord par la facilité avec laquelle il avait obtenu en France ses premiers succès, il était arrivé à Rome sans lettres de recommandation et sans protections d'aucune sorte : il comptait que son talent lui suffirait pour se faire remarquer. Vernet n'avait pas tardé à s'apercevoir de sa méprise en voyant ses jeunes confrères puissamment secondés par des personnages auprès desquels il n'avait nul accès, et dont la faveur était cependant une condition nécessaire de réussite. Comment surmonter ces difficultés sans nombre? comment, par exemple, se produire dans le monde sous les pauvres habits qu'il portait? Et, d'un autre côté, quel moyen de les remplacer? Déjà à un état de gêne avait succédé la misère, et plus d'un effort pour en sortir était demeuré infructueux. Quelque autre eût désespéré de vaincre son mauvais sort et y eût peut-être succombé sans combattre davantage; mais Vernet n'était rien moins qu'un Malfilâtre ou un Chatterton : il était au contraire de cette race d'artistes industrieuse et forte à laquelle appartenait Callot, et qui sait en tout temps opposer aux coups de l'adversité la bonne humeur qui la déconcerte et l'adresse qui la maîtrise. Il se consulta donc et s'avisa d'un expédient. Un de ses tableaux sous le bras, il se rend chez un tailleur qui comptait parmi ses pratiques les hommes les plus riches et les plus élégans de la ville, choisit quelque étoffe à la mode, et se fait prendre mesure d'un habit, le tout sans rien rabattre du prix qu'on lui demande, et avec une insouciance de grand seigneur que n'aurait pu faire pressentir son équipage plus que modeste. Fort surpris de ce contraste et un peu inquiet de la solvabilité de l'acheteur, le tailleur demande où il doit faire porter, au jour convenu, l'ouvrage qui lui est commandé. Vernet répond qu'il viendra lui-même le reprendre, ainsi que ce petit tableau, ajoute-t-il incidemment, qu'on lui a dit être de la main d'un peintre habile, mais dont il ne saurait, quant à lui, ap-

précier le mérite, vu son incompétence absolue en matière de peinture; il voulait cependant avoir là-dessus l'avis des connaisseurs, et, comme il supposait qu'il s'en trouverait quelqu'un au nombre des gens appelés chaque jour dans la boutique du tailleur, il avait compté sur les bons offices de celui-ci pour le tirer d'incertitude. Ce que Vernet avait prévu arriva : on vit et on admira le tableau, on voulut l'acheter, et le marchand, croyant avoir affaire à une dupe sur l'ignorance de laquelle il spéculerait aisément, proposa au peintre, quand il revint, d'acquérir cette petite toile pour son propre compte, à bas prix, cela va sans dire. Vernet, continuant son rôle, fit d'abord mine de refuser. Il amena le tailleur à lui offrir, en échange du tableau, l'habit déjà fait, et de plus une culotte et une veste; après quoi il lui avoua sa ruse, et le détermina sans peine à lui acheter d'autres tableaux, signés cette fois de son nom. Ces tableaux furent presque aussitôt revendus avec bénéfice, et augmentèrent de valeur en raison de la réputation croissante du peintre. Celui, entre autres, qui n'avait procuré à Vernet que le moyen de se vêtir convenablement, et qui avait passé des mains du tailleur dans celles de M. de Jullienne, fut payé quelques années plus tard mille écus à la vente de cet amateur célèbre.

Après s'être assuré ainsi un débouché pour ses ouvrages et un commencement de relations avec quelques hommes influens, Vernet avança vite dans la voie du succès. Son talent venait de lui ouvrir les portes des palais où l'on avait coutume d'accueillir les artistes de mérite; son caractère aimable, sa verve de causeur et son inaltérable enjouement le firent bientôt rechercher dans le monde où l'on se piquait surtout d'élégance et d'esprit. Le jeune peintre, naguère obscur et le protégé d'un tailleur, marchait déjà l'égal des peintres en renom, et si quelques amis obstinés de l'emphase qualifiaient de sécheresse la simplicité de ce nouveau style, ils lui pardonnaient presque ce prétendu défaut en considération de son allure facile et dégagée. D'ailleurs, cette simplicité n'était encore que relative. Tout en donnant à ses tableaux l'empreinte d'un sentiment beaucoup moins factice qu'il ne semblait convenir à l'époque, Vernet ne faisait pas du naturel absolu la marque de sa manière. Quelque recherche des effets violens, quelque affectation d'énergie se glissaient sous cette apparence de naïveté et témoignaient d'une certaine soumission involontaire aux principes exagérés de l'école. On est autorisé à dire que les ouvrages de Joseph Vernet datant de cette période, et en général ceux qu'il exécuta pendant son séjour en Italie, ne montrent pas son talent dans sa vraie et pleine originalité. Fort supérieurs sans doute aux paysages des artistes contemporains, ils sont inférieurs aux tableaux qu'il peignit plus tard, lorsqu'il fut de retour en France. En un mot, la première phase de ce remarquable talent

laisse seulement pressentir et deviner les qualités ouvertement personnelles qui caractériseront la seconde.

L'empire exercé sur Joseph Vernet par les exemples de ses confrères et par le faux goût qui régnait alors n'eut cependant qu'une part médiocre aux imperfections des œuvres de sa jeunesse. Qu'il ait recherché plus ou moins long-temps les conseils de son compatriote Adrien Manglard, peintre de marine qui l'avait précédé à Rome, c'est là un fait de peu d'importance. Puisque les œuvres de l'élève sont si fort au-dessus des œuvres du maître (1), il n'y a pas lieu d'attribuer à ces conseils une influence considérable; mais il est d'autres tableaux de Vernet qui trahissent une influence plus nuisible et beaucoup moins douteuse, où l'imitation n'est plus secrète, où elle se montre, au contraire, à découvert et avec toute la résolution du parti pris : ces tableaux, les moins beaux assurément qu'ait laissés Vernet, sont ceux qu'il peignit dans la manière de Salvator Rosa.

La réputation de cet artiste trop célèbre, qui doit à l'excentricité de sa vie au moins autant qu'à son talent la place qu'il occupe parmi les peintres illustres, avait conservé, en dépit des vicissitudes de l'école italienne, le même éclat qu'au siècle précédent. Tandis qu'on marchandait la gloire à la mémoire des véritables maîtres, une gloire sans mesure restait attachée aux œuvres de ce faux génie, et près de cent ans s'étaient écoulés sans qu'elles eussent rien perdu de leur prestige. Vernet, qu'un éloignement instinctif et des études indépendantes avaient préservé jusque-là de beaucoup d'erreurs où étaient tombés les paysagistes de son temps, ne sut pas interroger avec la même défiance les exemples de Salvator Rosa. Séduit sans doute par sa propre imagination, il vit dans cette manière bizarre et ampoulée l'expression d'un sentiment profond; il crut y reconnaître l'autorité d'un modèle à suivre, et dès-lors il affubla son style clair, aisé, naturel, d'ornemens brillantés et d'une opulence d'emprunt. Les compositions de Vernet où l'imitation de Salvator Rosa est sensible sont, entre autres, *Agar dans le désert*, le *Site des Alpes*, la *Solitude dans les montagnes*, qui toutes trois ont été gravées. A défaut des tableaux, les estampes suffiront pour permettre à chacun d'apprécier les vices de la méthode adoptée par le peintre; et, pour peu que l'on rapproche de

(1) Il est facile de s'en assurer en comparant le *Naufrage* de Manglard que possède le musée du Louvre aux scènes de même nature peintes par Vernet. La manière de Manglard est à la fois exagérée et froide; son dessin est tantôt aride, tantôt outré, et son coloris a la crudité des tons de la peinture sur porcelaine. A ne consulter que la chronologie, Manglard est le premier peintre de marine de notre pays; mais, si l'on tient compte avant tout du mérite, il est complétement éclipsé par Vernet, et celui-ci doit être regardé comme le créateur du genre en France et le véritable chef de l'école.

ces compositions désordonnées quelques-unes de celles qui les ont précédées ou suivies, les défauts volontaires de Vernet ressortiront nettement de la comparaison. Ainsi l'ensemble de son œuvre a un caractère de simplicité élégante et de sérénité; le goût de la modération, une sorte de vivacité contenue, quelque chose d'adouci et de ménagé, telles sont, à ce qu'il semble, les marques distinctives de ce talent; on les retrouve même dans la représentation des scènes terribles de la nature, et il n'est pas jusqu'aux *Tempêtes* de Vernet qui ne révèlent les dispositions et les habitudes de son esprit moins puissant qu'ingénieux. Si, au contraire, on s'arrête à considérer les paysages où l'imitateur de Salvator Rosa a voulu se démentir lui-même et faire montre de force avant tout, qu'y découvre-t-on? Rien de plus qu'une audace systématique et de vaines exagérations. La recherche de la grandeur n'y aboutit qu'à l'étrangeté, en donnant aux masses et aux détails un aspect prétentieux et difforme. Ce ne sont que roches aux contours excessifs, terrains agités comme des vagues, arbres noueux et rabougris: il semble que Vernet ait eu, à cette époque de sa vie, l'horreur de la végétation saine et en général de tout ce qui exprime dans la nature un développement régulier. Les figures mêmes, qu'il indiqua ailleurs avec tant de sincérité et d'esprit, ont ici une tournure exceptionnelle, une laideur tourmentée que ne saurait motiver suffisamment le caractère des lieux où elles se trouvent; parce que tel pêcheur placé au premier plan jette sa ligne dans des eaux impétueuses, s'ensuit-il qu'il doive prendre cette pose farouche et revêtir l'apparence d'un bandit?

En sacrifiant ainsi son propre sentiment à la volonté de copier un modèle, Joseph Vernet avait retardé quelque peu les progrès de son talent, mais sa renommée ne s'en était que plus rapidement accrue. Les Italiens, ordinairement si lents à rendre justice au mérite des artistes étrangers, et qui, à cette époque, hésitaient encore à pardonner au grand Poussin son origine française, ne firent point difficulté d'applaudir aux productions de son compatriote. L'admiration fut d'autant plus grande que l'orgueil national s'y trouva jusqu'à un certain point intéressé; on vit, dans ces paysages inspirés par les exemples d'un Italien, un hommage rendu à l'excellence de l'école, et le succès qui accueillit les tableaux de Vernet confirma et rajeunit la gloire de Salvator Rosa. L'avenir du nouveau maître fut dès-lors assuré. En Italie, lorsque la réputation est une fois acquise à un nom, il n'y a plus à craindre ni retours prochains d'opinion, ni reviremens de faveur. Quoi qu'il survienne, l'homme qui le porte demeure invariablement illustre jusqu'à sa mort, et, quitte à rétracter alors un enthousiasme de convention, on accepte provisoirement, comme étant de droit

un chef-d'œuvre, tout ouvrage signé de ce nom privilégié. Les choses se sont passées ainsi de tout temps à Venise comme à Rome, à Naples comme à Florence, fort contrairement à ce qui a lieu en France, où les gloires les mieux établies semblent toujours sujettes à révision, où la prétendue indépendance de la critique n'est souvent qu'un déguisement de l'ingratitude. Par excès de reconnaissance envers un noble passé, les contemporains de Titien égalaient aux œuvres de son génie les ébauches informes qui en trahissaient l'épuisement; de nos jours encore, tandis qu'on insultait ici la vieillesse du peintre de la *Bataille d'Aboukir*, n'a-t-on pas vu le Florentin Benvenuti, le Romain Pinelli, Sabatelli, et plusieurs autres que recommandait seulement l'éclat de leurs débuts, inspirer jusqu'à la fin une admiration obstinée, et vivre également honorés tout en se montrant inférieurs à eux-mêmes? Vernet, qui ne modifia plus tard sa manière que pour l'améliorer, dut, à plus forte raison, rester en possession de la faveur publique. Après l'avoir conquise par l'imitation du style de Salvator Rosa, il put, sans préjudice pour ses succès, revenir au style qui lui était propre. Les *Vues de Naples*, la *Rentrée des pêcheurs, le Calme* et plusieurs autres sujets du même genre, que la gravure a popularisés, signalent ce retour du peintre vers un art moins superbe, mais au fond beaucoup plus significatif. Ici, plus d'ostentation de poésie, plus de grandeur outrée, plus d'étalage d'incorrection sous prétexte de fougue : la poésie ressort de la vérité de l'aspect. Une harmonie que n'altère jamais aucune des parties de l'ensemble, un coloris précis jusque dans sa faiblesse, une exécution un peu vide dans les premiers plans, mais partout ailleurs discrètement facile, — voilà ce qui distingue ces agréables œuvres. Elles manquent sans doute de cette gravité imposante, de cette profondeur de sentiment qui caractérise les œuvres des grands maîtres; toutefois elles annoncent déjà et elles expliquent celles que Vernet exécuta en France dans la plénitude de son talent, et suffiraient à elles seules pour lui mériter une des premières places parmi les maîtres de second ordre.

Au temps où Joseph Vernet se trouvait à Rome, un pareil jugement eût paru une offense à sa gloire : on croyait n'être que juste envers l'habile artiste en le proclamant un homme de génie, et si en effet on le compare aux paysagistes ses contemporains, nul doute qu'il n'ait sur eux une immense supériorité; mais, vers le milieu du XVIIIe siècle, on ne se bornait pas à mesurer le talent de Vernet à la faiblesse des productions de l'époque. Il n'était point dans le passé de peintre si illustre qu'on n'osât lui opposer ce rival; le nom du nouveau maître fut égalé aux noms les plus respectés de l'école, et, tandis qu'on ne donnait à Nicolas Poussin que la qualification un peu dédaigneuse de

« *monsieur* Niccolò (1), » on ne se faisait pas scrupule d'accorder au Vernet les honneurs de la naturalisation italienne. Dans les salons comme dans les ateliers, on le traitait en homme du premier rang; son opinion faisait autorité dans tout ce qui de près ou de loin se rattachait aux arts, depuis les embellissemens des palais jusqu'à l'ordonnance des fêtes publiques, jusqu'à la composition des feux d'artifice. Les admirateurs de la *girandola* qu'on tire chaque année au château Saint-Ange ignorent peut-être que l'éclat incomparable de ce spectacle est dû en grande partie à l'imagination de Vernet. C'est lui qui s'avisa de doubler le volume de cette gerbe de feu et d'ajouter à la *girandola* primitive un nombre de fusées devenu aujourd'hui traditionnel. En outre, comme il manquait, suivant son expression, « une basse » à ce concert de détonations, il voulut que le canon en fît l'office : les décharges de l'artillerie devinrent l'accompagnement nécessaire de tout feu d'artifice en Italie, et, le succès de ces innovations s'étant répandu dans toute l'Europe, il s'ensuivit dans l'art de la pyrotechnie une révolution dont l'honneur appartient à Vernet, et qu'il est juste de lui restituer, si mince ou si secondaire qu'il soit.

Retenu à Rome par les travaux qui lui étaient confiés, par ses liaisons avec des personnages de tous les rangs, par les témoignages de considération que lui attiraient chaque jour ses talens et son brillant esprit, Joseph Vernet prolongeait d'année en année le séjour qu'il s'était proposé d'y faire. Son mariage avec Mlle Parker, fille d'un officier de la marine du pape, venait de resserrer encore les liens qui l'attachaient à sa patrie d'adoption, où il menait la vie laborieuse d'un artiste et le train d'un homme à la mode. Par un privilége devenu ensuite héréditaire dans sa famille, il pouvait se recueillir au milieu de la foule de visiteurs qui remplissait son atelier, et, tout en se mêlant à la conversation générale, exécuter en quelques heures tel morceau de peinture qu'un autre n'eût réussi à produire que dans la solitude et en plusieurs jours de travail assidu. Un de ses principes était « qu'un ciel commencé après le repas du matin devait être terminé avant l'heure du dîner, » et il est certain que ses ciels les plus compliqués de détails ont été peints dans ce court espace de temps. Si la tradition ne suffisait pas pour autoriser cette certitude, une étude attentive des tableaux de Vernet ne laisserait aucun doute sur sa manière rapide de procéder. La fraîcheur d'exécution, la limpidité d'effet que conservent encore les toiles qu'il a signées sont dues évidemment à l'absence de

(1) L'usage de désigner ainsi les peintres français, à quelque époque qu'ils appartiennent, s'est maintenu en Italie. Aujourd'hui encore les catalogues des tableaux exposés dans les diverses galeries refusent en quelque sorte droit de cité aux œuvres des peintres de notre ancienne école, et ce mot de *monsieur* y précède les noms de Sébastien Bourdon, de Valentin, etc., aussi bien que les noms des peintres de notre école moderne.

retouches et à la sûreté d'un pinceau qui agissait, comme disent les Italiens, *alla prima*. Il y a loin d'une pareille méthode à celle qu'ont adoptée de nos jours certains paysagistes. Le racloir joue dans leurs travaux un rôle presque aussi nécessaire que celui de la brosse, et la hardiesse de l'effet ou la finesse du coloris y résulte moins de combinaisons volontaires que de l'agrégation inattendue des couleurs qu'ont mises à découvert les parties enlevées. Certes, en peinture comme en poésie, « le temps ne fait rien à l'affaire, » et, quels qu'aient été d'ailleurs les moyens employés, la qualité de l'œuvre est le seul point qu'il importe d'examiner. On ne saurait donc attribuer à la manière de procéder de Vernet une valeur exagérée et en faire pour lui un titre fort sérieux de gloire. Il convient de n'y voir rien de plus qu'une preuve de son extrême facilité et un témoignage assez curieux de la souplesse de sa mémoire. Ainsi, il lui est arrivé rarement de peindre d'après nature les études qu'il voulait convertir en tableaux : il se contentait de les dessiner; puis, au moyen de signes dont il avait la clé, d'une succession de notes chromatiques pour ainsi dire, il inscrivait sur le papier l'espèce et les modifications consécutives des tons qu'il se proposait de reporter sur la toile.

Quelquefois, il est vrai, il se laissait aller à l'abus d'une facilité si rare, et quelquefois aussi il en a précisé le degré avec une complaisance un peu puérile : plusieurs petits tableaux portent écrits à côté de son nom ces mots « en une journée. » Il est permis de supposer qu'en avertissant ainsi le spectateur, Vernet avait l'intention de le solliciter à l'étonnement au moins autant qu'à l'indulgence. Quoi qu'il en soit, l'exemple fut suivi; bien plus, on parvint à réduire de beaucoup le temps absolument nécessaire à la solution de ce nouveau problème, et, comme pour accuser la lenteur d'exécution de Vernet, Fragonard écrivit fièrement, au dos de certaines petites toiles disséminées aujourd'hui dans les cabinets des curieux, qu'il les avait peintes « en deux heures. » — Heureux hommes pour qui l'art n'avait que des joies, qui ne connaissaient ni les rudes efforts, ni le doute, cette maladie des artistes de notre temps! Cette même Italie où ils puisaient des inspirations en se jouant devait n'exciter dans l'ame d'un de leurs plus nobles successeurs qu'une admiration amère et irritante : là où Vernet et Fragonard avaient improvisé leurs œuvres, Léopold Robert allait péniblement élaborer les siennes. Le travail, comme toute chose, était pour eux une source de plaisir, et la renommée une bonne fortune dont ils profitaient de grand cœur; lui au contraire ne trouva dans le travail qu'un aliment aux douleurs de sa pensée, dans sa gloire présente qu'un motif pour s'effrayer de l'avenir. Les destinées si opposées de ces artistes célèbres s'expliquent-elles seulement par la diversité de leurs inclinations personnelles, et ne pourrait-on y reconnaître des in-

fluences plus générales, les traits caractéristiques des deux époques de l'art moderne : l'une à la physionomie dégagée, libre de souci et comme sûre de plaire, l'autre à l'apparence contrainte et laissant entrevoir sous un extérieur de retenue un fonds d'inquiétude et de scepticisme douloureux? Au XVIIIe siècle, l'art était surtout un moyen d'amuser et d'éblouir; au XIXe, on en a fait une forme des tourmens de l'intelligence, et, au lieu de s'épanouir dans son atmosphère naturelle, le talent des hommes même le plus fortement organisés n'a plus eu, comme les plantes de serre-chaude, qu'un développement forcé et une efflorescence maladive.

La vie entière de Vernet respire au contraire cette santé de l'esprit que laissent pressentir ses tableaux. Tout y est en proportion et en harmonie, les facultés comme les désirs, l'effort comme l'ambition. Lorsqu'en dehors de ses succès d'artiste Vernet recherchait les succès d'un homme du monde, il songeait sans doute moins à étendre sa domination qu'à satisfaire ses goûts. Qu'il se proposât de réussir par l'habileté de son pinceau ou par l'agrément de sa parole, il ne faisait qu'user, dans une mesure exacte, des dons qu'il avait reçus de la nature, et l'on peut dire de lui, en général, qu'il attacha au plaisir de se contenter plus de prix encore qu'à la gloire.

La réputation de Joseph Vernet comme paysagiste et comme peintre de marine avait depuis long-temps déjà pénétré en France, et l'on s'était plus d'une fois efforcé d'attirer à Paris celui que l'Italie réclamait comme un de ses maîtres; mais il avait jusque-là répondu par des refus aux propositions qui lui étaient faites; l'expression formelle de la volonté du roi put seule le déterminer à quitter Rome. M. de Marigny lui écrivit, au nom de Louis XV, pour le charger de peindre les vues des principaux ports du royaume, et, comme on avait prévu le cas de résistance, la lettre contenait, à la suite de beaucoup d'éloges, un petit avertissement relatif à l'intervention de l'ambassadeur et aux mesures qui pourraient s'ensuivre. C'était se souvenir un peu trop de l'impuissance des efforts tentés au siècle précédent pour enlever définitivement Poussin à l'Italie : en revanche, c'était se souvenir trop peu des exemples légués par Louis XIII et de la courtoisie de M. Desnoyers (1). L'invitation de M. de Marigny était un ordre auquel il fallait bien obéir, et obéir sur-le-champ; Vernet partit donc, et, laissant sa femme faire la route par terre, il s'embarqua sur une felouque qui devait le transporter de Livourne à Marseille. Ce fut pendant cette traversée qu'au plus fort d'une violente tempête il se fit attacher à un

(1) La lettre adressée à Poussin par ce prédécesseur de M. de Marigny se terminait ainsi : « Vous voyez maintenant clair dans les conditions que l'on vous propose et que vous avez désirées... Après cela venez gayement et vous assûrez que vous trouverez ici plus de contentement que vous ne vous en pouvez imaginer. »

mât afin de mieux étudier la scène qu'il avait sous les yeux. Ce fait bien connu, et dont le pinceau d'un des descendans de Vernet a depuis long-temps popularisé le souvenir, clôt avec honneur la première partie d'une carrière déjà si pleine, et l'on aime à retrouver Joseph Vernet, dans toute la maturité de l'âge et du talent, plus enthousiaste encore de la nature, plus épris de son art que lorsque, vingt-deux ans auparavant, il admirait aux mêmes lieux le même spectacle, et y puisait ses premières inspirations.

II.

A l'époque où Joseph Vernet arriva à Paris, l'école française comptait quelques artistes d'un mérite notoire et un grand nombre d'autres sur les ouvrages desquels l'attention commençait à se fixer. On était en 1752, c'est-à-dire au moment de la plus grande réputation de Carle et de Michel Vanloo, de Natoire, de Pierre, l'auteur des peintures de la chapelle de la Vierge à Saint-Roch, et de plusieurs peintres d'histoire d'abord beaucoup trop estimés, un peu trop dédaignés aujourd'hui. Nicolas Lancret, le plus habile des continuateurs de Watteau, et l'excellent peintre d'animaux et de nature morte François Desportes, venaient de mourir; mais Chardin se montrait digne de les remplacer à lui seul, en traitant avec une habileté égale les deux genres que chacun d'eux n'avait fait que traiter isolément. Les portraits de Latour et de Lépicié, les tableaux de chasse peints par Oudry, les fleurs de Bachelier annonçaient des talens complétement formés, ou autorisaient l'espérance de talens nouveaux. Enfin on opposait déjà aux toiles lascives de Boucher les tableaux d'un jeune homme qui essayait d'introduire dans la peinture les conditions d'intérêt du roman, et Greuze, suivant l'expression de Diderot, « s'avisait le premier de donner des mœurs à l'art » qu'avaient dégradé l'abus de l'agrément et la recherche d'une grace lubrique. Seuls, les peintres de paysage demeuraient étrangers aux progrès de l'école. Ceux qui se distinguèrent à la fin du règne de Louis XV ne portaient encore que des noms ignorés : l'un d'entre eux, qui devait quelques années plus tard acquérir une réputation presque égale à celle de Vernet, Hubert Robert, sortait à peine de l'adolescence, et le futur peintre de ruines n'avait encore d'autre ambition que celle de devenir l'élève du peintre de marine; Loutherbourg n'avait que douze ans, et Lantara n'en avait que sept. Vernet ne pouvait donc trouver de rivaux que parmi les peintres d'histoire, de scènes familières ou de portrait; à vrai dire, il n'existait alors en France d'autre paysagiste que lui, et c'était uniquement de ses exemples qu'allait dépendre l'avenir d'un genre actuellement délaissé ou avili.

Il semble qu'afin de détrôner plus sûrement le faux goût qui régnait

dans la peinture de paysage, Joseph Vernet ait voulu commencer cette réforme générale par la réforme de sa propre manière. Le moment était solennel dans la vie du peintre : il sollicitait l'honneur d'entrer à l'académie de peinture, et le tableau qu'il allait lui offrir comme morceau de réception devait être à la fois un spécimen de sa propre habileté et le programme de l'art nouveau qu'il importait en France. On sait la marche qu'il fallait suivre pour arriver à obtenir le titre d'académicien et quelles prérogatives étaient attachées à ce titre. L'académie de peinture et de sculpture avait été créée par Louis XIV pour accoutumer le public à ne point confondre l'ouvrier avec l'artiste. Depuis lors, elle n'avait cessé de personnifier aux yeux de tout le monde l'art contemporain; le nombre de ses membres étant illimité, il ne se rencontrait pas un homme de quelque mérite qui n'y fût un jour ou l'autre admis, et qui n'obtînt de la sorte le droit réservé aux seuls académiciens d'exposer ses ouvrages aux salons et de travailler pour le roi. Vernet lui-même, malgré la position exceptionnelle que sa célébrité semblait lui avoir déjà faite, n'aurait pu entreprendre les tableaux commandés par Louis XV sans avoir préalablement conquis une place au sein de cette compagnie privilégiée. Quiconque aspirait à en faire partie donnait la mesure de sa capacité dans un morceau dit *morceau d'agrément*, puis l'auteur une fois agréé était tenu de produire dans le délai de trois ans un second ouvrage pour sa réception définitive. Cependant les agréés négligeaient quelquefois de se conformer à cette loi, et alors ils ne pouvaient prendre rang parmi les académiciens. Quelquefois aussi des artistes d'une habileté reconnue étaient reçus d'emblée; c'est ce qui eut lieu pour Vernet : on le dispensa de la première épreuve, et il lui suffit, pour être élu membre de l'académie, de présenter un seul tableau. Celui qu'il fit à cette occasion, et que possède aujourd'hui le musée du Louvre, témoigne de ses efforts pour achever de débarrasser son style de tout ornement fastueux; mais il témoigne aussi d'une autre sorte d'affectation, l'affectation de la simplicité. En choisissant pour sujet de son morceau de réception la *Vue d'un port de mer par un soleil couchant*, Vernet, qui jusque-là n'avait guère envoyé à Paris que des *Naufrages* et des *Tempêtes*, prétendait montrer son talent sous une face nouvelle et indiquer en même temps à ceux qui seraient tentés de l'y suivre une voie rigoureusement tracée et aplanie; or il l'avait rendue aride à force de retranchemens, et il ne réussit encore à y entraîner personne. La *Vue d'un port de mer* n'obtint et ne devait obtenir en effet qu'un succès médiocre. On s'attendait à tout autre chose de la part d'un homme auquel on attribuait surtout des qualités de verve et d'imagination, et, le premier moment de surprise passé, on n'hésita plus à accuser de froideur et d'impuissance ce talent naguère si vanté et si universellement applaudi. Peu s'en fallut que le titre dont l'ar-

tiste venait d'être revêtu ne parût lui assigner un rang trop élevé dans l'opinion publique et que l'on ne jugeât Vernet indigne de figurer à côté de Lajoue, de Lebel, de Lenfant et autres académiciens de pareille force. Lui cependant ne se laissa pas décourager un moment par cet échec inattendu. En s'avouant à lui-même qu'il avait dépassé le but, il se dit qu'il n'avait pas fait fausse route; il sentit que ce que l'on prenait pour une preuve de décadence de son talent n'était que le signe de sa transformation, une promesse encore imparfaite de ses progrès, et, redoublant de zèle et de juste confiance en lui-même, il entreprit et mena à fin en moins de dix années l'immense travail pour l'exécution duquel le roi l'avait appelé en France.

Les quinze tableaux dont se compose la suite des *Ports du royaume* montrent dans son vrai jour la seconde manière de Vernet. Ici la simplicité du style ne dégénère plus en sécheresse, la recherche de la vérité n'aboutit plus à la négation du sentiment, et la facilité spirituelle, les commentaires ingénieux, le goût particulier du traducteur, n'ôtent rien à la fidélité de la traduction. Il n'est personne qui n'ait eu souvent sous les yeux ces toiles célèbres ou les estampes qui les reproduisent; on est tellement habitué à voir les unes ou les autres, que l'on se donne rarement la peine de les examiner, et nous oublions d'y apprécier les difficultés que l'artiste a eu à vaincre, parce que le résultat de la lutte nous est trop familier. Il semble qu'il n'eût pas été possible de s'y prendre autrement. Ne s'agissait-il pas, en somme, de peindre des portraits ressemblans, et, les modèles une fois donnés, qu'avait à faire l'imagination dans un travail de cette espèce? Cependant que l'on rapproche des *Ports* non-seulement les vues de même genre exécutées depuis, mais encore la plupart des tableaux de marine que les peintres de notre école moderne ont pu composer à leur gré, et l'on saura de reste à quoi s'en tenir sur le mérite, fort indépendant de la ressemblance, qui distingue ces prétendus portraits. Le caractère même des sites que Vernet avait à représenter lui interdisait l'emploi des effets violens et de tout moyen pittoresque qui n'impliquerait pas une idée de sécurité et d'abri; il fallait nécessairement que les eaux fussent calmes, les navires immobiles; on ne pouvait, en un mot, dissimuler la monotonie du fond qu'en variant infiniment les détails et en excitant un intérêt de curiosité à défaut d'intérêt dramatique : c'est à quoi Vernet a merveilleusement réussi. Que de fois, au contraire, ses successeurs n'ont trouvé que des redites ou des intentions vulgaires, lorsqu'ils ont eu à traiter des sujets exempts de pareilles entraves! Libres d'imaginer l'ensemble d'une scène maritime, ils n'ont bien souvent consulté que leur palette, et, suppléant à l'inspiration par la science de la couleur, ils se sont contentés de dégrader habilement des tons là où il importait surtout d'émouvoir. En peignant un tableau de marine,

on ne cherche plus guère aujourd'hui qu'à mettre en pratique des recettes dont tout le monde pourtant a le secret; et lorsque, pour la centième fois, on a placé au second plan une barque montée par des pêcheurs, au premier un amas de poissons en guise de repoussoir, il semble qu'on ait atteint le but et que la poésie du genre ne puisse dépasser ces limites. Certes, il y a loin de cette sobriété excessive dans la composition à l'abondance des ressources que Vernet a su se ménager pour satisfaire en même temps aux strictes obligations de sa tâche et aux conditions d'une œuvre d'art. L'exactitude avec laquelle chacun de ces tableaux reproduit la configuration particulière des lieux, la forme des constructions et jusqu'au nombre des fenêtres qui y sont pratiquées, ne mériterait sans doute que des éloges fort mesurés, si cette exactitude n'était plus intelligente encore que minutieuse. Les moindres détails de la réalité sont sentis et scrupuleusement rendus; mais ils n'usurpent jamais une importance principale, et les lignes ou l'effet les plus propres à leur laisser ce rôle secondaire sont choisis de manière à ne pas permettre à l'esprit du spectateur de rêver quelque modification heureuse au parti adopté par le peintre. Déplacez par exemple la lumière dans la *Vue du port de La Rochelle :* les maisons du second plan, dont une ombre reflétée voile à demi l'insignifiance architecturale, se montreront d'abord, et l'ensemble du tableau perdra à ce changement toute unité pittoresque. Abaissez la ligne d'horizon dans la *Vue de la rade d'Antibes,* ou relevez-la un peu dans la *Vue de la rade de Toulon :* les remparts et les murs de jardin qui se dessinent sur les devans de l'une s'exhausseront outre mesure, la mer qui sert de fond à l'autre ne sera plus dans un juste rapport avec le développement des plans intermédiaires.

On ne saurait donc contester la sagacité dont Vernet a fait preuve dans le choix du point de vue le plus favorable à l'aspect de chacun de ses tableaux et l'habileté sans ostentation qu'il a mise à revêtir de formes différentes des données à peu près identiques. La fécondité de son esprit est-elle plus contestable que la sûreté de son goût? Les nombreux épisodes imaginés par le peintre pour animer la scène ne laissent aucun doute à cet égard. Ces petites figures pleines de vérité et de mouvement, ces détails de la vie commerçante si finement exprimés rompent ou enrichissent les lignes générales avec autant de naturel que d'à-propos. Tout ce spectacle de l'activité humaine amuse la pensée et l'intéresse sans la maîtriser. On éprouve devant les toiles de la suite des *Ports* quelque chose d'analogue à ce plaisir désœuvré que l'on prend parfois à regarder de sa fenêtre les gens affairés qui passent dans la rue. C'est assez dire que Vernet caresse seulement la surface de notre intelligence; mais ici que pouvait-il de plus? En variant à l'infini la tournure, le geste, l'intention des personnages placés sous nos yeux,

n'a-t-il pas rempli les seules conditions qui lui fussent imposées, et ne devait-il pas donner aux groupes qui animent ses tableaux une apparence beaucoup plus conforme à la réalité qu'aux abstractions de l'idéal? Pourtant, quelque diversifiées que soient cette apparence et les occupations auxquelles se livrent ces mille personnages, ils semblent au fond se relier entre eux par un sentiment commun, celui d'une satisfaction parfaite. Tout a un air de fête aux lieux où ils se trouvent : ce ne sont que repas joyeux, parties de pêche, danses et divertissemens; on dirait qu'on n'a d'autre soin dans les ports du royaume que de se tenir en belle humeur, et le travail même y affecte les dehors de l'aisance et du contentement. La misère à plus forte raison n'a garde de venir étaler ses haillons au milieu de gens si bien vêtus, ou, si quelque mendiant se glisse dans la foule, c'est qu'il s'agissait, comme dans la *Vue du port de Marseille,* de nous montrer un être exceptionnel, un mendiant centenaire, dont Vernet n'a pas manqué d'inscrire le nom au bas de la toile, sans doute pour la double rareté du fait. Si le peintre lui-même se met en scène au moment où il dessine une de ces vues qu'il devra peindre, il a pour habit de travail un habit richement galonné; sa femme, debout à ses côtés, semble faire au spectateur les honneurs de ces rivages comme d'un salon où règneraient les mœurs de la meilleure compagnie. Peut-être ce vernis d'élégance répandu sur toutes les classes d'une population est-il un peu trop brillant, peut-être eût-il mieux valu, dans l'intérêt de la vérité, en tempérer l'éclat par quelque mélange; mais il y a si peu d'affectation dans le goût de Vernet pour toutes les formes de luxe, la recherche de l'esprit paraît être chez lui si naturelle, qu'on en vient presque à oublier que cette recherche est un défaut, ou plutôt on ne peut s'empêcher de le lui pardonner, parce qu'il ne peut s'empêcher de l'avoir.

Un défaut plus évident et moins digne d'indulgence, — car il n'est pas un des caractères nécessaires du talent de Vernet, — c'est la froideur de coloris qui donne à certains morceaux, et surtout aux ciels, un aspect désagréable, sinon absolument faux. Le ciel de la *Rade d'Antibes,* entre autres, est dans toute la région bleue d'une crudité qui choque l'œil et le distrait du sujet principal; les nuages éclairés par le soleil couchant ont une teinte jaune-roux où l'on ne peut voir qu'une contrefaçon de cette lueur dorée qui se répand à la fin du jour. Dans la *Vue du port de Marseille,* la mer a l'apparence d'un corps opaque, tant le ton local manque de transparence et de légèreté; enfin, à l'exception du *Port de la Rochelle* et de *la Rade de Toulon,* où chaque objet est délicatement colorié, les tableaux de la suite des *Ports* ont tous quelque chose de ce ton, tantôt lourd, tantôt inconsistant, qui dépare si souvent les œuvres de l'école française, et que rappellerait, en l'exagérant, le ton des papiers peints. Vernet n'a jamais eu, il est vrai, la

prétention de se montrer coloriste; mais il lui est arrivé maintes fois de suppléer par l'harmonie aux richesses qui manquaient à sa palette. Pourquoi l'accord qu'il a su établir entre toutes les parties de ses petits tableaux ne se retrouve-t-il pas dans les diverses parties de son travail le plus important? Peut-être à cause de cette importance même. Dépaysé sur ces grandes toiles, le pinceau de Vernet aura consacré à en peindre isolément chaque fragment le temps qui lui suffisait d'ordinaire pour couvrir une toile de dimension restreinte, et les soins successifs d'une exécution ainsi morcelée ne lui auront pas permis de donner à l'ensemble l'unité d'effet dont il avait ailleurs le secret et l'habitude. On sait quelles modifications les proportions d'une œuvre peuvent apporter aux formes du talent, et combien il est rare, même sous le rapport de la couleur, qu'un mérite équivalent distingue les sujets développés ou réduits par la même main. Tel artiste de nos jours, auquel des tableaux hauts de quelques pouces ont valu une réputation de coloriste, ne trouve plus pour peindre un tableau de quelques pieds que des teintes délayées, louches ou inharmonieuses. Dans son *Ponte Rotto*, dans *le Fort Saint-Ange*, dans une foule d'autres petites vues prises en Italie, Vernet avait tiré l'effet d'une gamme fort simple, mais exactement déduite; il essaya, pour l'exécution de ses vastes travaux, de forcer les tons qui la composaient, et il ne parvint ainsi qu'à en fausser les rapports; de là cette discordance qui éclate dans quelques parties, de là leur aspect criard, imperfections que rachètent assurément d'éminentes qualités, mais qui n'en excluent pas moins les *Ports* de Joseph Vernet de la classe des œuvres parfaites.

Lorsque ces tableaux furent exposés à Paris pour la première fois, personne ne crut devoir apporter des restrictions semblables à l'admiration qu'ils inspiraient. On les proclama unanimement des chefs-d'œuvre, et Vernet occupa, à partir de ce moment, la première place parmi les peintres français contemporains. Le roi lui-même, que la peinture touchait ordinairement fort peu, voulut témoigner à l'artiste combien il était satisfait du résultat de ses travaux, et, renouvelant pour lui une faveur que Louis XIII avait moins justement accordée à Fouquières, il lui fit offrir des lettres de noblesse; mais les choses avaient bien marché depuis le XVIIe siècle, et ce même baron de Fouquières, qui, cent ans plus tôt, se pavanait dans sa gloire d'anobli et ne travaillait plus que l'épée au côté, aurait peut-être fait sous le règne de Louis XV étalage de philosophie. Vernet, à qui sa réputation, sa verve étincelante et l'élégance de ses mœurs donnaient accès dans tous les salons à la mode, n'avait pas tardé à entrer en commerce familier avec les encyclopédistes. Il était, comme aurait dit Saint-Simon, fort du monde de Mme Geoffrin et l'un des convives les plus assidus à ces dîners du lundi où l'esprit philosophique encore discipliné, mais de

plus en plus ardent, animait la conversation et la faisait tourner quelquefois, malgré les *gronderies* de la maîtresse de la maison, en discussions assez peu favorables au respect des inégalités sociales. Les écrivains et les peintres commençaient à ne plus mesurer la distance qui les séparait des grands seigneurs, ou plutôt cette distance même devenait ouvertement avantageuse à l'aristocratie du talent, et le temps était proche où Casanova allait répondre au prince de Kaunitz, qui s'étonnait qu'un ambassadeur du nom de Rubens se fût amusé à peindre : « Votre excellence se trompe; Rubens était un peintre qui s'amusait à être ambassadeur. » Vernet à son tour eût pu, sans danger pour son indépendance, s'amuser à être gentilhomme et accepter des chaînes que Voltaire lui-même avait fort légèrement portées; mais il ne prétendait répondre que de lui, et, dans sa crainte excessive de provoquer la vanité de ses descendans, il répondit avec plus de malice que de convenance à M. de Marigny, interprète des intentions du roi : « Mon fils et ceux qui après lui hériteront de mon nom auront dans ce monde bien assez d'occasions de se montrer des sots; je ne veux pas de mon chef leur en fournir une de plus. » On sait si l'événement donna raison aux scrupules de Joseph Vernet, et comment l'honneur de son nom est soutenu depuis près d'un siècle. Un titre n'eût rien ajouté sans doute à l'éclat dont il devait briller, mais il ne l'eût pas amoindri, et si le chef de cette famille illustre crut, en refusant, accomplir un acte de prudence, le roi accomplissait avant tout un acte de justice en s'exposant à ce refus.

Les craintes de Joseph Vernet auraient été beaucoup mieux fondées, s'il avait pu pressentir le tort que feraient à sa gloire certaines œuvres attribuées aujourd'hui au peintre des *Ports* de France, et qui sont de la main de son frère Ignace. La similitude des initiales placées au bas des tableaux des deux frères, et qui indiquent les prénoms de chacun d'eux, a souvent induit en erreur les admirateurs de Joseph, ou bien l'inégalité de la dernière manière de celui-ci a paru une énigme dont l'existence, maintenant oubliée, d'Ignace Vernet peut seule donner le mot. Ce second fils d'Antoine passa, comme son père, la plus grande partie de sa vie à Avignon. Peintre tout au plus médiocre, il eut de son vivant une certaine réputation qui ne s'étendit pas, il est vrai, au-delà de sa ville natale, et que d'ailleurs lui valurent moins ses talens d'artiste que les saillies de son esprit, son goût très vif pour les succès de tout genre, et des dons d'espèces fort différentes qu'il avait reçus de la nature. Lui était-il interdit de gagner les suffrages par la facilité de son crayon ou la gaieté de ses propos, il se contentait de succès beaucoup plus modestes et ne dédaignait pas de les devoir même aux témoignages de son agilité. Quelles que fussent les circonstances, il fallait toujours que sa bonne humeur y trouvât son compte, et qu'il

ménageât une surprise aux gens dont il était entouré. Un jour vint cependant où la surprise dut être toute pour lui. Il se rendait d'Avignon à Paris, et, fatigué de sa réclusion de quelques jours dans une voiture publique, il avait résolu de faire à pied le reste du voyage. L'isolement auquel il s'était condamné commençait à lui peser un peu, lorsqu'il aperçoit au loin un homme marchant dans la même direction que lui. Ignace Vernet l'a bientôt rejoint; faute d'un compagnon de son choix, il s'arrange de celui que le hasard lui donne, et les voilà tous deux en conversation familière. Un large fossé bordait la route qu'ils suivaient; Vernet ne résiste pas à la tentation : il franchit lestement le fossé, puis d'un autre bond il se retrouve auprès de cet homme dont la tournure était épaisse, et qu'il avait prétendu au moins étonner; mais celui-ci, sans mot dire, sans s'émouvoir le moins du monde, fait le même double saut et poursuit son chemin. Piqué au jeu, Vernet recommence; l'autre repart à son tour. Ainsi engagée en vertu d'une convention tacite, la lutte durait depuis quelques instans, lorsque, pour y mettre fin par un signe non équivoque de supériorité, l'inconnu ajouta inopinément à l'exercice déjà reproduit le surcroît de je ne sais quelle culbute qui laissa Vernet confondu. Il fallut pour le coup rendre les armes et renoncer à la prétention de vaincre ce rival, qui n'était autre qu'un bateleur attiré à Paris par la foire Saint-Laurent. — La vie d'Ignace Vernet est riche en aventures de cette sorte : au point de vue de l'art elle n'offre nul intérêt, et la méprise autorisée en apparence par la signature de ce frère de Joseph est le seul titre qui puisse recommander à l'attention les faibles tableaux qu'il a laissés.

Le titre de conseiller de l'académie, celui de peintre du roi, un logement au Louvre, telles furent les récompenses accordées à Joseph Vernet, lorsqu'il eut complété la série des *Ports* du royaume. Les vingt-sept années qui s'écoulèrent à partir de ce moment jusqu'à celui de sa mort n'amenèrent pour lui qu'une suite de triomphes, et deux cents tableaux environ qu'il exécuta pendant cette période ne purent fatiguer l'admiration des contemporains. La diversité des sujets représentés obligeait sans cesse les panégyristes à varier l'expression de leur enthousiasme, mais le diapason demeurait le même pour tous et donnait aux éloges un ton qui ne semble pas aujourd'hui sans exagération et sans fracas. Diderot surtout, dont les jugemens avaient alors force de loi, bien qu'il les rendît souvent avec plus de passion que de justice et plus d'esprit que de mesure, Diderot déclarait, sans restrictions d'aucune sorte, que Vernet était un « homme excellent dans toutes les parties de son art. » Bien plus : il se taisait, contre sa coutume, sur le caractère et la vie privée de l'artiste; et, de la part d'un écrivain qui ne se faisait pas scrupule de mêler à ses appréciations critiques des dé-

tails biographiques au moins inattendus, une telle réserve était sans doute le signe d'une haute déférence.

Vernet, que Diderot surnomme tour à tour « le grand magicien, le Lucrèce de la peinture, le prédicateur de la nature et l'apôtre de l'art, » avait-il peint dans quelque paysage un ciel d'un effet simple et calme : « Allez à la campagne, s'écriait emphatiquement l'auteur des *Salons*, tournez vos regards vers la voûte des cieux, observez bien les phénomènes de l'instant, et vous jugerez qu'on a coupé un morceau de la grande toile lumineuse que le soleil éclaire pour le transporter sur le chevalet de l'artiste; ou fermez votre main et faites-en un tube qui ne vous laisse apercevoir qu'un espace limité de la grande toile, et vous jurerez que c'est un tableau de Vernet qu'on a pris sur son chevalet pour le transporter dans le ciel. » Voilà certes un langage qui dénoterait une bien puérile ingénuité, si l'on n'y reconnaissait plutôt l'illusion volontaire et les entraînemens du parti pris. En exagérant le caractère réaliste des œuvres de Vernet, Diderot substituait ses propres doctrines aux instincts beaucoup moins absolus de celui-ci, et il prenait occasion de chaque tableau pour le transformer en commentaire de l'*Encyclopédie*. S'agit-il, par exemple, de louer l'énergie avec laquelle le peintre a rendu des scènes de désolation ou les bouleversemens de la nature, il le compare au Jupiter de Lucien, « qui, las d'entendre les cris lamentables des humains, se lève de table et dit : De la grêle en Thrace, la peste en Asie; ici un volcan, une guerre là; en cet endroit une disette, » et il termine la comparaison par cette pointe philosophique : « Jupiter appelle cela gouverner le monde, et il a tort; Vernet appelle cela faire des tableaux, et il a raison. » Vernet avait raison sans doute, mais il n'était pas homme à se méprendre comme son ardent admirateur sur la valeur réelle de ses tableaux. S'il savait apprécier aussi bien que personne les qualités qu'il y avait mises, mieux que qui que ce fût, il savait en voir les défauts, et lui seul peut-être mesurait exactement sa gloire à l'étendue de son mérite. Toute sa vie il résista aux séductions de l'amour-propre, comme il dédaigna les calculs d'une modestie mensongère, et ne rougit jamais d'avouer, selon les cas, son infériorité ou sa supériorité personnelle : bonne foi peu commune chez les hommes de ce siècle, et aussi différente de l'humilité adulatrice de Voltaire que de la superbe arrogance de Rousseau. « On a beau, disait-il un jour, m'étourdir de belles phrases sur mon génie : j'entends fort bien au dedans de moi certaine voix qui réplique que ce génie n'est que du talent : tout rare qu'il est, il ne suffit pas pour m'élever au rang des artistes de premier ordre. Je suis inférieur à chacun d'eux dans une partie de l'art, mais j'ai sur la plupart des peintres l'avantage de les concilier à peu près toutes. » Vernet disait vrai : il ne

fut en effet ni un grand dessinateur, ni un grand coloriste, ni un imitateur toujours scrupuleux de la nature; cependant rien ne manque absolument dans ses ouvrages; tout y est dans de justes rapports, tout s'y trouve, hormis l'accent de la perfection et l'autorité d'un maître. Qu'on examine au musée du Louvre *les Quatre Parties du Jour* (1), le grand *Naufrage* et tant d'autres tableaux de paysage ou de marine, que Vernet a peints à partir de l'époque où il fut revenu en France : on y admirera une habileté consommée, une sûreté de goût toujours égale, un sentiment vrai et souvent poétique; on sentira cependant qu'il y a quelque chose à reprocher à ces irréprochables ouvrages, et que la poésie, la vérité même, n'y sont qu'à l'état d'apparence et de probabilité. Sans doute, la manière de Vernet est expressément nette et claire : point d'hésitation possible sur le sens qu'il a voulu donner aux scènes représentées et à chacun des détails dont elles se composent, mais aussi point de ces impressions qui résultent du spectacle de l'excellent. Personne, nous le croyons, ne partagerait aujourd'hui l'enthousiasme de Diderot, et l'on accueillerait avec plus de sympathie le jugement porté par le peintre lui-même sur son « rare talent » que les louanges ampoulées de l'écrivain qui prônait « son génie. »

En se jugeant ainsi, Joseph Vernet ne faisait au reste que prouver une fois de plus son équité et sa clairvoyance habituelles. Jamais l'esprit de parti ou une indulgence intéressée ne l'aveuglèrent sur l'art contemporain; jamais non plus il ne méconnut le vrai mérite, sous quelque forme qu'il se manifestât, et il lui est arrivé souvent de le seconder avec plus de zèle que qui que ce fût ou de le discerner le premier. Lui seul, et avant la réforme un peu pédantesquement prêchée par Raphaël Mengs, il avait encouragé à Rome les tentatives de quelques artistes pour remettre en honneur les principes des anciens maîtres. Lorsque Pergolèse eut composé la première stance de son *Stabat* dans l'atelier et sur le clavecin même du peintre (2), celui-ci, pleurant d'admiration à l'audition de ce chef-d'œuvre, s'écria : « C'est la voix

(1) Ces quatre toiles servaient autrefois de dessus de porte dans un des appartemens du château de Choisy; de là leur forme octogone. Huit autres, que possède également le Musée, avaient été peintes pour M. de Laborde, banquier de la cour. La collection du Louvre est riche en tableaux de Vernet; mais ils sont pour la plupart de sa seconde manière. On peut cependant suivre, dans la salle où ils se trouvent, l'histoire tout entière de ce talent : le *Ponte Rotto* et la *Vue du fort Saint-Ange* en marquent les premiers progrès; les *Ports*, les *Clairs de lune*, la *Pêche*, montrent ce talent parvenu à son apogée; on le voit à son déclin dans les *Voyageurs effrayés par un coup de tonnerre*, l'une des dernières œuvres de Vernet.

(2) Joseph Vernet conserva pieusement jusqu'à sa mort le brouillon de cette première stance, dont il s'était saisi au moment même où Pergolèse venait de l'écrire. Cet autographe doublement précieux a malheureusement disparu depuis lors, ainsi que des notes et mémoires laissés par Vernet sur le paysage, sur les artistes et les principaux personnages de son siècle.

du génie! » Quelques jours après, il courait de porte en porte convoquer à une réunion chez lui tout ce que la ville comptait de connaisseurs et d'hommes influens : le *Stabat* entier était exécuté en leur présence, et des applaudissemens unanimes donnaient raison aux transports de Vernet. Revenu en France, il apporta dans toutes les questions agitées autour de lui la même ardeur et la même pénétration d'esprit. Que de fois il étonna les salons où se traitaient les affaires littéraires du moment par la verte franchise de ses critiques ou l'indépendance de ses affections! Au plus fort du tumulte suscité par l'apparition de *Bélisaire,* il ne reprochait à la Sorbonne que l'importance qu'elle avait donnée par ses rigueurs à ce livre insipide, et, pour caractériser les aspirations impuissantes de Marmontel, il le comparait sans détours d'expression à un homme dont les sens trahiraient perpétuellement les désirs. Vingt ans plus tard, il était seul à prédire le succès de *Paul et Virginie,* à s'indigner des suites malencontreuses qu'avait eues la lecture chez M. Necker, et il exigeait de l'auteur qu'il en appelât à la décision de nouveaux juges; une seconde lecture organisée par ses soins rendait le courage à Bernardin de Saint-Pierre et le vengeait de l'indifférence des érudits. On sait cela; mais, ce qu'on ignore peut-être, ce qu'en tout cas il est bon de rappeler, c'est que l'homme qui se vouait avec cette activité juvénile à la défense de l'œuvre dédaignée était un vieillard plus que septuagénaire. Le zèle qu'il déploya en cette occasion lui fait-il moins d'honneur que sa perspicacité? Bien peu auparavant, il avait embrassé avec le même zèle la cause d'un jeune et bien aimable talent contre un injuste arrêt de l'académie de peinture. Mme Vigée-Lebrun s'était vu refuser une place parmi les membres de cette académie, bien que ses gracieux portraits fussent des titres au moins égaux à ceux qu'on avait admis déjà en faveur de plusieurs autres femmes. Vernet, dont les efforts n'avaient pu triompher du mauvais vouloir de ses confrères, s'attache à consoler Mme Lebrun de l'injustice qu'elle a subie, en professant hautement et en tous lieux l'estime que ses œuvres lui inspirent. Lorsque la jeune artiste a acquis, grace à lui, la célébrité à laquelle elle avait droit, il la détermine à se présenter de nouveau, et elle est enfin élue, non sans peine, il est vrai, et en compagnie de la très obscure demoiselle Labille des Vertus, femme Guyard, dont M. Pierre, alors directeur de l'académie, exigea le même jour l'admission comme compensation et en quelque sorte comme correctif.

La maison de Mme Lebrun, devenue bientôt une des maisons les plus brillantes de Paris, fut à peu près pour les artistes de la fin du XVIIIe siècle ce qu'avait été pour les gens de lettres le salon de Mme Du Deffand ou celui de Mme Geoffrin. Tous ceux qui s'y réunissaient, et le nombre en était grand, y apportaient le même goût pour l'analyse, la même

ardeur pour tout ce qui avait l'apparence du progrès; seulement, au lieu de discuter des théories philosophiques, on ne se souciait guère d'y traiter que des questions d'art ou d'archéologie. On discourait sur la convenance qu'il pouvait y avoir à peindre dans un portrait les cheveux du modèle débarrassés de la poudre et rendus à leur couleur naturelle, et l'exemple de Mme Lebrun, qui s'était affranchie quelquefois à cet égard des obligations imposées par la mode, était généralement approuvé comme une heureuse innovation; — ou bien on essayait de restituer leur véritable caractère aux usages extérieurs de l'antiquité en s'appuyant d'une autorité récente et de l'érudition qu'on avait puisée dans le *Voyage du jeune Anacharsis*. Les mémoires du temps nous ont conservé les détails de certain souper à la grecque donné par Mme Lebrun dans son hôtel de la rue de Cléry; on se rappelle les noms des convives : c'étaient Lebrun Pindare qui, une lyre à la main, jouait le rôle d'un rapsode, le marquis de Cubières, le sculpteur Chaudet, Mme Chalgrin, fille de Joseph Vernet, Ginguené et quelques autres, tous costumés en Athéniens, assis sur des chaises drapées à la manière des lits antiques autour d'une table où l'on avait placé des vases remplis d'olives et de raisins de Corinthe, et figurant tant bien que mal des gens accoutumés à cette maigre chère. Tout cela peut paraître assez ridicule aujourd'hui; mais le fond de ces discussions esthétiques, de ces divertissemens archéologiques d'un goût douteux, était la recherche et l'amour du réel. Ainsi l'influence de Joseph Vernet se faisait là encore indirectement sentir, et l'on généralisait la réforme qu'il avait introduite dans une des branches de l'art. L'influence qu'il exerça personnellement sur les habitués du salon de Mme Lebrun est plus positive encore. Delille, Boufflers, le vicomte de Ségur, Grétry et Sacchini sollicitaient ses avis avec un empressement égal à celui des peintres qui le reconnaissaient pour leur maître. Personne n'était plus écouté que lui lorsqu'il s'agissait de décider du mérite d'un ouvrage; personne ne jouissait d'un crédit égal à la confiance qu'inspiraient sa longue expérience, son instinct du beau et une fraîcheur de sentiment que n'avait pu altérer la vieillesse.

L'âge cependant commençait à refroidir la verve de Vernet; cet esprit, naguère si fécond en saillies, n'avait déjà plus qu'un enjouement stérile; mais il se perpétuait dans un fils qui avait hérité à la fois de sa verve spirituelle et de son talent. Déjà le peintre de marine ne dédaignait pas d'associer sa longue expérience à l'habileté naissante du peintre de batailles; tous deux avaient entrepris d'exécuter de concert un tableau représentant *les Hébreux au passage de la mer Rouge, poursuivis par l'armée de Pharaon*. D'autres travaux les ayant distraits, cette entreprise demeura d'abord suspendue; puis, le talent de l'un déclinant en raison des progrès du talent de l'autre, il n'y eut plus lieu de

songer à la reprendre. Joseph Vernet le sentit de lui-même : il ne renonça pas entièrement à la peinture; mais, renonçant du moins à rivaliser avec son fils Carle, il mit surtout sa gloire dans les succès de celui-ci. Heureux jusqu'à ses derniers momens, il vécut assez pour le voir siéger à ses côtés aux séances de l'académie de peinture, comme Carle Vernet devait à son tour compter son fils Horace parmi ses confrères à l'Institut; il vécut trop peu pour être atteint par l'orage qui allait fondre sur la France, et, lorsqu'il mourut en 1789, il n'avait connu du XVIIIe siècle que les années les plus favorables au développement de ses qualités d'artiste, l'époque qui convenait le mieux aussi à son caractère ennemi de tous les excès. Cette vie, exactement comprise entre les jours de la régence et les jours de la révolution, pouvait-elle commencer et finir plus à point? Né un peu plus tôt, lorsque régnaient en Italie avec Clément XI, en France avec Louis XIV, une grandeur morose et le goût de l'art fastueux, Joseph Vernet n'aurait été peut-être qu'un peintre dépaysé et méconnu; né plus tard, ne l'aurait-il pas été au moins autant? Sous Benoît XIV, sous Louis XV et sous Louis XVI, ce talent ne pouvait, au contraire, manquer d'être compris, parce qu'il était l'expression la plus significative des goûts mélangés du moment. Tout se conciliait alors dans l'art comme dans les mœurs : le culte du naturel et l'amour du factice, l'instinct du vrai et l'habitude du scepticisme. Vernet, avec son talent spirituel, son indépendance un peu frondeuse, ses velléités philosophiques, son enthousiasme et sa gaieté, était bien à sa place dans cette société à la fois pacifique et railleuse, sérieuse et frivole, qui faisait des questions les plus graves de la morale humaine un sujet de causerie littéraire, de l'agrément le fond et la fin principale de toutes choses, et qui se passionnait pour les bons contes des artistes et des philosophes au moins autant que pour l'art et la philosophie.

On a dit avec raison que Poussin était « le peintre des hommes sérieux; » on peut dire de Joseph Vernet qu'il est le peintre des gens d'esprit, mais d'un esprit un peu superficiel. Ses tableaux doivent satisfaire sans doute les intelligences pressées qui veulent comprendre une œuvre d'art au premier coup d'œil, et y lire tout de suite à livre ouvert; il est moins probable qu'ils contentent les intelligences amies du recueillement et de l'étude, celles qui aiment à voir au-delà du fait, et qui préfèrent les intentions profondes aux intentions facilement exprimées. On reconnaîtrait peut-être dans le talent de l'artiste plus d'adresse que de science, plus de sagacité que d'imagination, plus de magie que de vraie puissance; mais on ne saurait en tout cas refuser à ce talent l'estime qui lui est due, et contester la légitimité du succès attaché depuis plus d'un siècle aux ouvrages de Vernet. Ce qui les caractérise surtout, ce qui en constitue la supériorité véritable, c'est

une juste proportion entre les entraînemens de la verve et la reproduction servile de la réalité. Rarement on y trouve de l'exagération, sauf dans les tableaux faits à l'imitation de Salvator Rosa; il est plus rare encore d'y voir, comme dans le morceau de réception à l'académie, la correction dégénérer en sécheresse. Il faut le répéter cependant : l'extrême habileté de Vernet dans les deux genres qu'il a traités ne suffit pas pour lui marquer une place parmi les grands maîtres des diverses écoles. Envisagé comme peintre de marine, il n'a ni la profondeur de sentiment de Ruysdaël, ni la rigoureuse précision de Van den Velde; il se rapproche plutôt de Backuysen par la facilité prudente de son style et par des habitudes de retenue qui donnent même aux effets les plus sinistres un aspect ordonné et presque paisible. On ne saurait, du reste, pousser loin la comparaison : Vernet diffère un peu moins de Backuysen que des autres peintres de marine, sans pour cela lui ressembler. Il garde au milieu d'eux tous une physionomie particulière, et, si l'on cherche en vain parmi ses devanciers un maître avec lequel il soit en conformité absolue, on trouverait tout aussi difficilement parmi ses successeurs un imitateur à placer à sa suite ou un rival à lui opposer. Il est peu de ceux-ci, depuis Loutherbourg jusqu'aux artistes du XIXe siècle, qui ne lui aient plus ou moins emprunté; quelques-uns, il est vrai, se sont montrés plus habiles coloristes; d'autres, au dire des gens experts, n'ont jamais commis, en ce qui concerne la manœuvre, des erreurs où il est tombé quelquefois, et ont su mieux que lui attacher à propos une amarre ou carguer une voile. Aucun ne s'est approprié complétement sa manière, aucun n'a réussi à la faire oublier, et, malgré ses imperfections, malgré certains progrès récemment accomplis dans quelques parties accessoires de l'art, Joseph Vernet demeure encore le premier des peintres de marine de l'école française.

A ne le juger que comme paysagiste, on ne pourrait lui assigner un rang aussi honorable. Il serait assurément fort injuste de mettre les œuvres de ce spirituel talent sur la même ligne que les œuvres sévères de Poussin, de Claude Lorrain et de quelques autres paysagistes de notre ancienne école; il n'y aurait pas moins d'injustice à nier que Vernet ait été surpassé à plus d'un égard par les paysagistes de l'école actuelle. Ceux-ci toutefois seraient-ils arrivés au plein succès de l'entreprise qu'ils ont poursuivie en commun, s'ils n'avaient eu pour point de départ ses tentatives et ses exemples? Les tableaux de Vernet, où la recherche du naturel s'unit à des coutumes un peu conventionnelles de la pensée, indiquent la réaction encore tempérée de l'esprit moderne contre les doctrines et les formes du passé; c'est ce qui rend ces tableaux dignes d'attention et d'étude, et l'auteur doit garder à nos yeux sa double importance de peintre habile et de précurseur du mou-

vement qui s'opère aujourd'hui. Le rôle de précurseur, en effet, lui appartient beaucoup plutôt que celui d'un initiateur souverain. Vernet n'était pas homme à pousser une révolution dans l'art jusqu'à ses dernières conséquences; jamais il ne dut rêver, pour le paysage, une transformation radicale, comme la transformation que la peinture d'histoire allait bientôt subir; il ne fut certes ni un chef aussi impérieux ni un novateur aussi accrédité que David, et cependant lequel de ces deux artistes a eu sur la marche de l'école française l'influence la plus durable? Un quart de siècle s'est à peine écoulé depuis la mort du peintre des *Sabines*, et déjà il n'est plus pour nous que le représentant d'un art dont la tradition s'est perdue, un maître comme Lebrun, sans postérité vivante et sans correspondance avec les peintres de notre temps. La voie que le paysagiste ouvrait, il y a cent ans, est au contraire celle que l'on n'a cessé de suivre; on en a seulement reculé les limites. Les principes qu'il avait importés en France dirigent encore notre école de paysage; elle ne fait que les appliquer avec une plus stricte exactitude, une logique plus inflexible. Recueillis, non par des élèves de Vernet, — il n'en forma directement aucun, — mais par des artistes que ses ouvrages avaient éclairés à demi, ces principes se maintinrent d'abord à l'état de règle absolue et de progrès définitif; puis les générations suivantes les développèrent graduellement. L'imitation complète de la réalité devint l'unique but que l'on se proposa d'atteindre, et d'effort en effort les paysagistes français ont réussi, depuis quelques années, à remplacer par un style rigoureusement vrai le style seulement vraisemblable de Joseph Vernet et des premiers continuateurs de sa méthode.

HENRI DELABORDE.

LE

BUDGET DE 1852.

Pour quiconque connaît le jeu des ressorts financiers, un budget est un livre où l'on peut lire les tendances politiques d'un gouvernement. Le budget de 1852 était donc attendu avec une légitime impatience. Les tableaux de recettes et de dépenses, résumés en quelques lignes dans le décret du 17 mars et à peine éclairés par l'exposé des motifs, n'indiquent que des résultats généraux : il est même permis de croire qu'ils doivent être complétés par des publications nouvelles, puisque le décret renvoie à des pièces explicatives qui n'ont pas paru dans le *Moniteur*. Or, dans les documens soumis au public jusqu'à présent, il n'y a rien encore qui caractérise une situation nouvelle; malgré bien des changemens de chiffres dans les taxes et dans les crédits, on ne voit poindre aucun parti pris de rénovation économique ou financière : les grandes questions semblent réservées.

La contexture du nouveau budget présente un remaniement sur lequel le ministre appelle d'abord l'attention. Il est de règle, dans la comptabilité publique comme dans celle du négoce, d'inscrire en recette tout ce qui entre dans les caisses, et en dépense tout ce qui en sort, à quelque titre que ce soit. De cette manière, aucun mouvement de fonds n'échappe au contrôle. Mais le trésor ne reçoit pas seulement des contributions applicables aux dépenses d'utilité générale : il encaisse encore des sommes dont il est simplement le dépositaire, à charge de les restituer ou de les utiliser dans l'intérêt de ceux qui les lui confient. Les opérations de ce genre nécessitant des écritures en

recette et en dépense, il en résulte que les totaux des budgets sont grossis démesurément. Or, comme les chiffres inscrits au bas des colonnes sont, pour les yeux inexercés, les chiffres de l'impôt, le public est conduit à se faire une idée très exagérée des charges supportées par les contribuables.

Ce danger avait été signalé plus d'une fois par les financiers, et en ces derniers temps, le rapporteur ordinaire du budget des recettes, M. Gouin, avait pris à tâche d'éclairer l'opinion publique sur ce point. A chacun de ses rapports étaient ajoutés des commentaires et des tableaux explicatifs, destinés à dégager du total apparent des recettes et des dépenses les sommes utilisées pour les besoins généraux de l'état. Aujourd'hui, M. le ministre des finances va plus loin : il fait entrer cette classification dans le cadre officiel des budgets. Les tableaux de recettes et de dépenses présentent deux colonnes, l'une pour les opérations effectives, l'autre pour les opérations d'ordre et de simple comptabilité.

Cette contexture nouvelle du budget n'est peut-être pas sans inconvéniens. Les hommes spéciaux ne sont pas d'accord sur le classement des opérations; ce qui est pour l'un une recette ou une dépense normale n'est pour l'autre qu'un virement de comptabilité. Par exemple, l'énorme somme de 152 millions pour frais de régie et pour perception des revenus publics figurait parmi les fonds de l'état, dans le dernier rapport préparé par la commission financière de l'assemblée législative : elle est inscrite seulement pour ordre dans le nouveau budget. Le fonds des remboursemens, qui excède 80 millions, se décompose en deux parts : l'une de 56 millions, produits des centimes communaux, est restituée aux communes; l'autre, de 26 millions, est répartie sous forme de dégrèvement pour non-valeurs et de primes commerciales. Or, avec M. Gouin, cette dernière somme est dépense de l'état, et l'autre est dépense d'ordre; dans le nouveau budget, le classement est en sens inverse. Ce ne sont pas là les seules variantes qui ressortent de la comparaison des deux documens. En définitive, ces appréciations diverses, ne changeant pas le fond des choses, ne sont pour les contribuables que d'une importance très secondaire. Il est permis de craindre seulement qu'en substituant au cadre traditionnel un classement plus ou moins arbitraire, on ne déroute le petit nombre de ceux qui connaissent le mécanisme de l'ancienne comptabilité, sans vulgariser des notions plus saines parmi cette multitude qui est d'une ignorance radicale en matière de finances.

Conformément à la classification adoptée par le ministre, le budget de 1852 se résume ainsi :

DÉPENSES.

1° *Dépenses effectives de l'état*, savoir :

Dette publique (317,227,542 fr.), dotation (5,775,600 fr.), services généraux des onze ministères (678,852,564 fr.), travaux dits extraordinaires (69,702,269 fr.) : total des dépenses de l'état. . . . . 1,071,557,975 fr.

2° *Dépenses compensées par des recettes spéciales et inscrites par ordre*, savoir :

Fonds de l'amortissement appliqués aux besoins du trésor (77 millions 140,911 fr.), fonds restitués aux départemens et aux communes, restitutions et dégrevemens, primes données au commerce, frais d'exploitation et régie des impôts et revenus (151,594,084 fr.) : total des dépenses d'ordre. 431,840,871

Ensemble des dépenses. . . . . 1,503,398,846 fr.

RECETTES.

1° *Recettes normales applicables aux besoins généraux de l'état*, savoir :

Contributions directes, domaines, forêts et pêches, impôts indirects, revenus divers. . . . . 958,377,733 fr.

2° *Ressources extraordinaires*, provenant de la vente des forêts de l'état et des recouvremens opérés sur les compagnies de chemins de fer. 59,195,900

3° *Recettes non profitables à l'état et mentionnées pour ordre*, savoir :

Dotation et réserve de l'amortissement, recettes effectuées pour compte des départemens et des communes, prélèvemens sur les recettes pour frais de régie et perception des impôts, *id.* pour restitutions aux contribuables à titre de dégrèvemens, primes, non-valeurs, etc. 431,840,871

1,449,413,604 fr.

En attendant que ces chiffres soient éclairés par les tableaux de développement qui seront tôt ou tard publiés, nous allons les décomposer, en prenant pour points de comparaison les rapports déposés l'année dernière, au nom de la commission du budget, par MM. Passy et Gouin.

DÉPENSES.

Considérant comme non avenu le travail préparatoire de la dernière commission des finances sur le budget de 1852, M. le ministre rapproche les dépenses du budget qu'il propose de celles de l'exercice 1851. Or, le compte financier de cette année à peine écoulée n'ayant pas encore été publié, il nous est fort difficile de suivre cette comparaison. Il y a toutefois une remarque à faire sur cette manière de procéder. M. le ministre, additionnant le montant primitif du budget provisoire voté le 16 juillet 1850 et les *crédits supplémentaires* votés en cours

d'exercice, annonce que ces deux élémens, déduction faite des opérations d'ordre, ont occasionné une dépense ordinaire de 993 millions, et comme il ne demande que 1 milliard et 1 million pour l'année actuelle, il déclare que, toutes compensations faites, les crédits réclamés pour 1852 dépassent de 8 millions seulement ceux qui ont été alloués à l'exercice 1851. Sans doute, ajoute-t-il, il deviendra nécessaire que des crédits supplémentaires soient ouverts pendant les neuf derniers mois de l'année actuelle; mais ils seront probablement sans importance. Nous faisons des vœux bien sincères pour qu'il en soit ainsi. Provisoirement, il n'est pas inutile de constater la situation où on se trouvait en 1851, à une date de l'année postérieure à celle où nous sommes parvenus.

La loi des finances avait accordé pour le service ordinaire. . . .	1,367,242,509 fr.
Les lois supplémentaires, votées jusqu'à la date du 29 avril 1851, ont ajouté au budget primitif.	17,480,000
	1,384,722,509 fr.
Les dépenses d'ordre à déduire étaient de.	415,354,910
Les chiffres des crédits accordés à la fin des quatre premiers mois de l'année s'élevaient donc à.	969,367,599 fr.

Si, au lieu de comparer une année complète avec une année qui est à son premier trimestre, on se reportait à la même date, la différence au désavantage de l'année 1852 serait, non pas de 8 millions, mais de 32 millions.

Passons aux détails.

La conversion des rentes 5 pour 100 doit soulager le grand livre d'environ 18 millions, et le dernier traité avec la Banque a dégagé 4,108,000 francs de rentes provenant de la réserve de l'amortissement et dont la radiation est décrétée. Ces dégrèvemens, s'appliquant seulement à un semestre du présent exercice, procurent une atténuation de plus de 11 millions. Malgré ce bénéfice, la dette publique se présente avec une surcharge, ainsi qu'on en va juger.

DETTE PUBLIQUE.	Dettes de l'état envers des tiers.	Dotations et réserves de l'amortissement.	Total général de la dette publique.
Suivant le rapport de M. Passy. . . .	313,273,889 fr.	79,642,966 fr.	392,916,855 fr.
Suivant le budget décrété.	317,227,542	77,140,911	394,368,453
Différence du dernier budget { en plus.	3,953,653 fr.	»	1,451,598
Différence du dernier budget { en moins.	»	2,502,055 fr.	»

Le chapitre de la dette publique, comprenant, non-seulement la

rente consolidée, mais encore la dette flottante, les emprunts spéciaux et les pensions, c'est évidemment par l'accroissement d'un de ces derniers articles que le bénéfice obtenu sur la rente se trouve absorbé. La somme de 22 millions attribuée au paiement des intérêts de la dette flottante a-t-elle paru insuffisante, en raison de l'accroissement probable de cette dette? ou bien a-t-on inscrit déjà à la dette viagère les 2,700,000 fr. de pensions accordées, par le décret du 14 mars, aux vieux militaires de la république et de l'empire? C'est ce que les tableaux explicatifs nous apprendront. Une autre conjecture est infiniment probable. Le service général du ministère des finances présente dans le nouveau décret une réduction notable qui ne peut se rapporter qu'à un seul article, celui qui concerne la subvention attribuée à la caisse de retraite des agens financiers. Cette subvention de 11,155,000 fr. (1) a peut-être été transférée dans la catégorie des pensions civiles, et, en effet, elle correspond à peu près au bénéfice obtenu, pour le semestre, par la réduction des rentes et l'annulation des titres déposés à la Banque.

Le chapitre des dotations, qui s'élevait précédemment à 9,048,000 fr., y compris l'indemnité des représentans, est réduit aujourd'hui à 5,775,600 fr. « Dans cette somme, dit le ministre, ne figure, pour la dotation qui doit être allouée au chef de l'état, aucun crédit en sus des allocations précédentes, cette question devant être décidée par un sénatus-consulte. » Or, la somme attribuée au pouvoir exécutif était de 1,200,000 fr.; il y a donc dès aujourd'hui une somme de 4,575,600 fr. consacrée aux dépenses administratives du sénat et du corps législatif, et, comme l'exposé des motifs le donne à entendre, à la dotation du sénat.

Les dépenses prévues pour les services ministériels ont subi un accroissement assez considérable en raison de la création de deux nouveaux ministères, des frais pour la transportation des prisonniers politiques, de l'augmentation des emplois et des traitemens. A défaut de renseignemens précis sur les remaniemens administratifs, nous allons comparer le budget préparé par la commission de l'assemblée législative avec celui qui vient de recevoir force de loi.

(1) Il n'est pas inutile de faire, à cette occasion, une remarque qui montrera à quel point est vicieux notre système de pensions administratives. Aux termes de la loi, le fonds des pensions devrait être formé par une retenue fixe de 5 pour 100 sur les traitemens du personnel, et par diverses retenues éventuelles sur les premiers mois d'appointemens, les congés, les amendes, etc. Ces ressources ont été si bien calculées, qu'elles ne procurent que 4,809,000 fr., tandis que la somme à payer est de 15,964,235 fr. La subvention de 11 millions que le gouvernement fournit dépasse les deux tiers. Il serait urgent de réformer le régime des pensions.

SERVICES MINISTÉRIELS (1).	Budget nouveau.	Projet de la commission. (Rapport Passy.)	Diminutions du nouveau budget.	Augmentations du nouveau budget.
Ministère d'état	7,259,100	»	»	7,259,100
Justice	26,415,634	26,574,945	159,311	»
Affaires étrangères	8,273,976	7,095,219	»	1,178,757
Instruction publique	17,101,907	17,305,690	203,783	»
Cultes	42,141,292	41,881,672	»	259,620
Intérieur, agriculture et commerce réunis	51,115,274	27,874,860 15,862,804	»	7,377,610
Police générale	3,872,465	»	»	3,872,465
Travaux publics (service ordinaire)	67,860,165	67,933,096	72,931	»
Guerre	327,416,651	306,191,254	»	21,225,397
Marine	108,899,094	97,281,100	»	11,617,994
Finances (service général)	18,497,006	28,126,130	9,629,123	»
Totaux	678,852,564	636,126,770	10,065,149	52,790,943
Réduction à déduire				10,065,149
Accroissement total des dépenses				42,725,794

Comme il est peu probable que le chiffre de dépenses proposé par la commission eût été augmenté par l'assemblée, on peut dire que les changemens administratifs récemment opérés ont entraîné une augmentation de près de 44 millions, et si, comme nous l'avons supposé plus haut, les 11,155,000 fr. destinés à subventionner les employés retraités des finances ont été transférés au chapitre des pensions, l'accroissement effectif s'élèverait à près de 54 millions.

Les détails manquent sur le service extraordinaire des travaux publics, auxquels une somme d'environ 70 millions est consacrée par l'état. En consultant les décrets financiers rendus depuis le 2 décembre, on voit que cette somme doit avoir été appliquée au chemin de Lyon à Avignon, au chemin de ceinture, à l'achèvement du Louvre, à la prolongation de la rue de Rivoli, à la navigation de la basse Seine, à la rectification des routes nationales, etc.

RECETTES.

Un budget en équilibre devrait être un bilan dans lequel toutes les dépenses possibles, tous les déboursés du trésor, fussent compensés par le produit normal des contributions et par la rente annuelle des propriétés de l'état; mais, depuis nombre d'années, le vocabulaire finan-

(1) Pour plus de clarté, nous avons élagué des deux côtés les dépenses d'ordre, qui, suivant une progression correspondante, s'élèvent de 111,212,830 francs, dans le projet de M. Passy, à 118,980,787 francs dans le nouveau budget.

cier autorise à déclarer équilibrés les budgets dans lesquels la balance est établie au moyen de produits éventuels et d'expédiens qui ne sont, en réalité, que des emprunts. Même avec des ressources de ce genre jusqu'à concurrence de 59 millions, le budget de 1852 ne serait pas encore en équilibre. Les recettes applicables aux charges de l'état, déduction faite des frais de perception et non-valeurs, ne sont portées qu'à 1,017,572,733 francs. Il en résulte, de ce seul chef, une insuffisance de 54 millions, comparativement aux prévisions de dépenses.

Les ressources exceptionnelles alignées avec les impôts et revenus ordinaires sont les suivantes :

Versemens des compagnies de chemins de fer sur les prêts qui leur ont été faits.	1,232,000 fr.
Remboursemens par la compagnie du chemin de fer du Nord. . .	3,500,000
Remboursemens à faire par la compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon (1).	39,463,000
Produit de l'aliénation des bois de l'état.	15,000,000
	59,195,000 fr.

Au fond, il importe peu que les recettes de ce genre soient confondues avec les impôts ordinaires, pour améliorer les résultats de l'année courante, ou appliquées à l'extinction des découverts antérieurs. La dette flottante est formée par les excédans successifs des dépenses sur les recettes : c'est, à proprement parler, une collection de déficits. Qu'on lui attribue les 59 millions disponibles, au lieu de les additionner avec le produit des impôts, et on aura en fin d'année un déficit grossi de 59 millions qui retombera forcément à la charge de la dette flottante. Le résultat est absolument le même pour les contribuables. Nous ferons remarquer, en ce qui concerne les bois de l'état, que la réalisation de ces ressources n'est pas sans quelque difficulté. Les propriétés forestières subissent actuellement une grande dépréciation. Aux termes d'un récent décret, on va mettre des bois en vente jusqu'à concurrence de 35 millions, indépendamment des 15 millions destinés au budget. En supposant qu'on trouvât pour ces quantités des conditions acceptables, la loi accorde aux acquéreurs cinq années pour payer. On ne touchera donc que 3 millions la première année sur les 15 millions nécessaires. Escomptera-t-on les traites pour réaliser le

(1) Le chemin de Paris à Lyon a été vendu à charge, par la compagnie, de verser 20 millions avant le 1er mars, et le surplus, avec l'intérêt à raison de 4 pour 100, divisé en paiemens égaux opérés de mois en mois, jusqu'au 1er mars 1856. Par la cession du chemin de Lyon, l'état s'est privé d'un revenu qui figurait déjà dans le précédent budget pour plusieurs millions. Il y a à déduire, sur les 114 millions provenant de la vente, la somme de 49 millions, accordée, à titre de subvention, à la compagnie du chemin de fer de Lyon à Avignon.

surplus? Cet escompte, à 3 pour 100 seulement, réduirait encore le produit de 900,000 francs.

Les contributions directes (411,689,780 fr., y compris les fonds des départemens et des communes) ne donnent lieu à aucune observation quant au chiffre. En ce qui concerne la répartition d'une des quatre contributions directes, celle des portes et fenêtres, la loi consacre une innovation qui n'est pas sans importance.

On sait que jusqu'à ce jour les taxes ont été perçues en raison du nombre des ouvertures, indépendamment de la valeur et du produit des habitations, de sorte que les masures percées de petits trous dans les quartiers pauvres payaient autant et quelquefois plus que les maisons somptueuses des beaux quartiers qui sont aérées par des ouvertures larges, mais en petit nombre. Les plaintes à ce sujet sont aussi anciennes que l'impôt lui-même. Le correctif le plus rationnel avait été signalé dès le temps de M. Humann : c'était de supprimer la taxe des portes et fenêtres, et d'en ajouter le montant à la contribution foncière; celle-ci étant proportionnelle au revenu, l'égalité se serait trouvée naturellement rétablie. Peu favorable à la grande propriété, cette réforme a rencontré depuis vingt ans des objections et des entraves qui l'ont paralysée. Mis en demeure par l'assemblée nationale de proposer un projet de loi à ce sujet, le gouvernement proposa, dans la session dernière, de distribuer les villes et les communes en six classes plus ou moins imposables, selon leur importance, et d'établir dans chaque localité cinq classes de maisons auxquelles on appliquerait un tarif décroissant en raison des valeurs locatives. La complication de ce système fournit un prétexte assez légitime pour obtenir un nouvel attermoiement. Sans trancher résolûment la question, le décret du 17 mars introduit un précédent qui est un progrès. La municipalité de Paris est autorisée à établir, pour la répartition de son contingent, un tarif spécial, combiné de manière à tenir compte à la fois de la valeur locative et du nombre des ouvertures. Ce système est un premier pas vers le progrès : l'application en sera sans doute sollicitée par d'autres villes.

Conformément aux évaluations du précédent ministère, la commission du budget avait estimé le revenu des forêts à 36,976,930 francs. Le budget décrété attribue à cet article une plus-value de 6 millions. Cette augmentation représente, dit-on, la valeur des coupes de bois qui, n'ayant pas pu être vendues en 1851, viendront s'ajouter aux ventes de 1852. Il est malheureusement vrai que les bois ne trouvent pas d'acheteurs à des prix acceptables. Déjà les produits de 1850 n'ont été adjugés qu'à 10 pour 100 au-dessous des estimations officielles, et les invendus ont été dans une proportion beaucoup plus considérable que

d'habitude. Parviendra-t-on à recouvrer l'arriéré, quand il est déjà si difficile de réaliser le produit annuel? Ne s'expose-t-on pas à déprécier encore la marchandise en augmentant les quantités offertes?

L'année dernière, les impôts et revenus indirects, qui étaient entrés pour 763 millions dans les évaluations du budget provisoire, n'en ont procuré que 744 : de là un déchet de 19 millions, déjà noyé dans les abîmes de la dette flottante. Cet affaiblissement du revenu est généralement attribué aux commotions des derniers mois de 1851. Cette cause n'est pas la seule. Il en est une autre, que les financiers ne doivent pas perdre de vue : c'est l'insuffisance des *impôts nouveaux* (additions aux droits d'enregistrement et de timbre votées en 1850). On en attendait 52 millions; ils ont donné beaucoup moins. Négligeant cette dernière circonstance, M. le ministre pense que les contributions indirectes, augmentées par la surtaxe des sels et des boissons, produiront en 1852 une recette de 781,361,000 francs, et il paraît même compter sur une somme plus forte encore pour faire face aux dépenses imprévues, résultat peu probable assurément. Le mécompte de 1851, qui tient en grande partie, nous le répétons, à l'improductivité des impôts nouveaux, est indépendant de la reprise des affaires commerciales.

Imbus des traditions anglaises, nos hommes d'état sont trop portés à croire que la sécurité politique, que la prospérité plus ou moins grande du commerce déterminent le niveau des contributions indirectes. Il en peut être ainsi en Angleterre, où les taxes indirectes, provenant surtout de la douane, sont sans cesse modifiées dans un sens favorable à l'activité nationale. Chez nous, c'est autre chose. Remaniées ordinairement dans des vues de monopole industriel, les branches du revenu public sont sans aucune élasticité. Quelles sont donc celles de nos taxes indirectes qui auraient chance de s'épanouir? La plus lourde de toutes, l'enregistrement, taxe à peu près inconnue en Angleterre, n'est jamais plus productive que dans les mauvaises années, parce qu'elle résulte surtout des mauvaises affaires (1). Elle a atteint son maximum infranchissable en 1847, année désolée à la fois par une disette et une crise commerciale. Ce n'est donc pas sur le bien-être public qu'il faut compter pour féconder les droits d'enregistrement; le crédit foncier est destiné d'ailleurs à les diminuer, et ce ne sera pas là son moindre bienfait. La disparition d'un grand nombre de journaux va réduire les droits du timbre. Les tabacs ont été tellement productifs en ces derniers temps, qu'il n'y a pas un grand progrès à es-

(1) Cette observation n'est pourtant pas applicable à une année tout exceptionnelle comme 1848. Lorsque la commotion a été assez forte pour suspendre toutes les affaires, les mauvaises comme les bonnes, lorsqu'il ne se fait plus même d'emprunts ni d'expropriations forcées, il y a baisse sur les produits de l'enregistrement.

pérer. La plus-value qui doit résulter du remaniement des droits sur les sels et les boissons est estimée par le ministre lui-même à 8 millions pour les huit derniers mois de l'exercice. Le bénéfice notable qui vient d'être constaté dans les produits de la douane paraît seul justifier l'espérance d'une amélioration considérable. Au surplus, de quelque part qu'ils viennent, les raisonnemens qu'on peut faire sur les produits futurs des contributions indirectes ne sont que des conjectures très fragiles. Le plus sage est d'attendre l'époque très prochaine où, suivant l'usage, les résultats généraux du premier trimestre doivent être publiés.

A part les intéressés, tout le monde approuvera la mesure soumettant à l'impôt du sel les manufactures de produits chimiques qui opèrent spécialement sur cette matière. Dans l'origine, l'impôt étant trois fois plus lourd qu'aujourd'hui, on avait cru devoir en affranchir les fabriques de soude, qui fournissent un élément de travail à de nombreuses industries, telles que la verrerie, la porcelainerie, la savonnerie, la teinture, le blanchiment des toiles et des papiers. L'encouragement a porté de tels fruits, qu'aujourd'hui trente fabriques utilisent 50 millions de kilogrammes de sel. La taxe de 10 francs par quintal, qui procurera 5 millions au trésor, ne peut plus compromettre leur prospérité. Leur conserver indéfiniment l'exemption, ce serait perpétuer un privilége. Une pareille mesure atteint une autre industrie bien moins digne d'intérêt. Des sels en usage dans certaines manipulations d'atelier sont recueillis, épurés tant bien que mal, et livrés à la consommation alimentaire. Puisse la taxe de 10 francs par quintal supprimer cette malfaisante spéculation!

Nous arrivons, enfin, à la mesure la plus importante du nouveau décret.

BOISSONS ET OCTROIS.

Tous les peuples européens ont établi un impôt sur les boissons : pourquoi donc cet impôt est-il subi plus impatiemment en France que partout ailleurs? C'est qu'on lui a conservé dans les autres pays son caractère d'impôt de consommation, c'est-à-dire qu'il est supporté à peu près également par tous les individus qui consomment, de telle sorte que son produit s'y élève en même temps que la richesse générale, et que cet accroissement progressif y détermine une expansion naturelle du commerce. En France au contraire, par un ensemble de circonstances que nous allons tâcher de rendre palpables, l'impôt s'est trouvé rejeté en grande partie sur les classes les plus pauvres de la population, et celles-ci, ne pouvant étendre leurs achats en raison de l'insuffisance

de leurs ressources, il en est résulté chez ceux qui produisent une souffrance beaucoup plus inquiétante que le mécontentement de ceux qui consomment.

Pendant l'année 1849, les droits de toute nature perçus à propos des boissons ont donné une recette brute de 99 millions pour le trésor, plus 28 millions pour les octrois municipaux. Dans les îles britanniques, les subsides au profit de l'état se sont élevés à 346 millions (1). Les taxes municipales, s'il en existe sur les boissons, sont insignifiantes. Pourquoi cette énorme différence entre les deux pays? Nous sommes persuadé que les boissons absorbées en Angleterre ont une valeur intrinsèque inférieure à celles que l'on consomme chez nous; mais, chez nos voisins, tous ceux qui boivent paient, et la taxe est proportionnée autant que possible à la valeur de la marchandise. Le droit sur les boissons nationales est exercé au moyen d'une taxe sur le houblon et sur l'orge déjà macérée, de sorte que quiconque fait usage de bière fournit sa part d'impôt, et paie même d'autant plus que la bière qu'il boit est plus forte. En même temps, les vins et liqueurs importés pour les tables somptueuses supportent un droit de douane en rapport avec leurs prix. De cette manière, l'impôt est fécond sans être oppressif, parce que tous les consommateurs étant atteints proportionnellement, le produit des taxes s'élève avec le niveau de la richesse publique.

En France, les taxes sur les boissons constituent bien moins un impôt sur les consommations qu'un impôt sur les ventes. Sous prétexte qu'il ne serait pas possible d'inventorier les quantités produites chez deux millions de vignerons, et que ceux-ci, trop souvent obérés, seraient dans l'impossibilité de payer l'impôt par anticipation sur des marchandises dont ils ne trouvent pas toujours le débit, on a imaginé une réglementation fiscale dont voici les résultats (2) :

Trente millions d'hectolitres de vins sont consommés annuellement en France, indépendamment de ceux qui sont transformés en eaux-de-vie et en vinaigres. Cette quantité supporte environ 63 millions de taxes diverses au profit du trésor, et 22 millions perçus par les villes

(1) Produits de l'impôt anglais sur les boissons en 1849 :

Excise.	Droit sur les houblons.	205,936 liv. st.
	Droit sur l'orge fermentée (*malt*).	4,904,066
	Licence des marchands.	1,167,890
	Droit sur les spiritueux (alcool, eau-de-vie, genièvre).	5,757,236
Douane.	Droit d'entrée sur les vins et liqueurs étrangères.	1,803,527
		13,838,655 liv. st.

Cette somme représente 345,966,375 francs.

(2) Nous prenons pour base l'année 1847.

à titre d'octroi, total 85 millions. Or, cette charge de 85 millions se répartit ainsi :

12 millions d'hectolitres de qualités moyennes, qui, à raison de 15 fr. au prix d'achat sur les lieux de production, représentent une valeur de 180 millions, sont consommés sur place par les propriétaires et fermiers récoltans, et ne paient absolument rien.

5 millions d'hectolitres, achetés en gros par la classe aisée des campagnes, et représentant, à raison de 15 à 20 fr., une valeur d'environ 80 millions, ne supportent qu'un très-léger droit de circulation, et contribuent seulement pour une somme de 4 millions, soit 5 pour 100 de leur valeur commerciale.

5 millions d'hectolitres, comprenant toutes les qualités supérieures et représentant, au prix moyen de 40 fr., une valeur vénale d'au moins 200 millions, sont achetés en gros par la classe aisée des villes : ils ont à payer, pour des droits d'entrée qui se cumulent avec le droit de circulation, environ 13 millions pour le trésor et 10 millions pour les octrois, total : 23 millions, ou 11 et demi pour 100 de leur valeur d'achat chez le producteur.

8 millions d'hectolitres de qualités inférieures et trop souvent altérées, estimés assez haut sans doute au prix moyen de 10 fr., et représentant ainsi 80 millions, sont achetés au jour le jour par la multitude des campagnes et des villes; cette portion, frappée par diverses taxes, et notamment par le droit de détail, acquitte environ 46 millions pour le trésor et 12 millions pour les octrois, total : 58 millions, soit, comparativement à leur valeur intrinsèque, 72 et demi pour 100.

Tout le monde regrettera que le plus lourd de l'impôt retombe sur la multitude laborieuse; mais il y a des gens qui se rassureront en pensant qu'après tout les boissons vendues au détail n'acquittent en moyenne que 7 à 8 centimes par litre, et que cette redevance, confondue dans le prix de la marchandise et payée imperceptiblement par l'acheteur, n'est pas assez forte pour influencer défavorablement la production et le commerce des vins. Il y a une grande illusion au fond de ce calcul. L'impôt devient nuisible moins par son chiffre que par les mesures qu'il faut prendre pour en assurer la perception. Les grains, les légumes, la viande, peuvent être vendus par les producteurs à domicile ou au marché, le jour ou la nuit, en masse ou en parcelles; il n'en est pas de même pour les vins. Le vigneron ne doit utiliser ses récoltes que dans des conditions strictement déterminées par le fisc. La loi crée ainsi, pour la distribution définitive des produits, qui est l'affaire importante, une classe spéciale d'intermédiaires qui soumis à des formalités onéreuses et vexatoires, augmentent de tous leurs frais le prix naturel de la denrée. En un mot, pour obtenir

80 millions des classes à qui l'économie serait le plus nécessaire (tel est à peu près leur contingent dans les impôts sur les diverses boissons), la loi leur fait débourser 200 millions pour frais qui ne profitent à personne, sans compter le gain légitime des aubergistes, cafetiers et cabaretiers.

Ce simple exposé met à nu les vices de l'impôt. A part l'inégalité de la répartition, sur laquelle nous ne voulons pas insister, il est évident qu'un tel arrangement de taxes comprime l'essor de la production. Les industries qui prospèrent sont celles qui parviennent à généraliser l'usage de leurs produits. Les perfectionnemens successifs de la fabrication ont surtout pour but l'abaissement du prix, afin d'augmenter le nombre des tributaires. Le contraire a lieu dans l'industrie viticole. Les marchandises qu'elle destine aux petits consommateurs, étant spécialement grevées par l'impôt, sont tellement enchéries, qu'il n'y a plus moyen d'élargir la clientelle, ou que, si on y parvient, c'est par l'altération des qualités, ou en vendant à perte. Si les vins, modérément imposés, circulaient en toute liberté comme les grains et les étoffes, il en résulterait un mouvement commercial d'une richesse incalculable. Que voyons-nous au contraire? — Les propriétaires de vignobles, au nombre de deux millions, irrités de l'avilissement de leurs produits, tandis que des millions de familles ouvrières déplorent l'élévation factice des prix, qui les empêche de consommer.

L'impôt sur les boissons, tel qu'il est établi en France, occasionne donc un malaise réel : c'est une plaie que tous les gouvernemens ressentent à leur origine, et à laquelle ils portent la main. Les innovations introduites par le décret du 17 mars avaient été préparées en grande partie par la commission d'enquête formée au sein de l'assemblée législative. Elles se résument ainsi : le droit dont jouissent les producteurs de faire circuler leurs vins en franchise dans les limites de l'arrondissement est restreint à la sphère du canton. — La limite de la vente en gros est abaissée de 100 litres à 25 litres seulement. — On réduit à moitié le droit d'entrée dans certaines villes. — Le droit de détail est élevé de moitié, c'est-à-dire porté de 10 à 15 pour 100. — Les réformes précédentes entraînent une réduction dans les taxes d'octroi. — Abandon est fait par le trésor du dixième qu'il prélève sur le produit de l'octroi.

Il faut que nos lecteurs se résignent à l'aridité des détails techniques, s'ils veulent apprécier avec exactitude la portée de ces réformes.

1° *Réduction du privilége des producteurs.* — Le droit de circulation est le ressort essentiel du système. Peu productif par lui-même, il permet au fisc de suivre tous les mouvemens de la matière imposable et de réaliser successivement les autres droits. Tout déplacement de vins

doit être déclaré à la régie, qui, moyennant un timbre de 15 centimes, délivre un permis au requérant. Les vins en pièces destinés aux commerçans doivent en outre payer un droit de circulation, échelonné entre 66 centimes et 1 franc 33 centimes. A-t-on un envoi à faire, il faut parfois perdre une demi-journée pour se mettre en règle : c'est ce qui arrive lorsque les bureaux de la régie sont éloignés du lieu qu'on habite. Les enlèvemens ne peuvent avoir lieu qu'en plein jour. Si des boissons en cours de transport étaient rencontrées par les agens du fisc à une heure indue, ou bien si les quantités et espèces soumises à la visite n'étaient pas rigoureusement conformes à l'énoncé de l'expédition, il y aurait lieu à procès-verbal et à saisie.

Ces formalités irritantes ont été adoucies pour les propriétaires et les fermiers récoltans. Les produits supposés à leur usage peuvent circuler, dans de certaines limites, en franchise de droits et sans vérification. Au début de la restauration, ce genre d'immunité, requis par les propriétaires, était à peu près sans bornes. On le restreignit, en 1819, aux limites du département de la récolte et des arrondissemens contigus. Ces mouvemens, opérés sans contrôle, offraient de fortes tentatives à la fraude. Quoi de plus facile que de distribuer sur son passage les pièces qu'on charrie, sous prétexte de les transporter du pressoir au cellier? On atténua donc de nouveau, en 1841, le privilége dont les propriétaires abusaient : les transports en franchise ne furent plus tolérés que dans le rayon de l'arrondissement et des cantons voisins. L'effet immédiat de cette mesure fut d'augmenter de plus de 500,000 hectolitres les quantités atteintes par le fisc, et d'ajouter près de 5 millions au produit de l'impôt. Ainsi s'explique le mécontentement des propriétaires, qui éclata alors avec assez de vivacité.

Aujourd'hui, le gouvernement, réalisant le vœu émis par le comité d'enquête, vient de rétrécir encore la sphère des transports en franchise : ils ne seront plus tolérés que dans les limites des cantons et des communes environnantes. On ne peut qu'applaudir à cette mesure comme à toutes celles qui tendent au droit commun : elle ne sera pas sans influence sur les recettes, mais il est probable qu'elle sera mal accueillie par les propriétaires qui cultivent la vigne, et on en compte en France plus de deux millions.

2° *Vente en gros abaissée à 25 litres.* — La branche productive de l'impôt étant la vente en détail, il a fallu fixer législativement le point où finit le commerce en gros, où le détail commence. On considéra sans doute comme une habileté fiscale de tenir le niveau assez élevé pour que la multitude nécessiteuse ne pût pas se soustraire à la taxe la plus féconde. La limite au-dessous de laquelle le droit de détail cesse d'être perçue fut fixée à 100 litres pour les vins en futailles et à 25 litres pour

les vins en bouteilles. Cette distinction conduisit à établir deux catégories de marchands, les uns vendant en gros et payant, indépendamment des autres contributions, une licence spéciale de 50 fr.; les autres, simples débitans, soumis à des licences qui varient de 6 à 20 fr., selon l'importance des lieux où ils exercent.

Le décret du 17 mars vient d'abaisser des trois quarts la limite qui séparera à l'avenir le gros du détail. En principe, cette mesure est très louable. Aura-t-elle dans la pratique la portée qu'on lui attribue? C'est ce que nous examinerons un peu plus loin, en parlant des modifications apportées au droit de détail.

3° *Réduction du droit d'entrée.* — A l'exception de Paris, qui est soumis à un régime spécial, les villes au-dessus de 4,000 ames se divisent, par rapport à l'impôt qui nous occupe, en deux catégories : les unes, renfermant à peu près 3 millions et demi d'habitans, subissent les taxes ordinaires; les autres, formant un groupe d'environ 1,200,000 têtes, ont remplacé toutes les taxes par une sorte d'abonnement. Examinons d'abord la situation faite par le décret aux 279 villes non abonnées.

Le droit d'entrée, qui variait de 66 cent. à 5 fr. 28 cent. par hectolitre, vient d'être réduit à moitié. Pour les classes aisées qui ont coutume d'acheter en gros, c'est un dégrèvement qui s'étendra depuis un tiers de centime jusqu'à 2 cent. et demi par litre. Le bénéfice sera doublé, il est vrai, par un abaissement égal sur l'octroi. Pour les ouvriers qui seront en mesure d'acheter au moins 25 litres à la fois, la mesure sera profitable de plus d'une manière. Il y aura perte, au contraire, pour ceux qui, par extrême misère ou par esprit de dissipation, continueront à s'approvisionner dans les cabarets.

Dans les 77 villes d'abonnement, une taxe unique fait disparaître la différence qui existe entre la vente en gros et la vente au détail : riches ou pauvres, les consommateurs y sont égaux devant le fisc. Le décret déclare expressément que la taxe unique sera révisée, de manière à tenir compte de la diminution sur les entrées et de l'augmentation sur le détail. Or, la surtaxe étant plus forte que le dégrèvement, les contribuables de cette catégorie sont exposés à perdre plutôt qu'à gagner dans le remaniement qui va avoir lieu.

4° *Augmentation des droits de détail.* — Après avoir supporté les droits de circulation ou d'entrée selon les lieux, et de plus, les droits de timbre, de licence, et souvent d'octroi, après que leur valeur intrinsèque a été quadruplée, les boissons vendues en détail ont à subir une dernière taxe proportionnelle au prix de vente payé, en définitive, par le petit consommateur : c'est un impôt sur les autres impôts. Sous la restauration, cette taxe était de 15 pour 100; le gouvernement

de juillet la réduisit à 10 pour 100 : le décret du 17 mars la relève à son taux primitif. Ainsi qu'un aubergiste de petite ville achète un hectolitre de vin au prix de 10 fr.; d'une part les taxes de timbre, d'entrée et d'octroi qui lui coûteront au moins 2 fr., et d'autre part les frais de transport, de loyer, de garde, de mise en bouteilles, de matériel, d'éclairage, le coulage de la marchandise, les crédits qu'il faut faire, l'obligation de se déranger peut-être deux cents fois pour verser 100 litres, porteront aisément le prix du détail à 40 fr. Les 15 pour 100 prélevés sur ce dernier chiffre donnent donc 6 fr., qui, ajoutés aux 2 fr. déjà payés, portent le total de l'impôt à 8 fr. sur une marchandise du prix intrinsèque de 10 fr.

Le gouvernement ne s'abuse pas sur la portée du changement qu'il opère. Il veut, dit-il, grever la consommation de cabaret pour provoquer les consommations de famille, et c'est pour que les pauvres puissent s'approvisionner et boire dans leur intérieur sans payer le droit de détail, qu'il a abaissé à 25 litres la limite de ce que l'on considère comme la vente en gros. L'intention est excellente. Sera-t-elle bien efficace?

Si le commerce des vins était libre comme les autres, s'il suffisait, pour acheter, d'aller argent en main chez le vigneron, le nombre des cabarets ne tarderait pas à être réduit des trois quarts; mais, encore une fois, il n'en est pas ainsi. Tant qu'on prétendra conserver le droit de détail, il sera nécessaire de surveiller rigoureusement les ventes en gros. Pour acheter 25 litres, comme pour acheter 25 pièces, il faudra se munir d'une expédition timbrée, payer le droit de circulation, et subir les formalités qui permettent à la régie de constater les fraudes. Nous avons laissé entrevoir que dans les villes non abonnées (les autres sont désintéressées dans la question) les consommations de famille pourront se multiplier, parce qu'il sera facile de se mettre en règle; mais, dans les deux tiers des communes rurales, la régie n'a pas d'agens. Voici donc un paysan, pauvre et économe, qui se dispose à profiter des bénéfices de la loi. Pour acheter dans son propre village 25 litres de boisson, qui valent 2 fr., il faut qu'il aille à huit ou dix kilomètres peut-être pour faire sa déclaration et payer les droits : c'est un déboursé de 50 centimes au moins et une demi-journée perdue. Ce n'est pas tout : la denrée sera soumise au droit de visite pendant le transport, avec des chances innombrables de contraventions et de procès-verbaux. Chemin faisant, il a répandu par accident une partie du liquide, la quantité trouvée n'est plus conforme à l'énoncé de l'expédition : procès-verbal; il ne peut plus représenter son congé, qui est égaré : procès-verbal; il entre chemin faisant dans une maison où il dépose son fardeau : procès-verbal. Il serait trop long d'énu-

mérer toutes les chances de contraventions qui aboutiraient à des amendes, si les règlemens étaient appliqués à la rigueur. En supposant que le marchand prît à sa charge les démarches et la responsabilité, il se dédommagerait en augmentant le prix de sa marchandise, de telle sorte qu'il n'y aurait peut-être pas une assez grande différence de prix entre le gros et le détail pour diminuer beaucoup la clientelle des cabarets de village.

Il y a d'ailleurs des familles, en beaucoup plus grand nombre qu'on ne l'imagine, pour qui l'avance de 3 francs, nécessaire pour acheter 25 litres, est une grosse affaire. Les approvisionnemens ne peuvent être faits que par ceux qui boivent du vin ou du cidre régulièrement. Combien de malheureux ne se permettent le vin que dans un excès de fatigue ou dans les jours de fête! L'augmentation du droit de détail retombera en surcharge sur eux.

5° *Octrois.* — Il est de règle que la taxe d'octroi levée au profit des communes ne dépasse pas la taxe d'entrée levée au profit du trésor. L'exception est admise néanmoins pour les centimes additionnels affectés à des emprunts spéciaux. Sur près de quinze cents communes à octroi, il y en a environ quatre cents où existent des surtaxes de ce genre, équivalant à la cinquième partie du revenu brut. Le décret du 17 mars, en prescrivant la réduction à moitié des droits d'entrée, détermine une réduction équivalente dans le principal des revenus des octrois. Un délai de trois ans est accordé aux villes pour réaliser ce dégrèvement.

Le trésor renonce en même temps au décime qu'il prélevait sur les octrois. Cet abandon ne portant que sur le produit net, après déduction des centimes additionnels, équivaudra pour le contribuable à une remise de 6 à 7 pour 100 seulement. On peut évaluer à 10 ou 12 millions la somme résultant des deux espèces de dégrèvemens accordés sur les octrois; cette somme devant porter non-seulement sur les boissons, mais sur les comestibles de toute espèce, les combustibles, les matériaux de construction, en un mot sur presque toutes les dépenses des villes, le soulagement sera imperceptible pour l'industrie viticole.

6° *Ville de Paris.* — On a senti de tout temps l'impossibilité d'appliquer à la grande ville la fiscalité bizarre et tracassière qui régit le commerce des boissons. Paris a toujours été soumis à une réglementation exceptionnelle. Aujourd'hui tous les droits sont confondus, aux yeux de l'acheteur, en une seule taxe payée à l'entrée, qui est de 20 fr. 35 cent. par hectolitre, mais qui, en réalité, se décompose ainsi: 8 fr. 80 cent. pour le trésor, 8 fr. 80 cent. pour l'octroi municipal, avec addition de 2 fr. 75 cent. affectés au paiement des emprunts spéciaux, et notamment de celui qui a pour objet la prolongation de la

rue de Rivoli. La seule modification apportée à cet état de choses résultera de la suppression du décime sur le principal de l'octroi. En ce qui concerne spécialement les vins, le bénéfice sera au plus de 88 cent. pour 100 litres. Autant n'en pas parler. Ce dégrèvement du dixième s'éparpillera encore d'une manière insensible sur une soixantaine d'autres articles. Ne vaudrait-il pas mieux l'appliquer à un seul objet, tel que les vins?

En définitive, les modifications apportées à l'impôt des boissons, une seule exceptée, sont évidemment bonnes. On ne peut qu'approuver la restriction du privilége des propriétaires, la réduction des droits d'entrée, le dégrèvement sur les octrois, et surtout la facilité des achats par 25 litres; mais la surtaxe du droit de détail nous semble une disposition regrettable; il est à craindre qu'elle ne détruise, pour les petits consommateurs, le bénéfice des autres mesures. Nos prévisions à ce sujet ne sont-elles pas confirmées par les calculs du ministre? Après avoir perdu environ 3 millions sur les entrées et autant sur les octrois, le trésor réalisera, nous dit-on, une plus-value de 6 millions sur le produit actuel. Cela n'indique-t-il pas que l'on espère un accroissement de 12 millions sur le droit de détail? Ces 12 millions sortiront des plus petites bourses. L'impôt sur les boissons, composé par un agencement de plusieurs taxes, n'est pas comparable aux impôts de douane, qui deviennent productifs à mesure qu'on abaisse les tarifs. Si les classes nécessiteuses parviennent à s'approvisionner en gros, il y aura perte considérable sur le droit de détail; si au contraire ce droit est destiné à devenir plus productif encore que par le passé, c'est que les pauvres n'auront pas échappé à cette fatalité qui les pousse au cabaret.

De l'aveu des hommes les plus expérimentés, ce dernier résultat est, hélas! le plus probable. Sept directeurs des contributions indirectes entendus dans l'enquête déclarent unanimement que la liberté d'acheter par 25 litres n'est pas suffisante pour modifier les habitudes des ouvriers (1), et que cette concession est de nature à compromettre le droit de détail, en rendant beaucoup plus difficile la surveillance de la régie. Les réformes fiscales sont toujours des opérations très com-

(1) Il est bon de reproduire textuellement les réponses des sept directeurs des contributions indirectes, qui d'ailleurs, en désapprouvant la mesure dans l'intérêt fiscal, l'ont votée dans un esprit d'équité : — M. Guibert (du Puy-de-Dôme) : « Je suis pour la réduction à 25 litres, mais je suis persuadé que les ouvriers n'en profiteront pas. » — M. Bergerot (Seine) : « Je pense, comme mon collègue, que les familles pauvres n'en profiteront pas. » — M. Ruelle (Gironde) : « La concession sera sans résultat, et les inconvéniens resteront seuls. » M. Gresse (Côte-d'Or) et M. Bouillon (Ille-et-Vilaine) se prononcent à peu près dans les mêmes termes. *Enquête de* 1851 *sur l'impôt des boissons*, tome Ier, p. 153.

plexes : il est fort difficile d'en préjuger les effets; c'est le temps qui doit prononcer en dernier ressort. Le temps seul nous apprendra jusqu'à quel point la dernière refonte de l'impôt des boissons est de nature à augmenter le bien-être et la moralité des populations.

RÉSUMÉ.

Le budget provisoire qui allait être mis en discussion par l'assemblée législative avouait un déficit de 58 millions, en comptant 8 millions de ressources extraordinaires appliquées au soulagement de cet exercice, et, abstraction faite de ces ressources extraordinaires, un déficit réel de 66 millions.

Suivant le décret du 17 mars, malgré le bénéfice de la conversion des rentes, malgré la plus-value espérée sur les sels et les boissons, l'insuffisance sera d'environ 54 millions, même après avoir fait recette de 59 millions de ressources extraordinaires, de sorte que si on balançait seulement le produit des impôts et revenus par les dépenses, le découvert prévu dès aujourd'hui s'élèverait à 113 millions.

Suivant les traditions ministérielles, on promet, dans l'exposé des motifs, que l'équilibre se trouvera rétabli inévitablement à la fin de l'exercice, par suite de la progression des recettes indirectes et par le retranchement des sommes non employées. D'ordinaire, c'est à grand'peine que les annulations de ce genre compensent les crédits supplémentaires. Un trimestre est déjà écoulé, il est vrai, mais les neuf derniers mois de l'année se passeront-ils sans que des besoins se révèlent? Cela serait sans exemple. La première chose qu'il faut prévoir en finances, ce sont les dépenses imprévues.

Quant à la dette flottante, qui s'élevait, dès le 1er mars, à 642 millions, le service en est considérablement allégé par le traité conclu avec la Banque de France, aux termes duquel 75 millions sur les 125 qui sont dus seront remboursés par paiemens échelonnés en quinze ans, à partir seulement de l'année prochaine. Nous ne renouvellerons pas ici les débats qui s'élèvent périodiquement entre les hommes spéciaux pour décider si la dette flottante est tolérable ou trop chargée. Dans les temps calmes, elle n'est jamais une cause d'embarras : elle est toujours trop forte dans les jours de crise, et ce sont ces jours-là que les financiers doivent avoir surtout en perspective.

Il est à remarquer qu'en matière de finances, une sorte de solidarité existe entre tous les hommes qui ont manié successivement les affaires. L'action d'un ministre n'est jamais indépendante : elle est enchaînée par les actes de ses devanciers. On accepte une situation, on la modifie avec plus ou moins d'habileté; mais on ne peut pas la trans-

former complétement, car elle est le fruit naturel du système enraciné depuis long-temps. Ne semblerait-il pas, par exemple, que le déficit, plus ou moins dissimulé, est devenu l'état normal de notre pays? Ceux qui se sont produits de 1800 à 1830 ont donné lieu à des créations de rentes qui représenteraient certainement en capital absorbé plus de deux milliards. — Sous la dynastie de juillet, l'ensemble des dépenses de toute nature a dépassé les recettes ordinaires de 2 milliards 488 millions. — Le découvert de l'année 1848 a exigé des ressources extraordinaires pour 560 millions, y compris les 103 millions obtenus par la suppression de l'amortissement. Depuis cette époque, les excédans de dépenses sur les recettes donnent les résultats suivans que nous empruntons à un document parlementaire. — 1849 : les recettes ordinaires laissent une insuffisance de 389 millions, somme qu'on a réduite à 247 par l'application des ressources enlevées à l'amortissement. — 1850 : l'insuffisance est de 201 millions ou seulement de 128 millions, déduction faite des ressources de l'amortissement. — 1851 : bien que les comptes de cet exercice n'aient pas encore été publiés, on entrevoit que les recettes ordinaires seront dépassées par les dépenses générales d'environ 164 millions, sur lesquels il y a à rabattre, comme de coutume, les 76 millions provenant de l'amortissement. — 1852 : il résulte de tout ce qui précède qu'abstraction faite des ressources exceptionnelles, telles que les 18 millions produits par la vente des bois, les 44 millions recouvrés sur les compagnies de chemins de fer et les 77 millions enlevés à l'amortissement, les recettes ordinaires présenteront une insuffisance de 189 millions.

Ainsi, en quatre ans, les recettes normales, c'est-à-dire celles qui proviennent naturellement des impôts et revenus publics, seront probablement inférieures aux déboursés de 943 millions. Sur cette somme, on aura pu réduire 368 millions, retirés à l'amortissement, et 71 millions, avancés aux compagnies de chemins de fer, auront été recouvrés. Il n'en restera pas moins une insuffisance d'environ 500 millions. Cela correspond à la moyenne des vingt dernières années, qui laissent un déficit de 100 à 125 millions par exercice. Un système financier qui donne de pareils résultats ne crée-t-il pas des dangers? N'appelle-t-il pas des réformes?

ANDRÉ COCHUT.

ATTILA.

DERNIÈRE GUERRE ET MORT D'ATTILA.[1]

I. — INVASION DE L'ITALIE. — AMBASSADE DU PAPE SAINT LÉON.

Attila était-il vaincu? Il prétendait bien que non, et, aux yeux de son peuple, il ne l'était point. Regagner ses foyers sain et sauf, en compagnie d'une partie de ses troupes et de ses chariots pleins de butin, ce n'était pas revenir vaincu, au moins d'après les idées que les peuples nomades se font de la guerre, et, afin d'ajouter au fait une démonstration qui parût sans réplique, Attila, dès le printemps suivant, entra en Italie avec une armée reposée et complétée.

Au reste, les Huns n'étaient pas les seuls à prétendre que leur roi n'avait point été vaincu; les ennemis personnels d'Aëtius, les envieux, les flatteurs de la cour impériale, où la puissance du patrice était redoutée, le criaient encore plus haut. Ceux-là même qui reconnaissaient que le champ de bataille de Châlons était resté aux aigles romaines en attribuaient l'honneur à Théodoric et à ses Visigoths. Dans cette cour, réceptacle de toutes les lâchetés, on aimait mieux abaisser Rome devant des Barbares, alliés incertains et dangereux, que d'avouer qu'elle devait son salut au génie d'un grand général. La haine alla plus loin : elle peignit l'organisateur de la défense des Gaules, le vainqueur de Châlons, le tacticien habile qui aurait peut-être détruit les Huns jusqu'au dernier sans la désertion des Visigoths, comme

(1) Voyez la livraison du 1er février, celles du 15 février et du 1er mars.

un traître, coupable d'avoir laissé échapper Attila pour se rendre lui-même nécessaire. Qu'était-ce pour lui qu'Attila, répétait la tourbe des détracteurs, sinon l'instrument de sa fortune, l'épouvantail au moyen duquel il régnait sur l'empereur et sur l'empire, et leur faisait sentir perpétuellement le poids de son épée? Et l'on ne manquait pas de rappeler les anciennes relations d'Aëtius avec la nation des Huns, l'amitié que lui portait le roi Roua, oncle d'Attila, et les troupes qu'il avait reçues de ce Barbare pour rentrer dans l'empire après son exil. On semblait en conclure qu'Aëtius rendait au neveu les services qu'il devait à l'oncle. Des calomnies de ce genre, et d'autres encore dont on retrouve la trace çà et là dans les écrivains de ce siècle et du siècle suivant, ébranlaient l'autorité morale du patrice au moment où cette autorité seule pouvait ranimer des esprits paralysés par la peur. Il faut le dire aussi, Aëtius prêtait le flanc aux attaques par son orgueil démesuré et par des prétentions qui s'élevaient presque jusqu'au trône, car il s'était mis en tête de marier son fils Gaudentius à la princesse Eudoxie, fille de Valentinien, et l'empereur entretint cette espérance tant qu'il eut besoin de lui : ce fut toute l'histoire de Stilicon, sa grandeur, son ambition et sa chute.

A l'issue de la campagne des Gaules, Aëtius avait ramené ses légions en Italie; mais elles étaient loin de suffire pour cette nouvelle guerre, et maintenant qu'il s'agissait de protéger le siége même de l'empire, il n'avait autour de lui ni les auxiliaires barbares, ni les volontaires nationaux, ni cet élan patriotique qu'il rencontrait à l'ouest des Alpes. Nul ne songeait à résister : « La peur, dit tristement un contemporain, livrait l'Italie sans défense. » Cependant Attila approchait des Alpes Juliennes. Au milieu de cette terreur panique dont la cour de Ravenne donnait le premier exemple, Aëtius, pris au dépourvu, découragé, proposa, dit-on, à Valentinien de l'emmener hors de l'Italie, probablement dans les Gaules. Gardien de l'empereur et responsable de sa tête, il voulait mettre d'abord en sûreté ce terrible dépôt, afin de pourvoir avec plus de liberté aux nécessités d'une guerre qui commençait si mal. Peut-être espérait-il décider les Visigoths à le suivre en Italie, peut-être comptait-il sur les Burgondes. En tout cas, il avait envoyé à Constantinople solliciter de prompts secours près de l'empereur Marcien. Mais, quel que fût son plan, approprié à la fatale condition de sauver avant tout l'empereur, il y dut renoncer aussitôt. L'idée d'emmener le prince hors de l'Italie souleva un tel concert de clameurs, qu'Aëtius n'osa pas la soutenir : il se résigna à tenir la campagne comme il pourrait jusqu'à l'arrivée des secours qu'il demandait en Orient. A défaut de ce premier projet, qui était assurément le plus sage, voici celui qu'il adopta. Hors d'état de couvrir à la fois Ravenne et Rome, la résidence des Césars et la métropole historique du monde

romain, et se souvenant qu'Alaric n'avait eu si bon marché de celle-ci que par la nécessité où se trouvaient les légions de garder l'autre, il se décida à sacrifier Ravenne et transporta Valentinien à Rome, dont il fit réparer les murailles. En même temps il concentra ses forces en-deçà du Pô, à l'exception des garnisons de quelques villes importantes telles qu'Aquilée, abandonnant dès le début l'Italie Transpadane à ses propres ressources. C'était à peu près le plan qu'il avait suivi dans la campagne des Gaules : il plaçait sa ligne d'opérations au midi du Pô, comme il l'avait mise alors au midi de la Loire.

Pendant tous ces débats, Attila s'avançait à grandes journées. Parti de sa résidence en plein hiver, il prit le chemin le plus direct et le plus commode pour une armée, la route d'étapes des légions, de Sirmium à Aquilée, ligne principale de communication entre Rome et Constantinople. Cette route passait par les villes d'Émone et de Nauport, aujourd'hui Laybach et Ober-Laybach. Au midi de Nauport commençait l'ascension des Alpes Juliennes, que dominait le poste du *Poirier*, ainsi nommé de quelque poirier sauvage semé là par la nature au milieu des rocs et des tempêtes. Au pied de la descente, sur le versant italien, était établi un camp permanent, bordé par le torrent de Wipach, alors appelé la *Rivière Froide :* ce camp et le défilé du Poirier formaient la clôture des Alpes Juliennes. C'est là que, cinquante-sept ans auparavant, avait été livrée, par Eugène et Arbogaste, à Théodose arrivant d'Orient, la fameuse bataille qui décida du double triomphe du catholicisme et de la seconde maison flavienne dans tout l'empire. Maintenant ce camp était désert. Les Italiens, qui trouvaient encore des bras pour la guerre civile, n'en avaient plus contre l'invasion étrangère.

A vingt-deux milles du camp de la Rivière Froide coulait le torrent de l'Isonzo, alors nommé Sontius, qui, plus d'une fois, avait servi de barrière dans les guerres intestines de Rome : Attila le traversa sans coup férir. Du pont de l'Isonzo jusqu'aux murs d'Aquilée s'étendait une campagne ouverte, toute plantée d'arbres et de vignes, dont les longues files s'alignaient en berceaux. La fertilité de la Vénétie, la mollesse de son climat, la précocité de ses printemps, étaient célèbres chez les anciens : « Au premier souffle de l'été, dit un historien romain, on voyait tout ce pays se couronner de fleurs et de pampres comme pour une fête. » L'armée des Huns n'y laissa après elle que des débris et des cendres. Ce fut aux remparts d'Aquilée qu'Attila rencontra sa première résistance.

Aquilée, la plus grande et la plus forte place de toute l'Italie, servait de boulevard à cette presqu'île sur le point le plus vulnérable, où la menaçaient tantôt les incursions subites des Barbares du Danube, tantôt les entreprises mieux calculées des empereurs de Constantinople. Le fleuve Natissa en baignait tout le côté oriental, et, versant une

partie de ses eaux dans un large fossé circulaire, garantissait de toutes parts la haute muraille flanquée de tours et l'enveloppait comme d'une ceinture. Aquilée n'avait pas moins d'importance comme place de commerce que comme place de guerre; ses habitans, tour à tour soldats, trafiquans et marins, concentraient dans leurs murs, depuis cinq cents ans, l'échange des exportations de l'Italie avec les importations de l'Illyrie, de la Pannonie et des pays barbares d'outre Danube : celui du vin, du blé, de l'huile et des objets fabriqués contre des esclaves, du bétail et des pelleteries. Son port, situé quatre lieues plus bas, à l'embouchure du fleuve, passait pour un des meilleurs de l'Adriatique; du moins était-il, en temps ordinaire, le mieux gardé, car il servait de station à la flotte chargée de protéger cette mer et de réprimer la piraterie. Qu'était devenue cette flotte en 452? Avait-elle déjà péri dans la dissolution chaque jour croissante des forces romaines? L'empereur, au contraire, l'avait-il rappelée pour la joindre à la flotte de Ravenne et couvrir plus sûrement le domicile des Césars? On l'ignore; mais elle ne joue aucun rôle dans les opérations de la guerre que nous racontons. Si forte en même temps par la nature et par l'art, Aquilée était considérée comme imprenable, lorsqu'elle voulait bien se défendre. Alaric avait échoué devant elle, et de mémoire d'homme on ne pouvait citer à son déshonneur qu'une surprise qui la fit tomber, en 361, au pouvoir des soldats de Julien. Aquilée, à cette époque, s'étant déclarée pour l'empereur Constance, une division de l'armée de Julien dut en faire le siége; mais la ville résista vaillamment. A bout de science et de courage, les assiégeans eurent recours à un stratagème resté fameux dans l'histoire de la poliorcétique : ayant amarré ensemble trois grands navires qu'ils recouvrirent d'un plancher, ils construisirent dessus trois tours de la hauteur du rempart et munies de crampons de fer et de ponts-levis, puis ils lancèrent la machine flottante, à la dérive, sur le fleuve. Quand elle eut atteint le flanc de la muraille, les soldats qui la montaient jetèrent les crocs, baissèrent les ponts, et, se précipitant dans la ville, en ouvrirent les portes à coups de hache.

Si le roi des Huns comptait dans son armée des soldats assez hardis pour exécuter un pareil coup de main, il n'avait pas d'ingénieurs capables de le préparer; en tout cas, il n'y songea point, mais il employa contre Aquilée les moyens ordinaires des siéges, les sapes, les béliers, les escalades, les mines, le tout sans nul succès. Bien secondée par les habitans, la garnison faisait face à tout, et une place qui avait résisté aux attaques méthodiques des légionnaires de Julien se riait de l'impéritie des Huns. Chaque jour, venait de la part d'Attila quelque tentative nouvelle que l'audace ou la ruse des assiégés changeait en désastre pour lui. Le jeu des machines, les sorties, les alertes nocturnes

épuisaient et décimaient ses troupes. Trois grands mois s'écoulèrent dans ce travail impuissant; les chaleurs se faisaient déjà sentir, et la campagne, livrée à une dévastation continuelle, ne fournit bientôt plus ni fourrages ni vivres. Cependant on apprenait que les secours demandés par Aëtius à l'empereur d'Orient venaient de débarquer dans le midi de l'Italie; le bruit se répandit même que l'empereur Marcien, ne voulant pas borner là son assistance, préparait une descente en Pannonie et menaçait la retraite des Huns. Enclins au découragement quand il leur fallait se battre contre des murailles, les Barbares s'épouvantaient au souvenir des désastres qui avaient accompagné le siége d'Orléans, et, chose étonnante dans l'armée d'Attila, le camp retentissait de plaintes et de murmures. Celui-ci, impatient et blessé dans son orgueil, ne savait plus que résoudre. Poursuivre sa marche à travers l'Italie en laissant Aquilée derrière lui, c'était une imprudence qui pouvait le perdre; s'avouer vaincu en se retirant sans avoir ni pillé ni combattu, c'était une honte qu'il n'osait pas affronter : à tout prix, il lui fallait Aquilée. Un incident que tout autre eût négligé la lui livra en imprimant au courage des Huns un élan nouveau et en quelque sorte surnaturel.

Un jour qu'en proie à ses anxiétés il se promenait autour des murs en étudiant l'état de la ville, il vit des cigognes s'envoler avec leurs petits d'une tour en ruine, où elles avaient niché, et gagner au loin la campagne, portant les uns sur leur dos et guidant le vol des autres, qui les suivaient en hésitant. Attila s'arrêta quelques momens pour observer ce manége, puis, se tournant vers ceux qui l'accompagnaient: « Regardez, dit-il, ces oiseaux blancs; ils sentent ce qui doit arriver: habitans d'Aquilée, ils abandonnent une ville qui va périr; ils désertent, dans la prévoyance du péril, des tours condamnées à tomber. Et ne croyez pas que ce présage soit vain ou incertain, ajouta-t-il; la terreur d'un danger imminent change les habitudes des êtres qui ont le pressentiment de l'avenir. » Ces paroles, prononcées à dessein, furent bientôt répétées dans tout le camp. Attila avait frappé juste : l'espèce d'autorité surhumaine dont il savait se fortifier dans les grandes circonstances agit encore cette fois sur des esprits découragés. Aussitôt une nouvelle ardeur transporte les Huns; ils construisent des machines, ils essaient tous les moyens de destruction, ils multiplient les escalades, et enlèvent enfin la ville, qu'ils pillent et dont ils se partagent les dépouilles. Leurs ravages furent si cruels, écrivait Jornandès un siècle après, qu'à peine reste-t-il aujourd'hui quelques vestiges de cette malheureuse cité comme pour indiquer la place qu'elle occupait. Le viol se mêla, dans cette horrible journée, à l'extermination et au pillage. L'histoire conserve le souvenir d'une jeune et belle femme appelée Dougna ou Digna, qui, se voyant poursuivie par une troupe

de ces brigands, s'enveloppa la tête de son voile, et, s'élançant du haut de sa maison, disparut dans la profondeur du fleuve.

Tel est le bref et sombre récit des historiens; mais la tradition, comme toujours, s'est plu à enjoliver les événemens. Elle raconte qu'Attila, surpris par une troupe nombreuse d'Aquiléens dans une reconnaissance qu'il faisait seul pendant la nuit, leur tint tête longtemps, adossé contre un des murs de la ville, l'arc au poing, l'épée entre les dents, et ne leur échappa qu'en franchissant un monceau de cadavres : on le reconnut, dit le vieux conte populaire, aux flammes de ses prunelles qui jetaient un éclat sinistre. Les Vénitiens, assure-t-on, montrent encore son casque, resté sur le champ de bataille. Une autre tradition moins héroïque veut que les habitans d'Aquilée soient parvenus à se sauver dans leurs lagunes au moyen d'un de ces stratagèmes impossibles qui charment la crédulité des masses. Pour protéger leur retraite vers la mer et occuper l'attention des Huns pendant qu'ils transportaient sur des chariots leurs familles et leurs biens, ils placèrent, dit-on, sur le rempart, en guise de sentinelles, des statues armées de pied en cap, de sorte qu'Attila, après avoir forcé la place, ne trouva plus que des maisons vides, gardées par des défenseurs de pierre et de bois. Ces historiettes s'accordent mal avec les faits. D'abord Attila ne risquait jamais sa vie sans nécessité; puis les faibles restes de la population aquiléenne ne se réfugièrent pas à Venise, qui n'existait pas, mais à Grado; enfin les Aquiléens ne furent point épargnés. Attila fit peser sur la ville qui l'avait osé braver une de ces ruines épouvantables dont l'exemple devait profiter à ses ennemis.

L'exemple profita, et ce fut dans toute la Vénétie un sauve-qui-peut général. Concordia, Altinum, Padoue elle-même, ouvrirent leurs portes : leurs habitans les avaient en partie désertés. De ces villes et des villes voisines, on se sauvait dans les îlots du rivage, qui formaient à marée haute un archipel inaccessible, visité seulement par les oiseaux de mer et par quelques pêcheurs misérables. On dit que les Padouans se rendirent à Rivus-Altus, aujourd'hui Rialto, les émigrés de Concordia à Caprula, ceux d'Altinum aux îles Torcellus et Maurianus; Opitergium envoya les siens à Equilium, Alteste et Mons-Silicis à Philistine, Métamaucus et Clodia. D'autres invasions succédèrent à celle des Huns, d'autres ravages à ces ravages, et les fugitifs ne regagnèrent point la terre ferme; ils restèrent citoyens des lagunes, sous la garde de la mer, qui savait du moins les protéger. Du sein de ces misères naquit la belle et heureuse ville de Venise, assise sur ses soixante-douze îles; mais la reine de l'Adriatique ne sortit pas d'un seul jet de l'écume des flots, comme Vénus, à qui les poètes l'ont si souvent comparée. Un demi-siècle après le passage d'Attila, l'archipel vénitien ne présentait encore qu'une population faible, pauvre, mais industrieuse,

de pêcheurs, de marins et de saulniers. Voici en quels termes Cassiodore, au nom de Théodoric-le-Grand, écrivait à ces ancêtres des doges pour leur ordonner de convoyer de l'huile et du vin des ports de l'Istrie à Ravenne; ce curieux spécimen des circulaires ministérielles du ve siècle est le plus ancien titre de noblesse des fiers patriciens de Venise :

« AUX TRIBUNS DES HABITANS DES LAGUNES.

« Nous aimons à nous représenter vos demeures qui touchent au midi Ravenne et les bouches du Pô, et qui jouissent à l'orient de l'agréable spectacle des rivages ioniens. La mer, par un mouvement alternatif, les entoure et les abandonne; tantôt elle couvre la plage, et tantôt elle la découvre. Vos maisons ressemblent à des nids d'alcyons, vos villages à des écueils faits de main d'homme, car c'est vous qui les créez, ou du moins vous en exhaussez le sol au moyen de terres apportées du continent, et que vous retenez par des claies d'osier, ne mettant que ce frêle rempart entre vous et l'effort des eaux..... Le poisson forme à peu près toute votre subsistance. En aucun lieu du monde, on ne voit la richesse et la pauvreté vivre sous une loi plus égale que parmi vous : même nourriture pour toutes les tables, même toit de chaume pour toutes les familles. Chez vous, le voisin ne jalouse pas les pénates du voisin, et, grace à la commune nature de vos biens, vous échappez à l'envie, qui est un des grands fléaux d'ici-bas. L'exploitation des salines fait votre travail principal; le cylindre du saulnier remplace dans vos mains la charrue du laboureur et la faux du moissonneur, car le sel est votre culture et votre récolte..... Or donc, radoubez sans perdre un instant ces navires que vous attachez aux boucles de vos murs comme des animaux domestiques, et lorsque le très expérimenté Laurentius, que nous avons chargé de réunir en Istrie des provisions de vin et d'huile, vous avertira de partir, accourez tous à son appel. »

La Vénétie fut mise à feu et à sang, puis les Huns passèrent dans la Ligurie, qu'ils ne traitèrent pas plus doucement. L'histoire ne cite comme ayant été saccagées que deux villes de cette dernière province, Milan et Ticinum, à présent Pavie; la tradition locale les cite presque toutes, et malheureusement elle a pour elle la vraisemblance. Ainsi on peut croire que Vérone, Mantoue, Brescia, Bergame, Crémone, n'échappèrent pas à la destruction ou du moins au ravage. Les villes situées au midi du Pô eurent beaucoup moins à souffrir, attendu que différens corps de l'armée romaine y battaient le pays, et qu'Attila contenait par prudence la masse de ses troupes au nord du fleuve. Son séjour à Milan fut signalé par une aventure que l'histoire n'a pas dédaigné de recueillir, et où perce l'esprit moqueur et fier du roi des Huns. Il avait remarqué, en parcourant la ville, une de ces peintures murales dont les Romains aimaient à décorer leurs portiques, et s'arrêta pour l'examiner. Le tableau représentait deux empereurs majestueusement assis sur des trônes dorés, le manteau de pourpre sur

les épaules et le diadème au front, tandis que des Scythes (l'historien ne dit pas si c'étaient des Huns ou des Goths), prosternés à leurs pieds comme après une défaite, semblaient leur demander merci. Attila ordonna d'effacer sur-le-champ cette insolente peinture, et de le représenter lui-même sur un trône, ayant en face de lui les empereurs romains, le dos chargé de sacs et répandant à ses pieds des flots d'or.

Le temps s'écoulait cependant, on était au commencement de juillet, et les grandes chaleurs développèrent des maladies dans l'armée des Huns, affaiblie par tous les excès, et qui d'ailleurs, gorgée de dépouilles, ne souhaitait plus que de les voir en sûreté. Le climat, ce fidèle auxiliaire des Italiens contre les invasions du Nord, combattait libéralement pour eux et justifiait bien la prévoyance d'Aëtius. Les Huns se consumaient eux-mêmes; leurs excès avaient amené la famine en même temps que la peste, et déjà la Transpadane ne pouvait plus les nourrir. Dans cette situation, Attila dut prendre un parti : passer le Pô, marcher sur Rome hardiment, forcer le passage des Apennins, et livrer à Aëtius la bataille que celui-ci semblait fuir, c'était le parti qui convenait le mieux à son orgueil, mais que son armée désapprouvait. Chefs et soldats désiraient tous que la campagne finît là cette année, sauf à recommencer l'année suivante, car elle leur avait été fructueuse; ils y avaient ramassé, sans fatigue, des richesses immenses, et leurs chariots étaient combles de butin. A cette considération très puissante sur des troupes qui ne faisaient la guerre que pour piller, il s'en joignait une autre d'un ordre différent, mais presque aussi forte que la première. L'idée de voir Attila marcher sur Rome les remplissait d'une crainte superstitieuse. Quoique l'inviolabilité de la métropole du monde romain eût disparu depuis un demi-siècle devant l'attentat d'Alaric, et que sa puissance, si souvent abaissée, ne fût plus qu'un mot, ce mot remuait toujours les cœurs, et l'ombre de la ville des Césars restait debout, environnée de la majesté des tombeaux. Lever l'épée sur elle semblait un arrêt de mort contre le profanateur. Alaric lui-même en fournissait une preuve incontestable pour des esprits crédules, lui dont la mort avait suivi si promptement la fatale victoire. En même temps donc qu'Attila, excité par ses instincts superbes, rêvait pour Rome une humiliation qui eût dépassé toutes les autres, ses compagnons cherchaient à l'en dissuader; « ils craignaient, dit Jornandès, qu'il n'éprouvât le sort du roi des Visigoths, qui avait à peine survécu au sac de Rome, et s'était vu presque aussitôt enlevé du monde. » Le cœur du fils de Moundzoukh n'était pas inaccessible aux appréhensions superstitieuses; il venait en outre d'apprendre que l'armée envoyée par l'empereur Marcien se dirigeait sur la Pannonie dans l'intention de l'attaquer au débouché des Alpes et de lui couper la retraite; pourtant, malgré sa prudence ordinaire, le désir de frapper un coup écla-

tant balançait en lui les anxiétés de la crainte et les calculs de la raison. Il donna ordre à ses troupes de se concentrer au-dessous de Mantoue, près du confluent du Pô et du Mincio, sur la grande voie qui conduisait à Rome par les Apennins : lui-même arriva au rendez-vous, encore incertain de ce qu'il déciderait.

Le projet d'Attila, confirmé par le mouvement de l'armée hunnique, répandit l'épouvante dans Rome, qui ne se savait pas elle-même si redoutable. L'empereur, le sénat et le peuple, qui fut consulté pour cette fois, s'accordèrent dans la pensée qu'il fallait s'humilier devant le conquérant barbare, et obtenir à tout prix qu'il ne marchât pas sur la ville : supplications, présens, offre d'un tribut pour l'avenir, on résolut de tout employer plutôt que de courir la chance d'un siége. Rome jadis refusa de traiter lorsque l'ennemi était à ses portes : aujourd'hui elle se hâtait de le faire avant que l'ennemi s'y présentât. « Dans tous les conseils du prince, du sénat et du peuple romain, dit avec une amère raillerie le chroniqueur Prosper d'Aquitaine, témoin des événemens, rien ne parut plus salutaire que d'implorer la paix de ce roi féroce. » Le silence de l'histoire justifie du moins Aëtius de toute participation à un acte aussi honteux. A la tête de son armée et méditant, selon toute apparence, le plan de défense des Apennins, le patrice s'occupait de sauver Rome : elle ne le consulta pas pour se livrer. Cependant, afin de couvrir autant que possible l'ignominie de la négociation par l'éminence du négociateur, on choisit pour chef de l'ambassade le successeur même de saint Pierre, le pape Léon, auquel furent adjoints deux sénateurs illustres, dont l'un, nommé Gennadius Aviénus, prétendait descendre de Valérius Corvinus, et, suivant l'expression de Sidoine Apollinaire, « était prince après le prince qui portait la pourpre. »

Léon, que l'église romaine a surnommé le *Grand*, et l'église grecque le *Sage*, occupait alors le siége apostolique avec un éclat de talent et une autorité de caractère qui imposaient même aux païens. Les gens lettrés le proclamaient, par un singulier abus de langage, le Cicéron de la chaire catholique, l'Homère de la théologie et l'Aristote de la foi; les gens du monde appréciaient en lui ce parfait accord des qualités intellectuelles que son biographe appelle, avec un assez grand bonheur d'expression, « la santé de l'esprit, » savoir : une intelligence ferme, simple et toujours droite, et une rare finesse de vue, unie au don de persuader. Ces qualités avaient fait de Léon un négociateur utile dans les choses du siècle, en même temps qu'un pasteur éminent dans l'église. Il n'était encore que diacre, lorsqu'en 440 il plut à la régente Placidie de l'envoyer dans les Gaules pour apaiser, entre Aëtius et un des grands fonctionnaires de cette préfecture nommé Albinus, une querelle naissante, qui pouvait conduire à la guerre civile et embraser tout l'Occident. Léon, arrivé avec la seule recommandation de sa per-

sonne, parvint à réconcilier deux rivaux qui passaient à bon droit pour peu traitables, et pendant ce temps-là le peuple et le clergé de Rome, à qui appartenait l'élection des papes, l'élevaient à la chaire pontificale, quoiqu'il ne fût pas encore prêtre, tant ses vertus, dans l'estime publique, marchaient de pair avec ses talens. Depuis lors, il n'avait fait que grandir en expérience et en savoir par la pratique des affaires de l'église, qui embrassaient un grand nombre d'intérêts séculiers. L'histoire nous le peint comme un vieillard d'une haute taille et d'une physionomie noble que sa longue chevelure blanche rendait encore plus vénérable. C'était sur lui que l'empereur et le sénat comptaient principalement pour arrêter le terrible Attila. Il n'y avait pas jusqu'à son nom de *Leo*, lion, qui ne semblât d'un favorable augure pour cette négociation difficile, et le peuple lui appliquait comme une prophétie le verset suivant des proverbes de Salomon : « Le juste est un lion qui ne connaît ni l'hésitation ni la crainte. »

Les ambassadeurs voyagèrent à grandes journées, afin de joindre Attila avant qu'il eût passé le Pô; ils le rencontrèrent un peu au-dessous de Mantoue, dans le lieu appelé Champ Ambulée, où se trouvait un des gués du Mincio. Ce fut un moment grave dans l'existence de la ville de Rome que celui où deux de ses enfans les plus illustres, un représentant des vieilles races latines qui avaient conquis le monde par l'épée, et le chef des races nouvelles qui le conquéraient par la religion, venaient mettre aux pieds d'un roi barbare la rançon du Capitole. Ce fut un moment non moins grave dans la vie d'Attila. Les récits qui précèdent nous ont fait voir le roi des Huns dominé surtout par l'orgueil, et, si avare qu'il fût, plus altéré encore d'honneurs que d'argent. L'idée d'avoir à ses genoux Rome suppliante, attendant de sa bouche avec tremblement un arrêt de vie ou de mort, abaissant la toge des Valérius et la tiare des successeurs de Pierre devant celui qu'elle avait traité si long-temps comme un barbare misérable, employant en un mot pour le fléchir tout ce qu'elle possédait de grandeurs au ciel et sur la terre : cette idée le remplit d'une joie qu'il ne savait pas cacher. Se faire reconnaître vainqueur et maître, c'était à ses yeux autant que l'être en effet; d'ailleurs il humiliait Aëtius, dont il brisait l'épée d'un seul mot. Sa vanité et celle de son peuple se trouvaient satisfaites, et il pouvait repartir sans honte. Sous l'influence de ces pensées, il ordonna qu'on lui amenât les ambassadeurs romains, et il les reçut avec toute l'affabilité dont Attila était capable.

Pour cette entrevue solennelle, les négociateurs avaient pris les insignes de leur plus haute dignité; l'histoire nous dit que Léon s'était revêtu de ses habits pontificaux, et une révélation de la tombe nous a fait connaître en quoi ce vêtement consistait. Léon portait une mitre de soie brochée d'or, arrondie à la manière orientale, et, par-dessus sa

dalmatique, un long pallium de pourpre brune orné d'une petite croix rouge sur l'épaule droite et d'une autre plus grande au côté gauche de la poitrine (1). Sitôt qu'il parut, il devint l'objet de l'attention et des prévenances du roi des Huns. Ce fut lui qui exposa les propositions de l'empereur, du sénat et du peuple romain. En quels termes le fit-il? comment parvint-il à déguiser sous la dignité du langage ce qu'avait de honteux une demande de paix sans combat? comment conserva-t-il encore à sa ville quelque grandeur en la montrant à genoux? Par quelle inspiration merveilleuse sut-il contenir dans les bornes du respect ce barbare enflé d'orgueil, qui faisait payer si cher sa clémence par la moquerie et le dédain? S'il évoqua la puissance des saints apôtres pour protéger la cité gardienne de leurs tombeaux, s'il rappela le conquérant aux sentimens de sa propre fragilité par l'exemple de la fragilité des nations, nous ne pouvons que le supposer : l'histoire, qui nous voile si souvent ses secrets, a voulu nous dérober celui-là. Un chroniqueur contemporain, Prosper d'Aquitaine, qui fut secrétaire de Léon ou du moins son collaborateur dans plusieurs ouvrages, nous dit seulement « qu'il s'en remit à l'assistance de Dieu, qui ne fait jamais défaut aux efforts des justes, et que le succès couronna sa foi. » Attila lui accorda ce qu'il était venu chercher, la paix moyennant un tribut annuel, et promit de quitter l'Italie. L'accord fut conclu le 6 juillet, jour de l'octave des apôtres saint Pierre et saint Paul.

Il ne paraît pas qu'Attila, dans le cours de ses explications avec le pape et les deux consulaires, ait rien dit de sa fiancée Honoria et de sa volonté de l'avoir pour femme, car Léon lui aurait facilement fait comprendre que, d'après les lois romaine et chrétienne, Honoria, épouse d'un autre, ne pouvait plus être à lui. Cependant, par bizarrerie ou par calcul, afin de se conserver toujours un prétexte de guerre, il déclara en partant qu'il voulait qu'Honoria lui fût envoyée avec ses trésors en Hunnie, faute de quoi il la viendrait chercher à la tête d'une autre armée au printemps suivant. Tel fut le souvenir dérisoire adressé par le roi des Huns à la sœur de l'empereur, à la petite-fille du grand Théodose : dernier témoignage de son mépris pour cette coupable folle, dans laquelle il ne vit jamais qu'un vil instrument aussi indigne de ses désirs que de son respect.

(1) « Erat indutus pontificalibus indumentis scilicet planeta sive casula, lata more antiquo, ex purpura coloris castanei... Super humero dextro crux parva rubri coloris quæ erat pallii pontificalis, et aliam crucem paulo longiorem suprà pectus... » Telle est la description des vêtemens pontificaux avec lesquels saint Léon fut enseveli et qu'on trouva dans sa tombe lors de la translation de ses reliques. On en peut voir tout le détail dans les Bollandistes, à la date du 11 avril. Nous devons à ce procès-verbal de translation d'avoir pu décrire le costume que portait saint Léon à l'audience d'Attila, puisque c'étaient là ses habits pontificaux, et que son biographe nous dit qu'il aborda le roi des Huns en costume pontifical, *augustiore habitu*.

Pour retourner chez lui, il ne prit pas, comme en venant, la route des Alpes Juliennes, de peur de rencontrer, au débouché des montagnes, l'armée que Marcien venait d'envoyer en Pannonie : remontant le cours de l'Adige, il suivit celle des Alpes Noriques, et ses soldats, malgré la conclusion de la paix, pillèrent la ville d'Augusta, Ausbourg, qui se trouvait sur leur chemin. Au passage de la rivière de Lech, qui coule près de cette ville et se perd dans le Danube, un incident singulier jeta parmi les Huns une sorte d'inquiétude superstitieuse. A l'instant où le cheval du roi entrait dans l'eau, une femme d'une figure étrange et d'un accoutrement misérable, telle qu'on pourrait se peindre les sorcières de la Pannonie ou les druidesses de la Gaule, se précipita au-devant de lui, et, le saisissant à la bride, s'écria par trois fois d'un ton de voix solennel : « Arrière, arrière, Attila! » comme pour signifier que quelque grand danger attendait le roi des Huns au but de son voyage. Au reste, les soldats jugeaient assez diversement l'issue de la guerre qui venait de finir. Ils n'avaient pas vu sans quelque surprise un prêtre romain obtenir de leur roi ce que celui-ci avait obstinément refusé aux remontrances de ses capitaines, et, se rappelant qu'il avait empêché le pillage de Troyes l'année précédente à la prière de l'évêque Lupus, saint Loup, ils disaient dans leurs grossières plaisanteries qu'Attila, invincible vis-à-vis des hommes, se laissait dompter par les bêtes.

L'armée romaine orientale occupait déjà la Mésie, toute prête à attaquer le pays des Huns; mais, lorsqu'elle apprit que la paix avait été définitivement conclue entre Attila et l'empire d'Occident, elle s'abstint de toute hostilité. Toutefois Attila fit prévenir Marcien qu'il irait le trouver au printemps prochain, dans son palais de Constantinople, si le tribut convenu autrefois par Théodose II n'était pas immédiatement payé. Marcien, qui n'était pas homme à céder comme Valentinien, répondit aux menaces par des menaces contraires, aux levées de troupes par des préparatifs de défense. Quelques batailles livrées aux Alains du Caucase, qui s'étaient révoltés en son absence, terminèrent pour Attila cette année 452. Jornandès, par une singulière confusion que semble produire dans son esprit la similitude des noms, transforme la guerre dont je viens de parler contre les tribus alaniques de l'Asie en une seconde campagne des Gaules, dirigée contre Sangiban et les Alains de la Loire, et même contre les Visigoths. L'erreur est trop manifeste pour avoir ici besoin d'une réfutation. L'ensemble des documens historiques atteste qu'Attila passa tranquillement l'hiver sur les bords du Danube, faisant de grands apprêts pour l'année 453; mais, dans les desseins de la Providence, cette année ne lui appartenait déjà plus.

II. — MORT D'ATTILA. — DISSOLUTION DE SON EMPIRE.

Nous transporterons maintenant nos lecteurs dans la bourgade royale des Huns et dans ce palais de planches où nous les avons déjà introduits à la suite de Maximin et de Priscus, de Vigilas et d'Édécon. Une grande fête s'y préparait, et la salle des festins voyait circuler plus activement que jamais les échansons et les coupes. Les poètes huns et les scaldes goths s'étaient remis à l'œuvre, la voix des jeunes filles marchant par bandes sous les voiles blancs faisait encore retentir l'air du chant des hymnes (1); mais cette fois c'étaient des hymnes d'amour, car Attila se mariait. La nouvelle femme qu'il ajoutait à son troupeau d'épouses n'était point la fille des Césars, sa fiancée Honoria, qu'il avait eu soin de laisser en Italie : celle-ci, d'une grande jeunesse et d'une admirable beauté, dit l'histoire, se nommait Ildico. Ce nom, que Jornandès emprunte aux récits de Priscus, présente, malgré l'altération que lui a fait subir l'orthographe des Grecs, une physionomie germanique incontestable, et la tradition du Nord nous le reproduit sous une forme plus pure dans celui de Hilt-gund ou Hildegonde. Qu'était-ce qu'Ildico? La tradition germaine en fait une fille de roi, tantôt d'un roi des Franks d'outre-Rhin, tantôt d'un roi des Burgondes; la tradition hongroise, qui l'appelle Mikoltsz, lui donne pour père un prince des Bactriens, et ce qui semble confirmer historiquement les indications de la poésie traditionnelle, c'est la solennité même de cette noce, célébrée avec tant de pompe, et si différente du mariage presque clandestin qu'Attila contractait en 449 avec la fille d'Eslam. La tradition germanique ajoute qu'Attila avait tué jadis, pour s'emparer de leurs trésors, les parens de cette jeune fille qu'il appelait maintenant dans son lit. Ces sortes de mariages, où la politique se mêlait à la licence des mœurs, n'étaient pas rares chez les Huns, non plus que chez les Mongols, leurs frères. A côté du cruel droit de la guerre qui mettait entre leurs mains la vie de leurs ennemis, existait la nécessité de se concilier les vaincus, et le vainqueur d'une tribu épousait fréquemment la veuve ou la fille du chef qu'il avait assassiné. C'était une des causes de la multiplication des mariages chez les conquérans asiatiques : Tchinghiz-Khan et ses successeurs comptèrent parmi leurs nombreuses épouses plusieurs de ces doubles victimes de la politique et de la guerre, et celles-ci se résignaient à leur sort assez volontiers; mais des mœurs si farouches, étrangères à la race germanique, chez laquelle les femmes jouissaient d'une grande autorité morale dérivant des vieilles croyances reli-

(1) Voir le détail des fêtes de la cour d'Attila dans la *Revue des Deux Mondes*, nº du 15 février.

gieuses, ne devaient pas rencontrer de leur part la même docilité que de la part des femmes de l'Asie, presque réduites à l'esclavage. Quoi qu'il en soit, cette seconde donnée de la tradition ne doit pas être négligée : elle jette un trait lumineux sur les mystères de ces noces sanglantes.

La rare beauté d'Ildico avait été au cœur d'Attila, et pendant les fêtes du mariage, nous dit Jornandès, le roi des Huns se livra à une joie extrême. La coupe de bois où versait l'échanson royal se remplit et se vida plus que de coutume, et lorsque, de la salle du festin, Attila passa dans la chambre nuptiale, sa tête, suivant l'expression du même historien, était chargée de vin et de sommeil. Le lendemain matin, on ne le vit point paraître, et une grande partie du jour s'écoula sans qu'aucun bruit, aucun mouvement se fît dans sa chambre, dont les portes restaient fermées en dedans. Les officiers du palais commencèrent à s'inquiéter : ils appellent, rien ne répond à leur voix; brisant alors les portes, ils aperçoivent Attila étendu sur sa couche, au milieu d'une mare de sang, et sa jeune épouse assise près du lit, la tête baissée et baignée de larmes sous son long voile. Un cri terrible, poussé par tous ces hommes à la fois, fait aussitôt retentir le palais; saisis d'une douleur furieuse et comme frénétiques, les uns coupent leur chevelure en signe de deuil, les autres se creusent le visage avec la pointe de leurs poignards, car, dit l'écrivain que nous avons déjà cité, « ce n'étaient pas des larmes de femme, mais du sang d'homme, qu'il fallait pour pleurer une telle mort. » De l'enceinte du palais, la nouvelle se répandit avec la rapidité de l'éclair dans la bourgade royale, puis dans tout l'empire des Huns, et la nation entière, des bords du Danube aux monts Ourals, fut bientôt en proie à tous les transports d'un regret inexprimable.

Que s'était-il passé durant cette fatale nuit? Les bruits qui circulèrent là-dessus hors du palais furent divers et contradictoires; mais le soin même que mirent les chefs des Huns à prouver que la mort de leur roi avait été naturelle accrédita une version plus sinistre. On prétendit qu'Ildico avait frappé d'un coup de couteau son mari endormi; quelques-uns ajoutèrent qu'un écuyer du roi l'avait aidée dans la perpétration de son crime, et que l'attentat avait été commis à l'instigation d'Aëtius. Les documens latins qui nous fournissent cette dernière indication donnent lieu de supposer un complot domestique du genre de celui qu'avait tramé quatre ans auparavant le premier ministre de Théodose, mais plus perfide et mieux ourdi. La tradition germanique attribue pour unique mobile à la jeune femme le sentiment de la vengeance et une profonde haine pour l'homme qui, après avoir tué et dépouillé sa famille, venait abuser de sa beauté. La version convenue parmi les Huns, version destinée sans doute à prévenir des accusations,

des recherches dangereuses pour la paix, et peut-être une dissolution immédiate de l'empire, fut que le roi était mort d'apoplexie; que, sujet à des saignemens de nez, il avait été surpris par une hémorrhagie couché sur le dos, et que le sang, ne trouvant pas son passage habituel au dehors, s'était amassé dans sa gorge et l'avait étouffé. Voici ce que les enfans d'Attila, les chefs et les grands de la cour répandirent en tout lieu par prudence, par politique, par orgueil, et ce qui devint le récit avoué et officiel de sa fin.

Les funérailles de ce potentat du monde barbare furent célébrées avec une pompe sauvage digne de sa vie. Une tente de soie dressée dans une grande plaine, aux portes de la bourgade royale, reçut son cadavre, qui fut déposé sur un lit magnifique, et des cavaliers d'élite, choisis avec soin dans toute la nation, formèrent alentour des courses et des jeux comparables aux combats simulés des cirques romains. En même temps les poètes et les guerriers entonnèrent dans la langue des Huns un chant funèbre que la tradition gothique conservait encore au temps de Jornandès, et que nous reproduirons tel que cet historien nous l'a laissé. « Le plus grand roi des Huns, y était-il dit, Attila, fils de Moundzoukh, souverain des plus vaillans peuples, posséda seul, par l'effet d'une puissance inouie avant lui, les royaumes de Scythie et de Germanie. Il épouvanta par la prise de nombreuses cités l'un et l'autre empire de la ville de Rome : comme on redoutait qu'il n'ajoutât le reste à sa proie, il se laissa apaiser par les prières et reçut un tribut annuel. Et après avoir fait toutes ces choses, par une singulière faveur de la fortune, il mourut, non sous les coups de l'ennemi ni par la trahison des siens, mais dans la joie des fêtes, au sein de sa nation intacte, sans éprouver la moindre douleur. Qui donc racontera cette mort, pour laquelle personne ne trouve de vengeance? » L'armée, rangée en cercle autour de la tente, répétait ce chœur avec des hurlemens lamentables. Aux marques de douleur succéda ce que les Huns appelaient une *strava,* c'est-à-dire un repas funèbre où l'on but et mangea avec excès, car c'était la coutume de ce peuple de mêler la débauche à la tristesse des funérailles. On s'occupa ensuite d'ensevelir le roi. Son cadavre fut enfermé successivement dans trois cercueils : le premier d'or, le second d'argent, et le troisième de fer, pour signifier que ce puissant monarque avait tout possédé : le fer, par lequel il domptait les autres nations; l'or et l'argent, par lesquels il avait enrichi la sienne. On choisit l'obscurité de la nuit pour le confier à la terre, et l'on plaça à ses côtés des armes prises sur un ennemi mort, des carquois couverts de pierreries et des meubles précieux dignes d'un pareil roi; puis, afin de dérober tant de trésors à l'avidité ou à la curiosité humaine, les Huns égorgèrent les ouvriers qu'ils avaient employés à creuser la fosse ou à la combler. Les signes pro-

phétiques et les prodiges ne firent pas défaut à un si grand événement que la mort d'Attila. On raconta que, la nuit même de la catastrophe, l'empereur Marcien avait vu en rêve un arc brisé : cet arc, c'était la puissance des Huns.

En effet, la puissance des Huns fut brisée avec la vie d'Attila. La succession de ce conquérant, qui avait fondé en peu d'années un empire au moins égal à l'empire d'Alexandre, ressembla à celle du Macédonien.

J'ai dit, en répétant le mot de Jornandès, que les fils d'Attila, nés, en divers lieux, de mères différentes et à peu près étrangers les uns aux autres, formaient presque un peuple; la tradition en compte plus de cinquante, et l'histoire en nomme sept arrivés à l'âge d'homme : Ellakh, Denghizikh, Emnedzar, Uzindur, Uto, Iscalm et Hernakh, le plus jeune de tous et l'enfant de prédilection. Ellakh, l'aîné de ceux qu'il avait eus de son épouse favorite Kerka, était seul capable de maintenir les conquêtes de son père. Attila le pensait, et plusieurs fois il avait désigné Ellakh comme devant être son successeur et le chef futur de la famille; mais les autres fils n'y consentirent point. Leur père était à peine au cercueil, que leurs rivalités éclatèrent avec violence : Ellakh dut se résigner à faire entre eux tous un partage égal de l'empire. Chez les peuples sédentaires, les partages de conquêtes, si orageux qu'ils soient toujours, offrent pourtant de bien moindres difficultés que chez les peuples nomades. Chez les premiers, la terre offre des limites certaines : un fleuve, une montagne trace la frontière naturelle de deux provinces; chez les seconds, la terre est l'élément incertain; la province, c'est la horde avec ses guerriers, ses femmes, ses troupeaux et ses habitations mobiles : le gouvernement des hommes s'y règle par tête comme un lot de bétail. Ce procédé, conforme aux mœurs de l'Asie septentrionale, n'avait rien de blessant pour les vassaux asiatiques ou demi-asiatiques des Huns; mais il révolta l'orgueil des Germains, qui consentaient à être sous les rois huns des sujets et non pas des choses. Alors arriva la seconde phase de dissolution qui menaçait l'empire d'Attila.

Ce fut le roi des Gépides, Ardaric, ce sage et fidèle conseiller du conquérant, qui donna le signal de l'insurrection contre ses fils. « Indigné de voir traiter tant de braves nations comme des bandes d'esclaves, » dit Jornandès, il fit appel aux enfans de la Germanie pour reconquérir leur liberté; les Ostrogoths y répondirent et probablement aussi les Hérules et les Suèves; le reste, avec les tribus sarmates et les Alains, se rangea du côté des Huns. Comme si la rive gauche du Danube n'eût pu leur offrir un champ de bataille suffisant, ils passèrent en Pannonie. Ce fut pour les Romains un spectacle terrible que de voir tous ces peuples animés à leur perte : Huns blancs et Huns noirs,

Goths, Alains, Gépides, Hérules, Ruges, Scyres, Turcilinges, Sarmates, Suèves, Quades, Marcomans, se heurtant, s'étreignant, se détruisant les uns les autres avec une rage féroce. Jornandès les compare aux membres d'un corps dont on a enlevé la tête, et qui, n'ayant plus de direction commune, se livrent une guerre insensée. Une bataille décisive donna la victoire aux Gépides : trente mille Huns et vassaux fidèles aux Huns jonchèrent la place; Ellakh y perdit la vie après avoir fait des prodiges de courage.

Tous ces peuples alors se dispersèrent : Denghizikh, avec le plus grand nombre des enfans d'Attila, gagna les bords du Palus-Méotide et du Dniester, où il continua quelque temps l'empire hunnique dans ses régions orientales. Hernakh, suivi de quatre de ses frères, pénétra dans les provinces romaines de la Dacie Ripuaire et de la petite Scythie, s'y soumit à l'empereur d'Orient, et reçut des terres où se cantonnèrent, outre les Huns, des Alains, des Scyres et d'autres tribus de races diverses qui s'attachèrent à sa fortune. Ardaric établit ses Gépides sur les bords de la Théiss et du Danube, au centre des états d'Attila et dans le lieu où il résidait. Les Huns dépossédés durent fuir à leur tour : il en resta pourtant quelques débris que protégèrent les hautes vallées des Carpathes. On trouve encore aujourd'hui, dans un canton de la Transylvanie, un petit peuple qui ne se confond avec aucun autre, et prétend descendre de ces antiques restes des Huns d'Attila, le petit peuple des Sekel. L'opinion de sa descendance hunnique est ancienne en Hongrie; elle avait déjà cours au XIIIe siècle, et en effet c'est vers ce pays que durent se retrancher ceux des Huns qui, refusant la protection romaine, cherchèrent pourtant un refuge contre les attaques des Germains. Quant à ceux-ci, ils restèrent pour la plupart dans la Pannonie et l'Illyrie, qu'ils se divisèrent par lambeaux. Les trois Amales, rois des Ostrogoths, occupèrent la Pannonie : Valamir dans sa partie orientale, Théodemir aux environs du lac Pelsod, aujourd'hui Neusiedel, sur les frontières de l'Autriche, et Vidémir dans la région intermédiaire. Ils y vivaient redoutés, caressés et grassement payés par l'empire, dont ils se proclamaient les hôtes et les fédérés; mais de temps en temps, impatiens du repos, ils tiraient au sort pour savoir lequel d'entre eux saisirait l'épée, et irait piller soit l'Orient soit l'Occident. Les autres Barbares faisaient le même métier avec plus de turbulence encore. Les Ruges, les Scyres, les Turcilinges, pénétrèrent jusqu'au versant méridional des Alpes, et furent admis par troupes nombreuses en Italie. Ils y reçurent des armes et des drapeaux, et on les qualifia d'armée romaine; ce fut même bientôt la seule force organisée de l'empire d'Occident. Ainsi la Romanie disparaissait pied à pied sous des conquêtes partielles et successives qui l'envahissaient par une marche sûre et irrésistible, comme la marée montante envahit la plage.

La mort d'Attila, en même temps qu'elle jetait dans l'empire d'Occident une foule de peuples déplacés et sans patrie, devint pour lui comme le signal d'une dissolution intérieure. J'ai dit plus haut que l'Occident ébranlé, disloqué, ne se maintenait plus que par le génie d'Aëtius; Aëtius lui-même tirait sa force et sa nécessité d'Attila, suspendu vingt ans comme un épouvantail sur le monde romain. Quand cette menace cessa, l'empire et l'empereur respirèrent, et Valentinien n'eut plus qu'un désir, celui d'être délivré aussi d'Aëtius. D'ailleurs la dernière campagne avait bien diminué l'importance du patrice : Rome savait maintenant par expérience qu'elle n'avait pas besoin de l'épée pour se sauver, et que la bassesse suffisait.

Les ennemis d'Aëtius se remirent donc à l'œuvre avec plus d'ensemble que jamais : on tourna contre lui les cruelles nécessités de la guerre qui venait de finir, la ruine d'Aquilée et l'abandon de la Transpadane; on lui imputa à crime l'inaction forcée dans laquelle il s'était trouvé; on nia ses talens, on répéta de toutes parts ce que nous lisons dans Prosper d'Aquitaine, savoir, que le patrice n'avait plus montré en Italie l'habileté militaire dont il avait fait preuve en Gaule. — Ainsi le refroidissement public conspirait contre ce grand homme, *le dernier des Romains*, avec les sourdes machinations des eunuques du palais et la haine mal cachée de Valentinien; lui, toujours aveugle et confiant, ne voyait rien ou ne voulait rien voir. Valentinien lui avait promis autrefois de lier leurs deux familles par le mariage d'Eudoxie et de Gaudentius : quand le patrice vint réclamer l'exécution de cet engagement, l'empereur se moqua de lui et le promena de délai en délai. Aëtius se plaignit avec hauteur. Un jour qu'on avait écarté à dessein ses plus fidèles amis, on le fit tomber dans un guet-apens infâme, et Valentinien se donna le plaisir de le frapper lui-même de son épée. Ce crime eut lieu en 454; en 455, Valentinien périt à son tour, victime de sa perfidie et de ses débauches; trois mois après, Genséric mettait Rome au pillage.

On peut dire que, depuis la mort d'Aëtius, il n'y eut plus d'empereurs d'Occident; les Césars éphémères qui endossèrent encore la pourpre ne furent que des lieutenans de patrices barbares, qui les élevaient, les déposaient, les tuaient suivant leur caprice. Les Barbares étaient partout en Occident, individuellement ou en masse; ils avaient le gouvernement, il leur fallut bientôt la terre.

La cour d'Attila avait été une pépinière d'aventuriers mêlés à ses entreprises de politique ou de guerre : gens actifs, énergiques, avides d'argent et de jouissances, ils prirent presque tous parti dans les troubles de la seconde moitié du ve siècle, apportant en Italie, soit comme ennemis soit comme amis des Romains, les facultés et les appétits qu'ils avaient puisés près de l'empereur de la Barbarie. Ainsi nous

voyons ce même Oreste qui a figuré dans nos récits devenir maître des milices de l'empereur Népos, puis le déposer et proclamer auguste son propre fils encore dans l'enfance, Romulus, qu'on appela le petit Auguste, *Augustule*. Les Ruges, les Scyres, les Turcilinges, somment alors ce secrétaire d'Attila de leur partager l'Italie, et, sur son refus, Odoacre s'en charge. Le tiers du territoire italien est distribué aux anciens soldats d'Attila; la dignité d'empereur est supprimée comme une fiction inutile, et Odoacre prend le titre de roi d'Italie. L'histoire nous montre ensuite derrière lui, comme son meurtrier et son successeur, le grand Théodoric, fils du roi ostrogoth Théodémir, un des capitaines du roi des Huns : le nom d'Attila plane sur toute cette transformation de l'Italie.

Dans l'Europe orientale, son esprit anime encore les tronçons de l'empire des Huns; plusieurs de ses fils se montrent vaillans hommes, et sa gloire ouvre aux derniers bans des nations hunniques un chemin facile vers le Danube. Elles s'y succèdent pendant trois siècles, presque d'année en année, sous les noms d'Outourgours, Koutrigours, Avares, Bulgares, Khazars, jusqu'à ce qu'enfin les Hunnugares ou Oungri, les Hongrois de nos jours, fondent, vers le milieu du VIIIe siècle, dans l'ancienne Hunnie, un noble et puissant état qui a pris une place glorieuse dans la société européenne.

Tel est l'Attila de l'histoire. J'ose me flatter d'avoir épuisé ici, pour en esquisser le portrait, tous les documens réellement historiques qui concernent ce Barbare, le plus grand de ceux qui apparurent au déclin de l'empire romain; mais, par cela même qu'il fut grand et qu'il laissa une trace profonde dans les événemens de son siècle, ce Barbare a occupé long-temps après lui l'imagination des peuples. Barbares et Romains se sont complu à le poétiser sous des aspects différens, et le roi des Huns s'est trouvé dans le moyen-âge l'objet d'autant de traditions et de contes qu'Alexandre et César, le héros d'autant de poèmes que Charlemagne. Il est curieux de comparer ces traditions entre elles, soit qu'elles viennent des pays romains, soit qu'elles appartiennent aux nations germaniques, soit qu'elles découlent des souvenirs domestiques de la race magyare; il est intéressant surtout de les rapprocher des données positives de l'histoire. J'offrirai prochainement aux lecteurs de la *Revue* le résultat d'un pareil travail.

AMÉDÉE THIERRY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mars 1852.

Voici déjà quatre années bien comptées qu'en un jour de fatalité singulière des bandes forcenées pénétraient en victorieuses au sein de ce vieux palais des Tuileries : elles s'y installaient au nom de la révolution du jour, faisant du trône même l'escabeau de leur tumultueuse puissance, outrageant les souvenirs, profanant les mystères de la vie privée, pendant qu'à l'autre bout de Paris on proclamait la république une et indivisible. On en dira ce qu'on voudra, c'est un embarras qu'une maison de ce genre dans une république démocratique; on lui cherche mille destinations sans se rendre à la véritable, qui est justement celle dont on ne veut pas. Dès les premiers jours, on imagina d'y loger le souverain, le véritable souverain d'alors, ce qu'on nomma « les invalides du travail. » L'idée ne fit point fortune. Plus tard, ceux que stimulaient les souvenirs de la convention songeaient encore à en faire l'asile de l'assemblée nationale; mais le vent avait déjà changé. Ce qu'on sut faire de mieux en fin de compte, ce fut de laisser les Tuileries à elles-mêmes, — sorte d'en-cas des transformations possibles de la puissance publique, maison vide, toute chaude encore de ses illustres hôtes de la veille, et attendant les hôtes inconnus de l'avenir. Tout au plus y logea-t-on le chef de l'armée de Paris, comme par une secrète ironie des événemens, comme par un aveu involontaire de cette vérité que, dans les révolutions, le réel et unique souverain, c'est la force. Ce vieux palais pourrait en dire beaucoup, s'il était interrogé; il pourrait donner des enseignemens austères et utiles; il porte la marque de bien des dates de notre histoire : 20 juin et 10 août 1792, 9 thermidor, nuit du 20 mars 1815, 29 juillet 1830, 24 février 1848! La plus récente page de cette histoire des Tuileries, qui est aussi la nôtre, est de lundi dernier. Le mouvement y renaissait, non le mouvement d'une fête, mais celui qui entoure un des actes solennels de la vie publique. C'était comme autrefois, plus qu'autrefois même, — il faut bien en convenir. Sous la monarchie en effet, on s'en souvient, le souverain se rendait au sein de la représentation nationale pour inaugurer les travaux des

chambres. Il y a deux jours, c'est aux Tuileries que se réunissaient officiellement les divers corps publics créés par la constitution nouvelle, — sénat, conseil d'état, corps législatif, — et que M. le président de la république inaugurait la session actuelle par un discours dont le premier mot est : « La dictature cesse d'exister aujourd'hui. » Le discours du président de la république est le résumé politique de la situation présente, des motifs qui lui ont inspiré l'acte du 2 décembre, du sens qu'il attache aux institutions fondées par lui, de la direction qu'il se propose de suivre dans le maniement des affaires du pays. La paix au dehors, le travail au dedans, le développement normal de l'activité nationale partout, — c'est un beau programme; plus d'un gouvernement en a fait son symbole! Le difficile est dans l'application, dans la combinaison juste et pratique de tous les intérêts, de tous les besoins, de toutes les tendances légitimes. M. le président de la république lui-même n'hésitait point l'autre jour à appeler l'attention publique sur cet « exercice trop absolu du pouvoir » qui a été l'écueil de l'empereur Napoléon, et a fait du régime parlementaire en 1815 un refuge et un bienfait. Un des traits principaux du caractère du prince Louis-Napoléon, et qui trouve une expression nouvelle dans son discours, c'est cette invariable confiance de qui est dès long-temps fixé sur ce qu'il veut. Dans un temps de volontés flottantes, on ne se rend pas compte de ce que peut cette fixité de volonté et de but. C'est le plus grand secret des événemens politiques. La France n'appartient si souvent à ceux qui veulent que parce qu'elle ne veut pas assez par elle-même ou ne sait que vouloir. Elle a des instincts plutôt que des volontés. Autrefois, sous la monarchie constitutionnelle, le discours royal était un thème que les chambres commentaient, qu'elles contredisaient parfois. Voici encore une différence avec le passé : le corps législatif aujourd'hui n'a point à répondre au discours du président de la république; il entre dès l'abord dans l'ordre régulier et pratique de ses travaux, en même temps que dans la possession des prérogatives que la constitution du 15 janvier lui attribue.

Ainsi finit, dans une certaine mesure du moins, une période exceptionnelle entre toutes les ères exceptionnelles de notre histoire. En dehors même des assurances de M. le président de la république, c'était probablement la pensée du gouvernement de marquer ce point de transition d'un régime discrétionnaire à un régime plus régulier, en levant l'état de siége dans toute la France à la veille de la réunion des nouveaux corps publics. Ce n'est pas qu'on doive se faire illusion sur la portée politique de cette transition, ce n'est pas que l'autorité exécutive en soit sensiblement amoindrie : elle reste l'ame de la constitution actuelle; mais, à côté d'elle, les corps délibérans ont leur action dans les conditions mêmes qui leur ont été tracées, quelles qu'elles soient; — ils ont leur part dans l'œuvre commune. Il est bien vrai, au surplus, que leur tâche se trouve singulièrement diminuée d'avance par tout ce qui a été accompli en ces quelques mois. Peu d'époques ont été plus remplies de transformations, de créations, de modifications législatives, et peut-être s'en étonnerait-on moins en y réfléchissant un peu plus. Les pouvoirs qui succèdent à trente années de discussions ont un bonheur qu'ils n'apprécient pas toujours justement. On peut médire de la discussion : ce qu'il y a de plus vrai, c'est que le plus souvent, si elle ne tourne pas au profit de ceux qui la tolèrent, qui

l'honorent même comme un moyen légitime et puissant d'étude et d'investigation, elle sert merveilleusement ceux qui viennent après eux, elle leur laisse des questions éclaircies et débattues jusque dans leurs plus obscurs détails, des intérêts mis en lumière, des solutions toutes prêtes et un public familiarisé par une sorte d'expérience anticipée avec les tentatives de réalisation qui peuvent se produire. Ce que nous voulons dire, c'est que le régime nouveau a pu puiser largement dans cette grande et permanente enquête ouverte sur tous les intérêts en France depuis trente ans. Sans cela, comment aurait-on pu résoudre subitement tant de questions qui touchent aux finances, au crédit public, à l'organisation administrative, à l'industrie, à la bienfaisance, aux institutions pénales? Reste, il est vrai, le mérite du choix, et nous n'entendons point le diminuer. Quelque imprévues qu'aient pu être les conditions politiques où ces transformations se sont accomplies, nous ne nous refusons nullement à reconnaître que beaucoup ont un caractère de juste utilité, et réalisent des améliorations véritables. La meilleure preuve que nous en puissions avoir, c'est que l'une de ces créations nouvelles fournit en ce moment même à des hommes éminens l'occasion de rentrer, en dehors de toute considération politique et selon la mesure aujourd'hui possible, dans le champ de l'action publique; telle est la société de crédit foncier qui vient de se former à Paris. Qu'on nous permette de l'ajouter : ce n'est point peut-être le plus mauvais moyen de servir le pays que de s'attacher à cet ordre de questions pratiques. La France a subi des désastres politiques, chacun en a suffisamment conscience; elle en peut subir encore, cela est malheureusement vrai. Si quelque chose peut en pallier les effets ou en conjurer les retours, n'est-ce point de travailler activement au développement des intérêts réels, permanens, moraux ou matériels du pays? C'est là la plus efficace sauvegarde contre les surprises, les entraînemens et les déceptions; c'est la puissance effective et salutaire qui empêche les révolutions de passer, quand elles cherchent à s'introduire dans la société, et qui, en offrant aux gouvernemens une base stable, leur demande en échange une politique intelligente et juste.

L'approche de la réunion du corps législatif n'a point empêché le gouvernement, dans ces dernières semaines, de poursuivre jusqu'au bout la série de mesures dont il avait la pensée, et en première ligne figurent assurément la promulgation du budget de l'année courante et le décret de décentralisation administrative. Ce que nous voudrions remarquer dans le budget, ce sont les points par lesquels il diffère de ceux qui l'ont précédé. La création du ministère d'état et de celui de la police générale, la réunion du ministère de l'intérieur et du ministère du commerce, entraînaient nécessairement des attributions nouvelles de dépenses. Dans l'ensemble, l'innovation est peu sensible; elle n'apparaît en réalité que dans les modifications dont l'impôt des boissons a été l'objet, et, dans ces modifications elles-mêmes, ce qui nous touche particulièrement, nous l'avouons, c'est ce qui peut avoir un effet moral sur les populations. En abaissant le droit d'entrée et en élevant le droit de vente au détail, le gouvernement a eu la pensée de favoriser la consommation de la famille et de paralyser la consommation du cabaret, ou du moins de la rendre plus onéreuse. Il fait payer à la taverne ce dont il dégrève le foyer. Quelque juste et morale que soit cette pensée, il serait téméraire de croire que les ivrognes vont

diminuer tout à coup et que les cabarets vont perdre leur clientelle avinée. Dans l'ensemble des dépenses générales, le budget du ministère des affaires étrangères se trouve accru d'une somme de 1,200,000 fr. : c'est le résultat d'une augmentation considérable dans le nombre des agens extérieurs. La révolution de février avait supprimé un assez grand nombre de consulats; ils sont aujourd'hui à peu près tous rétablis, il en est même de nouvelle création. C'est ainsi que d'un côté Naples et Saint-Pétersbourg redeviennent comme autrefois des postes consulaires, et que d'un autre côté de nouveaux agens sont envoyés, notamment dans l'Amérique du Sud, à Tampico, à Guayaquil, à Cobija, à Valparaiso, où jusqu'ici il n'y avait point eu de consuls français. Chaque jour, le commerce de la France s'étend dans ces contrées, et il se trouve souvent sans protection. Ce qui nous semble surtout digne de l'attention du gouvernement, ce sont les communications de notre pays avec l'Amérique, qui jusqu'ici existent à peine. On se souvient peut-être qu'il y a quelques années les chambres avaient voté des fonds pour la création de paquebots transatlantiques. Des traités de poste avaient été négociés et signés avec divers états américains, tels que la Nouvelle-Grenade, le Venezuela. Ces belles dispositions sont restées sans effet, et il en résulte aujourd'hui que l'Angleterre s'est arrogé le monopole des communications de l'Europe avec l'Amérique, — communications onéreuses à tous les points de vue, et dont nos voisins d'outre-Manche n'accordent même pas toujours la faveur. Et ce n'est pas seulement avec cette partie du monde qu'il existe pour la France des difficultés de communications. En Europe même, les relations sont lentes et coûteuses, et des conventions postales mûrement préparées exerceraient la plus heureuse influence sur notre expansion extérieure. Ces conventions viendraient aussi en aide à des intérêts légitimes dont le gouvernement se préoccupe de plus en plus, puisque, pour les sauvegarder au dehors, il vient de décréter l'abolition de toute espèce de contrefaçon étrangère sur notre territoire. C'était le meilleur moyen de répondre à l'accusation qu'on faisait à notre pays de protéger chez lui la contrefaçon, qu'il poursuivait ailleurs. Par le seul fait de ce décret, la propriété littéraire française va se trouver garantie en Prusse et en Bavière, où il existe des lois qui protégent la propriété intellectuelle de tout pays qui garantit la leur. C'est de plus une obligation impérieuse pour le gouvernement de mettre un terme, chez nos voisins, à une industrie honteuse et misérable. Le gouvernement belge doit savoir maintenant que la France ne transigera point sur l'abolition de la contrefaçon de nos œuvres littéraires.

Une autre mesure dont nous parlions et d'une nature plus politique que le budget, d'un caractère plus intérieur que les questions qui peuvent s'élever au sujet du ministère des affaires étrangères, c'est la décentralisation. Il y a longtemps que bien des esprits se préoccupent de cette pensée, qui s'est toujours présentée sous un double aspect. Les uns y ont vu une extension des attributions et des facultés conférées aux départemens et aux communes; ils ont résolu le problème de la décentralisation par l'affranchissement, dans de certaines limites, des pouvoirs locaux. Frappés des abus d'une centralisation poussée à ses plus extrêmes limites, ils ramenaient au siége de la communauté départementale ou municipale la solution d'une multitude d'affaires qui s'allaient perdre dans les dédales de la hiérarchie bureaucratique; mais, dans leur pensée,

ce démembrement du pouvoir central s'opérait toujours au profit des conseils électifs. Il est aisé de pressentir que ce n'est point là le genre de décentralisation que consacre le récent décret. On peut même remarquer que le nom des conseils-généraux et des conseils municipaux n'y est point prononcé. Ce que le décret décentralise en maintenant l'unité absolue de l'action politique, c'est l'autorité administrative. Le pouvoir central se dépouille, mais il se dépouille simplement au profit de l'autorité préfectorale. Le préfet a le droit de nomination dans un certain ordre de fonctions secondaires. On peut voir dans le décret le nombre et la variété d'intérêts locaux auxquels s'étend sa juridiction en quelque sorte souveraine. En un mot, « gouverner de loin, administrer de près, » voilà la pensée du gouvernement. Telle qu'elle est, cette mesure est encore une amélioration notable du régime auquel elle vient mettre fin. Le résultat le plus immédiat qui en ressort pour le moment, c'est la grande position qu'elle rend aux préfets, — et, comme conséquence de cet agrandissement de position pour les préfets, vient l'augmentation de leurs appointemens, élevés aujourd'hui à un chiffre proportionné à leur rôle. Que reste-t-il maintenant à faire? Il reste vraiment le plus difficile; il reste à n'employer que des hommes au niveau de cette situation politique et matérielle, qui sachent faire de la décentralisation un bienfait pour les populations et non un simple déplacement de la tyrannie bureaucratique, un instrument de vexations nouvelles qui n'auraient d'autre mérite que de venir d'une source plus rapprochée. Ce n'est point une petite chose que le choix des hommes dans un gouvernement où leurs prérogatives sont immenses.

Au milieu de toutes nos transformations, il y a quelque chose à remarquer, c'est cette promptitude du pays à se plier d'un jour à l'autre aux conditions les plus opposées, aux jougs les plus divers. Serait-ce que la société française porte en elle-même comme un germe inépuisable de malaise qui fait qu'elle se lasse de tout, même du bonheur, pour se laisser précipiter dans les tempêtes, et qu'elle se lasse naturellement plus vite encore de ces tempêtes, acceptant tout ce qui lui promet un peu de repos, se prêtant à tout, sans jamais parvenir à se fixer? Sans doute, au milieu de cette confusion et de ces réactions, il y a des goûts, des instincts, des habitudes qui tiennent profondément au cœur du pays, plus peut-être qu'il ne pense lui-même, et qui se perpétuent invinciblement à travers tous les régimes. A un certain point de vue cependant, il n'est pas de pays où les coups de foudre transforment plus soudainement l'atmosphère morale ou politique. C'est surtout dans l'ordre intellectuel que cela est sensible. Toutes les conditions de popularité et de succès se trouvent subitement changées. Que de choses vieillissent en un jour par le simple fait d'un événement! Et heureusement les plus mauvaises ne sont pas celles qui vieillissent le moins. Voyez ce volume nouveau de l'*Histoire de la Révolution française* de M. Louis Blanc. M. Louis Blanc commençait son ouvrage il y a cinq ans, dans un temps où la mode était aux réhabilitations révolutionnaires et aux synthèses humanitaires. Cette histoire, avec un autre pamphlet du même genre, fit un jour de l'auteur un des maîtres de la France, un dictateur populaire; elle nous apparaît aujourd'hui, dans ce volume nouveau, comme une larve de la révolution de février. Singulier moment pour une telle œuvre! On ne saurait imaginer l'effet que produit sur l'esprit le contraste de ce livre avec le moment où il paraît. La

déclamation semble figée; c'est comme une ombre fantastique revenant au jour, vêtue à la mode des beaux temps révolutionnaires. La dissonnance est on ne peut plus frappante. Il y a bien ici toutefois un à-propos qu'on ne saurait méconnaître : c'est cet à-propos de justice vengeresse qui ramène le sophisme en face de ce qui est son humiliation la plus complète, son plus cruel châtiment. Si le sophisme seul était puni, certes il n'y aurait guère à s'en plaindre; mais c'est la société tout entière qui porte la peine de ses exploits : elle la porte doublement, dans l'anarchie qu'elle traverse et dans les restrictions qu'elle trouve au bout; ce qui n'empêche pas le sophisme de rester plein de lui-même, de se croire le représentant souverain de la civilisation, quand il n'a pas laissé un coin du monde à ravager et à couvrir de ruines.

Veut-on, dans un ordre bien différent d'idées, un autre exemple de cette disproportion qui peut éclater parfois entre un écrit et le moment où il vient au jour? Pulvériser la légalité, le droit des majorités, les prétentions parlementaires, le libéralisme bourgeois, — aujourd'hui, la plume à la main, qui y eût songé à moins d'avoir fait son siége depuis long-temps? L'auteur de *la Légalité* ne nous dirait pas que son opuscule était écrit il y a déjà quelques mois, avant les derniers événemens, qu'on le sentirait assez au peu d'à-propos qui s'y fait voir. M. Louis Veuillot est assurément un polémiste de talent à qui on ferait grand tort de ne point attaquer les choses qu'il défend, parce qu'alors il n'aurait pas à les défendre. Il lui resterait, il est vrai, la ressource d'exercer sa verve sans prudence et sans mesure contre ceux qui servent la même cause religieuse sans pouvoir la comprendre absolument comme lui. L'auteur de *la Légalité* a fait plus d'une fois les plus mordantes peintures de ce pauvre parti de l'ordre qui avait à coup sûr ses divisions et ses incohérences; l'ironique polémiste n'oubliait qu'un trait du tableau, c'est un conservateur et un catholique activant ces divisions, multipliant les querelles et les exclusions, et faisant du camp religieux une enceinte assez étroite pour qu'il y tienne le moins de monde possible. Que veut prouver M. Veuillot dans ces dialogues qui paraissent aujourd'hui sous le titre de *la Légalité?* Sa pensée, si nous la comprenons bien, revient à ceci : c'est qu'entre catholiques et socialistes on peut s'entendre, de catholique à bourgeois, non. A un autre point de vue, le bourgeois est pour M. Veuillot à peu près ce qu'il est pour M. Proudhon ou M. Louis Blanc, ce qui est toujours une analogie fâcheuse. Le bourgeois est constitutionnel, parlementaire, libéral; c'est lui qui a imaginé ces belles choses, la légalité, le droit des majorités. Pour en faire un portrait si précis, il faudrait cependant s'entendre sur ce que c'est que le bourgeois. Où commence-t-il et où finit-il dans la société? En réalité, est-ce autre chose que l'homme s'élevant par son zèle, par son travail, par ses lumières, par son intelligence? Et M. Veuillot pense-t-il que la société actuelle soit en mesure de se passer de cet élément? Juge-t-il que la société soit bien menacée de notre temps par le fanatisme de la légalité?

Voici au reste bien des questions peu faites pour agiter les esprits aujourd'hui, si tant est que rien les agite. Elles sont un non-sens dans l'état actuel, et ces polémiques ne sont plus des événemens. Nous pourrions même demander ce qui est un événement pour notre société fatiguée et épuisée d'émotions politiques. Et cependant dans cette société la vie suit son cours, le mouvement ordinaire des choses s'accomplit. Les uns s'élèvent à la puissance, les autres

disparaissent du monde après être disparus de la scène publique. Il y a quelques jours mourait obscurément un homme qui a été cependant un des dictateurs de la France et le président d'une assemblée souveraine, M. Armand Marrast. Il est mort un peu après la révolution de février elle-même, qui était quelque peu sa fille. Si l'esprit pouvait faire vivre une révolution, M. Armand Marrast eût été, sans nul doute, un de ceux qui eussent assuré quelque durée à celle de 1848. M. Armand Marrast surtout est un des types du journalisme contemporain, un des polémistes qui ont prodigué le plus de verve dans cet assaut d'injustices livré durant vingt années à l'ancien gouvernement. La destinée de tels hommes est de périr tout entiers. Au même instant s'éteignait, hors de France, un autre personnage d'un autre temps et qui a joué un bien autre rôle, le duc de Raguse. Soldat de l'empire, environné d'honneurs sous la restauration, le maréchal Marmont s'était deux fois trouvé sous le poids d'une fatalité singulière. En 1814, il avait été l'un des instrumens de la chute du régime impérial, qui l'avait fait ce qu'il était; en 1830, il ne pouvait sauver de la révolution la monarchie qui lui avait confié sa défense, — et dans les deux cas sa fidélité s'était trouvée en butte à des doutes injurieux. C'est depuis 1830 qu'il avait quitté la France, bien que comptant encore comme maréchal dans notre armée. Le duc de Raguse est mort à Venise, et laisse, assure-t-on, des mémoires qui devront nécessairement éclairer les deux circonstances les plus caractéristiques de sa vie. Étendez maintenant votre regard hors de la société française jusqu'à Saint-Pétersbourg. Là encore vient de mourir tout récemment un homme qui n'était ni un journaliste, ni un soldat, mais qui était un des premiers écrivains de la Russie : c'est Nicolas Gogol. Ce qui distinguait le talent de l'écrivain russe, c'était une rare puissance d'analyse, un don particulier de pénétrer la réalité et de la reproduire. Tel est le caractère de ses ouvrages, des *Veillées de la Ferme*, de *l'Inspecteur*, des *Ames mortes*, de *Mirgorod*, du *Manteau*. Des études récentes, on s'en souvient, avaient naturalisé ce remarquable talent dans la littérature française. Une circonstance singulière a signalé la fin de cet homme éminent, qui à son esprit joignait un sentiment profondément religieux. Gogol n'avait aucun symptôme extérieur de maladie, mais il se sentait agité d'un triste pressentiment. Il fit appeler un pope, lui confessa qu'il allait mourir et qu'il avait besoin d'être administré; mais c'était un jour où il fallait pour cette cérémonie une autorisation spéciale du métropolite. L'autorisation fut demandée par le pope, qui s'efforçait vainement de rassurer l'écrivain. Gogol reçut les sacremens religieux, et, ce qui est plus bizarre, c'est qu'en effet quelques heures après il était mort.

En Angleterre, le cabinet tory s'affermit de plus en plus; toutes les velléités d'opposition sont tombées les unes après les autres, et les membres du parti whig ou radical qui s'étaient le plus avancés et qui semblaient tout prêts à aller en guerre contre le nouveau cabinet se sont rétractés un à un. « A merveille, disait dernièrement M. Disraëli dans une discussion où tous ses adversaires étaient venus les uns après les autres renier leurs paroles et leurs intentions premières; à merveille, tout le monde se retire de l'opposition. » L'opposition de la chambre des communes avait compté sur son mécontentement et sur sa force numérique; mais elle avait compté sans les scrupules qui ne pouvaient manquer de l'assaillir au moment décisif : elle n'a pas eu, et nous l'en félicitons

hautement, ce courage révolutionnaire que nos orateurs et nos hommes politiques ont eu trop souvent pour notre malheur, ce courage qui consiste à ne pas reculer lorsqu'on s'est trop avancé. On a pu croire un instant que le cabinet allait succomber sans avoir même pu exposer son programme. — Nous vous connaissons, disait l'opposition, et nous vous ferons de la résistance quand même. Vous êtes un cabinet de réaction. — En vain le cabinet protestait de ses intentions pacifiques pour le présent; en vain, tout en s'avouant protectioniste, il déclarait qu'il ne ferait rien sans consulter la nation. — Nous ne voulons pas nous laisser surprendre par vous, reprenait l'opposition; nous ne voulons pas vous laisser choisir l'heure et le moment : nous sommes les plus forts, résignez-vous à périr. — Dans son ardeur, l'opposition aurait presque demandé au cabinet non-seulement de ne rien entreprendre contre ses principes à elle opposition, mais de les adopter et de les appliquer.

Les motifs de cette opposition étaient si puérils, ils étaient si évidemment le résultat des passions et du mécontentement des partis, que le cabinet en a aisément triomphé. Ni le comte Grey dans la chambre des lords, ni lord John Russell à la chambre des communes, ni M. Cobden dans ses chers *meetings*, n'ont pu réussir à passionner le pays assez fortement pour engager l'opinion à se prononcer contre un cabinet nécessaire. L'opposition a été jugée par le pays comme elle méritait de l'être, et elle a pu entendre prononcer à son endroit l'épithète de *factieuse*. Aucune de ses manœuvres n'a réussi, aucune de ses menaces n'a effrayé; ni la motion de M. Villiers, ni la souscription ouverte par la *ligue* n'ont ébranlé le cabinet. Cette dernière campagne parlementaire n'ajoutera certes rien à la gloire de lord John Russell, et peut-être lui sera-t-elle dans l'avenir une difficulté. Quand on n'a pu jamais, pendant six années, avoir une majorité dévouée, quand on a été obligé, pour durer, de s'appuyer, tantôt sur les votes et la parole des amis de Robert Peel, tantôt sur les votes et la parole des radicaux, on n'a pas le droit de se montrer envers ses successeurs aussi exigeant. Lord John Russell réunira toujours une majorité d'opposition, jamais il ne formera une majorité de gouvernement. Ses passions peuvent faire de lui un *leader* excellent, et sont assez fortes pour exercer une attraction puissante sur toutes les passions voisines, pour les grouper et les mener au combat; mais, il a plus d'une fois pu le reconnaître, cette force l'abandonne lorsqu'il est appelé au pouvoir. Lord John Russell est condamné à ne jamais être fort que par ses défaites et à périr par ses triomphes. Plus tard, il aura peut-être sujet de se repentir de ses dernières imprudences, lorsque ses alliés d'aujourd'hui viendront lui rappeler ses promesses; il s'est inféodé maintenant aux radicaux; au lieu des avances raisonnables qu'il leur avait faites naguère, il leur a donné des promesses formelles. Les tiendra-t-il et voudra-t-il les tenir? S'il les tient, il achèvera de tuer son parti déjà si faible; s'il ne les tient pas, il est menacé de s'entendre appeler des noms les plus durs jusqu'au dernier jour de sa carrière politique.

Le cabinet tory du reste a beaucoup modéré son ardeur, et il a abdiqué beaucoup de ses prétentions. Il a pu voir que, si l'Angleterre n'approuvait pas l'opposition qui lui était faite, elle n'approuverait pas davantage une politique qui tendrait à revenir sur les dernières mesures de sir Robert Peel. Il a tâté le pouls du pays, et il a pu se convaincre de son invincible attachement à la poli-

tique commerciale des dernières années. Aussi, après avoir annoncé qu'il frapperait simplement d'un droit fixe les céréales, a-t-il renoncé à cette idée, déjà très modérée par rapport aux anciennes prétentions des protectionistes; il a déclaré qu'il se bornerait, sans rien changer à la politique commerciale actuelle, à porter toute son attention sur l'état de l'agriculture. Puisse-t-il trouver le moyen d'unir ces deux grands intérêts rivaux!

Si la vie parlementaire est en suspens quelque part, ce n'est point à coup sûr à Turin. Il y a quelques jours seulement, une session finissait après une discussion des plus graves sur la plus difficile des questions qui s'agitent dans un pays libre, celle de la presse; elle se terminait par le vote d'une loi d'intérêt pratique qui crée des communications de télégraphie électrique avec l'Autriche par Novarre, en attendant que ces mêmes communications s'établissent avec la France, dont le gouvernement vient en ce moment même, pour sa part, de décréter une pareille ligne de correspondance jusqu'à la frontière sarde. A peine cette session législative était-elle close, qu'une autre s'ouvrait. La session de 1852 était inaugurée le 4 mars par le roi Victor-Emmanuel. Deux choses seulement sont à remarquer dans le discours très constitutionnel du roi de Sardaigne, — l'assurance des rapports réguliers et bienveillans qui continuent à exister entre le Piémont et les autres pays, et l'indication de quelques lois civiles d'un ordre supérieur et délicat, qui paraissent devoir être prochainement présentées aux chambres. Voici donc le parlement piémontais, à quelques jours d'intervalle, continuant ses travaux et exerçant son action dans la politique du pays.

Mais ceci n'est que le côté officiel, extérieur d'une situation qui n'est point sans avoir ses difficultés, ses crises latentes. Le Piémont a vu se produire dans ces récentes semaines divers incidens d'une gravité suffisante. Le premier, c'est l'espèce d'échauffourée qui a éclaté dans l'île de Sardaigne. L'état de siége a été proclamé par le général Durando. Une instruction se poursuit sur les causes et les circonstances de cette agitation, qui s'est manifestée sous le plus futile des prétextes, pour une question de masques et de carnaval. La réalité est plus sérieuse que le prétexte. Le royaume piémontais, comme on sait, se compose d'une partie de *terre ferme* et de l'île de Sardaigne. Nous ne voulons point dire que cette dernière soit une Irlande pour le Piémont; mais enfin il y a là cette difficulté permanente de situation qui naît de l'adhérence politique de deux portions d'un même pays long-temps soumises à des régimes très différens, à des conditions de civilisation fort inégales; il y a ce qu'on nomme au-delà des Alpes une *question de Sardaigne*. Jusqu'aux dernières révolutions, l'île de Sardaigne avait conservé son organisation, son existence propre. Constitution féodale de la propriété, dîmes, priviléges communaux, servitudes, immunités locales, tout cet ensemble social survivait; joignez à ceci les habitudes invétérées de vagabondage, l'absence d'industrie suffisante, l'ignorance, l'anarchie intérieure propre à une population grossie souvent d'élémens impurs. C'est là, par exemple, que se réfugiaient traditionnellement les bandits corses traqués de trop près. Ce n'est que depuis 1848 que l'assimilation politique et administrative de l'île au reste du royaume a été prononcée. L'île envoie aujourd'hui ses députés à la chambre de Turin; elle a une administration civile plus régulière, semblable à celle de la *terre ferme;* la justice y est plus

sûre. Ce sont là les bénéfices de l'assimilation, très supérieurs assurément aux charges qui en résultent; mais ces charges sont justement de celles que les passions locales ressentent le plus vivement. Tel est l'établissement des impôts communs, tel est l'assujettissement à la conscription militaire, dont les Sardes étaient à peu près exempts. Le droit de représentation parlementaire, le droit de pétition, pas plus que celui de publier des journaux, n'ont le pouvoir de déraciner subitement les habitudes, de transformer la vie morale d'une population, de développer l'industrie et le travail privés. L'état reste encore, dans une proportion énorme, propriétaire du sol. On voit ce que les excitations peuvent sur des élémens de ce genre. Les troubles récens ne sont qu'un symptôme de cette situation intérieurement anarchique que la régularité extérieure de la vie constitutionnelle n'a fait que rendre plus sensible. Quelles sont les instigateurs des désordres qui viennent d'avoir lieu? L'instruction judiciaire le dira plus amplement sans doute. Toujours est-il qu'au point de vue politique le parti révolutionnaire n'y paraît point étranger, et c'est un motif de plus pour que cette affaire préoccupe à juste titre le gouvernement, le parlement et la presse de Turin.

Au fond, la question de l'état de l'île de Sardaigne est maintenant une question propre à tous les cabinets qui se succéderont en Piémont; c'est une question de temps. Il s'est élevé récemment un autre incident dont la portée politique ne saurait échapper. C'est au parlement que s'est produit cet incident qui met en jeu une question grave d'intérêt public, et décèle un travail secret des partis d'où peuvent sortir des combinaisons inattendues. Un projet de loi avait été soumis aux chambres, demandant un crédit de 3 millions pour la fortification de Casale. L'existence même du cabinet se trouvait presque engagée sur cette proposition. Le projet n'a passé qu'à deux voix de majorité. De là un mouvement de susceptibilité assez explicable chez le ministre de la guerre, le général La Marmora, qui a immédiatement offert sa démission. La retraite du général La Marmora allait infailliblement entraîner une dissolution totale ou partielle du cabinet, et à la suite des complications dont on ne pouvait mesurer l'étendue. Le ministre de la guerre piémontais l'a senti sans doute, et c'est là ce qui l'a engagé à retirer sa démission sur les instances de ses collègues, d'autant plus que l'opinion de ceux-ci, de M. d'Azeglio surtout, ne différait en rien de la sienne sur l'état militaire du Piémont. C'est là, en effet, la question d'intérêt public dont nous parlions, et qui se trouvait engagée dans l'affaire des fortifications de Casale. L'état militaire du Piémont absorbe une somme considérable sur son budget. D'un autre côté, il règne dans les chambres piémontaises une préoccupation assez vive de la situation financière du pays et de la nécessité de réaliser des économies. C'est sur l'armée que pourraient surtout porter les économies; l'armée cependant est nécessaire au Piémont, non-seulement en vue des questions extérieures qui peuvent surgir, mais encore pour sa défense intérieure contre les factions révolutionnaires; elle est, pour tout dire, le bouclier de l'ordre public. Il ne s'est néanmoins trouvé dans la chambre des députés qu'une majorité de deux voix pour trancher cette question. On ne sait encore quel sera le vote du sénat. Ce résultat ne s'explique que par les évolutions qui se sont accomplies dans les partis depuis quelque temps. Déjà, à la fin de la session dernière, on avait pu remar-

quer la tendance d'une fraction de la droite à se séparer du ministère; ce qu'on nomme le centre gauche, au contraire, tendait à se rapprocher du cabinet; ce rapprochement a pris un caractère plus manifeste par la nomination de M. Ratazzi, l'un des chefs de ce parti, à la vice-présidence de la chambre. De ce déplacement de forces résultent les difficultés que semble rencontrer le ministère piémontais entre l'opposition dangereuse d'anciens amis, d'alliés naturels, et l'appui insuffisant d'amis nouveaux et fortuits. Le cabinet de Turin a rendu un éminent service à son pays, dans des circonstances récentes, en prévenant par sa sagesse des complications extérieures possibles, éventuelles, bien que peu probables; c'est à l'intérieur maintenant qu'est le danger, et que la prudence est nécessaire. Très probablement les plus graves discussions auront lieu à l'occasion de quelques lois annoncées par le gouvernement, et qui réveillent à quelques égards ce qu'on a nommé la question religieuse. Ce que le cabinet de Turin ne saurait oublier, c'est que l'opportunité est la condition la plus essentielle pour des lois de ce genre. C'est toujours un malheur quand l'esprit révolutionnaire s'y mêle et en attend un triomphe. Il y a là une solidarité, quelque involontaire qu'elle soit, qu'il appartient au ministère si hautement modéré de M. d'Azeglio de répudier dans l'intérêt de sa propre conservation, dans l'intérêt du gouvernement constitutionnel à Turin, de même que dans l'intérêt des lois appelées à régler de si hautes et si graves questions.

En Suisse, les difficultés diplomatiques que la situation des réfugiés français a récemment soulevées touchent définitivement à leur terme. Le langage des deux gouvernemens, la demande de la France et la réponse de la Suisse portaient un caractère de vivacité dans lequel l'opinion, prompte à s'inquiéter, avait pu voir d'abord le germe d'un conflit international. M. de Fénelon réclamait du gouvernement fédéral l'engagement formel d'accorder l'expulsion de tous les réfugiés que la légation de France se croirait en droit de désigner, à quelque catégorie qu'ils appartinssent. Le conseil fédéral répliqua que, s'il ne refusait pas d'obtempérer à la demande qui lui était faite, il violerait de la manière la plus grave la constitution, et manquerait à tous ses devoirs envers le pays. Tout en revendiquant le principe de l'hospitalité, le gouvernement helvétique s'est néanmoins empressé de reconnaître qu'il ne pouvait pas en protéger l'abus. Dans une seconde note, la France paraît s'être attachée à atténuer ce que la forme de la première avait de trop impérieux. On ne doute point qu'à ces dispositions plus conciliantes la Suisse ne réponde par des concessions qui, sans lui imposer un sacrifice de dignité, seront de nature à rassurer le gouvernement français sur la situation des réfugiés. Le conseil fédéral fait intervenir à Genève même l'autorité de ses avis pour écarter les obstacles que le mauvais vouloir du gouvernement local pourrait apporter à la solution de ce différend. D'autre part, l'esprit de conciliation que le chargé d'affaires de Suisse à Paris, le colonel Barman, a apporté dans ces négociations n'aura pas peu contribué à l'heureux résultat auquel elles vont aboutir.

La question des Israélites n'a jamais eu la gravité que celle des réfugiés semblait devoir prendre. Évidemment, la Suisse comprend elle-même l'espèce de contradiction introduite dans sa constitution politique, qui, très libérale sur tous les points, exclut cependant les Juifs du territoire fédéral. Le gouvernement helvétique produit, pour justifier cette rigueur de la loi publique, deux

argumens, l'un de fait, l'autre de principe. L'argument de fait est emprunté aux sentimens mêmes, à l'hostilité invétérée des populations françaises de l'Alsace contre les Juifs de ce pays, qui semblent en effet avoir quelquefois fourni des prétextes aux violences regrettables dont ils ont été l'objet. Pourquoi voulez-vous, dit la Suisse, que nous donnions asile à des individus pour lesquels vous êtes vous-mêmes si peu hospitaliers? L'Alsace cherche à se prémunir contre l'accroissement de la population juive; pourquoi voulez-vous que nous ne conservions pas nous-mêmes une juste défiance envers une classe d'hommes que vos paysans repoussent de leur sein?— Quant au principe, le gouvernement helvétique invoque une note diplomatique du 7 août 1826, par laquelle M. de Rayneval, alors ambassadeur de France en Suisse, voulant, dit-il, écarter pour l'avenir tout sujet de malentendu et d'incertitudes, reconnaît que, « dans ceux des cantons où le domicile et tout nouvel établissement seraient interdits par les lois aux individus de la religion de Moïse, les sujets du roi qui professent cette religion ne sauraient réclamer une exception à la règle générale. » Nous ne doutons pas que la question ne doive se résoudre tôt ou tard dans le sens le plus libéral et le plus humain; nous aimons d'ailleurs à constater que les cantons ne se prévalent point tous du droit qui leur est accordé par la constitution fédérale et qu'ils croient trouver également dans les traités. Si Bâle-Campagne a refusé l'établissement à sept ou huit Israélites, Bâle-Ville en compte une centaine dans ses murs, et Genève se dispose même, assure-t-on, à concéder gratuitement le terrain nécessaire à la construction d'une synagogue.

L'affaire de la Plata vient de se dénouer brusquement, ou plutôt d'entrer dans une phase nouvelle, par la fuite de Rosas, qui s'est vu contraint de s'embarquer précipitamment sur un navire anglais pour échapper aux armes d'Urquiza. On se rappelle peut-être quelle était la situation des armées belligérantes dans ce pays. Urquiza, appuyé par l'intervention du Brésil, avait pris Montevideo et fait capituler le général Oribe. De là, à la tête d'une armée dans laquelle était un corps brésilien, il avait passé le Parana, et, après avoir rattaché à sa cause la province de Santa-Fé, il s'était immédiatement dirigé sur Buenos-Ayres. Rosas, de son côté, avait établi son armée à Santos-Lugares. C'est aux environs de ce point que la bataille s'est engagée entre les deux armées, bataille où les troupes du dictateur argentin ont essuyé la plus complète défaite. Le résultat a été l'entrée d'Urquiza à Buenos-Ayres, après une capitulation du général Mancilla et la fuite obscure et sans gloire du dictateur, comme nous le disions. Ainsi finit un homme qui a exercé pendant vingt ans l'empire le plus absolu sur son pays, qui était parvenu à étendre sa renommée dans toutes les portions de l'Amérique du Sud, et qui a tenu en échec les plus grands gouvernemens de l'Europe. On n'arrive point évidemment à ces résultats lorsqu'on n'est qu'un homme vulgaire. Le malheur ou plutôt l'erreur du général Rosas, c'est, lorsqu'il était investi du pouvoir le plus absolu, de ne s'être point servi de ce pouvoir pour développer les germes inouis de prospérité qui abondent dans ce pays. Toute sa force, il l'a employée à vivre, à se soutenir, à lutter, et, pour peu qu'on suppose un pays où les passions sont brûlantes, il est facile de s'expliquer les scènes sanglantes qui ont pu résulter parfois d'une telle lutte. L'intervention du Brésil est, sans aucun doute, une des causes les plus directes de la chute du dictateur argentin, et on est porté en France à se

demander comment les gouvernemens européens ont échoué là où le Brésil a réussi. Cela est assez simple : c'est que malheureusement cette question de la Plata, qui a duré quinze ans, s'est trouvée constamment mêlée de toute sorte d'élémens étrangers à la question même. L'ancien gouvernement français en avait fait un problème insoluble qui consistait à vouloir faire la guerre à Rosas sans prendre les moyens nécessaires pour mener à bout cette guerre. La paix, la paix décidée, ferme, avec ces pays et avec le dictateur de Buenos-Ayres lui-même, était une politique, nous le croyons; ce qui n'en était point une, c'était un système permanent d'hostilités, de querelles, de négociations, sans ressources suffisantes offertes à nos négociateurs pour faire prévaloir l'intérêt de la France, si on le croyait engagé dans une lutte avec Rosas. C'était la pensée de M. l'amiral Baudin, en 1840, lorsqu'au moment de partir pour la Plata, il se démettait du commandement de l'expédition, parce qu'on lui refusait tout moyen sérieux et effectif d'action. Le succès du Brésil aujourd'hui est d'autant moins fait pour surprendre d'ailleurs, que dix ans de plus se sont passés, dix ans pendant lesquels la lassitude a fini par gagner les populations argentines et Rosas lui-même peut-être. La trahison n'était point affichée autour du dictateur, mais elle s'amassait lentement et n'attendait qu'un moment pour éclater. Son pouvoir s'est affaissé et a disparu au premier choc d'une force organisée.

Maintenant, il s'en faut bien que tout soit résolu sur les bords de la Plata. Ici, au contraire, commencent les questions les plus difficiles, et la première de toutes, c'est celle de l'organisation même de la République Argentine. On attribue au général Urquiza l'intention de réunir un congrès qui décidera toutes les questions politiques. Le danger qu'ont à éviter les hommes qui succèdent au général Rosas, c'est de recommencer les fautes du parti unitaire d'autrefois. L'expérience a pu les éclairer et leur montrer que les imitations de l'Europe ne répondent dans ce pays à rien de réel. C'est sur le développement de la richesse, de l'éducation, de tous les intérêts en un mot, que leur attention peut le plus utilement se porter. Quant à la France, qui se trouvait encore engagée dans des négociations sans fin avec l'ancien dictateur, elle est aujourd'hui délivrée d'une question qui a pesé d'un poids fatal sur son budget, et même, à quelques égards, sur sa bonne renommée dans ce pays. Nous ne nous faisons point illusion sur les avantages merveilleux qu'on se promet dès aujourd'hui de la liberté de navigation fluviale dont le Brésil s'est fait le promoteur; mais il reste toujours sur les bords de la Plata un mouvement de commerce considérable, des populations françaises nombreuses, des industries qui vont chaque jour croissant, et c'est là surtout, dès ce moment, ce qui doit appeler la sollicitude et la protection des gouvernemens. CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

LE VILLAGE

Scènes Provinciales.

PERSONNAGES.

GEORGE DUPUIS, ancien notaire; soixante ans, le front chauve, l'œil doux et vif; costume un peu arriéré.

REINE DUPUIS, sa femme; cinquante-cinq ans, petite, rondelette, active; vêtemens noirs.

THOMAS ROUVIÈRE; soixante ans; élégance d'un vieux viveur; barbe en éventail; verbe haut, un peu fanfaron.

MARIANNE, vieille domestique.

(LA SCÈNE SE PASSE DANS UN BOURG DU COTENTIN.)

Un salon servant de salle à manger. Ameublement en vieille tapisserie, style Louis XV. Au-dessus d'un canapé, une belle pendule de la même époque, en écaille incrustée de cuivre. Entre deux fenêtres, un baromètre. Quelques portraits de personnages poudrés, tenant une lettre à la main. — Sur la cheminée, une pendule à globe, du plus mauvais style troubadour impérial; deux vases de fausses fleurs. Sur la tablette et sous les globes, nombre de curiosités d'un goût douteux.

Il est six heures du soir en hiver. George Dupuis, Mme Dupuis et Rouvière sont à table devant un bon feu. — Marianne va et vient pour le service. — Une grosse chatte blanche cherche fortune autour de la table.

Mme DUPUIS.

C'est comme je vous le dis, monsieur Rouvière, je l'ai cru fou, — entièrement fou... A bas, Minette!... Il montait l'escalier quatre à quatre, en criant : C'est Tom! c'est Tom Rouvière! c'est ce diable de Tom!... Pardon, monsieur Rouvière, mais c'est son mot, vous savez? — Et moi, je le suivais clopin-clopant en me tuant de lui dire que c'était bien plutôt M. du Luc avec sa nouvelle calèche,... car je savais par Mme Le Rendu que M. du Luc dînait aujourd'hui à Sémonville,

et comme il ne traverse jamais Saint-Sauveur sans nous dire un petit bonjour, j'étais bien fondée à croire...

DUPUIS.

Mais, ma bonne amie, qu'est-ce que cela fait à Rouvière, tout cela? Il ne connaît pas plus M. du Luc que Mme Le Rendu, n'est-ce pas?... D'ailleurs tu sais que M. du Luc a ses chevaux et qu'il ne prend jamais la poste : ce ne pouvait être lui par conséquent.

Mme DUPUIS.

Enfin, mon ami, j'en étais convaincue, que veux-tu?

DUPUIS.

Allons! c'est bien, ma chère... Prends donc garde à ta chatte,... elle taquine constamment Rouvière.

Mme DUPUIS.

A bas, Minette! Qu'est-ce que c'est donc ça, mademoiselle?... Tu m'avoueras toi-même, Dupuis, qu'il était plus naturel de m'attendre à voir M. du Luc, notre voisin de campagne, que M. Rouvière, que je ne connaissais pas, et dont tu n'avais pas eu de nouvelles depuis plus de trente ans... Là, franchement... j'en fais juge monsieur.

ROUVIÈRE, évidemment impatienté.

Vous avez raison, madame, dix mille fois raison!... Mais, Dieu me pardonne, madame Dupuis, je crois que vos côtelettes sont panées!

Mme DUPUIS.

Hélas! et c'est moi qui ai recommandé à Jeannette de les paner!... j'avais cru faire pour le mieux.

ROUVIÈRE.

C'est une hérésie capitale, ma chère dame : on ne pane plus les côtelettes, — de même qu'on ne porte plus de manches à gigot. Comment, diantre! la Providence vous accorde une des substances les plus précieuses que l'on connaisse en cuisine, — le pré salé authentique, — le pur mouton de Miels, et vous le panez!... vous osez le paner! Parbleu! j'ai fait le tour du monde, mais il me fallait venir à Saint-Sauveur-le-Vicomte pour voir paner des moutons de Miels.

Mme DUPUIS.

Que je suis mortifiée! Un peu de sole, monsieur Rouvière? Nous n'avons la poissonnerie qu'une fois la semaine; mais, comme M. Dupuis aime beaucoup le poisson, j'ai fait un marché particulier avec un pêcheur de Portbail : ce qui nous donne un petit plat d'extra tous les mercredis; et comme, Dieu merci, cela se trouvait aujourd'hui mercredi...

DUPUIS.

Allons! Reine, c'est bien! quel intérêt peuvent avoir ces détails pour Rouvière, je te le demande? (Avec expansion.) Dis-moi, Tom, où étais-tu, il y a huit jours, à cette heure-ci?

ROUVIÈRE.

Il y a huit jours, mon ami,... j'étais à Dublin.

DUPUIS.

A Dublin? voyez-vous cela!... ce diable de Tom!

ROUVIÈRE.

De Dublin à Londres, de Londres à Jersey, — et me voilà.

DUPUIS.

Et c'est à Jersey que t'est venue cette pensée bienheureuse de relancer au gîte ton vieux compagnon de jeunesse?

ROUVIÈRE.

Hier matin, mon ami. Il y avait dans le vestibule de mon hôtel une carte de Normandie; je la parcourais machinalement en attendant le déjeuner : le nom de ton village, — Saint-Sauveur-le-Vicomte, — a frappé mes yeux... Tiens! me suis-je dit, Saint-Sauveur-le-Vicomte; mais c'était là, si je ne m'abuse, que demeurait autrefois George Dupuis,... mon ami George! Eh bien! ma foi, s'il vit encore, j'irai lui demander à dîner en passant... (Il promène ses regards sur la table d'un air inquiet.)

Mme DUPUIS, avec empressement.

Vous cherchez quelque chose, monsieur Rouvière?

ROUVIÈRE.

Ne faites pas attention, je vous en prie... (Élevant la voix.) Marianne!... N'est-ce pas Marianne que s'appelle votre domestique?... Marianne, ma bonne fille, n'auriez-vous pas un citron? cette sole en réclame.

Mme DUPUIS, courant à un buffet.

Attendez, attendez, en voici un.

ROUVIÈRE.

Ah! mille pardons, madame.

Mme DUPUIS.

Ainsi voilà trente ans, monsieur Rouvière, que vous êtes toujours par voies et par chemins, comme le véritable juif errant?

ROUVIÈRE.

Positivement, madame.

Mme DUPUIS.

Dieu, que je n'aimerais pas cela!

ROUVIÈRE.

Sans doute; mais moi, je suis un original, vous voyez.

Mme DUPUIS.

Vous avez dû, monsieur Rouvière, dans le cours de vos voyages, manger des choses bien étranges?...

ROUVIÈRE, mangeant avec suite, tout en parlant.

Des choses inouies, madame! Ah! Marianne, ma bonne fille, ap-

prochez un peu... Si j'en juge par l'odeur qui se répand ici, on est en train de torréfier le café dans la cuisine : généralement, surtout en province, on le brûle trop, ce qui lui ôte la fleur de son arome... Allez donc vite, Marianne, et dites bien à Jeannette... n'est-ce pas Jeannette que s'appelle votre camarade?... dites-lui bien que le café veut être roussi seulement, — roussi vous entendez!

MARIANNE, à demi-voix en sortant.

Hon! il n'aime rien comme un autre, celui-là!

ROUVIÈRE.

Ma chère dame, il est précisément arrivé à votre volaille l'accident que j'appréhendais pour le café de Jeannette : elle est trop cuite ou plutôt cuite trop rapidement. Cela est fâcheux, car la bête est de bonne race.

Mme DUPUIS, avec désolation.

Tous les malheurs à la fois! Je vous demande bien pardon, monsieur Rouvière... mais votre arrivée a été si imprévue... nous avons eu si peu de temps devant nous... De grace, accordez-nous quelques jours, et vous serez mieux traité, je vous le promets.

ROUVIÈRE.

Dix mille fois bonne, ma chère dame; mais à neuf heures ce soir, sans une minute de délai, il faut que je roule... Oui, madame, vous pouvez le dire, j'ai mangé, chemin faisant, des choses inouies! j'ai mangé tour à tour le kouskoussou sous la tente de l'Arabe, — le curry, — l'incendiaire curry sur les bords du Gange, — à Java le hideux tripang, — qui est le hareng du pays, — en Chine le fameux nid d'hirondelle à l'huile de ricin...

Mme DUPUIS.

O ciel!

ROUVIÈRE.

A Panama, j'ai mangé du singe... Bah! il n'y a pas un aliment dans la création qui ne m'ait passé sous la dent!

DUPUIS.

Ce diable de Tom!

ROUVIÈRE.

Aussi, s'il existe sous le firmament un convive sans façon, j'ose me flatter que c'est moi... Les Indiens des Montagnes-Rocheuses... ces sauvages sont doués véritablement d'une sagacité extraordinaire!... les Indiens, dis-je, m'avaient donné dans leur langue un surnom qui signifiait textuellement « l'estomac de bonne humeur... » Toujours content, — facile à vivre enfin!

DUPUIS.

Ce diable de Tom!

Mme DUPUIS.

Accepterez-vous une troisième bécassine, monsieur Rouvière? Je vois avec plaisir que vous les aimez.

ROUVIÈRE.

Dix mille graces, madame. Oui, j'aime les bécassines, je ne m'en défends pas; mais celles-ci ont un défaut, je ne puis vous le cacher : outre qu'elles sont trop fraîchement tuées, vous avez négligé de les faire saupoudrer légèrement de poivre fin, ce qui est quasiment indispensable à ce gibier... Ah çà! excusez ma curiosité, mais rien ne m'a plus intrigué, je crois, dans tout le cours de ma vie que ce plat que voici sur ce réchaud... Au nom du bon Dieu et des saints, qu'est-ce que c'est que cela?

DUPUIS.

Mon ami, je l'ai fait mettre pour toi : c'est du macaroni.

ROUVIÈRE.

Du macaroni, ceci?

Mme DUPUIS.

Oui, monsieur Tom..., c'est une attention de George..., il m'a rappelé que vous séjourniez souvent en Italie... J'ai envoyé en toute hâte chez l'épicier, qui avait encore par bonheur cette petite provision de macaroni, et, en m'aidant du *Cuisinier royal,* car Jeannette en perdait la tête, j'ai essayé de vous l'arranger à l'italienne.

ROUVIÈRE.

A l'italienne! Mais, ma pauvre chère dame, ça n'a jamais été du macaroni à l'italienne, ça,—jamais, jamais! —Au surplus, c'est peut-être bon tout de même... Voyons.

DUPUIS, après une pause.

Eh bien! mon ami?

ROUVIÈRE, résolûment.

Mon ami, autant mâcher des tuyaux d'orgue! Oh! mais c'est prodigieux! Ah çà! c'est donc du macaroni fossile, ossifié,... je ne sais pas quoi! Il faut faire arrêter l'épicier qui vous a vendu cela!... Il doit être affilié à quelque chose!

DUPUIS.

Marianne, vite une assiette à M. Rouvière. Ah! mon ami, quel triste dîner tu fais là!

ROUVIÈRE, froidement.

Tu plaisantes! Ton vin est exquis d'ailleurs.

Mme DUPUIS.

Moi... je ne sais plus que dire... J'en mourrai de chagrin... Monsieur Rouvière, goûtez au moins mon gâteau de riz, je vous en supplie à mains jointes.

ROUVIÈRE.

Très volontiers, madame... dès que j'aurai achevé cette conserve de

pois,—qui serait parfaite si on y avait un peu plus ménagé le beurre. (On entend le tintement d'une cloche.)

Mme DUPUIS.

Eh! déjà l'angélus! (Elle se lève.) Pardon, monsieur Rouvière... je vous quitte pour un instant; mais je serai revenue bien avant l'heure de votre départ. (Elle va prendre une mante posée sur un meuble.)

ROUVIÈRE.

Comment! vous sortez, madame, d'un temps pareil? Il y a un pied de neige... Savez-vous cela?

DUPUIS.

Ma femme, mon ami, va tous les soirs à l'église quand l'angélus sonne, quelque temps qu'il fasse, hiver comme été : c'est une habitude de cinquante ans; tu n'y changerais rien.

ROUVIÈRE.

Ah! très bien.... J'espère que vous êtes contente de votre curé, madame Dupuis?

Mme DUPUIS.

Oh! oui, monsieur; c'est un si digne homme! Tenez, si vous nous restiez seulement vingt-quatre heures, nous l'avons demain à dîner; vous ne regretteriez certainement pas d'avoir fait sa connaissance.

ROUVIÈRE.

J'en suis persuadé, madame Dupuis, je vous assure; mais ce sera pour une autre fois,—ce sera pour une autre fois.

Mme DUPUIS.

George, insiste encore, je t'en prie, et n'oublie pas surtout que M. Rouvière m'a promis de goûter mon riz... Ah! monsieur Tom, je vous recommande aussi mes confitures... Je les fais moi-même, et c'est une de mes petites prétentions... A revoir, mon cher monsieur.

ROUVIÈRE.

A revoir, madame, à revoir. (Mme Dupuis sort.)

ROUVIÈRE.

Ah! ah!... hem! hem! voyons donc ce riz.—Elle est un peu dévote, ta femme, hein?

DUPUIS.

Oui, un peu... mais d'une dévotion qui n'a rien de gênant pour son entourage. Elle me laisse, moi, bien tranquille dans ma tiédeur. — Bois donc, mon ami, tu ne bois pas! (En baissant les yeux.) Dis-moi, Tom, tu l'as trouvée fièrement provinciale, ma femme, n'est-ce pas?

ROUVIÈRE.

Mais non, mais non.

DUPUIS.

Si fait. Que veux-tu? elle n'est jamais sortie de son trou!... Et puis, ton arrivée lui avait monté la tête, je crois... Elle ne savait plus ce

qu'elle disait... Elle parlait à tort et à travers, patati patata : c'était un chapelet de commérages à dépendre les oreilles.

ROUVIÈRE.

Mais pas du tout.

DUPUIS.

Si fait, parbleu !... Ne le nie pas... tu en étais agacé ! Moi aussi, du reste... Il semblait qu'elle eût fait vœu de se montrer à toi sous ses côtés les plus défavorables... J'enrageais d'autant plus qu'elle en a de bons, — et à l'occasion d'admirables... Pauvre femme !

ROUVIÈRE.

Je n'en doute pas le moins du monde, mon ami... Son riz était excellent, tiens !

DUPUIS, violemment à la chatte.

A bas ! Minette. Je ferai noyer cette infâme bête ! (A Marianne, qui vient d'entrer.) Emmenez ce chat. S'il rentre ici, je le jette par la fenêtre. — Apportez le café, et vous nous laisserez.

MARIANNE.

Allons ! viens-t'en, viens-t'en, ma pauvre Blanchette, puisque les messieurs de Paris ne veulent pas de toi... (A demi-voix, en sortant.) Hon ! il bouleverse tout dans la maison, cet Ostrogoth-là !

ROUVIÈRE. (Il a pris les pincettes et fourrage dans la cheminée en fredonnant.)

O bell' alma innamorata !... ô bell' alma innamorata !... Vous n'avez pas de théâtre à Saint-Sauveur, vous autres ?

DUPUIS.

De théâtre ? Tu es bon là, toi !... Nous avons le théâtre de la foire, tous les ans, à la mi-carême.

ROUVIÈRE.

Diantre, c'est dur !... Et qu'est-ce que vous faites donc de vos soirées ?

DUPUIS.

Heu ! l'hiver, nous bavardons au coin du feu ; nous faisons un piquet, ma femme et moi, — ou bien un whist avec les voisins...

ROUVIÈRE.

Aïe !... Et avec le curé, j'en ferais serment !

DUPUIS.

Et avec le curé quelquefois, oui. L'été, j'arrose un peu dans mon jardin... Ensuite, nous nous promenons sur la route, jusqu'au haut de la côte, — ou bien dans le petit bois qui borde la rivière... et puis, on se couche de bonne heure ici !

ROUVIÈRE.

Hum !... c'est moral, tout cela ! (Un moment de silence. Marianne achève le service et sort.)

DUPUIS.

Enfin nous voilà seuls ! Je puis te serrer la main à mon aise, mon

cher Tom, mon vieux camarade! Mais bois donc, Tom, tu ne bois pas! Tu vas me dire ce que tu penses de cette eau-de-vie-là, mon gaillard!... A ta santé, mon ami! — Sais-tu qu'il y a trente-cinq ans que nous ne nous étions vus?

ROUVIÈRE.

Oui, parbleu! il y a trente-cinq ans, ou peu s'en faut, que nous nous embrassions, — rue Montmartre, — dans la cour des messageries, — en nous jurant amitié et correspondance éternelles... La correspondance s'éteignit, comme de raison, au bout de deux ans;... mais l'amitié couva sous la cendre... Gentille eau-de-vie que tu as là!

DUPUIS.

Elle est dans ton sentiment? bravo!... Eh! ma foi, il y a encore de bons momens dans la vie, Tom, avoue-le!

ROUVIÈRE.

A qui le dis-tu, mon garçon?

DUPUIS.

Au fait, qui le saurait mieux que toi, Joconde? Mais tu as donc signé un pacte avec le diable, Tom! tu n'as pas changé! tu es resté jeune et superbe..... « J'étais jeune et superbe! » te rappelles-tu comme Talma disait cela?... Tu as de la barbe et des moustaches comme un lion de l'Atlas... Tu ressembles à Henri IV... Bois donc, mon ami.

ROUVIÈRE.

Cher vieux George, va. (Posant ses coudes sur la table et prenant un ton confidentiel.) Ah çà! quelle idée as-tu eue, toi, de t'enterrer dans ce bailliage, voyons?

DUPUIS, sérieux tout à coup.

Tu me trouves rouillé, hein?

ROUVIÈRE.

Non, non; mais quelle idée as-tu eue, dis-moi cela, entre nous?

DUPUIS.

Si fait, je suis rouillé, je le sens bien. Ah! mon ami, c'est que la province n'est pas un vain mot! Elle n'a pas volé sa réputation, la misérable!... Je la compare volontiers à ces sources d'eaux thermales qui vous prennent un animal vivant, et vous rendent une pétrification... Quelle idée j'ai eue, dis-tu? Eh! mon Dieu, qu'est-ce que la vie, Tom? Un enchaînement de hasards, un fatal engrenage qui s'empare de vous dès la naissance, et qui vous pousse de filière en filière jusqu'à la tombe!... Voici le rhum, mon ami.

ROUVIÈRE.

As-tu coutume de t'abandonner tous les soirs à des libations aussi prolixes, Georget?

DUPUIS.

Jamais, mon ami. C'est pour te faire honneur.

ROUVIÈRE.

Aussi je me disais... Ceci est le rhum, n'est-ce pas? Bon, continue ton odyssée.

DUPUIS.

A Paris, comme tu sais, j'étais en passe d'un assez bel avenir : j'allais acquérir, aux conditions les plus avantageuses, le cabinet de cet avocat à la cour de cassation chez qui je travaillais. — Je viens ici pour affaires de famille, comptant y rester trois mois au plus;... mais, oui-dà! quand une fois la province vous a mis la main au collet, elle vous tient bien...

Et l'avare Achéron ne lâche point sa proie!

Bref, je me laissai surprendre au charme... grossier sans doute, mais quotidien, mais incessant, de cette existence provinciale; j'en savourai, à mon insu, le futile bien-être, les molles habitudes, la douce monotonie; sans défiance contre des séductions si minces, qu'elles en étaient imperceptibles, je m'en trouvai un beau jour enveloppé comme d'un réseau de fer; j'y demeurai captif!

ROUVIÈRE.

Oh! oh! Mme Dupuis, j'imagine, a bien quelque chose à réclamer dans ce dénoûment-là?

DUPUIS.

Mon ami, tu me croiras ou tu ne me croiras pas, mais elle était charmante. De plus, j'avais encore ma vieille mère, et c'était pour elle une vive satisfaction que de me voir me fixer ici. Enfin je me mariai : j'achetai l'étude de mon beau-père, et tout fut dit. — Prends donc un peu de mon kirsch, Tom.

ROUVIÈRE.

Tout à l'heure. Mais, dis-moi, tu n'es pas resté claquemuré depuis trente-cinq ans dans la vicomté de Saint-Sauveur, j'aime à croire? Tu as fait pour le moins ton tour de France? Tu vas quelquefois à Paris?

DUPUIS.

Ne me parle pas de cela. J'ai fait mon tour de France dans mon jardin, et je n'ai pas vu Paris depuis notre embrassade de la rue Montmartre!

ROUVIÈRE.

Comment, diable!... mais tu avais la passion des voyages autrefois?

DUPUIS.

Eh! je l'ai toujours, mon ami; mais qu'y faire? Quand je me mariai, mon projet était de vendre mon étude au bout de quinze ans, après avoir réalisé quelques économies. Je comptais alors mener ma

femme à Paris, — et de là aux Pyrénées... C'était ma manie de voir les Pyrénées... et puis voilà une fille qui nous arrive après cinq ans de mariage.

ROUVIÈRE.

Tu as une fille, toi?

DUPUIS.

Pardi! je suis grand-père... Eh bien! il a fallu garder mon étude dix ans de plus pour doter convenablement cette enfant. Quand j'ai eu vendu... peuh! j'étais vieux... je suis resté dans mon fauteuil!... Je te l'ai dit, c'est un enchaînement de fatalités que ma vie. — Si nous faisions un petit punch, mon ami?

ROUVIÈRE.

Va pour le petit punch!... Ah! tu as une fille? Et tu l'as bien mariée, j'espère?

DUPUIS.

Mais fort passablement. Elle a épousé un sous-préfet.

ROUVIÈRE.

Un sous-préfet! mule du pape!... Tu mets trop de citron.

DUPUIS.

Tu crois?... Or çà, Tom, éclaircis-moi un mystère : comment ta modique fortune a-t-elle pu défrayer, pendant près d'un demi-siècle, ce vagabondage grandiose que tu mènes à travers le monde?

ROUVIÈRE, s'échauffant.

Mon ami, j'avais dix mille livres de rente en terres : je commençai par transmuter mon patrimoine en billets de banque, ce qui doubla mon revenu; puis je plaçai tout à fonds perdu, ce qui le tripla. Affranchi alors de toute considération étroite, de tout lien de famille, de toute entrave sociale, — citoyen de l'univers, — libre comme l'oiseau du ciel, je m'élançai dans l'espace!... Je te porte un toast, ami George. Hop! hop! hourrah!

DUPUIS.

Ce diable de Tom! Eh bien! c'était énergique! c'était grand!

ROUVIÈRE.

Je consacrai ma jeunesse aux aventures lointaines, réservant pour mon âge mûr les moindres fatigues. — Mon pied, ce pied que voilà, ce pied qui touche le tien sur ce tapis, George, a croisé sa trace avec celles du tigre et de l'éléphant sur le sol de l'Inde. J'ai suivi ces rôdeurs formidables dans leurs forêts de bambous, hautes et solennelles comme des cathédrales.

DUPUIS.

C'était vivre cela, morbleu!

ROUVIÈRE.

Deux ans plus tard, j'arrivais à Canton. Quelle arrivée, mon ami!

C'était au milieu d'une splendide nuit d'été. On célébrait l'avénement du céleste empereur. Notre canot avait peine à se frayer passage à travers les jonques et les bateaux de fleurs pavoisés de lanternes innombrables; des feux de mille couleurs se réfléchissaient dans le fleuve avec les étoiles, et nous apercevions au loin sur les rives miroiter les temples de porcelaine!

DUPUIS.

Spectacle féerique! Heureux Tom!

ROUVIÈRE.

Je t'épargne les transitions. — De la Chine, je cinglai vers les Amériques. J'y voyageai plusieurs années, descendant du nord au sud, des savanes aux pampas, des grands bois austères du Canada aux riantes forêts du Brésil, tantôt à pied, tantôt à cheval, plus souvent en pirogue. — Mon plus long séjour fut au Pérou. Je ne pouvais m'arracher de cette coquette ville de Lima!... (Avec discrétion.) Hum! j'avais pour cela des raisons.

DUPUIS.

Ah! traître! ah! bandit!

ROUVIÈRE.

Et puis, j'étais devenu joueur. Tu te figurerais difficilement, George, l'attrait d'une table de jeu dans cette patrie des galions. Il semble que l'on ait secoué sur le tapis un de ces arbres merveilleux qui s'épanouissent dans la légende orientale. On y voit peu ou point de monnaie régulière; mais l'éclat fauve du lingot s'y mêle au scintillement des paillettes d'or, le feu du diamant à la clarté lactée des perles; tous les trésors, ravis de la veille à l'océan ou à la terre, se heurtent et se combattent sous vos yeux dans un pêle-mêle fulgurant. On demeure là des nuits entières, des nuits qui sont des minutes, le regard fasciné, la cervelle en fusion, passant vingt fois entre deux soleils du trône de Rothschild au fumier de Job : on y devient chauve, on y devient fou, mais on y sent fortement l'existence!

DUPUIS.

Eh! sans doute, voilà!... Et moi qui n'ai jamais joué que mon galopin de whist à un sou la fiche... Malédiction!... Mais poursuis, Tom, tu m'électrises!

ROUVIÈRE.

Tout finit, comme tu sais. Dans un jour de tristesse, je m'embarquai sur un baleinier américain qui allait faire campagne dans les parages du pôle austral. Je touchai de la main les froides bornes de notre univers; je vis sur leurs socles de glace ces morses à figure humaine, accroupis et rêveurs comme les sphinx de Thèbes. Au milieu de ces limbes silencieux, dont tous les aspects sont étrangers à la vie terrestre, j'éprouvai les sensations d'un monde différent. J'eus l'illu-

sion, en quelque sorte posthume, d'une planète nouvelle. Je vis là, si je ne me trompe, des jours et des nuits comme on en doit voir dans notre pâle satellite. Que te dirai-je, mon ami? Après trois autres années également bien remplies, je me trouvais à Rio-Janeiro, d'où je fis voile pour l'Europe, ayant décrit avec le bout de ma canne toute la circonférence du globe. — Ainsi se passa ma jeunesse.

DUPUIS.

Mon ami, il n'y a pas de roi qui ne doive te l'envier! Et depuis lors, Tom?

ROUVIÈRE.

Depuis lors, je n'ai plus voyagé. Je me suis promené, — d'abord sur la Méditerranée... Bah! il me semblait être sur le bassin des Tuileries! — J'en ai visité tous les rivages. Peu à peu, à mesure que l'âge est arrivé, j'ai restreint mon cercle, et maintenant je réside en Europe, allant de ville en ville, suivant l'attrait du moment. L'Europe, mon cher, mais elle est à moi! c'est ma propriété, mon domaine! Toutes les fêtes qu'y donnent les hommes ou la nature, c'est à moi qu'ils les donnent! C'est pour moi que Naples a son golfe et son théâtre Saint-Charles, Paris ses boulevards et Rachel, Madrid son Prado et ses combats de taureaux! C'est pour moi qu'on vient de faire l'exposition de Londres! *Evviva la libertà!* A boire!

DUPUIS.

Tom, tu étais né avec du génie! Mais tu ne m'as rien dit des femmes, mon ami? Tu as dû cependant en voir de magnifiques! A Rome, par exemple? ce beau type romain, ces brunes moissonneuses de l'*Agro romano?*

ROUVIÈRE, légèrement.

Oui, oui; mais dans le Transtévère surtout.

DUPUIS.

Et en Asie?... A Smyrne?... Tu es allé à Smyrne? Ces admirables filles d'Ionie, avec des sequins dans les cheveux... tu les a vues?

ROUVIÈRE.

Oui, oui; je leur ai même parlé.

DUPUIS.

Et les monumens, Tom, tu ne m'en as rien dit non plus? L'Alhambra, le Colisée, le Parthénon?

ROUVIÈRE.

Bah! des amis à moi, tout cela! Je ne t'en dis rien, parce que cela traîne partout. Tout le monde a vu ça. (Un moment de silence.)

DUPUIS, frappant violemment sur la table.

Damnation! (Il se lève, enfonce ses mains dans ses poches et marche à travers le salon.)

ROUVIÈRE.

Eh bien! qu'est-ce qui te prend?

DUPUIS.

Ah! Tom! Tom! la rougeur me monte au front, quand je compare à la destinée que tu as su te faire celle que j'ai subie! Tandis que ton cœur comptait chacun de ses battemens par quelque noble ou gracieuse émotion, le mien marquait stupidement les heures comme une horloge de cuisine! (Il s'arrête.) Car enfin est-ce que j'ai vécu, moi? Fi donc! Je suis né, j'ai dormi et j'ai mangé, voilà tout! Aussi qu'est-il arrivé? Je me suis éteint, je me suis raccorni; je suis descendu dans l'échelle des êtres au niveau du crétin des Alpes... du coquillage... du mollusque!

ROUVIÈRE.

Allons! allons! tu vas trop loin. Si tu ne possèdes plus tout-à-fait la même verdeur d'imagination, la même vivacité d'esprit que je t'avais connues autrefois....

DUPUIS.

Ah! ah! tu l'avoues donc enfin, tu me trouves rouillé!

ROUVIÈRE. (Il se lève, allume un cigare, s'adosse à la cheminée et dit en brossant ses moustaches de la main.)

Écoute, George, je serai franc. — Tu sais que je le fus toujours. — Mon impression, lorsque j'ai mis le pied dans ta demeure, a été sinistre. J'y ai respiré je ne sais quelle vague odeur de nécropole. J'ai cru pénétrer dans une de ces habitations d'un autre âge reconquises sur la mort par la patience de l'antiquaire. — Pendant qu'on était allé t'avertir, je regardais, avec une sorte de curiosité hébétée, ces meubles, ces tableaux, ces tentures dont la propreté morne semble attendre la vitrine d'un musée : je me rappelais ta délicatesse d'esprit, ton élégance de mœurs, ton goût éclairé des arts, et je ne pouvais absolument concilier cette brillante image qui m'était restée de toi avec l'existence maussade et plate dont les témoignages attristaient mes yeux. Tu es entré alors; je t'ai vu. — Tu m'as parlé... Ma vue, mon jugement étaient-ils altérés par les préoccupations auxquelles tu me trouvais en proie? Je ne sais... mais ton langage m'a surpris... ton front même m'a paru rétréci... j'ai essuyé une larme furtive, — et j'ai murmuré malgré moi, comme j'eusse fait devant ta tombe: Voilà donc tout ce qui reste de mon ami! — Je ne t'offense pas, George?

DUPUIS.

Non, Tom, non. J'avais d'ailleurs le sentiment de ma décadence. Je m'en doutais du moins, et ce doute était insupportable. J'aime mieux la certitude.

ROUVIÈRE.

Parlons d'autre chose, mon ami. — Tu as vendu ton étude? et que comptes-tu faire maintenant?

DUPUIS.

Que veux-tu que je fasse? J'achèverai de mourir!

ROUVIÈRE.

Eh! sangdieu! ressuscite plutôt! — Causons sérieusement, George. Tu t'étais, en te mariant, créé des devoirs; tu les a remplis jusqu'au bout : c'est très bien! — Mais aujourd'hui ta position est faite; l'avenir de ta femme, celui de ta fille, sont largement assurés.... Qu'est-ce qui t'empêche pendant deux ou trois ans de te replonger dans le courant de ton siècle et d'y retremper tes facultés? Tu sais de quel air miraculeux on voyage à présent : en deux ans, te dis-je, tu peux parcourir l'Europe et même pousser une pointe en Asie.... Tu peux recouvrer au contact des plus radieuses créations de la nature et des arts toute la fraîcheur et tout le mouvement de ta pensée.... Tu peux assouvir ces regrets qui te rongent le cœur et qui abrègent tes jours! en deux ans, pas davantage! Et maintenant, si tu préfères le suicide à outrance, libre à toi!

DUPUIS.

Eh! mon ami, quelle apparence y a-t-il que j'aille, à mon âge, m'embarquer seul par les chemins comme un écolier?

ROUVIÈRE, allant à lui.

Est-ce qu'il s'agit de s'embarquer seul? Ne suis-je pas là? Est-ce que je ne mets pas à ta disposition mon expérience, ma chaise de poste, mon domestique, — tout ce que je possède enfin?

DUPUIS.

Comment! Tom, vraiment? tu m'accompagnerais partout? (Ils se mettent en marche côte à côte à travers le salon.)

ROUVIÈRE.

Mais je te conduirai par la main, mon garçon! je t'épargnerai les guides, les ciceroni et toute la vermine familière du touriste. Ne me remercie pas, cela m'enchante. Tes impressions raviveront les miennes. Et puis n'est-il pas délicieux, George, de terminer tous deux la vie comme nous l'avons commencée, confondant nos aventures, nos plaisirs, nos cassettes? Allons! c'est entendu, hein?

DUPUIS.

Je t'avoue, mon ami, que jamais projet ne m'a souri davantage; mais....

ROUVIÈRE.

Point de mais, c'est entendu! Nous irons attendre la fin de l'hiver à Paris : pour prendre patience, tu auras les musées, les spectacles...

je te mènerai dans les coulisses... tu entendras Alboni, Cruvelli... Tu aimais la musique autrefois?

DUPUIS.

Je l'aime toujours, mon ami! je joue même encore de la flûte.

ROUVIÈRE, entraîné.

Eh bien! tu emporteras ta flûte.... Qu'est-ce que je disais donc? Ah! l'hiver à Paris, — c'est convenu; mais dès les premiers jours du printemps, si tu m'en crois, nous franchirons les Pyrénées : nous passerons trois mois dans la Péninsule... nous profiterons de l'été pour visiter les capitales de l'Allemagne... et nous redescendrons en Italie par Trieste et Venise.... Que dis-tu de ce plan?

DUPUIS. (Il s'arrête.)

Je dis... (avec décision) je dis qu'il m'ouvre le ciel!... donne-moi un cigare!... je dis que tu as raison, — que j'ai assez long-temps vécu pour les autres... que j'ai fait dans ma vie une part suffisante au sacrifice! Eh! morbleu, on a aussi des devoirs envers soi-même! (Il lance d'énormes bouffées de fumée.) On doit compte à la Providence des dons qu'on en a reçus! L'intelligence, — l'imagination, — le sentiment du beau, sont des bienfaits qui obligent, Tom! C'est une honte, c'est un crime digne des sauvages que de laisser périr ces flammes sacrées sous l'éteignoir!

ROUVIÈRE.

Eh! à la bonne heure! je retrouve mon George!... Ah çà! mon ami, battons le fer pendant qu'il est chaud.... (Il appelle.) Marianne!

DUPUIS, baissant la voix tout à coup.

Chut! chut! qu'est-ce que tu lui veux donc?

ROUVIÈRE.

Mais je veux la prévenir de ton départ, afin qu'elle s'occupe de ton petit bagage.... Marianne!

DUPUIS.

Chut! chut!... comment, mon ami? est-ce que nous allons partir ce soir?

ROUVIÈRE.

A neuf heures.... J'ai commandé les chevaux pour neuf heures, tu sais bien.

DUPUIS.

Oui, oui, je le sais... mais la nuit menace d'être diantrement rude... il fait un froid de Sibérie... il me semble que nous pourrions sans inconvénient attendre à demain matin?

ROUVIÈRE.

Oh! écoute, si tu as peur d'une onglée et d'une nuit en voiture, enfonce ton bonnet sur tes deux oreilles, couche-toi et ne me parle plus de voyager!

DUPUIS.

Mon ami, je n'ai peur de rien, ni de personne; mais la vérité est que cette grande hâte me déconcerte un peu. J'avais compté sur deux ou trois jours pour me retourner, — pour faire mes préparatifs...

ROUVIÈRE.

Quels préparatifs? Il te faut une malle et un peu de linge; tu as une heure pour cela, c'est assez. Si tu n'as pas d'argent, j'en ai. Voyons, pas d'enfantillage, George; si tu différes ton départ de deux ou trois jours, il est clair, pour toi comme pour moi, que tu ne partiras pas. Je n'ai pas besoin de te dire quelles influences, quels obstacles amolliront ton courage et ruineront ta résolution. Quoi qu'il en soit, en pareille circonstance, il faut trancher dans le vif ou renoncer...

DUPUIS, après un moment de réflexion.

Tu as encore raison... Touche là, Rouvière; je suis ton homme.

ROUVIÈRE, appelant.

Mar...

DUPUIS, vivement.

Non, n'appelle pas Marianne... c'est inutile. Je sais mieux qu'elle ce qui m'est nécessaire. Je ferai ma malle moi-même, sitôt que ma femme sera rentrée. (Il regarde à la pendule.) Huit heures... elle ne peut tarder beaucoup maintenant... Eh bien! quoi? c'est un moment à passer... un triste moment, j'en conviens... mais après tout j'ai ma conscience pour moi... et puis, si ma coupe est pleine d'une généreuse liqueur, qu'importe un peu d'amertume sur les bords?... Ah! Tom, quelle perspective soudaine! quel horizon! Grenade, Venise, Naples!.. c'est un rêve!... Huit heures cinq... Ah! je donnerais vingt-cinq louis pour être plus vieux d'une heure... Mon Dieu! d'un quart d'heure seulement... Je sais bien que c'est une faiblesse, mais...

ROUVIÈRE.

Allons! veux-tu que je me charge d'avertir ta femme, moi?

DUPUIS.

Franchement, Tom, tu me rendras service.

ROUVIÈRE.

Eh bien! c'est arrangé. Va-t'en faire ta malle.

DUPUIS.

Ce n'est pas au moins que je craigne une scène violente; ce serait méconnaître son caractère.

ROUVIÈRE.

Je verrai bien.

DUPUIS.

Dis-lui surtout que je la prie instamment de garder son calme. Des attendrissemens me feraient mal et ne serviraient à rien.

ROUVIÈRE.

Je vais le lui dire. Allons, ta malle!

DUPUIS.

J'y cours. (Revenant.) Mon ami, dis-lui cela tout doucement, n'est-ce pas?

ROUVIÈRE.

Sois tranquille. Mais toi, ne va pas m'abandonner, quand une fois je me serai mis en avant?

DUPUIS.

Fi donc! déserter pendant le combat! Tu ne me connais plus, Tom!

ROUVIÈRE.

Non... C'est que, dans ce cas-là, je jouerais un fort sot personnage, tu conçois?

DUPUIS.

Tom Rouvière, j'ai l'honneur de vous affirmer que ma résolution est prise, que ce soir à neuf heures, rescousse ou non rescousse, je pars avec vous, et, s'il vous faut ma parole pour gage, je vous la donne... Es-tu content?

ROUVIÈRE, le prenant par les épaules.

Va faire ta malle! (Dupuis sort.)

ROUVIÈRE, seul; il se frotte les mains.

Ah! ah! c'est donc à nous deux, ma chère Mme Dupuis!... Assurément mon principal but en cette affaire est d'obliger George, — de le rendre à lui-même; mais je ne suis pas indifférent non plus au plaisir de lancer la foudre à travers la sévérité de cette matrone ridicule... Voilà une femme, je l'avoue, qui renverse toutes mes notions morales... Je ne suis pas un Turc... j'avais cru fort chrétiennement jusqu'ici que la polygamie était un cas pendable... mais, ma foi! il est décidément impossible qu'un galant homme soit condamné à l'intimité perpétuelle d'une créature aussi parfaitement désagréable que l'est ce vieux pot-au-feu de village! — Avant même d'avoir vu cette femme, je l'avais comprise, je l'avais jugée : elle m'était odieuse! Oui, je l'avais devinée tout entière, depuis ses souliers de castor jusqu'à son bonnet à tuyaux plats, dans l'ordonnance de ce monde mesquin, son œuvre et son image, — dans la béate symétrie qui prête à chacun de ces meubles, savamment distancés, un air de si profond ennui, — dans le méthodisme poupon que respire tout cet intérieur de presbytère... Il n'y a pas jusqu'à ce baromètre, — terni par sa curiosité banale, jusqu'à ces niaises raretés, — ce bengali empaillé... ce nécessaire en coquillages... ce verre filé... ces absurdes cocos sculptés par les prisonniers, qui ne m'eussent donné fidèlement la mesure de sa personne physique et morale... Cette femme-là, — j'en mettrais ma main au feu, — conserve

des pommes dans ses armoires à linge!.. Pauvre George!.. un homme d'esprit cependant.

..... J'en étais fâché à cause de lui... mais je n'ai pas pu y tenir... je l'ai bourrée comme une caronade pendant tout le dîner. J'ai été maussade comme un Kalmouk! au fond, j'en avais honte... mais, ma foi! on n'a pas des nerfs de bronze... M. du Luc! Mme Le Rendu! et sa poissonnerie, — et sa chatte, — et son curé! Que diable! c'était trop fort... Non, je n'imagine pas que l'existence bornée, l'esprit étroit, le langage commun d'une taupinière de province puissent jamais se résumer dans un type plus complet, et réaliser une figure de femelle plus disgracieuse.

Ah! nous allons avoir probablement une chaude explication, car je sais assez quelles ames de harpie se dérobent sous ces masques débonnaires : j'entrevois la griffe sous le gant ouaté de la dévote... Mais elle va trouver son maître, ou je me trompe fort. J'ai les pleins pouvoirs de George... j'ai sa parole... je sais qu'elle est solide... je ne lâcherai point prise.

Excellent George! que n'a-t-il pas dû souffrir avant de courber sa tête intelligente sous ce joug imbécile! Eh! mon Dieu, je connais cette histoire-là. Il aura lutté bravement d'abord, — et puis peu à peu il aura été dompté comme tant d'autres par l'action continue, dissolvante de cette terrible volonté féminine.—C'est un martyre de trente années! mais pardieu! madame Dupuis, le vengeur est arrivé. (Il rit.) Ça me rappelle une bataille contre cette mégère indienne à qui j'avais volé son manitou pendant son sommeil... Ah! la méchante drôlesse! C'est une chose extraordinaire comme toutes les vieilles femmes se ressemblent! (Au bruit de la porte qui s'ouvre, il se poste carrément le dos au feu.)

ROUVIÈRE, Mme DUPUIS.

Mme DUPUIS, parlant à sa chatte, qui essaie de se glisser à sa suite.

Pas du tout! vous vous êtes fait mettre à la porte, — restez-y. (Elle referme la porte.) Oh! Dieu!... oh! les mauvais sujets... ils ont fumé!

ROUVIÈRE.

Avons-nous fumé?... (Il aspire avec bruit.) Dieu me protége, je le crois! Eh bien! voyez jusqu'où peut aller la distraction, madame Dupuis... je ne m'en étais pas aperçu, tant nous étions absorbés, George et moi, dans notre grand projet.

Mme DUPUIS, se débarrassant de sa mante et de son chapeau.

Quel projet?... Vous nous restez, monsieur Tom?

ROUVIÈRE.

Hum! pas précisément! mais, pour George et pour moi, cela revient au même. Savez-vous deviner les énigmes, madame Dupuis?

Mme DUPUIS, le regardant fixement.

Vous n'emmenez pas George, par hasard?

ROUVIÈRE.

Mais avec votre permission, madame Dupuis, j'ai positivement cet avantage.

Mme DUPUIS, souriant avec indécision et l'interrogeant du regard.

Non? non, n'est-ce pas?... Vous me jugerez bien simple, monsieur Rouvière, de répondre sérieusement à une plaisanterie;... mais je n'en suis pas maîtresse,... vous m'avez atteinte à la source de ma vie... Dites-moi... je vous en prie, dites-moi, mon bon monsieur Tom, que vous me laissez mon mari?

ROUVIÈRE.

Je vous laisse son cœur sans contredit, ma très chère dame; mais la vérité est que je vous enlève momentanément sa personne. En deux mots, George songeait depuis long-temps à reprendre langue dans le monde des vivans, et il a saisi avec joie l'occasion de ce départ précipité, qui coupe court à tout empêchement subalterne.

Mme DUPUIS, s'appuyant d'une main sur un fauteuil, les yeux baissés et vagues, murmure à demi-voix :

C'est vrai!

ROUVIÈRE.

Tenez, l'entendez-vous, le forcené? quel tapage il fait là haut avec sa malle! Il la traîne sur le parquet comme un char de triomphe!... Ah çà! il ne vous paraîtra pas merveilleux, j'imagine, madame Dupuis, qu'après avoir séjourné trente années consécutives à Saint-Sauveur-le-Vicomte, un homme de la trempe de George...

Mme DUPUIS, simplement, d'un ton bref.

Oh! ne m'expliquez rien... je comprends. Où l'emmenez-vous?

ROUVIÈRE.

Mais à vous dire vrai, ma chère dame, un peu partout : d'abord...

Mme DUPUIS.

Pour combien de temps?

ROUVIÈRE.

Oh! pour un an — ou deux tout au plus. Ah! madame Dupuis, quel avenir cela vous fait! Combien va s'enrichir en ce petit nombre de mois votre collection, si brillante déjà, d'objets d'art et de curiosités naturelles! Joignez-y une douzaine de reliquaires authentiques — et de chapelets bénis de la main du Saint-Père... *propriâ manu!*... Ah! ah! qu'est-ce que vous dites de cela?

Mme DUPUIS, qui ne l'a pas écouté, se laisse tomber dans le fauteuil, et cache son visage dans ses deux mains.

Oh! mon Dieu!... (On entend ses sanglots étouffés.)

ROUVIÈRE, fronçant le sourcil.

(A part.) Ah! cela tourne à l'élégie! (Haut, après un mouvement.) Allons, ma chère madame Dupuis! voyons donc! cela n'est pas raisonnable! de quoi s'agit-il après tout? D'un voyage! Ce n'est pas la mort d'un homme qu'un voyage,... on en revient, j'en suis la preuve... Eh! comment font donc les femmes des marins, mon Dieu!... Allons! encore!... Ah! véritablement, ce n'est pas bien! vous me mettez dans l'embarras, madame Dupuis! vous me rendez mon ambassade infiniment pénible!

Mme DUPUIS, d'une voix brisée.

Excusez-moi, monsieur,... vous voyez,... je... je ne puis... (Elle laisse retomber sa tête dans sa main.)

ROUVIÈRE. (Il fait un geste d'impatience et commence une rapide promenade, puis s'arrête tout à coup devant Mme Dupuis :)

Voilà justement, madame, — j'ai mission formelle de vous le dire, — ce que George tient par-dessus tout à éviter.

Mme DUPUIS, se levant à demi avec anxiété.

Est-ce que je ne vais pas le voir?

ROUVIÈRE.

Vous allez le revoir certainement, si vous reprenez un peu de fermeté : sinon, comme sa détermination est irrévocable, il vaudrait mieux pour vous et pour lui en demeurer là.

Mme DUPUIS.

Eh bien! je vais être courageuse, je vous le promets... quelques minutes seulement... donnez-moi encore quelques minutes... Je ne puis pas,... comme cela,... tout d'un coup... Oh! Dieu! Dieu de bonté! (Elle pleure.)

ROUVIÈRE, durement.

Encore une fois, madame, votre désespoir me paraît tout-à-fait hors de proportion avec l'événement. Que diantre! je ne le mène pas à la guerre, votre mari.

Mme DUPUIS, parlant comme un enfant, en essuyant ses larmes.

Non, non,... je sais bien,... il reviendra.

ROUVIÈRE.

Vous avez de la religion, madame Dupuis, voici le moment de vous en souvenir... Ce n'est pas tout que d'aller à l'église,... il ne faut pas songer uniquement à soi en ce monde.

Mme DUPUIS, parlant avec peine.

Mais,... monsieur Rouvière,... c'est qu'il n'est pas habitué, comme vous, à cette vie de fatigues continuelles;... sa santé est plus frêle que vous ne le pensez... (Lui prenant les mains avec élan.) Vous aurez bien soin de lui, n'est-ce pas?

ROUVIÈRE, moins rude.

Hein!... sans doute, madame, sans doute : comptez sur moi,... je m'engage à vous le ramener frais et rose comme une demoiselle... Je m'y engage sur l'honneur, entendez-vous?... Mais, je vous en prie, plus de larmes, et surtout point de scène d'adieux.

Mme DUPUIS.

Non, monsieur, vous serez content de moi; vous verrez : — c'est fini. (Souriant.) Il n'y paraît plus déjà.

ROUVIÈRE.

Allons! c'est bien, madame Dupuis, c'est bien!... Je fais grand cas, moi, des femmes vaillantes, des épouses sincèrement chrétiennes. — Et maintenant, que nous sommes de sang-froid, permettez-moi de vous répéter que cette immense affliction n'avait réellement pas de raison d'être. Qu'est-ce qu'une année? Mon Dieu, vous passerez six mois chez votre fille, je suppose; le reste du temps, vous vivrez ici, gentiment, au milieu de vos habitudes et de celles de George. Il ne sera même qu'à moitié absent, car tout ici vous parlera de lui; vous le retrouverez à chaque pas.

Mme DUPUIS, secouant la tête.

Prenez garde, monsieur Tom, prenez garde, en me cherchant des consolations, d'augmenter une douleur — que vous ne pouvez comprendre.

ROUVIÈRE.

Je vous demande pardon, madame; je la comprends, — et je pensais vous le prouver.

Mme DUPUIS.

Oh! monsieur, je n'accuse ni votre intelligence, — ni votre bonté, soyez-en sûr.

ROUVIÈRE.

Madame!

Mme DUPUIS, avec effusion.

Mais enfin il y a des choses qu'on ne devine pas, monsieur Tom... Songez-vous combien votre existence a été différente de la nôtre?... Vous avez été sage, vous,... vous n'avez pas laissé votre cœur se prendre dans ces liens dont on ne sait le nombre et la force que le jour où ils se brisent... Oui, vous le disiez bien, tout ici, — jusqu'aux pierres du foyer, tout fait partie de notre vie commune : — tout unissait nos souvenirs et rapprochait nos pensées,... tout nous aimait et tout nous était cher!... Je le croyais du moins... Il n'y a qu'un instant encore, combien j'attachais de prix à ces objets familiers à tous deux depuis tant d'années, aux moindres traces de nos longues habitudes... à tous ces témoins des projets, des plaisirs, des chagrins partagés!... et main-

tenant ils ne sont plus, ils ne peuvent plus être pour moi que les ruines d'un bonheur mensonger, — les débris d'une illusion!...

ROUVIÈRE.

Eh! madame, l'exagération est étrange. En admettant que ce voyage jette quelque trouble dans le présent, le passé du moins demeure intact.

Mme DUPUIS.

Vous vous trompez, monsieur. Ce voyage n'est rien sans doute, mais il répond cruellement à une question que je me suis adressée en secret toute ma vie... George est-il heureux?... Eh bien! non. J'étais seule heureuse;... voilà la vérité! (Avec une vive émotion.) Il était résigné,... mais pas heureux... Hélas! mon cœur pourtant, j'ose le dire, était digne du sien,... mais pour le reste, je lui étais trop inégale : je le sentais amèrement. De quelle ressource pouvait être pour un esprit comme le sien le pauvre entretien d'une fille de province, étrangère à toute chose, et qui ne savait que l'aimer?

ROUVIÈRE.

Vous poussez à l'excès, madame, la défiance de vous-même : pour moi, plus je vous connais, et mieux j'apprécie le choix que George a fait de vous.

Mme DUPUIS, se levant et souriant.

Vous me flattez, monsieur Rouvière, parce que vous me voyez souffrir;... vous êtes généreux,... je veux l'être aussi, et vous pardonner toutes les peines que vous m'avez causées, car il y a bien long-temps que je vous ai maudit pour la première fois.

ROUVIÈRE.

Moi, madame? comment ai-je pu le mériter?... Mais avant tout, dites-moi, vous êtes mieux, n'est-ce pas? Je ne sais à quoi cela tient, mais vous me paraissez rajeunie de dix ans.

Mme DUPUIS, souriant.

Oui,... je crois que j'ai un peu de fièvre,... c'est ce qu'il faut.

ROUVIÈRE.

Voyons, courage!... Mais enfin à quel titre ai-je figuré d'une façon si pénible dans votre destinée?

Mme DUPUIS, un peu exaltée.

Mon Dieu! monsieur Tom, vous n'ignorez pas que toute femme, dès le lendemain de son mariage, se trouve en présence d'une rivalité bien redoutable, — celle des souvenirs de son mari... C'est une tâche difficile, croyez-moi, que de faire oublier tous les biens qu'on nous a sacrifiés, — que d'apaiser, nous seules, dans le cœur de notre époux, les regrets de son âge d'or, — regrets plus vifs chaque jour, à mesure que le lointain s'accroît et que la jeunesse s'efface!... Quant à moi, je m'aperçus bien vite, monsieur, que votre nom, si souvent invoqué, était

pour George le symbole favori des plaisirs perdus,... la plus riante incarnation des fantômes d'autrefois : vous représentiez, dans cette chère pensée, l'indépendance, l'aventure, le temps des courtes douleurs et des espoirs infinis;... moi, j'étais la vie positive, le terre-à-terre du ménage, le souci de la veille et du lendemain... J'étais... la prose, et vous étiez la poésie; c'était donc vous qu'il fallait combattre : j'y mis tous mes soins, toute mon ame... Hélas! j'avais beau faire, vous étiez le plus fort! Tous les jours, George devenait plus rêveur, et je sentais que chaque moment de tristesse marquait un de vos triomphes... Ah! que de fois j'ai caché dans l'ombre de ce foyer, — ou sous les saules de ce petit jardin, — mes défaites et mes pleurs!... Mais j'étais jeune alors, — et Dieu aime la jeunesse;... il me donna ma fille, vous fûtes vaincu. (Douloureusement). Aujourd'hui... l'ange est parti, — la victoire vous revient.

ROUVIÈRE, d'une voix saccadée.

Qui sait, madame? Le dernier mot n'en est pas dit. Vous allez voir George. Parlez-lui. Vous pouvez encore empêcher ce départ.

Mme DUPUIS, avec douceur.

Je vous l'ai promis, — je n'essaierai pas.

ROUVIÈRE.

Eh! je vous rends votre promesse; je ne veux pas être votre mauvais génie, moi! Je suis brusque, madame... personnel quelquefois, — c'est mon métier de vieux garçon; mais je ne suis pas méchant, — daignez le croire.

Mme DUPUIS.

Je le vois, je le vois; mais je connais George, monsieur : tous mes efforts seraient inutiles; ils l'irriteraient, voilà tout... Et quand même, à force de larmes, je pourrais le retenir, maintenant je ne le voudrais pas... Je n'aurais fait que joindre un regret plus amer et plus récent à tous ceux qui déjà empoisonnaient sa vie. Demain, toujours, son ennui, ses allusions involontaires, son silence même, me reprocheraient mon triste avantage... Non, — il faut qu'il parte.

ROUVIÈRE, après une pause.

Tout cela est juste, — très juste... Il n'y a pas moyen de le contester,... vous êtes dans le vrai. Comptez du moins, madame, que j'abrégerai autant qu'il sera en moi la durée de son absence.

Mme DUPUIS.

J'y compte... Merci. (Elle lui tend sa main, que Rouvière baise en s'inclinant profondément. — On entend au dehors un grand bruit suivi d'un tumulte de voix. Mme Dupuis reprend avec effroi :) Mon Dieu! qu'y a-t-il?... C'est lui! je reconnais sa voix. (George Dupuis ouvre la porte avec fracas et entre suivi de Marianne.)

DUPUIS, à Marianne.

Vous êtes une maladroite! taisez-vous! Ne dirait-on pas que cette

malle pleine de linge est une montagne à porter? (A sa femme.) Figure-toi, ma chère, que cette sotte fille ne trouve rien de si plaisant que de laisser rouler ma malle du haut en bas de l'escalier!

MARIANNE.

Dame! monsieur, depuis que vous m'avez dit que vous alliez à Rome, je ne sens plus ni bras ni jambes, moi! je n'ai plus de forces! Aller à Rome! ma foi! voilà du nouveau... et du beau!

DUPUIS.

Cette fille est folle!... De quoi vous mêlez-vous, s'il vous plaît?

MARIANNE.

De rien. — Mais c'est une drôle d'idée tout de même qui vous prend de laisser madame toute seule, — à son âge, — pour aller à Rome! Bien heureux si vous la retrouvez!... je n'en réponds pas...

DUPUIS, se contenant.

Marianne, prenez garde! vous voyez que je ne suis pas content!

MARIANNE.

Je crois bien... Vous n'êtes pas content des autres, parce que vous n'êtes pas content de vous; c'est l'usage.

DUPUIS, éclatant.

Je vous chasse, Marianne!

Mme DUPUIS, sévèrement.

Allez vite en bas, ma fille.

DUPUIS.

Je vous chasse! Quand ce serait le dernier mot que je dirais dans ma maison, il sera obéi! je vous chasse! (Marianne sort.)

DUPUIS, à sa femme.

C'est votre faute aussi, ma chère amie. Vous laissez vos domestiques se mettre vis-à-vis de vous sur le pied d'une familiarité déplacée, — et voilà ce qui arrive! Vous avez entendu que j'ai chassé cette fille?

Mme DUPUIS.

Oui, mon ami. — Je lui ferai son compte demain matin, — si tu ne reviens pas sur ton arrêt.

DUPUIS.

Si je ne reviens pas? Est-ce ma coutume de changer d'avis toutes les cinq minutes? Suis-je une girouette? ou me juge-t-on assez affaibli par l'âge pour me laisser faire la leçon chez moi par mes valets?

Mme DUPUIS.

De grace, mon ami, pas un mot de plus là-dessus: — elle sortira demain. (Parlant vite.) Mais je voudrais savoir, George, si tu as bien tout ce qu'il te faut... Permets-moi de jeter un coup d'œil sur cette malle, veux-tu? Les hommes ne sont pas grands connaisseurs en matière de nippes, et il suffit d'une niaiserie qu'on ne retrouve pas pour vous

irriter toute une journée... Je sais bien qu'on peut acheter ce qui manque; mais à quoi bon, si on peut s'en dispenser?... (Gaiement.) Et puis cela vous fera penser à moi le long de la route, vagabond!

DUPUIS.

A ta guise, ma chère... Voici les clés. (Mme Dupuis sort.)

DUPUIS, ROUVIÈRE.

DUPUIS, changeant de ton et de visage dès que sa femme est sortie.

Dis-moi donc, mon ami, il me semble qu'elle a très bien pris cela?

ROUVIÈRE, sérieux.

Parfaitement. — Sais-tu, George, qu'elle a du bon, ta femme?

DUPUIS, le regardant avec attention.

N'est-ce pas?

ROUVIÈRE.

Elle est timide, modeste à l'excès; cela lui fait tort.

DUPUIS.

Je te le disais bien, mon ami... Elle avait peur de toi... Tiens, je gagerais qu'une fois la glace rompue entre vous deux, tu auras eu peine à la reconnaître?

ROUVIÈRE.

C'est la vérité. Sous le coup de l'émotion, — car je ne te cache pas qu'elle a été d'abord vivement émue, — elle a trouvé dans son cœur des accens... qui m'ont surpris.

DUPUIS.

Oh! pour du cœur, elle en a!

ROUVIÈRE.

Tu pourrais ajouter qu'elle a de l'esprit, et du plus délicat, et du plus élevé, au besoin!

DUPUIS, radieux.

Eh! mon ami, je le sais bien! je ne suis pas moi-même une bête, n'est-ce pas? L'aurais-je épousée, je te le demande, si je n'avais pas compris qu'il y avait là quelque chose?... Aussi, ce serait à refaire, je te le dis la main sur la conscience, je le referais,... et non-seulement, Tom, je suis heureux de mon choix, mais j'en suis fier!... Eh! mon Dieu, elle a des travers... je les vois mieux que personne; mais, de bonne foi, qu'est-ce que c'est qu'un peu de gaucherie, de jargon local, — quelques préoccupations de clocher, — lorsqu'à côté de ces taches on voit éclater chez une femme la tendresse la plus dévouée et la plus ferme, le sens le plus droit et le plus exquis, — la piété la plus ardente, — et en même temps la plus discrète... toutes les vertus enfin qui peuvent captiver un honnête homme...

ROUVIÈRE, riant et lui touchant l'épaule.

Ah! ah! l'honnête homme! Je te vois venir!... Allons... c'est bien.

DUPUIS.

Comment?

ROUVIÈRE.

Bon! la conclusion de ce discours est assez claire : en y songeant mieux, en évaluant plus à loisir tout le prix du trésor qu'on a dans sa maison, — on a perdu le courage de le quitter. Tu me laisses partir seul enfin... Au surplus, je le comprends.

DUPUIS.

Je te jure, mon ami...

ROUVIÈRE.

Assez, assez... je le comprends, te dis-je.

DUPUIS, avec humeur.

Eh! tu le comprends mal... Je n'ai jamais mis en oubli les qualités de ma femme; mais, fût-elle dix fois une sainte, il n'en demeure pas moins vrai que j'ai vécu, moi, comme un limaçon! Eh! pardié, ses vertus, je n'en jouirai que mieux quand le sentiment de ma dégradation intellectuelle ne se mêlera plus, comme la voix de l'insulteur romain, à mes plus douces émotions!

ROUVIÈRE, haussant les épaules.

Il me fait rire, ma parole, avec sa dégradation intellectuelle!

DUPUIS.

Tu ne riais pas, il n'y a qu'un instant, quand tu me la dépeignais avec des couleurs — dont ton amitié tempérait à peine l'énergie!

ROUVIÈRE.

Comment! tu n'as pas vu que je plaisantais?... Tous les gens d'esprit qui habitent la province s'imaginent qu'ils y deviennent idiots. — Je pressentais chez toi cette manie, et je m'amusais à l'irriter... après boire!

DUPUIS.

Quoi qu'il en soit, je tiens à ce voyage plus que jamais : si j'ai eu un moment d'hésitation, il est passé; j'ai pu craindre, je l'avoue, l'impression de ce départ sur l'esprit de ma femme; mais sa contenance vient de dissiper mes derniers scrupules.

ROUVIÈRE.

Écoute, George; tu te fies trop aux apparences : pour ne pas te contrarier, ta femme affecte une fermeté qui est bien loin de son cœur. Je sais, moi...

DUPUIS, avec colère.

Tu sais, toi!... tu sais que tu as réflechi, que je te gênerais, et que tu me plantes là, voilà!

ROUVIÈRE.

Mais non, George!... c'est un malentendu, — rien de plus. J'ai cru

sincèrement, à ton langage, que tu avais changé de visée... J'ai cru aller au-devant de tes vœux en te rendant ta parole... Dès que tu persistes, il suffit; j'en suis ravi.

MARIANNE, ouvrant la porte.

Voilà les chevaux! (Elle referme la porte brusquement.)

ROUVIÈRE.

Hon, elle m'égorgerait, si elle pouvait, cette vieille-là. Or çà, ceignons nos reins. (Il s'enveloppe de son manteau en piaffant sur le parquet.) A propos... diable!... je crois me souvenir que tu ne dors pas en voiture, toi?

DUPUIS.

Je te demande pardon! le mieux du monde.

ROUVIÈRE.

Bon, tant mieux... C'est attelé, je pense?... Cette fenêtre donne-t-elle sur la rue? (Il l'entr'ouvre et la referme aussitôt.) Oh! oh! quelle bise infernale!... c'est à fendre les pierres!... Ah çà! j'y songe... j'ai une glace brisée... j'ai peur que tu ne gêles là-dedans, mon pauvre ami.

DUPUIS, faisant sa toilette de voyage.

Ne crains rien; je supporte le froid comme un Lapon.

ROUVIÈRE.

Oui?... Allons, bravo!... (Neuf heures sonnent. Entre Mme Dupuis portant un châle.)

Mme DUPUIS, d'une voix brève et agitée.

Tout est prêt. Voici tes clés, mon ami. J'ai réparé quelques petits oublis, tu verras, et puis, tiens, je t'ai coupé une moitié de mon vieux cachemire pour t'envelopper le cou.

DUPUIS.

Quelle folie! couper son cachemire!... Allons, puisque c'est fait, donne; mais c'est de la folie.

Mme DUPUIS.

Et voici l'autre moitié pour vous, monsieur Tom.

ROUVIÈRE.

Pour moi? (Il la regarde fixement.) Merci, madame, merci bien.

Mme DUPUIS.

Vous vous souviendrez de vos promesses, monsieur, n'est-ce pas? (Rouvière fait signe que oui, et se détourne avec brusquerie.) Et toi, George, tu écriras à ta fille, surtout?

DUPUIS.

Souvent, — et à toi aussi. (Il enfonce sa casquette sur ses yeux.)

ROUVIÈRE, il se chauffe les pieds, et consulte avec distraction un calendrier posé sur la cheminée; tout à coup il s'écrie :

12 janvier!... Comment! c'est aujourd'hui le 12 janvier!

Mme DUPUIS.

Oui, — je pense... Quelle date est-ce donc, le 12 janvier?

ROUVIÈRE.

Oh! c'est une date qui ne regarde que moi... Il y a cinq ans, — à pareille époque et presque à pareille heure, — je traversais une épreuve qui sortira difficilement de ma mémoire... (Frappant du pied.) Y sommes-nous, George?

DUPUIS.

Quelle épreuve? Un accident?

ROUVIÈRE.

Non. J'étais malade, tout simplement, — et malade dans une auberge, ce qui n'est pas gai.

DUPUIS, sèchement.

On est malade partout.

ROUVIÈRE.

Évidemment; mais à quel point les impressions de la maladie et de la mort elle-même peuvent être différentes suivant les conditions où elles nous surprennent, voilà ce qu'il faut avoir éprouvé pour le concevoir.

DUPUIS.

Heu! la mort est toujours la mort.

ROUVIÈRE.

Tu crois cela, toi?... J'aurais voulu t'y voir... Tiens! c'était à Peschiera, sur le lac de Garda, joli pays d'ailleurs... nous passerons par là... je te montrerai la maison... J'y fus retenu par je ne sais quelle fièvre d'un méchant caractère. Pendant huit jours, tout alla bien, car j'étais dans un délire continuel; mais un beau soir, — dans la soirée du 12 au 13 janvier justement, — je m'éveillai tout à coup avec un tel sentiment d'anxiété et de faiblesse, et en même temps avec une lucidité d'esprit si bizarre, que je ne doutai pas de ma fin prochaine... Eh bien! George, j'ai affronté dans ma vie bien des scènes d'épouvante, — et je me les rappelle avec une sorte de plaisir; mais, quand je songe à l'instant de mon réveil dans cette misérable chambre d'auberge, — des frissons d'horreur me courent dans les os. (Marianne entre; sur un signe de Mme Dupuis, elle s'arrête près de la porte.)

DUPUIS, se rapprochant.

Que vis-tu donc dans cette chambre?

ROUVIÈRE.

Rien d'extraordinaire cependant. — Des gens qui croyaient, comme moi, que j'allais passer, une vieille femme et un jeune médecin, qui causaient bas dans un coin, un prêtre agenouillé au pied de mon lit, et, pour encadrement à ce tableau d'une banalité funèbre, les rideaux flétris et les meubles dépareillés d'un hôtel garni. Ce qui me révolta,

ce qui me remua jusqu'au fond de l'ame, ce ne fut ni l'aspect ignoble de cet intérieur, ni même l'appareil de mort qui le remplissait : ce fut l'air d'insouciance et de distraction barbare répandu autour de moi, ce fut l'abandon profond, le vide où je me sentais mourir. — Je ne pouvais parler; mais... Dieu! que cette vision m'est demeurée présente!... je regardais comme un suppliant de tous côtés, essayant de rattacher à quelque faible lien la vie qui m'échappait, demandant avec angoisse à ces visages impassibles un signe d'intérêt ou seulement de pitié, interrogeant dans l'ombre les murs même, les meubles, tout... cherchant un seul objet qui me parlât au cœur... un seul souvenir qui me berçât mon dernier sommeil... quelque chose qui m'eût connu et qui me dît adieu! — Tout m'était étranger.

DUPUIS, sombre et bourru.

Eh! la mort n'est jamais une circonstance agréable! En ce moment de crise, l'isolement peut avoir ses tristesses; mais l'entourage de famille a les siennes qui ne valent pas mieux.

ROUVIÈRE, avec une mélancolie grave.

Le penses-tu?... Quant à moi, la mort, telle que Dieu l'a faite pour tous les hommes, telle que le plus grand nombre la souffre, la mort attendrie et consolée, celle qui est pleurée et qui pleure aussi, m'apparaissait, auprès de mon agonie solitaire, comme une douce fête à peine troublée!... Ah! je fis, cette nuit-là, de singulières réflexions!... (Il se frappe le front de la main.) Voyons, es-tu prêt?

DUPUIS.

Quand tu voudras... Quelles réflexions pouvais-tu faire?

ROUVIÈRE.

Ah! pour te dire vrai, je perdis quelques grains de mon orgueil; je me félicitai moins de l'existence que j'avais choisie hors de l'ornière commune... Pourquoi le nier? Le vrai livre de la vie s'ouvrit tout à coup sous mes yeux, et j'y lus à toutes les pages, écrits d'une main divine, les mots *devoir* et *sacrifice!* Je n'avais pas voulu de cette loi vulgaire; je n'en avais vu que les rigueurs : j'en connus les bienfaits; j'en avais déserté les entraves pour courir à l'indépendance, et je n'avais trouvé qu'un éternel exil; j'avais pensé conquérir sur la routine humaine des biens inconnus de la foule, je n'avais conquis qu'une jeunesse sans affections, — une vieillesse sans appuis, — une mort sans larmes!... (Avec force.) Alors, George, alors je sus à quel prix Dieu nous vend l'égoïsme!

DUPUIS.

Tu fus long-temps dans cet état?

ROUVIÈRE.

Assez pour ne l'oublier jamais... Le jeune médecin, voyant mon re-

gard se fixer sur lui, s'approcha de mon lit, et je sentis sur mon bras le contact de sa main froide, indifférente comme son cœur. Je le repoussai et je fermai les yeux. — J'avais vu mourir mon père; je me rappelai soudain, avec une clarté de souvenir qui m'éblouit comme une apparition, tous ceux qui l'avaient assisté à cette heure suprême, les serviteurs familiers de la maison, le vieux docteur et le prêtre à cheveux blancs, l'un et l'autre ses amis d'enfance, — ma mère enfin, mon excellente mère, tous penchés vers lui, tous lui souriant à travers leurs pleurs, et lui charmant la mort après lui avoir enchanté la vie! A cette pensée, à ces images, mon cœur, tout desséché qu'il fût, se fondit en sanglots... (Sa voix se brise.) J'étais sauvé. (Il fait quelques pas. Mme Dupuis, debout, le coude appuyé sur la cheminée et la tête dans sa main, détourne les yeux.)

DUPUIS, troublé.

Ces souvenirs te font mal, mon ami!

ROUVIÈRE, d'une voix rauque.

Ils me font mal, — oui!... c'est que tout ce que je vois ici, dans ce salon même, les réveille... les exalte encore! (Se parlant à lui-même.) Tous ces logis d'autrefois se ressemblent... j'ai vu tout cela dans ma première... dans ma meilleure jeunesse.... Près de la fenêtre, comme ici, était la petite table de travail devant laquelle je retrouvais ma mère chaque année; au coin du feu, le grand fauteuil d'où mon père se levait pour m'embrasser; sur les murs, les portraits de famille, gardiens de la paix et de l'honneur domestiques; partout, comme ici, la trame visible de deux existences étroitement unies... à jamais enlacées!... C'est là que je les ai vus... J'aurais dû m'instruire à leur exemple... et il m'a fallu traîner par toute la terre l'ennui de ma vie déracinée et le remords sans trêve du devoir méconnu — avant de comprendre qu'ils étaient heureux!... Eux-mêmes le savaient-ils?... Hélas! n'ai-je pas entendu mon père envier ces amers plaisirs que je devais goûter? n'ai-je pas été plus d'une fois le témoin ou le confident de leurs regrets, de leurs plaintes, de leurs griefs mutuels? Pauvres vieillards! et, dès que l'un d'eux eut disparu, l'autre ne put vivre.

DUPUIS.

Mon ami!

ROUVIÈRE, très ému.

Eh bien! moi, sitôt que cette maison fut vide, je la vendis!... j'eus ce cœur-là!... La chambre où j'étais né, la fenêtre où travaillait ma mère, où j'avais vu le soleil pour la première fois, toutes les traditions, toutes les fidèles amitiés du sol natal, je vendis tout!... Je fis mieux... j'aliénai mon patrimoine... je rivai à jamais la chaîne de mon égoïsme... si bien qu'aujourd'hui je ne puis plus même assurer à ma vieillesse, par l'appât d'un héritage, le mensonge d'un peu de

dévouement.... Hélas! ce qui m'est plus sensible, je ne puis racheter cette pauvre maison de village, pour y vivre moins seul les derniers jours qui me restent... pour y être aimé... au moins par des ombres... pour y mourir... (Avec violence.) Eh bien! partirons-nous enfin?

DUPUIS, avec élan, lui saisissant la main.

Oui, Tom, oui, nous allons partir, — si tu refuses d'accepter pour toujours à mon foyer de famille la place d'un ami, — la place d'un frère? (A sa femme.) Et toi, — ne pleure pas... oublie cette heure d'ingratitude... la première de ma vie... la dernière aussi!

Mme DUPUIS, lui sautant au cou.

Oh! George! (Courant à Rouvière, qui les regarde d'un œil humide.) Oh! monsieur Tom, si ce bonheur que vous venez de nous rendre pouvait vous tenter, avec quelle joie nous vous en ferions votre part!

ROUVIÈRE, hésitant.

Madame!... mes amis!... Ah! George, on ne joue pas avec la vérité... Je me suis pris comme un enfant au piége que je te tendais. (Il s'assied comme près de défaillir : George et sa femme l'entourent en le suppliant. Il reprend à demi-voix :) C'est un doux songe cependant pour un pauvre abandonné comme moi!...

Mme DUPUIS, joignant les mains avec transport.

Il reste!

MARIANNE, qui s'essuie les yeux dans son coin.

Je vas lui faire son lit dans la belle chambre bleue, n'est-ce pas, madame? (Elle court vers la porte.)

ROUVIÈRE, se levant précipitamment.

Eh! diable, Marianne!

MARIANNE.

Je vous dis que j'y vas!

ROUVIERE.

Eh bien! oui, c'est bon... mais n'allez pas me mettre les pieds plus haut que la tête, ma toute belle!... Soixante centimètres d'inclinaison, s'il vous plaît! et puis, Marianne, gardez-vous sur votre vie... (Il s'interrompt, secoue la tête en souriant et ajoute avec douceur :) Faites comme vous l'entendez, Marianne, ce sera très bien. (Marianne sort.) Vous voyez, mes amis, toujours ce maudit égoïsme qui perce... mais vous me déferez de cela, vous autres.... Ah! je vais donc me reposer un peu! (Il se rassied.) Faites-moi un grand plaisir, madame Dupuis.... Je connais par expérience les misères de l'exil... rappelez votre chatte!

OCTAVE FEUILLET.

LES

CHANTS POPULAIRES

DE L'ARMÉNIE.

Vêbk Hnouïn Haïasdani (Chants historiques et populaires de l'ancienne Arménie.), dissertation écrite en arménien par M. J.-B. Émine; Moscou, in-8°, 1850.

I.

Pour apprécier le caractère qu'a pris la poésie populaire chez les Arméniens dans les temps qui précédèrent leur conversion au christianisme, vers le commencement du IIIe siècle de notre ère, — pour savoir sous quelles inspirations elle est née, dans quelles circonstances elle se produisit et cessa d'exister, — il est nécessaire, avant tout, de jeter les yeux sur la position géographique de leur pays et de connaître les phases principales de leur histoire.

La chaîne de montagnes qui, à partir des côtes de la mer Égée, court à travers l'Asie Mineure, la Haute-Mésopotamie, la Perse, la Bactriane, pour aller se rattacher au grand massif qui coupe l'Asie centrale, s'ouvre vers le nord, dans la direction du Pont-Euxin et de la mer Caspienne; elle forme un vaste réseau dont un embranchement, connu des anciens sous les noms de Monts-Paryadres, Monts-Moschiques et autres encore, va, en contournant l'angle sud-est de la Mer-Noire, se relier au Caucase. Le nom de région arménienne désigne le plateau dont cet embranchement est la pente nord-ouest, et qui a pour escarpement méridional la

chaîne connue sous le nom générique de Taurus et sous les dénominations particulières de Monts-Gordyéens, Massis, Niphates (Nebad) (1). Le point culminant de ce plateau est le Massis ou Ararad, qui élève à une hauteur de 16,953 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer son front couronné de neiges perpétuelles (2). Cette gigantesque montagne, dont les flancs sont souvent couverts d'un manteau de sombres nuages qui l'enveloppent d'obscurité, déchirée par de puissantes convulsions volcaniques qui ont jonché de débris tout le sol d'alentour, présente un aspect bien propre à frapper l'imagination, et qui explique la vénération religieuse dont elle fut toujours l'objet. Les habitans d'Érivan l'appellent encore aujourd'hui *Mouthen aschkarh*, c'est-à-dire *monde ténébreux*. Dès la plus haute antiquité, la légende plaçait sur sa cime, regardée comme inaccessible, le séjour d'êtres surnaturels, et ce respect ne s'affaiblit en rien lorsque les Arméniens eurent embrassé la foi de l'Évangile. Ils appliquèrent au Massis spécialement le récit de Moïse qui nous apprend que l'arche de Noé s'arrêta après le déluge sur les hauteurs du pays d'Ararad, expression qui paraît désigner l'Arménie d'une manière générale. Partout sur cette montagne sanctifiée par la tradition se retrouve le souvenir des premiers pas que fit le patriarche sur la terre à peine essuyée et raffermie après la retraite des eaux, lorsqu'il sortit du miraculeux vaisseau où il s'était renfermé avec ses enfans. Une crevasse qui pénètre profondément dans son sein entr'ouvert recélait un petit village, Arghouri, détruit par le fameux tremblement de terre de 1840,—et plus haut, perché sur les flancs de cette énorme déchirure, à six mille pieds d'élévation, s'élève le couvent de Saint-Jacques. C'est là que Noé planta les premiers ceps de vigne, et les habitans, en témoignage de la vérité de ce fait, montraient quelques tiges de vigne vierge rendues stériles par un effet de la malédiction divine, en punition d'avoir fourni au juste par excellence l'occasion du péché de l'ivresse. C'est sur l'emplacement de leur église que Noë offrit le premier sacrifice à Dieu après le déluge. Plus loin, au-dessus du village, on voyait un vieux saule rabougri et courbé par les neiges et les glaces, et qu'une croyance séculaire avait consacré comme un rejeton de l'un des débris de l'arche, qui s'était fixé en cet endroit dans le sol et avait pris racine. Ces légendes, expression d'une foi vive et simple, ne sont qu'une transformation populaire, transmise d'âge en âge, de l'opinion qui rapporte au plateau arménien la tradition mosaïque concernant les lieux qui furent le berceau du genre humain régénéré après le grand cataclysme qui l'avait détruit. Dans les contrées au sud, la Syrie et la Méso-

(1) A côté de la forme que les noms propres arméniens ont reçue des Grecs et des Latins, et sous laquelle ils nous sont familiers, nous donnons entre parenthèses la forme qu'ils ont dans la langue originale, et qui est beaucoup moins connue.

(2) L'Elborz seul dans la chaîne du Caucase dépasse l'Ararad; il a 18,493 pieds anglais.

potamie, une croyance qui date aussi d'une haute antiquité, puisqu'elle existait, au rapport de Josèphe et d'Eusèbe, du temps des historiens chaldéens Bérose et Abydène, et qui a été adoptée par les églises orientales, fixe le point où s'arrêta le vaisseau de Noé dans la chaîne assyrienne ou Monts-Gordyéens. L'opinion arménienne, basée sur le texte des Septante, qui s'étaient conformés sans doute dans leur traduction aux idées reçues parmi les Juifs d'Alexandrie et de Palestine plus de deux siècles avant notre ère, a pour elle la sanction de tous les pères des églises grecque et latine, et elle paraît répondre beaucoup mieux que l'autre aux exigences de la position relative assignée par Moïse dans le chapitre X de la Genèse aux diverses nations de la terre connues de son temps.

En examinant les traits saillans du tableau ethnographique tracé par le législateur hébreu, on voit avec quelle exactitude il en a marqué les grandes divisions, et plusieurs des peuples qui y figurent occupent encore la place où il nous les montre. Ce tableau nous présente la race de Sem et de Cham échelonnée dans les régions du sud, et les nations de souche japhétique disséminées dans le nord, sur une zone qui, à l'ouest, se prolonge par l'Asie Mineure jusque dans la Grèce, à l'est, vers la Scythie, et dont l'Arménie forme la partie la plus élevée et pour ainsi dire le centre. Lorsque nous cherchons les primitives origines des familles humaines, c'est vers le haut massif arménien et son versant oriental que tout nous ramène, et les traditions bibliques, et les antiques souvenirs de la Perse, et les inductions qui découlent des admirables travaux de philologie comparée entrepris dans ces derniers temps par les Burnouf, les Lassen, les Bopp, sur les idiomes indo-européens ou japhétiques. La langue arménienne est un des rameaux les plus anciennement détachés de ce tronc; elle s'y rattache par ce qu'il y a de plus intime dans le génie d'un idiome, par son système grammatical, de même que les peuples parmi lesquels elle est en usage appartiennent à la famille indo-européenne par les traits principaux de leur conformation physique. Des analogies que la science tend de plus en plus à mettre en évidence prouvent que la civilisation arienne, qui eut son foyer dans la région qui va de l'Euphrate à l'Indus, s'étendit jusqu'à l'Arménie. Au nord-ouest de la Perse, la Médie confine en effet à la plaine où le fleuve le plus considérable de l'Arménie, l'Araxe, épanche ses eaux, et qui fut, aux époques les plus reculées, le siége de la nationalité arménienne. Dans le *Zend Avesta* et les autres livres sacrés des Parses, l'Arménie orientale est l'*Iran-Vedj*, l'Iran pur, le premier endroit créé et habité sur la terre, tradition qui coïncide d'une manière frappante avec celle de la Genèse.

La configuration du sol de l'Arménie est d'autant plus curieuse à étudier dans ses détails, qu'elle est en rapport intime avec la constitution politique à laquelle ce royaume fut soumis, et qu'elle a puissam-

ment influé sur les vicissitudes politiques qu'il éprouva dans le cours de son existence. Des montagnes plus ou moins élevées, des collines à pente douce, alternent partout avec des vallées dont plusieurs sont très resserrées et dont quelques autres, comme celle de l'Araxe, s'épanouissent en une vaste plaine. Ici, sur les hauteurs, une nature âpre et stérile; là, dans les bas-fonds, une fertilité qui va quelquefois jusqu'aux dernières limites. Sur un sol aussi accidenté, et où quantité de montagnes séparent, comme autant de barrières, les populations, jamais ne put s'établir un pouvoir unitaire, fort et stable, rayonnant sur toute l'étendue du pays. Depuis les siècles les plus reculés, l'Arménie nous apparaît dans l'histoire morcelée en une foule de principautés ou satrapies presque indépendantes de l'autorité royale et désunies entre elles. Ces satrapies étaient si multipliées que l'on comptait, au IVe siècle, plus de cent soixante-dix grandes familles qui marchaient de pair avec celle du souverain. La monarchie arménienne manqua toujours de cohésion : affaiblie par des déchiremens intérieurs produits par les vices de son organisation féodale, elle eut bien des fois à subir l'invasion et la conquête. Presque toujours elle fut sous la domination de maîtres étrangers, qui tantôt se contentèrent d'exercer sur elle un droit de suzeraineté, et tantôt la firent gouverner par des lieutenans nommés *marzbans* au temps des rois sassanides de Perse, et *osdigans* sous le khalifat. Ce n'est qu'à de rares intervalles que quelques princes doués de talens politiques ou militaires parvinrent à s'affranchir du joug; mais leurs efforts n'aboutirent jamais qu'à une indépendance douteuse et viagère. L'Arménie resta impuissante contre les grands empires qui s'élevèrent autour d'elle en Asie, et elle finit par devenir une proie que se disputèrent les Romains et les Parthes, les Grecs de Byzance et les Perses, dont les Arabes arrachèrent des lambeaux, et qu'enfin foulèrent aux pieds les Turks et les Mongols. De nos jours, la Turquie, la Perse et la Russie se sont partagé ces derniers débris.

Ce n'est pas que le courage guerrier et le patriotisme aient manqué aux Arméniens. On se ferait une bien fausse idée de ce peuple, si on se le représentait autrefois tel que nous le retrouvons aujourd'hui, façonné par une longue servitude à l'humble condition politique dans laquelle il vit, uniquement voué au culte des vertus du foyer domestique et remarquable seulement par ses instincts pacifiques et son aptitude commerciale. L'histoire arménienne a aussi ses périodes héroïques, et l'on y rencontre de temps à autre de belles pages, comme celle où nous voyons la nation se soulevant, dans le Ve siècle, à la voix du général Vartan, son chef, et de ses évêques, pour défendre sa liberté religieuse menacée par Iezdedgerd II, souverain de la Perse, et faisant reculer les armées du grand roi (1).

(1) Cette lutte a été racontée par un historien arménien contemporain, Élisée, dont

Les cours d'eau qui arrosent l'Arménie constituent trois systèmes principaux représentés par le Lycus ou Kaïl et l'Acampsis ou Djorokh à l'ouest, par l'Euphrate et le Tigre au sud, par le Cyrus et l'Araxe à l'est. Ces trois systèmes ont pour ligne de partage la chaîne de montagnes qui se détache du Caucase vers le sud-ouest et va se souder à l'Anti-Taurus, qui la continue en coupant obliquement l'Asie Mineure. Le premier est celui du versant de la Mer-Noire; par le Lycus et l'Acampsis, qui portent à cette mer le tribut de leurs eaux, il ouvrait une voie de communication avec les contrées d'Occident. Toutefois ces relations étaient encore plus actives sur le Phase, quoique ce fleuve, descendant du Caucase, coule plus au nord et tout entier dans la Colchide, en dehors des limites de l'Arménie. Depuis une époque qui se perd dans la nuit des âges mythologiques, les Grecs fréquentèrent ces côtes, célèbres par l'expédition des Argonautes, et ils y fondèrent des comptoirs dont les plus importans furent Dioscurias et Trapezus (Trébisonde). Ils venaient s'y approvisionner des productions de l'Arménie, l'or, le blé, le sel, le lin, le miel, la cire, etc. Tout prouve que le contact des deux peuples se bornait alors à de simples rapports de commerce, et ce n'est que lorsque les limites de l'empire byzantin et de l'Arménie se touchèrent dans l'Asie Mineure que ce dernier pays commença à subir profondément l'influence des idées occidentales.

Le Tigre et l'Euphrate, qui prennent leur source, le premier non loin d'Erzeroum, et le second beaucoup plus bas, dans les montagnes des Kurdes, en se dirigeant du haut du massif arménien vers le sud, lui servaient de liaison avec les pays habités par les peuples de race sémitique. Hérodote nous a laissé une description pittoresque de la navigation de l'Euphrate dans la partie de son cours qui est au-dessus de Babylone. Montés sur de légères embarcations, construites partie en bois de saule et partie avec des peaux, les Arméniens transportaient dans cette ville du vin de palmier et autres marchandises.

Par ses deux fleuves, dont le cours va de l'ouest à l'est, le Cyrus et l'Araxe, l'Arménie s'ouvre tout entière vers le monde oriental. Le Cyrus, qui lui sert de limite du côté de la Géorgie, donnait accès dans la Mer-Caspienne à son commerce, arrêté sur l'Araxe par les rapides qui barrent le cours inférieur de ce fleuve. Les produits de l'Inde, arrivés dans cette mer par l'Oxus, remontaient le Cyrus, puis étaient transportés sur des chariots jusqu'à une forteresse appelée Sarapana par Strabon (1); là ils étaient chargés sur le Phase, par lequel ils descendaient dans la Mer-Noire et se répandaient dans les pays d'Occident. L'Araxe traverse l'Arménie dans toute sa longueur, depuis sa

le livre a été traduit en français par M. l'abbé Grégoire Kabaragy Garabed, sous le titre de *Soulèvement national de l'Arménie chrétienne contre la loi de Zoroastre;* Paris, 1844.

(1) *Géographie*, liv. XI, p. 498, éd. Casaubon et Indjidji, *Archéologie arménienne*, 3 vol. in-4°; Venise, 1835 (en arménien), t. I, p. 211.

source dans le mont Abos, aujourd'hui *Bing-Gueul*, jusqu'à sa jonction avec le Cyrus, non loin de la mer. L'inclinaison de l'immense plaine qu'il parcourt nous montre l'Arménie pour ainsi dire penchée presque tout entière vers la Médie, la Perse et les pays où fleurit la civilisation arienne, qui lui fut aussi commune, comme on peut l'inférer du témoignage des traditions zendes. Sur les bords de l'Araxe, elle confinait à l'Atropatène, cette terre sacrée des adorateurs du feu. C'est par ce voisinage immédiat que les doctrines de la Perse l'envahirent et s'implantèrent chez elle si profondément. C'est aussi dans cette partie de ses limites que se maintinrent encore quelque temps le paganisme et le culte de la poésie populaire, qui en était une émanation, lorsque les idées grecques, importées en Arménie par le christianisme, tendaient à effacer partout ailleurs le souvenir des primitives créations du génie oriental. C'est dans le bassin de l'Araxe que la nationalité arménienne eut son berceau et qu'elle atteignit son plus haut point de grandeur, lorsqu'elle recouvrait une indépendance momentanée. C'est là que s'élevèrent ses antiques métropoles, Armavir, Valarsabad, et la plus célèbre de toutes, Artaxate. — Après avoir retracé les grandes divisions du territoire de l'Arménie, nous allons maintenant, en puisant aux sources originales, noter les événemens dont il fut le théâtre, en tant qu'ils se rattachent à notre sujet.

Il nous reste pour les premiers temps de l'histoire arménienne un document d'une inappréciable valeur : c'est le travail d'un écrivain syrien, nommé Mar Iba Katina, qui vivait dans le milieu du IIe siècle avant notre ère, et qui était très versé dans la connaissance des lettres chaldéennes et grecques. Le cinquième des souverains parthes qui régnèrent sur la Perse, Arsace (Arschag), autrement appelé Mithridate (Mihrdat) Ier, après avoir enlevé aux Séleucides la plus grande partie de l'Orient, donna l'Arménie à son frère puîné Valarsace (Vagharschad). Celui-ci, voulant savoir quels princes avaient occupé avant lui le trône auquel il avait été appelé, députa Mar Iba Katina vers Arsace, en le priant d'ouvrir à ce savant ses archives royales, afin qu'il pût en extraire ce qui avait rapport à l'histoire ancienne de l'Arménie. Ces archives provenaient de Ninive, et parmi les pièces qu'elles contenaient se trouvaient, à ce qu'il paraît, les chants historiques et populaires qu'y avaient fait rassembler les monarques assyriens, dont l'Arménie relevait, comme un des grands fiefs de leur empire. Parmi les volumes examinés par Mar Iba Katina, il y en avait un traduit du chaldéen en grec par ordre d'Alexandre-le-Grand, et qu'il mit principalement à contribution. Après avoir terminé son ouvrage, il revint l'apporter au roi Valarsace, qui le fit déposer dans son palais et garder avec soin, comme un des objets les plus précieux de son trésor. Une partie assez considérable de cette compilation nous a été conservée par

un auteur arménien du ve siècle de notre ère, Moïse de Khorène, qui a écrit, du style le plus élégant et avec une érudition consommée, les annales de sa patrie. Non-seulement Moïse a consulté Mar Iba Katina et une foule d'historiens syriens, persans ou grecs, et parmi ces derniers plusieurs qui sont maintenant perdus, mais encore il s'est appuyé plus d'une fois des traditions et des poésies populaires qui circulaient de son temps dans son pays. Aussi son livre est considéré par ses compatriotes à la fois comme un chef-d'œuvre littéraire et comme un monument national où sont inscrits les titres de leurs plus vieilles origines.

Quoique les documens tirés des archives assyriennes et consignés dans le volume chaldéen dont Mar Iba Katina retrouva une version grecque nous présentent aujourd'hui quelques traces de remaniemens opérés soit par le traducteur, soit par Mar Iba Katina lui-même, dans le sens des idées grecques qui se répandirent dans l'Orient à la suite des conquêtes d'Alexandre, et des notions bibliques qu'avaient mises en circulation les Juifs disséminés dans les pays riverains de l'Euphrate et du Tigre, il n'en est pas moins vrai que la compilation de l'écrivain syrien est basée sur des récits où abondent des détails locaux qui trahissent une provenance très ancienne et authentique.

Suivant ces récits, Haïg, l'un des compagnons de Bélus (Bel), roi d'Assyrie, fut le père de la nation arménienne et lui communiqua son nom. Il est nécessaire de savoir, en effet, qu'elle n'a point adopté celui que lui ont imposé les peuples étrangers, et qu'elle s'appelle elle-même *Haïk,* et la contrée qu'elle habite *Haïasdan.* Étant parti de Babylone, Haïg se dirigea vers le nord, et vint se fixer, au pied d'une montagne au sud de la mer d'Aghtamar ou lac de Van, dans un endroit où vivaient éparses çà et là quelques-unes des premières familles qui s'étaient dispersées sur la surface de la terre. Il les soumit à sa domination et commença à se créer un petit état. Cette immigration de Haïg semble avoir été un mouvement des nations de race sémitique venant se superposer aux populations de souche japhétique, qui eurent pour domaine spécial les régions septentrionales. Ce n'est pas le seul exemple d'une fusion entre ces deux races qui se soit opérée sur le sol de l'Arménie. L'une des familles les plus considérables de ce pays, celle des Bagratides, à laquelle était réservée plus tard une brillante destinée, puisque dans le IXe siècle elle s'assit sur le trône et s'y maintint jusque vers la moitié du XIe, comptait parmi ses ancêtres Schampad, un des Juifs emmenés captifs par Nabuchodonosor à Babylone. Une autre famille non moins puissante, les Ardzrounis, qui dictait des lois à la vaste province de Vasbouragan, était issue de Sannasar, un des fils de Sennachérib, roi d'Assyrie, qui, après avoir tué leur père, se réfugièrent en Arménie.

Une partie des descendans de Haïg resta dans les lieux où s'était arrêté leur père, tandis qu'Arménag, son petit-fils et son successeur, poursuivant sa marche vers le nord-est, alla s'établir dans la vallée de l'Araxe, et le fils de ce dernier bâtit sur les bords de ce fleuve la ville d'Armavir, qui devint la résidence des princes de la dynastie de Haïg. Si l'on remarque que leurs premiers établissemens touchaient au territoire même de Ninive, on ne s'étonnera point de voir l'Arménie, dans cette période reculée, presque toujours sous la dépendance des Assyriens et ayant une religion qui était la même ou du moins analogue. Ce dernier fait, qui est si curieux, a sa preuve dans une des légendes relatives à Sémiramis (Schamiram), que nous a conservée Moïse de Khorène, et qui rappelle un mythe assyrien qui se perpétua fort tard parmi les Arméniens. Leurs traditions nous peignent cette reine célèbre avec le caractère viril et les penchans voluptueux que lui prêtent Hérodote et les autres historiens grecs, mais avec une teinte romanesque qui est très certainement un reflet des poésies populaires qui célébraient ses grandes actions et ses conquêtes. L'Arménie devint une province de son empire et son séjour favori. « Elle s'éprit, dit Moïse de Khorène, de la beauté des sites, de la pureté de l'air, de la limpidité des sources, du spectacle des fleuves majestueux qui roulent leurs ondes avec un doux murmure à travers des vallons et des plaines fleuris. » Elle y bâtit une ville pour en faire sa résidence d'été, Schamiramaguerd, sur la rive orientale du lac de Van, et y éleva de splendides constructions qui rivalisaient avec celles dont elle dota Babylone. L'écrivain arménien vante la chaussée qui reliait le fleuve et la ville, et qui était en pierres énormes si bien liées, que l'on aurait dit un bloc coulé d'un seul jet; les chapelles, les chambres et les corridors creusés dans un roc si dur, que « l'acier, dit-il, est impuissant maintenant à le rayer, » et enfin les immenses inscriptions tracées sur la surface polie de la pierre, comme avec un style sur une tablette enduite de cire. Les investigations du savant et infortuné Schulz, qui visita ces lieux en 1827 et 1828, confirment la vérité de cette description et l'exactitude de l'assertion des Arméniens modernes, qui identifient Van avec Schamiramaguerd ou la cité de Sémiramis.

A partir du règne de cette princesse, les rois d'Arménie ne furent plus, à vrai dire, que de simples préfets aux ordres des monarques assyriens, et cet état de subordination dura jusqu'au jour où l'un de ces préfets, Barouïr, fils de Sgaïorti (fils de géant), s'associa à la ligue formée par Arbace (Varbag), gouverneur de la Médie, que Moïse de Khorène nous représente comme un fin politique et un vaillant guerrier, par le Babylonien Bélésis et plusieurs autres chefs. Barouïr marcha avec eux contre Sardanapale. L'empire assyrien ayant pris fin par la mort de ce prince, le monarque arménien, à l'exemple des autres

conjurés, se déclara indépendant dans son gouvernement et transmit son sceptre affranchi à ses successeurs. L'un d'eux, Tigrane (Dikran) Ier s'illustra par des victoires qui rendirent son nom célèbre au dehors et un objet de prédilection pour les bardes arméniens. Le roi des Mèdes Astyage (Ajtahag) conçut contre lui de la jalousie; mais, désespérant de le vaincre et de s'emparer de ses états par la force ouverte, il eut recours à la ruse. Ayant sollicité et obtenu la main de Dikranouhi, sœur de Tigrane, il essaya d'attirer ce prince auprès de lui. Tigrane, prévenu sous main par sa sœur, n'eut garde de tomber dans le piége, et, résolu de tirer vengeance de cette perfidie, il unit ses forces à celles de Cyrus; puis tous les deux, ayant attaqué Astyage, le précipitèrent du trône. Le témoignage de Mar Iba Katina, invoqué par Moïse de Khorène, concorde avec ce que dit Xénophon des services signalés que rendit le roi d'Arménie au fondateur de la monarchie persane; mais, en nous apprenant qu'Astyage périt dans le combat de la main de Tigrane, il s'écarte de la version suivie par Hérodote, par Xénophon lui-même, Ctésias et Justin, et d'après laquelle Astyage survécut à la chute de sa puissance. Tigrane emmena captifs, en Arménie, dix mille Mèdes, avec Anouïsch, la première des femmes d'Astyage, et leur assigna pour demeure le pays qui s'étend depuis le revers de la Grande-Montagne (l'Ararad) jusque sur les deux rives de l'Araxe à l'est. Leur postérité s'y accrut considérablement et constitua dans la suite des temps une satrapie appelée Mouratzian, qui fut détruite au milieu du IIe siècle de notre ère. Aux populations mèdes de l'Ararad se rapportait tout un cycle de traditions et de légendes dont s'inspirèrent plus d'une fois les poètes arméniens, et dont quelques traces sont restées éparses dans le livre de Moïse de Khorène. Les princes postérieurs à Tigrane Ier continuèrent de gouverner leur royaume, sous la suzeraineté de la Perse, jusqu'à Vahé, fils de Van, le dernier de la lignée de Haïg, qui succomba en défendant ses états contre l'invasion des armées d'Alexandre de Macédoine.

Depuis cette époque jusqu'à l'avénement des Arsacides, vers le milieu du deuxième siècle avant Jésus-Christ, les historiens nationaux n'ont enregistré aucun fait, et, pour suppléer à leur silence, il faut consulter les écrivains grecs. Ceux-ci nous apprennent que les Séleucides n'exercèrent sur l'Arménie qu'une autorité nominale, et qu'enfin Ardaxias ou Artaxès, l'un des préfets auxquels ils en avaient confié l'administration, s'étant révolté ouvertement contre Antiochus-le-Grand, se rendit tout-à-fait indépendant. Pendant ce temps, qui fut une période de troubles et d'anarchie, tout porte à croire que la muse populaire cessa de faire entendre ses accens, puisque Moïse de Khorène, investigateur si zélé de toutes les antiques traditions de sa patrie, n'en a pas retenu le moindre souvenir. Soixante-dix ans après la

mort d'Alexandre, la puissance des Grecs commença à décliner dans la Haute-Asie; les divisions intestines occasionnées par l'ambition de ses généraux excitèrent les nations asservies à tenter de secouer le joug et de recouvrer leur liberté. A la tête de cette réaction se plaça un peuple encore obscur, les Parthes, mais appelé à remplir avant peu un rôle important sur la scène du monde. Ce peuple, d'origine scythe et sorti des bords orientaux de la Mer-Caspienne, où il habitait sous le nom de *Dahi*, s'était déjà répandu dans les provinces orientales de la Perse. Conduit par Arsace, homme de résolution et de capacité, il enleva la Parthyène et l'Hyrcanie aux Séleucides. Vainement ces princes s'efforcèrent d'arrêter cette insurrection par les armes, ils furent toujours vaincus. Dans la suite, les descendans d'Arsace finirent par s'emparer de toute la Perse et par repousser les Séleucides jusqu'à l'Euphrate. L'un deux dont il a été question plus haut, nommé aussi Arsace ou bien Mithridate Ier, triompha de nouveau, un siècle plus tard, des rois de Syrie, répandit la terreur de ses armes dans presque toute l'Asie, et, profitant des désordres auxquels l'Arménie était en proie, y entra à la tête d'une armée formidable. Secondé par les habitans eux-mêmes, il en fut bientôt maître entièrement, et, comme nous le savons déjà, en céda la souveraineté à son frère Valarsace, qui fut la tige d'une branche cadette, celle des Arsacides arméniens.

Cette nouvelle dynastie choisit pour métropoles les villes de Nisibe et d'Édesse, dans la Mésopotamie, d'où elle pouvait, comme dans un poste avancé, protéger toutes les possessions des Parthes, à l'est de l'Euphrate, contre les attaques des Grecs de Syrie. Sous le règne de Tigrane II, arrière-petit-fils de Valarsace, les armées romaines, engagées dans cette terrible et longue lutte qu'elles soutinrent contre le grand Mithridate, pénétrèrent en Arménie, et Tigrane, qui avait embrassé la cause du roi de Pont, son beau-père, ne put, malgré tous ses efforts et son courage, résister à Lucullus et à Pompée. Son fils Artabaze (Ardavazt), tombé par trahison entre les mains de Marc-Antoine, lorsque celui-ci fit la conquête de l'Arménie, fut traîné à Alexandrie, où Cléopâtre le fit mourir; la reine d'Égypte et l'ancien triumvir mirent à sa place leur fils Alexandre, qui ne tarda pas à être chassé par les populations impatientes d'obéir à un étranger. Les premières années de Tigrane avaient été signalées par d'éclatans succès : la conquête de la Syrie et de plusieurs provinces de l'Asie Mineure, ainsi que de la Mésopotamie, de l'Adiabène et de l'Atropatène, lui avait valu le titre de *roi des rois*, que lui cédèrent les princes de la branche aînée auxquels il était réservé. Moins habiles que lui, ses successeurs, jouets de la politique romaine ou de celle des souverains parthes de la Perse, virent continuellement leurs états ravagés par ces deux puissances, trop heureux quand ils purent conserver, sous la protection de l'une des deux,

un trône chancelant. Les liens de parenté et de vasselage qui unissaient les Arsacides d'Arménie à ceux de la Perse durent multiplier et rendre plus étroites les relations qui existaient déjà entre leurs sujets. Le culte du feu, le zoroastrisme, était en vigueur chez les uns et les autres, mais avec un mélange de polythéisme grec dont il s'était fortement imprégné, lorsque les Séleucides introduisirent en Orient la civilisation de la Grèce, à laquelle les Parthes eux-mêmes firent plus d'un emprunt. Les modifications apportées par les Arsacides arméniens à la constitution politique de leur royaume, en appelant auprès d'eux les grands feudataires, maîtres presque absolus dans leurs satrapies, et en les attachant à leur service par la création et l'investiture de charges de cour, furent sans aucun doute une imitation de ce qu'avait fait en Perse la branche collatérale, et l'on peut juger des institutions que possédait alors ce dernier pays par les détails que Moïse de Khorène nous fournit sur celles de l'Arménie à cette époque.

Au commencement du IIIe siècle, le roi de Perse Artaban (Ardavan) fut renversé par Ardeschir (l'Artaxercès des historiens byzantins), qui inaugura une nouvelle dynastie, celle des Sassanides, et se proclama l'héritier du trône des Achéménides et le restaurateur du pouvoir national, usurpé par les Parthes, considérés comme des étrangers. Il s'appliqua à rétablir les doctrines de Zoroastre dans leur pureté primitive et à proscrire les idées grecques, prédominantes sous les Arsacides. La nouvelle dynastie fut naturellement l'ennemie de celle qui régnait sur l'Arménie, et qui était alliée par le sang aux princes déchus. Une lutte s'engagea, dans laquelle l'Arménie finit par succomber, et elle reprit ces habitudes du joug qui lui étaient familières. Resserrée entre deux empires formidables, Byzance et la Perse, qui, en 387, la démembrèrent en se la partageant, elle conserva encore quelques années ses souverains, jusqu'en 428, où Artaxès IV fut dépossédé par le roi de Perse, Bahram V, et renfermé dans une forteresse de la Susiane, destinée aux prisonniers d'état et appelée du nom très significatif de Château de l'Oubli (*Anousch Pert*). Elle ne fut plus dès-lors administrée que par de simples gouverneurs.

Lorsque le christianisme se fut assis avec Constantin sur le trône des césars, et que le siége de l'empire eut été transféré à Byzance, l'Arménie embrassa aussitôt la nouvelle loi religieuse. Un jeune enfant de la race royale des Arsacides, sauvé du massacre qui enveloppa toute sa famille, fut emporté par sa nourrice à Césarée de Cappadoce, où il fut élevé dans la foi de l'Évangile. Cet enfant, que Dieu avait marqué au front du sceau de la sainteté et du génie, et qu'il avait réservé pour être l'apôtre de l'Arménie, reçut au baptême le nom de Krikorios (Grégoire), auquel s'ajouta dans la suite celui de *Loussavoritch*, c'est-à-dire *illuminateur*, parce que, suivant l'expression de l'hymne chanté

le jour de sa fête, « il brilla comme un soleil, répandant les rayons d'une lumière divine sur sa patrie couverte des ténèbres de l'idolâtrie. » Les immenses travaux accomplis par Grégoire pendant le cours de sa prédication, la conversion du roi Tiridate opérée à sa voix, ses vertus, ses longues souffrances, son martyre, et surtout l'influence bienfaisante qu'il exerça sur la civilisation de son pays, ont fait de lui pour les Arméniens un saint tout national. Sa mission fut le signal non-seulement de leur régénération morale, mais encore d'une complète rénovation intellectuelle. C'est le christianisme qui a créé leur littérature, et qui, les invitant à l'étude de la langue grecque, parlée par leurs premiers instituteurs religieux, les initia à la connaissance des chefs-d'œuvre qu'elle a produits, et leur enseigna à les imiter. L'esprit grec ou occidental, l'esprit chrétien anime, en effet, toute cette littérature, et lui a donné ces formes savantes, cette allure chaste et contenue qui la distinguent entre toutes celles des peuples de l'Asie occidentale, ce caractère positif et sévère qui l'a entraînée de préférence vers le genre historique, dans lequel elle est si riche.

Au milieu des révolutions qui agitèrent l'Arménie jusqu'à sa régénération accomplie par le christianisme, la poésie populaire, qui avait disparu avec la première dynastie issue de Haïg, se ranima sous les deux princes arsacides, Artaxès II et son fils Artabaze, et, après avoir jeté un éclat assez vif, mais très rapide, elle s'éteignit à jamais. Le règne d'Artaxès, qui ne fut pas sans gloire, ainsi que la destinée bizarre et la fin dramatique d'Artabaze, expliquent suffisamment cette résurrection momentanée de la muse arménienne. Les divers événemens survenus dans les lieux où sa voix se fit entendre permettent aussi de déterminer les causes qui mirent fin à ses créations. Depuis la guerre de Mithridate, les armées romaines avaient plus d'une fois foulé le sol de l'Arménie, et ses habitans ne cessèrent d'être en contact avec le monde occidental; la connaissance de la langue grecque et celle des dogmes du christianisme commençaient déjà à se faire jour parmi eux. Ce nouveau courant d'idées dut contribuer sans doute à arrêter celui qui prenait sa source dans les inspirations du génie oriental, et éteindre la verve des bardes nationaux. Ils cessèrent de chanter lorsque le christianisme eut proscrit les traditions antiques et essentiellement païennes dont s'alimentaient leurs vers. Cependant le goût des masses pour ces souvenirs de leurs pères ne s'effaça pas tout à coup après la prédication de saint Grégoire l'Illuminateur. Il était encore dans toute sa force deux cents ans plus tard, au ve siècle de notre ère, non-seulement parmi les classes inférieures de la société, mais encore à ses degrés les plus élevés. Moïse de Khorène reproche bien des fois au prince Isaac de la noble famille des Bagratides, pour lequel il composa son livre, un amour exagéré des légendes orientales qu'il qualifie de contes ab-

surdes, tandis que lui-même admire sans réserve les fables de la Grèce, « si belles, dit-il, si pleines de sens et de raison, et qui cachent la vérité sous le voile ingénieux de l'allégorie. » Ces paroles n'ont rien d'étonnant dans la bouche de cet historien sorti des rangs de cette jeunesse arménienne qui, avec le christianisme, s'était inoculé le goût le plus vif pour la littérature grecque, et que l'on voyait alors accourir en foule à Constantinople, Alexandrie, Athènes et Rome, et se presser autour des chaires où des maîtres célèbres professaient la philosophie et les belles-lettres. Mais, pour la partie de la nation restée en dehors de ce mouvement scientifique, ces légendes n'avaient rien perdu de leurs charmes. Moïse affirme que les ballades populaires étaient encore en honneur parmi ses contemporains, et que lui-même en avait entendu répéter les refrains. Les habitans de Koghten, district situé dans l'est de l'Arménie, n'avaient point cessé de les redire, et les conservaient avec amour comme un patrimoine héréditaire. Ce district, qui confinait à la Médie et à la Perse, était devenu, en effet, le dernier boulevard du paganisme, chassé de partout ailleurs. Moïse, en parlant de saint Mesrob, l'inventeur de l'écriture arménienne, qui était allé se fixer dans le pays de Koghten, rapporte que la secte des païens, qui avait trouvé là un refuge, et qui s'y était tenue cachée pendant le règne de Tiridate II (259-314), se montra à découvert lors du déclin de l'empire des Arsacides, et que saint Mesrob la détruisit à l'aide de Schapith, chef de ce district. Un fragment de poésie, qui s'était maintenu dans la tradition orale jusque dans la première moitié du XIe siècle, et qui nous est fourni par un écrivain de ce siècle, le prince Grégoire Makisdros (1), est la dernière production des chantres de l'ancienne Arménie que le temps ait respectée.

On vient de voir comment l'existence de la poésie populaire de l'Arménie fut liée aux destinées sociales et politiques de ce pays; nous allons tâcher d'en apprécier la valeur au point de vue esthétique.

II.

Le vieil historien syrien Mar Iba Katina, dont Moïse de Khorène nous a transmis en partie les récits, et qui avait consulté les livres chaldéens que la conquête avait fait passer aux mains des Parthes, — en nous faisant connaître les origines de la poésie populaire dans l'Arménie, — en définit parfaitement le caractère. Il dit que la mention des actes des souverains de la première dynastie, depuis Haïg jusqu'à

(1) Le mot *makisdros* est le titre grec *magistros* ou *magister militiæ*, c'est-à-dire, général d'armée. Le prince Grégoire, aussi distingué par ses talens militaires que par son érudition, avait été décoré de ce titre par la cour impériale de Byzance.

Aram, le huitième de ces souverains, n'avait pas été conservée dans les registres officiels, mais seulement dans des « chants composés par des hommes vulgaires et obscurs, et recueillie plus tard dans les archives d'état. » Ces paroles nous offrent une indication précise de ce qui fait l'essence de la poésie populaire, c'est-à-dire d'être l'expression spontanée et anonyme du sentiment des masses. Nous verrons de plus qu'à l'impersonnalité de la création, la poésie arménienne réunissait à un haut degré la signification historique ou la valeur du mythe.

Ces chants étaient fondés sur des traditions qui avaient été coordonnées systématiquement et arrangées suivant la convenance du sujet, ou peut-être dans l'ordre chronologique, ainsi qu'on peut l'induire de plusieurs expressions de Moïse de Khorène. Il paraît aussi que leur importance historique avait fixé de bonne heure l'attention des rois assyriens, suzerains de l'Arménie, qui s'attachèrent à les faire rassembler dans leur *divan* ou chancellerie. Ce soin jaloux de la conservation officielle et permanente de tous les documens qui perpétuaient le souvenir des événemens passés ou contemporains exista, en effet, de tout temps dans les grandes monarchies de l'Asie occidentale. Nous savons par l'auteur du *Livre d'Esther* (VII, 1 et 2, X, 2) avec quelle régularité étaient rédigées à la cour de Suze les annales de l'empire. Les souverains dans leurs palais, et les corporations sacerdotales dans les temples, possédaient des archives. Moïse cite celles de Ninive, de Nisibe, de Sinope et d'Édesse; ces dernières s'étaient enrichies de tous les documens que les Romains purent se procurer en Orient, et qu'ils y accumulèrent, lorsqu'ils furent devenus maîtres de la Mésopotamie par la cession que leur en fit le roi Érouant. Des officiers publics étaient chargés de veiller sur ces établissemens, au dire du même écrivain, qui les mentionne sous le titre d'*inspecteurs des mémoriaux*. Cependant l'Arménie, livrée par des invasions et des révolutions fréquentes à une continuelle instabilité, n'avait aucune institution de ce genre, et, lorsque Valarsace voulut connaître l'histoire de ses prédécesseurs, il fut obligé, comme nous l'avons vu, d'envoyer fouiller les archives des Arsacides de Perse. Les chants que Moïse de Khorène recueillit de la bouche de ses compatriotes, et qu'il a rapportés textuellement, ne se transmettaient que par la communication orale.

Dans la Perse, la poésie populaire prit un essor qu'elle n'atteignit nulle autre part en Orient. L'esprit belliqueux qui anima cette puissante nation, la suprématie qu'elle exerça sur l'Asie occidentale depuis l'avénement des Achéménides, l'étendue de ses conquêtes, donnèrent aux productions de ses bardes un caractère éminemment épique. Ses traditions héroïques avaient déjà au ve siècle, comme on en a la preuve par le livre de Moïse, une forme à peu près semblable à celle qu'elles ont affectée depuis lors. Dans le siècle suivant, un des princes de la dy-

nastie sassanide, le célèbre Khosroës Anouschirwan, fit rassembler dans toutes les parties de son empire les récits populaires concernant les anciens rois de Perse et en fit déposer la collection dans sa bibliothèque. Ce travail fut repris sous le dernier de ses successeurs, Iezdedjerd III, qui chargea le *dihkhan* Danischwer, un des hommes de la cour de Ctésiphon les plus distingués par la naissance et le savoir, de mettre en ordre les matériaux réunis par Khosroës, et d'en remplir les lacunes avec l'assistance de plusieurs *mobeds* ou mages. Les *dihkhans*, suivant la remarque de M. J. Mohl, l'ingénieux et savant traducteur du *Schah-Nameh* ou *Livre des Rois*, l'épopée de la Perse, les *dihkhans* étaient des chefs propriétaires de terres et de villages; ils constituaient une sorte d'aristocratie territoriale, en possession d'une influence locale qu'ils retinrent même après que les Arabes, en 637, se furent emparés de la Perse. Ces familles étaient d'autant plus intéressées à conserver les souvenirs historiques de leurs localités, qu'une grande partie d'entre elles descendaient des races royales et princières dont les hauts faits formaient la matière de ces souvenirs. Dans les âges postérieurs, plusieurs princes des dynasties qui s'élevèrent sur divers points de la Perse, les Soffarides, les Samanides, les Gaznévides, imprimèrent une vive impulsion aux recherches entreprises précédemment par ordre de Khosroës Anouschirwan et d'Iezdedjerd III. Ces travaux donnèrent naissance à plusieurs ouvrages qui tous parurent sous le titre de *Livre* ou *Histoire des Rois*, et dont le plus remarquable, composé dans l'intervalle écoulé depuis la fin du xe siècle jusqu'aux premières années du siècle suivant, est le *Schah-Nameh*, ce poème qui a immortalisé le nom de Firdoussy, son auteur. Dans un grand empire comme la Perse, toujours indépendant et où l'unité du pouvoir ne fut point brisée dans la transition d'une dynastie à l'autre, on conçoit comment la tradition nationale a pu se développer, prendre corps, se maintenir pendant des siècles à l'état oral, et enfin se transformer en une vaste et magnifique épopée. Dans l'Arménie, cette contrée morcelée autant par sa constitution politique que par la nature, soumise à une foule de dominations étrangères, et ouverte aux influences extérieures qu'y apportaient tous les vents de l'horizon, une semblable création ne put se réaliser. Une preuve péremptoire à l'appui de cette assertion se tire du silence de Moïse de Khorène, si savant dans la connaissance des antiquités de sa patrie, et qui, pour rédiger son histoire, ne négligea aucune des informations qu'il put obtenir. Un phénomène analogue s'est manifesté ailleurs : les Serviens et les Espagnols ont des chants populaires qui se rapprochent tellement du poème épique, qu'il ne fallait qu'un peu plus de liaison entre eux pour donner naissance à une épopée; mais la Servie n'eut jamais une unité nationale bien assise et durable, et en Espagne cette unité ne se constitua qu'après un long et pénible en-

fantement, et lorsque l'âge de la poésie populaire était déjà sur son déclin. Ajoutons qu'il manqua à ces deux pays, comme à l'Arménie, un homme d'un génie assez puissant pour coordonner ces matériaux et en construire un édifice semblable à celui qu'élevèrent Homère dans la Grèce, Firdoussy en Perse, Vyasa et Valmiki dans l'Inde. Ce que j'ai dit suffira pour prouver que la faculté épique, que la nature a départie à la famille indo-européenne à l'exclusion des peuples d'autre race, n'a point non plus fait défaut aux Arméniens, et que cette faculté, comme leur langage et les traits de leur conformation physique, trahit leur descendance de cette famille.

La poésie arménienne, quoique basée sur des traditions de cette nature, fut, par sa forme, essentiellement lyrique. Cette forme est celle qu'elle a revêtue dès la plus haute antiquité, qu'elle avait au temps de Moïse de Khorène, et qui lui est restée dans les âges postérieurs, même sous la loi de l'Évangile. Les courts fragmens que cet auteur a sauvés de l'oubli accusent, pour la plupart, quant au fond de la pensée, une intention épique; mais par les allures du style et le rhythme, autant du moins que nous pouvons le reconstruire aujourd'hui, ils procèdent du genre lyrique. On pourrait peut-être remonter à l'idée de ce que fut cette primitive poésie en étudiant celle du *Scharagan* ou livre des hymnes de l'église arménienne, recueil qui contient plusieurs pièces dont la rédaction date du ve siècle, époque où retentissaient encore les anciens refrains populaires. La nouvelle poésie, fécondée par le spiritualisme chrétien comme l'ancienne l'avait été par les hauts faits des héros ou par les mythes du paganisme, se montre à nous dans le *Scharagan* quelquefois pleine de fraîcheur et d'une onction suave et pénétrante, et quelquefois aussi d'une rare élévation; mais autant son vol est hardi dans l'ode sacrée, autant elle se traîne humble et languissante dans les poèmes de longue haleine, enfantés dans les XIe, XIIe et XIIIe siècles, âge de décadence pour la langue et le goût, et de ruine pour le pays. Dépouillant son antique simplicité pour se surcharger d'ornemens, elle substitua à un mode de versification dont la mesure variée se prêtait admirablement à l'expression lente ou rapide, douce ou énergique de la pensée, un système uniforme par le nombre toujours le même des syllabes, par une césure invariable et par le retour perpétuel d'une même assonance finale. Un orientaliste d'une érudition aussi étendue que solide, Saint-Martin, pensait que les vers monorimes des Arméniens ne sont qu'une imitation du même genre de poésie alors très en vogue parmi les Français, et dont ceux-ci leur avaient fourni le modèle au milieu des rapports continuels et si étroits qu'ils entretinrent avec eux pendant les croisades. Cependant un poète arménien moderne, qui est aussi un critique très ingénieux, le révérend père Arsène, membre de la congrégation des Mekhitaristes de

Venise, incline à croire que ce fut un emprunt fait aux Arabes, et ce qui tranche la question en sa faveur, c'est que ce genre de versification se rencontre dans le poème de Grégoire Makisdros, qui mourut en 1058 et qui fut par conséquent antérieur de près d'un demi-siècle aux guerres saintes de la Palestine.

Quoique nous ne possédions maintenant que de faibles débris des ballades arméniennes, il est possible cependant de constater que la muse populaire avait consacré un certain nombre de types à chacun desquels se rattachait un ordre ou série de chants. Haïg, le glorieux fondateur de la monarchie, Tigrane Ier, l'un de ses successeurs immédiats, vainqueur d'Astyage, roi des Mèdes, Artaxès II, qui brilla parmi les Arsácides, et son fils Artabaze à la destinée si tragique, tels sont les héros du cycle national ou *arménien*. Un second cycle, que j'appellerai *assyrien*, comprenait le règne long et éclatant de Sémiramis. Les légendes de la Perse et celles surtout du roi Piourasb Astyage (1), si célèbre dans le *Schah-Nameh* de Firdoussy sous le nom de Zohak, composaient un troisième cycle que je distinguerai par la dénomination de *médo-perse*. On aime à voir apparaître, sous les traits que leur prêtait la tradition dans l'Orient et telles que les Arméniens nous les ont conservées, la grande figure de la reine des Assyriens et celle de l'aïeul de Cyrus, du Mède Astyage, et à les envisager sous un point de vue si différent de celui où nous placent les historiens grecs.

La poésie populaire arménienne comportait trois genres, diversifiés soit par la nature du sujet auquel chacun d'eux était adapté, soit par une variété particulière du rhythme ou de la mesure. Les expressions par lesquelles Moïse de Khorène désigne ces trois catégories de chants sont extrêmement obscures, et on peut conjecturer que déjà de son temps elles n'avaient plus qu'une signification archaïque. On ne saurait les éclaircir qu'à l'aide d'un commentaire philologique qui ne saurait trouver place ici, et dont je me bornerai à noter les aperçus essentiels. Les chants appelés *Ierk Vibaçanatz* ou *historiques* étaient destinés, comme leur nom tend à le faire supposer, à célébrer des faits et des personnages réels sans repousser toutefois la fiction, de la même manière que l'épopée et la tragédie, dont les anciens nous ont laissé le modèle, reposent sur une donnée vraie au fond, mais présentée dans un cadre agrandi ou embelli par l'imagination du poète. Ces chants furent appliqués principalement aux traditions épiques et durent avoir quelque ressemblance avec les *romances* chevaleresques de l'Espagne ou les ballades héroïques de la Servie. Pour comprendre ce qu'étaient

(1) Il ne faut pas confondre Piourasb Astyage, souverain de la Perse, que Moïse de Khorène dit avoir vécu sous la domination de Nimrod, et qui était de race sémitique, avec Astyage, fils de Cyaxare, dernier roi des Mèdes, dans le VIe siècle avant notre ère.

les *Ierk Thveliatz* ou *chants de nombre*, c'est-à-dire *chants métriques*, il faut se reporter à ce que nous avons dit du *Scharagan* ou hymnaire arménien. Nous avons cherché, d'après le caractère des pièces contenues dans ce livre, à nous faire une idée de ce que dut être, au point de vue esthétique, la poésie populaire dans l'Arménie païenne. Le même recueil peut aussi nous guider dans nos conjectures sur la formation et la facture de cette primitive poésie. La prose rhythmique et cadencée paraît en avoir été le point de départ. Cette prose fut ensuite coupée en vers ou lignes d'un nombre déterminé de syllabes; on divisa ces syllabes en pieds ou mesures; enfin, vers le XIe siècle, on y introduisit la rime. Le *Scharagan* nous offre des pièces appartenant à ces divers ordres de composition, et qui sont toutes appropriées au chant ou plutôt à une sorte de récitatif. Les *Ierk Thveliatz* pouvaient être des poésies dont la versification se réglait sur le nombre des syllabes et peut-être aussi sur la division de ces syllabes en pieds, à la différence des chants, qui ne consistaient qu'en une prose cadencée et qui furent sans contredit les plus anciens de tous.

Il y avait en troisième lieu les *Ierk Panitz* ou *Ierkarank Panavork*, littéralement *chants de raison*. Cette dénomination conduit à penser que l'allégorie en était bannie, qu'ils étaient d'une contexture simple et naturelle, et conçus dans une pensée morale. Moïse de Khorène cite la légende qui circulait sur le compte d'un personnage appelé Dork, que le roi Valarsace établit préfet des contrées de l'occident et que l'on comparait, pour sa haute taille et sa vigueur extraordinaire, au fameux héros des traditions persanes, Roustem, qui pouvait tenir tête à cent vingt éléphans. L'auteur arménien remarque à ce propos que, par une idée fort malentendue, on célébrait Dork dans un *chant de raison* où sa force et son courage étaient vantés avec exagération. Il est évident qu'il a voulu mettre en contraste la tendance positive ou morale de ces sortes de chants avec le caractère fabuleux des prouesses de Dork, et montrer l'inconvenance de l'application qui en avait été faite à un pareil sujet.

Il nous reste maintenant à parcourir le livre de cet historien, afin de relever les fragmens de poésies populaires qu'il y a insérés et les légendes auxquelles elles servaient de cadre. Pour relier ces fragmens épars, nous suivrons l'ordre chronologique des faits auxquels ils se rattachent, et qu'il a consignés dans sa narration. En examinant avec quelque attention ceux de ces récits qu'il doit à Mar Iba Katina, il est impossible de ne pas être frappé du ton épique qui y règne, et qui atteste qu'ils ne sont qu'une reproduction de ces chants historiques anonymes dont parle le vieil écrivain syrien, et que les monarques d'Assyrie avaient fait recueillir. S'il est difficile d'accorder à ces poésies la même antiquité qu'aux héros qu'elles mettent en scène, et qui, en

s'enfonçant dans les obscures profondeurs de l'histoire, ne nous apparaissent que sur la limite des âges mythologiques, comme Bélus et Sémiramis, il est impossible de ne pas admettre, d'après certains détails dans les portraits et les descriptions locales, qu'elles ne soient un écho fidèle, quoique lointain, des traditions contemporaines.

Le premier et le plus ancien récit de Mar Iba Katina est celui qui, d'accord avec les souvenirs encore vivans du temps de Moïse de Khorène, nous peint Haïg se soulevant contre l'oppression de Bélus et émigrant vers les contrées du nord, en Arménie, puis soutenant vaillamment la lutte que le roi d'Assyrie engagea contre lui, et assurant son indépendance par la défaite et la mort de ce prince. On remarquera dans ce fragment quelques traces de ces réminiscences grecques introduites après coup dans les textes dont fit usage l'historien syrien, et que j'ai déjà signalées.

« Haïg, ce chef remarquable par sa beauté aux proportions harmonieuses, sa force musculaire, sa chevelure bouclée, son vif regard, Haïg, le plus brave, le plus renommé entre les géans, s'opposa à tous ceux qui levaient une main dominatrice sur les géans et les héros. Dans son audace, il entreprit de résister à la tyrannie de Bélus, lorsque le genre humain se répandit au loin sur la terre, au milieu des flots pressés d'un peuple d'êtres féroces, d'une force et d'une taille démesurées. Chacun d'eux, poussé par sa frénésie, enfonçait le glaive dans les flancs de son compagnon, et s'efforçait de s'arroger l'empire. Cependant la fortune aida Bélus à se rendre maître absolu. Haïg, refusant de lui obéir, après avoir engendré son fils Arménag à Babylone, s'en va au pays d'Ararad, vers le nord, avec ses fils, ses filles, les fils de ses fils, hommes vigoureux au nombre de trois cents, avec ses serviteurs et des étrangers qui s'étaient dévoués à lui, et avec tout son avoir. Il s'arrêta au pied d'une montagne, dans une plaine habitée par un petit nombre d'hommes qui s'étaient précédemment dispersés. Haïg, leur ayant imposé sa loi, fonda en cet endroit un établissement qu'il donna en apanage à Gatmos, fils d'Arménag.

« Bélus, ce Titan, ayant affermi sa domination universelle, envoie dans le nord vers Haïg un de ses fils, accompagné de quelques hommes sûrs, pour lui apporter ces paroles : — Tu es allé te fixer, lui dit-il, au milieu des frimas; réchauffe, adoucis l'âpreté glaciale de ton caractère hautain, reconnais mon autorité, et vis tranquille, là où il te plaira, dans toute l'étendue de mes domaines. Mais Haïg ne répondit à cette proposition que par un fier refus, et les envoyés de Bélus s'en retournèrent à Babylone.

« Alors Bélus, rassemblant des forces considérables, composées d'infanterie, marche vers le nord, au pays d'Ararad, et parvient auprès de la demeure de Gatmos. Celui-ci prend la fuite, en faisant partir en avant de rapides messagers. — Apprends, dit-il à Haïg, ô le plus grand des héros, que Bélus vient fondre sur toi avec ses braves immortels, ses athlètes à la stature colossale. En apprenant qu'ils approchaient de mon habitation, j'ai fui; me voici accouru en toute hâte. Songe immédiatement aux mesures que tu as à prendre.

« Bélus, à la tête de ses troupes irrésistibles, pareil à un torrent impétueux

qui se précipite du haut d'une pente escarpée, arrivait à grands pas sur les confins des possessions de Haïg. Il comptait sur la valeur et la force de ses soldats; mais Haïg, ce géant réfléchi et prudent, à la chevelure bouclée, au vif regard, rassemble en toute diligence ses fils et ses petits-fils, poignée de guerriers intrépides, armés d'arcs, et d'autres hommes qui vivaient sous sa dépendance; il se porte sur les bords d'un lac (1) dont les eaux salées nourrissaient de petits poissons. Alors, élevant la voix : Marchons, dit-il, marchons droit vers l'armée de Bélus, et efforçons-nous d'atteindre le lieu où il se tient entouré de ses braves. Si nous succombons, nos familles passeront sous le joug de la servitude; si au contraire nos bras nous donnent l'avantage sur lui, toutes ses troupes se disperseront, et nous resterons maîtres de la victoire.

« Aussitôt, franchissant le vaste espace qui se présentait devant eux, les soldats de Haïg s'élancent dans une plaine qui s'ouvrait entre de très hautes montagnes et vont se retrancher sur une hauteur, à la droite du lit d'un torrent. Comme ils levaient les yeux, l'armée ennemie leur apparut, tourbe en désordre, courant çà et là sur toute la surface du pays avec un élan impétueux. Cependant Bélus, tranquille et se fiant sur le nombre de ses troupes, se tenait à la gauche du torrent, sur une colline, comme dans un poste d'observation. Haïg reconnut, au milieu d'un détachement de soldats pesamment armés, son adversaire, qui marchait en avant escorté de guerriers d'élite, et séparé par un long espace du gros de son armée. Bélus portait un casque de fer à longue crinière, une cuirasse en écailles d'airain qui lui couvrait le dos et la poitrine, des cuissards et des brassards; il avait au côté gauche un glaive à double tranchant qui pendait à un ceinturon. Sa bonne lance était dans sa main droite, son bouclier dans la gauche. Autour de lui se pressaient les plus braves d'entre les siens. Haïg, voyant ce Titan armé de toutes pièces et ainsi protégé, place Arménag avec ses deux frères à la droite, Gatmos et deux autres de ses fils à la gauche, tous hommes habiles à manier l'arc et l'épée. Lui-même s'établit à l'avant-garde, range par derrière le reste de ses troupes en triangle, et les fait avancer doucement.

« Alors les géans se précipitent des deux côtés les uns sur les autres; leur choc faisait retentir la terre d'un bruit effroyable, tandis que par leurs assauts furieux ils s'efforçaient de s'inspirer mutuellement la crainte et l'épouvante. Grand nombre d'entre eux passèrent sous le tranchant du glaive et mordirent la poussière. Cependant le succès de la lutte restait indécis. A la vue d'une résistance aussi inattendue, le roi, tout effrayé, lâche pied, et remonte sur la colline d'où il était descendu. Il pensait trouver un abri assuré au milieu des siens, jusqu'à ce que, le gros de son armée étant arrivé, il pût engager une action générale. Comprenant cette manœuvre, Haïg, l'arc en main, s'avance vers lui, et, bandant en plein et avec force son arc à la large courbure, il décoche une flèche garnie de trois ailes contre les lames d'airain qui recouvraient la poitrine du roi. Le trait, pénétrant de part en part, lui sort par le milieu des épaules et va retomber à terre. C'est ainsi que le fier Titan abattu expire. Ses troupes, à la vue de ce coup terrible du valeureux Haïg, s'enfuient tout droit sans s'arrêter. »

(1) Le lac de Van.

Dans la légende de Sémiramis, le récit de la conquête qu'elle fit de l'Arménie paraît avoir été accommodé par les poètes aux goûts du vulgaire. Cette princesse, éprise d'Ara, le huitième successeur de Haïg, dont elle avait entendu vanter la beauté, lui envoya de riches présens, et le fit solliciter par des instances réitérées de venir la trouver à Ninive, lui offrant sa main et la couronne d'Assyrie ou les épanchemens d'une tendresse dont aucun lien n'enchaînerait la liberté. Ara, fidèle à son épouse bien-aimée Nouart, repousse ses avances. Outrée de se voir dédaignée, Sémiramis vient, avec des forces nombreuses, fondre sur l'Arménie; mais au moment du combat elle veut que ses généraux épargnent, s'il est possible, la vie de l'objet de sa passion. Cependant les troupes assyriennes sont victorieuses; Ara succombe dans la mêlée. Alors elle donne l'ordre à ceux qui avaient l'office de dépouiller les cadavres de chercher son corps parmi les morts, et elle le fait transporter sur la terrasse de son palais. Comme les Arméniens revenaient à la charge pour venger le trépas de leur souverain, elle fait entendre ces paroles : — « J'ai commandé à mes dieux de lécher les plaies d'Ara, et il sera rappelé à la vie. » Elle espérait en même temps, par la puissance de ses enchantemens magiques, le ressusciter; mais, la putréfaction ayant gagné le cadavre, elle le fait jeter dans une fosse profonde, loin de la vue de tous. Puis, prenant auprès d'elle un de ses amans qu'elle avait fait travestir en secret, elle répand cette nouvelle : — Les dieux, ayant léché les plaies d'Ara, lui ont rendu l'existence. — Ces bruits, propagés en Arménie, persuadent les esprits et mettent fin à la guerre.

Ce passage est surtout précieux par le témoignage qu'il renferme et auquel j'ai déjà fait allusion : c'est celui de la connexion qui existait entre le système religieux de l'Arménie et celui des Assyriens. Les écrivains arméniens nous parlent d'une classe d'êtres surnaturels ou de divinités nées d'un chien (1) et appelées *Arlêz*, dont les fonctions étaient, ainsi que l'indique la signification de leur nom (2), de lécher les blessures des guerriers tombés sur le champ de bataille et de les faire revenir à la vie. Un autre passage que nous fournit un historien du ve siècle, Faustus de Byzance, jette de nouvelles lumières sur ce mythe, et, ce qui est très remarquable, nous le montre persistant encore en Arménie à la fin du IVe siècle, quoique le christianisme y fût devenu la religion dominante. Il s'agit, dans Faustus, du général en chef des Arméniens, Mouschegh, de la famille satrapale des Mamigoniens, qui fut calomnié auprès du roi arsacide Varaztad, fils de Bab

(1) Eznig, auteur du ve siècle, dans son ouvrage intitulé *Réfutation des Sectes*, texte arménien. Venise, 1836, p. 98 et 100.

(2) *Arlêz*, en arménien, signifie léchant continuellement et complétement. *Dictionnaire de l'Académie arménienne de Venise*, 2 vol. in-4°, 1836-37, t. II, p. 341.

(384 à 386 de Jésus-Christ), par le gouverneur de ce prince, Pad Saharouni, lequel voulait enlever à Mouschegh la charge de commandant des troupes, et qui, de complicité avec le roi, le tua dans un festin offert par ce dernier à sa noblesse. « Lorsque l'on eut apporté, raconte l'historien, le corps du général Mouschegh dans sa maison, chez ses parens, ceux-ci ne croyaient pas à sa mort, quoiqu'ils lui vissent la tête séparée du tronc; ils disaient : « Mouschegh a affronté bien des fois les hasards de la guerre, et jamais il n'a reçu de blessure; jamais flèche ne l'a atteint, ni arme ennemie ne l'a percé. » Quelques-uns d'entre eux espéraient le voir ressusciter; ils réunirent la tête et le tronc, qu'ils transportèrent sur la plate-forme d'une tour. Ils disaient : « C'était un brave, et les Arlêz (1) descendront et lui rendront la vie. » Ils restèrent à garder son corps jusqu'à ce qu'enfin il tomba en putréfaction; alors, versant des larmes, ils l'enterrèrent suivant les rites consacrés.

La mort de Sémiramis était aussi un des thèmes favoris des bardes arméniens. Cette princesse avait l'usage d'aller, pendant les chaleurs de l'été, dans le nord, habiter sa ville de Schamiramaguerd, sur le bord oriental du lac de Van, et elle avait préposé le mage Zoroastre (Zerataschd), qui était à Ninive le chef des Mèdes, au gouvernement de l'Assyrie. Il se révolta contre elle, la défit et la força de se réfugier en Arménie. « Les légendes de notre pays, dit Moïse, confirment le récit du docte syrien Mar Iba Katina; elles racontent que l'issue malheureuse de cette guerre fut suivie de la mort de Sémiramis. Elles peignent sa fuite à pied, et sa soif ardente, et son empressement à trouver de l'eau et à se désaltérer, et lorsque des soldats, l'épée à la main, arrivent sur ses traces, le jet du talisman dans la mer (de Van). C'est de là qu'est restée dans la tradition cette phrase : — « Les perles de Sémiramis dans la mer. — Aimes-tu les fables? Il y a celle de Sémiramis changée en pierre bien avant Niobé. »

Un portrait évidemment dessiné d'après nature que nous a laissé cette vieille poésie arménienne est celui du neuvième des souverains descendans de Haïg, Tigrane (Dikran) Ier, l'un des princes les plus illustres de cette dynastie : « Héros aux cheveux blonds, argentés par le bout, au visage coloré, au doux regard (littéralement, à l'œil de miel); ses membres étaient robustes, ses épaules larges, sa jambe alerte, son pied bien tourné; toujours sobre dans ses repas et réglé dans ses plaisirs. — Nos ancêtres, ajoute Moïse, célébraient au son du *pampirn* (2)

(1) Faustus de Byzance, liv. V, chap. XIV et XV, p. 235-237 du texte arménien, édit. de Venise, 1832.

(2) Le pampirn était un instrument de musique qui nous est inconnu aujourd'hui, mais que l'on suppose avoir été une espèce de luth monté de cordes métalliques ou en boyaux, et que l'on frappait avec une baguette ou archet.

sa modération dans les plaisirs des sens, sa magnanimité, son éloquence, ses qualités utiles dans tout ce qui touche à l'humanité. Toujours juste dans ses jugemens et ami de l'équité, il tenait la balance en main et pesait avec attention les actions de chacun. Il ne portait point envie à ceux qui étaient plus grands que lui; il ne méprisait pas ceux qui lui étaient inférieurs, et n'avait d'autre ambition que d'étendre sur tous le manteau de sa sollicitude. » Ces épithètes, *aux cheveux blonds, argentés par le bout, au visage coloré,* etc., par lesquelles un poète très certainement contemporain peint Tigrane, font songer à l'*Achille aux pieds légers,* à la *Junon aux yeux de bœuf,* etc., du chantre de l'Iliade. Le style tempéré et la tendance morale de ce fragment pourraient peut-être porter à supposer qu'il appartenait à la classe des poésies populaires que Moïse de Khorène appelle *Ierk Panitz* ou chants de raison, et qui rejetaient l'emploi de l'allégorie.

Le songe prophétique dans lequel le roi des Mèdes Astyage entrevit sa défaite par Tigrane et sa mort de la main de ce prince a au contraire quelque chose du mouvement et de l'inspiration épiques. La couleur symbolique dont il est empreint, la manière si dramatique dont il est amené, nous font pencher à croire que c'est là une de ces conceptions de la muse arménienne qui étaient rangées dans la catégorie des chants appelés *Ierk Vibaçanatz* ou historiques. Autant le songe de Jacob, dans la Genèse, est beau de cette simplicité qui est le propre de l'esprit patriarcal, autant la pompe et la grandeur du génie oriental éclatent dans le songe d'Astyage. On dirait un reflet de cette teinte sombre qui plane sur les visions apocalyptiques d'Ézéchiel et de saint Jean, une émanation de ce même ordre d'idées qui a enfanté les monumens de la civilisation assyrienne, tels qu'ils se sont montrés à nos regards dans ces derniers temps, arrachés du sein de la terre qui les recélait depuis tant de siècles.

« Un grand danger menaçait alors le Mède Astyage, par suite de la coalition de Cyrus et de Tigrane. De l'extrême agitation des pensées qui l'obsédaient sortit, pendant le sommeil de la nuit, un songe, une apparition où il vit ce qui jamais, en état de veille, n'avait frappé son regard, ce que ses oreilles n'avaient jamais entendu. Réveillé en sursaut et sans attendre que l'heure fixée par le cérémonial ait ramené le moment du conseil, car il restait encore bien des heures de la nuit à s'écouler, il appelle les grands de sa cour, et, le visage tristement incliné vers la terre, il laisse échapper du fond de sa poitrine de sourds gémissemens. Comme ses conseillers lui en demandaient la cause, il reste très long-temps sans répondre; enfin il entreprend, en soupirant, de leur tout dévoiler, les pensées et les soupçons nés dans le secret de son cœur, et les détails de l'horrible vision qui s'était révélée en lui. Il m'a semblé, dit-il, ô mes amis, que je me trouvais aujourd'hui dans une contrée inconnue, auprès d'une montagne qui s'élevait à une hauteur considérable, et dont la cime ap-

paraissait enveloppée d'énormes glaciers. On aurait dit qu'elle était située dans le pays des enfans de Haïg. Comme je considérais depuis long-temps cette montagne, une femme, vêtue de pourpre et couverte d'un voile bleu de ciel, se montra assise sur la cime. Ses yeux étaient beaux, sa stature haute, ses joues vermeilles; elle était dans les douleurs de l'enfantement. Mon regard était fixé avec une attention soutenue sur ce spectacle qui me plongeait dans l'étonnement, lorsque cette femme mit au monde tout à coup trois héros qui, pour la taille et la force, avaient atteint leur complet développement. Le premier, monté sur un lion, prit son vol vers l'occident; le second, sur un léopard, s'élança vers le septentrion; le troisième, guidant un dragon énorme, se précipita avec fureur sur notre empire. Au milieu de ces visions confuses, il me semblait que, debout sur la terrasse de mon palais, j'en voyais la plate-forme ornée de magnifiques tapis aux couleurs variées, et que nos dieux, à qui je dois la couronne, étaient là présens dans tout l'éclat de leur majesté, et moi, avec vous, leur offrant des sacrifices et de l'encens. Tout à coup, levant les yeux, j'aperçus le cavalier chevauchant sur un dragon, qui accourait en volant avec la rapidité de l'aigle. Il croyait, en arrivant sur nous, exterminer nos dieux; mais moi, Astyage, me précipitant à sa rencontre, je soutins ce formidable choc et je combattis ce merveilleux héros. Nous nous frappâmes d'abord l'un l'autre de la lance; le sang coulait à flots, et la plate-forme du palais, qui brillait des rayons d'un soleil resplendissant, devint, par nos coups multipliés, une large mer de sang. Puis, recourant aux autres armes, nous continuâmes la lutte pendant plusieurs heures. Mais à quoi me servirait de prolonger ce récit? Inondé de sueur par l'impression du danger que j'avais couru, je sentis le sommeil s'enfuir loin de mes paupières, et depuis ce moment je ne sais plus si j'existe. »

Ces sinistres présages reçurent un accomplissement dont Astyage lui-même fut la cause et que prépara sa perfidie envers Tigrane. On sait comment la guerre éclata entre eux, comment le monarque mède fut vaincu par le roi arménien et périt d'un coup de lance que celui-ci lui porta et qui le traversa de part en part *comme une lame d'eau.* C'est alors qu'une troupe de dix mille Mèdes captifs vint s'établir par ordre de Tigrane au pied du Massis ou Ararad, du côté oriental, où leur postérité continua à résider. Les chants traditionnels dont Moïse invoque le témoignage perpétuaient le souvenir de cette primitive migration des Mèdes d'Astyage en les désignant sous le nom de *descendans des dragons* (1). Cette dénomination allégorique réveille l'idée d'un mythe célèbre de la Perse qui est une des données principales du *Schah-Nameh* ou *Livre des rois,* et qui nous représente l'antagonisme des races de l'Iran contre les peuples de souche arabe. On lit dans Firdoussy qu'il y avait, du temps du roi Djemschid, un homme vivant dans les déserts où campent les cavaliers armés de lances. C'était un prince riche et puissant en même temps juste et généreux, et qui avait un fils chéri. Ce fils

(1) Le mot *Astyage* a en arménien la forme *Ajtahag*, qui est à très peu près l'ancienne forme zende, et signifiait dragon ou serpent, suivant Moïse de Khorène.

avait pour nom Zohak, ou — en pehlwy, un des deux idiomes de l'ancienne Perse, — Piourasb, c'est-à-dire l'homme aux dix mille chevaux, car il possédait dix mille coursiers arabes aux brides d'or, dont le renom était grand. Iblis, autrement Ahriman, lui apparut sous la figure d'un homme de bien, et, par ses artifices, l'engagea à consentir à la mort de son père. Le génie du mal creusa sous les pas du vieillard une fosse où il se brisa en tombant. Une seconde fois il se montra à ce fils coupable sous la figure d'un cuisinier. Ayant su flatter sa sensualité par des mets nouveaux et appétissans et capter sa bienveillance, il lui demanda comme un honneur suprême la faveur de déposer un baiser sur ses épaules. Le contact des lèvres d'Ahriman en fit sortir deux serpens ou dragons noirs. Zohak, consterné et en proie à d'affreuses douleurs, les fit couper; mais ils repoussèrent aussitôt comme une branche d'arbre. Ahriman revint encore, cette fois sous les traits d'un médecin, et déclara à Zohak que rien ne détruirait son mal tant que les deux reptiles auraient en eux une étincelle de vie, mais qu'il pourrait l'adoucir en les nourrissant de cervelles humaines. Cependant Djemschid, qui s'était aliéné le cœur des grands du royaume, avait perdu sa couronne; ce n'était partout que discordes et combats. Voulant y mettre un terme, les guerriers de la Perse se rendirent dans le pays des Arabes; ils avaient entendu dire que là se trouvait un homme inspirant la terreur, à face de serpent. Ils lui rendirent hommage comme à leur maître et lui décernèrent le titre de souverain de l'Iran. Zohak, monté sur le trône, l'occupa pendant mille ans. Chaque nuit, deux jeunes gens, tantôt d'humble naissance, tantôt de noble origine, étaient amenés au palais et immolés; leur cervelle, préparée par le cuisinier royal, servait à assouvir la faim chaque jour renaissante des deux monstres. Tandis que l'impur Zohak se livrait à tous les excès de la plus abominable tyrannie, un enfant qui avait pour aïeux les anciens maîtres de la Perse, Féridoun, vit le jour; sa nourrice fut la vache Purmaïeh (la belle), la plus merveilleuse de toutes les vaches. En vain Zohak, à qui le mobed Zirek avait annoncé qu'il succomberait un jour sous la massue d'acier à tête de bœuf de Féridoun, le chercha en tous lieux pour le faire périr. La mère de l'enfant, la prudente Firanek, réussit à le mettre en sûreté en l'emportant dans l'Hindoustan sur le mont Elborz. Lorsque deux fois huit ans eurent passé sur lui et qu'il fut devenu grand comme un haut cyprès, il descendit de sa retraite dans la plaine pour aller renverser le tyran. Un secours inespéré lui vint d'un homme du peuple, forgeron par état et nommé Kaweh. Cet homme comptait autrefois dix-sept fils; seize lui avaient été arrachés et, comme beaucoup d'autres, sacrifiés aux odieuses prescriptions conseillées à Zohak par Ahriman. Le dernier lui fut aussi ravi. Kaweh alla le réclamer, et le roi, dominé par un pouvoir surnaturel qui n'était autre chose que le sentiment de la réprobation gé-

nérale dont il commençait à redouter l'explosion, le roi n'osa pas le lui refuser. En sortant du palais, Kaweh courut dans le bazar à l'heure du marché, implorant à grands cris justice et assistance. Arborant au bout d'une lance le tablier de cuir dont il se couvrait les pieds quand il frappait le fer avec son marteau, il souleva les populations et les rallia autour de lui. Tous ensemble allèrent rejoindre Féridoun (1). Zohak fut vaincu et terrassé, comme le mobed le lui avait prédit, d'un coup de la massue à tête de bœuf qui lui brisa le casque. Féridoun, lui ayant lié les mains et le milieu du corps avec une courroie de peau de lion, si solide qu'un éléphant furieux n'aurait pu la rompre, l'entraîna, rapide comme un coureur, dans la Médie, sur le mont Demavend. Là, il l'enchaîna dans l'étroite anfractuosité d'une caverne dont on ne pouvait apercevoir le fond et le fixa au rocher avec de gros clous. Zohak demeura ainsi suspendu, tandis que le sang de son cœur s'épanchait sur la terre.

Il peut être intéressant de comparer cette légende, telle qu'elle avait cours aux xe et xie siècles dans la Perse et telle que Firdoussy l'a introduite dans son épopée, avec la forme qu'elle avait cinq siècles auparavant, du temps de Moïse de Khorène. Le fragment qu'il en a inséré à la fin du premier livre de son ouvrage est, sinon une reproduction textuelle, du moins une réminiscence des poésies populaires qui, à l'époque où il vivait, retraçaient l'histoire de Hroutên (Féridoun) et de Piourasb Astyage (Zohak). « Quant à la naissance des dragons, dit-il, ou quant à Piourasb Astyage, transformé lui-même complétement en dragon, voici le récit qui circule. Piourasb entreprit de sacrifier aux *devs* (génies du mal) des hommes à l'infini, jusqu'à ce qu'enfin, devenu l'objet de l'exécration générale, il fut chassé par les populations; il s'enfuit dans les hautes régions de la Médie. Comme il était poursuivi avec acharnement, ses gens, se dispersant, l'abandonnèrent. Alors ses ennemis, rassurés par son isolement, s'arrêtèrent dans ces lieux pour y prendre quelques jours de repos. Piourasb, ayant réuni sa troupe dispersée, fond sur eux à l'improviste et leur fait beaucoup de mal. A la fin, le nombre l'emporte, et il est mis en fuite. Ceux qui suivaient ses traces, l'ayant atteint, le tuent non loin de la montagne et jettent son corps dans un puits à soufre. » Ce fragment paraît se rattacher à un récit de l'insurrection nationale que provoqua le forgeron Kaweh. Il diffère sensiblement de celui de Firdoussy. Ailleurs, Moïse de Khorène

(1) « Le roi, dit l'auteur du *Schah-Nameh*, ayant aperçu de loin le tablier de Kaweh sur la pointe de la lance, l'accepta comme un augure de bonheur. Il l'orna de brocart de Roum, de dessins tracés en pierres précieuses sur un fond d'or. Les princes successeurs de Féridoun y ajoutèrent à l'envi de nouveaux joyaux, et le vieux tablier du forgeron devint et resta l'étendard de l'empire persan jusqu'à la chute des Sassanides. » *Livre des Rois*, trad. de M. Mohl, t. Ier, p. 91.

rapporte une autre tradition qui se rapproche de celle qu'a adoptée l'auteur du *Schah-Nameh*. « Les Perses racontent, dit-il, qu'un certain Hroutên, ayant chargé de chaînes d'airain Piourasb Astyage, le conduisit à la montagne appelée Dembavend, que dans le trajet Hroutên s'endormit et que Piourasb l'entraîna vers la colline. Hroutên, s'étant réveillé, le mena dans les cavernes de la montagne, l'enchaîna et se posa devant lui comme une statue. Piourasb, terrifié, reste ainsi enchaîné et dans l'impossibilité d'aller dévaster le monde (1). »

L'un des fils du roi Tigrane Ier, Vahaken, s'est transfiguré dans la légende sous des traits qui l'ont fait assimiler à l'Hercule des Grecs. Sa naissance était célébrée dans un chant cosmogonique où respire en plein le génie symbolique du vieil Orient. Moïse de Khorène en a retenu quelques vers où l'expression, d'une concision extrême et d'une admirable beauté, nous donne une bien haute idée de la perfection à laquelle était parvenue la langue arménienne dans ces âges reculés et du talent des poètes qui surent si bien la mettre en œuvre. Je vais hasarder une traduction de ce texte antique :

Le ciel et la terre étaient dans les douleurs de l'enfantement;
La mer, aux reflets de pourpre, était aussi en travail;
Du sein des eaux naquit un petit roseau vermeil;
Du tuyau de ce roseau sortait de la fumée;
Du tuyau de ce roseau jaillissait de la flamme;
De cette flamme s'élançait un petit enfant;
Il avait une chevelure de feu,
Une barbe de flammes;
Ses petits yeux étaient deux soleils.

Ces vers étaient encore chantés par les populations au siècle de Moïse de Khorène, car il affirme les avoir entendu répéter au son du pampirn. « On célébrait pareillement les hauts faits de Vahaken, ses victoires contre les dragons, ses exploits aussi merveilleux que ceux d'Hercule. On disait qu'il avait été élevé au rang des dieux, et dans le pays des Ibériens (la Géorgie moderne) on lui éleva une statue devant laquelle on offrait des sacrifices. »

A une époque bien postérieure à celle des personnages précédens et qui nous ramène au temps d'Artaxès II, fils de Sanadroug, le onzième des Arsacides d'Arménie (88-129 de Jésus-Christ), nous voyons les poètes de ce pays s'exercer à l'envi sur les faits et gestes de ce souve-

(1) Il est très singulier d'apprendre par Moïse de Khorène que Piourasb Astyage professait des doctrines identiques au communisme moderne. Moïse s'exprime sur ce point en termes explicites, que je traduis littéralement. « Piourasb voulait montrer à chacun, dit l'historien, qu'il menait la vie de tous; il prétendait que personne ne doit rien posséder en particulier, mais que tout doit être en commun. » Livre Ier, appendice.

rain. Son règne, long et prospère, et dont nous connaissons déjà les faits remarquables, justifie cette prédilection marquée. Moïse, en parlant d'Artaxès, mentionne entre autres autorités l'*Histoire des Temples*, écrite par Olympien ou Olympus, prêtre païen d'Ani (1), et les *Annales de la Perse*, mais surtout les chants populaires qui embrassaient le cycle des événemens de ce règne. « Les actions du dernier Artaxès, dit-il en s'adressant à Isaac le Bagratide, te sont en grande partie connues par les poésies historiques que l'on chante dans le district de Koghten. La fondation de la ville d'Artaxate, l'alliance de ce prince avec les Alains, sa postérité, l'amour de Sathinig pour les descendans des dragons, désignation symbolique des descendans d'Astyage, qui occupent le pied du Massis, la guerre contre eux, l'anéantissement de leur puissance, leur extermination et l'incendie de leurs habitations, la jalousie qui s'alluma entre les fils d'Artaxès et les combats qu'ils se livrèrent à l'instigation de leurs femmes, — tous ces faits s'offrent à toi mentionnés dans les chants historiques. »

Dans le nombre de ces ballades, il y en a une dont Moïse nous a laissé un fragment, et à laquelle donna naissance la naïve et touchante histoire de la princesse Sathinig, qui devint la femme d'Artaxès.

« Les Alains, ligués avec les montagnards du Caucase et une partie des peuples de l'Ibérie, vinrent fondre sur l'Arménie en nombre considérable. Artaxès, ayant réuni toutes ses troupes, s'avança contre eux. Dans un engagement qui eut lieu sur les confins des deux nations, les Alains plièrent, et, ayant traversé le Cyrus, vinrent camper sur la rive septentrionale, tandis que les Arméniens étaient postés sur le bord opposé; le fleuve les séparait. Le fils du roi des Alains avait été fait prisonnier et conduit à Artaxès. Son père proposa la paix à telles conditions qu'Artaxès exigerait, et sous la promesse, garantie par un serment solennel, que les Alains ne tenteraient plus d'incursion sur le territoire arménien. Comme Artaxès refusait de rendre le jeune prince, la sœur de celui-ci accourut sur le bord du fleuve, et, montant sur un tertre élevé, fit entendre ces paroles, par la bouche des interprètes, dans le camp ennemi : « Écoute-moi, valeureux Artaxès, vainqueur des braves Alains, consens à me rendre ce jeune homme, à moi, la fille aux beaux yeux. Il n'est pas digne d'un héros, pour satisfaire un désir de vengeance, d'ôter la vie aux fils des héros, ou de les tenir en servitude comme des esclaves et d'entretenir une inimitié sans fin entre deux courageuses nations. » Artaxès, ayant entendu ces sages paroles, s'approcha du fleuve; il vit la belle Sathinig, écouta ses propositions pleines de sens, et s'éprit d'amour pour elle. Puis, ayant mandé Sempad, vieux guerrier qui avait élevé son enfance, il lui découvrit le désir de son cœur d'épouser la jeune princesse, de faire un traité d'amitié avec sa nation et de renvoyer en paix son frère. Sempad, ayant approuvé ces projets, envoya demander au roi des Alains la main de Sathinig. — Eh quoi! répondit son père, le valeureux

(1) Forteresse sur l'Euphrate où se trouvait, suivant un historien du IVe siècle, Agathange (p. 586, édit. de Venise, 1835), la sépulture des rois arméniens.

roi Artaxès aurait-il jamais assez de trésors à m'offrir en retour de la noble vierge des Alains! »

Le mariage se conclut. Voici maintenant comment le poète a transformé les circonstances du récit qui précède :

Le vaillant roi Artaxès, monté sur un beau coursier noir,
Tira une longe garnie d'anneaux d'or et faite de cuir rouge,
Et, prompt comme l'aigle au vol rapide, il franchit le fleuve,
Et lança cette longe garnie d'anneaux d'or et faite de cuir rouge (1)
Autour du corps de la vierge des Alains.
Serrant dans une douloureuse étreinte la taille de cette tendre jeune fille,
Il l'entraîna avec rapidité dans son camp.

Cette royale union avait inspiré aussi les deux vers suivans, que l'on chantait en mode d'épithalame et où il est fait allusion à la coutume qu'avaient les rois arméniens, lors de leur mariage, d'aller à la porte de leur palais jeter des pièces de monnaie, à la manière des consuls romains, et les reines de répandre des perles dans leur chambre nuptiale.

Une pluie d'or tombait au mariage d'Artaxès;
Une pluie de perles tombait aux noces de Sathinig (2).

Nous devons à un auteur arménien que j'ai déjà eu l'occasion de citer, le prince Grégoire Makisdros, la conservation d'un fragment de poésie qui s'était maintenu jusqu'à lui dans la tradition populaire et qu'il a inséré dans une de ses lettres. Le naturel de la pensée et l'élégance avec laquelle elle est rendue autorisent à croire que c'est là un débris des chants du pays de Koghten. Le poète met dans la bouche d'Artaxès mourant ces mélancoliques regrets de la vie qui lui échappe :

Oh! qui me rendra la fumée de mon foyer,
Et le joyeux matin de Navassart (3)?
Et l'élan des cerfs et la légèreté
Des biches? — Nous faisions retentir les trompettes;
Suivant l'usage des rois, nous faisions résonner les tambours.

(1) Les Alains, remarque l'historien arménien, avaient un goût prononcé pour la peau rouge, et, comme Artaxès donna une grande quantité de peaux de cette couleur pour former la dot de Sathinig, cette circonstance a suggéré l'allégorie de la longe de cuir rouge ornée d'anneaux d'or, dont il est ici question.

(2) On a coutume encore, dans quelques parties de l'Arménie, de jeter en l'air des pièces de monnaie au-dessus de la mariée au moment où elle arrive de l'église à la maison de l'époux. Cet usage existe aussi à Constantinople, et il se reproduisit notamment en 1834 à la cérémonie de la célébration du mariage de M. le chevalier Duz-Oglou, l'un des plus riches Arméniens de cette ville et directeur de la monnaie de l'empire ottoman.

(3) Dans l'ancien calendrier arménien, le premier mois de l'année, *Navassart*, tombait à l'équinoxe du printemps. Le premier jour de ce mois était célébré, comme le *Neurouz* chez les Persans, par des fêtes et des réjouissances publiques.

Une des légendes qui pénétrèrent le plus profondément dans les couches populaires est celle qui avait pour sujet Artabaze, le fils aîné et le successeur d'Artaxès, prince au caractère indomptable, d'une ambition sans bornes, et qui, au dire de Moïse de Khorène, fut atteint d'une folie furieuse depuis le moment où il vit le jour jusqu'à sa mort. Le bruit courait qu'à sa naissance les femmes des descendans d'Astyage avaient jeté un sortilége chez lui, et la poésie des chants historiques, allégorisant cette croyance vulgaire, proclamait que les descendans des dragons avaient dérobé l'enfant royal et lui avaient substitué un *dev*. Il y avait peu de temps qu'Artabaze était sur le trône lorsqu'après avoir traversé le pont de la ville d'Artaxate pour aller chasser le sanglier et l'âne sauvage non loin des sources du Kine, égaré par quelque hallucination de son cerveau malade et courant çà et là sur son cheval, il tomba dans une profonde excavation et y périt englouti. Ce sort funeste du jeune prince semble être présenté comme le résultat de la malédiction paternelle. Les poésies du district de Koghten disaient qu'à la mort d'Artaxès, il y eut bien des immolations volontaires sur son tombeau, suivant la coutume du paganisme, et qu'Artabaze, témoin de ce spectacle, adressa avec humeur ces paroles aux mânes de son père :

Puisque tu es parti emportant avec toi tout le pays,
Comment régnerai-je sur des ruines?

Artaxès, irrité, maudit son fils :

Si tu diriges ton coursier vers le noble Massis pour chasser,
Les braves te prendront, te mèneront sur le noble Massis;
Tu resteras là, et tu ne verras plus la lumière (1).

A côté de la légende, voici maintenant le conte vulgaire : « Au dire des vieilles femmes, Artabaze est renfermé dans une caverne, chargé de chaînes; deux chiens rongent continuellement ces chaînes, et le prisonnier s'efforce sans cesse de les rompre pour venir porter la dévastation dans le monde; mais ces chaînes sont raffermies par le bruit du marteau des forgerons, retentissant sur l'enclume. De là vient que de nos jours, fait observer Moïse, beaucoup de forgerons, ayant foi à cette tradition, frappent sur l'enclume trois ou quatre coups le premier jour de la semaine, afin que les liens qui retiennent Artabaze soient, disent-ils, consolidés. »

(1) Pour comprendre cette expression, il faut se rappeler ce que j'ai dit au commencement de cette étude sur l'obscurité qui enveloppe le Massis ou Ararad, et la dénomination de *monde ténébreux* que donnent encore à cette montagne les habitans d'Érivan. On conjecture que *les braves* sont ici des êtres surnaturels qui habitaient sur son sommet, ou peut-être les Mèdes, établis, à partir du revers oriental, jusque sur les rives de l'Araxe.

La légende du fils d'Artaxès passa dans la Géorgie, où elle se perpétue encore, mais elle s'y imprégna d'une couleur chrétienne. — Une femme, surprise en chemin par les douleurs de l'enfantement, mit au monde un enfant qui reçut le nom d'Amiran; elle souhaitait ardemment pour lui le baptême, mais il n'y avait là personne qui pût remplir son pieux désir. Elle était en proie à une perplexité extrême, lorsqu'un vieillard se présente, qui imprime à l'enfant le sceau du christianisme et promet, d'après le vœu de la mère, de demander à Dieu pour lui une très grande force corporelle. La prière du saint homme fut exaucée, et lorsque Amiran fut parvenu à l'adolescence, doué d'une vigueur surhumaine, il accomplit les prouesses les plus extraordinaires. Enflé par ses succès, il porta la présomption si loin, qu'il osa défier le ciel lui-même. Dieu, irrité, l'attacha avec des chaînes de fer dans une des gorges du Caucase. L'épée d'Amiran gît à terre, tombée près de lui. Il ne lui reste que son chien fidèle, qui lèche continuellement ses chaînes pour tâcher de les amincir et de le délivrer. Le géant au cœur endurci attend avec impatience le moment où, dégagé de ses fers, il pourra aller assouvir sa vengeance; mais l'œil de Dieu ne se ferme jamais. Chaque année, le jour du jeudi saint, sort des entrailles de la terre un forgeron qui vient raffermir les chaînes du captif et les fixer au rocher plus fortement que jamais.

Après avoir relevé tout ce que le temps a épargné des chants populaires et des légendes de l'Arménie païenne, il serait curieux de savoir dans quelles occasions, dans quelles fêtes religieuses ou nationales retentissaient les refrains de ces ballades. Moïse de Khorène et les écrivains venus après lui sont muets sur ce point. La seule indication que nous fournisse Moïse est que ces poésies étaient chantées par les enfans d'Aram (Arméniens) dans des représentations solennelles, et qu'elles étaient accompagnées de chœurs de danse. Plusieurs fois il répète que la voix des chanteurs se mariait au son du luth ou pampirn. On pourrait aussi conjecturer, de quelques paroles de Mar Iba Katina, que ces ballades circulaient dans la vie intime et journalière des populations.

De nos jours, le génie poétique de la vieille Arménie n'est pas éteint; il vit toujours dans les mêmes lieux dont ses accens éveillèrent autrefois les échos. A défaut des patriotiques souvenirs d'une nationalité évanouie depuis bien des siècles, il a su s'ouvrir de nouvelles sources d'inspiration. Un savant Arménien, qui a parcouru, il y a quelques années, les pays d'où il est originaire, M. J.-B. Émine, professeur à l'Institut des langues orientales fondé à Moscou par MM. de Lazareff, m'écrivait dernièrement ces lignes : « Un des anciens élèves de notre Institut, établi à Tiflis, homme d'une instruction solide, s'occupe à recueillir les chants populaires de l'Arménie; il compte les publier dans peu de temps. La richesse de ces chants, auxquels personne jusqu'à

ce jour n'a prêté l'attention qu'ils méritent, leur variété, la vivacité de l'imagination orientale qui s'y reflète, le coloris local, les traces profondes de la contemplation de l'univers au point de vue chrétien unie au fatalisme de l'Orient, la manière d'Horace dans les chants érotiques, l'*humour* profond et fin, l'étonnante variété de l'accentuation tonique : telles sont les qualités qu'y remarque un observateur intelligent. »

Ce n'est pas seulement chez les Arméniens, mais aussi chez les montagnards du Caucase et au sein de ce pêle-mêle de nations qui se sont donné rendez-vous dans ces contrées, que fleurit aujourd'hui le culte de la poésie populaire et du chant qui en est l'accompagnement obligé. Lesghis, Imérétiens, Géorgiens, Tartares, Kurdes, Turks et Persans, tous possèdent des mélodies d'un caractère simple, mais qui ne manque pas d'originalité. Celles des Persans semblent, pour la plupart, dépourvues de rhythme; la transition brusque et inattendue d'un mouvement à l'autre dans la mesure, les intonations chevrotantes qu'affectionne la voix du chanteur, en rendent l'effet étrange et presque insaisissable pour nos oreilles européennes. Il en est quelques-unes cependant dont l'harmonie douce et triste émeut à la fois et fait plaisir. Ce que je dis de la musique persane peut s'appliquer aussi à celle des Géorgiens et des Turks. Les airs kurdes, au contraire, se distinguent par des modulations assez régulières, et ont en même temps dans l'expression quelque chose de si grave, de si mélancolique, que l'on ne saurait concevoir comment les sentimens dont ils supposent l'existence ont pu naître chez des tribus qui ne se sont révélées à nous que par des habitudes de violence et de pillage. Les mélodies des montagnards du Caucase, et surtout celles des Lesghis, se rapprochent des airs kurdes. Il y a de ces mélodies lesghies qui, suivant le témoignage de l'auteur d'un voyage récent dans les régions caucasiennes, M. Dubois de Montpéreux (1), ne s'oublient jamais, une fois qu'on les a entendues.

Il nous reste, en finissant, à former des vœux pour que la publication du recueil qui nous est promis par M. Émine, et qui est déjà en cours d'impression à Moscou, nous procure bientôt l'occasion de connaître et d'apprécier les productions de la muse populaire de l'Arménie moderne.

ÉD. DULAURIER.

(1) *Voyage autour du Caucase*, Tome III, page 444.

TENDANCES

DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

EN ANGLETERRE ET EN FRANCE.

I. — M. John Stuart Mill. *Essays on some unsettled questions of political Economy.—Principles of political Economy, with some of their applications to social philosophy.*
II. — M. Rossi. *Cours d'Économie politique*, tome troisième, publié par ses fils.

La destinée de l'économie politique semble l'appeler à briller dans l'histoire sous deux formes clairement déterminées : sous la forme d'une science expérimentale, capable d'élever l'esprit de l'observation des phénomènes de la richesse à la découverte des lois qui les régissent, et sous la forme d'une science pratique se proposant alors de tracer au législateur et à l'homme d'état les règles les plus sûres d'enrichir les nations. C'est ainsi qu'il y a bientôt un siècle le philosophe ingénieux que l'on regarde avec raison comme le père de la science économique, Adam Smith, en avait à l'origine compris le caractère et entendu la mission. Son vaste et bel ouvrage est tout entier conçu dans un esprit expérimental; le titre même qu'il lui a donné le révèle, et il suffit de parcourir les *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* pour s'assurer que c'est à l'observation seule des faits qu'il étudie que l'auteur en demande la raison, car il ne cesse d'interroger et de commenter l'histoire. Engagée ainsi par la main de son fondateur dans sa voie naturelle, il semble que l'économie poli-

tique n'avait rien à faire que d'y persister : en continuant ses traditions, elle allait d'elle-même à son but.

Une école cependant s'est élevée, dans la patrie même d'Adam Smith, qui, changeant à la fois l'esprit et les tendances de l'économie politique, lui a ouvert une route entièrement nouvelle. L'économie politique n'est plus pour cette école une science expérimentale ni pratique, prenant le monde tel qu'il est et demandant à l'observation de ce monde, avec la connaissance des lois qui y gouvernent la richesse, le secret d'en augmenter les produits et de les mieux répartir; c'est une science spéculative, poursuivant, en dehors de toute considération de l'univers réel, physique, moral et politique, l'étude idéale de la plus grande puissance de rendement concevable des instrumens producteurs de la richesse et de la distribution la plus parfaite qui se puisse imaginer de ses fruits. Ricardo, il y a trente ans, donna dans ses *Principes* les premiers exemples qu'on eût encore vus de cette manière d'envisager et de traiter l'économie politique. Presque tous les économistes anglais depuis ont marché sur ses traces, et aujourd'hui on aurait peine à en citer un de quelque autorité qui s'en écarte. La célébrité s'est attachée au contraire aux écrits et aux noms de la plupart des partisans de l'école nouvelle, et ses maximes à présent sont vulgaires en Angleterre. Parmi les maîtres contemporains les plus dignes de la représenter, M. John Stuart Mill paraît tenir et mériter le premier rang. La renommée d'économiste et d'économiste spéculatif est une affaire de tradition chez M. Mill. M. James Mill, son père, a laissé un abrégé estimé de la doctrine de Ricardo. M. Stuart, dans des *Essais* et des *Principes* qui passent, au jugement de nos voisins, pour ce que l'école économique aujourd'hui dominante chez eux a produit jusqu'ici de plus fort, en a récemment exposé et appliqué les principes avec une clarté et une rigueur en effet des plus remarquables, et l'on trouverait difficilement, dans le nombre infini de publications de tout genre qu'a mises au jour depuis Ricardo l'économie spéculative, un traité qui, comme les *Essais*, en fît mieux connaître la méthode, et qui, comme les *Principes*, en révélât plus hardiment la portée.

L'économie politique, selon M. Mill et toute l'école au nom de laquelle il parle, est par excellence une science de raisonnement. Elle n'observe pas, elle raisonne, et raisonne nécessairement (*it reasons, and as we contend, must necessarily reason*). Elle ne se fonde pas sur des faits, mais sur des suppositions (*from assumptions, not from facts*), et, à l'exemple des autres sciences abstraites, son édifice entier repose sur des hypothèses (*it is built upon hypotheses*). L'homme n'est pour elle un être ni moral, ni raisonnable, ni sensible; c'est un être purement économique, si l'on peut ainsi dire, que sa nature ne pousse qu'à deux choses et y pousse invinciblement : produire la richesse et la

posséder. A cette première abstraction, base du monument, s'en joint une seconde, qui achève de débarrasser de tout obstacle le terrain nécessaire à sa construction. L'économiste spéculatif traite l'univers entier comme il a traité l'individu. La distance d'un lieu à un autre exige, pour être parcourue, la dépense d'un certain temps : cette dépense est un obstacle économique; l'école spéculative le lève en supprimant ses deux causes, les deux grandes lois de la nature physique, l'espace et le temps. De même le monde est divisé en nations jalouses et en marchés rivaux les uns des autres, marchés et nations dont la rivalité et la jalousie s'opposent au plus grand rendement et à la meilleure distribution concevables du travail et de ses produits : l'économiste spéculatif ne tient pas plus de compte du phénomène des nationalités, de quelque hauteur qu'il domine l'existence de l'humanité, qu'il n'a tenu compte du monde matériel. On voit d'ici la suite du système. Abandonnés dans le vide à toute leur puissance de développement, les élémens économiques manifestent, sous le regard du spéculatif qui les contemple, des tendances exclusives et extrêmes qui n'ont aucun rapport avec celles qu'ils révèlent dans la nature et dans la société. C'est de l'étude abstraite de ces tendances observées ainsi à l'état libre que résulte l'économie spéculative. Reste à dire quelle valeur a cette théorie aux yeux de ses partisans et à quel usage ils la destinent. Sa valeur n'est rien moins que celle d'une science de démonstration. « Ses conclusions, dit M. Mill, ne sont vraies qu'en abstrait et dans certaines suppositions; mais c'est le cas de toutes les sciences abstraites, et cela n'empêche pas leurs théorèmes d'être inébranlables. » Quant à l'usage de ces vérités enfin, quelque éloignées qu'elles soient des habitudes de l'univers réel, social et physique, ce qui n'a rien de surprenant, puisqu'elles sont nées en dehors de toute observation et même de tout souci de cet univers, il peut devenir aussi fécond qu'il est sublime. La science économique pure et chacune des formules qu'elle découvre sont, pour l'économie pratique, un idéal que celle-ci sans doute n'atteindra jamais, mais vers lequel elle doit tendre toujours, car elle peut s'en rapprocher sans cesse, si bien qu'un jour viendra peut-être où le monde économique réel ne se distinguera plus qu'à peine du monde merveilleux, sans espace, sans distances, sans durée, sans nations, dans le libre éther duquel se jouent, aux yeux de l'économiste spéculatif, les puissances aujourd'hui enchaînées par tant d'entraves de la production et de la distribution de tous les biens.

Tel est en abrégé, mais aussi exactement décrit que possible, d'après le maître contemporain le plus universellement estimé de l'école anglaise, l'état nouveau auquel cette école entend élever l'économie politique. Un pareil mouvement de la science économique dans le pays où elle est née, où elle n'a cessé, depuis son origine, d'être dans le plus grand honneur, où pendant près d'un demi-siècle elle avait suivi une

voie toute différente, serait déjà assez remarquable par lui-même pour mériter, à titre au moins d'événement singulier de l'histoire de l'esprit humain, d'arrêter l'attention; mais l'importance que l'économie spéculative a prise, en passant d'Angleterre en France, la rend très intéressante à d'autres égards. L'école spéculative a conquis à ses maximes à peu près tous les économistes français contemporains, les plus circonspects eux-mêmes aussi bien que les plus téméraires. Il me suffira de citer comme exemple des premiers l'illustre et si regrettable M. Rossi. Les fils du savant professeur viennent de publier le troisième volume, resté plusieurs années inédit, de son *Cours d'économie politique*. M. Rossi, dans ce volume, tout en protestant expressément contre les conséquences possibles de la doctrine nouvelle en matière de gouvernement, se déclare néanmoins de la manière la plus vive en faveur de ses principes. Il s'ensuit que l'on ne peut plus considérer cette doctrine comme un simple système particulier aux économistes anglais. Établie à la fois dans les deux grands centres d'étude et d'enseignement de la science économique, — à Paris et à Londres, — son esprit aujourd'hui domine cette science entière, et ce n'est plus à une théorie plus ou moins intéressante d'économie politique que l'on a désormais affaire avec elle, c'est à toute une révolution dans la méthode, c'est-à-dire dans la direction de l'économie politique même. Il y a plus : quand les principes d'une science changent, il est inévitable que ses résultats changent aussi; l'étude spéculative d'un ordre d'objets déterminé ne saurait conduire aux mêmes conclusions que leur étude expérimentale. Si une révolution s'est accomplie ou est en voie de s'accomplir dans la science économique, cette révolution en doit infailliblement affecter les conclusions comme les principes; mais ici, et tout à côté de la question scientifique, une question pratique d'une très grave importance, elle aussi, s'élève. Les objets de l'économie politique, le travail, la terre, le capital, les salaires, la rente, les profits, l'impôt, sont des objets dont l'étude n'intéresse pas seulement les méditations solitaires d'un philosophe, et les idées que l'on peut parvenir à se faire, soit par l'observation, comme le voulait Adam Smith, soit par le raisonnement, comme le veut l'école nouvelle depuis Ricardo, de la meilleure manière imaginable de les organiser ou de les distribuer, ne sont indifférentes ni aux particuliers ni aux états : au contraire, les sociétés et les gouvernemens n'ont peut-être rien qui les touche de plus près. Ainsi, par les conséquences politiques et sociales qui d'elles-mêmes découlent des principes qu'elle arbore, l'économie spéculative mérite autant au moins qu'au pur point de vue philosophique l'intérêt des intelligences élevées. Ajoutez enfin une dernière considération : l'Angleterre, en ce moment, se débat au sein d'une crise économique dont l'issue est inconnue, mais de laquelle dépend très certainement la destinée à venir de sa suprématie sur les mers et de sa grandeur dans le monde.

L'esprit et les tendances de l'école d'économie politique dominante aujourd'hui chez elle sont par ce côté encore choses dignes d'être observées. Les théories, bonnes ou mauvaises, sont toujours la raison profonde des faits. Quelquefois elles en sortent, quelquefois, quoique plus rarement, elles les déterminent; mais, pour qui sait y lire, elles en contiennnent toujours le secret. Le rapport de la doctrine économique aujourd'hui régnante en Angleterre avec le caractère général de la crise également économique où ce grand pays défend avec un si admirable courage l'avenir de sa fortune n'est pas inopportun à rechercher. Tous ces motifs ont fait penser qu'il y aurait un intérêt à la fois scientifique et pratique, très général et très présent, à soumettre les maximes et les conclusions de l'école économique anglaise à un examen approfondi, examen dans lequel on se proposerait de juger la valeur philosophique du système de cette école, de découvrir ses raisons d'origine, d'apprécier enfin ses conséquences et sa portée.

I.

Le premier mouvement de l'esprit, lorsqu'il arrive en face d'un système, est d'en comparer les règles avec les procédés du sens commun. L'épreuve est décisive pour les systèmes. Aussi leurs auteurs la redoutent-ils extrêmement. Cette épreuve est aussi légitime cependant qu'inévitable ; ce n'est pas à la nature de plaider sa cause, ce n'est pas au bon sens de disculper ses croyances; *mole sua stant :* c'est aux théories qui s'écartent des voies du bon sens et de la nature à donner les motifs de leur hasardeuse innovation. C'est toujours un préjugé fondé contre elles en effet, contre la sûreté de leurs principes et la certitude de leurs conclusions, que de les voir ainsi sortir de la grande route de l'esprit humain. Ce préjugé, elles peuvent le dissiper, quelques-unes l'ont fait avec gloire; mais il faut qu'elles le dissipent : jusque-là tout le monde est admis, élevant la voix de la raison générale, à demander un compte sévère du mépris que l'on fait de ses indications. Telle est la condition de l'école économique anglaise. Dès ses premiers mots, elle choque l'esprit en substituant à l'idée naturelle et claire que chacun se forme du caractère et de la mission de l'économie politique une idée artificielle et obscure, qui, pour se faire accepter, a besoin de se justifier, et, pour se faire comprendre, de s'expliquer.

Toute science emploie pour parvenir à sa fin, dans la sphère où elle se meut, une méthode qui lui est tracée par la nature même des objets auxquels elle s'applique. Si ces objets sont de l'ordre purement intellectuel et que les rapports qui les enchaînent entre eux ne puissent être découverts que par la réflexion, c'est la méthode de raisonnement qu'il convient de leur appliquer : tels sont le nombre, l'étendue, le mouvement; telles sont l'algèbre, la géométrie, la mécanique, qui en

exposent les lois. Mais si ces objets, au contraire, sont sensibles et observables, c'est la méthode expérimentale ou d'observation qui doit conduire à la connaissance de leurs premiers principes : tels sont les objets physiques, et les sciences auxquelles ils donnent lieu. Le problème de savoir si l'économie politique doit être une science d'observation, comme le voulait Adam Smith, ou une science spéculative, comme le veut l'école nouvelle, c'est-à-dire une science trouvant à la fois sa méthode et sa carrière en dehors du domaine et de la considération des faits, est donc bien simple : il se réduit à décider, à la clarté de la lumière naturelle, si les rapports des objets qu'elle se propose d'étudier sont observables ou démontrables. Or est-il que l'économie politique, du consentement de tous ceux qui aujourd'hui la cultivent, a pour objet très nettement défini l'étude de la richesse considérée dans les lois qui gouvernent ses élémens de production et ses modes de répartition dans le monde; mais alors il ne reste qu'à s'étonner que la nature de la science économique et l'espèce de méthode qui lui convient aient pu paraître un seul moment douteuses à des esprits éclairés. « La richesse est produite, disent les économistes, à quelque école qu'ils appartiennent, par le travail, le capital et la terre, et elle se répartit en salaires, profits, rente et impôts. » C'est vrai; mais qui le leur a enseigné? L'observation. Et quelle autre méthode encore que l'observation peut leur apprendre comment toutes ces choses se comportent dans le monde et quelles lois les y régissent? A écouter le simple et naturel langage du bon sens, il semble, concluant du caractère évidemment observable des objets de l'économie politique et de leurs rapports à la détermination de sa nature et au choix de sa méthode, qu'elle est,—si jamais science au monde le fut,—dans son origine, sa marche, ses destinées, son but, éminemment expérimentale.

L'école anglaise cependant, rompant de la manière la plus absolue avec ces indications de sens commun, propose à ses adeptes d'étudier les phénomènes et les lois écononomiques en dehors de toute considération de la nature, de la société et de l'histoire, dans une indépendance imaginaire de l'espace et du temps, de l'esprit de nationalité et de tout ce qui s'ensuit, des lois physiques et des passions humaines, du milieu universel enfin au sein duquel ces phénomènes se développent et ces lois s'appliquent. Une proposition pareille, pour se faire accepter d'un esprit réfléchi, a besoin de se justifier, car le bon sens a des droits dont l'étourderie seule fait légèrement le sacrifice. Il est néanmoins fort difficile de trouver, dans la quantité presque innombrable d'ouvrages qu'a produits déjà l'école spéculative, une justification directe de sa théorie. M. Mill lui-même, bien qu'il ait consacré un de ses *Essais* tout entier à disserter de la *définition de l'économie politique et de la méthode qui lui convient*, est très sobre d'explications apologétiques du genre de celles que nous cherchons. En lisant et relisant

et ces *Essais* et les *Principes* qui leur ont succédé et qui en développent l'esprit, nous n'avons pu parvenir à y découvrir que la raison générale suivante de la légitimité de la méthode spéculative en économie politique. Traiter l'économie politique par la méthode d'observation, ce serait, suivant M. Mill et toute l'école au nom de laquelle il parle, la faire descendre du haut rang de science à l'état vulgaire d'art. L'économie politique en tant que science, dit M. Mill, ne se propose pas de tracer aux nations les règles qu'elles ont à suivre pour s'enrichir; elle ne dit pas : Faites ceci, évitez cela (*do this, avoid that*); c'est le langage de l'art. Elle part de la connaissance d'un phénomène (*takes cognizance of a phenomenon*), et elle en cherche la loi (*and endeavours to discover its law*); elle dit : Cela est, ou cela n'est pas, cela doit ou ne doit pas arriver (*this is or this is not; this does or not does happen*). Cette raison, la seule, je le répète, que l'école économique anglaise, par l'organe de son maître contemporain le plus célèbre, ait jugé à propos de donner de la légitimité de sa théorie, est en vérité trop légère pour qu'il soit possible de s'en contenter. Traiter l'économie politique par la méthode d'observation n'est pas le moins du monde la réduire à l'état d'art : c'est en faire une science expérimentale, ce qui est bien différent. L'économie politique peut être à la fois une science expérimentale et une science pratique ou un art, sans qu'aucune confusion se glisse entre ses lois en tant que science et ses préceptes en tant qu'art.

Quand Adam Smith a découvert et décrit les deux grandes lois de la liberté et de la division du travail, a-t-il fait de l'art ou de la science? Il a fait de la science expérimentale, c'est-à-dire qu'il a découvert par l'observation comparée des faits, que le travail libre et le travail divisé étaient plus et mieux productifs que le travail des esclaves et le travail non divisé. Son livre est là pour faire foi de ce que j'avance : c'est l'étude comparée de l'histoire du travail dans les colonies anglaises et françaises qui l'a conduit à revendiquer l'affranchissement des noirs au double nom de l'abondance et du fini des produits; c'est après une journée passée dans une manufacture d'épingles, que, généralisant avec esprit et hardiesse un fait d'expérience vulgaire, il a élevé la division du travail à l'état de loi. En agissant ainsi, assurément il n'a pas fait de l'art : il a fait de la science, et du meilleur aloi, de la science expérimentale. Maintenant il est certain que de la connaissance des lois découvertes par la science économique on peut tirer des préceptes de conduite pour la pratique de l'économie. Ainsi de cette loi révélée par l'expérience, que la division du travail est un principe de puissance productive, l'économiste pratique tirera des préceptes dont les manufacturiers feront profit, et bientôt, à côté de la science expérimentale de l'économie, s'élèvera l'économie pratique, comme à côté de la physiologie, par exemple, s'est élevée la médecine;

mais on n'en confondra pas plus pour cela l'économie politique, science expérimentale découvrant par l'observation les lois de la richesse, avec l'économie pratique, art fondé sur la connaissance des lois révélées par la science, qu'on ne confond la médecine avec la physiologie.

On voit la méprise de M. Mill et de l'école anglaise. C'est en vérité peu de chose qu'une méprise pour justifier une entreprise aussi hardie que de changer la route naturelle d'une science; mais personne ne s'en étonnera. Une telle conduite est ordinaire aux systématiques. Tout entiers à leurs idées qu'ils regardent comme la vérité même, ils se préoccupent beaucoup plus de les répandre que de les approfondir; ils enseignent, ils affirment, mais ils démontrent peu. Ainsi font les économistes spéculatifs. Cette méthode jusqu'ici leur a trop bien réussi sans doute pour qu'ils songent à s'en départir. La politique des novateurs est d'imposer leurs principes et de ne pas les discuter; ç'a été jusqu'ici le secret du succès de l'économie spéculative : ne serait-ce pas aussi celui de sa faiblesse? Dans le silence à peu près absolu que gardent ses maîtres sur ce point si essentiel pourtant de la légitimité de sa théorie, c'est ce que chacun est fondé à examiner.

L'économie spéculative part d'une double abstraction. Par la première, elle mutile arbitrairement le premier et le plus respectable objet de ses études, le producteur et le consommateur par excellence de la richesse, l'homme; par la seconde, elle supprime les deux plus grandes lois physiques de l'univers et la loi historique la plus importante de l'existence de l'humanité : l'espace et le temps d'une part, l'esprit de nationalité de l'autre. Elle nous propose d'abord d'étudier la production de la richesse indépendamment et abstraction faite de la nature de l'élément producteur. Comment! sans examiner si cet élément est un homme ou une pompe à feu, un cheval ou un enfant, une charrue ou une femme! Oui. De même pour le capital. Ce capital est-il une machine, un bâtiment de ferme, une poignée de billets de banque ou le pinceau de Titien? Peu importe en économie spéculative. Et ainsi de tous les autres élémens économiques. Mais, sans examiner encore, — examen auquel nous viendrons plus loin, — les conséquences pratiques d'une abstraction pareille, comment est-il possible d'arriver à découvrir les véritables lois qui régissent la richesse en mutilant ainsi jusqu'à la notion même de ses agens producteurs? Les lois de production d'une machine, d'un animal ou d'un homme, d'un être brut, d'un être sensible et d'un être moral, peuvent-elles être identiques? Une poignée de billets de banque a-t-elle les mêmes vertus et partant le même usage économique qu'un bâtiment d'exploitation ou le génie d'un artiste? Cela ne se soutient pas. Ces abstractions sont des mutilations; elles défigurent la nature, et *à priori* on peut déjà pressentir qu'il sera impossible de tirer de l'étude d'une nature ainsi faussée autre chose que des conclusions fausses comme elle. Quant à la

seconde abstraction, qui supprime purement et simplement les plus grandes lois de l'humanité et de la nature, son énormité la rend sans doute extrêmement hardie; mais plus elle est hardie, plus elle aurait besoin d'être justifiée. L'économiste spéculatif raie d'un trait de plume de la carte du globe et du cœur de l'individu le phénomène et le sentiment de nationalité; de quel droit? — L'univers, oui ou non, est-il divisé, et divisé par la main d'un économiste dont sans doute les plans aussi sont respectables, par la main de Dieu même, en nations jalouses, rivales, et dont la jalousie et la rivalité jouent un incontestable rôle dans l'activité de production et le mode de distribution de la richesse? Vous nous proposez de supprimer de l'histoire ce grand phénomène qui en est cependant le principal ressort; mais comment effacerons-nous de l'ame de l'homme le sentiment qui y correspond, le sentiment de l'amour de la patrie? On aura beau faire des dissertations et tenir des congrès en faveur de l'abolition du patriotisme, on ne l'entamera pas plus qu'aucun des autres sentimens bons ou mauvais de l'espèce humaine. On a dit que l'homme était un animal raisonnable; on peut dire aussi qu'il est un animal patriote. Il aime jusqu'au fanatisme le sol où il est né; il l'aime jusqu'au point de mourir pour en chasser l'étranger. Comment supprimez-vous un fait et un sentiment pareil, et quelle espèce de science peut sortir de l'étude de l'humanité considérée abstraction faite de conditions aussi indestructibles de son existence? C'est ce qu'on n'imagine pas. La suppression de l'espace et du temps, les deux plus grandes lois de la nature physique, est aussi inexplicable. Les montagnes gênent l'arrivée des produits de la richesse dans les différens lieux du globe, vous supprimez les montagnes; la distance ralentit la répartition de ces mêmes produits, vous supprimez les distances; mais le monde sans distances, sans montagnes et sans gouvernemens que vous supposez, est-il rien autre chose qu'un monde imaginaire? Que seront donc les lois que vous vous proposez d'y découvrir, sinon des lois imaginaires comme lui? Ce seront des vérités hypothétiques, dit l'école anglaise. Assurément le mot est heureux; mais jusqu'à présent ces vérités-là, que l'école anglaise appelle si discrètement *hypothétiques*, avaient, dans l'opinion générale, passé pour autre chose, — pour des rêves.

Reste l'usage idéal auquel l'école anglaise destine les conclusions qu'elle tire de ses principes. Il paraît fort difficile d'abord de concevoir ce que peut être philosophiquement parlant un idéal économique. Le caractère de l'idéal, en effet, est d'être absolu, c'est-à-dire indépendant de tout accident de temps, de lieux, de formes, etc.; telles sont les notions primitives de la raison qui dominent la morale, la science et l'art, — tels sont le juste, le beau, le vrai. Rien de pareil ni de concevable en économie politique. L'utilité est la chose la plus relative du monde; tout change dans ce mobile et presque insaisissable domaine;

c'est là que le mot du sophiste ancien est vrai jusqu'à la lettre et que « l'homme est la mesure de toutes choses, » car toutes choses s'y mesurent sur la valeur qu'il leur attribue, et la valeur qu'il leur attribue varie comme les choses les plus changeantes de la nature humaine, ses besoins, ses intérêts, ses passions. Si de la considération des individus nous venons à celle des sociétés, même remarque. La misanthropique éloquence de Pascal peut ici, en toute raison, se donner carrière : trois degrés d'élévation du pôle renversent tout; vérité au-delà de la *Manche*, erreur en-deçà; ce qui est utile à Londres serait mortel à Paris, et réciproquement; la France grandit là où l'Angleterre périrait. L'idéal proprement dit, c'est-à-dire l'idéal absolu et universel, n'est donc pas concevable en économie politique; mais le fût-il, ce ne serait certainement pas l'école anglaise qui l'aurait trouvé. L'idéal des choses, en effet, n'en a jamais été ni la mutilation ni le renversement, et l'économie spéculative, ainsi que nous avons vu, ne fait rien que mutiler l'humanité et que renverser l'univers. L'économiste spéculatif se propose de trouver le moyen de produire au plus bas prix possible, et d'exprimer pour cela de la substance du producteur, que ce soit une machine ou un homme, un cheval ou un enfant, un être moral ou une brute, tout ce qu'il peut rendre. Quel idéal que celui-là! Ce même spéculatif prétend en outre refaire le globe de fond en comble et en supprimer d'un seul coup toutes les lois physiques et politiques; l'univers vide et imaginaire qu'il songe peut-il passer à aucun titre pour l'idéal de l'univers réel? Enfin l'objet de tout idéal est de tracer à la pratique d'un art un modèle que sans doute celle-ci ne pourra jamais atteindre, mais dont elle pourra toujours se rapprocher. C'est la prétention, en effet, de l'économie spéculative vis-à-vis de l'économie pratique; mais cette prétention est illusoire. Proposer de distribuer la richesse dans le monde avec une égalité et une vitesse indépendantes du temps, de l'espace et des nécessités morales et politiques de tout genre qui altèrent cette vitesse et cette égalité, ce n'est pas proposer l'idéal, mais l'impossible.

On voit que tout est faux dans ce système, principes, conclusions, but final. Les principes, de l'aveu de leurs auteurs, sont des hypothèses, et des hypothèses où l'humanité est défigurée et l'univers détruit. Les conclusions, respirant et reproduisant l'esprit des principes, ne sont comme eux que des fantaisies imaginaires. Et quant au but final, non-seulement l'économie politique n'y peut atteindre, mais il serait contradictoire qu'elle y tendît. Nous pouvons donc conclure sans le moindre scrupule que la théorie de l'école économique anglaise est scientifiquement injustifiable.

Mais ici et tout aussitôt une pensée se présente. C'est assurément une chose extraordinaire qu'une école aussi visiblement chimérique

que celle dont nous venons d'examiner les maximes se soit élevée en Angleterre, dans ce pays si peu enclin aux rêveries philosophiques, dans la patrie du logicien et de l'applicateur par excellence de la méthode expérimentale, au sein du peuple qui a produit et Bacon et Newton, bien plus, à vingt et quelques années seulement de la mort d'un homme qui avait en Angleterre même fondé la science économique, en la traitant le premier par la voie de l'expérience. Il y a là sans doute une contradiction apparente qui mérite d'être éclaircie. Si les principes de l'école économique anglaise sont scientifiquement injustifiables, cette école a sans doute ailleurs que dans la science sa raison d'être et surtout de régner. Il répugne, en effet, de supposer que l'auteur de cette école, Ricardo, esprit positif assurément et qui avait passé la moitié de sa vie à la bourse de Londres, soit devenu tout à coup, par simple goût pour la vie contemplative, un économiste spéculatif. Les hommes distingués qui depuis ont suivi en foule ses traces ne sont rien moins non plus par caractère que des rêveurs. M. Mill, le dernier en date, quoique plus philosophe proprement dit que la plupart de ses devanciers, écrit cependant lui-même dans des vues vraiment pratiques; les plus belles pages de ses *Principes* en font foi. Si la théorie économique anglaise est insoutenable, ce n'est donc vraisemblablement pas un motif pour que son apparition ne puisse être expliquée. C'est cette explication que je voudrais maintenant rechercher.

Il n'est guère de système qui ne s'explique par ses origines historiques; j'entends très généralement par là non-seulement le pays et l'époque où le système est né, mais l'ensemble de circonstances de tout genre, les plus matérielles et les plus locales même, au sein desquelles il s'est produit. Les sciences les plus désintéressées ont subi cette influence. La science spéculative par excellence, la métaphysique, en est la preuve. Le problème de l'origine du monde, par exemple, est bien purement spéculatif. Voyez les deux grandes solutions cependant que, dans l'ignorance de la Bible et avant la venue du christianisme, en avaient données l'Orient et la Grèce; l'une et l'autre, pour rappeler la belle expression de Buffon, sont « teintes de la couleur de leur climat. » En présence du déploiement incomparable des forces de la vie matérielle que développe le ciel enflammé de l'Asie, les riverains de l'Indus et du Gange se prirent naïvement à penser que cette magnifique nature n'était rien que le premier principe épanoui, et ils crurent qu'ils assistaient ici-bas à une scène de l'existence de Dieu. La Grèce tomba, par des causes voisines, dans une erreur différente. La race grecque était née artiste; tout dans ses nobles instincts la poussait à la conception et à la reproduction du beau. A force de suivre son génie, elle le divinisa, et son dieu fut un poète, un statuaire et un peintre. Si la plus spéculative de toutes les sciences a pu subir à ce point

l'influence des phénomènes extérieurs, combien plus y est exposée une science qui, comme l'économie politique, traite de l'objet le plus mêlé que l'on puisse concevoir à toutes les transactions et à toutes les relations de la vie, la richesse! Ce dont il faudrait s'étonner, ce ne serait pas que les systèmes d'économie politique fussent à un plus ou moins haut degré le reflet et le résultat des circonstances au milieu desquelles ils se produisent, ce serait qu'ils n'en conservassent aucune empreinte. Le bon sens dit au contraire et l'expérience par bien des exemples montre que les lieux, les temps et les conditions de tout genre, contemporains de l'apparition et du développement d'un système en économie politique, ont sur l'esprit de ce système une action décisive.

L'école économique anglaise, bien loin de démentir en cela les suggestions du bon sens et les enseignemens de l'histoire, semble au contraire en être la confirmation éclatante. Ses origines, ses progrès, la domination qu'elle exerce aujourd'hui sur les esprits en Angleterre, tout porte la marque des temps, des lieux, des circonstances où elle est née, où elle a grandi, où elle règne. Elle est née à Londres, dans les écrits de Ricardo, en 1817. C'était au lendemain de l'empire. Pendant la première et la plus longue partie des guerres de la révolution et de l'empereur, l'Angleterre avait eu le monopole du commerce de l'univers. Le blocus continental arriva. Il diminua peu, il est vrai, dans le présent, le chiffre des exportations de la Grande-Bretagne : la maltôte et la contrebande, développées sur une échelle immense, luttèrent avec succès contre les conséquences immédiates du blocus; mais c'était à l'avenir beaucoup plus qu'au présent de la puissance maritime, commerciale, industrielle et financière anglaise, que le coup terrible de Napoléon s'adressait : aussi est-ce dans l'avenir qu'il a porté. Dès 1815, à la paix générale, le monde entier vit combien la haine et le génie de l'empereur avaient frappé juste. A la faveur du blocus, le continent s'était couvert de manufactures; quand l'échafaudage politique et militaire qui masquait toute cette création industrielle aux yeux de l'Angleterre s'écroula, elle vit avec stupeur que la domination du marché européen allait lui échapper. Elle lui a échappé en effet de plus en plus de 1815 à nos jours. Le contre-coup profond et douloureux de cette vaste révolution devait infailliblement réagir sur le sort d'une population essentiellement industrielle comme celle du royaume-uni; c'est ce qui a eu lieu. Alors voici le spectacle que Ricardo d'abord, et, pendant trente-sept ans, tous les économistes ses compatriotes, après lui, ont eu sous les yeux : leur patrie, l'Angleterre, possédée d'une puissance naturelle et artificielle de production manufacturière incomparable, ne trouvant pas avec cela, sur son sol, de quoi nourrir l'énergique population de travailleurs qui le couvre, ayant besoin d'échanger contre le pain qui lui manque le coton, le

fer, la houille, etc., qui l'encombrent, et cherchant de plus en plus sur la surface du globe des débouchés qui semblent se rétrécir devant elle à mesure qu'elle aurait plus besoin de les voir s'élargir. De là, dans ce grand pays, un malaise à certaines heures horrible : d'un côté, la famine et le haut prix des blés; de l'autre, une production manufacturière surabondante et l'avilissement du prix de la main d'œuvre, disette et étouffement, et l'abondance aussi fatale que la rareté. Tel est le tableau qu'a offert l'Angleterre, depuis et y compris Ricardo, à tous les écrivains que leur goût ou leur génie ont jetés dans les études économiques. Apercevez-vous maintenant quelle influence la vue d'un pareil état de choses a pu exercer sur le tour d'esprit des économistes anglais? Voyez-vous tous les principes, toutes les conclusions, l'idéal enfin de l'économie spéculative, sortir avec une logique fiévreuse du spectacle offert par la Grande-Bretagne à l'œil effrayé de ses enfans? Rien n'est plus rigoureux ni plus simple. La richesse de l'Angleterre est essentiellement manufacturière; mais les manufactures britanniques ne sont plus seules aujourd'hui dans le monde : pour lutter avec ces rivales si long-temps inconnues et pour les écraser, si l'on peut, car tout ce qu'elles écoulent est une perte nette pour le peuple anglais, pour les écraser donc, il faut produire à plus bas prix qu'aucune d'elles, au plus bas prix possible. De là la première abstraction que vous avez vue servir de base à la théorie spéculative, l'abstraction du caractère moral et sensible de l'ouvrier, l'assimilation absolue de ses deux bras aux rouages d'une machine, et jusqu'à l'oubli même de son âge et de son sexe. En effet, il ne s'agit que de trois choses, produire à bas prix, produire à bas prix et encore produire à bas prix; le reste n'appartient pas, comme on dit, *à la science*. L'origine historique de la seconde abstraction dont part le système, l'abstraction des lois physiques de la nature et des lois sociales de l'humanité, est tout aussi claire. Après avoir produit à tout prix et à plus bas prix que qui que ce puisse être, de quoi a besoin, dans l'atmosphère étouffante de mines et d'ateliers où elle vit, la manufacturière Angleterre? D'écouler ses richesses, et de les écouler comme elle les produit, sans retard, sans limites, sans fin. Le temps et l'espace mettent obstacle à la distribution par tout le globe de l'immense production britannique? L'économiste spéculatif et patriote, qui, penché sur la misère et l'opulence du comté de Lancastre, en envisage avec effroi les nécessités, leur immole d'un trait de plume et l'espace et le temps. Les nationalités étrangères, en créant des centres de production différens de ceux de la Grande-Bretagne, lui font une concurrence qui ralentit l'écoulement de richesse dont elle a à toute minute le fatal et dévorant besoin? L'économiste spéculatif supprime ces nationalités, hormis une, la sienne, la nationalité de la vieille et grande Angleterre. L'idéal enfin du système,

quel est-il? Un monde vide de gouvernemens et de manufactures à entretenir incessamment par un gouvernement et une manufacture uniques. N'est-ce pas là, en deux mots, l'idéal des nécessités industrielles et commerciales de l'Angleterre? Où l'idée de cet atelier merveilleux se chargeant de fournir l'univers à condition d'être nourri par lui, où cette idée scientifiquement chimérique a-t-elle pu et dû naître, sinon dans un pays dévoré comme la Grande-Bretagne du besoin incessant de produire et de vendre, et à tout moment menacé par l'effroyable misère que l'interruption d'un seul jour dans la satisfaction de ce besoin peut faire fondre sur elle? On voit l'éclatante influence qu'a eue l'histoire commerciale et industrielle de l'Angleterre, depuis trente ans, sur l'esprit et les tendances de l'école économique qui y domine aujourd'hui. M. Cobden disait un jour avec cette vive originalité de langage qui lui est familière : « Si le code financier de l'Angleterre pouvait parvenir aux habitans de la lune, seul et sans commentaire, il n'en faudrait pas davantage pour leur apprendre que ce code est l'ouvrage d'une aristocratie territoriale. » On peut dire de même de la théorie économique créée par Ricardo, que, si elle parvenait aux habitans de la lune, il ne faudrait rien de plus que son texte pour leur apprendre que cette théorie est née dans un grand pays manufacturier qui souffrait de trois fléaux : disette de blé, excès de production industrielle, et insuffisance de débouchés.

Si la justification par le raisonnement des principes de l'école économique anglaise est impossible, l'explication par l'histoire des motifs de son apparition, de ses progrès et enfin de sa popularité actuelle dans le pays qui l'a vue naître, est, comme on le voit, d'une clarté frappante; mais l'explication historique des circonstances qui ont produit un système et des motifs qui le font prospérer n'en absout pas les erreurs. Au contraire, elle ne sert, en dévoilant les causes de ces erreurs, qu'à en rendre l'évidence plus sensible. Tel est le cas où se trouve en ce moment à nos yeux l'économie spéculative.

Le bon sens nous avait mis en garde contre cette théorie singulière, le raisonnement nous en avait démontré la faiblesse, l'histoire vient de nous révéler l'accablante insuffisance de sa raison d'être et de son objet. Dans une entreprise aussi aventureuse que celle de changer la route d'une science, on ne devrait, ce semble, s'inspirer de motif et ne se proposer de but que tirés l'un et l'autre du plus grand avantage général bien ou mal entendu sans doute, mais du moins exclusivement consulté de cette science. Quand Platon, par exemple, faussant la méthode et l'esprit de la science politique, l'emporta sur les ailes de son génie dans les imaginaires espaces du ciel de la vertu, il se trompa sans doute; mais son erreur fut aussi désintéressée que profonde, et si sa *République* fut un roman, ce fut du moins le roman de l'humanité.

Nous comprendrions qu'à cet exemple une école de rêveurs se fût élevée, qui, séduite par une vue chimérique, mais généreuse, du plus sublime emploi possible de l'économie politique, eût imaginé d'en faire la science idéale du plus grand bien commun de toutes les nations du globe : c'eût été un roman, mais le roman du bonheur universel. L'école anglaise, ainsi que nous venons de le voir, est partie de considérations bien différentes. Elle s'est proposé un idéal, il est vrai, et elle a écrit un roman; mais c'est l'idéal de la politique commerciale et le roman de la grandeur européenne de l'Angleterre. Tendance bien remarquable de l'esprit éminemment positif de cette fière et vigoureuse race d'hommes : lors même qu'un Anglais rêve, ce qu'il voit encore en songe, c'est la plus grande prospérité possible de son pays, et il se fait dans son imagination un travail unique qui finit par confondre totalement à ses yeux les intérêts du monde avec les siens! Cette illusion est certainement sincère; mais on nous dispensera de prouver longuement qu'elle est vaine. Pour que l'idéal qu'inspirée par la préoccupation exclusive des nécessités de l'Angleterre, l'école anglaise propose aux aspirations de l'économie politique universelle fût désirable aussi bien à Paris, à Bruxelles, à Berne, à Turin, à Berlin, à Vienne, à Constantinople, à Saint-Pétersbourg, à New-York qu'à Londres, il faudrait que les intérêts de Londres et de la nation anglaise concordassent absolument avec les intérêts de toutes les capitales et de toutes les nations du globe; mais en fait c'est là une thèse insoutenable, et en raison elle est contradictoire. Il est impossible, en effet, de supposer que tous les peuples de la terre aient, comme le peuple anglais, intérêt à inonder le monde de produits manufacturés. Dans une telle hypothèse, l'idéal de l'école anglaise se retournerait contre ses principes, car elle suppose un univers vide à fournir, et si toutes les nations étaient par impossible encombrées de richesses, l'univers serait plein.

On voit par tout ceci que l'école anglaise non-seulement a faussé la méthode naturelle de l'économie politique, mais encore qu'elle en a rétréci d'une manière incroyable l'esprit et l'horizon. Laissée à elle-même, l'économie politique chercherait à découvrir par l'expérience les lois communes et différentes qui régissent la production et la distribution de la richesse dans l'univers tel que Dieu l'a fait, et au point de vue des intérêts comparés et également ménagés de toutes les nations du globe. L'école anglaise enlève violemment l'économie politique à ces vastes destinées. D'une science générale, universelle, appartenant dans ses principes à tout être pensant, dans ses bienfaits à tout peuple vivant, elle fait une science particulière, nationale, exclusivement anglaise dans ses maximes, ses tendances et ses résultats. Un fleuve coulait par tout le globe, promenant sous vingt climats l'abondance diversement fécondante de ses eaux : voici qu'un peuple

en détourne le cours et lui creuse sur le sol qu'il habite un lit artificiel dont il ne le laisse sortir que par les canaux qui lui conviennent. Telle est l'image de l'économie politique aux mains de l'école anglaise. Elle était le patrimoine scientifique et pratique du genre humain; l'école anglaise en a fait la théorie idéale et l'instrument dominateur des intérêts d'une nation. Chose étrange! les sciences ont-elles donc une patrie, et peuvent-elles ainsi avec justice se teindre du génie et s'inspirer des besoins d'un seul peuple? Y a-t-il une chimie anglaise, une géologie anglaise, une physique anglaise : par quel privilége y aurait-il davantage une économie politique anglaise?

Nous terminerons ici cet examen scientifique de la théorie de l'école spéculative. L'étude des tendances pratiques de cette école et des conséquences qu'entraîne l'application de ses maximes présente un champ nouveau qu'il est intéressant de parcourir. On y peut entrer sans crainte d'erreur. L'intelligence et l'appréciation des conséquences d'un système sont choses faciles quand on vient d'en juger les principes.

II.

On croit beaucoup trop généralement que le domaine des sciences est un pays où l'imagination peut se donner carrière sans péril. C'est un préjugé. Il n'est pas d'erreur indifférente : toute science a une action sur les esprits et par là une influence quelconque sur les faits. La plus inoffensive elle-même en apparence peut contribuer à jeter dans le monde un certain nombre d'idées fausses qui tôt ou tard y prennent leur place et y font leur chemin et leurs ravages. Qui eût dit que les rêveries métaphysiques de Spinoza agiteraient jamais toute une société? Il meurt; un siècle durant on l'oublie. Tout d'un coup son nom reparaît avec un éclat extraordinaire : son Dieu devient celui de Lessing et de Goethe, et voilà l'Allemagne panthéiste. L'économie politique assurément, par la nature des objets dont elle s'occupe et des problèmes qu'elle soulève, est dans des conditions d'action et d'influence bien autrement favorables que la métaphysique. Aucune de ses théories, alors même qu'elle les décore du nom de spéculations, n'est indifférente aux particuliers ni aux états, car c'est toujours du plus grand bien-être de ceux-ci et de ceux-là qu'elles disputent, et rien ne les touche les uns et les autres de plus près. A toute force, on pourra bien concevoir une philosophie transcendante du vrai ou du beau qui n'intéressera exactement qu'une certaine aristocratie très restreinte de beaux esprits; mais qu'est-ce qu'une philosophie contemplative de la rente, des profits, des salaires et de l'impôt, qui ne serait bonne qu'à charmer les loisirs d'un petit nombre de rêveurs? L'économie politique, il est funeste de s'y tromper, est une science sur la brèche : quand elle parle,

tous les intérêts s'émeuvent et toutes les passions sont aux écoutes; aucune parole de ses maîtres n'est perdue; si la pensée que cette parole exprime, — spéculative ou non, peu importe, la foule n'est pas si fine que d'en faire la différence, et elle prend les choses au pied de la lettre, — si cette parole, dis-je, est juste, elle calme les passions en éclairant les esprits; mais, si elle est fausse par malheur, elle exaspère les cœurs en aveuglant les ames, et elle peut contribuer à perdre les peuples en égarant leurs gouvernemens.

Il serait long de suivre l'école économique anglaise dans toutes les conséquences que ses principes ont déjà produites dans le monde; mais, comme dit Montesquieu, « il ne s'agit pas de faire lire, il s'agit de faire penser. » Je me bornerai à rappeler la triple action qu'au su et au vu de tous, l'économie spéculative a exercée sur la pratique industrielle, sur les idées de perfectionnement social et sur les opinions politiques.

L'économie spéculative, telle qu'elle est sortie des mains de l'école anglaise, a eu un triste et dangereux effet dans la pratique industrielle : c'est de mettre à l'abri d'une sorte de bill d'indemnité scientifique les plus inhumains procédés que puisse employer, pour produire à bas prix, l'avidité du gain. J'ouvre M. Mill par exemple. Je trouve dans son livre cette phrase textuelle qui n'est rien que l'énoncé rigoureux du premier procédé de l'école économique anglaise : « L'économie politique envisage uniquement dans l'homme l'être que ses besoins poussent à désirer la possession de la richesse et qui est capable de juger de l'efficacité comparative des moyens d'arriver à cette fin; elle ne s'occupe des phénomènes de l'état social qu'autant qu'ils se rapportent à la poursuite de la richesse; elle fait entièrement abstraction de tout autre mobile et impulsion de l'ame humaine, à l'exception de ceux qui sont en perpétuel antagonisme avec le désir d'acquérir, nommément la paresse, la dissipation, le goût exagéré du luxe. » Si cette manière de traiter l'économie politique est fondée et qu'elle conduise l'esprit, comme on l'assure, non-seulement à la connaissance du vrai, mais même de l'idéal, que s'ensuit-il dans la pratique? Il s'ensuit que les exploitations de houille et de fer des pays de Newcastle et de Galles, par exemple, qui traitent exactement l'homme à la manière de la théorie spéculative, c'est-à-dire comme une machine économique ayant deux bras pour produire, mais n'ayant ni esprit pour penser, ni cœur pour aimer, ni nerfs pour souffrir, ont atteint à la perfection du vrai et sont très près de l'idéal. Elles prennent les enfans à dix ans, ne s'occupent jamais de leur éducation, les achètent comme apprentis jusqu'à dix-huit ans, à la seule charge de les vêtir et nourrir; puis, quand ils sont devenus ouvriers, les font travailler douze heures par jour sans intervalle légalement stipulé, même pour les repas. Mais, dit l'école anglaise, nos vérités ne sont que des vérités hypothétiques. Étrange exception!

une vérité est vraie ou ne l'est pas. Si l'homme peut être considéré comme une machine et si l'idéal est de le considérer ainsi en économie politique, les exploitations du pays de Galles et de Newcastle sont dans la vérité et dans l'idéal en le traitant comme tel, et lorsque le parlement de Londres, en 1842, essaya d'intervenir pour corriger ces épouvantables abus, il fut dans le faux; il s'éloigna de l'idéal et il méconnut *la science*. L'ouvrage de Ricardo lui-même nous offre un autre exemple. Ricardo, au chapitre VII de ses *Principes*, dit en propres termes ce qui suit : « Le taux des profits n'augmente jamais par une meilleure distribution du travail, ni par l'invention des machines, l'établissement des routes et des canaux, etc..... toutes ces choses ne sont avantageuses qu'au consommateur en influant sur les prix.... D'un autre côté, toute diminution dans les salaires des ouvriers accroît les profits, mais ne produit aucun effet sur le prix des choses.... » Quelle est la conséquence de cette énorme assertion? C'est, si elle est vraie, et assurément elle est vraie aux yeux de l'économiste spéculatif, puisque la loi qu'elle énonce est donnée comme l'idéal auquel la pratique, suivant lui, doit aspirer, c'est, dis-je, que le capitaliste doit tendre à diminuer de plus en plus le salaire de l'ouvrier, car il accroîtra ses profits sans augmenter ses prix de vente. La prétendue vérité spéculative de l'école anglaise apparaît-elle suffisamment ici dans tout ce qu'elle a d'odieux? La vraie vérité cependant, la vérité de fait que révèle l'expérience, offre-t-elle à l'économie pratique cet abominable idéal? Grace au ciel, c'est tout le contraire. Dieu a mis d'accord le vrai et le juste, et ce qui est immoral est toujours faux. Adam Smith, qui n'était pas si savant que de deviner les lois de la nature sans en observer les phénomènes, Adam Smith s'était occupé avant Ricardo de cette question de l'influence du taux des salaires sur celui des profits, et il était arrivé par l'expérience à une conclusion toute différente de celle de l'école actuelle; cette conclusion aussi honnête que sensée, la voici : « Ce sont les salaires du travail, dit-il, qui sont l'encouragement de l'industrie, et celle-ci se perfectionne à proportion de l'encouragement qu'elle reçoit. Une subsistance abondante augmente la force physique de l'ouvrier, et la douce espérance d'améliorer sa condition et de finir peut-être ses jours dans le repos et dans l'aisance l'excite à tirer de ses forces tout le parti possible. Aussi verrons-nous toujours les ouvriers plus actifs, plus diligens, plus expéditifs là où les salaires sont élevés que là où ils sont bas, en Angleterre plus qu'en Écosse, dans le voisinage des grandes villes plus que dans les campagnes éloignées. » Telle est la différence de conclusions de la vraie science économique, la science économique expérimentale, et des rêves de l'imaginaire théorie qui s'y est substituée : quand nous n'aurions que cet exemple pour décider de leur valeur comparative, on accordera qu'il suffirait.

Nous devons reconnaître ici du reste, non sans une vive satisfaction, que l'école contemporaine française, tout en se réduisant à ne marcher en théorie qu'à la suite de l'école anglaise, a toujours, par une contradiction généreuse, repoussé les tristes conséquences que les maximes de cette école entraînent dans la pratique industrielle. On peut prendre au hasard tous les économistes français; il n'y en a pas un qui dans ses écrits n'ait protesté contre cette exploitation de l'ouvrier ainsi que d'une machine. M. Rossi surtout s'élève à chaque instant à ce sujet aux considérations morales de la plus chaleureuse éloquence. Au nom de quelle autorité logique, cependant, l'école française repousse-t-elle ainsi les conclusions d'un système dont elle déclare tous les principes autant de *théorèmes inébranlables*, pour parler comme M. Rossi? Si les principes de l'économie spéculative sont vrais à ce point qu'elle doive servir d'idéal à l'économie pratique, sur quoi se fonde-t-on pour en récuser les conséquences? L'école française, dans son inconséquente et généreuse résistance, a pour elle la morale et le bon sens, mais il lui manque la logique, et elle n'a qu'un moyen de la mettre de son côté, c'est de rompre avec des théories qui lui imposent fatalement des opinions contre lesquelles son ame se soulève. Une preuve aussi sensible de la fausseté de ces théories aurait dû suffire, ce semble, à M. Rossi, et devrait éclairer ses successeurs. Il faut rendre aussi hommage à notre grande, honnête et vraiment philanthropique industrie nationale, et cet hommage, on le lui doit complet, car chez elle la logique et la pratique sont d'accord. Il n'y a rien de spéculatif, grace à Dieu, dans la manière dont nos industriels entendent l'application de l'homme à la production manufacturière. Ce n'est pas notre industrie qui cherche, sur la foi d'un idéal aussi odieux qu'il est faux, à augmenter les profits du capitaliste en diminuant les salaires de l'ouvrier. Les salaires de l'ouvrier français, dans toutes les industries, ont augmenté depuis vingt ans; dans quelques-unes, ils ont doublé. Ce ne sont pas non plus nos industriels qui, pour produire au plus bas prix possible, considèrent exclusivement leurs ouvriers comme des machines dont il s'agit d'extraire la plus grande puissance de rendement imaginable. Il n'y a presque pas de grand établissement manufacturier maintenant en France qui, à son honneur, sans s'inquiéter de savoir si cela augmente ou non le prix de revient de ses produits, ne se charge de l'éducation des enfans de la population qu'il emploie, et ne vienne, sous mille formes, au secours de celle-ci dans la maladie et dans la vieillesse, en créant à ses frais des caisses de secours, des hospices, et jusqu'à des pensions de retraite. Ce sont là assurément des faits dont non-seulement la reconnaissance publique, mais dont la science aussi doit tenir compte; l'école française ne les ignore pas et ne les a pas méconnus, car, je le répète, elle atteste à tout mo-

ment les lois morales dont ils sont l'application; mais, je le répète aussi, n'y a-t-il pas une contradiction flagrante, quand on repousse à ce point les conséquence d'un système, à continuer à voir dans les principes de ce système les *théories inébranlables* d'une science exacte et l'*idéal de l'art*?

Cette contradiction et les dangers pratiques de l'économie spéculative vont devenir plus sensibles encore dans le second ordre de faits où nous nous sommes proposé d'observer et de suivre l'influence de l'école anglaise. Nous voulons parler de l'ordre social et des transformations que, sur la foi des principes et des méthodes de cette école, on a vu, depuis quelques années, tant d'esprits chimériques et ardens rêver de faire subir non-seulement aux sociétés, mais même à la nature humaine.

Le socialisme, s'il faut l'appeler par son nom, est un fruit naturel de l'esprit spéculatif qui, depuis près de trente ans, a malheureusement dominé les études économiques. Le lien historique et logique qui rattache ici la conséquence au principe est facile à saisir. Une école s'était élevée en Angleterre, et de là s'était répandue en France, qui disait par toute sorte d'organes, qui proclamait devant des milliers d'auditeurs, qui publiait dans des centaines d'écrits : L'économie politique est surtout, est essentiellement une science de raisonnement; elle ne se fonde pas sur l'observation des faits, elle laisse à l'art seul de l'administrateur et du politique le soin de tenir compte de ces faits; quant à elle, elle part de la conception idéale d'une production et d'une distribution modèles de tous les biens nés et à naître de ce monde. Raisonnez, le raisonnement en ces matières vous conduira au vrai, car la nature et l'histoire sont destinées à se conformer de plus en plus aux déductions du raisonnement. Il n'était pas un seul des économistes français, des plus hardis aux plus circonspects, qui, dans ses cours ou dans ses livres, ne tînt ce langage. Les sages eux-mêmes ne cessaient de le répéter, et le nom de Ricardo et l'éloge de sa méthode étaient dans toutes les bouches. Qu'arriva-t-il? Parmi ces milliers d'auditeurs et de lecteurs auxquels on s'adressait ainsi tous les jours, il se rencontra, comme c'était inévitable, dans la grande paix dont on jouissait, et dans les loisirs d'esprit qu'elle faisait à beaucoup de monde, des imaginations intempérantes, des ames ambitieuses, des cœurs haineux qui envahirent cette carrière. Il ne s'agit pas d'observer les faits en économie politique, se dit le premier esprit chimérique venu, il s'agit de raisonner, et de raisonner dans l'hypothèse du plus grand bonheur de l'individu et des peuples possible, abstraction faite des obstacles que les lois physiques ou morales, éternelles ou établies, opposent à l'obtention la plus rapide et à la possession absolue de ce bonheur. Toutes les passions intéressées qui fermentent dans le cœur de l'homme, qui donnent la fièvre à son esprit, qui exaltent son activité,

débordèrent alors à la fois. Sous prétexte d'idéal, les utopies les plus ineptes, les projets les plus menteurs, les idées les plus insensées se produisirent. Puis, un jour de malheur, à la faveur d'une commotion politique qui par elle-même n'était rien, une explosion sociale épouvantable eut lieu, et le sol entier de l'Europe trembla.

Ah! sans doute, l'école française ce jour-là n'hésita pas un moment entre l'abandon de principes qui lui étaient chers et la défense de la société, et chacun se souvient encore de la décision et de la vigueur avec laquelle elle travailla à ramener les esprits sur le terrain de l'expérience et du bon sens. Déjà M. Rossi, dans ses cours, s'était, bien avant que le socialisme fût devenu un fléau social, élevé avec une mordante ironie contre ces *utopistes rétrogrades* dont il avait des premiers pressenti la venue, et, s'il nous est permis d'apporter ici le témoignage d'un souvenir personnel, il nous semble que nous le voyons et que nous l'entendons encore mettre le jeune auditoire qu'il charmait en garde contre les périls et d'esprit et d'action de la méthode spéculative. Quand parlant, par exemple, au nom de l'idéalisme le plus élevé, de l'avenir social et politique possible de l'humanité, il avait provoqué à son amphithéâtre de l'École de droit quelque mouvement d'enthousiasme, tout d'un coup il s'arrêtait, et d'un mot sardonique et froid, qui tombait comme glace sur l'imagination émue de cette jeunesse, il la rappelait à l'impitoyable considération du monde réel. On sait ensuite ce qu'au jour du combat a fait M. Rossi pour la cause du bon sens: il est allé la défendre à Rome, et il y a laissé sa vie. Je ne puis pas oublier davantage qu'ici même, à cette place où j'instruis bien tranquillement le procès du système spéculatif, un autre de ses défenseurs, et des plus ardens, au lendemain et au plus fort de la révolution de février, s'est élevé contre des utopies qui n'étaient cependant que des conséquences de ce système avec une éloquence deux fois digne de mémoire, car alors, en de telles matières, on n'était ni sensé ni éloquent sans danger. Mais si ces généreuses contradictions honorent les hommes, elles n'excusent ni ne sauvent les systèmes. Au contraire, elles sont des témoignages accablans en déposition de leur fausseté. Où avait-il trouvé le point d'appui et l'origine de sa dangereuse utopie, ce révolutionnaire par principes qui passionnait les masses au nom de l'*organisation du travail*, où, je le demande, sinon dans la théorie de l'école anglaise? D'où sortaient-ils, sinon de la même source, ces romans économiques de la *banque d'échange*, de l'*impôt progressif*, du *circulus*, de la *triade*, et tous ces rêves fous et ruineux qui de tout temps ont effrayé le bon sens, et qui hier épouvantaient la société? Les maîtres français de l'économie spéculative ont repoussé ces désastreuses chimères, et, se plaçant sur le terrain de la vraie économie, c'est-à-dire de l'économie expérimentale et pratique, les ont détruites. Il faut leur en rendre

grace; mais il est trop clair, en vérité, que c'est au nom et par application des principes et des méthodes de la théorie qu'ils avaient couverte de leur probité et de leur talent que toutes ces chimères sont venues au monde, et il est trop clair aussi qu'après avoir érigé en dogme le mépris de toute expérience, ce n'a été que par un mouvement aussi illogique qu'il était moral et sensé qu'ils ont pu combattre des doctrines formées dans des principes dont ils avaient été les propagateurs.

Nous n'insisterons pas davantage sur ce côté délicat des dangers pratiques de la théorie anglaise. Ce que nous avons dit suffit à faire concevoir combien cette théorie, en passant des bouches les moins suspectes dans des esprits inexpérimentés ou violens, et de livres purement philosophiques dans le domaine des faits, peut amener de désordres; nous laisserons à la mémoire et à la réflexion de chacun le soin de conclure à cet égard. Un dernier ordre de considérations maintenant, non moins utile à envisager que les deux autres, l'ordre des considérations politiques, doit fixer quelques instans notre attention.

Il est assez naturel que l'économie *politique*, comme avec grande raison selon nous elle s'appelle, soit une science dont les découvertes et les tendances aient un intérêt réel pour l'administration tant intérieure qu'extérieure des états. La manière la plus fructueuse et la plus désirable possible de produire et de distribuer la richesse au sein d'une société particulière et entre toutes les sociétés du globe est même un des objets les plus importans à observer par les gouvernemens; aussi les systèmes que bâtissent dans cette visée les économistes ont-ils à la fois un attrait et une portée politique incontestables. Recommander tel régime agricole, industriel ou commercial, de préférence à un autre, ce n'est pas seulement une affaire de pure philosophie, c'est aussi et surtout un acte direct d'intervention dans la politique existante du pays où l'on vit et de tous les pays du monde, et quant à la portée de cet acte, on peut être assuré qu'elle se révèlera tôt ou tard par des effets pratiques bons ou mauvais, selon qu'il aura été ou réfléchi ou téméraire, car il en est du monde moral comme du monde matériel, et on peut dire de celui-là ce qu'un sage disait de celui-ci : Il ne s'y fait rien en vain. L'esprit politique de la théorie de l'école anglaise, tant au point de vue purement abstrait et de simple philosophie qu'au point de vue pratique, c'est-à-dire d'application et de propagande, mérite donc d'être attentivement considéré.

Les *Principes* de M. Mill peuvent servir à nous révéler cet esprit sous le double aspect que nous indiquons. M. Mill, dans ses *Principes*, s'est proposé de tracer, d'après la méthode spéculative qu'il avait exposée dans ses *Essais*, le plan modèle des institutions idéalement le plus favorables à la production et à la distribution de la richesse sur toute la surface du globe. M. Mill, en économiste strictement spéculatif, n'a

pas interrogé l'expérience pour écrire son livre, il n'a consulté que le raisonnement. On peut imaginer dès-lors combien le plan que ce livre expose heurte, à chaque ligne, non-seulement d'intérêts établis de toute espèce, généraux, nationaux ou privés, mais même de lois de la nature. L'esprit de l'auteur, n'étant nulle part retenu par la considération des faits réels, se donne une carrière dans le vide immense de laquelle il y a, comme on peut se l'imaginer, place pour toutes les modes fantastiques concevables de produire et de distribuer la richesse de la façon la plus utile au bonheur du genre humain. Notre objet n'est pas de faire connaître ni de discuter le plan imaginaire de M. Mill; nous ne voulons envisager dans les *Principes* que deux choses : la donnée philosophique dans laquelle ils ont été conçus, et la préoccupation politique d'où cette donnée est sortie.

Les *Principes* de M. Mill, monument achevé et frappant en cela des tendances pratiques de l'école anglaise, reposent sur cette hypothèse, qu'un système unique d'institutions économiques est idéalement concevable pour tout le globe, et, par suite, que tous les peuples du monde doivent tendre, en se débarrassant successivement du souci privé de leurs intérêts nationaux, à se rapprocher de ce système général, destiné à soumettre à l'unité de ses lois la diversité infinie, tant géographique qu'historique, des phénomènes de la richesse. La fausseté philosophique de cette conception saute aux yeux. Il est évident que la poursuite du meilleur système d'institutions économiques concevable pour tout le globe est une chimère. Le globe en effet n'est ni un ni immobile : il est divisé en nations inégalement civilisées, dont les intérêts rarement communs dépendent de mille causes diverses et changent sans cesse avec le temps. Il s'ensuit que les institutions économiques des différens peuples doivent varier comme le génie et les conditions d'existence de ces peuples. Ainsi l'esprit d'association est naturel aux Russes, et il se brise à chaque instant contre l'indomptable sentiment d'indépendance de l'ouvrier français : il résultera de là des institutions industrielles tout opposées pour la France et pour la Russie. En outre, dans le même pays, sous l'influence de causes différentes, les lois économiques changent avec le temps. Par exemple, l'acte de navigation d'où date la grandeur maritime et commerciale de l'Angleterre, et dans lequel Adam Smith voyait encore, au dernier siècle, le palladium de son pays, l'acte de navigation, sous l'empire de nécessités opposées à celles qui, en 1650, l'avaient fait adopter par le *long-parlement*, a disparu presque entièrement, depuis les réformes de M. Peel, du code économique de la Grande-Bretagne. Chercher, dans une diversité et une mobilité pareilles, à fonder l'empire immuable d'un système économique unique, c'est tomber dans une méprise semblable à celle des théoriciens qui cherchent, abstraction faite de toute consi-

dération historique, la meilleure forme de gouvernement possible, et qui, comme fruit de leurs études, proposent triomphalement au genre humain l'adoption de la république universelle. L'erreur philosophique de la donnée première des *Principes* de M. Mill est flagrante, et il n'est pas besoin d'y insister.

Il est quelque chose de plus intéressant : c'est l'esprit politique de cette donnée. On a déjà pressenti que ce merveilleux système économique, rêvé par l'école anglaise, comme l'idéal auquel l'humanité entière doit aspirer, est le système politiquement le plus favorable à l'Angleterre, c'est-à-dire le système dans lequel elle ne trouverait aucun obstacle à l'écoulement des produits industriels dont elle regorge et à l'arrivée toujours abondante et libre dans ses ports des céréales et des denrées de première nécessité dont elle manque. C'est assurément aux Anglais une chose d'une habileté remarquable, que d'avoir su présenter une théorie qui n'est rien que l'idéal de la politique commerciale actuelle de leur pays comme le but le plus élevé auquel en tout temps l'économie politique de tous les peuples puisse atteindre, et c'est avoir réussi au-delà de toute espérance que d'être parvenu à faire passer dans nombre d'esprits généreux et distingués du continent, à titre de philosophie *humanitaire*, des idées aussi profondément nationales. Mais, si la conception de la théorie anglaise est d'une incontestable adresse, son but politique est trop clair et trop grave pour ne pas frapper et faire réfléchir les gouvernemens. L'Angleterre se trouve aujourd'hui dans une situation terrible : son alimentation est à la merci de l'étranger. Les révolutions et les guerres l'ont mise en l'état où fut l'Italie ancienne à la chute de la république, et on en peut dire ce que Tacite disait avec douleur de sa patrie : « Britannia *externæ opis indiget : vita populi* Britanni *per incerta maris et tempestatum quotidie volvitur.* » L'Angleterre est possédée à un degré unique du sentiment de cette dangereuse dépendance : la pensée l'en assiége et l'en poursuit partout. Aussi non-seulement les projets, mais même les théories économiques que voit naître le royaume-uni sont-elles profondément imprégnées du sentiment du malaise et du péril universel, et ne s'inspirent-elles toutes que de l'idée fixe d'en sortir. De là ce système extraordinaire, — rêvé par la philosophie la plus patriotique et propagé par la diplomatie oratoire et littéraire la plus habile qui furent jamais, — et dans lequel l'école anglaise entend persuader au genre humain que son intérêt idéal est d'aider la Grande-Bretagne à conserver le sceptre des mers et l'empire de près de la moitié du monde. Tout est respectable dans la lutte d'un grand peuple pour le salut de ses destins, et quant à nous, nous en faisons l'aveu, nous admirons jusque dans leur exagération philosophique et pratique les gigantesques aventures tentées par cette fière nation pour sauver une couronne

qu'elle a portée si long-temps. Notre admiration néanmoins pour la constance et la vigueur des efforts de l'Angleterre ne nous aveugle pas sur le but où ces efforts aspirent. Les intérêts de l'humanité dans la philosophie économique anglaise sont trop visiblement le prête-nom d'intérêts d'un tout autre genre, pour qu'il nous paraisse prudent de nous y méprendre. La philosophie anglaise, sans préméditation aucune, je l'accorde, et par le pur et simple effet du hasard, a trouvé dans le plus grand bien national de l'Angleterre l'idéal du bonheur du genre humain. Un tel exemple est digne non seulement d'être admiré, mais d'être suivi, et il n'est pas de gouvernement dont il ne soit la leçon. C'est à chaque peuple à chercher, de cette façon vraiment patriotique, l'idéal de la prospérité de toute la terre dans son plus grand bien-être particulier. Il n'y a assurément à cela aucun empêchement philosophique; ce qui est donné pour scientifiquement vrai au point de vue des nécessités d'un peuple le doit être également au point de vue des nécessités de tous les autres. Les gouvernemens peuvent donc marcher sans crainte dans cette carrière : le patriotisme de leur conduite, la théorie anglaise le prouve, est d'une incontestable légitimité philosophique. Il y a mieux : les destinées des nations que ces gouvernemens administrent dépendront de plus en plus dans l'avenir de la manière plus ou moins rigoureuse avec laquelle ils se conformeront, au point de vue de leurs intérêts, à l'esprit et aux exemples de l'école anglaise. L'Angleterre cherche à inonder le monde de ses produits industriels. Le but de cette politique est aussi facile à saisir que sa nécessité. Tributaire du continent pour son alimentation, elle veut, lui renvoyant les chaînes qu'elle en reçoit, le faire, autant que possible, dépendre d'elle en ce qui concerne sa consommation industrielle; mais nos voisins à cet échange, en parfaits financiers qu'ils sont, gagneraient plus qu'ils ne perdraient. D'abord, leur dépendance alimentaire du continent est une nécessité dans laquelle ils ne se sont mis sans doute que parce qu'ils ne pouvaient faire autrement; le reste de l'univers ne leur doit rien pour cela, car ils ne lui ont fait aucun sacrifice. En outre, l'histoire est là pour nous apprendre que la subordination manufacturière d'un peuple à un autre est l'inévitable commencement de sa vassalité politique. En ce qui regarde la France surtout, les conséquences bien connues du traité de 1786 pourraient, s'il en était besoin, suffire à l'éclairer. Ce traité fameux que le génie de Pitt avait surpris à la légèreté sans égale du cabinet de Versailles, et qui arracha à ce grand homme un cri de joie dont retentirent les communes, ce traité qui, au bout de trois ans, en 1789, avait ruiné toute la création industrielle de Colbert, manufactures de soie, de rubans, de faïence, ateliers de sellerie, fabriques d'équipages, etc., qui avait paralysé notre marine marchande au point de rendre Bordeaux désert,

ce traité dont le maintien, alors même que les désastreuses conséquences en furent publiques, resta imposé sous menace de *casus belli* à tous les successeurs de Calonne et de Vergennes, ce traité que la convention rompit à coups de canon, dont le souvenir, en 1801, au milieu même des négociations de la paix d'Amiens, faisait bondir l'ame du premier consul et dont l'orgueilleux rappel ralluma pour douze ans la guerre en 1803, ce traité honteux et inepte, où l'Angleterre avait fait de la France sa ferme, sa cave et son marché, c'est l'idéal appliqué de l'école économique anglaise. On en conviendra sans doute, ce serait pousser loin l'amour de l'économie spéculative, à supposer même, ce qui n'est pas, qu'elle fût métaphysiquement irréprochable, que d'en embrasser les principes au prix de pareilles conséquences. Une philosophie plus *humanitaire*, puisque humanitaire il y a, doit, à notre sens, inspirer des gouvernemens soucieux de leur honneur et jaloux de leur ascendant : c'est une philosophie qui cherche l'idéal de la prospérité du monde, non pas dans la préoccupation exclusive du salut de la grandeur d'un seul peuple, mais dans la considération universelle des intérêts divers et également respectables de toutes les nations qui se partagent et qui enrichissent ce monde.

III.

Il résulte, je crois, de ce qu'on vient de lire, que l'économie politique est aujourd'hui livrée à l'empire à peu près absolu d'une école qui, en la détournant de sa voie naturelle, l'a rendue aussi dangereuse en application qu'erronée en théorie. Je voudrais, pour conclure, exposer rapidement dans quel sens il serait désirable de voir les publicistes voués par profession ou par goût à ces belles études en diriger désormais l'esprit et les travaux.

Les erreurs de méthode sont funestes à la fortune des sciences expérimentales, et il n'en est pas où elles se doivent donner plus de garde de tomber, à cette époque critique surtout, où, sortant de leurs premiers essais, elles sont appelées à faire le choix définitif d'une règle de conduite d'où dépend le reste de leur destinée. L'esprit est porté à dédaigner l'expérience dont il trouve la marche laborieuse et lente : enivré de sa force, séduit par le désir de posséder la vérité, dès seulement qu'il croit l'entrevoir, il se précipite avec emportement vers elle au travers des spéculations et des hypothèses. Les sciences expérimentales ont tout à craindre de cette dangereuse tendance de l'intelligence humaine. Semblable à un vent pernicieux, l'esprit spéculatif, lorsqu'il souffle ainsi sur elles au moment de leur floraison, en arrête tout à coup la séve; la moisson qui allait éclore périt, et en un jour un ordre entier de connaissances est stérilisé quelquefois pour des siècles. Qu'une science d'observation, au contraire, rencontre un esprit sain

et sûr qui la mette à l'origine dans sa vraie route, ou qui l'y fasse rentrer, si par malheur elle en était sortie, alors elle se développe avec une vigueur et avec une rapidité merveilleuses. Voyez l'astronomie : au commencement de l'ère chrétienne, un esprit vigoureux, mais subtil, se trompe sur la méthode qui lui convient, il crée une astronomie spéculative. Les contemporains de Ptolémée le suivent, il fait école : voilà la science des cieux retardée de quinze siècles. Enfin, en 1543, Copernic brise d'une main vigoureuse l'édifice d'hypothèses sous lequel l'esprit spéculatif avait si long-temps étouffé l'astronomie, et la rappelle à sa véritable méthode. Elle retrouve son génie avec sa route, et aussitôt les grandes découvertes et les grands hommes se pressent dans son histoire. Copernic meurt; mais Képler et Galilée sont déjà nés. Descartes leur succède, puis Newton, qui finit par trouver dans l'observation du phénomène le plus vulgaire tout le secret de l'architecture du monde. L'école de l'économie politique, pour peu qu'elle sache en entendre les leçons, est là tout entière. Si elle continue à se nourrir de spéculations chimériques, comme l'astronomie avant Copernic, elle ne fera que languir et s'égarer; si, au contraire, s'arrachant d'un effort vigoureux à de vaines séductions, elle rentre dans cette carrière expérimentale où le bon sens d'Adam Smith l'avait engagée, et d'où elle n'aurait jamais dû sortir, rendue à sa fécondité en même temps qu'à son génie, elle peut concevoir, elle aussi, les plus nobles espérances. Elle a jusqu'ici essayé un peu de toutes méthodes comme de toutes choses. Il n'y a pas bien long-temps qu'elle s'intitulait la science universelle, et, au moment où j'écris, il n'y a rien de trop rigoureux à dire qu'elle se cherche encore un peu elle-même. La circonscription fixe de ses bornes est à peine reconnue; on dispute dans le monde des économistes sinon du point où elle commence, au moins de l'endroit où elle finit. Sa logique est en pleine discussion; sa langue est incertaine, ses connaissances éparses; tout est mêlé dans ses livres, le vrai, l'hypothétique et l'idéal; enfin elle en est précisément à cette époque de crise où tout fermente dans l'existence embryonnaire des sciences; elle en est à ce moment redoutable de formation où se décide le destin de toutes choses. Deux routes s'ouvrent à la fois devant ce jeune Hercule : l'une, dont l'abord est semé de fleurs, mais qui mène à un précipice, c'est la route de l'hypothèse; l'autre, dont les commencemens sont durs, mais qui conduit à la vérité, c'est la route de l'expérience. C'est l'heure, ou l'économie politique est perdue pour un temps que nul ne sait, de rentrer dans la vraie voie, dans la voie laborieuse, mais sûre, qui ne la trompera pas plus sur la solidité et la grandeur des résultats où elle saura la conduire, qu'elle ne la trompe tout au début sur la sévérité de conduite d'esprit qu'elle exige.

L'obstination de système fera dire : « Mais ce serait descendre! mais ce serait abaisser la science à l'art! » Étrange perversion du sens na-

turel des choses et des mots! A quel homme de sang-froid persuadera-t-on que ce soit s'abaisser que d'étudier la nature pour en découvrir les lois? Lorsqu'il y a soixante ans, à l'époque à peu près où l'économie politique naissait, deux hommes de génie, Lavoisier et Cuvier, fondèrent la chimie et la géologie, en les arrachant l'une et l'autre aux rêveries séculaires de l'esprit de système, et en les ramenant dans cette voie de l'observation où elles ont fait un si hardi chemin depuis, est-ce qu'ils les abaissèrent par hasard? Est-ce que Lavoisier fit descendre la science à la condition d'art, lorsqu'il détruisit en chimie les derniers vestiges de l'esprit visionnaire des alchimistes? Est-ce que Cuvier descendit et fit avec lui descendre la science, lorsque, laissant là les hypothèses chimériques, et assurément aussi fort brillantes, de Leibnitz et de Buffon, il demanda à l'observation pure et simple de la stratification des couches du globe l'histoire de sa formation? Et puis, de quel ciel s'agit-il de faire descendre l'économie politique? Ce ciel est-il si pur? ses horizons sont-ils si larges? cet empyrée imaginaire est-il du moins celui qu'aurait rêvé l'humanité? Non. Une nation a rêvé l'idéal de sa richesse et de sa grandeur, et elle a dit : Ce sera là le zénith de la grandeur et de la richesse universelles; mon règne est le but suprême du bonheur du genre humain! Et c'est de ce ciel exclusif et jaloux que l'expérience, le bon sens et les intérêts de tout le globe tremblerait de faire descendre une science qui s'y consume au détriment de l'esprit humain, au profit de l'orgueil national et de la suprématie politique d'un peuple!

Non; redescendons sur la terre. Nous y retrouverons avec le bon sens, la justice et l'humanité, le véritable objet et la véritable route de l'économie politique. Laissons là des visions qui n'ont pas même l'excuse d'être purement philosophiques. Prenons et observons la nature telle qu'elle est, telle que Dieu l'a faite, telle que l'expérience la plus vulgaire la révèle, et non pas telle que la rêve une école qui, sous prétexte de l'épurer, la mutile et se l'approprie. Que nous présente l'univers? Nous présente-t-il un seul marché où, dans une indépendance chimérique de l'espace, du temps, de l'esprit de nationalité et des besoins sacrés que cet esprit engendre, les produits de la richesse affluent et se distribuent suivant un mode imaginaire? Non; l'univers nous présente vingt marchés différens et vingt nations rivales; voilà un premier fait. Ces vingt marchés et ces vingt nations ont des intérêts égoïstes, je prends le mot dans le sens philosophique, c'est-à-dire des intérêts qui dérivent de leur instinct de conservation nationale, de ce qu'on appelle, dans un autre ordre d'idées, le patriotisme, l'amour du sol natal; voilà un second fait. Ces intérêts, à leur tour, dépendent de la géographie physique et politique du territoire dans les bornes naturelles ou de convention duquel ils sont nés et ils s'agitent; ils dépen-

dent en outre du climat du pays, de la qualité du terrain, de sa situation, de sa grandeur, du génie du peuple, pacifique ou guerrier, primitif ou policé, du genre de vie de ce même peuple, suivant qu'il est insulaire, continental, chasseur, pasteur, laboureur, industriel, commerçant, financier; la constitution sociale et politique, les traditions, les lois, les mœurs, les habitudes de toute sorte influent encore sur la tendance particulière des intérêts nationaux, voilà un troisième fait. Eh bien! c'est de ces trois ordres de faits et de l'ordre triple de considérations qui y correspondent, c'est de l'étude de l'univers en un mot, tel que la nature et l'histoire le montrent, divisé d'intérêts, labouré de passions, frémissant de mille sentimens contraires, des plus élevés aux moins nobles, respirant à la fois et contradictoirement le bien-être et la guerre, la jouissance et le changement, la destruction et la création, c'est de l'étude de cet univers observé dans l'ensemble entier de ses phénomènes que doit sortir la connaissance des lois économiques, particulières et générales, transitoires et immuables, qui y gouvernent la production et la distribution de la richesse.

C'est au prix seul de cette réconciliation avec l'expérience, l'histoire, la morale et la politique, que la science économique retrouvera sa certitude et son autorité. Quelles ont été en effet les conséquences de son trop long divorce avec l'étude des faits? Nous l'avons vu, faute de consulter l'observation, elle s'est perdue dans des chimères; en négligeant l'histoire, elle a défiguré la nature; en ne tenant pas compte de la morale, elle a outragé l'humanité; en méprisant la politique, elle s'est asservie à la politique d'un seul peuple. Il est temps de rompre avec d'aussi fausses tendances, il est temps de rendre à la réalité, dans les études économiques, la place usurpée sur elle par la fiction, il est temps surtout de restituer à la considération des lois morales et des intérêts nationaux dans les préoccupations des économistes de tous les pays la place qu'ils n'auraient jamais dû y perdre. Science expérimentale par excellence, ce n'est pas un seul ordre d'intérêts que l'économie politique doit envisager; ce n'est pas au point de vue des avantages d'un seul peuple qu'elle doit se placer; ce n'est pas sous l'angle étroit d'un système préconçu qui mutile à la fois l'univers et l'humanité qu'elle doit se représenter les lieux, les hommes et les choses: elle doit prendre choses, hommes et lieux tout entiers, tels qu'ils sont, et embrasser également dans la vaste impartialité de ses études les intérêts de tous les peuples et tous les ordres d'intérêts. Le titre du bel ouvrage d'Adam Smith, en y ajoutant un seul mot, *Recherches sur la nature et les causes* comparées *de la richesse des nations*, pourrait servir de programme à la réforme de l'économie politique dont cet écrit, pensons-nous, a démontré la nécessité, et dont les erreurs de plus en plus éclatantes de l'école anglaise proclament chaque jour l'urgence.

Rendue ainsi à son génie naturel, l'économie politique sans nul doute se montrerait aussi féconde qu'on l'a vue stérile dans la carrière où l'esprit d'hypothèse l'a égarée depuis trente ans. L'expérience lui ouvrira non-seulement une voie plus sûre, mais des perspectives infiniment plus profondes que ne saurait faire la spéculation la plus libre. Et cela sans doute ne sera fait pour surprendre personne. Le roman le plus merveilleux, on le sait, n'est rien près de l'histoire de la nature. Sans parler de la vérité, que l'on compare seulement pour l'éclat les systèmes les plus brillans de mécanique céleste et de géologie avec le spectacle qu'offrent à la pensée humaine les récits de Newton et de Cuvier! Il en sera de même en économie politique, lorsqu'on aura recommencé à la traiter, par la voie que lui trace l'esprit de son objet, comme une science positive et non pas hypothétique, expérimentale et non pas imaginaire. Les lois communes et diverses, générales et particulières de la production et de la répartition de la richesse sur la surface du globe et durant le cours des siècles, lorsqu'une observation attentive les aura fait découvrir, offriront un spectacle près duquel les pompeux romans de l'économie spéculative seront fort pauvres. Les causes réelles qui produisent, conservent, développent, ralentissent, diminuent, détruisent la richesse des nations, décrites avec exactitude, formeront un jour, s'il se rencontre des esprits capables d'une telle étude, un corps de science aussi propre à étonner l'imagination des hommes qu'à les instruire et à les éclairer. Qui sait même? cet idéal *humanitaire* que l'école anglaise a prétendu découvrir dans la perfection spéculative du bien-être du peuple anglais, l'économie politique expérimentale peut-être finira par le trouver dans l'étude des intérêts économiques comparés de tous les peuples du globe. Il se peut qu'il existe un ensemble de lois dont l'observance dans tous les lieux et dans tous les temps contribue invariablement à rendre la production des biens de ce monde plus grande et leur répartition plus équitable; peut-être toutes les nations, leur instinct de conservation et les besoins qu'il entraîne réservés, développent-elles un certain nombre de tendances communes que l'on voit s'appliquer heureusement en tout pays et en tout siècle; peut-être enfin les contrariétés du monde de la richesse se résolvent-elles aussi, comme les contrariétés du reste de la nature, dans une harmonie supérieure qui les embrasse et concilie toutes; mais quelle route nous pourra conduire quelque jour à la découverte de cet idéal, s'il existe, sinon la route de l'expérience, sinon cette route, longue, mais sûre, où l'esprit s'élève de l'observation des phénomènes à la connaissance de leurs lois particulières, de la connaissance des lois particulières à celle des lois générales, et des lois générales enfin aux lois universelles? L'idéal de l'organisation de la nature, dans quelque ordre de choses que ce puisse être, n'est pas un secret dont la concep-

tion un beau matin puisse éclore de soi-même dans le cerveau d'une aussi frêle créature que l'homme. Dieu fait bien ce qu'il fait. Il est probable à tout le moins que les choses, telles qu'il les a disposées, sont dans un ordre plus profond que celui où, à sa place, nous les aurions mises nous-mêmes. La recherche de leur meilleur arrangement possible se réduit donc à celle des lois les plus élevées de leur arrangement réel. La philosophie en toute matière est la science des intentions de la Providence; or ces intentions, dont le système, en effet, constitue, au sens profond du mot, l'idéal de la constitution naturelle des choses, ces intentions ne se devinent pas; ce sont les faits qui les révèlent, et c'est là qu'il en faut chercher la trace. L'idéal d'une économie humanitaire, c'est-à-dire d'une économie politique universelle, dont les lois primitives s'appliquent, non pas abstraction faite de tout temps et de tout lieu, mais en tout lieu et en tout temps, cet idéal, à le bien prendre, n'est peut-être donc pas un rêve; ce qui est un rêve, c'est de le supposer tout trouvé au début d'une science dont, s'il existe, il ne saurait, en tout cas, se révéler que comme l'extrême conclusion.

Cependant la réforme si désirable dont, je crois, j'ai prouvé le besoin, ne s'accomplira pas d'elle-même en économie politique; il y faudra des ouvriers, et des ouvriers persévérans, assez convaincus de l'infaillibilité des procédés et de la fécondité des résultats de l'expérience, pour ne pas se rebuter de ses longueurs, des esprits assez libres aussi pour ne pas se courber sous une opinion régnante, par cela seul qu'elle est régnante et qu'elle a cette grande vertu d'être née en terre étrangère. Ces ouvriers d'une réforme scientifique dont les conséquences peuvent être vastes dans le monde des idées et dans celui des faits, où les verra-t-on paraître? Qu'il me soit en terminant permis de céder à un sentiment patriotique qui n'enlèvera rien au désintéressement des résultats de la science. Le génie économique français sans doute a eu lui-même assez de ressort et d'étendue, et les traditions de son histoire sont assez illustres, pour qu'il n'ait besoin ni d'une initiative ni d'une direction étrangère. La patrie de Sully, de Colbert, de Vauban, de Montesquieu, de Turgot, est une terre généreuse et saine, où les idées sensées ne font pas peur par cela seul qu'elles sont en désaccord avec les doctrines dominantes. L'attitude prise par les économistes français eux-mêmes, qui jusqu'ici, en subissant l'empire de l'école anglaise, ont cependant si honorablement réclamé contre les conséquences des maximes de cette école en pratique industrielle et en théorie sociale, est d'un noble augure. Quand on a ainsi désavoué les plus inévitables conséquences d'un système, les principes en sont fort ébranlés, et on est bien près de s'affranchir de la direction d'un maître, quand on répugne de la sorte aux résultats où ses leçons conduisent!

CHARLES GOURAUD.

LES

ÉTOILES FILANTES.

Recherches sur les Étoiles filantes, par MM. Coulvier-Gravier et Saigey.[1]

Il n'y a pas très long-temps que l'astronomie, ayant pénétré les principaux secrets du *monde*, s'est efforcée de jeter quelques regards dans les profondeurs de l'*univers*. Il faut en effet distinguer, à l'exemple d'un penseur contemporain, le *monde* de l'*univers*, et affecter, dans le langage scientifique, une expression séparée à chacune de ces idées. Le *monde*, c'est le système dont nous faisons partie, soleil, planètes, satellites et comètes, système dans lequel le soleil occupe un foyer de toutes les ellipses, et où la gravitation détermine des mouvemens éternellement réguliers. — L'*univers*, c'est l'espace infini au-delà de ce *monde*, espace semé d'étoiles innombrables, de voies lactées, de nébuleuses, qui se perdent à des distances sans limites. Le *monde*, quelque grandes que nous en paraissent les dimensions, n'est qu'un point imperceptible dans l'*univers;* un abîme le sépare du reste de l'espace immense, un véritable abîme, car les étoiles qui sont le plus rapprochées de nous sont encore deux cent mille fois au moins plus loin que n'est le soleil de la terre, n'exerçant plus sur notre système aucune influence de gravitation ni de chaleur, et ne se révélant à nous que comme des points étincelans qui parent notre nuit de leurs froides et tranquilles clartés.

(1) Paris, in-4°, Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 12.

Cet abîme, les astronomes modernes ont essayé de le franchir. Ici, l'immensité des éloignemens paralyse les efforts, qui cependant n'ont pas été complétement infructueux: non pas que par là on doive entendre que jamais l'homme puisse avoir une idée quelconque de l'univers; les termes même impliquent contradiction. L'espace sans bornes, le nombre illimité des soleils et des nébuleuses, tout cela est, comme ensemble, absolument inaccessible à l'esprit humain, pour qui la constitution de l'univers sera toujours lettre close. C'est déjà beaucoup pour l'homme, être si faible et logé sur une si petite terre, que d'avoir pu embrasser véritablement dans une théorie scientifique et sous un même coup d'œil toutes les lois qui régissent son monde particulier. Les excursions qu'il tentera au-delà ne lui rapporteront jamais rien d'aussi fructueux; toutefois le peu qu'il glane dans les régions intersolaires n'est point à dédaigner ni pour la curiosité scientifique ni pour la conscience humaine. Des nébuleuses ont été reconnues et étudiées; des étoiles singulièrement associées et tournant l'une autour de l'autre ont été aperçues, et fourniront un jour le moyen d'étendre jusqu'à ces lointaines régions la loi de la gravitation. Enfin, ce qui était le premier pas à faire et ce qui a long-temps arrêté, on est parvenu à déterminer, dans les limites, il est vrai, d'une très large approximation, la distance qui sépare la terre de quelques-unes des étoiles. Sans doute aussi les astronomes ne tarderont pas à nous dire vers quelle partie du ciel notre soleil entraîne après lui tout le système qui lui est subordonné. Et ceci a une importance directe pour les hommes et leur terre: il n'est aucunement sûr que les contrées célestes que la terre parcourt à la suite du soleil soient d'une constitution identique. Or, nous commençons à recueillir quelques notions positives sur la constitution de la contrée céleste que nous traversons présentement. Munis des renseignemens que nous leur transmettrons, nos descendans pourront se former, dans la longue suite des âges, des notions infiniment curieuses et intéressantes sur ce sujet, qui jusqu'à présent était couvert d'une obscurité profonde.

Notre terre est dans des rapports étroits et nécessaires avec le milieu où elle se meut et les corps qui y sont semés, tellement que son existence et l'existence des êtres vivans qui la peuplent ne sauraient être conçues sans cette influence lointaine à laquelle elle est soumise. Elle a dans le soleil un maître qui, en raison de sa masse énorme, la retient dans une orbite constante et ne lui permet pas de s'égarer dans l'immensité; la même gravitation qui, inhérente à la matière, lie les particules terrestres autour de leur centre lie aussi les astres lointains et détermine leurs formes et leurs mouvemens. Du même maître qui la gouverne, elle reçoit la chaleur, sans laquelle aucune vie ne se développerait à la surface, et, bien qu'elle renferme aussi une somme

notable d'un calorique qui fut à l'origine excessivement intense, et qui maintenant, concentré dans les profondeurs, va s'épuisant tous les jours, elle serait un désert froid et inanimé, aussi glacé que ses pôles, si le soleil n'était un foyer de rayons calorifiques. C'est lui encore qui, avec la chaleur, épanche la lumière, donnant non-seulement le jour à la terre, mais embellissant aussi ses nuits par la clarté qu'il prête à la lune. Bien plus, ces deux astres portent leur action sur les mers de notre globe : chaque fois qu'ils passent au méridien, ils en soulèvent les flots, et les longues côtes de l'océan, deux fois couvertes et découvertes en vingt-quatre heures, témoignent de la subordination générale de toutes les choses. Le milieu même que la terre parcourt avec une rapidité singulière n'est pas indifférent au maintien de notre température, et par là à l'existence des végétaux et des animaux; on a trouvé que les espaces inter-planétaires avaient un froid de 50 à 60 degrés au-dessous de zéro, et, tout extrême qu'il puisse paraître, ce froid n'en est pas moins une des conditions qui entrent dans la permanence d'une certaine température à la superficie du globe.

Notre habitacle tient, par tous les côtés, au grand ensemble dont il fait partie. Il est subordonné aux lois générales qui régissent le monde, étant quelque chose de particulier au milieu d'un vaste système, et à son tour, comme il est, par rapport à nous, quelque chose de plus général, il nous subordonne à toutes les lois qui règlent son existence. La terre dépend du monde; mais la végétalité et l'animalité dépendent de la terre. C'est ainsi que, pour connaître les êtres vivans, il faut connaître les conditions de leur vie, et qu'une juste hiérarchie des sciences place au premier degré ce qui est plus général et par conséquent plus simple, pour venir à ce qui est plus particulier et par conséquent plus compliqué, si bien que, quand on veut arriver à la connaissance des sociétés et de la loi naturelle qui les gouverne, on s'aperçoit qu'elles aussi sont sous la dépendance d'un ordre plus général qu'elles, ordre qui est celui de l'existence organique ou vivante. Quels que soient les préjugés actuels et les habitudes qui en découlent, rien ne peut plus faire que cette notion suprême, aujourd'hui mise dans la circulation, ne pénètre enfin les esprits, et qu'on ne comprenne la subordination réelle des sciences, qui s'enchaînent, se supposent, et, ainsi systématisées, forment la vraie philosophie.

Ce ne sont pas les seules relations que la terre ait avec le dehors. Il en est de plus immédiates et de plus directes qui, il est vrai, sont restées inconnues jusqu'à nos temps, bien que les unes aient singulièrement frappé l'imagination des hommes, et que les autres se produisent tous les jours à leurs yeux sans avoir eu le privilége d'éveiller leur attention. Je veux parler des *météores ignés*.

Les météores ignés comprennent les *étoiles filantes*, les *bolides* et les *aérolithes*.

Les étoiles filantes sont, ainsi que le nom l'indique, des feux semblables à des étoiles et parcourant un certain trajet dans le ciel.

Les bolides sont des globes de feu qui illuminent l'horizon.

Les aérolithes sont des pierres qui tombent sur la terre avec un grand fracas et souvent avec une grande lumière.

L'antiquité a mentionné bien des fois la chute de pierres venant du ciel. Dans la 78e olympiade, environ 467 ans avant l'ère chrétienne, une pierre tomba près du fleuve Ægos-Potamos, là où, plus tard, Lysandre mit fin à la guerre du Péloponèse par une victoire décisive sur les Athéniens; elle était grosse comme un chariot et de couleur brûlée. Vu leur origine, de pareilles pierres ont été consacrées dans les temples païens et y sont devenues l'objet de l'adoration. Tite-Live cite des pluies de pierres; chaque fois que ce prodige était signalé, on ordonnait des sacrifices, afin d'apaiser les dieux et de détourner leur colère. Les anciens croyaient à la réalité du phénomène, et, y croyant, ils l'incorporaient sans effort dans tous leurs systèmes d'idées. Leur religion acceptait ce prodige et le rendait sensible aux yeux et aux cœurs, comme du reste l'ensemble de ce qu'ils savaient, en le rattachant au lien suprême de leur existence sociale. Mais, dira-t-on, ces récits de la crédule antiquité sont-ils véritables, et est-il permis d'y avoir confiance? Voyez vous-même et jugez. En 1627, Gassendi rapporte qu'il tomba sur le mont Vaiser, entre les villes de Guillaume et de Pernes, en Provence, une pierre enflammée qui paraissait avoir quatre pieds de diamètre; elle était entourée d'un cercle lumineux, et la chute fut accompagnée d'un bruit semblable à celui de plusieurs coups de canon réunis. En 1723, à Reichstadt, on vit un petit nuage, le ciel était d'ailleurs serein, et en même temps il tomba dans un endroit, après un éclat très fort, vingt-cinq pierres, et huit dans un autre. En 1750, près de Coutances en Normandie, explosion et chute d'une pierre. Au reste, toutes ces descriptions se ressemblent, ce qui les confirme toutes : il y a toujours explosion, très souvent lumière, puis chute de pierres, qui sont très chaudes, répandent une odeur sulfureuse, et présentent une apparence tout-à-fait semblable. En 1790, près des Pyrénées, apparition d'un globe de feu qui efface l'éclat de la lune, alors presque dans son plein; il éclate, les débris s'en éteignent dans l'atmosphère; puis un bruit semblable à une décharge de grosse artillerie se fait entendre, et des pierres de différentes grosseurs tombent sur un espace de près de deux lieues. A quoi bon prolonger davantage cette énumération? En voilà bien assez pour donner crédit aux dires des anciens. Des pierres tombèrent jadis du ciel, et il continue d'en tomber aujourd'hui sans interruption et sans relâche.

Les météores ignés ont été l'objet de diverses explications également hypothétiques. D'abord on a cru qu'ils se formaient dans l'atmosphère, puis qu'ils provenaient de la lune, enfin qu'ils circulaient, comme une planète, autour du soleil. Ces trois ordres de suppositions veulent être examinés successivement.

Quand, par une nuit sans nuage, on promène les yeux sur la voûte céleste, on voit immanquablement, si la patience de l'observateur est assez longue, apparaître des points lumineux qui semblent se détacher, et qui, ayant parcouru un espace plus ou moins grand, s'éteignent complétement. Ces météores sont vulgairement appelés *étoiles filantes;* ils ont inspiré une charmante chanson à Béranger, lisant dans l'azur tranquille et dans ces flammes fugitives de merveilleux secrets, et l'antiquité croyait qu'ils étaient un présage du vent, ainsi que le témoignent ces vers de Virgile :

> Sæpe etiam stellas vento impendente videbis
> Præcipites cœlo labi, noctisque per umbram,
> Flammarum longos a tergo albescere tractus.

Les étoiles filantes n'ont rien de commun ni avec la destinée des hommes ni avec les souffles qui poussent les nuages et soulèvent les mers. Ces clartés passagères et inconstantes viennent de plus haut et de plus loin; mais, considérées par les savans comme l'inflammation de vapeurs aériennes ou comme dues à des phénomènes électriques, elles semblaient suffisamment connues, et n'attiraient les regards que par la soudaineté de leur apparition et de leur extinction.

Quoique plus vifs, plus lumineux, plus rares, les bolides rentraient dans la même explication. Voici les caractères de ces météores : ils paraissent se mouvoir suivant des arcs de grands cercles; ils ne viennent pas également de tous les points de l'horizon, mais ils affectent certaines directions principales; il est impossible d'y reconnaître aucun mouvement de rotation. Leur disque apparent est inappréciable, bien que l'irradiation l'élargisse beaucoup; leur forme est toujours circulaire, leur lumière éclaire plus ou moins l'horizon, et c'est là un des caractères qui les distinguent des étoiles filantes; mais l'illumination qu'ils occasionnent est toujours bien inférieure à celle que donne la lune. On n'y peut voir aucune espèce de bouillonnement ni d'ouverture; mais ils produisent assez souvent une traînée qui a été prise pour de la fumée, des étincelles et des flammes. Ils ne sont accompagnés d'aucun brouillard ni nuage; leur élévation est très considérable. Jamais bolide n'a fait entendre le moindre bruit, le moindre sifflement. Très peu éclatent en fragmens, qui font encore quelques degrés de course pour s'éteindre ensuite. Les bolides apparaissent subitement et disparaissent de même sans changer sensiblement de diamètre appa-

rent; leur grandeur absolue est bien moindre qu'on ne l'avait supposé Jamais leur durée n'a dépassé un très petit nombre de secondes, deux, trois ou quatre au plus.

Les étoiles filantes, qui, isolées, n'attirent point l'attention, les bolides, qui, isolés aussi, ne l'attirent que peu, ont maintes fois, par l'abondance et la continuité de leur apparition, frappé l'imagination des hommes, et les vieux chroniqueurs ont souvent inséré dans leurs récits la mention de ces phénomènes singuliers, les présentant comme le signe de la colère céleste ou comme l'annonce de graves événemens. Aussi, quand cette question est enfin venue à l'ordre du jour, on s'est mis, pour l'élucider, à rechercher les notices qui se trouvent disséminées dans les historiens au sujet des météores. En 1837, M. Quételet eut l'idée de faire un catalogue des apparitions météoriques les plus remarquables, catalogue qu'il publia en 1839, et dont il donna une seconde édition en 1841. Dans cette seconde édition sont rapportées 192 apparitions. Le catalogue de M. Herrick, qui fut présenté à la Société de Philadelphie en 1840, comprend 39 chutes d'étoiles filantes depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. Celui de M. Chasles, présenté à la séance de l'Académie des Sciences de Paris en 1831, se compose de 89 apparitions puisées dans les anciennes chroniques, depuis l'an 530 après Jésus-Christ jusqu'à l'année 1233; parmi ces apparitions, il y en a 67 d'étoiles filantes en masse, et 20 d'étoiles filantes isolées. En 1842, M. Perrey, professeur de physique à Dijon, releva dans les auteurs, depuis l'année 533 après Jésus-Christ jusqu'à l'année 1169, 36 apparitions météoriques. Mais il n'est aucun peuple qui ait donné autant d'attention à ce phénomène que les Chinois. M. Édouard Biot, qui consacrait principalement sa connaissance de la langue chinoise à l'élucidation des questions scientifiques, et qui a été enlevé, encore dans la force de l'âge, à ces études, a publié un catalogue général des étoiles filantes et des autres météores observés en Chine pendant vingt-quatre siècles, depuis le VIIe siècle avant Jésus-Christ jusqu'au milieu du XVIIe siècle de notre ère. Les observations depuis le VIIe siècle jusqu'à l'an 960, époque de l'avénement de la dynastie des Soung, formant la première partie du catalogue de M. Biot, sont extraites textuellement du livre 291 de Ma-touan-lin, célèbre auteur chinois de la fin du XIIIe siècle. Les observations suivantes, qui ont été faites sous la dynastie des Soung, et qui forment la seconde partie du même catalogue, ont été recueillies non pas dans Ma-touan-lin, mais bien dans les annales mêmes de la dynastie Soung, qui font partie de la grande collection des vingt-quatre historiens de la Chine. Pour les siècles suivans, M. Biot a consulté la continuation de Ma-touan-lin par des auteurs modernes et la section astronomique des annales des dynasties Youen et Ming, dans la collection des vingt-

quatre historiens qui s'étend jusqu'à l'an 1647; ces observations forment la troisième partie du catalogue. Les annales de la dynastie actuelle des Mantchoux n'ayant pas encore été publiées, M. Biot n'a pu faire connaître les dernières observations jusqu'à ce jour.

Des trois périodes que M. Biot a résumées en autant de tableaux, la plus importante est celle de la dynastie des Soung, comprise entre l'an 960 et 1275 de notre ère. Dans cet intervalle de trois siècles, les observateurs chinois ont enregistré 1,479 météores. On remarquera combien ce nombre surpasse celui des apparitions glanées parmi les écrivains occidentaux : il est vrai que ceux-ci ne les notaient que par hasard, tandis qu'en Chine un bureau était spécialement consacré à l'observation des météores; mais on remarquera aussi que depuis juillet 1841 jusqu'à la fin de février 1845, c'est-à-dire en trois ans et huit mois seulement, 5,302 météores ont pu être notés en Europe, grace à un mode régulier d'observation appliqué à l'étude de ces phénomènes par les auteurs d'un curieux mémoire sur *les étoiles filantes*, M. Coulvier-Gravier et M. Saigey, celui-ci bien connu par ses importans travaux sur la physique du globe. On comprendra sans peine que ce nombre, qui est en soi beaucoup plus considérable que celui des météores notés en Chine, l'emporte aussi infiniment par la valeur des observations, qui sont toutes comparables, ayant été faites par les mêmes observateurs. « En donnant ces courts extraits de tous les catalogues précédens, dit M. Saigey, nous n'avons d'autre but que d'en signaler l'existence; plus tard nous en discuterons le contenu en prenant pour terme de comparaison nos propres observations et les lois qui en ont été déduites. Nous sommes persuadé qu'il est impossible d'apprécier les observations anciennes quand on n'en a pas fait soi-même un très grand nombre et qu'on ne les a pas discutées avec soin. C'est ainsi que l'on peut amender les fausses interprétations des auteurs de ces catalogues. Cependant on leur doit rendre ici justice pour la peine qu'ils se sont donnée en compulsant les vieilles chroniques et les annales des peuples étrangers. Il serait à désirer que de semblables recherches fussent faites dans les auteurs arabes. Ceux-ci n'ont pu cultiver l'astronomie sans observer les grands météores et les apparitions extraordinaires d'étoiles filantes. On en a déjà donné quelques citations curieuses, mais il reste là-dessus un travail spécial à entreprendre. »

Il n'est pas sans intérêt, on le voit, de rechercher dans les monumens du passé quelques traces des météores qui se sont montrés dans notre ciel; mais il est encore plus intéressant, on le voit aussi, d'observer assidûment et systématiquement les météores actuels. Les observations modernes donnent foi et créance aux observations anciennes; elles permettent d'en tirer parti et de les faire entrer dans la discussion du phénomène. Ceci s'applique à toutes sortes de notions non-

seulement astronomiques, physiques et chimiques, mais aussi à la biologie, à la médecine, à l'histoire. Dès qu'on trouve dans les temps modernes une observation bien étudiée qui soit l'analogue d'une observation ancienne vague, douteuse, incertaine, confuse, celle-ci, qui ne pouvait donner de lumière, en reçoit aussitôt et éclaire à son tour le point du passé auquel elle appartient.

S'il est possible de poursuivre systématiquement l'observation des étoiles filantes et des bolides, cela n'est plus praticable pour un autre phénomène météorique : je veux parler des pierres tombantes ou aérolithes. Ici, en effet, il n'y a pas à s'installer dans un observatoire pour attendre la chute de ces pierres; cette chute est peu fréquente, du moins devant des yeux qui puissent en être témoins; elle est tout-à-fait inattendue, rien ne l'annonce, et elle prendra toujours les savans au dépourvu. Il ne faut pas cependant croire qu'elle soit réellement aussi rare que pourrait le faire supposer la distance des intervalles qui en séparent les mentions authentiques. Schreiber eut l'idée assez heureuse de calculer combien il devait tomber de pierres sur toute la surface du globe, en partant de ce fait qu'il en est tombé dix en France de 1790 à 1815, c'est-à-dire dans une période de vingt-six ans, et qu'il en est tombé également dix dans les îles britanniques durant une période d'égale longueur, de 1791 à 1816; par la comparaison de l'étendue de ces deux pays à la surface entière du globe, il conclut qu'il doit y avoir proportionnellement, sur cette surface entière, deux chutes de pierres par jour, les deux tiers devant tomber dans l'océan et l'autre tiers sur la terre ferme. Aujourd'hui que le rapport entre la terre ferme et l'océan est mieux connu, on pourrait dire, suivant l'idée de Schreiber, que, sur quatre chutes de pierres météoriques, il y en a trois qui s'effectuent dans la mer et une seule sur les continens et les îles.

Long-temps les savans doutèrent de la chute des pierres et traitèrent d'opinion mal fondée la croyance vulgaire qui admettait la réalité d'un pareil phénomène. La croyance populaire se fondait sur des faits réellement observés et transmis d'âge en âge; mais elle était allée fort au-delà de la vérité. De ce que les chutes de pierres étaient toujours accompagnées d'un bruit comparable à celui du tonnerre et souvent d'une lumière très vive, on avait fini par confondre ce phénomène avec celui de la foudre. Chaque fois que celle-ci touchait la terre, elle devait donc être accompagnée d'une chute de pierres, ou mieux, la chute de ces masses devait produire tous les effets de la foudre; mais il restait à trouver toutes ces pierres de foudre, et, comme elles manquaient, on les supposait enfoncées fort avant dans le sol, où on les retrouvait sous forme de concrétions pyriteuses (comme les boules de pyrite), ou sous forme de pétrification (comme les bélemnites), ou enfin sous la forme de pierres taillées (haches ou coins de jade qui ont servi aux premiers

hommes). On supposait qu'elles provenaient de matières ténues, enlevées par les ouragans jusque dans la région des nuages, où la chaleur les amollissait et en favorisait la réunion instantanée en une masse solide. Cette opinion, plus ou moins modifiée dans la suite par la découverte de Francklin sur l'électricité atmosphérique, a été long-temps considérée comme satisfaisante au sein de l'ancienne Académie des sciences.

En possession d'une explication que l'on croyait bonne, on négligeait de faire constater les chutes successives. Il faut arriver jusqu'à l'année 1751 pour avoir une description de ce merveilleux phénomène, rédigée par procès-verbal authentique. « Le 26 mai 1751, à six heures du soir, dans les environs de Hradschina, près d'Agram, en Esclavonie, on aperçut dans le ciel un globe de feu qui se divisa en deux fragmens semblables à des chaînes de feu entrelacées, où l'on aperçut une fumée d'abord noire et ensuite diversement colorée, et qui tombèrent avec un bruit épouvantable et avec une telle force, que l'ébranlement fut pareil à celui d'un tremblement de terre. L'un de ces fragmens, qui pesait 71 livres, tomba dans un champ labouré peu de temps auparavant, où il s'enfonça de trois toises dans la terre et occasionna une fente de 2 pieds de large. L'autre de ces morceaux, du poids de 16 livres, tomba dans une prairie, à une distance de 200 pas du premier, et donna lieu à une autre fente large de 4 pieds. » L'attention ainsi éveillée, on eut de tous les côtés des récits authentiques; enfin, ce qui vint clore toute discussion, ce qui élimina complétement la formation atmosphérique et fulminale, ce fut la chute du 26 avril 1803. M. Biot, envoyé sur les lieux par l'Académie des sciences, s'exprime ainsi dans ses conclusions : « Vers une heure après midi, le temps étant serein, on aperçut de Caen, de Pont-Audemer, et des environs d'Alençon, de Falaise et de Verneuil, un globe enflammé, d'un éclat très brillant, et qui se mouvait dans l'atmosphère avec beaucoup de rapidité. Quelques instans après, on entendit à L'Aigle, et autour de cette ville, dans un arrondissement de plus de trente lieues de rayon, une explosion violente qui dura de cinq à six minutes. Ce bruit partait d'un petit nuage qui avait la forme d'un rectangle. La plus grande de toutes les pierres que l'on a trouvées pesait 8 kilogrammes 5 dixièmes. Le nombre des pierres tombées peut être évalué à deux ou trois mille. » M. Biot recueillit les témoignages d'un très grand nombre de personnes, qui toutes avaient entendu la détonation, et dont beaucoup avaient vu tomber les pierres. Ces pierres, en tombant, s'enfonçaient plus ou moins dans la terre, étaient très chaudes, et répandaient une odeur de soufre insupportable.

Le très curieux rapport de M. Biot est le seul exemple que nous possédions jusqu'à ce jour d'une enquête véritablement scientifique

sur une pluie de pierres tombées du ciel. Aussi suggère-t-il d'importantes considérations. Le météore marchait du nord nord-est au sud sud-est : ceci se conclut de la situation des fragmens. En effet, M. Biot ayant eu l'idée très heureuse de déterminer le contour du terrain sur lequel les pierres étaient tombées, on reconnaît que ce contour est elliptique; par conséquent le météore suivait une direction oblique à l'horizon, car, s'il eût suivi une direction verticale, la pluie de pierres aurait couvert un espace circulaire. Après l'explosion du météore, les projectiles, dans le sens de leur mouvement général, ont dû faire d'autant plus de chemin qu'ils étaient plus gros et par suite moins ralentis par la résistance de l'air; de la sorte, la disposition des fragmens sur le terrain selon leur ordre de grosseur donne la direction que suivait le météore. Le nuage noir était formé de la matière la plus ténue, comme celle qui compose les traînées des bolides et des étoiles filantes, traînées qui s'agglomèrent parfois en un nuage plus ou moins arrondi, lequel reste en place plusieurs secondes et même plusieurs minutes, s'il n'est entraîné par les agitations de l'air, et pendant ce temps les fragmens volumineux continuent à se mouvoir dans le sens du météore avant l'explosion, chacun de ces fragmens faisant le même bruit durant sa marche à travers l'atmosphère que dans le cas très fréquent où il ne tombe qu'une seule masse sans aucune rupture.

L'hypothèse de la formation des pierres météoriques au sein de l'atmosphère étant définitivement écartée par le rapport de M. Biot, on examina la question de savoir d'où elles venaient. D'abord Chladni, aux yeux de qui les aérolithes, les bolides et les étoiles filantes constituaient un phénomène de nature analogue, émit le premier l'hypothèse qu'ils étaient des corps dispersés dans l'espace où se meuvent les planètes, à la surface desquelles ils tombent de temps en temps, attirés par celles-ci et pénétrant dans leur atmosphère; mais une telle idée ne fut pas accueillie, et, au lieu de recourir à des corps errans dans les espaces planétaires, Laplace, avec son école, se contenta de remonter jusqu'à la lune, amoindrissant ainsi, autant qu'elle pouvait être amoindrie, l'idée du physicien allemand. C'est seulement vingt ans plus tard que les astronomes placèrent enfin les météores ignés sans exception au rang des masses planétaires. « Si maintenant, dit M. Saigey à ce propos, on se rappelle que la discussion sur le mouvement de la terre a duré plus d'un siècle, que la question de l'aplatissement du globe et de la fluidité primitive des planètes a duré près de cent ans, qu'enfin il a fallu près du même laps de temps pour faire admettre en France la loi de la gravitation, il sera bien établi que toutes les grandes vérités de l'ordre physique exigent, pour être généralement admises, deux ou trois générations d'hommes. »

L'opinion de Laplace fit grande sensation en Europe. On calcula

quelle vitesse une masse projetée par un volcan lunaire devait avoir pour ne plus retomber sur la lune. Toutefois les observations effectuées pour apprécier la vitesse des météores qui pénètrent dans notre atmosphère ne furent point favorables à l'hypothèse sélénique. Cette vitesse est beaucoup trop grande, et une pierre venant de la lune avec la rapidité qui appartient aux météores ignés ne tomberait pas sur la terre, mais continuerait à cheminer.

A ce point, après qu'on se fut occupé d'estimer la hauteur, la vitesse et la direction des étoiles filantes, une nouvelle hypothèse surgit, et les astronomes considérèrent ces météores comme des astéroïdes qui tourneraient autour du soleil et que la terre rencontrerait aux nœuds communs de leurs orbites. Cette hypothèse fut suggérée par l'apparition extraordinaire d'étoiles filantes, dans la nuit du 12 novembre 1833, aux États-Unis d'Amérique. Ce fut en effet une apparition remarquable; toute la nuit, il tomba du ciel une pluie de feu. Toutefois M. Saigey, discutant les renseignemens fournis par les observateurs américains, arrive à conclure qu'ils sont entachés d'exagération. Établissant que ses propres observations donnent deux cents étoiles filantes pour un globe enflammé, et que quatre globes enflammés seulement furent aperçus aux États-Unis, il suppose que le nombre des étoiles n'a guère dépassé huit cents. Le phénomène alla croissant depuis le soir jusqu'au jour; c'est du reste un résultat que démontrent sans réplique les observations faites depuis en Europe et en Amérique : l'apparition des étoiles filantes est toujours progressive du soir au matin. MM. Coulvier-Gravier et Saigey ont pour cela une expérience de longues années, et jamais une nuit n'a été abondante en météores sans que l'observation du soir ne l'ait fait pressentir; en d'autres termes, jamais ils n'ont vu une apparition soudaine d'étoiles filantes.

Cette apparition extraordinaire, qui du reste, ne se distinguait pas des autres apparitions, extraordinaires aussi, qu'on avait eu occasion maintes fois d'observer, non-seulement avant cette époque, mais encore postérieurement, appela l'attention des astronomes. Comme les observations ne tardèrent pas à montrer qu'il y avait un retour périodique d'étoiles filantes au mois de novembre, ils s'emparèrent de ce fait, et supposèrent qu'il était dû à un anneau composé d'astéroïdes et tournant comme une planète autour du soleil. Bientôt cependant d'autres retours périodiques furent aperçus, qui vinrent compliquer la question. Aussi les hypothèses se multiplièrent; on varia sur la durée de la révolution de ces astéroïdes, sur l'inclinaison de leurs orbites, et il devint dès-lors évident que l'hypothèse ne cadrait pas avec le phénomène et qu'elle devait être abandonnée. « Les observations faites durant cette période, dit M. Saigey, et les catalogues formés d'anciennes observations ne seront pas inutiles à la science. Il était nécessaire d'essayer de

toutes les hypothèses, afin de pouvoir choisir celle qui représenterait le mieux l'ensemble du phénomène. On peut seulement reprocher aux astronomes de s'être trop tôt jetés dans les explications. Dans l'étude des étoiles filantes, il fallait commencer par un pénible travail de détail réclamé de tout le monde, et que personne n'a voulu exécuter, afin d'arriver à quelques faits généraux. Au lieu de cette marche prudente, les astronomes ont tenté tout de suite d'assimiler les météores à des planètes tournant autour du soleil, ce qui les dispensait de préliminaires fatigans, puisqu'il suffisait d'observer trois des élémens de la route suivie par ces astéroïdes de nouvelle espèce. Il est donc certain que la connaissance des météores ignés a fait ce faux pas uniquement parce que l'astronomie se trouvait trop avancée. Les astronomes ont péché par excès de science, et, une fois lancés dans cette fausse direction, l'amour-propre les y a fait persister. Otez-leur la connaissance qu'ils ont du mécanisme planétaire, privez-les des formules que les plus grands géomètres leur ont données, qui permettent de déterminer une orbite à l'aide d'un très petit nombre d'observations, et alors ils étudieront le phénomène des étoiles filantes en lui-même et non plus à l'aide de trompeuses analogies, en hommes qui désirent accroître leurs connaissances, et non en docteurs qui veulent montrer la supériorité de leur talent. »

Avant de spéculer sur le phénomène, il fallait l'observer. Or, cette tâche, un homme s'en était spontanément chargé dans une ville de province, loin de tout encouragement et au milieu d'occupations purement commerciales et industrielles. Un attrait singulier porta de très bonne heure M. Coulvier-Gravier à considérer les étoiles filantes. A la vérité, c'était une fausse vue qui le conduisait; il espérait trouver dans ce phénomène des relations avec les variations atmosphériques, et arriver à prédire par là ces variations mêmes. Malheureusement pour la science positive, qui ne s'occupe pas des causes finales, mais des choses en elles-mêmes, il avait négligé d'enregistrer ses observations, et, quoiqu'il eût commencé à observer bien long-temps auparavant, ce fut seulement en 1840 que, sur le conseil de M. Arago, il tint un journal où il inscrivit quotidiennement les directions des étoiles filantes. A partir de 1841, ce journal contint, outre les directions, le nombre des étoiles filantes, le commencement et la fin du temps de l'observation de chaque nuit. Pour embrasser tout le ciel, deux observateurs ayant été jugés nécessaires, M. Coulvier-Gravier s'adjoignit un des employés de sa maison, M. Chartiaux, qui, depuis, n'a cessé de lui venir en aide avec une intelligence et un zèle peu communs. Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1845, où M. Coulvier-Gravier fut mis en relation avec M. Saigey. Celui-ci, à la vue d'une aussi volumineuse collection, conçut qu'elle pourrait donner

quelques résultats généraux, quelques lois encore inconnues. Il conseilla à M. Coulvier-Gravier de mettre de côté l'idée théorique concernant les variations atmosphériques, lui rappelant, pour le persuader, la situation peu flatteuse des astronomes, dont le système, beaucoup plus savamment étayé, s'était néanmoins écroulé sous une masse encore si faible d'observations. M. Saigey se mit lui-même à observer de concert avec M. Coulvier-Gravier, afin d'avoir une idée nette et précise du phénomène et des difficultés que l'étude en présentait. De cette collaboration, où l'un apportait une vaste collection de faits recueillis avec une patience singulière, et l'autre l'esprit de généralisation et les méthodes géométriques, naquirent des travaux qui constituent une nouvelle période dans la connaissance des étoiles filantes. Voici quelques-uns des résultats ainsi obtenus.

Depuis juillet 1841 jusqu'à la fin de février 1845, 5,312 étoiles filantes ont été vues en 1,034 heures.

Dans une même nuit, le nombre d'étoiles filantes n'est pas le même pour toutes les heures. Le dépouillement des observations montre que, lorsque celles-ci avaient été reprises à différentes heures de la nuit, le nombre des météores, à très peu d'exceptions près, augmentait notablement du soir au matin et pour le même intervalle de temps. Cette variation horaire se rencontrait à toutes les époques de l'année, tant à celles des retours périodiques que durant les nuits ordinaires (1). Un tel résultat ne pouvait être fourni que par l'observation, et toutes les notions antérieures où l'on n'en tient pas compte, attendu qu'il était ignoré, doivent être corrigées d'après ce nouvel élément.

Y a-t-il une variation mensuelle comme il y a une variation horaire, c'est-à-dire aperçoit-on chaque mois une quantité égale ou une quantité différente de météores? Pour décider cette question, il fallait ramener toutes les observations à la même heure de la nuit, afin de les rendre comparables. Ce calcul laborieux a conduit à cette conclusion : le nombre horaire est à peu près le même pour les six premiers mois de l'année, terme moyen 3,4. Le nombre horaire pour les six derniers mois est aussi à peu près le même, terme moyen 8,0, en sorte que le nombre horaire passe du minimum 3,4 relatif à l'hiver et au printemps au maximum 8,0 relatif à l'été et à l'automne. Ainsi le

(1) La moyenne générale des étoiles par heure est de 5,6; cela veut dire que, si en dix heures il en tombe 56, la moyenne pour une heure sera 5 et 6 dixièmes. Quant au nombre horaire moyen, il est, pour 6 à 7 heures du soir, de 3,1; — pour 7 à 8 heures, de 3,5; — pour 8 à 9 heures, de 3,7; — pour 9 à 10 heures, de 4,10; — pour 10 à 11 heures, de 4,5; — pour 11 à 12 heures, de 5,0; — pour 12 à 1 heure du matin, de 5,8; — pour 1 à 2 heures, de 6,4; — pour 2 à 3 heures, de 7,1; — pour 3 à 4 heures, de 7,6; — pour 4 à 5 heures, de 6,0; — pour 5 à 6 heures, de 8,2.

nombre des étoiles filantes se soutient à peu près le même du solstice d'hiver au solstice d'été, où il est le plus petit possible, et il se maintient à sa plus grande valeur durant tout le temps qui s'écoule entre le solstice d'été et le solstice d'hiver. En d'autres termes, nous voyons moins d'étoiles filantes quand la terre va du périhélie à l'aphélie, ou s'éloigne du soleil, et nous en voyons le plus lorsque la terre va de l'aphélie au périhélie, ou se rapproche du soleil.

Le dépouillement a fait reconnaître quatre maximums dans l'année pour les étoiles filantes : le maximum d'hiver, qui est du 7 au 8 février; celui du printemps, qui est du 1er au 2 mai; celui d'été, qui est du 8 au 9 août; celui d'automne, qui est du 7 au 8 novembre. Les astronomes avaient déjà signalé des retours périodiques pour le 10 août et le 12 novembre; les nouvelles recherches confirment les observations antécédentes, et ajoutent deux autres retours périodiques qui avaient été jusque-là ou méconnus ou mal placés.

Un calcul approximatif a été fait aussi touchant le nombre d'étoiles filantes que deux observateurs peuvent voir pendant l'année. M. Coulvier-Gravier et son aide observaient même en présence de la lune, et du nombre des météores vus le jour de la pleine lune, la veille et le lendemain, on peut conclure que la lumière de notre satellite efface à peu près les trois cinquièmes du nombre des étoiles filantes que l'on aurait aperçues en son absence. Cette correction change la moyenne générale horaire 5,6 en 6,0.

On avait donc déjà, à l'aide de ce travail, avec toute la probabilité que donnent les grands nombres, la connaissance de la quantité d'étoiles filantes qui apparaissent à chaque époque de l'année et celle des météores qui viennent aux différentes heures de la nuit, — variations très considérables, déjà remarquées dans les apparitions extraordinaires, mais qu'on attribuait toujours à une variation dépendante des étoiles filantes elles-mêmes, et non pas à l'heure plus ou moins avancée. Cela fait, la direction fut examinée, et par la même méthode, c'est-à-dire par des observations patientes et des procédés géométriques. Il fut reconnu qu'il vient à peu près autant d'étoiles filantes du nord que du sud, mais qu'il en vient beaucoup plus de l'est que de l'ouest. La somme des étoiles du nord et du sud et la somme des étoiles de l'est et de l'ouest sont à peu près égales entre elles. On doit donc admettre que l'influence de l'est s'augmente de tout ce que perd l'ouest, de sorte que, sans une cause qui reporte de l'ouest sur l'est à peu près la moitié de ce qui appartiendrait à l'une et à l'autre de ces directions, il viendrait les mêmes quantités d'étoiles filantes des quatre points cardinaux de l'horizon.

La grandeur, la couleur et le mode d'apparition des météores furent étudiés. Jusqu'au 2 juin 1845, 8 globes enflammés ou bolides avaient

été observés. Quant aux étoiles filantes proprement dites, on en avait noté 80 de première grandeur, c'est-à-dire ayant l'éclat de Jupiter ou de Vénus. Les étoiles filantes de seconde grandeur correspondent alors aux étoiles fixes de première grandeur, et ainsi de suite en descendant jusqu'à la sixième grandeur, qui correspond à la cinquième grandeur des étoiles fixes. La couleur est généralement blanche, surtout pour les globes et les étoiles de première grandeur. Quelquefois les étoiles sont rougeâtres et même tout-à-fait rouges, et il y en a plus de cette teinte dans les petites que dans les grandes. Les étoiles bleuâtres sont beaucoup plus rares. Les grandes étoiles sont sujettes à changer de couleur dans leur course apparente. Les météores donnent lieu à des traînées et à des fragmens; les traînées sont très variables d'aspect et de forme; elles persistent plusieurs secondes après la disparition de l'étoile. Il n'y a que les globes filans qui se brisent parfois en éclats; les fragmens font encore quelques degrés de course et s'éteignent tous à la fois.

A mesure que les connaissances allaient ainsi se développant, les observations nouvelles soulevaient de nouvelles discussions, et on en venait à l'examen de particularités dont il n'avait pas d'abord été tenu compte. Parmi la quantité de matériaux accumulés chaque jour, on choisit deux nouveaux élémens du système des étoiles filantes, à savoir la longueur des trajectoires apparentes et la position des centres des météores. Le chemin apparent d'une étoile filante n'est pas le même, terme moyen, dans toutes les directions. Les étoiles filantes comprises entre le nord-nord-est et le nord-est font le plus long chemin moyen, qui est de 15 degrés 3 minutes, tandis que les étoiles filantes comprises entre le sud-ouest et l'ouest-sud-ouest parcourent le plus petit chemin moyen, qui est de 11 degrés 3 minutes. Des résultats tout-à-fait nouveaux et importans furent donnés par l'étude de la position : en général, une étoile filante descend vers l'horizon et ne remonte pas à la verticale, quelles que soient d'ailleurs l'époque de l'année et l'heure de la nuit. Il résulte de là qu'un observateur qui veut voir par exemple les étoiles venant de l'est ne doit pas se tourner dans cette direction, mais bien dans la direction opposée, c'est-à-dire vers l'ouest. Il y a donc une cause qui rejette hors du zénith chaque groupe d'étoiles, tellement que le centre de chacun de ces groupes se rapproche plus ou moins de l'horizon. Ceci est sans doute un effet combiné des mouvemens de la terre et des mouvemens propres de ces météores.

Les astronomes ont fait des observations pour déterminer la hauteur des étoiles filantes. Ce genre de recherches est difficile, et parce que les observateurs, s'étant postés à des stations plus ou moins éloignées, doivent reconnaître parmi les météores aperçus celui qui a

été vu simultanément aux stations, et parce que les résultats d'une observation si fugitive et si peu précise exigent beaucoup de soins pour être appréciés. Les nouvelles observations ont donné, comme les observations antécédentes, des hauteurs considérables pour les étoiles filantes; c'est à 10, 15, 20, 25 lieues qu'elles sillonnent l'espace. L'élévation sera encore bien plus grande pour les étoiles filantes télescopiques qui ont été signalées par l'astronome américain Mason : c'est cette élévation qui rend si difficile l'explication de l'inflammation de ces météores.

Ces météores (gardons-leur un tel nom, car les comètes n'ont-elles pas, elles aussi, été long-temps considérées comme des météores avant que l'astronomie les rejetât dans les espaces?) constituent une série d'études nouvelles et curieuses. Ils ont successivement échappé aux trois premières hypothèses qui furent faites à leur sujet. Suivant la première, ils étaient dus à des exhalaisons terrestres qui se condensaient dans l'atmosphère et retombaient ensuite, de sorte que notre globe ne faisait que recevoir ce qu'il avait émis. Suivant la seconde, c'étaient les volcans de la lune qui nous les lançaient. Suivant la troisième, ces corpuscules formaient un anneau qui circulait autour du soleil comme aurait fait une planète. Ces trois hypothèses, provisoirement bonnes, puisqu'elles étaient vérifiables, se sont trouvées défectueuses. Il a fallu donner un champ plus large à ces météores. Non-seulement ils ne proviennent pas de la terre, non-seulement ils n'émanent pas de la lune, mais même ils ne sont pas astreints à circuler en anneau autour de l'astre qui règne sur notre système : c'est dans l'espace ouvert qu'ils sont lancés. Un mouvement rapide les emporte, et continuellement ils viennent rencontrer la terre, qui, elle, tourne autour de son soleil.

Il suffit de se représenter cette pluie incessante de corpuscules sur notre globe terrestre pour se faire des espaces cosmiques une idée qu'on n'en avait pas. Ce n'est plus seulement de soleils, de planètes, de satellites, de comètes qu'ils sont peuplés, mais encore ils sont semés d'une masse infinie de corpuscules qui y flottent librement et qui sont entraînés par des courans d'une vitesse merveilleuse. Il est certain que nous avons maintenant un phénomène qui peut nous servir d'indice sur la constitution de ces espaces parcourus par notre terre depuis un nombre illimité de siècles. On le sait, les astronomes sont désormais convaincus que le soleil, qui tourne sur lui-même, est animé aussi d'un mouvement de translation, de sorte que la terre, qui le suit, ne retombe jamais dans le même sillon, et les régions célestes par où elle passe sont, à vrai dire, incessamment nouvelles. Il faudra donc voir, l'observation aidant, si la pluie de météores baisse ou augmente, si l'on arrive dans des localités riches ou pauvres en

corpuscules, et si enfin ce sont toujours les mêmes matières qui nous tombent d'en haut. Tout cela peut varier, et tout cela nous apprendra à connaître quelque peu la constitution des abîmes infinis sur lesquels nous sommes portés.

On peut ajouter que la terre y est directement intéressée. En effet, la masse de substance qu'elle reçoit par cette voie, quelque faible qu'elle soit, le long temps finit par la multiplier énormément, et il est impossible de n'en pas tenir compte. Nous avons vu qu'il arrive sur notre globe, tous les jours, quelque pierre plus ou moins pesante; en outre les bolides y laissent tomber leurs substances; les traînées des étoiles filantes amènent des poussières météoriques. Tout cela est journalier, tout cela dure depuis des milliers d'années, et durera sans qu'on puisse assigner au phénomène aucune limite. Peu de substance sans doute nous parvient ainsi jour par jour, mais ce peu se renouvelle incessamment. Il est impossible de se faire une idée de ce que la terre a reçu de cette façon depuis son origine, et de ce qu'elle est destinée à recevoir dans un avenir illimité; mais un point reste certain : c'est qu'on ne doit pas la considérer comme un corps dont la croissance soit finie, qui n'ait rien à acquérir et qui demeure avec la somme de matières qu'il eut au commencement. Cette somme s'accroît perpétuellement par des augmentations insensibles et journalières, mais qui finissent à la longue par avoir une valeur.

Ceci importe particulièrement à la géologie. Plus on aura de notions sur la quantité et la qualité des substances qui nous arrivent ainsi des espaces célestes, plus on pourra apprécier certaines conditions géologiques : c'est du moins un nouvel élément qu'il faut faire entrer en ligne de compte. Les pierres qui sont tombées depuis environ le commencement de notre siècle ont été analysées chimiquement, et les résultats ont été toujours à peu près les mêmes. Dix-huit corps simples s'y sont rencontrés, savoir, sept métaux : fer, nickel, cobalt, manganèse, cuivre, étain, chrome; six radicaux terreux et alcalins : silicium, calcium, potassium, sodium, magnésium et aluminium; quatre combustibles non métalliques : hydrogène, soufre, phosphore et carbône; enfin le corps comburant, oxygène. Ainsi, non-seulement on n'y rencontre pas quelque matière chimique différente de toutes celles qu'on a déjà trouvées dans les entrailles de la terre, mais même ces pierres météoriques ne renferment pas le tiers des substances dont se compose l'écorce de notre globe : ce qui prouve qu'elles viennent de régions du ciel plus pauvres en espèces, ou, si l'on veut, moins riches que notre petite planète. Néanmoins cette uniformité de composition peut changer : ainsi tout porte à croire que Chladni a eu pleine raison de faire rentrer dans la classe des pierres météoriques les masses de fer natif que l'on a trouvées en divers points du globe, loin de tout volcan,

et posées à la surface de terrains d'une nature tout-à-fait différente. La plus remarquable de ces masses, ou du moins celle qui a le plus engendré de discussions, est la masse dite de *Pallas*, voyageur qui, le premier, en a donné la description. En 1749, on découvrit un riche filon de fer au sommet d'une montagne en Sibérie; puis, l'année suivante, à 150 toises de là, on trouva une grande masse de fer sur la bosse d'une montagne schisteuse et à la surface même du sol : il n'existait dans toute la montagne aucune trace d'anciens travaux de fonderie. Les Tartares croyaient que cette masse était tombée du ciel, et la regardaient comme sacrée. Elle pesait près de 690 kilogrammes. On a rencontré en beaucoup d'autres lieux des masses de fer pareilles. La plus considérable paraît être celle qui a été trouvée dans l'Amérique méridionale, province de Chaco, près Otumpa, pesant 300 quintaux, dans une contrée où il n'y a ni mine de fer, ni montagne, ni même aucune pierre : elle était enfoncée dans un terrain crayeux. De pareilles observations touchent à une foule de questions géologiques. Il y a eu une époque où des masses de fer nous sont arrivées en traversant notre atmosphère, masses qui maintenant gisent dispersées çà et là sur le sol. Les espaces célestes entrent en partage dans la formation de l'écorce terrestre, et rien ne nous défend de penser que la terre peut rencontrer en son chemin toutes les substances qu'elle renferme déjà dans son sein, et qui ont aussi, elles comme tout le reste, une origine céleste, car la terre n'est-elle pas dans le ciel?

Les travaux sur les étoiles filantes sont maintenant assez avancés pour ouvrir une longue perspective à l'exploration scientifique. Beaucoup d'années seront nécessaires pour étudier le phénomène dans ses détails et dans ses conséquences. C'est sans doute un phénomène astronomique, mais qui ne comporte pas les méthodes astronomiques proprement dites. Aucun instrument destiné à la mesure des angles ne pouvant s'appliquer à l'observation des météores, il est impossible d'obtenir autre chose que des nombres ronds, des degrés, par exemple. « Or, dit M. Saigey, les mesures au degré sont, pour les astronomes, des blocs informes avec lesquels il leur est impossible d'édifier aucun monument. Habitué à manier la numération par le petit bout, l'astronome ne s'intéresse qu'aux minutes, et, s'il préfère quelque chose aux secondes, ce sont leurs dixièmes et leurs centièmes. » C'est donc un nouveau genre d'observation et de méthode qu'il faut pour un phénomène ancien dans la nature, nouveau dans la science.

C'est l'œuvre de la science de renouveler toutes les notions, défaisant d'une main et reconstruisant de l'autre. L'humanité, a dit Pascal, se comporte comme un être qui, vivant toujours, apprend toujours. Dans cette évolution se trouve comme base la somme d'instincts, de

besoins, de passions qui, chez elle comme chez l'individu, forme les mobiles de la vie active. Puis viennent l'imagination et la raison, qui se partagent son histoire. Dans la jeunesse du monde, la raison ne sait rien; l'imagination est maîtresse, et, par son heureuse hardiesse, crée les institutions sous lesquelles le genre humain se développe, la raison ne servant qu'à régulariser ce qui est ainsi spontanément fourni. Plus tard, et à fur et mesure, la raison empiète, et finalement tend à prendre le dessus et à tout reformer, l'imagination ne servant plus qu'à embellir ce qui a été ainsi laborieusement trouvé. Pour que la raison arrive à ce terme, il faut que la science, de particulière, devienne pleinement générale, si bien que, par exemple, l'astronomie, dont il a été ici surtout question, ne soit plus qu'un échelon pour monter au dernier degré, d'où le coup-d'œil embrasse l'ensemble des choses depuis les plus simples notions, qui sont celles de la mathématique, jusqu'aux plus compliquées, qui sont celles des sociétés et de leur histoire. En toute catégorie de phénomènes, les lois naturelles se substituent dans l'esprit humain aux conceptions primitives, qui supposaient des volontés et des intentions. De la sorte une vérité nouvelle s'établit parmi les hommes, et, durant la chute graduelle de l'ancienne et insuffisante vérité, devient capable de les rallier et de les astreindre, c'est-à-dire de fermer les révolutions. Une nouvelle beauté, un nouvel idéal surgissent, car qu'est la vieille conception de l'ensemble des choses à côté de la conception moderne, d'autant plus sublime et plus inspiratrice qu'elle est plus réelle? Une nouvelle moralité s'élève à son tour, dont on peut apprécier toute la portée en l'appelant la moralité de la paix et du travail par opposition à la moralité de la guerre et de la conquête. C'est par ce lent travail que l'humanité prend conscience d'elle-même et possession du monde : conscience d'elle-même, en entreprenant résolûment de modifier son existence sous la subordination aux lois naturelles qui la régissent; possession du monde, en acquérant, par plus de science, plus de puissance. L'histoire a un but, et ce but est : rendre l'humanité plus puissante au dehors, meilleure au dedans.

É. LITTRÉ,
de l'Institut.

LE PROCÈS

DE M. LIBRI.

A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

MONSIEUR,

Vous me priez de donner dans la *Revue* un résumé du procès célèbre intenté à un de nos anciens collaborateurs, M. Libri. Sans doute un jurisconsulte remplirait mieux cette tâche, car plusieurs questions graves de procédure se rattachent à cette triste affaire. Je sens toute mon insuffisance pour les traiter; aussi laisserai-je ce soin à d'autres plus habiles que moi. Mon intention est de me borner au simple exposé des faits qui sont à ma connaissance personnelle, et dont les preuves sont à la portée des personnes curieuses. J'ai lu avec attention tout ce qui a été publié à l'occasion du procès; des pièces importantes m'ont été communiquées; j'ai eu recours aux lumières de quelques bibliophiles. Pour me former une opinion, je n'ai eu besoin que d'un peu de patience; c'est aussi de la patience que je demande aux lecteurs de la *Revue* qui voudront bien me suivre dans l'examen que je vais entreprendre.

Vous vous souvenez, monsieur, de l'impression produite par les premières accusations lancées contre M. Libri, quelle fut la joie de certaines personnes et leur empressement à accueillir les bruits les plus fâcheux sur son compte. On fut surpris que l'accusé trouvât si peu de sympathie parmi les érudits et les savans, c'est-à-dire parmi les gens qui, en raison d'une conformité de goûts et d'études, devaient passer pour le connaître le mieux. Le rapport de M. Boucly, malgré les gros-

sières erreurs qu'on y découvrait à la première lecture, rencontra un assez grand nombre d'approbateurs, et la plupart des journaux le répétèrent avec des commentaires plus ou moins malveillans. Ce fut pour les gens du monde une présomption défavorable à M. Libri. Comment aurait-il tant d'ennemis, disait-on, s'il ne l'avait mérité? Pour rechercher les causes de toutes ces inimitiés, il faut vous dire quelques mots de la vie de l'homme qui en est l'objet.

M. Libri est né dans un pays contre lequel il règne en France des préjugés anciens, qui datent peut-être des guerres du xve siècle, s'ils ne remontent pas à l'invasion des Gaulois sénonais. Les Italiens nous le rendent bien d'ailleurs, et, comme au temps de Camille, nous traitent de barbares. En Italie, les hommes ont une grande énergie individuelle, mais ils se forment plus mal que ceux du Nord à l'école de peloton. Leurs passions sont ardentes, mais concentrées, et l'habitude de vivre sous des gouvernemens soupçonneux leur donne une circonspection que notre franchise gauloise appelle souvent ruse et duplicité. Benvenuto Cellini dit quelque part qu'en homme de sens il tournait toujours un coin de rue *all'largo*. Ce mot peint la nation et montre combien elle diffère de la nôtre. Au lieu de tourner brusquement le coin de rue et de se heurter contre des juges qu'il soupçonnait de partialité, M. Libri se défend de loin et nous envoie de Londres les pièces de sa justification. Apparemment qu'il a pris à la lettre cette plaisanterie de Molière : « Les Parisiens commencent par faire pendre un homme, et puis ils lui font son procès. » A-t-il raison, a-t-il tort? Il y a des autorités pour et contre; j'y reviendrai plus tard.

M. Libri est donc né en Toscane. Je tiens d'un de ses compatriotes quelques anecdotes sur ses premières années. A l'université de Pise, il se faisait remarquer parce qu'il étudiait sans cesse, et que déjà il recueillait des bouquins. Il était sombre, taciturne, et l'on m'a assuré qu'il n'avait jamais adressé la parole à un seul de ses camarades; mais il faisait volontiers le coup de poing, lorsque les *anciens* prétendaient user ou abuser des priviléges que dans toutes les universités les *anciens* s'arrogent contre les *nouveaux*.

En 1820, il publia son premier mémoire de mathématiques, qui fit sensation même au-delà des monts, car M. Cauchy écrivit à l'auteur pour le complimenter. A vingt ans, M. Libri fut nommé professeur à la chaire de physique-mathématique de l'université de Pise. Il n'y avait pas un de ses auditeurs qui ne fût plus âgé que lui. Au bout d'un an, il fut contraint par une maladie grave de donner sa démission; mais le grand-duc, qui l'honorait d'une estime particulière, voulut qu'il eût le titre et les appointemens de professeur émérite, et ce titre est, je crois, le seul qu'il conserve aujourd'hui. Retiré de l'enseignement, il n'en continua ses études qu'avec plus d'ardeur, et je vois, dans

l'analyse des travaux de l'Académie des sciences pour l'année 1824, de grands éloges donnés par l'illustre Fourier à deux mémoires publiés par M. Libri dans le Recueil des Savans étrangers. La même année, il vint pour la première fois à Paris, où il fut accueilli avec distinction non-seulement par les géomètres, mais par toute la bonne compagnie. En France, il est assez rare de trouver des savans qui puissent « parler des choses avec les honnêtes gens. » M. Libri parlait science avec les savans, littérature avec les lettrés, philosophie transcendante avec les femmes. Il aurait pu être un lion dans le beau monde, mais il avait mieux à faire; il travaillait sans relâche et lisait à l'Académie des sciences des mémoires appréciés par ceux qui se connaissent aux x.

Le goût des livres était encore peu répandu à Paris, et M. Libri s'attirait quelque ridicule par ses recherches des vieilles éditions et des anciennes reliures. Les mathématiciens surtout ne savaient comment excuser cette faiblesse. Ils le blâmaient encore de perdre du temps à lire les ouvrages des savans du moyen-âge et de la renaissance, un peu dédaignés à cette époque et que M. Libri prétendait réhabiliter. Je vois, dans une lettre que j'ai entre les mains, que dès 1829 il s'occupait d'une histoire des sciences au moyen-âge, et faisait une étude particulière des manuscrits de Léonard de Vinci. Ce travail ne devait être publié que dix ans plus tard.

Il était pour la seconde fois à Paris lorsque la révolution de juillet éclata. On sait quelles espérances en conçurent les patriotes italiens. Moins enthousiaste que la plupart de ses amis et d'ailleurs parfaitement instruit des dispositions pacifiques du gouvernement français, M. Libri revint en Toscane, résolu pourtant de prendre part à toute tentative qui aurait pour but l'émancipation de son pays. Ses relations avec des membres influens des chambres françaises étaient bien connues à Florence, et, dès son arrivée, la police le pria poliment de quitter la Toscane. Il alla à Modène, où l'insurrection était triomphante, mais n'y trouva ni la force matérielle ni la force morale qui pouvaient arracher l'Italie aux *barbares*. Je me souviens de lui avoir entendu raconter qu'à son arrivée à Modène, la ville était partagée en deux camps par une discussion sur la couleur de l'uniforme des gardes nationales, qui n'avaient ni un fusil ni une cartouche. Les jeunes gens voulaient tous servir dans la cavalerie, et s'exerçaient aux manœuvres d'escadron avec un bâton entre les jambes, faute de chevaux. On se disputait aussi sur la constitution à donner à l'Italie et sur les droits de l'homme. La plus forte tête était un homme venu de l'Apennin qui disait : « A quoi bon une constitution ? Chez nous, on jure et on s'enivre toute la sainte journée. On envoie promener père et mère, sans que nous ayons besoin d'une constitution pour cela. » M. Libri riait des parades révolutionnaires et conseillait des mesures énergiques, c'est

pourquoi on le traita de modéré tant que les Autrichiens furent loin, et de démagogue forcené quand ils approchèrent.

Après avoir couru quelques dangers avec les Autrichiens et avec les libéraux, force lui fut de revenir en France chercher un asile. En Toscane, ses biens avaient été mis sous le séquestre, et l'on n'avait laissé à sa mère qu'une modique pension. Cependant cette femme courageuse et dévouée, s'imposant mille privations, engageant sa dot et toutes ses ressources, trouva dans son abnégation admirable le moyen de satisfaire aux besoins de son fils et même aux manies du bibliomane, à peine interrompues par la politique. La réputation de M. Libri parmi nos savans était dès-lors si bien établie, qu'ils lui réservaient pour ainsi dire sa place à l'Institut. « Vous ferez plus de mal aux Autrichiens à l'Académie que dans la rue, » lui disait M. Poisson. Ce fut à qui s'emploierait pour lui obtenir des lettres de naturalisation, et alors il trouva autant d'amis à Paris qu'il y compta d'ennemis dans la suite. Il devint citoyen français en 1833 et, la même année, membre de l'Institut, dans une élection où, sur cinquante-trois voix, il en obtint trente-sept. L'année suivante, il fut nommé, à la Faculté des sciences, professeur de calcul des probabilités, puis, au Collége de France, suppléant de M. Lacroix. Bientôt après, il lui succéda. Peut-être n'est-il pas superflu de rappeler que le respectable M. Lacroix voulait céder à son suppléant la moitié de son traitement et què M. Libri s'y refusa toujours.

Dès que M. Libri eut atteint la position la plus élevée où puisse aspirer un savant dans notre pays, il eut une guerre sourde à soutenir contre un certain nombre de candidats désappointés et de rivaux de mauvaise humeur. Baisser la tête, se faire oublier, toucher son traitement avec exactitude, c'eût été sans doute le meilleur parti à prendre; mais M. Libri se sentait bec et ongles et avait du goût pour la polémique. Il y apporta beaucoup plus d'esprit que de ménagement et n'épargna pas les épigrammes à ceux qui étaient en possession d'en distribuer aux autres. Vous n'avez pas oublié, monsieur, l'effet produit par quelques articles de la *Revue,* dont sans doute vous regrettez aujourd'hui comme moi la publication. Le mal fut que M. Libri mit souvent les rieurs de son côté. Ses adversaires avaient l'imprudence d'aller le provoquer sur le terrain de l'érudition. L'Académie des sciences s'occupait beaucoup des pluies de crapauds, et quelques mathématiciens se complaisaient à entretenir la compagnie de ces averses effrayantes, alléguant de nombreuses citations de seconde main et garantissant la véracité d'auteurs dont ils venaient d'apprendre les noms. M. Libri leur enleva cette gloire facile en leur citant une pluie bien attestée de *bœufs*. Le docte corps laissa là les crapauds, mais trouva fort mal qu'on fît rire le monde aux dépens des anciens.

Ce n'était pas assez d'avoir des ennemis dans la science, M. Libri s'en

attira d'autres plus dangereux en s'attaquant aux jésuites avec toute la passion d'un Italien qui, dans son enfance, avait entendu raconter à l'illustre Mascagni comment à Sienne, peu avant la bataille de Marengo, certain cardinal avait fait ou laissé brûler vifs quatorze mauvais chrétiens soupçonnés de vouloir du bien au premier consul Bonaparte (1). M. Libri voyait partout des jésuites. Jésuites en robes longues, jésuites en robe courte, il frappait sur tous impitoyablement. Irrité de je ne sais quelles attaques insérées dans le journal de l'École des chartes, il crut toute l'école infectée de jésuitisme. Il était alors le secrétaire et le membre le plus actif d'une commission instituée par M. Villemain pour rédiger un catalogue des manuscrits existant dans les bibliothèques de France. On assure qu'il déclara devant cette commission qu'il ne se mêlerait plus de ses travaux, si un seul élève de l'École des chartes était employé à la rédaction du catalogue. Si le fait est exact, M. Libri eut grand tort de rendre toute une école responsable des griefs qu'il avait contre quelques-uns de ses membres. Pour moi, je trouve même qu'il eut tort surtout de croire qu'on ne pouvait être jésuite et bon paléographe. L'important, c'est qu'on sache son métier.

Riche d'ennemis parmi les savans, les érudits et les dévots, il ne restait plus à M. Libri que de se procurer des ennemis politiques, et c'est à quoi il ne manqua point. La France était pleine de réfugiés, parmi lesquels il y avait sans doute beaucoup d'hommes honorables, mais aussi nombre de ces gens qui, mal avec toutes les polices du monde pour une foule de motifs, trouvent commode de se dire les martyrs de leurs opinions. M. Libri, qui jamais n'a pu voir un misérable sans lui offrir sa bourse, voulait qu'on fît cependant quelque différence entre les réfugiés honnêtes et les autres. Je le vis un jour fort en colère d'avoir été attrapé par un Romagnol à qui il avait demandé le récit de ses malheurs, bien entendu après lui avoir fait la charité. — *Ho ammazat' un' gatt'*, j'ai tué un chat, dit le réfugié. M. Libri crut d'abord qu'il s'agissait du chat d'un cardinal, et trouvait le cas véniel; mais, en causant avec son homme, il ne tarda pas à découvrir que, dans la Romagne, les libéraux appelaient *chat* tout employé du gouvernement tenant de près ou de loin au *gatt'* par excellence, le légat du saint-père. Le chat victime de la politique était un gendarme assassiné par derrière. En France alors, maintes gens trouvaient beau qu'on tuât ainsi des soldats qui font leur devoir. Plusieurs journaux prêchaient la guerre aux *chats* en Italie et ailleurs. M. Libri ne partageait pas cette manière de voir, et, bien qu'il souhaitât ardemment l'émancipation de l'Italie, il pensait qu'on n'obtiendrait des réformes qu'en faisant appel

(1) Mascagni, qui devait figurer dans cet autodafé, fut sauvé par un paysan qu'il avait guéri de la fièvre.

au bon sens et à l'intérêt des princes, tandis que les fanfaronnades et les violences n'aboutiraient qu'à rendre le joug plus pesant. Telle fut la politique que soutint M. Libri quelque temps dans le *Journal des Débats*, à la grande indignation des libéraux français et italiens. Il eut l'honneur d'être brûlé en effigie en Toscane, et en France d'être injurié dans toutes les feuilles de la propagande révolutionnaire. On le représentait comme un traître vendu à l'Autriche, et dès-lors on commença à répandre sur son compte des bruits injurieux, suivis bientôt de dénonciations anonymes. Un magistrat s'en émut; il sut que M. Libri avait vendu beaucoup de livres en 1847, qu'il en avait encore un très grand nombre, que certaines bibliothèques visitées par lui avaient fait des pertes considérables. Ne connaissant ni M. Libri, ni les livres, ce magistrat fit part de ses soupçons au garde-des-sceaux et lui demanda s'il fallait faire une enquête? Quelques jours seulement avant la révolution de février, M. Libri, ayant eu connaissance des dénonciations dont je viens de parler, adressa au parquet une note pour demander à traduire ses calomniateurs devant les tribunaux. La réponse à cette note fut le *Rapport de M. Boucly*, dont il ne paraît pas que M. Libri ait eu connaissance avant l'insertion au *Moniteur*.

Vous savez, monsieur, que, le 28 février 1848, M. Libri reçut à l'Institut un billet d'un rédacteur du *National*, lui annonçant en termes clairs qu'il était menacé d'une vengeance populaire s'il ne quittait la France sur-le-champ. En février 1848, un tel avis n'était pas à négliger. M. Libri partit pour Londres, et, quelques jours après, la justice saisit ses papiers et ses livres. Le ministre de l'instruction publique désigna pour les examiner cinq élèves de l'École des chartes et un employé de son ministère, habile bibliographe. Bientôt après, ce dernier, qui trouvait à redire à la façon dont l'enquête était conduite, fut éloigné, et les élèves de l'École des chartes, payés à tant par jour, instrumentèrent seuls pendant vingt-cinq mois.

Vous remarquerez, monsieur, que le choix des experts n'était peut-être pas le meilleur qui pût être fait. Ils appartenaient tous à un corps notoirement hostile à l'accusé, et quelques-uns étaient attachés au comité de rédaction du journal de l'École des chartes, lorsque ce journal publia en 1847 des insinuations fort malveillantes contre M. Libri. Le même journal annonça le premier qu'on avait *trouvé* au ministère des affaires étrangères le rapport de M. Boucly, et cette annonce, ressemblant assez à une dénonciation, paraît avoir provoqué la publication de ce document et, peu après, la poursuite judiciaire (1). Enfin, d'un

(1) Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler ici que le *Moniteur* du 19 mars 1848 publia le rapport de M. Boucly, *trouvé* au ministère des affaires étrangères. Le 22 mars, M. de Lamartine, étant alors à la tête de ce département, fit insérer au *Moniteur* : que cette pièce n'appartenait pas à ses archives, et qu'aucun document n'était sorti de son minis-

autre côté, on pouvait se demander si les experts offraient les garanties d'expérience nécessaires pour une enquête, car on peut très bien épeler une charte mérovingienne et ne rien entendre à la bibliographie; vous en jugerez bientôt. Pour moi, je tiens qu'il eût mieux valu confier l'expertise, *les recherches techniques,* comme dit l'acte d'accusation, à des bibliophiles connus, voire à des libraires ou des relieurs : oui, monsieur, à des relieurs, car plus d'une question de leur compétence était à résoudre.

On raconte bien des choses étranges de cette enquête, le secrétaire de l'accusé forcé, ses papiers, ses livres saisis sans formalité et sans inventaire, nulle précaution prise pour la conservation des pièces à décharge, comme factures, catalogues, etc. Si j'en crois des rapports qui me semblent dignes de foi, des papiers jugés inutiles auraient été jetés au feu, des livres auraient été emportés du domicile de M. Libri et rapportés sans qu'on en tînt note, et avec si peu de soin, que des personnes charitables en ont ramassé dans les escaliers et jusque dans la rue. *Les scellés,* dit l'acte d'accusation, *ont été régulièrement levés et réapposés.* Il est fort bien d'avoir fait régulièrement ces deux opérations; mais si dans l'intervalle l'on a emporté et rapporté des livres, si l'on n'a pas tenu des procès-verbaux exacts, à quoi bon les scellés?

M. Libri, M. Paul Lacroix, M. Lamporecchi, ont publié des brochures à ce sujet, où ils prétendent que toutes les lois de la procédure ont été violées. Je crois qu'ils se trompent et que tout s'est passé dans les formes; du moins les descentes de justice dont il est parlé dans Gil Blas ne se passent pas autrement, et sans doute Lesage, ce peintre si fidèle, ne les aurait pas inventées à plaisir. Quoi qu'il en soit, à la suite de l'enquête, un acte d'accusation fut dressé, publié dans le *Moniteur* (contre l'usage, me dit-on), et M. Libri fut condamné par contumace, le 22 juin 1850, à dix ans de réclusion et aux frais, liquidés à 9,224 fr. 75 cent.

L'accusé, son avocat l'assure, n'avait pas été régulièrement assigné lorsque l'affaire fut portée devant la cour. Je doute que, prévenu à temps et dans les formes, il se fût décidé à comparaître. On dit qu'il eut tort, je le pense aussi; mais, avant de blâmer le parti qu'il crut devoir prendre, il faut bien connaître l'acte d'accusation. Peu de gens

tère pour être livré à la publicité. A quoi le *Moniteur* du 23 mars répondit « que le rapport Boucly avait été *trouvé* pendant les journées du combat dans un carton placé dans le cabinet de M. Guizot. » Il ajoutait : « La pièce existe au ministère de l'instruction publique. » Il suit de tout cela que les membres du comité de rédaction du journal de l'École des chartes, s'ils n'ont pas trouvé le rapport Boucly au ministère des affaires étrangères, l'ont trouvé au ministère de l'instruction publique et l'ont produit dans le monde. Je ne recherche pas s'ils ont bien ou mal fait; je crois seulement que leur diligence en cette occasion ne les recommandait pas pour diriger une enquête.

l'ont lu avec l'attention qu'il mérite, encore moins ont pris la peine de vérifier les faits allégués. Je vais essayer d'examiner cette pièce le plus brièvement qu'il me sera possible, m'aidant tantôt des brochures publiées par M. Libri et ses amis, tantôt de documens qui m'ont été communiqués, mais n'avançant jamais rien sans l'avoir vérifié par moi-même.

D'abord, je dois vous dire quelques mots de l'esprit général et du *ton*, pour ainsi parler, dans lequel l'acte d'accusation est rédigé. Je vous avouerai qu'étranger à la littérature judiciaire, c'est la première pièce de ce genre que j'étudie. Cela vous expliquera peut-être pourquoi elle m'a causé tant de surprise, et cependant des gens bien informés me disent que c'est un morceau travaillé avec soin et dont les connaisseurs sont satisfaits. Pour moi, j'avais cru que lorsqu'on accusait un homme, on s'appliquait avant tout à découvrir des preuves positives de son crime; qu'à cet effet on réunissait les témoignages et les pièces de conviction, après les avoir contrôlés *sine ira et studio*, qu'enfin on les exposait le plus clairement et le plus simplement possible. Cette méthode a vieilli, et la mode, si j'en juge par le morceau que j'ai sous les yeux, recherche surtout les effets et la couleur. Je serais tenté de croire qu'un acte d'accusation se rédige d'après les mêmes principes qu'un roman ou un mélodrame, où l'art, non la vérité, est la principale affaire. S'il en est ainsi, je crois avoir le droit de critiquer l'acte d'accusation contre M. Libri. Jadis j'ai fait des romans, et je ne sors pas de ma compétence en appréciant une œuvre d'imagination.

Aujourd'hui qu'on attache tant de prix à la mise en scène, l'auteur s'est cru obligé de nous offrir dès le début de son ouvrage un tableau du cabinet de M. Libri; les couleurs sont vives, mais sont-elles bien choisies? En effet, que trouve-t-on dans l'officine du prétendu voleur de livres? « Des fers servant à l'imitation d'anciennes reliures, des volumes ayant subi ce genre de *falsification*, des modèles qui avaient été habilement calqués et reproduits, enfin des feuilles lavées et des caractères d'imprimerie. » Je ne dois point oublier ces deux notes mystérieuses, qu'on croirait échappées de la plume de l'empereur Soulouque, mais qu'on attribue à M. Libri, savoir : « N° 320. *Arranger. Moi. Duru.* — N° 148. *Vigna, gratter délicatement le cachet.* » Toute cette exposition s'adresse aux gens qui n'ont vu que des livres brochés et qui ne savent pas qu'on restaure des livres anciens. Appeler *falsification* l'art des Bauzonnet! quelle hérésie pour un bibliophile! Mais d'ailleurs pourquoi, dès son début, le juge se met-il en contradiction avec lui-même? Si c'est un fait coupable que de restaurer des livres, pourquoi n'a-t-il pas fait arrêter MM. Duru et Vigna, notoirement atteints et convaincus d'avoir falsifié (ou réparé, c'est tout un)

des *Guascon* et des *Padeloup?* M. Vigna surtout, véhémentement suspect de grattage, aurait dû être emprisonné tout d'abord. Vous saurez, monsieur, que le rédacteur de l'acte d'accusation trouve le grattage une opération fort criminelle, qui, selon lui, a pour but de faire disparaître les estampilles appliquées sur les livres des bibliothèques publiques. Heureusement, quelque habiles que soient les gratteurs, la Providence permet qu'on découvre toujours les *traces* de leurs méfaits.

On s'étonne qu'après avoir parlé de *recherches techniques*, le juge ne sache pas encore qu'il y a grattage et grattage, estampilles et estampilles. Vous me pardonnerez d'entrer dans quelques explications sur un sujet qui vous est familier, mais il paraît que la restauration des livres est encore un art bien mystérieux. Beaucoup de livres anciens portent des estampilles attestant qu'ils proviennent de bibliothèques particulières, très souvent d'établissemens religieux supprimés, et ces livres-là se vendent et s'achètent publiquement en tout bien tout honneur. Il n'est pas rare de trouver des volumes revêtus de cachets à la cire. Parmi les bibliophiles, on fait une grande différence entre les estampilles : les unes sont l'indice d'une origine illustre, d'autres ne sont considérées que comme des taches qui gâtent la page sur laquelle elles sont imprimées. Il en est de même des inscriptions si fréquentes sur les marges et sur les gardes. Si elles sont de la main d'un érudit ou d'un amateur célèbre, elles ajoutent du prix au volume; si elles sont d'un inconnu, on les fait disparaître.

Mais, dit l'acte d'accusation, nous avons trouvé des estampilles grattées qui conservaient encore l'empreinte des timbres, d'autres *effacées par des acides*, laissant pourtant des traces assez distinctes pour qu'on reconnaisse que leurs contours et leurs dimensions s'appliquent aux cachets qui servent à marquer les livres dans certaines bibliothèques. Ainsi, « l'exemplaire de la *Théséide* saisi (je copie) porte sur le titre la trace circulaire d'une estampille noire effacée à l'aide d'un acide et qui *semble s'adapter exactement* à l'un des timbres de la bibliothèque; *elle semble s'adapter*, parce que, sous l'action de l'acide, les contours de l'empreinte ont perdu leur netteté et leur précision. » Vous conviendrez que j'avais bien raison de dire qu'un relieur n'eût point été de trop parmi les experts. Il aurait appris tout d'abord qu'il n'y a point d'acide connu qui enlève une estampille apposée avec de l'encre d'imprimerie. Il aurait ajouté qu'après avoir lavé une feuille sale, on la fait passer sous une presse qui, en la satinant, altère nécessairement les contours de la trace d'une estampille. M. le juge d'instruction l'a bien soupçonné lui-même, et je le loue d'avoir dit *semble s'adapter exactement*, quoique cette association de mots ait été blâmée par quelques critiques. En attendant qu'on découvre un acide qui enlève les estampilles, on les fait disparaître au moyen du grattage; mais, alors,

je crois une confrontation fort difficile. En effet, tout le monde sait que, pour effacer un trait avec un grattoir, on racle le papier tout autour de ce trait. Plus le grattage sera fait habilement et plus le papier sera délicatement écorché à une certaine distance, en sorte qu'on n'aperçoive pas de différence de niveau brusque dans la surface du papier. J'ai dit la confrontation difficile, je la maintiens impossible dans ce cas. En voici deux preuves pour une. — Le juge saisit au domicile de l'accusé des feuillets du livre des épigrammes de Pamphilo Sasso, qu'il appelle l'*Epigrammatum Pamphyli*, erreur excusable, car ces noms, tirés du grec, sont très difficiles à décliner. Il trouve sur les feuillets susdits une trace d'estampille parfaitement égale à un des timbres de la Mazarine, et il en conclut que l'*Epigrammatum* en question a été volé par M. Libri; mais il se trouve que ce livre cru volé existe encore à la Mazarine, à sa place, avec son estampille. Je l'ai vu et touché; vous pouvez le demander sous le nº 953 (1). — On constate encore la trace d'une estampille sur un livre manquant à la Mazarine et vendu par M. Libri en 1847, c'est l'*Origine des Proverbes populaires par Fabritii*, que le juge appelle familièrement de son prénom, Aloïse *Cinthio*. M. Libri offre de prouver qu'il a acheté son exemplaire d'un Italien nommé Salvi. On refuse de voir le reçu de Salvi. « Bah! dit-on, c'est un pauvre diable qui a quatre-vingts ans et qui n'a pas le moyen d'acheter des livres rares (2). » Et l'on garde le Fabritii. Mais voilà que M. Jubinal trouve le véritable Fabritii, avec l'estampille de la Mazarine non grattée, dans le *British Museum*, parmi la collection léguée par le feu roi George III, en 1827, à cet établissement. Cela est fâcheux pour tout le système de preuves tirées de la confrontation des estampilles. Ce qui est plus fâcheux, c'est que les conservateurs du *British Museum* ne manquent pas de montrer le Fabritii à tous les Français et de les féliciter de posséder des connaisseurs si habiles.

Pour en finir avec les estampilles, j'ajouterai qu'il est extrêmement fréquent de rencontrer chez les libraires et les bouquinistes des livres avec l'estampille d'une bibliothèque publique, achetés loyalement et en vente publique. Les uns proviennent des ventes faites par les bibliothèques elles-mêmes, qui se défont de leurs doubles ou qui font des échanges; d'autres, perdus depuis nombre d'années, vont errant d'étalage en étalage, sans que personne les réclame. Je vois, dans l'acte d'accusation, que des feuilles portant l'estampille de la bibliothèque de Lyon ont été trouvées au domicile de l'accusé; mais on a reconnu que les volumes dont on les croyait enlevées existaient intacts à Lyon. Pendant l'instruction, M. Libri fit ramasser en quelques jours, chez

(1) Voyez la *Lettre de faire part* de M. Libri.

(2) Je vois, sur le catalogue de la vente Reina, que M. Salvi, malgré son grand âge, avait acheté pour près de 1,200 francs de livres.

des libraires de Londres et de Paris, des volumes à estampilles de bibliothèques publiques, et les envoya au nombre de deux cent trois à M. de Falloux, alors ministre de l'instruction publique, avec les quittances des libraires (1). Il eut tort, car cela fit de la peine aux conservateurs qui n'aiment pas qu'on sache leurs livres mal gardés; mais M. Libri d'ailleurs se mettait inutilement en dépense pour prouver un fait assez avéré. Tous ceux qui achètent plus de livres qu'ils n'en lisent, et le nombre en est grand, vous diraient qu'on est sans cesse exposé à acheter des livres provenant de bibliothèques publiques. J'en pourrais citer un exemple assez curieux. Un savant illustre, attaché à la Bibliothèque nationale, dont personne ne soupçonnera la délicatesse, voulut échanger, il y a deux ans, quelques in-folio contre d'autres livres. M. Franck, auquel il s'adressa, lui montra sur ces in-folio l'estampille de la Bibliothèque, à laquelle ce savant n'avait pas fait attention. Cela peut arriver à tout le monde; mais, parmi les acquéreurs de bonne foi, la plupart ne se croient pas obligés à restitution. S'il est surprenant que M. Libri, qui achetait très souvent des livres en bloc, ne se soit pas trouvé nanti d'un très grand nombre de ces ouvrages suspects, c'est que, sur ce point, cet homme, dont on signale sans cesse et la ruse et la mauvaise foi, poussait le scrupule un peu plus loin que beaucoup de bibliophiles. Non-seulement il a fait présent à plusieurs bibliothèques de livres perdus par elles et rachetés de ses deniers, mais encore j'ai lu une déclaration de M. Silvestre, dont la probité est aussi connue que le savoir bibliographique, constatant que, chargé par M. Libri de la rédaction de son catalogue, il avait pour mission spéciale de mettre à part, pour être rendus, les livres qui porteraient des estampilles de dépôts publics. Pareille déclaration a été signée par M. Bailleul et M. Crosnier, qui ont travaillé au même catalogue; le dernier ajoute que M. le juge d'instruction aurait refusé de recevoir son témoignage sur ce fait. MM. Abry, Duru, Vigna, Trautz et Bauzonnet, Gobert et Gannat, relieurs ou restaurateurs de livres, ont certifié par écrit que jamais M. Libri ne les avait chargés de faire disparaître des estampilles de dépôts publics; enfin j'apprends par l'acte d'accusation même que M. Libri prenait si peu de précautions pour cacher l'origine de ses livres, qu'il les faisait battre et ranger par des employés des bibliothèques Nationale, Mazarine et de l'Institut.

Encore quelques mots sur les *falsifications* ordonnées par M. Libri et si habilement exécutées par MM. Duru et Bauzonnet; je tiens à vous montrer ce qu'on y gagne. Un livre que l'acte d'accusation appelle Rime *di* Bembo, et qu'il croit détourné de la Mazarine, fut saisi com-

(1) Dans le nombre se trouvent les *Poesie vulgari* de Laurent de Médicis, livre incriminé dans l'acte d'accusation. Il a été acheté le 31 avril 1831 à M. Molini, libraire à Londres.

plétement déguisé. L'accusé avait poussé la dissimulation jusqu'à consigner faussement sur son catalogue de vente que ce volume était relié en maroquin, tandis qu'il l'était en veau. Habile qui distingue le vieux veau du vieux maroquin, et pour les *Rime del Bembo* le cas était obscur, car sur le catalogue alphabétique de la Mazarine on lit : relié *en veau, en maroquin* sur le catalogue par ordre de matières. Lequel des deux croire ? Ni l'un ni l'autre, attendu que M. Libri tenait son livre de M. Audin, qui l'avait acheté 1 franc à la vente du docteur Gratiano. M. Libri, voyant le Bembo en piteux état, le remit à M. Duru, qui, le nettoyant, découvrit le chiffre de François Ier. On tenta une restauration complète, et à cet effet des fers furent gravés pour rétablir l'ancienne reliure. Le résultat fit beaucoup d'honneur à M. Duru, dont le mémoire ne monta qu'à une centaine de francs. A la vente de M. Libri, les *Rime del Bembo* se sont vendues 90 francs.

Citons encore le *Dialogo d'Amore* de Boccace, qu'on accuse M. Libri d'avoir arraché d'un recueil, probablement pour réaliser le bénéfice que vous allez voir : habillé en maroquin, doré sur tranches, etc., le *Dialogo d'Amore* s'est vendu 3 francs. Si vous connaissez un relieur qui relie en maroquin un in-12 à ce prix, veuillez me donner son adresse.

Je vous demande pardon, monsieur, de cette longue digression sur le grattage et la restauration des livres; elle était nécessaire peut-être pour montrer quels argumens sont admis par l'auteur de l'acte d'accusation. Si nous examinons cette pièce plus en détail, vous serez étonné de la légèreté, de l'étourderie même qui ont présidé à sa rédaction. Tant de contradictions et d'erreurs y sont entassées, que je me suis demandé comment des érudits patentés, comme les experts, ont pu s'égarer à ce point. Cherchant à m'expliquer la chose, voici ce que j'ai trouvé de plus plausible. Des lettrés qui n'ont jamais fait d'enquête, un juge qui n'entend rien aux livres, se sont trouvés en relations suivies. Chacun aime à faire un autre métier que le sien : par exemple on cite des rois qui se plaisaient à faire la cuisine. Entraînés par le charme de la diversité, les experts se sont mêlés de procédure, le juge d'érudition. De la sorte tout s'explique, et les fautes contre le rudiment et celles contre le code. On ne me persuadera pas qu'un juge ayant entendu un témoin déposant que le jeune Abry grattait des estampilles pour M. Libri n'ait point confronté ce témoin avec le gratteur prétendu, ou, s'il l'a fait, qu'il n'ait pas pris note de la dénégation solennelle du jeune Abry, ni recherché si le témoin à charge n'avait pas à se plaindre de l'accusé : — par exemple si ce dernier avait méconnu le talent du témoin comme relieur. Évidemment c'est un bachelier ès-lettres, non un docteur ès-lois, qui a conduit cette partie de l'instruction. Autre preuve : un jurisconsulte, niant que M. Libri eût offert de

donner sa collection à la Bibliothèque nationale, n'aurait pas omis de citer une déposition confirmant cette offre, déposition faite par M. Guizot devant le juge d'instruction de Pont-l'Évêque. D'un autre côté, le moyen de croire qu'un élève de l'École des chartes écrive l'*Epigrammatum Pamphyli*, ou *Pamphilii!* C'est là du latin de l'École de droit. Je le reconnais pour avoir passé une thèse où l'on me demanda : *Quid est nuptiæ?* solécisme que je crois avoir rendu avec usure.

Il n'y a qu'un juge à qui puissent échapper des énormités comme celle-ci : M. Libri a vendu en 1847 une lettre de l'Arétin à *Paul* Manuce; d'autre part, la bibliothèque de Montpellier a perdu une lettre de l'Arétin à *Alde* Manuce; donc M. Libri l'a volée, syllogisme comparable à celui-ci : J'ai perdu mon chat, Jean a vendu un chien, donc Jean a pris mon chat. Il y a un dictionnaire historique à l'École des chartes, et les élèves de première année savent que Alde Manuce fut le père de Paul Manuce. Mais où le juge se révèle, c'est quand il dit : « Les lettres de l'Arétin sont très rares. » Un juge ne connaît de cet auteur que les sonnets. Les lettres sont si rares, qu'on n'en a encore publié que six volumes in-8°.

Il est toujours très dangereux de parler des choses qu'on n'a pas étudiées. M. Libri abuse de son érudition contre ses accusateurs lorsqu'ils s'avisent de discuter. Avez-vous lu, dans sa spirituelle lettre à M. Barthélemy Saint-Hilaire, l'épisode amusant du Catulle de Montpellier? Je vais gâter l'histoire en l'abrégeant. La bibliothèque de Montpellier perd un Catulle des Alde valant bien 5 francs en condition ordinaire. Le juge saisit chez le libraire Franck un Catulle des Alde, d'une belle reliure ancienne, acheté à la vente de M. Libri, et *brevitatis causa* dit qu'on l'a trouvé au domicile de l'accusé. Le livre, ayant fait partie de la bibliothèque du couvent de San-Giovanni in Canali de Plaisance, portait sur le titre cette inscription : *Bibliothecæ S.* 10, *in Canalibus Placentiæ.* N'ayant pas ses besicles sous la main, le juge lit : *Bibliothecæ S.* 10, *in Casalibus Placentiæ.* Il fait semblant de comprendre, et déclare que M. Libri s'est servi de vieille fonte (c'est-à-dire de caractères d'imprimerie) qui *joue l'impression*, dit-il (on le croit sans peine), afin de déguiser l'origine du livre, et faire croire qu'il avait été imprimé à Plaisance. Il est fâcheux qu'il n'ait pas tenté le mot à mot, et s'en soit tenu au sens général; mais, tout transporté de sa découverte, après une longue discussion de tous les indices à charge, il s'écrie triomphant : *De tels faits ne se discutent pas, ils s'exposent.* M. Libri met toutes ces niaiseries sur le compte des élèves de l'École des chartes. Il eût mieux fait de se borner à dire, comme il fait après force plaisanteries, que son Catulle avait été acheté par lui à MM. Payne et Foss, lesquels le tenaient de M. Debure, comme il conste d'une facture qu'il produit. Travestissant un proverbe italien, il dit que ses experts ont

pris *un saint Jean pour un dix*, et le mot a fait fortune. L'erreur est tout bonnement impossible de la part des experts, et il est évident qu'ils ont travaillé à autre chose qu'à cette partie de l'enquête; mais ils ont le droit de se plaindre du juge qui les a compromis. Les Anglais, qui ne rient guère, ont appris cette méchante plaisanterie. L'année dernière, on me présentait à un *gentleman* qui possède une belle bibliothèque. Lui, croyant que je n'entendais pas sa langue, se permit de demander à mon introducteur si j'étais de ces messieurs qui prennent des saint Jean pour des dix. J'eus beaucoup de peine à lui persuader que, pour les erreurs d'un juge mal *infarinato* d'érudition, il ne fallait pas accuser une école illustre de ne pas connaître la plus fréquente des abréviations.

Pour un Français, monsieur, il est fort désagréable d'entendre l'opinion des étrangers sur toute cette affaire. Ces Anglais sont si formalistes, qu'ils ne comprennent pas comment on peut accuser un homme d'un crime imaginaire. Ils vous demandent toujours où est le *corpeuss dilectaï*, par quoi ils veulent dire, je crois, le corps du délit. Ils disent qu'on poursuit M. Libri avec acharnement et mauvaise foi. Eh! non, messieurs, avec distraction, avec étourderie, voilà tout. On part de l'hypothèse que M. Libri est un voleur, hypothèse produite par un anonyme ou un pseudonyme, nous dit l'acte d'accusation. Ces sortes de témoins étant fort considérables, on est tout disposé à croire au pire. Sur le catalogue de vente de M. Libri, on trouve cinq ouvrages inscrits au catalogue de la Mazarine, et on crie qu'il les a volés. — Observez, monsieur, qu'il est difficile de se défendre d'une accusation dépourvue de toute preuve. Si je disais que vous m'avez pris *Iohannes Bridoison de arte citandi, in-fol. Venetiæ* 1517, comment prouveriez-vous que vous n'avez pas pris un livre qui n'existe pas? — Voilà M. Libri à compulser ses notes et ses factures. M. Silvestre a l'idée de demander aux bibliothécaires de la Mazarine s'ils ont bien perdu les cinq ouvrages incriminés? — Nullement, répondent-ils; les voici. En effet, ils n'avaient bougé de leur place, comme je m'en suis assuré moi-même, conduit par M. Silvestre. Le plus singulier de l'affaire, c'est qu'un témoin nommé Maslon, gardien de la bibliothèque, a déposé qu'il avait vu chez l'accusé, où il battait des livres, un certain Pétrarque in-folio, qu'il a bien reconnu pour celui de la Mazarine. « J'ai parfaitement reconnu mon Pétrarque, dit-il, pour y avoir apposé moi-même notre estampille rouge, *partie sur la marge, partie sur les caractères!* J'en ai fait l'observation à l'accusé, qui prétendit que le Pétrarque lui appartenait. » Dès le lendemain, dit l'acte d'accusation, le témoin n'était plus occupé à battre des livres (ni à mettre des estampilles, j'espère). — Or, le Pétrarque de M. Maslon existe toujours à la bibliothèque Mazarine, et il paraîtrait que la nouvelle estampille rouge, qu'il avait ap-

pliquée lui-même, n'a été apposée que deux ans au moins après le départ de M. Libri, ainsi qu'un des bibliothécaires l'a dit à M. Silvestre et à moi. Le juge qui enregistrait les témoignages de M. Maslon refusait d'entendre M. Guizot, M. Abry et M. Crosnier, et cependant M. Maslon a une bien mauvaise mémoire, car il a encore reconnu le fameux *Epigrammatum* saisi chez M. Libri pour en avoir raccommodé le titre avec *des rognures de journaux;* or, vous savez déjà, monsieur, par la *Lettre de faire part,* que les épigrammes de Pamphilo Sasso n'ont point été perdues, et je me suis assuré que l'exemplaire, qui n'est pas sorti de la Mazarine, n'a heureusement pas été raccommodé avec des rognures de journaux, procédé ingénieux sans doute, mais réprouvé par la plupart des bibliophiles.

Je conviens que la vérification dont je viens de parler nous a bien coûté vingt minutes, et je crois le temps d'un juge et d'un expert plus précieux que le mien; mais on a négligé d'autres vérifications beaucoup plus faciles, comme vous allez voir, car il ne s'agissait que de comparer le catalogue de M. Libri avec celui de la Mazarine. M. Libri est accusé d'avoir volé dans cet établissement un recueil *contenant en un seul volume vingt-trois pièces détachées* (ne me chicanez pas sur cette expression, je cite exactement), lesquelles pièces détachées se sont retrouvées à la vente de M. Libri, en 1847, séparées et reliées en plaquettes. On conclut qu'il y a identité et vol. Les pièces sont loin. Point de *corpus delicti.* Il s'agit de méchans vers du XVIe siècle que les aveugles colportaient par les rues. On appelle cela aujourd'hui des *canards.* Ceux-là, dans leur temps, se vendaient un sou; aujourd'hui, on les paie au poids de l'or. Lorsque ces petites pièces avaient du succès, elles étaient réimprimées plusieurs fois, souvent la même année, tantôt dans la ville où elles avaient paru d'abord, tantôt dans une autre ville; d'où il suit que, pour constater l'identité de deux opuscules de cette nature, il faut faire grande attention au titre, au format, à l'édition. Vous observerez encore que dans la vente de M. Libri on a vu cinq ou six cents de ces canards italiens, et il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce qu'il s'en fût vendu vingt-trois semblables à ceux que la Mazarine a perdus (1); mais la comparaison des deux catalogues s'est faite en courant. Voici ce que me montra un bibliophile curieux : 1° Au lieu de vingt-trois pièces, il n'y en a que vingt-deux dans le recueil inscrit sur le catalogue de la Mazarine, et c'est fort gratuitement qu'on lui attribue *Il Lamento di poveri* (*sic*), que la Mazarine n'a jamais possédé; 2° les vingt-deux canards perdus par la Mazarine sont inscrits sur son cata-

(1) Dans un examen très rapide des livres italiens de la collection Grenville (qui fait partie maintenant du *British Museum*), j'en ai trouvé dix-huit correspondant à autant d'ouvrages incriminés par l'acte d'accusation. Il est bien étrange qu'on ne sache pas que les livres qu'on appelle *rares* se trouvent dans presque toutes les collections célèbres.

logue comme des in-12, et vingt et une des pièces correspondantes, vendues par M. Libri, sont décrites sur son catalogue comme des in-8°; 3° le n° 10 de la Mazarine est de Rome, 1595; l'exemplaire de M. Libri de 1555. Le n° 16 de la Mazarine est de Bologne, 1594; l'exemplaire de M. Libri, de Florence. Le n° 22 de la Mazarine est imprimé à Sienne; l'ouvrage vendu par M. Libri est de Florence. Quant aux différences sans fin que présentent les titres sur les deux catalogues, je ne vous en entretiendrai pas, mais j'en ai un relevé très exact à votre service.

Les erreurs du même genre sont nombreuses, et l'on s'aperçoit qu'on a copié les titres des ouvrages incriminés sur le catalogue de vente de M. Libri sans les vérifier au moyen des catalogues de la bibliothèque Mazarine. Ainsi trois petits recueils de proverbes italiens désignés dans l'acte d'accusation sous les n°s 35, 36 et 37, diffèrent par le format et par les titres des recueils perdus par la bibliothèque Mazarine. Par exemple, le n° 35 est cité dans l'acte d'accusation comme in-8°, imprimé à Turin, et l'exemplaire perdu par la bibliothèque Mazarine ne porte pas d'indication de ville et est désigné comme in-12. Vous noterez encore à propos de ce livre une confrontation d'estampille non moins heureuse que les précédentes.

Poursuivons. A Grenoble, M. Libri aurait volé dans un recueil : *Stramboti... da Sasso Modonese* (*sic*), Milan, 1551, et la preuve, c'est qu'il en a vendu une édition de 1511, comme le témoigne son catalogue. Notez en passant que ce livre, relié en maroquin vert par les soins de M. Libri, a été adjugé à sa vente pour 14 fr. 50 c., ce qui fait supposer un joli bénéfice.

Encore une autre identité reconnue, un autre vol constaté. M. Libri aurait arraché d'un recueil de la Mazarine un opuscule intitulé : *Homerus de Bello Trojano,* et voici comme on le démontre : la pièce se composait de vingt-neuf feuillets; de plus, le premier feuillet de l'opuscule qui suivait l'*Homerus* dans le recueil, avant la soustraction, est marqué *e* 7. Or, on a saisi un exemplaire vendu par M. Libri, de vingt-neuf feuillets, dont la dernière page laisse apercevoir la *trace* d'un *e* suivi d'un 6. Je pense que ces lettres mystérieuses sont ce qu'on appelle des signatures, c'est-à-dire un mode de numération par lettres et chiffres dont les anciens imprimeurs se servaient pour marquer la première partie d'un cahier. Mais, suivez le raisonnement, l'*Homerus* de la Mazarine avait vingt-neuf feuillets, car, dit l'acte d'accusation, ces feuillets portaient les numéros 81 à 110... Comptez sur vos doigts, monsieur le juge, 20 + 10 = 30. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le recueil où se trouvait l'*Homerus* n'est plus à la Mazarine, où l'on ne sait ce qu'il est devenu, et, à ce sujet, vous me demanderez comment on a fait la confrontation dont il vient d'être parlé. Ma foi, je l'ignore. Seulement j'ajouterai, pour les personnes peu versées en

arithmétique, que j'ai entre les mains une pièce qui prouve que M. Libri tenait cet opuscule, avec l'*Adone*, l'*Ariosto herbolato* et plusieurs autres également incriminés, de M. de Villenave, si connu parmi les bibliophiles, lequel n'en était pas le premier possesseur.

Le problème d'arithmétique que nous venons de résoudre m'encourage à vous en soumettre un autre, mais plus difficile. M. Libri aurait dérobé à Troyes un *Matheolus* sans date. La preuve du crime, c'est qu'on a trouvé chez lui un *Matheolus* lavé, attendant la reliure, sans date, s'il vous plaît, du moins l'acte d'accusation ne l'a pas découverte, car elle est à la fin du volume, consignée dans ces beaux vers :

Pour l'an que je fus mis en sens,
Retenez M et cinq cens,
Jé vous prie, ostez en huict, etc.

Vous trouverez sans papier ni plume que le *Matheolus* de M. Libri est de 1492. J'aurais peut-être dû vous dire plus tôt que celui de Troyes est in-4°, et que le volume saisi par justice est un in-folio. Sans doute, le juge croit que M. Libri a des poches pour escamoter les in-folio; mais tout le monde sait que les plus grandes poches connues, celles de feu M. Boulard, ne contenaient que des in-quarto. — Ce *Matheolus* donc, in-folio, non in-quarto, est cité comme taché par M. Brunet dans son *Manuel;* il a été vendu en vente publique par M. Silvestre à M. Libri, avec mention des taches, et cette dernière circonstance explique pourquoi on lui a fait subir la *falsification* du lavage.

Ces dates d'édition, monsieur, sont une grosse affaire pour les bibliophiles. Les juges et les gens du monde croient que ce n'est rien, et ils ont grand tort. Par exemple, on accuse M. Libri d'avoir dérobé à Montpellier un Salluste des Alde, avec ce titre : *Conjuratio Catilinae et bellum Jugurthinum, Venise,* 1519, lequel livre n'a jamais existé. Je ne discuterai pas les J majuscules inconnus aux Alde, je vous renverrai aux annales de leur imprimerie, par Renouard, et vous pourrez vérifier vous-même qu'il n'existe pas de Salluste des Alde de 1519.

Il faut en dire autant d'un Sénèque de Rome, de 1475, que M. Libri est accusé d'avoir emporté de la Mazarine. On voit par le catalogue de cette bibliothèque qu'elle n'a jamais eu qu'un Senèque de 1475, de Paris, lequel d'ailleurs n'a bougé du rayon dont il fait l'ornement.

La Mazarine a perdu, mais pour tout de bon, à ce qu'il paraît, un livre dont l'acte d'accusation estropie ainsi le titre : *Cino da Pistoia et Buonaccorso da Montegnano.* Lisez *Montemagno.* L'édition est de Rome, 1559, in-8°. Bien entendu, M. Libri l'a volé, car on trouve le même ouvrage sur son catalogue. Il est vrai que le volume qu'il possédait était in-12 et *sans date.* Ah! la *furia francese!*

La même bibliothèque, j'y reviens sans cesse, parce que, grace à

l'obligeance de ses conservateurs, les recherches y sont faciles, a perdu un opuscule intitulé : *Macchiavelli compendio con fatti in Italia ne dieci anni*, in-12. M. Libri a vendu un livre intitulé : *Malclavelli florentini compendium decennii in Italia gestarum, ad viros Florentinos, incipit feliciter*, in-8°. Voilà, direz-vous, deux ouvrages différens, dont l'un pourrait bien être la traduction de l'autre. — Non, monsieur, il y a identité; donc il y a vol. Si bien que si je perdais un Virgile latin, je pourrais vous faire une mauvaise affaire, en prouvant que vous avez la traduction de Delille.

A chaque instant, on s'aperçoit que M. le juge, dans sa précipitation à saisir les premiers indices qui s'offrent à lui, ne prend pas la peine de lire en entier les titres des ouvrages; de là des méprises fort singulières, dont son greffier a négligé de l'avertir. Exemple : la Mazarine perd un *Rinaldo appassionato;* M. Libri a vendu un *Rinaldo appassionato*... Aussitôt variations sur l'air : Il y a identité, il y a vol. Je cherche aux deux catalogues : sur celui de la Mazarine, je trouve *Rinaldo appassionato da Matt. Boiardo;* sur le catalogue de la vente de M. Libri : *Rinaldo... da Baldovinetti*. M. le juge est homme à confondre la *Pucelle* de Chapelain avec celle de Voltaire. Je crois à la bonne foi quand même; mais, lorsqu'on commet des étourderies semblables, il ne faut pas parler si haut de faits précisés, de recherches techniques, du contrôle le plus attentif et le plus sévère. Passe pour sévère; mais attentif, ne le dites plus.

En effet, j'ai sans cesse à vous signaler le même genre de distractions, qui consiste à donner comme preuve de l'accusation un argument qui la réfute. C'est ainsi qu'à propos d'un manuscrit du *Cortigiano* qui a disparu de la bibliothèque de Carpentras, on rapproche ingénument une note de M. Libri qui le décrit comme une *copie du temps*, d'une autre note de M. Libri désignant un manuscrit cédé par lui à lord Ashburnham comme le *manuscrit autographe de l'auteur, avec une reliure de Grolier*. On se demande toujours pourquoi le juge d'instruction ne s'adressait pas à un libraire pour prendre des renseignemens. —Ce *Cortigiano* me rappelle l'allocution de Grippeminaud à Panurge : « Orça, encore n'advint depuis trois cents ans ença, orça, que personne eschappast de céans sans y laisser du poil, orça, ou de la peau le plus souvent, orça. » On avait accusé M. Libri d'avoir volé un exemplaire du *Cortigiano* à Carpentras, et malgré l'assurance que le livre était toujours dans la bibliothèque de cette ville, on eut cependant la curiosité de voir un autre exemplaire que M. Yemeniz avait acheté 519 francs à la vente de M. Libri. Le livre fut saisi, *mais* « cet ouvrage, placé sous triple cachet par le juge d'instruction de Lyon, parvint sur le bureau de l'un des employés du parquet, et disparut sans qu'on en ait trouvé trace. » Apparemment, c'est un des cachets qu'on espérait

retrouver. Pour moi, je pense qu'il eût mieux valu le mettre dans un tiroir fermant à clé.

Au *Pétrarque* de M. Maslon, à l'*Epigrammatum*, au *Fabritii*, et aux trois autres volumes dont la spirituelle *Lettre de faire part* de M. Libri vous a fait connaître les titres, tous ouvrages volés et qui n'ont pas bougé de la Mazarine, il faut en ajouter un septième, dont la recherche a donné lieu à quelques remarques intéressantes : c'est l'*Epistola Petrarchæ de Historia Griseldis*, sans date, in-4°. L'identité et le vol ont été prouvés, parce que les deux exemplaires in-4° inscrits au catalogue de la Mazarine sont attribués à l'année 1477 et ont vingt-huit lignes à la page, et que, d'autre part, le volume vendu par M. Libri a vingt-sept lignes à la page et est attribué à Ulric Zel, vers 1470. Passons, l'argument est déjà trop connu; mais, première remarque : les deux exemplaires de la Mazarine se sont retrouvés, non pas sur leur rayon, à leur numéro, mais dans un buffet où on ne s'attendait guère à les rencontrer. Deuxième remarque : feu M. Thiebaut, employé à la Mazarine, qui a rédigé en 1846 ou 1847 un catalogue des éditions du xve siècle de cette collection, avait effacé de sa main, très grossièrement et en maculant les volumes, les anciens numéros des livres qu'il retirait des rayons pour les placer à la *réserve*, parmi les éditions du xve siècle. Quel était son but? Sans doute de tout brouiller, pour se rendre nécessaire. Après avoir biffé les premiers numéros, il a inscrit au dos de ces mêmes volumes de nouveaux numéros correspondant à ceux de son catalogue du xve siècle, sans inscrire sur ce catalogue ni sur les catalogues anciens, ni sur les volumes eux-mêmes, aucun chiffre, aucun renvoi indiquant le déplacement des ouvrages. Cela vous expliquera, monsieur, comment les volumes s'égarent dans une bibliothèque sans en sortir.

Il n'y a rien de tel que de chercher pour trouver : on trouve même alors ce qu'on ne cherchait pas. M. Libri étant accusé d'avoir volé à la Mazarine un opuscule intitulé : *Aeneæ Silvii, historia de duobus amantibus*, in-4° sans date, c'était pour quelques bibliophiles une présomption que ce livre n'avait pas été perdu. D'abord, en comparant les deux catalogues, comme on l'a fait déjà plusieurs fois, on a constaté entre les deux exemplaires in-4° de la Mazarine et celui de M. Libri des différences de titre qui pour les connaisseurs suffisent à établir que l'ouvrage incriminé est d'une autre édition que les exemplaires de la Mazarine. Je vous fais grace de cette dissertation intéressante, et des difficultés que les ridicules changemens de numéros, œuvre de M. Thiebaut, ont apportées à cette recherche. Il vous suffira sans doute de savoir que les deux exemplaires in-4° de la Mazarine y sont encore. Mais, tout en feuilletant le catalogue, on découvrit que cette bibliothèque possédait en outre le même opuscule, in-folio, réuni dans un re-

cueil à d'autres pièces rares. La curiosité de voir un livre vénérable fit qu'on se mit en quête de cet in-folio, et grande fut la surprise quand au lieu d'un in-folio on trouva un troisième in-4°, bien moins précieux, il est vrai, mais revêtu de toutes les estampilles voulues. Il était évident qu'une substitution avait eu lieu, qu'on avait enlevé l'in-folio très rare, pour le remplacer par un in-4° qui l'était moins, de plus que l'échange avait été fait par une personne disposant des estampilles. Sur quoi on se rappela qu'il y a quelques années, un journal imprimait ce mot d'un des honorables conservateurs de la Mazarine, à propos d'un vol de livres : *Les voleurs sont dans la bibliothèque*. Leprince, inspecteur de la librairie et de la Bibliothèque du roi, dans son essai historique sur cet établissement, disait en 1782 que « la Mazarine avait été mise au pillage, et que les livres les plus rares en avaient été en partie perdus ou détournés. » Il ajoutait « qu'il existait à la Bibliothèque du roi une espèce de procès-verbal contenant les noms de ceux qui les ont volés, avec le détail des manœuvres qu'ils employaient pour y parvenir. » M. Petit-Radel n'a pu retrouver ce curieux procès-verbal, et c'est grand dommage. Au reste, Leprince et le conservateur dont je parlais tout à l'heure se sont peut-être trompés : au lieu de vol, j'aimerais à croire qu'il y a eu négligence seulement. On est fondé à le supposer en voyant sur les catalogues certains articles bâtonnés d'une encre jaunie, probablement très ancienne, sans aucune explication. D'autres articles sont accompagnés de cette note laconique : *manque*. Quelques autres indiquent qu'on a pris des mesures pour rechercher les volumes perdus; ainsi, au n° 11,362 du catalogue par ordre de matières, on lit à la marge : *Perdu et payé par M. de Vermond*, et plus bas *retrouvé*. L'argent fut-il rendu? c'est ce qui n'est pas dit. Un M. Desmarais était un grand perdeur, mais on avait pour lui des égards qu'on n'avait pas pour M. de Vermond. Au n° 21,733 on voit cette note : *Perdu par M. Desmarais. Racheté compte de* 1766. Il paraît qu'autrefois la Mazarine a vendu ou échangé quantité de livres. M. de Villenave en avait obtenu bon nombre de cette façon. A la mort de M. Petit-Radel, beaucoup de livres portant l'estampille de la Mazarine se sont trouvés mêlés à sa collection et achetés en bloc par le libraire Raulin, qui les vendit. M. Libri en a acheté alors quelques-uns dont l'estampille n'était pas effacée, qu'il rendit à la Mazarine : M. de Sacy n'a pas perdu le souvenir de ce fait, trop rare d'ailleurs dans les annales de la bibliographie pour qu'il soit facilement oublié.

Une chose que ne savent pas les gens du monde et même un grand nombre d'amateurs, c'est que nos collections publiques ont été anciennement et à plusieurs reprises littéralement mises à sac. On peut lire à ce sujet dans Haenel et dans Dibdin les révélations les plus curieuses et les plus tristes. Dibdin dit par exemple qu'à Rouen la bibliothèque, qui

après la révolution avait plus de 250,000 volumes, est réduite à 20,000; Haenel, qu'à Carpentras, deux mille manuscrits existaient en 1808, et qu'en 1826 il n'y en avait plus que 669, etc. Beaucoup de bibliothécaires, gens sur l'honneur de qui ne peut s'élever le plus léger soupçon, n'aiment pas cependant qu'on parle des pertes qu'ont subies les établissemens qu'ils dirigent. Souvent ils accueillent mal les curieux, voulant sans doute, pour me servir d'une expression célèbre, laver leur linge sale en famille. C'est bien pis lorsqu'on soupçonne ces curieux de faire des recherches sur le procès de M. Libri. Quelques conservateurs s'imaginent qu'ils sont responsables des distractions des experts dans ce procès, et par esprit de corps entravent tant qu'ils peuvent les explorations, sans s'apercevoir qu'ils condamnent de la sorte et très sévèrement l'œuvre de leurs amis. Vous ne vous figurez pas, monsieur, vous qui n'avez affaire qu'aux paisibles rédacteurs de la *Revue*, quelles passions on trouve parmi certains lettrés à qui le contact des gens du monde n'a pas appris le ridicule des grandes fureurs pour de petits sujets. Jadis Lucien, qui pourtant se disait philosophe, fut blâmé par un critique de son temps pour s'être servi du mot *apophras*. Qu'il soit bon grec ou non, je ne puis le dire; vous pouvez le demander à Boissonade ou à M. Hase. Tant y a que Lucien répondit par un pamphlet qui s'est conservé, où, « par vives raisons, » il soutient qu'*apophras* est excellent, que de plus son critique est un infâme, qu'il a tué père et mère, et qu'il ne sait pas conjuguer *tupto*. Malgré l'adoucissement des mœurs, de nos jours, les colères des lettrés les emportent encore bien loin. Faites conter à M. Jubinal ce qui lui advint avec un conservateur de la Bibliothèque nationale, homme d'esprit et de savoir, à qui il demandait la permission de consulter un catalogue. D'abord refus poli ou plutôt défaites plus ou moins bien déguisées; enfin, poussé dans ses derniers retranchemens, surpris auprès de ce catalogue même qu'il prétendait ne pas avoir sous la main, « monsieur, dit ce conservateur à M. Jubinal, vous avez écrit quelque chose de favorable à M. Libri, et nous regardons tous ceux qui le défendent comme nos ennemis acharnés. Nous nous défendons comme nous pouvons; voilà pourquoi je vous ai fait ce *mensonge*. » Sur quoi, l'avocat du conservatoire a imprimé que M. Jubinal aurait dû ne voir dans ce mot que *l'expression d'un sentiment de loyauté*.

Heureusement, monsieur, tous les conservateurs n'ont point ces passions sauvages, et l'on trouve à la Mazarine autant de loyauté, je dis de loyauté véritable, alliée à la plus parfaite obligeance. Aussi est-ce un plaisir d'y faire des recherches.

J'allongerais démesurément cette lettre s'il me fallait relever ici toutes les erreurs contenues dans la partie de l'acte d'accusation qui se rapporte aux prétendues soustractions de manuscrits et d'autographes.

Il me serait facile de vous y montrer la même logique ou plutôt la même précipitation étourdie à présenter comme preuves des indices dérisoires, parfois même des argumens décisifs, contre les interprétations de l'accusation. Je ne m'arrêterai pas à vous signaler des *lapsus calami* tels que celui-ci, que vous trouvez à la page 49, où il est dit que M. Libri, possédant les catalogues des bibliothèques de province, avait de grandes facilités pour connaître les livres non catalogués. Je citerai quelques imputations précises et qu'une minute de réflexion eût suffi pour faire rayer de l'acte d'accusation. Ainsi, on affirme que M. Libri n'a pas rendu l'inventaire de la bibliothèque de Troyes, rédigé par M. Ravaisson. Il eût suffi de demander au ministère de l'instruction publique où étaient les notes de M. Ravaisson, car il n'avait pas fait d'inventaire à proprement parler; mais ne disputons pas des termes. On aurait répondu aussitôt que ces notes étaient depuis le 15 février 1841 où elles devaient être, c'est-à-dire au bureau des bibliothèques. (En ce moment, elles sont entre les mains de M. Taranne, bibliothécaire de la Mazarine, qui s'occupe du catalogue des manuscrits de Troyes.) Il est vrai que, pour apprendre cela, il fallait le demander; mais il n'était besoin d'interroger personne pour s'abstenir d'inscrire dans l'acte d'accusation une charge telle que celle-ci : « Une lettre de Chifflet du 2 juin 1632 a disparu d'un dépôt public. Elle a dû être volée par M. Libri, car il a vendu une lettre du même Chifflet de la même année. » Prouvez d'abord que Chifflet était dans l'habitude de n'écrire qu'une fois par an. — Ailleurs, l'auteur de l'acte d'accusation conclut l'identité d'une pièce perdue par la Bibliothèque nationale avec une autre vendue par l'accusé, de ce que la première est intitulée : « *Remarques sur diverses pièces* qui ont été faites au sujet du règlement que le roi veut faire touchant les maisons religieuses », — et la seconde : *Recueil de pièces relatives au règlement, etc.* Par le même procédé de logique, on peut avancer que mes remarques sur l'acte d'accusation et l'acte d'accusation lui-même sont un seul ouvrage. — La même bibliothèque a perdu un fascicule intitulé : *Lettres de divers officiers à la reine de Navarre.* — M. Libri a mis en vente une lettre de l'amiral Coligny à ladite reine. Il y a identité. — On ne retrouve plus des traités de Gassendi intitulés : *Isles flottantes, Maculæ solares, Éclipse de* 1635. Or, parmi les documens autographes vendus à lord Ashburnham, se trouve un manuscrit de Gassendi désigné sous ce titre : *Commentaria de rebus astronomicis.* J'ai perdu un volume de Cicéron intitulé *de Oratore,* et je vous accuse de me l'avoir pris, car vous avez vendu un volume du même Cicéron intitulé *Orator.*—Mais voici qui est encore plus étrange. On a perdu trois lettres autographes de Grotius au duc de Saxe-Weimar, datées de 1636. M. Libri a vendu une lettre du même au même, datée de 1637. Donc il y a identité. — Quelquefois

l'accusateur prend la peine d'avertir qu'il change les dates indiquées dans la vente de M. Libri, et qu'il a des motifs pour le faire, car ces dates avaient été falsifiées par la malice du voleur. M. Libri a beau mettre en vente une lettre de Rubens du 30 mai 1625, on lui prouve qu'elle ne peut être que de 1627, attendu qu'il y est question du siége de la Rochelle, lequel ne commença qu'en 1627, selon l'acte d'accusation. Nous supplions l'auteur de vouloir bien consulter Cl. Malingre, historiographe de France, au cinquième tome de l'*Histoire de notre temps ès années* 1624, 25 *et* 26; Paris, 1626, in-8°, page 972, où, à l'année 1625, il raconte des mouvemens de troupes autour de La Rochelle : « De sorte, dit-il, qu'avec ces troupes La Rochelle est tout investie par terre, et la mer empeschée et tenue par les vaisseaux du roy. »

C'est, monsieur, une chose fort utile que de connaître ses auteurs; cela vous empêche de prendre une citation pour les remarques mêmes de celui qui cite, comme il est arrivé malheureusement à l'auteur de l'acte d'accusation. Il croit avoir pris M. Libri sur le fait en découvrant dans ses papiers une note relative aux manuscrits de Peiresc, à Carpentras, ainsi conçue : « Il y a quatre-vingt-six volumes, tous en bon état, si l'on en excepte deux ou trois auxquels il manque quelques feuillets. » Cette note est du 18 janvier 1841, et l'on prétend qu'elle constate l'état de ces manuscrits lors de la visite de M. Libri à la bibliothèque de Carpentras. Mais si par hasard c'était une citation tirée du *Magasin encyclopédique* de Millin, tome 2 de 1797, p. 503, on ne pourrait pas plus en tirer une induction sur l'état des manuscrits de Peiresc en 1841, que de l'apostille *Sine ira et studio* que je me suis permis d'écrire en marge de mon exemplaire de l'acte d'accusation.

Si vous tenez, monsieur, à être édifié sur les vols d'autographes, lisez la lettre de M. Libri au président de l'Institut (1); il me semble qu'il n'y a pas un mot à y ajouter. Hélas! même je trouve qu'il se défend trop bien et toujours à sa manière; voyant des ennemis partout, il frappe à tort et à travers et s'en fait de nouveaux. Aux calomnies accumulées contre lui, il répond par des faits précis et incontestables qui prouvent la négligence avec laquelle, pendant fort long-temps, on a conservé en France les collections publiques. Je lui passe de se moquer de ses accusateurs, qui prennent un abbé Bignon pour un secrétaire de l'Académie des sciences et qui croient que l'Institut, fondé par la convention, a un sceau avec l'emblême de Louis XIV. Ces petites méprises vous feront rire; mais ce qui vous affligera comme moi, c'est de lire, après ces épigrammes, une lettre de l'illustre Mlle Germain qui, sur l'autorité de Fourier, assure « que les lettres des plus

(1) Sur le pillage et la dispersion de nos collections publiques, on peut également consulter les brochures publiées, à l'occasion du procès de M. Libri, par MM. P. Lacroix, Jubinal, Lepelle, G. Brunet, etc.

anciens astronomes de l'Observatoire sont mises très galamment à la disposition des femmes du monde et que c'est dans les albums des dames plutôt que dans les archives de l'Institut qu'on a chance de trouver des autographes de Fermat, Descartes et autres géomètres. » Vous verrez encore dans la même brochure qu'à la vente d'un membre célèbre du Bureau des longitudes, M. Buache, quatre-vingts portefeuilles ou cartons de manuscrits, rapports, lettres de savans, etc., furent adjugés à vil prix, tous papiers provenant de dépôts publics, et, par parenthèse, je me souviens d'y avoir vu l'autographe d'un ministre défendant au même Buache de vendre des autographes. Le maréchal de Villars dit dans ses mémoires que le testament de Louis XIII, en original, fut trouvé chez les épiciers et le traité d'Osnabruck chez les beurriers. Voilà pourquoi tant d'autographes curieux vont courant le monde. Aujourd'hui on a pris des mesures très judicieuses pour que toutes ces collections sortissent de France : c'est de faire des procès aux gens qui les ont loyalement achetées. Il y a peu d'années, on n'y regardait pas de si près. Tous les amateurs ont vu à la vente de la marquise de Dolomieu une lettre de Napoléon que l'Institut aurait dû mieux garder dans ses archives, et personne ne s'est opposé à la vente. Je suis loin d'en faire un reproche à la justice. J'aurais trouvé même parfaitement mal qu'on intentât un procès aux héritiers de M. Buache ou bien à M. de Montmerqué, parce qu'ils ont mis en vente des autographes évidemment sortis de dépôts publics; mais il me semble dur qu'on accuse M. Libri de vol, parce qu'il possède des pièces du même genre. Lui au moins a cherché à en faire un usage utile. Après avoir acheté chez un épicier de Metz les papiers de Fermat dans la collection d'Arbogast (laquelle, par parenthèse, contenait des lettres de Descartes, qu'Arbogast dit avoir *trouvées* à l'Institut), M. Libri s'empressa d'annoncer sa découverte au monde savant, proposa de donner gratuitement ses soins pour la publication de ces manuscrits, et refusant de les vendre à M. Villemain, ministre de l'instruction publique, qui voulait en faire l'acquisition, offrit de les *donner* à la Bibliothèque nationale. Qu'on accuse à cette occasion tant qu'on voudra M. Libri d'orgueil et de vanité, je passerai condamnation, s'il le faut; mais on m'accordera que de tels procédés ne sont pas ceux d'un voleur.

En résumé, monsieur, la logique, le bon sens et, j'ajouterai, l'humanité, voulaient qu'on raisonnât comme il suit, avant d'accuser M. Libri : Telle bibliothèque a perdu tel livre, des preuves existent que ce livre a été volé par M. Libri : donc M. Libri est un voleur; mais on syllogise tout autrement. On dit : M. Libri est un voleur; donc il a volé tel livre, car ce livre manque à telle bibliothèque.

Je vous ai parlé, en commençant ma lettre, de la tendance générale

de l'acte d'accusation qui s'occupe, avant tout, de frapper l'esprit du lecteur par des insinuations contre l'accusé. Cette méthode est habile, et, dans mon ignorance de ce qui se pratique au palais, je ne me permettrai pas de la blâmer; seulement je crois qu'il eût fallu rassembler, je ne dirai pas des preuves, mais des indices, pour autoriser ces attaques indirectes. Je trouve, par exemple, que le juge compte trop sur la simplicité du public, lorsqu'il prétend que M. Libri et sa mère étaient hors d'état d'acheter des livres, parce qu'il a lu dans des lettres de Mme Libri : *Tu me ruines... tu devrais économiser jusqu'à un sol... Je mourrai à l'hôpital.* Il paraît que M. le juge était dans sa jeunesse un garçon fort rangé, pour que sa mère ne lui ait jamais adressé de tels sermons. Mme Libri, qui ne vivait que pour son fils, avait plus que bien des mères le droit de lui adresser des reproches sur ses manies. Pour moi, je lui en ai connu deux au moins : celle des livres et celle de prêter ou de donner de l'argent à d'honnêtes gens qui ne lui en ont guère montré de reconnaissance. Conclure des phrases que je viens de citer que Mme Libri était dans le dernier dénûment, c'est, passez-moi le mot, un peu se moquer du monde. Je gagerais que, quelques lignes plus bas, Mme Libri ajoutait qu'elle lui avait acheté un Alde ou quelque vieux manuscrit, ou bien qu'elle lui expédiait une caisse de livres. Je n'aime pas à mettre le nez dans des affaires de famille, et c'est bien à mon corps défendant qu'on m'a pour ainsi dire forcé de lire des lettres de banquiers constatant que Mme Libri, malgré la misère où, selon l'accusation, elle aurait été réduite, a fait passer à son fils 54,000 fr. depuis 1832 jusqu'en 1848. On m'a fait voir d'autres pièces d'où il résulte qu'en 1842 elle achetait et payait de ses deniers sept cents volumes manuscrits de la collection du marquis Pucci pour la somme de 3,000 écus de Toscane, environ 18,000 fr. Je vous laisse à deviner si c'était pour elle. Quand on fait de semblables cadeaux, il est bien permis de gronder un peu. Au reste, à la façon dont les titres de livres italiens sont estropiés dans l'acte d'accusation, il est probable que le juge a fait quelques erreurs en traduisant les lettres italiennes saisies au domicile de l'accusé. Quand on lit si mal la lettre moulée, il est bien permis de se tromper sur les manuscrits d'une mère qui ne se piquait pas d'être calligraphe.

J'ai hâte de quitter ce sujet, et cependant il faut que je vous dise à quoi tendent les réflexions du juge sur la fortune de Mme Libri et celle de son fils. Il veut prouver que M. Libri n'a pu acheter les livres qu'il a vendus ou qu'on a trouvés chez lui. Et voici comment M. le juge raisonne. La collection vaut 600,000 francs, donc elle a été achetée 600,000 francs. Quelle admirable logique! Eh quoi! M. le juge n'a donc jamais entendu parler de gens qui commencent un négoce avec

100,000 fr. et qui se retirent des affaires avec un million? Un homme versé, comme M. Libri, dans la connaissance des livres, sans cesse à l'affût des bonnes occasions, au courant de toutes les ventes de France, d'Italie et d'Angleterre, qui achète, vend ou échange pendant vingt-cinq ans, dont les catalogues ont de l'autorité, — qu'y a-t-il de si extraordinaire à ce qu'il triple ou décuple son capital? J'avais sur ma table, il y a quinze jours, des factures de libraires, des quittances et des contrats, d'où il résulte que, depuis 1834, M. Libri avait acheté pour 228,000 francs de livres. Dans ce total ne sont pas compris les achats au comptant, les livres qu'on trouve dans un étalage et qu'on paie avec son argent de poche, ce qui fait, pour un bibliophile, une somme assez ronde à la fin de l'année. Qui ne sait combien la valeur des livres est augmentée depuis vingt ans? Prenons pour exemple la fameuse *Galeomyomachia*. Sur le catalogue des éditions aldines, par Molini, qui jusqu'à ces derniers temps servait de base à toutes les négociations sur les Alde, elle est marquée au prix de 40 pauls, soit 24 francs. Il n'y a pas un bibliophile aujourd'hui qui ne crût faire une admirable affaire en la payant dix fois ce prix-là. Un exemplaire s'est vendu 1,100 francs en 1846. Il y a vingt ans, les amateurs de vieux livres étaient en petit nombre, les bouquinistes ignorans, les ventes avaient lieu à petit bruit : c'était le bon temps pour les connaisseurs. Aujourd'hui les bibliophiles se comptent par centaines; les bouquinistes savent par cœur le *Manuel* de Brunet, les ventes, annoncées dans les journaux, attirent tous les amateurs de l'Europe. Quel avantage n'ont pas les bibliophiles de la veille sur ceux du lendemain! Ils ont toute une bibliothèque pour faire des échanges, sans parler de la supériorité que donnent l'étude, l'expérience et les relations anciennes. Les banquiers, qui voudraient tout avoir avec des écus, disent à cela qu'un savant, qu'un érudit ne doit pas faire le commerce de livres. C'est-à-dire qu'il sera défendu d'avoir une passion, si l'on ne justifie d'un capital de 2 ou 3 millions. Et comment faire une collection sans vendre ou échanger? Voyez M. A., célèbre par sa collection de coléoptères, s'il trouve sur son chemin un papillon curieux, croyez-vous qu'il le négligera? Non, il sait que ce papillon manque à la collection de lépidoptères de M. B., lequel a par hasard un coléoptère fameux dont il ne se déferait ni pour or ni pour argent, mais qu'il échangera pour le papillon qu'il n'a pas encore rencontré. M. A. et M. B. traitent de leurs raretés, et chacun croit gagner à l'échange. Il faut, en vérité, avoir l'esprit bien mal fait pour y trouver à redire.

Mais quittons un sujet où les profanes auraient peine à nous suivre, et passons à un autre, sur lequel, bien que le juge n'ait aucune conclusion à prendre, il s'étend d'une façon assez prolixe. M. Libri a donné

à la Mazarine son exemplaire de la *Galeomyomachia* complet, et l'acte d'accusation veut que ce cadeau soit une restitution. Toujours le même argument : la Mazarine a perdu un livre, donc M. Libri l'a volé. A l'appui de cette assertion, l'on cite le témoignage des conservateurs qui, *après l'examen le plus attentif,* n'ont pas reconnu leur exemplaire. — Qu'importe? dit le juge; d'où vous vient votre *Galeomyomachia?* Si vous possédiez depuis si longues années *ce monument typographique,* comment cette possession a-t-elle été si long-temps *en France* ignorée *du monde savant?* — En effet, la révolution de 1830, l'invention de Daguerre, la découverte des monumens de Ninive, ne pouvaient empêcher le monde savant de se préoccuper de la *Galeomyomachia;* mais cette question, monsieur le juge, est-on forcé d'y répondre? Vous-même, qui peut-être n'avez que cent cinquante volumes dans votre bibliothèque, me diriez-vous quand, de qui, et combien vous avez acheté vos cinq codes? Croyez-vous qu'un homme qui a trente mille volumes, et qui en a peut-être acheté ou vendu cent mille, se rappelle toutes ces circonstances? — Mais la *Galeomyomachia!...* — En effet, M. Libri se rappelle qu'il la possédait avant son voyage en France, et il m'a envoyé une lettre de M. Piazzini, datée de 1829, timbrée de la poste, lequel lui renvoie avec des remerciemens ladite *Galeomyomachia* que M. Libri lui avait prêtée.

Permettez-moi encore une remarque qui vous montrera comment les accusateurs de M. Libri le connaissent et s'entendent aux livres : la *Galeomyomachia,* dit-on, avait été soigneusement lavée, rognée, magnifiquement reliée... Rognée! apparemment que M. le juge croit qu'on *rogne* un livre rare! Écoutez M. Bauzonnet, dont je tiens une lettre assez curieuse :

« Monsieur,

« Vous désirez savoir si M. Libri, en donnant des livres à relier, recommandait qu'ils ne fussent pas rognés. Nous pouvons hardiment vous assurer qu'il poussait ce scrupule jusqu'à l'exagération, et surtout pour les volumes non rognés. Oh! alors le soupçon seul était déjà un crime. Nous pouvons vous en parler savamment, car il crut un jour que nous avions touché à l'un d'eux (et cela n'était pas, nous pourrions sans crainte l'avouer aujourd'hui); il voulait dans son mécontentement les jeter par la fenêtre. Du reste, monsieur, tous les relieurs qui ont eu l'honneur de travailler pour M. Libri vous le diraient certainement comme nous. »

Il est plus intéressant d'examiner une autre partie de l'acte d'accusation, qui contient des insinuations bien plus graves, et qu'il n'est guère permis de produire à la légère, surtout quand la vérification

est très facile. Je veux parler du passage où il est question du don fait par M. Libri à la bibliothèque Magliabecchiana d'une grande quantité d'autographes dérobés à cet établissement. Selon l'acte d'accusation, M. Libri les aurait payés 1,500 francs, et se serait fait rembourser 2,400 francs, bénéfice net 900 francs. En outre on ajoute, avec une négligence un peu trop apprêtée, que le vendeur, peut-être le receleur de ces autographes, était un Italien nommé Trucchi, ami intime de M. Libri, *qu'il tutoyait*. On se garde de tirer de cette circonstance aucune induction, mais il y a là un emploi fort habile d'une figure de rhétorique appelée *aposiopèse* par quelques-uns, et *réticence* par d'autres. Rhétorique à part, l'affaire était de celles qui méritaient d'être éclaircies. Si M. Libri a escroqué 900 francs au grand-duc de Toscane, je croirai qu'il a volé tous les livres possibles, même ceux que la Mazarine n'a pas perdus. Pourquoi ne pas aller aux informations? Il y a un ministre de Toscane à Paris, un ministre français à Florence, et d'ailleurs la vente s'est faite à Paris par devant notaire. Essayons d'être plus curieux que M. le juge.

Voici, monsieur, ce que j'ai appris sur cette affaire : en 1844, M. Libri vint en Italie voir sa mère malade, et il négligea, dans son empressement, de se mettre parfaitement en règle avec la police toscane; mais il était alors ami du ministre des affaires étrangères de France, et il fut bien accueilli partout. Vous pensez que ses premières visites furent pour les archives des Médicis, où long-temps auparavant il avait fait des découvertes très curieuses. Par forme de digression, il faut que je vous conte une de ses trouvailles.

Ce fut une enveloppe cachetée, contenant, à ce qu'il semblait, une poignée de crin, déposée dans les archives par le cardinal Hippolyte de Médicis, avec cette inscription de sa main : *Barba pelata da me cardinale Ippolito, d'in sul griffaccio di quel traditor di gian Luca Orsini, quel di ch' io gli diede una pugnalata nell' anticamera del Papa.* Revoyant ce dépôt, où sont conservées de si précieuses reliques, M. Libri crut y remarquer des soustractions considérables et s'exprima irrévérencieusement sur le compte des employés supérieurs. Sur quoi, on lui interdit l'entrée de la bibliothèque. Aussitôt M. Libri *se piqua au jeu*, comme dit l'acte d'accusation, et n'eut de repos qu'il n'eût démontré au grand-duc de quelle façon on conservait ses archives. Il sut qu'à Paris, un libraire nommé Charon vendait des autographes provenant de la bibliothèque Magliabecchiana, et qu'il les tenait d'un Italien nommé Trucchi, lequel a publié, je crois, quelques volumes d'anciennes poésies tirées de la bibliothèque du Vatican. Ce n'est pas mon affaire de savoir si M. Trucchi avait eu ces autographes par héritage ou autrement, et je ne cite son nom que pour rappeler une méprise du juge, qui, sai-

sissant des lettres du comte Trechi, si connu dans la bonne compagnie de Paris et de Milan, lut *Trucchi* au lieu de *Trechi*, ce qui était fort naturel à quelqu'un qui lit *casalibus* pour *canalibus*. M. Libri, qui ne connaissait que le libraire Charon, entra en négociation avec lui, tournant le coin de rue *all' largo*, à la manière italienne, et d'abord lui compta 900 francs sur l'achat futur de ses autographes, en prenant soin de faire mentionner sur le reçu qu'il y avait promesse de vente. Puis, ayant gagné sa confiance par cette façon d'agir, il l'amena peu à peu à lui céder 316 lettres au prix de 2,400 francs, et ce par acte notarié, rédigé de telle sorte que le vendeur, en le signant, reconnaissait qu'il avait déjà reçu d'Italie force pièces de même nature et qu'il en attendait d'autres encore, enfin que, pour celles-là, il donnerait la préférence à M. Libri. L'acte fut encore signé par sept témoins, parmi lesquels je vois les noms du prince della Cisterna, de M. Letronne, etc., que l'auteur de l'acte d'accusation aurait peut-être dû poursuivre comme complices. M. Charon ayant déjà reçu 900 francs, M. Libri ne lui compta que 1,500 francs pour ses 316 lettres. Vous devinez tout de suite le but de ces formalités. La seule chose importante, c'était de faire déclarer dans un acte authentique, au libraire, qu'il avait vendu déjà des lettres italiennes et qu'il en attendait de nouvelles, le tout sans qu'il soupçonnât l'usage qu'on voulait faire de cette déclaration. Les lettres et l'acte de vente furent aussitôt présentés au grand-duc. Je conviens qu'il n'était guère probable que S. A. I. les acceptât en présent de M. Libri. Toutefois les lettres ne lui furent remises qu'après avoir été publiquement exposées à la vue des curieux de Florence. Leur origine n'était pas difficile à constater, et l'effet qu'elles produisirent fut considérable. En remerciant M. Libri, on s'excusa de lui avoir appliqué une mesure générale. Le bibliothécaire mourut subitement, et il eut raison, car il était menacé d'aller balayer les rues de Livourne. Je n'ai pas ouï dire que M. Libri, qui était alors à Paris, l'ait fait assassiner, mais je ne sais pas s'il n'a pas sa mort sur la conscience.

Je crois inutile, monsieur, de vous fatiguer d'autres citations, et vous saviez, avant ma lettre, à quoi vous en tenir sur l'acte d'accusation contre M. Libri. L'auteur, pour prouver l'identité des livres de l'accusé avec des volumes perdus, ne tient compte ni du format, ni des titres, ni des dates; il ne sait pas même si les livres sont perdus, car il ne prend pas la peine de faire les vérifications les plus faciles; il interprète des phrases d'une correspondance italienne, et il ne peut citer trois mots d'italien sans les estropier; il accepte les témoignages les plus absurdes contre l'accusé et ne mentionne pas les dépositions à décharge; il ignore des faits connus de tout le monde; il néglige d'ouvrir des livres qui sont dans les mains de tous les amateurs. Que ne

néglige-t-il pas? Il néglige de se relire, et se réfute souvent lui-même, croyant alléguer une présomption nouvelle. Avez-vous lu votre mandement, monseigneur? demandait un mauvais plaisant à un évêque. On serait tenté de faire pareille question au rédacteur de l'œuvre que je viens d'analyser. J'ai trop bonne opinion de la magistrature française pour douter un instant que, si l'accusé se fût présenté à l'audience, on eût osé livrer un tel amas d'erreurs à une discussion publique; mais tout est bon contre un contumace. Quand on le noircirait bien fort, où est le mal? Qu'il se justifie. Contumace, à vrai dire, voilà le seul grief un peu solide contre M. Libri. Cependant un grand jurisconsulte français a dit que, si on l'accusait d'avoir volé les tours de Notre-Dame, il commencerait par gagner le large. La Fontaine conseille semblable précaution. « Ce n'était pas un sot, non, non, et croyez-m'en, que le chien de Jean de Nivelle. » Malgré ces autorités imposantes, douter de la justice de son pays, pour beaucoup de gens du monde, c'est s'avouer coupable. Pour moi, je crois fermement que si M. Libri purgeait sa contumace, c'est ainsi, je crois, qu'on s'exprime au palais, l'opinion publique, je veux dire celle des oisifs de Paris, se prononcerait hautement en sa faveur. Je suis encore convaincu qu'en quelques heures de causerie avec le juge d'instruction M. Libri lui apprendrait plus de bibliographie qu'il n'en faut pour qu'il renonçât à toutes ses erreurs. Bref, les bonnes ames qui ont crié haro sur le voleur italien reviendraient bientôt sur son compte et ne lui sauraient pas mauvais gré d'avoir eu sa bibliothèque mise sens dessus dessous, d'avoir perdu ses places, et d'avoir été calomnié dans son honneur, car nous autres Français nous sommes vifs peut-être, mais ne gardons nullement rancune aux gens que nous avons offensés. J'ai dit tout cela et bien d'autres argumens à M. Libri pour l'engager à revenir, mais je vous avoue que je l'ai trouvé d'un entêtement extrême.

Comment persuader à un Italien qu'on lui a fait du mal involontairement, par distraction, par forme littéraire? M. Libri voit partout des ennemis acharnés, de la passion et de l'injustice. Il ne peut croire que des érudits chargés d'une mission aussi grave qu'une enquête l'aient remplie sans y apporter de l'impartialité ou même de l'attention. D'ailleurs, les émigrés jugent toujours mal les choses de loin, et ne peuvent s'imaginer que depuis leur départ leur pays ait changé de face. Je parierais qu'il voit encore Paris plein de barricades et la rue de Valois jonchée de livres déchirés. — « Que je me livre à mes ennemis! dit-il; après ce qu'ils ont fait, je sais ce que je puis attendre d'eux. Que m'importe une réhabilitation de la part de gens qui ont prouvé leur ignorance ou leur mauvaise foi, lorsque, de toute l'Europe, les seuls juges dont l'opinion me soit précieuse me donnent des témoi-

gnages d'estime et d'affection? Que la honte de ma condamnation reste sur la tête de mes ennemis. Je détruirai pièce à pièce tout le ridicule échafaudage de leurs accusations, mais à mon aise, et sur la terre hospitalière qui m'a adopté. Je n'irai pas m'enfermer dans une prison où l'on me laisserait des années peut-être, en attendant que mes experts eussent appris leur métier. » Voilà ce que me disait M. Libri dans son ignorance des choses et des hommes de ce pays, en présence de quelques Anglais qui, hochant la tête, grommelaient : *He is right;* il a raison. Puis il me citait l'histoire du comte Alberti, accusé et détenu pour avoir vendu de faux manuscrits du Tasse. « On a nommé, disait-il, des experts ignorans qui les ont déclarés apocryphes, — après une enquête qui a duré sept ans. Le comte Alberti en appela. D'autres experts sont à la besogne, et cependant le comte Alberti est sous les verrous depuis 1838. » — A tout cela, je ne trouvai pas grand'chose à répondre, sinon : Comment vivre loin de Paris? et je revins en France, triste pour lui et triste pour nous. J'ai lu dans les journaux du mois dernier que les experts de Rome ont prononcé, et que le comte Alberti vient d'être acquitté honorablement par la sacrée consulte après une détention préventive de treize ans seulement. Je manderai le fait à M. Libri, et j'espère qu'il changera de résolution.

P. S. — M. Libri a vendu 200 livres sterling au *British Museum* le *Recueil des histoires de Troie*. On l'accuse de l'avoir volé à la bibliothèque de *Troyes*. Je venais de terminer ma lettre, lorsqu'un de mes amis m'écrit de Troyes qu'il a trouvé le recueil en question dans la bibliothèque de la ville, bien qu'il ne soit pas inscrit au catalogue. Il l'a vu, touché et feuilleté il y a trois jours. C'est un in-folio sans date, imprimé à Paris par Philippe Lenoir. Le livre vendu par M. Libri est un Caxton. On me demande sur quel indice on accuse M. Libri d'avoir volé à Troyes un livre qui n'a pas été perdu? Je réponds que l'auteur de l'acte d'accusation, persuadé qu'il s'agissait d'une notice historique sur le chef-lieu du département de l'Aube, a pensé avec sa pénétration ordinaire qu'un tel livre devait se trouver à Troyes plutôt qu'ailleurs.

Agréez, etc.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 7 avril 1852.

POÈTES

ET

ROMANCIERS AMÉRICAINS.

NATHANIEL HAWTHORNE.

I. *Mosses from an old Manse.* — II. *The Scarlet Letter.* — III. *The House of the Seven Gables.* — IV. *Twice told Tales.* — V. *The Snow-Image and other Tales.* — London, Ed. Bohn.

Je sais des gens, — le nombre en est grand, — à qui les préfaces sont odieuses, odieuses comme le *moi*, et peut-être par les mêmes raisons. Pour d'autres, au contraire, la préface vaut le livre, quelquefois mieux. Une préface de Walter Scott, une préface de Charles Nodier, quelle friandise littéraire! Il faut y ajouter désormais les préfaces de Nathaniel Hawthorne, qui nous l'ont fait connaître, aimer surtout, et sans lesquelles nous n'aurions peut-être lu aucun de ses romans ou de ses contes.

L'Amérique cependant est fière de M. Nathaniel Hawthorne. Il est compté, et compté pour beaucoup, dans cette phalange littéraire, déjà nombreuse, à qui ont frayé le chemin Brockden-Brown, Washington Irving, Fenimore Cooper, et qui a fourni les élémens d'un gros dictionnaire biographique, orné de portraits, à M. Rufus Wilmot Griswold. Dans ce volume imposant, où se pressent tant de noms inconnus

chez nous, célèbres là-bas, vous pouvez chercher la notice relative à Nathaniel Hawthorne, et vous trouverez les élémens d'une biographie comme on en voit tant, où l'ordre des dates est observé, le catalogue des ouvrages bien complet, et chronologiquement irréprochable. Vous y apprendrez que Hawthorne est né à Salem, dans le Massachusetts, que ses ancêtres étaient marins de père en fils; que l'un d'eux, Hawthorne-le-Téméraire, est le héros d'une ballade composée pendant les guerres de la révolution, et où sont célébrés ses exploits sur la *Belle Américaine*, — quelque frégate sans nul doute. — Vous y apprendrez aussi que, gradué en 1825 à Bowdoin-College (Maine), Hawthorne s'y est trouvé le camarade d'études du poète Longfellow; qu'en 1837 et 1842 ont paru ses deux premiers ouvrages, — les deux séries des *Twice told Tales* (contes deux fois dits), — publiés sous le pseudonyme français d'un prétendu M. de l'Aubépine; — que le romancier a été, pendant quelque temps, incorporé dans une communauté fouriériste, *Brook-Farm-Community*, à West-Roxburgh; — qu'il a résidé trois années de suite à Concord, dans ce village fameux pour avoir été le théâtre du premier combat réglé où les milices américaines aient fait reculer les soldats du général Gage (1); — qu'après ce temps de retraite, il a rempli à Boston les fonctions d'inspecteur des douanes jusqu'à l'avénement du président Taylor; — que l'administration whig, se privant alors de ses services, le rendit aux loisirs laborieux de la vie littéraire, — et qu'enfin, né vers 1807, Nathaniel Hawthorne a aujourd'hui quarante-cinq ans environ.

Telle est la série de faits que le consciencieux biographe a consignés dans son in-4° à deux colonnes. Si un très médiocre intérêt s'y attache, ce n'est point la faute de M. Rufus Wilmot Griswold. Les préfaces de Hawthorne n'ajoutent, il faut bien le reconnaître, aucun fait saillant à la notice des *American-Prose-Writers;* en revanche, elles nous révèlent un esprit charmant, une nature d'élite.

De ces préfaces, il ressort clairement, — ses livres le confirment d'ailleurs, — que Hawthorne appartient à la classe des *humoristes*, des *humoristes* comme Sterne et Lamb. Il en ressort aussi que son imagination, surexcitée par des habitudes solitaires, devenue mystique au sein des bois, visionnaire au coin du feu, s'est nourrie de lectures singulières, de métaphysique à l'allemande, et, comme celle de ce penseur original, Waldo Emerson, dont les brillans *essais* ont éveillé l'attention des deux mondes, a pu se soustraire, par une fréquente communion avec la nature, à l'espèce de domination que les vieilles littératures, comme

(1) Ils étaient envoyés à Concord (à vingt milles de Boston) pour y détruire des approvisionnemens militaires faits en vue de la prochaine prise d'armes. L'objet de leur mission fut rempli, mais ils durent ensuite reculer devant l'insurrection, qui gagnait tout le pays.

les vieilles civilisations, exercent sur les civilisations et les littératures nouvelles. C'est un joug étrange que celui-ci, et dont l'Amérique aura grand'peine à s'affranchir. Dès l'origine, vous pouvez le constater : de même que les habitans de la Nouvelle-Angleterre, perpétuant au-delà des mers les traditions de la métropole, fêtaient le renouvellement de l'année par une procession calquée sur le cortége du lord-maire à Londres, de même Brockden-Brown se condamne à copier Godwin, Washington Irving a écrire comme Addison et Mackenzie, Cooper à marcher sur les traces de Walter Scott. Ainsi des poètes. Il serait aisé de trouver, par exemple, les parrains de Bryant et de Longfellow. Des affiliateurs sévères pourraient même faire dériver Emerson de Thomas Carlyle, et Nathaniel Hawthorne de Charles Lamb, le Nodier anglais; mais ce serait, à notre sens, outrepasser les droits de la généalogie critique. Pas plus qu'Emerson, avec ses tendances panthéistiques, son ardente admiration des œuvres créées, ne ressemble à Carlyle, imbu du scepticisme allemand et négateur enthousiaste, — pas plus Hawthorne, qui s'absorbe évidemment dans l'étude concentrée des problèmes moraux les plus ardus, ne ressemble, malgré certains dehors, à ce pauvre poète érudit, pour lequel l'analyse des vieux drames, la reproduction et le pastiche du langage shakspearien, des formes archaïques, étaient une préoccupation souveraine, et dont la grande originalité fut de traverser notre temps avec les idées et le style de Jérémy Burton ou de Samuel Pepys, — et plus d'esprit que tous les deux, cela va sans dire, — mais une raison beaucoup moins sûre d'elle-même.

Il est un conteur américain que nous avons eu déjà l'occasion d'apprécier (1) et dont la parenté avec Hawthorne nous semble moins douteuse : nous voulons parler d'Edgar Poë. A qui la comparaison profiterait-elle? Nous serions vraiment embarrassé de le dire. Les récits de Poë possèdent un attrait, un piquant tout spécial, et qu'on peut fort bien attribuer à la maladie mentale dont le germe était en lui; — la perle aussi, dit-on, n'est, après tout, qu'une excroissance morbide. — Hawthorne, plus maître de sa pensée, inspiré par de plus fortes études et des motifs d'un ordre plus élevé, entraîné bien plus rarement par un pur caprice, une fantaisie vagabonde et trop aisément écoutée, s'empare bien mieux de son lecteur. Il a le don, rare chez un *égotiste*, de se faire aimer, et le don, plus rare encore chez un conteur, d'inspirer un certain respect. Avec Edgar Poë, on habite une région malsaine; on se sent comme au début d'un vertige. L'éblouissement qu'il vous cause, et qui est réel, vous met en défiance. Il est dû à des moyens illégitimes, dirait-on, et vous ne savez au juste si le philtre n'est pas tout simplement de l'alcool déguisé, dont on a saturé à votre

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 octobre 1846, l'étude sur les *Contes d'Edgar Poë*.

insu quelque boisson mensongère d'aspect et de goût. L'alchimiste, d'ailleurs, n'est pas si bien caché derrière son rideau, que vous n'entrevoyiez son coup d'œil moqueur, que vous n'entendiez son rire narquois. Il alléguera peut-être pour excuse qu'avant de vous griser, il s'est grisé lui-même; mais cela suffit-il à vous justifier? Et ne gardez-vous pas quelque secret remords, vous, homme sensé, de vous être laissé mystifier par cette folie railleuse et perfide qui se gausse de vous lorsqu'elle vous a fait tomber dans les rets où elle est prise? Hawthorne au contraire, dans ses plus fantastiques inventions, et lorsqu'il use le plus largement de son pouvoir mystérieux pour transformer devant vous les réalités de ce monde en spectres étranges, en apparitions prestigieuses, n'obéit jamais qu'au désir de vous rendre meilleur en vous montrant, sous l'allégorie attrayante, la vérité sévère. Un conte d'enfant à dormir debout lui suffit pour vous faire réfléchir, et profondément, sur quelque vice ignoré de votre nature, sur quelque iniquité des jugemens humains, sur quelque préjugé vivace à qui les révolutions philosophiques ont laissé ses racines à moitié pourries. Tous les nobles instincts sont en lui : l'indulgence et la miséricorde chrétiennes, la résistance à l'oppression, la soif du juste et du vrai en toutes choses, et, pour parler comme son ami Emerson, « l'amour de l'amour, la haine de la haine. »

En témoignage de ce que nous disons ici de Hawthorne, nous pourrions le citer lui-même, en reproduisant les nombreux passages où il parle de sa jeunesse entourée d'amitiés nombreuses, actives, zélées, et de la reconnaissance qu'il leur doit. Ce sont elles qui l'ont révélé à lui-même, encouragé, soutenu. C'est parmi elles qu'il a trouvé les hérauts de sa naissante renommée, les propagateurs assidus de son talent trop délicat et d'allure trop discrète pour arriver vite aux honneurs de la popularité.

« Si quelqu'un, dit-il à l'un de ces amis dévoués, si quelqu'un est responsable de ce que je suis aujourd'hui « un auteur » de profession, c'est vous, à coup sûr. Je ne sais d'où vous vint cette foi bizarre; mais lorsqu'ensemble nous étions, bien jeunes encore, les élèves d'un collége de province, — élèves flâneurs, sujets pendant les heures d'études à chercher des baies bleues sous les pins altiers de l'académie, à contempler les troncs d'arbres flottans qui s'entrechoquaient dans le courant de l'Androscoggin, à fusiller au sein des bois voisins les pigeons changeans, les écureuils gris, à canarder les chauves-souris planant à travers le crépuscule d'été, ou bien encore à pêcher la truite dans ce petit ruisseau tout couvert d'ombre qui s'en vient, emmi la forêt, rejoindre la rivière; — bref, occupés à cent œuvres de paresseux, que la Faculté ne nous eût jamais pardonnées, si elle les eût connues : — eh bien! dès ce temps-là, pronostic bien improbable, vous annonciez à votre ami qu'il écrirait, q u'il écrirait des romans, que c'étaient là sa vocation et sa destinée.

« Fait comme dit. J'accomplis votre prédiction; mais que de temps écoulé

sans que personne y prît garde! J'étais, comme un personnage enchanté, assis au bord du sentier de la vie, et tout autour de moi grandissaient des centaines d'arbrisseaux, buissons d'abord, taillis ensuite, arbres enfin qui m'enveloppaient, me fermaient toute issue, m'entouraient de ténèbres inextricables. Ces arbres se seraient couverts de mousses, les feuilles sèches de vingt automnes m'auraient peu à peu enseveli, si vous ne fussiez venu à mon aide... »

Le découragement qui suivit l'insuccès de ses débuts littéraires fut sans doute pour quelque chose dans le coup de tête qui enrôla Hawthorne parmi les *frères en harmonie* du comté de Roxburgh. De son passé fouriériste, il ne dit malheureusement pas grand'chose, et ce qu'il dit trahit un certain mécontentement. Il appelle son séjour à Brook-Farm « une association de travail et de plans chimériques avec des songe-creux. » Heureusement, à ces années de tâtonnemens, d'aspirations inquiètes et contradictoires devaient succéder trois années mieux remplies, les meilleures sans doute qu'il ait comptées dans sa vie, trois longues années pleines de rêves et de cette paresse occupée qui sied si bien aux tempéramens poétiques. Ce sont celles qu'il passa dans le vieux presbytère (*old manse*), situé à l'extrémité du pont de Concord. Waldo Emerson, qui avait occupé cette maison avant lui, était resté son voisin, et Concord était devenu le centre de maint pèlerinage poétique ou philosophique dont parle Hawthorne dans sa préface des *Mosses of the old Manse*. Le portrait qu'il a tracé de cette vieille habitation délabrée mérite d'être reproduit dans quelques-uns de ses détails : il nous montre sous quelles douces influences et au milieu de quel profond recueillement s'est développé chez le conteur américain l'instinct du romancier moraliste.

Plus fréquemment encore que les maisons désertes des petites villes allemandes, les vieilles habitations éparses dans les campagnes de la Nouvelle-Angleterre sont hantées par des revenans traditionnels, et prêtent leurs galeries lambrissées de chêne aux légendes populaires. On retrouve dans ces contes, propagés avec amour, avidement reçus, l'arrière-saveur des superstitions germaniques, et l'arrière-couleur, si l'on peut s'exprimer ainsi, de ces bizarres chroniques rimées qui furent la grande production littéraire du moyen-âge allemand. Aussi le vieux presbytère de Concord avait-il son spectre familier. En certain coin du salon, de temps à autre, on l'entendait pousser un soupir. Quelquefois, dans le long corridor du premier étage, il tournait et retournait des feuillets de papier, comme s'il relisait une homélie manuscrite; mais on n'avait jamais pu le voir, bien que la fenêtre orientale laissât pénétrer en abondance les rayons de la lune dans le couloir hanté.

« Il est assez probable, dit le romancier, qu'il voulait m'engager à éditer un choix de sermons pris parmi ceux dont était remplie une grande caisse logée

dans un coin du grenier. Un jour que nous causions, quelques amis et moi, aux douteuses clartés du crépuscule, il se fit un bruit singulier, comme le *frou-frou* d'une robe de soie, — robe ecclésiastique, — circulant au milieu de notre petit cercle, et si proche de nous qu'elle semblait balayer le bois de nos fauteuils. Cependant personne ne vit rien. Une besogne plus étrange encore était celle d'une servante-spectre qu'on entendait, en plein minuit, dans la cuisine, griller du café, préparer le dîner, repasser, — remplir enfin toute sorte de fonctions domestiques.—Et cela, sans que jamais, le lendemain, on ait retrouvé la moindre trace de ces nocturnes travaux. Quelque devoir négligé, — peut-être quelque surplis mal empesé, — troublait la pauvre fille au fond de sa bière, et la forçait à travailler ainsi, sans gages, dans la maison qu'elle avait jadis habitée. »

Ce sont là, bien entendu, des plaisanteries données comme telles, mais avec un accent de bonne foi qui en augmente singulièrement la valeur. Voulez-vous une description plus réelle, un paysage à la manière hollandaise, digne de Kuyp ou de Van-den-Velde? vous le trouverez à quelques pages de là.

« ... Nous voici sur le bord de la rivière. On l'a bien nommée : la *Concorde*, rivière calme et reposée. Jamais courant plus paresseux ne roula sur un lit plus uni, et ne s'achemina plus lentement vers la mer, son abîme final, son éternité. J'ai vécu positivement trois semaines à côté de ce cours d'eau, sans savoir dans quel sens voyageaient ses ondes endormies. Jamais je ne lui ai vu un aspect tant soit peu vivant, si ce n'est par quelque belle journée resplendissante de soleil, lorsqu'une brise du nord-ouest tourmentait et ridait sa surface plombée. L'irremédiable indolence de sa nature a heureusement soustrait la Concorde à l'esclavage où l'aurait réduite l'industrie humaine, qui a si souvent asservi le libre torrent, l'impétueuse cascade des montagnes. Pendant que tout, autour d'elle, est contraint de se plier à l'inflexible loi de l'utilité pratique, elle perd à son gré sa vie oisive et libre sans faire tourner un seul métier, sans même fournir à une seule meule la force nécessaire pour broyer les grains semés et mûris sur ses bords : la torpeur de ses allures ne lui permet nulle part une rive où les cailloux étincellent, nulle part même une étroite grève où le sable brille au soleil. Elle sommeille au sein de vastes prairies, caressant les longues herbes, baignant les branches épandues des sureaux et des saules, les racines dénudées des frênes et des ormeaux, les blocs informes des troncs d'érable. Des glaïeuls et des ajoncs croissent en paix le long de ses bords gâcheux. Le jaune lis d'eau y étale ses larges feuilles plates, et le nénuphar odorant, le nénuphar blanc, pullule sur la marge du courant assez loin de la rive pour échapper à la main qui voudrait le saisir. Il veut être conquis au prix d'un bain de pieds.

« On se demande avec surprise d'où cette fleur parfaite peut tirer son parfum pénétrant et sa grace candide, elle qui naît du limon sur lequel glisse la rivière lente, de ce limon où s'enfouissent l'anguille visqueuse, la grenouille tachetée, la tortue couleur de fange et qu'un lavage éternel ne saurait nettoyer. C'est d'ailleurs le même limon noir d'où le lis jaune tire sa vie souillée et son odeur malfaisante. Ainsi, du reste, rencontre-t-on dans la vie des êtres mal-

heureux qui s'assimilent uniquement ce qu'il y a d'horrible et de malsain dans les mêmes circonstances morales, où d'autres savent trouver, avec un instinct meilleur, le bien et le beau, — célestes fleurs aux doux parfums. »

La rivière Concord a eu sa journée historique, et Hawthorne la raconte ainsi :

« Allons, nous avons pris le plus long pour arriver sur le champ de bataille. Nous voici au point où la rivière était traversée par le vieux pont, le même dont la possession fut l'objet immédiat de la lutte. De notre côté croissent deux ou trois ormeaux, qui projettent un large cercle d'ombre, mais qui ont dû être plantés néanmoins dans ce laps de quelque soixante et dix ans qui s'est écoulé depuis la grande journée. Sur l'autre rive, à demi cachée par un bouquet de frênes, nous discernons la pile de pierres d'où s'élançaient les arches du pont. Un jour, regardant au fond de l'eau, j'y vis fort bien quelques lourds débris de charpentes verdies par des mousses âgées d'un demi-siècle, d'un demi-siècle, dis-je, car depuis plus de cinquante ans le pied des chevaux et la trace humaine ont cessé de marquer sur ce fragment d'une grande route qui n'existe plus. Ici, le courant n'est pas très large. En vingt brassées, un nageur l'aurait franchi. Vingt brassées! petit espace lorsque des balles le traversent en sifflant. De vieilles gens qui habitent les environs vous montreront, si vous voulez, sur la rive occidentale, les endroits même où quelques-uns des nôtres, — les premiers martyrs de la liberté, — tombèrent atteints et moururent. De ce côté, vous voyez que du sol fertilisé par le sang des Anglais est sorti un obélisque de granit. Ce monument, qui n'a pas vingt pieds de haut, est bien tel que pouvaient l'ériger les habitans d'un pauvre village en mémoire d'une illustration toute locale, non tel qu'il l'eût fallu pour éterniser le souvenir d'une grande époque dans notre histoire nationale. Après tout, ce furent les ancêtres du village qui frappèrent ce coup fameux; à leurs descendans appartenait le glorieux privilége d'en élever le signe commémoratif.

« Un plus humble vestige, et cependant plus intéressant que l'obélisque de pierre, se voit encore près du mur qui sépare le champ de bataille de l'enclos presbytérial. C'est le tombeau, — marqué par deux grosses pierres, l'une à la tête, l'autre aux pieds, — de deux soldats anglais tués dans l'escarmouche qui engagea la bataille. Ils ont dormi là, dans une paix profonde, depuis que deux de leurs ennemis, — Zachariah Brown et Thomas Dennis, — les ont logés dans la terre. Comme leur dernière campagne fut courte! Une pénible marche de nuit, de Boston à Concord, — une volée de mousqueterie à travers la rivière, — et, à partir de là, tant d'années de repos! Ces deux soldats sans nom forment l'avant-garde de cette nombreuse armée de morts tour à tour dévorés par les guerres de l'indépendance.

« Lovell le poète, un jour que nous étions assis sur ce tombeau, me raconta une tradition locale qui avait rapport à un de ses deux habitans. L'historiette n'a rien de très conforme aux probabilités; elle ne laisse pas d'être assez frappante. Un jeune domestique, paraît-il, au service du curé, se trouvait cette matinée d'avril occupé à fendre du bois dans l'arrière-cour de la *manse*, et lorsque, aux deux bouts du pont, le bruit de guerre eut tout à coup retenti, le *gars* se jeta dans les champs placés entre la rivière et lui pour savoir au juste ce qui

se passait. — Encore une fois, il n'est guère probable qu'un jeune homme fût ainsi, tranquillement, à ses occupations de chaque jour, lorsque toute la population de la petite ville et du pays était soulevée par l'approche des troupes anglaises. — Bref, la tradition veut que ce garçon, quittant soudain sa besogne et la hache encore à la main, s'élance sur le lieu du combat. Les Anglais cependant battaient en retraite; les Américains s'étaient jetés sur leurs traces. La scène du drame récent se trouvait ainsi abandonnée et déserte. Deux soldats gisaient sur le sol, dont l'un déjà n'était plus qu'un cadavre; mais, comme s'approchait le jeune *Yankee*, l'autre se souleva péniblement sur ses mains et sur ses genoux, et de ses yeux grands ouverts lui jeta un horrible regard. L'enfant, sans doute par un mouvement nerveux, sans parti pris, sans même une pensée préalable, — l'enfant leva sa hache, et d'un coup bien assuré fendit la tête du soldat mourant...

« Eh bien! je voudrais que cette tombe pût être ouverte, je voudrais savoir si on y trouverait un des deux squelettes le crâne brisé d'un coup de hache. Cette anecdote, peut-être fabuleuse, me hante comme une vérité positive. Bien souvent, par manière d'étude intellectuelle et morale, je me suis efforcé de suivre ce pauvre jeune meurtrier dans la carrière parcourue par lui depuis cette matinée fatale. J'ai voulu me rendre compte de la torture infligée à son ame par ce sang versé tout à coup, comme il le répandit, avant que l'habitude des combats eût, à ses yeux, dépouillé la vie humaine du caractère sacré qu'elle a pour quiconque n'a jamais tué, et alors que tout meurtre semble équivaloir à un fratricide. »

Le sentiment humain, philanthropique, l'instinct de fraternité qui se révèle dans ces dernières lignes, nous le retrouverons, et non moins aimable, non moins sympathique, dans un autre passage des écrits de Hawthorne où il raconte ses mésaventures administratives. Le romancier dut, on le sait, quitter sa paisible retraite de Concord pour aller à Boston remplir les fonctions d'inspecteur des douanes. Après avoir passé trois années dans la carrière administrative, il se vit frappé par une brusque destitution, quand les whigs arrivèrent au pouvoir. Bien que lié par ses antécédens et ses penchans au parti démocratique, Hawthorne n'en a pas moins écarté soigneusement de ses écrits tout ce qui pourrait ressembler à une attaque directe contre l'administration qui se montrait pour lui si peu traitable. Dans une de ses préfaces, il mentionne le fait, et vous allez voir si c'est avec amertume :

« Une de mes grandes appréhensions, — on ne renvoie guère par mesure politique un individu aussi paisible que moi, et il n'est pas dans la nature d'un employé de donner sa démission, — était de vieillir et de grisonner dans mon emploi. Je craignais qu'un long exercice de la vie officielle ne me métamorphosât en quelque animal semblable à mon vieux sous-inspecteur. Le temps ne viendrait-il pas où, comme lui, je ferais de mon dîner la grande affaire de ma journée, passant le reste, ainsi que font les vieux chiens, à dormir tantôt au soleil, tantôt à l'ombre? Triste perspective pour un homme qui s'est tou-

jours représenté le bonheur comme le développement continu et complet de toutes ses facultés intellectuelles et sensibles; mais j'avais grand tort de m'inquiéter : — la Providence devait pourvoir à mon avenir.

« Un événement remarquable signala la troisième année de mon gouvernement comme contrôleur de la douane, ce fut l'élection du général Taylor à la présidence. Encore un agrément de la vie officielle, la situation d'un employé subalterne quand une administration hostile arrive au pouvoir! On imaginerait difficilement quelque chose de plus triste et des anxiétés plus misérables. Figurez-vous un homme intelligent et délicat qui voit tout à coup ses intérêts à la discrétion de gens dont il n'est ni aimé ni compris, et naturellement plus enclins à lui nuire qu'à le protéger,... car enfin il leur faut des places à répartir.

« Un autre sujet de tristesse, lorsque pendant la lutte on est resté calme, c'est de voir la soif de sang qui précipite les vainqueurs sur leur proie, et de se sentir soi-même un des objets de cette ardeur cannibale. Ce n'est point un des beaux côtés de l'humaine nature que cette tendance, — notée chez des hommes d'ordre moyen, ne valant ni plus ni moins que beaucoup d'autres, — à devenir implacables du jour où ils ont le pouvoir de nuire. Si ce qu'on appelle chez nous *la guillotine*, au lieu d'être une métaphore administrative, — la plus exacte qu'on ait pu imaginer, — se trouvait une locution littérale, et que la décollation remplaçât la destitution, je suis porté à croire très sincèrement que les membres actifs du parti victorieux, dans l'excitation de la lutte, auraient tout aussi bien pris nos têtes que nos places, et auraient rendu grace à Dieu de leur en avoir fourni l'occasion. Et il me paraît, — à moi simple observateur très calme, très curieux, aussi bien dans la victoire que dans la défaite, — il me paraît que la malice amère, l'esprit de rancune n'a jamais marqué les nombreux triomphes de mon parti au même degré où ils signalèrent le succès des whigs. Les démocrates prennent les emplois, parce que telle est la règle, parce que la nécessité politique le veut ainsi, parce qu'une longue pratique a consacré cette tradition de la tactique gouvernementale, et que, jusqu'à l'avénement d'un nouveau système, il y aurait faiblesse à ne pas appliquer la loi, lâcheté à murmurer contre elle; mais une longue habitude de la victoire les a rendus généreux. Ils savent, dans l'occasion, épargner l'ennemi à terre; s'ils frappent, la hache, sans rien perdre de son tranchant, est rarement trempée dans le venin de la malveillance personnelle. Quand la tête est coupée, ils ne la foulent jamais d'un pied ignominieux.

« Si déplaisante que fût ma position particulière, je n'en étais pas moins, au fond, assez satisfait d'appartenir au parti vaincu, et j'avais mes raisons pour cela. D'ailleurs, si mon parti ne m'avait pas vu jusqu'alors parmi ses plus ardens promoteurs, je commençais à mieux sentir, maintenant que le péril et l'adversité se montraient, de quel côté m'entraînaient mes sympathies et mes véritables affections. Aussi n'était-ce point sans quelque regret et quelque honte que, pesant mes chances selon les données les plus raisonnables, je me jugeais beaucoup moins menacé de perdre ma place que la plupart de mes frères en démocratie... Mais qui donc voit beaucoup plus loin que son nez dans les combinaisons de l'avenir?... Ma tête fut la première qui tomba.

« Le moment précis où on le décapite doit être assez rarement, — j'incline

du moins à le penser, — le plus agréable dans la vie d'un homme. Néanmoins on peut profiter de cet accident comme de tout autre, si seulement on sait s'en consoler et y chercher remède, etc. (1). »

Ces lignes, qui ont le mérite de jeter une lumière assez nouvelle sur un des côtés de la vie politique aux États-Unis, donnent en même temps une idée fort juste de l'écrivain qui les a tracées, de sa bonhomie insouciante, de sa tiédeur philosophique alliée néanmoins à une conviction bien assise, de cette noblesse d'ame qu'on voudrait toujours croire l'apanage de la supériorité intellectuelle. Voilà bien l'homme d'esprit et de cœur que les circonstances ont poussé dans la triste mêlée des intérêts matériels et des combats politiques. Il y a porté son calme, sa raison, sa générosité habituelle. Aucun fol enivrement, aucun instinct cruel ne l'ont fait dévier. Dans son humble sphère, investi d'un certain pouvoir, il en a usé avec des ménagemens infinis, une rare indulgence; — il a plus d'une fois regretté l'indépendance de ses heures et de ses pensées; — il a craint l'abrutissement d'une tâche toujours la même, et l'influence énervante d'un bien-être assuré, prix d'une besogne machinale. Ses ennemis l'emportent et vont le frapper, lui, pauvre soldat inconnu, dans l'obscurité qui devait le sauver : eh bien! il tombe en homme de cœur, le sourire aux lèvres, plaignant ces vainqueurs fiévreux plus qu'il ne se plaint lui-même, et avec la grace classique du gladiateur immolé. Comment lui refuser sympathie et respect?

Les journaux américains firent quelque bruit de cette brutale destitution. Hawthorne, qui connaissait la presse, et qui n'a jamais courtisé cette bruyante complice de fausses réputations, ne l'en remercie pas très chaudement :

« Les journaux s'étaient emparés de mon affaire, dit-il, et, pendant une semaine ou deux, me firent caracoler dans leur lice à colonnes, tout décapité que j'étais, comme le *cavalier sans tête* de Washington Irwing, spectre hagard et fort avide de sépulture, ainsi que devrait l'être tout homme politiquement défunt. Mais c'est assez parler de moi au figuré. En réalité, j'étais un être bien vivant, la tête solidement placée sur mes épaules, et arrivé à cette conclusion comfortable que tout devait être pour le mieux dans ma destitution providentielle. Cet optimiste bien avisé employa quelques capitaux disponibles à une acquisition d'encre, de papier et de plumes Perry; il rouvrit une écritoire fermée depuis long-temps, et se retrouva, comme devant, homme de lettres. »

Si on a bien voulu prêter quelque attention à ces causeries, on n'a pas seulement les détails intimes d'une existence rêveuse, mais aussi, et ce qui importe davantage, les procédés de cette pensée studieuse et paisible, de cette observation sereine et profonde, que l'amour de la so-

(1) *The Scarlet Letter*, préface.

litude, le goût inné du bien, l'étude et la pratique d'une philosophie largement spéculative, le commerce fréquent des métaphysiciens et des poètes, ont graduellement élevée et mûrie. Hawthorne ne conte point pour conter, mais pour donner un corps à des idées utiles, pour les populariser, les faire pénétrer dans les intelligences distraites ou rebelles. Ses récits ont la forme attrayante et l'intérêt du conte le mieux fait. Creusez cependant, et vous arrivez à l'apologue, à la vérité figurée, au drame symbolique, rempli d'enseignemens, mais rempli d'émotions. Hawthorne est un prédicateur comme il en faudrait un à nos tempéramens légers, à notre attention si promptement lassée, à nos préoccupations futiles, à notre aversion pour les choses graves. Point d'austères dehors ni de sévérité guindée; tout au contraire, une causerie insinuante, agréable, piquante même au besoin, une raillerie inoffensive et tempérée, un grand bonheur d'expressions pittoresques, l'art d'éveiller la curiosité, de la tenir en haleine, l'art plus grand de troubler l'imagination, de l'arracher à ses habitudes quotidiennes, de lui faire prendre son vol le plus lointain, de l'entraîner au pays des chimères.

Hawthorne a fait pour les enfans des *contes terribles* dont nous redouterions l'effet, ayant expérimenté la puissance de cette plume féconde en prestiges : en revanche, nous ne connaissons pas d'allégories enfantines qui vaillent son *Image de Neige*. — Par un après-midi glacial, deux beaux enfans, frère et sœur, Peony et Violet, sortent du salon maternel, bien emmitouflés, gantés, cravatés, et vont jouer dans le jardin, tapissé de *neige neuve;* petit jardin de marchand, séparé de la rue par une barrière blanche et garni pour le moment d'une demi-douzaine d'arbrisseaux effeuillés. Leur mère, assise derrière la croisée, a l'œil sur eux, tout en donnant ses soins à des vêtemens neufs qu'elle coud pour ces chers marmots. Livrés à eux-mêmes et cherchant un jeu, qu'imaginent-ils? Violet propose à son frère de travailler avec elle à se faire une belle petite sœur de neige. Peony accepte. Il apporte les matériaux, et Violet dispose peu à peu les formes de sa statue. Bloc d'abord ridicule, cette image se dégrossit peu à peu sous les mains agiles des sculpteurs improvisés, et leur mère, tout-à-fait surprise, mais ravie au fond de les voir réussir à ce point, s'applaudit intérieurement de leur reconnaître des dispositions si remarquables pour les beaux-arts. Ne pouvant d'ailleurs s'expliquer autrement la beauté de l'image qui naît sous leurs mains, elle se demande si, par hasard, les anges gardiens de Peony et de Violet ne seraient pas descendus de là-haut pour s'ébattre avec eux, complices et collaborateurs invisibles. L'image cependant est de plus en plus complète. Une poignée de neige, jetée comme par hasard, donne à sa chevelure le dernier *coup de ciseau*. Deux menus glaçons étincellent sous les paupières entr'ouvertes. Bref,

les enfans eux-mêmes, ravis de leur ouvrage, appellent à grands cris leur mère, et quand celle-ci vient, pour leur complaire, admirer cette création de nouvel ordre, éblouie par un regard du soleil couchant qui donne en plein sur la statue, elle croit réellement voir une petite fille aux blonds cheveux, aux yeux brillans, tombée comme du ciel au milieu du jardin. L'illusion des enfans est encore plus forte. Ils ont une sœur, une sœur qui va vivre, dont les yeux s'allument aux feux de l'occident, dont leurs baisers vont réchauffer les joues un peu pâles et les lèvres prêtes à se colorer de pourpre.

Le miracle s'accomplit, la petite image s'anime, comme autrefois Galatée, et l'excellente mistress Lindsey, la mère de Violet et de Peony, en vient à se demander quelle imprudente voisine a laissé sortir de chez elle, par un froid glacial, vêtue d'une simple robe blanche, une si charmante enfant. Elle s'étonne aussi de la voir courir et sauter, mais sans dire un mot. Enfin ce n'est pas sans quelque surprise qu'elle voit une volée d'oiseaux venir s'abattre familièrement sur le cou, les bras, les épaules de la nouvelle compagne que Violet vient de se donner. Tandis qu'elle ne sait ni que penser ni que résoudre, M. Lindsey paraît à la porte du jardin.

M. Lindsey est un marchand de fers, brusque et bienveillant, allant droit au fait en toute occasion, et ne connaissant au monde qu'une chose dont il fasse cas : — le bon sens, le sens commun. La présence de la petite étrangère blanche, à cette heure, dans son jardin, en si léger costume, lui cause dès l'abord une perplexité fort grande. Elle ne fait qu'augmenter, cette perplexité si naturelle, lorsque son excellente femme essaie de lui persuader qu'elle a vu, de ses yeux vu, la miraculeuse transformation s'opérer d'une image de neige en un enfant agile et joueur. Encore n'ose-t-elle le lui dire qu'en secret et par forme de plaisanterie. Les enfans l'affirment plus sérieusement; mais le marchand de fers, — l'admettra-t-on? — s'obstine dans son incrédulité. A son avis, cette enfant ne peut rester dehors; elle va prendre mal, si peu défendue contre le froid. Encore si elle avait la moindre pelisse! Mais il faut qu'elle rentre au plus vite, qu'on aille de maison en maison demander à qui elle appartient. et qu'on la fasse, au besoin, crier par la ville.

Violet et Peony néanmoins, dans leur sagesse enfantine, s'opposent à cette charité mal entendue. Leur petite sœur de neige n'aime pas le feu. Qu'on se garde bien de l'approcher du calorifère... Mais bah! l'homme de bon sens a déjà saisi par la main la petite étrangère, et bien qu'elle se débatte, bien qu'elle lui échappe, bien qu'il lui faille courir après cette espèce de sylphe blanc, léger comme un de ces tourbillons que le vent forme sur la neige à peine tombée, l'obstiné Lindsey la rejoint, l'accule à l'angle d'un mur, s'empare d'elle, malgré

qu'elle en ait, malgré les charitables remontrances de sa femme, malgré les pleurs de Violet, malgré la colère de Peony. L'enfant de neige doit avoir froid, il faut qu'elle entre dans la maison, et qu'elle prenne place devant un beau poêle breveté, qui fait rayonner autour de lui vingt degrés de bonne chaleur. Hélas! devant ce magnifique poêle, chef-d'œuvre de l'industrie, bourré d'anthracite incandescente, la petite demoiselle blanche, loin de se réchauffer, s'atténue, chancelle, s'affaisse; mais, comme ce phénomène lui semble contraire aux lois de la nature, l'homme de bon sens n'y prête aucune attention. Son œuvre n'est pas achevée. Il s'est promis de retrouver les parens de la jeune étrangère et de sermonner la mère qui l'a laissée errer sans châle ni manteau. Il sort en effet, et, de peur qu'on ne trompe ses intentions charitables, il sort emportant la clé du salon, transformé en serre-chaude. Quand il revient après force courses inutiles, on devine aisément qu'il ne retrouve plus trace de sa blanche protégée. Si cependant : il reste d'elle, en face de la gueule rouge et béante du splendide calorifère (système belge), une flaque d'eau étendue sur le parquet. Les enfans pleurent leur petite sœur aux mains glacées; mistress Lindsey s'attriste de leur désespoir, qu'elle comprend, et de cet assassinat involontaire dont jamais elle n'eût été complice. Pour M. Lindsey, il est étonné, fort étonné; mais il reste convaincu qu'il était dans son devoir de ne pas laisser au froid, exposée à s'enrhumer, une petite fille, fût-elle de neige. La morale de l'histoire est perdue pour lui; qu'elle ne le soit point pour nous. Elle doit apprendre à tous les hommes, mais plus particulièrement aux hommes *amis des hommes*, qu'avant de céder à leurs impulsions philanthropiques, il faudrait s'assurer, s'assurer complétement, qu'ils comprennent à fond la nature des êtres dont ils poursuivent l'amélioration et leurs rapports de toute espèce avec l'ordre général des choses humaines; car ce qui, en thèse générale, peut être regardé comme très bon et très salutaire, — la chaleur, par exemple, d'un excellent poêle breveté à Bruxelles, — peut, dans un cas particulier, ou ne servir à rien, ou se trouver fort nuisible, — s'il s'agit, comme dans la nouvelle de Hawthorne, d'un enfant de neige.

« Après tout, ajoute le conteur, il n'y a pas grande leçon à donner à des sages de l'école de M. Lindsey. Ils savent tout, — rien n'est plus certain, — non-seulement tout ce qui fut, mais tout ce qui peut, dans une hypothèse quelconque, advenir et se produire; et dût quelque phénomène naturel, quelque mystérieux décret de la Providence contrarier, en se manifestant, leur glorieux système, eh bien! ils en sont quittes pour ne le point admettre, même alors qu'il leur passe sous le nez...

« Femme, dit M. Lindsey après un accès de silence, voyez quelle quantité de neige les enfans ont apportée ici à la semelle de leurs souliers. En vérité,

cela fait un affreux gâchis devant notre beau poêle. Dites à Dora, je vous prie, d'aller quérir quelques torchons et de bien essuyer le parquet. »

Ce joli conte figure en tête d'un recueil qu'il faudrait bien se garder de considérer comme spécialement destiné aux enfans. On y trouve l'historiette de Silvia Etheredge, qui se prend d'amour pour une miniature, et meurt lorsqu'il faut épouser l'original de ce portrait menteur, — et celle d'Ethan Brand, qui courut le monde à la recherche d'un péché impardonnable. Cette recherche avait prodigieusement développé son intelligence, mais elle avait atrophié, pétrifié son cœur; il n'appartenait plus à l'humanité; il s'était isolé de cette chaîne magnétique qui doit relier entre eux les innombrables êtres placés ici-bas pour y vivre d'une vie commune. Enfin, abusant de son ascendant supérieur, soumettant à ses expériences psychologiques, comme autant d'élémens inertes, des hommes pervertis par lui, des femmes devenues ses jouets, Ethan a trouvé le péché sans rémission, celui que Dieu lui-même, dans sa clémence infinie, ne pardonnera jamais. La haine de tous l'accompagne, et las de lui-même, tout fier qu'il est de sa rare trouvaille, il se jette dans un four à chaux dont il a sollicité la garde. Ce suicide prosaïque est très singulièrement relevé par l'éclat de la description, la vérité du paysage, l'énergie des détails. La nuit pendant laquelle il s'accomplit est orageuse et bruyante. Des rires étranges ont troublé le sommeil du pauvre chaufournier dont Ethan Brand a voulu prendre la place; mais le matin se lève, radieux et pur. L'honnête Bertram et son fils Joe sortent ensemble de leur pauvre chaumière et prennent gaiement le chemin de la montagne aux flancs de marbre, aux cimes dorées par le soleil levant. En arrivant près du four :

« — Voyez, père, s'écrie le petit Joe courant et sautant çà et là, l'homme étranger est parti. Le ciel et les montagnes ont vraiment l'air de s'en réjouir.

« — Oui, répliqua le chaufournier avec un juron de colère, mais il a laissé le feu s'éteindre, et ce n'est pas sa faute si cinq cents boisseaux de chaux ne sont pas gâtés à cette heure. Ah! que je rattrape le camarade à se promener par ici!... Je me sens tout disposé à l'envoyer passer quelques minutes dans la fournaise.

« Sa longue perche en main, il monta, tenant ces propos, jusqu'au sommet du four. Après un temps de silence, il appela tout à coup son fils.

« — Joe, disait-il, arrivez par ici!

« L'enfant obéit et se trouva bientôt auprès de son père. Le marbre, entièrement consumé, avait donné une chaux parfaitement réussie, blanche comme la neige; mais à sa surface, au milieu du cercle, — blanc de neige aussi et devenu chaux, — était couché un squelette humain dans l'attitude que prend, après une longue fatigue, l'homme avide d'un long repos. Entre les côtes à jour, — chose étrange à dire, — se distinguait la forme d'un cœur humain.

« — Est-ce que le cœur de ce cadet-là était en marbre? cria Bertram, un peu intrigué par cette espèce de miracle. A tout le moins me paraît-il avoir brûlé en chaux de première qualité, et, tout compte fait, les os compris, mon four s'est enrichi d'un bon demi-boisseau, grace à cet homme.

« Parlant ainsi, le rude chaufournier leva sa perche et la laissa retomber lourdement sur le squelette; les restes d'Ethan Brand s'éparpillèrent en impalpables débris. »

Ici, comme tout à l'heure, comme en vingt autres récits que nous pourrions prendre au hasard parmi ceux de Hawthorne, l'allégorie est flagrante. Elle est mieux déguisée dans ses deux romans de longue haleine, *la Maison aux sept pignons* et *la Lettre rouge;* mais elle s'y trouve encore et s'inquiète fort peu d'être reconnue. Hawthorne n'est point, il s'en faut bien, acquis aux doctrines de l'art pour l'art, — ce qui veut trop souvent dire l'art pour les artistes. Il moralise à visage découvert. Comme il nous l'apprend lui-même, il est démocrate, et démocrate incorrigible. Une destitution même ne l'a point guéri. Aussi ne nous étonnons-nous guère de rencontrer, parmi ses récits, bon nombre de légendes locales qui se rapportent à l'histoire révolutionnaire du Massachusetts. Il y a dans les annales de la Nouvelle-Angleterre toute une galerie de portraits à la Rembrandt, graves puritains vêtus de noir, aux hautes fraises, aux feutres pointus à larges bords, qui exercent sur l'imagination du romancier une attraction irrésistible. Ce sont des illustrations purement locales que celles de ces gouverneurs élus, qui, sous le bon plaisir de sa majesté britannique, travaillaient assidûment à maintenir et à étendre les droits et priviléges des municipes américains. On se croirait au milieu de ces bourgmestres flamands et hollandais, dont la résistance têtue lassait les bourreaux espagnols et gênait l'omnipotence de Louis XIV. Hawthorne aime ces vieux puritains, et leurs noms, ignorés chez nous, reviennent à chaque page dans ses récits. Il a même toute une série de légendes (*Legends of the Province House*), où il évoque, pour ainsi dire, un à un, ces ancêtres de la démocratie dans la Nouvelle-Angleterre, Endicott, Winthrope, Vane, Bellingham, Bradstreet. En face d'eux, il place toujours les agens ou les complices de la tyrannie anglaise, comme pour raviver l'exécration populaire à laquelle ils furent voués : — les Andros, les Bellamont, dignes prédécesseurs des Gage et des Howe. Parmi ceux-ci apparaît Edward Randolph, dont la mémoire abhorrée vit encore dans le Massachusetts; Edward Randolph, qui but jusqu'à la lie la coupe amère de l'impopularité; Edward Randolph, coupable d'avoir obtenu le rappel de la première charte, sous laquelle la province jouissait de priviléges à peu près démocratiques. Le nom, les descendans, la tombe, le portrait même de Randolph sont encore aujourd'hui poursuivis par l'anathème populaire. Affranchies du joug, les générations qui se suc-

cèdent gardent une immortelle rancune à qui voulut jadis le leur faire subir, et c'est les flatter dans leur haine vivace que de répéter contre les tyrans disparus la malédiction traditionnelle. Tempérament singulier que ce tempérament américain! On comprend que ces rudes citoyens soient restés libres, et on ne pressent pas trop comment ils cesseraient de l'être. Leur nature obtuse et raide ne sait pas, comme la nôtre, se plier aux circonstances et « accepter les faits accomplis. »

Outre le côté politique, il y a aussi dans les contes d'Hawthorne le côté moral et philosophique; ce n'est pas le moins digne d'intérêt. Les religions positives, leurs rites, leurs formules, leurs règles étroites ne vont guère à cette nature indépendante; le romancier démocrate les regarde volontiers d'ailleurs comme les complices de la tyrannie politique : c'est là l'idée dominante d'un de ses récits : *Endicott et la Croix rouge;* il combat aussi en elles les dogmes austères qui vont jusqu'à étouffer les penchans légitimes, l'expansion nécessaire de notre nature mortelle. Ce dernier point de vue est le fond d'une courte nouvelle, *les Fiançailles du Shaker,* qui nous paraît mériter d'être analysée rapidement.

Le père Éphraïm, le président des anciens, le directeur spirituel et temporel des *shakers* (trembleurs) établis à Goshen, malade depuis quelque temps, sent la mort approcher. Il a convoqué autour de lui les principaux de la secte, accourus à sa voix, ceux-ci de Lebanon, ceux-là de Canterbury, de Harvard, d'Alfred, de vingt autres districts fertilisés par les travaux de ces rigides pionniers. Ils ont pris part à la grossière abondance des festins ordonnés pour cette rencontre, vidé mainte cruche de ce cidre *shaker* qui jouit d'une réputation si étendue, et se sont joints aux danses sacrées dont chaque pas, détachant ces enthousiastes des choses terrestres, doit les transporter vers la région supérieure de la pureté, de la félicité éternelles. Il s'agit pour le père Éphraïm de résigner entre les mains les plus dignes le symbole de son autorité patriarcale, le bâton de commandement, qui, vaillamment porté pendant quarante années, va bientôt échapper à ses mains défaillantes. Devant lui, devant son fauteuil de malade, un homme et une femme ont été appelés à comparaître. Éphraïm engage les anciens, ses collègues, à scruter leur physionomie, à démêler, avec cette perspicacité profonde qui les caractérise, les bons et mauvais côtés de leur nature, car c'est à cet homme, c'est à cette femme qu'il veut céder l'autorité dont il est investi; ce sont eux que l'esprit intérieur lui a désignés. Son choix, par hasard, serait-il mauvais?

L'homme, Adam Colburn, est dans la force de l'âge. Son front hâlé porte l'empreinte des travaux rustiques; de longs soucis y ont creusé d'ineffaçables sillons. Sa physionomie est froide et sévère, son attitude imposante et rigide. Au premier abord, on est tenté de le prendre pour

un maître d'école, et, par le fait, il a long-temps exercé cette profession. La femme, Martha Pierson, vient d'atteindre sa trentième année. Elle est maigre et pâle, comme le sont toutes les *sœurs* des communautés *shakers*, et ses vêtemens blancs, rappelant les plis du suaire, ajoutent à son aspect cadavéreux.

Cependant quelques anciens, au regard soupçonneux, insinuent que la gelée d'automne n'a pas encore assez blanchi la tête du frère Adam et de la sœur Martha. On craint le retour de ces ardeurs juvéniles qu'ils éprouvaient naguère l'un pour l'autre, car on sait que jadis ils s'aimaient d'un amour mondain et charnel. En effet, élevés à côté l'un de l'autre, arrivés ensemble à l'adolescence, Adam et Martha devaient être unis aussitôt que leur âge permettrait cette union, désirée par leurs deux familles; mais, lorsqu'ils allaient voir couronner leurs longues et pures amours, des désastres de fortune mirent obstacle à cette réalisation de leurs vœux. Martha, elle, eût passé outre, se résignant à une pauvreté que l'affection de son époux lui eût rendue légère. Plus calme et plus prudent, même à cet âge où l'on ne calcule pas, Adam se résigna plus aisément au retard qui lui était imposé. Il s'éloigna, il travailla, il essaya de divers métiers, il apprit le monde et la vie. Martha, de son côté, tantôt couturière, tantôt garde-malade, tantôt maîtresse d'école, gagnait péniblement son pain, attendant toujours le retour de son fiancé. Les mois cependant succédaient aux mois, les années succédaient aux années, sans que la fortune adoucît ses rigueurs premières, sans que les deux jeunes gens néanmoins oubliassent la foi jurée. Chacun d'eux aurait pu s'enrichir par un mariage avantageux; mais ils ne voulaient de bonheur et de richesse qu'à la condition de les partager l'un avec l'autre.

Adam fut le premier à se lasser d'une si longue attente. Une sorte de désespoir s'empara de lui. Il vint trouver Martha, et lui proposa de se réfugier avec lui dans une communauté de *shakers*. Le malheur pousse parmi ces sectaires autant de prosélytes que le fanatisme, et les portes de la société s'ouvrent sans aucune enquête sur les motifs qu'on peut avoir d'y frapper. Martha avait juré de suivre, partout où il voudrait la conduire, le fiancé de sa jeunesse : elle tint fidèlement sa parole. Chacun d'eux, dans cette communauté où l'intelligence était plus rare que le zèle, se fit peu à peu remarquer : Adam par son aptitude à l'administration temporelle du domaine indivis, Martha par l'accomplissement des devoirs et l'exercice des fonctions qui sont le partage des femmes.

Tels sont les successeurs qu'Éphraïm s'est choisis. Le vieillard moribond veut leur remettre la direction de la communauté. Il veut qu'Adam devienne le père, et Martha la mère des *shakers* de Goshen.

— Parlez en toute conscience, leur dit-il, étendant vers eux ses mains ridées et tremblantes... Pouvez-vous et voulez-vous accepter cette lourde charge?...

— Père, répond Adam, je suis venu chercher dans ce village, déchu que j'étais de toutes mes espérances, non pas le bonheur, mais le repos; j'y suis venu, las de troubles et d'anxiétés personnelles, pour y déposer le fardeau qui m'avait si long-temps courbé vers la terre; j'y suis venu comme on descend au tombeau. Une seule affection terrestre avait agité mon cœur, et cette affection s'était calmée. J'ai pu, dans notre demeure nouvelle, entrer avec Martha que voici, non comme époux et femme, mais comme frère et sœur. Je n'aurais pas voulu qu'il en fût autrement. Ce seul lien nous unit; je ne désire rien de plus. Dans ce paisible village, j'ai vu se réaliser, sans exception, tous mes vœux. Je me consacrerai tout entier aux devoirs que vous m'offrez. Ma conscience est là-dessus parfaitement rassurée. Je suis prêt à recevoir votre saint mandat.

— C'est bien parler, dit le père. La bénédiction de Dieu ne saurait te manquer, à toi qui vas prendre ma place...

— Mais notre sœur, ajoute un des anciens, n'est-elle point, elle aussi, poussée par l'Esprit à nous dire ce qu'elle pense?...

Martha semble frémir, et ses lèvres s'ouvrent en vain pour répondre à cette question formelle. Peut-être d'anciens souvenirs, peut-être des désirs de jeunesse long-temps comprimés s'offrent-ils seuls à sa pensée, et leur laisser libre carrière en ce moment solennel, devant cette grave assemblée, ce serait une véritable profanation.

— Adam a parlé, murmure-t-elle enfin à mots pressés.... Ses sentimens sont les miens.

Mais, en articulant ces mots, Martha devient affreusement pâle, et, sous le regard perçant des anciens, de ces hommes maintenant étrangers à toute sympathie, à toute indulgence pour les faiblesses humaines, elle se sent frissonner de la tête aux pieds comme à l'approche de quelque grande catastrophe. L'un d'eux, — elle le sait, — en venant à Goshen, avait amené avec lui sa femme et ses enfans; mais jamais, à partir de ce moment, il n'avait dit une parole affectueuse à la compagne de sa vie, jamais pris sur ses genoux le mieux aimé de ses fils. Un autre, que sa famille avait refusé de suivre, s'était trouvé, par une faveur spéciale du ciel, le courage de la laisser à la merci du destin. Le plus jeune de ces anciens, — un homme d'une cinquantaine d'années, — avait été élevé, dès ses plus jeunes ans, dans un village quaker, et on disait de lui que jamais il n'avait tenu dans sa main la main d'une femme, jamais imaginé de lien plus intime que la froide fraternité de sa secte. Entre tous, Ephraïm était le plus imposant et le plus austère.

Sa jeunesse s'était passée dans le libertinage le plus effréné; mais il avait été converti par la mère Anne elle-même (1), et conquis au fanatisme des premiers quakers. Une tradition qui se répétait à voix basse, le soir, aux veillées du village, rapportait que la sainte fondatrice, avant que ce cœur gangrené fût purifié de ses souillures terrestres, avait dû le fouiller et le labourer de toutes parts avec un fer rouge. — Après tout, Martha est femme : son ame, encore vivante et tendre, va défaillir en face de ces rigides vieillards et devant l'impassible physionomie d'Adam Colburn; mais, se voyant observée et comme soupçonnée par ces hommes dont le regard pèse sur elle, elle essaie de reprendre haleine et dit d'une voix moins indécise :

— Toute la force que m'ont laissée bien des chagrins, je l'emploierai à remplir ma tâche, et je ferai de mon mieux.

— Joignez donc vos mains, mes enfans, reprit le père Éphraïm.

Ils obéissent. Les anciens ont formé le cercle autour d'eux. Le père, toujours assis, car il ne peut se tenir debout, s'est efforcé de redresser sa haute taille. — Je vous ai ordonné de joindre vos mains, dit-il, non pas en signe d'affection terrestre, car vous avez à jamais rejeté de pareilles chaînes, mais pour indiquer que vous êtes, frère et sœur, unis dans une perpétuelle communauté de tendresse spirituelle, et que vous ne cesserez jamais de vous entr'aider dans la mission qui vous est échue. Enseignez à autrui la foi que vous avez reçue de nous; ouvrez, — je vous en remets les clés, — ouvrez à deux battans notre porte à quiconque abandonne les iniquités du monde et veut vivre ici dans notre pureté, dans notre quiétude. Recevez les fatigués qui ont reconnu les vanités de la terre; accueillez les petits enfans destinés à ne connaître jamais ce douloureux enseignement. Que vos travaux soient bénis, que le temps arrive bientôt où la mission sacrée de mère Anne aura eu tous ses effets, quand il ne naîtra plus d'enfans voués à la mort; et quand le dernier survivant de notre pauvre race mortelle, — quelque vieillard usé, fatigué comme je le suis, — verra le soleil descendre pour la dernière fois sur ce monde de douleur et de péché.

Le vieillard, à ces mots, retombe sur lui-même, épuisé par l'effort qu'il vient de faire, et les anciens pensent, avec quelque raison, que le moment est arrivé, pour Martha et Adam, de prendre en main l'héritage patriarcal dont ils viennent d'être investis. Leurs yeux fixés sur le père Éphraïm ne remarquent pas la pâleur toujours croissante de Martha Pierson. Adam Colburn lui-même n'y prend pas garde. Il a retiré sa main de la main qu'elle lui avait tendue, et croisé ses bras sur sa poitrine avec le sentiment intime d'une ambition satisfaite. Cependant, à côté de lui, Martha, de plus en plus pâle, finit par s'affaisser, vrai ca-

(1) *Mother Ann*, l'apôtre femelle et la fondatrice de la secte des trembleurs.

davre dans son linceul, aux pieds de l'homme qu'elle avait aimé. En effet, après tant d'épreuves vaillamment supportées, son cœur n'a pu endurer plus long-temps cette agonie dont la fin n'arrivait pas....

N'y a-t-il pas dans le simple tableau dont nous avons cherché ici à indiquer les grandes lignes un noble cachet de sévère poésie, une conception assez haute, une belle et calme ordonnance, sans parler de l'idée philosophique à laquelle il sert d'expression, et qui n'est point d'un ordre vulgaire? Une pensée analogue, mais plus osée encore, a dicté à Hawthorne une de ses plus importantes compositions, le roman intitulé *la Lettre rouge*. Très fantastique dans sa forme, très sérieux par le fond, ce récit touche au plus vif de ce grand problème du mariage, et le traite avec une liberté de pensée très peu familière aux écrivains anglo-américains. L'immense popularité de ce livre par-delà l'Atlantique et chez nos voisins d'outre-Manche est un véritable phénomène littéraire, un signe du temps. Les anathèmes lancés naguère contre *Lélia* par le chœur des *Revues* et *Magazines* britanniques ne nous avaient pas absolument préparés à comprendre par quel miracle un roman tout aussi hardi, et plus franchement hardi que celui de George Sand, a pu recevoir un accueil si différent, conquérir tant de suffrages, rencontrer si peu de détracteurs. Il est vrai que, si quelqu'un a le droit de se déjuger ici-bas, c'est le public. *Flat spiritus ubi vult.* Ainsi de l'opinion, ce souffle tout-puissant: son inconstance est le privilége de son infaillibilité.

Avec *la Lettre rouge,* Hawthorne ne compte, dans son œuvre fractionnée, qu'un autre roman de quelque étendue. *La Maison aux sept pignons* (*the House with the seven gables*) est, à notre avis, sinon le meilleur ouvrage du romancier américain, celui du moins où il a le plus fait usage de ce qui constitue son originalité propre, le don d'agir très puissamment par le prestige de son imagination sur l'imagination de ses lecteurs. L'histoire qu'il raconte n'a qu'un fond rebattu entre tous: ce sont les annales de deux familles ennemies; c'est un document perdu à la possession duquel est attaché le gain d'une immense fortune; c'est une fatalité héréditaire qui met sans cesse aux prises, pendant quatre ou cinq générations, les représentans de deux races; c'est une maison peuplée de souvenirs tragiques; c'est un vieux portrait encastré dans un vieux lambris et qu'un testament bizarre y cloue à jamais. Ce portrait se trouve mêlé à l'action, où il joue le rôle réservé aux fantômes avant l'invention de la peinture à l'huile: c'est lui qui cache le document perdu; c'est lui qui suspend et dénoue la chaîne des péripéties. Bref, il y a là tous les élémens usés des contes de revenans, comme Walter Scott, Lewis, Mme Radcliffe et Washington Irving, sans parler de Maturin, de Hoffmann et de bien d'autres encore, en ont tant écrit. Mais, si le fond du récit est suranné, Hawthorne a déployé un

talent incontestable dans le choix des couleurs vagues, des harmonies mystérieuses, des formes entrevues, des intuitions étranges qui lui ont permis de raffermir cette trame fatiguée, d'y broder des figures nouvelles, d'y marier aux prosaïques détails de la vie contemporaine les teintes poétiques du passé.

Un lecteur intelligent, au début de ce livre, est promptement averti de n'y chercher que ce qu'on y trouve, non la curiosité du drame, mais le charme puissant du détail, le sentiment délicat des rapports du monde extérieur avec cet autre monde qui vit au dedans de nous. A partir de ce moment, il est dans la pleine et entière puissance d'une œuvre d'art laborieusement et savamment accomplie. Il admirera dans l'intensité graduelle des impressions, ménagées au début, une progression constante. Il sentira combien le contraste des formes un peu railleuses du romancier moderne ajoute aux effets de la fantasmagorie dont il prétend vous entourer peu à peu. Il reconnaîtra surtout l'écrivain d'élite à des personnages vraiment *trouvés*, dont le type local, l'individualité bien accusée éclot pour la première fois dans le monde de la fiction. Il le reconnaîtra dans cette figure d'Hepzibah Pyncheon, la vieille demoiselle de haut lignage, que la pauvreté réduit à ouvrir une boutique de mercerie, et dont les souffrances morales, au sein de cette position déchue, mettent en éveil, autant que la tragédie la plus poignante, nos mélancoliques sympathies. Il le reconnaîtra également dans l'analyse d'une folie étrange, celle du frère d'Hepzibah, né avec tous les instincts du sensualisme le plus raffiné, et qui a vu, victime d'une machination infernale, sa jeunesse s'écouler dans un cachot, où sa raison est restée. Il le reconnaîtra surtout à ces finesses d'exécution, à cette ténuité de faire, que Hawthorne unit à une rare ampleur de dessin, à une étonnante liberté dans la disposition des groupes, des lumières et des couleurs. Ses instincts de philosophe et de poète, car il est l'un et l'autre très incontestablement, sont toujours assez prédominans pour le maintenir à une certaine hauteur, et le prémunissent contre les minuties bavardes, les inutilités prolixes du roman moderne.

Hawthorne a dit lui-même de ses contes avec une rare et louable exagération de modestie (1) :

« Ils ont la teinte pâle des fleurs épanouies à l'ombre, dans une retraite trop profonde, la faible chaleur d'une pensée habituée aux longues méditations et qui attiédit à peine le sentiment et la couleur de chaque esquisse; au lieu de passion, je ne sais quelle vague sensibilité. Et lors même qu'ils semblent offrir la peinture de la vie positive, nous y retrouvons l'allégorie si froidement incarnée, qu'elle donne le frisson au lecteur lorsque son esprit la perçoit. Soit qu'il manque de pouvoir plastique, soit par l'effet d'une insurmontable réserve, la

(1) Préface des *Twice told Tales*.

touche du peintre est trop souvent empreinte de timidité. L'homme le plus gai peut difficilement sourire aux traits les plus largement égayés, la femme la plus susceptible d'émotions tendres sentir ses yeux se mouiller devant ce qu'il y a de plus pathétique. Ce livre, si vous voulez y voir quelque chose, doit être lu dans l'atmosphère à la fois claire et brune d'un crépuscule serein, — le même au sein duquel il fut écrit. Que si vous l'ouvrez au grand soleil, il risquera fort de ressembler pour vous à un cahier de pages blanches. »

Après cette critique loyale de ses propres œuvres, il leur reconnaît un mérite qu'elles ont en effet, et qui, vu leur origine, l'isolement où elles sont écloses, aurait fort bien pu leur manquer : c'est celui de la clarté. Jamais, affectant la profondeur, Hawthorne ne risque de n'être pas compris : il est mystérieux sans être obscur; sa pensée se voile, elle ne se dérobe point, et, comme il le dit encore en toute justice : — « Ces esquisses ne sont pas l'entretien profond d'un solitaire avec sa propre pensée et son propre cœur (ce qui leur eût probablement donné plus de mérite et une valeur plus durable); ce sont ses efforts, ses efforts souvent malheureux, pour sortir de sa solitude et se mettre en rapports avec le monde extérieur. »

Nous touchons au point décisif de cette physionomie littéraire que nous nous sommes appliqué à reproduire bien exactement, telle que nous l'avons entrevue : Hawthorne est un rêveur et un observateur. Sa nature morale est réfléchie, méditative, généralisatrice; ses impressions physiques sont vives, et donnent une grande importance aux menus détails des incidens qui le frappent, des scènes qu'il traverse, des individus qu'il rencontre, ou avec lesquels la vie le met en contact. Sa pensée s'empare avec avidité de circonstances qui pour tout autre passeraient inaperçues, elle s'assimile ces circonstances, leur attribue, leur communique un sens moral, une portée philosophique dont elle seule doit avoir l'honneur ou garder la responsabilité; en se les assimilant, elle les transforme, et les plie à ses besoins; elle en fait, comme Hawthorne le dit plus haut, « le vêtement de chair et de sang » dont ne pouvaient se passer certaines thèses, certains théorèmes, que le solitaire voulait lancer par le monde : — et de ce mélange, tantôt heureux, tantôt malheureux, naissent des récits plus ou moins intéressans, qui participent de la double source qui les a fournis, moitié rêves, moitié réalités, vraies chimères unissant au corps de la chèvre le buste et la crinière du lion.

Vous rencontreriez dans un wagon, à la promenade, en soirée, une jeune et belle femme, légèrement défigurée par un signe de naissance, — l'empreinte microscopique d'une main sanglante, à peine visible sur le doux incarnat de sa joue en fleur : — il n'y aurait point là, selon toute apparence, de quoi vous préoccuper beaucoup. Dans un pays comme l'Amérique, où la liberté individuelle est aussi largement pra-

tique que possible, où les excentricités ont pleine carrière, on vous dirait qu'un prêtre, un ministre de Dieu, a paru tout à coup au milieu de ses paroissiens, la face couverte d'un voile noir, et qu'il a fait, qu'il a tenu le serment de ne jamais quitter ce voile, même après sa mort, même dans sa bière : — vous avez ouï parler de bizarreries pareilles, et, le premier moment passé, vous n'attacheriez pas une grande importance à celle-ci. Enfin vous liriez dans un journal qu'un bon bourgeois marié, las de la vie de famille, a tout à coup quitté son domicile, et, sous un faux nom, déguisant de son mieux sa figure, a voulu, après sa disparition, habiter une autre rue de la capitale; que sa femme s'est crue veuve, mais lui est restée fidèle; que lui-même n'a point abusé, pour former d'autres liens, de sa liberté si singulièrement reconquise; que vingt ans se sont écoulés ainsi, et qu'au bout de ce temps, un beau soir, notre original, rentrant chez lui comme après une promenade, a repris possession de son ménage : — c'est tout au plus si ce nouveau Belphégor vous ferait penser au joli récit de La Fontaine.

Avec Hawthorne, rien ne se perd si vite, et voilà le sujet de trois de ses contes, non les moins intéressans. Dans le premier (*the Birth-Mark*), il essaiera de symboliser l'égoïsme de la science contrastant avec le dévouement de l'amour. La femme *marquée* a pour mari un chimiste, ou plutôt un alchimiste, habitué à lutter avec les caprices de la nature. Passé le premier enivrement du bonheur, il prend en haine le signe qui trouble seul la parfaite harmonie des traits de sa femme. Ce sentiment, qui perce malgré lui dans ses regards, et que bientôt il ne se fait plus scrupule d'exprimer tout haut, jette son infortunée compagne dans une sorte de désespoir. Pour effacer ce signe odieux qui lui ôte l'amour de son mari, elle est prête à tout souffrir, à tout risquer. Lui, de son côté, croit pouvoir trouver dans les arcanes encore inexpérimentés de la science, et au-delà des bornes qu'on lui connaît, les moyens d'en finir avec ce stygmate dont la vue l'obsède. On assiste à ce combat terrible que le chimiste livre à Dieu lui-même; on pressent que l'issue en sera fatale à quelqu'un; on voit enfin périr, dans une épreuve suprême, et sans trop regretter la vie, la noble et courageuse épouse qui s'est elle-même offerte, victime dévouée, à l'implacable curiosité du savant. Presque heureuse de mourir si elle n'acquiert pas la perfection qu'il veut lui rendre, elle le quitte sans un reproche, regrettant seulement le bonheur qu'elle aurait pu lui donner, si, plus complétement sage, il se fût contenté de la posséder, véritable ange du ciel, avec la marque indélébile de sa terrestre origine.

L'histoire du *Ministre voilé* (*the Minister's black veil*) est encore une véritable parabole. Une note nous apprend qu'elle est fondée sur un fait exact, et qu'un ecclésiastique de la Nouvelle-Angleterre, ayant tué par accident un de ses amis les plus chers, cacha sa figure à tous les

regards humains, et persista dans sa bizarre résolution jusqu'à sa mort, survenue dans les dernières années du XVIIIe siècle. Hawthorne a donné un sens tout différent à ce voile noir si obstinément porté. M. Hooper, son héros, n'a tué personne, et, parmi ses paroissiens, effrayés de cet étrange parti pris, aucun ne saurait en imaginer le motif. Leurs conjectures, leurs soupçons, le malaise où les jette cette métamorphose de leur pasteur, l'horreur et la crainte qu'il finit par leur inspirer, et l'espèce de répulsion que le digne ministre éprouve à la longue, lui aussi, pour la sinistre barrière qu'il a étendue entre lui et le monde; la tentative désespérée que risque sa pauvre femme effarouchée pour pénétrer ce mystère; la peur qu'elle ressent lorsqu'elle voit M. Hooper bien décidé à porter jusque dans le tombeau ce crêpe fatal; la séparation des deux époux, amenée par cette unique raison d'incompatibilité conjugale; l'isolement qui se fait peu à peu autour de l'infortuné ministre, et en même temps le prestige terrible qu'il doit à son voile noir; la puissance de conversion que lui donne ce masque funéraire; enfin, après une existence longue et méritante, son agonie, sa mort, toujours voilées, forment un récit très surprenant, très attachant, dont Hoffmann eût envié l'étrange fascination. Quant au mot de l'énigme, nous le trouvons dans les dernières paroles du prêtre moribond, qu'un de ses confrères adjure de révéler l'épouvantable crime dont il a semblé porter le deuil pendant toute sa vie.

« Pourquoi donc, s'écria-t-il, tournant sa face voilée vers le cercle formé par les pâles assistans, pourquoi donc trembler devant moi seul?... Tremblez donc aussi en vous regardant l'un l'autre!... Est-ce seulement à cause de mon voile noir que les hommes ont évité ma présence, que les femmes m'ont refusé leur pitié, que les enfans, en criant, ont fui mes caresses? Ce qui a rendu si terrible ce simple lambeau de crêpe, n'est-ce point le mystère dont il est le symbole à moitié compris? Eh bien! quand l'ami aura livré à son ami, — ou l'amant à sa bien-aimée, — le véritable fond de son cœur; lorsque l'homme aura cessé de chercher vainement à éluder le regard du Tout-Puissant, et de thésauriser dans le secret de son ame, les souillures immondes du péché, — alors, pour ce voile que j'ai toujours porté, avec lequel j'ai vécu, avec lequel je meurs, vous pourrez m'envisager comme un monstre... Mais, en attendant, je regarde autour de moi, et je vois, hélas! sur chaque face un voile noir!... »

Arrivons à la singulière escapade de l'honnête bourgeois dont nous parlions. Est-il bien vrai d'abord qu'un homme du nom de Wakefield ait jamais quitté sa femme? Peu nous importe, et au romancier moins encore. Il a lu cette anecdote dans quelque vieux lambeau de journal, cela lui suffit pour y croire, et, une fois admise par son esprit, cette bizarrerie le tourmente. Il voudrait s'en rendre compte, il voudrait pénétrer le sens de cette excentricité mystérieuse. Wakefield a quitté sa femme pendant vingt ans, pendant vingt ans il a vécu à quelques pas

d'elle; puis, au bout de vingt ans, sans aucun motif qui justifie ce brusque retour, sans plus de raisons que n'en avait eu son départ, le voici qui rentre au gîte. Que faut-il en penser? Comment interpréter ces deux résolutions contradictoires et cette persistance de ce qui, dans le principe, ne devait être qu'un pur et simple caprice? Voilà les questions que notre rêveur se pose, et on imaginerait difficilement combien ce champ si étroit s'élargit devant sa pensée inquiète. Ce Wakefield, quelle espèce d'homme pouvait-il être? comment aimait-il sa femme? Où puisa-t-il l'obstination qui éclate dans sa conduite? Était-ce routine, fausse honte, pure indolence? La réponse à ces questions est le portrait de ce brave homme, portrait idéal, hypothétique, mais excellent. Wakefield est arrivé au méridien de la vie. Sa tendresse conjugale, qui n'avait jamais été bien vive, s'est attiédie par l'habitude. Il a été, il sera fidèle à sa femme : ainsi le veut sa nature éminemment paisible. Il a une disposition d'esprit tout intellectuelle, mais sans aucune activité, livrée à des rêveries sans but et qui rarement se fatiguent à chercher une expression quelconque. Il n'a point cette chaleur de cerveau qui pousse certaines gens à se distinguer des autres par des résolutions inusitées. Si on s'était demandé quel était le citoyen de Londres le plus certain de ne rien faire dans la journée dont on gardât mémoire le lendemain, à l'unanimité on aurait désigné Wakefield. Sa femme, elle seule, le connaissant mieux, aurait pu se méfier du tranquille égoïsme qui le caractérisait, vraie rouille engendrée à la surface de cette ame immobile; elle aurait pu s'alarmer d'une certaine vanité latente dont elle avait surpris quelques symptômes, d'un penchant à la ruse qui se trahissait en lui par la manie des petits secrets, enfin d'un atome d'étrangeté presque indéfinissable, mais noté par elle comme un des éléments de cette vulgaire et indolente nature d'honnête bourgeois.

Après ce portrait touché de main de maître, nous avons la fuite de Wakefield, partant de chez lui sous prétexte de voyage et promettant d'être revenu sous huit jours. Nous avons sa dernière poignée de mains à mistress Wakefield. Nous voyons se rouvrir doucement la porte qu'il a fermée à grand bruit derrière lui, et nous surprenons le sourire équivoque qu'il jette, comme la flèche parthe, à son épouse abusée. Nous le suivons ensuite dans la retraite qu'il s'est faite au milieu de Londres : — qu'il est heureux du succès de sa ruse! comme il s'applaudit d'avoir dérouté toutes les recherches! quelles titillations délicieuses au fond de cette ame perfide, lorsqu'elle se transporte en idée au sein de ce ménage privé de chef, et en face de cette veuve inconsolable qui se démène en vain, demandant aux échos des nouvelles de son Wakefield! Parfois le fugitif ressent de vagues remords, parfois il s'interroge lui-même avec anxiété sur les conséquences possibles de cette inqualifiable fredaine, parfois aussi la solitude lui pèse; mais, quand

il faut se décider à retourner sous le joug, les hésitations reviennent. Puis la vanité s'en mêle, puis la paresse, puis la curiosité qui s'attache à l'issue d'une aussi étrange situation. L'habitude enfin complique les choses, car Wakefield bien souvent, sorti pour prendre l'air, se retrouve, sans savoir comment, dans son ancien quartier et presqu'à sa porte. Et le hasard donc? Un jour, dans une foule occasionnée par un embarras de voitures, ne se retrouve-t-il pas nez à nez avec mistress Wakefield! Quelle terreur ce jour-là! quelle fuite précipitée! Comme il rentra chez lui au galop, monta ses escaliers quatre à quatre et se jeta sur son lit tout habillé, ramenant les couvertures sur sa tête!... Et cependant mistress Wakefield, son livre d'heures à la main, avait paisiblement continué sa route jusqu'au temple. Seulement, arrivée là, elle s'était arrêtée sur les degrés, regardant derrière elle si par hasard cet inconnu, dont les traits lui avaient rappelé son mari, n'aurait pas imaginé de la suivre.

Nous ne pouvons ici, comme Hawthorne le fait dans sa nouvelle, fouiller les minuties de ce caractère et les détails de cette situation; mais on a déjà compris en quoi consiste le travail du romancier, et l'espèce de tour de force qu'il accomplit en intéressant par le seul charme des commentaires à un texte si aride, si dénué d'attrait. La manière dont il ramène Wakefield dans son domicile au bout des vingt ans écoulés n'est pas le moins heureux trait du récit.

« Un soir de cette vingtième année, Wakefield était revenu errer autour de cette maison, que souvent encore il lui arrivait d'appeler *ma maison*. C'était une humide nuit d'automne, et sur les pavés, de temps à autre, bruissaient de fréquentes ondées, — de ces ondées subites qui commencent et prennent fin avant qu'un homme ait le temps d'ouvrir son parapluie. Arrêté près de cette demeure, Wakefield découvre au second étage, à travers la fenêtre du salon, une rouge lueur qui va et vient, croît, diminue et renaît par instans : — celle d'un feu comfortable. Au plafond se dessine l'ombre légèrement grotesque de la bonne mistress Wakefield : les ailes du bonnet, le nez et le menton qui se rejoignent presque, et la taille épaissie qu'un raccourci méchant grossit encore, dessinent en silhouette une admirable caricature que les caprices mouvans de la flamme semblent faire vivre et même danser plus gaiement qu'il ne conviendrait à une veuve de cet âge. A ce moment précis survient une averse que le vent impitoyable chasse contre le visage et jusque dans la poitrine de Wakefield. Le voilà transi et maudissant les froids d'automne. Restera-t-il là, frissonnant et trempé, lorsque *sa* cheminée flambe d'un si bon feu, lorsque *sa* femme est prête, s'il reparaît, à lui apporter sa grande redingote grise et les pantoufles doublées de flanelle qu'elle lui a certainement conservées dans quelque recoin du petit cabinet à droite, derrière l'alcôve? Allons donc, ce serait une duperie, et Wakefield *n'est pas si bête*. »

Nous le laisserons paisiblement monter chez lui avec le même sourire narquois qu'il avait aux lèvres le jour où il attrapa si bien sa fidèle

moitié. Leur bonheur ne nous regarde plus; mais, sans curiosité impertinente, on peut se demander ce qu'il y a d'enseignement philosophique, aux yeux du romancier, dans cette aventure bourgeoise dont ses combinaisons hypothétiques n'ont pas, tant s'en faut, déguisé la vulgarité. Il se chargera lui-même de nous l'apprendre : « Au sein de l'apparente confusion de notre univers mystérieux, dit-il, les individus sont étroitement adaptés à un système, celui-ci à un autre, ce dernier à un tout quelconque, si bien qu'en se déclassant un seul instant, un homme s'expose à ne plus retrouver sa place dans le mécanisme compliqué auquel il appartenait. Pour avoir voulu quitter sa femme pendant huit jours, Wakefield s'était mis en quelque sorte au ban de l'univers, et ce pouvait être à jamais. » Qui se serait attendu à trouver une ligne si solennelle au bout d'un conte en l'air, presque bouffon? Personne à coup sûr, et le narrateur tout aussi peu qu'un autre; mais on n'a pas été l'ami de Waldo Emerson sans garder quelque reflet de sa prestigieuse facilité à grandir les menus incidens de la vie, à réduire les grands faits de l'humanité, à intervertir leur importance relative, à bouleverser enfin les idées reçues par de nouveaux modes d'appréciation, et en vertu d'une méthode critique complétement indépendante, absolument individuelle.

C'est par le renouvellement de ce que nous appellerions volontiers le *procédé métaphysique*, c'est par l'originalité de certains aperçus, plus ou moins contestables d'ailleurs, qu'il faut expliquer l'intérêt de plusieurs chapitres éparpillés parmi les contes de Hawthorne, et qui sont de simples essais, des causeries sur un sujet donné. *Le Dimanche au logis*, la *Vision de la fontaine*, les *Vues d'un clocher*, les *Bourgeons et chants d'oiseaux*, les *Flocons de neige* appartiennent à cette catégorie où il faut noter plus spécialement deux chapitres qui paraissent avoir contribué plus que les autres à populariser le nom de Hawthorne. Dans l'un, il met en scène et fait jaser une fontaine publique. Cette traduction libre du murmure de l'eau est pleine de motifs charmans et poétiques. Aussi est-elle devenue un des morceaux, pour ainsi dire, classiques de la littérature américaine. Le *Rill from the Town-Pump* est connu aux États-Unis comme chez nous les meilleures esquisses de M. Mérimée. L'autre essai, qu'on retrouve presque aussi souvent cité dans les *Elegant Extracts* américains, est intitulé *the Celestial Railroad*. Allusion continuelle au roman-parabole de John Bunyan (*Pilgrim's Progress*), cette satire de la dévotion aisée qu'on a substituée de nos jours aux pratiques sévères du christianisme primitif n'est qu'à demi intelligible pour un lecteur français, et n'a guère d'intérêt pour des chrétiens attiédis. *La Procession de la vie*, autre vision philosophique de Hawthorne, va mieux à notre tempérament et ne manque ni de vérité ni de grandeur. De sa *manse* aux murailles mous-

sues, le penseur solitaire jette un regard sur le genre humain et ses classifications actuelles, qui font vivre le riche avec les riches, le noble avec les nobles, les ouvriers entre eux, suivant qu'ils tiennent à telle ou telle profession, etc. Il se suppose chargé de régler, d'après des idées moins vulgaires, l'imposant cortége que son imagination vient d'évoquer. Son héraut, armé d'une trompette qui ressemble fort à celle du jugement dernier, appelle tour à tour aux quatre coins de l'horizon les êtres qui souffrent des mêmes souffrances, les affligés que minent les mêmes chagrins, les coupables qui se sont souillés des mêmes crimes, etc. Jeunes ou vieux, riches ou puissans, désormais pêle-mêle, forment les fragmens successifs de cette colonne interminable, les catégories de ce grand cortége guidé par la mort jusqu'aux portes de l'éternité. C'est une heureuse et belle idée que d'avoir, dans cette vaste procession humaine, réservé un rang spécial à cette foule d'êtres que les hasards de la vie ont déclassés, et qui n'ont pu, déshérités du sort, atteindre le rang, les fonctions où ils eussent été utiles, honorés, heureux. Ils sont ensemble, dans le même groupe, réunis par la même vague inquiétude, par la même espérance vague : on y voit « les membres des professions libérales que la Providence avait doués de spéciales aptitudes pour le labour, la forge, ou la routine sans idées de quelque industrie subalterne; à côté d'eux, les graves laboureurs, les manœuvres, qui ont haleté toute leur vie, dévorés par l'ardente soif d'une science à laquelle ils ne pouvaient atteindre, et qu'une sorte de mirage leur faisait regarder comme sans limites : ces deux espèces d'infortunes pourront se consoler l'une l'autre. » Viennent ensuite les quakers, en qui fermente l'instinct guerrier, et les soldats nés pour être quakers; les écrivains à qui la nature a donné, avec une folle opinion de leur génie, le désir passionné de la célébrité, sans les moyens de l'acquérir jamais; d'autres encore, puissans par la pensée, à qui manque une des conditions indispensables pour manifester la force dont ils sont dépositaires : orateurs muets, chanteurs sans voix, grands capitaines sans armées; puis encore les victimes d'un succès éminent, qu'il leur est impossible de justifier; les possesseurs d'une célébrité de hasard, qui n'ont aucune des qualités indispensables pour la conserver et l'accroître; écrivains, acteurs, peintres qui voient leurs lauriers d'un jour se flétrir pendant tout le reste de leur vie sur leurs têtes grisonnantes; hommes d'état qu'un malicieux hasard jette à la tête des affaires, et qui, pénétrés de leur nullité, tandis que le monde les contemple ébahi, maudissent tout bas et la fortune qui les a servis si mal à propos et l'heure même de leur naissance; — enfin, comme pendant de ces parvenus, l'homme de talens exceptionnels, à qui une révolution seule donnerait toute sa valeur, enfoui au sein d'une société paisible, inerte, engourdie!

On connaît maintenant l'œuvre de Nathaniel Hawthorne. Il ne nous reste qu'à jeter un dernier regard sur la physionomie de l'écrivain. Parmi les conteurs auxquels on peut le comparer, Charles Nodier et le romancier genevois Toppfer sont à nommer en première ligne. Seulement, il faut tenir compte des différences de milieu et d'éducation littéraire; il faut reconnaître, par exemple que, s'il y a plus de sincérité philosophique chez Hawthorne, il y a chez Nodier une plus curieuse étude des effets de style, une ciselure grammaticale bien autrement soignée et savante, et aussi une raillerie plus légère, un goût plus exquis. Toppfer se meut dans un horizon plus borné que le romancier américain; son imagination rase de plus près la terre; elle n'a pas au même degré le don de poétiser tous les agens qu'elle emploie, soit un coq et un chat, comme le *Chanticleer* et le *Grimalkin* de *la Maison aux sept pignons*, soit une fontaine de carrefour comme celle qui coule à Salem, au coin des rues Essex et Washington, et dont le monologue babillard, traduit par Hawthorne, a retenti par toute l'Amérique. Il ne dispose pas surtout au même degré de ces *épouvantemens* que Hawthorne peut toujours produire et de cette fascination remarquable qu'il exerce sur le lecteur le plus rebelle.

Les contes de Hawthorne ne sont pas seulement intéressans comme révélation d'un talent original et hardi : ils sont pour nous un remarquable témoignage des efforts que tente en ce moment la littérature américaine pour se débarrasser de l'industrialisme qui l'étouffe. Aujourd'hui, dans cette société vouée uniquement, nous disait-on, au développement de sa grandeur matérielle, se produisent des penseurs et des poètes, acceptés au dedans et au dehors, populaires à Londres et à Édimbourg comme à Philadelphie ou à Boston. L'orgueil jaloux de l'ancienne métropole est forcé d'applaudir à ces nouvelles tentatives d'affranchissement, et, au lieu de ces hostilités sourdes et dédaigneuses pratiquées jadis contre toute provenance américaine, on remarque un sentiment de bienveillance, des habitudes de courtoisie internationale dont il faudrait peut-être chercher le secret ailleurs et plus haut que dans le progrès des sympathies purement littéraires. En effet, un des signes les plus caractéristiques du rapprochement que nous signalons a été le patronage de Thomas Carlyle à l'égard d'Emerson. Le rapide succès d'Hawthorne est un autre symptôme du même genre. Or Carlyle, Emerson, Hawthorne, appartiennent au même ordre d'esprits, à celui des libres penseurs en philosophie comme en politique : cette coïncidence ne mérite-t-elle pas d'être remarquée?

E.-D. Forgues.

UNE VISITE

A L'ÉCOLE NORMALE

EN 1812.

Parmi bien des souvenirs politiques, bien des confidences reçues, ou des témoignages recueillis sur l'histoire de nos quarante dernières années, je veux choisir aujourd'hui l'anecdote la plus littéraire, la plus inoffensive pour tout le monde. Je me reporte en pensée à l'origine d'un établissement universitaire que nous possédons encore, et que j'ai eu l'occasion de bien connaître et de servir en différens temps et sous des formes très différentes : je suis à l'École normale, dans les premiers jours de sa fondation de 1811 à 1812, époque où, créée magnifiquement sur le papier par décret impérial, elle n'occupait encore qu'un réduit fort modeste dans les combles de l'ancien collége Louis-le-Grand, avec une quarantaine d'élèves et trois ou quatre maîtres seulement.

J'avais, quoiqu'à peine à l'âge de la conscription, l'honneur d'être un de ces maîtres pour une partie de l'enseignement des lettres latines et françaises. Un savant homme, le premier grammairien de notre temps, le père et l'instituteur de l'*orientaliste* et du *critique* de génie que nous envient l'Allemagne et l'Angleterre, M. Burnouf, faisait le cours principal de littérature ancienne. Un Italien de l'esprit le plus fin et helléniste d'un goût exquis, M. l'abbé Mablini, ancien secrétaire du respectable évêque de Casal, enseignait la philologie grecque; enfin, ce qui importait beaucoup, un célèbre professeur de l'ancienne université, habile et sévère écrivain dans une difficile traduction, d'un

esprit peu étendu, mais singulièrement ferme et juste, M. Guéroult, *conseiller à vie* de l'université impériale, dirigeait l'École, et la voulait inflexiblement classique, sans distraction et même sans diversité d'études, par la seule méditation de l'antique et de l'excellent.

C'était là sans doute, en ce qui touche les lettres dont je m'occupe exclusivement ici, un plan d'études bien peu compliqué et un choix de maîtres bien restreint. Toutefois, par une sorte de privilége qui semble attaché aux premières années des créations heureuses, de celles qui manquaient, qu'on a long-temps attendues et dont la matière était prête, avant qu'on essayât de la régler, ces commencemens de l'École normale comptèrent bien des noms qui ne sont pas encore oubliés dans nos jours de renouvellement rapide, et ils ont formé quelques-uns des premiers écrivains de notre époque, de ceux dont le talent est aujourd'hui présent et incontesté. C'est à ce temps, en effet, qu'appartiennent quelques-uns des hommes qui firent tant d'honneur à cette université de France, si ébranlée maintenant. Quoique plusieurs des talens qui en sortirent alors ne soient plus, et que la mort ait cruellement moissonné sur la route, déjà longue, parcourue depuis la fondation de l'École, c'est de là que datent deux écrivains, dont les noms sont un des grands titres de la littérature du XIXe siècle, M. Cousin, créateur dans la philosophie par la passion et l'éloquence du langage, esprit actif et étendu, qui a relevé du même coup dans la science le spiritualisme et la méthode, l'enthousiasme du beau et l'érudition; M. Augustin Thierry, créateur dans l'histoire moderne par la nouveauté des recherches et l'éclatante vérité du coloris, peintre inimitable dans le récit épique, tel que le comportent les mœurs barbares du moyen-âge, seule poésie de notre histoire, et publiciste plein de sagacité inventive et de précision dans l'examen des institutions et des usages d'où sont laborieusement sortis les temps nouveaux de l'Europe. Là s'annonçait aussi le professeur d'un esprit si juste et si délicat, l'homme de goût éminent auquel notre littérature doit un de ses plus durables monumens sur l'antiquité classique, M. Patin, l'auteur de l'histoire du théâtre tragique des Grecs.

Ces noms seuls réunis sous la même date suffiraient pour illustrer une institution naissante; mais tout auprès, dans le même mouvement d'études, se rencontraient des mérites faits pour honorer toute grande école, et dans ce nombre rappelons d'abord ceux qui n'achevèrent pas les espérances qu'ils donnaient, un jeune homme, M. Maignien, dont les premières pages, en 1815, annonçaient le talent d'un publiciste, et ce jeune Charles Loyson, qui, sans autre secours que d'excellentes études de lettres et de philosophie, sortait à vingt-deux ans de l'École, poète touchant et pur, écrivain polémique assez redoutable pour embarrasser de ses premiers coups Benjamin Constant, et penseur assez

solide et assez grave pour mériter l'entretien fréquent et l'amitié des deux orateurs illustres qui devaient rendre si respectable à la France cette tribune politique aujourd'hui reléguée dans l'histoire, M. de Serres et M. Royer-Collard : rare et noble jeune homme, dont la fin si prématurée fut entourée et bénie des soins affectueux d'un autre homme de bien éloquent, M. l'évêque d'Hermopolis!

A cette époque de l'École se rapportent encore des noms justement distingués, le fondateur d'une des premières feuilles de critique savante dans le mouvement littéraire de la restauration, M. Dubois, écrivain d'un savoir consciencieux et d'un talent libre et animé, auquel il aurait fallu seulement, pour achever d'importans travaux, une partie du loisir qu'on lui a désormais trop rendu; M. Damiron, véritable sage, philosophe de cœur comme M. Droz, avec une science étendue, aussi estimable par le but élevé de ses travaux qu'il est ingénieux dans le détail de ses recherches, le premier homme qui ait appliqué la critique littéraire à presque tous les noms importans de la philosophie depuis trois siècles, et qui ait ainsi donné à l'histoire des idées l'intérêt instructif et sensible de la biographie; M. Guigniaut, conduit par la philologie à la connaissance intime de l'antiquité, et qui dans un livre, fruit de trente ans d'études, a offert l'exemple, si rare aujourd'hui, d'un grand sujet d'histoire complétement approfondi et d'un travail aussi sincère pour les opinions que neuf et curieux pour l'étude des faits.

D'autres noms encore nous seraient rappelés ou par d'utiles travaux historiques, ou par une diversité de savoir, une sûreté de goût trop renfermées dans la retraite, et auxquelles il n'a manqué que plus de confiance et de liberté pour obtenir autant de célébrité que d'estime. Quoi qu'il en soit, cette abondante moisson de la première École normale, et cette impulsion si honorablement continuée qu'elle donna dès-lors aux études prouve sans doute que le moment de la créer avait été bien choisi et que le plan de cette création était bien conçu. C'est à ce sujet qu'il ne me paraît pas indifférent de recueillir ici quelques souvenirs dont j'ai été, il y a bien des années, l'occasion et le confident.

Un matin que, dans les premiers mois de 1812, la section la plus nombreuse de l'École normale était réunie avec son jeune professeur pour la conférence de poésie latine et de littérature française, on annonça dans la salle où se tenait l'assistance un aide-de-camp de l'empereur, accompagné de quelques amis connus dans le monde et dans l'enseignement. M. le général de division comte de Narbonne entra le premier, avec sa grace élégante et polie, s'assit au milieu de ses amis sur un banc fort simple, et le cours continua ou plutôt recommença. Ce cours était une suite d'études réfléchies et soudaines sur quelque monument d'art, quelque œuvre consacrée, puis une lecture fort débattue d'essais modestes sur quelque sujet de morale et d'histoire littéraire. On

s'exerça dans la séance à juger l'œuvre un peu artificielle d'un grand écrivain et l'effort quelquefois heureux d'un habile et noble rhéteur. Ce furent d'abord quelques pages du *Dialogue d'Eucrate et de Sylla* passées à l'épreuve d'une censure historique et verbale, sévère comme s'y plaît la jeunesse, puis l'analyse rapide et la critique incidente des meilleurs passages du *Marc-Aurèle* de Thomas, rapprochés de quelques grands traits de l'original antique. Ensuite on lut et on discuta sans pitié quelques *Considérations* écrites par un élève sur Fénelon et Vauvenargues. Deux heures se passèrent dans cette étude, où le principal auditeur jeta quelques mots justes et fins et quelques souvenirs d'un parfait à-propos, et où beaucoup d'élèves avaient pris part brièvement, avec cette liberté bienséante et cette promptitude d'esprit qui préparent le mieux les hommes à la vie ou du moins à la parole publique. A la fin de la séance, on était tenté de crier vive l'empereur, et on saluait avec grand respect son noble représentant; car les cœurs des jeunes gens, surtout alors, étaient bien remplis, bien éblouis de la gloire de l'empereur, malgré le terrible impôt du sang dont cette gloire était déjà si chèrement payée, et on était loin de prévoir les funestes obscurcissemens qu'elle allait subir, et dont quelques mois à peine nous séparaient.

Cependant l'Université, en sa qualité d'œuvre nouvelle, étant dès-lors fort attaquée par des intérêts et des vues très différentes, et toutes les attaques, dans le silence du pouvoir absolu, devant aboutir à l'oreille du maître, cette visite inusitée, cette inspection d'un genre nouveau fut très remarquée et fit raisonner beaucoup. Le respectable *conseiller à vie* chef de l'École s'en inquiéta des premiers. Il craignait également deux choses : l'accusation de retour vers le passé, de tendance routinière, et l'accusation plus grave encore d'innovation imprudente, le reproche d'ultra-montanisme ou de philosophisme. De sa personne il avait aimé la philosophie du XVIIIe siècle et la révolution, comme un esprit modéré peut les aimer, bien entendu, sans scepticisme épicurien et sans approbation de la violence et de l'iniquité; mais enfin il les avait aimées; et il avait même écrit un petit livre élémentaire et savant, d'une exactitude assez hardie, sur le système régulier, les obligations légales et la courte durée des magistratures romaines. Tout cela sans doute se perdait dans son admiration bien connue pour l'empereur, qui était pour lui la révolution, la république, plus la gloire et le génie; mais enfin il craignait que son zèle ne fût pas aussi bien jugé qu'il méritait de l'être, et qu'une opinion moins impériale et plus monarchique que la sienne, qu'il rencontrait parfois au grand-conseil de l'Université, ne se fît jour ailleurs et ne lui valût une mauvaise note en haut lieu. Un aide-de-camp de l'empereur, ancien émigré, grand seigneur de manières et de nom, l'inquiétait; et il

avait besoin de se rappeler que M. de Narbonne avait été ministre de la guerre au temps de l'assemblée législative, et qu'il avait grandement contribué, dans un ministère de trois mois, à organiser les armées qui gagnèrent les premières batailles de la révolution. Du reste, l'inquiétude dura peu : on sut bientôt que le rapport avait été favorable, que M. de Narbonne avait dit qu'il était charmé de tout à l'École hormis du logement; qu'il ne voulait pas en tirer un horoscope sur l'avenir littéraire des élèves, mais qu'il n'avait jamais vu tant de jeunes gens d'esprit dans un grenier. On ajouta presque officiellement qu'on était près de l'empereur content d'une institution à laquelle, nous dit-on, sa majesté mettait le plus grand prix, et qui était présente à sa pensée. Cela fit espérer à notre respectable chef que bientôt l'École serait constituée comme l'annonçait l'article 110 du décret du 17 mars, avec les trois cents élèves qui lui étaient promis, un vaste mobilier scientifique, de grands bâtimens à part, et un beau jardin pour les études botaniques. M. Guéroult espérait que ce décret d'installation nous arriverait dans quelques mois, daté au moins de Varsovie ou de Vilna.

Pour moi, sans prévoyance comme on l'est dans l'extrême jeunesse, je me bornais à l'envie de savoir quel air avait eu notre conférence, et si l'homme supérieur autant qu'aimable qui m'honorait de sa bienveillance était content de nous. J'allai, trois ou quatre jours après, à la découverte chez M. de Narbonne, qui arrivait de Saint-Cloud, où son service l'avait retenu, et où il était souvent, disait-on, admis à l'entretien familier de l'empereur. « Eh bien! me dit-il, ma visite a-t-elle fait plaisir rue Saint-Jacques? car j'en ai été un peu grondé ailleurs; mais j'ai entendu en revanche de très graves réflexions sur l'École normale, l'enseignement public, et, comme dit l'empereur, la moyenne intellectuelle nécessaire à un peuple, et la gloire des lettres nécessaire à un grand peuple. Je vous aurais souhaité là, dans un coin, avec votre vive attention, pour n'en rien perdre; mais, malgré la difficulté de la controverse avec un homme qui commande à plus de trente légions, j'ai assez discuté pour me bien souvenir des objections et des avertissemens du maître; et je veux vous en dire quelque chose, pour votre bien. »

Je fus alors, je l'avoue, tout étonnné de cette importance de cabinet donnée à l'incident d'une visite à l'École normale, et malgré cette présomption, maladie trop naturelle des commençans littéraires, je ne concevais pas qu'il y eût dans la tête qui dominait l'Europe une place réservée pour l'École normale et une attention curieuse pour l'objet de ses études. Je marquai cette surprise. « Vous n'y entendez rien, me dit M. de Narbonne. L'empereur, si puissant, si victorieux, n'est inquiet que d'une chose dans le monde, les gens qui parlent, et à leur

défaut les gens qui pensent, et cependant il les aime assez, ou du moins il ne peut s'en passer. Il veut, et il me l'a dit vingt fois, que son règne soit signalé par de grands travaux d'esprit, de grands ouvrages littéraires. Être loué comme inspirateur de la science et des arts, être le chef éclatant d'une époque glorieuse pour l'esprit humain, c'est l'idée qui le flatte le plus, c'est ce qu'il a cherché par ses *prix décennaux;* et il s'impatiente de la lenteur des grands talens à paraître, quand il les demande. N'ayant pas d'abord réussi par en haut, il reprend de plus bas, à la racine de l'édifice, et il veut que de fortes études saisissent de bonne heure la jeunesse et suscitent les talens supérieurs, en élevant le niveau général; il a compté pour cela sur l'École normale et sur l'enseignement des lycées régénéré par une laborieuse milice de jeunes maîtres; il y veut des études fortement classiques, l'antiquité et le siècle de Louis XIV; puis quelques élémens de sciences mathématiques et plus tard la haute géométrie, qui est, dit-il, le sublime abstrait, comme la grande poésie, la grande éloquence est le sublime sensible. Seulement, il entend que tout cela soit d'accord avec le pouvoir concentré de l'empire, et, comme il le dit, que la pensée agrandie par son règne tourne dans son orbite. Aussi, mon cher, le choix de vos lectures déplaît, et je n'ai pas fait ma cour en ne vous grondant pas. »

Mon étonnement redoubla, non pas d'être blâmé, mais d'être aperçu dans ce mouvement du monde. Bientôt j'appris que rien même d'imperceptible n'échappait à ce coup d'œil d'aigle, et ne devait dévier du cercle magique de ses regards. M. de Narbonne avait été d'abord interrogé, pressé, redressé sur sa visite. « Eh bien! lui avait dit l'empereur à la première vue, vous êtes donc allé hier au Lycée impérial, visiter mon École normale, et pour entendre quelles choses? Deux déclamations, l'une contre Sylla, l'autre sur Marc-Aurèle. Franchement, je vous croyais bien au-dessus des illusions de l'Athénée, et de l'*idéologie* du professeur Garat, qui, Dieu merci, ne fait plus de leçons publiques, et ne vote plus contre moi qu'au scrutin secret du sénat. Je ne suis pas fâché cependant que vous me fassiez songer à mon École normale. Parlons-en : j'y tiens beaucoup; c'est ma création, une création nécessaire. Qu'y a-t-il en France aujourd'hui pour l'avenir des lettres et l'honneur de l'esprit humain? Quelques talens qui vieillissent sans successeurs. Plus de loisirs et plus de solitude; plus de corporations riches, paisibles, où on travaille à la grande littérature, soit par besoin de distraction, soit par piété; un clergé pauvre et militant, qui sera tel encore pendant bien des années, et qui, quand il deviendra autre, exigera d'autant plus un contre-poids de science séculière. Regardez-moi plutôt : j'ai relevé l'église, et elle m'a consacré; et cependant que de querelles entre nous! quelles difficultés avec Rome! Mais,

d'autre part, les études civiles, on ne les veut, on ne les cherche que pour des professions lucratives ou des places, pour être avocat, médecin ou auditeur au conseil d'état. Il me fallait donc créer de ma main une profession civile, désintéressée, grave, qui ne travaillât que pour les lettres et la science, du reste nullement exclusive, point fermée, ouverte au clergé en même temps qu'elle sert à exciter son zèle : c'est l'idéal de mon Université de France, et je puis dire d'outre-France. Voyez le beau rapport de Cuvier sur les écoles de Hollande! Il n'est pas une institution dont je m'honore plus, et que je veuille davantage maintenir forte et durable : c'est pour cela que je l'ai dotée d'un impôt et d'une juridiction. J'ai bien entendu donner l'inamovibilité à ses membres comme à des magistrats. J'ai voulu surtout qu'elle fût fortement lettrée : j'aime les sciences mathématiques et physiques; chacune d'elles, l'algèbre, la chimie, la botanique, est une belle application partielle de l'esprit humain : les lettres, c'est l'esprit humain lui-même; l'étude des lettres, c'est l'éducation générale qui prépare à tout, l'éducation de l'ame. Aussi voyez comme, pour organiser mon Université, j'ai préféré Fontanes à Fourcroy, qui pourtant m'était aussi bien dévoué, et à qui cette disgrace a fait grand mal, je le crains; mais, dans un chef d'empire, pas de faiblesse humaine : il y allait de l'avenir de la jeunesse et des traditions de l'esprit français. »

Puis, s'avançant vers son ingénieux interlocuteur, dont il croyait probablement saisir la pensée dans quelque regard échappé : « Les lettres, la science, le haut enseignement, savez-vous bien, mon cher Narbonne, que c'est là un des attributs de l'empire, et ce qui le distingue du despotisme militaire? Ce sont là nos *pouvoirs intermédiaires* et *dépendans,* comme disait votre Montesquieu quand il voulait, dans son classement des états, faire une place de faveur à la monarchie française. Sans cela, sans l'égalité de gloire de ma Légion-d'Honneur pour toutes les primautés militaires ou civiles, je serais un despote. Voyez donc! Jugez par là si je dois veiller sur ce feu que j'ai rallumé et qui est le feu sacré de l'empire. En pareille matière, il n'y a pas de petite faute, ni par conséquent de négligence permise.

« La plus grande faute qu'un homme pourrait faire, ce serait de vouloir gouverner, en dehors des lumières du temps, cette nation, la plus intelligente de la terre. Aussi j'ai deux ambitions : élever la France au plus haut degré de la puissance guerrière et de la conquête affermie, puis y développer, y exciter tous les travaux de la pensée sur une échelle qu'on n'a pas vue depuis Louis XIV. C'était le but de mes prix décennaux qu'on m'a gâtés par de petites intrigues d'*idéologues* et des couronnemens ridicules, comme celui du catéchisme de Saint-Lambert; mais, soyez-en sûr, le fond de la pensée était grand. Ce pays-ci ne peut pas plus se passer de raisonnement et d'esprit qu'il ne peut se

passer d'air. Je le distrais par des batailles gagnées; mais il faut aboutir, il faut pourvoir à l'entretien moral d'un grand peuple savant, industrieux, frondeur, quoique soumis. Il faut pour la classe aisée et pour les esprits bien nés de toute classe cent lycées dans l'empire, des groupes d'écoles supérieures dans toutes les grandes villes, des académies universitaires au siége de chaque cour impériale. Jugez quelle sera l'émulation d'une jeunesse d'élite prélevée sur quarante millions d'ames! Quelle prime offerte au talent, et quelles chances multipliées de le faire naître! Le mouvement qui, au XVIIIe siècle, partait de la société et ensevelissait le pouvoir, je veux qu'il parte du trône et que partout il réveille et dirige.

« Mais, pour tout cela, mon cher Narbonne, il faut une base solide, il faut ce bon sens qui, comme dit Bossuet, je crois, *est le maître de la vie humaine*. Je n'aime pas la philosophie politique du XVIIIe siècle; je ne l'aime pas même dans ceux qu'on répute les plus sages. Voyez-vous, il y a toujours en eux du déclamatoire. Ceux qui doivent agir ne faisaient pas alors d'assez grandes choses pour que ceux qui regardent et raisonnent pussent écrire avec élévation et simplicité. Aussi, regardez Montesquieu lui-même, que d'erreurs, avec un esprit merveilleux! Il est magistrat dès l'enfance; il veut une monarchie tempérée par des gens de robe; et il perce de mille traits l'esprit chrétien, il déchire tant qu'il peut la robe de l'église; il admire en platonicien ces républiques grecques plus inapplicables de nos jours que le gouvernement de la tribu de Juda, et il prétend être monarchiste; il pose en principe l'*honneur* pour ressort principal de sa monarchie, et il vante jusqu'à la corruption du gouvernement britannique. Sans doute, grace au fil conducteur que lui tendait Machiavel, il a bien jugé les institutions et le génie des Romains; il a même supérieurement compris le mécanisme de la légion romaine, et je lui en sais gré pour l'honneur du métier; mais qu'est-ce que cette conversation de Sylla et d'un sophiste grec dont vous étiez hier si fort occupé? de quelle lumière, de quelles idées justes cela peut-il remplir de jeunes esprits de notre temps et de mon règne? Quel faste de langage! En vérité, si je m'en souviens bien, dans ce tête-à-tête c'est Sylla qui est le bel esprit et le rhéteur. Que veut-il dire avec ce *bouclier qu'il avait* sur les *murailles* d'Athènes *et ce javelot qu'il avait* à *Orchomènes?* Jamais général romain eut-il un javelot? et est-ce ainsi, par quelques images physiques toujours misérables et inaperçues dans la grandeur des masses, qu'on fait saillir la puissance du génie et sa domination sur les hommes? Non : des colonnes dirigées, des marches tout à coup commandées, une force irrésistible jetée sur un seul point, et un homme à l'écart, immobile, qui prévoit, qui juge et qui inspire tout de sa pensée, voilà le grand capi-

taine, soit avec la tactique et les feux de l'art moderne, soit avec les instrumens inférieurs de mort dont disposait l'antiquité.

« Pour nous qui avons tant fait la guerre, pour vous qui avez su l'organiser, voilà l'idée qu'il faut donner de cette puissance divine du commandement militaire. Maintenant allons au fait. Quelle est la morale de ce parlage magnifique de Sylla? Aucune. L'écrivain ou son pseudonyme grec a l'air de donner des regrets à cette ancienne république romaine qui ne pouvait plus durer trois jours. Il craint que Sylla n'ait donné un fâcheux exemple en prenant le pouvoir, et une inutile leçon de modération en le quittant. Est-ce là ce qu'aurait dit Machiavel et ce que devait penser un esprit politique? N'était-ce pas le moment de comprendre et de bien expliquer la nécessité de ce qui, dans le monde, revient à certaines dates, de ce que moi je devais faire dix-neuf cents ans plus tard? Non, je le répète, rien de cette pompeuse analyse des actes de Sylla n'est vrai, et la faire admirer, c'est fausser de jeunes esprits. Il y a cependant un grand mot dans ce dialogue de brillant sophiste. « J'ai étonné les hommes, dit Sylla, et c'est beau-« coup. » Sans doute; mais ce n'est pas tout.

« J'étonnais les hommes, en revenant de Campo-Formio, après avoir battu Wurmser et tant d'autres. J'étonnais les hommes en débarquant tout seul d'Égypte. Cela est bon pour commencer; mais il a fallu quatre ans de bonne administration, de ralliement des partis, d'équité, d'actes réparateurs, pour fonder quelque chose. Il a fallu mettre ensemble Treilhard et Tronchet, Merlin et Barbé-Marbois, les dominateurs déchus et les proscrits réhabilités, et faire marcher de front tout le monde à la gloire d'une époque nouvelle. Ma plus grande victoire, ce fut mon gouvernement civil. Sauf deux ou trois opiniâtres, je ne laissai rien de considérable en dehors, et j'enveloppai tout dans ma toge consulaire.

« Mais le XVIIIe siècle, hormis Frédéric II, n'entendait rien à l'art de gouverner. Celui-là seul avait appris la politique en faisant la guerre. Le reste et les gens de lettres surtout, y compris Montesquieu, singeaient Tacite et ne voyaient rien au-delà; et Tacite, vous le savez, fausse l'histoire pour peindre éloquemment. Il calomnie l'empire; il est de la minorité, du vieux parti de Brutus et de Cassius. C'est un sénateur mécontent, un boudeur *d'Auteuil*, qui se venge la plume à la main dans son cabinet. Il a des rancunes d'aristocrate et de philosophe tout à la fois; il subtilise avec mauvaise humeur, et ne comprend pas la grande unité de l'empire, cette unité qui, même avec des princes médiocres ou à moitié fous, tenait tant de peuples dans l'obéissance de l'Italie romaine. Le règne des empereurs fut une grande ère d'égalité, sauf l'esclavage domestique, s'entend. Il donna au monde ce qu'aime aujourd'hui la France. Claude même fut populaire, en nationalisant

Romains tous les peuples d'Occident, du Danube à l'Èbre et du Rhin à la Seine. Tacite dit que le peuple regretta Néron. Cela prouve que, pour le temps, la bonté de l'institution l'emportait même sur les crimes de l'homme. Et cependant l'historien ne songe pas aux conséquences de cet aveu qui lui échappe, et il continue sa guerre sourde, même contre Vespasien, un des plus grands hommes de l'empire. Il faut, en toute cette matière, redresser les préjugés d'école ou les malices de salon, et surtout en préserver les maîtres futurs de la jeunesse. »

M. de Narbonne aimait Montesquieu, que personne n'avait mieux lu, et il avait un grand goût pour le génie de Tacite. « Ah! sire, dit-il, que l'empereur ne m'oblige pas de répéter plus faiblement ce plaidoyer pour Tacite qu'a fait devant vous M. Wieland, et dont l'Allemagne ne s'est que trop entretenue. Votre majesté crut alors qu'il y avait dans cette défense une représaille de vaincus; mais ce ne sont pas les vaincus seulement, c'est la conscience du genre humain qui est du parti de Tacite contre les Césars de Rome. L'histoire n'a pu les calomnier, et nul grand homme n'est intéressé à diminuer l'horreur qu'en a donnée l'histoire. »

« Il n'importe, reprit l'empereur plus doucement; Tacite et ses imitateurs modernes, les gens qui, sous l'apathique Louis XV, avaient peur de Tibère, ne sont pas de bons guides en histoire. Point de cette imagination chagrine et conjecturale, en parlant à la jeunesse. Montrez-lui la grandeur simple et vraie; faites-lui lire les Commentaires de César. J'aurais mieux aimé à l'École normale et devant vous quelque analyse bien sentie des beaux récits que fait César de ses campagnes et de ses négociations. Vous me direz qu'il ne s'agit pas de former des conquérans, d'accord; puis cela ne s'apprend guère dans les livres. On est né César, on ne le devient pas; mais ce qui s'apprend, ou du moins se fortifie, c'est le sens droit pour juger un peu les choses humaines, comprendre l'œuvre du génie, reconnaître à temps César, au lieu de déclamer contre lui. C'est à cela, parmi bien des choses, que sert l'étude; elle vous donne la raison de l'instinct des masses, et vous fait distinguer de loin les hommes venus pour commander aux autres; et c'est ce que n'enseignent pas du tout ni le rhéteur Eucrate croyant mesurer Sylla, ni le rhéteur Thomas faisant sur la tombe de Marc-Aurèle un pamphlet contre les lettres de cachet et le parlement Maupeou de Louis XV. »

M. de Narbonne honorait le nom de Thomas, qu'il avait beaucoup connu dans les salons de Mme Necker, et qu'il avait trouvé parmi les gens de lettres du temps plus scrupuleux, plus savant et plus réellement citoyen qu'on ne l'était alors; puis il tenait encore du fond du cœur à ces belles espérances, à ces promesses légales de 1789, et au travail philosophique qui les avait précédées. Il concevait que la liberté

eût été ajournée par la victoire; mais il ne la reniait pas. En admirant l'empereur, il n'aimait pas l'empire tout guerrier et absolu; et il croyait ce régime glorieux, mais violent, condamné à périr, s'il ne se réformait. Pour lui, Turgot était le ministre regrettable, et Thomas le libre penseur honnête homme; et, malgré la distance où son esprit si juste laissait l'emphase doctorale trop fréquente dans le XVIIIe siècle, le fond des choses à ses yeux rachetait les torts de la forme. Il ne se fit donc pas faute de répondre que, dans l'éloge de Marc-Aurèle, le héros et même le panégyriste n'étaient pas une mauvaise étude pour l'imagination de la jeunesse. « Les Antonins, disait-il, ont donné soixante ans de bonheur au monde, et Marc-Aurèle est leur type le plus grand et le plus pur. Cette peinture du bien-être de tant d'hommes par la volonté d'un seul, cet enthousiasme de grandeur morale mêlé au pouvoir suprême, est un spectacle salutaire à tous, et qui, certes, ne nuit pas à l'obéissance. L'empire d'un tel prince, rigoriste de vertu sur le trône, est la meilleure apologie de cette puissance illimitée que commande parfois l'état du monde. Il est bon qu'elle soit placée à cette hauteur. Nulle autre forme de gouvernement à la même époque n'aurait pu faire autant de bien, suspendre autant de maux, et mieux mériter du genre humain. Marc-Aurèle ne fut pas seulement un sage sur le trône; il fit la guerre en habile et heureux général. Il frappa d'un grand coup les Barbares, comme Marius deux siècles auparavant. Il tint en soumission tout le Nord, campa sur le Danube durant plusieurs hivers, il y était quand la mort le surprit, et rien à cette mort ne fut ébranlé dans l'obéissance des peuplades vaincues et dans la paix si bien établie de l'empire. Si Tacite a exagéré contre le pouvoir des Césars, la vraie réponse à lui faire, c'est le règne de Marc-Aurèle. »

« Là, là, dit l'empereur en riant; il ne faut décourager personne : ce règne patriarcal des Antonins sera la retraite de nos vieux jours. Vous savez mon goût passionné des détails et le plaisir que j'aurais, après la guerre, à faire pénétrer partout l'industrie et le bien-être. En attendant, nous vous mènerons plus loin que votre empereur modèle n'est allé. Nous couvrirons Vienne sans y stationner, nous, et nous jetterons nos têtes de ponts non pas sur le *Danube* seulement, mais sur le *Niemen*, le *Volga*, la *Moskwa*, et nous refoulerons pour deux cents ans la fatalité des invasions du Nord. C'est bien là aussi, mon cher Narbonne, un service rendu à l'humanité. Du reste, je ne vous tiens pas quitte, et je vous ai pris en flagrant délit de philosophie sentimentale, vous, homme d'expérience comme de cœur, et qui avez vu la révolution. Je connais bien cet éloge de Marc-Aurèle qui a été une des œuvres d'avant-scène de nos réformateurs philosophes. Fort jeune, je l'ai entendu vanter et déclamer au représentant Fréron, quand il était proconsul dans le Midi. Cela me semblait très sonore; mais ni l'écri-

vain, ni même le héros n'est à mon gré. Marc-Aurèle, c'est une sorte de Joseph II dans de plus grandes proportions, philanthrope et sectaire, en commerce avec les sophistes, les idéologues du temps, les flattant, les imitant et persécutant les chrétiens, comme Joseph II les catholiques des Pays-Bas. J'aime mieux Dioclétien, sur la peau duquel Chateaubriand a voulu m'égratigner un peu dans ses *Martyrs*. Il a bien choisi la comparaison! Je n'abdique pas, moi; je ne vais pas planter des laitues à *Salone*. C'est une différence. Du reste, Dioclétien, jusqu'à sa maladie de langueur, fut un grand prince, administrateur, guerrier, nullement contemplatif, et par là plus utile à l'empire que Marc-Aurèle entre sa femme Faustine et son fils Commode.

« Je me résume sur cette question très grave des études, car l'éducation publique, c'est l'avenir de l'empire et la durée de mon œuvre après moi. Il faut que l'enseignement public soit avant tout judicieux et classique. Point d'histoire systématique, point de ces conjectures déclamatoires qui expliquent mal les grands hommes et falsifient les événemens pour en tirer une morale de commande. Que veut dire Montesquieu avec ces distinctions raffinées, avec cet héroïsme de Sylla qui, dit-il, « était un héroïsme de principe plus funeste qu'un héroïsme d'impétuosité? » Toiles d'araignée que tout cela! Dans l'homme fort, tout est à la fois raison et mouvement; il veut impétueusement ce qu'il a conçu par une réflexion profonde, et son héroïsme est d'une seule pièce. Sylla a saisi violemment le pouvoir, parce qu'il se sentait capable de le porter, parce que le temps de l'empire approchait et qu'il y a toujours des essais avant la fondation finale. Il l'a quitté, parce qu'il vieillissait, qu'il était malade, qu'il avait un *spleen*, une humeur noire, un de ces accidens intérieurs de l'homme qui, dégoûtant de la vie, peuvent bien dégoûter de l'empire. Je n'aime pas le livre du sénateur Cabanis; mais, j'en conviens, le physique est pour beaucoup dans l'homme, et il y a bien des choses qui s'expliquent mieux par là que par la métaphysique creuse et par les distinctions entre l'*ame grande* et l'*ame haute*, comme en fait Montesquieu.

« Avant tout, mettons la jeunesse au régime des saines et fortes lectures. Corneille, Bossuet, voilà les maîtres qu'il lui faut. Cela est grand, sublime, et en même temps régulier, paisible, subordonné. Ah! ceux-là ne font pas de révolutions; ils n'en inspirent pas. Ils entrent à pleines voiles d'obéissance dans l'ordre établi de leur temps; ils le fortifient, ils le décorent. Quel chef-d'œuvre que *Cinna!* comme cela est construit! comme il est évident qu'Octave, malgré les taches de sang du triumvirat, est nécessaire à l'empire, et l'empire à Rome! La première fois que j'entendis ce langage, je fus comme illuminé, et j'aperçus clairement dans la politique et dans la poésie des horizons que je n'avais pas encore soupçonnés, mais que je reconnus faits pour moi. Le cardinal

de Richelieu se plaignait de Corneille; il ne lui trouvait pas un *esprit de suite*, une dépendance assez docile. Cela se peut. Ce génie, tout paisible et modeste qu'il était dans le train ordinaire de la vie, ne devait reconnaître la souveraineté du génie que dans une pensée maîtresse pour son propre compte. Un premier ministre, un favori servant et régnant n'était pas son chef naturel; mais comme il m'eût compris!

« Quant à Bossuet, c'est la plus grande parole de l'univers chrétien et le meilleur conseiller des princes. Ce que j'ai appris de lui depuis mes difficultés avec Rome me le fait encore plus grand. Je l'avais cru d'abord un poète, un Homère biblique. On nous instruisait très mal à Brienne : j'avais quinze ans; on ne me mettait dans les mains que d'insipides extraits de Domairon.

« Des extraits! méthode pitoyable! La jeunesse a du temps pour lire longuement et de l'imagination pour saisir toutes les grandes choses. Plus tard, je réparai cette lacune en lisant prodigieusement, mais avec peu de choix, au hasard d'une bibliothèque de garnison. Le grand côté de l'histoire ne m'apparaissait pas. A Valence, mon ame dormait encore; et ce que j'écrivais, car j'écrivais beaucoup, était faible et pâle.

« Le jour où par bonheur je rencontrai Bossuet, où je lus, dans son *Discours sur l'histoire universelle*, la suite des empires et ce qu'il dit magnifiquement des conquêtes d'Alexandre, et ce qu'il dit de César qui, *victorieux à Pharsale, parut en un moment par tout l'univers*, il me sembla que le voile du temple se déchirait du haut en bas et que je voyais les dieux marcher. Depuis lors, cette vision ne m'a plus quitté, en Italie, en Égypte, en Syrie, en Allemagne, dans mes journées les plus historiques; et les pensées de cet homme me revenaient plus éclatantes à l'esprit, à mesure que ma destinée grandissait devant moi. Mais en même temps, et c'est ce que je sens bien aujourd'hui comme le côté pratique du génie fondé sur le bon sens, voyez comme ce pieux évêque, si digne d'être cardinal et qui ne le fut pas, si grand défenseur de l'église contre les dissidens et les incrédules, s'est montré le champion fidèle de la royauté devant l'église. Tout ce que je lis de lui, tout ce que m'en ont dit le bon évêque de Casal et l'évêque de Nantes, me remplissent d'admiration. Si cet homme existait, il serait depuis longtemps archevêque de Paris, et le pape, ce qui vaudrait mieux pour tout le monde, serait encore au Vatican; car il n'y aurait pas alors dans le monde de chaire pontificale plus élevée que celle de Notre-Dame, et Paris ne pourrait avoir peur de Rome.

« Avec un tel président, je tiendrais un concile de Nicée dans les Gaules. — Je comprends, sire, reprit M. de Narbonne, habitué à ces rapides mouvemens de pensées qui, dans les entretiens de l'empereur, transportaient en un moment l'esprit d'un hémisphère à l'autre; je comprends; mais que votre majesté permette qu'en ce moment je n'a-

bandonne ni ne défende la question sur laquelle elle sait ma tristesse et mon profond dissentiment. Le sage et religieux Bossuet ne serait pas l'auxiliaire d'un schisme impossible. Vous le savez, sire, il n'y a pas assez de religion en France pour en faire deux : ce qui serait ôté à la hiérarchie régulière serait infailliblement donné à la licence des opinions et à l'anarchie sceptique; mais je m'arrête : il vaut mieux aujourd'hui, sur des questions d'art et de goût, qui sont aussi des questions sociales, suivre, comme je le fais, cette variété d'idées qui vous échappent, et où rien ne semble au-dessous de la pensée politique à laquelle sans cesse elles vous ramènent. Je voudrais que le monde pût vous entendre. »

« C'est qu'il n'y a pas, mon cher Narbonne, de littérature séparée de la vie entière des peuples. Leurs livres, ce sont leurs testamens, leurs conversations ou leurs rêves : judicieux, élevés, magnanimes, quand le peuple est grand; vicieux, frivoles ou insensés, quand il se corrompt et s'abaisse. Ayons donc des lettres françaises dignes du concordat et de la paix de *Presbourg*, de *Marengo* et de *Tilsitt;* et pour cela ayons de fortes études et une jeunesse nourrie dans l'admiration du grand et du beau. »

En recueillant ces débris de l'entretien d'un homme qui a fait et dit tant de grandes choses, en les liant avec certitude à quelques empreintes prédominantes gravées jadis en moi, et dont l'invention serait plus invraisemblable que le long souvenir, j'ai cru qu'il ne serait pas sans intérêt pour l'histoire de montrer les curiosités d'esprit, les digressions à la fois spéculatives et pratiques, dont se préoccupait par momens le dominateur de l'Europe, si près de la dernière tentative et du naufrage de sa gigantesque fortune. Il m'a semblé aussi que c'était justice envers tous de rappeler le sentiment que ce dictateur sans pareil avait de la dignité morale de la France, et la part que, dans ses vœux du moins, il faisait à la liberté des intelligences et à la gloire des lettres, au moment même où il se croyait obligé de faire peser sur l'une et l'autre un pouvoir si absolu et si funeste à lui-même.

VILLEMAIN,
membre de l'Institut.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 avril 1852.

Ce n'est point chose facile et qui se réalise par une subite illumination que la mise en œuvre complète et régulière de tout un ensemble d'institutions politiques. N'est-il pas nécessaire que toutes ces pièces d'un même mécanisme s'agencent, se combinent, pour fonctionner avec fruit? Ne faut-il pas se reconnaître, savoir sur quel sol on marche, sonder l'inconnu? Les transformations auxquelles on peut le moins disputer le succès, et qui changent le plus victorieusement les conditions politiques d'un pays, ne s'acclimatent pas dans le monde réel au premier commandement. Il y a souvent les retardataires en compensation de ceux qui entrent très vite dans l'esprit des organisations nouvelles, et qui s'y comportent avec un aplomb de vieux soldats, comme s'ils y eussent toujours vécu. Ce n'est pas trop d'un peu de temps pour marquer ces transitions, pour jeter quelque jour dans ces confusions qui naissent du mélange incohérent de préoccupations persistantes d'autrefois, d'habitudes anciennes et de conditions nouvelles. C'est là une des difficultés inhérentes à l'origine des régimes nouveaux, et c'est là ce qui explique le mieux peut-être les tâtonnemens du corps législatif à son début. Le corps législatif a peu fait encore, sans doute parce qu'il avait peu à faire, et aussi parce qu'il lui restait à se demander quel personnage il représentait dans l'état. La suspension de ses séances pendant la semaine sainte est venue à propos couvrir cette pénurie de travail ou ces hésitations. La semaine sainte est par elle-même un temps peu politique, à vrai dire. Si le plus grand spectacle est celui d'un peuple religieux observant les rites de sa croyance, pourquoi ne passerait-il pas quelque chose de l'impression universelle dans la pratique des pouvoirs publics, ou du moins dans le silence de leurs travaux? En Angleterre, le parlement, qui se connaît en liberté, n'interrompt-il pas sa session à la Noël, à l'époque des principales fêtes chrétiennes? Un des plus curieux effets de cette révolution de février, qui a été la source de tant d'étonnemens, qui a engendré tant de résultats auxquels elle s'attendait si peu, et qui étaient dans la logique de ses origines

encore plus que de ses ambitions, — c'est d'avoir ravivé dans les esprits les émotions religieuses. Jamais plus que depuis quelques années la foule ne s'est pressée dans les églises à ces époques de mystérieux recueillement chrétien, et ce n'est point telle fraction de la population, telle classe sociale en particulier : c'est l'ancien président du conseil à côté du plus obscur manœuvre; ce sont les esprits les plus élevés à côté des intelligences ignorantes et vulgaires. Quand ce sentiment éclate à un certain degré dans le cours des révolutions comme le fruit des efforts humains trompés, des rêves déçus, des poursuites vaines, n'est-il point encore un des élémens de notre situation politique? Cette halte d'une semaine n'a-t-elle point sa signification dans l'ordre général des choses?

Aujourd'hui, le corps législatif reprend ses travaux. Sera-ce avec plus d'assurance et d'activité? Une des premières questions dont il ait été saisi, c'est celle de la refonte des monnaies, qui, sous une apparence vulgaire et pratique, cache un sens très politique. Ce n'est rien moins que la popularisation d'un régime, l'effigie d'un gouvernement descendant dans les masses sous la forme de la monnaie la plus usuelle, celle du billon. Le peuple, hélas! a plus de sous que de pièces d'or et d'argent. Aussi ne saurait-on méconnaître ce qu'il peut y avoir d'habileté pour un gouvernement à se faire ainsi frapper à cette familière effigie. Parmi les projets de divers genres qui semblent devoir être soumis au corps législatif, peuvent compter le budget en première ligne, quelques dispositions sur l'organisation départementale et communale, une loi sur l'enseignement. Le gouvernement lui-même fait pressentir la proposition de cette dernière loi dans un récent décret, qui formule tout un nouveau programme d'études. On sait déjà les modifications sérieuses qui ont été introduites dans l'organisation de l'enseignement supérieur. L'économie du nouveau décret, qui s'applique spécialement à l'instruction secondaire, peut se résumer en quelques mots. Elle est fondée sur la distinction radicale, sur la séparation absolue des études scientifiques et des études littéraires et historiques. Les enfans, après un premier cours élémentaire, devront faire choix du genre d'instruction auquel ils veulent se livrer. La création de deux divisions distinctes dans les lycées répond à cette combinaison, et les deux ordres d'études sont couronnés par un cours commun, non de philosophie, mais de logique portant sur les méthodes et les procédés de l'esprit humain. Il est facile d'apercevoir l'importance des changemens opérés dans la distribution de l'enseignement public par le nouveau décret; la pratique seule sans doute peut en faire mesurer la portée. Seulement ce serait une étrange illusion de se figurer que tout ce qu'on enlève à l'étude des lettres devra profiter à l'étude des sciences, et que ce qu'on ôte à l'étude des sciences tournera nécessairement à l'avantage de l'étude des lettres. C'est raisonner comme si l'instruction publique n'avait pour but que de former des savans, des écrivains, des artistes, des industriels, tandis qu'elle est destinée au contraire, avant tout, à former des hommes en développant l'ensemble de leurs facultés; voilà pourquoi elle combine une assez grande variété de connaissances. — Que cette variété d'études ait parfois de tristes résultats, qu'elle fasse trop souvent des esprits légers, superficiels et ambitieux, cela est vrai : c'est justement le mal auquel il faut trouver un remède; mais il n'y aurait pas un moindre inconvénient à scinder les facultés

d'un enfant, à surexciter l'une d'elles au détriment des autres, à claquemurer dès le premier âge une jeune nature dans une étude spéciale. — Un décret sur l'instruction publique, quelques projets entrevus, une suspension législative de quelques jours, — voici donc une période peu abondante en actes publics, et peut-être est-ce encore un effet d'habitudes anciennes de paraître s'étonner de ce calme subit dans les régions politiques officielles.

Toujours est-il que sous cette vie officielle qui se traduit en lois, en décrets ou en procès-verbaux, sous cette histoire contemporaine que le *Moniteur* écrit avec une invariable et docile précision, il y a ce mouvement vague, indistinct et réel pourtant qui s'appelle le mouvement social, et qui a ses caractères, ses tendances, ses événemens propres. Rien n'est plus obscur à considérer peut-être que les peuples emportés dans des crises subites, et au fond rien n'est plus curieux à analyser. L'indispensable et le difficile pour une société comme la société française, dans les phases de soulagement, de surprise et d'indécision qu'elle traverse, c'est de s'occuper, de s'émouvoir, de se créer des sujets d'intérêt, de continuer, en un mot, à être ce qu'elle a toujours été, — un monde brillant et facile, où la conversation supplée à la tribune, où les pertes sociales sont vivement senties, où l'intelligence garde son ascendant, et où les petites choses elles-mêmes ont leur place. Parmi ces petites choses, ne faut-il pas placer les bruits qui se succèdent, se propagent et s'enrichissent naturellement en route de toute sorte de commentaires, comme si ce n'était pas toujours assez de la réalité? Il en était déjà ainsi dans un temps où la politique se faisait un peu trop en plein jour, nous le croyons; qu'est-ce donc lorsque le public n'est pas dans la confidence de tous les secrets? Il en résulte que le public fait lui-même sa politique avec des rumeurs et des nouvelles qui commencent par faire le tour des correspondances européennes. On s'entretient trois jours durant des entrevues princières qui n'ont point eu lieu; on combine toutes les conséquences qui s'en déduisent; on travaille de son plus beau zèle et à son insu aux résultats qu'on aime le moins. Ou bien c'est un incident diplomatique qui atteint à des proportions singulières. Tel est le voyage de M. le prince de Canino à Civita-Vecchia. Bien des versions ont été faites sur ce voyage; la seule que nous croyons vraie, c'est que l'ancien président de l'assemblée constituante romaine n'avait d'autre mission que celle qu'il s'était donnée à lui-même au nom de ses affaires personnelles. La preuve en est qu'au même instant M. le président de la république et un envoyé du souverain pontife échangeaient à Paris des félicitations, et que M. le prince de Canino reprenait peu après le paquebot en simple particulier, sans avoir mis le pied à Rome, dont la ferme volonté du pape lui avait interdit l'accès. Combien d'autres bruits encore de nature à alimenter la curiosité publique! Tout cela, c'est le besoin de vivre, d'agir, propre à une société qui a tant d'autres intérêts puissans, tant d'autres élémens d'activité brillante, et sur laquelle l'intelligence, sous ses formes diverses, ne cesse heureusement d'exercer un souverain attrait.

Offrez en effet à cette société un peu incertaine une réunion choisie où elle soit sûre d'entendre quelque accent d'éloquence, elle ne manquera point à l'appel. Il semble que l'Institut recueille aujourd'hui à quelques égards l'héritage de la tribune politique. Il y a quelque temps, c'était l'Académie française;

l'autre jour, c'était l'Académie des sciences morales et politiques. L'affluence était nombreuse, il n'y manquait guère que des membres de l'Institut, qui étaient loin d'être tous à leur poste. Outre la distribution des prix annuels de l'Académie des sciences morales, M. Mignet, dans cette séance, avait à faire entendre une de ces notices où il excelle, consacrée à la mémoire de M. Droz. Quelle étrange fortune que celle de l'honnête M. Droz! Tout distingué qu'ait été cet homme de bien, jamais, à coup sûr, son nom n'a fait autant de bruit que depuis sa mort. Jamais il n'aura été l'objet de plus de panégyriques publics. Voici déjà trois discours académiques auxquels il sert de thème. M. Mignet, il est vrai, a su trouver des traits nouveaux pour caractériser cette physionomie à demi effacée et inconnue de nos oublieux contemporains; il a pénétré dans la réalité même de cette simple existence, et il s'est trouvé qu'il y avait tout un côté plein de charme et d'intérêt. La vie privée de M. Droz, ses relations avec ses contemporains du directoire et de l'empire, ses goûts, ses habitudes, ses systèmes, ont repris une sorte d'originalité nouvelle dans l'ingénieuse notice de M. Mignet, qui n'est qu'un témoignage de plus de cette diction nette, savante et animée, où l'esprit est encore plus dans les choses que dans les mots. La parole de l'éminent secrétaire perpétuel laissait parfois échapper des traits qui s'éloignaient quelque peu, à vrai dire, de M. Droz, mais qui n'en étaient pas moins avidement saisis. Comment parcourir cette existence, qui va du siècle dernier à la catastrophe de 1848, sans rencontrer à chaque pas sur sa route les applications vivantes et fortes? M. Mignet se retrouvait tout-à-fait dans ses habitudes d'historien, quand il avait à suivre M. Droz dans ses récits et dans ses jugemens sur la révolution de 1789; mais ici peut-être ce n'était point absolument avec l'ancien académicien que M. Mignet avait affaire : c'était bien plutôt, on pouvait le sentir, avec d'autres discours qui avaient retenti dans la même enceinte. M. Mignet s'est appliqué à relever l'image de l'assemblée constituante de 89; il s'est attaché à fixer de nouveau les limites dans lesquelles les transformations de la fin du siècle dernier peuvent être un bienfait. Hélas! M. de Tocqueville, président de l'Académie, venait de le dire un moment avant : La révolution française est un événement qu'on ne peut juger encore, parce qu'il n'est point fini, parce qu'il dure toujours; il faut attendre ses résultats pour savoir si c'est un progrès ou un désastre de la civilisation. M. Mignet a spirituellement repris M. Droz de son indifférence pour les formes politiques, en ajoutant que les formes avaient leur importance, quand elles s'adaptaient exactement et fidèlement à l'état d'un pays. Oui, sans doute; mais alors elles ne sont plus purement des formes : elles font partie de la vie du pays, elles ressortent de ses traditions, de ses instincts, de ses besoins, — et l'ensemble de ces instincts, de ces besoins, de ces traditions, c'est la constitution même d'un peuple. Le malheur en France, ce n'est point d'avoir attaché un prix convenable aux formes politiques : c'est d'en avoir fait une chose artificielle, c'est d'avoir obstinément voulu plier la réalité aux formes plutôt que les formes à la réalité et aux mœurs. Nous avons eu toujours la haine de toute irrégularité, de toute dissonance venant déranger notre idéal constitutionnel et abstrait. En Angleterre, au contraire, le pays de la liberté par excellence, l'élément réel est partout, l'abstraction nulle part. La constitution est un peu de tous les temps, les irrégularités y abondent, les contradictions s'y pressent, et

c'est ce qui manifeste son identité avec la vie nationale dans sa puissance traditionnelle et ses complications.

L'histoire des constitutions ne serait que la plus futile des recherches, si elle n'était que l'étude des formes. Elle n'a un intérêt véritable qu'à la condition de descendre dans la vie même d'un peuple, dans la réalité de ses mœurs, de pénétrer l'essence de son organisme social et moral, à quelque période qu'elle s'applique d'ailleurs. C'est à ce point de vue que M. Lerminier vient d'écrire un *Essai sur les Législateurs et les Constitutions de la Grèce antique*. La démocratie d'Athènes ou de Syracuse, la constitution spartiate, les institutions crétoises, les religions, les législations, les oligarchies, les tyrannies, — tous ces phénomènes, ces types et ces nuances de la vie antique, M. Lerminier les décrit dans un style ferme et coloré, en les éclairant par l'histoire des faits et en montrant leur perpétuel rapport avec la réalité. Si antique que cela soit, ne croyez point qu'il n'y ait souvent dans ces tableaux de quoi nous instruire sur les choses les plus actuelles. On est surpris parfois de voir à cette distance les mêmes crises sociales engendrant les mêmes résultats. Il y aurait surtout une observation à faire : c'est que le socialisme d'aujourd'hui se retrouve à peu près universellement dans ses principaux dogmes, dans ses principales tendances, au fond des sociétés antiques; c'est un amalgame païen offert comme progrès aux sociétés chrétiennes, et c'est ce qui faisait dire justement à M. de Tocqueville, l'autre jour à l'Académie, que toutes ces tentatives nous étonneraient moins, si nous avions un peu plus d'érudition, ou un peu plus de mémoire. Malheureusement les sociétés n'ont point d'érudition, et les hommes manquent de mémoire : le mal leur apparaît toujours comme une nouveauté, pour peu qu'il se vête à la mode de la veille. Que si on cherche le rapport que peut avoir le livre de M. Lerminier par son inspiration avec le travail moral et intellectuel qui semble s'accomplir, il est évident que l'auteur ne juge pas les choses du même point de vue qu'autrefois. Les idées du XVIIIe siècle n'ont plus visiblement en lui un aussi chaleureux sectateur. Le partisan des prérogatives de l'esprit humain reste sans doute, mais avec une expérience de plus, — celle des déceptions et des désastres infligés aux sociétés par le despotisme des systèmes et des ambitieuses aberrations de l'intelligence livrée à elle-même.

Ce n'est point dans le passé que nous ramène M. John Lemoinne, c'est dans le temps présent, au cœur même de la société contemporaine. L'auteur des *Études critiques et biographiques* est un historien de tous les jours, improvisateur brillant, accoutumé à ne point laisser dormir ses impressions, et qui s'arrête un moment pour rassembler quelques-unes des plus remarquables pages semées sur sa route. Shakspeare, l'abbé Prévost, le comte de Malmesbury, Mirabeau, Brummel, O'Connell, Robert Peel, Chateaubriand, Mme la duchesse d'Angoulême, tout se mêle, tout se confond dans ce recueil comme dans la vie d'un homme qui obéit à l'inspiration subite, et qui ne laisse point passer un jour sans peindre au passage les personnages qui se succèdent. Parmi tant de journalistes dont les pages ne peuvent survivre à la circonstance qui les inspire, M. John Lemoinne a au contraire ce qui donne un attrait toujours nouveau aux plus rapides esquisses : l'élégance et la distinction unies à une facilité singulière, une sorte d'originalité poétique, des traits soudains et pleins

d'éclat. On distingue parfois dans ce qu'écrit M. Lemoinne comme un reflet anglais d'une étrangeté qui n'est point sans grace. Faut-il croire l'auteur des *Études critiques et biographiques?* A ses yeux, la tribune politique est morte, complétement morte; elle s'est tuée elle-même pour avoir voulu tout absorber, depuis le pouvoir du roi jusqu'au pouvoir du journal, et c'est la presse désormais qui est appelée à recueillir sa succession. La vue assurément ne manque point de nouveauté; c'est une application un peu inattendue du mot autrefois fameux reproduit par l'auteur : « Ceci tuera cela! » Nous ne garantirions pas que M. John Lemoinne n'ait voulu tirer quelque spirituelle vengeance des mauvais vouloirs de la tribune ou de trop longues assiduités dans les séances parlementaires. S'il peut être périlleux dans des temps comme les nôtres d'affirmer la mort définitive de quoi que ce soit, il peut bien y avoir aussi pour le moment quelque illusion à se croire assez vivant soi-même pour sceller la tombe des autres. Ce serait un paradoxe qui pourrait fournir matière à un assez curieux dialogue à la mode de Lucien entre la tribune et la presse. Toujours est-il que la presse ne pourra avoir de plus spirituel organe que M. Lemoinne dans ce dialogue. Les *Etudes critiques* sont une série de portraits, d'ébauches, d'esquisses sans lien, dira-t-on; elles ne forment point un livre. C'est au contraire le livre de notre temps où se reflète quelque chose de la vie quotidienne, du mouvement social avec ses émotions successives et ses pertes soudaines universellement senties. Pensez-vous, en effet, que dans cette vie sociale ce ne soient pas à divers degrés des événemens que ces disparitions subites que l'auteur des *Etudes* marque au passage, — celles de Robert Peel ou de Chateaubriand, de Mme la duchesse d'Angoulême ou de Mme Récamier? Là où il n'y a point l'intérêt politique, il y a l'intérêt mondain.

Oui, assurément, c'est un événement qui a sa place dans l'histoire de la société française quand vient à s'éteindre une personne qui a brillé par l'intelligence ou par la grace, qui a exercé quelque influence autour d'elle; c'est un vide qui se fait. Mme la comtesse Merlin laisse aujourd'hui un de ces vides en mourant. Elle était, elle aussi, un des types du monde de l'esprit et de l'élégance. Née à la Havane, elle s'était depuis long-temps naturalisée dans la vie parisienne; elle avait fait de son salon un asile où elle régnait par la supériorité et l'originalité de sa nature de créole. Mme Merlin avait même écrit quelques ouvrages, — dont un sur *la Havane*, — d'une observation fine, d'une touche vive et pittoresque. L'ame ardente de la Havanaise s'unissait en elle à l'esprit d'une Française, et ce mélange était son originalité même. — Ce qui est encore un événement pour la société française, comme pour la société européenne tout entière, c'est quand disparaît tout à coup et à l'improviste de la scène un homme qui s'était fait une grande place dans les agitations contemporaines, comme le prince Félix de Schwarzenberg. L'ancien président du conseil d'Autriche, on le sait, s'était élevé au premier rang parmi les hommes d'état de l'Europe dans ces dernières années; il était un de ceux qui avaient le plus de goût pour la France et qui suivaient le plus attentivement les soubresauts de notre histoire. Ce qu'on peut dire de lui, c'est que c'était un homme dans toute l'acception du mot. Il tenait au monde le plus éminent, à la diplomatie, à l'armée, et nul mieux que lui ne savait concilier toutes ces habitudes mondaines, militaires et diplomatiques. Son enfance avait été marquée par

une catastrophe célèbre en France, l'incendie de la légation d'Autriche le jour où le prince son père donnait un bal à l'occasion du mariage de Napoléon avec Marie-Louise. Depuis, le prince Félix avait partagé son temps entre les camps, les plaisirs et la diplomatie. Les révolutions de 1848 le trouvèrent ambassadeur à Naples, et, en présence de la conflagration générale, il ne songea plus qu'à faire usage de son épée. Il prit part à la guerre de Lombardie, et il y fut blessé au siége de Vicence. C'est dans ces opérations militaires que la confiance de l'empereur était venue le chercher pour le placer à la tête du conseil. On sait ce qu'il a fait depuis ce moment pour raffermir l'Autriche ébranlée, pour lui donner une organisation nouvelle, et pour relever son ascendant en Allemagne.

En Piémont, les difficultés qui s'étaient élevées pour le cabinet ne semblent point s'aplanir; elles s'aggravent bien plutôt au contraire par leur durée même. Le sénat a voté la loi sur les fortifications de Casal, à quatre voix de majorité seulement; c'est deux de plus, il est vrai, qu'à la chambre des députés. Comme le Piémont est un pays constitutionnel, se gouvernant par la loi des majorités, force est bien d'avouer qu'on ne vit pas avec des appoints de cette sorte, et qu'on n'élude une crise que pour tomber dans une crise nouvelle. Ce qu'il y a eu de remarquable dans la discussion du sénat piémontais, c'est la netteté avec laquelle la question politique a été posée. C'est un ancien ministre sarde à Paris, M. le comte Gallina, qui s'est chargé d'interpeller le cabinet sur sa politique et sur ses évolutions récentes, et c'est le président du conseil lui-même qui a répondu. Le discours de M. d'Azeglio est assurément spirituel et éloquent : le ministre piémontais n'a point eu de peine à démontrer que lui, qui avait signé le traité de paix avec l'Autriche, pas plus que le général La Marmora, qui avait étouffé la république à Gênes en 1849, n'étaient de grands révolutionnaires; mais au fond ce n'était point ce dont il s'agissait. La véritable question était de savoir quelle était la situation réelle du ministère dans ses rapports avec les diverses fractions de l'opinion publique, au milieu du mouvement des partis. Il est résulté des explications de M. d'Azeglio, ce nous semble, que le cabinet appliquait de son mieux la théorie de l'équilibre et du juste-milieu, se faisant tantôt conservateur, tantôt libéral, selon les circonstances. Cependant, qu'on le remarque, le juste-milieu n'est un système qu'à la condition de dominer tous les partis; ici, c'est le contraire : c'est le cabinet piémontais qui est successivement à la merci des partis.

Voici déjà quelque temps que nous considérons avec une curiosité mêlée d'intérêt ce petit pays, qui a fait face avec courage à de véritables malheurs, et qui, après une assez longue période de stabilité et de vie normale, semble sur le point d'aboutir, par des crises ministérielles, à des crises plus graves encore. Un des problèmes que pourrait très utilement se poser le cabinet de Turin, c'est comment il se fait qu'après avoir eu, pendant quatre années, un appui presque unanime dans le parlement, il en vienne aujourd'hui à disputer sa vie à quelques voix de majorité. Cela peut tenir sans doute à des circonstances générales dont il n'est pas le maître; mais n'y a-t-il point aussi à faire la part du cabinet lui-même et des hommes qui le composent? Il ne manque point peut-être de personnes qui remarquent que M. d'Azeglio dirige d'une main d'artiste et avec un moral affaibli par la maladie les affaires de l'état,

Le ministre des finances, M. de Cavour, est assurément un esprit vif, une intelligence ouverte, mais qui se laisse emporter parfois, par des entraînemens peu réfléchis, à des mesures inopportunes et impolitiques. Il ne fait pas toujours une distinction suffisante entre l'obstination et la force de caractère, entre les actes de témérité et les actes de vigueur. Un des inconvéniens du système dont il est l'un des champions, c'est de contracter des alliances politiques avec la pensée de se détacher. Seulement il arrive un jour où, au lieu de se se servir de tout le monde, on a tout le monde contre soi. Quant aux autres membres du ministère, le général La Marmora a des qualités militaires qu'on ne saurait disputer : il est très dévoué à la constitution, sans même trop savoir ce que c'est; mais le difficile avec lui, c'est de s'entendre sur l'article économie, et de ne point dépasser la limite de la stricte défense militaire du pays. Le ministre de l'instruction publique, M. Farini, ne s'élève guère malheureusement au-dessus d'un niveau ordinaire. C'est un Romain d'origine, qui, après les révolutions dernières, a fait une soudaine fortune en Piémont. La protection de M. d'Azeglio et l'amitié de M. de Cavour l'ont placé au ministère de l'instruction publique, où il veut montrer son savoir en faisant force décrets. Tous ces élémens réunis, on le conçoit, forment un ensemble qui ne brille pas toujours par l'esprit de suite et par la méthode. Les lois soumises au parlement n'ont pas toujours un caractère de maturité bien avéré. Voilà une des causes qui peuvent finir par faire perdre les majorités parlementaires; c'est une situation faite pour inspirer des réflexions à MM. d'Azeglio et de Cavour surtout, qui sont les chefs du ministère piémontais; c'est à ces hommes éminens à relever leur ascendant par une politique plus nettement dessinée. Autrement nous pourrions bien, un de ces jours, apprendre le dénoûment d'une crise qui dure encore, et dont le dernier symptôme est le vote récent du sénat. Quelque vives que soient ces préoccupations à Turin, elles n'ont point empêché la chambre des députés de voter, il y a peu de jours, le traité de commerce signé par le gouvernement piémontais avec la France. L'opposition faite par la Savoie à l'introduction des vins français n'a été que d'un faible poids, mise en balance avec les avantages de ce traité sous d'autres rapports.

Sur un autre point du monde politique, où en est l'Espagne? C'est une question qu'on peut d'autant mieux se poser, qu'il règne une certaine obscurité sur ce qui se passe au-delà des Pyrénées. Ici, évidemment, la politique a son éclipse. Le contre-coup des événemens de France a amené, il y a quelques mois, la suspension des chambres; le dernier attentat commis contre la reine Isabelle a produit un redoublement de sévérité dans l'action du gouvernement à l'égard de la presse. L'Espagne a maintenant son décret organique sur les publications périodiques; les dispositions sont à peu près les mêmes que dans le décret qui régit aujourd'hui la presse en France. Le gouvernement garde la faculté de suspendre ou de supprimer les journaux; l'autorisation préalable est nécessaire. Un des côtés par où le décret espagnol diffère le plus du décret français, c'est en ce qui touche les garanties exigées de tout gérant d'une publication périodique. L'éditeur d'un journal, outre les autres conditions civiles, doit compter vingt-cinq ans d'âge, avoir un an de domicile, payer 2,000 réaux de contribution. Toutes ces stipulations portent, à un degré assez visible, le cachet du moment; elles ne créent point, on le voit, l'âge d'or

pour la presse péninsulaire. Ce décret, au surplus, n'est qu'un symptôme d'un mouvement plus général. Il est évident aujourd'hui que le gouvernement espagnol marche à la dissolution des chambres, qui ne sont jusqu'ici que suspendues, pour réunir des cortès nouvelles, appelées à réformer la constitution elle-même. Une des modifications les plus probables, c'est la transformation du sénat en un grand corps héréditaire, et cela explique les discussions qui se sont produites dans ces derniers temps sur le rétablissement des majorats. C'est une question qui semble aujourd'hui décidée. Il y a en tout ceci une chose singulière à observer, c'est l'impuissance absolue des partis en présence de ces hardies résolutions du ministère espagnol et de ce travail universel de réaction. Le cabinet de Madrid atteindra-t-il son but? Rien jusqu'ici ne paraît devoir lui opposer de sérieux obstacles. Il ne saurait se dissimuler cependant la gravité de la tâche qu'il assume au milieu du développement des intérêts de la Péninsule. Au sein de ces préoccupations a disparu récemment un incident intime de cour qui prouve la confiance absolue dont jouit le cabinet de M. Bravo-Murillo au palais de Madrid. On se souvient peut-être des crises ministérielles produites, il y a quelques années, par l'intervention dans les affaires publiques du confesseur du roi, le père Fulgencio, et d'une religieuse, sœur Patrocinio. Il y eut à cette époque d'assez curieux imbroglios qui étaient tout près de se renouveler aujourd'hui. Le père Fulgencio a été éloigné; sœur Patrocinio est partie sous bonne escorte pour Rome, et la maison tout entière du roi a été modifiée dans son personnel, non sans quelques commentaires de la malignité madrilègne, on le pense. Ce n'est point d'aujourd'hui qu'il y a dans la politique espagnole ce côté mystérieux et romanesque qui sert d'appât aux imaginations curieuses.

En Allemagne, la question commerciale semble devoir, pour quelque temps, dominer toutes les autres. C'est du moins sous ce manteau des intérêts matériels que se cachent aujourd'hui les grands intérêts politiques qui se disputent la prépondérance au sein de la confédération. Durant la longue session du congrès douanier de Vienne, dont les résultats définitifs ne sont point encore bien connus, la Prusse a vu le *Steuerverein* hanovrien se fondre définitivement dans le *Zollverein* par l'accession d'Oldenbourg et de Schaumbourg-Lippe au traité de fusion du 7 septembre 1851. Ce succès, que relèvent les tâtonnemens du congrès de Vienne, a inspiré au cabinet prussien une confiance qui éclate suffisamment dans la circulaire adressée par lui à ses alliés pour la convocation de la conférence commerciale appelée à se prononcer sur le renouvellement du *Zollverein*. La circulaire est accompagnée d'une instruction où respirent les mêmes sentimens, encore mieux précisés peut-être. Cette sorte de déclaration de principes est adressée au ministre prussien à Vienne avec l'ordre d'en donner connaissance au cabinet impérial à titre d'éclaircissement sur les intentions de la Prusse. M. de Manteuffel, qui aussi bien a une revanche à prendre depuis les conférences d'Olmütz, fait savoir à l'Autriche qu'il ne s'agit ni de dissoudre le *Zollverein* prussien, ni de le remplacer par une création nouvelle, ni de réunir les plénipotentiaires des états allemands en une conférence libre qui ferait abstraction des principes actuellement établis. Sans doute, M. de Manteuffel le déclare, après la clôture des délibérations du congrès de Berlin l'union douanière reconstituée pourra s'entendre avec l'Autriche pour nouer des rapports commer-

ciaux plus étroits, s'il y a lieu; mais M. de Manteuffel signifie en même temps avec une nette franchise à cette puissance qu'elle n'a rien à voir dans les conférences qui vont s'ouvrir, et qu'elle n'est point appelée à y prendre part. En se renfermant ainsi dans la limite des droits acquis, le cabinet de Berlin peut tenir tête à l'Autriche avec plus d'avantage qu'il ne l'a fait quand il poursuivait la grande chimère de l'unité politique. Est-ce à dire que tout soit vain dans les prétentions de l'Autriche à la fondation d'un *Zollverein* nouveau embrassant l'Allemagne et l'empire? Non, la perspective est trop séduisante pour l'industrie allemande. Déjà l'attitude des états secondaires de l'Allemagne méridionale, quoique marquée du désir de sauvegarder cette grande institution douanière, qui jusqu'à ce jour a si bien servi l'essor de leur industrie, dénote cependant des dispositions favorables aux principes de l'union nouvelle projetée par le cabinet de Vienne. Dans la lutte politique engagée corps à corps entre les deux grandes puissances en 1850, et dont la lutte commerciale d'aujourd'hui est le reflet, ces mêmes états du midi, la Saxe, la Bavière, le Würtemberg, offrirent spontanément leur concours à l'Autriche. C'est avec leur appui que cette puissance a triomphé à Olmütz. Si les états du midi ne l'ont point soutenue à Dresde avec le même zèle et le même dévouement, ils n'ont point renoncé à l'alliance contractée avec elle en présence du danger que leur faisait courir en commun l'ambition prussienne. Cette alliance, moins étroite depuis Dresde, mais non rompue, ne laisse donc pas d'agir dans la crise présente sur la politique commerciale de ces états. Leur préoccupation dans les négociations qui commencent est, ce semble, de tenter tout ce qui sera possible pour donner satisfaction aux vœux de l'Autriche sans dissoudre le *Zollverein*. Le temps ferait le reste. Ces tendances de l'Allemagne méridionale sont d'autant plus inquiétantes pour la Prusse dans un avenir plus ou moins éloigné, qu'elles paraissent conformes aux vues des écrivains les plus populaires de l'Allemagne. Un économiste qui a beaucoup contribué à la création et au développement de l'union prussienne, et dont les théories exercent encore aujourd'hui une grande influence au-delà du Rhin, List, a indiqué l'alliance du *Zollverein* et de l'Autriche comme l'un des buts principaux de la politique commerciale des pays germaniques.

Suivant le même écrivain, l'Allemagne ne formera une nationalité complète que le jour où elle aura absorbé le Danemark et la Hollande, parce que ce jour-là seulement elle aura des pêcheries, une marine et des colonies. La Hollande, qui tient à la confédération par le Luxembourg, a su écarter avec prudence les difficultés qu'aurait pu lui créer en 1848 ce mouvement d'expansion de l'Allemagne. Le Danemark a été moins heureux. Quoique vainqueur dans une guerre longue, coûteuse et non sans éclat, il paie aujourd'hui un lourd tribut à cette ambition commerciale et maritime de la confédération germanique. Les mesures que le roi de Danemark a cru devoir prendre pour se conformer aux arrangemens conclus à Vienne, relativement à la position du Slesvig et du Holstein, ont été accueillies par la population danoise et par le parlement de Copenhague comme une calamité nationale. Cependant le parti constitutionnel, qui a eu jusqu'à ce jour la majorité dans les chambres comme dans le pays, semble avoir compris qu'il n'y avait point à lutter contre la position faite au Danemark par l'Autriche et la Prusse. C'est du moins ce qu'indique le résultat des derniers débats du parlement danois sur la politique extérieure

du gouvernement. Le ministère, interpellé une première fois, n'avait fait que des réponses évasives; de là un projet d'adresse au roi. En attaquant le cabinet avec toute la vivacité du patriotisme blessé, le projet d'adresse s'appliquait à bien constater que le pays avait toujours marché d'accord avec la royauté dans la question constitutionnelle aussi bien que dans la question nationale. Les orateurs de la gauche comme ceux du centre ne se sont point écartés de cette pensée si catégoriquement exprimée dans l'adresse, et qui est la pensée du pays tout entier. Les ministres, combattus avec une grande supériorité par les principaux membres du parti national, ont été à peine défendus. Ils ont eux-mêmes refusé de s'expliquer sur la portée des concessions faites aux grandes puissances allemandes, sur l'organisation définitive de la monarchie et des duchés, prétextant les négociations entamées et se retranchant derrière l'inexorable nécessité qui pèse en ce moment sur le pays. S'ils ont été peu éloquens, les faits ont parlé pour eux. Sur la proposition de deux membres distingués du ministère précédent, MM. de Tillisch et de Bardenfleth, le projet d'adresse a été écarté par un ordre du jour motivé. Cet ordre du jour exprime toutefois avec franchise les anxiétés des populations danoises. S'il reconnaît les difficultés actuelles de la situation internationale, il signale aussi la *douloureuse inquiétude* que fait naître l'ordonnance royale du 28 janvier, relative à l'organisation de la monarchie sur l'ancienne base. Livré à ses seules forces, le Danemark ne peut cependant guère prétendre à sortir par une voie meilleure de la crise où l'a jeté l'action combinée de l'Autriche et de la Prusse.

Aux États-Unis, l'étoile de Kossuth s'est éclipsée. Les derniers restes de l'enthousiasme que sa personne inspirait aux Américains ont brillé dans les réceptions qui lui ont été faites à Harrisburg et à Pittsburg. Il parcourt mélancoliquement les états de l'ouest, sans y rencontrer l'élan et la générosité auxquels il s'attendait. L'emprunt hongrois ne donne pas, les nouvelles d'Europe ne sont pas favorables; que faire cependant des mousquets, des armes, des selles commandés par lui avec une impardonnable légèreté, et pour le paiement desquels il comptait sur les dollars américains? Personne n'a jamais été aussi mauvais prophète que Kossuth; il n'a cessé, depuis le 2 décembre, d'annoncer aux Américains une explosion prochaine en Europe, à peu près comme les prophètes des sectes de l'Union annoncent la fin du monde pour tel jour, à telle heure. Victime et dupe de ses propres hallucinations, il a cru qu'il n'y avait pas de temps à perdre, et qu'il fallait s'équiper au plus vite et se tenir prêt à monter à cheval; il a commandé à cet effet, pour des sommes considérables, des armes et des équipemens complets dont il se déclare aujourd'hui très embarrassé. Kossuth d'ailleurs a trouvé des concurrens en Amérique; il avait compté sur les émigrés allemands qui occupent les états de l'ouest; mais, long-temps avant lui, un autre révolutionnaire, le docteur Gottfried Kinkel, avait passé par là, et avait emporté la moisson de dollars ambitionnée par Kossuth. C'est vers Kinkel que se tournent de préférence les milliers de révolutionnaires allemands qui se sont réfugiés dans l'Union. Ils trouvent dans cet homme fiévreux, atrabilaire, dans ce logicien implacable, dans ce prédicateur de vengeances et cet apôtre de l'anarchie, l'écho de leurs propres sentimens bien plus que dans l'éloquence orientale et les vagues élans du brillant dictateur hongrois.

Nous avons indiqué maintes fois le résultat immédiat de la réception de Kossuth aux États-Unis; nous avons dit que cette réception avait eu pour effet de porter le dernier coup à la vieille politique de non-intervention, à la politique traditionnelle de Washington et de Franklin, si ébranlée déjà sous la présidence de Jackson et sous la présidence de M. Polk. Nous ne reviendrons pas sur ce sujet; mais cette réception a eu un autre résultat, celui de faire perdre son temps au congrès américain. Depuis bientôt quatre mois, les séances des deux chambres se passent en discussions stériles et oiseuses sur la liberté et la tyrannie, l'intervention et la non-intervention, la monarchie et la démocratie, Washington et Kossuth, discussions qui ne profitent en rien aux États-Unis, mais qui plus tard porteront leurs fruits, qui arrêtent la marche des affaires publiques et ne sont utiles à personne, si ce n'est aux candidats à la présidence, qui, comme le général Cass, se servent de ces questions pour faire une indirecte profession de foi et d'indirectes promesses à leur parti. La session s'écoule cependant, et jusqu'à présent les résultats en sont minces. Et ce n'est pas seulement le congrès qui perd ainsi son temps; à son exemple, les législatures des états particuliers votent des résolutions pour fêter la bienvenue à Kossuth, ou pour engager le gouvernement à solliciter auprès des puissances européennes le pardon des exilés, ou enfin pour l'engager à intervenir dans tous les conflits qui pourront s'élever entre les peuples et leurs gouvernemens. Les législatures de New-York, de l'Ohio, du Massachusetts, de la Pensylvanie, ont voté des résolutions dans ce sens et les ont envoyées au congrès, qui, déjà fatigué de ses propres discussions sur ce sujet, s'est impatienté, et a tout récemment refusé d'examiner les résolutions envoyées par la législature de l'Ohio. Le gouvernement lui-même voit son temps absorbé par les députations et les adresses sans fin des proscrits hongrois et irlandais. Lorsque ces discussions stériles laissent quelques loisirs aux législateurs du congrès, ils emploient ce temps précieux en intermèdes singuliers dont plusieurs fois ils avaient donné le spectacle, mais qui se sont multipliés à l'infini dans ces derniers mois : nous voulons parler des rixes et des luttes personnelles qui deviennent habituelles au congrès. De compte fait, en quelques semaines, le sénat ou la chambre des représentans on offert ce spectacle six ou sept fois. Les Américains sont susceptibles à l'endroit de leurs institutions et de leur pays; mais, au risque de blesser cette susceptibilité, nous devons leur déclarer que le spectacle de telles mœurs parlementaires commence à devenir scandaleux, et qu'il n'est pas un bon moyen de propagande auprès des gouvernemens et des hommes éclairés du vieux continent.

Cependant, en dépit de ces discussions stériles et de ces rixes barbares, les États-Unis marchent toujours. Un fait de la plus haute importance est sur le point de s'accomplir : nous voulons parler de l'expédition du Japon qui se prépare. Le commodore Perry est chargé officiellement d'aller faire une revue hydrographique des côtes du Japon et de l'archipel des Indes orientales; en réalité, il est envoyé pour ouvrir les premières brèches et faire les premières tentatives de conquête. Les Japonais ont maltraité quelques matelots américains; le gouvernement japonais devra donner satisfaction aux réclamations du gouvernement américain, sinon, on le déclare hautement, il sera traité comme il le mérite. Le commandant de l'expédition américaine engagera le gouvernement japonais à faire alliance avec le gouvernement de Washington et à ouvrir

quelques-uns de ses ports au commerce de l'Union; si le gouvernement japonais résiste, on le forcera par les armes et la toute-puissance du canon à les ouvrir. Voilà très probablement comment les choses se passeront, et les Américains ne se gênent point d'ailleurs pour déclarer que telle sera, en effet, leur ligne de conduite. Ainsi, après la Chine, le Japon verra tomber les vieilles barrières de son empire devant les exigences de cette race énergique qui semble avoir été jetée sur la terre pour détruire les derniers vestiges des vieilles civilisations décrépites et désormais inutiles, pour faire disparaître les vieilles races, les tribus barbares, et tout ce qui reste encore dans le monde de fétichisme, d'idolâtrie et de superstition. L'Angleterre et les États-Unis vont se rencontrer au fond de l'Orient. Sera-ce pour se combattre ou pour s'unir, pour maintenir et continuer leur rivalité, ou, comme tout semble le faire présager, pour s'allier et se confondre, et ne faire plus qu'une seule nation de deux peuples qui ne sont déjà qu'une seule race? CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Le théâtre de l'Opéra-Comique cherche, par de louables efforts, à faire oublier l'échec qu'a essuyé *le Carillonneur de Bruges*, dont l'ennuyeux poème et la faible musique ne se relèvent pas dans l'esprit du public, malgré la présence de Mme Darcier, qui n'a pas produit l'effet qu'on en espérait. C'est qu'on ne quitte pas impunément une carrière qui exige une activité incessante, et qui vous tient chaque jour en haleine. On a trouvé généralement que les trois années de repos que Mme Darcier vient de passer au sein du mariage avaient un peu alourdi sa voix et émoussé la vive sensibilité qui caractérisait autrefois son talent. Si elle dit convenablement certaines parties du rôle trop larmoyant de Béatrix, elle n'a pas réussi à en corriger tout-à-fait la monotonie. M. Adam, dont l'activité infatigable passe *senza cerimonie* du grave au doux et du plaisant au sévère, et qui croit sincèrement que plus on se dépêche et mieux on réussit, est venu en aide au théâtre de l'Opéra-Comique par un vaudeville en un acte qu'il a improvisé en un clin d'œil. *Le Farfadet* est l'une des mille histoires de revenant qui remplissent les théâtres et les romans. On pense bien que le farfadet qui a inspiré à M. Adam sa musique plus que légère est un revenant de bonne humeur. En effet, c'est un joyeux conscrit qu'on croyait mort et enterré, et qui survient à propos dans le moulin de ses pères, pour empêcher que le cœur de sa fiancée ne lui soit enlevé. Ce petit acte, rempli de farine, ne manque pas de gaieté, et, grace à la musique de M. Adam, qui glisse sur tout et ne s'appesantit sur rien, il peut défrayer quelques représentations en attendant mieux.

Après M. Adam, voici venir M. Bazin avec un opéra en deux actes intitulé *Madelon*, dont les paroles sont de M. Sauvage. M. Bazin est un musicien distingué, un grand prix de Rome qui s'est déjà essayé sur le théâtre de l'Opéra-Comique, où il a produit *le Trompette de M. le Prince*, en un acte, qui est le plus beau fleuron de sa couronne, et puis *la Saint-Sylvestre*, opéra en trois actes qui n'a pas vécu long-temps. Madelon est une jeune et très agréable femme qui tient à Saint-Germain l'auberge des *Barreaux-Verts*, où bien des mousquetaires vont s'enivrer du nectar de ses beaux yeux. Parmi ceux qui fréquentent l'auberge de la gentille Madelon se trouve Arthur de Landri, officier

qui a pris en haine la plus belle moitié du genre humain parce qu'il a perdu un procès contre sa cousine Marie, procès qui lui enlève la moitié de son patrimoine; mais Madelon est si prévenante pour son hôte Arthur, que celui-ci a bien de la peine à résister à tant de séductions : aussi ne résiste-t-il pas, et, en tombant à ses genoux, il lui fait l'aveu humiliant de l'amour qu'il éprouve pour elle. Son bonheur est complet quand il apprend que Madelon n'est autre que sa cousine Marie, qui a pris ce chemin détourné pour lui restituer la fortune qu'il avait perdue. On écouterait ces deux petits actes sans trop d'impatience, si la musique de M. Bazin avait plus d'entrain et renfermait moins de lieux communs. M. Bazin a peu d'idées, et sa forme n'est pas assez piquante pour relever le caractère monotone et contourné de ses mélodies. Un joli quintette au premier acte et un agréable nocturne au second sont les seuls morceaux qui nous aient paru mériter d'être signalés dans cette partition, qui est l'œuvre estimable d'un musicien de mérite.

Le Théâtre-Italien vient de clore assez tristement sa campagne. Les plus intrépides amateurs de musique italienne n'osaient plus s'aventurer à la salle Ventadour, même pour y entendre *le Barbier de Séville* de Rossini, abandonné à des interprètes tels que Mlle Cruvelli, M. Calzolari, *ed altri birbanti!* S'il n'y avait pas eu M. Lablache, dont le magnifique talent est une protestation vivante contre la décadence de l'école italienne, on aurait eu peine à se faire une idée du plus admirable opéra bouffon qui ait été créé depuis cinquante ans.

Les concerts sont toujours de plus en plus nombreux et se succèdent avec une telle rapidité, que c'est à peine si nous pouvons assister aux plus remarquables. Le sixième concert du Conservatoire, qui a eu lieu le 21 mars, n'a pas offert un très grand intérêt. Après l'ouverture d'*Eurianthe* de Weber, on a exécuté un fragment des *Ruines d'Athènes* de Beethoven, dont le duo a été fort mal chanté, particulièrement par Mme Laborde. D'où vient donc la prédilection de la société du Conservatoire pour cette cantatrice médiocre, qui n'a aucune intelligence du style élevé, et qui est toujours à côté du ton? Il est vraiment déplorable d'entendre au Conservatoire, à côté du premier orchestre de l'Europe, des chanteurs dont voudrait à peine un théâtre de province. Nous avons été aussi très peu édifié de la manière dont la société des concerts a exécuté le chœur de *la Fête d'Alexandre* de Haendel, qui terminait la séance. Ce chœur vigoureux fait partie d'un *oratorio*, et a sa place marquée dans le développement d'un récit dramatique : il aurait fallu en expliquer le sens au public, qui n'a pu deviner l'intention du poète, ni celle du musicien. Les quelques mesures de récitatif qui ont été balbutiées par je ne sais quel coryphée n'étaient pas suffisantes pour préparer l'auditoire à l'explosion de ce chœur admirable, qui d'ailleurs a été chanté beaucoup trop vite. Puisque la société des concerts manifeste l'excellente intention de sortir enfin du cercle trop restreint de son répertoire habituel, nous l'engageons à étudier avec plus de soin l'œuvre de Haendel, qui est, avec Bach, son contemporain, avec Gluck et Beethoven, l'un des plus vigoureux génies de l'art musical. Il y a dans *la Fête d'Alexandre* bien d'autres morceaux dont la société des concerts pourrait enrichir son programme, et nous lui signalons particulièrement un air de basse avec chœur :

Bacco bello in fresca éta
Inventò l'uso del bere,

qui est du plus beau caractère.

La société de Sainte-Cécile, sous la direction de M. Seghers, fait tous les jours de nouveaux progrès. Le public, qu'on a tant de peine à convertir aux bonnes choses qui sont nouvelles, commence à comprendre l'utilité d'une association d'artistes désintéressés qui s'efforcent de propager le goût de la grande musique sans autre rétribution que le denier que leur apportent les ames dévouées. Sans avoir nullement la prétention de lutter avec la société du Conservatoire, qui a déjà vingt-cinq ans d'existence et le bénéfice d'une tradition, l'association que dirige M. Seghers avec une activité infatigable est venue remplir une lacune, et offre, à des prix modérés, le plaisir d'entendre exécuter les chefs-d'œuvre de la musique instrumentale. Les cinquième et sixième concerts de la société Sainte-Cécile, qui ont été très brillans, avaient attiré dans la grande salle de la Chaussée-d'Antin un public nombreux et choisi.

Il vient d'arriver à Paris un violoniste du plus grand mérite, et qui a produit dans le monde musical une assez vive sensation. M. Bazzini est un Italien, comme il est facile de le reconnaître au caractère de sa physionomie, et mieux encore aux qualités qui distinguent son talent. Il chante sur son violon d'une manière admirable, et de tous les violonistes qui se disputent depuis dix ou quinze ans l'héritage de Paganini, M. Bazzini nous semble être celui qui se rapproche le plus de son incomparable modèle; mais tel est le danger de vouloir imiter ce qui appartient trop exclusivement à l'individualité d'un grand artiste, que M. Bazzini n'a pu échapper aux inconvéniens du but qu'il s'est évidemment proposé. Il y avait dans Paganini, comme dans tout homme de génie, des qualités de style transmissibles qu'il est permis à tout le monde de s'approprier, parce qu'elles forment ce domaine de l'esprit humain dont chaque génération recule les limites; mais, à côté de ces règles générales que Paganini avait reçues de ses prédécesseurs en les agrandissant, il a développé des singularités puissantes qui tenaient autant à une constitution physique exceptionnelle qu'au caractère de son génie. Or, il est bien rare qu'un imitateur, qu'il ne faut pas confondre avec un disciple, sache faire le bon partage dans la succession qu'il ambitionne; presque toujours il s'efforcera de reproduire ce que la nature, dans ses manifestations infinies, n'aime à produire qu'une fois. Ces réflexions nous sont venues en entendant exécuter à M. Bazzini un morceau de sa composition, qu'il a intitulé *la Danse des Sylphes*, et où il semble qu'il ait voulu imiter les caprices adorables que faisait jaillir l'archet de Paganini en jouant le thème si connu du *Carnaval de Venise*. Cette imitation nous a paru malheureuse, car, lorsque M. Bazzini s'attaque exclusivement à des difficultés de mécanisme, le son est maigre, il manque d'ampleur et parfois de justesse. Que M. Bazzini reste donc dans la vérité de son talent, qu'il chante, qu'il développe la vive sensibilité dont il est doué, et alors il aura peu de rivaux à craindre comme violoniste de sentiment. Un enfant de douze ans à peine, digne du plus grand intérêt, M. Paul Julien, est aussi sur le violon un virtuose qui donne les plus belles espérances. Ce qui nous charme dans cet enfant précoce, qui est élève de M. Alard, professeur au Conservatoire, c'est qu'il est naturel, qu'il ne vise point à l'effet, ni à singer des émotions qui fort heureusement ne sont pas encore de son âge. Paul Julien est un enfant bien doué, qui joue du violon avec beaucoup de goût, de pureté et de justesse, et avec une bonne figure qui a l'air de vous dire : Je joue du violon, parce que cela m'amuse mieux que le jeu de la fossette. Le jeune Paul Julien appartient à une famille

très honorable, mais pauvre, qui a souvent à lutter contre les nécessités de la vie. Il serait digne de l'autorité, et particulièrement de la direction des beaux-arts, d'encourager cet enfant, et de lui faciliter les abords d'une carrière difficile, où il est appelé à avoir de grands succès.

Un concert très intéressant, au bénéfice des pauvres allemands, a eu lieu le 28 mars dans la salle de Herz. Entre autres morceaux que nous y avons entendus, nous devons mentionner le trio en *re* pour piano, violon et violoncelle de Beethoven, qui a été exécuté dans la perfection par MM. Hiller, Bazzini et Chevillard, et puis un concerto pour trois pianos de Sébastien Bach, morceau original et de la plus grande difficulté, qui a été fort bien rendu par Mme la comtesse de Kalergis, amateur distingué, par Mlle Clauss, dont le succès grandit tous les jours et fera le tour de l'Europe, et par M. Hiller, qui entend et qui exécute la musique de Bach comme s'il l'avait inventée. M. Hiller est un musicien consommé, un harmoniste de premier ordre qui a fait une étude particulière de l'œuvre immense du grand Sébastien Bach, dont il a la tradition. C'est que la musique de Bach ne doit pas s'exécuter comme celle d'Haydn, de Mozart et surtout de Beethoven, de Weber, de Mendelssohn et de Hummel. Bach est un génie à part, qui occupe une place unique dans l'histoire de l'école allemande; il ferme l'ère des contrepointistes du moyen-âge, et il ouvre les temps modernes. C'est un sublime forgeron qui prépare pour ses successeurs tous les élémens de la musique moderne. Personne à Paris ne possède l'intuition du génie de Bach comme M. Hiller.

Un autre concert qui ne manquait pas d'un certain intérêt de curiosité est celui qu'a donné M. Gordigiani, le 3 avril, dans la salle de M. Herz, et dans lequel il a fait entendre une série de chants sacrés de sa composition. M. Gordigiani est un Italien de Florence, où il a publié depuis une vingtaine d'années un grand nombre de charmantes *canzonnette*, que les Russes, les Anglais et tous les voyageurs de distinction qui visitent incessamment ce beau pays, ont répandues en Europe. Dans ces petits pastels, où la muse de M. Gordigiani se plaît à enfermer un épisode touchant, une simple histoire d'amour sans péripétie bruyante, on reconnaît la main d'un artiste distingué, qui a du goût, des idées ingénieuses, qu'il sait exprimer avec élégance. Ce n'est pas que M. Gordigiani ait le souffle mélodique très développé ni très varié dans ses combinaisons piquantes. Il tourne volontiers dans un cercle assez étroit, en évitant avec soin les notes caractéristiques, qui pourraient donner à sa phrase une allure franche et décidée. Dans ses accompagnemens d'une harmonie délicate et choisie, on retrouve certaines images, certaines modulations d'un caractère attristé, qui appartiennent évidemment à la manière de Schubert : c'est ainsi que, dans ce siècle de communications rapides entre les individus et les peuples, toutes choses tendent à se niveler, et que le frottement universel des idées fait disparaître chaque jour la physionomie native qui distinguait autrefois les différentes écoles de l'Europe. Je ne prétends pas dire que la petite épopée de M. Gordigiani soit dépourvue de caractère, et qu'il se soit approprié sciemment certaines cadences harmoniques dont Schubert fait un si fréquent usage; mais il n'en est pas moins vrai que les *canzonette* du maestro toscan sont d'un genre un peu composite, et qu'au milieu d'une charmante mélodie qui exprime le regret adouci *del tempo passato*, ou bien le sourire épanoui d'*una biondina* sous un frais treillage,... on voit apparaître quelques gouttes sanguinolentes d'harmonie al-

lemande. Attiré à Paris par le désir bien naturel de se produire sur un plus vaste théâtre, M. Gordigiani y a été accueilli avec empressement par la haute société, dont l'extrême bienveillance n'est pas toujours sans danger pour un artiste de mérite. Poussé par des conseils qui auraient pu être plus éclairés, M. Gordigiani s'est aventuré à composer une suite de morceaux religieux sur les sujets les plus graves du drame de l'église, tels que *Hic est panis*, le *Credo*, le *Pater noster*, etc. On s'imagine ce que la musette de M. Gordigiani a pu faire de ces thèmes redoutables qui ont été traités par les plus grands musiciens, et pour lesquels il faut au moins autant d'inspiration que de véritable science. Nous n'insisterons pas davantage sur cette tentative malheureuse qui a dû convaincre l'aimable compositeur dont nous nous occupons en ce moment que la distinction des genres n'est pas un vain mot dans les arts, et qu'il ne faut jamais prendre trop au sérieux les succès faciles qu'on obtient dans les salons. Nous pourrions parler encore d'un grand nombre de concerts bruyans et de virtuoses vaniteux qui ne peuvent se consoler de voir le public ingrat, dont ils ont eu un moment les faveurs, les abandonner enfin à leur triste sort; mais ce qu'on peut dire de mieux de certaines médiocrités comme M. Alexandre Batta et M. Léopold Meyer, c'est de leur appliquer le vers si connu d'un poète vengeur :

Non parliam di loro, ma guarda e passa.

Parlons plutôt de Mlle Charlotte de Malleville, personne charmante, qui joue du piano avec la délicatesse d'une femme bien élevée, et dont les séances de musique de chambre sont suivies avec empressement par la bonne compagnie. Dans la cinquième séance, qui a eu lieu le 13 de ce mois, Mlle de Malleville a exécuté avec beaucoup de succès l'admirable *concerto* en *ré mineur* de Mozart, pour piano et accompagnement de grand orchestre. L'*andante* de ce concerto est un de ces morceaux de musique où se révèle le génie de Mozart, et dont il faut dire ce que Voltaire voulait qu'on mît au bas de chaque vers de Racine : *Parfait, exquis, divin !* A cette même soirée, nous avons entendu des fragmens d'un sextuor de M. Onslow pour piano, flûte, cor, clarinette, hautbois et basson, qui nous a paru écrit avec beaucoup de soin.

Mme Taccani-Tasca, une des cantatrices distinguées de la bonne école italienne, a donné aussi un concert qui a été fort brillant, et dans lequel elle a chanté la cavatine du *Barbier* et la charmante barcarolle — *la Biondina in Gondoletta* — avec beaucoup de succès. Mme Taccani-Tasca possède une grande flexibilité qu'elle dirige avec grace et *maestria*. Le seul reproche que nous adresserons à cette charmante cantatrice, c'est de ne point varier suffisamment le fonds de son répertoire et de le composer de morceaux généralement trop connus. Ah! si les cantatrices savaient tout ce qu'il y a de chefs-d'œuvre enfouis dans les vieilles partitions italiennes avant Rossini, que de succès elles pourraient obtenir dont elles ne seraient pas obligées de partager les bénéfices! — Enfin signalons encore, en terminant, le concert qu'a donné M. Krüger, pianiste distingué, dont l'exécution facile et élégante mérite des éloges. On voit que, pour le nombre aussi bien que pour la qualité, la musique de chambre l'emporte toujours sur la musique dramatique.

P. SCUDO.

THE LITERATURE OF ITALY, *a Historical Sketch*, by L.-F. Simpson (1). — L'au-

(1) London, Bentley, 1851.

teur de ces études sur la littérature italienne s'est tracé un plan fort simple. Après une rapide esquisse où il recherche les origines historiques de la formation de la langue italienne, et où il résume, plutôt qu'il ne les discute, les opinions contraires de Leonardo Bruni, Gravina, Quadrio, Maffei, Muratori, etc., il arrive de prime saut aux premières manifestations du génie littéraire en Italie, sans s'occuper, bien entendu, des œuvres de pure érudition, de ces traités sans valeur, écrits en mauvais latin, par des jurisconsultes et des moines. C'est à la cour de Frédéric II, roi de Sicile, qu'il nous introduit d'abord, et que nous voyons ce prince écrire, cent ans avant Dante, des vers italiens; l'italien était d'ailleurs pour lui, comme pour ses deux fils, Enzo et Manfred, comme pour son ministre Pier delle Vigne, une langue savante, un idiome d'exportation étrangère.

Pier delle Vigne, dont la tragique destinée a fourni à Dante un éloquent épisode, et dont une série de lettres, heureusement conservée, constitue ce qu'on sait de plus certain sur les origines de la littérature italienne, laisse dans l'ombre tous ses contemporains, ceux-là même qui, avant lui, avaient essayé de rimer dans le dialecte propre à la Sicile. On ne sait guère que le nom de Cullo d'Alcamo, Odo delle Colonne, Arrigo Testa; on a même oublié, ou peu s'en faut, ce Guido delle Colonne, que Muratori proclame le premier poète de son siècle (*il rimatore più terzo tra i suoi contemporanei*). Les fragmens qu'on a recueillis de la correspondance poétique engagée entre Nina la Sicilienne et un certain Dante de Majano, les premiers essais de la muse bolonaise, qui prend le pas par ordre de date immédiatement après celle de Sicile, enfin les poètes toscans du XIIIe siècle, Fra Guittone, Brunetto Latini, Guido Cavalcanti, — ceux-ci cependant déjà mieux connus et mieux appréciés, — ne tiennent que fort peu de place dans l'ouvrage de M. Simpson. Pour écrire la biographie de Dante, l'auteur anglais, comme ses prédécesseurs, en a été réduit à réunir çà et là quelques fragmens de Boccace, et à déduire comme il a pu, soit de la *Vita Nuova*, soit du *Convito*, soit de la *Divine Comédie* les renseignemens qu'on y trouve, fort insuffisans et fort dispersés. Le soin qu'il a mis à cette tâche ingrate, soin que nous ne devons pas méconnaître, n'est pas exempt d'une certaine recherche et d'une certaine froideur. Il y a moins de suite dans le fougueux essai de Thomas Carlyle (*Lectures on heroes*), les dates y sont moins bien discutées, la substance du récit moins condensée et moins précise; mais la physionomie du poète se dégage mieux : il inspire plus d'intérêt, et la leçon, pour être moins pratique, n'est pas d'une moindre portée.

Tandis que quelques critiques ont affirmé hardiment l'originalité absolue du plan de la *Divina Commedia*, d'autres en ont cherché l'idée première, soit dans un roman d'origine provençale intitulé *Il Meschino*, soit dans le *Tesoretto* de Brunetto Latini, le précepteur de Dante, soit dans la *Vision* d'Albéric le moine, écrite en affreuse prose latine vers le commencement du XIIe siècle. M. Simpson a préféré s'attacher à faire ressortir en détail le caractère allégorique de cette vaste épopée et les allusions historiques dont elle est remplie; mais l'analyse suivie, chant après chant, cercle après cercle, que M. Simpson a consacrée à ce travail est un commentaire trop parfaitement didactique pour offrir un intérêt très vif. Nous parlons ainsi, dominé peut-être par les exigences toujours croissantes de notre époque blasée, qui admet à grand'peine l'enseignement discret et sobre, l'utile sans l'agréable. Aussi nous hâterons-nous d'ajou-

ter, — et cette remarque s'applique au livre entier de M. Simpson, — que, comme manuel d'études, comme auxiliaire d'un cours de littérature, on ne saurait lui demander plus qu'on n'y trouve.

Cecco d'Ascoli (Francesco Staboli), brûlé vif à Florence pour avoir cru aux mauvais esprits, ou, suivant d'autres, pour avoir maltraité Dante dans ses *Seste rime* intitulées *Acerba*, Fazio degli Uberti et son *Dittamondo*, Francesco da Barberino et ses *Documenti d'amore* (1), Guittoncino di Pistoja, dont la destinée et les amours ressemblent si fort à la destinée, aux amours de Dante, et dont Pétrarque a déploré le trépas en si beaux vers, ont chacun leur médaillon dans cette galerie de portraits. Une fort grande toile, en revanche, y est réservée à l'amant de Laure. A la vérité, elle est bien moins destinée au poète, au faiseur de sonnets, qu'à l'infatigable érudit, remaniant, perfectionnant, fixant l'idiome national, et faisant servir son ascendant littéraire aux desseins patriotiques dont la réalisation occupa sa vie. Florentin d'origine, né dans l'exil, élevé en France où il vit de près la papauté comme lui exilée et donnant le spectacle de la corruption la plus effrénée, Pétrarque n'en fut pas moins, par ses tendances toutes classiques, ramené au sentiment le plus vif de la suprématie romaine. Ce sentiment, froissé par l'invasion de 1333, où la noblesse française secondait l'ambition du roi de Bohême, gendre de Philippe de Valois, dessina et grandit la destinée de Pétrarque, jusque-là simplement poète et philologue. Son appel aux armes, bien qu'il eût le tort d'être rédigé en vers latins, trouva cependant de l'écho par-delà les Alpes. Après la mort de Jean XXII, en 1334, il secondait auprès de Benoît XII les instances des envoyés romains, suppliant le nouveau pontife de revenir dans la capitale des États de l'église; mais ses instances demeurèrent vaines, et le poète n'eut plus qu'à maudire les tours superbes du palais qui s'élevait pour abriter définitivement sur la terre étrangère le trône pontifical :

Torri superbe al ciel nemiche.

De Rome encore, qu'il visita en 1337, le poète rappelait les papes dans cette grande cité où ils ne revinrent que bien plus tard, mais où Pétrarque devait retourner, en 1341, pour y recevoir un triomphe éclatant, renouvelé en son honneur après des siècles de désuétude (2). *Viva el poeta!* criait la foule, et Pétrarque répondait : *Viva el popolo romano! viva el senatore! Dio la mantenga en libertade!*

La liberté de Rome à cette époque ne méritait guère un pareil nom. En l'absence des pontifes, deux factions ou plutôt deux familles ennemies, tour à tour vaincues et victorieuses, y faisaient régner une perpétuelle anarchie. Dans toute l'Italie d'ailleurs sévissait la guerre civile, fomentée par les étrangers, et dont profitaient seuls les chefs de bandes, les grandes compagnies de *condottieri*. Il y a dans Pétrarque d'admirables lamentations sur cette grande et irrémédiable décadence du peuple-roi; elles font comprendre l'enthousiasme dont il fut saisi, lorsqu'un homme parut qui semblait porter à son front l'auréole

(1) Douze chapitres ou livres de discussions philosophiques se cachent sous ce titre plein d'amorces. F. da Barberino a composé aussi un poème sur les femmes et leurs façons d'être, qui a été réimprimé en 1825 à Rome, chez Manzi.

(2) Aucun poète n'avait été couronné à Rome depuis le règne de Théodose.

providentielle, et qu'on put croire un moment appelé à ramener le règne de la paix, de la justice et des lois. Cola Rienzi (Nicolas Gabriani était son vrai nom), Cola Rienzi déçut l'espérance du poète, comme celle du peuple. Sa courte dictature, inaugurée par des scènes théâtrales, finit, comme elle avait commencé, par un dénoûment de mélodrame. Les barons romains, qui s'étaient tant raillés du tribun, et dont quelques-uns payèrent de leur vie le mépris dédaigneux qu'ils avaient fait de ses plans réformateurs, finirent cependant par avoir raison de lui, grace à ses fautes, grace à l'inconstance populaire, mais surtout grace à la ligue du pape et des barons, divisés tant qu'ils dominèrent, réunis quand ils virent leur pouvoir mis en péril. L'histoire de Rienzi est très complète et très bien racontée dans le livre de M. Simpson, et c'est en réalité un des principaux épisodes de la vie de Pétrarque, qui, entraîné vers la cause populaire et détaché de celle des pontifes, nonobstant les faveurs dont on ne cessait de le combler, devait bientôt chercher par d'autres voies l'accomplissement de son rêve favori, la régénération de Rome et de l'Italie. Comme agent des ducs de Milan, auprès desquels il alla résider après l'avénement du cardinal d'Ostie (Innocent VI), il ne travailla guère qu'à reconstituer l'unité italienne sous un César, un empereur allemand. Il y songeait dès avant la dernière entreprise et la mort tragique de Rienzi. Déjà bien vieux enfin, — lorsqu'en 1367 Urbain V parut disposé à rentrer dans Rome, — Pétrarque se mit en chemin pour aller revoir, rendue à ses brillantes destinées, la ville immortelle; mais ses infirmités l'arrêtèrent auprès de Padoue, et, lorsqu'il se sentit en état de reprendre son pèlerinage patriotique, Urbain V, effrayé de la turbulence italienne, venait de retourner à Avignon (septembre 1370). Le dernier acte public de la vie de Pétrarque fut une tentative de conciliation entre Padoue et Venise : œuvre de bon citoyen, de patriotisme éclairé, dont le succès éphémère entoura d'un suprême éclat cette carrière si pleine, si vaillamment, si utilement fournie.

M. Simpson a traité ce qui touche à Boccace avec moins de zèle et de verve. Il est vrai que, sous plus d'un rapport, il avait défloré ce sujet en retraçant à fond la vie de Pétrarque et même celle de Dante. Les trois grands écrivains du *Trecento* ont vécu à la même époque, d'une existence presque identique. Tous trois Toscans, tous trois animés de ce beau zèle italien qui survit encore à tant de désastres, ils furent tous trois honorés et protégés par les princes et les papes, qui se disputaient l'honneur de leur offrir asile, comme s'ils eussent compris que l'hospitalité donnée au génie errant ou fugitif est encore la meilleure garantie contre l'oubli des hommes. Tous trois d'ailleurs, ainsi que le remarque M. Simpson, ont immortalisé un nom de femme : Béatrice, Laure, Fiammetta, groupe charmant qui passe de siècle en siècle, les mains entrelacées, dans les rêves de tout poète amoureux.

Dans Boccace et dans son génie, on retrouve aisément quelque chose de son origine maternelle. Il était né à Paris (1313), et sa jeunesse s'était écoulée à Naples, auprès de ce bon roi Robert, qui, de 1309 à 1343, fut le protecteur de la renaissance littéraire; jeunesse voluptueuse, mais nullement oisive, où de fortes études se mêlaient, on ne sait trop comment, aux enivrantes douceurs d'un amour heureux. Fiammetta (nom de fantaisie) était mariée lorsque Boccace la rencontra pour la première fois à la grand' messe de San-Lorenzo. Comme son amant, elle devait le jour à une passion illégitime, et passait pour

la fille naturelle du roi Robert. Elle fut moins sévère pour le jeune et beau Florentin que Laure de Noves ne l'avait été pour Pétrarque; aussi l'enchaîna-t-elle moins long-temps. Boccace quitta Naples pour Florence après la mort de son père, et, méritant l'estime de ses concitoyens, reçut d'eux à plusieurs reprises des missions diplomatiques. Le *Decameron*, cette œuvre légère, fut publié la même année où Boccace allait, au nom de Florence, demander à Innocent VI comment il fallait accueillir l'empereur Charles IV. Peu d'années après, converti à une morale plus sévère, cédant à l'ascendant de ces mêmes moines dont il avait si rudement fustigé l'hypocrisie, et subissant l'influence de Pétrarque, son protecteur et son ami, Boccace aurait bien voulu arrêter la rapide célébrité de ses contes. Vœux et repentir stériles! Pas plus que l'avide Achéron, la renommée rebelle ne lâche sa proie. On a trouvé des subtilités pour l'acquérir; mais la perdre une fois acquise, qui donc pourrait s'en flatter?

Pétrarque et Boccace se partagent la gloire d'avoir excité l'Italie du moyen-âge à la connaissance des lettres grecques. C'est du reste un épisode romanesque dans l'histoire de la renaissance. Un savant grec, Leontio Pilato, vint à passer à Venise en 1360; il se rendait à la cour des papes, alors établis à Avignon. Boccace, saisissant l'occasion qui lui était offerte, détermina le voyageur à changer de projets, et, l'emmenant avec lui à Florence, il le logea, l'hébergea, le défraya de tous points, et n'eut de repos que lorsqu'il l'eut installé dans une chaire publique où, pour la première fois depuis l'extinction de la civilisation romaine, Homère fut commenté devant un auditoire italien. Pendant trois années consécutives, rassemblant à grands frais des manuscrits grecs, Boccace se fit l'élève et le collaborateur de son protégé, qu'il aida à traduire l'Iliade et l'Odyssée; mais, un beau jour, le savant se lassa; il voulut partir à toute force. Les instances de Pétrarque ne purent l'arrêter, et il quitta Venise, nous dit ce dernier, « vomissant mille imprécations contre l'Italie et le nom latin. » Cependant, à peine à Constantinople, un nouveau caprice lui fait prendre en dégoût sa terre natale. Il écrit à Pétrarque pour solliciter de lui les moyens de retourner à Florence. Avant de recevoir une réponse, il s'embarque, et la foudre frappe en pleine mer cet érudit à moitié fou, dont l'œuvre providentielle était achevée.

Une courte notice sur les Villani et leurs ouvrages historiques complète le travail de M. Simpson, travail qui se recommande surtout par la consciencieuse exactitude des recherches, le bon ordre de la narration, l'arrangement clair et méthodique des matières, mais auquel on pourrait souhaiter un peu moins de sécheresse, et un coloris, une vivacité qui ne sont pas absolument incompatibles avec les qualités plus sérieuses par lesquelles se recommande ce fragment d'histoire littéraire. Tel qu'il est, il offre un exposé suffisant de tout ce qu'il faut savoir pour comprendre et goûter les trois grands poètes italiens du XIVe siècle. Nous connaissons des commentaires beaucoup plus savans, beaucoup plus originaux, beaucoup plus ingénieux; mais ils sont par cela même moins utiles et moins pratiques : ils conviennent aux initiés; celui-ci peut surtout servir à qui veut s'instruire.

F. DE LAGENEVAIS.

V. DE MARS.

LA

GRAVURE EN MÉDAILLES

EN FRANCE.

Il n'est pas de branche de l'art qui n'ait son genre d'intérêt et son utilité, il n'en est donc pas qu'il faille négliger. Comment se fait-il qu'aujourd'hui la gravure en médailles soit pour le public à peu près comme si elle n'existait pas, comme un art perdu? C'est à peine si, dans certaines occasions solennelles, lors des expositions par exemple, la critique mentionne en passant quelqu'une des plus récentes productions de ce genre. La foule, captivée par les œuvres plus apparentes de la peinture et de la sculpture, n'a pas même pour cet art modeste, d'une si haute utilité, cette attention superficielle qu'elle accorde aux œuvres de la gravure en taille-douce et de la lithographie. C'est donc surtout à ce dernier point de vue, à titre de complément de l'étude de l'art national et pour arriver à la parfaite connaissance de l'art contemporain, que nous voudrions nous occuper ici de la gravure en médailles.

Le sujet ne manque pas d'une certaine nouveauté. A l'exception de quelques traités spéciaux, de dissertations ou de nomenclatures arides, rien n'a été publié dans ces dernières années sur cette partie de l'histoire de l'art, et il n'existe sur cette matière aucun travail d'ensemble. Ce ne serait pas, on le voit, remplir une tâche sans utilité que de signaler à l'attention publique tant de richesses ignorées et de lui faire connaître les monumens les plus singuliers, les plus intéressans d'un art dans lequel les Français ont long-temps excellé, et dans la pratique duquel ils sont encore aujourd'hui sans rivaux. Toutefois, avant de nous livrer à l'examen des médailles françaises et de suivre les développemens de notre art national, il nous paraît indispensable de jeter un

rapide coup d'œil sur la numismatique en général, et d'entrer dans quelques détails sur les applications de cet art.

Il importe peu de savoir si, comme le prétend Hérodote, c'est à Phidon, roi d'Argos, que doit être attribuée l'invention des monnaies et des médailles; nous confondons les deux genres et à dessein, car, chez les anciens, la différence ne nous paraît pas nettement tranchée, et il est hors de doute que nombre de pièces considérées comme des médailles et même des médaillons ont eu cours de monnaie sans être cependant de véritables monnaies. Seulement les médailles, frappées d'ordinaire à l'occasion de quelque événement important dont on voulait consacrer la mémoire, n'étaient en quelque sorte que des monnaies occasionnelles. On a donc eu parfaitement raison de confondre sous ce même nom de médailles toutes les pièces de monnaie fondues ou frappées qui nous viennent des anciens (1). Chez les modernes, c'est tout autre chose. A partir du moyen-âge, la différence est nettement tranchée, et jamais les médailles proprement dites n'ont eu, comme dans l'antiquité, cours de monnaie. Aujourd'hui la confusion est moins possible que jamais, car jamais on n'a plus généralement, et quelquefois plus intempestivement, exagéré le module. Non-seulement on est sorti des trois dimensions classiques, des *grands*, *moyens* et *petits* bronzes, mais on a sensiblement excédé celles des médaillons (2) antiques du plus grand format, comme par exemple le médaillon d'or de Justinien, qui a trois pouces et quelques lignes de diamètre et plusieurs lignes de relief, et qui passe pour le plus grand médaillon antique. On ne s'est pas même arrêté au module des *medaglioncini* des Italiens; aussi quelques-unes de nos médailles modernes sont-elles de véritables bas-reliefs de forme ronde, frappés au lieu d'être fondus, qui dénaturent le genre, et qui nous montrent l'abus qu'on peut faire du métal et la puissance du balancier.

Sous le rapport de l'exactitude historique, et comme monumens destinés à perpétuer le souvenir des actions des princes et des personnages célèbres, les médailles, nous le savons, n'ont ni l'incorruptibilité ni l'impassibilité de l'histoire, dont trop souvent au contraire elles ne semblent résumer que les passions enthousiastes et colères. Frappées en effet à l'occasion de chaque événement ou fait historique considérable, et d'ordinaire sur l'ordre même du personnage qu'elles concernent et dont elles doivent accepter toutes les exigences, elles ne nous montrent nécessairement que le beau côté des choses, exaltant aussi volontiers les méchans princes que les bons, du moment qu'ils ont en main le pouvoir. L'art, dans ces occasions, n'est plus qu'un mode de flatterie d'autant plus raffiné qu'il est plus durable. Tout en faisant la part de ces exagérations de commande, ce qui est facile, et en ne prenant tous ces personnages figurés sous les symboles de la Justice, de la Sagesse, de la Piété, de la Magnanimité, et représentés comme l'honneur ou l'espoir de la patrie, que pour ce qu'ils ont été réellement, l'étude des médailles ne nous offre pas moins

(1) Le mot grec νόμισμα et le mot latin *nummus* signifient à la fois monnaie et médaille.

(2) Le nom des médailles qui vient du mot grec μέταλλον varie en italien avec leurs proportions; on dit *medaglie*, *medaglioni*, *medaglioncini*, selon les diverses dimensions du module.

les renseignemens les plus utiles et les plus curieux. Nous lui devons cette complète intelligence de l'antiquité qui distingue notre époque : c'est elle qui, tout en répandant les plus vives lumières sur les points douteux de leur histoire, nous initie aux mystères de la vie privée des peuples anciens et nous permet de rétablir en quelque sorte l'arbre généalogique des races royales et des grandes familles patriciennes.

A une époque où l'imprimerie n'avait pas encore été inventée, la gravure en médailles la supplée en partie et souvent même la remplace avec avantage. A côté de la lettre ou légende, les monnaies et les médailles nous présentent en effet la figure; les deux modes de représentation, l'abstrait et le positif, se complètent de la sorte l'un par l'autre et se prêtent une mutuelle assistance. La connaissance des médailles est donc indispensable pour arriver à la connaissance parfaite de l'histoire des divers peuples qui ont brillé sur la terre; elle est de plus le complément nécessaire de l'étude des beaux-arts, sur lesquels, par la reproduction même des monumens les plus célèbres, comme l'Hercule Farnèse, la Vénus de Gnide, l'Hercule musagète, elle nous donne les plus précieux renseignemens. Envisagées sous ce dernier aspect, les médailles sont en elles-mêmes autant de monumens du plus haut intérêt; elles nous indiquent, aussi parfaitement que les statues et les pierres gravées, les styles particuliers à chaque époque et leurs modifications, nous montrant l'art à son enfance, le suivant dans ses développemens les plus splendides, et se dégradant avec lui pour arriver à ce point extrême de la décadence où il cesse d'exister.

Il est assez singulier que l'antiquité ne nous ait laissé aucune espèce de renseignemens sur les graveurs célèbres qui ont produit tant de chefs-d'œuvre, et ne fasse mention d'aucun d'eux. Il est étonnant, d'autre part, qu'aucun graveur de médailles, soit grec, soit romain, n'ait inscrit son nom sur son œuvre, comme les graveurs sur pierres fines ou *dactylioglyphes* avaient coutume de le faire. On ne peut adresser le même reproche à nos artistes, et il sera facile pour la postérité, au moyen de ces monumens, de suivre l'histoire de l'art contemporain et d'établir la liste la plus exacte des graveurs en médailles. Cet usage d'inscrire le nom sur l'œuvre date, du reste, pour la gravure en médailles, d'une époque de profonde décadence, des artistes monétaires de Clovis et de Dagobert, qui s'appelaient Doccius et Eligius.

L'art de la gravure en médailles a traversé en France plusieurs périodes qui correspondent assez exactement aux époques diverses de notre histoire. Ce rapport qui existe entre la gravure en médailles et les diverses transformations de la société française, en nous offrant l'occasion d'apprécier l'importance d'un art trop négligé, nous amène à en décrire les principaux monumens. C'est à l'aide de quelques collections trop rares que ce travail a pu être entrepris, et peut-être appellera-t-il l'attention du public sur des chefs-d'œuvre connus seulement d'un petit nombre d'érudits. Un tel résultat suffirait du moins à notre ambition.

I.

Lors de la conquête romaine, les Gaulois avaient leurs monnaies d'or et d'argent et leurs médailles; ils avaient renoncé depuis longues années aux mon-

naies de cuir de leurs pères. On voit retracés sur leurs monnaies métalliques le cheval sans bride et le verrat ou sanglier, symboles de guerre et de liberté. Le pentagone, emblème druidique de l'immortalité de l'ame, y est aussi figuré. Les inscriptions des médailles gauloises sont grecques ou latines, et présentent quelquefois un composé des deux langues; les inscriptions grecques dominent sur les médailles frappées dans les villes du littoral de la Méditerranée; les inscriptions latines ou gréco-latines dans le reste de la Gaule. Le travail de la plupart des médailles gauloises est barbare; il faut en excepter cependant les médailles des villes fondées par les colons grecs, qui sont quelquefois d'un excellent goût.

A partir des règnes d'Auguste et de Tibère, les monnaies gauloises cessent d'avoir cours, et sont remplacées par les monnaies romaines, qui conservent quelques-uns des types nationaux, tels que le cheval et le sanglier. Sous les premiers empereurs, les colonies gauloises cessent absolument de frapper monnaie, et il n'existe aucune médaille coloniale postérieure à Auguste.

Les Francs, en s'établissant dans les Gaules, conservèrent le mode de fabrication monétaire en usage dans le pays; les monnaies mérovingiennes ont le même poids que les monnaies romaines et gauloises; seulement la dégradation de l'art est extrême, et les effigies des princes sont d'un goût tout-à-fait barbare. Les plus anciennes de ces monnaies remontent à Clovis; elles sont d'or, et on ne connaît aucune pièce d'argent de la première race. Ces monnaies d'or offrent l'effigie des princes, dont la tête est couronnée d'un diadème perlé, emprunté aux empereurs romains, que ces rois barbares prenaient pour modèles. Il est également évident que les monétaires francs imitaient les monétaires romains.

Les monnaies carlovingiennes sont tout aussi défectueuses que les monnaies de la première race; on supprime même l'effigie, qu'on remplace par le monogramme du nom du monarque. Cette innovation date de Charlemagne, et de la part d'un prince qui, sous d'autres rapports, avait provoqué une sorte de renaissance des arts, elle a droit de nous étonner. Sur d'autres pièces, on voit une croix ou croisette. Les figures royales ne reparaissent que plus tard. Il existe beaucoup de monnaies d'argent, deniers ou oboles, appartenant à la deuxième race. A la fin de la dynastie carlovingienne apparaissent les monnaies féodales, frappées par chacun des grands seigneurs qui se partagent le pays. Chacun d'eux veut figurer sur sa monnaie, et les effigies reparaissent sur les sols d'or et deniers angevins, bordelais, chartrains, mantois, poitevins, parisis, tournois, etc. Ces monnaies, comme on voit, empruntent le nom de la ville capitale du domaine de chaque petit prince où elles ont été frappées. Lorsque les ducs de Paris montent sur le trône, les sols et deniers parisis deviennent monnaie royale, et subissent quelques modifications. Sous Louis VI et Louis VII apparaissent les premières pièces à l'écu, semées d'abord de fleurs de lis sans nombre, qui sont réduites à trois sous le roi Charles VI. Pendant la minorité du second de ces princes, la reine régente fit frapper une monnaie d'or à son effigie. Elle est représentée tenant de la main droite un sceptre, et de la main gauche une fleur de lis avec cette légende : *Blanche de Castille, mère du roi;* au revers, on voit une croix fleurdelisée, et on lit cette légende : *Christ. reg. vinc. imp.* Cette monnaie a tout l'air d'une médaille, et ce serait alors la plus an-

cienne médaille française connue. Les premières pièces qui aient paru en France avec le millésime datent de la deuxième année du règne de Louis XII (1498), et ont été frappées par Anne de Bretagne, que ce prince épousa la même année.

Au moyen des sceaux des souverains et grands feudataires, qui offrent tant d'analogie avec les médailles, on peut compléter les notions assez imparfaites que les monnaies nous donnent sur l'art de la gravure monétaire dans ces temps reculés qui précèdent la renaissance. Ces sceaux, même lorsqu'ils étaient en or, en argent ou en tout autre métal, étaient coulés dans des matrices exécutées avec un grand soin. On ignorait encore à cette époque l'art d'enfoncer les coins dans l'acier, et d'en reproduire un grand nombre d'épreuves à l'aide du balancier. Les monnaies et les petites pièces courantes étaient seules frappées au moyen du marteau ou du mouton; mais on n'avait jamais songé à appliquer ce procédé aux empreintes des sceaux et des médaillons. Ces empreintes métalliques étaient retouchées par les graveurs, qui en faisaient disparaître les boursouflures et autres défauts les plus apparens, et qui ciselaient avec le burin les parties les plus délicates. On peut suivre, au moyen de la magnifique collection que M. Depaulis, l'habile graveur en médailles, a réunie dans les vitrines de l'École des Beaux-Arts, toutes les évolutions de l'art du graveur sur métaux à partir des princes mérovingiens. Ces sceaux représentent le royal personnage assis sur son trône, comme dans les monnaies dites *pièces à la chaise*, ou à cheval en costume de guerre, comme dans les monnaies dites *cavelots*, ou francs à cheval. Quelques-uns sont de grande dimension, et ne manquent ni de caractère ni d'une certaine puissance d'exécution. On voit que, si les artistes de ces époques reculées n'ont pas gravé de médailles proprement dites, c'est que cet art était perdu ou passé de mode. Ce ne fut que dans les premières années du XVIe siècle qu'un Italien nommé Vittore Camelo retrouva ou inventa l'art d'enfoncer les coins de médailles dans l'acier; aussi toutes les pièces qui parurent en Italie dans le XVe siècle, et particulièrement tous ces beaux médaillons que nous ont laissés les Italiens, sont-elles fondues et ciselées comme les sceaux.

La gravure en médailles ou plutôt l'art de fondre et de ciseler les médaillons suivit vers le milieu du XVe siècle les évolutions des autres arts. Vittore Pisano ou Pisanello, peintre de Vérone et graveur en pierres fines et sur métaux, opéra dans son art la même révolution que les Brunelleschi, les Masaccio, les Ghiberti, les Donatello, dans le leur. Vittore Pisano excella dans les représentations de la face humaine; toutes ses effigies sont merveilleuses par leur caractère grand, simple et personnel. On est tenté d'adresser à quelques-unes de ces têtes si vivantes placées à la face de ses médaillons le mot de Michel-Ange au *Saint Marc* de Donatello : *Marco, perchè non mi parlà?* Il excellait également dans l'invention des sujets qu'il plaçait au revers de ses pièces et dont l'exécution est toujours naïve et savante. Ses médaillons de François Sforce, de Louis de Gonzague, de Lionel marquis d'Este, de Malatesta Novello, sont des chefs-d'œuvre. Sa médaille de *Cécile*, vierge, fille de François Sforce, premier marquis de Mantoue, peut rivaliser avec les plus belles pièces antiques. Le revers qui représente une jeune femme nue, appuyée sur la tête d'une licorne, est charmant de pensée et d'exécution; et quelle gracieuse simplicité dans le buste effilé et toute l'effigie de la jeune vierge!

Vittore Pisano jouissait en Italie d'une immense réputation et fut recherché

par tous les souverains de son temps. Vasari et Biondi le vantent comme un grand artiste; les poètes le célèbrent à l'envi et le comparent à Polyclète et à Phidias. Ses peintures ont disparu, mais ses médaillons sont restés; la plupart sont signés en larges caractères. Vittore Pisano eut de nombreux émules, ou plutôt forma une grande école. On cite parmi ces maîtres Boldù de Venise, Sperandio de Mantoue, Jules della Torre, Pomedello, Jean Carotto de Vérone, André de Crémone, Pierre de Milan, Nicolas de Florence. L'art se répandit dans toute l'Italie; ce n'est que dans le siècle suivant qu'il passa les monts. L'école des maîtres pisans appliqua à la gravure des médaillons et médailles les mêmes principes que les grands peintres et les grands sculpteurs du xve siècle avaient fait prévaloir et qu'ils avaient puisés dans la connaissance de l'antique. La largeur du style, la noblesse et la vérité des expressions, la suppression des détails minutieux et puérils et de toutes les pauvretés de l'âge précédent, distinguent leurs ouvrages, qui sont restés des modèles.

Les premières médailles françaises ont conservé quelque chose de l'énergique simplicité des maîtres pisans. Quelques-unes ont été gravées par des artistes italiens; les autres sont l'ouvrage de maîtres inconnus et ont été frappées à Lyon, où, vers la fin du xve siècle et le commencement du xvie, tout ce qui touchait aux beaux-arts en France avait été en quelque sorte centralisé. Il existe cependant une belle médaille de Louis XII qui porte au revers les armes de la ville de Paris, et qui a dû être frappée à Paris. Ces premières médailles françaises ne remontent qu'à Charles VIII, et offrent, comme nous venons de le dire, une imitation assez littérale des médailles italiennes du même temps. On peut voir au musée monétaire de Paris un spécimen fort remarquable de l'art national à cette époque : ce sont les coins de la médaille commémorative de la conquête de Naples par le roi Charles VIII. Cette médaille, du module de 16 lignes (36 millimètres), représente à l'avers le roi, la couronne en tête, tenant un rameau de laurier de la main droite et monté sur un char de triomphe traîné par quatre chevaux. Les lettres *S. C.* gravées à l'exergue dénotent une imitation éloignée des monnaies antiques. Au revers, un génie ailé tenant une couronne plane sur un taureau qui foule aux pieds des épis de blé. L'artiste a voulu sans doute indiquer la fertilité des provinces conquises par le roi. Cette médaille ne porte aucun nom d'auteur. Ces médailles de Charles VIII sont peu nombreuses; les plus importantes ont été gravées en Italie : telle est, par exemple, celle qui représente ce prince, *Carolus, rex Francorum christianissimus VIII*, coiffé d'un mortier qui lui descend jusque sur les yeux, les cheveux coupés carrément, le nez busqué, avec l'air passablement stupide qu'on lui donne dans toutes ses effigies. Au revers, nous le voyons figuré en Marc-Aurèle enfourchant un énorme cheval de bataille. Cette médaille porte la signature de Simon Fabiano de Parme. Deux autres médailles nous montrent ce même prince toujours coiffé d'un mortier et avec le collier de l'ordre de Saint-Michel. L'une est sans revers, l'autre représente la Charité appuyée contre une colonne et avec un chien couché à ses pieds; la Charité s'entr'ouvre le sein. Il est fort probable que cette médaille a été également frappée en Italie, mais on ignore à quelle occasion. Une dernière médaille nous montre l'effigie de Charles VIII, coiffé cette fois d'un mortier à dents de couronne. La chevelure est plus libre et tombe moins carrément; la figure, à laquelle l'énorme nez de polichinelle du prince donne toujours une singulière expression, semble sourire. Au revers

nous voyons un Samson terrassant un lion qui rappelle la gravure sur bois d'Albert Dürer. On lit en légende : *Provinciarum pacator*. Cette médaille a-t-elle été frappée en France ou en Italie, et quel en est l'auteur? c'est ce qu'on ignore. La figure du Samson est d'un grand goût et dénote un artiste exercé.

Les médailles du roi Louis XII ne sont guère plus nombreuses que les médailles de Charles VIII : elles sont relatives à la conquête de Milan et aux guerres d'Italie. Les deux plus curieuses ont trait aux différends du roi avec la papauté. La première nous montre le prince, la couronne en tête avec cette légende : *Ludo. Fr. regni q. Neap. r.* (Louis, roi de France et du royaume de Naples); au revers est gravé l'écusson de France avec cette devise : *Perdam Babylonis nomen* (je détruirai jusqu'au nom de Babylone). Louis XII fit frapper cette médaille en 1512, au moment où le pape Jules II venait de se déclarer contre la France et jetait un interdit sur le royaume. La seconde médaille représente le buste de George d'Amboise, avec cette légende que je traduis du latin : *George d'Amboise, cardinal de la sainte église romaine*, et au revers, les insignes de la papauté entourés de ces mots : *Tulit alter honores* (un autre a obtenu ces honneurs). Cette médaille est certainement l'une des plus singulières qui existent quant au sujet. George d'Amboise, candidat pour la tiare, s'était vu préférer Julien de la Rovère, depuis Jules II, et il faisait frapper une médaille commémorative de son désappointement, qui fut grand, si on en juge par le module de la médaille, qui n'a pas moins de vingt-quatre lignes ou cinquante-quatre millimètres.

Les médailles du roi François Ier présentent peu de différence avec celles des monarques qui l'avaient précédé sur le trône; elles n'ont ni plus de relief ni plus de perfection que les monnaies du temps, seulement le module est plus étendu. Quelques-unes ont dû être gravées par des maîtres italiens et très probablement par le graveur Matteo del Nassaro de Vérone, qui suivit en France le roi François Ier et qui y répandit le goût de la gravure en pierres fines et des médailles. La médaille de la victoire de Marignan est la plus remarquable du règne. Elle porte à l'avers le buste du roi couronné de lauriers avec cette légende : *Franciscus I Francorum rex*, et au revers un trophée d'armes avec ces mots : *Vici ab uno Cæsare victos* (j'ai vaincu ceux que César seul avait pu vaincre). A l'exergue est écrit le mot *Marignan*. On voit que la légende n'avait rien perdu de sa concision antique, et que les formules d'adulation n'étaient rien moins qu'épuisées.

Le roi Henri II fit faire des progrès à la gravure des médailles. Le premier, il établit entre les médailles et les monnaies une distinction nécessaire. Par un édit de 1549, il ordonna de placer à l'avenir l'effigie du monarque et le millésime sur les monnaies. Sous son règne, on se servit pour la première fois du balancier, que Nicolas Briot venait d'inventer; mais, après quelques essais, les partisans de la routine l'emportèrent, et tandis que Nicolas Briot portait en Angleterre, où elle fut adoptée, sa nouvelle invention, on reprit à la monnaie du Louvre la fabrication au moulin et au marteau. Ce ne fut que vers la fin du règne de Louis XIII que le balancier, qui faisait merveille chez les Anglais, fut rapporté en France et définitivement adopté (1).

(1) On sait comment se gravent et se frappent les médailles. La face et le revers de la pièce sont gravés en relief sur un morceau d'acier que la trempe rend extrêmement

La médaille la plus curieuse du règne de Henri II est celle de *la Liberté de l'Italie et de l'Allemagne*. Elle présente d'un côté le buste du roi Henri II, couronné de laurier, avec cette légende : *Henricus II, rex christianissimus*, et au revers, un bonnet entre deux épées au-dessus duquel est gravé *Libertas*. Au-dessous, et comme en exergue, sont inscrits ces mots : *Vindex Italiæ et Germaniæ libertatis*, 1552 (vengeur de la liberté de l'Italie et de l'Allemagne). Cette médaille, de grand module (vingt-six lignes), fut frappée à l'occasion de la ligue des princes allemands Maurice de Saxe et Albert, marquis de Brandebourg, et du roi Henri II, contre l'empereur Charles-Quint, au moment où ce prince voulait réunir les Pays-Bas à ses autres possessions. Deux autres médailles du même règne rappellent les amours du roi Henri II et de Diane de Poitiers. Sur l'une, on voit le buste du roi couronné de lauriers, et, au revers, Diane chasseresse avec cette légende *Nomen ad astra*, 1552. Sur l'autre est gravé le buste de Diane de Poitiers, qui ne ressemble, ni par la tournure ni par les ajustemens, à aucun autre des portraits que nous connaissons, et on lit ces mots : *Diana. dux. Valentinorum. clarissima.* Au revers, on voit Diane chasseresse un carquois à la main et foulant aux pieds l'Amour, avec cette légende : *Omnium. victorem. vici.* (j'ai vaincu le vainqueur de tous). Voilà qui est très superbe; mais qui donc voulait-on tromper? Serait-ce par hasard l'avenir?

Sous le roi Charles IX, l'art fit encore des progrès sensibles. On connaît les deux fameuses médailles de la Saint-Barthélemy, celle où le roi Charles IX, figuré en Hercule, tenant d'une main une massue, de l'autre une torche enflammée, combat l'hydre de Lerne, et celle où le roi est représenté assis sur son trône, la couronne en tête, tenant la main de justice et une épée nue et foulant aux pieds des cadavres. Il fallait que ce prince fût bien aveugle ou bien endurci pour s'enorgueillir d'un crime politique comme d'une action mémorable; mais il est plus facile de faire mentir le bronze que de changer les lois de la morale et de l'humanité. Une médaille fut également frappée en Italie, sous le pontificat de Grégoire XIII, en mémoire de la Saint-Barthélemy; elle présente à la face la tête de Grégoire XIII avec ces mots : *Gregorius XIII. pont. max. an. I.*, et au revers, un ange exterminateur tenant de la main gauche une grande croix et frappant, d'une épée qu'il tient de la main droite, les huguenots terrassés. Dans le champ, on lit cette inscription : *Ugonotorum strages*, — massacre des huguenots, 1572. C'est à tort que l'on a attribué cette médaille au célèbre faussaire Jean Cauvin : on ne connaît pas de médailles de ce graveur postérieures à 1571. Le même événement était célébré sous le même pape par les fameuses peintures du Vatican exécutées par Vasari. Ces peintures décorent la *sala reale*, qui sert de vestibule aux chapelles Sixtine et Pauline; elles sont au nombre de trois : la première représente Coligny blessé d'une

résistant. Ce relief est ensuite enfoncé dans un coin d'acier moins trempé et plus malléable, où il forme le creux. Ces creux, trempés à nouveau, servent à frapper les médailles en or, argent, bronze ou tout autre métal. A cet effet, on place entre les deux coins ou creux un morceau de métal de la forme et à peu près du diamètre de la médaille. Ce morceau s'appelle *flan*. On adapte autour des deux coins rapprochés et contenant le *flan* une virole ou cercle en fer qui maintient le tout, de façon à ce qu'aucun dérangement ne puisse se produire. Les coins sont ensuite disposés sous le balancier, que plusieurs hommes placés à l'extrémité des branches des leviers mettent en mouvement, et dont quelques coups suffisent pour donner à la médaille toute la perfection désirable.

arquebusade et transporté dans la maison où, deux jours après, il fut assassiné avec son gendre Téligny; le second tableau nous fait assister à l'assassinat de Coligny et de ses compagnons; le troisième tableau nous montre Charles IX témoignant sa satisfaction de la mort de l'amiral. Ces peintures, de très grande dimension, sont exécutées dans le style lâché de Vasari. Elles sont fort curieuses, et c'est sans doute à ce titre que, malgré les sujets qu'elles représentent, elles sont conservées à la porte du sanctuaire (1). Elles servent de pendant à la fresque de Zuccheri, qui représente Charlemagne confirmant, en l'an 800, les donations faites au saint-siége.

Sous le roi Henri III, la gravure en médailles, encouragée par ce prince ami des arts et du plaisir, atteignit un haut degré de perfection. Ce monarque, par l'édit de septembre 1585, affecta un atelier spécial pour la fabrication des médailles et jetons. Cet atelier, dit monnaie des étuves, où l'on ne fabriquait qu'au moulin, était tout-à-fait distinct de la monnaie des espèces, placée au Louvre, où le roi ne permettait que la fabrication des monnaies d'or et de billon ayant cours, qu'on ne pouvait frapper qu'au moyen du mouton. Les graveurs en médailles qui se distinguèrent sous son règne s'inspirèrent dans leurs œuvres et de la réalité et des souvenirs de l'antiquité. Les têtes, d'une ressemblance frappante, sont laurées comme les effigies des médailles impériales, et les revers ont un caractère tout-à-fait romain. Ce retour vers l'antiquité s'était déjà manifesté sous le règne précédent, et il est telle médaille du roi Charles IX, celle de l'*Hommage de la ville d'Avignon* par exemple, dont l'effigie semble dérobée à une médaille des empereurs. Nous citerons, parmi les médailles remarquables du règne de Henri III, celle de la lutte du roi contre les factions, avec cette légende : *Debellare superbos;* — la médaille des neuf muses entourant un lis et soutenant un génie qui porte une couronne dans chaque main, avec le mot *felicitas* à l'exergue; — celle de Henri III, roi de France et de Pologne, à cheval, vêtu à l'antique, avec cette légende : *Imago. talis. Alexandri. Tigrin. superantis* (il est l'image d'Alexandre, vainqueur du Tigre), — enfin la médaille de Catherine de Médicis : *semper augusta*, portant au revers une renommée planant au-dessus des étoiles avec cette légende : *Æterna fama.* Cette dernière médaille, dont la face, représentant le buste de Catherine de Médicis, semble copiée d'un crayon de François Quesnel, et dont le revers est conçu dans le style antique le plus pur et le plus élevé, suffirait à elle seule pour caractériser l'art à cette époque. Cette double tendance se retrouve du reste, et fort heureusement combinée, dans la plupart des œuvres de George Dupré, dit le grand Dupré, qui, bien que ses premières pièces signées ne datent que du commencement du règne suivant, avait dû débuter à cette époque.

Une belle médaille du roi Henri III, frappée en 1579, a consacré la fondation

(1) Nous devons citer comme la contre-partie de ces médailles et de ces peintures un des plus beaux médaillons français, qui représente François de Mandelot, gouverneur du Lyonnais, et qui porte la date de 1572. Ce médaillon passe pour avoir été frappé en mémoire de l'humanité que déploya ce gentilhomme en désobéissant aux ordres de la cour. Il a été conservé dans sa famille, et il appartient à M. le comte de Mandelot. Ce médaillon, de forme oblongue et de très grand module, 125 millimètres de hauteur sur 95 de largeur, est un chef-d'œuvre de gravure.

de l'ordre du Saint-Esprit. Un grand médaillon coulé et ciselé représente le roi Henri III, les cheveux relevés, coiffé d'un bonnet orné d'une aigrette agrafée avec des pierreries et vêtu selon la mode du XVIe siècle, sans aucun des insignes de la royauté. Ce médaillon, d'un travail extrêmement délicat, et qui semble copié sur quelqu'un des crayons du temps, pourrait bien être un des premiers ouvrages de George Dupré. Nous remarquerons à ce propos que les graveurs français des premières médailles de la renaissance et de toutes les pièces que nous venons d'examiner sont restés complétement inconnus. Aucun d'eux ne signait ses ouvrages, comme avaient fait les maîtres pisans et comme faisaient encore quelques graveurs italiens. Ce ne peut être qu'au moyen de découvertes imprévues, et à l'aide de documens enfouis dans les archives provinciales, qu'un jour on parviendra à connaître les noms de quelques-uns de ces artistes. Les travaux de M. Léon de Laborde sur *les Ducs de Bourgogne et la renaissance des arts à la cour de France au seizième siècle* nous indiquent dans quel sens les recherches pourraient être dirigées. A la fin du XVIe siècle, on retrouve sur quelques pièces des noms et monogrammes de graveurs. Telle est la médaille de Bellièvre, qui porte la date de 1598, où on lit *Conrad de Bloc fecit*, et le beau médaillon du duc de Mayenne, signé : Jacques Primavera. On a de ce même graveur une médaille de François Myron, ce prévôt des marchands dont le peuple *a gardé la mémoire*, qui, en 1605, empêcha Henri IV de réduire les rentes constituées sur l'Hôtel-de-Ville de Paris. Cette médaille lui a peut-être été dédiée par les rentiers du temps.

Dès les premières années du règne de Henri IV, on trouve sur quelques pièces le monogramme G. D. V. F. (*George Dupré fecit*). Cet artiste, le premier des graveurs français dont nous connaissions le nom, est resté célèbre, bien qu'il ne soit connu que par ses ouvrages, et qu'on n'ait pu recueillir sur lui aucuns détails biographiques. On sait seulement qu'il commença à se distinguer à la fin du XVIe siècle, et les nombreuses pièces qu'il a gravées nous montrent qu'il jouissait d'une haute faveur auprès des souverains et des grands personnages de son temps. On peut dire que Dupré, que ses contemporains ont nommé le grand Dupré, a fondé cette glorieuse école française continuée pendant tout le cours du XVIIe siècle par Warin, son élève, et qui a produit toutes ces belles médailles dont la suite commence à Charles IX et ne se termine qu'à la vieillesse de Louis XIV.

II.

La première médaille où l'on retrouve d'une manière certaine le monogramme de George Dupré porte la date de 1597, et représente d'un côté Henri IV en Hercule, coiffé de la peau de lion, et au revers Gabrielle Des-trez (*sic*), duchesse de Beaufort. Cette médaille, qui fut frappée deux ans avant la mort de Gabrielle, ne nous donne pas une haute idée de la beauté de la séduisante duchesse, dont l'effigie ne manque cependant pas d'une certaine élégance. Quant au roi Henri IV, il a tout-à-fait la physionomie d'un Hercule qui va filer aux pieds d'Omphale. Une médaille de 1600, frappée à l'occasion des hostilités avec la Savoie, nous montre encore Henri IV en Hercule, la peau de lion sous le bras, la massue sur l'épaule, avec cette légende : *Vinces. robur.*

orbis (tu triompheras de la force du monde). Cette médaille est la première qui porte en toutes lettres la signature de George Dupré. Une médaille, faisant suite à la précédente, nous montre Hercule terrassant un centaure, avec cette légende : *Opportuniùs* (plus à propos). Elle répond à la médaille que le duc de Savoie avait fait frapper, et qui représentait un centaure décochant une flèche et foulant aux pieds la couronne royale, avec cette légende : *Opportunè* (à propos). La réponse fut frappée en 1602, après la conquête du marquisat de Saluces. La suite des médailles du roi Henri IV est assez nombreuse. Plusieurs nous représentent les effigies superposées du roi et de la reine Marie de Médicis, qui, selon l'expression du président Hénaut, ne fut ni assez surprise ni assez affligée de la mort de son époux. Dupré a gravé également en 1606 le grand médaillon de Henri IV couronné de lauriers, cuirassé et portant le cordon de l'ordre du Saint-Esprit. Ce médaillon, qui depuis a été tant de fois reproduit comme le portrait typique du grand et bon roi, est coulé et ciselé; c'est ici même le cas de faire observer que cette mode des médaillons coulés et ciselés gagnait la France, où elle se continua jusque dans le XVIIIe siècle, quand l'Italie y avait renoncé pour les pièces frappées.

Nous citerons encore parmi les médaillons de George Dupré celui de Marie de Médicis portant l'immense fraise selon la mode du temps, et ceux de François IV, duc de Mantoue, de François de Médicis et du doge Memmo; mais son chef-d'œuvre est le grand médaillon où cet artiste a réuni Henri IV en empereur romain, Marie de Médicis en Minerve, et Louis XIII enfant, avec cette légende : *Propago imperii*. Les trois personnages sont en pied.

A propos de ces médaillons imités des Italiens, nous devons signaler une différence essentielle qui existe entre les graveurs français et les maîtres ultramontains, et qui se manifeste à partir des rois Charles IX et Henri III. Nous voulons parler de cette imitation plus directe et plus naïve de la nature que l'influence des artistes italiens tels que Benvenuto Cellini et le Rosso avait fait quelque peu négliger. La précision française lutte contre l'élégance un peu incorrecte des Italiens; le contour est plus arrêté, les détails sont plus nombreux et plus délicats, et le relief est moins accusé que chez les artistes de l'âge qui précède. Il semble que nos maîtres graveurs aient étudié les peintures des trois Clouet et les crayons de François Quesnel. Ces différences distinguent essentiellement les médailles françaises des médailles italiennes, et constituent, comme pour la peinture et la sculpture, une sorte d'art national.

La plupart des médailles de George Dupré, relatives à la minorité de Louis XIII et à la régence de Marie de Médicis, sont des chefs-d'œuvre. Les revers sont ingénieux et du plus grand style. Tels sont ceux du vaisseau de l'état portant la famille royale, battu par la tempête et dirigé par Marie de Médicis en Minerve, avec cette légende : *Servando dea facta deos* (devenue déesse pour conserver les dieux), 1613; — du coq se nourrissant des pepins de la grenade, ayant pour devise : *Vel viscera nudent* (ils déchireront jusqu'à mes entrailles), — de l'assemblée des dieux figurant les princes et princesses enfans de la reine, avec cette légende : *Lœta deûm partu* (heureuse de la naissance des dieux), 1624.

George Dupré a laissé également un certain nombre de médailles du commencement du règne de Louis XIII : telles sont les pièces de Sully avec l'aigle au revers portant la foudre, accompagnée de cette devise : *Quò jussa Jovis* (al-

lant où l'ordonne Jupiter); — celles des maréchaux de Toyras, de Bassompierre, de Maleyssie, gouverneur de Pignerolles, une des plus belles pièces du temps, et la médaille du maréchal d'Effiat, avec Hercule et Atlas portant le monde au revers. George Dupré n'était pas un simple graveur en médailles, mais un excellent sculpteur. Les statuettes de Henri IV et de Marie de Médicis, tant de fois reproduites, peuvent donner une idée de sa manière. Dupré forma plusieurs élèves, et dans le nombre Jean Warin, qui peut-être le surpassa. Voltaire, qui jugeait toujours à la première vue et un peu à la légère, présente ce dernier comme le restaurateur de l'art en France. « Nous avons égalé les anciens dans les médailles, dit-il; Warin fut le premier qui tira cet art de la médiocrité, vers la fin du règne de Louis XIII. C'est maintenant une chose admirable que ces poinçons et ces carrés qu'on voit rangés par ordre historique dans l'endroit de la galerie du Louvre occupé par les artistes; il y en a pour deux millions, et la plupart sont des chefs-d'œuvre. » Il n'y a d'inexact dans cette appréciation que le jugement sur Warin, qui s'appliquerait plus justement à George Dupré. Warin, toutefois, est un grand artiste. Originaire de Liége, à douze ans il fut attaché comme page au comte de Rochefort, dont son père était gentilhomme. Warin s'appliqua dès son enfance au dessin et à la sculpture, et ne tarda pas à exceller dans ces deux arts, et c'est par occasion et séduit par l'exemple de Dupré qu'il se décida à en faire une application spéciale à la gravure en médailles. Quand Dupré mourut, il n'était plus son élève, mais son émule; aussi fut-il chargé par Richelieu de la refonte des monnaies du royaume, puis nommé conducteur-général des monnaies et graveur des types et poinçons. Louis XIV, à son avénement, le confirma dans sa charge. Jean Warin fut un des premiers membres de l'académie de peinture et de sculpture; indépendamment des pièces qu'il a gravées et qui sont en très grand nombre, il est l'auteur de plusieurs bustes et statues, entre autres d'une statue colossale de Louis XIV. Warin mourut en 1672, âgé de soixante-huit ans, et laissant de nombreux élèves (1).

La première médaille qui porte le monogramme de Jean Warin, — W., — fut frappée en 1629, à l'occasion de la prise du Pas-de-Suse en janvier de cette même année par le roi Louis XIII en personne. Elle nous représente le prince en Hercule, se drapant dans sa peau de lion, la massue sur l'épaule, enjambant des montagnes et dans une attitude qui sent tant soit peu son matamore. La légende est parfaitement appropriée : *Non mare, non montes famam, sed terminat orbis* (ni les mers, ni les monts ne bornent sa renommée; elle ne s'arrête qu'où finit le monde). La médaille de Mazarin devant Casal, qui porte la date de 1630, mais qui ne dut être frappée que quelques années plus tard, nous montre Mazarin, alors capitaine de cavalerie, se précipitant entre les armées espagnole et française sur le point d'en venir aux mains et leur annonçant que la paix vient d'être conclue. *Infestas acies nutu dirimit*, porte la légende (d'un signe il a séparé les armées ennemies). — La médaille de la Fortune soumise, et suivant le char de victoire de la France que dirige une Renommée tout en

(1) Une médaille gravée par Dufour en 1673 a été consacrée à Warin, conseiller d'état, intendant-général des bâtimens et des monnaies de France. Elle nous le représente coiffé de la grande perruque à la Louis XIV et déjà fort avancé en âge. Au revers sont figurés les trois arts qu'il avait cultivés, la peinture, la sculpture et la gravure en médailles, avec cette légende : *Un seul suffisait pour le rendre immortel.*

embouchant une trompette avec banderoles aux armes de Richelieu, est supérieure aux deux précédentes, bien que les chevaux du char soient encore un peu lourds. Cette médaille, frappée indifféremment avec les revers de Louis XIII et de Richelieu, fut exécutée en 1630. On distingue parmi les médailles de Jean Warin celle de la fondation du Val-de-Grace, accomplissement d'un vœu de la reine Anne d'Autriche devenue mère après vingt-deux ans de stérilité, et toutes les pièces relatives à la régence de cette princesse. L'une d'elles, portant l'effigie d'Anne d'Autriche, nous montre au revers un jeune aiglon couronné et s'élevant vers le ciel : présage qui plus tard fut justifié. L'une des pièces du sacre qui représente Louis XIV, la couronne en tête et en manteau royal, porte pour légende : *Salus populi suprema lex*, de sorte que le couronnement de Louis XIV est assimilé à une mesure de salut public. Plusieurs médailles de Richelieu, une médaille du *Vœu de Louis XIII* que M. Ingres a dû consulter, le beau médaillon qui représente Louis XIII et ses enfans, sont ce que Warin a produit de mieux et suffiraient pour caractériser sa manière. Warin se distingue de George Dupré par une certaine recherche de style qui n'exclut pas cependant la naïveté de l'expression dans les effigies, ni la délicatesse du travail dans les revers, toujours heureusement imaginés.

Cinq ans avant sa mort, en 1639, le roi Louis XIII avait installé la monnaie des médailles dans les galeries du Louvre avec le titre de *Monnaie du roi pour la fabrication des medailles, jetons et pièces de plaisir d'or, d'argent, de bronze et de cuivre*. C'est alors que fut réunie cette collection de poinçons dont parle Voltaire. Peu de temps après, le balancier fut définitivement adopté pour la fabrication des monnaies et médailles. Warin survécut au roi Louis XIII, et, comme nous l'avons vu, il grava les principales médailles de la minorité du roi Louis XIV. Il a également exécuté quelques-unes des pièces relatives au règne de ce prince; mais le nombre en est très restreint, tandis qu'on a peine à compter les médailles dont il a dirigé l'exécution. Warin, en effet, forma cette grande école de graveurs parmi lesquels on distingue J. Mauger, Molart, Roussel, Clerion, Bénard, Breton, Dollin, Dufour, Cheron et plusieurs autres encore. Ce sont eux qui, pendant le long règne du grand roi, gravèrent ces médailles officielles dont les poinçons, déposés aujourd'hui à la Monnaie, sont au nombre de plus de cinq cents, et toutes ces médailles, relatives aux personnages considérables du temps, qu'on rencontre en si grand nombre dans les collections. La plupart de ces pièces sont exécutées avec une rare perfection, surtout pendant la première moitié du règne, tant que dure l'influence des maîtres de la fin du XVIe et du commencement du XVIIe siècle, tant que Jean Warin est là pour faire prévaloir les saines doctrines. C'est la belle époque de l'art, qui plus tard devient stationnaire.

On conçoit que sous un prince magnifique, passionné pour la gloire, ayant des instincts de conquérant, ami des arts et des lettres, grand ami surtout de l'apparat, dont le règne a duré plus de soixante-douze ans, les médailles se soient multipliées au point de former, pour ce seul règne, une suite six fois plus nombreuse que pour les dix règnes qui ont précédé. On conçoit d'un autre côté que les graveurs du temps aient épuisé toutes les formules de l'adulation, nous dirons même de l'adoration. On connaît les fameuses devises devenues les légendes des diverses médailles qui ont pour revers un soleil rayonnant,

emblème du roi : *Nec pluribus impar. — Sibi soli par. — Non clarior alter.* — Le même système de glorification à outrance apparaît dans la plupart des médailles du grand roi. Dans le nombre, nous signalerons celle des conquêtes du roi, *Victori perpetuo;* celle de la soumission de Gênes, *Genua obsequens*, où l'on voit le doge prêt à fléchir le genou devant le roi debout sur les marches du trône, médaille d'une merveilleuse exécution au point de vue de la réalité. Nous citerons encore les médailles du passage du Rhin, de la Hollande subjuguée, et du combat de La Hogue, où Louis XIV figure en Neptune irrité. La quatrième médaille du règne est fort curieuse. Elle représente Louis XIV enfant, revêtu du manteau royal, le sceptre en main, élevé sur un pavois que soutiennent la Providence et la France, avec cette légende : *Francorum spes magna ineunte regno* (1). On voit que, tout absolu qu'il était, le roi admettait le principe originel de l'élection, et qu'il tenait à la consécration des anciens usages.

L'exécution de la plupart des médailles de Louis XIV est fort remarquable; la composition des revers est riche, variée, mais quelquefois un peu théâtrale. C'est le défaut de l'art du grand règne, qui, surtout vers la fin, remplace le naturel et la naïveté du siècle précédent par la richesse et la pompe, et la grace par la correction. On peut s'en convaincre par un rapide examen des médailles de cette époque les plus dignes d'intérêt.

Une des qualités les plus nécessaires à qui veut régner, et que Louis XIV possédait à un très haut degré, c'était la discrétion. Il savait se posséder et garder un secret. On a dit que l'empire était au *flegmatique;* il appartient également au *discret.* Louis XIV, au début de son règne, donna la mesure du pouvoir qu'il avait sur lui-même et de sa discrétion dans l'affaire du surintendant Fouquet. Il n'est donc pas étonnant qu'une médaille frappée par son ordre soit destinée à rappeler le secret gardé dans les conseils du roi. Cette médaille nous montre Harpocrate, dieu du silence, appuyé sur une colonne, le doigt appuyé sur la bouche et tenant une corne d'abondance avec cette légende : *Comes consiliorum.* Une des plus belles médailles du règne est celle qui fut frappée en commémoration de l'incendie de la flotte hollandaise à Tabago, en 1677. On voit d'un côté une Victoire tenant d'une main des foudres et de l'autre une palme; une galère est sous ses pieds. La Victoire, grande et superbe, est évidemment inspirée de l'antique. La médaille de la délivrance des esclaves, qui suivit le bombardement d'Alger, 1673, est digne de la médaille de Tabago. A l'exception d'une Victoire qui terrasse un Algérien en lui montrant son bouclier orné d'une tête de Méduse, tout est réel dans cette composition et plein de couleur locale, comme on dit aujourd'hui. Les deux esclaves délivrés, et que l'artiste nous montre presque nus, la tête rasée, sont surtout remarquables. La soumission de la Savoie en 1690 a également inspiré une fort belle médaille. La Savoie est représentée sous l'image d'une femme en pleurs qui s'appuie sur la main droite; autour d'elle s'élèvent de hautes montagnes

(1) J. Mauger, 1643. Cette médaille n'a pas été frappée à cette date, non plus que la plupart des médailles de dix-huit lignes dites *petite suite uniforme,* que Louis XIV ne fit frapper que vers le milieu de son règne. L'Académie des inscriptions fut chargée de composer les sujets et les légendes de ces médailles, destinées à rappeler les principaux événemens du grand règne. La plupart des médailles de dix-huit lignes furent répétées aussi de plus grand module, et souvent avec des variantes.

que des nuages couronnent. Il y a là encore une intention de réalité assez rare pour l'époque. La victoire navale de Cadix, 1693, est très hardiment figurée par une Victoire qui foudroie un navire placé entre deux colonnes; l'artiste ne s'est nullement inquiété des lignes un peu trop symétriques que présentaient, à la droite et à la gauche de sa composition, les deux colonnes d'Hercule, et il a eu raison.

Une singulière médaille, frappée en 1686, a pour objet de rappeler la découverte des satellites de Saturne. Saturne et son anneau occupent le centre de la médaille, que remplissent les orbites concentriques de ses nombreux satellites. Les médailles de la fondation de Saint-Cyr, de la réception de l'ambassade de Siam et des vœux de la France pour le salut du roi, sont de cette même année 1686. Cette dernière médaille, qui représente la France agenouillée devant un autel sur lequel fume un vase consacré, et tendant les mains vers le ciel, est l'une des plus remarquables de cette nombreuse série. La révocation de l'édit de Nantes a été l'occasion d'un grand médaillon très orné de Bertinet et de trois médailles. L'une représente l'*hérésie éteinte*, l'autre *la religion triomphante*, la troisième la *victoire de l'église sur les calvinistes*. Ces trois médailles, dont les deux dernières portent la date de 1685, sont peut-être les plus faibles de la collection. Cette vaine et orgueilleuse commémoration du désastreux édit a mal inspiré Molart, auteur de ces trois compositions.

Sous le roi Louis XV, l'art paraît stationnaire. Il ne nous offre guère qu'une exagération ou plutôt une corruption du style dominant à la fin du règne de Louis XIV. Roetiers, Leblanc, Léonard, Dassier, Fontaine, Duvivier, les graveurs à la mode, semblent se modeler sur les peintres : on abuse plus que jamais des symboles et emblèmes mythologiques, altérés par le goût du temps. C'est ainsi que la *régence* est figurée par un Hercule portant le ciel sur ses épaules, avec cette légende : *Par virtus oneri* (sa force égale le fardeau). La chambre de justice, c'est Hercule pénétrant dans l'antre de Cacus pour l'assommer, avec cette légende : *Vindex avaræ fraudis* (vengeresse de la fraude et de l'avarice). Le bonheur de la France sous le régent a pour emblème Astrée qui descend du ciel sur la terre. — La duchesse d'Orléans, mère du régent, est transformée en Cybèle, fille et mère des dieux. Le jeune roi, dont les forces et l'intelligence se développent, n'est rien moins qu'Apollon vainqueur du serpent Python. S'il visite les académies, c'est Apollon qui s'entoure des neuf muses. La France médiatrice entre les Turcs, les Russes et les Persans, se transforme en dieu Terme : *Finium arbiter* (l'arbitre des frontières). Mars et Minerve doivent inévitablement figurer dans les médailles où il s'agit de la guerre ou des sciences. Si le roi conquiert le Milanais sur les Autrichiens en 1733, c'est Mars *ultor*. C'est encore le dieu Mars qui gagne la bataille de Parme, qui pacifie la Corse en 1740, qui secourt l'électeur de Bavière, Mars *auxiliator* (1741), qui prend Bruxelles en 1746 avec dix-sept mestres de camp, dix-huit bataillons de fantassins et neuf escadrons de cavalerie. Comme cette conquête a lieu en février, c'est Mars *hiemis immemor*. La bataille de Fontenoy avait précédé la conquête des Flandres et la prise de Bruxelles. Cette fois le roi, qui assistait à la bataille et qui s'était bravement conduit, n'a pas consenti à abdiquer en faveur du dieu Mars. Il a vaincu en personne, il veut triompher en personne. Nous le voyons debout sur un char attelé de quatre chevaux, avec le dauphin à ses côtés. Une

Victoire suit le quadrige, tenant une couronne de lauriers sur la tête du roi; la légende porte : *Decus imperii gallici* (honneur de l'empire français). Cette médaille, inspirée de l'antique, est l'une des meilleures de la collection du règne de Louis XV. L'Hyménée avec son flambeau figure inévitablement dans tous les mariages, comme Mars dans tous les combats : — au mariage de Mlle de Montpensier, du premier dauphin et du comte d'Artois, depuis Charles X. On croirait lire les madrigaux du temps. Cependant l'Hyménée fait défaut au mariage du dauphin, depuis Louis XVI. Ce mariage se célèbre en présence de la France et de l'Autriche. Marie-Antoinette et le dauphin joignent leurs mains au-dessus d'un autel où brûle le feu sacré. La légende porte : *Sacrum æternæ concordiæ pignus* (gage sacré d'une concorde éternelle), présage que les événemens ont cruellement démenti.

Beaucoup de médailles de ce règne ont trait à des fondations d'édifices, car, il faut bien le remarquer, Paris, dans ces quarante années, s'embellit d'un grand nombre de monumens magnifiques. Ces médailles rappellent la pose de la première pierre de Saint-Eustache, 1753; la fondation de Saint-Sulpice et son achèvement, 1719-1754; la pose de la première pierre de Sainte-Geneviève (le Panthéon), 1764; la fondation de l'École militaire, 1769; la construction de l'Hôtel des Monnaies, 1770; celle du pont de Neuilly, 1772. L'institution d'un prix de numismatique en 1754 est célébrée par une médaille, ainsi que le voyage des astronomes français en 1744. Le revers de cette dernière médaille nous montre le roi Louis XV debout sur le globe terrestre, donnant ses ordres à des génies chargés d'instrumens d'astronomie, qui prennent leur vol chacun de son côté.

La plupart de ces médailles sont sans doute l'œuvre d'habiles graveurs, et l'exécution diffère peu de celle des médailles de Louis XIV; elle paraît seulement plus hâtée et plus lâchée, et cela se conçoit pour un certain nombre de ces pièces qui n'ont que le mérite de l'à-propos et qu'il fallait improviser. On voit, du reste, que tous ces artistes savent parfaitement leur métier; ce que l'on peut dire aussi des peintres et des sculpteurs de la même époque, qui ont beaucoup plus péché par défaut de goût que par ignorance des procédés d'exécution. L'influence de l'école de peinture à la mode se fait sentir jusque dans les moindres monumens de la numismatique : ce sont ces mêmes divinités qu'on croirait dérobées aux ballets mythologiques de l'Opéra et qui meublent d'une manière si charmante les plafonds des hôtels du temps. Seulement, comme le prestige de la couleur n'existe pas, les défauts apparaissent dans toute leur nudité et sont plus choquans. Léonard et Duvivier conservent seuls une certaine pureté et une certaine clarté, sans échapper toutefois au mauvais goût régnant; mais chez quelques artistes, particulièrement chez les auteurs des médailles de Clairon, de Voltaire, du marquis de Laglaisière et en général dans toutes les pièces à sujet, la confusion des groupes, le flamboiement de la ligne et du contour, la multiplicité et le mauvais choix des accessoires sont poussés à l'extrême; la décadence paraît complète.

Sous Louis XVI, et surtout pendant les premières années de son règne, l'art suit les mêmes erremens que sous son prédécesseur. Cependant on retrouve dans quelques-unes des médailles du temps ces mêmes tendances vers un art plus naturel et plus élevé que l'on observe dans les bronzes de la même épo-

que et dans les monumens de la statuaire et de la peinture. Duvivier fils et Gatteaux le père sont les promoteurs de cette transformation. On doit remarquer également la disparition presque complète des allégories mythologiques, du moins dans les médailles officielles; on leur substitue des attributs plus en rapport avec le caractère grave et pieux du monarque. La Religion, la Piété, la Foi, remplacent les Muses, les Minerves et toutes les déités d'autrefois. C'est la Religion en personne qui assiste au sacre du roi, tenant de la main gauche un calice surmonté d'une hostie rayonnante, et de la main droite la sainte ampoule avec laquelle elle va oindre le roi agenouillé devant elle. La couronne de France, le sceptre et la main de justice sont posés sur un tabouret placé à côté de l'autel. Cette médaille est de Gatteaux le père. Les médailles de George Washington et de Paul Jones, vainqueurs l'un à Boston, l'autre à Sérapis, nous les montrent en personne, dans leurs costumes de général et d'amiral, sans attributs et sans allégories. Plusieurs médailles furent simultanément frappées en l'honneur des frères Montgolfier, inventeurs des aérostats. L'une d'elles nous fait assister à une véritable ascension au milieu du Champ de Mars; une autre, de Gatteaux le père, nous montre la Terre couronnée de tours, appuyée sur un lion, considérant avec surprise un ballon sous lequel un génie tient une torche enflammée. On connaît la fameuse médaille de Franklin qui porte d'un côté le buste du réformateur, avec cette inscription que nous traduisons du latin : *Benjamin Franklin, né à Boston le* 17 *janvier* 1706, et au revers, une couronne de chêne avec cette légende dans le champ : *Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis.* Cette médaille est du graveur Auguste Dupré; elle parut en 1786, trois ans avant la prise de la Bastille.

Deux médailles du *tiers-état de Provence* et du *tiers-état de Franche-Comté* sont comme les premiers préludes d'une révolution qu'on voit bientôt éclater. Les médailles du 14 *Juillet*, de la *Prise de la Bastille*, de *Necker*, de l'*Établissement de la Mairie de Paris*, du 6 *Octobre*, marquent chacune des dates mémorables ou fatales de cette grande crise sociale. Ces médailles, exécutées par Duvivier fils, Auguste Dupré et autres, et frappées à la Monnaie, sont en général assez médiocres : on y retrouve encore néanmoins un certain respect des conditions de l'art; mais, après le 14 juillet et le 6 octobre, les artistes ou soi-disant tels étant affranchis de toute autorisation préalable et pouvant faire frapper des médailles en dehors des ateliers de l'état, chaque événement est exploité par une foule de graveurs sans talent, dont la plupart n'avaient fabriqué jusqu'alors que des timbres ou des boutons. Les productions se multiplient, et, à de rares exceptions près, sont d'une telle faiblesse et annoncent une telle ignorance des premiers élémens de l'art du dessin, qu'il semble qu'on soit revenu à ces époques de barbarie qui ont précédé la civilisation moderne. Dans les légendes, trop souvent odieuses, qui accompagnent ces grotesques représentations du fait ou les images de chacun des grands hommes du jour, l'orthographe n'est pas même respectée, de sorte que les lois de la morale, du dessin et de la grammaire sont outragées du même coup. Au point de vue historique et sous le rapport de l'art, il est curieux toutefois de jeter un coup d'œil sur ces nombreux et trop souvent informes monumens de la numismatique révolutionnaire.

Les médailles qui précèdent ou accompagnent la réunion de l'assemblée constituante sont des médailles d'espérances ou de félicitations adressées au

monarque. Louis XVI est le *bon roi*, le *prince libérateur*; beaucoup portent en légende ou à l'exergue : *Vive Louis XVI pour le bonheur de son peuple*. La concorde la plus touchante semble régner, et l'on voit sur l'une de ces médailles le bras du tiers-état soutenant la couronne. Une fois l'assemblée installée, ce sont les trois ordres qui deviennent *l'espoir du peuple*. Ces médailles sont d'une extrême faiblesse, et l'événement ne paraît pas avoir inspiré les graveurs. Quelques-unes sont ignobles. Sur l'une de ces dernières, on lit la légende suivante dont nous conservons l'orthographe : *Les trois ordres nous faits espérer le bonheur de la France*. La figure des trois ordres est digne de la légende; il paraît impossible que ce ne soit pas une caricature. Survient tout à coup la prise de la Bastille, figurée avec un certain mouvement sur la grande médaille d'Andrieu, qui n'est toutefois qu'une flatterie impudente à l'adresse du peuple héroïque, et représentée dans la plupart des autres de la façon la plus grossière et la plus baroque.

A la suite de la prise de la Bastille, les médailles *de Necker* se multiplient. On en connaît jusqu'à onze de toutes les grandeurs et dont quelques-unes sont *forgées avec les chaînes de la tyrannie*. En octobre, une médaille d'Audrieu nous montre la nation qui a conquis son roi. Au pied de la statue du roi Louis XV, sur la place de la Concorde et à ce même endroit où, quatre ans plus tard, la tête du malheureux prince doit tomber, on voit le carrosse du roi ramené de Versailles et entouré de la populace du temps, au milieu de laquelle on aperçoit Lafayette à cheval. Trois médailles retracent ou célèbrent la fête de la Fédération, anniversaire du 14 juillet. L'une d'elles, qui représente un héros antique appuyé sur un canon, avec un trophée d'armes à ses pieds, et au fond une bastille démantelée, dénote chez le graveur une certaine pratique de l'art; les autres, bien que quelques-unes soient frappées avec le métal provenant *des chaînes de l'ancienne servitude française* (style du temps), ne présentent que de hideuses ou informes images de la réalité, de grotesques caricatures. Nous sommes étonné de ne rencontrer qu'une seule médaille du 10 *août*, frappée sur l'ordre de la commune de Paris, et de deux modules différens. Cette pièce représente une Victoire antique foulant aux pieds un sceptre et une couronne, s'appuyant sur une pique surmontée du bonnet phrygien, qu'elle tient de la main gauche, et, de la droite, brandissant la foudre, avec cette légende : *Exemple des peuples!* Cette médaille, qui est de Duvivier fils, qui ne l'a signée qu'à demi, c'est-à-dire des trois premières lettres de son nom, est peut-être la meilleure du temps; le mouvement de la figure est très remarquable.

Jusqu'à ce jour, la révolution triomphe sans obstacles et en quelque sorte sans contradiction. C'est une marée montante qui balaie tout devant elle. Ce n'est qu'au loin que la résistance se prépare et s'organise. Elle s'annonce par deux médailles commémoratives du congrès de Pilnitz, où sont figurés les trois souverains alliés, l'empereur Léopold, le roi de Prusse et l'électeur de Saxe, et par une médaille anglaise du 14 *juillet* tout-à-fait contre-révolutionnaire. On voit d'un côté une harpie affublée d'un manteau royal, brandissant une pique surmontée du bonnet rouge, avec cette légende : *Our food is sedition* (notre nourriture est la sédition), et au revers un serpent qui se glisse entre des herbes, au-dessus duquel sont écrits ces mots : *Nourished for torment*, et à l'exer-

gue : 17 *juillet* 1790. Après le 21 janvier, la réaction éclate avec une formidable unanimité, réaction de colère chez les étrangers, de pitié chez le peuple et la bourgeoisie égarée. Les vingt et quelques médailles frappées à l'occasion de ce crime politique sont toutes inspirées par l'un ou l'autre de ces sentimens; toutes flétrissent le crime ou le déplorent.

Le glorieux fanatisme de Charlotte Corday est l'occasion de plusieurs médailles, consacrées, les unes à la sublime meurtrière, les autres à sa hideuse victime. Parmi ces dernières, nous signalerons une tête de Marat coiffée d'un mouchoir, sous laquelle on lit ce seul mot : *Marat*. Cette médaille a dû être sans aucun doute exécutée sous la direction de David, dont elle rappelle le terrible tableau. Sept médailles sont dédiées à Charlotte Corday. Sur six d'entre elles, on la voit représentée dans le costume que nous connaissons, et avec ces seuls mots en exergue : *Décapitée à Paris le* 17 *juillet* 1793. Une seule médaille, frappée sans doute hors de France (car le nom de Charlotte y est singulièrement estropié, on l'appelle *Gordet-Darmand* au lieu de *Corday-Darmans*), porte au revers une couronne de chêne avec les mots : *Bien méritée*. C'est le seul hommage public qui ait été adressé à sa mémoire. Il est vrai que, dans l'hymne magnifique qu'il lui a consacré, André Chénier s'écriait :

La Grèce, ô fille illustre! admirant ton courage,
Épuiserait Paros pour placer ton image
Auprès d'Harmodius, auprès de son ami;
Et des chœurs sur ta tombe, en une sainte ivresse,
Chanteraient Némésis, la tardive déesse
Qui frappe le méchant sur son trône endormi;

mais cet hymne n'a été rendu public que vingt-sept ans après la mort de la victime, et Paros n'a pas fourni un seul bloc pour faire revivre les traits de l'héroïque jeune fille.

La mort néfaste de la reine Marie-Antoinette réveille avec un redoublement d'énergie ces sentimens d'horreur ou de pitié inspirés par l'exécution du roi Louis XVI. La plus importante des nombreuses médailles commémoratives de ce fatal événement nous montre d'un côté la reine en costume d'apparat, dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa puissance; au revers, nous la voyons dans l'ignoble tombereau, la tête nue et rasée, les mains attachées derrière le dos; au fond et au-dessus de la foule immense apparaît la hideuse guillotine. Jamais opposition n'a été plus tranchée, jamais revers de médaille n'a été plus terrible. Une autre de ces médailles porte au revers une furie tenant une torche allumée de la main gauche, et de la main droite une balance dont un poignard abaisse un des plateaux; le plateau qui s'élève contient une couronne et les tables de la loi. Cette composition est remarquable d'énergie.

Pendant toute la seconde moitié de 1793 et les premiers mois de 1794, des médailles plus affreuses les unes que les autres sont frappées quotidiennement. Ce sont toujours des piques et des bonnets rouges au revers, rayonnant comme des couronnes. Quelquefois un homme du peuple, espèce d'Hercule en manches de chemise, une Liberté débraillée ou armée d'une hache, et toujours pour légende : *La liberté ou la mort!* C'est la honte de l'art consacrant la honte du pays. Marat, Chalier, Lepelletier-Saint-Fargeau, sont figurés sur plusieurs de

ces médailles, où quelquefois nous les voyons réunis comme les trois martyrs de la liberté.

Nous ne connaissons qu'une médaille de Maximilien Robespierre, reproduite de trois modules différens avec de très légères variantes. Elle porte d'un côté 10 *thermidor an* II, et montre Robespierre face à face avec Cécile Renaud; on y lit cette légende : *J'ai voulu voir comment était fait un tyran.* C'est donc une médaille vengeresse. Plusieurs pièces de divers modules déplorent la captivité du dauphin Louis XVII et de sa sœur. Elles sont exécutées avec soin, et la figure du jeune prince doit être ressemblante. Une de ces médailles est commémorative de la mise en liberté de la princesse, le 19 décembre 1795. Elle a été exécutée avec un soin tout particulier. Une autre pièce avec anneau nous représente un jeune aiglon présentant ses serres avec cette légende : *A bas l'anarchie, vive Louis XVII!* Cette pièce était portée par les royalistes.

III.

L'année 1796 amène une sorte de révolution dans l'art, réduit depuis trop long-temps à consacrer les hideux triomphes de l'anarchie et à glorifier ses héros ou ses victimes. Cette année ouvre l'ère triomphale des médailles napoléoniennes. La première médaille de cette nouvelle série est de M. Gayrard; elle porte d'un côté le buste de Bonaparte, sans légende; de l'autre, elle représente une Victoire ailée tenant une couronne et une branche de laurier, et à l'exergue : *Bataille de Montenotte*, 1796. La couronne et le laurier ont été, comme on voit, de favorable augure. Les médailles commémoratives de la *Bataille de Millesimo*, du *Passage du Pô* et de *l'Adda*, et des victoires de *Castiglione* et de *Peschiera*, sont des chefs-d'œuvre à côté de tout ce qu'a produit la période révolutionnaire. Le jeune héros a du bonheur en tout; il trouve des artistes dignes de sa gloire. L'une de ces médailles, celle de *Castiglione*, fut votée à l'armée d'Italie par une loi du 27 thermidor an IV, comme l'indique l'inscription du revers; elle nous représente trois guerriers nus dans le style antique : l'un d'eux a été terrassé; le second est blessé et fléchit le genou; le troisième debout tient son glaive levé et va lui donner le coup mortel. L'agencement de ces trois figures est excellent. Cette médaille est de Lavy. C'est, du reste, un moment de renaissance pour les arts, comme nous l'indiquent la médaille d'*Apollo palatinus*, qui célèbre l'ouverture du musée central des arts, et la médaille d'*Alexandre Lenoir*, administrateur du musée des monumens français.

Les médailles de la *Reddition de Mantoue*, de Lavy et de Duvivier, qui se sont bornés à représenter à la face le buste de Virgile, et au revers une couronne murale placée sur un cygne, avec l'énonciation et la date de l'événement, et les médailles du *Passage du Tagliamento* et de la *Prise de Trieste*, de Lavy également, sont dignes des autres médailles commémoratives de la conquête de l'Italie. Cependant le héros qui vient de se révéler n'est pas toujours aussi heureux, et quelques-unes des médailles qu'il a inspirées se ressentent encore de la barbarie de l'ère précédente. La médaille du *Traité de Campo-Formio*, offerte au vainqueur par l'Institut national, et que Duvivier a composée, nous présente une image peu fidèle du destinataire. Le revers nous le montre à cheval, costumé à l'antique, tenant à la main une branche de laurier, précédé

par la Prudence et la Valeur, et suivi d'une Victoire ailée qui, de la main droite, place une couronne sur la tête du héros, et de la gauche porte l'Apollon du Belvédère avec cette légende : *La science et les arts reconnaissans, paix signée en l'an* VI. Deux médailles caractéristiques, les dernières de l'époque révolutionnaire, indiquent nettement la transition entre le régime démocratique et un nouvel ordre de choses. Sur la première, qui représente le *Retour d'Égypte* et l'*Arrivée à Fréjus*, l'artiste a figuré d'un côté deux frégates voguant à pleines voiles, et de l'autre le dieu *Bonus Eventus*, représenté comme sur les monnaies romaines. La seconde est la médaille du 18 *brumaire*.

Les médailles napoléoniennes dont les coins sont conservés à la Monnaie de Paris sont au nombre d'environ deux cents. Nous avons fait connaître celles qui précèdent le consulat : une seule pièce assez faible représente Bonaparte premier consul; on lit au revers et au centre d'une couronne de lauriers : *Il affermit par ses victoires, honore par ses vertus, fait aimer par sa modération la république et la liberté.* Il paraît qu'au moment où cette médaille fut frappée, les idées à la Washington dominaient encore; mais voici déjà le passage du mont Saint-Bernard. D'un côté, la Victoire nous apparaît debout sur un canon placé sur une espèce de traîneau auquel des chevaux qu'elle dirige font gravir le sommet d'une montagne escarpée; de l'autre côté, onze clés, faisant allusion au même nombre de villes qui ouvrirent leurs portes le lendemain de la bataille de Marengo, sont suspendues à un anneau. Cette médaille du Saint-Bernard a été exécutée par Dubois, sous la direction de Denon. La *Bataille de Marengo*, la *Mort de Desaix*, l'*Attentat du* 3 *nivôse*, la *Paix de Lunéville*, la *Paix d'Amiens*, l'*Arrivée de la Vénus de Médicis*, l'*Ouverture du Musée Napoléon*, la *Création de l'ordre de la Légion-d'Honneur*, en un mot tous ces incidens fameux d'une heureuse et brillante époque sont rappelés par une suite de médailles fort remarquables pour la plupart. Napoléon nous apparaît pour la première fois en empereur sur les médailles du *Camp de Boulogne*. Bientôt nous assistons à son couronnement, puis au sacre, et toute l'ère impériale se déroule devant nous. Il faut en convenir, jamais la numismatique n'a eu à consacrer de plus glorieux et de plus mémorables événemens, et si l'art ne se maintient pas toujours à leur hauteur, du moins témoigne-t-il des plus louables efforts. La plupart de ces médailles sont exécutées, sous la direction de M. Denon, par Duvivier, Andrieu, Gatteaux père, Brennet, Dupré. Leur manière se ressent du retour absolu de l'école française aux traditions antiques. L'art n'a peut-être plus ni la même ampleur ni la même liberté que sous Louis XIV et Louis XV : il a fait divorce avec la peinture et s'inspire exclusivement de la statuaire et du bas-relief; mais cette rigueur et ce parti pris nous paraissent tout-à-fait convenir à ce genre de composition. Peut-être seulement recommence-t-on à abuser, comme sous Louis XIV et Louis XV, des allégories et emblèmes mythologiques et à se modeler trop uniformément sur les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Le mode d'interprétation n'est plus le même qu'autrefois; il est moins fleuri, plus capricieux, et se rapproche beaucoup plus de la vérité. La physionomie napoléonienne est d'ailleurs bien plus dans les données antiques que celle des rois Louis XIV et Louis XV. Toutefois on nous représente trop souvent l'homme illustre en empereur romain, en Hercule, en Mars, en Fabius, etc. Souvent aussi l'imitation de l'antique est trop littérale, quelquefois même on se

borne à de simples restitutions, comme dans la médaille du *Bonus Eventus*. Néanmoins la plupart des médailles de cette grande époque présentent un véritable intérêt, et quelques-unes ont un caractère d'ingénieuse majesté. Nous citerons, par exemple, celle de la *campagne de* 1809. On voit d'un côté la porte Saint-Martin avec ces mots gravés à l'exergue : *L'empereur part de Paris le* 13 *avril* 1809, et de l'autre côté, la porte de Carinthie, à Vienne, avec ceux-ci : *L'empereur entre à Vienne le* 13 *mai* 1809. Nous citerons encore les médailles de la *Réunion de l'État romain à l'Empire*, avec cette légende : *Aquila redux*, 1809, et celle du *Séjour à Schœnbrunn*, où Napoléon est figuré en *Jupiter Stator*. Il est inutile de dire que ces médailles ont été exécutées sous la direction intelligente du spirituel Denon, chez qui l'idée abondait, et qui a fourni la plupart des thèmes que d'habiles graveurs ont reproduits.

Il n'est pas jusqu'au module de 18 lignes (41 millimètres), adopté uniformément pour toutes les médailles de la série napoléonienne, qui n'ait exercé une heureuse influence sur le talent des artistes, qu'il astreignait à la concision et à une énergique sobriété. Il est difficile, en effet, de développer longuement une idée et surtout de la rendre sensible au moyen d'accessoires dans un champ aussi restreint. Il faut que, comme la lumière, elle puise en elle-même sa clarté, et que le sujet soit assez nettement indiqué, assez frappant, pour être compris sans commentaires. Il faut joindre à ces causes l'influence du goût alors régnant. On découvre dans les médailles impériales l'influence de l'école de David, comme on retrouve Lebrun dans les médailles de Louis XIV, et les Vanloo et Boucher dans celles de la fin de Louis XV et du commencement de Louis XVI. On sent aussi que les artistes ont dû obéir aux nécessités que nous venons d'indiquer; mais peut-être ce même système qui rend la poésie du temps si stérilement fastidieuse et la peinture si froide et si compassée, appliqué à la numismatique, devient-il une source de beautés réelles et un motif d'originalité. Quoi qu'il en soit, les médailles impériales marqueront dans l'histoire de l'art français. Un reflet de la puissance et du génie du maître brille dans chacune d'elles; rapprochées et classées, elles forment un monument qui, par l'accord de toutes ses parties et la majestueuse simplicité de l'ensemble, est digne de figurer à côté des belles et nombreuses fondations de cette glorieuse époque.

Les médailles de la restauration et des rois Louis XVIII et Charles X — dont les coins existent à la Monnaie — s'élèvent à cent soixante-trois pour les deux règnes. Un certain nombre ont été gravées par les auteurs mêmes des médailles de l'époque impériale; l'infériorité résulte donc plutôt ici des types et des sujets que du mode d'exécution. La tête massive et intelligente du roi Louis XVIII, le buste aristocratique, mais incorrect, du roi Charles X, remplacent assez tristement à la face cette belle tête de l'empereur Napoléon, qui semble empruntée à un camée antique. La consécration d'un passé douloureux et humiliant ou d'une paix qu'on doit subir, ces premiers événemens d'un nouveau règne qui peut faire concevoir d'heureuses espérances, mais qui ne réveille que d'affligeans souvenirs, le séjour des souverains étrangers dans la capitale conquise, leurs visites dans nos établissemens nationaux, le départ de leurs soldats, sont peu propres à inspirer le génie des artistes chargés de perpétuer la mémoire de ces événemens. Les solennités du mariage du duc de Berri sont bientôt suivies de ses funérailles. Les médailles les plus intéressantes de cette

époque sont certainement celles qui sont consacrées aux beaux-arts, telles que celles de *la Restauration des Musées*, par M. Desbœufs, triste restauration, hélas! du *Rétablissement des statues de Henri IV*, *Louis XIV* et *Louis XV*, et de la *Statue de Turenne à Sédan*, par M. Barre, du *Monument élevé à Jeanne d'Arc à Domrémy*, et de la *Découverte de la Vénus de Milo* : ces deux dernières médailles sont de M. Depaulis; elles promettent tout ce qu'il a tenu. Les fondations d'églises et les pompes religieuses donnent lieu nécessairement à de nombreuses médailles. On distingue dans le nombre celles de M. Barre, qui rappellent la fondation des églises de Saint-Vincent de Paul et de Notre-Dame de Lorette et l'église Sainte-Geneviève rendue au culte. Tout à coup un souvenir de guerre se mêle à ces préoccupations pacifiques : c'est celui de la prise du Trocadéro. Tout l'honneur semble en revenir au prince de Carignan, dont le buste remplace sur la médaille consacrée à ce fait d'armes la tête du roi Louis XVIII. Au revers sont inscrits ces mots, entourés d'une couronne de lauriers : *Les régimens de la garde ont offert au prince de Carignan les épaulettes de grenadier*. Trois autres médailles consacrent le souvenir de cette velléité belliqueuse de la restauration. L'une d'elles porte à la face la tête du duc d'Angoulême, les deux autres présentent le buste de Louis XVIII. La mort de ce monarque est rappelée par une médaille de M. Galle, d'une simplicité antique. Sur un vase funéraire sont inscrits ces seuls mots : *Mort du roi*, et à l'exergue *le 16 septembre* 1824. L'avénement du roi Charles X est l'occasion d'une fort belle médaille de M. Depaulis. Puis survient la royale solennité de Reims. Le sacre, l'onction, le couronnement et l'intronisation sont célébrés dans onze médailles, parmi lesquelles nous signalerons celles de MM. Barre, Caunois, Gayrard et Caqué. Les souvenirs de ce règne de quelques années sont tous des souvenirs de paix : des restaurations, des fondations ou des consécrations d'églises, des rétablissemens de statues ou de monumens. On répare des ruines sur un sol qui recommence à trembler.

Une médaille singulière de M. Barre, qui porte à la face les têtes superposées du roi et de la reine des Deux-Siciles et de leurs fils, et au revers huit médaillons représentant la reine d'Espagne, l'infant et l'infante d'Espagne, le duc et la duchesse d'Orléans, la duchesse de Berri, Mlle d'Orléans et le duc de Chartres, est destinée à rappeler la réunion de onze membres de la famille des Bourbons à Grenoble le 31 octobre 1829. Avant qu'une année se soit écoulée, le vent des révolutions aura brisé ce faisceau, changé les destinées de tous ces princes et rejeté sur la terre d'exil la duchesse de Berri et le vieux Charles X. Cette curieuse médaille est suivie de celle de la visite de leurs majestés siciliennes à la Monnaie, exécutée par M. Barre. C'était le 31 mai 1830, à la veille de la révolution de juillet, que cette visite avait lieu.

M. Caqué est le héraut des révolutions. C'est lui qui le premier annonce par sa médaille des *trois journées* le nouvel événement; une autre médaille, celle de la protestation des journalistes, qui porte d'un côté une Renommée et au revers les noms des signataires de la protestation, en indique le principe. Le règne du roi Louis-Philippe, qui a duré dix-huit années, est peut-être l'époque qui aura vu paraître le plus grand nombre de médailles. Indépendamment des coins et pièces officielles existant à la Monnaie, plus d'un millier de médailles ont été publiées de 1830 à 1848 par des particuliers et frappées par

les balanciers de l'état; d'autres encore, en nombre fort restreint, il est vrai, ont paru clandestinement et sans autorisation.

A partir du règne de Louis XVIII, une modification qui, plus tard, devait amener une sorte de révolution dans l'art, s'était manifestée dans la gravure en médailles. Nous voulons parler de l'extension donnée au module, qui, sous le règne de ce prince et du roi Charles X, passa des 18 lignes (41 millimètres), adoptées sous l'empire, à 22, 24, 26, 30 lignes (50, 54, 56, 68 millimètres), et s'étendit même jusqu'à 34 lignes (76 millimètres). La médaille du *Sacre du roi Charles X*, de M. Bovy, et celle de *la Vendée*, par M. Caqué, sont de ce dernier module, maximum atteint à cette époque, où l'on se renferme plus volontiers dans les 22 lignes (50 millimètres). Sous le roi Louis-Philippe, ce module de 22 lignes, d'abord généralement adopté, ne tarde pas à prendre un singulier développement. C'est ainsi que nous voyons les médailles du *Choléra* atteindre le module de 68 et même de 81 millimètres. La médaille de l'*Avénement du roi Louis-Philippe*, de M. Depaulis, la belle médaille de *la Famille royale*, de M. Barre, arrivent également au module de 81 millimètres. Vers 1834 et 1835, le module de 68 millimètres (30 lignes) est généralement employé. Nous le voyons adopté pour la grande médaille de l'*École des Beaux-Arts*, pour les médailles de *Masséna*, des *Orphelins du Choléra*, de l'*Achèvement de l'École des Beaux-Arts*, de *Jean-Jacques Rousseau*, de *Cuvier*, de l'*Attentat de Fieschi*, de *la Statue de Corneille*, etc., etc. En 1836 et dans les années qui suivent, on commence à se trouver à l'étroit dans les 68 millimètres, on gagne insensiblement 72 millimètres (32 lignes). La médaille du *Roi et du Prince de Salerne visitant la Monnaie*, celle du *Commerce de Marseille*, sont déjà de ce module, qui, à partir de 1840, se reproduit très fréquemment. M. Caunois l'adopte pour la belle médaille de *la Colonne de juillet* et pour la médaille *du 9 août*. MM. Depaulis, Domard et Barre l'emploient dans leurs médailles de la *Lieutenance-générale*, de la *Naissance du comte de Paris* et de l'*Hommage au roi*, par Mme Adelaïde; le premier en tire un très heureux parti dans sa médaille de *Saint-Jean d'Ulloa*, qui exige un champ assez vaste. C'est vers cette même époque qu'apparaissent ces pièces frappées qui sortent de toutes les proportions connues, et qu'on ne doit considérer que comme des curiosités numismatiques. Nous voulons parler des médailles de MM. Persil et Guizot, l'une du module de 95 millimètres, l'autre de 100, et enfin la grande médaille commémorative de *la Loi des chemins de fer*, votée en 1842, du module de 113 millimètres (52 lignes).

La nombreuse collection des médailles frappées sous le règne du roi Louis-Philippe embrasse non-seulement les sujets contemporains, mais toute espèce de sujets, et il en existe peut-être autant de rétrospectives que de commémoratives. Au début du règne, ce sont les trois grandes journées et la révolution triomphante que chacun célèbre à l'envi. Bientôt M. Barre retrace le *Serment du roi*, M. Petit *le Rétablissement de la garde nationale*, figurée en Minerve et posant son épée sur les tables de la loi, que plus tard elle doit briser. Puis M. Gayrard nous fait assister à *la Distribution des drapeaux* faite par le roi Louis-Philippe en personne dans l'une de ces revues enthousiastes qui suivirent la révolution de 1830. Les souvenirs de la république et de l'empire se sont ravivés. On célèbre à la fois la pose de la première pierre du monument

commémoratif de la prise de la Bastille et le rétablissement de la statue de l'empereur Napoléon sur la colonne. Quatre artistes, M. Brennet, le graveur émérite de l'époque impériale, qui veut rendre un dernier hommage au héros qui l'a si long-temps et si heureusement inspiré, et MM. Domard, Caqué et Montagny retracent à la fois ce dernier événement. Hoche, Kléber et Fergusson se partagent, avec Ney, Soult et le duc de Reichstadt, les sympathies de nos artistes. La prise d'Anvers et l'invasion du choléra sont simultanément l'occasion de nombreuses médailles. L'héroïque Pologne n'est pas oubliée. Lafayette et Casimir Périer, Béranger et Chateaubriand sont glorifiés tour à tour. Ces sympathies si diverses nous donnent une idée assez exacte du mouvement qui emporte la société.

L'attentat Fieschi éclate comme un coup de tonnerre. Dix médailles, frappées en mémoire de cet événement néfaste, dévouent le meurtrier à l'exécration de la postérité en consacrant le souvenir de ses victimes. L'année suivante (1836), l'achèvement de l'Arc de triomphe de l'Étoile est l'occasion d'un même nombre de médailles, parmi lesquelles on distingue celles de MM. Barre et Beaucher. Huit médailles sont consacrées au transport et à l'érection de l'obélisque de Luxor, dix à l'ouverture du musée de Versailles, dont une du module de 81 millimètres, par M. Depaulis. Vingt médailles célèbrent le mariage du duc d'Orléans, et nous font assister aux solennités et aux fêtes qui accompagnèrent cette union. Le navire qui porte la fortune de la nouvelle monarchie a passé les hauts écueils; il vogue sur une mer libre et tranquille, et tout semble favorable à l'adroit pilote qui le dirige. Un an après le mariage du duc d'Orléans, nous assistons à la naissance du comte de Paris; mais, dans l'année qui suit, la mort de la princesse Marie, premier deuil de la famille d'Orléans, interrompt subitement le cours de ses prospérités. Parmi les médailles commémoratives de cette mort prématurée, nous citerons celle du module de 68 millimètres, qui rappelle à la fois le mariage et les funérailles, puis celle où l'artiste a eu l'heureuse idée de reproduire au revers la statue de Jeanne d'Arc, le chef-d'œuvre de la jeune princesse.

Dans la période qui s'étend de 1838 à 1840, les médailles semblent se multiplier. La même époque voit célébrer la *Prise de Constantine*, la *Visite du roi Louis-Philippe à Champlâtreux* et l'*Occupation définitive de l'Algérie*. Chaque homme illustre ou soi-disant tel trouve son graveur. Lafayette, Kosciusko et Washington sont réunis sur la même médaille. Nicolas, empereur de Russie, le poète boulanger de Nîmes, Geoffroy-Saint-Hilaire, le maréchal Lobau, M. Isambert, le docteur Bouillaud et bien d'autres encore ont chacun leur médaille. Les monumens rétrospectifs abondent. La prise du Louvre, la prise de l'Hôtel-de-Ville et la protestation des journalistes reparaissent au commencement de 1839, en même temps que la médaille de l'amnistie. Il y a là une sorte d'à-propos, car cette amnistie comprend plus d'un de ces vainqueurs des trois journées et de ces *protestans* du journalisme. Pendant ce temps, la popularité du héros des temps modernes grandit et s'accroît. Ce n'est plus seulement de l'étonnement ou de l'admiration, c'est un culte. De nombreuses restitutions des médailles impériales, des médailles nouvelles, consacrent chaque jour le souvenir des épisodes mémorables de l'épopée napoléonienne. Trente médailles saluent l'arrivée à Paris du cercueil de Napoléon en décembre 1840. A ces glo-

rieux souvenirs du passé se mêlent quelques commémorations de nos gloires contemporaines : la *Prise de Constantine*, le *Passage des Portes-de-Fer*. Nous touchons cependant à la grande douleur du dernier règne, au premier et plus terrible coup porté à ce monument si péniblement fondé et qu'on pouvait croire si solide : à cette mort inopinée du jeune prince, l'orgueil et l'espoir de cette nouvelle race royale. Parmi les médailles sans nombre inspirées par ce douloureux événement, on ne distingue guère que celles de MM. Barre et Caqué et la touchante médaille où sont réunis la princesse Marie et le prince royal.

Les grandes découvertes, les inventions utiles, tout ce qui frappe l'imagination des hommes ou ce qui sert leurs intérêts est assuré des suffrages de la foule et ne manque jamais d'inspirer le talent des artistes. Nous ne devons donc pas être surpris si la plus grande découverte des temps modernes, l'application de la vapeur à la locomotion, a été le thème d'un si grand nombre de médailles. Chaque loi nouvelle, chaque inauguration de chemin de fer est célébrée par quelque pièce de ce genre. Cependant, il faut le dire, nos graveurs ne se mettent guère en frais d'imagination, et ne reproduisent au revers qu'un même type, une locomotive. Quelquefois à la locomotive ils joignent un train lancé à toute vapeur traversant un viaduc, franchissant une rivière, s'enfonçant sous un tunnel. Nous l'avons dit tout-à-l'heure, la loi sur les chemins de fer, de 1842, a été l'occasion de la plus grande médaille contemporaine, celle qui a été exécutée par les ordres du ministère des travaux publics, et dont M. Bovy est l'auteur. Cette médaille, dont on ne saurait approuver les proportions, est, sous tous les autres rapports, l'une des plus heureuses inspirations de la numismatique moderne. La Loi siége sur un trône élevé; elle domine de vastes régions sillonnées par de nombreuses voies de fer qui s'enfoncent dans le plus lointain horizon : son attitude est majestueuse, son geste souverain. Elle vient de donner le signal du départ à deux génies placés à ses côtés, et qui, sous les traits de Mercure et de Mars, personnifient le commerce et la guerre. Ce ne sont toutefois ni le Mars ni le Mercure antiques, l'un attaché au sol par sa cuirasse et ses armes pesantes, l'autre n'ayant pour se mouvoir dans l'espace que les ailerons de son pétase et de sa chaussure. C'est Mars et Mercure portés par de vastes ailes, les ailes de l'aigle, et s'élançant avec une fougue inimaginable dans la même direction que les voies ferrées sur lesquelles tous deux planent. Le sujet s'explique si bien de soi-même, que la légende qui porte : *Dant ignotas Marti novasque Mercurio alas*, nous paraît presque superflue.

La simple nomenclature des médailles frappées pendant ce règne de dix-huit années remplirait un volume; nous nous bornerons donc à en décrire un petit nombre des plus remarquables, et dont quelques-unes ont paru à la veille de la chute de la monarchie, dont elles rappelaient les derniers actes et les derniers triomphes. Telles sont les médailles de la *Translation des restes de l'empereur Napoléon*, par M. Galle, et de leur *Réception aux Invalides*, par M. Barre; celles du *Bombardement de Mogador*, de la *Bataille d'Isly* et de la *Prise de Saint-Jean-d'Ulloa*, par M. Depaulis. Cette dernière médaille est de grand module (72 millimètres). Cette dimension extrême, et qu'à notre avis l'art ne doit pas dépasser, est justifiée cette fois par la nature du sujet et par le système d'interprétation qu'avait adopté l'habile graveur. Comme M. Ingres en avait donné l'exemple dans sa composition de *Napoléon passant le Rhin*, M. Depaulis a combiné hardiment

l'allégorie et la réalité. Sur le premier plan, nous voyons une frégate française toute gréée, qui a mis en panne et qui s'apprête à foudroyer le château et la ville de Saint-Jean-d'Ulloa, figurés sur le second plan avec une exactitude qui n'enlève rien au pittoresque. A l'horizon, on aperçoit les sommités anguleuses de la montagne qui domine la ville. Cette belle marine, exécutée sans maigreur et néanmoins avec une rare précision, car on peut compter les cordages et les embrasures du navire, est surmontée par une Victoire ailée, armée de la foudre et portant le drapeau de la France. Le jet de cette figure est d'une grande énergie. On sent que rien ne peut lui résister et qu'elle doit planter son étendard là où elle s'arrêtera. Au-dessus de la figure est inscrite la légende suivante : *Jus gentium armis gallicis vindicatum*. La tête du roi Louis-Philippe, gravée à la face, est d'un excellent travail. Cette médaille, commandée en 1837, n'a été achevée et frappée qu'en 1844. M. Depaulis, un de nos meilleurs graveurs, n'a qu'un seul défaut, c'est de se faire un peu attendre. C'est un de ces artistes auxquels Boileau n'eût pas eu besoin de recommander de se hâter lentement. Il termine en ce moment une belle médaille de la *bataille d'Isly;* mais la gloire de cette journée a survécu au héros qui en a eu les honneurs : la composition de M. Depaulis arrivera toujours à temps.

Pour la gravure en médailles comme pour la gravure en taille-douce, cette lenteur obligée est l'occasion de singuliers mécomptes. L'artiste qui veut mettre dans ses travaux ce soin et cette conscience qui seuls leur donnent une valeur réelle, est exposé, dans ce temps de reviremens si rapides, aux mésaventures les plus singulières. Nous connaissons tel graveur de talent, grand prix de Rome, qui achevait, au moment de la révolution de février, la médaille des *Princes français*. Tel autre, également ancien pensionnaire de Rome, lauréat de plus d'un concours, et dont le nom a paru sur nos dernières monnaies, ne livrait que le 2 décembre dernier les coins de la médaille de la *République de* 1848, qui lui avait été commandée sur concours.

La médaille de la *translation des restes de Napoléon* est l'œuvre de M. Galle, le doyen de nos graveurs. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le revers, d'une simplicité vraiment primitive, pour reconnaître l'école à laquelle appartient l'artiste et se rendre compte du système qu'il a suivi. Deux femmes drapées à l'antique sont debout sur une sorte de petit navire orné à la proue d'une tête de bélier, et à l'arrière duquel le coq symbolique est placé. L'une de ces deux femmes porte la couronne en tête et tient le sceptre surmonté de la main de justice. Un ample manteau recouvre son peplum; elle se présente de face, s'appuyant de la main gauche, qui est libre, sur sa compagne. Cette dernière porte l'urne qui renferme les cendres du héros, et sur laquelle on entrevoit l'aigle impériale. La figure couronnée, c'est la France monarchique. Le navire ne sert en quelque sorte que de soubassement aux personnages groupés; cependant, à la vue du rang de rames qui sert à le diriger à l'instar des galères antiques, l'imagination fait un travail, et sur-le-champ ces deux femmes et le coq gaulois prennent des dimensions colossales; elles ont plus de cent pieds de haut, et le coq devient une autruche. Est-ce là l'idée que l'artiste a voulu exprimer, ou n'a-t-il pas voulu plutôt ne nous présenter que des symboles et des abstractions, s'inquiétant peu des proportions relatives des objets? Cette médaille porte au revers cette légende : *Cineres Napolionis in patriam relati*,

et à l'exergue, 30 novembre 1840, date du jour où les restes de Napoléon ont touché la terre de France.

Une médaille de M. Depaulis nous montre le passage à Rouen du navire qui porte ces précieux restes. Cette médaille est conçue dans le même système que celle de Saint-Jean-d'Ulloa. Seulement, l'artiste a supprimé toute allégorie et s'est borné à reproduire le fait tel qu'il s'est passé. Le pont triomphal élevé à Rouen, sous lequel passe le navire drapé, le paysage et les monumens qui forment le fond du tableau, tout cela est un calque précis de la nature que nous ne pouvons admettre en numismatique à titre de système absolu, mais que dans certaines occasions nous aimons à voir appliquer. Quels précieux renseignemens n'auraient pas fournis à l'histoire et à la science quelques centaines de médailles frappées d'après ce système par les anciens! La médaille de M. Depaulis porte à la face un très beau masque de Napoléon mort, reproduit d'après le moulage pris sur nature par le docteur Antommarchi. Comme on voit, cette médaille n'est pas seulement une commémoration, c'est l'expression la plus exacte et la plus complète de la réalité.

Une troisième médaille de M. Montagny, d'un plus petit module, nous fait assister aux funérailles triomphales. L'artiste nous montre l'immense char mortuaire, traîné par les chevaux drapés, qui vient de passer sous l'Arc de triomphe de l'Étoile, et qui descend la grande avenue des Champs-Élysées, se dirigeant vers les Invalides. Cette médaille offre également une reproduction assez exacte du fait réel, seulement elle pèche par l'exécution; le dessin est d'une grande faiblesse, et la forme est plutôt indiquée que rendue. Enfin une quatrième médaille du même module que la médaille de M. Galle, et commandée également par l'administration, nous montre l'arrivée du cercueil de Napoléon. La France le reçoit à l'entrée des Invalides, sa dernière demeure. Cette médaille de M. Barre est l'une des meilleures qui aient été frappées à l'occasion de cette solennité funèbre. Le cercueil de Napoléon, couvert d'une draperie ornée d'abeilles et surmonté du sceptre et de la couronne impériale, est porté par de jeunes hommes vêtus à l'antique et figurant la marine, l'armée, le barreau, etc. Le personnage représentant la marine est placé en avant du cercueil; il s'appuie sur un gouvernail et présente à la France les restes du héros. L'attitude et le geste de cette figure sont d'un naturel parfait; elle parle, on l'entend. La France vêtue en Bellone indique de la main droite les Invalides, qu'on aperçoit sur le second plan de la médaille. C'est là que le cercueil doit être déposé. Cette médaille porte pour légende : *Reliquiis receptis*, et à l'exergue : *Napolionis funus triumphale.* XV. DÉC. 1840. Elle fait grand honneur à M. Barre.

C'est à cet artiste, l'un de nos graveurs les plus habiles et les plus féconds, que l'on doit quelques-unes des médailles les plus remarquables du règne de Louis-Philippe, parmi lesquelles il faut citer encore la médaille des *Monumens historiques*, celle de *l'Arc de triomphe de l'Étoile* et le beau médaillon de *la Famille royale*, l'une des plus curieuses pièces qui aient été frappées dans ces vingt dernières années et le chef-d'œuvre de la gravure. Dans ses nombreuses compositions, M. Barre s'est toujours montré homme de goût, et, dans la position spéciale qu'il occupe à la monnaie des médailles, il a su maintenir, autant que faire se pouvait, les saines traditions de l'art.

Il serait impossible de compter les médailles auxquelles la révolution de fé-

vrier a donné lieu. Comme en 1789, il y eut un premier moment où les graveurs ou leurs manœuvres s'affranchirent, à l'exemple des écrivains, de tout examen préalable et de toute autorisation, et répandirent leurs ouvrages au moyen de balanciers particuliers. Ces médailles, composées hâtivement, n'offrent la plupart du temps que d'informes et ridicules ébauches, frappées souvent en alliage, en étain ou même en plomb; et si le retour à la barbarie n'est pas aussi complet qu'à l'époque de la première révolution, c'est que l'art de la gravure était plus généralement cultivé, et que ces saturnales ne durèrent qu'un moment. Parmi les médailles frappées en 1848 à la Monnaie de Paris, il en est bien peu qui s'élèvent au-dessus de la médiocrité. Cette éternelle république, coiffée du bonnet phrygien pendant les jours qui suivirent la révolution, couronnée de fleurs, d'olivier ou de chêne quand juin a tranché les têtes de l'hydre, est d'une banalité fatigante. MM. Gayrard, Oudiné, Barre et Caqué sont à peu près les seuls qui échappent au défaut général. Le meilleur de ces types est certainement celui adopté par M. Gayrard. Sa république est couronnée de lauriers, coiffée et à demi vêtue d'une peau de lion. Le profil a toute la pureté d'un bronze antique, et il y a dans l'œil et dans la bouche une puissance souveraine. M. Gayrard père, qui, ainsi que nous l'avons vu, a ouvert il y a plus d'un demi-siècle la série des médailles napoléoniennes par celle de la *Bataille de Montenotte*, est tout à la fois un sculpteur distingué et l'un de nos meilleurs graveurs. Il a surtout des idées, ce qui n'est pas commun. Chacune de ses productions se fait remarquer par une pensée souvent frappante, toujours ingénieuse. M. Gayrard, dont la fécondité est toute juvénile, a publié dans ces dernières années plus de dix médailles. Nous signalerons dans ce nombre la médaille du 13 *juin*, du *Choléra à Gray*, du *Roi et de la reine de Sardaigne*, des *Fêtes données par la ville aux étrangers en* 1851. Son chef-d'œuvre est peut-être cette belle médaille de *Pie IX*, publiée en 1850, qui porte à la face un buste du pape Pie IX, vigoureusement sculpté, et au revers une colombe en plein vol rapportant un rameau d'olivier, avec cette légende d'un tour et d'une concision tout-à-fait antiques : *Urbem reversus, pastor non ultor*. M. Gayrard père a fait souvent de ces heureuses rencontres. La dernière médaille qu'il vient d'exécuter, inaugurant l'ère de Louis-Napoléon, président décennal, comme il avait inauguré, il y a cinquante-six ans, l'ère du futur consul et du futur empereur, et qui a pour sujet la proclamation du prince-président le 1er janvier 1852, est certainement la meilleure que les derniers événemens aient inspirée. Elle porte à la face le portrait de Louis-Napoléon, d'une expression peut-être un peu rude et d'une ressemblance douteuse, et au revers une Renommée embouchant la trompette qu'elle tient de la main droite et déployant de la main gauche une pancarte sur laquelle est inscrit le chiffre 7,500,000 voix, avec cette légende : *Vox populi vox Dei*. Cette Renommée est d'un excellent mouvement; elle ne vole pas comme d'habitude : elle est posée sur le pied gauche, et la jambe droite est repliée. Cette attitude, jointe au flottement de la draperie que le vent rejette en arrière, lui donne une singulière légèreté. Les plis de la robe, qui se modèle sur le corps, sont étudiés avec une délicatesse et une précision qui ne sentent nullement l'improvisation, et qui laisseraient croire que M. Gayrard, doué d'une sorte de divination, avait par avance composé sa figure. M. Gayrard se repose de l'exécution de cette médaille, inspirée par la circonstance, en achevant la grande médaille d'honneur des expositions annuelles. Quatre autres

médailles destinées aux lauréats de la peinture, de la sculpture, de la gravure et de l'architecture, viennent de paraître. MM. Vauthier-Galle, Bovy, Barre et Caqué sont les auteurs de ces médailles, qui nous paraissent dignes de leur destination. *La Peinture* de M. Vautier-Galle, *la Gravure* de M. Barre et *l'Architecture* de M. Caqué, sont des compositions fort remarquables, et qui maintiennent les trois graveurs au rang qu'ils occupent dans l'école. *La Sculpture* de M. Bovy est aussi l'une des meilleures médailles qui aient paru dans ces dernières années. Le contraste des formes souples et gracieuses de la jeune femme qui personnifie la sculpture avec le torse énergique du gladiateur sur lequel cette figure s'appuie est une heureuse idée, exprimée avec un rare talent. Le choix des autres accessoires est excellent.

Chacune des phases du dernier mouvement populaire de février, à commencer par la révolution elle-même, a été l'occasion d'un grand nombre de compositions : *l'Installation du Gouvernement provisoire*, *l'Assemblée nationale*, *le* 15 *Mai*, *les Journées de Juin*, *la Promulgation de la Constitution*, et enfin *l'Élection du* 10 *Décembre*, ont reçu cette consécration de l'art, qui cependant, on doit le reconnaître, ne s'est jamais mis moins en frais. Il est vrai que, dans la seule année de 1848, les événemens se succèdent avec une si foudroyante rapidité, que chaque graveur qui veut les retracer doit se livrer à l'improvisation, s'il désire arriver à temps. Aussi l'invention des artistes ne s'élève-t-elle qu'à la hauteur des faits divers ou de l'entre-filet officiel d'un journal, dont toutes ces pièces ne sont guère que de petits supplémens en bronze ou en alliage. Cette même fécondité et cette même rapidité d'exécution s'appliquent à ces nombreuses illustrations plus ou moins *démocratiques* ou *sociales* et à ces singulières marionnettes politiques qui se succèdent si fantastiquement sur les tréteaux populaires. En effet, de Lamartine et Ledru-Rollin à Huber et à Blanqui, il n'est guère de célébrité révolutionnaire qui n'ait sa médaille, ne fût-elle qu'en étain ou en plomb. Remarquons à ce propos qu'à aucune époque ces médailles d'étain et de plomb n'apparaissent en même quantité. Il suffit en effet d'un balancier de timbre sec, ou seulement d'une enclume et d'un marteau pour les frapper, ou d'un moule en plâtre pour les couler, car beaucoup de ces pièces sont fondues. On peut juger dans quelle catégorie, comme objets d'art et sous le rapport politique, de pareilles médailles doivent être rangées, et quels événemens et quels héros elles célèbrent. Et cependant peu de collections sont plus curieuses et présentent un caractère plus original que celle qui comprend la période révolutionnaire que nous venons de traverser. Cet intérêt, elles l'empruntent à un élément tout nouveau, à l'application plus ou moins volontaire de l'épigramme et du grotesque à la numismatique. Un savant qui applique aux objets les plus divers une intelligente et active curiosité a eu la singulière idée de recueillir les médailles de toute nature qui ont paru du 24 février au 20 décembre 1848, et il en a colligé plus de cinq cents. Il a fait plus, il a fait graver toutes les pièces recueillies, dont il a soin d'indiquer le caractère et l'origine (1). Cette publication est assurément l'une des plus amusantes qui aient paru sur une époque qui ne l'était guère. C'est que l'auteur ne s'est pas borné à recueillir les pièces officielles et sérieuses, mais qu'il a recueilli avec un égal

(1) Le recueil des pièces gravées qui figurent dans cette collection formée par M. de Saulcy a paru sous le titre de *Souvenirs numismatiques de la révolution de* 1848.

intérêt toutes ces pièces éphémères, ces clichés en alliage, en étain, en plomb, frappés seulement à un très petit nombre d'épreuves, témoignages de l'admiration naïve de quelques-uns, de la mauvaise humeur ou de la colère de quelques autres, et dont la plupart ont pour objet de ridiculiser de détestables passions et de bafouer tous ces grands hommes d'un jour. Ces médailles ont pu se produire à d'autres époques (1), et la première révolution nous en offre quelques spécimens, mais jamais elles ne furent si multipliées que dans ces dernières années. Que cela résulte de ce caractère goguenard et critique imprimé par le journalisme à la littérature et même à la conversation, ou provienne de toute autre cause, toujours est-il que jamais dans aucun temps le comique et le grotesque n'ont fait une pareille invasion sur le terrain neutre de la numismatique. Il semble que l'on veuille remplacer par l'épigramme ou la moquerie les flatteries d'autrefois. Aussi n'a-t-on jamais compté un pareil nombre de ces pièces singulières, que l'on peut considérer comme autant de satires ou de caricatures métalliques.

Parmi les monumens numismatiques les plus curieux de la révolution de février, nous citerons surtout les médailles des clubs : toutes ont un caractère plus ou moins anarchique. Nous signalerons dans le nombre celles du club des voraces, des sans-culottes de la Croix-Rousse, des démocrates des faubourgs, des travailleurs de Reims, de la société des droits de l'homme, du club des clubs, etc. Le club des femmes a aussi ses médailles, dont l'une représente la présidente à la tribune prononçant cette curieuse phrase disposée en légende : *C'est nous qui faisons l'homme, pourquoi n'aurions-nous pas voix délibérative dans ses conseils?* Nous lisons sur une autre médaille qui nous montre ces dames en séance : *La Liberté est une femme, ne laissons donc pas le pouvoir aux hommes.* Une dernière médaille nous montre la vanité de ces prétentions. Le club des femmes vient d'être fermé. Entre autres inscriptions, la médaille commémorative de ce fatal événement porte d'un côté : *Soleil de juillet* 1848, *tu ne t'es pas voilé!* et au revers : *Les pauvres femmes n'ont donc ni ame ni capacité politique. Le concile de Mâcon les exclut du paradis, notre jeune république leur interdit les clubs.*

Si beaucoup des médailles de la révolution de février nous montrent la république de 1848 triomphante et dans toute sa gloire, d'autres nous montrent ses malheurs et ses infirmités. L'une de ces dernières a été frappée à l'occasion des journées de juin. D'un côté, on lit au centre d'une couronne d'ossemens recoupée en croix par quatre têtes de mort placées sur deux os en sautoir : 1848. *État de siége, transportation des insurgés de juin*, et alentour de la couronne, écrit au rebours : *République des honnêtes gens.* Au revers, on voit la même couronne entourée de grosses larmes; au centre : 1848. *État de siége, misère.*

Une autre médaille, qui, comme la précédente, doit émaner d'un démocrate socialiste mécontent, nous représente les sept plaies de la république. — On lit d'un côté : *Les sept plaies de la république de* 1848 : *elle y survivra quand même.*

(1) Ces médailles sont fort rares sous la monarchie. Une des plus originales est celle de Law, comte de Tankerville, surintendant et contrôleur-général des finances du royaume de France, avec cette légende : — « Lundi — nous achetons — des actions, — mardi — nous avons — des millions, — mercredi — nous réglons notre ménage, — jeudi nous nous mettons en équipage, — vendredi nous allons au bal, — et samedi à l'hôpital. 1720. »

Voici maintenant le type qui accompagne cette légende. Sept têtes monstrueuses soufflent à qui mieux mieux sur un œil de face; ces têtes sont ainsi désignées : la calomnie, le haut clergé, l'état de siége, les 45 centimes, les prétendans, l'aristocratie, les états-majors. L'œil en question est placé au-dessus d'un faisceau que surmonte un bonnet à cocarde qui ne ressemble que médiocrement à un bonnet rouge; le faisceau repose sur un arceau surmonté de deux drapeaux. Quant aux sept plaies désignées, nous devons reconnaître qu'il y en a quelques-unes que la république de 1848 s'est inoculées de sa propre main. Au revers paraissent encore les sept têtes malfaisantes; mais, si elles ont la gueule ouverte, elles ne soufflent plus, et la république, majestueusement assise, s'appuie de la main droite sur la table des droits de l'homme, tandis qu'elle soutient de la gauche un niveau au-dessus d'une figure de femme emmaillottée comme une momie. Est-ce la France? Je le suppose. Ce que je suppose aussi, c'est que la France attend autre chose de la république qu'un emmaillottage assez serré pour ne pouvoir plus remuer ni les bras ni les jambes. — *Le peuple la guérira, elle fera le tour du monde*, dit la légende. De compte fait, ce n'est pas le premier tour de la vagabonde déesse.

Une médaille lilloise en plomb formule nettement le programme des socialistes. D'un côté, nous lisons : *Vive la République démocratic et sociales* (sic); de l'autre : *Abat* (sic) *le riche, vive le partage des biens.* Cet honnête *partageux* n'a, comme on le voit, pas plus de respect pour l'orthographe que pour la propriété. La médaille de *la révolution de* 1848 est tout aussi nette. D'un côté, on voit une tête d'homme barbu, coiffé du bonnet phrygien à cocarde, entre une hache et un poignard; de l'autre, nous lisons : 1789 *a tué les priviléges*, 1848 *tuera les écus*. Cette médaille, toute grotesque qu'elle paraisse, doit être prise au sérieux; si 1848 n'a pas tué les écus, il en a pendant un moment rendu l'espèce bien rare. Une autre médaille conçue dans le même esprit porte, d'un côté, 24 *février* 1848 : *Droit au travail, droit à l'existence, ateliers nationaux*, et au revers : *Constitution des* 900. *Dieu te bénisse, citoyen, tâche de ne pas mourir de faim.*

Tout à l'heure on nous a signalé les sept plaies de la république, une dernière médaille nous la montre malade et au lit. Le lit est décoré d'une tête de mort et d'os de mort en sautoir; on lit au revers : *La réaction la rend bien malade, elle ne manque pourtant pas de médecins, mais ce sont les charlatans que je redoute pour elle.* L'affaire de Risquons-Tout est célébrée par une médaille dont la légende est un calembour : *Risquons-Tout, oui, tout pour l'humanité.* — 1848.

A la suite des journées de juin, beaucoup de médailles ont été frappées avec les *balles de l'oppression* comme autrefois avec les *chaînes de la tyrannie.* Les unes portent : *Journées de juin* 1848 : *du pain ou du plomb.* — *Liberté ou la mort.* — *Vive Barbès!* avec cette légende au revers : *Modèle de balle en usage dans les guerres civiles, venant d'outre-mer.* Il y a cinq ou six variantes de cette médaille, qui souvent figure une simple balle sur le corps de laquelle on lit : 22 *juin* 1848, *du pain ou la mort, vive Barbès!* ou bien : *Résurrection de la république rouge*, et au revers : *Du pain ou du plomb!* Sur quelques-unes, on a figuré un bonnet rouge comme seul accessoire. D'autre part, un commissaire de police, curieux de numismatique, a fait exécuter une médaille avec des balles saisies sur les insurgés de juin, et il n'en a fait frapper que quatre épreuves. Un autre, amateur et patriote, a rassemblé un certain nombre de

balles recueillies dans les diverses villes où l'insurrection a éclaté, et, avec ce plomb, il a fait frapper l'étrange médaille que nous allons décrire. Au centre, une balle est figurée en demi-relief. Cette balle, sur laquelle on lit *plomb meurtrier*, est entourée, d'un côté, de cercles concentriques contenant diverses légendes, comme par exemple : *Républicains, quand nous pratiquerons la fraternité, il ne sera plus que pour nos ennemis* (le plomb meurtrier). Au revers, en exergue circulaire, sont inscrits les noms des villes où l'insurrection a éclaté : *Rouen*, *Paris*, *Saint-Étienne*, *Marseille*, *Nîmes*, etc., avec la date de chaque insurrection particulière. Au centre, dans le champ, on lit : « Énergiques cités, j'ai fait cette médaille avec le métal trouvé dans vos blessures; elle fera connaître à la postérité le ciment employé par les Français pour affermir la base de l'édifice démocratique de l'an de régénération 1848. » Il est difficile d'être à la fois plus naïf, plus grotesque et plus patriote.

Nous ne voulons pas nous étendre davantage sur ces médailles, qui n'ont aucune valeur au point de vue de l'art, et dont les auteurs, comme nous venons de le voir, n'ont pas fait grands frais d'imagination ou d'esprit. Eux et leurs émules plus sérieux se sont mis au niveau de l'époque dont ils retraçaient les événemens, et, il faut bien le reconnaître, ce niveau avait singulièrement baissé. L'esprit humain obéit à d'occultes influences; au moment des tempêtes sociales, il subit une étrange dépression, et tombe en quelques instans de plusieurs degrés. Lors de la crise de février, nous en avons eu la preuve. Imagination, intelligence, volonté, tout sembla défaillir à la fois. La parole remplaça tout dans la nouvelle Babel, où bientôt la confusion des langues amena la plus complète anarchie.

Aujourd'hui cette époque est bien loin de nous. Les derniers événemens ont rendu à l'art national un peu de cette brillante activité qu'il déployait avant février. Même au plus fort de nos désordres civils, l'art a toujours énergiquement lutté contre l'allanguissement des esprits et l'indifférence publique. Sans doute, en 1848, il n'avait pu complétement échapper à cette décadence morale, à ce rapetissement de l'intelligence qui gagnait de proche en proche : nous venons d'en avoir la preuve pour la numismatique. Il avait su toutefois maintenir certaines limites inviolables, et défendre les meilleures parties de son domaine contre les invasions de la barbarie triomphante. Aujourd'hui l'art ne doit plus rester stationnaire. Beaucoup de ceux qui le cultivent ont été retrempés par le malheur; d'autres ont senti grandir leurs forces dans un stérile repos; tous sont fatigués de cette halte forcée, qui n'a pas duré moins de quatre années. Les aspirations sont grandes et énergiques, l'épanouissement est universel, et la numismatique elle-même obéit à cette vigoureuse impulsion. L'avénement du nouveau pouvoir, la France préservée de l'anarchie, sont les thèmes favoris sur lesquels s'exerce à l'heure qu'il est le talent de nos graveurs les plus distingués, et nous citerons dans le nombre MM. Gayrard, Oudiné, Vauthier-Galle et Caqué. La période où nous entrons s'annonce comme éminemment favorable aux progrès de l'art; espérons que les artistes sauront profiter du calme qui leur est rendu, en s'attachant à célébrer la France telle que nos pères l'ont vue, grande par l'intelligence, par les arts, par la paix, grande au besoin par la victoire.

F. Mercey.

LA FRASCATANA

SCÈNES DE LA VIE ROMAINE.

I.

Le Sicilien est né conspirateur, le Napolitain comédien, et, s'il fallait qualifier d'un seul mot le Romain, je dirais volontiers que la nature l'a fait orateur. En aucune ville du monde, le peuple ne parle sa langue avec autant de pureté qu'à Rome. L'éloquence et le bien dire sont si vulgaires en ce pays-là, qu'on ne les compte pour rien. Entre le parler d'une duchesse et celui de sa camériste, la différence n'est pas grande. Le *facchino* du coin de la rue s'exprime en homme de bonne compagnie; le *cicerone* mérite à tous égards son titre ambitieux et vous fait les honneurs de la ville éternelle avec des fleurs de langage dignes d'un académicien; le mendiant lui-même invoque votre charité en des termes qui vous font rêver à Bélisaire, tant le sérieux et la grandeur sont les signes distinctifs du caractère romain!

Toute chose extrême appelle son extrême opposé. Plus le Romain paraît grave à l'ordinaire, plus il s'égaie à certains jours de l'année. Les divertissemens du carnaval atteignent un degré voisin du délire, et le mardi gras, lorsque la foule se livre dans les rues à la guerre des *moccoli* et des *confetti*, vous prendriez les Romains pour une population de fous.

Pendant la dernière année du pontificat de *papa Gregorio*, comme on dit à Rome, le 18 octobre, jour de la Saint-Luc, dix ou douze jeunes gens étaient réunis dans une salle particulière du grand café du *Corso*. On voyait à leurs mines animées leur ferme résolution de s'amuser ce jour-là. Devant eux se tenaient debout, dans un silence respec-

tueux, plusieurs *facchini* attendant les ordres de leurs seigneuries. Sur une table étaient rangées beaucoup de ces cornes que l'on considère à Naples comme un préservatif des mauvais sorts et à Rome comme un emblème ironique des accidens du mariage. Ces emblèmes étaient de diverses proportions, les uns tout petits, en agate ou en corail, les autres en écaille ou en ivoire; les plus grands étaient de véritables cornes de bœuf vernies et façonnées comme des objets de luxe. Un des jeunes gens, remplissant les fonctions de secrétaire, avait écrit une liste de maris à qui l'on destinait ces surprises honorifiques. Le conseil délibérait sur chaque nom et choisissait parmi les présens celui qui, par son importance et sa longueur, semblait répondre à la situation conjugale du donataire, afin d'établir autant que possible une équité parfaite dans la distribution. Les avis étaient quelquefois partagés. Tel mari qui, l'année précédente, avait eu des droits à un présent considérable paraissait aujourd'hui moins favorisé. On consultait les chroniques et les anecdotes, et lorsqu'enfin on tombait d'accord, l'arrêt du conseil était suivi de ces rires francs qui rendent la gaieté méridionale si aimable et si contagieuse. Les *facchini* déposèrent les offrandes dans des paniers, et, pour montrer qu'on pouvait s'en rapporter à leur mémoire et à leur intelligence, ils répétèrent, sans faire aucune erreur ni confusion, les noms et les adresses des personnes auxquelles ils devaient remettre ces présens.

— Savez-vous bien vos leçons? dit un des jeunes gens.

— Excellence, répondit le doyen des *facchini*, nous n'aurions guère profité de nos années de ménage, si nous ne savions pas nous acquitter d'une pareille ambassade. Fiez-vous à notre expérience. Nous commencerons par faire un petit compliment, le plus courtois que nous pourrons, à chaque époux très heureux. Nous lui dirons en exhibant le cadeau que c'est un hommage, un signe de sympathie et de confraternité envoyé par la compagnie des gais *cornutelli*, composée de jeunes maris, tous coiffés du même ornement et dont l'*incognito* finira ce soir, une heure avant le coucher du soleil, à *Papa Giulio*. Nous ajouterons que nul célibataire ne peut être admis et que les convives se feront reconnaître en présentant ces emblèmes de la gaie confrérie; puis nous nous retirerons en souhaitant à tous les maris un semblable honneur pour l'année prochaine.

— Pourvu, reprit un des jeunes gens, que dans le trajet ces attributs ne prennent pas racine sur vos fronts!

— Plût au ciel, répondit le doyen des porte-faix, que le corail voulût bien pousser sur les fronts de pauvres diables comme nous! Nos femmes n'ont point assez d'esprit pour cela.

Les *facchini* mirent les corbeilles sur leurs têtes, et sortirent d'un pas solennel. On appelle *Papa Giulio* une guinguette à la mode, située hors des murs de Rome, entre la porte du Peuple et le pont *Molle*. A

cinq heures de France, une immense table se trouva servie dans le grand salon de cette *trattoria* champêtre. Pas un des convives ne manqua au rendez-vous. Celui qui avait reçu le présent le plus considérable fut proclamé président, et occupa la place d'honneur. On mangea beaucoup; on but du vin d'Orvieto, mais modérément, et la bouteille n'ajouta rien de factice à la gaieté cordiale du repas; on fit un *brindisi* à la santé de tous les *cornutelli* du globe terrestre, et les cris joyeux s'entendirent à un mille de distance. Quelques chansons de circonstance assaisonnèrent le dessert; puis on quitta la table pour allumer les cigares.

Dans le salon public de l'auberge, un jeune homme d'une figure charmante payait la carte de son dîner. La bande éveillée des gais *cornutelli* vint former un demi-cercle devant lui. — Eh! s'écria le président, c'est le cher comte Emilio! Par quel hasard dînez-vous aujourd'hui chez le traiteur sans votre femme? Est-ce qu'il y aurait de la brouille dans le ménage?

— Non, répondit le seigneur Emilio. Ma femme est à Frascati, dans sa famille.

— Un jour comme celui-ci! reprit le président, quelle imprudence! Prenez garde à vous : l'année qui vient, vous dînerez à notre table.

— A la garde de Dieu et de ma femme! répondit le jeune homme en riant.

— Ce que nous en disons, reprit le président, n'est que pour badiner : il n'y a point de mari plus heureux ni plus en sûreté que vous, cher Emilio, puisque vous possédez en une seule personne femme et maîtresse. Messieurs, rendons hommage au bonheur exemplaire de notre ami, à la vertu de la belle Antonia et à la fidélité des deux époux.

— Salut au couple trois fois heureux! s'écrièrent les convives; honneur au bon mari, à la femme fidèle! Vivent les époux amans!

Dans un coin de la salle, on entendit un ricanement bizarre.

— Oh! dit le président, voici un *jettatore!* gare au maléfice! Tournons vers lui nos talismans.

A l'instant, toutes les cornes se dirigèrent vers le personnage suspect. C'était un de ces hommes chétifs, ridés, râpés, usés par le climat, vêtus de noir et portant lunettes, dont le regard est fatal dans le midi. Son nez avait absorbé tout l'embonpoint de son visage. Il tenait entre ses doigts maigres une tabatière dont le couvercle produisait en tournant des grincemens moins aigus que sa voix de fausset.

— Que vient faire ici ce croque-mort? dit un jeune mari. A la porte le jeteur de sorts!

— A la porte! répéta le chœur des gais convives.

Le petit homme s'approcha en saluant jusqu'à terre avec une humilité pleine d'ironie.

— *Signori,* dit-il, si j'étais un véritable sorcier, combien je m'enorgueillirais de l'émotion où je vous vois! Mais non, devant ces cornes menaçantes, que vous avez cueillies sur vos fronts, je sortirais, je m'enfuirais, je décamperais.

— Je le connais, cria un des convives. C'est lui, c'est don Synonyme, le plus dangereux des *jettatori.* — Mauvaise rencontre, mes amis!

— Eh bien! qu'est-ce? reprit le petit vieux. Cela intrigue, agite, inquiète vos seigneuries? Il faut pourtant que je sois quelque part, à moins de m'évanouir, de me dissiper, de m'évaporer comme un gaz, un brouillard, une fumée. Qu'entendez-vous par une mauvaise rencontre? Est-ce à dire que vos seigneuries craignent une conversion, une réforme dans les esprits de leurs femmes? Si le ciel m'eût donné le pouvoir d'opérer un si grand miracle, on me canoniserait au lieu de me maudire. Que vos seigneuries ne s'alarment point : la fête des cornes sera aussi brillante l'année prochaine qu'aujourd'hui. Je ne vois qu'une seule personne ici qui se puisse plaindre de ma rencontre : c'est le gracieux seigneur Emilio, puisque sa femme l'aime passionnément. Lui seul, hélas! ne porte point le majestueux ornement que la nature a placé sur la tête du bœuf. Il s'en repentira, l'aimable jeune homme!

—De quoi me repentirai-je, illustrissime sorcier? demanda Emilio.

— Tout excès mène à un abîme, à un gouffre, à un précipice, reprit le *jettatore.* La chanson populaire dit : *Chi bella non è fortuna non ha,* — fille sans beauté ne fait point fortune. — Mais pour la fille d'un pauvre tourneur, être la plus belle personne, la plus courtisée de Rome, épouser un grand seigneur, nager dans les délices de l'opulence, c'est trop. Pour un jeune et riche cavalier, tomber amoureux éperdûment, se noyer dans son amour, être l'amant et l'époux, le serviteur et l'esclave d'une femme, la combler de biens, n'avoir d'autre loi que la volonté, la fantaisie, le caprice d'une belle, c'est trop. La soie et le velours s'usent plus vite que le drap : il changera d'habits, le très gracieux seigneur!

— De quelle étoffe sera mon premier habit neuf, très savant devin?

— Avec la laine du mouton de Barbarie, on fait des vêtemens chauds.

— C'est-à-dire que je porterai une robe de moine. Serai-je chartreux ou capucin, très savant devin?

— L'agneau chéri de son épouse a une toison d'or. Un beau jour, on le tond, et tout tremblant, frissonnant, grelottant, il arrive où il ne voulait pas aller.

— Vous croyez que je me ruine, très lugubre orateur; mais je suis plus riche que vous ne l'imaginez.

— On lui dira des mots durs, désagréables, malsonnans, au tendre agnelet.

— Et ces mots seront-ils synonymes, prophète de malheur?

— Ils seront longs, barbares, nasillards et discordans, comme le son de la *zampogna*. Au revoir, époux très caressé! Adieu, très honorés seigneurs! Mes respects, mes révérences à toute la très estimable compagnie.

— Au revoir, gentil corbeau! adieu, badin fossoyeur! crièrent les jeunes gens.

Don Synonyme exécuta une sortie de comédie au milieu des huées et des sifflets. La confrérie des gais *cornutelli* n'était pas d'humeur à se laisser attrister par la rencontre d'un *jettatore*. Cet incident passa inaperçu dans les plaisirs de la soirée. Le seigneur Emilio suivit ses amis à la salle de billard, et fit avec eux la partie italienne que nos grands joueurs de carambolages trouveraient bonne pour les demoiselles, à cause de la largeur énorme des blouses et des queues sans *procédé*. Vers minuit, la compagnie se dispersa; quand le seigneur Emilio fut dehors, l'air de la nuit et la solitude ayant dissipé l'animation causée par le bruit, le jeu et les lumières, quelque sombre pensée lui revint dans l'esprit. Son menton s'inclinait sur sa poitrine. Il ralentissait le pas et murmurait des mots entrecoupés. Avant de rentrer dans Rome par la porte du Peuple, il s'assit un moment sur un banc de pierre, et soupira en s'écriant : — Suis-je donc arrivé à ce point qu'un inconnu me raille en public? « Je me repentirai,... je changerai d'habits.... on me dira des paroles dures et malsonnantes. » Si cet homme n'a pas le don de divination, je suis perdu. Qui sait ce qu'on pense de moi, quelles réflexions on fait sur mes folles dépenses? Celui qui n'a rien à se reprocher ne voit point d'insinuations malignes dans les propos de café. Mais ce sont là des discours de *jettatore*. Les pronostics menaçans sortent de ma conscience et non de la bouche de ce pauvre lunatique. On ne connaît pas l'état de mes affaires; on ne le connaîtra jamais. Encore un an, et le bonheur de mon Antonia est assuré pour toujours.

Le seigneur Emilio, moins accablé, se releva et prit le chemin de son palais, situé *via del Babbuino*, près de la place d'Espagne. Une jeune femme en robe blanche, qui le guettait du haut d'un balcon, descendit au-devant de lui sous le vestibule. Les deux époux, qui s'étaient séparés le matin, se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, comme s'ils eussent couru quelque grand danger, et les sombres pensées du jeune mari s'envolèrent à tire-d'aile; mais, pour faire comprendre les paroles obscures du seigneur Emilio, il est nécessaire de raconter quelques événemens antérieurs à la fête des *Felici Cornutelli* (1).

(1) La fête des cornes est une coutume fort ancienne à Rome. On distribue chaque année à cette occasion beaucoup de lettres et de pièces de vers anonymes aux *cornutelli* les plus fameux, pour les inviter à porter une bannière dans la procession en l'honneur de saint Luc, qui a pour attribut le bœuf.

II.

Frascati est, comme on sait, le Versailles de Rome. C'est là que les bourgeois qui n'ont point de maison de campagne vont chercher en été une journée de villegiature, et je ne serais pas étonné que la beauté des Frascatanes, plus sveltes et plus gracieuses que les femmes d'Albano ou de Tivoli, fût pour quelque chose dans la partialité des Romains pour ce village. Il y avait donc à Frascati un pauvre tourneur nommé Nicolò Barletti, qui gagnait sa vie, avec bien de la peine, à tourner des bâtons de chaises pour les tapissiers de Rome. Sans être habile dans son métier, il l'aimait extrêmement. Rien au monde ne lui semblait si beau qu'une pièce de bois bien polie et bien ronde. Il soupirait après le jour où il serait capable de travailler pour les tabletiers, et souvent il s'agitait dans son lit, dévoré par l'ambition de fabriquer des quilles. Un chien caniche, assis du matin au soir sur le pas de la porte, servait d'enseigne à l'artiste en tenant dans sa gueule un bâton de racine de buis. Après cinq ou six ans d'études opiniâtres, Nicolò fit tant de progrès, qu'il réussit à tourner un jeu d'échecs. La somme de trois *paoli* que lui en donna un marchand de la capitale ne le consola qu'à moitié du chagrin de se dessaisir de son chef-d'œuvre. Cependant l'industrieux Nicolò créa un si grand nombre de *rois*, de *reines* et de *cavaliers*, que son escarcelle s'enfla peu à peu. La misère au teint hâve, expulsée par le travail et le talent, s'enfuit de la maison. Le macaroni fuma sur la table tous les jours à heure fixe. Le chien, dont la jeunesse s'était écoulée dans un long carême, ne jeûna plus dans son âge mûr, et la fille du maître tourneur eut une robe d'indienne pour les dimanches et fêtes, car Nicolò, qui était veuf, avait une fille qu'il aurait dû appeler son chef-d'œuvre, de préférence à ses pièces de bois les mieux tournées.

Antonia Barletti atteignit précisément le chiffre léger de quinze ans vers l'époque où le génie de son père se révélait à ses contemporains. C'était la plus belle et la plus séduisante des Frascatanes, point spirituelle du tout, mais intelligente, ce qui vaut mieux. Elle avait l'humeur douce, le cœur chaud, affectueux, enclin à s'attacher et capable d'enlacer l'objet aimé, de s'y incruster, de se l'assimiler comme fait le lierre. Dans sa physionomie, la bienveillance prenait l'apparence de la tendresse; mais elle n'avait d'attention que pour les jeunes gens, et encore fallait-il qu'ils fussent beaux pour qu'elle s'aperçût de leur présence. Un homme prudent et craintif aurait cru démêler dans le feu de ses grands yeux l'instinct de la panthère apprivoisée, qui finit tôt ou tard par étouffer ou manger naïvement son meilleur ami, sans méchant dessein, par excès même de reconnaissance et d'affection. Tout enfant et ignorante encore, Antonia sentit qu'elle n'aimerait point à

demi, et que son cœur une fois donné, à moins d'un cataclysme, elle ne le reprendrait plus. C'est pourquoi elle voulait tâcher de le placer en bonnes mains, et l'ambition qu'elle avait héritée de son père, jointe à cette envie romanesque, lui conseillait de prétendre à un mariage riche.

Maître Nicolò, encouragé par le succès, pensa que le séjour de Frascati n'était plus digne d'un artiste de talent; il vint chercher le profit et la gloire à Rome, comme en d'autres temps Michel-Ange et Raphaël. Il loua deux grandes chambres au rez-de-chaussée près de la fontaine de Trévi, l'une pour sa fille et l'autre pour lui. Son génie, échauffé par le contact de la civilisation, produisit des merveilles. De l'ébène et du buis, il passa à l'ivoire et gagna sans peine son demi-écu romain à la journée. Le soir, il allait chercher le souper à la *trattoria* la plus proche, car Antonia, rêvant à ses amours futures, n'entendait pas grand'chose au ménage et rien à la cuisine. Le dimanche, pour se délasser de ses travaux, maître Nicolò menait sa fille à la promenade sous les arbres de la villa Borghèse. Malgré le nombre infini de beaux visages qu'on voit dans ce jardin public, Antonia y fut remarquée à cause de sa jeunesse en fleur, de sa haute taille et de la coiffure de sa ville natale, qui est le bonnet appelé *panno* pour les jours froids, ou le bouquet de rubans dans les cheveux pour l'été. Du haut des calèches, les binocles l'honoraient de regards attentifs, les connaisseurs en jolies filles la désignèrent sous le nom de la belle *Frascatane*, et, pour savoir qui elle était, on la suivit jusqu'à sa porte.

Un matin, le maître tourneur reçut la visite de plusieurs dandies, tous bien vêtus, gantés et munis de cannes à pomme d'or ou de lapis. Sous le prétexte de faire des emplettes, ils adressèrent beaucoup d'œillades et de complimens à Antonia. Un de ces jeunes gens, plus sérieux ou mieux informé que les autres, s'extasia sur le talent de Nicolò, sur la délicatesse et l'habileté de sa main-d'œuvre. Le maître tourneur, qui reconnut aussitôt un esprit élevé, un homme de goût, fit à cet aimable garçon les honneurs de son atelier en tirant de l'armoire ses pièces de choix. Le jeune seigneur, de plus en plus ravi, exprimait le plaisir qu'il trouvait à examiner un jeu d'échecs par des exclamations qu'on n'entend d'ordinaire que dans les musées. Les peintures du Vatican ou de la *Farnesine* ne lui auraient pas inspiré plus d'enthousiasme. Antonia comprit que ce devait être une ruse de guerre. Tant de malice n'était pas nécessaire dans ce pays où une jolie femme ne se croit point obligée, comme à Paris, de prendre pour une offense les témoignages d'admiration d'un inconnu, et où tous les usages reposent sur la bonhomie et la facilité de mœurs. Un autre jeune homme, moins rusé que le premier, et qui sans doute n'avait pas de temps à perdre, le seigneur Pompeo, ne disait mot au père, s'attachait à la fille, la suivait pas à pas, et lui prodiguait les hyperboles que son compa-

gnon l'amateur de bimbeloterie accordait aux ouvrages du maître tourneur. Antonia ne fut point insensible aux politesses du galant Pompeo; elle sut aussi beaucoup de gré à son autre adorateur de flatter le père avant de songer à la fille; mais, comme tous ces jeunes gens étaient beaux, pleins d'esprit, et par conséquent dangereux, la Frascatane résolut, jusqu'à plus ample information, de tenir son cœur à deux mains.

Les jeunes dandies ne manquèrent pas de revenir tantôt ensemble, tantôt séparément. Maître Nicolò, voyant qu'on n'en voulait pas autant à lui qu'à sa fille, ne se dérangea plus, hormis pour le jeune seigneur épris de ses ouvrages. Retiré derrière un paravent, le père laissa la jeunesse folâtre gaspiller les heures dont l'artiste connaît mieux le prix. L'atelier du maître tourneur devint ainsi un salon de conversation. Antonia, grace à la souplesse naturelle de son sexe, prit le ton du beau monde, en sorte qu'au bout d'une semaine on aurait cru qu'elle n'avait fait autre chose depuis son enfance que tenir académie. Tandis que le tour de maître Nicolò donnait à la matière brute les formes les plus capricieuses, le jeune amateur de bimbeloterie trouva enfin l'occasion de déclarer tout bas à Antonia qu'au fond il était plus amoureux d'elle que des échecs et des quilles de son père.

— Votre manége ne m'a point échappé, lui répondit la jeune fille. Il reste à savoir maintenant si c'était un subterfuge pour tromper la confiance de mon père ou un moyen innocent et ingénieux de gagner son amitié. Si vous n'avez d'autre envie que d'abuser une pauvre fille, vous auriez aussi bien fait d'aller droit au but, comme votre ami Pompeo, qui a du moins le mérite de ne point déguiser ses intentions.

— Belle Antonia, dit le jeune homme avec gravité, votre soupçon m'offense. Écartez l'idée de subterfuge coupable et de mauvaises intentions. Quand le redoutable Pompeo et tous vos autres adorateurs n'auront plus rien à vous dire, si votre cœur a pu résister à tant d'assauts, mon tour viendra de parler. Jusque-là, sachez seulement que je vous aime, et sur le reste permettez-moi de garder le silence.

— Hélas! répondit Antonia, je ne souhaite pas que vous le rompiez, si vous devez tenir le même langage que vos amis.

— J'ignore quel langage tiennent les autres, reprit le jeune homme. Le mien sera celui d'un galant homme, qui vous aime et vous respecte trop pour désirer votre chute, même à son profit.

— Sainte Vierge! s'écria la Frascatane en tremblant de tout son corps. Ai-je bien entendu? Il semblerait... on pourrait supposer que votre seigneurie a jeté les yeux sur une *meschinella* comme moi pour en faire...

— Une comtesse? interrompit le jeune homme; pourquoi non? Cela ne vous irait pas plus mal qu'à tant d'autres femmes.

— Ah! parlez donc, cher comte, s'il en est ainsi. N'attendez pas que tous ces jeunes mauvais sujets, à qui mon cœur et mes oreilles sont fermés, aient épuisé leurs fourberies et leurs mensonges. Pas un d'eux ne s'exprimera comme vous, et si je dois être la plus heureuse des femmes, à quoi bon ces retards?

— Eh bien! ne tardons point, chère Antonia. Je vous offre ma main et mon nom.

Le seigneur comte Emilio, — car c'était lui, — monta sur une chaise, et, passant sa tête au-dessus du paravent, dit au maître tourneur :

— Nicolò, je vous demande votre fille en mariage.

— Elle est à vous, répondit le père. Laissez seulement que j'achève cette boule de buis, et nous en causerons. Votre demande ne m'étonne point. Il me fallait un gendre comme vous.

Quand la boule de buis fut achevée, maître Nicolò sortit de sa cachette. Il trouva sa fille pleurant et riant tout ensemble, battant des mains et courant dans la chambre, s'asseyant pour reprendre haleine, se jetant au cou de son amant, et disant mille extravagances, où l'on sentait l'amour qui prenait feu dans son cœur comme le salpêtre.

— C'est donc sa tendresse pour vous, dit le père, qui galope ainsi ma fille? Je vois que vous ferez ensemble un excellent ménage. Vous savez, cher Emilio, que je ne possède pas un sou vaillant; mais, avec mon métier, je ne serai jamais à charge à personne. Arrangez les choses comme vous l'entendrez. Mariez-vous quand il vous plaira; le mieux, si vous m'en croyez, sera le plus tôt.

— Je voudrais que ce fût à l'instant même, répondit Emilio.

Ce fut au bout de vingt jours seulement que la fille du tourneur devint comtesse et reçut la bénédiction nuptiale à l'église des Santi-Apostoli, en présence d'une foule énorme de curieux et d'invités. La société de Rome admira fort la noble conduite du jeune mari et les graces de la mariée. Antonia, caressée par les belles dames, qui l'embrassèrent et lui parlèrent comme à leur égale, ne sentit que de la joie et de la reconnaissance en prenant son rang dans ce monde nouveau qui l'accueillait avec des sourires. Il y eut gala au palais de la rue *del Babbuino*, et l'on récita au dessert plus de trente sonnets et autres poésies. Les deux époux essuyèrent par bordées les souhaits, les complimens, les hommages et les promesses d'une éternelle félicité, comme si l'âge d'or eût recommencé sur la terre. On ne songea point à rire du bonhomme de père, qui ne s'étonna de rien et n'eut pas un moment d'embarras. Des feux du Bengale brûlèrent devant la façade du palais pendant toute la soirée. Un bal termina la fête, et, vers minuit, une chaise de poste emmena les époux à la campagne, car Emilio, fatigué du bruit que faisait son bonheur, éprouvait le besoin de se dérober au tumulte et de terminer cette journée par une sorte d'enlève-

ment. La lune de miel eut douze quartiers, c'est-à-dire que le couple fortuné resta dans sa solitude champêtre durant trois mois. Il y serait encore, si le jeune mari n'eût reçu des lettres de sa famille, qui lui conseillait, dans l'intérêt de sa femme, de faire ses visites de mariage. Antonia ne voulait pas quitter la campagne; elle aurait volontiers renoncé au monde et aux plaisirs des grandes villes, ressources des gens ennuyés et des cœurs indifférens. Pourquoi retrancher sur la part de l'amour, quand l'amour tient lieu de tout? Mais Emilio voulait aussi que sa femme connût les priviléges de la fortune et d'une brillante position, et, comme il promit que les plaisirs de la ville ne deviendraient qu'un assaisonnement et non une contrainte, l'amoureuse Antonia consentit en soupirant à sortir de la retraite.

La société de Rome s'amusa de la tendresse réciproque de ces deux tourtereaux, des petits soins empressés du mari, des regards incessans de la femme; on les observait en souriant lorsqu'ils se parlaient à voix basse au milieu du monde, comme des amans qui saisiraient l'occasion d'échanger quelques mots en dépit des jaloux, et on citait ce jeune couple comme un exemple édifiant et rare de l'avantage des mariages d'inclination. Il est certain cependant qu'à Rome et dans toute l'Italie on a de la peine à croire qu'une femme puisse aimer véritablement son mari. Lorsqu'une jolie dame est pourvue d'un sigisbé ou d'un secrétaire intime, on hésiterait, on craindrait de perdre son temps en lui faisant la cour; mais on ne renonce pas aussi facilement au succès quand on chasse sur les terres d'un mari, quelle que soit la sagesse de sa femme. Antonia s'en aperçut. Les amis d'Emilio venaient souvent chez elle, et ces jeunes dandies, qui dans l'atelier du maître tourneur s'étaient bien gardés de parler mariage, eurent tous l'audace d'affirmer par serment que leur ami n'avait eu d'autre mérite que celui de les devancer. Le seigneur Pompeo ne trouva pas de termes assez énergiques pour peindre comme il l'aurait voulu le désespoir et la consternation où l'avait plongé la nouvelle foudroyante de ce fatal mariage. Il ne doutait point qu'Antonia ne dût revenir un jour de son engouement pour Emilio, ni qu'un amour cent fois plus ardent ne dût finir par être apprécié; en conséquence il s'inscrivait parmi les adorateurs et les *amoureux-morts* de la divine comtesse pour l'époque, plus ou moins prochaine, d'un refroidissement entre les époux. Ces étranges discours, qui auraient excité les railleries d'une Française, furent écoutés avec une douceur plus désolante que la malice ou la colère.

— Mon cher Pompeo, répondit Antonia, il est bien possible que vous m'aimiez et que mon mariage vous mette au désespoir. Remarquez, je vous prie, que je n'exprime pas de doute à ce sujet. Vous êtes un fort aimable garçon et vous ne me déplaisez point; mais ce fatal mariage est accompli, et puisque vous voulez absolument considérer ma ten-

dresse pour mon mari comme une injustice et un scandale, je vous avertis que ce scandale durera long-temps. Je ne prendrai pas même la peine de vous opposer mes principes et l'intérêt que j'ai à veiller un peu sur ma réputation en entrant dans un monde pour lequel je n'étais pas née. Je vous dirai simplement que je suis folle de mon Emilio. Ce n'est ni par vertu ni par calcul que je prétends lui rester fidèle, c'est parce que je l'aime avec passion, et, si l'on veut, je conviendrai qu'il n'y a pas de mérite à cela.

— Eh bien! reprit Pompeo, permettez-moi donc de faire une supposition, car tout est possible : si Emilio cessait de vous aimer, s'il ne vous gardait pas cette fidélité scrupuleuse....

— J'en mourrais de chagrin.

— Vous le croyez aujourd'hui; mais l'occasion venue, s'il n'en arrivait rien; si, après avoir bien souhaité la mort, bien pleuré, bien juré de ne vous consoler jamais, vous vous trouviez un beau jour vivante, en bonne santé, au bout de vos larmes, et disposée à accepter les consolations d'un cœur dévoué?...

— Il est clair, répondit la comtesse, que si j'étais en disposition de vous écouter, je vous écouterais.

— Donc, reprit Pompeo, j'ai raison de m'inscrire d'avance comme le premier en date de vos admirateurs, le plus amoureux, le plus impatient et le plus méritant.

— Inscrivez-vous, répondit Antonia. Je vous donne acte de votre inscription, et maintenant parlons d'autre chose.

III.

L'enchaînement de suppositions que le bouillant Pompeo se plaisait à imaginer pour justifier ses espérances ne paraissait pas devoir se réaliser de si tôt. Emilio n'avait d'yeux que pour sa femme; son amour offrait tous les symptômes d'une passion chronique et incurable. Jamais l'ombre d'un nuage entre les deux époux, jamais un dissentiment, jamais de ces querelles suivies de raccommodemens, signes ordinaires de lassitude et qui mènent à une rupture ou à l'indifférence. Antonia n'avait pas assez de fantaisies au gré de son mari, et ne lui fournissait point assez d'occasions de la satisfaire. Cependant, après avoir consenti à courir un peu le monde par complaisance, elle y prit goût; aussitôt Emilio donna des fêtes splendides. La comtesse aimait la musique et la comédie; Emilio loua des loges à l'année aux trois théâtres. Un jour, Antonia s'était amusée à regarder la collection particulière des bronzes du Vatican; son mari n'eut point de repos qu'il n'eût fait une collection de bronzes antiques. Antonia remarqua une dame qui passait à cheval dans les allées de la villa Borghèse; le len-

demain deux excellens chevaux de selle étaient à sa disposition. Pendant un petit voyage de plaisir au lac Fucino, à peu de distance de Subiaco, la comtesse jeta un regard d'envie sur une villa rustique située dans le paysage le plus pittoresque du monde; Emilio demanda le nom du propriétaire : cette villa n'était pas à vendre; mais, au moyen d'un sacrifice d'argent, il en devint acquéreur, et il y installa sa femme, au retour de l'excursion au lac Fucino.

Si quelque régisseur habile et honnête eût administré les biens d'Emilio, il lui aurait trouvé trente mille livres de revenu; son intendant ne lui comptait pas chaque année la moitié de cette somme. Antonia ne soupçonnait point que son mari se ruinait. Comment l'aurait-elle pu deviner? Le comte, d'une gaieté inaltérable et d'une humeur charmante, n'avait pas un souci. Pourvu que sa femme fût heureuse, tout allait bien, et, quand il songeait à ses embarras d'argent, il se promettait de réparer les brèches de sa fortune en se livrant à quelque entreprise industrielle. Un de ces hommes à projets, qui passent leur vie entière à rêver des millions, proposa un jour à Emilio d'établir une raffinerie de sucre. C'était une affaire admirable. Les devis annonçaient des résultats prodigieux. Il ne s'agissait que d'acheter quelque vieux bâtiment dans le Transtévère et le matériel de l'exploitation. Le nom du seigneur comte ne devait point paraître; on ne lui demandait que le capital de l'entreprise et l'usage de son influence pour obtenir la protection du barbier Gaëtano et l'autorisation de fonder ce bel établissement (1). Emilio vendit une de ses terres, persuadé qu'un grand seigneur comme lui n'avait qu'à déroger pour gagner des monceaux d'or. Il fit un traité en commandite avec son homme à projets et deux ou trois autres personnes. L'affaire, mal conçue et mal menée, n'eut pas un instant de prospérité. Dès le commencement, associés, employés, caissier, contre-maîtres et ouvriers se volèrent réciproquement à qui mieux mieux. C'était un pillage. Emilio, en attendant ses bénéfices, augmenta son train de maison; il ne mit pas une fois les pieds à la fabrique, et lorsqu'il apprit qu'au lieu de recevoir un dividende, il perdrait son capital, il raconta si gaiement la déconfiture de son entreprise, qu'Antonia n'en fut pas alarmée. Comme, à la suite de ce revers, les dépenses inconsidérées allaient croissant, la comtesse trouva que c'était trop de philosophie; elle demanda un jour à son mari s'il ne jugeait pas opportun de s'amender un peu. Le comte lui répondit, en l'embrassant, que, l'amour et les préoccupations d'argent ne pouvant pas s'arranger ensemble, il la priait de n'y songer pas plus que lui, — et par obéissance elle n'y songea plus.

(1) Pendant le pontificat de Grégoire XVI, la protection du barbier Gaëtano n'était pas sans influence sur la conclusion et l'expédition des affaires.

Dans sa petite villa de Subiaco, Emilio reçut la visite de quatre hommes de mauvaise mine, avec lesquels il eut une longue conférence. Peu après, Antonia crut entendre pendant la nuit des bruits souterrains et réguliers comme le mouvement d'une machine. En ouvrant sa fenêtre le matin, elle vit dans le parc deux des hommes à mines patibulaires qui tenaient, chacun par un bout, un long sac plein de quelque matière métallique; ils agitaient le sac, d'où sortait une poussière de charbon, et ils vidaient ensuite les morceaux de métal noircis dans un trou qu'ils comblaient avec du sable. La comtesse s'informa de ce que faisaient ces hommes. Son mari lui répondit que c'était l'expérience d'une nouvelle entreprise plus lucrative et plus sûre que la première, et Antonia ne chercha point à en savoir davantage. Le lecteur, moins facile à contenter, aura déjà compris que l'imprudent Emilio se livrait à l'industrie périlleuse de la fausse monnaie. Son but étant le bonheur de sa chère Antonia, la fin lui paraissait justifier les moyens, et il n'éprouvait aucun remords. Cette tranquillité parfaite dura jusqu'au jour de la fête des Cornes et de Saint-Luc, où l'on a vu les insinuations malignes de don Synonyme jeter pour la première fois dans l'ame du coupable un trouble et une frayeur subitement dissipés par un baiser d'Antonia. Le seigneur Emilio rendit compte à sa femme de l'emploi de sa soirée. Il fit un tableau divertissant du festin des gais *cornutelli* et raconta le bel hommage rendu en sa personne aux époux fidèles. Le reste lui était sorti de la tête, et il n'en parla pas.

Ce n'était pourtant ni par hasard ni par divination que les sinistres plaisanteries du *jettatore* avaient atteint la conscience d'Emilio en un point sensible. Le soir même, un marchand du Corso, à qui on avait présenté en paiement une pile de *baïocs*, les avait reconnus pour faux. Le porteur de cette monnaie, arrêté immédiatement, avait laissé échapper le nom du seigneur Emilio. Cette circonstance, connue de don Synonyme, l'avait fort aidé dans ses prédictions. Au point du jour, le lendemain, un des ouvriers de Subiaco vint avertir le patron que l'heure du *sauve qui peut* avait sonné. Emilio se leva, sortit de son palais, et, après avoir fait ses dévotions en passant à Sainte-Marie-Majeure, il s'enfonça dans l'immense désert qui s'étend des thermes de Dioclétien jusqu'à Saint-Jean-de-Latran. Le père Labat remarquait, il y a plus d'un siècle, que le tiers de la ville éternelle n'était déjà que ruines. Aujourd'hui, c'est la moitié qu'il faudrait dire, et si Rome continue à repousser le génie des temps modernes, qui pourrait la relever, un moment viendra où le Vatican régnera seul debout sur un chaos de pierres. Quand il eut erré long-temps parmi les débris de la Rome antique, le pauvre Emilio arriva au temple de Vesta, sur les bords escarpés du Tibre, et là, poussé par le désespoir, le sentiment de son déshonneur prochain et l'horreur de sa situation, il conçut l'effroyable

pensée de se précipiter dans les eaux du fleuve. C'était le 19 octobre, dans la plus belle saison de l'Italie; des groupes de rosiers grimpans et de chèvre-feuilles sauvages embaumaient l'air; des martinets espiègles jouaient en se préparant à partir pour l'Afrique. Le moyen de se noyer dans ce site enchanteur, d'attrister cette nature souriante par une scène lugubre! Le moyen de songer au suicide dans ce climat où le bien-être vous entre par tous les pores, à la chaleur de ce soleil vivifiant, sur cette terre chaude, fleurie et prodigue, où l'on a pour rien des bouquets, des citrons, de l'eau délectable, de sublimes peintures et de jolis visages de femmes à regarder tant qu'on en veut! Peut-être, s'il eût été à Paris, un jour de brouillard et sur les tours de Notre-Dame, il se serait jeté la tête la première, le pauvre Emilio; mais, à Rome, il n'en eut pas le courage. Vaincu par la douceur des sensations, il retourna chez lui, déterminé à vivre pour son Antonia aussi long-temps qu'il plairait à Dieu. Dans la cour de son palais, il trouva les sbires chargés de l'arrêter.

Antonia, persuadée de l'innocence de son mari, le crut d'abord victime d'une méprise; mais, lorsqu'elle entendit Emilio avouer ses fautes avant qu'on l'eût interrogé, elle découvrit avec un saisissement profond l'abîme dans lequel cet insensé s'était plongé par amour et par faiblesse. Aussitôt après le départ des sbires, la comtesse courut toute la ville, remua ciel et terre, et versa tant de larmes qu'on eut pitié de sa douleur. Elle obtint la permission de voir son mari tous les jours au château Saint-Ange, où il occupait une chambre vaste et propre. Quand la porte de la prison s'ouvrit, Emilio s'élança au-devant d'Antonia; il la saisit dans ses bras en lui demandant si elle l'aimerait flétri par une sentence infamante, et, comme elle jura de l'aimer jusqu'au tombeau malgré toutes les sentences du monde, il trouva que son sort était encore très digne d'envie, et il ne s'avisa point de gâter un présent supportable par des regrets inutiles du passé.

Un jour, près du pont Sixte, dix ou douze galériens en veste de laine marchaient lentement, entourés de soldats aussi indolens que leurs prisonniers. Une jeune et belle dame, fort bien vêtue, montée sur un âne et l'ombrelle à la main, cheminait dans les rangs et causait avec un des forçats. Au moment de sortir de la ville par la porte Saint-Pancrace, le convoi s'arrêta devant la boutique d'un petit limonadier, qui s'empressa de servir des rafraîchissemens aux seigneurs galériens. La dame prit un sorbet; l'officier qui commandait le détachement accepta une glace, et les soldats attendirent, assis à terre, que leurs seigneuries fussent disposées à se remettre en route. D'une calèche élégante descendit un jeune homme, qui vint saluer la dame et serrer la main de l'un des galériens : c'était Pompeo, qui faisait de tendres adieux à son ami Emilio et à la divine comtesse. L'officier regarda sa

montre pour avertir discrètement les voyageurs qu'il était temps de partir, et la chaîne reprit tout doucement le chemin de Civita-Vecchia. Ce n'était point par une faveur particulière qu'Emilio jouissait de la compagnie de sa femme et de la liberté de régaler son escorte de sorbets et de limonade. Tout le monde a pu voir en Italie avec quelle mansuétude on y traite les galériens. La considération d'un homme ne dépend pas toujours d'une sentence en ce pays-là. Combien le pauvre Emilio se félicita d'avoir résisté à l'envie de se noyer dans le Tibre! Des compagnons pleins d'égards, des chefs débonnaires, une femme adorée, que lui fallait-il de plus pour être heureux? Ses fautes mêmes et sa condamnation lui avaient donné la mesure de l'amour et du dévouement d'Antonia, qu'il n'aurait point connus sans cela, tant il est vrai que le plus grand malheur est bon à quelque chose. Assurément, si le célèbre chevalier Desgrieux, qui, sans faire de la fausse monnaie, vivait en escroc, eût été condamné aux galères, l'inconstante Manon l'aurait oublié dans les bras d'un autre. Antonia, au contraire, aurait repoussé le sort le plus brillant, si on lui eût imposé la condition d'abandonner le malheureux qui s'était perdu pour elle. Pendant un an que dura sa pénitence, Emilio passa tous les jours quelques heures avec sa femme. Dans le courant de la seconde année, il apprit que la fin de sa peine lui était remise, et déjà les deux époux faisaient ensemble de nouveaux projets de bonheur plus sages que les précédens, lorsqu'une fièvre cérébrale enleva le pauvre Emilio en quelques heures. Il se sentit touché d'un repentir et d'une piété sincères; un prêtre lui administra les sacremens, et tout à coup Antonia ne pressa plus entre ses mains qu'une main froide et insensible.

Le premier moment de stupeur une fois passé, la comtesse regarda dans son ame et n'y trouva que la désolation et le dégoût de la vie. Elle souffrait encore trop pour pleurer. Ses larmes ne commencèrent à couler qu'à Rome, lorsqu'elle revit ces lieux où elle se heurtait à chaque pas contre les souvenirs d'un bonheur évanoui pour toujours. Il lui restait de son ancienne fortune un assez beau douaire; mais elle voulut rentrer chez maître Nicolò, et dans le triste atelier de son père, au bruit monotone du tour, elle demeura, du matin au soir, immobile et muette, sur une chaise, en priant Dieu de la retirer le plus tôt possible de ce monde insipide et désert. La mort vient à son heure et non quand on l'invoque; au lieu d'elle, arriva la figure plus ronde du seigneur Pompeo. Bien loin de froisser la douleur de la belle veuve, Pompeo fit une oraison funèbre du cher Emilio, si pathétique et si émouvante, qu'Antonia l'appela bon jeune homme et généreux ami.

— Vous le voyez, ajouta Pompeo, vous le dites vous-même, et vous ne vous trompez pas : je suis un ami généreux. Si je pouvais, au prix de mon sang, au détriment de mes intérêts et de mes espérances, ren-

dre la vie à l'infortuné que le sort nous enlève, je le ferais à l'instant. Je briserais ce cœur qui vous appartient, si je ne le sentais déchiré, comme il doit l'être, par le spectacle de votre chagrin.

Dans le feu de la déclamation, Pompeo frappait à grands coups de poing sa large poitrine, qui sonnait comme une cloche.

— Mais, poursuivit-il, l'arrêt du destin est prononcé. Il faut courber la tête, et, après avoir mêlé mes pleurs aux vôtres, je me rappelle que nous vivons tous deux, que vous êtes libre et que je vous aime. Belle Antonia, souvenez-vous du jour où je m'inscrivis le premier sur la liste de vos adorateurs. Comptez le petit nombre de vos années; contemplez dans un miroir vos traits que la douleur embellit encore, et dites s'il est permis, à dix-huit ans et avec ce visage-là, de se vouer pour toujours à l'ennui et aux larmes, quand on pourrait d'un mot retrouver le bonheur qu'on a perdu en faisant celui d'un amant fidèle, d'un cœur de lion qui a rugi de vous voir possédée par un autre, et qui vient aujourd'hui réclamer le prix de deux ans de constance.

En parlant ainsi, la voix de basse-taille du beau Pompeo s'était élevée au diapason tragique, et les vitres de l'atelier frémissaient aux sons éclatans de sa demande en mariage. Le tour de maître Nicolò cessa de ronfler. Au-dessus du paravent, sortit la mine calme et paterne de l'artiste, qui regardait sa fille avec attention. — Un bon ami, dit-il, un amant fidèle, jeune, amoureux et doué d'un organe si puissant! refuser tant de bien serait un péché. Voilà trois jours que tu pleures, c'est assez.

Nous l'avons remarqué en commençant, la grandeur est le signe distinctif du caractère romain. Or la grandeur exclut les subtilités. Le cœur humain procède, à Rome, d'une façon héroïque et tout d'une pièce, et de là vient que, n'offrant rien de compliqué, il est plus facile à déchiffrer que dans nos climats froids et brumeux. A défaut d'autre preuve, le témoignage du dictionnaire suffirait : le mot *nuance*, dans son acception morale, n'existe pas en italien, et il ne faut pas s'étonner que des organisations passionnées n'entendent rien aux raffinemens. Ce qu'on perd en délicatesse, on le regagne en force. Antonia ne mit que trois secondes à réfléchir; en trois secondes, elle répara le désordre de ses sentimens et fit le ménage de ses passions. Ses joues, pâlies par la douleur, se colorèrent d'un éclat charmant. Elle tendit la main à Pompeo en s'écriant : — C'est dit, je suis à vous.

Et, par une transition soudaine, elle passa du désespoir à la joie la plus vive. Sa langue se délia; les idées folles, le goût de la vie, le désir et l'amour s'éveillèrent en elle comme des oiseaux endormis que le soleil du matin surprend dans leur nid, et maître Nicolò, voyant sa fille guérie, se remit au travail, afin de laisser les deux amans à leurs affaires, en se disant à lui-même : — Voilà qui est fini. L'enfant a ce

qu'il lui faut. C'est tout simplement qu'elle ne peut pas vivre sans aimer.

IV.

On se tromperait fort, si l'on pensait que la belle Frascatane avait donné son cœur par surprise, et qu'après le premier entraînement, elle tomba dans l'indécision ou les vains scrupules. L'amour nouveau avait absorbé l'ancien. Si l'impossibilité de convoler à d'autres noces avant l'expiration de son deuil ne lui eût rappelé son état de veuve, Antonia aurait cru volontiers que jamais elle n'avait aimé d'autre homme que Pompeo. Elle trouva la loi rigoureuse, et la perspective d'un an d'attente, qui n'aurait point effrayé des fiancés allemands, lui parut insupportable; cependant, comme elle voulait vivre bien, elle se soumit à la nécessité. Par malheur, le beau Pompeo n'était qu'un médiocre platonicien. Des amis charitables avertirent tout bas sa fiancée qu'il avait des maîtresses. Antonia, trop exclusive pour fermer les yeux sur des infractions si graves à la foi jurée, éclata en reproches terribles et menaça son amant de se porter à quelque extrémité. Si le mariage eût été célébré, la Frascatane, avec ses instincts de lierre, aurait su étreindre et enlacer son époux de telle sorte qu'en peu de jours elle l'aurait dégagé de tout autre lien; mais sa métaphysique n'allait guère plus loin que celle de Pompeo, et l'amour méridional ne se nourrit pas long-temps d'espérances et de promesses, encore moins de phrases et de madrigaux. Une première fois Pompeo apaisa la tempête. Le lendemain, ce fut à recommencer, grace aux délateurs officieux. Avec la confiance s'envolèrent la joie et les rires, avec la jalousie arrivèrent la tristesse, le désordre, l'insomnie, les sanglots et les larmes.

Les Italiens sont les gens qui pratiquent le plus exactement ce précepte que le caustique Stendhal formula en termes un peu vifs sur quelque papier de sa chancellerie de Civita-Vecchia, et dont il voulait faire, par exagération, une vérité universelle : qu'un jeune homme au-dessous de vingt-cinq ans, qui se trouve par hasard en tête-à-tête avec une jolie femme, ne fût-ce qu'un instant, manque à tous les devoirs de la politesse, s'il ne lui fait une déclaration d'amour.

Au bruit des querelles entre les deux fiancés, la jeunesse galante se ressouvint de son goût pour l'art ingénieux du tourneur. L'aimable veuve étant encore à consoler, on revint admirer les quilles et les échecs de maître Nicolò. Le premier qui se présenta fut un Narcisse de vingt-deux ans, ancien ami du défunt mari, et inscrit, comme Pompeo, sur la liste des *amoureux-morts* de la Frascatane. L'occasion s'offrit par hasard au seigneur Tancredi de parler à Antonia sans autre témoin qu'un père distrait, et il crut de son devoir d'obéir au précepte rigoureux de Stendhal. — Qu'ai-je appris? s'écria-t-il, quelle rumeur ai-je entendue, ô di-

vine Antonia? Est-il vrai que l'heureux mortel à qui vous avez donné votre cœur, ignorant le prix d'un si riche trésor, le foule aux pieds comme un impie? Ah! je le vois trop clairement, les nuages de la tristesse obscurcissent le soleil de votre angélique visage. La trace des pleurs est encore marquée sur l'albâtre de vos joues. Pompeo est coupable.

— Hélas! oui, mon bon Tancredi, répondit Antonia d'une voix altérée, ce méchant garçon me met au désespoir. Le bel avenir qu'il me prépare! Si je souffre ainsi *épouse promise*, que sera-ce donc lorsque je serai sa femme? Pour mon malheur, je l'aime, tout perfide qu'il est, et je crains de mourir bientôt, s'il ne change de conduite.

— Quoi! reprit Tancredi, vous irez jusqu'au bout malgré ces présages funestes! Vous confierez le soin de votre bonheur au bourreau qui vous assassine! Au lieu de vous féliciter de ne point lui appartenir encore, vous irez vous unir à cet ingrat par des chaînes dont vous discernez le fer à travers les fleurs! Ah! belle Antonia, c'est plus que de la faiblesse, c'est de la cruauté pour vous-même, de l'injustice pour ceux qui savent apprécier vos charmes et vous chérir dans un silence douloureux. Vous n'ignorez point que tous les feux de l'amour le plus ardent se sont allumés dans mon ame à la première étincelle que j'ai vu sortir de vos yeux. J'ai pu respecter votre partialité pour un mari digne de vous et qui vous rendait heureuse; mais rien ne m'oblige à me taire aujourd'hui. Vous parlez de mourir, oublieuse comtesse, et vous n'avez pas songé une seule fois pendant deux ans que je mourais d'amour pour vous!

Il avait une voix de ténor, le gracieux Tancredi, un organe doux et tendre, qui allait au cœur, et le *ribombo* de ses phrases ressemblait à de la musique. Antonia se sentit émue comme si elle eût écouté une cavatine. Depuis trois minutes, le tour avait interrompu son bruit discordant, et maître Nicolò, monté sur une chaise, regardait sa fille d'un air pensif : — Voilà, dit-il, une combinaison nouvelle qui change l'état des choses. Pleurer ne répare point le mal et n'avance pas les affaires. Puisque le seigneur Tancredi est amoureux et de bonnes mœurs, il faut le prendre pour mari au lieu de l'autre.

— Mais, dit Antonia en rougissant, parle-t-il sérieusement?

— Que mes jours soient des nuits d'hiver et mes nuits des supplices infernaux, si je ne vous adore! s'écria Tancredi.

— Jeune homme, dit le père, vous avez sauvé la république par un discours, comme Cicéron. Embrassez ma fille; je la connais, elle est à vous.

En effet, la Frascatane, palpitant de joie, de surprise et d'amour, se jeta dans les bras du gentil Tancredi. Un essaim de jeunes gens, qui apportait des consolations à la belle affligée, la trouva riant, babillant

comme une fauvette et roucoulant avec son nouveau fiancé. L'anniversaire de la fête des cornes était arrivé. Pompeo, qui ne se doutait de rien, essayait un habit neuf devant une glace, lorsqu'un *facchino* lui offrit une petite corne en corail, accompagnée de ce compliment : — Bien que votre excellence ne soit qu'un époux promis, la société des gais *cornutelli* lui envoie cette offrande, et l'invite, par une exception en sa faveur, à venir dîner ce soir à *Papa Giulio*, afin de pouvoir dire qu'une fois en sa vie, la belle Frascatane a procuré un convive aux joyeux enfans de Saint-Luc.

Cependant Tancredi était un peu étourdi de son prompt succès. Le désœuvrement, l'espoir de glaner du plaisir, l'avaient attiré dans l'atelier du maître tourneur. Par habitude, il avait tenté la fortune, parlé d'amour et récité les tirades creuses qu'il portait dans son sac au service de qui voulait en goûter. Sa cavatine avait plu à cause de la qualité du son, et tout à coup il se voyait embarqué dans une promesse de mariage. Cette situation grave l'inquiétait. Avant de se déterminer à ne plus retourner chez la Frascatane et à faire comme s'il eût oublié cette aventure, il jugea prudent de s'enquérir du douaire que possédait Antonia. Le chiffre rond de ce douaire rendait moins périlleuse l'embûche où il était tombé. La pensée d'une bonne affaire soutenant son zèle à consoler la belle veuve, il consentit à se laisser couronner de roses. Comme Pompeo, Tancredi avait des maîtresses; mais il ne s'en vanta pas et se cacha des envieux. Le temps du deuil s'écoula sans accident, sans querelle entre les amans. Le jour fixé pour le mariage arriva, et les fiancés furent unis au milieu d'un concert de louanges, de cris d'admiration, de chansons et de sonnets, où l'hymen, l'amour, Vénus, les Graces, le soleil, les étoiles, accessoires obligés d'un festin de noces italien, furent sans doute bien aises de se rencontrer encore.

Antonia sortit du veuvage comme d'une maladie; l'épanouissement de son cœur se voyait sur son visage animé, dans le feu de ses yeux, dans la vivacité, l'accent mélodieux et passionné de son parler. Le bon moyen de se faire aimer, c'est d'aimer soi-même. La Frascatane n'employa point d'autre ruse. Sans apprêt ni calcul, elle enveloppa son mari de sa tendresse comme d'un filet. De son côté, le bon Tancredi n'aurait point su dire par quelle transformation involontaire, sans émulation et sans envie de mériter des éloges, il devenait malgré lui, d'un égoïste qu'il était d'abord, un homme généreux, désintéressé, un mari complaisant, fidèle, sincèrement épris de sa femme et enchanté de son esclavage. L'amour réciproque des deux époux s'accrut tant et si bien que, pour être exclusivement l'un à l'autre, ils se séquestrèrent, et les gais *cornutelli* répétèrent sans amertume que la Frascatane serait toujours, pour la fête de saint Luc, un mauvais pourvoyeur.

Un jour du mois de septembre, les jeunes gens de Rome organisè-

rent une grande partie de chasse dans les marais Pontins, où le gibier est très abondant, et ils proposèrent à Tancredi de les accompagner. Antonia consentit non sans peine à laisser partir son mari. Depuis un an qu'ils étaient mariés, c'était la première fois que les deux époux se séparaient. Ce sacrifice coûtait beaucoup à l'amoureuse Antonia; mais elle voulut montrer qu'elle avait aussi de la complaisance. Elle embrassa son Tancredi comme s'il se fût embarqué pour les Grandes-Indes. La chasse ne devait durer que deux jours. Le troisième jour, vers midi, une chaise de poste roula en effet dans la rue des *Condotti*, et du haut d'un balcon Antonia, aux aguets dès le matin, vit arriver de loin les chasseurs. Tout à coup, elle fit le signe de la croix en s'écriant : — Dieu bon! il n'est pas parmi eux! Les malheureux me l'auront blessé, tué peut-être!

Elle courut, éperdue de crainte, au-devant de la voiture.

— Ne vous effrayez point, lui dit un des jeunes gens; nous n'avons aucun accident d'arme à feu à déplorer. Tancredi s'est couché hier bien portant, après un bon souper; ce matin nous l'avons trouvé pris d'un accès de fièvre, et, malgré nos prières, il n'a pas voulu quitter le lit. Vous ferez bien de l'aller chercher à Bocca-di-Fiume. La saison de la *malaria* est passée; mais les journées sont encore chaudes, et il n'est pas prudent de dormir dans les *paludi*.

Antonia prit une voiture de louage et partit sans retard pour les marais Pontins. Dans une méchante *osteria* de village, elle trouva le pauvre Tancredi en proie au délire, le visage décomposé, les dents serrées, offrant tous les symptômes de l'empoisonnement par la respiration. Il était seul et sans secours, car les gens de la maison n'osaient approcher de lui. Maître Nicolò, qui avait quitté Rome une heure après sa fille, amena un médecin à Bocca-di-Fiume. Aussitôt que le docteur aperçut le *facies* du malade, il recula jusqu'au seuil de la porte, et, mettant sous son nez un flacon de vinaigre : — Pourquoi m'avoir conduit ici? dit-il en colère. Ne voyez-vous pas que le mal de cet homme est contagieux? Le soigne qui voudra, je ne me soucie point de gagner la peste paludine. Et vous autres, ne vous avisez point de passer la nuit dans ce village, si vous tenez à votre peau. Adieu, je m'en vais.

Sans regarder derrière lui, le docteur remonta en carrosse et repartit pour Rome. Il se trompait : la fièvre des marais n'est qu'une épidémie et non un mal contagieux; mais il avait raison d'engager Antonia et son père à ne point demeurer dans un air empesté. Le soir venu, Nicolò supplia sa fille de l'accompagner à Villetri. Elle n'y voulut jamais consentir : — Si la volonté de la Providence, dit-elle, est de séparer ce qu'elle a uni, je suivrai mon Tancredi jusqu'au bord de sa tombe, et s'il m'y entraîne avec lui, je me réjouirai d'y descendre. Allez à Velletri, car vous n'avez pas à remplir ici les devoirs d'une femme.

Après avoir répété vingt fois sans succès : *Andiamo via!* Nicolò s'en alla seul à Velletri. Lorsqu'il revint le lendemain, Tancredi n'existait plus. Antonia, couchée sur le grabat, pressait étroitement son mari dans ses bras, et couvrait de baisers le visage du cadavre avec des transports de douleur. Il fallut l'arracher par force à cette occupation frénétique. Maître Nicolò fit enterrer précipitamment le défunt et se dépêcha d'emmener sa fille à Frascati pour y respirer l'air pur de son pays natal; mais, en chemin, Antonia ressentit des frissons et des défaillances, signes précurseurs de la fièvre des marais. — Ne nous le dissimulons point, dit-elle, j'emporte avec moi le poison qui m'a ravi le plus aimable, le plus parfait des époux, et je dois m'en féliciter, puisque ce précieux poison va me conduire près de l'incomparable Tancredi. Nous vous attendrons ensemble, cher père. Ne vous désolez pas et vivez patiemment jusqu'au jour fortuné qui nous réunira tous trois.

— Au diable, s'écria Nicolò, le précieux poison, l'époux incomparable et le jour fortuné de ma mort! Les filles sont ici-bas pour fermer les yeux aux pères, et non pour les aller attendre. Ne parle pas ainsi et commence par m'écouter : je vais t'apprendre à te connaître toi-même, car ton cœur est pour moi comme un livre ouvert. Tu as reçu du ciel une disposition à la tendresse qui ne te permet point de vivre sans aimer. Si l'objet de ton affection t'échappe, tu crois éprouver le froid de la mort; mais qu'un autre objet se présente, et aussitôt la chaleur et la vie se réveillent avec l'amour. Nous n'en sommes pas à notre coup d'essai; à moins d'avoir perdu la mémoire, il faut bien avouer que le pauvre Emilio, tout faux-monnayeur et galérien qu'il est devenu, a été, comme Tancredi, le plus adorable des humains. Ce n'est point à cause de leurs perfections que tu as aimé tes deux maris; ce sont tes caresses, ta passion, ton empire sur eux qui les ont façonnés doucement et changés en amans parfaits. Avant de tomber dans tes filets, ce n'étaient que des enjôleurs de filles. Pompeo, aussi bon que les autres, serait à cette heure le modèle des époux, s'il eût atteint sans accident le jour du mariage, et si les jaloux n'eussent point dénoncé ses fredaines de jeune homme. Tancredi n'était pas plus sage. Il eut plus de bonheur ou plus d'adresse, voilà tout, et j'ai ri dans ma barbe le jour qu'il se vanta de ses deux ans d'amour, d'attente et de silence. Laisse venir à toi les autres beaux garçons que ta jeunesse attirera. Une jolie femme est toujours sollicitée de s'amuser et de se distraire; les consolations la viennent chercher à la maison. Regarde les jeunes gens, choisis avec tes yeux. Celui qui te plaira sera infailliblement un mari incomparable après un mois de mariage, fût-ce un homme faible comme Emilio, un libertin comme Pompeo, un cœur intéressé comme Tancredi. Quel qu'il soit, il t'aimera passionnément,

et par conséquent il acquerra toutes les perfections. Chasse donc les idées de mort, et obéis aux volontés de la nature, en vivant pour ton père, pour un nouvel époux et pour toi-même.

— Je ne veux point vivre, répondit la Frascatane avec emportement, je ne veux point qu'on me console. Peut-être suis-je telle que vous le dites; mais, si vous ne vous trompez pas, combien je me réjouirai de quitter ce monde et d'emporter avec moi dans un pays meilleur mon amour pour le pauvre Tancredi! Ah! vous avouez que mes regrets ne sont pas en sûreté ici-bas, qu'on me solliciterait de me distraire, que je pourrais oublier mon Tancredi, et qu'un autre, un inconnu, me paraîtrait quelque jour aussi aimable que lui! Cette idée me fait horreur, et vous avez eu tort de me la communiquer. Je n'attendrai pas ce moment détestable. Je m'en irai, je chercherai un refuge contre ma propre faiblesse et contre vos raisons de philosophe, et je vous montrerai dans ce livre ouvert, où vous lisez si couramment, une dernière page que vous ne connaissiez pas encore.

Maître Nicolò essaya vainement de revenir sur ses paroles et d'en adoucir le sens. Antonia l'écouta d'un air sombre et garda le silence. En arrivant à Frascati, elle se mit au lit avec la fièvre et ne s'en releva plus. Lorsqu'on lui demandait ce qu'elle éprouvait, elle répondait : « Cela va comme je le désire. » On connut bientôt la gravité de son mal par les ravages que faisait l'épidémie dans les marais Pontins. Lorsqu'elle sentit que sa fin approchait, la Frascatane appela son père.

— Pardonnez-moi, lui dit-elle, de me réjouir quand vous pleurez. Nous nous reverrons en des lieux où l'on ne donne plus de chagrin à ses amis. Ma dernière volonté est qu'on m'ensevelisse à côté du meilleur des hommes, de celui que j'ai tant aimé.

— Lequel? dit le père.

— Pouvez-vous le demander? reprit Antonia; le seul bon, le seul tendre, le seul digne de mes regrets et de mon amour, le divin, le charmant Tancredi!

Quelques heures après, elle s'éteignit, en répétant tout bas, au milieu des prières les plus ferventes : — Dieu soit loué! je meurs en chrétienne, et je vais le revoir!

Nicolò se conforma au dernier vœu de sa fille, en la faisant porter à Bocca-di-Fiume, où elle fut ensevelie à côté de l'homme unique, du seul bon, du seul tendre, du seul enfin qu'elle eût aimé. Le malheureux père revint ensuite à Rome. Son goût dominant l'empêcha de succomber à sa douleur, et le travail, cet éternel consolateur du véritable artiste, rendit au maître tourneur la tranquillité d'ame que la philosophie promet avec de belles phrases, mais qu'elle ne donne point.

PAUL DE MUSSET.

SOUVENIRS D'UNE STATION

DANS LES MERS DE L'INDO-CHINE.

LES PORTS DE LA CHINE. — NING-PO. — CHOU-SAN. — AMOY.[1]

I.

Le 11 février 1849, après avoir déployé pendant quinze jours aux yeux étonnés des Chinois du nord un drapeau que, depuis la campagne de *l'Alcmène,* ils n'avaient pas vu flotter, nous avions quitté le port de Shang-hai. Mouillés à la hauteur du village de Wossung et prêts à reprendre la mer, nous attendions depuis vingt-quatre heures que le vent et la marée nous permissent de franchir la barre du Wampou pour rentrer dans le Yang-tse-kiang, quand un *clipper* américain, donnant à pleines voiles dans la rivière, vint jeter l'ancre près de *la Bayonnaise.*

Les nouvelles que ce navire apportait de Hong-kong étaient faites pour nous rappeler la nécessité d'éviter tout délai inutile, si nous voulions, fidèles à nos premiers projets, visiter, avant de reprendre notre station sur les côtes méridionales de la Chine, les ports de Ning-po, de Chou-san et d'Amoy. — On se rappelle que la convention conclue entre sir John Davis et le vice-roi Ki-ing avait fixé au 6 avril 1849 l'ouverture des portes de Canton; la population turbulente de cette grande

(1) Voyez les livraisons des 1er septembre, 15 octobre et 1er décembre 1851, du 15 janvier et du 15 mars 1852.

ville n'avait point ratifié un arrangement qui froissait tous ses préjugés. Les marchands chinois, réunis par corporations, se concertaient pour frapper d'interdit les produits des manufactures britanniques; les *braves* des villages n'attendaient qu'un signal pour courir aux armes, et des placards menaçans étaient chaque jour affichés sur les murs des factoreries. Pendant que les mandarins de Canton cherchaient dans cette effervescence un prétexte pour éluder la principale clause d'un traité consenti à regret, pendant qu'au nom de la paix publique ils disputaient aux Européens l'accès de la ville intérieure, les Anglais, de leur côté, se montraient décidés à briser les portes qu'on refusait de leur ouvrir. Les graves complications que cette contenance hostile des Cantonais faisait prévoir imposaient au ministre de France le devoir de se retrouver à son poste plusieurs jours avant l'échéance du traité de sir John Davis. Aussi, dès que la marée nous permit de tenter l'appareillage, nous empressâmes-nous de mettre sous voiles. Quelques heures après l'arrivée du *clipper* américain, *la Bayonnaise,* poussée par une belle brise de nord-ouest, avait laissé derrière elle l'embouchure vaseuse du Wampou et se dirigeait vers les ports de Ning-po, de Chou-san et d'Amoy, qu'elle devait visiter avant de rentrer à Macao.

Nous avions appris, en remontant le Yang-tse-kiang, combien il était dangereux de s'approcher des bancs de sable mouvant qui limitent vers le nord le chenal navigable : nous voulûmes cette fois serrer d'aussi près que possible la rive méridionale du fleuve. De ce côté, la sonde ne rencontre que des pentes douces et régulières; la profondeur est moindre qu'au milieu du chenal, mais on n'est pas exposé à voir le fond diminuer subitement, si ce n'est cependant sur un point, le seul peut-être qui présente ce danger, situé à dix-huit milles environ du mouillage de Wossung. En cet endroit, le Yang-tse-kiang forme un coude assez brusque, et le plateau sous-marin, tranché d'une façon plus abrupte, s'étend aussi à une plus grande distance de la côte. Nous nous préparions à contourner ce point critique, signalé à notre attention par la carte du capitaine Béthune, quand le fond monta rapidement de huit brasses à sept brasses, puis à six. Nous mouillâmes à l'instant, et la corvette s'arrêta sur le talus qu'elle allait gravir. Il restait encore près de dix pieds d'eau sous la quille de *la Bayonnaise;* mais la mer était haute et devait baisser de quinze pieds avant la fin du jusant. Un canot que nous envoyâmes sonder autour de la corvette retrouva heureusement le chenal, et les dernières lueurs du crépuscule nous guidèrent vers un meilleur mouillage. La nuit fut orageuse, et de violentes rafales du nord-ouest nous firent craindre souvent de chasser sur notre ancre. Aux approches du jour, le temps s'éclaircit, et le vent épuisé tomba presque complétement. Dès que le soleil eut percé

le brouillard matinal qui couvrait les bords humides du Yang-tse-kiang, nous ouvrîmes de nouveau nos voiles à la brise. Le peu de rapidité de notre sillage, qui ne dépassait pas quatre ou cinq milles à l'heure, nous permit de faire éclairer notre route par une des embarcations de la corvette jusqu'au moment où les îles Sha-wei-shan et Gutzlaff se montrèrent à l'horizon. Nous eûmes dès-lors des amers certains pour nous conduire en dehors du fleuve, et nous franchîmes les derniers hauts-fonds du Yang-tse-kiang sans avoir rencontré moins de vingt-quatre pieds d'eau sur notre passage. Le soleil cependant allait bientôt disparaître sous l'horizon. Nous ne voulûmes point, à l'entrée de la nuit, nous engager au milieu de l'archipel de Chou-san, et nous laissâmes tomber l'ancre près de l'île Gutzlaff. Le lendemain, aux premiers rayons de l'aube, nous poursuivîmes notre route. La marée nous entraîna rapidement entre le groupe des îles Rugged et celui des îles Parker. A onze heures du soir, nous avions doublé les écueils qui entourent les îles Volcano, et, avant que l'obscurité fût complète, nous étions mouillés sous les hautes terres de l'île Kin-tang, à deux milles environ des *receiving-ships* qui occupent la station d'opium de Lou-kong.

Les dernières bouffées du vent de nord nous avaient conduits à ce mouillage. Avec le jour, nous vîmes s'élever une brise d'est qui ne tarda point à fraîchir : c'était une circonstance favorable pour entrer dans le fleuve qui porte, sous les murs de Ning-po, le nom de Yung-kiang, et celui de Ta-hea quand, près de se jeter à la mer, il vient baigner les remparts de Chin-haë. Ce fleuve est moins profond que le Wampou; l'accès en est aussi moins facile. Trois îlots granitiques se dressent presque en face de l'entrée, à moins d'un quart de mille de la côte. Deux de ces îlots sont si rapprochés l'un de l'autre, qu'ils semblent se confondre. Le troisième s'élève solitaire à une égale distance de ce premier groupe et de la péninsule escarpée que couronnent à la fois une citadelle et un temple. Trois passes distinctes sont donc ouvertes au navigateur qui se présente à l'embouchure du Yung-kiang. Les alluvions du fleuve ont presque comblé la passe occidentale, à peine praticable aujourd'hui pour les barques du Che-kiang. La profondeur des deux autres passages a été préservée par la violence des marées qui les creusent sans cesse. Ce n'est cependant qu'à la condition de se maintenir dans un chenal sinueux dont la largeur n'excède pas cent vingt mètres qu'un navire européen peut arriver sans encombre devant Chin-haë. Nous avions franchi les huit ou neuf milles qui nous séparaient du continent chinois; nous avions dépassé l'île Square et l'écueil de *la Blonde* (1); nous donnions à pleines

(1) La plupart des dangers sous-marins sur les côtes de Chine ont conservé le nom de quelque navire anglais dont ils ont déchiré les flancs ou terminé la carrière.

voiles dans la Ta-hea, après avoir évité heureusement les récifs de *la Némésis* et la roche du *Sésostris :* déjà nous apercevions les murs de Chin-haë et les jonques dont les rangs pressés semblaient barrer la rivière, quand *la Bayonnaise*, serrant de trop près la côte, s'arrêta doucement sur la vase. Jamais lit plus moelleux n'avait été préparé pour un échouage. Il nous fallut néanmoins attendre la marée montante pour sortir de ce mauvais pas. Pendant ce temps, nous avions reconnu avec soin la limite des bancs qui entourent la côte, et lorsqu'à midi la mer en se gonflant vint nous remettre à flot, nous pûmes enfiler sans hésitation le milieu du chenal. Deux heures après avoir quitté le mouillage de Kin-tang, *la Bayonnaise* jetait l'ancre sous la citadelle de Chin-haë, à quelques encâblures d'une flottille chinoise presque aussi nombreuse que celle que nous avions laissée à Shang-hai.

On prétend que des jonques ont visité jadis les côtes du Kamschatka et les bords de l'Océan Indien; mais depuis plusieurs siècles les nefs du Céleste Empire ont cessé de s'aventurer au-delà des îles du Japon et du détroit de la Sonde. Les longues traversées effraient ces navigateurs, qui n'ont aucun moyen de mesurer le chemin qu'ils parcourent ou de déterminer la position de leur navire par l'observation des corps célestes. La boussole, dont les marins chinois furent, dit-on, les premiers inventeurs, cette aiguille merveilleuse *qui montre le sud* (1), leur est d'un faible secours quand un orage ou le vent contraire les a détournés de leur route. C'est alors que la science du *ho-chang* (2) se trouble et se déconcerte, que le *to-kung* (3) commande vingt manœuvres à la fois, que les matelots, sourds à son appel, vont offrir de nouveaux bâtonnets à la *reine du ciel* (4) ou jettent à la mer du papier enflammé, des poules même, s'ils en ont encore. La plupart des jonques qui approvisionnaient autrefois des produits de la Malaisie les marchés de Canton et d'Amoy ont dû se retirer devant la concurrence des bâtimens européens, et ont renoncé aux voyages de Singapore, de Manille ou de Batavia; mais il reste aux navires chinois un immense commerce, le commerce de cabotage, que la navigation étrangère n'est point admise à leur disputer. La crainte des pirates rassemble d'ordinaire ces barques timides en nombreux convois. Ne perdant jamais la terre de vue, suivant tous les détours de la côte,

(1) *Ting-nan-tchin*, aiguille qui montre le sud : tel est le nom que les Chinois ont donné à la boussole.

(2) Le pilote.

(3) Le timonier.

(4) *Tian-haou :* — tel est le nom d'une vierge qui vivait, il y a quelques siècles, dans le Fo-kien, et que la superstition a divinisée. Chaque navire chinois possède une statuette de cette déité païenne, toujours entourée de hideux satellites. Devant elle brûle une lampe constamment allumée.

s'enfonçant dans tous les golfes, ces caboteurs sont habitués à jeter l'ancre chaque soir. Leurs *koangs* ou étapes ont été fixés à l'avance; ils ne les quittent qu'après avoir décidé l'appareillage d'un commun accord. Les jonques qui opinent pour le départ hissent une de leurs voiles, celles qui sont d'avis de rester au mouillage laissent toutes leurs voiles ferlées. Si, malgré le vœu de la minorité, le départ est résolu, la flottille tout entière se met en mouvement et cingle vers une nouvelle étape, semblable à ces longues files d'oiseaux voyageurs que l'on voit aux approches du printemps prendre leur vol vers le nord. Malgré tant de précautions, les pirates, qui ne cessent de rôder autour de ces convois, enlèvent souvent quelques-unes des brebis du troupeau. Les côtes du Che-kiang, au moment où nous les visitâmes, étaient plus particulièrement infestées par la piraterie. En vain le général tartare qui commandait à Ning-po les forces de terre et de mer, le mandarin Chan-lou, multipliait-il les croisières de tous les *tchuens* destinés à protéger les *eaux extérieures* (1), en vain la *Gazette de Pe-king* prodiguait-elle les récompenses et les encouragemens aux braves qui se distinguaient dans les combats dont l'archipel de Chou-san était chaque jour le théâtre : les pirates n'en étaient ni moins entreprenans ni moins nombreux, et les jonques chinoises n'osaient plus se montrer sur la côte. Cette situation menaçait de se prolonger, si des marins portugais, que la décadence commerciale de Macao laissait depuis plusieurs années sans emploi, n'eussent conçu un projet qui semble inspiré par les traditions du XVIe siècle. S'associant pour leur entreprise quelques matelots indigènes, ces aventuriers chargèrent de vieux canons de fonte le pont de leurs *lorchas* (2) réarmées à la hâte, et vinrent offrir aux jonques de Ning-po et de Hang-tchou-fou une escorte plus sûre que celle de tous les *tsung-ping* (3) et de tous les *fou-tsiang* (4) du Céleste Empire. Les jonques se cotisèrent pour payer le prix stipulé par leurs protecteurs, et l'on vit, chose étrange! d'immenses convois entrer dans le Yang-tse-kiang, doubler le promontoire du Shan-tong, et pénétrer jusque dans le golfe du Petche-ly sous la conduite de deux ou trois barques européennes. Ce fut le pavillon de dona Maria qui fit désormais la police sur les côtes du Che-kiang. Également redoutées des mandarins et des pirates, ces *lorchas* abusèrent quelquefois de la terreur qu'elles inspiraient; leur intervention irrégulière n'en fut pas

(1) D'après le dernier relevé officiel présenté à l'empereur, la flotte de guerre du Che-kiang compte 315 navires à voiles et à rames, savoir : 10 *kan-tsang-tchuen*, 49 *kwaï-tchuen*, 139 *tung-ngan-tchuen*, 4 *hou-tchuen*, 24 *pah-tsiang-siun*, 30 *mi-ting*, 56 *tian-tchuen*, 1 *yang-poh-tchuen*, 2 *pung-kwaï*.

(2) Grandes chaloupes-canonnières construites et voilées comme les barques chinoises.

(3) Contre-amiraux.

(4) Chefs de division.

moins un bienfait pour le commerce maritime de Ning-po, qui dut à ces singuliers spéculateurs une sécurité qu'il eût en vain demandée aux flottes de l'empereur Tao-kouang.

Le convoi de jonques qui était rassemblé devant Chin-haë quand nous vînmes mouiller dans la Ta-hea, n'attendait qu'un vent favorable pour sortir du port. Affourchées sur deux ancres, ces jonques occupaient toute la largeur du fleuve; on n'eût point trouvé dans ce front de bataille un interstice à travers lequel pût se glisser *la Bayonnaise*. Nous eûmes d'abord recours aux négociations pour obtenir qu'on nous livrât passage : tous nos efforts vinrent échouer contre l'apathique fatalisme des marins auxquels nous avions affaire; mais lorsqu'à trois heures du soir *la Bayonnaise*, soulevant son ancre, se laissa emporter par un courant rapide vers cette flotte opiniâtre, lorsque les premières jonques que nous abordâmes commencèrent à sentir le contact de nos côtes de fer, la scène changea soudain. Toute cette forêt, jusque-là impassible, sembla s'animer comme par enchantement. On n'entendit plus de tous côtés que les cris aigus des Chinois mêlés aux jurons de nos matelots, que le grincement des cabestans et le craquement des bordages. Ce ne fut point sans peine que nous franchîmes le premier rang des jonques : vingt lignes non moins compactes s'étendaient encore entre nous et le mouillage de Chin-haë. C'était une rude et brutale besogne que celle qu'il nous fallait accomplir. Chaque fois que la corvette, s'enfonçant comme un coin au milieu de la flotte chinoise, avait réussi à percer une nouvelle phalange, plus d'une poupe veuve de ses lanternes aux écailles transparentes, plus d'un mât dépouillé de ses étendards qui flottaient en lambeaux au bout de nos vergues, indiquaient encore le chemin qu'avaient suivi les barbares. Tous ces dégâts pourtant étaient bien moins sérieux qu'on eût pu le croire. Il y avait là plus de fracas que de dommage réel. Les Chinois maltraités acceptaient avec une sombre résignation ces inévitables coups du sort, et, quant à nos matelots, je dois confesser à regret qu'ils semblaient n'avoir jamais rencontré de distraction plus agréable.

Nous gagnions cependant du terrain, et l'agitation croissait sur notre passage. Autour des navires menacés par la corvette rôdaient de nombreux bateaux que montaient les marins des autres jonques. Au premier choc, c'était le plus souvent quelque faisceau de bambou suspendu le long du navire abordé qui tombait en s'éparpillant dans le fleuve. Alors, — touchant témoignage de la sympathie que s'accordent en pareille occurrence les marins chinois! — les bateaux qui nous entouraient fondaient avec avidité sur ces misérables épaves, et Dieu sait quels cris, quelles affreuses imprécations excitait de la part des propriétaires cette conduite déloyale! Tout se passait cependant sans voies de fait : on s'injuriait, on se pillait effrontément; on ne se battait pas.

La force brutale est le dernier argument des Chinois : conséquence naturelle d'une législation qui n'admet point d'excuse pour l'homicide involontaire, et qui ne se montre implacable qu'envers les actes de violence!

Nous vîmes enfin le terme de cette forêt mouvante à travers laquelle nous tracions depuis deux heures un si cruel sillon; mais pas un souffle de brise n'agitait l'air en ce moment, et la marée n'avait déjà plus le pouvoir de nous entraîner. Les mandarins de Chin-haë nous vinrent gracieusement en aide. A leur voix, une cinquantaine de petites barques débordèrent du quai, et roulant, comme des poussahs, sous l'impulsion de leur longue godille, vinrent s'atteler sur deux files à la remorque de la corvette. Trois officiers subalternes au bouton de cristal animaient, en véritables élèves de corvée, les efforts de cette escadrille. Aussi, grace à leur zèle, grace surtout aux vigoureux rameurs qui montaient nos propres embarcations, une heure environ après le coucher du soleil, l'ancre de *la Bayonnaise* tombait à moins d'une encâblure de la rive gauche du fleuve, en face de la ville de Chin-haë. Ce n'était point toutefois à la hauteur de Chin-haë que nous comptions nous arrêter : nous avions formé le projet de remonter le Yung-kiang jusqu'à Ning-po, et deux marées devaient, suivant nos calculs, nous faire franchir les treize milles qui nous séparaient encore de cette grande ville, à laquelle l'occupation momentanée des Anglais n'avait rien fait perdre, disait-on, de sa physionomie primitive. Le succès de notre tentative était cependant des plus douteux. Pour diminuer les chances contraires que nous offraient un chenal peu profond et une rivière étroite, il eût fallu réduire notre tirant d'eau; mais c'eût été accepter des délais auxquels notre impatience ne pouvait consentir. Nous nous fîâmes à notre heureuse étoile, et, dès que le jour parut, nous fîmes voiles vers Ning-po. Une légère brise de nord-est enflait nos huniers, et ridait à la fois les eaux jaunes du fleuve et la verdure naissante des rizières. On voyait le Yung-kiang, encaissé près de son embouchure entre des coteaux granitiques, serpenter, non loin de Chin-haë, au centre d'une vaste plaine bornée à l'horizon par un demi-cercle de collines noirâtres. L'azur à demi voilé du ciel prêtait un nouveau charme aux beautés un peu mélancoliques de ce paysage. Pendant près d'une heure, notre navigation fut facile : guidés par nos canots, nous suivions avec soin le milieu du chenal ou la rive que le courant avait le plus profondément creusée; mais, après avoir dépassé le premier coude du Yung-kiang, nous cherchâmes en vain d'une rive à l'autre les dix-sept pieds d'eau dont nous avions besoin pour flotter. Labourant le fond avec sa quille, complétement insensible à l'action de son gouvernail, *la Bayonnaise* se traînait péniblement vers le haut du fleuve. Un remous de courant nous saisit dans cette position et nous jeta sur la rive

gauche. Bientôt, en dépit de tous nos efforts, notre pauvre corvette se trouva enfoncée de plusieurs pieds dans la vase. Heureusement une *lorcha* portugaise avait été envoyée par le vicaire apostolique du Che-kiang au-devant du ministre de France. Nous confiâmes à ce navire le soin de transporter à Ning-po M. Forth-Rouen, et nous attendîmes patiemment, pour sortir d'embarras, le secours de la marée montante.

Ce ne fut que le lendemain que nous pûmes nous arracher à la fange tenace dans laquelle la corvette commençait à s'enfouir. Arrivés près du second coude que forme, par un détour subit, le cours du Yung-kiang, le vent de nord-est nous contraignit encore une fois de jeter l'ancre. Nous luttions depuis trois jours contre des difficultés imprévues. En nous opiniâtrant davantage, nous courions le risque de consacrer à remonter et à descendre ce fleuve bourbeux tout le temps qu'il nous était permis de passer sur les côtes du Che-kiang. Nous prîmes enfin le parti le plus sage : trouvant, à six milles de Ning-po, à cinq milles et demi de Chin-haë, un mouillage où la profondeur, au moment de la plus basse mer, était encore de quatre et cinq brasses, nous nous tînmes pour satisfaits d'avoir poussé jusque-là notre entreprise, et ce fut au milieu de ce bassin que, le 18 février 1849, nous nous décidâmes à venir affourcher *la Bayonnaise*.

II.

A moins d'une encâblure de ce dernier mouillage s'étendait, sur la rive droite du fleuve, un village dont le plus imposant édifice était un mont-de-piété institué par l'industrie des prêteurs sur gage pour exploiter la misère des cultivateurs du Che-kiang. Notre imagination se plut à voir dans la position qu'occupait ce village chinois l'emplacement du premier comptoir qu'aient fondé les Européens sur les côtes du Céleste Empire. Non loin de ce détour si bien marqué du fleuve avait dû s'élever, entre Chin-haë et Ning-po, la cité portugaise que visita, en 1542, Fernan Mendez Pinto. Là, trois siècles avant que *la Bayonnaise* pénétrât dans la Ta-hea, on comptait plus de mille maisons européennes dont quelques-unes n'avaient pas coûté moins de trois ou quatre mille ducats à bâtir. Le sceptre était alors à la veille d'échapper aux mains débiles de la dernière dynastie chinoise. A la faveur des troubles qui agitaient l'empire, le comptoir étranger, enrichi par le commerce du Japon, avait pris en quelques années un développement que les habitans de Ning-po ne pouvaient voir sans ombrage. Quant aux Portugais, ils se croyaient aussi en sûreté sur les bords du Yung-kiang que sur les rives du Tage. La colonie avait ses échevins, ses auditeurs, ses consuls et ses juges. On ne s'y souciait guère de la dynastie des Ming ou de l'autorité de ses mandarins, et les étrangers

de l'Océan Occidental (*Sy-yang-koue*) prenaient de singulières licences envers les habitans de l'empire du milieu. Ces aventuriers héroïques avaient l'enthousiasme religieux et les mœurs dissolues de l'armée de Godefroi de Bouillon. Aussi bien que les croisés, ils savaient allier la dévotion à la cruauté et à la débauche. Se croyant tout permis envers des infidèles, on les vit plus d'une fois s'associer sur les côtes de Chine avec les pirates indigènes pour saccager les villes, piller les flottes marchandes ou violer les tombeaux des empereurs. La patience des Chinois finit cependant par se lasser. Les colons portugais du Che-kiang disparurent comme avaient disparu les Mongols, victimes d'une conjuration populaire. Leur cathédrale, leurs sept églises, leurs maisons « tant grandes que petites » furent démolies *pour leurs péchés*, suivant la naïve expression d'un chroniqueur du XVIe siècle, et l'on chercherait en vain aujourd'hui les débris d'une ville sur laquelle la charrue et les inondations de trois cents hivers ont passé.

Si, sous les moissons alors verdoyantes, il existait encore quelques vestiges de cette cité détruite, il eût fallu pour les reconnaître plus de loisir que ne nous en laissait l'impatience avec laquelle nous étions attendus à Ning-po. Dès que *la Bayonnaise* fut assurée sur ses deux ancres, nous dûmes aviser au moyen de répondre à la double invitation qui nous avait été adressée par le consul anglais et par le vicaire apostolique du Che-kiang. M. Sullivan voulait réunir à sa table le ministre de France et les officiers de *la Bayonnaise;* Mgr Lavaissière nous offrait l'hospitalité dans l'enceinte de l'édifice jadis octroyé aux missionnaires jésuites par l'empereur Kang-hi, et dont les enfans de Saint-Vincent-de-Paul, leurs héritiers d'après les décrets du saint-siége, venaient d'obtenir la restitution. Le temps avait changé depuis le matin; le vent de nord-est avait amené des bords brumeux de la Mer Jaune de gros nuages qui commençaient à se résoudre en torrens de pluie. Si M. Sullivan n'avait eu la bonté de mettre à notre disposition une grande barque chinoise, gondole élégante et surtout *comfortable,* nous eussions fait une triste entrée dans la ville de Ning-po; mais, assis dans une chambre bien close et près d'un bon feu de coke, pendant que nos bateliers tiraient le meilleur parti possible du vent et de la marée, nous ne quittâmes ce merveilleux abri que pour monter dans des chaises à porteurs qui nous déposèrent vers sept heures du soir sous le toit hospitalier du consul anglais. Nous trouvâmes chez cet agent étranger l'accueil franc et ouvert que l'on pouvait attendre d'un ancien officier de marine. Cependant, à peine sortis de table, il nous fallut nous remettre entre les mains de nos guides pour aller chercher, avec M. Forth-Rouen, que nous avions rejoint au consulat britannique, le gîte qui nous avait été préparé, sur l'autre rive du fleuve, par Mgr Lavaissière. La nuit était si noire, le ciel couvert d'une si épaisse couche

de nuages, que pas un rayon ne tombait d'en haut pour éclairer notre route. Il fallait nous laisser conduire en aveugles sur le fleuve comme sur la terre ferme. Nous étions entrés dans des barques disposées à l'avance par les soins des bons lazaristes; nous les avions quittées pour remonter dans nos chaises, tout cela au gré de nos *coulis* et sans que nous eussions songé à leur adresser la moindre observation. Nous sentions bien qu'on nous emportait à travers des ruelles sinueuses, aux murs desquelles se heurtaient parfois nos palanquins; mais, en dépit des lanternes suspendues aux brancards de chaque chaise, nous ne pouvions distinguer aucun des objets que nous laissions rapidement derrière nous.

Tout à coup une lueur bleuâtre perce l'obscurité, les reflets d'un incendie semblent enflammer tout un coin du ciel. Nous touchons au terme de notre course. La chaise de M. Forth-Rouen nous a devancés, et une explosion de fusées, de soleils fixes et de soleils tournans vient de saluer l'entrée du ministre de France dans la cour de la chapelle catholique. La plupart d'entre nous arrivèrent trop tard pour jouir du spectacle de ce feu d'artifice; mais il nous restait le coup d'œil vraiment oriental d'une large façade sur laquelle d'innombrables lanternes versaient, au milieu de cette nuit sombre et pluvieuse, le magique éclat de bougies de diverses couleurs. Nous trouvâmes sous le péristyle de la chapelle Mgr Lavaissière entouré des lazaristes dont se composait en ce moment la mission du Che-kiang : le père Huc, revenu avec nous de Shang-hai à Ning-po; le père Danicourt, missionnaire intrépide, qui, lorsque le choléra décimait à Chou-san les régimens irlandais, avait su conquérir l'estime et l'affection de l'armée anglaise; le père Fan, prêtre chinois, qui avait visité la France et que nous avions souvent entendu citer avec le père Li comme une des lumières du clergé indigène. Ces hôtes trop bienveillans avaient voulu évacuer leur demeure pour nous y laisser plus à l'aise. Les appartemens qui nous étaient destinés étaient tous décorés par le zèle des chrétiens chinois de mille offrandes volontaires. C'étaient de longs rouleaux de papier appendus aux murs, des meubles incrustés, des coussins d'écarlate qu'une aiguille patiente avait chargés de broderies en soie bleue, des fauteuils et des tables, des vases de porcelaine, des lanternes surtout, au centre desquelles, fichées sur une pointe de fer, d'énormes bougies de cire et de suif végétal consumaient lentement un lumignon fumeux. Tout ce luxe d'emprunt devait disparaître avec nous. Les missionnaires ne l'avaient jamais connu pour eux-mêmes. Ce n'est point seulement par le martyre que les prêtres des missions sont appelés à confesser leur foi; il est d'autres épreuves que le zèle évangélique leur apprend à supporter, et qui lasseraient aisément des convictions moins profondes. Je ne voudrais point affirmer que tous les

prêtres catholiques qui ont entrepris d'annoncer aux Chinois les vérités du christianisme soient nécessairement condamnés à la dure existence dont Mgr Lavaissière semblait chérir les rigueurs : tous n'ont pas un si rude terrain à exploiter. Les néophytes dont le jeune prélat du Che-kiang avait à diriger la foi naissante étaient pour la plupart de pauvres pêcheurs avec lesquels il devait affronter sans cesse les flots troublés de l'océan et les émanations pestilentielles du rivage : il aimait à partager leurs périls, à partager surtout leur misère. Mgr Lavaissière, dont les missions eurent à pleurer la perte peu de mois après notre départ, avait, à l'âge de trente-quatre ans, conquis le pénible honneur de l'épiscopat par dix années de fatigues et de prédications. Sans cesse occupé à parcourir d'une extrémité à l'autre son immense diocèse, fuyant la vie douce et honorée qui l'eût attendu à Ning-po, il avait conservé, bien que souvent miné par les fièvres, une étonnante vigueur de corps et d'esprit. Quand nous admirions cette démarche martiale, ce pas infatigable, cette gaieté charmante qui souriait à toutes les intempéries du climat et semblait railler notre mollesse, nous étions loin de prévoir la catastrophe qui allait bientôt répandre le deuil parmi les chrétiens du Che-kiang.

Pour mieux recevoir les hôtes trop nombreux que lui envoyait *la Bayonnaise*, Mgr Lavaissière, nous l'avons dit, s'était réfugié avec le père Huc et le père Danicourt dans un bâtiment séparé du corps-de-logis principal. C'était là que les cuisiniers de la corvette, appelés par le digne évêque au secours de nombreux marmitons indigènes, s'occupaient déjà des apprêts d'un festin qui devait rassembler, dans le réfectoire de la chapelle française, les protecteurs des chrétiens chinois et les autorités de Ning-po. Puisqu'ils n'avaient point voulu se réserver d'autre asile, les lazaristes eussent peut-être mieux fait de coucher en plein air. Dans cette salle enfumée et ouverte à tous les vents, le père Huc dut regretter, je le crains, les tentes de feutre de la *terre des herbes* et le *kang* (1) des auberges tartares. Pour nous que n'avait point endurcis à toutes ces misères la pénible existence des missions, nous maudîmes plus d'une fois le treillis qui décorait de ses lignes capricieuses les croisées de nos chambres, et nous passâmes une partie de la nuit à exprimer le regret qu'on n'eût point opposé à la bise le transparent obstacle du papier de soie appliqué d'ordinaire, à défaut de vitres ou d'écailles de placune, sur les découpures de ces pittoresques châssis. Les pâles rayons du jour ne vinrent point cependant troubler notre sommeil avant huit heures du matin. A peine fûmes-nous habillés que nous nous hâtâmes de demander, comme de vrais marquis de Molière,

(1) On appelle *kang* un vaste fourneau dans l'intérieur duquel on entretient un feu modéré. Dans la plupart des auberges de la Mongolie, c'est la voûte de ce fourneau qui sert de lit commun aux voyageurs.

nos porteurs et nos chaises. Au premier appel, les marauds accoururent, et, en dépit d'une pluie battante, nous nous mîmes en route avec l'intention de parcourir dans tous les sens cette grande ville, dont nous n'avions pu, la veille, que traverser les faubourgs au pas de course et au milieu de l'obscurité la plus profonde.

Aussi bien que Canton, Ning-po a une célébrité de vieille date et un long passé historique. On sait que, vers la fin du XIIIe siècle, la dynastie des Soung s'était vue contrainte de transporter de Nan-king à Hang-tchou-fou le siége de l'empire. A la rive droite du Yang-tse-kiang s'arrêtaient alors les possessions des souverains chinois. Les provinces du nord appartenaient déjà aux Tartares. Dotée par la nature d'un excellent port, reliée à Hang-tchou-fou par des canaux intérieurs, la ville de Ning-po eut pendant cette période le rôle que le voisinage de Peking assure aujourd'hui à Tien-tsin. Elle venait de subir le joug de Koubilaï-khan, lorsqu'en 1274, Marco Polo la visita et nous la décrivit, sous le nom de Ganpou, comme le centre du commerce de la Chine méridionale. Deux cent soixante ans plus tard, Fernan Mendez Pinto vint aborder à son tour aux *ports de Liampoo*. L'aventurier portugais ne fut pas moins ébloui que le voyageur vénitien du spectacle de cette activité commerciale qui avait survécu à la dynastie mongole comme elle devait survivre à la dynastie chinoise. Situé à proximité des côtes du Japon et des rivages de Formose, Ning-po vit encore grandir sa prospérité sous les règnes des premiers princes mantchous. Les colons du Fo-kien lui apportèrent leur misère industrieuse, les marchands de fourrures du Chan-si leurs immenses capitaux. Jusqu'en 1759, les navires européens furent admis dans la Ta-hea; mais, à cette époque, la factorerie que les Anglais avaient établie à Ning-po fut détruite, les marchands chinois avec lesquels les étrangers avaient trafiqué reçurent l'ordre de quitter la ville, et des jonques de guerre croisèrent à l'entrée de l'archipel de Chou-san pour en éloigner les navires des barbares. Les côtes du Che-kiang cessèrent donc d'être visitées par les Européens pendant près d'un siècle. Quand les Anglais revinrent à Ning-po, ce fut en vainqueurs qu'ils y reparurent. Au mois d'octobre 1841, la flotte de l'amiral Parker mouilla sous les murs de Chin-haë, et, pendant que les troupes de sir Hugh Gough massacraient sans pitié l'armée chinoise qui avait osé les attendre dans ses retranchemens, les soldats de marine et les matelots de l'escadre escaladaient les remparts de la ville. Découragés par la prise de ce poste avancé, les Chinois n'essayèrent pas de défendre Ning-po. Les Anglais y entrèrent, sans coup férir, le 13 octobre 1841 pour l'évacuer le 6 mai 1842.

Nous avons indiqué dans une autre partie de ce travail (1) avec quelle

(1) Voyez la livraison du 1er septembre 1851.

facilité les Anglais auraient pu établir à cette époque leur domination sur les côtes du Che-kiang. Nous n'avons point dit par quelle circonstance providentielle ces vainqueurs trop confians furent préservés du sort des Portugais et des Mongols. Les mandarins de Ning-po, réfugiés à Hang-tchou-fou, employèrent cinq mois à ourdir la trame d'un complot qui devait purger le territoire céleste du dernier des barbares : ces projets avortèrent; mais cette tentative cruellement réprimée n'en fait pas moins comprendre quel serait le plus grand danger qui peut menacer en Chine toute occupation étrangère. C'est sur les lieux mêmes où vit encore dans toute son horreur ce lugubre souvenir que nous voulûmes entendre raconter jusque dans ses moindres détails un épisode qui fut, après le sac de Chin-kiang-fou, le plus terrible de la dernière guerre.

L'armée anglaise occupait la ville de Ning-po depuis cinq mois. La sécurité des vainqueurs ne pouvait être égalée que par la résignation apparente des vaincus. Sir Hugh Gough s'était rendu à Chou-san, où l'amiral Parker avait déjà conduit son escadre, et si la police du docteur Gutzlaff recueillait parfois des rumeurs inquiétantes, ses rapports ne rencontraient qu'une railleuse incrédulité. La Providence, qui avait sans doute ses desseins, envoya aux Anglais un dernier avertissement qui les sauva. Quand l'armée était entrée dans Ning-po, les soldats avaient trouvé errans dans les rues de pauvres enfans couverts de haillons et à demi morts de faim. Ils les avaient adoptés, les avaient nourris du superflu de leurs rations, et employés au service intérieur des casernes. Dans la matinée du 9 mars 1842, ces enfans montrèrent une agitation qui parut étrange. On les pressa de questions, mais on ne put leur arracher d'autre réponse que ces seuls mots : « Demain! demain! c'est demain qu'ils viendront! » Ces paroles, accompagnées, il est vrai, d'une pantomime expressive, suffirent pour donner l'éveil aux soldats, qui se promirent de faire bonne garde pendant la nuit. Les heures cependant s'écoulèrent sans qu'aucun symptôme inquiétant se manifestât dans la ville. Le jour allait bientôt paraître, et déjà les Anglais souriaient de leurs vaines terreurs, lorsqu'un des factionnaires postés sur les remparts aperçut un homme qui se glissait dans l'ombre vers la porte d'un des bastions. Après trois sommations inutiles, le soldat irrité abaisse son arme, le coup part, et l'inconnu s'affaisse sur lui-même. Comme à un signal attendu, de chaque maison du faubourg sort alors un flot d'assaillans; des colonnes épaisses se pressent dans les rues et se précipitent vers les murs de la ville. Une des portes qui donne sur la campagne est forcée par les Miao-tsis (1), sauvages

(1) Les Miao-tsis habitent, sur les confins du Kouang-si, des montagnes presque inaccessibles, où ils ont long-temps défié les efforts des armées tartares. Aujourd'hui même ils n'accordent à l'empereur qu'une obéissance à peu près nominale, et refusent encore

recrues que les mandarins ont placées à l'avant-garde. Les Chinois se précipitent à la suite de ces féroces phalanges; mais, averties par la fusillade, les troupes anglaises avaient pris les armes. Au moment où les Miao-tsis allaient déboucher sur la place du marché, ils rencontrent une compagnie d'infanterie qui leur barre le chemin. C'est en vain qu'ils essaient de répondre avec leurs arquebuses à mèches à la mousqueterie des Anglais; cédant bientôt à ce feu supérieur, ils fuient de rue en rue et cherchent à regagner la campagne. De nouvelles masses conduites par les mandarins les repoussent sur l'ennemi. A l'arrière-garde, on se croit encore vainqueur; on se presse avec de grands cris, on marche en avant avec toute l'ivresse du succès; les premiers rangs, en proie à une terreur panique, font pour fuir d'incroyables efforts. Une multitude innombrable se trouve ainsi entassée par deux courans contraires dans la rue la plus large et la plus droite de Ning-po. Un obusier de montagne est braqué sur ce mur vivant. Trois volées tirées à mitraille le foudroient à la distance de vingt ou trente mètres. En quelques minutes, la rue est encombrée d'un monceau de cadavres; le canon ne trouve plus un ennemi debout. Cependant les soldats anglais ont franchi cette sanglante hécatombe, et un feu de deux rangs ajoute encore à tous ces morts et à tous ces blessés de nouvelles victimes.

On s'est demandé souvent, — la chambre des communes s'est elle-même posé cette question, — pourquoi le commerce européen n'avait pu prendre racine à Ning-po? Vivement sollicitée par les négocians anglais, l'ouverture des cinq ports (1) fut impérieusement exigée, en 1842, par sir Henri Pottinger. A Ning-po, en particulier, tout semblait justifier les espérances du plénipotentiaire. L'entrée de la Ta-hea ne présente point de difficultés sérieuses. Les navires marchands du plus fort tonnage peuvent arriver, grace à la marée, jusque sous les murs de Ning-po. Les deux rivières au confluent desquelles est assise cette grande ville traversent les districts où se récolte la soie et ceux d'où viennent les meilleurs thés verts. Les conditions du marché ne sont donc pas moins favorables à Ning-po qu'à Shang-hai; mais, bizarre anomalie qui confond l'observateur européen, c'est de Shang-hai et de Sou-tcheou-fou que la population de Ning-po reçoit les draps étrangers qu'elle consomme. Dans ce dernier port, la valeur des importations directes n'a jamais dépassé 300,000 francs, et le chiffre des exportations atteignait à peine, en 1849, 3,000 piastres. Mgr Lavaissière croyait que le massacre du 10 mars 1842 n'était point étranger à la

d'adopter le costume que les Mantchoux ont imposé à tous les habitans de la Chine. Lors de l'exécution du complot de Ning-po, chacun de ces sauvages soldats avait reçu des mandarins une somme de six dollars, qu'il portait dans une bourse de cuir suspendue à sa ceinture.

(1) Canton, Amoy, Fou-tchou-fou, Ning-po et Shang-hai.

stagnation du commerce anglais sur les côtes du Che-kiang. Suivant lui, après le récit d'un pareil événement, récit qui ne leur fut transmis qu'exagéré au fond de leur province natale, les marchands du Chan-si durent considérer la ville de Ning-po comme frappée par la colère céleste. Cette ville fut inscrite parmi eux au nombre des lieux néfastes. Le traité de Nan-king n'y ramena donc qu'un petit nombre des marchands qu'en avaient éloignés les horreurs de la guerre et qu'une faible partie des capitaux qui eussent, en d'autres temps, imprimé un rapide essor aux transactions commerciales.

Le consul de sa majesté britannique n'admettait point la fâcheuse influence que Mgr Lavaissière attribuait à ce souvenir funeste. Il refusait d'ajouter foi à un déplacement de capitaux qui eût dû se trahir avant tout par la décadence du commerce indigène. La mauvaise foi du gouvernement chinois lui semblait fournir une explication plus plausible d'un désappointement qu'on avait éprouvé au même degré à Fou-tchou-fou et à Amoy. Pendant que la cour de Pe-king feignait de consentir à l'ouverture des cinq ports, elle avait, disait-il, par d'hypocrites mesures, atténué autant que possible les effets de cette concession. Le gouvernement chinois ne se croit plus assez fort pour résister ouvertement aux exigences des étrangers : il lui reste l'emploi des influences occultes. On ne trouverait pas dans le Céleste Empire un seul capitaliste qui osât traiter avec les barbares sans l'aveu de l'autorité locale. Si ce spéculateur imprudent pouvait se rencontrer, ce n'est point par un éclat inutile que la cour de Pe-king punirait le scandale d'une pareille conduite. Il existe en Chine plus d'un moyen détourné d'atteindre et de châtier quiconque a encouru le déplaisir du souverain ou de ses représentans. Les persécutions violentes répugnent à ce gouvernement sournois. De perfides faveurs peuvent porter des coups non moins sûrs. C'est ainsi que la charge de percepteur de l'impôt du sel, un de ces *bienfaits célestes* qu'il faut recevoir à genoux, est plus redoutée des négocians chinois que la prison ou la cangue. Le malheureux auquel son opulence ou la haine de ses ennemis a valu ce dangereux honneur voit en moins d'une année sa fortune compromise. Ce n'est point assez qu'il soit obligé de subir les emprunts forcés de tous les mandarins de la province, sans le concours desquels il lui serait impossible d'exercer le monopole qui lui est conféré; un contrat arbitraire lui impose en outre le devoir de verser en argent les fonds qu'il a recueillis en monnaie de cuivre et l'obligation de payer chaque mois le douzième d'un impôt dont le recouvrement ne s'opère que par des ventes lentement effectuées. Le privilége de fournir de nids d'oiseaux, d'ailerons de requins et d'holothuries la table impériale est encore une de ces distinctions désastreuses, — toujours accompagnées, il est vrai, d'un avancement dans la hiérarchie officielle.

— par lesquelles la cour de Pe-king aime à faire expier aux négocians chinois les profits d'un commerce que la force des choses la contraint de tolérer à Canton et à Shang-hai, mais qui n'a point cessé d'être odieux à sa politique ombrageuse.

Quand on veut étudier ce monde étrange vers lequel la guerre de l'opium a tourné les regards de l'Europe, on oublie trop facilement combien les ressorts secrets de la société chinoise sont encore peu connus des étrangers, de ceux mêmes qui ont passé la majeure partie de leur existence sur les côtes du Céleste Empire. Les missionnaires catholiques auraient pu, mieux que d'autres, nous instruire à cet égard; mais ce n'est plus dans le palais des empereurs que résident les nouveaux apôtres. Depuis près d'un siècle, ils se sont trouvés plus souvent à portée d'observer les mœurs des classes populaires que les habitudes des lettrés, les exactions des petits mandarins que la politique du *fils du ciel*. La véritable cause qui a concentré à Shang-hai et à Canton les transactions européennes a donc pu échapper aux conjectures de nos missionnaires aussi bien qu'à la pénétration des fonctionnaires anglais; mais, à côté de ces points si difficiles à éclaircir, il en est d'autres dont l'évidence saisirait l'esprit le moins attentif. Il suffit d'avoir erré pendant quelques heures en touriste distrait dans les rues de Ning-po, d'avoir contemplé du rivage les deux fleuves rapides qui, après avoir uni leurs eaux au pied des murs à demi ruinés de cette ville, emportent à la mer des milliers de barques chargées des produits de l'industrie ou de l'agriculture chinoise, pour apprécier le rôle tout-à-fait secondaire que joue dans l'extrême Orient le commerce extérieur. L'Europe n'a point de part à cette agitation féconde dont les quais de Ning-po offrent le spectacle. Il n'est guère de ville un peu considérable qui ne soit en Chine le centre d'un commerce presque aussi actif que celui qui anime les bords du Chou-kiang ou les rives du Wampou. Sur tous les points du territoire, on rencontre un peuple affairé : des cultivateurs dans les champs, des artisans dans les villes, des portefaix le long des sentiers, des bateaux sur les lacs et sur les fleuves; les uns sèment, labourent ou récoltent les moissons, d'autres tissent la soie, pétrissent le *kaolin* ou l'argile, d'autres enfin charrient ce butin dans leurs barques ou sur leurs épaules. On dirait une nation d'abeilles. D'un bout de l'année à l'autre, les hommes sont en mouvement, la terre est en travail. Une masse énorme de produits divers, produits de tous les climats, des contrées les plus brûlantes comme des régions les plus glacées, est le prix de cet incessant labeur. Les provinces de l'empire se suppléent l'une à l'autre. Le nord est le débouché du midi, l'orient est le marché de l'occident. C'est la circulation du sang dans le corps humain : le commerce extérieur ne recueille pour ainsi dire que le trop plein qui s'échappe par les pores.

Le jour où la culture du pavot, acclimaté dans les plaines du Yunnan ou du Fo-kien, aurait affranchi le Céleste Empire du tribut que prélève sur ses finances l'opium de l'Inde anglaise, il est difficile de concevoir par quel lien mutuel, par quel besoin impérieux la Chine se trouverait encore rattachée à l'Europe. Replié sur lui-même, ce peuple, que la cour de Pe-king s'obstine à parquer sur un sol insuffisant, rentrerait dans un isolement dont les résultats se montreraient chaque jour plus désastreux. La passion de l'opium, source de tant de désastres et de tant de crimes, a du moins l'avantage de maintenir la race chinoise en communication avec le reste de l'humanité. Comme la guerre, comme tant d'autres fléaux que nous maudissons sans les comprendre, ce funeste trafic a donc peut-être aussi sa portée providentielle.

Telles étaient les réflexions que nous suggérait l'aspect de cette vaste cité, qui ne voit flotter au confluent de ses deux fleuves d'autre pavillon étranger que celui qu'arbore sur sa demeure le consul britannique. Ning-po est le chef-lieu d'une des préfectures entre lesquelles se partage la riche province du Che-kiang. Une enceinte fortifiée l'environne; cette enceinte affecte la forme d'un losange dont deux côtés regardent la campagne; les deux autres faces sont baignées par le Yung-kiang ou par la rivière qui a déjà passé sous les murs de Tsi-ki et de You-yao. Un pont de bateaux unit les deux rives du Yung-kiang; on traverse l'autre fleuve dans des barques. C'est sur la rive gauche de ce fleuve tributaire que le consulat britannique élève la croix de Saint-George en face des remparts de la ville. Des canaux s'embranchent de toutes parts sur les deux fleuves; des faubourgs se pressent de tous côtés autour de l'enceinte.

Nous avons entendu des missionnaires qui avaient visité Sou-tcheou-fou et Nan-king proclamer que Ning-po était encore la plus belle ville de la Chine. S'il en est ainsi, le Céleste Empire n'a point de cité qu'on puisse comparer, je ne dis pas à nos villes européennes, mais aux plus modestes enceintes embellies par la fantaisie capricieuse des Osmanlis ou des Maures. Une tour dont les galeries ont été détruites par un incendie, des portes dont les frontons de granit offrent de bizarres ébauches de sculpture, tels sont, si vous parcourez la ville de Ning-po, si vous vous enfoncez au sein de ses faubourgs, les seuls objets dont l'aspect monumental arrêtera un instant vos regards. Ce que vous ne manquerez point cependant de remarquer dès le premier jour, ce qui justifiera peut-être à vos yeux l'admiration de nos missionnaires, c'est la largeur, c'est la régularité de quelques-unes des rues, c'est aussi la splendeur inusitée du double rang de boutiques alignées comme au cordeau de chaque côté de ces voies romaines. La boutique! voilà ce qui vaut la peine d'être étudié dans une ville chinoise, voilà ce qu'il faut

retourner et fouiller dans ses plus intimes profondeurs. L'étalage le plus pompeux n'est point toujours en Chine l'indice des plus riches trésors. Ce sera peut-être au fond de l'échoppe enfumée d'un marchand de fer, ou dans l'arrière-boutique d'un revendeur de robes et de pelisses fanées, que vous rencontrerez le bronze le plus antique, l'urne la mieux contournée, la statuette la plus étrange. N'oubliez pas surtout qu'à Ning-po vous êtes au centre des districts producteurs de la soie; le damas, le satin, le crêpe inimitable, toutes ces étoffes que nous n'achetons que de seconde main à Canton se tissent ou se brochent ici sous vos yeux. Des ateliers d'hommes sont occupés à broder des tabliers et à festonner des bourses. Le tempérament lymphatique des Chinois convient merveilleusement à ces œuvres de patience, et l'on peut tout attendre d'une dextérité de main qui va jusqu'à forer sans l'aide du poinçon, sans l'emploi d'aucun moyen mécanique, l'œil imperceptible d'une aiguille. A côté de cette grande industrie de la soie, Ning-po, comme la plupart des villes chinoises, possède son industrie spéciale. C'est dans ses murs que se fabriquent les plus riches cercueils et les plus beaux meubles de l'empire. Entrez dans ces magasins qui s'ouvrent dans le faubourg à quelques pas de la chapelle catholique, vous y trouverez mille objets d'ébénisterie tout chargés d'incrustations de rotin ou d'ivoire, des lits que la cale de *la Bayonnaise* n'eût pu malheureusement contenir; car ce sont moins des lits que des chambres à coucher complètes, des fauteuils raides et rectangulaires comme des chaises curules, des armoires, des boîtes, des étagères et des tables. C'est dans ces immenses magasins que le vernis précieux recueilli dans la province du Che-kiang revêt d'une couche imperméable les meubles les plus délicats et les plus grossiers ustensiles. La province du Kiang-si confine de trop près à celle du Che-kiang pour que les nombreux objets de porcelaine qu'on rencontre à Canton ne se retrouvent pas aussi à Ning-po en plus grande abondance et à des prix plus modérés. C'est encore vers Ning-po qu'affluent les riches fourrures que le Chan-si envoie au Japon pour les échanger contre l'or et le cuivre, qui abondent au sein des mystérieux états du Xo-goun.

Ning-po avait vu sans doute de plus profonds sinologues que nous rechercher sur ses monumens dégradés quelques traces de l'empire des Soung ou du rapide passage de la dynastie mongole; mais je ne crois pas que son industrie eût jamais rencontré des amateurs plus enthousiastes. A part les queues postiches et les bagues d'archers qui ne séduisirent personne, je ne sais trop de tous ces objets, dont la forme et l'usage variaient à l'infini, quel est celui, — si les ressources pécuniaires d'un officier de marine n'avaient des bornes, — qui n'eût pu trouver un acheteur. Je n'en excepterais pas même ces beaux cercueils de bois de teck, de bois laqué, ou de bois de camphre, si épais,

si bien joints, si soigneusement ajustés, dans lesquels il semble qu'on doive attendre plus doucement qu'ailleurs l'heure fatale où résonnera la trompette de l'archange.

Échauffés par la vue de tant de merveilles, nous ne rentrâmes à la chapelle catholique que pour accorder quelques minutes au déjeuner que nous avait fait préparer Mgr Lavaissière. Munis d'un guide, pauvre chrétien chinois qui portait sur son épaule huit ou dix chapelets de sapecs, monnaie aussi lourde et d'une aussi faible valeur que celle de Sparte, nous nous lançâmes de nouveau à la poursuite des vases de porcelaine et des urnes de bronze. Aucun de nous n'avait à se reprocher vis-à-vis des rangs inférieurs de la société chinoise un excès de préventions favorables. Nous étions habitués à considérer tout ce qui portait en ce pays la livrée de la misère comme aussi vicieux et aussi abject pour le moins que les Juifs qui rampent dans la fange de Smyrne ou de Constantinople. Notre guide cependant, malgré l'humilité de son costume, nous séduisit dès la première vue. Il y avait dans sa physionomie et sa contenance je ne sais quoi de candide et d'honnête que nous n'étions guère habitués à rencontrer chez les habitans du Céleste Empire. Au bout de quelques instans, ce *couli* chrétien avait entièrement captivé notre confiance. Nous n'eûmes point à nous repentir de la lui avoir accordée. Le pauvre garçon prit nos intérêts avec tant de chaleur, qu'à Canton ce beau zèle n'eût point manqué de le signaler à la vindicte publique; sur les côtes du Che-kiang, une conduite aussi étrange parut causer plus d'étonnement que de colère. Nous ne fûmes pas nous-mêmes médiocrement surpris de cette probité si prompte à s'échauffer en faveur des barbares. Ce n'était point pourtant la première fois que nous avions lieu d'apprécier la métamorphose complète qui s'opère chez les sujets du Céleste Empire dès qu'ils sont convertis à la foi catholique. Les étrangers, les Français surtout, ne sont plus pour eux des ennemis que les enfans apprennent à fuir ou à maudire; ce sont, au contraire, des êtres supérieurs, des esprits bienfaisans, qu'on ne saurait entourer de trop de déférence et de respect. — Si la prédication de l'Évangile, me disais-je en voyant notre guide nous défendre contre l'astuce mercantile de ses compatriotes, a la puissance d'éteindre à ce point dans le cœur des Chinois les préjugés hostiles que le gouvernement met tous ses soins à entretenir, il ne faut plus chercher ailleurs la source et le motif des persécutions qui ont assailli en Chine le catholicisme. Ce n'est point un culte qui en proscrit un autre, c'est une civilisation usée qui se défend; c'est le Céleste Empire qui repousse de toute sa haine et de tout son orgueil l'influence politique et morale des barbares. Je suis loin de croire, quant à moi, que l'orthodoxie ombrageuse de certains missionnaires ait nui à la cause du christianisme dans l'extrême Orient. Ce n'étaient point, à mon sens, des progrès bien

sérieux que ceux qui pouvaient s'accomplir à l'ombre du sceptre impérial. La mission du christianisme en Chine, sa mission humaine, si je puis m'exprimer ainsi, n'est-elle pas de contraindre cette société pédante et sensuelle à rompre complétement avec le passé, à renier la loi de Confucius pour accepter l'idée des progrès qu'appelle impérieusement une population qui grandit toujours à côté d'institutions qui dépérissent sans cesse? Les tempéramens exigés par une aristocratie littéraire toute gonflée de sa fausse science, les concessions au prix desquelles les jésuites se flattèrent de gagner la confiance des empereurs ne pouvaient, je le crains, qu'affaiblir la portée des nouvelles doctrines et qu'en émousser le tranchant. L'œuvre de nos missionnaires dans le Céleste Empire n'est point de ces œuvres qui puissent s'accomplir à demi. Je ne comprends guère sur ce terrain quelle serait la différence entre un échec complet et une transaction. Si la foi catholique ne doit pas être la condamnation éclatante des préceptes égoïstes et du matérialisme grossier sous l'influence desquels se dissout aujourd'hui la société chinoise, cette foi n'est plus en Chine qu'une complication, qu'une cause d'agitation inutile. Les empereurs ont eu raison de la proscrire. Pour moi, je l'avouerai, dussé-je inscrire ici une illusion à laquelle l'avenir réserve peut-être un cruel démenti, je crois fermement que les prédications évangéliques finiront par opérer dans l'extrême Orient ce que le canon anglais ne pourrait jamais accomplir. Dans ma pensée, en révélant aux Chinois les vérités du christianisme, les missionnaires abaissent la barrière qu'avaient élevée contre tout progrès et toute amélioration l'orgueil des lettrés et le culte de Confucius. Entre les Chinois chrétiens et les étrangers des mers lointaines, l'obstacle d'une intraitable routine n'existe plus. Nous apportons à ce peuple immense, avec les grands dogmes consolateurs, l'idée féconde de la fraternité humaine; nous ne venons pas compliquer de nouveaux rites les superstitions des bonzes ou les hommages hébétés des sophistes.

On comprend sans peine le culte que la reconnaissance d'un peuple décerna jadis à la mémoire de Confucius : jamais la philosophie n'avait mieux mérité ces honneurs suprêmes; mais ce culte est aujourd'hui la pierre angulaire de la civilisation chinoise. Le tolérer, pactiser avec ses pratiques, ce serait souscrire à l'immobilité dans laquelle se complaît cette race léthargique. Tant qu'un Chinois se prosternera devant la tablette où brillent ces caractères sacrés : *Tièn,* — *Tii,* — *Kùn,* — *Tsin,* — *Sze,* — *Koui,* — le ciel, la terre, l'empereur, les ancêtres et le *maître,* il pourra se conformer aux rites extérieurs du christianisme, il n'aura pas l'esprit de sa foi nouvelle; il sera ce que serait un Turc auquel on conférerait le baptême en lui permettant d'invoquer encore le nom et les préceptes de Mahomet.

Il faut bien le reconnaître, si le Coran est en réalité toute la loi musulmane, les livres de Confucius sont aussi toute la loi chinoise. Chaque ville, chaque village possède un temple élevé en l'honneur de ce grand philosophe; les vice-rois, les gouverneurs sont tenus de lui offrir deux fois l'an un sacrifice solennel; ils remplissent eux-mêmes l'office sacerdotal; des lettrés leur présentent l'encens, le *sam-chou* et les fleurs, qu'ils déposent après neuf prostrations devant la tablette appendue au fond du sanctuaire. C'est aussi au *père de la sainte doctrine* que les étudians couronnés vont rendre grace de leurs succès; c'est devant le nom du *maître* qu'ils inclinent jusqu'à terre leur front décoré du bouton académique. Si tous ces mandarins nourris de la morale de Confucius étaient des administrateurs intègres et des fonctionnaires capables, si le peuple qu'ils gouvernent jouissait des fruits de son travail, obtenait des tribunaux bonne et prompte justice, voyait les impôts qu'il subit appliqués aux grands travaux d'intérêt public, si la misère des classes inférieures, si les disettes qui désolent la Chine étaient un mal inévitable, et non la conséquence d'un mauvais gouvernement, ce n'est point sans quelque scrupule que je seconderais de mes vœux la moindre atteinte portée à une organisation qui a procuré des siècles de paix à une portion si considérable de l'humanité. Malheureusement la vénalité et l'incurie de l'administration chinoise ne sont aujourd'hui contestées par personne. U ı nouveau Chi-hoang-ti (1) proscrirait sans pitié tous ces commentateurs des *king*, que la prospérité de l'empire n'en souffrirait guère.

En Europe, où l'on croit encore la nationalité chinoise frémissante sous le joug mantchou, c'est surtout aux inquiétudes d'une dynastie mal affermie sur un trône usurpé que l'on attribue le système d'isolement dans lequel cherche à s'enfermer le Céleste Empire. Il serait plus juste de laisser la responsabilité de cette politique à la présomption puérile des élèves de Confucius. Les lettrés chinois méprisent l'Occident; ils sont sincèrement convaincus que des hommes qui ont conquis leurs grades en argumentant sur le Livre des vers (*Chi-King*) ou sur le Livre des annales (*Chou-king*), n'ont rien à apprendre des docteurs européens. Les Tartares ne sont pas infectés au même degré de ce bigotisme scientifique : ils tournent souvent des regards curieux

(1) Cet empereur, qui employa, dit-on, cinq cent mille ouvriers à bâtir la fameuse muraille de la Chine, et qui occupait le trône 200 ans avant Jésus-Christ, fut le plus audacieux et le plus impitoyable des novateurs. Lassé des représentations des lettrés et de la résistance qu'ils opposaient à ses projets, du même coup il proscrivit les docteurs et leurs livres; mais cet acte despotique n'affranchit point la Chine du joug de la routine. Les livres se composaient alors de planchettes de bambou sur chacune desquelles le poinçon gravait une vingtaine de caractères. Les lettrés, avant de marcher au supplice, avaient pu enterrer quelques-uns de ces monumens, qui furent retrouvés après la mort de Chi-hoang-ti.

vers ce monde inconnu où leur esprit rêveur pressent des clartés nouvelles. Les ambassadeurs étrangers qu'à diverses reprises les empereurs admirent à la cour de Pe-king ont toujours eu à se louer des mandarins tartares, à se plaindre au contraire des mandarins chinois. Ce contraste a frappé tous les diplomates, tous les officiers que les traités de Nan-king et de Wam-poa ont mis en rapport avec les autorités chinoises. On serait donc tenté de regretter que l'élément indigène ait continué à prédominer dans le Céleste Empire en dépit d'une double conquête. L'invasion des barbares infusa un sang plus généreux dans les veines appauvries de la société romaine : rien de semblable ne s'est passé en Chine. Les Mantchoux se sont humiliés devant une civilisation dont ils étaient depuis long-temps tributaires; ils se sont faits les disciples du peuple vaincu et ont aspiré à la gloire des lettrés. Leur esprit, naturellement plus vif, plus enclin au progrès que celui des Chinois, a dû subir le joug d'une routine prétentieuse. Je ne sais à quels signes la Chine pourrait s'apercevoir que ce sont des Tartares qui la gouvernent, et par quel manque de déférence envers des préjugés séculaires les souverains mantchoux auraient mérité que les *oulémas* de l'extrême Orient évoquassent le souvenir des Ming ou rêvassent l'établissement d'une dynastie nationale. Les Taï-thsing ont donné, dans l'espace de deux siècles, sept souverains à l'empire (1), et chaque règne a vu les conquérans se fondre davantage dans la masse du peuple chinois. Le *taou-taï* Lin et le vice-roi Ki-ing sont des types qui s'effacent insensiblement, et dont la politique du nouvel empereur désavoue les tendances.

Les Mongols étaient des conquérans plus farouches que les Tartares orientaux. Leur passage en Chine ne fut qu'une occupation militaire. Ils vécurent d'abord dans des camps entourés de leurs coursiers et de leurs bestiaux; puis, gagnés par les raffinemens de la vie chinoise, ils ployèrent leurs tentes et vinrent s'établir dans les villes au milieu d'un peuple cauteleux et habile en trahisons. Des révoltes soudaines les surprirent endormis dans une imprudente confiance. Sur quelques points, ils opposèrent aux rebelles une résistance désespérée; mais lorsqu'en 1352 le fondateur d'une nouvelle dynastie, sorti d'un couvent de bonzes, se fut joint aux insurgés et eut franchi le Yang-tse-kiang, la cause des Mongols put être considérée comme perdue. Cinq années plus tard, se voyant sur le point d'être investi dans sa capitale, l'empereur Chun-ti prenait avec les débris de ses armées le chemin du nord, et les petits-fils de Genghis-khan s'abritaient de nouveau sous les tentes de feutre.

(1) Chun-tchi en 1644, Kang-hi en 1662, Young-tching en 1723, Kien-long en 1736, Kia-king en 1796, Tao-kouang en 1821, Y-shing au mois de février 1850.

Ning-po, qui avait partagé avec Hang-tchou-fou les bienfaits de la dynastie des Soung, ne pouvait supporter qu'impatiemment le joug de la dynastie mongole. Cette ville fut des premières à lever l'étendard de la révolte. Les conquérans tombèrent sous le glaive des rebelles ou rachetèrent leur vie au prix de leur liberté. On prétend qu'à dater de ce jour les descendans de ces fiers Tartares formèrent dans Ning-po une caste inférieure à laquelle le Chinois le plus pauvre eût refusé de mêler son sang. C'est à cette caste proscrite qu'appartenaient, dit-on, les *coulis* qui, depuis huit heures du matin, emportaient nos chaises d'un bout de la ville à l'autre. J'ignore si les parias de Ning-po ont gardé la mémoire de leur origine, mais j'avoue que les souvenirs de Koubilaï-khan et du grand général Pe-yen (1) traversèrent plus d'une fois ma pensée pendant que je hâtais la marche de mes porteurs. Pour venger ces Mongols de l'humiliation à laquelle ils sont descendus, j'aimais à me figurer leurs pères entrant, quelques siècles auparavant, dans les murs de Ning-po, la molle et voluptueuse cité, leur arc à la main, leurs flèches sur l'épaule, et foulant d'un pied barbare tout ce luxe efféminé des Chinois. Ce sont aussi des femmes mongoles, ces discrètes messagères qui à Ning-po se chargent d'appareiller les deux sexes et de former des unions sortables. Vous les rencontrez dans chaque rue courant d'un pas furtif à leurs graves affaires et portant sous le bras, pour signe distinctif, cette enseigne qui fait battre le cœur de toutes les jeunes filles à marier : un petit paquet bleu et blanc.

La chapelle catholique ne nous revit qu'au coucher du soleil. Pendant trois jours, nous nous dévouâmes à étudier les grandeurs et les misères de Ning-po. Les deux ou trois rues qui font l'orgueil de cette ville chinoise ne suffisent point pour lui mériter un rang à part entre les cités du Céleste Empire. A quelques pas de ces larges chaussées où la foule circule comme un fleuve dans un lit profond, on retrouve les ruelles tortueuses de Shang-hai et les cloaques qu'on croyait avoir fuis pour toujours. On s'irrite alors, on en veut à Ning-po de l'admiration que sa fausse splendeur a surprise, et l'on croit reconnaître dans ses rues un peuple plus hâve et plus scrofuleux, sur la façade et le seuil de ses maisons plus de traces de négligence et de souillures. Comment se défendrait-on en effet d'un sentiment de colère et de dégoût quand de hideux bourbiers encombrent les carrefours, quand l'engrais destiné à féconder les campagnes vous poursuit en tous lieux de ses miasmes infects, lorsque, — singulier outrage à la décence publique, — on peut rencontrer, non point dans les plus secrets replis des faubourgs, mais au milieu même de la ville, des fumeurs éhontés

(1) C'est ce général qui acheva presqu'à lui seul la conquête de la Chine, et dont les préceptes pourraient prendre rang à côté de ceux de Confucius. « N'aimez ni le vin ni les femmes, disait ce farouche Tartare, et tout vous réussira. »

qui, perchés à la suite l'un de l'autre sur un long bâton scellé dans deux murs parallèles, offrent aux regards des passans un spectacle que je n'oserais décrire? Tels sont les ignobles points de vue ménagés au voyageur par les soins de l'édilité chinoise. Il n'est certes pas besoin d'être Anglais pour s'échauffer la bile en présence de pareilles horreurs, et pour déclarer avec une légitime indignation que rien au monde ne saurait être plus *shocking!*

Il est certains côtés par lesquels se laisse aisément séduire l'étranger qui observe et juge : la corruption peut avoir son élégance, et la grace dans le vice a souvent désarmé la rigueur des censeurs les plus austères; mais le peuple chinois, celui du moins qui habite les villes, n'a rien qui puisse excuser à nos yeux ses faiblesses. Il n'est point de race au monde dont les habitudes semblent plus sordides, dont les instincts aient été plus ravalés par la misère. Si nous avions pu croire un instant que le travail suffisait pour moraliser un peuple, l'aspect de cette immense agglomération d'hommes tout occupée à gagner sa subsistance nous aurait bientôt désabusés. Trois jours d'une exploration minutieuse nous confirmèrent d'ailleurs à Ning-po dans l'opinion que nous avions déjà emportée de Shang-hai. Nous comprîmes que c'était dans les provinces septentrionales de la Chine qu'il fallait étudier l'avenir désastreux qui attend cette population exubérante, si elle continue à repousser la main que lui tend l'Europe, si elle s'obstine à rester confinée, comme Ugolin dans sa tour, entre l'océan et la grande muraille. A Canton, la clémence des saisons adoucit les traits du tableau; mais à Ning-po l'indigence dans la fange, la misère qui grelotte, la pauvreté qui rassemble ses haillons, provoquent douloureusement la pitié et font pressentir de cruelles souffrances. Lorsque sur les côtes de l'Asie Mineure, dans les champs où fut Troie, dans la plaine marécageuse d'Éphèse, ou près du promontoire que couronnaient les temples de Gnide, on rencontre des fûts brisés, des chapiteaux épars et quelque pâtre errant avec ses chèvres au milieu des ruines, lorsqu'on évoque par la pensée les races disparues qui peuplaient jadis ces déserts, on se sent moins attristé peut-être, moins frappé du néant des choses humaines qu'à la vue de ce peuple pour lequel la paix est un fléau, les unions fécondes un nouveau gage de famine, et qui se dévorerait un jour, si les nations qu'il méprise ne devaient le sauver de lui-même.

III.

Nous connaissions la ville de Ning-po autant que nous la voulions connaître; nous étions impatiens de chercher dans les campagnes baignées par le Yung-kiang de moins tristes spectacles. M. Sullivan vou-

lut bien mettre encore une fois à notre disposition l'arche qui nous avait, par une nuit affreuse, déposés sur les rives de ce fleuve, et nous prîmes le parti de nous diriger vers des lacs, vers des temples dont on nous avait souvent entretenus, et qu'avait visités, lors de son passage à Ning-po, M. de Lagrené. Cependant, avant de nous mettre en route, il fallait assister au banquet officiel qu'avaient préparé les lazaristes et que devait présider M. Danicourt. Mgr Lavaissière avait refusé, malgré nos instances, de se montrer à cette fête. Il voulait que son existence fût un secret pour tous les mandarins du Che-kiang. Cet apôtre zélé craignait trop d'être entravé dans ses courses évangéliques pour consentir à s'asseoir à la même table que les autorités de Ning-po.

Le 20 février, à six heures du soir, nous vîmes arriver dans la cour de la chapelle catholique le mandarin Chan-lou, général de terre et de mer, commandant les forces militaires dans la province du Che-kiang, mandarin de première classe, au bouton rouge. Un officier d'ordonnance accompagnait ce général tartare, auquel une indisposition du gouverneur de Ning-po laissait en ce jour le premier rang. Le lieutenant-gouverneur Hieun-lin, mandarin de quatrième classe, au bouton bleu opaque, intendant et collecteur des grains dans les trois départemens de Ning-po-fou, Tchao-hiun-fou et Taï-tcheou-fou, — le préfet de Ning-po, le mandarin Tchen-taï-laï, également décoré du bouton bleu opaque, — le sous-préfet du district, Ning-tchin-kiang, — le magistrat de la ville, Wang-pi-hié, tous deux mandarins de cinquième classe, au bouton de cristal, suivirent de près le général et son officier d'ordonnance. Ils vinrent représenter l'élément chinois à côté de l'élément mantchou, l'autorité civile à côté de l'autorité militaire. Si notre curiosité n'eût été déjà émoussée par notre long séjour à Shang-hai, nous eussions trouvé dans la réunion de tous ces mandarins une excellente occasion d'étudier le personnel administratif d'une province chinoise; mais le souvenir de Lin-kouei nuisait au général Chan-lou, et la politesse affectée, le sourire cauteleux de nos autres convives, nous inspiraient une impatience que l'attrait de la nouveauté ne se chargeait plus de combattre. Le dîner, qui avait coûté tant de soins et occasionné tant de frais à nos hôtes, fut donc triste et maussade : les mandarins ne se trouvaient point à l'aise sous ce toit qui abritait les autels et les ministres du *maître du ciel* (1). Toutes leurs démonstrations obséquieuses ne suffisaient pas à dissimuler la contrainte morale à laquelle ils avaient obéi en dérogeant pour un jour à des préjugés invétérés. Quant à nous, nous étions fatigués de singer les habitudes chinoises. Plus d'une

(1) *Tien-chou :* tel est le nom par lequel l'église romaine permet qu'on exprime en chinois l'idée du vrai Dieu. Elle rejette les expressions de *tien* (ciel) et de *xang-ti* (souverain empereur).

fois déjà, nous avions agité la question de savoir s'il ne valait pas mieux laisser à l'intelligence des sujets du Céleste Empire le soin d'étudier et de comprendre nos rites européens que de nous exposer constamment à quelque gaucherie par une imitation servile de coutumes étrangères. Français et Chinois, nous vîmes avec un égal plaisir la fin de ce repas, et, lorsque les mandarins témoignèrent l'intention de se retirer, nous rassemblâmes nos forces pour un dernier *tchin-tchin*, accompagné d'un sincère et cordial : *Dieu vous conduise!*

Rendus à nous-mêmes, nous songeâmes à exécuter sans plus tarder notre grand projet. Il était dix heures du soir, la pluie tombait par torrens; mais la barque du consul anglais se trouvait dans le canal sur lequel nous devions nous embarquer. Un plan incliné rachetait, à défaut d'écluse, la différence de niveau qui existait entre ce canal et le fleuve, et notre barque, cédant à l'effort de deux cabestans, avait à l'avance accompli cette ascension périlleuse. Nous étions destinés, pendant notre séjour à Ning-po, à voyager au milieu des ténèbres. Nous partîmes, au nombre de cinq, de la chapelle catholique, emportant les vœux de nos compagnons et les instructions des bons missionnaires. Nos chaises nous transportèrent sur la berge du canal, et c'est là que nous fûmes reçus par les bateliers de M. Sullivan. A la première tentative que nous fîmes pour exposer au patron notre plan de campagne, ce Palinure chinois s'empressa de nous épargner un soin inutile. *Mi sabi, mi sabi,* nous dit-il d'un ton magistral. Il ne nous restait plus qu'à dormir; c'est ce que nous fîmes jusqu'au jour. Quelques minutes avant le lever du soleil, nous sortîmes de nos chambres et vînmes nous établir sur le toit de la gondole, que nous avions senti glisser doucement toute la nuit, pour étudier du haut de cet observatoire la topographie du pays. Notre barque voguait sur un large canal creusé au milieu de fertiles rizières. Une immense plaine s'étendait à perte de vue derrière nous et venait mourir au pied d'une longue chaîne de montagnes, vers laquelle nous avancions rapidement. Des canaux semblables à celui qui portait notre fortune sillonnaient de tous côtés ce terrain d'alluvion et formaient autour de nous comme un réseau inextricable. Des plongeons, des poules d'eau cinglaient sans méfiance à portée de nos fusils. L'étourneau chinois ou la pie bleue de Ning-po passaient avec leur vol saccadé au-dessus de nos têtes. La pluie avait cessé, mais les nuages enveloppaient encore le sommet des montagnes, et un dais de vapeurs se traînait lourdement dans le ciel. Ce paysage, qu'un rayon de soleil eût égayé, avait alors quelque chose de sombre et de mélancolique. Une chaîne de montagnes se dressait comme un mur devant la proue de notre bateau, et bornait tristement l'horizon. De quelle façon nos bateliers s'y prendraient pour tourner cet obstacle, c'était ce que nous nous demandions depuis quelques minutes sans pouvoir

trouver à cette question une réponse satisfaisante. Le canal cependant se rétrécissait peu à peu; ce large cours d'eau sur lequel vingt barques comme la nôtre auraient pu passer de front allait bientôt se transformer en fossé. Notre perplexité augmenta quand nous vîmes un village se dessiner devant nous et des maisons s'élever en travers de notre route. Encore quelques coups d'aviron, et nos doutes cessèrent : il n'y avait plus de canal. Notre barque s'était engagée dans une impasse, et si nous devions arriver à des lacs, ce n'était point par cette voie que nous y pouvions parvenir. Nos bateliers avaient sauté à terre, nous laissant dans ce détroit sans issue; nous rappelâmes ces serviteurs discourtois et entrâmes en explications. « Vous êtes arrivés, » disaient-ils. Mais où donc étaient les lacs, les temples qui nous étaient promis? Où étaient les points de vue dont on nous avait parlé, les bonzes qui devaient nous recevoir? « Misérables! vous avez abusé de notre confiance, vous vous êtes joués de notre sommeil! Nous devrions vous livrer au *tché-s-hien!...* Avisons plutôt à un prompt remède. Que faut-il faire pour rentrer dans le droit sentier? Par quel circuit peut-on retrouver le chemin des lacs? — Il faut d'abord retourner à Ning-po. — Ah! perfides, voilà donc où devait aboutir votre outrecuidance! » Ici les avis se partagèrent : quelques-uns d'entre nous voulaient bien retourner à Ning-po, mais pour y rester; d'autres étaient décidés à pousser jusqu'au bout l'entreprise et avaient dans leur ferveur adopté la devise des soldats de marine anglais : *Per mare, per terram.* Il faut qu'on sache que dans tous les villages chinois les voyageurs peuvent requérir, moyennant salaire, des chaises et des porteurs, comme on requiert chez les maîtres de poste européens des chevaux et une voiture. Il y a des limites cependant à l'exercice de ce droit : tel village entretient deux ou trois chaises, tel autre ne doit en fournir qu'une. On avait proposé de prendre des chaises qui nous feraient franchir en moins de deux heures la montagne, si escarpée qu'elle pût être : derrière cet obstacle se cachaient, disait-on, les lacs et les temples que nous poursuivions; mais nous étions cinq, et le maire du village, le *ti-pao,* n'avait que deux chaises à nous offrir. Il fallut donc renoncer à ce beau projet. En ce moment, une épouvantable averse vint fondre sur notre troupe infortunée et mit un terme à nos indécisions. Il fut arrêté d'un commun accord que, puisque le ciel conspirait aussi contre nous, nous retournerions à Ning-po, pour reprendre dès le lendemain le chemin de *la Bayonnaise.* Puisque c'était ainsi que devait se terminer notre voyage, — *o lame and impotent conclusion!* — nous avions du temps devant nous : la brise nous ramènerait facilement à Ning-po avant le coucher du soleil, et nous pouvions parcourir le village qui avait arrêté notre essor.

Pendant les trois années que nous avons passées sur les côtes du

Céleste Empire, nos courses dans la campagne ont toujours eu le don de nous réconcilier avec les Chinois. Ces bons villageois qui nous accueillaient avec un sourire, et dont l'humble demeure semblait l'asile, sinon d'un grand luxe, au moins d'un modeste bien-être, qu'avaient-ils de commun avec la foule cupide et misérable qui se pressait dans les rues de Ning-po? Nous ne pouvions toutefois oublier que la province du Che-kiang, grace à sa fertilité admirable et aux débouchés que lui offrent de toutes parts ses fleuves et ses canaux, n'est qu'une heureuse exception dans l'empire. Ce petit coin de la Chine, entrevu à la dérobée, ne pouvait donc prévaloir long-temps contre les impressions qu'avait laissées dans notre esprit le récit des famines du Kiang-nan, du Su-tchuen et du Shan-tong, contre les assertions des hommes dont le dévouement avait sondé toutes les corruptions et toutes les infamies de cette société païenne.

Le village au milieu duquel nous errions n'avait point de rues régulières : c'était un groupe de cinquante ou soixante maisons jetées çà et là, entrecoupées de jardins et de rizières. Le fusil sur l'épaule, nous poursuivions de malheureux oiseaux jusque sur les faîtes de ces habitations rustiques, et nous nous laissions conduire par le vol capricieux de nos innocentes victimes. C'est ainsi que nous arrivâmes à l'entrée d'une vaste grange dont une longue table occupait toute l'étendue. Quelques pièces froides et des bols de riz posés sur la table expliquaient la présence de la foule rassemblée dans cette salle lugubre, qui ne recevait de jour que par la porte, et dans laquelle la brise s'engouffrait en gémissant. Chacun des convives avait la tête ceinte d'un linge blanc; quelques-uns même n'avaient pour tout vêtement qu'un sarrau de toile grossière qui les enveloppait comme un linceul. Nous étions trop familiarisés déjà avec les coutumes chinoises pour ne pas reconnaître à ces signes les apprêts d'un repas funèbre. Un jeune homme que son deuil rigoureux nous signalait comme un des proches parens du défunt,—son fils ou son petit-fils peut-être,—s'avança vers nous, pendant que nous nous tenions respectueusement à la porte, et d'un air doux et bienveillant, sans embarras comme sans insistance, nous invita par un geste plein de grace à prendre part à ce triste banquet. Cette offre hospitalière avait de quoi nous surprendre; elle s'alliait mal avec les sentimens hostiles que notre séjour à Canton nous avait habitués à prêter aux Chinois vis-à-vis des barbares. Nous allions peut-être accepter, mais un honnête scrupule nous retint : nous craignîmes de troubler par notre présence l'accomplissement de ce rite pieux qui, sous une forme étrange, n'en était pas moins un suprême hommage rendu par les vivans à la mémoire des morts.

Les institutions littéraires tiennent sans doute une grande place dans l'organisation de la société chinoise; mais le principe essentiel de cette

société, ce n'est pas le culte de la science, c'est celui des traditions. Depuis des siècles, les habitans du Céleste Empire se transmettent avec la vie les mêmes idées et le même flambeau. Il devait en être ainsi sous un gouvernement qui cherchait son point d'appui dans la constitution de la famille, et qui prenait pour base du pouvoir souverain l'autorité paternelle. « En Chine, nous répétaient souvent les missionnaires que nous interrogions, le père est aux yeux de ses enfans comme un dieu domestique. Non-seulement on obéit avec ponctualité à ses ordres, mais on vénère jusqu'à ses caprices. » Ces habitudes de soumission précoce ne font point des générations révolutionnaires; aussi les Chinois ont-ils joui des bienfaits de la paix avec plus de constance qu'aucun autre peuple. A défaut du sentiment religieux, le respect filial, élevé à la hauteur d'une institution politique, est devenu le lien de cette immense monarchie. Pour recueillir des sujets paisibles, le gouvernement chinois a voulu donner à chaque père de famille des enfans dociles et respectueux. A l'élan de la nature il a substitué ce qu'on pourrait appeler un sentiment légal. L'accomplissement du plus saint, mais aussi du plus doux des devoirs, s'est trouvé placé par les législateurs du Céleste Empire sous la surveillance de la police. Ceci n'est point une exagération : de hauts fonctionnaires ont été dégradés pour un deuil négligent, et chaque jour vous verriez, si vous fréquentiez les prétoires, des jeunes gens qu'un père offensé vient traduire devant le magistrat du district. Cette vénération dont le chef de l'état a pris soin d'entourer le chef de la famille, il a voulu qu'elle le suivît jusque dans la tombe. Les rites des funérailles étaient fixés par le *Tcheou-li* (1) plusieurs siècles avant Confucius; le bouddhisme n'a fait qu'y joindre ses pratiques superstitieuses. Les Chinois n'ont point, on le sait, l'habitude de creuser très profondément les idées qu'ils acceptent, et les cérémonies funèbres dont les Européens sont journellement témoins à Canton ne sont qu'un mélange incohérent de superstitions incomprises qui se sont accommodées complaisamment aux anciennes coutumes de l'empire.

De nos jours, dès qu'un Chinois est sur le point d'expirer, on lui met dans la bouche une pièce d'argent, et on s'empresse de lui boucher le nez et les oreilles. A peine est-il mort, qu'un trou pratiqué au toit ouvre une issue aux ames, car, s'il faut en croire les bonzes, chaque homme en a trois, qui viennent de se séparer de leur enveloppe terrestre. Le fils aîné se rend à la source la plus proche, y puise de l'eau, qu'au prix de maint lingot de papier il achète de je ne sais quel génie infernal,— eau sacrée qui doit seule laver le corps et la figure du défunt. Les bonzes cependant ont eu le temps d'accourir avec leurs

(1) Livre de rites de la dynastie des Tcheou.

tamtams et leurs cymbales. Ils rédigent et consacrent la tablette de l'ame c'est ici l'un des mystères les plus compliqués de la religion bouddhique. Dans cette tablette, où le ciseau du menuisier a creusé une laconique épitaphe, résidera une des ames qui viennent de s'envoler. Une autre ame habitera le monde des esprits; une troisième ira, pour mettre d'accord le dogme de la transmigration et les prescriptions du *Tcheou-li*, habiter un nouveau corps. Pendant trois fois vingt-quatre heures, ces bonzes assourdissent le voisinage de leurs lamentations et de leurs concerts. Le jour des obsèques est enfin arrivé; la nécromancie a désigné le lieu favorable à la sépulture. Le mort, revêtu de ses plus beaux habits, est déposé au fond de son cercueil. C'est encore un prêtre de Bouddha qui conduit le défunt à sa dernière demeure. Il s'avance en tête du cortége funèbre, récitant des prières, semant sur la route des lingots de papier pour apaiser les mauvais génies, frappant l'un contre l'autre deux bassins de cuivre pour les effrayer. Quatre hommes portent sur un brancard l'épitaphe du défunt; le corps vient ensuite, et derrière ces restes inanimés marche un autre bonze ceint d'une écharpe rouge. Au moment où le cercueil est descendu dans la fosse, des boîtes d'artifices et de nombreux pétards le saluent d'un dernier adieu. La tablette de l'ame reprend alors le chemin de la maison mortuaire, et la famille compte un ancêtre de plus.

Pendant vingt-sept lunes, les enfans du défunt ne quitteront point les vêtemens de deuil; mais, le jour même des obsèques, on les verra s'asseoir avec insouciance à la table où l'usage rassemble autour des mets divers dont l'ame du mort a savouré les prémices tous les amis accourus le matin à l'appel d'une famille en pleurs. La douleur officielle fera trêve à ses cris pour présider à ce repas funèbre; le rite est accompli, et les regrets sont apaisés. Les Chinois, il faut bien le reconnaître, ne sont qu'imparfaitement doués des qualités du cœur; la plupart de leurs vertus sociales ne sont que des liens égoïstes. Leur sensibilité s'éveille à la naissance d'un fils, futur appui de leur vieillesse, gardien du tombeau paternel et de la tablette des ancêtres; mais lorsque, par une amère ironie, c'est une fille que le ciel envoie à leurs vœux, ils n'hésiteront point, si la misère les y excite, à sacrifier ce funeste présent, à jeter dans le fleuve cet enfant inutile pour s'épargner la peine de le nourrir. Des mandarins se sont élevés avec indignation contre cette barbare coutume. « Les filles, disent-ils, appartiennent aussi bien que les enfans mâles à l'harmonie qu'ont instituée les deux grandes puissances, le ciel et la terre. Noyer sa fille parce que l'on est pauvre, ou parce que, désireux d'avoir un fils, on craint que l'allaitement ne retarde une seconde grossesse, c'est marcher dans une voie pernicieuse, c'est agir contre toute moralité et toute civilisation. » Les juges ont beau menacer d'un châtiment sévère les parens qui vou-

dront s'abstenir de *remplir les devoirs de la vie :* l'infanticide est un des droits de cette société païenne où l'autorité paternelle s'est, comme les autres despotismes, enivrée de sa puissance. Fût-il vrai, ainsi que l'ont affirmé certains voyageurs, que l'Europe immole plus d'enfans nouveau-nés que le Céleste Empire, il n'en resterait pas moins entre les deux civilisations une distinction profonde : chez nous, c'est la plupart du temps la pudeur et l'honneur égarés qui commettent le crime; c'est un sordide calcul, un froid raisonnement qui conduit en Chine le bras de parens dénaturés.

Pendant que le cours de ces réflexions ramenait sur nos lèvres l'anathème, et que nous nous sentions prêts à maudire de nouveau une civilisation qui, semblable aux feux tournans allumés sur nos côtes, nous présentait sans cesse, après une face obscure, un de ses côtés éclairés, le moment était venu de reprendre le chemin de Ning-po. Le vent, après un dernier grain, s'était fixé au nord-est, le ciel s'était éclairci, et notre barque descendait gaiement le canal dont les rives s'animaient d'une foule plus active à mesure que nous approchions de la ville. Des bateaux chargés de nombreux passagers croisaient notre route ou voguaient de conserve avec nous; les uns déployaient une large voile de nattes, les autres étaient traînés par les matelots qui marchaient près du bord, attelés à la file comme les chevaux d'un bac. Des arcs de triomphe, formés par une architrave reposant sur deux piliers de granit, décoraient de distance en distance ce chemin de halage : honneur accordé, suivant le texte des inscriptions, *au parfum virginal de la chasteté* ou *à l'agréable odeur de cent ans.* Le crépuscule commençait à peine quand nous arrivâmes à Ning-po. Notre brusque retour ne laissa point de surprendre les missionnaires, qui nous avaient crus partis pour un voyage de plusieurs jours. Nous ne pouvions songer à tenter une nouvelle campagne dans les plaines du Che-kiang; nos instans étaient trop comptés pour cela. Dès le lendemain, nous chargeâmes deux énormes bateaux de toutes nos emplettes, et, prenant congé des hôtes généreux qui nous avaient si gracieusement livré leur demeure, nous regagnâmes avec une secrète satisfaction la corvette que nous avions quittée depuis cinq jours.

Pour redescendre le fleuve, il fallait épier le moment où le vent et la marée viendraient seconder une manœuvre qui pouvait nous exposer encore à plus d'un échouage. Cet heureux concours de circonstances ne se fit point attendre. Le jour même qui suivit notre retour à bord de *la Bayonnaise,* les vents passèrent au sud. Nous levâmes à l'instant une de nos ancres, et, vers neuf heures du matin, nous nous tînmes prêts à border nos huniers. La marée montante gonflait lentement les eaux du fleuve, la brise fraîchissait; encore quelques minutes, et nous pourrions appareiller. Tout à coup du village près du-

quel nous étions mouillés accourt sur le bord du fleuve une foule agitée de transports frénétiques. Des gongs, des cymbales, des trompettes déchirent l'air de leurs vibrations lugubres : les murs de Jéricho n'y résisteraient pas. Que se passe-t-il donc? quel ennemi s'agit-il d'épouvanter ou de combattre? — Eh! ne voyez-vous pas le soleil qui pâlit et ce disque à demi rongé que le dragon céleste dévore? — Oui, vous avez raison, une lueur blafarde a remplacé l'éclat du jour; une large échancrure s'étend peu à peu sur l'astre sanglant dont les rayons s'éteignent l'un après l'autre. Ne vous découragez pas, braves Chinois; sauvez l'astre qui éclaire les fils de Sem comme les fils de Japhet : le monde entier vous tiendra compte de cet important service. Et l'empereur Tao-kouang dans son palais, que va-t-il dire? Quel avertissement pour le *fils du ciel*, pour l'unique *gouverneur de la terre! En haut*, les astres perdent leur lumière; *en bas*, la misère afflige le peuple. Quel empereur sincère ne reconnaîtrait à ces signes son peu de vertu? Le dragon cependant ne lâche pas sa proie : du globe qui rayonnait tout à l'heure au sein de l'espace, il ne reste plus qu'un anneau lumineux qu'un dernier effort va faire disparaître... O terre abandonnée! ô malheureux univers! mais, que dis-je? le jour renaît; le soleil échappe aux étreintes du monstre? Oui, le disque s'est agrandi, les feux de l'astre se sont rallumés; victoire! le soleil vit encore, et ce sont les Chinois qui l'ont sauvé! Puisque les clartés célestes nous sont rendues, il ne nous reste qu'à marcher en avant; aussi bien, qui sait si quelque astrologue malveillant ne pourrait pas nous impliquer dans cette affaire et nous représenter comme complices de l'attentat dont le flambeau du monde a failli être victime? Nous levons notre ancre, et nos voiles nous entraînent. Au premier coude du fleuve, le courant nous prend en travers et nous jette sur la rive droite; malgré cet échouage, deux heures après avoir appareillé, nous sommes devant Chin-haë.

Arrivés sous les murs de cette ville, nous laissâmes encore une fois tomber l'ancre. Il avait été convenu que M. Forth-Rouen viendrait nous rejoindre dans la soirée, et que nous sortirions du fleuve le lendemain. C'était, on s'en souvient, pour visiter une pagode célèbre que nous nous étions embarqués sur les canaux de Ning-po; la fatalité qui s'attache quelquefois aux pas des voyageurs avait fait échouer ce pèlerinage : nous voulûmes prendre notre revanche à Chin-haë. La dévotion des marins du Fo-kien et la libéralité des empereurs ont doté cette ville maritime de plusieurs édifices religieux. Une pagode occupe le sommet de la péninsule escarpée qui domine l'embouchure du fleuve. Un autre temple est bâti sur l'isthme qui relie cette péninsule à la ville. Nous pûmes, sans que personne songeât à contrarier nos desseins, admirer à loisir ces divinités étranges auxquelles le sculpteur, poursuivant un hideux idéal, a donné de petits yeux à fleur

de tête, un nez épaté, un gros ventre et de longues oreilles. Ni bonze ni gardien ne se trouvait là pour défendre ces pieux simulacres. Assise au fond du sanctuaire, l'idole de bois doré n'avait pour protecteurs qu'une foule de génies subalternes, monstrueux blocs de laque rouge dont les grimaces formidables avaient paru suffisantes pour épouvanter les profanes.

Les marins doivent à leurs longs voyages une certaine tolérance philosophique qui les porte à respecter les préjugés des autres peuples; ces citoyens de l'univers ont des égards pour les magots de tous les pays. Nous traitâmes donc ces affreux *poussahs* avec autant de considération que nous en eussions témoigné à la Minerve de Phidias ou au Jupiter olympien. Cependant, par je ne sais quelle offense involontaire, nous dûmes provoquer le courroux de quelques-uns de ces génies irritables. Fut-ce au dieu des nuées, *Kuei-iun-xam*, à la reine du ciel, *Tien-haou*, ou au protecteur de la ville, *Ching-wang*, que nous fûmes redevables des contrariétés qui, après ce fatal pèlerinage, vinrent nous assaillir? Je l'ignore et ne chercherai point à le savoir; mais le fait est certain : c'est au moment même où, franchissant la porte du temple, nous allions descendre par un gigantesque escalier de granit vers la plage, que le vent de sud changea brusquement, et dans un tourbillon soudain vint à souffler du nord-est. Quand nos passagers arrivèrent à bord de la corvette, il n'y avait plus moyen de songer à sortir du fleuve. Pendant huit jours, nous fîmes des efforts désespérés pour tenter un appareillage; la brise nous retint impitoyablement au port. Nous étions littéralement pris dans une souricière. La configuration du chenal que suit à son embouchure le cours de la Ta-hea ne nous laissait le choix qu'entre deux partis : nous faire remorquer par nos embarcations, s'il survenait un instant de calme, ou attendre un vent favorable. Ce dernier parti eût été le plus sage; il nous eût épargné bien des fatigues inutiles. Ce n'était point malheureusement celui que nous conseillait notre impatience. Chaque matin, à la moindre variation de la brise, nous concevions un fol espoir, et nous nous remettions en route traînant notre chaîne comme un forçat échappé. Nous lancions devant nous un canot comme ballon d'essai, et, quand l'insuccès de ses manœuvres nous avait convaincus de l'inutile danger d'une tentative qui ne nous sauverait pas d'une odieuse prison, nous retournions, mornes et résignés, au poste que nous avions quitté le matin. Ce fut un des épisodes les plus irritans de notre campagne. Le cabestan de *la Bayonnaise* ne connaissait plus de relâche; ce n'était que manœuvres de jour et de nuit, qu'imprécations contre la mousson. Enfin la colère des dieux eut un terme. Le 5 mars, au moment où le soleil se leva, la mer était calme et unie comme une glace; aucun souffle n'agitait l'air. Nous saisîmes cette occasion aux cheveux. Dès

que le courant de flot eut cessé, nos canots nous remorquèrent avec une ardeur et un enthousiasme qui nous firent bientôt dépasser la roche du *Sésostris*. En cet instant, une légère brise de sud-est commençait à rider la surface du fleuve; nos voiles étaient déjà établies, et le premier souffle qui parvint jusqu'à nous les trouva orientées. *La Bayonnaise* s'inclina doucement, et, se sentant désormais sûre de sa manœuvre, se vit portée sans crainte vers les récifs de *la Némésis*. La marée commençait à nous seconder; un sillage plus rapide nous permettait de mieux serrer le vent. Nous n'eûmes pas besoin de virer de bord. En quelques minutes, les têtes de roches qui veillaient, noirâtres et menaçantes, à l'entrée de la passe se trouvèrent dépassées. Nous étions hors de la Ta-hea.

IV.

Lorsque la brise de nord-est nous retenait dans la Ta-hea, nous avions plus d'une fois juré que, le jour même où nous sortirions de ce fleuve infernal, nous ferions directement voile pour Macao; mais à peine la mer libre se montra-t-elle devant nous, que nous oubliâmes et notre long dépit et nos nombreux sermens. Ce fut pour ainsi dire sans y songer que nous revînmes à nos premiers projets. Nous n'étions qu'à dix-huit milles de la grande île de Chou-san, et, bien que le vent soufflât directement du point que nous voulions atteindre, la marée, dont la vitesse dans tous les canaux de cet archipel est d'au moins trois ou quatre nœuds à l'heure, pouvait facilement nous conduire avant la nuit au mouillage de Ting-haë. Toutefois, pour arriver jusque-là, nous avions un labyrinthe dangereux à parcourir : il fallait donc se tenir prêt à manœuvrer avec autant de rapidité que de précision, et notre premier soin devait être de nous débarrasser de l'escadrille que nous traînions après nous depuis notre départ.

Pour procéder plus aisément à cette opération, nous mouillâmes pendant un quart d'heure sous l'île Kin-tang. Après avoir embarqué à bord de la corvette ou hissé sur leurs arcs-boutans extérieurs notre chaloupe et nos cinq canots, nous fîmes route de nouveau vers le sud. La marée était alors dans toute sa force. La pointe méridionale de l'île Kin-tang fut bientôt doublée, l'écueil de *Just-in-the-Way* dépassé, et, vers quatre heures du soir, emportés par le courant bien plus encore que par la brise, nous donnâmes entre les îles *Bell* et *Tower-hill* (1). Après avoir franchi ce passage, nous crûmes ne pouvoir mieux

(1) Ces noms anglais ne sont la plupart du temps que la traduction des noms chinois; quelquefois ce sont des sobriquets imposés à ces îles par les premiers marins étrangers qui les visitèrent.

faire que de jeter l'ancre au milieu du canal de *Tea-island*, remettant au lendemain la recherche d'un meilleur mouillage. Le lendemain en effet, dès le point du jour, nous fîmes explorer par un de nos canots le fond de la baie, et nous vînmes occuper, à quelques encâblures de la côte, le poste qu'avait choisi en 1841, pour canonner les batteries de Ting-haë, la flotte de l'amiral Parker.

L'île de Chou-san, que l'on considère avec raison comme la clé du Yang-tse-kiang, a été deux fois conquise par les Anglais. Au mois de juillet 1840, le commodore sir Gordon Bremer se porta sur cette île, où les Chinois ne s'attendaient guère à une pareille attaque. Le vaisseau le *Wellesley* vint mouiller dans le port intérieur à portée de canon des quais de Ting-haë, foudroya les jonques de guerre qui avaient paru prendre une attidude agressive, et fit débarquer, sous la protection de ses batteries, des troupes qui entrèrent sans coup férir dans une ville abandonnée. Lorsqu'au mois de janvier 1841 l'astucieux Ki-shan eut obtenu des Anglais la restitution de Chou-san, le premier soin des Chinois fut de mettre en état de défense une île dont la perte avait douloureusement affecté l'empereur Tao-kouang. Une fonderie de canons fut organisée à Ning-po, et bientôt une artillerie aussi formidable qu'avait pu la faire une grossière imitation des procédés européens fut transportée par de nombreuses jonques à Ting-haë (1). Les Anglais, à la reprise des hostilités, songèrent encore une fois à s'emparer d'une île qui sera toujours, sur les côtes du Céleste Empire, l'inévitable pivot de toute expédition maritime : ils trouvèrent les Chinois sur leurs gardes; mais il faut avoir vu les naïves dispositions par lesquelles les mandarins de Chou-san s'étaient promis de décourager ou d'anéantir les barbares pour apprécier toute la puérilité d'une stratégie qui, malgré tant de sanglantes leçons, ne semble point encore avoir pris la guerre au sérieux.

Nous avons étudié avec intérêt ce fameux champ de bataille, théâtre de la victoire la plus décisive et la moins disputée. La ville de Ting-haë est éloignée d'un kilomètre de la mer. Les murailles qui l'entourent sont peu élevées; elles n'ont jamais été destinées à porter de l'artillerie. Du côté du nord-ouest, la ville, assise sur l'emplacement d'un marais desséché, est dominée par une chaîne de collines qu'embrasse en partie le mur d'enceinte. Un large canal serpente à travers la plaine, et introduit jusqu'au centre de Ting-haë les barques du Che-kiang. Une route pavée, luxe peu ordinaire aux cités chinoises, relie la ville au

(1) L'ame des canons n'était pas forée; au centre du moule se trouvait adapté un mandrin du calibre de la pièce autour duquel la fonte se refroidissait. La surface raboteuse qu'on obtenait par ce procédé était polie à l'aide d'une râpe en acier garnie de fortes pointes. Les affûts n'étaient que des blocs de bois massif qu'on ne pouvait mouvoir ni à droite ni à gauche.

double rang de maisons dont se compose le faubourg maritime. De l'extrémité occidentale du faubourg jusqu'à la hauteur d'un îlot qui marque la limite du port et de la rade, bassins distincts, mais contigus, auxquels les matelots anglais avaient donné les noms de Portsmouth et de Spithead, sur un espace de près d'un kilomètre, règne une large chaussée élevée de quelques pieds à peine au-dessus du niveau des hautes mers. Cette chaussée avait été garnie d'un parapet en terre battue, et formait une batterie rasante de cent cinquante ou deux cents pièces de canon, aux feux de laquelle les Chinois se flattaient qu'aucune escadre ne pourrait résister. Ce fut donc sans effroi que les mandarins de Chou-san apprirent que la flotte anglaise venait de reparaître, le 29 septembre 1841, à l'entrée de l'archipel. Les canons furent chargés jusqu'à la gueule, les *joss-sticks* (1) allumés, et l'on attendit les diables rouges de pied ferme; mais, insigne lâcheté de ces *fan-kouei!* pendant qu'on les attendait dans le port intérieur, ils jetaient l'ancre sur la rade. Tous les préparatifs de défense, ouvrage d'une année d'industrie et d'efforts, devenaient dès-lors inutiles. L'immense batterie de la plage, qu'on n'avait songé à flanquer ni d'un mur ni d'un tertre, se trouvait enfilée par les feux de l'escadre et prise à revers par une colonne anglaise; une autre colonne escaladait les remparts sur un point entièrement dégarni de canons et de soldats. En moins d'une heure, les Anglais étaient maîtres de Ting-haë; les mandarins étaient en fuite, les *tigres* se dépouillaient à la hâte de leur tunique au fier blason, pour rentrer dans la classe des *non-combattans.* Il n'y avait plus dans Chou-san ni chefs ni armée. Jamais on ne vit de déroute plus complète. On ne put cacher à la cour de Pe-king ce nouvel échec : les barbares avaient encore une fois vaincu, mais par ruse, par un vil détour que n'avait pu soupçonner la candeur des mandarins; l'honneur de l'artillerie chinoise était intact.

De tous les gages de modération qu'ait donnés récemment à l'Europe une puissance long-temps signalée par sa politique envahissante, l'évacuation de Chou-san est assurément celui qui doit le plus surprendre. Les prétextes n'eussent point manqué aux Anglais pour retenir entre leurs mains cette position militaire dont une occupation prolongée leur avait permis d'apprécier tous les avantages; mais déjà les économistes d'outre-Manche songeaient à substituer à l'emploi de la force brutale la puissance insinuante des doctrines du libre-échange. C'est donc moins peut-être l'honnêteté que la prudence de l'Angleterre qu'il faut admirer dans la loyale exécution du traité de Nan-king. En présence de l'unité politique qu'il avait trouvée si fortement consti-

(1) Les *joss-sticks* sont des bâtons d'encens que les Chinois brûlent devant leurs idoles, et qui leur servent aussi de mèches pour allumer leurs pipes et mettre le feu à leurs canons.

tuée dans le Céleste Empire, le gouvernement britannique avait cru qu'il devait renoncer à tenter, sur les côtes de Chine, un démembrement pour lequel il n'eût point rencontré, comme dans l'Inde, le concours des rivalités indigènes. La conservation de Chou-san perdait une partie de son intérêt du moment qu'on cessait d'y rattacher l'espoir d'établir la domination anglaise dans les provinces maritimes. Il ne restait donc plus qu'une question commerciale; les frais d'occupation furent placés en regard du chiffre des transactions, chiffre aussi insignifiant à Ting-haë qu'à Hong-kong, et l'abandon de Chou-san fut décidé. Depuis cette époque, les Anglais se sont souvent repentis d'une mesure qui les privait d'un puissant moyen d'action, et semblait livrer leurs intérêts commerciaux à la mauvaise foi du gouvernement de Pe-king. Nous les avons entendus comparer avec amertume cette île féconde, dont la superficie est d'au moins cent soixante milles carrés, au rocher stérile de Hong-kong, énumérer les avantages d'une possession qui dominait à la fois l'embouchure du Yang-tse-kiang et la route du Japon. Nous ne doutons pas qu'une nouvelle rupture ne ramenât les Anglais sous les murs de Ting-haë, et cette fois leur escadre n'y trouverait pas même le simulacre de résistance qui, en 1841, essaya de sauver l'honneur des armes chinoises. La ville de Ting-haë est à la merci de la première flotte qui la voudra prendre. Les murs de la ville, lézardés de toutes parts, menacent ruine, et la grande batterie de la plage semble plutôt un monument grandiose de l'ignorance militaire des Chinois qu'un ouvrage destiné à protéger les abords d'une place de guerre.

C'est en suivant cette magnifique et inutile chaussée que nous arrivâmes à l'entrée du faubourg maritime, où Mgr Lavaissière, qui nous avait devancés à Chou-san, avait envoyé le père Fan pour nous attendre. Nous entrâmes dans la ville par la porte du sud, et, traversant Ting-haë dans toute sa longueur, nous trouvâmes, à quelques pas de la porte septentrionale, une ruelle fangeuse qui nous conduisit sous le modeste toit de chaume où Mgr Lavaissière cachait sa sainte vie. Quelle demeure pour un prince de l'église! La terre pour parquet, le toit pour plafond, et pour compagnons des longues nuits fiévreuses des escadrons de rats affamés et des essaims de moustiques dont le dard percerait la peau d'un hippopotame! Je connais un homme qui avait bivouaqué dans les plaines de la Grèce et partagé plus d'une fois le lit de feuillage des *palikares*, dont la constance n'a pu résister deux jours durant aux douceurs de ce palais épiscopal. Trop heureux cependant lorsqu'il pouvait se reposer de ses longues courses dans ce misérable asile, Mgr Lavaissière y apportait sa gaieté et sa douce égalité d'ame. Entouré des chrétiens qu'y attirait en foule sa présence, il ne songeait qu'à ses chers néophytes, auxquels il apportait quelquefois des secours,

toujours des consolations. Les conversions qu'avait obtenues ce zèle infatigable étaient si nombreuses, que les païens en murmuraient, et plus d'une fois les fidèles de Chou-san s'étaient vus l'objet des violences populaires. Ces chrétiens chinois auraient pu résister à d'injustes agressions : les équipages des *lorchas* portugaises étaient toujours prêts à leur offrir un secours efficace, une fois même ce secours avait été accepté; mais c'était à l'insu et pendant l'absence de Mgr Lavaissière, qui ne voulait point que le christianisme devînt en Chine un sujet de discorde, et qui ne croyait, comme les premiers apôtres, qu'au succès de la mansuétude et de la résignation.

Parmi ses néophytes, le saint évêque comptait pourtant quelques insulaires dont il avait peine à réprimer l'ardeur belliqueuse, car ces *braves* avaient fait contre les barbares la grande campagne de 1841. Le métier des armes était dans leur famille un honneur héréditaire. En arrivant chez Mgr Lavaissière, nous trouvâmes une partie de cette légion thébaine réunie dans la cour. Il y avait là un mousquetaire avec son fusil à mèche, un archer avec son carquois et un fantassin habitué à combattre corps à corps. Mgr Lavaissière voulut bien autoriser ces vaillans soldats à nous donner un spécimen de leur savoir-faire. Le fantassin, le bras passé dans les courroies d'un bouclier, la main droite armée d'un sabre, s'avança vers nous à demi ployé sur ses jarrets comme un tigre qui rampe et guette le moment de s'élancer sur sa proie. Se couvrant de son écu, faisant voltiger son glaive au-dessus de sa tête, il simula pendant quelques minutes de rapides attaques et des retraites plus rapides encore. Je ne sais quelle figure eût pu faire un pareil soldat sur le champ de bataille, mais il eût été à coup sûr une précieuse recrue pour les comparses du Cirque-Olympique ou de l'Opéra. Après le vélite, l'archer devait avoir son tour. C'est l'archer qui forme la base des armées chinoises. Son carquois renferme deux espèces de flèches : l'une est armée d'une pointe d'acier, l'autre se termine par une boule percée de plusieurs trous et fend l'air avec un sifflement que l'homme le moins nerveux ne peut entendre sans tressaillir. Quand les armées sont en présence, cette flèche est celle qu'on lance la première. Si l'ennemi effrayé prend la fuite, on a remporté une glorieuse victoire; s'il tient ferme, on peut essayer le pouvoir de traits plus meurtriers ou se retirer soi-même devant un adversaire trop opiniâtre. Il faut se méfier cependant, nous disait Mgr Lavaissière, d'une armée chinoise qui semble fuir; cette manœuvre prudente peut être aussi une ruse de guerre. Souvent des fosses profondes, armées de longs épieux, ont été creusées sur le terrain où l'ennemi imprudent se laisse attirer. Un perfide gazon, supporté par de fragiles lattes de bambou, recouvre ces abîmes. Ardent à poursuivre le fuyard qui lui échappe, plus d'un vainqueur a vu la terre se dérober sous ses pas et s'est trouvé pris au piége comme une bête fauve.

Quand le jeune archer chrétien eut décoché assez gauchement plusieurs flèches contre le mur, nous voulûmes aussi essayer notre adresse; mais cet arc chinois était indigne de notre vigueur : à la troisième flèche que nous lançâmes, il se trouva hors de service. Quant à l'arquebuse, jamais arme plus misérable ne figura aux mains d'un soldat. Le canon, mince et rongé par la rouille, devait mettre en péril la vie du malheureux qui osait, pressant le levier coudé auquel était adapté la mèche, enflammer le salpêtre enfermé dans un pareil tube.

Le culte catholique avait hérité, dans l'île de Chou-san, de plusieurs édifices qu'une piété superstitieuse avait consacrés au service du dieu Fo, et dont les propriétaires convertis s'étaient empressés de réclamer la possession. Mgr Lavaissière voulut nous faire visiter quelques-unes de ces chapelles rustiques, bâties dans les gorges les plus pittoresques de l'île. On oublie facilement qu'on est en Chine quand on parcourt les montagnes de Chou-san. On pourrait se croire, si l'on ne consultait que l'aspect général du paysage, sur les côtes de Provence ou sur le revers oriental des Pyrénées. Ce sont les mêmes arbres qui s'offrent à la vue, ce sont les mêmes oiseaux qui égaient le bocage. Sous les larges feuilles du noyer et du châtaignier, vous entendrez la voix des moineaux qui se querellent, vous verrez le merle se glisser dans les buissons, l'hirondelle se jouer autour des toits, le corbeau se promener gravement au milieu du sentier. Ne cherchez point d'ailleurs dans cette île les bois touffus et les verts ombrages des tropiques ou des climats du nord. L'ombre s'est réfugiée dans les vergers, où vous retrouverez, aux premiers jours de l'été, la plupart des fruits de l'Europe. Dans les campagnes, ne venez admirer que la plus intelligente culture : le riz dans la plaine, les patates douces sur les hauteurs, le thé à mi-côte, l'arbre à suif sur le bord des routes, voilà ce qui vous rappellera le curieux empire au milieu duquel un circuit de cinq mille lieues nous a transportés.

Si nous n'eussions pas visité l'île de Chou-san, nous eussions pu,— le croira-t-on? — quitter la Chine sans avoir jamais vu un arbuste à thé; mais, dès la première promenade que nous fîmes sous la conduite de Mgr Lavaissière, notre curiosité à cet égard fut satisfaite. On devine que nous voulûmes tous examiner de près et toucher de nos mains cet arbuste précieux, qui a rendu l'Occident tributaire de la Chine. Mgr Lavaissière eut la bonté de faire préparer devant nous une des branches que nous avions cueillies, branches assez semblables à celles d'un camélia qu'émailleraient les blanches corolles du myrte. Nous vîmes rouler plusieurs fois sous une main rugueuse les feuilles, d'où s'échappait un suc verdâtre, et qu'on exposait de temps en temps, après les avoir placées sur un tamis de rotin, à la chaleur d'un feu de paille. Cette opération devait se répéter si souvent, que nous n'eûmes point la patience d'en attendre la fin, et que nous perdîmes ainsi le

plaisir de goûter du thé récolté par nous-mêmes et préparé sous nos yeux.

Nous avions sujet de nous montrer avares de notre temps, car nous savions que dans cette curieuse île de Chou-san nous en trouverions aisément l'emploi. Le hasard nous servait souvent aussi bien que nos guides. Un jour, errant sans dessein avec le père Fan dans les environs de Ting-haë, nous nous trouvâmes tout à coup sur le bord d'un vallon au fond duquel, entouré de collines ombreuses, un lac reflétait le vif azur du ciel et la cime des grands arbres qui semblaient se pencher au-dessus de ces eaux limpides pour se voir. C'est là que le mandarin auquel l'empereur avait, en 1841, confié la défense de l'île, vaincu et désespéré, vint pleurer sa défaite. Les déserts d'Ili l'attendaient; la colère impériale, en le frappant, ne manquerait point d'envelopper sa famille dans sa disgrace : mieux valait mourir. Les amis du malheureux mandarin approuvaient cette énergique résolution; mais comment se résigner à sortir de ce monde, quand la nature est si belle et semble vous rattacher à la vie par son plus doux sourire? Il fallut aider le courage de l'infortuné défenseur de Chou-san. On le noya dans ce lac, dont l'aspect enchanteur semble répudier un pareil souvenir, et l'on écrivit à l'empereur que, trahi par la fortune, le mandarin qui avait promis d'exterminer les barbares avait lui-même cessé de vivre.

On n'est plus tenté de rire des Chinois et de leur ignorance militaire, quand on passe sous les ombrages qui furent témoins de ce douloureux épisode. On songe plutôt aux sanglans sacrifices, aux traits de dévouement qui demeurèrent enfouis sous le ridicule de la défaite, et l'on prend en sérieuse pitié les martyrs d'une lutte inégale. Sur le bord verdoyant du cratère, on a élevé, par ordre de l'empereur, un pilier de granit pour perpétuer la mémoire de ce suicide honorable. Une longue inscription en relate probablement les circonstances. Nous espérions que la science du père Fan ne reculerait pas devant la lecture de cette épitaphe. Hélas! ce lettré chinois n'en put pas épeler un caractère. Quelle langue, bon Dieu! quel déplorable moyen d'exprimer ses pensées que cette écriture idéographique! Par quels inconvéniens ce système antédiluvien ne fait-il point payer aux peuples de l'extrême Orient l'uniforme interprétation de ses hiéroglyphes (1)!

Le père Fan, élevé aux honneurs du sacerdoce, avait appris le français et le latin; il ne lisait le chinois que dans son almanach. C'était une intelligence un peu lente d'ailleurs, difficile à émouvoir, et qui

(1) Les habitans des diverses parties de la Chine ne se comprennent plus, lorsqu'au lieu de parler le dialecte de la cour, ils parlent le dialecte de leurs provinces. Un habitant du Fo-kien n'entendra pas le moins du monde un Cantonnais ou un citoyen du Kiang-nan; mais les caractères écrits auront pour tous trois la même signification. Nous

suivait d'un pas trop inégal notre curiosité impatiente. Nos questions le mettaient au martyre; elles l'appelaient sans cesse sur un terrain où il n'avait jamais songé à descendre, le terrain des *pourquoi* et des *parce que*. Le Chinois n'est pas investigateur de sa nature, le père Fan ne l'était pas devenu en acceptant les vérités du christianisme. Je suis convaincu que les mystères de notre religion ne l'avaient pas arrêté une minute. Sa foi était simple et docile, sans manquer de ferveur. La Providence avait donné pour auxiliaire au plus infatigable des prélats du Céleste Empire ce placide Chinois, dont le corps long et maigre allait comme par instinct se ployer au fond d'une chaise à porteurs, tandis que le bouillant évêque courait plutôt qu'il ne marchait en avant de son acolyte. Mgr Lavaissière ne s'apercevait guère que les rôles étaient de cette façon souvent intervertis. Il aimait dans le père Fan le compagnon fidèle de ses travaux; il se plaisait à voir dans la simplicité et dans l'immuable douceur de ce flegmatique personnage le gage des vertus modestes que l'église pouvait attendre du clergé indigène. Mgr Lavaissière d'ailleurs aimait les Chinois; un mot brusque adressé à l'un de ses néophytes le faisait souffrir : c'était bien là le pasteur qui eût donné sa vie pour sauver son troupeau. Les Chinois, de leur côté, avaient compris ce dévouement, et leur enthousiasme pour le saint évêque ne connaissait point de bornes. Si une mort prématurée n'eût enlevé Mgr Lavaissière au siége du Che-kiang, je crois que l'île de Chou-san tout entière fût devenue catholique. Jamais homme ne fut plus digne de marcher sur les traces des apôtres. Mgr Lavaissière avait les vertus, le courage, l'ardente sympathie de ces premiers prédicateurs de l'Évangile; il était vraiment fait pour prêcher aux pauvres un Dieu crucifié.

Au milieu de l'allégresse que leur inspiraient la présence de leur évêque et celle du navire français, les chrétiens de Chou-san nous avaient semblé les gens les plus heureux et les plus satisfaits du monde; les païens seuls se plaignaient de la sécheresse : après les averses qui nous avaient assaillis à Ning-po, c'était se montrer exigeant. Il fut cependant décidé que le dragon paraîtrait dans les rues et qu'on le prierait solennellement d'envoyer de la pluie aux campagnes. Au jour fixé,

avons vu à Manille un curieux exemple de cette universalité de la langue écrite et des différences que présente la langue parlée. Le consul de France, M. Lefebvre de Bécour, avait emmené, en quittant Macao, une nourrice chinoise : cette femme parlait le dialecte cantonnais et ne savait pas lire. Quand elle recevait des lettres de son mari, elle les portait à un de ses compatriotes plus savant qu'elle; mais ce compatriote était du Fo-kien. S'il eût épelé la lettre en fo-kinois, la pauvre nourrice n'en eût pas compris un mot : c'était donc en espagnol qu'il traduisait cette lettre chinoise. La nourrice, qui avait habité Macao et y avait appris un peu de portugais, comprenait bien mieux l'espagnol que le dialecte du Fo-kien. On serait donc en droit de conclure que le fo-kinois ressemble bien moins au cantonnais que le portugais au castillan.

nous vîmes se dérouler dans la principale rue de Ting-haë les replis du monstre porté par cinquante ou soixante personnes, autour desquelles se pressait toute la canaille de la ville. Pas une femme n'eût osé se mêler à cette foule, mais aucune non plus n'eût voulu perdre une si belle occasion de se montrer dans ses plus magnifiques atours. Toutes les Chinoises de Ting-haë, bien fardées, bien enfarinées, avec leurs fleurs d'oranger dans les cheveux, se tenaient sur le seuil de leurs maisons. Si la Chine renferme de jolies femmes, où donc se cachent-elles? Voici toute une population dans laquelle l'œil le plus indulgent chercherait en vain un type qui ne fût odieux.

Les Chinois, avec leur maudite procession, obtinrent de la pluie; nous n'en avions que faire. Les vents de nord, après avoir hésité quelques jours, tournèrent insensiblement vers le sud, et notre départ, fixé au 11 mars, se trouva retardé. Nous profitâmes de ce délai involontaire pour recevoir à bord de la corvette M. Pi-tchén-tchao, préfet du département de Ting-haë, mandarin de cinquième classe au bouton de cristal, avec le commandant militaire et le magistrat de Chou-san. Ces deux derniers mandarins, dont je regrette infiniment que le nom m'ait échappé, offraient le plus complet contraste qu'on puisse imaginer. Le mandarin civil était originaire de la province du Pe-tche-ly. Nourri dans le voisinage de la cour, ce petit-maître chinois devait être, si les dames de Pe-king sont sensibles à l'élégance des manières et à la cajolerie du regard, un ennemi bien redoutable. Appelé à figurer pour la première fois dans un dîner européen, son tact avait deviné nos coutumes. Son collègue, le mandarin militaire, monstrueux géant du Chan-si, superbe échantillon des enfans de cette province montagneuse qu'on a nommée la Béotie de la Chine, parce qu'elle fournit plus de soldats que de lettrés, se conduisit au contraire avec une suprême indécence. Il engloutit à lui seul la moitié du dîner, et sans la moindre hésitation se mit à exprimer la satisfaction de son estomac à la chinoise. Les éclats de rire des uns, les regards graves des autres ne le déconcertèrent pas. Ce Gargantua ne semblait pas soupçonner qu'il pût y avoir à cinq mille lieues de distance deux manières différentes de manger et de digérer. Il fallut l'arracher de table. Qui n'eût cru qu'un pareil glouton avait au moins du cœur au ventre? Nous conduisîmes, après le dîner, M. Pi-tchén-tchao et les deux autres mandarins dans la batterie, en face d'une pièce chargée, et leur mettant en main le cordon de la platine, nous voulûmes renouveler l'épreuve qui nous avait si bien réussi avec Lin-kouei; mais M. Pi s'excusa gravement; le petit-maître déclina cet honneur par un modeste sourire, et le général de terre et de mer se sauva comme si on en voulait à ses jours.

Le 13 mars, après une nuit orageuse, le vent revint au nord-ouest. Dès que la marée fut favorable, nous mîmes sous voiles, et choisissant,

pour sortir de l'archipel, la passe de *la Vernon*, nous eûmes en quelques heures laissé derrière nous toutes ces îles dont nous vîmes bientôt les sommets élevés disparaître l'un après l'autre sous l'horizon. Nous passâmes, sans nous y arrêter, devant la rivière de Fou-tchou-fou. L'entrée du Min-kiang est trop périlleuse pour pouvoir être tentée sans de grandes précautions par un navire du tirant d'eau de *la Bayonnaise*, et nous n'avions point le temps de naviguer d'une manière prudente. Nous ne pouvions plus songer qu'à paraître devant Amoy, à nous y arrêter un jour ou deux, et à cingler sans plus de retard vers Macao.

V.

La mousson nous porta en vingt-quatre heures sur les côtes du Fo-kien. Des milliers de bateaux, dérivant autour de nous sous une seule voile carrée, occupaient toute l'étendue de l'horizon. Ce n'étaient plus les bateaux-pêcheurs du Kouang-tong, lourdes et vastes carènes qui semblent faites pour défier les rigueurs de l'hiver. Les bateaux du Fo-kien, montés en général par trois ou quatre hommes, ne sont ni moins intrépides ni moins constans que les barques de la province voisine; ils sont plus frêles et renferment une population bien plus misérable. Leurs filets, qu'ils abandonnent souvent au milieu de la mer, sont alors soutenus par d'énormes pièces de bois, des poutres qu'on eût prises pour les débris d'une flotte, et dont *la Bayonnaise* avait grand soin d'éviter le redoutable choc. — Bientôt les hautes montagnes du continent chinois se montrèrent à nos yeux; nous dépassâmes rapidement la rade de Chimmo, où de nombreuses jonques se montraient abritées à l'angle d'un promontoire, et, suivant à la distance de quelques milles la côte orientale de l'île Quemoy, nous vîmes s'ouvrir devant nous la vaste baie dans laquelle nous allions mouiller.

La baie d'Amoy, formée par une île considérable qui se développe au milieu d'une large échancrure du continent asiatique, est un des plus magnifiques mouillages qu'on puisse voir. Un îlot granitique situé à peu de distance de l'île d'Amoy, l'îlot de Ko-long-seu, encadre dans cet immense et tranquille bassin les eaux plus paisibles encore d'un port intérieur. Ce fut cet îlot que les Anglais occupèrent jusqu'en 1846. De là ils dominaient la ville d'Amoy, qui s'étendait en face de leurs batteries, et ils n'avaient point à craindre l'indignation et les complots de la population la plus belliqueuse de la Chine. Les Fo-kinois méritaient cet excès de précautions, car ils forment une exception remarquable parmi les peuples de race chinoise; on les cite pour leur hardiesse et leur mâle fierté; on se rappelle encore la résistance désespérée qu'ils opposèrent à l'usurpation tartare. Les habitans du Fo-kien ont colonisé Formose; on les voit se porter sans cesse vers les côtes de

Siam et de Cochinchine, vers les îles de la Malaisie, de Manille jusqu'à Singapore : ils ont, pour ainsi dire, le privilége de l'émigration. Les mandarins n'osent point inquiéter cette race remuante, et les édits de l'empereur ne sont pas faits pour elle. Ce sont, il est vrai, les hommes seuls qui émigrent; aucune femme ne les suit sur la terre lointaine. Les émigrans fo-kinois ne se marient qu'à leur retour et lorsque leur fortune est faite. Il ne faut souvent que quelques années pour satisfaire les vœux d'une ambition modeste : si des circonstances indépendantes de leur volonté retiennent cependant loin de la patrie ces courageux exilés, chaque année du moins une partie de leur gain est envoyée à leur famille. Un homme d'une probité éprouvée recueille les fonds de chacun des émigrans, et reçoit, moyennant un faible intérêt qu'il prélève, la mission de les distribuer en Chine. On a vu des jonques emporter ainsi de Batavia ou de Singapore jusqu'à 60,000 dollars.

Les Fo-kinois sont actifs et industrieux plutôt que cupides. Ils ont l'instinct du commerce et de la navigation : on ne trouve guère de lettrés parmi eux; ils ne connaissent la plupart du temps que le nombre de caractères suffisant pour tenir leurs comptes. Leur dialecte, altéré par le mélange des idiomes étrangers, est barbare et incompréhensible pour les habitans des autres provinces. Quand un missionnaire récemment débarqué en Chine est obligé de voyager sous la conduite d'un guide chrétien dans l'intérieur de l'empire, on ne connaît pas de meilleur moyen d'assurer son incognito et de le mettre à l'abri des questions indiscrètes que de dire à tous les curieux : Que voulez-vous demander à ce pauvre homme? Ne voyez-vous pas qu'il ne peut vous répondre? C'est un Fo-kinois.

Nous ne passâmes que trois jours dans la baie d'Amoy, et ce peu de temps, nous l'employâmes à parcourir avec une fiévreuse impatience les rues de cette grande ville, qui renferme, dit-on, près de deux cent mille ames. C'est dans les magasins d'Amoy qu'il faut venir faire ses provisions de lanternes et de parasols, car la fabrication du papier est une des industries spéciales de la province. Le coton, la paille de riz, l'écorce de mûrier et le bambou passent tour à tour sous les foulons du Fo-kien. Certains districts de la province produisent aussi pour la consommation intérieure des quantités innombrables de tuiles, de briques et de poteries grossières. Ce fut d'Amoy que nous emportâmes les plus belles racines sculptées et le meilleur thé. Un navire de commerce aurait pu y trouver également du camphre de Formose, de la rhubarbe, du gypse, de l'alun et d'autres denrées de moindre importance; mais le produit qui semblait dans ce port promettre le plus bel avenir aux transactions européennes, ce n'était ni le thé, ni le papier, ni les tuiles : c'était le sucre. Les plaines du Fo-kien et de Formose conviennent admirablement à cette riche culture. Le bas prix

de la main-d'œuvre permettait de livrer au taux de 44 centimes le kilogramme un sucre dont la blancheur faisait honte à l'aspect terreux des productions de Manille et de Java. Il semblait donc qu'il y eût à Amoy, non moins qu'à Canton et à Shang-hai, tous les élémens d'un commerce lucratif et prospère. Les importations anglaises dans ce port ne dépassaient point cependant, quand nous le visitâmes, le chiffre de 4 millions, et l'Angleterre, l'Inde, la Nouvelle-Galles du Sud n'avaient reçu d'Amoy que la valeur insignifiante de 173,000 francs. C'est encore au gouvernement chinois que les Anglais ont fait remonter la responsabilité de cette nouvelle déception. Ce qui reste incontestable, c'est que les spéculateurs étrangers n'ont point trouvé dans les ports du Fo-kien les intermédiaires qu'ils avaient rencontrés à Canton et à Shang-hai. Pour se défaire de leurs *shirtings* et de leurs *long-cloths*, il a fallu qu'ils se missent en relations directes avec le petit commerce et les détaillans. Aussi toutes les affaires se traitent encore au comptant, et le port d'Amoy est resté une place secondaire.

Ce fut le 18 mars que nous sortîmes de la baie profonde d'Amoy, où le souffle de la mousson n'arrive jamais qu'affaibli. La température étouffée que nous avions dû subir au fond de cet entonnoir entouré de gigantesques montagnes nous rendit plus précieux l'air vif et fortifiant que nous trouvâmes au large. Désormais nous ne pouvions plus conserver de doutes sur le moment de notre retour à Macao. Nous n'étions pas encore arrivés à l'époque où la mousson hésitante abandonne quelquefois le navigateur en vue même du port. La brise de nord-est ne cessa pas un instant d'enfler nos voiles et de nous porter rapidement vers le chenal des Lemas. Le 20 mars, à une heure, nous étions mouillés sur la rade de Macao. Avant de s'embarquer sur *la Bayonnaise*, M. Forth-Rouen avait remis le service de la légation à un jeune élève-consul, M. Duchesne, dont les tendances sérieuses et la maturité précoce justifiaient amplement cette flatteuse confiance. Ce fut M. Duchesne qui, impatient de revoir ses anciens compagnons de voyage, vint nous apprendre lui-même quels événemens s'étaient passés sur les bords du Chou-kiang pendant notre absence.

Les Anglais avaient concentré leurs forces à Hong-kong, et les chances d'une nouvelle collision semblaient s'accroître de jour en jour. Le vice-roi de Canton, le mandarin Sé-ou, jouait résolûment son rôle. Il ne se refusait point à exécuter le traité consenti par Ki-ing, il était prêt, disait-il, à ouvrir les portes de Canton; mais il affirmait que le premier Européen qui en franchirait le seuil serait infailliblement massacré par le peuple. Les murs de Canton étaient en effet couverts d'appels aux armes, de placards incendiaires, d'excitations au meurtre des barbares : il y avait là une agitation réelle ou factice; mais si les mandarins, par un calcul de leur politique astu-

cieuse, avaient contribué à produire cette émotion, il était douteux qu'ils pussent retrouver le pouvoir de la contenir. Le vice-roi Sé-ou ne cessait cependant de protester de son impuissance et de sa bonne volonté. Il avait offert au gouverneur de Hong-kong d'en référer à l'empereur et d'essayer par cette souveraine influence de calmer les esprits excités. Les délais nécessaires pour recevoir de Pe-king l'édit impérial avaient été accordés, et les Anglais juraient que, si la réponse attendue n'était point favorable, c'en était fait de Canton et des forts du Bogue; leurs boulets cette fois n'y laisseraient pas pierre sur pierre.

Le 3 avril, un courrier extraordinaire, porteur d'une plume ajoutée à ses dépêches, et qui avait parcouru en quatorze jours les douze cents milles qui séparent Pe-king de Canton, remit enfin au vice-roi Sé-ou l'édit que l'empereur avait touché du bout de son pinceau vermillon. « Les cités, disait le sage Tao-kouang, ont été élevées pour protéger le peuple, et la volonté du peuple sert de base aux décrets du ciel. Si les habitans de Canton refusent aux étrangers l'entrée de leur ville, comment puis-je promulguer un édit impérial qui méconnaisse ce vœu populaire? » Lorsque cette décision fut communiquée au gouverneur de Hong-kong, M. Bonham avait pu apprendre par le courrier arrivé à la fin de mars quelles étaient, au sujet des complications dont les côtes de Chine étaient sans cesse le théâtre, les dispositions de la métropole : il savait que le cabinet britannique, fatigué de toutes ces querelles locales, avait voulu prendre ses sûretés contre les entraînemens de son représentant dans les mers de Chine. Par une division inusitée de pouvoirs, le commandant des troupes et celui des forces navales avaient été soustraits à l'autorité du gouverneur. M. Bonham pouvait requérir la force armée pour la défense de la colonie, mais aucune mesure offensive ne devait être prise sans un ordre exprès venu de Londres. Les mêmes hommes d'état qui gourmandaient naguère la faiblesse de sir John Davis n'avaient pas craint d'enchaîner par ce moyen énergique le zèle de son successeur. C'est que les circonstances étaient singulièrement changées depuis le mois de mars 1847. L'Angleterre, alarmée par l'état d'agitation de l'Europe et par les troubles récens de l'Inde, rejetait bien loin de sa pensée des complications secondaires. En présence de pareilles dispositions, il ne restait plus à M. Bonham qu'à porter la décision de la cour de Pe-king à la connaissance des sujets britanniques. C'est ce qu'il fit le 5 avril 1847, en prescrivant aux négocians de Canton et de Hong-kong de se conformer scrupuleusement à cet arrêt suprême. Tel fut le premier pas rétrograde de la politique anglaise dans les mers de Chine, tel fut aussi le signal du déclin de l'influence européenne sur les côtes du Céleste Empire.

E. Jurien de La Gravière.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Sa Vie et ses Ouvrages.

III.

LA VIE ET LES ÉCRITS DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU DE 1750 A 1754.[1]

I.

Je veux dans ce chapitre examiner la vie et les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau depuis 1750 jusqu'en 1754, voir quels sont ses sentimens, ses habitudes, ses relations, le monde où il vit, l'allure qu'il y a, et en même temps étudier la suite de ses pensées depuis le *Discours sur les arts et sur les sciences* jusqu'au *Discours sur l'inégalité des conditions humaines.*

Le *Discours sur les sciences et les arts* avait fait un grand bruit, et Rousseau était sorti de son obscurité. Il la regrette et dit dans ses *Confessions* (2) que ce succès a fait son malheur. Rousseau n'a pas regretté son obscurité au moment où il l'a perdue; c'est plus tard, lorsqu'il était déjà grand et illustre, mais tourmenté par les inquiétudes de son imagination, c'est plus tard seulement qu'il a regretté l'obscurité qu'il ne pouvait plus retrouver. En 1750, il accueillit avec joie la célébrité et, loin de la repousser, il la chercha partout, concourant pour les académies, étendant ses relations dans le monde et tâchant d'étonner son siècle par la singularité de ses idées et même de ses habitudes.

C'est à ce moment, en effet, qu'il fit cette réforme somptuaire dont il parle dans ses *Confessions*. Il quitta la dorure et les bas blancs, prit

(1) Voyez les premiers chapitres de cette série dans les livraisons du 1er janvier et du 15 février.

(2) Livre VIIIe.

une perruque ronde, posa l'épée, et, voulant choisir un métier, il choisit celui de copiste de musique. « Je compris, dit-il dans ses *Confessions*, tout l'avantage que je pouvais tirer du grand succès de mon discours pour le parti que j'étais prêt à prendre, et je jugeai qu'un copiste de quelque célébrité ne manquerait vraisemblablement pas de travail. » Je n'aime pas beaucoup qu'on fasse des lettres un métier; ce que j'aime encore moins, c'est qu'on en fasse l'affiche d'un autre métier. Rousseau, au surplus, fut puni d'avoir voulu ainsi jouer l'ouvrier en restant homme de lettres. « Les deux métiers, dit-il, se contrariaient par les diverses manières de vivre auxquelles ils m'assujettissaient. Le succès de mes premiers écrits m'avait mis à la mode. L'état que j'avais pris excitait la curiosité; l'on voulait connaître cet homme bizarre qui ne recherchait personne et ne se souciait de rien que de vivre heureux et libre à sa manière; c'en était assez pour qu'il ne le pût point. Ma chambre ne désemplissait pas de gens qui, sous divers prétextes, venaient s'emparer de mon temps. Les femmes employaient mille ruses pour m'avoir à dîner. Plus je brusquais les gens, plus ils s'obstinaient... Je sentis alors qu'il n'est pas toujours aussi aisé qu'on se l'imagine d'être pauvre et indépendant. Je voulais vivre de mon métier; le public ne le voulait pas. On imaginait mille petits moyens pour me dédommager du temps qu'on me faisait perdre. Bientôt il aurait fallu me montrer comme Polichinelle, à tant par personne. Je ne connais pas d'assujettissement plus avilissant et plus cruel que celui-là. Je n'y vis de remède que de refuser les cadeaux, grands et petits, de ne faire exception pour qui que ce fût. Tout cela ne fit qu'attirer les donneurs... On se doutera bien que le parti que j'avais pris et le système que je voulais suivre n'étaient pas du goût de Mme Levasseur (1). Tout le désintéressement de la fille ne l'empêchait pas de suivre les directions de sa mère, et les *gouverneuses*, comme les appelait Gauffecourt, n'étaient pas toujours aussi fermes que moi dans leurs refus (2). »

Quelle piquante et triste comédie Rousseau nous raconte là! Comédie dans Rousseau qui se fait artisan, mais qui compte sur sa renommée d'homme de lettres pour achalander son atelier; comédie dans le beau monde du XVIIIe siècle, qui sent bien que le métier de Rousseau n'est qu'une grimace, mais qui s'y laisse prendre volontiers, qui va demander au copiste de lui montrer l'homme de lettres, et qui, voulant payer sa curiosité, se pique de libéralité envers cet homme qui se pique de désintéressement; comédie enfin dans les *gouverneuses*, mais comédie, disons-le, à la façon des valets qui prennent de toutes mains, et qui, chose misérable, font jouer à Rousseau le rôle de mendiant comme pour le punir d'avoir voulu jouer le rôle d'ouvrier.

(1) Mère de Thérèse.
(2) *Confessions*, livre VIIIe.

Rousseau, à cette époque, n'était point encore misanthrope (1). Parmi ces femmes qui voulaient toutes l'avoir à dîner, il y en a qui semblent avoir réussi pour quelque temps à apprivoiser l'ours. C'est même une des flatteries de Rousseau de leur dire « qu'il leur appartient d'apprivoiser les monstres (2). » Nous trouvons à ce moment dans sa correspondance plusieurs petits billets écrits à Mme de Créqui, qui sentent la coquetterie d'un solitaire qui veut se faire attirer par le monde. La correspondance avec Mme de Créqui commença, comme toutes les amitiés de Jean-Jacques Rousseau, par être vive et presque passionnée. Bientôt elle s'amortit; les billets cessent, et pendant six ans, de 1752 à 1758, nous ne trouvons pas une seule lettre de Rousseau à Mme de Créqui. Depuis 1758, Rousseau lui écrit de loin en loin; tantôt ce sont des boutades de misanthropie déclamatoire, comme lorsqu'il lui reproche de trop craindre pour la vie de son fils qui faisait la guerre et qu'il s'écrie : « Eh! madame, est-ce un si grand mal de mourir? Hélas! c'en est souvent un bien plus grand de vivre (3); » tantôt ce sont des brusqueries et des impolitesses, comme lorsqu'il gourmande Mme de Créqui, qui lui a envoyé quatre poulardes; enfin la correspondance avec Mme de Créqui se termine par un trait de brutale défiance, comme se terminaient en général les amitiés de Rousseau (4).

A mesure que nous avancerons dans l'examen de la vie et des ouvrages de Jean-Jacques Rousseau, nous trouverons des dévotes de Rousseau plus ferventes, plus passionnées, plus persévérantes que Mme de Créqui; j'ai cependant voulu en dire un mot, d'abord parce qu'elle fut la première, et de plus parce que son histoire montre comment Rousseau s'attirait ses dévotes et comment il les traitait.

Disons aussi quelques mots des personnages du monde ou de la littérature avec lesquels Rousseau est alors en relations. Nous ne parlons pas de ceux qui sont mêlés aux aventures de sa vie, comme Grimm et Diderot; nous voulons parler seulement de ceux avec lesquels Rousseau entretenait à ce moment quelques rapports d'amitié, et qui ont eu sur son génie croissant plus d'influence peut-être qu'on ne le pense. A ce sujet, je veux revenir un instant sur un homme qui accueillit Rousseau lorsqu'il arriva à Paris en 1741, sur le père Castel. Rousseau lui était adressé comme musicien; mais le père Castel était un musi-

(1) Loin de prêcher la fuite des hommes et le goût de la solitude, il écrivait alors à un homme du monde qui s'était pris tout à coup de passion pour la retraite : « ...Vous n'avez pas sans doute renoncé absolument à la société ni au commerce des hommes; comme vous vous êtes déterminé de pur choix et sans qu'aucun fâcheux revers vous y ait contraint, vous n'aurez garde d'épouser les fureurs atrabilaires des misanthropes, eunemis mortels du genre humain. » (*Correspondance*, 1749.)

(2) Lettre à Mme de Créqui, 9 octobre 1751.

(3) *Correspondance*, p. 290, 1752.

(4) Voir la dernière lettre à Mme de Créqui, 1771, p. 835 de la *Correspondance générale*.

cien du genre de Rousseau, c'est-à-dire un homme qui aimait la musique, et qui même s'en était fait un système particulier; mais c'était surtout un homme d'esprit qui avait beaucoup d'idées et qui même ne craignait pas le paradoxe. Il m'est difficile de croire qu'il n'ait jamais parlé d'autre chose que de musique avec Rousseau, et que par ses réflexions il ne l'ait pas disposé contre les philosophes et les littérateurs du siècle, quand je lis du père Castel les phrases suivantes : « La science est aujourd'hui trop répandue, trop facile et à trop grand marché; elle est trop à la portée de bien des têtes qui n'ont pas la force de la porter. Je suis payé pour vanter les journaux, les dictionnaires, les manières de faciliter les sciences et de les mettre à la portée de tout le monde. J'ai été trente ans journaliste; j'ai mis les mathématiques en une espèce de dictionnaire, et ma fantaisie a toujours été de tout faciliter, arts, science et littérature. J'ai cru par là faire la guerre à la demi-science et rendre tout le monde pleinement savant. Pour un savant que j'ai fait, j'ai fait deux à trois cents demi-savans, quart et demi-quart de savans, et il y a plus de quinze ans que j'ai reconnu de bonne foi que j'avais manqué mon coup et mon but... (1). » Voilà des idées qui touchent de bien près à celles de Rousseau. Le même homme, il est vrai, qui se repent d'avoir trop aidé à la diffusion des sciences par les journaux et par les dictionnaires est grand partisan des routes, des canaux et de tous les moyens de communication; il en parle même comme pourrait faire un économiste de nos jours. Ainsi il remarque que l'intendant du Languedoc sous Louis XIV, M. Lamoignon de Baville, a plus fait pour soumettre et pacifier les Cévennes par les grandes routes qu'il y a ouvertes que le maréchal de Villars par les armes et par les négociations. Il croit que les routes créent des voyageurs, et qu'elles développent sur leur passage l'industrie et l'agriculture. « Percez un état en tous sens de canaux et de grands chemins; dès ce moment, sans presque qu'on s'en mêle, tout va s'animer dans ces grandes voies et dans tout ce qui y aboutit. Croyez-vous ce que je vais vous dire? Il n'est pas possible qu'un pays soit long-temps en friche, lorsqu'il est coupé de grands chemins... (2). » Ainsi va la nature humaine. L'ingénieur se défie des livres, il en médit; mais il adore les routes, et il ne comprend pas que les livres et les chemins sont des véhicules de genre différent, mais de même effet, et qu'on ne peut pas remuer le corps de l'homme sans remuer aussi quelque peu son esprit. Les sciences mentent quand elles se vantent de ne s'adresser qu'à la matière, et qu'elles s'en font un mérite auprès des gouvernemens; elles ont tous les dangers des lettres, et n'en ont pas les remèdes (3).

(1) *Esprit du père Castel*, 1763, p. 110 et 111.
(2) *Ibid.*, p. 173.
(3) Le père Castel, devançant les hardis aphorismes des ingénieurs de nos jours, croit

Je me suis arrêté un instant sur le père Castel, parce qu'il y a entre ses idées et celles de Jean-Jacques Rousseau quelques traits de ressemblance et de différence qu'il m'a paru curieux de signaler, d'autant plus que le père Castel est aujourd'hui fort inconnu. Les autres personnes avec lesquelles Rousseau est alors en correspondance sont plus célèbres que le père Castel : c'est l'abbé Raynal, d'Holbach, Saurin, l'abbé Prévost, Boulanger, etc.; voilà pour la littérature. Pour le monde, Rousseau voit, surtout à ce moment, la société de Mme d'Épinay. Il est mêlé à toutes les aventures, à tous les amusemens, comme aussi à tous les chagrins de cette société. C'est ici, par exemple, que vient se placer une lettre de Rousseau sur la mort de la belle-sœur de Mme d'Épinay, Mme de Jully, et si je parle de cette lettre, c'est qu'elle montre un coin des mœurs du XVIIIe siècle.

Mme de Jully était une jeune femme, belle, élégante, gracieuse, spirituelle, et qui vivait dans les plaisirs du monde; tout à coup elle tombe malade de la petite vérole et elle meurt. Rien de si triste et de si simple, hélas! que cette aventure, et la société du XVIIIe siècle ne se serait pas occupée de la mort de Mme de Jully plus que le monde ne fait de tant de jeunes et belles femmes qui fleurissent un instant et qui tombent, si M. de Jully n'avait témoigné de la mort de sa femme une douleur excessive et surtout inattendue. Il ne paraissait guère en effet beaucoup aimer sa femme quand elle vivait; Mme de Jully, de son côté, n'aimait guère son mari. Cependant, une fois sa femme morte, M. de Jully fut inconsolable, et c'est là ce qui fit causer à perte de vue le monde à la fois frivole et lettré où vivaient Mme d'Épinay et Rousseau. Qu'était-ce que la douleur de M. de Jully? Était-ce un caprice? était-ce un jeu? Pour un philosophe et pour un romancier, il y avait de quoi méditer et il y avait de quoi s'attendrir sur cette douleur. Rousseau pourtant, dans la lettre qu'il écrit à M. de Francueil, beau-frère de M. de Jully, prend le petit côté de cette aventure; non-seulement il n'est pas ému de la douleur de M. de Jully, il s'en moque ou en fait un sujet de réflexions littéraires. « Il ne s'est pas contenté, dit-il en parlant de M. de Jully, de faire placer partout le portrait de sa femme, il vient de bâtir un cabinet qu'il a fait décorer d'un superbe mausolée de marbre avec le buste de Mme de Jully et une inscription en vers latins qui sont, ma foi, très pathétiques et très beaux. Savez-vous, monsieur, qu'un habile artiste, en pareil cas, serait peut-être désolé que sa femme revînt? » Que dirons-nous à notre tour de cette manière d'entendre finesse à la douleur de M. de Jully? Pourquoi, après tout,

même que « les ruisseaux n'existent que pour servir d'ébauches et comme de semences des canaux que nous pouvons former en les recueillant, en les perfectionnant, et que les torrens laissent aussi des ébauches et des semences de grands chemins qu'il ne tient non plus qu'à notre art de perfectionner et de multiplier. » Page 181.

tant s'étonner de cette douleur et tant la commenter? Deux personnes vivaient de la vie insouciante du monde, sans trop s'inquiéter l'une de l'autre, quoique mariées, quand tout à coup la mort est venue qui a jeté ses pensées graves et sérieuses à travers la frivolité de cette vie mondaine. En voyant périr tout à coup sa jeune et belle femme, M. de Jully a senti peut-être qu'il l'aimait au fond du cœur, ou plutôt ce cœur blasé et engourdi est devenu sensible à l'aide de cette piqûre que nous font les choses irréparables. Que de gens ne comprennent et ne sentent que ce qu'ils perdent! Ils ne savent pas jouir, ils ne savent que regretter. Les ames du monde surtout en sont souvent là; la mollesse de la vie ôte aux sentimens la force et le ressort; la rude rencontre de la mort les leur rend. Tel était M. de Jully, insouciant et indifférent envers sa femme vivante, inconsolable envers sa femme morte.

L'histoire de Mme de Jully m'intéressant, j'ai voulu savoir qui aimait cette jeune femme, tant aimée de son mari après sa mort. Cela me l'a un peu gâtée, je le confesse; mais cela, en même temps, m'a ouvert une échappée nouvelle sur la société du XVIIIe siècle. Mme de Jully aimait Jélyotte, et Jélyotte était un acteur de l'Opéra, dont Marmontel fait grand éloge dans ses *Mémoires*, non pas seulement comme chanteur, mais comme homme du monde; il dit même de lui ce mot remarquable : « Si l'on me demande quel est l'homme le plus complétement heureux que j'aie vu en ma vie, je répondrai : C'est Jélyotte (1)! » Un homme heureux! chose rare et digne d'être considérée un instant! Marmontel nous dit ce qui, selon lui, faisait de Jélyotte un homme heureux : acteur, c'était l'idole du public; dans le monde, il était accueilli et désiré; « partout simple, doux et modeste, il n'était jamais déplacé. » Il avait beaucoup de crédit dans les bureaux et près des ministres; il s'en servait pour obliger ses amis. Enfin, « homme à bonnes fortunes autant et plus qu'il n'aurait voulu l'être, il était renommé pour sa discrétion. » Voilà, selon Marmontel, l'homme heureux dans le XVIIIe siècle. Chaque siècle aussi bien et chaque classe de la société a son type de l'homme heureux; ce qui fait, pour le dire en passant, qu'il y a du bonheur pour chaque temps et pour tout le monde. Et cependant, comme il n'y a pas de tableau qui n'ait son ombre, j'ai trouvé l'ombre au tableau du bonheur de Jélyotte, c'est le passage suivant des *Mémoires* de Mme d'Épinay : « Une chose m'étonne, et je n'y entends rien. Jélyotte, fameux chanteur de l'Opéra, s'est installé chez Mme de Jully pendant l'hiver dernier. Il a un ton, une aisance à laquelle je ne me fais point. Je sais qu'il y a nombre de bonnes maisons où il est reçu; mais cela m'est toujours nouveau, et, quand il perd vingt louis au brelan, je ne puis m'empêcher d'être étonné qu'on les

(1) *Mémoires*, livre IVe, p. 128.

prenne. Il est réellement d'une société très agréable : il cause bien, il a de grands airs sans être fat; il a seulement un ton au-dessus de son état. Je suis même persuadée qu'il parviendrait à le faire oublier, s'il n'était pas forcé de l'afficher trois fois la semaine (1). » Est-ce être tout-à-fait heureux que d'être exposé à de pareilles réflexions de la part d'une femme du monde et d'une femme d'esprit? Grave question, que je laisse à débattre entre Mme d'Épinay et Marmontel. Je dirai seulement que, quant à moi, je sais gré à Mme d'Épinay de son observation; cela prouve qu'on est toujours prude par quelque endroit.

II.

A prendre le monde dans lequel il vivait alors, Rousseau n'avait rien d'un misanthrope. A prendre les ouvrages de ce moment de sa vie, il continuait le rôle qu'il avait pris dans son premier discours de censeur de la civilisation. Il concourait pour les académies, il travaillait pour l'Encyclopédie; mais partout il frondait les arts et les lettres, sous prétexte de ramener les hommes à la simplicité et à la vertu. L'académie de Corse avait proposé cette question : « Quelle est la vertu la plus nécessaire aux héros, et quels sont les héros à qui cette vertu a manqué? » Cette question, qui ressemble un peu à une énigme, inspira à Rousseau un mauvais discours qui n'est curieux pour nous que parce qu'il continue son plan d'attaque contre la littérature. Ainsi le signe caractéristique de l'héroïsme, selon Rousseau, c'est l'action, et je suis de son avis; mais il part de là pour attaquer Socrate et Platon : Socrate, « parce qu'il vit et déplora les malheurs de sa patrie, et qu'il laissa à Thrasybule la gloire de les finir; Platon, parce qu'il était éloquent à la cour de Denis, et que ce fut Timoléon qui délivra Syracuse du joug de la tyrannie. » Que veut dire Rousseau? Que les généraux qui se fâchent sont plus redoutables que les philosophes qui se résignent? Assurément! Une autre idée de Rousseau dans ses discours, idée chère à tous les pouvoirs révolutionnaires et qui a fait école, c'est que le meilleur moyen d'arriver à la liberté, c'est de passer par la dictature. « C'est souvent la force à la main qu'un héros se met en état de recevoir les bénédictions des hommes, qu'il contraint d'abord à porter le joug des lois pour les soumettre enfin à l'autorité de la raison. »

Concourir pour les académies, c'est prendre tout-à-fait le rôle de littérateur. Rousseau le prenait encore mieux en composant des ouvrages pour ceux qui voulaient être auteurs et qui ne s'en trouvaient pas le talent. C'est ainsi qu'il fit une oraison funèbre du duc d'Orléans pour l'abbé Darcy. Cet abbé, qui voulait être prédicateur, croyait sans doute

(1) *Mémoires* de Mme d'Épinay, t. Ier, p. 338.

que, quand on ne fait pas soi-même ses discours, il faut qu'ils soient bons; ainsi, voulant faire un panégyrique de saint Louis, il s'était une fois adressé à Voltaire, et, voulant maintenant faire une oraison funèbre du duc d'Orléans, il s'adressait à Rousseau. Malheureusement Voltaire et Rousseau, quand ils composaient pour l'abbé Darcy, travaillaient comme pour lui et non comme pour eux-mêmes. Aussi l'oraison funèbre du duc d'Orléans est fort mauvaise. Le héros pourtant avait quelques titres aux louanges de Rousseau. Fils du régent et premier prince du sang, le duc d'Orléans avait quitté la cour et s'était retiré à Sainte-Geneviève, où il acheva sa vie dans l'étude et dans les bonnes œuvres. Cela avait de quoi toucher Rousseau, et l'homme qui regrettait de n'avoir pas été graveur et de n'avoir pas vécu obscur, devait comprendre celui qui n'avait pas voulu être prince et qui avait mieux aimé vivre dans un cloître que dans un palais.

L'ouvrage le plus important de Rousseau à cette époque est le *Discours sur l'économie politique* fait pour l'Encyclopédie, et qui, moins paradoxal dans sa forme et dans sa conclusion que le *Discours* contre les arts et les sciences qui l'avait précédé, et le *Discours sur l'inégalité des conditions humaines* qui le suivit, n'en est pas moins curieux à étudier, parce qu'aucun autre ouvrage de Rousseau ne montre mieux le fond de ses opinions et à quels souvenirs il empruntait sa politique.

Rousseau n'a rien des publicistes modernes; il n'est ni de l'école de Grotius ni de l'école de Montesquieu; il ne tient aucun compte de l'histoire, de la coutume, de l'état des mœurs et de l'âge des sociétés : il est de l'école des anciens, il est tout spéculatif; mais ses spéculations ont toutes la morale pour principe. La morale, en effet, fait le fonds de la politique ancienne. Le législateur moderne cherche à déterminer quels sont les droits des citoyens et comment ils peuvent exercer ces droits : le législateur ancien (je parle du législateur spéculatif) règle avec une autorité souveraine la conduite des citoyens de son état; il dit ce que feront les guerriers et les magistrats, comment ils seront élevés, comment ils seront nourris, comment ils seront vêtus. Quant aux autres habitans de la ville, quant aux commerçans et aux artisans, il n'en est pas question. Dans les publicistes antiques, l'état est une sorte de couvent politique où il y a des esclaves pour faire le ménage. Les membres de la communauté s'occupent du gouvernement sans être distraits par aucun soin subalterne. Voilà l'école à laquelle appartient Rousseau. Il ne connaît et ne comprend que les petites républiques des anciens ou les petites républiques de la Suisse. La république de Platon ne comprend que huit à dix mille citoyens : les anciens, pour les grands états, ne concevaient que la monarchie; la république était pour eux le gouvernement de l'élite et du petit nombre.

Il y a, selon Rousseau, trois règles fondamentales dans l'économie

publique, trois conditions d'un gouvernement légitime. La première, c'est que la loi soit l'expression de la volonté générale : partout où la loi est l'expression de la volonté particulière d'un seul homme ou de quelques hommes, il y a tyrannie; partout où la loi est l'expression de la volonté générale, il y a liberté et dignité. Mais quoi? si la loi, quoique étant l'expression de la volonté générale, n'est pas juste! Selon Rousseau, et nous retrouvons ici le publiciste si cher à l'école démocratique, la loi est toujours juste, parce qu'elle est la loi (1). Mais, de plus, la volonté générale sera toujours juste, parce que les citoyens seront élevés de manière à toujours aimer la justice et à la préférer à leurs intérêts particuliers. Ici Rousseau insiste sur le soin que le législateur doit donner à l'éducation des citoyens : c'est par l'éducation, c'est en formant les citoyens à la vertu que ceux-ci seront disposés à toujours rapporter leurs volontés particulières à la volonté générale, ce qui est la seconde règle de l'économie publique et la seconde condition d'un gouvernement légitime.

La troisième règle de l'économie publique est de pourvoir aux besoins publics. Ici nous nous rapprochons du sens que nous attribuons de nos jours au mot d'économie politique; mais nous nous en éloignerons fort pour le fond des maximes. C'était par la morale que le législateur pourvoyait *au gouvernement des personnes :* ce sera par la morale aussi qu'il pourvoira *à l'administration des biens,* et de même qu'il inspirait la justice à la volonté générale et la vertu aux volontés particulières à l'aide de l'éducation, de même il règle l'administration des biens dans son état en inspirant ou en imposant aux propriétaires le désintéressement, la simplicité et le goût de la pauvreté. Au lieu d'un système d'économie politique qui traite de la production et de la répartition de la richesse, il fait un système de morale qui nous apprend à nous passer de la fortune et même à la craindre comme un danger.

Venons aux exemples, afin de montrer combien l'économie politique de Jean-Jacques est contraire à l'économie politique de nos jours. Je suppose, par exemple, qu'il plût au gouvernement de décréter qu'à moins d'avoir trente mille livres de rente, personne n'a le droit de porter un habit de drap fin, ou de manger de la venaison. Quelles réclamations de toutes parts! réclamations de la part de ceux qui achètent, réclamations plus vives encore de la part de ceux qui vendent. Eh quoi! ne puis-je pas dépenser mon argent comme bon me semble? Si j'aime mieux être bien vêtu que bien nourri, ou si j'aime mieux être bien vêtu que bien logé, de quel droit l'état vient-il se mêler de ma toilette ou de ma nourriture? Je paie mes contributions; que veut-on

(1) « Comme si tout ce qu'ordonne la loi pouvait ne pas être légitime... » Page 587.

de plus? Pourquoi, diraient d'autre part les marchands de drap, les tailleurs et les vendeurs de comestibles, pourquoi ne pas nous laisser gagner honnêtement notre vie en faisant notre commerce? Pourquoi nous empêcher d'avoir des pratiques? Nous payons notre patente; l'état doit être content, et il n'a pas le droit de se mêler de nos affaires. Ces plaintes-là nous paraîtraient fort justes. Selon Jean-Jacques Rousseau cependant, l'état doit se mêler du vêtement et de la nourriture des citoyens et veiller à ce que les uns ne soient pas trop élégans et les autres trop gourmands. « Former des hommes, dit Jean-Jacques, c'était là le grand art des gouvernemens anciens, dans ce temps reculé où les philosophes donnaient des lois aux peuples et n'employaient leur autorité qu'à les rendre sages et heureux. *De là tant de lois somptuaires*, tant de règlemens sur les mœurs, tant de maximes publiques admises ou rejetées avec le plus grand soin..... Mais nos gouvernemens modernes, qui croient avoir tout fait quand ils ont tiré de l'argent, n'imaginent pas qu'il soit nécessaire ou possible d'aller jusque-là. » A Dieu ne plaise que je prenne la boutade de Jean-Jacques pour une juste définition des gouvernemens modernes! Ils font autre chose que de tirer de l'argent des contribuables; ils le dépensent, ce qui est la mesure sur laquelle il faut les juger, car dépenser bien ou dépenser mal l'argent du public, c'est là toute la différence entre les bonnes et les mauvaises administrations, entre les bons et les mauvais gouvernemens. Je veux dire seulement que les gouvernemens modernes ne se croient pas chargés du soin des mœurs de la société; ils n'entrent pas dans le détail de la conduite des citoyens, et ils ne répriment les péchés capitaux que lorsque ces péchés deviennent des crimes. Cette réserve des gouvernemens tient, selon moi, à ce que, dans les temps modernes, c'est l'église qui veille au maintien des mœurs, et qu'elle a pour exercer cette surveillance des moyens et des ressources que l'état ne peut point avoir. Quelle police, si habile et si minutieuse qu'elle soit, vaudra jamais celle que fait le prêtre dans le confessionnal, où il attend, non les rapports de l'espionnage, mais les aveux du remords et du repentir? L'église étant chargée du soin de la conscience, c'est-à-dire du soin de l'ordre intérieur, l'état n'a plus que le soin de l'ordre extérieur. Et voyez combien est juste le partage que l'église et l'état se sont fait du gouvernement de l'homme! L'église a la force qui persuade, elle règne sur l'homme du dedans; l'état a la force qui contraint, il règne sur l'homme du dehors. Essayez de changer les attributions, essayez de donner le soin des mœurs à l'état, c'est une tyrannie insupportable; car, pour me rendre meilleur, l'état, qui ne sait que contraindre, emploiera la force, et les mauvais sentimens seront punis comme de mauvaises actions. Essayez, au contraire, de donner le soin de l'ordre extérieur à l'église; comme elle n'a que la

force qui persuade, elle emploiera en vain cette persuasion auprès des coupables endurcis, et les plus scélérats seront les plus impunis.

Rousseau, qui n'a jamais rien voulu comprendre à la séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, et qui a toujours soumis l'église à l'état, le pouvoir qui veille sur les pensées au pouvoir qui veille sur les actions, Rousseau n'hésite pas à charger l'état du soin des mœurs des citoyens. Il fait des lois pour les préserver du vice, il a des moyens pour les empêcher de faillir, et comme, dans ses idées, le grand mal, c'est l'inégalité des conditions et des fortunes, il cherche comment il faut s'y prendre pour que les uns ne deviennent pas riches et les autres ne deviennent pas pauvres. « C'est, dit-il, une des plus importantes affaires du gouvernement de prévenir l'extrême inégalité des fortunes, non en enlevant les trésors à leurs possesseurs, mais en ôtant à tous les moyens d'en accumuler, ni en bâtissant des hôpitaux pour les pauvres, mais en garantissant les citoyens de le devenir. »

Les gouvernemens modernes ne semblent pas avoir cru que l'inégalité des fortunes fût un mal, car ils ne font rien pour la prévenir; l'église elle-même ne prêche point contre l'acquisition honnête de la fortune, surtout si la fortune s'honore par l'aumône. L'église et l'état des temps modernes semblent penser qu'il ne faut pas gêner l'activité humaine, que si les laborieux s'enrichissent et si les paresseux s'appauvrissent, la justice ne peut qu'approuver cette distribution du bien et du mal que l'homme se fait lui-même. L'église et l'état ont pu croire aussi qu'à vouloir déranger par la loi cet ordre naturel des choses, il faudrait charger l'homme de trop d'entraves et garrotter la société sous prétexte de la régler. Voyez, en effet, à quelles conditions Rousseau veut prévenir l'inégalité des fortunes : il les énumère en phrases pompeuses, que je traduirai l'une après l'autre en langage vulgaire, afin qu'on comprenne mieux quel est le genre de société que veut fonder Rousseau.

« Les hommes inégalement distribués sur le territoire et entassés dans un lieu, tandis que les autres se dépeuplent, » — cela s'appelle les villes et surtout les villes capitales. — « Les arts d'agrément et de pure industrie favorisés aux dépens des métiers utiles et pénibles, » — cela s'appelle les fabriques de drap, de soie, de coton, de meubles, de bronze, d'argenterie; cela s'appelle l'exposition de l'industrie à Londres, à Paris, à Berlin. — « L'agriculture sacrifiée au commerce, » — le commerce, cela s'appelle le roulage, les canaux, les chemins de fer, la marine; cela s'appelle dans l'histoire Tyr, Athènes, Venise, Amsterdam, Bordeaux, Rouen, New-York. — « Telles sont, conclut Rousseau, les causes les plus sensibles de l'opulence et de la misère. » — J'entends : voulez-vous n'avoir ni pauvres, ni riches, ni opulence, ni misère? supprimez les grandes villes, les manufactures, l'indus-

trie, le commerce, les canaux, la marine! Faites que chacun cultive son champ, mais faites aussi que chacun le conserve, qu'il n'y ait pas un laboureur ivrogne ou paresseux pour le vendre et un laboureur économe et intelligent pour l'acheter, car, sans cela, voilà un pauvre et un riche qui commencent; la société est perdue. Rousseau remédie, il est vrai, à ce désordre possible en immobilisant les biens dans les mêmes familles. « Il faut, dit-il, que, de père en fils et de proche en proche, les biens de la famille en sortent et s'aliènent le moins qu'il est possible. C'est l'intérêt des enfans; c'est aussi l'intérêt de l'état. Rien n'est plus funeste aux mœurs et à la république que les changemens continuels d'état et de fortune entre les citoyens, changemens qui sont la preuve et la source de mille désordres, qui bouleversent et confondent tout, et par lesquels ceux qui sont élevés pour une chose se trouvant destinés pour une autre, ni ceux qui montent, ni ceux qui descendent ne peuvent prendre les maximes ni les lumières convenables à leur nouvel état, et beaucoup moins en remplir les devoirs. » Que dites-vous de ce langage, et concevez-vous, après l'avoir entendu, que Jean-Jacques Rousseau soit le docteur de prédilection de l'école révolutionnaire? Lorsque, sous la restauration, on proposait un projet de loi sur le droit d'aînesse, n'était-ce pas pour immobiliser une portion du patrimoine au sein de la famille et pour empêcher que les héritages ne s'évaporassent à force de se diviser? N'était-ce pas pour prévenir ces brusques changemens de fortune qui paraissent funestes à Jean-Jacques Rousseau, et ce perpétuel va-et-vient des familles, tantôt montant et tantôt descendant? La stabilité dans les familles produit la stabilité dans l'état. Le droit d'aînesse, les majorats, les substitutions, ces institutions, favorables à l'aristocratie et contraires à la démocratie, procèdent toutes des principes que soutient Jean-Jacques Rousseau. La démocratie s'est-elle donc trompée en prenant Rousseau pour son docteur et pour son prophète? Est-ce un aristocrate méconnu? Non; l'école révolutionnaire ne s'est point méprise : Jean-Jacques Rousseau n'est point toujours révolutionnaire par les doctrines, et il y a même beaucoup des doctrines de Jean-Jacques Rousseau qu'on peut retourner contre l'esprit révolutionnaire; mais, ce qu'il y a d'essentiellement révolutionnaire dans Jean-Jacques Rousseau, ce sont les sentimens. Or, c'est là le point capital. L'homme est bien plus révolutionnaire par ses sentimens que par ses doctrines, et le cœur pousse à la révolte bien plus que l'esprit, qui ne sert que d'instrument. Ayez les meilleures doctrines du monde, ayez les maximes même de l'Évangile, si en même temps vous avez dans l'ame les passions révolutionnaires par excellence, je veux dire l'orgueil et l'envie, vous êtes, en dépit de la bénignité de vos doctrines, un révolutionnaire de la pire espèce. J'ai connu des athées qui étaient honnêtes gens : c'est

que chez eux le cœur n'était pas athée; ils aimaient la justice sans y croire, et cela valait mieux pour eux que d'y croire sans l'aimer. J'ai connu aussi des spiritualistes ou des dévots qui étaient d'assez méchantes gens : c'est que chez eux l'ame était impie, la pensée seule ou la parole était pieuse. Les directeurs chrétiens ont bien raison de dire que le jour où les mauvaises passions n'auront plus intérêt aux mauvaises doctrines, ce jour-là les mauvaises doctrines seront vaincues. Otez en effet l'orgueil et l'envie du cœur de l'homme, que restera-t-il à l'esprit révolutionnaire? Rien ou presque rien : des maximes creuses, des sentences obscures, des principes qui se tournent et se retournent en tous sens. Depuis quatre ans, nous avons beaucoup entendu parler du socialisme, et nous avons été bien près de voir ses œuvres. Comme doctrine, le socialisme est chose pitoyable : il n'y a rien de si vague et de si confus. Qu'est-ce donc qui a fait la force du socialisme, et qu'est-ce qui en fait le danger? Ce sont les mauvais sentimens du cœur humain. Le socialisme ne fait des prosélytes qu'après avoir fait des complices, et il ne pervertit les esprits qu'après avoir d'abord corrompu les ames. Avec ses contradictions infinies, le socialisme est une vraie tour de Babel, c'est-à-dire une impossibilité; mais c'est la tour de Babel ayant pour garnison les sept péchés mortels : c'est là ce qui fait sa puissance.

Jean-Jacques Rousseau, dans son *Traité d'Économie politique,* ne veut ni grandes villes, ni fabriques, ni routes, ni écoles, et il semble vouloir un droit d'aînesse, des majorats, des substitutions, ou tout au moins des lois qui immobilisent les patrimoines dans les familles. Quoi de moins révolutionnaire et de moins démocratique que tout cela? Mais le même homme, dans le même ouvrage, prêche contre le riche et le dénonce à la haine du pauvre; le même homme écrit ces paroles : « Tous les avantages de la société ne sont-ils pas pour les puissans et les riches? tous les emplois lucratifs ne sont-ils pas remplis par eux seuls? toutes les graces, toutes les exemptions ne leur sont-elles pas réservées?..... Que le tableau du pauvre est différent! Plus l'humanité lui doit, plus la société lui refuse... S'il y a des corvées à faire, une milice à tirer, c'est à lui qu'on donne la préférence. Il porte toujours, outre sa charge, celle dont son voisin plus riche a le crédit de se faire exempter. Au moindre accident qui lui arrive, chacun s'éloigne de lui. Si sa pauvre charrette verse, loin d'être aidé par personne, je le tiens heureux s'il évite en passant les avanies des gens lestes d'un jeune duc; en un mot, toute assistance gratuite le fuit au besoin, précisément parce qu'il n'a pas de quoi la payer; mais je le tiens pour un homme perdu, s'il a le malheur d'avoir l'ame honnête, une fille aimable et un puissant voisin. » Quelles doctrines, si sages, ou même si aristocratiques qu'elles soient, pourraient compenser de

pareils sentimens? Ayez tous les principes que vous voudrez, si vous parlez de cette manière, si vous faites ce terrible appel à l'envie humaine, vous êtes un révolutionnaire.

III.

J'ai examiné les écrits de Rousseau de 1750 à 1754, entre le *Discours sur les arts et les sciences* et le *Discours sur l'inégalité des conditions humaines*. Ces écrits ne sont curieux que parce qu'ils témoignent de la suite et de la persistance des pensées de Rousseau. J'arrive maintenant à l'événement le plus important de sa vie littéraire à cette époque, à la première représentation du *Devin du Village* et à la publication de la *Lettre sur la musique française*.

Rousseau avait pris, pendant son séjour à Venise, le goût de la musique italienne. Il avait fait un premier opéra intitulé *les Muses galantes*, qui n'avait point réussi; il fit un nouvel essai, et *le Devin du Village* eut un grand succès. Le récit que Rousseau fait de la première représentation de son opéra à Fontainebleau, devant le roi, est un des plus piquans récits de ses *Confessions*. L'ivresse du triomphe, l'orgueil satisfait, l'embarras de sa contenance à la cour et l'effort qu'il fait pour y garder l'allure d'un austère républicain, tout cela se mêlant et se confondant, tout cela à demi avoué et à demi justifié fait une véritable scène de comédie. « J'étais ce jour-là dans le même équipage négligé qui m'était ordinaire : grande barbe et perruque assez mal peignée. Prenant ce défaut de décence pour un acte de courage, j'entrai de cette façon dans la même salle où devaient arriver peu de temps après le roi, la reine, la famille royale et toute la cour... Quand on eut allumé, me voyant dans cet équipage au milieu de gens tous excessivement parés, je commençai d'être mal à mon aise. Je me demandai si j'étais à ma place, si j'y étais mis convenablement, et, après quelques minutes d'inquiétude, je me répondis oui avec une intrépidité qui venait peut-être plus de l'impossibilité de m'en dédire que de la force de mes raisons... Je suis mis à mon ordinaire, ni mieux ni pis. Si je recommence à m'asservir à l'opinion dans quelque chose, m'y voilà bientôt asservi derechef en tout. Mon extérieur est simple et négligé, mais non crasseux et malpropre; la barbe ne l'est point en elle-même, puisque c'est la nature qui nous la donne, et que, selon les temps et les mœurs, elle est quelquefois un ornement..... Après ce petit soliloque, je me raffermis si bien que j'aurais été intrépide, si j'eusse eu besoin de l'être; mais, soit effet de la présence du maître, soit nature ou disposition des cœurs, je n'aperçus rien que d'obligeant et d'honnête dans la curiosité dont j'étais l'objet... J'étais armé contre leur raillerie; mais leur air caressant, auquel je ne m'étais pas attendu, me subjugua si bien, que je

tremblai comme un enfant quand on commença. J'eus bientôt de quoi me rassurer... Dès la première scène, qui véritablement est d'une naïveté touchante, j'entendis s'élever dans les loges un murmure de surprise et d'applaudissemens jusqu'alors inoui dans ce genre de pièces. La fermentation croissante alla bientôt au point d'être sensible dans toute l'assemblée, et, pour parler à la Montesquieu, d'augmenter son effet par son effet même. A la scène des deux petites bonnes gens, cet effet fut à son comble... J'entendais autour de moi un chuchottement de femmes qui me semblaient belles comme des anges et qui s'entredisaient à demi-voix : Cela est charmant, cela est ravissant. Il n'y a pas un son là qui ne parle au cœur. Le plaisir de donner de l'émotion à tant d'aimables personnes m'émut moi-même jusqu'aux larmes (1). » Je ne puis pas lire ce récit du succès du *Devin du Village* sans me remettre en mémoire les vicissitudes de la mode ! Cet opéra du *Devin du Village*, qui enthousiasma la ville et la cour en 1752, je l'ai vu, en 1823, honni comme une œuvre qui représentait la routine de la vieille école française (2).

On me dit (car en pareille matière mon ignorance musicale m'empêche d'avoir une opinion), on me dit que c'est surtout dans la musique qu'ont lieu ces vicissitudes de la mode. Elles y sont peut-être plus éclatantes qu'ailleurs, quoiqu'à vrai dire je les trouve un peu partout. Si je voulais les expliquer autrement que par l'inconstance naturelle du cœur humain, si j'en voulais chercher la cause dans la nature même des différens arts, j'en viendrais volontiers à la généalogie qu'Hegel donne des arts dans son esthétique. Il établit un parallèle ingénieux entre le développement de nos sens et le développement des qualités de la matière, et c'est de la rencontre de ces deux développemens que naissent les arts et l'ordre dans lequel ils paraissent dans l'histoire de l'humanité. Le premier de nos sens qui se développe, celui qui est pour ainsi dire répandu sur tout notre corps et qui s'exerce presque malgré nous, c'est le tact, et la première aussi des qualités de la matière, celle que nous touchons et que nous apercevons partout, c'est la forme. Aussi, le premier des arts qui se développe dans le monde, c'est l'architecture et la sculpture, c'est-à-dire la forme avec la proportion, soit en grand, comme dans les édifices, soit en petit, comme dans l'homme. Après le tact, la vue est le premier sens qui se développe dans l'homme, et la couleur, la première des qualités qui se développe dans la matière. De là la peinture, qui est l'art de la forme augmentée de la couleur. Celui de nos sens enfin qui se développe le plus lentement, c'est l'ouïe, et celle des qualités aussi de la matière

(1) *Confessions*, livre VIII, p. 197.

(2) En 1823, pendant une représentation du *Devin du Village*, une perruque fut jetée sur le théâtre.

qui se développe la dernière, qui ne vient pas nous frapper du premier coup par un choc ou une résistance comme la forme, par un objet ou un contraste comme la couleur, qui est invisible et impalpable, qui a quelque chose de délicat et de mystérieux, c'est le son. De là la musique, qui est aussi le dernier des arts à se développer dans l'histoire de la civilisation et qui brille souvent quand tous les autres s'éteignent, la musique, c'est-à-dire le son ramené à la mesure. Ce qu'il y a de délicat dans le son, qui est le principe de la musique, fait-il que l'art de la musique est plus mobile que les autres et que la mode en règle plus souverainement ses vicissitudes? Les règles y sont-elles plus difficiles à fixer que dans les autres arts, parce que, ces règles ne pouvant se trouver que dans le rapport mystérieux qui existe entre le son et l'émotion de l'ame, ce rapport est impossible à établir d'une manière certaine, puisqu'il y a des sons fort divers qui excitent la même émotion? Je ne sais et laisse aux plus habiles à traiter ces questions délicates qui touchent à la nature même de la musique. Je reviens au succès du *Devin du Village* et à la querelle qui s'éleva alors entre les partisans de la musique italienne et les partisans de la musique française.

Rousseau prit vivement parti dans cette querelle. Quelque temps avant le succès du *Devin du Village*, il était arrivé à Paris des bouffons italiens qu'on fit jouer sur le théâtre de l'Opéra. « Sans prévoir, dit Rousseau, l'effet qu'ils y allaient faire.... la comparaison des deux musiques entendues le même jour sur le même théâtre déboucha les oreilles françaises. » Il se forma aussitôt deux partis, l'un pour les bouffons et qui s'appelait le coin de la reine, parce qu'il se rassemblait, à l'Opéra, sous la loge de la reine; l'autre pour l'ancien opéra français et qui s'appelait le coin du roi, parce qu'il se rassemblait sous la loge du roi. Ce fut Grimm qui engagea la guerre contre la musique française. Il attaqua, dans une lettre sur l'opéra d'*Omphale* (1), cette « façon de pousser avec effort des sons hors de son gosier et de les fracasser sur les dents par un mouvement de menton convulsif que les Français appellent *chanter*, et que partout ailleurs en Europe on appelle *crier*. » Grimm mêlait des traits de satire philosophique à ses attaques contre la musique française, si bien que peu à peu c'était le parti de l'Encyclopédie qui se faisait le champion de la musique italienne. « En fait de goût, disait Grimm, la cour donne à la nation des modes, et les philosophes des lois. » Fallait-il en conclure que les philosophes étaient les meilleurs connaisseurs en musique? Je ne sais; mais ces sentimens philosophiques mêlés à la controverse musicale indiquent l'esprit du temps. *Le Petit Prophète de Bœhmischbrod*, autre brochure de Grimm

(1) *Omphale*, paroles de Lamothe, musique de Destouches.

dans cette querelle, est encore un recueil de railleries contre l'opéra français mises en style et en versets bibliques. Le ton de plaisanterie du *Petit Prophète* témoigne chez Grimm d'un esprit tout français mêlé à une sorte d'imagination allemande qui est naïve en apparence et n'en est que plus piquante au fond. Voyez, par exemple, comme il se moque d'une façon plaisante du bâton du chef d'orchestre de l'Opéra. « Ch. IV. — LE BUCHERON. Et pendant que je me parlais ainsi à moi-même (car j'aime à me parler à moi-même, quand j'en ai le temps), je trouvai que l'orchestre avait commencé à jouer sans que je m'en fusse aperçu, et ils jouaient quelque chose qu'ils appelaient une ouverture, — et je vis un homme qui tenait un bâton, et je crus qu'il allait châtier les mauvais violons, car j'en entendis beaucoup parmi les autres qui étaient bons et qui n'étaient pas beaucoup. — Et il faisait un bruit comme s'il fendait du bois, et j'étais étonné de ce qu'il ne se démettait pas l'épaule, et la vigueur de son bras m'épouvanta. — Et je disais : Si cet homme-là était né dans la maison de mon père, qui est à un quart de lieue de la forêt de Bœhmischbroda, en Bohême, il gagnerait jusqu'à 30 deniers par jour, et sa famille serait riche et honorée, et ses enfans vivraient dans l'abondance; — et je vis qu'on appelait cela battre la mesure, et encore qu'elle fût battue bien fortement, les musiciens n'étaient jamais ensemble. » Voltaire fut charmé de cette gaieté moitié allemande, moitié française et surtout anti-biblique, et, dans sa correspondance familière, il ne désigna plus Grimm que sous le nom du *Petit Prophète*.

La lettre sur *Omphale* et *le Petit Prophète* étaient les escarmouches de la guerre; la *Lettre sur la musique française* fut une véritable bataille rangée. Cette lettre n'est pas seulement une dissertation sur la musique, c'est un examen et une analyse de notre langue : est-elle et peut-elle être musicale? Elle n'a point de prosodie, ou « elle n'a qu'une mauvaise prosodie, peu marquée, sans exactitude, sans précision. Or, toute musique nationale tire son principal caractère de la langue qui lui est propre, et particulièrement de la prosodie de cette langue (1). » Après avoir montré avec beaucoup de finesse et de sagacité les qualités et les défauts de notre langue, ses qualités pour l'éloquence, ses défauts pour la musique, Rousseau arrive à cette rude conclusion, qui fit bondir de colère le coin du roi. « Je crois avoir fait voir qu'il n'y a ni mesure ni mélodie dans la musique française, parce que la langue n'en est pas susceptible; que le chant français est un aboiement continuel, insupportable à toute oreille non prévenue; que l'harmonie en est brute, sans expression, et sentant uniquement son remplissage d'écolier; que les airs français ne sont point des airs; que le récitatif

(1) *Lettre sur la Musique française*, p. 525.

français n'est point du récitatif: d'où je conclus que les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir, ou que, si jamais ils en ont une, ce sera tant pis pour eux. »

Rousseau continue, dans son *Dictionnaire de Musique*, la guerre qu'il avait commencée dans sa *Lettre sur la musique française*, de sorte que ce dictionnaire est à la fois un traité de musique et un pamphlet. Comme traité de musique, il échappe à ma compétence; comme pamphlet dans la guerre des bouffons, il m'est accessible. Il y a je ne sais combien d'articles de ce dictionnaire qui ne sont que des épigrammes sous forme d'aphorismes. Ainsi j'ouvre le livre au mot *crier* : « C'est forcer tellement la voix en chantant, dit Rousseau, que les sons n'en soient plus appréciables et ressemblent plus à des cris qu'à du chant. La musique française veut être criée; c'est en cela que consiste sa plus grande expression. » Parfois, l'épigramme tourne à la déclamation : voyez, au mot *génie*, ce qu'il dit des jeunes musiciens et à quels signes ils reconnaîtront s'ils ont du génie, signes, après tout, qu'il est facile d'imiter, puisqu'il ne s'agit que de pleurer, de tressaillir, de palpiter et de suffoquer en écoutant la musique. Mais si le jeune musicien n'a pas ces signes du génie musical, s'il n'a ni délires, ni ravissemens, « oh! alors, s'écrie Rousseau, ne demande pas ce que c'est que le génie! Homme vulgaire, que t'importerait de le connaître? tu ne saurais le sentir : fais de la musique française! » Voilà le trait épigrammatique; mais quelle peine et quelle pompe pour y arriver! Parfois aussi, nous trouvons dans ce dictionnaire des traits curieux de caractère et des commentaires inattendus de ses *Confessions*. Ainsi au mot *copiste* il remarque d'abord, et cette observation se rapporte à ce que j'ai dit des vicissitudes de la musique, qu'on n'a jamais pu appliquer « l'art typographique à la musique avec autant de succès qu'à l'écriture, parce que, les goûts de l'esprit étant plus constans que ceux de l'oreille, on s'ennuie moins vite des mêmes livres que des mêmes chansons. » Il expose ensuite les devoirs et les soins d'un bon copiste. « Je sens, dit-il, combien je vais me nuire à moi-même, si l'on compare mon travail à mes règles; mais je n'ignore pas que celui qui cherche l'utilité publique doit avoir oublié la sienne. Homme de lettres, j'ai dit de mon état tout le mal que j'en pense; je n'ai fait que de la musique française et n'aime que l'italienne; j'ai montré toutes les misères de la société, quand j'étais heureux par elle; mauvais copiste, j'expose ici ce que sont les bons. O vérité! mon intérêt ne fut jamais rien devant toi; qu'il ne souille en rien le culte que je t'ai voué! » Que dites-vous de ce dithyrambe à propos des copistes de musique? Non, ce n'est pas par amour de la vérité que Jean-Jacques Rousseau a dit du mal de la littérature, quoique homme de lettres, — de la société, quoique alors homme du monde, et de ses *copies* de musique, quoique copiste; c'est

par vanité pure, hélas! et pour jouer l'homme austère et franc. Gardons-nous bien, d'ailleurs, de le prendre au mot quand il parle de ses mauvaises copies; nous risquerions fort de le fâcher, car il y a des jours où il met sa vanité à être un bon copiste. Écoutez cette anecdote, qui sera la dernière. « Il s'est élevé hier, dit Mme d'Épinay dans ses *Mémoires*, une discussion entre Grimm et Rousseau, qui n'était au fond qu'une plaisanterie. Rousseau a eu l'air de s'y prêter de bonne grace; mais il en souffrait intérieurement, ou je suis bien trompée. Il avait rapporté à M. d'Épinay les copies qu'il avait faites pour lui; celui-ci lui demanda s'il était homme à lui en livrer encore autant dans quinze jours; il répondit : « Peut-être que oui, peut-être que non; c'est suivant la disposition, l'humeur et la santé. — En ce cas, dit M. d'Épinay, je ne vous en donnerai que six à faire, parce qu'il me faut la certitude de les avoir. — Eh bien! répondit M. Rousseau, vous aurez la satisfaction d'en avoir six qui dépareront les six autres, car je défie que celles que vous ferez faire approchent de l'exactitude et de la perfection des miennes. — Voyez-vous, reprit Grimm en riant, cette prétention de copiste qui le saisit déjà! Si vous disiez qu'il ne manque pas une virgule à vos écrits, tout le monde en serait d'accord; mais je parie qu'il y a bien quelques notes de transposées dans vos copies. » Tout en riant et en pariant, Rousseau rougit, et rougit plus fortement encore quand, à l'examen, il se trouva que M. Grimm avait raison. Il resta pensif et triste le reste de la soirée, et il est retourné ce matin à l'Hermitage sans mot dire (1). » Ce qui faisait la tristesse de Rousseau, ce n'était pas que Grimm discréditait son métier, c'est qu'il déconcertait son charlatanisme.

Jean-Jacques Rousseau prétend que la description de l'incroyable effet que produisit sa *Lettre sur la musique française* « serait digne de la plume de Tacite. » C'était le temps de la grande querelle du parlement et du clergé : le parlement venait d'être exilé; la fermentation était au comble; tout menaçait d'un prochain soulèvement. La brochure parut : à l'instant, toutes les autres querelles furent oubliées; on ne songea qu'au péril de la musique française, « et il n'y eut plus de soulèvement que contre moi, dit Rousseau. Il fut tel que la nation n'en est jamais bien revenue... Quand on lira que cette brochure a peut-être empêché une révolution dans l'état, on croira rêver. » Heureux temps que celui où une brochure empêchait une révolution dans le gouvernement, en prêchant une révolution dans l'opéra! Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que Rousseau, en parlant ainsi de l'effet de sa brochure, n'exagère pas. Grimm parle de même de l'effet de la querelle des deux musiques et de la brochure de Rousseau. « Les ac-

(1) *Mémoires* de Mme d'Épinay, t. II, p. 303.

teurs italiens, qui jouent depuis dix mois sur le théâtre de l'Opéra de Paris et qu'on nomme ici les bouffons, ont tellement absorbé l'attention de Paris, que le parlement, malgré toutes ses démarches et procédures qui devaient lui donner de la célébrité, ne pouvait pas manquer de tomber dans un oubli entier. Un homme d'esprit a dit que l'arrivée de Manelli nous avait évité une guerre civile (1), » et plus loin, « Jean-Jacques Rousseau de Genève, que ses amis ont appelé le citoyen par excellence, cet éloquent et bilieux adversaire des sciences, vient de mettre le feu aux quatre coins de Paris par une lettre sur la musique, dans laquelle il prouve qu'il est impossible de faire de la musique sur des paroles françaises (2)... Ce qui est difficile à croire, et ce qui n'en est pas moins vrai pour cela, c'est que M. Rousseau a pensé être exilé pour cette brochure. Il aurait été singulier de voir Rousseau exilé pour avoir dit du mal de la musique française, après avoir traité impunément les matières de politique les plus délicates (3). »

Ce n'est pas la plume de Tacite, mais c'est la plume d'un détracteur habituel de Rousseau qui peint le prodigieux effet de la *Lettre sur la musique;* nous pouvons donc y croire, et qu'il me soit permis, ayant jugé sévèrement jusqu'ici le caractère de Jean-Jacques Rousseau, de finir par une remarque en sa faveur. Il fait son *Discours* contre les arts et les sciences, et le voilà tout à coup célèbre, partout loué et partout critiqué; il fait *le Devin du Village,* et les belles dames de la cour se pâment de plaisir à l'entendre; il fait enfin la *Lettre sur la Musique française,* et il fait presque une révolution en même temps qu'il en empêche une autre : tout cela en moins de trois ans. Il n'était rien, et il est tout en un moment. Comment ce brusque changement des ténèbres au grand jour ne l'aurait-il pas ébloui? Rousseau est le premier exemple de ces énormes orgueils qui semblent propres à notre temps, c'est-à-dire des orgueils qui veulent être tout à la fois, qui ne visent rien moins qu'à la divinité, et qui touchent à la folie. Aussi tenons compte de ce qu'il y a d'extraordinaire dans sa destinée littéraire : il s'est enivré; mais n'oublions pas que la coupe qui l'a enivré, tout le monde la lui a présentée avec enthousiasme. Le monde fait plus de fous que la nature, et pour se racheter de cette faute le monde a pris le parti d'être surtout sévère pour les fous qu'il a faits.

SAINT-MARC GIRARDIN.

(1) 1er juillet 1753.
(2) 15 octobre 1753.
(3) 1er janvier 1754.

LA

MUSIQUE DANS LE NORD.

NIELS GADE. — JENNY LIND. — CHOPIN. — HABERBIER.

Le *scandinavisme* est en politique une question fort respectable, et qui, moins connue sans doute et moins élaborée que l'idée slave, reléguée davantage, par les nations même qu'elle intéresse, dans les régions crépusculaires de la théorie et du *contingent*, ne laisse pas que d'avoir ses fidèles et ses prosélytes. Allez à Copenhague, à Upsal, à Christiania, et vous verrez comme les historiens, les savans et les antiquaires s'échaufferont à vous démontrer l'unité d'origine et la communauté de traditions qui existent entre les deux races danoise et suédoise. A ce chœur, les philologues et les géologues viendront bientôt se joindre : ceux-là pour vous prouver, par le commentaire des antiques Sagas islandaises, que les langues procèdent des mêmes rudimens, ceux-ci pour vous convaincre de l'identité du sol.

Le scandinavisme a sa littérature, il a voulu avoir sa statuaire, et, il y a quelques années, une école se fonda pour la réalisation de ce beau rêve. Il s'agissait de reproduire les demi-dieux et les héros de la mythologie du Nord et de trouver une *forme* nationale pour les augustes et immortels symboles de l'unité de race et de croyances. On se mit à l'œuvre; à Copenhague, à Stockholm et à Rome, le ciseau s'inspira de l'idée nouvelle, et bientôt tout un olympe de *Thors* et d'*Odins*, de *Walkyries* et de *Nornes*, se dégagea des profondeurs du marbre. Le malheur voulut que

la tentative n'eût qu'un médiocre succès, et qu'il arriva ce qu'il ne manque jamais d'arriver dans toutes ces entreprises où l'inspiration de l'activité humaine se subordonne de gaieté de cœur à une théorie improvisée pour les besoins du moment. A défaut du type individuel, qu'on n'avait pas dans l'ame, *essendo carestia*, comme disaient les Italiens du XVIe siècle, il fallut bien recourir à la tradition classique, et les Odins ressemblèrent à s'y méprendre au vieux Jupiter; il est vrai qu'on se sauva par les attributs, et que les deux corbeaux et le renard Fenrir se rencontrèrent fort à propos pour témoigner de l'identité du dieu scandinave, qui sans eux aurait pu se trouver fort compromise. Comment s'imaginer qu'après des siècles l'art s'en ira sortir tout armé des flancs d'une mythologie qui n'a rien su produire d'original, alors qu'elle était en possession du culte et de l'esprit des peuples? La statuaire grecque a-t-elle attendu pour se manifester que les dieux et les déesses de l'Olympe eussent disparu de ce monde? N'est-ce pas, au contraire, au moment où elle vivait du souffle et de la vie universelle que cette mythologie a révélé sa forme? n'est-ce pas sous une apparence en quelque sorte objective, sous l'apparence de la vérité, que le ciseau de Phidias la surprit pour lui imprimer au front le caractère d'une immortalité nouvelle, l'immortalité du marbre de Paros? Aussi, quelque louables qu'aient pu être les efforts des statuaires scandinaves, ils devaient naturellement échouer par cette raison toute simple, que la mythologie du Nord n'ayant point créé de forme qui lui fût propre au temps où elle existait à l'état religieux, on ne saurait attendre d'elle désormais qu'une de ces inspirations indéfinies et vagues dont le dilettantisme des époques critiques se contente.

Il est un art qui, bien autrement que la statuaire, semble appelé à favoriser le progrès de ce mouvement des nationalités du Nord : nous voulons parler de la musique. Étudier la vie d'un peuple jusque dans l'histoire de sa musique, pourquoi pas? L'histoire du cœur humain vaut bien aussi la peine qu'on la compulse, et telle mélodie sans nom d'auteur qui vous captive et vous émeut à six cents lieues de la patrie, au milieu des glaciers de la Norvége, n'est-elle point, en somme, une page arrachée à ce livre? La musique a pris, de nos jours, un développement si vaste, tant d'élémens variés et tumultueux sont venus compliquer ses formules, qu'il paraît, au premier abord, presque impossible d'établir un rapprochement quelconque entre le motif populaire, — expression ingénue et simple d'un sentiment qui ne demande qu'à s'exhaler, — et la phrase magistrale splendidement revêtue ou surchargée de tous les ornemens d'une instrumentation pompeuse. Et cependant, que l'art en ait ou non conscience, cette affinité existe, et, lorsqu'on se veut rendre compte du génie d'une époque ou d'un maître, lorsqu'on veut savoir quelle originalité propre caractérise la musique française ou italienne, l'allemande ou la suédoise, c'est à la source vive

qu'il faut remonter, à l'inspiration première, dégagée de ce merveilleux accessoire dont le papillotage trouble l'œil et l'égare. Le motif qui constitue la nationalité musicale d'un peuple n'a point de date précise, la forme dans laquelle vous le trouvez par hasard n'appartient ni à celui-ci ni à celui-là, mais à tous; il s'est développé à travers les générations comme un arbre se développe, remplaçant par un vert bourgeon la feuille qui jaunit. Telle mélodie, pour avoir varié vingt fois dans le cours des âges, n'a jamais cessé au fond d'être la même. —Nous ne savons au juste si nous chantons ce *lied* exactement comme on le chantait jadis, mais, ce que nous pouvons dire, c'est que, tout aussi bien que nous, ce *lied* descend de nos ancêtres, et qu'en dépit des pousses nouvelles il a tenu bon sur sa vieille racine.— C'est surtout chez les peuples du Nord que cette perpétuité traditionnelle d'un chant offre un vif intérêt à qui l'observe et l'étudie, car il ne s'agit plus ici d'une lettre morte ou d'une de ces curiosités banales dont se paie trop volontiers la science bénévole des antiquaires, mais de l'élément même de la vie d'un peuple, d'une force mystérieuse et profonde cachée au cœur de sa nationalité, et de laquelle, au jour de son avénement, l'art empruntera sa première inspiration et le vrai signe caractéristique de son génie. — En quoi le système de Mozart, par exemple, diffère-t-il du système de Hasse, si ce n'est par cet inépuisable filon mélodique creusé dans la mine du champ populaire, si ce n'est par ces tournures si franchement neuves comparées au style conventionnel, au *maniérisme* pratiqué jusque-là, par ces tournures dont pourtant, depuis plus d'un siècle, la tradition nationale contenait en germe le dépôt?

Le *lied* musical, ce produit charmant de l'efflorescence viennoise, cette forme que Schubert agrandit et développa, et dont il fit son royaume comme Beethoven a fait le sien de la symphonie, le *lied* date de Mozart, qui l'a pris du peuple, où il existait à l'état d'idée, pour le transporter dans le domaine de l'art. J'entends souvent appliquer aux musiciens du Nord ces mots de classiques et de romantiques presque toujours improprement usités parmi nous : c'est idéaliste et naturaliste qu'il faudrait dire. Mozart, Haydn, Charles-Marie de Weber, sont des naturalistes, en tant qu'ils procèdent plus particulièrement de la forme populaire et que le secret de leur originalité réside surtout dans le développement et l'interprétation poétique du motif vulgaire, qui s'étend, se colore et se fixe au souffle créateur de leur génie, sans rien perdre de la grace native et de la saveur première. Bach, Beethoven, Cherubini, au contraire, sont des idéalistes; avec eux, l'élément simple s'efface et disparaît. Pontifes de l'idée, ils en célèbrent les mystères gravement, solennellement, sans plus se soucier qu'un prêtre d'Eleusis des caprices de la foule et des doutes de ceux que l'initiation n'a point préparés. Plus vastes, plus profonds, mais aussi plus abstraits, à peine si leurs yeux daignent s'ouvrir à la lumière du ciel; ils regardent en

eux, et leur œuvre ne s'évertue à reproduire que le mysticisme de leur propre pensée et la rêverie de leur ame. S'il me fallait un trait d'union entre les deux tendances, j'indiquerais Mendelssohn, ce Lessing de la musique, comme on l'a très spirituellement nommé en Allemagne. Cette empreinte philosophique, cet idéalisme abstrait qui marque si profondément les chefs-d'œuvre des Bach, des Beethoven et des Cherubini, empêchera toujours ces maîtres de se mouvoir en dehors du sanctuaire; forcément leur grandeur les attache au rivage. Pour le public, ils seront toujours, quoi qu'on fasse, des aristocrates dans l'acception la plus magnifique du mot : — aristocrates comme Michel-Ange, Goethe, Aristote et Bossuet. Connaissez-vous beaucoup de mélodies de Beethoven qui soient sorties de l'enceinte consacrée pour se répandre dans la multitude? Prenez la chanson de Claire dans *Egmont : Freudvoll und leidvoll*, en poésie un des motifs les plus populaires qu'il y ait en Allemagne; Beethoven la met en musique, et personne au monde ne s'en doute, si ce n'est dans cette classe de gens qui fréquentent les conservatoires et s'occupent du transcendental. Singulier privilége, inhérent à ce génie superbe, de dépopulariser, même par un chef-d'œuvre, ce qui de sa nature allait au plus grand nombre, de telle sorte qu'on dirait une monnaie courante changée en or et s'emprisonnant sous triple clé dans la cassette avare du collectionneur de médailles! Maintenant, tournez-vous du côté de Schubert; celui-là emprunte au chantre de *Wallenstein* sa Thécla, pour en faire le sujet de deux inimitables rêveries, et bientôt le type musical se répand à ce point qu'il refoule dans l'ombre le type littéraire, l'original, que beaucoup désormais prennent pour la copie. Ainsi de Mozart; où ses motifs n'ont-ils pas pénétré? Il s'est inspiré de la muse populaire, et c'est aujourd'hui sa propre inspiration qui survit seule. L'air traditionnel a disparu, ne laissant subsister que la version du maître.

Il est vrai que Mozart et, avant lui, Haydn ne cessèrent de rester en rapport avec leur temps, qu'ils en observèrent les besoins et les goûts, et qu'ils eurent même pour ses caprices et ses modes de ces indulgences et de ces faiblesses auxquelles se refusent jusqu'à la fin ces ames altières plus exclusivement tournées vers le culte de l'idéal. On sait combien d'*operettes*, de marches, de sarabandes, de gavottes et d'improvisations de toute espèce dans le goût du jour Haydn a composées; quant à Mozart, la recherche du succès fut très souvent la cause d'étranges modifications dans ses plus importans ouvrages, témoin ces quatre ou cinq morceaux de *la Flûte enchantée* dont il changea le style et qu'il transcrivit sur des motifs courans en vue de la popularité; exemple que devait suivre plus tard Rossini, lequel, écrivant sa *Semiramide* pour le théâtre de la Fenice, trouva moyen, pour faire sa cour au peuple des lagunes, d'introduire dans un duo chanté par la reine d'Assyrie et son

fils ce fameux air connu sous le titre de *Carnaval de Venise*. A Vienne florissait au XVIIIe siècle une sorte d'opéra-comique populaire; cela s'appelait *Wiener-Possen mit Gesang*. C'était d'ordinaire pour le sujet quelque histoire légendaire ou chevaleresque burlesquement traitée : *la Fille du Danube, le Moulin du diable*, et, pour la musique, des airs et des chansons empruntés çà et là aux échos de la rue ou de la montagne, et que deux compositeurs alors en renom, Wenzel Müller et Ferdinand Kauer, possédaient le secret de coudre ensemble et de mettre agréablement en lumière. Peut-être qu'en cherchant bien, on trouverait que ce genre d'atellanes musicales n'a pas été sans influence sur Mozart et son école. Ainsi le rôle de Papageno dans *la Flûte enchantée* s'y rattache tout entier. C'est une étude curieuse que de voir Mozart retourner toujours à cette source féconde où son inspiration a puisé ses plus délicieuses idées. S'il s'en éloigne avec *Idoménée*, avec *la Clémence de Titus*, il y revient avec Leporello, avec la Suzanne et le Chérubin des *Noces de Figaro*, avec ce Papageno fantasque, dont l'habit d'Arlequin ne se compose en somme que de bigarrures populaires merveilleusement ajustées. Par cette tendance propre au génie à développer jusqu'à l'excès la loi première de sa nature, tandis que l'auteur de *la Flûte enchantée* s'attache à creuser chaque jour davantage cette mine de la tradition dont il taille, en ingénieux lapidaire, les éblouissantes pierreries, — de plus en plus solitaire et misanthrope, de plus en plus voué au culte de son rêve intérieur, Beethoven se perd dans l'idéal et l'abstrait, et ses dernières compositions s'enveloppent comme à plaisir d'une atmosphère nébuleuse que l'œil de l'initié lui-même n'est pas toujours très sûr de pouvoir percer.

C'est un naturaliste aussi que M. Gade, le chef contemporain de l'école danoise; naturaliste en ce sens qu'il apporte au plus haut degré dans ses compositions le caractère et la couleur du sol où il est né, et que vous entendez, à travers chacune de ses œuvres, passer comme une bouffée de ce souffle mélodique qui est en musique l'indispensable élément de la vie d'un peuple, et vibrer l'écho passionné de tant de motifs anonymes livrés au vent du nord par les générations. Si l'on me demandait : — Y a-t-il en sculpture un art scandinave? Même après avoir admiré les plus beaux marbres de Thorwaldsen, je n'hésiterais pas à répondre : Non. Autre chose pourtant est de la musique, et quand je rapproche de certaine symphonie de M. Gade, de sa *Comala* par exemple, diverses révélations de la muse vulgaire qui nous sont venues tant par Jenny Lind que par mainte autre individualité sur laquelle j'aurai à m'expliquer tout à l'heure, il m'est impossible de ne point reconnaître là une nationalité très prononcée. Né vers 1819 à Copenhague, M. Niels W. Gade occupe, depuis la mort de Mendelssohn, à Leipzig, la place de directeur de la Société des Concerts. Or,

pour peu qu'on veuille y réfléchir, un pareil poste, en Allemagne, est significatif, et la succession du chantre de *Paulus* et du *Songe d'une Nuit d'été* semble pour le jeune maître d'autant plus flatteuse et honorable, que ce fut Mendelssohn lui-même qui le désigna pour son héritage. Né à Copenhague, il était dans l'ordre des choses que M. Gade cherchât au début à se créer, au cœur même de l'Allemagne musicale, un point de départ d'où il se ferait ensuite victorieusement reconnaître par son pays, lequel, selon l'antique et solennel usage de tous les pays de ce monde, avait besoin, pour croire à la valeur d'un de ses enfans, que des étrangers l'en eussent informé. Découragé du peu de sympathie qui se montrait autour de lui, ennuyé d'attendre vainement cette heure glorieuse du succès qui menaçait de ne jamais devoir sonner à l'horloge de sa paroisse, de Copenhague, où il végétait assez pauvrement, M. Gade prit le parti d'écrire droit à Mendelssohn, et ne laissa pas de joindre à l'épître sa meilleure symphonie. Mendelssohn lut la lettre, et surtout la symphonie, dont il fut charmé. « Vous commencez par où j'ai fini, » répondit-il à M. Gade; et pour le mieux convaincre de la sincérité du compliment, il fit exécuter sa symphonie aux applaudissemens prolongés de tout ce que Leipzig avait de connaisseurs. Le succès fut immense; on l'entendit de Copenhague, et de ce jour les Danois proclamèrent leur compatriote un grand maître. Bientôt l'Allemagne vint le disputer à sa patrie. Quand mourut Mendelssohn, la ville de Leipzig voulut avoir M. Gade à la tête de ses concerts, et c'est dans ce poste qu'il s'établit jusqu'au moment où la guerre du Sleswig le rappela en Danemark.

Le style de M. Gade respire en général cette grandeur sauvage un peu abrupte qui est comme le caractère particulier des races du Nord. La tristesse et la mélancolie n'ont rien ici de ce faux air de sentimentalisme que l'éloignement des sources primitives inspire trop souvent aux créations de l'art. Rudesse, si l'on veut, j'y consens; mais cette rudesse porte en soi je ne sais quelle énergie féconde et saine qui, lorsqu'on songe aux graces fardées de ces mille compositions dont tant bien que mal notre dilettantisme se paie, vous rappelle l'impression vivace que produit sur des sens émoussés par l'abus des parfums l'odorante saveur d'une forêt de pins de la Norvége. On connaît cette mâle figure sous les traits de laquelle Albert Dürer a représenté la *mélancolie*, superbe évocation du génie du Nord, si loin de ressembler dans ses formes robustes, dans sa musculature vigoureuse, à ce type grêle et maladif que la tradition erronée des peintres de salon se complaît chez nous à reproduire. L'énergie dans la tristesse, la mélancolie dans la force, une rêverie austère et toujours grave, telle se montre la figure du grand artiste de Nuremberg, telle m'apparaît la musique des peuples du Nord, et ce qui constitue à mes yeux le prin-

cipal mérite de M. Gade, c'est d'avoir, dans la plupart de ses symphonies, dans sa *Comala* surtout, su garder l'empreinte de ce caractère que j'appellerai, si l'on veut, scandinave.

Je connais de M. Gade quatre symphonies, toutes remarquables à divers titres, mais parmi lesquelles on distinguera de préférence celle en *la*, très renommée à Leipzig, et une autre dont la désignation spéciale m'échappe, ayant pour thème principal un air national danois. Je passe sur un ouvrage dramatique exécuté dernièrement à Copenhague sous le titre de *Mariotta*, partition agréable et facile, mais qui, pour l'importance musicale, est loin de valoir ses *Echos d'Ossian* (*Nachklänge von Ossian*), et cette ravissante ouverture qu'il appelle *In the Highlands*, résumé poétique et plein d'intérêt des mélodieuses impressions de l'Écosse romantique. Ossian, les montagnes d'Écosse, cette préoccupation du Scandinave cherchant à travers l'espace et les siècles ses affinités originelles, mérite ici qu'on la remarque. Walter Scott, dans *le Pirate*, a écrit d'excellentes pages sur les traces que les peuples de la Scandinavie ont laissées de leur occupation dans les points extrêmes de la Calédonie, dans les îles Orkney par exemple, et je renvoie au roman du célèbre Écossais quiconque s'étonnerait de cette tendance si familière au génie des artistes du Nord, je ne dirai pas de s'approprier ces traditions ossianiques, car ils les regardent, et à bon droit, comme leur appartenant, mais d'y revenir en toute occasion. Ainsi ces échos de la lyre calédonienne, qui tant de fois ont servi de texte aux plus heureuses inspirations de M. Gade, voici encore que nous les retrouvons avec *Comala*, son œuvre capitale pour la puissance de l'instrumentation, la verve mélodique, l'originalité de la composition et des effets, celle enfin où le vrai maître se révèle.

Comala est un intermède-symphonie, une de ces œuvres instrumentales mêlées de récits, de cavatines et de chœurs, espèce d'oratorio, moins l'idée religieuse. Évidemment la musique cherche aujourd'hui de ce côté des voies nouvelles; il y a une forme d'épopée lyrique à découvrir, et tous les essais de la jeune école allemande, toutes les tentatives des compositeurs de la pléiade de Leipzig, depuis M. Gade jusqu'à MM. Robert Schumann et Wagner, convergent vers ce but. Après que Gluck eût élevé le drame musical à des hauteurs ignorées de Hændel et que depuis on n'a point dépassées, vint Haydn dont la muse pastorale et fleurie, assez médiocrement préoccupée de l'étude des passions, n'eut en quelque sorte d'autre souci que de se laisser béatement bercer sur le sein de la nature. La musique instrumentale vit alors s'agrandir son royaume; jusque-là souveraine absolue, la voix humaine ne régna plus que sur des forces pour ainsi dire émancipées et jalouses désormais de leur indépendance. Ce fut l'enfance de la musique instrumentale, ce fut son âge d'or et son Arcadie, — temps heureux où l'orchestre, déjà

libre et ne songeant point encore à la domination, s'unissait à la voix en de mélodieux hyménées. *La Création* et *les Saisons* virent le jour vers cette période; cela s'intitulait oratorios : pour quelle raison? on ne nous l'a jamais dit. *La Création!* — passe encore; mais *les Saisons?* Qu'avait en soi de religieux un pareil sujet, si ce n'est un sentiment de la nature qui déborde, un vague panthéisme, ne se rattachant par aucun lien au texte de la révélation? On l'aura remarqué, dans tout ceci le genre épique n'apparaît pas : avec Gluck, la tragédie lyrique dans sa plus sublime acception; avec Haydn, la cantate, la symphonie, l'idylle. Quant à Mozart et à Beethoven, ne peut-on pas dire d'eux que toutes les formes de l'art, ils les ont épuisées, hormis une, celle dont nous parlons? On ne saurait nier que les traditions héroïques d'une nationalité, ainsi interrogées au point de vue musical, n'offrent un champ glorieux à l'exploitation du génie. Reste à savoir si le génie se montrera. Toujours est-il qu'on peut dès aujourd'hui constater d'intéressantes et curieuses tentatives. J'ai nommé tout-à-l'heure MM. Schumann et Wagner; leurs compositions, empruntées aux légendes allemandes, relèvent évidemment de ce genre d'inspiration dont procède, au premier chef, la *Comala* de M. Gade.

On se souvient du poème d'Ossian. — C'est l'œuvre même de l'Homère calédonien que le musicien de Copenhague a mise en musique : sujet national s'il en fut, car, au dire des commentateurs, cette ode symphonique, notée par les bardes selon les rhythmes et la tablature du temps, se chantait devant les chefs dans les grandes et solennelles occasions. Comala, fille d'un roi de la verte Érin, éprise d'une vive passion pour Fingal, abandonne le toit paternel pour s'attacher aux pas du héros scandinave, qu'elle accompagne sous des habits d'homme. Le roi Fingal, ému, de son côté, par le dévouement de la jeune princesse, dont l'irrésistible beauté l'avait d'abord séduit, se prépare à l'épouser, lorsque la guerre éclate avec les Romains sous l'empereur Caracalla. Fingal se met en marche pour joindre l'ennemi; voyant Comala s'obstiner à le vouloir suivre au milieu des périls, il lui ordonne de s'arrêter à une certaine distance du champ de bataille, et promet, s'il échappe à la mort, de venir la retrouver dans la nuit même. L'attente de Comala, les angoisses par lesquelles elle passe pendant que Fingal dispute à l'ennemi sa puissance et ses jours, tel est l'ordre de sentimens dont la peinture sert d'introduction à l'œuvre musicale. Morne et silencieuse, la royale jeune fille attend, et ses deux grands chiens gris couchés à ses pieds dans la rosée, son noble visage appuyé sur son bras, ses cheveux dénoués au vent de la montagne, elle tourne son œil bleu vers le champ du combat.

Cependant tout à coup arrive du camp de Fingal Hidallan, fils de Lemor, jeune chef que le roi envoyait annoncer à Comala sa victoire

et son retour. Comme Jago, Hidallan a aimé, et son amour dédaigné s'est changé en un sentiment de jalousie féroce. Messager de joie et de bonheur, il trahit perfidement son rôle, et raconte à la bien-aimée de Fingal la fausse nouvelle de la défaite et de la mort du héros. Au récit d'Hidallan, Comala éclate en sanglots, et Corneille lui-même ne dépasse pas dans les imprécations de Camille le sublime mouvement de cette fille des montagnes lançant contre Rome son cri de désespoir; puis, se tournant vers l'envoyé félon dont elle ignore l'imposture : « Pourquoi me dire, Hidallan, que mon héros a succombé? Hélas! sans toi, j'aurais pu espérer encore son retour! j'aurais pu croire que je l'apercevais sur ce rocher lointain; une tige d'arbre m'eût trompée aux clartés de la lune, et le vent de la montagne eût résonné à mes oreilles comme le son d'un cor! Oh! que ne suis-je sur les bords du Carun pour que mes larmes baignent son visage et le réchauffent! »

M. Gade a traité en maître toute cette situation. — Bientôt cependant une fanfare militaire interrompt les lamentations de Comala : c'est Fingal qui revient entouré de ses bardes et de ses guerriers. On salue, on acclame le triomphateur; tous se pressent sur ses pas, tous en lui reconnaissent Fingal, tous excepté la pâle jeune fille, dont la douleur a brisé l'ame, et qui désormais, en proie à sa mélancolique illusion, dans ce royal jeune homme qu'elle a devant les yeux, se refuse à voir autre chose que l'ombre de son bien-aimé. « Oui, mène-moi vers ta demeure et me fais partager ton repos, fils chéri de la Mort! » Vainement Fingal s'épuise à la désabuser; l'idée fatale la possède, et lorsqu'elle reconnaît la vérité, il est trop tard; la Mort qu'elle a invoquée a répondu à son appel. « C'est bien lui en effet, c'est Fingal! Il revient dans sa gloire; sa main victorieuse presse ma main! Ah! laissez-moi m'asseoir sur ce rocher jusqu'à ce que le calme rentre dans mon ame ébranlée! Ma harpe! donnez-moi ma harpe! Entonnez vos chants, filles de Morna! » A tant d'émotions, cette ame délicate et tendre ne saurait survivre; l'ivresse du bonheur achève de briser cette douce nature que son désespoir a meurtrie, et le chœur des blondes filles d'Ardven annonce à Fingal la mort de Comala.

Je ne puis me rappeler cette situation de Comala recevant la fausse nouvelle de la mort de Fingal sans songer à la Desdemona de Rossini au second acte d'*Otello*, et cette analogie dans le drame provoquerait au besoin d'assez curieux rapprochemens entre le génie des peuples du Nord et celui des pays méridionaux. Chez la fille du Nord, le désespoir revêt aussitôt un caractère irrévocable. On dit à Comala que Fingal est mort, et, sans plus s'informer, sans pouvoir même douter un seul instant du fatal message, cette ame concentrée et grave succombe ingénûment à la première blessure qu'on lui porte. La belle Vénitienne, au contraire, passe d'un extrême à l'autre et n'en meurt

pas; sa nature, moins primitive, résiste vigoureusement à la double atteinte, presque simultanée, de la tristesse et de la joie. Éplorée et déchirante lorsque le chœur commence par lui annoncer que Rodrigo a tué le More, quels sublimes élans son bonheur va trouver tout à l'heure, quand des amis mieux informés la désabuseront!

« Ditemi almen voi,
Otello?... — Vive. — O gioja! »

L'accent que la Grisi donnait à cette note, à ce cri, l'explosion entraînante de son délire resteront dans tous les souvenirs comme un des plus admirables effets où la passion dramatique puisse s'élever. Desdemona va de l'extrême deuil à l'ivresse de la joie, et son ame expansive résiste à ces climatériques transitions, tandis que pour tuer Comala une flèche suffit. Elle meurt, la douce vierge des bruyères, pour avoir un seul instant cru au trépas de celui qu'elle aimait, et la présence même de Fingal est impuissante à ramener à la vie cette ame qu'une émotion a brisée à jamais. La passion chez les races du Nord! — quel grave et beau sujet d'étude ce serait là! A l'énergie dans la tristesse, la musique unit la simplicité dans la profondeur; elle porte notamment partout l'empreinte d'une force et, qu'on me passe l'expression, d'une intensité de sentiment dont on chercherait en vain des traces même chez les compositeurs de l'Allemagne. J'en veux prendre ici pour exemple l'admirable plainte que l'idée de la mort de Fingal arrache à Comala dans la partition de M. Gade. Donnez à une pareille inspiration une interprète digne d'elle; donnez-lui surtout un public dont le commerce des muses de tréteaux n'aura point dégradé le goût, et vous verrez que la musique même après Mozart et Beethoven, même après Weber et Rossini, peut encore trouver des voies nouvelles.

Une chose aussi m'a frappé dans l'épopée lyrique du musicien danois, — je veux parler de l'ordonnance de l'introduction, — de cette scène où Comala, en proie aux angoisses de son attente, se tient assise à l'écart et s'attache à poursuivre le monologue de sa douleur, tandis que ses compagnes groupées alentour commentent ce qui se passe en elle. Cette disposition des personnages, cette simplicité, cette harmonie du tableau vous reporte d'emblée en plein Euripide, et vous croyez avoir devant vos yeux ce magnifique début de *Phèdre*, où la mourante reine, assise en son isolement sur le seuil du palais de Thésée, sert de sujet à la conversation du chœur. Qu'on ne s'y trompe pas, l'analogie s'offre ici d'elle-même, car rien au monde n'est plus fréquent que ces souvenirs de la Grèce qui viennent tout à coup vous surprendre au milieu de la contemplation de certains produits du génie septentrional. C'est un fait remarquable que les Scandinaves se rapprochent parfois de l'antique à un très haut degré, et cela plus natu-

rellement que les Allemands, lesquels n'ont guère à mettre en avant en pareille matière que des essais inspirés par le dilettantisme. Tandis que les *Niebelungen* contiennent en germe toute la poésie du moyen-âge et de la chevalerie et servent évidemment de préface à une littérature nouvelle, tel passage des *Eddas* vous rappelle vaguement les chants de *l'Iliade*.

Et puisque j'ai touché ce point de similitude entre la muse antique et le génie septentrional, j'ajouterai que c'est peut-être là le caractère d'originalité qui m'a le plus vivement frappé chez Jenny Lind, l'artiste scandinave par excellence. Bien des cantatrices ont reçu de la nature des dons égaux, sinon supérieurs, aux facultés dont dispose cette étrange fille du Nord. J'en connais qui ont la voix plus étendue et plus souple, j'en connais même qui chantent mieux; mais aucune ne chante comme elle. Pureté, force, tout le secret de ce talent, je dirai plus, de cette individualité, se résume en ces deux mots. On comprend dès-lors quelles affinités mystérieuses devaient exister entre elle et certains types féminins de la Grèce antique. Vierge du Nord! Velléda même, si l'on veut, mais surtout prêtresse de Diane! c'est là une impression à laquelle on ne saurait résister lorsqu'on la voit s'avancer dans la première scène de *Norma*, sa faucille d'or à la main, le front couronné de ses opulens cheveux et son regard pur et profond élevé vers l'astre de la nuit. Il y a un sérieux dans ce talent, une *loyauté* qui dépasse tout ce qu'on imagine. On dirait qu'elle se ferait scrupule de dérober à la moindre note sa valeur, sa part légitime de sonorité. Peut-être même lui doit-on reprocher comme un défaut cette préoccupation, peut-être met-elle trop de soins à vouloir produire au dehors les intentions du maître, à chercher des *sens* dans le texte. C'est pourquoi, si j'excepte Norma, son rôle définitif et sa création exclusive, je verrai toujours de préférence la plus parfaite expression du talent de Jenny Lind dans cet accent inimitable qu'elle donne à toutes ces mélodieuses émanations du sol natal : ballades, romances et chansons qu'elles nous a révélées, véritables fleurs de neige cueillies au pied des âpres sapins de ses Alpes norvégiennes, et que la Marguerite scandinave effeuille par le monde entier. Quelle critique oserait toucher à de pareils chefs-d'œuvre et ternir de son souffle la transparence immaculée du cristal de roche! Ici, la simplicité des thèmes se prête d'ordinaire à merveille à l'inspiration si profondément interprétative de la grande cantatrice; il en résulte des effets singuliers, et je défie toute ame quelque peu douée du sens musical ou poétique d'oublier la sympathique mélodie de ces *lieds* suédois éparpillés désormais à tous les vents d'Europe et d'Amérique par la voix de cette étrange femme que Paris seul n'aura pas pu juger.

Un soir, au grand opéra de Berlin, Mme Viardot chantait *le Prophète*.

La cantatrice était en voix et en inspiration, le public l'avait adoptée, et, sur les dernières mesures de la complainte de la mendiante au quatrième acte, la salle entière éclata en bravos. A l'opéra de Berlin, les femmes applaudissent, comme c'était jadis d'usage aux Italiens alors qu'il y avait encore un Théâtre-Italien à Paris. Aussi, sur toute cette riche ceinture de loges, dont le salon royal, avec son splendide baldaquin de pourpre et ses encadremens d'or massif, forme le centre, c'étaient des démonstrations à perte de vue, et les plus jolies mains battaient à rompre leurs gants. Une seule personne semblait demeurer étrangère à l'enthousiasme général, et cette abstention se faisait remarquer d'autant plus que, placée au premier rang dans la société de Berlin, cette personne y exerçait en toute question d'art, de littérature et de goût, un de ces arbitrages suprêmes dévolus du consentement unanime à certaines femmes éminentes par le cœur et l'esprit, et dont aucun ne songe à appeler, qu'on se nomme Cornélius, Rauch ou Meyerbeer. Curieux de savoir la cause de ce silence, l'entr'acte venu, j'allai m'en informer dans sa loge. « Quelle admirable chose que cette romance de Fidès! — Oh! sublime; vous connaissez mon admiration pour Meyerbeer. — Et que Mme Viardot l'a bien dite! — Oui, pas mal. — Pourtant vous ne l'avez pas applaudie? — Ah! vous l'avez remarqué? — J'avoue que de votre part ce dédain ne laisse pas de m'intriguer un peu. — Vous vous trompez, ce n'est pas du dédain; j'estime beaucoup le talent de Mme Viardot. — Mais alors? — Vous étiez avant-hier à la soirée d'adieux de Jenny Lind : qu'en pensez-vous? — Qu'on n'a jamais entendu rien de pareil. — Ajoutez, *et que jamais on n'entendra.* C'est pourquoi ces deux mains que vous voyez là ont applaudi pour la dernière fois. — Ah! oui, *veder Napoli, poi morir!* — C'est possible; riez. Quant à moi, qui prends mes admirations plus au sérieux, je sens que j'en ai perdu la faculté d'applaudir. »

Cet exclusivisme dans l'admiration qu'ils inspirent est un des traits caractéristiques des artistes du Nord. Leurs voix possèdent des accords particuliers, leurs natures des élémens nouveaux et féconds; ils ont l'*accent,* le son, ame de la musique, signe définitif de l'individualité : aussi s'attache-t-on à eux par des liens secrets, et, la fibre qu'ils remuent étant plus cachée et plus profonde, la vibration s'en prolonge davantage. Leur public est plus restreint sans doute, car je ne compte pas dans le public de Jenny Lind cette multitude d'enthousiasmes de pacotille qu'en tous temps et en tous lieux le succès attire après soi; mais aussi quelles sympathies ils éveillent! quelles traces impérissables ils laissent dans les ames capables de rêverie et d'attendrissement! « La meilleure partie de moi s'en est allée, » soupire Pétrarque en rêvant à Laure. N'y a-t-il pas comme un écho vague et lointain de cette plainte dans les regrets d'une ame qui voit s'éloigner la mélo-

dieuse interprète de ces airs qui, lorsqu'ils vous savent charmer, produisent un effet auquel nulle autre musique ne se peut comparer? « Jenny Lind est partie, et désormais je n'applaudirai plus. » Cette parole, qui, dans la bouche d'une Française, semblerait affectée, dite avec le ton simple et naturel dont elle fut prononcée, m'a toujours paru l'expression la plus vraie de cette espèce de souvenir compliqué de nostalgie que laissent après elles, chez certaines natures d'une délicatesse exquise, les révélations de la muse du Nord. Cette force sympathique, Chopin la possédait au suprême degré, et c'est par elle surtout que vaut ce M. Haberbier que le pays des Jenny Lind et des Gade nous envoie, et dont le nom, hier parfaitement obscur, brille aujourd'hui sur ce firmament d'ivoire où se prélassait l'astre des Liszt et des Thalberg.

L'accent, le son, voilà ce qui, dès la première fois qu'on l'entend, vous frappe chez cet artiste, auquel s'applique ce que nous disions tout à l'heure de Jenny Lind, et ce qui se pourrait dire aussi de ce violoniste norvégien à l'archet si puissant, de cet Ole-Bull, l'une des plus originales et des plus poétiques apparitions qui se soient produites depuis Paganini. Et quand j'insiste sur ce point, je ne parle pas de cette faculté, parmi nous, hélas! trop répandue, d'assourdir à grand renfort d'octaves et de gammes chromatiques les oreilles d'un auditoire, mais d'un don inhérent, selon moi, aux natures du Nord, de cette aptitude qui consiste à trouver en toute chose la note vraie, émouvante, la corde sensible qui fait dire à l'ame : C'est cela. Je me tais sur l'inexprimable habileté de ces doigts que les doigts d'un Liszt lui-même essaieraient vainement d'atteindre à la course. Quant à l'art de l'exécution, en ce qui regarde les *difficultés*, on se sent tout disposé à s'écrier avec le vieux Goethe :

Das Unbeschreibliche
Hier ist gethan!

« L'indescriptible cette fois s'est réalisé; » et, pour peu qu'on daigne me permettre d'expliquer franchement ma pensée, j'avouerai que j'en suis fort aise. Plus vous multipliez les moyens de destruction, plus vous rendez la guerre impossible : j'espère qu'il en sera de même de cette jonglerie qu'on appelait en musique la *difficulté*. Une fois que ce clinquant, qui passait pour de l'or aux mains des habiles, devient une monnaie courante, sa valeur diminue, et finit par tomber en complet discrédit. Mettez l'impossible à la portée de tout le monde, l'impossible n'existe plus; faites une chose désormais accessible et simple de ces arpéges, de ces trilles et de toute cette exécution chromatique qui n'avait d'autre mérite aux yeux des gens que celui de la difficulté vaincue, et le public, revenu de sa piperie, à la place de ces arpéges et de

ces trilles qu'il applaudissait sur parole, demandera, comme Bartholo, qu'on lui chante seulement un petit air tout simple, telle phrase que vous voudrez, pourvu que le cœur s'y montre, le finale de la *Sonnambula* par exemple, ou la romance du *Saule*, rien que cela : essayez.

Rubini, le grand maître du chant large et pathétique, cette voix sublime dont la note élégiaque et profonde vibre encore dans toutes les poitrines, Rubini commença, qui le croirait aujourd'hui? par être un chanteur de roulades; il se rompait aux mille gentillesses du style fleuri. Je le vois encore s'escrimant à côté de Mme Mainvielle-Fodor en gazouillis délicieux et demandant aux prestiges de la vocalisation, à la *difficulté*, une renommée qu'il ne devait conquérir que plus tard par l'entière transformation de son talent. Bellini vint, et du mouvement imprimé par le maître de Catane à la phrase dramatique sortit une nouvelle école de chanteurs. Aux graces vives et brillantes, à l'étincelant coloris, à l'ornementation un peu surchargée de la méthode rossinienne, l'auteur de *Norma* et des *Puritains* fit succéder la note émue et palpitante, la cantilène attendrie, en un mot le chant *spianato*, comme on dit en Italie, dans toute l'éloquence de son expression. Avec quelle admirable intelligence Rubini sentit tout d'abord le parti qu'on pouvait tirer du système nouveau, et comment, s'étant plongé dans ces courans mélodieux, il y laissa pour jamais l'attirail routinier du vieux style,—il suffit, pour qu'on le sache, d'avoir suivi au Théâtre-Italien et dans ses diverses périodes le développement de cette organisation si douée. On a beaucoup parlé naguère en littérature d'une certaine école du bon sens qui promettait merveilles, et en somme n'a rien donné; cette fois, ce fut l'école du sentiment qui, avec Rubini, se fonda. L'expression régna sans partage, l'ame passa dans la voix : Elvino, Percy, Ravenswood, Arturo, types immortels et qui jamais ne sortiront des souvenirs de tous ceux qui avaient vingt ans à cette bienheureuse époque! A cette école de Rubini, combien de disciples se formèrent qui, à leur tour, sont devenus des maîtres : Duprez, Ronconi, Moriani! *Ella è tremante, ella è spirante*, ce cri suprême de l'amour éploré, ne l'entendez-vous pas au loin retentir sous les marbres et les sombres touffes de verdure du jardin de Bellini? Et le son de la voix de Jenny Lind, cet accent pathétique et profond, qui le remplacera? Essayez, après ces magnifiques explosions du cœur, d'en revenir à la roulade, aux vocalises du *rossignol des bois*, à la *difficulté;* la Sontag elle-même y a perdu sa peine et son talent. C'était agréable et joli, curieux surtout; mais toutes ces graces, toutes ces enjolivures, toutes ces mignardises charmantes avaient perdu leur écho dans nos ames. Vous connaissez ces chefs-d'œuvre de marqueterie et de ciselure : on pousse un ressort, et voilà que soudain un oiseau surgit, un bel oiseau tout emplumé de saphirs et de diamans. Il chante à plein gosier les variations de Rode et bien

d'autres merveilles; puis tout à coup la charnière se referme, il disparaît, et tout est dit. Rendormez-vous, bel oiseau bleu, qui n'êtes plus, hélas! couleur du temps!

Ces idées me venaient l'autre soir en entendant ce jeune homme, que l'âpre muse du Nord a formé, rendre sur son clavier le finale de la *Sonnambula* avec cette largeur mélancolique et, qu'on me passe l'expression, avec cette faculté, ce don de la tristesse, secret du génie scandinave, car lui aussi chante comme Rubini, et ce qu'a fait pour la voix l'admirable interprète de Bellini, il le fera dans la sphère où son activité s'exerce. Assez de gammes chromatiques, d'arpéges et de triolets; voici le tour maintenant d'un art plus sérieux. Il y a du Schubert chez M. Haberbier et aussi du Chopin, et je n'exagère rien lorsque j'ajoute que M. Haberbier, tout en rendant avec la grace nuancée et l'exquise délicatesse qu'elles comportent la plupart des inspirations du maître polonais, imprime à certaines d'entre elles, d'un caractère plus énergique et plus âpre, une bravoure d'exécution, une vigueur d'entrain, qui se trouvent au fond de la pensée du compositeur, et que sa complexion délicate et nerveuse se refusait à reproduire. J'ai dit que c'était un des très grands charmes des artistes du Nord que cet accent natal qui jamais en eux ne se perd ni ne s'altère. Si tant d'autres preuves n'existaient pas de cette vérité, l'exemple de Chopin suffirait. Si vous avez observé en effet cette nature éminente et rare dont le développement s'est accompli presque sous nos yeux, vous aurez vu que des années passées au centre de ce que la civilisation a de plus excessif n'avaient pu chez lui porter la moindre atteinte à la nationalité. Laquelle de ses compositions, et je parle ici des œuvres de sa seconde manière, de ses nocturnes, qu'il écrivait après dix ans de séjour au milieu des raffinemens intellectuels de la société parisienne, laquelle de ses compositions ne respire le génie du Nord? Où trouverez-vous que l'accent ait fait défaut? A Dieu ne plaise que je confonde ici deux natures, qui, bien qu'elles se prêtent à certains rapprochemens, n'en conservent pas moins des différences très marquées! Le génie des races a ses nuances, et qui dit scandinavisme, encore qu'il s'agisse purement et simplement de musique, ne dit point slavisme. C'est assez insister sur la ligne de séparation qui existe entre l'école scandinave et celle dont Chopin fut le représentant et le chef. Les Slaves ont dans leur instinct quelque chose de saccadé et de sauvage qui ne se rencontre pas d'ordinaire chez les peuples de la Baltique. Quiconque a connu Chopin a pu observer à loisir comment chez lui cette rudesse du sol natal avait été modifiée par des conditions toutes personnelles d'élégance et de distinction. Et pourtant cette physionomie languissante avait ses éclairs d'impatience et de colère; cette nature douce et fine avait ses emportemens, ses brusqueries et ses soubresauts, empreintes originaires, souvenirs du sol bar-

bare dont la trace énergique et profonde se révèle en plus d'une de ces mazourkes si peu comprises de la foule, qui n'en saisit que le côté frivole. Prenez garde, madame, cette note sauvage que vous trouvez *originale*, et qui pour vous marque un temps dans la figure, est peut-être le réveil d'une douleur atroce, et l'ame d'un grand poète a saigné à ce cri de désespoir qui vient de donner si délicieusement la réplique aux glissades éperonnées de votre cavalier!

Ce qui a manqué à Chopin, ce sont les moyens d'exécution. Se révéler au public dans tout ce que sa pensée avait de force et d'étendue, il ne le pouvait pas : son organisation délicate et maladive s'y opposait; sa main trahissait son génie, non certes en ce que ce génie contenait de délicat et de charmant, — tout au contraire, la sensibilité nerveuse de l'individu ajoutait en ce cas une incomparable poésie et semblait aider à l'idéale perfection du *rendu;* — mais, je le répète, la puissance demeurait lettre close, et cependant cette puissance existe. Grandeur et force dans les idées, solennité même parfois, telles sont ses qualités supérieures mêlées à d'autres pour lesquelles un monde superficiel l'a exclusivement adopté, qualités que le public ignore, et qu'il n'appartient qu'à un maître de lui révéler.

Ce n'est point sans intention que j'ai prononcé là ce mot de maître. Il règne en effet dans le monde les plus incroyables idées sur le genre d'estime et de considération que l'on doit à certains talens, et je ne sais rien de plus erroné que les classifications d'après lesquelles le public assigne aux artistes leur place. A l'heure qu'il est, le *virtuose* encombre tout; ce parasitisme de nouvelle espèce menace d'étouffer en leur élan les plus généreuses tendances. Qu'il y ait des gens qui, parce qu'ils savent assez brillamment faire poudroyer sous leurs doigts des gammes chromatiques doubles et qu'ils dévorent les octaves comme le coursier du désert dévore l'espace, s'imaginent pouvoir inscrire leurs noms à côté des plus illustres, à tout prendre cela se conçoit encore : l'orgueil humain est sujet à de si singulières divagations!

Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose.

Mais ce qui moins facilement nous entre dans l'esprit, c'est qu'il se trouve un public pour ratifier des prétentions semblables, ce qui presque toujours a lieu. Il faut renoncer à dire le nombre des médiocrités que le piano a contribué à produire surtout depuis les perfectionnemens apportés dans son mécanisme pendant ces dernières années. Le piano est en outre l'instrument qui a peut-être le plus faussé le goût du public en fait de musique instrumentale; cependant, ne l'oublions pas, ce fut l'instrument de Mozart, lequel, avant d'être un grand compositeur, était ce que nous appellerions aujourd'hui un grand pianiste. Seulement, à cette époque, le virtuose, tel que nous le possédons dé-

sormais, n'avait point encore paru, et le piano ne représentait aux yeux du maître qu'un moyen plus complet, quoique bien imparfait encore, de manifester sa pensée. Voici un passage que je trouve dans une lettre datée de Vienne, et que Mozart écrivait à un de ses amis vers 1771 : « Je viens de voir chez un nommé Steiner une invention merveilleuse qu'il appelle un piano-forte, et où le son se produit à l'aide d'un marteau qui retombe sur la corde; c'est admirable, surtout si je pense à tous les effets charmans que cela va rendre possibles! »

En ce sens, Beethoven et Marie de Weber étaient des pianistes, et Meyerbeer aussi, lequel, dans sa jeunesse, donnait des concerts et se *faisait entendre,* comme on dit en style de programme; pianistes-compositeurs, pianistes-maîtres, ayant d'autant plus qualité pour interpréter la musique des autres, qu'ils se sentaient en propre, au fond de l'ame, des trésors d'inspiration originale! A cette classe d'esprits se rattache directement Chopin, et, si prodigieuse que soit l'exécution chez M. Haberbier, c'est aussi surtout par ce côté de l'imagination et du style que son individualité se recommande. Quelle fantaisie et quelle grace dans les mille improvisations échappées à sa plume! Délicatesse et force, tout y est. Les motifs se déroulent vaporeux, charmans; les notes emperlées s'éparpillent en folles cascades, et, dans la rêverie où cette musique vous plonge, tout sentiment s'évanouit de la difficulté vaincue. Vous diriez par momens le collier de Schubert qui s'égrène sur l'ivoire du piano de Chopin, lorsque tout à coup l'accent norvégien brusquement se réveille, et quelque souffle mélodieux vous emporte au pays des Walkyries. « Quand je suis mal disposé, disait un jour Chopin à la princesse de B., je joue sur un piano d'Érard et j'y trouve facilement un son *tout fait;* mais, quand je me sens en verve et assez fort pour trouver mon *propre son à moi,* il me faut un piano de Pleyel. » Comme Chopin, M. Haberbier semble s'attacher de préférence aux pianos de Pleyel. D'un mécanisme singulièrement plus compliqué, l'instrument d'Érard arrive, si l'on veut, à de plus éclatans effets de sonorité, sans qu'il en coûte de grands efforts au pianiste, et, par cela même, invite l'exécutant à l'exagération des moyens extérieurs, au bruit matériel, au charlatanisme. Chopin seul a échappé à ce genre factice; par malheur, comme nous le disions, la force lui manquait pour impressionner un public nombreux, et personne, en dehors des vrais connaisseurs, ne s'est jamais assez rendu compte de ce qu'il y avait de profondément admirable dans ce talent. Le son, dans le piano de Pleyel, plus velouté que partout ailleurs, exige qu'on le cherche, et il suffit d'entendre M. Haberbier pour se convaincre qu'une fois qu'on a su le trouver, il a une égalité, une netteté et en même temps une puissance incomparables. Avec Pleyel, le son s'obtient, je le répète, à force de pression et ne livre toute sa puissance et

tout son volume qu'à une sollicitation persévérante et magistrale. « Pour être un grand pianiste, on n'a pas besoin de *bras*, répétait le vieux Cramer, un des excellens maîtres que l'art du piano ait jamais eus, la *main* suffit. » Que pensent de cet axiome certains habiles du moment?

Après avoir préludé à sa carrière à Saint-Pétersbourg, à Stockholm, à Copenhague surtout, où les plus beaux succès l'encouragèrent, M. Haberbier, sentant se développer ses forces et grandir sa vocation, se retira en Norvége pour s'y livrer à de nouvelles études. C'est à ces trois années d'exil volontaire passées au milieu de ces steppes neigeuses qu'ont dû le jour tant de compositions originales qu'il exécute, les unes d'une si vaporeuse mélancolie, les autres si puissamment empreintes d'une sorte de romantisme sauvage. Arrivé à cette période où le talent, sûr enfin de lui-même, croit le moment venu d'engager la lutte avec la renommée, M. Haberbier débarquait à Paris il y a quelques mois. Paris, on le sait, ne se décide point sans quelque peine à croire aux gloires ignorées. Il en était donc là, le pauvre artiste, attendant son heure dans l'isolement et l'oubli et désespérant presque, lorsque la fortune lui amena, pour le protéger et l'aider à vaincre des difficultés qu'à lui seul peut-être il n'eût pas surmontées, le représentant de l'une des plus illustres maisons de l'Allemagne, musicien lui-même et des meilleurs, M. le comte de Linange. On se souvient du prince Belgiojoso et de l'influence qu'exerça son amitié sur l'avenir, depuis si magnifique, de Mario de Candia; ce que fut le gentilhomme lombard envers le successeur de Rubini, le comte de Linange l'a été à l'égard du nouveau venu dans la carrière, et, pour que rien ne manquât à la ressemblance, il se trouve que les deux patrons illustres ont encore de commun entre eux une voix de ténor admirable, et que le comte de Linange chante aujourd'hui comme jadis chanta le prince Belgiojoso.

C'est de Copenhague que M. Haberbier nous vient. En fait d'adoptions de ce genre, la patrie de Thorwaldsen et d'Oehlenschlœger ne marchande jamais : elle peut, ainsi que nous en avons vu l'exemple avec M. Gade, négliger aux débuts un de ses propres enfans, quitte à le couronner doublement au jour du succès; mais, dès l'instant qu'une gloire va poindre au ciel de la Norvége ou de la Suède, comptez qu'elle ne négligera rien pour se l'approprier. A quelque point de vue qu'on envisage le scandinavisme, ce mouvement, ne fût-il qu'une de ces magnifiques chimères dont s'enivre l'esprit des peuples à certaines périodes de recrudescence, aura toujours fourni à Copenhague l'occasion de faire œuvre de capitale. Là en effet est le point central, l'activité, l'intelligence et la vie; là se rencontrent les bibliothèques, les musées, les établissemens littéraires; là, tout ce qui touche à la nationalité commune, musique, poésie et beaux-arts, a ses fondations. L'éducation populaire y est plus répandue, les sciences y prennent un

plus vif essor, et, si limité qu'il soit, ce petit état fournit à lui seul à l'union scandinave plus d'hommes distingués dans toutes les fonctions que les deux autres royaumes pris ensemble n'en sauraient produire. Cette suprématie que sa position sur le Sund lui confère, la capitale du Danemark ne perd pas une occasion de l'exercer, même la moindre. Elle attire, elle absorbe. Que la Norvége ait un poète, c'est aussitôt la langue danoise qui lui fournit l'harmonie de ses rimes, c'est le sol hospitalier du Danemark qui le tient attaché; qu'une voix mélodieuse entre toutes vibre en Suède, que Jenny Lind débute : avant Stockholm Copenhague a saisi son premier prélude. Pour me servir, en terminant, de l'expression d'un poète du lieu, c'est des bords du Sund que sont partis les chants d'antique poésie qui furent entendus de tous les peuples du Nord.

Après cela, que la direction imprimée à la musique par la capitale du Danemark soit en rapport avec sa puissance d'attraction ou d'absorption, voilà ce que je n'oserais affirmer. Les qualités de la musique scandinave restent au fond toujours les mêmes, et c'est bien plutôt de reproduire le sentiment national qu'il s'agit que de fonder ce que nous appellerions, dans un langage convenu, une école d'art. L'esprit du Nord, le *nordisme,* comme ils disent (*nordiskhed*), tel est chez les compositeurs le souffle vivifiant, lequel se traduit ensuite chez les exécutans par la vigueur de l'accent, la puissance et l'intensité du son. On comprend que le fameux précepte de l'art pour l'art, si religieusement observé en d'autres pays, ne compte ici que pour très peu. J'ignore si des élémens que j'ai essayé de caractériser une école doit sortir; dans tous les cas, ce ne serait qu'après des modifications nombreuses et en abandonnant, comme il arrive d'ordinaire à qui se civilise, quelque chose de l'individualité propre, car, en musique, gagner du côté de l'art, c'est souvent perdre du côté de la nationalité, et je doute qu'à pareil jeu le pur scandinavisme trouvât son compte.

H. Blaze de Bury.

LA REFONTE

DES

MONNAIES DE CUIVRE.

Un des principes le plus incontestés de l'économie politique, c'est que les monnaies sont, non pas des signes arbitraires du prix des choses, mais des marchandises qu'on choisit pour étalons, parce qu'elles sont plus facilement échangeables que les autres, et qu'on accepte seulement en raison de leur valeur intrinsèque. Toutefois, dans les débats soulevés par la refonte de nos monnaies de cuivre, on a affaibli cette règle par une exception dont la portée n'a peut-être pas été suffisamment calculée. On a dit, en s'autorisant de quelques lambeaux de phrases empruntés à des économistes, que les basses pièces destinées à servir d'appoint font exception à la loi générale, qu'elles sont seulement des signes de convention auxquels on peut, sans inconvéniens, assigner une valeur arbitraire. Énoncé d'une manière aussi absolue, cet amendement au principe nous semble une erreur de théorie et un danger, si on le prend à la lettre dans l'application. Il est donc utile de déterminer, en consultant l'histoire monétaire des autres peuples, jusqu'à quel point il est vrai que la monnaie de cuivre fonctionne en qualité de signe, et dans quelle mesure on peut lui attribuer sans inconvéniens un cours légal supérieur à sa valeur positive. Bien que nos conclusions soient contraires au système qui vient de prévaloir au sein du corps législatif, nous n'hésitons pas à les produire, parce qu'au moment où nous écrivons, la loi n'ayant reçu ni l'assentiment du sé-

nat, ni la sanction définitive du pouvoir, n'est encore qu'un projet, et que d'ailleurs, en signalant un danger, nous indiquons par quels moyens il serait possible de le prévenir.

Notre monnaie de cuivre est, sans contredit, la plus laide de l'Europe. Composée de sous royaux qui remontent aux premiers temps de Louis XV, des produits informes de la fonte des cloches, des émissions faites à la hâte sous le directoire, elle donnerait dans l'avenir la plus triste idée de notre civilisation, s'il en devait être un jour de la France comme de ces peuples qui ne sont plus connus que par leurs médailles. L'idée d'une refonte monétaire n'est pas nouvelle; mais on a reculé long-temps devant la dépense qu'entraînerait le frappage d'un milliard de pièces, dépense de luxe, il faut l'avouer, car, à part leur incontestable laideur, nos vieux sous font encore passablement leur service. Vers 1842, on s'avisa d'un expédient qui paraissait trancher la difficulté. C'était de réduire à moitié le poids des pièces de cuivre, de manière à ce que la vente du métal devenu inutile payât les frais du monnayage. Un projet établi sur cette base fut déposé en 1842, débattu seulement en 1843, et rejeté après une discussion très lumineuse. Remise à l'étude vers la fin de 1847, adoptée en 1848 par le gouvernement provisoire, cette même combinaison fut écartée par l'assemblée constituante, sinon comme mauvaise, au moins comme inopportune.

L'idée primitive se retrouve au fond du projet récemment adopté par le corps législatif. Les diverses pièces de cuivre qui circulent actuellement pour une somme d'environ 50 millions sont taillées dans la proportion de 2 grammes pour 1 centime. On est à la veille de les retirer et de les remplacer par de belles pièces de bronze de 1, 2, 5 et 10 centimes, aux poids correspondans de 1, 2, 5 et 10 grammes. Les frais de l'opération sont évalués à 7,560,000 francs; mais, comme la réduction à moitié poids des pièces démonétisées permettrait de vendre une masse considérable de cuivre, on espère que ce recouvrement procurerait une somme supérieure à la dépense du monnayage.

Nous n'examinerons pas s'il serait avantageux pour le public que les sous fussent moitié moins lourds, ou si le peuple français est devenu tellement athénien qu'il éprouve le besoin de payer ses menues dépenses avec de belles médailles. Ce sont là des points que chacun peut décider arbitrairement, selon ses habitudes ou la nature de ses affaires. Nous resterons sur le terrain de l'économie politique et dans les limites de la thèse que nous avons posée au début.

Les monnaies doivent avoir une valeur métallique égale intrinséquement à celle que la loi leur donne, sauf une imperceptible différence pour le coût du monnayage. Anciennement on ne faisait pas exception à ce principe pour les monnaies d'appoint. On relevait la va-

leur des basses pièces en introduisant dans le cuivre une quantité plus ou moins grande d'argent, mélange qui est spécialement désigné dans le monnayage par le terme de *billon*. Ce fut sous Henri III seulement qu'on commença à fabriquer avec du cuivre pur des sous et demi-sous de 12 et de 6 deniers qui reçurent vulgairement les noms de douzains et de sizains. A ne considérer que le poids, ces pièces étaient surévaluées de beaucoup; mais, dit Poulain, vieux et habile monétaire du temps de Henri IV, il était sans inconvéniens d'émettre des sous à la moitié, voire au tiers de leur valeur, « parce que la façon, qui est le *brassage*, coûte toujours près des deux tiers plus que le poids de leur matière. » Jusqu'au règne de Louis XV, des pièces très diverses de poids et de titre étaient admises dans la circulation. Il y avait les douzains de Henri III, les sous de Henri IV, les blancs de Louis XIII et de Louis XIV, des sous de Besançon, d'Avignon, de Dombes, de Dauphiné, de Lorraine, dont il fallait distinguer la valeur commerciale selon le degré du billonnage. Une ordonnance de 1738 mit fin à ce désordre. Toutes les monnaies d'appoint furent refrappées sur la base de 20 sous au marc de cuivre pur, ce qui équivaut à 4 francs le kilogramme. Or, le cuivre ayant plus de valeur il y a un siècle qu'aujourd'hui, et la fabrication étant aussi plus dispendieuse, il y avait une sorte d'équilibre entre le cours nominal et le prix de revient. Depuis cette époque, le cuivre a perdu de sa valeur; la chimie a facilité l'affinage; grace aux progrès de la mécanique, les procédés de fabrication sont beaucoup plus expéditifs et beaucoup moins dispendieux. Pour que le cours légal du cuivre monnayé ne dépassât plus le prix de revient, il faudrait donner aux pièces un volume qui les rendrait impropres à la circulation; mais l'expérience a démontré qu'il n'est pas nécessaire d'équilibrer exactement le titre et la valeur réelle, parce que les contrefacteurs en grand, les seuls qui soient à craindre, sont obligés de céder leurs pièces fausses à leurs affidés bien au-dessous du cours commercial. Il est donc sans inconvénient de surévaluer un peu la menue monnaie. La mesure à observer consiste à pondérer les pièces de telle sorte qu'après compte fait du métal et de la main-d'œuvre, la différence entre le prix de revient et le cours légal ne soit pas assez forte pour tenter irrésistiblement les contrefacteurs. Tel est le principe dicté par le bon sens.

Sous le régime qui subsiste encore, un kilogramme de cuivre monnayé en pièces de 1 et de 2 sous, dont le prix de revient, matière et fabrication comprises, serait environ de 3 francs 25 centimes, circule dans le public pour 5 francs. Le projet de loi en discussion a pour but de réduire à moitié la matière employée, de sorte que, le prix de revient du métal et de la main-d'œuvre pour les pièces de 5 et de 10 centimes étant approximativement de 3 francs 60 cent. par kilogramme, cette

même quantité aurait cours pour 10 francs. Au lieu d'une surévaluation de 53 pour 100 que présentent les vieux sous, le système nouveau aura pour effet de porter la différence à 177 pour 100.

De ce que les sous ont un cours nécessairement supérieur à leur prix comme marchandise, faut-il donc conclure qu'on peut élargir indéfiniment la disproportion? On l'a proclamé en invoquant le témoignage de Say, qui appelle les pièces de cuivre « des espèces de billets de confiance; » mais ce n'est là qu'une simple métaphore que Say explique et corrige aussitôt en ajoutant : « Le gouvernement qui met en circulation ces billets de confiance devrait toujours les échanger à bureau ouvert contre de l'argent, du moment qu'on lui en rapporterait un nombre suffisant pour égaler une pièce d'argent. C'est le seul moyen de s'assurer qu'il n'en reste pas dans le public au-delà de ce qu'en réclament les menus échanges et les appoints. » Si le billet de cuivre était en effet remboursable à bureau ouvert comme le papier de banque, ce serait une monnaie fiduciaire dans toute la force du terme, et peu importerait alors que la pièce fût plus ou moins lourde. Si ce remboursement ne doit pas avoir lieu, il faut se garder de réduire, par l'affaiblissement du poids, la garantie déjà insuffisante que le billet de cuivre porte en lui-même.

Nous sommes de ceux qui tiennent grand compte des faits, et notre conviction serait fort ébranlée, s'il était vrai, comme on l'a affirmé dans l'exposé des motifs, que la plupart des peuples de l'Europe eussent des monnaies d'appoint plus légères que les nôtres. Malheureusement il est fort à craindre que cette assertion ne soit le résultat d'une erreur matérielle.

Lorsqu'après une longue résistance, M. Humann se décida, en 1842, à proposer la mesure que nous étudions, il annexa à son exposé des motifs un tableau servant à comparer la valeur intrinsèque et la valeur fictive des pièces de cuivre dans les autres pays. Il paraissait ressortir de ce document que la France, en rognant sa menue monnaie, tendait à se mettre en harmonie avec les autres nations commerçantes. Le projet de M. Humann n'ayant pas été discuté, il fut reproduit l'année suivante par M. Lacave-Laplagne, mais avec un autre exposé des motifs. Or, dans la discussion engagée sur le rapport favorable de M. Pouillet, un orateur qui avait approfondi la question, M. Bureau de Pusy, fit remarquer en termes assez vifs que les indications fournies par le gouvernement, quant à la valeur des pièces étrangères, étaient le plus souvent erronées. Pour plusieurs pays, on avait constaté seulement les poids, sans tenir compte de la matière qui était rehaussée par des alliages, de sorte qu'une pièce plus petite que les nôtres avait cependant une valeur commerciale supérieure. Cette inadvertance avait eu lieu notamment à l'égard de l'Autriche et de la Prusse. Ce der-

nier pays, suivant M. Bureau de Pusy, ne possède que pour 15 millions de menue monnaie. Les quatre cinquièmes de cette somme, représentés par des pièces de quatre pfennings en billon, valent intrinsèquement les sept huitièmes de leur valeur courante, de sorte qu'on atteindrait le pair en ajoutant au prix de la matière celui du monnayage. Il y a en outre pour 3 millions de simples pfennings en cuivre pur, dont la valeur métallique est moindre parce que les frais de la main-d'œuvre sont beaucoup plus multipliés. Voilà un système monétaire tout-à-fait à l'abri de la contrefaçon. Pour la Russie, ajoutait encore M. Bureau de Pusy, le tableau mentionne une pièce de faible poids, le kopeck de 6 gr. 85 centigr., émis au cours de 4 cent., fabriqué en 1810, pendant la détresse de l'empire; mais cette espèce a été démonétisée en des jours meilleurs, et aujourd'hui le kopeck, pesant 10 gr. 23 centig. et valant 4 cent., présente une valeur intrinsèque excédant de 20 pour 100 celle de nos sous actuels, et qui dépasserait de 158 pour 100 celle des sous décimaux qu'il s'agit de fabriquer. Appelé à la tribune par l'émotion de la chambre, le rapporteur déclara que les observations de M. Bureau de Pusy étaient parfaitement justes, que l'inexactitude des renseignemens transmis à l'administration avait été reconnue, et que, pour cette raison, le gouvernement avait évité de reproduire en 1843 le tableau annexé au projet de loi de 1842.

Les rédacteurs du nouvel exposé des motifs ont-ils ignoré ces détails? Il y a lieu de le craindre, puisque les évaluations monétaires qu'ils énoncent paraissent empruntées au tableau de 1842. Voilà donc une des plus importantes parties de leur argumentation qui s'écroule. Il est incontestable que l'Angleterre, l'Espagne, le Danemark, la Suède, la Belgique, les États-Unis d'Amérique, ont, pour leurs monnaies d'appoint, un système correspondant à celui qui est encore en vigueur chez nous. Si les rectifications proposées par M. Bureau de Pusy pour la Russie, la Prusse et l'Autriche, sont admises, il faudra reconnaître que la proportion d'environ 20 grammes au décime est une mesure métallique consacrée par une expérience à peu près générale, et qu'en réduisant brusquement cette mesure à moitié, la France va se mettre en désaccord avec presque tous les peuples.

On a beau dire que la monnaie d'appoint n'est qu'un signe, il n'en est pas moins vrai qu'on n'a jamais affaibli son poids au-dessous d'une certaine limite sans causer de grandes perturbations. Citons quelques exemples.

Le monnayage du cuivre tient une place importante dans l'histoire de Russie. Au sortir de cet âge barbare où les Russes se transmettaient des petits morceaux de cuir timbrés, remboursables en peaux et en fourrures, le tsar Alexis eut la fantaisie de décréter que le cuivre aurait à l'avenir la même valeur que l'argent. Depuis 1653, date du

décret, jusqu'en 1655, ce prince réussit à maintenir les deux métaux en équilibre, et ce fut, on peut le dire, un des chefs-d'œuvre du despotisme; mais enfin les supplices les plus cruels n'empêchèrent pas qu'on n'échangeât deux, trois, et successivement jusqu'à quinze pièces de cuivre contre une pièce d'argent. Il aurait fallu aller jusqu'à cent pour atteindre le pair; mais, en 1663, une révolte furieuse donna au tyran une leçon d'économie politique. Pierre-le-Grand se rapprocha de l'ordre naturel en faisant du cuivre une monnaie d'appoint : il eut le tort seulement de la surévaluer arbitrairement, en lui attribuant une puissance commerciale dépassant son prix naturel de 300/100 d'abord, et ensuite de 560/100. Cette proportion fut maintenue sous les deux règnes suivans. Comme on avait besoin d'or et d'argent pour nouer des communications avec l'Europe, on augmenta démesurément pour l'intérieur cette monnaie de cuivre, dont la valeur intrinsèque était arbitrairement quintuplée. L'état en avait fabriqué pour une somme équivalant à 16 millions de fr. (4 millions de roubles) : la contrefaçon extérieure en introduisit pour 25 à 30 millions. Par suite de cette manœuvre, les étrangers payaient les marchandises russes cinq ou six fois moins que leur prix réel, tandis que la dépréciation du cuivre, déterminant la hausse des menues denrées, infligeait aux pauvres des pertes de tous les instans. Les souffrances devinrent si vives, que le gouvernement en prit l'alarme. On se jeta dans une exagération opposée, en élevant la valeur intrinsèque des monnaies de cuivre au pair de leur valeur nominale. On pense bien qu'un tel changement ne s'opéra pas sans une perte énorme pour le gouvernement, et sans un agiotage désastreux pour la foule ignorante. On se rapprocha, vers le milieu du siècle, de la combinaison la plus généralement adoptée en Europe, qui consiste à doubler la valeur intrinsèque du métal, de telle façon qu'avec les frais du monnayage la plus-value ne soit pas assez forte pour tenter les faussaires. Cette proportion fut observée de 1757 à 1810. A cette dernière date, les besoins de la guerre et la perturbation occasionnée par la monnaie de papier semblaient justifier un affaiblissement de poids; mais, chose bien remarquable, que nous trouvons dans un livre écrit pour l'éducation du prince qui règne actuellement en Russie (1), les effets de cette dégradation se manifestèrent *sur-le-champ* dans le prix du travail et le cours des marchandises : « tant il est vrai, ajoute l'auteur que nous citons, qu'il vaut mieux supporter un vice léger dans les monnaies que d'y remédier, si on ne le peut faire qu'en altérant leur valeur. » Cette leçon ne fut pas perdue, car en 1839 l'empereur Nicolas rendit aux monnaies de cuivre le poids et la valeur qu'elles avaient au siècle dernier.

(1) Le *Cours d'Économie politique* de Henri Storch, t. IV, note XIII.

L'histoire financière de l'Espagne offre un exemple qui fit sensation en Europe au commencement du XVIIe siècle. Il était excusable de mépriser le cuivre chez un peuple qui possédait les mines du Mexique et du Pérou. Le présomptueux favori de Philippe III, le duc de Lerme, imagina donc, en 1603, de procurer un bénéfice au trésor royal en émettant des petites pièces de cuivre appelées *quartillos*, parce qu'elles étaient destinées à représenter le quart du réal d'argent. Les pièces ainsi dénommées, faites de billon pendant le moyen-âge, avaient été maintenues au pair jusqu'au règne de Charles-Quint. Philippe II avait commencé à réduire la quantité d'argent contenue dans le billon et rétréci le volume des pièces. Le ministre de Philippe III venait de supprimer complétement l'alliage d'argent, et d'abaisser à moitié le poids du cuivre, de sorte que la valeur nominale dépassait de 250 pour 100 la valeur intrinsèque. Pour comble d'imprévoyance, on n'avait pas songé à limiter la proportion du cuivre admissible dans les paiemens. La contrefaçon s'organisa de toutes parts, et sur une si vaste échelle, qu'il arriva une fois au gouvernement français de saisir à Dieppe un bâtiment uniquement chargé de *quartillos*. L'émission totale avait été portée à 6 millions de ducats (49,650,000 francs), somme déjà bien considérable pour l'époque : on constata qu'il en avait été introduit trois fois plus dans le seul royaume de Castille. Bientôt se manifestèrent des phénomènes dont tout le monde se rend compte aujourd'hui, mais qui, à cette époque, causèrent une stupeur générale. L'or et l'argent, remplacés par le cuivre, disparurent de la circulation. Acquittés en espèces dépréciées, les impôts et les créances particulières se trouvèrent par le fait réduits de moitié. On ressentit dans les prix de toutes choses des mouvemens de hausse factice, correspondant à l'avilissement du signe monétaire. Bref, le désordre et l'irritation furent tels qu'ils contribuèrent pour la plus grande part à déterminer une crise politique. Une convocation des états-généraux ayant été nécessaire en 1608, l'affaire des monnaies de cuivre fut une de celles qui passionnèrent le plus l'assemblée.

Un demi-siècle plus tard, l'impression de la crise était effacée, car les peuples asservis perdent jusqu'au souvenir. Les ministres de Philippe IV purent donc renouveler sans opposition l'expérience qui avait si mal réussi au duc de Lerme. Une petite monnaie, perdant les quatre cinquièmes de sa valeur nominale, fut émise en assez grande quantité, et pour la seconde fois le commerce et l'industrie disparurent, noyés, pour ainsi dire, dans un délnge de pièces fausses. On essaya de remédier au mal par un édit du 14 octobre 1664, qui réduisait à moitié la valeur de la monnaie de cuivre : triste expédient, qui ne servit qu'à compliquer le désordre. « Aussitôt, dit M. Weiss dans son excellente

étude sur la décadence de la monarchie espagnole (1), le prix des denrées augmenta dans toutes les provinces; le pain manqua sur tous les marchés, et, pendant plusieurs jours, il n'y eut presque pas de transactions commerciales. Une grande effervescence régnait dans les villes de Cadix, de Séville, de Malaga et de Cordoue. » Comment finit cette crise? Par une banqueroute générale et contagieuse, qui commença par l'état et entraîna tour à tour les particuliers.

Après avoir employé, pour la monnaie d'appoint, un billon assez valable jusqu'au milieu du dernier siècle, la Sardaigne eut à traverser des jours de crise, pendant lesquels on fit argent de tout. On imagina, entre autres ressources, de réduire la valeur intrinsèque du billon. Le gouvernement ne considérait cette opération que comme une sorte d'emprunt forcé remboursable en des jours meilleurs. Lorsque, plus tard, on voulut retirer la monnaie affaiblie, on s'étonna d'en trouver trois ou quatre fois plus qu'on n'en avait émis. Observée au microscope, on en distingua jusqu'à quatorze variétés, ce qui prouve qu'en fort peu de temps, on en avait établi au moins quatorze manufactures. Pareille mésaventure était arrivée au roi de Prusse Frédéric II, lorsqu'il démonétisa un mauvais billon fabriqué pendant la guerre de sept ans.

On nous reprochera peut-être d'aller chercher trop loin des exemples peu concluans pour nous. Citons donc un pays dont les mœurs commerciales diffèrent peu des nôtres. L'Angleterre attachait si peu d'importance au cuivre monnayé, que, jusqu'au commencement de notre siècle, le gouvernement ne s'était pas réservé le privilége d'en émettre. Un usage très ancien autorisait les négocians à faire frapper des pièces de confiance, sortes de billets au porteur qu'on acquittait à présentation, soit en espèces d'or et d'argent, soit en marchandises. Chacun en déterminait à sa volonté le poids et la forme (2). Le souscripteur de ces billets métalliques y inscrivait son nom et la valeur dont ils étaient le gage. Assez ordinairement, on y faisait graver une effigie populaire ou un trait de l'histoire nationale, et, comme les maisons riches mettaient vanité à ce que ces pièces fussent d'un bel aspect, il en est plusieurs qui se sont classées comme œuvres d'art dans les collections de médailles. Cette coutume donna l'essor à une industrie spéciale. Un mécanicien que Watt prit pour son associé et qui devint célèbre à son tour, Boulton, établit, en 1788, près de Birmingham, un atelier de monnayage, où il perfectionna les procédés de cet art au point d'acquérir une réputation européenne pour la beauté de ses types et l'abondance de sa fabrication.

(1) Publiée en 1834; 2 volumes.

(2) Ces pièces portaient en effet le nom de signes, *tradesmen's tokens*, ou de billets de cuivre, *copper notes*.

Or, le gouvernement anglais, qui croyait, comme tout le monde, pouvoir donner au signe de cuivre une valeur tout-à-fait conventionnelle, faisait frapper de la menue monnaie au tiers de sa valeur intrinsèque. Tentée par une prime de 200 pour 100, la contrefaçon se développa d'une manière vraiment effrayante. On aurait peine à croire les détails recueillis à ce sujet, s'ils n'avaient pas été révélés par un grave magistrat dans un livre dont l'opinion publique fut tellement frappée, qu'on en fit coup sur coup six éditions. Suivant Colquhoun, qui écrivait en 1800 son curieux traité sur la *Police de Londres,* le faux monnayage, et notamment la fabrication de la monnaie de cuivre, avait pris de tels développemens, qu'on en avait fait en quelque sorte une industrie normale. Il y avait des graveurs à l'usage spécial des faux monnayeurs, des entrepreneurs pour la confection des pièces, des courtiers de diverses classes pour placer cette marchandise. Trois hommes habiles et bien outillés pouvaient confectionner en six jours pour 100 livres sterling de cuivre, et lui donner une valeur nominale trois fois plus forte. Le fabricant faisait une forte remise au marchand, qui lui-même revendait les pièces bien au-dessous du cours légal. Aussi la clientelle de ces derniers était-elle nombreuse : elle se recrutait surtout parmi les industriels de la rue, juifs ambulans, manœuvres irlandais, colporteurs, maquignons, cochers de fiacres; on y voyait aussi bon nombre de petits boutiquiers, de petits caissiers, des commis de péages qui avaient l'art de doubler leurs revenus en glissant dans les échanges de monnaie des pièces contrefaites. On faisait aussi l'exportation : « A peine partait-il de la capitale, dit Colquhoun, une voiture publique ou un roulier qui ne fût chargé de quelque caisse ou de quelque ballot de fausse monnaie pour les camps, pour les ports, pour les villes de manufactures. » Il n'est pas surprenant que la contrefaçon, facilitée par un si grand nombre de complices, eût pris un développement prodigieux : on assure que les *pence* de fabrique particulière se trouvèrent quarante fois plus nombreux dans la circulation que la monnaie légale.

Certes, le gouvernement n'était pas indifférent à un aussi grand désordre. On découvrit dans l'espace de sept ans jusqu'à six cent cinquante faussaires, qui furent mis en jugement, condamnés pour la plupart, et quelquefois pendus. Un redoublement de sévérité avait été jugé nécessaire au moment ou Colquhoun écrivait, et la police avait la main suspendue sur cent vingt industriels faisant leur spécialité du faux monnayage, savoir : dix mécaniciens ou graveurs confectionnant les outils, cinquante-quatre fabricateurs de fausse monnaie et cinquante-six commerçans en gros, autour desquels s'agitait la tourbe des petits fraudeurs. Une partie des coupables subit la rigueur des lois; un plus grand nombre parvint à s'y soustraire, parce que, les lois anglaises

n'autorisant pas les poursuites préventives, il était fort difficile de constater le flagrant délit. La menue monnaie glisse de main en main avec une rapidité dont on s'étonnerait, s'il était possible de la calculer. Quand les mauvaises espèces ont absolument la même valeur et le même aspect que les bonnes; lorsque les différences, s'il en existe, sont à peine perceptibles à la loupe, le détenteur de pièces fausses, surtout lorsqu'il est boutiquier, ne peut-il pas invoquer l'excuse de sa bonne foi? D'ailleurs un plus grand péril ne diminue jamais beaucoup le nombre des délits, quand il y a un grand profit à les commettre. Un gain considérable réalisé à coup sûr, l'aisance et peut-être la richesse acquises en peu d'années, ce sont là des séductions trop fortes pour cette classe d'individns qui, sans moyens réguliers d'existence, languissent dans cette perpétuelle irritation, dans ce ténébreux état de la conscience que causent les besoins à moitié satisfaits. La misère use la moralité. On s'étourdit peu à peu sur le danger, et on s'abandonne sur cette pente du crime que l'imprudence des législateurs a rendue trop glissante.

Les voies de rigueur ayant été épuisées sans succès, le gouvernement anglais se figura qu'il mettrait sa monnaie d'appoint à l'abri de la fraude en lui donnant un cachet artistique. Il s'adressa, en 1799, au fameux Boulton pour faire fabriquer des sous avec un poinçon très beau et un soin tout-à-fait exceptionnel. Quarante millions de pièces, représentant une somme de 166,666 livres sterling, furent jetées dans la circulation. On n'essaya pas, comme chez nous, de retirer le vieux cuivre monnayé tant bien que mal, dans la persuasion où on était qu'il allait disparaître devant les produits d'un artiste réputé inimitable; au contraire, les fraudeurs prirent à tâche d'anéantir les belles médailles et de les remplacer par des pièces de leur façon. Storch dit à ce sujet : « Un voyageur qui a vu l'Angleterre en 1806 nous assure que la monnaie de Boulton avait presque entièrement disparu dès cette époque, et que la circulation était encore inondée de pièces fausses. »

Quel remède opposa-t-on donc à ce mal opiniâtre? On fit précisément le contraire de ce qu'on va essayer chez nous. Après avoir conseillé les mesures pénales les plus opposées aux habitudes anglaises, comme les visites domiciliaires au premier soupçon, la confiscation des monnaies suspectes, de fortes primes accordées aux dénonciateurs, Colquhoun ajoutait : « Il est également certain que la nation retirerait de grands avantages d'une augmentation de poids de la monnaie de cuivre, qui la rapprocherait autant que possible de la valeur intrinsèque du métal dont elle est composée. » Ce sage conseil fut suivi. On donna au penny le poids de l'once anglaise (28 grammes 34 centièmes), proportion qui équilibrait la valeur légale avec le prix de revient. Le

but était en quelque sorte dépassé, car il n'est pas nécessaire, pour empêcher le faux monnayage du cuivre, d'en élever le cours à sa valeur intrinsèque : il suffit que la plus-value ne soit pas assez forte pour satisfaire tous les complices. Aujourd'hui, on taille 24 deniers dans la livre anglaise, de sorte que le penny, qui correspond en valeur à notre decime, pèse 18 grammes 89 centièmes, proportion qui réduirait à 50 pour 100 environ les profits du faux monnayage. Cette prime est insuffisante pour compenser les mauvaises chances du métier.

Notre propre histoire offre un exemple plus décisif encore. La convention s'était déjà laissé séduire, comme il arrive aujourd'hui, par l'idée de coordonner l'échelle monétaire avec l'ensemble du système métrique. Trouvant ingénieux de faire un poids de chaque monnaie de bronze, elle fit fabriquer, par son décret du 15 août 1795, des pièces de 1, 2, 5, 10 et 20 centimes au poids de 1, 2, 5, 10 et 20 grammes. Qu'on le remarque bien : cette proportion est exactement celle que le nouveau système reproduit, à l'exception des pièces de 20 centimes en bronze, remplacées aujourd'hui par de très petites pièces d'argent. Une première émission de 4,385,352 fr. eut lieu, et aussitôt des troubles inquiétans se manifestèrent dans la circulation.

En rappelant la mésaventure de l'an III, on a essayé d'en atténuer la portée. On a dit qu'en recevant des pièces réduites à moitié, le public de cette époque les considérait comme des assignats métalliques, et que l'on craignait la surabondance des sous. Il y en avait à cette époque moitié moins qu'aujourd'hui, et le décret qui démonétise les 4 millions de sous reconnus trop faibles ordonne qu'on en fabrique d'urgence pour 10 millions d'un poids ordinaire. On a dit encore que la monnaie à poids réduit devait circuler d'une manière permanente en concurrence avec l'ancienne; mais le décret de 1795, qui prescrit une coordination systématique de toutes les monnaies, semble indiquer au contraire que les anciennes pièces de cuivre devaient disparaître. D'ailleurs, les gros et les petits sous n'ont circulé concurremment que pendant une année au plus. Est-ce qu'aujourd'hui il ne se passera pas quatre ans au moins pendant lesquels les monnaies anciennes circuleront concurremment avec la nouvelle fabrication?

La véritable cause de la répulsion subie par les petits sous de 1795 ressort avec une irrécusable évidence des débats qui eurent lieu au conseil des anciens dans la séance du 24 octobre 1796. Un des membres de la commission, Lecouteulx de Canteleu, qui fut depuis sénateur, résuma ainsi les opinions et les faits énoncés par Lafond-Ladebat, Dupont de Nemours et plusieurs autres : « La monnaie est refusée dans les départemens et dans les principaux marchés qui approvisionnent Paris. Il en résulte que dans ces marchés on proportionne les denrées de première nécessité au cours de cette dernière

ville. Telle denrée qui, payée en bonne monnaie, ne vaudrait que 20 sous est portée à 30 sous en monnaie affaiblie, parce que c'est le cours de Paris. » Le même orateur dit plus loin qu'il arrive d'Angleterre des bateaux chargés de sous contrefaits, et que, si on tarde à prononcer la démonétisation, au lieu d'une somme de 4 millions à rembourser, il faudra trouver 30 millions. Le retirement de la monnaie faible fut en effet décrété. Au moyen d'un refrappage, les pièces de 20 et de 10 centimes furent remises en circulation pour 10 et pour 5 centimes seulement. La somme de 4,385,000 fr., montant de la fabrication précédente, se trouva ainsi réduite à 1,677,000 fr. Il y eut perte pour le trésor de 2,700,000 fr., sans compter les frais inutiles.

Après la triste expérience qu'on venait de faire, l'opinion publique se précipita, suivant l'usage, dans une exagération opposée, et il y eut un moment où l'on considéra comme indispensable de donner à la monnaie d'appoint une valeur rigoureusement intrinsèque, en évitant les alliages de métaux dont il est difficile de vérifier le titre, et le cuivre pur qu'il faudrait tailler en pièces trop volumineuses. Un savant renommé, qui était en même temps l'un des administrateurs de la Monnaie de Paris, Guiton de Morveau, imagina de faire encastrer des parcelles d'argent dans des bordures de cuivre. Le coin devait porter sur les deux métaux. De cette manière, disait-il, on pouvait assurer la valeur des espèces, tout en leur donnant les poids et les dimensions les plus commodes. Quelques pièces furent exécutées sur ce modèle, mais cet essai eut peu de partisans. On lui reprocha avec raison d'exagérer le coût de la main-d'œuvre, et de ne laisser aucun moyen de constater la bonté de l'argent, puisqu'il faut toucher les pièces par la tranche pour en vérifier le titre (1). Un autre administrateur de la Monnaie, Mongez, de l'Institut, proposa de fabriquer des petites pièces d'argent qu'on percerait par le milieu, comme font certains peuples orientaux, de manière à ne leur laisser qu'une valeur intrinsèque de 10 centimes. La conclusion de cette controverse fut qu'il était possible de mettre le cuivre monnayé à l'abri de la contrefaçon, en évitant d'élever le cours légal trop au-dessus du prix de revient, et que la proportion des anciens sous (environ 2 grammes par centime) resterait la plus rationnelle, tant que les cours relatifs de l'argent et du cuivre dans le commerce ne seraient pas sensiblement modifiés.

Tous les partisans de la mesure adoptée répètent, en paraphrasant l'exposé des motifs, que la contrefaçon n'est plus à craindre, qu'elle sera déjouée par la supériorité du travail. Les pièces de bronze que l'on veut substituer aux pièces informes et disparates qui déshonorent

(1) Voir, dans le *Traité des Monnaies* de Bonneville, l'introduction de Mongez.

notre système monétaire se distingueront, assure-t-on, par la pureté du métal et par la beauté des empreintes : idéal qui ne peut être atteint qu'avec le concours des artistes les plus éminens, et au moyen du puissant matériel dont l'administration seule dispose. Comment d'obscurs faussaires, poussés par la misère à leur criminelle industrie, réduits à craindre le bruit et la lumière, pourraient-ils arriver à la même perfection. L'infériorité de leur travail les dénoncerait aussitôt. Si le faux-monnayage, organisé sur une grande échelle par des gens munis de capitaux, employait les moyens de fabrication dont le gouvernement se réserve l'usage, il lui faudrait un développement d'outillage et un personnel nombreux qui n'échapperaient pas long-temps à l'active surveillance de la police. Par les mêmes raisons, les ateliers de contrefaçon qui s'établiraient à l'étranger ne tarderaient pas à être découverts, et, à coup sûr, les gouvernemens voisins ne se déshonoreraient pas en tolérant sur leur territoire la fabrication frauduleuse de la monnaie française. D'ailleurs, pour recouvrer les frais d'un vaste établissement, il faudrait opérer sur de grosses masses métalliques, et alors comment introduire des chargemens de cuivre monnayé malgré la vigilance de la douane? Comment lancer dans la circulation des millions de pièces neuves sans éveiller les soupçons de l'autorité? Qu'on ne craigne donc pas, ajoute-t-on, de provoquer les faussaires en affaiblissant la valeur de la monnaie d'appoint. C'est le contraire qui aura lieu. On découragera la fraude en substituant de belles médailles de bronze à ces pièces sans empreintes que les contrefacteurs peuvent imiter clandestinement par les moyens les plus grossiers.

Nous venons de reproduire l'opinion opposée à la nôtre, et certes on ne nous reprochera pas de l'avoir atténuée. Si bien fondée qu'elle paraisse, elle ne saurait soutenir un examen basé sur l'exacte connaissance des faits.

L'imitation de la petite monnaie s'effectue de deux manières, par le moulage ou par le frappage. Le faussaire qui a recours au premier moyen, n'obtenant pas des épreuves bien nettes, ne peut guère imiter que des pièces déjà détériorées par le frottement. Celui qui procède par le frappage ou par la pression obtient des empreintes vives et luisantes, et il a plus de facilités pour sa criminelle entreprise, lorsqu'elle coïncide avec une émission de pièces nouvelles.

Dans l'état actuel, un bénéfice de 50 pour 100 sur la fabrication des sous ne serait pas assez fort pour qu'on fît graver des coins et monter des appareils de laminage et de pression. Le faux monnayage, s'il existe accidentellement, est pratiqué d'une manière grossière et peu dispendieuse au moyen du moulage. Il est évident que cette misérable industrie serait immédiatement anéantie par l'émission d'une très belle monnaie. Au contraire, si la réduction du poids montrait en

perspective un bénéfice très considérable, même après l'achat des instrumens expéditifs et perfectionnés, la cupidité résisterait-elle à une pareille tentation?

On nous dit que les médailles fabriquées dans les ateliers de l'état seront d'une beauté désespérante. Ce n'est pas la première fois que les gouvernemens se font de pareilles illusions. Déjà, pour cette monnaie de 1795 qu'il a fallu détruire, on parlait de bronze épuré et de gravure soignée. Nous venons de dire qu'en 1799 le gouvernement anglais essaya de conjurer la fraude en confiant la fabrication des sous à un artiste que l'on croyait inimitable, et que peu d'années après les belles médailles de Boulton avaient disparu, noyées, pour ainsi dire, dans le flot des pièces contrefaites. Si beaux que soient les types adoptés par la Monnaie de Paris, il se trouvera en Europe des graveurs assez habiles pour les reproduire de manière à faire illusion. Ne parvient-on pas à contrefaire les médailles antiques avec une dextérité qui trompe souvent les yeux défians des amateurs?

Il semblerait encore, d'après ce qu'on a pu lire dans plusieurs journaux, que les appareils nécessaires pour obtenir de belles épreuves exigent des avances très considérables, et qu'ils sont trop compliqués, trop bruyans pour être employés à une œuvre clandestine. Il en est ainsi quand les types s'impriment sous le choc répété du balancier mis en mouvement par la machine à vapeur; mais les progrès de l'art mécanique sont incessans. Il y a maintenant des agens muets, marchant avec une énergie, une précision et une prestesse bien supérieures à celles des anciens instrumens. Ce sont les presses monétaires. L'invention était nouvelle lorsque la discussion s'engagea à la tribune en 1843, et déjà un homme spécial, M. Poisat, disait dans un excellent discours qu'il eût été bon de relire : « Le projet même donne les moyens à la fraude en proposant de substituer aux balanciers, qui font du bruit et qui exigent une force motrice considérable, la presse monétaire, qui tient peu de place, qui agit silencieusement, et qui, *avec la force de quelques hommes,* peut produire jusqu'à 100,000 pièces en vingt-quatre heures. » Il est probable que, depuis cette époque, l'instrument a encore été perfectionné. Il est décrit dans les livres et exposé dans les musées industriels. Il y en avait divers modèles à l'exposition de Londres, dans la salle des machines en mouvement. Nous nous souvenons d'y avoir vu, entre autres, une presse monétaire de petite dimension, manœuvrée sans peine par deux ou trois personnes, et produisant sous le coup d'œil rapide des passans d'assez belles médailles à l'effigie de la reine. Le prix d'une machine comme celle que l'on proposait d'acheter en 1843 était de dix à douze mille francs. Celle que nous avons vue à Londres était probablement d'une valeur moindre encore, de sorte qu'une fabrication de 100,000 décimes en vingt-quatre

heures la paierait en deux ou trois jours. C'est là, nous le savons bien, un maximum de production qui ne peut être atteint qu'exceptionnellement; mais, à ce qu'il paraît, on obtient aisément une moyenne de 20,000 pièces par jour. Dans ces limites, les contrefacteurs produiraient par an neuf millions de décimes, valant 900,000 fr. Le métal, à raison de dix grammes au décime, aurait coûté environ 200,000 fr. En affectant une centaine de mille francs aux frais d'outillage et de manipulation, il resterait un bénéfice net de 600,000 fr., qu'un très petit nombre de personnes pourraient se partager.

On prétend que la difficulté est moins de fabriquer la monnaie que de lui donner cours, que les coupables se dénonceraient eux-mêmes en émettant des millions de pièces neuves. Il nous semble au contraire que la fraude serait singulièrement favorisée par une refonte générale de la petite monnaie. Les sous en circulation aujourd'hui sont protégés contre la contrefaçon par leur vétusté même. Des pièces obtenues par le procédé expéditif de la presse ne pourraient être lancées que si on les remaniait une à une pour en amortir l'éclat : de là un travail disproportionné avec les bénéfices; mais, si le projet à l'étude était sanctionné, la substitution des pièces nouvelles aux anciennes durerait quatre ou cinq ans. Pendant cette période, il y aurait dans toutes les caisses, dans toutes les poches, des pièces neuves auxquelles l'œil et la main ne seraient pas accoutumés. Entre ces pièces fabriquées la veille, supposez une identité parfaite de matière, de poids et d'aspect; la chose est possible, et elle est à craindre : comment distinguera-t-on les valeurs frauduleuses dans ce torrent d'affaires où roule incessamment la monnaie de cuivre? Des affidés multipliant les petits achats, un commis distribuant des salaires dans de grandes entreprises, un marchand dans son comptoir, et surtout un de ces changeurs comme il y en a dans toutes les villes, qui opèrent spécialement sur les monnaies de cuivre, suffiraient pour en répandre de très fortes sommes sans éveiller les soupçons.

Beaucoup de personnes inclinent à croire que la surabondance de la menue monnaie dans le commerce est une facilité de plus, et que les sous décimaux, fussent-ils multipliés par la contrefaçon, ne sauraient influencer le prix des marchandises, puisqu'ils sont destinés uniquement à servir d'appoint : c'est là une bien dangereuse erreur. Qu'est-ce donc qu'un appoint? Nous lisons dans l'exposé des motifs qu'aux termes d'un décret de 1810 « la monnaie de cuivre ne pourra être employée dans les paiemens, si ce n'est de gré à gré, que pour l'appoint de la pièce de cinq francs (1). » Chacun pourrait donc forcer

(1) Avant cette loi de 1810, on était sous l'empire de l'ordonnance de 1738, qui autorisait à faire entrer le cuivre jusqu'à concurrence de 10 livres dans les paiemens de 400 francs et au-dessous, et dans la proportion d'un quarantième pour les sommes au-dessous de 400 livres.

son créancier, quel qu'il fût, à accepter en paiement une valeur nominale d'un peu moins de 5 francs en cuivre. Or, sur les trente-six millions d'êtres humains qui composent le peuple français, il y en a vingt-quatre millions, les deux tiers, dont le revenu total, provenant de leurs salaires, ou, le croirait-on? de leurs propriétés, ne dépasse pas 50 centimes par jour! Cette moyenne comprenant en assez grand nombre les ouvriers qui gagnent de bonnes journées, il en résulte que les autres sont réduits à une dépense de quelques centimes pour satisfaire tous leurs besoins. L'argent n'entre guère dans ces ménages, dont les chefs rapportent le soir 1 fr. 50 cent. à 2 fr. pour quatre à cinq bouches affamées. On ne s'y plaint guère, hélas! d'y être trop chargé par le cuivre! Recettes et dépenses s'y font en gros sous. Quelle perte énorme pour ces familles! que de souffrances en perspective, si la petite monnaie, subissant une dégradation insensible, allait perdre de sa puissance d'achat!

Ne nous laissons pas fasciner par ce mot d'appoint. Nous allons avancer une chose qui paraîtra incroyable à première vue, en disant que le tiers et peut-être la moitié des transactions qui ont lieu en France se soldent avec des sous, et cependant cette conjecture est très soutenable. On estime que la France possède pour 50 millions de sous et pour 2 à 3 milliards d'or et d'argent monnayés. Est-ce qu'il ne se fait pas cent fois plus d'affaires avec 100 francs en sous qu'avec 100 francs en or? En supposant que chaque sou changeât de maître une fois par jour, et cette hypothèse n'a rien d'exagéré, il en résulterait un mouvement de 18 milliards, et cette somme correspondrait probablement au tiers, sinon à la moitié des achats et des dépenses qui se soldent chaque année en France.

Il y a d'ailleurs beaucoup de circonstances où le cuivre cesse évidemment d'être un signe pour reprendre sa qualité de marchandise monétaire : c'est ce qui arrive chez les personnes qui, recevant par profession beaucoup de petite monnaie, sont obligées parfois d'en opérer le change contre de l'argent. Il n'est pas rare que les détaillans de la campagne, ceux qui exploitent les marchés et les foires, aient en caisse des masses de sous. D'un autre côté, les chefs de fabrique et les gros fermiers sont souvent obligés de se procurer des sous pour payer leurs salariés, qui préfèrent la petite monnaie : de là un agiotage qui n'est pas sans importance, quoiqu'on ne paraisse pas même en avoir soupçon dans les hautes sphères du monde politique. Il n'y a peut-être pas de chefs-lieux de cantons où il ne se trouve un ou plusieurs boutiquiers enrichis qui ajoutent à leur spécialité le change de cuivre, et ceux-ci ont quelquefois en magasin pour des sommes considérables de leur marchandise. Le change varie selon les pays et les circonstances. Il en coûte ordinairement 20 sous pour avoir 100 francs en menue monnaie, et, quand on offre du cuivre pour de l'argent, le change s'élève

de 2 à 5 pour 100. Il y a à Paris plusieurs changeurs de sous qui accaparent ceux que reçoivent les marchands des halles, les facteurs, les gens de petits métiers, et qui en font même venir des provinces où il y a engorgement; ils vont les revendre la veille des jours fériés aux marchands de vin des barrières. Un de ces négocians entre autres colporte ces sous dans deux voitures qui lui appartiennent, et réalise, à ce qu'on nous a assuré, un bénéfice de 6 à 7,000 francs par année.

Les petits marchands de la campagne ont recours à divers moyens pour éviter la perte du change. Dans plusieurs pays, et notamment en Bretagne, les boutiquiers ne donnent pas une commission à leurs fournisseurs sans stipuler qu'il y aura un tiers ou un quart de la somme payée en petite monnaie. Dans certaines villes, on fait circuler le cuivre sans le déplacer. Le débiteur se libère en souscrivant un billet au porteur payable en sous, et ce billet court de mains en mains comme un papier de banque jusqu'au jour où un des porteurs éprouve le besoin de réaliser. Mais la perspective d'un recouvrement en une valeur qu'il n'est pas possible d'utiliser sans perte exerce une influence sur les transactions. On se dédommage naturellement en élevant le prix des services et des marchandises en proportion du sacrifice qu'on est obligé de faire pour le change.

Il y a, avons-nous dit, dans les deux mille huit cent trente-quatre cantons de la France, plusieurs milliers de commerçans qui trafiquent sur le cuivre, et qui ont en mains pour des millions de gros sous. Ces spéculateurs se contentent aujourd'hui d'une prime de 20 à 30 francs, lorsqu'ils reçoivent une caisse de monnaie pesant 100 kilogrammes, parce que la valeur effective des sous n'est pas mise en question. N'exigeront-ils pas une prime beaucoup plus forte, lorsque ce même poids de 100 kilogrammes, au lieu de représenter 500 francs, aura acquis du jour au lendemain une valeur idéale de 1,000 francs? N'hésiteront-ils pas à emmagasiner des sous jusqu'à ce que la monnaie réduite ait pris un cours naturel et incontesté? Si pareille chose arrivait sans que le gouvernement y remédiât par le moyen que nous indiquons plus loin, deux effets également déplorables se produiraient aussitôt. D'une part, la crainte d'un discrédit rendant les sous beaucoup plus rares dans les campagnes, les achats qui ne s'y font qu'en petite monnaie se ralentiraient progressivement; d'autre part, le détaillant, entrevoyant une perte possible sur la monnaie qu'il serait obligé de recevoir, se dédommagerait en élevant dans une proportion plus forte, suivant l'usage, le prix de toutes les menues denrées, et, comme en définitive ce sont les possibilités de la vente en détail qui déterminent le cours des marchandises, il se produirait une hausse fictive, ressentie même dans les hautes sphères commerciales. Qui perdrait à ce dérangement d'équilibre? L'état d'abord, c'est-à-dire les

contribuables, et ensuite les salariés de toutes classes. L'état, condamné par sa propre loi à recevoir de la monnaie au-dessous de cinq francs, toucherait une notable partie des petites contributions en espèces dont le change présenterait de la perte. On verrait aussi des chefs d'industrie cédant à la malheureuse pensée d'acheter du cuivre au-dessous de sa valeur nominale pour payer leurs ouvriers, spéculation qui leur procurerait le même bénéfice qu'une réduction de salaires. Si de tels désordres venaient à se produire, il faudrait recourir en toute hâte au remède déjà employé en 1796; il faudrait retirer de la circulation la monnaie trop faible de poids : il en coûterait pour cela une quarantaine de millions, et ce sacrifice d'argent ne serait pas la plus grande perte subie par le pays.

Qu'on ne nous accuse pas d'assombrir un tableau de fantaisie; nous faisons tout simplement de l'économie politique appliquée. Nous rapportons à une situation donnée ce que les théoriciens ont exprimé d'une manière générale en parlant des monnaies de cuivre. Say, dont on invoque avec raison le témoignage, dit que lorsqu'on pouvait payer en cuivre la quarantième partie des achats, cette circonstance réagissait en hausse sur les prix. « Les vendeurs de toute espèce de marchandises, dit-il, qui, sans savoir les causes qui influent sur les valeurs des monnaies, connaissent bien ce qu'elles valent, faisaient leurs prix en conséquence. » M. Michel Chevalier est plus explicite encore. Le talent dont il a fait preuve dans son excellent livre sur les monnaies (1 donne tant d'autorité à son jugement en pareille matière, que nous nous faisons un devoir de le citer. Lorsqu'il y a dépréciation du cuivre, dit-il, « les marchands détaillans auxquels il en arrive des quantités excessives, et qui ne peuvent le refuser de leurs pratiques, n'ayant pas le moyen de l'écouler, font un sacrifice avec les marchands en gros ou avec les autres personnes qui consentent à s'en charger; mais ce sacrifice retombe tout droit sur le public, car ils ne se font pas faute d'élever le prix de leurs denrées tout au moins du montant de la perte qu'ils ont subie. »

Une observation également importante nous a été communiquée par une personne qui a étudié avec intelligence et sympathie les diverses industries rurales. Les sous étrangers circulent facilement dans les campagnes, lorsqu'ils sont en apparence de même poids et de même valeur que les nôtres. Les sous anglais sont nombreux sur les côtes de la Manche, les sous suisses dans les départemens de l'est, les sous piémontais dans l'Isère et la vallée du Rhône. Nos départemens du nord sont parfois inondés de sous belges. Certaines médailles de confiance,

(1) Ce traité, publié l'année dernière, forme le troisième volume du *Cours d'Économie politique.*

frappées pendant la révolution, ont également cours. On nous assure que la valeur nominale de ces diverses pièces est au moins de six millions. La loi nouvelle se tait à ce sujet. Il y a là en effet une de ces difficultés qu'il n'est pas facile de résoudre. Les sous étrangers sont moitié plus gros que ceux qu'on doit faire. Si on continue à les recevoir dans les campagnes, c'est qu'ils y jouiront d'une faveur inquiétante pour le nouveau système. Les retirer en les remboursant comme les autres, c'est offrir une prime à une introduction croissante; les démonétiser purement et simplement, leur faire subir une perte de 150 pour 100 en les réduisant à l'état de vieux cuivre, c'est enlever trois ou quatre millions aux classes les plus pauvres, et on sait combien le paysan est sensible aux moindres pertes.

Une autre considération commanderait une extrême prudence dans la réforme monétaire qu'on projette. L'or commence à subir une dépréciation qui doit augmenter chez nous la valeur relative de l'argent. On sait que, dans les pays où la loi reconnaît plusieurs métaux pour mesures des prix et prétend fixer entre eux une proportion nécessairement variable, le métal qui est surévalué chasse l'autre, et reste seul dans la circulation. La raison en est simple. Le débiteur emploie naturellement pour se libérer le métal qui lui coûte le moins cher. Au siècle dernier, la loi anglaise attribuait à l'or monnayé une valeur légale supérieure au cours de l'or en lingots, tandis que l'argent se trouvait estimé au-dessous de son cours réel. Avec une livre d'or achetée en monnaie française 1,163 francs, on pouvait payer à Londres une dette de 1,168 francs, et au contraire, pour payer en argent cette même somme, il eût fallu envoyer au monnayage un lingot de quinze livres coûtant 1,200 francs. Le paiement en or procurait donc un bénéfice net de 37 francs, soit 3 un quart pour 100. L'or devint naturellement l'agent de toutes les transactions, le régulateur de tous les prix. L'argent prit écoulement vers l'étranger, et on ne parvint à le retenir qu'en le démonétisant, c'est-à-dire en lui laissant son prix naturel relativement à l'or, au lieu de lui attribuer un prix arbitraire par une fiction légale. Cette circonstance, coïncidant avec la surabondance de cuivre multiplié démesurément par le faux monnayage, a contribué à exhausser le prix des marchandises, du moins celui des denrées usuelles, à un niveau supérieur au cours des autres marchés. L'or, resté seul étalon des prix, ayant une estimation légale supérieure à sa valeur d'échange dans la proportion d'un vingt-septième, ou près de 4 pour 100, les marchands prirent l'habitude, dans les ventes, d'augmenter les prix de toutes choses d'environ 4 pour 100. Indifférentes aux gens qui vendent et achètent par métier, les variations de ce genre sont des fléaux pour ceux qui n'ont pas la faculté de rétablir l'équilibre, tels que les rentiers et les salariés.

Nous sommes menacés en France d'une perturbation bien plus profonde encore. La loi, reconnaissant deux métaux régulateurs, déclare que la valeur de l'un est supérieure à celle de l'autre dans le rapport de 1 à 15 et demi. Jusqu'en ces derniers temps, la loi s'est accordée suffisamment avec les faits commerciaux; mais il est clair pour tous les yeux que nous sommes à la veille d'une grande révolution monétaire. Suivant les calculs de M. Michel Chevalier, la production annuelle de l'or est six fois plus forte qu'au commencement du siècle. Il nous arrive, avec une abondance toujours croissante, de la Sibérie, de la Californie, de l'Australie. De 1795, date originaire du système décimal, jusqu'en 1849 inclusivement, le monnayage de l'or n'a pas dépassé chez nous 23 millions par année moyenne; il était même tombé à 2 millions en 1846. Nos belles pièces de vingt francs passaient alors à l'étranger, où elles trouvaient un emploi plus profitable que chez nous; on ne pouvait se procurer l'or qu'en payant une prime aux changeurs; toutes les affaires se soldaient en argent. Survint, à partir de 1850, une dépréciation de l'or déterminée par une réforme monétaire en Hollande et par les merveilles de la Californie. Le rapport des deux métaux précieux se régla dans le commerce de 1 à 15, de sorte qu'en achetant l'or au-dessous du prix que l'état lui attribuait, on pouvait réaliser un bénéfice de 3 pour 100.

Il en coûte, comme chacun sait, 20 centimes par 100 francs pour faire frapper à l'empreinte de l'état les lingots qu'on envoie à l'hôtel des monnaies, et cet établissement est outillé pour produire chaque jour 1 million de francs en espèces d'or. Quiconque était en mesure d'acheter pour 970,000 francs d'or en barres, et d'y ajouter 2,000 fr. pour la façon, recevait le lendemain la somme d'un million ayant cours légal et forcé. C'était un bénéfice de 28,000 francs par jour obtenu sans risques et sans peine. Un tel commerce était bien séduisant. Aussi la fabrication des monnaies d'or, qui était, comme nous l'avons vu, de 2 millions en 1846, s'est-elle élevée à 115 millions en 1850, et à 254 millions pendant les onze premiers mois de 1851. Il y a eu probablement en ces deux années un bénéfice d'une dizaine de millions à partager entre le petit nombre des capitalistes assez haut placés pour dominer les fluctuations monétaires sur les divers marchés du monde, bénéfice, hélas! qui sera payé tôt ou tard, soit par l'état, s'il prend la perte à son compte lorsque l'on démonétisera l'or, soit par les particuliers, si on ne les dédommage pas lorsque l'or tombera au-dessous de son cours.

Depuis le mois de décembre, le monnayage de l'or s'est ralenti : le bénéfice est moindre, parce que les prix du commerce se sont rapprochés du tarif légal; mais cet équilibre ne saurait être de longue durée. La Russie est en mesure de jeter une valeur de 100 millions

chaque année dans la circulation. La Californie a réalisé, dit-on, une somme de 344 millions dans sa campagne de 1851. Les résultats obtenus en Australie dépassent les espérances. La récolte serait phénoménale, si l'exploitation n'était pas contrariée en certains lieux par le manque d'eau. Une révolution fondamentale dans le commerce du monde tient peut-être à la découverte d'une source, à la perforation d'un puits artésien! En attendant, les derniers avis nous apprennent que l'or, qui, depuis quarante ans, ne s'est jamais réglé à Londres au-dessous du prix de 96 francs pour l'once anglaise, est offert dès à présent, sur le marché de Sydney, à raison de 70 francs. Quelles latitudes inconnues ouvertes devant ceux qui spéculent sur le monnayage des métaux!

Il est évident que de pareils secousses seront prochainement ressenties sur toutes les places commerçantes du monde. Qu'arrivera-t-il chez nous? Démonétisera-t-on l'un des deux métaux précieux? S'obstinera-t-on à régler par ordonnance leur valeur relative? C'est là une des plus redoutables difficultés que l'avenir nous réserve, et nous ne voulons pas l'effleurer incidemment. On peut voir par quels liens cette grosse affaire se rattache à l'humble sujet qui nous occupe. Quelle que soit la résolution prise, il est certain que l'argent va devenir plus rare relativement, et que sa puissance d'achat augmentera en proportion de sa rareté. Le monnayage de l'argent, qui, depuis 1795, s'est élevé en moyenne à 80 millions par an, est tombé à 57 millions en 1851. Cet affaiblissement de la fabrication coïncide à coup sûr avec une exportation notable des pièces antérieurement frappées. Déjà on est presque obligé de solliciter comme une faveur d'être payé en pièces de 5 fr. Il est incontestable que plus l'argent se raréfiera dans la circulation, et plus le cuivre monnayé aura d'importance, et qu'on sentira de plus en plus l'inconvénient d'un trop grand écart entre la valeur intrinsèque de l'argent et celle du bronze. Le savant Mongez écrivait en 1806, en tête du traité presque officiel de Bonneville : « Si d'ici à quelque temps, la valeur nominale de l'argent augmente sensiblement, les monnaies de cuivre seront trop avilies; il faudra avoir recours aux pièces d'argent encastrées ou percées par le milieu. » Nous espérons que cette parole ne sera pas prophétique. Toutefois on ne remarquera pas sans quelque inquiétude qu'on se prépare à réduire de moitié le poids du cuivre au moment même où l'argent va recevoir une plus-value bien supérieure à celle qu'il était possible de supposer il y a quarante ans.

Nous avons invoqué tour à tour la théorie et l'expérience. Nous croyons avoir démontré que le cuivre monnayé est une marchandise comme les monnaies d'or et d'argent, mais une marchandise qu'on peut surévaluer sans inconvénient, tant qu'on ne dépasse pas le point

au-delà duquel il y a chance de bénéfice pour la concurrence frauduleuse. De l'ensemble de nos recherches, il ressort avec une pleine évidence qu'un bénéfice d'environ 200 pour 100 à réaliser par la contrefaçon d'une monnaie est un appât auquel la cupidité a rarement résisté, que la perfection de la gravure n'est pas de nature à paralyser les faussaires, que la presse monétaire offre au travail clandestin de déplorables facilités, et que, si la contrefaçon parvenait, comme on doit le craindre, à multiplier outre mesure les monnaies d'appoint, il en résulterait un trouble dangereux dans le niveau déjà si fragile des gains et des dépenses populaires.

Est-ce à dire que l'affaiblissement de nos monnaies de cuivre doit aboutir nécessairement à d'aussi déplorables résultats? Nos conclusions ne sont pas aussi rigoureuses. Parce que le crime de contrefaçon est possible, parce qu'il est à craindre, nous ne sommes pas autorisés à affirmer qu'il sera inévitablement commis. Des hommes expérimentés n'ont pas partagé les appréhensions dont nous ne pouvons nous défendre : entre leur avis et le nôtre, l'expérience décidera.

Il y a chance d'ailleurs de paralyser les faussaires par une mesure de précaution dont l'idée se trouve en germe dans cette page de Say que nous avons citée. Il suffirait que, dans chaque canton, un des agens du ministère des finances eût commission spéciale pour pratiquer le change de la monnaie nouvelle, à peu près comme le font les courtiers dont nous avons parlé. Ces commis échangeraient gratuitement et à la première réquisition le bronze contre l'argent et l'argent contre le bronze. Si les demandes se faisaient équilibre, ce serait la preuve d'une circulation normale. Si, au contraire, le cuivre offert en abondance s'accumulait dans les caisses publiques, l'autorité se tiendrait pour avertie. En soumettant les pièces à l'examen des experts, on parviendrait sans doute à discerner la contrefaçon, si elle avait lieu. La police, mise en demeure d'agir et à portée d'observer les canaux par où affluerait la monnaie suspecte, remonterait tôt ou tard à la source du délit, et une justice exemplaire serait faite des coupables.

Il ne faut pas craindre d'exagérer les précautions et la vigilance. Qu'on y songe bien : dans les termes où la refonte de nos monnaies de cuivre doit s'effectuer, il ne s'agit de rien moins que de changer la mesure consacrée depuis des siècles pour le prix de tous les services, pour les transactions de tous les genres et de tous les instans. Dans une entreprise de cette nature, la prudence, pour être suffisante, doit être excessive.

André Cochut.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 avril 1852.

On a souvent l'habitude de rapprocher les époques, de comparer le moment où nous vivons aux premières années de ce siècle. C'est, si l'on veut, un moyen de s'orienter dans la nuit où l'on marche, de savoir où l'on va, en apprenant où on est allé dans des crises identiques. Tout y prête d'ailleurs peut-être aujourd'hui. Il semble en vérité, depuis quelques années, que nous soyons en train de recommencer une période de notre histoire, et que nous rentrions dans un de ces *cercles* dont parle Vico, où se reproduisent à distance les mêmes accidens, les mêmes phénomènes, et où les mêmes causes engendrent les mêmes effets. Le danger, c'est de travailler d'un effort trop visible à rendre dans la pratique ces analogies plus frappantes qu'elles ne le seraient naturellement, et de tenir trop peu de compte des différences. Au fond, ces différences sont plus réelles qu'on ne suppose entre notre temps et le temps glorieux dont on parle. Au moment où le premier consul entreprenait de relever la France, il trouvait un sol libre. Les opinions anciennes étaient presque passées à l'état de souvenirs; les opinions nouvelles étaient en déroute, accablées sous le poids de huit ans de malheurs enfantés par elles. Il n'y avait plus de partis, à vrai dire. La tendance dominante était une émulation universelle à seconder cette reconstruction de la société française dont le pouvoir nouveau se faisait l'instrument. Le premier consul n'était pour personne la représentation trop directe d'une défaite. Il pouvait faire appel aux hommes les plus éprouvés, aux intelligences les plus éminentes. C'était le premier pouvoir conservateur sorti de la révolution après des gouvernemens violens, éphémères et sans racines. Pénétrez un moment dans notre temps : depuis un demi-siècle, trois ou quatre régimes se sont succédé, non plus seulement des régimes révolutionnaires, mais trois ou quatre régimes monarchiques, entendant d'une manière différente la politique conservatrice et ayant grandement à leur heure contribué à la prospérité du pays. Chacun d'eux a laissé des attachemens honorables, des fidélités, des intérêts divers. Il est arrivé dans l'ensemble de la vie publique

ce qui arrivait, il y a quelques années, dans la vie parlementaire : chaque changement ministériel créait un parti nouveau, et il y avait beaucoup de changemens de ministères, ce qui pouvait ajouter à la nomenclature des partis, mais n'ajoutait assurément rien à leur force. C'est là l'effet des révolutions qui se prolongent et des fréquentes substitutions de régimes politiques : elles accumulent les germes de division, multiplient les scissions et les fractionnemens, finissent par réduire la pensée publique en poussière, et font de la société un camp où une multitude d'opinions se surveillent, s'irritent mutuellement, assez fortes et même assez légitimes pour ne point consentir à une défaite absolue, trop faibles pour rien faire ou pour rien empêcher. Ce qui en résulte de nouveau et de plus compliqué dans la situation des pouvoirs publics nés sous l'empire de ces conditions et de la société elle-même aujourd'hui, il est facile de le pressentir.

Quant à la société, pour ne parler que d'elle ici, c'est le sentiment du mal dont elle souffre qui peut le mieux lui dicter ce qu'elle a à faire. Elle a été sur le point de périr par l'excès des divisions intérieures, par une sorte de décomposition morale, intellectuelle et politique; elle n'est point, certes, hors de péril encore aujourd'hui. C'est à elle de travailler de son propre mouvement à se reconstituer pour faire face à ce péril, et à dissiper ces incohérences qui l'énervent. Pour guérir ce mal, pour rétablir un peu de cohésion dans la société française, nous le savons bien, il y a des remèdes très prompts qui séduisent beaucoup d'esprits : il y a les bonnes intentions d'abord, ce qui ne gâte rien; il y a en outre les combinaisons de cabinet, les protocoles de salons, les mariages de convenance entre des opinions qui discutent soigneusement leurs titres au contrat, et commencent, probablement pour être mieux d'accord, par s'opposer leurs mutuels sacrifices. Le pire de ces remèdes, c'est d'aggraver le présent sans profit pour l'avenir, en appelant d'indiscrètes curiosités sur des choses qui se font quand elles se doivent faire et ne se discutent pas. La seule union possible à rétablir au sein de la société française, la seule efficace pour le moment, dirons-nous, c'est celle qui s'opère par la voie morale, par la restitution des notions communes à tous les partis conservateurs. S'il y a, comme nous n'en doutons pas, un ensemble de vérités essentielles, inaliénables, sur lesquelles repose la civilisation moderne, il faut les retrouver, les raviver, leur rendre leur ascendant; il faut que la société se livre à ce courageux travail sur elle-même, qu'elle apprenne beaucoup et qu'elle oublie encore plus, qu'elle se guérisse de ses fanatismes et de ses caprices; il faut qu'elle se refasse une conscience assurée et invariable sur certaines choses. Quel édifice politique s'élèvera sur ce fond rajeuni? Nous ne le savons guère en vérité; ce que nous savons, c'est que les pays qui ont une conscience décidée et vigoureuse sont les seuls qui puissent contraindre les gouvernemens à se plier à leurs inspirations et à leurs besoins. Travailler à cette reconstitution morale, c'est là encore une assez grande œuvre assurément, très propre à ramener les opinions à leurs affinités naturelles, et où il y a place pour tous les efforts, pour toutes les influences, — influences du monde, de l'esprit, des lettres, des arts. — A quoi cela répond-il? dira-t-on. Cela ne répond à rien, et cela répond à tout. C'est un point de départ pour quiconque veut servir utilement notre société éprouvée et divisée, pour quiconque veut observer le développement contemporain, suivre les événemens

dans l'ordre politique comme dans l'ordre moral et intellectuel, les peser dans leur frivolité ou leur importance, et les rapprocher du but auquel il faut tendre.

Au point de vue politique, quels incidens se sont produits dans cette dernière période? Ils sont peu nombreux. Le sénat a été saisi de la loi sur la refonte des monnaies de cuivre. Le conseil d'état élabore le budget; ce sera probablement la grande affaire du corps législatif, qui n'a en travail, pour le moment, qu'un projet sur la réhabilitation des condamnés. Dans cette lenteur des travaux législatifs, il se fait toujours sentir évidemment quelque chose de ces difficultés dont nous parlions l'autre jour, inhérentes à la manière de fonctionner des assemblées nouvelles. Nul ne sait trop au juste encore quelle est sa place et quelle est la mesure de son action. C'est sans doute pour résoudre quelqu'une de ces difficultés intérieures qu'un récent décret réglait les rangs honorifiques des nouveaux corps de l'état, et plaçait le sénat en première ligne, le corps législatif ensuite, le conseil d'état en dernier lieu. Ces incidens secondaires s'effacent, au surplus, devant une question qui ne serait rien moins qu'une question de constitution et de gouvernement, et qu'il est permis de signaler comme un des élémens de notre histoire la plus actuelle. Il s'agissait, à vrai dire, de savoir si la république était sur le point de finir tout-à-fait, et si 1804 allait de nouveau sonner pour la France. Déjà, on s'en souvient, M. le président de la république, dans son discours d'inauguration de la session législative, avait assez hautement indiqué le cas où une transformation de ce genre pouvait entrer dans ses prévisions. Cette éventualité avait naturellement fait le tour de l'Europe, et la diplomatie s'en était occupée. Le prince de Schwarzenberg, à ce qu'il semble, avant sa mort, s'en était ouvert à quelques gouvernemens; il ne paraissait, quant à lui, nullement prévenu contre une nouvelle transformation du pouvoir en France. Le prince de Schwarzenberg, sorti comme homme d'état des révolutions de 1848, moins que tout autre peut-être, se sentait accessible aux ombrages contre les pouvoirs datant de la même époque et réagisssant contre les influences révolutionnaires. Cela explique du moins les dispositions dans lesquelles la mort l'a surpris et la démarche dont il a été question. Joignez au retentissement de cet incident diplomatique les commentaires intérieurs, les possibilités transformées en certitudes, l'imagination publique achevant ce *cercle*, cette reproduction de notre histoire passée dont nous parlions tout à l'heure : — voilà comment il a été un moment établi que l'empire devait être proclamé le 10 mai au Champ-de-Mars par cent mille hommes réunis pour la distribution des aigles. Une note officielle est venue démentir ces bruits, en ajoutant que les acclamations de l'armée n'avanceraient point l'empire d'une heure. Nous trouvons, quant à nous, la note officielle très juste. L'armée ne peut point faire de gouvernemens, parce qu'il s'en suivrait qu'elle pourrait les défaire, et alors ce n'est point seulement au fondement essentiel de tout régime politique qu'elle porterait atteinte : ce serait à sa propre constitution, à sa propre discipline, à ce qui fait son autorité et sa force. Son honneur est d'obéir en suivant l'impulsion du pays tout entier.

Ce qui fait que les symptômes intellectuels sont un élément inséparable de notre situation politique, c'est que nous sommes un peuple vivant essentiellement par l'esprit. Le Français n'est point peut-être un animal politique suivant

l'énergique expression que Swift appliquait aux Anglais; mais c'est à coup sûr un animal intellectuel qui aime à vivre, comme la salamandre, au milieu de toutes les flammes de la pensée, et qui s'y brûle parfois. Aussi, plus qu'en tout autre pays, existe-t-il un lien nécessaire et permanent entre nos œuvres de tout genre, — histoire, philosophie, roman, poésie, théâtre, — et le développement de nos destinées. Chacune de nos périodes historiques a sa littérature qui la caractérise, la commente ou la prépare; c'est souvent en effet par des mouvemens de l'intelligence plus encore que par un profond mouvement social et politique que s'expliquent la plupart de nos révolutions. Que d'imaginations simplement passées de nos livres dans la réalité! que de réhabilitations capricieuses des plus lugubres folies, qui ont eu leur retentissement dans les faits contemporains! que de déclamations qui ont essayé de prendre corps! Ne serait-il pas bien temps pour la littérature de travailler dans un autre sens et de réparer quelques-unes des ruines qu'elle a faites? D'autant plus qu'elle se rajeunirait elle-même dans cet effort nouveau; elle retrouverait sa fécondité et son ascendant au contact du vrai et d'une inspiration plus saine. L'ardeur qu'elle a mise à fausser les jugemens, à défigurer l'histoire, à travestir le monde moral, pourquoi ne la mettrait-elle pas à rectifier les erreurs, à réveiller quelque élan généreux, à remettre en honneur les mâles et simples vérités? Le moment actuel n'a point encore sa littérature, cela se conçoit. C'est plutôt une sorte de liquidation du passé qui se fait. Ce sont des collections d'articles d'autrefois, des œuvres de la veille qui se poursuivent, ou quelques essais de circonstance. Au fond, cependant, il ne serait point difficile peut-être d'apercevoir les changemens d'idées qui s'accomplissent, à la différence des appréciations qui se font jour depuis quelques années. Voyez l'époque révolutionnaire : il y a dix ans à peine, on n'y touchait que pour la réhabiliter. En plein parlement, les orateurs monarchiques faisaient honneur à la convention d'avoir sauvé le pays de l'invasion étrangère. Voici une œuvre, — l'*Histoire de la Convention nationale* de M. de Barante, commencée après février et continuée aujourd'hui par la publication d'un volume nouveau, — qui a justement pour but de prouver que la convention n'a point sauvé du tout le pays, et qu'elle l'eût infailliblement perdu, si elle avait pu le perdre. M. de Barante raconte cette époque avec une simplicité qui rend plus sensible encore ce qu'il y a de terrible et d'odieux. Une des époques qui nous ont toujours semblé les plus curieuses à étudier dans un autre sens et les plus dignes d'estime, c'est la restauration. M. de Lamartine poursuit son *histoire* sur cette période, déjà presque ancienne pour nous. Le malheur de M. de Lamartine, c'est de paraître toujours se contempler lui-même et se bercer de sa propre parole, au lieu d'être préoccupé du temps dont il retrace le tableau. Quelque mérite qu'il y ait dans ce nouveau volume qui vient de paraître, de quelque éclat que soient revêtues certaines pages de l'*Histoire de la Restauration*, on se dit encore pourtant que ce n'est point là peut-être le genre de description et de peinture propre à une telle époque, et ce défaut est destiné sans doute à devenir plus visible à mesure que le brillant auteur s'éloignera des scènes puissantes et grandioses de 1814 et de 1815. Il y aura des parties que M. de Lamartine traitera toujours supérieurement, mais en même temps que de nuances, que de détails, que de côtés réels disparaîtront sous sa plume! C'est surtout dans la littérature plus

légère que se fait sentir la stagnation intellectuelle qui est un des signes les plus palpables de notre temps. Ni le roman ni la poésie ne se sont relevés encore du coup que leur a porté la révolution de février. — Le théâtre est-il plus heureux? Nous n'oserions point en donner pour preuve complète *le Bonhomme jadis* de M. Henry Murger, représenté récemment au Théâtre-Français. M. Henry Murger est un des écrivains qui ont réussi auprès du public en prenant pour thème la jeunesse, la vie des écoles, la bohême comme on dit. Il a assez de talent pour éviter les écueils naturels de ces sortes de sujets, mieux peut-être qu'il ne l'a fait dans son œuvre récente. C'est un des jeunes esprits d'aujourd'hui qui, en dirigeant leur inspiration, peuvent le mieux arriver au succès.

Il paraît que ce que nous disions l'autre jour du Piémont a eu le privilége d'exciter quelque curiosité à Turin. Il y a eu même d'assez hauts personnages désignés comme pouvant bien n'être point étrangers à nos observations : ils en sont bien innocens à coup sûr; mais ce qui est plus précieux, c'est qu'ils ne s'en défendent que tout juste pour laisser croire à quelque secrète complicité. Passons à quelque chose de plus sérieux. Le Piémont vient de perdre un de ses hommes publics les plus éminens, M. le commandeur Pinelli, président de la chambre des députés, et qui était encore dans la force de l'âge. M. Pinelli était l'un des chefs du parti conservateur; c'était un constitutionnel sincère, zélé et modéré, dévoué au roi et au statut. La confiance de ses collègues le portait périodiquement à la présidence de la chambre des députés depuis quelque temps. C'est là une vie politique assez courte : elle ne date que de 1848; d'après ses amis, elle se serait terminée à la suite d'une de ces émotions que causent souvent les injustices des partis dans les pays libres. M. Pinelli avait été l'objet des plus violentes attaques de la part de M. Gioberti dans son dernier livre. Beaucoup d'autres avaient répondu à M. Gioberti, lui seul n'avait rien dit; il se souvenait d'avoir été sur le pied de la plus étroite intimité avec le publiciste piémontais, et la blessure était d'autant plus vive. La mort de M. Pinelli a été une douloureuse diversion dans la politique à Turin. La situation du Piémont en elle-même n'a point empiré depuis quelques jours; elle ne s'est point améliorée. Peut-être est-on moins préoccupé aujourd'hui de politique pure que de finances et des nouveaux impôts qui vont faire peser sur ce petit pays des charges énormes. C'est par là probablement que le cabinet de Turin se verra en butte à de nouveaux assauts, si, comme on l'annonce, M. le comte de Revel, ancien ministre, doit prendre la parole contre les projets du gouvernement. En dehors des impôts, le sujet de toutes les conversations est la loi sur le chemin de fer de Turin à Suze, au pied du Mont-Cenis. Le gouvernement a fait une convention avec des entrepreneurs anglais pour la construction de ce chemin. La commission parlementaire repousse cette convention et offre de voter des fonds pour commencer les travaux; mais le ministre, à son tour, n'accepte point ce système. Il est donc facile de prévoir des débats animés. L'essentiel pour le Piémont, c'est qu'ils n'entravent pas cette œuvre importante, comme aussi rien ne serait plus heureux que la réalisation des projets annoncés recemment par le ministre des finances, et qui consistaient à faire un chemin de fer destiné à mettre Turin et le reste du Piémont en communication directe avec la France. Les rapports des deux pays y puiseraient un degré nouveau d'activité. Ce serait une satisfaction de plus pour ces inté-

rêts commerciaux qui viennent d'être l'objet d'une convention conçue dans un sens très libéral. Le traité de commerce signé entre la France et le Piémont fait un pas nouveau dans la voie de l'abaissement des tarifs de douane. La production des vins français surtout gagne un marché qui a son importance. Autrefois nos vins, pour entrer en Piémont, payaient un droit qui variait, suivant la qualité, de 20 à 50 fr. par hectolitre; aujourd'hui ils ne sont plus soumis qu'à un droit uniforme de 3 fr. 50 cent. Ce n'est là d'ailleurs qu'un des avantages de la récente convention. Voici déjà quelques années que la France se préoccupe avec un soin particulier de signer des traités de commerce. Plus que tout autre le ministre actuel des affaires étrangères, M. de Turgot, y met un zèle digne d'être remarqué. Le plus triste effet de nos agitations intérieures, ce serait si elles pouvaient nous faire oublier le soin et la défense de nos intérêts au dehors.

Ce n'est point dans le Piémont seulement, au surplus, que peut s'exercer l'activité de notre diplomatie et qu'elle s'exerce en effet. Le gouvernement belge doit savoir aujourd'hui que notre gouvernement n'est nullement disposé à sacrifier un de nos plus sérieux intérêts, celui de la propriété littéraire, à l'industrie louche et malvenue fomentée par la Belgique. Ce qui peut surprendre, ce sont les difficultés chaque jour renaissantes soulevées à ce sujet par le cabinet de Bruxelles, lorsque M. Charles Rogier lui-même, en 1851, prenait devant les chambres belges l'engagement d'abolir la contrefaçon. Ce cabinet objecte aujourd'hui qu'il n'obtiendrait point du parlement la ratification du nouveau traité, s'il ne sauvegardait pas cette industrie jusqu'à la fin de 1852, au moins pour les ouvrages périodiques et ceux en cours de publication. Ceci est simplement un faux-fuyant, puisque les députés des Flandres, les députés catholiques et la plupart des députés libéraux eux-mêmes sont opposés à la contrefaçon. Ses seuls défenseurs sont les députés de Bruxelles, parmi lesquels se trouve M. Cans, le chef de cette exploitation du bien d'autrui, et ils la défendent en exagérant son importance réelle. M. Verhaegen ne disait-il pas un jour que la contrefaçon occupait 50,000 ouvriers dans un pays qui, d'après les statistiques officielles, n'en compte guère que 314,842 dans toutes les branches de l'industrie? Voilà la singulière pression à laquelle obéit le cabinet de Bruxelles! En dehors même de toute considération morale, voilà l'industrie qu'il met en balance avec les intérêts les plus vitaux de la Belgique, l'industrie linière, l'industrie des houilles, qui ont besoin d'un traité avec la France! Nous sommes en effet très fondés à croire que notre gouvernement n'est point disposé à consacrer dans la nouvelle convention, même pour une durée restreinte, ce qu'il considère comme un vol, et nous l'en applaudissons. Or, le traité actuel expire le 10 août prochain; il est donc plus que temps d'y songer. Nous ne doutons pas que M. le ministre des affaires étrangères ne mette à clore cette négociation la fermeté qu'il a mise à la traiter. Le gouvernement belge lui-même devrait bien voir pourtant que c'est là une industrie condamnée. Se refusât-il à faire droit aux légitimes prétentions de la France, la contrefaçon est chaque jour de plus en plus cernée par les traités signés avec les autres pays; il faut bien qu'elle meure, et, au lieu de mourir de bonne grace, elle mourra de consomption, assez honteusement, comme elle a vécu.

La Suisse continue à avoir ses agitations. Elle était entrée dans cette car-

rière orageuse avant le reste de l'Europe, on le sait, notamment en 1846 et 1847, et elle a été un des foyers où s'est allumé tout d'abord ce radicalisme révolutionnaire qui est allé enflammer un moment tous les pays. Elle a encore ses dernières luttes après la défaite de la révolution dans le reste de l'Europe; mais cette fois le radicalisme suisse a rencontré, lui aussi, son échec, échec d'autant plus grave, qu'il lui a été infligé légalement par le vote populaire. C'est dans le canton de Berne, et au sujet d'une proposition de révocation du grand-conseil, que s'est accompli et dénoué heureusement cet épisode assez grave. Le grand-conseil actuel, qui est conservateur, date de 1850, et a été élu par le suffrage universel. Venant après un pouvoir révolutionnaire à la tête duquel étaient MM. Snell, Stœmpfli, Niggeler, et avec la constitution radicale de 1846, on imagine la rude tâche échue à ce gouvernement. Il a eu à réparer lentement et successivement tous les désordres, les gaspillages de ses prédécesseurs, et à rétablir une certaine régularité administrative avec les moyens bornés que lui donnait la constitution. Il a réussi, autant que cela se pouvait, dans ces conditions; il a pratiqué activement et sincèrement une politique conservatrice. Ce n'était point l'affaire des radicaux de Berne et de M. Stœmpfli, leur chef principal pour le moment : M. Stœmpfli a organisé contre le grand-conseil une agitation révolutionnaire des plus ardentes; les assemblées populaires se sont multipliées, les journaux radicaux ont redoublé de violence et de déclamations incendiaires; on est allé même jusqu'à l'émeute. La question, pour M. Stœmpfli et pour le parti révolutionnaire, était de savoir comment ils auraient raison du grand-conseil, lorsque assez récemment ils ont cru apercevoir une occasion favorable d'engager une lutte décisive. Au mois d'octobre 1851, les élections fédérales, qui sont, comme on le sait, une chose toute différente des élections cantonales, avaient lieu à Berne, et elles donnaient sinon une victoire complète, du moins un demi-succès au parti radical; sur quoi M. Stœmpfli imagina cette théorie, que le canton devait s'harmoniser avec le résultat des élections fédérales. Restait le moyen à trouver, et on est toujours sûr d'en découvrir au moins un dans une constitution radicale. Celle que le parti révolutionnaire a donnée au canton de Berne en 1846 contient une clause qui permet de soumettre au peuple la question d'un renouvellement du grand-conseil avant la fin de la période légale de son pouvoir, qui est de quatre ans, si huit mille électeurs le demandent. C'est par application de cette belle clause constitutionnelle, après que le parti radical a eu ramassé le nombre voulu de signatures, que la question de la révocation du grand-conseil a dû être soumise au peuple bernois. Ainsi voilà un pays où quelque chose comme un vingtième du corps électoral peut, selon son caprice, suspendre toutes les affaires, paralyser l'industrie et le commerce, et tenir toute une population dans une crise qui peut à chaque instant dégénérer en révolution. Le parti radical, au reste, n'a fait qu'aller au-devant d'une défaite. C'est tout récemment qu'a eu lieu le vote, et le maintien du grand-conseil a été prononcé à une majorité de sept mille voix par le peuple. C'est évidemment un succès remarquable pour le parti conservateur bernois, et il n'est point surprenant que le grand-conseil songe aujourd'hui à mettre à profit cette force nouvelle qu'il vient de recevoir de la consécration populaire. La défaite de la démagogie bernoise est d'autant plus importante, que le mouvement radical n'eût point tardé à s'étendre aux

cantons d'Argovie, de Zurich, de Thurgovie et à la Suisse française, qui est déjà suffisamment exploitée par le radicalisme. Il est certes fort à souhaiter que cette victoire de la politique conservatrice se généralise en Suisse, comme n'eût point manqué de le faire celle de la politique révolutionnaire.

L'Allemagne, si vivement préoccupée depuis quelque temps de la lutte commerciale de l'Autriche et de la Prusse, n'est point cependant à l'abri de toute agitation politique. Pendant que le gouvernement autrichien, non encore tout-à-fait remis du deuil causé par la mort du prince de Schwarzenberg, continue laborieusement la réorganisation administrative de l'empire sur les principes posés par les ordonnances impériales de décembre 1851, la Bavière est le théâtre de discussions assez vives entre l'église et l'état. Le Wurtemberg, où le radicalisme a conservé des forces, montre encore par instans de fâcheux ressouvenirs du parlement de Francfort et de ses droits fondamentaux. Plusieurs petits états voient leurs constitutions abrogées ou réformées. Enfin la Prusse, où la vie constitutionnelle n'est point encore éteinte, discute avec plus ou moins de suite et de bonheur les modifications qui pourraient être apportées à sa charte de 1850. L'une des questions les plus délicates auxquelles ce débat ait donné lieu, c'est celle de l'organisation de la pairie, laissée en quelque sorte en suspens par la constitution. En effet, par une disposition expresse de la loi fondamentale, la pairie ne doit être définitivement instituée qu'en août 1852. On sait déjà comment la question des principes à suivre pour la nomination des pairs avait été résolue récemment par la première chambre. Grace à un rapprochement sage, selon nous, de toutes les opinions modérées, le système de la nomination par le roi, soit à vie, soit à titre héréditaire, avait prévalu. Ce vote avait été regardé comme une défaite humiliante pour l'extrême droite, attachée au principe électif dans l'intérêt de la grande et surtout de la petite noblesse. Toutes les fractions du parti libéral n'envisageaient pas cependant du même point de vue ce résultat défavorable aux *hobereaux*, mais trop favorable, selon quelques esprits, à la royauté. Le vote de la seconde chambre vient d'accuser cette dissidence entre les différentes nuances de la gauche. Si l'un de ses membres s'écrie : « Fions-nous à la nomination de la couronne, » un orateur éminent, M. de Vincke, répond vivement : « Non, ses choix ne porteront que sur des gentilshommes campagnards ; les *hobereaux* vont triompher ! » Dans le désir de paralyser les influences bureaucratiques, d'assurer à la future pairie l'indépendance, la liberté d'action, et d'en faire une sorte de pouvoir modérateur entre les partis extrêmes, M. de Vincke consent à courir le risque d'un sénat féodal. La royauté a tranché la difficulté. Satisfaite du vote de la première chambre, et ne pouvant s'accommoder de celui de la seconde, elle vient de signifier à celle-ci qu'elle entend nommer la pairie à sa guise. Le côté particulièrement regrettable de la conduite de la seconde chambre, c'est peut-être moins sa théorie en elle-même que le prétexte qu'elle a fourni à la royauté de s'élever au-dessus de la constitution et du pouvoir législatif. Quand on est faible, il est imprudent d'être hardi. C'est la faute que la gauche vient de commettre en Prusse.

En Angleterre, le ministère tory vient de remporter à la chambre des communes une victoire dont les résultats sont doublement importans : d'une part, cette victoire le fortifie en rapprochant de lui, d'une manière plus étroite, les

peelites et lord Palmerston; de l'autre, elle pulvérise le parti whig et hâte sa mort, qui ne peut être que prochaine, à moins d'événemens inattendus. Ce parti, si long-temps puissant, va peut-être avant peu, au parlement et dans le pays, passer à l'état de coterie ou de secte; ce parti aristocratique, naguère si exclusif et si impérieux, va se voir réduit à se perdre au sein du parti radical. Lord John Russell l'aura voulu par son opposition étourdie, par sa témérité et ses singulières illusions. En vérité, on ne peut expliquer ses dernières manœuvres que par une hallucination et une crédulité dont on trouverait peu d'exemples. Que lord John Russell regrette le pouvoir qui lui a échappé, cela se conçoit sans peine; mais que l'homme qui n'a pu, pendant tout son gouvernement, parvenir à constituer une majorité homogène, se croie assez fort pour ressaisir le pouvoir, que le représentant qui n'est pas sûr de sa réélection se croie assez sûr de l'assentiment du pays pour chercher à renverser un gouvernement nécessaire et qu'on ne pourrait remplacer immédiatement, voilà ce qui est inexcusable chez un homme d'état qui n'est ni un tribun, ni un révolutionnaire. Que lord John Russell diffère d'opinion sur certains points du bill de la milice avec le gouvernement, rien n'est plus explicable; mais que l'homme politique qui a reconnu sous son administration la nécessité d'un tel bill, qui en a présenté un lui-même sur les mêmes matières, qui, il y a quelques semaines à peine, faisait publiquement à la tribune l'éloge du bill présenté par le ministre actuel de l'intérieur, M. Walpole, — ait changé subitement d'opinion, soit venu établir que les moyens actuels de défense de l'Angleterre sont suffisans, ait appuyé l'amendement de sir Lacy Evans, qui demandait l'ajournement de la seconde lecture du bill à six mois : voilà qui est tout-à-fait inexplicable. Il n'y a pas seulement dans ces manœuvres de la déloyauté et une opposition factieuse; il y a encore une inhabileté profonde. Si les moyens de défense de l'Angleterre sont suffisans, si l'Angleterre peut mettre sur pied avec les élémens de force qu'elle a actuellement sous la main une armée de cent mille, ou même, comme l'a prétendu M. Rich, de deux cent mille hommes en quelques semaines, pourquoi lord John Russell avait-il présenté lui-même un bill sur la milice, et quel nom donner alors à la comédie qu'il a jouée? La majorité formidable qui a voté la seconde lecture du bill a été la punition de lord John Russell. Il se croyait sûr du succès, et depuis quelques jours les organes du parti whig annonçaient que l'ex-premier ministre allait prendre sa revanche de sa défaite passée sur le nouveau bill de la milice. Vaine espérance! Lord Palmerston était encore là, poursuivant sa vengeance, neutralisant l'opposition de lord John Russell, après l'avoir renversé du pouvoir. Tous les reproches qu'on était en droit d'adresser à lord John Russell, lord Palmerston les lui a adressés, et son discours a été sans doute pour beaucoup dans l'insuccès de son ancien collègue. Il y a quelques mois à peine, lord Palmerston était l'homme le plus incriminé de l'Angleterre, ses collègues l'avaient banni de leur conseil en châtiment de ses violences; aujourd'hui lord John Russell prouve qu'il aurait besoin lui-même de prendre des leçons de modération, et qu'il n'était peut-être pas en droit d'en donner aux autres. Sa conduite a deux résultats auxquels il ne visait probablement pas : elle achève de tuer le parti whig, et elle amnistie lord Palmerston.

Une mission diplomatique française part en ce moment pour Buenos-Ayres; elle eût été assez empêchée d'agir et de négocier tant que la lutte était fla-

grante encore sur les bords de la Plata. Cette lutte avait pris depuis quelques mois un caractère assez décisif pour qu'il n'y eût qu'à attendre. Aujourd'hui, on le sait, ce n'est plus avec Rosas que notre envoyé aura à régler les rapports de la France et de cette portion du continent sud-américain. Il semble que l'ancien dictateur ait voulu éloigner tout soupçon de retour possible en s'embarquant précipitamment pour l'Europe. Il est arrivé déjà en Angleterre, non sans avoir risqué de périr avec sa famille dans un naufrage en vue du port, et ce n'est point, à coup sûr, le moins extraordinaire des réfugiés rassemblés par des fortunes diverses sur le sol anglais. Cet homme étrange, en qui s'est résumée toute la vie de la république argentine pendant vingt ans, était cependant si peu connu hors de son intimité, qu'il a pu traverser Buenos-Ayres dans sa fuite sans être remarqué. A peine était-il parti, que les soldats débandés ne tentaient rien moins que le sac de la ville, le pillage des plus riches quartiers. Les habitans de Buenos-Ayres, armés par Rosas, ont commencé par faire usage de leurs armes contre ses derniers séides, et le général Urquiza est arrivé à propos pour exercer de rigoureuses justices. On parle tout simplement de deux ou trois cents exécutions sommaires. Un *bando* terrible a été publié contre les voleurs. Un gouvernement provisoire s'est organisé à la tête duquel est le président de la haute-chambre de justice, le docteur Vicente Lopez; celui-ci s'est associé quelques hommes marquans, parmi lesquels se trouve un des membres les plus distingués de l'émigration argentine de Montevideo, M. Valentin Alsina. La réaction, on le pense, n'a point tardé à se déclarer contre tout ce qui émanait de Rosas ou se rattachait à lui. Des confiscations ont été exercées contre le dictateur et ses partisans les plus compromis. Quant à son gouvernement, lui disparu, il n'en restait plus rien; Rosas était tout. Le problème est d'organiser quelque chose aujourd'hui. Ce n'est point le moment d'assigner à ce quasi-souverain déchu son vrai rang dans l'histoire de l'Amérique du Sud. Il dépend beaucoup de ses adversaires de montrer s'il a eu tort ou raison. Il eût été presque un grand homme, s'il eût su user de son pouvoir et couvrir ses moyens souvent redoutables de gouvernement par des résultats utiles dans le développement moral et matériel du pays. Faute de ce grand rôle, Rosas restera encore une des figures les plus caractéristiques et les plus originales de ce monde américain, et dans son histoire il y aura une place pour cette personne singulière, Manuela Rosas, sa fille, qui s'est si complétement identifiée avec sa fortune, qui à la dernière heure se déguisait en mousse pour l'accompagner dans sa fuite, et est devenue l'objet de tant de jugemens divers ou plutôt de curiosités. Au moment où le dictateur disputait son pouvoir dans un dernier effort, un de ces émigrés argentins répandus dans toute l'Amérique du Sud, M. Jose Marmol, poète qui n'est pas sans talent, traçait de Manuelita une assez vive esquisse qui, par une coïncidence bizarre, nous arrive presque avec le personnage lui-même. Il ne faut point demander à M. Marmol une très exacte justice envers Rosas. Nous avons entendu assez parler de ces histoires de femmes enceintes assassinées, d'oreilles d'unitaires promenées sur des plats d'argent dans le salon de Rosas. Là n'est point la nouveauté; il y a quelque chose de plus curieux, c'est la saveur locale qui s'en dégage, un certain coloris pittoresque et une impartialité d'une espèce particulière qui consiste à noircir le père pour rehausser la fille, et en faire une des plus intéressantes

figures de la patrie américaine. « Manuela n'est point une belle femme dans tout le sens du mot, dit M. Marmol; mais sa physionomie agréable et sympathique révèle l'intelligence. Son front n'a rien de remarquable, mais ses cheveux noirs dessinent merveilleusement cette courbe élégante qui distingue d'ordinaire les personnes d'un esprit élévé; ses yeux, plus noirs que ses cheveux, sont petits, clairs et en perpétuel mouvement; son regard mobile se fixe à peine sur les objets et pénètre tout; sa tête, comme ses yeux, semble obéir au tour de sa pensée. Joignez à ceci un corps haut et dégagé, une taille fine et flexible, avec les ondulations pleines de grace et de volupté des filles de la Plata, et vous aurez une idée de Manuelita Rosas à la trente-troisième année de sa vie, époque où une femme est deux fois femme. »

Manuela est-elle une créature privilégiée ou un monstre, comme le disent tour à tour ses admirateurs enthousiastes ou ses détracteurs? En vérité, elle n'est ni l'un ni l'autre. C'est une femme qui a vécu dans un monde étrange, en subissant les influences, en tempérant les rudesses et l'animant de sa grace. M. Marmol la représente dans son caractère, dans ses habitudes et jusque dans ce célibat d'où elle n'est point sortie, comme l'instrument poétique, délicat et innocent d'une volonté profonde et despotique, comme une victime même. Toujours est-il qu'un des traits qui la distinguent, c'est un dévouement absolu, une espèce de fanatisme pour son père. Il y a deux époques distinctes dans la vie politique du général Rosas : — la première, où il se fait l'homme des *gauchos* et s'appuie sur eux, où les influences de la pampa prévalent sur les influences hostiles de la civilisation, où le *rancho* et la *pulperia* dégorgent à Buenos-Ayres; — la seconde, où Rosas forme autour de lui une sorte de cour dont l'habitation de Palermo, à quelques lieues de la capitale argentine, est le Versailles, selon la bizarre expression de M. Marmol, — Versailles de sa pampa, où le général Urquiza récemment, après sa victoire, allait dormir la première nuit. Manuela a été l'héroïne, la souveraine de ces deux époques. M. Marmol ne dissimule nullement ce qui est toujours resté en elle d'élevé, de distingué et d'excellent, même au milieu des scènes terribles qui ont signalé parfois la première de ces périodes. Elle a sauvé plus d'une de ces victimes dont la mort, avant d'être constatée, a été le texte de mille accusations à Montevideo et en Europe; elle a désarmé plus d'une colère de son père et a porté son sceptre de reine de la confédération avec un grace originale et généreuse. Il n'est point sans exemple qu'elle ait fait de la diplomatie avec un égal succès. Que si on nous demande de résumer notre avis sur la fille de Rosas, nous dirons que c'est un très poétique spécimen de la femme politique dans l'Amérique du Sud, et que, même après sa chute, elle est encore une des plus vives et des plus curieuses personnifications de ces sociétés américaines où ce qui reste de primitif et de barbare n'exclut pas une certaine distinction native, une certaine élégance attrayante et originale.

CH. DE MAZADE.

L'AUTRICHE ET LE PRINCE DE SCHWARZENBERG.

La mort du prince de Schwarzenberg a causé à Paris une émotion et des regrets que peu de personnages publics étrangers, lorsqu'ils disparaissent de la scène des affaires, excitent à ce degré. C'est que cette fin prématurée d'un

homme qui, depuis quatre ans, rendait de grands services à la cause de la société laisse, non-seulement dans les conseils de la maison d'Autriche, mais dans ceux de l'Europe, un vide réel. Le prince de Schwarzenberg avait les grands côtés de l'homme public; on attendait beaucoup, sur la foi de sa conduite passée, du poids dont il eût pu peser encore dans les hasards inconnus où la révolution emporte le monde, et la pensée de ce qu'il aurait pu faire s'il eût vécu, jointe à la mémoire récente de ce qu'il avait fait, a rendu sa perte très sensible à tous les esprits qui suivent le mouvement des affaires.

On sait que c'est en novembre 1848 seulement que le prince de Schwarzenberg était parvenu au poste de ministre dirigeant de l'empire d'Autriche. Sans la révolution de février et le contrecoup qu'elle eut au mois de mars suivant à Vienne, il est vraisemblable, malgré son beau nom, l'influence de sa famille et les services importans déjà que personnellement il avait rendus, qu'il n'eût jamais rempli une aussi grande charge politique. Dans les dernières années de la puissance de M. de Metternich, quand les courtisans ou les diplomates essayaient de pressentir son successeur, c'était vers les Dietrichstein et les Colloredo que leurs pensées se tournaient. Le prince de Schwarzenberg était pour tout le monde alors ce que sans la révolution il fût demeuré sans doute le reste de sa vie, un grand seigneur, ambassadeur de profession et général de nom; mais nul assurément ne soupçonnait en lui l'homme d'état que les événemens devaient produire. La révolution le prit ministre plénipotentiaire à Naples. A la nouvelle des événemens de Vienne et de Milan, le peuple napolitain se soulève, se porte à l'ambassade d'Autriche, abat l'écusson des armes impériales, le traîne dans la boue, puis le brûle. Le prince, dont un outrage pareil devait légitimement exaspérer le caractère, fort impétueux déjà de sa nature, envoie sommer le gouvernement napolitain de lui faire réparation. Ayant vainement attendu deux jours, il quitte Naples et se rend droit là où les dangers de l'empire appelaient alors tout Autrichien sachant porter l'épée, à l'état-major du maréchal Radetzky. Le nom qu'il portait était célèbre dans l'histoire militaire de l'Autriche, mais lui-même était inconnu dans l'armée. Le prince sentit qu'il fallait payer de sa personne : il n'y manqua pas. Le maréchal, l'état-major et les troupes le jugèrent rapidement : il était toujours du parti le plus court dans les conseils et au plus vif du feu dans les combats, si bien qu'à l'assaut de Vicence, chargé à la tête de sa division d'enlever l'importante position du théâtre, chef-d'œuvre de Palladio, il fut blessé de manière à ne pouvoir plus tenir la campagne. On était au mois de juin : la révolution faisait des progrès effrayans dans l'empire. Le ministère Pillersdorf, qui, le 13 mars, le jour de l'abdication du prince de Metternich, avait pris les affaires, perdait chaque jour du terrain et ne faisait que marcher de concessions en concessions. Le baron de Kubeck, le premier, avait dû être sacrifié aux exigences populaires, puis M. de Ficquelmont, puis l'empereur lui-même, qui avait été obligé d'aller chercher un asile chez ses fidèles Tyroliens, dans la capitale de la Bretagne autrichienne, à Innsbruck. Bientôt, le 19 juillet, une administration entièrement nouvelle prit, sous la présidence de M. de Wessenberg, les rênes des affaires. Plus malheureux encore que son devancier, ce cabinet nouveau tomba le 6 octobre devant la révolte. Le ministre de la guerre, le général Latour, fut assassiné; le ministre de la justice, le docteur Bach, à qui sa réso-

lution, non moins remarquable que ses lumières, avait fait courir les mêmes périls, n'échappa que par miracle au même sort. Le gouvernement entier abandonna Vienne et se réfugia avec la cour à Olmütz.

Le prince de Schwarzenberg, guéri de sa blessure durant cet intervalle, avait quitté l'Italie en y laissant dans la mémoire de ses compagnons d'armes un brillant souvenir de sa valeur, et, ce qui était plus sérieux pour son avenir politique, après avoir inspiré au maréchal Radetzky une haute idée de son esprit et de son caractère. Le 6 octobre, il se rendit à la suite du gouvernement, comme la plupart des personnages importans de l'empire, à Olmütz. Des résolutions énergiques, entre autres celle de la nomination du prince Windischgraetz au commandement de l'armée chargée de réduire Vienne, furent aussitôt prises par la cour, et le prince de Schwarzenberg eut dans toutes une influence qui fut publique. Le 21 novembre enfin, Vienne étant réduite, il fut nommé au poste, plus difficile peut-être alors à remplir qu'à aucune époque de l'histoire d'Autriche, de président du conseil des ministres. A quelques jours de là, le 2 décembre, l'empereur Ferdinand, sur les conseils, dit-on, de l'impératrice Marianne, princesse aussi distinguée par l'élévation du caractère que par les qualités de l'esprit, abdiqua, de concert avec son frère l'archiduc François-Charles, en faveur du fils de celui-ci, François-Joseph. Le nouvel empereur était alors âgé de dix-huit ans à peine; mais, dans cette extrême jeunesse, il montrait déjà de fortes qualités, et on savait que l'archiduchesse Sophie sa mère, qui, en abdiquant en sa faveur, sacrifiait le rang d'impératrice, lui avait de bonne heure inculqué les sentimens d'un roi. C'est de ce grand acte, qui, rajeunissant le personnel entier du gouvernement autrichien, à commencer par l'empereur lui-même, a ouvert dans l'histoire intérieure et extérieure de l'Autriche une ère vraiment nouvelle, que date, avec la prépondérance du prince de Schwarzenberg dans les conseils de son souverain, l'influence profonde qu'il a exercée quatre années durant sur les destinées de son pays.

Quand, en ce mois de décembre 1848, il prit à Olmütz la direction des affaires, tout croulait ou fermentait dans l'empire. L'Italie sans doute était vaincue, mais elle n'était pas réduite. La Hongrie, de jour en jour, devenait plus menaçante. L'avénement de M. Kossuth à la présidence du ministère hongrois, le 24 novembre, avait été une vraie déclaration de guerre, et M. de Schwarzenberg, dès son début à Olmütz, la considérant comme telle, avait dû agir en conséquence. Le reste de l'Autriche était dans une agitation inexprimable. La constituante alors assemblée à Kremsier, malgré les efforts inouis de M. Bach, du comte Stadion et de quelques autres grands dignitaires, se consumait dans une anarchie comparable, sinon dans ses tendances, au moins dans ses résultats, à celle qui dévorait à la même époque le parlement de Francfort. Enfin la tension des liens qui attachaient dans l'empire Italiens, Slaves de toute sorte, Hongrois, Allemands, Latins, à la maison d'Autriche, était telle que, de toutes parts en Europe, ce fut un cri qu'ils allaient se rompre. C'est dans ce désespoir universel que le prince de Schwarzenberg parut. Quatre années ont passé sur ce moment solennel dans l'histoire contemporaine de l'Autriche. Où en est-elle aujourd'hui? Elle est sortie sanglante, mais plus vivace et plus fortement unie que jamais, de la tragique étreinte qu'elle a subie. A l'intérieur,

elle s'est réorganisée comme à aucune autre époque de ses annales on ne l'avait vue; au dehors, sa légitime influence est aussi bien établie que jamais. Elle a reconquis, notamment en Allemagne, l'ascendant de ses plus beaux jours. Le prince de Schwarzenberg n'a pas accompli à lui seul sans doute ce salut inespéré de son pays, et ce n'a pas été non plus sans de grands sacrifices que ce salut a été obtenu; mais ce que les contemporains peuvent dire dès aujourd'hui sur sa tombe à peine fermée, ce que l'histoire dira comme les contemporains, c'est que, dans cette œuvre difficile et un moment jugée presque impossible, il a, avec une netteté de vues et une vigueur de résolutions peu communes, rempli le premier rôle.

Il jugea dès l'origine à merveille ce qu'avait de grave et ce qu'avait de factice la situation périlleuse faite par les événemens à la monarchie et à l'empire. Les peuples divers que le gouvernement de Vienne réunit sous un même sceptre se jalousent extrêmement les uns les autres; mais, si vous exceptez les Polonais et les Italiens, qui ne sauraient être satisfaits que par leur entière indépendance, il n'en est pas un seul qui, animé à un degré profond de l'esprit autrichien, n'éprouve le besoin de se rattacher à un grand centre commun et ne lève ses regards sur Vienne. Cela tient d'une part à ce que chacun de ces peuples comprend très bien qu'il ne serait pas assez fort pour se soutenir seul et indépendant, au centre de l'Europe, entre les deux grandes races qui y dominent, la race allemande et la race slave, et d'autre part à ce que rien n'est plus insupportable à l'un d'entre eux que l'idée de subir la suprématie d'un autre peuple, quel qu'il soit. De là la vigueur secrète de la cohésion de toutes les parties de l'empire, de là aussi les élémens de division qui y fermenteront toujours, et qu'il est presque inévitable de n'y pas voir éclater quelquefois. L'insurrection hongroise, à la fin de 1848, n'était qu'un des mille et inévitables épisodes de cette guerre de suprématie que se sont toujours faite et que se feront toujours les différentes populations de l'empire. On a imprimé alors à des milliers d'exemplaires, en Angleterre et en Allemagne, que les Magyars, dans cette guerre, revendiquaient les armes à la main la chose la plus sacrée que puisse défendre un peuple, l'indépendance nationale. C'était de la part des uns une erreur, de la part des autres une tactique. Les Polonais et les Italiens de l'Autriche se sont souvent battus et se battront encore à toute occasion que la fortune leur enverra pour leur indépendance; mais les autres peuples de l'empire, les Magyars surtout, n'ont presque jamais pris les armes que dans des vues d'influence et de conquête. Ce n'était pas pour autre chose qu'ils s'étaient levés dans cet hiver de 1848, où la cour de Vienne, réfugiée à Olmütz, se vit au moment d'en être dépossédée par eux. Loin d'avoir à défendre leur indépendance, les Magyars, à cette époque encore, étaient la nation politiquement et administrativement la plus privilégiée de l'empire; les vrais motifs de leur mécontentement, c'étaient d'un côté la perte qu'ils venaient de faire de leur suprématie sur la Croatie et sur la Transylvanie, de l'autre le désir ardent qui les possédait de substituer à Vienne, dans les conseils de l'Autriche et par suite de l'Europe, l'influence de leur race à celle de la race allemande. Le prince de Schwarzenberg vit très clair dans ce chaos, et, ce qui était plus rare, il adopta aussi résolûment que sainement le vrai moyen d'en sortir. Ce moyen, ce fut de se proclamer plus Autrichien que personne, en arborant tout ensemble le drapeau

de l'unité de l'empire, unité à laquelle il n'était pas un peuple de la monarchie, le peuple hongrois compris, qui ne tînt, et celui de l'égalité des droits entre toutes les races (*Gleichberechtigung*), égalité qui, après la suprématie, était le vœu secret de toutes les nations de la monarchie. Dès le 2 décembre, jour de l'avénement du nouvel empereur, le prince de Schwarzenberg, dans un manifeste qu'il lui conseilla, lui fit proclamer, dans un langage aussi énergique que pittoresque, cette intelligente et forte politique. « L'édifice nouveau que nous allons reconstruire, disait le jeune empereur, sera comme une grande tente où, sous le sceptre héréditaire de nos aïeux, les diverses races de l'empire s'abriteront plus libres et plus unies que jamais. » Image expressive et brillante du gouvernement, un quant au centre, mais si divers dans ses rayons, de la maison de Habsburg! C'est bien une tente en effet que cette charmante et singulière ville de Vienne, que la fortune et la guerre ont été fonder là-bas, au point où l'Occident finit et où l'Orient commence, pour être comme le caravansérail des populations dont les croyances, la langue, les mœurs, l'histoire, servent de transition entre les deux mondes.

Une telle politique eût mérité de réussir sans être éprouvée par l'injustice du sort, car elle avait pour elle la raison, le bon droit et l'habileté. On ne sait que trop qu'il n'en fut pas ainsi. L'armée impériale, qui représentait la véritable Autriche, fut battue. L'héroïsme inconsidéré des Hongrois, exploité d'ailleurs par de tristes passions de toute origine et de tout genre, attira sur leur patrie et sur le reste de l'empire une calamité douloureuse à tout l'Occident. En avril 1849, voyant ses troupes refoulées sur toute la ligne, le prince de Schwarzenberg, pour sauver une politique où il voyait avec raison le salut de son pays, appela les Russes.

On a amèrement reproché au ministre autrichien l'usage de cet héroïque remède. Il est certain qu'il ne pouvait payer d'un prix plus dur la rançon du grand gouvernement qu'il voulait sauver; mais il faut examiner, avant de condamner sa mémoire, s'il fut libre d'avoir recours à un moyen différent. A qui la cour de Vienne eût-elle pu demander appui en avril 1849, si ce n'est à la Russie? A l'Allemagne et à la puissance militaire la plus considérable de l'Allemagne, à la Prusse? En fait d'humiliation, on conviendra que la dernière que puisse subir la monarchie autrichienne est celle d'être sauvée, si tant est qu'elle eût pu l'être ainsi, par la Prusse. A l'Angleterre? Mais les Hongrois alors étaient populaires à Londres, et d'ailleurs, quand bien même ils ne l'eussent pas été, où les Anglais auraient-ils pris soixante mille hommes à envoyer guerroyer sur la Theiss? Le prince de Schwarzenberg était donc condamné à appeler les Russes ou à voir les Hongrois l'emporter, et le lendemain, il n'est pas un homme de sens qui puisse s'y tromper, l'Autriche se dissoudre. Quant aux effets de cette intervention des Russes en Autriche, ils n'ont pas été aussi graves que généralement on le pense. La capitulation de Vilagos a porté un coup terrible à la cause hongroise; mais l'armée autrichienne proprement dite n'en a dans son moral nullement été atteinte. L'indépendance de la cour de Vienne, de ce côté, est aussi pleine qu'à aucune époque elle a pu l'être : un dissentiment éclaterait demain entre elle et celle de Russie, qu'il n'est pas un soldat autrichien qui se sentît diminué par le souvenir des événemens de Hongrie. Quant au résultat politique de l'intervention russe, il a été après

tout, malgré les apparences, aussi heureux pour la puissance autrichienne que possible. Cette intervention en effet, en contribuant à rasseoir l'unité de l'empire sur le principe de l'égalité des races, a donné au gouvernement de Vienne la centralisation salutaire à laquelle avec raison il tendait, et l'a rendu d'autant plus libre au dehors qu'elle l'a fait plus fort au dedans.

Quand l'Autriche, après Vilagos et Novare, eut été enfin complétement pacifiée, on comprit à Vienne que les effets de cette pacification violente seraient vains, si on ne s'occupait au plus tôt de deux choses : la première de réorganiser l'empire à l'intérieur, la seconde de lui rendre dans le respect et les conseils de l'étranger une autorité que ses discordes intestines avaient sensiblement amoindrie. Le prince de Schwarzenberg, avec une activité de fer qui était autant un besoin de son tempérament physique que de sa nature morale, entreprit aussitôt d'atteindre ce double but. Ce sera un jour son honneur dans l'histoire d'y être parvenu, et de ne laisser aujourd'hui à son souverain qu'à continuer les vigoureuses traditions d'une politique qui ne date sans doute pas de lui en Autriche, mais qu'il a renouvelée avec une grandeur de bon sens et de courage vraiment digne de mémoire.

L'Autriche du prince de Metternich avait, on s'en souvient, mauvaise réputation : elle la méritait, non pas que l'aversion populaire fût de tout point aussi fondée qu'on l'a dit; mais enfin il est constant que le prince de Metternich, dans sa connaissance profonde de la mauvaise santé sociale de l'Allemagne et sa prévoyante terreur de l'esprit d'anarchie, avait fait de certaines parties de la monarchie autrichienne quelque chose d'assez semblable à des provinces du Céleste Empire. Il y avait long-temps que tout le monde disait qu'il était impossible qu'un pareil système allât loin, que la dîme, la corvée et le reste restassent au plein soleil du XIXe siècle le régime civil de la moitié des populations autrichiennes, et qu'une bureaucratie oppressive écrasât les personnes, tandis qu'une fiscalité sans pareille stérilisait les terres. On se rappelle peut-être qu'il parut en 1843, en allemand et en français, un ouvrage fort remarquable intitulé : *De l'Autriche et de son avenir*, qu'on attribua alors à un grand seigneur de Bohême, le comte de Bucquoy, ouvrage qui courut l'Autriche, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre et la France, et dans lequel ce déplorable état de la monarchie autrichienne était très vivement peint. Ce livre avait de longue date révélé en Autriche l'existence d'un parti libéral très dévoué au souverain et à l'unité de l'empire, mais très partisan aussi des réformes. Quand la révolution de mars eut renversé le prince de Metternich, c'eût été à ce parti, sans la violence des événemens, à hériter des affaires; mais, on le sait, c'est le propre de toutes les révolutions de dépasser le but. La révolution autrichienne ne manqua pas d'obéir à cette triste loi. Les gens sensés avaient prêché depuis vingt ans, autant que, le prince de Metternich régnant, on pouvait prêcher en Autriche, une réforme administrative et civile; les cerveaux creux entreprirent d'improviser une révolution politique. Au premier moment, le gouvernement de Vienne dut céder au torrent, et, bien qu'il n'eût aucune illusion sur la possibilité de faire de l'Autriche un état constitutionnel et de réunir dans le sein d'un parlement unique les délégués de dix peuples délibérant en dix langues différentes des intérêts communs de l'empire, il avait cependant assemblé à Kremsier des députés de toute la monarchie. Cette diète s'agitait dans le désordre et

l'impuissance, quand, à la fin de 1848, M. de Schwarzenberg prit les affaires. Il n'était vraisemblablement pas, à en juger par plusieurs de ses actes, aussi hostile au gouvernement constitutionnel proprement dit que les uns l'en ont accusé et que les autres se sont plu à le faire croire; ce qu'il détestait seulement, et il ne s'en cachait guère, c'était l'agitation stérile que, dans les temps de révolution, les masses prennent pour la liberté. Il n'y avait qu'une chose qui égalât sa haine pour l'anarchie, c'était son mépris pour l'impuissance. La diète de Kremsier, avec les meilleures intentions du monde, se montrait de jour en jour plus incapable d'enfanter une charte qui fût viable. Le prince de Schwarzenberg, en mars 1849, conseilla à son souverain de la dissoudre et d'octroyer la constitution que l'empire attendait et que ses députés ne parvenaient pas à lui donner. Cette constitution a eu depuis un triste sort : par lettres de cabinet et ordonnances des mois d'août et de septembre 1851, l'empereur, toujours sur le conseil de son premier ministre, l'a annulée. On a très aigrement conclu de ce double fait, en Allemagne et en Angleterre, que le prince de Schwarzenberg et son jeune souverain, cédant à un esprit violent de réaction contre les principes les moins contestables de la révolution du 13 mars 1848, méditaient de ramener le gouvernement impérial dans l'ornière du vieux régime. C'était une erreur; on a jugé l'empereur François-Joseph et le brillant ministre qu'il vient de perdre avec aussi peu de justice sur ce point-là que sur celui de l'intervention russe.

L'opinion publique elle-même, beaucoup plus consultée à la cour de Vienne que généralement on ne pense, n'a point paru considérer comme une mesure contre-révolutionnaire la suppression de la charte du 4 mars. Issue beaucoup plus de la fièvre révolutionnaire de l'époque qui l'avait vue naître que de la volonté réfléchie du cabinet de Vienne, cette charte énonçait des principes de gouvernement inintelligibles à la plupart des populations de l'empire et impraticables à toutes : ce sont ces institutions de fantaisie, venues avant le temps dans un terrain qui n'était pas préparé pour les recevoir, que les ordonnances de septembre ont seules supprimées; quant aux réformes civiles et administratives que sous le gouvernement immobile du prince de Metternich l'Autriche entière demandait, loin de les refuser à son temps et à son pays, le prince de Schwarzenberg les leur a complétement accordées. Grace à ses efforts, à ceux de ses collègues, et principalement de M. Bach, l'égalité civile règne aujourd'hui en Autriche, et si la loi de succession n'y est pas aussi radicale que chez nous, si la main d'un législateur habile y a dans une sage proportion mêlé le principe du majorat féodal à celui de la division à l'infini des patrimoines, ce n'a été que dans un but également avantageux aux particuliers et à l'état. Du reste, plus de corvées, plus de dîmes, plus de tribunaux civils spéciaux; la loi réelle et personnelle est aujourd'hui en matière civile, à Vienne comme à Paris, la même pour tout le monde. La refonte de l'administration a été inspirée du même esprit que celle de la législation des propriétés et des personnes. Il est vrai que cette refonte est encore en grande partie sur le papier, et que les ordonnances de l'*Allgemeines Reichs-Gesetz und Regierungsblatt* sont loin d'être toutes réalisées : l'Autriche n'est pas la France, et il n'y suffit pas qu'un décret paraisse au *Bulletin des Lois* pour passer le lendemain du domaine de l'ordonnance dans celui de la mise à exécution; mais encore est-il que les constitutions adminis-

tratives des différentes provinces de l'empire sont aussi larges que les esprits les plus libéraux le peuvent désirer. Si ces constitutions ne sont pas aujourd'hui partout en vigueur dans l'Autriche, cela ne provient pas du gouvernement central. Celui-ci, en fait de franchises administratives, est disposé à accorder aux provinces tout ce qu'elles voudront : cela provient ici de la résistance politique de populations que rien ne peut satisfaire que l'indépendance ou l'empire, comme l'Italie ou la Hongrie,—là de l'insuffisance de la préparation des masses à la vie publique, à la vie municipale elle-même, comme en Tyrol et en Bohême par exemple, où le peuple n'a pas l'idée la plus élémentaire du *self government.*

La réorganisation intérieure de l'Autriche sous le gouvernement du prince de Schwarzenberg s'est donc, sinon entièrement accomplie, — un tel succès ne peut être que l'œuvre du temps, — du moins assez fortement ébauchée pour qu'aujourd'hui il soit extrêmement difficile, sinon tout-à-fait impossible à un aveugle esprit de contre-révolution de ramener violemment la législation civile et l'administration de ce pays d'avant en arrière. C'est là une conquête dont les esprits élevés doivent tenir compte au ministre autrichien. En fait de réformes législatives et administratives, il a accordé à son pays et à son temps tout ce qui était dans les besoins de l'un et dans les vœux raisonnables de l'autre. C'est un assez bel éloge à inscrire sur le marbre qui recouvrira sa tombe.

Une seule réserve peut-être doit prendre place ici. On dit, nous ne savons jusqu'à quel point le reproche est fondé, que, tout en se montrant réformateur aussi habile de la législation et de l'administration autrichienne, le prince de Schwarzenberg cependant, dans les derniers jours surtout, donnait un peu dans le parti de la germanisation. Si ce qu'on rapporte à cet égard est exact, il n'y aurait rien de plus regrettable, et ce ne serait certes pas là une tradition que la prudence conseillerait au gouvernement de Vienne de continuer. Il est bien inévitable sans doute qu'une des races de l'empire d'Autriche domine politiquement toutes les autres, et la suprématie qu'exerce à cet égard la race allemande est aussi bien fondée sur la nature que sur la tradition. La race allemande a de grands titres à l'autorité dont elle jouit dans les conseils de Vienne; elle est la plus civilisée, elle a la longue possession. Sans être aussi nombreuse que la race slave prise toute ensemble, elle l'est plus cependant qu'aucune des différentes familles de cette race, la polonaise, la tchèque, la slovaque ou l'illyrienne; elle l'est plus également que les races valaque et magyare; elle est répandue ici par grandes masses, là par petites, mais puissantes colonies, sur la surface entière de l'empire; enfin elle est le lien naturel qui réunit l'Autriche à la confédération germanique, et c'est elle ainsi qui donne à la monarchie autrichienne, à Francfort, l'ascendant européen qui est l'ame de sa puissance historique. Cependant l'abus en aucune chose n'est la perfection de l'usage. Si les Slaves se sont si unanimement levés, en 1848, au cri de *nolumus maggyarisari*, ils seraient, le cas échéant, prêts à se lever aussi sous l'influence du même et très respectable sentiment au cri de *nolumus germanisari*. Le maintien de la prépondérance de la race allemande à Vienne est un des secrets de la force de l'empire; mais la germanisation n'est que le secret d'en préparer la ruine. Toute tentative de germaniser les peuples slaves ne saurait tourner qu'au profit du panslavisme.

La restauration de l'influence de l'Autriche dans les conseils de l'Europe est, après sa réorganisation intérieure, ce qui dès le lendemain de Vilagos et de Novare préoccupa visiblement le plus le prince de Schwarzenberg. L'Autriche à cette époque, graces à ses longues discordes intérieures, était depuis longtemps absente du théâtre de la politique générale. Il était une scène surtout où son personnage s'était de plus en plus effacé, et où cependant elle aura toujours et avec raison à cœur de jouer un grand rôle, la scène des affaires allemandes. La cour de Potsdam, profitant des embarras cruels qui absorbaient toute l'attention et toutes les forces de sa rivale en Hongrie et en Italie, avait été en 1849, au plus fort des succès des Hongrois, jusqu'à provoquer, de la part du parlement de Francfort, une adresse inouie dans les annales de l'Allemagne : elle s'était fait offrir la couronne impériale, et les députés prussiens même avaient été jusqu'à faire voter en principe l'exclusion de l'Autriche de la confédération germanique. Le prince de Schwarzenberg avait conçu une rancune profonde de cette conduite de la Prusse, et dès que les Italiens et les Hongrois l'eurent laissé libre, il travailla à s'en venger. Il l'a fait avec une résolution et un succès qui ont frappé toute l'Europe. Nous ne rappellerons pas les phases de cette longue guerre de chancellerie qui, commencée avec les protestations de l'archiduc Jean à Francfort, a failli aboutir avec la rentrée de M. de Radowitz dans le ministère prussien, à une guerre générale, et qui, à Olmütz et à Dresde, s'est terminée pour la cour de Berlin par un véritable Iéna moral. Le prince de Schwarzenberg, dans cette lutte, avec des passions et des défauts qui tenaient plus à son tempérament qu'à son caractère, a montré des qualités politiques de premier ordre. Si on a pu lui reprocher de l'humeur dans certains détails, on ne peut dans l'ensemble qu'admirer l'habileté, la hardiesse, la vigueur avec laquelle, détachant successivement de la Prusse tous les gouvernemens que la raideur et les prétentions de celle-ci avaient froissés, il a fini un jour, à Bregenz, par ne lui laisser d'autre alternative que d'abaisser son drapeau ou de se faire écraser. Ainsi l'Autriche ne doit pas seulement au prince de Schwarzenberg sa pacification et sa réorganisation intérieure, elle lui doit aussi le rétablissement de son autorité dans les affaires de la confédération germanique, et par là la restauration de son ascendant dans la politique du monde. Quand, en 1848, le prince a pris le gouvernement de son pays, à l'intérieur ce gouvernement était dissous, au dehors amoindri; en 1852, il l'a laissé réorganisé, respecté et influent.

Il est notoire, quand la mort l'a surpris, que c'est à l'affermissement et à l'accroissement de cette influence, où il semblait voir, et avec raison, la meilleure garantie de la sécurité intérieure de la monarchie autrichienne, que sans relâche il travaillait. Deux théâtres surtout fixaient, et, on peut le dire, absorbaient ses regards : l'Italie et l'Allemagne. Reprenant dans la péninsule le système que, durant ses dernières années, le prince de Metternich avait inauguré, il s'efforçait de lier de plus en plus l'Italie à l'empire en négociant avec la Toscane, les États-Romains et Naples des unions douanières dont le double objet était d'ouvrir au commerce autrichien un débouché dans la Méditerranée, et d'isoler le Piémont, dont il détestait particulièrement les maximes politiques, du reste des états italiens. Sa diplomatie avait dans cette voie remporté de grands succès à Florence, à Rome et à Naples, et, sans l'intervention

de nos troupes dans la question pontificale, on ne sait où elle se fût arrêtée. Mêmes tendances et même activité en Allemagne. Profitant avec une adresse remarquable des sympathies commerciales et politiques qui rallieront toujours l'Allemagne du midi à l'Autriche, il convoquait à Vienne un congrès douanier pour y discuter le plan d'un *Zollverein* austro-allemand. Le prince de Schwarzenberg n'était point de cette école qui, sur la foi sans doute fort désintéressée de M. Cobden, traite l'économie politique abstraction faite de toute politique : il savait à merveille que la paix perpétuelle est une chimère, et que les nations ne se rapprochent et ne se divisent que sur des questions d'intérêt. Aussi avait-il vu d'abord que les deux grands centres de résistance politique à la rivalité de Turin et de Berlin étaient Florence et Munich. Il y entretenait des agens officiels et officieux très habiles, et on voyait de reste, au choix qu'il avait fait de ses agens et à la conduite qu'il leur faisait tenir, qu'avant d'être général et premier ministre, il avait été ambassadeur.

Il était pourtant un de ces deux points de la politique étrangère où le prince de Schwarzenberg, ce semble, abondait un peu trop dans son sens : c'était l'Italie; et quant à l'autre, quant à l'Allemagne, on peut dire aussi qu'à certaines heures, la préoccupation exclusive où il s'absorbait de ses moindres intrigues dérobait à sa rare perspicacité d'autres points plus malades de la politique générale. Nous savons bien qu'une plume française sera toujours un peu suspecte à Vienne, quand elle traitera des affaires d'Italie; mais franchement, et toute arrière-pensée mise à part, le prince de Schwarzenberg. quand il créait au cabinet d'Azeglio des embarras de toutes les secondes, n'exagérait-il pas un peu l'esprit bien entendu lui-même de sa propre politique? Cette guerre à outrance de douanes et de journaux qu'il avait jurée à la cour de Turin avait fini par tourner contre son but; elle avait un beau jour jeté Gênes dans les bras des Anglais. Sans notre voisinage et notre dernier traité, qui, pour le plus grand bien de tout le monde et du Piémont avant tout le monde, a rétabli les choses sur un juste pied d'égalité, nos voisins d'outre-Manche se créaient là, entre Gibraltar et Malte, d'assez beaux points de relâche commerciaux, politiques et militaires. Trieste s'en fût-il mieux trouvé que Marseille, et Vienne que Paris? Quant à la préoccupation, excessive peut-être, où vivait le prince de Schwarzenberg des affaires intérieures de l'Allemagne, ne lui a-t-elle pas fait quelquefois, aux conférences de Varsovie notamment, négliger un peu des intérêts bien autrement précieux? On aura beau faire et beau dire, il en faudra toujours revenir à l'avis profond que le prince de Talleyrand tenait là-dessus de l'ancienne cour de Versailles : le centre de gravité du monde n'est ni sur l'Elbe ni sur l'Adige; il est là-bas, aux frontières de l'Europe et de l'Asie, sur le Bas-Danube. Mais le Danube a la tête en Allemagne, dit-on à Vienne. C'est vrai, mais il a les pieds en Orient. Est-ce une bonne politique que celle qui remonte le cours des fleuves au lieu de les descendre? M. de Talleyrand ne le pensait pas; il le représenta avec une force et une grandeur admirables à Napoléon et à l'empereur François dans des conversations dont un *Mémoire* trop peu lu nous a conservé les traces. Dieu veuille qu'il ne soit pas trop tard quand on verra complétement, à Vienne et à Paris, que tout intérêt désormais le doit céder, comme le prince de Talleyrand dès 1810 le voyait, à cet intérêt suprême de l'équilibre de l'univers!

M. de Schwarzenberg, du reste, était visiblement bien éloigné de ne pas concevoir tout ce qu'avait de périlleux pour la maison de Habsburg la puissance relative procurée par les discordes de l'Autriche à la cour de Russie. Sa bonne volonté pour la France était ancienne et notoire. Dès les premiers jours de son arrivée aux affaires, il avait fait des vœux publics pour le prompt rétablissement de l'ordre et de l'autorité à Paris. Indifférent au personnel du gouvernement français, il ne l'était pas du tout, et il se montrait par là véritablement Autrichien, à la solidité de ce gouvernement. La manière dont le suffrage universel fonctionnait chez nous et sa tendance à écraser l'anarchie au prix même du sacrifice de la liberté politique l'avaient, comme beaucoup d'hommes d'état étrangers, singulièrement frappé. Le prince de Schwarzenberg avait jugé les grandes conséquences de notre état social, et, le comparant à celui si précaire, et si profondément affaibli par toute espèce de passions, des états allemands et, des états slaves, il penchait fortement pour la vraie alliance de sa cour comme de son pays, pour l'alliance française. Ce penchant, qui s'est trahi tout récemment à l'occasion des événemens du 2 décembre dernier et de leurs plus probables effets, dans des notes dont retentissent, au moment où nous écrivons, la presse allemande et la presse anglaise; ce penchant, disons-nous, du prince de Schwarzenberg pour l'alliance française suffirait à révéler en lui un véritable homme d'état. Il n'est pas de pays en effet qui soit plus clairement désigné à l'alliance de l'Autriche que la France et réciproquement. Les deux nations ne sont nulle part limitrophes, car, après tout, le Tessin n'est ni l'Adriatique ni le Var. Sur le Danube, l'Elbe, la Vistule, le Mein et le Rhin, elles ont exactement les mêmes intérêts; l'une et l'autre sont au plus haut degré intéressées à soutenir ces deux choses d'où dépend la paix de l'univers : l'intégrité du territoire ottoman et l'indépendance intérieure des états qui font partie de la confédération germanique. Rien qu'en vous réduisant à ces considérations de pure géographie, cherchez bien sur tout le globe, et voyez s'il est deux grands peuples que la politique et la civilisation jettent aussi naturellement dans les bras l'un de l'autre. Et puis, quelle alliance serait plus efficace, la guerre éclatant, pour l'Autriche, que l'alliance française, — pour la France, que l'alliance autrichienne? Quelle armée on eût faite des deux armées d'Essling! Le prince de Schwarzenberg avait certainement pesé ces grandes considérations, car, parmi les derniers actes de sa vie politique, on a remarqué les préliminaires de la négociation d'un traité de commerce avec notre gouvernement, qui, nous l'espérons bien, malgré quelques difficultés importantes sans doute, mais non insurmontables, finira, — une diplomatie loyale et éclairée des deux parts y aidant, — par être ratifié. L'union commerciale des deux pays est la meilleure garantie du maintien et du succès de leur bonne entente internationale. Quand leurs intérêts seront liés, et ils peuvent se lier sans se blesser, leur politique pourra agir avec une grande efficacité dans la même voie; bien des préjugés se dissiperont, bien des difficultés s'aplaniront; qui sait? le rêve entier de M. de Talleyrand, ce rêve qu'on a trop méprisé pour le malheur général, finira peut-être par s'accomplir, et une transaction honorable et profitable à tout le monde fermera les séculaires blessures de l'Italie, sans diminuer en rien la grandeur de l'Autriche.

Le prince de Schwarzenberg a-t-il emporté sa politique avec lui dans la

tombe? Grace au ciel, il n'en est rien, et le jeune empereur, à qui la Providence a si prématurément ravi le fidèle et énergique conseiller des premiers jours de son règne, s'est prononcé à cet égard en des termes aussi élevés que rassurans. L'empereur François-Joseph a annoncé que désormais il gouvernerait par lui-même, mais qu'il suivrait dans son gouvernement les traditions de son ancien ministre. Ainsi autrefois, quand Mazarin mourut, le jeune roi qui devait être Louis-le-Grand, aux secrétaires d'état qui venaient s'informer à qui désormais il faudrait demander des ordres, répondit : *A moi*. Louis XIV, lui aussi, n'avait que vingt-trois ans quand il fit à ses ministres cette fière réponse; mais, pour en tenir les promesses, comment se conduisit-il? Il n'innova point. Il continua, au dehors surtout, les traditions qu'il tenait de Mazarin, et que celui-ci avait reçues de Richelieu. Il ne mit point sa gloire à chercher autre chose que ses devanciers, mais à parfaire leur œuvre. C'est dans cette voie qu'il acquit le nom de grand, et tant qu'il ne s'en écarta point, il le mérita. Le nouvel empereur d'Autriche, à en juger au moins par ce que l'on raconte de ses premiers actes, paraît naturellement doué d'une justesse d'esprit et d'une force de caractère qui permettent à l'Occident d'espérer beaucoup de son règne : heureux si, comme le regrettable homme d'état qu'il a si noblement pleuré, il se montre convaincu que la seule vertu qui, dans les affaires, ait plus de poids que la volonté est la persévérance! CHARLES GOURAUD.

REVUE MUSICALE.

Le sujet du nouvel ouvrage qu'on vient de représenter sur la scène de l'Opéra, *le Juif errant*, a le mérite de ne pas avoir besoin de commentaire pour être facilement compris de tout le monde. Quel est le spectateur qui n'a pas entendu parler de ce vieillard à la longue barbe blanche qui, depuis dix-huit cents ans, est condamné à marcher toujours, sans repos et sans consolations? Qui n'a lu la complainte que la Bibliothèque bleue a fait pénétrer dans le moindre village de l'Europe, et qui raconte les vicissitudes de cet homme frappé du sceau de la colère divine, parcourant le monde un bâton à la main sans pouvoir s'abriter jamais sous un toit hospitalier? N'est-ce pas là une figure vraiment épique, qui semble rappeler, au sein du christianisme, l'inflexibilité de la fatalité antique, avec cette différence pourtant que le Juif errant connaît la cause de sa punition et le terme où doit aboutir son éternel voyage?

La légende du Juif errant est très ancienne; elle remonte aux premiers siècles de notre ère. Il en existe deux versions, l'une qui n'est guère connue que des érudits, et qui se trouve consignée dans Matthieu Paris, chroniqueur du XIIIe siècle, qui l'a insérée dans sa grande histoire d'Angleterre, l'autre beaucoup plus répandue et plus ancienne, qui paraît devoir appartenir à l'imagination naïve et pieuse du peuple allemand. Selon la première version, le Juif qui repoussa de sa maison le Christ accablé de son glorieux fardeau s'appelait Cartophilus, il était portier du prétoire, tandis que d'après la complainte populaire il se nommait Ahasvérus, et il exerçait à Jérusalem la profession de cordonnier. Ce sujet, à la fois profond et poétique, a préoccupé les plus grands esprits. Goethe raconte dans ses mémoires qu'il avait conçu sur cette donnée

le plan d'une épopée dont il donne l'explication. Distrait par d'autres travaux, l'auteur de *Faust* a dû abandonner un projet qui souriait à son génie à la fois épique et familier. Un autre poète allemand, Schubart, a composé une ballade sur le Juif errant qui est restée classique au-delà du Rhin, et nous n'avons pas besoin de rappeler la chanson dans laquelle Béranger a évoqué aussi l'ombre de l'éternel voyageur.

On connaît la donnée de cette admirable fiction populaire. Le Christ s'avançant sur le chemin du Calvaire succombe sous le fardeau de la croix. Il s'arrête devant la maison d'un Juif nommé Ahasverus pour lui demander un verre d'eau et la permission de se reposer un instant. Le Juif le repousse avec dédain, et, sans proférer une plainte, la victime continue son pénible voyage. Alors apparaît un ange qui dit à Ahasverus : « Tu as refusé le repos au Fils de l'homme; eh bien! tu marcheras jusqu'à l'arrivée de celui dont tu as méconnu la douleur.» Voyons maintenant comment MM. Scribe et Saint-George ont traité la merveilleuse légende qu'ils ont empruntée à la poésie chrétienne et populaire. La scène se passe en l'an 1190, et le rideau se lève sur la ville d'Anvers. Au milieu d'une joyeuse kermesse, une troupe de matelots se délasse en chantant un chœur qui pourrait être d'une vérité locale plus scrupuleuse; car, à moins que le climat de la Belgique n'ait beaucoup changé depuis le XIIe siècle, il est difficile de croire que de pauvres matelots réunis dans une ville où l'on ne boit que de la bière puissent, comme ils le disent, changer aussi facilement de *vins* que d'amours? Quoi qu'il en soit de la géographie de MM. Scribe et Saint-George, les regards de la foule sont bientôt attirés par un vieux cadre qui sert d'enseigne à des bateleurs ambulans. Que signifie ce tableau étrange? demande un seigneur qui semble être venu à la kermesse moins pour se divertir que pour s'étonner d'une chose assez ordinaire. — C'est l'image du Juif errant, répond avec complaisance Théodora, la belle batelière de l'Escaut, qui tient par la main son frère Léon, un enfant de dix ans, et j'en connais bien l'histoire, puisqu'on

Disait que, depuis mille ans,
Nous étions ses descendans
Par Noema, sa fille.

La foule se presse alors autour de Théodora, qui se met à chanter une ballade où se trouve encadrée la merveilleuse légende du Juif errant. Après ce récit, qui ne semble pas étonner beaucoup le naïf auditoire, tout le monde se retire devant la nuit qui s'approche, et sur l'ordre donné par un officier public. Une troupe de voleurs, que le livret nomme des malandrins ou des mauvais garçons, sans doute pour que les érudits ne puissent pas dénier à MM. Scribe et Saint-George une étude approfondie du sujet qu'ils ont traité, une troupe de malandrins, disons-nous, prend aussitôt possession de la ville d'Anvers en chantant avec juste raison :

La ville est à nous!
Au loin tremblez tous!

Ces voleurs de bonne humeur, conduits par un chef habile qui s'appelle Ludgers, viennent de massacrer la femme de Baudoin, comte de Flandre et empereur d'Orient. Ils s'en partagent les dépouilles, et sont sur le point d'immoler aussi une jeune fille de douze ans, qui avait échappé au malheur de sa mère

l'impératrice, lorsque la figure sinistre du Juif errant apparaît au milieu de ces bandits, qui essaient en vain de le tuer. Invulnérable au fer et au feu, le Juif met en fuite cette troupe sauvage et sauve la jeune enfant, qui lui tient au cœur par un lien mystérieux. — Mais, dira-t-on, cet homme condamné par la volonté suprême à l'isolement et au mouvement éternel est donc le père du genre humain, puisque le voilà déjà qui reconnaît Théodora pour sa fille, et que l'enfant qu'il vient d'arracher aux poignards des assassins lui fait dire les paroles suivantes :

De la fille que j'aime,
Cher et doux souvenir
Que l'éternité même
Ne pourra pas bannir!

La comtesse de Flandre, qu'on vient d'assassiner, était donc la fille ou la petite-fille d'Ahasverus, et par conséquent la sœur ou la tante de Théodora la batelière? — Nous ne demanderions pas mieux que d'éclaircir les doutes du lecteur, si MM. Scribe et Saint-George avaient daigné s'occuper de ces petits détails généalogiques.

Le second acte transporte la scène en Bulgarie, au pied du mont Hémus. Pourquoi sommes-nous plutôt en Bulgarie que partout ailleurs? Parce que c'est dans une guerre contre les Bulgares que le comte Baudoin de Flandre, premier empereur latin de Constantinople, a disparu dans la mêlée, sans qu'on ait jamais pu découvrir ce qu'il était devenu. Voilà pourquoi Théodora, son frère Léon, qui a beaucoup grandi pendant les douze années qui se sont écoulées dans l'entr'acte, et Irène, la fille de Baudoin, qui est cette même enfant sauvée par le Juif errant, sont venus s'établir dans cette riante contrée, afin d'y surveiller de près les graves intérêts qui se rattachent à la succession vacante de l'empire d'Orient. Par les droits de sa naissance, Irène est destinée au trône, et, sans qu'on puisse bien se rendre compte des liens qui existent entre elle, Léon et Théodora, ils vivent tous les trois ensemble comme une de ces familles des temps primitifs où la parenté sacrée de frère et de sœur n'était pas un empêchement à des relations plus intimes. Léon aime tendrement Irène, et, se croyant légitimement son frère, car on se tromperait à moins, il n'ose avouer le sentiment qui l'agite. Théodora devine cependant la passion de son frère Léon pour Irène. Elle le rassure et le désespère tout à la fois en lui apprenant qu'il n'est point le frère de celle qu'il aime, et que néanmoins jamais il ne pourra devenir son époux. L'étonnement de Léon est aussi grand que son désespoir, lorsqu'il s'aperçoit qu'Irène vient d'être enlevée par des marchands d'esclaves dont le chef est ce même Ludgers qui commandait, au premier acte, la troupe de malandrins qui a assassiné la comtesse de Flandre. Sauvée encore une fois par l'intervention du Juif errant qui l'arrache aux mains de Nicéphore, empereur d'Orient, à qui elle avait été vendue comme esclave, Irène devient impératrice de Constantinople, d'où elle est bientôt chassée par un soulèvement populaire et puis rétablie de nouveau avec Léon, qu'elle épouse. La pièce se termine par un tableau du jugement dernier. L'ange exterminateur apparaît alors, et il dit au pauvre Juif errant, qui croyait avoir trouvé enfin le repos sous les décombres de l'univers :

Marche! marche toujours!

Avons-nous besoin de faire ressortir le décousu et l'obscurité de cette fable? Sans parler du style et des erreurs de détail dont fourmille le texte, à quel personnage peut-on s'intéresser dans un drame qui se noue et se dénoue incessamment sans autre raison que le besoin de changer de décor et celui de fournir à la chorégraphie un prétexte à de froides et fastidieuses évolutions? Théodora est-elle ou n'est-elle pas la fille du Juif errant? Pourquoi Irène et Léon sont-ils traités d'abord de frère et de sœur? Est-ce là une simple qualification morale, ou bien exprime-t-elle un degré réel de consanguinité? Ces questions et d'autres encore restent parfaitement obscures dans l'esprit du public, qui voit passer devant lui ces personnages sans physionomie avec une profonde indifférence. Et puis qu'avez-vous fait de l'admirable figure d'Ahasverus? Quoi! vous donnez une famille à cet homme foudroyé par la justice divine et condamné à la solitude, au mouvement éternels! Vous n'avez donc pas compris quelle est la signification profonde de ce mythe populaire, qui consiste précisément à présenter une image saisissante des plus grandes misères de la vie? J'entends bien la réponse que vous pouvez adresser à nos critiques : comment aurions-nous pu édifier une fable dramatique autour d'un homme qui ne peut pas rester en place plus d'un quart d'heure, sans lui donner une famille dont il est forcé de briser incessamment les liens séculaires? Il fallait alors, répondrons-nous, mieux préciser votre idée, dessiner avec plus de force les personnages secondaires; il fallait surtout conserver au Juif errant le caractère indélébile que lui donne la légende en lui faisant traverser les joies paisibles et saintes du foyer domestique, en lui offrant en tout lieu le spectacle d'un bonheur qu'il ne pourra jamais goûter, en lui faisant regretter la stabilité des lieux et des affections, et ce repos de l'esprit et du cœur que le Christ, dont il a méconnu la douleur, est venu apporter sur la terre.

La légende du Juif errant, par son caractère à la fois grandiose et mystique, devait facilement attirer l'imagination de M. Halévy. Nous sommes surpris cependant qu'un homme de son esprit et de son talent se soit fait illusion sur la valeur de la fable dramatique que nous avons analysée. Il y avait, selon nous, une autre manière de concevoir et de traiter la donnée à laquelle on s'était arrêté. On aurait pu présenter, au premier acte, Ahasverus au milieu de sa véritable famille qu'il aurait aimée d'une vive tendresse, et, après le refus mémorable qui lui a mérité sa punition, peindre le départ du Juif errant pour son éternel voyage, en lui faisant exprimer tous les sentimens douloureux qu'il a dû éprouver à cette cruelle séparation. Il y aurait eu dans cette scène déchirante un contraste des plus dramatiques qui aurait pu servir de cadre à une magnifique introduction. Le musicien aurait eu à rendre, sur un fond biblique et religieux, toutes les péripéties touchantes d'une famille que Dieu a punie dans son chef coupable. Le second acte aurait transporté la scène en l'an 1000 de Jésus-Christ, et le poète aurait eu sous la main, pour enrichir son tableau, la croyance, alors universelle, de la fin du monde, qui aurait été pour le pauvre voyageur une perspective consolante. La joie d'Ahasverus aurait offert encore une opposition saisissante et grandiose avec la terreur dont les peuples chrétiens étaient alors partout saisis. Nous ne poursuivrons pas davantage le développement d'une idée qu'il suffit d'indiquer pour faire comprendre tout ce qu'elle pouvait renfermer d'heureuses combinaisons pour un compositeur dramatique.

Il n'y a pas d'ouverture à l'opéra du *Juif errant*, et c'est dommage. M. Halévy en a pourtant composé une, assure-t-on, dont il était assez content, et qu'il a été forcé de supprimer pour abréger un ouvrage de dimensions déjà extrêmes. Une courte introduction symphonique précède seulement le lever du rideau. Sans avoir rien de remarquable, le premier chœur rend assez bien l'entrain et la joie bruyante d'une fête populaire; mais il aurait été à désirer que la ballade que chante Théodora fût d'une mélodie plus franche et d'un rhythme moins indécis. Sans tomber dans les puérilités de la musique imitative, il était nécessaire ici que, pour peindre la marche fatigante du Juif errant, le compositeur trouvât un rhythme accusé qui pût se graver facilement dans l'oreille du public. Il est vivement à regretter que M. Halévy n'ait point attendu l'heure propice de l'inspiration pour composer ce morceau important, qui résume la couleur et le récit de la légende. Mme Tedesco, d'ailleurs, manque complétement de simplicité en chantant cette ballade dont elle surcharge la mélodie un peu terne et trop courte d'un *portamento* de voix ambitieux qu'il faudrait réserver pour une meilleure occasion. Les quelques mesures de récitatif que chante l'officier en ordonnant le couvre-feu sont d'un beau caractère, et le chœur qui suit et qui se chante d'une voix assourdie nous semble beaucoup plus distingué que le premier. Le chœur des malandrins a de la vivacité et de la couleur, tandis que la romance du Juif errant :

Ah! sur ton front de rose,
Mon pauvre et bel enfant!

dans laquelle l'éternel vieillard exprime l'émotion dont il est pénétré à la vue de cette jeune fille qu'il vient de sauver, et qui le touche de si près, manque peut-être de relief et de nouveauté. Le second acte est beaucoup plus riche que le premier. Il commence par un assez joli trio entre Léon, Théodora et Irène, auquel succède le quatuor des marchands d'esclaves pour quatre voix de basse, qui est ingénieusement écrit. Mais le morceau important du second acte est le duo de Théodora et de Léon, dont la phrase principale, que répètent tour à tour les deux interlocuteurs, est charmante. Quelques longueurs, des parties parasites qu'on pourrait extirper sans danger et un dessin mal arrêté affaiblissent l'effet de ce morceau, que Mme Tedesco chante, pour sa part, avec une pompe de style dont on cherche vainement la raison. La première partie du finale est fort bien traitée, les voix y sont groupées avec art, et, si l'orchestre ne languissait parfois et reflétait des couleurs moins sombres, ce morceau d'ensemble terminerait heureusement le second acte. L'acte suivant se recommande avant tout par la musique de ballet. L'épisode du berger Aristée et des abeilles, emprunté au quatrième livre des *Géorgiques* de Virgile, a inspiré à M. Halévy une mélodie fine que les instrumens à cordes armés de sourdines font doucement susurrer comme un essaim qui prend ses ébats. Ce délicieux gazouillement, joint à la mélodie suave et pénétrante qu'exhale la double flûte du berger Aristée, prouve que M. Halévy sait au besoin parler la langue du caprice et celle de la poésie. Nous aimons beaucoup moins le trio qui vient après le ballet entre Léon, Théodora et Irène. Ce morceau consiste en une seule phrase mélodique que chaque personnage répète tour à tour sans que l'ensemble soit avivé par des courans nouveaux. Cette manière de construire les morceaux d'ensemble, qui est habituelle à M. Halévy, a le grave in-

convénient, selon nous, de manquer de variété et de prêter le même langage à des caractères différens. Le quatrième acte, qui est le plus important de tous, commence par une cavatine de ténor qui n'a rien de bien saillant, à laquelle succède un très beau duo de ténor et soprano entre Léon et Irène, qui est, sans contredit, le morceau capital de l'ouvrage. Le début de ce duo très passionné, qui rappelle je ne sais trop quelle phrase de *l'Éclair*, est plein de tendresse, et l'ensemble des deux voix forme un *andante* délicieux. Toutefois on peut reprocher à ce duo chaleureux le défaut qu'on remarque dans presque tous les morceaux d'ensemble de M. Halévy. Il y a là des longueurs, et, entre les parties vives et charnues, d'interminables récits qui, sans ajouter rien à la clarté de la situation, en affaiblissent l'effet. En interrogeant Irène sur les sentimens qu'elle éprouvait lorsque, vivant auprès de lui, elle se croyait sa sœur, Léon la presse de questions au moins indiscrètes, et ce dialogue rapide a été rendu avec bonheur par le musicien. Si ce dialogue était plus rapproché du bel *andante* qui le précède, et si la strette qui le termine n'était point séparée de l'ensemble par des filamens de récitatif dépourvus d'intérêt, le duo que nous venons d'analyser serait presque un chef-d'œuvre. L'air du Juif errant se plaignant de sa triste destinée :

Autour de moi tout passe!

. . . . . .

Moi seul connais la trace
Des temps qui ne sont plus!

manque de caractère, et il y a lieu vraiment de s'étonner que le principal personnage de ce drame interminable n'ait pas inspiré à M. Halévy des chants plus heureux et plus saisissans. Au cinquième acte, qui appartient plus au décorateur qu'au musicien, nous n'avons à signaler que l'ensemble à quatre voix qui forme la péroraison de la romance de Léon et le récitatif de l'ange exterminateur :

Le voilà ce jour redoutable
Où le pécheur ne pèche plus!

En résumant les observations qu'on vient de lire, on ne saurait contester que le nouvel ouvrage de M. Halévy ne renferme des choses remarquables : — au premier acte, le chœur du couvre-feu, avec le récitatif qui le prépare, et puis le chœur des malandrins; au second acte, le duo entre Léon et Théodora et le quatuor des marchands d'esclaves; la musique délicieuse qui accompagne la pastorale du troisième acte; le grand duo d'Irène et de Léon, et le récitatif de l'ange exterminateur. Malgré les belles pages que nous venons de signaler et d'autres encore moins importantes, le savant compositeur n'a pu corriger entièrement les imperfections du poème qu'il avait accepté. Dépouillé de son auréole mystique et religieuse, le personnage du Juif errant ne joue qu'un rôle secondaire dans la partition de M. Halévy, et aucun des morceaux qui lui sont confiés ne frappe l'imagination du public. La ballade que chante Théodora au premier acte, et qui renferme tout l'esprit de la légende, n'est pas réussie, et cela doit être pour le musicien un regret amer, car M. Halévy a précisément dans l'imagination tout ce qu'il faut pour créer une mélodie à la fois touchante et populaire. Ses morceaux d'ensemble, nous l'avons déjà remarqué, ne sont pas dessinés avec assez de vigueur. Les parties saillantes et vives qui

les composent sont éloignées les unes des autres par d'interminables récits qui fatiguent l'attention et provoquent l'ennui. Tel n'est pas le défaut du joli quatuor des marchands d'esclaves, écrit à la manière des Italiens, avec une voix prédominante en forme de pédale qui attire dans son giron le concert harmonique. Aussi ce charmant quatuor produit-il l'effet désiré. L'instrumentation de M. Halévy, tout à la fois vigoureuse et délicate, nous a toujours paru manquer un peu de sonorité et de lumière, car il est bon de remarquer qu'on peut être bruyant sans clarté, ingénieux dans les détails et manquer pourtant de nuances.

Rien n'est plus difficile dans les arts que d'avoir un style noble, soutenu et tempéré, qui s'élève et qui s'abaisse quand il le faut, sans jamais perdre le *ton* qui caractérise la forme durable de la pensée. M. Halévy a une préférence marquée pour les tonalités mineures et les rhythmes d'ordre composite, ce qui le pousse involontairement à chercher ses effets dans la partie inférieure de l'échelle musicale, dont il aime à dégager un long murmure qui, par une progression connue, vient éclater sur la cime des flots, à l'extrémité opposée de l'échelle sonore. Ce procédé, comme tous les procédés du monde, épuise bien vite l'étonnement qu'il produit d'abord, et ne saurait tenir lieu de ce discours soutenu, varié, toujours élégant, fluide et harmonieux qu'on admire dans l'orchestre de Mozart et de Rossini. M. Halévy a prouvé, dans quelques morceaux de *la Juive*, que cette forme idéale de l'instrumentation ne lui était point inaccessible. Et, si le savant compositeur fût resté fidèle à cette première manière qui était la bonne, il n'aurait point introduit, au troisième acte du *Juif errant*, ces horribles instrumens de cuivre qu'on appelle des saxo-phones, sortis de l'officine d'un luthier célèbre, qui peut justement se vanter d'avoir infesté toutes les musiques de l'armée française des produits de son industrie. Ce n'était point à un compositeur du mérite et de la considération de M. Halévy de prêter la main à un pareil scandale de grossière sonorité; il fallait laisser les saxo-phones à MM. Berlioz, Listz et Wagner, ces musiciens de l'avenir!

L'exécution du *Juif errant* ne manque pas d'ensemble. Mme Tedesco, chargée du rôle de Théodora, possède une magnifique voix de mezzo-soprano dont les cordes inférieures ont le timbre et la résonnance qui caractérisent les contraltos. Cette voix ample, douce et suffisamment flexible, rayonne sans effort jusqu'au *la* supérieur, dont la virtuose, au besoin, peut franchir la limite. Cette cantatrice, qui est d'origine italienne, car elle est née à Mantoue d'une famille allemande, a fait ses débuts sur le théâtre de l'Opéra, il y a un an, par le rôle de Fidès du *Prophète* de Meyerbeer. Gênée d'abord par les difficultés d'une langue qui n'était pas sa langue maternelle, Mme Tedesco parut un peu froide au public parisien, qui rendit hommage cependant aux avantages de sa personne ainsi qu'à la beauté de son organe. Depuis ses débuts, Mme Tedesco a beaucoup travaillé, et, plus sûre de sa prononciation, elle est parvenue à exprimer avec éclat certaines nuances de la passion. Dans le rôle de Théodora, qui a été écrit pour elle et de manière à favoriser l'émission des notes importantes de son riche clavier, elle ne mériterait que des éloges, si le désir de produire de l'effet n'inspirait à la cantatrice des ornemens d'un goût fort équivoque. Dans la ballade du premier acte, dans son duo avec Léon et dans plusieurs autres morceaux importans, Mme Tedesco déploie un style *baldanzoso* et d'une exagération ridicule. Elle affecte d'opposer constamment les couleurs

sombres du registre inférieur de sa voix aux cordes lumineuses, et ce contraste, qui devient fastidieux parce qu'il n'est pas ménagé, est complété par un point d'orgue invariable qui consiste à s'élancer de la *dominante* à la *sixte supérieure* pour descendre ensuite à la *tonique* par un affreux *bâillement* qui excite l'enthousiasme prémédité du parterre. Il n'y a pas aujourd'hui un chanteur à Paris, soit dans les concerts, soit dans les théâtres, qui ne termine un nouveau morceau de musique, quel qu'en soit le caractère, par cet oripeau sonore. Allez à l'Opéra-Comique, et vous entendrez depuis Mme Ugalde jusqu'au dernier coryphée terminer tous les morceaux qui leur sont confiés par cette formule invariable qui fait le désespoir des gens de goût. Mlle Sophie Cruvelli, qui a failli à toutes les espérances qu'avaient fait concevoir d'abord sa jeunesse, sa beauté, sa magnifique voix et son intelligence dramatique, chantait le bel air du second acte du *Fidelio* presque sans reproche; mais, arrivée à la cadence finale où la phrase descend simplement et noblement à la tonique, la jeune virtuose ajoutait à la pensée de Beethoven le bâillement affreux dont nous venons de parler, et gâtait ainsi tout le succès qu'elle avait mérité dans la soirée. Ce n'est pas Mlle Caroline Duprez qui manquerait ainsi aux lois du goût : cette charmante cantatrice a été élevée à trop bonne école pour ignorer les propriétés du style et le caractère qu'il convient de donner à la chute de chaque phrase musicale.

Mme Tedesco, qui nous a suggéré ces observations, est cependant une cantatrice de mérite dont la belle voix remplit sans effort la grande salle de l'Opéra. M. Roger joue le rôle assez ingrat de Léon avec intelligence. Il chante fort bien le beau duo du quatrième acte, dont il n'exagère pas l'expression, et s'il ne produit pas un effet plus saisissant dans les autres morceaux, ce n'est pas à M. Roger qu'il faut s'en prendre. C'est M. Massol qui est chargé de représenter la grande figure du Juif errant. Sa taille élancée et sa belle voix de baryton, dont le temps a un peu émoussé la sonorité, convenaient, en effet, au rôle qu'on lui a confié. Malheureusement ce personnage important, autour duquel aurait dû se grouper tout l'intérêt du drame, ayant été mal conçu par MM. Scribe et Saint-George, qui l'ont dépouillé de sa véritable grandeur, n'a pas inspiré au musicien quelques-unes de ces mélodies vigoureuses qui auraient fait le succès de l'ouvrage, et M. Massol, n'ayant à chanter que des récitatifs plus ou moins accusés, n'a pu lutter avec avantage contre les difficultés d'un caractère manqué. Il dit pourtant avec énergie certains passages du duo qui termine le premier acte. Mlle Lagrua, qui chante le rôle d'Irène, est une jeune et très jolie personne qui apparaît pour la première fois sur un théâtre de Paris. Née en Allemagne, d'une famille italienne très honorable, Mlle Lagrua, après avoir pris des conseils d'une célèbre cantatrice, Mme Ungher-Sabatier, est allée à Dresde, où elle a débuté dans l'opéra allemand avec beaucoup de succès. La voix de Mlle Lagrua est un soprano d'une assez grande étendue, dont la première octave manque un peu de force et de sonorité. La jeune cantatrice n'est complétement à l'aise qu'à partir de l'*ut* du médium. Cette voix, qui a du charme et de l'éclat dans les notes supérieures, demande cependant des ménagemens, car nous sommes certain qu'elle ne résisterait pas long-temps à des efforts prolongés. D'une figure expressive et d'une taille élégante, Mlle Lagrua semble avoir l'intelligence de la scène, où elle paraît moins émue qu'on n'aurait pu le supposer. Quelques poses exagérées, qui sont moins l'expression de la dignité suprême que l'effet de la raideur, un son parfois tremblottant et un

certain *dandinement* du corps dont il est prudent de se corriger, telles sont les petites imperfections que nous serions tenté de reprocher à Mlle Lagrua, si elle avait d'autres prétentions que celles d'une jeune débutante dont le talent a besoin de se perfectionner par des études constantes et sévères.

La mise en scène du *Juif errant* est magnifique, trop magnifique, car ce n'est pas sans danger qu'un théâtre, même celui de l'Opéra, accorde une part excessive à la curiosité des yeux. Si, au lieu de nous donner par an un seul ouvrage en cinq actes qui épuise la patience du plus intrépide amateur de musique, vous mettiez en scène plusieurs opéras en trois actes, mesure de ce que peut supporter la masse du public français, quoi qu'on en dise, vous ne seriez pas obligé de dépenser plus de 100,000 francs, assure-t-on, pour un mauvais libretto qui a été évidemment fabriqué pour la plus grande gloire des décorateurs. Une fois sur cette pente, vous êtes condamné à faire toujours de nouveaux efforts, sans pouvoir vous flatter d'obtenir un succès durable, car il n'y a rien dont on se lasse plus vite que les plaisirs des sens. Il n'y a d'infinis que les plaisirs de l'esprit et du cœur. Au milieu de tout ce fracas stérile de décors qui vous éblouit et vous donne le vertige, on se dit comme l'oiseau de la fable :

Le moindre grain de mil ferait mieux mon affaire.

Et puisque vous avez transformé le théâtre de l'Opéra en une sorte de panorama, donnez-nous au moins des tableaux possibles, qui ne touchent point au ridicule, comme la scène de la vallée de Josaphat et la représentation de l'enfer, dont les épisodes grotesques font rire aux éclats jusqu'à vos comparses :

De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornemens égayés ne sont pas susceptibles.

Et si ce précepte du bon sens vous paraît vieilli de nos jours et ne point s'appliquer au théâtre de l'Opéra, vous êtes bien obligé de vous arrêter devant l'impossibilité de jamais satisfaire l'imagination du spectateur, qui, dans ces sujets d'un ordre supérieur, ira toujours au-delà de vos plus grands miracles. Quelques lignes de l'Apocalypse forment un tableau bien autrement terrible du jugement dernier que le chef-d'œuvre même de Michel-Ange. Quel que soit le sort réservé à l'opéra du *Juif errant*, M. Halévy n'en reste pas moins l'un des plus dignes représentans de l'école française. Si l'auteur de *la Juive*, de *la Reine de Chypre*, de *Charles VI*, de *l'Éclair*, des *Mousquetaires*, et de tant d'autres partitions remplies de vigueur, de mélodies touchantes et de détails ingénieux, n'est pas un de ces hommes qui fondent des dynasties, il est du petit nombre de ceux qui savent conserver dignement l'autorité transmise, et dont les œuvres maintiennent la tradition des bons principes. P. SCUDO.

PROCÈS DE M. LIBRI.

Nous avons reçu la lettre suivante en réponse à celle de M. P. Mérimée publiée dans notre n° du 15 avril.

MONSIEUR,

Depuis le mois d'avril 1848, où la justice nous appela à prendre part, en qualité d'experts, au procès criminel intenté à M. Libri, nous nous sommes

trouvés en butte à de nombreuses et violentes attaques. Nous avons toujours dédaigné d'y répondre. Cette réserve était suffisamment justifiée par l'absence de l'accusé et l'arrêt de la cour d'assises; mais la lettre que vous avez insérée dans la dernière livraison de la *Revue des Deux Mondes* ne nous permet pas de garder plus long-temps le silence.

Notre lettre, écrite à la hâte, ne sera pas aussi longue que la vôtre. Laissant de côté tout ce qui touche à la personne de M. Libri, à ses affaires de famille et aux prétendues illégalités que vous imputez à la justice, nous ne voulons nous occuper que de ce qui concerne les travaux de notre expertise. Rectifions cependant certains faits que vous avez tirés des brochures de M. Libri et de ses amis.

Vous vous trompez, monsieur, quand vous parlez d'articles qui auraient été publiés contre M. Libri, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, il y a une dizaine d'années. Jamais, avant 1847, son nom n'y a été prononcé. Vous vous trompez encore en affirmant que ce recueil annonça le premier la découverte du *Rapport de M. Boucly*, et en concluant de cette allégation erronée que « nous avions produit ce rapport dans le monde et provoqué ainsi la poursuite judiciaire (1). » Vous n'avez pas été mieux informé lorsque vous avez dit (p. 311) : « *Les élèves de l'École des chartes instrumentèrent seuls pendant vingt-cinq mois.* » La seconde commission d'expertise, dont firent seuls partie les trois signataires de cette lettre, n'a fonctionné que pendant quatorze mois, et, lorsque l'un d'eux fut chargé de visiter quelques bibliothèques de province, on lui adjoignit la plupart du temps, et toujours sur sa demande, une ou plusieurs personnes. Enfin, il y eut à Montpellier, au sujet d'un *Catulle* dont nous parlons plus bas, une expertise spéciale qui fut confiée à l'archiviste du département et à un relieur.

Ce n'est pas tout : à propos de notre enquête, monsieur, vous allez jusqu'à parler de secrétaire forcé, de papiers brûlés, de livres perdus et de bien d'autres choses encore. Vous avez certainement oublié de relire ce passage de l'acte d'accusation, où les magistrats ont protesté contre de pareilles calomnies. « De la défense, on n'a pas craint de passer à l'attaque, et l'on s'est permis contre les délégués de la justice d'odieuses insinuations : *Une feuille de papier*, a-t-on dit, *pénètre plus aisément qu'un volume par-dessous les scellés.* Libri, de son côté, a écrit à M. de Falloux (p. 23) : « J'ai laissé chez moi pour environ 45,000 fr. « de valeurs de différente nature : des billets à ordre, des bons, des actions « industrielles, etc... Au moment opportun, je fournirai la preuve que ces va- « leurs ont disparu de chez moi sans que j'aie pu savoir ce qu'elles sont deve- « nues. Tout annonce qu'elles ont dû être soustraites dans les violations si « fréquentes que mon domicile a subies. » La passion conseille mal. Comment! Libri aurait abandonné dans son domicile 45,000 francs de valeurs, quand il prenait soin de faire enlever, non-seulement ses dix-huit caisses de livres, mais encore les vingt-cinq ou trente mille volumes de sa bibliothèque, quand il recommandait de brûler ses papiers, quand il quittait la France! Oublie-t-il donc

(1) Le numéro de la *Bibliothèque de l'École des chartes* où est annoncée cette découverte (janvier-février 1848) fut distribué aux abonnés de Paris le 22 mars et aux abonnés de province le 24; nous avons vérifié le fait sur les livres de l'éditeur et de la maison Bidault. Le rapport de M. Boucly avait paru au *Moniteur* le 19 mars.

que, depuis sa fuite, son appartement, confié à la garde de son domestique, n'a plus été accessible qu'à ses amis jusqu'au 22 mars, jour où la justice, avant toute nomination d'experts, s'y transportait elle-même pour n'y plus trouver que les gros meubles et constater l'enlèvement de ce qui les avait garnis? Ces indignes récriminations doivent se taire devant la justice. Elles serviraient mal la cause réduite à de si tristes expédiens. D'ailleurs les faits ne s'écroulent pas sous la violence des invectives; quoi qu'on fasse, il faut bien compter avec eux. »

Vous vous êtes encore, monsieur, servi d'argumens qu'il aurait fallu laisser à M. Libri. Tels sont ceux qui reposent sur des inexactitudes commises dans la transcription des titres d'imprimés ou de manuscrits, et sur les fautes d'impression qui se sont glissées dans le texte de l'acte d'accusation publié au *Moniteur*. Mais, sérieusement, est-ce que le jour où les débats se seraient ouverts devant la cour d'assises, ces inexactitudes n'auraient pas été rectifiées immédiatement par la production des pièces elles-mêmes? — Voici quelques exemples.

Vous dites, page 321 : « A Grenoble, M. Libri aurait volé dans un recueil : *Stramboti... da Sasso Modonese* (sic), Milan, 1551, et la preuve, c'est qu'il en a vendu une édition de 1511, comme le témoigne son catalogue. » — Quel est le point qu'il faut éclaircir? Il s'agit uniquement de savoir si la bibliothèque de Grenoble a possédé réellement un ouvrage intitulé *Stramboti*, etc., portant la date de 1511. Or le catalogue de cette bibliothèque a été imprimé (1). Veuillez prendre la peine d'ouvrir le tome II, à la page 104; vous y lirez : « N° 16616. *Strambotti* (sic) *da Sasso Modonese* (sic), *in Milano*, 1511, in-4° (2). » C'est le titre exact donné sur le catalogue de M. Libri, n° 1476. Il n'y avait, vous le voyez, dans la date de 1551 qu'une simple faute d'impression.

Il en est de même d'une certaine inscription mise sur un *Catulle* enlevé à la bibliothèque de Montpellier et qui a été pour vous et pour M. Libri un sujet inépuisable de plaisanteries. Vous vous moquez très fort de ce que l'on a lu : *Bibliothecæ S.* 10 *in Casalibus Placentiæ* au lieu de *Bibliothecæ S.* 10 *in Canalibus Placentiæ*. Il est très vrai, monsieur, que le texte de l'acte d'accusation imprimé au *Moniteur* porte S. 10 au lieu de S. 10, mais nous pouvons vous affirmer que cette erreur, si grave à vos yeux, n'existe point sur le rapport original des deux personnes qui, à Montpellier, ont été chargées de l'expertise relative au *Catulle* (3). Nous affirmons en outre que le titre porte *in Casalibus* et non pas *in Canalibus*, comme vous le prétendez sur la foi de votre ami. Avant d'être déposé au greffe, le volume avait passé par nos mains et nous l'avions soigneusement examiné.

L'acte d'accusation reproche à M. Libri d'avoir enlevé à Montpellier, dans un recueil *contenant des lettres adressées à Alde Manuce*, une lettre d'Arétin à

(1) *Catalogue des livres que renferme la bibliothèque publique de la ville de Grenoble*, par Ducoin; 1831, 1835, 1839, 3 vol. in-8°.

(2) La table des matières placée à la fin du troisième volume donne pour le recueil où était cette pièce les deux numéros 16616 et 7013. Il est désigné dans l'acte d'accusation par ce dernier numéro.

(3) MM. Thomas, archiviste du département de l'Hérault, et Durville, relieur. Ils ont constaté, entre autres, que la reliure actuelle n'était point la reliure primitive du volume.

Paul Manuce, lettre que l'accusé avait signalée lui-même au ministre de l'instruction publique en 1841, et qu'il a vendue plus tard, au mois d'avril 1846. A ce sujet, vous vous exprimez ainsi (p. 318) :

« Il n'y a qu'un juge à qui puissent échapper des énormités comme celle-ci : M. Libri a vendu en 1847 (*lisez* 1846) une lettre de l'Arétin à *Paul* Manuce; d'autre part, la bibliothèque de Montpellier a perdu une lettre de l'Arétin à *Alde* Manuce; donc M. Libri l'a volée, syllogisme comparable à celui-ci : J'ai perdu mon chat, Jean a vendu un chien, donc Jean a pris mon chat. Il y a un dictionnaire historique à l'École des chartes, et les élèves de première année savent que Alde Manuce fut le père de Paul Manuce. Mais où le juge se révèle, c'est quand il dit : « Les lettres de l'Arétin sont très rares. » Un juge ne connaît de cet auteur que les sonnets. Les lettres sont si rares, qu'on n'en a encore publié que six volumes in-8°. »

Nous le reconnaissons, monsieur, il y a ici une petite inexactitude dans l'acte d'accusation qui a reproduit incomplétement le titre du recueil contenant les lettres adressées aux Manuce. Sans vouloir recourir à notre rapport, où ce titre est transcrit en entier, nous pourrons vous indiquer le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Montpellier, publié par le ministère de l'instruction publique (1). Vous ne le récuserez certainement pas, car il a été rédigé par M. Libri (2). On y lit, p. 393, n° 272 : *Lettere autografe* A PAOLO *e ad Aldo Manuzio e ad altri*, etc. Enfin, malgré votre dire, les lettres *originales* de l'Arétin sont si rares, que, sur les *quatre-vingt-quinze mille* pièces autographes qui ont passé dans les ventes publiques à Paris, de 1822 à 1852, il n'y en a eu que *cinq* de l'auteur des *Sonnets*. Une seule est adressée à Paul Manuce, et c'est précisément celle dont parle l'acte d'accusation.

La plupart des catalogues des bibliothèques publiques, surtout ceux qui remontent à une époque assez ancienne, sont, tout le monde le sait, rédigés d'une manière incomplète et défectueuse. Les titres y sont très souvent tronqués et défigurés (3); de plus, pour désigner les formats, on a ordinairement tenu compte, non pas du nombre de pages que contenait chaque feuille, mais de la grandeur et de la dimension du volume, comme on le fait encore aujourd'hui; d'où il est arrivé que, surtout pour les éditions du XVe siècle et du XVIe, on a indiqué des in-4° comme des in-folio, des in-12 comme des in-8°, et réciproquement (4). Vous avez négligé ces diverses particularités, et c'est là une des causes des erreurs que nous allons avoir à relever.

Entrons maintenant dans la discussion des faits, et rappelons d'abord cette phrase où vous annoncez avoir examiné l'acte d'accusation :

« M'aidant tantôt, dites-vous, des brochures publiées par M. Libri et ses

(1) Paris, 1849, in-4°.

(2) Voyez préface, page VI.

(3) L'édition de Salluste dont vous parlez à la page 322 est, d'après nos notes, indiquée ainsi sur le catalogue de la bibliothèque de Montpellier : *C. Sallustii Crispi, Conjuratio Catilinæ*... Venise, 1509 (et non 1519, comme il a été imprimé au *Moniteur*), Alde, in-8°. Ce n'est point là le titre exact du volume; on aurait dû mettre : *De Conjuratione Catilinæ*.

(4) Voyez la préface de l'*Histoire de la Littérature grecque* (1823, t. I, p. XIII et XIV), où Schœll parle de cette confusion des formats.

amis, tantôt de documens qui m'ont été communiqués, *mais n'avançant jamais rien sans l'avoir vérifié par moi-même.* »

Si nous ne vous suivons point dans votre dissertation au sujet des traces d'estampilles signalées par nous sur divers volumes ayant appartenu à M. Libri, c'est que vous ne connaissez point les pièces dont vous parlez, tandis que nous, monsieur, nous les avons vues et examinées avec la plus scrupuleuse attention. Elles sont d'ailleurs au greffe, où on les retrouvera au besoin. Vous pouvez toutefois aller voir à la Bibliothèque nationale, à laquelle il appartient aujourd'hui, un *Orlando furioso* qui, à la vente de M. Libri, a été adjugé 1,480 fr. Ce précieux volume, dont vous n'avez point parlé, porte sur la première page la trace de l'une des estampilles de la Mazarine (1).

On a fait grand bruit d'une découverte qui a eu lieu l'année dernière à la Mazarine, où l'on a retrouvé quelques volumes dont la soustraction était imputée à M. Libri. Cela peut être en effet une erreur commise dans l'instruction; mais on ne saurait en accuser ni les magistrats ni les experts. Quand nous nous sommes livrés dans les bibliothèques au travail qui nous a attiré de votre part tant d'injustes critiques, voici comment nous avons procédé : nous examinions à la fois le catalogue de la bibliothèque et celui de la vente de livres faite en 1847 par M. Libri, et lorsque le même ouvrage était indiqué sur les deux catalogues, nous le faisions rechercher par les employés que l'on avait bien voulu mettre à notre disposition; car jamais nous n'avons touché nous-mêmes aux armoires ni aux rayons. Nous avons dû regarder comme définitivement absens les livres que l'on n'avait pu nous représenter après de minutieuses investigations. Aujourd'hui, sur soixante-deux pièces perdues par la Mazarine, et signalées par l'acte d'accusation, cinq, dit-on, ont été retrouvées. Nous le croyons; mais l'une d'elles (le *Pamphilo Sasso*) était certainement en double à la bibliothèque, car l'une des estampilles de cet établissement se voit encore fort distinctement sur un exemplaire saisi au domicile de M. Libri. L'existence de doubles exemplaires d'un même ouvrage non inscrits aux catalogues nous semble d'ailleurs confirmée par un fait dont vous parlez (p. 315). D'après vous et M. Jubinal, le *British museum* posséderait depuis 1827 un exemplaire de *l'Origine des Proverbes*, portant encore l'estampille de la Mazarine. Nous ne pouvons vérifier cette assertion; mais ce que nous savons, c'est que cette bibliothèque en possédait, il y a neuf ans, un autre exemplaire inscrit avec le numéro 412 sur un catalogue rédigé de 1843 à 1845. L'exemplaire vendu par M. Libri, au prix élevé de 575 francs, est au greffe; il porte sur le titre la trace d'une grande estampille circulaire. A la dernière page, point d'estampille, il est vrai, mais un trou circulaire qui a été fort artistement bouché avec du papier (2). Les volumes re-

(1) Ce livre a été de la part de M. Libri l'objet d'altérations décrites ainsi par l'acte d'accusation : « Un *Orlando furioso* était signalé en ces termes par le catalogue de Libri : « Ce magnifique exemplaire, absolument neuf, dont les marges n'ont pas « même été ébarbées, de cette édition rarissime... » Les marges, au premier aspect, semblaient en effet être demeurées intactes; mais cette précieuse qualité n'était qu'apparente : un *témoin*, laissé par mégarde, révélait la largeur primitive des marges anciennement rognées et la supercherie à laquelle on avait eu recours. »

(2) Voyez dans l'acte d'accusation la déposition d'un conservateur de la Mazarine, lequel rapporte avoir souvent trouvé M. Libri montant aux échelles, fouillant dans les

trouvés existaient-ils aussi en double? C'est une question qui resterait à examiner.

En parlant (p. 316 et 317) d'un ouvrage, *Rime di P. Bembo*, vous n'avez point rappelé les diverses circonstances signalées par l'acte d'accusation comme servant à constater l'origine de ce volume (1); mais vous dites que M. Libri tenait son livre de M. Audin, qui l'avait acheté 1 fr. à la vente du docteur Gratiano. Certainement, monsieur, vous n'avez point consulté le catalogue Gratiano. Nous l'avons sous les yeux. Voici ce que nous y lisons : « N° 489. *Delle Rime di M. Pietro Bembo. Seconda impressione.* (A la fin :)..... *Vinegia, per Giouann' Antonio de Nicolini da Sabio, nell' anno MDXXXV*....., in-4° allongé; anc. rel. m. br. (Exemp. annoté, et contenant sur les gardes quatre sonnets d'une main du temps.) »

Tel est bien le titre de l'exemplaire vendu par M. Libri, qui ne l'a pourtant indiqué sur son catalogue que par ces mots : *Rime di messer Pietro Bembo* (ce qui, soit dit en passant, affaiblit singulièrement la valeur de votre argumentation basée sur la différence de titres). Mais nous avons jadis examiné ce volume qui est au greffe, et bien qu'il n'ait point été soumis au lavage, on n'y peut découvrir aucun vestige des annotations et des sonnets mentionnés par le catalogue Gratiano.

Vous raillez l'auteur de l'acte d'accusation de ce qu'il accuse M. Libri d'avoir volé à la Mazarine un *Malclavelli Compendium*, tandis que l'inventaire de cette bibliothèque ne mentionne qu'une traduction italienne ou, si vous aimez mieux, que l'original italien de cet opuscule (*Machiavelli Compendio*, etc.). Les trois catalogues que possède la bibliothèque, le catalogue par cartes (2), le catalogue par noms d'auteurs, le catalogue méthodique, n'indiquent pas, il est vrai, le *Compendium;* mais nous vous apprendrons que le recueil d'où a été arrachée la pièce incriminée est actuellement au greffe, que sur la garde se trouve l'inventaire des ouvrages qu'il contenait et qu'on y lit distinctement : *Nicolai Malclavelli Compendium, etc.*, titre entièrement conforme à celui du catalogue de M. Libri, qui a vendu *deux cent soixante-et-un francs* ce petit livret de douze feuillets.

« La Mazarine (dites-vous p. 322) a perdu, mais tout de bon, à ce qu'il paraît, un livre dont l'acte d'accusation estropie ainsi le titre : *Cino da Pistoia et Buonaccorso da Montegnano*, lisez *Montemagno*. L'édition est de Rome, 1559, in-8°. Bien entendu, M. Libri l'a volé, car on trouve le même ouvrage sur son catalogue. Il est vrai que le volume qu'il possédait était in-12 et *sans date*. Ah! la *furia francese!* »

Ayez la bonté, monsieur, de consulter le catalogue de M. Libri, page 124, n° 804; vous y lirez : *Rime di Cino*, etc., *Roma, Blado*, 1559, 2 *part. en* 1 *volume in*-8° (3).

salles secrètes où ne pénètre jamais le public et où sont conservés les ouvrages les plus précieux, les doubles et autres documens qui ne doivent plus figurer sur les rayons.

(1) « On y remarque des vestiges d'estampilles très visibles; le haut du titre a été gratté à l'endroit même où se place habituellement sur les ouvrages de la Mazarine un numéro écrit à la main. »

(2) Nous désignons ainsi les cartes qui ont servi à la rédaction du catalogue alphabétique. Elles sont rangées dans le même ordre que le catalogue méthodique.

(3) Le catalogue par cartes (à la Mazarine) contient les mêmes indications et de plus

« Citons encore (dites-vous p. 317) le *Dialogo d'amore* de Boccace, qu'on accuse M. Libri d'avoir arraché d'un recueil, probablement pour réaliser le bénéfice que vous allez voir : habillé en maroquin, doré sur tranche, etc., le *Dialogo d'amore* s'est vendu 3 francs. Si vous connaissez un relieur qui relie en maroquin un in-12 à ce prix, veuillez me donner son adresse. » — Le vendeur du *Dialogo* a fait trop de spéculations dans sa vie pour n'en avoir pas fait quelquefois de mauvaises. Celle-ci n'a pas réussi ; mais quelle conclusion en tirer? Il espérait pourtant avoir une meilleure chance, car il avait eu soin d'annoncer sur son catalogue que l'édition qu'il mettait en vente n'était point indiquée dans le *Manuel du Libraire*.

« A chaque instant, on s'aperçoit (nous continuons à vous citer textuellement) que M. le juge, dans sa précipitation à saisir les indices qui s'offrent à lui, *ne prend pas la peine de lire en entier les titres des ouvrages;* de là des méprises fort singulières, dont son greffier a négligé de l'avertir. Exemple : la Mazarine perd un *Rinaldo appassionato;* M. Libri a vendu un *Rinaldo appassionato*... Aussitôt variations sur l'air : il y a identité, il y a vol. Je cherche aux deux catalogues : sur celui de la Mazarine, je trouve *Rinaldo appassionato da Matt. Boiardo;* sur le catalogue de la vente de M. Libri : *Rinaldo... da Baldovinetti*. M. le juge est homme à confondre la *Pucelle* de Chapelain avec celle de Voltaire. Je crois à la bonne foi quand même; mais, *lorsqu'on commet des étourderies semblables, il ne faut pas parler si haut* de faits précisés, de recherches techniques, du contrôle le plus attentif et le plus sévère. Passe pour sévère; mais attentif, ne le dites plus. » (P. 323).

Vous tenez sans doute ce renseignement de M. Libri. Demandez donc à votre ami, qui connaît si bien la littérature italienne, où il a pris que Boiardo fût l'auteur du *Rinaldo appassionato*. Nous avons consulté en vain Tiraboschi, le *Manuel du Libraire*, Melzi (1); dans ces livres qui font autorité, Baldovinetti est toujours seul indiqué comme l'auteur du *Rinaldo*. Il est vrai que, sur l'un des catalogues de la Mazarine, il en est autrement; mais cette erreur a été depuis long-temps reconnue. Veuillez vous en assurer en recourant au catalogue alphabétique; vous y verrez qu'à l'article Boiardo on a biffé, et très anciennement, la mention du *Rinaldo* (2). D'ailleurs, ce qui tranche toute difficulté, c'est que les titres donnés pour l'édition dont il est question ici sont absolument les mêmes sur les catalogues de la Mazarine, dans Melzi, dans le *Manuel du Libraire* et sur le catalogue de M. Libri.

Passons à un autre fait (page 321) :

« Encore une autre identité reconnue, un autre vol constaté. M. Libri aurait arraché d'un recueil de la Mazarine un opuscule intitulé *Homerus de Bello Trojano*, et voici comme on le démontre : la pièce se composait de vingt-neuf feuillets; de plus, le premier feuillet de l'opuscule qui suivait l'*Homerus* dans le recueil, avant la soustraction, est marqué *e* 7. Or, on a saisi un exemplaire vendu par M. Libri, de vingt-neuf feuillets, dont la dernière page laisse aper-

donne en abrégé le prénom (Ant.) de l'imprimeur, prénom omis sur le catalogue de M. Libri.

(1) *Bibliografia dei romanzi e poemi cavallereschi italiani*, Milan, 1838, in-8°. Cet ouvrage est cité à chaque instant dans le catalogue de M. Libri.

(2) On n'a point biffé le numéro du volume (21873) pour indiquer que ce volume n'était point absent, mais qu'il avait été mentionné là par erreur.

cevoir la *trace* d'un *e* suivi d'un 6. Je pense que ces lettres mystérieuses sont ce qu'on appelle des signatures, c'est-à-dire un mode de numération par lettres et chiffres dont les anciens imprimeurs se servaient pour marquer la première partie d'un cahier. Mais, suivez le raisonnement, l'*Homerus* de la Mazarine avait vingt-neuf feuillets, car, dit l'acte d'accusation, ces feuillets portaient les numéros 81 à 110... Comptez sur vos doigts, monsieur le juge, 20 + 10 = 30. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le recueil où se trouvait l'*Homerus* n'est plus à la Mazarine, où l'on ne sait ce qu'il est devenu, et, à ce sujet, vous me demanderez comment on a fait la confrontation dont il vient d'être parlé. Ma foi, je l'ignore. »

Notre réponse sera bien simple. Les marques *e* 5, *e* 6, *e* 7 sont des caractères *écrits à la main* par celui qui avait formé le recueil de pièces d'où a été enlevé l'*Homerus*. Il ne s'agit donc pas de *signatures* d'imprimeur (1). — Quant à votre remarque sur l'expression 81 *à* 110, c'est, il faut en convenir, une mauvaise chicane. Le mot *exclusivement* a été oublié dans l'acte d'accusation; et vous auriez pu y suppléer de vous-même. Enfin on sait très bien à la Mazarine que le recueil en question est au greffe; c'est M. de Sacy lui-même qui en a fait la remise entre les mains de M. le juge d'instruction.

Parlons maintenant d'un certain recueil coté à la Mazarine sous le n° 21960 et dont la soustraction a été imputée à votre ami.

« M. Libri (dites-vous p. 320) est accusé d'avoir volé dans cet établissement un recueil *contenant en un seul volume vingt-trois pièces détachées* (ne me chicanez pas sur cette expression, je cite exactement), lesquelles pièces détachées se sont retrouvées à la vente de M. Libri, en 1847, séparées et reliées en plaquettes. On conclut qu'il y a identité et vol. Les pièces sont loin. Point de *corpus delicti*. Il s'agit de méchans vers du XVIe siècle que les aveugles colportaient par les rues. On appelle cela aujourd'hui des *canards*. Ceux-là, dans leur temps, se vendaient un sou; aujourd'hui, on les paie au poids de l'or. Lorsque ces petites pièces avaient du succès, elles étaient réimprimées plusieurs fois, souvent la même année, tantôt dans la ville où elles avaient paru d'abord, tantôt dans une autre ville; d'où il suit que, pour constater l'identité de deux opuscules de cette nature, il faut faire grande attention au titre, au format, à l'édition. Vous observerez encore que dans la vente de M. Libri on a vu cinq ou six cents de ces canards italiens, et il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce qu'il s'en fût vendu vingt-trois semblables à ceux que la Mazarine a perdus; mais la comparaison des deux catalogues s'est faite en courant. Voici ce que me montra un bibliophile curieux : 1° Au lieu de vingt-trois pièces, il n'y en a que vingt-deux dans le recueil inscrit sur le catalogue de la Mazarine, et c'est fort gratuitement qu'on lui attribue *Il Lamento di poveri* (*sic*), que la Mazarine n'a jamais possédé; 2° les vingt-deux canards perdus par la Mazarine sont inscrits sur son catalogue comme des in-12, et vingt et une pièces correspondantes, vendues par M. Libri, sont décrites sur son catalogue comme des in-8°; 3° le n° 10 de la Mazarine est de Rome 1595; l'exemplaire de M. Libri de 1555. Le n° 16 de la Mazarine est de Bologne, 1594; l'exemplaire de M. Libri, de Florence. Le n° 22 de la Mazarine est imprimé à Sienne; l'ouvrage vendu par M. Libri est de Florence. »

(1) Les pièces du recueil sont de différentes dates. L'*Homerus*, qui est de 1498, se trouvait entre une pièce de 1560 et une autre de 1544.

Vous avez eu grand tort, monsieur, d'appeler de nouveau notre attention sur ce recueil, car vous avez ici commis bien des erreurs.

1° L'acte d'accusation n'a jamais reproché à M. Libri la soustraction d'un opuscule intitulé : *Lamento de' poveri*. Vous voulez sans doute parler de *la Speranza de'poveri*; ce livret n'est point, nous en convenons, indiqué sur le catalogue méthodique, mais il est inscrit dans le catalogue alphabétique au nom de son auteur (voyez l'article Iese) avec le renvoi au n° 21960. Le catalogue méthodique, le seul que vous ayez consulté (1), ne mentionne, il est vrai, que vingt-deux pièces au lieu de vingt-trois, tandis que nous en trouvons non-seulement vingt-trois, mais vingt-cinq sur le catalogue par cartes, et ce qu'il y a de plus piquant, c'est que ces deux autres pièces, dont nous avions jusqu'à présent ignoré l'existence, *figurent aussi sur le catalogue de M. Libri*. Nous tenons à votre service leurs titres et leurs numéros.

2° Le catalogue alphabétique et le catalogue par cartes mentionnent comme des in-8° les ouvrages désignés comme des in-12 sur le catalogue méthodique. Les reproches d'erreur que vous faites à ce sujet à l'acte d'accusation tombent donc d'eux-mêmes.

Vous dites : « Le n° 16 (*lisez le n°* 5) de la Mazarine est de Bologne, 1594. » Cela est exact, nous l'avons vérifié. Mais vous ajoutez : « L'exemplaire de M. Libri est de Florence. » En ceci vous vous trompez. Ouvrez son catalogue à la page 251. Vous y lirez avec nous : n° 1553 *Canzone di madonna Disdignosa*. — BOLOGNA E RISTAMPATO IN FIORENZA, 1594, *in*-8°. Vous voyez donc que le nom de Bologne se retrouve et sur le catalogue de la Mazarine et sur celui de M. Libri.

Vous continuez : « Le n° 22 (*lisez le n°* 21) de la Mazarine est imprimé à Sienne (ce qui est très vrai); l'ouvrage vendu par M. Libri est de Florence. » Ouvrez le catalogue de votre ami à la page 211, n° 1320; vous y lirez comme sur l'inventaire de la bibliothèque : *Li nomi..... Siena* (*Senz'anno*), in-8°.

Nous reconnaissons avoir indiqué comme devant être parfaitement identiques deux pièces mentionnées, l'une à la Mazarine avec la date de 1595, l'autre sur le catalogue de M. Libri avec la date de 1555. Voici les raisons qui nous ont décidés (2). Le titre des deux ouvrages est, sauf la date, le même sur les deux catalogues : *Lo grande Ammazamento de Papari*, par Girolamo Accolti. *Roma*, *L. Zannetti*, in-8° (3). Il nous a semblé difficile d'admettre que le *même* imprimeur eût, à quarante ans de distance, songé à publier de nouveau un *canard* et un *canard* de quatre feuillets, dont le souvenir avait dû se perdre depuis long-temps. De plus, les deux seuls ouvrages que nous connaissions encore de G. Accolti sont inscrits sur le catalogue alphabétique de la Mazarine (4) avec les dates de 1593 et 1594 (5). Nous avons donc pensé, et nous pensons encore, qu'il y a une erreur sur le catalogue de M. Libri. — Nous ne changerons d'avis que quand vous nous présenterez une édition bien authentique de 1555.

(1) Ce catalogue est fort incomplet; souvent on n'y indique qu'une ou deux pièces d'un recueil qui en contient six ou huit.

(2) Notre rapport du reste mentionnait cette différence de dates.

(3) Le catalogue alphabétique donne en entier le prénom (Luigi) de l'imprimeur. Le catalogue de M. Libri n'indique que l'initiale.

(4) La Bibliothèque nationale et la bibliothèque de l'Arsenal n'en possèdent aucun, ainsi que nous l'avons vérifié.

(5) Le *Manuel du Libraire* et Tiraboschi ne parlent point de Girolamo Accolti.

Quant aux différences de titres que vous signalez pour les pièces du recueil 21,960, et quelques autres livres de la Mazarine, veuillez comparer ensemble les trois catalogues de cette bibliothèque; vous vous assurerez que ces inventaires, qui ne sont point de la même main, se complètent et se corrigent l'un par l'autre. Vous vérifierez ainsi que, contrairement à votre assertion, la pièce citée dans l'acte d'accusation sous le n° 35, est bien indiquée sur le catalogue par cartes (n° 22,586), avec le nom de ville (Turin), le nom d'imprimeur (Mart. Cravoto), le format (in-8°), désignés sur le catalogue de M. Libri (n° 2,545) (1).

Un de vos amis, annoncez-vous dans un *post-scriptum*, vient de retrouver à la bibliothèque de Troyes, « bien que cet ouvrage ne soit pas inscrit au catalogue, » le *Recueil des Histoires de Troie*, dont la soustraction avait été imputée à M. Libri. « C'est un in-folio, sans date, imprimé à Paris par *Philippe Lenoir*. Le livre vendu par M. Libri est un *Caxton*. » Mais, monsieur, vous vous réfutez ici vous-même. Quel rapport y a-t-il entre un livre imprimé par Philippe Lenoir et un livre imprimé par Caxton? Ce qui achève de prouver que vous confondez deux éditions différentes, c'est que celle dont vous parlez n'était point, à ce que vous dites, mentionnée sur le catalogue de la bibliothèque, tandis que l'autre y est inscrite, d'après nos notes, avec les désignations suivantes : 2,808 (X. 3,311).

Nous croyons, monsieur, n'avoir laissé sans réponse aucune de vos observations relatives aux ouvrages imprimés (2). — Quant aux autographes, vous êtes très bref; nous le serons aussi.

« La Bibliothèque nationale a perdu un fascicule intitulé : *Lettres de divers officiers à la reine de Navarre.* — M. Libri a mis en vente une lettre de Coligny à ladite reine. Il y a identité. » (P. 327). — Si vous aviez pris la peine d'examiner le catalogue de la collection Baluze et la liasse en question, qui heureusement n'a point disparu, mais a perdu seulement quelques pièces, vous y auriez vu que ladite liasse devait contenir huit lettres de Coligny à Jeanne d'Albret, et que cinq d'entre elles ont été enlevées.

Vous ajoutez : « On a perdu trois lettres autographes de Grotius au duc de Saxe-Weymar, datées de 1636. M. Libri a vendu une lettre du même au même, datée de 1637. Donc il y a identité. » Pardon, monsieur; mais vous avez oublié de mentionner que l'acte d'accusation signale aussi la disparition de plusieurs lettres dans une liasse de la même collection (Baluze), liasse intitulée : *Lettres écrites au duc Bernard de Saxe-Weimar par plusieurs personnes*, de 1636 à 1639) (3).

Vous plaisantez, monsieur, très spirituellement (p. 328) au sujet d'une erreur que vous nous attribuez, en supposant que nous aurions pris comme étant de M. Libri lui-même, et servant à constater l'état des manuscrits de Peiresc à Carpentras en 1841, la note suivante, qu'il avait copiée dans le *Magasin ency-*

(1) Cette pièce, portant une trace d'estampille, est actuellement au greffe.

(2) Sauf pour le *Matheolus*. Le volume est au greffe; on pourra plus tard faire les vérifications. Quant au *Sénèque* (p. 322), le catalogue des éditions du XVe siècle, à la Mazarine (n° 132), indique bien, comme nous l'avions dit, une édition de Rome, 1475, édition qui a disparu.

(3) Voyez dans l'acte d'accusation, au chapitre des *autographes*, le long paragraphe consacré aux collections manuscrites de la Bibliothèque nationale, et entre autres au recueil de Baluze.

clopédique (1). « Il y a quatre-vingt-six volumes, tous en bon état, si l'on en excepte *deux ou trois*, auxquels il manque quelques feuillets. » Nous connaissions parfaitement l'ouvrage d'où M. Libri avait tiré la phrase que vous citez; mais savez-vous pourquoi nous l'avons rappelée dans notre rapport? C'est que nous avions entre les mains une pièce dont vous paraissez ignorer l'existence, le catalogue des manuscrits de Peiresc, catalogue rédigé par M. Libri, et où *trois volumes* seulement sont signalés par lui comme ayant subi des lacérations. — Or, depuis sa mission à Carpentras (1841), dix-sept cent trente-huit feuillets ont été enlevés de quarante et un volumes anciennement paginés, et sur ce nombre deux cent quatre-vingt-quinze, retrouvés chez lui, ont pu, grace à leur pagination, être replacés dans les volumes auxquels ils avaient appartenu. En outre, M. Libri a vendu à lord Ashburnham cinq volumes in-folio contenant la correspondance et les manuscrits autographes de Peiresc. Nous sommes du reste assez au courant de ce qui concerne les collections de Carpentras, et nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes les questions qu'il vous plaira de nous adresser encore à ce sujet.

M. Libri était accusé d'avoir altéré, pour en dissimuler l'origine, la date de deux lettres originales de Rubens vendues par lui, et annoncées sur ses catalogues de ventes (2) l'une avec la date du 30 mai 1625, l'autre avec la date du 29 juin 1640 (3), tandis que, d'après leur contenu, elles devaient avoir été écrites pendant le siége de La Rochelle, en 1628. Vous ne répondez qu'à la première de ces deux accusations, en citant un passage de l'historiographe Cl. Malingre, où, à l'année 1625, il raconte ainsi des mouvemens de troupes autour de La Rochelle : « De sorte, dit-il, qu'avec ces troupes La Rochelle est tout investie par terre et la mer empeschée et tenue par les vaisseaux du roy. »

D'abord, monsieur, le bibliophile qui vous a fourni cette citation a singulièrement abusé de votre confiance, car il a négligé de vous avertir que le texte en question se rapportait au mois de novembre 1625 et ne pouvait vous être d'aucune utilité, car la lettre de Rubens est du mois de mai. Ensuite, si vous aviez lu l'analyse donnée de cette pièce sur le catalogue de M. Libri, vous y auriez vu qu'il y est question de la prochaine arrivée d'une flotte de cinquante vaisseaux amenée au secours de La Rochelle par Buckingham, de la digue qui ferme le canal de cette ville, de la présence de Richelieu qui se conduit vaillamment, etc. Dans quel livre avez-vous lu que ces particularités se rapportassent à l'année 1625? — Nous pourrions vous renvoyer aux mémoires de Bassompierre, de Fontenay-Mareuil, de Richelieu, etc.; mais, puisque vous paraissez tenir particulièrement à Claude Malingre, vous trouverez au sixième volume de son histoire, p. 610, 636 et suivantes, des renseignemens suffisans pour dissiper tous vos doutes (4).

(1) Année 1797, t. II, p. 503.

(2) Ventes du 8 décembre 1845, nº 366 du catalogue, et du 18 novembre 1841, nº 161.

(3) Rubens était mort dès le 29 mars de cette année.

(4) L'acte d'accusation a commis, d'après notre rapport, une erreur que vous n'avez pas signalée et que nous nous empressons de rectifier. La lettre en question a été écrite non pas en 1627, mais en 1628. Elle devait être placée dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale entre une lettre du 27 avril 1628 et une lettre du 15 juin de la même année. Ce volume a du reste perdu quarante-sept lettres de Rubens qui représentent une valeur d'environ 4,000 francs.

Vous ne parlez, à ce qu'il nous semble, monsieur, que d'un seul des manuscrits volés par M. Libri, suivant l'acte d'accusation. « J'ai sans cesse, dites-vous (page 323), à vous signaler le même genre de distractions qui consiste à donner, comme preuve de l'accusation, un argument qui la réfute. C'est ainsi qu'à propos d'un manuscrit du *Cortegiano* qui a disparu de la bibliothèque de Carpentras, on rapproche ingénument une note de M. Libri qui le décrit comme une *copie du temps*, d'une autre note de M. Libri désignant un manuscrit cédé par lui à lord Ashburnham comme le *manuscrit autographe de l'auteur, avec une reliure de Grolier.* »

Vous n'avez pas bien lu l'acte d'accusation. Il nous suffira de le citer : « Un manuscrit coté 363 était ainsi désigné sur l'inventaire de la bibliothèque : « *Il Cortegiano di Castiglione*, in-f°, » *sans autre indication.* Ce manuscrit existait encore sur les rayons en 1841. Libri, dans un catalogue qu'il envoyait à cette époque au ministre, le mentionnait en ces termes : « *Il Cortegiano di B. Castiglione* « (*con note del tempo e CORREZIONI*), *in-folio*, *papier*, *seizième siècle.* » En 1842, il avait disparu. Or, dans le catalogue des manuscrits vendus à lord Ashburnham, on lit, sous le n° 1606 : « *Castiglione. Il Cortegiano, in-folio sur papier, seizième siècle.* C'est le manuscrit autographe de l'auteur *avec une foule de corrections.* »

Nous croyons, monsieur, avoir assez catégoriquement répondu pour convaincre les lecteurs de la *Revue* que ce n'est point à nous que doivent s'adresser les reproches d'étourderie et de légèreté dont vous êtes si prodigue dans votre lettre. Si vous le désirez, nous reprendrons la discussion sur tous les points. Mais ne vous bornez plus à citer les brochures, à copier des notes de MM. Libri, P. Lacroix, Jubinal, Lepelle et autres. Si vous retournez à la Mazarine, où nous jadis nous avons travaillé des mois entiers, passez-y cette fois plus de *vingt minutes.* Étudiez vous-même les questions avant de nous parler encore des papiers d'Arbogast et de Buache; occupez-vous aussi de tant de points dont il est question dans l'acte d'accusation et sur lesquels vous avez cru devoir garder le silence. Dites-nous quelques mots du *Théocrite* et du *Dante* volés à Carpentras, des correspondances originales de de l'Isle et d'Hévélius à la bibliothèque de l'Observatoire; n'oubliez pas les manuscrits de Léonard de Vinci et de Godefroy à l'Institut, les collections Du Puy, Peiresc, Boulliau, Baluze, etc., à la Bibliothèque nationale. Quand on vous fournira des pièces justificatives que l'on prétendra écrites de la main de personnages qui ne sont plus de ce monde, examinez ces documens avec la plus minutieuse attention; vérifiez scrupuleusement la date, le contenu, l'écriture; soyez, en un mot, d'une méfiance excessive, et à l'heure où vous voudrez reprendre cette polémique, vous nous trouverez toujours prêts.

Votre lettre, monsieur, a eu, comme vous l'espériez, un grand retentissement. Pendant quinze jours elle aura laissé peser sur nous de bien graves accusations. Nous aurions eu le droit de nous en plaindre avec amertume; mais il nous a suffi d'avoir raison.

Paris, 25 avril 1852.

LUD. LALANNE, H. BORDIER, F. BOURQUELOT.

De son côté, M. Mérimée nous adresse quelques rectifications et la lettre qui les suit.

MONSIEUR,

Un voyage que j'ai été obligé de faire ne m'a pas permis de revoir les épreuves de ma *lettre* avec le soin que j'aurais désiré. Je vous avais annoncé un errata. La lettre ci-jointe, en réponse aux observations de MM. les experts, en tiendra lieu.

J'ai hâte surtout de relever une erreur qui m'a été signalée par M. Libri : j'ai dit qu'un savant illustre, attaché à la Bibliothèque nationale, avait proposé à M. Franck, dans un échange de livres, des volumes ayant l'estampille de la *Bibliothèque nationale*. Ces volumes portaient en effet une autre estampille; du reste, en lisant ce passage, personne n'aura pu se méprendre sur ma pensée. Je citais ce savant comme la personne le plus complétement à l'abri de tout soupçon par son caractère et l'intégrité de sa longue et honorable carrière.

Quelques amis, pour l'opinion desquels j'ai la déférence la plus absolue, m'ont blâmé d'avoir apporté trop de chaleur dans une discussion qui devait rester purement bibliographique. J'ai eu tort, sans doute, et je ne me pardonnerais pas, si cette vivacité pouvait nuire à l'homme dont j'ai pris la défense. On a cru voir dans mon article des attaques contre la justice et la magistrature. Vous savez, monsieur, que telle n'a jamais été mon intention. J'ai dû, pour défendre un accusé, combattre la pièce qui l'inculpait, et, par une conséquence nécessaire, j'ai cherché à convaincre d'erreur les auteurs de cette pièce. Loin de douter de leur justice, je n'ai cessé comme vous d'exhorter M. Libri à purger sa contumace, convaincu que nos magistrats, pourvus d'élémens nouveaux, s'appliqueront avec conscience à la recherche de la vérité.

Recevez, etc.

P. MÉRIMÉE.

P.-S. Je reçois à l'instant une réclamation de M. de Cotte, officier de l'université, neveu de M. Petit-Radel, contre un passage de ma lettre, où, d'après une note de M. Libri et le rapport de plusieurs bibliophiles, je disais que des livres provenant de la Mazarine et achetés en bloc s'étaient trouvés mêlés dans la vente de feu M. Petit-Radel. M. de Cotte me fait connaître que des pièces entre ses mains prouvent que ces faits sont inexacts; que les livres de son oncle ont été vendus en détail et se composaient exclusivement de sa collection particulière. Je m'empresse d'accueillir cette réclamation sans la discuter, en assurant M. de Cotte qu'il n'a jamais été dans ma pensée ni dans celle de M. Libri d'élever le moindre doute sur la loyauté de M. Petit-Radel ou de sa famille, et que je n'ai attribué le fait, lorsque je le croyais constant, qu'à une méprise parfaitement involontaire.

Paris, 29 avril 1852.

A MM. Lalanne, Bordier et Bourquelot.

En effet, messieurs, des vérifications complètes ne sont pas si faciles que nous l'avions pensé vous et moi. Chacun de nous a sa part d'erreurs. J'ai fait

remonter trop loin les hostilités de la *Bibliothèque de l'École des chartes* contre M. Libri. Par contre, vous vous trompez ou bien vous équivoquez, en disant que ce journal n'annonça le rapport de M. Boucly qu'après son insertion au *Moniteur*. L'auteur de l'article relatif à M. Libri savait probablement, avant le 19 mars, l'existence de ce rapport. En effet, comment supposer qu'il se fût exprimé en ces termes après la publication de cette pièce : « Nous *savons* qu'une pièce importante a été trouvée au ministère des affaires étrangères, etc. » Je crois, sur votre affirmation, que la *Bibliothèque de l'École des chartes* a été *publiée* après le *Moniteur*, mais il m'est difficile de croire que l'article en question n'ait pas été *écrit* auparavant.

J'ai signalé dans l'acte d'accusation des erreurs que vous expliquez par des omissions de mots ou des fautes de typographie; soit. Je pensais que cette pièce, plusieurs fois réimprimée sans changemens, était conforme à un original authentique. Je ne ferai pas difficulté d'admettre vos rectifications de dates; seulement, il me semble que vous allez un peu loin dans le système des interprétations. Par exemple, vous dites que pour le Salluste de Montpellier il faut lire la date de 1509 au lieu de 1519, et vous ajoutez, avec beaucoup de raison, que le titre de cette édition aldine de 1509, qui doit être *De Conjuratione*, etc., se trouve inscrit par erreur sur le catalogue *C. Sallustii Crispi conjuratio*. Mais pourquoi décidez-vous que l'auteur du catalogue, qui nécessairement a commis une méprise, s'est trompé sur le titre, et qu'il a eu raison pour la date? Il y a des Salluste avec les deux titres : *Conjuratio*, et *De Conjuratione*. Quant à moi, je ne pense pas qu'un tribunal admette votre hypothèse, je ne dis pas comme une preuve, mais comme une présomption.

La date du *Bembo* me semble pourtant mieux établie : par votre témoignage *de visu*, par le catalogue du docteur Gratiano et par celui de M. Libri. Quant à la différence dans le titre que vous signalez pour démontrer que l'exemplaire saisi ne peut être celui du docteur, elle serait sans doute considérable s'il y avait eu deux éditions dans la même année, ce que je ne crois pas. Au reste, si ce volume, qui est au greffe, n'a pas été lavé, ce point sera résolu dans un examen contradictoire.

Que le *Boiardo* n'ait jamais composé le *Rinaldo appassionato*, j'en suis convaincu, d'après votre témoignage, et je n'ai pas besoin de vous dire que je n'ai pas lu le poème de Baldovinetti. J'avoue mon erreur, qui paraît avoir été partagée par les rédacteurs des cartes et des deux catalogues de la Mazarine. Maintenant, conclure du titre rayé dans le catalogue alphabétique que c'est une manière de renvoi à l'autre catalogue, c'est, à mon avis, une interprétation purement gratuite. Trouve-t-on d'autres exemples de ce mode singulier de renvoi? — L'explication naturelle qui se présente, c'est qu'à une époque ancienne (l'encre le prouve) un conservateur reconnut que le livre manquait et l'effaça. J'ignore pourquoi il laissa le chiffre; mais que signifiait ce chiffre, une fois le titre effacé?

Pour moi, messieurs, s'il me fallait chercher des preuves de l'influence exercée sur votre discernement par les préventions anciennes que vous avez sans doute involontairement apportées contre M. Libri, je me bornerais à citer la lettre que vous me faites l'honneur de m'adresser. Vous raisonnez à merveille pour relever mes erreurs bibliographiques; mais, quand il s'agit d'inculper M. Libri, vous vous jetez dans les suppositions les plus hasardées. Sur une

trace d'estampille, vous concluez que les épigrammes de Pamphilo Sasso existaient en double à la Mazarine, bien qu'aucun catalogue ne révèle l'existence de ce double, et qu'un exemplaire estampillé s'y trouve aujourd'hui conforme à la description des catalogues. Même observation au sujet du *Fabritii*. J'ajouterai, et messieurs les conservateurs vous diront, comme moi, qu'il est notoire que M. Thiebaut, dont vous citez le catalogue pour prouver que le *Fabritii* existait en 1843-1845, n'a *appelé* aucun volume, et qu'il s'est borné à copier *fort mal* les cartes. Permis à lui de mettre à la fin de son détestable travail *Récensuit*, personne ne croit à son latin.

Une erreur typographique ou peut-être une distraction de ma part m'a fait dire que l'exemplaire du *Cino da Pistoia* de M. Libri était sans date, et l'exemplaire de la Mazarine sous la date de 1559. C'est le contraire que je devais dire. Le *Cino da Pistoia* et le *Buonaccorso* de la Mazarine, recueil n° 21925, sont décrits comme sans date aux catalogues alphabétique et par ordre de matières. Il est vrai qu'une carte, dont je n'ai eu connaissance que tout récemment, indique le *Buonaccorso* seul avec la date de 1559. Je suppose que deux ouvrages d'éditions différentes avaient été réunis à la Mazarine dans un même recueil, et que M. Libri possédait une autre édition de tous les deux à la fois.

Venons à cet autre recueil n° 21960, qui, de vingt-deux opuscules, s'est élevé successivement jusqu'à vingt-cinq. Nous ne pouvons nous entendre sur les numéros que nous leur donnons, il faut les désigner par leurs titres. Vous trouvez qu'il y a identité entre la *Canzone di Madonna Disdegnosa* de la Mazarine et celle de M. Libri, parce que l'une est désignée comme imprimée à Bologne et que l'autre porte sur le titre : *Bologna, ristampato in Fiorenza*. Mais, messieurs, entre une édition originale et une réimpression, ne faites-vous donc point de différence? Lorsque j'ai cité le n° 22 du recueil de la Mazarine, auquel vous substituez le n° 21, je voulais parler, non point des *Nomi*, etc., mais d'un opuscule intitulé : *Opera nuova dove si contiene due mattinate*. Peu importe le numéro d'ordre qu'il a; l'exemplaire de la Mazarine était marqué comme imprimé à Sienne, et celui de M. Libri (n° 1676 de son catalogue) est décrit comme imprimé à Florence. Je ne vous suivrai pas dans votre dissertation sur l'*Ammazzamento de' papari*, mais je vous rappellerai qu'il n'y aurait rien d'étonnant que de petits poèmes populaires fussent réimprimés à quarante ans de distance; la même chose est arrivée chez nous pour l'*Histoire du Juif errant*, et bien d'autres ballades de cette espèce.

A mon tour, messieurs, permettez-moi une hypothèse. Vous trouvez vingt-cinq opuscules aux cartes; vingt-trois au premier catalogue numérique, vingt-deux enfin au second. Vous dites que les rédacteurs des catalogues se sont trompés, et que sur les catalogues numériques on a oublié, par exemple, de porter la *Speranza de' poveri*, dont j'ai très mal à propos changé le titre en *Lamento de' poveri*. Pour moi, je suis frappé de cette diminution pour ainsi dire graduelle du même recueil. Je crois qu'entre la rédaction des cartes et celle du premier catalogue, deux opuscules ont disparu, puis un troisième entre la rédaction du premier catalogue et celle du second. C'est une supposition sans doute, mais après tout elle me semble plus vraisemblable que l'identité d'une édition in-12 avec une édition in-8°, ou celle d'une pièce imprimée à Bologne avec une pièce réimprimée à Florence.

Je n'ai rien à ajouter au sujet du fameux Catulle. *Casalibus* au lieu de *Ca-*

nalibus prouve qu'on a fait de tout temps des fautes d'impression, et ne prouvera jamais qu'on ait voulu faire passer ce volume pour une édition de Plaisance. Je m'en tiens au dire de MM. Payne et Foss sur son origine.

Je m'accuse de méchantes plaisanteries à propos du total des feuillets de l'*Homerus;* mais il m'était difficile de deviner le mot insolite *exclusivement* que vous suppléez. Au reste, le seul fait qui m'ait paru important, c'est la note de M. de Villenave que j'ai eue entre les mains.

Quant au *Malclavelli*, je trouve fort extraordinaire que le titre du livre soit en italien sur le catalogue et en latin sur la garde du recueil. Laquelle de ces deux indications est la vraie? Celle qui accuse M. Libri, direz-vous. Moi, je dirai le contraire. J'ajouterai que le volume décrit par M. Libri est un poème, et que l'opuscule perdu par la Mazarine étant réuni à un extrait de Guichardin et à deux autres mémoires historiques, il y a lieu de présumer que c'était, non pas un poème, mais un abrégé de quelque ouvrage historique de Machiavel. Je pourrais dire encore que sur l'acte d'accusation on lit : *L. Malclavelli compendium*, et que l'initiale L. ne peut désigner le fameux Nicolas Machiavel, à qui le poème est attribué dans le catalogue de M. Libri. Vous me répondrez que une L pour une N, c'est une faute d'impression sans conséquence. Enfin, en consultant le testament latin de Machiavel, imprimé en tête de ses œuvres, on voit qu'il traduisait son nom par *de Machiavellis*, et non par *Malclavellus*.

Je ne parlerai de l'*Orlando furioso*, qui s'est vendu si cher, que pour vous rappeler que je ne m'en suis pas occupé. Quelques expressions de l'acte d'accusation, comme : « Des *témoins* indiquant un ouvrage anciennement *rogné*, » m'avaient paru trop obscures pour être discutées. D'ailleurs, apparemment que si l'origine de l'*Orlando* était aussi évidente que vous l'annoncez, la Bibliothèque nationale, qui l'a acheté, en aurait fait la restitution à la Mazarine.

Je m'empresse de reconnaître que c'est sur un rapport inexact que j'ai cru que le recueil des *Histoires de Troie* n'était pas inscrit au catalogue de la bibliothèque de Troyes. M. Harmand, conservateur de cet établissement, a bien voulu me communiquer la description des deux exemplaires, dont un seul, celui de Philippe Lenoir, existe aujourd'hui à Troyes. Quant à l'autre, décrit (inexactement selon toute apparence) comme in-4°, sans lieu ni date, il est impossible de savoir si c'était un Caxton.

Le temps me presse, messieurs, et je suis forcé d'abréger une discussion à laquelle je ne puis en ce moment apporter l'attention que je voudrais. D'ailleurs, je prévois que nous nous mettrons difficilement d'accord. Vous voyez une preuve d'identité là où j'en vois une de disparité. Vous dites qu'un manuscrit du *Cortegiano*, *avec des notes et des corrections du temps*, est nécessairement le *manuscrit autographe avec les notes et les corrections de l'auteur*, et, malgré le soin que vous prenez de mettre le mot CORRECTIONS en majuscules, je tiens que peu de gens partageront votre avis. Vous savez mieux que moi, cependant, combien d'anciens manuscrits portent à la fin cette note : *N. N. emendavit;* cela aurait pu vous rappeler que les manuscrits de copistes recevaient souvent les corrections des érudits.

L'acte d'accusation sous les yeux, j'ai été frappé d'une imputation de vol qui se réfutait d'elle-même par la confusion des noms de Paul et d'Alde Manuce. Vous rectifiez mon erreur d'après un catalogue auquel j'aurais dû d'abord recourir. Vous ajoutez, sur l'autorité très médiocre de M. Fontaine, que cinq

lettres de l'*Arétin* seulement ont paru dans les ventes publiques. En France peut-être? Êtes-vous sûrs qu'elles soient si rares en Italie?

J'ai négligé de m'assurer au catalogue de M. Libri que la lettre de Rubens faisait allusion à la fermeture du port de la Rochelle. L'acte d'accusation établissait la date de cette lettre d'après l'indication fort vague du siége de La Rochelle, dont le commencement est assez incertain; mais, messieurs, après tant d'erreurs de dates qui nous sont échappées à tous, devez-vous conclure la mauvaise foi de la part de M. Libri, parce qu'il se sera trompé, comme nous, sur une date? La lettre de Rubens, celles de Coligny, celles de Grotius, sont volées, dites-vous, et volées par M. Libri, parce qu'au moyen de rectifications de dates, par une interprétation des titres des liasses, on arrive à la présomption que ces lettres proviennent d'une collection publique. Pourquoi volées, messieurs? Vous n'avez pas oublié sans doute que, tout récemment, un autographe célèbre fut rendu à la Bibliothèque nationale par un arrêt d'un tribunal, qui reconnut en même temps la bonne foi de son possesseur. Mais M. Libri a été mis dans une position exceptionnelle : dès qu'un catalogue offre un indice en sa faveur, on le déclare inexact. On nie que les descriptions de format aient quelque valeur, s'il essaie de prouver ainsi la non identité d'un de ses livres avec un volume perdu par une bibliothèque. On tourne contre lui les argumens même qu'on pourrait alléguer en sa faveur.

Vous avez rapporté la note de M. Libri relative aux manuscrits de Peiresc, sachant, dites-vous, que c'était une citation du *Magasin encyclopédique*. J'ignore quel était votre but, et tout le monde s'y est trompé comme moi, je pense. Quant au catalogue de ces manuscrits, rédigé par M. Libri, et que vous auriez eu entre les mains, c'est, à mes yeux, le meilleur témoignage de leur état lorsqu'il les a examinés; mais le moyen de croire qu'un homme qui s'apprête à lacérer quarante et un volumes prenne d'abord le soin de constater qu'à l'exception de trois, tous sont intacts!

Je ferais avec plaisir les études et les vérifications que vous me conseillez, messieurs; mais ma tâche est finie; un plus habile que moi pourra la continuer. J'ai appelé l'attentiou du public indifférent sur un homme malheureux qui depuis quatre ans cherche en vain un journal et une plume qui prenne sa défense. Malgré quelques erreurs que je reconnais franchement, je crois avoir montré l'esprit général qui a dicté les accusations contre M. Libri. On l'a cru coupable avant de l'avoir entendu. Si les livres qu'il a possédés sont semblables, ou *presque semblables*, à des livres perdus par une bibliothèque, on en a conclu aussitôt qu'il les avait volés. Vous avez fait servir votre érudition et votre critique plutôt à inventer des hypothèses plus ou moins ingénieuses qu'à étudier froidement les présomptions pour ou contre l'identité des volumes incriminés. Était-ce là votre mission? J'en doute. Le temps viendra, et bientôt peut-être, où le débat se videra devant la justice, dont M. Libri a eu tort de douter. J'appelle ce moment de tous mes vœux, assuré qu'en France on ne condamne pas un accusé sur des hypothèses, et qu'on exige la preuve d'un crime avant de le punir.

P. MÉRIMÉE.

29 avril 1852.

V. DE MARS.

LA JEUNESSE

DE

MADAME DE LONGUEVILLE.

I.

MADEMOISELLE DE BOURBON AUX CARMÉLITES.

J'ai essayé, il y a quelques mois, de faire connaître ici (1) dans Mme de Longueville l'héroïne ou, si l'on veut, l'aventurière de la Fronde, se précipitant dans tous les hasards et dans toutes les intrigues pour servir les intérêts et les passions d'un autre, et je l'ai laissée vaincue, désabusée, l'ame à la fois blessée et vide, et commençant à regarder du seul côté qui ne trompe point, le devoir et Dieu. Aujourd'hui, au lieu de la suivre dans le progrès de sa conversion, je voudrais remonter dans sa vie jusqu'avant la Fronde, et même avant le mariage inégal que lui imposa sa famille et qui fut la source de ses fautes et de ses malheurs; je voudrais peindre la jeunesse de Mme de Longueville, montrer Mlle de Bourbon dans ses jours d'innocent éclat, mais portant en elle toutes les semences d'un avenir orageux, naissant dans une prison et en sortant pour monter presque sur les marches d'un trône, entourée de bonne heure des spectacles les plus sombres et de toutes les félicités de la vie, belle et spirituelle, fière et tendre, ardente et mé-

(1) Voyez la livraison du 1er août 1851.

lancolique, se voulant ensevelir à quinze ans dans un cloître, et une fois jetée malgré elle dans le monde s'y laissant enivrer de ses succès, devenant l'ornement de la cour de Louis XIII et de l'hôtel de Rambouillet, effaçant déjà les beautés les plus accomplies par le charme particulier d'une douceur et d'une langueur ravissante, prêtant l'oreille aux doux propos, mais pure et libre encore, et s'avançant, ce semble, vers la plus belle destinée, sous l'aile d'une mère telle que Charlotte de Montmorency, à côté d'un frère tel que le duc d'Enghien.

Je conviens que ce tableau d'une jeunesse brillante mais heureuse, sans aventures et sans taches, pourra sembler un peu fade à des lecteurs accoutumés au grand fracas et aux péripéties violentes des romans à la mode. Pour les dédommager, je pourrai leur offrir un jour un autre tableau d'un goût plus relevé. Après la jeune fille grandissant innocemment entre la religion et les muses, comme on disait autrefois, je leur ferai voir, s'ils le désirent, la jeune femme paraissant à son tour dans l'arène de la galanterie, semant autour d'elle les conquêtes et les querelles, et devenant le sujet du plus illustre de ces grands duels qui pendant tant d'années ensanglantèrent la Place-Royale et ne s'arrêtèrent pas même devant la hache implacable de Richelieu. Ce seraient là des scènes suffisamment animées; mais, en attendant la tragi-comédie, souffrez, s'il vous plaît, la pastorale. C'était alors un intermède obligé, et je vous supplie de prendre un moment avec moi le goût et les mœurs du XVIIe siècle.

Anne Geneviève de Bourbon vint au monde le 28 août 1619, dans le donjon de Vincennes, où son père et sa mère étaient prisonniers depuis trois ans.

Sa mère était Charlotte-Marguerite de Montmorency, petite-fille du grand connétable, et selon d'unanimes témoignages la plus belle personne de son temps. Éblouissante dans sa première jeunesse, elle avait conservé jusque dans l'âge mûr une beauté remarquable. Indépendamment de ses nombreux portraits, nous en avons deux descriptions fidèles, l'une du cardinal Bentivoglio, qui la connut et l'aima, dit-on, à Bruxelles, où il était nonce apostolique en 1609, lorsqu'elle avait à peu près seize ans; l'autre de la main de Mme de Motteville, qui l'a dépeinte telle qu'elle la vit plus tard à la cour de la reine Anne. « Elle avoit le teint, dit Bentivoglio (1), d'une blancheur extraordinaire, les yeux et tous les traits pleins de charme, des graces naïves et délicates dans ses gestes et dans ses façons de parler, et toutes ses différentes qualités se faisoient valoir les unes les autres, parce qu'elle

(1) Nous empruntons la traduction que Villefore a donnée de cette partie de la relation italienne du cardinal. Villefore, *la Vie de Mme la duchesse de Longueville*, 1738, Ire partie, p. 22.

n'y ajoutoit aucune des affectations dont les femmes ont accoutumé de se servir. » Mme de Motteville s'exprime ainsi (1) : « Parmi les princesses, celle qui en étoit la première avoit aussi le plus de beauté, et sans jeunesse elle causoit encore de l'admiration à ceux qui la voyoient... Je veux servir de témoin que sa beauté étoit encore grande quand, dans mon enfance, j'étois à la cour, et qu'elle a duré jusqu'à la fin de sa vie. Nous lui avons donné des louanges pendant la régence de la reine, à cinquante ans passés, et des louanges sans flatterie. Elle étoit blonde et blanche; elle avoit les yeux bleus et parfaitement beaux. Sa mine étoit haute et pleine de majesté, et toute sa personne, dont les manières étoient agréables, plaisoit toujours, excepté quand elle s'y opposoit elle-même par une fierté rude et pleine d'aigreur contre ceux qui osoient lui déplaire. » Lorsqu'elle parut à quinze ans à la cour d'Henri IV, elle tourna la tête au vieux roi. Il la maria à son neveu le prince de Condé, avec l'arrière espérance de le trouver un mari commode; mais celui-ci, fier et amoureux, entendit bien avoir épousé pour lui-même la belle Charlotte; et, voyant le roi s'enflammer de plus en plus, il ne trouva d'autre moyen de se tirer de ce pas difficile que d'enlever sa femme et de s'enfuir avec elle à Bruxelles. On sait toutes les folies que fit alors Henri IV, et à quelles extrémités il s'allait porter quand il fut assassiné en 1610.

Henri de Bourbon, prince de Condé, n'était point un homme ordinaire. Il devait beaucoup à Henri IV, et il en attendait beaucoup; mais il eut le courage de mettre en péril l'avenir de sa maison en s'exilant volontairement, et plus tard il se compromit de nouveau par sa résistance à la tyrannie sans gloire du maréchal d'Ancre, sous la régence de Marie de Médicis. Arrêté en 1616, il ne sortit de prison qu'à la fin de 1619, et dès-lors il ne songea plus qu'à sa fortune. Né protestant, il avait embrassé le catholicisme par politique, à l'exemple d'Henri IV. Sa femme lui avait apporté une grande partie des immenses richesses des Montmorency. Il se soumit à Luynes et servit Richelieu. Il força son fils, le duc d'Enghien, à épouser une nièce du tout-puissant cardinal, qui venait de faire décapiter son beau-frère. Aussi avare qu'ambitieux, il amassait du bien, il entassait des honneurs. A la mort de Richelieu, il devint le chef du conseil, et déploya dans cette conjoncture difficile un heureux mélange de prudence et de fermeté. Il soutint la régence d'Anne d'Autriche et sauva la France des premiers périls de la longue minorité de Louis XIV. Il mérite une place dans la reconnaissance de la patrie pour lui avoir donné en quelque sorte deux fois le grand Condé en imposant à cette nature de feu, et toute faite pour la guerre, la plus forte éducation militaire que jamais prince

(1) *Mémoires*, t. Ier de l'édit. d'Amsterdam, 1750, p. 44.

ait reçue, et en le préparant à pouvoir prendre à vingt et un ans le commandement en chef de l'armée sur laquelle reposaient en 1643 les destinées de la France.

Lorsque Henri de Bourbon, qu'on appelait M. le Prince, fut arrêté, il ne fit qu'une seule prière, que lui dictaient la jalousie et l'amour : il demanda qu'il fût permis à sa femme de partager sa prison. Charlotte de Montmorency avait à peine vingt et un ans, elle n'aimait pas son mari, et ils ne vivaient pas très bien ensemble; mais elle n'hésita point, et vint elle-même supplier le roi de lui permettre de s'enfermer avec son mari, en acceptant la condition de rester prisonnière tout le temps qu'il le serait. Cette captivité, d'abord très dure à la Bastille, puis un peu moins rigoureuse à Vincennes, dura trois années. La jeune princesse fut souvent malade; elle eut plusieurs grossesses malheureuses, et accoucha d'enfans mort-nés (1). Enfin, le 28 août 1619, entre minuit et une heure, elle mit au monde Anne-Geneviève.

(1) Nous trouvons sur tout cela des détails nouveaux et curieux dans un *Journal historique et anecdote de la Cour et de Paris*, au t. XI, in-4°, des manuscrits de Conrart conservés à la bibliothèque de l'Arsenal. Ce journal inédit commence au 1er janvier 1614 et va jusqu'au 1er janvier 1620.

M. le Prince est arrêté le 1er septembre 1616 par ordre du maréchal d'Ancre, favori de la reine régente Marie de Médicis.

« Le 11 de septembre, Mme la jeune Princesse arrive fort affligée. On dit que M. de Montmorency fut mal content de ce que la reine ne lui voulut pas permettre de voir M. le Prince.

« Le 19 mai 1617, M. le Prince fait supplier le roi de faire une œuvre charitable en lui faisant bailler sa femme, à la charge qu'elle demeureroit prisonnière avec lui.

« 26 mai 1617. Mme la princesse de Condé va saluer le roi et le supplier de lui vouloir permettre d'entrer prisonnière dans la Bastille avec M. le Prince. Le roy le lui accorde, et d'y mener seulement une damoiselle. Sur quoy son petit nain ayant supplié le roy de trouver bon qu'il n'abandonnât pas sa maîtresse, sa majesté le lui permit aussi. La mesme après-dînée, Mme la Princesse entra dans la Bastille, où elle fut reçue de M. le Prince avec tous les témoignages d'amitié qui se peuvent imaginer, et jusques-là qu'il ne la laissa jamais en repos qu'elle lui eût dit qu'elle lui pardonnoit. » — Dans ce même journal, il a été souvent question de la mauvaise conduite du prince envers sa femme, sur laquelle il n'y a pas un seul mot de blâme.

« 31 aoust 1617. Entreprise pour sauver M. le Prince de la Bastille découverte. »

« 15 septembre 1617. M. le Prince mené de la Bastille au bois de Vincennes... Longtemps auparavant il avoit demandé que l'on le mît au bois de Vincennes pour y avoir meilleur air. M. de Modène lui dit que se souvenant de cela, il avoit tant pressé le roy sur ce sujet, qu'enfin il l'avoit obtenu. M. le Prince répondit que depuis il s'estoit accoustumé à l'air de la Bastille; et sur ce résista le plus qu'il put, jusqu'à ce qu'il fallust aller. Mme la Princesse alla aussi avec lui en carrosse, n'ayant voulu entrer en litière. On dit qu'au commencement M. le Prince croioit seulement qu'on lui vouloit oster sa femme. M. de Vitry, M. de Persan, M. de Modène, étoient avec lui dans le carrosse. Depuis qu'il a esté dans le bois de Vincennes, on lui a permis, environ le commencement d'octobre, de se promener sur l'épaisseur d'une grosse muraille qui est en forme de galerie. M. de Persan est demeuré dans le donjon du bois de Vincennes pour garder M. le Prince avec la plus grande partie des soldats qu'il avoit dans la Bastille, et M. Ca-

Il semble que la naissance de cet enfant porta bonheur à ses parens, car, quelques mois après, le maréchal d'Ancre ayant été massacré et Marie de Médicis exilée, le prince de Condé sortit de prison avec sa femme et sa fille, et reprit son rang et tous ses honneurs.

Anne-Geneviève de Bourbon passa donc bien vite du donjon de Vincennes à l'hôtel de Condé. C'est là que deux ans après, le 2 septembre 1621, il lui naquit le frère qui devait porter si haut le nom de Condé, Louis, duc d'Enghien, et plus tard, en 1629, un autre frère encore, Armand, prince de Conti. Celui-ci ne manquait pas d'esprit; mais il était faible de corps, et même assez mal tourné. On le destina à l'église. Il fit ses études au collége de Clermont, chez les jésuites, avec Molière, et sa théologie à Bourges sous le père Deschamps. Il ne commença à paraître dans le monde que vers 1648, un peu avant la Fronde. Le duc d'Enghien, chargé de soutenir la grandeur de sa maison, fut élevé par

denet, avec douze compagnies du régiment de Normandie, fait garde dans la cour du chasteau, d'où les soldats ne sortent pas. »

« Environ le 20 décembre 1617. Mme la Princesse très malade. Elle accouche dans le bois de Vincennes, à sept mois, d'un fils mort-né, et fut plus de quarante-huit heures sans mouvement ni sentiment. Jamais personne n'a été en une plus grande extrémité sans mourir. Entre autres médecins, M. Duret et M. Pietre l'assistèrent avec un soin extrême. Sur ce que M. le Prince désiroit qu'on fît des obsèques à ce petit enfant, M. l'évêque de Paris assembla des théologiens, lesquels jugèrent que, puisque n'ayant point receu le baptesme il n'estoit point entré en l'église, on ne devoit user d'aucunes cérémonies sur le sujet de sa mort. »

« 5 septembre 1618. Mme la Princesse accouche de deux garçons morts. Le roy en témoigna un très grand déplaisir. Plusieurs personnes eurent permission de l'aller voir. »

« 21 mars 1619. M. le Prince tombe malade. Mardi, 2 avril, MM. Hatin, Duret et Seguin vont au Louvre représenter l'estat de la maladie. La cause en estoit attribuée à profonde mélancolie. Il fut tenu plusieurs jours hors d'espérance. Il fut permis à Mme sa mère, à Mme la comtesse, à Mme de Ventadour, à Mme la comtesse d'Auvergne, à Mme de la Trémoille, à Mme de Fontaines, à Mme la Grande, etc., de l'aller visiter. Le lundi 8 avril, le roy lui renvoye son espée par M. de Cadenet, et lui escrit : « Mon cousin, « je suis bien fasché de votre maladie. Je vous prie de vous resjouir. Incontinent que « j'aurai donné ordre à mes affaires, je vous donnerai vostre liberté. Resjouissez-vous « donc, et ayez assurance de mon amitié. Je suis, etc. »

« 28 aoust 1619. Entre minuit et une heure, Mme la Princesse accouche d'une fille dans le bois de Vincennes. »

« 17 octobre 1619. Conseil tenu, où l'on prit la dernière résolution de faire sortir M. le Prince. »

« Le 18. Le roy va à Chantilly pour y attendre M. le Prince. »

« Le 19. M. de Luynes va trouver M. le Prince au bois de Vincennes. »

« Le 20. M. de Luynes va de bon matin au bois de Vincennes, et monte en carrosse avec M. le Prince et Mme la Princesse, où étoient aussi M. de Cadenet et de Modène. Il vint trouver le roy à Chantilly, et le vit dans un cabinet où l'on dit qu'il se mit à genoux et fit des protestations extrêmes de fidélité et de ressentiment de l'obligation qu'il luy avoit. »

« Le 22. Le roy revient à Compiègne accompagné de M. le Prince. Mme la Princesse y arriva et vit la reyne le même jour. »

son père avec la mâle tendresse dont nous avons déjà parlé, et dont les fruits ont été trop grands pour qu'il ne nous soit pas permis de nous y arrêter un moment.

M. le Prince ne donna pas de gouverneur à son fils : il voulut diriger lui-même son éducation, en se faisant aider par deux hommes d'élite, l'un pour les exercices du corps, l'autre pour ceux de l'esprit. Le jeune duc fit ses études chez les jésuites de Bourges avec le plus grand succès. Il y soutint avec un certain éclat des thèses de philosophie. Il apprit le droit sous le célèbre docteur Edmond Mérille. Il étudia l'histoire et les mathématiques, sans négliger l'italien, la danse, la paume, le cheval et la chasse. De retour à Paris, il revit sa sœur, et fut charmé de ses graces et de son esprit; il se lia avec elle de la plus tendre amitié, qui plus tard essuya bien quelques éclipses, mais résista à toutes les épreuves, et après l'âge des passions devint aussi solide que d'abord elle avait été vive. A l'hôtel de Condé, le duc d'Enghien se forma dans la compagnie de sa sœur et de sa mère à la politesse, aux belles manières, à la galanterie. Son père le mit à l'académie sous un maître renommé, auquel il donna une absolue autorité sur son fils. Louis de Bourbon y fut traité aussi durement qu'un simple gentilhomme. Il eut à l'académie les mêmes succès qu'au collége, d'où il était sorti le plus capable de tous ceux qui y étaient avec lui. Laissons parler Lenet (1), véridique témoin de tout ce qu'il raconte :

« L'on n'avoit point encore vu de prince du sang eslevé et instruit de cette manière vulgaire; aussi n'en a-t-on pas vu qui ait en si peu de temps et dans une si grande jeunesse acquis tant de savoir, tant de lumière et tant d'adresse en toute sorte d'exercices. Le prince son père, habile et éclairé en toute chose, crut qu'il seroit moins diverti de cette occupation, si nécessaire à un homme de sa naissance, dans l'académie que dans l'hostel; il crut encore que les seigneurs et les gentilshommes qui y estoient et qui y entreroient pour avoir l'honneur d'y estre avec lui seroient autant de serviteurs et d'amis qui s'attacheroient à sa personne et à sa fortune. Tous les jours destinés au travail, rien n'estoit capable de l'en divertir. Toute la cour alloit admirer son air et sa bonne grace à bien manier un cheval, à courre la bague, à danser et à faire des armes. Le roi même se faisoit rendre compte de temps en temps de sa conduite, et loua souvent le profond jugement du prince son père en toute chose, et particulièrement en l'éducation du duc son fils, et disoit à tout le monde qu'il vouloit l'imiter en cela, et faire instruire et élever monsieur le Dauphin de la mesme manière..... »

« ..... Après que le jeune duc eut demeuré dans cette escole de vertu le temps nécessaire pour s'y perfectionner, comme il fit, il en sortit, et, après avoir esté quelques mois à la cour et parmi les dames, où il fist d'abord voir cet air noble et galand qui le faisoit aymer de tout le monde, le prince son père fit trouver bon au roy et au cardinal de Richelieu, ce puissant, habile et

(1) *Mémoires de Lenet*, édition de Michaud, p. 448.

austorisé ministre, qui tenoit pour lors le timon de l'estat, de l'envoyer dans son gouvernement de Bourgogne avec des lettres patentes pour y commander en son absence..... »

« ..... Les troupes traversoient souvent la Bourgogne, et souvent elles y prenoient leurs quartiers d'hyver. Là le jeune prince commença d'apprendre la manière de les bien establir et de les bien régler, c'est-à-dire à faire subsister des troupes sans ruiner les lieux où elles séjournent. Il apprit à donner des routes et des lieux d'assemblée, à faire vivre les gens de guerre avec ordre et discipline. Il recevoit les plaintes de tout le monde et leur faisoit justice. Il trouva une manière de contenter les soldats et les peuples; il recevoit souvent des ordres du roy et des lettres des ministres; il étoit ponctuel à y respondre, et la cour comme la province voyoit avec estonnement son application dans les affaires. Il entroit au parlement quand quelques subjects importants y rendoient sa présence nécessaire ou quand la plaidoirie de quelque belle cause y attiroit sa curiosité. L'intendant de la justice n'expédioit rien sans lui en rendre compte; il commençoit dès-lors, quelque confiance qu'il eust en ses secrétaires, de ne signer ni ordres ni lettres qu'il ne les eust commandés auparavant et sans les avoir vus d'un bout à l'autre... Ces occupations grandes et sérieuses n'empeschoient pas ses divertissemens, et ses plaisirs n'estoient pas un obstacle à ses études. Il trouvoit des jours et des heures pour toutes choses; il alloit à la chasse; il tiroit des mieux en volant; il donnoit le bal aux dames; il alloit manger chez ses serviteurs; il dansoit des ballets; il continuoit d'apprendre les langues, de lire l'histoire; il s'appliquoit aux mathématiques, et surtout à la géométrie et aux fortifications; il traça et esleva un fort de quatre bastions à une lieue de Dijon, dans la plaine de Blaye, et l'empressement qu'il eust de le voir achever et en estat de l'attaquer et de le deffendre, comme il fit plusieurs fois avec tous les jeunes seigneurs et gentilshommes qui se rendoient assidus auprès de luy, estoit tel qu'il s'y faisoit apporter son couvert et y prenoit la pluspart de ses repas. »

Ainsi préparé, le duc d'Enghien alla, pendant l'été de 1640, servir en qualité de volontaire dans l'armée du maréchal de la Meilleraye. Celui-ci voulait prendre ses ordres et avoir l'air au moins de dépendre de lui. Le jeune duc s'y refusa opiniâtrément, disant qu'il était venu pour apprendre son métier, et qu'il voulait faire toutes les fonctions d'un volontaire, sans qu'on eût égard à son rang. Dans une des premières affaires, la Ferté-Senneterre fut blessé et eut son cheval tué d'un coup de canon. Le duc d'Enghien était si près de lui, que le sang du cheval lui couvrit le visage. Au siége d'Arras, on le vit partout à la tête des volontaires. Il se trouva à toutes les sorties que firent les assiégés; il quittait très peu la tranchée; il y couchait souvent et s'y faisait apporter à manger. Il y eut trois combats pendant ce siége. Le jeune duc se distingua dans tous. « Le grand cœur qu'il montra en toutes ces occasions, dit Lenet (1), la manière obligeante dont il traitoit tout le

(1) *Mémoires*, p. 450.

monde, la libéralité avec laquelle il assistoit ceux de ses amis qui en avoient besoin, les officiers et les soldats blessés, le secret qu'il gardoit en leur faisant du bien, firent augurer aux clairvoyans qu'il serait un jour un des plus grands capitaines du monde. »

C'est dans l'hiver de 1641 qu'on lui fit épouser Mlle de Brézé, nièce de Richelieu. Le duc d'Enghien fit tout ce qu'il put pour éviter cette alliance, qui répugnait à son cœur autant qu'à son ambition. Il avait jeté les yeux sur Mademoiselle, alors fille unique du duc d'Orléans, belle, jeune, riche et spirituelle. Déjà aussi il avait laissé pénétrer dans son ame un sentiment particulier pour une autre personne, qu'il finit par adorer. Il ne se rendit qu'après une longue résistance, et en protestant officiellement et par devant notaire (1) qu'il cédait à la force et à la déférence qu'il devait à la volonté de son père. Il en tomba malade et fut même en danger, quand tout à coup le bruit se répandit que la campagne allait s'ouvrir et que l'armée du maréchal de La Meilleraye marchait en Flandre pour s'emparer de la place forte d'Aire. Il apprend cette nouvelle convalescent et dans une si grande faiblesse qu'à peine pouvait-il quitter le lit.

« Il part en cet estat, dit Lenet (2), sans que les prières de sa famille, les larmes de sa maîtresse, ny le commandement du roy mesme le pussent déterminer à rester. Il apprit dans sa marche, estant à Abbeville, que le cardinal infant approchoit de la place assiégée pour en attaquer les lignes; il quitte son carrosse, monte à cheval à l'heure mesme avec le duc de Nemours, son ami intime, et qui estoit un prince beau, plein d'esprit et de courage, que la mort lui ravict bientost après (3). Il passe la nuit par Hesdin, si près des ennemis qu'on peut quasi dire qu'il traversa leur armée, et arriva heureusement dans le camp, qui le reçut avec un applaudissement et une joie qu'il seroit difficile d'exprimer. Cette fatigue, qui devoit faire craindre une rechute à un convalescent foible et exténué, luy redonna de nouvelles forces, et on le vit dès-lors s'exposer à tous les périls de la guerre; il couchoit souvent dans la tranchée; il y mangeoit, et il n'y avoit travail, tout advancé qu'il peust être, où on ne le vît aller comme un simple soldat..... Au siége de Bapaume, le duc voulut finir la campagne comme il l'avoit commencée, c'est-à-dire se trouvant partout, et essuyant tous les hasards et tous les périls de la tranchée et des travaux avancés. Il ne fut pas possible de lui faire quitter l'armée tant qu'il crut qu'il y avoit quelque chose de considérable à entreprendre. »

Quelque temps après, il suivit le cardinal de Richelieu et le roi au siége de Perpignan. Il y fut blessé, et se couvrit de gloire, en sorte qu'il n'y eut pas le moindre étonnement lorsqu'en 1643, après la mort

(1) *Mémoires*, p. 455.
(2) *Ibid.*, p. 455.
(3) Le frère aîné de celui qui, ayant pris son titre après sa mort, se distingua aussi par sa beauté, sa bravoure et sa galanterie, joua un assez grand rôle dans la vie de Mme de Longueville, et périt dans un duel insensé contre le duc de Beaufort, son beau-frère.

de Richelieu, Louis XIII, près de mourir aussi, en même temps qu'il établissait le prince de Condé chef du conseil, nommait le duc d'Enghien généralissime de la principale armée française destinée à défendre la frontière de Flandre, menacée par une puissante armée espagnole. Le duc d'Enghien n'avait pas vingt-deux ans. Un mois après, il gagnait la bataille de Rocroy, en attendant celles de Nortlingen et de Lens.

Tel était le frère; la sœur n'était pas restée au-dessous des exemples de sa maison, et de son côté elle était rapidement parvenue, par son esprit et sa beauté, à une assez grande renommée.

Dès son enfance, les grandes leçons ne lui avaient pas manqué.

Elle avait huit ans en 1627, quand un des proches parens de sa mère, le brave Montmorency-Boutteville, eut la tête tranchée en place de Grève pour s'être battu en duel à la Place Royale contre le marquis de Beuvron, malgré l'édit du roi, laissant sous la protection de Mme la Princesse sa veuve et trois enfans en bas âge : Marie-Louise, depuis marquise de Valençay, Isabelle-Angélique, depuis duchesse de Châtillon, et François-Henri de Montmorency, né après la mort de son père, et qui est devenu le duc maréchal de Luxembourg, l'un des plus fidèles amis et des meilleurs lieutenans de Condé.

Elle avait treize ans en 1632, lorsque le propre frère de sa mère, le duc de Montmorency, monta sur un échafaud à Toulouse pour s'être révolté contre le roi, ou plutôt contre Richelieu, sur la foi incertaine de Gaston duc d'Orléans. Cette terrible catastrophe, qui retentit d'un bout à l'autre de la France, remplit de deuil l'hôtel de Condé, et fit une impression profonde sur l'ame délicate et fière de Mlle de Bourbon. Elle en fut si troublée, que sa douleur, ajoutant à la piété, dans laquelle elle avait été nourrie, de nouvelles ardeurs, elle songea très sérieusement à quitter le monde et à se faire carmélite dans le grand couvent de la rue Saint-Jacques.

Quelle éducation religieuse Mlle de Bourbon avait-elle donc reçue pour qu'une telle pensée lui soit venue à treize ou quatorze ans? Comment connaissait-elle le couvent des Carmélites, et quels liens y avait-elle déjà formés qui l'y attiraient si puissamment?

C'était le temps où l'esprit religieux, après avoir débordé dans les guerres civiles et enfanté les grands crimes et les grandes vertus de la Ligue, épuré mais non affaibli par l'édit de Nantes et la politique d'Henri IV, puisait dans la paix des forces nouvelles, et couvrait la France, non plus de partis ennemis armés les uns contre les autres, mais de pieuses institutions où les ames fatiguées s'empressaient de chercher un asile. Partout on réformait les ordres anciens ou on en fondait de nouveaux. Richelieu entreprenait courageusement la réforme du clergé, créait les séminaires, et au-dessus d'eux, comme leur

modèle et leur tribunal, élevait la Sorbonne. Bérulle instituait l'Oratoire, César de Bus la Doctrine chrétienne. Les jésuites, nés au milieu du XVIe siècle, et qui s'étaient si promptement répandus en France, un moment décriés et même bannis pour leur participation à de coupables excès, reprenaient peu à peu faveur sous la protection des immenses services que leur héroïque habileté rendait chaque jour au-delà de l'Océan au christianisme et à la civilisation. L'ordre de Saint-Benoît se retrempait dans une réforme salutaire, et les bénédictins de Saint-Maur préludaient à leurs gigantesques travaux. Mais qui pourrait compter les belles institutions destinées aux femmes que fit éclore de toutes parts la passion chrétienne dans la première moitié du XVIIe siècle? Les deux plus illustres, après Port-Royal réformé, sont les sœurs de la Charité vers 1640, et les Carmélites en 1602.

Le premier couvent des Carmélites fut établi à Paris, au faubourg Saint-Jacques, sous les auspices et par la munificence de cette maison de Longueville où Mlle de Bourbon devait entrer. Sa mère, Mme la Princesse, était une des bienfaitrices de l'institution naissante; elle y avait un appartement où souvent elle venait faire de longues retraites. De bonne heure, elle y mena sa fille et y pénétra sa jeune ame des principes et des habitudes de la dévotion du temps. Mlle de Bourbon grandit à l'ombre du saint monastère; elle y vit régner la vertu, la bonté, la concorde, la paix, le silence; on l'y aimait, et on l'y appelait. Il est donc naturel qu'à la première vue des tempêtes qui menacent toutes les grandeurs de la terre, et qui frappaient les membres les plus illustres de sa famille, elle ait songé à prévenir sa destinée et cherché un abri sous l'humble et tranquille toit de ses chères carmélites. Elle y avait de douces et nobles amitiés qu'elle n'abandonna jamais. Nous possédons d'elle une foule de lettres adressées à des carmélites du couvent de la rue Saint-Jacques, à toutes les époques de sa vie, avant, pendant et après la Fronde; elles sont écrites, on le sent, à des personnes qui ont toute sa confiance et toute son ame, mais on ignore quelles sont ces personnes. Elle les appelle tantôt la mère prieure, tantôt la mère sous-prieure, la sœur Marthe, la sœur Anne-Marie, la mère Marie-Madeleine, la mère Agnès, etc. On voudrait percer les voiles qui couvrent les noms de famille de toutes ces religieuses. On se doute bien que les amies de Mlle de Bourbon et de Mme de Longueville ne peuvent avoir été des créatures vulgaires; et comme on sait que bien des femmes de la première qualité et du plus noble cœur trouvèrent un refuge aux Carmélites, comme le nom de la sœur Louise de la Miséricorde est devenu le nom populaire de l'amour désintéressé et malheureux, une curiosité un peu profane, mais bien naturelle, nous porte à rechercher quelles ont été dans le monde ces religieuses si chères à la sœur du grand Condé.

Jusqu'ici nous étions réduits aux conjectures que nous suggérait le

rapprochement de divers passages de Mme de Sévigné, de Mme de Motteville, de Mademoiselle. Les carmélites françaises n'ont pas d'histoire. Fidèles à leur vœu d'obscurité, ces dignes filles de sainte Thérèse ont passé sans laisser de traces. Comme pendant leur vie une clôture inflexible les dérobe à tous les yeux et les tient d'avance ensevelies, ainsi le génie de leur ordre semble avoir pris soin de les anéantir dans la mémoire des hommes. A peine a-t-il paru de loin en loin quelques vies de carmélites, consacrées à l'édification, remplies de saintes maximes, vides de faits humains, et presque sans dates. Au commencement de ce siècle, un prêtre instruit, M. Boucher, dans une nouvelle *Vie de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, madame Acarie, fondatrice des Carmélites réformées de France* (1), a pour la première fois jeté un peu de jour sur les origines de la sainte maison, et fait paraître ou plutôt caché dans les notes de son ouvrage de très courtes biographies des principales religieuses. La Bibliothèque nationale, si riche en manuscrits de toute espèce, n'en possède aucun qui vienne des Carmélites du faubourg Saint-Jacques ou qui s'y rapporte. Les Archives ont hérité de tous leurs titres domaniaux. Nous les avons assez étudiés pour avoir le droit d'assurer qu'on en pourrait former un cartulaire (2) du plus grand intérêt. Entre autres pièces précieuses, nous pouvons signaler un inventaire des tableaux de divers maîtres célèbres (3), des statues (4) et objets d'art que la libre et généreuse piété des fidèles de tout rang avait, pendant deux siècles, accumulés aux Carmélites, et qui y ont été reconnus en 1790. Mais c'étaient d'autres trésors que nous eussions voulu découvrir : nous désirions une liste exacte de toutes les religieuses de ce couvent pendant le XVIIe siècle, avec leurs noms de religion et leurs noms de famille, la date de leur profession et celle de leur mort; nous mettions un prix particulier à connaître la succession des prieures qui avaient tour à tour gouverné le couvent, porté la parole ou tenu la plume en son nom. On conçoit, en effet, que sans ces deux documens les amitiés de

(1) Paris, 1800, in-8°.

(2) On s'empresse de toutes parts à recueillir les cartulaires des vieilles abbayes : pourquoi un ami de la religion et des lettres ne s'occuperait-il pas de combler une des lacunes les plus regrettables de la *Gallia christiana*, en rassemblant, sous le nom de cartulaire du couvent des carmélites du faubourg Saint-Jacques, une foule de pièces que nous avons tenues entre les mains, et qui établiraient sur des monumens authentiques l'histoire de cette intéressante congrégation depuis les premières années du XVIIe siècle jusqu'à la révolution française? Tout ce que nous avons amassé de notes, d'extraits, de copies, appartient à celui qui entreprendra d'enrichir d'un nouveau volume de ce genre la *Collection des documens inédits relatifs à l'histoire de France*.

(3) Par exemple de Guide, de Champagne, de Lebrun.

(4) Entre autres une statue en pied du cardinal de Bérulle de la main de Jacques Sarrazin. Ce bel ouvrage se voit encore aujourd'hui dans la chapelle des Carmélites.

Mlle de Bourbon et de Mme de Longueville nous demeuraient à peu près impénétrables.

La lumière nous est venue du côté où nous ne l'avions pas d'abord cherchée.

Dans un débris du couvent du faubourg Saint-Jacques, épargné par la tourmente révolutionnaire et subsistant à grand'peine, de pauvres religieuses échappées à une stupide persécution ont essayé, il y a cinquante ans, et sont enfin parvenues à recueillir la tradition carmélite, et aujourd'hui encore elles la continuent dans l'ombre, la prière et le travail :

> Præcipites atra seu tempestate columbæ,
> Condensæ et divum amplexæ simulachra sedebant.

Las de fouiller inutilement les archives et les bibliothèques, je me suis adressé à ces bonnes religieuses, et la plus gracieuse bienveillance m'a répondu. Les deux documens qui m'étaient nécessaires m'ont été remis, avec des annales manuscrites et un recueil de biographies amples et détaillées. Grace à ces précieuses communications, on s'oriente aisément dans l'histoire des Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Sous les pieuses désignations et sous les symboles mystiques du Carmel, on reconnaît plus d'une personne qu'on avait déjà rencontrée dans les mémoires du temps. Au lieu d'êtres en quelque sorte abstraits et anonymes, nous avons devant nous des créatures animées et vivantes, dont les regards ont fini sans doute par se diriger vers le ciel pour ne s'en plus détourner, mais qui plus ou moins long-temps ont habité la terre, connu nos sentimens, éprouvé nos faiblesses, et, en demeurant toujours pures, ont passé quelquefois à côté de la tentation et participé de l'humanité. Un jour peut-être, nous livrerons au public la clé qui nous a été prêtée et qui donnera le secret de bien des choses mystérieuses dans l'histoire intime des mœurs au XVIIe siècle. Ici, nous nous permettrons seulement quelques traits rapides qui puissent éclairer cette partie obscure de la jeunesse et de la vie tout entière de Mme de Longueville.

Sainte Thérèse, morte en 1582, avait réformé en Espagne l'ordre antique et dégénéré du Carmel. La sainte renommée des nouvelles carmélites d'Espagne s'était promptement répandue en Italie et en France. Une femme admirable, Mme Acarie, depuis la sœur Marie de l'Incarnation, eut l'idée d'envoyer chercher en Espagne quelques disciples de sainte Thérèse, et de les établir à Paris au faubourg Saint-Jacques. Voilà l'origine du premier couvent des carmélites françaises.

Ce sont deux princesses de Longueville qui obtinrent d'Henri IV, en 1602, les lettres-patentes nécessaires, Catherine (1) et Marguerite

(1) Archives générales, section domaniale, 1re liasse de la cote C : « Lettres patentes

d'Orléans, filles d'Henri duc de Longueville, mortes sans avoir été mariées, Marguerite en 1615, Catherine en 1638, toutes deux inhumées dans le couvent dont elles furent appelées les secondes fondatrices. Et quand en 1617 la jeune institution fut déjà assez forte pour avoir besoin d'une autre maison à Paris, c'est encore une princesse de Longueville qui se chargea des frais de l'établissement nouveau, rue Chapon (1), à savoir, la belle-sœur de Marguerite et de Catherine (2), la veuve de leur frère Henri d'Orléans, premier du nom, et la mère d'Henri II qui épousa Mlle de Bourbon. Mme la princesse de Condé ne tarda pas à étendre aussi ses bienfaits sur le couvent de la rue Saint-Jacques, et à s'y attacher d'une affection toute particulière. Ainsi on peut dire que Mlle de Bourbon était d'avance consacrée de toutes parts aux Carmélites.

Représentons-nous bien ce qu'était au XVIIe siècle ce couvent des Carmélites où Mlle de Bourbon voulut cacher sa vie et où Mme de Longueville revint mourir. Il était situé dans la rue du Faubourg-Saint-Jacques, tout-à-fait en face du Val-de-Grace; il s'étendait de la rue

du roy Henri IV pour l'établissement de l'ordre des religieuses de Notre-Dame du mont Carmel, vérifiées en parlement le 1er octobre 1602, à la très humble supplication de notre chère et bien aimée cousine, la demoiselle de Longueville. » Et en d'autres pièces il est dit aussi : « Le dit seigneur (le roi Henri), inclinant favorablement à la supplication faite par demoiselle Catherine d'Orléans, fille de feu messire Henry d'Orléans, duc de Longueville et de Touteville... »

(1) C'est depuis ce temps-là que le couvent de la rue Saint-Jacques a été appelé le grand couvent, par opposition à la maison de la rue Chapon.

(2) L'acte de donation, qui est aux Archives générales, est fait tant au nom de la duchesse douairière de Longueville qu'au nom de son fils, le futur mari d'Anne de Bourbon. « Madame Catherine de Gonzagues et de Clèves, duchesse de Longueville et de Touteville, vefve de feu très haut et très puissant prince monseigneur Henry d'Orléans, en son vivant duc de Longueville et de Touteville, comte souverain de Neufchâtel et de Valengin en Suisse, aussi comte de Dunois et de Tancarville, etc., demeurant à Paris, en son hostel de Longueville, rue des Poulies, paroisse Saint-Germain de l'Auxerrois, tant en son nom que comme tutrice, soy faisant et se portant fort pour monseigneur Henry d'Orléans, son fils, aussi duc de Longueville et de Touteville... » Catherine de Gonzagues et de Clèves était la sœur de Charles de Gonzagues, duc de Nevers, le père de Marie et d'Anne de Gonzagues, la reine de Pologne et la Palatine. Son fils, Henri II, jouant à la paume à l'âge de vingt ans, fit un effort, et une de ses épaules devint plus grosse et plus élevée que l'autre. Tout l'art des médecins fut impuissant. La mère désolée s'adressa à Mme Acarie, alors sœur Marie de l'Incarnation. Celle-ci se mit en prière devant le Saint-Sacrement, et le lendemain la taille du jeune duc était fort améliorée. Par reconnaissance, la mère et le fils fondèrent la maison de la rue Chapon, la dotèrent de dix mille écus en argent et de deux mille livres de rentes. Le duc de Longueville a rendu témoignage de ce fait devant les commissaires apostoliques chargés des recherches pour la béatification de Mme Acarie. — On trouve aussi aux Archives divers actes qui prouvent que la nièce de Richelieu, Mme la duchesse d'Aiguillon, était aussi une des bienfaitrices de l'un et de l'autre couvent. « Marie Vignerot, duchesse d'Esguillon, demeurant en son hostel, sis à Saint-Germain-des-Prés; paroisse de Saint-Sulpice... »

Saint-Jacques à la rue d'Enfer, et il avait fini par embrasser, avec toutes ses dépendances, le vaste espace qui du jardin et de l'enclos du séminaire oratorien de Saint-Magloire, aujourd'hui les Sourds-Muets, monte jusqu'aux bâtimens occupés maintenant dans la rue Saint-Jacques et dans la rue d'Enfer par la brasserie du Luxembourg. Il y avait deux entrées, l'une par la rue Saint-Jacques, l'autre par la rue d'Enfer. L'entrée de la rue d'Enfer subsiste au n° 67, et elle est encore aujourd'hui ce qu'elle était il y a deux siècles. Elle introduisait dans la cour actuelle, qui servait de passage public pour aller dans la rue Saint-Jacques. Presque en face, un peu à droite, était l'église; un peu plus à droite encore, sur les terrains où l'on a ouvert la rue toute nouvelle du Val-de-Grace, étaient de vastes jardins avec de nombreuses chapelles, le monastère même, et, tout-à-fait sur la rue d'Enfer, l'infirmerie et les appartemens réservés à certaines personnes. De l'autre côté, à gauche, vers Saint-Magloire, étaient divers corps de logis et des maisons dépendantes du monastère.

Mais le couvent n'avait pris ces accroissemens qu'avec le temps.

Le premier emplacement de la communauté avait été l'ancien prieuré de Notre-Dame-des-Champs, dont l'église était du temps de Hugues Capet, et une vieille tradition la disait établie sur les ruines d'un temple de Cérès, où s'était jadis réfugié saint Denis lorsqu'il prêchait l'Évangile à Paris. Du moins, des fouilles faites en 1630 firent paraître des restes d'antiquités païennes. Un certain merveilleux était donc déjà autour de l'établissement nouveau au commencement du XVIIe siècle (1).

(1) Voyez Malingre, *les Antiquités de la ville de Paris*, in-fol., Paris, 1640, p. 152 et 153, et de plus, p. 501 et 503, *Nouveaux Mémoires concernant la maison des carmélites;* quelques lignes dans l'*Histoire de la Ville de Paris* de Félibien et de Lobineau, t. II, p. 1268-1271, et quelques titres au t. III des *Preuves et Pièces justificatives*, p. 144. Sauval contient à peine une page sur les Carmélites, t. Ier, p. 450. Ce qu'il y a de mieux sur ce couvent se trouve dans *les Curiosités de Paris*, 1771, t. Ier, p. 459-463. Nous en tirons la description suivante de l'église : « Quoique le corps du bâtiment de cette église soit très antique, elle ne laisse pas d'être une des mieux décorées de Paris. Le grand autel est formé de quatre colonnes de marbre, et fort élevé sur un degré de douze marches très ingénieusement posées, accompagné de balustrades de marbre. Tous les ornemens de cet autel sont de bronze doré au feu; le tabernacle, qui représente l'arche d'alliance, est tout d'argent; le bas-relief du devant est travaillé dans la perfection, et représente l'Annonciation. Rien n'est plus somptueux que cet autel les jours de fête : vous y verrez un soleil enrichi de pierreries d'un très grand prix, accompagné de chandeliers, de vases et d'autres pièces d'orfévrerie, dont la quantité égale la magnificence. Le tableau est du Guide, et représente l'Annonciation.

« Le chœur est séparé de la nef par quatre belles colonnes de marbre vert de mer, chargé de flammes de bronze doré d'une beauté et d'une grandeur merveilleuse. Le crucifix de bronze que vous voyez sur la porte est un des meilleurs ouvrages et des plus estimés que Sarrazin ait jamais sculptés.

« La voûte de l'église, où plusieurs histoires de l'Écriture sainte sont représentées, a

Si ce sont des carmélites espagnoles qui ont fondé le couvent de la rue Saint-Jacques et y ont d'abord établi l'esprit et la règle de sainte Thérèse, il faut reconnaître que les religieuses ayant quitté la France en 1618, pour retourner en Espagne ou aller finir leurs jours en Belgique dans des monastères de leur ordre, c'est le génie français qui de bonne heure a pris possession du couvent de la rue Saint-Jacques et l'a fait ce qu'il est devenu.

Dans le nombre des prieures qui le gouvernèrent, on en peut distinguer quatre qui firent avancer à grands pas la congrégation naissante vers la perfection qu'elle atteignit à la fin du XVIIe siècle. Ce sont Mlle de Fontaines, la bienheureuse mère Madeleine de Saint-Joseph; la

été peinte par Champagne des libéralités de Marie de Médicis. Observez-y un excellent morceau de perspective du dessin des orgues : c'est un crucifix avec la sainte Vierge et saint Jean, si artistement peints par le même Champagne, qu'à l'entrée de l'église ils vous paraîtront sur un plan perpendiculaire, quoique horizontal, ce qui fait un effet aussi agréable que singulier.

« Au-dessus de la porte de cette église, il y a une belle tribune grillée, accompagnée des statues de saint Pierre, de saint Paul et de saint Michel qui terrasse le diable.

« Toutes les chapelles sont magnifiques : les belles peintures et la dorure y brillent de tous côtés; la propreté et le bon goût règnent partout.

« Les douze tableaux ornés de bordures dorées, qui sont placés sous les fenêtres, représentent des sujets tirés du Nouveau Testament, et ont été peints par de très habiles maîtres. Le premier, à droite en entrant, représente la *Résurrection de Lazare;* le second, *la Circoncision de Notre-Seigneur;* le troisième, *l'Adoration des mages;* le quatrième, *l'Assomption de la sainte Vierge;* le cinquième, la *Descente du Saint-Esprit sur les apôtres;* le sixième, la *Naissance de Notre-Seigneur*. Ces six tableaux ont aussi été peints par le célèbre Champagne, et sont très estimés. De l'autre côté, le premier représente le *Miracle des cinq pains*, par Stella; le second, *la Madeleine aux pieds de Notre-Seigneur chez Simon le pharisien :* c'est un des plus excellens ouvrages du fameux Le Brun; le troisième, l'*Entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem le jour des Rameaux*, par de La Hire; le quatrième, *Jésus-Christ assis sur le bord du puits de Jacob, parlant à la Samaritaine*, par Stella; le cinquième, *Jésus-Christ servi dans le désert par les anges :* il est aussi de Le Brun; le sixième, *l'Apparition de Notre-Seigneur aux trois Marie*, par de La Hire.

« Vis-à-vis le chœur des religieuses, observez le grand tableau qui représente *l'Annonciation :* c'est un excellent ouvrage du Guide, qui l'avait peint pour la reine Marie de Médicis.

« Remarquez ensuite la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine : elle est des plus ornées. Vous y verrez la statue du cardinal de Bérulle, faite en marbre par Sarrazin en 1657 : elle est élevée sur un piédestal de marbre, où sont d'excellens bas-reliefs de Lestocart, sculpteur renommé. Ces bas-reliefs représentent le saint sacrifice de la messe et celui que Noé fit lorsqu'il fut sorti de l'arche. Vous verrez aussi dans cette chapelle, tout embellie de peintures, un admirable tableau qui est estimé le plus parfait que le fameux Le Brun ait jamais peint; il représente *la Madeleine dans la pénitence*. La douleur et le repentir sont si vivement exprimés dans cette figure, et l'habileté de cet excellent maître si fortement prouvée par tous les accompagnemens, que vous ne pouvez rien voir de plus achevé et de plus parfait. La vie de cette sainte est représentée dans les lambris de cette belle chapelle. »

marquise de Bréauté, Marie de Jésus; Mlle Lancry de Bains, Marie-Madeleine; et Mlle de Bellefonds, la mère Agnès de Jésus-Maria. Mlle de Bourbon a pu les connaître toutes les quatre, et quelques-unes ont été ses amies.

Mlle de Fontaines est la première grande prieure française. Elle était d'une excellente famille de Touraine. Son père avait été ambassadeur en Flandre, et sa mère était sœur de la chancelière de Sillery. C'est le cardinal de Bérulle qui, la rencontrant à Tours et la voyant, toute jeune, déjà remplie de pensées célestes, lui désigna les Carmélites de la rue Saint-Jacques comme le chemin de la perfection à laquelle elle aspirait. Elle n'y marcha point, elle y courut, comme dit d'elle Mme Acarie. Et pourtant elle aimait si tendrement sa famille qu'elle éprouva une douleur poignante en la quittant, et elle-même disait plus tard que le carrosse qui la mena aux Carmélites lui parut semblable à la charrette qui conduit les criminels au supplice. Touchées de son exemple, deux de ses sœurs la suivirent aux Carmélites. Elle y entra à vingt-six ans. Elle eut quelque temps sous les yeux les mères espagnoles, et elle en retint cette sainte ardeur qui crée et vivifie, et seule peut surmonter les commencemens difficiles de tout grand établissement. Elle fut constamment fidèle à la devise de sainte Thérèse : souffrir ou mourir. C'est la sainte Thérèse de France. La religieuse qui lui succéda a peint ainsi les effets du gouvernement de la mère Madeleine de Saint-Joseph : « Quand elle fut prieure, je puis dire avec vérité que le monastère ressemblait à un paradis, tant on voyait de ferveur et de désir de perfection dans les cœurs : c'était à qui serait la plus humble, la plus pénitente, la plus mortifiée, la plus dégagée, la plus recueillie, la plus solitaire, la plus charitable, bref, à qui serait la plus conforme à notre Seigneur Jésus-Christ, et tout cela dans une paix, dans une innocence, dans une béatitude et dans une élévation à Dieu qui ne se peuvent exprimer. Cette servante de Dieu était parmi nous comme un flambeau qui nous éclairait, comme un feu qui nous échauffait, et comme une règle vivante sur l'exemple de laquelle nous pouvions apprendre à devenir saintes. » On a conservé d'elle des mots admirables. Nous n'en citerons qu'un seul : « Oui, disait-elle à ses filles, qui pour la plupart étaient de grande qualité, oui, nous sommes de très bonne maison; nous sommes filles de roi, sœurs de roi, épouses de roi, car nous sommes filles du Père éternel, sœurs de Jésus-Christ, épouses du Saint-Esprit. Voilà notre maison, nous n'en avons plus d'autres. » Elle avait un de ces grands cœurs qui font les héros en tout genre, et qui sont la première source des miracles. Elle en fit donc comme sainte Thérèse. Comme elle, elle eut ses extases, ses visions. C'est le cœur qui échauffait en elle

l'imagination, et c'est là en effet le foyer sacré de toutes les grandes choses. Quelle (1) philosophie que celle qui viendrait ici proposer ses misérables objections! Prenez-y garde : elles tourneraient contre Socrate et son démon, aussi bien que contre le bon ange de la mère Madeleine de Saint-Joseph. Ce bon ange-là était au moins la vision intérieure, la voix secrète et vraiment merveilleuse d'une grande ame transfigurée.

La mère Madeleine de Saint-Joseph, née en 1578, entrée au couvent en 1604, fit profession en 1605, et mourut en 1637. Après sa mort, elle a été béatifiée (2).

Marie de Jésus est une religieuse d'un tout autre caractère.

Charlotte de Sancy était fille de Nicolas de Harlay, sieur de Sancy, qui fut sous Henri IV ambassadeur, surintendant des finances, colonel des Suisses. Les deux fils de Harlay de Sancy, après avoir joué d'assez grands rôles, se retirèrent à l'Oratoire. Sa première fille épousa M. d'Alincourt, l'aïeul du duc de Villeroy; la seconde, Charlotte, épousa le marquis de Bréauté. Restée veuve à vingt et un ans, belle, spirituelle, d'une humeur charmante, elle était les délices de sa famille et l'un des ornemens de la cour d'Henri IV. Les plaisirs s'empressaient autour d'elle; mais un jour, en lisant une vie de sainte Thérèse, elle fut saisie de l'amour de Dieu, et toute jeune encore elle se retira aux Carmélites et y fit profession, sous le nom de Marie de Jésus, la même année que Madeleine de Saint-Joseph. Elle garda dans le cloître cette douceur victorieuse qui, dans le monde, ajoutait à l'effet de sa beauté et lui soumettait tous les cœurs. Elle fut adorée de ses nouvelles compagnes, comme elle l'avait été à la cour. Son don particulier était, avec la douceur, une charité sans bornes, qui s'appliquait surtout au salut des ames. Elle excellait dans l'art de ramener les pécheurs à Dieu. C'étaient là ses miracles. En voici un que nous a conservé la tradition carmélite :

Un homme de mérite, qui possédait des biens et des emplois considérables, avait un commerce coupable. Sa mère en était désolée, et elle venait souvent verser son chagrin dans le sein de sa fille, reli-

(1) Nous avons ailleurs solidement établi que des trois sources de la connaissance humaine, l'intuition, l'induction, la déduction, la première est de beaucoup la plus féconde et la plus élevée. C'est l'intuition qui, par sa vertu propre et spontanée, découvre directement et sans le secours de la réflexion toutes les vérités essentielles; c'est la lumière qui éclaire le genre humain, c'est la voix qui parle aux prophètes et aux poètes, c'est le principe de toute inspiration, de l'enthousiasme, et de cette foi inébranlable et sûre d'elle-même, qui étonne le raisonnement réduit à la traiter de folie parce qu'il ne peut s'en rendre compte par ses procédés ordinaires. Voyez *Cours de Philosophie, passim*.

(2) Voyez la *Vie de la Mère Madeleine de Saint-Joseph, religieuse carmélite déchaussée*, par un prêtre de l'Oratoire (le père Senault); Paris, 1655, in-4°. Il y en a une seconde édition avec des argumentations de 1670.

gieuse au couvent de la rue Saint-Jacques. Un jour qu'elle était au parloir, Marie de Jésus eut l'inspiration d'y aller pour la consoler; elle lui remit les *Confessions* de saint Augustin et *le Chemin de Perfection* de sainte Thérèse, en l'invitant à faire promettre à son fils d'y lire tous les matins durant un quart d'heure seulement. Il le promit, mais il passa huit jours sans le faire. Une nuit, se sentant pressé de tenir sa parole, il se leva et lut quelques pages de ces livres. A mesure qu'il lisait, Dieu l'éclaira et le toucha si vivement, que pendant plusieurs jours il versa des larmes, et demeura dans un trouble et une agitation à faire croire qu'il perdrait l'esprit. Enfin il se calma, et durant plusieurs nuits il fut pénétré et comme inondé de lumières sur les perfections de Dieu. Un matin, à la pointe du jour, il se fit conduire à la place de Grenelle avec la personne qui le tenait captif. Là il lui annonça qu'il ne la reverrait jamais; il lui laissa son carrosse pour se faire conduire où elle voudrait. Il revint à pied chez lui, et se rendit aux Carmélites pour voir sa sœur qu'il n'avait pas vue depuis de longues années. Celle-ci fit appeler la mère Marie de Jésus, et elle dit à son frère : Voilà votre bienfaitrice. Marie de Jésus n'avait cessé de prier pour lui. Elle lui prodigua les conseils les plus affectueux, qu'elle renouvela régulièrement une fois par semaine pendant plusieurs années. Il les suivit avec la plus grande docilité et fit de si grands progrès dans la vertu, que, s'étant défait de sa charge et ayant renoncé à tous les plaisirs de la vie, il se retira dans une campagne, y vécut en pénitent, et finit ses jours dans l'amour de Dieu.

Marie de Jésus fut très aimée d'Anne d'Autriche, qui venait souvent la voir, et amenait avec elle Louis XIV et son frère le petit Monsieur. Elle contribua beaucoup à l'agrandissement et à l'embellissement du monastère, qui la perdit en 1652.

Dans l'année 1620, les Carmélites acquirent une digne sœur dans une des filles d'honneur de la reine Marie de Médicis, Mlle Marie Lancri de Bains. Pour faire connaître ce qu'était Mlle de Bains, nous nous aiderons d'une vie manuscrite composée par une carmélite qui l'avait parfaitement connue :

« Mme de Bains avoit fait élever sa fille chez les Ursulines; elle l'en retira à l'âge de douze ans pour la placer à la cour, dans l'espoir que sa beauté et sa sagesse lui procureroient un établissement, sans faire réflexion aux périls où elle l'exposoit en l'abandonnant à elle-même dans un lieu si rempli d'écueils. Mais Dieu, qui s'étoit déjà approprié cette ame, veilla sur elle et la conserva sans tache au milieu de cette cour. Sa vertu y fut admirée autant que sa parfaite beauté, dont le portrait passa jusque dans les pays étrangers, et les plus fameux peintres la tirèrent à l'envi pour faire valoir leur pinceau. Elle avoua depuis avec agrément que jusqu'à l'âge de quinze ans, elle ne fit jamais de réflexion sur cet avantage, mais qu'alors elle se vit des mêmes yeux que le pu-

blic. Les agrémens de sa personne, et plus encore sa douceur et sa modestie, lui attirèrent l'estime et l'affection de la reine. Jamais Mlle de Bains ne s'en prévalut que pour faire du bien aux malheureux. Cette générosité avoit sa source dans un cœur noble, tendre, constant pour ses amis, qu'elle réunissoit à un esprit solide, judicieux, capable des plus grandes choses, et il sembloit que le Créateur eût pris plaisir à préparer dans ce chef-d'œuvre de la nature le triomphe de la grace. Tant d'aimables qualités fixèrent les yeux de toute la cour. Nombre de seigneurs briguèrent une alliance si désirable, nommément le duc de Bellegarde, le maréchal de Saint-Luc, etc.; mais celui qui l'avoit élue de toute éternité pour son épouse ne permit pas que ce cœur digne de lui seul fût partagé avec aucune créature. La divine Providence lui ménagea dans ce même temps une mortification (nous en ignorons le genre) qui commença à lui dessiller les yeux et à lui donner quelque légère idée de vocation pour la vie religieuse. »

Mlle de Bains n'accompagnait jamais la reine Marie de Médicis aux Carmélites sans désirer y rester. Une maladie qu'elle fit à dix-huit ans redoubla sa ferveur, mais elle fut traversée par les efforts de toute la cour pour la retenir, surtout par les supplications et les larmes de sa mère. Quand Mlle de Bains se fut jetée aux Carmélites, à peine âgée de vingt ans, sa mère l'y poursuivit. « Elle conduisit sa fille dans le fond du jardin, et là, pendant trois heures entières, elle employa tout ce que put lui suggérer l'amour le plus tendre. Après avoir épuisé les caresses et tâché d'intéresser sa conscience en lui disant qu'étant veuve et chargée de procès, son devoir l'obligeoit à la secourir dans sa vieillesse, enfin hors d'elle-même, elle tomba aux pieds de sa fille, noyée dans ses larmes. Quelle épreuve pour Mlle de Bains, qui aimoit autant cette tendre mère qu'elle en étoit aimée! Son recours à Dieu la fit sortir victorieuse de ce premier combat, qui ne fut pas le dernier, Mme sa mère étant souvent revenue à la charge tout le temps de son noviciat. »

Pendant quelque temps, le couvent de la rue Saint-Jacques fut assiégé par des seigneurs du premier rang qui vinrent offrir leur alliance à la belle novice. Sa constance n'en fut pas même effleurée, et elle se serait refusée à toutes ces visites, si la mère prieure, pour l'éprouver, ne l'eût contrainte de s'y prêter. Elle fit ses vœux en 1620, sous le nom de Marie-Madeleine de Jésus.

Il faut que sa beauté ait été quelque chose de bien extraordinaire, à en juger par l'anecdote suivante racontée par le pieux auteur dont nous nous servons : « L'humilité étant le fondement de tout l'édifice spirituel, la sœur Marie-Madeleine de Jésus saisissoit avec ardeur tous les moyens d'anéantir à ses propres yeux et à ceux des autres les dons de nature et de grace dont Dieu l'avoit favorisée. Peu contente de s'estre soustraite aux visites des grands et de toutes ses amies, dans le désir d'en être oubliée et d'ôter de devant leurs yeux tout ce qui pouvoit la rappeler à leur esprit, son premier soin fut, sous divers prétextes, de

retirer ses portraits de leurs mains, afin de les brûler. Un de ces portraits lui ayant été envoyé, elle se fit un amusement de le montrer à la communauté assemblée. A cette vue, toutes les religieuses, sans la reconnoître d'abord, se sentirent émues et demandèrent à Dieu de ne point laisser dans le monde ce chef-d'œuvre de nature digne de lui seul et d'en gratifier le Carmel. Une d'entre elles, sœur Marie de Sainte-Thérèse, fille de Mme Acarie, s'offroit à Dieu pour souffrir tout ce qu'il lui plairoit en retour de cette grace. Alors Marie-Madeleine de Jésus, en souriant et frappant sur son épaule, lui dit que la bonté de Dieu avoit prévenu ses désirs, que la personne pour laquelle elle trembloit étoit déjà dans l'ordre, et qu'il falloit seulement demander sa persévérance. »

La sœur Marie-Madeleine passa rapidement par tous les emplois de l'ordre. Élue prieure en 1635 et souvent réélue, elle vit mourir en 1637 la bienheureuse mère Madeleine de Saint-Joseph, en 1652 la mère Marie de Jésus, et successivement les premiers et admirables supérieurs du saint monastère (1). Les guerres de la Fronde lui furent une épreuve périlleuse, et elle se trouva partagée entre la reine Anne et la princesse de Condé, les deux protectrices du couvent. Elle fut obligée de quitter quelque temps la maison de la rue Saint-Jacques, trop exposée aux gens de guerre, d'envoyer une partie de la communauté à Pontoise et de mener l'autre à la rue Chapon. Il lui fallut une grande fermeté pour maintenir la discipline religieuse au milieu de cette tourmente. De peur du moindre relâchement, elle exigeait davantage. Elle renouvelait sans relâche dans les ames commises à sa garde la ferveur de l'esprit primitif. On dit qu'elle parlait à ses filles avec des paroles de feu qui les pénétraient d'une sainte émulation. Elle eut enfin au plus haut degré le don du gouvernement. Ce fut entre ses mains que vinrent se remettre et faire profession tant de personnes de la plus haute naissance, cœurs blessés ou repentans qui se réfugièrent alors aux Carmélites.

Marie-Madeleine mourut en 1679, la même année que Mme de Longueville. Elle avait trouvé une admirable collaboratrice dans Mlle de Bellefonds.

Judith de Bellefonds était née en 1611. Son père était l'aïeul du maréchal de ce nom. Sa mère était sœur de la maréchale de Saint-Géran, et elle-même était la sœur de la marquise de Villars, mère du vainqueur de Denain, célèbre par les graces de sa personne et de son es-

(1) Nous citerons les plus connus : en 1614, le cardinal de Bérulle, visiteur perpétuel; en 1619, visiteur, le père de Condren, le second général de l'Oratoire, et supérieur le père Gibieuf, savant oratorien, un des correspondans de Descartes; en 1653, M. de Gamaches; en 1655, M. Grandin; en 1662, M. Favret, docteur en théologie et curé de Saint-Nicolas-du Chardonnet; en 1678, M. Pirot, docteur de Sorbonne; en 1715, M. Vivant, grand-vicaire du cardinal de Noailles; en 1740, M. Delamare, grand pénitencier de l'église de Paris, et en 1747 M. l'évêque de Bethléem, célèbre pour avoir extirpé le jansénisme qui s'était introduit aux Carmélites à la fin du siècle précédent.

prit (1). Elle aussi elle était belle, et possédait tout ce qu'il fallait pour plaire. Elle eut le plus grand succès à la cour de la reine Marie de Médicis. En allant avec elle aux Carmélites, elle rencontra Mme de Bréauté, Marie de Jésus, qui, comme elle, avait connu tous les agrémens du monde, et par ses entretiens et son exemple lui persuada d'y renoncer et de se donner à Dieu seul. Mlle de Bellefonds entra aux Carmélites en 1630 et y prit le nom d'Agnès de Jésus-Maria. Elle y montra promptement toutes les qualités qui font une grande prieure; elle le fut long-temps, ayant vécu presque jusqu'à la fin du siècle. Elle trouva le Carmel français constitué par les vertus éminentes de celles qui l'avaient précédée : elle n'eut qu'à le maintenir. Ses qualités dominantes étaient la solidité et la modération. Le chancelier Letellier la consultait beaucoup. Recherchée de toutes parts pour le charme de ses entretiens, elle cultivait la solitude et s'appliquait à la faire aimer à ses compagnes. Mlle de Guise ayant offert 100,000 livres pour obtenir la permission d'entrer souvent dans le couvent, la mère Agnès refusa cette somme, disant que 100,000 livres ne répareraient point le tort fait par là à l'esprit de l'institution, qui ne se peut conserver que par la retraite et l'éloignement de tout commerce avec le monde. Sa charité était telle qu'après sa mort la mère du Saint-Sacrement, qui lui succéda, étant blâmée de pousser un peu trop loin les aumônes, répondit : « Vous êtes bien heureuse que la mère Agnès ne soit plus; elle n'auroit laissé dans cette occasion ni calice ni vase d'argent dans notre église. » Il faut voir dans Mme de Sévigné quel cas elle faisait de la mère Agnès : « Je fus ravie, écrit-elle à sa fille (2), de l'esprit de la mère Agnès. » Ailleurs elle parle de la vivacité et du charme de sa parole (3); mais tous les éloges languissent devant cette lettre touchante de Bossuet écrite à la prieure qui lui succédait (4) : « Nous ne la verrons donc plus, cette chère mère; nous n'entendrons plus de sa bouche ces paroles que la charité, que la douceur, que la foi, que la prudence dictoient et rendoient si dignes d'être écoutées. C'étoit cette personne sensée qui croyoit à la loi de Dieu et à qui la loi étoit fidèle. La prudence étoit sa compagne et la sagesse étoit sa sœur. La joie du Saint-Esprit ne la quittoit pas. Sa balance étoit toujours juste et ses jugemens toujours droits. On ne s'égaroit pas en suivant ses conseils, ils étoient précédés par ses exemples. Sa mort a été tranquille comme sa vie, et elle s'est réjouie au dernier jour. Je vous rends grace du souvenir que vous avez eu de moi dans cette triste occasion; j'assiste

(1) Ses lettres d'Espagne, qui sont imprimées, sont pour l'agrément du style fort au-dessus de celles de Mme des Ursins.

(2) Lettre du 5 janvier 1680.

(3) Lettre du 22 novembre 1688.

(4) Édition de Lebel, t. XXXIX, p. 690.

en esprit avec vous aux prières et aux sacrifices qui s'offriront pour cette ame aimée de Dieu et des hommes; je me joins aux pieuses larmes que vous versez sur son tombeau, et je prends part aux consolations que la foi vous inspire. »

Voilà quel était le couvent où Mlle de Bourbon reçut les premières impressions qui décident de toute la vie; voilà les femmes qu'elle put voir et entendre lorsqu'elle accompagnait la princesse sa mère dans la sainte maison. Elle put encore apercevoir les traits vénérables, le visage déjà transfiguré de la mère Madeleine de Saint-Joseph, et entendre sa forte parole, puisque la mère de Saint-Joseph était l'amie et la conseillère de Mme la Princesse. Elle put ressentir elle-même la pénétrante douceur des entretiens de Marie de Jésus. Elle connut cette Marie-Madeleine si dangereuse dans le monde par sa beauté, si édifiante et si puissante dans le cloître. Elle forma avec elle une liaison qui n'a cessé qu'avec leur vie; mais c'est surtout Mlle de Bellefonds, la mère Agnès, qui l'attira et la charma. Elles étaient à peu près du même âge, et l'humeur libre et enjouée de la jeune et spirituelle religieuse mit entre elles de bonne heure une familiarité dont la trace se retrouve jusque dans les lettres adressées plus tard par la princesse malheureuse et repentante à la grande prieure, tout occupée de ses difficiles devoirs (1).

(1) On lira peut-être ici avec intérêt la liste de toutes les prieures françaises du couvent de la rue Saint-Jacques jusqu'à la fin du XVIIe siècle :

1608. La mère Madeleine de Saint-Joseph (Mlle de Fontaines).
1615. La mère Marie de Jésus (Mme de Bréauté).
1624. La mère Madeleine de Saint-Joseph.
1635. La mère Marie-Madeleine de Jésus (Mlle de Bains).
1638. La même réélue.
1642. La mère Marie de la Passion (Mlle Du Thillé).
1645. Marie-Madeleine de Jésus.
1649. La mère Agnès de Jésus-Maria (Mlle de Bellefonds).
1653. Marie-Madeleine de Jésus.
1656. La même réélue.
1659. La mère Marie de Jésus (de Gourgues).
1662. Marie-Madeleine de Jésus.
1665. Agnès de Jésus-Maria.
1669. La même réélue.
1672. La mère Claire du Saint-Sacrement (Mlle Chabot de Jarnac).
1675. Agnès de Jésus-Maria.
1678. La même.
1681. Claire du Saint-Sacrement.
1684. Agnès de Jésus-Maria.
1687. La même.
1690. Claire du Saint-Sacrement, morte en charge.
1691. La mère Marie du Saint-Sacrement (Mme de la Thuillerie).
1694. La même.
1697. Marie du Saint-Sacrement.

Et remarquez que je ne parle pas ici de bien d'autres religieuses du plus haut rang et du plus aimable caractère qui étaient au couvent de la rue Saint-Jacques dans la jeunesse de Mme de Longueville : Mlle Marie d'Hannivel, sœur Marie de la Trinité; Mme La Rochefoucauld de Chandenier, sœur Marie de Saint-Joseph; Mlle Le Bouthillier, sœur Philippe-de-Saint-Paul; Mlle de Machault, sœur Marie de la Passion; Mlle de Thou, sœur Angélique de la Passion; Mlle d'Anglure de Bourlemont, sœur Geneviève des Anges; Mlle d'Argouges, sœur Élisabeth de Saint-Joseph; Mme de Brienne, la mère Anne de Saint-Joseph; la comtesse de Bury, restée veuve à dix-neuf ans, sœur Madeleine de Jésus; Mlle de Remenecourt, la mère Thérèse de Jésus; Mlle de Lenoncourt, la mère Charlotte de Jésus; Mlle de Fieubet, Mlles de Marillac, et un peu plus tard des noms plus illustres encore, des cœurs encore plus près de celui de Mlle de Bourbon, qui, aux premières impressions de la passion ou du malheur, coururent chercher un asile dans la sainte solitude.

Parmi ces nobles pénitentes, comment ne pas distinguer une amie particulière de Mme de Longueville, dont le rang était presque égal au sien, qui était comme elle sensible et fière, et qui, frappée de bonne heure dans ses affections, se retira du monde avant elle, et n'entendit le bruit de la Fronde qu'à travers les murs du couvent de la rue Saint-Jacques, où depuis plusieurs années elle avait fui la menace d'un trône et les périls de son propre cœur? Cette amie, à laquelle Mme de Longueville a écrit bien des lettres, est la sœur Anne-Marie de Jésus, c'est-à-dire Anne-Louise-Christine de Foix de La Valette d'Épernon, sœur du duc de Candalle, fille de Bernard, duc de La Valette d'Épernon, et de Gabrielle de Bourbon, fille légitimée de la duchesse de Verneuil et de Henri IV.

Nous avons une vie assez étendue de Mlle d'Épernon de la main de l'abbé de Montis (1); mais il faut se défier presque autant des vies édifiantes que des historiettes de Tallemant des Réaux. Celui-ci ne cherche que le scandale et ne voit partout que le mal. Les pieux panégyristes sont tout aussi crédules dans le bien. Évidemment l'abbé de Montis n'a pas tout su ou n'a pas voulu tout dire. Il n'a pas l'air d'avoir lu les mémoires de Mademoiselle ni ceux de Mme de Motteville. Il peint avec vérité la personne et le caractère de Mlle d'Épernon; il se

1700. La mère Madeleine du Saint-Esprit (Mlle Le Boult).
1703. La même.
1705. La mère Marguerite-Thérèse (Mlle du Merle-Blanc-Buisson).
1708. La même.
1709. Madeleine du Saint-Esprit.
1712. La même.
1715. La mère Anne-Thérèse de Saint-Augustin (Mlle de Maulevrier).

(1) Paris, 1774, in-12.

trompe quand il s'imagine que l'instinct seul de la perfection chrétienne la conduisit aux Carmélites. Cet instinct eut pour aliment et pour soutien l'expérience de la vanité des affections humaines, et il éclata et jeta subitement Mlle d'Épernon aux Carmélites à la suite d'une perte cruelle, la mort d'une personne à laquelle elle avait donné son cœur. Cette mort, avec un grand mécompte qui avait précédé, la décida à quitter le monde, et ni la longue résistance de sa famille, ni même l'espérance d'une couronne, ne purent faire fléchir sa résolution.

Pour abréger, nous nous bornerons à recueillir quelques témoignages. Celui de la véridique Mme de Motteville est décisif.

« Le chevalier de Fiesque fut tué (au siége de Mardyck, en 1646), qui, à ce que ses amis disoient, avoit de l'esprit et de la valeur. Il fut regretté d'une fille de grande naissance, qui l'honoroit d'une tendre et honnête amitié. Je n'en sais rien de particulier; mais, selon l'opinion générale, elle étoit fondée sur la piété et la vertu, et par conséquent fort extraordinaire. Cette sage personne, peu de temps après cette mort, voulant mépriser entièrement les grandeurs du monde, les quitta toutes, comme indignes d'occuper quelque place dans son ame; elle se donna à Dieu et s'enferma dans le grand couvent des Carmélites, où elle sert d'exemple par la vie qu'elle mène (1). »

Mademoiselle (2), qui avait fort connu et tendrement aimé Mlle d'Épernon, reprend les choses de plus haut :

« Ce fut principalement dans ces bals-là (pendant l'hiver de 1644) que le chevalier de Guise (depuis le duc de Joyeuse) témoigna tout-à-fait sa passion pour Mlle d'Épernon... La maladie de (3) Mlle d'Épernon me mettoit fort en peine. M. le chevalier de Guise eut pour elle tous les soins imaginables. La considération du péril qu'il y a d'approcher ceux qui ont la petite-vérolle ne l'empescha pas de l'aller visiter tous les jours. Il témoigna pour elle une passion incroyable qui dura encore tout l'hiver suivant. »

Le mariage échoua, non pas du tout, comme le dit l'abbé Montis, par le refus ou les incertitudes de Mlle d'Épernon, mais par les intrigues de Mlle de Guise, qui tenta de marier son frère à Mlle d'Angoulême.

Après la mort du chevalier de Fiesque, tué au siége de Mardyk, Mlle d'Épernon parut toute changée. Elle, naguère si livrée aux magnificences, si éprise des divertissemens, ne songea plus qu'à son salut, « ce qui (4) me déplut et surprit, » dit Mademoiselle.

« Je l'avois vue bien éloignée de l'austérité qu'elle preschoit à toute heure; elle ne parloit plus que de la mort, du mépris du monde, du bonheur de la

(1) Tome I, p. 369.
(2) *Ibid.*, p. 74.
(3) *Ibid.*, p. 79.
(4) *Ibid.*, p. 124.

vie religieuse... La veille de son départ pour Bordeaux (où l'appeloit son père, gouverneur de Guyenne), qui fut le jour de Sainte-Thérèse, elle me vint dire adieu; elle me trouva au lit; elle se mit à genoux devant moi et me dit que les bontés que j'avois eues pour elle et la confiance réciproque qui avoit été entre elle et moi l'obligeoient à me donner part de la résolution où elle étoit de se rendre carmélite, et qu'elle espéroit exécuter sa résolution le plus promptement qu'elle pourroit. Il n'en falloit pas tant pour émouvoir la tendresse que j'avois pour elle. Touchée de son dessein, je ne pus en avoir part sans pleurer. J'employai toutes les raisons que je pus pour l'en détourner... Elle avoit déjà formé sa résolution trop fortement pour rien écouter qui la pût changer... L'on avoit fait (1) parler à M. le cardinal du mariage du prince Casimir, frère du roi de Pologne (2), qui en est maintenant roi, avec Mlle d'Épernon... J'avoue que lorsque je sus cette nouvelle, j'eus la plus grande joye du monde. Quoique l'empereur fût marié, il avoit un fils qui étoit roi de Hongrie, d'un âge proportionné au mien et prince de bonne espérance. Ainsi la proximité de l'Allemagne et de la Pologne me faisoit croire que nous passerions nos jours ensemble, ma bonne amie et moi. Je la trouvois hautement vengée de Mlle de Guise et de M. de Joyeuse. Il n'y avoit en cette affaire aucune circonstance qui ne me plût, et l'on peut juger de la manière dont je lui en écrivois, et si je ne la détournois pas d'estre carmélite. La conjoncture étoit la plus favorable du monde... La dévotion de Mlle d'Épernon rompit ce dessein, et elle préféra la couronne d'épines à celle de Pologne. Quoiqu'elle ne rebutât point cette proposition et qu'elle la reçût comme un grand honneur, elle feignit d'estre malade et de se faire ordonner les eaux de Bourbon, afin de se mettre dans le premier couvent de carmélites qu'elle trouveroit sur son chemin... Mme d'Épernon (3) la mena à ce voyage sans savoir son dessein. Elles passèrent à Bourges, où le lendemain elle s'alla mettre dans les Carmélites. Elle y prit l'habit avec une des demoiselles de Mme d'Épernon... Elle m'écrivit de Bourges. Elle me mandoit qu'elle venoit dans le grand couvent à Paris... Mlle d'Épernon ne pouvoit pas estre mieux. C'est une grande maison, un bon air, une nombreuse communauté remplie de quantité de filles de qualité et d'esprit qui ont quitté le monde qu'elles connoissoient et qu'elles méprisoient. Or, c'est ce qui fait les bonnes religieuses... Lorsqu'elle fut arrivée, elle m'envoya prier de l'aller voir. J'y allai dans un esprit de colère et d'une personne outrée d'une violente douleur. Lorsque je la vis, je ne fus touchée que de tendresse, et tous les autres sentimens cédèrent si fort à celui-là, qu'il me fut impossible de le lui cacher, puisque mes larmes et l'extrême douleur que j'avois m'empeschèrent de lui pouvoir parler; elles ne discontinuèrent pas pendant deux heures que

(1) Tome Ier, p. 146.

(2) Le roi de Pologne Sigismond venait d'épouser Marie de Gonzague, fille du duc de Nevers, sœur de la Palatine. Après la mort de Sigismond, elle passa avec la couronne à son frère Casimir, que Mlle d'Épernon avait refusé.

(3) Sa belle-mère, Marie du Cambout, nièce de Richelieu, que le cardinal fit épouser au duc d'Épernon, comme il fit épouser Mlle de Brézé au duc d'Enghien. Mme d'Épernon fut maltraitée par son mari, et mourut dans la retraite en 1691. Elle était sœur de l'abbé du Cambout de Pontchâteau, célèbre janséniste. Voyez deux portraits d'elle dans les portraits de Mademoiselle.

je fus avec elle sans lui pouvoir dire une parole... Le temps m'a fait connoître dans la suite le bonheur dont elle jouissoit. »

Mlle d'Épernon entra aux Carmélites à vingt-cinq ans, et y parcourut une longue carrière de pénitence et d'édification. Née en 1624, elle mourut en 1701, à l'âge de soixante-dix-sept ans, en ayant passé cinquante-trois dans le monastère de la rue Saint-Jacques. Elle y a voulu vivre de la vie cachée d'une carmélite; elle n'a jamais exercé aucune charge et n'a pas même été sous-prieure (1).

(1) Il faut voir dans l'abbé Montis la vive résistance que Mlle d'Épernon eut à vaincre de la part de son frère, le duc de Candalle, surtout de la part de son père, qui en appela au parlement et au pape, la mort imprévue du duc de Candalle, ses restes apportés aux Carmélites, la conversion du duc d'Épernon par les soins de sa fille, les plus beaux traits de sa vie et la sainteté de sa mort. Elle fut une des bienfaitrices du couvent. (Histoire manuscrite et inédite, t. Ier, p. 558) : « Les dons que fit Anne-Marie de Jésus montèrent à plus de cent cinquante mille livres. Outre cette somme prodigieuse, M. le duc d'Épernon, son père, mort en l'année 1661, se trouvant sans héritiers, donna icy par son testament cent mille livres sur les seize cent mille qu'il laissoit en legz pieux, sans néanmoins parler de sa fille, mais en considération de la demande qu'il fit que son cœur y fût inhumé, celuy du duc de Candalle, son fils, mort en 1658, y estant déjà, afin que l'on fit quelques services et prières pour le repos de leurs âmes. Ce seigneur avoit déjà assigné à la maison, la vie durant de notre très honorée sœur Anne-Marie, trois mille livres de pension, trouvant que les soixante mille livres qui estoient regardées comme sa dot estoient une somme trop modique et bonne seulement pour doter une demoiselle qui l'avoit suivie. » La demoiselle dont il est ici question, et dont parle aussi Mademoiselle, se nommait Bouchereau. « Étant, dit l'abbé de Montis (p. 34) d'une figure agréable, elle s'occupa pendant quelques années d'un bien aussi fragile;... mais plus tard elle revint à la piété, et, désirant se faire religieuse et conjecturant les vues de Mlle d'Épernon, elle lui ouvrit son cœur, et la conjura de l'emmener avec elle, ce qui fut aisément accordé. » Mlle Bouchereau mourut pendant son noviciat avant d'avoir fait profession.

C'est par erreur que, sur la foi de l'abbé Montis, dans la vie abrégée de la mère Agnès jointe à celle de Mlle d'Épernon, p. 291, le savant éditeur des œuvres de Bossuet suppose, t. XXXIV, p. 690, que la belle lettre sur la mère Agnès est adressée à « Mme d'Épernon, prieure des carmélites du faubourg Saint-Jacques, » car Mlle d'Épernon, c'est ainsi qu'il la faut appeler, et non pas Mme d'Épernon, n'a jamais été prieure. Bossuet écrivit à la prieure qui succéda à la mère Agnès, soit la mère Claire du Saint-Sacrement, morte au début de sa charge, soit plutôt celle qui la remplaça presque immédiatement, c'est-à-dire la mère Marie du Saint-Sacrement, dans le monde Mme de La Thuillerie, qui fit ses vœux en 1654, fut prieure de 1691 à 1700, et mourut en 1705. Nos manuscrits contiennent plusieurs copies anciennes de la lettre de Bossuet qui ont toutes la suscription : *A la mère du Saint-Sacrement.*

La sœur Anne-Marie avait écrit une foule de lettres que l'abbé Montis a eues entre les mains, et dont il donne des extraits. Toutes ces lettres sont perdues, ou du moins elles ne sont plus aux Carmélites. Nous en avons retrouvé un certain nombre adressées à Mme la marquise d'Huxelles, qui, sans contenir rien de fort remarquable, ne seraient point indignes de voir le jour. On les peut voir au t. III des *Lettres originales* du fonds de Gaignières, à la Bibliothèque nationale et dans un manuscrit de l'Arsenal, *Belles-Lettres*, nº 369.

En 1680, Mme de Sévigné, accompagnant Mademoiselle aux Carmélites, y revit Mlle d'Épernon et la trouva bien changée (lettre du 5 janvier 1680, édit. Montmerqué,

Comme Mlle d'Épernon, Mlle de Bourbon songea aussi à conjurer les orages qui l'attendaient, dans la paisible demeure où elle comptait tant d'amies. Elle s'y plaisait et y passait la plus grande partie de sa vie, car sa mère, la princesse de Condé, l'y menait sans cesse avec elle, comme nous l'avons dit, et lui faisait partager les fréquentes retraites qu'elle y faisait. Cette princesse, par un contraste qui n'était pas rare dans ce temps, était à la fois très ambitieuse et d'une piété qui allait jusqu'à la superstition. Les contrastes abondaient dans son caractère. Elle n'avait jamais fort aimé son mari, et à vingt et un ans elle était allée s'enfermer avec lui à la Bastille et à Vincennes pendant trois longues années. Elle était assez vaine de sa grande beauté; elle se plaisait à faire des conquêtes; celle d'Henri IV l'avait au moins flattée; elle avait été fort recherchée, fort célébrée, et toutefois sa vie avait été exempte de tout scandale. Elle était d'une fierté qui passait toutes bornes, lorsqu'on avait l'air de lui manquer; et quand son orgueil était en paix, elle était pleine d'amabilité et d'abandon. Elle n'était pas sans grandeur d'ame et elle avait beaucoup d'esprit. Elle destinait sa fille aux plus grands partis; mais, la voyant déjà si belle et connaissant par sa propre expérience les périls de la beauté, elle était bien aise de l'armer contre ces périls en lui mettant dans le cœur une sérieuse piété et en l'entourant des exemples les plus édifians. Non contente d'aller souvent au couvent des Carmélites, elle voulut pouvoir y venir à toute heure, y demeurer, elle et sa fille, aussi long-temps qu'il lui plairait, y avoir un appartement comme la reine elle-même, et, pour cela, elle s'imposa d'assez lourdes charges, comme il est dit dans un acte authentique, passé le 18 novembre 1637 en son nom et au nom de Mlle de Bourbon, et dont nous donnerons l'extrait suivant :

« Furent présentes en personne révérendes mères Marie-Madeleine de Jésus (Mlle de Bains), humble prieure; sœur Marie de la Passion (Mlle de Machault), sous-prieure; sœur Philippe de Saint-Paul (Mlle de Bouthillier), et sœur Marie de Saint-Barthélemy (Mlle Guichard), dépositaires, représentant la communauté... lesquelles, averties du grand désir que haute et puissante princesse, dame Charlotte-Marguerite de Montmorency, épouse de haut et puissant prince Henri de Bourbon, premier prince du sang, et demoiselle Anne de Bourbon, leur fille, ont fait paroître d'être reçues pour fondatrices de la maison nouvelle que lesdites révérendes font à présent construire et prétendent rejoindre à leur

t. VI, p. 92) : « Je fus hier aux Grandes Carmélites avec Mademoiselle, qui eut la bonne pensée de mander à Mme Lesdiguières de me mener. Nous entrâmes dans ce saint lieu. Je fus ravie de l'esprit de la mère Agnès (Mlle de Bellefonds). Elle me parla de vous, comme vous connoissant par sa sœur (Mme la marquise de Villars). Je vis Mme de Stuart belle et contente (elle fit profession cette année même, disent nos manuscrits, sous le nom de sœur Marguerite de Saint-Augustin, et mourut en 1722). Je vis Mlle d'Épernon... Il y avoit plus de trente ans que nous ne nous étions vues : elle me parut horriblement changée. »

ancienne clôture; après avoir proposé l'affaire en plein chapitre, et avec la permission de leurs supérieurs... en considération de la grande piété dont lesdites dames princesses font profession.... et de la très charitable affection qu'elles ont toujours portée à l'ordre des Carmélites et particulièrement à ce monastère, ont volontairement admis les dittes princesses pour fondatrices, à l'effet de jouir de tous les priviléges accordés aux fondatrices... à savoir de la libre entrée du monastère toutes les fois qu'il leur plaira, pour y boire, manger, coucher, assister au divin service et autres exercices spirituels, avoir part à toutes leurs prières, veilles et autres œuvres pieuses qui se font journellement, ont de plus consenti que la dite dame princesse puisse jouir du privilége qu'elle a obtenu du saint père de faire entrer deux personnes avec elle trois fois le mois, comme elle a fait jusqu'icy... à condition toutes fois que les dittes deux personnes ne pourront demeurer dans le monastère passé six heures du soir en hiver et sept en esté... Ce qu'ayant accepté... les dittes dames sont obligées de continuer l'honneur de leur bienveillance aux révérendes, et aussi de subvenir aux frais et dépenses du bâtiment. »

En conséquence de cet acte, Mme la Princesse donna plus de 120,000 livres à différentes reprises, quantité de pierreries, d'ornemens pour l'église, de reliques qu'elle fit enchâsser avec une magnificence qui répondait à sa piété et à sa grandeur. En même temps, elle s'empressa de jouir de ses droits, et, en attendant que le bâtiment nouveau où elle devait loger fût achevé, elle prit au couvent avec sa fille un appartement qu'elle meubla en quelque sorte à la carmélite. Son lit et tous ses meubles étaient en serge brune. Elle passait des huit ou quinze jours de suite dans ce désert, s'y trouvant mieux, disait-elle, qu'au milieu des plus grands divertissemens de la cour. Jamais une simple particulière n'aurait pu pousser plus loin le respect pour la règle de la maison. Elle s'assujettissait aux plus longs silences dans la crainte de troubler celui qui était prescrit. Quelquefois, se voyant seule dans sa chambre avec les deux religieuses qui lui tenaient compagnie, elle avouait qu'elle avait peur et que le soir elle les prenait pour des fantômes, parce qu'elles ne lui parlaient que par signes et pour les choses absolument nécessaires. Plus tard, elle voulut avoir une cellule dans le dortoir aussi simple que toutes les autres. « Elle eût volontiers, dit l'histoire manuscrite qui nous a été confiée, employé tous ses biens pour l'utilité ou l'embellissement du couvent, si l'on n'eût usé d'adresse pour lui dérober la connoissance des besoins les plus légitimes. Quelquefois elle s'en plaignoit avec des grâces infinies : — Si vos mères vouloient, je ferois ici mille choses; mais elles ne peuvent pas ceci, elles ne veulent pas cela, et je ne puis rien faire. — Cette grande princesse qu'une fierté naturelle rendoit quelquefois si redoutable devenoit ici l'amie, la compagne, la mère de quiconque s'adressoit à elle. Jamais on n'y sentit son autorité que par ses bienfaits. La volonté de la mère prieure étoit sa loi; elle la nommoit notre mère, se levoit dès qu'elle

l'apercevoit, se soumettoit à ses commandemens avec une douceur charmante, et on la voyoit au chœur, à l'oraison du matin, à tout l'office, au réfectoire, pratiquer les mortifications ordinaires, et abattre sa grandeur naturelle aux pieds des épouses de Jésus-Christ avec une humilité qui la leur rendoit encore plus respectable. »

Admise avec sa mère dans l'intérieur du monastère, Anne-Geneviève y remplissait son ame des plus édifiantes conversations, des plus graves et des plus touchans spectacles. Partout elle ne rencontrait que des vivantes déjà mortes et agenouillées sur des tombeaux. Ici, c'était le tombeau du garde-des-sceaux Michel de Marillac, mort dans l'exil, à Châteaudun, dans cette même année 1632 où Richelieu fit trancher la tête à son frère le maréchal de Marillac et à l'oncle de Mlle de Bourbon, le duc de Montmorency; là, c'étaient les monumens funèbres de deux femmes de la maison de Longueville, Marguerite et Catherine d'Orléans. Elle ne se doutait pas alors qu'un jour, dans ce même lieu, elle verrait ensevelir sa brillante amie, la fameuse Julie, Mlle de Rambouillet, devenue duchesse de Montausier; qu'elle y verrait apporter le cœur de Turenne, ce cœur qu'elle devait troubler et disputer un moment au devoir et au roi; que plusieurs de ses propres enfans y auraient aussi leur tombe, et qu'elle-même y reposerait à côté de sa mère, Mme la Princesse, et de sa belle-sœur, la douce, pure et gracieuse Anne-Marie-Martinozzi, princesse de Conti (1).

Mlle de Bourbon voulut à son tour être une des bienfaitrices des Carmélites et leur faire les présens qui leur pouvaient agréer le plus. Elle obtint du pape Urbain VIII les reliques de sept vierges martyres, avec un bref du saint-père attestant leur authenticité, et que les noms de chacune de ces victimes de la foi avaient été trouvés entiers ou abrégés sur la pierre qui tenait leurs corps enfermés dans les catacombes. Reportons-nous au temps; placons-nous dans un couvent de carmélites, et nous nous ferons une idée de la sainte allégresse qui dut remplir toute la maison en voyant arriver ce magnifique et austère présent (2). La reine Anne, touchée d'une pieuse émulation, joignit à ces reliques celles de sainte Paule, dame romaine, l'illustre amie de saint Jérôme. On venait de retrouver à Palerme le corps de sainte Rosalie, petite-fille de France. M. d'Alincourt l'obtint et l'offrit. Mlle de Bourbon fit placer toutes ces reliques dans une châsse d'argent en forme de dôme surmonté d'une lanterne, et autour furent mises quatre figures représentant les évangélistes.

Le duc d'Enghien voyant cette sœur, qu'il adorait et dont il con-

(1) *Histoire* manuscrite, t. Ier. Épitaphes de Michel de Marillac, de Marguerite et Catherine d'Orléans, de Mme la Princesse, de la princesse de Conti, etc.

(2) *Histoire* manuscrite, t. Ier, p. 491 et 492.

naissait l'esprit, si fort occupée d'embellir et d'enrichir le couvent des Carmélites, où on le menait quelquefois, se piqua d'honneur, et voulut aussi faire son cadeau. Relevant d'une assez grande maladie, pour le divertir dans sa convalescence, on avait fait venir dans sa chambre et on lui montrait les curiosités du jour, parmi lesquelles se trouvait un reliquaire qui était quelque chose d'admirable pour l'art et pour la richesse. Le duc d'Enghien demanda à qui était ce chef-d'œuvre. L'orfèvre répondit que c'était aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, mais que, n'étant pas en état d'en payer la façon, elles l'avaient laissé entre ses mains. Le jeune duc s'écria qu'il voulait que les Carmélites eussent ce beau reliquaire, et il trouva pour y réussir un très bon moyen. Il prit une bourse en main, et, vantant la curiosité qu'il tenait cachée, il refusait de la montrer à ceux qui venaient le visiter, à moins qu'on ne mît dans sa bourse quelques pièces d'or ou d'argent, et il parvint de la sorte à se procurer la somme demandée, qui était de 2,000 louis.

Ainsi s'écoula l'enfance et l'adolescence de Mlle de Bourbon, au milieu des spectacles et dans les pratiques d'une piété vraie et profonde. Il ne faut donc pas s'étonner que la contagion de cette piété l'ait saisie au point qu'elle prit la résolution de renoncer aussi au monde et de se faire carmélite. Celle qui devait être un jour l'ardente disciple et l'intrépide protectrice de Port-Royal était alors entre les mains d'un jésuite, le père Le Jeune. Il la fortifia dans son dessein; mais en vain elle adressa les supplications les plus vives à son père, le prince de Condé. Celui-ci, qui avait bien d'autres vues sur sa fille, se plaignit à Mme la Princesse, et pour rompre le charme qui attachait Anne-Geneviève aux Carmélites, il fut décidé qu'on la mènerait un peu plus souvent dans le monde. Mlle de Bourbon obéit; mais, l'esprit encore tout rempli des images et des discours du couvent de la rue Saint-Jacques, elle ne se plaisait point dans ces brillantes compagnies, et elle y plaisait assez peu. Quand sa mère la grondait de son peu de succès, Mlle de Bourbon lui répondait, dit-on (1) : « Vous avez, madame, des graces si touchantes que, comme je ne vais qu'avec vous, et ne parois qu'après vous, on ne m'en trouve point. » Cette façon de se justifier apaisait Mme la Princesse, qui, malgré sa dévotion, souffrait volontiers qu'on lui fît souvenir qu'elle avait été et qu'elle était encore très belle.

Mlle de Bourbon poursuivit pendant plusieurs années l'accomplissement de ses désirs, et, pour l'y faire renoncer, il fallut lui faire une sorte de violence. Jusque-là elle avait trouvé le moyen d'échapper au bal. Mme la Princesse fut obligée d'employer son autorité pour l'y faire aller. On lui signifia trois jours à l'avance qu'elle s'y devait préparer.

(1) Villefore, p. 13.

« Son premier mouvement, dit Villefore (1), fut d'aller dire cette nouvelle à ses bonnes amies les carmélites, qui en furent très affligées et très embarrassées à lui répondre, car elle exigeoit leur avis pour savoir comment elle se conduiroit dans une conjoncture si difficile. On tint dans les formes un conseil où présidèrent en habits de religieuses deux excellentes vertus, la Pénitence et la Prudence, et il y fut résolu que Mlle de Bourbon, avant que d'aller à l'assaut, s'armeroit sous ses habillements d'une petite cuirasse vulgairement appelée un cilice, et qu'ensuite elle se prêteroit de bonne foi à toutes les parures qu'on lui destinoit. Dès que l'on eut son agrément, on étudia tout ce qui pouvoit le plus animer ses graces naturelles, et l'on n'oublia rien pour orner une beauté plus brillante par son propre éclat que par toutes les pierreries dont elle fut chargée. Les carmélites lui avoient fort recommandé de se tenir sur ses gardes, mais sa confiance en elle-même la séduisit. A son entrée dans le bal et tant qu'elle y demeura, toute l'assemblée n'eut plus que des yeux pour elle. Les admirateurs s'attroupèrent et lui prodiguèrent à l'envi ces louanges déliées, faciles à s'insinuer dans un amour-propre qui ne fait que de naître et qui ne se défie de rien... Au sortir du bal, elle sentit son cœur agité de mouvemens inconnus : ce ne fut plus la même personne. »

Il ne serait pas sans intérêt de savoir quand eut lieu et quel était ce bal où Mlle de Bourbon fut traînée en victime, où elle parut en conquérante, et d'où elle sortit enivrée; mais Villefore ne nous apprend rien à cet égard. On en est donc réduit aux conjectures. En voici une que nous donnons pour ce qu'elle peut valoir. On lit dans les mémoires manuscrits d'André d'Ormesson (2) que, le 18 février 1635, il fut donné au Louvre, sous le roi Louis XIII, un grand ballet où figurèrent toutes les beautés du jour, et parmi elles d'Ormesson cite Mlle de Bourbon. Remarquez que c'est le premier bal de cour où le nom de Mlle de Bourbon se rencontre, au moins dans les mémoires d'André d'Ormesson. D'autre part, on n'a pu faire à la jeune fille cette grande violence dont le souvenir nous a été conservé par Villefore que dans une occasion qui en valût la peine et pour un bal du roi. Si cette conjecture était admise, nous aurions la date précise de la conversion de Mlle de Bourbon à la vie mondaine, comme nous avons la date de sa conversion à la vie religieuse : celle-ci est certainement du 2 août 1654 (3), quand elle avait trente-cinq ans; la première serait du 18 février 1635. Mlle de Bourbon avait alors seize ans.

C'est à peu près à cet âge de Mme de Longueville que se rapportent ces mots de Mme de Motteville : « Mlle de Bourbon (4) commençoit, quoi-

(1) P. 14.

(2) Fol. 332, verso. Nous devons cette indication à M. Cheruel, professeur d'histoire à l'École normale.

(3) Voyez l'article de la *Revue des Deux Mondes* sur *Mme de Longueville*, livraison du 1er août 1851, p. 435.

(4) Tome Ier, p. 44.

que fort jeune, à faire voir les premiers charmes de cet angélique visage qui depuis a eu tant d'éclat. » Pour juger combien cette légère esquisse est fidèle, il faut aller voir à Versailles un portrait d'un vieux et excellent maître nommé Ducayer, représentant Mlle de Bourbon à l'âge de quinze ans, entre son père et sa mère, en 1634. La voilà dans toute la fraîcheur de sa beauté virginale, mais déjà en parure de cour, et comme si elle allait à ce bal qu'elle avait tant redouté et qui changea son ame et sa vie.

Depuis, Mlle de Bourbon visita un peu moins souvent ses amies du couvent des Carmélites sans les oublier ni les abandonner. Jusque-là elle n'avait eu qu'un sentiment; dès-lors elle en eut deux : l'amour de Dieu et des carmélites avec le goût des succès du monde; elle conserva la même piété, mais cette piété fut désormais combattue par le désir de plaire, le besoin d'aimer et d'être aimée, et la passion d'être applaudie à son tour sur le théâtre où elle voyait briller tant de personnes qui n'avaient ni sa naissance, ni son esprit, ni sa figure. Ce combat dura longtemps. Nous avons un assez bon nombre de lettres adressées par elle aux Carmélites, et sur le ton de la plus vive piété, dans les momens même où elle se laissait le plus emporter par ses passions. N'accusez ni sa sincérité, ni le peu d'utilité des meilleurs principes. On est très sincère en exprimant des sentimens qu'on a bien réellement dans le cœur, mais qu'on n'a pas la force de suivre; et ces nobles sentimens ont encore ce précieux avantage, qu'ils mêlent à nos fautes un reste d'honnêteté qui nous empêche de tomber au plus profond de l'abîme, qu'ils y joignent les bienfaisans remords qui entretiennent la vie morale, et qu'ils finissent presque toujours par triompher et ramener au bien après des égaremens passagers. Laissons-les sommeiller quelque temps dans l'ame de Mme de Longueville. Ils ne s'y éteindront jamais. Ils se réveilleront un jour, et nous reviendrons au couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques; mais il faut le quitter pendant quelques années pour suivre Mlle de Bourbon à la cour, à Chantilly, à Ruel, à Liancourt, parmi les belles compagnies, les agréables promenades, les conversations galantes, et d'abord rue Saint-Thomas-du-Louvre, à l'hôtel de Rambouillet.

V. Cousin.

LE SOCIALISME

DANS

L'AMÉRIQUE DU SUD.

I. *Cartas* de Felix Frias *al Mercurio* de Valparaiso. — II. *Sociabilidad chilena*, por Francisco Bilbao; Santiago de Chile, 1848. — III. *Gaceta oficial de la Nueva-Granada*, 1851. — IV. *Ojeada sobre la Administracion del siete de marzo;* Bogota, 1851. — V. *El Misoforo* del doctor Julio Arboleda; Bogota, etc.

C'est le magnifique et ruineux privilége de notre pays de remuer le monde de son souffle et de lui faire partager ses orageuses expériences. La France est le ministre universel des nations, la régulatrice souveraine de leurs mouvemens et de leurs pensées; elle jouit du merveilleux avantage de les défrayer de systèmes et de nouveautés. Privilége ruineux, disons-nous, puisque depuis qu'elle s'est accoutumée à être ainsi le laboratoire obligé de toutes les imaginations destinées à régénérer périodiquement l'espèce humaine, la France est elle-même la victime de son ardeur d'influence et de prosélytisme; elle sacrifie ce qui lui reste de séve intérieure, de rectitude, d'équilibre moral, à ce rôle enivrant de prédominance extérieure et d'initiation universelle qui est le piége de sa nature sympathique, et qui finit par l'entraîner, hélas! à ne plus s'inquiéter même du genre de son action, pourvu que cette action s'exerce et se manifeste. Il est trop vrai, en effet, qu'elle s'est montrée également habile à manier la puissance du mal et la puissance du bien, et c'est le lendemain du jour où elle régnait par la langue de Bossuet et de Pascal qu'elle s'est plu à enseigner aux séides

de tous les pays la langue et le symbole de la pédante démagogie de notre siècle. Les nations, au reste, reconnaissent et subissent cet empire dans ce qu'il a de plus sérieux comme dans ce qu'il a de plus frivole; elles s'y prêtent comme à une loi de la civilisation contemporaine. Nos caprices retentissent aux pôles, nos systèmes sont avidement recueillis et étourdiment popularisés par les déclamateurs des deux mondes, — et Dieu sait si caprices et systèmes prennent parfois au loin de singulières tournures! Nos révolutions et nos modes sont calquées et répétées à quatre mille lieues; la reproduction de nos révolutions n'est-elle point encore elle-même une mode, « la mode française, » comme on l'a souvent nommée? « Le même empressement que nous déployons à nous approprier une danse en vogue à Paris, nous le mettons à singer en tout la France, » écrivait récemment un Hispano-Américain. Seulement il se peut bien, en vérité, — cela n'arrive-t-il même pas fréquemment? — que nos modes soient fort passées chez nous, quand elles continuent de régner chez nos naïfs imitateurs, comme aussi, pour n'assumer que la plus stricte part de responsabilité, il faudrait ajouter que ce n'est plus la France seule aujourd'hui qui a le privilége de ces tentatives de propagande universelle; elle y réussit toujours mieux que d'autres, et les regards du monde se tournent plus volontiers vers elle : voilà tout.

L'essence de ce mouvement cosmopolite, à travers ses excentricités et ses frivolités, est des plus étranges. Il ne tend à rien moins qu'à supprimer toute réalité, à suppléer aux conditions naturelles dans lesquelles se développe toute nationalité, toute agrégation sociale en voie de se former, par des conditions d'emprunt et des combinaisons factices. C'est l'art singulier d'assimiler les peuples à des automates humains vivant d'un même fonds politique, moral et intellectuel, s'habillant, pensant et se gouvernant sur un modèle unique. — Mais tout est contraste dans l'existence de ces peuples; le degré de civilisation où chacun d'eux est parvenu n'est point le même; les traditions diffèrent autant que les nécessités actuelles, les caractères autant que les aptitudes. — Qu'importe? La merveille est de porter la vérité démocratique dans le désert, de doter l'Indien du droit électoral et de le discipliner dans les manifestations patriotiques à l'européenne. Supposez la réalisation entière de cette politique, l'idéal souverain, ce sera sans doute quelque congrès de la paix siégeant à Paris ou à Francfort, à moins que ce ne soit à Constantinople, comme le veulent les fouriéristes, et étendant les ramifications de son empire aux îles inconnues et aux continens dépeuplés pour y faire germer l'*idée*. Tous les peuples devront marcher du même pas que les novateurs dans cette voie et se nourrir de la même substance.

Un des plus curieux spécimens de cette assimilation universelle de

toutes les régions habitées ou inhabitées, c'est ce qu'on pouvait remarquer l'an dernier au fond de l'Australie du sud. Là, au milieu de ces pauvres émigrans tout absorbés dans leur rude industrie, occupés à défricher leurs terres, à parcourir leurs pâturages ou à abattre leurs bestiaux, il s'était trouvé une gazette et quelques journalistes pour prêcher l'*idéocratie*, pour publier des articles sur *l'état, le droit de la révolution, la responsabilité de tous en tout*, etc. Nous ne sommes point malheureusement en mesure de raconter les suites de cette expérience, la mieux adaptée, on en conviendra, aux conditions morales et matérielles de l'Australie! — Ou bien c'est le socialisme prospérant et florissant au cœur de l'Amérique du Sud : oui, le socialisme entre les Andes et l'Océan Pacifique, dans le voisinage du Chimborazo et de l'Illimani, le *rougisme*, — *el rojismo*, — comme l'appellent les polémistes de ces contrées; le droit au travail invoqué, la solidarité proclamée, les clubs disciplinés, les artisans dégrossis et dressés à la pantomime oratoire, le prolétaire érigé en sauveur, la vieille société vouée aux dieux infernaux! Le Chili et la Nouvelle-Grenade sont surtout, à divers degrés, le théâtre de cette invasion récente. Bizarre prolongement des révolutions européennes! puéril et absurde écho des problèmes qui nous oppressent, des luttes qui nous dévorent et nous rejetent sans cesse d'une extrémité à l'autre, — comme si l'Amérique du Sud n'avait point par elle-même une expérience suffisante de toutes les alternatives révolutionnaires! « Qu'avons-nous à apprendre? dit avec une sorte d'ironique éloquence un des plus remarquables observateurs de cette situation, Américain lui-même? ne sommes-nous pas maîtres et docteurs dans l'art de la révolte et de l'oppression? Nous empruntons aux démagogues français leur liberté illimitée : n'avons-nous pas joui durant quarante années de la liberté illimitée de nous tuer les uns les autres, de renverser des lois et des gouvernemens?... De toutes ces choses, nous en avons surabondamment parmi nous, nous en sommes excédés. S'il y avait une exposition universelle d'anarchie et de despotisme, ce que nous pourrions offrir en ce genre ne tiendrait pas dans un monument mille fois plus grand que celui de Hyde-Park. Nous pourrions envoyer des libérateurs assassinés, des présidens et des représentans égorgés, des matrones respectables flagellées, des femmes deux fois frappées à mort, — en elles-mêmes et dans l'enfant qu'elles portaient dans leur sein, — des révolutions, des émeutes et des *pronunciamientos* à remplir les navires de plus haut bord... » Il faut aller au fond des choses. Quelle est la portée véritable de cette action des idées démocratiques européennes dans l'Amérique du Sud? quel est leur rapport avec l'état réel de ces jeunes pays? Quelle est la part légitime des influences de l'Europe dans le problème des destinées morales et matérielles de cet immense et merveilleux

continent? Ce sont des questions dont la solution ressort invinciblement de ce bizarre épisode même, des livres qui le racontent, de ce tourbillon de publications sans durée qui en sont le perpétuel commentaire, et plus encore de l'observation exacte des élémens intimes qui s'agitent au sein de cette partie du Nouveau-Monde comme le ferment inconnu de sa turbulente histoire : questions bien au-dessus des intérêts vulgaires et artificiels de partis, et que l'auteur du fragment que nous citions, M. Félix Frias, met en un saisissant relief dans une série de *Lettres* adressées de Paris même à un journal de Valparaiso, — le *Mercurio*. Les lettres de M. Frias sont le résumé et la condamnation des tentatives socialistes de l'Amérique du Sud. Un des mérites de ces pages souvent éloquentes écrites parmi nous, parfois sévères et parfois aussi spirituellement justes en ce qui concerne la France, c'est de s'inspirer de la solidarité qui lie les républiques sud-américaines dans la laborieuse expérience de tous les moyens de civilisation.

Tel est, en effet, le développement moral des contrées diverses de ce monde hispano-américain, constituées aujourd'hui en nationalités distinctes, que tout est commun entre elles. On peut, avec quelques traits empruntés à l'Europe, essayer de leur créer une physionomie différente, dire, par exemple, que le Chili est l'Angleterre du Nouveau-Monde, tandis que le Pérou en serait l'Italie, et que la France serait représentée par cette vive, intelligente et turbulente population argentine. Au fond, langue, traditions, besoins actuels, vices, problèmes à résoudre, tout est identique dans ces états, qu'ils soient paisibles comme le Pérou aujourd'hui, ou en ébullition comme le Chili et la Nouvelle-Grenade; le mélange des races et des classes entre elles est le même, comme la proportion de la richesse, comme les conditions naturelles; la Colombie a la vie pastorale dans ses *llanos*, comme Buenos-Ayres dans ses *pampas*. — Si le socialisme est un progrès, ainsi que le proclament ses adeptes, est-ce un progrès découlant naturellement de cette situation commune des républiques du Nouveau-Monde? S'il est une maladie, comme nous le pensons, est-ce une maladie inhérente à cet état?

A le considérer comme philosophie, le socialisme n'est guère autre chose que le fruit d'une civilisation extrême et corrompue; c'est le matérialisme savant et ardent propre à une société aux rangs pressés, altérée de bien-être et de jouissances, dévorée d'antagonismes redoutables et atteinte d'une sorte d'engorgement et de plénitude. Rien de semblable dans ces sociétés américaines, groupes informes et sans cohésion répandus sur un sol sans limites. La vie européenne se reflète sans doute dans les villes avec ses caractères principaux; mais cette influence n'est elle-même qu'un des élémens de cette sociabilité mal équilibrée et pleine de contrastes. Franchissez les murs de la cité,

la scène change, les paroles n'ont plus le même sens; le mot de liberté n'a plus une signification politique et légale; il ne signifie que le développement spontané de l'énergie individuelle, de l'instinct individuel. Les antagonismes des classes n'ont point pour motif l'inégalité des rangs et des richesses, quelque réelle qu'elle soit pourtant; ils s'expliquent par la différence du sang, peut-être par un vieux ressentiment de vaincu à vainqueur, à coup sûr par l'absence de solidarité morale entre des races juxtaposées plutôt que fondues dans un ensemble social et politique compacte. La dissémination d'une population rare et stagnante, l'impossibilité de communications régulières, empêchent également le développement moral et le développement de la richesse. Le stimulant manque, l'exemple fait défaut. L'association fractionnée et morcelée se replace naturellement dans des conditions élémentaires, et devient, dit un écrivain, quelque chose comme la famille féodale isolée, repliée en elle-même, et, en l'absence de toute vie collective, quel gouvernement est possible? quelle peut être l'action de la justice? quelle organisation publique efficace peut se fonder? A côté de l'élément barbare qui se fait jour, sans cesse prêt à faire irruption dans la vie civile, et qui est la véritable nouveauté de ce monde, ce qui reste du passé dans l'ensemble de ces mœurs est immense. Le caractère espagnol s'y retrouve dans son essence, combiné seulement avec les influences excitantes des solitudes sauvages. L'amour de l'indépendance individuelle y devient un instinct passionné, hasardeux et malheureusement stérile d'indiscipline. Le sentiment religieux, inséparable de la nature espagnole, ne s'efface pas; mais il est enfoui sous l'amas des superstitions locales, et il retrouve par momens dans son expression une sorte de couleur primitive. « Je me trouvais, dit un des écrivains américains qui ont le mieux réussi à communiquer l'impression de ce genre de scènes, M. Sarmiento, — je me trouvais dans la maison d'un *estanciero* dont les deux occupations favorites consistaient dans la prière et dans le jeu. Il avait élevé une chapelle où, le dimanche au soir, il récitait lui-même le rosaire, faute de prêtre et d'office divin habituel. C'était un tableau homérique. Le soleil descendait vers le couchant; les troupeaux, qui revenaient dans leur parc, remplissaient l'air de bruits confus. Le maître de la maison, homme de soixante ans, d'une physionomie noble, où la race européenne se révélait par la blancheur de la peau, les yeux bleus, un front spacieux et dépouillé, alternait avec une douzaine de femmes et quelques jeunes campagnards dont les chevaux mal domptés encore étaient attachés autour de la porte de la chapelle. Le rosaire achevé, suivait une autre prière. Jamais on ne fut témoin de foi plus ferme et de prière mieux adaptée à tout ce qui nous environnait. L'*estanciero* demandait à Dieu des pluies pour les champs, la fécondité pour les troupeaux, la paix pour la république, la sécurité pour les voyageurs... On se croyait aux temps

d'Abraham, en présence de Dieu et de la nature qui le révèle... » Il est aisé de pressentir ce qu'il y a dans cet ensemble moral d'incompatible avec les métaphysiques socialistes.

La bizarrerie de cette naturalisation du socialisme dans le Nouveau-Monde n'est pas moindre au point de vue économique. Paupérisme, prolétariat, paroxysmes industriels, déplacemens ou perfectionnemens du travail laissant tout à coup une population affamée, antagonismes des intérêts, guerre du capital : quel rapport réel peuvent avoir ces questions, sur lesquelles les socialistes de l'Europe édifient leurs systèmes, avec un pays où les bras manquent au travail plus que le travail aux bras, où on produit peu, parce qu'on a peu de besoins, et où éclate sous mille formes la disproportion du capital avec les élémens à exploiter, de la population avec l'étendue du sol? La plaie secrète de ces contrées, c'est le vide, c'est le désert. Il y a des régions mystérieuses, comme le *Chaco Boliviano*, dont on n'a point sondé les profondeurs. La Nouvelle-Grenade a plus de trente-cinq mille lieues carrées de surface, et moins de deux millions d'habitans; la zone des savanes, des *llanos* dans le Venezuela, embrasse neuf mille lieues carrées, et compte quarante mille ames; la zone des bois et des forêts vierges nourrirait quinze millions d'habitans et en a soixante mille. Le versant oriental des Andes péruviennes se prolonge en immensités inexplorées vers le Brésil. Le Chili se perd au nord et au sud dans le désert, sans compter les lacunes de l'intérieur. La Confédération Argentine comprend près de deux cent mille lieues carrées, et a une population inférieure à celle de Paris. C'est à peine faire acte de possession humaine. Le droit au travail! nous disait spirituellement un Américain éclairé, — c'est la terre seule, hélas! qui pourrait l'invoquer justement parmi nous, c'est la terre qui a droit aux sueurs de l'homme, à son industrie, à ses labeurs, et qui ne les a pas. Ce sont les champs sans culture; ce sont les fleuves qui n'ont été sillonnés jusqu'ici que par la *balza* du sauvage, et qui n'ont jamais prêté à une usine la force motrice de leurs eaux. Il est vrai qu'ainsi compris, ce genre singulier de *droit au travail*, c'est pour l'homme le devoir et l'obligation du travail, et, dans ces termes, rien n'est moins dans la nature des populations américaines, dont l'activité ne s'enflamme point au spectacle permanent de cette fécondité et de ces forces inutiles. Un des traits distinctifs de ces populations au contraire, c'est l'amour de l'oisiveté et l'incapacité industrielle, nourries et entretenues par une absence totale de besoins. C'est même une question pour les observateurs les plus impartiaux de ces contrées de savoir si la contrainte serait un moyen suffisant pour plier les races populaires américaines à un travail rude et suivi. Francia seul peut-être a poussé assez loin la solution du problème, et on sait par quels procédés. Aussi les branches d'industrie les plus florissantes en Amérique, les plus nationales, dirons-nous, ce sont celles qui n'entraînent ni

énergie patiente ni assujettissement, — l'entretien d'immenses troupeaux par exemple. C'est à peine si un progrès commence à se faire jour dans quelques-unes de ces républiques les plus favorisées. On voit combien, à mesure qu'elles se dérouleraient, ces questions, qui touchent aux conditions morales et matérielles de l'Amérique du Sud, prendraient un tout autre caractère qu'en Europe. Déjà, dès 1823, ces questions se présentaient à l'esprit d'un des hommes les plus éminens du Pérou, — Monteagudo, — qui, banni au lendemain de l'indépendance, publiait à Quito un rare et curieux *mémoire* (1). Monteagudo avait à se défendre d'avoir peu favorisé, comme ministre péruvien, le progrès des idées démocratiques, et il se fondait sur l'incompatibilité de ces idées avec le degré de civilisation et l'état moral du pays aussi bien qu'avec sa situation économique. Le ministre disgracié du Pérou, dans ces pages peu connues et dignes de rester présentes aux intelligences politiques de l'Amérique du Sud, touchait à la racine même du problème des destinées du Nouveau-Monde. C'est le problème qui s'agite encore aujourd'hui dans des conditions aggravées par l'effervescence croissante des esprits et par le retentissement des récentes révolutions européennes.

Si les idées démocratiques et le socialisme sont absolument sans rapport avec le fonds réel des sociétés américaines, comment donc expliquer ce redoublement d'intensité avec lequel ces idées sévissent aujourd'hui dans le Nouveau-Monde? Il s'explique par un phénomène propre aux populations éclairées de ce pays. Ce n'est point par le développement moral, par l'effort de l'activité humaine appliquée au travail que ces populations cherchent la civilisation, c'est par une impulsion purement intellectuelle. Si peu qu'on ait eu l'occasion d'observer quelques-uns des représentans de cette race hispano-américaine, on n'aura pu s'empêcher de remarquer en eux une singulière vivacité d'esprit, une promptitude extrême à tout saisir et à tout comprendre, une rare intelligence en un mot, — et, comme chez toutes les races méridionales, qui procèdent souvent par l'imagination plutôt que par une expérimentation propre, cette intelligence devient facilement imitative. Les Hispano-Américains n'imitent pas seulement par circonstance, par une sorte de nécessité résultant d'une émancipation prématurée; ils imitent par instinct, par nature. Un invincible penchant les pousse à reproduire tout ce qui se fait dans le vieux monde, et ce qui apparaît parmi nous de plus extrême, de plus excentrique, est aussi ce qui a le plus de chances d'enflammer ces imaginations sans défense. L'esprit d'imitation gouverne la vie publique de ces contrées; il fait des diplomates très instruits sur les principes de l'équilibre européen, des

(1) *Memoria sobre los principios politicos que segui en la administracion del Peru, y acontecimientos posteriores a mi separacion. — Reimpreso en Santiago de Chile.* 1823.

hommes d'état merveilleusement versés dans les secrets de nos organisations politiques, des publicistes qui n'ignorent aucun des artifices de nos systèmes et de nos discussions, qui ont tout l'extérieur du talent sans en avoir l'originalité; il constitue l'essence d'une civilisation intellectuelle plus superficielle que profonde, et qui n'a réussi à se manifester jusqu'ici que par une littérature de brochures et de journaux où tourbillonnent sans choix, sans mesure, sans discernement toutes les influences, toutes les réminiscences de l'Europe. M. Frias ne cache point ces tendances dominantes dans les républiques du sud. L'auteur néo-grenadin d'un opuscule récent sur le régime en vigueur à Bogota, — *Ojeada sobre la administracion del siete de marzo,* — n'en défend point son pays. « Les Grenadins, dit-il, comme les autres Hispano-Américains, reçoivent toutes leurs opinions et leurs idées des livres français. Ces états réfléchissent, pour ainsi dire, comme autant de fragmens d'un miroir brisé, les lumières bienfaisantes qui brillent en France et la flamme sinistre des torches incendiaires qui consternent ce pays..... » Le premier fruit de l'esprit d'imitation en Amérique a été le règne de cette génération libérale et démocratique du lendemain de l'indépendance dont les *unitaires* argentins sont restés le type le plus achevé : race merveilleuse par son aptitude intellectuelle et son incapacité pratique, qui rédigeait des symboles constitutionnels, mêlait dans ses adorations Montesquieu et Rousseau, appliquait les théories d'Adam Smith, traduisait en lois et en décrets toutes les idées du XVIIIe siècle, sans paraître soupçonner que ces spéculations n'étaient autre chose que la chimère d'esprits fascinés par l'exemple du vieux monde et ne servaient qu'à construire un édifice en l'air. Le progrès, le prétendu progrès suit son cours; les idées démocratiques deviennent le socialisme en Europe : — c'est le socialisme, à son tour, qui a son jour et son heure dans le Nouveau-Monde. Les projets de constitutions se modèlent sur les plans des sectaires de France; les clubs vont se naturaliser dans les bourgades américaines. Il y a des Christophe Colomb de la liberté illimitée et des pontifes de la fraternité universelle. Fictions politiques, fictions littéraires exercent là-bas leur despotique empire et passent dans la circulation avec une désastreuse facilité. C'est toujours le même puéril effort d'imitation. De là le caractère artificiel qui se fait remarquer dans l'ensemble de la vie américaine, dans les chocs des partis, dans le jeu des institutions. De là un contraste permanent entre le mouvement intellectuel d'où émane exclusivement tout ce qui est tentative de transformation politique ou sociale et la réalité pratique. On proclame théoriquement le droit, la souveraineté des multitudes, et, au premier coup de tocsin de la guerre civile, chacun, retournant à ses coutumes, va faire la *presse* des Indiens et les marque au besoin pour qu'ils ne désertent pas. On songe à donner une couronne au *souverain*, suivant une piquante expres-

sion, avant de lui donner une chemise. Le docteur Francia, grand socialiste en son genre, mais original du moins, se bornait à donner un chapeau aux enfans nus du Paraguay, à cette seule fin de pouvoir saluer l'autorité. « C'est un mensonge, dit M. Félix Frias dans la plus remarquable de ses lettres sur l'*influence des idées démagogiques de la France dans les républiques espagnoles*, — c'est un mensonge que le peuple en Amérique réclame la liberté illimitée de la presse, puisqu'il est vrai qu'il ne sait pas lire; c'est un mensonge qu'il réclame la liberté illimitée des clubs, puisqu'il est vrai qu'il ne sait pas parler, — et, ce qui est mieux, c'est qu'il ne sait pas comprendre qui lui parle. Le peuple ne sait rien de tout cela et ne connaît pas même son ignorance... C'est un mensonge que nous puissions réaliser complétement la république, puisqu'il est vrai au contraire que nous avons des institutions supérieures à nos mœurs, à nos forces, à notre milieu social.... » Tel est le désaccord intime et profond qui travaille ces sociétés, — germe incessant d'anarchie, perpétuel malentendu entre la réalité, qui a son caractère, ses conditions propres, et l'intelligence attendant ses idées, ses impressions, ses fascinations du premier paquebot venu de l'Europe.

Le Chili et la Nouvelle-Grenade, nous le disions, ont eu le privilége d'être principalement le théâtre de cette curieuse expérimentation socialiste. Seulement, le socialisme au Chili est resté une opposition, une faction qui a réussi à faire descendre le pouvoir dans la lice des guerres civiles, mais sans le vaincre; à la Nouvelle-Grenade, il est aujourd'hui encore une domination, un gouvernement monté aux plus hauts tons humanitaires. A quoi ces deux pays ont-ils dû le privilége spécial de cette recrudescence démocratique? Peut-être à un degré plus marqué de culture intellectuelle, ce qui ne veut dire guère autre chose qu'une familiarité plus grande avec les mouvemens de la pensée européenne. Quel état cependant semblait plus à l'abri que le Chili? Deux mots peuvent résumer son histoire contemporaine : vingt ans de paix et de prospérité ont couronné vingt ans de sagesse et de bon gouvernement et ont valu à ce pays la réputation de la première des républiques sud-américaines. Le Chili, depuis 1830, n'a eu que deux présidens, le général Prieto et le général Bulnes, résultat dû à la possibilité des réélections. M. Manuel Montt est aujourd'hui le troisième président, récemment élu. Cette période de vingt années forme ce qu'on pourrait appeler le règne de la politique conservatrice au Chili, — politique inaugurée et suivie par les hommes les plus éminens, les Prieto, les Bulnes, Portales, la plus forte tête politique peut-être du Nouveau-Monde depuis l'indépendance, et qui, avant de mourir assassiné en 1837, a été le véritable fondateur de la stabilité intérieure; M. Manuel Montt, chef actuel du pouvoir; MM. Varas et Urmeneta, mi-

nistres encore en ce moment. Les jeunes démocrates chiliens appellent cette politique le *peluconisme*, quelque chose comme le *perruquisme*. Dans le langage de la démagogie néo-grenadine officielle, les mêmes opinions s'appellent le *gothisme*, — *el godismo*. A moins d'être un socialiste bien marqué au timbre le plus récent, vous risquez fort pour le moment de passer dans ces deux contrées pour un *pelucon* ou un *godo*. Toujours est-il que sous l'empire du *peluconisme* la situation du Chili s'est progressivement affermie; son crédit s'est fondé et est arrivé à un degré de consistance remarquable : le commerce a fleuri et vient d'atteindre au chiffre de 25 millions de piastres. L'industrie des mines a vivifié les provinces du nord et a produit ces dernières années une exportation de près de 200,000 quintaux de cuivre en barre et de 400,000 marcs d'argent. Quelques villes, comme celles de Copiapo et de la Serena, se sont transformées subitement. D'un autre côté, au sud, dans la province de Valdivia, des familles allemandes attirées par le gouvernement sont venues former des colonies agricoles. Les partis politiques eux-mêmes subissaient l'influence heureusement dissolvante de la paix, les élémens révolutionnaires perdaient de leur intensité et de leur feu. C'est sur ces élémens assoupis, sinon dissous, que la révolution de février, tout bizarre que cela soit, est venue souffler, en leur communiquant une nouvelle et redoutable violence : tout témoigne du profond retentissement qu'a eue l'explosion européenne de 1848 au-delà de l'Atlantique. L'impression a été vive surtout dans l'ame de la jeunesse américaine, qui s'est crue en quelque sorte sommée de suivre le mouvement et de marcher au pas de charge dans la voie démocratique. Ces légers et ardens esprits ne se sont nullement mépris d'ailleurs; ce qu'ils ont salué dès l'abord, c'est une révolution socialiste, et c'est comme telle, bien entendu, qu'ils ont assumé l'entreprise d'en donner au-delà des Andes la représentation ou la parodie chauffée au soleil de l'Océan Pacifique. Est-ce donc qu'il n'y a point au Chili, comme dans toutes les républiques hispano-américaines, une multitude de ces questions qui donnent prise au radicalisme et favorisent son action? Ces questions existent assurément. La misère s'étale dans une nudité sauvage à côté de l'opulence, les salaires sont modiques, la propriété est restreinte et ne s'étend pas aux classes populaires, les majorats même subsistent encore, bien qu'en petit nombre; mais en quoi l'élévation arbitraire du taux des salaires donnera-t-elle le goût du travail et de la propriété à ce qu'on nomme bizarrement le prolétaire chilien, — au *guasso* imprévoyant et indolent, dont l'unique préoccupation se borne au vêtement et à la nourriture du jour, et qui, s'il découvre par hasard quelque filon minéral dans un repli des Andes, se hâte de le vendre pour quelques piastres? En quoi le fractionnement légal du sol allant jusqu'au régime agraire résoudra-t-il

le problème de peupler des territoires immenses sans maîtres, où on nourrit des chevaux et des bestiaux, faute d'hommes pour les transformer par la culture?

A côté de ces conditions, de ces vices, si l'on veut, de ces besoins qui caractérisent et déterminent le mouvement réel de la sociabilité chilienne, qu'on place cet autre mouvement factice créé par quelques esprits creux. C'est en 1850 surtout que se déroule cette série d'agitations et de tentatives qui forment comme un appendice lointain de nos révolutions, — traduites en chilien. Au sein même du congrès se produit un projet de constitution qui va aux plus extrêmes limites de la démocratie et flotte entre le communisme de M. Louis Blanc et l'anarchie de M. Proudhon. A l'instar des sociétés populaires de France, il se forme à Santiago une affiliation sous le nom de *Société de l'Égalité.* Là le socialisme tient ses assises et se répand en invocations à la sainteté du droit révolutionnaire, en effusions sur l'égalité et la fraternité, en apothéoses du droit au travail : là aussi éclate le coup de théâtre de l'ouvrier orateur, instruit dans l'art de tonner contre le capital et la vieille société. Le club de *l'Égalité* n'oublie pas davantage un article essentiel du programme, — les processions *pacifiques,* bannières au vent décorées d'emblèmes païens et de triangles égalitaires, — tandis que quelques journaux, tels que le *Progresso,* la *Barra,* continuent et propagent l'enthousiasme démocratique. Il y a au Chili, comme partout, les habiles politiques qui, sans aller aussi loin, ne dédaignent pas le secours de passions qui les servent, et qu'ils se promettent de dominer. Tel est à peu près le rôle de quelques personnages politiques, comme M. Camilo Vial, M. Errazuris, M. Lastarria, qui représentent une sorte de parti progressiste. Le châtiment de ces hommes dont quelques-uns ont été ministres, c'est d'avoir été effacés dans ce mouvement par M. Francisco Bilbao, — le jeune Hercule socialiste du Chili!

M. Bilbao est une des plus curieuses figures de l'Amérique actuelle, point aussi neuve, à coup sûr, que d'autres caractères plus empreints d'originalité locale, mais au moins aussi instructive : c'est le type juvénile et rutilant de ces imaginations à peu près complétement folles, qui embrassent frénétiquement les caprices, les rêves les plus monstrueux de notre civilisation et s'apprêtent à les réaliser avec l'apparence du plus imperturbable sang-froid. Élevé en Europe, il a lu les maîtres du genre; il s'est façonné à leur pensée et à leur style : nul mieux que lui ne sait exécuter les variations d'usage sur la *sainte* république, les *frères et amis,* le *Christ fils du charpentier* et *rédempteur social.* Il a l'idée fixe du prolétaire et de l'aristocrate. Il a bien été quelque peu condamné par la justice du pays, mais c'est uniquement pour mieux remplir les conditions de l'apostolat. M. Bilbao a fait un livre, la *Sociabilidad chilena,* qui est le résumé de ses doctrines, ou, pour mieux

dire, de nos doctrines révolutionnaires les plus quintessenciées. En 1850, il écrivait les *Bulletins de l'Esprit*, — *Boletines del Espiritu*, — sur le mode lyrique des *Paroles d'un Croyant* et des *Bulletins de la république*. Ses compatriotes l'appellent le Lamennais de l'Amérique; il en pourrait être aussi bien et tout ensemble le Louis Blanc, le Pierre Leroux, le Mazzini, le Struve. Ce n'est pas trop de tous les *siboleth* démocratiques pour implanter l'unité et la solidarité au pied des Andes. Le premier rôle revenait évidemment à M. Bilbao dans l'intermède socialiste du Chili : c'est lui qui a été l'ame, le héros de la *Société de l'Égalité* et de ses promenades patriotiques. Le succès de ce jeune énergumène a été de faire un moment du socialisme l'objet de la curiosité publique, de la conversation générale, — quelque chose comme un combat de coqs ou une course de taureaux, — dans une ville comme Santiago, où il n'y a ni industrie, ni commerce, ni entrée ou sortie de vaisseaux, ni théâtres même qui dispensent d'aller chercher la comédie dans la rue. — Le malheur du socialisme chilien, c'est de ne s'être point contenté de ses prédications ou de ses exhibitions, et d'avoir voulu trop tôt devenir quelque chose de plus palpable et de plus réel. Le socialisme a fait des balles et des cartouches; il a commencé un jour, à Santiago, par aller cracher fraternellement à la figure du gouverneur. Dans la province voisine d'Aconcagua, à San-Felipe, il usait du poignard contre l'intendant : il s'est heurté, en un mot, contre la réalité. Le socialisme était-il autre chose qu'une ombre, — ombre à la fois meurtrière et grotesque? Toujours est-il qu'il s'est évanoui dès que le gouvernement a marché sur lui. La décoration est tombée : la *Société de l'Égalité* a disparu, les héros de la démocratie chilienne ont été dispersés, et M. Francisco Bilbao lui-même, hélas! a dû transporter au Pérou sa propagande.

Première défaite; voici la seconde. Le socialisme chilien, selon les saines traditions, est de droit divin; il est supérieur au suffrage national, à la volonté publique. Il y a quelques mois, en 1851, la volonté publique avait à s'exprimer, à élire un président. Et qui élevait-elle justement au pouvoir? L'homme le plus antipathique à cette turbulente démagogie, — M. Manuel Montt, — esprit pratique et ferme, très dédaigneux de la popularité vulgaire, et dont la politique consiste à s'occuper bien moins de théories et de systèmes que du développement des intérêts réels, entre lesquels il place au premier rang le bienfait moralisateur de l'éducation. La nouveauté de cette élection, c'est d'être allée chercher un personnage de la vie civile. C'était l'heure que le socialisme choisissait pour courir aux armes. Un chef militaire, le général Cruz, enlevait quelques soldats et allait vers le sud recruter ces fiers Indiens de l'Arauco, chantés autrefois par Ercilla dans l'*Araucana*, successivement refoulés dans le désert, mais non soumis encore : force

redoutable appelée au sac de la société organisée, offerte à ses sauvages instincts. Dans le nord, les *peones* déchaînés pillaient et dévastaient les mines de Chañarcillo. L'insurrection s'établissait à la Serena. Nous avons sous les yeux les bulletins de cette révolte : ils sont des plus curieux et déguisent mal un des phénomènes les plus universels dans l'Amérique du Sud. Il y a en effet dans ces états sud-américains deux courans visibles qui ne se contrarient pas toujours; il y a la tendance purement révolutionnaire à l'européenne et l'action permanente des ambitions militaires. C'est ce que les conservateurs néo-grenadins appellent aujourd'hui dans leur langage le *militarisme* et le *rougisme*. Chacun de ces élémens pris à part suffirait au bouleversement total de ces républiques. Ils se réunissent et se donnent la main dans le récent mouvement du Chili. Si le général Cruz eût réussi, son pouvoir eût été forcément un mélange de despotisme militaire et de radicalisme démagogique, — l'idéal des gouvernemens, comme on voit! C'est ainsi que la prospérité naissante du Chili s'est trouvée momentanément paralysée. Que devenait cependant le jeune hiérophante du socialisme chilien, M. Bilbao, à qui appartenait naturellement la spécialité des proclamations dithyrambiques dans ce mouvement? Réfugié au Pérou, il continuait à démontrer que « la société actuelle est un enfer présidé par une collection diabolique de joueurs qui se dévorent les uns les autres. » Il gourmandait ces pauvres gouvernemens assez mal avisés pour empêcher l'Amérique du Sud tout entière « de se faire *une* comme Dieu et de tout niveler par le fameux principe de la solidarité, — à l'exemple de la Nouvelle-Grenade qui tient l'avant-garde, de l'Équateur qui la suit, de la tempête qui se condense sur la Plata et qui gagnera jusqu'aux Amazones, de l'Arauco qui allume ses volcans et des fils de *Lautaro* qui escaladent les murailles du *peluconisme!* » Il faut bien le dire en humble prose après ces merveilles pindariques : le Pérou n'a point goûté du tout l'unité et la solidarité universelle, et il a même prié M. Bilbao d'aller exercer ailleurs son industrie. L'épée fidèle du général Bulnes, au Chili, a fait taire les volcans de l'Arauco, et les murailles du *peluconisme* sont debout. Ce que la tempête de la Plata couve dans ses flancs, l'avenir seul peut le dire.

Reste, il est vrai, la Nouvelle-Grenade; mais là, en compensation, fleurit merveilleusement la démocratie nouvelle selon le rêve de M. Bilbao. Le socialisme règne et gouverne; il fait des lois et des décrets; il a sa personnification inattendue et son pontife dans le chef même du pouvoir, — le général Hilario Lopez. Ce n'est pas que le général Lopez soit bien fixé sur le dogme régénérateur du progrès humanitaire; c'est un peu un socialiste sans le savoir. Soldat de l'indépendance, employé dans diverses missions intérieures et extérieures où sa capacité a peu brillé, assure-t-on, c'est un de ces types de libéralisme creux éclos tout

exprès pour servir de décoration aux partis révolutionnaires. Le général Lopez est l'instrument des clubs de Bogota et de quelques familiers dont le ministre des finances, M. Manuel Murillo, paraît être aujourd'hui le plus habile. L'origine de ce singulier pouvoir est des plus caractéristiques. La Nouvelle-Grenade, on le sait, est une des trois républiques issues de l'ancienne Colombie, qui comprenait en même temps le Venezuela et l'Équateur. La guerre civile a été assez souvent son état normal après sa séparation; en 1839, 1840 et 1841 notamment, elle plongeait le pays dans la dévastation et dans le sang. Le promoteur et le chef de cette guerre civile était le général Obando, l'un des personnages accrédités aujourd'hui et l'un des candidats à la prochaine élection présidentielle. Cette insurrection vaincue, trois administrations conservatrices se sont succédé, — celle du docteur Marquez, celle du général Pedro Alcantara Herran, et la présidence du général Mosquera, qui expirait en 1849. Qu'on se reporte à cette année 1849 : les esprits s'enflammaient chaque jour au récit de la révolution de France; le parti insurgé de 1840, successivement amnistié dans ses chefs et dans ses soldats, se relevait de sa défaite, servi par l'invisible courant des influences européennes; il choisissait habilement pour candidat un homme qui n'avait point trempé dans la guerre civile, le général Lopez. Le jour où le congrès, — chambre des députés et sénat réunis, — devait ouvrir le scrutin et proclamer l'élu, des bandes armées envahissaient la salle; les séides révolutionnaires agitaient le poignard contre les sénateurs et les députés conservateurs; une scène de meurtre devenait imminente; le général Hilario Lopez était ainsi nommé président de la Nouvelle-Grenade le 7 mars 1849! Voilà la source épurée d'où est sorti ce pouvoir qui a entrepris de réaliser la *vraie république*, la *vraie démocratie*, et de fonder la cité humanitaire des utopistes du vieux monde. Principes, procédés de gouvernement, langage, tout est identique. « La Nouvelle-Grenade s'est sentie agitée par le galvanisme politique et social de l'époque... La liberté avance, la vieille citadelle des restrictions tombe en ruines. Les escadrons mis en pièces, qui défendaient la cause ultramontaine, comprennent leur déroute et désertent le champ de bataille. Il est impossible d'arrêter le mouvement pacifiquement révolutionnaire qui a surgi des profondes commotions de l'esprit humain au XIXe siècle... Le 7 mars 1849 a été le *Te Deum* entonné par la démocratie devant le Dieu de la civilisation... » Qui parle ainsi? Ce n'est rien moins que la *Gazette officielle* de la Nouvelle-Grenade, le Moniteur de Bogota. Chose d'un prix rare assurément que de voir ainsi prendre corps sur ce sol vierge et devenir des gouvernemens les rêves, les cauchemars, les ombres de systèmes et les fantômes dont nos intelligences byzantines se plaisent parfois à se faire un amusement qui les corrompt et un tourment qui les dégrade!

La souveraineté du nombre, la *prédominance des masses*, tel est le principe avoué de la politique néo-grenadine actuelle. C'est le thème des messages et des manifestes du général Lopez, le mot d'ordre de ses sectateurs, et c'est un exemple de plus de la disproportion qui éclate souvent entre les mots et les choses dans le Nouveau-Monde. Nous ne savons si cette puissance anonyme des masses est nulle part réalisable. En définitive, comme principe de gouvernement, c'est la prépondérance attribuée à cette portion de barbarie qui couve au sein des sociétés, même les plus civilisées et les plus raffinées, et les jette dans de si inexprimables convulsions quand elle s'agite. Mais ce phénomène devient bien plus saisissant encore au-delà de l'Atlantique. Le nombre, dans les républiques hispano-américaines, c'est l'élément inculte et sauvage; c'est cette multitude qui change de nom suivant les pays sans changer de nature et qui s'appelle le *gaucho*, le *guasso*, le *llanero*, le *roto*, l'Indien. Qu'on mette en action cet élément, ce ne sera guère autre chose que ce mouvement plus national que démocratique que nous dépeignions autrefois sous le nom d'*américanisme* (1) et qui est un des caractères extraordinaires de la vie publique de ces contrées : lutte permanente et vivace des mœurs et des passions locales contre la civilisation. Rosas a été dans la République Argentine le chef de ce mouvement tout en le dominant. Au Mexique, Santa-Anna, ce perpétuel factieux, n'est qu'un *guajiro* supérieur qui a tous les instincts, les goûts, les habitudes propres à ce type populaire; il a les indolences et les ardeurs orageuses du *guajiro*, ses superstitions, ses fanatismes, son humeur insoumise, son amour du plaisir et des combats de coqs qui le consolent encore dans l'exil, entre deux révolutions. A Guatemala, l'un des récens dictateurs, Carrera, a joué le même rôle d'une manière plus sensible encore peut-être. Carrera est un métis, un *ladino* à qui on a oublié d'apprendre à lire dans sa jeunesse et qui a ses antécédens au désert. Il a été pendant long-temps dans l'Amérique centrale l'ame de plus d'un *pronunciamiento*, et, après chaque défaite, il disparaissait dans les montagnes, prenant parfois l'habit d'un garçon de ferme ou se faisant *estanciero*. Son prestige, parmi les classes populaires et les Indiens, était immense. Une des scènes les plus bizarres de sa vie fut son entrée à Guatemala, il y a quelques années, à la tête d'une bande sauvage qui pillait la ville pendant que son général, peu vêtu et monté sur un cheval magnifique, allait à la cathédrale remercier la Vierge pour sa victoire. Carrera a été, lui aussi, candidat démocratique; il s'est fait depuis quelque peu conservateur et aristocrate; il s'est façonné une tenue de général, et il ne lui déplaît pas d'être

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1846, sur *l'Américanisme et les républiques du sud.*

comparé à Napoléon, ce qui est le faible de beaucoup de ces dictateurs du Nouveau-Monde. — Au fond, avec des nuances diverses, c'est toujours la barbarie américaine faisant irruption dans la société civile avec sa vierge énergie et aussi avec ses passions rebelles, ses inaptitudes, ses ignorances, ses répulsions pour la vie organisée et pour la civilisation, dont le premier et irrémissible tort, à ses yeux, est d'être une étrangère. C'est ce qui fait que les partis prétendus démocratiques, contraints par leur rôle même de s'appuyer sur les classes populaires, font de si étranges amalgames : ils mêlent la liberté illimitée et les dictatures militaires; ils vont puiser au dehors leurs inspirations et leurs idées, et ils flattent les haines locales contre les étrangers. Il y a quelque temps, un des journaux les plus extrêmes du Chili, le *Progresso*, traitait les négocians étrangers de Valparaiso de *voleurs*, de *monopoleurs*, d'*usurpateurs*, de *Carthaginois*, pour tout dire. La barbarie nationale parlait naïvement par la bouche du démocrate chilien. Qu'il surgisse quelque homme de vigoureuse trempe pour dominer ce mouvement en le personnifiant, ou qu'il se trouve des déclamateurs oiseux pour le déguiser sous des noms européens, — qu'importe? n'est-ce point toujours la même chose? C'est là le fonds réel, redoutable et inaperçu que recouvrent les démocratiques effusions du gouvernement néo-grenadin sur la souveraineté du nombre et la prédominance des masses. Le socialisme se fait l'auxiliaire de l'américanisme et lui sert de masque.

Rien de plus curieux, au reste, que l'œuvre législative de la Nouvelle-Grenade dans ces dernières années, depuis le *glorieux* 7 mars 1849 : œuvre sans réalité et sans durée, mais où se reflète avec une ingénuité singulière d'imitation tout ce que l'Europe a procréé de mieux en fait de caprices démagogiques. La première pensée des partis arrivant au gouvernement, c'est de bouleverser la législation du pays; chacun a sa panacée et sa constitution. Aussi la Nouvelle-Grenade a-t-elle vu fleurir en 1851 son code politique nouveau, « le plus libéral du monde civilisé, » assurent les consciencieux auteurs qui se sont employés à ce fouillis démocratique. L'élection universelle, directe et souveraine est la source de tous les pouvoirs, depuis celui du président jusqu'à celui du juge. Au Chili, pour être électeur, il faut savoir lire et écrire et être quelque peu propriétaire; dans d'autres républiques américaines, il faut être chef de famille, — et c'est un côté dont on ne se préoccupe pas assez en Europe dans la fabrication périodique des lois électorales. Dans la Nouvelle-Grenade, nulle condition n'est plus nécessaire aujourd'hui, si ce n'est celle d'être citoyen, et on est citoyen grenadin à peu de frais. Le droit absolu de réunion et d'association, la liberté illimitée de la pensée, comptent parmi les singuliers bienfaits dont la constitution de 1851 dote le pays. Une autre conquête, c'est le droit à l'assistance.

Cherchez bien ce qui peut se cacher sous cette rare et précieuse découverte : — c'est le droit au travail *américanisé*, le droit à l'oisiveté et au vagabondage, justement proclamé en même temps que l'affranchissement subit et instantané des noirs. Est-ce donc qu'il y eût beaucoup d'esclaves dans la Nouvelle-Grenade? Non, il en restait à peine dix mille, et le nombre diminuait chaque jour par l'effet lent et bienfaisant d'une loi de 1821, dite de *manumission*, qui déclarait libres les enfans à naître, sauf à ne jouir de leur liberté qu'après dix-huit ans, — et affectait un fonds spécial prélevé sur les successions à l'affranchissement progressif des autres esclaves. Au lieu de cette émancipation sage et mesurée, voici donc dix mille citoyens libres qui, à dater du 1er janvier 1852, travaillent au triomphe de la vraie démocratie par la maraude et l'exercice du droit à l'assistance! Un signe certain par où se manifeste l'apparition du socialisme, c'est le relâchement des peines, lesquelles sont fort nuisibles, on en conviendra, à la liberté. La peine de mort a été solennellement abolie dans la Nouvelle-Grenade, et il a été même promulgué une loi de procédure qui, combinée avec l'absence de détention préventive, atteint à de merveilleux effets. D'après cette loi, toute instruction sur un crime ou un délit serait ajournée, dans le cas où le prévenu commettrait un nouveau méfait, jusqu'à parfaite instruction de la dernière affaire : d'où il suit que celui qui s'est rendu coupable d'un premier crime, pour éviter un jugement, n'a qu'à en commettre un deuxième, puis un troisième, et ainsi successivement. Ces étranges législateurs ont réussi à faire de la persévérance dans le crime la garantie de l'impunité et le bouclier de la liberté individuelle : miracle de cette « épopée de la civilisation » décrite avec l'orgueil d'un enthousiasme quelque peu burlesque par le rédacteur-poète de la *Gazette officielle* de Bogota.

Et ce n'est pas seulement dans l'ordre civil que s'exerce le socialisme néo-grenadin; il a les visées plus profondes; il a conçu l'idéal des religions nouvelles d'après nos romans et nos brochures. On ne saurait croire à quel point *le Juif errant* de M. Sue a été une source de révélations religieuses pour le général Lopez et les initiés démocratiques de Bogota. Il a été surabondamment démontré que tout jésuite poursuivait une œuvre souterraine d'*absolutisme* et de *gothisme* en enseignant à lire et à écrire aux enfans, qui n'ont pas toujours là des maîtres laïques. *Le Juif errant* est le véritable auteur de l'expulsion des jésuites de la Nouvelle-Grenade. Aujourd'hui, c'est l'élection appliquée à la formation du clergé paroissial. Les prêtres se trouvent soumis à la juridiction civile pour les actes même de leur ministère, sous le prétexte de l'abolition du *fuero ecclesiastico*. C'est ce qui s'appelle démocratiser l'église, la mettre en harmonie avec le progrès humain et faire « le clergé citoyen. » Il nous faut des évêques libéraux, s'écrie la *Gazette*

officielle; nous ne voulons pas d'une hiérarchie ecclésiastique qui est la négation de la souveraineté populaire. La liberté des cultes, au lieu d'être une issue sagement ouverte aux populations étrangères réellement laborieuses et attachées à leur religion, devient le passe-port du mépris et des outrages officiels déversés sur le catholicisme. Bizarres esprits qui s'emploient le plus stérilement du monde à tout saccager autour d'eux au lieu de tout coordonner, à se faire novateurs, philosophes humanitaires, proscripteurs de leurs traditions nationales, apôtres de toutes les fantaisies, par mode, par passe-temps, uniquement pour paraître libres, pour n'avoir point l'air de reconnaître des religions d'état et d'être du passé! Il n'y a qu'une difficulté légère : c'est que ce passé subsiste partout avec ses conditions, ses vieux levains, ses barbaries et ses incohérences. Essayez de la philosophie humanitaire ou non et des moyens administratifs sur cet ensemble rebelle, ce sera risible. Les prédications révolutionnaires produiront sur les masses l'effet des liqueurs fortes avec lesquelles les premiers conquérans abrutissaient souvent les populations indigènes. Les moyens administratifs réussiront à aligner un jour par semaine les pauvres *Cholos* en file serrée, le corps demi-nu, la tête coiffée d'un chapeau de paille et le fusil au côté. Le christianisme, le catholicisme seul, dirons-nous, peut former ou ébaucher des sociétés avec ces élémens épars et discordans. Le protestantisme lui-même n'y pourrait rien. En dehors de toute question de dogme en effet, à un point de vue humain, le protestantisme est la religion des races qui ont un vigoureux ressort individuel : on a vu ce que le puritanisme a fait pendant trois siècles dans l'Amérique du Nord; mais c'est justement ce ressort individuel qui manque aux races de l'Amérique du Sud. Il ne faut pas long-temps fixer son regard sur ces contrées pour reconnaître qu'une religion d'autorité seule peut amener à la vie morale et plier aux premières conditions de la civilisation ces races indifférentes et inactives, qui ont besoin en quelque sorte d'être prises par la main, d'être dirigées, transformées et élevées au niveau d'une sociabilité meilleure. Là où nulle organisation civile ne peut atteindre, le missionnaire arrive; il dépose un germe d'association, crée des établissemens, groupe des populations nomades et les assujettit à la vie réglée.

Un des plus récens voyageurs dans l'Amérique du Sud, M. de Castelnau, raconte qu'en descendant le Tocantin, il s'est trouvé jeté au milieu d'un village sorti de la veille du désert, celui de Boa-Vista. Quelques années avant, ce village n'existait pas; en ce moment, il réunissait deux ou trois cents maisons et quinze cents ames. L'église était en paille comme les maisons; déjà cependant on travaillait la pierre pour des constructions nouvelles. Une grande régularité de mœurs régnait à Boa-Vista. Quel était le créateur de ce village? C'était un pauvre moine

du nom de fray Francisco. Chef absolu de cette petite colonie, fray Francisco n'avait rien par lui-même; il vivait d'aumônes, conservait la simplicité d'un enfant et avait la vénération universelle de ces pauvres populations, qui quittaient le désert pour venir se grouper autour de lui et se soumettre à la règle de la prière et du travail. Veut-on un contraste frappant? Suivez encore M. de Castelnau dans un village non loin de Boa-Vista, à la Carolina. Là règne l'autorité administrative dans la personne d'un jeune officier qui s'ennuie et qui cherche à passer son temps. Les voyageurs arrivent au milieu du jour, et tout est plongé dans le sommeil, selon l'habitude, parce que la nuit se passe dans les plus monstrueuses orgies que préside le jeune commandant lui-même, le sabre à la main, excitant les danses lascives, provoquant au plaisir les brunes filles des tropiques et corrompant toute une population par l'ivresse des voluptés grossières. Le degré de moralité de cet établissement se mesure par un chiffre bien simple : sur huit cents habitans environ, il y a deux femmes mariées. La Carolina danse et dort pendant que les sauvages non soumis l'étreignent de toutes parts et que les femmes ne peuvent pas même aller à la fontaine la plus voisine sans une escorte militaire. Tel est le double et saisissant résultat de ces deux genres si différens d'action. L'influence religieuse est si naturellement désignée comme la seule propre à cette œuvre civilisatrice, que les autorités de la Nouvelle-Grenade, un peu échappées aux fumées socialistes de Bogota et parlant dans les provinces, demandent simplement des missionnaires pour disputer le sol et les ames à la vie sauvage. La réalité se révèle ici; les conditions pratiques des choses se font jour, et c'est sur ce fond même réel et pratique que se détachent plus vivement encore dans leur artificielle et folle étrangeté tous ces caprices de religions démocratiques et de socialisme transcendant dont le gouvernement néo-grenadin se fait le triste agent, sous la pression et avec le secours des clubs et des journaux.

Quand nous disons que ces populations se jettent avec une fureur d'enfans sur les plus périlleux moyens d'action du vieux monde,— où ce caractère de puérile et violente imitation se reflète-t-il mieux, en effet, que dans les clubs et dans les journaux? Les clubs sont absolument libres à la Nouvelle-Grenade. Chaque jour, la *Gazette officielle* enregistre la création de *sociétés démocratiques* qui enveloppent le pays dans un formidable réseau. A Bogota, outre la société démocratique, il y a une autre association sous le nom d'*école républicaine*, club modèle, agence supérieure de la propagande démagogique. Docteurs en droit révolutionnaire, prêtres *émancipés*, artisans enlevés à leur travail, orateurs vagabonds, sont les héros de ces réunions. Le gouvernement lui-même sanctionne leur autorité par sa présence; il va faire profession authentique de socialisme. Le président Lopez reçoit des

couronnes, tandis que le buste de Pie IX est mis en pièces. Le gouvernement se sert de cette force qui le domine lui-même, et le général Lopez sait bien que la pointe du poignard des clubs touche sa poitrine en cas de défaillance. Ce qui s'exhale de ces foyers, ne le sait-on pas? Ne voyez-vous pas d'ici défiler dans leur grotesque appareil les déclamations sur le prolétariat, sur l'immoralité des armées permanentes, sur le célibat ecclésiastique, sur l'émancipation des femmes? Ce sont les sujets sur lesquels s'épanche l'éloquence *rouge*. Une des plus mémorables séances des clubs grenadins, c'est celle où un des naturels du lieu, M. Jose-Maria Samper Agudelo, a fait un discours sur le *mariage civil*. Le mariage civil, on le comprend, c'est le mariage libre sur l'autel de la nature. « La liberté de la presse a affranchi la pensée, dit l'orateur; la liberté industrielle multiplie la richesse; pourquoi ne créez-vous pas la liberté conjugale, la liberté de l'amour noble et généreux?.. » Suivent les plus pathétiques descriptions de toutes les horreurs qu'engendre la perpétuité du mariage et des enchantemens des amours phalanstériens se nouant et se dénouant par la main des graces, et se déroulant avec cette variété « qui fait l'harmonie de la vie. » Ne vous semble-t-il pas entendre tel philosophe de votre connaissance répétant son hymne : « C'est l'amour, l'amour, etc. » Le jeune et facétieux démagogue de Bogota n'a pas l'air de se douter qu'en ce qui touche ce *mariage civil* qu'il propose de créer, c'est-à-dire tel « que les époux puissent le rompre quand ils veulent, » il suffirait de se débarrasser quelque peu de ses préjugés civilisés, de se défaire de vêtemens superflus, et de retourner au désert, à l'état de nature, pour le pratiquer au moins aussi bien que les sauvages, sans nulle espèce d'institution civile. Les scènes comiques ne sont point rares dans la vie des clubs grenadins: « Démocrates, fondateurs de la liberté, dit un jour M. Samper Agudelo, sachez que le socialisme est la parole prononcée par Jésus-Christ sur le Golgotha. — Voici qui est étrange, répond un naïf catéchumène : je ne savais ce que c'était que le socialisme; mais, puisque le bon Dieu a dit le mot sur le Golgotha, le socialisme est mon fait... » Et, comme il faut que la terreur se mêle à la bouffonnerie, écoutez le cri sanguinaire échappé un jour à un de ces énergumènes: « Si la mort de l'archevêque de Bogota est nécessaire au triomphe de notre cause, je suis prêt; voici le bourreau! »

Les journaux marchent du même pas dans cette voie. La Nouvelle-Grenade jouit de tous les bienfaits de l'état démocratique et social. La liberté illimitée de la presse y règne comme la liberté absolue des cultes. Vous pouvez être à votre gré mahométan, adorateur du soleil, idolâtre, païen, ou saper dans vingt publications jusqu'aux fondemens de la société chrétienne et civile; le délit de presse n'existe plus. Il y a eu à la Nouvelle-Grenade des journaux qui s'appelaient *le Communisme*

social. La *Gazette officielle* elle-même met au jour des articles sur *l'idée républicaine*, sur *la démocratie et la théocratie*, sur *l'attraction passionnelle* et *l'association humanitaire*. Joignez à ceci une multitude de feuilles qui se succèdent, et où respire la plus pure démagogie, — l'*Alacran*, le *Neo-Granadino*, les *Avisos de Monserrate*, le *Baile*, le *Cañon*, etc. Dans divers pays de l'Amérique du Sud, au Chili et à Valparaiso surtout, au Pérou maintenant, les journaux multiplient les données utiles sur l'industrie, le commerce, les mouvemens maritimes; ils se modèlent sur les journaux anglais. Ce qui domine aujourd'hui dans ceux de la Nouvelle-Grenade, c'est la discussion enflammée, la polémique furibonde, la personnalité injurieuse et cynique; ce sont les habitudes de nos plus tristes jours saisies avec une ardeur fiévreuse : indescriptible mélange de passions locales et d'inspirations de notre littérature révolutionnaire, où on voit les types mis en circulation par nos romanciers devenir l'objet d'odieuses applications vivantes dans la lutte des partis! En faut-il un spécimen? Voici un journal socialiste qui s'amuse à peindre toute une galerie politique et morale du monde conservateur de Bogota dans une littérature infiltrée de sang. Il y a un parallèle de la femme *rouge* et de la femme *gothe, jésuite*, qui ne laisse point que d'avoir son prix. Un nom de fantaisie déguise à peine les principaux personnages publics... « Malipieri, dit le journal, est un des chefs du parti goth; doué du génie de l'intrigue, de la férocité et de la vengeance, il sait combiner un plan, diriger un siége, frapper un coup; c'est une nature de soldat, et sur son front le casque irait mieux que la mitre. A l'abri du caractère sacerdotal, il enchaîne à lui les misérables fanatiques qu'il séduit par sa parole pour les affilier à sa bannière, non de paix, mais de guerre à mort... Au lieu de contenir ses prêtres, qui trompent le peuple avec leurs doctrines rétrogrades, il les pousse, les autorise, les excite, sans songer que, si la guerre venait à éclater, le sang versé tacherait ses vêtemens et serait son accusateur devant Dieu; il met dans leurs mains l'épée au lieu de la croix, et sur leurs lèvres l'anathème à la place de la prière. Il verrait avec joie son troupeau nager dans le sang, comme Néron contemplait l'incendie de la cité des empereurs. — Et Rodin! oh! le mémorable Rodin est l'autre colonne du gothisme, la meilleure peut-être, parce qu'il y a en lui les qualités propres à un chef. Il a la méchanceté de l'Indien, la dureté du sauvage, la férocité du Caraïbe, l'astuce du jésuite; il a un cœur dur comme le platine, inaccessible à la douleur et à la pitié; il sait intriguer, et au besoin assassiner; il persuade aux imbéciles que le zèle religieux brûle en lui, tandis que dans son cœur il n'y a point de Dieu, point de religion connue, rien que la soif du pouvoir, de la vengeance et de la destruction. C'est le type de l'hypocrite de l'Évangile, le Philippe II de l'époque... » Sait-on quelles figures

réelles se cachent sous ces effroyables peintures? Celle de l'archevêque de Bogota, M. Mosquera, l'un des plus dignes prélats de l'Amérique du Sud, qui a eu le tort de ne point tomber en admiration devant le socialisme grenadin, et celle d'un des hommes politiques les plus distingués du pays, M. Mariano Ospina. Malipieri, Rodin, bribes de l'érudition romantique et sociale, — tapage des clubs, défroques humanitaires, constitutions démagogiques, gouvernemens de faction, liberté illimitée de la fureur humaine, — voilà quel habile et cruel usage ces natures dévorées d'anarchie font des armes que nous leur forgeons! Cela nous rappelle ces autres enfans terribles et farouches, les Irlandais, qui, en 1848, s'exerçaient à l'insurrection « à la mode française, » et s'instruisaient dans l'art de jeter du vitriol sur les habits rouges, et de semer du verre cassé sous les pas de la cavalerie du lord-lieutenant. Quoi encore! pour compléter la reproduction de toutes les scènes et de tous les incidens révolutionnaires qui ont agité l'Europe, l'Amérique du Sud n'a-t-elle point failli avoir sa guerre du Sonderbund entre la Nouvelle-Grenade et l'Équateur? Le radicalisme suisse entre ici en rivalité ou en communauté d'influence avec le socialisme français.

Pensez-vous que de telles tentatives, si artificielles qu'elles soient, ne portent point leurs fruits et n'aient point leur retentissement dans la vie réelle? La vérité est que la Nouvelle-Grenade, dans ces dernières années, s'est trouvée livrée à une sorte d'anarchie chronique, de désordre pratique et normal. Le socialisme s'est promené dans les provinces sous la forme infiniment peu métaphysique du pillage et de la dévastation matérielle. Dans le sud notamment, dans la province de Cali, les barrières des propriétés étaient brisées; des émissaires allaient dans les *haciendas* exciter les esclaves à la révolte et au meurtre de leurs maîtres; les femmes étaient exposées aux insultes dans les rues et au viol dans leurs maisons. L'autorité publique dormait, ou restait spectatrice de ces crimes, dont les auteurs étaient ses cliens, les séides des *sociétés démocratiques,* armés pour la défense du pouvoir. A Bogota même, sous les yeux du gouvernement, tous les vices, le libertinage, le jeu, la paresse, se sont développés en peu de temps dans des proportions sensibles; les vols et les attaques individuelles se sont multipliés au point d'engendrer une insécurité universelle. Il y a une inépuisable série de faits de ce genre rangés dans le pays sous le nom caractéristique de *scènes de l'époque.* L'instinct public s'en empare et s'en émeut; l'anxiété s'accroît par la propagation de ces bruits; la passion de parti y ajoute ses irritans commentaires. « Le *rougisme* progresse, disent les conservateurs; — c'est le dernier effort du *gothisme* vaincu, s'écrie plaisamment le gouvernement. — Les voleurs sont des libéraux, reprennent les modérés; — les voleurs ne peuvent être que des *goths* et des *rétrogrades,* répondent les socialistes. » En réalité, les voleurs ne sont ni des

goths ni des libéraux; ils font leur métier, ils mettent à profit le désarmement volontaire de l'autorité publique et la déchéance officielle infligée aux lois morales. Ils font des sociétés d'assurances mutuelles pour suffire aux cautions légales, garanties de leur liberté, et pour ajourner leur jugement en commettant quelque nouveau crime, comme on l'a vu. La démocratie grenadine a imaginé d'emprunter à l'Europe un élément de progrès dans les idées socialistes; elle ajoute l'anarchie du vieux monde à l'anarchie du nouveau; elle réunit sur le même sol la barbarie née de l'excès de la civilisation et la barbarie des sociétés naissantes. Quels peuvent être les fruits de ce monstrueux assemblage, si le socialisme venait à être autre chose qu'une fantaisie de quelques cervelles mal réglées? M. Félix Frias le pressent avec une saisissante sagacité. « Le jour où les idées rouges pénétreraient réellement dans nos masses, dit-il, serait le jour d'une conquête nouvelle de l'Amérique du Sud par les Indiens vaincus autrefois. Ceux-ci seraient alors assez forts pour dépouiller les spoliateurs et les surprendre victorieux dans les orgies de leurs rapts et de leurs violences... »

Ce n'est point, au surplus, sans résistance que la contagion socialiste a envahi la Nouvelle-Grenade. Ceux que la *Gazette officielle* appelle les *goths*, et qui sont réellement le parti conservateur, modéré, sagement libéral, ont essayé de lutter. Une opposition vigoureuse s'est élevée; bannie des chambres, elle s'est réfugiée dans la presse; elle a organisé des associations. A côté de *l'école républicaine* de Bogota, il se formait une autre réunion sous le nom de *sociedad filotémica*, asile de la jeunesse conservatrice. Des journaux d'une vivacité et d'une habileté singulières, — le *Dia*, la *Civilizacion*, le *Porvenir*, la *Republica*, — harcelaient chaque jour les nouveaux dominateurs par leurs polémiques. Un des plus remarquables esprits de la Nouvelle-Grenade, le docteur Julio Arboleda, dressait dans le *Misoforo* le plus virulent acte d'accusation contre le général Lopez. Ce n'est point le talent qui manque à cette opposition et à ces journaux, c'est le point d'appui dans un pays où les opinions et les intérêts sont trop peu dessinés pour devenir une force disciplinée et compacte, et pour qu'il n'y ait point toujours quelque chose de factice dans l'action des partis. Ce qui paralyse aussi l'influence de cette opposition, c'est ce qui fait la mort de tous les partis conservateurs, — l'absence de cohésion, la division, qui a déjà favorisé l'avénement au pouvoir du général Lopez en 1849. Maintenant, quelle est la situation politique de la Nouvelle-Grenade? Une insurrection a éclaté en 1851. Le mouvement est né d'abord à Antioquia et s'est étendu de là aux provinces environnantes du Cauca, de Buenaventura, de Popayan, qui embrassent la portion méridionale de la république; il avait à sa tête le général Eusebio Borrero et quelques colonels de l'armée grenadine. Ce soulèvement avait pour but de se-

couer le despotisme *rouge*, et pour cela Borrero avait commencé par proclamer l'indépendance des provinces du sud. D'assez nombreuses guerrillas sont parvenues à tenir la campagne pendant quelques mois; mais cette insurrection a été définitivement vaincue au mois d'août. Les principaux chefs du parti conservateur sont aujourd'hui hors du pays; quelques-uns l'avaient quitté depuis long-temps. Le général Mosquera, président avant 1848, est aux États-Unis. Deux des diplomates les plus distingués de la Nouvelle-Grenade, M. Francisco Martin et M. Mosquera, frère de l'ancien président, étaient en Europe depuis 1849. M. Julio Arboleda a été jeté en exil par la dernière levée de boucliers. M. Mariano Ospina a été fait prisonnier. La récente victoire du général Lopez, au reste, est bien moins faite pour lui profiter à lui-même qu'à son successeur probable au pouvoir, le général Jose-Maria Obando, candidat aux prochaines élections présidentielles. Or le général Obando est violemment soupçonné de complicité dans l'assassinat dont le général Sucre a été victime il y a vingt ans; il a été le chef de l'insurrection de 1840; il est en ce moment l'élu, le héros, l'espoir des *sociétés démocratiques*, qui attendent de lui la réalisation de toutes les promesses humanitaires. Que fera le général Obando, s'il est nommé? Il ne pourra guère faire autre chose que ce qui se pratique déjà à la Nouvelle-Grenade. Il prolongera la comédie socialiste jusqu'à ce qu'un souffle vienne abattre décoration et acteurs; il présidera ce club de fantômes qui s'appellent *citoyens*, qui se poursuivent des mots de *liberté, égalité, fraternité*, et chuchotent des discours sur la destinée sociale, en attendant que la cognée de l'Indien vienne frapper à leur porte, ou qu'une conquête d'un autre genre vienne les préserver de la vie sauvage.

Assurément, c'est un spectacle lamentable que celui d'un coin de terre livré à ces folies. Le suprême non-sens du socialisme, c'est qu'il voile de noms ridicules et d'agitations factices les véritables problèmes qui se débattent au sein du Nouveau-Monde, ou qui le menacent du dehors. C'est la continuation plus criante de cet artifice qui faisait dire à un voyageur : « En Amérique, les noms sont civilisés, les choses sont barbares. » Le fanatisme de l'imitation et de l'abstraction cause depuis un demi-siècle ce perpétuel mirage qui trompe sur la réalité par une succession d'apparences dérisoires. Les changemens de constitutions, les révolutions politiques, les législations socialistes, tout en étant les symptômes du mal qui travaille l'Amérique du Sud, ne le guérissent pas; ils l'aggravent au contraire en le méconnaissant. Ce mal, c'est le défaut d'éducation morale, de caractère moral chez ces races qui flottent sans cesse entre les suggestions sauvages et les excès intellectuels. Le mal encore, c'est l'inaptitude pratique en face d'un monde à conquérir et d'élémens inouis de richesse, c'est l'absence de population

sur un sol sans limites. Ce que l'Amérique du Sud a besoin de demander à l'Europe, ce ne sont point ses théories, ses systèmes, ses lubies progressives et humanitaires, ce sont ses missionnaires, ses ingénieurs, ses ouvriers, son industrie, ses capitaux, — tout ce qui ouvre quelque éclaircie morale dans la vie sauvage, fonde la sociabilité, abat un pan de forêt vierge, défriche un pouce de sol de plus, développe le travail, constitue une force, tout ce qui fait, en un mot, la réalité et la consistance de la civilisation. Et comme il y a une intime connexité au fond de tous les mouvemens actuels du monde, ce qui est un besoin, une nécessité pour l'Amérique du Sud, est un soulagement pour l'Europe. C'est cette connexité qu'exprime M. Félix Frias avec un sentiment éloquent et attristé dans ses *lettres*. « J'avoue, dit-il, que le paupérisme européen pèse comme un reproche sur ma conscience d'Américain. L'histoire pourra dire sévèrement de nous : Tandis que les progrès mêmes de la civilisation et de l'industrie multipliaient en Europe le nombre des pauvres, tandis que les hommes les plus intelligens travaillaient inutilement à calmer les douleurs du paupérisme, afin de contenir ses ravages, et que les ambitieux démagogues soufflaient sur cette misère pour l'enflammer, que faisait l'Amérique espagnole? Elle imitait avec un enthousiasme insensé les excès mêmes de la révolution française... Le Chili s'appropriait les clubs abolis en France; la Nouvelle-Grenade vivait de plagiats socialistes..... Ces pays avaient besoin de population pour se civiliser, tandis que l'Europe avait trop de la sienne, et cependant des Américains factieux, incapables d'ordre, laissaient désertes ces vastes régions où les misères de l'Europe eussent pu trouver un si prompt et si facile remède. La moitié la plus précieuse du monde de Colomb existait comme si elle n'eût point été découverte pour l'agrandissement et la prospérité de l'espèce humaine... » Ce que M. Félix Frias aurait pu ajouter, c'est que, tandis que ces populations s'enivrent de leurs fanatismes politiques et consument leurs forces dans des révolutions oiseuses, quand elles ne sont pas sanglantes, la puissance anglo-américaine marche déjà sur elles et les couve du regard.

De tous les spectacles contemporains, un des plus saisissans peut-être, c'est ce travail d'envahissement de la race anglo-américaine à l'égard du monde espagnol d'outre-mer; elle le presse et l'enveloppe de toutes parts; elle menace Cuba, dévore des provinces comme le Texas et la Californie, enfonce son coin au cœur du Mexique, qu'elle met chaque jour à la veille de la dissolution. Aujourd'hui c'est à Panama, dans la Nouvelle-Grenade même, qu'elle met le pied. Ses procédés de conquête ne sont point ceux des puissances européennes, qui envoient leurs escadres et plantent leur pavillon sur un territoire; elle s'empare d'un pays par l'industrie de ses émigrans, qui s'y fixent, s'y enrichissent et arrivent à y faire prédominer leur influence. Panama

appartient ainsi déjà aux Anglo-Américains; ils sont les maîtres de tous les intérêts et de toutes les industries. Le chemin de fer qui est sur le point de joindre les deux océans est leur œuvre et leur propriété. Ils ont créé un journal sous le titre significatif d'*Étoile de Panama* (*Panama-Star*); ils changent les noms des lieux; la baie de Limon s'appelle *Navy-Bay*. Une portion du district de Chagres, Furnia, devient *American-Town;* là ils ont une administration, une justice à eux, indépendantes des autorités grenadines. Les *isthmeños* eux-mêmes entrevoient le jour où ils formeront un des états de l'Union. Cela est tout simple : il y a quelques années à peine, l'isthme, avec de prodigieux élémens de fécondité, était un lieu désert, abandonné et plein de misère; aujourd'hui d'innombrables émigrans le sillonnent chaque jour; l'or circule de toutes parts; de nouveaux centres de population se forment, l'industrie se développe. Si un événement imprévu, la découverte des mines de la Californie, a déterminé l'essor de cette prospérité nouvelle, les Anglo-Américains en sont les principaux auteurs et l'entretiennent. Les *isthmeños* ont ce spectacle sous les yeux, et il est curieux de voir cette population sans ressort plier sous l'ascendant du travail et de l'intelligence que déploie le *Yankee* dans ses conquêtes, et se préparer à se laisser absorber. « L'isthme de Panama sera un état de la confédération américaine, c'est indubitable, écrit un journal grenadin. Il est destiné à occuper une des premières places dans le monde commercial; il est le point de mire de l'ambition des citoyens de l'Union; il sera à eux infailliblement. » Déjà même on discute ostensiblement une cession de territoire à prix d'argent. Or Panama est la clé du continent sud-américain. C'est ainsi que marche à pas de géant cette infatigable race, prête à prendre au sérieux cette étrange prophétie qui s'est fait entendre, il y a quelques années, dans le sénat de Washington, et qui n'assignait à sa puissance d'autres limites que la Patagonie et le cap Horn. Stériles ou corruptrices au point de vue de la civilisation intérieure, pensez-vous que les formules socialistes de la Nouvelle-Grenade conjurent cet autre danger venu du dehors? Mais ici s'élève une question plus grave encore : le sang sera-t-il assez refroidi dans les veines de l'Europe pour que nous laissions s'accomplir cette lente et progressive prise de possession d'un continent par une race ambitieuse? Observez de près et d'un coup d'œil l'ensemble de ces mouvemens lointains : un monde tout entier à civiliser, une tentative gigantesque d'absorption préméditée et poursuivie par un peuple audacieux, une question d'influence générale pour l'Europe, — voilà ce que dissimule et défigure à nos yeux ce nuage rouge et fantasque qui est allé s'abattre sur quelques-unes des contrées les plus tristement privilégiées de l'Amérique du Sud.

CHARLES DE MAZADE.

LE

SALON DE 1852.

On se plaignait, sous la restauration, de la rareté des expositions, et je crois qu'on avait raison, car souvent un artiste nouveau, doué de facultés puissantes, était forcé d'attendre trois ou quatre ans pour produire au grand jour l'œuvre qu'il avait achevée, et qui devait fonder sa renommée. C'était là sans doute un grave inconvénient, et je conçois très bien que l'administration, docile au vœu public, se soit empressée de multiplier les expositions. Toutefois je pense que les expositions annuelles sont très loin de servir au développement de l'art : envisagée comme industrie, assimilée aux toiles peintes de Mulhouse, aux indiennes de Rouen, la peinture peut s'en réjouir, en tirer parti; considérée comme l'une des formes de l'imagination humaine, elle ne peut que s'en attrister. Quand les salons se succédaient à des époques irrégulières, les peintres, les statuaires travaillaient pour lutter : l'exposition devenait un champ de bataille. Aujourd'hui que les salons sont loin d'avoir la même importance, la lutte s'engage à peine entre quelques esprits d'élite; la plupart des artistes ne voient dans les expositions annuelles qu'une occasion de placer les produits de leur industrie : l'activité mercantile a remplacé l'émulation. Assurément le travail de la pensée ne saurait se contenter des applaudissemens, il est juste que la renommée se traduise en bien-être; malheureusement les expositions annuelles suppriment la renommée et ne laissent debout que la soif du gain. Le plus grand nombre se hâte de produire et prend en pitié les ames assez ingénues pour rêver la gloire; le désir de bien faire s'attiédit de jour en jour, les ateliers se transforment en usines,

et, pour peu que cette fièvre de gain continue, il sera bientôt impossible de distinguer l'art de l'industrie.

Je sais que l'expression de la beauté compte encore de fervens adorateurs : je connais des peintres, des sculpteurs, sévères pour eux-mêmes, qui s'efforcent de produire des œuvres durables; mais il serait trop facile de les compter. Quant au plus grand nombre, on m'accordera sans peine qu'ils ne songent guère à la renommée. Or n'y a-t-il aucun moyen de réveiller l'émulation, de substituer à l'ardeur industrielle une ardeur plus généreuse? Il suffirait, à mon avis, pour rendre aux expositions la meilleure partie de leur importance, de les séparer l'une de l'autre par un plus long intervalle. Si l'on choisissait le terme de deux ans, j'aime à penser que nous verrions rentrer dans la lice ceux mêmes qui ont déjà obtenu de nombreux applaudissemens. Dès qu'ils sentiraient le réveil de l'émulation dans la génération nouvelle, ils quitteraient leur retraite pour lui disputer la popularité. Chacun alors se présenterait au salon, je ne dis pas avec une œuvre accomplie, mais du moins avec une œuvre capable de soutenir la discussion. Les vieilles renommées défendraient pied à pied le terrain que les renommées nouvelles essaieraient d'envahir. L'industrie de la peinture, si florissante aujourd'hui, languirait peut-être, mais l'art se relèverait. Et n'est-ce pas ce que le public désire, ce que l'administration doit se proposer? On m'objectera peut-être les plaintes proférées sous la restauration : je répondrai que ces plaintes ne s'adressaient pas tant à la rareté qu'à l'incertitude des expositions, car souvent l'intervalle s'étendait jusqu'à cinq ans. Dès que les artistes seraient assurés de pouvoir, tous les deux ans, produire en public l'œuvre qu'ils auraient achevée, ils n'auraient plus le droit de se plaindre.

Pour obvier aux dangers des expositions annuelles, l'administration a pris cette année une mesure très sage : elle a limité à trois le nombre des tableaux que chaque peintre pourrait envoyer. C'est à coup sûr un grand pas de fait dans la voie de la réforme; toutefois je ne pense pas que cette mesure suffise pour réveiller l'émulation. Les médailles d'or et d'argent, excellentes en elles-mêmes, n'auront une véritable importance que le jour où le salon cessera d'être un bazar pour se transformer en arène, et cette transformation ne pourra s'accomplir tant que le salon reviendra tous les ans. Comme il faut que chacun vive de sa profession, les peintres emploient neuf mois de l'année à travailler pour les amateurs, et quand le salon approche, alors ils se hâtent de composer une œuvre quelque peu sérieuse; mais ils ont beau redoubler de zèle, se lever avec l'aube et n'abandonner le pinceau qu'au moment où le soleil disparaît : le temps leur manque pour méditer, pour concevoir, pour achever. Si le salon ne revenait que tous les deux ans, les artistes vraiment dignes de ce nom, qui n'ont pas fait de leur

atelier une boutique, ne se laisseraient pas prendre au dépourvu. Tout en continuant de travailler pour les amateurs, qui trop souvent encouragent les vices de leur talent au lieu de les aider à s'en affranchir, ils prépareraient de longue main une œuvre selon leur pensée, et cette œuvre, conçue à loisir, lentement poursuivie, achevée sans précipitation, nous donnerait la mesure fidèle de leurs facultés.

On a beaucoup parlé de la sévérité du jury; je n'ai pas à ma disposition les documens nécessaires pour décider ce qu'il y a de juste ou d'injuste dans cette question; je ne sais pas si tous les membres du jury étaient pourvus d'un rare discernement; je ne sais pas s'ils étaient capables de distinguer le beau du joli, le simple du maniéré. Ce que je peux affirmer sans crainte d'être démenti, c'est que, parmi les mille deux cent quatre-vingts tableaux admis à l'exposition du Palais-Royal, il y en a un tiers au moins qui ne devrait pas être offert aux yeux du public. Je regrette sincèrement que la composition du jury ait été changée. En effet, dès que le jury était électif, personne ne songeait à se plaindre. Comme les exposans avaient eux-mêmes nommé leurs juges, ils n'avaient pas à discuter leurs décisions. L'administration, en prenant à son compte la moitié des nominations, a commis une faute, à mon avis. Les arrêts les plus sévères prononcés par un jury purement électif, seraient acceptés sans murmure; prononcés par un jury où l'administration s'est attribué la majorité, ils sont nécessairement soumis à la discussion, et voilà précisément ce qu'il fallait prévenir. Lorsque les juges étaient pris parmi les exposans, personne n'avait le droit d'élever la voix, car la décision, juste ou injuste, relevait du suffrage universel. Aujourd'hui tout est changé : la nomination de la moitié du jury semble attribuée à l'élection; mais, avec un peu d'attention, on reconnaît bien vite que cette moitié est comme la moitié dont parle Arnolphe en s'adressant à Agnès. Il y a dans le jury deux moitiés parfaitement distinctes : la moitié suprême et la moitié subalterne. La moitié suprême, c'est la moitié nommée par l'administration; la moitié subalterne, c'est la moitié nommée par l'élection. J'admets que l'élection puisse donner des juges peu compétens, j'admets que l'élection puisse donner raison aux coteries : tout cela sans doute est fâcheux; mais n'est-il pas plus fâcheux encore de soulever des objections sans nombre en nommant la moitié des juges directement, et surtout en nommant le président de chaque jury? De cette façon, la majorité est assurée à l'administration. Le président, dans toutes les délibérations, a voix prépondérante; ainsi l'administration ne possède pas seulement la moitié des voix plus une, mais la majorité plus deux, c'est-à-dire la majorité assurée. Il était sage, il était juste de fermer la bouche à toutes les plaintes, et le plus sûr moyen était à coup sûr de laisser le jury purement électif. On a

présenté cette année trois mille tableaux, le jury en a exclu treize cents; si tous les juges eussent été purement électifs, personne n'eût songé à se plaindre. La composition du jury, telle qu'elle a été arrêtée par l'administration, a suffi, je ne dis pas pour donner raison, mais du moins pour donner un prétexte plausible à tous les reproches. Il est possible en effet que les amateurs choisis par l'administration soient parfaitement éclairés, il est possible qu'ils aient rendu des jugemens parfaitement justes; mais le jury n'en reste pas moins pour la foule un sujet de défiance : les juges qui ont rendu cet arrêt étaient-ils parfaitement libres? n'étaient-ils enchaînés par aucun préjugé? Toutes ces objections, qui, soumises à une analyse sévère, pourraient se réduire à néant, gardent un caractère sérieux, parce que les élémens de discussion ne sont pas à la disposition du public. Ainsi, lors même que le jury aurait cent fois raison, l'opinion générale ne l'amnistie pas. Ne serait-il pas plus sage de mettre l'opinion de son côté? Personne, je l'espère, ne voudra soutenir l'avis contraire. Puis dans cette question, qui semble si vulgaire et si peu digne d'attention aux esprits frivoles, se trouve engagée une question plus délicate : tous ceux qui précédemment étaient dispensés de subir l'épreuve du jury se trouvent par le nouveau règlement soumis à cette épreuve, et je conçois très bien qu'ils restent sous leur tente, au lieu de se soumettre à la clairvoyance incertaine d'un jury composé d'élémens aussi divers. S'il est vrai que les amateurs peuvent posséder sur la peinture des notions assez précises, il n'est pas moins vrai que les peintres possèdent seuls des notions techniques étrangères à tous les préjugés d'école. Or voilà précisément ce que l'administration a méconnu. En formant la majorité avec des amateurs, elle a mis l'opinion publique en défiance, et c'est à mes yeux une faute regrettable, car les jugemens qui soulèvent aujourd'hui tant d'objections passeraient inaperçus, s'ils eussent été rendus par un jury purement électif.

J'avais entendu parler avec admiration d'un tableau de M. Courbet qui devait fermer la bouche à tous ses détracteurs, et je souhaitais de grand cœur que l'enthousiasme de l'amitié se trouvât d'accord avec le bon sens; car, tout en reconnaissant ce qu'il y avait d'exagéré dans les éloges prodigués à l'auteur d'*un Enterrement à Ornans*, il était impossible de nier la puissance de réalité qu'il avait su donner à ses personnages. Toutes les figures étaient laides, personne n'oserait le nier; mais ces figures vivaient, et ce mérite n'est pas assez vulgaire pour qu'on n'en tienne pas compte. J'espérais donc que M. Courbet, corrigé par les remontrances de la foule aussi bien que par les conseils des hommes éclairés, aurait consenti à tempérer quelque peu sa prédilection pour la laideur. Malheureusement il n'a tenu compte ni des remontrances, ni des conseils; il est demeuré ce qu'il était. Il a gardé l'habileté qu'il

possédait l'année dernière pour l'expression, je pourrais dire pour la transcription des détails; mais il a gardé en même temps toute son inaptitude pour la composition, et cette inaptitude est tellement évidente, que ses toiles sont tout bonnement des morceaux copiés et ne ressemblent pas à des tableaux. Ce qu'on disait avec justice d'*un Enterrement à Ornans* et des *Casseurs de cailloux*, on peut le répéter à propos des *Demoiselles de village*. C'est en effet le même mépris, le même dédain pour tout ce qui ressemble à la beauté, à l'élégance des formes. Ces jeunes filles qui font l'aumône sont laides à faire peur. On dirait qu'elles ont résolu de lutter ensemble de gaucherie et de vulgarité. Difformité du visage, violation de l'harmonie, profusion de tons criards, M. Courbet n'a rien négligé pour offenser, pour scandaliser le goût; s'il a voulu, par cette peinture brutale, attirer l'attention, je l'avertis qu'il n'a réussi qu'à moitié. Il est très vrai que les promeneurs, les oisifs s'arrêtent quelques instans devant *les Demoiselles de village;* mais les hommes habitués à contempler des œuvres sérieusement conçues, exécutées selon les lois du goût, détournent la tête avec un étonnement mêlé de dépit. Si M. Courbet veut signifier quelque chose dans l'histoire de l'école française, il faut absolument qu'il renonce au plus vite à cette peinture plus que rustique. Ce n'est pas en donnant aux jeunes filles des nez bourgeonnés, tels qu'on en voit au cabaret, qu'il réussira à fonder sa renommée. Ses amis pourront l'applaudir et lui faire accroire pendant quelques semaines qu'il a pleinement réussi. Quant aux hommes de bon sens, ils laisseront au temps le soin de réduire le succès à sa juste valeur. Si par malheur les éloges prodigués à cette œuvre étrange devaient se confirmer, si l'engouement de quelques jeunes esprits se transformait en popularité, il faudrait tout simplement désespérer du goût et de la raison; car, il est impossible de s'y méprendre, *les Demoiselles de village* comme *les Casseurs de cailloux* n'ont rien à démêler avec la peinture prise dans son acception la plus élevée. C'est une habileté tout au plus suffisante pour l'exécution d'une enseigne, et, si le mot paraît dur, je ne crois pourtant pas manquer à la vérité. La seule chose que je puisse louer dans *les Demoiselles de village,* c'est la manière dont les terrains sont traités. Il n'y a certainement aucune comparaison à établir entre les terrains et les figures. Encore faut-il restreindre l'éloge aux premiers plans, car les plans plus éloignés manquent de perspective, et cela est si vrai que les vaches sont parfaitement inintelligibles. Si l'on ne considère que leurs proportions, elles doivent être loin du spectateur; si l'on s'attache au terrain qu'elles foulent, elles doivent être voisines de nos yeux, et alors leurs proportions deviennent une véritable énigme, car elles ont juste la grandeur des vaches en bois qu'on donne aux enfans. Un seul pli de terrain eût suffi pour motiver les proportions de ces deux figures; M. Courbet,

en négligeant cette précaution vulgaire, leur a donné un caractère ridicule.

Je crois donc sincèrement que l'école réaliste qu'a voulu fonder l'auteur des *Demoiselles de village* ne ralliera pas des disciples nombreux. Non-seulement ces jeunes filles sont laides, mais elles sont dessinées sans précision. Les vêtemens mal choisis ne laissent pas deviner assez clairement la forme du corps. Ainsi l'indécision s'ajoute à la laideur, et je concevrais difficilement que l'exemple de M. Courbet fût suivi par la génération nouvelle. L'engouement qu'il a excité l'année dernière s'attiédit heureusement cette année; le bon sens et le bon goût reprennent le dessus, et le réalisme tant vanté des *Casseurs de cailloux* est réduit à sa juste valeur. Pour ma part, je m'en rejouis, car les éloges prodigués à M. Courbet pouvaient à bon droit passer pour une injure adressée à tous les esprits laborieux qui n'ont jamais séparé l'imitation de la nature de la beauté idéale. Du moment que l'imitation littérale, prosaïque, vulgaire, était acceptée comme le dernier mot de l'art, du moment que l'imagination était proscrite comme un hors-d'œuvre, comme un luxe futile, les hommes qui se rattachent sinon par leurs œuvres, du moins par leurs doctrines et leurs efforts, aux traditions de la renaissance, devaient se croire méconnus et bafoués. L'heure de la réparation me semble aujourd'hui arrivée. M. Courbet reprend la place qu'il n'aurait pas dû quitter; il est rangé parmi les imitateurs qui n'ont jamais entrevu la vraie mission de l'art. Quant à ceux qui rêvent et poursuivent la beauté, ils reprennent le rang qui leur appartient. Ils le dominent de toute la hauteur qui sépare l'idéal de la réalité. Que M. Courbet profite de cet avertissement, et peut-être sera-t-il un jour admis parmi les peintres.

Je regrette que M. Horace Vernet ait conçu et rendu le *Siége de Rome* dans les mêmes conditions que la *Prise de la Smala*. Je professe en toute occasion le plus grand respect pour l'exactitude, je suis toujours disposé à traiter avec les plus grands égards ceux qui s'entourent de documens authentiques avant d'essayer le récit ou la représentation d'un fait. Cependant, je l'avouerai sans détour, je ne comprends guère les tableaux composés exclusivement d'après les données fournies par l'état-major. Il est probable que M. Vernet n'a rien négligé pour connaître les élémens réels du sujet qu'il avait à traiter. J'incline à penser que les officiers présens à l'action trouveront dans le tableau de M. Vernet la transcription littérale de leurs souvenirs. C'est là sans doute un mérite très positif; est-ce un mérite qui relève de la peinture? Je ne le pense pas. L'exactitude la plus scrupuleuse n'a rien à démêler avec la composition d'un tableau. Qu'importe en effet que l'aide-de-camp du général Oudinot ou du général Vaillant reconnaisse sur le tableau de M. Vernet ce qu'il a vu de ses yeux au milieu de l'ac-

tion? Cette question ne peut être décidée qu'au dépôt de la guerre. Les officiers qui ont sous les yeux le plan de la ville, le plan des fortifications et le plan des campagnes adjacentes, peuvent louer tout à leur aise la précision des notes fournies à M. Vernet et l'adresse avec laquelle il en a fait usage : je ne veux pas, je ne peux pas engager la discussion sur ce terrain. Le point important dans la composition d'un tableau n'est pas de plaire à l'état-major, mais de plaire aux peintres et au public; or le *Siége de Rome* de M. Vernet viole toutes les lois fondamentales de la peinture. Où est l'unité? où est le centre de la composition? sur quel point l'attention doit-elle se concentrer? Bien habile serait celui qui le devinerait. Toutes les parties de cette toile, qui peut se comparer, pour l'étendue du moins, avec *les Noces de Cana*, offrent le même intérêt, c'est-à-dire excitent la même indifférence. Je ne conteste pas l'exactitude des uniformes, je ne conteste pas le pointage des pièces; ce sont là des problèmes qui doivent s'agiter, se résoudre à Metz ou à Vincennes, et que je n'ai pas mission de poser. Ce que je puis affirmer, c'est qu'il n'y a pas dans cette toile immense les premiers élémens d'un tableau. Que les élèves de l'École polytechnique ou de l'École d'application reconnaissent avec joie dans l'œuvre de M. Vernet la première et la seconde parallèle, qu'ils signalent avec empressement le chemin couvert et les travaux d'approche, c'est une joie que je conçois sans peine. Et pourtant, dussent tous les élèves du général Haxo me traiter d'esprit obtus, je persiste à croire que le tableau de M. Vernet, excellent sans doute pour les officiers, est absolument nul pour les peintres et le public. Je sais que mon opinion trouvera des contradicteurs, surtout parmi les disciples du réalisme : toutefois ces contradicteurs n'ébranlent pas ma conviction. Depuis la belle mosaïque de Pompeï qui représente la bataille d'Arbelles, comme l'a victorieusement démontré M. Fabbricatori, jusqu'aux batailles de Salvator Rosa et de Gros, il n'y a pas une œuvre de ce genre qui ait méconnu impunément la loi de l'unité, et je défie les plus habiles de m'indiquer le centre de la composition conçue par M. Vernet. Si cette toile était partagée comme une vieille tapisserie dont on fait des portières, j'ai lieu de penser que tous les lambeaux seraient contemplés avec la même attention. Il n'y a pas un de ces lambeaux qui, soumis à l'analyse, n'offre les mêmes qualités et ne choque par les mêmes défauts. Or, je le demande à tous les hommes de bonne foi qui connaissent les œuvres capitales de la peinture, y a-t-il parmi ces œuvres quelque chose qui ressemble au *Siége de Rome?* Qu'on me cite une seule composition dont toutes les parties offrent le même intérêt. Dans toute œuvre sérieusement conçue, il y a nécessairement une partie principale et des parties accessoires; dans le tableau de M. Vernet, je ne trouve rien de pareil : ni partie principale ni parties accessoires. De telles données sont bonnes

tout au plus pour les artistes amoureux du passé; quant aux artistes qui ne tiennent compte que du présent, ils doivent prendre en pitié toutes ces lois que j'ai l'ingénuité de rappeler. Qu'est-ce en effet que l'unité de composition? Un rêve conçu par quelques esprits singuliers, réalisé par quelques ouvriers persévérans. Les artistes ne s'inquiètent guère de toutes ces misérables chicanes: ils transcrivent ce qu'ils ont vu ou le témoignage de ceux qui ont vu. Quant à l'intervention de l'intelligence, de l'imagination, de la volonté dans la composition d'un tableau, ils n'en tiennent aucun compte, et je le conçois sans peine; car, s'ils descendaient jusqu'à ces vulgaires soucis, ils seraient forcés de recourir à la réflexion, et ce serait pour eux une tâche bien laborieuse. Ce n'est donc pas sur ce point que je veux gourmander M. Vernet, car il se rirait de mes remontrances; c'est sur le terrain même de la réalité que je veux engager la discussion. Or, en acceptant comme parfaitement vrai ce qu'il ne m'est pas permis de discuter, l'uniforme des soldats et le pointage des pièces, je ne saurais accepter la couleur des montagnes. Tous ceux qui ont vécu sous le ciel de Rome savent très bien que les montagnes de la campagne romaine n'ont jamais eu la couleur que M. Vernet leur a prêtée. Je conçois très bien les tons des paysages de Nicolas Poussin; il suffit d'avoir visité Tivoli, Subiaco et la Cervara, pour comprendre l'horizon de ces admirables paysages. Quant aux montagnes inventées par M. Vernet, je ne crois pas que les esprits les plus bienveillans puissent en retrouver le type dans leurs souvenirs. Jamais l'œil d'un observateur attentif n'a pu saisir des tons si crus, et je dirais même si criards. Si l'invention est nulle dans ce tableau, l'exactitude du paysage ne rachète pas l'absence d'invention. Les disciples de Claude Gelée et de Ruysdael ne partageront pas l'enthousiasme des officiers d'état-major; aussi je crois que le tableau de M. Vernet sera considéré par ses amis mêmes comme un véritable échec.

Le tableau de M. Gallait nous est arrivé précédé d'une immense réputation. Les *derniers Honneurs rendus aux comtes d'Egmont et de Horn par le grand-serment de Bruxelles* ont obtenu en Belgique une véritable ovation. Non-seulement les éloges les plus pompeux ont été prodigués à l'auteur, mais pour donner à ces éloges une valeur positive, une autorité sans réplique, la ville de Tournai s'est empressée d'acquérir l'œuvre de M. Gallait au prix de trente-huit mille francs. Aux yeux de bien des gens, c'est un argument victorieux qui tranche ou plutôt qui interdit toute discussion. Comment oser, en effet, remettre en question le mérite d'un tableau proclamé parfait par les amis de l'auteur, et payé comme parfait par sa ville natale? Il n'y a qu'un esprit téméraire et présomptueux qui puisse tenter une pareille tâche. La ville de Tournai n'aurait pas donné pour le tableau de M. Gallait le prix d'un

Van-Dyck ou d'un Rubens, si M. Gallait n'était pas lui-même l'héritier légitime, l'héritier authentique de ces deux maîtres. Et voyez pourtant à quelles chances, à quels retours est soumise la gloire humaine! Le tableau de M. Gallait réunit plus de curieux que d'admirateurs : il y a certainement de l'habileté dans l'exécution de cet ouvrage, mais cette habileté, qui frappe tous les yeux, est purement matérielle. L'auteur a poussé très loin l'imitation de la pâleur cadavérique, de la rigidité des mains glacées par la mort, des étoffes, des armures, et c'est là sans doute un talent dont nous devons lui tenir compte. Quant à la partie poétique du sujet, il ne s'en est pas inquiété un seul instant. Il n'y a pas une tête qui rappelle par l'élévation du style la grandeur de la donnée. La mort héroïque des comtes d'Egmont et de Horn demandait un autre pinceau que celui de M. Gallait. Espagnols et Flamands sont traités avec le même soin, et j'ajouterai avec la même vulgarité. Qu'un peintre, choisissant pour thème un pan de mur et des poules, une table couverte de légumes et un escabeau boiteux, pousse l'imitation jusqu'à ses dernières limites, et se contente de l'imitation, je le conçois très bien et je ne songe pas à lui reprocher la modestie de son ambition; mais, lorsqu'il choisit un sujet héroïque, il faut qu'il se résigne à tenter le style héroïque. Si, après avoir consulté ses forces, il reconnaît son aptitude exclusive pour l'imitation, il n'a rien de mieux à faire que de choisir un autre sujet. Or je crois pouvoir affirmer que M. Gallait ne s'élèvera jamais au-dessus de l'imitation littérale. Le style de ses ouvrages n'aura jamais rien d'héroïque : il aura beau s'exciter, il n'arrivera pas à changer sa nature. Les têtes de son tableau ne rappellent ni la manière de Rubens ni la manière de Van-Dyck; elles réveillent tout au plus le souvenir de Jordaens, et je n'ai pas besoin d'expliquer pourquoi la manière de Jordaens ne convient pas au sujet choisi par M. Gallait : tous ceux qui connaissent les œuvres de ce maître me comprendront à demi-mot; quant à ceux qui ne les connaissent pas, mes paroles ne leur apprendraient rien.

J'ai entendu comparer M. Gallait à M. Paul Delaroche, et les réalistes n'hésitent pas à préférer le peintre belge au peintre français. Je ne saurais partager leur opinion. Bien que M. Paul Delaroche ne se recommande pas précisément par une grande richesse d'imagination, il faut reconnaître pourtant qu'il se préoccupe de l'idéal : il ne se contente pas de copier servilement ce qu'il voit; il s'efforce de l'agrandir en l'interprétant. S'il lui arrive rarement de réussir dans cette difficile entreprise, il faut du moins lui savoir gré de ses efforts. Et si nous comparons M. Delaroche et M. Gallait dans le champ de l'imagination pure, nous sommes amené à préférer M. Delaroche, car le peintre français apporte dans la transcription du modèle une élégance que le peintre belge ne connaît pas : M. Gallait prend trop souvent la vulga-

rité pour la fidélité. M. Delaroche n'eût jamais donné aux membres du grand-serment de Bruxelles ces physionomies où l'excès de la santé lutte si malheureusement avec une tristesse officielle. Il eût compris la nécessité de sacrifier une part de la réalité pour atteindre à l'émotion. M. Gallait a circonscrit sa tâche dans des limites infiniment plus étroites; il a copié ce qu'il voyait et n'a rien rêvé, rien tenté au-delà. Si la peinture n'était destinée qu'à reproduire la nature, je m'associerais de grand cœur aux applaudissemens qu'il a recueillis; mais je crois, avec tous les maîtres qui ont laissé de leur passage une trace lumineuse, que l'art doit se proposer un but plus élevé. L'école italienne, l'école espagnole, l'école flamande elle-même nous enseignent cette croyance. Rubens, qui semble au premier aspect purement réaliste si on le compare à Raphaël, à Murillo, Rubens idéalise la nature à sa manière. La *Descente de Croix* placée dans la cathédrale d'Anvers relève de l'imagination aussi bien que de l'imitation. S'il a trouvé parmi les femmes de Bruges le type de ses naïades, il a su l'enrichir par son génie. M. Gallait conçoit et achève les tableaux comme un homme chez qui la doctrine de l'idéal n'a jamais rencontré que le dédain ou l'incrédulité. Les *derniers Honneurs rendus aux comtes d'Egmont et de Horn* sont l'œuvre d'un imitateur habile, mais d'un esprit peu familiarisé avec la réflexion. C'est pourquoi je pense que le succès de cette toile ne sera pas de longue durée. L'admiration ne tardera pas à s'attiédir. Les armes, les casques, les étoffes, quelle que soit l'habileté du peintre, ne suffisent pas pour composer un tableau, et surtout un tableau du genre héroïque : il faut avant tout une pensée, et, comme M. Gallait a négligé cette condition élémentaire, je ne m'étonne pas que le spectateur demeure froid en présence de son tableau. Il étudie avec plaisir les détails de l'exécution, et cette étude est d'autant plus facile qu'elle n'est pas troublée par l'émotion. Il ne pense ni au comte d'Egmont ni au duc d'Albe : il ne voit devant lui que deux cadavres fidèlement imités et des curieux qui les contemplent. C'est là un succès que je ne veux pas contester à M. Gallait, mais je ne crois pas qu'un peintre épris de son art doive s'en contenter.

Parmi les trois tableaux envoyés par M. Meissonier, il y en a deux qui répondent victorieusement à tous les reproches qu'avait mérités le talent de ce peintre ingénieux. Tous ceux en effet qui admiraient son adresse singulière s'affligeaient à bon droit de ne pas trouver dans sa manière plus de largeur et de souplesse. *Un Homme choisissant une épée* et *les deux Bravi* nous prouvent aujourd'hui que M. Meissonier peut, quand il le veut, lutter de souplesse et de largeur avec les maîtres les plus habiles de l'école hollandaise. *Un Homme choisissant une épée* est à mon avis le meilleur tableau que l'auteur nous ait jamais donné. La pantomime est d'une vérité saisissante, et toutes les parties

de la figure sont rendues avec le même soin, le même bonheur. Il est permis d'affirmer que M. Meissonier a pleinement réalisé sa volonté, et tous les artistes qui méditent long-temps avant de produire comprendront toute la portée d'une telle affirmation. *Les deux Bravi,* bien que traités avec une grande énergie, me plaisent moins que l'œuvre précédente : l'exécution proprement dite ne répond pas à l'excellence des lignes. Les mouvemens sont très vrais, mais il me semble que ces deux bandits ne sont pas peints avec la même fermeté que l'*Homme choisissant une épée,* et cependant, malgré ces réserves, *les Bravi* sont un délicieux tableau. Quant au *Jeune homme qui étudie,* j'avouerai franchement que je ne puis m'associer à l'admiration générale qu'il excite. Je ne conteste pas la finesse de l'exécution, ce serait contester l'évidence; mais je regrette que M. Meissonier ait fait de cette figure, d'ailleurs si expressive, quelque chose qui rappelle aux esprits les plus bienveillans la peinture sur porcelaine. Les deux toiles dont je viens de parler peuvent se comparer aux meilleurs ouvrages de Terburg : *un Jeune homme qui étudie* est loin de mériter un tel honneur. M. Meissonier a trop de savoir et de talent pour ne pas comprendre l'intervalle qui sépare ce dernier tableau des deux premiers. Que les badauds admirent et célèbrent à l'envi comme le dernier mot de l'art une figure peinte sur une toile grande comme l'ongle, je ne m'en étonne pas, et je n'irai pas troubler leur joie; mais les hommes habitués à contempler les monumens les plus purs de l'art antique et de l'art moderne ne tiennent aucun compte de ces enfantillages. Il ne s'agit pas en effet, pour estimer un tableau, de mesurer la difficulté vaincue, mais bien l'effet obtenu. Or, il est incontestable qu'*un Homme choisissant une épée* et *les Bravi* agissent sur le spectateur d'une façon plus puissante qu'*un Jeune homme qui étudie.* Pourquoi? C'est que les deux premières compositions sont traitées largement dans le style des maîtres vraiment dignes de ce nom, tandis que la dernière est traitée avec une finesse qui touche à la mignardise. La vérité de la pantomime, que M. Meissonier ne méconnaît jamais, rend plus saillant encore le défaut que je signale. On se demande comment un personnage si bien conçu a pu être peint dans un style si peu élevé.

Il y a dans le succès obtenu par l'auteur de ces charmantes compositions une leçon qui, je l'espère, ne sera pas perdue pour ses contemporains. Si la renommée de M. Meissonier repose en effet sur une base solide, ce n'est pas seulement parce qu'il apporte dans l'exécution de tous ses ouvrages un soin scrupuleux, c'est aussi et surtout parce qu'il a mesuré sa volonté à sa puissance. Il n'a rêvé, il n'a conçu, il n'a tenté que ce qui s'accordait avec la nature de ses facultés. C'est une preuve de sagacité que je ne saurais trop louer. Observateur attentif, il a débuté par des chefs-d'œuvre d'adresse et de patience. Parfois

même il a poussé si loin le nombre et la précision des détails, que ses tableaux semblaient peints à l'aide de la loupe. On se demandait si l'œil réduit à sa puissance naturelle pouvait discerner ce que l'auteur avait copié, et l'on était tenté de croire qu'il transcrivait ce qu'il n'avait pas vu directement, qu'il traduisait avec le pinceau une image obtenue par le daguerréotype. Heureusement *un Homme choisissant une épée* et *les Bravi* sont venus imposer silence à tous nos doutes. Si dans le passé M. Meissonier a eu recours à des procédés que l'art sérieux n'avoue pas, la méthode qu'il suit aujourd'hui ne mérite aucun reproche. Il peint franchement ce qu'il voit, et son regard est pénétrant. Content de son domaine, si étroit qu'il paraisse, il ne cherche pas à l'agrandir, et c'est là sans doute le secret de sa renommée. Tandis que tant d'autres se consument en efforts inutiles et interrogent l'histoire ou la fantaisie, il parcourt d'un pas ferme la voie modeste qu'il s'est frayée. Au lieu de traiter en peintre de genre des sujets d'une nature épique, il a traité dans un style sévère des sujets familiers. Sans inventer, il a trouvé moyen de se faire une place à part, et cette place est assez belle pour exciter l'envie. A moins de renoncer à la raison, il n'est certes pas permis de lui assigner le premier rang parmi les peintres vivans de l'école française; mais il n'y a que justice à le compter parmi les plus habiles. Ce qui me frappe surtout dans ses compositions, c'est la netteté de l'exécution en parfaite harmonie avec la netteté de la pensée. Il est impossible de se méprendre sur la nature du sentiment qu'il a voulu exprimer. Or c'est là un don précieux. Parmi les esprits qui se recommandent par la fécondité, par la hardiesse, combien y en a-t-il qui réussissent à traduire complétement leur intention? Il serait trop facile de les compter. M. Meissonier, par un heureux privilége, exprime toujours ce qu'il a conçu avec tant d'évidence, que le spectateur n'est jamais embarrassé. Peut-être serait-il capable d'aborder des sujets plus élevés, d'un caractère complexe : c'est à lui seul qu'il appartient de trancher cette question délicate. Quant à moi, je suis très loin de blâmer sa prudence; il vaut mieux tenter une tâche au-dessous de ses forces que d'engager une lutte inutile. Dans le genre qu'il a choisi, M. Meissonier est sûr de demeurer excellent; qui sait ce qu'il pourrait faire dans un ordre d'idées plus élevé? Je voudrais que son exemple amenât les peintres de notre temps à faire un examen de conscience. S'ils consentaient à ne rien tenter au-delà de leurs forces, ils réussiraient bientôt à sortir de l'obscurité, tandis qu'en plaçant trop haut le but de leur ambition, ils épaississent les ténèbres autour de leur nom.

La Comédie humaine de M. Hamon est une charmante fantaisie, et je ne comprends pas que des esprits chagrins se soient évertués à prouver que cette composition n'est pas intelligible. Je ne veux pas essayer de justifier toutes les parties de ce tableau. Il y a sans doute quelques

personnages dont la présence et le caractère ne sont pas faciles à expliquer. Il est permis de se demander pourquoi Homère aveugle assiste à *la Comédie humaine*, comédie réduite à la pantomime dans la pensée de l'auteur. On peut blâmer la jeunesse de Diogène. Toutefois, malgré ces réserves, il est impossible, pour peu qu'on soit de bonne foi, de ne pas admirer l'élégance de tous les groupes rangés autour du théâtre. Je crois que M. Hamon eût mieux fait en baptisant ce théâtre du nom de *Minerve :* le nom de *Guignol,* si populaire parmi les bambins, ne s'accorde guère avec les personnages de tous les siècles et de toutes les nations rassemblés par le caprice de l'auteur; mais ce n'est là qu'une remarque secondaire, qui n'enlève rien au mérite général de la composition. Sophocle et Aristophane, Dante et Pétrarque sont très bien conçus et empreints du caractère qui leur appartient. Ce n'est pourtant pas cette partie du tableau que je préfère. Toute ma prédilection se concentre sur les enfans assis devant le théâtre de Guignol. C'est là en effet que l'auteur a prodigué toutes les ressources de son talent. Comment ne pas contempler avec bonheur ce bambin à la chevelure blonde dont la mère essuie les larmes avec des baisers? Quant au sens moral de cette composition, n'en déplaise aux aristarques moroses, je ne le crois pas difficile à saisir. La sagesse de Minerve triomphant de l'Amour et de Bacchus ne sera jamais une énigme impénétrable pour ceux qui voudront bien prendre la peine de réfléchir pendant cinq minutes. Peut-être eût-il mieux valu, pour obéir aux usages du théâtre de Guignol, nous présenter l'Amour terrassé par Minerve comme Bacchus, au lieu de nous le montrer pendu : c'est une objection que je soumets à M. Hamon sans y attacher grande importance. Je me plais d'ailleurs à louer sans restriction le choix des couleurs. Tous ceux qui ont étudié les peintures d'Herculanum et de Pompeï, les *Noces aldobrandines* conservées au Vatican, reconnaîtront dans le tableau de M. Hamon un écho de l'art antique. Pour blâmer la sobriété des tons, il faut ignorer complétement les précédens que j'invoque. Traitée dans le goût de l'école espagnole ou de l'école flamande, *la Comédie humaine* perdrait la moitié de sa valeur. C'est précisément à la sobriété des tons qu'elle doit la meilleure partie de son élégance et de son élévation. Je n'insiste pas davantage, car ce serait perdre mon temps. Quant aux esprits rigoureux qui veulent savoir la raison de toute chose et qui condamnent *la Comédie humaine* comme une composition dépourvue de vraisemblance, je prendrai la liberté de ne pas leur répondre; car, si je leur donnais raison, il me faudrait condamner du même coup Aristophane et Rabelais, Swift et Hoffmann, qui certes n'ont jamais professé un grand respect pour la vraisemblance. Pourtant, malgré cette témérité, ils occupent dans l'histoire

une assez belle place. Il demeure bien entendu que je ne mets pas Swift et Hoffmann sur la même ligne qu'Aristophane et Rabelais.

La Vieillesse de Tibère de M. Gendron, conçue d'une façon ingénieuse, nous plairait plus sûrement, si l'auteur, dans la courtisane placée aux pieds de l'empereur, n'eût pas confondu la mignardise avec la volupté. Il y a certainement quelque chose de profondément triste dans ce vieillard épuisé par les plaisirs et qui, retiré dans l'île de Capri, essaie de ranimer son sang attiédi en appelant près de lui la jeunesse et la beauté. Malheureusement M. Gendron, en traitant ce sujet, n'est pas demeuré fidèle aux données de l'antiquité : la courtisane montre les dents, et sa pose est plus maniérée que voluptueuse. En outre, il règne sur toute cette toile un ton grisâtre que rien ne motive, et qui transforme tous les personnages en figures de carton. Étant donné la couleur adoptée par M. Gendron, il est impossible d'admettre que le sang circule sous la peau. Les acteurs de cette scène n'appartiennent pas au monde des vivans : ils ne pourraient ni marcher, ni respirer. Je regrette d'autant plus vivement cette méprise, que M. Gendron a souvent fait preuve dans ses compositions de finesse et de sagacité. Pourquoi faut-il qu'il prête à la nature une couleur que nos yeux n'ont jamais aperçue? Je consens volontiers à voir les sujets antiques traités autrement que les sujets modernes, j'accepte avec reconnaissance plus de sévérité dans les lignes, plus de sobriété dans la couleur; mais les personnages dont nous connaissons la vie par Suétone ou par Tacite n'ont jamais pu exister avec le ton que leur prête M. Gendron. Il serait fort à souhaiter que ce jeune peintre, avant d'aborder de nouveau les sujets antiques, prît la peine de feuilleter la collection des vases d'Hamilton : il trouverait dans cette collection si précieuse un enseignement dont il saurait profiter. Dans cette série de compositions si variées, il n'y en a pas une qui puisse mériter le reproche de mignardise; tout est simple et harmonieux. Or ces deux qualités sont précisément celles qui manquent à *la Vieillesse de Tibère*. Les mouvemens ont quelque chose de laborieux; quant à l'harmonie des tons, elle est nulle, car je ne saurais donner le nom d'harmonie à la réunion des tons neutres choisis par M. Gendron. Il est trop facile de concilier les couleurs qui n'ont pas d'accent déterminé.

M. Jeanron avait souvent montré un talent très fin dans les sujets de petite dimension. Cette année, il a voulu s'essayer dans la peinture religieuse, et du premier coup, sans hésiter, il a traduit sa pensée dans les proportions de la nature. J'estime fort la hardiesse, mais je ne consentirai jamais à la confondre avec la témérité. Or je ne crains pas d'affirmer que M. Jeanron, en peignant *Suzanne au bain*, n'a pas consulté ses forces. Il y a certainement dans ce tableau des qualités que je

ne songe pas à nier. La couleur des chairs est généralement vraie; mais du mouvement, mais de la forme, que pouvons-nous dire? Il est trop évident que l'auteur s'est borné à copier le modèle, et qu'il n'a pas trouvé en lui-même assez de ressources pour l'interpréter, pour l'agrandir. Pour traiter de tels sujets, il ne suffit pas de voir et d'étudier la nature : il faut encore s'être préparé, par la contemplation des chefs-d'œuvre de toutes les écoles, à l'intelligence des scènes bibliques. Or M. Jeanron me paraît avoir négligé cette condition préliminaire. Il a traité *Suzanne au bain* sans plus de souci qu'un sujet tiré de la vie familière. Qu'est-il arrivé? Son talent, en présence d'obstacles imprévus, est demeuré impuissant, et la *Suzanne au bain,* malgré tous les mérites qui la recommandent, ne contente ni la foule ni les connaisseurs. Je ne voudrais pas décourager M. Jeanron; cependant je ne saurais trop insister sur la nécessité de consulter ses forces avant de s'engager dans la peinture religieuse, car c'est tout simplement la plus difficile de toutes les peintures. Dans cette longue histoire qui s'ouvre par la Genèse et qui se termine sur le Calvaire, il n'y a pas un épisode qui n'exige impérieusement l'emploi constant des plus hautes facultés. Il n'y a moyen de tricher ni sur le costume ni sur la forme; la forme est souvent nue, et le costume, par son ampleur, par sa souplesse, se rapproche des draperies de l'antiquité païenne. M. Jeanron, qui, dans ses commentaires sur Vasari et dans ses œuvres de genre, a prouvé toute la variété de ses études, s'est pourtant abusé sur l'étendue de ses forces. Il n'a pas compris que *Suzanne au bain,* pour signifier quelque chose, réclamait une grande élévation de style; il s'est contenté de transcrire ce qu'il voyait, sans se demander si le modèle choisi par lui réalisait l'idéal biblique. C'est, à mes yeux, une grave méprise. Vainement voudrait-on citer comme argument les compositions bibliques de Rembrandt. Si ces compositions, en effet, réunissent de si nombreux suffrages, ce n'est pas par l'absence d'élévation dans les figures principales, mais bien malgré l'absence d'élévation. Si la magie de la couleur, si la distribution de la lumière ne dissimulaient pas la trivialité des formes, Rembrandt n'occuperait pas dans l'histoire de la peinture le rang qu'il occupe. Et comme M. Jeanron n'a pas encore réussi à surprendre le secret de Rembrandt, il demeure seul, livré à lui-même, et *Suzanne au bain* n'est plus qu'une figure vulgaire, copiée habilement, mais dépourvue de charme et de grandeur.

Faut-il parler de M. Gosse? En vérité, je serais tenté de passer sous silence *la Création* et *la Naissance du Christ.* Pourtant je crains, en me taisant, d'être accusé d'admiration, et cette raison me décide à parler, car je ne voudrais pas être compté parmi les panégyristes de M. Gosse. Moïse et Milton n'ont jamais été travestis sous une forme plus bouffonne que dans le premier de ces tableaux. Envisagé sous cet aspect, le

talent de M. Gosse mérite une mention toute spéciale. Jamais en effet ni la Genèse, ni la vie de l'Éden n'ont été offertes à nos regards dans des conditions plus grotesques, et pourtant, parmi les visiteurs du Palais-Royal, il se rencontre un grand nombre d'esprits disposés à louer M. Gosse comme le fidèle interprète de la beauté biblique. A quoi faut-il attribuer une si grossière méprise? Est-ce que le bon sens aurait abandonné la foule? Je ne le pense pas, car en mainte occasion la foule fait preuve de bon sens; mais la beauté biblique, en raison même de sa simplicité, exige un culte fervent pour se laisser pénétrer. Or les œuvres populaires aujourd'hui sont tellement dépourvues de ce caractère, qu'il faut, pour comprendre la beauté biblique, réagir violemment contre le courant général des idées. Voilà comment je m'explique l'engouement de la foule pour les tableaux de M. Gosse. Égarée par les œuvres sans nom qui lui sont offertes chaque jour, elle ne distingue pas l'afféterie de la simplicité, et prend M. Gosse pour l'héritier, pour le rival de Nicolas Poussin. Il est bon, il est sage de dessiller les yeux de la multitude; il ne faut pas qu'une peinture digne de Florian ou de Berquin soit classée parmi les chefs-d'œuvre de l'art. Il ne faut pas que des figures blanches et roses, dont pas une n'est modelée, prennent rang parmi les créations les plus importantes du génie humain. Quiconque prendra la peine de relire Moïse et Milton concevra sans effort tout ce qu'il y a de ridicule dans la composition de M. Gosse. Quant à ceux qui ne connaissent ni Milton ni Moïse, je n'ai pas à m'occuper d'eux, car ils ne sont pas compétens. La première condition pour juger si un sujet quelconque, biblique ou païen, est bien ou mal traité, est évidemment de connaître le sujet pris en lui-même. Or le sujet traité par M. Gosse relève du *Pentateuque* et subsidiairement de Milton; il est donc évident que, pour le juger, il faut connaître et posséder le *Pentateuque* et *le Paradis perdu*. Les figures conçues par M. Gosse sont pétries de crême fouettée et n'ont rien à démêler avec la nature vivante. Adam et Ève, si séduisans, si beaux pour ceux qui ne connaissent ni la Bible ni la réalité, n'offrent aux yeux d'un spectateur éclairé qu'une masse capricieuse, sans solidité, sans harmonie. Si le succès de pareilles compositions pouvait être pris au sérieux, si nous ne savions pas que la foule est aussi prompte à railler qu'à louer, il y aurait lieu à désespérer du goût public. Heureusement les éloges prodigués à M. Gosse par ceux qui aiment avant tout une peinture nette et léchée ne laisseront pas de trace profonde. Ceux qui vantent *la Création* et *la Naissance du Christ* ne garderont pas demain le souvenir de leurs louanges. Tous ceux qui aiment la grande et saine peinture peuvent être assurés que les tableaux de M. Gosse, vantés aujourd'hui par les oisifs, seraient honnis demain, s'ils se trouvaient en regard d'une composition puisée dans le même ordre d'idées et traitée dans des condi-

tions plus sévères. Le succès de M. Gosse n'a rien d'alarmant; c'est une méprise, et rien de plus. Le bon sens de la foule, fourvoyé par des enseignemens captieux, se réveillera sain et vigoureux dès que l'école française lui offrira des compositions bibliques vraiment dignes de ce nom. M. Gosse, en traitant *la Création*, n'a tenu compte ni de Moïse ni de Milton, et je lui rends cette justice, qu'il s'est conduit avec une parfaite indépendance. Dès qu'un peintre familiarisé tout à la fois avec l'étude de la tradition et avec l'étude de la nature voudra traiter ce thème difficile, je ne doute pas qu'il ne réunisse de nombreux suffrages, et que le souvenir de M. Gosse ne soit bientôt effacé. Pour moi, tout en reconnaissant ce qu'il y a de singulier, d'inattendu dans le succès obtenu par le peintre, je n'y vois pas un symptôme de décadence. De tout temps, les compositions d'un certain ordre n'ont pu être jugées que par un petit nombre d'esprits. La moyenne de l'intelligence publique ne s'est jamais trouvée au niveau de certains sujets. Il ne faut donc pas s'étonner si la foule a pris M. Gosse pour un artiste sérieux capable de traiter les sujets racontés par Moïse et par Milton. Dans un siècle ou deux, la même bévue pourra se renouveler, car dans un siècle ou deux la foule ne sera pas encore initiée aux idées les plus élevées que puisse se proposer l'intelligence humaine. Les traditions chrétiennes et les traditions homériques seront encore le domaine du petit nombre. Contentons-nous de signaler comme ridicule le succès de M. Gosse, et gardons-nous bien d'en exagérer l'importance. Ni étonnement ni colère; le sourire suffit.

Je ne veux pas quitter le champ de l'invention sans signaler *la Partie de Dames* de M. Yvon, dessin plein de charme et de naïveté. M. Yvon a montré dans cette composition une vérité à laquelle nous sommes habitué. *Abraham regardant Sodome et Gomorrhe*, de M. Alfred Arago, est traité dans un style élevé. *La Science et la Philosophie conduisant à la Religion* nous offre le talent de M. Debon sous un aspect nouveau : il y a dans ce tableau des enfans qui ravissent le regard.

Le portrait, j'ai regret à le dire, est le genre le plus important au salon dont je parle aujourd'hui. Sans doute l'imitation fidèle de la physionomie humaine jouera toujours un rôle considérable dans le développement de la peinture, mais il serait à souhaiter que cette partie de l'art n'occupât pas le premier rang. M. Louis Boulanger nous a donné deux portraits de femme, tous deux traités avec soin, avec habileté, mais dont l'un surtout, de type espagnol, rappelle les meilleurs temps de la peinture. Les portraits de M. Ricard, excellens sous le rapport de l'harmonie, modelés d'une façon incomplète, ont le malheur de réveiller trop vivement le souvenir de l'école vénitienne. Je regrette que M. Hébert, si justement applaudi l'année dernière pour son charmant tableau de *la Mal'aria*, se soit fourvoyé au point de nous

offrir un portrait de femme absolument transparent; c'est une erreur d'autant plus singulière, qu'il a modelé avec fermeté un autre portrait empreint d'une mélancolie pénétrante. Un portrait d'homme de M. Henri Lehmann se recommande par de solides qualités. Que dire de M. Couture? Je ne songe pas à contester son adresse; pourquoi faut-il qu'il s'obstine à la gaspiller? Il s'amuse à imiter les vieilles peintures, et, pour se donner ce stérile plaisir, il renonce aux conditions les plus élémentaires de son art. Je citerai une tête de jeune homme, qui ne manque certainement pas de mérite, mais placée sur un fond qui paraît plus voisin de l'œil que la tête elle-même. M. Couture fera bien d'abandonner ces puérils passe-temps. Un portrait de femme de M. Léon Cogniet réunit de nombreux et légitimes suffrages; la tête et les mains sont bien modelées; le vêtement n'est peut-être pas d'un goût très pur, mais en somme cet ouvrage est à coup sûr un des meilleurs du salon.

De tous les genres cultivés en France, le paysage est celui qui mérite la plus sérieuse attention, je ne dis pas par son importance, mais par le soin et la délicatesse que nous remarquons parmi ceux qui traitent cette partie de l'art. Je suis heureux d'avoir à saluer dans M. Paul Huet un retour vers les années les plus fécondes de sa jeunesse. Sa *Grande lisière de Forêt* nous reporte en effet vers ses meilleures inspirations. Il y a dans ce tableau de grandes masses très bien vues et très bien interprétées. Je regrette que M. Cabat, qui, dans la représentation du paysage normand ou du paysage italien, avait montré tant d'originalité, ait tenté cette année d'imiter M. Corot. J'aurais mieux aimé retrouver M. Cabat aux prises avec la Normandie, qu'il comprend si bien et qu'il sait si bien représenter; toutefois, malgré l'imitation fâcheuse que je signale, je suis forcé de reconnaître que M. Cabat a su garder, dans l'imitation même, son caractère individuel. Il est hors de doute que la disposition des branches d'arbre dans son tableau a quelque chose de capricieux et de singulier; cependant M. Cabat a su apporter dans l'expression de ces formes, qui ne relèvent pas directement de son talent, une adresse et une précision qui dissimulent jusqu'à un certain point l'absence de spontanéité. M. Théodore Rousseau a fait des progrès remarquables, et je m'empresse de les proclamer. Depuis long-temps en effet, je m'affligeais de ne pouvoir m'associer aux éloges qui lui étaient prodigués; ses amis s'obstinaient à prendre ses ébauches pour des œuvres définitives : cette année, il a prouvé qu'il tenait compte des remontrances des hommes éclairés. Il a traité tous les détails de ses deux compositions avec un soin exquis, et, si j'avais un reproche à lui adresser, ce serait d'avoir dépassé le but. M. Jules Dupré, dont l'absence était regrettée par tous les amis de la peinture, a reparu cette année. Parmi les trois tableaux qu'il nous a donnés, il en est un qui me

paraît mériter les plus sincères éloges : c'est le plus petit des trois, celui dont le premier plan est occupé par un marais. Le plus grand a le défaut très grave d'être moucheté et de ne pas présenter des formes suffisamment déterminées; quant à celui dont je parle, il est d'une précision exquise. Je pense pourtant que M. Jules Dupré, comme M. Théodore Rousseau, a dépassé plus d'une fois les limites de la précision. Le mieux est quelquefois l'ennemi du bien : MM. Jules Dupré et Théodore Rousseau suffiraient à le démontrer. M. Gérôme a copié habilement le temple de Neptune de Pæstum, et, pour donner au paysage quelque chose de vivant, il a placé devant les colonnes de ce temple un attelage de buffles. Je regrette seulement que le ciel n'ait pas plus de chaleur. M. Nazon, homme nouveau, dont le nom n'est pas encore connu de la foule, nous a montré un véritable talent de paysagiste. Le tableau qu'il a baptisé du nom beaucoup trop vague de *Maisons* nous reporte aux compositions de Van Ostade; il est fâcheux que l'auteur, si habile dans l'expression des détails, n'ait pas traité avec assez de soin la perspective aérienne. Un talent aussi gracieux mérite d'être encouragé, et j'ai plaisir à le louer.

M. Corot nous a donné deux paysages pleins de grandeur et de poésie. Je ne m'arrête pas à discuter la précision des détails : il serait facile sans doute de relever dans les terrains ou le feuillage des négligences d'exécution; ce qui me charme, ce que je veux signaler, c'est la spontanéité de la composition. *Le Repos* et le *Soleil couchant* reportent la pensée vers les églogues de Virgile, vers les idylles de Théocrite. Il y a dans ces deux petits poèmes un calme, une sérénité que je ne saurais trop louer. Depuis son *Berger jouant de la flûte,* M. Corot n'avait rien conçu d'aussi charmant que *le Repos* et le *Soleil couchant.* L'*Intérieur d'une forêt,* de M. Français, nous offre des arbres très finement étudiés; il y a de l'air, de la profondeur, dans l'allée qui s'ouvre devant nous. Envisagé comme reproduction littérale de la nature, ce tableau mérite de grands éloges; comme exécution, il est supérieur aux deux toiles de M. Corot, mais le sentiment poétique est complétement absent. J'ai retrouvé avec plaisir, dans une *Vue de Subiaco,* par M. Flachéron, les grandes lignes de la campagne romaine; la couleur n'a pas tout l'éclat qu'elle devrait avoir, mais tous ceux qui ont vécu en Italie rendront justice à la fidélité du dessin. M. Desgoffe, dans *Jésus guérissant les aveugles de Jéricho,* a mis à contribution Nicolas Poussin, et je ne songerais pas à lui reprocher d'avoir consulté ce maître illustre, si à côté de figures que nous connaissons depuis longtemps il n'eût placé des figures étranges dont les mouvemens ne peuvent s'expliquer. Le fond du paysage est heureusement copié sur le maître. Quant à l'aveugle qui s'agenouille à gauche du spectateur,

guéri ou non guéri, je le défie de faire un pas; les membres sont d'une longueur démesurée, les pieds d'une forme inconnue; le ton général de cette toile est celui d'un papier peint; le ciel est d'un bleu cru que mes yeux n'ont jamais aperçu dans les plus chaudes journées de l'Italie, et j'ai peine à croire qu'on le rencontre en Palestine. — M. Paul Flandrin a reproduit habilement les montagnes de la Sabine; les lignes sont grandes et fidèles. Pourquoi faut-il que la couleur de cette composition soit si terne et si singulière? La succession des plans est magistralement ordonnée : je retrouve là ces montagnes que l'œil aperçoit sans peine à dix lieues de distance, tant l'air de la campagne romaine est transparent et pur; mais je ne comprends pas comment M. Paul Flandrin, qui connaît si bien l'Italie, qui a vécu parmi les pâtres de la Sabine, donne à toutes ses compositions un ton gris et blafard dont l'Italie n'offre pas le modèle.

M. Sébastien Cornu a exposé dans la cour de l'École des Beaux-Arts une *Vierge consolatrice des affligés* qui mérite une attention spéciale. Ce morceau, qui n'a pu être achevé assez tôt pour figurer au salon, est destiné à décorer la façade d'une charmante église construite à Saint-Leu-Taverny par M. Eugène Lacroix. La Vierge, entourée d'affligés qui implorent son intercession, est peinte sur faïence. Ce genre de travail, qui rappelle par l'éclat de la couleur les compositions de Luca della Robbia, remplacera heureusement la mosaïque. L'exécution est très satisfaisante, le dessin d'une grande pureté; je regrette seulement que M. Cornu ait voulu trop bien faire, et ne soit pas demeuré dans les données de la mosaïque. Si, au lieu de peindre sur faïence comme sur toile et d'étudier les ombres des draperies, il s'en fût tenu aux teintes plates de la mosaïque, sa *Vierge consolatrice* produirait un effet plus puissant. L'*Histoire de la Vierge*, exécutée par Cavallini pour Sainte-Marie du Transtevère, nous montre tout ce qu'on peut obtenir par l'emploi des teintes plates. Cette suite de mosaïques, l'une des plus belles qui se voient à Rome, n'offre pas un seul point de ressemblance avec la peinture à l'huile. M. Cornu, qui a vécu long-temps en Italie, tiendra sans doute compte de ses souvenirs, s'il renouvelle la tentative qu'il vient de mener à si bonne fin. Quand il peindra sur faïence, il n'essaiera plus de lutter avec la peinture à l'huile; en simplifiant son travail, il plaira plus sûrement. Il serait à souhaiter que la *Vierge consolatrice* exposée à l'École des Beaux-Arts décidât le ministère et le conseil municipal à multiplier les travaux de ce genre. La peinture à la cire, trop vantée depuis quelques années, ne vaudra jamais la mosaïque pour la décoration de nos églises, et comme la mosaïque appliquée aux grands travaux de décoration est de nos jours un art à peu près perdu, je ne dis pas en France seulement, mais en Italie même,

— témoin les travaux récens de Saint-Marc à Venise et de Saint-Paul-hors-les-Murs, près de Rome, — la peinture sur faïence serait appelée à rendre de grands services.

J'arrive à la sculpture. — La *Jeanne d'Arc* de M. Rude est un ouvrage digne d'étude. Il y a dans cette statue une sérieuse inspiration; la tête est vraiment héroïque. Depuis *le Pêcheur napolitain*, du même auteur, si justement admiré, je n'ai rien vu de lui qui méritât une analyse aussi attentive. Je pense pourtant que M. Rude a eu tort de nous montrer la partie supérieure du corps avec tant de précision. Je ne connais pas de document écrit ou dessiné qui nous présente sous cet aspect l'héroïne de Vaucouleurs. M. Pradier, qui, dans la représentation de la forme nue, nous a montré depuis vingt ans tant de souplesse et d'habileté, n'obtiendra pas cette année le même succès que les années précédentes. La statue de *Sapho* sera, pour ses amis mêmes, une véritable énigme. Si le livret ne prenait la peine de baptiser cette figure, il serait impossible de deviner son nom. Une femme assise, qui joint les mains sur son genou, ne sera jamais pour personne un cœur exalté par l'enthousiasme ou égaré par l'amour. J'ajouterai que la tête, dépourvue de caractère, ne rappelle ni les fragmens précieux que nous possédons, et que Boileau a si infidèlement traduits, ni l'élégie passionnée qu'Ovide a signée du nom de Sapho. Il y a certainement beaucoup de savoir dans l'exécution de cet ouvrage; mais le savoir ne suffit pas à dissimuler l'absence de la pensée. M. Pradier fera bien de revenir au plus tôt à ses sujets de prédilection : il comprend la grace, la volupté; il ne comprend pas la méditation, et, toutes les fois qu'il essaiera de l'exprimer, il ne peut manquer d'échouer. *La Ville de Paris implorant Dieu pour les victimes du choléra* ne serait pas dépourvue de mérite, si l'emphase y tenait moins de place. M. Étex connaît presque tous les secrets de son art; malheureusement il n'a pas le goût de la simplicité, et le désir de produire de l'effet gâte souvent ses idées les plus vraies. Je ne m'explique pas comment, après un séjour de plusieurs années en Italie, il n'est pas arrivé à rendre plus naïvement ce qu'il conçoit. Le buste du président de la république, de M. Auguste Barre, est à coup sûr un des meilleurs ouvrages qui soient sortis de son ciseau; il y a de la souplesse dans les chairs, de la vivacité dans le regard. Il y a vingt ans, je saluais avec sympathie les débuts heureux de l'auteur, et je me réjouis de voir qu'il a tenu toutes ses promesses. M. Loison nous a donné un charmant médaillon de femme. Tous les détails de ce portrait sont traités avec un soin studieux : les lèvres, les yeux et les cheveux sont rendus avec un rare bonheur. La figure d'*Héro*, que nous avons vue l'année dernière, nous avait appris tout ce qu'il y a de grace et de jeunesse dans le talent de M. Loison; le médaillon de cette année confirme victorieusement les espérances que

nous avions conçues. L'*Ariane* de M. Lescorné révèle chez l'auteur un respect scrupuleux pour la réalité; mais ce respect ne suffit pas pour un tel sujet. Toutes les fois en effet que l'art touche aux figures mythologiques, il doit tenir compte de l'idéal, et M. Lescorné s'en est tenu à la réalité littérale. Son *Ariane*, bien posée, jeune, vivante, serait un ouvrage excellent, s'il eût trouvé en lui-même la faculté de l'idéaliser : telle qu'elle est, je la loue volontiers comme un morceau d'étude; mais je ne saurais y voir l'Ariane divinisée par la poésie antique. La *Geneviève* de M. Maindron mérite à peu près les mêmes éloges et les mêmes reproches. Il y a certainement une simplicité touchante dans la manière dont l'auteur a conçu ce personnage; mais l'idéal est absent. J'ajouterai que les formes sont plutôt indiquées que modelées d'une façon définitive; la chevelure n'est pas assez abondante, et ne ruisselle pas sur les épaules en flots assez nombreux. Quant à la biche, ses membres ne sont pas assez accentués; les épaules et les hanches ont trop de mollesse. Le bas-relief destiné au Conservatoire de musique, où nous voyons Habeneck reçu par Beethoven et Adolphe Nourrit, est une composition ingénieuse, et qui fait honneur à M. Maindron. On pourrait souhaiter sans doute plus de souplesse dans les draperies; mais, à tout prendre, c'est un bon ouvrage, et l'auteur a tenu compte de toutes les conditions fondamentales du sujet. La *Lesbie* de M. Lévêque prouve que l'auteur a sérieusement étudié la nature : c'est là sans doute un mérite considérable; il ne faut pourtant pas en exagérer la portée. La réalité fidèlement traduite ne sera jamais, quoi qu'on fasse, le dernier mot de l'art, et j'aime à croire que M. Lévêque ne l'ignore pas. La courtisane immortalisée par le talent de Catulle éveille chez nous l'idée de la grace et de la volupté; M. Lévêque paraît l'avoir oublié. Sa *Lesbie* est jeune et lascive, mais elle n'a rien de voluptueux. *Chopin* et *Gay-Lussac*, médaillons de M. Bovy, sont modelés avec finesse; l'auteur est un des plus habiles graveurs de notre temps, et je n'ai qu'un regret, c'est qu'il ait envoyé au salon des plâtres au lieu d'envoyer des bronzes, car la matière ajoute un prix singulier à l'œuvre la plus précise. Le *Jaguar dévorant un lièvre*, de M. Barye, peut se comparer, pour l'énergie et la science, aux plus beaux monumens de l'art antique. Je ne trouve rien dans mes souvenirs qui dépasse la perfection de cet ouvrage. Les deux béliers qu'on admire au palais du vice-roi à Palerme, le chien colossal qui fait l'ornement du palais des Offices à Florence, n'ont pas plus de grandeur et de vérité. Pourquoi faut-il que mon admiration pour cet artiste éminent m'oblige à consigner ici une remarque fâcheuse? On parle du couronnement de l'arc de l'Étoile, et le nom de M. Barye n'est pas même prononcé. De tous les sculpteurs vivans, c'est le seul, à coup sûr, qui puisse couronner dignement l'arc de l'Étoile. Si l'on veut placer sur l'acrotère de ce monument une aigle

colossale, n'est-ce pas M. Barye qui est désigné par son talent au choix de l'administration? Si l'on veut une œuvre sérieuse, n'est-ce pas à lui qu'il faut s'adresser?

M. Ottin, dans le groupe de *Polyphème surprenant Acis et Galatée*, a montré le sérieux désir de s'élever au-dessus de la réalité; on doit regretter qu'il n'ait pas mis au service de sa pensée plus d'élévation. Or, pour tous ceux qui connaissent la poésie antique, c'est là une des plus charmantes données que l'artiste puisse rêver; ces deux enfans, jeunes et gracieux, contenteraient tous les regards, s'ils étaient traités avec plus de finesse et de pureté. Le *Faune dansant* de M. Lequesne se recommande à coup sûr par le mérite de l'imitation, et je ne songe pas à contester le soin avec lequel l'auteur a reproduit toutes les parties du modèle. Malheureusement la fidélité de l'imitation ne suffit pas pour fermer la bouche à la critique, et le *Faune* de M. Lequesne soulève de nombreuses objections. Une question se présente d'abord, la question des lignes, que les réalistes ont voulu réduire à néant sans pouvoir y réussir. On aura beau faire, on aura beau s'évertuer, la statuaire ne pourra jamais se passer de l'harmonie linéaire. Or le *Faune dansant* de M. Lequesne, accueilli par tant de fanfares quand le modèle nous arriva de Rome, ne présente qu'une suite de mouvemens anguleux que la statuaire répudie. J'accepte la réalité des mouvemens, seulement je me demande si la statuaire peut se contenter de cette réalité, et l'histoire entière de l'art me répond que la réalité ne suffit pas à la statuaire. La figure de M. Lequesne, très vraie dans le sens prosaïque, devient très vulgaire dès qu'on l'envisage sous l'aspect poétique. Je ne parle pas de la fonte qui laisse beaucoup à désirer et dont M. Lequesne n'a pas à répondre, je ne parle pas des coups de rifloir qui ont effacé ou arrondi tout ce que le modèle envoyé de Rome présentait de vivant; mais je crois devoir soumettre à M. Lequesne une observation purement mythologique. Où donc a-t-il vu des faunes porteurs de pieds humains? Croit-il qu'il suffise d'attacher au bas de la colonne vertébrale une mèche de poils pour transformer un homme en faune? Pour la solution de cette question, les monumens abondent. Aussi je m'étonne que M. Lequesne, qui a pu étudier à Rome, à Florence et à Naples tous les bronzes, toutes les pierres gravées qui représentent ces sortes de personnages, ait commis une telle bévue. Je me plais à reconnaître qu'il a traité avec un soin scrupuleux toutes les parties de son *Faune*, et je ne songe pas à lui demander pourquoi la poitrine, si ferme en plâtre, est devenue sèche en passant du plâtre au bronze. C'est le malheur de la fonte au sable et de la ciselure, dont la fonte au sable ne saurait se passer.

Je ne tiens pas à contredire l'opinion populaire, et je reconnais volontiers qu'elle a souvent raison sur des points capitaux : cependant je

ne saurais accepter comme légitimes les éloges prodigués à *la Tragédie* de M. Clesinger. De quelque manière en effet que l'on envisage cette statue, il est impossible d'y trouver la représentation fidèle et sévère du sujet choisi par l'auteur. Je ne veux pas demander à M. Clesinger pourquoi, ayant à personnifier la tragédie, il a pris Mlle Rachel comme le type le plus accompli de cette forme de l'art : ce serait de ma part une question puérile. J'accepte sa statue comme le portrait de Mlle Rachel, et, quand je dis j'accepte, il demeure bien entendu que j'accepte l'intention sans m'arrêter à la discuter. Or, je le demande à tous les hommes de bonne foi, pouvons-nous voir dans cette statue l'image de la tragédienne qui a rendu avec bonheur, sinon d'une façon complète, les héroïnes dessinées par Corneille et par Racine? Il y a certainement dans cette figure plusieurs parties traitées avec une incontestable souplesse; mais y a-t-il dans cette personnification de la tragédie une ombre de noblesse et de simplicité? Je crois que tous les hommes habitués à contempler les monumens de l'art antique se prononceront comme moi pour la négative. *La Tragédie* de M. Clesinger nous offre tout au plus l'image d'une femme surprise au bain par un œil indiscret et s'enveloppant à la hâte d'une couverture de laine qu'elle trouve sous sa main. Au lieu de l'élégance harmonieuse que nous sommes habitués à trouver dans les statues grecques, je ne trouve qu'une nature chétive, appauvrie, une draperie pesante, mal ordonnée, que la figure ne peut pas porter. La forme est enveloppée sans être dessinée, ce qui viole une des conditions les plus élémentaires de l'art, car les plus beaux monumens de l'antiquité grecque nous montrent la forme humaine expliquée par la draperie qui l'enveloppe. Quant aux parties nues, elles sont d'un caractère tellement grêle, tellement mesquin, qu'on a peine à comprendre comment l'auteur a pu les offrir à nos yeux. S'il eût entrepris de faire un portrait, je concevrais à grand'peine qu'il n'eût pas agrandi, enrichi le modèle; comme il avait à personnifier la tragédie, l'étonnement devient encore plus légitime. Les épaules sont d'une maigreur qui laisse deviner la phthisie; quant à la poitrine, c'est pire encore. Une telle femme ne peut respirer sans souffrir. Comment supposer que la Tragédie, avec des poumons si étroits, avec une poitrine pareille à la poitrine d'un poulet, puisse réciter les vers d'Eschyle et de Sophocle, de Shakespeare et de Goethe, de Calderon et de Corneille? Personne ne voudra le croire, et l'incrédulité aura raison. La renommée de M. Clesinger est pour tous les hommes de goût et de bon sens un sujet d'étonnement. La figure de *la Tragédie*, égale, sous le rapport de l'exécution, à la femme qui se débat sous la morsure d'un serpent, s'est chargée de justifier leur surprise. Ici en effet, l'habileté du ciseau n'a pas fléchi; mais le modèle n'était pas assez riche pour confier au plâtre impitoyable tous les dé-

tails de la réalité. Il fallait que le statuaire trouvât en lui-même la faculté de l'interpréter, et, comme il ne possédait pas cette faculté, il se trouvait réduit à la nécessité de produire une œuvre incomplète et boiteuse. Pour ma part, je m'en réjouis, car je suis toujours heureux de voir la médiocrité ramenée au rang qui lui appartient.

Mlle de Fauveau nous ramène à l'enfance de l'art. Quel nom donner en effet à l'étrange composition qu'elle nous offre comme un bas-relief? Le *Combat de Jarnac et de la Châtaigneraie* n'a rien à démêler avec la statuaire proprement dite. Il n'y a pas une figure qui soit conçue selon les conditions du bas-relief. Tous les personnages se détachent du fond et sont traités en ronde-bosse. C'est un souvenir maladroit de l'art gothique. L'art gothique rachetait du moins la violation des lois de la statuaire par l'énergie ou la naïveté de l'expression, et Mlle de Fauveau ne peut invoquer une telle excuse. Voilà pourtant où la flatterie conduit les esprits les plus ingénieux. Pour avoir modelé, sinon d'une manière savante, du moins avec adresse, quelques bénitiers dans le style gothique ou dans le style de la renaissance, pour avoir enroulé autour d'un miroir quelques figures gracieuses taillées dans le poirier, Mlle de Fauveau, qui n'aurait jamais dû abandonner ce genre modeste, s'est crue appelée aux plus hautes destinées. Elle a pris au sérieux les louanges qui lui étaient prodiguées. Le *Combat de Jarnac et de la Châtaigneraie* nous montre tout le néant de ses espérances. A quelque point de vue que l'on se place, il est impossible d'approuver la méthode qu'elle a choisie. Si elle voulait faire des figures ronde-bosse, elle n'avait qu'à supprimer les spectateurs, et les deux combattans auraient pu fournir le sujet d'un groupe intéressant; mais traiter une telle scène aujourd'hui, en plein XIXe siècle, comme personne n'eût osé la traiter le lendemain du combat, nous ramener au bégaiement de l'art gothique quatre siècles après la renaissance, c'est un enfantillage que je ne puis comprendre, et je ne veux pas l'encourager par mon silence. Un tel ouvrage ne mérite pas d'être discuté sérieusement : c'est un joujou qui devrait figurer dans les boîtes que Nuremberg nous envoie pour le premier jour de l'an. Mlle de Fauveau avait montré dans ses travaux précédens une finesse, une variété qui ne présageaient pas le *Combat de Jarnac et de la Châtaigneraie*. J'aime à croire qu'en apprenant à Florence l'accueil fait à cette nouvelle œuvre, elle reconnaîtra son erreur et rentrera dans la voie qu'elle avait choisie à ses débuts. Elle n'est pas faite pour tenter les grandes aventures; les sujets énergiques ne conviennent pas à son talent : qu'elle demeure dans les conditions de sa nature, qu'elle ne s'engage plus dans une tâche au-dessus de ses forces, et les applaudissemens ne lui manqueront pas. Qu'elle n'oublie pas le conseil du fabuliste, qu'elle ne méconnaisse pas la vocation de son talent : c'est le plus sûr, c'est le seul moyen de bien faire.

M. Oliva, dont le nom est nouveau pour nous, nous a donné deux bustes, celui de *Rembrandt* et celui d'une *Religieuse*. Le buste de *Rembrandt* est ridicule de tout point. Le peintre immortel à qui nous devons tant de chefs-d'œuvre est devenu sous l'ébauchoir de M. Oliva un valet de comédie. Si le livret n'eût pris la peine de baptiser cette étrange figure, nous aurions pu croire que l'auteur avait voulu représenter Crispin ou Mascarille. Le masque est celui d'un bateleur, et l'ajustement du manteau s'accorde à merveille avec l'expression du visage. A moins que M. Oliva n'ait voulu nous offrir la caricature de Rembrandt, je ne devine pas quelle a pu être son intention, et pourtant il a trouvé dans le portrait d'une religieuse l'occasion de montrer un talent très fin. Il y a dans ce portrait une souplesse de modelé qui ferait honneur aux plus habiles. Toute la physionomie respire à la fois la méditation et l'habitude du commandement. Sans avoir jamais vu la révérendissime mère Javonhey, fondatrice de l'ordre de saint Joseph de Cluny, je gagerais que ce portrait est d'une ressemblance parfaite.

Un buste de femme de M. Pollet doit être compté parmi les plus gracieux ouvrages du salon. Le visage est plein de jeunesse, la bouche sourit sans mignardise, les yeux regardent et sont bien enchâssés; quant aux cheveux, ils sont disposés avec une élégance qui rappelle la coiffure des statues grecques. N'est-ce pas le plus bel éloge que je puisse faire de ce charmant portrait? M. Paul Gayrard, dans trois bustes de femmes, s'est étudié à reproduire la manière de Nicolas Coustou. Cette imitation, j'en conviens, n'est pas sans charme; toutefois je conseille à l'auteur de renoncer aux pastiches. Les portraits de la duchesse de Brissac, de la marquise de Las Marismas et de la Cerrito sont d'ailleurs modelés d'une façon incomplète. Pour obtenir des lignes jeunes et délicates, le sculpteur a simplifié outre mesure les détails qu'il avait sous les yeux. Or Nicolas Coustou n'a jamais commis une pareille méprise.

Une *Nymphe désarmant l'Amour*, de M. Truphème, bien qu'un peu maniérée, n'est cependant pas sans mérite. Le dos et les membres sont étudiés avec soin; malheureusement la poitrine n'est pas aussi jeune que le reste du corps. Je regrette d'avoir à formuler un tel reproche, car il s'adresse à la violation d'une loi élémentaire; mais je ne veux pas laisser passer sans la signaler une faute qui se reproduit trop souvent de nos jours. Les sculpteurs copient volontiers trois ou quatre modèles pour composer une figure, et ne prennent pas la peine d'accorder entre eux et de relier dans une harmonieuse unité les différens morceaux qu'ils ont transcrits. M. Truphème, en modelant la nymphe dont je parle, n'a fait que suivre l'exemple donné par le plus grand nombre des sculpteurs: c'est pourquoi je crois devoir rappeler l'importance et la nécessité de l'unité dans toute œuvre d'art. L'unité de

pensée ne suffit pas; il faut encore que toutes les parties d'une figure soient du même âge. Dans la *Nymphe* de M. Truphème, la poitrine est moins jeune que les membres, et, pour s'en apercevoir, il n'est pas nécessaire de l'étudier long-temps.

Il y aurait sans doute lieu d'analyser d'autres ouvrages, mais les ouvrages dont je ne parle pas ne soulèvent aucune question : c'est pourquoi je les passe sous silence. Ce que je tiens à signaler dans le salon de cette année, c'est la tendance générale vers le matérialisme. A Dieu ne plaise que j'invite les artistes français à s'engager dans l'esthétique! ce serait pour eux une étude laborieuse et stérile; je me bornerai à leur rappeler que les plus belles époques de la peinture et de la statuaire ont été fécondées par l'idéal. L'école romaine personnifiée par Raphaël, l'école attique personnifiée par Phidias, ont toujours considéré l'imitation de la nature comme un moyen et non comme un but. Cette vérité si vulgaire, démontrée surabondamment par l'histoire entière de l'art, semble aujourd'hui méconnue : l'imitation littérale de la réalité est, pour les artistes vivans de notre pays, l'alpha et l'oméga de la peinture et de la statuaire. Qu'arrive-t-il? Ce qu'il était facile de prévoir. Nous possédons des praticiens habiles : les peintres et les sculpteurs de la France peuvent contempler sans envie les peintres et les sculpteurs de l'Europe entière; Sabatelli et Hayez, Tenerani, Wyatt et Gibson, ne dépassent pas et n'égalent pas même Pradier, David, Paul Delaroche et Ingres; mais le culte de la réalité a poussé chez nous de si profondes racines, que la notion de l'art pur semble complétement évanouie. Les hommes qui ont vécu dans le commerce familier des œuvres antiques et qui parlent de leurs souvenirs ressemblent volontiers au paysan du Danube devant le sénat romain : les théories dont ils chérissent la pensée intime, dont ils admirent les applications glorieuses, sont traitées dans les ateliers de rêveries et de songes creux. Je voudrais que ma voix fût entendue, je voudrais que les peintres et les sculpteurs comprissent le néant du réalisme; je voudrais que mon opinion, qui n'est pas une opinion solitaire, trouvât des échos de plus en plus nombreux, et convertît à l'idéal tous les esprits qui s'obstinent dans l'imitation prosaïque de la nature. Je ne demande à mon pays qu'un retour sérieux vers l'idéal. Les marbres d'Égine, les marbres d'Athènes et de Phigalée, les fresques du Vatican nous enseignent le sens le plus élevé, le but suprême de l'art; que les réalistes admirés par l'ignorance se résignent à étudier ces monumens, et l'art français rentrera dans la voie du bon sens et de la raison.

GUSTAVE PLANCHE.

SCÈNES ET MŒURS

DES

RIVES ET DES COTES.

LE GARDIEN DU VIEUX PHARE.

I.

La côte qui s'étend de l'embouchure de la Loire à celle de la Gironde a pour avant-garde une ligne de petites îles qui commence à Noirmoutiers, se termine à Oléron, et que semblent relier entre elles des milliers de brisans. Ces sommets inégaux d'une chaîne de montagnes submergées multiplient d'autant plus les dangers de la navigation côtière, que les courans y portent les navires, et que dans les nuits d'orage le plus habile pilote ne peut reconnaître les écueils qu'au moment où il n'est plus temps de les éviter. De là l'érection de phares qui éclairent la course des caboteurs en leur révélant de loin le danger.

A l'époque, déjà un peu éloignée, qui nous a fourni les élémens de cette histoire, la plus ancienne des tours à feux indicateurs situées entre la Loire et la Gironde, connue sous le nom de *vieux phare*, était confiée à un seul gardien. Simon Lavau vivait là depuis neuf années, sans autre compagnie que les flots qui passaient en murmurant au pied de son îlot et les oiseaux de mer qui voletaient alentour en poussant leurs cris aigus. La petite chambre ronde qui lui avait été mé-

nagée vers le sommet de la tour, au-dessous même de l'appareil à réflecteur, n'était guère plus spacieuse que la cabine du moindre navire côtier; mais, si étroite qu'elle fût, elle lui suffisait. Simon avait là son cadre, son coffre de matelot, une table de sapin, quelques planches pour poser ses ustensiles de ménage, un portrait de l'empereur et un crucifix. Chaque samedi, une barque sortait du petit port situé presque en face et distant d'environ trois lieues marines pour lui apporter les provisions de la semaine. S'il avait besoin, dans l'intervalle, de quelque secours pressant, un pavillon hissé au sommet de la tour avertissait le patron, qui devait mettre aussitôt à la voile pour le vieux phare.

Un jour cependant le patron arriva de lui-même et sans être averti, amenant à Simon Lavau un remplaçant temporaire. Il venait avertir le vieux gardien que sa sœur mourante le réclamait. La barque cingla aussitôt vers le port, qui se dessinait au loin dans la brume du soir. A l'arrière, près du patron qui tenait la barre, était assis le gardien du vieux phare. Lavau pouvait avoir au plus soixante ans; mais son front chauve, ses joues hâves et sa bouche édentée accusaient les longues fatigues de la mer. Rien n'eût frappé dans son costume de simple matelot, s'il n'eût porté, sur sa veste de drap bleu, un ruban déteint auquel pendait une croix d'honneur noircie par le temps. Simon la devait à un acte héroïque dans lequel se révélait tout son caractère : resté seul à bord d'une canonnière que deux bricks anglais avaient forcée à faire côte, il s'était enveloppé du pavillon tricolore et avait sombré à son poste, sans vouloir ni fuir ni se rendre. Une vague le rejeta au rivage, enseveli dans son glorieux linceul, et un hasard providentiel amena des paysans qui le rappelèrent à la vie. L'aventure fut heureusement connue, l'histoire répétée, et elle lui valut cette décoration qu'il portait comme un témoignage de son culte pour le devoir.

C'était par là surtout, par là seulement que Simon pouvait être offert en exemple. De courte intelligence et sans force contre les tentations de la cambuse, il n'avait mérité l'attention de ses chefs que par sa stoïque obstination dans l'exécution de l'ordre accepté. Vrai fils de Sparte, il était toujours prêt, comme les trois cents, à mourir aux Thermopyles *pour obéir aux saintes lois*. Tantôt héroïque, tantôt bouffon, ce fanatisme du devoir s'exprimait du reste sans mesure. Mettant son honneur à l'accomplissement de sa tâche, quelle qu'elle fût, Simon pouvait devenir également, selon l'occurrence, un Vatel ou un Léonidas.

Les bras croisés sur sa poitrine et un de ses pieds appuyé au premier banc de la chaloupe, il écoutait les détails que lui donnait le patron Jacques Merlet sur la maladie de sa sœur Madeleine. Ses seules réponses étaient des interjections inarticulées dont il entrecoupait de loin en loin le discours de son interlocuteur. Tout au plus allait-il

jusqu'au monosyllabe, lorsque ce dernier lui adressait une question directe. Primitivement peu causeur, il s'était tellement habitué au silence dans l'isolement auquel la garde du vieux phare le condamnait, qu'il semblait écouter le son de sa propre voix avec une sorte de surprise. Aussi ne retrouvait-il plus qu'avec effort les mots nécessaires pour traduire sa pensée; il les cherchait en hésitant, comme s'il eût eu à s'exprimer dans une langue étrangère. Le patron Merlet, tout au contraire, amplifiait ses explications et arrondissait ses phrases avec une visible complaisance. Il y avait chez cet homme une rhétorique native qui lui fournissait à profusion les comparaisons, les citations et les sentences. C'était de plus une de ces médiocrités universelles qui arrivent à exercer tous les métiers sans en savoir jamais aucun. Tour à tour charpentier, forgeron, marin et jurisconsulte, Jacques médicamentait encore, sous le nom équivoque d'*expert*, les bestiaux et les hommes. Aussi jouissait-il dans le canton d'un certain crédit; les gens de la côte le saluaient en touchant leurs chapeaux et ne l'appelaient que *monsieur Merlet*.

Après s'être expliqué en médecin sur la maladie de Madeleine, qu'il appela le *mal d'agonie*, et avoir ajouté en philosophe et sous forme de consolation que nous étions tous mortels, « comme la fleur des champs, » Merlet se fit avocat pour indiquer à Simon les formalités à remplir après la mort de sa sœur.

— D'abord il ne faut pas oublier qu'il y a une mineure, fit-il observer avec une certaine emphase, et la loi est, comme on dit, le père des mineures; elle veille elle-même à la conservation de leurs biens.—Vous me direz peut-être : Mais j'en connais qui n'en ont pas! — Il n'importe. — Le riche et le pauvre ont les mêmes droits; nous sommes tous en égalité devant la loi.

Lavau murmura un *hum* approbatif.

— Donc, reprit Jacques, qui affectionnait cette forme d'argumentation péremptoire, ladite loi veille aussi bien à l'héritage de ceux qui n'en ont pas qu'à l'héritage des richards; il n'y a plus de priviléges depuis la révolution.

Le gardien renouvela son assentiment.

— C'est pas que l'inventaire de la Madeleine demande grand papier, ajouta le patron de la barque; la malheureuse n'avait guère que ce qu'on lui donnait; elle aura vécu comme les oiseaux du ciel, de sa part de votre paie, mon pauvre homme, car rien ne vous a coûté pour elle ni pour ses enfans.

— Une sœur! murmura Simon.

— Oui, oui; on se doit à son sang, c'est connu! reprit Jacques; sans cela, qu'est-ce qui distinguerait les hommes des animaux? — Mais pas moins, maître Simon, vous avez eu une rude tâche, d'abord du temps

de votre beau-frère qui a vécu comme un païen, sans souci de sa femme ni des petits, et plus tard, quand il a fallu soutenir la veuve, qui a toujours été dolente et chétive... Encore si la mer n'avait pas emporté le gars Donatien!

— Malheur! malheur! répéta Lavau, arraché à son mutisme par ce souvenir.

— Seigneur! que voulez-vous? la terre est une vallée de larmes, répliqua le patron, qui, à l'occasion, prenait aussi le ton évangélique. Et penser qu'on n'a jamais pu savoir au juste ce qui avait fait sombrer le canot!

— Les roches! murmura Simon.

— On croit cela parce qu'on a trouvé la barque défoncée, reprit Merlet; mais la mer était ce jour-là aussi douce qu'une jeune fille à qui on fait la cour; Dona avait quinze ans, il manœuvrait son bateau comme un matelot fini, et la nuit n'était pas si noire. Pour que le malheur soit arrivé, voyez-vous, faut qu'il y ait eu quelque aventure! Mais le moyen de savoir? Donatien n'avait avec lui que sa petite sœur, qui dormait. Aussi n'a-t-elle pu rien dire, sinon qu'elle avait été réveillée par une secousse et qu'elle s'était sentie dans la mer. Le canot avait déjà sombré.

Simon poussa un soupir.

— Et voyez la chance! continua Jacques; pourquoi la *pâlotte*, qui n'avait pas plus de sept ans, s'est-elle sauvée sur une planche pendant que le vaillant gars se noyait comme un chien? Cela n'est-il pas une nouvelle preuve que chacun a son étoile de naissance?

C'était aussi l'opinion de Lavau. Fataliste comme tous ceux qui ne se sont point élevés jusqu'à reconnaître des lois suprêmes dont les événemens particuliers sont les conséquences, il acceptait sans effort la double contradiction d'une destinée inévitable et d'un Dieu susceptible d'être fléchi. Aussi ne réclama-t-il point, même par un murmure, contre la maxime de son interlocuteur. Celui-ci continua en conséquence ses réflexions et ses conseils en les entremêlant des mêmes lieux communs, espèces de fleurs fanées qui vont à tous les discours, comme les couronnes de théâtre vont à tous les fronts. Il parla longuement de la nièce Georgette, que son visage sans couleurs avait fait surnommer la *pâlotte*, et demanda à Simon ce qu'il en pensait faire lorsqu'elle se trouverait orpheline. La réponse était, comme d'habitude, plus difficile à trouver que la question, et le gardien du vieux phare resta visiblement embarrassé. Merlet reprit alors la parole pour discuter les divers partis qu'il pouvait adopter. La *pâlotte* n'était point d'heureuse venue. A demi idiote, elle fuyait tout le monde, et, bien qu'elle eût déjà plus de treize ans, on n'avait pu l'attacher à aucun travail. Son frère Donatien avait seul trouvé accès dans ce cœur et cet esprit fermés. Il lui suffisait d'ap-

peler *Georgi* pour qu'il la vît accourir l'œil brillant et le visage joyeux. Sa déférence n'était point seulement celle que la fille de nos campagnes témoigne toujours au fils aîné du logis, mais une sorte de servitude passionnée, quelque chose comme l'aveugle obéissance du chien pour son maître. Par malheur, ce zèle et cette soumission volontaires s'étaient brusquement éteints à la mort du jeune garçon. La *pâlotte* était alors tombée dans une tristesse farouche, qui avait semblé dégénérer en abrutissement. Les efforts de Madeleine pour la retenir au logis et l'appliquer à une occupation domestique s'étaient trouvés inutiles, sans que l'on pût dire au juste s'il fallait en accuser l'incapacité ou la rébellion de la jeune fille. On avait en vain eu recours aux remontrances d'abord, puis aux coups; au lieu de changer, Georgi s'était enfuie sur les grèves et avait disparu pendant plusieurs jours sans qu'on pût savoir où elle s'était cachée, si bien qu'à son retour, on avait dû, pour prévenir une nouvelle fuite, ne plus contrarier son goût et lui laisser son oisive indépendance.

Merlet rappela toutes ces circonstances à Simon avec sa prolixité habituelle, et il n'avait point eu le temps de tirer une conclusion de ces longues prémisses, lorsque la barque arriva en vue du port. Le matelot qui se tenait à l'avant demanda au patron s'ils aborderaient en dedans ou en dehors de la jetée? — En dedans! répondit Merlet; mais attention, eh! Rigaud! ouvre l'œil quand nous arriverons dans les eaux de la *bisquine* (il indiquait un petit navire caboteur placé à l'entrée du port); tu sais qu'elle a une amarre frappée au bec de la jetée.

— Criez-leur de larguer! fit observer Lavau.

— A qui ça? dit Jacques, aux matelots du Provençal? — Par mon baptême! vous ne les connaissez guère, maître Simon; le plus honnête d'entre eux ne se baisserait pas pour empêcher dix ponantais de se noyer.

Le vieux gardien connaissait de trop vieille date l'hostilité traditionnelle qui anime les matelots du Midi contre ceux du Ponant pour demander une explication; son attention fut d'ailleurs tout à coup détournée par les aboiemens furieux d'un chien jaunâtre qui s'était élancé sur la lisse du caboteur.

— Entendez-vous le griffon! reprit Jacques; ne dirait-on pas qu'il veut appuyer mes paroles? Ah! que je te tienne jamais sous ma gaffe, va, méchant gredin de *Lucifer*... — car ils l'ont appelé *Lucifer*, — et le nom lui va. Son maître l'a rendu presque aussi méchant que lui-même.

— C'est donc le navire de Martin Bardanou? demanda Lavau.

— Juste! répondit le patron, qui jeta à la *bisquine* un regard de côté, et vous pouvez lever la main que ce n'est pas pour son capitaine comme pour le vin de Bordeaux : la vieillesse ne l'a pas rendu meilleur. Depuis le temps qu'il apporte ici, chaque année, son chargement d'huile et

de savon, il est devenu pire que devant. Aussi n'a-t-il dans le canton que des ennemis; les enfans même le huent comme un chien enragé.

— Il a été chassé hier de *l'Ancre d'or,* dit le matelot Rigaud, et à cette heure il est obligé de boire et de manger à bord.

— Tant il est vrai que la méchanceté reçoit tôt ou tard sa récompense! reprit sentencieusement Merlet.

— Pas moins, il aurait fallu s'y décider plus tôt, objecta le matelot, on aurait évité des malheurs!

— A preuve, le petit Abdon qu'il a forcé à se battre voilà deux ans, et qui depuis file son linceul.

— Et Riou, qui a perdu l'œil.

— Et tant d'autres à qui le malheureux a causé « des incapacités de travail, » acheva Jacques en appuyant sur les mots empruntés au code. Des hommes pareils, voyez-vous, ça devrait être enfermé comme des bêtes sauvages; ce n'est pas des Français! Ah! mille millions d'avirons! si ça me regardait, j'en aurais bientôt fini avec ce capitaine de malheur...

— Le voici sur son bossoir, interrompit Rigaud.

Un homme de haute taille, aux traits durs et au teint bilieux, était effectivement appuyé sur la lisse de proue du navire; il portait un *noroit* de drap pilote, une cravate de laine rouge et un chapeau de cuir bouilli. Ses yeux étaient fixés sur le bateau près de passer sous son beaupré. Merlet, que l'avertissement de son matelot avait subitement interrompu, sembla d'abord assez embarrassé; cependant, après avoir toussé deux ou trois fois et regardé à droite et à gauche, il se décida à lever la tête et salua le Provençal de son sourire le plus aimable.

— Une jolie mer, capitaine! dit-il en indiquant du doigt l'immensité bleuâtre que frangeaient à peine quelques ondulations écumeuses. Le caboteur, qui fumait, lâcha une bouffée de tabac sans répondre.

— *La Victorieuse* n'est donc pas encore au radoub? reprit le patron, qui crut n'avoir pas été entendu.

— Est-ce que cela te regarde, *failli* pêcheur de cancres? dit Bardanou avec la voix grossie et le cadencement agressif qui forment le fond de l'accent provençal.

— Eh bien! cela vous offense, à cette heure, qu'on vous parle? demanda Jacques déconcerté.

— File ton nœud, marin d'eau douce, avec ton pétrin arrimé en canot, reprit le caboteur.

— Méchant vendeur d'huile! murmura Merlet, dont la barque avait doublé la *bisquine,* mais qui n'éleva prudemment la voix qu'à mesure qu'il s'en éloignait; cela ne sait répondre que de mauvaises raisons à une politesse. Mais patience, tôt ou tard il trouvera plus fort que lui; — un mal fait n'est jamais perdu. — Eh! Rigaud, amène le taille-vent; voilà que nous arrivons sur la jetée.

— Écoutez! interrompit le gardien du vieux phare, qui depuis un instant prêtait l'oreille; qu'est-ce que j'entends donc là-bas?

— C'est un chant d'église, dit Rigaud.

— On dirait le *De profundis,* ajouta Simon saisi.

Merlet pencha la tête pour mieux entendre. Les notes de l'hymne lugubre lui arrivèrent en effet, perçantes et saccadées; il fit un mouvement d'épaules.

— Eh oui, reprit-il; vous ne reconnaissez donc point la voix, maître Lavau? C'est votre nièce.

— *Georgi?* Mais pourquoi?

— Pardieu! avez-vous oublié que c'est une de ses fantaisies? Depuis qu'elle a vu descendre son frère Donatien dans la fosse, elle rechante le *De profundis* toutes les fois qu'elle a quelque chose qui lui point le cœur. Quand Madeleine la battait de désespoir, et qu'elle s'enfuyait à la grève, on ne l'entendait jamais ni crier ni pleurer; mais elle reprenait son chant de malheur. Et... tenez, tenez... qu'est-ce que je vous disais? la voilà qui paraît sur la jetée..... — Ah! elle vous a reconnu, car elle accourt et elle descend le talus.

Celle qu'il avait indiquée venait en effet de se laisser glisser sur la pente du môle, et attendait debout, à quelques pas de l'escalier de débarquement. Georgi pouvait avoir quatorze ans; elle n'était vêtue que de haillons dont le vent agitait les lambeaux en dessinant ses formes anguleuses et grêles. Sa jupe de grosse étoffe, frangée par l'usage, laissait voir des jambes nues, auxquelles le hâle et le soleil avaient donné la couleur du cuir de Cordoue. De sa coiffe trouée sortaient des mèches éparses de cheveux noirs qui faisaient encore ressortir sa pâleur. Cette pâleur n'avait pourtant rien de maladif. Jointe à des regards fixes et à des traits immobiles, elle semblait plutôt le résultat d'un saisissement suprême. C'était seulement à l'examen que l'on découvrait, dans l'œil d'un bleu vitreux et sur les lèvres aux coins crispés, je ne sais quel idiotisme égaré, mêlé à une expression de ruse tenace. Une main appuyée aux marches de granit, elle tenait de l'autre, enroulé à son épaule, un de ces larges rubans d'algues marines auxquels leur couleur fauve et leurs merveilleuses arabesques donnent l'apparence du cuir repoussé. Le lieu, la pose, l'expression du visage, et cet ornement bizarre mêlé aux haillons de Georgi, lui prêtaient une originalité sauvage dont se fût émerveillé un peintre ou un poète, mais qui fit hausser les épaules à Merlet.

— S'il est permis à une chrétienne de se *houster* pareillement! s'écria-t-il; penser qu'une créature de son sexe passe ainsi la fleur de son âge à se traîner sur les grèves comme un crabe et à se fabriquer des garnitures de taille en goëmon! N'oubliez pas ce que je vous dis, maître Simon : il n'y a rien à attendre d'une jeunesse sans amour-propre.

Lavau parut partager les craintes du patron : son front s'était plissé à la vue de Georgi; mais elle n'y prit point garde, et, au moment où la gaffe du patron saisit l'anneau de fer soudé à la jetée pour faire accoster les barques, elle tendit les mains vers le gardien du vieux phare et lui souhaita la bienvenue par un cri de joie.

— Et Madeleine? cria Lavau en fixant un regard inquiet sur la *pâlotte*.

L'éclair qui avait illuminé son visage s'éteignit, et ses traits reprirent leur fixité. — Elle attend! répondit-elle brusquement.

Le gardien, qui avait craint d'arriver trop tard, poussa un soupir de soulagement. Il sauta de la barque et se mit à gravir l'escalier, tandis que sa nièce grimpait à côté de lui, le long du talus, avec la légèreté d'une mouette. — Le prêtre est-il venu? demanda Simon en la regardant. — Elle fit un signe affirmatif. — Reviendra-t-il? — Elle fit signe que non. — Alors tout est fini? — Georgi ne répondit pas, mais ses yeux s'ouvrirent plus grands, et ses lèvres se serrèrent.

Lavau se dirigea vers la cabane de la mourante sans renouveler ses questions. La porte ouverte lui permit de voir deux petits cierges allumés à l'intérieur, tandis que les voisines se tenaient en prières sur le seuil. Il entra. Madeleine était couchée sur un misérable lit presque au niveau de terre et sans rideaux. On avait placé entre ses bras un crucifix de cuivre et sous sa tête le coussin de cendre appelé *oreiller d'angoisse*. Une vieille femme agenouillée au chevet répétait tout haut les prières des agonisans, auxquelles répondaient celles qui s'étaient arrêtées à l'entrée. L'haleine de la malade avait déjà le sifflement du dernier râle, et ses yeux étaient fermés. Cependant, à la voix de Simon, elle les rouvrit; le contentement parut suspendre chez elle la marche de l'agonie. Elle laissa glisser le crucifix, se releva à demi sur le coude, et étendit une main vers son frère.

— Ah! vous voilà, dit-elle d'un accent éteint; je n'attendais que vous pour prendre ma liberté. Que Dieu vous récompense d'être venu!

Elle lui avait fait signe d'approcher : il s'agenouilla sur la terre; Georgi s'accroupit au pied du lit.

— J'ai beaucoup à dire... et j'ai peu de temps..... reprit la mourante; écoutez-moi avec toute votre bonne volonté, Simon.

— J'écoute, Madeleine, répondit le marin.

— Le curé a promis que je ne passerais pas la soirée, continua-t-elle; quand ils m'auront fermé les yeux, mon Lavau, vous irez commander ma châsse, et vous laisserez les voisines ensevelir mon pauvre corps... mais ordonnez bien que ce soit dans la toile qui est là sur l'armoire de chêne.

— La voile de la barque! interrompit la pâlotte, qui se redressa à demi.

— Oui, Georgi, oui, reprit Madeleine; c'est dans ses plis qu'on a

trouvé Dona quand la marée a apporté les restes du canot. J'ai donné la moitié pour l'ensevelir; l'autre sera pour moi : je veux dormir dans la même toile que mon cher enfant.

— Cela sera fait, murmura l'idiote avec une sorte d'exaltation.

— Y veillerez-vous, mon Simon?

— J'y veillerai, dit le gardien.

— Et maintenant, ajouta la mourante en baissant la voix, j'ai à vous faire encore une autre demande... une demande qui fera la joie ou le souci de ma mort, suivant que vous l'écouterez.

— Ne savez-vous pas que je n'ai rien à vous refuser? dit Lavau ému.

— Est-ce vrai? s'écria Madeleine; alors, si je vous recommandais de faire dire des prières pour l'ame de mon pauvre Dona?...

— Elles seraient dites, Madeleine.

— Vous me le jurez, mon Lavau?

— Oui.

— Sans oubli, n'est-ce pas?

— Sans oubli.

— Et, quoi qu'il en coûte, vous ne regarderez pas à l'argent?

— Non, fallût-il y mettre mes économies de l'année!

La mourante joignit les mains.

— Dieu vous paiera cette bonne parole le jour où il viendra dans sa gloire pour nous juger tous, dit-elle; mais je vous ai assez coûté vivante sans vous dépouiller encore quand je serai sous terre. Mon cher homme, je ne vous demande rien que de remplir mes intentions.

Elle regarda autour d'elle, fouilla convulsivement dans son sein, et en retira un petit sachet de toile rousse.

— Tenez, mon Simon, ajouta-t-elle plus bas, il y a là sept écus en argent blanc épargnés par demi-sous sur le cri de ma faim et la sueur de mon corps; je veux qu'on les emploie à faire dire tous les ans une messe d'allégeance en l'intention de Dona, et à mettre sur sa fosse, à la place de la croix de bois, une pierre taillée où sera son nom.

— On la mettra, murmura Georgi, qui prêtait une attention extraordinaire aux paroles de la mourante, et dont l'œil avait, depuis quelques instans, une lucidité étrange. Ces mots ramenèrent l'attention de Madeleine sur la pâlotte.

— N'est-ce pas que tu le veux bien, pauvre innocente? continua-t-elle. Il y en a qui diront que mieux vaudrait te laisser les sept écus; mais tu as des parens qui ne t'abandonneront pas. On voit les peines des vivans et on les aide, tandis qu'on oublie les souffrances des morts quand ils sont cachés sous l'herbe du cimetière.

— Je n'oublierai pas Dona! s'écria Georgi avec une énergie sombre.

— L'entendez-vous, mon Lavau? reprit la mère, dont le visage s'éclaira. Pour dire la vérité, Dona et elle s'aimaient d'un grand cœur et

ne se pouvaient quitter. Tant que le frère a été sur terre, celle-ci ressemblait aux autres enfans du pays; mais on dirait qu'en partant, l'autre a emporté son esprit dans la fosse. Ah! Jésus! si Dona vivait encore, tout me paraîtrait bon, même de mourir!

Une petite larme, la dernière qui dût sortir de ces yeux près de s'éteindre, glissa lentement sur la joue livide. Le gardien du vieux phare parut violemment ému, et sa langue se délia.

— Ne pensez point au passé, Madeleine, dit-il, et reprenez courage. Tout ce que vous me demandez sera fait : je le jure par ma croix! Un homme ne peut rien dire de plus.

— Aussi me voilà tranquille, mon Simon, reprit la mourante; à cette heure, la grande angoisse peut venir.

Elle se laissa retomber sur l'oreiller de cendre, et les sifflemens du râle ne tardèrent pas à se faire entendre de nouveau. L'agonisante parla encore quelque temps de Dona et de sa fille; elle répéta en mots entrecoupés les recommandations déjà faites, mais insensiblement la voix devint plus confuse; bientôt ce ne fut plus qu'un murmure inarticulé. Les voisines s'étaient approchées et entouraient le lit à genoux; la *pâlotte*, accroupie à l'autre bout de la cabane, gardait le silence, mais une contraction convulsive agitait ses lèvres, et des gouttes de sueur perlaient son front. L'agonie se prolongea une partie de la nuit. Enfin, vers le matin, Madeleine sembla se réveiller; elle appela Dona, puis Georgi, étendit les mains comme si elle eût voulu se rattacher à quelque chose, poussa un long gémissement et expira.

Au mouvement qui se fit autour du lit, la *pâlotte* s'était redressée; elle s'élança vers la morte, regarda un instant, puis recula avec un grand cri. Une des voisines lui imposa brusquement silence et la força à s'agenouiller. La vieille femme venait de commencer la prière des morts. Georgi demeura muette sans avoir l'air de comprendre ce qui se faisait; mais, lorsque l'oraison fut achevée et qu'elle vit les voisines se signer, elle se releva d'un bond, tourna plusieurs fois autour du lit de la morte avec des éclats de rire convulsifs, puis, entonnant d'une voix perçante le chant funèbre qui lui revenait à la mémoire dans toutes ses émotions, elle s'élança hors de la cabane, et disparut au milieu de la nuit.

II.

Le surlendemain, Lavau, Merlet et quelques autres voisins se trouvaient réunis dans la cabane de la défunte, tandis que le juge de paix achevait le court inventaire de la succession. Ils avaient été convoqués en conseil de famille pour décider ce que l'on ferait de Georgi et pour lui nommer un tuteur. Ce dernier titre appartenait naturellement au

gardien du vieux phare, qui était le seul parent de la *pâlotte;* mais il était plus difficile de prendre un parti sur l'autre question. Chacun proposa en vain son expédient : les uns parlèrent de placer Georgi dans une ferme de la paroisse où on lui donnerait sa nourriture, deux chemises de toile à Pâques et une paire de sabots à Noël; d'autres engagèrent Lavau à l'envoyer pétrir la glaise aux piperies, où elle pourrait gagner jusqu'à six sous par jour; quelques-uns rappelèrent enfin que la nouvelle fabrique occupait les filles de son âge; mais à chacune de ces propositions Merlet opposa la paresse obstinée de l'orpheline et son inaptitude pour tout apprentissage.

— Faut pas s'illusionner le raisonnement, dit-il en prenant une attitude oratoire; pour la capacité et pour l'éducation, la créature ressemble plus à un corbeau de mer qu'à une chrétienne. Hormis boire et manger, elle n'a jamais pu apprendre à rien faire de ses dix doigts. Or j'ai souvent remarqué que l'oisiveté était la mère de tous les vices, et il est à présupposer que, si l'innocente est laissée à elle-même, tôt ou tard il en résultera la perdition de son ame et de son corps.

Les voisins firent un signe d'assentiment accompagné de murmures approbateurs.

— Je sais bien, continua Merlet, qui donna plus d'autorité à sa voix et qui élargit son geste comme tous les orateurs applaudis, que certains pourront dire : — Puisqu'il y a danger de la laisser libre, il faut l'enfermer; — mais moi j'opine autrement. L'expérience m'a fait reconnaître que le seul moyen de ne pas tomber dans les extrêmes était de prendre un juste milieu, et pour lors je dis que le vrai moyen d'arranger tout le monde est de faire recevoir la *pâlotte* à l'hospice du chef-lieu.

Il y eut un mouvement général d'approbation; Lavau seul, qui avait jusqu'alors gardé le silence, releva la tête en se récriant. Pour lui comme pour toute la portion du peuple de nos provinces, qui a conservé le sentiment de solidarité dans la famille, cette idée d'hospice entraînait une sorte de flétrissure; aussi la rougeur lui monta aux joues, et il jeta à Merlet un regard mécontent.

— Qui est-ce qui a dit que j'abandonnais Georgi? demanda-t-il brusquement.

— Personne, répondit Merlet avec importance; mais j'aime à croire que vous ne voulez point, par fausse gloire, la garder à votre charge.

— Pourquoi cela?

— Pourquoi? mais probablement, mon cher, parce que les hospices sont faits pour les pauvres et les orphelins.

— Les hospices sont faits pour les vagabonds et les bâtards, s'écria le vieux marin. Georgi n'a pas besoin du pain d'aumône; elle a quelqu'un qui prendra soin d'elle.

— Je comprends les scrupules de maître Lavau, dit le juge de paix, qui venait de s'approcher, et sa délicatesse l'honore; mais a-t-il bien réfléchi à la responsabilité qu'il veut prendre?

— Oui, répondit Simon.

— Et à qui compte-t-il confier la garde de sa nièce?

— Voilà! reprit le gardien du vieux phare en hachant sa phrase comme un homme qui trouve difficilement ses mots; j'ai parlé à quelqu'un... ce matin... pas vrai, Robert?... Dis-leur que Marguerite prendra Georgi.

— Minute! interrompit le vieux pêcheur dont il venait d'invoquer le témoignage; la femme a promis trop vite, maître Simon.

— Elle ne veut donc plus? demanda vivement le marin.

— Je ne dis pas ça, reprit Robert; mais la *pâlotte* n'est pas de garde facile, savez-vous! Quand on répondra d'elle, il faudra y veiller; ça veut du temps, et le temps, c'est de l'argent.

— T'ai-je proposé de la prendre pour rien? interrompit Lavau. Le prix est convenu.

— Je sais, je sais, dit le pêcheur, qui roulait son bonnet avec un peu d'embarras; mais tout de même je voudrais demander quelque chose à monsieur le juge.

— Voyons, dit ce dernier.

— La *pâlotte*, continua le pêcheur, n'a aucun droit contre maître Simon, la loi ne l'oblige pas à nourrir sa nièce, et ceux qui l'auront gardée dans leur logis ne pourront rien réclamer que de sa bonne volonté.

— As-tu des raisons d'en douter? demanda le marin.

— Je ne dis pas ça, reprit Robert; mais monsieur le juge sait bien que la volonté, ça change. Des fois on s'ennuie de donner, des fois on manque de monnaie, des fois on meurt, et pour lors, bonsoir! qui n'a point de droits n'a point de recours, si bien que la *pâlotte* demeurerait à notre charge.

— Pourquoi cela? Ne pourriez-vous faire dans ce cas ce que maître Simon refuse de faire maintenant?

— Envoyer la fille à l'hospice! interrompit le pêcheur; cela ne se pourrait plus. Quand une pauvre créature a dormi sous votre toit, qu'on s'est habitué à veiller sur elle, à lui rire, à la corriger comme sa propre fille, on ne peut pas s'en défaire ainsi à commandement. Ce n'est pas le tout de dire : — Je ne lui dois rien! il y a l'accoutumance, voyez-vous! Puis ces enfans, peu à peu cela s'agrafe à votre cœur. On se résigne plutôt à la misère, et quand il ne reste plus qu'une bouchée de pain, on en fait deux morceaux! Mais c'est dur pas moins de souffrir pour le sang d'un autre, et c'est la raison pour quoi j'ai peur de trop m'engager.

— Alors, explique-toi, que veux-tu? demanda Lavau.

Robert parut d'abord hésiter, puis se décida.

— Eh bien! dit-il, je voudrais, avant de prendre Georgi à ma charge, être un peu garanti pour l'avenir.

— Comment?

— Par exemple... au moyen d'une avance.

Le gardien du vieux phare fouilla dans la poche de sa veste, et en tira deux pièces de cinq francs qu'il jeta sur la table.

— Voici la fin de mon argent du mois, dit-il; prends pour la fille, le reste a servi pour la mère.

Robert secoua la tête.

— Quand je le prendrais, maître Simon serait plus pauvre, et je ne me trouverais guère plus riche, répliqua-t-il.

— Ainsi tu refuses? s'écria le marin.

— Bien malgré moi.

— Alors tu doutes de ma parole?

— Non, mais je voudrais avoir une caution.

— Et où diable veux-tu qu'il la trouve! s'écria Merlet en haussant les épaules.

— Où? répéta Simon; pardieu! ici; elle est trouvée, la voilà!

Et, arrachant de sa veste la croix qu'il présenta à Robert:

— Garde-moi cela, dit-il, et si jamais j'oublie de te payer la pension de Georgi, viens me la montrer; si je te renvoie, va la vendre! C'est mon honneur que je te donne en gage, cela te suffit-il?

— Cela me suffit, maître Simon, répondit le pêcheur ému.

— Alors tout est dit; ramasse ta caution et emmène la fille.

Mais celle-ci n'était déjà plus dans la cabane. Arrivée pendant l'inventaire, elle avait tout observé avec une curiosité étonnée jusqu'au moment où on avait ouvert un petit coffret renfermant les humbles archives de la morte. Là se trouvaient, parmi les actes qui constataient son mariage et la naissance de ses enfans, une bague de cuivre et une petite médaille de plomb recueillies sur le cadavre de Donatien lorsque le flot l'avait rapporté au rivage. Conservées par Madeleine comme un cruel et cher souvenir, elles avaient été reconnues par Georgi, qui fut saisie, à leur vue, d'un invincible désir de les posséder. Elle attendit en conséquence, accroupie dans un coin de la cabane, que l'attention se fût portée ailleurs; puis, rampant avec une adresse de sauvage jusqu'à l'armoire entr'ouverte, elle glissa la main dans le coffret, saisit les deux souvenirs convoités et gagna la porte sans être aperçue. Elle traversa en courant plusieurs ruelles, les mains serrées sur le petit châle de cotonnade qui cachait son innocent larcin, tourna la jetée, et arriva à la grève jusqu'à l'une des grandes roches qui bordaient le rivage.

Grace au déplacement des eaux, cette masse jaunâtre, autrefois créne-

lée par la vague, se dressait maintenant à une portée de mousquet des plus hautes marées. Les algues marines qui la tapissaient naguère étaient remplacées par de pâles traînées de lichens et de mousses fauves. Un enfoncement creusé dans la face qui regardait la mer avait été adopté pour foyer par les caboteurs, ce qui lui avait fait donner le nom de *Roc brûlé*. Quelques équipages y établissaient leur cuisine pour économiser les frais de chaudière dans les cabarets du port, et tous y faisaient fondre le brai destiné à recouvrir les coutures du navire fatigué par la mer.

Dans ce moment même, maître Bardanou et deux de ses matelots, Loustot et Bragantal, s'y trouvaient réunis autour d'un feu près de s'éteindre et devant une marmite de fer d'où s'exhalait l'odeur du goudron. La *bisquine*, échouée à une centaine de pas, montrait ses flancs diaprés de lignes brillantes qui indiquaient un calfatage récent. Les trois Provençaux venaient d'achever la bouillabaisse qui leur avait servi de souper; le capitaine de *la Victorieuse* fumait, tandis que les deux autres marins, assis sur le sable fin de la grève, s'étaient remis à préparer du filin.

Georgi, qui arrivait à la Grande-Roche par le côté opposé, ne les aperçut pas. Elle se glissa entre deux espèces de contreforts, s'aida des aspérités de la pierre pour atteindre plus haut, et disparut parmi les crêtes déchiquetées qui couronnaient la masse granitique. Au centre même s'ouvrait une large fissure, par laquelle la jeune fille se laissa glisser jusqu'à une petite grotte intérieure, autrefois creusée par les flots, et découverte par Donatien en cherchant des nids de goëlands. Dans ses différentes fuites de chez sa mère, c'était là qu'elle avait trouvé une retraite, et elle y revenait encore souvent rêver, dormir ou penser à son frère mort, car Madeleine n'avait rien exagéré en parlant de la préférence de Georgi pour Donatien. Ç'avait été le premier ou plutôt le seul attachement de sa vie. Tout ce qu'il y avait chez elle d'ardeur, de jugement, de souvenirs, se rattachait plus ou moins directement à son compagnon d'enfance. Hors de là, tout rentrait dans le vague domaine de l'instinct. Cette ame qui semblait être sortie des limbes encore endormie s'était un instant éveillée à la voix de Dona; elle avait quelque temps vu et compris, non par elle-même, mais par lui; c'était seulement quand il était mort que la nuit s'était faite de nouveau, et que Georgi avait tout perdu, tout sauf je ne sais quelle mystérieuse communication avec la nature. Étrangère aux hommes, la *pâlotte* ne l'était ni aux vents, ni aux flots, ni aux nuées. La voix de la création réveillait en elle mille échos; elle aimait à l'entendre, elle y mêlait les modulations sans règle de sa propre voix; on eût dit que, bercée sur le sein de cette grande nourrice commune, elle conversait avec elle, comme l'enfant avec sa mère, par des balbutiemens confus, mais joyeux.

Cette perception instinctive et le souvenir de Donatien formaient, à vrai dire, toute l'ame de Georgi; mais ce dernier souvenir avait une ténacité vivace contre laquelle le temps ne pouvait rien. Loin de s'être affaibli à la longue, son attachement pour Dona avait paru grandir dans la séparation de la tombe, comme il eût fait dans l'intimité journalière de la vie. Sans aucune des distractions qui dissipent le cœur, n'ayant qu'un sentiment et qu'une idée, la *pâlotte* avait continué à s'occuper de son frère comme s'il eût été là. Incapable d'aller plus loin que le présent, son esprit n'avait jamais bien saisi ce qu'il y avait d'absolu dans ce mot de mort; pour elle, c'était moins la disparition éternelle que l'absence. Cette absence pourtant lui était parfois une cuisante douleur. Quand la conscience de son isolement se réveillait plus nette et plus vive, elle entrait dans de subits désespoirs qui lui faisaient pousser des cris et se rouler sur la terre. Rien alors n'eût pu la consoler : c'était le chien qui pleure son maître, et ne comprend point la voix qui lui parle; mais, ses larmes épuisées, elle reprenait toute sa tranquillité.

Du reste, aux heures de tristesse comme aux heures de joie, la grotte du rocher était le lieu ordinaire où elle aimait à se réfugier. Elle y avait réuni toutes ses pauvres richesses, soigneusement ensevelies sous le sable : c'était une petite croix qu'elle tenait de Madeleine, un chapelet donné par son oncle Simon, une branche de buis bénie par le curé le jour des Rameaux, et quelques coquillages bizarres recueillis sur la grève aux grandes *reverdies*. Elle venait y ajouter la médaille et l'anneau de Dona. Après avoir retrouvé son trésor enfoui, elle l'étala devant elle, et, couchée sur quelques brins de varech desséchés, elle se mit à examiner chaque objet l'un après l'autre. Cette revue, qui se renouvelait de loin en loin, était habituellement pour l'intelligence de Georgi une occasion de réveil. A l'aspect de ces souvenirs, mille images du passé se soulevaient et tourbillonnaient confusément dans sa mémoire. Elle allait alors de l'une à l'autre sans s'arrêter à aucune, et entrevoyait çà et là mille perspectives aussitôt évanouies; c'était une sorte de rêve, dont elle se donnait la fête à ses heures de lucidité, et qu'elle s'efforçait de prolonger, d'autant qu'au milieu de sa confusion une image surnageait toujours, et reparaissait sans cesse pour éclipser toutes les autres : celle de Donatien! Dans tous ces retours en arrière, son doux fantôme se redressait souriant comme un souvenir d'affection, de bien-être et de liberté. Tant qu'il avait vécu, en effet, Georgi encore enfant avait été abandonnée au courant de ses fantaisies; c'était seulement après la mort de Donatien que Madeleine avait voulu lui imposer le joug du travail, si bien qu'une coïncidence confondait, dans la mémoire de la pauvre fille, l'image de Dona et celle de ses heureuses années. Il avait été le Saturne de cet âge d'or! Aussi sa pensée se mêlait-elle inévitablement à toutes les douces réminis-

cences; elle flottait sur le passé à la manière de ces étoiles par lesquelles tout s'illumine autour de nous d'une charmante lueur.

Il y avait déjà long-temps que la *pâlotte* se tenait là couchée sur le sable fin de la grotte et dans le demi-sommeil de la rêverie, quand des voix, dont l'accent s'élevait, lui firent relever la tête. Une paroi de médiocre épaisseur séparait sa retraite de l'enfoncement fréquenté par les caboteurs. Georgi approcha son œil d'une fente qui, grace à l'obscurité de la grotte, permettait de voir au dehors sans être vu, et reconnut Martin Bardanou avec ses deux matelots.

Le capitaine provençal semblait en proie à la double excitation de l'ivresse et de la colère. C'étaient ses malédictions furieuses qui venaient d'attirer l'attention de Georgi. Quelques jours auparavant, on l'avait chassé de la grande auberge de *l'Aigle d'or* avec ses gens, et le souvenir de cet affront l'exaltait jusqu'à la fureur.

— Que le tonnerre du firmament me fasse poussière, si je ne me venge pas! s'écriait-il en frappant du poing la gamelle retournée.

— Cette racaille de ponantais! dit Loustot; ils sont fiers d'avoir eu le dessus, parce qu'ils étaient dix contre trois.

Bragantal, qui tordait un filin sur sa cuisse, haussa les épaules.

— Qu'est-ce que je t'ai répété cent fois? dit-il d'un ton superbe; que tout ce qui n'était pas Provençal devrait être attelé en guise de limonier! Aussi bien, si j'étais roi de France, je mettrais ces lascars du Ponant hors l'humanité! Vrai! rangés parmi les brutes, et le bon Dieu en rirait!

— Oui, oui, reprit Bardanou; mais, en attendant, il faut que j'en extermine! C'est un besoin, voyez-vous; cela me court dans les veines, cela me crie dans les entrailles.

Le premier matelot le regarda en riant.

— Ah çà! capitaine, dit-il; mais c'est donc une maladie? Je comprends qu'un ponantais prenne toujours sur les nerfs; mais il me paraît que vous avez une préférence pour ceux d'ici.

— Cela date de mon premier voyage, répondit Bardanou.

— Ah! ah! voyez-vous! Et pourrait-on savoir la cause, sans vous commander?

— La cause! répéta le capitaine, la cause, c'est tout! La première fois que je suis entré dans leur gueux de port, voilà douze ans, j'ai vu que c'étaient des brigands.

— Ah! bah!

— Chaque fois que je leur parlais, je les voyais ricaner, et, quand je leur demandais pourquoi, ils me répondaient que c'était à cause de mon accent.

Les deux matelots se récrièrent.

— Comprenez-vous! reprit Bardanou en jurant, les imbéciles me trouvaient de l'accent! Ils ne sentaient pas que c'étaient eux qui en

avaient! — J'ai reconnu sur le quart d'heure que j'étais dans un pays de sauvages.

— Et le capitaine les a traités en conséquence, reprit Bragantal; on m'en a montré un l'autre jour qu'il a drôlement arrangé.

— Le borgne? demanda Bardanou avec un sourire de satisfaction féroce.

— Non, un boiteux.

— Ah! je sais. Celui-là est d'une autre année.

— Il paraît qu'à chaque voyage, le capitaine laisse de ses marques. Si cela continue, il fera du pays un hospice d'infirmes.

— Eh bien! ils ne l'auront pas volé, reprit Loustot, après les désagrémens qu'ils ont causés au capitaine.

— Pour son accent?

— Et pour autre chose encore, pour la femme du charpentier.

Le Provençal, qui allait porter le verre à ses lèvres, tressaillit.

— Qui est-ce qui t'a dit cela? s'écria-t-il en pâlissant.

— Pardieu! c'est l'autre jour qu'on en causait à la grande auberge, reprit le matelot; ils ont raconté le rendez-vous donné à la femme et où vous avez trouvé le mari.

Bardanou fit un mouvement.

— Il paraîtrait même que tous les gens du port étaient avertis et qu'ils se tenaient à la porte pour voir manœuvrer la trique du charpentier.

— Le capitaine a donc été battu? demanda Bragantal.

— Et reconduit jusqu'au navire à coups de pierres par les voisins, acheva Loustot.

— Ah! bien! je comprends à cette heure qu'il ait besoin de les exterminer, s'écria le matelot. Tonnerre du ciel! en voilà un affront! et penser que vous n'avez pas pu vous revenger, capitaine!

— Qui est-ce qui t'a dit cela, lascar? répliqua Bardanou les lèvres tremblantes et l'œil enflammé.

— Trédames! je le sais, puisque le charpentier est parti pour Nantes, où il fait fortune.

— Oui; mais le vrai auteur de l'affront était celui qui avait découvert la chose et averti les voisins.

— Qui donc?

— Un méchant mousse à peine sevré, le fils de la vieille drôlesse qui a été enterrée ce matin.

— Et celui-là, le capitaine a pu lui donner une leçon?

Un éclair de férocité triomphante traversa le visage de Martin Bardanou.

— Celui-là! répéta-t-il en ricanant, savez-vous où il était quelques jours après l'aventure?

— Où donc?

— A cinq brasses sous l'eau!

Les deux matelots redressèrent la tête.

— Et c'est le capitaine?... s'écrièrent-ils en même temps.

Le Provençal sourit.

— Non, reprit-il d'un accent ironique; *accident de mer!* comme on dit sur les livres de loch. Je revenais un soir de la fabrique dans le canot, quand j'aperçois au milieu de la brume une mauvaise barque qui naviguait au plus près, et je reconnais à la barre ce brigand de Donatien. Il dormait, je suppose, car j'arrivais sur lui grand largue sans qu'il eût l'air de s'en apercevoir. Je pensai en moi-même : — Pour être si distrait, il faut que le gueux soit occupé de l'histoire de la charpentière! Naturellement cela me monte les nerfs. J'avançais toujours à sa rencontre; ma foi! comme mon canot était neuf et sa barque pourrie, je me dis : — Après tout, la mer est un grand chemin, et on ne se dérange que pour ses amis. Je serre l'écoute, et je laisse porter sur le bateau!... Ce fut l'affaire de rien. Au moment de l'abordage, j'entendis un cri, la voile pencha, puis disparut brusquement; l'embarcation avait coulé comme un panier.

Ici une exclamation étouffée retentit sous le rocher. Bardanou tressaillit et releva la tête; mais, n'apercevant que les deux matelots, il crut qu'elle était échappée à l'un d'eux.

— Eh bien! quoi? qu'est-ce qui t'étonne, toi? dit-il en fixant sur Bragantal des yeux menaçans.

— Rien, capitaine, répliqua le matelot embarrassé.

— Est-ce que je n'étais donc pas dans mon droit, et c'était-il à moi de m'occuper de la barque des autres?

— Je ne dis pas cela.

— Après tout, qu'est-ce qu'il y a, voyons? Un chalandoux ponantais de moins!

— C'est juste, dit Loustot; mais tout de même il ne ferait pas bon pour le capitaine, si on savait la chose dans le pays.

— Est-ce que tu comptes la répéter? demanda Bardanou, qui commençait à sentir ce que sa confidence avait eu d'imprudent. Par tous les noms du diable! si je le croyais, tu ne reverrais jamais la Cannebière.

— Soyez donc calme; on sait parler et on sait se taire, dit le matelot, qui voulait évidemment éviter une querelle.

— Prends-y garde, reprit Martin Bardanou en insistant, tu sais que je ne vaux rien.

— C'est connu, capitaine.

— Pour lors, ne l'oublie pas; veille au grain et tiens ta langue à la cape. Si on me taquinait jamais à propos de ce Donatien, cela serait à arranger entre nous trois, vu que toi et Bragantal vous êtes les seuls à savoir l'affaire.

Bardanou se trompait. Il avait, à son insu, pour troisième confident la *pâlotte*, qui avait tout entendu. Elle ne comprit pas bien au premier instant. Les perceptions arrivaient embrouillées à cet esprit, et le plus souvent y restaient comme enfouies : il fallut l'intérêt tout particulier qu'elle prenait à Dona pour l'amener à une volonté de réflexion qui pût lui éclaircir la confidence du Provençal. Elle s'efforça de fixer sa pensée; elle se rappela, elle comprit! Ce fut pour elle toute une révolution intérieure. Après la découverte lentement achevée vint un ressouvenir douloureux de la mort de son frère, puis le désir de la venger. Ce dernier sentiment fit bientôt oublier les autres; ce fut comme une flamme qui gagnait de proche en proche et finissait par tout envelopper. Le propre de ces natures incomplètes est de n'avoir place que pour une idée ou une passion et de s'y donner tout entières. Une fois saisie de cette pensée de vengeance, Georgi ne s'en laissa plus détourner. Elle chercha long-temps les moyens de la réaliser, combina son plan et en régla les détails avec la minutieuse patience des esprits bornés, puis attendit silencieusement l'heure de l'exécution.

Accroupie dans sa mystérieuse retraite, elle vit les rayons du soleil couchant qui glissaient à travers les fentes du rocher se raccourcir et s'éteindre; elle entendit le son des trompes marines rappeler les vaches errantes des dunes à l'étable; enfin, quand le coin de ciel qui lui apparaissait par l'ouverture de la grotte se fut pailleté d'innombrables étoiles, elle se leva lentement et descendit avec précaution jusqu'à la grève.

Elle tourna sans bruit le rocher et s'avança vers l'enfoncement où, deux heures auparavant, l'équipage de la *bisquine* se trouvait réuni. La place était alors déserte. Sous l'arcade de granit noircie par la fumée, quelques débris de planches indiquaient l'endroit où le feu avait été allumé. Georgi s'agenouilla devant les cendres amoncelées, les écarta avec soin, retrouva quelques étincelles qui brillèrent dans l'obscurité, rapprocha les esquilles de sapin et, en les attisant doucement de son haleine, ranima le foyer éteint. Elle se retourna enfin du côté de la mer. On voyait se dessiner dans l'ombre la silhouette de la *bisquine* renversée sur le flanc. Elle s'en approcha sans bruit, fit le tour du navire échoué, et prêta l'oreille. Aucun bruit ne se faisait entendre à bord. Le chien lui-même, qui d'habitude couchait près de la barre du gouvernail et grondait à la moindre approche, ne s'y trouvait point ce soir-là; son maître l'avait vraisemblablement appelé; il dormait près de lui dans la cabine. Rassurée de ce côté, la *pâlotte* se retourna vers le port.

La jetée était également abandonnée; au loin seulement, vers l'extrémité des quais, la grande auberge restait encore éclairée, et le douanier de garde se promenait lentement devant sa hutte de planches. Après avoir hésité un instant, Georgi retourna au rocher et s'assit devant le foyer, dont la flamme commençait à trembloter au vent du soir.

Les yeux fixés vers le port, elle vit les fenêtres de l'auberge devenir obscures comme celles des autres maisons et le douanier, fatigué de sa pantière, rentrer dans la cabane. Il y eut alors comme une longue pause pendant laquelle tout resta désert et muet. La *pâlotte* eut beau regarder, écouter : elle ne vit d'autre mouvement que celui des vagues qui s'agitaient au loin, elle n'entendit que la rumeur confuse des mille insectes qui poursuivaient, dans le sable des grèves, leur travail mystérieux. Tout à coup onze heures sonnèrent à l'église. Les vibrations de l'horloge retentirent dans la nuit et s'y éteignirent sans rien réveiller.

Georgi parut alors se décider; elle saisit les deux tisons les mieux enflammés, se redressa lentement et s'avança vers le navire. Livrée à une sorte d'exaltation égarée, elle psalmodiait à demi-voix l'hymne funèbre dont elle avait fait son chant favori, en y entremêlant des mots de souvenir ou de menace. Seule ainsi au milieu de la nuit, glissant sur le sable, les mains armées de flammes et murmurant son air de mort, on l'eût prise pour cette fée de la haine que les Celtes de l'Armorique invoquent encore sur quelques-unes de leurs collines dépouillées.

— *De profundis clamavi ad te...* Je viens, je viens, je viens! répétait-elle tout bas; *fiant aures tuæ intendentes...* Ils ont mis Dona sous l'eau... moi, je les mettrai dans le feu... *Quia apud Dominum misericordia.* Souffle, bon vent, souffle comme le jour où je revenais avec Dona!

Elle était arrivée près de la *bisquine*, qu'elle longea en cherchant l'endroit le plus favorable. Les flancs de la barque, desséchés la veille par le chauffage et brillans de brai encore humide, semblaient préparés pour l'incendie; mais il fallait que celui-ci fût assez rapide pour surprendre le meurtrier de Donatien dans son sommeil et lui rendre la fuite impossible. La *pâlotte* revint plusieurs fois sur ses pas comme si elle hésitait à choisir; enfin elle s'arrêta à la poupe et en approcha un des tisons. Au premier contact, le bitume s'alluma avec un léger pétillement, et la flamme, suivant la couture récemment calfatée, s'élança le long de la carène comme une ligne de feu. Georgi ne put retenir une exclamation de joie. — Ils brûlent! ils brûlent! psalmodia-t-elle en riant... ah! ah! ah!.. *sustinui te, Domine...* Dona sera content.

Elle avait approché le second tison, et un nouveau cercle enflammé commençait à courir quand un bruit de pas retentit au détour de la jetée. Occupée de son œuvre de destruction, la *pâlotte* n'y prit point garde. Cependant les pas approchaient. Tout à coup deux cris partirent; Georgi se retourna effrayée et voulut fuir. Il était déjà trop tard; la main de maître Simon venait de la saisir.

— Que fais-tu là, malheureuse? s'écria le vieux marin.

— Pardieu! vous le voyez, dit Merlet, elle met le feu au navire de Bardanou.

— Par le ciel! c'est la vérité, je vois la flamme briller... Au nom de Dieu! maître Jacques, avertissez l'équipage.

— C'est inutile, j'entends le capitaine appeler : il se sera aperçu de la chose.

— Il faut aller à lui, reprit vivement Lavau en faisant un pas vers l'échelle de la *bisquine;* mais le patron l'arrêta.

— C'est-à-dire qu'il faut filer son nœud, dit-il à voix basse et en l'entraînant. Que Dieu nous assiste! Voulez-vous être vu par le Provençal pour qu'il nous accuse d'avoir mis le feu?

— Mais en lui expliquant tout?..

— Il enverra la *pâlotte* devant les juges... Écoutez, voilà leur chien qui aboie... ils n'auront pas de peine à tout éteindre seuls... Vite, vite, embarque! il ne fait pas bon ici pour nous.

Il entraîna Simon, et tous deux atteignirent la petite crique où le canot se trouvait à flot sous la garde du matelot Rigaud, qui avait tout préparé pour le départ. Lavau y poussa Georgi, la barque déborda, les voiles furent hissées, et le patron mit le cap sur le vieux phare. Ce fut alors seulement que Simon et lui voulurent interroger la *pâlotte* au sujet de l'étrange tentative qu'ils venaient de prévenir; mais tous leurs efforts furent inutiles. A partir du moment où ils l'avaient surprise, elle était retombée dans son abrutissement muet. Assise au fond de la barque, le corps droit, l'œil fixe et arrondi, elle ne semblait rien comprendre à tout ce qui lui était demandé : l'indignation du vieux marin s'amortit forcément contre cette inertie hébétée.

— Dieu me damne! dit-il en pliant les épaules, elle n'a pas même l'air de s'apercevoir que je lui parle.

Merlet hocha la tête d'un air capable.

— Que voulez-vous? répliqua-t-il, ça n'a pas plus de conscience de ses actions que l'enfant qui vient de naître; mais, pas moins, nous sommes arrivés au bon moment : un quart d'heure plus tard, les Provençaux étaient enfumés dans leur entrepont comme des renards dans leurs terriers.

— Grace à Dieu! il ne paraît pas qu'il leur soit arrivé malheur, fit observer Simon, qui regardait vers le port; s'ils n'avaient pas été maîtres de l'incendie, on verrait d'ici la flamme.

— Bah! soyez donc paisible, reprit Merlet avec une fine grimace, Bardanou est trop diable pour que le feu lui porte quelque nuisance; il doit être dans la braise comme le poisson dans la mer. Ce que je crains, c'est qu'il ne soupçonne quelque chose et qu'il ne dénonce la *pâlotte*.

— Que pourrait-on faire à une malheureuse dont l'esprit n'a pas d'yeux? dit le marin.

Merlet remua la tête en grommelant : — On ne sait pas, on ne sait pas, dit-il; les juges ont des idées... Sans compter que la loi sur les incendiaires n'est pas douce, savez-vous? Les galères ou la guillotine!

— Est-ce possible?

— Comme j'ai l'honneur de vous le dire. Si on en venait là, vous concevez quel désagrément pour elle et pour vous?

— Non, non, cela ne peut pas être... cela ne sera pas! interrompit brusquement Lavau, comme s'il se parlait à lui-même... Non, quand je devrais la noyer de mes mains... elle d'abord, moi ensuite... mais il n'y a rien à craindre, pas vrai, maître Jacques? Nous sommes seuls à l'avoir vue?

— Autant qu'un homme peut jurer, j'en jurerais, répondit prétentieusement le patron. Cependant, si vous m'en croyez, vous garderez Georgi là-bas.

— Au phare? répéta Simon, c'est contraire au règlement.

— Mais c'est conforme à la prudence, ajouta Merlet; si on la voit, on peut la soupçonner, tandis que, si elle est absente, personne ne pensera à elle. Bardanou part dans quelques jours, et, à mon prochain voyage au phare, je pourrai la prendre pour la ramener à Robert.

Malgré son respect pour la consigne, Lavau sentit la sagesse du conseil. L'idée de voir la fille de sa sœur en prison, soumise à un jugement, condamnée peut-être, lui inspirait d'ailleurs une épouvante qui lui eût fait tout accepter. Merlet et Rigaud promirent d'être discrets. Quant au gardien qui l'avait remplacé pendant quelques jours au vieux phare, il fut convenu qu'on lui cacherait l'arrivée de l'orpheline. Il suffit pour cela de la déposer sur l'extrémité de l'îlot opposée à la cale de débarquement, puis de gagner cette dernière, où le remplaçant de Simon accourut bientôt, ravi d'être relevé de sa garde solitaire. Il aida le patron à mettre à terre les provisions de la semaine, prit rapidement congé, puis entra dans le canot, qui poussa au large. Le vieux marin attendit que la voile ne fût plus qu'un point blanc presque perdu dans l'espace. Descendant alors vers les roches où Georgi avait été débarquée, il l'appela et la fit entrer dans la tour qui servait en même temps d'habitation et de phare.

III.

Quelques heures semblèrent suffire à la *pâlotte* pour s'habituer à son nouveau séjour. Au premier instant, maître Simon avait voulu renouveler son interrogatoire sur ce qui s'était passé à terre; mais le silence obstiné de l'idiote et sa propre difficulté de parole avaient bientôt mis fin à l'enquête. Georgi fut donc laissée à elle-même, et put prendre librement possession de l'îlot désert.

Cette solitude n'avait rien de nouveau pour elle. Accoutumée depuis la mort de Donatien à vivre loin de toute compagnie et au milieu des rochers, c'était là vraiment qu'elle se trouvait à l'aise. Non-seulement toutes les images de ces sierras maritimes lui étaient devenues familières, mais elle en avait besoin. — Folles vagues dansant sur les récifs, nuées qu'emportait le vent, cris rauques des oiseaux de mer qui tournoyaient sur l'abîme, rafales fouettant les cimes décharnées : l'habitude avait fait de tous ces aspects et de tous ces bruits une partie d'elle-même; c'était seulement où ils ne se retrouvaient pas qu'était à ses yeux le désert.

Aussi, retrouvant dans son nouveau domaine ce qui lui était connu, y fut-elle bientôt établie. Parfois abritée au fond d'une anfractuosité, suspendue à quelque escarpement ou debout sur une cime isolée, Georgi s'oubliait des heures entières à regarder la mer et à s'enivrer de la rumeur des flots; d'autres fois, prise d'une activité curieuse, elle allait de rocher en rocher, cherchant aux fentes les plus cachées les nids des goëlands, ou écartant les longues draperies d'algues marines pour découvrir les bancs de coquillages ou la retraite des sauterelles de mer (1).

L'îlot, formé d'un entassement granitique dont le phare occupait la crête, se reliait à une chaussée d'écueils qui se découvrait à l'heure du reflux. C'était là qu'avant l'établissement du phare les navires, poussés par la houle et trompés par l'obscurité, venaient se perdre sur les brisans dont rien ne leur annonçait l'approche. A marée basse, l'œil apercevait encore au fond des eaux ou dans les fissures du roc des débris d'ancres, de ferremens rongés par la rouille et de quilles à demi enfouies dans le sable : lugubres vestiges de naufrages déjà oubliés. Georgi explorait chaque jour cette chaîne de récifs en s'efforçant d'arracher à la mer quelques épaves sous-marines, et maître Simon la laissait faire. Sa présence n'avait rien changé dans la vie du vieux gardien. Voyant que le silence de l'idiote respectait son propre silence, il s'était vite accoutumé à cette espèce d'ombre pâle et fuyante qui errait sur son rocher. Il lui sembla même, au bout de quelques jours, qu'elle complétait sa solitude. Elle était là, en effet, comme une représentation muette du monde absent. Aux heures des repas, un cri d'appel suffisait pour la faire accourir; puis elle disparaissait à la manière des oiseaux sauvages.

Sauf quelques rares paroles échangées par aventure, tous deux vivaient ainsi à part, la *pâlotte* parmi les récifs, et Simon sur la terrasse du phare. Enveloppé dans son *noroit* de drap bleu, les mains sous les aisselles et la pipe entre les dents, il restait là depuis le lever du soleil jusqu'au soir, le regard perdu sur cette plaine d'azur que moiraient

(1) Langoustes.

les courans. Habile à étudier au loin les voiles qui cinglaient en tous sens, il savait reconnaître la destination du navire, son importance et sa nation. Une longue-vue, toujours braquée sur le parapet de pierre, lui permettait de scruter tous les coins de l'horizon. Du haut de sa tour isolée, il assistait à cet éternel combat du génie humain contre les obstacles de la création; il voyait se croiser les mille liens d'intérêts ou de nécessités qui, à travers les tempêtes et les abîmes, rattachent l'un à l'autre les peuples séparés. Il avait là le spectacle journalier que nous cherchons à notre fenêtre aux heures d'oisiveté; seulement la rue sur laquelle il regardait était l'infini, et formait le carrefour de deux mondes.

Un soir, après avoir promené sa longue-vue vers tous les points du ciel, il l'arrêta sur le petit port, dont une voile venait de doubler la jetée. La mer était sombre plutôt qu'agitée; mais la rafale de nuit qui commençait à s'élever à l'ouest fraîchissait d'instans en instans. A mesure que le caboteur perdait l'abri de la terre, on le voyait s'incliner davantage et labourer plus péniblement la vague. Il s'efforçait de monter dans le vent pour atteindre la passe pendant que le soleil éclairait encore sa route. Bien que la manœuvre fût hardie, elle n'avait rien qui pût inquiéter. Après l'avoir suivie un instant, maître Simon quitta la longue-vue, promena encore son regard à l'horizon; puis, rétrécissant peu à peu le cercle qu'il embrassait, le ramena sur la chaîne de récifs et sur l'îlot. Le soleil couchant les empourprait déjà de ses lueurs, et le flux commençait à ensevelir la chaussée sous ses tourbillons écumeux. Tout à coup le vieux gardien aperçut la *pâlotte* qui accourait de la pointe extrême de l'écueil, franchissant avec peine les ravines déjà envahies par la mer, et grimpant le long de la pente abrupte qui les réunissait à l'îlot. Elle portait dans ses bras un fardeau informe dont le poids semblait ralentir sa marche. Elle atteignit pourtant la base du vieux phare. Simon l'entendit bientôt dans l'escalier tournant et la vit enfin apparaître sur la terrasse, les traits brillans d'une joie triomphante.

— Qu'y a-t-il? demanda le marin étonné.

Elle ne répondit que par l'interjection stridente qui lui était ordinaire dans ses élans de joie, et déposa l'objet qu'elle portait aux pieds de Simon. Celui-ci reconnut alors un de ces petits barils anglais destinés aux spiritueux, et de la contenance d'un gallon. Débris de quelque naufrage, les algues et les coquillages, sous lesquels il avait presque disparu, attestaient son long séjour dans les flots. Maître Lavau demanda à la *pâlotte* où elle l'avait découvert.

— Là... là... dit-elle en montrant du doigt un récif dont on n'apercevait plus que le sommet, j'en ai encore vu d'autres; mais le rocher les tient. Regardez, il y a des cercles de fer.

Elle arracha les varechs dont le barillet était enveloppé; le marin le souleva.

— Par ma foi! il est plein, dit-il avec une vivacité qui ne lui était point ordinaire; il faut voir ce que c'est.

Et, ouvrant le couteau retenu à sa boutonnière par une tresse de cuir, il le glissa entre les douvelles noircies. Un liquide doré jaillit presque aussitôt sous ses doigts en répandant un parfum qu'il reconnut.

— Dieu nous sauve! c'est du rhum! s'écria le marin, dont le visage s'était éclairci; tu as trouvé là un trésor!... Vite, vite, prends garde, Georgi, que je descende le baril; j'ai peur qu'il n'ait quelque avarie, et qu'il ne me sombre entre les mains!

Il l'avait soulevé avec la sollicitude d'un père pour son enfant; il gagna la pièce qu'il habitait, et prit toutes les précautions nécessaires. Il commença toutefois par déguster la précieuse liqueur, afin d'en reconnaître la qualité. Après avoir vidé son verre à petits coups, il fit claquer sa langue contre son palais, et toutes les rides de son visage semblèrent sourire.

— Du vrai Jamaïque! murmura-t-il; cela doit venir de quelque navire anglais... Ces gredins-là ne boivent jamais que du meilleur!

Il remplit de nouveau son gobelet, et recommença à boire en parlant entre chaque gorgée.

— Quelle chaleur! quel goût! Sur ma vie! *pâlotte*, sans toi le baril dormirait encore au fond de la mer... C'est le bon Dieu qui m'a fait te rencontrer l'autre soir sur la grève et t'emmener ici... J'y ai gagné une provision de rhum... et le Provençal d'avoir encore un navire sous ses pieds... car, grace au ciel! la *bisquine* n'a rien eu.

— Rien? répéta Georgi.

— A preuve qu'elle vient de sortir du port et qu'elle navigue vers la passe, reprit le vieux gardien.

La *pâlotte* courut à l'étroite croisée, et Simon lui indiqua le navire dont on avait quelque peine à distinguer la voilure aux lueurs du soir. La rafale qui contrariait sa marche s'était insensiblemet transformée en une de ces brises sèches, brusques et continues, auxquelles les marins donnent le nom de brises carabinées. La mer, tourmentée, avait pris la couleur glauque et l'aspect froid qui indiquent les longues tenues de vent. Aux derniers rayons du jour qui s'éteignaient vers le couchant succédait la clarté terne d'une nuit à la fois sans nuages et sans étoiles. Maître Lavau fit observer que la *bisquine* courait bord sur bord sans paraître gagner beaucoup; elle devait employer une partie de la nuit à doubler le phare et à chercher la passe.

Tout en continuant à remplir et à vider son verre, il expliqua à Georgi les difficultés de cette recherche, dans laquelle la moindre erreur pouvait conduire au naufrage. Le rhum avait donné au taciturne gardien

une singulière facilité d'élocution. On connaît cette hâblerie de chasseurs racontant que des braconniers, surpris par un froid prodigieux, allumèrent dans les bois un feu de bruyères, et, entendant éclater subitement un grand bruit de voix, s'aperçurent que c'était leur brasier qui faisait fondre toutes les paroles gelées dans l'air. Quelque chose de semblable paraissait s'opérer chez Simon : la chaleureuse liqueur semblait fondre la glace qui avait retenu jusqu'alors les sensations et les pensées muettes au dedans. Il se mit à parler tour à tour de sa jeunesse, de ses campagnes, de sa croix livrée en gage, mais dont le ruban avait laissé une marque sur sa veste déteinte. Il la montra à Georgi.

— Cette marque-là, vois-tu, dit-il, suffit pour m'avertir; c'est comme une inscription imprimée là, près de mon cœur; elle me dit dans son langage : — Rappelle-toi ce que tu as été, et prends garde à ce que tu seras; ne m'oublie pas, fais ton devoir!

Et comme si ce dernier mot eût réveillé en lui un souvenir subit, il replaça brusquement son gobelet sur la table, regarda vers la fenêtre, et se levant : — Mais voici l'heure de le faire! ajouta-t-il; vite, Georgi, ma lanterne; le feu devrait être déjà allumé là-haut... Malédiction sur ton baril! S'il devait me faire oublier la consigne, je le renverrais au fond de la mer.

Il prit la lanterne, et monta à la chambre de l'appareil. La *pâlotte*, debout près de la petite fenêtre, continuait à suivre du regard la voile de la *bisquine*, qui n'apparaissait plus que comme un point blanc dans la nuit. Sa haine contre le capitaine provençal, assoupie un instant loin de lui, venait de se réveiller dans toute sa violence. En le voyant ainsi près d'échapper, elle sentait une sourde colère qui faisait trembler la main dont elle serrait les barreaux de la fenêtre. Oh! pour venger Dona, que n'était-elle un de ces flots qui emportaient le navire, un de ces souffles qui le poussaient, un de ces rocs sur lesquels passait sa quille rapide! Avec quel élan de cœur elle demandait tout bas la punition du meurtrier! Comme elle eût prié à mains jointes et à deux genoux, si elle eût connu une prière pour solliciter la mort d'un ennemi! Par instans, lorsque le caboteur disparaissait dans l'ombre, elle espérait que ses vœux avaient été exhaussés; mais bientôt elle le voyait blanchir de nouveau sur le gouffre, et s'élancer de vague en vague en se rapprochant toujours.

Maître Simon la retrouva à la même place, les regards fixés sur cette voile maudite, et murmurant à demi-voix, sans s'en apercevoir, le nom de Bardanou.

— Ah! tu vois encore la *bisquine*? demanda-t-il.

— Toujours! répéta Georgi.

— Eh bien! elle peut naviguer sans peur maintenant, reprit Lavau;

je viens de hisser là-haut une étoile qui la conduira à la passe comme par la main.

Il éteignit sa lanterne, et revint s'asseoir près de la table, en face du baril. Le phare allumé, rien ne réclamait plus ses soins jusqu'au jour; il n'avait à craindre aucune visite, et pouvait disposer à son gré de quelques heures. Cet affranchissement de responsabilité le rendit moins circonspect dans ses libations. Là avait été toujours pour lui la tentation dangereuse. En vain se raidissait-il : après un long effort, l'occasion aidant, il cédait tout à coup, et perdait ainsi en une seule fois le bénéfice de sa longue résistance. Ces défaillances de volonté, bien que courtes et assez rares, avaient attiré au vieux gardien quelques réprimandes. Récemment encore, il avait dû subir l'avertissement sévère d'un inspecteur, par qui le mot de retraite avait même été prononcé! Maître Simon en garda long-temps au cœur une atteinte douloureuse; mais ce soir-là le rhum lui avait fait tout oublier. Devenu bruyant et jovial, il voulut obliger la *pâlotte* à trinquer avec lui : celle-ci, toujours immobile à la petite fenêtre, secoua la tête en signe de refus.

— Goûte au moins, pauvre innocente, reprit-il en riant; tu ne sais pas le bien que ça te fera. Quand on a bu, c'est comme si l'on sentait au dedans un rayon de soleil. Puisque tu as trouvé le baril, il est juste que tu aies une part de ta pêche; allons, prends ce gobelet.

Mais Georgi continuait à regarder la mer sans écouter.

— Décidément, tu ne veux pas? dit le marin; tu refuses ton bonheur. Ah! quel baril du bon Dieu, ma chère! et tu es sûre qu'il y en a d'autres au même endroit?

Elle fit un signe affirmatif.

— Alors on les aura, dit maître Lavau; je veux les avoir! Ce serait péché pour un chrétien de laisser perdre ainsi les biens du bon Dieu!... Mais j'en reviens à mon idée, vois-tu? il faut que ce soit un navire anglais qui ait laissé ses fonds de culottes sur nos roches; il n'y a que les *goddem* pour avoir ainsi le tafia par provision.

Et, frappant la table de son verre qu'il venait de vider : — Oh! tonnerre! si on pouvait voir sous les talons de ces gueux de brisans! continua-t-il. Tu ne te doutes pas, toi, de tout ce que la mer a pu y mettre! Avant la bâtisse du vieux phare, il ne se passait guère de mois sans qu'il en vînt quelques-uns se démolir sur la chaussée. Les gens de la côte accouraient tous ici pour pêcher des planches et des vieux clous... quand ils ne pêchaient point autre chose; c'est une rente qu'on leur a fait perdre. — Ah! ah! ah! notre feu leur a brûlé une ferme! — Aussi il y en a plus d'un, sais-tu, qui ne demanderait pas mieux que de l'éteindre.

Depuis un moment, la *pâlotte* avait la tête à demi passée en dehors de la fenêtre. Simon se retourna vers elle.

— Eh bien! qu'est-ce qu'elle fait là? dit-il avec ce rire sans cause d'une ivresse qui commence; eh! petite, parle donc; que regardes-tu sur la mer?

— Il arrive! il arrive! psalmodia la *pâlotte* de ce ton chanteur et dolent qu'elle prenait quand elle pensait tout haut.

Le gardien se leva en trébuchant, et s'approcha de la fenêtre.

— Qui cela? demanda-t-il; le Provençal? Pardieu! oui, c'est lui qui bouline là-bas; il a fini par monter d'un cran dans le lit du vent. — Ah! ah! le brigand est bien heureux de voir notre grand fanal! Sans lui, je veux que Dieu me damne si son navire ne serait pas demain en miettes!

— La *bisquine?* s'écria Georgi, qui se retourna avec un cri d'interrogation.

— Quoi donc? reprit Lavau; est-ce que la brise ne l'affale pas sur la chaussée? Sans le feu qui les avertit, ils ne pourraient jamais reconnaître s'ils ont doublé les brisans pour donner dans la passe.

— Et le navire... périrait? demanda la *pâlotte*.

— Avec l'équipage, ajouta gaiement Simon, qui s'était remis à boire; mais il n'y a pas de danger tant que le phare fait briller sa lanterne. Allons, Georgi, bois donc! rien qu'un petit coup, pauvre innocente! ton gobelet est là.

Mais Georgi ne pensait point au gobelet; elle avait quitté la fenêtre, et, debout à quelques pas, elle regardait Simon avec des yeux étranges. Cependant celui-ci continuait à rire, à boire et à chanter. Seulement sa voix devenait de plus en plus chevrotante, ses paupières s'allourdissaient, son corps vacillant cherchait le mur pour point d'appui. La *pâlotte* semblait suivre ces symptômes de l'ivresse avec une joie impatiente; son regard allait sans cesse de la fenêtre au gardien; enfin, quand elle l'eut vu s'affaisser sur la table, elle recula jusqu'à l'entrée, se coula par la porte entr'ouverte, la referma doucement et monta haletante à la chambre de l'appareil. Saisissant alors les cordes, elle exécuta la manœuvre qu'elle avait vu faire à maître Simon, redescendit le fanal, l'éteignit, et la tour, un instant auparavant inondée de lumière, rentra brusquement dans les ténèbres. Elle s'élança ensuite vers la terrasse et chercha sur la mer; mais il fallut quelques instans pour que ses yeux éblouis par la clarté pussent se réaccoutumer à voir dans la nuit. Enfin elle réaperçut la *bisquine* perdue dans l'ombre et qui continuait à lutter contre le vent. L'idiote poussa un cri sinistre en étendant les mains fermées vers le navire avec une expression de menace.

— Ah! ah! ah! il ne voit plus sa route, murmura-t-elle en ricanant, j'ai crevé l'œil de la tour!... Sans le phare, l'oncle a dit que le Provençal était perdu... Ah! ah! ah! il va aller où il a envoyé Dona. Jésus!

recevez Dona dans la gloire! Jésus, rejetez son meurtrier dans l'enfer! Vierge Marie, priez pour nous : *Ave Maria!*

Elle s'était agenouillée et répétait avec ferveur la salutation angélique; quand elle eut achevé, elle se releva et regarda de nouveau.

La *bisquine* poursuivait sa route; mais un œil marin eût reconnu que, depuis la disparition du feu indicateur, elle avait déjà dévié dans sa direction et qu'elle était entraînée sur la chaussée sans s'en apercevoir. Le capitaine provençal le soupçonna sans doute, car il fit bientôt un nouvel effort afin de remonter dans le vent, puis, croyant approcher de la passe, il laissa arriver une seconde fois pour se relever encore. Ces hésitations que la *pâlotte* ne pouvait comprendre finirent par l'inquiéter; elle pensa que maître Simon avait exagéré la nécessité du phare, et que, malgré l'obscurité, le caboteur finirait par doubler les écueils.

Pour qui ne connaissait point le secret de ces parages, il était difficile, en effet, de croire à un péril aussi imminent. Pas un nuage dans le ciel, pas de tempête sur les flots; aucune des grandes menaces qui font sentir l'impuissance de l'homme; rien que la brise acérée qui sifflait sans relâche. Déjà cependant le souffle de cette brise emportait la *bisquine*, qui se débattait en vain pour le vaincre; ses bordées devenaient de plus en plus courtes; le courant se joignait au vent pour la rejeter aux rochers. Après une longue attente, Georgi s'aperçut enfin qu'elle se rapprochait rapidement de la chaussée. Trompé par une brèche apparente, le capitaine provençal croyait avoir atteint la passe et y donnait à toutes voiles. Son erreur fut de courte durée. Il reconnut les brisans et voulut virer de bord; mais il était trop tard : le navire, enveloppé dans la houle, glissa le long de la ligne de récifs. A la morne clarté du ciel, Georgi reconnut Martin Bardanou, qui, les mains crispées sur la barre, s'efforçait de ranger les écueils, dont la *bisquine* effleurait les aspérités. Le bâtiment dévoyé passa devant la tour ses voiles abattues et penchée sur le flanc, comme un goëland blessé que le vent emporte les ailes pendantes; mais, à quelques encâblures de l'îlot, il s'arrêta avec un craquement soudain : sa carène venait de rencontrer un rocher à fleur d'eau. Georgi vit ses mâts s'incliner. Des cris terribles retentirent jusqu'au phare, puis tout sembla fondre dans la mer; hommes et navire s'étaient engloutis!

Par un mouvement irréfléchi, la *pâlotte* se précipita dans l'escalier pour courir aux rochers; elle y heurta maître Simon, que les clameurs de détresse avaient réveillé en sursaut, et qui accourait encore à demi étourdi. Son regard cherchait la lumière qui, du phare, glissait habituellement dans l'intérieur de la tour, et, effrayé de l'obscurité, le gardien s'élançait vers la chambre de l'appareil au moment où sa nièce et lui se rencontrèrent criant et troublés.

— Le fanal! le fanal! répétait Simon.

— La *bisquine!* murmurait Georgi.

— Il est éteint?

— Elle est brisée!

Le vieux gardien saisit le bras de l'idiote.

— Que dis-tu? s'écria-t-il; le Provençal?...

— Est sous la mer! répondit la *pâlotte*, qui lui échappa en continuant à descendre.

Le marin s'efforça de la suivre à tâtons.

Sortie de la tour, l'idiote s'était élancée vers l'endroit où le navire avait disparu. Les vagues tourbillonnaient sur les crêtes de l'écueil, jouant avec quelques épaves qu'elles montraient et dérobaient tour à tour. Georgi fouilla avidement du regard les remous et contourna les brisans. Lavau, qui la rejoignit haletant, lui demanda si elle apercevait quelque chose.

— Rien que les planches qui flottent, répondit-elle d'un accent joyeux.

— Chut! interrompit le marin.

Un hurlement rauque et desespéré venait de retentir au milieu du fracas de la houle.

— C'est le chien! dit la *pâlotte* saisie.

— Oui, reprit Simon; de ce côté... regarde... il y a quelque chose.

En effet, un point noir semblait tacher l'écume et suivre la lame qui s'engouffrait entre les récifs. Pour s'en rapprocher, la *pâlotte* franchit les rochers avec une agilité de bête fauve, et le vieux gardien, excité par un reste d'ivresse, la suivit. Les hurlemens se firent entendre plus distinctement, le point noir se rapprocha; il semblait grossir; ses formes devinrent moins vagues; tout à coup, soulevé par un flot énorme, il apparut à sa cime, au milieu d'une crinière d'écume; c'était le Provençal cramponné à un débris du navire, il avait la tête baissée et portait sur ses épaules le chien griffon.

En le reconnaissant, Georgi avait poussé un cri de rage désespéré. Maître Simon courut à l'extrémité de la roche, attendit que le flot arrivât, et, étendant la main, arrêta au passage l'épave flottante.

— Ici, vite, à moi! cria-t-il à sa nièce en sentant que la mer allait lui reprendre sa proie.

L'idiote, qui l'avait rejoint, s'était penchée vers le Provençal et lui soulevait la tête; elle laissa échapper un de ses éclats de rire saccadés.

— Mort! dit-elle en battant des mains.

— Malédiction sur toi! il m'échappe! reprit Simon, qui, entraîné par son fardeau, glissait sur le rocher humide.

Georgi s'aperçut du danger, saisit le mort à deux bras; les forces réunies de Simon et de sa nièce ramenèrent le naufragé sur l'écueil.

L'idiote avait bien vu; Bardanou n'était plus qu'un cadavre! On voulut vainement le détacher du débris qu'il avait rencontré sous les eaux; il s'y était pour ainsi dire fixé des ongles et des dents. Il resta immobile, étendu sur les algues marines qui tapissaient la roche, tandis que le chien faisait succéder des hurlemens de deuil à ses hurlemens d'épouvante. Georgi regardait avec une expression étrange, où le saisissement inévitable que produit l'aspect de la mort se mêlait à la joie de la haine satisfaite. Quant à Lavau, dès qu'il se fut assuré qu'il n'y avait plus rien à faire pour Martin Bardanou, il se retourna vers les flots, poussa de longs cris d'appel, gagna les récifs les plus avancés, espérant apercevoir quelque autre naufragé de la *bisquine;* mais tout fut vain : le reflux, qui commençait à se faire sentir, les avait sans doute entraînés au loin vers la pleine mer. Certain que ses secours ne pouvaient être utiles à personne, il revint vers le cadavre du capitaine.

Sa nièce était toujours debout, le regardant, et le chien continuait sa plainte lugubre. L'ivresse du vieux gardien s'était complétement dissipée dans ces efforts; il tourna ses regards vers le phare éteint, et le soupçon de ce qui avait eu lieu traversa sa pensée. Saisissant les mains de la *pâlotte* et la regardant en face, il voulut l'interroger; mais, au premier mot, elle raconta tout sans détour, avec une sorte d'emphase triomphante. Cette sincérité faillit lui être fatale. Hors de lui, le vieux marin la renversa à terre, et allait l'écraser sous ses pieds, lorsque, dans son effroi, elle poussa instinctivement le cri de détresse dont elle avait conservé l'habitude depuis son enfance : — Ma mère! — A ce nom, Lavau se rejeta en arrière, porta les deux mains à son front; puis, effrayé de lui-même, courut à la tour, monta dans la pièce qu'il occupait et s'y enferma.

Ce qui venait de se passer avait été si prompt et si inattendu, qu'il en demeura d'abord étourdi. Il s'était laissé tomber sur un escabeau, près du foyer; la tête dans ses deux mains, il essaya de se rappeler et de comprendre. Peu à peu tout s'éclaircit; il sentit quelle responsabilité pesait sur lui. Évidemment ce n'était point à Georgi, pauvre raison égarée, qu'on pouvait demander compte de la perte de la *bisquine,* mais à lui, qui avait violé une première fois son devoir en l'emmenant au phare, une seconde fois en s'oubliant dans l'ivresse. Toutes ces idées se présentèrent d'abord sans ordre et à peine formulées; c'étaient moins des réflexions que des cris de la conscience; il en fut par cela même plus troublé.

Outre les caractères particuliers à chaque individu, il en est qui ressortent pour ainsi dire des professions : chacune d'elles a son point d'honneur qui s'exalte plus ou moins selon le caractère, mais qui, à des degrés différens, reste commun à tous. Sentinelles perdues des écueils, les gardiens de phare ont toujours considéré leur poste comme une

faction que rien ne leur permettait de négliger. Pour eux, vieux soldats de la mer, c'était la sûreté de leurs anciens compagnons qui leur était confiée, la grandeur même de la tâche les relevait à leurs propres yeux; y manquer n'était point une faute, mais une honte; c'était livrer son poste à l'ennemi.

L'histoire des côtes est pleine de faits qui prouvent ce fanatisme héroïque. On a vu, par exemple, des gardiens de phares flottans refuser de fuir leurs pontons à moitié démolis par la tempête, et sombrer sous leur fanal comme *le Vengeur* sous son sublime drapeau; d'autres, atteints par la fièvre jaune, se traîner jusqu'à la salle des appareils et allumer d'une main mourante la lumière protectrice. Pendant la dernière guerre contre les Anglais, un gardien, attiré hors de sa tour et sommé par une péniche anglaise d'éteindre son feu, dont la disparition devait compromettre une escadrille française, qui cherchait le port, préféra jeter ses clés à la mer et se faire massacrer par l'ennemi.

Lavau avait entendu raconter, comme tous ses pareils, ces dramatiques aventures, qui étaient les dates glorieuses de leur histoire : ce culte des devoirs particuliers imposés aux gardiens de phares se compliquait en outre, chez lui, d'une disposition que nous avons déjà signalée. Ainsi que toutes les intelligences restreintes, il ne distinguait bien que les devoirs immédiats, mais il portait dans l'accomplissement de sa tâche ainsi comprise une rigueur singulière. Pour lui, l'honneur très simplifié n'en était devenu que plus absolu dans ses exigences. Les objets dont il se trouvait entouré semblaient d'ailleurs rendre sa faute plus présente. L'obscurité dans laquelle la tour restait plongée, les rumeurs furieuses de la mer, les gémissemens du chien que l'on continuait à entendre par intervalles, tout lui rappelait le désastre accompli, tout l'accusait! Il se jugea à jamais déshonoré et se demanda quelle expiation pourrait amoindrir sa honte, sinon la racheter. Un souvenir traversa tout à coup sa mémoire. Il se rappela qu'à l'une de ses premières campagnes, la négligence du capitaine avait conduit la goëlette de guerre qu'il montait aux récifs des Sorlingues, où elle périt. L'équipage échappa dans les chaloupes, mais l'auteur du naufrage avait résisté jusqu'au dernier moment à toutes les prières; il avait refusé de quitter le navire et s'était puni lui-même en s'abîmant dans les flots. Ce fut un trait de lumière pour Simon. Incapable de voir, après la faute, les lois plus élevées de la morale humaine qui lui défendaient de se châtier de ses propres mains, il crut que l'exemple de son ancien capitaine était un avertissement. Comme lui, il avait failli à son devoir, il voulut se faire pardonner comme lui.

Cette pensée l'eut à peine frappé, que sa résolution fut prise. Pour cette nature à fond héroïque, mais rebelle aux débats intérieurs, quitter la vie était chose plus simple et plus facile que la discuter. Il fit

donc tous ses préparatifs avec la soigneuse régularité d'un vieux soldat de l'Océan long-temps soumis à la discipline des vaisseaux.

Le jour qui allait succéder à cette triste nuit était celui même où Simon attendait le canot de Jacques; il fallait avertir celui-ci et lui donner de dernières instructions. Maître Lavau prit dans son coffre une de ces feuilles à titres imprimés destinées aux rapports du mois, il trouva une plume à demi écrasée, une écritoire dont il dut détremper l'encre desséchée, s'assit devant la table et écrivit. C'était habituellement pour lui une opération lente et pénible; mais cette fois la plume marcha d'elle-même et couvrit le papier de caractères lourds et inégaux, ordinaires à ceux pour qui écrire est une rare aventure. La lettre contenait ce qui suit :

« Jacques Merlet,

« Ceci est pour vous dire que j'ai négligé mon devoir, laissé éteindre cette nuit les feux de la tour, et que par suite le navire du Provençal est venu sur les brisans, où il a péri corps et biens. Après cela, vous comprendrez que je ne pouvais plus vivre.

« Jacques Merlet, je sais que quand je me serai tué, je n'aurai plus droit de reposer dans la terre bénite; mais, si vous êtes un vrai chrétien, vous ne refuserez pas de dire une prière pour mon ame, ensuite de quoi vous envelopperez mon corps dans un lambeau de toile et vous le lancerez à la mer : c'est le cimetière des matelots.

« Comme vous devez arriver avec la marée du matin, je vous prie de vous en retourner vite au port, à cette fin de ramener mon remplaçant au phare avant la nuit pour que le service n'ait pas à souffrir.

« Jacques Merlet, vous trouverez sur l'îlot la fille de ma sœur Madeleine; je la recommande à votre humanité.

« J'aurais voulu emporter ma croix dans mon linceul; mais je n'en ai plus le droit.

« Jacques Merlet, ceci est pour vous dire un dernier bonjour, et je souhaite que Dieu vous accorde une longue vie.

« Simon Lavau. »

Cette lettre écrite, il y mit l'adresse, la plaça sur la table en évidence, puis monta à la chambre de l'appareil.

Le fanal était encore tel que Georgi l'avait laissé. Simon s'assura que rien n'y manquait; il le disposa pour le lendemain; puis, prenant la corde, il fit un nœud coulant à l'un des bouts, et fixa l'autre à la voûte. Il s'approcha ensuite de la fenêtre, comme s'il eût voulu faire ses derniers adieux à la mer. L'aube commençait à éclairer l'horizon de quelques pâles clartés; le vent avait molli, et les flots bruissaient plus sourdement sur les écueils. Simon s'oublia quelque temps devant

ce spectacle, dont la majestueuse monotonie lui était devenue, à son insu, un besoin. Il vit le levant s'enflammer avec lenteur et les étoiles s'effacer l'une après l'autre. Bientôt, du côté de la terre, pointa une voile blanche encore si éloignée, qu'on l'eût prise pour un goëland matinal. C'était la barque de Jacques; dans une heure, elle devait aborder à l'îlot. Le vieux marin retourna la tête vers l'intérieur. — A ce moment, les hurlemens du chien s'élevèrent de nouveau.

— C'est bon! murmura-t-il avec un mouvement d'impatience, attends un peu; ton maître va être vengé.

Peu d'instans après, le patron Jacques débarquait dans l'îlot; mais il arrivait trop tard : la funeste résolution du gardien du phare était accomplie.

Cette fin terrible désarma d'autant plus facilement le blâme public que la perte de Bardanou et de son navire éveillait peu de regrets. Aussi la sympathie générale adoucit-elle ce que les dernières volontés de Simon Lavau avaient de trop sévère pour lui-même. Ses restes, apportés au cimetière, furent enterrés sans cérémonie religieuse dans le coin réservé aux hérétiques et aux suicidés; mais une foule nombreuse l'y accompagna, et Robert rendit la croix pour qu'elle fût ensevelie avec le mort. Il fit plus : sur la demande de quelques notables habitans qui se cotisèrent pour assurer la pension de la *pâlotte*, il consentit à la garder chez lui, comme l'avait demandé Simon.

Les derniers événemens semblaient avoir donné quelque chose de plus sauvage à l'égarement de Georgi. Habituellement retirée dans les lieux solitaires, elle fuyait toutes les approches, refusait de répondre, et ne rentrait au logis que pour prendre sa nourriture. Parfois même elle faisait des absences de quelques jours, après lesquelles elle revenait amaigrie et plus farouche. Enfin elle disparut tout-à-fait, et les recherches faites sur la côte pour la retrouver furent inutiles. On pensa qu'elle avait été noyée sur quelque récif et emportée par la mer. Ce fut seulement environ une année après sa disparition que le hasard fit découvrir à quelques enfans du port la caverne du *Roc brûlé*. Ils y trouvèrent le cadavre de la *pâlotte* pétrifié par le salpêtre qui suintait de la voûte. L'idiote était couchée à terre, la tête repliée sur son bras gauche et tenant encore dans sa main droite la bague de cuivre et la médaille de plomb qui avaient appartenu à Dona.

ÉMILE SOUVESTRE.

DE LA RESTAURATION

ET

DE SES HISTORIENS.

I. — *Histoire de la Restauration*, par M. A. de Lamartine.
II. — *Histoire des deux Restaurations*, M. par Achille de Vaulabelle.

Les grandes époques politiques ne veulent être jugées ni de trop près ni de trop loin. Entrevues à distance, leur physionomie s'altère, et le secret de leur vie vous échappe; étudiées de trop près, elles demeurent enveloppées de la poussière soulevée par les passions, et la limpidité du regard en est obscurcie. Dans notre siècle, où les révolutions se succèdent avec une sorte de régularité chronique, il est difficile d'apprécier avec quelque justice un gouvernement déchu au lendemain de sa chute, car on participe en quelque degré, ou à l'irritation des vaincus, ou aux illusions des vainqueurs. Un assez long intervalle sépare d'ailleurs l'instant où une idée s'élève à l'horizon du monde politique de celui où cette idée se déploie sous son jour véritable, avec son caractère définitif, et les partis n'acquièrent l'entière conscience d'eux-mêmes qu'après avoir traversé l'une et l'autre fortune. Ajoutons que l'hypocrisie tient une plus large place dans la vie publique que dans la vie privée, et que les mots ne se dépouillent que lentement de l'écorce artificielle dont les revêtent des passions qui n'osent ou ne peuvent s'avouer. Que valent aujourd'hui certaines formules solennellement consacrées durant tant d'années? Sous quel aspect se

présentent en ce moment pour nous les théories constitutionnelles au nom desquelles de si rudes assauts furent livrés durant quinze ans à la maison de Bourbon? Pour juger en parfaite connaissance de cause la monarchie représentative, peut-être fallait-il que ce régime eût disparu, déserté par un si grand nombre des hommes qui s'étaient, pour le défendre, engagés dans les voies d'une opposition implacable. J'aborde donc l'étude de la restauration sous le coup d'événemens dont l'effet sera d'éclairer cette ère politique d'une lumière triste, mais nouvelle; je me propose surtout d'observer, durant cette première période de notre vie constitutionnelle, le rôle de ces classes industrielles et lettrées dont j'ai signalé l'action et les instincts dans une série de travaux auxquels j'ose renvoyer les lecteurs de cette *Revue* qui n'en auraient pas perdu le souvenir (1).

I.

Au moment où l'empire succombait sous le contre-coup de ses violences, et lorsque la guerre, portée dans toutes les capitales de l'Europe, se terminait aux buttes Montmartre, il ne régnait en France qu'un seul sentiment, celui de la lassitude, et le pays n'entretenait qu'une seule pensée, celle d'une pacification prompte et générale. De croyances politiques, la nation n'en avait plus : celles-ci s'étaient abîmées dans la sanglante loterie dont les dépouilles du monde avaient si long-temps fourni les lots. Les garanties stipulées en 1802 et rappelées en 1804 avaient disparu sans laisser ni regrets ni souvenirs au sein des masses enivrées de bruit et de gloire. Une formidable machine de guerre s'était élevée au lieu et place de cette monarchie radieuse, mais pacifique et pondérée, que la France avait saluée douze années auparavant de ses acclamations et de ses espérances.

Le rêve politique de 1789, repris de 1795 à 1802, ne touchait plus que les hommes personnellement engagés dans les événemens de la révolution. En 1814, les constitutionnels formaient moins un parti qu'une école, et celle-ci aurait facilement tenu dans l'enceinte d'un salon. Mais, si la France avait cessé de s'inquiéter de la liberté, elle avait conservé, jusque dans l'affaiblissement où la jetait l'épuisement de son sang généreux, le sentiment très vif de l'égalité conquise, et si les théories constitutionnelles étaient mises en oubli par la génération élevée dans les lycées et dans les camps, le souvenir des premiers triomphes remportés par la démocratie sur l'ordre social antérieur à 1789 était aussi vif qu'aux jours de la Bastille. Les merveilleuses fortunes créées par l'épée, loin d'étancher cette soif d'égalité, n'avaient servi qu'à la rendre plus ardente, car ces glorieux soldats, admis à

(1) Voyez *De la Bourgeoisie et de la Révolution française*, nos du 15 février, 15 mai, 15 juin, 15 novembre 1850, et 1er janvier 1851.

l'honneur de royales alliances, recevaient moins de force du principe aristocratique qu'ils ne lui inculquaient de faiblesse. Universel oubli des doctrines et des garanties constitutionnelles, antipathie non moins universelle contre les temps antérieurs à l'ère révolutionnaire dont les crimes s'étaient perdus dans les splendeurs de l'époque impériale, telle était la double disposition de l'esprit public lorsque l'empire disparut dans la tempête qu'il avait suscitée. La France éprouvait des répulsions instinctives, mais n'avait aucune croyance politique, quand les rois de l'Europe, au lendemain de leur entrée dans Paris, s'élevant à la hauteur de la mission que leur donnait la Providence, l'interrogèrent loyalement sur la nature du gouvernement qu'il lui convenait d'adopter.

Les étrangers ne songeaient point aux Bourbons, et si l'action des souverains alliés s'exerça dans les premiers jours d'avril 1814, ce fut moins pour susciter cette royale candidature que pour élever contre elle des objections sérieuses. Les cabinets, et particulièrement l'empereur Alexandre, leur inspirateur suprême, déniaient aux princes de la maison de Bourbon les qualités requises pour gouverner un pays où ils les croyaient oubliés. Tout le monde sait que cette solution, la plus inattendue entre toutes, fut suggérée par un salon où des constituans et des conventionnels coudoyaient d'anciens ecclésiastiques depuis long-temps étrangers aux devoirs de leur état. Personne n'ignore que les amis de M. de Talleyrand, loin d'être entraînés par l'enthousiasme, organisèrent les premiers la manifestation royaliste avec tout le sang-froid de joueurs égoïstes; mais l'histoire attestera que, si inattendue qu'elle fût la veille pour le pays, cette solution devint le lendemain la pensée de tout le monde. Aucune combinaison ne répondait en effet aussi complétement à l'impérieux besoin qui dominait les ames en cet instant suprême. Le gouvernement d'un prince de la maison impériale ou la régence du roi de Rome n'auraient été considérés par la France et par l'Europe que comme une halte dans le système belliqueux de l'empire, et c'était avec ce système lui-même que la nation, lasse de la guerre et humiliée de sa défaite, cherchait alors à rompre par un acte éclatant. Un retour à la vieille monarchie était assurément le gage le plus formel qu'elle pût donner au monde de ses volontés pacifiques; l'instinct public le devina, et, sous cette seule impression, il accepta la restauration sans en discuter d'abord ni le titre ni les conséquences. En 1814, la France était affamée de paix, comme nous l'avons vue depuis affamée d'ordre. Dans de tels momens, l'on sait qu'elle va droit devant elle, et que, pour se satisfaire, elle ne marchande aucune condition.

Aux premiers jours, tout le monde acclama donc les Bourbons, qui semblaient plus en mesure que personne de rassurer la coalition et de garantir la France contre les conséquences de sa défaite, et l'on accueillit cette solution par esprit d'égoïsme et point du tout par senti-

ment de fidélité. *Plus de conscription, plus de droits réunis!* s'écriait le comte d'Artois en passant la frontière, mot imprudent peut-être, mais qui assurait au prince un accueil chaleureux au sein de populations qui ne savaient rien ni de sa famille ni de lui-même. Ce programme était, en avril 1814, l'expression du vœu populaire jusque dans ces campagnes de l'est qui, dominées par de vieilles appréhensions plus vives que de récentes souffrances, devaient, une année plus tard, porter sur leurs bras, de Grenoble à Paris, le guerrier redevenu pour elles le vivant symbole de la révolution et de la nationalité française. Quand la fille de Louis XVI était accueillie avec enthousiasme à Bordeaux, la part des intérêts froissés était plus grande dans cette manifestation que celle des opinions politiques, et la *ville du 12 mars*, ruinée par la chute du commerce maritime et colonial, faisait aux promesses de la restauration l'accueil qu'elle réservait trente ans plus tard aux doctrines du libre échange. Le conseil municipal de Paris, qui, devançant les résolutions du sénat, affichait, le 2 avril, sur l'initiative hardie de M. Bellart, une proclamation dans laquelle il indiquait comme vœu national le rétablissement de l'ancienne monarchie, cédait à la pression d'intérêts financiers et commerciaux beaucoup plus qu'aux souvenirs d'un passé disparu de la mémoire de la génération contemporaine.

Si la restauration fut pour M. de Talleyrand une intrigue, pour le sénat une spéculation, elle fut donc pour la bourgeoisie un calcul, et pour les masses une halte bénie dans la voie sanglante où elles avaient épuisé leurs forces; mais, tandis que le rétablissement de la maison de Bourbon se présentait aux yeux de la plus grande partie de la nation sous cet aspect tout positif, cet événement revêtait un caractère très différent pour les fidèles serviteurs dont les cheveux avaient blanchi au service et dans l'attente de la royauté exilée. C'était l'accomplissement de leurs longues croyances soudainement réalisées, la sanction imprimée par le ciel aux espérances de toute leur vie, la captivité de Babylone miraculeusement terminée. La restauration des Bourbons devenait à leurs yeux la condamnation implicite des actes consommés depuis vingt-cinq ans; c'était un arrêt porté par le ciel même contre les hommes qui avaient ou servi ou défendu la révolution dans toutes ses phases et sous toutes ses formes, depuis la terreur jusqu'à la gloire.

De là deux écoles en même temps que deux partis, deux manières d'envisager le rétablissement de la royauté, d'entendre son droit, d'expliquer son origine et de comprendre ses devoirs envers la France et envers elle-même. Pour les uns, Louis XVIII était appelé au trône comme frère du dernier roi des Français, et son autorité ne préexistait point à l'acte du sénat qui lui conférait la royauté sous l'expresse condition de jurer les institutions dont cet acte déterminait les bases, institutions qui devaient être d'ailleurs formellement soumises à la sanction de la nation; pour les autres, le sénat et la France elle-même ne

pouvaient que reconnaître un droit antérieur qu'aucune puissance humaine n'avait créé, et qu'on ne constituait pas en lui rendant hommage plus qu'on ne l'infirmait en le niant. Louis XVIII était roi dans l'exil aussi bien qu'aux Tuileries, et l'empire avait passé avec ses victoires, comme la république avec ses bourreaux, sans retrancher un seul jour de ce règne, déjà vieux de dix-neuf années. Son titre inamissible n'avait besoin ni d'être reconnu ni d'être sanctionné, car il résultait de l'acte suprême par lequel le Dieu de Tolbiac et de Bouvines avait constitué la nationalité française; la royauté capétienne était la base de cette constitution séculaire, et la nation était aussi inséparable de son roi que nous le sommes du principe qui constitue notre vie et notre identité personnelle.

Si cette doctrine n'était pas comprise à Paris, si elle y était à peine soupçonnée, elle régnait sans contestation à Hartwell. Les nobles compagnons qui n'avaient pas déserté la royauté, lorsqu'elle était abandonnée de l'Europe, ne pouvaient renier la foi de toute leur vie au moment où la Providence semblait lui apporter une si foudroyante confirmation, et le prince qui, depuis la mort du jeune orphelin du Temple, se tenait pour investi de la royauté, devait répugner singulièrement à accepter un acte qui, en lui rouvrant les portes de la France, le contraignait de renoncer au principe de perpétuité dont il était demeuré dans toutes les fortunes le représentant opiniâtrément convaincu. Bel esprit égoïste et un peu sceptique, Louis XVIII n'avait ni le cœur ni les passions de l'homme de parti; il avait gardé de sa jeunesse des habitudes frondeuses et des goûts de popularité parfois satisfaits aux dépens de ses plus dévoués serviteurs. Sa lutte constante contre un frère autour duquel s'était groupée dans tous les temps la portion la plus ardente de l'opinion royaliste avait fait de l'ancien comte de Provence le point d'appui naturel des hommes de transaction, et ce prince avait pris les allures et presque le caractère d'un roi constitutionnel sans en avoir toutes les croyances politiques. Son défaut de confiance dans le personnel de l'ancien régime n'avait aucunement altéré la foi royaliste qu'avaient imprimée dans son ame son sang, son éducation et une longue suite d'épreuves. Il croyait en son droit aussi fermement que Louis XIV, et tout enclin qu'il fût, comme d'autres rois de sa race, à employer les hommes nouveaux de préférence aux grands seigneurs et à faire prévaloir la politique de conciliation sur la politique de parti, il n'admettait ni le doute ni la controverse sur l'origine et sur l'étendue de sa puissance souveraine.

La manière nette et précise dont la déclaration du sénat réservait le droit supérieur de la nation contrariait donc sensiblement Louis XVIII; mais il avait l'instinct trop droit pour le laisser paraître alors qu'il ne pouvait encore disposer d'aucune force qui lui fût propre. Ce prince n'était en effet rappelé ni par les efforts ni même par l'initiative de son

propre parti; les manifestations moins sérieuses que bruyantes de celui-ci n'avaient été d'aucun poids dans la balance des événemens, et la maison de Bourbon avait, en 1814, cette heureuse fortune, de devoir plus à ses anciens adversaires qu'à ses amis éprouvés. Si cette situation, qui dispensait la royauté de toute reconnaissance envers les siens, contrariait les alentours du prince, elle allait fort bien à son caractère et à la nature de son esprit. Louis XVIII était très propre à appliquer ce système de transactions perpétuelles entre les principes et les personnes qui était la condition vitale de son gouvernement, et auquel il fut généralement fidèle jusqu'au 20 mars, malgré quelques fautes singulièrement exagérées par les injustices de l'opinion. Le roi tourna toutes les difficultés qu'il ne pouvait aborder de front. Le projet de constitution voté par le sénat le 6 avril, accepté par le comte d'Artois comme condition de l'exercice de la lieutenance-générale, ne fut pas repoussé par lui, quelque résolu qu'il fût à ne pas laisser périmer son droit d'initiative : profitant avec habileté des imperfections de cet acte, reconnues par ses auteurs eux-mêmes, il prit l'engagement de préparer sur les mêmes bases un travail conçu dans le même esprit, et la déclaration de Saint-Ouen s'efforça de concilier, par une grande souplesse de rédaction, les doctrines qui partageaient la nation depuis soixante ans. Cette déclaration combinait en effet les maximes du vieux droit historique avec tous les principes et toutes les garanties de 1789. Enfin la commission, tirée du corps législatif et du sénat, à laquelle le roi confia la rédaction du pacte fondamental, offrit par ses membres d'abord, et bientôt après par son œuvre, les gages les plus complets aux intérêts et aux hommes issus de la révolution. Celle-ci n'était point amnistiée, mais consacrée, et la royauté légitime sanctionnait le droit de la France nouvelle en même temps qu'elle maintenait le sien.

La maison de Bourbon commit sans doute une irréparable faute en ne saisissant pas, aux premiers mois de 1814, l'admirable occasion que lui envoyait la fortune de réclamer pour son œuvre législative la sanction nationale, qui aurait impliqué le renouvellement solennel du contrat passé entre nos pères et les siens. Cette sanction pouvait seule renouer la chaîne des temps si complétement rompue : elle ne lui aurait pas manqué sous le coup de la paix et dans l'entraînement des premières espérances plus qu'elle n'a manqué à aucun des pouvoirs qui l'ont réclamée pour la consécration d'un fait accompli. La restauration, survenant tout à coup au milieu de la France de l'empire, était, quoi qu'elle en pût penser, une révolution à laquelle manquait un titre; prétendre s'imposer en vertu d'un contrat immémorial inconnu ou contesté, c'était s'exposer à rester sans racines, sous prétexte de ne pas les laisser découvrir. Mais Louis XVIII répugnait invinciblement à une concession qui lui semblait impliquer la répudiation du droit de ses

pères; les repoussemens de sa famille étaient plus énergiques encore, et le roi n'avait pas atteint Paris, que tout ce qui survivait de talons rouges et de présidens à mortier assourdissait ses oreilles des us et coutumes de la France monarchique et du jargon des lits de justice. En ceci comme en tout, la mission de Louis XVIII n'était pas de briser les obstacles, mais de les tourner, et son devoir lui commandait la prudence plus que l'héroïsme. Aussi, en s'engageant à mettre la charte octroyée par lui sous les yeux des mandataires de la nation réunis en corps législatif, échappa-t-il par une équivoque à l'obligation qu'on entendait lui imposer. Contraint de se faire accepter de ses sujets nouveaux comme de ses vieux serviteurs, le roi-législateur devait parler deux langues et professer un double symbole. Le préambule de la charte rapproché de son texte donne la mesure de cette situation difficile. Aux yeux de la noblesse émigrée, le préambule fit supporter la charte; aux yeux de la bourgeoisie, les dispositions libérales de la constitution firent passer le préambule.

Le droit public consacré par la charte de 1814 était, dans chacune de ses dispositions, empreint du caractère de cette politique hybride imposée au législateur par des circonstances plus fortes que les volontés humaines. Ici, le principe de l'exercice collectif de la puissance législative par les deux chambres et par le roi était reconnu dans toutes ses conséquences; là, un pouvoir mystérieux se glissait timidement à la queue de l'art. 14, sous une rédaction ambiguë. L'art. 5 posait le principe de la liberté des cultes, et prescrivait à l'état de les protéger également, tandis que l'article 6 attribuait à la religion catholique le titre de religion de l'état avec une sorte de prééminence dont les conséquences pratiques étaient à peu près insaisissables. La rédaction presque contradictoire de ces dispositions attestait que le législateur avait à ménager deux convictions opposées, celle qui ne permettait point à la monarchie de saint Louis de paraître indifférente entre l'erreur et la vérité, et celle qui voyait dans la liberté de conscience la première conquête de la révolution et la plus impérieuse nécessité d'une société sans croyances communes. Par une application de la même politique, la charte proclamait la restauration de la noblesse conséquence obligée de la restauration monarchique, mais elle se hâtait de déclarer que le roi ne pourrait accorder aux nobles que des titres et des honneurs, sans aucun droit politique; ce qui enlevait à l'institution nobiliaire tout caractère sérieux, et la réduisait à un impôt payé par la vanité au profit de la caisse du sceau.

L'antagonisme avec lequel le roi était contraint de transiger dans toutes les questions de principes s'imposait à lui d'une manière plus rigoureuse encore dans toutes les questions de personnes. Lorsque, par son ordonnance du 30 mai 1814, il composait la chambre des pairs, il dut ouvrir tour à tour l'almanach de Versailles et l'almanach de l'em-

pire pour y appeler, en nombre parfaitement égal, des sénateurs et des généraux d'une part, des ducs et pairs et des gentilshommes émigrés de l'autre. Les mêmes difficultés commandaient les mêmes ménagemens jusque dans la composition de la maison royale et l'organisation du service personnel de la royauté. Louis XVIII appelait au commandement de ses gardes deux maréchaux de l'empire en même temps que deux compagnons d'exil; et s'il distribua aux fidèles combattans de la Vendée l'étoile de la Légion-d'Honneur avec une prodigalité calomniée par l'esprit de parti, les pages du *Moniteur* attestent qu'il ne se montra pas moins prodigue de l'image de son aïeul saint Louis en faveur des glorieux débris de nos grandes armées.

II.

Ainsi s'élevait cette constitution, humble fille des circonstances, bien moins sur des doctrines propres à elle-même que sur le dualisme de principes irréconciliables et sur l'opposition plus implacable encore des intérêts et des vanités. La charte de 1814 aspirait moins à dominer la société qu'à la réfléchir : elle chercha moins à vaincre la révolution qu'à réconcilier celle-ci avec l'antique royauté par un système d'habiles tempéramens. Ni les temps, ni les mœurs, ni les hommes ne comportaient autre chose, et Louis XVIII aurait uni l'intelligence de Machiavel à l'énergie de Richelieu, que l'obligé de M. de Talleyrand et de l'empereur Alexandre, placé entre l'émigration et l'empire, entre le sénat et les alliés, n'avait pas à entreprendre une autre tâche et à poursuivre une autre gloire.

Tous les partis s'étaient accordés jusqu'à ce jour pour payer cet hommage au prince bien inspiré qui, entre deux révolutions également fatales à sa race, avait su conquérir et garder à Saint-Denis une tombe près de ses pères; mais le respect qui protégea long-temps cette royale mémoire n'arrête plus certains écrivains, qui, ne se contentant pas de poursuivre la monarchie parlementaire après sa chute, l'attaquent encore à son berceau, imputant au mode de gouvernement organisé par la charte de 1814 toutes nos agitations, toutes nos angoisses, et jusqu'aux extrémités où nous ont conduits des périls plus humilians encore qu'ils ne sont redoutables pour une société civilisée. Au dire de ces publicistes, en organisant chez nous le gouvernement représentatif, et, pour parler leur langue, en habillant la France à l'anglaise, Louis XVIII l'aurait enveloppée de la tunique de Déjanire. Pour dégager la mémoire de l'auteur de la charte des reproches posthumes qui succèdent aux éloges dont on enivra sa vie, peut-être suffirait-il de constater que l'établissement du système représentatif fut la condition formelle du rappel des Bourbons, et d'apprendre à ceux qui l'ignorent que, si Louis XVIII n'avait pas pris un engagement précis sur ce point, il n'au-

rait pas été moins repoussé des murs de Paris par les cabinets alliés que par le sénat, le corps municipal et toutes les autorités constituées.

En raisonnant même dans l'hypothèse la plus contraire aux faits et en attribuant au roi Louis XVIII une plénitude de puissance qu'il était si loin de posséder, quel usage différent voudrait-on qu'il en eût fait? Fallait-il prendre la France à la veille de 89, lui rendre ses notables, ses intendans, ses fermiers-généraux et ses offices de magistrature achetés à deniers comptans? Singulier don de joyeux avénement pour la maison de Bourbon que de substituer le chaos où s'abîmait la France sous les ministères de MM. de Brienne et de Calonne à l'admirable système administratif et financier institué par la constituante et développé par l'empire, et d'exhumer des études de procureurs le droit coutumier de nos trente-trois provinces pour remplacer le code civil! Qu'était-ce que cette constitution historique dont on lui impute à crime de n'avoir pas rassemblé les débris à la manière de Cuvier restaurant un mastodonte à l'aide de quelques fragmens arrachés au flanc des montagnes? Si l'on en excepte la loi de l'hérédité, qu'y avait-il de commun, au point de vue de l'organisation sociale, entre la monarchie féodale au XIIe siècle, la monarchie des états au XVe et la monarchie des parlemens au XVIIe? Attendait-on de Louis XVIII que de sa pleine autorité il rayât de l'histoire tout le cycle révolutionnaire qui s'ouvre au lendemain de la séance du 23 juin par le serment du jeu de paume? Mais se figure-t-on bien ce prince sans puissance et sans armée, rappelé par les grands corps de l'état sous des conditions déterminées, et qui commence par chasser ces corps et par convoquer des états-généraux afin de jeter avec eux la base d'une constitution? L'idée des états-généraux implique celle de trois ordres, comme l'idée du triangle celle de trois côtés. La France de la révolution et de l'empire aurait donc vu s'élever tout à coup, au milieu de la stupéfaction publique, trois ordres distincts délibérant séparément sur le texte des cahiers des bailliages! Dans ce pays, ivre d'égalité, où tant de glorieux paysans tenaient encore à la main les armes sous lesquelles s'était si long-temps courbé le monde, on aurait accepté comme une concession de la noblesse au tiers-état le droit de servir en commun la patrie! De tels rêves ne comportent pas même une discussion. Que veut-on dire lorsqu'on accuse Louis XVIII d'avoir désorganisé le pouvoir par l'introduction du principe parlementaire et sanctionné toutes les ruines faites par la révolution, au lieu de reconstituer la société? Voudrait-on qu'il eût proclamé l'illégitimité des ventes des biens nationaux pour restaurer la morale, qu'il eût fait du clergé un ordre politique pour restaurer la religion, qu'il eût rétabli le droit d'aînesse pour restaurer la famille, et rendu à la noblesse le monopole des fonctions publiques pour restaurer la hiérarchie? Le gouvernement royal, emporté en moins de dix mois par la bourrasque des cent jours sur le seul soupçon de rêver une très faible partie de ces

choses, aurait-il donc été plus fort, s'il avait justifié d'avance toutes ces accusations et dépassé les plus calomnieuses prévisions de ses ennemis? Lorsque MM. de Bonald et de Maistre combinaient *à priori* l'organisation des sociétés humaines sur un idéal religieux ou un type philosophique, et que M. de Montlosier écrasait la démocratie moderne sous ses souvenirs d'historien et ses mépris de gentilhomme, il y avait au fond de leurs plus inapplicables théories quelque chose de fort et de sincère; mais quand, trente ans après, des écrivains, qui ne peuvent arguer ni de leur persistance ni de leur naïveté, proclament des principes tout nouveaux pour eux et prétendent plier les faits aux plus mobiles caprices de leur fantaisie, on ne peut contempler de sang-froid, dans leur intolérance toujours furieuse, le paroxysme du *pouvoir comme en Russie* succédant tout à coup au paroxysme de la *liberté comme en Belgique*.

Louis XVIII n'était pas plus en mesure de continuer l'empire que de rétablir l'ancien régime. En 1814, l'empire n'était qu'un homme, et cet homme ne représentait plus que la guerre aux yeux de l'Europe. Le mécanisme constitutionnel de Sieyès, transformé par les sénatus-consultes organiques, n'avait reçu que de fort rares applications : dès son origine, la coalition européenne avait investi l'empire de la dictature presque aussi complétement que la convention, et la constitution de l'an VIII avait eu la destinée de celle de 1793. Il ne restait debout à la chute de Napoléon qu'un sénat affaibli par ses longues complaisances et qu'une armée mal disposée pour la royauté nouvelle, dont l'avénement semblait sanctionner sa défaite. Aucune des traditions des quinze dernières années ne pouvait être appliquée par le gouvernement royal, car le point de vue de l'opinion avait changé par une transformation qui, pour être soudaine, n'était pas moins profonde. Si, à la veille de la restauration, on ne songeait guère à la liberté politique, les classes moyennes tout entières y aspiraient instinctivement le lendemain pour résister aux prétentions qui leur semblaient le cortége obligé de la dynastie. C'est l'étrange destinée de la maison de Bourbon de rendre à son pays le goût de la liberté par les susceptibilités mêmes qu'elle excite, et d'amener les plus humbles natures à se redresser jusqu'à la faction. Le sens politique le plus vulgaire prescrivait à Louis XVIII de devancer le mouvement de l'opinion, en donnant spontanément à la France les garanties qu'elle ne pouvait manquer de réclamer bientôt. Imprimer l'impulsion pour ne la point subir, rallier sur un terrain neutre deux nations presque étrangères l'une à l'autre, tel était le double devoir auquel il satisfaisait en constituant la monarchie parlementaire. Il ouvrait ainsi devant la pensée publique de nouvelles et larges perspectives, et se défendait contre les glorieux souvenirs du régime précédent avec les seules armes dont il lui fût donné d'user. La promulgation de la charte semblait jeter un abîme entre l'empire e

la restauration; elle assurait à la royauté l'adhésion chaleureuse des hommes d'élite qui, durant le long cours de la révolution française, avaient obstinément poursuivi le succès de la même idée, groupe dédaigné et comme dissout aux jours de crise, mais auquel revient toujours la France lorsqu'elle a cessé ou d'être lasse ou d'avoir peur. Pour ce parti, dont M. de Lally-Tollendal marquait alors l'extrême droite, Mme de Staël et Benjamin Constant l'extrême gauche, la charte de 1814 était l'Ithaque politique à laquelle abordait enfin la France après vingt-cinq ans de tourmentes.

Mais une école s'est élevée sur les ruines du gouvernement parlementaire, qui, proclamant l'incompatibilité radicale de ce gouvernement avec le génie français, reproche amèrement au roi Louis XVIII d'avoir dévoyé sa patrie en y introduisant des institutions d'origine étrangère. Cette école prétend établir que toute participation active du pays à son propre gouvernement n'est pas moins contraire à ses traditions historiques qu'à ses dispositions naturelles, grosse découverte qui donne à nos annales une physionomie toute nouvelle! Pour faire prévaloir la doctrine de l'*initiative gouvernementale continue,* il faut en effet biffer tout d'un trait et la monarchie des capitulaires, durant laquelle toute la race conquérante délibérait côte à côte avec son chef militaire dans les grands comices de la nation, et la monarchie des hauts barons, qui, de Hugues Capet à saint Louis, ne faisait du roi que le premier entre ses pairs. Il ne faut pas s'inquiéter davantage de cette monarchie des Valois qui vit les trois ordres, instrumens des grandes factions de cour, délibérer avec une violence qui rappelle nos plus mauvais jours; il faut bien moins encore s'arrêter à cette monarchie de la ligue sous laquelle le pays, triomphant de la royauté, imposait au prince, qui pourtant s'appelait Henri IV, comme la condition obligée de son avénement au trône, le respect de sa foi populaire et la consécration du principe fondamental de la nationalité française. Ce passé-là doit être effacé de toutes les mémoires pour que la génération nouvelle demeure persuadée que la France n'a subsisté dans ses conditions normales qu'à partir du cardinal de Richelieu.

Prétendre que le peuple réputé l'initiateur de l'Europe doit demeurer dénué de toute initiative par rapport à lui-même, c'est là un paradoxe qui n'a pas même le mérite d'être spirituel. Si la nation la plus portée à poursuivre la réalisation immédiate de ses conceptions d'esprit était déclarée incapable d'intervenir activement dans le cours habituel et régulier de sa vie politique, ce serait la proclamer un instrument nécessaire et permanent de révolution, car la vapeur condensée n'a qu'une issue, l'explosion. Les conséquences morales du pouvoir absolu aux diverses périodes de notre histoire sont-elles, d'ailleurs, de nature à le faire envisager comme un instrument de conservation so-

ciale? Lorsque le pays était privé de tout droit d'intervention dans ses propres affaires, l'activité nationale n'exerçait-elle pas dans la sphère des croyances une action mille fois plus dissolvante que celle qu'elle a exercée depuis dans la sphère des intérêts? Ne s'est-il pas fait et préparé plus de ruines sous le despotisme de Louis XV que sous le régime de la tribune? Que l'on compare de sang-froid la propagande révolutionnaire du XIXe siècle jusque dans ses excès les plus hideux à la propagande philosophique du XVIIIe dans son hypocrisie régulière et bien ordonnée; que l'on mette en regard les folies contre lesquelles l'intérêt et la crainte ont soulevé jusqu'aux plus lâches, et cette corruption de l'esprit qui atteignait la société jusque dans ses dernières fibres, parce qu'elle n'épouvantait personne, et qu'on dise si Voltaire à l'Académie n'a pas été un révolutionnaire plus dangereux que M. Louis Blanc au Luxembourg!

Il n'est donné à aucun pouvoir, sous quelque forme qu'il se présente, d'assurer à une société aussi profondément troublée que la nôtre des jours sans orages et un avenir à l'abri des révolutions. Louis XVIII aurait rétabli la monarchie absolue, au lieu de constituer le gouvernement représentatif, qu'il n'aurait rien ajouté à notre sécurité ni rien diminué à ses propres périls. Si la lutte extérieure avait été moins vive, les colères auraient été plus implacables, les machinations plus profondes, et les partis auraient demandé aux complots les armes qu'ils ont empruntées aux institutions. La Providence permit qu'au moment où la restauration se consommait en France, un événement semblable s'accomplît au sein d'une contrée voisine. Un autre prince de la maison de Bourbon, quittant la prison où il s'était vu jeté par surprise, s'acheminait vers sa capitale, porté sur les bras d'un peuple unanime dans ses transports. La présence des armes étrangères n'attristait pas ce cortége, qui, loin de se lier au souvenir d'une défaite, attestait la plus sainte des victoires. S'il y avait en 1814 une royauté populaire en Europe, c'était à coup sûr celle de Ferdinand VII. Cependant ce prince ne comprit pas sa mission à la manière de son royal cousin. Il reprit la plénitude de son pouvoir traditionnel et en tendit tous les ressorts. Aucune tribune ne s'éleva en face de son trône, aucune voix ne fut admise à réclamer les garanties violemment abolies. Les citoyens les plus illustres furent entassés dans les présides, et le germe de toutes les résistances fut étouffé dans le sang. Six années ne s'étaient pourtant pas encore écoulées, que Riego entraînait à l'extrémité de la Péninsule son roi impuissant et captif, et, trois ans plus tard, l'auteur de la charte faisait franchir les Pyrénées à cent mille hommes pour arracher le roi d'Espagne à l'abîme entr'ouvert sous ses pas. L'événement avait prononcé entre les deux conduites.

Si la monarchie représentative a sombré deux fois en France, ce n'est donc ni parce qu'elle est opposée à nos traditions historiques, ni

parce qu'elle est incompatible avec notre génie; ce n'est pas davantage parce que la France ne possède point une puissante aristocratie territoriale. L'histoire atteste à chacune de ses pages que, si la présence de cet élément-là imprime un jeu plus facile à un gouvernement libre, elle n'est aucunement nécessaire à l'existence d'un tel gouvernement. La Belgique a des institutions représentatives depuis vingt ans, la Hollande en possède depuis plus de deux siècles, et ces pays, civilement organisés comme le nôtre, ne sont aucunement modelés sur ce type britannique en dehors duquel il n'y aurait, suivant les détracteurs du gouvernement parlementaire, aucune condition de durée pour cette forme de gouvernement. Si le système représentatif a succombé en France, c'est que nous avons dans notre sein des factions plus que des partis, et que l'opposition a moins aspiré à s'emparer du pouvoir qu'à le renverser. Ceci est un fort grand malheur sans nul doute; mais cette longue maladie chronique n'est pas plus imputable à certaines institutions qu'elle ne serait guérie par des institutions différentes. Cet état moral, amené par des perturbations immenses, est entretenu par les plus vivaces entre toutes les passions humaines; il préexistait à l'établissement du gouvernement représentatif en France, comme il survivra malheureusement à sa chute.

S'il a existé dans le cours de nos trente dernières années une heure propice à l'établissement de la monarchie constitutionnelle en France, c'est assurément l'époque de la première restauration. Les partis, qui depuis quinze années ne s'étaient pas rencontrés face à face, étaient alors séparés par des souvenirs lointains et de vagues inquiétudes plus que par des griefs actuels et des antipathies personnelles. Le rétablissement de la dynastie ayant été l'œuvre des circonstances et non pas celle d'un parti, et la royauté ne devant en ce moment-là rien aux royalistes, elle était en mesure de tenir la balance égale entre ses amis de la veille et ceux du lendemain. L'histoire, plus juste que les contemporains, constatera qu'elle le fit avec une abnégation digne d'éloges, qu'elle n'inquiéta aucun intérêt, ne blessa pour son propre compte aucune susceptibilité, et qu'elle n'hésita pas à donner des gages d'oubli et même de bienveillance aux hommes les plus compromis. Dans tout le cours de l'année 1814, il ne fut pas fait aux chambres une proposition législative, il ne fut pas répandu dans le public une espérance de nature à susciter les appréhensions les plus ombrageuses. Quelques choix furent déplorables sans doute et suffirent à faire perdre au roi Louis XVIII tout le profit de ses excellentes intentions. Le moment était mal choisi pour se passer la fantaisie d'un favori, et il y avait plus que de la maladresse à donner pour chef à l'armée le général dont le nom se rattachait à la désastreuse capitulation de Baylen. L'inexpérience politique, alors universelle, explique seule qu'on ait pu choisir, pour inaugurer une ère de conciliation et de liberté constitutionnelle, de

vieux magistrats dont les souvenirs de jeunesse se reportaient à la grand'chambre, hommes honnêtes, mais plus dénués encore de tact que d'esprit, et qui, sous des phrases ampoulées, empruntées à la langue moitié servile, moitié hargneuse des parlemens, semblaient cacher des arrière-pensées dangereuses, tandis qu'ils n'avaient guère d'autre souci que de dissimuler leur propre médiocrité. Les *humbles doléances* de M. Dambray, *la ligne droite et la ligne courbe* de M. Ferrand, forment, avec les impertinences de quelques grandes dames et les rêves de certains Épiménides de châteaux, le bilan de presque tous les torts légitimement imputables au gouvernement de la première restauration. Les cent-jours sont sortis de mots moins sérieux que ridicules jetés par la mauvaise foi en pâture à l'ignorance.

III.

Si des soldats fidèles à toutes les fortunes de leur général peuvent arrêter avec orgueil leurs souvenirs sur ces heures d'entraînement et de lutte héroïque, il faut réserver à l'histoire le droit de dire que jamais révolution ne fut plus désastreuse dans ses conséquences. Ce mouvement militaire n'eut pas seulement pour effet d'épuiser les forces vives de la nation dans un effort impossible, et de faire passer l'Europe de la bienveillance presque respectueuse de 1814 au ressentiment implacable de ses vieilles injures oubliées; il n'épuisa pas seulement la France de sang et d'or; les hontes de l'occupation étrangère, les deux milliards de notre rançon, l'atteinte portée à nos frontières et aux chefs-d'œuvre conquis par nos armes, tout ce long arriéré de vengeances si cruellement payé en un jour n'est rien auprès des maux incalculables que la crise des cent-jours fit à la France politique. Ce sanglant épisode enlevait pour jamais à la restauration la seule position qui pût assurer son avenir. Elle cessait d'être une transaction pour devenir une victoire, et la royauté fut désormais contrainte d'épouser des passions et de s'associer à des vengeances qui l'arrachèrent à la sphère calme et sereine où l'avaient d'abord placée les événemens.

Un complot ourdi de longue main, des sermens prêtés et méconnus, des désastres effroyables, suivis d'une occupation étrangère plus humiliante encore que ruineuse, tel était l'aspect sous lequel apparaissait aux royalistes cette révolution improvisée, dans laquelle les soldats avaient entraîné leurs généraux, et qui n'avait guère eu pour mobile que la vue du drapeau d'Austerlitz. D'un autre côté, la dynastie, si étrangère qu'elle fût à ce grand désastre, en porta aux yeux du pays la responsabilité tout entière. Lorsque Louis XVIII rentra dans Paris le 8 juillet 1815, le peuple ne vit plus dans l'auteur de la charte que le promoteur de l'invasion et le complice de Blücher. De profondes et réciproques injustices vinrent dénaturer les faits, fausser les esprits et

soulever les cœurs. Jamais nation ne fut plus divisée contre elle-même. Le parti royaliste, à peu près nul lors de la première restauration, se montrait, au début de la seconde, puissant par le nombre et par le concours de l'Europe armée, ardent dans sa colère et implacable dans ses vengeances. Il comptait encore dans ses rangs la portion la plus nombreuse de la bourgeoisie parisienne, particulièrement au sein du petit commerce, et, dans la crise du 20 mars, le serment constitutionnel, solennellement renouvelé par le roi et par sa famille, avait assuré à la monarchie le concours de toute une génération d'élite appelée à exercer une durable influence sur l'avenir du pays. MM. Guizot, Barrot, Cousin, de Broglie, dévouaient leur jeunesse encore obscure à cette cause de la liberté politique à laquelle MM. Royer-Collard et Camille Jordan consacraient la maturité de leur vie. Tous ces hommes, résolument opposés au système impérial, appartenaient en ce moment au parti royaliste, non qu'ils éprouvassent les mêmes passions, mais parce qu'ils partageaient les mêmes antipathies.

Des élémens d'une tout autre nature constituaient le parti royaliste provincial et laissaient pressentir un prochain déchirement au sein de cette grande opinion, où les uns étaient entrés par la haine du despotisme et les autres par la haine de la révolution. Tous les intérêts atteints en 1789 s'étaient soudainement relevés à l'avénement de la dynastie, et la restauration, par la manière imprévue dont elle avait été consommée, était devenue, aux yeux de la noblesse émigrée et du clergé dépouillé de ses propriétés, comme une condamnation d'en haut portée contre l'ordre social sorti de la révolution française. Ce parti était puissant dans l'ouest par le patronage rural, plus puissant encore dans le midi, où les opinions politiques s'étaient entées sur les croyances religieuses, en s'empreignant de la même exaltation. Après le 20 mars, la Vendée avait pu lever une armée à la tête de laquelle mourut un autre Larochejaquelein, et la pacification de ce pays, amenée par la prudence plus que par les armes du général Lamarque, n'avait pas moins laissé debout et entière une organisation formidable. Les départemens méridionaux avaient reçu une impression profonde, et qui persista plusieurs années, de la présence de Mme la duchesse d'Angoulême à Bordeaux en mars 1814, et de sa noble attitude en avril 1815. A cette même époque, des agens habiles avaient organisé dans ces contrées le parti royaliste sur des bases aristocratiques pour les campagnes et très démocratiques pour les villes. Les gardes nationales en majorité, les administrations municipales presque entières lui étaient dévouées, et de nombreuses associations secrètes venaient ajouter à cette forte organisation la puissance de leur réseau et le prestige de leurs mystères.

Ce mouvement n'était pas concentré dans les seules provinces de l'ouest et du midi. Sous le coup de la seconde invasion et de l'occupation du territoire, le parti frappé à Waterloo était un moment rentré

sous terre, selon la loi invariable de toutes les révolutions, et ne songeait qu'à dérober sa tête aux condamnations poursuivies par ses adversaires avec plus d'ardeur que de prudence. Quelques efforts que fît le cabinet Fouché-Talleyrand pour contenir cet entraînement, indice assuré de sa propre chute, et pour provoquer des choix modérés; quelle que fût la chaleur avec laquelle le roi entrât lui-même dans la politique de conciliation que lui conseillaient ses alliés, et dont il avait fait le programme de son second avénement, rien ne put arrêter le flot montant de l'opinion victorieuse. Le pays qui avait élu la constituante, acclamé l'empire et porté aux extrémités de l'Europe ses principes avec ses armes, envoya spontanément au pouvoir, qui ne la lui demandait pas, une chambre presque unanime dans sa haine pour les idées et les hommes de la révolution, et qui voyait dans la royauté la pierre angulaire d'un vaste édifice à élever sur une base aristocratique et religieuse.

Parmi les causes qui concoururent à l'élection de la chambre de 1815, peut-être faudrait-il indiquer la présence aux affaires du cabinet qui la convoqua. Bien loin d'être en mesure de contenir l'opinion royaliste, ce cabinet la surexcitait violemment en soulevant par sa composition même les répugnances les plus légitimes. Si l'on ne connaissait à fond tous les détails de la négociation qui fit passer le ministre de la police de Napoléon dans le cabinet de Louis XVIII, il serait assurément très facile de deviner dans cet arrangement une inspiration de l'étranger. Jamais en effet combinaison politique ne fut en désaccord plus manifeste avec l'état des choses et l'instinct de la nation. Sachant combien le nom de M. de Blacas avait été funeste à la première restauration, et convaincus que le parti royaliste avec ses seules forces était incapable d'exercer ou du moins de conserver le pouvoir, les souverains insistaient auprès du roi pour qu'il refusât toute participation aux affaires à son entourage habituel, et pour qu'il se confiât à des hommes intelligens, dont les antécédens aideraient à grouper autour du trône les forces vives de la nation. Le duc de Wellington, qui avait hérité du patronage exercé par l'empereur Alexandre en 1814, et dont l'honorable rôle dans ces jours difficiles mériterait d'être apprécié avec plus de justice, donnait surtout ces conseils de modération avec l'autorité qui s'attachait au plénipotentiaire victorieux du plus grand état constitutionnel. Ce fut donc au double titre d'esprit supérieur et d'homme compromis dans la révolution qu'il imposa le duc d'Otrante aux répugnances trop naturelles du frère de Louis XVI. Or un pareil choix ne pouvait manquer d'aller à l'encontre du but que l'on se proposait d'atteindre, car il soulevait au sein de l'opinion royaliste des irritations beaucoup plus dangereuses en ce moment-là que les alarmes auxquelles on s'efforçait ainsi de remédier. Pour avoir compris durant les cent-jours l'impossibilité matérielle de résister à l'Europe et pour

s'être mis prudemment en règle avec l'avenir, Fouché n'était pas d'ailleurs l'homme éminent rêvé par les diplomates étrangers, trop enclins à confondre l'adresse avec l'habileté et à s'incliner devant le cynisme protégé par l'impudence. Associé comme M. de Talleyrand, son collègue, aux trop faciles admirations de l'Europe, il avait toujours suivi les événemens sans essayer jamais de les dominer. Égorgeur en 93, servile en 1812, conspirant en 1815 avec les hommes qu'il avait mission de surveiller, Fouché n'avait été inspiré, aux phases diverses de sa triste carrière, que par la très vulgaire pensée de sauver ou sa tête ou sa fortune. Il y avait une étrange aberration à voir dans un tel homme le sauveur possible d'un gouvernement assailli par tous les périls. Ni le duc d'Otrante, ni le prince de Talleyrand n'étaient de taille à se mesurer avec ces dangers-là sous le coup de l'inexorable publicité qui dans un gouvernement représentatif agite incessamment la conscience du pays; mais ce qui dépasse toute croyance, c'est d'avoir espéré qu'un ministère dans lequel un moine régicide siégeait côte à côte avec un évêque apostat soutiendrait un seul moment le choc d'un parti victorieux, que ses énergiques convictions rendaient intraitable, et dont la provinciale honnêteté ne s'inclinait pas devant de banales réputations de salon et de chancellerie.

Si les gentilshommes que les derniers événemens avaient jetés tout à coup du fond de leurs châteaux délabrés dans le tumulte de la vie publique étaient sans nulle connaissance des affaires, l'honneur parlait trop haut dans leurs cœurs pour qu'ils supportassent de sang-froid le spectacle de ces scandaleux revirements, et c'était ajouter singulièrement à la difficulté déjà si grande d'en obtenir des votes sages et modérés que de les demander par de tels interprètes. La foi politique du parti royaliste n'était pas moins vive que sa foi religieuse, avec laquelle elle était confondue; or, tant que les partis ont des convictions ardentes, les meilleurs instrumens pour les contenir sont ceux qui partagent leurs croyances en demeurant étrangers à leurs passions. Il n'y a, pour dominer les situations vives, que les hommes qui en sortent. La politique que l'Europe conseillait à la restauration, et que Louis XVIII entendait suivre, était assurément la seule bonne; mais, si elle ne put être pratiquée qu'à grand'peine par MM. de Richelieu ou Lainé, dont la vie était un gage donné à l'opinion dominante, elle devenait d'un succès beaucoup plus difficile, appliquée par des hommes dont plusieurs avaient siégé durant les cent-jours soit dans les conseils de l'empereur Napoléon, soit dans la chambre des représentans. Des travestissemens politiques se succédant comme dans une pièce à tiroir sont supportés par l'opinion après qu'une longue série de révolutions a détendu le ressort des esprits et que le scepticisme a énervé les ames; mais on n'en était pas là en 1815, et le parti royaliste en particulier conservait alors l'entière virginité de ses croyances comme de ses

haines : il poursuivait à la fois, avec une logique impitoyable, et le triomphe de ses idées et l'anéantissement de ses ennemis. On voyait des hommes fervens dans leur piété, doux dans leurs mœurs, désintéressés dans leur vie, lutter avec fureur contre la clémence du prince, pour imposer à la royauté le fardeau de justices qu'elle n'était pas assez forte pour porter : spectacle déplorable sans doute, mais qui offusque encore plus notre scepticisme que notre humanité, et qui s'expliquait naturellement dans ces jours où tant de passions s'allumaient au foyer de convictions profondes. Le propre de l'opinion royaliste en France est d'être une religion plus qu'une doctrine politique, et de transformer ses serviteurs en croyans; c'est à la fois et ce qui l'empêche de périr et ce qui l'empêche de s'étendre. La révolution militaire du 20 mars et ses suites désastreuses avaient donné à cette opinion une puissance qu'elle n'avait pas encore possédée; elle se tenait pour appelée à exercer sur la société bouleversée par la révolution française une mission de reconstitution et de salut, et on la vit développer tout à coup une énergie et une décision qu'il est impossible de méconnaître. Autant le parti royaliste avait été pauvre dans ses plans et incertain dans ses allures durant la première restauration, autant il se montra ferme dans ses vues, résolu dans son langage et dans ses actes au sein de cette chambre de 1815 qui engagea contre la société nouvelle un hardi duel, dans lequel elle apporta la triple puissance de la bonne foi, de la passion et du talent.

Nous entendons beaucoup parler de restaurer l'autorité, de rétablir l'ordre dans la société et dans les intelligences, en reconstituant le pouvoir, trop long-temps miné dans ses bases et avili dans ses organes; mais, lorsqu'il faut sortir de ces formules générales pour en préparer l'application, les esprits les plus résolus éprouvent des défaillances : on se sent comme enlacé par mille liens invisibles, et les théories viennent se briser presque toujours contre d'inexorables réalités. Les choses ne se passaient point ainsi dans la *chambre introuvable;* à chaque anathème qui partait de cette ardente tribune contre la révolution et la démocratie moderne correspondait une proposition législative. On ne se contentait ni de l'état de siége, ni des gendarmes, ni de la censure : une majorité compacte proposait nettement de commencer la reconstitution de la société par celle de la famille, et de donner au pouvoir la religion pour base, le clergé et l'aristocratie terrienne pour instrumens et pour appuis. Les cent-jours ayant déchiré l'espèce de convention synallagmatique souscrite par la dynastie l'année précédente, l'œuvre du parti royaliste changeait de nature et devenait tout organique. L'horizon de ce parti s'élargissant avec sa fortune, il passa du culte larmoyant d'une royauté adorée à une politique d'action qui comprenait dans son ensemble tous les intérêts moraux et matériels

de la société. Cette politique, issue d'une doctrine métaphysique, avait pour base toute une philosophie, et celle-ci a exercé une influence assez sérieuse sur la société contemporaine pour qu'il soit important d'en exposer sommairement les principes. On va voir comment l'opinion de droite comprenait la société, et quel programme elle entendait imposer à la royauté légitime.

Suivant les théoriciens dont les doctrines prévalaient dans la chambre de 1815, ce concile de Nicée de la foi monarchique, les peuples sont liés à leur passé au point de ne pouvoir se séparer, en aucune occasion et pour quelque nécessité que ce soit, des lois sur lesquelles fut assise leur constitution originelle. Il existe une similitude complète entre l'identité des individus et l'identité des peuples, la constitution anatomique de l'homme et la constitution historique des nations. Celle-ci se compose de tous les faits primordiaux qui ont présidé à la formation de la nationalité elle-même. Tout vit en quelque sorte par le souffle des ancêtres, et doit se développer, sous peine d'apostasie sociale, par la même aspiration continue. Le libre arbitre des peuples ne peut donc légitimement s'exercer qu'en se subordonnant à ces lois fondamentales, de telle sorte que la royauté héréditaire tire moins son droit de son utilité pratique que de sa durée séculaire. Tel était le résumé d'une doctrine que divers esprits originaux marquaient d'ailleurs à l'empreinte de leur personnalité. L'auteur de *la Législation primitive* cherchait dans l'organisation de la famille le type des institutions politiques; le grand penseur qui avait écrit les *Considérations sur la France*, et qui préparait les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, concevait les monarchies chrétiennes comme émanées d'un *fiat* prononcé d'en haut. M. de Montlosier, le savant auteur de *la Monarchie française*, cherchait son point d'appui dans l'histoire, tandis que l'auteur de l'*Essai sur la Propriété*, Bergasse, s'attachait à faire du trône la base et la garantie de toutes les institutions civiles; enfin l'illustre auteur de *la Monarchie selon la Charte* s'efforçait de badigeonner d'un vernis éclatant et tout moderne ces ruines si hardiment relevées, ressemblant, dans la bigarrure de ses couleurs et de ses idées, à un disciple de Montesquieu greffé sur un chevalier de Froissart.

Dans le système d'une société fondée sur le droit historique, une religion d'état politiquement constituée n'était pas moins nécessaire qu'une royauté héréditaire et une aristocratie territoriale. La France est un royaume fait par les évêques : sa législation civile, ses circonscriptions territoriales étaient ecclésiastiques. Il fallait donc rétablir, autant que le comportaient les malheurs et les difficultés des temps, cette majestueuse unité qui transformait les canons de l'église en lois de l'état et le souverain lui-même en pasteur. Un clergé constitué avec une représentation politique et une dotation territoriale était un élé-

ment fondamental de la monarchie française. Aux yeux des hommes de la droite, quelles que fussent d'ailleurs leurs croyances religieuses, la maison de Bourbon et la religion catholique étaient en France dans des rapports semblables à ceux qui unissent en Angleterre la maison de Hanovre à l'établissement anglican, et les moyens politiques ou financiers employés dans la Grande-Bretagne pour protéger l'église nationale et maintenir l'édifice du *state and church* étaient alors généralement considérés comme les seuls propres à ranimer la foi de nos pères, à lui rendre la possession des intelligences et des ames. On confondait dans une pensée commune la restauration de l'église et celle de la monarchie, et l'on ne concevait pas plus d'hésitation sur le principe que de doute sur les conséquences salutaires d'une législation tendant à protéger par des pénalités rigoureuses les plus augustes mystères de la foi.

A la suite de cette consécration réciproque de la religion par la politique et de la politique par la religion venaient les rapports civils des citoyens entre eux et des diverses classes entre elles, rapports que la royauté légitime avait, selon l'école monarchique, le droit et l'impérieux devoir de réformer. Sa mission ne se bornait pas, en effet, à tracer les formes extérieures d'un gouvernement; il fallait qu'elle rétablît dans la famille et dans la cité les principes de permanence et de perpétuité d'après lesquels les peuples vivent et prospèrent. « Aucun droit n'est assuré, » s'écriait avec sa pittoresque énergie un des plus éminens publicistes de cette école. « Y a-t-il des familles dans l'état, n'y a-t-il que des individus? Quel est le droit des pères sur leurs enfans? Quel est celui des maîtres? Qu'est-ce que le droit de tester? Qu'est-ce que la propriété? Est-ce l'argent qui doit avoir la prépondérance dans nos mœurs? est-ce l'honneur? Les familles vouées depuis des siècles au service de l'état abdiqueront-elles le sentiment de leur élévation héréditaire près de familles nouvellement élevées par le crime ou par le trafic?... La révolution a-t-elle adopté le roi, ou est-ce le roi qui a adopté la révolution? Si le roi était la seule force, il n'aurait bientôt plus de force; s'il était la seule dignité, il n'aurait bientôt plus de dignité. Le gouvernement n'a point à se contenter des faibles et insuffisantes dispositions de l'art. 7 de la charte : la noblesse n'est ni assise ni constituée, elle vit en plein air... Il devra constituer la cité par l'établissement parallèle d'un système d'enseignement libéral et d'un système correspondant de corporations, de maîtrises et de jurandes. Le retour des corporations est commandé sous d'autres rapports. Les corporations sont des classifications aussi nécessaires que la division des troupes par compagnies et par régimens. Les rangs une fois fixés, la naissance, la maison, la famille, le domaine une fois reconnus, la constitution de la cité-territoire, *civitas*, une fois établie, celle de la cité,

urbs, complétée, le gouvernement aura fait un grand pas dans les rapports du passé avec l'avenir (1). »

Inspirer au pays sur l'origine et la nature de la souveraineté des croyances en opposition directe avec celles qu'il entretenait depuis cinquante ans; faire participer l'église à l'action et à l'autorité politiques et lui transférer le monopole de l'enseignement; arrêter la mobilisation du sol par le principe des substitutions et celle de la famille par le droit de primogéniture; traduire enfin la liberté de conscience d'après M. de Maistre, la charte d'après M. de Bonald, et le code civil d'après M. de Montlosier : telle était la tâche herculéenne que l'opinion de droite prétendait alors imposer à la dynastie; telle fut l'œuvre que cette opinion poursuivit durant quinze ans contre la politique du roi Louis XVIII. C'était au lendemain des cent-jours, lorsque la restauration, encore entourée de ses cours prévôtales et de cent cinquante mille étrangers, était campée plutôt qu'assise sur un sol où fermentaient tant de colères, qu'on la conviait à cette lutte ouverte contre les idées issues de la révolution française et contre les mœurs formées par elle. Ni le talent, ni le courage ne manquèrent aux hommes qui se dévouèrent à cette tentative impossible. L'entreprise formulée en 1815 et soutenue durant les six années de l'administration de M. de Villèle fut le dernier grand acte de foi qu'un parti politique ait fait en France : les hommes de 1815 et de 1825 avaient du moins le loyal courage de toutes leurs opinions comme de toutes leurs haines, et leur échec a constaté pour jamais l'impossibilité d'organiser, d'après les types du passé, cette société mobile et troublée au sein de laquelle Dieu poursuit son œuvre par des voies qui nous confondent.

La chambre de 1815, durant sa courte et brillante carrière, eut à peine le temps d'exposer, par l'organe de ses publicistes et de ses orateurs, le programme de cette vaste politique contre-révolutionnaire. Une lutte très vive pour conserver au clergé la portion de ses forêts non aliénées, diverses propositions, non revêtues de la sanction législative, pour lui rendre la tenue des registres de l'état civil et lui attribuer la direction de l'enseignement public, tels furent les seuls résultats effectifs d'un labeur dont des soins plus pressans détournèrent d'ailleurs cette assemblée. La lutte était trop ardente et les passions trop excitées pour que les questions de personnes ne primassent point alors les questions de doctrines; mais après que la guerre d'Espagne eut donné une armée à la maison de Bourbon et que celle-ci eut retrouvé la chambre introuvable, appuyée sur les longues perspectives de la septennalité, le parti royaliste se remit sans hésitation comme sans retard au travail que lui imposaient sa conscience et sa foi politique.

(1) Le comte de Montlosier, *De la Monarchie française*.

De 1823 à 1827, chaque session fut marquée par une loi organique : loi des substitutions et du droit d'aînesse, lois du sacrilége et de la presse. Chaque année s'élevait une assise de plus de l'édifice destiné à abriter une longue suite de générations, et l'on croyait conquérir un gage de durée à tous les pas qu'on faisait pour se rapprocher de l'abîme. A chaque effort tenté par la majorité législative soit pour transformer l'idée monarchique en dogme, soit pour fonder une aristocratie territoriale, soit pour protéger la religion par des prérogatives politiques ou des dispositions pénales, correspondait un affaiblissement simultané de l'élément même qu'on aspirait à fortifier, et les mœurs protestaient avec violence contre les lois. La royauté, qu'il aurait fallu présenter comme la sauvegarde des intérêts généraux et défendre par ses effets plus que par son principe, fut compromise au sein du pays le plus monarchique de l'Europe par les théories de métaphysique et d'histoire inventées pour lui créer un titre mystérieux supérieur à toutes les vicissitudes humaines. Le pouvoir constituant que l'auteur de la charte avait dissimulé dans une rédaction habile fut brutalement étalé comme une doctrine fondamentale; toute une école de logiciens brouillons se mit à cheval sur l'article 14, et de syllogisme en syllogisme on marcha droit aux ordonnances et à la révolution de juillet.

Mais ce fut surtout en poursuivant l'union des intérêts politiques avec les intérêts religieux qu'on aboutit à des résultats de nature à ouvrir, ce semble, les yeux des plus aveugles. Les inimitiés qui s'attachaient à la dynastie régnante, celles plus nombreuses encore qui poursuivaient son parti, se portèrent avec une impétuosité sans exemple sur l'église, dont ce parti s'évertuait à lier les destinées à celles de la royauté légitime, et la solidarité présentée par les orateurs de la droite comme une garantie non moins précieuse pour l'autel que pour le trône produisit contre l'un et l'autre une effroyable accumulation de haines et de colères. Ce fut par le côté politique que, durant la restauration, les couches inférieures de la bourgeoisie entrèrent si profondément dans les voies d'irréligion au bout desquelles étaient les grands scandales et les grands abaissemens de ces dernières années.

Un système dont l'effet nécessaire était d'enrôler sous le même étendard l'incrédulité et l'opposition, et de jeter dans une lutte violente tous les intérêts issus de la révolution et toutes les vanités nourries par elle, était un véritable danger public, quelles que fussent chez ses partisans la droiture des intentions et l'élévation de la pensée. En défendant en principe l'union de l'état avec l'église, on partait d'idées théoriquement incontestables sans doute : soit qu'on la fît procéder des traditions nationales, soit qu'avec MM. de Bonald, de Maistre et de Lamennais, cette grande trinité des penseurs monarchiques, on re-

montât jusqu'aux lois qui régissent l'ordre moral et le gouvernement providentiel des choses humaines, c'était opposer un principe d'organisme à un principe d'anarchie et la voix des siècles au cri des passions contemporaines; mais la France de la restauration, au sein de laquelle tous les intérêts étaient en lutte et toutes les croyances publiques en ruine, se trouvait dans une situation d'esprit qui n'avait été celle d'aucune autre société antérieure. La foi n'y pouvait refleurir qu'en s'isolant du souffle brûlant des partis : au lieu d'agir par le pouvoir, qui n'était accepté que de l'un d'entre eux, il fallait qu'elle agît par la liberté, qui était le patrimoine de tous. Si chez les écrivains dont je viens de rappeler les noms le sens pratique avait été à la hauteur du génie, ils n'auraient pas appliqué des généralités philosophiques à un état tout spécial, imitant l'astronome dont le pied glisse dans l'abîme pendant qu'il poursuit au fond des cieux le cours de ses spéculations audacieuses.

Jamais meilleures intentions n'aboutirent à des résultats plus funestes. On voulait ressusciter Bossuet et faire des Bourbons les colonnes de l'église; on ne parvint qu'à leur frayer les voies de l'exil et à rajeunir Voltaire : l'opposition transforma en grand citoyen le flatteur de Catherine et de Mme de Pompadour, et l'application de la *politique sacrée* aboutit au sac de Saint-Germain-l'Auxerrois. Cependant le catholicisme fut sauvé par la révolution même qui s'élevait contre lui comme une formidable tempête. A la vue de l'écueil soudainement découvert, le clergé comprit d'instinct qu'on l'avait engagé dans une fausse route : il s'écarta des ruines pour embrasser la colonne éternelle, et, s'isolant des intérêts qui passionnent et qui passent, on le vit se faire tout à tous et refuser de chercher sa force ailleurs que dans la libre expression de ses doctrines. Cette situation nouvelle, sans rendre ses ennemis moins implacables, les laissa du moins désarmés, et quelques années plus tard, lorsque les orages, succédant aux orages, eurent ouvert devant la France des perspectives plus incertaines et plus sombres encore, la religion, devenue étrangère à nos disputes, immuable au sein des plus grands changemens, apparut à tous comme une dernière force et une suprême espérance. La liberté fut pour elle aussi féconde que le pouvoir avait été stérile. Par l'une, elle réalisa sans effort ce qu'elle avait à peine osé espérer de l'autre. Tous les partis s'inclinèrent devant l'église comme devant la seule puissance qui survive aux révolutions; aux bruits de la société roulant vers l'abîme, elle ouvrit partout ses écoles, éleva ses chaires, convoqua ses synodes et rétablit sa discipline : œuvre merveilleuse, où éclatent et la profondeur des desseins de Dieu et la vanité de nos conceptions, et devant le témoignage de laquelle on comprend à peine que des chrétiens osent convier l'église à renouer avec les puissances temporelles des liens qui ont été si funestes.

Des illusions inexplicables en ces temps-ci sur la portée de certaines mesures politiques étaient d'ailleurs fort naturelles en 1815. Comment les royalistes n'auraient-ils pas considéré l'établissement de la monarchie comme inséparable du rétablissement des influences qui furent durant le cours des siècles le plus solide point d'appui de la royauté et son cortége nécessaire? De telles croyances, pour eux si naturelles, pour ne pas dire si légitimes, élevaient contre la prudente politique du roi Louis XVIII des obstacles presque insurmontables. Il fallait que ce monarque se séparât violemment des traditions et des amitiés de toute sa vie, et qu'il repoussât des dévouemens éprouvés pour accueillir des fidélités douteuses; il fallait que le roi des vieux âges adoptât la révolution, et que le premier des gentilshommes se transformât en chef de la bourgeoisie, s'exposant de la part des siens au double reproche d'ingratitude et de félonie. C'était une tâche ardue autant que délicate pour le chef de la maison de Bourbon d'opposer aux périlleux entraînemens d'une loyauté sans lumières les impassibles calculs d'une habileté sans illusions, et de faire prévaloir une politique de négation et de simple bon sens contre le vaste ensemble de théories monarchiques qui avaient à cette époque et de si brillans interprètes et de si intrépides croyans. L'histoire ne rendra jamais une justice assez éclatante au vieux souverain qui usa les huit dernières années de sa vie dans cette lutte quotidienne contre tous ses souvenirs, toutes les affections de sa famille et toutes les influences de son intimité; labeur d'autant plus ingrat qu'en se séparant avec éclat des hommes de la France ancienne pour se livrer aux hommes de la France nouvelle, le gouvernement de la restauration était bien loin de rencontrer dans leurs rangs le dévouement et la confiance à laquelle sa généreuse tentative lui donnait tant de titres, et qu'il rendait les royalistes implacables sans rendre les libéraux reconnaissans. L'irritation des premiers détermina le plus grand acte émané de la royauté, la dissolution de la chambre de 1815, qui mit le pouvoir aux mains des classes moyennes. L'inconsistance politique de celles-ci provoqua trois ans plus tard la plus dangereuse épreuve qu'ait traversée le gouvernement de la branche aînée, les menaçantes élections de 1819, qui mirent la royauté en face de la convention. La dissolution de l'assemblée la plus aristocratique qu'ait eue la France et l'avénement d'une chambre quasi-révolutionnaire, tout le règne de l'auteur de la charte avec le haut et sérieux intérêt qui s'y rattache est résumé dans ces deux faits capitaux, l'un émanant d'une confiance qui croit conquérir la France en s'abandonnant à elle, l'autre révélant la permanence de ces inspirations malfaisantes qui payèrent l'abandon de Louis XVIII comme celui de Louis XVI, et qui semblent livrer la bourgeoisie française à la révolution comme sa victime au monstre qui la fascine. Rappelons som-

mairement les faits qui provoquèrent l'ordonnance du 5 septembre 1816 et les conséquences qui en sortirent, afin qu'on puisse embrasser d'un même coup d'œil la double pression qui menaçait la monarchie.

IV.

Cédant à ses inspirations personnelles comme aux conseils de l'Europe, Louis XVIII aspirait à restreindre dans les plus étroites limites possibles une justice qui, lorsqu'elle frappe de nombreux coupables, est plus dangereuse encore pour le pouvoir qui l'exerce que cruelle pour ceux qui la subissent. La déclaration de Cambrai et son ordonnance du 24 juillet 1815 avaient eu pour but de satisfaire aux exigences de son parti moyennant un petit nombre de proscriptions individuelles; mais l'ardente assemblée qui allait au bout de toutes ses haines comme de toutes ses convictions avait mis à néant ces actes de clémence et de suprématie royale, et se croyait assez monarchique pour servir la monarchie en dépit d'elle-même. L'on sait qu'elle entreprit de substituer à l'amnistie donnée par le roi un projet par catégories, dont l'application aurait atteint le plus grand nombre de ceux qui avaient exercé des commandemens militaires ou des fonctions politiques durant les cent-jours; personne n'ignore de plus que ce projet ajoutait à la peine de mort ou d'exil à prononcer contre les coupables celle de la confiscation, que la charte royale avait eu l'insigne honneur d'abolir. Je ne connais pas dans l'histoire parlementaire de situation plus saisissante que celle du ministère de M. le duc de Richelieu luttant avec un calme imperturbable durant de terribles journées pour protéger la personne et les biens des hommes qui venaient de renverser la royauté, et suscitant par là contre celle-ci une opposition plus furieuse peut-être de sa clémence que du crime de ses ennemis : noble attitude qui s'éleva jusqu'au sublime, lorsque, le testament de Louis XVI à la main, le frère de la sainte victime refusa de frapper ceux qui étaient couverts par son pardon. On sait que l'exil des régicides signataires de l'acte additionnel ne fut imposé au roi que par la menace de voir la chambre accueillir le désastreux projet de M. de Labourdonnaye et refuser le budget, si cette satisfaction ne lui était accordée.

La lutte n'était pas moins vive dans les questions d'administration que dans celles qui touchaient aux personnes, et partout la politique de conciliation venait se heurter contre des passions ou des principes inflexibles. Une loi de 1814 avait affecté les forêts de l'état pour gage à la dette publique. Or la chambre entendait distraire ce gage de cette destination dans la double pensée de constituer une dotation immobilière pour le clergé et d'atteindre indirectement ces intérêts de banque, objet constant de méfiance et de jalousie pour toute assemblée où

dominent énergiquement le sentiment provincial et celui de la propriété terrienne. Le même esprit lui inspira une tentative plus énorme. Elle voulut établir des distinctions de date, de drapeau et de parti dans des matières où de telles distinctions sont impossibles, et, refusant de seconder le gouvernement royal dans ce respect inviolable pour tous les engagemens contractés par le pays sous les gouvernemens précédens, respect qui était de l'habileté financière autant que de l'honnêteté politique, elle entreprit de frapper les nombreux créanciers de l'arriéré d'une sorte de banqueroute partielle. On pouvait assurément donner ce nom à une mesure qui tendait à fournir à ceux-ci, en acquit de leurs créances liquidées, des rentes sur l'état qui, au cours de la place, perdaient alors de 40 à 50 pour 100.

De tels projets rencontraient des résistances énergiques dans les lumières des principaux membres du conseil et au sein de la chambre des pairs, moins dominée par l'esprit de castel et de clocher. L'abîme s'élargissait chaque jour entre la politique expérimentale qui tentait de fonder la monarchie sur les intérêts dominans et la politique théorique qui aspirait à faire reculer ceux-ci par la résurrection d'influences éteintes. Ces points de vue opposés et ces espérances si diverses venaient, de part et d'autre, se résumer dans la combinaison d'une loi électorale qui manquait encore à l'ensemble de la législation politique. La droite entendait asseoir cette loi fondamentale sur le patronage rural et la prépondérance de la propriété agricole : elle espérait atteindre ce but par un système à deux degrés qui confiait à tous les citoyens payant 50 francs de contributions directes, réunis en assemblées de canton, le droit de désigner des candidats au choix des colléges départementaux. Ces derniers colléges étaient formés de tous les citoyens domiciliés dans le département et payant 300 francs d'impositions. Dans les colléges électoraux des départemens, le nombre des électeurs ne pouvait être au-dessous de cent cinquante, et ce nombre était subsidiairement complété par les citoyens âgés de trente ans ne payant pas 300 francs. Les députés étaient élus pour cinq ans, et le renouvellement de la chambre s'opérait intégralement. Ce projet, élaboré avec beaucoup de soin par M. de Villèle, marqua le premier pas de sa carrière. Appuyé à la chambre des pairs par la parole étincelante de M. de Chateaubriand, à la chambre des députés par la raison sans éclat de M. Corbière, il devint l'évangile du parti, et celui-ci ne s'en écarta jamais, même au plus ardent paroxysme de son opposition. Je tiens à constater ce fait pour protéger les hommes de 1815 contre une calomnie posthume, en montrant qu'ils ne conçurent pas même la pensée du suffrage universel dont certains publicistes leur imputent l'honneur d'avoir eu l'initiative.

A ce projet le gouvernement en opposait un autre. Présenté par M. de

Vaublanc, mais inspiré par les hommes de pratique et d'affaires, entre lesquels MM. Pasquier, Molé, de Serre, de Barante, tenaient déjà la première place, il tendait à maintenir l'influence prépondérante à l'administration, comme le projet de M. de Villèle aspirait à la transmettre à la propriété agricole. Rédigé d'après les traditions de l'école impériale, à laquelle se rattachaient ces esprits distingués, ce projet admettait aussi deux degrés dans l'élection; mais il constituait les colléges au moyen de listes de notables et d'adjonctions dans lesquelles dominaient les fonctionnaires publics, investis par leurs fonctions mêmes du droit électoral. Enfin une idée plus hardie commençait à se faire jour entre ces deux systèmes. M. Lainé, appelé au ministère de l'intérieur, la patronait comme la plus nette et la plus loyale des combinaisons. et le caractère logiquement absolu de ce projet lui assurait la chaleureuse adhésion d'un groupe d'hommes qui occupaient déjà une grande place dans le gouvernement, quoiqu'un canapé les réunît encore. Il s'agissait de faire pour la première fois une sérieuse application du principe de l'élection directe et de conférer purement et simplement le droit électoral à tout citoyen payant 300 francs d'impôt.

Ainsi se révélait un antagonisme de plus en plus profond entre les ministres du prince et ses vieux amis des mauvais jours, entre l'opinion royaliste et les serviteurs officiels de la royauté. Questions constitutionnelles, questions religieuses, questions financières, tout provoquait des débats où les passions monarchiques empruntaient aux passions révolutionnaires et leur langage et leurs allures. Il y avait je ne sais quoi d'étrange et de dépaysé dans l'attitude de ce parti de gentilshommes devenus tribuns par dévouement et presque factieux par fidélité. On s'y mettait en règle avec sa foi politique en déversant sur les agens responsables de l'autorité royale les flots de fiel et d'amertume qu'on n'osait faire monter jusqu'à elle. Dans un parti composé de gens de bien et d'hommes de bon goût, M. Decazes devenait l'objet d'une haine portée jusqu'à l'extravagance et de poursuites poussées jusqu'au ridicule, bien moins à raison de ses opinions, d'ailleurs énergiquement répressives au début de sa carrière ministérielle, qu'à cause de la faveur du prince qu'on trouvait l'occasion d'atteindre dans la personne d'un favori. La chambre engageait chaque jour contre la couronne, par ses propositions législatives, la lutte la plus acharnée comme la plus inconstitutionnelle, puisque le principe de l'initiative royale était formellement consacré par la charte de 1814. Une assemblée monarchique jusqu'à la fureur proclamait sur l'étendue de ses pouvoirs et l'inviolabilité de sa prérogative des maximes devant lesquelles auraient reculé, vingt ans plus tard, les chambres souveraines de la monarchie consentie, tant il est vrai qu'au sein du parti royaliste les mœurs l'emportaient aussi sur les doctrines, et que cette opinion participait elle-

même dans une mesure qu'elle ne soupçonnait pas à la vie de cette société démocratique contre laquelle elle épuisait ses anathèmes!

Une nouvelle session était impossible dans une situation aussi violente : il fallait ou livrer le pouvoir à l'opinion qui dominait la cour et la chambre élective, ou rompre résolûment avec elle pour se confier sans réserve à la France de la révolution et de l'empire. Répudier les hommes dont le dévouement héréditaire avait suivi toutes les fortunes de la royauté pour passer à ceux qui avaient, durant vingt-cinq ans, tout laissé faire, depuis le 2 septembre 1792 jusqu'au 20 mars 1815, cesser d'être le roi de la noblesse pour devenir le roi de la bourgeoisie, c'était pour le chef de la maison de Bourbon une résolution incompatible en apparence avec ses engagemens de famille. Pourtant, le 5 septembre 1816, la nation put apprendre que ce miracle était accompli. Méditée avec un secret profond, la dissolution de l'assemblée qui emportait avec elle tant de souvenirs et d'illusions avait été signée par le roi malgré les résistances de toute sa famille et les clameurs de toute son intimité. A partir de ce jour, la royauté s'engageait dans un monde qui l'avait tenue long-temps pour ennemie, et aux yeux duquel elle restait encore une étrangère; elle commençait cette carrière libérale de cinq années, arrêtée par une réaction qui fut moins provoquée par sa propre volonté que par l'attitude de la classe à laquelle elle s'était si pleinement confiée.

V.

Le gouvernement royal marcha dans cette voie aussi résolûment que le comportait la situation d'un pays encore occupé par une armée étrangère et menacé par une conspiration permanente. Une politique d'apaisement succéda à une politique de violence, et la clémence de la royauté s'étendit aussi loin que l'avait fait sa justice. Les membres de la majorité royaliste se virent combattus et repoussés aux élections par le pouvoir, qui n'hésitait pas à leur chercher des concurrens jusque dans les rangs des hommes qui avaient servi et défendu le gouvernement des cent-jours. Si en 1815 les hommes de la veille avaient subi la dure loi des vaincus et si les vainqueurs avaient exploité leur victoire au profit des personnes plus largement encore qu'au profit des principes, il est juste de reconnaître que, de 1816 à 1820, les fonctionnaires destitués retrouvèrent une faveur à laquelle ils n'avaient pas certainement lieu de s'attendre. Bientôt toutes les mesures exceptionnelles cessèrent; les bannis revirent leur patrie; la plupart reprirent leurs positions jusque dans l'armée : plus tard, quelques-uns vinrent s'asseoir au sein de la chambre des pairs. Les rangs de la magistrature, de l'administration et de toutes les carrières privilégiées s'ouvrirent

devant les ambitions plébéiennes; les hommes de toutes les origines furent appelés au service de l'état sans distinction comme sans méfiance, ou, si des rigueurs s'exerçaient encore, c'était contre les triomphateurs humiliés de 1815. Les foudres du parquet frappaient des écrivains monarchiques indignés de subir les arrêts d'une justice rendue au nom du roi. Les habitués du pavillon Marsan n'occupaient guère moins la police que les correspondans de Sainte-Hélène; elle poursuivait la cocarde verte avec non moins d'énergie que la cocarde tricolore; le commandement des gardes nationales était retiré à Monsieur, et *le Conservateur* suscitait au château des irritations bien autrement vives que *la Minerve*.

Chaque session fut marquée par une conquête législative, comme chaque journée l'était par des gages donnés aux hommes et aux intérêts nés de la révolution. En 1817, M. Lainé faisait passer, malgré les clameurs de la droite et les hésitations des meilleurs esprits, la loi célèbre qui conférait le droit d'élection directe à quatre-vingt mille propriétaires ou patentés réunis en un seul collége par département, et, repoussant avec une confiance que l'avenir devait tromper les prophétiques menaces de l'opposition royaliste, il s'écriait : « Si la France abusait d'une loi qui consacre aussi loyalement l'alliance de la royauté et de la nation; si, conduite au port par une main bienfaisante, elle s'en éloignait volontairement pour affronter de nouveaux orages, un tel peuple serait ingouvernable, ce serait pour en désespérer. » En 1818, le maréchal Gouvion Saint-Cyr rédigeait la charte de l'armée. Le roi, qui en était le chef suprême, posait lui-même à sa prérogative constitutionnelle des limites infranchissables. Les citoyens voyaient leurs droits garantis dans la vie militaire aussi sévèrement que dans la vie civile, et la noblesse était pour jamais atteinte au cœur en perdant le privilége qui, durant tant de siècles, avait fait son honneur et sa force. En 1819, pour protéger la loi électorale contre l'opposition de la chambre haute dont M. de Barthélemy avait été l'organe, M. Decazes brisait la majorité de cette assemblée en y introduisant soixante-dix membres nouveaux. Au nombre de ceux-ci, pris en presque totalité parmi les serviteurs du régime impérial, figuraient la plupart des anciens sénateurs qui avaient perdu leur siége en juillet 1815 pour avoir figuré dans la pairie des cent-jours. La consécration des droits venait chaque jour confirmer la réhabilitation des personnes; ceux des donataires de l'empire étaient garantis; les chambres étaient saisies d'un projet sur la responsabilité ministérielle et votaient sur la presse la meilleure loi que la France ait possédée.

Depuis le 5 septembre 1816, la royauté ne reculait devant aucun devoir ni devant aucun sacrifice pour s'assimiler la France nouvelle. Le gouvernement représentatif était loyalement pratiqué. Les ennemis de

la dynastie s'enveloppaient de la constitution comme d'un manteau, et les royalistes peu sympathiques à la charte y trouvaient des armes pour une opposition que leur indignation rendait ardente et leur talent redoutable. La France devenait aussi grande par la parole qu'elle l'avait été par les armes, et rendait l'Europe tributaire de ses idées comme de ses arts et de ses plaisirs. L'aisance générale suivait une progression ascendante comme la fortune de l'état. Celui-ci avait triomphé d'une épreuve sans exemple en acquittant à jour fixe avec une religieuse fidélité toutes les charges imposées par l'invasion et toutes celles que lui avaient léguées les gouvernemens antérieurs. Aussi, malgré l'inscription de 50 millions de rentes nouvelles à son grand-livre, son crédit dépassait celui des jours les plus glorieux de notre histoire. Les capitalistes enrichis par la négociation de nos emprunts, que se disputaient toutes les places de l'Europe, faisaient refluer vers l'industrie des bénéfices non moins féconds pour le pays que pour eux-mêmes, et la France avait repris à ses vainqueurs les profits de leur victoire en attirant toute l'Europe opulente dans son sein par la douceur de ses mœurs et de son soleil. Son crédit politique s'était relevé avec sa fortune. Commencée au lendemain de Waterloo, sur la carte fameuse qui retranchait l'Alsace et la Lorraine du territoire français, la négociation, un moment suivie par les ministres d'un roi sans armée et sans sujets, n'avait pu prévenir de cruelles exigences : le noble duc de Richelieu avait dû, *plus mort que vif*, apposer son nom au traité du 20 novembre; mais, en retrouvant un gouvernement régulier et en accomplissant avec scrupule les plus douloureux engagemens, la France n'avait pas tardé à imposer au monde le respect d'elle-même. Dès 1817, la charge de l'occupation militaire avait été réduite, grace aux efforts d'un ministre respecté de l'Europe; quelques mois plus tard, une transaction très favorable intervenait sur les créances personnelles des sujets étrangers, dont la liquidation avait fait long-temps peser sur le trésor la menace d'une charge colossale; enfin, au mois d'octobre 1818, le petit-fils de Louis XIV, dans l'effusion de sa joie française et royale, pouvait écrire au petit-neveu du grand cardinal : « J'ai assez vécu, puisque j'ai vu mon pays libre et le drapeau français flotter sur toutes les villes françaises. » A partir du congrès d'Aix-la-Chapelle, la France, admise dans les conseils des grandes puissances, reprenait sa place dans le monde et retrouvait un avenir digne de son passé.

En trois années, la restauration avait donc accompli le double prodige de féconder un sol épuisé par la guerre et de transformer un peuple de soldats en un peuple de citoyens; elle avait enseigné la liberté constitutionnelle à une génération née dans l'anarchie et grandie sous le régime militaire; enfin, tandis qu'elle engageait contre l'esprit de cour une lutte non moins vive que contre l'esprit de révolution,

elle promulguait des lois dont l'effet nécessaire était de transférer l'importance sociale des hommes de l'ancien régime aux chefs de l'industrie, des grands propriétaires fonciers aux détenteurs de capitaux. Du 5 septembre au second ministère Richelieu, la restauration s'était faite *centre gauche*. Elle avait cherché dans les classes moyennes l'adhésion que lui refusaient et l'ancienne noblesse exaspérée et les masses encore dominées par des antipathies originaires; mais ces efforts avaient été vains et ces avances stériles. La bourgeoisie acceptait les gages qui lui étaient donnés sans se donner elle-même, et se tenait en face de la royauté légitime dans un état de vague suspicion qui avait sinon toutes les apparences, du moins tous les périls de l'hostilité. Un parti s'était formé, dans la crise des cent-jours, sous la double inspiration de l'esprit révolutionnaire et des souvenirs de l'époque impériale : ce parti faisait appel à toutes les passions, associait toutes les colères dans un éclectisme destructeur, et s'inclinait avec la même béatitude devant les vainqueurs de la Bastille et devant ceux d'Austerlitz. Disciples d'une doctrine qui cachait le culte de la force sous les dehors de la liberté, ces prétendus *libéraux*, dont le langage mentait chaque jour à la pensée, poursuivaient des espérances incompatibles au fond avec l'établissement de tout gouvernement libre assis sur l'influence personnelle de la fortune et du talent. Cette opinion, soldatesque en même temps que démocratique, avait à la fois des aspirations et des regrets pour les conquêtes impériales et pour les tumultes de place publique; par toutes ses tendances, elle menaçait donc directement les intérêts permanens de ces classes industrielles dont le premier besoin est un pouvoir régulier et pacifique. La bourgeoisie cependant, durant les quinze années du gouvernement de la branche aînée, se mit à la suite de l'opposition hypocrite qui entretenait des pensées très différentes des siennes, mais dont elle servit souvent les desseins et presque toujours les caprices. Sa modération naturelle subit la pression des opinions les plus violentes, et les hommes qui avaient un si manifeste intérêt à maintenir la royauté dans les voies difficiles où elle était alors engagée semblèrent la pousser, par un système d'impitoyables exigences, soit sur les piques des faubouriens, soit dans les bras de la réaction. Derrière de sincères protestations d'attachement à la monarchie se révélaient de perpétuels ménagemens pour tous les écarts de la presse, d'inexplicables complaisances pour les fauteurs de désordres, de l'indulgence et comme une quasi-sympathie pour toutes les tentatives des factions, tandis que les hésitations de la royauté, même les plus naturelles, suscitaient des impatiences qui allaient jusqu'à la colère. Le parti révolutionnaire, contre lequel la bourgeoisie allait avoir, sous la monarchie de 1830, de si rudes combats à livrer, eut sous la branche aînée cette singulière destinée, de voir les classes

moyennes lire ses journaux, patroner ses accusés, accepter ses candidats, et mettre à son service leurs richesses, leurs paroles, leurs votes et leurs inoffensives intentions.

La loi du 5 février 1817 avait été expérimentée trois fois, et, à chaque renouvellement partiel, des résultats de plus en plus alarmans avaient constaté cette tyrannique influence. Les premières élections avaient décimé les rangs des hommes de 1815 pour les remplacer par les partisans de l'ordonnance du 5 septembre; les secondes avaient mis les ministériels aux prises avec les *indépendans*, et les dernières venaient de donner aux ennemis de la maison de Bourbon une victoire tellement complète, qu'il devenait impossible de se dissimuler le sort que l'entraînement des uns et la faiblesse des autres réservaient à la dynastie et aux institutions elles-mêmes. Au lieu d'accueillir les candidats patronés par les ministres d'une royauté qui venait de faire tant pour elles, les classes moyennes leur préféraient des hommes dont le nom était presque toujours une menace lorsqu'il n'était pas un outrage. Des membres de cette chambre des cent-jours, sur laquelle pèsera le double reproche d'avoir provoqué l'invasion et désarmé le seul bras qui pût la repousser, de vieux drapeaux extraits, après vingt ans d'oubli, du garde-meuble révolutionnaire, voilà ce que la France électorale députait vers Louis XVIII pour l'assister dans sa généreuse tentative! C'était en nommant Manuel et Grégoire que l'on venait en aide à un gouvernement modéré contre les mauvais vouloirs de la cour et de l'héritier de la couronne, contre les inquiétudes chaque jour croissantes de l'Europe et les prophétiques menaces jetées au pied du trône par les plus vieux serviteurs de la royauté! Admirable politique qui naquit la veille du 10 août pour finir au lendemain du 24 février!

Les élections de 1819 avaient rendu impossible l'application prolongée du système dont le souvenir attache à la mémoire du roi Louis XVIII un honneur impérissable. Pratiqué avec loyauté par des ministres habiles, ce système avait échoué devant de tristes et incurables habitudes d'esprit. Organisée en sociétés secrètes, descendue dans la jeunesse des écoles et dans les rangs de l'armée, la révolution minait le sol et préparait une catastrophe. Sous cette mystérieuse influence, les diadèmes des rois pâlissaient comme des astres près de s'éteindre; le poignard de Louvel atteignait le sang de saint Louis à sa source, et une vaste insurrection militaire, dont le mobile était à Paris, dominait en 1820 l'Europe méridionale de Naples à Lisbonne. Les cabinets qui avaient poussé la royauté dans la voie des concessions l'entraînaient vivement dans celle de la résistance, tant le danger devenait imminent, tant les résultats de la politique royale semblaient en accuser le principe. Les ministres qui avaient si énergiquement repoussé toute modification à la loi électorale durent, vaincus par l'évidence du péril,

venir eux-mêmes en implorer le changement, faisant d'une modification immédiate une question de vie ou de mort. C'était porter contre le pays un témoignage trop mérité, et fournir en même temps contre soi-même des armes très dangereuses. Toute politique qui recule sur une question fondamentale est une politique condamnée, et du jour où les auteurs de la loi de 1817 étaient contraints de l'abandonner, il était manifeste que le pouvoir allait leur échapper. Cependant Louis XVIII résista long-temps au torrent qui l'entraînait vers d'autres rivages, car il prévoyait que de là souffleraient des tempêtes non moins redoutables pour la France et pour sa maison. Son instinct lui révélait l'alternative qui pesait sur la restauration comme un arrêt funèbre; il savait que le zèle n'était pas pour elle moins périlleux que la tiédeur, et que les illusions de ses serviteurs ne lui seraient pas moins fatales que les machinations de ses ennemis. Aussi l'auteur de la charte fit-il sa retraite pas à pas, usant à défendre sa pensée les restes d'une vie minée par les souffrances. Il ne livrait à la réaction que le terrain qu'il était devenu impossible de lui disputer, attendant qu'un retour du bon sens national lui permît de reprendre dans des conditions plus heureuses son œuvre de réconciliation et de paix.

Le second ministère Richelieu, cette administration d'élite où le talent était à la hauteur du cœur, avait été formé dans la pensée qu'en écartant celui de ses conseillers contre lequel les passions se déchaînaient avec le plus de violence, la couronne pourrait maintenir sans altération sensible le fond de son système politique; mais le terme en avait été marqué par une date funèbre : *il avait glissé dans le sang.* L'assassinat du duc de Berry, la révolte prétorienne des deux péninsules, l'état d'esprit de la jeunesse allemande et les progrès des sociétés secrètes en France, tout commandait de s'arrêter sur la pente qui conduisait aux abîmes, et les circonstances étaient devenues plus fortes que les volontés. M. Decazes, en tombant du pouvoir, avait reconnu et proclamé lui-même l'urgence de refondre la législation électorale et de prendre des garanties contre une presse devenue l'instrument d'une conspiration flagrante. Les collègues de M. de Richelieu avaient donc reçu de leurs prédécesseurs la mission d'accomplir cette œuvre; mais en vain implorèrent-ils dans cette nécessité pressante le concours des hommes qui avaient l'intérêt le plus direct à soutenir le pouvoir pour contenir la réaction. Le centre gauche refusait par faiblesse ce que les doctrinaires repoussaient par enivrement de logique et d'orgueil : les uns ne pouvaient consentir à blesser la révolution, les autres à paraître s'être trompés. La force des choses conduisit le cabinet à demander à la droite l'appui que ses propres amis lui refusèrent à diverses reprises avec une si imprudente obstination. Dans un gouvernement représentatif, le parti qui assure la majorité est maître du pouvoir, et, ne don-

nât-il qu'un appoint, on n'est guère en mesure de lui en marchander les conditions. L'abandon où les opinions modérées laissaient le ministère Richelieu dans cette crise suprême impliquait donc l'avénement obligé de la droite aux affaires. Ce furent les chefs du parti bourgeois qui spontanément, et malgré les longs efforts de la couronne, firent passer de leurs propres mains dans celles des chefs du parti aristocratique le pouvoir que ceux-ci allaient conserver six années. Devant cet aveuglement de la faiblesse et de la vanité, le roi Louis XVIII put se laver les mains et faire retomber sur les hommes qui les avaient provoquées les conséquences d'un changement qu'il leur aurait été si facile de prévenir et qu'il lui coûtait tant de consommer.

L'adresse de 1821, sous le coup de laquelle tomba le dernier cabinet présidé par M. le duc de Richelieu, peut être comptée au nombre des plus tristes monumens de l'histoire parlementaire. Une coalition entre des partis opposés, possible sur une question spéciale où l'accord existe accidentellement, devient déloyale et coupable lorsqu'il ne se rencontre pas même un grief commun à formuler, et que, pour abattre son ennemi, il faut le frapper dans l'ombre en l'insultant à mots couverts. Tel fut le caractère de l'odieux paragraphe par lequel, sans spécifier aucun fait, sans articuler aucun reproche, on insinuait que le roi de France avait pu, dans des transactions secrètes, livrer à ses alliés l'honneur de sa couronne. Adresser un tel outrage à l'auguste vieillard qui venait de délivrer le sol de sa patrie après l'avoir doté d'un gouvernement libre, c'était à faire refluer vers son cœur le sang de soixante rois et à désespérer d'un pays où deux grands partis se rencontraient pour consommer de compte à demi cet acte d'ingratitude et d'injustice. Ce qui mettrait le comble à la surprise, si l'on ne connaissait l'entraînement des passions humaines, c'est qu'un pareil acte ait été accompli par l'opinion que l'ordonnance du 5 septembre avait mise en pleine possession du pouvoir, lorsque son seul effet possible était d'appeler immédiatement aux affaires ses adversaires impatiens et implacables. Louis XVIII subit la loi constitutionnelle; il inaugura le ministère de la droite. Cet acte fut pour lui comme une sorte d'abdication morale. Survivant à sa pensée, et voyant commencer du seuil de la tombe le règne de son successeur, il put, sans chercher désormais à les prévenir, prévoir des périls non moins redoutables que ceux qu'il avait traversés. La route changeait, mais le précipice restait ouvert. Nous retracerons cette phase nouvelle, et, après avoir essayé de montrer ce que fut la restauration dans l'histoire, nous verrons ce qu'elle est dans ses historiens.

L. DE CARNÉ.

LES MŒURS

ET

LA LITTÉRATURE NÈGRES.

Ceci est la Genèse nègre : — Au commencement des choses, *Bondieu* fit trois hommes noirs et trois femmes noires, trois hommes blancs et trois femmes blanches, et, pour leur ôter d'avance tout prétexte de récriminations, il leur laissa le choix du bien et du mal, en permettant néanmoins aux trois couples noirs, pour qui il se sentait un faible, de choisir les premiers. Sur la terre furent posés un papier collé et une grande calebasse. Les noirs, jugeant que les plus gros morceaux sont les meilleurs, choisirent la calebasse, et, l'ayant ouverte, ils n'y trouvèrent qu'un morceau d'or, un morceau de fer et d'autres métaux dont ils ne connaissaient pas l'usage. De leur côté, les blancs ouvrirent le papier collé, et c'était un *papier parlé* (papier écrit) qui leur promettait tous les biens. Les noirs allèrent cacher leur dépit dans les bois, et *Bondieu* conduisit les blancs au bord de la mer, où il venait toutes les nuits converser avec eux. Il leur apprit à construire un vaisseau, puis les mena dans un autre pays, d'où ils revinrent, beaucoup d'années après, pour commercer avec les noirs. — Voilà pourquoi les noirs, délaissant *Bondieu* qui les délaissait, ont tourné leurs adorations vers les esprits inférieurs, et voilà pourquoi *blanc toujou gagné papier nan poche pour moqué nègue* (1).

J'ignore où en sont les Ashantis, de qui vient cette tradition (2); mais

(1) « Le blanc a toujours un papier en poche pour tromper le nègre. » (Proverbe haïtien.)

(2) On la retrouve, à quelques variantes près, dans le royaume de Benin.

les Haïtiens font à coup sûr de leur mieux pour intervertir les lots des deux races. Abandonnant dédaigneusement aux blancs le fer, qui, dans leur île, jadis si tourmentée par la pioche et la houe, n'existera bientôt plus qu'à l'état de lame de sabre, et l'or, qui, aujourd'hui plus que jamais, suit volontiers le fer, les Haïtiens semblent tourner en revanche toutes leurs prédilections vers le *papier parlé*. Depuis Faustin Ier, à qui l'on ne saurait mieux faire sa cour qu'en lui fournissant l'occasion d'ouvrir en public une dépêche parfaitement indéchiffrable d'ailleurs pour sa majesté noire (1), jusqu'au *philosophe*, au beau parleur des campagnes, traîtreusement embusqué sur votre passage pour se faire surprendre un livre à la main, c'est à qui paiera son tribut au culte de la lettre manuscrite ou moulée. Chez quelques-uns, c'est désir réel d'instruction; chez la plupart, une ambitieuse et naïve imitation des mulâtres ou des blancs; chez tous, un calcul assuré d'influence. Pour bon nombre de noirs, notamment pour ces familles que la révolution coloniale alla prendre en quelque sorte dans les mains des négriers, et qui passèrent ainsi sans transition du sans-culottisme physique au sans-culottisme politique, cette muette transmission de la pensée à travers le temps et l'espace a gardé, en effet, jusqu'à nos jours un vague caractère de sorcellerie. Plus d'une négresse malade suspend pieusement à son cou le carré de papier sur lequel le médecin a tracé son ordonnance, quand toutefois, par une interprétation plus abusive encore du codex, elle ne l'avale pas. Le principal et souvent l'unique point de contact que les anciens esclaves aient gardé avec la civilisation blanche, c'est d'ailleurs un grossier catholicisme, et le rôle que joue la formule écrite dans les rites les plus solennels de l'église n'a pu qu'entretenir cette vénération craintive du *papier parlé*. L'étrange clergé du pays n'a garde de la dissiper, car il en profite pour son commerce d'oraisons contre la coqueluche et les loups-garous. Un missionnaire méthodiste va-t-il, de case en case, nier l'efficacité de la lettre, il gâtera aussitôt à son insu l'effet du prêche en priant l'auditoire d'accepter une Bible. Pour soutenir cette double concurrence, les sorciers nationaux eux-mêmes ont prudemment ajouté à leur attirail de magie les caractères d'écriture dont ils font des *wangas* (talismans écrits), et qui cumulent ainsi le double prestige du surnaturel chrétien et du surnaturel vaudoux (2).

Dans tout ceci, me dira-t-on, où est la littérature nègre? — Justement, nous y voilà. Naïve ou calculée, pour ceux qui la subissaient

(1) Soulouque commence du reste à déchiffrer les caractères imprimés, et sa signature acquiert de jour en jour un degré de netteté et de hardiesse qui donne aux Haïtiens les plus belles espérances sur les talens calligraphiques de leur empereur.

(2) Si l'invraisemblable papier-monnaie de Soulouque circule encore à raison du douzième ou du treizième de la valeur nominale, n'en faut-il pas faire quelque peu honneur à la superstition du *papier parlé?*

comme pour ceux qui l'exploitaient, cette religion du *papier parlé* est venue suppléer fort à propos au défaut d'impulsion intellectuelle qui résultait de l'éloignement de la race blanche et de la pauvreté du budget de l'instruction publique. Tel qui ne cherchait dans un livre que de magiques combinaisons de lignes en est peu à peu venu à l'épeler et à le comprendre, et tel autre bornait peut-être son ambition à rédiger des *wangas* qui a fini par écrire des articles de journaux. De là ce double élément de toute littérature : des auteurs et des lecteurs. Ceux-ci ne sont pas encore des juges bien difficiles, et la plupart de ceux-là prodiguent beaucoup plus les métaphores que l'orthographe; mais, ne serait-ce que par leur spontanéité, ces résultats dénotent une véritable aptitude intellectuelle, qui n'en est même pas à faire ses preuves. Là où le reflet de notre civilisation est venu accidentellement la féconder, il s'est produit de très sérieux talens d'écrivains auxquels on peut reprocher une tendance trop servile vers l'imitation française, mais qui, en se repliant tôt ou tard vers le génie national, y trouveront de nombreuses conditions d'originalité; — car il y a ici un génie national, toute une littérature rêvée, chantée, dansée, contée, qui n'attend peut-être que sa formule écrite pour devenir un des plus curieux chapitres de l'histoire des idées et des races. C'est par elle que nous commencerons, et la division logique est en ceci doublement d'accord avec la division généalogique. Cette littérature à l'état rudimentaire ou latent est essentiellement nègre, tandis que l'autre, celle qui s'imprime, a pour principal foyer la classe de couleur. La première emprunte ses expressions au patois créole et à la mimique africaine, l'autre les demande presque exclusivement au français.

I. — LE MERVEILLEUX HAÏTIEN.

Si l'amour du merveilleux donnait, comme on l'a dit, la mesure des instincts poétiques d'un peuple, les noirs seraient sur ce point-là nos maîtres. Dans leur monde idéal, que n'a jamais délimité aucune civilisation précise, le fétichisme autochthone coudoie les fantaisies et les symboles de toutes les superstitions, de toutes les cosmogonies. Les esclaves insurgés de 1791 mouraient, comme le brahme orthodoxe, une queue de vache à la main (1), à cette différence près qu'ils allaient mourir à la gueule de nos canons. Les pierres qu'on croyait muettes depuis les Vandales prédisent encore l'avenir aux sujets de Faustin Ier, et si l'oracle est obscur, le devin qui l'interprète consultera, selon la générosité de ses cliens, soit les entrailles d'un porc, soit un jeu de

(1) Disons cependant qu'à Saint-Domingue comme au Congo, d'où il paraît originaire, ce talisman était indifféremment une queue de cheval ou une queue de vache. Peut-être n'y faut-il voir qu'une réminiscence du goupillon de crin dont se servaient les missionnaires catholiques.

cartes, soit la fumée d'écorces aromatiques brûlant sur une pierre plate, à côté d'un grand baquet plein d'eau de rivière où il a préalablement exprimé le suc de certaines plantes en prononçant d'inintelligibles mots. Voilà, dans ses deux accessoires traditionnels, la fumigation et l'eau, le rite des initiations et des évocations indo-égyptiennes, qui reparaît plus clairement encore dans le cercle magique, dans l'extase convulsionnaire, le trépied inspirateur (1), les libations de sang, le serment et la ténébreuse orgie des mystères vaudoux.

Le sabbat du moyen-âge européen prête aussi parfois à ces cérémonies son lugubre attirail de chats, de poules noires et d'ossemens humains. Comme au sabbat, certaines danses du rituel vaudoux sont exécutées, la nuit, par des femmes nues (2), mais autour du symbole guèbre du feu, et l'aigre cri de la chouette égarée, qui s'est laissé choir en passant dans la flamme, va réveiller chez les assistans transis d'effroi un vague écho des augures gréco-romains. Il n'est pas jusqu'à l'Océanie qui n'apporte son tribut à l'éclectisme vaudoux. Chaque initié a sa *loi*, espèce de *tabou* qui consacre un point déterminé de son corps, point qu'on ne peut toucher ou laisser toucher sans s'exposer aux plus redoutables malheurs (3). Contre ces sortes de présages et cent autres qui assaillent jour et nuit les croyans, il y a d'ailleurs mille préservatifs. Le plus sûr est de se faire *droguer*, mystérieuse opération qui rend invulnérable, — ou de suspendre dans un endroit apparent de sa maison un vieux fer à cheval, talisman qui protége la plupart des boutiques de Port-au-Prince, et qui, comme les *wangas* et les *maman-bila* (4), doit être d'origine arabe, sinon juive, — ou enfin d'aller faire des neuvaines à l'une des innombrables vierges dont la piété des premiers colons a peuplé les solitudes de Saint-Domingue. La madone de pierre qui reçoit ces hommages risque un peu néanmoins de les partager avec la pensive couleuvre qui s'enroule à ses pieds; car le grand esprit vaudoux est justement une couleuvre, réalisation vivante du signe hiéroglyphique de l'idée de Dieu. La couleuvre, à son tour, aurait fort affaire de se montrer exclusive : si elle

(1) La boîte où est enfermé le dieu vaudoux fait à Haïti l'office de trépied. Voir, pour tout ce qui se rattache à ces rites africains, la série publiée dans la *Revue*, — *L'empereur Soulouque et son Empire*, — notamment la livraison du 15 décembre 1850.

(2) C'est par ces sortes de danses qu'on préludait, dans les camps de Biassou et Jeannot, à l'incendie et au massacre. Lucien rapporte que les anciens Éthiopiens exécutaient aussi une danse particulière avant d'en venir aux mains.

(3) C'est à cause de cette pratique que le prêtre et la prêtresse vaudoux sont appelés *papa-loi* et *maman-loi*, tandis que ceux des autres sectes s'appellent *papa* et *maman* tout court. Il n'est pas du reste impossible que la *loi* soit une lointaine réminiscence de l'astrologie judiciaire, qui soumettait chaque partie du corps humain à l'influence d'une planète déterminée, et qui donnait par suite une importance exceptionnelle à la partie qui relevait de la planète de nativité.

(4) Talismans formés de petites pierres calcaires.

empiète quelquefois sur le domaine chrétien, elle a par contre d'étranges rivalités à souffrir sur l'Olympe nègre. Parmi les citoyens directement importés de la Côte-d'Ivoire, parmi les représentans-nés de l'orthodoxie originaire, plus d'un va, chaque année, sacrifier des brebis devant les sources jaillissantes, — apparemment à quelque vagabonde naïade qui, du vallon de Tempé à la vallée du Nil, des sources du Nil au Niger, du Niger à l'Océan, sera venue finalement s'égarer, sous pavillon négrier, vers les prosaïques bords du Boucan-Brûlé ou de l'Anse-à-Cochon. L'une des superstitions favorites du pays pourrait encore au besoin rappeler le culte des dryades. Les gerçures et les nuances des écorces d'arbre dessinent parfois une figure drapée, laquelle devient peu à peu, sous les regards croyans qui l'étudient, une image de la Vierge. On se le dit, et les populations voisines accourent adorer l'arbre, bien convaincues que la Vierge l'habite en corps et en âme (1).

Les funérailles, qui sont l'épisode le plus pompeux de la vie haïtienne, mettent simultanément à contribution, du moins dans les campagnes, toutes les pratiques et toutes les croyances de cette complexe mystagogie. Quand la mort a visité une *counouque* (chaumière du pays), les parens font appeler un vieillard du voisinage, autant que possible compère ou parrain du défunt, et, de préférence à tout autre, celui qui cumule les dignités de chantre d'église et de sorcier africain. Dans ce dernier cas, le vieillard arrive accompagné des principaux initiés de sa secte, et, après avoir eu soin de déposer en dehors de la chambre mortuaire la gourde où loge son fétiche, il immole un poulet, peut-être proche parent du coq d'Esculape, dont le sang est répandu autour du lit. Selon le rite égyptien et pythagorique, la ligne circulaire est de rigueur dans cette aspersion comme dans la danse finale qu'exécutent les initiés en chantant un chœur africain qui fait la part des dieux cafres. Suivent un silence et une immobilité de mort. Puis la chambre est ouverte aux profanes, qui en avaient été momentanément bannis, et le curé, si l'on a réclamé son assistance, prend la

(1) Dernièrement un de ces arbres fut signalé à Port-au-Prince. Le vicaire de la paroisse vint le consacrer à la première réquisition, et une magicienne de l'endroit, qui avait découvert l'image, s'installa à côté pour recevoir les offrandes de la population. L'abondance de la recette suscita malheureusement la jalousie d'une autre magicienne, laquelle prétendit qu'ayant eu l'honneur de causer avec la Vierge, elle avait beaucoup plus de droits sur ces offrandes que l'intrigante qui l'avait simplement vue. Ces dames se prirent aux cheveux devant l'arbre en litige, et la population perplexe a suspendu ses offrandes et ses visites. Un peu avant ou un peu après, on envoya du canton de Mirabelais à Soulouque une écorce de palmiste où apparaissait une image analogue. L'empereur ne l'eut pas plus tôt considérée, qu'il demanda une belle nappe blanche à l'impératrice, la déploya sur le parquet, y plaça l'écorce et se prosterna devant. Sa *majesté très chrétienne*, comme l'a appelée un curé du pays, est bien persuadée que la présence de cette image neutralisera l'invisible et malfaisant fétiche enfoui, comme on sait, dans les jardins du palais.

direction de la veillée. A son défaut, le sorcier, redevenu chantre, psalmodie avec les invités tous les chants d'église que leur fournit leur mémoire, — tous, sans excepter l'*Alleluia*, qui a même, à leurs yeux, une signification de circonstance : la prononciation et l'idiome créoles aidant, ils y voient quelque chose comme : *allez-vous-en*, un congé donné à l'ame, et seraient, au demeurant, fort empêchés de dire si c'est pour le paradis des chrétiens ou le paradis des Ibos. Le doute est d'autant plus permis que le mort est enseveli avec ses effets les plus précieux, ce qui se rattache à une croyance des Ibos (1), et que les rondes sacrées de l'Afrique vont leur train entre le *De Profundis* et l'*Alleluia*. L'ame se fait quelquefois prier pour partir, et elle tourne autour de la lampe sous la forme d'un papillon blanc, effleurant dans son vol les lèvres de la personne qu'elle regrette le plus. Malheur, si le papillon éteint la lampe! l'ame est alors venue chercher un compagnon de voyage dans la famille. Il serait également de très mauvais augure que les cierges allumés que porte chaque invité au moment des obsèques ne fussent pas déposés au même endroit; mais, s'il pleut pendant la marche du cortége, toutes les terreurs s'effacent dans un profond sentiment d'orgueil, car le ciel lui-même a voulu verser des larmes sur le mort. Sauf empêchement grave, l'enterrement se fait après la chute ou avant la naissance du jour, peut-être par une nouvelle réminiscence de la mythologie grecque, qui assignait spécialement aux dieux infernaux l'empire des ténèbres. Faut-il encore n'attribuer qu'au hasard la bizarre coïncidence qui, par deux exceptions uniques, je crois, a fait de la couleur blanche l'emblème de deuil des nègres et des Chinois? Quoi qu'il en soit, le choix de l'heure et du costume, cette double ligne de vêtemens blancs et de vacillantes lumières dessinant sur le fond noir de la nuit la tache noire des visages, le chœur en sourdine, les battemens de mains, les danses cabalistiques qui, au cimetière, viennent alterner avec les cérémonies de l'église, le piétinement rhythmé que le cortége exécute sur la fosse, l'extinction subite de tous les cierges et la sauvage explosion de cris de joie qui salue le retour de l'obscurité : voilà qui dénoterait, à défaut de l'esprit d'invention, un incontestable talent de mise en scène. Comme chez les anciens Romains ou chez les modernes montagnards des Pyrénées et de l'Écosse, — et à la gaieté près, qui est ici une nuance essentiellement africaine, — un pantagruélique festin,

(1) Les Ibos et quelques autres Africains croient qu'après leur mort ils vont revivre au pays natal, et ils n'épargnent rien pour s'y présenter avec avantage. Le noir le plus pauvre, le plus imprévoyant, travaille long-temps à l'avance aux apprêts de sa dernière toilette. S'il est pris au dépourvu et si sa famille est pauvre, ses amis se cotisent pour l'équiper et pour payer le repas funèbre, ou bien la famille ajourne les funérailles à des temps meilleurs. La mère de Soulouque, morte depuis longues années, n'a reçu ces honneurs qu'après l'avénement de son fils, et n'a rien perdu pour attendre. A la Côte-d'Or, les familles avares ou nécessiteuses enterrent secrètement leurs morts, pour éluder cet onéreux devoir.

dont la famille a fait les apprêts du vivant et sous les yeux du défunt, réunit de nouveau le cortége à la maison mortuaire. Un autre repas, dont les reliefs sont portés sur la tombe, et qui prend pour ce motif le nom de *dîner des ombres* (*manger zombi*), a lieu, avec l'accompagnement obligé des danses, au bout de l'an (1). Les familles aisées complètent cet exubérant cérémonial par une messe chantée et le sacrifice nocturne d'une brebis. Le défunt n'en est même pas toujours quitte à si bon compte. S'il a été franc-maçon, les mulâtres lettrés de sa loge laissent rarement échapper l'occasion de venir recommander à l'Être suprême les vertus sociales du frère dont l'inflexible Parque a tranché les jours; car la franc-maçonnerie, l'Être suprême et les oraisons funèbres sont la maladie régnante du pays.

Quelque mal que se donnent les Haïtiens pour rendre à leurs morts le séjour de l'autre monde très tolérable, les *zombis* ou revenans se promènent au clair de lune jusque dans les rues de Port-au-Prince. On n'évite leurs importunités nocturnes qu'en enterrant au seuil de sa maison les entrailles d'un cabri (2) ou une bouteille d'eau bénite, qu'on peut au besoin remplacer par l'eau de mer. Les loups-garous partagent avec les zombis le privilége de troubler le repos de l'empire et même de l'empereur. Ils forment plusieurs sectes. La plus redoutée est celle des *cochons sans poil*, grotesque et lugubre fantaisie dont une bande de cochons marrons s'échappant hurlante et à demi grillée de quelque savane en feu aura peuplé les rêves des passans attardés. Un éclair muet, jaillissant d'une atmosphère limpide, trahit la présence d'une autre variété de loups-garous appelés *esprits du feu*, et force les plus audacieux à retourner précipitamment sur leurs pas. Parfois encore, dans ces orageux crépuscules des tropiques où les sens enfiévrés acquièrent leur plus haute puissance d'hallucination, et où l'air, saturé d'électricité, d'humidité et de fauve lumière, grossit démesurément les sons et les formes, un cri lamentable se prolonge dans la vallée, et, sur l'un des pitons voisins, paraît et disparaît un spectre aux larges ailes, aux orbites effarés et sanglans. On pourrait soupçonner que ce spectre est une chouette; mais ce n'est qu'un troisième spécimen de la famille des loups-garous, et celui-ci cumule les malfaisans pouvoirs du mauvais œil italien et de la stryge latine, ce prototype également ailé de nos vampires. L'épouvante est dans la maison qu'a

(1) Les fêtes funéraires des noirs sont désignées dans les Antilles par le nom générique de *calenda*. Faudrait-il chercher l'étymologie de ce nom dans les expiations annuelles que les Romains célébraient pour le repos des mânes aux *calendes* de mars?

(2) Le premier jour de l'an, qui est signalé par une grande consommation de cabris, il y a presse aux abattoirs pour se disputer ce talisman. Quelques noirs profitent de l'occasion pour se baigner dans le sang des animaux abattus, ce qui est un préservatif contre certains maux, et probablement une réminiscence des expiations païennes, où figurent parfois les ablutions de sang.

rencontrée son regard, car il s'y glissera la nuit, armé d'un calumet invisible, pour sucer les petits négrillons jusqu'au blanc. Tout enfant qui montre du doigt l'éclair, l'arc-en-ciel, un mort ou un loup-garou, étant exposé à perdre ce doigt, le plus pressé pour la mère, c'est de cacher sa progéniture, pendant que l'aïeule va droit à l'apparition en agitant deux tisons en croix et en criant : *Abonosho! abornotio* (corruption probable de la formule d'exorcisme *abrenuntio*)! ce qui la met momentanément en fuite. Cela fait, le chef de la famille, préalablement purifié par une ablution d'eau bénite, trace deux cercles concentriques, y dispose deux carrés de charbons ardens, sème de l'encens sur l'un des carrés, place en croix sur l'autre des parcelles de tige de palmiste bénie le jour des Rameaux, et veille toute la nuit, un chapelet à la main, à entretenir le brasier odorant. Cette double fumigation suffit parfois à écarter les symptômes épidémiques qu'apporte la visite du loup-garou; mais le plus souvent les enfans pâlissent et faiblissent à vue d'œil, et au bout de neuf jours, période qu'avouerait la médecine profane elle-même, le vampire revient pour prendre l'ame des petits malades. Il n'y a plus alors qu'une ressource : c'est de guetter le spectre au passage et de lui tirer un coup de fusil dont la charge a été complétée par l'addition de deux grains de sel et de deux grains d'encens. Malheureusement le spectre n'est vulnérable que sous l'aisselle, et la difficulté du tir explique l'effroyable mortalité d'enfans qui règne à Saint-Domingue. Aussi les familles prévoyantes préfèrent-elles confier à temps le malade à une magicienne. De son herbier, où figurent, à côté de plantes qui donnent une folie momentanée, la graine de *pois-puant*, qui guérit l'oppression; la verveine, dont le suc ferme les blessures; la *liane-savon*, qui purge ou tue à la volonté des fétiches, la magicienne tire certains ingrédiens qu'elle jette dans un baquet d'eau exposé durant six heures aux rayons du soleil. Elle y ajoute quatre moitiés de citron dont les moitiés correspondantes ont été préalablement lancées vers les quatre points cardinaux, et plonge le malade dans ce bain, au sortir duquel elle lui administre par petites doses un breuvage composé de sirop, de casse, de citron et d'eau bénite. Ce vermifuge, secondé tant par les propriétés toniques du bain que par la vertu magique d'un collier de grains d'ambre et d'encens et d'un bracelet de drap bleu ou rouge où l'on a cousu une pincée d'indigo, opère d'assez nombreuses guérisons. On les célèbre par un nocturne repas appelé *manger-marassa*, et où les convives font grand bruit pour effrayer les impalpables légions d'esprits qui pourraient être tentées de venir venger la défaite du loup-garou.

Ainsi, et j'en passe, le visible et l'invisible échangent jour et nuit, autour de ces crédulités aux écoutes, un muet dialogue où de lointaines réminiscences des religions primordiales alternent confusément

avec les superstitions soit gracieuses, soit terribles, soit impures de tous les âges et de tous les dogmes postérieurs. — La belle thèse que laissent échapper là ces négrophiles originaux qui ont imaginé d'assigner à la race noire la maternité physique et morale de l'espèce humaine, au risque de ne voir dans la race blanche qu'un rameau étiolé de cette souche, un ramassis de nègres ingrats et déteints! Je ne suis pas de cette force. Le plagiat me semble même ici très évidemment du côté des nègres; la prétendue source d'où l'on voudrait faire découler toutes les traditions humaines n'est qu'un réservoir où ces traditions sont venues peu à peu s'infiltrer, amoindries dans leur long parcours, altérées par leur mélange entre elles et avec celles du cru. Indépendamment du fait bien constaté d'une civilisation éthiopique, fille, ou mère, ou sœur de la civilisation égyptienne, et qui dut plus ou moins rayonner sur l'intérieur de l'Afrique, les fréquentes incursions des pirates éthiopiens dans l'Arabie, ce confluent commercial et religieux de l'Égypte, de la Chaldée, de la Judée, de la Perse, de l'Inde, expliqueraient comment le fétichisme nègre a pu recevoir l'empreinte de dogmes immédiatement postérieurs à la dispersion des peuples. On trouverait la clé d'autres analogies dans le double courant hébréo-arabe qui, pénétrant plus tard par la Haute-Égypte et par la côte orientale d'Afrique jusqu'au sein des races nègres, dut successivement y laisser des vestiges de mosaïsme, de paganisme, de christianisme, de mahométisme; — dans l'établissement antérieur ou contemporain des Syriens, des Romains, des Vandales, des Maures d'Espagne sur la lisière septentrionale du Sahara, que des caravanes mettaient et mettent encore en communication avec le Soudan; — enfin dans la propagande un peu superficielle des missionnaires grecs, cophtes, abyssins, portugais, espagnols. Il n'y aurait même rien de chimérique à admettre d'anciens rapports entre les nègres et la Chine, qui connaissait bien avant nous la boussole, qui a eu des comptoirs jusque sur le golfe arabique, et dont les silencieux aventuriers font encore aujourd'hui des routes bien longues. Ne pourrait-on pas, à plus forte raison, soupçonner que les Malais, marins et pirates par excellence, que les Malais, principal noyau de la population de Ceylan, aient quelquefois franchi les six ou sept cents lieues qui séparent cette île du littoral africain et y aient introduit, ne fût-ce que pour s'en faire une sauvegarde, la croyance océanienne du tabou (1)? L'esclavage moderne, qui deman-

(1) La coexistence en Afrique et en Océanie de deux familles noires pratiquant toutes deux le fétichisme, et dont chacune reproduit les gradations physiologiques et morales de l'autre, depuis le beau type nubien jusqu'à la limite extrême de l'aplatissement facial, depuis la demi-civilisation jusqu'à l'anthropophagie, ne laisserait-elle pas au besoin supposer une origine commune? L'opinion qui fait sortir les nègres de l'Indoustan a pour elle les géographes et les historiens grecs, qui appliquaient aux Éthiopiens la dénomina-

dait des bras aux points les plus opposés de l'Afrique, groupa un beau jour à Saint-Domingue les élémens épars de ce cabalistique bric-à-brac. Le catholicisme un peu idolâtre des *conquistadores* dut plutôt l'enrichir que l'épurer. Les rares débris de la race autochthone, ralliés autour du cacique Henri, y apportèrent, par l'intermédiaire des nègres marrons, leur contingent de surnaturel caraïbe. Nos boucaniers et nos engagés vinrent enfin saupoudrer le tout de féerie celto-romaine et imprimer le sceau d'une véritable universalité à cette complexe initiation qui, étudiée avec patience et curiosité, nous montrerait aux deux bouts de la même chaîne un aventurier de Gascogne et un ancêtre de la reine de Saba.

Mais, quelque pauvre que soit ici le fond, quelque évidens que soient les emprunts, cette avidité de merveilleux qui guette depuis quatre mille ans au passage les mystères et les fantômes de toutes les croyances humaines ne dénote pas moins une assez grande activité d'imagination. Joignez-y, avec ce sentiment de la mise en scène que je signalais plus haut, l'instinct du rhythme, poussé si loin chez les nègres qu'ils scandent, chantent ou versifient leurs plus insignifians soliloques; joignez-y surtout cette excitabilité nerveuse qui est la condition physique de l'enthousiasme, et qui, dans l'épidémique entraînement des cérémonies vaudoux, peut arriver jusqu'à la démence, — voilà la poésie; que dis-je? voilà le lyrisme, et l'on sera tenté de trouver vraisemblable que dans la nuit où furent concertées les vêpres noires de 1791, à la lueur de grands brasiers que dentelait la silhouette des rondes magiques, au son lugubre des tambourins et des lambis alternant avec le grondement lointain de la foudre, les mugissemens des taureaux immolés, les cris rauques et expirans de l'orgie africaine, le chef nègre Boukmann ait jeté d'inspiration à sa bande d'incendiaires ces sauvages alexandrins :

Bon Dié qui fait soleil, qui clairé nous en haut,
Qui soulévé la mer, qui fait grondé l'orage,
Bon Dié la, zot tendé? Caché dans youn nuage,
Est là li gadé nous, li vouai tout ça blancs faits!
Bon Dié blancs mandé crime, et part nous vlé bienfèts;

tion générique d'*Indiens;* les traditions de l'ancienne Éthiopie, qui avouait les Hindous comme ses premiers instituteurs; enfin la tradition hindoue elle-même. Les livres sacrés du brahmanisme racontent en effet que Rama, après avoir vaincu en bataille rangée le peuple singe, l'expulsa du continent et lui abandonna par un solennel traité une partie de l'île de Ceylan. Comme on n'échange pas de protocoles avec des quadrumanes, il ne serait pas impossible que les préjugés de caste eussent déjà édité, au temps du *Dieu Bleu*, la mauvaise plaisanterie que nous avons vue se produire au temps de M. Isambert, et que ces singes guerriers et diplomates soient tout simplement des nègres. Ceci posé, ne peut-on pas admettre que, de Ceylan, sa dernière station asiatique, l'émigration noire ait plus tard reflué par deux courans inverses vers le détroit de Bab-el-Mandeb et le détroit de Malacca?

Mais Dié la qui si bon ordonnin nous vengeance;
Li va conduit bras nous, li ba nous assistance.
Jetté portrait dié blancs qui soif dlo dans gié nous,
Couté la liberté li parlé cœur nous tous.

« Le bon Dieu qui a fait le soleil qui éclaire d'en haut, — qui soulève la mer et fait gronder l'orage, — le bon Dieu, entendez-vous, vous autres, caché dans un nuage, — est là qui nous regarde, et voit tout ce que font les blancs. — Le bon Dieu des blancs commande le crime, et le nôtre les bienfaits! — mais ce Dieu si bon nous ordonne aujourd'hui la vengeance. — Jetez le portrait du Dieu des blancs qui nous fait venir de l'eau dans les yeux. — Écoutez la liberté qui parle au cœur de nous tous... »

Eh bien! j'en suis désolé pour les deux ou trois abolitionistes français qui, sur la foi d'un historien du pays, ont fièrement étalé dans leurs livres cet échantillon du génie nègre : le discours en vers de Boukmann n'est qu'une mystification, et M. Hérard-Dumesle, le Macpherson mulâtre de cet Ossian d'ébène, a gravement péché en ceci contre la couleur locale. Qu'est-ce, après tout, que la poésie? C'est la contre-partie et comme la réaction du banal, du commun, du vulgaire. Or, ce qui constituerait ailleurs la poésie au premier chef est justement ici le vulgaire. L'ordre d'idées et d'impressions auquel correspond la prétendue inspiration de Boukmann, la fantaisie, l'enthousiasme, l'évocation de l'invisible, sont tellement mêlés à tous les détails de la vie nègre, qu'ils en sont en quelque sorte la prose, le *Nicole, apportez-moi mes pantoufles,* et que nul ne daignerait en demander l'expression aux formes insolites et solennelles du langage rhythmé. C'est à l'antipode des préoccupations habituelles de chaque peuple qu'on pourrait chercher presque à coup sûr sa poésie propre. Demandez à l'improvisation arabe un reflet de l'aride immensité des sables : elle répondra jardins et ruisseaux, et, sans aller si loin, les muses les plus rêveuses de l'époque moderne n'ont-elles pas élu domicile au sein du pédantisme allemand et du positivisme anglais? Nos anciens esclaves n'ont pas plus échappé que d'autres à cette loi des contrastes : de ce lyrisme en action qui perpétuellement les obsède et qui, en venant se réfléchir plus tard, à distance, sur la poésie de générations plus positives, plus sceptiques, plus avancées, lui laissera sans nul doute une vigoureuse teinte de fantastique, — de ce pandémonium de rêves où s'entre-choquent les énigmes et les terreurs de toutes les superstitions connues, il n'a guère jailli jusqu'à présent qu'un éclat de rire.

II. — LA SATIRE NÈGRE. — ZAMBAS ET CARABINIERS.

Un jour (c'était au Cap et vers les derniers temps de l'esclavage), l'une des deux cloches employées à la sonnerie des enterremens se fêla. Les esclaves, par une de ces manies imitatives particulières au nègre et à l'enfant, se mirent à contrefaire le bizarre dialogue de sons

alternativement vibrans et rauques qui résultait de cet accident; puis un loustic de la bande adapta à l'air, en guise de traduction, ce distique qui fit fortune et qui, à chaque nouveau décès, faisait d'un bout à l'autre de la ville un accompagnement railleur au carillon funèbre :

Bon blanc mouri,
Mauvais rété...

« Le bon blanc est mort, — les mauvais restent. »

Voilà la forme, l'esprit et le procédé de l'improvisation nègre. A l'atelier comme sous l'ajoupa, en plein labeur comme en plein far-niente, quelque phrase musicale, parfois tombée on ne sait d'où, parfois copie et variation d'un motif surpris dans les vagues harmonies des champs et des bois, erre des heures entières sur les lèvres distraites de l'Africain jusqu'à ce que la parole, arrêtant cette indécise mélopée, la fixe sur le premier sujet venu : mouche qui vole, caillou qui roule, allumette qui flambe ou ridicule qui passe, — le ridicule surtout. C'est, par exemple, à la vue de l'indigence en manchettes, ou mieux encore sous les croisées de quelque colon parvenu, retrouvant d'hypothétiques parchemins au fond de son ballot de pacotilleur, qu'a dû s'élever, un jour, ce cri de l'esclave :

Tout ça qui poté zéperons,
Pas maquignons...

« Tous ceux qui portent éperons n'ont pas cheval. »

Et l'imprévoyante ostentation de tel planteur, qui se ruinait pour aller de pair avec de plus riches que lui, a pu surprendre cette autre leçon dans la finaude niaiserie d'un soliloque nègre :

Croquez macoute
Oué ti main ous ca rivé.

« Accrochez votre panier où votre main puisse atteindre; »

ou cette autre encore :

Zefs pas doite entrer
Nen calenda roches...

« Les œufs ne doivent pas entrer dans la danse des pierres. »

C'est l'apologue du pot de terre et du pot de fer traduit en patois créole par la raillerie mandingue qui, à propos des goûts ferrailleurs des mulâtres, dont les duels, comme presque tous les duels, finissaient moins souvent par un enterrement que par un déjeuner, a encore deviné un de nos bons mots de vaudevilles :

Mulates qua battent
Cabrites qua morts...

« Les mulâtres se battent : les cabris sont morts. »

Le planteur noir traitait ses esclaves avec une dureté exceptionnelle,

comme pour agrandir la faible distance qui le séparait d'eux et se rapprocher à sa façon des blancs; est-ce sous le fouet d'un de ces inexorables parvenus qu'a jailli ce conseil de modestie :

Toute bois
C'est bois;
Mais mapou
Pas cajou.

« Tout bois est bois; mais le *mapou* (arbre sans valeur) n'est pas l'acajou. »

L'esclave n'échappait pas plus que les maîtres aux épigrammes de l'esclave. Celui qui n'avait pas su s'ingénier pour paraître avec luxe dans les fêtes périodiques de l'atelier risquait, par exemple, d'être accueilli par ce refrain railleur :

Cabrite qui pas malin
Mangé nen pié morne.

« Le cabri qui n'est pas malin broute au pied du morne (1). »

C'est un de ces pauvres diables qui dut dire pour son excuse :

Capaud pas gagné chimise :
Ous vlé li poté calçon?

« Le crapaud n'a pas de chemise (le nécessaire), et vous voulez qu'il porte calçon (le superflu)! »

S'il était beau garçon, il ne tenait d'ailleurs qu'à lui de se faire nipper par quelque fringante négresse aux dépens d'un amant blanc et au risque, pour celle-ci, de s'entendre décocher cette raillerie sur la parasite tendresse de son protégé :

Lèpe dit aime ous
Pendant li ronge daite ous.

« La lèpre dit qu'elle vous est attachée, mais pour vous ronger les doigts. »

La chanson ajoutait au besoin et en guise de moralité :

Gambette ous trouvé nen gan chimin,
Nen gan chimin ous va pède li.

« Le couteau que vous avez trouvé sur le grand chemin, — sur le grand chemin vous allez le perdre. (En d'autres termes : *Ce qui vient par la flûte s'en va par le tambour.*) »

Le couple chansonné pouvait prendre à son tour l'offensive et dire aux médisans :

Ou vlé batte pai
Pour prend robe li.

« Vous voulez battre le curé pour lui prendre sa robe (c'est la jalousie qui vous fait parler); »

(1) Au pied des mornes, la pâture est plus maigre et plus épuisée qu'au sommet.

ou bien les rappeler net à l'ordre par l'une ou l'autre de ces versions créoles du dicton *chacun ses affaires :*

Zaffai cabrite
Pas zaffai mouton.

« Les affaires du cabri ne regardent pas le mouton. »

Ci là qui vlé couvé
Couvé su zef yo.

« Que celui qui veut couver couve ses propres œufs. »

Moune connait ça qua bouilli
Nen canari li.

« Chacun sait ce qui bout dans sa marmite. »

C'est soulié connait
Si bas tini trou.

« C'est le soulier qui sait si le bas a des trous. »

Quand la querelle arrivait à ce ton d'aigreur, ce que la chanson avait de mieux à faire, c'était d'y mettre le holà par ce conseil de discrétion :

Toute mangé bon pou mangé,
Toute parol pas bon pou di.

« Tout manger est bon à manger, mais toute parole n'est pas bonne à dire; »

ou par ce conseil de prudence :

Badinez bien avez macaque,
Mais na pas mangnié queue à li!

« Badinez bien avec le macaque, mais ne lui tirez pas la queue (ne touchez pas à l'endroit sensible, ne poussez jamais hommes et choses à outrance); »

ou enfin par ce conseil de prévoyance :

Avant traversé riviai,
Pas juré maman caïman.

« Quand vous devez traverser la rivière, ne *jurez* pas la mère (1) du caïman (ne vous brouillez pas avec les gens à la merci desquels vous pouvez tomber). »

On peut saisir dans ces citations la véritable physionomie de la poésie nègre. Deux, trois ou au plus quatre petits vers, sans prosodie bien arrêtée, — car ils ne diffèrent souvent du langage ordinaire que par la rime ou le nombre, — encadrent l'idée exprimée. S'il en sort une métaphore bien frappée et surtout une épigramme heureuse, le distique ou le couplet devient proverbe et sert, tant que la mode en dure, de thème ou de refrain aux satires du *zamba.* — Qu'est-ce que le zamba? C'est d'abord un devin, c'est ensuite un ménétrier-compositeur, c'est, en troisième lieu, un poète de profession : triple spécialité qui en fait

(1) *Jurer la mère* et surtout *la marraine* d'un nègre est, à ses yeux, la plus violente formule de l'outrage.

l'homme indispensable des fêtes nègres; car il n'y a pas ici de fêtes sans sorcellerie, pas de sorcellerie sans danse, pas de danse sans chanson. Le vrai zamba, celui dont un proverbe dit : *C'est douvant tambour na connait zamba* (1), le vrai zamba improvise séance tenante, et pendant un temps indéterminé, paroles, air et accompagnement en adaptant l'air au rhythme particulier de chaque figure, et les paroles à la position publique ou privée d'une ou de plusieurs des personnes présentes. La verve de l'improvisateur se relâche bien de temps en temps; mais, une fois mis en éveil, le génie épigrammatique des danseurs et surtout des danseuses lui vient en aide. Au besoin, ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le danse, et une figure à signification arrêtée, comme celles de nos ballets, une attitude, un geste reproduisant l'action et l'allure des personnages chansonnés, servent de transition ou de complément à ces intraduisibles petits drames qui n'ont peut-être d'analogue que dans la plaisanterie napolitaine.

La sanglante révolution qui supprima à Saint-Domingue une caste sur-trois et nivela les deux autres vint naturellement restreindre le domaine de la raillerie nègre, mais sans la refroidir. Loin de là (et ceci est une curieuse révélation physiologique ou morale, comme on voudra), la grosse gaieté ne s'épanouit jamais plus largement qu'au sein de cette boucherie humaine qui entassa en quinze ans, dans un coin de l'île, plus d'horreurs que n'en contiendraient quinze siècles de l'histoire d'Europe. La cruauté du nègre est essentiellement rieuse comme celle de l'enfant; l'infernale bouffonnerie de la terreur : *Il n'y a pas de fête quand le cœur n'en est pas,* serait ici un trait banal de mœurs (2). Jeannot avait le mot pour rire en buvant à petites gorgées le sang des jeunes filles blanches qu'il venait de violer et de décapiter, et les colons à qui Biassou faisait arracher les yeux avec des tire-balles avaient beau crier, ils ne dominaient pas les refrains joyeux qu'inspirait aux assistans ce nouveau procédé de torture. Dessalines était de première force sur la chansonnette, et, non content de cultiver ce talent pour son compte, il l'exigeait chez ses victimes. Lors de la boucherie des malheureux Français qui, sur la parole et même sur les instances de ce loup humain, étaient revenus s'établir à Saint-Domingue, quelques-uns s'imaginèrent échapper à la mort en se disant créoles. Dessalines, pour vérifier leur assertion, les obligeait à chanter ces vers d'une chanson à la mode :

(1) « C'est devant le tambourin qu'on connaît le zamba. » (A l'œuvre, on connaît l'ouvrier.)

(2) Cette sauvage avidité de contrastes, qui, chez quelques peuplades africaines, a fait confondre les fonctions de bourreau et de fou du roi, et à laquelle il faut peut-être rattacher les éclats de bruyante gaieté qui terminent les funérailles haïtiennes, se manifestait encore tout récemment. Après le massacre du 16 avril 1848, les soldats de la garde de Soulouque raillaient et chansonnaient sur place les cadavres de leurs victimes.

Nanett allé n'en fontainn
Chaché diau, crich a li cassé...

« Nanette allant à la fontaine — chercher de l'eau, sa cruche se cassa... »

Ceux qui n'en savaient pas saisir la prononciation ou la cadence étaient aussitôt *baïonnettés* comme menteurs. Quant à ceux qui avaient été assez heureux pour s'attirer les compliments du puriste Dessalines, ils étaient également *baïonnettés*, mais comme blancs.

C'est à ce formidable *dilettante* que remontent, sinon l'idée première, du moins le type et le nom actuels des improvisations mimo-lyriques dont je parlais plus haut. Forcé de lever le siége de Santo-Domingo devant une poignée de Français et de Dominicains, Dessalines, qui craignait la débandade de ses trente mille hommes, mais qui savait déjà, par de nombreuses expériences, quelle puissante action exerçait le rhythme sur les soldats noirs, Dessalines se tourna vers les carabiniers, son régiment favori; et improvisa, paroles et musique, un air de marche qui débutait ainsi :

Carabinier n'allé, n'a vini encore!...

« Le carabinier s'en va, mais pour revenir. »

Fifres et tambours s'emparèrent aussitôt de cet air, lequel, circulant avec les paroles de rang en rang, y produisit un effet tel que l'armée noire fit, en chantant et en se balançant, plus de *cent* lieues de pays en quatre jours (1), et encore avait-elle perdu beaucoup de temps à incendier sur son passage villes, bourgs, sucreries, plantations, et à mutiler tant les bestiaux que les prisonniers, hommes, femmes et enfans, qui ne purent pas tenir à cette marche forcenée. L'air du *Carabinier* et ses variations eurent un succès de fureur dans les salons haïtiens. Pour en faire jouir les jambes aussi bien que l'oreille, on y adapta quelques essais chorégraphiques sans caractère bien arrêté, où chaque danseur apportait sa fantaisie du moment, mais qui finirent par détrôner nos contredanses, en faveur depuis Toussaint, et une certaine Euphémie Daguille (plus connue sous le nom de *mamzelle Phémie*), maîtresse favorite du monarque (2), broda sur le tout des couplets

(1) *Histoire d'Haïti*, par Thomas Madiou fils; Port-au-Prince, 1848.

(2) C'était une maîtresse femme que cette *mamzelle Phémie*, crevant un cheval par jour, menant à peu près son empereur comme ses chevaux, ne reculant pas au besoin devant le feu et encore moins devant les hommes, quelle que fût la nature de l'attaque. Lors du soulèvement contre Dessalines, on l'avertit qu'une bande furieuse marchait sur sa maison. Au lieu de fuir, elle fit dresser une magnifique collation, pria les révoltés de s'asseoir, leur chanta les meilleurs couplets de son répertoire satirique et les renvoya ivres-morts d'admiration et de vin. *Mamzelle Phémie* s'était, de sa propre autorité, ouvert sur le trésor public un crédit s'élevant en moyenne à 1,000 gourdes (5,000 fr.) par jour, et que Dessalines épouvanté finit par réduire à 4,000 francs par mois, ce qui était déjà bien honnête, vu le pays et vu le nombre des autres ayans droit féminins. Elle

dont les ridicules de ses nombreuses rivales faisaient les frais. Sa principale victime était une certaine Coucou Jonc, dont le prénom servit de prétexte à cette chanson encore célèbre dans le pays :

L'empérêr,
Vini ouair
Coucou dansé, etc.

« Empereur, venez voir danser Coucou, »

ou, l'amphibologie créole aidant, « le coucou. » Les danseurs du quadrille où figurait la malheureuse Mlle Coucou traduisaient ce calembour par un sautillement grotesque imité de l'oiseau en question, écartant les basques de leur habit ou agitant leurs bras en guise d'ailes. Dessalines, qui goûtait fort cette plaisanterie, y mit un enjolivement de sa façon. Sa majesté sautillait sur un seul pied, pendant que, du talon de l'autre pied, elle battait bruyamment la mesure sur cette portion de la personne impériale qui touche de plus près au trône. Voulait-il honorer à sa manière les danseuses qui lui avaient plu? Jacques Ier se laissait retomber presque à plat ventre à leurs pieds, en poussant des cris d'éléphant en rut qui faisaient frissonner les maris ou les amans de ces dames et rallumaient la verve de *mamzelle Phémie.* — Voilà, dans leurs trois élémens fondamentaux, le prototype des danses haïtiennes. Elles en ont gardé le nom générique de *carabiniers* (1), bien que, de variations en variations, le rhythme, les figures et le sentiment tant musical que satirique des chansons d'où elles naissent se soient beaucoup éloignés du thème primitif.

La gaieté nègre, qui avait si résolûment bravé les horreurs de la première et de la seconde révolution, faillit cependant être vaincue par l'administration du folâtre empereur, témoin ce plaintif refrain d'un *carabinier* improvisé par les femmes que Dessalines faisait travailler jusqu'à quinze et vingt heures par jour aux fortifications, sans autre salaire que des coups de gaule ou de plat de sabre :

L'empérêr, ménagé mamans pitites!

« Empereur, ménagez les jeunes mères! »

ne sortait qu'escortée d'une calvacade de généraux et avait fait imprimer sur ses têtes de lettres :

LIBERTÉ OU LA MORT.
EMPIRE D'HAYTI.
Aux Cayes, le
EUPHÉMIE DAGUILLE, *amie de sa majesté* JACQUES, *empereur d'Hayti.*

(1) Quelques gens ont trouvé une seconde étymologie qui remonterait également à Dessalines. Dans le paroxysme nerveux où le mettait la danse, Jacques Ier répétait machinalement ces mots, qui résumaient la justice militaire, civile, commerciale et administrative de l'empire : *A carabiner, à carabiner.*

C'est très probablement encore sous le bâton des inspecteurs des travaux publics qu'a dû naître cette protestation :

Chien gagné quate pattes,
Mais li pas capable
Prend quate chimins.

« Le chien a quatre pattes, mais il n'est pas capable de prendre quatre chemins à la fois (on ne saurait tout faire à la fois); »

ou cette autre :

Sac qui vide
Pas connaît rété debout.

« Le sac vide ne sait pas se tenir debout (pour travailler, il faut manger). »

Tant il y a qu'un beau jour, les troupes du sud se portèrent sur la capitale, en faisant à la marche du *carabinier* cette variation que son auguste auteur n'avait pas prévue, et qui entraînait des populations entières sur les pas des insurgés :

Diable là cassé chaîne,
Quimbé Dessalines!
Tolocoto tignan (1).

« Le diable a cassé ses chaînes, qu'on prenne Dessalines! »

Dessalines essaya de reconquérir les sympathies de l'armée en lui faisant distribuer des pantalons et même un mois de solde, deux choses dont elle avait perdu l'habitude depuis l'érection de l'empire; mais les pantalons venaient trop tard : une décharge de mousqueterie abattit l'empereur à son entrée dans le département du sud, et c'est en dépeçant son cadavre, dont quelques morceaux furent vendus, séance tenante, à des collectionneurs américains, que le peuple improvisa, sur un air qui respire je ne sais quelle douce bonhomie de cantique ou de complainte, ce nouveau thème satirique et chorégraphique :

Mamzelle Phémie,
Tolocoto tignan!
L'argent l'état va caba...

« Mamzelle Phémie, l'argent du trésor est fini pour vous. »

Ce contraste persistant entre l'impression intérieure et l'expression extérieure est, je le répète, la règle; mais il ne faudrait pas se hâter d'en conclure qu'il existe une lacune dans le clavier moral du nègre. Les sentimens violens et sombres y ont fait parfois vibrer la corde poétique qui leur correspond. Quelques jours après l'égorgement des blancs, égorgement dont la populace elle-même répugna à se charger et pour

(1) *Tolocoto tignan* est un refrain purement euphonique, analogue à notre *tra la la*, et qui fut adopté par tous les *zambas* de l'époque.

lequel il fallut requérir la force régulière, qui mit plus de six semaines à terminer sa besogne, Dessalines fit massacrer leurs veuves et leurs filles, d'abord épargnées. Cette dernière abomination inspira aux négresses une sorte de *carabinier*-ballade où elles supposaient qu'un général français, revenant avec une nouvelle armée, demandait compte à tous les Haïtiens sans exception du crime de Dessalines, et chaque couplet se terminait par ce bref dialogue, dont la coupe, le sentiment, l'ellipse sont pleins de dramatique et d'imprévu :

— Général, moé pas té là dans....
— Tuez!

« Général, je n'étais pas dans l'affaire. — Tuez (1)! »

Vu la difficulté de le classer ailleurs et parce qu'il appartient à l'époque de Dessalines, je dois mentionner ici un poète hybride nommé Coquille, noir des Cayes, dont les chansons militaires et politiques eurent une grande influence. Coquille était plus qu'un *zamba* : c'était un *candio*, autrement dit un *philosophe*, et, à ce dernier titre, il se piquait de ne faire entrer dans ses vers, dont la facture et l'orthographe étaient d'ailleurs essentiellement créoles, que des mots français. Il poussait la littérature jusqu'à l'emploi de la cheville. Exemple :

Brave Dessalines,
Dieu conduit tes pas.
Geffrard *en droite ligne*
Ne te quittera pas.

Férou, Coco-Herne,
Cangé, Jean-Louis François,
Près les Cayes vous cernent :
Évacuez, Français, etc.

Ce n'est pas brillant; mais n'est-il pas curieux de retrouver presque en plein Congo ce procédé d'énumération nominative qui, d'Homère jusqu'à l'improvisateur des clans d'Écosse, semble être chez nous le premier jet de l'inspiration guerrière? Chacun de ces noms avait déjà une signification historique pour les masses, et correspondait à une nuance distincte de l'anarchie insurrectionnelle : les grouper au dernier moment dans un chant populaire était presque un trait de génie; — c'était confondre dans un élan général, irrésistible, toutes les forces, tous les souvenirs, tous les enthousiasmes, toutes les fureurs de quatorze ans d'insurrection. Après le massacre des derniers

(1) A propos de cette réponse que la chanson nègre prête au général, il faut remarquer que Dessalines avait d'avance enlevé à ses sujets l'excuse de l'*alibi*. Pour que le crime, selon son expression, fût national, pour qu'aucun Haïtien ne pût se vanter d'avoir les mains pures de sang, il obligeait ceux qu'on lui signalait comme ayant refusé leur concours d'apporter de leurs propres mains au palais les têtes des victimes.

colons français, Dessalines chargea son contrôleur des domaines, Inginac, de recenser leurs propriétés pour les confisquer au profit de l'état; mais ces propriétés avaient déjà trouvé de nombreux propriétaires, de sorte que la mesure suscita, principalement dans le sud, une opposition fort vive contre Jacques Ier. Coquille se fit l'écho de cette opposition dans une kyrielle de vers où l'audace des rimes (qui n'y existent qu'à la faveur de la prononciation créole) est rachetée par la preste gaieté du mouvement :

Le premier Jacques
Envoie son Inginac
Qui, malgré sa cataracte (il était myope),
Lit l'arrêt du monarque, etc., etc.

La tâche d'Inginac était fort épineuse, car beaucoup de faux propriétaires s'étaient fabriqué des titres qu'ils passaient à la fumée pour leur donner une apparence de vétusté. Dessalines, qui trouvait que son agent faisait trop de circulaires et pas assez de besogne, finit par s'écrier impatienté : « Palé français fait pas l'esprit. » Il se fit apporter les titres suspects et les épura à lui tout seul en une matinée. Pour cela, il les *flairait* un à un et les jetait aussitôt au feu en disant : « Ça pas bon, ça senti fumée. » Avec les titres faux furent anéantis beaucoup de titres véritables, et ce procédé expéditif, joint aux pamphlets rimés de Coquille, ne contribua pas peu à la mort de l'excentrique empereur.

Revenons aux *carabiniers*. Après la mort de Dessalines, le pays se partagea, comme on sait, entre le roi Christophe et le président Pétion. Christophe, qui avait un sentiment très réel du décorum et de l'élégance, sentiment partagé par sa femme et la princesse Améthyste, sa fille, révolutionna la danse. La grotesque priapée des bals de Dessalines fit place à un balancement rhythmé qui, agitant en cadence les diadèmes de plumes que portaient les dames de la cour et la compagnie des *amazones* (garde particulière de la reine), produisait, dit-on, un effet très gracieux; mais la chanson créole, cet élément essentiel du *carabinier*, se tut complétement devant l'épouvantable despotisme de Christophe. Voulant un jour essayer la portée d'un canon, celui-ci le fit pointer, sans dire gare, sur un groupe de ses sujets, dont plusieurs restèrent sur le carreau. Comme sa majesté avait souvent des canons à essayer, il en résultait une gêne bien naturelle dans l'exercice du droit constitutionnel de réunion, et, sans réunions, plus de *zambas*, plus d'improvisations. Un espionnage farouche, incessant, universel, et dont Christophe en personne était l'agent le plus redouté (1), mettait en danger de mort jusqu'aux passans qui s'accos-

(1) « Il avait fait ajouter aux décorations extérieures de son palais du Cap une espèce d'arche suspendue sur des arcades, d'où, sans être aperçu, sa vue parcourait une place et les extrémités de plusieurs rues. » (*Voyage dans le nord d'Haïti*, par Hérard-Dumesle.)

taient dans la rue pour s'entretenir de leurs affaires. Quant aux *mamans pitites,* bien qu'elles fussent plus accablées encore de travaux que sous Dessalines, bien que dans certains villages on n'eût pas trouvé une femme valide dont les cheveux ne fussent littéralement *usés* à la couronne par les moellons que devaient transporter ces malheureuses pour satisfaire aux fantaisies architecturales du « bon Henri (1), » elles n'avaient même pas la ressource de rimer leurs plaintes, car la moindre plainte était punie à coups de sabre, et cette fois par le tranchant. Est-ce de cet enfer que s'éleva ce sanglot si contenu, mais si profond :

Si pas té gagné soupir nen moune,
Moune ta touffé...

« Si le monde (les gens) n'avait pas le soupir, le monde étoufferait. »

Je n'émets ici qu'un simple soupçon, vu que, sous Christophe, la pensée même avait fini par devenir muette comme la parole. Tout en sévissant avec la dernière rigueur contre les superstitions africaines, le « bon Henri » savait très bien les exploiter. Un jour par semaine il s'enfermait plusieurs heures dans un cabinet avec un grand nombre de chats qu'il y avait logés, et, au sortir de ces conférences magiques, il publiait, comme les tenant des redoutables matous, les secrets qu'il avait appris de ses espions. Les masses pouvaient d'autant plus aisément croire que Christophe lisait, par l'entremise de ses chats, dans les pensées, que, faisant et défaisant à son gré les mariages, il introduisait au besoin sa police jusqu'au sein de l'intimité conjugale.

Quel contraste avec la république de Pétion ! Libres comme des sauvages, riches comme des planteurs, grace au partage des terres domaniales, dont la plupart étaient encore en plein rapport, les nouveaux citoyens passaient leurs jours à dormir et leurs nuits à cultiver les belles-lettres nègres, c'est-à-dire l'entrechat et la chanson. Le *carabinier* leur était devenu une nécessité tellement impérieuse, que, lors du siége du Môle par Christophe, le général républicain dut, pour retenir ses troupes, où l'ennui provoquait de nombreuses désertions, faire venir le *zamba* favori de l'époque. Pierre Saint-Ours (il se nommait ainsi) n'était rien moins qu'un héros, mais ses chansons faisaient des héros, car, a dit un autre *zamba :*

Cabrite pas connaît goumé,
Mais cui li batte la charge.

« Si le cabri ne sait pas se battre, son cuir sert à battre la charge.

Saint-Ours finit cependant par songer que

Coulève qui vlé vive

(1) Christophe avait pris le nom d'Henri Ier et tenait énormément à être comparé à Henri IV.

Li pas promené nen gan chimin.
Si ous pas vlé gagné pice
Pas badiné avec chien.

« La couleuvre qui a peur d'être écrasée ne doit pas se promener sur le grand chemin. Qui craint de gagner des puces ne doit pas jouer avec les chiens. »

Et un jour qu'il avait failli gagner des balles, il chanta sur son violon au passage du général :

Président mandé vaillans garçons,
Mais li pas mandé garçons
Comme Pierre Saint-Ours, etc.

« Le président a entendu envoyer ici de vaillans garçons, mais pas des garçons comme Pierre Saint-Ours. »

Le général eut pitié du barde et lui octroya son congé avec quelques coups de cravache. Si Saint-Ours n'était pas sorti du Môle, Christophe n'y serait peut-être jamais entré.

C'est sous Boyer, après la réunion du nord et de l'est à la république, que le *carabinier*, pantomime et chant, prit sa forme définitive. L'allure compassée des quadrilles de Christophe et la spirituelle langueur des danses espagnoles vinrent tour à tour discipliner et épurer l'impromptu violent et les réminiscences sauvages des danses de la révolution. Les bals du beau monde haïtien devinrent, ce qu'ils sont encore, la traduction mimée du roman essentiellement national de l'inconstance en partie double, et la chanson, qui servait comme précédemment de *libretto* à ce ballet, jeta sur les différentes situations que ramenait la danse, tantôt une plaisanterie délurée :

Bon coq chanté nen toute poulailler,
« Bon coq chante dans tout poulailler, »

tantôt une image gracieuse :

To cé chandelle, mon cé papillon;
« Tu es la chandelle, je suis le papillon, »

tantôt une observation fine :

To parti sans sentiment,
To vini encore.

« Tu pars sans regret, donc tu reviendras. »

Le plus souvent la chanson est personnelle, et la chronique scandaleuse de la ville en fait au jour le jour les frais. La longue prépondérance de la classe de couleur a, en effet, créé au milieu du dérèglement moral légué par l'esclavage une sorte de pruderie relative qui n'a rien de bien farouche, mais déjà assez impressionnable pour qu'elle vibre au contact de la malignité. Une police bien autrement lucide

que celle des miatous de Christophe, car elle a pour agens la médisance ou la jalousie féminine, relève les frasques les plus secrètes, que quelques bonnes amies enfermées ensemble mettent aussitôt en couplets. Un ménétrier apprend en secret l'air, et y ajoute quelques embellissemens, quelques *fignolemens* pour employer le vocabulaire du dilettantisme haïtien, pendant qu'un enfant va colporter de mémoire les couplets entre les connaissances. Au bal suivant, on guette le moment où les deux victimes figurent ensemble, et, au premier coup d'archet du ménétrier, le couple trop confiant est très désagréablement surpris en entendant cinquante voix chanter sa propre histoire, qui, saisie au vol par les passans, le poursuivra des mois entiers dans la rue. Les dames, tant noires que jaunes, de Port-au-Prince, et même les femmes du peuple, excellent dans ces à-propos satiriques, qui font une redoutable concurrence à l'industrie des *zambas*, et finiront par la reléguer dans la campagne. Quelques-uns des airs sont charmans, et les paroles mériteraient parfois l'impression, — je n'ose dire la traduction; — car la muse haïtienne, comme les dames du pays, a subi la loi du climat : elle lâche volontiers sa ceinture, et, comme en outre la plupart des romans commencent ici par le dernier chapitre, elle est forcée, sous peine de se taire, d'aborder résolûment les sous-entendus. Rien n'est plus conventionnel et variable, après tout, que la pudeur du langage. Si le vocabulaire de Rabelais était resté usuel, il ne nous paraîtrait pas moins chaste que le vocabulaire de feu M. Bouilly. — Les chansons dont il s'agit ont, au besoin, une portée plus générale; la dernière œuvre poétique et musicale du *high life* féminin de Port-au-Prince a pris, par exemple, pour texte toute une classe, celle des griffonnes (1), qui, à tort ou à raison, sont renommées pour l'énergie de leur tempérament. La chanson nous introduit successivement dans le logis de la blanche, de la mulâtresse, de la noire, où tout est en ordre; puis nous passons chez la griffonne, et la première chose qui frappe les yeux, c'est un lit défait.

Quant à l'ardeur guerrière que respirait parfois le *carabinier* primitif, elle a complétement disparu des *carabiniers* modernes. Bien que poussant aussi loin que son aînée le culte de l'épaulette, la nouvelle génération a le service militaire en horreur. Les seules chansons politiques qu'ait produites l'époque actuelle répondent même à cette préoccupation. La meilleure, à ma connaissance, fut faite en 1844 contre le président Rivière-Hérard et son second, M. Hérard-Dumesle, par un partisan de Boyer, M. Mullery, avocat à Port-au-Prince. L'écroulement politique et territorial qui s'accomplit autour des deux

(1) Les griffonnes appartiennent à cette nuance de sang-mêlé qui se rapproche le plus du noir.

Hérard, leurs luttes contre la constituante, l'insurrection dominicaine et le fédéralisme noir, la levée en masse, les mesures draconiennes par lesquelles ils voulurent arrêter le mouvement, qui n'en fut que précipité, y sont racontés, au besoin défigurés, en une enfilade de couplets d'assez vive allure, et ce journal rimé, circulant, par le courant électrique de l'entrechat, d'un bout à l'autre du pays, acheva la débandade. En voici quelques fragmens que nous traduisons, en regrettant de ne pouvoir transporter dans la prose française toute la naïveté concise du texte original (1) :

« La constituante se met tout de bon en colère — en voyant le pays souffrir tant de misère. — Elle somme Rivière de rendre ses comptes; — Rivière se fâche pour cacher son embarras.

« Les Espagnols (Dominicains) sont soulevés, les Cayes sont soulevées, — de ci, de là, tout le pays est chaviré; — voilà le bien-être — que Rivière promettait au peuple.

« Rivière est parti pour réduire les Espagnols, — les Espagnols lui font danser la carmagnole; — les Espagnols lui donnent du canon, — et lui bat en retraite demandant pardon.

« Le général Dumesle, quand il a bu du tafia, — veut que tout le monde soit soldat. — Par une proclamation, — il supprime la constitution.

« Il appelle Lazarre, il appelle Laudun, — il appelle Féry, il appelle Gélin. — Il leur dit, comme autrefois Christophe : — C'est en faisant couler le sang que nous réduirons le pays.

« Lazarre lui dit non, Féry lui dit non, — Gélin lui dit non, Laudun lui dit non. — Lui dit : Je m'en....., — j'ai carte blanche; ce que je fais est bien fait.

« Et vous, Bellanton, prenez un bâton, — et vous, Paul Bayard, prenez un poignard; — c'est par ces moyens de discipline — que nous soumettrons ce peuple-là comme au temps de Dessalines.

(1) Nous donnons comme exemple de cette concision quelques citations du texte créole :

Constituants la yo, yo trop en colère
Quand yo voir pays souffrir trop misère;
Yo dit Rivière rendre compte (*ter*),
Rivière prend colère pour cacher la honte.

Général Dumesle, quand li boire tafia,
Li vlé toute monde entré dans soldat :
Li faire proclamation
Pour renversé la constitution.

Li hélé Lazarre, li hélé Laudun,
Li hélé Féry, li hélé Gélin,
Li dit comme roi Henri :
Il faut sang couler pour ranger pays.

Lazarre dit li non, Féry dit li non,
Gélin dit li non, Laudun dit li non.
Li dit : Moin fou bien,
Moin gagné carte blanche, tout ça moins fait bien, etc., etc.

« Chéry Archer, comme un enragé, — veut que tout le monde se mette en route; — il expédie Tabacogne, — qui court (aux trousses des conscrits réfractaires) comme un chien qui sent la charogne.

« Le soldat est en route, le bourgeois est en route, — l'armée est jetée, sans manger, dans un grand danger. — Rivière fait fusiller; — toutes les mères ont de l'eau dans les yeux, etc. »

Quelques années auparavant, sous Boyer, la satire politique avait pris une acception plus générale et une forme plus littéraire dans les chansons-apologues d'un autre écrivain haïtien, M. Lhérisson. De ce recueil, devenu excessivement rare, je n'ai pu retrouver que la pièce suivante, qui a pour thème et pour refrain un des proverbes déjà cités :

Grand'maman moïn dit : Nan Guinée,
Grand mouché rassemblé youn jour
Toute pêpe li contré nan tournée,
Et pis li parlé sans détour :
« Quand zôt allez foncer nan raque,
Connain coûment grand moune agi :
Badinez ben avec macaque,
Mais na pas mangnié queue à li. » } *Bis.*

« Ma grand'mère m'a dit : En Guinée, — le grand monsieur (le roi) rassembla un jour — tout le peuple qu'il avait rencontré dans sa tournée, — et là, lui parlant sans détour : — « Quand vous vous trouverez engagés dans quelque bagarre, — sachez comment les gens habiles se conduisent : — badinez avec le macaque, — mais ne lui tirez pas la queue. »

Partant de là, le roi de Guinée évoque à l'appui de sa thèse les souvenirs un peu mêlés de Télémaque (*pitit Télémaque*), de l'empereur Dessalines, de l'empereur Napoléon, voire du roi Charles X, précipités l'un dans la mer, les autres du trône, pour avoir tour à tour poussé à bout le macaque des bons conseils, de la docilité populaire, de la gloire, de l'esprit libéral. La chanson finit par ce couplet, qui renferme un excellent trait d'observation locale :

Grand'maman moïn dit moïn bon qui chose,
Lô li prend bon coup malavoume.
Li dit moïn con ça : « Monrose,
Nan tout' grand z'affaires faut dit : houme! »
Mon peut-on flanqué moïn youn claque,
Ou pitot terminer ainsi :
Badinez ben avec macaque,
Mais na pas mangniez queue à li.

« Grand'maman m'a dit encore une bonne chose, — un jour qu'elle avait bu un bon coup. — Elle m'a dit comme ça : « Monrose, — dans toute grosse affaire il faut dire : hum! » — Mais comme je pourrais moi-même attraper une taloche, — il vaut mieux terminer ainsi : — Badinez bien, etc. »

Ce *hum* caractérise à merveille l'esprit public nègre, incapable d'initiative dans l'action comme dans la résistance, mais d'avance acquis à toute initiative heureuse, — ne répondant jamais ni oui ni non tant que la franchise est risquée, sauf à interpréter après coup ses réticences dans le sens du fait accompli. Ce *hum* résume aussi toute la diplomatie nègre, notamment celle qui fit tour à tour des Espagnols, des commissaires du directoire, des planteurs et des Anglais, les compères et les dupes du vieux Toussaint Louverture. Aujourd'hui encore n'est-ce pas en répondant *hum!* aux sommations réitérées des consuls que Soulouque a trouvé le secret de maintenir la république dominicaine dans un état de qui vive qui la mène peu à peu à la ruine et à l'anéantissement, sans provoquer, de la part de la France ou de l'Angleterre, une intervention contre laquelle lui-même se briserait?

III. — CONTES NÈGRES. — UN POLICHINELLE MANDINGUE.

Comme on voit, la poésie nègre ne diffère guère du langage familier que par certaine régularité rhythmique, juste ce qu'il lui en faut pour s'adapter à la danse et au chant. Si la poésie se fait souvent prose, la prose, en revanche, se fait souvent poésie. C'est en effet dans le terre à terre des contes et des dictons populaires que la fantaisie, l'image, la métaphore apparaissent ici le plus volontiers.

Le conte nègre relève de deux genres distincts. Tantôt il symbolise, sous la forme de l'apologue, un fait ou une apparence physique, tantôt il met en scène deux personnages typiques, à l'odyssée desquels chaque conteur apporte son contingent d'épisodes. Les contes de la première catégorie sont presque toujours improvisés, et l'auditoire en donne, séance tenante, le thème par quelque question comme celle-ci : « Pourquoi les guêpes ont-elles la taille fine? Pourquoi le maringouin (espèce de moustique) suit-il toujours la main? Pourquoi les crabes n'ont-ils pas de tête? Pourquoi l'eau et le feu sont-ils ennemis? etc. » Le *candio,* ainsi interpellé, se recueille durant quelques secondes et donne le parce que de chaque pourquoi, abrégeant ou allongeant sa narration, selon que la veillée est plus ou moins avancée. Les meilleures restent au répertoire et circulent de case en case, s'enrichissant à chaque station de quelque nouveau trait. Voici, par exemple, pourquoi le crabe ou *la* crabe, pour parler créole, n'a pas de tête.

Lors de la création (et si l'auditoire est questionneur, le *candio* doit, bon gré mal gré, avant de passer outre, placer ici quelque description inédite de la création), *Bondieu* chargea les anges de fabriquer les corps des bêtes, sauf la tête qu'il se réserva. Au jour fixé pour la distribution des têtes, il y avait, on le pense bien, foule au bureau, en vertu du proverbe : *Bœf qui douvant boit bon quiau* (le bœuf qui ar-

rive le premier à l'abreuvoir boit la meilleure eau), et l'espoir d'obtenir une tête de premier choix ne motivait pas seul cet empressement. Soit distraction, soit maladresse, les anges avaient oublié les pieds des serpens, et les bêtes tremblaient que *Bondieu* eût commis à son tour un oubli à conséquences plus désagréables encore. La crabe se trouvait d'aventure au premier rang; mais, par bonté d'ame, elle céda successivement sa place à tous les autres animaux, et quand elle se présenta enfin, *Bondieu* fouilla vainement dans son panier, il ne restait plus de têtes! *Bondieu*, qui s'attendait à une scène de pleurs et de récriminations, ne savait trop quelle contenance tenir. « *Ma foué*, dit-il avec embarras, *ous qu'a vini tard trope; moin té donné toute tête-là à gens-là; moin ben fâché, chai pitite* (ma foi, vous venez trop tard; j'ai donné toutes mes têtes à ces gens-là; j'en suis bien fâché, chère petite)! » Et la douce petite bestiole de répondre sans amertume : « *T'en prie, chai Bondieu, fais pas to chagrin pour ça, ça pas valé la peine* (je t'en prie, cher *Bondieu*, ne te chagrine pas pour si peu, ça n'en vaut pas la peine). » De là provient la démarche oblique et tâtonnante de la crabe; mais qui aurait le courage de l'en railler? « *Cé bon kior crabe qui la cause li pas gagné tête* (c'est le bon cœur de la crabe qui est la cause qu'elle n'a pas de tête (1). » Voici maintenant, et sauf l'originalité du langage et de la saillie créoles, que je ne me fais pas fort de reproduire, l'histoire de l'antique querelle de l'eau et du feu (2) :

Les Haïtiens ne sont pas les premiers qui aient eu leur « fête à l'indépendance (3). » Au temps favori de l'apologue oriental, au temps où les bêtes parlaient, les animaux aquatiques se réunissaient périodiquement à l'embouchure d'un grand fleuve pour célébrer le jubilé de leur création. Chaque espèce tour à tour faisait les frais de la fête, et un jour que vint le tour des grenouilles, ces dames, qui ont un peu la tête à l'envers, imaginèrent, pour donner du relief à la cérémonie, d'y inviter leur dieu, ou celui que la gent aquatique considérait comme tel, le feu. De ce qu'il remplit de lumière l'immense étendue du ciel, de ce que la terre serait invisible et morte sans lui, de ce que le vent le plus violent ne saurait courber ses rayons, qui bravent jusqu'à la furie des vagues pour pénétrer au plus profond des mers, — poissons et amphibies avaient, en effet, conclu que le feu était le véritable roi de

(1) C'est à peu près notre proverbe : « Mauvaise tête, bon cœur. » Cette charmante tradition a été citée par M. V. Schœlcher dans le recueil de proverbes nègres qui termine un de ses pamphlets abolitionnistes. Il est à regretter que M. Schœlcher ait si rarement trouvé en faveur de sa thèse des argumens aussi concluans et surtout aussi inoffensifs.

(2) J'en ai retrouvé le thème dans un ancien journal de Port-au-Prince, *l'Union*, qui, en le revêtant d'une forme trop consciencieusement littéraire et classique, en a malheureusement émoussé le piquant et la naïveté.

(3) Cette fête se célèbre le 1er janvier, jour où fut proclamée la nationalité haïtienne.

la création. Du plus humble marécage jusqu'aux extrémités de l'océan, une immense clameur de joie accueillit la proposition des grenouilles, et un trône d'algues, pour l'embellissement duquel la mer prêta ses coraux, l'huître ses perles, le caret son écaille, le nénuphar ses fleurs, le manglier ses pittoresques arceaux de racines et son dôme de feuillage, fut élevé sur la grève. Supposez que la mer, dérogeant pour la circonstance à sa loi physique, se partage vis-à-vis du trône en deux murs de cristal où pendent en guirlandes de mille couleurs la cloche opaline des méduses, le globe diaphane des cydippes, le feston varié des callyanires, le vivant bouquet des stéphanomies aux boutons de fleurs entremêlés de grains de corail; supposez qu'au bout de cette féerique avenue se dresse un hémicycle de trombes reliées l'une à l'autre par l'ogive des arcs-en-ciel; supposez enfin qu'un millier de folâtres baleines prennent leurs ébats dans l'espace libre, lançant par leurs doubles narines une forêt de symétriques jets d'eau où se jouent des essaims de poissons volans, et vous aurez une idée des impossibles paysages que découvre parfois l'imagination du conteur nègre. La reine des grenouilles, revêtue de sa plus belle robe tigrée et suivie de ses rainettes habillées de vert, surveillait en personne les préparatifs de la fête, coassant des félicitations ou des encouragemens à ses hôtes bigarrés; car, depuis l'anguille, dont la queue servait de truelle, jusqu'aux requins et aux caïmans, qui faisaient l'office de gardes municipaux, tous avaient prêté de la meilleure grace leur concours. J'en excepte le crapaud, qui, tout gonflé d'orgueil et de venin, se reposait dans un coin, jetant sur toutes les merveilles qui éclosaient autour de lui un dédaigneux *hou-hou*, ce qui lui valut cette verte, mais intraduisible épigramme devenue proverbe, et que s'attire encore de nos jours, en Haïti, la vanité parasite : *Capaud vanté, bonda li toute nu* (1).

Quelques grenouilles s'étaient détachées de la bande pour aller inviter le Feu. Après quinze jours et quinze nuits, la sautillante ambassade arriva enfin au palais du dieu (autre thème à descriptions), et exposa sa requête. Le Feu remontra paternellement aux grenouilles l'imprudence de leur dessein; mais il ne put les dissuader. « Songez, leur dit-il en désespoir de cause, songez, *chai pitites*, que je me fais bien vieux, que je marche avec peine, qu'il me faudra au moins quinze jours et quinze nuits pour arriver. — Prenez-en à votre aise, *chai mouché*, nous avons le temps : *pressé pas fait jour l'ouvri* (2). — Le moindre filet d'eau m'arrête... — Qu'importe encore? reprirent les grenouilles, qui avaient réponse à tout : *Riviai peut empêché ous passé, li pas empêché ous touné* (la rivière peut nous empêcher de passer, mais

(1) Le crapaud fait le fier, et il a le..... tout nu.

(2) « Se presser ne fait luire le jour plus tôt. » C'est l'équivalent du proverbe espagnol : *Mañana serà otro dia*. Demain il fera encore jour.

elle ne nous empêche pas de la tourner). » Bref, le Feu consentit à se mettre en route, mais après avoir expédié une étincelle à son compère le Vent, pour lui demander l'aide de ses ailes. L'étincelle se transforma pour sa commodité en feu follet et se rendit au palais du Vent.

Bien en avait pris au Feu de réclamer l'aide du Vent, car il faisait à peine quelques centaines de pas par jour, obligé de tourner chaque caillou qui barrait sa route, remontant péniblement le moindre ruisseau pour chercher quelque pont de lianes qui l'aidât à passer; mais comme il se rattrapa dès que son brutal compère l'eut rejoint! Plaines, montagnes, fleuves même, furent franchis avec une rapidité furieuse, et les vedettes du peuple aquatique avaient à peine signalé l'approche des deux illustres visiteurs, que le Feu, qui suppliait inutilement le Vent de modérer son galop, enveloppait et dévorait de la base au comble le palais qui lui était destiné. Je laisse à penser la confusion et l'effroi des assistans. Le compliment galant que les grenouilles avaient tourné pour la circonstance se perdit en un coassement désespéré. Les anguilles se tordaient comme des lianes, les cabillauds frétillaient comme dans un poêlon, les tortues craquaient dans leurs carapaces, pressées qu'elles étaient d'en sortir pour fuir plus vite, et les homards rougissaient de fureur et de terreur. Quant au vil crapaud, il était, ainsi que tant d'autres, sorti sain et sauf de la bagarre en se réfugiant dans la boue.

L'Eau, émue des dangers que courait son peuple, se rua à son tour sur le Feu : elle ne fit qu'accélérer le désastre de la gent aquatique, car le Vent tint bravement tête à l'Eau, la refoulant à chaque assaut jusqu'au fond des vallées sous-marines, et, dans le brusque va-et-vient des vagues, les baleines allaient échouer au sommet des montagnes, tandis que la mer se peuplait de carpillons cuits à point. — Tant y a que *Bondieu*, — presque le bon Dieu de Béranger, — s'éveilla à ce tapage, et, soulevant le rideau de nuages qui lui cachait la terre, s'enquit des causes de la dispute.

— Le Vent prétend chasser la mer, dit l'Eau.

— L'Eau prétend éteindre le Feu, reprit le Vent.

Parties ouïes, *Bondieu* vit bien que toutes deux avaient tort, et résolut de donner à chacune sa leçon. S'adressant d'abord à la mer, et lui montrant du doigt une étoile qui allait se coucher dans son sein, il dit : « Toi qui te fais forte d'éteindre le Feu, en éteindras-tu du moins une parcelle? Éteindras-tu cette étoile qui se met à ta merci? » Près de douze heures s'écoulèrent sans réponse, au bout desquelles l'étoile reparut aussi brillante de l'autre côté de la mer, qui s'écria : « Je ne puis l'éteindre. » — « Tu y as mis le temps, reprit *Bondieu* en regardant sa montre. Maintenant, voici dans cette nuée noire qui s'avance vers toi un trait de foudre pas plus large qu'un fil : hésiteras-tu à l'éteindre? »

La mer, métamorphosée en trombe, s'élança à la rencontre de la nuée; mais, au premier choc, la foudre jaillit et brisa la colonne d'eau, qui s'affaissa en mugissant cet aveu : « Je puis éteindre le feu de la terre, mais pas le feu du ciel. »

Bondieu, qui riait dans sa barbe, prit la mer au mot. Il envoya ses anges lui quérir une des petites pierres jaunâtres qui jonchaient la terre, plaça dessus un morceau d'amadou, battit le briquet et alluma sa pipe, — histoire de prouver que cette pierre était bien un silex et contenait du feu; — puis, la jetant dans la mer : « Amoncelle, dit-il, tes vagues, et essaie d'éteindre l'étincelle de ce caillou.

— *Chai Bondieu,* répondit l'Eau, dont le ton devenait de plus en plus humble, j'en ai des millions de milliards dans mon sein, et je n'ai jamais pu en éteindre un seul.

— C'est bien, » dit *Bondieu,* et se tournant vers le Vent : « O Vent! essaie de faire disparaître la mer. » Le Vent, dont l'humiliation de l'Eau avait redoublé l'orgueil et la force, se déchaîna des quatre points cardinaux à la fois sur les vagues et les souleva en un tourbillon si rapide, qu'on put croire un moment que l'Eau allait être exilée par son ennemi furieux dans les solitudes du troisième ciel; mais la montagne liquide atteignait à peine les plafonds du premier ciel, que, cédant à son propre poids, elle s'affaissait sur elle-même et refoulait à son tour le Vent dans toutes les directions. *Bondieu* reprit : « Tu n'as pu tarir la mer; mais tu tariras certes ce petit ruisseau qui se cache là-bas dans les herbes. » Le Vent, dont le dépit décuplait cette fois la violence, se rua sur son humble antagoniste avec une rage telle que, du premier coup d'aile, il fit tomber les forêts, hurler les cavernes et trembler les montagnes; mais, glissant sans y trouver prise sur la surface polie du ruisselet, il parvint à peine à le rider.

Après avoir joui de la confusion mutuelle des élémens, *Bondieu* dit d'un ton semi-paternel, semi-courroucé : « Toi, Eau, qui prétendais éteindre le Feu, et qui n'as pas même eu raison de l'humble étincelle qui dort dans le caillou; toi, Vent, qui voulais chasser la mer de son lit, et qui n'as pas même su nous montrer le lit de ce ruisseau, comprendrez-vous, Eau et Vent, qu'il n'appartient pas à des coquins d'esclaves de troubler l'ordre de ma maison? » *Bondieu,* qui est très causeur, surtout quand il prend pour interprète un *candio, Bondieu* prêcha long-temps là-dessus et se résuma en ce proverbe : « *Chouval rété nen zécurie, milete nen savanne;* que le cheval reste à l'écurie et le mulet dans la savane (chacun son lot). »

Le *philosophe* qui me lirait, si un *philosophe* savait lire, trouverait apparemment ma version bien sobre et bien décolorée; mais c'en est assez pour laisser entrevoir l'excentrique tohu-bohu de grandiose

et de bouffon, d'extravagant et de trivial, de bonhomie et de raillerie, qu'embrasse cette première variété du conte nègre. La seconde met, je l'ai dit, en scène deux personnages à caractère arrêté, ce qui, tout en laissant une carrière illimitée à l'invention des épisodes, enferme cependant l'idée dans un milieu assez étroit. L'un de ces personnages s'appelle Bouki, nom dont je n'ai pu retrouver l'étymologie, évidemment africaine; l'autre s'appelle Petit-Malice. Bouki résume à lui seul la colossale goinfrerie de l'ogre français, la vigueur bonasse du Caragheuz turc, et l'épaisse bêtise du niais des atellanes antiques, le tout fondu dans un bain de tafia. Petit-Malice, au contraire, cumule dans un corps de nain le génie inventif du Petit-Poucet avec la malfaisante taquinerie de notre Polichinelle de foire. On devine que les deux personnages sont souvent en guerre, et, dans cet incessant duel de la force stupide et de la malignité lilliputienne, c'est Bouki naturellement qui paie les pots cassés. En supposant que cette odyssée orale, où chaque veillée, chaque conteur apportent de nouveaux incidens, aussitôt oubliés qu'inventés, pût être ressaisie par la traduction, la traduction aurait souvent à reculer devant certains détails qui intéressent d'ailleurs beaucoup plus la propreté que la morale. En voici pourtant un épisode au hasard, le premier qui s'offre à ma mémoire. J'en supprime autant que possible les crudités anatomiques et pathologiques; mais, après tout, on est bien averti qu'il ne s'agit point ici d'une bergerie de Watteau.

Il y avait une fois, dans l'écurie du roi, un éléphant blanc si grand, si grand, qu'on l'appelait indistinctement dans le pays le roi des éléphans ou l'éléphant du roi. La rareté du morceau allécha l'appétit du nain, qui s'introduisit furtivement dans l'éléphant par l'arrière-cour de cet édifice de chair. Une fois là, Petit-Malice tailla tant et tant dans le vif, que l'éléphant mourut. Le roi, désolé, convoqua tous les sorciers du royaume pour se faire expliquer la cause de ce décès subit de son favori, et, après avoir délibéré quinze jours et quinze nuits sur la question, ceux-ci répondirent : « O grand roi! l'éléphant blanc est mort parce qu'il a cessé de vivre. » Le roi bâtonna les sorciers, et, cédant à un pressentiment soudain, il ordonna d'ouvrir l'éléphant.

Qui fut bien attrapé? Ce fut Petit-Malice, qui n'avait pas encore trouvé l'occasion de quitter sa retraite. Petit-Malice fut condamné, séance tenante, à être empalé auprès du corps de l'éléphant. Pendant qu'il attendait, enchaîné au pal, l'heure du supplice, arriva Bouki, qui venait jouir de la mésaventure du nain. A la vue de son souffre-douleur, Petit-Malice se dit qu'il était sauvé. — Cher Bouki, s'écria-t-il d'un ton piteux, tu devrais bien te charger de la corvée qu'on m'impose. — A d'autres! dit en riant Bouki.

Moin pas qua prend di thé
Pour la fiève toué.

« Je ne veux pas prendre du thé pour ta fièvre. »

— Il ne s'agit pas de thé, reprit perfidement le nain; il s'agit de cet éléphant qu'on veut me contraindre, moi si petit, à manger en entier, sous peine d'être empalé. — J'accepterais bien la gageure, moi, s'écria l'imprudent Bouki, dont la gloutonnerie n'était jamais mise inutilement en éveil. — Bref, il détacha Petit-Malice, se fit attacher à sa place, et demanda à grands cris qu'on lui servît une tranche de l'éléphant. Voyant qu'il avait affaire à un mangeur d'éléphant et le trouvant d'ailleurs enchaîné au poteau, le bourreau, qui arrivait sur ces entrefaites, prit Bouki pour le vrai coupable et l'empala.

Bouki fut probablement mal empalé et encore plus mal gardé, car, peu d'heures après, nous le voyons se traîner clopin clopant, et les deux mains sur sa blessure, vers un bois d'abricotiers qu'il fait retentir de ses malédictions contre le nain. Au même instant, une grêle d'abricots verts l'atteint juste à l'endroit douloureux et lui révèle la présence de son persécuteur. Après beaucoup de recherches, Bouki parvient enfin à découvrir l'arbre où était perché Petit-Malice, et va faire à celui-ci un mauvais parti; mais Petit-Malice, feignant de voir venir une troupe dans le lointain, crie à tue-tête : « Vous cherchez Bouki? Le voici, le voici! » Bouki, qui tient à ne pas renouveler connaissance avec le pal, s'enfuit aussitôt, et le nain reste cette fois encore impuni.

Naïfs, fantasques ou grivois, ce qui échappe surtout à la traduction dans les contes nègres, c'est le flux de sentences et de dictons qui en déborde, la pantomime du débit, l'incessante onomatopée (1) de l'intonation ou du mot. Le patois créole exigerait à lui seul de la traduction le concours simultané de trois formes de langage, car la sobre précision de la syntaxe française s'y marie de la façon la plus imprévue avec l'ellipse orientale, et cet abus de voyelles, ces mignardes transpositions de consonnes, qu'on ne retrouve guère que sur les lèvres des enfans. Mais, hélas! c'est presque au passé que tout ceci doit s'entendre, pour Haïti du moins. Grace au stupide isolement où la jeune nationalité noire s'est retranchée, la liberté, c'est triste à dire, aura été moins favorable à son développement intellectuel que l'esclavage. Avec la race française ont successivement disparu un large foyer d'idées et

(1) S'il veut décrire, par exemple, l'effet d'un corps lourd dégringolant d'une hauteur, le nègre se contentera d'ajouter au substantif qui désigne ce corps l'interjection *bouloucotoumm*. L'expression créole rend au besoin, avec le son, le mouvement et l'image. Ainsi une étoile qui scintille est une étoile « qui fait *guidi, guidi*. » L'harmonie lancinante de ces deux syllabes ne reproduit-elle pas à merveille le jet et le retrait alternatifs et saccadés du rayon lumineux?

les innombrables nuances de vocabulaire qui répondaient à ces idées. Tous les connaisseurs et les vieux Haïtiens eux-mêmes s'accordent déjà à le reconnaître, le créole moderne de Saint-Domingue est considérablement appauvri. Le fractionnement de la propriété rurale n'aura pas été moins funeste à la verve nègre en supprimant ces grandes agrégations de l'atelier qui étaient son milieu de prédilection, et, dans les meilleures intentions du monde, la bourgeoisie éclairée du pays lui a porté le dernier coup. Pour attirer à eux, par l'appât essentiellement national de l'initiation et du mystère, l'élément africain, les noirs et mulâtres lettrés ont ouvert de nombreuses loges maçonniques, où l'on dîne, où l'on fait des discours français et des cours de morale rationaliste, mais où n'a jamais retenti le son inspirateur du tambourin. S'il en sort, à ce qu'assurent les intéressés, de bons pères, de bons époux, des citoyens sans préjugés, il n'en est pas sorti le moindre *zamba*. La dernière réaction noire, qui a peuplé de bourgeois les prisons et les cimetières, semblait devoir, par une sorte de compensation, restaurer l'influence sociale et littéraire des *candio;* c'est le contraire qui est arrivé. Les meilleurs *candio* nègres, semblables en cela à maint *candio* blanc, ont tourné vers la politique l'ascendant populaire que leur avaient acquis leurs talens. Les troubles de 1848 en avaient fait des bandits, et l'empereur Soulouque en a fait des ducs; — des ducs qui croiraient se compromettre en allant, comme autrefois, de cabaret en cabaret échanger quelque bon conte ou quelque joyeux *carabinier* contre un verre de tafia. Le grand siècle de la littérature nègre touche, en un mot, à sa fin, et le siècle de la critique est venu. C'est au *papier parlé* de saisir et de fixer, tant que l'écho n'en est pas éteint, les sons de plus en plus rares de la *bamboula;* c'est à la littérature jaune (et je prouverai qu'elle en est parfaitement capable) de redemander aux sources encore ouvertes de la tradition orale les fugitives saillies de l'imagination et de l'improvisation gallo-mandingues. Sérieusement parlant, il y va pour elle plus que d'un devoir à remplir, d'un argument décisif à trouver contre le préjugé de couleur : il y va de son intérêt immédiat et vital. Les cinq ou six écrivains d'un réel mérite que possède Haïti n'ont d'avenir que dans un milieu intellectuel plus vaste, dans le milieu français, hors duquel ils ne sauraient recruter un nombre suffisant d'appréciateurs et de lecteurs, et ce n'est point par des imitations imparfaites ou forcément retardataires, c'est par l'originalité seule qu'ils en forceront l'entrée.

GUSTAVE D'ALAUX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1852.

Observer une époque comme la nôtre, fatiguée par tant d'essais et de révolutions, cela n'est point toujours gai, mais c'est du moins instructif. Quelle étude plus remplie de saisissantes révélations pour qui saurait les recueillir! On peut se procurer le spectacle de bien des efforts trompés, de bien des événemens qui tournent contre les vues de leurs propres auteurs, de bien des révolutions qui aboutissent aux résultats les plus inattendus et de bien des rapprochemens curieux qui ne laissent point que de caractériser notre temps. Voici en peu de jours quelques dates qu'un hasard ironique semble avoir réunies en changeant étrangement leur signification, et qui, dans leurs fortunes diverses, résument nos vicissitudes. C'est d'abord le 4 mai, anniversaire de la proclamation de la république par l'assemblée constituante de 1848; c'était à cet anniversaire qu'était promise la pompe des fêtes, et il est passé assez obscurément avec quelque apologie solitaire pour toute commémoration. Le 10 mai était le jour marqué pour le périlleux interrègne de l'autorité publique dans notre pays, et il s'est trouvé, à l'échéance, que toute une population assistait, au milieu des appareils militaires, à une sorte de résurrection du pouvoir le plus entier qu'ait eu la France depuis un demi-siècle. Il y a cependant des esprits, nourris de longues et singulières illusions, qui paraissent ne point soupçonner le sens et la connexité des mouvemens qui se résument dans ces deux dates; ils ne veulent point comprendre que, si le 10 mai a pu être à ce point la fête de l'autorité souveraine appuyée sur la force victorieuse de l'armée, c'est qu'on en avait trop fait le jour redouté d'une conflagration possible de la société française. Les peuples n'aiment guère qu'on place comme des étapes dans leur vie des jours de combats et de luttes tragiques où ils risquent de s'abîmer corps et biens, sans compter l'honneur parfois; ils échappent volontiers à tout prix à ces alternatives. On leur a marchandé la sécurité, et, sans se souvenir de ce qu'ils ont voulu, aimé ou espéré, ils finissent par ne plus marchander le pouvoir à qui s'offre pour les tirer de leur incertitude. On les a repus d'agi-

tations, et ils arrivent bientôt à adorer le repos et le calme : c'est la loi éternelle des réactions. On glorifiait récemment avec quelque émotion lyrique le soleil clément et radieux qui éclaira, le 4 mai 1848, l'inauguration définitive de la république nouvelle. Malheureusement le soleil de cette époque a éclairé bien d'autres scènes; il a éclairé des batailles de quatre jours, le travail des sectes, la stagnation de la vie nationale, les progrès croissans de l'anxiété publique. Les dernières choses que nous nous sentions le goût de réhabiliter pour notre part, ce sont celles qui font naître ces suprêmes angoisses. Quoi qu'il arrive, il n'est point douteux, comme on le dit, mais dans un tout autre sens qu'on ne le dit, que la révolution de février aura été le véritable point de départ d'une situation toute nouvelle. S'il a été permis d'attendre mieux pour la France d'autres institutions, nous ne nous faisons point illusion, ce n'est point d'hier que ces institutions sont mortes, ni il y a trois mois : c'est le 24 février qui les a tuées, en faisant prévaloir d'autres principes, en mettant en jeu d'autres forces, et en plaçant la société dans cette extrémité redoutable où une question de conservation universelle devait dominer toute autre question. La révolution de février a eu cet effet, rien n'est plus vrai, de changer les conditions morales et politiques de la France et du monde, pourrait-on dire. Souvenez-vous, en effet, de ce qu'était l'Europe en 1847, des tendances qui dominaient, et observez ce qui en est aujourd'hui! Voyez quels courans règnent et se propagent, quelles transformations s'opèrent, quels instincts se font jour! Dans cet ordre de symptômes, la fête du 10 mai a sa place, à coup sûr. Joignez à un sentiment de sécurité matérielle du moment le goût naturel du peuple pour les fêtes, la promptitude de l'imagination française à s'enflammer aux spectacles militaires, les pompes religieuses se mêlant à la résurrection d'un symbole guerrier, la variété des costumes, les chefs arabes à côté des généraux de la patrie de Washington, — cela suffit bien, il nous semble, à expliquer l'étrange affluence qui s'est fait remarquer parmi nous dans ces derniers jours. Paris a été un peu pris d'assaut pacifiquement. On a pu entendre toutes les langues et tous les dialectes. La province a reflué vers le centre; les étrangers ont rempli nos rues; peut-être n'ont-ils pas eu tous les genres d'intérêt qu'ils se promettaient : l'empire n'a point été proclamé au milieu de la distribution des aigles. Quant à ajouter que la république s'en porte mieux, ce serait beaucoup dire sans doute.

Le malheur de la république en France, c'est de s'être identifiée avec le socialisme. Elle portera long-temps la peine de cette assimilation, que ses adversaires lui opposent comme une fatalité de ses doctrines, et que beaucoup de ses sectateurs ont cru habile d'accepter. En fait, c'est principalement sous cette forme du socialisme que la république a pénétré dans les campagnes. Il n'est point facile de gagner les ames simples et ignorantes aux savantes abstractions du radicalisme et à la métaphysique de la souveraineté du peuple; il est infiniment plus aisé de pénétrer jusqu'à elles en caressant leurs passions et leurs convoitises, en fomentant ces haines sourdes et instinctives de la misère contre la richesse, de la grossièreté contre le luxe, de l'ignorance contre les supériorités morales. C'est ce genre de ravage, souvent dévoilé depuis quelques années par mille publications, par mille incidens de tribunaux, que mettent encore à nu les rapports des commissaires extraordinaires envoyés dans les départemens

pour réviser et adoucir les condamnations prononcées à la suite du 2 décembre. Les hommes chargés de cette mission de clémence et d'observation tout à la fois, on le sait, étaient le général Canrobert, le colonel Espinasse et un conseiller d'état, M. Quentin Bauchart. Chose singulière! ce sont les soldats, peu accoutumés à s'effrayer outre mesure, qui semblent avoir ressenti la plus vive impression du mal; c'est le commissaire civil qui semble écarter le plus volontiers les signes redoutables. Les résultats effectifs de ces missions laissent apercevoir quelque chose de cette différence d'impressions. Sur 4,076 condamnations dans les départemens du centre, le général Canrobert a prononcé 727 graces ou atténuations de peine; dans le midi, sur 4,000 condamnations, il n'y a eu que 200 graces et 100 commutations, tandis que dans le sud-est, visité par M. Quentin Bauchart, le chiffre des commutations ou des graces s'est élevé à 2,424. Le rapport le plus remarquable peut-être est celui de M. le colonel Espinasse; il respire une certaine franchise militaire qui ne déguise rien, qui ne dissimule pas même ce triste symptôme, — l'impopularité de la clémence. Ce que dit M. le colonel Espinasse, le général Canrobert le dit aussi. Ni l'un ni l'autre, nous devons le constater, n'y mettent la finesse de M. Quentin Bauchart, qui croit devoir rejeter ces sévérités extrêmes de l'opinion sur ce qu'il nomme les « anciens partis. » Comment d'ailleurs concilier ces dispositions terrifiées et rigoureuses des anciens partis avec l'attitude que le commissaire extraordinaire leur attribue d'un autre côté, — attitude de dissidence et d'hostilité qui serait l'espoir manifeste du socialisme dans sa défaite? Voici des gens bien effrayés au commencement d'un rapport qui deviennent à la fin bien téméraires! Au fond de cette dernière observation de M. Bauchart, peut-être y a-t-il une de ces vérités assez peu neuves qui deviennent méconnaissables parfois en subissant certaines transformations. Oui, évidemment, si la société n'était point divisée, si les élémens conservateurs qu'elle contient étaient unis et compactes, le socialisme serait moins dangereux, ce qui veut dire, en d'autres termes, que si la société était bien portante, elle offrirait infiniment moins de prise au mal et aux contagions. Il faut savoir gré sans doute à M. Quentin Bauchart de cette vérité, qui n'était peut-être point à découvrir. Il est un peu plus difficile de croire que si le socialisme est véritablement et complétement vaincu, comme on l'affirme, les anciens partis soient disposés à faire quoi que ce soit qui puisse le relever de sa défaite. A vrai dire, c'est là la question de savoir dans quelles limites le socialisme est vaincu : il est impuissant et désarmé comme force organisée et violente; comme maladie morale, il n'a point disparu en un jour, et l'action matérielle même seule n'y peut rien. C'est une étrange illusion de tout rejeter sur les anciens partis; c'est une explication qui a le suprême inconvénient de ne rien expliquer. Ce qu'on nomme les anciens partis, ce n'est autre chose, à tout prendre, que l'ensemble des forces conservatrices de la société, malheureusement divisées dans des crises successives, constituées sous des formes diverses, et résumant dans une mesure différente les traditions, les instincts et les besoins de notre pays. Nous ne nous dissimulons en rien ce qu'il y a de difficile à combiner ces élémens dans un effort commun; mais enfin n'est-ce point là l'œuvre de conciliation propre à une époque comme la nôtre, — œuvre où il y a bien assez des difficultés réelles sans y joindre la légèreté des jugemens, et où la modération est la première loi dans l'exercice d'un pou-

voir immense? Au milieu des nécessités rigoureuses créées par des obligations nouvelles, la modération est d'autant plus nécessaire pour rapprocher les hommes, pour désarmer les scrupules honorables, pour ne point faire porter, par exemple, à la science les peines de la politique. La retraite d'hommes comme M. Villemain ou M. Cousin ne serait-elle pas plus regrettable encore, si leur nom ne continuait à se rattacher librement à l'enseignement qu'ils ont illustré? Il se peut même parfois que la modération inspire bien l'esprit. Nous cherchons vainement ce qu'a pu gagner M. Arago dans un échange ostensible de correspondances où le ministre de l'instruction publique a su mettre du côté du gouvernement la modération et le bon goût, ce qui est bien encore quelque chose en France.

Quand nous disions l'autre jour qu'il y avait nécessairement quelque peine pour les corps politiques à prendre la place qui leur est dévolue dans un nouveau régime, nous aurions pu ajouter que cette difficulté existe pour tout le monde. Il y a pour chacun une étude à faire, — l'étude des signes contemporains, des possibilités, des conditions de l'ordre actuel des choses. On ne se rend pas toujours compte au juste de la mesure dans laquelle tout est changé. Cette incertitude à peu près universelle n'est pas le moindre signe de ce moment-ci. Le corps législatif a eu à ressentir les effets de ces hésitations dans ses travaux; il les ressent encore peut-être, d'autant plus que c'est l'organisation législative qui a été le plus profondément transformée. La presse, pour n'être point un corps de l'état, n'y est pas moins sujette, et elle s'instruit à ses risques et périls. Déjà plusieurs avertissemens ont été donnés. Le gouvernement a probablement voulu fixer dans l'application le sens du dernier décret sur un point particulier. Par exemple, quelle est la nature des rapports de la presse avec les corps de l'état? Dans quelle mesure peut-elle rendre compte de leurs travaux? Autrefois, on s'en souvient, les journaux reproduisaient dans leur animation même les séances des assemblées; ils décrivaient ces luttes ardentes de la parole; ils mettaient en scène les personnages. Que de peintures injurieuses ou complaisantes! que de verve employée souvent à démontrer que l'éloquence, la raison, la vérité, l'esprit, se trouvaient toujours nécessairement du côté de celui dont le journal défendait l'opinion! Ce n'était point le mieux à coup sûr; toujours est-il que nous n'en sommes plus là. Le procès-verbal officiel des séances législatives reste le seul genre de reproduction permis aux journaux. C'est là le sens des derniers avertissemens infligés par l'autorité administrative, et on peut sans trop de licence se demander si les orateurs n'y perdent pas encore plus que les journaux. Au reste, dans l'incertitude qui résulte pour la presse de ces conditions, ne croyez pas que l'embarras soit égal pour tout le monde. Il y a les esprits à ressources qui suppléent à tout merveilleusement, et qui continuent à avoir en réserve une multitude de questions du dernier intérêt, de l'à-propos le plus saisissant. Vous plaît-il de savoir la différence du droit divin et du droit national, ou bien encore de vous initier aux mystères de l'autorité absolue et de la liberté absolue? Vous aurez beau objecter que cela ne vous inquiète guère : qu'importe? Les inventeurs de ces choses n'en poursuivront pas moins leurs voyages dans les régions fantastiques. Il y a ainsi dans la presse bon nombre de ces types de polémistes oiseux ou excentriques qui ont des idées à eux, une histoire à eux, une politique à eux : « Moi, dis-je,

et c'est assez! » Chaque événement, n'en doutez pas, vient confirmer leurs vues; ils ont l'art de tout expliquer avec des formules. Se comprennent-ils toujours? Qui pourrait le dire? Mais ils attirent un moment l'attention, et cela suffit, car un des traits qui les distinguent, c'est de ne pouvoir supporter qu'on ne parle plus d'eux, même quand on ne parle plus de personne. Et cependant, au lieu de ces personnalités survivantes ou des polémiques anciennes, la presse ne pourrait-elle pas trouver d'immenses élémens d'intérêt encore? N'y a-t-il point partout dans le monde mille questions qui se nouent et se dénouent sans cesse? N'y aurait-il point à observer et à suivre les migrations des races, les luttes lointaines des peuples, les prises de possession des contrées inexplorées, le travail universel de la civilisation? Le malheur de la presse en France, sauf une ou deux exceptions honorables, c'est d'être peu familiarisée avec toutes ces questions, sur lesquelles la presse anglaise fait porter ses investigations de chaque jour. Il semble qu'elle soit dépaysée dès qu'elle s'écarte de ces habitudes de discussions politiques qui ont eu trop souvent pour effet de lui ôter le sens de ces grandes réalités de la vie contemporaine et des intérêts positifs.

Aussi bien ces intérêts positifs doivent inévitablement aujourd'hui tenir une grande place parmi nous en l'absence de l'éclat de la vie politique. Leur développement ne contribue-t-il pas à la grandeur et à la sécurité du pays? Travaux publics, finances, questions de crédit, commerce, — ne reste-t-il pas encore dans tous ces objets de quoi occuper utilement l'activité publique? Bien des choses, comme on le sait, ont été faites sous ce rapport dans ces derniers mois, et il n'est point surprenant qu'il y ait aujourd'hui quelque suspension. Il a été néanmoins question récemment d'un assez important projet financier qui consisterait à offrir aux porteurs de rentes perpétuelles les moyens de transformer leurs titres en rentes viagères, avec élévation d'intérêt, comme cela se fait en Angleterre. Il en résulterait pour l'état, à la place de l'amortissement ordinaire, une sorte de libération de sa dette s'opérant successivement par la mort des porteurs de rentes viagères. D'un autre côté, cette mesure aurait pour effet d'ajouter un élément de plus à la dette publique par la création d'un nouveau fonds qui déchargerait d'autant le 4 et demi pour 100. C'est là, si nous ne nous trompons, le double but du projet dont nous parlons. Du reste, les porteurs de rentes perpétuelles seraient seuls admis, par l'échange de leurs titres, à devenir créanciers viagers de l'état. Le budget de 1853 vient d'être soumis par le conseil d'état, chargé d'en soutenir la discussion, au corps législatif. Dans sa composition générale, il ne diffère pas de celui de 1852; ce sont à peu près les mêmes élémens. Il reste encore pour l'année prochaine, dans les prévisions du budget, un déficit de 40 millions qu'on se promet de couvrir par les annulations habituelles de crédits; mais on peut se demander si des crédits d'un autre genre ne viendront pas augmenter les dépenses, et maintenir, sinon élever, le chiffre prévu du déficit. N'est-ce point là déjà ce qui arrivera probablement en 1852? Il est vrai qu'il est dès ce moment possible de remarquer comme un des élémens de notre situation financière la marche singulièrement ascendante du revenu public. Une note officielle constatait récemment ce progrès depuis le commencement de l'année. Le mois de janvier était en déficit sur l'époque correspondante de 1851. Février a donné 1 million 800,000 fr. de plus que dans l'année précédente; en mars, le progrès est de 5 millions; le mouvement as-

censionnel atteint en avril au chiffre de 9 millions 600,000 fr. d'augmentation. Nous ne demandons pas mieux que de tirer de ces chiffres d'heureux présages pour l'avenir, et d'y voir le signe d'une amélioration réelle, de l'activité nouvelle des affaires, du mouvement des transactions et du commerce, et d'une sorte de réveil de la confiance publique. Il n'y a qu'une chose à souhaiter et à espérer : c'est la bonne politique qui sait appliquer utilement et convenablement ces ressources croissantes de l'état.

Si toutes ces matières qui touchent au progrès matériel et commercial du pays sont plus que jamais faites, comme nous le disions, pour attirer l'attention des esprits sérieux, nul assurément ne peut s'y consacrer avec plus de fruit et de succès que M. Michel Chevalier. L'habile économiste vient de résumer dans un livre, — *Examen du système commercial connu sous le nom de système protecteur*, — une des questions les plus graves pour notre avenir industriel et commercial. Il ne s'agit, en effet, de rien moins que de savoir si la France proclamera la liberté du commerce, ouvrira ses ports et ses frontières, ou si elle maintiendra les tarifs qui protégent son industrie. M. Michel Chevalier est très décidé pour les doctrines du libre échange. On ne saurait avoir plus de spirituelle érudition, plus de verve, plus d'éloquence contre le système protecteur. Il y aurait cependant un petit nombre d'observations à faire, et qui sont plutôt de bon sens que de science. D'abord n'est-il point vrai que l'industrie française a fait de grands et sérieux progrès depuis long-temps? Or c'est bien quelque chose à considérer qu'un régime sous lequel a grandi notre industrie. En outre, l'expérience faite par l'Angleterre a-t-elle produit des résultats assez manifestement bienfaisans pour être décisive, et pour pouvoir servir d'exemple aux peuples qui n'ont point vécu dans les mêmes conditions? Le libre échange est-il aussi populaire dans la Grande-Bretagne elle-même aujourd'hui qu'il l'était à l'époque où Robert Peel en fit le pivot de sa politique commerciale? Ce qui ressort de plus pratique et de plus vrai des remarquables pages de M. Michel Chevalier et de bien d'autres travaux consacrés à cette question, c'est qu'il y a réellement à faire une étude soigneuse et attentive de nos tarifs; il y a des inégalités à effacer, des exagérations à atténuer, des prohibitions à écarter. Si l'ensemble du système commercial d'un pays est une des choses auxquelles il faille toucher avec le plus de circonspection et de réserve, il y a évidemment aussi dans notre temps des nécessités à satisfaire : ce sont celles qui résultent de l'immense mouvement imprimé au monde, du penchant des peuples à se lier par les relations commerciales plus encore que par les relations politiques, de la rapidité et de l'accroissement des communications internationales, de toute cette vie contemporaine, en un mot, qui met naturellement tous les pays en échange permanent d'influences et de produits. Il y a là, il nous semble, un double intérêt à sauvegarder, au point de vue des faits, du développement pratique, plus encore qu'au point de vue d'une science dont les principes ne sont peut-être pas toujours très conformes à la réalité.

La Belgique est-elle remise de ses émotions d'il y a quelques mois? Elle semble pour le moment infiniment moins préoccupée de créer des camps retranchés, de se défendre contre des attaques dont on n'a guère la pensée, nous le croyons, et dont on a perdu même l'habitude de parler chez nos voisins du nord. L'attention de la Belgique aujourd'hui est tout entière portée sur elle-

même, sur ses mouvemens intérieurs. Elle va avoir dans peu de jours des élections provinciales et des élections politiques pour le renouvellement d'une portion du parlement dans quatre provinces : Flandre-Orientale, Liége, Hainaut et Limbourg. Déjà tous les symptômes ordinaires de l'agitation électorale se manifestent. La question est de savoir ce qui en résultera dans la situation des partis et pour le ministère actuel, qui représente le libéralisme au pouvoir. A vrai dire, la durée du cabinet de Bruxelles nous semble un peu problématique. Qu'il ait contre lui tout l'ensemble du parti catholique fortifié, selon toutes les prévisions, par les élections prochaines, cela est assez simple; mais c'est dans son parti même qu'il commence à ne plus jouir du même crédit qu'autrefois. Quelques hommes importans du libéralisme belge, tels que M. Dolez, député du Hainaut, MM. Rolin et d'Elhougne, représentans de Gand, qui se retirent aujourd'hui de la vie politique, l'ont appuyé jusqu'au dernier moment de leurs votes, mais non sans exprimer dans la familiarité un jugement assez sévère. L'ennui de mettre d'accord leur vote et leur pensée a sans doute motivé leur retraite. Bien d'autres encore viendront probablement grossir la phalange des mécontens. Un des griefs les plus vifs contre le cabinet de Bruxelles, c'est l'impôt sur les successions voté l'an dernier, et qui a contribué singulièrement à dépopulariser le parti libéral en Belgique. Ce qu'on lui reproche, c'est sa ténacité dans les petites choses et son inconsistance dans les grandes, c'est le peu d'habileté et de tact qu'il a montré un moment dans sa politique extérieure, c'est le désordre permanent de la comptabilité des fonds spéciaux du ministère de l'intérieur, toujours en guerre à ce sujet avec la cour des comptes, c'est l'oubli complet dans lequel le gouvernement laisse certaines parties du pays. Joignez à ceci la hauteur blessante du ministre des finances, M. Frère, trop visiblement imbu de son importance, — la capacité peu constatée de M. Van-Hoorebeke, ministre des travaux publics, qui n'a réussi jusqu'ici qu'à mécontenter tout le monde par des œuvres ruineuses et peut-être inutiles. Ce sont là, si l'on veut, des griefs de détails et secondaires; ils ne sont point les seuls, et ils sont dominés encore par un grief d'un caractère plus sérieux et plus politique : c'est le reproche qu'on fait au cabinet Rogier-Frère de l'étroit esprit de coterie qui l'inspire, de ses tendances à se mettre perpétuellement en guerre avec l'église, de manière à faire de cet antagonisme une politique. Nous ne voulons évidemment rien exagérer; mais enfin il y avait pour le cabinet belge des vices d'origine qui étaient à corriger, et qui n'ont fait que se développer. Le ministère avait à secouer le joug des associations libérales qui l'avaient porté au pouvoir, et il n'a fait que leur obéir. Il a fait du gouvernement l'instrument des associations de Bruxelles, de Gand et de Liége. C'est là la faiblesse du cabinet de M. Rogier, et c'est probablement ce qui le tuera dans l'état actuel des partis.

Bien des publications révèlent et expliquent ces mouvemens de l'opinion en Belgique. Aucune n'est plus remarquable que celle d'un homme éminent, M. de Decker, sur *l'esprit de parti et l'esprit national*. M. de Decker est un membre du parti catholique, libéral et modéré. Ce qu'il montre dans sa brochure, où respire un chaleureux patriotisme, c'est l'impossibilité pour l'esprit de parti de rien fonder en Belgique; ce qu'il poursuit dans le cabinet actuel, c'est l'expression d'un libéralisme exclusif qui jure avec les traditions natio-

nales, et qui est plutôt le fruit d'une imitation étrangère. La véritable origine morale de l'indépendance nouvelle de la Belgique, c'est l'alliance de la liberté et du catholicisme. Cette alliance, maintenue avec soin, a contribué, dans les premières années, à consolider la nationalité belge; elle lui a fait traverser les plus rudes momens. Le danger est venu avec les partis exclusifs, qui n'ont point tenu compte de cette situation. Nous ne serions pas surpris que les circonstances où se trouve aujourd'hui l'Europe ne contribuassent à ramener la Belgique à des conditions plus justes et plus normales. Le sentiment exprimé par M. de Decker est bien loin, en effet, d'être un sentiment isolé. Le mérite de la brochure de cet homme distingué, c'est de répondre à une disposition très actuelle de l'opinion publique, qui tend manifestement à se prononcer contre le cabinet libéral. Tout annonce que les catholiques gagneront du terrain dans les élections prochaines; ils n'auront point peut-être la majorité, mais ils l'auraient à coup sûr dans des chambres renouvelées, si on les appelait au pouvoir, — ce que le roi ne fera point, parce qu'il les considère, assure-t-on, comme étant plus sages, plus modérés que les libéraux, et par suite moins dangereux dans l'opposition. Le roi Léopold pourra bien laisser faire pour le moment — en vrai souverain constitutionnel, et l'existence du cabinet actuel restera à la merci d'une coalition possible, pour ne point dire probable, entre les catholiques et les libéraux modérés. Ce serait là, au surplus, une situation qui ne serait point nouvelle. Quel que soit le dénoûment que pourront précipiter ou retarder les élections qui vont avoir lieu en Belgique, ce qu'il y avait à constater, c'est que le cabinet de M. Rogier ne réunit pas autant d'élémens de force et de durée qu'il le croit peut-être. Le traité avec la France sera très probablement une épreuve décisive pour lui, car, s'il n'avait point cette satisfaction à donner à l'industrie linière, il aurait subitement contre lui la coalition du parti catholique et des intérêts lésés. On voit à combien d'écueils peut venir se heurter la fortune du cabinet libéral de Bruxelles.

En Angleterre, le cabinet de lord Derby marchait de victoire en victoire, lorsqu'il est venu se heurter contre un vote inattendu sur une question bien moins importante que le bill de la milice. M. Disraëli, qui est un personnage littéraire, aura eu, dans ces derniers jours, l'occasion de s'assurer de la vérité des boutades de Pascal sur le nez de Cléopâtre. Tout marchait au gré des désirs du ministère tory. Après avoir battu lord John Russell et les whigs, il venait de battre M. Cobden et les libres échangistes sur la question du bill de la milice. Ne pouvant se venger sur le *free trade*, ainsi qu'il le reconnaissait lui-même, des défaites de son parti, M. Disraëli se vengeait de ces défaites sur le congrès de la paix. Le terrible M. Locke King, qui l'an dernier avait fait essuyer un échec au cabinet de lord John Russell, avait vu rejeter cette même motion en faveur de la réforme électorale que les communes avaient prise en considération il y a à peu près un an. M. Disraëli, en exposant son projet de budget et en se faisant applaudir de tous les partis, semblait avoir consolidé encore cet accord singulier de la chambre des communes et du ministère, lorsque, sur la question très ordinaire des siéges vacans pour Sudbury et Saint-Albans, M. Gladstone est venu effacer tous ces anciens triomphes et mettre le ministère en demeure de dissoudre les communes. Le vote provoqué par M. Gladstone s'explique peut-être par la supposition que le ministère pourrait

avoir la pensée d'ajourner encore les élections au-delà du terme présumé; la dissolution des communes ne peut qu'être plus prochaine aujourd'hui.

Le bill de la milice a été voté non sans peine, car les radicaux se sont défendus avec beaucoup d'acharnement et de vivacité. Le ministère est redevable encore, en grande partie, de ce résultat à la parole de lord Palmerston, qui, plus hautain que jamais, a parlé avec un grand dédain de l'incompétence des marchands en matière militaire. Il en parlait jadis avec moins de dédain, et il leur reconnaissait, à ce qu'il paraît, une compétence politique, lorsque, il y a deux ans, ces mêmes marchands étaient les seuls à défendre sa diplomatie. Quoi qu'il en soit, les paroles de lord Derby au banquet du lord-maire nous sont un sûr garant que le noble lord n'a pas la moindre intention de se servir du bill de la milice d'une manière hostile à notre égard, et la réponse de notre ambassadeur nous indique assez que la flotte anglaise n'est pas à la veille d'aller croiser dans la Tamise. Lord Derby, qui a demandé le bill de la milice, ne songe pas plus à s'en servir que lord John Russell, qui l'a combattu, et parmi tous les hommes politiques qui ont soit attaqué, soit soutenu ce bill, il n'y a certainement qu'un homme qui songe à en faire usage à un moment donné : cet homme, c'est lord Palmerston.

Si l'Italie a occupé une grande place dans l'attention publique pendant ces dernières années, voilà déjà quelque temps qu'un certain silence et une demi-obscurité ont remplacé ces agitations politiques, au moins pour la plupart des pays qui la composent. C'est à coup sûr une des régions où les révolutions récentes ont eu les plus graves conséquences. De tout ce mouvement dont nous avons été témoins, — explosion de la Lombardie, manifestations populaires, proclamations de constitutions, transformations soudaines du régime absolu en régime libre, — que reste-t-il aujourd'hui? Le Piémont, on le sait, est le seul pays qui ait conservé une tribune et un gouvernement constitutionnel. Il célébrait récemment encore l'anniversaire de la promulgation du *statut*, et les libéraux se plaignaient même qu'on ne le célébrât pas assez bruyamment, ce qui serait peut-être un moyen infaillible pour finir par ne pas le célébrer du tout. Le gouvernement royal a été rétabli à Naples dans toute son intégrité, et les incidens politiques sont peu nombreux et peu saillans. Rome continue à être occupée par notre armée, dont la présence ne semble pas près malheureusement de devenir inutile. La Toscane suit le même mouvement de réaction, non cependant sans qu'il surgisse quelque épisode significatif. Il y a déjà quelques mois que la Toscane est livrée à une crise ministérielle permanente; il se poursuit, avec des chances diverses, une assez vive lutte d'influences entre M. Baldasseroni, président du conseil, appuyé par la majorité de ses collègues, et le ministre de l'instruction publique, M. Boccella, vers qui penche peut-être en certains momens le grand-duc. Le président du conseil a plusieurs fois déjà donné sa démission, qui n'a jamais été officiellement acceptée; aujourd'hui c'est M. Boccella qui semble définitivement succomber. Cette lutte, au reste, a un côté fort sérieux : il ne s'agissait de rien moins que de savoir si on supprimerait les *lois léopoldines*, qui datent d'un siècle déjà, et qui règlent dans un sens libéral tout ce qui concerne les mains-mortes, les fidéi-commis, les immunités ecclésiastiques, et en général les rapports de l'état et de l'église. M. Baldasseroni s'était prononcé pour le maintien de cette législation, et

M. Boccella pour la suppression; le grand-duc hésitait entre ces deux influences. Les lois léopoldines seront aujourd'hui probablement maintenues; mais M. Baldasseroni a dû concéder une suppression d'un autre genre, celle du statut de 1848, qui n'existait plus, il est vrai, depuis long-temps que de nom, et l'abrogation des dispositions législatives qui avaient achevé à cette époque l'émancipation des Israélites, en leur accordant les mêmes droits civils et politiques qu'aux autres citoyens. C'est entre les deux partis une sorte de transaction dont le statut et les Juifs paient les frais. Telle qu'elle est, si elle s'accomplit, cette mesure, on le voit, ne laisse point encore d'avoir sa gravité; son plus fâcheux caractère, c'est de porter atteinte à une situation acquise, à des droits consacrés, dont rien ne démontre que les Juifs aient usé d'une manière contraire aux intérêts du pays. Cette mesure peut avoir un assez mauvais résultat à un autre point de vue; déjà on annonce l'émigration en Piémont de plusieurs familles israélites établies à Florence et jouissant de fortunes considérables. Peut-être encore, au reste, des conseils plus mûris peuvent faire prévaloir d'utiles adoucissemens. Il est aujourd'hui des tolérances que les gouvernemens peuvent et doivent avoir dans leur intérêt même, pour ne point laisser dégénérer des retours salutaires en excès qui ont souvent le malheur de préparer des réactions d'une autre espèce.

En Espagne, il y a plutôt aujourd'hui des symptômes que les élémens réels d'une situation nouvelle. Un de ces symptômes, c'est la démission du ministre de la marine, le général Armero, désigné comme ayant refusé de s'associer aux plans de transformation politique attribués au gouvernement. D'un autre côté, un grand nombre de journaux ont cessé de paraître par suite du récent décret sur la presse. La plupart n'ont pu remplir la condition d'un éditeur responsable payant un chiffre assez élevé d'impositions. Il semble y avoir un moment d'attente à Madrid. Ce qui est à remarquer d'ailleurs, c'est une certaine indifférence dans la masse du pays pour les questions politiques. Les esprits se préoccupent volontiers d'autres intérêts. Le roi vient en ce moment de poser la première pierre du chemin de fer d'Alar à Santander. Destinée à se prolonger jusqu'à Madrid, cette voie nouvelle se reliera à celle qui est aussi en construction aujourd'hui, et qui se dirige vers la Méditerranée par Almansa. Les projets de ce genre sont nombreux au-delà des Pyrénées, et la réalisation de ces grands travaux publics pourrait singulièrement contribuer à la consolidation politique du pays.

Que dirons-nous du peuple le plus voisin de l'Espagne et qui lui tient par tant de liens, — du Portugal? Ceux qui visitent ce pauvre pays en font vraiment les plus navrantes peintures. Le Portugal continue à jouir des douceurs de l'autocratie soldatesque de Saldanha. Bon militaire d'autrefois et triste politique d'aujourd'hui, le vieux maréchal portugais semble perfectionner l'art du *dégouvernement* absolu, ou de l'anarchie, si l'on veut plus simplement. Totalement dépourvu de caractère, Saldanha autorise le mal, laisse dilapider les finances de l'état; chacun met la main quand il peut dans les caisses publiques, à mesure qu'il y rentre quelque argent, de telle sorte que le vide est à peu près l'état habituel du trésor. Excepté l'armée, aucun service n'est payé; les employés meurent de faim, ou il faut bien qu'ils se paient eux-mêmes. La reine elle-même n'est guère mieux traitée et n'a pas le plus souvent de quoi

payer ses domestiques. La reine! avons-nous dit; mais y a-t-il encore une reine en Portugal? Est-ce qu'il y a quelques mois, dans les spectacles mêmes où elle se trouvait, on n'attendait pas Saldanha pour lever la toile, et tous les applaudissemens de la foule n'étaient-ils point pour ce soldat sénile? Tout récemment encore, le vieux maréchal ne choisissait-il pas, pour faire entrer solennellement dona Maria à Oporto, l'anniversaire du jour où il s'était insurgé contre elle et contre son gouvernement? Assurément c'est un des plus tristes spectacles que celui d'une royauté ainsi humiliée par une espèce de tête grise sans cervelle. N'y a-t-il pas de quoi appeler l'attention des autres gouvernemens, et de l'Espagne surtout?

On commence à s'inquiéter beaucoup aux États-Unis de la prochaine élection présidentielle, le résultat possible est encore fort obscur; toutefois il est déjà facile d'apercevoir, d'après les votes des différens états pour le choix des délégués, dans quel sens la majorité se prononcera. Il y a quelques mois à peine, les whigs semblaient délaissés et sans soutien; ils ont repris l'avantage, et le candidat whig qui paraissait avoir le moins de chances, M. Millard Fillmore, l'emporte jusqu'à présent. L'opinion publique se prononce en sa faveur, surtout dans les états du sud, où les whigs ont écarté toute autre candidature pour adopter celle-là à l'unanimité. Les whigs de la Virginie, de la Louisiane, du Texas, se sont prononcés pour M. Fillmore; dans la Georgie, le parti unioniste, si puissant dans cet état, et qui, l'an passé, par son attitude et son ferme attachement à l'union américaine, a sauvé la république d'une crise imminente, appuie également cette candidature. Les whigs du sud soutiennent M. Fillmore, parce qu'ils voient surtout en lui le triomphe de la politique unioniste et des mesures du compromis. C'est par la raison contraire que les whigs du nord et surtout les whigs de New-York et de la Pensylvanie soutiennent la candidature du général Scott, qui, dit-on, est hostile au compromis et touche de près aux *free soilers*. Or les abolitionistes et les *free soilers* forment la majorité des whigs de New-York, du Massachusetts et de la Pensylvanie, les trois états les plus considérables de l'Union; le parti si nombreux de M. Seward à New-York a fait adopter la candidature du général Scott, et les whigs du Massachusetts, très attachés cependant à M. Webster, ont déclaré qu'ils se rallieraient à la candidature adoptée par la Pensylvanie, dont le choix définitif se fixera sans aucun doute sur le général Scott. Toutefois l'appui des grands états du nord serait insuffisant pour assurer l'avantage au général Scott sur M. Fillmore, si certains états de l'ouest et même du sud ne lui venaient en aide; mais, dans tous les états où les Allemands se trouvent en grand nombre, la majorité sera acquise au général Scott. C'est un fait digne de remarque, que les votes des émigrés allemands, qui sont généralement acquis au parti démocratique, se portent sur le candidat de n'importe quel parti aussitôt que ce candidat est un militaire; ils ont contribué notamment à l'élection du général Taylor, et avant lui du général Harrison. Ils apportent ainsi aux États-Unis leur double esprit, leur esprit anarchique et leur esprit militaire. Si le général Scott sortait de l'urne électorale, on pourrait considérer cette élection comme hostile au compromis et dangereuse pour la cause de l'union, bien que l'honorable général se soit défendu de vouloir porter atteinte à ces mesures, qui ont terminé les différends relatifs à l'esclavage, et ait rappelé le discours prononcé par

lui à New-York en 1850 en faveur du compromis. Le plus abandonné des candidats whigs est précisément le plus illustre d'entre eux, M. Daniel Webster, qui, jusqu'à présent, est appuyé par les whigs de la Californie et peut-être aussi par les whigs du New-Jersey, que tout récemment encore, dans une de ses tournées, il transportait d'enthousiasme.

Les choses sont moins avancées du côté des démocrates : les divers états du sud se sont occupés d'envoyer des délégués à la convention démocratique de Baltimore, et se sont bornés généralement à recommander le candidat dont l'élection pourrait le mieux favoriser les intérêts de leur parti. Les candidats démocrates sont nombreux, chaque état présente son candidat, qu'il prétend faire triompher, et cela même pourrait bien être la cause de la défaite du parti démocratique. Le général Cass, le général Butler, M. Buchanan, le général Houston, M. Douglas, ont été mis en avant tour à tour; mais jusqu'à présent les noms qui réunissent le plus grand nombre de suffrages sont ceux du général Cass et de M. Douglas. Il importe peu, après tout, que le futur président soit whig ou démocrate, pourvu qu'il ne soit ni *free soiler* exagéré ni démagogue (*barnburner*) extravagant; il importe peu que M. Cass soit préféré à M. Fillmore : l'un et l'autre sont favorables à la cause de l'union et aux mesures du compromis; mais il importe beaucoup qu'un abolitioniste n'ait pas l'avantage sur M. Fillmore, ou un partisan aveugle de l'esclavage, de l'annexion à outrance sur M. Cass. Or, les abolitionistes ne connaissent plus de bornes et redoublent de violence. M. Seward et ses amis poussent le général Scott à ne faire aucune concession aux whigs modérés. Le danger a été senti à Washington. Les whigs qui représentent leur parti au congrès ont tenu une assemblée pour délibérer sur les mesures à prendre et s'entendre sur la ligne de conduite qu'ils auraient à tenir. Les whigs du sud se sont montrés modérés, mais très énergiques; ils ont déclaré qu'ils ne donneraient en aucune manière leurs voix au candidat qui ne promettrait pas formellement de maintenir les mesures du compromis. Il y a donc lieu d'espérer que le prochain président, quel que soit le parti triomphant, sera avant tout un candidat national, que le maintien de la tranquillité intérieure sera le mot d'ordre des masses, et que les sectes, les partis exclusifs seront abandonnés à leur impuissance et à leurs préjugés.

Tel est le grand intérêt du moment. Les séances du congrès se traînent toujours languissamment; un bill relatif aux pensions payées aux Indiens, des interpellations sans résultat sur l'expédition du Japon, des discussions désormais sans grand intérêt sur l'esclavage et la politique d'intervention, voilà le bilan des travaux du congrès pendant ces dernières semaines. Les mesures proposées par MM. Seward et Hale, les deux membres les plus factieux à coup sûr du sénat, pour l'abolition immédiate de l'esclavage, ont été écartées; Dieu fasse qu'elles ne se représentent plus pour l'honneur et le repos du congrès! Quant à la politique d'intervention, vivement défendue par M. Soulé, sénateur de la Louisiane et Français d'origine, dans un discours habile, où il s'efforçait de prouver que la politique de non-intervention n'avait jamais été dans l'esprit de Washington une doctrine absolue, elle a été attaquée avec force par M. Mason, de la Virginie, qui a très bien établi que la politique de neutralité était et devait être, comme au temps de Washington, la politique des États-Unis, ainsi que le démontrent les récentes négociations relatives au percement

de l'isthme de Panama, dont la neutralité est la base et la garantie. Enfin un sénateur du Tennessée, M. Bell, dans une allocution très chaleureuse, a mis le doigt sur le danger réel de cette question en signalant le républicanisme européen comme hostile au républicanisme américain. « Sans doute, a-t-il dit, nous devons nous défier du despotisme et nous tenir en garde contre lui, mais il faut qu'on sache aussi que les doctrines de ces républicains qui ont perdu la liberté en Europe ne sont pas moins funestes pour nous que le despotisme, et que leur esprit est contraire à nos institutions. »

Si le congrès s'occupe lentement des affaires du pays, l'activité individuelle, en revanche, marche toujours. Tout récemment, M. Seward présentait une pétition demandant au congrès l'établissement d'une ligne de *steamers* entre Brooklyn, dans l'état de New-York, et Gluckstadt, sur l'Elbe, près de Hambourg. L'idée d'élever à New-York un *crystal palace*, à l'imitation du palais de Londres, s'est emparée de la tête des Yankees, et déjà les souscriptions commencent à arriver. La fièvre des chemins de fer ne se ralentit pas, et il est question d'unir la Caroline du sud à la Georgie par de nouvelles lignes de fer. De pareils projets sont mis en avant dans presque tous les états de l'Union, votés par les législatures et accomplis en un clin d'œil. Au milieu des effervescences politiques et des menées des partis, le progrès matériel ne s'arrête pas un instant.

CH. DE MAZADE.

LA GALERIE DU MARÉCHAL SOULT.

Dans peu de jours, la galerie du maréchal Soult aura cessé d'exister. Cette réunion de morceaux d'élite, qui avait toute l'importance d'un musée, et que, grace à la libéralité de son illustre possesseur, la France s'était accoutumée à considérer comme une collection nationale, va se trouver disséminée. Ne convient-il pas de jeter un dernier regard sur cette suite de chefs-d'œuvre qui résumait si parfaitement l'histoire de l'art espagnol à ses plus belles époques?

Jamais collection transportée hors du sol national n'a caractérisé au même degré une école étrangère, et n'a permis de mieux apprécier le talent varié des grands artistes qui l'ont illustrée. Le génie de l'Espagne est là tout entier avec son ardent et sombre ascétisme, ses croyances passionnées, ses aspirations extatiques et ses sublimes et immatérielles glorifications. Il suffit d'un coup d'œil jeté sur ces compositions de styles si distincts pour comprendre que le premier mobile de leurs auteurs était la foi. Combien parmi eux ont peint sous la robe du moine! combien, à l'exemple de Luis de Vargas et de Vincent Joanès, n'ont pris le pinceau qu'après s'être préparés au travail par le jeûne et la communion! La religion, pour eux, était le principe et le but; pour eux, peindre, c'était glorifier le Créateur, c'était prier.

En Espagne comme en Italie, l'art moderne s'est développé à l'ombre du sanctuaire. Seulement, si chez les Italiens la tradition remonte aux peintures des catacombes et aux mosaïques des premières basiliques chrétiennes, chez les Espagnols, par suite de l'invasion sarrasine, elle se trouve interrompue à partir du VIIe siècle. Refoulés dans les montagnes des Asturies et dans les pro-

vinces de la marche d'Espagne, au nord de l'Èbre, les chrétiens emportèrent sans doute dans leurs retraites les images consacrées par le culte; ce n'est toutefois que par voie de conjecture que l'on pourrait considérer comme la reproduction de ces saintes images les compositions informes dont Raymond Torrente et Michel Fort, ces peintres aragonais qui florissaient de 1300 à 1350, et Renaud de Ortiga et Pierre d'Aponte, leurs continuateurs dans le xve siècle, couvrirent les murailles des églises de Saragosse et des couvens de l'Aragon. C'est de même à titre de raretés, et nullement comme des œuvres comparables aux peintures des Cimabué et des Giotto, qu'on peut citer les grossières ébauches d'un Fernand Gonzalès et les rétables de Juan Alfon, qui peignaient à Tolède au commencement du xve siècle. Ce n'est que plus tard (1483-1488-1497) qu'on rencontre de vrais peintres : Pierre Berruguete, Antoine del Rincon et Santoz Cruz, qui décorent les églises de Tolède. De 1500 à 1550 apparaissent Moralès, surnommé *el divino*, et le Flamand Pedro Campana; mais les œuvres authentiques de ces artistes sont extrêmement rares, et furent peu encouragées. Les historiens de la peinture espagnole nous apprennent en effet que, vers la fin de sa vie, Moralès était arrivé à un tel degré de misère, qu'en 1581, le roi Philippe II l'ayant rencontré et lui ayant dit : — Te voilà bien vieux, Moralès? — Oui, sire, et bien pauvre, repartit l'artiste. — Le roi, touché de cette réponse, lui accorda une pension de 300 ducats.

François de Hollande, architecte, enlumineur et chroniqueur assez naïf, qui travaillait vers le milieu du xvie siècle, et dont M. le comte de Raczynski a publié un fort curieux manuscrit, trouvé dans la bibliothèque de Jésus à Lisbonne, François de Hollande disait donc avec raison que, si quelque chose obscurcissait la gloire de l'Espagne et du Portugal, c'est que dans ces pays la peinture n'était ni cultivée avec succès ni honorée, et il nous rapporte les conversations qu'il avait eues à ce sujet avec Michel-Ange pendant son séjour à Rome. « Je sais qu'en Espagne on n'est pas si généreux pour la peinture qu'en Italie. Habitué à recevoir une faible rémunération de vos travaux, vous devez être étonné des grandes récompenses qu'on accorde ici aux peintres, lui disait Michel-Ange; vous verrez partout les Espagnols faisant parade de beaux sentimens, s'extasier devant des tableaux, et les porter aux nues par leurs éloges; puis, si vous les pressez, ils n'ont pas le courage de commander le plus petit ouvrage ni de le payer.... Vous, maître François de Hollande, si vous espérez vous distinguer par l'art de la peinture en Espagne ou en Portugal, je puis dire que vous vous bercez d'une espérance trompeuse, et, si vous m'en croyiez, vous devriez vivre plutôt en France ou en Italie, où le talent est honoré, et la haute peinture très estimée. » Michel-Ange revient plusieurs fois sur ce sujet, et maître François de Hollande avoue qu'il ne peut trop le contredire.

C'est en 1548 que Michel-Ange s'exprimait ainsi; quelques années encore, et ce jugement rigoureux du grand artiste italien allait recevoir un éclatant démenti. A l'exemple de François de Hollande, plus d'un peintre de la Péninsule, et dans le nombre nous citerons Vincent Joanès, Berruguete, Vergara, Valdeviva, Gaspard Becerra, Fernandez de Navarette, avaient suivi les armées espagnoles qui dominaient en Italie, et avaient étudié sous les maîtres illustres dont le talent était alors dans toute sa puissance. D'autre part, les chefs-d'œuvre des écoles italiennes et flamandes, acquis à grands frais, décoraient les

palais des rois d'Espagne. Nous ne devons donc pas être surpris si, vers la fin du XVIe siècle, un art tout nouveau, d'un éclat et d'une puissance incomparables, fait subitement explosion sur cette terre ingrate jusqu'alors, et si les trois grandes écoles de Valence, de Séville et de Madrid succèdent à la vieille et rude école de Tolède. Cette période fut aussi courte que brillante; elle est renfermée dans l'espace d'un peu plus d'un siècle, de 1560, époque du retour d'Italie de Fernandez de Navarette, ce muet homme de génie, à 1682, année de la mort de Murillo.

La collection du maréchal Soult comprend de nombreux morceaux des principaux maîtres de chacune des grandes écoles espagnoles. Les peintres primitifs y sont représentés par Luis de Vargas, Vincent Joanès et Moralès. D'énergiques compositions de Sanchez Coello, de Roelas et de Fernandez de Navarette indiquent le passage de ces vieilles écoles à la grande et belle époque de l'art illustré par les Murillo, les Ribeira, les Zurbaran, les Alonzo Cano et les Vélasquez. Quinze compositions de Murillo, sept Ribeira, vingt Zurbaran, sept Alonzo Cano, et plusieurs tableaux des deux Herrera, de Pacheco et de Ribalta, résument cette période de l'art à son apogée. Puis viennent les brillans imitateurs des maîtres : Pareja, l'élève de Vélasquez, Gomez le mulâtre, élève de Murillo, Ayala, l'élève de Ribeira, Menezès Ozorio, Llano y Valdo, Solis, Valdez Léal, Tobar, Antolinez, qui tous se distinguent par des qualités originales, et dont le plus grand tort est d'arriver les derniers, quand il ne reste plus qu'à glaner dans le champ de l'art.

Nous ne voulons examiner ici que les plus importantes et les plus intéressantes de ces compositions. *La Voie des douleurs*, de Moralès, surnommé le divin, est la première en date. Est-ce le même tableau que Philippe II fit placer chez les hiéronymites de Madrid, qui s'appelait aussi *la Voie des douleurs*, et qui était considéré comme le chef-d'œuvre du maître? Il ne nous a pas été possible de nous en assurer. Toujours est-il que c'est un morceau fort remarquable. *La Voie des douleurs* est bien nommée, car jamais le pinceau n'a exprimé la désolation humaine d'une manière plus pathétique. La Vierge, appuyée contre la croix, soutient d'une main la tête de son fils, dont les yeux sont éteints et vides, et les lèvres violacées. La couronne a laissé sur le front du Christ quelques-unes de ses épines qu'on entrevoit sous la peau, et des gouttes de sang se sont figées le long des tempes. C'est la mort dans toute son horreur, la mort après la longue agonie de la passion et le supplice de la croix. Les figures de la Vierge, de la Madeleine et de saint Jean contrastent admirablement avec la face livide et émaciée du Christ. Tous gémissent, tous pleurent, tous contemplent le corps inanimé du divin Sauveur avec une expression de regret et de suprême douleur.

Un *Ecce Homo* de Vincent Joanès, le coryphée de l'école de Valence, se rapproche beaucoup plus des maîtres primitifs italiens que de *la Voie des douleurs* de Moralès, dont certaines parties, la barbe par exemple, semblent avoir été traitées par Albert Dürer. Vincent Joanès avait étudié les premiers maîtres de l'école romaine. Palomino le déclare l'égal de Raphaël, contre lequel il a tenté parfois une lutte courageuse, mais inégale.

Un des tableaux les plus extraordinaires de la galerie du maréchal Soult est l'*Abraham devant les Anges*, de Fernandez de Navarette, *el Mudo*, le fameux

muet. Ce peintre, qui visita l'Italie vers le milieu du XVIe siècle et qui a étudié sous Titien, a su néanmoins rester original. Son style, à la fois simple et grand, a quelque chose de la sublime familiarité des *romanceros*. Son coloris, où les procédés vénitiens se combinent avec l'austère simplicité des vieux maîtres nationaux, a une sorte de rude et fantastique énergie qui fait de cet artiste un peintre tout-à-fait à part. Son tableau d'*Abraham devant les Anges* est l'un de ses ouvrages les plus renommés. Abraham vient de reconnaître les trois divins messagers; il s'est jeté à leurs pieds, et leur offre l'hospitalité. Sara les considère avec un naïf étonnement, et n'ose joindre sa voix à celle de son époux. Les trois anges sont debout, vêtus de tuniques semblables. Ils n'ont pas d'ailes; mais leur belle stature, leur attitude si noble et la douce majesté de leurs regards annoncent des êtres plus qu'humains. Il n'est pas jusqu'aux lueurs mystérieuses dont s'éclairent les personnages qui ne donnent à cette composition un caractère surnaturel. Palomino appelle Navarette le *Titien espagnol*, et il y a sans nul doute une certaine analogie entre ce peintre et l'auteur des *Disciples d'Emmaüs;* mais il y a aussi dans ces anges une réminiscence des plus directes du *Christ* de Léonard de Vinci. Un historien de la peinture espagnole nous apprend que, le 31 août 1576, le roi Philippe II fit compter à Navarette 500 ducats d'or pour son tableau d'*Abraham*. Navarette le peignit trois ans avant sa mort, qui eut lieu en 1579. Un des tableaux de cet artiste représente un jeune homme d'une physionomie rude et triste, à la chevelure épaisse et crépue. Ses lèvres sont ombragées d'une légère moustache; son regard est fixe, plein d'un feu sombre, et une taie couvre en partie la prunelle gauche. C'est le portrait de Fernandez de Navarette peint par lui-même. Cette peinture, d'une extrême franchise, rappelle Vélasquez, que Navarette a devancé de plus d'un demi-siècle.

Les compositions de Ribeira exposées à la salle Lebrun sont au nombre de sept. Quatre d'entre elles, *la Délivrance de Saint Pierre*, le *Saint Sébastien*, *le Portement de Croix* et *la Sainte Famille*, peuvent être rangées au nombre de ses meilleurs ouvrages. Les deux premiers tableaux sont dans la manière vigoureuse du maître et rappellent les violens effets du Caravage. *La Sainte Famille* est exécutée dans un tout autre système et doit être de l'époque où Ribeira, séduit par la suavité du coloris du Corrége, modifia son style qu'il s'efforça d'adoucir et de rendre plus châtié. Ribeira, cette fois, s'est refusé ces brusques contrastes d'ombre et de lumière qui lui sont familiers et auxquels la plupart de ses compositions doivent leur effet si puissant. Les chairs sont en pleine lumière, les ombres sont transparentes et dorées, et cependant les figures ont un merveilleux relief qu'elles doivent à une richesse d'empâtement qu'on ne saurait trop admirer.

Plusieurs compositions de Roelas, de Juan Joanès, fils de Vincent Joanès, de François Pacheco, d'Herrera le vieux et de Ribalta comblent, avec les Ribeira, l'intervalle qui sépare l'ancienne école de l'école du XVIIe siècle. *La Cène* de Ribalta, l'un des meilleurs peintres de l'école de Valence, doit être la première pensée de *la Cène* qu'il exécuta dans cette ville pour le maître-autel du collége du *Corpus Christi*. C'est une charmante composition, d'un coloris plus varié que savant, et qui rappelle les vivantes esquisses des grands maîtres italiens. Le *Saint Basile* d'Herrera le vieux ne présente aucune de ces réminiscences

italiennes; c'est une œuvre tout-à-fait espagnole et dans laquelle on retrouve ce style rude et majestueux et cette férocité d'exécution qui ont rendu ce maître fameux entre tous les artistes énergiques qu'a produits l'Espagne. Herrera, au moment de la composition, poussait la fougue jusqu'à la fureur. Ses élèves redoutaient de l'approcher tandis qu'armé de balais en guise de brosses, et se faisant aider de sa servante, il jetait la couleur sur sa toile, remplissant, comme au hasard, les contours des figures qu'il traçait au moyen de joncs. Bien que d'une puissance de relief sans égale, le *Saint Basile* paraît exécuté plus sagement. Ce qui distingue cette composition, c'est un grand sentiment de la réalité. Rien n'est accordé au charlatanisme de l'effet; mais aussi rien de trivial ou de faux. Nous recommandons l'étude de ce tableau à nos peintres naturalistes. C'est du reste bien à tort, à notre avis, que l'on a porté contre l'école espagnole l'accusation de matérialisme. Les moyens sont humains sans doute, mais le but est toujours élevé et *spirituel*. Ses peintres les plus amoureux de la nature ont consacré leurs pinceaux au service d'une idée où ils puisent l'inspiration de leurs chefs-d'œuvre les plus sublimes : l'*idée religieuse*. Cette influence irrésistible que, sous Charles-Quint et Philippe II, la religion exerçait sur la politique, dont le domaine est tout de ce monde, devait naturellement s'étendre aux beaux-arts qui, de tout temps, ont été comme un des modes d'expression du sentiment religieux. Le paganisme avait peuplé ses sanctuaires des statues de ses dieux et de ses déesses. Le catholicisme couvrit les murs des églises de ces saintes images qui les revêtent encore. En Espagne, cette application de l'art fut plus exclusive encore qu'en Italie. Il fut un temps où l'artiste qui, à l'instar des Raphaël, des Titien et des Corrége, eût emprunté à la fable et au paganisme le sujet de ses compositions, au lieu d'admirateurs, eût rencontré des critiques ombrageux, peut-être des juges. L'art espagnol est donc religieux avant tout. Ce n'est que plus tard, au moment de la grande explosion du XVIIe siècle, que le pinceau de l'artiste se permet de profanes libertés; mais alors encore, sous Vélasquez et Murillo comme sous les maîtres de Tolède et de Valence, le fond de l'école reste dévoué au triomphe du dogme. Sans doute, pour honorer le ciel, elle emprunte beaucoup trop à la terre. Toutefois son horreur des abstractions est fort éloignée du matérialisme des écoles contemporaines; elle ne se sert pas de la nature pour exalter la nature, elle ne s'en sert que comme Moïse et les prophètes se sont servis de la création, pour faire comprendre toute la puissance du Créateur, le glorifier et le faire aimer.

Zurbaran est de tous les peintres de la grande période le plus franchement espagnol. Zurbaran, comme Giotto, était fils de paysans. Comme il montrait d'étonnantes dispositions pour la peinture, ses parens le firent entrer dans l'atelier du clerc Las Roëlas, peintre de Séville qui jouissait alors de la vogue. Zurbaran fit de rapides progrès à son école et s'adonna surtout à l'étude des étoffes et des draperies. Il ne fit pas le voyage d'Italie, et si, comme on l'assure, il a copié plusieurs tableaux du Caravage, sa manière se rapproche peu de celle de ce maître, et son style vigoureux et simple est surtout exempt de sa fougue un peu apprêtée. Zurbaran est un de ces peintres religieux dont nous parlions tout à l'heure; le petit nombre de compositions profanes qu'il a exécutées l'ont été sur l'ordre du roi, qui lui commanda pour le Retiro les *Travaux d'Hercule*. C'est dans la grotte du cénobite ou dans la cellule du moine qu'il s'établit de préférence. Nul

artiste n'a su exprimer comme lui les austérités de la vie claustrale; nul n'a su draper comme lui la chappe de l'archidiacre, l'aube ou le surplis du prêtre, et dérouler avec une majesté plus terrible les bruns replis de la robe du moine et du manteau de l'anachorète. La collection que nous examinons comprend vingt tableaux de Zurbaran; c'est cinq fois plus que les musées de Madrid n'en renferment. Plusieurs de ces tableaux faisaient partie de la série de compositions commandées par le marquis de Malagon pour le cloître des pères de la Merci chaussés de Séville, représentant l'histoire de saint Pierre de Nolasque. Deux tableaux de cette série, *l'Apparition de saint Pierre apôtre à saint Pierre de Nolasque* et *le Songe de saint Pierre de Nolasque*, à qui un ange indique le chemin de Jérusalem, sont aujourd'hui au musée de Madrid. Un *Martyre de saint Pierre* faisait partie de la collection de M. Aguado. Les tableaux du maréchal Soult appartenant à la même série sont au nombre de trois. L'un nous montre saint Pierre de Nolasque siégeant au milieu du chapitre de Barcelone, un autre les *Funérailles d'un Évêque*, le troisième *le Miracle du Crucifix*. Les *Funérailles d'un Évêque* sont une composition dans ce genre terrible. C'est l'image de la mort avec sa froide immobilité, les regrets qu'elle inspire, le recueillement dont on l'entoure, les hommages suprêmes qu'on lui rend. *Le Miracle du Crucifix* est peut-être le meilleur des tableaux de Zurbaran. La composition est des plus simples : un frère franciscain debout dans sa cellule, vêtu de la robe grise de l'ordre, soulève un rideau, découvre un crucifix où Jésus est représenté mourant sur la croix, et le montre à plusieurs moines qui l'accompagnent. Un fauteuil, une table, quelques rayons chargés de livres recouverts en parchemin, tel est l'ameublement de la cellule. Le calme de ces personnages, la foi qui anime leurs regards, l'austère simplicité de leurs vêtemens, rappellent les meilleures compositions de Lesueur, avec lequel Zurbaran a plus d'un point de ressemblance, et qu'il surpasse cette fois en vigueur.

Saint Antoine anachorète et *Saint Laurent* revêtu de ses habits sacerdotaux et s'appuyant sur le gril, instrument de son martyre, sont deux compositions du style le plus grand et le plus fier. Zurbaran peignit ces tableaux pour le couvent des Mercenaires déchaussés. Une série de compositions moins importantes nous montre le talent de cet artiste sous ses faces les plus variées. Nous signalerons, comme les deux points les plus extrêmes, *le Chartreux contemplant une tête de mort* et *l'Ange Gabriel*. Le chartreux a sans doute été peint dans la chartreuse de Xérès, lorsque, vers 1633, Zurbaran exécuta les peintures qui la décorent et qu'il serait curieux d'examiner à côté des tableaux de Lesueur. C'est une étude de petite dimension qui représente un moine vêtu de blanc, les yeux fixés sur une tête de mort qu'il tient entre ses deux mains. Son capuchon porte ombre sur son visage incliné vers la tête de mort, et qu'on ne fait qu'entrevoir, et la lumière qui vient d'en haut sculpte les plis de son ample robe blanche. Rien de plus simple, mais aussi rien de plus énergique et de plus profondément triste que cette peinture monochrôme. C'est l'idéalisation du chartreux, ce mort vivant dont la cellule est le cercueil et qu'un blanc suaire enveloppe. *L'Ange Gabriel*, au contraire, c'est l'emblême de la vie à venir et de la céleste béatitude. Zurbaran l'a représenté sous la figure d'un adolescent dont le gracieux visage est encadré de cheveux d'un blond doré. Ses beaux yeux sont levés au ciel. Il s'avance allègrement, portant sur l'épaule une petite baguette

sur laquelle il n'a nul besoin de s'appuyer; sa tunique rose est relevée; le blanc surplis qui la recouvre à demi est retenu par des agrafes d'or et forme les plis les plus heureux. Dix autres toiles de moyenne dimension, exécutées dans ce même système brillant et vigoureux, nous offrent les images de saints et de saintes portant les attributs de leur martyre. Zurbaran, dans toutes ces compositions, nous montre que lui aussi connaissait toutes les ressources d'une riche palette. Il a revêtu des plus somptueux costumes ces saints et ces saintes qu'il glorifie. Les brocarts d'or et d'argent, les soies rouges, bleues, roses ou jonquilles, les tissus brodés de perles et de pierreries, frangés d'or et retenus par des agrafes précieuses, sont prodigués dans chacune de ces peintures, sans que l'éclat des étoffes nuise en rien à l'harmonie du coloris, sans que leur épaisseur et leur solidité altère en rien le jet grandiose des draperies qui caractérise son talent et qui le distingue entre tous les maîtres.

Alonzo Cano, que l'on confond souvent avec Zurbaran, excella comme lui dans la grande peinture. A l'exemple de Michel-Ange, il fut à la fois sculpteur, architecte et peintre. La *Communion d'une jeune fille*, les *Visions de saint Jean*, *de l'Agneau* et *de Dieu*, sont autant de petits chefs-d'œuvre. *Sainte Agnès* portant l'épée et la palme du martyre est encore un morceau fort remarquable. Le seul reproche que l'on puisse adresser à Alonzo Cano, c'est un excès de facilité et de fermeté dans la touche qui fait pressentir la décadence.

La collection du maréchal Soult ne comprend aucun Vélasquez. Si quelque chose peut faire oublier l'absence de ce maître, c'est le nombre et l'excellence des Murillo. Quinze de ses tableaux font partie de la galerie, et dans le nombre on compte plusieurs chefs-d'œuvre et peut-être son meilleur ouvrage : nous voulons parler de cette resplendissante *Conception* qui, du moment qu'on entre dans les salles de l'exposition Lebrun, attire le regard et le captive. Pour nous, l'excellence de ce morceau résulte moins encore de son élévation que de certaines qualités humaines et vivantes qu'aucun peintre ne possède au même degré que Murillo, et que les écoles archaïques ou ascétiques ont toujours ignorées. Cet heureux mélange de l'immatériel et du réel compose pour nous un idéal bien autrement touchant que les froides abstractions des écoles germaniques ou les pauvretés des peintres primitifs. Ce que Murillo a voulu nous montrer, c'est la Vierge qui conçoit, la Vierge qui doit être mère, mère d'un Dieu! Debout et le pied posé sur le croissant symbolique, la bienheureuse Marie est soutenue par de légers nuages parmi lesquels se jouent des groupes d'anges et de chérubins. Le Saint-Esprit qui la pénètre et la ravit fait tressaillir son beau corps; dans son extase, elle joint les mains sur sa poitrine et incline la tête sur l'épaule gauche. Ses beaux cheveux noirs se sont dénoués et se répandent gracieusement sur ses épaules. Ses yeux d'une incomparable douceur, levés vers le ciel, expriment les ineffables voluptés qui accompagnent la conception d'un Dieu. Tout délicat que soit le sujet, la vue de ce beau tableau n'éveille aucune de ces terrestres convoitises que font naître la *Madeleine* du Corrége, méditant dans le désert, ou l'extase voluptueuse de la *Sainte Thérèse* du Bernin. Le coloris est ici admirablement approprié à la pensée. La Vierge, vêtue d'une robe blanche, dont une écharpe d'un bleu puissant et léger fait ressortir l'éclat, est comme enveloppée d'une atmosphère transparente et dorée, empruntée au ciel, au milieu de laquelle les anges et les chérubins

s'agitent comme dans un élément qui leur est propre. La lumière rayonne de leurs yeux, se joue sur leurs membres souples et soyeux, et semble émaner de chacun des points de cette toile éblouissante, sans dissonance, sans que rien n'altère la solidité de ton de chaque objet peint dans la pâte la plus puissante, et que, par endroits seulement, l'artiste a légèrement surglacé à la vénitienne.

Une *Assomption de la Vierge* de Murillo se rapproche de *la Conception* par ces qualités qui n'appartiennent qu'au grand artiste de Séville. Cette fois la Vierge est mère et tient son fils dans ses bras. Des anges la soutiennent et la contemplent avec ravissement. Malheureusement ce tableau a souffert une cruelle mutilation : la tête de la Vierge et l'enfant Jésus ont été détachés par d'adroits voleurs, et il a fallu faire remplir cette lacune par une main étrangère. Cette restauration a été opérée habilement. Néanmoins les groupes des anges et des chérubins, restés intacts, et d'une exécution si exquise, font regretter plus vivement encore la partie enlevée.

Le *Saint Pierre aux Liens* est peut-être un tableau égal à *la Conception*. Saint Pierre, réveillé dans sa prison par l'ange qui brise ses chaînes, se soulève et paraît frappé d'étonnement. Le céleste messager a apporté avec lui une sorte d'atmosphère lumineuse, et c'est de son corps dessiné avec la grace et la légèreté vraiment divines que Murillo sait donner à ces nobles créatures, que rayonne la lumière qui éclaire le tableau; mais ce qui est plus frappant encore que ces recherches de clair-obscur, c'est l'aisance admirable avec laquelle l'artiste a traité toutes les parties de son œuvre. Jamais sa touche ne s'est montrée plus osée, et en même temps plus suave; étudiez la façon dont est peint le corps de l'ange, et jetez ensuite un coup d'œil sur la tête du saint et sur ses jambes nues : avec un seul coup de pinceau dans la joue, Murillo dessine la forme et accuse l'âge du personnage; le pied droit et la jambe, modelés dans la pâte au moyen d'une large et unique teinte où le ton est frappé juste et de quelques touches qui dénotent une science souveraine, semble sortir de la toile. On peut comparer ces touches puissantes du pied du *Saint Pierre* aux traits de plume de la fameuse main de Michel-Ange.

La Fuite en Égypte, *la Naissance de la Vierge* et *le Miracle de san Diego* sont trois tableaux dans le style familier de Murillo. *La Fuite en Égypte* offre à la fois des réminiscences du Corrége et de Ribeira. Le moelleux des contours et l'harmonieuse vigueur du coloris feraient cependant reconnaître l'œuvre de Murillo, quand bien même ce peintre n'eût pas signé ce tableau. Dans *la Naissance de la Vierge*, nous assistons à une scène de famille, et Murillo, en adoptant ce parti, nous paraît s'être placé au point de vue le plus juste. Anne et Joachim, le père et la mère de la Vierge, n'étaient, en effet, que d'honnêtes campagnards vivant obscurément dans leur village; *la Naissance de la Vierge* ne peut donc être qu'un tableau d'intérieur domestique. Les accessoires pris en dehors de la condition du père et de la mère peuvent seuls faire pressentir la destinée réservée à l'enfant qui vient de naître. Telle est la pensée qui a présidé à la composition du tableau de *la Nativité*. Au milieu d'une vaste salle, un groupe de personnages donnent leurs soins à l'enfant nouveau-né, que des anges inclinés contemplent avec amour. Au fond du tableau, à gauche du spectateur, sainte Anne couchée reçoit les félicitations de deux étrangers que lui

amène Joachim son époux. Des chérubins se sont joints aux anges pour assister l'accouchée et son enfant. Murillo a mêlé à cette scène un trait d'une aimable naïveté : un jeune chien placé auprès du groupe des chérubins, et qui prend ces charmantes créatures pour les enfans du logis, les agace en jappant. Ce tableau est éclairé par quatre foyers distincts, et cela sans confusion et sans papillotage. Murillo s'était créé d'immenses difficultés, dont il a heureusement triomphé, car le tableau de *la Nativité* se distingue surtout par la magie du clair-obscur et l'harmonieux accord de toutes les parties.

Le Miracle de san Diego, une des plus vastes compositions de Murillo, nous offre une de ces scènes familières et sublimes que l'artiste, encore pénétré des traditions mystiques de l'ancienne école, mais déjà séduit par l'admirable naturalisme de Vélasquez, son protecteur et son ami, s'est complu à traiter, quand, après un séjour de huit années à Madrid, il retourna à Séville et s'y fixa en 1645. Ce tableau porte en effet sur une légende la date de 1646. Le peintre nous introduit dans une vaste salle, servant à la fois de cuisine et de réfectoire à un couvent de cordeliers. La famine désole le pays; les moines sont menacés de mourir de faim; saint Diégo, leur supérieur, invoque l'assistance céleste; Dieu l'exauce; il entre en extase, et une troupe d'anges vient en aide aux religieux. L'extase du saint est fort heureusement exprimée. Agenouillé, les mains jointes, et comme enveloppé d'une auréole lumineuse, la foi l'a détaché de la terre, et il semble flotter à quelques pieds du sol; sa face béate exprime le plus profond ravissement. Pendant ce temps, les anges se sont emparés de la cuisine du couvent. Ces nobles et sveltes créatures, qu'à l'élégante pureté de leurs formes, à la beauté de leurs traits, à la majesté de leur attitude, on prendrait, sans leurs grandes ailes, pour des statues que le souffle d'un dieu aurait animées, se sont partagé les diverses occupations du ménage : l'un tient une cruche à la main; un autre écume la vaste marmite de cuivre où cuit le repas des moines; un troisième place des assiettes sur une table. De petits chérubins leur viennent en aide : l'un d'eux pile quelques ingrédiens dans un mortier, tandis que les autres déballent un panier de légumes. Dans le fond de la salle, le cuisinier, auquel ses divins suppléans ne laissent rien à faire, les contemple avec une sorte de naïve admiration. Sur le premier plan, à gauche, deux gentilshommes vêtus de noir entrent dans le réfectoire, conduits par un des frères cordeliers; la vue du miracle les retient immobiles sur le seuil de la porte. Leur attitude, plus encore que leur physionomie d'une gravité tout espagnole, exprime admirablement l'étonnement et le respect. Ces trois personnages, détachés du reste de la composition, formeraient à eux seuls un tableau que Vélasquez ou Van-Dyck n'eussent pas désavoué. Cette grande page est digne du peintre de la *Sainte Élisabeth de Hongrie*, qu'on voit au musée de Madrid, et, comme ce chef-d'œuvre de Murillo, elle emprunte son plus grand charme au mélange du style noble et du genre familier : il est impossible d'imaginer un plus heureux agencement des groupes, une distribution de la lumière plus savante et plus large, une exécution des détails plus pittoresque et plus magistrale. Il semble, à voir le merveilleux rendu de certains accessoires, comme ces fruits, ces cruches et ces marmites de cuivre luisant, que Murillo ait voulu entrer en lutte avec Vélasquez. Tout dans ce beau tableau respire cette aisance incomparable et cette grace souveraine qui semblent la santé du génie.

Nous signalerons encore, comme d'excellens morceaux de Murillo, un *Repentir de saint Pierre*, qui semble un défi porté à Ribeira, une *Scène d'Épidémie*, de l'exécution la plus énergique; une toile oblongue où sont représentés quatre gamins espagnols se disputant une miche de pain, et un délicieux petit chef-d'œuvre, exécuté dans la manière la plus suave du maître, première pensée du fameux *Saint Antoine de Padoue*, qu'on voit au maître-autel de la cathédrale de Séville et qu'en 1813 lord Wellington voulut acquérir du chapitre de la cathédrale, en offrant de le couvrir d'onces d'or.

La galerie du maréchal Soult, précieuse à tant de titres, et qu'à deux reprises le gouvernement a voulu acquérir, sera-t-elle entièrement perdue pour nous? Nous ne le croyons pas, surtout si nous venons à penser que, depuis la restitution faite par l'état à la famille d'Orléans de la collection réunie à grands frais par le roi Louis-Philippe, le musée du Louvre ne possède plus douze tableaux espagnols. Il est vrai que, dans le nombre, on peut citer une *Conception* et une *Sainte Famille* de Murillo, qui sont, comme la *Conception* du maréchal, dans ce faire suave et facile du maître que les Espagnols ont nommé *vaporoso;* mais il n'existe rien au musée dans le style vigoureux et chaud (*calido*) du *Saint Pierre aux Liens*, du *Miracle de san Diego* ou de *la Nativité de la Vierge*, qui participe des deux manières. Ces tableaux nous font connaître le talent de Murillo sous un aspect imprévu et nous révèlent un artiste tout nouveau. Parmi les vieux maîtres espagnols, le musée du Louvre ne possède aucun morceau des peintres valenciens : Vicente, Juan Joanès et Ribalta; aucune œuvre de ces maîtres des écoles intermédiaires : Roelas, Fernandez de Navarette, Herrera le vieux; aucun tableau de ces artistes énergiques qui ont su se faire une place à côté des Murillo et des Vélasquez : Zurbaran et Alonzo Cano. Un certain nombre de tableaux, judicieusement choisis dans la collection aujourd'hui exposée, combleraient largement les vides laissés par la restitution du musée espagnol, et nous croyons que quelques-uns d'entre eux seulement atteindraient un chiffre élevé. C'est un sacrifice sans doute que l'état devra s'imposer; mais, en ce qui touche les beaux-arts, une dépense est toujours bien faite quand elle est faite à propos, et il n'y a jamais économie à laisser passer des occasions qui ne peuvent plus se retrouver. On arrive plus tard à payer fort cher les œuvres secondaires d'un maître dont au même prix on eût pu acquérir les chefs-d'œuvre. L'occasion qui s'offre aujourd'hui nous semble unique. Les tableaux du maréchal, rassemblés il y a près d'un demi-siècle, avant que la mode et la spéculation eussent exploité ce filon vierge de l'art moderne, sont tous d'un ordre supérieur. Aujourd'hui, où trouverait-on en Espagne un tableau de quelque valeur qui n'appartînt soit à quelque riche cathédrale, soit à un musée? L'art espagnol, imparfaitement représenté au Louvre, y réclame une place digne de lui : il faut espérer qu'on saura la lui faire.

F. Mercey.

V. de Mars.

LA

CHANSON DE ROLAND.

Le 13 octobre 1066, au moment où les armées d'Harold et de Guillaume allaient en venir aux mains dans les plaines d'Hastings, un cavalier normand sortit des rangs, lança son cheval en avant du front de bataille, et, pour préparer ses compagnons à vaincre ou à mourir, entonna la chanson de Roland.

Ce n'est pas là une invention poétique; ce n'est pas seulement Robert Wace qui, dans ses vers, nous montre l'armée normande s'animant aux noms *de Charlemagne, et de Roland, et d'Olivier et des vassaux qui moururent à Roncevaux* (1); les historiens les plus dignes de foi, Guillaume de Malmesbury, Mathieu Paris, Ralph Higden, Albéric des Trois-Fontaines, Mathieu de Westminster, parlent tous de ce chant carlovingien inaugurant la bataille et répété en chœur par les soldats du conquérant. Nous savons jusqu'au nom du trouvère intrépide qui paradait en chantant entre les deux armées : il était serviteur du comte de Mortain et se nommait Taillefer.

Mais connaissons-nous la *chanson de Roland*? savons-nous ce qu'était cette poésie guerrière, cette *cantilena Rolandi*, comme l'appelle Ducange? Il en est fait mention dans tout le moyen-âge, principalement au XIIe et au XIIIe siècle; on prétend même qu'au XIVe nos armées la chantaient encore. Le roi Jean ne passe-t-il pas pour avoir dit à un des soldats de sa garde : « Pourquoi chanter Roland? il n'y a plus de

(1) Roman de Rou, v. 1319.

Roland. » A quoi cet homme se serait permis de répondre : « Il y aurait encore des Roland, si nous avions des Charlemagne. » Nous ne garantissons pas que le mot ait été dit, mais ce qui n'est pas douteux, c'est que durant ces trois ou quatre siècles, durant toute l'époque de la chevalerie, le nom de Roland ne cessa d'être chanté et presque déifié aussi bien sous la tente et sous le chaume que dans les palais et dans les donjons.

D'où lui était venue cette immense fortune? quelle était l'origine de ce culte populaire et universel? Pourquoi ce nom passait-il pour le symbole, le type suprême de la vaillance et de l'héroïsme? comment avait-il pénétré, non-seulement dans les moindres hameaux de notre ancienne Gaule, mais en Italie, en Espagne, en Hongrie, en Tyrol et jusqu'au fond des solitudes de la Norvége et du Danemark? Ce nom, encore aujourd'hui nous le trouvons gravé sur la cime des Pyrénées; l'écho en retentit dans la vallée du Rhin, au milieu des rochers et des ruines, dans les débris des pieux ermitages; et, de l'autre côté des Alpes, à l'entrée de Vérone, sous le porche de cette noble église, un guerrier nous apparaît : ce guerrier, sculpté dans la pierre, la tradition nous dit que c'est encore Roland.

Est-ce un souvenir historique qui, après être entré dans la mémoire des peuples, s'est ainsi perpétué et agrandi d'âge en âge? En d'autres termes, Roland est-il un personnage réel? Est-ce parmi ses contemporains, au spectacle de ses exploits et de sa mort, qu'est né cet enthousiasme qui devait le rendre immortel? L'histoire a prononcé son nom, mais une seule fois, en passant, de la façon la plus brève. Elle le nomme, lui troisième, comme étant mort à Roncevaux. Roland, dans ce récit, n'est ni le neveu de Charlemagne ni le plus grand des paladins, c'est un préfet des Marches de Bretagne (*Hruodlandus Britannici limitis præfectus*). Sans ces paroles d'Éginhard, aucun lien ne le rattacherait au monde réel. Le Roland que nous connaissons, le Roland qui a survécu, c'est la poésie qui l'a fait, et sa première apparition, le premier témoignage authentique qui nous révèle son existence, c'est cette chanson entonnée dans la plaine d'Hastings. Entre Éginhard et Taillefer s'écoulent près de trois siècles où Roland n'est pas nommé une fois; c'est pendant ces trois siècles que s'est accomplie, en silence et peu à peu, l'œuvre poétique et populaire, la transfiguration du héros.

Nous voulons chercher dans cette étude d'abord si ce monument de poésie primitive est parvenu jusqu'à nous, si tout au moins nous en possédons des vestiges, et surtout si dans ces vestiges ne sont pas cachées de nobles fleurs que nous devons avec orgueil rattacher à la couronne poétique de la France.

I.

La chanson de Roland était-elle un de ces chants populaires dont personne n'est l'auteur, qui se transmettent comme ils sont nés sans que jamais l'écriture les recueille, et finissent par s'éteindre avec le temps? Était-ce au contraire une œuvre composée, une œuvre écrite, un poème, une épopée dont certains fragmens pouvaient être chantés?

Tout d'abord on est tenté de croire qu'à ces rudes soldats de Guillaume un pur chant populaire pouvait seul convenir. S'il en était ainsi, nous essaierions en vain d'en retrouver la trace aujourd'hui; mais tel n'est pas l'avis des meilleurs juges en ces matières. Ils se fondent avec raison sur le sens constant et invariable du mot *chanson* au moyen-âge. *Chanson*, dès le XIe siècle, veut dire poème et jamais autre chose. Par une merveilleuse exception, nos érudits sont d'accord sur ce point. Ceux-là même qui se font incessamment la guerre sont unanimes à soutenir que la *chanson* de Roland, le chant de Roncevaux, ce chant qu'entonna Taillefer, devait être *une chanson de geste*, c'est-à-dire une œuvre de trouvère, un poème composé, non de quelques strophes ou couplets comme nos chansons d'aujourd'hui, mais de plusieurs milliers de vers, divisés, il est vrai, par groupes *monorimes* formant des stances ou tirades qui pouvaient très bien être chantées.

Dès-lors, pourquoi le texte de cette chanson, de ce poème, serait-il à jamais perdu? pourquoi ne le trouverait-on pas parmi ces milliers de manuscrits que nous ont légués nos trouvères? Connaissons-nous nos richesses en ce genre? Nous commençons à peine à y fouiller. Depuis Pithou et ses amis, aucun de nos lettrés n'avait, durant deux siècles, daigné feuilleter du bout du doigt cet amas de gothiques parchemins; quand nous l'aurons bien remué, pourquoi n'en verrait-on pas sortir les vers qui furent chantés à Hastings?

Le hasard a commencé par se montrer peu complaisant. Quelques poèmes ont été découverts, traitant de Roland et de Roncevaux, mais aucun d'eux n'était écrit en assez vieux langage pour remonter à cette date de 1066. On n'avait donc pas mis la main sur le poème original. En avait-on du moins trouvé la transcription rajeunie, mais fidèle? Pas davantage; les transcripteurs avaient évidemment cédé à la tentation d'arranger et surtout d'allonger leur modèle. C'est là le péché mignon des trouvères. Ils s'imitent les uns les autres, mais toujours en s'amplifiant. Deux vers du XIe siècle en font dix au XIIe, et, quand vient le XIVe, ils se montent à plus d'un cent. Nous ne voulons pas dire que les poèmes dont nous parlons, ces romans de Roncevaux, trouvés à Paris, à Lyon, à Venise, soient développés outre mesure : la rédaction peut même en paraître assez sobre, comparée à certaines œuvres d'un âge

plus récent; mais on y remarque déjà je ne sais quelle mollesse abondante qui suffit pour indiquer que ce n'est point là une reproduction pure et simple des vers peut-être un peu barbares, mais à coup sûr fermes et concis, dont les soldats de Guillaume faisaient leur chant de guerre.

Cependant un de ces poèmes est devenu, voilà déjà vingt ans, l'occasion d'un remarquable travail. En 1832, un élève de l'école normale, M. Monin, soutenant sa thèse en Sorbonne, voulut sortir des voies battues, et prit pour sujet un poème du moyen-âge. Il fit une dissertation très courte, mais substantielle, sur deux manuscrits inédits de la Bibliothèque royale, lesquels, quoique mutilés et pleins de variantes, se complètent l'un l'autre et forment le texte entier d'un roman de Roncevaux (*li romans de Roncisvals*), versifié probablement vers le commencement du XIIIe siècle. C'était la première fois qu'un critique abordait ce beau et difficile sujet. M. Monin du premier coup y porta la lumière. Ses observations furent assez justes, ses conjectures assez heureuses pour que les travaux de ses successeurs les aient presque toutes confirmées. Ainsi il avait très bien aperçu que les deux manuscrits sur lesquels il travaillait, bien qu'il s'y rencontrât des beautés mâles et solides, parfois même beaucoup de simplicité et une certaine brusquerie primitive, ne devaient donner, ni l'un ni l'autre, l'idée fidèle de l'épopée, du poème populaire de Roncevaux; que peut-être en reproduisaient-ils certaines parties et la marche générale, mais avec un fréquent mélange d'interpolations parasites. Il en concluait que ces deux textes avaient dû être précédés d'un texte plus ancien et plus épique, c'est-à-dire plus simple, plus concis, moins détaillé, moins languissant. C'était là de la bonne critique, ou plutôt c'était une prophétie, comme nous le verrons tout à l'heure.

Mais, avant que M. Monin eût publié sa thèse, un littérateur de Genève, M. Bourdillon, s'était épris, lui aussi, du roman de Roncevaux. Dès 1822, il avait eu la bonne chance d'acquérir un manuscrit de ce poème, manuscrit du XIIIe siècle, dont la Bibliothèque royale possède une copie récente : c'est un des textes dont s'est servi M. Monin. A force de contempler son trésor, M. Bourdillon en avait deviné l'importance; à force d'en copier tous les vers, il les avait appris par cœur : bientôt il se décida à ne les plus garder pour lui seul, et s'imposa la tâche de publier et de traduire son poème. Ayant appris que quelques bibliothèques publiques possédaient des manuscrits analogues, il entreprit plusieurs voyages, n'épargnant ni son temps ni sa peine pour comparer ces manuscrits au sien. Enfin, après dix-huit années, en 1840, il publia sa traduction, puis le texte un an après, en 1841.

Par malheur, il y avait cette différence entre M. Monin et M. Bourdillon, que l'un, sans sortir de son cabinet, avait su reconnaître que

les deux textes étudiés par lui ne devaient être ni les premiers ni les meilleurs, tandis que l'autre, en courant le monde, n'avait appris qu'à admirer davantage et plus exclusivement le manuscrit dont il était propriétaire. Il avait bien rencontré çà et là quelques variantes qui lui avaient plu, et, par un procédé assez nouveau en philologie, il les avait sans façon introduites dans son texte; il avait, d'un autre côté, chassé de ce texte je ne sais combien de vers qui ne lui plaisaient point, et en avait même refait quelques-uns, mais il n'en demeurait pas moins convaincu et proclamait bien haut que son manuscrit était non-seulement le plus ancien et le plus parfait des manuscrits connus, mais qu'il contenait nécessairement la version originale du poème de Roncevaux. « O mon poème, s'écrie-t-il dans sa préface, ce sont bien véritablement tes vers qui ont été chantés en 1066 à la bataille d'Hastings! »

Pour comprendre cette apostrophe et la véhémence de M. Bourdillon, il faut savoir que, quelques années auparavant, M. l'abbé de la Rue avait annoncé, dans le second volume de son essai sur les *Trouvères normands,* qu'il existait à Oxford, dans la bibliothèque bodléienne, un manuscrit du poème de Roncevaux, manuscrit déja signalé par Tyrwhitt dans une note de son édition des *Canterbury Tales* de Chaucer, mais resté vierge jusque-là et paraissant appartenir à une époque plus ancienne que tous les autres manuscrits connus. Aussitôt M. Francisque Michel, envoyé par M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, était parti pour Oxford, avait copié le manuscrit, et au bout de deux années en avait fait une édition, avant même que M. Bourdillon eût commencé la correction de ses épreuves.

De là bien des chagrins, de là d'innocentes colères contre le malencontreux abbé de la Rue qui avait fait la découverte, et contre l'expéditif éditeur qui l'avait si vite exploitée. Pour punir l'éditeur, on a grand soin de ne pas prononcer une seule fois son nom, et quant au poème, on s'en console en répétant à tout propos que c'est un tissu d'absurdités et de bévues, une œuvre indigne de voir le jour, le plus ignoble fatras, un véritable baragouin et, pour comble d'injure, le plus moderne de tous les poèmes de Roncevaux! Tout cela n'est que risible et ne doit pas nous arrêter. Laissons donc M. Bourdillon se complaire devant ce texte de fantaisie si bien fabriqué par lui; laissons là sa traduction, qui n'a pas seulement le tort d'être moulée sur ce texte, mais le tort plus grave encore d'être conçue dans le système des paraphrases et des équivalens. La seule chose qui doive nous occuper, c'est le manuscrit d'Oxford.

L'édition qu'en avait si rapidement donnée M. Francisque Michel ne laissait-elle rien à désirer? N'avait-il rien omis? Son texte était-il pur et correct d'un bout à l'autre? Nous le supposons, sans

consulter les philologues; mais, à notre avis, son travail n'en était pas moins incomplet par cela seul qu'il s'adressait uniquement aux savans. Le public, en pareille matière, a droit de n'être pas oublié. Pour lui donner la clé d'une telle œuvre, il ne suffisait pas d'un glossaire expliquant à peine quelques mots; c'est une traduction qu'il fallait. D'un autre côté, le sujet du poème suggère une foule de considérations historiques et littéraires que le savant éditeur n'avait pas cru devoir aborder. Les notes, il est vrai, et son introduction sont pleines de citations érudites; mais, pour accomplir sa tâche, la critique, en pareille matière, avait à nous donner quelque chose de plus.

Nous ne sommes donc pas surpris que, dix ans après M. Michel, M. Génin ait cru pouvoir étudier à son tour la chanson de Roland, la commenter et la traduire. C'était son droit assurément. On le lui a pourtant contesté; on est allé jusqu'à prétendre que ce texte d'Oxford était la propriété du premier occupant, et que l'imprimer à nouveau, sans l'aveu du premier éditeur, c'était commettre, ni plus ni moins, le délit de contrefaçon. Nous n'avons nulle envie de nous mêler à ces débats, ne voulant pas être conduit à signaler de part et d'autre de regrettables vivacités; mais, parmi les reproches si largement prodigués à M. Génin, il en est un, faut-il le dire, qui pourrait bien ne pas manquer de fondement. M. Génin ne tient aucun compte des travaux de ses devanciers; il n'en dit ni bien ni mal; il oublie qu'ils existent. Est-ce par ménagement? Il se trompe : mieux vaudrait être sévère que paraître dédaigneux. Ce silence a d'ailleurs un autre inconvénient : il induit en erreur un lecteur peu expérimenté. Vous pouvez lire jusqu'à la dernière ligne l'introduction de M. Génin, lecture attrayante à plus d'un titre, sans vous douter que jamais personne ait, non pas même publié la chanson de Roland, mais étudié le moyen-âge, ses mœurs, son histoire et sa langue. Nous comprenons que sur beaucoup de points, et notamment en ce qui concerne l'appréciation littéraire et historique du poème, M. Génin, s'il ne porte ses regards que sur les éditeurs qui le précèdent, puisse être tenté de se croire l'inventeur de tout ce qu'il dit : il sent les beautés de cette poésie primitive avec une chaleur et une conviction dont certes il n'a pas trouvé l'exemple chez M. Francisque Michel, archéologue avant tout, moins amoureux des richesses de l'art que des curiosités de la philologie; mais, sans parler d'un essai de M. Francis Wey et d'un travail de M. Delécluze, où les parties grandioses de la chanson de Roland sont dignement appréciées, sans remonter jusqu'à la thèse de M. Monin, qui, dans sa brièveté, laisse échapper sur les beautés de cette poésie plus d'un trait de lumière, nous pourrions citer telle leçon d'un cours d'histoire publié il y a six ou sept ans, dans laquelle le professeur, M. Lenormant, parle aussi de la chanson de Roland, rapidement, in-

cidemment, mais avec une élévation lumineuse qui ne laisse dans l'ombre aucune des sommités du sujet. M. Génin est trop riche par lui-même pour ne pas tenir à distinguer son propre bien d'avec le bien d'autrui. Nous aurions donc souhaité qu'il fît, en quelques mots, connaître à son lecteur ce qui s'était fait et dit avant lui; mais, ce regret exprimé, nous ne saurions admettre que dans ce volumineux et important travail le nouvel éditeur se soit rendu coupable d'autant de méfaits qu'on veut bien le faire croire. Comme tous ses confrères en philologie, il peut avoir ses heures de distraction, il lui est arrivé, comme aux autres, de faillir dans des détails microscopiques; mais, dès qu'une question en vaut la peine, il la traite en homme de savoir aussi bien qu'en homme d'esprit, avec un sens pénétrant et un rare discernement des origines et des variations de notre langue. Sa critique est résolue, quelquefois tranchante, hasardeuse, jamais vague ni mesquine, et, sans nous associer à tous ses jugemens, sans adopter tous ses points de vue, le hasard fait que c'est souvent dans les passages où lui sont reprochés le plus d'erreurs et de fautes de goût, qu'il nous semble avoir fait preuve du coup d'œil le plus sûr et du meilleur jugement.

Mais tout cela nous détourne de notre droit chemin : il nous faut laisser là les polémiques et les préfaces, et en venir au fond du sujet.

Le manuscrit d'Oxford est-il assez ancien, est-il écrit en assez vieux langage pour qu'avec vraisemblance on puisse y reconnaître le texte original de la chanson de Roland?

Quand même ce point serait douteux, le poème, tel qu'il est, et quel que soit son âge, n'est-il pas encore d'un haut prix, d'un immense intérêt? Les beautés qu'il contient, de quel ordre sont-elles? Peut-il, à titre d'épopée nationale, prendre la place restée vide dans l'histoire littéraire de la France?

Telles sont les questions à résoudre. Attachons-nous d'abord à la première.

Que le texte d'Oxford soit antérieur à ceux de Paris, de Lyon, de Metz, de Cambridge, et même de Venise, c'est un fait presque inutile à établir. On s'en aperçoit du premier coup à l'état de la langue et au système de la versification. Quoique déjà française, la langue dans ce texte est plus inculte, moins façonnée que dans tous les autres, et le mécanisme des vers est d'une infériorité encore plus évidente. Dans les textes rajeunis, les vers sont d'exacte mesure, et riment non-seulement pour l'oreille, mais pour les yeux : dans le texte d'Oxford, ils ne riment en général que par simple *assonance,* c'est-à-dire par une correspondance imparfaite et approximative du son final; quant à la mesure, elle n'existe souvent qu'à condition de supprimer çà et là dans l'intérieur du vers une ou deux syllabes muettes, procédé d'éli-

sion dont nos faiseurs de couplets usent encore aujourd'hui dans certains vaudevilles. Cette façon cavalière de traiter la rime et la mesure ne peut appartenir qu'à un temps où les vers n'avaient pas encore de lecteurs et étaient exclusivement chantés. Tels étaient, à n'en pas douter, les vers de ce poème : autrement, comment expliquer le refrain bizarre qu'on lit, en marge du manuscrit, à la fin de presque toutes les tirades, ce mot, ou plutôt ces trois lettres AOI, dont il n'existe aucune trace dans tous les autres textes? Était-ce un cri de guerre, un hourra, ou bien une manière de commander l'attention, ou bien encore un avertissement convenu entre le jongleur et son ménétrier pour qu'il changeât l'accompagnement quand la tirade était finie? En tout cas, ce n'était pas à des lecteurs que cette exclamation s'adressait; elle était là pour l'usage des chanteurs; enfin la brièveté relative du poème est un signe non moins certain de son antériorité : tous les autres ont au moins six mille vers, et quelques-uns vont à huit mille; on n'en compte que quatre mille dans le manuscrit d'Oxford.

Cette version est donc la plus ancienne, point de doute à cet égard; mais peut-on déterminer son âge? C'est une question plus délicate. Les textes remaniés paraissent avoir été écrits la plupart au XIIIe siècle, quelques-uns un peu plus tard, d'autres, en petit nombre, vers la fin du XIIe : jusqu'où peut-on faire remonter la version d'Oxford? L'abbé de la Rue s'est prononcé pour les trente premières années du XIIe siècle; M. Francisque Michel adopte cet avis, mais ne paraît pas éloigné d'admettre que ces vers pourraient bien être ceux que Taillefer entonnait à Hastings. Ils sont écrits, selon lui, dans un langage exactement semblable au français usité dans les lois de Guillaume-le-Conquérant. Il s'en tient toutefois à cette remarque et ne cite aucune autre preuve à l'appui de sa conjecture. M. Génin procède plus hardiment : il ne se borne pas à croire cette poésie contemporaine de Guillaume, il est tout prêt à la supposer d'un grand siècle plus ancienne. Dans sa pensée, la naissance de notre langue remonte beaucoup plus haut qu'on ne le croit d'ordinaire : on parlait français non pas seulement au Xe siècle, mais au IXe, et pendant le VIIIe, soit même dès le VIIe, notre idiome, se dégageant peu à peu du latin, était en voie de formation et déjà vivant comme langage usuel. Cette opinion qu'on trouve en germe chez plusieurs autres érudits, M. Génin l'adopte et la professe avec prédilection. Il emprunte ses preuves à l'étude des noms de lieux, si nombreux dans les anciens titres et diplomes. Ces noms, dès le temps de Charlemagne et même avant ce temps, nous laissent apercevoir leur véritable forme, la forme du français vulgaire, sous les appellations latines fabriquées pour les traduire. Le peuple dénommait les lieux à sa façon dans son nouveau langage, et les officiers publics, écrivant en latin, étaient forcés, pour désigner ces mêmes lieux, de latiniser, comme ils pouvaient,

les dénominations connues de tout le monde : leurs barbarismes démontrent l'existence des mots barbares qu'ils veulent rappeler. Quelquefois, pour prendre moins de peine ou pour être mieux compris, ils ne forgent point de mots, et écrivent tout uniment le nom du lieu dans sa forme vulgaire, quelquefois ils ont la précaution de placer le nom usuel à côté du nom latinisé. Comment, à ces exemples si nombreux et si divers, ne pas reconnaître un idiome naissant, non écrit mais parlé, inculte mais plein de vie, qui grandit derrière cette autre langue savante, mais immobile, dont le règne finit?

M. Génin, à l'appui de sa thèse, invoque un document trouvé récemment à Valenciennes, sur la garde d'un ancien manuscrit, mélange curieux de mots encore latins, de mots purement français et de notes tironiennes, ces signes abréviatifs, cette sténographie du moyen-âge, dont M. Jules Tardif a si habilement retrouvé la clé. Les notes tironiennes, tombées en désuétude avant l'an 1000, donnent à ce fragment une incontestable antiquité, et, sans la moindre hésitation, on peut le croire du xe siècle. Enfin c'est encore, pour M. Génin, un puissant argument que le dix-septième canon du concile de Tours, qui, dès 813, un an avant la mort de Charlemagne, ordonne que les saintes Écritures seront traduites en langue vulgaire, attendu que le peuple ne comprend plus le latin.

Mais le savant éditeur eût-il cause gagnée, qu'en faudrait-il conclure? Serions-nous mieux en état d'assigner une date à la chanson de Roland? M. Génin suppose que le *Livre des Rois,* qui s'est conservé jusqu'à nous, et qu'a publié M. Leroux de Lincy, est une des traductions ordonnées par le concile de Tours; soit. La langue dans cette traduction est à peu près la même que dans le manuscrit d'Oxford; c'est encore vrai. Mais de quelle époque est le *Livre des Rois?* Du même siècle que le concile, c'est-à-dire du ixe? Qui oserait le dire? N'avons-nous pas un monument authentique de ce siècle, le serment prêté en 842 par Louis-le-Germanique, et la phrase la plus inculte du *Livre des Rois* n'est-elle pas de l'excellent français auprès de cet informe jargon? Admettons, avec M. Génin, que cent ans auront pu s'écouler avant que le concile ait été obéi; mais à cent ans de là, en plein xe siècle, cherchez un terme de comparaison, et, par exemple, l'*Hymne à sainte Eulalie.* Dans ce fragment découvert à Valenciennes en 1837, vous rencontrez encore des mots purement latins, et, quoique la phrase commence à prendre une physionomie française, la construction latine se montre par-dessous : c'est un mélange indécis et confus. Ce monument tient le milieu entre le serment de Louis-le-Germanique et les lois de Guillaume, entre le ixe et le xie siècle. Pour trouver une véritable analogie avec le *Livre des Rois,* et par conséquent avec la chanson de Roland, il faut faire un pas de plus, il faut aller

jusqu'à ces lois du conquérant, promulguées, comme on sait, en 1069. Ici, nous le reconnaissons, la conformité du langage est complète, sauf quelques exceptions provenant surtout des différences inévitables entre la prose et les vers. Aussi M. Génin nous semble-t-il inattaquable lorsqu'il se réduit à prétendre que le texte d'Oxford n'est pas une œuvre du XIIe siècle et que c'est au XIe qu'il appartient.

Quant à démêler, entre l'an 1000 et l'an 1100, l'instant précis qui l'a vu naître, c'est impossible à notre avis. La chronologie du langage, dans ces temps reculés, n'est pas moins incertaine que celle des arts, et en particulier de l'architecture. Autant on est à l'aise, une fois venu le milieu du XIIIe siècle, pour apprécier, à chaque période de vingt-cinq à trente ans, les changemens qui s'introduisent, d'un bout de la France à l'autre, dans les conditions de l'art de bâtir, autant cette tentative est infructueuse et chimérique tant que dure le XIe siècle : tel monument de cette époque nous semble avoir été construit longtemps après tel autre, qui fut pourtant bâti en même temps, mais dans un autre point du territoire, dans des lieux soumis à d'autres influences ou non encore accessibles à certains accidens de la mode et du goût. Il en est ainsi du langage : jusqu'au règne de saint Louis, il varie selon les lieux encore plus que selon le temps; ce qui semble un archaïsme n'est bien souvent qu'un dialecte, et, pour se hasarder à dire quel est l'âge d'un mot, il faut d'abord être bien sûr de savoir quel est son pays.

Nous nous garderons donc de décider si ces vers du manuscrit d'Oxford sont vraiment ceux qui furent chantés à Hastings; nous nous bornons à dire que, philologiquement parlant, ils peuvent avoir été écrits aussi bien un peu avant qu'un peu après le règne de Guillaume. Quant à savoir si cette version du chant de Roncevaux est bien la version primitive, le premier jet du poète, sans additions, sans remaniemens; si les développemens un peu épisodiques qui en remplissent la dernière partie n'autorisent pas le doute à ce sujet, prononce qui voudra! Nous ne sommes certain que d'une chose, c'est que cette version est la plus ancienne de celles qui sont aujourd'hui connues. Si elle n'est pas la première, elle doit être du moins assez voisine de celle qui serait son aînée.

Reste un autre problème dont il faut aussi dire un mot. Quel est l'auteur de la chanson de Roland? Le nom de *Turoldus*, qui apparaît au dernier vers, est-il la signature du poète, comme le croit M. Génin, ou simplement celle d'un copiste, comme le supposent d'autres érudits? Si la première hypothèse est admise, et nous la croyons plus probable, qu'était ce Turoldus? Est-ce lui qui figure parmi les personnages de la tapisserie de Bayeux? Il y eut un Turoldus qui fut précepteur de Guillaume-le-Conquérant et qui mourut en 1035 : le poème est-il de

lui? Est-il d'un autre Turoldus, son fils ou son neveu, bénédictin de l'abbaye de Fécamp? Celui-ci accompagna Guillaume en Angleterre, lui rendit de grands services et devint, après la conquête, abbé de Malmesbury, puis de Peterborouhg. Nous serions charmé pour notre part que la chanson de Roland fût son œuvre, que ses vers eussent été médités, composés dans notre grande abbaye normande : ce serait un souvenir de plus qui peuplerait ses nobles voûtes. Mais, si ingénieux que soient les rapprochemens qu'invoque ici M. Génin, nous ne saurions être plus affirmatif sur ce point que sur les autres. Sans doute un trait de lumière semble sortir, comme il le dit, de ce fait rapporté par Gunton, que, dans l'armoire aux manuscrits de la cathédrale de Peterborough, furent anciennement découverts deux exemplaires d'un poème en français sur la guerre de Roncevaux (*de Bello valle Runciæ, Gallicè*), sans doute il n'est point impossible que l'un de ces exemplaires soit venu s'enfouir à Oxford; mais, si bien tissues qu'elles soient, les conjectures ne deviennent pas vérités. Le seul fait vraiment établi, selon nous, c'est que l'auteur, sinon du poème primitif, du moins du texte d'Oxford, devait être Normand. Les Normands sont, pour lui, les premiers soldats du monde; il le dit à deux reprises. Trouvez ailleurs qu'en Normandie un poète qui eût ainsi décerné le prix de la vaillance! Quel Picard ou quel Champenois eût fait aux siens cet affront? Turoldus est donc, à n'en pas douter, compatriote de Guillaume; dès-lors M. Génin nous semble avoir raison de l'appeler Theroulde. Cette traduction toute normande n'a rien qui choque nos oreilles, et c'est à tort assurément qu'on l'a si fort critiquée.

Nous voici parvenu au terme de ces controverses, de ces explications, de ces détails philologiques par lesquels il nous fallait passer comme par un préambule nécessaire. Nous avions hâte d'en sortir; maintenant nous sommes en face du poème lui-même; il n'est plus question de chercher d'où il vient, il s'agit de savoir ce qu'il vaut. Tâchons d'en pénétrer les rustiques beautés, la naïve grandeur. Nous n'éprouvons qu'un embarras : comment parler d'une œuvre que personne n'a lue, que personne ne peut lire, hormis quelques savans? Une simple analyse pourra-t-elle en donner l'idée? A peu près comme un squelette peut tenir lieu d'un portrait. C'est une traduction qu'il faudrait, une traduction claire et fidèle.

Pourquoi ne pas emprunter celle de M. Génin? Ce n'est pas faute de la trouver bonne. M. Génin excelle dans cet art malaisé de serrer de près son modèle, d'en reproduire exactement le tour, l'allure et l'esprit. Malheureusement, par un caprice d'érudit renouvelé de Paul-Louis Courier, caprice qu'il justifie et colore tant bien que mal, M. Génin, dans cette traduction, ne s'est pas servi de notre langue d'aujourd'hui, il a pris celle d'Amyot. Qu'il ait habilement tenu cette ga-

geure, nous ne le contestons pas, nous reconnaissons même qu'il y a dans ce vieux langage plus de ressources que dans notre moderne idiome pour rendre avec vérité le français du XIe siècle; mais pour qui sont faites les traductions? est-ce pour ceux qui peuvent s'en passer? Quand on lit couramment les écrits d'Amyot, n'est-on pas en état de comprendre, sans trop d'efforts, la chanson de Roland? C'est donc, à vrai dire, pour lui seul, pour son propre plaisir, que M. Génin a fait sa traduction. Il a moins songé à son lecteur qu'à sa fantaisie d'antiquaire; être compris n'a pas été son souci principal. Aussi quand par hasard il rencontre dans son texte un terme encore intelligible, un terme qui n'a pas vieilli, au lieu de le conserver, il s'amuse à en choisir un autre obscur et hors d'usage; c'est ainsi, par exemple, qu'il traduit ces mots : *en tel bataille,* par ceux-ci : *en tel estrif.* N'est-il pas évident que cette manière d'éclaircir un texte est peu secourable aux ignorans? L'inconvénient radical d'une telle traduction, c'est qu'elle a besoin d'être traduite.

Nous sommes donc contraint, voulant être compris, de ne point demander à M. Génin notre besogne toute faite. Il faut que nous tentions nous-même un essai de traduction, ou plutôt il faut que nous cherchions à enlever de celle-ci la rouille dont l'auteur l'a volontairement couverte, nous attachant à le suivre d'aussi près qu'il nous sera possible, profitant çà et là de ses tours, parfois même de ses expressions, et n'évitant que les obscurités et l'excès de son archaïsme (1).

Ce n'est pas, bien entendu, sur le poème entier, sur les quatre mille vers que nous ferons cet essai. Mieux vaudrait assurément tout traduire, mais ce serait sortir du cadre où nous voulons nous enfermer. Nous nous bornerons à exposer rapidement tout ce qui n'est qu'accessoire ou secondaire; nous supprimerons même quelques répétitions, non celles qui sont inspirées par une intention poétique, mais celles qu'on peut attribuer soit aux routines des jongleurs, soit au désordre du manuscrit. Ce que nous essaierons de reproduire intégralement, ce sont les parties principales de l'œuvre, le cœur même du sujet, le fond du poème primitif. Là, nous traduirons sans abréger et sans rien

(1) La *Revue des Deux Mondes* a publié en 1846, nos lecteurs ne l'auront point oublié, un article de M. Charles Magnin sur le travail de M. Delécluze intitulé *Roland ou la Chevalerie.* Dans la première partie de cet article, M. Magnin parle de la *Chanson de Roland* avec cette sûreté d'érudition, cette justesse et ce bon goût qui distinguent sa critique, il en cite même quelques passages traduits par M. Delécluze; mais ces extraits ne sont ni assez nombreux ni assez liés entre eux pour donner, comme nous le cherchons ici, une idée du poème considéré dans son ensemble. Ce que nous voulons indiquer, c'est l'enchaînement de cette composition poétique et l'impression générale qu'elle produit sur nous. Nous ne pouvons donc procéder par échantillons, et nous sommes forcé de mêler et de fondre l'analyse et la traduction. Voilà pourquoi nous ne saurions emprunter purement et simplement le travail de M. Delécluze, pas plus que celui de M. Génin.

changer même aux plus naïfs anachronismes et aux plus crédules hyperboles. Cette part, comme on en va juger, est encore considérable.

Commençons donc sans plus de commentaires; voici les premiers mots du poème.

II.

Le roi Charles, notre grand empereur, est depuis sept ans en Espagne : pas un château qui tienne devant lui; pas une ville qui n'ait ouvert ses portes. Saragosse résiste seule du haut de sa montagne, Saragosse où règne un infidèle, le roi Marsille, serviteur de Mahomet et d'*Apollon*. Il n'adore pas Dieu, le malheur l'atteindra.

Le roi Marsille est couché dans son verger, sur un perron de marbre, à l'ombre du feuillage; plus de vingt mille hommes autour de lui. Il demande conseil à ses ducs, à ses comtes : « Comment échapper à la mort ou à un affront? Son armée n'est point de force à tenter la bataille! Que faire? »

Personne ne dit mot. Un seul, le subtil Blancandrin, se hasarde à parler : « Feignez de vous soumettre, dit-il, envoyez à cet orgueilleux empereur des chariots chargés d'or et d'argent. Promettez-lui que s'il s'en retourne en France, vous irez l'y rejoindre, à Aix, dans sa chapelle, à la grande fête de Saint-Michel; que vous y recevrez sa loi chrétienne et deviendrez son homme-lige. Voudra-t-il des otages? nous lui en donnerons. Nous enverrons les enfans de nos femmes : au risque de sa vie, j'y veux envoyer le mien. Quand les Français seront loin d'ici, chacun rentré dans son foyer, le jour arrivera, le terme passera, Charles n'entendra de nous paroles ni nouvelles. Peut-être, le cruel! fera-t-il trancher la tête à nos otages? Mais mieux vaut qu'ils y perdent leurs têtes que nous notre belle Espagne. »

Et les païens de dire : « Il a raison! »

Le roi Marsille a levé son conseil. Il fait approcher dix belles mules blanches, aux freins d'or, aux selles d'argent. « Partez, dit-il à Blancandrin et à neuf autres de ses fidèles, allez au-devant de Charles, portez en vos mains des branches d'olivier en signe de paix et de soumission. Si, par votre savoir-faire, vous me délivrez de lui, que d'or, que d'argent, que de terres ne vous donnerai-je pas! »

Les messagers montent sur leurs mules et se mettent en chemin.

La scène change. Nous sommes à Cordoue : c'est là que Charles tient sa cour. Lui aussi est dans un verger : on voit à ses côtés Roland, Olivier, Geoffroy d'Anjou et tant d'autres, fils de la douce France; ils sont là quinze milliers. Assis sur de soyeuses étoffes, ils passent leur temps à jouer; les plus vieux et les sages s'exercent aux échecs, les jeunes bacheliers à l'escrime. L'empereur est dans un fauteuil d'or, à

l'ombre d'un pin et d'un églantier : sa barbe a l'éclat de la neige, son corps est noble et bien taillé, son front majestueux. A qui le cherche, il n'est besoin de l'enseigner.

Les messagers païens, descendus de leurs mules, saluent humblement l'empereur. Blancandrin prend la parole et montre à Charles les riches et nombreux trésors que son maître lui envoie. Puis il ajoute : « N'êtes-vous donc point las de rester en notre pays? Si vous retourniez en France, le roi notre seigneur s'engage à vous y suivre. »

L'empereur lève ses mains vers Dieu, puis, la tête penchée, commence à réfléchir. Telle était sa coutume, jamais ne se hâtant de parler. Enfin il se redresse et dit aux messagers : « Vous avez bien parlé, mais votre roi est mon grand ennemi. Qui me garantira l'effet de vos paroles? — Des otages, répond le Sarrasin : vous en aurez dix, quinze ou même vingt. Vous aurez mon propre fils. Quel otage plus noble pourrait-on vous donner? Quand vous serez dans votre palais seigneurial, à la grande fête de Saint-Michel, mon maître vous y suivra : c'est là, dans ces bains que Dieu a faits pour vous, qu'il veut devenir chrétien. » Et Charles répond : « Il peut donc se sauver encore! »

La journée était belle, le soleil éclatant. Charles fait dresser dans le verger une grande tente pour les dix messagers. Ils y passent la nuit.

De bon matin l'empereur est levé. Il entend messe et matine, et s'en vient, sous l'ombre d'un grand pin, tenir conseil avec ses barons, car il ne veut rien faire sans eux.

Bientôt ils sont tous présens, et le duc Oger, et l'archevêque Turpin, et Roland, et le preux Olivier, et Ganelon, qui les doit tous trahir. Alors s'ouvre le conseil.

Charles répète à ses barons les paroles de Blancandrin. « Marsille viendra-t-il à Aix? s'y fera-t-il chrétien? sera-t-il mon vassal? Je ne sais qu'en penser. »

Et les Français répondent : « Prenez-y garde. »

Roland se lève et dit : « Ne croyez à Marsille! Voilà sept ans que nous sommes en Espagne, Marsille ne vous a fait que trahison. Quinze mille de ses païens sont déjà venus à vous, portant des branches d'olivier et les mêmes paroles qu'aujourd'hui. Vos conseillers vous engagèrent à donner quelque trêve. Que fit Marsille? Il décapita deux de vos comtes, Basan et Basille son frère. Faites la guerre, faites-la comme vous l'avez entreprise : conduisez votre armée devant Saragosse, mettez le siége et vengez ceux qu'a fait périr le félon. »

L'empereur en l'écoutant rembrunit son visage, se caresse la barbe et ne répond rien à son neveu. Tous les Français se taisent. Ganelon seul, d'un air hautain, se lève, s'avance vers l'empereur et lui tient ce discours : « N'écoutez pas les étourdis, n'écoutez ni moi ni personne, n'écoutez que votre avantage. Quand Marsille vous mande, à mains

jointes, qu'il veut être votre homme, tenir de vous l'Espagne, recevoir notre sainte loi, on ose vous conseiller de rejeter ses offres! C'est n'avoir guère souci de quelle mort nous mourrons : conseil d'orgueil qui ne doit prévaloir. Laissons les fous et tenons-nous aux sages. »

Après Ganelon vient le duc Naymes. Il n'est pas dans la cour un guerrier plus vaillant. Naymes dit à Charles : « Vous avez entendu le comte Ganelon. Pesez bien ses paroles. Le roi Marsille est vaincu; vous avez rasé ses châteaux, renversé ses remparts; ses villes sont en cendre, ses soldats dispersés; quand il se rend à merci, et vous offre des otages, l'accabler serait péché. Cette terrible guerre ne doit pas durer plus long-temps! »

Et les Français de dire : « Le duc a bien parlé!

— Seigneurs barons, reprend Charlemagne, qui donc enverrons-nous à Saragosse, au roi Marsille? »

Naymes répond : « J'irai par votre grace. Donnez-m'en le gant et le bâton.

— Non, lui dit l'empereur, non par ma barbe : un sage comme vous s'en aller si loin de moi! Vous n'irez point. Retournez vous asseoir. — Eh bien! seigneurs barons, qui donc enverrons-nous?

— Moi, dit Roland.

— Vous! s'écrie Olivier, votre courage est trop bouillant, vous vous feriez quelque affaire. Si le roi veut, j'y puis très bien aller.

— Ni vous ni lui. Taisez-vous tous les deux : nul de mes douze pairs n'y portera les pieds. » A ces mots tout le monde se tait.

Cependant Turpin se lève, Turpin, l'archevêque de Reims. Il demande à son tour le gant et le bâton; mais l'empereur lui commande de s'asseoir, sans plus parler. Puis, s'adressant encore une fois aux barons : « Francs chevaliers, ne me direz-vous point qui doit porter mon message à Marsille?

— C'est, dit Roland, Ganelon, mon beau-père. »

Et les Français : « C'est l'homme qu'il vous faut; vous n'en pouvez trouver un plus habile. »

A ces mots, Ganelon tombe en horrible angoisse. Il laisse couler de ses épaules son grand manteau de martre; sa taille est imposante et bien prise sous sa cote de soie, son œil étincelle de colère. « Fou, dit-il à Roland, d'où te vient cette rage? Si Dieu permet que j'en revienne, je t'en conserverai reconnaissance qui ne finira qu'avec ta vie.

— Je n'ai souci de vos menaces, répond Roland : l'orgueil vous ôte la raison. Il faut ici un sage messager; si l'empereur le veut, je pars à votre place.

— Non, j'irai, dit Ganelon, Charles me le commande, je lui dois obéir; mais je veux différer quelque peu mon départ, ne fût-ce que pour calmer ma colère. »

Là-dessus, Roland se prend à rire. Ganelon l'aperçoit; ce rire redouble sa furie; peu s'en faut qu'il n'en perde le sens. Il lance à son beau-fils des paroles de courroux; puis, se tournant vers l'empereur : « Me voici prêt, dit-il, à votre commandement. Je vois bien qu'il me faut aller à Saragosse, et qui va là n'en revient point. Sire, ne l'oubliez pas, je suis le mari de votre sœur; j'ai d'elle un fils, le plus beau qui se puisse voir. Un jour Beaudoin sera vaillant! Je lui laisse mes fiefs et mes domaines. Veillez sur lui, je ne le verrai plus!

« Vous avez le cœur trop tendre, lui dit Charles. Quand je l'ordonne, il faut vous en aller. Approchez, Ganelon, recevez le bâton et le gant. Vous l'avez entendu, ce sont nos Francs qui vous désignent. — Non, sire, c'est un coup de Roland. Aussi je le déteste, lui et son cher Olivier, et les douze pairs qui l'aiment tant! Je les mets tous à défi sous vos yeux. »

L'empereur le fait taire, et lui ordonne de partir.

Ganelon s'approche pour prendre le gant de la main de Charlemagne; mais le gant tombe à terre.

« Dieu! s'écrient les Français, que présage ceci? — Mes seigneurs, dit Ganelon, vous en saurez des nouvelles! » Il se retourne alors vers l'empereur, et lui demande son congé. « Puisqu'il faut que je parte, à quoi bon différer? » Charles, de sa main droite, lui fait un signe de pardon, puis lui donne le bâton et une lettre.

Ganelon, rentré chez lui, s'équipe et se prépare : il attache à ses pieds ses beaux éperons d'or, à son côté Murgleis, sa bonne épée; il monte sur son destrier Tachebrun, son oncle Guinemer lui tenant l'étrier. Les chevaliers de sa maison lui demandent en pleurant de les emmener avec lui. « A Dieu ne plaise! répond Ganelon. Mieux vaut que moi seul je périsse sans faire mourir tant de braves chevaliers! Allez en douce France; saluez de ma part ma femme et Pinabel, mon pair et mon ami, et Baudoin, mon fils; aidez-le, servez-le, tenez-le pour seigneur! » Cela dit, il part et s'achemine.

Bientôt en chevauchant il rejoint les messagers sarrasins sous un grand olivier. Blancandrin, pour l'attendre, avait ralenti le pas. Alors commencent entre eux de cauteleuses paroles.

C'est Blancandrin qui parle le premier : « Quel homme merveilleux que ce Charles! Il a conquis la Pouille, la Calabre, passé la mer et acquis à saint Pierre le tribut des Anglais! Mais que vient-il chercher dans notre Espagne? » Et Ganelon répond : « Ainsi le veut son courage! Jamais homme ne tiendra devant lui! — Les Français, reprend l'autre, sont de bien braves gens! mais ces ducs et ces comtes qui donnent des conseils à tout confondre et à tout désoler, ils font grand tort à leur seigneur. — De ceux-là je n'en connais qu'un, dit Ganelon, c'est Roland, et encore il s'en repentira. » — Alors il raconte qu'un jour

devant Carcassonne, l'empereur assis à l'ombre dans un pré, son neveu vint à lui, vêtu de sa cuirasse, et tenant à la main une pomme vermeille : « Tenez, beau sire, dit Roland à son oncle, de tous les rois du monde je vous offre les couronnes! » — « Ce fol orgueil finira par le perdre, car chaque jour il s'expose à la mort. Vienne le coup qui le tuera! quelle paix serait la nôtre! »

« Mais ce Roland si cruel, dit Blancandrin, ce Roland qui veut mettre à merci tous les rois, s'emparer de toutes leurs terres, avec quelle aide en viendra-t-il à bout? — Avec l'aide des Français. Ils l'aiment tant, que jamais ils ne lui feront faute. Tous, jusqu'à l'empereur, ne marchent qu'à son gré. Il est homme à conquérir le monde d'ici jusqu'en Orient! »

A force de parler, tout en chevauchant par voies et par chemins, ils s'entre-donnent leur foi de travailler à la mort de Roland. A force de chevaucher, ils arrivent à Saragosse, et sous un if ils mettent pied à terre.

Le roi Marsille est au milieu de ses Sarrasins. Ils gardent un morne silence, inquiets d'apprendre ce qu'apportent les messagers.

« Vous êtes sauvé, dit Blancandrin s'avançant aux pieds de Marsille, et, tenant Ganelon par la main, sauvé par Mahomet et Apollon, dont nous tenons les saintes lois! Charles n'a rien répondu, mais il vous envoie ce noble baron : par lui vous allez entendre si vous aurez la paix ou la guerre.

— Qu'il parle, dit le roi. »

Ganelon, après s'être recueilli, commence ainsi : « Soyez sauvé par le Dieu que nous devons tous adorer! Voici les volontés du puissant Charlemagne : Vous recevrez la loi chrétienne, la moitié de l'Espagne vous sera donnée à fief. Si vous ne voulez pas accepter cet accord, vous serez pris et garrotté, conduit à Aix, et frappé par jugement d'une mort honteuse et vile. »

A ce discours, le roi pâlit et tremble de colère. Son javelot d'or s'agite dans sa main; il en veut percer Ganelon. On le retient. Ganelon porte la main à son épée, en tire deux doigts du fourreau : « Ma belle épée, dit-il, tant que vous brillerez à mon flanc, nul à notre empereur n'ira dire qu'en ce pays étranger je sois tombé tout seul. Il faut auparavant que du sang des meilleurs vous me soyez payée! »

Les Sarrasins s'écrient : « Empêchons le combat. »

A leurs prières, Marsille s'est calmé; en son fauteuil il se rasseoit. « Mal vous a pris, lui dit son oncle le calife, de vouloir frapper ce Français! vous le deviez écouter. » Et Ganelon, pendant ce temps, fait bonne contenance, la main droite sur la poignée de son épée. Les spectateurs se disent : Voilà un noble baron!

Peu à peu il s'approche du roi, et reprend son discours : « Vous

avez tort de vous mettre en courroux. Notre empereur vous donne la moitié de l'Espagne; l'autre moitié est pour Roland, son neveu : un insolent compagnon, j'en conviens! Mais à cet arrangement si vous ne souscrivez, dans Saragosse vous serez assiégé, pris, garrotté, jugé, puis décollé. L'empereur vous le dit dans ce bref. » Parlant ainsi, il met la lettre dans la main du païen.

Marsille, dans un nouvel accès de rage, brise le sceau, parcourt des yeux la lettre : « Charles me parle de son ressentiment! Il lui souvient de ce Basin, de ce Basille dont j'ai fait voler les têtes. Pour avoir ma vie sauve, il faut que je lui envoie mon oncle le calife, sinon point d'amitié! »

A ces mots, le fils du roi s'écrie : « Livrez-moi Ganelon, que j'en fasse justice! » Ganelon l'entend; il brandit son épée, et s'adosse à la tige d'un pin.

Ici la scène change brusquement. Le roi est descendu dans son jardin; il est calme et se promène avec son fils et son héritier, Jurfaleu, au milieu de ses vassaux. Il envoie chercher Ganelon. Blancandrin le lui amène.

« Beau sire Ganelon, dit le roi, je vous ai reçu tantôt un peu trop vivement. J'ai fait mine de vous frapper. Pour racheter ma faute, laissez-moi vous donner ces fourrures de zibeline. C'est la valeur en or de plus de cinq cents livres. Avant qu'il soit demain, je veux vous donner mieux encore.

— Ce n'est pas de refus, sire, et plaise à Dieu que vous en receviez récompense! »

Marsille continue : Tenez pour vrai, sire comte, que mon désir est d'être votre ami. De Charlemagne je veux que nous parlions. Il est bien vieux, me semble! je lui donne au moins deux cents ans! Qu'il doit donc être usé! il a tant démené son corps et par tant de pays! tant paré de coups sur son écu! tant mis de grands rois à l'aumône! Quand sera-t-il donc las de guerroyer! — Jamais! dit Ganelon, tant que vivra son neveu. Roland n'a son pareil en vaillance d'ici jusqu'en Orient! et c'est un preux bien brave aussi qu'Olivier, son compagnon! et ces douze pairs, si chers à l'empereur, marchant en tête de vingt mille chevaliers! Que voulez-vous que craigne Charlemagne? Il est plus fort que nul homme ici-bas.

— Beau sire, reprend Marsille, j'ai mon armée aussi : plus belle, on n'en voit pas. J'ai quatre cent mille chevaliers pour livrer bataille à Charles et aux Français. — Ne vous y fiez point! il vous en coûterait cher à vous et à vos hommes. Laissez cette folle audace; essayez du savoir-faire. Donnez à l'empereur de si grandes richesses, que nos Français en soient tous ébahis. Donnez-lui vingt otages. Il s'en retournera au doux pays de France, laissant après soi l'arrière-garde, où

sera, je l'espère, le comte Roland, son neveu, et le preux Olivier. Ils sont morts, croyez-moi, si l'on veut m'écouter.

— Enseignez-moi, beau sire (et que Dieu vous bénisse!) comment je puis tuer Roland?

— Je saurai bien vous le dire : l'empereur, quand une fois il sera aux grands défilés de Cisaire, aura son arrière-garde loin de lui. Il y aura placé son fier neveu et Olivier, en qui tant il se fie. Ils auront vingt mille Français avec eux. De vos païens, envoyez-leur cent mille. Je ne vous promets point qu'en un premier combat, si meurtrier qu'il soit à ceux de France, il n'y ait aussi grand massacre des vôtres; mais un second combat sera livré : n'importe dans lequel, Roland y restera! Vous aurez fait grand acte de vaillance, et de toute votre vie vous n'aurez plus de guerre. Que pourrait Charles sans Roland? N'aurait-il pas perdu le bras droit de son corps? Que deviendrait sa merveilleuse armée? Jamais plus il ne l'assemblerait! De guerroyer il perdrait fantaisie, et le grand empire rentrerait au repos. »

A peine a-t-il achevé, Marsille lui saute au cou et l'embrasse; puis, sans plus de discours, il lui offre de jurer qu'il trahira Roland.

« Soit, s'il vous plaît ainsi, dit Ganelon, » et, sur les reliques de son épée, il jure la trahison et consomme son forfait.

De son côté, Marsille fait apporter sur un fauteuil d'ivoire le livre de sa loi, le livre de Mahomet, et jure, s'il peut trouver Roland à l'arrière-garde, de le combattre jusqu'à la mort.

Alors s'avance un Sarrasin, Valdabron, l'ancien gouverneur du roi. Il présente à Ganelon son épée, la meilleure qui soit au monde. « Par amitié, je vous la donne; aidez-nous à nous défaire de Roland le baron. — De tout mon cœur, » et ils s'embrassent.

Un autre, Climorin, lui apporte son casque. « Je ne vis jamais le pareil! prenez-le pour nous aider contre Roland le marquis. — Très volontiers, dit encore Ganelon, » et ils s'embrassent.

Vient enfin la reine Bramimonde : « Je vous aime beaucoup, sire, dit-elle au comte, car vous êtes bien cher à mon seigneur et à tous ses sujets! Pour votre femme, prenez ces bracelets. Voyez que d'or, d'améthistes et de jacinthes! ils valent plus que tous les trésors de Rome; votre empereur n'en a point de pareils. »

Et Ganelon prend les bijoux.

Marsille appelle alors Mauduit, son trésorier : « Avez-vous préparé les présens pour Charlemagne? — Sire, ils sont prêts. Sept cents chameaux chargés d'or et d'argent, et vingt otages les plus nobles qu'il y ait sous le ciel. »

Marsille, la main posée sur l'épaule de Ganelon : « Tu parles bel et bien, dit-il; mais, par cette loi que tu crois la meilleure, garde-toi de changer de desseins envers nous! » Puis il promet que chaque an-

née il lui enverra, comme rente, dix mulets chargés d'or d'Arabie. Il lui donne les clés de la cité de Saragosse pour les porter à Charlemagne; « mais surtout que Roland soit à l'arrière-garde, qu'on puisse le surprendre et lui livrer mortel combat! »

Ganelon répond : « Il m'est avis que j'ai déjà trop tardé. » Cela dit, il monte à cheval et s'éloigne.

A la pointe du jour, il arrive aux quartiers de l'empereur.

« Sire, dit-il, je vous apporte les clés de Saragosse, de grands trésors et vingt otages; faites-les bien garder; c'est Marsille qui vous les envoie. Quant au calife, s'il ne vient pas, n'en soyez point surpris. Je l'ai vu de mes yeux s'embarquer sur la mer avec trois cent mille hommes armés : ils étaient las de vivre sous Marsille et s'en venaient au milieu des chrétiens; mais, à quatre lieues du bord, une furieuse tempête les a tous engloutis. Tous ils se sont noyés, et jamais n'en verrez un seul. Si le calife eût été vivant, je vous l'aurais amené. Marsille, croyez-moi, sire, avant qu'il soit un mois, vous aura rejoint en France, recevra notre loi chrétienne, se fera votre vassal et tiendra de vous à hommage le royaume d'Espagne.

— Que Dieu en soit loué! dit Charles; vous avez bien fait votre message et en aurez bon profit. »

Les clairons sonnent; Charles proclame la guerre terminée; les soldats lèvent le camp; on charge les chevaux de somme; l'armée s'ébranle; on s'achemine vers le doux pays de France.

Cependant le jour tombe, la nuit est noire. Charles s'endort; il se voit en songe aux grands défilés de Cisaire, sa lance de bois de frêne entre les mains. Ganelon la saisit et la secoue si fort que jusqu'au ciel en volent les éclats.

La nuit s'enfuit, l'aube blanche apparaît. Charles, le majestueux empereur, monte à cheval et promène ses regards sur l'armée : « Seigneurs barons, dit-il, voyez ces étroits passages, ces sombres défilés; à qui me conseillez-vous de donner l'arrière-garde? — A qui? répond Ganelon, à Roland, mon beau-fils. Est-il baron de si grande vaillance? »

A ce mot, l'empereur le regarde et lui dit : « Vous êtes un vrai diable! Quelle mortelle rage vous est entrée au corps? »

Roland survient, il a entendu Ganelon : « Sire beau-père, lui dit-il, que de graces je vous dois d'avoir demandé pour moi l'arrière-garde! Notre empereur n'y perdra rien, soyez-en sûr; il n'est palefroi ni destrier, mule ni mulet, roussin ni sommier qu'on s'avise de lui prendre; nos épées en feraient payer plus que le prix.

— Je le crois bien, dit Ganelon.

— Ah! fils de race maudite! s'écrie Roland, qui ne peut contenir sa colère, tu te figurais que le gant me tomberait des mains comme à

toi. » Puis, se tournant vers l'empereur : « Sire, donnez-moi cet arc que vous tenez au poing. Je suis bien sûr au moins de ne le point laisser choir comme fit Ganelon devant vous. »

L'empereur rembrunit son visage, il hésite à placer son neveu à l'arrière-garde.

Mais le duc Naymes lui dit : « Donnez l'arc au comte Roland ; c'est à lui qu'appartient l'arrière-garde, puisque nul ne peut la conduire comme lui. »

Et l'empereur donne l'arc à Roland; mais il l'appelle et lui dit : « Mon beau neveu, savez-vous ce que je désire? Je veux vous laisser la moitié de mon armée. Prenez-la, croyez-moi, car c'est votre salut. — Non, je n'en ferai rien, dit Roland. Dieu me confonde si je démens ma race! Laissez-moi vingt mille vaillans Français et partez avec tout le reste. Passez tranquillement les défilés; de mon vivant, ne craignez homme au monde. »

Roland monte à cheval; à lui se joint son fidèle Olivier, puis Gerer, puis Béranger et le vieil Anséis, et Gérard de Roussillon, et le duc Gaifier. « J'y veux aller, dit Turpin l'archevêque, je dois suivre mon chef. — Et moi aussi, dit le comte Gautier, mon seigneur est Roland, je ne lui puis faillir. »

L'avant-garde s'est mise en marche.

Que ces pics sont hauts! quelles ténébreuses vallées! quels noirs rochers! quels défilés profonds! Les Français, dans ces passages, sont pris d'une sombre tristesse; le bruit sourd de leurs pas s'entend de quinze lieues.

Quand ils approchent de la mère patrie, en vue des terres de Gascogne, il leur souvient de leurs fiefs, de leurs biens, de leurs tendres enfans, de leurs nobles épouses. Les yeux se mouillent de larmes, ceux de Charles plus que tous les autres; Charles a le cœur oppressé : aux montagnes d'Espagne, il a laissé son neveu.

Sous son manteau il cache son maintien. « Qu'avez-vous, sire? lui dit le vieux duc Naymes cheminant à son côté. — Peut-on le demander? dans le deuil où je suis, comment ne pas gémir? Par Ganelon, la France sera détruite. Cette nuit, un ange me l'a fait voir en songe : il me brisait ma lance entre mes mains. C'est lui qui m'a fait donner l'arrière-garde à mon neveu. Il me l'a fait laisser dans cet âpre pays. Mon Dieu! si je perdais Roland, je n'aurais jamais son pareil. »

Et Charles ne peut s'empêcher de pleurer, et cent mille Français, attendris à ses larmes, frémissent en pensant à Roland. Ganelon le félon l'a vendu au païen pour de l'or, de l'argent, de brillantes étoffes, des chevaux, des chameaux, des lions!

Le roi Marsille a mandé tous les barons d'Espagne, comtes, ducs et vicomtes, émirs et fils de sénateurs : il en rassemble quatre cent mille en trois jours! Les tambours battent dans Saragosse; l'image de Mahomet est exposée sur la plus haute tour; il n'est païen que cette vue n'enflamme. Puis les voilà qui partent tous, chevauchant à pas redoublés au fond de ces longues vallées. A force de courir, ils ont vu les gonfanons de France et l'arrière-garde des douze braves compagnons. Dans un bois de sapins, sur le flanc des rochers, ils s'embusquent le soir. Quatre cent mille hommes sont là, attendant le retour du soleil. Dieu! quelle douleur! les Français n'en savent rien!

Le jour paraît. C'est à qui dans l'armée sarrasine portera les premiers coups. Le neveu de Marsille caracole devant son oncle : « Beau sire roi, dit-il la joie sur le visage, je vous ai tant servi! en de si rudes et nombreux combats! Donnez-m'en pour récompense l'honneur d'abattre Roland! »

Vingt autres viennent à leur tour fanfaronner devant Marsille. L'un dit : « A Roncevaux, je vais jouer mon corps; si je trouve Roland, c'est fait de lui! Pour les Français quelle honte et quel deuil! Leur empereur est si vieux qu'il radote; il ne passera plus un seul jour sans pleurer! — Ne vous alarmez point, dit l'autre, Mahomet est plus fort que saint Pierre! A Roncevaux, je vais joindre Roland : il ne peut échapper à la mort. Regardez mon épée : avec sa Durandal je la mesurerai, et vous entendrez dire laquelle est la plus longue. » — Un troisième : « Venez, sire, venez voir mourir tous ces Français! Nous prendrons Charlemagne et vous le donnerons. De leur pays nous vous ferons présent : avant un an, nous aurons pris la France et coucherons au bourg de Saint-Denis! »

Pendant qu'ils s'échauffent ainsi et s'entr'excitent au combat, ils achèvent, derrière la sapinière, de vêtir leurs cottes de mailles sarrasines, lacent leurs heaumes de Saragosse, ceignent leurs épées d'acier viennois, mettent au poing leurs écus et leurs épieux de Valence surmontés de gonfanons blancs, bleus et vermeils. Ils ne montent ni mules, ni palefrois, mais de bons destriers et chevauchent serrés. Le soleil brille, l'or de leurs vêtemens étincelle et flamboie : mille clairons commencent à sonner.

Les Français ont prêté l'oreille. « Sire compagnon, dit Olivier, avec les Sarrasins nous pourrons bien avoir bataille. — Dieu nous la donne! répond Roland. Songeons à notre roi : pour son seigneur il faut savoir souffrir, endurer chaud et froid, faire entailler sa peau, risquer sa tête! Que chacun se prépare à frapper de grands coups. Prenons garde aux chansons que de nous on peut faire! Vous avez le bon droit, chrétiens, aux païens est le tort! Jamais mauvais exemple de moi ne vous viendra! »

Olivier monte sur un grand pin, regarde à droite dans le vallon touffu, et voit venir la horde sarrasine. « Compagnon! crie-t-il à Roland, là-bas, du côté de l'Espagne, quel tumulte, quel vacarme! Dieu! que de blancs hauberts! que de heaumes flamboyans! Pour nos Français, quelle rude rencontre! Ganelon le savait, le traître, le félon!

— Paix, Olivier, répond Roland, il est mon beau-père; n'en dis mot. »

Olivier met pied à terre : « Seigneurs barons, dit-il, de ces païens je viens de voir tel nombre qu'homme ici-bas n'en a jamais tant vu! Une bataille nous arrive, telle qu'il n'en fut point d'autre! Demandez à Dieu le courage! » — Et les Français répondent : « Malheur à qu s'enfuit! Pas un de nous pour mourir ne vous fera défaut!

— Roland, mon compagnon, dit le sage Olivier, ces païens sont en nombre, et nous sommes bien peu. Croyez-moi, sonnez votre cor; l'empereur l'entendra et ramènera l'armée. — Me prenez-vous pour fou? dit Roland : voulez-vous qu'en notre douce France je me perde d'honneur? Laissez faire Durandal, laissez-la frapper ses grands coups, se tremper de sang jusqu'à la garde. Tous ces païens sont morts, je vous le garantis!

— Roland, mon compagnon, sonnez votre olifant : que l'empereur l'entende et nous arrive en aide! — Dieu me garde de cette lâcheté! Comptez sur Durandal, vous la verrez mettre à mort les païens.

— Camarade Roland, sonnez votre olifant : l'empereur l'entendra, et, j'en réponds, il reviendra! — A Dieu ne plaise, répond encore Roland : nul ici-bas ne pourra dire que j'aie corné pour des païens! Jamais pareil reproche ne sera fait à ma race.

— Quel reproche? Que voulez-vous qu'on dise? Ces Sarrasins sont si nombreux que tout en est couvert, les vallons, les montagnes, les landes et les plaines. Je viens de la voir, cette innombrable armée, et nous ne sommes qu'en faible compagnie! — Mon courage en grandit, dit Roland. Dieu ne souffrira pas, ni ses anges non plus, que par moi notre France perde sa renommée! Sire compagnon, mon ami, ne me parlez plus de la sorte. Nous tiendrons pied; pour nous seront les coups : notre empereur le veut. Dans ces soldats qu'il nous a confiés, il n'est pas un poltron; il le sait. Notre empereur nous aime parce que nous frappons bien. Frappe donc de ta lance, et moi de Durandal, ma bonne épée que Charles m'a donnée! Si je meurs, qui l'aura pourra dire : C'était l'épée d'un vaillant!

A ce moment, l'archevêque Turpin pique son cheval, gravit une éminence, et, appelant à lui les Français : « Seigneurs barons, dit-il, notre empereur ici nous a laissés; pour lui, nous devons bien mourir. Souvenez-vous que vous êtes chrétiens. La bataille s'approche, vous le voyez : les Sarrasins sont là. Appelez vos péchés, criez à Dieu merci; je vous absoudrai pour la guérison de vos ames. Si vous mou-

rez, tous vous serez martyrs et trouverez bonne place au plus haut du paradis! » Les Français descendent de cheval, s'agenouillent en terre, et l'archevêque de par Dieu les bénit. Pour pénitence, il leur commande de bien frapper.

Absous et quittes de leurs péchés, les Français se redressent et montent à cheval.

Roland est beau à voir, dans sa brillante armure, sur Vaillantif, son bon coursier; les rênes d'or lui battent dans la main; à son épieu, qu'il porte au poing, la pointe au ciel, flotte un gonfanon blanc; il s'avance, le brave, le front clair et serein. Après lui marche son compagnon, puis tous ces nobles Français dont il affermit le courage. Il lance sur les Sarrasins son fier regard, et, tournant doucement la tête vers ceux qui l'accompagnent : « Seigneurs, dit-il courtoisement, seigneurs barons, marchez au petit pas; ces païens courent à la mort! »

Pendant qu'il parle, les deux armées s'approchent et se vont aborder.

« Plus de paroles, dit Olivier, vous n'avez pas daigné sonner votre olifant; rien à attendre de l'empereur, rien à lui reprocher! Le brave, il ne sait mot de ce qui nous arrive. La faute n'en est pas à lui. Maintenant, barons, mes seigneurs, tenez fermes, et pour Dieu, je vous en prie, ne craignons pas les coups; sachons donner et recevoir. Surtout n'oublions pas le cri de Charlemagne. » Aussitôt les Français ont tous crié : *Montjoie!* — Qui les eût entendus, de sa vie n'en perdrait la mémoire. — Puis ils s'avancent, Dieu! avec quelle audace! Pour couper au plus court, ils ont lancé leurs chevaux; ils attaquent. Que peuvent-ils mieux faire?

Les païens ne reculent pas : voilà la mêlée qui commence.

On se provoque du geste et de la voix. Le neveu de Marsille s'en vient, l'insulte à la bouche, se ruer contre Roland. Roland, d'un coup d'épieu, lui ouvre la poitrine et l'abat à ses pieds. Le frère du roi, Falsaron, veut venger la mort de son neveu, Olivier le prévient et lui plante sa lance au corps. Un certain Corsablix, un de ces rois barbares, vomit l'injure et les bravades : l'archevêque Turpin l'entend et fond sur lui à pleine lance; il l'étend mort sur terre. Et chaque fois qu'un Sarrasin tombe, les Français crient : *Montjoie!* le cri de Charlemagne.

De toutes parts les défis, les combats se succèdent; partout les Français sont vainqueurs; pas un païen qu'ils ne renversent! Roland va, frappant de l'épieu, tant que le bois lui en reste à la main; mais, au quinzième coup, l'épieu se brise; alors il tire sa bonne épée, sa Durandal, qui si bien tranche et taille les Sarrasins. Il faut voir comme il en fait carnage, comme les morts s'entassent autour de lui; le sang coule à flots sur la place : ses bras en sont vermeils, son cheval ruisselant. Il aperçoit dans la mêlée son fidèle Olivier, fracassant du tronçon de

sa lance le crâne du païen Fauseron. « Compagnon, lui crie-t-il, que faites-vous? En telle bataille à quoi sert un bâton? Du fer et de l'acier, voilà ce qu'il nous faut. Où donc est votre Hauteclaire, votre épée emmanchée d'or et de cristal? — Je ne la puis tirer, dit l'autre, car de cogner j'ai trop affaire! »

Et pourtant il la tire et la montre à Roland, par un vrai coup de chevalier. Le païen qu'il en a frappé tombe le corps pourfendu; la lame a tranché sa selle émaillée d'or, et son cheval jusqu'à l'échine. « Je vous tiens pour mon frère, lui crie Roland. Voilà les coups qu'aime tant l'empereur. » Et de tous les côtés on a crié : *Montjoie!*

Quelle horrible mêlée! que de coups portés et rendus! que de lances rompues et sanglantes! que de gonfanons en lambeaux! Et tant de bons Français perdent là leur jeunesse! Jamais ils ne verront leurs mères, ni leurs femmes, ni leurs amis de France, qui les attendent au-delà des monts!

Pendant ce temps, Charlemagne gémit et se désole. A quoi bon? Est-ce en pleurant qu'il les peut secourir? Malheur à lui, le jour où Ganelon lui rendit le triste office de partir pour Saragosse! Le traître en portera la peine; sa potence se dresse, mais la mort, en attendant, n'épargne pas nos Français. Les Sarrasins tombent par milliers et les nôtres aussi; il en tombe, et des meilleurs!

En France, à cette même heure, s'élèvent de furieux orages : les vents sont déchaînés, le tonnerre gronde, la foudre éclate; la pluie, la grêle tombe à torrens. On sent la terre trembler, de Saint-Michel de Paris jusqu'à Sens, de Besançon jusqu'au port de Wissant! Pas un abri dont les murs ne se crèvent. En plein midi, de noires ténèbres; plus de lumière au ciel que le feu des éclairs; pas un homme qui ne tremble, et plusieurs de se dire : « C'est la fin de ce monde, la fin du siècle présent! » — Ils n'en savent rien, ils se trompent : — c'est le grand deuil pour la mort de Roland.

Marsille, qui jusque-là s'est tenu à l'écart, a vu de loin le massacre des siens : il fait sonner ses cors et ses clairons; il met en marche le gros de son armée.

Quand les Français voient déborder de toutes parts ces nouveaux flots d'ennemis, ils regardent où est Roland, où est Olivier, où sont les douze pairs; chacun voudrait s'abriter derrière eux. L'archevêque les réconforte : « Pour Dieu, barons, ne fuyez pas! Mieux vaut mourir en combattant. Tout est dit! c'est ici que nous devons finir. Passé cette journée, nul de nous ne sera de ce monde; mais le paradis est à vous, je vous en suis garant. » A ces mots, leur ardeur se rallume, et ils crient encore : *Montjoie!*

Mais voilà qu'un Sarrasin, celui-là qui chez Marsille embrassa Ganelon en lui donnant son épée, Climorin, sur un cheval plus rapide que l'hirondelle, s'en vient heurter Angelier de Bordeaux, et lui enfonce au corps la pointe de son épieu. C'est le premier Français de marque qui tombe dans la mêlée. Olivier l'a bientôt vengé : d'un coup de Hauteclaire le Sarrasin est abattu, et les démons ont emporté sa vilaine ame; mais Valdabron, cet autre païen, frappe au cœur le noble duc Sanche; le duc vide les arçons et tombe mort. Quelle douleur pour Roland! Il fond sur Valdabron, et lui porte un tel coup qu'il lui pourfend la tête devant les païens consternés.

A son tour, Turpin l'archevêque fait rouler dans la poussière Mancuidant l'Africain, qui vient de tuer Anséis. Roland renverse et tue le fils du roi de Cappadoce; mais, avant de mourir, quel mal nous a fait ce païen! Il a tué Gérin et Gérer son compagnon, et Béranger, et Austore, et Guy de Saint-Antoine!

Comme nos rangs s'éclaircissent! La bataille est fougueuse et terrible! Vous ne vîtes jamais tant d'hommes morts entassés, tant de blessures et tant de sang! Sur l'herbe verte en coulent des torrens! Les nôtres frappent à coups désespérés! Quatre fois le choc leur est bon; mais au cinquième tous ils tombent frappés, hormis soixante que Dieu épargne! Avant que de mourir, ceux-là se vendront cher.

Quand Roland voit ce désastre : « Cher compagnon, dit-il à Olivier, que de braves gisans par terre! quelle perte pour notre douce France! Charles, notre empereur, que n'êtes-vous ici! Mon bon frère Olivier, que faire, et quel moyen de lui donner de nos nouvelles? — Il n'en est plus, dit Olivier; mieux vaut mourir que fuir honteusement. — Je vais, reprend Roland, sonner mon olifant. Charles l'entendra au fond des défilés. Il reviendra, soyez-en sûr. — Allons donc, quelle honte! et votre race, ami, vous n'y pensez donc plus! Quand j'en parlai tantôt, vous n'en avez rien fait; vous n'en ferez rien à cette heure, du moins à mon avis : de bien sonner vous n'avez plus la force; voyez, vos bras sont tout saignans! — Aussi quels beaux coups j'ai donnés! mais nous avons affaire à trop forte partie; je sonnerai, et Charles m'entendra. — Non, vous n'en ferez rien, et j'en jure par cette barbe, si je revois jamais ma chère Aude, ma noble sœur, jamais vous ne serez dans ses bras! — Pourquoi cette colère? dit Roland. — Compagnon, vous nous avez perdus. Folie n'est pas courage! ces Français ne sont morts que par votre imprudence. Si vous m'aviez cru, l'empereur serait ici, la bataille serait gagnée; mort ou vif, nous aurions pris Marsille. Roland, votre prouesse nous vaut notre malheur! Charles, notre grand Charles, jamais plus nous ne le servirons! »

L'archevêque Turpin entend les deux amis; il accourt et s'écrie : « Pour Dieu! laissez là vos querelles. Il n'est plus temps, c'est vrai, de

sonner votre cor; mais il est bon que l'empereur revienne. Charles nous pourra venger. Ces païens ne doivent pas rentrer dans leur Espagne. Nos Français nous trouveront ici morts et taillés en pièces; ils nous mettront en cercueils, nous porteront avec deuil et avec larmes, et s'en iront nous enfouir aux cimetières de nos moutiers; du moins ne serons-nous dévorés ni des loups, ni des sangliers, ni des chiens. — C'est bien parlé, répond Roland, » et aussitôt il met l'olifant à ses lèvres, l'embouche et sonne à pleins poumons. Dans ces longues vallées, le son pénètre et se prolonge. A trente grandes lieues, l'écho le répète encore.

Charles l'entend, l'armée l'entend aussi. « On livre bataille à nos gens! s'est écrié l'empereur. Jamais Roland ne sonne qu'au cœur d'une bataille. — Il est bien question de bataille, répond aussitôt Ganelon. Tel propos dans une autre bouche, on l'appellerait mensonge. Ne connaissez-vous pas Roland? Pour un seul lièvre, il va cornant tout un jour! Allons, marchons; pourquoi nous arrêter? Les terres de notre France sont encore loin de nous! »

Mais Roland continue à sonner : il fait de si grands efforts, que le sang jaillit de sa bouche et des veines de son front. « Ce cor a longue haleine, dit l'empereur, » et le duc Naymes reprend : « C'est un brave qui sonne; il y a bataille autour de lui. Sur ma foi! celui-là l'a trahi qui si bien cherche à vous donner le change. Croyez-moi, marchons au secours de votre noble neveu. Ne l'entendez-vous pas? Roland est aux abois! »

L'empereur donne le signal. Avant que de partir, il fait saisir Ganelon : c'est aux garçons de sa cuisine qu'il abandonne le traître. Ils lui arrachent poil à poil la barbe et la moustache, le frappent à coups de poing et de bâton, lui passent une chaîne au cou, comme on fait à un ours, puis, pour comble d'ignominie, en chargent une bête de somme.

Sur le signal de l'empereur, tous les Français ont tourné bride, piquent des deux, et se lancent à grand train dans les ténébreux défilés, au bord des gaves rapides. Charles chevauche avec emportement. Il n'est Français qui, tout en courant, ne soupire et ne dise à son voisin : « Si nous pouvions du moins trouver encore Roland, le voir avant qu'il ne meure! que de coups nous frapperions ensemble! »

Hélas! à quoi bon? Vains efforts! ils sont trop loin; ils n'y peuvent être à temps!

Cependant Roland promène ses regards tout alentour de lui : sur les monts, dans la plaine, il ne voit que Français expirés. Le noble chevalier, il pleure et prie pour eux : « Seigneurs barons, Dieu vous ait en sa grace! qu'à vos ames il ouvre son paradis! que sur les saintes fleurs il les fasse reposer! Meilleurs guerriers que vous, je n'en ai jamais vu. Vous nous servîtes si long-temps! vous nous avez tant con-

quis de pays! Terre de France, ma si douce patrie, te voilà veuve de tant de braves gens! Barons français, vous mourez par ma faute! je ne vous ai pu sauver ni garantir; que Dieu vous aide, Dieu qui ne ment jamais! De chagrin je mourrai, si le fer ne me tue! — Olivier, mon frère, retournons au combat! »

Roland a reparu dans la mêlée. Comme devant les chiens s'enfuit le cerf tremblant, ainsi devant Roland s'enfuient les infidèles. Voici pourtant Marsille qui s'en vient en guerrier, renversant en chemin Gérard de Roussillon et d'autres preux français. « Dieu te damne, lui crie Roland, de m'abattre mes compagnons, » et d'un revers de Durandal il lui tranche le poing, puis saisit la blonde chevelure de Jurfaleu, le fils du roi. A cette vue, les Sarrasins s'écrient : « Aide-nous, Mahomet! venge-nous de ces maudits! Jamais ils ne lâcheront pied! Sauvons-nous! sauvons-nous! » Sur ce mot, il s'en enfuit cent mille! Ne craignez pas qu'ils reviennent; pour toujours ils sont partis.

Mais qu'importe si Marsille a fui! Son oncle, Marganice, reste sur le terrain avec ses Éthiopiens aux noirs visages. Il se glisse derrière Olivier, le frappe au milieu du dos, et du même coup lui traverse la poitrine. « En voilà un, dit-il, qui nous venge de tous les nôtres! » Olivier, frappé à mort, lève le bras, laisse tomber Hauteclaire sur le cimier de Marganice, fait voler en éclats les diamans dont il brille, et lui fend la tête jusqu'aux dents. « Maudit païen, dit-il, ni à ta femme, ni à dame de ton pays tu n'iras te vanter de m'avoir abattu! » Puis il appelle Roland à son secours.

Roland voit Olivier livide et sans couleurs, le sang ruisselant de son corps. A cette vue, il se sent défaillir, et sur son cheval il se pâme. Olivier ne l'a point aperçu. Il a tant perdu de sang, que ses yeux en sont troubles. Il n'y voit plus ni de loin ni de près. Son bras, qui toujours veut frapper, laisse encore s'abattre Hauteclaire, et c'est sur le cimier de Roland que le coup porte. Le casque en est fendu jusqu'au nasal, mais la tête n'en est point atteinte. A ce coup, Roland le regarde et lui demande avec douceur : « Mon compagnon, l'avez-vous fait exprès? C'est moi, Roland, votre plus cher ami! Vous ne m'avez défié, que je sache! — Je vous entends, c'est votre voix, dit Olivier; mais je ne vous vois point! Si je vous ai frappé, ami, pardonnez-moi! — Vous ne m'avez point fait de mal. Je vous pardonne, ami, ici et devant Dieu. » A ce mot, ils s'inclinent l'un vers l'autre, et sur ce tendre adieu les voilà séparés!

Roland ne se peut détacher du corps de son ami étendu sans vie sur la terre; il le contemple, il le pleure et lui rappelle à haute voix tant de jours passés ensemble en si parfaite amitié. Olivier mort, quel fardeau pour lui que la vie!

Pendant ce temps, sans qu'il s'en aperçoive, tous nos Français ont péri, hormis l'archevêque et Gautier. Blessés, mais encore debout, ils

appellent Roland. Roland les entend, vient à eux, et les païens s'écrient : « Voici de terribles hommes! prenons garde que ces trois-là ne s'en aillent vivans. » De toutes parts aussitôt ils se jettent sur eux. Gautier tombe; Turpin a son casque brisé, son haubert déchiré, quatre blessures au corps, son cheval tué sous lui. Roland, pensant à l'empereur, saisit encore son olifant, mais il n'en tire qu'un son faible et plaintif.

Charles l'entend pourtant. « Malheur à nous! dit-il, Roland, mon cher neveu, nous arrivons trop tard; j'en juge au son de ce cor. Marchons : sonnez, clairons. » Et tous les clairons de l'armée ont soudain retenti.

Le bruit en vient aux oreilles des païens. « Hélas! se disent-ils, c'est Charles qui revient, c'est le grand empereur! Pour nous, fatale journée! tous nos chefs sont à terre; si Roland vit, la guerre recommence, et notre Espagne est perdue pour nous. Jamais Roland ne sera vaincu par un homme de chair! N'approchons pas, et lançons sur lui tous nos traits; qu'il reste sur la place. » Là-dessus, ils se tiennent à distance et font pleuvoir dards, flèches, lances, épieux. L'écu de Roland est percé, fracassé; son haubert rompu et démaillé, son corps n'est pas atteint; mais Vaillantif, en vingt endroits blessé, tombe mort sous son maître.

Le coup fait, tous ces païens s'enfuient et galopent du côté de l'Espagne.

Roland, sans son cheval, est hors d'état de les poursuivre. Il s'en vient secourir l'archevêque, lui délace son heaume, lui bande ses plaies béantes, le presse contre son cœur et le dépose mollement sur le gazon. Puis doucement il lui dit : « Abandonnerons-nous sans prière nos compagnons que voilà morts et que tant nous aimions? Je veux aller chercher leurs corps et les apporter devant vous. — Allez, lui répond l'archevêque, nous sommes maîtres du terrain, allez et revenez. »

Roland le quitte et s'avance tout seul dans ce champ de carnage, cherchant sur la montagne, cherchant dans le vallon. Il les trouve, ses braves camarades, et le duc Sanche, et le viel Anséis, et Gérard, et Béranger. Un à un, il les apporte et les dépose aux genoux du prélat, qui les bénit en pleurant. Mais, quand vient le tour d'Olivier, quand Roland veut apporter le corps de ce cher compagnon étroitement serré contre son cœur, son visage pâlit, ses forces l'abandonnent et par terre il tombe évanoui.

L'archevêque, à cette vue, se sent pris d'une mortelle douleur. Dans ce val de Roncevaux, il est une eau courante : s'il pouvait en donner à Roland! Il saisit l'olifant et cherche à se traîner, chancelant, à petits pas, si faible qu'il ne peut avancer; mais toute force lui manque, et, la face contre terre, il tombe dans la dernière angoisse de la mort.

Roland s'éveille, il voit le saint guerrier gisant. Les yeux levés au

ciel, les mains jointes, il se confesse à Dieu et le prie d'ouvrir au bon soldat de Charlemagne la porte de son paradis; puis il s'approche du corps sanglant du saint prélat, soulève ses deux belles mains blanches, les pose en croix sur sa poitrine et lui fait un touchant adieu.

Mais à son tour Roland sent que la mort le saisit. Il prie Dieu pour ses pairs, le supplie de les appeler à lui, et, pour lui-même, invoque le saint ange Gabriel. Prenant d'une main l'olifant, dont il ne veut se séparer, de l'autre Durandal, il gravit une éminence en regard de l'Espagne, et, dans un blé vert, sous un arbre, se laisse choir.

Près de là, derrière une roche de marbre, un Sarrasin l'épiait couché au milieu des cadavres, le visage souillé de sang pour mieux contrefaire le mort. Il voit Roland tomber; soudain il se redresse, court à lui, le saisit et se prend à crier : « Vaincu, le neveu de Charles! à moi son épée, je l'emporte en Arabie! » Il la veut tirer; mais Roland a senti quelque chose, ouvre les yeux et ne dit que ce mot : « Tu n'es pas des nôtres, me semble! » et de son olifant que sa main tient encore, il assène un grand coup sur le casque du païen, lui fait jaillir les yeux et la cervelle et l'abat mort à ses pieds. « Vil mécréant, dit-il, tu étais bien osé, d'autres diraient bien fou, de mettre ainsi la main sur moi!... J'en ai pourtant fendu mon olifant! l'or et les pierreries en sont tombés du coup! »

Peu à peu Roland s'aperçoit que sa vue devient trouble. Il se dresse sur ses pieds, s'évertue tant qu'il peut; mais son visage est blême et livide. Sur la roche voisine, il décharge dix coups de Durandal. Il voudrait la briser, cette vaillante épée! Quel deuil et quelle douleur de la laisser aux païens! que Dieu daigne épargner cette honte à la France! Mais l'acier grince et ne rompt pas. — Roland frappe à nouveau sur un roc de sardoine; pas la moindre brèche à l'acier! — Il frappe encore; le roc vole en éclats, l'épée résiste! « Ah! sainte Marie, s'écrie-t-il, aidez-moi!.. Ma Durandal, toi qui si bien reluis à ce brillant soleil, toi si belle et si sainte, qui par Charles me fus donnée du commandement de Dieu même, toi par qui je lui conquis Bretagne et Normandie, Maine et Poitou, Aquitaine et Romagne, Flandre, Bavière, Allemagne, Pologne, Constantinople, Saxe, Islande, Angleterre! tu fus long-temps aux mains d'un vaillant homme, tomberas-tu au pouvoir d'un poltron! Ah! sainte Durandal, dans ta garde dorée que de pieuses reliques! une dent de saint Pierre, du sang de saint Basile, des cheveux de Mgr saint Denis, du vêtement de la Vierge Marie! se pourra-t-il qu'un païen te possède? d'un chrétien seul et d'un brave tu as droit d'être servie!... »

A ces mots, la mort l'entreprend et lui gagne le cœur. Sur l'herbe verte il s'étend, couche sous lui son épée et son cher olifant; puis, tournant le visage vers la gent sarrasine, afin que Charles et les siens disent en le trouvant là qu'il est mort conquérant, il se frappe la poitrine et demande à Dieu merci. De maintes choses lui vient la souvenance!

de tant de beaux combats, de sa douce patrie, des gens de son lignage, de Charles, son seigneur, qui l'a nourri! et sur lui-même aussi sa pensée se retourne : « Mon Dieu, notre vrai père, toi qui jamais ne mens, qui retiras Lazare d'entre les morts et Daniel de la dent des lions, sauve mon ame, arrache-la au péril des péchés que j'ai faits en ma vie! » Et ce disant, la tête inclinée sur son bras, de la main droite il tend à Dieu son gant; saint Gabriel le prend, puis Dieu envoie son ange chérubin et saint Michel *du péril :* par eux et par Gabriel, l'ame du comte est portée en paradis.

Charlemagne est rentré dans ce val de Roncevaux. Pas un chemin, pas un sentier, pas un pouce de terrain que ne couvre un cadavre. Charles appelle à haute voix son neveu; il appelle Olivier, il appelle l'archevêque, et Gérin, et Béranger, et le duc Sanche, et Angelier et tous ses pairs! A quoi bon? Nul ne répondra. « Que n'étais-je à ce combat! » s'écrie-t-il en s'arrachant sa longue barbe, en se pâmant de désespoir, et l'armée tout entière se désole avec lui! ceux-ci pleurent leurs fils, ceux-là leurs frères, leurs neveux, leurs amis, leurs seigneurs.

Au milieu de ce deuil, le duc Naymes, en homme sage, s'approche de l'empereur : « Regardez en avant, lui dit-il, voyez ces chemins poudreux, c'est la horde païenne qui s'échappe! à cheval; il faut nous venger! »

Charles, avant de partir, commande à quatre barons et à mille chevaliers de garder le champ de bataille. « Laissez les morts comme ils sont là, dit-il, écartez-en les bêtes fauves; que personne n'y touche, écuyers ni varlets, jusqu'à l'heure où Dieu voudra qu'ici nous revenions. » — Puis il fait sonner la charge et pourchasse les Sarrasins.

Le soleil baisse, la nuit est proche, les païens vont s'échapper dans l'ombre; mais un ange est descendu du ciel : « Marche, dit-il à Charles, marche toujours, la clarté ne te manquera pas. »

Et le soleil s'est arrêté. Les païens fuient, les Français les atteignent, les poussent, les massacrent. Dans l'Èbre aux flots rapides, les fuyards sont noyés. Charles met pied à terre et se prosterne pour rendre grace à Dieu.

Quand il se lève, le soleil est couché. Il est trop tard pour retourner à Roncevaux; l'armée succombe de fatigue. Charles, le cœur en deuil, pleurant Roland et ses braves compagnons, finit par céder au sommeil. Tous ses guerriers, couchés sur terre, dorment aussi, et les chevaux eux-mêmes ne peuvent tenir debout; ceux qui ont faim d'herbe fraîche la broutent étendus.

Durant la nuit, Charles, gardé par son saint ange qui veille à son chevet, voit en vision l'avenir; il voit le rude combat que bientôt il faudra livrer!

Pendant ce temps, Marsille, épuisé, mutilé, est parvenu à gagner Saragosse. La reine pousse un cri en voyant son époux; elle pleure, elle maudit les méchans dieux qui l'ont trahie. Un seul espoir lui reste: l'émir de Babylone, le vieux Baligant, ne les laissera pas sans secours, il viendra les venger. Marsille lui écrivit voilà long-temps; mais Babylone est loin, et c'est un grand retard!

L'émir, au reçu des lettres, a mandé les gouverneurs de ses quarante royaumes; il fait équiper ses galères, les fait assembler dans son port d'Alexandrie; puis, quand vient le mois de mai, au premier jour d'été, il les lance à la mer.

Elle est immense, cette flotte ennemie. Comme elle obéit à la voile, à la rame, au gouvernail! Au sommet de ces mâts et de ces hautes vergues que de feux allumés! Les flots en reluisent au loin dans l'obscurité de la nuit, et, quand approchent les rivages d'Espagne, toute la côte en est illuminée. La nouvelle en parvient bientôt à Saragosse.

Marsille, dans sa détresse, se résigne à faire hommage de l'Espagne à l'émir Baligant. De sa main gauche, qui seule lui reste, il lui donne son gant: « Prince émir, lui dit-il, je vous remets toutes mes terres; défendez-les et vengez-moi. » L'émir reçoit son gant et s'engage à lui rapporter la tête du vieux Charles; puis il s'élance à cheval en criant à ses Sarrasins: « Venez, marchons; les Français nous échappent! »

Charles, à l'aube du jour, s'est mis en route pour Roncevaux. « Seigneurs, dit-il aux siens en approchant du lieu où fut la bataille, ralentissez un peu le pas; laissez-moi aller seul en avant pour chercher mon neveu. Un jour, il m'en souvient, à Aix, dans une fête, il nous tint ce propos, que, s'il mourait en pays étranger, on trouverait son corps en avant de ses soldats et de ses pairs, le visage tourné vers la terre ennemie, que comme un conquérant il serait mort, le brave! »

En achevant ces mots, seul il s'avance et gravit la colline. Il reconnaît sur trois blocs de rocher les coups de Durandal, et près de là, sur l'herbe verte, le corps de son neveu. « Ami Roland, s'écrie-t-il dans une angoisse extrême en soulevant de ses mains le cadavre, que Dieu mette ton ame dans les fleurs de son paradis entre ses saints glorieux! Hélas! qu'es-tu venu faire en Espagne! Pour moi, pas un jour désormais sans te pleurer! Je n'ai plus un ami sous le ciel. J'ai des parens encore, mais pas un comme toi! Ami Roland, je vais rentrer en France. Quand je serai à Laon, dans mon palais, de tous côtés les gens viendront me dire: — Où donc est le capitaine? — Je leur répondrai: — Il est mort en Espagne. Il est mort, mon neveu, par qui j'ai tant gagné de terres. Et maintenant qui commandera mes armées? qui soutiendra mon empire? France, mon doux pays, ils t'ont tuée, ceux qui l'ont mis à mort. »

Quand il a donné libre cours à sa douleur, ses barons lui demandent de faire rendre à leurs compagnons les suprêmes devoirs. On ras-

semble les morts, on brûle autour d'eux des parfums, on les bénit, on les encense, on les enterre en grande pompe, hormis Roland, Olivier et Turpin, dont les corps sont recueillis et mis à part pour être en France transportés.

On se disposait au départ, quand apparaît au loin l'avant-garde sarrasine. L'empereur s'arrache à sa tristesse, tourne fièrement ses regards vers les siens, et s'écrie de sa grande et haute voix : « Barons français, à cheval et aux armes! »

L'armée tout aussitôt se prépare au combat. Charles dispose son ordre de bataille. Il forme dix cohortes, donne à chacune un chef habile et brave, puis se place à leur tête. A ses côtés, Geoffroy d'Anjou fait flotter l'oriflamme; Guinemant porte l'olifant.

Charles met pied à terre, se prosterne devant Dieu, lui fait une ardente prière, puis remonte à cheval, saisit son écu, son épieu, et, le visage serein, se précipite en avant. Les clairons sonnent; au-dessus des clairons bondit la voix de l'olifant : les soldats pleurent à l'entendre; ils pensent à Roland.

L'émir, de son côté, a passé en revue ses soldats. Lui aussi les dispose en cohortes, il en fait trente aussi fortes que braves; puis il adjure Mahomet, fait déployer son étendard, et court avec un fol orgueil à la rencontre des Français.

Le premier choc est terrible; des deux côtés le sang ruisselle à flots. Jusqu'au soir, le combat se prolonge et le carnage va croissant; mais vers la fin de la journée, au crépuscule, l'émir et Charles se rencontrent. Ils s'abordent et se portent de si terribles coups, que bientôt leurs sangles rompent, les selles tournent, ils sont à bas. Pleins de rage, ils tirent leurs épées, un duel à mort commence entre eux.

Charles va succomber : étourdi par un coup qui a fendu le fer de son cimier, il chancelle, peu s'en faut qu'il ne tombe; mais il entend passer à son oreille la sainte voix de l'ange Gabriel, qui lui crie : « Grand roi, que fais-tu? » A cette voix, il reprend sa vigueur, et sous l'épée de France l'émir écrasé tombe mort.

L'armée des païens s'enfuit; nos Français les pourchassent jusque dans Saragosse : la ville est prise. Le roi Marsille en meurt de désespoir. Les vainqueurs font la guerre aux faux dieux; à grands coups de cognée, ils brisent leurs idoles. On baptise les Sarrasins; on en baptise au-delà de cent mille. Ceux qui résistent, on les pend, on les brûle, hormis pourtant la reine Bramimonde; en France, on l'emmène captive; Charles la veut convertir par douceur.

La vengeance est satisfaite; on met garnison dans la ville, on s'en retourne en France. En passant à Bordeaux, Charles dépose sur l'autel de Saint-Séverin l'olifant de son neveu : les pèlerins l'y voient encore. Puis, dans de grandes barques, il traverse la Gironde et fait ensevelir

dans Saint-Romain de Blaye le preux Roland, le fidèle Olivier et le brave archevêque.

Charles ne veut plus s'arrêter en chemin; il ne prendra repos qu'à Aix, sa grand'ville. L'y voici parvenu, et tout aussitôt il mande par messagers dans tous ses royaumes et provinces les pairs de sa cour de justice pour faire le procès à Ganelon.

Mais, en entrant dans son palais, il voit venir à lui Aude, la belle Aude, la gente demoiselle. « Où est Roland, dit-elle, Roland le capitaine, qui m'a juré de me prendre pour femme? » Charles sent à ces mots se réveiller sa mortelle douleur; il pleure à chaudes larmes: « Ma sœur, ma chère amie, il n'est plus celui dont tu me parles! Mais je veux te donner en échange un époux digne de toi; c'est Louis, je ne te puis mieux dire; il est mon fils, il aura mes royaumes! — Voilà, dit-elle, des paroles étranges! Ne plaise à Dieu, ni aux saints, ni aux anges, que, Roland mort, Aude reste vivante! » A ce mot, elle pâlit, se laisse choir aux pieds de Charlemagne: elle est morte à toujours! Dieu lui fasse merci!

L'empereur se persuade qu'elle n'est que pâmée; il lui prend les mains, la soulève; la tête, hélas! retombe sur l'épaule. Sa mort n'est que trop véritable, et quatre comtesses sont mandées pour la veiller toute la nuit et la faire enterrer noblement dans un moustier de nonnains.

Pendant qu'on pleure la belle Aude, pendant que Charles lui rend les derniers honneurs, Ganelon, chargé de chaînes, battu de verges, attend son jugement.

Les pairs sont réunis; Ganelon comparaît devant eux; il se défend subtilement: « Je me suis vengé, dit-il, mais je n'ai point trahi! » Les juges se regardent et penchent à l'indulgence. « Sire, disent-ils à l'empereur, laissez-le vivre; il est bon gentilhomme; sa mort ne vous rendrait pas Roland, votre neveu, que jamais nous ne reverrons. » — Charles leur dit: « Vous me trahissez tous! » — « Sire, s'écrie un d'entre eux, Thierry, frère de Geoffroy d'Anjou, ne vous troublez ainsi. Moi, je condamne Ganelon, je le dis traître et parjure; je le condamne à mort. S'il a parent qui m'ose démentir, j'ai cette épée pour lui répondre. »

Aussitôt Pinabel, l'ami de Ganelon, brave, alerte et vigoureux, accepte le défi. L'empereur ordonne le combat. Aux portes d'Aix, dans la prairie, les deux champions, bien confessés, bien absous et bénis, leur messe ouïe et leur épée au poing, se mettent en bataille. Dieu lui seul peut savoir quelle en sera la fin.

Pinabel est vaincu, et devant cet arrêt de Dieu tous les barons s'inclinent; tous ils disent à l'empereur: « Ganelon doit mourir! »

Ganelon meurt du supplice des traîtres: il est écartelé.

Puis l'empereur assemble ses évêques. « En ma maison, dit-il, une noble captive a tant appris par sermons, par exemples, qu'elle veut croire en Dieu; baptisez-la. » C'est la reine d'Espagne; ils la baptisent sous le nom de Julienne; elle devient chrétienne, et du fond de son cœur.

Le jour s'en va, la nuit couvre la terre, l'ange connu de Charles, saint Gabriel, descend à son chevet, et lui dit de la part de Dieu : « A la cité que les païens assiégent, Charles, il te faut marcher! les chrétiens à grands cris te réclament. »

Et l'empereur s'écrie : « Quel labeur est ma vie! »

Ici finit l'histoire que Théroulde a chantée.

III.

Maintenant nous pouvons parler de la chanson de Roland. Le lecteur la connaît, bien imparfaitement sans doute, mais assez pour en saisir les traits et les contours principaux, assez pour n'être pas surpris si nous donnons à ce poème une place à part et hors ligne parmi les productions jusqu'ici connues de notre poésie du moyen-âge. Nous ferons la part aussi large qu'on voudra à l'imperfection, à la rudesse de la forme, à l'impuissance d'un langage encore inculte, sans souplesse et sans ampleur, il n'en sera pas moins vrai que la grandeur du dessin, la vérité de la couleur, la force de l'émotion, la profondeur des sentimens donnent à la chanson de Roland des rapports d'étroite parenté avec les rares chefs-d'œuvre de cette poésie épique qui fait le juste orgueil de quelques nations, et dont trop aisément peut-être la France s'est laissé dire que Dieu l'avait déshéritée.

Commençons par comparer notre poème avec ses frères du moyen-âge, puis nous le mettrons en face de plus redoutables rivaux.

Ce qui le distingue en premier lieu de tout ce qu'ont produit, à notre connaissance, nos trouvères, nos troubadours et tous les poètes du nord et du midi de l'Europe jusqu'au jour où Dante est apparu, c'est l'unité de composition. Cette unité est complète, le lecteur vient d'en juger. Sans doute après la mort de Roland, après les honneurs funèbres rendus à sa mémoire, mieux vaudrait que le poème prît fin : ce qui vient ensuite, tout en servant de complément direct à l'action, ne lui appartient pas essentiellement; mais si cette dernière partie, dont nous n'avons donné que la substance, est hors de proportion avec le reste du poème, n'est-il pas permis de supposer qu'elle était moins développée dans la composition primitive, et que le manuscrit d'Oxford peut, sur ce point, être lui-même légitimement soupçonné d'additions et de remaniemens? Après tout, dans un de nos chefs-d'œuvre dramatiques, dans l'*Horace* de Corneille, le cinquième acte, ce hors-d'œuvre qu'on peut impunément supprimer, ne détruit

pas l'unité de la pièce. Il en est de même ici : qu'on néglige cette dernière partie ou qu'on en tienne compte, l'unité du poème n'en est pas moins fortement accusée; tout y tend au même but; l'intérêt ne se divise ni ne s'égare. C'est à croire, en vérité, qu'une combinaison savante a présidé à ce plan si nettement tracé; mais, comme à chaque pas l'inexpérience éclate et se trahit, il est clair que cette unité est purement instinctive et sort des entrailles mêmes du sujet. Or l'unité, quoi qu'on dise, et surtout l'unité sans calcul et spontanément conçue, est dans les œuvres d'art le premier signe de la supériorité. Ce ne sont pas les traités de rhétorique qui nous apprennent cette loi, l'esprit humain l'avait promulguée avant eux. L'imagination peut bien se permettre parfois de produire, sans grand respect pour l'unité, de charmantes merveilles, mais ce n'est qu'une magie éphémère et le caprice de quelques-uns. Où l'unité domine au contraire, tout en respectant les droits de l'imagination, là, de l'aveu de tous, est la puissance, la grandeur, et les siècles en s'écoulant n'ont jamais démenti cette universelle vérité.

Ceux donc qui semblent étonnés quand on place en si haute estime la chanson de Roland, ceux qui soutiennent que c'est tout uniment un poème du moyen-âge comme un autre, qu'on en ferait moins grand état si comme eux on connaissait nos autres chansons de geste, que c'est partout mêmes beautés, mêmes défauts, ceux-là n'oublient qu'une chose, la plus rare, la plus introuvable dans ces poésies dont ils nous parlent, l'unité de composition. Peuvent-ils nier qu'elle existe dans la chanson de Roland? Nous la montrent-ils ailleurs? Quel est le poème déjà publié ou encore inédit dont l'action soit ainsi conduite et gouvernée, assujettie à un plan, circonscrite dans un cadre, développée avec ordre et clarté? Qu'on nous le cite. Est-ce *Ogier le Danois?* est-ce la *Chanson des Saxons,* ou la *Chanson d'Antioche?* est-ce *Agolant?* est-ce *Gérard de Vianne?* Certes, dans tous ces poèmes et dans bien d'autres qui ne valent pas moins, il y a de vraies beautés, mais des beautés jetées comme au hasard, sans suite et sans lien. *Agolant,* par exemple, abonde en situations bien conçues, bien indiquées; le sujet en est beau : c'est encore une guerre de Charlemagne contre les Sarrasins d'Espagne; certains passages, qui semblent, il est vrai, imités de la chanson de Roland, sont d'un effet grandiose; d'autres, d'une facture originale, ne manquent ni de couleur ni de vie. Tout cela devrait faire un beau poème, mais le poème n'existe pas. Où est l'intérêt? où va l'auteur? où nous veut-il conduire? Quelle digression oiseuse! quelle diffusion et quelle incohérence! Dans *Gérard de Vianne,* on trouve aussi des scènes excellentes, une entre autres d'un effet sublime, le duel entre Roland et Olivier. Ce duel, qui se prolonge pendant un jour entier dans une île du Rhône, sous les yeux des deux armées campées l'une sur le bord du fleuve, l'autre derrière les rem-

parts de la ville, rappelle par plus d'un trait le combat sous les murs de Troie entre Ménélas et Pâris, avec cette différence qu'ici l'Hélène est chaste et pure, tremblante sincèrement, sans coquetterie, du fond de l'ame, pour son frère et pour son amant. Un nuage envoyé du ciel vient aussi séparer les deux combattans; mais ni Olivier ni Roland ne sont transportés honteusement, loin du péril, sur des coussins parfumés; quand la nuée se dissipe, les deux champions tombent tendrement dans les bras l'un de l'autre, se jurent éternelle amitié, tant ils ont mutuellement reconnu, dans leur lutte acharnée, non-seulement la vigueur de leurs bras, mais la générosité de leurs cœurs! tant ils ont mis à rude épreuve leur loyauté, leur bonne foi, la trempe de leurs ames aussi bien que la trempe de leurs épées! Cette conception grandiose et touchante, qui ne le cède assurément à aucun des plus beaux passages de la chanson de Roland, quelle place occupe-t-elle dans *Gérard de Vianne*? Vous croyez peut-être qu'elle domine tout le poème, qu'elle en est le point saillant et lumineux. Pas du tout; elle est jetée dans l'ombre au milieu d'épisodes qui se succèdent et se croisent en tous sens. L'idée de se contenter d'une seule action, de la poursuivre avec constance, de concentrer sur un point l'attention et l'intérêt, l'idée de l'unité en un mot, n'apparaît ni dans ce poème ni dans aucun autre. Vous aurez beau chercher aussi bien dans le cycle de la Table Ronde que dans le cycle carlovingien; partout vous trouverez même absence de plan, partout l'imagination errant à l'aventure, tombant parfois sur de brillantes fleurs, puis les quittant aussitôt pour caresser complaisamment les plus insipides broussailles. Comment donc ne pas reconnaître, comment ne pas constater que tout se passe autrement dans la chanson de Roland, que l'ordre y règne, que l'imagination s'y soumet à une constante discipline? Comment ne pas tenir compte d'une telle exception? A elle seule ne suffirait-elle pas pour distinguer profondément cette chanson de geste de toutes celles qui nous sont connues?

Mais bien d'autres différences sont encore à signaler : la première vient du sujet lui-même. Dans tous les poèmes du moyen-âge, le sujet est de pure invention. Lors même que les personnages portent des noms historiques, leurs actes sont imaginaires; une légende locale, inconnue, fabuleuse, fournit presque toujours le canevas, et le poète, en y brodant ses vers, ne fait pas le moindre effort pour chercher de faux airs de vérité; bien loin de là, il enchérit sur les invraisemblances de la donnée première; sa prétention est d'inventer, de montrer qu'il invente, de faire preuve d'une veine intarissable; il veut que son lecteur sache qu'il lui fait des contes bleus, que sa poésie est un pur artifice et un franc badinage. La chanson de Roland, au contraire, repose sur un fond de vérité et n'affecte pas d'en sortir. L'histoire y est défigurée sans doute, ou plutôt l'histoire, à proprement parler, ne s'y

montre pas, elle fait place à la légende; mais, dans cette falsification lentement opérée par le temps et par la crédulité des peuples, les côtés secondaires de l'histoire ont seuls complétement disparu, le fond s'est conservé. Ainsi rien de plus vrai, rien de plus réel que le désastre de Roncevaux. Éginhard essaie en vain de l'amoindrir; son récit officiel laisse échapper des mots qui révèlent ce qu'il voudrait cacher. « Tous les Français, dit-il, engagés dans l'affaire périrent jusqu'au dernier. » Et ailleurs il ajoute : « Ce revers empoisonna dans le cœur de Charles la joie de toutes les victoires qu'il avait gagnées en Espagne. » Ce n'était donc pas une simple escarmouche : c'était un véritable échec, le seul qu'essuya ce grand homme pendant ses quarante-six ans de règne. On comprend que l'impression dut en être profonde : elle devint ineffaçable lorsque, par une fatale coïncidence, un demi-siècle plus tard, dans ces mêmes défilés, l'armée d'un des fils de Charlemagne, de Louis-le-Débonnaire, fut à son tour taillée en pièces. L'imagination des peuples d'Occident, de ces deux catastrophes, n'en fit bientôt plus qu'une, et peu à peu, à travers deux siècles de ténèbres et de rustique naïveté, toutes les circonstances accessoires de la scène primitive se trouvèrent dénaturées. Mais qu'importent ces inexactitudes dont notre poème est l'écho? qu'importe que vingt-deux ans trop tôt Charles y soit affublé de la pourpre impériale; qu'à peine âgé de trente-cinq ans on nous en fasse un patriarche, et que sa barbe ait l'éclat de la neige; qu'un lien de parenté plus que douteux l'unisse à l'un des combattans, à celui en qui la légende s'est plu à personnifier l'héroïsme de cette sombre journée? Qu'importe que les montagnards gascons, auteurs du guet-apens, soient travestis en Sarrasins, et qu'au lieu de leur chef, de ce Lope, duc de Gascogne, *Loup* de fait et de nom, comme dit la charte de Charles-le-Chauve, on nous donne deux personnages, le roi Marsille et le traître Ganelon? Toutes ces transformations, dont on peut suivre et expliquer l'origine, ainsi qu'on le verra plus loin, ne changent rien au fond des choses; ce sont de simples accessoires; elles n'ont pas pris capricieusement naissance un certain jour, comme des fantaisies de poètes imaginées à plaisir; elles ont pénétré lentement dans la croyance populaire; une sorte de prescription insensible les a peu à peu accréditées et dûment substituées à certains souvenirs de l'histoire effacés ou obscurcis. Ainsi, vérité historique au fond, vérité légendaire à la surface, tel est le fondement sur lequel est assis notre poème. Aucun autre, encore un coup, parmi ceux que nous connaissons, n'a d'aussi sérieuses racines. C'est donc là une seconde exception qui, pour le dire en passant, devient la clé de la première. En effet, le caractère historique et traditionnel du sujet commande, pour ainsi dire, l'unité de composition. Un tel poème, au moment où il a été conçu, c'est-à-dire à une époque où la tradition se maintenait encore vivante, ne pouvait manquer d'être simple, sobre de digressions et

d'embellissemens. Le poète aussi bien que son public croyait vrai ce qu'il chantait; il ne s'avisait donc pas d'y ajouter du sien. Au rebours de ses confrères des âges plus récens, il n'avait point à faire parade de sa fécondité; son moyen de succès n'était pas de paraître inventer, mais de sembler vrai et d'aller droit au but. Voilà pourquoi plus les versions de ce poème sont anciennes, plus l'unité de composition s'y laisse apercevoir. Un manuscrit antérieur au manuscrit d'Oxford réduirait d'un millier de vers peut-être le dernier tiers du poème, de même que le manuscrit d'Oxford exprime en vingt-huit vers d'une énergique fermeté tel passage qui, dans le manuscrit de Paris, par exemple, se délaie en six cents vers.

Mais continuons; voilà un premier point constaté : dans la chanson de Roland, le sujet est empreint de vérité historique; ce n'est pas tout : par une autre exception tout aussi rare, ce sujet est national. En peut-on dire autant de nos autres chansons de geste? L'esprit qui les anime est tantôt l'esprit de localité, reflet fidèle du régime féodal, tantôt l'esprit cosmopolite, image de la vie d'aventures. Point de milieu, ou la scène est circonscrite dans l'étroit horizon d'une province, quelquefois même entre les tourelles du château où fut nourri le poète et où domine le petit potentat, son seigneur et son maître, ou bien c'est l'univers entier qui s'ouvre à nos regards, c'est de Babylone aux colonnes d'Hercule que s'étend le théâtre. Les personnages sont purement Picards, Champenois ou Lorrains, sinon ils sont chevaliers errans; mais Français, jamais cela ne leur arrive. Le mot de France, quand il est prononcé, n'a qu'un sens géographique. La France, la douce France, si souvent invoquée dans la chanson de Roland, l'amour de la patrie, le dévouement à la mère commune, ces nobles sentimens qui répandent sur tout le poème je ne sais quel coloris tendre et mélancolique, c'est quelque chose qui n'appartient qu'à cette chanson de geste, et qui, à défaut d'autres signes, la distinguerait entre toutes.

Ajoutez, comme pendant à cette image de la patrie, la figure de Charlemagne. L'autorité, la grandeur, la majesté que lui reconnaît le poète, c'est encore là, notez-le bien, quelque chose de tout exceptionnel. Par une étrange contradiction, les poèmes carlovingiens, ainsi nommés parce qu'ils chantent et glorifient les compagnons du grand empereur et les souvenirs de son règne, les poèmes carlovingiens sont autant de pamphlets, contre qui? contre Charlemagne. Il n'est pas de sarcasmes, pas de moqueries, pas d'irrévérences qu'ils ne prodiguent à sa mémoire. Ils en font tour à tour un Cassandre débonnaire ou un stupide et hargneux despote. Le beau rôle n'est que pour ses barons; à eux seuls la sagesse et le courage; sans eux, le pauvre Charles ne ferait que sottises. Il faut incessamment que le duc de Bavière ou tel autre des grands feudataires soit occupé à réparer les bévues du monarque. En un mot, c'est un parti pris de supprimer la gloire de Charlemagne, de

le dépouiller de sa valeur personnelle, et de reporter sur ses vassaux tout l'honneur de son règne, tout l'éclat de sa renommée. Est-il besoin que nous disions pourquoi? A l'époque où ces poèmes ont été composés ou remaniés, le pouvoir royal essayait de relever la tête et de reconquérir son domaine. La ligue féodale, contre laquelle il guerroyait, ne se défendait pas seulement à coups de lance, elle avait recours à d'autres armes : elle cherchait à soulever contre les prétentions du pouvoir envahisseur ce qu'on appellerait aujourd'hui l'opinion. Or, le moyen le plus sûr de parler alors aux esprits, c'était la poésie. Les jongleurs et les trouvères relevaient tous directement d'un seigneur; lors même qu'ils étaient nés sur les terres de la couronne, ils ne dépendaient d'elle que très indirectement, et donnaient plus volontiers leurs services à qui les protégeait de plus près. Ils chantaient donc l'époque carlovingienne, moyen détourné de faire opposition à la nouvelle race de rois, et, tout en chantant, tout en exaltant cette époque, ils n'avaient garde de laisser croire que même alors il y eût des monarques capables et dignes de respect. Sous le nom de Charlemagne, c'est à Louis-le-Gros, c'est à Louis-le-Jeune qu'ils faisaient la guerre : glorifier son époque, amoindrir sa personne, c'était toujours attaquer la royauté. Qu'on parcoure tous ces poèmes, et dans tous on verra percer plus ou moins clairement cette double intention.

Eh bien! rien de semblable dans la chanson de Roland. Non-seulement l'empereur n'est pas tourné en ridicule, mais il est respecté, vénéré. Ces cheveux blancs qu'on lui prête, ce n'est pas à mauvais dessein. Loin de là, l'anachronisme a pour effet de donner, s'il est possible, à sa noble figure encore plus de majesté. Les preux qui l'environnent sont nobles et vaillans; mais il les dépasse tous de la tête, sans en excepter Roland lui-même. Il est leur monarque à tous, aimé autant qu'obéi, à la fois souverainement juste et souverainement puissant.

Ainsi la chanson de Roland, déjà si différente de tous les poèmes des XIIe et XIIIe siècles et par l'unité du plan et par la nature du sujet, est en outre conçue dans un tout autre esprit. Cet hommage rendu à la gloire personnelle de Charlemagne, ce sentiment de nationalité, vieux débris de l'ancienne unité monarchique, souvenir depuis longtemps éteint au XIIe siècle, mais subsistant encore vers la fin du Xe, et conservant même, dans quelques parties de la Neustrie, une certaine vitalité, ce sont là deux traits caractéristiques qui donnent à ce poème son cachet d'origine : indications plus sûres et de meilleur aloi que quelques particularités d'orthographe ou de versification. L'esprit d'un poème, voilà son acte de naissance. A ces deux traits ajoutons-en deux autres non moins significatifs et non moins concluans : l'absence de toute galanterie, l'austérité du sentiment religieux.

L'amour et la vie guerrière sont, comme on sait, les textes favoris, les thèmes obligés de tout poème du moyen-âge. L'amour semble par-

fois ne pas jouer le premier rôle; mais la part la meilleure n'en est pas moins pour lui. Même au plus fort de la mêlée, les combattans pensent à leurs dames et meurent en chantant la beauté. La galanterie chevaleresque est l'ame de cette poésie; c'est d'elle que découlent ces innombrables épisodes qui ne savent jamais finir, mais qui souvent aussi font éclore en passant les scènes les plus suaves et les plus attachantes.

Dans la chanson de Roland, pas une scène d'amour, pas un mot de galanterie; c'est à peine si quelques vers jetés çà et là nous apprennent que Roland est amoureux; il l'est, mais n'en parle point. Qu'aurait-on pensé au XIIIe siècle, voire au XIIe, de cette façon taciturne de comprendre l'amour? Le plus vaillant paladin aurait-il pu sans déshonneur n'exceller qu'à se bien battre? Ne fallait-il pas qu'il sût parler de sa flamme aussi bravement que manier son épée? Ici c'est le contraire; ces hommes de fer rougiraient de raconter les blessures de leur cœur; ils se croiraient amollis, dégénérés, et le poète est de moitié dans leurs scrupules, il est aussi sobre qu'eux d'allusions et de confidences amoureuses. Dans tout le poème, vous n'entrevoyez que deux figures de femmes : apparitions fugitives, légers profils à peine indiqués; l'une est la reine Bramimonde, l'autre la belle Aude, la fiancée de Roland. La reine ne paraît qu'un instant, le temps de détacher ses bracelets, de les faire luire aux yeux de Ganelon, de l'éblouir comme un démon tentateur : on dirait une Hérodiade crayonnée par Léonard. La belle Aude ne fait aussi que passer devant nos yeux, mais comme un ange de lumière; elle n'apparaît que pour mourir, et c'est d'amour qu'elle meurt, d'un amour profond, concentré, sans paroles parce qu'il est sans espoir, d'un amour qu'on profanerait en essayant de lui faire dire un mot. Pour s'en tenir à cette expressive concision, il fallait un poète accoutumé au spectacle des passions fortes et sincères, au spectacle d'un temps de croyance et d'énergie tel que le XIe siècle. Quelque cent ans plus tard, aurait-on résisté à si belle occasion de verser des flots de soi-disant poésie? Certes, non, et nous en avons la preuve. Cette mort de la belle Aude, croyez-vous que les rajeunisseurs du XIIe et du XIIIe siècle l'aient reproduite dans sa chaste simplicité? C'est là qu'était le piége, ils s'y sont laissé prendre. A ce thème si court, ils ont cousu d'éternelles variations. La belle Aude en leurs vers ne peut se décider à mourir; loin de tomber foudroyée, elle parle, elle prie, puis elle parle encore, et le lecteur aspire à son dernier soupir, seul moyen d'assurer sa propre délivrance.

Voilà donc un contraste de plus entre ce poème et tous les autres, la façon de comprendre et d'exprimer l'amour. Passons maintenant dans des régions plus hautes, ce seront encore des contrastes nouveaux.

La religion, sans doute, au temps de Robert Wace, d'Adènes, de

Jean Bodel, de Chrestien de Troyes, était puissante et honorée : les héros de leurs poèmes, même les plus mondains et les plus batailleurs, sont exacts à faire leurs prières, s'agenouillent dévotement, et confient volontiers leur ame à la sainte Vierge; mais sentez-vous chez eux aux heures solennelles, au milieu du péril, à l'aspect de la mort, cette ferveur calme et sereine, cette soumission, cette foi angélique qui s'échappent du cœur de Roland et de ses compagnons? La distance est immense entre ces deux sortes de chrétiens. On peut la mesurer d'un mot : les uns sont revenus de la croisade, les autres se préparent à y aller mourir; ceux-là ont trouvé au retour Abeilard aux prises avec saint Bernard, et sous leur dévotion le doute est prêt à se glisser; ceux-ci sont encore de purs soldats de la croix, des soldats de Grégoire VII, animés de son souffle, ne connaissant pas plus le doute que la peur.

Si notre poème, ou, pour mieux dire, si la légende populaire dont il est né fait apparaître, malgré l'histoire, les Sarrasins à Roncevaux, ce n'est pas une pure fiction. Il y avait deux motifs pour qu'au bout d'un certain temps le méfait des Gascons fût imputé aux infidèles. D'abord les Sarrasins, après la mort de Charlemagne, avaient quitté si souvent leur Castille pour se ruer sur l'Aquitaine, et l'Europe occidentale avait d'eux un tel effroi, que la peur du mal présent avait bientôt effacé jusqu'au souvenir des vieux combats de chrétiens contre chrétiens livrés sur cette frontière d'Espagne : on s'était accoutumé à croire que toute armée ennemie embusquée dans les Pyrénées ne pouvait à aucune époque avoir été qu'une armée de mécréans. A cette première raison s'en était jointe une autre. L'idée germait sourdement dans les têtes qu'un jour viendrait où, pour se délivrer de ces incommodes voisins, pour sauver du même coup l'Europe et le christianisme, il faudrait écraser les vautours dans leur nid et détruire Mahomet sur le sol même de son empire. Ce sang versé à Roncevaux par le fer des infidèles favorisait ces pieux desseins : c'était pour les chrétiens d'Occident une cause de plus de vengeance et de représailles. Si le poète, par hasard, eût su la vérité, il se serait gardé de la dire. Ses auditeurs n'en auraient pas voulu; il fallait pour les émouvoir des Sarrasins, des Sarrasins partout. La guerre sainte était dans les esprits, comment n'eût-elle point passé dans les poèmes?

C'est là, selon nous, un nouveau et dernier trait caractéristique de la chanson de Roland. Sans prêcher la croisade, elle y provoque près d'un siècle à l'avance; elle est comme un préambule à la mission de Pierre l'Ermite, non qu'elle fasse directement allusion aux lieux saints profanés, aux misères des chrétiens d'Orient, à la nécessité de leur porter secours : ce n'est pas là ce qui, dans ce poème, fait pressentir la croisade; ce n'est pas non plus ce couplet final, ces cinq ou six vers un

peu obscurs où Dieu commande à Charlemagne d'aller au loin combattre les païens; non, c'est le fond même du sujet, c'est la glorification du courage malheureux, c'est la promesse des béatitudes célestes à qui meurt au service de la croix. Connaissez-vous, à aucune autre époque, un poème qui se consacre ainsi à immortaliser le malheur? Tous ils chantent le courage heureux, le succès, la victoire; celui-ci chante la défaite et la mort. La muse antique ne se fût jamais permis de célébrer les revers de la patrie, même les plus sublimes revers; les Thermopyles n'ont point eu leur Homère; Rome n'a donné que des pleurs à ses trois cents Fabius, jamais Virgile n'eût songé à leur consacrer ses vers. Pour que la poésie se hasarde à choisir de tels sujets, il faut que la lumière chrétienne ait éclairé le monde, que ses rayons les plus purs tombent encore sur des cœurs rudes et naïfs, estimant à ce qu'elles valent les victoires d'ici-bas, et convaincus que la gloire du guerrier s'efface devant la gloire du martyr. C'est à ces conditions qu'un poème peut sortir d'un désastre national, d'une déroute de Roncevaux; il n'y suffirait point du christianisme de nos jours, armé seulement de la parole, ne cherchant qu'à convaincre et à toucher : il faut le christianisme militant, dans les premiers élans, dans les premiers apprêts de la guerre sainte, le christianisme de ces prélats bardés de fer, portant d'une main le glaive, de l'autre le crucifix, et résolus à s'ouvrir le chemin du ciel soit en donnant, soit en recevant la mort.

Ce martyre militaire, dont les palmes s'achètent non plus dans les tortures, mais sur les champs de bataille, c'est l'idée dominante, l'idée mère de la chanson de Roland. Il y a là un enseignement et comme un apprentissage pour ceux qui s'en iront mourir sous les murs d'Antioche et de Jérusalem. Le poète, à son insu, accomplit un sérieux ministère; en résistant aux passions, en prêchant l'héroïsme, en enflammant les courages, il propage et fortifie ces puissantes idées qui feront explosion au dernier jour du XIe siècle, mais qui bouillonnaient déjà dès ses premières années. Quelle distance, encore un coup, entre cette mâle poésie et celle qui, dans les âges suivans, parlera si complaisamment d'amour, s'égarant en futiles inventions et ne connaissant plus d'autre gloire, ne cherchant plus d'autre but que le secret d'amuser les gens!

Ainsi, sous quelque aspect qu'on l'envisage, la chanson de Roland se sépare et se distingue de nos autres chansons de geste : elle est d'un autre temps, son but n'est point le même, et, pour tout dire en un mot, le caractère épique, accident passager chez celle-ci, chez elle est permanent; elle est vraiment une épopée, elle est de taille à porter ce grand nom, ce nom qu'on prodigue aujourd'hui avec tant de largesse. Pourquoi la muse épique du moyen-âge est-elle en discrédit dans l'esprit de tant de gens? Parce qu'on s'obstine à donner comme autant d'épopées d'insipides divagations sans plan, sans mesure et sans fin.

Suffit-il de quelques saillies, de quelques traits heureux, d'aventures sans cesse renaissantes pour justifier ces pompeuses promesses? Ce qui fait une épopée, ce n'est pas un chapelet de quinze ou vingt mille vers commençant au déluge ou tout au moins à la prise de Troie; ce ne sont même pas quelques beautés épiques plus ou moins clair-semées. Qu'on donne à ces poèmes tous les noms qu'on voudra : loin de les dédaigner, nous aimons, nous admirons les trésors qu'ils renferment; mais les saluer du titre d'épopées, c'est leur rendre mauvais service, et pour l'honneur du moyen-âge il serait temps de les débaptiser.

Au contraire, c'est le nom qui convient, le nom qui appartient à la chanson de Roland. Est-il besoin d'en dire les raisons? Nous les avons données d'avance. Cette unité d'action, cette concise et simple exposition d'un sujet historique, national et religieux, cette façon grandiose et sérieuse d'évoquer les souvenirs, de traduire les sentimens, d'exalter les croyances de tout un peuple, ne sont-ce pas les conditions premières, les fondemens mêmes du genre épique? Et si de l'ensemble du poème nous passons aux détails, par combien d'autres signes le caractère épique ne se trahit-il pas? Ces descriptions à grands traits, rapides, saisissantes, sobres de mots, à vol d'oiseau pour ainsi dire; cette naïveté toujours unie à la grandeur; ce merveilleux mêlé et fondu dans l'action avec tant de franchise et si sincèrement que son intervention semble toute naturelle, c'est là de l'épopée ou jamais il n'en fut, non de l'épopée faite à plaisir, avec art, avec intention, par des lettrés dans un siècle littéraire, mais de la vraie, de la primitive épopée. Cette distinction si justement signalée de nos jours entre les créations spontanées et les produits artificiels de la muse épique, entre l'Iliade et l'Énéide par exemple, prend en cette occasion un nouveau degré d'évidence. Ceux qui n'aiment en poésie que les perfections de la forme, qui préfèrent aux premiers jets d'une végétation puissante et libre les chefs-d'œuvre de la culture, qui admirent Homère, mais qui l'admireraient bien plus s'il ressemblait davantage à Virgile, ceux-là n'ont rien à voir ici; pour eux, point d'épopée dans la chanson de Roland. Ceux au contraire qui sentent et comprennent la vraie grandeur de l'Iliade, qui osent même reconnaître sous les brumes de l'antique poésie scandinave et germanique, dans l'*Edda*, dans les *Niebelungen*, quelques lueurs de la flamme épique, ceux-là n'ont pas besoin qu'on leur apprenne ce qu'il y a d'homérique dans notre chant de Roncevaux. Même aux endroits les plus faibles et les plus négligés, dans les parties accessoires du poème, que de traits grandioses qui le relèvent et l'ennoblissent! et quand nous sommes au cœur même du sujet, depuis l'instant où l'archevêque donne à ses compagnons la bénédiction suprême jusqu'au dernier soupir de Roland, quelle série de tableaux, de pensées, de sentimens tous plus épiques les uns que les autres! Devant ces

admirables scènes, un seul mot vient à l'esprit, le mot sublime. Les plus grands spectacles de la nature soulèvent-ils dans l'ame de plus profondes émotions?

Ainsi voilà qui est hors de doute : le titre d'épopée, titre usurpé pour presque toutes nos chansons de geste, la chanson de Roland a droit de le porter.

Est-ce à dire que nous demandions pour elle le rang et les prérogatives d'un poème épique par excellence? Nous n'avons pas cette témérité. M. Génin se montre plus hardi. La France, selon lui, avec sa chanson de Roland, est en droit désormais de dire aux nations antiques et modernes : Ne me dédaignez plus, ne me jetez plus *la Henriade* à la face; moi aussi j'ai mon poème épique, je l'ai retrouvé, le voici.

Cette prétention, avant d'être acceptée, aurait au moins besoin d'un commentaire. S'il s'agit seulement d'épopées d'imitation, d'épopées littéraires, nous sommes de moitié avec M. Génin. Ces poèmes, si beaux qu'ils soient, ne sont épiques que de nom, aussi bien le plus admirable de tous, *l'Énéide*, que le plus séduisant, le *Roland furieux*. On peut donc sans irrévérence, sans le moindre esprit de paradoxe, tout en se prosternant devant des génies divins, soutenir que notre moderne rapsode appartient de plus près qu'eux, et par un titre plus légitime, à la famille, à la vieille et noble souche épique, comme certains pauvres gentilshommes qui, pour la pureté du sang, passent avant certains rois; mais il est des épopées en qui l'éclat de la poésie s'unit à l'originalité primitive : pour marcher de pair avec celles-là, que faudrait-il? Deux choses, dont une seule, il faut bien le reconnaître, existait au siècle de Théroulde.

M. Génin dit quelque part, dans un élan de juste admiration pour une des plus belles scènes de la chanson de Roland : « Que manque-t-il à cela, que d'être écrit en grec? » Nous répondons : Il y manque d'être écrit seulement en français, c'est-à-dire dans une langue à son âge viril, et non dans un idiome en bas âge. Qu'on ne se méprenne point sur le sens de nos paroles; nous aimons notre langue au berceau : ses commencemens sont vigoureux et pleins de charme, mais ce sont des commencemens. Les choses qu'elle exprime, elle les rend avec force, souvent même avec plus de bonheur que quand elle est toute formée, mais elle en exprime peu. Certaines régions d'idées lui sont comme interdites; il est des mouvemens qu'elle ne peut se permettre, faute de muscles et d'haleine. Plus tard, elle aura trop de métier, pour le moment c'est l'art même qui lui manque. Entre l'abus des périodes et les phrases hachées vers par vers, entre le luxe de la rhétorique et l'indigence du langage enfantin, il est un juste mélange de richesse et de simplicité, de naïveté et de puissance, moyen terme admirable qui fait les grands écrivains. Par malheur, quand vient

chez nous cette belle époque de la langue, il n'y a plus lieu de songer à l'épopée. L'âge héroïque est déjà trop loin. La réflexion, le doute, l'expérience, ont tari les sources vives où il faudrait aller puiser. Le poème épique artificiel peut seul encore fleurir, mais non plus la véritable épopée.

Ainsi, ou l'instrument est imparfait, ou, s'il est perfectionné, le temps n'est plus d'en faire usage.

Quand Dieu veut accorder à un peuple l'insigne privilége de produire une épopée tout à la fois originale et écrite en beaux vers, il lui donne une langue faite exprès, pour ainsi dire; il permet que ce peuple sache parler comme un homme avant d'avoir perdu son cœur d'enfant. Faveur si rare, qu'en trois mille ans on en peut citer deux exemples! Sans cette combinaison providentielle, sans ce secours d'une langue encore à sa naissance, mais déjà souple, abondante, harmonieuse, tout le génie d'Homère, aidé des traditions enchanteresses de la Grèce et de l'Asie, n'aurait produit qu'un incomplet chef-d'œuvre. Et si Dante, à son tour, avait dû faire passer par le patois lombard ou vénitien ses sublimes conceptions, s'il n'avait pas trouvé sur les lèvres de ses concitoyens ces mots sonores et accentués qui donnent aux idées le relief et la vie, si le tissu du langage florentin n'eût pas été dès-lors assez fin pour se prêter aux plus subtils contours, aux plus secrets mouvemens de sa pensée, croit-on que la postérité serait à genoux devant son poème? Elle eût à peine deviné son génie à travers le voile épais qui l'eût enveloppé.

Eh bien! c'est cette faveur si peu commune, cette harmonie préétablie entre l'expression et la pensée, qui n'a pas été donnée à la France du XIe siècle. Une langue, un instrument digne d'elle, voilà ce qui manque à la chanson de Roland. Ce défaut disparaît, ou plutôt on l'oublie dans les momens d'inspiration où la pensée du poète nous transporte et nous émeut par sa propre grandeur : qui songe alors à regarder comment elle est vêtue? Mais bientôt, faute d'être soutenue par la puissance du langage, l'inspiration languit, la pensée se dessèche, la poésie disparaît. Ces riches comparaisons, ces amples développemens où se complaît Homère et qui meublent et décorent, comme autant de draperies, les parties même les moins brillantes de ses poèmes, comment les demander à ce pauvre Théroulde? Sa palette est-elle assez riche pour lutter contre la nature? Peut-il reproduire tant d'éclatantes couleurs, tant de suaves demi-teintes? Tout cela n'est pas fait pour lui. Il faut qu'il se contente de quelques traits profonds, mais brusques et hachés; il peut tracer hardiment des silhouettes, les mots lui manqueraient s'il cherchait le modelé.

Comment donc assimiler à ces deux ou trois merveilles dont une main divine semble avoir combiné d'avance les harmonieux élémens,

à ces chefs-d'œuvre en possession d'une admiration unanime et sans réserve, une œuvre inégale, hérissée de dissonances, et dont les chants, alors même qu'ils sont inspirés du ciel, ne parviennent à nous que par un instrument rauque et barbare?

Voilà ce qu'on nous dirait si nous portions trop haut nos prétentions patriotiques. Donner le titre d'épopée au poème de Théroulde, tant qu'il n'a devant lui que des chansons de geste, ce n'est ni périlleux ni contestable : vis-à-vis d'Homère et de Dante, il faut y regarder de plus près. On risque d'être abaissé en voulant se trop grandir. Mieux vaut donc, sauf à paraître un peu moins résolu que M. Génin, ne pas proclamer si haut, envers et contre tous, que la France possède aussi son épopée.

Mais cette concession ne change point le fond des choses. Nous ne cédons que sur le mot; nous n'abandonnons rien de notre admiration pour notre inculte chef-d'œuvre. S'il n'est épopée qu'à demi, peu nous importe : c'est déjà quelque chose que la moitié d'une telle couronne. « Les Français, disait Voltaire, n'ont pas la tête épique, » et certes il a prêché d'exemple; mais, s'il est vrai qu'ils ne l'ont pas, il est maintenant constaté qu'ils l'ont eue. C'est là ce que la chanson de Roland atteste en traits ineffaçables. Cette face nouvelle du génie de nos pères est empreinte sur ce monument, et, ce qui n'est pas un moindre titre pour notre orgueil national, ce qui ne laisse pas que de compenser bien des imperfections, au temps où fut créé notre poème, aucun peuple en Europe, aussi bien au midi qu'au nord, n'était capable de produire son pareil.

Après tout, cette infériorité de la forme, il faut bien s'y résigner ou renoncer à l'art tout entier du moyen-âge. Une certaine disproportion entre la pensée et l'expression, c'est l'histoire non-seulement de la poésie, mais de tous les autres arts pendant cette grande époque. Élevé par le christianisme à des hauteurs que jamais le génie de l'antiquité n'atteignit dans son plus sublime essor, courbé en même temps sous l'ignorance d'une société à demi barbare, l'artiste alors pouvait-il rien produire qui portât les caractères d'une parfaite harmonie? Sa pensée prend sans cesse un tel vol, que l'expression matérielle est hors d'état de la suivre. Si donc on veut comprendre cet art mystérieux, en goûter les jouissances, en pénétrer les perspectives infinies, il faut savoir s'élever au-dessus de ses incorrections et de ses faiblesses. Il y aura toujours des hommes, armés d'un petit compas, qui, dans la plus noble cathédrale, s'interdiront l'admiration parce qu'un tailloir, une volute, une base, ne se mariera pas à la colonne selon les lois qu'ils ont apprises; mais il en est aussi, et le nombre en va croissant, qui, négligeant ces misères, se contenteront, pour savoir s'ils doivent admirer, d'interroger leur émotion. Cet art sait parler au cœur malgré

son imparfait langage, et plus on l'étudie, plus dans sa forme même on découvre de perfections inattendues. Il est certains momens du moyen-âge, momens passagers il est vrai, où l'artiste devient subitement capable aussi bien d'exprimer que de concevoir, où la matière s'assouplit sous ses doigts, où ses œuvres attestent cette habileté de main, cette justesse de coup d'œil, ce sentiment des proportions qui d'habitude n'appartiennent qu'aux maîtres consommés de l'art grec et romain.

Eh bien! en poésie, on fait aussi de semblables rencontres. Plus on lira la chanson de Roland, plus on y trouvera non-seulement les traces évidentes d'une inspiration native, mais le germe, et parfois la première floraison d'un art exquis. A côté de ces beautés grandioses dont tout d'abord on est frappé, et qui viennent moins du talent du poète que de l'énergie de sa croyance, il en est d'autres plus délicates et qui doivent peut-être exciter plus de surprise. Où donc ce trouvère illettré a-t-il pris le secret de ces dialogues pleins de finesse? D'où lui vient l'art de conduire une scène, d'en diriger l'action, d'en suspendre l'intérêt avec tant d'à-propos? Ce savoir-faire se mêle à une telle ignorance! Homère, outre le privilége de parler, quatre siècles à l'avance, la langue de Sophocle, avait aussi le don d'en savoir autant à lui seul que les sept sages réunis. Notre poète ne sait rien; de chronologie pas un mot, moins encore de géographie; il ignore tout ce qui s'enseigne, mais il connaît le cœur humain, il le connaît à fond, il en sait les plus secrets détours, il sait mieux qu'un lettré dessiner un caractère, témoin ce portrait de Roland, cette vivante image qui, dans les traits d'un homme étudiés d'après nature, nous montre ceux d'un peuple tout entier; car Roland, c'est la France, c'est son aveugle et impétueux courage : Azincourt et Poitiers, aussi bien que Roncevaux, sont là pour confirmer l'exacte ressemblance, la prophétique vérité de ce caractère de Roland.

Notre but est atteint si nous avons fait naître quelque désir de lire et de relire, d'étudier de plus près, et surtout dans son texte, cette grande œuvre nationale. Nous demandons qu'on s'en occupe, qu'on la venge d'un si long oubli, qu'on rachète à force de respect une coupable indifférence! M. Génin et ceux qui, comme lui, ont remis en lumière la chanson de Roland, obtiendront-ils ce prix de leurs travaux? Hélas! on le sait trop, la France fait bon marché de ses titres de noblesse! Jeter les yeux sur des trésors que tous les peuples nous envient, secouer la poussière qui les couvre, c'est pour nous un trop grand effort. Sont-ce donc les choses que nous faisons ou bien celles que nous voyons qui absorbent notre enthousiasme? Dieu sait que là n'est point notre excuse. Quand tout s'abaisse et se ternit, n'est-ce pas le moment de détourner les yeux pour chercher dans le passé de consolantes splendeurs?

L. Vitet.

LES

AMÉRICAINS DU NORD

A L'ISTHME DE PANAMA.

DE LA JONCTION DES DEUX OCÉANS.[1]

La jonction des deux océans à travers l'isthme de Panama, qui occupe depuis bien des années l'attention des hommes d'état et des navigateurs, ne semblait devoir se réaliser que dans un avenir lointain, lorsque la cession de la Californie au gouvernement de l'Union américaine est venue appeler de nouveau sur cette question la sollicitude du monde civilisé et en particulier des citoyens des États-Unis, intéressés plus que tout autre peuple à l'établissement d'une voie de communication entre les deux mers. Parmi les différentes routes qu'il y aurait lieu d'adopter pour opérer cette jonction, il en est trois aujourd'hui qui sont désignées aux études des hommes les plus compétens, en raison des avantages qu'elles offrent à divers titres.

La première, la plus rapprochée de l'équateur, est celle qui traver-

(1) L'auteur de cette étude vient de remplir dans l'Amérique centrale une mission qui lui avait été donnée par le département des affaires étrangères pour examiner l'état et suivre l'exécution des travaux ayant pour but d'établir une jonction entre les deux océans. Les détails qu'on va lire sont le résultat de ses observations personnelles ou de renseignemens puisés aux meilleures sources.

serait l'isthme dans sa partie la plus étroite ou peu s'en faut, en aboutissant d'un côté à Panama ou dans le voisinage de cette ville, et de l'autre côté à un point situé entre Porto-Bello et Chagres.

La seconde, située un peu au nord de la précédente, partirait du port de San-Juan de Nicaragua, sur l'Atlantique, pour remonter le fleuve San-Juan, traverser le lac de Nicaragua et se diriger de là sur la côte du Pacifique, qui est peu éloignée du lac.

La troisième voie de jonction, située dans les provinces d'Oajaca et de Vera-Cruz, au sud du Mexique, remonterait le fleuve Guazacoalcos, qui débouche dans l'Atlantique, vers le 18e degré de latitude nord, et franchirait le faîte peu élevé qui sépare les deux océans, pour arriver sur le Pacifique, à un point situé près de la ville de Tehuantepec, qui a donné son nom à cette partie de l'isthme.

C'est sur ces trois directions que les préférences de l'opinion publique se sont fixées en Amérique dans ces derniers temps. Des compagnies se sont organisées aux États-Unis pour créer sur ces trois points des voies de communication par terre ou par eau. Une de ces compagnies s'est même déjà mise à l'œuvre très sérieusement, et le monde commercial peut espérer de jouir bientôt d'une première voie de communication perfectionnée entre les deux océans. Il est intéressant de suivre dans leurs phases diverses les travaux exécutés ou préparés depuis quelques années pour rapprocher les deux mers, soit entre Chagres et Panama, soit entre San-Jan de Nicaragua et le Pacifique, soit enfin sur les bords du Guazacoalcos et près de Tehuantepec.

I. — VOIE DE COMMUNICATION ABOUTISSANT A PANAMA. — CHEMIN DE FER.

Des compagnies s'étaient à diverses reprises adressées au gouvernement de la Nouvelle-Grenade pour obtenir l'autorisation de construire une voie de communication entre Panama et Chagres ou un point rapproché de cette dernière localité. Ce fut d'abord la compagnie franco-grenadine, connue aussi sous le nom de compagnie Salomon, qui se proposait de construire un canal, et qui obtint à cet effet une concession du gouvernement de la Nouvelle-Grenade. Cette compagnie fit étudier le terrain que devait traverser le canal, et ce fut à l'occasion de ces études que le gouvernement français envoya sur l'isthme, à la fin de 1843, un ingénieur des mines, M. Garella, avec mission d'étudier la question du canal maritime et de dresser un devis des dépenses qu'il y aurait lieu de faire pour l'établissement d'une pareille voie de communication. Les résultats du travail de M. Garella, publiés en 1845, ne s'accordent nullement avec ceux qui avaient été annoncés par la compagnie Salomon. M. Garella établit que les difficultés d'exécution seraient beaucoup plus grandes que la compagnie ne le supposait; celle-

ci, en définitive, ne put arriver à commencer les travaux. D'après les études de M. Garella, la dépense à faire pour l'établissement d'un canal maritime capable de livrer passage aux navires de 1,200 tonneaux devait s'élever à 125 millions au moins.

Dans le courant du mois de mai 1847, une compagnie européenne, qui s'était organisée à Paris même, obtint du gouvernement de la Nouvelle-Grenade un traité qui lui accordait le privilége exclusif de construire non pas un canal, mais un chemin de fer à travers l'isthme. Le traité fut ratifié le 8 juin suivant par la législature du pays; mais cette fois encore ces préliminaires n'aboutirent à aucun résultat. La compagnie concessionnaire devait, aux termes de son traité, verser dans le délai d'un an, à partir de la ratification de ce traité, une somme de 600,000 francs à titre de cautionnement, sous peine de perdre son privilége. Cette condition n'ayant pas été remplie, la concession fut déclarée nulle par le gouvernement de la Nouvelle-Grenade.

On était alors au milieu de l'année 1848. Précisément à cette époque, le mouvement d'émigration vers la Californie commençait à prendre son essor; on venait de découvrir les premières mines du nouvel Eldorado. Quelques citoyens considérables de New-York, qui faisaient un grand commerce avec les ports du Pacifique, avaient, dès l'année précédente, par une sorte de pressentiment des découvertes qui allaient s'accomplir, conçu le projet de s'occuper de la construction d'un chemin de fer à travers l'isthme. Ils saisirent l'occasion qui se présentait de faire des propositions au gouvernement de la Nouvelle-Grenade, et, avec l'esprit pratique qui distingue éminemment les Américains du Nord, ils prirent immédiatement les mesures nécessaires pour fournir le cautionnement de 600,000 francs que la compagnie européenne n'avait pu verser en temps utile. Ils parvinrent ainsi, au mois de décembre 1848, à conclure avec le chargé d'affaires de la Nouvelle-Grenade aux États-Unis un traité qui leur conférait les priviléges accordés précédemment à la compagnie qui venait d'encourir la déchéance, avec cette différence essentielle toutefois que la durée de la concession était réduite à quarante-neuf ans, tandis que dans le premier traité elle était de quatre-vingt-dix-neuf. Plus tard, en 1850, après que les nouveaux concessionnaires eurent organisé à New-York une compagnie chargée de conduire toutes les opérations de l'entreprise, quelques modifications furent introduites à l'acte de concession par suite d'un traité conclu à Bogota entre M. John L. Stephens, président de la compagnie, et le ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Grenade. Ce traité, signé le 16 avril 1850, fut ratifié par le congrès de cette république le 4 juin suivant. Il suffit, pour en apprécier l'esprit, d'en connaître les principales dispositions. — Six ans sont accordés à la compagnie pour la construction du chemin de fer; ce délai pourra

même être porté à huit ans, si les circonstances l'exigent. Faute de remplir cette condition, la compagnie encourrait la perte de son privilége et de son cautionnement. Le gouvernement grenadin s'engage à n'entreprendre ou autoriser, pendant la durée de la concession, aucune autre voie de communication à travers l'isthme, à moins d'en obtenir l'autorisation de la part de la compagnie concessionnaire. La route à suivre est laissée au choix de la compagnie, avec cette condition cependant que le chemin de fer devra aboutir à Panama du côté du Pacifique. Tous les terrains appartenant à l'état et traversés par le chemin de fer seront livrés gratuitement à la compagnie, qui n'aura à payer que les propriétés privées. Indépendamment des terrains nécessaires à l'établissement du chemin et de ses annexes, l'état fait don à la compagnie, en toute propriété, de 150,000 *fanegadas* (80,000 hectares) dans les diverses provinces de la république. Le gouvernement lui cède en outre tous les terrains qui se trouveront vacans sur la baie de Limon et dans l'île de Manzanilla, située au nord-est de la baie. La compagnie fixera les tarifs comme elle le jugera convenable; seulement elle paiera chaque année à l'état 3 pour 100 des revenus nets de l'entreprise, et transportera gratuitement ses dépêches et ses troupes. La compagnie jouira aussi du monopole de la navigation à vapeur sur le Chagres; enfin le gouvernement se réserve le droit de racheter le chemin dans les conditions suivantes : au bout de vingt ans, après l'achèvement des travaux, moyennant la somme de 5 millions de dollars, — ou bien dix ans plus tard, pour la somme de 2 millions.

Les conditions faites par le gouvernement de la Nouvelle-Grenade à la compagnie américaine sont fort libérales, et assurément on ne pourrait rien demander de plus. Les concessionnaires qui avaient conclu le premier traité avec ce gouvernement, à la fin de 1848, s'occupèrent sans retard d'associer à leur entreprise leurs concitoyens des États-Unis, et organisèrent une compagnie dont l'existence fut régularisée par une loi de l'état de New-York, votée au mois d'avril 1849. Cette loi dispose que le capital de la compagnie sera de 1 million de dollars au moins, avec faculté de l'élever à 5 millions au plus. Le capital primitif de 1 million est divisé en actions de 100 dollars (530 fr.). La compagnie peut faire des emprunts jusqu'à concurrence du capital fourni par les actionnaires. Les bons de la compagnie peuvent être convertis en actions; mais, dans aucun cas, le capital total ne pourra excéder 5 millions de dollars. La compagnie est donc ainsi régulièrement constituée dans l'état de New-York, où doivent s'accomplir toutes ses opérations financières; mais, indépendamment de cet acte de la législature de New-York, qui lui donne une existence légale, ses droits se trouvent encore garantis par un traité conclu entre le gouvernement

des Etats-Unis et celui de la Nouvelle-Grenade à la fin de l'année 1846, après l'acquisition définitive de l'Orégon. Aux termes de l'article 35 de ce traité, le gouvernement de la Nouvelle-Grenade garantit aux citoyens américains le droit de passage à travers l'isthme pour eux et leurs marchandises sur toutes les voies de communication qu'on pourra y établir. Pour tous les droits de péage, les citoyens des États-Unis sont assimilés à ceux de la Nouvelle-Grenade. En compensation de ces avantages, le gouvernement américain garantit de son côté à la Nouvelle-Grenade la neutralité complète de l'isthme, et s'engage à faire respecter les droits de souveraineté et de propriété que cette république possède sur le territoire en question. Si le gouvernement américain avait pris de tels engagemens lorsqu'il ne s'agissait encore que d'assurer les communications avec l'Orégon, il est facile de concevoir combien ces engagemens ont puisé de force dans les faits qui sont survenus peu après, c'est-à-dire dans l'acquisition de la Californie et dans le mouvement d'émigration qui s'en est suivi.

Uns fois légalement constituée, la compagnie du chemin de fer de Panama s'occupa de son organisation financière et des études auxquelles il fallait procéder avant de commencer les travaux d'exécution. Les concessionnaires primitifs avaient déjà envoyé sur l'isthme un corps d'ingénieurs pour reconnaître le terrain; les études furent continuées pendant les années 1849 et 1850, et, dès le mois de septembre 1850, l'on se mit en mesure de commencer les travaux. Avant d'aller plus loin, il est bon de dire ici quelques mots du tracé et des localités qu'il traverse.

Le tracé a son origine, du côté de l'Atlantique, sur l'île de Manzanilla, située au nord-est de la baie de Limon ou *Navy-Bay,* qui se trouve à 7 milles (11 kilomètres) est de Chagres. Il traverse l'île de Manzanilla en son milieu, du nord au sud, et franchit ensuite le bras de mer étroit et peu profond qui sépare l'île de la terre ferme, pour se diriger parallèlement à la baie, à travers les terrains bas et marécageux qui la limitent du côté de l'est; il s'infléchit ensuite vers le sud-sud-ouest, pour aller gagner, vis-à-vis du village de Gatun, la vallée de la rivière de Chagres. Il franchit le Rio-Gatun, et continue à suivre de près la rive droite du Chagres, en se maintenant sur la bande de terrain généralement peu accidentée qui existe entre la rivière et les collines qui bornent la vallée. Sa direction générale est du nord-ouest au sud-est; mais, à cause des sinuosités nombreuses du Chagres, il décrit un grand nombre de courbes. On arrive ainsi à un point situé à peu près à 1 mille en aval du bourg de Gorgona; là, le chemin de fer franchit le Chagres pour s'en séparer et se diriger vers Panama à travers un pays beaucoup plus accidenté en général que la première partie du parcours; il aboutit ainsi à la baie de Panama, à l'ouest de cette ville.

C'est entre Gorgona et Panama, à 9 milles environ de Gorgona, que le tracé franchit le faîte de séparation entre les deux océans. On a trouvé en cet endroit, il y a trois ans déjà, un col dont l'élévation au-dessus des hautes eaux du Pacifique n'est que de 275 pieds et demi anglais (84 mètres à peu près). Ce col se trouve entre la vallée du Rio-Obispo et le Rio-Pedro-Miguel, qui coulent en sens contraire et se jettent l'un dans le Chagres, l'autre dans le Rio-Grande, dont l'embouchure est sur le Pacifique, à 3 milles à l'ouest de Panama. La longueur totale du chemin, de la baie de Limon à Panama, est de 45 à 46 milles (72 à 74 kilomètres). Dans ce trajet, il ne franchit que deux cours d'eau de quelque importance, le Rio-Gatun et le Chagres.

Nous avons dit que le chemin avait pour point de départ, du côté de l'Atlantique, l'île de Manzanilla, située au nord-est de la baie de Limon. Cette île, dont le nom n'était guère connu, il y a peu d'années, que des navigateurs qui visitent ces parages, vient donc d'acquérir une certaine importance malgré son peu d'étendue. Elle n'a effectivement qu'un mille géographique ou 1,850 mètres de long; elle a un peu plus de 900 mètres de large. L'île paraît avoir été formée par un amas de madrépores et de polypiers qu'on retrouve partout sur ses bords. Cette masse a été recouverte par des détritus végétaux qui ont formé un sol très peu consistant, d'ailleurs détrempé par les pluies, qui sont presque incessantes pendant six mois, et même très fréquentes encore pendant la saison sèche, de décembre à juin. La surface de l'île ne s'élève pas à plus de cinquante centimètres au-dessus de la marée haute, et l'on sait que sur cette côte les marées ne dépassent guère 30 ou 40 centimètres. La végétation luxuriante qui caractérise les contrées intertropicales s'étale partout à Manzanilla. Les principales essences qu'on y trouve sont le manglier et une espèce d'acajou de qualité inférieure. On y voit encore le mancenilier, qui produit, comme on sait, un poison assez violent, et dont l'aspect rappelle celui de nos arbres fruitiers d'Europe. Au-dessous des arbres proprement dits croissent en immense quantité des arbustes et des plantes grimpantes qui se décomposent rapidement sous l'action alternative des pluies et de la chaleur, et donnent naissance à des miasmes auxquels on doit attribuer principalement les fièvres qui règnent dans ces parages : ce sont en général des fièvres bilieuses ou intermittentes, accompagnées souvent de graves désordres d'estomac. La température qui règne sur l'île et dans toute l'étendue de la baie de Limon n'est pas aussi élevée qu'on pourrait le supposer; il est rare que le thermomètre s'élève à 30 degrés centigrades. Les variations diurnes sont généralement très faibles, de 2 à 3 degrés par exemple. C'est ce qui résulte d'un très grand nombre d'observations prises chaque jour pendant cinq mois, de septembre 1850 à février 1851. Le minimum de température observé pen-

dant ces cinq mois a été de 22 degrés. La baie de Limon n'est pourtant qu'à 7 milles (11 kilomètres) de Chagres, où la chaleur est souvent excessive; mais dans toute l'étendue de la baie il règne constamment une brise très forte qui modère l'action des rayons solaires, et qui a de plus l'avantage, inappréciable sous ces latitudes, d'éloigner les insectes et notamment les moustiques, que l'on retrouve presque partout ailleurs sur l'isthme.

La baie de Limon a joué un certain rôle dans l'histoire des flibustiers et des boucaniers d'Amérique. C'est dans cet abri que ces pirates venaient attendre le passage des galions espagnols à leur sortie de Porto-Bello, qui en est éloigné de 15 à 18 milles. La profondeur de cette baie du nord au sud est d'à peu près 4 milles géographiques (7,400 mètres); sa largeur approche de 3 milles (5,500 mètres). Elle est accessible aux grands navires du commerce jusqu'à 3 milles de l'entrée, et les vaisseaux de guerre peuvent pénétrer jusqu'à 2 milles et au-delà; mais il n'est pas toujours facile de s'y introduire. Comme cette baie s'ouvre au nord, un navire à voile ne peut y pénétrer facilement par les vents du sud, qui dominent pendant une partie de l'année; de même on ne peut guère en sortir par les vents du nord. A cause de la houle très forte qui règne dans l'intérieur même de la baie, il sera indispensable, si l'on veut y créer un bon mouillage, d'y construire, d'un côté du moins, un brise-lame d'une certaine longueur. Telle est effectivement l'intention de la compagnie du chemin de fer. Le brise-lame partirait de l'extrémité nord-ouest de l'île de Manzanilla, et s'étendrait dans la baie en s'inclinant vers le sud-ouest. On lui donnerait en premier lieu une longueur de 1,000 pieds anglais (305 mètres). A cette distance, et même avant, on trouve assez d'eau pour que les grands navires du commerce puissent venir y jeter l'ancre. La jetée que l'on se propose de construire pourrait donc aussi servir de débarcadère pour les marchandises.

A l'ouest de la baie, le terrain s'élève rapidement à partir de la ligne d'eau, et forme une colline qu'on aperçoit de loin. A l'est et au sud, au contraire, le terrain a peu de relief, et s'abaisse même au point de devenir marécageux, à peu près comme dans l'île de Manzanilla. Le bras de mer qui sépare l'île de la terre ferme au sud, et que le chemin de fer traverse, n'a guère que 100 mètres de large. Du côté de l'est, la largeur est d'un demi-mille; au nord-est, elle augmente encore, et il y a là entre l'île et la côte une petite baie secondaire qui porte le nom de Manzanilla, et où l'on trouve assez d'eau pour les navires d'un fort tonnage; mais cette baie peu étendue n'offre pas beaucoup de sécurité dans les gros temps. En définitive, le mouillage de Limon offre l'emplacement d'un vaste port qu'on pourra rendre parfaitement sûr au moyen de certains travaux, et le choix de la compagnie du chemin de fer se

trouve très bien justifié. Il est difficile de comprendre que le gouvernement espagnol n'ait pas songé autrefois à tirer un meilleur parti de cette baie.

Le port de Chagres est situé tout près de là, à l'embouchure de la rivière de même nom. Il n'est accessible qu'aux navires dont le tirant d'eau ne dépasse pas 3 mètres 50 centimètres, c'est-à-dire aux navires de troisième ordre. Sa plus grande largeur est de 300 mètres à peu près; sa longueur est aussi de 300 mètres. L'entrée en est fort difficile à cause du voisinage de rocs à fleur d'eau sur lesquels les navires viennent souvent échouer. Les grands bâtimens à vapeur qui font le service entre Chagres et les États-Unis ou l'Angleterre sont donc obligés de mouiller sur la rade de Chagres à un mille au large. La houle qui règne à la baie de Limon se fait également sentir devant Chagres, et la mer est parfois si mauvaise, que les communications avec la terre deviennent impossibles. Dans tous les temps, le débarquement des voyageurs et leur embarquement à bord de ces navires sont des opérations fort pénibles.

Chagres est, comme on le sait, un endroit éminemment insalubre, et la chaleur y est souvent excessive : cela tient surtout à ce que la brise du nord se trouve arrêtée par le rocher presque à pic qui ferme la baie de ce côté, et sur lequel on a bâti le fort San-Lorenzo pour défendre l'entrée du port. Ce fort assez étendu, mais de construction très irrégulière, a l'inconvénient d'être attaquable du côté de la terre. Il est inutile de dire qu'il est abandonné à lui-même depuis long-temps, et qu'il faudrait dépenser de grosses sommes pour le mettre en état de défense. Ses maçonneries, construites en grès fin que l'on trouve sur la côte, sont généralement assez bien conservées; mais les pièces d'artillerie destinées à la défense gisent sur le sol sans affûts. Il y a là un grand nombre de pièces de fonte, la plupart d'un petit calibre, qui sont complétement rongées par la rouille et tout-à-fait hors de service; mais on y remarque dix canons de bronze d'un fort calibre, ornés de belles sculptures et parfaitement conservés : ils ont été apportés d'Espagne vers le milieu du siècle dernier. Il y a également quelques beaux mortiers de bronze. Enfin on trouve là un approvisionnement considérable de projectiles, bombes et boulets, disposés en pyramides oblongues comme dans nos arsenaux. Ce fort est commandé par un gouverneur dont l'emploi rentre assurément dans la classe des sinécures. On arrive sur la plate-forme où le fort est assis par un chemin pavé d'environ 2 mètres de largeur qui est généralement bien conservé, quoiqu'on ne songe guère à l'entretenir.

Le village indien de Chagres est situé sur la rive droite de la baie de ce nom sous le fort San-Lorenzo. Il consiste en soixante-dix ou quatre-vingts huttes, construites en bambou ou bien en écorce d'arbre, avec une toiture de feuilles de palmier. Ces huttes sont généralement tenues

avec beaucoup de propreté; elles contrastent heureusement, sous ce rapport avec les constructions du village américain qui s'élève en face, sur un sol bas et marécageux, et qui a pris naissance depuis l'époque où l'émigration venant des États-Unis s'est précipitée sur l'isthme. Il y a là une quarantaine de bâtimens en planche qui servent d'hôtels, de magasins, de restaurans. C'est, de l'aveu de tout le monde, un affreux endroit que l'on a hâte de quitter, et qui laisse dans l'esprit du voyageur les plus désagréables souvenirs. Il est difficile d'évaluer la population toujours mouvante de ce côté de la baie; quant au village indien, il renferme à peu près 800 habitans issus d'un mélange des deux races africaine et indienne où le type africain domine malheureusement. Ces pauvres gens paraissent d'un naturel assez paisible, et se distinguent en général par une gravité et une politesse naturelles qu'il faut attribuer à l'influence de la domination espagnole. A ce point de vue, ils sont bien supérieurs à leurs voisins de l'autre rive, qui ne brillent ni par les belles manières ni par le savoir-vivre. Autrefois la population indigène de Chagres vivait du produit de l'agriculture, qui, dans ces contrées, ne demande pas grand travail; maintenant les hommes se sont faits bateliers, et gagnent à ce métier 4 à 5 piastres (16 à 20 francs) par jour. Ils font pour la plupart le service de rameurs sur les barques qui naviguent sur le Chagres, et dont les patrons sont en général des Américains. Avec l'aisance sont venus des besoins plus nombreux, et l'on est surpris de voir dans ces huttes primitives des meubles et des ustensiles qui appartiennent à une civilisation avancée. Cette aisance se manifeste aussi chez les femmes par une profusion de chaînes d'or et de bijoux dont elles se couvrent les jours de fête.

De Chagres à Gatun, situé à 9 milles en amont sur la rive gauche de la rivière de Chagres, en face de l'endroit où le tracé du chemin de fer rejoint cette vallée, on ne rencontre qu'une ou deux huttes isolées. Le cours de la rivière se développe entre deux rangées de collines fréquemment coupées par les petites vallées transversales au fond desquelles coulent les ruisseaux tributaires du Chagres. Entre la base des collines et le bord de l'eau, il y a généralement une bande étroite de terrain à peu près horizontal, et qui ne s'élève que de quelques mètres au-dessus de la rivière. Tout cela est presque partout recouvert de la plus riche végétation tropicale. Les branches des arbres s'avancent parfois jusqu'au-dessus des bords du Chagres, et forment des routes de verdure seus lesquelles viennent passer les barques des voyageurs. Jusqu'à Gatun, la rivière est navigable pour les navires qui ne jaugent pas plus de 200 à 250 tonneaux. Le village de Gatun se compose d'une trentaine de huttes semblables à celles qu'on voit à Chagres, et qui bordent les deux côtés d'une rue à peu près droite de 6 à 7 mètres de largeur. On y trouve la même population, les mêmes types, les

mêmes habitudes. Il y a près du village quelques pièces de terre en culture où l'on récolte un peu de maïs et de légumes.

En quittant Gatun, on trouve sur la rive droite la rivière de ce nom, qui se jette dans le Chagres, dont la largeur, à partir de ce point, se maintient pendant long-temps à 70 ou 80 mètres; on aperçoit sur la rive gauche le *cerro* de Gatun; on passe successivement devant les petits hameaux de Miraflores, de la Braja et de Dos-Hermanos, tous sur la rive droite. On fait souvent halte pour la nuit à ce dernier endroit, où se trouve un de ces hôtels américains malheureusement si nombreux sur l'isthme, et sur la porte desquels on devrait écrire, à l'imitation de Dante : « Vous qui entrez ici, laissez à la porte toute idée de bien-être, de tranquillité, de propreté et de décence; laissez-y encore l'espoir de trouver chez votre hôte non pas du respect, mais quelque chose qui ressemble à de la politesse. » L'hôtel de *Dos-Hermanos,* parmi tous ces bouges hideux, mérite une mention spéciale : c'est un de ces endroits auxquels les touristes anglais consacrent plusieurs pages de malédictions dans leurs relations de voyage.

En face de Dos-Hermanos, le Chagres reçoit les eaux du Rio-Trinidad. A 3 milles en amont on passe devant le hameau de Vamos-Vamas, situé sur une portion de terrain plus découverte que le reste du parcours. A partir de Vamos-Vamas, il y a dans le lit du Chagres un assez grand nombre d'arbres de dérive, qui sont parfois la cause d'accidens graves. Ces arbres sont fixés par le bas dans le lit de la rivière et placés obliquement, de manière à présenter généralement leur extrémité supérieure du côté d'aval. A certaines époques de l'année, cette extrémité est recouverte d'eau, mais assez près de la surface pour que les barques viennent s'y heurter, et il arrive quelquefois qu'elles sont traversées de part en part et submergées sur-le-champ. Un peu au-delà de Vamos-Vamas et toujours sur la rive droite sont les hameaux de Pena-Blanca et de Bojeo-Soldado; puis, à quelques milles plus loin, sur la rive gauche, celui de Palenquilla, où les voyageurs qui remontent le Chagres font généralement halte pendant la nuit. A partir de Palenquilla, le courant du Chagres devient plus rapide, et les arbres de dérive se multiplient au point de former quelquefois, au travers du lit de la rivière, de véritables barrages. Il y a là aussi des hauts fonds qui rendent la navigation très pénible pendant que les eaux sont basses. Dans l'état actuel des choses, il faut sept à huit heures pour remonter de Palenquilla à Gorgona, c'est-à-dire pour un trajet de 8 à 9 milles.

C'est, comme on le sait, à Gorgona que l'on quitte le Chagres pour prendre la voie de terre jusqu'à Panama pendant la saison sèche. Dans la saison des pluies, le sentier qui conduit de Gorgona à Panama devient impraticable, et l'on est obligé de remonter la rivière jusqu'à

Crucès, à 6 milles plus haut; ce trajet, à la remonte, est très difficile à cause de la grande rapidité du courant. De Crucès à Panama, on suit l'ancien chemin dont la construction est attribuée à Pizarre, et où l'on trouve quelques vestiges de pavage. C'est pour cela qu'il est préféré pendant la saison des pluies. Le Chagres et ses affluens sont, comme tous les cours d'eau de ces régions, sujets à des crues très rapides. Ainsi, à Gorgona, où l'on a fait des jaugeages, parce que l'on doit y construire un pont pour la traversée du chemin de fer, la profondeur des eaux, pendant la saison sèche, n'est que de 5 à 6 pieds anglais (1 mètre 55 cent. à 1 mètre 82 cent.); à l'époque des crues, cette profondeur atteint 40 pieds (un peu plus de 12 mètres).

Le village de Gorgona se développe dans le sens de sa longueur perpendiculairement à la rivière. Il est construit sur un terrain à peu près de niveau, qui s'élève de 12 à 15 mètres au-dessus du Chagres. Les anciennes habitations sont les mêmes que l'on trouve partout sur l'isthme, c'est-à-dire de simples huttes. Il y a aussi un assez grand nombre de bâtimens en bois qui ont été construits dans ces derniers temps par des Européens ou des Américains du Nord, qui exercent là, comme partout sur l'isthme, les diverses professions qui s'alimentent du mouvement d'émigration. Gorgona a été presque entièrement détruit, au mois de février 1851, par un incendie; à cette époque, on y comptait une centaine d'habitations.

De Gorgona à Panama, on ne rencontre aucune localité qui mérite une mention spéciale. On aperçoit, à quelques milles, le Cerro-Gigante du sommet duquel on découvre les deux océans. Toute cette partie de l'isthme est couverte de ces *cerros* ou pitons isolés dont la hauteur dépasse rarement 200 mètres. La ville de Panama, où doit aboutir le chemin de fer du côté du Pacifique, est située, comme on sait, au fond de la baie de ce nom. Cette ville, qui a joué un rôle assez important dans l'histoire des colonies espagnoles, était bien déchue de son ancienne importance, lorsque le mouvement d'émigration vers la Californie s'est déclaré, il y a moins de quatre ans. La ville actuelle de Panama date seulement de la seconde moitié du XVIIe siècle; elle a été construite, après la destruction de l'ancien Panama par les boucaniers, vers l'année 1670. A cette époque, le boucanier anglais Morgan traversa l'isthme à la tête de 1,500 hommes, après s'être emparé du fort San-Lorenzo, et saccagea la ville ancienne de Panama; c'est à 8 milles (13 kilomètres) au sud-ouest de celle-ci qu'on a construit la ville actuelle sur une pointe de terre faisant saillie sur la baie, et dont la forme est à peu près celle d'un parallélogramme de 500 mètres de long sur 400 mètres de large. Au sud-est, il y a une petite langue de terre étroite et longue, comprise dans l'enceinte fortifiée qui entoure la ville. Cette enceinte, fort irrégulière, consiste en un mur d'escarpe

baigné par la mer, à la marée haute, de trois côtés, au nord, au sud et à l'est. Du côté de l'ouest, par lequel la ville tient à la terre ferme, il y a un fossé de 15 mètres de large; le mur d'escarpe donnant sur ce fossé n'a que 6 à 7 mètres de haut; la contrescarpe qui limite le fossé du côté extérieur est aussi revêtue en maçonnerie. Cette enceinte a cessé d'être entretenue depuis long-temps et a subi de nombreuses dégradations; le fossé du côté de l'ouest est en partie comblé. La bande de terrain située au sud-est de la ville est occupée par des bâtimens militaires et par une terrasse faisant face à la mer, sur laquelle sont placées en batterie quelques pièces de bronze d'un fort calibre, mais la plupart sans affût. Cette terrasse sert de promenade aux habitans.

On ne peut s'empêcher d'être frappé du grand nombre de maisons et d'édifices en ruine que l'on voit à Panama. L'aspect de ces ruines, dans une ville de date si récente, a quelque chose qui attriste le cœur d'un étranger. On commence maintenant à y élever quelques constructions neuves. Les Américains, qui ont un goût très prononcé pour les maisons de bois, voulaient en bâtir à Panama; mais les autorités locales s'y sont opposées, dans la crainte des incendies. L'exemple de la ville de San-Francisco, qui brûle tous les six mois à peu près, est là pour prouver que les autorités de Panama n'ont pas tout-à-fait tort. Presque toutes les maisons se composent d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage entouré d'un balcon couvert, ce qui donne un peu de fraîcheur aux habitations en les garantissant de l'action directe des rayons solaires. Le seul édifice un peu remarquable de Panama est la cathédrale, dont la façade est construite dans le style de la renaissance, un peu altéré par des ornemens d'assez mauvais goût. Les rues de Panama sont étroites, comme il convient d'ailleurs sous une latitude semblable; mais elles laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la propreté. Le balayage public se fait, à de très rares intervalles, par des forçats : il est vrai que les chiens et les vautours leur viennent en aide et rivalisent de zèle pour faire disparaître, en partie du moins, les débris jetés sur la voie publique. En dehors de la ville, à l'ouest, est le faubourg de l'Arrabal, que l'on traverse en venant de Chagres; entre la ville et le faubourg, on trouve une place assez vaste qui sert aux réjouissances publiques, et notamment à des simulacres de combats de taureaux, où les adversaires font preuve, des deux côtés, d'une prudence qu'on ne saurait trop louer.

Panama est la résidence du gouverneur de la province de ce nom et d'un certain nombre d'autres fonctionnaires, notamment d'un commandant militaire, qui a sous ses ordres une garnison d'environ cent cinquante hommes : ce sont presque tous des nègres ou des hommes de sang-mêlé, qui portent un uniforme assez semblable à celui de nos troupes d'infanterie. La tenue de ces soldats laisse beaucoup à dési-

rer, et ce n'est que dans les grandes occasions qu'ils portent des souliers, où ils semblent assez mal à l'aise. En les voyant, on se rappelle les descriptions grotesques de l'armée haïtienne. Quant aux officiers, ils sont presque tous d'origine européenne, et leur tenue est très convenable.

Il s'est élevé à Panama, depuis quelques années, une foule d'établissemens commerciaux et d'hôtels, tenus en général par des étrangers, dont le plus grand nombre sont Américains. La population était, il y a un an, de 6,000 ames environ, dont un quart d'étrangers; parmi ceux-ci, on compte aussi beaucoup de Français. Quant à la population sédentaire, elle se compose en majeure partie des mêmes élémens que l'on retrouve partout sur l'isthme, c'est-à-dire d'un mélange de la race indigène avec la race noire. Il y a aussi un petit nombre de familles d'origine espagnole; chez quelques-unes de ces familles, le sang indien se trouve mêlé au sang castillan. Cette classe, qui constitue une sorte d'aristocratie, ne paraît pas voir d'un œil favorable les changemens qui s'opèrent autour d'elle : il semble qu'elle redoute secrètement ces étrangers venus du nord, dont l'activité bruyante forme un si grand contraste avec ses habitudes de calme et de mollesse. Ce sentiment chez elle est assez excusable, car la civilisation de l'Europe et des États-Unis ne se montre pas toujours à ses yeux sous un aspect bien favorable.

Il n'y a pas, à proprement parler, de port à Panama; à la marée basse, les navires d'un tonnage un peu fort ne peuvent pas approcher à plus de deux milles de la ville. Les bâtimens qui ont des chargemens ou des déchargemens à opérer se tiennent mouillés généralement à cette distance : c'est sur des alléges que l'on amène les marchandises du bord à terre et réciproquement, ce qui grève le commerce d'une charge assez forte. Il y a du reste tout près des îles de Taboga et de Taboguilla, à 12 milles de Panama, un excellent mouillage où se tiennent les navires à vapeur et ceux qui amènent du charbon ou d'autres objets pour les premiers. C'est dans l'île de Taboga que les compagnies de navires à vapeur ont leurs dépôts de charbon et leurs autres établissemens, qu'elles ont soin de réduire aux proportions les plus modestes à cause de l'élévation énorme des salaires et du prix des denrées. Un petit bateau à vapeur fait journellement le service entre l'île Taboga et Panama. Cette île, comme toutes celles que l'on voit dans cette baie, est d'un effet assez pittoresque, parce qu'elle s'élève à une assez grande hauteur au-dessus de la mer; mais, en la parcourant, on reconnaît qu'elle offre assez peu de ressources au point de vue de la culture, parce que le roc, qui appartient à la formation porphyrique, se fait jour presque partout jusqu'à la surface. Il n'y a dans l'île qu'un petit village sans importance.

Deux grandes lignes de navires à vapeur ont leur point de départ et d'arrivée à Panama; la plus ancienne est celle qui fonctionne entre Panama, Callao et Valparaiso, et qui a commencé son service il y a huit ans : elle appartient à une compagnie anglaise qui reçoit de son gouvernement une subvention pour le transport des dépêches. Elle se composait, il y a un an, de 4 navires de 600 à 700 tonneaux. Il n'y a qu'un départ par mois de chaque extrémité, et le trajet dure de vingt-cinq à vingt-six jours, parce qu'on fait escale à une foule de ports, notamment à Callao de Lima, où l'on reste cinq jours et où l'on change même de navire. La compagnie s'occupe d'améliorer son service en plaçant sur cette ligne des navires d'un plus fort tonnage et munis de machines plus puissantes qui permettront de faire le trajet beaucoup plus vite. On vient en outre de doubler le nombre des départs, qui ont lieu maintenant deux fois par mois.

La seconde ligne, et de beaucoup la plus importante, est celle qui fait le service entre Panama et San-Francisco. Celle-ci s'est organisée suivant le système américain, c'est-à-dire avec une rapidité merveilleuse, et sans qu'on se préoccupât beaucoup dans le principe de la qualité des navires (1). La grande question était de commencer sans perdre de temps, en prenant ce qu'on avait sous la main, sauf à améliorer tout cela plus tard. Les améliorations ne se sont pas fait attendre, grace à l'habileté et à l'activité des constructeurs de New-York et des villes voisines. Au bout de deux ans, les deux compagnies qui existaient alors, et qui se sont fusionnées depuis, avaient sur le Pacifique une douzaine de navires, dont la moitié au moins pouvaient soutenir, sans trop de désavantage, la comparaison avec ceux qui font le service entre l'Europe et l'Amérique. On continue d'en construire de neufs pour remplacer ceux qui ne pourront plus faire le service, ou que l'on mettra d'avance à la réforme par mesure de prudence. Les services de New-York et de la Nouvelle-Orléans à Chagres s'étaient organisés avec la même rapidité. Le gouvernement fédéral de l'Union se départit, dans cette circonstance, de sa réserve habituelle, pour faire des avances de fonds aux compagnies qui devaient être chargées du transport des dépêches, l'une sur le Pacifique, l'autre sur l'Atlantique; mais bien des navires furent construits par des spéculateurs qui ne demandaient le patronage de personne. Tous n'ont pas également réussi; mais en définitive le monde commercial a profité de ces nouveaux moyens de transport. Le gouvernement américain s'est réservé la faculté de prendre possession, en cas de guerre, des navires appartenant aux compagnies subventionnées, à la condition d'en payer le

(1) On expédiait, à la vérité, ces navires à Panama par le cap Horn : c'était une manière de les éprouver.

prix. Il a suivi en cela l'exemple du gouvernement anglais, et il aurait, comme lui, si les circonstances l'exigeaient, une flotte nombreuse de bâtimens éminemment propres à faire le service d'éclaireurs.

La compagnie qui transporte les dépêches entre Panama et San-Francisco expédie chaque mois deux navires de chacun des points extrêmes. Ce service correspond à celui qui se fait sur l'Atlantique entre Chagres d'une part, et d'autre part New-York et la Nouvelle-Orléans; mais il y a en outre un certain nombre de navires à vapeur partant à des intervalles irréguliers, de sorte qu'en moyenne il y a maintenant un départ chaque semaine de Panama et de San-Francisco. Les bâtimens à voile transportent aussi beaucoup de voyageurs.

Panama a été déclaré port franc en 1849, et cette mesure n'a pas appauvri le gouvernement de la Nouvelle-Grenade, car les produits de la douane sont remplacés par une taxe de 2 piastres (8 francs) perçue sur chaque voyageur au départ comme à l'arrivée, et par un droit de patente perçu sur tous les établissemens commerciaux de la ville. Ce droit varie, suivant l'importance des maisons, de 2 piastres à 150 piastres par mois (8 francs à 600 francs); on voit qu'il est fort élevé.

Tels sont les pays que doit traverser le chemin de fer. Quant aux opérations de la compagnie, elles ont été à la hauteur des difficultés qu'il s'agissait de vaincre. Dès le mois de septembre 1850, elle prenait les mesures nécessaires pour se mettre à l'œuvre. A cette époque, on fit partir de New-York une première expédition pour l'île de Manzanilla, où la compagnie voulait établir le quartier-général de ses opérations. Cette expédition comprenait, outre les ingénieurs, un certain nombre d'ouvriers destinés à faire les travaux préliminaires, tels que les abattages d'arbres et l'assemblage des bâtimens en bois que l'on avait préparés à New-York, et qui devaient servir de logemens, d'ateliers, etc. A l'expédition étaient attachés des médecins qui amenaient avec eux une pharmacie, à laquelle il fallut souvent avoir recours. On arrivait en pleine saison des pluies sur l'île de Manzanilla, où rien n'était préparé, où il n'y avait pas même une cabane. Aussi plus de la moitié des hommes qui composaient cette avant-garde furent-ils atteints par les fièvres, dont très peu, du reste, moururent. Enfin on mit en place aussi vite que possible, sur la partie nord-ouest de l'île, les bâtimens apportés de New-York, et l'on s'installa tant bien que mal sur ce premier point. Pendant ce temps, la compagnie s'occupait aux États-Unis de recruter et d'organiser le personnel d'ouvriers dont elle avait besoin. Ici se présentait une question fort importante : pour certaines classes d'ouvriers, tels que les maçons, les charpentiers, les forgerons, on savait bien qu'on ne trouverait sur l'isthme aucune ressource; la plupart des habitans du pays n'ont jamais vu construire le plus simple ouvrage de maçonnerie; les notions les plus

élémentaires de l'art du charpentier ou du forgeron leur manquent également. Il fallait, pour les travaux de ce genre, avoir recours aux ressources, fort vastes d'ailleurs, qu'offrent les États-Unis; mais pour la masse des simples ouvriers, des terrassiers, des manœuvres, pour les gens à qui l'on ne demande qu'un peu de force et de bonne volonté, ne valait-il pas mieux les recruter parmi les habitans du pays, habitués au climat, peu exigeans sous le rapport de la nourriture, et qu'on pouvait trouver sur les lieux mêmes sans avoir besoin de les y amener à grands frais? Malheureusement on ne pouvait songer sérieusement à trouver sur l'isthme les bras dont on aurait besoin. En premier lieu, la population y est fort clair-semée; les hommes sont en général peu actifs, peu disposés à se soumettre à un travail continu, et en outre presque tous ces gens-là trouvent à gagner des salaires énormes comme bateliers sur le Chagres ou conducteurs de mules sur les routes de Crucès et de Gorgona à Panama. La compagnie ne pouvait songer à payer des prix aussi élevés (4 à 5 piastres par jour) sans courir à sa ruine. Il fallut donc songer à se pourvoir ailleurs. On pensa qu'on pourrait employer avec avantage les ouvriers américains, surtout ceux des états de l'ouest, qui sont accoutumés à vivre dans les forêts, sur un sol souvent marécageux, et mieux préparés que d'autres à subir l'influence du climat de l'isthme. On passa donc des marchés qui assuraient à la compagnie les services de 1,200 ouvriers américains. Pour les trois cents premiers engagés, on adopta des conditions assez singulières : il fut convenu qu'après qu'ils auraient fourni chacun cent journées de travail effectif, on leur donnerait le moyen de se rendre gratuitement en Californie. Ils devaient en outre être logés, nourris, soignés en cas de maladie, et, à l'expiration de leur engagement, on leur remettrait une somme de 20 dollars (106 francs). La fureur de l'émigration en Californie régnait alors dans toute sa force, et l'on pensait qu'en promettant ainsi aux ouvriers de les transporter gratuitement sur cette terre promise, au bout d'un délai assez court, on en obtiendrait de bons services; mais l'expérience fit bientôt reconnaître qu'on avait commis une erreur. Les ouvriers ainsi engagés ne considéraient leur séjour sur l'isthme que comme une première étape vers la Californie, où ils avaient hâte d'arriver. Ne devant d'ailleurs rester que très peu de temps au service de la compagnie, ils n'avaient aucun intérêt à se concilier le bon vouloir de leurs chefs par leur application au travail, et ils ne faisaient que juste ce qu'il fallait pour ne pas rompre ouvertement leur engagement. Bref, ils ne donnèrent qu'une satisfaction médiocre. C'était d'autant moins surprenant, que ce premier personnel n'avait pas été recruté avec tout le soin désirable, et qu'il s'y était glissé un assez grand nombre d'individus éminemment impropres aux travaux qu'on allait leur demander. Ainsi il y

avait des tailleurs, des cordonniers, des horlogers même, tous gens qui manient médiocrement la pelle et la pioche; il y avait aussi des étrangers de tous les pays; enfin, s'il faut le dire, les premières brigades d'ouvriers rappelaient un peu, par leur composition, nos ateliers nationaux de 1848. Plus tard on fit de meilleurs choix, et on adopta pour les engagemens des conditions plus convenables. Ainsi on garantit aux ouvriers, outre la nourriture, le logement et les soins en cas de maladie, un salaire variable avec la nature des services qu'on leur demandait. Les simples manœuvres et les terrassiers recevraient 1 dollar par jour, soit 25 à 26 dollars (132 fr. 50 cent. à 138 fr.) par mois. Pour les charpentiers et les forgerons, c'était 50 dollars (265 fr.) par mois. Les engagemens étaient faits pour six mois seulement; au bout de ce terme, ils pouvaient être renouvelés, ou bien on renvoyait les ouvriers aux États-Unis, comme on les avait amenés sur l'isthme, aux frais de la compagnie, à moins qu'ils ne prissent eux-même une autre route. De cette manière, on éloignait d'avance les faux ouvriers qui ne rendaient aucun service, et qui n'avaient d'autre but en s'engageant que de se faire transporter à San-Francisco.

Indépendamment des forces que l'on recrutait aux États-Unis et qui devaient être expédiées sur l'isthme par brigades de 100 à 150 hommes, suivant les besoins de l'entreprise, on engagea aussi 300 nègres de la Jamaïque et 300 habitans de la Nouvelle-Grenade, principalement de la province de Carthagène. L'ingénieur en chef du chemin de fer, M. Totten, qui avait exécuté dans cette province des travaux de canalisation pour le compte du gouvernement, savait qu'il pourrait y trouver plus de ressources qu'ailleurs. Ces gens-là, qui sont presque tous de sang indien pur, ont effectivement rendu quelques services. Ils excellent à faire des éclaircies dans les bois à l'aide de leur *machete*, long couteau qu'ils portent toujours avec eux. Quant aux nègres de la Jamaïque, on reconnut bien vite qu'ils étaient incapables de se livrer à aucun travail régulier. C'est une race éminemment paresseuse et que son émancipation n'a pas améliorée jusqu'à présent (1). On renonça donc à

(1) Les voyageurs qui font halte à la Jamaïque pendant la traversée de Chagres à New-York ont l'occasion de voir à quel point les nègres et les hommes de couleur en général portent l'aversion pour toute espèce de travail. Les navires américains qui retournent aux États-Unis complètent à Kingston leur chargement de charbon. L'on penserait naturellement que, pour transporter le charbon à bord des navires, ce sont des hommes qu'on emploie; mais en cela on se tromperait fort. Cette besogne est presque toujours faite par des femmes. Ces malheureuses créatures entretiennent presque toutes avec l'autre sexe un commerce d'où résultent de nombreux enfans qui restent à la charge de leurs mères, les hommes se souciant fort peu de subvenir aux besoins de la communauté. C'est pour trouver un adoucissement à leur condition que les femmes sont obligées de se livrer à ce pénible labeur, qui n'offre qu'une bien faible ressource. La misère causée ainsi par de premiers désordres les repousse ensuite dans des désordres plus grands,

faire de nouvelles demandes d'ouvriers à la Jamaïque, et l'on renvoya même une partie des nègres qui avaient été admis sur les chantiers.

Ce n'était pas tout que de s'être assuré des bras pour l'exécution des travaux, il fallait aussi se procurer sur l'isthme ou ailleurs des matériaux en quantité suffisante, surtout le bois, dont les chemins de fer font une grande consommation. Dans cette vue, on fit procéder à quelques reconnaissances sur l'isthme; mais l'absence de routes et l'épaisseur de la végétation rendaient ces explorations fort difficiles. On a cependant reconnu qu'il y avait là un certain nombre d'essences susceptibles d'être employées aux constructions. Plusieurs de ces arbres ont été signalés déjà par M. Garella dans son travail sur l'isthme de Panama; ce sont : le manglier, dont on trouve plusieurs espèces, et qui donne un bois dur et résistant, mais il est peu abondant dans le pays; le goyavier, appelé par les Américains *guava-tree,* qui fournit un bois très dur, propre à la confection des pieux pour pilotis et des traverses de chemins de fer; l'espèce d'acajou que nous avons signalée déjà sur l'île de Manzanilla, mais qui n'est pas propre aux travaux de charpente; le néflier, bois très dur; le cèdre, qui résiste très bien à l'eau; le *quipo,* qui jouit de la même propriété et qui atteint des dimensions énormes. On sait que le tronc du quipo est employé à la construction des barques par les gens du pays. On n'a pour cela qu'à le creuser et à lui donner aux deux extrémités la forme convenable. Jusqu'à ces dernières années, on ne voyait pas d'autres embarcations sur le Chagres. A Panama même, il y a des pirogues de 12 mètres de long et de 1 m. 50 c. de large ainsi creusées dans le tronc d'un seul arbre. Ces pirogues, munies de larges voiles, fendent l'eau avec une extrême rapidité.

Cependant les bois qu'on vient d'énumérer ne sont pas très abondans; il serait difficile de s'en procurer une quantité notable, par suite du défaut de routes et même de sentiers. A la vérité, on trouve dans la province de Carthagène, qui n'est pas très éloignée de l'isthme, beaucoup de bois dont quelques-uns ont été employés avec succès par l'ingénieur en chef du chemin de fer, M. Totten, à l'époque où il faisait exécuter des travaux de canalisation dans cette province. Parmi ces bois, nous citerons seulement le *careto,* bois très dur et parfaitement propre aux constructions hydrauliques; le *guayacan* ou *lignum-vitæ,* l'un des bois les plus durs et les plus lourds qu'il y ait au monde, que la compagnie du chemin compte employer à titre d'essai, sous forme de traverses pour la pose de la voie de fer. Le transport de ces bois par mer de Carthagène à la baie de Limon pourrait s'effectuer à peu de frais; seulement, comme la province de Carthagène est tout aussi dénuée de

comme cela arrive partout. Aussi les mœurs de la race nègre sont-elles très corrompues à la Jamaïque, et sans doute aussi dans les autres îles où cette race se trouve dans les mêmes conditions.

routes que le reste de la Nouvelle-Grenade, on ne pourrait exploiter que la zone des terrains qui se trouvent immédiatement sur le bord de la rivière Magdalena et de ses affluens ou sur les rives du canal qui met Carthagène en communication avec la rivière Magdalena, et il paraît que, pour obtenir un approvisionnement un peu considérable, il serait nécessaire de s'éloigner des cours d'eau. On se trouverait donc arrêté là aussi par la difficulté des transports, et cette difficulté est du genre de celles qu'il est à peu près impossible de surmonter à cause des habitudes de la population, qui n'est rien moins qu'industrieuse et amie du travail. Aussi bien la compagnie du chemin de fer de Panama, sans renoncer absolument à faire usage des ressources qu'elle trouverait dans ces parages pour ses approvisionnemens de bois, a pris le parti d'user principalement de celles que fournissent les États-Unis, et qui sont des plus étendues. Grace aux voies de communication nombreuses que l'on trouve partout au nord de l'Union, il est facile de faire venir à peu de frais jusqu'à New-York les bois des forêts de l'ouest. C'est donc à New-York ou dans le voisinage de cette ville que l'on a réuni successivement tous les matériaux de cette nature pour les diriger dè là sur la baie de Limon, d'où ils sont répartis sur les différens chantiers. Par une précaution que l'on comprendra sans peine, les bois ont été débités et préparés autant que possible aux États-Unis avant d'être envoyés sur l'isthme.

Quant aux matériaux nécessaires à la confection des maçonneries, on pourra se les procurer sans trop de difficultés sur les lieux mêmes. Le long de la côte, sur l'Atlantique et dans la vallée du Chagres, on trouve des masses de grès des terrains tertiaires, à grains fins et en général de couleur grisâtre, qui peuvent fournir de bonnes pierres de taille. C'est avec cette pierre qu'on a construit les maçonneries du fort San-Lorenzo. On trouve encore dans la vallée du Chagres une roche calcaire à grains fins qui donnera de bons matériaux. Tout près de Panama sont des carrières de roche porphyrique qui ont servi à construire les fortifications et les maisons de la ville. On pourra se procurer également près de Panama des argiles pour la confection des briques. Du côté de l'Atlantique, où il n'y a pas d'argile propre à cet usage, on a l'intention de faire venir au besoin les briques des États-Unis. Le sable et les cailloux ne manquent pas dans le lit du Chagres et de ses affluens, non plus que sur les côtes. Pour la chaux, on a la ressource des coquillages qu'on trouve partout sur les bords de la mer et celle des polypiers et des masses madréporiques qui abondent sur la baie de Limon et sur l'île de Manzanilla.

Les rails et les autres objets nécessaires à l'établissement de la voie sont fabriqués en Angleterre et aux États-Unis, d'où ils sont expédiés sur l'isthme au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Ce fut le 15 décembre 1850 que les travaux proprement dits furent

commencés simultanément sur l'île de Manzanilla et en face du village de Gatun. On avait établi préalablement en cet endroit un chantier à peu près semblable à celui de l'île de Manzanilla, c'est-à-dire composé de quelques bâtimens en bois pour les logemens, les bureaux, une infirmerie, etc. Presque immédiatement après, d'autres chantiers furent établis dans la vallée du Chagres, à Bojeo-Soldado, à Frigole et ailleurs encore. On voulait ainsi profiter de la saison sèche, qui venait de commencer. Pour accélérer encore les travaux, on eut recours à un expédient qui a été employé ailleurs dans plusieurs circonstances : on résolut de remplacer provisoirement les remblais par des pilotis sur tous les points où la formation de ces remblais aurait exigé des transports de terre à de grandes distances, et aussi dans les vallées tant soit peu profondes. On employa également les pilotis pour la traversée des cours d'eau, ce qui permettait d'ajourner la construction des maçonneries des ponts et viaducs. Les pilotis ont été encore substitués aux remblais sur le sol marécageux de l'île de Manzanilla et les terrains humides que le chemin de fer traverse ensuite sur une longueur de 4 à 5 milles. Il est probable que, sur la première section du chemin comprise entre la baie de Limon et Gorgona, et qui a 26 milles (42 kilomètres) de long, il y aura ainsi 8 à 9 milles (14 kilomètres) de voie établie sur pilotis. Il est bien entendu que ces pieux devront être prochainement recouverts par des remblais; dans ces contrées, les bois ne pourraient pas résister long-temps à l'action alternative du soleil et de l'humidité; ils seraient d'ailleurs rongés par les insectes qui fourmillent sur l'isthme.

En même temps qu'on s'occupait de la voie principale qui traverse l'île de Manzanilla en son milieu, on procédait, sur le bord occidental de l'île, à la mise en place d'une série de pieux destinés à servir de supports à des voies de fer parallèles à la voie principale et qui vont la rejoindre au sud de l'île. Ces voies traversent une petite anse en forme de demi-cercle qui existe en cet endroit, et où les navires d'un faible tonnage peuvent arriver, de manière à prendre position à côté des rails et y opérer leur chargement et leur déchargement. Une autre voie, placée au nord des premières, s'avance en retour d'équerre dans la baie jusqu'à la distance où les grands navires peuvent venir mouiller, c'est-à-dire jusqu'à 120 mètres à peu près. Ces voies formeront la gare des marchandises du chemin de fer; la gare des voyageurs sera au centre de l'île, sur la ligne principale. Il a fallu, pour les voies qui traversent ainsi la petite anse formée par la configuration des bords de l'île, employer des pieux de très fortes dimensions, et l'opération de la mise en place de ces pieux a été l'une des plus difficiles auxquelles ait donné lieu la construction du chemin de fer.

La compagnie concessionnaire du chemin de fer de Panama se propose de construire une ville sur l'île de Manzanilla; cette ville sera

semblable à la plupart de celles des États-Unis, c'est-à-dire formée de deux séries de rues se coupant à angle droit, les unes allant du nord au sud, les autres de l'ouest à l'est. Au centre de la ville sera une vaste place. Le tronc principal du chemin de fer qui traverse l'île du nord au sud occupera en partie l'une des rues de la ville, comme on le voit presque partout aux États-Unis. Déjà, au commencement de l'année dernière, quelques-unes des rues de la cité nouvelle étaient percées en partie à travers les arbres qui couvrent la surface de l'île. A cause de la nature marécageuse du sol, on sera forcé d'établir sur pilotis toutes les constructions et de remblayer les rues à 2 ou 3 mètres au-dessus de la surface actuelle. Ce sera un travail considérable et assez dispendieux, attendu qu'il faudra apporter de loin tous les matériaux nécessaires à l'exhaussement du sol; mais, malgré ces difficultés, il est probable que la ville fera des progrès assez rapides. Déjà une première section du chemin d'environ 16 milles de longueur vient d'être livrée à la circulation, et les navires commencent à abandonner Chagres pour la baie de Limon, où ils trouvent de grandes facilités pour l'embarquement et le débarquement. La population active de Chagres sera donc forcée d'émigrer en masse vers la baie de Limon et de s'établir sur l'île de Manzanilla. Ce sera là un premier noyau de population, qui s'accroîtra sans doute lorsqu'on aura trouvé moyen d'assainir le sol de l'île et les terrains marécageux qui l'avoisinent du côté du sud. Il est certain d'ailleurs que les travaux du chemin de fer contribueront à l'assainissement de cette localité, parce qu'ils ouvriront un large passage à la brise du nord, qui circule avec difficulté à travers la végétation épaisse dont ces terrains ont été couverts jusqu'à présent.

C'est sur l'île de Manzanilla que sont apportés de New-York les bois, les outils et les objets divers destinés à la construction du chemin de fer; c'est là aussi qu'on expédie les denrées destinées à la nourriture du personnel employé sur les travaux. Pour répartir tous ces objets sur la ligne, dans les différens chantiers, le long du cours de la rivière Chagres, la compagnie se sert de deux bateaux à vapeur : l'un de ces bateaux, le *Gorgona*, a été construit à New-York; c'est un navire en fer jaugeant à peu près 5 pieds (1 mètre 62 cent.) d'eau et muni de deux machines à haute pression; il fait le service entre la baie de Limon, Chagres et les stations les plus rapprochées de Chagres sur la rivière. Ce navire, malgré ses faibles dimensions, a fait la traversée de New-York à la baie de Limon, non pas en suivant timidement les côtes pour trouver facilement un abri en cas de gros temps, mais hardiment, par la route que suivent les bâtimens de haut-bord, en pleine mer. C'est là, pour le dire en passant, un de ces traits de hardiesse auxquels se complaisent les Américains; il n'y a pas de peuple au monde qui mérite aussi bien qu'on lui applique ces vers d'Horace :

Illi robur et æs triplex
Circa pectus erat.

Quand les eaux du Chagres sont basses, le *Gorgona* ne peut guère en remonter le cours au-delà du chantier de Gatun, à 9 milles de la mer. Pour desservir les chantiers situés plus haut, on se sert d'un autre bateau à vapeur appelé le *William Henry Aspinwall*, nom de l'un des principaux concessionnaires du chemin de fer. Celui-ci est destiné exclusivement à naviguer sur la rivière; il est à peu près semblable à ces bateaux à deux étages que l'on voit sur les rivières de l'ouest aux États-Unis; mais, au lieu d'avoir deux roues sur ses flancs, il a seulement une roue à l'arrière, comme les bateaux qui naviguent sur quelques rivières de l'état du Maine au nord de l'Union; ces rivières présentent à la navigation des obstacles du même genre que le Chagres, c'est-à-dire des hauts-fonds, des rapides, et sur beaucoup de points un chenal fort étroit. Le tirant d'eau de ce bateau, quand il est vide, est de 16 pouces (40 centimètres); avec un chargement qui peut s'élever à 60 tonnes, il jauge 3 pieds (91 centimètres). Toutes les pièces de ce bateau ont été préparées aux États-Unis et assemblées ensuite sur l'île de Manzanilla; c'est là aussi qu'il a reçu sa machine. Du reste, ce n'est pas seulement pour le service du chantier du chemin de fer qu'il a été construit, c'est encore et surtout pour transporter sur la rivière les voyageurs et les marchandises, en vertu du privilége conféré à la compagnie par son acte de concession.

Depuis seize mois que les travaux ont été entrepris, on les a poussés avec autant de vigueur que le comportent les difficultés locales et le climat, en augmentant successivement le nombre des ouvriers. Au mois de janvier de cette année, les rails étaient posés depuis la baie de Limon jusqu'à Gatun, et l'on vient, comme on l'a dit, de livrer à la circulation une première section du chemin sur une longueur de 16 milles ou 26 kilomètres. La ligne sera probablement achevée jusqu'à Gorgona à la fin de la saison sèche, vers le milieu de juin. La distance de la baie de Limon à Gorgona, qui est de 42 kilomètres, pourra facilement alors être parcourue en deux heures. Maintenant il faut de deux à trois jours pour remonter jusqu'à Gorgona par la rivière, dont le développement est de 45 milles environ (72 kilomètres). Si l'on s'occupe un peu d'améliorer le sentier de Gorgona à Panama de manière à le rendre praticable en toute saison, on pourra dès-lors se rendre de Chagres à Panama dans une journée, le trajet en chemin de fer se faisant en deux heures et la route de terre en sept ou huit heures au plus.

Les travaux du chemin de fer dans la vallée de Chagres offrent en eux-mêmes de médiocres difficultés; les terrassemens sont généralement peu considérables; la hauteur des remblais et la profondeur des tranchées ne dépassent guère 3 ou 4 mètres. Parfois, lorsque les collines qui bordent le Chagres se rapprochent beaucoup de la rivière,

le chemin est situé à mi-côte, et c'est, comme on le sait, une circonstance favorable à l'exécution des terrassemens. On a pu aussi adopter des pentes très faibles, qui atteignent rarement 4 ou 5 millimètres par mètre : les seuls travaux d'art un peu importans sont les ponts destinés à franchir le Rio-Gatun, presque en face du village de ce nom, et le Chagres un peu au-dessous de Gorgona. Ce dernier pont doit avoir une seule arche de 250 pieds (76 mètres) d'ouverture; le premier aura également une seule arche de 125 pieds (38 mètres) : les culées de ces ponts seront en maçonnerie et les arches en bois. Le chemin est construit pour une seule voie, sauf en quelques points où les besoins du service exigeront une ou plusieurs voies supplémentaires.

Quand la première section du chemin sera terminée, on s'occupera activement de la seconde section, comprise entre Gorgona et Panama. Celle-ci, dont la longueur est d'environ 20 milles (32 kilomètres), présente plus de difficultés que la première, parce qu'elle traverse un terrain bien plus accidenté. On sera forcé, pour diminuer la masse des terrassemens, d'adopter de fortes pentes, ainsi qu'on le fait bien souvent aux États-Unis. D'ailleurs, comme on aura à sa disposition un personnel tout formé et qu'on aura acquis une certaine expérience des difficultés particulières au pays, il est probable qu'on pourra exécuter les travaux de cette section en deux années, de telle sorte qu'à moins d'événemens imprévus on pourra ouvrir la ligne entière vers le milieu de l'année 1854. La distance d'un océan à l'autre pourra alors se parcourir en deux ou trois heures; maintenant il faut trois ou quatre jours pour aller de Chagres à Panama et deux jours pour faire le voyage en sens contraire : cette différence provient de la lenteur avec laquelle on remonte le Chagres, à cause de la rapidité du courant, qui favorise au contraire le voyage à la descente.

Même partielle, l'ouverture du chemin de fer entre la baie de Limon et Gorgona sera déjà un bienfait public. La navigation du Chagres n'est pas sans dangers; on court d'ailleurs le risque, pendant un voyage de plusieurs jours, de contracter les fièvres du pays. Nous avons parlé des dégoûts inexprimables qu'il faut s'attendre à subir dans les abominables repaires où l'on est forcé de s'arrêter la nuit : lorsqu'on pourra remonter le Chagres en deux ou trois heures, on sera déjà affranchi du tribut que l'on paie aux propriétaires de ces prétendus hôtels et aux bateliers.

Une importante question se rattache à l'exécution de ces travaux : on doit se demander comment les ouvriers appelés sur l'isthme ont supporté l'épreuve du climat dans les conditions particulières où ils étaient placés. Sous ces latitudes, les individus d'origine européenne ne peuvent guère espérer de conserver leur santé qu'en adoptant pour la nourriture et l'hygiène en général certaines règles dont on doit le moins possible se départir. Avec un personnel nombreux, une sévère

discipline peut seule assurer l'observance soutenue des règles reconnues nécessaires; or la soumission à la règle et l'obéissance pour des questions de ce genre sont des qualités qu'il ne faut pas s'attendre à trouver chez l'ouvrier américain, élevé dans des idées d'indépendance absolue en tout ce qui touche ses intérêts privés et sa conduite. Il fallait donc s'attacher à l'adoption d'un régime convenable, pour la nourriture surtout : voici ce qui a été fait à cet égard.

Tous les objets nécessaires à l'alimentation du personnel sont expédiés des États-Unis; le climat ne permettant pas de conserver des viandes fraîches, on a recours aux salaisons. Aussi c'est le bœuf ou le porc salé qui forment la base de la nourriture des ouvriers. On leur donne aussi des pommes de terre et du riz. En outre, ils ont le café et le thé deux fois par jour. Le pain qu'ils mangent est presque toujours du pain de maïs. On aurait pu, sans beaucoup de difficultés, varier un peu cette nourriture en envoyant sur l'isthme des bestiaux sur pied et des moutons; comme les arrivages sont très fréquens, il aurait été facile de renouveler souvent les approvisionnemens de ce genre, condition essentielle, puisqu'on ne trouverait guère de pâturages pour les animaux ainsi amenés, et qu'on devrait apporter en même temps tout ce qu'il faut pour les nourrir. Toutefois on doit dire que les ouvriers ne paraissent pas se trouver mal de ce régime, qui est en définitive celui auquel ils ont été habitués chez eux. Dans tous les états du sud et de l'ouest de l'Union américaine, les Américains de toute classe se nourrissent principalement de viandes salées.

Les ouvriers sont logés dans des bâtimens en bois convenablement disposés. Ils couchent sur des cadres en toile que l'on préfère en général sur l'isthme, parce qu'on y dort plus au frais. Sur chacun des chantiers les plus importans réside un médecin. Un bâtiment spécial est affecté aux ouvriers malades. Les chantiers qui n'ont pas de médecin à poste fixe sont souvent visités par les médecins des établissemens voisins. Presque toutes les maladies qu'ils ont à traiter sont des fièvres bilieuses ou intermittentes, quelquefois aussi des fièvres cérébrales; enfin on observe aussi des cas de dyssenterie causés par la chaleur ou par l'usage immodéré de fruits qui n'ont pas toujours atteint une maturité parfaite. Les dyssenteries et les fièvres cérébrales sont plus funestes que les autres maladies; cependant la mortalité ne s'est pas élevée à un chiffre bien considérable. Ainsi au bout de quatre mois, lorsque la compagnie comptait déjà sur les chantiers un personnel de près de 800 ouvriers, dont une centaine étaient des nègres de la Jamaïque ou des gens du pays, on ne comptait que 30 morts à peu près; 100 ouvriers qui étaient en voie de convalescence avaient été renvoyés aux États-Unis. Beaucoup d'autres avaient repris le travail après une maladie plus ou moins longue. Il faut ajouter que quelques-uns des ouvriers convalescens avaient succombé pendant le voyage de Chagres aux États-

Unis. Depuis cette époque jusqu'au mois de janvier de cette année, les cas de maladie et les décès paraissent avoir continué dans la même proportion. On a, à diverses reprises, renvoyé aux États-Unis les ouvriers convalescens et hors d'état de reparaître sur les chantiers, de sorte qu'on a dépassé le chiffre de 1,200 individus qui avaient été engagés il y a dix-huit mois, puisqu'au mois de janvier de cette année l'effectif du personnel présent sur les travaux était encore, malgré des pertes si multipliées, de 1,200 à peu près. Il serait très intéressant de connaître d'une manière exacte les chiffres des cas de maladie et des morts qui s'en sont suivies; mais la compagnie ne paraît pas s'être préoccupée de recueillir ou de conserver les élémens qui permettraient d'établir une statistique complète de l'état hygiénique des ateliers du chemin de fer de Panama. Cependant, d'après les résultats approximatifs qui sont connus, on peut conclure qu'en définitive cette expérience en grand du travail de la race blanche sous le climat des tropiques n'a pas trop mal réussi, et il est hors de doute qu'avec quelques précautions de plus on aurait obtenu un succès plus grand encore.

Il est bon d'envisager maintenant cette entreprise au point de vue financier, et d'abord en ce qui concerne le chiffre de la dépense. Le capital de la compagnie peut être porté, comme on l'a vu, à 5 millions de dollars (26,300,000 francs), partie en actions, partie en emprunts, dont le chiffre ne pourra dépasser celui des actions. Assurément, s'il s'agissait de construire aux États-Unis un chemin de fer ne présentant pas de plus grandes difficultés d'exécution que celui-ci, ce chiffre de 5 millions de dollars pourrait être considéré comme fort exagéré. 5 millions de dollars pour 46 milles, cela fait à peu près 108,000 dollars par mille, ou 360,000 francs par kilomètre. Or, aux États-Unis, les chemins de fer construits à une seule voie, dans les mêmes conditions de difficulté que le chemin de Panama, ne coûtent pas plus de 20 à 25,000 dollars par mille tout compris, c'est-à-dire 66,000 à 83,000 francs par kilomètre. Un capital de 12 à 1,300,000 dollars serait donc suffisant; mais on comprend bien que les élémens de la dépense sont tout autres sur l'isthme qu'aux États-Unis. Ainsi la compagnie est obligée de nourrir son personnel, de le loger, de soigner les malades; elle est obligée en outre de transporter ce personnel sur l'isthme à grands frais. Dans la situation exceptionnelle des ouvriers, toutes les journées leur sont payées, même celles où ils ne travaillent pas, à l'exception du dimanche. Il a fallu faire des dépenses considérables pour l'acquisition et l'installation des bâtimens de toute nature et du matériel, tels que les outils, les machines et agrès de toute sorte; enfin il en coûte assez cher pour faire venir sur l'isthme les matériaux préparés aux États-Unis et les rails qui se fabriquent en Angleterre.

En s'aidant de renseignemens pris sur les lieux mêmes, et en sup-

posant que les travaux seraient terminés en 1854, on a pu faire une évaluation approximative du chiffre de la dépense, qui se compose des élémens suivans (1) :

1° Personnel. — Salaires.	1,877,000 dol.	
Frais de nourriture.	800,000	
Service de santé et frais de transport du personnel.	356,000	
Total. . .	3,033,000 dol.	3,033,000 dol.
2° Matériel. — Rails, coussinets, traverses et autres objets destinés à la pose de la voie.	366,000 dol.	
Pilotis et matériaux pour les travaux d'art.	191,000	
Installation et entretien des chantiers, bâtimens, outils, etc., acquisition des bateaux à vapeur employés au service des ateliers, etc.	280,000	
Achat de chevaux et mulets.	60,000	
Matériel d'exploitation, ateliers, stations, etc.	300,000	
Total pour le matériel.	1,197,000 dol.	1,197,000
3° Frais généraux aux États-Unis pendant cinq années, de 1849 à 1854, à raison de 25,000 dollars par année.	125,000 dol.	
Frais des premières études	100,000	
Total. . .	225,000 dol.	225,000
Total général. . .		4,455,000 dol.
En ajoutant, comme c'est l'usage, un dixième pour frais imprévus, soit.		445,000
on arrive à un total de.		4,900,000 dol.

(1) Voici les chiffres qui ont été adoptés pour arriver à l'évaluation totale de chaque nature de dépense :

Les simples ouvriers reçoivent, comme on l'a dit, 1 dollar par jour, ce qui fait 310 dollars par année, déduction faite du dimanche. Les ouvriers d'art reçoivent 50 dollars par mois, ou 600 dollars par an.

Pendant les trois derniers mois de l'année 1850, le nombre des ouvriers a été en moyenne de 250, dont 100 ouvriers d'art et 150 manœuvres ou terrassiers.

Pendant l'année 1851, on prend pour chiffre moyen de l'effectif 1,000 ouvriers, dont 300 ouvriers d'art et 700 terrassiers ou manœuvres. Pendant l'année 1852, on suppose que le chiffre restera de 1,200, comme il l'était au commencement de l'année. Pendant les années 1853 et 1854, on pense que l'effectif ne dépassera pas 1,000 ouvriers, parce que les travaux seront répartis sur une moindre étendue, et que l'ouverture partielle du chemin donnera certaines facilités pour les transports, etc. On a augmenté le chiffre des salaires d'un dixième pour le traitement des ingénieurs et des principaux employés. On admet que la nourriture des ouvriers coûte un demi-dollar par jour; on a ajouté une certaine somme pour la nourriture des agens d'un ordre supérieur. Le prix des matériaux destinés à la voie de fer a été fixé d'après les indications fournies par les ingénieurs de la compagnie. Pour les autres matériaux, notamment la pierre, le sable et la chaux, on a évalué la dépense approximativement en prenant pour base les prix habituels de ces objets aux États-Unis et en augmentant ces prix dans une certaine proportion.

C'est bien près, comme on voit, du chiffre de 5 millions qui a été fixé comme limite supérieure au capital; toutefois, comme chaque nature de dépense a été évaluée assez largement, il est possible que ce chiffre ne soit pas atteint.

Quant aux revenus du chemin, en nous appuyant de renseignemens recueillis également sur l'isthme même, nous pouvons admettre qu'ils atteindraient le chiffre de 860,000 dollars, savoir :

Voyageurs et bagages.	510,000 dollars.
Marchandises.	79,200
Transport de métaux précieux. .	250,000
Service des dépêches.	20,800
Total.	860,000 dol. (1).

Si l'on déduit 40 pour 100 de ce chiffre pour les frais d'entretien et d'exploitation, soit 344,000 dollars, il reste pour le revenu net 516,000 dollars, c'est-à-dire un peu plus de 10 pour 100 du capital dépensé. Dans une entreprise de ce genre, un revenu de 10 pour 100 ne saurait être considéré comme exorbitant, d'autant mieux qu'il y aura lieu de consacrer une certaine somme à l'amortissement du capital, dans l'éventualité d'une diminution de revenu qui pourrait résulter de l'établissement de lignes rivales.

Quel que soit d'ailleurs le succès de l'entreprise au point de vue financier, l'achèvement d'une voie de communication très perfectionnée dans un pays où l'on ne trouvait auparavant que de misérables

(1) On suppose que le chemin transportera 30,000 voyageurs; c'est à peu près le nombre de ceux qui ont traversé l'isthme en 1850. Ce nombre a augmenté depuis; mais on peut supposer que la voie de transit qui existe déjà à travers le pays de Nicaragua détournera à son profit une partie notable du mouvement. Le prix payé par chaque voyageur serait de 15 dollars; actuellement la dépense du voyage à travers l'isthme varie de 50 à 60 dollars (267 à 330 francs). Les excédans de bagages sont évalués à 60,000 dollars.

On admet que l'on transportera 3,600 tonnes de marchandises annuellement : c'est le double seulement du mouvement actuel qui n'a pu se développer par suite de l'élévation énorme des prix; il en coûte 20 cents ou un 1 franc par livre, soit 448 dollars par tonne. Nous supposons ici que le prix par tonne sera de 22 dollars seulement, ou un dollar par cent livres.

Pour les métaux précieux, on suppose que le chemin de fer en transportera une valeur de 100 millions de dollars (530 millions de francs). — C'est à peu près le chiffre des valeurs qui ont traversé l'isthme en 1850; savoir 88 millions provenant de la Californie et 13 millions de l'Amérique du Sud. Ce chiffre tend à s'accroître : le fret a été fixé à 1/4 pour 100, soit un peu plus du double de ce qu'on paie en France.

Enfin, pour le transport des malles étrangères circulant entre l'Europe ou les États-Unis et les ports du Pacifique depuis le Chili jusqu'à l'Orégon, on suppose qu'il y aura un voyage par semaine dans chaque sens, soit cent quatre voyages en tout. On admet que le prix payé à la compagnie du chemin de fer pour chaque convoi sera de 200 dollars, ce qui est le triple au moins de ce qu'on paierait en France sur un chemin de même longueur que celui de Panama.

sentiers, souvent impraticables et toujours dangereux à parcourir, n'en restera pas moins un fait important de notre époque. Ce sera, sur le nouveau continent, un des monumens innombrables de l'énergie et de la persévérance de la race anglo-américaine. Peut-être cet exemple ne sera-t-il pas entièrement perdu pour les populations de ces contrées, qui, depuis le moment où elles sont devenues indépendantes de l'Espagne et trop fidèles en cela à l'exemple que leur avait légué la mère-patrie, ont fait si peu de chose pour tirer parti des ressources que la nature a mises à leur disposition. Ce sera en outre une sorte de compensation aux fâcheux résultats qui se sont produits sur l'isthme depuis qu'il est traversé par les nombreux émigrans, la plupart de race anglo-américaine, qui se rendent en Californie ou qui s'en retournent chez eux après avoir tenté la fortune avec plus ou moins de succès. Parmi ces émigrans, il en est un certain nombre qui ont apporté avec eux sur l'isthme quelques-unes de ces déplorables habitudes de violence qui caractérisent une partie de la population américaine : ils y ont mis en pratique ces procédés de justice sommaire qui ont acquis dans le monde entier une triste célébrité sous le nom de *Lynch-Law*, et qui se se sont profondément enracinés dans quelques états du sud et de l'ouest de l'Union américaine. Ils ont pris souvent vis-à-vis des gens du pays une attitude arrogante, sans doute pour faire mieux admettre et reconnaître par ceux-ci la supériorité qu'ils se vantent de posséder sur eux comme sur le reste du monde, car c'est là un des principaux articles de leur foi politique. A côté de ces fâcheux exemples, qui ont eu leur influence sur la population de l'isthme, il convient que le peuple américain en donne d'autres qui lui feront plus d'honneur. L'exécution des travaux du chemin de fer de Panama lui fournit une excellente occasion de mettre en lumière sur un nouveau théâtre quelques-unes de ses qualités les plus recommandables, la persévérance au travail et une rare intelligence des moyens à l'aide desquels on vient à bout des plus grands obstacles que la nature oppose sous mille formes aux entreprises de l'homme.

II. — VOIE DE COMMUNICATION A TRAVERS LE PAYS DE NICARAGUA. — CANAL.

En jetant les yeux sur la carte de l'Amérique centrale, on trouve, entre le 10e et le 13e degré de latitude nord, un lac connu sous le nom de lac de Nicaragua, et occupant en largeur à peu près la moitié de l'espace qui sépare en cet endroit les deux océans. De la partie sud-est du lac débouche un fleuve, le San-Juan, qui vient se jeter dans l'Océan Atlantique; à l'embouchure de ce cours d'eau est le port de San-Juan de Nicaragua. Ce fleuve établit, on le voit, une communication directe entre l'Océan Atlantique et le lac de Nicaragua, auquel il sert de dé-

versoir. Du côté de l'ouest, la bande de terrain comprise entre le lac et l'Océan Pacifique se réduit à une largeur de 12 à 15 milles. Au nord-ouest, on rencontre un second lac plus petit, le lac de Léon ou de Managua, qui communique avec le premier par la rivière Tipitapa, et qui n'est éloigné de l'Océan Pacifique que de 9 à 10 milles.

Cette contrée paraît, par sa configuration même, très propre à l'établissement d'une voie navigable qui serait la véritable jonction des deux océans. Des travaux publiés il y a quelques années (1) ont constaté le résultat des études faites jusqu'alors pour arriver à la connaissance des difficultés qu'on aurait à rencontrer dans une entreprise aussi considérable. Parmi ces recherches, les plus dignes d'intérêt sont celles de M. Bailey, officier de la marine anglaise, qui fut chargé, en 1837, par le gouvernement de l'Amérique centrale, d'étudier le terrain que devait traverser le canal, et en particulier la zone comprise entre le lac de Nicaragua et le Pacifique.

D'après M. Bailey, le fleuve San-Juan a 79 milles nautiques (146 kilomètres) de long; la profondeur varie de 2 à 15 mètres. La pente totale entre le lac de Nicaragua et l'Océan Atlantique est de 45 mètres; mais il ne s'agit pas ici d'une pente uniforme ou à peu près: celle du fleuve San-Juan se trouve accumulée en grande partie en quatre endroits où sont des rapides qui permettent cependant de naviguer avec des pirogues dont le tirant d'eau ne dépasse pas 1 mètre 20. A 15 milles de l'embouchure du San-Juan, se trouve un autre cours d'eau, le Colorado, qui n'existe, comme on sait, que depuis la fin du XVIIe siècle, et qui s'est ouvert par suite des obstacles placés dans le lit du San-Juan, lorsque les Espagnols voulurent ainsi mettre un terme aux déprédations des flibustiers dans la vallée voisine du fleuve. A l'embouchure du San-Juan, on trouve une barre au-dessus de laquelle il y a au moins 3 mètres 50 d'eau. Il faudrait donc, pour améliorer le cours du San-Juan de manière à le rendre navigable pour des navires de 1,200 à 1,500 tonneaux, qui jaugent 5 mètres 50 à peu près, établir dans le lit du fleuve un grand nombre de barrages ou même construire un canal latéral, ainsi que l'a proposé M. Bailey. Cet officier pensait que, pour de semblables travaux de canalisation, la dépense s'élèverait de 10 à 12 millions de dollars.

Le port de San-Juan ou de Grey-Town, quoique d'une faible étendue, est considéré comme très bon par M. Bailey; c'est aussi l'opinion d'un voyageur américain, M. Stephens, et des officiers de la marine française qui ont visité ces parages. Au point de vue du climat, il présente des inconvéniens de même nature, mais à un degré moindre que

(1) On peut voir la relation du voyage de M. Stephens dans l'Amérique centrale et le travail publié par M. Michel Chevalier sur l'isthme de Panama dans la *Revue* du 1er janvier 1844.

ceux du port de Chagres. Grey-Town est une localité d'une certaine importance; les navires à vapeur anglais partant de Southampton viennent y apporter la correspondance et les voyageurs qui se rendent dans le pays de Nicaragua. Grey-Town fait partie des domaines du roi des Mosquitos, qui est protégé d'une manière toute spéciale par l'Angleterre.

Le lac de Nicaragua, qui, dans la ligne navigable en question, fait suite au fleuve San-Juan, offre partout une profondeur d'eau suffisante et au-delà pour les plus grands navires. Reste maintenant la troisième partie de la voie de communication, celle qui aboutit au Pacifique. La ligne étudiée par M. Bailey part de la ville de Nicaragua, sur la rive occidentale du lac, pour aboutir, sur le Pacifique, au port de San-Juan del Sur. La longueur du parcours est de 15 milles anglais deux tiers ou 26 kilomètres à peu près; mais, sur cette bande étroite de terrain, M. Bailey a rencontré, à 6 kilomètres du lac, un faîte dont la hauteur est d'un peu plus de 615 pieds anglais (188 mètres) au-dessus de l'Océan Pacifique à marée basse, et de 487 pieds (148 mètres 70) au-dessus du lac de Nicaragua, qui est ainsi lui-même à 39 mètres à peu près au-dessus du Pacifique. Il y aurait donc à construire de part et d'autre un grand nombre d'écluses qui, en raison de leurs dimensions inusitées, coûteraient des sommes énormes. De plus, il faudrait percer au sommet un souterrain dont la longueur serait de 3,300 mètres à peu près. Dans ces conditions, le bief le plus élevé du canal, ou bief de partage, serait à 200 pieds (61 mètres) au-dessus de l'Océan Pacifique, ou à 22 mètres à peu près au-dessus du lac de Nicaragua : les eaux de ce lac ne pourraient donc plus servir à l'alimentation du bief de partage et de ceux qui l'avoisinent. Pour y subvenir, M. Bailey fait remarquer que le tracé du canal traverse le lit de plusieurs ravins au fond desquels coulent des ruisseaux qui ne sont jamais à sec; il ajoute qu'on pourrait établir en divers endroits des réservoirs où l'on recueillerait l'eau de ces ruisseaux ainsi que les eaux pluviales qui tombent en grande abondance sous ces latitudes. Enfin M. Bailey pense qu'on pourrait aussi creuser des puits artésiens qui fourniraient beaucoup d'eau. Ces moyens d'alimentation, dans des contrées où l'évaporation est si rapide, ne peuvent être considérés comme satisfaisans. Ce qu'il y aurait de mieux à faire serait, comme on l'a proposé déjà, d'abaisser le bief de partage du canal au niveau du lac de Nicaragua, qui fournirait alors l'eau dont on aurait besoin. On supprimerait ainsi un certain nombre d'écluses; mais, d'un autre côté, par suite de cet abaissement, qui serait de 22 mètres environ, l'on augmenterait la profondeur des tranchées servant de lit au canal, et il en serait de même de la longueur du souterrain à construire au sommet. Or, dans le projet de M. Bailey, la longueur de ce souterrain dépasse déjà 3,000 mètres, et la dépense est estimée à 24 millions de fr.;

d'ailleurs on n'a pas d'exemple de souterrains de pareilles dimensions: dans le travail de M. Garella sur le canal qu'il propose de construire à travers l'isthme de Panama, le souterrain au sommet aurait 37 mètres de haut sur 21 mètres à peu près de large. Comment ne pas reculer devant un pareil travail dans un pays où il faudrait tout apporter avec soi avant de rien entreprendre? Si donc on admettait que les études de M. Bailey ont fait reconnaître la route la plus favorable à suivre pour le canal, il faudrait en conclure que la construction de ce canal entre le lac de Nicaragua et le Pacifique est, sinon impossible, du moins hérissée de difficultés capables de faire reculer les plus hardis ingénieurs.

La dépense à faire pour ce canal est estimée par M. Bailey à une somme variable de 10 à 13 millions de dollars, qui, ajoutée aux frais de canalisation du San-Juan, donne un total de 20 à 25 millions de dollars, c'est-à-dire de 106 à 133 millions de francs.

La distance de l'un à l'autre océan serait de 295 kilomètres. Le port de San-Juan del Sur, où aboutirait le canal de M. Bailey, est d'une très faible étendue; de plus, l'accès en est difficile par les vents du nord, qui dominent de mai à novembre.

On a bien songé, pour établir la jonction des deux océans, à l'autre route, qui traverse le lac de Nicaragua jusqu'à la rivière Tipitapa, remonte cette rivière, traverse le lac de Léon en se dirigeant vers le nord-ouest, et de là va rejoindre le Pacifique au port de Realejo, à 55 kilomètres du lac de Léon; mais cette ligne n'a pas été sérieusement étudiée : on sait seulement que le port de Realejo est excellent; c'est l'avis unanime de tous les navigateurs qui l'ont visité. Dans ces derniers temps, beaucoup de navires avaient pris l'habitude de toucher à Realejo pour y prendre ou déposer les voyageurs qui traversaient le pays de Nicaragua en se rendant des États-Unis à San-Francisco et réciproquement. Tous ces voyageurs s'accordent à représenter cette contrée comme extrêmement fertile en ressources naturelles. On y trouve d'ailleurs des villes assez considérables, telles que Léon, Chanandaigua, Moabita, Managua, Grenade et Nicaragua. On s'accorde aussi à reconnaître, et M. Bailey l'affirme lui-même, que le climat présente, pour les gens d'origine européenne, moins d'inconvéniens que celui de l'isthme de Panama.

Les révolutions qui ont bouleversé le pays depuis l'époque des travaux de M. Bailey, et qui ont abouti au démembrement de la confédération dont Guatemala était la capitale, ont empêché pendant plusieurs années qu'on pût s'occuper sérieusement de cette voie de communication. Tout récemment, depuis l'annexion de la Californie au territoire de l'Union américaine, la question a été reprise. Des négocians américains se sont réunis pour demander la concession du canal, et,

le 27 août 1849, un traité provisoire a été conclu entre le directeur de l'état de Nicaragua et une compagnie américaine. Ce traité a été ratifié par la législation du pays le 26 septembre suivant. En 1850, au mois de mars, il a subi quelques modifications qui ont été également ratifiées et promulguées le 11 avril par le directeur de la république. Voici les principales dispositions du traité définitif conclu entre la compagnie concessionnaire et l'état de Nicaragua :

La compagnie reçoit le privilége exclusif de construire à ses frais un canal maritime à travers le territoire de l'état. Le canal partira du port de San-Juan sur l'Atlantique, et aboutira, sur le Pacifique, au point qui sera fixé ultérieurement par les ingénieurs de la compagnie.

La durée de la concession est de quatre-vingt-cinq ans, qui seront comptés à partir du jour où le canal sera complétement terminé et livré à la circulation. Un délai de douze ans est accordé pour les travaux. En retour de la concession, la compagnie s'engage à payer à l'état, chaque année, jusqu'à l'achèvement du canal, la somme de 10,000 dollars; en outre l'état participera aux bénéfices du canal dans une assez forte proportion. Tous les terrains nécessaires à la construction du canal et de ses annexes sont concédés gratuitement à la compagnie; il en est de même des matériaux de toute nature que l'on pourrait prendre sur le domaine de l'état. Les objets nécessaires à l'exécution des travaux et à la mise en service du canal seront admis sans payer de droits. La compagnie fixera les tarifs comme elle le jugera convenable; cependant ces tarifs devront être uniformes pour toutes les nations, à l'exception de l'état de Nicaragua et des états voisins, qui seront traités plus favorablement que les autres. Le privilége exclusif de la navigation à vapeur sur les cours d'eau et sur les lacs de l'état est aussi concédé à la compagnie; on lui fait don en outre de terrains considérables sur les bords du fleuve San-Juan ou du canal, à son choix, et des avantages de diverse nature sont offerts aux personnes qui viendraient s'établir sur ces terrains pour les coloniser. Dans le cas où la construction du canal ou de l'une de ses parties serait reconnue impossible, la compagnie prend l'engagement d'établir un chemin de fer ou une route carrossable dans le même délai que celui stipulé pour le canal. A l'expiration du privilége, la ligne navigable et ses annexes feront retour à l'état; mais, à partir de cette époque, la compagnie recevra 15 pour 100 des revenus nets du canal pendant une période qui sera de dix ans, si les frais de construction n'ont pas atteint 20 millions de dollars, et de vingt ans, si ces frais ont atteint ou dépassé ce chiffre.

Les droits et priviléges accordés aux concessionnaires du canal sont, comme on le voit, fort étendus et présentent une assez grande analogie avec ceux qui ont été concédés à la compagnie du chemin de fer de

Panama. On sait d'ailleurs que, dans les premiers mois de l'année 1850, des traités ont été conclus entre l'état de Nicaragua d'une part, et de l'autre les États-Unis, l'Angleterre et la France, pour garantir la neutralité du passage à travers le pays de Nicaragua (1). Cette circonstance donne plus de stabilité et de force aux droits des concessionnaires.

Dès le mois de mai 1850, c'est-à-dire immédiatement après l'adoption définitive de son traité avec l'état, la compagnie a envoyé dans le pays un corps d'ingénieurs chargés de reconnaître les diverses directions entre lesquelles il y aurait lieu de choisir pour le tracé du canal, et d'arrêter ensuite d'une manière définitive des devis basés sur des études approfondies. Ces études sont fort avancées maintenant, et les ingénieurs sont occupés à dresser les projets et les devis, qui seront ensuite publiés et soumis à l'examen des capitalistes. Au commencement de cette année, on ne connaissait pas encore le résultat de ces travaux, mais il paraît certain qu'on a effectivement trouvé, entre le lac de Nicaragua et l'Océan Pacifique, une route où les difficultés seraient beaucoup moins grandes que celles indiquées par M. Bailey. Le canal aboutirait, sur le Pacifique, à un point situé un peu au nord de San-Juan del Sur. Ce dernier port a été jugé trop peu étendu pour servir de débouché au canal.

Ce serait donc bien une voie navigable que l'on établirait sur toute la distance qui sépare les deux océans dans le pays de Nicaragua, et non pas un chemin de fer ou une route, comme on l'a stipulé éventuellement dans l'acte de concession. On doit s'attendre que les dépenses seront très considérables, bien que le chiffre n'en soit pas connu. L'existence politique du pays de Nicaragua est si incertaine encore, que, malgré les traités qui garantissent la neutralité du passage, on aura sans doute quelque peine à inspirer assez de confiance aux capitalistes pour qu'ils risquent des sommes considérables dans des travaux de cette nature. Cependant on assure que les concessionnaires ont reçu, de capitalistes anglais, la promesse conditionnelle d'une souscription pour la moitié des dépenses, si le résultat de l'examen des devis définitifs leur paraît satisfaisant. C'est un point sur lequel on sera prochainement éclairé sans doute. En attendant, les concessionnaires ont émis un certain nombre d'actions dans l'état de New-York pour subvenir aux premiers frais de l'entreprise.

Quoique les travaux d'exécution proprement dits n'aient pas encore été commencés, la concession a produit déjà un résultat positif. On a organisé un service de transport pour les voyageurs et les marchan-

(1) M. Niles, ancien chargé d'affaires des États-Unis à Turin, avait, dans une lettre adressée à son gouvernement en 1849, et communiquée récemment au sénat de l'Union par le président Fillmore, indiqué les dispositions qui lui paraissaient le plus propres à garantir la neutralité du passage et à mener les travaux à bonne fin.

dises à travers la contrée que le canal doit traverser; comme complément indispensable de ce service, deux lignes de navires à vapeur partant, l'une de New-York, l'autre de San-Francisco, aboutissent d'un côté à San-Juan de Nicaragua sur l'Atlantique, de l'autre sur le Pacifique, à San-Juan del Sur.

Le trajet sur le fleuve San-Juan se fait au moyen de petits bâtimens à vapeur construits aux États-Unis et d'un très faible tirant d'eau. Ces bateaux sont parvenus, après bien des difficultés et même des accidens, à franchir les rapides qui existent sur le cours du San-Juan, à l'exception toutefois de ceux de Castillo-Viejo, où l'on est obligé d'exécuter ce qu'on appelle, dans l'Amérique du Nord, un *portage;* on débarque les voyageurs et les marchandises, et l'on suit l'une des rives du fleuve jusqu'au-delà des rapides. On trouve alors un autre bateau à vapeur pour reprendre la voie navigable. Dans le *portage* proprement dit, on transportait d'un côté à l'autre des rapides l'embarcation elle-même; ce mot est d'origine française, car c'est une opération que faisaient tous les jours, sur les fleuves de l'Amérique du Nord où les rapides ne manquent pas, les fondateurs de tant d'établissemens qui devaient tous, jusqu'au dernier, nous échapper un jour.

L'on traverse le lac de Nicaragua depuis l'origine du San-Juan jusqu'à une petite baie située sur le bord occidental du lac, et que les Américains désignent sous le nom de *Virgin-Bay* (baie de la Vierge). De là au port de San-Juan del Sur, la distance n'est que de 12 milles (19 kilomètres); on fait ce trajet à dos de mulets par un sentier étroit. On ne compte pas s'en tenir là : un traité a été conclu aux États-Unis avec un entrepreneur qui doit construire entre Virgin-Bay et le Pacifique une route carrossable. On comptait, il y a deux mois, sur le fleuve San-Juan et sur le lac, cinq bateaux à vapeur affectés au service du transit.

Du côté de l'Atlantique, la ligne de navires à vapeur qui met cette voie de transit en communication directe avec New-York se compose de deux bâtimens, le *Daniel Webster* et le *Prometheus,* qui partent de chaque point tous les quinze jours. Ils vont généralement toucher à Chagres, qui n'est qu'à 240 milles de San-Juan ou Grey-Town, pour y prendre ou déposer les voyageurs qui, pour traverser l'isthme, préfèrent suivre la route de Chagres à Panama. Sur le Pacifique, il y a trois navires à vapeur : le *North-America,* le *Pacific* et l'*Independence.* Les départs ont lieu aussi deux fois par mois. Le *North-America* vient de faire naufrage près d'Acapulco; mais il sera sans doute bientôt remplacé. Ces deux lignes font déjà concurrence à celles qui aboutissent à Chagres et à Panama. Dans l'état actuel des communications, le trajet de New-York à San-Francisco, en passant par le pays de Nicaragua, dure à peu près trois jours de moins que par la voie de Chagres et de

Panama; mais celle-ci reprendra l'avantage, pour plusieurs années du moins, lorsque le chemin de fer de Panama sera ouvert aux voyageurs.

Ce qu'il importe de signaler ici, c'est la rapidité avec laquelle ces nouveaux services de navires à vapeur sur les deux océans se sont organisés. Il y a dix-huit mois, il n'en était pas question, et ces deux lignes fonctionnent cependant depuis près d'une année déjà. On pourrait bien, comme pour les lignes rivales, trouver quelque chose à dire, au point de vue de la solidité, sur les bâtimens dont celles-ci se composent. Tout cela s'est fait vite, trop vite peut-être, mais cela s'est fait sans aucune espèce de subvention du gouvernement américain. Que n'imitons-nous cet exemple en France, au moins dans ce qu'il a de bon, au lieu de persister dans notre immobilité et de nous laisser devancer par tout le monde dans l'application de la vapeur à la navigation transatlantique?

On peut être bien sûr, d'après ces premiers résultats, que les concessionnaires du canal ne s'en tiendront pas là, et l'on peut maintenant espérer de voir s'établir dans le pays de Nicaragua une voie de communication maritime, qui sera en même temps pour ces contrées un puissant moyen de civilisation et de progrès.

III. — L'ISTHME DE TEHUANTEPEC. — CHEMIN DE FER.

Il y a dans la partie la plus méridionale du Mexique une contrée qui semble présenter aussi des conditions très favorables à la jonction des deux océans. Là encore, les montagnes qui traversent le continent américain s'abaissent subitement, et le terrain compris entre les deux mers se resserre au point de former, à l'ouest du pays de Guatemala et de l'Yucatan, un isthme, celui de Tehuantepec, creusé sur la plus grande partie de sa largeur par le fleuve Guazacoalcos, qui vient se jeter dans le golfe du Mexique, vers le 18e degré de latitude nord.

Il y a plus de trois siècles qu'on a eu l'idée de construire une route à travers cet isthme, on y songeait déjà du temps de Cortez; mais les études faites depuis cette époque n'avaient donné aucun résultat satisfaisant, lorsque, il y a dix ans, un citoyen du Mexique, M. de Garay, demanda et obtint du général Santa-Anna, alors président, la concession d'une voie de communication à travers l'isthme de Tehuantepec. L'acte de concession stipulait que l'on construirait une voie navigable qui pourrait être remplacée par un chemin de fer dans la partie du parcours où des travaux de canalisation seraient impraticables; on accordait au concessionnaire le monopole de la navigation à vapeur et des transports en chemin de fer pendant le délai de soixante ans, à charge de verser à l'état le quart des revenus nets de l'entreprise. A l'expiration de la concession, la voie de communication ferait retour

à l'état, qui à son tour remettrait au concessionnaire le quart des revenus nets pendant cinquante ans. Enfin on donnait à M. de Garay tous les terrains inoccupés dans une zone de dix lieues à droite et à gauche de la voie qu'on devait construire. On voit que, si l'entreprise était hasardeuse et difficile, les encouragemens ne lui manquaient pas. M. de Garay s'occupa immédiatement d'organiser un corps d'ingénieurs pour procéder à la reconnaissance du terrain, et plaça à leur tête M. Gaëtano Moro. Les études commencèrent en mai 1842, et se continuèrent pendant une période de dix-huit mois. Les résultats de ces études ont été publiés par M. Moro, et ils paraissent mériter toute confiance.

A vol d'oiseau, la largeur de l'isthme, depuis l'embouchure du Guazacoalcos jusqu'à un point situé près de Tehuantepec, est de 217 kilomètres. On trouve près de Tehuantepec deux lacs ou lagunes assez étendues; la lagune extérieure n'est séparée de la mer que par un banc de sable étroit, divisé par un passage appelé Bocca-Barra. Cette lagune communique avec la seconde, ou lagune intérieure, par une passe qui porte le nom de canal de Santa-Teresa. Malheureusement ces deux lagunes n'ont qu'une faible profondeur, et il faudrait y creuser un port, qui du reste serait parfaitement abrité.

Le terrain, à partir de la lagune intérieure, s'élève par une pente assez douce d'abord, et qui s'accroît ensuite jusqu'au plateau de Tarifa, où l'on arrive par le col du même nom. Ce plateau n'a que 5 milles (8 kilomètres) de large; il dépasse de 198 mètres le niveau du Pacifique. Après l'avoir traversé, on se trouve sur le versant de l'Atlantique, qui occupe plus des cinq sixièmes de la largeur de l'isthme. De ce côté, le terrain descend avec moins de rapidité que sur l'autre versant jusqu'au confluent de la rivière Malatengo et du Guazacoalcos. A partir de cet endroit et jusqu'à l'embouchure du fleuve dans l'Atlantique, la pente est presque insensible. Enfin le Guazacoalcos est navigable jusqu'à 56 kilomètres de son embouchure pour les navires qui ne jaugent pas plus de 3 mètres 60 cent., et on le rendrait facilement navigable dans ce parcours pour les plus grands navires, en faisant disparaître quelques hauts-fonds. A l'embouchure du fleuve, il y a une barre au-dessus de laquelle M. Gaëtano Moro ne put faire de sondages. Cette lacune dans son travail a été comblée plus tard, en 1850, par un autre ingénieur, M. Trastour, qui a constaté qu'il existait à la barre une passe de 15 mètres de largeur avec 4 mètres 40 cent. d'eau à la marée basse; la barre est d'ailleurs sur un fond de roc, ce qui permettrait de donner plus de profondeur à la passe qui existe déjà : on trouverait donc là un port convenable.

Le rapport de M. Gaëtano Moro contient des détails intéressans sur le climat de l'isthme et sur ses ressources. Les bois de toute sorte y abondent. Le sol paraît éminemment propre à la culture de la canne

à sucre, du maïs, du cacao et du riz. Enfin il y a dans cette contrée des salines considérables, qu'on exploitait autrefois avec grand profit, et qui reprendraient de la valeur, si le pays qui les renferme était traversé par une voie de communication perfectionnée.

Sous le rapport du climat, l'isthme de Tehuantepec présente de grandes inégalités. Sur le versant méridional, entre le Pacifique et le faîte de séparation, le climat est chaud, parce qu'il est abrité des vents du nord par la chaîne des Andes et que les vents du sud y règnent seuls. Le thermomètre s'élève souvent à 33 degrés ou 34 degrés centigrades; mais l'air est sec, et c'est une cause de salubrité. Sur le plateau, dont l'élévation au-dessus du Pacifique est de 200 mètres à peine, le thermomètre ne s'élève guère qu'à 15 degrés centigrades lorsqu'on observe 30 degrés et plus dans la plaine sur le versant du Pacifique: c'est que sur ce plateau la température participe de celle des montagnes voisines, qui tout près de là, à l'est et à l'ouest, atteignent rapidement une hauteur de 2,300 mètres au-dessus de la mer. Il y règne en outre une humidité très grande, parce que les nuages venant du côté de l'Atlantique se déversent en cet endroit. Le climat est également humide sur le versant du nord, sans que les pluies y soient très fréquentes; mais la température est moins élevée que du côté du Pacifique. Les fièvres intermittentes n'y sont pas rares; pourtant on assure que la fièvre jaune, qui désole si souvent les pays qui entourent le golfe du Mexique, ne paraît jamais sur l'isthme de Tehuantepec. Au reste, il faut n'accepter qu'avec réserve toutes les opinions émises au sujet du climat de cette contrée, et attendre qu'on ait fait là aussi l'expérience en grand du travail de la race européenne. C'est à elle surtout qu'on devrait sans doute avoir recours, car la population de l'isthme elle-même ne fournirait probablement pas de grandes ressources pour le recrutement du personnel des travaux. Cette population, d'après les recensemens officiels faits en 1831, s'élevait en tout à 52,000 habitans, la plupart Indiens ou métis, disséminés sur une très vaste étendue de terrain et complétement étrangers, comme on le conçoit, aux travaux que comporterait la construction d'un chemin de fer ou d'un canal. Les grandes propriétés rurales connues sous le nom d'*haciendas* et de *rancherias* fourniraient facilement, pour la nourriture du personnel, de nombreux bestiaux; les chevaux et les mulets ne manqueraient pas non plus pour les transports.

C'est sur l'isthme de Tehuantepec que se trouvent une partie des terres qui avaient été concédées par la couronne d'Espagne à Fernand Cortez après la conquête. Ces terres portaient le nom de *haciendas marquesanas*, et ont long-temps appartenu aux descendans du vainqueur de Montezuma. Cortez lui-même les avait choisies, lorsque l'idée lui était venue d'établir une route entre les deux océans.

M. Gaëtano Moro, à la suite de la reconnaissance de l'isthme, fit un devis approximatif des frais d'établissement d'un canal maritime commençant au confluent du Malatengo pour aboutir aux lagunes qui se trouvent près de Tehuantepec. Ce devis s'élève à 85 millions de francs, y compris divers travaux accessoires; mais cette évaluation est probablement trop faible. Quoi qu'il en soit, ces études ne furent suivies d'aucun résultat. Un peu plus tard, en 1846, M. de Garay obtint du général de Salas, alors président du Mexique, une confirmation de son privilége et un nouveau délai de deux ans pour commencer les travaux. Le Mexique était alors en guerre avec les États-Unis, et l'une des conditions de la paix conclue l'année suivante fut la cession de la Californie au gouvernement américain. Par ce fait seul, le passage à travers l'isthme de Tehuantepec acquérait une grande importance. Bientôt après, lorsque arrivèrent les merveilleuses découvertes des richesses minérales de la Californie, cette importance s'accrut encore. Le passage à travers le pays de Tehuantepec est bien plus rapproché de l'Eldorado que les voies de Panama et de Nicaragua. Ainsi, de l'embouchure du Mississipi à San-Francisco, on a calculé que la distance, en passant par Tehuantepec, était de 3,850 milles anglais, tandis que, par l'isthme de Panama, cette distance est de 5,675 milles: c'est donc une différence de 1,825 milles (2,920 kilomètres) en faveur de Tehuantepec. De New-York à San-Francisco, la distance par la voie de Panama est de 6,650 milles, et par Tehuantepec de 5,251 seulement, c'est-à-dire 1,400 milles (2,240 kilomètres) de moins. Il y a donc là, en faveur de l'isthme de Tehuantepec, un avantage incontestable, et nul peuple n'apprécie un avantage de cette nature au même degré que les Américains, qui sont toujours dévorés du désir d'aller vite. « S'il y avait deux routes conduisant en enfer, disent-ils, nous prendrions la plus courte et la plus rapide. » Aussi, lors du traité de paix qui fut conclu entre les deux républiques du Mexique et des États-Unis, le gouvernement de l'Union s'empressa-t-il de demander le droit de passage à travers l'isthme, et les droits des concessionnaires de la voie de communication qu'il était question d'y établir furent alors reconnus de nouveau par le gouvernement mexicain. A cette époque, M. de Garay venait de céder son privilége à une compagnie dont le principal personnage était un négociant de New-York. Un peu plus tard, en 1850, des citoyens de la Nouvelle-Orléans conçurent l'idée d'obtenir le privilége des concessionnaires actuels. Aucune ville de l'Union n'est effectivement aussi intéressée au succès de l'entreprise de Tehuantepec que la Nouvelle-Orléans. Le trajet de cette ville à l'embouchure du Guazacoalcos peut s'effectuer facilement en quatre ou cinq jours au plus, la distance n'étant guère que de 900 milles (1,440 kilomètres). De Tehuantepec ou d'un point voisin sur le Pacifique à San-Francisco, il y a

2,800 milles (4,480 kilomètres), que l'on peut parcourir en douze jours. C'est donc en tout dix-sept jours de navigation entre la Nouvelle-Orléans et San-Francisco; si l'on avait une voie de communication perfectionnée sur l'isthme, on pourrait aisément le traverser en douze heures, de sorte qu'en définitive le voyage entre les deux métropoles de la Louisiane et de la Californie n'exigerait que dix-huit jours. De New-York à San-Francisco, il faudrait cinq ou six jours de plus, la différence du trajet étant de 1,400 milles (2,240 kilomètres). Si donc le passage à travers l'isthme de Tehuantepec était perfectionné, tous les gens des états de l'ouest qui vont tenter la fortune en Californie prendraient de préférence la voie de la Nouvelle-Orléans, à la condition toutefois qu'on organiserait des services de navires à vapeur entre les deux extrémités de la ligne de transit et les ports de San-Francisco et de la Nouvelle-Orléans, ce qui ne saurait manquer d'avoir lieu. Actuellement, la grande majorité des émigrans vont s'embarquer à New-York.

Une compagnie s'organisa donc à la Nouvelle-Orléans, et, après d'assez longues négociations, conclut avec le représentant des concessionnaires un traité par lequel celui-ci cédait à la compagnie les droits et les priviléges dont ils étaient investis, moyennant une somme de 3 millions de dollars, qui représentait, à ce qu'on supposait, le tiers du capital de la compagnie, — c'est-à-dire qu'on admettait que la voie de communication à établir coûterait en réalité 6 millions de dollars. On voit par le chiffre indiqué pour la dépense qu'il ne s'agirait plus d'un canal maritime : c'est effectivement un chemin de fer qu'on se proposerait de construire, en fixant le point de départ à 50 milles de l'embouchure du Guazacoalcos, qui serait amélioré dans ce parcours. La ligne viendrait aboutir au Pacifique, près de Tehuantepec. Le chemin de fer aurait ainsi une longueur de 100 milles (160 kilomètres) à peu près. Le capital étant évalué à 6 millions de dollars, cela donne une dépense de 60,000 d. par mille ou 200,000 fr. par kilomètre. Il est probable que ce chiffre est trop faible, car le chemin de fer de Panama, placé dans des conditions analogues, coûtera beaucoup plus cher.

Les arrangemens dont on vient de parler furent conclus dans les derniers mois de l'année 1850; on s'occupa alors de faire reconnaître le terrain de nouveau. A la tête de l'expédition que l'on envoya sur l'isthme, on plaça le major Barnard, officier distingué du corps du génie de l'armée américaine. Cette expédition partit dans les premiers jours du mois de décembre 1850 sur le navire à vapeur l'*Alabama*, qui devait en même temps inaugurer le service régulier que la compagnie se proposait d'installer entre la Nouvelle-Orléans et l'isthme de Tehuantepec. On annonçait aussi qu'on allait organiser immédiatement, à travers l'isthme, des moyens de transport pour les voyageurs qui voudraient prendre cette voie pour se rendre en Californie; mais, jusqu'à

présent, cette partie des projets de la compagnie n'a pas reçu son exécution. On ne paraît pas s'être occupé d'ailleurs d'installer sur le Pacifique une ligne de navires allant à San-Francisco, et le transit à travers le pays de Tehuantepec ne pouvait présenter des chances de succès qu'à cette condition. L'*Alabama* a cependant continué de faire son service pendant quelques mois, mais il est vrai qu'il touchait à la Vera-Cruz, où il pouvait prendre et débarquer des voyageurs. Pendant ce temps-là, l'expédition commandée par le major Barnard faisait la reconnaissance de l'isthme. Le résultat de ses opérations n'était pas bien connu il y a quelques mois, mais on a acquis la certitude que l'exécution d'un chemin de fer dans cette contrée ne rencontrerait pas de difficulté sérieuse résultant de la configuration du terrain.

Cependant de nouveaux incidens sont venus mettre des entraves aux progrès de l'entreprise de Tehuantepec. Dans le courant de l'année dernière, le congrès mexicain a refusé, pour divers motifs, de reconnaître la cession qui avait été faite par M. de Garay à des tiers, et le gouvernement du Mexique a dû, sur l'invitation du congrès, enjoindre à la nouvelle compagnie de cesser ses opérations, en menaçant de peines sévères ceux qui n'obéiraient pas à cette injonction. La compagnie, de son côté, a fait connaître l'intention où elle était de passer outre, se fondant sur ce que les droits dont elle était devenue propriétaire avaient été reconnus précédemment par le Mexique. Il est probable que le gouvernement américain finira par intervenir, et il est difficile de prévoir quel sera le résultat de son intervention. La décision du congrès mexicain a été dictée sans doute par un sentiment de méfiance qui se conçoit et s'explique fort bien. Les immenses concessions de terrains faites à M. de Garay et transmises par celui-ci à ses successeurs permettraient aux citoyens américains de venir fonder là des établissemens nombreux, dont la population dépasserait bientôt celle qui se trouve actuellement sur l'isthme. On serait modeste en commençant; plus tard, quand on se sentirait plus fort, on deviendrait peut-être agressif. L'exemple de ce qui s'est passé il y a quinze ans au Texas est là pour prouver que ces suppositions n'ont rien de chimérique; les Mexicains savent ce que leur a coûté cette colonisation du Texas par les Anglo-Américains. Après avoir perdu au nord une bonne partie de leur territoire, ils craignent peut-être de subir à l'autre extrémité, du côté du sud, un nouveau démembrement après lequel le Mexique pourrait s'attendre d'un moment à l'autre à être rayé du nombre des nations indépendantes.

Nous venons de montrer quels progrès a faits la question si longtemps débattue de la jonction des deux océans qui entourent le continent américain. C'est, comme on le voit, dans la Nouvelle-Grenade, à

travers l'isthme de Panama proprement dit, qu'on est le plus près d'arriver à un résultat positif. Le chemin de fer que l'on construit à travers l'isthme est sur le point d'être livré à la circulation sur plus de la moitié de sa longueur, qui atteint à peine 74 kilomètres en tout. Un seul jour suffira alors pour traverser l'isthme, et plus tard, lorsque le chemin sera terminé, il ne faudra plus que deux ou trois heures pour un trajet qui demande actuellement de deux à quatre jours.

La véritable jonction des deux mers par un canal maritime à travers le pays de Nicaragua n'est encore qu'à l'état de projet; mais elle paraît sur le point d'être mise à exécution, et, en attendant, on a installé dans cette contrée un service de transport qui se fait sur la presque totalité du parcours au moyen de bateaux à vapeur. Ce service se relie à deux lignes de navires à vapeur sur les deux océans, qui font déjà concurrence à celles qui aboutissent des deux côtés à l'isthme de Panama.

Plus au nord, sur l'isthme de Tehuantepec, on n'en est encore qu'aux préliminaires. La question se complique de difficultés qui réclameront sans doute l'intervention de la diplomatie, et qui peuvent entraîner encore une fois de graves différends entre le Mexique et le gouvernement de l'Union.

En définitive, sur toutes ces lignes de transit, c'est le peuple anglo-américain qui a pris l'initiative des travaux : c'est que ce peuple est possédé de l'idée de se frayer un chemin rapide des ports de l'Atlantique à ses nouvelles possessions sur le Pacifique, et l'on peut être sûr qu'il saura bien trouver la solution la plus favorable à ses intérêts. Sans doute, dans l'accomplissement de cette œuvre, il ne songe guère à l'avantage que le reste du monde peut y trouver; mais cet avantage n'en est pas moins réel, et comme cette lutte contre un climat meurtrier, contre des difficultés toujours nouvelles, n'est pas sans dangers, il sera juste de tenir compte à ce peuple hardi entre tous des efforts qu'il fait pour résoudre enfin une question qui s'agitait inutilement depuis des siècles.

ÉMILE CHEVALIER.

L'URNE

PASTEL.

(LA SCÈNE SE PASSE DU TEMPS DES JUPES A PANIERS, DE LA POUDRE ET DES MOUCHES.)

Une pelouse devant un château. Belle matinée de printemps. Les fenêtres du château sont ouvertes et aspirent le soleil. En face du perron, une avenue; derrière les arbres en éventail qui encadrent la cour, on aperçoit à droite les bosquets d'un parc baignés dans les vapeurs du matin, des statues dans leurs niches de charmilles, des eaux jaillissantes dans les clairières.

Lisette arrange des fleurs dans des vases de Chine. Un négrillon en livrée rouge et or se tient près d'elle, coupant les branches et enlevant les fleurs fanées.

LISETTE chante à demi-voix, en pomponnant ses fleurs.

Hé! la fille au fin corsage,
Dit l'passeux du gué,
L'beau passeux du gué;
Pour passer sur mon passage,
O gué!
Sur mon passag' pour passer,
Morgué!

tra deri dera, deri dera! (Regardant du côté de l'avenue.) Eh! que vois-je là-bas? Moricaud, quel est ce chapeau galonné qui nous arrive dans l'avenue en ébranchant les arbres à coups de fouet?.... N'est-ce point monseigneur?

LE NÈGRE.

Oui, c'est le maître.

LISETTE.

Le maître? vil esclave! Qu'est-ce que c'est qu'un maître? Un animal

de ton pays sans doute? Ah! vraiment oui, un maître à nous autres!... Mais c'est bien en effet M. le marquis... Et d'où revient-il à huit heures du matin, ce gentilhomme? De compter avec ses fermières, apparemment? Ma foi! il faut être juste : M. le comte, le premier époux de madame, pouvait avoir ses défauts; mais, ayant une femme adorable comme madame, il ne poussait pas la furie jusqu'à se lever avec l'aurore pour couronner des rosières, — ô gué, — il attendait le soir, morgué! (Le marquis, à cheval, entre en piaffant dans la cour; Lisette, faisant des mines effarouchées.) Ah! mon Dieu! à l'aide! au secours!

LE MARQUIS, faisant volter et pirouetter son cheval. — Il parle lentement et du bout des lèvres.

Comment! c'est toi, Lisette? Déjà éveillée, — et bien éveillée, sur ma parole! (A son cheval.) Tau! tau! allons! — Ne crains rien, Lisette. — Tau! tau! çà! — Que fais-tu donc là, mignonne? Un bouquet, je crois?... Eh! tu as l'air toi-même, dans ta jupe à treillis, d'une corbeille de primeurs, sais-tu cela? Ici, Boabdil! (Il jette la bride au nègre et saute à bas de cheval.) Et qu'en dit ta maîtresse, ce matin, mon enfant?

LISETTE.

Ma maîtresse, monseigneur, joue avec sa perruche couleur de feu, et attend pour se lever que la fantaisie lui en vienne. — Monseigneur était en campagne de bonne heure aujourd'hui?

LE MARQUIS.

Oui, Lisette. J'ai fait un temps de galop jusqu'à la ville, pour promener un peu ma mélancolie.

LISETTE.

Hon! j'ai grand'peur d'une chose, moi?

LE MARQUIS.

Toi? de quelle chose as-tu peur? Cela doit être une affaire d'importance, car tu n'es point fille à t'effrayer d'une bagatelle, Lisette. (Il l'embrasse légèrement.)

LISETTE.

J'ai grand'peur que monseigneur ne se dérange.

LE MARQUIS.

Eh! non, non. Si cela était, tu en aurais directement des nouvelles, mon enfant. Sois tranquille. Non, te dis-je. Je suis réellement en proie à une mélancolie des mieux conditionnées. Tu es une trop fine mouche, Lisette, pour que j'aie à t'apprendre que ta maîtresse en est la cause. Mais, voyons, dis-moi, ma mie, tu as connu le comte, mon prédécesseur? Là entre nous, est-ce que vraiment cet homme-là méritait de son vivant tout le cas qu'on fait de lui depuis sa mort? Est-ce qu'il justifiait cette manie qu'on a de me le jeter aux jambes à tout propos et dans toutes les circonstances du monde?

LISETTE.

Dame! monseigneur, il ne m'appartient pas de faire de comparai-

sons; mais, à vous dire vrai, c'était un homme que nous aimions beaucoup. — Monseigneur a-t-il vu le petit travail que madame vient de faire ériger dans le parc?

LE MARQUIS.

Non. — Mais encore quel phénix était-ce donc que ce comte? Car, pour moi, je ne passe point pour être, de ma personne, plus désagréable qu'un autre; de plus, il n'y a pas de tendres soins, d'inventions délicates, que je ne prodigue chaque jour depuis six mois pour éteindre ce deuil opiniâtre et m'attirer un peu de retour..... Eh bien! au bout de tout cela, néant! — Je.... ne puis pas entrer avec toi, Lisette, dans le détail des choses; mais, — si je le pouvais, — tu serais surprise, assurément, de l'excès de mon infortune : — cela dépasse l'imagination.

LISETTE.

Que voulez-vous, monseigneur? il y a du haut et du bas dans la vie.

LE MARQUIS.

Il n'y a pas de haut pour moi, Lisette, je t'assure. — Je suis dans les limbes. — Mais toi, mon enfant, qui n'as pas le cœur taillé dans le même rocher que ta maîtresse, je pense, est-ce que tu peux voir d'un œil sec l'état où tu me réduis mon pauvre Lafleur? Ce garçon-là fait pitié. Si tu n'y prends garde, nous le trouverons, un de ces matins, changé en fontaine.

LISETTE.

Oui, en fontaine de vin!

LE MARQUIS.

Non, là, vraiment, tu es injuste, Lisette. Ce matin encore il pleurait en me coiffant. Si tu n'en veux pas, je le mettrai à la porte. Que diable! je ne puis pas garder un valet qui me pleure sur la tête — comme un saule! — Voyons, Lisette, est-ce que tu ne peux pas l'aimer seulement assez pour l'épouser? — Ce n'est pas te demander de la lune, je crois!

LISETTE.

Ah! monseigneur, si peu que ce soit, c'est encore trop pour un cœur où règne le souvenir de l'illustre et malheureux Frontin.

LE COMTE.

Frontin! qui ça? le valet du comte, il me semble?

LISETTE.

Hélas! oui, monseigneur, celui qui accompagna M. le comte, il y a deux ans, aux noces de l'infante d'Espagne et qui périt si glorieusement à ses côtés dans cette fatale rencontre avec ce corsaire d'Alger. (Elle s'attendrit.) Ah! pauvre corsaire! barbare Frontin!

LE MARQUIS.

La douleur t'égare, Lisette. Mais qui t'a dit qu'il fût mort? Si j'ai bonne mémoire, il n'était pas question de Frontin dans les pièces authentiques qui nous ont attesté le décès du comte.

LISETTE.

Oh! si fait, monseigneur, il est bien mort, allez... Ah! si c'eût été aussi bien un poltron ou un ivrogne comme Lafleur, il se serait caché pour boire pendant le combat, et il vivrait... Mais non, il était sobre, il était vaillant, il avait toutes les vertus... et il est mort... aïe! (Elle s'essuie les yeux.)

LE MARQUIS.

De sorte que nous voilà logés à la même enseigne, mons Lafleur et moi. Ma foi! il ne nous reste qu'à nous pendre tous deux à la même branche... pour être canonisés à notre tour... Allons! ne pleure pas, Lisette, car tu me fais rire. (Il s'éloigne.)

LISETTE.

Monseigneur ne va pas voir le petit travail que madame a fait ériger dans le parc?

LE MARQUIS.

Plus tard, plus tard. (Il revient.) Dis-moi, ma fille, peut-être aussi m'y suis-je mal pris avec ta maîtresse?

LISETTE.

Peut-être bien, monseigneur.

LE MARQUIS.

Peut-être aurais-je dû faire moins d'étalage de mon amour, me moins préoccuper de ses rigueurs, prendre en apparence mon parti là-dessus, lui mettre enfin, — par des mines indifférentes et cavalières, — la puce à l'oreille, comme on dit?

LISETTE.

Eh! on ne sait pas.

LE MARQUIS.

Oui. Cela serait bon, si je ne l'aimais pas; — mais je l'aime, voilà le diantre!

LISETTE.

Le voilà!

LE MARQUIS.

Par où est-ce, Lisette, ce petit travail dont tu me parlais?

LISETTE.

Par ici, monseigneur, au détour de l'allée de charmilles.

LE MARQUIS. (Il fait quelques pas, en rêvant, dans la direction que lui indique Lisette, puis revient.)

Ta maîtresse n'est pas encore levée, dis-tu? J'ai envie de pousser une pointe de ce côté-là. Quelquefois, le matin, un rêve qu'on a fait nous laisse le cœur tiède encore et l'ame attendrie. En outre, cette molle brise du printemps, ce beau soleil, cette jeune verdure et ces fleurs nouvelles, tout cela humanise les tigres eux-mêmes dans les forêts. Si l'heure du berger sonne jamais pour quelqu'un, ce doit être par une matinée de cet acabit-là. — Que dis-tu, Lisette?

LISETTE.

Hom!

LE MARQUIS.

Eh bien! tu as raison, tiens, j'y vais. (Il gagne le perron.)

LISETTE, le regardant s'éloigner.

Et voilà nos maîtres!

Dans la chambre de la marquise.

LA MARQUISE, couchée, en demi-toilette du matin, égrène un épis de maïs qu'elle fait manger à sa perruche.

Vous êtes ma consolation, vous; vous êtes ma joie; vous êtes mon amour et mon oiseau chéri... et vous faites la gracieuse et la coquette, voyant cela! Ah!... pauvre Fiammette! j'ai bien raison de t'aimer, va! ne sommes-nous pas nées sous le même astre et sous les mêmes cieux? Toutes deux, nous sommes veuves... Quand tu replies ta tête sous ton aile, tu rêves, comme moi, des pays d'or où le rubis et l'émeraude fleurissent au soleil! où ton époux t'attend... Ton époux! ton bien-aimé! un fils de roi enchanté sous un plumage radieux comme le tien! celui qu'on adore et qu'on ne voit jamais, ma pauvre Fiammette!... oui... mais tu n'en perds pas un coup de bec, gourmande!... Et moi... (On frappe à la porte de la chambre.) Entrez!... Qui est là, grand Dieu!

LE MARQUIS, entrant et s'arrêtant comme saisi.

Ah! charmant spectacle!.. Véritablement, marquise, et sans l'ombre de flatterie, vous composez là, avec la petite Fiammette, un tableau...

LA MARQUISE.

Vous allez me faire le plaisir, monsieur, de sortir à l'instant de cette chambre!

LE MARQUIS, s'avançant à petits pas.

Après que je suis entré? Eh! madame, cela n'est pas vraisemblable!

LA MARQUISE.

Mais enfin, monsieur, qu'est-ce qui vous arrive? êtes-vous égaré?... Vous envahissez brusquement ma chambre particulière avec un fouet à la main et des bottes jusqu'à la ceinture, comme s'il s'agissait d'un chenil? Sommes-nous en France, à deux lieues de Versailles?... ou bien... que sais-je, moi?... à Tombouctou... aux derniers confins de la civilisation et de la pudeur?

LE MARQUIS.

En conscience, madame, vous vous insurgez là un peu hors de saison. J'ai cru vous être agréable, moi, en venant vous offrir mes respects dès le matin.

LA MARQUISE.

Et avez-vous cru également m'être agréable en embrassant Lisette — dès le matin?

LE MARQUIS, tombant des nues.

Embrassé Lisette? qui ça?

LA MARQUISE.

Fort bien! niez-le... Niez-le, je vous en supplie, vis-à-vis de cette glace qui ne me laisse rien perdre de ce qui se passe sur la pelouse.

LE MARQUIS, insouciant.

Au reste, il est possible; j'ai pu embrasser Lisette en passant, comme j'ai pu cueillir une marguerite sur le pré. — Mais je n'en vois point, pour moi, la conséquence.

LA MARQUISE.

La conséquence, c'est que je vous prie de sortir de mon appartement.

LE MARQUIS.

Quoi! pour une distraction, marquise! pour une bluette! pour une pure inadvertance!... (Il fait des agaceries à l'oiseau qui est perché sur la main de la marquise.) Ta, ta, ta! petite! pstt!

LA MARQUISE.

Bon! le voilà qui cherche querelle à ma perruche maintenant!

LE MARQUIS.

A vous dire vrai, madame, je n'en veux pas tant à la perruche qu'au perchoir!

LA MARQUISE, riant.

Vous allez vous faire mordre, et j'en serai ravie. — Mords-le, Fiammette!

LE MARQUIS, se reculant.

Décidément, qu'est-ce que je vous ai fait, marquise? Contez-moi cela. Hier, vous me signaliez comme une proie sortable à l'attention de votre bon ami Médor, qui ne l'a pas oublié, par parenthèse, car il a failli m'étrangler tout à l'heure... aujourd'hui, vous me recommandez aux gentillesses de Fiammette! Demain, ce sera sans doute à quelque appétit plus considérable. Bref, il vous faut de mon sang, — il vous en faut! et tout cela pourquoi? Non pas, — soyez franche, madame, — parce qu'il existe céans une Lisette dont vous ne vous souciez pas plus que moi, — mais parce que je vous aime, parce que je vous l'ai dit, et que me voilà tout prêt à vous le dire encore!

LA MARQUISE.

Une chose que je persiste à ne pas comprendre, c'est la circonstance de cette visite dont vous m'honorez ce matin. Il y a là quelque chose qui m'échappe, car vous avez eu une idée, je suppose, en venant ici... Vous ne vous êtes pas ingénié d'une démarche si neuve et si peu convenable sans être muni d'un prétexte plausible?... J'ai cru d'abord, moi, que vous alliez m'apprendre une nouvelle d'éclat, — me conter tout au moins quelque fait intéressant... Mais point du tout! vous êtes là, depuis trois quarts d'heure, planté devant mon soleil, à me tenir

des discours qui n'ont ni queue, ni tête, ni pantoufles... Enfin qu'est-ce que vous voulez?

LE MARQUIS, piqué.

Rien, madame.

LA MARQUISE.

Eh bien! allez-vous-en. (Le marquis fait un geste du bras et se dirige vers la porte, puis il s'arrête, se retourne et reprend d'un ton sérieux :)

LE MARQUIS.

De bonne foi, madame, pensez-vous que ceci puisse durer éternellement?

LA MARQUISE.

Quoi?

LE MARQUIS.

Il y en a bon nombre, madame, qui, à ma place, le prendraient moins gaiement que je ne veux bien le prendre.

LA MARQUISE.

Il y a bon nombre de sots dans le monde.

LE MARQUIS.

Soit; mais enfin les termes où nous voilà, étant mariés l'un à l'autre depuis six mois, sont d'une singularité véritablement fort extraordinaire. Vous m'avouerez bien cela, marquise.

LA MARQUISE.

Volontiers. Je vous l'avouerai.

LE MARQUIS, se rapprochant.

Eh bien! en ce cas... tenez, chère marquise, je voudrais pour beaucoup que la pensée vous fût venue, comme à moi ce matin, de faire une petite excursion dans la campagne.

LA MARQUISE.

Pourquoi ce vœu?

LE MARQUIS.

Parce qu'il y a au fond de votre ame, j'en suis certain, des cordes endormies qui se fussent éveillées à l'impression de cette belle journée naissante, et qui auraient chanté soudain comme des oiseaux. On découvre vraiment sous un ciel printanier, et parmi cette poussière lumineuse que soulève le char du soleil, des aspects qui entr'ouvrent le cœur malgré lui et le disposent à la bonté. — Moi, qui ne suis pas suspect d'humeur pastorale, je me défendais à peine contre ces enchantemens... J'attachais un regard ravi sur le lointain bleuâtre et doré des horizons, sur les diamans que la nuit laisse au sein des prairies, — sur la fraîche verdure des parcs que je cotoyais çà et là, en effleurant de la tête les grappes humides des cytises et les gerbes parfumées des lilas... Tous mes sens étaient doucement captivés... J'écoutais en rêvant, au petit pas de mon cheval, ce gai babillage et ces confuses rumeurs qu'une riante matinée fait éclater à toutes les fenêtres et sous

chaque brin d'herbe. La vie, l'espérance et la joie sont partout, — et partout l'amour! Pas un visage que n'embellisse un sourire, pas un verger qui n'ait sa chanson, — pas une fille qui n'ait un corset blanc!... Moi seul, madame, je me sentais étranger dans ce paradis; moi seul, je n'étais point de la fête!

LA MARQUISE.

Vous n'aviez pas de corset blanc du moins!

LE MARQUIS, s'animant peu à peu.

Ma tristesse était sincère, marquise; elle était profonde. J'étais accablé de la solitude où je me trouvais et de celle qui m'attendait au retour. — Que me manque-t-il, me disais-je, pour être à ma place parmi tous ces heureux et pour mêler ma voix à cette harmonie, — à cet hymne de reconnaissance qui s'élève de toutes parts vers le ciel bienveillant?... Une main, — une main chérie dont l'émotion réponde à la mienne, — un seul mot de tendresse, un écho de bonheur murmuré à mon oreille, — un cœur, jeune comme le mien, qu'une commune pensée fasse palpiter dans le même instant, qui se berce aux mêmes illusions et se fonde aux mêmes ardeurs!... Louise! je songeais à vous, à votre éblouissante jeunesse, à votre beauté qui me trouble, à cette grace mystérieuse qui vous entoure comme l'auréole d'un ange, — et je ne pouvais croire qu'une image si accomplie du bonheur n'en voulût être à jamais que la statue inanimée... Il me semblait même alors, tant mon cœur me donnait de folle confiance, que si j'étais près de vous, je trouverais dans mon ame des accens, dans mes yeux une étincelle, — une larme peut-être, dont vous seriez touchée!... (Il fléchit le genou.) Me suis-je trompé, marquise? — dites-le-moi.

LA MARQUISE, après l'avoir regardé un moment en clignant les yeux.

Mais... cela fait bien des affaires. — Je vais toujours me lever. Voulez-vous avoir l'obligeance de m'envoyer ma caméristé, — je dis ma caméristé... cette jolie fille en corset blanc... vous la connaissez bien?

LE MARQUIS, se relevant brusquement.

Oui, madame, oui. (Il la salue et sort.)

LA MARQUISE, après un silence.

Mon Dieu!... que je souffre! que je suis malheureuse! (Elle fond en larmes.) Et ne pas savoir ce que j'ai, seulement! — Il est étrange qu'on me laisse périr comme cela sans secours... Mon médecin est une bête... A l'entendre, je n'ai rien de dangereux... et le marquis s'empresse de le croire... c'est un débarras. — Non, non, je n'ai rien... Eh bien! on verra, — on verra! Je me sens bien, moi... j'éprouve au cerveau — et au cœur des choses dont on n'a pas l'idée... J'ai des veines rompues intérieurement, j'en suis sûre. Je deviendrai folle ou je mourrai... Jeune comme je suis, car je ne suis pour ainsi dire qu'une enfant...

Mon Dieu, ayez pitié de moi, car, vous le voyez, mon Dieu, je suis abandonnée de l'univers entier!... Allons! un peu de courage, ma pauvre petite marquise... *marchesina mia!* allons! (Elle se lève tout doucement, chausse ses pantoufles, et passe un élégant peignoir. Entre Lisette.) — Ah! c'est vous, mademoiselle?

LISETTE.

Madame la marquise a été témoin des importunités de monseigneur à mon égard?

LA MARQUISE.

Cela vous regarde.

LISETTE.

Ce sont de ces politesses dont une fille de bien se passerait fort, si elle était consultée.

LA MARQUISE.

Que veux-tu que j'y fasse, Lisette? Voilà les hommes. Telle est leur grossièreté native. (Elle s'assied devant sa toilette.) Propose à leur admiration, Lisette, toutes les perfections morales; découvre à leurs yeux tous les trésors, tous les raffinemens d'une ame délicate, la constance la plus rare, la passion survivant à son objet par-delà le tombeau, tout ce qui semble le mieux fait en un mot pour séduire un honnête esprit, tu ne les verras pas s'émouvoir plus qu'un marbre; mais montre-leur un bout d'épaule à peu près blanc ou une main passable, — eh! mon Dieu! les voilà tout de flamme!... Je sais tout cela mieux qu'une autre, ma fille... Qui est-ce qui part à cheval, là-bas, et qui va si grand train?

LISETTE.

C'est Lafleur, madame.

LA MARQUISE.

Lafleur? Il a quelque mine, ce garçon. Est-ce qu'il ne te fait pas la cour?

LISETTE.

Non, madame; il la fait à monseigneur, — qui me la refait à moi.

LA MARQUISE.

Par ricochet. — Regarde donc un peu, Lisette, si tu n'aperçois pas le marquis quelque part.

LISETTE, à la fenêtre.

Non, madame... Ah! si fait, le voici. Dois-je l'appeler, madame?

LA MARQUISE.

Garde-t'en bien sur ta tête! — A quoi passe-t-il son temps?

LISETTE.

Madame, il est adossé contre un marronnier; il a les bras croisés, et semble réfléchir.

LA MARQUISE.

L'homme singulier! l'inexplicable personnage!

LISETTE.

Ah! il se met en marche... il prend l'allée de charmilles, et se dirige d'aventure vers le petit travail que madame... Il faut même qu'il l'ait aperçu, car il double le pas.

LA MARQUISE.

Vraiment! Reste là, ma fille, et observe bien tous ses mouvemens.

LISETTE.

Madame, il y arrive... il y est!

LA MARQUISE.

Et quelle est son attitude, Lisette?

LISETTE.

Eh! elle n'est pas bonne, madame, pas bonne du tout. Il lève les bras au ciel; il frappe du pied; on dirait qu'il pérore. (Criant tout à coup et se rejetant dans la chambre.) Oh! ciel!

LA MARQUISE, se levant.

Qu'y a-t-il? qu'y a-t-il donc?

LISETTE, à demi-voix.

Il revient, madame, il revient à grandes enjambées et d'un air furieux, en portant quelque chose dans ses bras... Tenez! l'entendez-vous monter?

LA MARQUISE, avec agitation.

Ah! Dieu! il va me tuer, Lisette!... Pose-moi cette mouche promptement, là, au coin du sourcil... et ne m'abandonne pas, ma pauvre Lisette, car ceci devient terrible. (On frappe à la porte.) Entrez. (Elle se rassied.) Que tous les anges nous protégent et nous pardonnent nos péchés, Lisette! (Le marquis entre portant une urne funéraire. — Moment de silence.)

LE MARQUIS, sombre et grave.

Madame, qu'est-ce que c'est que cette urne?

LA MARQUISE.

Cette urne?

LE MARQUIS.

Oui, madame, cette urne!

LA MARQUISE, baissant les yeux.

Mais... c'est du porphyre, je crois. (Lisette rit.)

LE MARQUIS.

Sortez, Lisette. (Lisette sort. Il dépose l'urne sur une console.) Je vous demande fort sérieusement, madame, ce que c'est que cette urne, et quel est le sens de la belle inscription qu'on lit sur la base?

LA MARQUISE.

Une inscription!

LE MARQUIS.

Oui, madame, ceci : (Il lit.)

A la mémoire d'un homme excellent;
Il n'eut qu'un défaut,
Ce fut d'être mortel!

Eh bien! qu'en pensez-vous?

LA MARQUISE.

Cela me paraît assez bien rédigé.

LE MARQUIS.

Vous croyez apparemment, madame, ma patience inépuisable! — A la vérité, je vous en ai donné une grande idée, lorsque je me suis résigné sans conteste au caprice inoui par lequel vous avez cru devoir inaugurer vos bizarreries... Je n'en parle qu'en passant, madame. Ce qui est fait est fait... Toutefois vous savez si alors — et depuis... puisque, Dieu merci! vous vous l'êtes mis en tête... je me suis montré, — malgré la stupeur profonde où ces sortes de catastrophes vous plongent un homme, — surtout, madame, lorsqu'elles se prolongent à l'infini...

LA MARQUISE.

Voilà une phrase qui tourne à la catastrophe, marquis, prenez garde, — et remerciez-moi d'interrompre cette exposition de vos griefs ou le manque de mémoire le dispute au défaut de générosité. — Quand vous eûtes, monsieur, la condescendance de rechercher ma main, est-ce que je vous fis mystère de l'état de mon cœur? La perte, toute récente encore, de l'homme rare qui fut mon premier époux, — les circonstances profondément douloureuses qui l'avaient marquée, me laissaient un souvenir difficile à effacer. Je ne vous le cachai point; je réclamai, pour tous les scrupules d'une affliction si légitime, — vos égards et vos respects. Vous me les promîtes, marquis, — vous me les promîtes, dis-je, et ce serait le fait d'une délicatesse ordinaire que de m'épargner le soin de vous le rappeler.

LE MARQUIS.

Eh! madame, j'ai promis,... j'ai promis! A la bonne heure. — Mais, outre qu'on s'explique rarement à fond sur ces matières, et que j'ai bien pu ne pas saisir toute l'étendue des obligations que je prenais, — ne devais-je pas me flatter que le temps ferait ici son office habituel, qu'il m'aiderait à venir à bout de cet amour posthume?... Au lieu de cela, et au rebours de toute prévision, cette douleur étrange ne fait que croître et s'épanouir, et se compliquer chaque jour... On multiplie les anniversaires,... on invente des dates,... on compose des épitaphes,... on me transforme mon parc en cimetière!... Madame, ceci n'est plus du deuil, c'est de la dérision! Eh! morbleu! la femme du roi Mausole, — qui s'y connaissait, je crois, — quand elle eut avalé les cendres de son mari, jusqu'à la dernière pincée,... elle se tint tranquille,... elle n'en parla plus!

LA MARQUISE.

Vous êtes un brutal, marquis, — et de plus, vous ignorez l'histoire; cette reine infortunée mourut au bout d'un an de veuvage.

LE MARQUIS.

C'est encore mieux, madame! Eh! pardié, tandis que vous y êtes, que ne l'imitez-vous jusqu'au bout?... Mourez,... mourez de chagrin, — pour achever de me tourner en ridicule!

LA MARQUISE.

Ah! le ridicule!... Le mot est dit : voilà ce qui vous touche.

LE MARQUIS.

Eh! sans doute, madame, cela me touche! Pensez-vous que l'équivoque de notre situation soit pour échapper à la malignité de nos gens? et un homme de ma sorte est-il bien aise d'être pendu aux langues de ses valets? Pensez-vous même que cela s'arrête à notre intérieur? Non, madame, non; le régal est trop friand pour que le public n'en ait point sa part un jour ou l'autre... Eh! donnez-moi cent fois plutôt, madame, un rival en chair et en os... Par le sang du Christ! je m'y prendrai de façon qu'on ne rira pas!... Mais celui-ci est mort,... il a beau jeu!

LA MARQUISE.

Ah! cette insinuation contre la mémoire d'un homme qui fut notoirement un héros vous couvre de gloire!... Il a beau jeu! Voyons, qu'entendez-vous par là?

LE MARQUIS, violent.

J'entends, madame, que, puisqu'il est au diable, je ne puis l'y envoyer. — Dont j'enrage!

LA MARQUISE.

Il suffit. Lorsqu'une femme se voit en butte à une telle démence d'emportement et à un tel cynisme de langage, le parti du silence est le seul qui lui reste. — Tirez votre épée et percez-moi le cœur : je ne bougerai pas. (Elle s'enveloppe dans ses dentelles avec dignité.)

LE MARQUIS.

Non, madame, je ne tirerai pas mon épée, et je ne vous percerai point le cœur : cela n'est pas dans mes mœurs. Chacun a sa vocation en ce monde : la mienne n'est pas, malheureusement, pour les mariages en peinture. Je vais plus loin, et puisque la communauté d'existence n'est bien résolûment entre nous deux qu'une chimère importune, j'ose vous proposer humblement d'y mettre un terme.

LA MARQUISE.

Si je vous dois, monsieur, la liberté de pleurer désormais à loisir et dans la solitude celui qu'on a pris à tâche de me rendre plus regrettable de jour en jour, comptez, à défaut d'un sentiment plus vif, sur ma reconnaissance.

LE MARQUIS.

Eh bien! madame, vous avez, chez M. votre père, une retraite ouverte, un asile honorable : aussitôt que vous en manifesterez le désir...

LA MARQUISE, se levant.

Je le manifeste, monsieur.

LE MARQUIS.

Soit! Partez, madame, — partez dès à présent, et je n'y mets qu'une condition, — c'est que vous emporterez cette urne!

LA MARQUISE, saisissant l'urne.

O triste et doux souvenir de tout ce que j'ai aimé! froide et chère image d'une tombe qui renferme ma vie, mon cœur, ma jeunesse et mes amours! Précieux symbole!... (La porte s'ouvre. Lisette entre avec précipitation.)

LISETTE, essoufflée.

Ah! madame la marquise! ah! madame! quel coup de foudre!... je veux dire quel coup du ciel!

LA MARQUISE.

Quoi donc, Lisette?

LISETTE.

Frontin, madame! Frontin, qui est revenu!

LA MARQUISE.

Frontin! le valet du comte! Mais il est mort, Lisette!

LISETTE.

Non, madame... Il a survécu, à ce qu'il dit... Et, tout menteur qu'il est, il faut bien le croire, puisqu'il est là... Ah! madame! quel événement! Les yeux m'en sortent de la tête.

LA MARQUISE.

Mais c'est à n'y pas croire en effet... Et il est là, dis-tu?

LE MARQUIS.

Quelque intrigant, vous allez voir.

LISETTE.

Un intrigant! On ne connaît pas son Frontin peut-être?... Oui, madame, il est là,... il me suit,... il demande à voir madame.

LA MARQUISE.

Qu'il entre, qu'il entre, Lisette!

LISETTE, allant à la porte.

Pstt! pstt! — Le voici, madame. (Le marquis s'assied dans un coin en faisant un geste d'humeur. Frontin entre d'un air penaud et effaré.)

LA MARQUISE.

Est-il possible? Comment! mon pauvre Frontin, c'est toi?

FRONTIN, d'une voix faible et dolente.

Oui, madame, c'est moi : c'est moi-même, grace à Dieu!

LA MARQUISE.

Il se soutient à peine! Donne-lui vite une chaise, Lisette.

FRONTIN, s'asseyant.

Madame la comtesse est mille fois charitable.

LA MARQUISE.

Madame la comtesse!... Hélas! Lisette, il ignore donc... Chut! mon enfant. — Et d'où viens-tu, mon ami?

FRONTIN.

D'Alger, madame, d'Alger en Turquie.

LA MARQUISE.

D'Alger... Bonté du ciel! Et comment as-tu fait la route?

FRONTIN.

A pied, madame, directement.

LE MARQUIS, avec éclat, de son coin.

Tu veux dire à la nage, sans doute, maraud?

FRONTIN.

A pied depuis Toulon, je dis.

LA MARQUISE.

Cela s'entend. — Vois donc, Lisette, comme il est maigre et défait... Tu as beaucoup souffert, n'est-ce pas, mon ami?

FRONTIN.

Oh! oui, madame, beaucoup, — surtout de soif.

LA MARQUISE.

Je le crois bien, — dans les pays chauds! — Je suis sûre qu'il est mort de besoin. Lisette, donne-lui des biscuits et du vin de Chypre, en attendant qu'on lui ait préparé à déjeuner. — Tiens, Frontin, prends. (Frontin, entouré et choyé par les deux jeunes femmes, trempe des biscuits dans un verre que Lisette lui emplit à plusieurs reprises.) Eh bien! cela revient-il un peu, hon?

FRONTIN, éclaircissant sa voix.

Oui, madame, oui, cela revient.

LA MARQUISE.

Il sourit, Lisette; — c'est à fendre le cœur. — Maintenant, dis-moi, mon ami, ne crains point de m'affliger. Ma douleur est de celles qui se plaisent dans leur excès même. Conte-moi tout. Ne m'épargne aucun détail de cette cruelle aventure à laquelle tu parais avoir échappé miraculeusement.

FRONTIN.

Si madame la comtesse me l'ordonne?

LE MARQUIS, de son coin.

Puisqu'on te le dit, faquin! Va donc! va! mais tâche d'aller droit!

FRONTIN, bas à Lisette.

Quel est donc ce monsieur qui parle si haut dans la maison?

LISETTE, de même.

Rien, c'est un voisin.

FRONTIN, faisant la moue.

C'est un voisin que je n'aime pas. (Haut, avec importance et discrétion.) Hem! — Madame la comtesse n'a pas oublié que nous étions chargés par le roi notre maître de le représenter — tant bien que mal — aux noces de l'infante d'Espagne. — Telle était du moins notre mission avouée; mais, pour ne vous rien celer, nous avions des instructions secrètes d'une nature beaucoup plus délicate; elles consistaient... (Avec précaution.) Nous sommes ici, j'espère, en sûreté... elles consistaient, entre nous, — à voir de près... les choses, — à nous bien pénétrer... des apparences, à saisir les nuances les plus fugitives et les plus subalternes, — à ne point perdre trace, en un mot, de ces mille riens — qui n'existent pas, — mais dont un ambassadeur se préoccupe néanmoins à juste titre, — attendu qu'ils sont en définitive les grands rouages des affaires.

LE MARQUIS.

Va donc, triple fat!

FRONTIN, à demi-voix, après avoir regardé le marquis avec inquiétude.

Voilà un voisin bien incommode. (Haut.) Quoi qu'il en soit, les noces se firent, madame, avec la pompe usitée entre personnes souveraines. Il y eut force joutes, castilles, combats d'animaux et autres cérémonies — espagnoles. Nous prîmes notre part de ces divertissemens, et nous passâmes là quelques jours, — ma foi! fort agréables, — sans jamais négliger, bien entendu, notre objet principal, qui était, comme j'ai eu l'honneur de le dire à madame la comtesse, de scruter à droite et à gauche, par devant et par derrière, les plis, les replis, les...

LE MARQUIS.

Vas-tu recommencer, drôle?

LA MARQUISE.

Passe, passe, Frontin. Tu dois comprendre, mon enfant, toute la vivacité de mon impatience. — Votre mission terminée, vous allâtes vous embarquer à Cadix, n'est-il pas vrai?

FRONTIN.

Oui, madame. Ayant résolu de nous embarquer, nous choisîmes Cadix, — à cause qu'il y a un port de mer, d'abord, — et ensuite pour vérifier par nos yeux la beauté, la grace, la gentillesse proverbiales de ses... (Il se trouble.) Hem!... de ses... Diantre de biscuits!

LA MARQUISE.

De ses quoi, Frontin?

FRONTIN.

De ses promenades, madame.

LA MARQUISE.

Je reconnais bien là le comte : il se fût dérangé de cent lieues pour voir un joli site. C'était, comme toutes les ames supérieures, un amant de la nature.

FRONTIN.

Oui, madame, de toute la nature. — Bref, le 13 juin au matin, nous nous embarquâmes sur un vaisseau de Marseille, et nous prîmes la mer. — Ah! Dieu! c'est ici que j'ai besoin de toutes mes forces. (Il vide le verre que lui tend Lisette, et reprend avec gravité :) Madame la comtesse n'ignore pas que la mer est une vaste étendue d'eau — soumise à l'influence des lunaisons.

LA MARQUISE.

Je sais cela, Frontin.

FRONTIN.

Eh bien! madame, c'est ce qui fit notre malheur, car la syzygie s'étant déclarée soudain avec une puissance énorme, il en résulta naturellement un contre-coup sur la marée, — si bien que notre capitaine, malgré toute sa bonne volonté, ne put gagner le large avant la nuit close. La conséquence fut que nous rencontrâmes en travers du détroit cette maudite felouque algérienne, qui nous salua d'abord d'une effroyable volée dans les côtes.

LA MARQUISE.

Miséricorde! Et alors le combat s'engagea, dis, Frontin?

FRONTIN.

Il ne fut pas long, madame. Le Turc, suivant sa coutume, en vint tout de suite à l'abordage, ce que voyant, moi, je montai promptement dans les hunes, pour mieux dominer l'ennemi. Là, je me comportai de façon, je crois, que si chacun eût fait de même, les choses auraient pu tourner différemment. Au reste, pour ne pas insister sur ce qui m'est personnel, vous saurez simplement, madame, qu'après le combat, lorsqu'on déchargea mon mousquet, on y trouva quinze cartouches à balle l'une sur l'autre.

LA MARQUISE, avec admiration.

Quinze cartouches, Frontin?

FRONTIN.

Quinze, madame. J'en ai retenu le chiffre. C'est assez vous dire de quelle rage j'y allais.

LE MARQUIS.

Dis que tu avais peur, coquin, et que tu ne savais plus ce que tu faisais!

FRONTIN, se levant, avec une indignation contenue.

Décidément, il paraît que monsieur connaît mieux l'histoire que moi! Eh bien! qu'il la conte! qu'il la conte! Je l'écoute.

LA MARQUISE.

N'y prends pas garde, Frontin. — Mais ton maître, mon ami, ton malheureux maître?

FRONTIN.

Oh! pour M. le comte, madame, c'était un archange!... Entouré de cadavres, les pieds dans le sang jusqu'à la cheville, il tenait tête lui seul au flot des corsaires, lorsque tout à coup... son épée se rompit à ras du pommeau.

LA MARQUISE.

Achève, Frontin, achève!... Par qui... comment reçut-il le coup mortel?

FRONTIN.

Le coup mortel, madame?... mais il ne le reçut pas, Dieu merci! puisqu'il vit encore?

LA MARQUISE.

Qui?... le comte?... Que dis-tu?... le comte vivant!

LE MARQUIS, accourant.

Parle, parle vite, misérable!

FRONTIN.

Mais, sans nul doute, madame, il est vivant, et je vous cautionne que, sauf un peu d'ennui de son esclavage, il se porte à merveille.

LA MARQUISE, défaillant.

Ah!... ciel!... (Elle se laisse tomber sur un canapé; Lisette lui donne des secours.)

LE MARQUIS.

Voyons, marquise, voyons, remettez-vous! Il y a ici quelque imposture, quelque infernale machination dont j'aurai le secret. — Approche, toi, traître! Confesse que tu as menti!

FRONTIN.

Monsieur, je n'ai dit que l'immaculée vérité. (La marquise entr'ouvre les yeux, et écoute.) M. le comte, blessé et fait prisonnier, ainsi que moi, a enfin obtenu du dey, après dix-huit mois de captivité, des conditions de rachat raisonnables, et on m'a envoyé, moi, pour chercher la rançon convenue. J'ai sur moi, monsieur, divers parchemins à l'appui de mon dire, et d'abord voici une lettre du père prieur du couvent de la Merci, avec le cachet de l'ordre. (Il montre le parchemin.)

LE MARQUIS, après avoir lu.

Et qui m'assure que cette pièce n'est point fausse?

FRONTIN.

En traversant Paris, j'ai fait apposer au bas le visa du ministre.

LE MARQUIS.

On surprend tous les jours des signatures.

FRONTIN.

Enfin, monsieur, — qui avez la créance si dure, — je pourrais vous faire voir un certificat du consul de Naples à Alger, attestant...

LE MARQUIS.

Ah! parbleu! tu tombes mal, mon garçon! le consul de Naples à Alger est M. de Gariga, que j'ai connu intimement à Paris, et dont j'ai reçu nombre de lettres. Voyons, voyons ce certificat.

FRONTIN.

Le voici, monsieur. (Le marquis prend la lettre et la lit attentivement.)

LA MARQUISE, d'une voix faible.

Eh bien, marquis?

LE MARQUIS, brusquement, rendant la lettre à Frontin.

Eh bien, madame, je suis cassé aux gages, voilà tout! (Il s'assied avec violence.)

LA MARQUISE.

Il est donc vrai! — Et l'on t'envoie vers moi, Frontin?

FRONTIN.

Expressément, madame! Comme toute la fortune de M. le comte a passé, sur le bruit de sa mort, aux mains d'héritiers qu'il faudra dessaisir par un procès, M. le comte espère que madame la comtesse lui fera l'avance de la rançon qu'on lui demande.

LA MARQUISE.

Et quelle rançon demande-t-on?

FRONTIN.

Pour lui et pour moi, madame, l'un dans l'autre, cent mille écus.

LA MARQUISE, avec une nonchalance plaintive.

Cent mille écus! La somme est forte, Frontin; cependant elle ne m'effraie pas, — et, si je l'avais, je la donnerais de grand cœur. Mais quand je vendrais tout ce que je possède, quand je me priverais de tout au monde, je ne crois pas que je pusse disposer de cent mille écus. Au reste, je suis prête à tout. Le comte connaît ma position. Veut-il que je tombe dans la plus extrême misère, que je n'aie plus de quoi me couvrir?... S'il le veut, qu'il le dise.

FRONTIN.

Madame, il voudrait bien ne plus recevoir le fouet. — Voilà ce qu'il voudrait pour le moment.

LA MARQUISE.

Le fouet!... Est-il possible qu'on fasse subir un traitement si indigne à un homme de sa qualité?

FRONTIN.

Oh! madame, si encore il n'y avait que sa qualité en jeu... mais ce

n'est pas sur sa qualité qu'on le fouette!... — Enfin que me commande madame la comtesse?

LA MARQUISE, lentement, avec mesure et réflexion.

Écoute, Frontin, voici ce que tu as à faire : — Tu vas retourner à Alger; tu diras au comte que je n'ai point cessé de le pleurer jour et nuit, que la fidélité de mon amour et l'obstination de ma douleur sont ici le bruit de toutes les conversations; qu'au demeurant j'ai peu de temps à vivre, parce que je suis attaquée d'un mal intérieur, qui déjoue la science des plus habiles médecins; que, quant aux cent mille écus, je ne les ai pas... mais que je vais, dès à présent, m'appliquer à faire des économies, me mettre au pain et à l'eau, s'il le faut, et que, dans peu d'années, si je vis...

LE MARQUIS, se levant.

Non, madame, non! il ne sera pas dit qu'une personne qui, après tout, m'a honoré d'un instant de bienveillance, en soit réduite aux privations, et peut-être à un deuil éternel, lorsqu'il dépend de moi de l'y soustraire! J'ai, moi, ces cent mille écus, et je les prête, non pas à vous, madame, qui probablement les refuseriez de ma main, mais au comte, dont la situation autorise de ma part cette liberté.

FRONTIN, d'un ton pénétré.

Ah! monsieur, vous faites là une belle action!

LA MARQUISE, toujours plaintive.

Oui, marquis, c'est bien, — c'est très bien; mais j'ai à vous parler. — Lisette, conduis Frontin à l'office, puis tu reviendras.

FRONTIN, avec dignité.

Monsieur, vous faites là une belle action! — Allons déjeuner! — (Il fait quelques pas et se retourne.) Je vais boire à vous, monsieur, et à la belle action que vous faites! (Il sort avec Lisette.)

LA MARQUISE.

Ce trait chevaleresque, monsieur, me pénètre de gratitude. J'ai peur seulement que vous ne vous gêniez beaucoup.

LE MARQUIS.

Non, madame : l'existence à laquelle je suis voué désormais, les projets ultérieurs que je médite me permettent ce sacrifice.

LA MARQUISE.

Quelle existence? quels projets?

LE MARQUIS.

Mais, madame, l'existence d'un célibataire, car, votre premier époux n'étant point mort, notre mariage devient nul de plein droit. Quant à

mes projets, je vous l'avoue, je ne compte point demeurer long-temps en France; j'y serais exposé à de trop pénibles souvenirs et à de trop fâcheuses rencontres. La guerre d'Amérique ouvre en ce moment aux gens de cœur une séduisante carrière : j'irai voir ce que peut pour la cause de la liberté l'épée d'un gentilhomme. (Lisette rentre.) Souffrirez-vous, madame, que je m'installe dans votre bibliothèque pour écrire sans délai à mon procureur au sujet de ces cent mille écus?

LA MARQUISE.

Faites, monsieur, faites. (Le marquis entre dans une pièce voisine dont la porte reste entr'ouverte. La marquise est assise sur un canapé, la tête appuyée sur sa main, Lisette debout près d'elle. A sa camériste tristement.) Eh bien! Lisette?

LISETTE.

Eh bien! madame?

LA MARQUISE.

Me voilà au comble de la joie, Lisette. (Elle fond en larmes.)

LISETTE.

Oui, madame, c'est comme moi. (Elle s'essuie les yeux.)

LA MARQUISE.

Je pleure cependant, mon enfant, parce que chez une femme tous les sentimens, tu le sais, se traduisent par des larmes.

LISETTE.

Je pleure aussi, moi, madame; mais, ma foi! ce n'est pas de joie!

LA MARQUISE.

Que dis-tu donc? quand le ciel te rend Frontin!

LISETTE.

Le ciel est trop bon!... Ah! madame, que ce garçon-là gagne à être défunt! — Je lui avais prêté de mon fonds toute sorte de vertus pour piquer Lafleur d'émulation...

LA MARQUISE.

Mais c'était de la coquetterie, cela, Lisette!

LISETTE.

Oui, madame... Le pis, c'est que j'avais fini par être dupe moi-même de mes inventions et par me composer un Frontin fort passable. Aussi, quand je l'ai revu, mon premier mouvement a été de me réjouir. J'espérais d'ailleurs que le malheur l'aurait amendé; mais, grand Dieu! c'est tout le contraire, madame... Depuis un quart d'heure qu'il est ici, il a déjà trouvé moyen de me manquer plusieurs fois — avec la dernière gravité... et ce n'est pas tout... Quand il est entré ici en chancelant, madame a cru que c'était de besoin... Eh bien! madame, il était ivre, voilà la vérité, et grace aux petits supplémens dont nous

l'avons gratifié, il roule maintenant comme une chaloupe et raconte à ce pauvre innocent de Lafleur des histoires turques — à faire frémir... Ah! madame, pour peu que le maître ait suivi, comme je n'en doute pas, la même progression que le valet, nous irons toutes deux en paradis par la voie étroite, madame!

LA MARQUISE.

Mais je ne pense pas, Lisette, que le comte laissât voir, même en germe, des défauts si choquans?

LISETTE.

Oh! non, certainement, madame, et, à part qu'il courtisait volontiers toutes les femmes, excepté la sienne...

LA MARQUISE.

Comment! est-ce qu'il était coureur, Lisette?

LISETTE.

Ah! je vous en réponds, madame, qu'il l'était!... A part cela, dis-je, et à part encore qu'il était joueur comme les cartes, — hanteur de tripôts, — brave douteux, — soupeur enragé sur la minuit, — jaloux comme un bourgeois, *et cætera, et cætera,* — je ne lui connaissais pas, en effet, le moindre germe d'un défaut.

LA MARQUISE.

Mais, ma fille, je te jure que j'ignorais tout cela, ou du moins je l'avais oublié. Je me souviens seulement qu'il était parfois un peu entêté.

LISETTE.

Oui, un peu, comme une mule!

LA MARQUISE.

Assez peu sensible de son naturel.

LISETTE.

Comme un caillou.

LA MARQUISE, vivement.

Eh bien! mademoiselle, après tout, quand cela serait, où voulez-vous en venir? qu'est-ce que tous ces propos signifient? Quand vous m'aurez prouvé clair comme le jour que le comte était un ogre et un monstre, — quand vous m'aurez prouvé par surcroît, — car c'est là que vous tendez, — que le marquis a plus de mérite dans son petit doigt que le comte n'en eut jamais des pieds à la tête, — qu'en résultera-t-il? Suis-je cause de ce qui arrive, moi?... puis-je l'empêcher?... Vous voulez donc me désespérer, me faire perdre la tête?... Allez-vous-en! laissez-moi seule! laissez-moi!... Ah! (Elle aperçoit le marquis, qui est sorti tout doucement de la bibliothèque.) Comment! monsieur, vous étiez là!... vous nous écoutiez!

LE MARQUIS.

Non, madame, je ne suis venu que quand vous avez élevé la voix, et je n'ai saisi qu'un petit nombre de paroles — que vous allez assurément vous empresser de rétracter d'abord que me voilà.

LA MARQUISE, se levant et s'approchant à petits pas du marquis.

(D'une voix émue et caressante.) Non, monsieur, non, je ne rétracte rien. Je suis une grande coupable, mais je suis bien sévèrement punie... J'ai joué avec vos sentimens, monsieur, — c'était mal.... mais, hélas! je jouais avec les miens aussi!... Excusez-moi... je suis une enfant, — une enfant qu'on a toujours gâtée, malheureusement... Je vous jure, monsieur, que mes intentions étaient pures.... J'avais si mal réussi à me faire aimer du comte en lui ouvrant tout bonnement mon cœur, que j'espérais être plus heureuse avec vous en usant de ruse... en atermoyant un peu... Si vous saviez comme au fond ce rôle me pesait! comme j'en étais lasse et embarrassée souvent! Croyez-moi, je vous en prie... Bien des fois, — ce matin encore, — pendant que vous me disiez là des choses — vraiment charmantes, — je sentais une envie folle de vous jeter mes deux bras autour du cou; mais je n'osais pas, je craignais de faire fuir votre amour en l'appelant trop franchement... Et puis on a son honneur aussi : on a beau avoir tort et le reconnaître en soi-même, il en coûte de l'avouer... Vous-même, marquis, soyez juste, vous n'êtes pas sans reproche : il vous était si facile de m'arracher mon secret..... je ne demandais que cela! Mais vous vous découragiez trop aisément... Vous êtes trop doux, marquis, c'est votre défaut... Une femme aime à sentir de temps en temps sa servitude.... Enfin que vous dirai-je, moi? Je m'y suis mal prise, c'est vrai; mais quoi! est-ce une raison pour m'abandonner comme vous le faites, sans un mot de regret ni de pitié?... Voyons, monsieur, est-ce que cela est irrémédiable? (Elle joint les mains.) Je me repens, je me repens sincèrement.... Tenez, je vous supplie.... emmenez-moi! emmenez-moi où vous voudrez, — en Amérique, — dans les bois, — chez les sauvages... Je vous suivrai partout avec bonheur! partout... toujours... je vous bénirai de m'avoir enlevée à la tyrannie d'un homme odieux, qui est indigne de moi, qui m'a torturée de mille façons durant sa vie et (près de pleurer), qui ressuscite tout exprès pour me contrarier... au moment où j'étais décidée à vous dire que je vous aimais de tout mon cœur!

LE MARQUIS. (Il la regarde un moment en silence, puis il va gravement prendre l'urne sur le guéridon, et s'approche de la fenêtre.)

Hé! gare là-dessous! (Il lance l'urne dans la cour.) — Madame, si je croyais en avoir encore le droit, je serais à vos pieds, n'en doutez pas, car vous êtes bien en ce moment la plus gracieuse petite personne

qu'on puisse rêver; mais la loi, par malheur, ne badine pas avec les bigames qui s'entêtent... Il y a du carcan! et je vous confesse qu'à moins de quelque arrêt nouveau du ciel... (On frappe à la porte.) Qui va là? (Lafleur entre.) Qu'y a-t-il, Lafleur?

LAFLEUR.

Monseigneur, c'est une lettre qu'un courrier apporte de Versailles à toute bride.

LE MARQUIS.

Donne. (Il lit la lettre.) Madame, vous avez certainement des intelligences là haut : cette lettre est du lieutenant de police; il me prévient que votre Frontin, échappé effectivement du bagne d'Alger, a imaginé de ressusciter son maître pour nous escroquer cent mille écus.

LA MARQUISE, saisissant la lettre avec vivacité.

Dites-vous vrai? (Elle lit.)

LE MARQUIS.

Lafleur, va vite : assurez-vous du pendard; mais qu'on ne lui fasse aucun mal.

LISETTE.

Non, monseigneur, soyez tranquille. — Viens, Lafleur, viens chercher des gaules! (Elle sort en courant avec Lafleur.)

LE MARQUIS.

Et maintenant, madame, n'ai-je point à craindre de ce gentil cœur, si mobile, un nouveau revirement?

LA MARQUISE, le regardant fixement.

Cette lettre-ci est venue bien à point,... et le reste aussi... Voyons, voyons donc,... votre course mystérieuse de ce matin,... ce départ de Lafleur au grand galop,... certains regards sournois que je me rappelle entre vous et Frontin,... tout cela sent bien un peu la manigance, dites-moi?

LE MARQUIS.

Oh! madame!

LA MARQUISE.

Non là, en conscience, marquis, qu'êtes-vous dans toute cette comédie, dupe — ou fripon?

LE MARQUIS, riant et distillant ses mots.

Eh! madame,... puisque rien ne peut vous échapper, et puisque définitivement le comte est mort, bien mort, n'est-ce pas?... (la marquise fait signe que oui, le marquis incline le genou et lui prend la main) eh bien! franchement,... je suis un peu... fripon.

OCTAVE FEUILLET.

LES

COLONIES FRANÇAISES

EN 1852.

La France a, sur la situation de ses colonies, des notions fort incomplètes. Ces établissemens lointains, qu'elle croit voués à une irrémédiable décadence, font, depuis plusieurs années déjà, de notables progrès dans la voie du développement commercial et industriel. Le moment est venu peut-être de montrer les colonies françaises sous leur vrai jour et d'opposer quelques faits, quelques documens précis, aux déclamations dont elles ont trop souvent fourni le thème. La situation coloniale, telle qu'on peut l'observer aujourd'hui, est d'autant plus digne d'attention, qu'on a droit de la regarder comme plus stable. Avant 1848, une grande question était pendante; l'abolition de l'esclavage ne se présentait encore qu'à l'état de redoutable problème. Des hommes prévoyans et sages, M. le duc de Broglie à leur tête, avaient fait de nobles efforts pour opérer cette transformation sans secousses et sans désastres; mais, soit excès de prudence chez les uns, soit excès de scrupule financier chez les autres, soit enfin aveuglement et obstination de la part du plus grand nombre, la solution menaçait de se faire indéfiniment attendre, quand éclata la crise imprévue qui devait couper court à toutes les résistances. Aujourd'hui l'abolition de l'esclavage est un fait accompli, c'est une épreuve terminée, et les causes partielles qui se rattachent à cette brusque transformation sont déjà loin de nous. Les conditions dans lesquelles nous trouvons le travail colonial en 1852 ne semblent plus exposées à aucune modification es-

sentielle, et n'ont guère qu'un écueil à craindre : la concurrence de l'industrie sucrière de la métropole. Nulle époque ne saurait donc être plus favorable pour étudier ce qu'a produit l'activité industrielle et commerciale dans nos colonies quatre années après l'abolition de l'esclavage.

Nous pouvons dire tout de suite, et non sans quelque orgueil, que, quatre années après l'émancipation de leurs travailleurs noirs, les colonies anglaises étaient loin d'avoir obtenu des résultats aussi satisfaisans. Ce succès, si honorable pour les colonies françaises, est dû à quatre causes principales : d'abord à l'énergie des mesures prises, tant par les autorités locales que par la métropole, pour couper court à l'esprit de désordre et de vagabondage qui cherchait à se faire jour parmi les nouveaux émancipés, ensuite à l'acquittement régulier des indemnités dues aux propriétaires d'esclaves. Il faut aussi en faire hommage à l'activité et à l'esprit de bienveillance qui se sont manifestés parmi nos colons pendant cette période critique, bienveillance naturelle au caractère national, et qui attire les noirs autant que la morgue anglaise leur est insupportable. Enfin, comme une cause dernière et non moins efficace de cette situation inespérée, il faut noter la bonne nature des noirs eux-mêmes, infiniment plus dignes de la liberté qu'on ne l'a prétendu. C'est grace à tant d'influences favorables que la transformation sociale de nos colonies a pu s'opérer sans malencontre et ne laisser après elle aucune des traces fâcheuses qui ont suivi la suppression du travail servile dans les possessions anglaises.

Pour montrer à la France ce que valent ses colonies, ce que vaut son système colonial, il ne faut que tracer un tableau rapide et précis de nos divers établissemens d'outre-mer. Il y a un siècle, on le sait trop, ce dénombrement eût flatté notre orgueil infiniment plus qu'aujourd'hui : il y a cependant, aujourd'hui même encore, quelque intérêt à l'aborder. Dans le cours de cent années, nous avons successivement perdu : en Asie, les points les plus importans de nos colonies de l'Inde, et, dans la mer des Indes, les Seychelles et l'Ile de France; — en Amérique, l'Acadie, le Cap-Breton, le Canada, les rives du Saint-Laurent; — dans la mer des Antilles, la Dominique, Saint-Vincent, la Grenade, Tabago, Sainte-Lucie, Saint-Eustache, Saint-Domingue, si digne de son nom de *Reine des Antilles*. Durant la même période, de nombreux traités conclus par l'Europe sous l'inspiration de l'Angleterre n'ont eu d'autre but que de frapper au cœur notre marine et notre commerce. Il n'est donc pas étonnant que la dure loi des vainqueurs ait surtout pesé sur ces contrées lointaines, dont les produits alimentaient notre commerce d'échange et par suite notre navigation. Toutefois la France est si prompte à se relever de ses échecs, sa situation géographique lui impose si naturellement une flotte mar-

chande comme aliment nécessaire à l'activité de ses enfans du littoral, que le petit nombre de colonies dont elle a pu rester maîtresse n'a pas tardé à devenir pour sa marine marchande et sa population maritime, après 1815, les bases d'un développement salutaire. Ces colonies ont donc d'incontestables droits à l'intérêt, à la reconnaissance même de la métropole.

Les établissemens coloniaux de la France peuvent se partager en trois groupes principaux. Il y a les colonies essentiellement vouées à la culture et à l'exploitation des richesses du sol : — la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion. — Il y a ensuite les colonies où l'activité commerciale remplace et domine parfois l'activité agricole : — le Sénégal et les comptoirs de l'Inde. — Il y a enfin les colonies qui intéressent moins pour le moment la prospérité matérielle que la grandeur militaire ou la sécurité morale du pays; les unes, comme l'Algérie, sont trop étroitement rattachées au cercle d'activité de la métropole pour que nous ayons à nous en occuper ici; les autres, comme la Guyane, sont appelées à une destination spéciale, dont nous dirons quelques mots, ou doivent servir, soit de points de ravitaillement pour notre marine militaire, comme Taïti, Mayotte et Sainte-Marie de Madagascar, soit de stations pour nos bateaux pêcheurs, comme Saint-Pierre et Miquelon. C'est sur ces divers points, l'Algérie exceptée, que nous voudrions montrer où en est le travail colonial, pour décider ensuite si la France doit ou non persister dans le système dont ce travail subit l'influence.

I. — LA MARTINIQUE. — LA GUADELOUPE. — LA RÉUNION.

L'île de la Martinique, d'une circonférence de 40 à 50 lieues, présente une superficie d'environ 100,000 hectares; un tiers de l'île est en plaines, le reste en montagnes. Ces montagnes s'élèvent dans la partie centrale, couronnées par des forêts presque impénétrables, où le fromagier gigantesque entrecroise ses branches avec le *balata*, le courbaril avec le figuier sauvage. En dehors de ces forêts, la végétation de l'île n'est pas moins riche, ni moins variée : les palmiers élancés, les bananiers au fruit savoureux, les lianes grimpantes, les goyaviers aux feuilles d'un vert sombre, s'offrent tour à tour près des habitations créoles. L'ombre et la verdure ne manquent donc pas au voyageur ou au chasseur qui veut se reposer près de ces milliers de ruisseaux dont le sol de l'île est entrecoupé, au bruit de l'onde et des longues flèches du palmier agitées par la brise.

Ce sol, déchiré par les éruptions de cinq ou six volcans éteints aujourd'hui, se montre tantôt découpé de mornes, de pitons et de vallées, tantôt arrosé par plus de soixante rivières dont les cours servent

de moteurs à beaucoup de moulins à sucre; cinq de ces rivières sont navigables pour des caboteurs. Parmi les rades et baies qu'offre le littoral de la Martinique aux navigateurs, les plus fréquentées sont la rade de Saint-Pierre et la baie du Fort-Royal, dit aujourd'hui Fort de France; mais les bâtimens mouillés à Saint-Pierre s'empressent, aux approches de l'hivernage, de se réfugier au Fort-Royal, lequel offre à la fois un bassin très abrité, mais resserré, connu des marins sous le nom de Cul-de-Sac, et, en dehors de ce bassin, une vaste et profonde baie, d'une excellente tenue, qui pourrait au besoin recevoir des flottes entières. Au fond du Cul-de-Sac est l'arsenal maritime de la colonie.

La population de la Martinique, comme celle de toutes nos colonies, se compose de blancs ou créoles, lesquels sont Européens d'origine; de noirs de race africaine; de gens de couleur, race mélangée des deux autres à des degrés différens. Les premiers, au nombre de 9,000 environ, sont possesseurs de la majeure partie des terres et des capitaux; ils ont en main le haut commerce et les industries les plus riches. Aussi, malgré les *révolutions égalitaires* de la métropole, le préjugé de la couleur, bien qu'il se soit amoindri, élève-t-il encore ses barrières entre la race créole et la race africaine; il est à supposer que ce préjugé perdra chaque jour de ses exigences à mesure que les gens de couleur et les noirs acquerront de plus en plus des lumières, de l'instruction et des richesses.

Les gens de couleur habitent les villes pour la plupart : les uns y sont établis comme négocians ou commis de négocians; les autres exercent des professions manuelles, telles que celles de charpentier, menuisier, tailleur; d'autres trouvent des moyens d'existence dans la pêche ou dans la préparation des vivres de table; d'autres enfin sont employés à la culture du sucre et du café sur les habitations mêmes. A peu près au nombre de 37,000, les gens de couleur étaient libres en presque totalité avant la révolution de 1848, soit qu'ils fussent issus d'affranchis, soit qu'ils eussent été affranchis par leurs maîtres, soit enfin qu'ils eussent eux-mêmes acheté leur liberté.

Les noirs, presque tous esclaves naguère encore, constituent le gros de la population de la Martinique; ils sont au nombre de 75,000, ce qui porte le chiffre total de cette population à 121,000 ames. C'était une des prescriptions des lois sur l'esclavage, que chaque colon concédât dans sa propriété, à ses esclaves des deux sexes, un terrain qu'ils cultivaient pour leur usage respectif, et dans lequel ils élevaient des volailles, des porcs, quelquefois même du gros bétail. Les plus industrieux parmi les noirs s'y logeaient et s'y meublaient parfois avec recherche. Cette règle, aussi humaine que politique, a produit l'excellent effet d'attacher la plupart des esclaves au sol de leurs maîtres, et,

quand l'heure de la liberté a sonné, de grouper des travailleurs libres sur les habitations où les retenaient leurs propres intérêts, les souvenirs de leur aisance, et souvent aussi les bienfaits de leurs anciens possesseurs. De là de grandes raisons pour continuer, par contrat, avec ces maîtres, les travaux de culture auxquels les noirs se livraient forcément jadis.

Ces cultures sont, en première ligne, celle du sucre, puis celle du café et d'un peu de cacao ou de coton; mais ces trois dernières denrées réunies ne représentent pas le quart de la production sucrière. La culture du sucre exige d'ailleurs, dans le système actuel d'exploitation, l'emploi d'un personnel de travailleurs considérable; aussi une trop grande subdivision des propriétés sera-t-elle défavorable aux intérêts agricoles de nos colonies tant qu'on n'aura pas séparé la culture de la fabrication, en concentrant cette dernière dans des usines centrales. Dans l'état actuel des choses, pour faire dix barriques de sucre par exemple, il faudrait en bêtes de somme et de trait, en moulins, chaudières et autres ustensiles, à peu près la même dépense d'installation et d'entretien annuel que pour en faire cent. Il en résulte qu'il devient à peu près impossible d'exploiter comme sucrerie une propriété qui n'a pas au moins 50 arpens.

Pendant les dix années qui précédèrent 1848, la production sucrière de la Martinique présentait en moyenne un chiffre de 27,209,000 kilogrammes de sucres exportés. La révolution de février fit éclater dans l'île de graves désordres, le sang fut versé à la lueur de l'incendie; mais le mot de *liberté*, jeté aux masses en effervescence, les calma et prévint de nouveaux désastres; l'émancipation des esclaves y devança l'arrivée des ordres de la métropole, qui venait de la proclamer elle-même. Enivrés de la liberté, les nouveaux affranchis la considérèrent tout d'abord comme synonyme de l'oisiveté : ils quittèrent les ateliers de culture sur un grand nombre de points. Bientôt, malgré les louables efforts que déploya le nouveau gouverneur, né lui-même à la Martinique et homme de couleur, pour ramener au travail les nouveaux affranchis, la production sucrière subit une baisse énorme, et les documens de douane n'accusent, à la fin de l'année 1848, qu'une exportation de 19,731,392 kilogrammes de sucre.

L'année 1849 s'annonça sous de meilleurs auspices. Le gouvernement de la métropole montra une certaine vigueur et prit d'excellentes mesures, dont la plus importante était de désigner pour gouverneur-général des Antilles, forces de terre et de mer réunies, un amiral aussi actif que capable et résolu, l'amiral Bruat. De leur côté, les colons, dont la ruine était imminente, organisèrent le travail libre de leurs esclaves de la veille en les associant à des bénéfices communs; ce mode de rémunération, confondant les intérêts des travailleurs et des pro-

priétaires, relevait le travail de la culture aux yeux des premiers et stimulait leur amour-propre. Malgré les inconvéniens d'un pareil système d'exploitation, les colons, dépourvus du numéraire qu'eût nécessité un travail salarié, furent trop heureux d'y avoir recours; quant au système lui-même, qui de nous n'a présente à la mémoire la triste expérience qui en fut faite à Paris après 1848? On ne s'étonnera donc pas d'apprendre qu'aux Antilles le travail par association à bénéfices communs donna les résultats qu'on lui verra engendrer toujours et partout jusqu'à ce que la nature humaine se transforme complétement. Le faible et le paresseux furent comme des types que l'atelier imita instinctivement. Aussi ce mode de rémunération, auquel succéda plus tard le travail à la tâche sur un grand nombre d'habitations, s'il fut excellent tout d'abord pour sauvegarder les travaux d'intérieur, ne put-il aboutir, à la fin de 1849, qu'à un chiffre d'exportations de 19,521,513 kilogrammes de sucre. En 1850, la production sucrière atteignit à peu près le même chiffre, bien que l'exportation du sucre, à cause de la cherté du fret, n'accusât à la douane qu'un chiffre de 15,068,168 kilogrammes.

Cependant les mesures d'ordre et de vigueur adoptées de plus en plus par l'autorité devaient finir par ramener le travail dans les voies régulières d'où il s'était écarté depuis 1848. La production de 1851 accusa un total de 23,406,690 kilogrammes de sucre exportés à la fin de cette année, et le premier trimestre de 1852 promet de plus heureux résultats encore pour l'année courante, puisque dans ce trimestre il a été exporté 5,712,869 kilogrammes de sucre, tandis que le premier trimestre de 1851 n'accusait qu'un total de 4,157,590 kilogrammes. On le voit donc, la production de la Martinique marche d'un pas rapide dans la voie du progrès; arrivera-t-elle au chiffre de 27 millions de kilogrammes qu'elle avait atteint, en moyenne annuelle, avant l'émancipation? On est vraiment tenté de le croire.

Le mouvement des importations annuelles de la Martinique a passé par les mêmes phases que celui des exportations. Ainsi, du chiffre de 22,841,089 francs, qui avait été atteint en 1847, ces importations sont tombées, à la fin de 1848, à celui de 13,753,734 francs; elles ont remonté en 1849 au chiffre de 16,524,306 francs, et en 1850 à celui de 17,930,076 francs. Quant à l'année 1851, elle a offert des résultats plus satisfaisans encore, puisque les trois premiers trimestres de cette année, les seuls dont on puisse encore connaître les résultats, accusent en marchandises importées dans la colonie le chiffre de 15,445,933 fr., tandis que la période correspondante de 1851 n'avait fourni que celui de 13,472,933 francs. En présence de ces résultats, n'a-t-on pas lieu de se féliciter de la transformation sociale qui s'est opérée à la Martinique?

L'île de la Guadeloupe (1), située à vingt-cinq lieues au nord de la Martinique, est divisée en deux parties par un bras de mer très étroit; l'une de ces parties prend spécialement le nom de *Guadeloupe*, l'autre celui de *Grande-Terre*. Le petit détroit qui coupe ainsi l'île en deux, connu des marins sous le nom de Rivière Salée, n'est accessible qu'à des embarcations calant un mètre et demi d'eau. Son utilité est grande toutefois pour le transport des denrées des quartiers qui l'avoisinent.

A l'ouest de la Rivière Salée, la Guadeloupe proprement dite se présente, avec ses chaînes de montagnes volcaniques, parmi lesquelles la *Soufrière* vomit souvent de la fumée et des étincelles des flancs de son cratère couvert de soufre. La pente de ces montagnes s'adoucit généralement et se termine de manière à laisser entre leur base et le rivage de la mer des étendues de terre plus ou moins considérables. C'est dans cette espèce de ceinture et sur les flancs praticables des mornes que sont établies les cultures et les habitations. La végétation y est aussi riante qu'à la Martinique, et se détache en mille nuances diverses. La seconde moitié de l'île, la Grande-Terre, située à l'est de la Rivière Salée, ne présente au contraire, par un singulier contraste de la nature, qu'une vaste plaine, dont le sol s'élève à peine de quelques mètres au-dessus du niveau de la mer. La circonférence totale des deux parties de la Guadeloupe est d'environ 70 lieues.

Ces différences géologiques en entraînent naturellement d'autres dans la topographie de ces deux îles jumelles : ainsi, grace à ses montagnes couronnées de forêts, à ses ravines profondes, la Guadeloupe proprement dite compte une vingtaine de rivières ou grands ruisseaux, cours d'eau peu considérables, mais qui, dans la saison des pluies, deviennent des torrens souvent impétueux. La Grande-Terre, au contraire, n'est arrosée par aucune rivière; à peine quelques sources y fournissent-elles l'eau nécessaire à la consommation des habitans et des bestiaux; les pluies y sont aussi bien moins fréquentes que dans l'autre partie de l'île. Malgré cette rareté des pluies, comme presque tous les points de son étendue sont susceptibles de culture, que la terre en est d'ailleurs grasse et fertile, le sol de la Grande-Terre est plus fé-

(1) A la Guadeloupe se rattachent administrativement quatre dépendances. L'île de Marie-Galante, — dont le parrain fut Christophe Colomb lui-même, qui lui donna le joli nom de la frégate qu'il montait, — est située à 5 lieues au sud de la Guadeloupe. Son sol est fertile; elle est de forme circulaire et a 4 lieues de diamètre. Les Saintes sont la seconde dépendance de la Guadeloupe; c'est un groupe de cinq îlots peu productifs situés à 3 lieues dans le sud-est de la Guadeloupe, et dont le principal avantage est d'offrir aux marins une des rades les plus belles et les plus sûres des Antilles. La Désirade, troisième dépendance, n'est guère plus productive; c'est une petite île de 2 lieues de long sur une lieue de large, située à 2 lieues au nord-est de la Guadeloupe. Enfin la quatrième dépendance est l'île de Saint-Martin, laquelle est située à 45 lieues au nord-ouest de la Guadeloupe, et dont nous possédons les deux tiers : l'autre tiers appartient aux Hollandais.

cond et mieux exploité que celui de la Guadeloupe; on n'y trouve aucune forêt. C'est aussi le littoral de la Grande-Terre qui offre les meilleurs abris aux navigateurs : le port de la Pointe-à-Pître entre autres, situé à l'embouchure méridionale de la Rivière Salée, est l'un des plus sûrs et des plus commodes des Antilles; 200 bâtimens peuvent y trouver abri pendant la saison de l'hivernage, et, s'ils ne sont pas de grande dimension, mouiller à quais et s'y décharger de même. Le petit port du Moule renferme aussi un bon abri sur la côte orientale de la Grande Terre. Quant aux côtes de la Guadeloupe proprement dite, elles n'offrent aux marins que la rade de la Basse-Terre, à l'occident de l'île, rade ouverte à tous les vents, notamment à ceux de l'ouest, les plus dangereux pendant l'hivernage.

Les productions du sol de la Guadeloupe consistent, comme celles de la Martinique, en sucre d'abord, puis en café, et en quelque peu de coton et de cacao. Le chiffre total de la population de la Guadeloupe et de ses dépendances s'élève à environ 129,000 ames, dont 11 à 12,000 blancs et 15 à 20,000 gens de couleur; le reste se compose de noirs, affranchis pour la plupart depuis 1848. Les différences dans les mœurs locales de la Martinique et de la Guadeloupe sont d'ailleurs peu sensibles et ne peuvent trouver place dans un aperçu général : c'est toujours la même classification sociale, due à l'aristocratie de la couleur. Cependant nous devons faire remarquer, en passant, qu'à la Guadeloupe l'esprit de désordre a trouvé plus de facilité à s'infiltrer dans les masses, quoique la transition de l'état d'esclavage à l'état de liberté n'ait pas été marquée, comme à la Martinique, par les massacres et l'incendie. On se rappelle que M. le capitaine de vaisseau Layrle, apprenant que la liberté venait d'être proclamée à la Martinique, n'hésita pas à prendre l'initiative d'une mesure analogue à la Guadeloupe, et sut ainsi prévenir bien des désordres qu'il se tenait prêt d'ailleurs à réprimer vigoureusement.

Pendant les dix années qui précédèrent 1848, la production de la Guadeloupe avait atteint en moyenne le chiffre de 33,225,000 kilogr. de sucre; en 1848, elle tombe à 20,454,739 kilogrammes; en 1849, à 17,708,830 kilogrammes, et, en 1850, sa décadence toujours croissante est telle que le relevé des douanes de cette année n'accuse que 12,831,917 kilogrammes. Il est vrai qu'à cette époque l'esprit de désordre fermente à tel point dans la colonie, que le gouverneur la déclare en état de siége : cette mesure fait renaître la sécurité et ramène à la culture un assez grand nombre de nouveaux affranchis qui vagabondaient dans les villes. En 1851, nous voyons cette colonie exporter 20,046,368 kilogrammes de sucre. La Guadeloupe annonce des résultats bien plus remarquables encore pour 1852, puisque le premier trimestre de la présente année a déjà fourni 5,111,233 kilogrammes de

sucre exporté, tandis que le premier trimestre de 1851 n'avait atteint que 1,905,878 kilogrammes. On le voit donc, la Guadeloupe, comme sa sœur la Martinique, s'est remise au travail, et au travail libre, avec une certaine persévérance; espérons que la sécurité dont elle jouit ne tardera pas à lui rendre sa prospérité première.

Quant aux importations de marchandises opérées dans la colonie de 1848 à 1852, elles ont subi à peu près les mêmes variations qui ont affecté les exportations. Ainsi le mouvement d'importations, qui montait en 1847 à 21,339,187 fr., tombe, à la fin de 1848, à 11,981,681 fr., et se maintient, à la fin de 1849 et de 1850, à peu près au même chiffre, puisqu'au terme de la première année il accuse un total de 12,485,117 fr. et au terme de la seconde un total de 12,770,029 francs; mais en 1851 il se relève d'une manière assez sensible. Les marchandises importées dans la colonie pendant les trois premiers trimestres de cette année 1851 montent à la somme de 13,035,135 francs, tandis que la période correspondante de 1850 n'accusait qu'une valeur de 10,827,370 francs.

Telle est aujourd'hui la situation des Antilles françaises, possessions nationalisées jadis par le courage de leurs habitans, qui souvent mêlèrent leur sang au sang de nos soldats et de nos marins pour conserver le pavillon de la métropole. Que de choses glorieuses ont vues les palmiers centenaires qui couronnent ces oasis de la mer des Antilles! Ils ont vu les brillans combats de d'Estaing contre Byron, ceux plus brillans encore de Guichen contre Rodney; ils ont vu Lamothe-Piquet lutter héroïquement contre les forces supérieures de l'amiral Hyde Parker. Plus récemment, les eaux du golfe du Mexique, dont elles avoisinent l'entrée, ont été témoins d'un fait d'armes non moins glorieux, l'attaque et la prise de la formidable citadelle de Saint-Jean d'Ulloa par l'amiral Baudin, fait d'armes que les Américains, lors de leur dernière guerre, n'osèrent jamais tenter avec des forces navales presque doubles des nôtres. Nos Antilles, qui, en temps de paix, abritent par centaines les bâtimens marchands porteurs des produits de notre industrie, seraient donc en temps de guerre ce qu'elles ont été déjà, d'excellens points de relâche et de ravitaillement pour nos escadres et pour nos croiseurs chargés d'opérer dans ces mers contre le commerce ou les établissemens de l'ennemi.

Au groupe de ce que j'appellerai nos *colonies de production* se rattache une île dont le premier aspect laisse dans toute ame de marin d'ineffaçables souvenirs. C'est en 1826 que je contemplai pour la première fois les splendides paysages de l'île Bourbon. J'étais alors embarqué comme aspirant sur une corvette, et c'était par une de ces belles soirées si communes sous les tropiques que notre bâtiment faisait le tour de l'île charmante dont les derniers rayons du soleil illuminaient

la riche végétation. De temps en temps, nous distinguions à la longue-vue des habitations créoles qui se détachaient au milieu de la verdure; en quelques endroits, ces riantes maisons se groupaient sur le plateau d'une colline, et un petit clocher les dominait. Le son argentin de l'*angelus* arrivait jusqu'à nous, et nous apercevions la famille créole se dirigeant vers l'église, suivie de la foule des esclaves dont quelques-uns, attardés par l'ouvrage, traversaient en courant les plantations de cannes. Si, de la rive, notre regard se dirigeait vers le ciel, il traversait un amphithéâtre de mornes et de pitons dont la nature s'assombrissait de plus en plus de la base au sommet. Tel se découvrait à nous le seul joyau qui reste encore à la France au milieu de l'Océan Indien, joyau imparfait, hélas! car la nature a refusé un port, une rade même passable à Bourbon.

L'île de Bourbon ou plutôt l'île de la Réunion (1), car telle est sa dénomination nouvelle depuis 1848, est traversée du nord au sud par une chaîne de montagnes escarpées qui la divise en deux parties, celle de l'est ou partie du vent, celle de l'ouest ou partie sous le vent. Des défrichemens successifs ont déboisé toute la zone inférieure des montagnes, mais la partie centrale de l'île est encore couverte de sa végétation primitive. Le tiers de cette île environ est cultivé : dix-sept rivières, dont aucune n'est navigable, descendent de ses montagnes et se jettent dans la mer. A vrai dire, ce sont des torrens plutôt que des rivières, et ces torrens, par suite de leur pente rapide, de leur lit encaissé, offrent même peu de ressources pour l'irrigation.

Les rades de Saint-Denis et de Saint-Paul, les deux villes principales de la Réunion, sont les plus fréquentées de l'île, mais ce ne sont que des rades foraines. Les bâtimens mouillés sur ces rades doivent donc les quitter au plus vite, sous peine de s'y perdre à l'ancre corps et biens, dès que la baisse du baromètre annonce l'ouragan. La prophétie du mercure est alors appuyée d'un coup de canon parti de la direction du port, afin que les retardataires gagnent le large le plus tôt possible. Souvent même cette fuite au large ne préserve pas les navires de la fureur des violens ouragans de la mer des Indes : quantité de bâtimens de commerce en ont été les victimes. *Le Berceau*, corvette de guerre, n'a plus reparu depuis plusieurs années, engloutie sans doute par les vagues monstrueuses de ces mers tropicales, d'ordinaire si bleues et si tranquilles. Dans cette même tempête, la frégate *la Belle-Poule* fut aussi sur le point de trouver un tombeau. D'autres souvenirs, à la fois tristes et glorieux pour la France, planent sur ces parages. On sait à quels efforts d'héroïque résistance donna lieu la conquête de l'Ile de France,

(1) De l'île de la Réunion dépendent Nossi-bé et Mayotte, deux îles occupées assez récemment, et la petite île de Sainte-Marie, jetée vis-à-vis et tout près de Madagascar.

cette sœur de Bourbon; on sait le combat du Grand-Port où le commandant Duperré, secondé par MM. Bouvet et Morice, fit amener ou brûla, avec deux frégates et une corvette, les 4 frégates anglaises : le *Sirius*, la *Néréide*, l'*Iphigénie* et la *Magicienne;* c'était après que les capitaines Surcouf, L'Hermitte, Bergeret, Tréhouart, Bourayne, s'étaient illustrés dans l'Inde même, que l'Ile de France, au moment de devenir anglaise, était le théâtre des exploits des Duperré, des Hamelin, Le Marant, Moulac, Motard, et de tant d'autres braves officiers qui disputèrent jusqu'au dernier jour le seul poste de l'Océan Indien où flottât encore notre drapeau.

Les produits de culture de la Réunion sont les mêmes que ceux des Antilles; il faut y ajouter toutefois le girofle, qui vient après le café dans le chiffre de la production de l'île : le sucre y est toujours la denrée la plus abondante et représente trois ou quatre fois la valeur de toutes les autres réunies. La population y est de 103,000 habitans, dont 30,000 blancs, 10,000 hommes de couleur; le reste se compose de noirs. Contrairement à ce que nous avons vu dans les Antilles, la race blanche est ici bien plus nombreuse que la race de couleur, et cette particularité a suffi pour y faire moins redouter de désastreux conflits aux diverses époques révolutionnaires que la colonie a traversées. Il se trouve en outre à Bourbon un élément de population que l'on ne rencontre pas aux Antilles : ce sont les *coulis* ou travailleurs indiens. Ces cultivateurs nomades quittent les rives de l'Asie pour venir chercher à Bourbon, comme à l'Ile de France, des salaires bien supérieurs à ceux qu'ils reçoivent chez eux. Depuis l'émancipation surtout, les travailleurs asiatiques y ont fait concurrence à la race africaine et l'ont supplantée sur un assez grand nombre d'habitations. On en compte en ce moment dans la colonie 21,000 en présence de 60,000 noirs émancipés. Peut-être est-ce un fait regrettable que l'on n'ait pas cherché davantage à employer la population noire affranchie, laquelle, en quelque sorte rivée au sol, immobilise dans la colonie même les profits du travail; mais on ne peut méconnaître non plus que l'emploi des *coulis*, en stimulant la concurrence, a dû empêcher les salaires d'atteindre des taux parfois exorbitans, comme cela est arrivé ailleurs.

Les débuts de l'émancipation ont été plus heureux à la Réunion qu'aux Antilles : non-seulement l'esprit d'anarchie et de désordre n'y a pas trouvé d'ardens apôtres comme dans ces îles, mais encore les ateliers y ont été, dans les premiers temps, moins abandonnés par les nouveaux affranchis. On s'accorde généralement à attribuer une bonne part de ces résultats au gouverneur chargé d'aller y proclamer l'émancipation. Prenant sur lui de restreindre tout d'abord la liberté dont il venait doter les travailleurs noirs, il les a obligés à continuer leurs travaux, et n'a pas hésité à punir comme vagabonds ceux qui les in-

terrompaient pour mener une vie oisive, ceux enfin qui, dans leur enivrement, n'avaient pas compris, soit ignorance, soit paresse instinctive, que le travail est le premier devoir d'un homme libre.

Pendant la période décennale antérieure à 1848, la moyenne annuelle de la production du sucre à la Réunion avait accusé un chiffre de 25,631,000 kil.: en 1848, cette production tombe à 22,070,590 kil., et même en 1849 à 18,748,971 kilogrammes; mais là s'arrête la progression décroissante, et, plus abondante que celle des Antilles, la production sucrière accuse à la fin de 1850 un chiffre de 20,893,444 kil. exportés. Quant aux résultats de la campagne de 1851, ils ne sont pas encore complétement parvenus en France, mais tout annonce que la moyenne du temps de l'esclavage sera atteinte, sinon dépassée. Les importations de marchandises opérées dans l'île de la Réunion présentent un mouvement de progrès non moins satisfaisant : ainsi la somme de ces importations, qui atteignait en 1847 15,736,096 francs, tombe en 1848 à 10,479,375 fr., remonte en 1849 à 11,502,746 fr., et en 1850 s'élève à 15,715,084, c'est-à-dire presque au chiffre de 1847.

En présence de ces résultats mis en regard de ceux que nous a offerts l'émancipation anglaise, plus facile à effectuer cependant tant à cause de la sécurité politique dont jouissait l'Angleterre que par suite de l'élévation comparative du chiffre des indemnités qu'elle avait accordées à ses colons, n'est-on pas amené forcément à reconnaître d'abord que la France et ses enfans comprennent mieux leurs possessions lointaines qu'on ne le pense généralement, et qu'ensuite, abstraction faite de toute cause révolutionnaire, l'heure avait sonné en 1848 pour l'abolition de l'esclavage dans ces possessions?

II. — LE SÉNÉGAL. — LES COMPTOIRS DE L'INDE.

La colonie du Sénégal ne ressemble pas à celles dont nous venons de parler : ce n'est plus la culture qui y domine, c'est la *troque* ou commerce d'échange. Ce n'est pas aux travaux de la terre que nous y avons dressé la race indigène : nous avons tourné son activité soit vers le trafic, soit vers la navigation des fleuves et de leurs affluens ou *marigots,* tous autant de chemins qui marchent et permettent à ces courtiers africains, devenus français, de transporter sur leurs nombreuses flottilles les marchandises de nos manufactures dans les *escales* ou marchés de l'intérieur de l'Afrique. Parmi les produits que les Maures ou les noirs leur livrent en échange se remarquent l'or, les cuirs, la cire, les plumes d'autruche, les arachides et surtout la gomme connue en France sous le nom de gomme arabique, le seul produit colonial pour lequel les Anglais soient nos tributaires. On doit comprendre combien ils nous envient cette possession, dont le produit

principal est de nécessité première dans la confection de tous les tissus manufacturés.

La colonie du Sénégal et dépendances se compose plutôt de points commerciaux et maritimes clair-semés sur une vaste étendue du territoire de l'Afrique que du territoire même, et en effet à une colonie d'échanges ce qu'il faut d'abord, c'est un très grand nombre de marchés d'échange qui lui permettent de multiplier ses transactions commerciales dans l'intérieur et sur le littoral. Saint-Louis est le chef-lieu et le plus important de ces points; il est situé à l'embouchure même du fleuve le Sénégal, cette grande artère de l'Afrique qui promène nos bateaux troqueurs jusqu'à 200 lieues dans le cœur de ce mystérieux continent; sur ses rives sont situés les fortins de Dagana, Richard-Toll, Mérina-Ghène, Bakel, Senoudébou, autant de points d'appui militaires et commerciaux pour nos opérations sur le fleuve.

Les dépendances extérieures du Sénégal sont échelonnées dans le sud de ce fleuve, sur près de 800 lieues de côtes : ce sont d'abord Gorée, îlot escarpé, jeté en pleine mer devant le Cap-Vert, et que l'amiral Duperré avait l'habitude d'appeler la clé de la côte occidentale d'Afrique. Il faut y joindre le petit comptoir d'Albréda, enclavé dans le fleuve anglais de Gambie, lequel a été si souvent précurseur d'orages politiques, et le sera sans doute encore par suite de sa position ambiguë. Parmi ces dépendances, on compte aussi le fort de Sedhiou, dans la Casamance, situé à une soixantaine de lieues au sud de Gorée; les comptoirs du Grand-Bassam et d'Assim, sur la côte d'Or, 300 lieues plus au sud encore, et enfin le comptoir du Gabon, éloigné de Saint-Louis de près de 800 lieues.

C'est une erreur assez généralement répandue en France que de confondre le Sénégal avec ses dépendances. On voit quelles immenses distances les séparent; les différences du climat, du sol, des provinces, des populations, des mœurs, les séparent davantage encore. Tandis qu'au Sénégal on éprouve pendant huit mois de l'année une brûlante sécheresse accompagnée de vents d'est, qui font transsuder la gomme à l'acacia du désert, dans le fond du golfe de Guinée au contraire, près du Gabon, ce sont des pluies torrentielles de neuf mois, des *tornades* et des vents de sud-ouest qui fécondent la puissante végétation des palmiers, dont les noix sont si riches en substance oléagineuse. Quant aux variétés qu'on remarque dans les peuplades diverses qui bordent cette immense étendue de côtes, elles échappent à toute énumération. La population française qui habite les possessions que la France a ainsi échelonnées dans l'Afrique occidentale monte à 18,000 noirs ou Africains de race mélangée et à 250 Européens; mais l'influence de notre pavillon s'exerce sur un chiffre bien autrement considérable d'Africains, chiffre qu'on peut évaluer à 800,000 environ sur les bords

du Sénégal seulement. Sur ces 800,000, on compte 79,000 hommes (1) armés de fusils. Or, comme nos forces militaires mobilisables du Sénégal ne montent guère qu'à 300 soldats et artilleurs, à une cinquantaine de spahis et à trois petits navires à vapeur, on comprend que le gouverneur de ces possessions, s'il veut y dominer par influence, c'est-à-dire se borner seulement à empêcher les exactions que ces peuplades demi-sauvages sont toujours disposées à commettre, on comprend, disons-nous, que ce gouverneur doit passer presque tout son temps sur son cheval ou son *steamer*, malgré la chaleur et les fièvres. Il doit même pratiquer souvent à l'égard de ces nombreuses peuplades la fameuse maxime : « Diviser pour régner. » Aussi est-ce un rude apprentissage pour un gouverneur préoccupé de sa tâche que l'administration de cette colonie. M. Jubelin, ancien sous-secrétaire d'état de la marine, qui a gouverné successivement le Sénégal, la Guyane et la Guadeloupe, raconte souvent que c'est au Sénégal qu'il a fait le plus de *cheveux blancs*.

La colonie du Sénégal n'étant pas une colonie à culture, et l'esclavage n'y ayant eu, avant 1848, qne le caractère de domesticité, de captivité assez douce, on comprend que l'émancipation n'y ait produit aucune interruption dans le mouvement commercial de la colonie. Seulement les bénéfices s'y sont déplacés : ainsi tel captif qui était loué jadis comme matelot ou comme artisan par son maître à tel négociant dispose seul de sa personne aujourd'hui, et garde tout entier le salaire mensuel dont il remettait jadis la moitié à ce maître. Celui-ci, bien peu indemnisé par la métropole, regrette fort le temps passé, et on le conçoit; mais, au point de vue général de la production du pays, il n'y a pas là perturbation, il n'y a que déplacement dans les fonds de roulement de la colonie. Quant aux captifs de case, ils n'ont guère quitté le domicile de leurs anciens maîtres, dont la douceur était d'ailleurs proverbiale. Puis l'aristocratie de la peau, si vivace encore dans nos colonies à sucre, n'existe pour ainsi dire pas au Sénégal : le blanc y serre la main aussi volontiers au mulâtre qu'au noir. Pendant que nous étions gouverneur de cette colonie, nous avons cherché à nous rendre compte de cette différence si marquée entre les mœurs sénégalaises et les mœurs créoles. Après avoir interrogé les annales du passé, il nous a semblé que ce contraste devait provenir principale-

(1) Voici les noms des peuplades armées :

Cayor	30,000 fusils.
Fouta	30,000
Trarzas	12,000
Bracknas	5,000
Wallo	2,000
Total	79,000 fusils.

ment des unions que, dans l'origine, avaient contractées les Européens avec les femmes indigènes. Ces femmes en effet, loin d'être des esclaves, étaient souvent des filles ou des sœurs de chefs, de *rois*, car tel est le titre pompeux dont ces chefs se décorent, et qu'on leur reconnaît même dans les transactions officielles.

Les registres de la douane attestent que le mouvement général d'importations et d'exportations du Sénégal et dépendances, — lequel, en moyenne décennale, de 1827 à 1837, équivalait à 7,042,809 francs, — avait atteint le chiffre de 14,604,427 francs, — c'est-à-dire avait presque doublé de 1837 à 1847. La plus récente moyenne quinquennale, comprise entre 1845 et 1850, avait atteint le chiffre plus remarquable encore de 19,539,762 francs!

Outre les relations commerciales qui ont leur centre dans nos possessions africaines, il en est d'autres que nos bâtimens troqueurs entretiennent avec les nombreux pays intermédiaires. Bien que moins élevé que celui de nos échanges avec nos possessions nationales, ce chiffre n'en est pas moins en voie de progrès, surtout depuis que l'huile d'arachides et l'huile de palme récoltées dans ces pays sont employées avec tant de faveur en France. Qu'on en juge : le mouvement commercial de ces contrées intermédiaires, qui, de 1831 à 1836, était, en moyenne annuelle, de 819,976 francs, a atteint, de 1837 à 1845, la moyenne quinquennale de 4,147,257 francs, et, de 1845 à 1850, celle de 11,042,568 francs!

Plût au ciel que, sur tous les autres points du globe, nous pussions constater un pareil progrès dans le mouvement de notre commerce maritime! De pareils résultats sont dus quelque peu à la sécurité que notre station navale a su procurer à notre commerce sur ces plages encore à demi barbares. Il a fallu souvent garantir cette sécurité à coups de fusil, en opérant des descentes à travers les barres de brisans du littoral. C'était le devoir de notre escadre, comme c'est celui de la garnison du Sénégal de châtier les pillards dans l'intérieur de la Sénégambie : l'une et l'autre ont donc des droits à la reconnaissance de notre commerce maritime, qui d'ailleurs n'a jamais manqué une seule occasion de la leur témoigner fraternellement.

La métropole a fait de louables efforts pour répandre l'instruction morale et religieuse parmi les populations du Sénégal. La race blanche n'est pas représentée dans cette colonie, comme aux Antilles, par des propriétaires en quelque sorte fixés au sol, mais par des colons de passage, fort empressés de quitter ces bords malsains dès qu'ils ont pu amasser quelques dizaines de mille francs. La race mulâtre n'est point non plus, au Sénégal, sourdement hostile à la race blanche. Grace aux efforts de l'administration locale et du clergé, des mariages réguliers ont remplacé presque généralement les mariages dits *à la mode*

du pays, qui n'étaient qu'un concubinage plus ou moins déguisé. Quant à la race noire, elle n'a pu encore malheureusement secouer l'influence de ses coutumes et de ses superstitions traditionnelles. A la voir exécuter chaque soir, dans les rues mêmes de Saint-Louis, ses danses nationales, on sent qu'au Sénégal elle se regarde comme chez elle. Presque tous les nègres pratiquent l'islamisme. C'est à l'autorité locale qu'il appartient de continuer parmi eux l'œuvre de moralisation si heureusement commencée parmi les mulâtres.

C'est encore l'intérêt commercial que nous retrouvons en première ligne dans nos établissemens de l'Inde. On sait qu'avant la guerre de 1758, ces établissemens comprenaient une étendue de pays considérable, dont les revenus n'étaient pas inférieurs à 18 millions; maintenant ils sont réduits à quelques comptoirs. Bien que précaires, ils apportent cependant un certain contingent de navigation dans le chiffre de nos armemens maritimes, et les tissus qu'ils produisent, ceux connus sous le nom de *guinées* principalement, sont même de première nécessité dans nos échanges avec les peuplades africaines.

L'esclavage n'y existait pas même avant 1848. Les divisions fondamentales des castes indiennes n'ont pas cessé d'ailleurs de séparer les 160,000 Indo-Français de nos divers établissemens. L'on retrouve toujours parmi eux la caste sacerdotale ou celle des brahmanes, la caste militaire et royale ou celle des kchatryas, la caste commerçante et agricole ou celle des vaysias, et la caste domestique ou celle des soûdras, indépendamment des parias et des Maures ou musulmans, qui ne sont d'aucune caste. L'islamisme, comme le christianisme, ne compte du reste qu'un petit nombre de sectateurs parmi les Indiens; l'immense majorité est adonnée aux cultes idolâtres.

Pondichéry, le chef-lieu de nos établissemens, est une assez jolie ville, divisée en deux parties par un canal : la ville blanche et la ville noire. La première est habitée par les Européens, au nombre de 7 à 800; la ville noire renferme environ 3,000 cases, qu'habitent à peu près 20,000 indigènes. Pondichéry ne possède malheureusement ni port ni rade, car on ne peut donner le nom de rade à un mouillage en pleine côte, où la mer brise sans cesse et rend les communications généralement difficiles. Le nom de cette ville rappelle une foule de souvenirs glorieux pour la France. A l'époque où notre commerce y était dans sa splendeur, Dupleix força les Anglais à en lever le siége, bien que ses forces fussent bien inférieures à celles de l'ennemi. Non loin de Pondichéry est situé Madras, dont La Bourdonnais s'empara avec une escadre composée d'un seul vaisseau et de cinq transports; Madras où, quarante ans plus tard, Suffren attaqua l'escadre de l'amiral Hugues, dont il désempara l'arrière-garde. Un peu plus au sud que Pondichéry, c'est l'île Ceylan, c'est Trinquemalé, dont le même amiral Suffren

s'empara après un siége qu'il dirigea en personne, comme l'eût fait un officier de génie expérimenté; Trinquemalé, théâtre peu après d'un nouveau combat livré par l'infatigable amiral français à l'escadre de l'amiral Hugues, laquelle prit chasse après la lutte, en septembre 1782.

Comme témoignage palpable de notre splendeur éclipsée dans l'Inde, et en échange de quelques priviléges relatifs à la vente du sel et de l'opium, la compagnie anglaise des Indes paie encore à notre trésor une somme d'un million, connue en langage budgétaire sous le nom de *rente de l'Inde*. Ce million couvrait autrefois une partie des dépenses de celles de nos colonies dont les revenus étaient insuffisans pour subvenir à leurs besoins.

III. — LA GUYANE. — ÉTABLISSEMENS DE L'OCÉANIE ET DE TERRE-NEUVE.

Nous arrivons à des colonies qui doivent être considérées surtout soit comme points de relâche pour notre marine militaire ou marchande, soit comme établissemens d'utilité sociale. Dans cette dernière catégorie se place la Guyane : c'est la seule de nos possessions où l'émancipation des esclaves ait ruiné le travail. Bien avant 1848, la Guyane languissait faute de bras; ses immenses savanes, ses vastes forêts vierges appelaient et appellent encore des cultivateurs laborieux et des pionniers intelligens. Aujourd'hui la Guyane est au moment de se transformer en un vaste pénitencier. Il importe de savoir quelles ressources offre ce territoire à la classe de travailleurs qu'on se propose d'y acclimater.

Il est un fait que nous tenons d'abord à constater, en ayant recours non-seulement aux documens officiels, mais à des renseignemens encore inédits dus à un des officiers les plus éminens de notre marine : c'est que l'opinion publique a été parfois trompée sur la Guyane française. Dans cette région, quoique voisine de l'équateur, le climat est chaud, mais supportable; l'on y cultive la canne à sucre, le cacao, l'indigo, le café et le coton. Le sol de la Guayane est couvert dans certaines parties de magnifiques forêts; mais, à mesure qu'on s'y enfonce, ces bois sont embarrassés par des lianes, des arbustes, des troncs déracinés, qui les rendent d'un accès difficile. Des cours d'eau assez étendus traversent ces solitudes; malheureusement ils sont barrés dans leur partie supérieure par des rochers qui s'opposent à la navigation. On ne peut douter que la grande étendue de plaines marécageuses qui bordent presque tout le littoral de la Guyane ne soit le produit de lentes alluvions faites par la mer. Ces terrains, souvent noyés, sont généralement couverts par la végétation des palétuviers, au milieu desquels de nombreux animaux trouvent asile. Les petites montagnes qui s'élèvent à quelques lieues dans l'intérieur, dans la

direction de la plage, semblent indiquer que ces plaines ne sont elles-mêmes que l'ancien littoral, reculé par les lentes alluvions de la mer.

Dans son rapport du 20 février 1852, M. le ministre de la marine Ducos a indiqué les graves motifs qui l'avaient guidé dans le choix de la Guyane comme colonie pénitentiaire. Nous ferons remarquer qu'une des plus sages mesures proposées dans ce rapport consiste à choisir les îles du Salut, îlots éloignés de quatre lieues du littoral de la Guyane, pour y déposer provisoirement les condamnés, afin de les acclimater peu à peu à leur nouvelle patrie. Nul doute que la vue des belles contrées de la Guyane, de ces forêts impénétrables où la nature déploie un luxe étonnant de végétation, ne séduise les nouveaux colons, comme elles nous ont séduit nous-même quand nous les avons parcourues pour la première fois. Cependant l'expérience des faits antérieurs est là pour démontrer que ce n'est pas impunément que l'on dépouille un sol quelconque de sa virginité primitive : cette végétation superbe, en effet, ne recèle que trop souvent des principes mortels d'empoisonnement miasmatique. C'est donc une mesure bien sage que de préparer d'abord, sur des îles isolées en pleine mer, les premiers fondemens de notre établissement pénitentiaire.

Si cette tentative de colonisation réussit, non-seulement la France se sera ainsi débarrassée de ses bagnes, vraie lèpre sociale qui entretenait les traditions de l'école du crime dans les bas-fonds de la population, mais encore elle aura utilisé son immense possession de la Guyane, laquelle, il faut bien le dire, se mourait rapidement après 1848, elle qui n'avait jamais été fort vivace avant cette époque. Voici en effet les tristes chiffres que nous donnent les relevés de douane relatifs au mouvement de production et de commerce de cette colonie : en 1847, le chiffre des exportations du sucre de cette colonie montait à 2,309,180 kilogrammes, et ne tombait même vers la fin de 1848 qu'à 2,080,495 kilogrammes; mais peu à peu les nouveaux affranchis, qui avaient à leur portée tant de terres disponibles, abandonnèrent les habitations de leurs maîtres, ou s'y maintinrent dans une oisiveté presque absolue. Aussi la production du sucre de la Guyane tomba-t-elle en 1849 à 1,004,560 kilogrammes et en 1850 à 401,618 kilogrammes; à la fin de 1851, elle n'accusait plus qu'un total de 320,543 kilogrammes de sucre exporté. Ces déplorables résultats ont fait agiter une question de première importance : après les énormes sacrifices que le gouvernement a faits pour cette colonie et la population qui l'habite, n'a-t-il pas le droit d'en maintenir les travailleurs dans le rayon des terres où il a jugé nécessaire de concentrer son administration? Il est à désirer que cette question reçoive une solution favorable à la grande culture.

La population de la Guyane française se compose de 1,300 blancs, de 5,000 hommes de couleur et de 12,000 noirs affranchis; cette popu-

lation est presque toute concentrée dans l'île de Cayenne, laquelle n'est séparée du continent que par de simples cours d'eau et en fait en quelque sorte partie. Quand on songe que cette île n'a guère que douze lieues de pourtour, et que la Guyane française tout entière, grande comme le quart de la France, ne compte pas moins de 16 à 18,000 lieues carrées, on se prend à regretter amèrement qu'une aussi vaste possession tropicale ne soit encore qu'un *désert de végétation*.

Nos établissemens de l'Océanie ne sont guère, nous l'avons dit, que des points d'étapes maritimes et militaires. Près de Terre-Neuve, nous possédons une petit île dont le sol granitique se refuse à la culture. On n'y trouve qu'un bourg, chef-lieu de l'établissement; mais dans les anfractuosités de ce rocher se creusent la rade et le *barachois* ou darse de Saint-Pierre, abri très sûr d'avril en décembre, conséquemment pendant la saison de la pêche de la morue. On voit assez combien cette petite possession est précieuse pour nos bâtimens en pêche sur les bancs de Terre-Neuve, bancs de deux cents lieues de longueur, où foisonne la morue. Nos bâtimens y vont annuellement au nombre de 330, jaugeant 47,000 tonneaux, montés par 11,500 hommes. Les produits de leur pêche s'élèvent chaque année à 44 millions de kilogrammes de morue, dont 27 millions sont consommés en France, et 17 millions dans nos colonies et hors de nos frontières. C'est une école de matelots bien précieuse que cette pêche de la morue qui prépare à notre armée navale une partie considérable du contingent d'hommes de mer que la France aurait à réunir sous ses drapeaux au premier coup de canon.

IV. — DU SYSTÈME COLONIAL ET DE SES RÉSULTATS.

On voit ce que sont les colonies de la France. A part les établissemens pénitentiaires ou militaires de la Guyane et de l'Océanie, ce sont surtout de précieux débouchés commerciaux et de grands ateliers d'exploitation agricole. Ici se présente une grave question. Quel système doit suivre la métropole à l'égard de ces possessions lointaines? Est-ce un régime de protection ou de liberté qui leur convient? et laquelle des deux politiques favorise le mieux les intérêts de notre marine? Il nous reste à répondre brièvement sur ces divers points.

Les systèmes colonisateurs peuvent se réduire à trois principaux : ceux qui eurent la conquête pour but et pour résultat sans autre mobile que l'esprit de conquête lui-même, c'est-à-dire l'amour de la gloire et l'ambition militaire. Telles furent les colonies fondées par Alexandre-le-Grand, qui, après avoir dompté les nations pour se faire parmi les hommes la renommée d'un demi-dieu, opérait le partage des terres conquises entre les chefs et les soldats de ses légions congédiées; mais ces partages n'avaient d'autre but que d'assurer au conquérant la pos-

session des ressources matérielles des contrées que laissaient derrière elles ses armées actives. Le second des systèmes colonisateurs est celui qui eut pour cause première l'exubérance de populations trop à l'étroit chez elles. Par la force irrésistible des choses, ces populations émigraient dans des pays plus étendus et moins peuplés. Telles furent les colonies grecques, lorsque les races de l'Archipel se dirigèrent de leur sol natal sur les rives de la Sicile, de l'Italie, de l'Asie-Mineure, où elles transportèrent les connaissances agricoles, commerciales et même les arts de leur mère-patrie. Le troisième système de colonisation, fondé sur la prépondérance maritime et commerciale, fut, dans l'origine, pratiqué surtout par la race phénicienne. Ce peuple, essentiellement navigateur et commerçant, fut des premiers à comprendre dans l'antiquité que l'empire des mers pouvait donner l'empire du monde. Aussi voyons-nous les colonies phéniciennes s'échelonner sur presque tout le littoral de la Méditerranée : à Carthage, à Utique sur la côte d'Afrique; à Carthage-la-Neuve (aujourd'hui Carthagène); à Barcelone, Port-Mahon, Gadès sur la côte d'Espagne; à Panorma en Sicile; à Mélite et à Cythère dans l'Archipel. Cette confédération de villes commerçantes et maritimes, qui eut d'abord Tyr et ensuite Carthage pour métropole, devint tellement puissante, qu'elle lutta un siècle contre Rome. Non-seulement les Phéniciens établirent ainsi leurs colonies sur le littoral et dans les îles de la Méditerranée, mais ils franchirent le détroit de Gibraltar et surent étendre leurs relations commerciales jusqu'à Madère et aux Canaries, qui sont restées bien des siècles après eux les bornes méridionales du monde connu.

Or, tout peuple qui a voulu être une puissance navale de premier ou de second ordre a plus ou moins adopté le système des Phéniciens, avec les différences qu'entraînait naturellement le changement apporté par une assez longue série de siècles dans les connaissances géographiques, les mœurs et le mode de trafic. Qu'on se rappelle en effet le rôle commerçant, colonisateur et par suite le rôle maritime qu'ont joué dans l'histoire moderne, et les Espagnols colonisant l'Amérique, et les Hollandais colonisant l'Inde, et les Anglais venant leur succéder sur ces deux continens. La France elle-même, vers le milieu du siècle dernier, avait le drapeau de ses colonies planté sur toutes les mers, et c'est de cette époque que date l'abondance de ses ressources en personnel maritime. Cependant l'exemple de l'Angleterre est plus décisif encore que celui de la France en faveur du système phénicien. Nul peuple n'a mis plus de persévérance à poursuivre le but de la puissance phénicienne que le peuple anglais, et non-seulement le but, mais la constitution politique de ces deux nations, alors qu'elles arrivent toutes deux au faîte de la prospérité, ont certains points de similitude fort remarquables. La constitution politique de Carthage, par exemple, ad-

mettait, comme celle de l'Angleterre, une aristocratie gouvernementale fondée à la fois sur la puissance et sur la richesse, quoique tempérée par la démocratie.

Qu'on interroge donc l'histoire ancienne ou l'histoire moderne, on ne tarde pas à reconnaître que toute nation qui a voulu avoir un commerce et une marine, cet élément indispensable de la puissance d'un état, a reconnu nécessaire de fonder des colonies lointaines, afin d'échanger ses richesses et d'entretenir un personnel permanent d'hommes de mer. — Et les États-Unis d'Amérique? dira-t-on peut-être. Ils n'ont pas de colonies et ne veulent pas en avoir : peut-on nier cependant leur immense prépondérance maritime? — A cette objection, la réponse est facile : pourquoi les États-Unis auraient-ils des colonies, puisque, grace à leur admirable position géographique, on y retrouve en même temps et le climat tempéré avec les productions de la vieille Europe, et les chaleurs brûlantes avec les denrées de la zone tropicale; puisque, pour nous servir d'une expression qui rend bien notre pensée, ils sont à la fois *métropole* et *colonie*, ce qui fait abonder chez eux et le nécessaire en tout genre et même le superflu, superflu qu'ils vont transporter dans le monde entier? Ajouterons-nous que, pour leur permettre d'opérer ces transports plus facilement, la nature a doté leur sol des végétaux et des minéraux les plus propres aux constructions des bâtimens? Ce sont à chaque pas des mines de fer, de charbon, des forêts vierges. Qu'on s'étonne que, même sans colonies, les Américains soient devenus les premiers courtiers maritimes du globe!

Ces conditions ne sont nullement celles de notre vieille Europe, et dès-lors pourquoi chercher des points d'analogie entre les peuples de ces deux continens? L'exemple des États-Unis ne peut nullement être invoqué contre la France. Il faut à celle-ci des colonies lointaines pour lui assurer un effectif constant d'hommes de mer; il lui faut surtout des colonies protégées par des tarifs exceptionnels en faveur du pavillon national. Au point de vue maritime, nous ne pouvons donc accepter comme applicables, en ce moment du moins, les théories du libre échange. Il ne faut, pour se convaincre du danger présent de ces théories, que mettre en parallèle les résultats de notre navigation protégée et ceux de notre navigation de concurrence. Au 1er janvier 1851, la France possédait 14,354 navires marchands de tout rang, jaugeant ensemble 688,000 tonneaux, effectif qui ne s'est maintenu que grace aux priviléges accordés pour les bâtimens faisant la navigation coloniale et la pêche, grace aussi aux surtaxes qui frappent les bâtimens étrangers. Veut-on avoir la preuve de l'utilité de ces priviléges? Dans le cours de cette même année, les transports que cette navigation protégée nous réservait exclusivement ont employé 433,000 tonneaux, c'est-

à-dire les deux tiers du chiffre total, tandis que dans la navigation de concurrence nous nous sommes fait battre par les marines rivales.

Quelques personnes attribuent, nous le savons, cette victoire des marines rivales à la cherté de nos matériaux de construction, dont notre pays est assez dépourvu, cherté qui découle, dit-on encore, de notre système prohibitif; elles l'attribuent à notre système prohibitif lui-même, qui est frappé de réciprocité chez l'étranger. Qu'en résulte-t-il? ajoute-t-on. C'est que non-seulement nos navires coûtent plus cher de façon, mais encore ne peuvent se faire dans les pays lointains les courtiers maritimes des produits du globe. — Sans nul doute, un dégrèvement sur les matériaux étrangers de construction à leur entrée en France ne pourrait qu'abaisser le prix de notre navigation marchande, puisqu'elle abaisse le prix du capital de la première mise dehors; mais de combien? Un navire de 500 tonneaux construit en France coûte environ 200,000 fr. Dans cette somme, la différence résultant du prix du bois, du fer, et des droits sur l'entrée de ces matières, représente une somme de 15,000 fr. Or la portion de dépense annuelle consacrée à l'amortissement de ces 15,000 fr., c'est 1,500 fr.; en vérité, qu'est-ce qu'une somme de 1,500 fr. auprès des frais d'armement de ce navire, qui montent annuellement à 60 ou 70,000 fr., et à ses revenus surtout, qui varient depuis 200,000 francs dans les bonnes années jusqu'à 40,000 dans les mauvaises?

Si donc notre navigation est plus coûteuse que celle de nos voisins, on ne peut raisonnablement considérer ce faible surcroît de dépenses de 1,500 francs comme une des causes sérieuses de notre infériorité, et ce ne serait pas alors l'abaissement des tarifs d'entrée sur les matériaux de construction première qui pourrait nous en relever. Serait-ce l'ensemble de notre système prohibitif? Mais, pour qu'une nation ait la prétention de faire de ses navires les courtiers du globe entier, il faut que ces mêmes navires aient les chances de succès de leur côté dans une lutte de concurrence; or ces chances, il ne suffirait pas d'un coup de canif dans la législation des tarifs et le contrat colonial pour nous les rendre. Notre infériorité en navigation marchande tient à d'autres causes : parmi ces causes, les unes sont la conséquence de nos révolutions périodiques ou du caractère propre de nos marins; les autres sont dues à la nature des produits de notre sol. Il faut bien le reconnaître, les révolutions, les crises politiques, les guerres que nous avons eu à traverser depuis la fin du siècle dernier, en nous chassant de la mer pendant de longues années, ont permis aux marines rivales d'accaparer des transports et une clientelle que la disparition de notre pavillon ne nous permettait plus de partager. Sous ce rapport, nous sommes distancés aujourd'hui, et nous payons cher les fautes de notre passé révolutionnaire.

Et nos gens de mer eux-mêmes, pense-t-on que cet interrègne dans la navigation d'échange n'ait pas nui à leurs traditions, à leurs habitudes de mer, qu'il n'ait pas rendu leurs exigences plus coûteuses? Enfin, il faut le dire, quand un pays veut transformer ses marins en courtiers du globe, c'est qu'il est riche lui-même en produits encombrans, c'est-à-dire exigeant beaucoup de tonnage. Hélas! c'est surtout là qu'est notre côté faible : pendant que les Américains se procurent, sur leur propre sol, des cotons, des bois, des céréales en abondance, pour composer les cargaisons aussi nombreuses que régulières de leur flotte marchande, pendant que les Anglais, avec leurs 2 millions de tonneaux de houille et leurs 500,000 tonneaux de métaux exportés, assurent du fret à leurs bâtimens de commerce, que pouvons-nous offrir aux nôtres en produits encombrans? Moins de 200,000 tonneaux de vin et des tissus, des articles variés, des matières peu encombrantes de leur nature; quant à nos sels et nos céréales, ils ne sortent guère des mers d'Europe. On voit dès-lors avec quels désavantages nous entrons dans la lice pour lutter avec ces marines rivales.

Reconnaissons-le : oui, les tarifs protecteurs sont encore nécessaires à notre flotte de commerce, si l'on veut maintenir et le chiffre de ses armemens et celui de son personnel marin; or, parmi ces tarifs, le contrat colonial figure en première ligne. Que nos officiers ne l'oublient pas, le chiffre actuel de notre marine marchande n'est que suffisant pour alimenter le recrutement de notre flotte de guerre; qu'ils ne séparent donc, dans leur pensée, ni la marine militaire, ni la marine marchande, ni le système colonial. Notre puissance navale est un édifice dont la marine militaire est la clé de voûte, comme la flotte marchande en est la base. Quant à notre système colonial, on a vu quelle influence il peut exercer sur les destinées de l'une et de l'autre; les faits démontrent assez clairement combien il importe de le maintenir, et nous croyons inutile de rien ajouter à cet imposant témoignage.

Comte Bouët-Willaumez,
Capitaine de vaisseau, ancien gouverneur du Sénégal.

DE LA RESTAURATION

ET

DE SES HISTORIENS.

I. — *Histoire de la Restauration*, par M. A. de Lamartine.
II. — *Histoire des deux Restaurations*, par M. Achille de Vaulabelle.

La crise de 1820 aboutit pour l'Europe aux mêmes conséquences que la crise de 1848. Si l'épouvante ne fut pas alors aussi générale, l'anxiété des gouvernemens ne fut pas moindre. Ils opposèrent au péril commun une résistance très habilement concertée, mais dont l'effet dépassa de beaucoup leur attente. A Troppau, à Laybach et même à Vérone, on avait admis la pensée de modifications profondes à introduire dans les institutions vieillies et la confuse administration des deux péninsules méridionales, et lors de ces réunions diplomatiques on aspirait moins à rétablir un état de choses discrédité depuis long-temps qu'à substituer, pour des changemens reconnus nécessaires, la libre initiative de la royauté à l'initiative brutale des prétoriens; mais l'insurrection s'était montrée si lâche à Naples et devenait si outrageusement violente à Madrid et à Lisbonne, elle avait déployé tant de forfanterie et si peu de courage, qu'elle avait rendu difficile une transaction avec elle. Craignant, s'ils accordaient quelque chose à l'esprit de réforme, de paraître céder à l'esprit de révolution, les cabinets se mirent au service de haines que l'ignorance rendait aveugles et le fanatisme im-

pitoyables. Les *camarillas* remplacèrent les clubs, et l'anarchie fit une fois de plus reculer la liberté.

Les éclatans succès de l'Autriche à Naples et à Turin avaient eu sur le cours de l'opinion publique en France un effet que la victoire de Novarre n'a pas surpassé. En 1820, tout le monde croyait la révolution vivace, et deux ans ne s'étaient pas écoulés qu'elle apparaissait impuissante et désarmée. Dans les questions intérieures, les déceptions n'avaient pas été moins amères. Depuis que, par un miracle d'aveuglement et d'imprévoyance, l'opinion libérale avait frayé par ses propres efforts la route du pouvoir à M. de Villèle, en renversant à son profit le dernier cabinet dans lequel vécût encore la tradition du 5 septembre 1816, la droite avait gagné dans la chambre et dans le pays tout le terrain perdu par l'opinion intermédiaire si laborieusement formée depuis quatre années. En votant pour M. Grégoire et contre M. de Richelieu, la bourgeoisie avait consommé son suicide et constaté qu'elle n'avait pas encore le tempérament politique assez formé pour faire prévaloir une doctrine qui lui fût propre.

L'opinion de 1815, qu'un loyal concours des classes moyennes à la politique royale aurait suffi pour annuler, avait profité avec ardeur du retour de fortune ménagé par ses ennemis. Au dedans comme au dehors, des vents heureux enflaient ses voiles, et tout lui tournait à bien. Elle avait bénéficié du crime de Louvel comme de la naissance qui rendit ce crime inutile. La maison de Bourbon, frappée dans sa tige, renaissait du sein de la mort, et la Providence semblait jeter pour un long avenir un défi à ses ennemis. Si l'effet de cet événement fut grand sur le parti dont il confirmait la foi, il ne fut guère moindre sur les factions contraires, car il leur enlevait l'espérance, et les partis ne vivent que par elle. Les masses sont toujours du parti du succès, et l'Europe de la sainte-alliance triomphait presque sans obstacle de révolutions qui avaient épuisé à la tribune toute l'ardeur qu'elles avaient promis de porter sur le champ de bataille. Ce que les peuples pardonnent le moins, ce sont les avortemens succédant aux menaces. En franchissant sans obstacle les Abruzzes, si long-temps réputées des Thermopyles, le général de Frimont avait tracé le vingt-neuvième bulletin de la révolution européenne.

En France, l'opposition, si nombreux qu'en fussent les élémens, était trop peu fixée sur le but à poursuivre pour n'être pas profondément atteinte par tant de coups. Formée des résidus de tous les régimes antérieurs, elle avait à mettre en commun des haines implacables plutôt que des espérances nettement définies. L'empire était mort avec l'empereur; la république dormait dans le sanglant linceul dont nul n'osait encore se faire un drapeau, et la substitution d'une branche de la famille royale à la branche régnante, qui ne préoccupait alors que

quelques esprits, n'était pas de nature à servir d'aliment aux passions fougueuses auxquelles la presse dans ses fureurs et les sociétés secrètes dans leurs sombres conjurations ne donnaient jamais pour but qu'un gouvernement à renverser et un abîme à ouvrir. La confiance publique se retira donc de l'opposition sous le coup de ses défaites accumulées, et cette Babel de toutes les colères sembla pour un temps crouler par sa base.

Cependant, pour déterminer sa chute, une dernière épreuve restait à subir, un dernier doute à lever. La restauration avait-elle une armée? En réunissant avec une généreuse confiance autour du trône les débris des phalanges impériales, Gouvion Saint-Cyr n'avait-il pas préparé les élémens d'un nouveau 20 mars? Question redoutable, à la solution de laquelle étaient attachés et la consolidation de la monarchie et le rétablissement de l'influence française au dehors. Admise en 1818 dans l'alliance des cinq puissances, la France voyait s'élever devant elle un double obstacle. D'une part, le souvenir de son ancienne prépondérance resserrait le lien qui unissait les cours, lors même que les intérêts territoriaux étaient de nature à les diviser; de l'autre, les suspicions entretenues sur la force et la stabilité de son gouvernement présentaient une occasion plausible pour décliner son intervention dans toutes les questions d'intérêt européen. S'émanciper de ses alliés en relevant son drapeau, marcher pour répondre à qui lui déniait la faculté de se mouvoir, tel était alors l'intérêt manifeste de la monarchie française. L'Espagne fournit à la royauté le moyen de frapper ses ennemis au dedans en rendant à son pays sa place au dehors. Sans admettre, avec le brillant auteur du *Congrès de Vérone*, que le passage de la Bidassoa assurât le passage du Rhin, et que l'entrée de l'armée française à Madrid emportât comme conséquence la résiliation des traités de Vienne, on ne saurait méconnaître qu'une campagne opérée par le drapeau blanc contre le drapeau tricolore déployé sur la frontière ne donnât à la maison de Bourbon une attitude toute différente de celle qu'elle devait, depuis 1815, au patronage de l'Europe et à des dévouemens incertains.

En saisissant l'occasion que lui ménageait la fortune, le roi Louis XVIII faisait d'ailleurs un acte commandé par d'évidentes nécessités. Aux premiers jours de 1823, la révolution espagnole avait perdu le caractère que lui avaient maintenu les premières cortès pour prendre une physionomie toute démagogique. La chute des insurrections militaires de l'Italie avait exalté des passions qui s'efforçaient, par des manifestations frénétiques, de faire illusion sur leur impuissance. Ferdinand VII, trop digne du triste rôle que lui imposaient les factions, n'était plus, depuis la tentative manquée du 7 juillet, qu'un automate dont une émeute forçait à point nommé le courage et la signature. La

monarchie constitutionnelle n'existait plus de l'autre côté des Pyrénées; on y marchait, sous l'influence des sociétés secrètes, vers une sorte de république girondine, derrière laquelle se montraient les *sans-chemises* (1), odieux plagiaires des *sans-culottes*. Demander au chef de la maison de Bourbon de laisser aller ce drame jusqu'à sa dernière péripétie, c'était réclamer son déshonneur; demander au chef d'un gouvernement de souffrir aux portes de la France l'établissement permanent d'un foyer insurrectionnel, c'était réclamer son abdication; laisser l'Europe continentale résoudre cette question sans nous et contre nous, c'était accepter une irrémédiable déchéance. L'intervention en Espagne était donc obligée, et l'on ne s'explique pas que des esprits sérieux aient pu le mettre en doute. Ce n'était point sur le fait de cette intervention, mais sur l'esprit dans lequel il convenait de l'exercer, que pouvait porter le débat. Cette grande entreprise n'aurait présenté que des avantages sans inconvéniens politiques, si elle ne s'était rétrécie aux proportions d'une œuvre de parti destinée à grandir une faction plutôt qu'à grandir la France.

Nous ne pouvions épuiser en Espagne notre sang et notre or qu'au profit de l'idée dont notre propre gouvernement était l'expression la plus éclatante. Il fallait que la France renonçât à toute action extérieure ou qu'elle secondât résolûment en Europe les intérêts auxquels elle attribuait le droit et la mission de gouverner. L'œuvre de la restauration consistait à faire prévaloir dans les monarchies méridionales cette transaction entre les institutions historiques et les réformes rationnelles dont la charte de 1814 était le résultat et le modèle. Les écrivains de la droite manifestaient à cette époque et ont continué de professer un dédain suprême pour les libertés écrites et pour ces constitutions reliées en veau *qu'on peut mettre dans sa poche* (2), œuvres sans passé et sans avenir, dans lesquelles ne respirent ni la nationalité séculaire ni la vie intime des peuples; mais que prouvent ces antipathies cachées sous le couvert du bel esprit, sinon qu'on voudrait imposer aux sociétés contemporaines des mœurs qui leur sont devenues étrangères et des institutions dont le sens est perdu pour elles? Les siècles font des ruines comme les révolutions, et le despotisme n'est pas moins démolisseur que l'anarchie. Une constitution écrite, réglant les rapports du pouvoir et des sujets, ne valait-elle pas mieux pour l'Espagne du XIXe siècle que l'ignoble chaos sous lequel avait disparu la monarchie de Charles IV et de Marie-Louise, qui, du milieu de ses ténèbres, ne laissait entrevoir au monde que la vénalité dans la justice, l'anarchie dans l'administration, la corruption dans les monastères

(1) *Los des camisados.*
(2) M. de Maistre.

et la prostitution sur le trône? Concourir au rétablissement du régime qui avait frappé de stérilité l'une des plus nobles contrées de l'Europe était un crime politique que la France ne pouvait commettre impunément. En aidant au contraire à l'avénement pacifique des hommes et des idées qui gouvernent aujourd'hui la Péninsule, elle aurait épargné à ce pays les vingt années les plus sanglantes de son histoire; en assistant impassible à toutes les fureurs d'une réaction sauvage, elle abdiqua la mission à laquelle se rattachait peut-être le salut de la dynastie : de cette dérogation à la loi providentielle qui régit l'action initiatrice de la France date, en effet, le triomphe du parti qui domina bientôt M. de Villèle, et qui commençait à pousser son cabinet vers les témérités qui conduisent aux catastrophes.

Cependant, quelque funeste qu'ait été pour l'avenir de la cause royaliste le concours prêté à un despotisme sans lumières, la conséquence première de l'intervention fut un immense surcroît de force et d'influence. En mettant à une épreuve réputée dangereuse la fidélité de l'armée, la monarchie avait affermi le sol sous ses pieds. Le canon de la Bidassoa rompit le faisceau des affiliations secrètes, qui vivaient de l'espérance d'une défection militaire. Au Waterloo de l'empire succéda donc celui de la révolution, et l'année 1823 refit temporairement au profit de la maison de Bourbon la situation de 1815 avec une victoire de plus et l'invasion de moins.

Ce succès fut le coup de grace assené à l'opinion libérale : il vint changer en déroute une défaite déterminée par la plus imprudente stratégie. Les élections furent enlevées sans résistance, car on ne résiste pas chez nous à la force servie par la fortune. La chambre introuvable fut retrouvée, et dix-sept membres s'assirent seuls sur les bancs dégarnis de cette opposition qui avait donné le pouvoir à ses adversaires, et à laquelle il ne restait pour dernière ressource que l'espérance trop fondée de leurs fautes. Quelque mode d'élection qui prévale, toute situation nettement dessinée obtient en France une confirmation électorale. M. de Villèle bénéficia de cette loi après la guerre d'Espagne; mais, conformément à cette loi même, le pays lui envoya des hommes selon cette situation plutôt que selon ses vœux. Le ministre des finances, président du conseil, n'était plus le petit gentilhomme de Toulouse qui protestait en 1814 contre la charte, et qui, en 1815, devenait le chef de la majorité provinciale dont M. de Bonald était l'oracle et M. de Maistre le prophète. Doué d'un sens pratique qui en politique est presque le génie, admirablement organisé pour l'administration et pour les affaires, M. de Villèle avait promptement compris tout ce qu'il y avait de téméraire et de chimérique dans ces plans de reconstitution sociale que la droite continuait de poursuivre avec ardeur et avec foi. Sans répudier ses amis, il répudiait leurs illusions,

et se vouait à la tâche difficile de demeurer chef d'un parti en restant étranger à sa pensée et à ses espérances. Ce n'était pas une chambre ministérielle qui était sortie de terre au bruit du canon de victoire, c'était une chambre royaliste. Cette majorité honnête et convaincue appartenait à ses opinions plus qu'à ses chefs, et ceux-ci étaient moins dans le cas de la diriger que de la suivre. Dissoute au 5 septembre 1816, elle reprenait le pouvoir avec une confiance que semblaient justifier l'attitude et le découragement de ses adversaires, et croyait le moment venu de réaliser enfin les grands projets que jusqu'alors elle n'avait pu qu'indiquer. Dans l'enivrement de son triomphe, aucune puissance humaine n'aurait pu l'empêcher d'exhumer le programme de 1815, et de commencer la guerre contre la révolution en entamant l'œuvre qui embrassait tous les problèmes à la fois, depuis la reconstitution civile de la famille jusqu'à celle de l'antique église gallicane. Que M. de Villèle imprimât une vive impulsion au crédit, au risque même d'exciter l'agiotage, ses amis politiques n'y avaient pas d'objection, à condition toutefois qu'on profitât des accroissemens de la richesse publique pour fermer successivement toutes les plaies de la révolution et pour servir des intérêts religieux ou monarchiques. Placé entre les royalistes et les libéraux, entre la noblesse et la bourgeoisie, le ministre n'accordait aux uns que ce qu'il ne pouvait leur refuser, et cherchait, en enrichissant les autres, à leur faire supporter des concessions indispensables à lui-même. N'ayant pas moins besoin des votes des congréganistes que des écus des banquiers, du concours politique de l'émigration que du concours financier de la bourse, il déploya une habileté sans égale pour calmer les passions par les intérêts, et pratiqua durant six années une sorte de système de bascule, non pas, comme ses prédécesseurs, entre les coteries parlementaires, mais entre les classes mêmes de la société que leurs traditions et leurs habitudes semblaient vouer à un éternel antagonisme.

Cette tâche ardue fut rendue plus difficile encore par une importation législative qui vint dénaturer le système électoral et ajouter aux illusions de la majorité sans augmenter sa puissance. M. de Chateaubriand, alors membre du cabinet, avait récemmemt admiré à Londres le mécanisme de ces grands partis qui, sans préjudice pour les intérêts permanens de la Grande-Bretagne, se succèdent au pouvoir et le conservent durant de longues périodes. Il avait fait prévaloir la pensée de la septennalité contre le texte formel de la charte de 1814, qui prescrivait le renouvellement annuel par cinquième. Or, appliquer le système britannique, qui présuppose des partis dévoués aux mêmes institutions, à la France divisée par des factions le plus souvent hostiles au gouvernement existant et toujours inconciliables entre elles, c'était transporter une tour de granit sur un fond de sable, et rendre les

réactions plus ardentes et plus certaines. Le renouvellement partiel aurait vraisemblablement épargné à la chambre de 1824 la plupart des entreprises législatives qui provoquèrent le mouvement électoral de 1827. Contrainte de compter chaque année avec l'opinion publique, la majorité n'aurait pas eu la tentation de profiter des longues perspectives ouvertes devant elle pour imposer aux répugnances du pouvoir des conquêtes qui le compromirent autant qu'elle-même. Le résultat nécessaire de la septennalité était de rendre à l'avenir les termes moyens impossibles et d'ôter à l'autorité toute la force qu'on donnait aux factions. N'ayant plus à compter de long-temps avec les électeurs, la droite se trouva beaucoup plus forte que le ministère, et lorsque bientôt après, par l'avénement de Charles X au trône, le prince qui était depuis si long-temps son chef fut devenu roi, elle put disposer de toute la puissance d'un gouvernement servie par toute la passion d'un parti.

Depuis la dissolution de la chambre de 1815, cette opinion avait traversé bien des fortunes, et souvent changé d'allures et de langage; mais elle était demeurée, et c'est son honneur dans l'histoire, invariablement fidèle à sa doctrine fondamentale, aspirant toujours à faire consacrer par les lois les diverses légitimités sociales dont le droit préexiste, à ses yeux, dans l'histoire au même titre que celui de la dynastie elle-même. Reconstituer la famille par le principe des substitutions qui immobilise le sol et par le droit d'aînesse qui perpétue la tradition, rendre aux races antiques le lustre de la fortune en réparant par une juste indemnité la plus révoltante des iniquités révolutionnaires, imprimer à la législation civile un caractère dogmatique en protégeant par des dispositions pénales les vérités religieuses, lier l'église à l'état en appelant un évêque à la tête de l'université et dans les conseils de la couronne, rendre à celle-ci ses prérogatives imprescriptibles, et, entre toutes, le droit de disposer de l'avancement dans l'armée dont, aux termes mêmes de la charte, le roi était le chef suprême; modifier la loi du recrutement, réglementer la presse dans un sens religieux, substituer pour le clergé une dotation au vote annuel du budget, enfin opposer en toute chose la permanence à la mobilité, le droit au fait, le dogmatisme à l'indifférence, la monarchie à la révolution : tel était le vaste et dangereux programme que M. de Villèle dut accepter la charge d'accomplir dans la mesure du temps que lui laisserait la fortune. Cette œuvre était celle d'une école plus encore que d'un parti : la majorité de 1824 n'appartenait pas moins, en effet, à l'auteur de *la Législation primitive* que celle de 1791 à l'auteur du *Contrat social*. C'était au milieu de ce monde à théories anguleuses et à croyances ferventes que M. de Villèle était appelé à développer son génie fort peu inflexible et son habileté sans ferveur. Il fallait donc

suppléer par la complaisance à la foi politique absente et satisfaire la majorité sous peine de se voir déserté par elle. Placé entre le libéralisme qui, pour le moment, semblait vaincu et la contre-opposition qui recrutait contre lui au parlement et à la cour tous les ressentimens et toutes les impatiences, ce ministre s'inquiétait plus du péril immédiat qui le pressait dans la chambre que du danger lointain qui se préparait dans le pays. Aussi à chaque session apportait-il un tribut, sorte de rançon parlementaire qu'il s'efforçait de contenir dans les plus étroites limites possibles.

Le programme de la droite ne put être intégralement réalisé avant la réaction qui emporta bientôt tant de rêves d'un autre âge. De ces éclosions artificielles, la plupart ont disparu au premier souffle de la tempête. Si quelques-unes des lois promulguées de 1824 à 1827 sont demeurées stables et consacrées par l'opinion, c'est qu'elles émanaient d'un ordre d'idées moins contestables que les théories philosophiques d'un parti et qu'elles se rattachaient aux intérêts permanens de l'ordre social. Pourquoi la France a-t-elle persisté, même dans ses jours les plus orageux, à rayer de son code le titre du divorce, à l'abolition duquel le nom de M. de Bonald se rattache si honorablement? C'est que l'inviolabilité de la famille est une vérité qui n'est le patrimoine d'aucune école, et que les sociétés ne peuvent méconnaître sans reculer vers la barbarie. Pourquoi l'indemnité attribuée aux victimes des expropriations révolutionnaires n'a-t-elle pas été effacée de nos lois par les révolutions survenues depuis vingt-cinq ans? Pourquoi la conscience publique a-t-elle entouré cette disposition réparatrice d'une approbation sans cesse croissante, lorsque la loi d'aînesse, la loi du sacrilége et d'autres mesures organiques n'étaient plus que des souvenirs désavoués même par ceux qui les avaient provoqués? C'est qu'il peut exister des sociétés régulières en dehors d'un type ou préconçu par l'esprit ou emprunté à l'histoire, tandis que, dans nos jours si troublés et si incertains, il faut renoncer à vivre de la vie civilisée, si le pied ne repose sur un sol assez solide pour défier toutes les perturbations politiques. Le respect du droit privé, dans chacune de ses applications, est un principe qui importe surtout aux sociétés démocratiques. Lorsque les institutions générales sont sans prestige, il faut que le droit des citoyens soit sacré, et par la même raison, lorsque l'état n'a plus de croyances, il faut que celles de l'individu soient inviolables. Si, par exemple, les hommes religieux s'étaient bornés, en 1825, à réclamer des pénalités plus efficaces contre les crimes et délits commis dans les édifices consacrés au culte, s'ils n'avaient entendu protéger la religion que comme la plus sainte des propriétés humaines, ils seraient demeurés, s'il est permis de le dire, en communion avec leur siècle, et leurs lois auraient pu survivre à leur fortune; mais ils comprenaient alors autrement et leurs devoirs et leur

mission. Ce n'était point à la conscience privée qu'on entendait donner des garanties nouvelles, c'était l'état lui-même auquel on prétendait imposer une conscience. On qualifiait d'athéisme l'incompétence professée par le pouvoir en matière religieuse dans une société sans croyances communes, et au risque de soulever contre le catholicisme des résistances morales mille fois plus puissantes que l'autorité légale qui lui était conférée, on faisait entrer le péché dans le domaine de la loi, en punissant de mort le sacrilége simple, et de la peine du parricide, avec expiation et amende honorable, la profanation des hosties commise publiquement. Mais pourquoi poursuivre le sacrilége, crime fort rare, sinon sans exemple, lorsque chaque jour, l'hérésie conteste les dogmes et que l'incrédulité les blasphème? Le législateur, qui mutilait le sacrilége, pouvait-il continuer à salarier les chaires dissidentes où le dogme de la présence réelle était publiquement nié, et, en abattant la main qui avait outragé le Dieu vivant, ne s'engageait-il pas à percer bientôt d'un fer rouge la langue qui oserait le blasphémer? La majesté divine, déclarée sensible aux voies de fait, était-elle donc insensible aux autres espèces d'outrage, et pouvait-on s'arrêter au début d'une telle carrière? Si l'on aimait mieux être inconséquent qu'insensé, si l'on introduisait soi-même dans sa loi des dispositions destinées à en paralyser l'exécution, n'était-ce pas parce que le bon sens faisait reculer la logique, et n'était-il pas manifeste qu'en imposant un tel projet aux vives répugnances du cabinet, on aspirait moins à conquérir pour la religion une garantie effective qu'à satisfaire sa propre pensée?

Les circonstances auxquelles on subordonnait l'application de la peine capitale en matière de sacrilége avaient été visiblement combinées de manière à la rendre à peu près impossible. A la tribune de la chambre des pairs, M. de Chateaubriand les comparait spirituellement aux clauses de nullité introduites d'avance en Pologne dans les contrats de mariage pour faciliter les divorces. C'est qu'en effet cette loi était un effroyable péril, si elle ne demeurait une lettre morte. Se figure-t-on bien, dans Paris rongé d'indifférence et de scepticisme, un homme condamné à une double mutilation s'en allant, à la lueur des flambeaux sacrés, commencer sous le porche d'une église un supplice qui va finir sur l'échafaud, et comprend-on le prêtre répudiant son ministère sublime pour se faire dans ce drame sanglant comme l'auxiliaire du bourreau? On pouvait promulguer une telle loi, mais un gouvernement aurait péri à la faire exécuter. Cette arme, créée pour protéger la religion, était une conquête de plus assurée à ses ennemis. Les lois finissent par réfléchir les croyances, mais ne commencent jamais par les faire naître. Le christianisme n'employa pas moins de quatre siècles à conquérir le domaine des intelligences avant de descendre dans la législation pour la mettre en harmonie avec lui. De Tibère à Constan-

tin, il chemina dans la nuit des catacombes, exerçant son humble prosélytisme jour par jour, ame par ame, et faisant si peu de bruit qu'au milieu des agitations du monde les historiens païens soupçonnèrent à peine la végétation souterraine qui, en s'épanouissant tout à coup, allait renouveler la face de la terre. La grace de Dieu descendait obscurément sur les plus obscurs, et, bien loin d'y être pour quelque chose, les pouvoirs humains ne pressentaient pas même la révolution qui transforma l'humanité. La France du XIXe siècle n'est pas moins étrangère à la vérité religieuse que la Rome impériale, car la lutte contre le paganisme des intelligences ne sera pas moins longue que la lutte contre le paganisme des sens. Le mystérieux travail qui s'opère a donc aussi des conditions de lenteur et de réserve que la restauration ne soupçonna point. L'ombre sainte des catacombes l'avance plus que le triomphe du Capitole.

Toutes les tentatives du gouvernement de la branche aînée dans l'ordre religieux ne furent qu'une longue suite d'avortemens. Abstraction et impuissance, tel fut le double caractère de ces mesures prétendues organiques qui suscitaient des irritations si redoutables sans servir un seul des intérêts qu'elles étaient destinées à protéger. On n'aspirait pas avec moins d'ardeur à fonder une aristocratie qu'à rétablir des rapports de dépendance entre l'église et l'état, et les essais faits dans cette voie ne furent ni moins imprudens ni moins stériles. Pendant que le fougueux auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* dénonçait la *loi athée* à l'indignation du monde et sommait la force de choisir enfin entre l'erreur et la vérité, les publicistes de l'école anglaise prononçaient de sinistres prophéties sur le sort de cette société dont le code civil préparait la ruine, et où le sol, morcelé à l'infini par l'égalité des partages, manquerait bientôt à la culture. La continuité n'était-elle pas le principe et le but de tout gouvernement monarchique, et ne fallait-il pas que celui-ci fût dirigé par une succession d'hommes inspirés du même sentiment, excités par des intérêts du même ordre? L'individu, pour la monarchie, n'est-ce pas la famille, série de générations identiques avec elles-mêmes, qui ne changent rien et ne veulent rien changer autour d'elles? Or, fonder la famille, c'était, d'une part, y perpétuer le pouvoir paternel dans sa délégation naturelle; c'était, de l'autre, immobiliser le sol aux mains de celui qui recevait par le fait de sa primogéniture cette délégation sacrée. Toutes les imaginations étaient en travail pour sauver une société qui persistait à douter de son mal et de la mission de ses sauveurs. Chaque matin voyait éclore des plans nouveaux pour constituer une aristocratie territoriale, et, avec une infatuation inexplicable pour qui ne connaît pas les illusions des partis, l'on demandait aux lois d'accomplir l'œuvre des siècles. M. Fiévée, tout homme d'esprit qu'il était, proposait de doter en immeubles les

grandes charges de la monarchie, à commencer par les ministères, et de payer les préfets en coupes de bois. M. Bergasse demandait que la jouissance des droits politiques fût subordonnée à la possession d'un manoir substitué de plein droit à l'aîné de la famille, et M. Cottu, s'emparant de la même pensée, voulait que des girouettes placées au sommet de la *manse électorale* la désignassent au respect de toute la contrée circonvoisine. C'était à qui proposerait sa recette pour faire pousser des aristocrates comme des champignons. On semblait ignorer que toutes les aristocraties qui ont eu ou qui conservent quelque grandeur sont issues de faits primordiaux qui dominent et l'histoire et la volonté des législateurs. Les priviléges politiques n'ont nulle part été conférés *à priori*, partout ils correspondent à des croyances préexistantes aux institutions. Dans le monde oriental, les aristocraties sont des castes, dont les membres ne sont pas moins séparés par l'opinion que l'homme ne l'est de l'animal ruminant à ses pieds. Dans les sociétés grecque et romaine, où la puissance religieuse se confondait avec la puissance sociale, les patriciats étaient des sacerdoces. Dans l'Europe moderne, les aristocraties sont sorties tout armées de la conquête, comme la déesse antique du cerveau de son père. Les fils des races conquérantes ont pu sans doute, dans le cours des âges, ou perdre leur autorité ou la maintenir et l'étendre suivant qu'ils ont déployé plus ou moins d'esprit politique; mais, de nos jours encore, la puissance des aristocraties les plus accessibles aux influences et aux fortunes nouvelles repose exclusivement sur le fait primitif dont le prestige les entoure et les protége. Si l'Angleterre est la plus aristocratique des nations, il faut moins encore l'attribuer au sens si droit et à la conduite si sensée de sa noblesse qu'à cette circonstance trop peu remarquée, que dans ce pays, conquis plus souvent et plus récemment que le reste de l'Europe, la féodalité s'est regreffée en quelque sorte sur elle-même par le seul effet de l'invasion normande.

Pour introduire un élément aristocratique dans une nation où cet élément n'existe point, il faudrait à défaut du passé, qui n'appartient à personne, bouleverser son organisation tout entière jusque dans ses dernières profondeurs. Le droit d'aînesse, par exemple, ne serait-il pas la plus cruelle des iniquités là où les cadets n'auraient à leur disposition ni les grades d'une armée réservés aux familles puissantes, ni les bénéfices d'une église nationale richement dotée, ni les chances de fortune que présentent d'immenses colonies dispersées sur toutes les mers? Et cette injustice ne toucherait-elle pas à l'immoralité, si la religion n'était en mesure d'ouvrir ses bras à toutes les déshéritées de la fortune, ou si celles-ci ne pouvaient, comme en Allemagne, abriter dans de nobles asiles leur tristesse derrière leur vanité? Pour faire accepter l'inégalité des partages, il fallait donc toucher à tout, si l'on

touchait à quelque chose, et la conscience publique entrevoyait derrière ces projets des conséquences lointaines qui la soulevaient. Ce n'est pas que les lois présentées eussent un caractère ou fort tranché ou fort menaçant. Le ministère auquel elles étaient imposées s'efforçait d'en restreindre les dispositions au point de les rendre inapplicables comme dans la loi du sacrilége, ou inefficaces comme dans celle du droit d'aînesse, et le parti qui réclamait ces mesure à grands cris, ayant lui-même la conscience de leur périlleuse impopularité, s'attachait plutôt à faire consacrer les principes fondamentaux de son symbole qu'à en presser les conséquences pratiques. Ainsi le projet sur le droit de primogéniture, tel qu'il fut porté à la chambre des pairs et rejeté par cette assemblée, aux applaudissemens du pays, se réduisait à prescrire, dans les familles payant 300 francs d'impôt, la substitution d'un préciput légal en faveur de l'aîné au préciput facultatif, sauf volonté contraire exprimée par un acte de dernière volonté. Le seul effet sérieux de la loi aurait donc été de contraindre les pères de famille à faire des testamens pour lui échapper. C'était pour préparer dans tous les rangs de la société domestique la défaite certaine des lois par les mœurs que d'un bout du royaume à l'autre on ameutait les intérêts, on surexcitait les passions, et que l'on donnait à la presse le plus redoutable de tous les thèmes; c'était pour une combinaison d'une portée économique à peu près nulle qu'on introduisait au cœur des classes moyennes la colère qu'aux premiers jours de la restauration la malveillance était parvenue à insinuer au cœur des masses soulevées au 20 mars par la grande calomnie de la dîme et des droits féodaux!

Ces tentatives, à la fois audacieuses et mesquines, provoquaient contre le pouvoir un flot chaque jour montant d'inimitiés. La société moderne restait obstinément dans ses voies et haïssait les réformateurs sans les craindre. Tout ce bruit se faisait en pure perte, et la monarchie seule payait les frais de débats qu'elle laissait si malheureusement entamer. « Tandis que les ministres, disait un piquant orateur, nous parlent d'imiter Romulus et Lycurgue, s'attribuant le pouvoir de transformer la France à leur gré, tout demeure comme auparavant, avec le mécontentement de plus. On veut armer la religion d'une loi pénale, et elle est abolie en naissant par la tolérance universelle; la présomption ministérielle s'imagine un jour qu'elle abaissera par une loi l'intérêt des capitaux : les prêteurs et les emprunteurs continuent à régler leurs affaires selon leurs besoins réciproques. Et cette loi du droit d'aînesse, quel est le principal argument par lequel on s'efforce de lui rallier des suffrages? C'est qu'elle ouvre une issue pour lui échapper (1). »

(1) M. de Barante, chambre des pairs.

Si je m'attache à faire ressortir la dangereuse inanité de ces tentatives, ce n'est pas, qu'on en soit bien convaincu, pour le triste et trop facile plaisir d'accabler un parti sous le poids de ses fautes. Ce parti possédait une qualité qui valait à elle seule presque toutes celles qu'il n'avait pas : il était honnête et convaincu. En rappelant les écueils qui lui furent funestes, je poursuis un but plus actuel et plus sérieux. Je voudrais contribuer, par l'évocation de ces souvenirs, à fixer les limites et la portée de la réaction vers le principe d'autorité qui se déroule depuis plusieurs mois sous nos yeux. La France a vécu durant quatre ans sous la pression d'un si lourd cauchemar, qu'elle n'a rien marchandé à ceux qui prenaient charge de l'en délivrer. Afin de s'assurer un sommeil plus tranquille, elle a livré les bruyantes conquêtes pour lesquelles elle avait si long-temps combattu, constatant ainsi le vide de théories auxquelles elle semblait tenir par les plus profondes racines; mais le discrédit qui a frappé tout à coup certaines idées n'implique aucunement un retour vers des idées contraires, et cette abdication en face d'un péril public n'a profité qu'au scepticisme. L'école aristocratique n'a point gagné le terrain qu'a perdu l'école libérale. La France s'est éloignée des doctrines de 1830 sans se rapprocher de celles de 1815, et ce n'est pas au profit des livres du comte de Maistre que ceux de Benjamin Constant ont été déchirés. Les théories de l'école historique, celles de l'*état chrétien* et du *Christ-roi*, pour parler comme en Allemagne, toutes ces conceptions plus brillantes que sérieuses, qui tendent à transformer les sciences positives en mathématiques divines, sont aussi loin de nous dans l'avenir que dans le passé.

La restauration a succombé pour avoir tenté l'implantation d'un principe d'organisme dans une époque critique de l'histoire de l'humanité. En 1825, les théoriciens de la droite ont rencontré dans les intérêts et dans les mœurs des résistances analogues à celles contre lesquelles se sont brisés, après 1848, les théoriciens socialistes. Les uns ont compromis la monarchie, comme les autres ont tué la république. Laissé à lui-même, M. de Villèle aurait préparé pour la royauté de la branche aînée une ère de prospérité pacifique à peu près semblable à celle qu'a traversée la royauté de la branche cadette, avec la pression révolutionnaire de moins et l'adhésion de l'Europe de plus; mais, soutenu aux affaires par l'appui conditionnel d'un parti, ce ministre succombait sous une politique dont il avait consenti à se faire l'éditeur responsable en en demeurant l'adversaire.

Froissée par des projets derrière lesquels on en laissait toujours soupçonner d'autres, et promptement dégagée des influences que l'expédition d'Espagne avait fait peser sur elle, l'opinion publique accueillait les interprétations les plus malveillantes et devenait accessible à

des colères habilement attisées par l'esprit de faction. La presse, impuissante, quoi qu'on en puisse penser, pour créer des griefs imaginaires, mais formidable pour grossir démesurément ceux dont le germe existe, passait tour à tour de l'hypocrisie à la violence, selon la mesure de liberté que lui laissait l'établissement ou la suspension de la censure. Partout se révélaient les symptômes les moins équivoques du désordre des intelligences et de la dangereuse tendance des esprits. Au sein même de la majorité royaliste, une ardente opposition s'était élevée pour attaquer le pouvoir, parfois au nom des principes monarchiques auxquels on l'accusait de ne donner que de tardives et incomplètes satisfactions, parfois en s'appuyant sur des griefs populaires et en dépassant les ennemis de la dynastie par l'audace de ses paroles et de ses votes. Contre-révolutionnaire par son symbole, révolutionnaire par son attitude, cette coterie, que l'ambition préparait à l'apostasie, arrachait au parti royaliste le principal élément de sa force : l'unité des doctrines et la dignité de la conduite. Au sein du parlement, toutes les situations étaient faussées : la chambre des pairs repoussait les projets de lois aristocratiques, et la chambre élective imposait au ministère des mesures désavouées par le pays, et qui compromettaient de plus en plus le renouvellement de son mandat. Les élections partielles donnaient à cet égard les plus solennels avertissemens, et peut-être auraient-elles pu sauver la royauté en l'éclairant en temps utile sur l'état véritable de l'opinion, si la septennalité ne l'avait condamnée d'avance à ne profiter du bénéfice de l'expérience que lorsqu'il serait perdu pour elle. Atteinte par l'émotion universelle, la justice elle-même avait cessé d'être impassible : en descendant dans ses rangs, l'opposition avait puisé une nouvelle force morale, et les lois répressives que la magistrature avait mission d'appliquer devenaient des armes formidables dans ses mains : les délits politiques enlevés à l'appréciation du jury trouvaient en effet dans les magistrats des juges qui ne pouvaient les absoudre, sans aller par leurs arrêts frapper au cœur le pouvoir lui-même. Sous l'empire des émotions universelles, l'Académie se transformait en assemblée délibérante, et la dissolution de la garde nationale de Paris venait consommer le divorce de la royauté avec ces classes commerçantes qui avaient chaleureusement acclamé les deux restaurations. Les régions de la conscience n'étaient pas moins troublées. Agité par de vagues tendances vers un état nouveau, le clergé tentait en vain de secouer le poids mortel d'impopularité qu'on avait amassé sur sa tête en rivant l'autel au trône. S'il réclamait le droit commun, on lui en déniait le bénéfice, et l'on établissait, non sans motifs spécieux, que le concours de l'état pour protéger la religion entraînait pour celle-ci la nécessité de subir ses exigences. Si, en matière dogmatique et pénale, on attribuait aux

tribunaux l'héritage des anciens parlemens, n'était-ce pas les appeler à renouer avec la chaîne des temps celle des persécutions iniques? La guerre aux corporations religieuses, le monopole universitaire, trouvaient donc leur consécration dans la loi du sacrilége, car, lorsqu'on réclamait pour le clergé la tenue du registre de l'état civil en vertu du droit ancien, il était difficile d'oublier que ce droit atteignait les jésuites. On avait accueilli comme une conquête l'admission d'un évêque dans le cabinet sous le titre de ministre des affaires ecclésiastiques, et le seul résultat d'un pareil choix avait été de faire déclarer obligatoire l'enseignement des quatre propositions de 1682. La seule église existant en France à l'état d'institution historique, c'était en effet l'église gallicane, et M. de Montlosier était parfaitement conséquent avec lui-même en faisant du gallicanisme le dernier mot de sa doctrine. C'était ainsi que toutes les pauvretés de l'esprit et tous les mauvais instincts du cœur trouvaient dans une tentative à contre-sens des encouragemens et des excitations.

Trois années avaient donc suffi pour faire passer la gauche de la prostration qui suit une défaite éclatante à la confiance qu'inspire la certitude d'une revanche prochaine. La conspiration n'avait plus son siége ni dans les conciliabules des sous-officiers, ni dans les ventes du carbonarisme, alors à peu près dissoutes; mais l'irritation se développait en plein soleil à l'ardente clarté de la tribune : elle croissait sous la parole de graves orateurs plus encore que sous l'excitation des journaux, car la censure, qui, durant la restauration, prévalut dix années sur quinze, n'arrêtait la circulation d'aucune pensée, et, loin de la calmer, elle surexcitait la fièvre universelle. Lorsque la France est agitée, il n'est aucun moyen artificiel de lui imposer le repos, de même que, si elle entend dormir, on peut mettre tous les journalistes et tous les tribuns au défi de l'en empêcher. Le pays était-il sevré de la liberté des journaux, il s'en dédommageait soit par celle de la tribune, soit en organisant l'agitation électorale. A la fin de 1827, celle-ci se développait avec une telle rapidité, que, pour ne pas s'exposer à voir bientôt substituer une question de dynastie à une question de ministère, il était devenu urgent de devancer, par une soudaine surprise, l'époque légale très lointaine encore d'un appel à la France. Le siècle de sept années qu'on s'était ouvert avec tant de confiance pour l'accomplissement de si grands desseins n'avait donc pas accompli la moitié de son cours, qu'il fallait le clore précipitamment pour affronter des élections générales moins avec la pensée de conquérir une victoire qu'avec l'espérance d'éviter une déroute.

L'administration pesa de tout son poids sur cette épreuve sans parvenir à en altérer la signification décisive. Son résultat dut constater aux yeux des plus aveugles l'impossibilité de continuer contre des ré-

sistances universelles l'application du système qui prévalait depuis 1824 : le salut de la couronne était au prix d'une autre politique appliquée par d'autres hommes. La force des choses la jetait dans les voies dont les violences de la gauche révolutionnaire et les faiblesses de la gauche constitutionnelle avaient écarté Louis XVIII six années auparavant. Après l'avortement politique de la droite étalant à tous les regards ses divisions et son impuissance, Charles X était manifestement appelé à reprendre l'œuvre du roi son frère et à sacrifier ses instincts de chef de parti à ses devoirs de chef de dynastie. Le sacrifice était pénible, le succès incertain peut-être, et le souvenir des ingratitudes comme des déceptions sous lesquelles avait succombé la politique du précédent règne fournissait un texte spécieux aux conseils en sens contraire et aux sinistres prophéties. Reprendre l'œuvre de fusion tentée par Louis XVIII entre les hommes de la révolution et ceux de la monarchie après un trop éclatant exemple de la domination exercée sur l'opposition régulière par l'opposition factieuse, recommencer enfin le ministère Richelieu au risque de le voir succomber sous le coup des mêmes exigences et des mêmes aveuglemens, ce n'était pas là une résolution parfaitement simple pour un prince de la maison de Bourbon. Cependant tout autre parti menait si visiblement à une catastrophe, qu'il devenait le seul possible, et qu'en présence d'une nécessité évidente on n'engageait pas même, en le suivant, sa propre responsabilité. Embrasser soi-même cette politique avec résolution aurait été la seule manière d'en conjurer les périls et d'en assurer le succès. Pratiquée avec hésitation et de mauvaise grace, elle ne pouvait manquer de rendre à l'opposition ses allures soupçonneuses et ses exigences; appliquée franchement, non comme une nécessité temporaire qu'on subit, mais comme une pensée généreuse dont on prend l'initiative, peut-être aurait-elle rompu la glace, qu'on veuille bien me passer le mot, entre la maison de Bourbon et la France nouvelle, entre la légitimité, fille des siècles, et la bourgeoisie, fille de ses œuvres.

En 1828, Charles X aurait rencontré d'ailleurs, pour pratiquer cette politique, des circonstances beaucoup plus favorables que celles sous l'empire desquelles agissait le roi son frère, lorsqu'en 1816 il rendait l'ordonnance du 5 septembre. On n'était plus au lendemain des cent-jours, et la monarchie était en mesure de profiter de l'apaisement des passions comme des garanties nouvelles que le développement de la prospérité publique lui ménageait dans tous les rangs de la société. Les rapprochemens étaient moins difficiles, et dans le sein des chambres les ambitions avaient amorti les antipathies. De tous côtés se présentaient des hommes impatiens de mettre au service du pouvoir une activité stérilement dépensée dans les lutte de la tribune et le pugilat du journalisme. Douze années de pratique du gouvernement représentatif

avaient enseigné au plus grand nombre la modération, aux autres l'hypocrisie. Quoiqu'il fût dans la destinée de la chambre élue en novembre 1827 de provoquer une révolution, cette assemblée fut peut-être l'une de celles où les élémens hostiles à la monarchie tenaient le moins de place et au sein de laquelle l'opposition presque entière prenait le plus au sérieux les institutions existantes. Ses membres étaient environnés d'une considération méritée : aucun des grands scandales électoraux de 1820 n'avait, lors de sa formation, soulevé la conscience publique, et ce n'était plus la tête de Louis XVI à la main qu'un parti se présentait devant la royauté pour traiter avec elle. On commençait à préférer la chance de partager le pouvoir à la tâche périlleuse de le renverser. En donnant en temps utile, spontanément, une large part dans les affaires aux hommes qui, sous la monarchie de 1830, en conquirent le monopole, la branche aînée n'aurait probablement pas rencontré des serviteurs moins dévoués et moins énergiques que ceux de la branche cadette; un appel de l'antique royauté aurait eu de sa part l'effet heureux de flatter les amours-propres en servant les ambitieux, et si la nature de son titre lui interdisait certaines concessions de principes, ce titre même aurait rehaussé l'éclat de toutes les concessions de personnes. Donner beaucoup aux hommes pour avoir moins à toucher aux choses, changer sa base dans la nation en la maintenant dans l'histoire, telle était donc la marche indiquée à la monarchie légitime lors de la réaction ouverte par les élections générales de 1829. Sans garantir, en présence des exemples du passé, le succès d'une telle politique, on peut affirmer qu'elle était entre toutes la moins périlleuse, et qu'en refusant de la pratiquer, on s'ôtait le droit d'accuser la fortune.

Le roi Charles X, par ses qualités comme par ses défauts, était de tous les princes de sa maison celui auquel répugnaient le plus un appel à des hommes nouveaux et l'abandon de ses anciens amis. Durant soixante ans, il avait vécu claquemuré dans son parti comme un religieux dans son cloître. Il était pleinement convaincu que la mission de sauver et de servir la royauté n'incombait qu'aux royalistes, et, malgré un grand fonds de bienveillance naturelle, ce n'était jamais sans une lutte contre lui-même qu'il consentait à donner ce titre aux hommes que leur destinée avait tenus séparés de la sienne. Il avait une idée fort exagérée de la puissance morale de la royauté et faisait à la révolution l'honneur de la croire incorruptible. Appeler dans ses conseils ceux qui l'avaient servie lui semblait et une imprudence de roi et une apostasie de gentilhomme. Comme tous les gens de parti, il transigeait plus facilement sur les actes que sur les personnes. Le prince religieux à la conscience duquel son cabinet imposa les ordonnances du 28 juin sur les petits séminaires aurait accueilli comme un insensé ou comme

un factieux quiconque lui eût demandé un portefeuille pour Casimir Périer, un commandement pour le général Foy, ou une ambassade pour le général Sébastiani.

M. de Villèle ne s'était pas dissimulé que la portée du mouvement électoral impliquait la nécessité d'une modification profonde dans le gouvernement de la société. Charles X avait accepté sans hésitation la démission d'un ministre dont il appréciait l'habileté plus qu'il ne goûtait la personne. Dominé par ses souvenirs de jeunesse, ce prince, qui avait vu plus d'un contrôleur-général élevé par la faveur succomber sous des chansons, estimait pouvoir triompher d'une fronde sans motifs et sans racines en faisant aux caprices populaires le sacrifice de quelques noms propres, et en remplaçant les chefs d'emploi par des doublures. La formation du ministère Martignac n'avait pas primitivement une autre portée aux yeux de la couronne, et les hommes honorables groupés dans ce cabinet autour de quelques collègues survivant à M. de Villèle, pour la plupart agens de la politique qui prévalait depuis six ans, n'étaient au fond appelés que pour la continuer dans des conditions moins défavorables. Il n'existait pas deux systèmes pour le roi Charles X; encore moins admettait-il que des ministres royalistes pussent songer à exiger, comme condition de leur entrée aux affaires, un remaniement du personnel administratif. Ce prince aurait plutôt admis la pensée d'une abdication que celle de traiter, selon la politique anglaise, avec les chefs de l'opposition constitutionnelle, dont M. Royer-Collard formulait la pensée, et dont Casimir Périer commandait alors si brillamment l'avant-garde.

De ce désaccord primordial entre la fin que lui assignait la couronne et celle que lui attribuait l'opinion provinrent la faiblesse, les mécomptes et la chute de cette administration regrettée. Appelé par le roi moins pour remplacer un cabinet que pour le continuer, le ministère Martignac paraissait avoir reçu mission de faire prévaloir une politique contraire à celle qui venait d'être condamnée par le pays, et de réparer tous les griefs, fondés ou non, qui l'agitaient alors avec tant de vivacité. Hésitait-il à trancher par ses choix et par ses actes avec ceux de ses prédécesseurs, l'opinion le lui imputait à faiblesse; tentait-il de s'engager dans des voies différentes et de s'entourer d'hommes nouveaux, la couronne l'accusait de tromper sa confiance. Le terrain lui manquait au parlement comme à la cour, car il lui était également interdit de faire ce que réclamait l'opposition et de demeurer dans la réserve qu'avait espérée le monarque. Des deux directions entre lesquelles elle était tiraillée, l'administration Martignac n'avait pas tardé, comme il était facile de le prévoir, à choisir celle qui la croyait appelée à inaugurer une politique nouvelle. Sans être par la pensée qui avait présidé à sa formation un ministère libéral proprement dit, comme les trois cabinets qui s'étaient succédé après l'ordonnance

du 5 septembre, ce ministère fit des actes devant lesquels auraient reculé MM. Lainé, de Richelieu, Dessolles et Decazes. Il émancipa la presse, assura la sincérité des listes électorales, consacra la spécialité dans le vote des chapitres du budget, tenta d'introduire le principe électif dans l'administration des départemens et des communes, et donna la plus sainte de toutes les libertés en pâture à d'aveugles colères. Mais, tandis que la gauche obtenait tant de gages pour ses idées, elle n'obtenait presque rien pour ses ambitions impatientes : on amorçait celles-ci sans les satisfaire. La main qui imposait des formulaires aux consciences n'était pas assez forte pour faire un préfet. Peut-être est-il triste de le penser, mais c'est le devoir de l'historien de le dire : le ministère Martignac aurait fourni une plus utile carrière, si l'origine de ses membres avait été différente, s'ils s'étaient trouvés en mesure de servir davantage les intérêts en servant moins les passions, et de dépenser en petite monnaie ce qu'ils prodiguaient en grosses et parfois en périlleuses concessions. Gouverner par l'opposition pouvait être chose chanceuse, mais gouverner en rapprochant celle-ci des affaires sans lui en ouvrir l'accès était une tentative plus redoutable encore. Il était naturel que l'opposition s'irritât de ne pas se voir représentée dans un cabinet qui faisait tant pour elle. Maintenir résolûment la barrière qui la séparait de la dynastie, ou devancer au profit de celle-ci, par une confiance généreuse, le mouvement qui, après 1830, transforma tant de tribuns en conservateurs, telle était la seule alternative possible, et le ministère Martignac ne correspondait ni à l'une ni à l'autre de ces combinaisons. Appartenant à la droite par les personnes, à la gauche par les actes, il suscitait de tous côtés des irritations et des colères. Suspect à la couronne par l'entreprise à laquelle il s'était voué contrairement à la pensée royale, il ne rencontrait qu'un appui conditionnel sur les bancs de l'opposition, qu'une neutralité fort peu bienveillante sur ceux où siégeaient les amis encore nombreux du cabinet précédent. Dans une telle situation, les échecs parlementaires ne pouvaient lui manquer, quelques éloquens appels qu'il adressât chaque jour à la conciliation et à la paix. Ces échecs ne lui furent ni épargnés ni mesurés, et le roi Charles X les voyait survenir sans étonnement comme sans regret. Les exigences de la gauche, loin d'amener le monarque à se rapprocher d'elle, le portaient en effet à précipiter la fin d'une expérience qu'il avait toujours réputée dangereuse et transitoire. Par les embarras sous lesquels succombaient ses ministres, ce prince était confirmé dans la foi de toute sa vie. Plus que jamais il tenait toutes concessions pour inutiles, et répétait comme un axiome désormais incontestable la vieille maxime de Coblentz : sauver la royauté par les royalistes, en opposant résolûment le principe monarchique au principe révolutionnaire.

Ainsi, après treize ans de transactions inspirées par la prudence,

ménagées par l'habileté, allait se démasquer tout à coup un antagonisme fatal. La restauration ne pouvait vivre que par la conciliation des deux principes, et la royauté, dans l'aveuglement de sa confiance, dénonçait la trêve et engageait systématiquement la lutte entre ces deux principes contraires. Heureux de se débarrasser enfin de conseillers qui, s'ils ne trahissaient sa couronne, trahissaient au moins son parti, Charles X réalisa sa plus persévérante et sa plus chère conception en remettant le sort de la monarchie aux mains de serviteurs éprouvés, sous la direction d'un homme que sa vie avait fait l'ami et son âge l'élève politique du vieux monarque.

Rendre le gouvernement de la monarchie aux hommes monarchiques, comme on restitue au propriétaire la jouissance de sa propriété usurpée; marquer une limite infranchissable aux concessions, sans réagir toutefois contre aucun fait accompli; envisager la charte, non comme la base de la royauté, mais comme son œuvre, et la respecter religieusement à ce titre; rester dans les voies parlementaires en amenant le parlement à contrôler les actes, sans jamais toucher aux personnes, cette pensée avait présidé à la formation du ministère Polignac; elle avait constitué le seul programme qu'il eût reçu de la couronne et qu'il fût lui-même en mesure de se donner. En réalisant, après cinq ans de règne, le rêve de sa vie politique, Charles X ne croyait violer la charte ni dans sa lettre ni dans son esprit; celle-ci ne disait-elle pas que le gouvernement appartenait au roi, et qu'il s'exerçait par des ministres nommés par lui? Les membres du cabinet soupçonnaient moins encore le rôle sinistre que leur réservaient les événemens; ils n'aspiraient qu'à vivre, non pour la vulgaire satisfaction de garder leurs portefeuilles, mais parce qu'en se faisant supporter, ils résolvaient le seul problème pour lequel on les eût appelés. Que la chambre reconnût au roi le droit de mettre le gouvernement du pays aux mains des hommes de son intimité et son administration dans celles des royalistes, et Charles X satisfait serait resté dans les strictes limites de ses attributions constitutionnelles. M. le prince de Polignac se tenait, de son côté, pour le plus constitutionnel des hommes et n'aspirait qu'à faire ses preuves. Le cabinet qui porta son nom respecta toutes les libertés dont on faisait contre lui un usage si terrible, et c'est une justice à lui rendre, qu'il resta plus qu'aucun autre scrupuleusement soumis aux lois jusqu'au jour où il les foula aux pieds. Ce cabinet ne fut donc pas formé sous la pensée préexistante d'un coup d'état; mais, chose plus dangereuse, il fut constitué sous l'inspiration d'une pensée de parti, dans tout ce qu'une telle inspiration comportait d'exclusif et d'aveugle. Lorsqu'on voyait unir dans un ministère des noms qui rappelaient les plus imprudens souvenirs de l'ancien régime à d'autres noms qui soulevaient au cœur du pays ses plus vives susceptibilités, quand, de propos délibéré, la couronne plaçait en face

des chambres des hommes incapables d'intervenir dans leurs débats, et qui, pour gouverner la France, n'invoquaient d'autre titre que la volonté royale, cette judaïque interprétation du texte constitutionnel ne pouvait manquer de soulever chez les bons citoyens une universelle réprobation et d'exciter chez les hommes de désordre ces joies farouches qui trahissent l'approche des révolutions. Le gouvernement représentatif gît dans l'action personnelle des hommes autant et plus que dans le mécanisme des institutions. Son honneur, comme son péril, c'est de mettre le pouvoir au concours en le fixant dans des mains qu'on présume assez fortes pour l'exercer, parce qu'elles l'ont été pour le conquérir. Prendre pour conduire les affaires les premiers venus sans qu'aucune qualité éminente consacre les gouvernans aux yeux des gouvernés, cela se voit en Turquie d'ordinaire; mais en France un tel usage de la souveraineté ne pouvait pas même être soupçonné en 1829, au milieu d'un peuple dans toute la verdeur de ses croyances politiques. L'entreprendre était moins un acte d'autorité qu'un acte de folie.

En formant le ministère Polignac, le roi n'avait, il est vrai, d'autre pensée que de continuer le gouvernement constitutionnel, en en replaçant le point d'appui à droite. C'était une erreur plus qu'une menace; mais les peuples ont leur honneur comme les princes, et, sur l'étiquette de quelques noms, le pays avait vu dans la création de ce cabinet une insulte : il fallait qu'il reculât devant la France, ou que celle-ci reculât devant lui. Or la France décline souvent la lutte; mais, lorsqu'elle l'engage, c'est pour ne plus reculer. L'état de l'esprit public et son irrésistible élan assignaient donc un terme assuré et fort prochain à un ministère qui ne soupçonnait pas même la gravité des questions soulevées par sa présence aux affaires. L'idée de voir un tel cabinet poursuivre sa carrière devant les deux chambres, où il était sans majorité et sans appui, ne supportait pas même l'examen. Au sein de la chambre élective, on ne comptait pas cinquante membres qui ne déplorassent la légèreté avec laquelle s'était engagée la couronne; le centre droit tout entier, irrévocablement résolu à provoquer la chute de M. Polignac, ne réclamait comme condition de son concours à cette réparation nécessaire que des ménagemens pour la royauté si malheureusement compromise. Cette honorable portion de l'assemblée demandait qu'on fît tomber le ministère par la discussion, en constatant son insuffisance et en rejetant ses mesures politiques et financières, mais en écartant toute controverse sur l'essence et les limites de la prérogative royale. L'opposition, au contraire, même dans ses fractions les plus modérées, entendait formuler d'une manière absolue la théorie du refus de concours, et cherchait, bien loin de l'éviter, l'occasion de résoudre solennellement par une adresse la question pendante entre le droit du parlement et celui de la couronne. Suivre la première marche,

c'était préparer sans péril à l'opinion publique une satisfaction de fait et prolonger entre la souveraineté royale et la souveraineté parlementaire la transaction qui était à elle seule le gouvernement de la restauration tout entier. Suivre la seconde, c'était poursuivre la conquête d'un principe avec la chance, pour ne pas dire avec la certitude d'une révolution; établir par une déclaration éclatante que la couronne ne saurait appeler dans ses conseils que les hommes agréés par la majorité et que la direction définitive du pouvoir appartenait au parlement, c'était, en effet, faire passer la France du régime de la charte octroyée à celui du bill des droits, en proclamant contre un autre Jacques II la doctrine politique d'un autre 1688. Il suffisait d'avoir observé, même superficiellement, le caractère de Charles X, pour pressentir les périls que soulèverait une controverse officielle sur le pouvoir constituant entre les chambres et le trône. Ce prince était aussi immobile dans ses croyances monarchiques que M. de Lafayette dans ses croyances révolutionnaires, et, si jamais l'on intéressait ses devoirs dans ses préjugés, on pouvait tenir pour certain qu'il ne reculerait pas même devant l'abîme. Or n'était-ce pas mettre sa conscience du parti de ses passions que de dénier à la royauté d'une manière absolue le droit de choisir ses ministres, lorsque ce droit paraissait consacré par le texte d'une constitution dont l'esprit lui échappait? Mettre le roi dans le cas de se montrer téméraire, c'était se montrer soi-même imprudent. Tendre tous les ressorts dans une situation si délicate, c'était assumer la responsabilité de la révolution qui allait la dénouer. Qu'un petit nombre de républicains, qu'un nombre plus considérable d'ennemis de la dynastie régnante s'étudiassent à rendre les difficultés inextricables, afin de précipiter une catastrophe, ils étaient dans leur rôle, et cette attitude ne pouvait étonner personne; mais les principaux inspirateurs de l'adresse des 221 aspiraient moins à vaincre la monarchie par des barricades qu'à la servir dans ses conseils. Presque tous auraient protesté contre le résultat logique de leur conduite. Le souvenir de l'adresse de la session de 1821, qui pesait sur la conscience de la plupart d'entre eux, ne les arrêta pas en avril 1830. Une première fois, par une manœuvre déloyale, ils avaient, en renversant le ministère Richelieu, ouvert à leurs ennemis l'accès des affaires; cette fois, par une manœuvre moins déshonnête, mais assurément plus dangereuse, car on heurtait chez un vieillard l'obstination de la conscience et presque les susceptibilités de l'honneur, on plaçait la royauté entre une abdication humiliante et une résistance désespérée. Il n'est pas de réputation de penseur qui tienne contre de telles déceptions et de pareils entraînemens. Les brochures enflammées de M. de Chateaubriand, les harangues artistement tissues de M. Royer-Collard, aboutissaient aux journées de juillet aussi certainement que les discours de Vergniaud au 10 août; mais du moins les girondins, tout pauvres esprits politi-

ques qu'ils étaient, avouèrent-ils leur œuvre, et ne passèrent-ils pas le reste de leur vie à la persifler.

Pour qui comprend l'enchaînement fatal des événemens et des idées, la révolution de 1830 était tout entière dans l'adresse des 221. La moralité politique de ce grand acte est donc subordonnée à l'examen d'une question dans laquelle vient se résumer, à bien dire, toute l'histoire du gouvernement de la branche aînée des Bourbons : un changement de dynastie était-il dans l'intérêt véritable des classes qui ont profité de la révolution de 1830? Cette révolution était-elle la voie la plus sûre pour garantir à la bourgeoisie la prépondérance politique à laquelle elle aspire?

L'origine que la monarchie légitime attribuait à son droit et la manière dont la France de 1789 comprenait le sien semblaient établir une sorte d'incompatibilité théorique entre les hommes de la souveraineté inamissible et ceux de la souveraineté consentie; mais la manière dont le parti royaliste assouplit son dogme fondamental depuis la chute de la légitimité, pour le concilier avec des nécessités pressantes, constate assurément qu'il n'était point impossible de fondre ces deux doctrines sous la pression du temps qui use les aspérités des idées comme celles des choses. Existait-il entre les intérêts et les personnes des oppositions plus invincibles? On peut en douter lorsqu'on observe les résultats déjà conquis par le système du roi Louis XVIII de 1816 à 1820. Le personnel qui servait son gouvernement dans la haute administration de l'état, et dont il recrutait la chambre héréditaire, différait-il sensiblement de celui qui vint se grouper autour de la monarchie de 1830? N'étaient-ce pas les mêmes antécédens, les mêmes influences et presque les mêmes hommes? Cette politique, persévéramment suivie pendant le cours de deux règnes, assurait aux familles nouvelles, non le monopole, mais la plus large part dans les positions qu'elles poursuivent avec une si fébrile ardeur. Elle aurait atteint un résultat non moins important en maintenant dans une attitude de réserve et presque d'opposition l'aristocratie royaliste. Or, imposer cette attitude à cette honorable portion de la société française était le plus grand service qu'on pût lui rendre, car c'était la contraindre à chercher dans le patronage local le moyen de conquérir ce qu'elle n'avait plus à attendre de la faveur royale. Le parti de la propriété terrienne aurait puisé, dans ce retour vers des traditions alors trop oubliées, une force morale non moins précieuse pour le pays que pour lui-même. Si les instincts n'étaient pas en effet contrariés par les situations, et si des croyances politiques artificielles n'arrêtaient, dans les diverses couches de la société, l'essor de leurs sentimens natifs, on pourrait dire sans paradoxe qu'en France il appartient spécialement à la bourgeoisie d'être royaliste, à la vieille noblesse d'être libérale. Au lieu d'appeler celle-ci au pouvoir, où elle s'est perdue, et de rejeter celle-là dans l'opposition, qui ne lui a pas été

moins funeste, si le roi Charles X avait été assez hardiment inspiré en 1829 pour intervertir les rôles, peut-être aurait-on fini par créer les deux choses qui font défaut à notre pays, un royalisme enté sur le calcul et un libéralisme enté sur l'honneur. Tel était, malgré les apparences contraires, le courant naturel des esprits, et le génie aurait pu devancer sur ce point l'expérience tardive que nous ont apportée les événemens qui se déroulent aujourd'hui sous nos yeux. Peut-être n'aurait-il pas été impossible de consommer sous un gouvernement régulier, protégé par la stabilité de son principe, l'union qui, après avoir préservé la France dans une crise suprême, demeure encore la moins chimérique espérance de son avenir.

Mieux valait pour la bourgeoisie n'obtenir sur les préjugés du roi qu'une demi-victoire que de remporter sur l'institution royale une victoire trop complète. Son intérêt bien entendu lui commandait même d'ajourner son triomphe jusqu'après un règne dont la nature avait marqué la fin prochaine, plutôt que d'affronter les hasards d'une révolution populaire avec la chance fort incertaine de la dominer. C'était un grand aveuglement que de chercher des analogies et des présages dans les destinées de la révolution dynastique consommée en Angleterre, car ce grand mouvement, tout religieux dans son principe, s'était opéré par les mains de l'aristocratie et à son profit exclusif, sans que l'élément démocratique essayât de s'en emparer. En admettant même, chose plus que douteuse à la veille de 1830, qu'un prince se rencontrât pour devenir le Guillaume III de la bourgeoisie, quelle serait l'issue d'une lutte immédiatement engagée contre le parti républicain, dont il faudrait accepter le concours au jour du combat pour le répudier au lendemain de la victoire? Quelle serait la force morale d'une royauté dont tous les royalistes de profession se déclareraient les ennemis implacables? Quelle attitude aurait un tel gouvernement à l'intérieur, quelle influence aurait-il au dehors? La France d'ailleurs pouvait-elle déchirer par rapport à elle-même les traités de 1814 et de 1815 dans l'une de leurs dispositions fondamentales sans les déchirer par rapport à l'Europe? Était-il possible de changer son drapeau sans changer sa politique, et la guerre générale ne serait-elle pas le second acte d'une révolution qui romprait avec le droit public de tous les grands états? Si elle éclatait, quelle serait la situation des hommes de travail et de parole défendant, l'aune et la plume à la main, un gouvernement menacé par le réveil de toutes les passions démagogiques et militaires? S'il la conjurait à force de prudence ou de concessions, quel thème pour ses ennemis, quelle cause permanente d'impuissance et de faiblesse! Succomber dès l'abord sous une crise européenne ou périr lentement sous la calomnie, n'avoir pas moins à craindre les habitudes invétérées d'amis nourris dans l'opposition que l'implacable hostilité de deux partis coalisant leurs haines, et n'échapper aux fureurs de la

révolution que pour rencontrer devant soi les suspicions des monarchies, tel était, aux yeux de quiconque savait prévoir, l'avenir de toute royauté fondée sur la répudiation du principe héréditaire. Si, après l'événement consommé, l'habileté d'un prince a pu conjurer en partie les périls d'un tel avenir, ses éminentes qualités personnelles ne furent qu'un accident heureux, imprévu, comme le fait de son acceptation même, et nul n'est admis à en couvrir sa responsabilité devant l'histoire. C'est d'ailleurs en présence du résultat final de cette épreuve, résultat que n'ont pu détourner ni la sagesse ni la fortune, qu'on est contraint d'en apprécier la portée véritable. En face de l'abîme ouvert en 1848, quel fondateur de la monarchie de 1830 hésiterait à reconnaître que jamais tentative n'a plus directement compromis les idées, les intérêts et les personnes qu'elle était appelée ou à consacrer ou à servir?

Une révolution non moins périlleuse pour ses auteurs que pour ses victimes, et à laquelle concoururent tous ceux qui voulaient l'empêcher, tel est donc le dernier mot de cette histoire de la restauration dont je viens de rappeler les phases principales. Cette conclusion humiliante et désastreuse obsède l'esprit comme une inéluctable nécessité lorsqu'on médite sur ces quinze années si troublées, et pourtant si pleines, qui donnèrent à la France sinon le goût, du moins les illusions et l'orgueil de la liberté. Il semble que chacun travaille à l'envi à pousser au précipice cette race malheureuse prédestinée à l'exil comme la famille de Laïus au crime. La royauté n'a pas moins à se défendre de ses amis éprouvés que de ses adversaires implacables, et lorsque, par une haute inspiration, elle tente une fois de se placer entre les uns et les autres, elle ne rencontre autour d'elle qu'ingratitude, hésitation et exigences.

Au spectacle de tant d'écueils, de tant de talent et de tant de droiture vainement dépensés pour les éviter, l'esprit demeure saisi d'une sérieuse tristesse, et telle est l'impression que devra réfléchir toute histoire de cette époque qui ne sera ni une apologie ni un pamphlet. Ce n'est pas des hommes engagés dans la lutte parlementaire ou dans la polémique de ces temps-là qu'on en peut attendre l'appréciation complète et véridique. Chaque parti a ses historiens dont l'office est de s'inspirer des passions qu'ils fomentent. L'extrême droite, par exemple, a une manière à elle d'écrire les annales de la restauration et de s'innocenter de tous ses vieux péchés envers la charte. D'après les publicistes de cette école, si la restauration est tombée, c'est qu'en 1814 elle a été mal faite. Le premier soin de la légitimité devait être de s'entourer des royalistes, quoique pour le moment il fût assez difficile d'en rencontrer, et son premier devoir était de consulter la nation pour délibérer avec ses délégués sur les réformes à opérer dans les antiques institutions de la monarchie. La charte fut donc une œuvre d'usurpa-

tion imposée par les révolutionnaires, le sénat et le corps législatif à l'humeur débonnaire de Louis XVIII. Elle ne haït ni la royauté ni la nation, car elle consacrait toutes les hérésies politiques de l'école anglaise en même temps qu'elle supprimait ce droit précieux et si national du suffrage universel, dont la France a eu le malheur d'attendre trente ans la jouissance. De cette origine viciée datent tous les malheurs de la royauté et toutes les fautes de son gouvernement. Ce sont les vieux révolutionnaires émérites, rajeunis depuis sous le pseudonyme de doctrinaires, qui portent seuls la responsabilité des violences de 1815; c'est à eux seuls qu'il faut demander compte de tout le sang versé. Ils ont inventé les catégories, fusillé le maréchal Ney, Labédoyère, Chartran, Mouton-Duvernay, les jumeaux de La Réole; ils ont assassiné Brune, Lagarde et Ramel; ce fut leur politique à la fois machiavélique et impitoyable qui provoqua l'hécatombe des vingt-six victimes de Grenoble. La droite demeurait parfaitement étrangère à tout cela, et, pendant que les ministres et les ministériels se livraient à cette œuvre de réaction, elle ne s'inquiétait, dans ses inspirations populaires, que de réclamer pour la nation la jouissance des antiques franchises municipales, confisquées par la révolution et par l'empire. Faussée dès ses débuts, engagée par l'ordonnance du 5 septembre dans les voies révolutionnaires, la restauration ne laissa prendre aux royalistes qu'une situation contraire à leurs véritables principes, et durant tout son cours il leur fut interdit de développer leur propre politique. Étonnez-vous, d'après cela, qu'une affaire si mal entamée ait si mal fini, et qu'il ait fallu recourir à M. de Polignac pour enterrer l'œuvre de M. de Talleyrand! Tel est le cercle invariable dans lequel tournent tous les écrivains apologétiques d'une certaine opinion. Les plus intelligens s'en dégagent à grand'peine, malgré d'honorables efforts d'impartialité dans l'appréciation isolée des actes et des personnes. On peut citer en exemple le livre de M. Lubis, œuvre consciencieuse autant que peut l'être une histoire contemporaine écrite par un homme de bien à l'usage et sous l'inspiration d'un parti.

La gauche a son thème non moins arrêté et ses partis-pris non moins énormes. Pour cette école, la restauration fut une œuvre de trahison combinée avec l'étranger. Les Bourbons ne furent pas des intermédiaires soudainement intervenus entre la France et ses vainqueurs, car ce fut pour leur rendre le trône que l'Europe coalisée entra dans Paris en 1814. Ce bruyant parti a ses historiens, et parfois des publicistes républicains viennent faire à M. Marco Saint-Hilaire une concurrence dangereuse. Ne demandez pas à M. de Vaulabelle, par exemple, tout libéral qu'il soit, de trouver que la charte fut un progrès sur le régime antérieur, et d'avoir quelques paroles sympathiques pour la généreuse initiative du vieux monarque qui rouvrait la tribune

à la France; ne lui demandez pas un seul mot de blâme pour la révolution militaire qui vint arrêter les premiers pas de la liberté naissante, car la charte, pour laquelle il se passionne avec tant de violence dans la suite de son récit, est à ses yeux, durant les cent-jours, le symbole du despotisme, comme l'empereur Napoléon est la plus éclatante personnification de la liberté. Les Bourbons étant des ennemis publics, tout est licite et honorable pour les combattre, depuis la violation du serment jusqu'aux plus téméraires conspirations; mais le droit reconnu à tous de les attaquer ne les investit nullement du droit de se défendre. S'ils défèrent leurs ennemis à la justice, les juges seront des assassins et les victimes des martyrs. D'affreux malheurs marquèrent sans doute l'époque de 1815, et là comme partout l'histoire se suit à la trace du sang et des larmes; mais recueillez à la fois dans vos souvenirs tous les crimes de la terreur, qui changea la terre en enfer et les hommes en démons, et vous n'aurez qu'une idée incomplète des horreurs accumulées par M. de Vaulabelle dans ses tableaux sinistres. Rien, il est vrai, n'échappe à son regard de lynx, depuis les arrêts des cours prévôtales jusqu'aux jugemens de simple police. L'honorable écrivain est tellement absorbé dans cette étude minutieuse, qu'il n'a pas un coup d'œil pour le grand spectacle de la royauté rompant courageusement avec ses amis éprouvés pour venir se confier à la nation qu'elle a rendue libre. Les longs efforts de Louis XVIII et de ses ministres pour consommer l'alliance de la vieille monarchie et des intérêts nouveaux le touchent moins que les mésaventures de quelques journalistes et les colères calculées de quelques tribuns de contrebande. Il reste sans émotion devant la tristesse du monarque contraint de renoncer à sa plus chère espérance, et adoucit à peine la sévérité dédaigneuse de ses appréciations devant la sereine physionomie du duc de Richelieu et l'ame romaine de M. Lainé. C'est en voyant de tels travers détourner de leur pente naturelle des cœurs généreux et des intelligences élevées qu'on sent combien il est mauvais pour l'ame de vivre dans l'atmosphère des révolutions.

Ce serait du milieu des hommes d'affaires associés par leur modération naturelle à la pensée politique du roi Louis XVIII, que pourrait sortir aujourd'hui l'appréciation la plus exacte et la plus sincère du gouvernement de la branche aînée des Bourbons. Ces hommes-là aimèrent la restauration pour la transaction dont elle était le symbole; ils la servirent loyalement, non par un sentiment de féauté chevaleresque qu'ils ne ressentaient point, mais parce qu'elle leur apparut comme la meilleure et la plus sûre des combinaisons. A l'exemple de cet ancien, leur éternel modèle, qui traversa les nombreuses révolutions de son siècle sans manquer à aucun devoir et sans s'enchaîner à aucune ruine, ils restèrent sans ardeur et sans illusion au milieu

des partis, persuadés, comme lui, que « quiconque se livre aux factions civiles cesse de s'appartenir aussi complétement que s'il s'abandonnait au cours des flots (1). »

Un jour peut-être ces honorables personnages donneront à la France les annales du gouvernement auquel ils concoururent d'une manière si utile et si active; mais, en attendant les livres qui compromettent, on a la ressource des conversations et des notes qui n'engagent point. Cette ressource précieuse n'a pas manqué à l'écrivain qui, dans son intarissable improvisation, a écrit l'histoire de la restauration au lendemain de sa chute aussi lestement que M. Scribe fait un vaudeville et M. Alexandre Dumas un roman. L'œuvre de M. Capefigue, comme chacune des innombrables compositions du Scudéry de l'histoire, révèle des qualités réelles et des défauts non moins incontestables : on y trouve une grande connaissance des faits, une judicieuse appréciation des personnes; mais les événemens disparaissent sous les détails, et les noms propres envahissent le récit au point de lui donner la physionomie d'une longue liste de souscripteurs. On éprouve un véritable regret en songeant à ce qu'aurait pu être cette histoire, si d'aussi nombreux renseignemens avaient été coordonnés avec plus de critique et de maturité.

Cette étude vient de tenter un écrivain que les vicissitudes politiques ont rendu aux lettres, ces grandes consolatrices de l'humanité. Sur les ruines de la tribune où il parut avec tant d'éclat, M. de Lamartine a entrepris d'écrire l'histoire du gouvernement représentatif à la première période de son établissement. Nourri dans les traditions héréditaires de la monarchie, on est assuré de rencontrer en lui ce profond respect avec lequel il convient d'aborder les grands souvenirs et les grandes infortunes. Secrétaire d'ambassade sous la royauté légitime, il a pu voir de près les hommes et les choses, sans que sa responsabilité personnelle ait été engagée dans les événemens qu'il est appelé à décrire. Ardent conservateur, puis membre avancé de l'opposition sous la monarchie de 1830, chef du gouvernement républicain en février, aujourd'hui désillusionné de tout et sans doute un peu de lui-même, M. de Lamartine a traversé tous les partis sans leur appartenir, et si l'hospitalité passagère qu'il en a reçue tour à tour lui impose certains ménagemens de bon goût, à tout prendre, il est en face d'eux plus libre de sa parole et de sa pensée qu'aucun homme politique de notre temps. C'est là un bonheur de situation qui a une fort grande importance pour l'écrivain. Malheureusement ces avantages, si réels

(1) « In republica, Atticus ita est versatus ut semper optimarum partium et esset et existimaretur; neque tamen se civilibus fluctibus committeret, quod non magis eos in sua potestate existimabat esse qui se iis dedissent, quam qui maritimis jactarentur. » Corn. Nepos, in T. Pomp. Attico, c. VI.

qu'ils soient, étaient jusqu'à présent à peu près rendus inutiles par la manière dont l'auteur des *Girondins* avait compris et traité l'histoire. Des deux seules manières connues de l'écrire, *ad narrandum et ad probandum*, pour parler avec Quintilien, il n'avait choisi ni l'une ni l'autre. Lorsqu'on a terminé la lecture de cette œuvre trop fameuse, il est impossible d'en soupçonner le but moral. D'un autre côté, l'auteur ne semble pas plus s'inquiéter de l'exactitude des faits que de la portée des conclusions; on dirait que pour lui ni la vérité ni la moralité n'existent dans l'histoire, tant il se donne peu de peine pour y atteindre.

Les annales des peuples, toutes teintes qu'elles soient de leur sang, ne lui apparaissent que comme de vastes galeries dont il détache des tableaux selon les mobiles caprices de sa fantaisie et l'effet extérieur qu'il en espère. Qu'on soit un saint ou un monstre, un tyran ou une victime, chacun figure sur ces toiles avec le même relief et presque avec les mêmes teintes. Des avocats de Bordeaux, que les hasards d'une époque orageuse hissèrent seuls du barreau à la tribune et au pouvoir, deviennent, sous le magique pinceau de M. de Lamartine, ou des Romains brûlés du feu sacré de la patrie, ou des héros charmans que le roman dispute à l'histoire. Leurs adversaires jacobins ne sont pas moins grands d'ailleurs dans leur austérité sauvage : leur chef est un sage qui immole sciemment jusqu'à l'honneur de son nom à la sainte cause de l'humanité; Marat lui-même, caché dans son grenier, est grand comme le mystérieux génie de la destruction planant de loin sur les sociétés condamnées. Voici deux femmes, suivant, au milieu des insultes de la populace, la route de l'échafaud. L'une est la fille d'un ouvrier, furieuse de n'être pas née duchesse, et qui a contribué à renverser un trône, faute de posséder un tabouret; l'autre est la fille des empereurs et des rois, dont le front porte fièrement plus d'outrages que celui de ses ancêtres n'a porté de couronnes, et qui va rejoindre un époux dans le ciel en laissant deux orphelins sur la terre : laquelle de ces deux femmes, dans le livre de M. de Lamartine, est la plus pure, la plus auguste, la plus respectée?

En présence de ce déplorable monument de la confusion des idées et des dangereuses tentations de la popularité, je ne voyais pas sans inquiétude l'auteur de l'*Histoire des Girondins* aborder celle de la restauration; mais les événemens ont porté coup, et la retraite paraît l'avoir rendu aux nobles instincts de sa nature. Dans son œuvre nouvelle, l'écrivain honore tout ce qui élève la société, depuis la liberté constitutionnelle jusqu'à la fidélité politique, sous quelque drapeau qu'elle se maintienne; il flétrit tout ce qui la rabaisse, depuis le despotisme jusqu'à la trahison. La proclamation de la charte, la généreuse tentative du roi Louis XVIII, le système de fusion appliqué après le

5 septembre, tous ces grands traits sont dessinés avec chaleur et conviction. Malheureusement la fausse manière de l'auteur a survécu à cet heureux retour du sens moral et politique; il se fait historien non pour prouver, non pour raconter, mais pour amuser : il procède par épisode dans l'histoire qui peut le moins se passer d'ensemble, s'inquiétant plus de surprendre et d'émouvoir ses lecteurs que de leur faire tenir le fil des événemens. Sous le prétexte, plus spirituel que spécieux, de dessiner les physionomies royales qu'il va mettre en scène, M. de Lamartine rajeunit par l'éclat d'un coloris incomparable tous les récits pittoresques de la révolution, depuis les campemens de Condé jusqu'aux douleurs du temple; mais il est impossible de ne pas s'inquiéter, pour l'honneur et l'unité de l'œuvre, en voyant se dérouler les longs plis de cette ample préface, et en trouvant presque le duc d'Enghien classé au milieu des principaux personnages de la restauration. L'auteur ne consacre guère moins d'espace à Murat marchant héroïquement à travers les précipices et les torrens à la rescousse de son beau royaume. Il décrit, dans son style scintillant comme une couronne de lucioles, les grandes scènes militaires de la campagne de 1815, les hontes et les malheurs qui la suivirent. Si, après avoir lu ces cinq volumes, il reste beaucoup à apprendre touchant les transactions diplomatiques de cette année et la situation financière du royaume après l'invasion, on ne perdra pas un détail de la crise sanglante du midi et de cette catastrophe de Grenoble qui eut les Alpes pour témoins et un châlet des montagnes pour dernier théâtre.

Cette manière de traiter une époque dans laquelle les affaires tiennent plus de place que le roman se comprend à toute rigueur pour les jours qui suivirent immédiatement la restauration, car ces jours-là furent dramatiques et sombres; mais je ne sais vraiment ce que deviendra l'auteur lorsqu'il sera conduit, par la suite de son récit, à discuter des lois, des budgets et la création du 3 pour 100; je ne devine pas par quel procédé il jettera un voile épique sur la prosaique personne de M. de Villèle, sur la physionomie spirituellement railleuse de M. Pasquier, la figure froidement élégante de M. Molé ou la face administrative de M. de Chabrol. C'est son secret, et la suite nous l'apprendra.

Quoi qu'il en soit, ces nombreux essais historiques, émanés d'esprits si divers, constatent quel intérêt puissant se rattache à ces quinze années. Cet intérêt est celui que suscite toute pensée honnête et féconde, et j'ai cédé moi-même à cet attrait en essayant, après tant d'autres, de la présenter sous son vrai jour. Plus la France s'engagera dans l'indifférence politique, et plus il sera doux de se reporter, par ses études et ses souvenirs, vers ses jours d'ardentes croyances durant lesquels les esprits élevés aspiraient à l'action aussi passionnément qu'on les a vus depuis aspirer à la retraite et à l'oubli.

L. DE CARNÉ.

CÉLESTE COLTELLINI

ET PAISIELLO.

L'histoire des grands virtuoses du siècle passé est l'un des sujets les plus délicats que puisse aborder la critique. Non-seulement on a beaucoup de peine à réunir les plus simples élémens de leur biographie, mais, lorsqu'on croit être sur les traces de ces oiseaux voyageurs qui perchent aujourd'hui sur un arbre et demain sur un autre, il reste à noter les gazouillemens de leur gosier, à saisir les mille nuances de vocalisation qui forment le caractère et le tissu de leur style. Dans les livres fort rares qui parlent de ces merveilleux phénomènes de l'art et de la nature, on ne trouve que l'expression d'une admiration banale, que des mots ambitieux dont il est assez difficile de préciser la signification. Pour arriver à des résultats qu'on ne puisse pas trop contester, pour se faire une opinion à peu près exacte d'un chanteur qu'on n'a point entendu, il faut comparer le récit des biographes qui nous ont transmis des renseignemens sur les artistes contemporains avec la musique qui a servi de thème à leurs succès et tirer de ce rapprochement une conclusion qui ne soit pas entachée d'idolâtrie. Telle est la marche que nous avons constamment suivie dans ces études où nous essayons de restaurer quelques images adorées dont le temps a terni les couleurs.

Céleste Coltellini a été certainement une des cantatrices les plus intéressantes de la fin du siècle dernier. Née à Florence, vers 1764, d'un père qui n'était pas sans quelque réputation littéraire, la jeune Coltel-

lini reçut dans sa famille une éducation soignée, qui lui donna une supériorité incontestable dans la carrière qu'elle voulait parcourir. Elle débuta à Naples, en 1781, on ne sait trop dans quel ouvrage, car tout est mystère dans l'histoire de ces créatures charmantes. Ce qu'il y a de certain, c'est que son succès fut aussi grand que spontané et lui valut une renommée qui se répandit promptement dans toute l'Italie. La Coltellini avait alors dix-sept ans, elle était dans tout l'éclat de la jeunesse, et son talent, encore enveloppé d'une timidité pleine de grace, laissait entrevoir un épanouissement radieux.

L'empereur Joseph II, s'étant rendu à Naples vers la fin de l'année 1783, entendit la Coltellini et fut si charmé de son talent, qu'il la fit engager pour le théâtre italien de la cour de Vienne. C'est au commencement de l'année 1785 que Céleste Coltellini arriva pour la première fois dans la capitale de l'Autriche, où elle fut très bien accueillie par l'empereur. Joseph II parut même avoir pour cette cantatrice plus que de la bienveillance, s'il fallait s'en rapporter au témoignage un peu suspect de Lorenzo da Ponte, qui se trouvait alors à Vienne, préparant la toile où le génie de Mozart devait déposer toutes ses merveilles. Il ne faudrait point trop s'arrêter toutefois à ces méchans propos contre la Coltellini. Lorenzo da Ponte semble n'avoir méconnu son mérite que parce qu'elle passait pour être fort liée avec l'abbé Casti, son grand ennemi, qui lui disputait, dans la faveur de César, la succession de Métastase, mort depuis trois ans. Ce qui est certain, c'est que la Coltellini trouva à Vienne un public favorable et de plus les excellens conseils de Mancini, dont elle sut profiter avec beaucoup d'intelligence. Mancini était un sopraniste célèbre, qui, après avoir parcouru l'Italie en qualité de virtuose, était venu se fixer à Vienne, vers 1760, où il avait été nommé maître de chant des archiduchesses d'Autriche. Né à Ascoli, dans les états de l'église, élève de Bernacchi, qui tenait à Bologne une des meilleures écoles de l'Italie, Mancini possédait les bonnes traditions du bel art de charmer par les inflexions de la voix humaine, dont il transmettait les principes à ses élèves, principes qu'il a résumés ensuite dans un ouvrage curieux : — *Pensieri e Riflessioni pratiche sopra il canto figurato,* — qu'on lira toujours avec fruit. Mancini, qui mourut à Vienne le 4 janvier 1800, et qui remplissait toutes les conditions qu'exigeait la chaste Marie-Thérèse d'un maître qui devait avoir l'honneur d'approcher les belles princesses dont elle était la mère, Mancini a formé un grand nombre d'élèves, parmi lesquels on nous permettra de citer l'infortunée Marie-Antoinette. Lorsque le vieux sopraniste faisait chanter à cette charmante archiduchesse la cantate de Porpora, que j'ai là sous les yeux :

Parti con l'ombra è ver
L'inganno ed il piacer,

qui aurait dit que cette bouche adorable d'où s'échappaient de si douces paroles serait un jour fermée violemment par la main du bourreau!

La Coltellini, pendant son premier séjour à Vienne, chanta avec un très grand succès dans un opéra, un *pasticcio* resté fort inconnu, *la Villanella rapita,* où elle était ravissante d'esprit et de grace. Mozart, le divin Mozart, qui était condamné, pour vivre misérablement, à écrire jusqu'à des contredanses de guinguettes, a composé, pour la Coltellini et ses camarades, un quatuor d'abord et puis un trio qui furent intercalés dans ce *pasticcio,* dont ils étaient le plus bel ornement. Chargée de sonnets et de guirlandes, *carica di ghirlande,* comme le dit Ferrari dans ses agréables mémoires (1), Céleste Coltellini retourna à Naples dans les premiers mois de l'année 1786. Elle eut le bonheur d'y rencontrer Paisiello, qui, depuis deux ans, était revenu aussi de Saint-Pétersbourg. La Coltellini reparut devant le public napolitain, qui avait encouragé ses débuts et dont elle était restée l'idole, dans un opéra assez faible de Paisiello, *le Gare generose o gli schiavi per amore,* avec sa sœur Annetta, l'admirable ténor Viganoni et le bouffe Casasciello. C'est alors que Paisiello écrivit pour la Coltellini, dont il avait compris le talent plein de *brio* et de grace touchante, trois opéras qui ont donné un éclat plus vif à la réputation du maître napolitain et raffermi celle de la cantatrice interprète de ses inspirations : nous voulons parler de *la Cuffiara,* de *la Molinara,* pastorale délicieuse représentée en 1786, et surtout de la *Nina pazza per amore*, chef-d'œuvre qui est resté la partition la plus complète et la plus vivace de Paisiello.

C'est dans le mois de mai 1787, dans la même année qui a vu naître le *Don Juan* de Mozart, que la *Nina* fut représentée pour la première fois à Naples, au palais royal de Caserta, avec un succès où l'enthousiasme se mêlait à l'attendrissement le plus profond. Cet opéra, qui a fait le tour du monde, et dont la postérité a ratifié le succès primitif, fut composé expressément pour la Coltellini, qui remplissait le rôle principal, — pour sa sœur Annetta, pour le ténor Lazzarini, Tasca, Trabalza et la Bollini. Il s'est conservé, dans la mémoire des hommes de goût qui suivent à Naples les progrès de l'art de chanter, une sorte de tradition sur la première représentation de la *Nina.* Il paraît que la Coltellini était si pathétique dans la romance adorable : *Il mio ben quando verrà,* que les plus grandes dames de la cour, pleurant à chaudes larmes, se mirent à crier, à travers les sanglots qui étouffaient

(1) *Aneddoti piacevoli* di Giacomo Gotifreddo Ferrari; 2 vol. petit in-8°. Ferrari a été un aimable compositeur de romances et de canzonette qui a vécu presque toujours en Angleterre, où il a publié en 1830 le livre que nous citons, et qui est dédié au roi George IV.

leur voix : — *Si, si verrà, il tuo Lindoro;* oui, oui, il reviendra, ton bien-aimé! — Heureux temps que celui où les œuvres de l'art produisaient de telles illusions, réunissant dans une émotion commune le compositeur, le virtuose et le public! Nous avons vu se reproduire presque de nos jours le même miracle, lorsque Mme Pasta chanta à Paris ce rôle de la Nina où elle était inimitable. Je crois que Mme Pasta a été la dernière grande cantatrice du XIXe siècle qui ait réussi à rendre la grace simple et touchante du chef-d'œuvre de Paisiello.

Après l'immense succès qu'elle venait d'obtenir à Naples, Céleste Coltellini dut partir pour Vienne, où elle arriva, pour la seconde fois, dans l'automne de l'année 1787. Elle parut dans un ouvrage qui était alors fort en vogue, *la Cosa rara,* de l'Espagnol Martini, dont le libretto est de Lorenzo da Ponte. Cet opéra, qui fut composé à Vienne en 1786, a eu l'insigne honneur de balancer le succès des *Nozze di Figaro,* de Mozart, qui ont vu le jour la même année et dans la même ville. Sans vouloir rapprocher des choses d'un ordre si différent, l'opéra de Martini n'est pourtant pas à dédaigner, et Mozart lui-même aimait à rendre justice aux mélodies faciles et limpides qui remplissent cette agréable partition. N'y eût-il que le charmant *duetto* si connu des vieux dilettanti :

— Pace, mio caro sposo!
— Pace, mio dolce amore!
— Non sarai più geloso?
— No, nol sarò, mio core.

Cela suffirait pour expliquer le succès qu'a eu pendant trente ans cet opéra d'une facture si simple, lorsqu'il était interprété par des chanteurs comme Mandini, qui a créé le rôle du prince. Mandini était un virtuose du plus rare mérite dont la voix de ténor douce, flexible, délicate et d'un timbre délicieux rayonnait sans efforts et emplissait l'oreille d'une sonorité exquise. Doué d'une belle prestance, l'esprit orné et excellent musicien, Mandini réussissait surtout dans les rôles de demi-caractère que comportait le style de la plupart des opéras bouffes de son temps et particulièrement celui de la musique de Martini. Après avoir brillé successivement à Naples, Milan, Venise et Vienne, Mandini vint à Paris en 1789, et fit partie, avec la célèbre Morichelli, de cette excellente troupe de chanteurs italiens qui est restée en France jusqu'en 1792. Tous les vieux dilettanti qui ont été assez heureux pour entendre alors Mandini chanter dans *la Cosa rara* s'accordent à dire que rien de nos jours ne saurait donner l'idée d'une méthode aussi parfaite. Mon illustre maître Alexandre Choron, dans les momens fort rares où il était assez content de nous, disait : « Ah! si vous aviez entendu Mandini dans *la Cosa rara,* vous n'auriez pas tant de peine à concevoir l'idéal que je m'efforce d'éveiller en vous. » Il terminait toujours ses petits discours en murmu-

rant de sa voix chevrotante la phrase exquise de *Pace, mio caro sposo!* jusqu'à ce que l'émotion vînt étouffer net les restes d'une voix qui avait dû être jadis un ténor assez équivoque. Après la révolution du 10 août, Mandini retourna en Italie; il était à Venise en 1794, à Saint-Pétersbourg l'année suivante, où Mme Vigée-Lebrun eut le plaisir de l'entendre et d'admirer l'un des chanteurs les plus parfaits de la fin du XVIIIe siècle.

La Coltellini ne quitta Vienne qu'après la mort de l'empereur Joseph II, arrivée le 20 février 1790. De retour à Naples, elle chanta encore pendant quelques années avec un succès toujours croissant, dont le souvenir s'est perpétué jusque dans les générations contemporaines. En 1795, elle abandonna la carrière qui avait fait sa gloire pour épouser un banquier suisse nommé Mericofre, faisant succéder ainsi à une vie pleine d'enchantemens les devoirs doux et austères de l'épouse et de la mère de famille. Entourée de l'estime universelle, Mme Mericofre a vécu jusqu'en 1822, et ce sont les fils de Céleste Coltellini, de la cantatrice brillante qui a créé le rôle de la Nina dans le chef-d'œuvre de Paisiello, qui dirigent aujourd'hui une des premières maisons de banque de la ville de Naples.

Céleste Coltellini possédait une voix de *mezzo soprano* d'une étendue ordinaire et d'une flexibilité suffisante. Cette voix, juste, pure, d'un timbre *pastoso* et d'une égalité parfaite, semblait avoir été faite exprès pour exprimer des sentimens délicats, les nuances modérées de la passion. Vive, intelligente, elle saisissait promptement le côté pittoresque des rôles qu'on lui confiait, et savait leur donner une physionomie pleine de grace et de vérité. Une taille élégante et bien proportionnée, des yeux pétillans d'esprit, un visage charmant qui s'épanouissait au moindre mot, laissant apercevoir, sous les rayons de la gaieté, une émotion tendre toute prête à déborder, tels étaient les dons naturels qui distinguaient Céleste Coltellini, dont le talent exquis a excité l'admiration de tous ses contemporains. L'Allemand Reichardt, Majer de Venise, le docteur Burney, lord Edgecumbe, da Ponte lui-même, et surtout Ferrari, parlent de la Coltellini comme de la cantatrice la plus parfaite de la fin du XVIIIe siècle. C'était un bijou, *era un giojello,* dit Ferrari, qui l'a beaucoup connue, en 1786, pendant le séjour qu'il fit à Naples, où il était allé étudier la composition sous la direction de Paisiello. « Charmante dans *la Molinara* et dans tous les rôles qu'elle jouait, ajoute le même auteur, elle fut sublime dans la *Nina,* et y produisit une telle impression, que le public osait à peine respirer... *faceva piangere... e toglieva quasi il respiro a chi l'ascoltava e vedeva* (1). »

(1) *Aneddoti piacevoli,* 1er v., p. 126.

M. Lablache, qui a connu dans sa jeunesse la Coltellini, nous disait un jour : « C'était la femme, la cantatrice la plus parfaite que j'aie rencontrée dans ma vie. J'ai souvent eu le plaisir de faire de la musique avec elle. Entre autres morceaux que nous aimions à chanter ensemble, je citerai un duo de *la Serva padrona* de Paisiello, où je fus émerveillé de l'esprit, de la verve et du style que déployait cette excellente *vecchierella*, qui m'a fait comprendre ce qu'a dû être l'art de chanter *nei tempi beati!* » Comédienne pleine d'esprit et de vivacité, cantatrice émue et touchante, Céleste Coltellini possédait un talent où les nuances les plus délicates se touchaient sans se confondre et formaient un ensemble exquis. Sachant éviter le cri extrême de la passion, dont on a tant abusé de nos jours, elle se tenait aussi loin de l'imprécation furieuse que de la gaieté bruyante et folle. La mesure, l'expression tempérée des sentimens aimables, le rire innocent de l'esprit entremêlé de larmes et de *teneri sospiri*, telles étaient les qualités qui avaient fait de Céleste Coltellini la cantatrice favorite de Paisiello et comme la muse de son génie.

Dans la chaîne d'or des compositeurs napolitains, qui commence à Alexandre Scarlatti et finit à Cimarosa, Paisiello occupe une place très importante. Né à Tarente, le 9 mai 1741, d'un père qui exerçait la profession de médecin vétérinaire, Jean Paisiello entra, à l'âge de cinq ans, dans le collége des jésuites de sa ville natale, où il reçut les élémens d'une éducation libérale. Doué d'une jolie voix que l'instinct lui faisait déjà diriger avec goût, le jeune Paisiello fut remarqué par un certain chevalier Guarducci, maître de chapelle de l'église des capucins, qui conseilla à ses parens de le conduire à Naples. Dans le mois de juin 1754, Paisiello fut admis dans le conservatoire de Saint-Onofrio de Naples, qui était alors sous la direction de Durante, le plus savant contre-pointiste qu'ait produit l'école napolitaine. Après la mort de Durante, arrivée sur la fin de 1755, Paisiello reçut successivement les conseils de Cotumacci et de Jérôme Abos, qui professaient les mêmes principes. Sorti du conservatoire de Saint-Onofrio en 1763, Paisiello, qui avait à peine vingt-deux ans, s'élança aussitôt dans la carrière, semant sur tous les théâtres de l'Italie les fruits de son heureuse inspiration. Il se rendit d'abord à Bologne, où il composa deux opéras bouffes, *la Pupilla* et *il Mondo alla rovescia*, qui commencèrent sa réputation. A Venise, il mit en musique deux *libretto* de Goldoni, *il Ciarlone* et *le Pescatrici*, qui furent accueillis également avec faveur, et à son passage à Rome, en 1765, il écrivit *il Marchese di Tulipano*, dont l'immense succès a fait littéralement le tour de l'Europe. De retour à Naples en 1766, Paisiello y rencontra des rivaux redoutables, entre autres Guglielmi et Piccinni, qui lui disputèrent les faveurs de la cour et les applaudissemens du public napolitain, toujours mobile et chan-

geant dans ses admirations. L'*Idolo cinese*, opéra bouffe en deux actes, fut l'ouvrage qui valut à Paisiello une victoire éclatante et qui plaça son nom parmi les grands compositeurs dont s'honorait l'Italie. Après dix années de succès obtenus dans les principales villes de la péninsule, Paisiello fut appelé par l'impératrice Catherine à la cour de Russie, où il se rendit en 1776. Dans le nombre considérable d'œuvres de toute nature que Paisiello a composées à Saint-Pétersbourg, on doit remarquer *la Serva padrona*, opéra bouffe en un acte, qui lui fut expressément commandé par l'impératrice Catherine sur ce sujet, déjà traité par Pergolese en 1731, et puis *il Barbiere di Siviglia*, que le chef-d'œuvre de Rossini n'a pas fait oublier. En traversant l'Allemagne pour retourner en Italie, Paisiello s'arrêta à Vienne au commencement de l'année 1784, où il écrivit l'opéra de *il Re Teodoro*, sur un libretto de l'abbé Casti, ouvrage charmant, où se trouve un septuor devenu célèbre dans toute l'Europe.

Les treize années qui s'écoulent entre 1786 et 1798 forment la période la plus heureuse et la plus féconde de la vie de Paisiello. Fixé à Naples par les faveurs de la cour, il y composa une suite d'ouvrages délicieux, où il a versé tout l'arome de son doux et mélodieux génie. Parmi ces ouvrages, il faut citer *la Molinara*, *l'Olimpiade*, où se trouve l'admirable duo *Ne' giorni tuoi felici*, qui a été écrit pour la Morichelli, et enfin la *Nina*, chef-d'œuvre qui suffirait pour immortaliser le nom de Paisiello. La révolution française, en bouleversant l'Italie et surtout le royaume de Naples, vint aussi troubler la paisible existence de Paisiello. Pendant la courte durée de la république parthénopéenne, Paisiello parut en avoir épousé les principes, ce qui lui valut la disgrace de la cour à la sanglante réaction de 1799, où Cimarosa faillit également succomber. Dépouillé de toutes ses places et privé de ses pensions, Paisiello vécut dans l'abandon jusqu'au jour où le premier consul Bonaparte, qui avait une grande admiration pour l'auteur de la *Nina*, le fit demander au roi de Naples Ferdinand IV, pour venir organiser la musique de sa chapelle.

C'est dans le mois de septembre 1802 que Paisiello arriva à Paris, où la bienveillance dont l'honorait le premier consul souleva contre lui la jalousie des compositeurs français. C'est tout à la fois pour combattre cette faveur et pour venger l'honneur des grands artistes français dont on méconnaissait le mérite que Méhul a composé l'opéra de *l'Irato*, où il avait voulu jeter le ridicule sur la musique italienne en prouvant combien il était facile d'imiter les formes élégantes qu'on trouve en si grand nombre dans les chefs-d'œuvre des Piccinni, des Guglielmi et des Cimarosa. De tous les compositeurs français qui vivaient à cette époque, Méhul était assurément le dernier qui pût se flatter de réussir dans une pareille tentative. Quoi qu'il en soit de la plaisanterie de

l'Irato, où Méhul fut vaincu par ses propres argumens, — car cette agréable partition renferme plusieurs morceaux remarquables, un admirable quatuor que tout le monde connaît, un très joli trio, le duo du commencement : *Jurons de les aimer toujours*, et un air de ténor rempli de finesse, — Paisiello n'en resta pas moins le musicien favori du premier consul, qui le combla de sa munificence. Bonaparte, ayant assisté à la représentation de je ne sais plus quel opéra de Paisiello où l'on avait intercalé un air bouffe de Cimarosa : *Sei morelli e quatro bai*, fut si charmé de la musique qu'il venait d'entendre, qu'il dit à son compositeur favori : « Très bien, *maestro*, votre opéra est fort amusant; l'air de *Sei morelli* m'a surtout fait un plaisir infini. » Étourdi par ce compliment, Paisiello s'inclina sans dire un mot, se gardant bien d'avouer à cet enfant terrible que le morceau qui l'avait frappé était précisément le seul dont il ne lui fût pas permis de revendiquer la paternité.

En 1803, Paisiello essaya de composer un grand opéra français, *Proserpine*, qui n'eut point de succès, et après avoir organisé la chapelle de l'empereur dont il eut la direction suprême, fatigué de son séjour à Paris et des luttes qu'il avait eues à y soutenir, il demanda à se retirer dans son beau pays, permission qui ne lui fut point accordée sans peine. De retour à Naples, où régnait encore la maison de Bourbon, Paisiello y retrouva la brillante position qu'il avait eue avant sa disgrace. Le gouvernement de Joseph Bonaparte et celui de Murat lui conservèrent les mêmes avantages; mais, à la seconde restauration de 1815, le pauvre Paisiello fut abandonné encore une fois, et l'auteur du *Marquis de Tulipano*, du *Barbier de Séville*, du *Roi Théodore*, de *la Molinara* et de la *Nina* mourut à Naples, presque dans l'indigence, le 5 juin 1816, à l'âge de soixante-quinze ans.

Paisiello était un homme d'un esprit fin et assez cultivé. Simple dans ses mœurs, doux et facile avec tous ceux qui vivaient dans sa familiarité et qui n'inquiétaient ni sa réputation ni ses intérêts, il était redoutable pour ses rivaux, dont il cherchait quelquefois à combattre les succès par les moyens les plus indignes. C'est ainsi qu'il a eu successivement des démêlés pénibles avec Guglielmi, Piccinni, avec le bon Cimarosa en 1793, et puis enfin avec Rossini, qui fit voir au vieux maître napolitain qu'il avait assez bien compris le héros de Beaumarchais. D'une stature élevée et forte, Paisiello avait une figure pleine de charme. Dans le portrait si connu qu'a fait de lui Mme Lebrun, on le voit assis à son clavier, les yeux levés vers le ciel, où il semble chercher les mélodies touchantes qui remplissent ses partitions. Telle a dû être l'expression de son beau visage, lorsqu'il a trouvé l'admirable romance de la *Nina : Il mio ben quando verrá.*

On peut diviser l'école napolitaine, depuis Alexandre Scarlatti, son

fondateur, jusqu'à Cimarosa, qui en est le dernier rejeton, en trois différens groupes de compositeurs qui expriment les principales phases de son développement. Dans le premier groupe, qui remonte au commencement du XVIIIe siècle, on trouve Alexandre Scarlatti et ses successeurs immédiats, Vinci, Porpora, Durante, Pergolese et Leo. Dans le second, on remarque Jomelli, Traetta, Piccinni, etc., et, dans le troisième, Guglielmi, Sacchini, Paisiello et Cimarosa. Ces trois groupes, qui remplissent l'espace d'un siècle, résument tout le progrès de la musique italienne depuis la naissance de l'opéra jusqu'à la révolution française, où commence une ère nouvelle. Scarlatti, qui, né en 1657, touche presque à Monteverde, le vrai créateur de l'opéra et l'auteur d'une révolution importante dans l'harmonie, Scarlatti donne à la parole une expression plus logique et plus aisée, et trouve la démarcation qui sépare désormais le simple récitatif de l'épanouissement mélodique. L'air, le duo, toutes les formes de la mélodie vocale, ne font que de naître sous la main de Scarlatti, qui les accompagne d'une harmonie très serrée, remplie de modulations incidentes, et d'un orchestre qui ne se compose guère que du quatuor, relevé par quelques bouffées d'instrumens à vent, tels que la flûte, le haut-bois et le cor. C'est sur ce fond, transmis par Scarlatti, que travaillent Vinci, Porpora, Durante, et surtout Pergolese et Leo, qui donnent à la mélodie une suavité inconnue jusqu'à eux. Pergolese et Leo sont, en effet, les compositeurs les mieux inspirés de ce premier groupe, dont l'influence se prolonge jusqu'à l'arrivée de Jomelli, vers 1740. Contemporain de Métastase, dont il fut l'ami et qui venait de réformer la langue du drame lyrique, Jomelli est, avec Durante, le plus savant musicien de l'école napolitaine. Génie vigoureux et hardi, il embrasse tous les genres, et réussit aussi bien dans la musique religieuse que dans l'opéra, dont il renforce l'orchestre et développe toutes les parties.

Jomelli et Traetta sont les deux premiers compositeurs italiens qui ont pressenti la révolution que Gluck devait opérer quelques années après. Ils ont devancé l'auteur d'*Alceste* et d'*Orphée* dans la réforme du drame lyrique, en donnant à la passion un langage plus énergique et plus vrai. Fidèles observateurs de la logique des caractères et des situations, Traetta et surtout Jomelli cherchent le pittoresque dans l'expression des sentimens élevés, et ils atteignent le but qu'ils s'étaient proposé par une plus grande variété dans le choix des rhythmes, par la vivacité des modulations et la vigueur relative des accompagnemens. Après la mort de Jomelli, arrivée le 28 août 1779, les successeurs de ce grand homme semblent abandonner tout à coup le chemin qu'il leur avait tracé, et, au lieu de continuer à développer la partie sérieuse d'une fable dramatique, en agrandissant le cercle de l'action et le nombre des caractères, les musiciens illustres qui for-

ment la dernière génération de l'école napolitaine s'attachent presque exclusivement au genre de l'opéra buffa, qu'ils poussent jusqu'à sa perfection.

On le voit, l'école napolitaine, fondée par Alexandre Scarlatti au commencement du XVIIIe siècle et qui finit à Cimarosa, mort prématurément en 1801, occupe une place importante dans l'histoire de la musique italienne. Dans l'espace d'un siècle, elle épuise à peu près toutes les formes mélodiques qui peuvent servir à l'expression des sentimens aimables qui flottent à la surface de l'ame sans trop l'agiter. Jomelli et Traetta ont essayé de fouiller plus avant dans les profondeurs du cœur humain, de peindre les caractères et les situations compliqués par une instrumentation plus vigoureuse et des modulations moins prévues. Cependant leur exemple n'a pas produit tous les résultats qu'on devait en espérer, et c'est à Gluck qu'appartient la gloire d'avoir continué la réforme du drame lyrique, qui avait été commencée par Jomelli. On pourrait comparer le rôle de l'école napolitaine à celui que joue l'école romaine dans l'histoire de la peinture en Italie; on trouverait plus que de l'analogie entre la supériorité reconnue de celle-ci dans le dessin et l'incontestable prééminence de celle-là dans la mélodie douce et touchante. Sur ce dessin pur et charmant de l'école napolitaine, Rossini viendra jeter les brillantes couleurs de son magnifique génie.

Dans le groupe de compositeurs illustres qui forment la dernière génération de l'école napolitaine, Paisiello se fait remarquer par une physionomie particulière. Doué d'une imagination douce, il trouve des mélodies heureuses qui jaillissent sans efforts de son cœur ému. S'il n'a pas la fraîcheur, la suprême élégance et le *brio* de Cimarosa, il possède un accent de tendresse si vraie et si profonde, qu'il a mérité le surnom de musicien de l'amour. Ce n'est pas à dire que l'auteur du *Barbier de Séville*, du *Roi Théodore* et de *la Molinara* manque d'entrain et de gaieté; mais le rire de Paisiello n'a pas la soudaineté, la souplesse et le pétillement de celui de Cimarosa et de Guglielmi, et, dans les scènes les plus comiques, sa gaieté ressemble à un rayon de soleil dont un léger nuage contrarie l'essor et tempère l'éclat. Comme presque tous les compositeurs napolitains, excepté Durante et Jomelli, Paisiello avait plus de pratique, de dextérité de main que de véritable science. Son harmonie est correcte, mais extrêmement simple. Il module peu, et, lorsque cela lui arrive, il ne s'éloigne guère du point de départ; il va de la *tonique* à la *dominante*, et puis *subito a casa*, comme dit plaisamment Ferrari. Son instrumentation, suffisante pour le temps, est presque aussi simple que l'harmonie, qui lui sert d'aliment. On ne trouve pas dans l'orchestre de Paisiello la variété de rhythmes et les épisodes piquans qu'on remarque

dans celui de Cimarosa. Il y a lieu de s'étonner qu'un homme qui a vécu long-temps en Russie et qui connaissait les chefs-d'œuvre d'Haydn et de Mozart, dont il admirait le génie, n'ait point essayé d'enrichir sa palette de quelques effets nouveaux qui auraient fortifié l'expression de ses admirables mélodies; mais l'heure de conclure une sainte alliance entre l'école allemande et l'école italienne n'était point encore arrivée.

Cette différence des temps et des écoles, qui en expriment le caractère, se fait surtout remarquer entre *le Barbier de Séville* de Paisiello et celui de Rossini. Ces deux compositeurs illustres, traitant le même sujet à trente ans d'intervalle l'un de l'autre, ont prouvé combien le génie lui-même subit l'influence du milieu où il s'agite. Dans la partition de Paisiello, qui a fait le tour de l'Europe, et dont il n'a pas été facile d'effacer le souvenir, rien ne fait pressentir l'incomparable chef-d'œuvre qui viendra un jour illuminer la comédie de Baumarchais. De tous les musiciens de l'ancienne école napolitaine, Cimarosa seul aurait eu l'esprit et l'élégance nécessaires pour lutter sans trop de désavantage avec le génie de Rossini. Ce n'est pas à dire que *le Barbier de Séville* de Paisiello ne renferme des morceaux remarquables qu'on pourrait encore entendre avec plaisir, tels que le second air de Figaro, celui de Rosine, qui vient après, et qu'accompagne un dessin plein de tendresse des premiers violons et de la viole; le trio fort comique de l'éternument entre La Jeunesse, L'Éveillé et Bartolo, trio que Rossini a imité en le surpassant dans *l'Italiana in Algieri;* l'air de la calomnie, qui n'est pas non plus à dédaigner, et puis le quintette qui est placé dans la même situation que celui de Rossini, dont il est bien loin de reproduire la gaieté, le pittoresque et l'inépuisable malice. Avec des moyens différens, Paisiello a traité *le Barbier de Séville* comme Mozart, avec une puissance de coloris et d'invention incomparables, a traité *le Mariage de Figaro :* tous deux ont tempéré la verve de Beaumarchais en enveloppant son rire sardonique d'une mélodie suave qui en émousse l'âcreté. Il fallait une révolution pour enfanter *le Barbier de Séville* de Rossini, où éclatent l'entrain, l'hilarité et les passions d'un siècle de miracles.

Musicien aimable et touchant, d'une imagination douce et tempérée qui ne s'élève ni à l'accent pathétique et troublé de l'opéra moderne, ni à la gaieté lumineuse des Guglielmi et des Cimarosa, Paisiello réussit à peindre surtout le demi-sourire de la coquetterie féminine et les langueurs de l'amour dans une condition modeste de la vie. Si, dans *le Barbier de Séville,* dans *le Roi Théodore* et dans *la Molinara,* on trouve de nombreux morceaux où se révèle la partie comique de son talent, c'est dans la *Nina* qu'il a condensé tout ce que son cœur avait de tendresse et de mélodies suaves. Il disait à son élève Ferrari,

en lui montrant le livret français de Marsolier, qui avait été mis en musique par Dalayrac en 1786 : « Si je réussis à rendre tout ce que m'inspire ce sujet, j'aurai fait mon chef-d'œuvre. » Et Paisiello ne s'est pas trompé. Est-il besoin de citer tous les morceaux remarquables que renferme cette délicieuse partition : le chœur de l'introduction *Dormi, o cara*, la romance si connue avec le beau récitatif qui la précède, le duo *O momento fortunato!* entre Nina et Lindoro, le finale du second acte, et la chanson admirable du pâtre qui semble avoir été soupirée par les pipeaux d'un berger de Théocrite? On assure en effet que cette mélodie pleine de langueur est un chant populaire de la Sicile que Paisiello aurait recueilli, et dont il avait déjà tiré la première phrase de ce duo de *la Molinara :*

Il mio garzon il piffero suonava
E accanto il mio molino io fatigava.

L'œuvre de Paisiello, qui ferme le XVIIIe siècle, porte les traces irrécusables du pays et de l'école où s'est développé ce musicien délicieux. Dans la génération nouvelle qui s'est produite depuis cinquante ans, Bellini est le seul compositeur italien qui rappelle fortement les vieux maîtres napolitains, et surtout Paisiello. Né sous le même climat, doué d'une ame tendre et mélancolique qui recherche la solitude et se complaît dans un cercle assez restreint de sentimens aimables, Bellini se sépare brusquement de la foule bruyante d'imitateurs qui suit le char de Rossini, et il va donner la main à Paisiello, dont il rajeunit la touchante mélopée. Dans le chef-d'œuvre du jeune *maestro* de Catane, on retrouve *il dolce lamento* de la *Nina*, l'œuvre bien-aimée de Paisiello.

Entre le compositeur dramatique et les virtuoses chargés de rendre sa pensée, il y a un échange de services, de forces et d'influences dont on ne s'est pas suffisamment occupé à démêler les résultats curieux. Tel chanteur éminent qui pose devant le musicien comme un modèle devant un peintre d'histoire éveille souvent dans l'imagination du maître un ordre d'inspirations qui auraient pu, sans lui, rester endormies. Très souvent aussi un artiste médiocre ou capricieux oblige le compositeur à subir son mauvais goût et l'entraîne dans sa chute. A de rares exemples près, on peut juger du mérite et du style d'un virtuose par les opéras où il a brillé et par les rôles qui ont fait sa réputation. Tout grand compositeur dramatique qui vient renouveler ou simplement modifier les formes existantes de l'art suscite une pléiade de chanteurs qui s'inspirent de son génie, et il y a des époques où les imitateurs d'un chef d'école ne font un instant illusion aux contemporains que grace à des virtuoses habiles qui donnent à leurs pâles compositions un éclat passager. Aussi l'art de chanter, comme nous avons eu souvent occasion de le dire, se ressent-il toujours des mouvemens

de la musique dramatique, dont il partage les vicissitudes. Il serait donc facile de caractériser le génie d'un compositeur par le talent des chanteurs auxquels il aimait à confier la traduction de sa pensée, et l'on trouverait dans cette association souvent fortuite une certaine analogie de goût et d'inspiration dont le concours enfante les chefs-d'œuvre. Gluck n'aurait pas fait peut-être son opéra d'*Orfeo*, s'il n'eût trouvé un chanteur aussi admirable que l'était le sopraniste Guadagni, et croit-on que Mozart se fût abandonné aux caprices bizarres qui remplissent le rôle de la reine de la nuit dans *la Flûte enchantée*, s'il n'y avait été forcé par une prima donna *assoluta*, dont la voix de soprano suraigu parcourait une échelle d'une immense étendue? Lorsque Rossini a écrit son *Barbier de Séville* en 1816 à Rome, il a dû certainement consulter les aptitudes de Garcia, qui a créé le rôle d'Almaviva, de Zamboni, qui a chanté celui de Figaro, et de Mme Georgi Righetti, dont la voix de *mezzo soprano* explique pourquoi l'illustre maestro a composé la partie de la vive et sémillante Rosine dans un diapason qui semble mieux convenir à des caractères plus sérieux. L'œuvre tout entière de Rossini pourrait s'analyser par le talent et l'individualité des chanteurs qu'il a rencontrés sur son chemin, et dont l'influence sur le génie du grand musicien a été plus considérable qu'on ne le croit communément. N'y a-t-il pas aussi une analogie frappante entre le talent de Rubini, de Mme Pasta et le génie de Bellini, qui a composé pour ces deux artistes la *Sonnambula* en 1831? Les meilleurs ouvrages de Jomelli ont été écrits pour deux virtuoses célèbres, la Deamicis et le sopraniste Joseph Aprile. Viganoni était le ténor favori de Cimarosa, celui qui avait le mieux compris le rôle de Paolino du *Mariage secret* et l'air admirable de *Pria che spunti*. Enfin par son talent tempéré, par sa voix touchante et les graces de sa personne, Céleste Coltellini était la femme qu'il fallait au génie de Paisiello pour lui inspirer son chef-d'œuvre.

C'est à Naples, c'est en 1784, nous l'avons dit, que la Coltellini et Paisiello se rencontrèrent pour la première fois; mais ce n'est que deux ans après, en 1786, que la cantatrice, revenue de Vienne, eut des relations suivies avec le compositeur. Ce fut l'époque la plus heureuse de sa vie et la période la plus brillante de sa carrière. Remplie d'admirateurs, sa maison était le rendez-vous de la meilleure compagnie. La Coltellini avait plusieurs frères et trois sœurs, l'une plus jolie que l'autre, qui attiraient autour d'elles tout ce qu'il y avait à Naples d'hommes distingués, d'artistes célèbres et de femmes à la mode. L'abbé Galiani y allait souvent dépenser sa verve en mots piquans et en contes facétieux. Il s'y rencontrait avec lady Hamilton, cette beauté célèbre qui devait jouer un rôle si funeste dans la révolution de 1799; mais alors, à cette époque paisible de 1780 à 1790, la société napolitaine était,

comme toute l'Italie, endormie par des chansons et se livrait à ce *far niente* délicieux dont on l'a bien corrigée depuis. Le roi Ferdinand IV cultivait la musique, jouait de la vielle, allait à la pêche et se plaisait à vendre à ses chers *lazzaroni,* dont il avait les mœurs, les produits de sa royale industrie. La reine Caroline employait ses loisirs et sa jeunesse en galanteries plus ou moins relevées; les courtisans faisaient des sonnets, et l'Anglais Acton gouvernait le royaume, ce qui faisait dire aux plaisans :

Hic regina,
Hæc rex;
Hic, hæc, hoc Acton.

Personne ne pressentait encore l'horrible tempête qui devait briser cette royauté de carnaval en dispersant une société de polichinelles et d'*innamorati*.

Lady Hamilton, dont nous venons de prononcer le nom, était une femme d'une beauté remarquable, dont l'esprit n'était pas moins séduisant que les beaux yeux. Elle avait une voix de soprano étendue, savait la musique et chantait avec goût de jolies mélodies écossaises qu'elle accompagnait elle-même sur le clavecin. Aprile et Millico lui avaient donné des leçons de chant; Fenaroli la dirigeait dans l'étude de l'harmonie; Cimarosa et Paisiello se plaisaient à lui communiquer les meilleurs morceaux de leur composition. Lorsque lady Hamilton se montrait en public, au théâtre ou bien à la promenade, on s'arrêtait pour la voir, et chacun disait : *Eccola, eccola,* la voici, la voici, — *la bella vergine!* — Sa réputation était alors si pure, que les mères la proposaient comme modèle à leurs filles. Lady Hamilton était fort liée avec la Coltellini et ses trois sœurs; elles faisaient souvent de la musique ensemble devant un public choisi, qui accourait à ces fêtes charmantes, auxquelles participait aussi quelquefois la Morichelli, cantatrice d'un rare mérite, que le grand succès de la Coltellini empêchait de dormir. La Morichelli est venue à Paris en 1789, et, après la révolution du 10 août, elle se rendit à Londres, où elle trouva la Banti, qui lui disputa le terrain avec un courage héroïque. C'est pour la Morichelli que Paisiello a composé *l'Olimpiade,* où se trouve ce duo fameux : *Ne' giorni tuoi felici,* qui a fait oublier tous ceux qui avaient été composés jusque-là sur le même sujet et pour la même situation. Le plus remarquable de ces duos était celui de Sacchini.

En 1815, Ferrari, qui depuis long-temps s'était fixé en Angleterre, fit un voyage à Naples pour y voir son vieux maître. Muni d'une lettre de recommandation de la duchesse d'Orléans, depuis reine des Français, Ferrari conduisit le pauvre Paisiello chez le prince Léopold, frère

de la duchesse d'Orléans, qui lui dit : « *Signor cavaliere Paisiello*, j'ai beaucoup entendu parler de vous et de votre musique depuis que je suis au monde. Quel est celui de vos opéras que vous estimez le plus? — Altesse royale, je ne saurais dire si c'est *le Barbier de Séville, le Roi Théodore* ou bien la *Nina*. » Et en prononçant ce dernier nom, Paisiello fondit en larmes. En sortant de chez le prince, Paisiello s'écria en dialecte napolitain : « Que je suis malheureux! si ce prince était le roi, je retrouverais certainement ma pension. — *Mannaggia la mia sorte! se chisto principe fosso lo re, io recuperarei sicuramente la mia pensione.* »

Céleste Coltellini, qui a créé les rôles de la Cuffiara, de la Molinara et de la Nina, a été la cantatrice favorite du musicien le plus suave de la vieille école napolitaine. Mon imagination, ravie par le chef-d'œuvre du maître, me représente cette femme charmante, qui a excité l'enthousiasme des juges les plus difficiles, dans un lointain prestigieux, au milieu d'un monde choisi, qu'elle ravissait par la douceur de sa voix, par la vivacité et le naturel de son jeu, par l'expression de son style élégant. Je la comparerais volontiers à ce qu'a été de nos jours Mme Pasta, moins le casque de Tancrède et le cri de Desdémone. Il me semble la voir accoudée à la fenêtre de son joli moulin, la tête ornée d'une fleur qui se penche galamment sur l'oreille, le regard distrait et attendri, et chantant, au déclin du jour qui l'éclaire d'un rayon mélancolique, cette mélodie touchante qu'elle a inspirée à Paisiello, et qui exprime si bien la tristesse d'un cœur délaissé :

Nel cor piu non mi sento
Brillar la gioventù,
Amor, del mio tormento,
Amor, sei colpa tù!

P. Scudo.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mai 1852.

Les opinions politiques, les partis en France étaient arrivés dans ces dernières années, il faut bien le dire, à un tel excès de décomposition et d'anarchie, qu'il a été facile de les disperser en un instant comme une armée confuse, où chefs et soldats ne savent plus d'où ils viennent, où ils vont, ni à quels signes se reconnaître. Serait-il exact d'en conclure que ces partis et ces opinions ne représentent rien dans le pays, n'ont point leurs racines dans le sol national et leur place dans la vie commune? Dans leur essence, au contraire, ils sont l'expression des tendances multiples, des diverses traditions qui sont les élémens mêmes de notre organisme social et politique; mais leur faute et leur malheur, ç'a été de se créer une vie factice, des intérêts arbitraires, des habitudes plus brillantes que solides, de se risquer, eux et ce qu'ils représentaient, dans mille aventures compromettantes, de se faire mutuellement des guerres désastreuses, pour finir par n'avoir plus à opposer au péril commun qu'une autorité morale mise en suspicion par eux-mêmes et des forces divisées. Nous ne voyons point en quoi il pourrait être utile de s'avouer discrètement que c'est à force de sagesse, d'habileté et de prudence, que la fortune des partis politiques a si singulièrement tourné parmi nous. La question, l'unique question aujourd'hui, c'est de savoir, non pas si les partis renaîtront et comment ils renaîtront, ce qui serait la plus puérile des préoccupations, mais comment les diverses fractions de la société française, qu'on a coutume d'identifier avec certaines opinions, doivent se conduire, comment elles peuvent trouver leur place, leur juste part d'influence et d'action dans les conditions nouvelles. A vrai dire, si nous vivions dans un pays où l'esprit politique exerçât tout son empire, cette question n'en serait point une. Le propre de l'esprit politique, c'est de se rapprocher sans cesse de la vérité des choses, de se conformer à la réalité, de compter avec le possible et de mesurer son action aux imprescriptibles nécessités de chaque jour. C'est surtout quand un parti agit comme parti qu'il est le plus tenu d'avoir quelque peu de cet esprit politique. Dans notre malheureuse et spirituelle patrie, on excelle trop souvent à multiplier les em-

barras par une sorte de fantaisie cruelle, comme pour mieux voir de quelle manière on parviendra à les surmonter; on aime à ajouter aux difficultés réelles, déjà amoncelées dans une situation, les difficultés qui naissent des combinaisons, des directions arbitraires, et dont on pourrait aisément se passer. De même qu'en certaines heures on est porté à tendre tous les ressorts, à excéder toutes les limites, à briguer toutes les occasions d'agir, il est d'autres momens où on croit avoir tout résolu, au nom d'une opinion, en s'abstenant, en s'isolant et se retirant de tout; il y a des épidémies de démissions; la mode s'en mêle presque; on prend rang dans le parti par un refus de serment. Il devient tout à coup avéré qu'en continuant à aligner des budgets communaux ou en votant des routes de département dans un conseil-général, on met en cause la monarchie de Clovis. Que faut-il pour produire ces révélations? Un mot qui court dans l'air, venu d'Allemagne, rien de plus.

Qu'on nous entende bien : nous ne discutons point ici la chose qui se peut le moins discuter, en raison même de ce qu'elle a de sacré et de mystérieux,— le serment. Nous n'ignorons point, d'un autre côté, quelle réserve nous est imposée sur un document qui a fait du bruit sans être public, et dont l'opportunité, au surplus, n'est point également démontrée aux yeux de tous ceux à qui il s'adresse. Le caractère du serment en lui-même, c'est d'être une affaire de conscience essentiellement intime, essentiellement individuelle. Indubitablement, au milieu des circonstances nouvelles qui peuvent survenir dans la vie d'un pays en la transformant, il y a des situations que dominent des considérations spéciales; il y a des hommes qui ont le droit, sinon le devoir, de ne point abdiquer certains souvenirs; il y a les susceptibilités du for intérieur. Chacun est juge de ce qu'il a à faire, chacun trouve en soi, dans le mystère de l'ame délibérant avec elle-même, l'unique et souverain conseil; mais n'est-il point évident que là où une direction extérieure intervient pour tracer une règle, la question change de face? Ce n'est plus seulement l'impulsion individuelle de la conscience, c'est un système de conduite qui s'applique à tout un parti, et il faut bien en venir politiquement à cette conclusion : — ou la coopération d'une fraction considérable de la société est utile au pays, et alors se retirer, c'est soumettre la convenance publique à une convenance de parti, — ou c'est confesser que le pays peut se suffire à lui-même sans ce concours, et il n'est point facile d'apercevoir l'habileté d'un tel aveu. — Les partis parmi nous, pour devenir une force politique, une puissance moins incertaine, ont besoin d'apprendre deux grandes choses : c'est d'abord la modération quand ils sont au pouvoir, c'est ensuite la constance et la fermeté quand ils n'y sont plus; c'est ce sens pratique qui les fait parfois travailler au bien public même dans les conditions qu'ils n'ont point faites, parce qu'au-dessus de tout, avant tout et après tout, il reste toujours le pays. Si ce que nous disions des opinions en France est exact, s'il est vrai qu'elles se sont souvent affaiblies dans des entraînemens factices, en ne consultant point toujours la réalité, comment peuvent-elles retrouver leur force et leur ascendant dans ce qu'il a de légitime, si ce n'est en se mêlant à la vie du pays, en s'imprégnant de son esprit, en participant à la gestion de ses intérêts, en le servant, l'administrant et en ne se faisant point une destinée à part dans l'ensemble des destinées publiques? — Mais nous ne nous retirons nullement, diront quelques légiti-

mistes. — Non sans doute, ce n'est point une émigration; nous ne l'ignorons pas, il y a bien des gens qui ne demandent pas mieux que de voir la France prospérer, qui seront heureux de toucher leurs revenus, de venir à Paris l'hiver et d'aller dans leurs châteaux l'été, qui se réserveront même intérieurement de savoir gré au gouvernement d'éloigner les conflagrations possibles en Europe, de tenir en respect les bandes socialistes, de multiplier les travaux de la paix, d'alléger les finances surchargées, — à une condition toutefois, c'est qu'ils n'y coopéreront pas. La condition est assurément modeste pour ceux-là; ils ne risquent qu'une chose, c'est d'être pris au mot. Peut-être y a-t-il encore un autre inconvénient, c'est qu'en général le pays ne connaît guère que qui le sert. — Quoi encore? reprendra-t-on; faut-il sanctionner les faits accomplis? — Nous ne savons jusqu'à quel point il peut être utile d'élever à tout propos des thèses de philosophie politique; ce que nous savons, c'est qu'il n'y a que deux sortes d'hommes qui aient été très logiques dans leur négation des faits accomplis, sans que nous songions du reste à établir entre eux aucune ressemblance autre que celle-ci : ce sont ceux qui, pendant la révolution, supprimaient quatorze siècles de monarchie et faisaient tout dater d'eux-mêmes, et ceux qui, en 1815, supprimaient vingt-cinq années de l'histoire de France, parmi lesquelles se trouvaient quelques-unes des plus glorieuses de nos annales. Ce que nous savons encore, c'est qu'il est certaines heures où le pays, fatigué, lassé de fluctuations, n'aspire qu'au repos, à une vie moins agitée, au développement régulier et calme de ses élémens intérieurs. Il n'y a qu'un moyen de le servir selon son goût, c'est de travailler à son raffermissement, de l'aider à se relever des coups de foudre qu'il a essuyés, sans séparer sa fortune morale de sa fortune matérielle. Le moindre danger de tout le reste, c'est d'être peu populaire aujourd'hui et de créer une politique de combinaisons fragiles, d'illusions qui ne sont pas toujours juvéniles, trop visiblement distincte de la politique réelle qui est dans les tendances publiques.

Rentrons dans un domaine plus ordinaire. Les incidens politiques, il est vrai, sont peu nombreux; il faut bien s'accoutumer à ne point voir surgir chaque jour quelqu'un de ces épisodes qui nous passionnaient autrefois et faisaient de notre existence un drame saisissant et splendide, non sans grandeur parfois, mais aussi non sans péril. Ce que n'ont pas compris trop souvent ceux qui parlaient le plus de ces régimes parlementaires sous lesquels nous avons vécu, c'est qu'ils exigeaient nécessairement, chez ceux qui étaient chargés de les pratiquer, une vigilance de chaque heure, de chaque minute, pour rester maîtres du drame, puisque nous avons usé de ce mot. Un moment de faiblesse chez ceux-ci, un moment de déviation dans l'opinion, et l'action appartenait au plus hardi, au plus violent, comme cela est arrivé. La vie politique aujourd'hui est sujette à d'autres conditions et à d'autres lois dont le but, nous en convenons, est de restreindre la part de ces surprises possibles, et dont le résultat est aussi d'offrir moins d'alimens à la curiosité publique. Faute d'événemens, les fêtes se succèdent et se multiplient dans les régions officielles. Tout ce qu'on peut demander aux fêtes en général, c'est d'être des intermèdes et point l'action principale. Si les divertissemens ont leur place dans le mouvement d'une société bien réglée, ce n'est point au détriment de travaux plus sérieux. Le corps législatif est encore en possession du budget, dont la discussion sera

probablement une de ses dernières tâches. Un des plus récens projets qui lui aient été présentés est celui qui concerne le séjour des gens sans aveu et des étrangers non autorisés à Paris et à Lyon. L'exposé sur lequel s'appuie ce projet a son côté instructif. Qu'enseigne-t-il, par exemple, quant à la composition permanente de l'armée des insurrections? C'est que Paris, par lui-même, en réalité, offre à peine un cinquième au contingent de l'émeute. Quelle redoutable révélation remet-il encore sous nos yeux? C'est qu'il se lève chaque jour à Paris, s'ils ont pu se coucher, sept ou huit mille individus qui ne savent pas comment ils atteindront le soir, comment ils vivront, et toujours prêts à glisser dans le crime, ou à s'emparer de toute émotion publique pour pénétrer par cette issue dans la société. Le projet confère au gouvernement la faculté d'interdire administrativement le séjour de Paris et de Lyon aux plus dangereux de ces vagabonds. La loi sur l'instruction publique, d'un autre côté, ne paraît point devoir être soumise en ce moment au corps législatif. D'assez grandes dissidences semblent avoir motivé cet ajournement, beaucoup moins regrettable en présence de la loi actuelle qui date de deux ans à peine, et qui fut inspirée, on le sait, par le plus honorable esprit de transaction. En attendant, le ministre de l'instruction publique vient de publier une circulaire qui est une sorte de commentaire du programme d'études décrété au mois d'avril. La circulaire nouvelle lève les doutes qui avaient pu être conçus au sujet de la séparation de l'instruction scientifique et de l'instruction littéraire. Il est évident aujourd'hui que le but du décret n'est point de scinder d'une manière absolue les deux enseignemens, et que les notions littéraires conserveront leur place dans l'ensemble des études scientifiques, de même que les notions scientifiques resteront un des élémens de l'enseignement littéraire.

Peut-être le gouvernement a-t-il voulu faire intervenir sa pensée en faveur des études classiques au milieu d'une polémique singulière qui s'est élevée depuis quelque temps au sujet de cet enseignement. Une brochure d'un ecclésiastique, de M. l'abbé Gaume, portant le titre bizarre du *Ver rongeur*, a donné naissance à cette polémique. Le ver rongeur, c'est le paganisme propagé par l'instruction classique. Et à ce propos n'est-on point frappé de l'étrange penchant d'une multitude d'esprits à rechercher sans cesse quelqu'un ou quelque chose qu'ils puissent charger uniquement, absolument de la responsabilité de tous les maux de la société? Le *Selectæ* et le *De Viris* paraissent être, pour M. l'abbé Gaume, les véritables causes de toutes nos calamités. S'il ne s'agit que de changer quelques auteurs dans les mains de la jeunesse, on conviendra qu'il n'est pas de plus facile moyen de salut social. L'instruction classique, au surplus, nous semble être l'objet d'imputations assez contradictoires : tantôt on l'accuse de ne rien enseigner aux enfans et de les laisser, au sortir du collége, aussi ignorans qu'au moment où ils y sont entrés; tantôt on lui reproche précisément ce qu'elle a enseigné. Il faudrait cependant s'entendre sur ces imputations qui s'excluent. Il y a quelques années, ce qu'on attaquait, c'étaient les tendances générales de l'instruction publique, et, dans ces termes du moins, la discussion se comprenait, car en définitive la seule chose toujours contestable, c'est l'esprit qui préside à l'enseignement. Ce qu'on attaque aujourd'hui, c'est la littérature classique elle-même, dans son essence, radicalement; c'est cet ensemble d'œuvres où éclate l'intelligence antique dont on s'applique

à montrer, pour l'édification universelle, l'inutilité ou le danger. Ce danger que n'ont point aperçu Bossuet et Fénelon, que n'aperçoit point encore aujourd'hui M. l'évêque d'Orléans, faut-il y croire sur la foi des docteurs nouveaux? Qu'on le remarque d'ailleurs : de la littérature antique à la littérature de tous les temps, il n'y a pas loin; ce qu'on poursuit en réalité, ce sont les lettres tout entières, — les lettres modernes comme les lettres anciennes; c'est tout ce que l'esprit enfante, tout ce que l'intelligence produit, tout ce que l'imagination crée. Le moment est bien choisi pour faire la théorie des peuples qui ne doivent pas penser, et voilà beaucoup d'éloquence employée à renouveler à un autre point de vue le paradoxe de Rousseau! Sans doute la littérature a commis des excès; elle les expie tristement. C'est un motif de plus pour travailler à relever l'intelligence, à ranimer le goût, à réhabiliter les notions justes de l'art et à rajeunir l'inspiration défaillante. Si l'esprit littéraire est puissant pour le mal, ne l'est-il pas également pour le bien?

Mais où donc est aujourd'hui la littérature? Elle était du moins l'autre jour à l'Académie, à la réception de M. Alfred de Musset, en attendant qu'elle soit ailleurs. Un attrait purement littéraire avait suffi pour amener un public nombreux. L'auteur de *Rolla* à l'Académie! n'est-ce point là le signe de l'évanouissement d'un monde, d'une transformation de l'atmosphère, du changement total d'une époque? Ce changement, tout l'indique, tout le caractérise, — et ceux qui viennent et ceux qui s'en vont. Voici, à peu de distance, trois hommes d'une nature bien différente, M. de Feletz, M. Droz et M. Dupaty, qui pouvaient compter comme des représentans du passé en littérature, et qui disparaissent l'un après l'autre de l'Académie. La circonstance la moins bizarre, à coup sûr, n'est point celle qui a amené M. Alfred de Musset à faire l'éloge de M. Dupaty, auquel il succédait. Au milieu de tous ces signes des transformations contemporaines, l'auteur du *Caprice* nous apparaissait comme l'image blonde et fière des jeunes années. Sa seule présence réveillait le souvenir de tous ces poèmes d'une inspiration rare et toujours vivans, — *l'Espoir en Dieu*, *la Nuit de mai*, *la Nuit d'août*, les *Stances à la Malibran*. — Mardoche, le héros des *Contes d'Espagne et d'Italie*, pouvait bien grimacer dans quelque coin de la salle; mais après tout n'était-il point amusant encore? Un des plus spirituels passages du discours de M. Alfred de Musset au reste, c'est celui où il conciliait son passé, parfois quelque peu turbulent, avec sa présence à l'Académie; et ce qui est mieux, c'est que le nouvel élu a su être juste et élogieux pour M. Dupaty sans le grandir outre mesure. Il n'est point facile, sans doute, de faire de l'esthétique au sujet des *Voitures versées*, l'une des œuvres capitales de l'académicien qui n'est plus, et cependant M. Alfred de Musset a réussi à en tirer l'occasion des plus délicates et des plus remarquables vues sur l'art dramatique, sur ce mélange de musique et de paroles qui compose l'opéra-comique. M. Nisard, chargé de recevoir M. Alfred de Musset, lui a un peu longuement rappelé peut-être qu'il avait été jeune, qu'il avait été l'enfant du siècle, et que Boileau était un poète d'un bon et salutaire exemple; nous avons vu l'instant où il érigeait les doctrines de *l'Art poétique* en dogme social. Ce n'est là d'ailleurs que la moindre partie d'un discours remarquable et visiblement empreint de sympathie, où M. Nisard a trouvé plus d'un trait ingénieux et neuf pour caractériser le talent de l'académicien nouveau. En assistant à cette séance, une question nous venait

naturellement à l'esprit. — Comment se fait-il que la popularité de M. Alfred de Musset n'ait fait que s'accroître et grandir dans les dernières années, tandis que celle d'autres poètes contemporains a singulièrement diminué? C'est qu'en réalité, au milieu de tous les élémens nouveaux qui se mêlent et se combinent dans son talent, il est resté d'une manière particulière en lui quelque chose de naturellement français. Il a le nerf, la netteté, l'élégance, toutes ces qualités qui sont le moins sujettes aux variations de la mode et qui ne vieillissent pas pour nous, parce qu'elles sont essentiellement dans la nature de notre pays. Sa muse n'a point trempé sa lèvre à la coupe des mélancolies baveuses et des liqueurs démocratiques. Il est resté poète tout simplement, poète spirituel, fin, attendri, et c'est ce qui fait que ses vers conservent un charme vivant que tant d'autres n'ont pas. Une des choses qui prouvent le mieux la place qu'occupe désormais M. Alfred de Musset dans notre poésie, c'est que lui aussi, hélas! il a une école; il a des disciples qui ont pratiqué de leur mieux la poétique qu'il émettait dans un jour de verve railleuse :

Mon premier point sera qu'il faut déraisonner.

La phalange est nombreuse. Après la poésie, c'est le théâtre; le *Caprice* a engendré une multitude de chétives inventions qui se sont promenées sur toutes les scènes, bégayant la langue du maître et simulant son esprit; c'est la couvée de la fantaisie s'érigeant en école poétique. Il n'y a qu'un malheur : c'est que réellement en littérature il n'y a point d'écoles, dans le sens qu'on donne à ce mot; il n'y a que des générations qui se succèdent. Chacune vient à son heure et fait son œuvre. Nous sommes loin assurément des conditions dans lesquelles est né le talent de M. Alfred de Musset, nous sommes loin même des conditions où nous vivions il y a cinq ans. Entre cette époque et aujourd'hui, une révolution est venue marquer une transformation décisive. Quelle que soit la littérature qui naîtra, elle sera évidemment différente de ce qu'elle a été.

C'est même une question d'ailleurs de savoir quelle influence pourront exercer sur la littérature ces quelques années récentes que nous avons traversées. Il y a là en effet derrière nous, assez loin déjà pour se montrer sous son vrai jour, assez près pour que nous en ayons été les témoins, toute une histoire qui rappelle le moyen-âge ou le XVIe siècle. Que manque-t-il en fait d'incidens tragiques? Des ministres égorgés, des généraux voyant tomber à leur côté, sous le feu, leurs femmes et leurs enfans, un pape en fuite, des aventuriers traînant leurs bandes de pays en pays, des villes tout entières campant dans les rues après le carnage, sous l'impassible et ironique splendeur des nuits d'été; n'y a-t-il point dans ce dramatique ensemble des sources puissantes d'inspiration pour l'art littéraire? En attendant que la poésie s'en empare, ce que peuvent inspirer de mieux ces événemens, ce sont des récits qui les reproduisent avec fidélité. Mme la comtesse de Spaur a raconté un de ces épisodes, sous le titre de *Relation du voyage de Pie IX à Gaëte*, dans quelques pages saisissantes. Mme de Spaur, femme du ministre de Bavière, a coopéré elle-même à l'évasion presque miraculeuse du pape en 1848. Elle raconte ce qu'elle a vu. Il faut demander à son opuscule moins l'intérêt littéraire que l'intérêt qui s'attache à l'événement même. Quelque chose de l'émotion de cette fuite clandestine se retrouve dans le simple et intéressant récit de Mme de Spaur. La moralité de la ré-

volution romaine, qui forçait alors Pie IX de quitter sous un déguisement une ville souillée du sang de Rossi, c'est la présence de l'armée française à Rome.

Maintenant, un mot encore sur la Belgique. Le cabinet de Bruxelles, à ce qu'il semble, a des défenseurs qui ne sauraient comprendre, probablement parce qu'ils sont peu accoutumés à ce genre d'appréciations, qu'on puisse juger l'état de leur pays par des considérations toutes politiques, toutes morales. La pire des choses en pareil cas, c'est d'imaginer causer quelque embarras par des interprétations oiseuses et d'y réussir si peu. Qu'y a-t-il de surprenant, d'ailleurs, que les défenseurs ordinaires du ministère actuel de la Belgique ne se rendent pas toujours très bien compte de tout ce qui se fait autour d'eux? Ils sont trop visiblement occupés de la France; ils vivent de nos rumeurs; ils ont des Grimm attitrés de toute sorte pour leur faire la petite gazette de Paris, si bien qu'il ne leur reste plus d'attention pour voir que la Belgique elle-même ne les suit plus; et si quelqu'un leur signale ce mouvement, ils vous répondent : *réimpression!* exactement comme on reprocherait leurs dépouilles aux gens qu'on aurait dépouillés. Il faut bien cependant qu'on le sache, nous n'avons point tout dit sur le cabinet belge; il nous serait facile d'ajouter plus d'un trait, la *réimpression* elle-même pourrait nous en offrir. Ce n'est point que de toute manière nous ayons beaucoup de doutes sur le sort de la triste industrie qu'on fait intervenir ici. En ce moment même, voici un nouveau traité contre ce genre de trafic qui vient d'être signé le 29 mai entre la France et la Hollande. M. Rogier lui-même n'a point peut-être pour la *précieuse industrie* le farouche amour qu'on suppose. Il ne s'en soucierait point autrement, si la *réimpression* ne présidait en même temps les associations libérales; espèce de Janus politique et commercial qui crie d'un côté : Sauvons la précieuse industrie! et de l'autre fait des manifestes contre les cléricaux, qui veulent le *rétablissement des castes* et la *résurrection des priviléges*. M. Rogier ménage la contrefaçon pour avoir les associations libérales. Après tout, associations libérales, contrefaçon,— ne serait-on point tenté de dire que c'est tout un? Est-ce que les clubs belges ne sont point encore une contrefaçon de nos clubs? Est-ce qu'ils ne reproduisent pas le langage, les déclamations, les idées creuses du plus mauvais libéralisme français? Le roi Louis-Philippe, qui n'était point, que nous sachions, un absolutiste, écrivait au roi Léopold en 1846, au moment du plus grand essor de ces associations, qu'elles lui rappelaient la commune de Paris en 1792. M. de Gerlache reproduisait récemment cette lettre, comme un des plus irrécusables témoignages, dans une brochure sur le *Mouvement des partis en Belgique*. Il est vrai qu'il y a beaucoup d'autres choses excessives dans l'*essai* de l'honorable magistrat belge; mais que peut prouver cela, si ce n'est qu'en Belgique, ainsi que partout, il y a des catholiques comme M. de Gerlache, de même qu'il y en a comme M. de Decker, dont nous citions l'autre jour l'opinion modérée et patriotique? Ce sont là, à vrai dire, les catholiques les plus dangereux pour le cabinet de Bruxelles, parce qu'ils représentent plus fidèlement la masse des opinions nationales. Si le ministère belge succombe dans la lutte aujourd'hui ouverte, il aura succombé devant le souvenir évoqué contre lui des tendances de conciliation politique qui ont présidé à la fondation de l'indépendance de la Belgique, et auxquelles il semble tristement préférer les conseils d'un libéralisme passionné et exclusif. C'est ce que peuvent bientôt nous dire les élections

qui se préparent. En observant la situation de la Belgique, qu'avons-nous fait autre chose que de noter des signes déjà visibles de décadence dans le ministère actuel? La science des symptômes n'est pas toujours infaillible, il s'en faut; elle ne trompe pas toujours cependant, témoin les récentes crises qui viennent d'avoir lieu à Turin et la transformation ministérielle qui s'est accomplie. Nous avions eu l'occasion de signaler sur quelle dangereuse pente se trouvait le cabinet piémontais.

Voici pourtant un ministère qui avait traversé avec fermeté et honneur des momens difficiles. Il avait sauvegardé la situation du Piémont au milieu du mouvement de l'Europe; il est venu échouer dans les complications intérieures des partis. Il y a quelques mois déjà, on avait pu remarquer, sans trop se l'expliquer, une sorte de rapprochement entre le cabinet et cette fraction de la chambre qu'on nomme le centre gauche, — car en vérité, en Piémont, il y a un centre gauche et aussi un centre droit, sans compter une extrême droite et une extrême gauche, pour ne point parler des autres nuances. Au fond, le véritable auteur de ce singulier rapprochement, ce n'était point le cabinet lui-même : c'était M. de Cavour, le ministre des finances. M. de Cavour est un homme de talent, qui a toute l'ambition du talent. Il aura vu probablement que M. d'Azeglio était affaibli par la maladie, et c'est pourquoi il aura songé à lui succéder comme président du conseil. Le moyen pour y arriver, c'était de constater assez hautement sa nouvelle évolution politique, et d'amener la démission de M. d'Azeglio. C'est ce qui s'est réalisé à la mort de M. Pinelli, le président de la chambre des députés. M. de Cavour y a vu une occasion de sceller son alliance avec le centre gauche, de constater qu'il était personnellement en possession de la majorité parlementaire, et il a fait nommer à la présidence de la chambre le chef de ses nouveaux alliés, M. Ratazzi; sur quoi M. d'Azeglio et ses collègues se sont hâtés de donner leur démission. M. de Cavour seulement n'a point manqué de revendiquer sa part de solidarité dans l'acte de la chambre; mais ici les péripéties intimes ont commencé, et il s'est finalement trouvé que celui qui semblait avoir si bien manœuvré n'a eu qu'une courte victoire. Le roi a commencé par inviter ses ministres à s'entendre pour continuer à rester ensemble au pouvoir. Plus M. de Cavour se sentait près du succès, plus il s'est montré inflexible. Il n'est point impossible que cette attitude ait blessé au palais de Turin, et voilà comment M. de Cavour a été écarté, tandis que M. d'Azeglio restait chargé de composer un nouveau cabinet. Le successeur de M. de Cavour au ministère des finances est M. Cibrario, qui ne passe point pour s'être occupé beaucoup de ces matières, et cependant tout l'avenir du royaume est dans la question financière; celle-là seule domine toutes les autres, et peut grandement influer sur le sort du pays. Il y a aujourd'hui d'autant plus de difficultés sous ce rapport, que M. de Cavour a inauguré tout un nouveau système; il a brisé l'ancien rouage administratif et financier avant de l'avoir remplacé; il a changé l'assiette de l'impôt, et s'est livré à beaucoup d'innovations qui ne laissent point que de constituer un assez lourd héritage.

Au milieu de toutes ces difficultés, on a parlé un moment de la dissolution de la chambre. Une telle mesure aujourd'hui amènerait de singulières complications, car elle entraînerait presque infailliblemeni le triomphe de l'un des deux partis extrêmes, et, dans un cas comme dans l'autre, il serait fort diffi-

cile d'aller plus loin sans rencontrer la loi politique actuelle à franchir. Voilà où conduisent les intrigues, les ambitions et les passions des partis ou des hommes. Le cabinet actuel suffira-il à cette situation? Il est du moins aujourd'hui plus homogène. La politique n'a point changé, puisque M. d'Azeglio en reste le chef; seulement les circonstances ne sont plus les mêmes, et il reste dans la vie politique du Piémont comme un germe secret de divisions et de complications nouvelles.

En Angleterre, la session touche à sa fin, fort heureusement pour la considération du gouvernement parlementaire, qui, aujourd'hui attaqué sur tout le continent, semble prendre à tâche, comme le faisait observer récemment l'organe le plus influent de la presse anglaise, de justifier ces attaques par son incurie. Les séances se suivent et se ressemblent; les honorables représentans les remplissent, tant bien que mal, d'interpellations et de commérages. La question du séminaire de Maynooth vient juste à point pour exercer l'éloquence des honorables anglicans, qui trouvent là un prétexte de donner libre cours à leur intolérance. Le bill sur la Nouvelle-Zélande vient comme couvrir l'inaction du pouvoir, et le laver du reproche de ne rien faire. L'agonie du parlement anglais ne sert, en vérité, qu'à lord Palmerston : il trouve encore moyen de faire triompher son ancienne politique, ou à tout le moins de la rappeler au souvenir de ses contemporains, car à quoi peuvent servir tant d'interminables discussions sur les affaires intérieures de l'Espagne et du Piémont, sur les outrages (réparés d'ailleurs) faits par un officier autrichien à un sujet anglais, sur la détention d'un certain M. Murray à Rome, sinon à faire entendre clairement que, dans un pareil cas, lui, lord Palmerston, agirait autrement? Il vient enfin d'achever sa grande victoire; le bill de la milice lui a été donné, bien plus à lui qu'au ministère, avec toutes ses singularités et ses rigueurs; la milice sera fouettée, houspillée, réprimandée, tout comme l'armée régulière; les confrères de MM. Cobden, Bright et Milner Gibson, les bourgeois et les marchands, comme dit si dédaigneusement lord Palmerston, n'ont qu'à se bien tenir. Les radicaux, qui ont intérêt à vouloir la paix du monde, ont été vaincus dans cette question par les partis, qui ont peut-être intérêt à la vouloir beaucoup moins. Ce bill a été voté, sans trop d'opposition d'ailleurs, malgré la singularité de quelques-unes de ses clauses, peut-être à cause de l'anxiété qui, depuis quelque temps, recommence à se manifester en Angleterre, et qui fait craindre pour le maintien de la paix.

La fin de cette session profite aussi aux *peelites*, qui reprennent l'ascendant et sont aujourd'hui le parti gouvernemental en perspective. A la chambre des lords, le comte de Derby a été forcé de répéter, à quelques variantes près, les paroles de M. Disraëli aux communes : on ne touchera pas aux dernières lois de navigation, malgré la bonne volonté que M. Herries avait manifestée pour leur destruction; on ne remontera pas au-delà des réformes commerciales de sir Robert Peel. — Si cela est, que veut dire le cabinet de lord Derby, et quelle signification a-t-il? S'il n'y a qu'un cabinet tory de possible, un cabinet tory non protectioniste, pourquoi le pouvoir ne passerait-il pas aux tories *free traders?* Et ce qui constitue en effet la faiblesse du cabinet de lord Derby, c'est qu'il ne représente pas le parti tory, mais le parti protectioniste, c'est-à-dire une secte dissidente de l'ancien parti tory. Aussi les *peelites* se croient-ils déjà à la veille

d'arriver aux affaires. M. Gladstone, qui a fait éprouver au cabinet son premier échec en hâtant la dissolution du parlement; MM. Cardwell et Sidney Herbert, qui, il y a quelques mois, n'étaient pas sûrs de leur réélection, ont repris tous leurs avantages. Qu'ils prennent garde cependant, l'outrecuidance les gagne en vérité beaucoup trop vite. Il y a quelque temps, on annonçait comme devant figurer dans le prochain ministère du *free trade* les trois chefs de parti qui s'accordent sur cette question, lord John Russell, sir James Graham et M. Cobden; aujourd'hui les *peelites* repoussent avec énergie lord John Russell. Nous voyons avec joie que les électeurs libéraux de la Cité de Londres n'ont pas conservé contre le très honorable lord les mêmes rancunes. Lord John Russell sera réélu par la Cité, et ira défendre, comme par le passé, le choix que les électeurs viennent de faire du baron de Rothschild; il viendra, comme par le passé, battre en brèche les vieilles barrières qu'avaient élevées à d'autres époques l'esprit national et la foi religieuse, mais qui aujourd'hui sont inutiles à la préservation de l'Angleterre et nuisibles à la considération de la foi protestante. La lettre de lord John Russell à ses électeurs est digne de tout éloge : elle dit, à la vérité, plutôt ce que lord John Russell aurait voulu faire et voudrait faire que ce qu'il a fait; mais elle rappelle modestement que l'administration du cabinet whig, si elle n'a pas créé, comme la précédente administration de sir Robert Peel, une politique nouvelle, s'est efforcée de la continuer par l'abrogation des lois de navigation et l'extension du *free trade* à d'autres produits que les céréales, qu'elle a maintenu, malgré lord Palmerston, la paix de l'Europe, et que, si elle n'a pas apaisé les fermens de discorde qui s'agitent en Angleterre, elle ne les a pas augmentés. Ces titres en valent certainement bien d'autres.

L'Allemagne, depuis quelques années, est périodiquement le théâtre de grandes réunions diplomatiques. — Questions fédérales, questions de douane, craintes de guerre au dedans ou au dehors, les prétextes ne manquent point. La confédération germanique n'a pas tenu depuis janvier moins de trois conférences douanières de la plus haute portée, celle de Vienne, celle de Darmstadt et celle de Berlin, dont les travaux paraissent encore loin de toucher à leur terme. L'on a vu se reproduire successivement dans ces trois réunions, sous le manteau des intérêts matériels, toutes les prétentions politiques des divers cabinets allemands : — à Vienne, l'idée de l'incorporation de l'empire à la confédération; — à Darmstadt, l'idée d'une union plus étroite des états secondaires à côté des deux grandes puissances rivales, comme pour établir entre elles un équilibre toujours près de se rompre. — Enfin le renouvellement pur et simple du *Zollverein*, que demande aujourd'hui la Prusse aux plénipotentiaires des états représentés à Berlin, ressemble, à s'y méprendre, au célèbre plan d'*union restreinte* dont elle espérait en 1850 faire le noyau de l'Allemagne de l'avenir.

La diplomatie néanmoins a un moment oublié ces projets et contre-projets que la Prusse, l'Autriche et les petits états échangent ainsi, non sans aigreur. Si souvent visité à Varsovie depuis deux ans par les hommes d'état et les souverains de l'Allemagne, le tsar est venu à son tour s'entretenir avec son allié l'empereur d'Autriche et son beau-frère le roi de Prusse, — de quels intérêts? De ceux de l'Allemagne ou de ceux de l'Europe? Il faut le reconnaître, le moment

choisi ne laissait pas de prêter aux conjectures, et les fêtes militaires de Vienne et de Berlin pouvaient être prises, sans abus d'imagination, pour la contre-partie de celles de Paris. Les commentateurs du moins n'ont pas voulu que le hasard tout seul eût tant d'à-propos. Quoi qu'il en soit, si le voyage de l'empereur de Russie en Allemagne a pu avoir une intention européenne, il a aussi pour la confédération germanique une signification en quelque sorte locale. Il rappelle le rôle que le tsar joue depuis 1848 parmi les états allemands, les services qu'il a rendus à l'Autriche, les conseils parfois sévères qu'il a donnés à la Prusse, l'influence que la diplomatie n'a point cessé d'exercer à Francfort sur la vieille diète rétablie, et par suite l'habitude, de jour en jour mieux marquée, que les hommes d'état et les princes allemands ont prise de recourir, soit à l'arbitrage, soit à l'appui de ce souverain, dans toutes les circonstances critiques. A l'aisance grave de son attitude et de ses allures, on voit assez que le tsar a le sentiment de cette situation de médiateur et de protecteur que les Allemands lui laissent prendre chez eux. Que cette entente de la Russie avec la Prusse et l'Autriche offre à l'Allemagne des garanties qui ne seraient point à dédaigner dans les éventualités de quelque conflit européen, soit : il serait cependant fâcheux pour la confédération germanique que l'on finît par croire qu'elle n'a pas foi dans ses seules ressources et qu'elle se défie de ses forces. N'est-on pas porté naturellement à le penser en voyant les deux grandes puissances allemandes si empressées, tantôt à solliciter des directions à Varsovie, tantôt à en recevoir à Berlin et à Vienne?

En Danemark, un événement heureux est venu apporter quelque adoucissement aux regrets universels que laissent les arrangemens conclus avec la Prusse et l'Autriche pour l'organisation administrative des duchés. Les cabinets se sont entendus pour régler la question qui, en définitive, dominait toutes les autres, celle de la succession au trône. Le prétexte légal de l'agitation scientifique et politique qui a amené l'insurrection du Holstein, c'était, si l'on s'en souvient, un principe emprunté à l'ancien droit germanique, en vertu duquel les fiefs impériaux étaient héréditaires de mâle en mâle à l'exclusion des femmes, en sorte que les parties du Danemark anciennement soumises à cette législation impériale pouvaient rompre tout lien avec le royaume, du moment où la couronne danoise irait, après le roi actuel, passer à la ligne féminine de la dynastie. A la suite de conventions de famille qui consacrent la renonciation de la branche féminine et l'exclusion du duc d'Augustenbourg, justifiée par sa participation à la révolte du Holstein, le choix du roi de Danemark s'est arrêté sur le prince Chrétien de Gluksbourg, qui, à l'avantage d'être, par sa mère, le neveu du roi Chrétien VIII, joint celui d'appartenir, par son père, à une branche mâle de la dynastie régnante. Cet arrangement, qui assure l'intégrité du royaume et qui enlève au parti germanique son meilleur prétexte, n'était point de nature à plaire à la Prusse. Aussi, avant de donner sa signature à cette convention, a-t-elle renouvelé les objections qu'elle avait faites en 1850, lorsque les grandes puissances étaient convenues, par le protocole de Londres, de régler la succession danoise de manière à assurer l'intégrité du pays. Les résistances du cabinet de Berlin n'ont pu l'emporter sur les résolutions bien arrêtées de la Russie et de la France. M. de Turgot, dont nous signalions récemment l'activité ferme et décidée dans les questions de commerce inter-

national, a tenu pour la France à ce que ces affaires de Danemark, depuis trop long-temps pendantes, reçussent enfin une solution conforme à l'équité et aux intérêts de l'équilibre européen. La France, d'ailleurs, devait ce témoignage de bon vouloir à un ancien allié cruellement éprouvé pour elle durant la guerre, et à cause d'elle encore non moins maltraité par la diplomatie lors de la paix de 1815.

La Turquie ne fait parler d'elle que de loin en loin depuis quelques années; mais, dans ce calme, troublé seulement par l'affaire des réfugiés hongrois et la question plus récente des lieux saints, elle n'est point restée inactive. Une nouvelle question préparée de longue date et arrivée aujourd'hui à une phase décisive, la question d'Égypte, qui avait autrefois révélé la faiblesse de l'empire, vient montrer la hardiesse et la force qu'il a retrouvées dans les modestes efforts d'une rénovation sociale en train de s'accomplir. Cette différence de situation, ce changement de rôle entre le sultan et le pacha d'Égypte, entre le suzerain et son vassal, constituent à la fois le principe et le but de leur querelle présente. Plusieurs fois depuis un an, le gouvernement turc et l'héritier de Méhémet-Ali se sont vus aux prises; quelques-unes des contestations qui les divisaient se sont facilement terminées. Restait l'affaire la plus grave, qui vient d'être en partie résolue, celle du *Tanzimat*, la grande question de savoir si les institutions fondamentales en vigueur dans le reste de l'empire seraient ou ne seraient point introduites en Égypte, en un mot si la suzeraineté du sultan aurait dans ce pays toutes ses conséquences législatives et judiciaires, ou continuerait d'être nominale.

Il est impossible de ne pas rappeler, à propos du démêlé qui vient d'être écarté, que la France n'a pas toujours été sans reproches dans ses rapports avec l'empire ottoman. La Russie n'est point la seule puissance européenne qui ait porté de rudes atteintes à l'intégrité de la Turquie. Tout ce que la Russie a essayé ou accompli dans les principautés du Danube, la France l'a fait ou tenté à Tunis et en Égypte à plusieurs reprises. Elle a été près de risquer la guerre générale pour asseoir son protectorat sur cette Égypte qu'elle avait déjà une fois conquise et perdue. La France cependant ne pouvait vouloir et ne voulait point la chute de l'empire ottoman. D'où venait donc son erreur? A la vue de l'affaiblissement graduel du pouvoir central à Constantinople et des brillantes individualités qui étaient écloses successivement dans différentes provinces de l'empire, à la vue de la torpeur dont la race musulmane paraissait frappée et de la jeunesse qui semblait, au contraire, bouillonner dans les veines de quelques-unes des populations de cette vaste monarchie, on s'était demandé s'il ne serait pas possible de régénérer la dynastie d'Othman et son héritage, en substituant à la maison impériale et à la race gouvernante quelqu'un de ces hommes, quelqu'une de ces races qui déployaient tant de vigueur apparente et professaient tant d'ambition. De là le choix que l'on avait fait de Méhémet-Ali et de la race arabe. On a vu depuis combien ce choix, dicté par un engouement superficiel, était peu justifié par le génie de l'homme et les ressources du pays. Celui sur la tête duquel reposait ce plan magnifique de la régénération de la Turquie par l'Égypte a faibli et s'est laissé oublier bien avant de toucher au terme de sa carrière; les espérances que ses amis avaient proclamées sur ses grandes destinées l'avaient elles-mêmes précédé de long-

temps dans la tombe. Or, à l'époque même où les populations égyptiennes retombaient presque subitement dans leur corruption et dans leur impuissance séculaires, la moralité, la discipline, l'esprit de commandement, reprenaient au contraire quelque chose de leur ancienne vigueur dans la race ottomane. Les Turcs, chez lesquels l'esprit n'a point les allures très vives ni très démonstratives, mais qui possèdent à un très haut degré le don du bon sens calme, ont bientôt senti que la supériorité leur revenait; ils ont compris toute la portée de cette révolution que la nature se chargeait elle-même d'opérer dans leur situation vis-à-vis de l'Égypte. Réfléchis par tempérament, patiens par religion, ils ont attendu que le moment fût venu de ressaisir les priviléges que les traités garantis par les grandes puissances européennes leur assurent en Égypte, et ils ne doutent plus aujourd'hui que l'heure n'ait sonné.

On le sait, sous le pouvoir du personnage bizarre et fantasque qui gouverne l'héritage de Méhémet-Ali, les populations égyptiennes n'ont point jusqu'à présent possédé les garanties de sécurité accordées à toutes les autres populations de l'empire. Le recrutement arbitraire, la confiscation des propriétés, les corvées gratuites, tout le système d'exactions et de tyrannie particulier au vieil Orient a régné jusqu'ici en Égypte. En Turquie, les corvées et les confiscations n'existent plus; le recrutement ne s'opère plus que par la voie du sort; les fonctionnaires civils ou militaires ne peuvent plus impunément attenter à la liberté ou à la vie des sujets musulmans ou chrétiens du sultan; les tribunaux font chaque jour des exemples dans tous les rangs. Que demandait le sultan au pacha d'Égypte? C'est que le même régime fût introduit dans son gouvernement; c'est que le *hatti-schérif* de Gulhané, où sont déposés les principes élémentaires de tous les droits compatibles avec la civilisation orientale, appliqué aujourd'hui avec succès aux provinces même les plus turbulentes de l'empire, la Syrie et la Bosnie, fût proclamé aussi en Égypte, et enfin que ce pays reconnût et acceptât la souveraineté du sultan dans l'ordre législatif et judiciaire. Le sultan, il faut le reconnaître, a apporté dans ce différend les dispositions les plus conciliantes : c'est ce que prouve la transaction récemment conclue en Égypte par le commissaire turc Fuad-Effendi. Il aurait pu obtenir davantage en prenant une attitude plus menaçante : il a préféré demander moins, afin de réussir plus vite et de couper court aux intrigues diplomatiques qui auraient pu s'agiter autour du pacha. Abbas s'engage d'ailleurs à adopter les principes du *Tanzimat*. La sagesse de la Turquie, aidée du temps, fera le reste, si les puissances étrangères ne lui suscitent point de nouveaux obstacles.

Tournez à présent vos yeux vers le Nouveau-Monde, vers ces états de la Plata qui ont le privilége, par leurs révolutions et leurs guerres, de tenir en suspens le jugement de l'Europe en attirant sans cesse son attention : tout n'est point terminé, il s'en faut, par la chute de Rosas, et on pourrait dire plutôt que c'est le commencement d'une situation où peuvent surgir d'un jour à l'autre des complications de tout genre. Ce n'est pas tout de secouer le joug d'un maître qui ne brillait point sans doute par le libéralisme et la douceur de son gouvernement : il faut savoir se gouverner soi-même, il faut justifier les prétentions qu'on a eues de mieux satisfaire aux besoins du pays, il faut prendre garde de laisser dégénérer les moyens qu'on a employés en élémens d'agitations nouvelles. Qu'arrive-t-il, par exemple, dans l'Uruguay? On sait par quel

concours de forces Montevideo, assiégée depuis dix ans par Oribe, a été dégagée. Le gouvernement enfermé dans la ville a appelé à son aide le Brésil et le général Urquiza, armé contre Rosas. Le premier but de l'alliance, si l'on veut, a été atteint. Rosas et Oribe ont disparu de la scène; mais c'est ce qui suit qui est le plus curieux. Des élections ont été faites dans l'Uruguay, un président a été nommé, et sur qui a porté le choix du pays? Justement sur un partisan avéré du général Oribe, M. Francisco Giro. On conviendra de la singularité du résultat dans un pays représenté comme fort opposé à Oribe et de plus occupé encore au moment des élections par les forces brésiliennes. Le vrai motif de cette élection, c'est un certain ressentiment national contre les traités passés par le gouvernement de Montevideo avec le Brésil, traités dont la ratification a rencontré d'assez sérieux obstacles : l'un d'eux, on s'en souvient, cède à l'empire, sous prétexte de délimitation, une assez considérable portion de territoire contiguë à la province brésilienne de Rio-Grande. Reste à savoir quel sera le résultat de ce froissement entre l'État Oriental et le Brésil. En même temps, une difficulté d'un autre genre s'élevait entre Montevideo et Buenos-Ayres à l'occasion d'une note de M. l'amiral Leprédour. Après les derniers événemens, les hostilités cessant entre les deux états, l'amiral Leprédour n'a point cru devoir prolonger plus long-temps du côté de la France la séquestration de l'îlot de Martin-Garcia. Il a rappelé le navire français qui croisait sur les côtes, en invitant les deux gouvernemens à s'entendre sur l'occupation même de l'île. A quoi celui de Buenos-Ayres a répondu d'une façon assez vive, en revendiquant la propriété pure et simple de Martin-Garcia, sans admettre qu'il pût y avoir lieu à d'autres arrangemens. Le gouvernement de Montevideo a cédé; il a retiré ses soldats qui occupaient encore l'île, en réservant néanmoins le principe. Ainsi, moins de deux mois après la *grande* pacification de la Plata, voici pour Montevideo deux incidens plus graves qu'ils ne paraissent de prime-abord, sans compter les complications intérieures qui en pourraient naître. La modération et le bon esprit des gouvernemens peuvent un moment assoupir ces germes de divisions; mais il est difficile qu'ils ne se réveillent pas quelque jour, parce qu'en réalité, — d'une part, les mésintelligences qui s'élèvent sans cesse sous une forme ou sous l'autre entre le Brésil et les états de la Plata ne tiennent pas à des circonstances accidentelles, à la présence de tel ou tel homme au pouvoir : elles sont dans la nature des choses, elles tiennent au vieil antagonisme de la race espagnole et de la race portugaise dans le Nouveau-Monde; — d'un autre côté, cette difficulté de relations qui s'est si souvent manifestée entre Buenos-Ayres et Montevideo, et dont l'incident de Martin-Garcia est un nouveau symptôme, ne tenait point davantage uniquement à Rosas : elle s'explique par la rivalité permanente, mal entendue, nous le croyons, de ces deux villes, qui se disputent l'influence commerciale dans la Plata, tandis qu'elles pourraient la partager et prospérer également toutes deux. Le gouvernement nouveau de Buenos-Ayres, on peut le croire, n'a point à cet égard une autre politique que celle de Rosas.

A Buenos-Ayres même, sur la rive droite de la Plata, la situation est-elle beaucoup meilleure? Là aussi des élections vont avoir lieu pour nommer une chambre des représentans, qui aura elle-même à élire le gouverneur de la province. En attendant, le pouvoir est resté entre les mains d'un gouverne-

ment provisoire local, tandis que le général Urquiza demeure le général en chef de l'armée, c'est-à-dire le maître réel de la situation. Ce qu'il faut remarquer, au surplus, dans ce gouvernement, c'est un louable esprit de modération. Il est clair que le général Urquiza ne veut point se prêter à une réaction trop violente, ni quant aux choses ni quant aux hommes. Il a maintenu avec soin tous les signes fédéraux, il est intervenu pour sauvegarder le frère même de Rosas contre d'odieuses obsessions personnelles dont il était l'objet; mais parviendra-t-il à contenir tous les élémens aujourd'hui en fermentation? Déjà la presse commence à se déchaîner; d'odieux libelles vont fouiller dans la vie privée des citoyens. Il y a deux journaux de ce genre à Buenos-Ayres, l'*Avispa* et *le Père Castañeda*. Dans les journaux plus sérieux qui se multiplient, c'est un bien autre danger. Sait-on quel précieux programme publiait récemment un des plus importans de ces journaux, les *Debates?* Tout ce que nous connaissons s'y rencontre : suffrage direct et universel, droit de réunion, liberté de la presse sans autre limite que l'inviolabilité de la vie privée, jugement par jury, organisation de la bienfaisance publique *pour guérir les plaies du corps social*, impôt sur le capital, réforme des prisons, réforme postale, etc., etc. Il s'y mêle sans doute d'autres bonnes choses; mais ne remarque-t-on pas l'à-propos d'un impôt sur le capital, là où justement le capital est ce qui manque pour l'exploitation du sol? C'est à peu près comme si on mettait un droit d'entrée par tête d'immigrant; ce serait probablement le moyen de travailler au développement de la population. Quant au droit de réunion, nous n'en avons point encore de nouvelles bien authentiques en ce qui concerne la population masculine; mais il y a à Buenos-Ayres un club de femmes organisé pour pousser les citoyens à s'aller faire inscrire aux registres de la garde nationale, et qui a rendu le décret suivant : « Art. 1er. Tout individu non garde national sera considéré comme égoïste et lâche, et ses caresses seront repoussées comme empoisonnées. — Art. 2. Amour sans limites est accordé aux patriotes gardes nationaux. » Ainsi en ordonne l'escadron *vésuvien* de Buenos-Ayres. Ceci est le côté burlesque; ce qui est plus sérieux au fond, ce sont les symptômes déjà manifestes de cette ébullition des esprits, c'est cette triste facilité à s'emparer de tout ce que mettent en circulation les révolutions européennes. Le général Urquiza s'est vu déjà obligé de publier une proclamation sévère contre les excès de la presse, et cela suffit peut-être pour que certains esprits voient déjà en lui un nouveau Rosas; il le sera à coup sûr, non par sa propre volonté, mais par la force des choses, si l'on recommence les mêmes fautes, les mêmes extravagances, qui ont fait sortir une première fois la dictature de Rosas du sein de la plus effrayante anarchie. C'est aux Argentins éclairés à considérer leur situation. Après tout, la tyrannie ne ressemble point à quelqu'une de ces *fleurs de l'air* qui croissent dans la pampa, ainsi nommées parce qu'elles ont leurs racines à nu, à la pleine lumière du ciel et du soleil; elle a ses racines dans le sol, dans les mœurs, dans les passions incendiaires qu'on fomente, dans les vices qu'on propage, dans les causes de démoralisation qu'on multiplie, lorsque l'unique préoccupation de ces pays devrait être le travail, — non le travail des théoriciens et des organisateurs brevetés, mais le travail réel, pratique, effectif, qui défriche le sol, crée des industries, ouvre des voies nouvelles à travers les solitudes inhabitées, et fait du développement des intérêts moraux et matériels la garantie de la sta-

bilité et du véritable progrès. Le général Urquiza est probablement destiné à jouer un grand rôle aujourd'hui dans la République Argentine; mais qu'on ne s'y trompe point : ce rôle sera ce qu'on le fera, et une expérience prochaine viendra peut-être mieux éclairer encore cette situation. CH. DE MAZADE.

LE CHAMBI A PARIS.

J'aimerais à faire connaître dans tous leurs détails les mœurs d'un pays qui maintenant est associé pour toujours au nôtre. Je l'aimerais pour maintes raisons. Chez nous, ce qui excite le plus l'intérêt est ce qui parle à l'imagination. Si l'on pouvait savoir tout ce qu'il y a dans l'esprit arabe de verve, d'originalité, d'attrait, il y aurait bien vite en France un véritable engouement pour l'Algérie. Puis, je le crois aussi, il y aurait profit pour toutes les littératures européennes dans la lumière jetée sur un peuple où le climat, les coutumes et la religion ont réuni une si prodigieuse variété de richesses poétiques. Cooper a tenu en éveil la curiosité d'un immense public avec ses tribus indiennes. Les enfans du désert sont d'autres hommes que ceux des tribus américaines. Chez les populations de l'Afrique, la grace, l'intelligence, l'éclat d'une antique civilisation, se mêlent à l'énergie de la vie sauvage. Ces hommes qui passent leur temps sous la tente, qui vivent de l'éperon et du fusil, sont familiers avec l'immortelle poésie du Koran, et ont sur toutes les choses humaines mille aperçus pleins de finesse. Je vais tâcher d'en fournir une preuve.

Quelques personnes, m'assure-t-on, se sont intéressées à ce Chambi que j'ai mis en scène récemment (1). Je me retrouvai ces jours derniers dans des conditions toutes semblables à celles où j'étais lors de la visite que j'ai exactement racontée. Je m'entretenais avec le même interlocuteur de ce qui est, j'en conviens, une préoccupation habituelle de ma pensée, du pays arabe, de ses habitans, des études de toute nature qu'il y aurait pour des esprits curieux et attentifs dans la vaste contrée où s'engagent chaque année davantage nos destinées. Le personnage que l'on connaît déjà s'offrit tout à coup à notre vue.

« Je te croyais reparti pour le désert, dis-je au Chambi.

— Non pas, me dit-il; je reste ici avec quelques compagnons. »

Je dirai en passant qu'il y a dans ce moment-ci à Paris un groupe d'Arabes, pour la plupart du Sahara, qui ont associé au milieu de nous leurs errantes et insouciantes existences.

« Et de quoi vivez-vous? » Il se prit à rire de ce rire intelligent et, si l'on peut parler ainsi, convaincu des nations qui n'abusent pas comme nous de ce jeu de la physionomie.

« Écoute, fit-il, nous allons tous les dimanches dans un café. Là on nous dit : Fumez, prenez du café, et l'on vous paiera. En effet, quand nous avons fumé et bu pendant quelques heures, on nous donne 40 douros, qui nous servent à vivre toute la semaine. » Là-dessus il rit encore, et il ajouta une phrase

(1) Voyez la livraison du 15 février 1852.

dont il est difficile de traduire en notre langue la pittoresque ironie, mais qui voulait dire à peu près ceci : « Les enfans de Mahomet profitent de ce que Dieu a créé, tout exprès pour les nourrir, une nation de badauds. »

Ainsi les Gil Blas et les Guzman d'Alfarache n'appartiennent pas uniquement à nos contrées. Voilà que l'Afrique nous fournit aussi cette sorte de gens pour qui le pavé des grandes villes est un champ inépuisable où vient une infinie variété de cultures. Depuis long-temps, j'avais le désir de réunir les impressions habituelles que notre pays, nos mœurs, notre civilisation font éprouver aux voyageurs des pays arabes. Je résolus de mettre à profit la nouvelle visite du Chambi pour tirer d'une intelligence africaine toute une série d'opinions raisonnées sur la France. Je commençai donc un interrogatoire où je posai d'abord à mon hôte quelques questions préliminaires sur les chrétiens. Voici quelles furent ses premières réponses :

« Vous ne priez pas, vous ne jeûnez pas, vous ne faites pas vos ablutions, vous ne rasez pas vos cheveux, vous n'êtes pas circoncis; vous ne saignez pas les animaux qui vous servent d'alimens; vous mangez du cochon et buvez des liqueurs fermentées qui vous rendent semblables à la bête; vous avez l'infamie de porter une casquette que ne portait pas Sidna-Aïssa (notre Seigneur Jésus-Christ) : voilà ce que nous avons à vous reprocher. En échange, nous disons : Vous frappez bien la poudre, votre *aman* (1) est sacré, vous ne commettez pas d'exaction, vous avez de la politesse, vous êtes peu enclins au mensonge, vous aimez la propreté. Si, avec tout cela, vous pouviez dire une seule fois du fond de votre cœur : Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et notre seigneur Mahomet est l'envoyé de Dieu, personne n'entrerait avant vous dans le paradis. »

Plus d'un lecteur sourira certainement à certains passages de cette tirade, où il trouvera de bizarres puérilités. Peut-être n'aura-t-il point réfléchi assez avant de sourire. Ainsi ce singulier reproche : « Vous avez l'infamie de porter une casquette que ne portait pas notre Seigneur Jésus-Christ, » tient précisément à ce qui donne aux mœurs orientales le plus de grandeur et de dignité. Dans ce pays de traditions antiques, rien n'a changé : les fils tiennent à honneur d'être vêtus comme leurs pères. Cette bizarre tyrannie de la mode, que les plus sérieux esprits sont obligés de subir chez nous, est là-bas chose complétement inconnue. Les habits, comme les usages, sont sous la protection de la religion, et tirent de cette loi auguste quelque chose d'une particulière gravité. Ce qu'il y a de ridicule dans notre accoutrement a certainement été un des obstacles les plus puissans placés entre les mœurs arabes et l'influence européenne.

Laissant de côté les considérations générales sur la race chrétienne, je demandai au Chambi ce qui lui avait paru digne d'éloge en France, et voici ce que j'en obtins :

« Il y a dans votre pays un commandement sévère. Un homme peut y voyager jour et nuit sans inquiétude. Vos constructions sont belles, votre éclairage est admirable, vos rues sont larges et d'une parfaite propreté; vos voitures sont commodes, vos bateaux à fumée et vos chemins de feu n'ont rien qui leur soit comparable dans le monde. On trouve chez vous des alimens et des plaisirs

(1) Pardon.

pour tous les âges et pour toutes les bourses. Vous avez une armée organisée comme des degrés, celui-ci au-dessus de celui-là. Aucune de vos villes ne manque de fantassins; vos fantassins sont les remparts de votre pays. Votre cavalerie est mal montée, mais merveilleusement équipée. Le fer de vos soldats brille comme de l'argent. Vous avez de l'eau et des ponts en abondance. Vos cultures sont bien entendues; vous en avez pour chaque saison. L'œil ne se lasse pas plus de voir vos légumes et vos fruits que votre sol ne se lasse de les fournir. Nous avons trouvé dans votre jardin du Baylic (le Jardin des Plantes) en animaux, en plantes et en arbres, ce dont nos anciens eux-mêmes n'avaient jamais entendu parler. Vous avez de quoi contenter l'univers entier en soie, en velours, en étoffes précieuses et en pierreries. Enfin, ce qui nous étonne le plus, c'est la promptitude avec laquelle vous savez ce qui se passe sur les points les plus éloignés. »

Voilà assurément un bel éloge de notre civilisation. Il semble que nous devrions exercer une grande action sur un peuple qui apprécie aussi vivement toutes les découvertes et toutes les ressources de notre esprit; malheureusement les Arabes mettent dans les jugemens qu'ils portent sur eux-mêmes une intelligence aussi élevée que dans les jugemens qu'ils portent sur nous. Ce ne sont point des sauvages, menant par la seule impulsion de la nécessité et de l'habitude une vie dont ils ne comprennent point la grandeur. Ce qu'il y a de charme profond, de saisissant attrait dans leur libre et périlleuse existence, ils le connaissent mieux que nous. Qu'on en juge par cette apologie de l'Afrique dont le Chambi fit suivre son éloge de notre pays :

« Tandis que votre ciel est sans cesse brumeux, que votre soleil est celui d'un jour ou deux, point davantage, nous avons un soleil constant et un magnifique climat. Si par hasard le ciel vient à s'ouvrir sur nous, un instant après il se referme, le beau temps reparaît et la chaleur nous est rendue. Tandis que vous êtes fixés au sol par ces maisons que vous aimez et que nous détestons, tous les deux ou trois jours nous voyons un pays nouveau. Dans ces migrations, nous avons pour cortége la guerre, la chasse, les jeunes filles qui poussent des cris de joie, les troupeaux de chamelles et de moutons qui sont le bien de Dieu se promenant sous nos regards, les jumens suivies de leurs poulains qui bondissent autour de nous.

« Vous travaillez comme des malheureux, nous ne faisons rien. Notre vie est remplie par la prière, la guerre, l'amour, l'hospitalité, que nous donnons ou que nous recevons. Quant aux travaux grossiers de la terre, c'est l'œuvre des esclaves. Nos troupeaux, qui sont notre fortune, vivent sur le domaine de Dieu; nous n'avons besoin ni de piocher, ni de cultiver, ni de récolter, ni de dépiquer les grains. Quand nous le jugeons nécessaire, nous vendons des chameaux, des moutons, des chevaux ou de la laine; puis nous achetons et les grains que réclame notre subsistance et les plus riches de ces marchandises que les chrétiens prennent tant de peine à fabriquer. Nos femmes, quand elles nous aiment, sellent elles-mêmes nos chevaux, et, quand nous montons à cheval, elles viennent nous dire, en nous présentant notre fusil : O monseigneur! s'il plaît à Dieu, tu pars avec le bien, tu reviendras avec le bien.

« Notre pays en printemps, en hiver, dans toutes les saisons, ressemble à un tapis de fleurs d'où s'exhalent les plus douces odeurs. Nous avons des truffes

et le *danoum*, qui vaut les navets; le *drin* nous fournit un aliment précieux. Nous chassons la gazelle, l'autruche, le lynx, le lièvre, le lapin, le dol, le renard, le chacal, le *begueur-el-ouhach* (l'antilope). Personne ne nous fait payer d'impôts, aucun sultan ne nous commande.

« Chez vous, on donne l'hospitalité pour de l'argent. Chez nous, quand tu as dit : « Je suis un invité de Dieu, » on te répond : « Rassasie ton ventre, » et l'on se précipite pour te servir. »

Si la civilisation recevait des éloges tout à l'heure, voilà le désert qui est bien autrement exalté. Je désire que cette série de paroles, traduites avec une fidélité scrupuleuse, fassent réfléchir un peu les gens qui s'indignent de ce que la race européenne et la race indigène ne forment point déjà en Algérie un même peuple gouverné par les mêmes lois.

Qu'on médite sur chacune de ces phrases, et l'on verra que le travail de notre conquête est tout simplement de réunir les élémens les plus opposés. Tandis que le génie de l'Europe est l'industrie, le génie de l'Orient est l'oisiveté; tandis que l'esprit moderne poursuit la pensée chimérique peut-être des dominations pacifiques, l'esprit des temps anciens se conserve chez les populations primitives de l'Afrique, qui demeurent éprises de la guerre. Je ne désespère pas certainement du but que notre autorité se propose; mais, pour atteindre ce but, même avec plus de rapidité et de sûreté, il est bon de ne se cacher aucun des obstacles qui nous en séparent.

On trouvera que ce sont là peut-être de bien sérieuses considérations à propos des discours du Chambi. Les gens qui n'aiment pas faire peser sur leur esprit le poids des sérieuses pensées préféreront, sans aucun doute, à ce qui précède, ce qui me reste encore à dire. Je conclus, d'après certaines de ces paroles, que mon visiteur était un moraliste, et il y a un chapitre que les moralistes de tous les temps aiment particulièrement à traiter, c'est celui des femmes. Je n'eus pas à me repentir d'avoir mis le Chambi sur cette matière. Le philosophe de Ouergla mit dans son traité, sur ce qui occupera toujours le plus les fous et les sages de tous les pays et de tous les temps, une verve malicieuse digne de Rabelais et de Montaigne. Ce fut d'abord une suite de dictons. Chez nous et chez vous, dit-il, la ruse des femmes est sans pareille.

Elles se ceinturent avec des vipères
Et s'épinglent avec des scorpions.

Le marché des femmes est comme celui des faucons;
Celui qui s'y rend doit se méfier d'elles :
Elles lui feront oublier ses travaux,
Elles détruiront sa renommée,
Elles lui mangeront son bien,
Elles lui donneront une natte pour linceul.

Après ces dictons que je pourrais multiplier, sorte de proverbes rimés où s'accouplent singulièrement le bon sens et la poésie, le Chambi nous fit un tableau complet de mœurs que je veux essayer de rendre. Ce qu'il a de profondément original fera excuser ce qu'il a peut-être d'un peu offensant pour certaines idées de notre civilisation et de notre pays.

« Chez nous, dit notre Arabe, les femmes aiment qu'un homme soit toujours recherché dans ses vêtemens, frappe bien la poudre, ait une main continuellement ouverte, mène hardiment un cheval et sache garder un secret. Voilà qui regarde l'amant; quant à l'époux, il faut qu'il n'oublie pas un seul jour les devoirs du mariage. Sans cela, sa femme va trouver le cadi, et du plus loin qu'elle l'aperçoit, elle se met à crier : « O monseigneur, lui dit-elle, il n'y a pas de honte quand on obéit à sa religion; eh bien! je viens au nom de ma religion accuser mon mari. Ce n'est pas un homme, il ne me regarde pas : pourquoi resterais-je avec lui? Le cadi lui répond : — O ma fille, de quoi te plains-tu? Il te nourrit bien, il t'habille bien, tu as tout ce que tu veux. — Non, monseigneur, reprend-elle, je ne suis ni nourrie ni vêtue, s'il n'accomplit pas ce que lui prescrit notre seigneur Mahomet. Je veux divorcer avec lui. — Le cadi alors s'écrie : — Tu as raison; la religion des femmes, c'est l'amour, » et presque toujours le divorce est prononcé. »

Beaucoup de gens s'en vont disant que les femmes sont malheureuses dans la société musulmane. Je n'ai pas posé cette question au Chambi; mais, si je lui avais dit : « Crois-tu que vos femmes voudraient vivre sous notre loi? » il m'aurait répondu : « J'en suis sûr, elles regretteraient l'autorité protectrice du cadi. »

J'étendrais sans fin un sujet dont le principal mérite doit être la brièveté, si je voulais rapporter tout ce que l'habitant du désert me débita encore d'observations, de maximes, de poésies. Parmi l'amas de paroles et de pensées mêlées comme de capricieuses arabesques dans ce long entretien, je remarquai cependant une sentence en vers que je veux à toute force citer, car elle porte l'empreinte de cet orgueil, trait distinctif du caractère arabe, que ne peut méconnaître sans danger quiconque est appelé à traiter avec les populations musulmanes :

Souviens-toi qu'une once d'honneur
Vaut mieux qu'un quintal d'or.
Ne te laisse prendre pour jouet par personne;
Le pays où souffre ton orgueil,
Quitte-le, quand ses murailles seraient bâties avec des rubis.

L'auteur du *Cid* aurait aimé, je crois, cette poésie. N'est-elle pas empreinte d'une grandeur qui rappelle cette fierté que le sang castillan a tirée sans aucun doute des veines africaines? Mon Chambi allait devenir pour moi un Abencérage, quand je le congédiai en lui donnant un douro. L'Arabe qui a déjà tiré des leçons de Paris se montra tout entier alors. Il prit la pièce entre ses doigts, et, l'élevant au-dessus de sa tête : « Voici ton père, s'écria-t-il, le mien et celui de tout le monde! » Je raconte ce que j'ai entendu. Quant au soin de tirer des conclusions, je le laisse à ceux qui aiment à débrouiller l'énigme bizarre de l'esprit humain.

Général E. Daumas.

V. de Mars.

LA JEUNESSE

DE

MADAME DE LONGUEVILLE.

II.

MADEMOISELLE DE BOURBON DANS LE MONDE.

PREMIERS AMOURS DU GRAND CONDÉ.

C'est une erreur beaucoup trop répandue, et récemment fortifiée par M. Rœderer dans son ingénieux et savant mémoire sur *la Société polie en France* (1), que l'hôtel de Rambouillet ait été le premier et long-temps le seul salon de Paris où se soit rassemblée la bonne compagnie. Non : la marquise de Rambouillet n'a pas créé, elle n'a fait que suivre l'heureuse révolution qui faisait succéder, en France, à la barbarie des guerres civiles et à la licence des mœurs un peu trop accréditée par Henri IV, le goût des choses de l'esprit, des plaisirs délicats, des occupations élégantes. — Ce goût est le trait distinctif du XVIIe siècle; c'est là la pure et noble source d'où sont sorties toutes les merveilles de ce grand siècle. Louis XIV, en 1661, le reçut tout formé, illustré au dedans et au dehors par les plus éclatans succès militaires et politiques, riche en chefs-d'œuvre de tout genre, quand déjà les plus beaux génies avaient achevé ou commencé leur carrière, quand Malherbe et Balzac, les fondateurs de la nouvelle prose et de la nouvelle poésie, quand Descartes, le fondateur de la nouvelle philosophie,

(1) Paris, in-8°, 1835.

étaient depuis long-temps ensevelis, quand Pascal fermait les yeux, quand Corneille n'était plus qu'une ombre de lui-même, quand Mme de Sévigné, La Fontaine et Molière avaient quarante ans, quand Bossuet en avait trente-six. Tous ces grands esprits, dans leur style comme dans leur pensée, ont un caractère qui n'est pas celui de leurs successeurs, quelque chose de naïf et de mâle qui perce sous l'agrément même de la forme, et trahit un autre temps, une littérature née sous d'autres auspices. Le XVIIe siècle ne relève pas de Louis XIV, qui le couronne, mais de Richelieu, qui l'a inspiré. Nul ne ressentit mieux que Richelieu le goût renaissant de la politesse et des lettres. Le fond de cette ame extraordinaire était l'ambition : son vrai génie était tout politique; mais, passionné pour tous les genres de gloire, il désirait aussi être ou paraître le plus bel esprit de son temps, et même un cavalier accompli. Comme tous les grands hommes, depuis César jusqu'à Napoléon, il était très aimable quand il voulait l'être. Pendant quelque temps, il lui a plu de dissimuler l'ambitieux mécontent et qui attendait son heure sous l'homme du monde recherchant et obtenant les plus brillans succès de société. Dès qu'il fut puissant, il mit à la mode ses propres goûts, et dès 1630 il y avait à Paris plus d'un hôtel où se réunissaient, pour passer le temps agréablement ensemble, des gens d'esprit, d'une grande et d'une médiocre naissance, d'épée, de robe et d'église, avec des femmes aimables, qui naturellement donnaient le ton. L'hôtel de Rambouillet a été le plus considérable de tous ces foyers de l'esprit nouveau, et il en est resté le plus célèbre plutôt encore par ses défauts que par ses qualités.

En effet, quelle idée se présente à l'esprit dès qu'on parle de l'hôtel de Rambouillet? Celle d'une réunion choisie où l'on cultive la plus exquise politesse, mais où s'introduit peu à peu et finit par dominer le genre précieux.

Et qu'était-ce que le genre précieux?

C'était d'abord tout simplement ce qu'on appellerait aujourd'hui le genre distingué. La distinction, voilà ce qu'on recherchait par-dessus tout à l'hôtel de Rambouillet : quiconque la possédait ou y aspirait, depuis les princes et les princesses du sang jusqu'aux gens de lettres de la fortune la plus humble, était bien reçu, attiré, retenu dans l'aimable et illustre compagnie.

Mais que faut-il entendre par la distinction? On ne la peut définir d'une manière absolue. Chaque siècle se fait un idéal de distinction à son usage. Deux choses pourtant y entrent presque toujours, deux choses en apparence contraires, qui ne s'allient que dans les natures d'élite, heureusement cultivées : une certaine élévation dans les idées et dans les sentimens, avec une extrême simplicité dans les manières et dans le langage. Je suppose qu'à Athènes, chez Aspasie, Périclès,

Anaxagore, Phidias, parlaient d'art, de philosophie, de politique sans plus d'effort et de déclamation que des ouvriers et des marchands n'en auraient mis à s'entretenir de leurs occupations ordinaires. Socrate était un modèle accompli en ce genre, et *le Banquet* de Platon, où l'on traite, après souper, des matières les plus hautes dans le style le plus charmant, mais le plus naturel, nous donne une idée parfaite de ce qu'était alors le ton de la bonne compagnie, cet atticisme particulier à Athènes, et qui même à Athènes était le signe de la distinction. Il en était de même à Rome chez les Scipions, où un badinage aimable se mêlait souvent aux propos les plus graves, un peu moins peut-être aux soupers de Cicéron, quand César n'y était pas, le maître de la maison n'étant pas un assez grand seigneur pour être toujours parfaitement simple, et l'homme nouveau, je ne dis pas le parvenu, surtout l'orateur et l'homme de lettres s'y faisant un peu trop sentir, alors même qu'il s'efforçait le plus d'imiter Platon. C'est cette urbanité romaine, fille un peu dégénérée de l'atticisme athénien, que l'hôtel de Rambouillet recherchait et qu'il contribua à répandre (1).

La grandeur était en quelque sorte dans l'air dès le commencement du XVIIe siècle. La politique du gouvernement était grande, et de grands hommes naissaient en foule pour l'accomplir dans les conseils et sur les champs de bataille. Une séve puissante parcourait la société française. Partout de grands desseins, dans les lettres, dans les sciences, dans la philosophie. Descartes et Corneille s'avançaient vers leur gloire future, pleins de pensers hardis, sous le regard de Richelieu. Tout était tourné à la grandeur. Tout était rude, même un peu grossier, les esprits comme les cœurs. La force abondait; la grace était absente. Dans cette vigueur excessive, on ignorait ce que c'était que le bon goût. La politesse était nécessaire pour conduire le siècle à la perfection. L'hôtel de Rambouillet en tint particulièrement école.

Les jours de son plus grand éclat commencent en 1630 et s'étendent jusqu'en 1648, où l'idole de la maison, Mlle de Rambouillet, mariée en 1645 à M. de Montausier, le suit dans son gouvernement de Saintonge et de l'Angoumois, au commencement de la Fronde. Le beau temps de l'illustre hôtel est donc sous Richelieu et dans les premières années de la régence. Pendant une vingtaine d'années, il a rendu d'incontestables services au goût national; mais le bien qu'il pouvait faire était à peu près accompli en 1648. Déjà ses défauts avaient commencé à paraître et à prendre le pas sur ses qualités. Les cercles inférieurs qui s'étaient formés à Paris et en province, d'abord utiles aussi parce qu'ils propageaient la politesse, avaient fini par être dangereux en faisant dégénérer la noblesse des idées et des sentimens en

(1) Le mot même d'*urbanité* est de Balzac, un des premiers et des plus illustres habitués de la maison.

une fausse grandeur, outrée et maniérée, surtout en transportant l'affectation dans la simplicité. C'est alors que, le genre précieux s'étant corrompu, le grand maître en fait de naturel et de vérité lui déclara cette guerre impitoyable par laquelle il a débuté et par laquelle il a fini, *les Précieuses ridicules* étant sa première pièce imprimée, en 1660, et *les Femmes savantes* la dernière, en 1673. Mais revenons en 1630.

En 1630, il y avait bien de l'originalité en France, mais c'était une originalité qui s'ignorait et qui croyait avoir besoin de modèles étrangers. Plus tard, Molière, La Fontaine, Boileau, Racine, ces génies si français, se proposèrent aussi des modèles; ils les cherchèrent dans l'antiquité, qu'ils ont imitée sans cesser d'être originaux, rendant français tout ce qu'ils touchaient. Leurs devanciers s'adressèrent à l'Italie et à l'Espagne, les deux nations les plus avancées qu'ils eussent devant les yeux. Les Médicis avaient introduit parmi nous le goût de la littérature italienne. La reine Anne apporta ou plutôt fortifia celui de la littérature espagnole. L'hôtel de Rambouillet prétendit à les unir.

Le genre espagnol, c'était, au début du XVIIe siècle, la haute galanterie, langoureuse et platonique, un héroïsme un peu romanesque, un courage de paladin, un vif sentiment des beautés de la nature qui faisait éclore les églogues et les idylles en vers et en prose, la passion de la musique et des sérénades aussi bien que des carrousels, des conversations élégantes comme des divertissemens magnifiques. Le genre italien était précisément le contraire de la grandeur ou, si l'on veut, de l'enflure espagnole, le bel esprit poussé jusqu'au raffinement, la moquerie et un persiflage qui tendait à tout rabaisser. Du mélange de ces deux genres sortit l'alliance ardemment poursuivie, rarement accomplie en une mesure parfaite, du grand et du familier, du grave et du plaisant, de l'enjoué et du sublime.

A l'hôtel de Rambouillet, le héros seul n'eût pas suffi à plaire : il y fallait aussi le galant homme, l'honnête homme, comme on l'appela vers 1630, et comme on ne cessa pas de l'appeler pendant tout le XVIIe siècle; l'honnête homme, expression nouvelle et piquante, type mystérieux qu'il est malaisé de définir, et dont le sentiment se répandit avec une rapidité inconcevable. L'honnête homme devait avoir des sentimens élevés : il devait être brave, il devait être galant, il devait être libéral, avoir de l'esprit et de belles manières, mais tout cela sans aucune ombre de pédanterie, d'une façon tout aisée et familière. Tel est l'idéal que l'hôtel de Rambouillet proposa à l'admiration publique et à l'imitation des gens qui se piquaient d'être comme il faut.

Les femmes étaient naturellement appelées à jouer le principal rôle en une semblable entreprise, et la marquise de Rambouillet semblait faite tout exprès pour y présider. Elle était presque italienne : son père était Vivonne Pisani, et sa mère, Savelli. Son mari était un fort grand seigneur, et il avait été ambassadeur extraordinaire en Espagne.

Depuis quelque temps, ils étaient retirés des affaires avec une fortune considérable, un bel hôtel à Paris, une magnifique résidence à la campagne (1); ils ne faisaient donc ombrage à personne et attiraient tout le monde. Ajoutez, pour achever le portrait d'une maîtresse de maison accomplie, que Mme de Rambouillet avait été très belle sans avoir jamais eu aucune intrigue, et qu'elle aimait passionnément les gens d'esprit sans nulle prétention personnelle : à peine si on a pu retrouver d'elle quelques lettres et deux quatrains (2).

Aussi a-t-elle été l'objet de l'unanime admiration de tous ceux qui l'ont connue. Tallemant des Réaux lui-même en fait un éloge sans réserve. Il reconnaît qu'elle était belle, sage et raisonnable. « Elle a, dit-il, toujours aimé les belles choses, et elle alloit apprendre le latin seulement pour lire Virgile, quand une maladie l'en empêcha; depuis, elle s'est contentée de l'espagnol... C'est une personne habile en toutes choses... Il n'y a pas au monde de personne moins intéressée; elle passe bien plus avant que ceux qui disent que donner est un plaisir de roi, car elle dit que c'est un plaisir de dieu... Il n'y a pas un esprit plus droit... Jamais il n'y a eu une meilleure amie. » Son seul défaut, que M. Rœderer a passé à dessein sous silence et que Tallemant ne manque pas de relever, était une délicatesse excessive dans le langage. Il y avait des mots qui lui faisaient peur et qui ne pouvaient trouver grace auprès d'elle, en sorte qu'il y avait déjà dans Arthénice, nom de précieuse de Mme de Rambouillet, quelque chose de Philaminte (3). Segrais parle d'elle dans les mêmes termes que Tal-

(1) Le château de Rambouillet, au-dessus de Versailles, à dix lieues de Paris. François Ier y était mort.

(2) L'un à Mme la duchesse d'Aiguillon, pour en obtenir un cours d'eau (Tallemant, t. II, p. 228); l'autre, son épitaphe, conservée par Ménage dans ses *Observations sur les Poésies de Malherbe*.

(3) Tome II, p. 233. — Je ne sais où M. Rœderer a pris que Mme de Rambouillet écrivait si simplement. Voici un billet d'elle qui n'a pas dû mettre celui auquel il est adressé *au supplice de la simplicité*, comme le dit M. Rœderer des lettres de Mme de Rambouillet et de sa fille à Voiture, parlant ainsi par conjecture, car ces lettres ne sont pas venues jusqu'à nous. Celle que nous donnons ici est inédite. Nous la trouvons dans les manuscrits de Conrart, à la Bibliothèque de l'Arsenal, tome XIV, in-4°, p. 53; elle est adressée à Godeau, évêque de Grasse.

« MONSIEUR,

« Si mon poète-carabin ou mon carabin-poète (Arnault, maître de camp des carabiniers, homme de guerre distingué, de beaucoup d'esprit, mais d'un esprit satirique, personnage assez semblable à Bussy) estoit à Paris, je vous ferois réponce en vers et non pas en prose; mais par moy-mesme je n'ay aucune familiarité avec les Muses. Je vous rens un million de graces des biens que vous me désirez, et pour récompense je vous souhaite à tous momens dans une loge où je m'assure, monsieur, que vous dormiriés encore mieux que vous ne faites à Vence. Elle est soutenue par des colonnes de marbre transparent, et a esté bâtie au-dessus de la moyenne région de l'air, par la reyne Zirfée. Le ciel y est toujours serein; les nuages n'y offusquent ni la vue ni l'entendement, et de là tout à mon aise j'ay considéré le trébuchement de l'Ange terrestre. Il me

lemant (1) : « Mme de Rambouillet étoit admirable; elle étoit bonne, douce, bienfaisante et accueillante, et elle avoit l'esprit droit et juste. C'est elle qui a corrigé les méchantes coutumes qu'il y avoit avant elle. Elle s'étoit formé l'esprit dans la lecture des bons livres italiens et espagnols, et elle a enseigné la politesse à tous ceux de son temps qui l'ont fréquentée. Les princes la voyoient, quoiqu'elle ne fût point duchesse. Elle étoit aussi bonne amie, et elle obligeoit tout le monde. Le cardinal de Richelieu avoit pour elle beaucoup de considération... Mme de La Fayette a beaucoup appris d'elle. » Une de ses filles, la célèbre Julie, avait l'esprit le plus rare, et, à défaut d'une grande beauté, une assez belle taille et un fort grand air. Elle s'entendait merveilleusement à rendre agréable la maison de sa mère, et elle était fort bien secondée par son frère, le marquis de Pisani, aussi spirituel que brave, par ses nombreuses sœurs, surtout par celle qui a été la première Mme de Grignan (2).

On peut voir partout la description de l'hôtel de Rambouillet et de cette fameuse chambre bleue, qui était en quelque sorte le sanctuaire du temple de la déesse d'Athènes, pour parler comme Mademoiselle dans *la Princesse de Paphlagonie* (3). C'était un grand salon qui avait tout son ameublement de velours bleu rehaussé d'or et d'argent, et dont les larges fenêtres, s'ouvrant dans toute la hauteur, depuis le plafond jusqu'au plancher, laissaient entrer abondamment l'air et la lumière et donnaient la vue d'un jardin très beau et très bien entretenu, qu'agrandissait à perte de vue le voisinage d'autres jardins. L'hôtel avait été bâti sur un plan nouveau, tracé par Mme de Rambouillet elle-même. Il n'était pas très vaste, mais d'une belle apparence. C'était l'avant-dernier hôtel de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, du côté de la place du palais Cardinal, entre les Quinze-Vingts, qui occupaient le coin de la rue, et l'hôtel de Chevreuse, devenu depuis l'hôtel d'Épernon et un peu plus tard, vers 1663 ou 1664, l'hôtel de Longueville (4).

semble qu'en cette occasion la fortune a fait voir que c'est une médisance que de dire qu'elle n'ayme que les jeunes gens. Et parce que non plus que ma loge je ne suis pas sujette au changement, vous pouvez vous asseurer que je seray tant que je vivray,

« Monsieur,

« Votre très humble servante,

« CC (Catherine) DE VIVONNE. »

Le 26 juin 1642.

(1) Œuvres de Segrais, Amsterdam, 1723, t. Ier. *Mémoires anecdotes*, p. 29.

(2) Sur Mlle de Rambouillet, Pisani et ses sœurs, voyez Tallemant, t. II, p. 207-262.

(3) Édition de 1659, p. 118-121.

(4) Voyez Sauval, *Antiquités de Paris*, t. III, p. 200, et le plan de Paris de Turgot. Ces hôtels, ou plutôt leurs débris, viennent de disparaître avec la rue Saint-Thomas-du-Louvre tout entière, au profit de la place du Carrousel. Puisse cette admirable place conserver sa grandeur si chèrement achetée, et nul bâtiment transversal ne pas venir gâter la belle harmonie du Louvre et des Tuileries! Puisse aussi quelque homme instruit

M. Rœderer n'a presque rien laissé à faire pour le dénombrement des grands seigneurs et des grandes dames qui fréquentèrent l'hôtel de Rambouillet dans la dernière moitié de sa longue et brillante carrière. Je me bornerai à détacher, dans le groupe de femmes aimables qui y étaient assidues, la figure d'une personne que M. Rœderer a trop laissée dans l'ombre, et qui est, à mes yeux, le modèle de la vraie et parfaite précieuse, Madeleine de Souvré, marquise de Sablé, qui a joué un assez grand rôle dans la vie de Mme de Longueville et dont Mme de Motteville nous a laissé le portrait suivant :

« La marquise de Sablé (1) étoit une de celles dont la beauté faisoit le plus de bruit quand la reine (la reine Anne) vint en France (en 1615); mais, si elle étoit aimable, elle désiroit encore plus de le paroître. L'amour que cette dame avoit pour elle-même la rendit un peu trop sensible à celui que les hommes lui témoignoient. Il y avoit encore en France quelques restes de la politesse que Catherine de Médicis y avoit rapportée d'Italie, et on trouvoit une si grande délicatesse dans les comédies nouvelles et tous les autres ouvrages en vers et en prose qui venoient de Madrid, qu'elle avoit conçu une haute idée de la galanterie que les Espagnols avoient apprise des Maures. Elle étoit persuadée que les hommes pouvoient sans crime avoir des sentimens tendres pour les femmes, que le désir de leur plaire les portoit aux plus grandes et aux plus belles actions, leur donnoit de l'esprit et leur inspiroit de la libéralité et toutes sortes de vertus, mais que d'un autre côté les femmes, qui étoient l'ornement du monde et étoient faites pour être servies et adorées, ne devoient souffrir que leurs respects. Cette dame, ayant soutenu ses sentimens avec beaucoup d'esprit et une grande beauté, leur avoit donné de l'autorité dans son temps, et le nombre et la considération de ceux qui ont continué à la voir ont fait subsister dans le nôtre ce que les Espagnols appellent *fucezas*. »

Mme de Sablé avait été passionnément aimée du brave, beau et infortuné duc de Montmorency, oncle de Mme de Longueville, décapité à Toulouse en 1632. Elle répondit à sa passion; mais, Montmorency ayant levé les yeux sur la reine, Mme de Sablé, en digne Espagnole, rompit avec lui. « Je lui ai ouï dire à elle-même, quand je l'ai connue, dit encore Mme de Motteville, que sa fierté fut telle à l'égard du duc de Montmorency, qu'aux premières démonstrations qu'il lui donna de son changement elle ne voulut plus le voir, ne pouvant recevoir agréablement des respects qu'elle avoit à partager avec la plus grande princesse du monde. »

La marquise de Sablé resta fidèle toute sa vie aux mœurs de sa jeu-

et laborieux, voué à l'étude de Paris et de ses monumens, ne pas laisser périr la rue Saint-Thomas-du-Louvre sans en donner une description et une histoire fidèle à l'époque de son plus grand éclat!

(1) *Mémoires*, t. Ier, p. 13.

nesse, et, quand l'hôtel de Rambouillet fut à peu près fermé, elle en continua la tradition dans son hôtel de la Place-Royale, avec sa spirituelle amie Mme la comtesse de Maure, et jusque dans sa retraite de Port-Royal, au faubourg Saint-Jacques. Elle entretint long-temps une école de bon ton, de morale et de littérature raffinée, d'où sont sorties les *Maximes* de La Rochefoucauld.

Parmi les gens de lettres qui venaient souvent à l'hôtel de Rambouillet, les deux plus célèbres sont sans contredit Corneille et Voiture.

Corneille est avec Descartes l'expression la plus haute de la littérature de la première moitié du XVIIe siècle. Ses qualités comme ses défauts étaient dans la plus parfaite harmonie avec son temps. De là des succès que personne depuis n'a égalés. Sous Louis XIV, quelle pièce de Racine a jamais produit l'impression que fit *le Cid* en 1636? Il faut lire les auteurs du temps pour se faire une idée de l'enthousiasme qui saisit Paris et la France entière. Ce furent de véritables transports :

Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.

Rien de plus vrai. C'est qu'alors il n'y avait pas un gentilhomme à Paris qui ne prétendît être un Rodrigue, pas une femme de bon ton qui n'eût dans le cœur ou qui n'affectât les sentimens de Chimène. Plus on étudie cette pièce admirable, que *Polyeucte* seul a surpassée quelques années après, plus on y retrouve tous les traits de cette grande époque à jamais évanouie, l'héroïsme et la haute galanterie, ce point d'honneur qui sans doute faisait verser bien du sang, mais entretenait l'esprit guerrier, — dans les hommes mûrs et dans les chefs de sérieux intérêts et d'énergiques passions aux prises les unes avec les autres, dans la jeunesse la lutte généreuse de l'amour et du devoir, qui un jour sera portée au dernier degré du pathétique dans Pauline et dans Sévère, partout une langue un peu rude, mais naïve et forte, toujours familière; en même temps, il est vrai, un goût mal sûr, s'égarant quelquefois à la poursuite de la grandeur, des délicatesses infinies et pleines de grace, mais un peu quintessenciées, et de subtiles analyses de la passion raisonnant sur elle-même. C'était là l'hôtel de Rambouillet. Il s'y reconnut et défendit *le Cid* contre le tout-puissant ministre (1). C'est dans le noble salon que Corneille rencontra

(1) Il est bien certain que l'auteur de *Mirame* mit une petitesse d'homme de lettres dans la ridicule querelle soulevée contre *le Cid;* mais il faut reconnaître qu'il avait aussi quelques raisons d'état qui n'étaient pas à mépriser. Celui qui avait fait rendre l'édit royal contre les duels ne pouvait supporter les vers en leur honneur; il y avait aussi dans *le Cid* plus d'une parole peu favorable aux premiers ministres. D'ailleurs le cardinal aimait Corneille; il lui donna une bonne pension, et même il le maria. Un jour, Corneille s'étant présenté plus triste et plus rêveur qu'à l'ordinaire devant le cardinal de Richelieu, celui-ci lui demanda s'il travaillait. Corneille répondit qu'il était bien éloigné de la tranquillité nécessaire pour la composition, et qu'il avait la tête renver-

Balzac, et put s'entretenir avec lui de Rome et des Romains. Qu'on lise les discours sur les Romains adressés par Balzac à la marquise de Rambouillet (1), et l'on verra si les conversations de ce temps-là étaient futiles. J'ose dire qu'il n'y eut jamais en France un temps où la politique fût plus à l'ordre du jour. Tout le monde alors s'occupait des affaires publiques. Ce n'est pas en étudiant Lucain ni même Tacite que Corneille a trouvé la langue politique de *Cinna* et de la première scène de *la Mort de Pompée*. La vraie école de Corneille a été le spectacle de ce qui se passait autour de lui, le récit des grands événemens contemporains, les conversations de Richelieu et de ses familiers, le P. Joseph, Mazarin, Lyonne, et celles qui se tenaient chaque jour dans les sociétés qu'il fréquentait, où les ambassadeurs, les hommes de guerre, les évêques, les conseillers d'état étaient mêlés aux gens de lettres. Corneille lut toutes ses pièces à l'hôtel de Rambouillet. Il y lut *Horace* en 1640, *Cinna* en 1642, et son chef-d'œuvre, le chef-d'œuvre aussi de la scène française, *Polyeucte*, en 1643, c'est-à-dire dans les plus grands jours de l'hôtel de Rambouillet, j'ajoute et de la France, car c'est en cette même année 1643 que l'un des plus jeunes disciples de l'illustre hôtel, l'admirateur le plus passionné de Corneille, le frère de Mlle de Bourbon, le duc d'Enghien, le cœur rempli, comme le Cid, d'un amour ardent et chaste, gagnait, à vingt-deux ans, par une manœuvre digne d'Alexandre et de César, une de ces batailles comme il y en a cinq ou six dans l'histoire, cette bataille de Rocroy où les desseins d'Henri IV et de Richelieu furent justifiés par la victoire, et où la France succéda à l'Espagne dans la suprématie morale et militaire de l'Europe.

Voiture a été admiré de ses contemporains les plus spirituels et les plus difficiles. La Fontaine le met au nombre de ses maîtres (2). Mme de Sévigné l'appelle un esprit « libre, badin, charmant (3). » Boileau dit assez que Voiture est, à ses yeux, le mets des délicats, lorsqu'il introduit un esprit vulgaire, une sorte de provincial demandant ce qu'on y trouve de si beau (4). Avouons-le, nous ressemblons tous plus ou moins à ce provincial-là : nous avons peine aujourd'hui à retrouver les titres de la renommée de Voiture. On en peut donner plusieurs raisons, qui ne font tort ni à Voiture ni à nous.

sée par l'amour. Il en fallut venir à un plus grand éclaircissement, et il dit au cardinal qu'il aimait passionnément une fille du lieutenant-général d'Andely, et qu'il ne pouvait l'obtenir de son père. Le cardinal voulut que ce père si difficile vînt lui parler à Paris. Il y arriva tout tremblant d'un ordre si imprévu, et s'en retourna bien content d'en être quitte pour donner sa fille à un homme qui avait tant de crédit. Voyez les frères Parfait, *Histoire du Théâtre-Français*, t. V, p. 304.

(1) OEuvres de Balzac, in-fol., t. II, p. 419.

(2) *Maître Vincent*, etc.

(3) Lettre du 24 novembre 1679.

(4) Satire troisième.

De toutes nos facultés, l'esprit est celle qui se met le plus dans le commerce de la vie, mais qui laisse aussi le moins de trace. Une saillie, une répartie, ne se peuvent guère séparer de la manière dont elles sont dites. Les mots spirituels n'ont toute leur grace que dans la bouche d'un homme d'esprit. Il n'en est pas ainsi des mots partis du cœur et des grandes pensées. Comme ils viennent du fond même de la nature humaine, qui ne change point, ils ont des perspectives infinies, et durent autant que le cœur et la raison. Mais l'esprit se joue à la surface; il brille et s'éteint en un moment. L'esprit est un improvisateur. L'effet d'une improvisation tient à mille choses qui, en disparaissant, emportent avec elles ce qui nous avait le plus charmés. Qu'est-ce, je vous prie, qu'une plaisanterie à deux siècles de distance?

Mme de Sévigné, dans sa passion pour celui qui avait été un des maîtres de sa jeunesse, s'écrie : « Tant pis pour ceux qui ne l'entendent pas! » Mais l'aimable marquise en parle bien à son aise; elle avait une connaissance intime des mœurs, des choses, des hommes, des femmes, des aventures, des petits accidens auxquels se rapportent les vers et la prose de Voiture. Le neveu de celui-ci, Martin Pinchesne, qui, un an ou deux après la mort de son oncle, publia ses œuvres, eut la sottise ou l'honnêteté d'effacer les dates de ces badinages et les noms de la plupart des personnes qui les avaient fait naître, en sorte que déjà au XVIIe siècle ceux qui n'avaient pas été de la société même de Voiture auraient eu grand besoin d'un commentaire pour l'entendre. Tallemant avoue qu'il y a dans ses écrits bien des choses dont il n'a pu avoir l'éclaircissement. « Un jour, dit-il, si cela se peut sans offenser trop de gens, je les ferai imprimer avec des notes, et je mettrai au bout les autres pièces que j'aurai pu trouver de la société de l'hôtel de Rambouillet. »

En effet, pour bien goûter Voiture, il faudrait le voir en scène, il faut se le représenter sur le théâtre de ses succès de 1630 à 1648, avec ces jolies femmes qui demandaient à être amusées, parmi ces jeunes gentilshommes qui, dans l'intervalle des batailles, se complaisaient dans les jouissances les plus raffinées de l'esprit. Voiture régnait à l'hôtel de Rambouillet. Corneille, timide et fier, négligé et plein de lui-même, était assez mal à l'aise dans tout ce grand monde : il écoutait presque toujours en silence, et ne causait guère qu'avec Balzac, son concitoyen dans la république romaine; mais Voiture était la gaieté, la vie, l'ame de la maison. Il était toujours en train; sa verve inépuisable se mêlait à tout, animait tout, et tandis que Corneille mettait dans les plus légers badinages, parlât-il au nom de la tulipe, de l'immortelle et de la fleur d'oranger (1), une gravité, une vigueur dont il n'était pas maître, et dans les comédies mêmes qu'il voulait faire les plus di-

(1) Dans la *Guirlande de Julie*.

vertissantes un ton et des mouvemens tragiques qui lui échappaient malgré lui, Voiture, dans les choses les plus sérieuses, prodiguait la plaisanterie. Il est le côté enjoué de l'hôtel de Rambouillet, comme Corneille en est le côté sévère.

N'oublions pas que Voiture n'a presque rien écrit que par occasion, que la circonstance était sa muse favorite, et qu'elle lui dicta la plupart de ces petites pièces, improvisées ou faites à la hâte, qu'il n'a pas même pris la peine de recueillir. Il est donc ridicule d'y remarquer beaucoup de négligences. C'étaient, en très grande partie, des chansons qui devaient être véritablement chantées, et qui l'ont été. L'éditeur a quelquefois indiqué les airs, et nous les avons retrouvés presque tous dans un recueil curieux de la bibliothèque de l'Arsenal, intitulé *Chansons notées*.

Mais Voiture n'a pas seulement une facilité pleine d'agrément; il me semble que, dans ses pièces un peu plus étudiées, il a des idées, de la philosophie, de la sensibilité, quelquefois même de la passion. J'ai besoin, je le sens, de me mettre bien vite à couvert derrière l'autorité de Boileau, qui, dans sa lettre à Perrault (1), fait l'éloge de Voiture et particulièrement de ses élégies. Pour ma part, je les préfère à toutes celles qui ont paru avant 1648, année de la mort de Voiture et de la fin ou du moins de la décadence de l'hôtel de Rambouillet, bien entendu en exceptant les élégies de Corneille, aujourd'hui trop oubliées, et dont quelques-unes ont des passages qui le peuvent disputer aux plus touchans de ses tragédies (2). Je prie qu'on veuille bien lire l'é-

(1) Édit. de Saint-Surin, t. IV, p. 375.

(2) Voyez, dans les *Œuvres diverses* de Corneille, l'élégie qui contient une déclaration d'amour : elle n'est pas datée, mais elle doit être de la jeunesse de Corneille, et même antérieure à sa gloire, car il n'en parle point, tandis que plus tard il le prend sur un autre ton. La dame à laquelle cette élégie est adressée devait être de bonne naissance, si on en croit le jeune poète. Il peint à merveille le passage de l'admiration à l'amour :

Mais de ce sentiment la flatteuse imposture
N'empêcha pas le mal pour cacher la blessure,
Et ce soin d'admirer, qui dure plus d'un jour,
S'il n'est amour déjà, devient bientôt amour.
Un je ne sais quel trouble où je me vis réduire
De cette vérité sut assez tôt m'instruire :
Par d'inquiets transports me sentant émouvoir,
J'en connus le sujet quand j'osai vous revoir.
. . . . . .
Un désordre confus m'expliqua mon martyre :
Je voulus vous parler, mais je ne sus que dire.
Je rougis, je pâlis, et d'un tacite aveu
Si je n'aime point, dis-je, hélas! qu'il s'en faut peu! etc.

La pièce intitulée *Jalousie*, et qui n'est pas achevée, a des parties qui semblent écrites

légie à une coquette que Voiture appelle Bélise. N'y a-t-il donc ni élévation ni force dans les vers suivans :

Cette unique beauté dont vous êtes ornée
N'aura jamais pouvoir sur une ame bien née.
Votre empire est trop rude et ne saurait durer;
Ou, s'il s'en trouve encor qui puissent l'endurer,
Avec tant de mépris et tant d'ingratitude,
Ce sont des cœurs mal faits nés à la servitude,
Ou de mauvais esprits qui des cieux en courroux
Ont eu pour châtiment d'être amoureux de vous.
De louange et d'honneur vainement affamée,
Vous ne pouvez aimer et voulez être aimée (1), etc.

de la main de Molière :

Le plus léger chagrin d'une humeur inégale,
Le moindre égarement d'un mauvais intervalle,
Un souris par mégarde à ses yeux dérobé,
Un coup d'œil par hasard sur un autre tombé.
. . . . . .
Tout cela fait pour lui de grands crimes d'état,
Et plus l'amour est fort, plus il est délicat.

Corneille, sur le retour, éprouva un sentiment tendre pour la marquise de B.A.T. (nous ignorons le nom de la personne cachée sous ces initiales). Alors il parle de lui-même tout autrement que dans sa jeunesse, et il fait les honneurs de sa gloire au profit de son amour.

Je connois mes défauts, mais après tout je pense
Être pour vous encore un captif d'importance;
Car vous aimez la gloire, et vous savez qu'un roi
Ne vous en peut jamais assurer tant que moi, etc.

Corneille dit adieu à celle dont il désespère de se faire aimer; il la cède à de plus jeunes rivaux :

Négligez-moi pour eux, mais dites en vous-même :
Moins il me veut aimer, plus il fait voir qu'il m'aime,
Et m'aime d'autant plus que son cœur enflammé
N'ose même aspirer au bonheur d'être aimé.
Je fais tous ses plaisirs, j'ai toutes ses pensées,
Sans que le moindre espoir les ait intéressées.
Puissé-je malgré vous y penser un peu moins,
M'échapper quelques jours vers quelques autres soins,
Trouver quelques plaisirs ailleurs qu'en votre idée,
Et voir toute mon ame un peu moins obsédée!
Et vous, de qui je n'ose attendre jamais rien,
Ne ressentir jamais un mal pareil au mien!

Je ne veux pas citer, mais j'indique les stances adressées à la même personne et qui expriment les mêmes sentimens dans un mètre différent :

Marquise, si mon visage
A quelques traits un peu vieux, etc.

(1) T. II, p. 87. — La première édition de Voiture est celle donnée par son neveu

Il faudrait citer presque entière l'élégie à une dame qu'il avait quittée pour une autre, et à laquelle il revenait :

Je m'estimois le premier des humains
D'avoir remis ma franchise en mes mains,
Quand la frayeur de retomber aux vôtres
Me fit résoudre à me jeter en d'autres,
Et me ranger sous l'empire plus doux
D'une qui sçut me garder contre vous.
. . . . . .
Quittant pour moy sa fierté naturelle,
La belle Iris ne me fut point cruelle;
Elle approuva mes désirs et mes feux,
Elle reçut mon amour et mes vœux,
Et me fit voir toutes les apparences
Dont les amans forment leurs espérances.
J'avoue aussi qu'un si doux traitement
Fit naître en moy quelque ressentiment,
Non pas d'amour, car mon ame parjure
Ne put jamais vous faire cette injure,
Mais d'amitié si sensible qu'un jour
Je pensois bien la changer en amour.
Je m'efforçois de découvrir en elle
Les mêmes traits qui vous rendent si belle,
Cette douceur et ces divins appas
Dont vous donnez la vie et le trépas,
De vos beautés la grace incomparable,
De votre esprit la grandeur admirable,
Cet entretien si charmant et si doux;
Mais tout cela ne se trouve qu'en vous.
Je voyois bien qu'elle étoit animée
D'une beauté capable d'être aimée;
Je remarquois en elle cent attraits,
Mais nullement ces flammes et ces traits,
Ces traits mortels et ces divines flammes
Dont vos beaux yeux frappent toutes les ames.
Combien de fois, admirant vos beautés,
Ou votre grace, ou les vives clartés
De votre esprit, ai-je dit en moi-même :
Ah! que Philis est digne que l'on l'aime! etc.

On ne peut méconnaître une sensibilité vraie, l'accent de la passion ou, si l'on veut, du plaisir dans ces *stances* adressées à une Aminte qui nous est inconne :

Pinchesne presque immédiatement après sa mort, en 1650, in-4°, et qui est dédiée à Condé. Il y en avait déjà une septième édition, in-12, en 1665. La dernière et la plus complète est celle de 1745, 2 vol. petit in-8°. C'est celle que nous citerons.

Lorsque avecque deux mots que vous daignâtes dire,
Vous sçûtes arrêter mes peines pour jamais,
Et qu'après m'avoir fait endurer le martyre,
Vous m'ouvrîtes les cieux et me mîtes en paix,
Mille attraits dont encor le souvenir me touche
Couvrirent à mes yeux votre extrême rigueur,
Tous les charmes d'amour furent sur votre bouche,
Et tous ses traits aussi passèrent dans mon cœur.
Vous prîtes tout à coup une beauté nouvelle,
Toute pleine d'éclat, de rayons et de feux.
Bons dieux! ah! que ce soir mes yeux vous virent belle,
Et que vos yeux ce soir me virent amoureux!

Voici, dans un genre tout différent, des vers que, vingt ans plus tard, Saint-Évremond n'eût pas désavoués. Voiture écrit au duc d'Enghien au sortir d'une maladie qui avait pensé l'emporter après la campagne d'Allemagne :

Soyez, seigneur, bien revenu
De tous vos combats d'Allemagne,
Et du mal qui vous a tenu
Sur la fin de cette campagne,
Et qui fit penser à l'Espagne
Qu'enfin le ciel pour son secours
Était près de borner vos jours
Et cette valeur accomplie
Dont elle redoute le cours.
Mais, dites-nous, je vous supplie,
La Mort, qui, dans les champs de Mars,
Parmi les cris et les alarmes,
Les feux, les glaives et les dards,
Le bruit et la fureur des armes,
Vous parut avoir quelques charmes,
Et vous sembla belle autrefois
A cheval et sous le harnois,
N'a-t-elle pas une autre mine,
Lorsqu'à pas lents elle chemine
Vers un malade qui languit,
Et semble-t-elle pas bien laide,
Quand elle vient, tremblante et froide,
Prendre un homme dedans son lit? etc.

Il faut le reconnaître, pour être juste avec Voiture, il est le créateur d'une littérature particulière, la littérature de société, s'il est permis de s'exprimer ainsi; il a excellé dans la poésie badine et légère, dans le genre des petits vers, où depuis il a eu tant d'écoliers insipides, que Voltaire a porté jusqu'à la grandeur, et qui est la meilleure

partie, le titre le plus vrai de sa gloire poétique. Voiture a été fort en petit le Voltaire de l'hôtel de Rambouillet.

Je finis avec lui en rappelant à son honneur que, tout en suivant la cour, il n'avait pas les mœurs d'un courtisan. Voiture est le premier exemple de l'homme de lettres vivant parmi les grands seigneurs qui ait gardé son indépendance : il avait bien plutôt le ton et les manières passablement impertinentes de ses successeurs de la fin du XVIIIe siècle. Il était caustique et redouté. On prenait garde à s'attirer quelque épigramme de sa part, car cette épigramme était une flèche acérée et rapide qui faisait en quelques heures le tour de Paris et déchirait un homme à la fois en mille endroits différens. Le duc d'Enghien, qui aimait à rire et entendait fort bien la plaisanterie, parce qu'il avait lui-même beaucoup d'esprit, s'accommodait parfaitement de Voiture, en disant toutefois : « Il seroit insupportable, s'il étoit de notre condition. » D'ailleurs Voiture, devançant encore en cela ses disciples du XVIIIe siècle, avait tiré un excellent parti de ses succès de société. Il s'était fait nommer introducteur des ambassadeurs auprès de son altesse royale Gaston, duc d'Orléans. Il s'était fait donner un emploi de finances qu'il n'exerçait guère, mais dont il touchait le revenu. Il avait été chargé de plus d'une mission importante, principalement auprès du comte-duc d'Olivarès. Il était fort bien fait dans sa petite personne, et se mettait avec le meilleur goût. Il était d'office le chevalier, l'amoureux, et, comme on disait alors, le mourant de toutes les belles dames, particulièrement de la jolie Mlle Paulet, que ses manières un peu hardies et ses cheveux d'un blond un peu vif avaient fait appeler la lionne de l'hôtel de Rambouillet.

Tel est le monde où, vers 1635 ou 1636, après le grand bal qui enleva Mlle de Bourbon aux Carmélites, la princesse de Condé conduisit sa fille avec son fils, le jeune duc d'Enghien. Ils n'y arrivaient pas sans préparation. L'hôtel de Condé était aussi le rendez-vous de la meilleure compagnie. Situé dans le vaste emplacement qui comprend aujourd'hui la rue de Condé, la rue, la place et le théâtre de l'Odéon jusqu'à la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, il était, dit Sauval (1), « bâti magnifiquement, » et Mme la Princesse en faisait les honneurs avec une dignité presque royale, tempérée par la grace et l'esprit. Lenet, auquel il faut toujours revenir dès qu'il s'agit des Condé, nous apprend que Mme la Princesse avait pris grand soin de former ses enfans aux belles manières : « Marguerite de Montmorency (2), qui avoit été la beauté, la bonne grace et la majesté de son siècle, et qui l'a été proportionément à son âge jusques à sa mort, avoit toujours un cercle de

(1) T. II, p. 68. C'était l'ancien hôtel de Gondi, *le plus magnifique du temps*, dit encore Sauval, *ibid.*, p. 131. Perelle a gravé l'hôtel et les jardins.

(2) Lenet, édit. Michaud, p. 447 et 450.

dames les plus qualifiées et les plus spirituelles de la cour. Là se trouvoit tout ce qu'il y avoit de plus galant, de plus honnête et de plus relevé par la naissance et par le mérite. Le jeune prince commença à s'y plaire; il s'y rendit autant assidu qu'il le put, et y prit les premières teintures de cette honnête et galante civilité qu'il a toujours eue, et qu'il conserve encore pour les dames... Mlle de Bourbon, sa sœur, qui fut après la duchesse de Longueville, étoit pleine d'esprit et d'une rare beauté. » On conçoit donc aisément comment les deux jeunes gens furent reçus à l'hôtel de Rambouillet. Ils y jetèrent d'abord le plus grand éclat.

Mlle de Bourbon était la personne que nous avons décrite, avec ses beaux yeux bleus, ses blonds cheveux, sa riche taille, ses graces nonchalantes et languissantes, toute faite aussi, par la tournure de son esprit et de son caractère, pour devenir une écolière accomplie de l'hôtel de Rambouillet. Il y avait en elle un fonds inné de fierté qui sommeillait dans la vie ordinaire, mais se réveillait promptement dans les occasions. Elle avait l'instinct du grand en toutes choses. Son esprit était de la trempe la plus fine, mais sa délicatesse tournait aisément à la subtilité. Tendre surtout, la galanterie platonique, qui était à l'ordre du jour dans la maison, la devait charmer sans lui faire peur, car son rang la protégeait, et d'ailleurs elle le dit elle-même dans la plus humble confession : les plaisirs des sens ne l'attirèrent jamais. Ce qui la touchait et finit par l'égarer, c'était le besoin d'être aimée, et aussi le désir de paraître, de montrer, comme on disait alors, le pouvoir de son esprit et de ses yeux.

Son frère, le duc d'Enghien, avait sa hauteur, mais nullement sa délicatesse. Malgré tous les efforts de sa mère et l'exemple de sa sœur, le ton dégagé de l'homme de guerre domina toujours en lui, et il porta souvent la liberté de l'esprit et du langage jusqu'à la licence. Sans être beau, il était bien fait, et, quand il était paré, il avait très bon air. Ses yeux ardens, son nez fortement aquilin, quelques dents un peu trop avancées, des cheveux abondans et presque toujours en désordre, lui donnaient un air d'aigle lorsqu'il s'animait. Il avait l'esprit agréable, une gaieté qui n'éclatait jamais plus volontiers qu'au milieu des dangers, et qui ne l'abandonna pas en prison. Quoi qu'on en ait dit, il était plein de cœur. Il aimait ses amis; il n'en a jamais trahi un seul. Il en exigeait beaucoup; mais il leur donnait beaucoup. Il prodiguait leur sang, comme le sien, sur les champs de bataille; mais il les poussait et demandait pour eux encore plus que pour lui. Un autre, après Rocroy, eût été jaloux de Gassion, qui passait pour avoir conseillé la manœuvre qui décida du sort de la journée; lui, du champ de bataille, demanda pour Gassion le bâton de maréchal de France, et la charge de maréchal de camp pour Sirot, qui, à la tête de la réserve, avait

achevé la victoire. Lorsqu'au combat de la rue Saint-Antoine, échappé à grand'peine du carnage, harassé de fatigue, défait, couvert de sang, il arriva l'épée encore à la main chez Mademoiselle, son premier cri fut avec un torrent de larmes : « Ah! madame, vous voyez un homme qui a perdu tous ses amis! » A Bruxelles, quand il négocia sa rentrée en France, il mit dans les conditions de son traité tous ceux qui l'avaient suivi. Après cela, il était prince, et se permettait tout en paroles. Il a fait des vers très spirituels, mais satiriques et quelque peu soldatesques. Il aima une fois, et à l'espagnole, selon toutes les règles de l'hôtel de Rambouillet. Tout à l'heure, nous ferons connaître l'objet de cette passion touchante qui honore à jamais le grand Condé; mais nous pouvons dire d'avance que l'héroïne était digne du héros.

Représentez-vous ces deux jeunes gens à l'hôtel de Rambouillet. Condé s'y amusait beaucoup et riait très volontiers avec Voiture et les beaux esprits à sa suite; mais son homme était particulièrement Corneille. Celui-ci, qui était pauvre et aimait un peu l'argent, s'est plaint à Segrais, Normand comme lui (1), que le prince de Condé, qui professait tant d'admiration pour ses ouvrages, ne lui ait jamais fait de grandes largesses. Segrais ne savait donc pas que, jusqu'à la mort de son père en 1646, le duc d'Enghien n'avait rien que sa gloire, qu'il n'aurait pas pu donner la moindre pension, et quelle pension, je vous prie, eût valu Condé assistant à la première représentation de *Cinna* et laissant éclater ses sanglots à ces incomparables vers :

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie?

Disons aussi en passant que ce même Condé, qui était admirateur enthousiaste de Corneille, devint l'ami de Bossuet, et défendit toujours Molière. Il avait pu voir Bossuet presque enfant commencer sa carrière de prédicateur à l'hôtel de Rambouillet; il avait assisté, il avait pensé prendre part aux luttes brillantes de son doctorat; il est mort entre ses bras, et il a trouvé en lui l'historien, je ne dis pas seulement le plus éloquent, mais le plus exact, le peintre le plus fidèle de Rocroy, surtout le plus digne interprète de ce grand cœur, immortel foyer du bien et du beau en tout genre.

Mlle de Bourbon devint bien vite un des plus brillans ornemens de l'hôtel de Rambouillet. Elle y rencontra la marquise de Sablé, belle encore, célèbre par son admiration pour les mœurs espagnoles et par ses amours avec Montmorency. Mme de Sablé guida les premiers pas de sa jeune amie, et vingt-cinq ans après elle la recueillit à ce commun rendez-vous des nobles cœurs désabusés, la religion; mais Mlle de Bourbon était alors au matin de la vie, et, sans songer aux orages qui l'at-

(1) *Mémoires anecdotes*, p. 103.

tendaient, échappée des Carmélites, elle s'abandonnait à tous les plaisirs qui venaient au-devant d'elle.

Comme son frère, elle admirait Corneille; mais elle avait un goût particulier pour Voiture, et ce goût-là ne la quitta jamais. Elle pensa, elle parla toujours de Voiture comme Mme de Sévigné. Et ce n'est pas seulement l'agrément de son esprit qui lui plaisait, elle était touchée sans doute de la sensibilité que nous y avons relevée, et qui met pour nous Voiture au-dessus de tous ses rivaux. Plus tard, dans la fameuse querelle des deux sonnets sur Job et sur Uranie, qui partagèrent la cour et la ville, les salons et l'Académie, quand tout le monde était pour Benserade, Mme de Longueville, alors l'arbitre du goût et de la suprême élégance, prit en main la cause de Voiture et ramena l'opinion. On a fait un volume sur cette querelle : elle n'est pas épuisée, et on pourrait la reprendre à l'aide de pièces nouvelles qui, en faisant connaître pour la première fois les motifs de Mme de Longueville, nous révéleraient la délicatesse de son esprit, qui tenait à celle de son cœur.

Mlle de Bourbon fit aussi connaissance à l'hôtel de Rambouillet avec Chapelain, instruit, modéré, discret, ami sincère de la bonne littérature, et qui eût pu devenir un écrivain du troisième, peut-être même du second ordre, ainsi que son ami Pélisson, si, comme le disait Boileau, dont tous les traits d'esprit sont de sérieux jugemens, il se fût contenté d'écrire en prose. Mlle de Bourbon prit de l'estime pour Chapelain, et, quand elle fut mariée, elle lui fit donner une assez forte pension par M. de Longueville, pour travailler avec sécurité à cette fameuse *Pucelle* qui devait être l'Iliade de la France et qu'on applaudissait d'avance dans le cénacle de la rue Saint-Thomas-du-Louvre. Elle avait déjà l'esprit de s'y ennuyer. Un jour, à une lecture qu'on en faisait, comme on vantait à côté d'elle les beautés de ce poème attendu depuis vingt ans, et qui, grace à Dieu, n'est pas encore publié en entier : « Oui, dit-elle, cela est fort beau, mais bien ennuyeux. »

Parmi les beaux esprits médiocres qu'elle rencontra dans l'illustre hôtel, était Godeau, petit abbé qu'on appelait dans la maison le nain de Julie, et qui, pendant toute sa vie, tour à tour évêque de Grasse et de Vence, a entretenu un commerce de lettres moitié dévotes, moitié galantes, avec Mlle de Bourbon et Mme de Longueville (1). Il y avait

(1) Voici dans quel style il écrit de Grasse le 18 décembre 1637 à Mlle de Bourbon : « Mademoiselle, je suis bien glorieux d'apprendre que celle qui est dans le cœur de tout le monde craigne de n'être pas dans ma mémoire. Quand elle seroit un temple, vous y pourriez avoir place; jugez donc si je n'ai pas intérêt de vous y conserver, afin que vous la rendiez précieuse, de pauvre et d'infidèle qu'elle étoit auparavant. C'est principalement à l'autel, mademoiselle, que vous m'êtes présente. Je demande bien à Dieu qu'il ajoute d'autres lys à ceux de votre couronne, mais je lui demande aussi qu'il y mêle l'amour des épines de son fils, et qu'il vous affermisse dans le généreux mépris de la grandeur où je vous ai vue. » (Allusion à la pensée qu'avait eue Mlle de Bourbon de se faire

aussi Esprit, de l'Académie française, qui joua toute sorte de rôles : d'abord homme de lettres et commensal de M. le chancelier, qui le mit à l'Académie, puis tout à coup prêtre de l'Oratoire, puis redevenu homme du monde et père de famille, qui ne devait pas être sans mérite, car il eut de son temps l'estime de fort bons juges, attaché plus tard à l'ambassade de Munster, un des pensionnaires de M. et de Mme de Longueville, précepteur de leurs neveux, les petits princes de Conti, tenant une assez grande place dans le salon de Mme de Sablé, consulté par La Rochefoucauld, passant même pour être un des auteurs des *Maximes*, et qui aurait gardé peut-être cette réputation, si l'on n'avait eu l'imprudence d'en imprimer un ouvrage en 1678 (1).

Je me ferais scrupule d'oublier à l'hôtel de Rambouillet Mlle de Scudéry. C'était une personne assez laide, mais pleine d'esprit, d'un talent véritable, écrivant trop vite peut-être, mais avec une correction et une politesse qui n'étaient pas communes vers 1640. Elle jouissait d'une grande considération et la méritait. Leibnitz a recherché l'honneur de sa correspondance. Elle faisait des vers fort goûtés de leur temps, et qui nous paraissent encore très agréables. Ses romans sont si longs et les épisodes s'y embarrassent tellement les uns dans les autres, qu'il est absolument impossible de les lire en entier aujourd'hui; mais ceux qui oseront s'engager dans ce labyrinthe y rencontreront çà et là des portraits bien faits et très ressemblans, quoiqu'un peu flattés, d'originaux illustres, à peine déguisés sous des noms grecs, persans et romains, d'exactes descriptions des plus beaux lieux et des plus magnifiques palais de France et de Paris, transportés à Rome ou en Arménie, les grands sentimens, alors à la mode, des tendresses d'un platonisme alambiqué, des conversations quelquefois un peu fades, quelquefois un peu raffinées, mais qui donnent une bien agréable idée des conversations réelles que Mlle de Scudéry tâchait d'imiter. Un jour, Mme de Lafayette abrégera ces peintures et ces discours, elle ôtera ces fadeurs et ces langueurs, elle adoucira ces subtilités; mais elle gardera le charme de ces mœurs héroïques et galantes, et les esprits délicats qui aujourd'hui encore font leurs délices de *Zaïde* et de *la Princesse de Clèves*, de la *Bérénice* de Racine, de la *Psyché* de Molière et de Corneille, ne liront pas sans plaisir certains chapitres du *Grand Cyrus*. George Scudéry lui-même, insupportable par son amour-propre et son style de

carmélite.) Ailleurs, du 3 mai 1641 : « ..... Notre-Seigneur est bon, mais il est jaloux, et il vaudroit mieux n'avoir jamais goûté son esprit que de s'en dégoûter et le laisser s'éteindre. Les roses ont des épines qui défendent leur beauté; mais les princesses sont au milieu de roses qui ne les garantissent pas des tentations que les plaisirs du monde leur inspirent..... » Voyez *Lettres de M. Godeau, évêque de Vence, sur divers sujets*; Paris, 1713, p. 17 et p. 143.

(1) *De la Fausseté des Vertus humaines*, par M. Esprit; in-12, deux vol., Paris, 1678.

matamore, était un homme d'honneur, très sûr en amitié, et qui, dans les momens les plus difficiles, devant Mazarin, dont il dépendait, garda hautement sa fidélité à Condé et à sa sœur.

J'ai dû citer ces divers personnages, parce qu'ils reparaissent dans la vie de Mme de Longueville. Dès l'hôtel de Rambouillet, ils s'attachèrent à Mlle de Bourbon et commencèrent sa réputation, qui grandit rapidement d'année en année.

Mlle de Bourbon passait tous les hivers à Paris, à l'hôtel de Condé, au Louvre, au palais Cardinal, dans quelques hôtels de la Place-Royale, surtout à l'hôtel de Rambouillet, parmi les bals, les concerts, les comédies, les conversations galantes, et partout elle brillait par les graces de son esprit et de sa personne. L'été, d'autres plaisirs. Elle allait à Fontainebleau avec la cour, ou chez sa mère à Chantilly, ou à Ruel chez le cardinal de Richelieu et la duchesse d'Aiguillon, ou bien à Liancourt chez la duchesse de Liancourt, Jeanne de Schomberg, ou bien encore à Labarre, près Paris, chez la baronne du Vigean, d'une naissance moins relevée, mais d'une très grande fortune, qui avait la plus aimable famille, un fils aîné, le marquis de Fors, un des plus braves camarades du duc d'Enghien, et deux filles charmantes, recherchées par tout ce qu'il y avait de grands seigneurs jeunes et galans. Avant comme après son mariage, Mlle de Bourbon se partageait entre ces diverses résidences, qui rivalisaient entre elles de magnificence et d'agrément. Naturellement, c'était auprès de sa mère, à Chantilly, qu'elle était le plus souvent.

Il faut voir dans Du Cerceau (1) et dans Perelle (2) ce qu'était Chantilly au commencement et à la fin du XVIIe siècle. Ce vaste et beau domaine était depuis long-temps aux Montmorency, et il vint aux Condé en 1632 par Mme la Princesse, à la mort de son frère, décapité à Toulouse. Il rassemble donc les souvenirs des deux plus grandes familles militaires de l'ancienne France. Le connétable Anne et Louis de Bourbon y sont partout, et ces deux ombres couvriront et protégeront à jamais Chantilly, tant qu'il restera parmi nous quelque piété patriotique, quelque orgueil national. Les Montmorency ont transmis aux Condé le charmant château, un peu antérieur à la renaissance, que Du Cerceau a fait connaître dans tous ses détails. C'est le grand Condé, dans les quinze dernières années de sa vie, qui, trouvant alentour les plus beaux bois, une vraie forêt, avec un grand canal semblable à une rivière, des eaux abondantes et de vastes jardins, en a tiré les merveilles que le burin de Perelle nous a conservées, et que Bossuet n'a

(1) *Les plus excellens Bâtiments de France*, in-fol., 1607, t. II. Plusieurs planches sur le château, rien sur les jardins.

(2) *Veues des plus beaux bâtiments de France*, par Perelle. — *Veue générale du château de Chantilly, de ses canaux, fontaines et bosquets*, etc.

pu s'empêcher de louer, ces fontaines, ces cascades, ces grottes, ces pavillons, « ces superbes allées, ces jets d'eau qui ne se taisoient ni jour ni nuit (1). » Ils se taisent aujourd'hui. Le mauvais goût du XVIIIe siècle et les révolutions ont dégradé Chantilly. Un prince digne de son nom avait entrepris de le rendre à sa beauté première. Il y voulait mettre toute la fortune que les malheurs de la maison de Condé lui avaient apportée, et celle qu'il tenait de sa propre maison. Le jeune capitaine avait rêvé de revenir un jour, après avoir étendu et assuré la domination française en Afrique, se reposer avec ses lieutenans dans la demeure sacrée des Montmorency et des Condé, restaurée et embellie de ses mains. La Providence en a disposé autrement, et Chantilly attend encore une main réparatrice. Mais revenons au Chantilly du milieu du XVIIe siècle, avant l'époque de sa plus grande magnificence, entre la description de Du Cerceau et celle de Perelle.

C'était déjà un délicieux séjour. Mme la Princesse s'y plaisait beaucoup, et y passait avec ses enfans presque tous les étés. Elle emmenait avec elle une petite cour composée des amis de son fils et des amies de sa fille, avec quelques beaux esprits, et particulièrement Voiture, dont on ne se pouvait passer. A défaut de Voiture, on avait sa monnaie, Montreuil ou Sarrazin, attachés à la maison de Condé, et qui furent successivement les secrétaires du prince de Conti et de Mme de Longueville. Ils avaient l'esprit fin et agréable, et Boileau, dans sa lettre à Perrault, nomme Sarrazin après Voiture. M. le Prince, peu sensible aux douceurs de la campagne, restait ordinairement à Paris pour suivre ses desseins et sa fortune. Mme la Princesse ne haïssait pas les divertissemens, et la jeunesse s'y livrait avec ardeur. On faisait la cour aux dames. Pendant la chaleur du jour, on s'amusait à lire des romans ou des poésies; le soir, on faisait de longues promenades avec de longues conversations. On vivait à la manière de l'Astrée, en attendant les aventures du grand Cyrus. Même en 1650, après la mort de son mari, pendant la captivité de ses deux fils et de son gendre, et l'exil de sa fille, les troubles de la guerre civile et le bruit des armes, Lenet nous raconte comment la princesse de Condé passait le temps à Chantilly (2). « Les promenades étoient les plus agréables du monde... Les soirées n'étoient pas moins divertissantes... On se retiroit dans l'appartement de la princesse, où l'on jouait à divers jeux. Il y avoit souvent de belles voix, et surtout des conversations agréables et des récits d'intrigues de cour ou de galanterie, qui faisoient passer la vie avec autant de douceur qu'il étoit possible... Ces divertissemens étoient

(1) Bossuet, oraison funèbre du grand Condé.
(2) Édition Michaud, p. 229.

souvent troublés par les mauvaises nouvelles qu'on apportoit ou qu'on écrivoit. C'étoit un plaisir très grand de voir toutes ces jeunes dames tristes ou gaies, suivant les visites rares ou fréquentes qui leur venoient, et suivant la nature des lettres qu'elles recevoient; et, comme on savoit à peu près les affaires des unes et des autres, il étoit aisé d'y entrer assez avant pour s'en divertir. On voyoit à tous momens arriver des visites ou des messages qui donnoient de grandes jalousies à celles qui n'en recevoient point, et tout cela nous attiroit des chansons, des sonnets et des élégies qui ne divertissoient pas moins les indifférens que les intéressés. On faisoit des bouts rimés et des énigmes qui occupoient le temps aux heures perdues. On voyoit les unes et les autres se promener sur le bord des étangs, dans les allées des jardins ou du parc, sur la terrasse ou sur la pelouse, seules ou en troupe, suivant l'humeur où elles étoient, pendant que d'autres chantoient un air et récitoient des vers, ou lisoient des romans sur un balcon, ou en se promenant ou couchées sur l'herbe. Jamais on n'a vu un si beau lieu, dans une si belle saison, rempli de meilleure ni de plus agréable compagnie. »

Mais avant 1650, avant la Fronde, qui divisa toute la société française, Chantilly était un séjour bien autrement agréable encore. Jugez-en par cette lettre que Sarrazin écrivait de Chantilly, au commencement de 1648, à Mlle de Rambouillet, devenue Mme de Montausier, qui venait de partir avec son mari pour leur gouvernement de Saintonge et d'Angoumois (1) :

Ni tout ce qu'on a dit de l'heureuse contrée
Où messire Honoré (2) fit adorer Astrée,
Ni tout ce qu'on a peint des superbes beautés
De ces grands palais enchantés
Où l'amoureuse Armide et l'amoureuse Alcine
Emprisonnèrent leurs blondins,
Ni les inventions de ces plaisants jardins
Que, malgré Falerine,
Détruisit le plus fier de tous les paladins;
Tout cela, quoy qu'en veuillent dire
Les gens qui nous en ont conté,
Est moins beau que le lieu dont je vous ay daté,
Et d'où je prétens vous écrire
En stile de roman la pure vérité.

« Le bruit que le zéphir excite parmi les feuilles des bocages quand la nuit va couvrir la terre agitoit doucement la forêt de Chantilly, lorsque, dans la

(1) Les *Œuvres de M. Sarrazin*, à Paris, in-4°, 1656, p. 231. Cette première édition a été reproduite en deux petits volumes en 1663 et en 1685. En 1674 parurent les *Nouvelles Œuvres de Sarrazin*, en deux parties, contenant de la prose et des vers.

(2) Honoré d'Urfé.

grande route, trois nymphes apparurent au solitaire Tircis. Elle n'étoient pas de ces pauvres nymphes des bois, plus dignes de pitié que d'envie, qui, pour logis et pour habit, n'ont que l'écorce des arbres. Leur équipage étoit superbe et leurs vêtements brillants... La plus âgée, par la majesté de son visage, imprimoit un profond respect à ceux qui l'approchoient. Celle qui se trouvoit à côté faisoit éclater une beauté plus accomplie que la peinture, la sculpture ni la poésie n'en ont pu jamais imaginer. La troisième avoit cet air aisé et facile que l'on donne aux Graces.

Aux deux côtés alloient deux demi-dieux,
L'un d'un air doux et l'autre audacieux;
L'un, comme un vray foudre de guerre,
Par Mars n'étoit pas égalé;
L'autre avecque raison pouvoit être appelé
Les délices de la terre.

C'est-à-dire, madame, que hier au soir, entre chien et loup, je rencontray dans la grande route de Chantilly Mme la Princesse, qui s'y promenoit, et qui n'eut jamais tant de santé, accompagnée de Mme de Longueville, qui n'eut jamais tant de beauté, et de Mme de Saint-Loup (1), qui n'eut jamais tant de gaieté, toutes trois en déshabillé et en calèche, suivies des princes de Condé et de Conty... Mme la Princesse m'ayant aperçu m'appela et me dit : « Sarrazin, « je veux que vous alliez tout à cette heure escrire à Mme de Montausier que « jamais Chantilly n'a esté plus beau, que jamais on n'y a mieux passé le temps, « qu'on ne l'y a jamais davantage souhaitée, et qu'elle se mocque d'estre en « Saintonge pendant que nous sommes icy :

Mandez-lui ce que nous faisons,
Mandez-lui ce que nous disons.
J'obéis comme on me commande,
Et voici que je vous le mande.

Quand l'Aurore, sortant des portes d'Orient,
Fait voir aux Indiens son visage riant,
Que des petits oiseaux les troupes éveillées
Renouvellent leur chant sous les vertes feuillées,
Que partout le travail commence avec effort,
A Chantilly l'on dort.

Aussi, lorsque la nuit étend ses sombres voiles,
Que la lune brillante au milieu des étoiles
D'une heure pour le moins a passé la minuit,
Que le calme a chassé le bruit,
Que dans tout l'univers tout le monde sommeille,
A Chantilly l'on veille.

Entre ces deux extrémités
Que nous passons bien notre vie,

(1) Mlle de La Rocheposay, une des plus jolies personnes, fort courtisée du duc de Candale, le frère de Mlle d'Épernon.

Et que la maison de Silvie
A d'aimables diversités!
. . . . . .
Icy nous avons la musique
De luths, de violons et de voix;
Nous goûtons les plaisirs des bois,
Et des chiens et du cor et du veneur qui pique.
Tantost à cheval nous volons,
Et brusquement nous enfilons
La bague au bout de la carrière;
Nous combattons à la barrière;
Nous faisons de jolis tournois, etc.
. . . . . .
Conterai-je dans cet écrit
Les plaisirs innocents que goûte notre esprit?
Dirai-je qu'Ablancourt, Calprenède et Corneille,
C'est-à-dire vulgairement
Les vers, l'histoire, le romant,
Nous divertissent à merveille,
Et que nos entretiens n'ont rien que de charmant? »

Imaginez par là ce que devait être Chantilly huit ou dix ans auparavant, quand tout y était jeune, quand le grand Condé était encore le duc d'Enghien, Mme de Longueville Mlle de Bourbon, Mme de Montausier Mlle de Rambouillet, quand, au lieu de la guerre civile, une paix florissante ou de glorieuses victoires remplissaient tous les cœurs d'allégresse. Le duc d'Enghien n'y était jamais qu'entouré de jeunes gentilshommes galans et braves, qui plus tard combattirent avec lui à Rocroy, à Fribourg, à Dunkerque, à Lens, et qui alors partageaient ses plaisirs à l'hôtel de Condé et à Chantilly, confidens dévoués de ses desseins et de ses amours. C'étaient le duc de Nemours, tué si vite, et dont le frère, héritier de son titre, de sa beauté et de sa bravoure, périt aussi dans un duel affreux au milieu de la Fronde; Coligny, mort également à la fleur de l'âge dans un duel d'un tout autre caractère; son frère Dandelot, depuis le duc de Châtillon, un des héros de Lens, qui promettait un grand homme de guerre et qui périt à l'attaque de Charenton dans la première Fronde; Laval, le fils de la marquise de Sablé, beau, brave et spirituel, qui se distingua et fut tué au siége de Dunkerque; La Moussaye, qui a écrit la meilleure relation de la bataille de Rocroy, où il se fit remarquer, mort tout jeune à Stenay en 1650; Chabot, qui épousa la belle et riche héritière des Rohan; Pisani, le fils de la marquise de Rambouillet, mort aussi l'épée à la main; le marquis de Fors du Vigean, Nangis, Tavannes, Seneçay, tant d'autres parmi lesquels croissait le jeune Montmorency-Boutte-

ville, depuis le duc-maréchal de Luxembourg; toute cette école de Condé entièrement différente de celle de Turenne, à qui le duc d'Enghien souffla de bonne heure son génie et la partie divine de l'art, comme a si bien dit Napoléon, l'instinct de la guerre, le coup d'œil qui saisit le point stratégique d'une affaire, l'audace et l'opiniâtreté dans l'exécution : école admirable qui commence à Rocroy et d'où sont sortis douze maréchaux de France, sans compter tous ces lieutenans-généraux qui, jusqu'au bout du siècle, ont soutenu l'honneur de la France. C'était là la jeunesse qui s'amusait à Chantilly, et préludait à la gloire par la galanterie.

On se doute bien que Mlle de Bourbon n'avait pas plus mal choisi que son frère. Elle s'était liée avec la marquise de Sablé, qui devint l'amie de toute sa vie; mais, beaucoup plus jeune qu'elle, elle avait des compagnes sinon plus chères, au moins plus familières : elle s'était formé une petite société intime, particulièrement composée de Mlle de Rambouillet, de Mlles du Vigean, et de ses deux cousines, Mlles de Boutteville. Il faut convenir que c'était là un nid de beautés attrayantes et redoutables, encore unies dans leur gracieuse adolescence, mais destinées à se séparer bientôt et à devenir rivales ou ennemies.

Voiture, on le conçoit, prenait grand soin de ces belles demoiselles, et surtout de Mlle de Bourbon : il la célébrait en vers et en prose, sur tous les tons et en toute occasion. Même dans ses lettres écrites à d'autres, il ne tarit pas sur son esprit et sur sa beauté : « L'esprit de Mlle de Bourbon, dit-il, peut seul faire douter si sa beauté est la plus parfaite chose du monde. » Lui aussi, c'est toujours à un ange qu'il se plaît à la comparer :

De perles, d'astres et de fleurs,
Bourbon, le ciel fit tes couleurs,
Et mit dedans tout ce mélange
L'esprit d'un ange!

Ailleurs :

L'on jugerait par la blancheur
De Bourbon, et par sa fraîcheur,
Qu'elle a pris naissance des lys, etc.

C'est à elle encore qu'il adresse cette agréable chanson, destinée sans doute à être chantée à demi-voix, dans un bosquet de Chantilly, devant Mlle de Bourbon endormie :

Notre Aurore vermeille
Sommeille;
Qu'on se taise à l'entour,
Et qu'on ne la réveille
Que pour donner le jour (1)!

(1) Édit. de 1745, tome Ier, etc. — *Notre aurore vermeille*, jusqu'ici parfaitement in-

Ces dames s'attardaient-elles un peu trop à la campagne, quand Voiture n'y était pas avec elles, il les rappelait à Paris dans des complaintes burlesquement sentimentales (1).

Mais on ne passait pas tout l'été à Chantilly. Mme la Princesse possédait dans le voisinage plusieurs autres terres, Marlou, La Versine, Méru, l'Isle-Adam, lieux alors charmans, et où elle allait assez fréquemment. Il fallait bien aussi visiter M. le cardinal et Mme d'Aiguillon dans leur belle résidence d'été à Ruel, sur les bords de la Seine, entre Saint-Germain et Paris (2). On trouvait là des plaisirs tout différens de ceux de Chantilly. L'art régnait à Ruel. Il y avait un théâtre comme à Paris, où le cardinal faisait représenter des pièces à machines avec des appareils nouveaux apportés d'Italie. Il donnait de grands ballets mythologiques comme ceux du Louvre et des fêtes d'une magnificence presque royale, tandis qu'à Chantilly, bien plus éloigné de Paris, il y avait sans doute de la grandeur et de l'opulence, mais une grandeur pleine de calme et une opulence qui mettait surtout à son service les beautés de la nature. Ruel était tout aussi animé que le Palais-Cardinal. Richelieu y travaillait avec ses ministres; il y recevait la cour, la France, l'Europe. Les affaires y étaient mêlées aux divertissemens. La duchesse d'Aiguillon était digne de son oncle, ambitieuse et prudente, dévouée à celui auquel elle devait tout, partageant ses soucis comme sa fortune et gouvernant admirablement sa maison. Elle était encore assez jeune, d'une beauté régulière, et on ne lui avait pas donné d'intrigue galante. La calomnie ou la médisance s'était portée sur ses relations avec Richelieu et même avec Mme du Vigean. Elle avait plus de sens que d'esprit, et elle n'était pas le moins du monde précieuse, quoiqu'elle fréquentât l'hôtel de Rambouillet. Mme la princesse de Condé n'aimait pas Richelieu : elle ne lui pardonnait pas le sang de son frère Montmorency, que toutes ses prières et ses larmes n'avaient pu sauver; mais elle se laissait conduire à la politique de son mari. Il fallut bien qu'elle donnât les mains au mariage du duc d'Enghien avec Mlle de Brézé, et elle était sans cesse avec ses enfans au Palais-Cardinal et à Ruel. Elle y était reçue comme elle ne pouvait pas ne pas l'être, et les poètes de M. le cardinal célébraient à l'envi la mère et la fille. Richelieu, comme on le sait, avait cinq poètes qui tenaient de lui pension pour travailler à son théâtre : Bois-Robert, Colletet, l'Étoile, Corneille et Rotrou. On les appelait les cinq auteurs, et ils

connue, est en effet Mlle de Bourbon elle-même, selon une ancienne tradition conservée par le recueil manuscrit de chansons dit *Recueil de Maurepas*, car vis-à-vis ce premier couplet on y trouve cette note : *Pour mademoiselle de Bourbon endormie.*

(1) *Ibid.*, p. 170. Voyez aussi la chanson à Mme la Princesse sur l'air des *Landriri*, *ibid.*, p. 129.

(2) Voyez les diverses vues de Ruel par Perelle.

ont ainsi fait en commun plusieurs pièces : *l'Aveugle de Smyrne, la Comédie des Tuileries*, etc. Cela n'empêchait pas qu'il n'y eût auprès de son éminence d'autres poètes encore, George Scudéry, Voiture lui-même, qui faisait la cour à Richelieu et célébrait la duchesse d'Aiguillon. C'est à Ruel que, rencontrant dans une allée la reine Anne et interpellé par elle de lui faire quelques vers à l'instant même, Voiture improvisa cette petite pièce, remarquable surtout par la facilité et l'audace, où il ne craignit pas de lui parler de Buckingham. Mais les deux favoris du cardinal étaient Desmarets et Bois-Robert : il les avait mis dans les affaires, et employait leur plume en toute occasion, dans le genre léger comme dans le genre sérieux. Il paraît que Desmarets avait été chargé de faire les honneurs poétiques de Ruel à Mme la Princesse et à sa fille. On trouve en effet dans le recueil, aujourd'hui assez rare et fort peu lu, des œuvres du conseiller du roi et contrôleur des guerres Desmarets, dédiées à Richelieu et imprimées avec luxe (1), une foule de vers assez agréables qui se chantaient dans les ballets mythologiques de Ruel, et dont plusieurs sont adressés à Mlle de Bourbon et à Mme la Princesse. Dans une *Mascarade des Graces et des Amours s'adressant à Mme la duchesse d'Aiguillon en présence de Mme la Princesse et de Mlle de Bourbon*, les Graces disent à celle-ci :

Merveilleuse beauté, race de tant de rois,
Princesse, dont l'esclat fait honte aux immortelles,
Nous ne pensions estre que trois,
Et nous trouvons en vous mille graces nouvelles.

Ce ne sont là que des fadeurs banales, tandis que les deux petites pièces suivantes ont au moins l'avantage de décrire la personne de Mlle de Bourbon telle qu'elle était alors, avant son mariage, quelques années après le portrait de Ducayer. On y voit Mlle de Bourbon commençant à tenir les promesses de son adolescence, et l'angélique visage, que nous a montré rapidement (2) Mme de Motteville, déjà accompagné des autres attraits de la véritable beauté :

POUR MADEMOISELLE DE BOURBON.

Jeune beauté, merveille incomparable,
Gloire de la cour,
Dont le beau teint et la grace adorable
Donnent tant d'amour,
Ah! quel espoir de captiver ton ame,
Puisque la flamme
Des plus grands dieux
Ne peut pas mériter un seul trait de ses yeux! etc.

(1) Paris, in-4°, 1641.
(2) Voyez le précédent article, p. 639-640.

POUR LA MÊME.

Beau teint de lys sur qui la rose esclate,
Attraits doux et perçans
Qui nous charment les sens,
Beaux cheveux blonds, belle bouche incarnate,
Rare beauté, peut-on n'admirer pas
Vos aimables appas?

Sein, qui rendez tant de raisons malades,
Monts de neige et de feux,
Où volent tant de vœux,
Sur qui l'Amour dresse ses embuscades;
Rare beauté, etc...

Grave douceur, taille riche et légère,
Ris qui nous fait mourir
De joie et de désir,
D'où nait l'espoir que ta vertu modère;
Rare beauté, etc...

A quelques lieues de Chantilly était la belle terre de Liancourt, dont Jeanne de Schomberg, d'abord duchesse de Brissac, puis duchesse de Liancourt, avait fait un séjour magnifique. C'était une personne du plus grand mérite, qui même a laissé un écrit remarquable (1) destiné à l'éducation de sa petite-fille, Mlle de La Roche-Guyon, mariée en 1659 au fils de La Rochefoucauld. Elle se complaisait et s'entendait dans les arrangemens de maison et dans les bâtimens somptueux. Elle acheta, rue de Seine, l'ancien hôtel de Bouillon, et fit élever à sa place l'hôtel de Liancourt, depuis nommé l'hôtel de La Rochefoucauld, qui s'étendait de la rue de Seine à la rue des Augustins, dans l'emplacement aujourd'hui occupé par la rue des Beaux-Arts. « A Liancourt, dit Tallemant (2), la duchesse avait fait tout ce qu'on peut pour des allées et des prairies. Tous les ans, elle y ajoutait quelque nouvelle beauté. » En 1656, Silvestre a dessiné et gravé les *différentes vues du chasteau et des jardins, fontaines, cascades, canaux et parterres de Liancourt.* Mme la Princesse allait souvent en visite dans ce beau voisinage. Une année que la petite vérole faisait de grands ravages tout autour de Chantilly et dans les différens domaines de la princesse, Marlou, La Versine, Méru, elle envoya ses enfans avec toute leur jeune société passer quelque temps à Liancourt. Il n'y manquait que Mlles du Vigean, que leur mère avait rappelées à Paris. Le fils unique de la maison, La Roche-Guyon, était un des amis du duc d'Enghien; il fut tué en 1646,

(1) *Règlement donné par une dame de haute qualité à madame sa petite-fille*, publié d'abord en 1698, réimprimé en 1779.

(2) Tallemant, t. IV, p. 806.

en servant sous lui au siége de Mardyk. On était en automne. Le jour de la Toussaint, ces demoiselles firent leurs dévotions avec l'exactitude accoutumée. Ensuite on se livra à d'honnêtes divertissemens, et, faute de mieux, dans ces longs loisirs de la campagne, avec le goût dominant du bel esprit, dans la compagnie et peut-être avec l'aide de quelque secrétaire, Montreuil ou Sarrazin, on se mit à rimer tant bien que mal, en sorte que le jour de la Toussaint même on adressa à Marlou, où était Mme la Princesse, *la Vie et les Miracles de sainte Marguerite-Charlotte de Montmorency, princesse de Condé, mis en vers à Liancourt*. Ces vers, dit le manuscrit auquel nous empruntons ces détails (1), furent faits sur-le-champ, et les auteurs paraissent avoir été Mlle de Bourbon et Mlles de Rambouillet, de Boutteville et de Brienne. Nous en donnons quelques-uns :

Il nous reste à prier une sainte vivante,
Une sainte charmante, etc.

. . . . . .

Sitôt qu'elle nacquit, ses beaux yeux sans pareils
Parurent deux soleils;
Son teint fut fait de lys, et sur ses lèvres closes
On vit naître des roses.
Puis elle les ouvrit et fit voir en riant
Des perles d'Orient.

Elle faisait mourir par un regard aimable,
Autant que redoutable;
Puis d'un autre soudain que la sainte jetait,
Elle ressuscitait.

. . . . . .

On ne pouvait oublier les deux aimables absentes, Mlles du Vigean, qui s'ennuyaient à Paris pendant qu'on s'amusait sans elles à Liancourt. On leur écrivit donc une assez longue lettre en vers, où on leur dépeignait et le regret de ne pas les voir et les consolations qu'on se donnait. Ces vers inédits, comme les précédens, sont tout aussi médiocres; mais il ne faut pas oublier que ce sont des impromptus de jeunes filles et de grandes dames.

Lettre (2) *de Mlle de Bourbon et de Mlles de Rambouillet, de Boutteville et de Brienne, envoyée de Liancourt à Mlles du Vigean, à Paris.*

Quatre nymphes, plus vagabondes
Que celles des bois et des ondes,
A deux qui d'un cœur attristé
Maudissent leur captivité.

(1) Manuscrits de Conrart, in-4°, t. XI, p. 443.
(2) *Ibid.*, p. 851.

Nous qui prétendions en tous lieux
Estre incessamment admirées,
Et que, par un trait de nos yeux,
Nous serions partout adorées...
. . . . . .

Tout notre empire a disparu;
Tout nous fuit ou nous fait la mine;
A peine estions-nous à Méru,
Qu'il fallut fuir à La Versine.
. . . . . .

Là, cette peste des beautés,
Là, cette mort des plus doux charmes,
Pour rabattre nos vanités,
Nous donna de rudes alarmes.

Au bruit de ce mal dangereux,
Chacun fuit et trousse bagage;
Car adieu tous les amoureux,
Si nos beautés faisoyent naufrage!

Pour sauver les traits de l'amour
En lieu digne de son empire,
Nous arrivons à Liancourt,
Où règne Flore avec Zéphire,

Où cent promenoirs étendus,
Cent fontaines et cent cascades,
Cent prez, cent canaux épandus,
Sont les doux plaisirs des nayades.

Nous pensions dans un si beau lieu
Faire une assez longue demeure,
Mais voicy venir Richelieu (1),
Il en faut partir tout à l'heure.

Voilà celles que les mourants (2)
Nommoyent les astres de la France;
Mais ce sont des astres errants,
Et qui n'ont guère de puissance.

Ce qu'il y a de plus curieux et de plus inattendu, c'est que la manie de rimer gagna Condé lui-même. Comme nous l'avons dit, il avait beaucoup d'esprit et de gaieté, et il faisait très volontiers la partie des beaux esprits qui l'entouraient. Au milieu de la Fronde, quand la guerre se faisait aussi avec des chansons, il en a fait plus d'une mar-

(1) Le cardinal, déjà vieux et malade, et que ces jeunes folles fuyaient à l'égal de la petite vérole.

(2) Pour les amans passionnés; style de l'hôtel de Rambouillet.

quée au coin de son humeur libre et moqueuse. Dans la première guerre de Paris, où Condé, fidèle encore aux vrais intérêts de sa maison, tenait pour la cour, un des chefs les plus ardens du parti contraire était le comte de Maure, cadet du duc de Mortemart, oncle de Mme de Montespan, le mari d'Anne Doni d'Attichy, l'intime amie de Mme de Sablé. Le comte opinait toujours, dans les conseils de la Fronde, pour les résolutions les plus téméraires. Les Mazarins le tournaient en ridicule et l'accablaient d'une grêle d'épigrammes. Bachaumont, un des auteurs du célèbre *Voyage de Chapelle et Bachaumont,* avait fait contre lui des triolets qui se terminaient ainsi (1) :

Buffle à manches de velours noir
Porte le grand comte de Maure.
Sur ce guerrier, qu'il fait beau voir
Buffle à manches de velours noir!
Condé, rentre dans ton devoir,
Si tu ne veux qu'il te dévore.
Buffle à manches de velours noir
Porte le grand comte de Maure.

Condé, à ce qu'assure Tallemant, témoin bien informé et nullement suspect, ajouta le couplet suivant :

C'est un tigre affamé de sang
Que ce brave comte de Maure.
Quand il combat au premier rang,
C'est un tigre affamé de sang.
Mais il n'y combat pas souvent;
C'est pourquoi Condé vit encore.
C'est un tigre affamé de sang
Que ce brave comte de Maure.

Il comptait parmi ses meilleurs lieutenans le comte de Marsin, le père du maréchal, qui était un véritable homme de guerre. Condé en faisait le plus grand cas; mais il ne l'épargnait pas pour cela. Un jour, à table, en buvant à sa santé, il improvisa sur un air alors fort à la mode cette petite chanson (2), qui n'a jamais été publiée, et qui nous semble jolie et piquante :

Je bois à toi, mon cher Marsin,
Je crois que Mars est ton cousin,
Et Bellone est ta mère.

(1) Tallemant, t. II, p. 337, attribue ces couplets à Bachaumont; Mme de Motteville, t. III, p. 230, les donne sans nom d'auteur, et on les retrouve avec bien d'autres dans une longue mazarinade intitulée *Triolets de Saint-Germain*, in-4°, 1649.

(2) Bibliothèque de l'Arsenal, *Belles-Lettres françaises*, n° 70, recueil in-fol. intitulé *Chansons notées*, t. II, p. 66.

Je ne dis rien du père,
Car il est incertain.
Tin, tin, trelin, tin, tin, tin, tin.

A Liancourt, n'ayant rien à faire, et impatienté de voir sa sœur et ses belles amies rester si long-temps à l'église le jour de la Toussaint, il leur décocha cette épigramme (1) :

Donnez-en à garder à d'autres,
Dites cent fois vos patenôtres,
Et marmottez en ce saint jour.
Nous vous estimons trop habiles;
Pour ouir des propos d'amour,
Vous quitteriez bientôt vigiles.

Il avait eu quelque temps avec lui à Liancourt, entre autres amis, le marquis de Roussillon, excellent officier et homme d'esprit, dont il est plus d'une fois question dans les lettres de Voiture, et l'intrépide marquis de La Moussaye, qui lui fut fidèle jusqu'au dernier soupir, et pendant la captivité de Condé alla s'enfermer avec Mme de Longueville et Turenne dans la citadelle de Stenay, où il mourut jeune encore. Roussillon et La Moussaye ayant été forcés de quitter Liancourt pour s'en aller à Lyon, Condé, comme pour imiter la lettre de sa sœur à Mlles du Vigean, en écrivit ou en fit écrire une du même genre à ses deux amis absens. Nous donnons cette pièce presque entière, parce qu'elle est de Condé, ou que du moins Condé y a mis la main, surtout parce qu'elle peint au naturel la vie qu'on menait alors à Liancourt, à Chantilly et dans toutes les grandes demeures de cette aristocratie du XVIIe siècle, si mal appréciée, qui, pendant la paix, honorait et cultivait les arts de l'esprit, qui donna aux lettres La Rochefoucauld, Saint-Évremond, Saint-Simon, sans parler de Mme de Sévigné et de Mme de Lafayette, et qui, la guerre venue, s'élançait sur les champs de bataille et prodiguait son sang pour le service de la France. Voici les vers du futur vainqueur de Rocroy :

Lettre (2) *pour Mgr le duc d'Enguien, écrite de Liancourt à MM. de Roussillon et de la Moussaye, à Lyon.*

Depuis votre départ nous goûtons cent délices
Dans nos doux exercices;
Même pour exprimer nos passe-temps divers,
Nous composons des vers.

Dans un lieu, le plus beau qui soit en tout le monde,
Où tout plaisir abonde,

(1) Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrits de Conrart, in-4°, t. XI, p. 848.
(2) Manuscrits de Conrart, *ibid.*

Où la nature et l'art, étalant leurs beautés,
Font nos félicités,

Une troupe sans pair de jeunes demoiselles,
Vertueuses et belles,
A pour son entretien cent jeunes damoiseaux
Sages, adroits et beaux.

Chacun fait à l'envy briller sa gentillesse,
Sa grace et son adresse,
Et force son esprit pour plaire à la beauté
Dont il est arrêté.

On leur dit sa langueur dedans les promenades,
A l'entour des cascades,
Et l'on s'estime heureux du seul contentement
De dire son tourment.

Douze des plus galans, dont les voix sont hardies,
Disent des comédies
Sur un riche théâtre, en habits somptueux,
D'un ton majestueux.

On donne tous les soirs de belles sérénades,
On fait des mascarades;
Mais surtout a paru parmi nos passe-temps
Le *Ballet du Printemps*.

. . . . . .

Les dames bien souvent, aux plus belles journées,
Montent des haquenées.
On volle la perdrix, ou l'on chasse le lou
En allant à Marlou.

Les amants cependant leur disent à l'oreille :
O divine merveille!
Laissez les animaux, puisque vos yeux vainqueurs
Prennent assez de cœurs.

. . . . . .

Voilà nos passe-temps, voilà nos exercices,
Nos jeux et nos délices.
Pensiez-vous que d'icy vous eussiez emporté
Nostre félicité?

Un sentiment bien naturel nous porte à rechercher quelle a été la destinée de cette cour de jeunes et braves gentilshommes, de gaies et charmantes jeunes filles, qui entouraient alors Mlle de Bourbon et son frère. Nous avons dit celle des hommes : tous se sont illustrés à la guerre; la plupart sont morts au champ d'honneur. Mais que sont-elles devenues leurs aimables compagnes, cet essaim de jeunes beautés que nous avons suivies sur les pas de Mlle de Bourbon à Chantilly, à Ruel,

à Liancourt, ces cinq inséparables amies dont nous avons publié des vers moins gracieux que leur figure, Mlle de Rambouillet, Mlle de Brienne, Mlle de Montmorency-Boutteville, Mlles du Vigean? Elles ont eu les fortunes les plus dissemblables que nous allons rapidement indiquer.

Marie-Antoinette de Loménie, fille du comte de Brienne, un des ministres de la reine Anne, épousa, en 1642, le marquis de Gamache, qui devint lieutenant-général. On peut voir son portrait tracé par elle-même dans les *Portraits* de Mademoiselle, avec ceux de son père et de sa mère. Elle n'a point fait de bruit; toute sa vie s'est écoulée honnête et pieuse. Elle est morte à l'âge de quatre-vingts ans, en 1704. Elle a constamment entretenu avec Mme de Longueville le commerce le plus amical. C'était la moins belle, la moins brillante des cinq amies; elle en a été la plus heureuse.

On sait ce que devint Mlle de Rambouillet. Spirituelle, mais ambitieuse, après avoir épousé Montausier en 1645, elle rechercha, ainsi que son mari, les faveurs de la cour, et elle les obtint en en payant la rançon. Il est assez triste d'avoir commencé par être, dans sa jeunesse, si sévère à ses amans, comme on disait à l'hôtel de Rambouillet, et de ne s'être mariée que par grace en quelque sorte, comme l'Armande des *Femmes savantes*, pour finir par être une duègne des plus complaisantes. Nommée d'abord dame d'honneur de la reine Marie-Thérèse, elle eut bientôt le courage de prendre la place de la vertueuse duchesse de Navailles, qui ne s'était point prêtée aux amours du jeune roi Louis XIV et de Mlle de La Vallière. De là des accusations très vraisemblables accueillies par la bienveillante Mme de Motteville elle-même, et que plus tard confirma sa faible conduite, quand le roi abandonna Mlle de La Vallière pour Mme de Montespan (1). C'est au milieu de tous ces bruits que son mari fut nommé gouverneur du Dauphin. Montausier était assurément un homme de mérite, et, comme sa femme, il avait de grandes qualités qu'il gâtait par de plus grands défauts. Il étalait un faste de vertu sous lequel se cachaient bien des misères. Il ne se gênait pas pour censurer tout le monde, et ne souffrait pas qu'on manquât en rien à ce qu'il croyait lui être dû. Il était brusque, emporté, d'une morgue et d'une hauteur insupportables (2). Chargé, à titre provisoire et par commission, du gouvernement de

(1) *Mémoires*, t. VI, p. 105 et 167; t. V, p. 254, et t. VI, p. 82.

(2) S'il est vrai, comme l'assurent plusieurs contemporains, entre autres Segrais, que Montausier ait servi de modèle au *Misanthrope*, c'est que Molière, qui ne savait pas le fond des choses, voyant à la surface de l'humeur, de la hauteur et de la brusquerie, a pris l'apparence d'une vertu difficile pour la réalité; mais Molière n'a dit son secret à personne, et vraisemblablement il n'y a point ici de secret, excepté celui du génie. Le *Misanthrope* n'est la copie d'aucun original. Bien des originaux ont posé devant le grand contemplateur et lui ont fourni mille traits particuliers; mais le caractère entier et complet du *Misanthrope* est sa création.

Normandie, à la mort de M. de Longueville, en 1663, il trancha du prince du sang, et exigea qu'on lui rendît tout ce qu'on rendait à M. de Longueville lui-même. Dur à ses inférieurs, difficile avec ses égaux, il savait parfaitement ménager son crédit et pousser sa fortune. Né protestant, il se convertit par passion pour sa femme, et aussi par politique (1). Mme de Montausier était plus aimable, mais tout aussi soigneuse de ses intérêts. Elle est de cette école dont Mme de Maintenon est la maîtresse consommée, qui recherche plus l'apparence du bien que le bien lui-même, qui s'accommode volontiers de bassesses obscures, habilement couvertes, et met tout son soin, toute son étude à ne se pas compromettre, tandis que les ames fières et vraiment honnêtes, que la passion égare, ne s'appliquent pas tant à masquer leurs fautes, insouciantes de la réputation, quand la vertu est perdue. Mme de Montausier s'occupa surtout de sa considération. Elle eut la confiance du roi. Elle devint duchesse. Son sort a été brillant; a-t-il été heureux? Elle se brouilla et se raccommoda plus d'une fois avec Mme de Longueville, selon les circonstances. Elle mourut en 1671, après sa mère, la noble marquise, décédée en 1665, et elle a été enterrée comme elle dans ce couvent des carmélites de la rue Saint-Jacques, où la plupart des amies de Mlle de Bourbon semblaient s'être donné rendez-vous pendant leur vie ou après leur mort.

Mlle de Montmorency-Boutteville, Angélique-Isabelle (2), annonça de bonne heure une beauté du premier ordre qu'elle conserva jusqu'à la fin. Sa cadette, Marie-Louise, lui cédait à peine en beauté, et seulement comme à son aînée, dit Lenet; elle épousa le marquis de Valençay, et disparut, dix ans avant sa sœur, en 1684. Isabelle de Montmorency avait beaucoup d'esprit, et elle joignit à l'éclat de ses charmes d'abord une grande coquetterie, ensuite les plus honteux artifices. Elle débuta par un roman et finit par l'histoire la plus vulgaire. Protégée, ainsi que sa sœur et son frère, par Mme la Princesse, presque élevée avec Mlle de Bourbon et le duc d'Enghien, elle fit ou parut faire quelque impression sur celui-ci; mais elle enflamma surtout le beau et brave Dandelot. Mme de Boutteville refusa de lui donner sa fille, parce qu'il était protestant et simple cadet, son frère aîné, Coligny, devant succéder à la fortune et au titre des Châtillon; mais, après la mort de Coligny, Dandelot, qui prit son nom, se sentant appuyé par le duc d'Enghien et par sa sœur, enleva Mlle de Boutteville, bien entendu avec son

(1) Tallemant, t. II, p. 243 : « Notre marquis, voyant que sa religion est un obstacle à ses desseins, en changea. Il dit qu'on se peut sauver dans l'une et dans l'autre; mais il le fit d'une façon qui sentait bien l'intérêt. »

(2) Tout le monde l'appelle Élisabeth, mais elle ne signe jamais Élisabeth, presque toujours Isabelle. Voyez plusieurs de ses lettres autographes parmi les papiers de Lenet à la Bibliothèque nationale.

consentement, et après cela il fallut bien marier les deux fugitifs (1). Il y a dans Voiture une pièce de vers un peu vive sur cet enlèvement (2), et Sarrazin fit une ballade pour célébrer la méthode des enlèvemens en amour (3). On pouvait croire qu'un mariage si passionnément désiré des deux côtés ferait long-temps le bonheur de l'un et de l'autre. Il n'en fut rien. Coligny, devenu duc de Châtillon, songea beaucoup plus à la guerre qu'à sa femme : il se couvrit de gloire à Lens; mais, comme nous l'avons dit, il périt dans un misérable combat, à Charenton, en 1649. Il faut aussi convenir qu'il s'était dérangé le premier, et en mourant il en demanda pardon à celle dont il avait surtout blessé l'orgueil (4). La jeune et belle veuve se consola bientôt; elle s'empara du cœur de Condé, vide depuis quelque temps, et s'appliqua à le garder sans donner le sien, ou même en le donnant à un autre, habile dans l'art de mener de front ses intérêts et ses plaisirs. Les mémoires du temps, et particulièrement ceux de La Rochefoucauld, nous la peignent ménageant à la fois et l'impérieux Condé dont elle tirait de grands avantages, et l'ombrageux Nemours qu'elle préférait, s'efforçant de les concilier et de les gagner l'un et l'autre à la cour, avec laquelle elle avait un traité secret. Un peu plus tard, elle se perd dans mille intrigues, se liant avec Fouquet, retenant sur Condé absent le pouvoir de ses charmes, l'essayant sur le jeune roi Louis XIV, épousant en 1664 le duc de Meklembourg dans l'espoir d'une couronne en Allemagne, et laissant après elle la réputation d'avoir été encore plus belle peut-être, mais presque aussi intéressée que la duchesse de Montbazon. Celle-ci possédait sans doute dans un degré supérieur les grandes parties de la beauté; mais l'autre, moins imposante, était mille fois plus gracieuse. Elles ont été tour à tour les deux plus dangereuses rivales et les mortelles ennemies de Mme de Longueville.

Mais voici une personne toute différente, et dont le sort, comme le caractère, forme un parfait contraste avec celui de Mme de Châtillon; bien belle aussi, mais moins éblouissante et plus touchante; qui n'avait peut-être pas l'esprit et la finesse de sa séduisante amie d'enfance, mais qui n'en connut jamais les artifices et les intrigues; qui brilla un moment pour s'éteindre vite, mais qui a laissé un souvenir vertueux et doux; supérieure peut-être à Mlle de La Vallière elle-même, car elle aussi elle a aimé, et elle a su résister à son cœur, et, sans avoir failli, trompée dans ses affections, elle a voulu finir sa vie comme la sœur Louise de la Miséricorde. Ne la plaignons pas trop : elle a goûté en ce monde un inexprimable bonheur; elle a senti battre pour elle le cœur

(1) Voyez de longs détails à ce sujet dans Mme de Motteville, t. Ier, p. 292, etc.
(2) *Œuvres de Voiture*, t. II, p. 174, épître à M. de Coligny.
(3) *Œuvres de Sarrazin*, in-4°; *Poésies*, p. 74.
(4) Mme de Motteville, t. III, p. 133, etc.

d'un héros, celui du vainqueur de Rocroy et de Fribourg, de l'ardent et impétueux duc d'Enghien, qui ne pouvait la quitter sans verser des larmes et sans s'évanouir. Sensible à une passion si vraie et qui promettait d'être si durable, mais la désarmant en quelque sorte par le charme d'une vertu modeste et sincère, elle a fait connaître à Condé, une fois du moins en sa vie, ce que c'était que l'amour véritable. Depuis, il n'a plus connu que l'enivrement passager des sens, surtout celui de la guerre, pour laquelle il était né, qui a été sa vraie passion, sa vraie maîtresse, son parti, son pays, son roi, le grand objet de toute sa vie, et tour à tour sa honte et sa gloire.

Cette charmante créature, qui pendant plusieurs années a été l'idole de Condé, est la jeune Mlle du Vigean. Sa destinée est si touchante, et elle est si intimement liée à celle de Mlle de Bourbon et de Mme de Longueville, qu'on nous pardonnera de nous y arrêter quelques momens.

Mlle du Vigean était la fille cadette de François Poussart de Fors, baron du Vigean, qui par lui-même était peu de chose (1), et d'Anne de Neubourg, qui fit une assez grande figure sous Louis XIII, grace à l'amitié de la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu. Admise dans le plus grand monde, les lettres et les poésies de Voiture témoignent qu'elle y tenait fort bien sa place (2). Ces succès et la liaison qui en était la source ne pouvaient manquer de lui faire des envieux, et il se répandit sur elle et Mme d'Aiguillon des bruits divers, mais également fâcheux, dont on retrouve un écho non affaibli dans la chronique scandaleuse de Tallemant et dans les chansons du temps (3). Elle possédait à La Barre, près de Paris, au-dessus de Saint-Denis, une charmante maison de plaisance que Voiture a décrite, et où elle recevait magnifiquement la meilleure et la plus haute compagnie, jusqu'à Mme la Princesse et Mlle de Bourbon (4).

Mme du Vigean avait deux fils et deux filles. L'aîné des fils, le marquis de Fors, était un officier de la plus grande espérance qui fut tué à l'âge de vingt ans à ce siége d'Arras où le duc d'Enghien servait en volontaire. Il avait été fait deux fois prisonnier, mais il périt dans une

(1) On ne sait trop l'origine et l'histoire des du Vigean. Nous trouvons un Vigean protestant aux états-généraux en 1615, où il joue un certain rôle. *Journal historique et Anecdotes de la cour de Paris*, parmi les papiers manuscrits de Conrart; in-4°, t. XI, p. 238.

(2) Lettre de Voiture à Mme du Vigean en lui envoyant une élégie qu'il avait faite et qu'elle lui avait demandée, t. Ier, p. 27. C'est aussi Mme du Vigean qu'il désigne sous le nom de la *belle baronne* dans deux couplets des pages 120 et 127 du t. II. Joignez-y des vers du *Recueil de pièces galantes de madame la comtesse de la Suze et de Pélisson*, t. Ier, p. 171 : « Vers irréguliers sur un petit sac brodé de la main de Mme du Plessis-Guénégaud et donné à Mme du Vigean. »

(3) Tallemant, t. II, p. 32. — Bibliothèque de l'Arsenal, *Recueil de chansons historiques*, t. Ier, p. 149.

(4) *Œuvres*, t. Ier, p. 20-25; lettre dixième au cardinal de La Valette.

dernière affaire après des prodiges de valeur. Il fut pleuré par le duc d'Enghien et par tous ses camarades. On lui fit de magnifiques funérailles, et un des poètes de Richelieu, Desmarets, lui consacra une longue élégie (1). Son jeune frère finit encore plus tristement : il fut assassiné, sans qu'on sache en quelles circonstances (2).

Quant aux deux sœurs, leur éloge est partout dans les poésies galantes de cette époque. On les vante, à l'égal de Mlle de Boutteville et de Mlle de Bourbon, dans une pièce du recueil manuscrit de Maurepas (3), et Voiture les met dans une revue des beautés de la cour de Chantilly adressée à Mme la Princesse. Il se plaît à célébrer la mère et les deux filles, et particulièrement la jeune du Vigean :

Baronne, pleine de douceur,
Êtes-vous mère, êtes-vous sœur
De ces deux belles si gentilles
Qu'on dit vos filles?

. . . . . .

Sur son visage (de Fors de Vigean, la sœur aînée) et sur ses pas
Naissent des fleurs et des appas
Qu'ailleurs on ne voit point éclore, etc.

Vigean (la plus jeune) est un soleil naissant,
Un bouton s'épanouissant, etc.

Sans sçavoir ce que c'est qu'amour,
Ses beaux yeux le mettent au jour,
Et partout elle le fait naître
Sans le connaître.

Voici encore quelques mots de Voiture jusqu'ici inintelligibles et qui maintenant ont une application certaine :

Notre Aurore de La Barre
Est maintenant un soleil.

. . . . . .

Cette beauté souveraine
A rallumé mes vieux ans, etc.

Évidemment le poète veut parler de Mlle du Vigean la cadette, qui, après avoir été un soleil naissant, une aurore, était devenue en quelques années un soleil même, et elle est appelée l'Aurore de La Barre, du nom de la maison de plaisance dont elle était le plus aimable ornement.

En écrivant tous ces vers en l'honneur de Mlles du Vigean, Voiture

(1) Desmarets, *Œuvres poétiques*, in-4°, 1641, p. 18-21.

(2) C'est au moins ce que nous dit Mme de Longueville dans une lettre à Mme de Sablé, qui n'est pas datée, mais qui peut être de 1662. *Lettres de madame de Longueville à madame de Sablé*. Bibliothèque nationale, *Supplément français*, 3029, 2 et 3.

(3) T. II, fol. 301.

avait sans doute sous les yeux les devises qu'on avait faites pour elles et pour leur mère, et qui sont conservées dans les papiers de Conrart (1) : « Pour Mme du Vigean, qui avait perdu son fils aîné, un oranger ayant au pied sa plus haute branche coupée, chargée de fleurs et de fruits : *Quis dolor!* » — « Pour Mlle de Fors, sa fille aînée, une rose entre plusieurs fleurs : *Dat decor imperium.* » — Pour Mlle du Vigean, sa seconde fille, une bougie allumée et des papillons autour : *Oblecto, sed uro.* » Ajoutons ces deux devises, qui peignent si bien le caractère et déjà la réputation de celles qui en sont le sujet : « Pour Mlle de Rambouillet, une couronne avec cette inscription : *Me quieren todos.* » — « Pour Mlle de Bourbon, une hermine : *Intus candidior.* »

Déjà, en 1635, dans le grand bal donné au Louvre par Louis XIII, où l'on eut tant de peine à faire aller Mlle de Bourbon, et qui fut l'écueil de sa ferveur religieuse, parmi les dames qui y dansèrent avec elle, on cite Mlles du Vigean. L'aînée, Anne Fors du Vigean, était jolie, douce, insinuante et, dit Mme de Motteville, ambitieuse autant qu'adulatrice (2). On la maria à M. de Ponts, qui n'avait pas beaucoup de biens, mais qui prétendait être de l'illustre maison d'Albret. Restée veuve en 1648, maîtresse de la confiance de la duchesse d'Aiguillon, l'intime amie de sa mère, elle sut adroitement se faire aimer de son neveu, le jeune duc de Richelieu, et elle parvint à s'en faire épouser, malgré la duchesse et malgré la reine, grace à la protection de Condé et de Mme de Longueville. Cette protection, qui fit sa fortune, elle la devait à des souvenirs d'enfance, surtout au sentiment tendre et profond que Condé et sa sœur avaient eu de bonne heure et qu'ils gardèrent toute leur vie pour sa cadette, la jeune, belle, honnête et infortunée Mlle du Vigean.

(1) Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrits de Conrart, in-4°, t. XI, p. 855. — Les devises étaient alors à la mode, comme plus tard Mademoiselle y mit les portraits, et Mme de Sablé les maximes et les pensées. Les devises n'avaient rien d'officiel, et en cela elles ressemblaient à ce que l'on appelle aujourd'hui des cachets de fantaisie, qu'il ne faut pas confondre avec les armes des familles. On faisait des devises et des emblèmes pour soi-même et pour les autres; on les faisait peindre, et ce devenaient de véritables ouvrages d'art. Il y en a à l'Arsenal, *Belles-Lettres françaises*, 348, un recueil in-folio sur vélin de toute beauté. Il avait été fait pour Mme la duchesse de La Trémouille, dont on trouve le portrait parmi ceux de Mademoiselle. Chaque devise occupe une feuille entière. On y voit entre autres celles d'Anne d'Autriche, de Mme la Princesse, de Mlle de Montpensier, de la princesse Marie, reine de Pologne, de la duchesse d'Épernon, Marie du Cambout, de sa belle-fille Anne-Christine de Foix La Valette d'Épernon, la carmélite dont nous avons rappelé la touchante histoire, de Marguerite, duchesse de Rohan, de la marquise de Rambouillet et de sa fille Mme de Montausier, d'Anne de Fors du Vigean, duchesse de Richelieu, de Gabrielle de Rochechouart, marquise de Thianges, sœur de Mme de Montespan, et de plusieurs autres femmes illustres du XVIIe siècle. Nous nous bornons à donner la devise de Mme de Longueville. Elle est bien différente de celle de Mlle de Bourbon : c'est une touffe de lis sur une nichée de serpens avec ces mots : *Meo moriuntur odore.*

(2) *Mémoires*, t. III, p. 293. Voyez aussi t. IV, p. 39.

Nous n'avons pu trouver la date précise de la naissance de cette aimable personne, ni même son nom de fille. Nous savons seulement qu'elle était beaucoup moins âgée que sa sœur et qu'elle avait bien d'autres attraits. Elle devait être à peu près du même âge que Mlle de Bourbon. Elle avait été élevée avec elle, et, quand elles parurent ensemble à la cour, elles jetèrent presque le même éclat. On ne possède d'elle aucun portrait, ni peint ni gravé, ni aucune description qui en puisse tenir lieu. Ses charmes étaient encore relevés par les graces de la modestie, et les vers que nous avons cités de Voiture la montrent toute jeune, dans l'innocence et la candeur d'une beauté qui s'ignore et qui fait naître l'amour sans l'éprouver elle-même.

Disons avant tout, pour justifier Condé et celle qui accueillit ses premiers hommages, que l'inclination du duc d'Enghien pour la jeune Du Vigean précéda son mariage avec Mlle de Brézé, nièce du cardinal, et remonte jusqu'en l'année 1640, où le jeune duc menait à Paris, à l'hôtel de Condé, à Chantilly et ailleurs, l'aimable vie que nous avons décrite, entouré de ses camarades de l'armée et parmi les charmantes et dangereuses compagnes de Mlle de Bourbon. C'est là qu'il rencontra Mme du Vigean et ses deux filles, et qu'il commença, dit Lenet, « à prendre pour Mlle du Vigean une estime et une amitié qui devint plus tard un amour fort passionné et fort tendre (1). »

A la rigueur, le duc d'Enghien pouvait fort bien s'imaginer qu'il ne lui serait pas impossible d'obtenir de son père et du roi, c'est-à-dire du cardinal de Richelieu, leur consentement à un mariage très disproportionné sans doute, mais qui n'avait rien de dégradant. Mlle du Vigean était fort riche, sa famille était en crédit, Richelieu la favorisait, et il ne lui eût pas trop déplu de voir un prince du sang descendre un peu de son rang. Le mariage qui fut imposé à Condé quelque temps après n'était pas beaucoup plus relevé que celui-là. Un peu d'illusion était permis à l'âge et à l'impétuosité du jeune duc, et, une fois les affections engagées, elles ne cédèrent qu'au temps et à la nécessité.

Avec un pareil sentiment dans le cœur, on comprend combien le duc d'Enghien a dû souffrir du mariage auquel il fut condamné en 1641. C'est au chagrin de ce mariage qu'on attribua en partie la grande maladie qu'il fit alors. Bien que sa jeune femme, Maillé de Brézé, fût fort agréable, il ne vécut point avec elle, et forma dès-lors le dessein de la répudier dès qu'il le pourrait. Il protesta contre la violence qui lui avait été faite, et consigna cette protestation dans un acte notarié revêtu de toutes les formes légales et signé par lui, par le président de Vernon, surintendant de sa maison, et par Perrault, alors son secrétaire.

Nous avons raconté comment, malgré sa maladie, dès qu'il apprit que

(1) *Mémoires de Lenet*, édit. Michaud, p. 450.

la campagne allait s'ouvrir, rien ne put le retenir, ni les prières de sa famille, ni les larmes de sa maîtresse (1); il partit à peine convalescent et revint couvert de gloire. A son retour, il continua de « donner à Mlle du Vigean toutes les marques d'une passion tendre et respectueuse. »

En 1642, étant aux eaux de Bourbon avec le cardinal de Richelieu, le duc d'Enghien, au milieu des plus difficiles conjonctures, saisit un prétexte pour s'en venir à Paris, « où la passion qu'il avoit pour Mlle du Vigean l'appeloit. »

C'est surtout après la mort du cardinal, dans les années 1643 et 1644, qu'éclatèrent les amours de Condé. La galanterie étant alors à la mode, ces amours n'avaient été un mystère ni un scandale pour personne. La Bibliothèque nationale possède une histoire manuscrite de la régence d'Anne d'Autriche dont l'auteur déclare avoir été le témoin de toutes les choses qu'il raconte, et, dans une lettre adressée au prince de Condé, lui dédie en quelque sorte ces mémoires. Il y est plusieurs fois question de la tendresse des deux jeunes gens, dont l'un sortait à peine de l'adolescence, et l'autre avait vingt-deux ans à Rocroy en 1643, vingt-trois à Nortlingen en 1644, vingt-cinq à Mardyk, à Furnes et à Dunkerque en 1646, et vingt-six à Lens en 1647. Après la campagne de Flandre, où le duc d'Orléans avait pris Gravelines et où Condé avait pris Fribourg, « ces illustres conquérants, dit notre manuscrit (2), ayant apporté leurs lauriers aux pieds de la régente, qui étoit alors à Fontainebleau, se retirèrent, le premier à Paris et l'autre à Chantilly. Si la cour de Fontainebleau surpassoit celle de Chantilly en nombre, celle-cy ne lui cédoit en rien en galanterie et en plaisirs. La princesse de Condé, les duchesses d'Anguyen et de Longueville y estoient venues, accompagnées d'une douzaine de personnes de qualité les plus aimables de France. Outre la beauté du lieu, les jeux et la promenade, la musique et la chasse, et généralement tout ce qui peut faire un séjour agréable, se trouvoient en celui-cy. La jeune Du Vigean y estoit, pour laquelle le duc d'Anguyen avoit alors beaucoup d'estime et d'amitié. Elle, de son costé, y respondoit assez, et tout le monde les favorisoit. »

Il faut voir dans les mémoires du temps, les détails de ce curieux épisode de la jeunesse de Condé, les vicissitudes de cette liaison aussi tendre qu'elle était pure, les espérances, les craintes, les jalousies, tous les troubles heureux qui accompagnent l'amour. Mlle du Vigean avait supplié (3) Condé de dissimuler ses sentimens en public; elle l'avait engagé, en badinant peut-être, à faire semblant d'aimer Mlle de Boutteville; mais celle-ci était si belle, et le jeu était si dangereux, que

(1) Voyez l'article précédent, livraison du 15 mai.
(2) *Supplément français*, 935, fol. 30-31.
(3) *Mémoires* de Mme de Motteville, t. Ier, p. 295.

Mlle du Vigean se hâta de retirer son ordre et de défendre au duc de voir Mlle de Boutteville et de lui parler. Condé obéit encore; il rompit tout commerce avec sa cousine, et céda la place à Dandelot. Il s'empressa d'autant plus de favoriser ses projets qu'il le redoutait pour les siens. Mlle du Vigean l'avait averti que son père songeait à la marier à ce même Dandelot, et qu'il avait offert au maréchal de Châtillon une dot très considérable pour avoir son fils pour gendre. « Cette nouvelle, dit Mme de Motteville, avoit donné de furieuses alarmes à ce prince : il en donnoit souvent aux ennemis de l'état; mais son cœur n'étoit pas si vaillant contre l'amour que contre eux. » Il prit donc l'épouvante, et, pour parer ce coup, il entra si vivement dans la passion de Dandelot, qu'il lui conseilla d'enlever Mlle de Boutteville.

Cependant il ne cessait de faire tous ses efforts pour rompre son propre mariage; il y travailla avec ardeur et persévérance. La duchesse d'Enghien étant tombée malade, il crut toucher au terme de ses vœux; mais sa femme guérit : il fallait donc obtenir la dissolution juridique de son mariage. La chose était à peu près impossible, car la duchesse d'Enghien était, alors du moins, parfaitement innocente, et malgré toutes ses résolutions il en avait eu un fils. Et pourtant telle était la passion de Condé, qu'il s'adressa au cardinal Mazarin, et celui-ci, qui n'était pas fort scrupuleux, aurait peut-être permis la rupture, s'il n'eût craint que Condé, une fois dégagé, ne songeât à Mademoiselle, et ne devînt beaucoup trop puissant (1).

On peut juger par là de la violence du sentiment de Condé. Ce sentiment ne tenait pas seulement à la beauté de Mlle du Vigean, mais à sa parfaite honnêteté, à sa modestie, à cette tendresse à la fois dévouée et vertueuse, qui l'entraînait assez pour qu'elle se compromît un peu aux yeux du monde, mais sans rien accorder qui ternît dans l'esprit de Condé l'idéal de pureté angélique qu'elle lui représentait. De là cette passion mêlée de respect et d'ardeur qu'il brûlait de satisfaire en dépit de tous les obstacles, et qui ne fut jamais satisfaite. Mme de Motteville, instruite des moindres détails de cette intrigue amoureuse par Mme de Montausier, qui en avait été le témoin et presque la confidente, dit expressément, comme « une chose crue de tout le monde (2), » que Mlle du Vigean « est la seule que Condé ait véritablement aimée. » Mademoiselle, qui par divers motifs n'aimait pas celles que Condé aimait et qui est accablante sur Mme de Châtillon, s'exprime ainsi sur les amours de Condé et de Mlle du Vigean : « Elle étoit très belle; aussi cet illustre amant en étoit-il vivement touché. Quand il partoit pour l'armée, le désir de la gloire ne l'empêchoit pas de sentir la douleur de

(1) *Mémoires de Mademoiselle*, t. Ier, p. 84.
(2) *Mémoires*, t. Ier, p. 302.

la séparation, et il ne pouvoit lui dire adieu qu'il ne répandît des larmes; et lorsqu'il partit pour ce dernier voyage d'Allemagne (où il remporta la victoire de Nortlingen), il s'évanouit lorsqu'il la quitta. »

Une telle situation était trop violente et trop fausse pour durer bien long-temps; elle se prolongea même au-delà des bornes ordinaires. Mlle du Vigean ne voulait être que la femme de Condé, et le mariage de celui-ci ne se pouvait rompre : rien n'avançait d'aucun côté, et tout le monde souffrait.

On comprend que les assiduités déclarées de Condé auprès de Mlle du Vigean intimidaient ceux qui auraient pu prétendre à sa main. Il fut question pour elle de deux mariages. Parmi ses adorateurs était le marquis d'Huxelles, qui depuis épousa Marie de Bailleul, fille du surintendant des finances, si célèbre par les graces de son esprit. D'Huxelles était un militaire fort distingué, qui pensa devenir maréchal de France, et dont les services et la mort prématurée à la suite de ses blessures (1) comptèrent à son fils pour obtenir le bâton. Il songea très sérieusement à épouser Mlle du Vigean. Il recula devant les bruits qui n'avaient pu manquer de se répandre, « quoique, dit Lenet (2), d'où nous tirons ces renseignemens, je sache, avec toute la certitude qu'on peut savoir les choses de cette nature, que jamais amour ne fut plus passionné de la part du prince, ni écouté avec plus de conduite, d'honnêteté et de modestie de la part de Mlle du Vigean. » Et en cela Mme de Motteville et Mademoiselle sont entièrement d'accord avec Lenet.

Mlle du Vigean avait aussi été recherchée par un autre gentilhomme aimable et brave, le marquis Jacques Stuart de Saint-Mégrin, frère de la belle Saint-Mégrin dont le duc d'Orléans fut si amoureux. Saint-Mégrin aimait depuis long-temps Mlle du Vigean (3); mais il n'osait aller sur les brisées de Condé. Plus tard, il eut une extrême joie quand il sut qu'il pouvait être écouté, et il fit parler aussitôt aux parens de Mlle du Vigean. Le mariage n'eut pas lieu : une passion telle que celle que nous venons de raconter devait avoir un autre dénoûment.

On sait par Mme de Motteville et par Mademoiselle qu'après la campagne de Flandre et la victoire de Nortlingen, Condé fit une grande maladie. C'est alors que, désespérant de vaincre les scrupules vertueux de Mlle du Vigean et de faire dissoudre son mariage, il prit la résolution et pour elle et pour lui de tourner ailleurs ses pensées. Mlle du Vigean ne se plaignit point; elle ferma l'oreille à toutes les propositions, et,

(1) Le marquis d'Huxelles mourut en 1658 de ses blessures, et un peu du dépit de n'être pas nommé maréchal. Son fils le fut en 1703. Mme d'Huxelles mourut très vieille en 1712.

(2) *Mémoires de Lenet*, première partie, p. 207.

(3) *Mémoires de Mademoiselle*, t. Ier, p. 84.

dans tout l'éclat de sa beauté, elle se jeta aux Carmélites de la rue Saint-Jacques. Condé ne chercha point à la revoir; mais il conserva toujours pour elle, dit Lenet, « une mémoire pleine de respect. » L'amour de Condé ne fut donc pas un caprice passager des sens et de l'imagination. Il commença avant son mariage; il dura quatre longues années; il persévéra ardent et pur au milieu des camps, et ne s'éteignit que dans le désespoir d'arriver à une fin heureuse, et encore à la suite d'une longue maladie, et après une crise violente, d'où le vainqueur de Nortlingen sortit renouvelé, renonçant à jamais à l'amour pour ne songer plus qu'à la gloire et à l'ambition.

On voudrait suivre Mlle du Vigean au couvent des carmélites, et savoir en quel temps précis elle y entra, quels emplois elle y occupa et quand elle y mourut. Voilà ce que nuls mémoires contemporains ne nous apprennent, et ce que nous pouvons faire connaître avec certitude, grace aux documens authentiques qui nous ont été communiqués. Nous pouvons donc dire que Mlle du Vigean fit profession en 1649, qu'ainsi elle dut entrer aux Carmélites en 1647, puisqu'on ne pouvait faire ses vœux qu'après avoir été un an ou deux postulante et novice; qu'elle prit en religion le nom de sœur Marthe de Jésus; qu'elle mourut en 1665, on ne dit pas à quel âge; qu'elle ne fut jamais prieure; qu'elle était sous-prieure en 1659, qu'elle cessa de l'être en 1662; que, selon l'usage, elle dut l'être six ans, par conséquent de 1656 à 1662 : d'où il suit que toutes les lettres de Mme de Longueville par nous publiées (1) qui sont adressées à la sœur Marthe et à la mère sous-prieure, de 1656 à 1662, le sont à la même religieuse, et que cette religieuse est Mlle du Vigean; ce qui confirme la plupart des conjectures que nous avions autrefois tirées du ton particulièrement affectueux de ces lettres. Enfin nous avons trouvé à la Bibliothèque nationale, dans les portefeuilles du docteur Vallant (2) et dans le fonds de Gaignières (3), deux billets de Mlle du Vigean, devenue sœur Marthe, à Mme de Sablé, et un autre à cette même marquise d'Huxelles dont elle eût pu tenir la place. Ces lettres, d'une politesse gracieuse et où l'on sent une tendresse naturelle sous l'absolu renoncement de la carmélite à toutes les affections du monde, sont les seules reliques jusqu'à nous parvenues de cette intéressante personne, qui, pour avoir trop plu à un prince, fut réduite à ensevelir dans un cloître sa beauté et sa vertu.

Ainsi se terminent bien souvent les plaisirs de la jeunesse, les inclinations les plus nobles, les fêtes du cœur et de la vie. Mlle de Bourbon vit naître, croître et finir les amours de Condé et de Mlle du Vigean.

(1) Quatrième série de nos ouvrages, t. III.
(2) T. V.
(3) *Lettres originales*, t. IV.

Villefore dit qu'elle les traversa, mais il n'en apporte aucune preuve; il est au moins bien certain qu'elle s'efforça de réparer, autant qu'il était en elle, le mal que fit son frère à sa jeune et charmante amie. En souvenir d'elle, elle combla sa sœur de bienfaits, et, quand la pauvre délaissée eut été chercher un asile aux Carmélites, elle ne cessa pas d'entretenir avec elle un commerce affectueux; elle la visitait et lui écrivait souvent, et, jusqu'à la fin de sa vie, elle la mit dans son cœur à côté de Mme de Sablé.

Mais ne devançons pas l'avenir. Nous en sommes encore aux illusions du bel âge, dans la saison des plaisirs et des amours. Pendant qu'autour d'elle, à l'hôtel de Rambouillet et à l'hôtel de Condé, à Chantilly, à Ruel, à Liancourt, tout respirait l'héroïsme et la galanterie, environnée de jeunes et brillans cavaliers devenus plus tard de grands capitaines, de gracieuses amies qui entraînaient après elles tous les cœurs, que faisait du sien Mlle de Bourbon? Le donna-t-elle aussi, comme Mlle du Vigean et Mlle de Boutteville? Parmi tant d'adorateurs qui s'empressaient sur ses pas, n'en distingua-t-elle aucun? Tendre et un peu coquette, avec l'ame et les yeux de Chimène, quel Rodrigue la trouva sensible parmi les jeunes héros de la cour de son frère? A l'âge de dix-neuf ans, elle avait été promise au prince de Joinville, fils de Henri de Lorraine, duc de Guise. C'eût été une puissante alliance que celle qui eût ainsi réuni les Montmorency, les Condé et les Guise; mais le prince de Joinville mourut en Italie, où il était allé retrouver son père, dans la violente et opiniâtre persécution que ne cessa d'exercer contre les Guise, en souvenir de la Ligue, l'implacable vengeur et le promoteur infatigable de l'autorité royale, le cardinal de Richelieu. On dit qu'il fut aussi question pour elle d'Armand, marquis de Brézé, neveu du cardinal de Richelieu, frère de celle qui fut imposée au duc d'Enghien. Et certes Condé lui-même eût pu être fier d'avoir pour beau-frère le jeune et intrépide marin qui battit deux fois les flottes de l'Espagne, et périt, à vingt-sept ans, d'un coup de canon, au siége d'Orbitello, en 1646. Apparemment l'orgueil des Condé trouva que c'était assez d'avoir dérogé une fois, comme si l'ambition elle-même n'eût pas dû s'applaudir d'avoir à sa disposition, au moyen des deux héroïques beaux-frères, toutes les forces de la France, ses armées de terre et de mer!

Mlle de Bourbon attirait à la fois et décourageait. Il n'y avait pas un gentilhomme qui n'eût donné sa vie pour un de ses regards; mais nul n'était assez téméraire pour aspirer à sa main. On soupira donc beaucoup pour elle, plusieurs même lui adressèrent de plus particuliers hommages. On cite, entre autres, le duc de Beaufort, plus brave que spirituel, loyal, assez chevaleresque, qui, poliment éconduit, alla tom-

ber aux pieds de Mme de Montbazon et la servit jusqu'à la mort (1), surtout Coligny, le fils du maréchal de Châtillon, l'aîné de Dandelot, qui s'était distingué à la guerre, sans avoir jeté un grand éclat, mais qui possédait un bien grand mérite aux yeux d'une jeune fille, celui de la plus ardente passion. Osa-t-il la déclarer, et comment fut-elle reçue? C'est une histoire qui nous mènerait un peu loin. Hâtons-nous de dire qu'en 1642 M. le Prince et Mme la Princesse, ne trouvant pas un seul seigneur un peu jeune dans tout le royaume auquel la politique leur permît de donner Mlle de Bourbon, lui proposèrent le plus grand seigneur de France après les princes du sang, le duc de Longueville, qui rachetait cet avantage par des défauts considérables : il était veuf de Louise de Bourbon, fille du comte de Soissons, dont il avait eu Marie d'Orléans, qui avait déjà dix-sept ou dix-huit ans; il en avait quarante-sept, et même à cet âge il passait pour encore attaché à la plus triste coquette du temps, Mme de Montbazon. Mlle de Bourbon résista, ou du moins elle témoigna d'abord une vive répugnance; il fallut bien céder; elle prit alors son parti avec la résolution qu'elle montrait dans toutes les grandes circonstances. Elle épousa donc, le 2 juin 1642, à vingt-trois ans, le cœur et l'esprit remplis de poésie et de galanterie, un homme beaucoup plus âgé qu'elle, et qui n'était pas même assez touché de ses charmes pour avoir entièrement renoncé à une ancienne maîtresse.

Les fêtes de ce mariage furent encore plus brillantes que celles du mariage du duc d'Enghien. Mlle de Bourbon marcha à l'autel avec une sorte d'intrépidité, et elle parut presque gaie à l'hôtel de Longueville, occupant trop les spectateurs de son éblouissante beauté pour qu'on remarquât la violence qu'elle se faisait. C'est son historien, le janséniste Villefore, qui nous a conservé cette tradition. Trompeuse apparence! gaieté, courage, éclat mensongers! Un an s'était à peine écoulé que la blanche robe de la jeune mariée avait déjà des taches de sang, et que, sans même avoir donné son cœur, long-temps encore inoccupé, elle faisait naître involontairement la plus tragique querelle, où Coligny, qui avait soupiré pour elle, périssait, à la fleur de l'âge et peut-être sous ses yeux, de la main d'un de ces Guises auxquels elle avait été un moment destinée. Prélude sinistre des orages qui l'attendaient, première aventure qui consacra d'abord sa beauté d'une manière funeste, et lui conquit, à vingt-quatre ans, dans le monde de la galanterie, un renom, une popularité même presque égale à celle que la victoire avait faite à son frère, le duc d'Enghien.

V. Cousin.

(1) L'amour de Beaufort pour Mme de Longueville est un fait peu connu et qu'atteste La Châtre, son intime ami. Voyez ses *Mémoires*, collection Petitot, t. LI.

LIMA

ET LA SOCIÉTÉ PÉRUVIENNE.

I.

LA VIE, LES MOEURS ET LES FEMMES DE LIMA.

Parmi les grandes villes de l'Amérique méridionale, il n'en est pas qui soit demeurée plus fidèle que Lima aux vieilles mœurs espagnoles d'avant l'indépendance. Il y a là tout un monde à part, toute une civilisation élégante et raffinée, dont rien ne rappelle dans le reste du Pérou les bizarreries ni les délicatesses. Lima, sans doute, a son importance comme centre de la république péruvienne, et son histoire politique a été ici même l'objet d'une attention légitime (1); mais ne voir de la ville des rois que cet aspect, c'est s'imposer la tâche pénible de juger la société liménienne par son côté peut-être le moins attrayant. Si l'on veut savoir ce qu'il y a encore dans cette société, en plein XIXe siècle, de grace inimitable et d'originalité pittoresque, c'est la vie journalière qu'il faut interroger; c'est l'existence même du Liménien qu'il faut partager en quelque sorte, tantôt sous le toit de sa maison hospitalière, tantôt au milieu de ces fêtes de chaque jour qui donnent à la capitale du Pérou un caractère si charmant de splendeur et d'animation joyeuse. Les souvenirs que nous a laissés Lima, tel que nous l'avons vu dans ces dernières années, notamment sous la présidence

(1) Voyez les travaux de M. de Botmiliau, livraisons du 1er avril et du 1er juin 1850, et ceux de M. de Lavandais, livraisons du 15 janvier, 1er mars et 15 juin 1851.

du général Vivanco, feront pénétrer, nous l'espérons, dans la vie morale d'une des plus intelligentes et des plus aimables populations du Nouveau-Monde. Si, en nous suivant à travers les scènes et les incidens d'un long séjour à Lima, on arrivait à se former sans effort une idée juste des côtés faibles comme des côtés brillans de la civilisation péruvienne, ces souvenirs auraient atteint leur but, et un tel résultat suffirait à notre ambition.

Tout voyage, tout séjour en pays inconnu peut en quelque sorte se partager en trois périodes bien distinctes : la période de la surprise d'abord, celle de la curiosité ensuite, celle enfin de la réflexion et de la critique. Le moment de l'arrivée a ses joies et ses émotions fugitives qu'il faut noter au passage et qu'on ne retrouvera plus. Dans les jours plus calmes qui suivent l'installation, le voyageur subit peu à peu l'ascendant de la société qui l'entoure; il ne se contente plus d'être spectateur de ses fêtes ou de ses travaux, il sent le besoin de s'y mêler, de s'y associer. Enfin, quand la vie journalière lui a révélé tous ses secrets, c'est la vie morale et intellectuelle qu'il veut connaître, — et ainsi se complète peu à peu un ensemble de notions sans lequel on ne peut juger sainement ni les mœurs ni les intérêts d'une population étrangère. Ces trois momens qu'on retrouve dans tout voyage et que j'ai essayé de décrire marqueront les divisions mêmes de ce récit.

I. — CALLAO.

Nous étions entrés dans la rade de Callao par une nuit d'une sérénité magnifique. Le souffle presque insensible qui nous poussait vers le mouillage sembla expirer juste au moment où la frégate laissait tomber son ancre à deux encâblures de la côte. Devant nous, la ville piquée de points lumineux profilait sur un fond d'obscurité bleuâtre la ligne brisée de ses toits, et, sur un plan plus rapproché, un grand nombre de navires dressaient vers le ciel la fine silhouette de leur mâture. Vers minuit, des bancs de brume apparurent comme par enchantement, puis ils se rapprochèrent et se joignirent en estompant le contour des terres voisines; bientôt celles-ci s'effacèrent, et, notre horizon se rétrécissant peu à peu, la frégate demeura comme une noire chrysalide enveloppée d'une ouate épaisse. Une ligne phosphorescente se montrait seule à de brèves intermittences, accompagnée d'un fracas semblable à celui d'une fusillade : c'était le flot qui déferlait sur un talus dont les galets s'entrechoquaient, roulés par ses mouvemens d'ascension et de retraite.

Au lever du soleil, nous fûmes réveillés par un vacarme aussi étrange qu'étourdissant. Nous montâmes aussitôt sur le pont, où nous attendait un spectacle fort imprévu. La vaste baie, silencieuse et morne quelques

heures auparavant, était pleine de mouvement et de bruit. Des milliers d'oiseaux remplissaient l'espace à toutes les hauteurs et à toutes les distances. On eût dit que toute la population ailée de l'Océan Pacifique s'était donné rendez-vous à Callao. Autour de nous se prélassait le lourd pélican, embarrassé de son bec difforme et démesuré, auquel une bande espiègle d'oiseaux plus petits venait arracher la pâture. L'obèse et stupide pingouin repliait tout honteux ses ailes trop courtes après avoir en vain tenté de prendre son essor; le damier étalait un éclatant plumage d'argent et d'ébène; le pétrel à la voix stridente, la mouette blanche et légère comme une vapeur s'ébattaient joyeusement sur la houle et remplissaient l'air de piaillemens aigus qu'entrecoupaient çà et là des notes gutturales et nasillardes. C'était un vacarme à briser le tympan, un mouvement perpétuel à donner le vertige. Tout ce peuple turbulent et goulu était attiré sur la rade par le passage régulier d'une espèce de sardine dont les bancs nombreux hantent à certaines époques de l'année les côtes du Pérou, et fourmillent dans les eaux de Callao. Cependant le soleil, dont on apercevait depuis le matin le disque rouge et sans rayons à travers une épaisse couche de nuages, fondit cet obstacle et jeta inopinément sur l'eau sa lumière triomphale. Toute la gent emplumée s'émut, les vociférations redoublèrent, et des groupes nombreux s'envolèrent comme effarouchés; quelques instans plus tard, la brise de terre venait écailler la surface des flots et dérober ainsi le poisson aux redoutables appétits de l'ennemi, dont les bandes déçues et confuses s'enfuirent et disparurent bientôt à l'horizon.

La baie de Callao réunit des qualités assez rares pour la côte occidentale de l'Amérique du Sud, où il n'existe guère que des rades foraines. Elle est vaste et sûre, les navires peuvent la parcourir sans appréhension, rester au mouillage en tout temps avec sécurité, exécuter en toutes saisons leurs travaux de radoub et de carénage. Elle est suffisamment abritée, dans le sud-est et le sud-ouest, par une langue de terre, quelques rochers et deux îles, notamment celle de San-Lorenzo. Son ouverture principale (car il existe une passe peu fréquentée au sud de la pointe de Callao) s'étend de l'ouest au nord-nord-ouest; mais les vents qui soufflent de cette partie, ne se permettant jamais la moindre incartade, n'inspirent aucune défiance. L'île de San-Lorenzo forme le côté droit de cette entrée. San-Lorenzo est une terre aride, désolée, grise comme la cendre et rayée de ravins; pas un arbre, pas un atome de verdure ne se hasarde sur ses flancs calcinés et grillés par un soleil torride; à ce compte, jamais terre ne fut plus digne de porter le nom du martyr de Valérien. On y déposait jadis les nègres coupables de quelque méfait; les seuls êtres qui la peuplent aujourd'hui sont les veaux marins dont on entend les troupes nombreuses bramer la nuit sur le versant occidental de l'îlot. Vue du

mouillage, la ville de Callao n'offre rien de remarquable : c'est une ligne monotone de maisons grises bâties au niveau de la mer et à peine dominées par le clocher carré et trapu de l'église. A l'extrémité sud de la ville apparaît, sur le même plan, la blanche maçonnerie de deux forts à front circulaire, reliés entre eux par une série de batteries disposées, selon les accidens du terrain, pour battre la baie et la plupart des points de débarquement. La plaine s'étend de l'est au nord, mouchetée çà et là de bouquets d'arbres et traversée par le Rimac, qui vient se dégorger dans la rade sur la droite de Callao; puis au loin, à l'extrémité d'un ruban de verdure tracé par le cours fertile de la rivière, on voit s'élever, au milieu de longs et noirs massifs de saules, les nombreux clochers de Lima, violets ou vermeils, suivant les jeux de la lumière. Plus loin encore, de hautes montagnes énergiquement accentuées déchirent les nuages et enfoncent dans les profondeurs de l'horizon leurs divers plans bleuâtres et incertains.

Dès qu'il nous fut permis de communiquer avec la terre, je me fis débarquer sur un môle où des compagnies de travailleurs nègres ou indiens empilaient en chantant nombre de caisses et de ballots que des chariots plats, glissant sur un chemin de fer, emportaient vers les magasins de la douane. Quelques soldats débraillés et sordides, vêtus de fracs gris à paremens verts et coiffés d'une sorte de bonnet blanc qu'un ruban vert nouait à la base comme la fontange de nos pères, surveillaient l'opération avec un laisser-aller plein de mansuétude, qui nous parut fort engageant pour les fraudeurs. L'activité régnait partout; les chaloupes et les barques arrivaient à la file, chargées outre mesure, et se heurtaient en désordre au fond de l'anse que le môle contourné en demi-fer à cheval ménage entre ses murs et la terre pour faciliter les opérations de débarquement. Les matelots étrangers juraient par tous les diables, les ouvriers du port leur ripostaient en invoquant tous les saints; les grues et les palans soulevaient, avec d'horribles grincemens, des fardeaux énormes, et le môle, déjà encombré de caisses de fer et de chaudières à vapeur, disparaissait sous un amas de colis étrangers. Ce môle est l'un des plus beaux ouvrages accomplis sous la vice-royauté de don Antonio Amat.

La principale rue de Callao, la plus commerçante et la plus fréquentée, court parallèlement au rivage; elle est pavée de galets fichés en terre comme des œufs sur leur pointe. Les maisons qui la bordent, construites en *adobes* (1), ont pour couvertures de simples nattes disposées sur un lit de roseaux et revêtues d'une couche de chaux destinée à garantir l'intérieur contre l'humidité des brouillards et contre les rayons du soleil. Ces demeures n'ont en général qu'un étage, dans

(1) Briques cuites au soleil.

la longueur duquel règne une galerie abritée à certaines heures du jour par des rideaux de coutil rayé de couleurs vives; des magasins d'articles variés occupent d'ordinaire le rez-de-chaussée. Les autres constructions de Callao sont, pour la plupart, très basses, et les rues sont disposées de telle sorte que, durant la plus grande partie du jour, le soleil y verse une lumière implacable. Nous n'en parcourions pas moins la ville, enfonçant jusqu'aux chevilles dans une poussière remplie de débris infects qui donnent naissance à toute sorte de vermine. Les maisons, blanchies à la chaux ou badigeonnées en jaune, étaient closes et silencieuses comme des tombes. C'était l'heure de la sieste. Çà et là, des ânes pelés et galeux se tenaient immobiles dans l'ombre étroite que projetait par hasard un pan de muraille, et des files noires de *gallinasos* (1) dormaient perchés sur une patte au rebord des terrasses.

Les portes de l'église étaient ouvertes, nous y entrâmes. La nef n'offre aucun intérêt sous le rapport architectural, et la décoration intérieure répond à la médiocrité de la façade. En sortant de l'église, nous nous dirigeâmes vers le Castillo. C'était procéder avec ordre dans cette ancienne colonie espagnole où, comme dans tous les pays soumis à l'Escurial, l'église et l'épée, le prêtre et le soldat, après avoir été les plus énergiques leviers de conquête, restèrent les principaux élémens de puissance employés par les conquérans du Nouveau-Monde pour asseoir et perpétuer leur domination. Comme nous nous disposions à franchir le pont-levis abaissé sur un fossé devant l'entrée béante et voûtée de la citadelle, un groupe assez original s'offrit à nos regards. — Au sommet d'un monticule pierreux et fauve, que tigraient çà et là quelques bandes sombres de verdure, un factionnaire était assis; devant lui une *cholita* (2), le corps nonchalamment renversé, la main perdue dans les ondes d'une chevelure étoilée de fleurs de jasmin, et le coude appuyé sur le genou du soldat, écoutait en souriant quelque confidence amoureuse, tout en arrachant avec ses lèvres les pétales d'une fleur de grenadier. L'homme portait le frac gris et le bonnet blanc à ruban vert; la femme avait le torse drapé d'un châle écarlate, et son jupon retroussé laissait apercevoir un petit pied chaussé de satin blanc, une cheville fine et une jambe irréprochable. Le soldat s'était improvisé un parasol en nouant les pointes d'un madras aux extrémités de la baguette de son fusil, fixée elle-même par le milieu au coude de la baïonnette. Cet écran projetait sur le visage cuivré de l'Indienne une ombre vigoureuse, semblable à celles qu'Eugène Delacroix fait tomber avec une si savante hardiesse sur la face de ses personnages. Nous

(1) Sorte de vautour domestique du Pérou.
(2) Indienne.

nous gardâmes bien de prolonger une contemplation qui menaçait de devenir importune, et, laissant le jeune couple tout entier aux douceurs de son entretien, nous entrâmes au Castillo.

Tous les ouvrages situés au sud de la ville sont renfermés dans le Castillo. Les deux forts et les batteries dont nous avons déjà parlé le défendent du côté de la mer; des épaulemens et des fossés profonds, avec escarpes et contrescarpes, font sa principale force du côté de la terre. Dans l'enceinte de la citadelle s'élèvent des casemates massives, les seules qu'on puisse construire avec les matériaux peu résistans du pays. Ces réduits, où peuvent s'abriter de nombreux défenseurs, servent actuellement de cachots, comme nous pûmes nous en convaincre en plongeant nos regards dans un soupirail demi-circulaire fermé par une épaisse grille de fer et destiné à éclairer une profonde galerie, voûtée, fétide et lugubre. Le long des murs humides et noirs règnait un cordon de bancs en bois sur lesquels on apercevait une douzaine de nattes, couche ordinaire des prisonniers. Quelques ustensiles grossiers et indispensables étaient épars sur le sol. Pour le moment, ce sépulcre était vide; on avait dès le matin dirigé ses tristes hôtes vers différens travaux publics auxquels on les emploie. Au dehors tout était désordre : vieux canons de fonte et de bronze, les uns rouges de rouille, les autres verts d'oxyde de cuivre, ancres brisées, roues à engrenages, futailles défoncées, gisaient à moitié ensevelis dans la poussière. Presque toutes ces constructions menaçaient ruine, et de nombreux étais soutenaient le ventre rebondi des murailles, dont la chute semblait imminente.

Quand nous quittâmes la citadelle, le soleil dorait la ville de ses rayons obliques et disparaissait derrière San-Lorenzo, dont la masse violette se détachait sur un horizon ardent comme un brasier. Les travailleurs du môle regagnaient leur demeure, et les habitans sortaient de l'atonie où les avait plongés la température de midi. Partout les stores bariolés des balcons remontaient en criant sur leurs rouleaux, et les femmes, assises au seuil des portes pour respirer la première fraîcheur de la soirée, surveillaient leurs marmots déguenillés, qui se vautraient dans la poussière sans effaroucher le moins du monde des bandes de *gallinasos* occupés à déchiqueter les chiens morts. Notre promenade dans les rues, à cette heure où la ville respirait, nous permit d'apprécier du premier coup d'œil l'ensemble de la population de Callao, qui se compose de blancs, et plus particulièrement de *cholos* (Indiens) et de *sambos* (1). Le croisement de ces trois races primitives a multiplié à l'infini les nuances de la peau, et l'œil exercé des habitans du pays peut seul démêler infailliblement le type originel des différens individus. Les *cholos* et les *sambos* se distinguent moins

(1) Les *sambos* sont le produit du croisement de la race indienne avec la race noire.

par la couleur de la peau que par la forme du visage : ceux-là ont le front étroit, les mâchoires lourdes et saillantes, les yeux vifs et noirs posés à la chinoise, et les cheveux lisses et brillans comme du jais; leur physionomie, pleine de douceur, porte l'empreinte de la mélancolie et de la résignation. Le *sambo* a le teint plus foncé, les cheveux crépus, les lèvres épaisses. On chercherait en vain la beauté plastique chez les habitans de Callao : ils sont pour la plupart petits et malvenus; mais, à défaut de cette beauté précise, déterminée, qui frappe soudain le regard, on y rencontre souvent chez les femmes indiennes une sorte de grace dont on subit le charme, alors qu'un rayon de l'ame traversant l'enveloppe matérielle vient éclairer leur physionomie. Le costume des gens du peuple est à Callao, comme dans toutes les villes de la côte du Pérou, le même qu'au Chili. C'est pour les hommes un *poncho* de laine sur un pantalon de grosse toile. Les femmes se drapent aussi le torse dans un châle de couleur écarlate, et mêlent à leur chevelure des œillets ou des fleurs de jasmin; leur chaussure, plus élégante que comfortable, se compose le plus souvent d'un bas de soie rayé ou couleur de chair dans un soulier de satin blanc.

Le toit de l'homme du peuple est ici toujours hospitalier pour l'étranger; un visage souriant l'accueille à son entrée, un souhait de bonheur l'accompagne à sa sortie. L'intérieur des habitations est en général simple et modeste, sans être misérable; le mobilier de la pièce principale est ordinairement un lit paré avec une certaine affectation, une table dont un bouquet de fleurs fraîchement cueillies occupe le milieu, une causeuse cachée par une housse d'indienne imprimée, puis çà et là des escabeaux grossiers. Quelquefois un hamac destiné à la sieste joint les angles opposés des murailles blanchies à la chaux, contre lesquelles on aperçoit toujours accrochée à un clou l'indispensable *vihuela* (1) destinée à charmer les heures de loisir.

Il faut peu de temps pour explorer la ville de Callao. Nous revenions, après quelques heures de promenade, à la *Fonda de la Marina,* où nous avions élu domicile, avec cette tristesse qui accompagne d'ordinaire toute curiosité déçue, quand nous aperçûmes un groupe nombreux qui se pressait à l'entrée d'une case d'où s'échappait, mêlé à des clameurs discordantes, le frémissement cadencé des guitares. Le spectacle devait offrir un sérieux intérêt, à en juger par l'attitude des gens qui masquaient la scène. Tous, le cou tendu, les narines dilatées, les lèvres frémissantes, plongeaient des regards avides dans un appartement éclairé par je ne sais quelle lueur fauve et vacillante. Les uns applaudissaient de la voix et du geste les acteurs invisibles, d'autres jetaient quelques mots au concert vibrant de l'intérieur, et toutes ces

(1) Guitare.

faces noires comme l'ébène, rouges comme le bronze florentin, jaunes comme l'ambre, portaient l'ardente et sauvage expression de convoitise d'une meute que le fouet du piqueur contient devant la curée. Nous voulions aussi notre part d'émotions; mais nous hésitions à la conquérir en essayant de faire brèche dans cette muraille vivante. Un *arriero*, que ses formes herculéennes autant que sa profession rendaient très propre à ce genre d'exercice, vit notre embarras, et s'offrit, moyennant quelques pièces de monnaie, pour remplir l'office de bélier à notre intention. Le marché conclu, les clauses furent exécutées avec une conscience scrupuleuse. Nous pûmes alors comprendre cette attention passionnée, ces tressaillemens fébriles de l'assistance : jamais drame chorégraphique n'avait traduit plus énergiquement que celui qui s'exécutait sous nos yeux les ardeurs insensées de l'amour.

L'orchestre, si l'on peut nommer ainsi la force instrumentale qui jetait aux danseurs le mouvement rhythmique, se composait de deux guitares dont on faisait vibrer toutes les cordes à la fois, d'une table sur laquelle on tambourinait avec les poings, et d'un chœur de voix discordantes. L'action avait pour interprètes un nègre et une samba. L'homme, nu jusqu'à la ceinture, semblait fier d'un torse où l'on suivait le jeu des muscles à travers une peau sombre et lisse comme ces galets que la mer roule au rivage. La femme portait un jupon à falbalas tout bariolé de rouge et d'orange; elle avait laissé choir le châle de laine bleue qui gênait sa pantomime, et sa chemise sans manches était à peine retenue aux épaules par le lien mal noué d'une coulisse. Nous étions arrivés au dénoûment d'une *resbalosa;* telle nous parut être du moins la danse exécutée. Une pause eut lieu, durant laquelle choristes et danseurs demandèrent à la liqueur argentée de Pisco un surcroît d'énergie et des inspirations nouvelles. A un nouveau signal de l'orchestre, le nègre et la samba s'avancèrent, et, placés en face l'un de l'autre, prirent tous deux une attitude fièrement provocante de défi, tandis que le chœur entonnait la chanson suivante :

Tu dices que no me quieres;
Porque no me quieres di?
Io dejo de ser querido
Solo por querer te a ti!
Ahora samba y como no (1).

La femme tenait à la main droite son mouchoir déployé, auquel un geste arrondi imprimait un mouvement de lente rotation qui semblait faire appel au cavalier. Celui-ci, les coudes en dehors et les mains

(1) « Tu dis que tu ne m'aimes pas; — pourquoi ne m'aimes-tu pas? dis. — Moi qui me passe d'être aimée — seulement pour t'aimer, toi! — A présent, *samba*, et pourquoi pas! »

serrées aux hanches, approcha en se dandinant avec confiance; la danseuse alors, par un manége plein de coquetterie, commença une série de glissades et de pirouettes dans l'intention apparente d'éviter le regard de son partner, qui, de son côté, s'épuisait en vains efforts pour la regarder en face. Bientôt las d'une manœuvre stérile, il se prit à sauter pour sa propre satisfaction, et simula tout l'entrain de l'indifférence. La samba le rejoignit aussitôt en piétinant avec une mutinerie charmante; puis elle recula, revint encore, et reconquit son prestige en produisant des trésors de grace et de souplesse. Le nègre, enchaîné de nouveau à sa suite, imitait de son mieux ses fantasques évolutions. Tantôt elle se balançait lentement comme l'oiseau qui plane et oscille avant de s'abattre, tantôt elle frétillait comme le poisson qu'un bruit effarouche. Ses mouvemens, quelquefois d'une régularité parfaite, se transformaient tout à coup, et devenaient vifs, inégaux, insaisissables. Au fur et à mesure que l'action se déroulait, les *guitareros* raclaient leurs instrumens avec plus de fureur; le choc cadencé des poings faisait tressaillir les flacons sur la table ébranlée, et l'assistance, d'une commune voix, chantait à tue-tête :

Quisiera ser como el perro
Para amar y no sentir,
El perro como es paciente
Todo se le va en dormir;
Ahora samba y como no (1).

La danse prit bientôt un caractère plus véhément; les pirouettes et les glissades firent place aux gestes passionnés, aux postures lascives, aux expressions de plus en plus ardentes et impétueuses. Les regards des danseurs, rivés l'un à l'autre, se renvoyaient leurs éclairs, leurs genoux s'entrechoquaient, leurs reins tressaillaient comme galvanisés, d'énergiques palpitations faisaient onduler leur poitrine. Enfin un frémissement fiévreux parcourut le corps du nègre. On eût dit qu'il concentrait dans une suprême aspiration magnétique toutes les puissances de sa volonté. La samba se raidissait contre cet appel fascinateur; mais ses pas incertains la ramenaient toujours vers celui qu'elle voulait fuir; échevelée, haletante, vaincue, elle finit par tomber entre les bras du noir, qui l'enleva triomphant et la déposa à demi pâmée sur une causeuse au milieu d'une explosion de bravos.

Nous en avions vu assez pour comprendre la répugnance qu'éprouvent les femmes du monde à exécuter dans les salons péruviens certaines danses nationales. Nous laissâmes sambos et sambas continuer

(1) « Je voudrais être comme le chien — pour aimer et ne pas souffrir. — Le chien, comme il est patient, — oublie tout pendant qu'il dort. — A présent, samba, et pourquoi pas! »

leurs pirouettes devant un cercle d'amateurs plus sensibles que nous aux charmes de cet étrange spectacle, et nous rentrâmes à la *Fonda de la Marina*. Placée près du port, à l'entrée de la rue principale, cette *fonda* était l'établissement de ce genre le mieux achalandé de toute la ville, grace à la direction vigilante d'un hôte qui savait joindre à un savoir-faire puisé aux meilleures traditions parisiennes un amour d'ordre, de propreté et de comfort vraiment britannique. Ce fut dans cette hôtellerie, ressource inappréciable pour les officiers de tous les navires de la rade, que nous allâmes finir la soirée et nous enquérir des moyens de communication ordinaires entre Callao et Lima. Le résultat des questions adressées à ce sujet à l'*amo de la casa* (maître de la maison) fut qu'il nous serait facile de louer à toute heure du jour des chevaux et des voitures, les premiers moyennant une piastre, les secondes moyennant un quart d'once, mais que le mode de locomotion le plus économique et le moins *hasardeux* (ce mot fut prononcé avec une intention manifeste) était l'omnibus qui fait le voyage trois fois dans la journée. De nouvelles explications de l'hôte nous firent comprendre qu'il n'y avait aucune exagération dans ce mot *hasardeux*, qui nous avait d'abord fait sourire. Cette promenade de deux lieues, à travers une plaine découverte et sur une route incessamment battue, est souvent contrariée par de très fâcheuses rencontres. Les nombreuses crises révolutionnaires qui se sont succédé au Pérou depuis l'émancipation y ont créé toute une population de soldats sans drapeau et sans paie régulière, qui partagent volontiers leur vie entre les aventures de grande route et les exploits de guerre civile. Heureusement il y a moyen d'échapper aux réquisitions de ces routiers : ces *salteadores* de la route de Lima ne s'attaquent qu'aux voyageurs isolés et aux voitures particulières; ils respectent le personnel plus imposant de l'omnibus.

Parmi les habitans de la *fonda*, il s'en trouvait qui, ayant eu maille à partir avec les *salteadores*, purent nous donner quelques détails sur leur façon d'opérer. Elle est toute courtoise envers ceux qui ne tentent pas de se défendre ou de se soustraire par la fuite à leurs exigences; mais malheur au voyageur, quelque résigné qu'il soit, s'il n'a pas une bourse pleine à leur offrir! Le *cicatero* (ils nomment ainsi le voyageur sans argent) doit s'estimer très heureux s'il en réchappe avec quelques gourmades, et il court d'énormes chances d'être abandonné en rase campagne dans un déshabillé fort inconvenant. Quant à la résistance, elle a été trop rarement couronnée de succès pour qu'on se sente encouragé à une lutte où les armes sont nécessairement fort inégales. Le second d'un navire marchand venait de payer de sa vie une tentative de ce genre au moment où nous arrivions au Pérou, et, pendant notre séjour à Lima, le hasard nous fit rencontrer un capitaine anglais dont la bravoure téméraire avait failli causer la mort de son compagnon

de voyage. Ce capitaine, quelque peu officier de fortune, après avoir mis en différens pays son épée au service de dix partis contraires, était venu l'offrir aux turbulens du Pérou, et il avait voulu inaugurer son séjour dans ce pays par un trait d'audace. A cet effet, il se munit d'un arsenal, et, appelant de tous ses vœux une rencontre périlleuse, il quitta Callao dans une voiture, en compagnie d'un pacifique *tiendero* (1) de Lima. Le sort le servit à souhait; un accident survint à l'attelage, et, pendant que le *cochero* s'occupait d'y pourvoir, une demi-douzaine d'individus fondirent sur la voiture comme des vautours sur une proie. Les voleurs étaient en nombre, mais l'Anglais était brave. « Que voulez-vous? dit-il. — Ton argent, » fit un *salteador* en abaissant son escopette. C'était l'instant d'épargner les paroles; le pistolet de l'Anglais se chargea de la réponse, et une balle terrassa l'agresseur. — *Anda puerco!* cria aussitôt au cocher l'enfant d'Albion tout en s'apprêtant à faire usage d'un second pistolet; mais le *tiendero* liménien, qui avait perdu la tête, arrêta le bras du conducteur en lui criant d'une voix lamentable : *Para, amigo! por Dios, para* (2)!... La phrase commencée se perdit dans une décharge d'escopettes, qui enlevait et clouait au fond de la voiture une oreille du malheureux *tiendero*. Un second coup de pistolet tiré par l'Anglais renversa un deuxième assaillant; les autres hésitèrent. Le cocher s'était remis en selle; stimulé par la voix énergique de l'Anglais bien plus que par les prières désespérées de son compatriote, il enleva ses chevaux, partit à fond de train, et, malgré quelques balles qui trouèrent le fond de la voiture, on put atteindre Lima.

Comme nous ne tenions nullement à faire étalage de vaillance sur le sol péruvien, nous jugeâmes superflu d'affronter les *salteadores*, et, pour éviter autant que possible d'ajouter une nouvelle anecdote burlesque ou dramatique aux riches annales de *la Legua* (3), nous allâmes retenir nos places dans le prosaïque véhicule qui a la réputation de conduire son personnel *complet* jusqu'à la capitale.

II. — UN OMNIBUS PÉRUVIEN.

Le lendemain, au coup de dix heures, nous étions réunis au bureau de l'omnibus. Le *cochero*, nègre vigoureux et brutal, était déjà perché sur son siége et s'amusait en manière de passe-temps à fouetter son attelage, qui, impatient et tourmenté, piétinait, ruait, mordait et se trémoussait en secouant ses liens. Nous n'eûmes que le temps de déposer au bureau notre demi-piastre, prix du voyage, et de nous jeter pêle-mêle dans la voiture déjà pleine, qui partit aussitôt comme em-

(1) Boutiquier.
(2) Arrête, mon ami! pour Dieu, arrête!
(3) Endroit suspect de la route de Callao à Lima.

portée par des hippogriffes et roula sur un cailloutis féroce, avec grand fracas de glaces frémissantes et de ferrures disjointes. A la sortie de Callao enfin, le lourd véhicule entra dans une poussière compacte, qui étouffa son bruit et changea ses cahots brusques et saccadés en capricieuses ondulations : on eût dit un navire contrarié par les houles.

Tout le monde fumait au moment où nous étions montés en voiture. Aveuglés, étouffés, étourdis tout d'abord, notre premier soin avait été de forcer un peu l'étau vivant qui nous emboîtait, et, quand nous eûmes conquis l'espace auquel nous avions droit, nous nous empressâmes d'abaisser la glace placée derrière nous, afin d'absorber le moins possible de la vapeur de tabac qui nous enveloppait. Cette précaution prise, le nuage s'entr'ouvrit, et nous vîmes apparaître nos compagnons de voyage. Quelques-uns d'entre eux fixèrent surtout notre attention : deux officiers péruviens d'abord. Le plus âgé, sombre, terreux, austère comme un moine de Zurbaran, disparaissait jusqu'à la moustache dans son manteau; l'autre, pimpant, frisé, avenant et blond comme Van Dyck, portait une casquette rose galonnée d'or; un *poncho* blanc à longues franges garantissait contre la poussière son frac bleu de ciel, dont on n'apercevait que les manches brodées en soutache; un pantalon amarante à bandes d'or et des bottes grises complétaient son costume. Un troisième personnage était entièrement vêtu de noir; une croix écarlate lui couvrait la poitrine, deux croix semblables ornaient son manteau à la hauteur des épaules; son chapeau à larges bords couvrait non-seulement ses genoux, mais encore ceux de ses voisins. C'était un *hermano de la buena muerte,* confrérie religieuse dont la principale attribution consiste à ensevelir les cadavres. Il n'avait point, du reste, la physionomie de son industrie : à voir sa face joviale et rubiconde, on pouvait se demander comme Hamlet : « A-t-il le sentiment de ce qu'il fait, ce drôle? » Depuis le moment du départ, il bavardait sans trêve avec ses voisins, tout en accumulant dans je ne sais quelles mystérieuses cavités de son arrière-bouche une fumée qu'il soufflait ensuite par les narines en jets interminables. Ses doigts ne le cédaient point en activité à sa langue. C'était plaisir de voir avec quelle dextérité pratique il roulait des cigarettes pour les offrir à une voisine dont il s'était fait le complaisant pourvoyeur. — Celle-ci, jeune *cholita,* avait aussi la tête découverte, et son chapeau de paille de Guayaquil, tout radieux sous ses rubans cerises, luttait d'ampleur et contrastait avec le feutre sombre du révérend frère. Le même désaccord régnait entre son costume et l'accoutrement funèbre du *cofrade;* son crêpe de Chine diapré comme un parterre, son jupon de galante couleur rose, l'or de ses pendans d'oreilles, le vif éclat de ses rubans et de ses fleurs, tout cela couronné par l'ovale orangé d'une jeune tête ornée d'une tresse noire aux chatoiemens de saphir, aurait charmé le regard et réjoui le cœur sans le voisinage du moine, dont le bavardage effréné venait

sans cesse fatiguer nos oreilles. — Nous avions d'ailleurs à lutter de temps à autre contre un importun d'une autre espèce : c'était un chien chinois qu'un matelot qui faisait route vers Lima avait amené dans l'omnibus, et qui s'échappait sans cesse des mains de son maître pour venir mordiller nos vêtemens. Recouvert d'un pelage gris d'acier, brillant et ras comme celui d'une souris, porté sur quatre pattes fines, raides, courtes et pointues comme des pieds de marmite, cet animal était le digne enfant d'un pays qui semble avoir le privilége de produire toutes les excentricités de la création.

L'omnibus roulait sur un sable gris comme de la cendre et semé de galets; la voiture n'affrontait que trop bravement ces obstacles; elle oscillait et se trémoussait de la façon la plus inquiétante, et à chaque nouveau cahot le chien poussait les plus désagréables gémissemens d'eunuque. Nous avions laissé sur la droite, à un quart de lieue de la ville, un cube en maçonnerie surmonté d'une croix en fer. Pendant la nuit désastreuse du 28 octobre 1746, un navire emporté par les flots fut, dit-on, déposé, sans avoir perdu son équipage, en cet endroit marqué depuis du signe de la rédemption. A gauche, nous apercevions les arbrisseaux qui bordent le Rimac et les terrains marécageux qui l'avoisinent. Toute cette première portion de la route est géométriquement divisée par des murs épais construits en *tapias*, — terre mélangée avec de la paille, et qui, séchée au soleil, garde la forme de la caisse où on l'a foulée. La hauteur de ces clôtures varie de un à deux mètres. Rien n'est triste et monotone comme ces délimitations de propriétés qui semblent les ruines de quelque vaste cité détruite par un cataclysme. Çà et là, dans ces enclos, apparaissent des buissons rechignés et poudreux; le sol est à peine moucheté de plantes qui servent de pâture à quelques maigres taureaux. Sur la route, des ânes s'en vont par troupes au milieu d'un nuage, transportant à Lima, les uns des colis débarqués à Callao, les autres de la paille hachée menu, ou l'*alfalfa* (sorte de trèfle) renfermée dans des réseaux à larges mailles. Presque tous se traînent sous un trop lourd fardeau, et le bâton des *arrieros* est impuissant à hâter leur marche. De temps à autre, une de ces malheureuses bêtes tombe haletante sur le chemin, les coups ne lui arrachent pas une plainte, mais ne lui font point faire un pas; ses bourreaux l'abandonnent alors aux *arrieros* des convois suivans, et ceux-ci recommencent la bastonnade jusqu'à ce que l'âne se décide à se relever ou à mourir. Les carcasses et les ossemens épars attestent que de nombreux retardataires ont servi de pâture aux oiseaux de proie.

Aucune brise ne tempérait l'accablante chaleur de la matinée, le ciel était bleu comme la mer, dont on voyait se dérouler à l'occident la nappe infinie tout émaillée de voiles blanches, qui, semblables à des mouettes, circulaient à travers les grands navires sombres et endormis. Enfin, près de nous et troublant seul de son cri funèbre le morne si-

lence de l'éther tranquille, un condor gigantesque abaissait vers un appât invisible les circuits démesurés de son vol tournoyant. Nous avions laissé derrière nous le triste village de Bella-Vista. Une population misérable y hante quelques masures couleur de boue, les seules dont les murailles n'aient point été renversées par le canon de Callao durant les luttes de l'indépendance. Un peu plus loin, nous vîmes se dresser un bouquet de sombre verdure qu'encadraient les murailles neuves et crénelées d'un cimetière, et nous passâmes auprès du seul arbre que l'on rencontre pendant la première lieue à partir de Callao. Cet arbre servait d'abri à une petite table couverte d'un linge sur laquelle on apercevait des gâteaux racornis, du maïs cuit, écrasé et mélangé avec du miel (*masamorra*), des flacons de *chicha* (1) couronnés d'écume, le tout médiocrement gardé par une vieille *samba* qui dormait confiante le front sur les genoux.

Notre qualité de voyageurs français nous avait rendus l'objet des prévenances de la société. Le *cofrade* nous avait offert des cigarettes; mais ce tabac qu'il tassait, qu'il vannait dans le creux de sa main pour le coucher ensuite sur une feuille de maïs roulée entre ses doigts d'une propreté douteuse, nous inspira une défiance que justifiait amplement la nature suspecte de sa profession. Nous acceptâmes plus volontiers les cigares de l'officier dameret; cette politesse fit naître un rapprochement et autorisa la conversation. Nous avions affaire à un jeune homme de manières élégantes et d'un esprit cultivé, qui devait plutôt son grade (chose assez commune dans la république péruvienne) à sa naissance qu'à ses services militaires. Spirituel et moqueur, il dirigeait sa verve satirique contre les événemens récens de son pays, dont il faisait saillir la face burlesque. Sa plaisanterie n'était pas acrimonieuse; elle tenait à l'extrême gaieté de son caractère : de temps à autre, il agaçait son voisin renfrogné, qui grognait ou riait dans son manteau; puis, après avoir persuadé à la *cholita* de retirer ses pendans d'oreilles en cas de mauvaise rencontre, il la jeta dans toute sorte de perplexités, en lui racontant jusqu'où les *salteadores* malséans poussaient envers le sexe leurs perquisitions indiscrètes, — si bien que la jeune femme, ne trouvant pas un abri sûr pour ses bijoux, se décida à les remettre en place. A nous il parlait de sa patrie avec respect, comme un fils parle de sa mère, de ses gouvernans avec ironie, de l'opéra et des cantatrices en *appasionado*, des taureaux en enthousiaste, des femmes de Lima avec entraînement, mais, il faut le dire, avec certaines allures de triomphateur. Il avait, à leur propos surtout, le secret de ces exordes oratoires qui tiennent l'esprit en éveil et lui permettent de saisir au vol les plus fugitives insinuations, les réticences les plus inaperçues. A la suite d'une anecdote scandaleuse où il s'agis-

(1) Boisson faite avec le maïs fermenté.

sait d'un colonel qui, voulant gagner un officier à son parti, lui avait offert sa femme, son unique trésor, disait-il, l'officier grave crut devoir sortir de son mutisme et lui faire quelques observations. — Bah! dit l'autre en aiguisant sa moustache, c'est un fait acquis à l'histoire contemporaine du Pérou. — Néanmoins le jeune railleur parut tenir compte de l'avis et devint moins expansif.

Ainsi jasant, nous arrivâmes à la Legua, c'est-à-dire à moitié chemin de Lima. — En cet endroit s'élève une charmante église de la renaissance, qui, dédiée à Notre-Dame du Mont-Carmel, est, de la part des gens de mer surtout, l'objet d'un culte spécial et d'une dévotion fervente. Les tremblemens de terre, bien plus que le temps, ont fait choir çà et là des angles de maçonnerie et ont marbré de fissures sa façade badigeonnée de couleurs fausses, muette accusatrice de la parcimonie des fidèles et de l'incurie de l'administration. La voiture passa devant cette église et s'arrêta en face d'une *pulperia* (1) voisine. Pendant que l'attelage prenait quelques minutes de repos et soufflait dans ses harnais ourlés d'une écume blanche comme celle du savon, les voyageurs descendirent et se dirigèrent vers la *pulperia*. C'était une masure basse, bossue, couverte d'un toit plat, percée au rez-de-chaussée d'une large ouverture qui servait de comptoir sans qu'il fût besoin de pénétrer à l'intérieur. Un auvent en roseaux soutenu par des pieux, dont l'un fort élevé devenait aux grands jours la hampe d'un drapeau, abritait contre le soleil cette ouverture, où l'on apercevait des petits pains mal cuits, des *dulces*, des oranges, de la *chicha*, et sur des étagères plusieurs flacons à forme plus ou moins étrange, renfermant ces liqueurs vulgairement nommées en France *parfait amour*, *liqueur des braves*, etc. L'eau-de-vie de Pisco de cette *pulperia*, qui jouit d'une excellente renommée, attira au comptoir la majeure partie de nos compagnons de voyage. Quelques *arrieros*, le *poncho* sur l'épaule, le front ceint d'un mouchoir rouge, se reposaient auprès de leurs mules chargées et plaisantaient un nègre qui, grattant une mandoline, chantait à tue-tête et dansait tout seul au grand soleil. Deux autres personnages, hâlés et farouches comme des Bédouins, débraillés comme des lazzaroni, s'étaient accroupis dans la poussière et se partageaient une *sandilla* (pastèque) dont ils mordaient à même la tranche écarlate, tout en plongeant les doigts dans une écuelle remplie de *masamorra* qui excitait la convoitise d'un gros chien. Celui-ci, assis sur sa queue, regardait révérencieusement l'écuelle, et paraissait scandalisé de voir des pigeons moins circonspects y venir picorer à la barbe de ses maîtres.

Après une pause de dix minutes, le *cochero* nous cria de reprendre nos places. Comme nous remontions en voiture, l'ensevelisseur vint offrir à la *cholita*, qui n'était pas descendue, un verre de *pisco*. Elle

(1) Sorte de taverne où l'on débite à la fois des liqueurs et des épiceries.

nous le présenta tout plein en disant : « *Caballeros,* voulez-vous me faire l'honneur?... » Nous la remerciâmes discrètement; elle insista, et sa figure vermeille s'empourpra comme une orange mûre. — Ce genre de politesse ne se refuse pas d'ordinaire, nous dit le jeune officier; vous blessez cette pauvre enfant, qui en est toute confuse. — Telle n'était pas notre intention; aussi prîmes-nous bien vite le verre pour y tremper nos lèvres, et nous le rendîmes en nous excusant de n'être pas encore initiés aux façons cordiales et galantes du beau sexe péruvien.

Cependant les deux mangeurs de *sandilla,* dont nous n'avions pas remarqué sans inquiétude les physionomies passablement suspectes, étaient venus plonger un regard investigateur dans la voiture. Heureusement le conducteur ne jugea pas à propos de prolonger cette halte, et l'omnibus partit, laissant derrière lui, comme une locomotive sa fumée, un long nuage de poussière où disparurent nos deux contemplateurs. La conversation reprit de plus belle, mais cette fois ce fut l'officier qui nous interrogea sur la France. Paris était surtout le but de ses aspirations; c'était pour lui le seul point étincelant sur la carte du vieux monde. Un voyage à Paris nous a toujours semblé le rêve d'or de tout Américain qui se pique de civilisation; jamais Arabe ne poursuivit avec plus d'ardeur un projet de pèlerinage à la Mecque. Une fois en train de causer, le jeune officier donna libre essor à sa parole un peu vagabonde. Sa verve agressive se tourna contre les *Chileños,* ces rivaux naturels dont tout bon Péruvien aime tant à médire. Tout à coup un épais fourré de roseaux placé à gauche de la route attira l'attention du causeur. — *Jesu hijita,* s'écria-t-il en s'adressant à l'Indienne, voici l'instant de mettre en lieu sûr tous vos affiquets; nous sommes dans le coupe-gorge. *Ay de usted* (hélas de vous), si, comme on l'assure, ces *picarones* enlèvent les jolies filles!

L'officier grave haussa les épaules et grogna dans sa moustache, entre deux bouffées de tabac, ce mot unique : *Loco* (fou)! Quant à la *cholita,* elle interrogea du regard son voisin l'ensevelisseur, qui, s'imaginant qu'elle réclamait sa protection, prit un air des plus belliqueux et dit en lui présentant deux poings formidables : *A su disposicion, señorita!* Nous nous empressâmes aussi de lui faire les mêmes offres de service; elle les accepta avec une effusion des plus naïvement sérieuses. La partie de la route que nous traversions avait été le théâtre de nombreux brigandages; nul emplacement dans la plaine qui s'étend du rivage aux contreforts de la Cordillère n'est en effet plus propre aux embuscades. A droite et à gauche s'étendent des fourrés de roseaux aussi impénétrables qu'une brosse de chiendent, partout où n'existent pas certains petits sentiers indiqués par l'usage; ceux-ci rampent à travers ce repaire et viennent aboutir à la lisière du fourré en trouées étroites, sombres, mystérieuses comme celles des bêtes fauves, offrant ainsi un asile, soit pour garder l'affût, soit pour se dérober instanta-

nément aux poursuites, en cas de résistance sérieuse. Souvent, assure-t-on, un incendie allumé à dessein a débarrassé la route de ce dangereux voisinage; mais la plante vivace, poussant avec vigueur de nouveaux rejetons, semble, comme le phénix, renaître de ses cendres.

Cependant la *cholita* reprenait son assurance, car aucun symptôme inquiétant ne se manifestait. Nul bruit, nul mouvement ne troublait la parfaite tranquillité de la campagne; pas un souffle d'air ne courbait la cime des roseaux poudrés à blanc par la poussière, et l'omnibus se traînait péniblement dans son nuage, tandis que le *cochero* sifflait une *resbalosa* et fouettait ses chevaux en manière d'accompagnement. Bientôt nous pûmes reconnaître que nous approchions de Lima. La campagne changeait d'aspect; ce n'était pas encore la fertilité, mais ce n'était plus cette désolante monotonie qui attriste le regard durant les trois quarts du chemin. Quelques *chacras* montraient leur toiture grise dans les bouquets de figuiers et d'orangers; des bananeries, des champs de maïs et d'*alfalfa* découpaient au loin dans la plaine des figures géométriques. Enfin nous entrâmes dans une avenue de saules qui, rejoignant leurs rameaux, forment une voûte de verdure et versent sur la route une ombre épaisse dont on apprécie le bienfait après deux heures de véritable torture. Entre le chemin et les contre-allées affectées aux promeneurs coulent des *acequias* (canaux d'eau courante) qui fertilisent une infinité de plantes et de fleurs agrestes, et de distance en distance s'ouvrent de larges ronds-points entourés de petites murailles en briques le long desquelles règne un cordon de bancs. Ces ronds-points avaient été jugés nécessaires pour faciliter les évolutions d'équipages à une époque où la ville de Lima luttait de splendeur avec les plus riches cités de l'ancien monde. Hélas! sur cette chaussée jadis encombrée de carrosses, quelques véhicules aux maigres attelages se traînent seuls tout piteux à de rares époques de l'année, à côté de l'omnibus, qui accomplit le plus souvent dans une solitude complète son service quotidien.

La voiture roulait sur le pavé avec un fracas qui coupa court à toute conversation; mais j'avais devant moi pour me distraire une curieuse page où m'apparaissait confusément l'expression du sentiment populaire dans ce pays livré si long-temps à l'anarchie : c'était une longue muraille dont la robe de plâtre, rayée, crayonnée, déchirée en tout sens, étalait un fouillis de croquis hiéroglyphiques ou impurs, des cris de partis et des inscriptions facétieuses pour ou contre Torrico, Lafuente, Vivanco et autres agitateurs ou prétendans au pouvoir suprême, toutes choses fort peu réjouissantes, tempérées heureusement par quelques banalités amoureuses et par certains noms de femmes comme la langue espagnole en sait créer. Nous laissâmes sur notre droite des enclos où l'arbre se courbait sous les fruits, où le limon étincelait dans le feuillage sombre, et où l'oranger semblait escalader les murs tout exprès

pour jeter aux passans ses fleurs et ses parfums. Nous touchions à une terre généreuse, et, tandis que nous donnions un souvenir plein de gratitude au vice-roi Abascal, qui, voulant continuer aux voyageurs le bienfait des ombrages, se proposait de conduire jusqu'au port de Callao l'avenue et les *acequias* qui la bordent, notre omnibus tourna brusquement vers la gauche, se dirigeant vers un grand portique assez élégamment orné de moulures en stuc. Une large porte fermée, à battans verts, en occupait le centre; elle était accostée de deux portes plus petites, dont l'une était ouverte : c'était la *puerta de Callao*, principale entrée de Lima. Dès que nous eûmes traversé le portique et satisfait aux formalités de l'excise, nous enfilâmes une longue rue bordée de murailles peintes en façades de maisons, c'est-à-dire qu'au moyen du badigeon de différentes couleurs qui les couvrait tout entières, on y avait simulé des portes et des fenêtres. Ce spécimen des rues de Lima, triste et morne comme une mauvaise décoration de théâtre vue au grand jour, nous inquiétait déjà quand nous entrâmes dans une rue bordée de maisons véritables. Quelques minutes après, l'omnibus nous déposa dans la *calle de los Mercadores*, la rue la plus commerçante de la ville, d'où, après avoir pris congé de nos compagnons de voyage, qui nous firent toute sorte d'offres de service, nous courûmes nous réfugier, ruisselans de sueur et couverts de poussière, à la *Fonda Francesa*, où nous étions attendus par l'*amo de la casa*, brave et digne compatriote établi à Lima depuis plusieurs années.

III. — LA BUENA NOCHE.

Nous étions entrés à Lima la veille de Noël. Les carillons des innombrables églises de la ville appelaient les fidèles aux offices; mais, pour quelques sons vibrans et de bon aloi, des centaines de voix enrouées, asthmatiques et fêlées, appartenant sans doute à des fragmens d'airain, jetaient quelque brusque clameur du haut des clochers, ou murmuraient sourdement une psalmodie rogue et menaçante. Peu habitués à d'aussi étranges sonneries, nous ne pûmes d'abord nous défendre d'une certaine impatience bien justifiée par ce chaos de bruits impitoyables. Plus tard cependant nous en vînmes à trouver dans ces carillons désordonnés et sauvages, qui se renouvelaient chaque jour (car à Lima on honore officiellement presque tous les saints du calendrier), un charme singulier, dont les austères sonneries de nos fêtes religieuses n'ont jamais pu réveiller en nous le souvenir.

La *Fonda Francesa* où nous demeurions était située au centre de la ville, dans la *calle* de Bodegones, à deux pas de la place principale ou Plaza-Mayor. Comme le Palais-Royal à Paris, cette place, entourée de galeries exclusivement vouées au commerce, est le rendez-vous habituel des étrangers et des oisifs. Nous y allâmes chercher nos premières

impressions. La circonstance était favorable. Quand on veut d'un coup d'œil saisir la vie liménienne dans son aspect le plus original, c'est au milieu d'une fête religieuse qu'il convient d'arriver à Lima, et c'est à la Plaza-Mayor qu'il faut courir.

Le spectacle qu'offrait cette place le jour de notre arrivée ne trompa point notre attente. La foule affluait par toutes les rues avoisinantes. Comme un essaim de papillons dispersé par accident, des femmes pimpantes et coquettes, étalant aux regards les plus violentes nuances du satin et de la soie, diapraient la vaste place, et convergeaient toutes vers la cathédrale, festonnant les degrés du pérystile ou suspendant aux portiques leurs grappes vivantes. Pour la première fois, depuis notre départ de France, nous avions sous les yeux une ville et une population vraiment originales, et ce spectacle nous surprenait d'autant plus, qu'il s'offrait à nous presque aussi brusquement que si nous avions vu se lever le rideau d'un théâtre de Paris sur une ville espagnole du XVIe siècle, animée par un peuple de convention.

La Plaza-Mayor, ménagée au centre de Lima, si l'on comprend dans la ville le faubourg de San-Lazaro, forme un carré parfait, dont la cathédrale et l'archevêché occupent le côté oriental; au nord se trouve le palais national, résidence ordinaire du président de la république; les deux autres côtés sont remplis par des maisons particulières, dont l'étage supérieur, orné de balcons fermés assez semblables à des bahuts sculptés et peints appliqués contre les murailles, vient s'appuyer sur des galeries (*portales*) où des négocians, étrangers pour la plupart, étalent les produits de l'industrie européenne. Au milieu de la place s'élève une fontaine de bronze, surmontée d'une Renommée dont le pied sort d'un panache liquide, qui se brise en tombant sur deux plateaux d'inégale grandeur et vient remplir une large vasque. La cathédrale, gracieux monument de la renaissance, est flanquée de deux tours enrichies, comme le reste de la façade, de colonnettes, de niches, de statues et de balcons. Tout l'édifice est badigeonné de couleurs où dominent le rose, le vert, le jaune et le bleu. Le palais national est aussi revêtu d'une couche d'ocre jaune d'aspect assez maussade; les piliers des *portales* sont couverts d'une couche de rouge de brique : quant à l'étage qui les surplombe, vigoureusement nuancé de tons brûlés et violâtres, il est occupé dans sa plus grande partie par les balcons de bois dont nous avons parlé, sortes de boîtes mystérieuses peintes en vert-bouteille et en rouge brun. Qu'on imagine maintenant ce tohu-bohu de couleurs heurtées, criardes et fausses éclairé par un ardent soleil, que l'on jette dans ce vaste cadre ainsi bariolé une foule éblouissante, — et on aura une faible idée du spectacle qu'offre la Plaza-Mayor de Lima un jour de fête et de soleil.

La soie et le satin sont les seules étoffes que les Liméniennes ne dé-

daignent pas d'employer pour leur *saya y manto* si célèbre, et ainsi nommée parce que les principaux élémens de ce costume exceptionnel sont un jupon et une mante (1). La solennité de Noël nous permettait d'observer, en regard du pittoresque costume des femmes de la ville, les vêtemens plus simples, mais non moins gracieux, des *cholitas* et des *sambas*, aux figures brunes ou cuivrées, encadrées dans un immense chapeau de paille enrubanné. Les hommes se montraient aussi sur la place, mais en petit nombre. La plupart des citadins, tristement vêtus à l'européenne, se promenaient sous les *portales;* les campagnards et les moines apportaient seuls leur contingent d'originalité au spectacle qui nous surprenait, les premiers avec leurs *ponchos* bariolés assez semblables aux dalmatiques du moyen-âge, les seconds portant l'habit de leur ordre. C'étaient, par exemple, les franciscains en robe bleue, les dominicains en robe blanche et en camail noir, les *hermanos de la buena muerte,* puis d'autres confréries religieuses en frocs gris et bruns. On les voyait traverser à chaque instant la place, et plusieurs d'entre eux se mêlaient familièrement aux différens groupes de femmes. L'animation prit un caractère plus violent à la sortie des offices; dès que la cathédrale eut commencé à vomir par toutes ses portes des flots de peuple, mille clameurs s'élevèrent. Des musiciens nègres, sous prétexte d'implorer la charité des fidèles, commencèrent de complicité un charivari barbare. Les courtiers de loteries criaient la *suerte,* les *mistureras* vantaient leurs fleurs; les *tamaleros* et les *fresqueras* (2), dont les buffets occupaient le centre de la place, offraient avec succès, ceux-là leurs ragoûts incendiaires, celles-ci leurs boissons rafraîchissantes. Ainsi vu à la surface, entouré de prestigieux accessoires, ce peuple nous paraissait bien le plus fortuné du monde. Les hommes, cigare ou cigarette en bouche, se complaisaient dans la calme volupté du fumeur. Il y avait chez toutes ces femmes qui s'agitaient, caquetaient, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, faisaient la roue au grand soleil, tant de jeunesse, de grace et d'élégance, leur regard

(1) Le costume des Liménienne a été si souvent décrit, que nous croyons inutile d'entrer à ce sujet dans de longs détails. Nous rappellerons seulement que la *saya* ou jupe collante est ajustée à la taille au moyen d'une coulisse; froncée sur les reins et repoussée à quelques pouces au-dessous de la ceinture par un vêtement intérieur fortement gommé, elle s'éloigne du corps en formant mille plis réguliers. D'ordinaire la *saya* s'arrête à la hauteur de la cheville et laisse à découvert un petit pied du galbe le plus aristocratique, chaussé toujours avec un bas de soie couleur de chair et un soulier de satin blanc. La mante est un tissu élastique de soie noire, dont la Liménienne ramène les deux côtés sur son visage de manière à le voiler tout entier, en ménageant toutefois à l'un de ses yeux une ouverture étroite qui sert à diriger la marche. Le châle est la partie la plus luxueuse du costume liménien; pour peu qu'une femme se pique d'élégance, elle ne porte qu'un crêpe de Chine couvert de fleurs et de feuillages, aussi surprenant par la richesse que par la merveilleuse harmonie de ses nuances.

(2) Marchandes de fleurs, cuisiniers et limonadières.

avait tant de feu, leurs accens tant de charme, leur désinvolture tant de surprenante légèreté, elles paraissaient vivre avec un tel mépris des choses positives, avec une si complète ignorance des misères de ce monde, qu'il émanait d'elles comme un rayonnement de bonheur dont nous nous sentions pénétrés. Rien dans cette population pimpante et radieuse ne pouvait nous avertir que nous fussions au cœur d'une ville tourmentée et appauvrie par trente années de luttes anarchiques.

Les *nacimientos* semblaient accaparer, ce jour-là, toute la faveur populaire. On nomme *nacimiento* la légende du christianisme composée en relief, étalée sous les portiques de certains couvens et même dans des maisons particulières, sous les auspices de quelques vieilles béates. La foule visitait les *nacimientos* en quelque sorte processionnellement; nous suivîmes d'instinct l'un de ses courans, et nous nous trouvâmes bientôt enclavés dans une cohue qui assiégeait un vestibule où l'on se heurtait comme à la porte d'un de nos théâtres le jour d'une représentation extraordinaire. Les femmes surtout mettaient à pénétrer dans l'intérieur une persévérance héroïque. Ce ne fut pas sans peine que nous arrivâmes nous-mêmes jusqu'au *nacimiento;* encore n'y pûmes-nous donner qu'un coup d'œil, tant nous étions ballottés par le flux et le reflux des curieux. Le *nacimiento* n'est pas, comme encore aujourd'hui dans certaines villes de nos provinces, la scène de la nativité circonscrite dans un petit cadre : c'est l'histoire complète de notre Seigneur, remplissant un vaste espace en hauteur ou en largeur, suivant que l'exige la forme du local qui la contient. Le drame se déroule sur un terrain accidenté, qui commence à l'étable de Bethléem et qui aboutit au Golgotha. Montagnes arides, rochers menaçans, fraîches oasis, villages, fleuves, torrens, tout cela est disposé avec ordre, tout cela est peint de couleurs naturelles. Des étoiles de clinquant étincellent dans l'azur du ciel; l'une d'elles, la plus brillante, suspendue à un fil, guide les mages vers l'enfant-Dieu, et, comme toutes les figures sont mobiles, la scène reçoit de fréquentes modifications; ainsi les rois et les bergers, qui, dans les premiers jours de l'Avent, se trouvent fort loin de Bethléem, touchent, la veille de Noël, au seuil de l'étable. On passe successivement en revue le massacre des innocens, la décollation de saint Jean-Baptiste, la fuite en Égypte et tous les épisodes de la Passion.

Les ordonnateurs de ces *nacimientos* sont de vrais artistes populaires, qui luttent entre eux d'imagination, de naïveté, quelquefois même d'érudition. Il y a entre les différens quartiers de la ville des rivalités de *nacimientos*. Ceux-ci sont plus riches, ceux-là plus complets, d'autres plus ingénieusement composés. Parmi ceux que nous visitâmes, nous en remarquâmes un qui occupait un espace de trente mètres : il est vrai qu'à l'histoire sacrée on avait cru devoir joindre des sujets empruntés à notre époque, tels que les différens métiers de l'ar-

chitecture moderne, des scènes de la vie liménienne et jusqu'à des combats de coqs, ces derniers peut-être en mémoire du dénonciateur de saint Pierre.

Si notre première journée à Lima avait été bien remplie, la nuit qui allait suivre, la *noche buena*, n'allait pas être pour nous moins riche en spectacles curieux. Dès que l'obscurité fut venue, l'air retentit de musiques étranges et de folles chansons; des compagnies de nègres des deux sexes, escortées d'une foule bruyante, parcouraient la ville en brandissant des torches qui, fouettées par le mouvement de la marche, faisaient danser sur les murailles blanches des silhouettes gigantesques. De temps à autre, les porte-flambeaux s'arrêtaient, et la multitude formait un cercle au centre duquel commençaient des danses sans nom au son d'un orchestre diabolique dont les principaux instrumens étaient de larges tubes en fer-blanc fermés aux extrémités par des plaques de cuir que traversait une corde à nœuds; celle-ci, tirée avec force dans l'un et l'autre sens, arrachait aux cylindres une sorte de râlement baroque et sourd qui rappelait pourtant le son de la trompe. Dans quelques *patios*, la populace avait un libre accès; les danseurs, alors stimulés par l'espoir d'une rétribution, se livraient à leurs violens exercices avec une furie sans égale; ils s'affranchissaient de toutes traditions, et devenaient de véritables improvisateurs de pantomimes farouches et lubriques entremêlées de contorsions dignes d'un *clown*. Si d'aventure une de ces attitudes burlesques et inattendues jaillissait d'un suprême effort, l'assistance éclatait en hurras frénétiques, et les pièces de monnaie pleuvaient dans le cercle. Les clartés fauves et vacillantes, bizarrement éparpillées sur ces postures et ces grimaces de chimpanzé, contribuaient surtout à donner au spectacle un caractère de saisissante sauvagerie. L'épuisement seul mettait un terme à cette chorégraphie furibonde; les acteurs reprenaient alors leur course à travers la ville, non sans faire de fréquentes pauses aux *pulperias*, où ils puisaient des forces suffisantes pour se produire devant un nouveau public. Quelquefois deux compagnies rivales se trouvaient face à face; les quolibets et les injures volaient d'abord d'un groupe à l'autre en guise de prélude; bientôt on en venait aux mains pour s'arracher les torches dont les morsures ardentes faisaient surgir çà et là des cris aigus mêlés d'imprécations, et bien rarement on se séparait sans quelques scènes de pugilat, le tout à la grande satisfaction des spectateurs.

Durant toute cette nuit, la Plaza-Mayor fut animée par une foule bruyante. Des flambeaux et des brasiers jetaient aux façades environnantes de grandes clartés fugitives et sinistres. Les marchands de comestibles, nègres et *cholos*, circulaient à travers les tourbillons de fumée, attisant la flamme et tourmentant les poêles, les casseroles, les réchauds où l'on entendait glapir la graisse et crépiter les fritures et les grillades.

A travers la vapeur épaisse et nourrissante qui remplissait l'atmosphère on voyait des guirlandes de saucisses et de boudins joignant les extrémités de longues perches fichées en terre; des cordes tendues supportaient des jambons, des volailles plumées et dépecées toutes crues. On préparait aussi différens mets nationaux, tels que le *picanti*, dont les principaux ingrédiens sont la chair de porc cuite à l'étuvée, des pommes de terre, des noix écrasées, le tout violemment assaisonné de *capsicum;* le *tamal*, mélange de viande hachée menu, de maïs et de miel, que l'on vend sous forme de pâte; enfin le *pepian*, sorte de carri composé de riz, de dindon ou de poulet bouilli avec des gousses d'ail.

Pendant que sur la place on se pressait autour des nombreux étalages culinaires, les portes de la cathédrale restaient grandes ouvertes; l'intérieur, à peine entrevu à travers la fumée rougeâtre de l'encens et des cierges, regorgeait de fidèles. Ceux qui n'avaient pu y pénétrer encombraient les marches du péristyle, d'où, agenouillés et recueillis, ils suivaient avec ferveur l'office de minuit. La voix des chantres, mêlée aux sons graves de l'orgue, descendait parfois jusqu'à nous en rafales harmonieuses qui se perdaient dans les bruits confus occasionnés par les apprêts culinaires du dehors. On aurait dit ces tableaux primitifs où des paysages pleins de terreur déploient leurs profondeurs sinistres en regard des perspectives lumineuses du paradis. Quand, la nuit touchant à sa fin et les cloches se mettant en branle, les fidèles affamés quittèrent l'église, la scène prit un nouvel aspect. Les cuisiniers en plein vent se multipliaient pour distribuer aux passans les mets nationaux, enveloppés dans une feuille de maïs. Il n'y eut bientôt plus un pied carré du sol où l'on pût trouver place. Tous les consommateurs, accroupis dans la poussière, dévoraient leur pitance à qui mieux mieux, avec des grimaces féroces. Les *fresqueros* et les marchands de *chicha* déployaient en même temps une activité sans égale; ils enjambaient les différens groupes, le baril au dos, la bouteille en main, et versaient sur tous les points des rasades fabuleuses. Une pareille veillée ne se fût certes pas terminée en France sans hurlemens bachiques, sans querelles et sans rixes; mais l'ivrognerie est un vice presque inconnu aux vrais Péruviens. Quand nous quittâmes la place, rassasiés en quelque sorte par tant d'irritantes odeurs, l'agitation ne s'était point apaisée. Rentrés à la *fonda* depuis fort long-temps, nous entendions encore de notre fenêtre bourdonner la Plaza-Mayor comme une ruche immense, tandis que les *serenos* nasillaient aux échos d'alentour l'heure de la nuit et l'état du temps : il était trois heures.

Le lendemain, la place était jonchée de plus de feuilles que n'en fait pleuvoir le vent dans un bois durant une nuit d'automne; c'étaient les larges enveloppes de maïs dans lesquelles on délivre les divers alimens péruviens. Les cordes qui la veille, tendues en bel ordre, cou-

raient chargées de comestibles ou joignant les extrémités des pieux, traînaient çà et là, comme les agrès d'un navire désemparé, sur un amas de tables, de bancs et de barils renversés tout pêle-mêle. Les *gallinasos* se disputaient par bandes les débris de la bombance populaire le long des foyers encore fumans. La *buena noche* venait de finir; mais dans les folles joies, dans les pieuses solennités de cette nuit de fête, nous avions pu saisir un contraste qui devait nous frapper sans cesse pendant le reste de notre séjour à Lima, — le contraste de la fougue sensuelle et de l'exaltation religieuse, de la folie et du recueillement, de l'insouciance et de la passion. Dominé par un fonds de douceur et d'élégance naturelle inséparable du caractère péruvien, ce contraste étrange est peut-être l'expression la plus vraie de la civilisation liménienne.

IV. — LES LIMÉNIENS.

Quelle est à Lima la vie de chaque jour? — C'est la question que s'adresse tout voyageur à peine installé dans la ville des rois. Pour y répondre, je n'avais qu'à mener moi-même cette vie oisive et joyeuse, à suivre la société liménienne sur les places et dans les rues où le goût du *far niente* la ramène sans cesse, à pénétrer ensuite dans les réunions intimes, à observer enfin la famille sous le toit hospitalier qui l'abrite.

Après le chocolat écumeux et les deux *tostadas*, déjeuner frugal des pays espagnols, ma journée s'ouvrait chaque matin par une promenade sur la Plaza-Mayor. Le mouvement journalier s'y colorait de nuances infinies. Grace aux *tapadas*, on retrouvait là, en plein soleil, l'attrait piquant et le charme mystérieux d'un foyer de bal masqué. Nous ne nous lassions pas d'admirer ces bizarres costumes, au milieu desquels l'habit européen faisait, il faut bien l'avouer, une assez triste mine. Cet habit n'en est pas moins, au Pérou, l'indice d'une condition élevée, et le Liménien s'estime heureux quand il peut quitter le *poncho* pour suivre les modes françaises. Les femmes résistent heureusement à cette influence étrangère, et on les voit étaler avec une coquetterie charmante, au milieu de tous ces Péruviens vêtus à l'européenne, les irrésistibles séductions du costume national.

Et pourtant, qui le croirait? sur cette terre de la *lindessa* (1), au milieu de cette adorable population de sylphides, une société s'est formée pour braver la puissance de la femme, pour se jouer de ses enchantemens, pour nier ses précieuses qualités et ses attributs. Cette société, dont l'origine remonte aux temps presque fabuleux de l'his-

(1) Gentillesse.

toire du Pérou, porte à Lima le nom de *los Maricones;* elle existait déjà sous un autre nom chez les Incas et avait pris une extension tellement inquiétante, que plusieurs chefs, entre autres Tupac Iupanqui et Lloque Iupanqui, prirent les armes contre elle et la poursuivirent sur divers points de l'empire. La vice-royauté, pendant trois siècles, ne fut pas plus heureuse que les Incas dans sa lutte contre les *Maricones.* Il devait être donné à l'irruption des idées et des mœurs européennes, au début de l'émancipation, de déchirer en quelque sorte le voile qui cachait à la nation les égaremens et les débauches de la société tant de fois poursuivie. De nos jours, l'association des *Maricones* n'est pas détruite, mais elle est agonisante : nous avons souvent pu voir sur la Plaza-Mayor divers débris de cette étrange association. L'un d'eux surtout jouissait à Lima d'une éclatante popularité; c'était un *tamalero* (marchand de comestibles) gras, imberbe et fleuri comme un *soprano.* Cet individu portait un chapeau de paille de Guayaquil et le large tablier blanc du cuisinier. Bien qu'il fût constamment en exercice du matin au soir, comme certains pâtissiers de nos boulevards, son bavardage, encore plus intarissable que sa marchandise, charmait un auditoire qui, sans cesse arrêté devant lui bouche béante comme devant un grand orateur, grossissait de façon à intercepter le passage. Sa voix de femme claire et vibrante disait avec un esprit fort vif l'anecdote du jour, critiquait les mœurs et se permettait même parfois des incartades politiques. Les *tapadas* étaient particulièrement le point de mire de ses mordantes allocutions, il les interpellait au passage et les poursuivait de ses railleries; mais souvent aussi elles lui ripostaient avec succès : elles trouvaient, pour soutenir ces luttes frivoles, une vigueur et une originalité de repartie qui arrachaient aux spectateurs de bruyantes et sympathiques manifestations. Cette guerre d'épigrammes, où brillait l'infatigable fécondité du *tamalero,* se prolongeait d'ordinaire jusqu'au moment où un autre spectacle venait attirer les curieux et laisser dans l'isolement les parties belligérantes. Le commerce du *tamalero* était fort intéressé, disait-on, à ces brillans tournois qui appelaient l'attention sur sa marchandise. Cet industriel devait même à sa verve d'improvisateur deux ou trois fortunes que le *monte* (1), dont il poussait la passion jusqu'à la frénésie, avait successivement dévorées.

Nous ne passions jamais devant l'étalage du *tamalero* sans faire de tristes réflexions sur la fâcheuse influence qu'exerce au Pérou la fièvre du jeu. Nulle part on ne poursuit avec un aveuglement plus opiniâtre la déesse aux yeux bandés; — les jeux de hasard, les paris et la loterie engloutissent la paie péniblement acquise de l'*arriero* déguenillé, du

(1) Jeu de hasard fort en vogue à Lima.

sereno brûlé par le soleil et du *minero* pâli dans les ténèbres, sans compter le butin du *salteador*. Dans les hautes classes, les ruines et les fortunes dont le jeu est l'origine sont si communes, qu'on en parle avec indifférence. Les femmes elles-mêmes ne sont pas à l'abri de ce mal endémique, mais pourtant le jeu ne semble leur être accessible que dans des circonstances exceptionnelles : en temps ordinaire, elles se bornent à poursuivre les faveurs de la *suerte*. Aussi quelles prières aux saints, quelles invocations aux ames des morts, quelles fallacieuses promesses aux esprits célestes ne trouve-t-on pas inscrites sur les registres des courtiers de loterie, qui parcourent les maisons de la ville, et font apposer en regard des numéros choisis une phrase quelconque destinée à servir de contrôle en cas de similitude de noms! — *Mi padre santo Domingo, — el alma del azobispo, — para festejar a un santo*, telles sont les devises que reproduit le plus communément chaque mois le journal officiel vis-à-vis des numéros sortans. Le tirage de cette loterie hebdomadaire n'est pas lui-même sans intérêt; il se fait avec un certain appareil, en pleine Plaza-Mayor, sur un théâtre élevé assez semblable à ceux que l'on construit pour nos réjouissances publiques. Le premier plan est occupé par trois immenses sphères auxquelles une manivelle imprime un rapide mouvement de rotation. Sur le second plan se tient un bureau composé de notables et présidé par un officier civil. Quand arrive l'heure du tirage, la foule se presse autour du théâtre. La femme en robe de soie se soucie fort peu en cet instant du nègre sordide qui la coudoie : l'importante affaire est de conserver une bonne place; les campagnards à cheval dans la mêlée se dressent pour mieux voir sur leurs larges étriers maures; bourgeois, militaires, gens de toutes les conditions, de toutes les couleurs, sont pêle-mêle, attendant le signal. On le donne enfin : bien des mains blanches font le signe de la croix, bien des lèvres murmurent des patenôtres intéressées, un effort suprême resserre encore la foule, chacun peut sentir battre le cœur de son voisin. Tous les regards se fixent vers ce théâtre, qui, pour douze heureux (c'est le nombre ordinaire des lots), va faire naître de si nombreuses déceptions. Au milieu d'un silence plein d'anxiété, trois enfans font tourner les sphères, puis, au moment où elles s'arrêtent, ouvrent un guichet a ressort, y plongent le bras, et tous trois en même temps, comme des automates, élèvent au-dessus de leur tête, pour n'être pas soupçonnés d'escamotage, un billet pris dans chaque sphère, et le déposent sous les yeux du bureau, qui proclame le numéro et la devise du gagnant. L'opération se termine au milieu d'un brouhaha général : celui-ci fait part au public de sa bonne fortune, celui-là ne réussit guère à cacher sa piteuse mine, un autre enfin accuse tout haut l'injustice du sort, ce qui ne les empêche pas les uns et les autres d'aller déposer entre les mains du premier

courtier venu le *real*, prix d'un numéro, pour le tirage du mois suivant.

La Plaza-Mayor est le rendez-vous des Liméniens oisifs. Veut-on surprendre quelques traces d'activité, c'est dans un petit nombre de rues voisines de cette place qu'il faut les chercher. Ici encore mille aspects pittoresques attendent le voyageur. L'architecture de ces maisons à un étage et à toit plat, bien qu'uniforme en apparence, est diversifiée, pour qui l'observe de près, par mille gracieux détails. Ici ce sont des *miradores* (belvédères) et des clochers qui se découpent sur le ciel; là, des balcons en saillie qui projettent sur les murailles des ombres vigoureuses, et dont les angles, étagés par la perspective, ressemblent aux gradins d'un gigantesque escalier. Çà et là, les panneaux des balcons à demi soulevés laissent apercevoir quelque ravissante jeune fille, la rose ou l'œillet à la tempe. Il n'est pas jusqu'aux *gallinasos* qui, pareils à de grosses houppes noires, se tenant immobiles et par troupes sur le faîte des maisons, ne semblent destinés à en couronner la bizarre ordonnance. Le milieu des rues est occupé par des canaux d'eau courante, souvent assez larges, et qu'on passe sur de petits ponts en bois. La chaussée, pavée de petits galets, est bordée de trottoirs aux dalles brisées et disjointes. Si l'on s'éloigne des rues centrales, on ne rencontre plus même ces vestiges de pavage : on marche dans une poussière infecte mêlée d'immondices et de débris sans nom; mais ce n'est point vers les extrémités de la ville que l'Européen doit diriger sa promenade : les rues des *Mercadores* et des *Plateros*, purifiées par des *acequias*, les *portales* de la Plaza-Mayor, pourront seuls lui révéler le mouvement journalier et les habitudes de cette séduisante cité. Là, les rez-de-chaussée, occupés par les montres vitrées des marchands de nouveautés et des orfévres, attirent, comme dans nos capitales d'Europe, les chalands et les flâneurs. Les *cigareros* ont au coin des rues de petits ateliers où ils confectionnent avec une rapidité singulière d'excellens cigares à des prix modérés. Chaque carrefour a aussi sa *pulperia*, sorte de taverne assez mal famée, fréquentée surtout par les *cholos*, les *sambos* et les nègres. Les industries liméniennes paraissent dédaigner d'appeler l'attention par des enseignes. A part celles des barbiers, qui semblent avoir conservé le monopole de certaines opérations chirurgicales et qui exposent sur un panneau peint à l'huile une main armée du scalpel dans le voisinage d'un bras et d'une jambe d'où le sang jaillit à flots, on ne rencontre guère d'enseignes que sous les *portales*. Ce sont quelquefois de prétentieuses allégories : un troubadour de pendule arrache le voile d'une femme rouge couronnée de plumes et accroupie à ses pieds : c'est Colomb découvrant l'Amérique. — Une bande de rhinocéros met en fuite des éléphans (l'enseigne d'une boutique rivale et voisine représente une compagnie d'éléphans). — On en voit enfin

qui sont d'une impertinence manifeste : un brigand, le poignard à la ceinture, la carabine au poing, s'apprête à détrousser les passans.

Les principales artères de la capitale, surtout celles qui aboutissent aux marchés, sont, aux jours non fériés, le théâtre d'une activité qui tourne parfois à l'encombrement. Les campagnards y conduisent des troupeaux de vigognes et d'alpacas aux longues soies brunes, portant du fourrage dans des réseaux et des légumes ou des fruits dans des paniers de joncs tressés. — Des troupes de mules, fuyant à fond de train sous le fouet des *arrieros*, les parcourent, renversant çà et là quelques piétons surpris et impuissans à se garer. Des *aguaderos* nègres circulent tout le jour par la ville, juchés sur la maigre échine de leurs mules, dont le bât est disposé de façon à recevoir deux barils pleins d'eau qui se font contre-poids; ils s'en vont le nez au vent, les jambes pendantes, le bâton ferré sur l'épaule, interpellant à haute voix les Indiens ou les gens de leur couleur, et accompagnant leurs quolibets d'un bruit de clochette qui indique que l'eau est à vendre.

C'est toujours à la Plaza-Mayor qu'il faut revenir pourtant lorsqu'on veut prendre sur le fait toutes les étrangetés de la vie liménienne. L'un des marchés les plus curieux de Lima se tient sur cette place. On y vend à peu près de tout, mais, entre autres choses, des fruits, des fleurs et des légumes. Les marchands sont assis sous des châssis de roseaux, formant avec la terre un angle ouvert à volonté par un bâton fourchu, et sous des nattes de joncs tressés que des montans soutiennent comme un dais. On voit aussi se dresser capricieusement de vastes parasols de paille de maïs ou de toile de couleur; traversés au centre par un long pieu fiché dans le sol, tous ces frêles abris baignent d'ombre violette les vendeurs et leurs étalages de différentes espèces de fruits, que la gueule des mannequins, renversés en cornes d'abondance, répand à torrent sur des tapis grossiers. Certaines femmes, accroupies et les bras cachés sous le châle de laine bleue ou rose dont elles se voilent le bas du visage, portent sur leur tête un vaste panier plat tout rempli d'herbes et de fleurs qui leur fait de loin une coiffure fantastique. Immobiles et impassibles sous ce fardeau durant de longues heures, elles semblent subir une mortification volontaire à l'instar des fakirs indous. Partout on aperçoit d'énormes jarres de terre rouge, des corbeilles vertes, des paniers de joncs de forme bizarre, remplis de légumes secs, de pimens et de *coca*, feuille merveilleuse que les Indiens mâchent avec une espèce de chaux, et qui fait oublier, dans les courses forcées, la faim, la soif et la fatigue. Les végétaux des deux hémisphères abondent, et sont par conséquent à bas prix. Un personnel bizarre, bruyant, affairé, va, vient, marchande, achète aux divers étalages. — Ce sont les Indiens des *cerros*, figures fauves et hâlées, le madras noué sur l'oreille et recouvert d'un chapeau de paille en pain de sucre; les *sam-*

bas à la chevelure tressée en mille petites cordelettes à la façon des Sicambres; les prêtres séculiers, portant la coiffure de don Bazile, qui semble une pirogue renversée; les frères quêteurs des ordres mendians, la sébile à la main, saisissant toutes les occasions d'exploiter un peuple superstitieux; les *tapadas* au pied de satin, qui sont partout où il y a des hommes; puis de galans officiers, la casquette sur l'œil, la moustache retroussée, le *poncho* blanc à longues franges sur l'épaule, l'éperon sonore au talon, qui, s'ils avaient le Pérou en poche, n'auraient assurément pas l'air plus vainqueur. — Tout cela rit, babille, dispute et jure; les nègres surtout gesticulent et vocifèrent avec une telle véhémence, que leur voix couvre celle des *mercachiffles* (colporteurs) et des crieurs de *suerte*. Des *cholitas* à cheval dominent la foule, où elles se fraient difficilement un passage; puis, sur divers points, on voit au-dessus des groupes se balancer élégante, douce et fine, sur un cou de cygne, la charmante tête empanachée des *llamas* blancs ou bruns qui font tinter leur clochette.

Quand on est las de tout ce bruit, de tous ces spectacles de la rue, il y a quelque charme à se reposer au milieu d'une famille liménienne, à rechercher si la vie intime a gardé dans la capitale du Pérou quelques traces de cette couleur moresque imprimée aux monumens et aux costumes de Lima par les premières immigrations andalouses. Les traces de cette civilisation presque orientale des émigrans espagnols ne se sont guère conservées, il faut le dire, dans les mœurs péruviennes. La famille à Lima ne connaît point les susceptibilités farouches que la tradition prête aux Maures et aux Espagnols de l'Andalousie; elle n'y est point mystérieuse : la femme y jouit d'une entière liberté, et si l'un des deux sexes courbe le front sous le joug conjugal, ce n'est assurément pas le plus faible et le plus timide.

La maison liménienne est en quelque sorte ouverte à tout venant; rien de plus simple et de plus facile que l'introduction d'un étranger, le premier venu à peu près l'y présente sans autorisation préalable, et, à partir du moment où, selon l'énergique formule espagnole, « la case a été mise à sa disposition, » le visiteur à peine connu arrive de prime-saut à y avoir ses entrées aussi franches que le plus ancien ami de la maison. Qu'il s'y présente matin ou soir, la cordialité de l'accueil ne se dément jamais, et le sans-façon de ses hôtes, que sa présence ne semble jamais distraire de leurs habitudes et de leurs occupations accoutumées, l'engage vite à mesurer ses relations bien plus à l'intérêt et au charme qu'il y trouve qu'aux scrupules de nos convenances européennes. Cette grace hospitalière est tellement invétérée à Lima, que nombre de familles, en voie d'adopter les usages et les formes de nos civilisations française et britannique dans ce qu'elles

ont d'égoïste et d'étriqué, ne sont pas sensiblement parvenues à tempérer une vertu dont les étrangers connaissent tout le prix.

L'ameublement liménien est en général d'une extrême simplicité : quelques canapés de crin, des chaises, des tabourets, un tapis ou des nattes de joncs tressés, un piano, un guéridon supportant un bouquet fraîchement cueilli ou un plat d'argent rempli d'un mélange de fleurs effeuillées, forment tout le luxe de la pièce principale, qui est élevée et dont les ouvertures sont disposées de façon à combattre, par des courans d'air, les ardeurs du climat. Les fenêtres basses sont fermées par de légers treillis, quelquefois aussi par une série de petits barreaux peints en vert. La chambre à coucher renferme ordinairement toutes les élégances du mobilier. Les glaces sont rares et de petite dimension; les tentures, les draperies et les mille superfluités qui transforment en bazars nos demeures françaises, sont peu communes à Lima, où elles sembleraient au reste une anomalie avec le climat et les habitudes du pays. Les femmes mariées et les jeunes filles indistinctement reçoivent les visiteurs; et l'introduction d'un étranger, bien qu'inattendue, ne semble jamais ni les surprendre ni apporter parmi elles la moindre contrainte; elles lui font un accueil avenant et simple et l'autorisent presque, dès le début, à laisser de côté les fadeurs gourmées du cérémonial, de sorte qu'à la fin de la première entrevue il se trouve aussi à l'aise que parmi d'anciennes connaissances. Pour compléter l'illusion, son nom de baptême, que l'euphonie liménienne revêt d'un charme tout particulier, réjouit son oreille à chaque interpellation. Le visiteur, de son côté, qu'il ait devant lui une jeune fille ou une matrone de l'âge le plus avancé, ne doit jamais manquer d'appliquer à son interlocutrice les substantifs de *señorita* (mademoiselle) et de *niña* (petite). Les Liméniennes sont d'autant plus sensibles à cette flatterie exagérée, que jamais femmes au monde n'ont, on l'assure, supporté avec moins de résignation l'implacable envahissement des années. Aussi, pour en dissimuler l'*irréparable outrage*, ont-elles souvent recours aux cosmétiques les plus exceptionnels, et quelquefois même aux plus ridicules stratagèmes.

L'épithète espagnole *bonita* (jolie) est généralement consacrée, quand on parle des Liméniennes. On en voit peu, en effet, qui atteignent à la *hermosura* (beauté complète). Plutôt petites que grandes, elles sont sveltes et bien proportionnées. Dans leur visage aux traits réguliers et fins éclatent, au milieu d'une pâleur qui n'a rien de maladif, et sous l'arc régulier des sourcils, des yeux noirs d'une mobilité fiévreuse et d'une puissance d'*ojeadas* sans rivale. Leurs mains et leurs pieds, qui font leur orgueil, ont toute la perfection désirable. La Liménienne a conservé pour son pied une sollicitude qui, au commencement du

siècle, était poussée jusqu'à l'idolâtrie. Les femmes alors, dans leur intérieur, ne portaient ni souliers ni bas; on se fardait le pied absolument comme chez nous le visage. Aujourd'hui, pour peu que la nature ait étourdiment donné à cette extrémité chérie une longueur un peu exagérée, une femme n'hésite pas à sacrifier la forme à la dimension et se torture dans un soulier trop court, à la manière des Chinoises.

On a souvent mis en doute les sympathies des créoles pour les Européens et particulièrement pour les Français. Il serait possible qu'à une autre époque, s'inspirant de traditions espagnoles peu favorables à ces derniers surtout, et plus souvent encore humiliés par le faste outrageant de certains parvenus, dont la fierté et l'insolence ne réussissaient point à faire oublier une basse extraction, les Péruviens aient quelquefois épanché avec amertume leur dégoût et leur mépris. Aujourd'hui ces causes de mésintelligence se sont considérablement amorties. La multiplicité de nos relations avec le Pérou y a vulgarisé les idées françaises, et l'on n'y voit plus guère s'élever ces fortunes scandaleuses si communes à une autre époque. Les rares commerçans étrangers qui s'enrichissent doivent leur succès à un travail consciencieux et opiniâtre. Ce ne sont plus ces *industriels* sans aveu, exploitant une population confiante, raillant leurs dupes et se glorifiant avec cynisme de leurs méfaits. Si la race n'en est pas encore complétement éteinte, elle devient au moins de jour en jour plus rare ou plus pudibonde; le bon sens des Péruviens d'ailleurs en fait justice et n'enveloppe pas la masse des immigrans dans sa réprobation. — Nous devons dire pourtant qu'il existe parfois entre les actes et les paroles des Liméniens certaines contradictions qui sembleraient justifier le reproche de manque de sincérité dont on les soupçonne; mais cette nuance de leur caractère, fort spirituellement indiquée par un écrivain de Lima, tient surtout à une puérile manie de *nacionalismo* (c'est l'expression dont il se sert) éclose depuis l'indépendance. — Il n'est pas rare de voir tel individu vivre en rapports fréquens et intimes avec des étrangers, affecter de se produire avec eux dans les cercles et dans les lieux publics, se parer à tout propos de ses nombreuses amitiés transatlantiques, et professer, suivant la disposition d'esprit ou l'intérêt du moment, un suprême dédain pour les objets de sa fréquentation et de sa sollicitude ordinaires. Les femmes surtout, qui, plus qu'ailleurs, recherchent l'intimité des étrangers, ne manquent pas, au moindre froissement, d'exhaler leur humeur d'une façon fort vive. Avec quelle joie maligne et railleuse ne s'écrient-elles pas alors en branlant la tête : *Ay niña! extrangeros yo, con que no puedo verlos ni pintados! con que hasta me parecen animales!* (Ah! ma fille, des étrangers, moi! je ne puis les voir même en peinture; c'est tout juste s'ils ne me semblent pas des animaux!) Nous le

répétons cependant, le *nationalisme* des Liméniens ne repose sur aucun principe arrêté et n'existe qu'à l'état de manie.

Comme dans tous les pays espagnols, la musique et la danse sont les arts qui trouvent à Lima le plus d'adeptes parmi les femmes; leurs dispositions naturelles se joignent au sentiment le plus exquis pour suppléer aux maîtres qui leur manquent. Il en est peu dans la société qui ne sachent jouer fort convenablement du piano, et on en compte un certain nombre qui se sont élevées à un talent du premier ordre. Les partitions de toutes les écoles leur sont familières, mais leurs préférences sont toutes pour la musique italienne. L'opéra italien établi dans la capitale du Pérou depuis plusieurs années devait naturellement développer le goût des Liméniennes pour les mélodies de Rossini et de Bellini. Les voix fraîches et limpides ne sont pas rares à Lima, et nous avons entendu des femmes du monde aborder avec un succès légitime les morceaux les plus difficiles des œuvres en renom. — Quant à la chorégraphie, elle ne jette que de furtives lueurs; la *samacueca*, la *resbalosa*, la *zapatea*, et autres danses nationales pleines de caractère, trouvent à peine aujourd'hui des interprètes dans les salons. Cela tient sans doute aux triviales exagérations que les basses classes leur ont fait subir. Les jeunes danseuses, voyant poindre sur les lèvres des hommes un sourire équivoque, ont fini par soupçonner qu'on attachait à leur innocente pantomime un sens suspect, et dès-lors elles ont dû renoncer à ces occasions de produire en public des trésors vraiment incomparables de grace et de souplesse. L'historien voyageur Stevenson constatait déjà, il y a vingt ans, avec une satisfaction fort réjouissante que notre monotone quadrille, qu'il nomme « l'agréable contredanse, » commençait à détrôner au Pérou les danses nationales; le progrès est maintenant presque accompli. A part la contredanse espagnole, sorte de valse à mesure lente avec un grand nombre de figures, les bals du beau monde liménien ne diffèrent pas sensiblement des nôtres, et si l'on veut recueillir en ce genre quelques bribes de couleur locale, il faut les chercher surtout dans les classes populaires.

Les femmes du monde sont, dans leur intérieur, vêtues à la française, avec une élégante recherche. Les modes parisiennes ont des ailes pour franchir l'Atlantique et les Cordillères; aussi s'implantent-elles à Lima peut-être avec plus de facilité que dans certaines provinces de France. Le chapeau seul s'y introduit avec difficulté, et en cela les femmes font preuve de goût, car rien ne saurait valoir le trésor naturel de leur chevelure, dont elles varient à l'infini les ingénieuses combinaisons, et dont une fleur est toujours le coquet et indispensable accessoire. Cet amour immodéré des bouquets et des parfums s'étend à toute la population. Il faut qu'une maison soit bien pauvre pour qu'on

n'y puisse rencontrer une corbeille de fleurs et un flacon d'*agua rica* (1). C'est une politesse fort usitée dans le peuple que de fleurir la boutonnière et de parfumer le mouchoir d'un visiteur. — Dans les grandes circonstances, aux époques de baptême ou d'anniversaire, le luxe suprême consiste à distribuer aux invités de petites pommes vertes où des incisions remplies de poudre d'aloës forment des arabesques élégantes, entrecoupées çà et là de clous de girofle. Ces divers ingrédiens, dont le suc du fruit entretient l'humidité, dégagent une senteur des plus agréables; puis ce sont encore des oranges dans un réseau de filigrane d'argent, et surtout de longues pastilles d'encens recouvertes de papier métallique couleur de feu, où la cannetille et les perles de différentes nuances figurent de gracieuses spirales. A l'une des extrémités s'épanouit une gerbe étincelante de petites lames d'or et d'argent, parsemées de grains de verre qui simulent des saphirs, des rubis et des émeraudes. Souvent aussi des fils métalliques retiennent des *escudites* de dix francs, qui concourent à l'ornement de ces colifichets et leur donnent une valeur plus sérieuse. Les couvens de femmes ont le monopole de ces coûteuses inutilités, dont le travail précieux va s'engloutir dans quelque *brasero* en jetant un peu de fumée odorante. Les esclaves fouillent alors les cendres pour en retirer les *escudites*, si leurs maîtres, se conformant au bon ton, ne les ont pas détachées. Chez les Liméniens, le nécessaire, toujours à peu près sacrifié au superflu, n'existe guère que dans des limites fort restreintes. Quant au comfort, c'est tout au plus s'il a pénétré dans quelques demeures exceptionnelles. Les habitudes de sobriété particulières à ce peuple s'accordent au reste merveilleusement avec son besoin de luxe et d'ostentation. En général, le seul repas sérieux que l'on fasse dans la journée se compose d'un ou deux plats, et l'on y boit rarement autre chose que de l'eau : un potage, sorte de coulis épais où la viande tient lieu de pain, le *puchero* et l'*olla* classiques de la cuisine espagnole sont demeurés les plats de résistance dans les classes aisées. Sur les tables plus modestes apparaissent les mets nationaux, où les condimens jouent leur implacable rôle. On voit quelquefois chaque membre d'une famille manger à sa guise et à ses heures, l'ordre et la règle n'étant pas les vertus dominantes des ménages péruviens.

Quelques circonstances bizarres ont gravé dans ma mémoire le souvenir d'un dîner où l'on m'offrit une place, sans préméditation, je dois l'avouer. L'un de ces hasards que font naître sous vos pas les habitudes liméniennes me mit en rapport, au cirque *del Acho*, avec une *tapada*, et j'obtins de sa grace l'autorisation de l'escorter jusqu'à sa demeure. Nous entrâmes dans une maison de modeste apparence, et

(1) Eau de senteur.

ma charmante conductrice me présenta à sa famille assemblée, une mère, deux frères et deux sœurs, en tout six personnes. On m'accueillit avec une cordialité presque obséquieuse. C'était l'heure de la *comida;* bon gré mal gré, il fallut me mettre à table. Les différens mets se composaient de *masamora*, de *tamal* étendu sur des feuilles de maïs, et d'une sorte de pâte épaisse formée de *garbansos*, de pommes de terre, de maïs et de viande hachée. Au centre de la table se dressait un immense, mais unique verre plein d'eau. — Où donc est la Ascension? dit la mère, quand nous eûmes pris place. — Me voici, répondit ma compagne. Je jetai les yeux au fond de la chambre, et je vis la Ascension en robe blanche : sa *saya*, couleur de smalt, dont elle avait lâché la coulisse, venait de s'abattre sur ses pieds; en ce moment, elle laissait glisser de la même manière son crêpe de Chine. L'ange se dépouillait de ses ailes; mais en son lieu restait une charmante mortelle, qui vint, le sourire aux lèvres, s'asseoir en face de moi. Le dîner commença; chacun prenait avec les doigts, qui la *masamora*, qui le *tamal*, et, à tour de ronde, buvait une gorgée dans le verre commun.

Sous le spécieux prétexte que je n'avais pas d'appétit, j'avais voulu refuser une portion de *picanti*, mais je dus céder aux instances de mes hôtes, qui poussaient jusqu'à la tyrannie leurs prévenances hospitalières. J'eus à peine avalé cette composition que sa perfidie, voilée d'abord sous un goût assez agréable, se révéla tout entière. Le *capsicum* dont elle était chargée m'incendia en un instant le gosier et l'estomac. Je voulus boire, mais la vue du verre me remplit de découragement. Je le saisis pourtant en fermant les yeux avec un geste désespéré, et je le vidai d'un trait. Jamais, mieux qu'en cet instant, je n'ai compris l'exploit de Bassompierre buvant aux treize cantons. — J'étais à peine remis de ma mésaventure, qu'une boulette de mie de pain vint me cingler le visage. Je fis d'abord une assez bonne contenance; mais un second projectile vint presque aussitôt me crever à peu près l'œil. Cette fois je bondis, et dus faire, à ce qu'il paraît, une grimace assez grotesque, car la Ascension éclata d'un fou rire, qui trahissait la coupable. Mes hôtes, remarquant ma surprise, m'invitèrent à riposter, en m'assurant que la boulette était le trait d'union dont se servaient pour se joindre à table les couples sympathiques. Une telle explication ne me laissait rien à dire, et je l'acceptai de fort bonne grace. Nous nous levâmes enfin : les hommes roulèrent des pincées de tabac dans des feuilles de maïs et lancèrent à l'envi des jets de fumée; les jeunes filles, couchées dans un hamac qui joignait en diagonale les extrémités de l'appartement, chantèrent des romances en s'accompagnant d'une guitare, et la soirée se termina par des *samacuecas* qu'elles exécutèrent, à ma demande, avec une désinvolture toute péruvienne.

Sous le régime espagnol, au temps de la plus grande prospérité de Lima, les goûts de luxe et de plaisir de la classe oisive et opulente avaient gagné comme une fièvre les derniers rangs de la population; chez les femmes surtout, ils étaient devenus un impérieux besoin. On cite encore aujourd'hui à Lima nombre de fortunes dissipées au souffle de leurs caprices. Les Liméniennes se glorifiaient de leurs exploits en ce genre comme les guerriers du nombre de leurs victimes. Ces traditions de coquetterie et de folle prodigalité n'ont point perdu tout-à-fait leur empire. Le désir de plaire, les fantaisies coûteuses et la misère entretiennent dans les basses classes un commerce de galanterie que favorisent la liberté des femmes et le précieux auxiliaire du costume; les lieux publics ne sont pas les seuls endroits exploités par ces vierges folles; elles se prévalent encore de mille prétextes pour entrer dans les *fondas* et se mettre en rapport avec les étrangers, moins accessibles à la défiance que les enfans du pays et plus faciles aux entraînemens d'amour-propre et à l'attrait pittoresque d'une aventure imprévue. Le respect de la vieillesse, les joies de la famille qui pourraient combattre cette extrême légèreté de mœurs, sont malheureusement inconnus aux Liméniennes. Leur vie, tout extérieure, se passe dans les plaisirs et s'achève au milieu d'une triste indifférence. Si dans une maison un étranger se lève avec respect à l'approche d'une femme âgée, il n'est pas rare d'entendre une jeune fille lui dire d'un ton léger : *No se incomoda usted, esta es mi mamita* (ne vous dérangez pas, c'est ma mère)! La mère ne souffre nullement de cette façon d'agir, elle n'a qu'une ambition, celle de voir sa fille entourée et courtisée : aussi se prête-t-elle volontiers à remplir l'humble office d'une servante auprès de l'enfant qu'elle n'a pas su élever.

Malgré le cordial accueil qui attend l'étranger dans toutes les maisons de Lima, la vie intérieure et journalière des habitans est bien loin d'offrir l'intérêt qui s'attache aux scènes de leur vie extérieure, surtout quand une fête religieuse, un mouvement politique, viennent en animer les aspects. Je me lassai donc assez vite de mes études sur le côté intime des mœurs liméniennes. D'autres spectacles m'attiraient, et le souvenir des fêtes de la *buena noche* me faisait désirer une nouvelle occasion de me mêler à quelque divertissement populaire. A Lima, de semblables occasions ne se font heureusement jamais attendre, et je pus bientôt observer sous une nouvelle face cette singulière civilisation péruvienne, toujours si séduisante à contempler dans ses splendeurs comme dans ses misères, dans les gloires du passé comme dans les difficultés du présent.

MAX RADIGUET.

RECHERCHES NOUVELLES

SUR

LE RÈGNE DE LOUIS XV.

Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par E.-J.-F. Barbier, avocat au parlement de Paris, publié par A. de La Villegille. [1]

Depuis quelques années, les érudits, les historiens, les critiques, exhument avec ardeur tous les documens, tous les souvenirs relatifs au XVIIe siècle. Il y aurait à continuer cette même tâche, non pas pour la dernière moitié du XVIIIe siècle, qui est désormais bien connue, mais pour la régence et les premières années du règne de Louis XV. On rencontrerait ici des difficultés assez grandes. La période dont nous parlons est très pauvre en documens originaux; autant, sous le précédent monarque, les écrivains se montrent inquiets de la postérité et soigneux de recueillir tous les faits, autant, sous Louis XV, ils sont peu soucieux de l'avenir et de ses jugemens sur eux-mêmes et sur leur siècle. A côté des quelques érudits qui s'occupent de la Grèce et de Rome, et, par exception, de la France du moyen-âge, Voltaire est à peu près le seul homme qui songe à l'histoire contemporaine. Entre les *Mémoires* de Saint-Simon, qui s'arrêtent à 1723, et les *Mémoires secrets* de Bachaumont, qui commencent en 1762, on ne trouve guère comme documens historiques, en dehors des pièces officielles, que des pamphlets, des chansons, des anas, c'est-à-dire la plupart du temps des calomnies, des futilités et des niaiseries : on connaît quelques anecdotes de cour, quelques scandales de coulisses; on ne sait presque rien de la vie particulière de la nation, des mœurs, des usages des diverses classes.

(1) 4 vol. in-8°, chez Renouard, 1847-1852.

Une intéressante publication récemment entreprise par la Société de l'histoire de France et confiée aux soins d'un habile éditeur, M. de La Villegille, vient, non pas de combler, mais de rendre moins regrettable cette lacune que nous avons signalée entre les *Mémoires* de Saint-Simon et les *Mémoires secrets*. La publication de M. de La Villegille offre, dans sa partie la plus importante, la reproduction du *journal* d'un habitant de Paris, Jean-François Barbier, né en 1689, mort en 1771. Avocat au parlement dès 1708, Barbier, dont aucune biographie n'a fait mention jusqu'ici, a recueilli, de 1718 à 1762, jour par jour, pour ainsi dire, le souvenir de tous les événemens qui se sont accomplis sous ses yeux, tous les bruits de la ville et de la cour, tous les scandales des théâtres et des salons. Il a très peu parlé de lui-même, et tout ce que l'on peut savoir de sa personne, c'est qu'il resta célibataire, qu'il demeura toute sa vie rue Galande, et qu'après le bonheur de donner des consultations et d'arrondir son patrimoine, il n'avait pas de plaisir plus grand que d'écrire son journal et de passer ses instans de loisir dans une petite maison de campagne, située au bois de Boulogne. Barbier n'est ni un homme de lettres, ni un philosophe, ni un janséniste, ni un chrétien, ni un athée; c'est un bourgeois parisien, c'est-à-dire une espèce à part dans l'espèce humaine, un Français qui ne ressemble pas aux autres Français, un mélange singulier de scepticisme et de crédulité, qui montre plus d'esprit que de raison solide, s'arrête et s'amuse volontiers aux pêtites choses, tout en jugeant souvent les grandes avec une remarquable sagacité. Occupé à la fois de plaisirs et d'affaires, ennemi de la noblesse parce qu'il n'était pas noble, très entêté de sa profession d'avocat et toujours malveillant pour ses confrères, respectueux envers le roi et très enclin à médire des ministres, Barbier, en écrivant son *Journal*, a pour lui-même et pour les autres l'inappréciable mérite de la franchise. Il dit ce qu'il sait, sans chercher la phrase, sans réticences, avec le mot vif et cru, et souvent il fait de l'histoire, comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le vouloir et sans le savoir. Cependant l'histoire, sous sa plume, ne sort jamais du cadre étroit de l'anecdote, et, en le suivant à travers ses souvenirs, nous resterons sur le terrain où il s'est placé.

Ce qui frappe, et surtout ce qui attriste à la lecture du *Journal* de Barbier, quand on se reporte aux belles années du XVIIe siècle, aux luttes héroïques des derniers temps de Louis XIV, à cette administration sévère, régulière et forte, c'est de voir avec quelle rapidité, chez une nation mobile comme la nôtre, les mœurs et les institutions se dégradent et s'énervent. On tombe brusquement et, pour ainsi dire, sans transition, de la politesse et de la galanterie délicate et retenue au cynisme et à la dépravation éhontée, de Versailles aux petites maisons, des ballets de Molière et de Lulli aux bals masqués de l'Opéra, des solitaires de Port-Royal aux convulsionnaires de Saint-Médard, de Pascal à M. de Montgeron. On a souvent rendu les gens de lettres et les philosophes responsables de cette dégradation; leur action sur la décadence morale de la société française s'est assez fâcheusement signalée pour qu'il soit inutile d'en exagérer l'importance; l'intérêt du *Journal* de Barbier est précisément de faire à la magistrature, à l'armée, à la bourgeoisie, la part qui leur revient dans les préludes de la crise que les philosophes et les gens de lettres ont eu plus tard le triste honneur de faire éclater. Sous la régence et dans les premières

années du règne de Louis XV, ce qu'on appelle la littérature et la philosophie du XVIIIe siècle n'avait point encore fait son avénement dans le monde. Il y avait çà et là dans les cercles littéraires quelques épicuriens qui vivaient d'une vie dissipée et galante, et quelques écrivains de bas étage qui rappelaient les Théophile et les d'Assoucy; mais personne encore n'avait érigé la corruption en système, personne encore ne tenait école d'incrédulité : la corruption était dans les cœurs, l'incrédulité dans les esprits, avant d'être dans les livres. La lecture de Barbier suffirait seule à dissiper tous les doutes à cet égard; la cause de la dépravation des mœurs publiques éclate à chaque ligne dans son journal. C'est dans toutes les classes de la société un désir effréné d'être riche, un besoin non moins effréné d'amusemens, le luxe et le dégoût des travaux sérieux.

S'amuser, bien vivre et satisfaire par tous les moyens possibles aux exigences d'une vie sensuelle et raffinée, telle fut, dans la première période du XVIIIe siècle, la devise de la plupart des hommes appartenant aux classes élevées de la société. La noblesse donna le signal, la bourgeoisie s'empressa de l'imiter dans son faste, et surtout dans ses vices. Certains désordres qui, sous le règne de Louis XIV, n'avaient été qu'une exception devinrent une règle à peu près générale, et, chose vraiment bizarre, la décadence s'annonça par un changement complet dans la distribution et l'ameublement des maisons. Sous Louis XIV, tout était vaste, majestueux, ouvert à la lumière et fait en quelque sorte pour des hommes destinés à vivre à découvert. Sous la régence, on rétrécit les appartemens, on chercha l'ombre et le mystère, et dans la décoration intérieure on multiplia les futilités, les peintures, les images licencieuses. Le boudoir des courtisanes remplaça la ruelle des précieuses; le luxe de l'ameublement fut poussé si loin, qu'il suffit souvent à engloutir les plus grandes fortunes. Les femmes surtout montraient pour les meubles rares et précieux une véritable passion, et la marquise de Pompadour monta si richement sa maison, elle y entassa tant d'étoffes précieuses, tant d'objets d'art et de fantaisie, qu'à sa mort la vente de son mobilier dura pendant toute une année. Dans certains hôtels, on comptait plus de cent domestiques, dont la plupart n'étaient point connus de leurs maîtres; les chevaux n'étaient pas moins nombreux que les laquais, et partout on tenait table ouverte. Le célèbre traitant Samuel Bernard dépensait chaque année, pour les dîners seulement, 150,000 livres. Cette question de la bonne chère, des fins soupers et des vins exquis préoccupe vivement Barbier. Elle reparaît dans la plupart des biographies qu'il trace des personnages de son temps, et, quand un grand fonctionnaire est nommé dans la magistrature elle-même, il se demande presque toujours non pas s'il remplira dignement ses fonctions, mais s'il pourra suffire aux dépenses de table que lui impose sa nouvelle dignité. Il raconte aussi comme une chose très importante que, quand le parlement fut exilé à Pontoise, le roi eut la délicate attention de donner ordre aux voitures de marée de s'arrêter dans cette ville, pour adoucir la disgrace de la cour souveraine, en procurant à ses membres le plaisir de manger du poisson frais, et, à la façon dont il s'exprime, il est facile de voir que cette faveur ne fut pas sans influence sur la conduite politique des parlementaires.

Le jeu, les bals masqués et les petites maisons s'ajoutèrent comme une plaie nouvelle au luxe de l'ameublement et de la table, et ici encore il est facile de

marquer par la comparaison avec le règne de Louis XIV ce que l'on pourrait appeler les progrès de la décadence. Sous Louis XIV, en effet, on jouait avec fureur, et comme exemple il suffit de citer Mme de Montespan, qui, dans une seule soirée, perdit 4 millions à la *bassette;* mais du moins on jouait avec honneur : c'était une sorte de défi qu'on jetait à la fortune. Sous la régence, le jeu n'est plus qu'une basse spéculation dont les produits servent à défrayer le désordre. Des grands seigneurs, des princes, des ducs ne rougissent pas d'ouvrir des maisons de jeu et de s'attribuer comme maîtres de brelan une part dans les profits. Les bals masqués, qui commencèrent en 1716 à l'Opéra, ne tardèrent point à rappeler les orgies romaines dans leur licence effrénée, et le vice se produisit avec une effronterie nouvelle à la faveur de l'incognito. Une foule d'intrigues se liaient sous le masque et se dénouaient, toujours sous le masque, dans la salle même, à l'abri des grilles dont on avait garni les loges du cintre. Le régent faisait ses délices de ces cohues bruyantes, où la danse n'était qu'un prétexte pour la débauche et l'ivresse; Louis XV, comme le régent, y compromit plus d'une fois sa dignité royale. Ici encore, on le voit, nous sommes loin de Louis XIV, dont les ballets n'étaient, après tout, que des fêtes magnifiques et décentes, embellies par la musique de Lulli et les vers de Molière et de Quinault.

Pour quiconque est curieux de ce que Rabelais eût appelé des aventures de *haulte graisse*, le *Journal* de Barbier est une mine féconde et attrayante; mais ici nous ne le suivrons qu'à distance, et si même nous sommes forcé de le laisser en chemin, quelques traits, pris au hasard parmi ceux qui peuvent être cités, suffiront, nous le pensons, à faire apprécier et ses mémoires et son époque. Il raconte les faits les plus scandaleux sans s'étonner, sans blâmer et en les donnant presque toujours comme des aventures fort gaies dont le public s'est beaucoup diverti. S'agit-il des intrigues d'un courtisan marié, il se borne à cette simple remarque : « De vingt seigneurs de la cour, il y en a quinze qui ne vivent point avec leurs femmes. Rien n'est plus commun, même entre particuliers. » S'agit-il des infidélités du prince de Conti; après avoir dit qu'il est éperdûment épris et follement jaloux de sa femme, Barbier ajoute : « Cependant il a des maîtresses; c'est la règle. » En 1724, on noue autour de Louis XV, tout candide encore, une honteuse intrigue qui devait se terminer par ce voyage de Chantilly qui donna lieu à tant de couplets. Barbier, pour exposer le commencement de cette triste affaire, ne trouve que ces simples mots : « Pour rendre le roi plus traitable et plus poli, on comptait beaucoup sur la duchesse d'Épernon. Mme de La Vrillière était chargée de cette *diplomatie;* mais, comme elle était femme d'expérience, on pensait qu'elle prendrait le roi pour elle-même. » Jamais le moindre blâme ne trahit le moindre sentiment moral. Quand on attaque Mme de Pompadour, Barbier se fâche. « Cela est bien imprudent, bien insolent, dit-il; il suffit que le roi soit attaché à une femme, quelle qu'elle soit, pour qu'elle devienne respectable à ses sujets. » En 1739, ce roi, qui venait d'entamer une liaison avec Mme de Mailly, ne remplit point à Pâques ses devoirs religieux, comme il avait coutume de le faire. On jugea dans le public que le monarque n'avait point eu l'absolution de son confesseur, et cela fit grand bruit. Barbier, cette fois, se fâche contre le confesseur. « Nous sommes assez bien avec le pape, dit-il, pour que le fils aîné de l'église eût une dispense pour

faire ses pâques, en quelque état qu'il fût, sans sacrilége et en sûreté de conscience. » Nous pourrions choisir entre mille faits, mille réflexions du même genre; mais la reproduction des textes est impossible ici, et ce que nous venons de citer n'a pas besoin de commentaires.

Les mœurs étaient aussi frivoles que dissolues; les abbés jouaient de la guitare et chantaient dans les salons, tandis que les colonels faisaient de la tapisserie. L'esprit de la nation tout entière s'exhalait en chansons, en bouts rimés, en jeux de mots; que les troupes se consument dans la Bohême sous les ordres du maréchal de Maillebois, que le roi change de maîtresse, que le cardinal de Fleury tombe en syncope, on chansonne le maréchal, les favorites du roi, les syncopes du cardinal. L'invention des pantins, en 1747, fut un véritable événement; ces jouets, après avoir amusé les enfans, occupèrent les hommes. Les médecins, les magistrats eux-mêmes en portaient toujours avec eux; ils ne croyaient point déroger à la gravité de leur âge et de leur profession en les faisant danser au milieu des cercles et des promenades, et en accompagnant la danse de ces couplets :

Que Pantin serait content,
S'il avait l'art de vous plaire! etc.

Pantin n'eut pas seulement les honneurs de la chanson; on fit contre lui des épigrammes, des satires, et les peintres lui consacrèrent leur talent. Boucher, entre autres, en peignit un grand nombre, et celui qu'il exécuta pour la duchesse de Chartres fut payé 1,500 livres.

Aux costumes élégamment sévères du règne de Louis XIV avaient succédé des costumes bizarres, pleins d'afféterie, de recherche et de mauvais goût, et qui furent pour nos modes ce que le jargon des précieuses, dans le siècle précédent, avait été pour notre langue. Les hommes semèrent leurs habits d'or en pluie, d'étoiles, de petits carrés de couleurs, de paillettes et de fleurs. Les femmes se surchargèrent de bagues, de colliers, de girandoles, de ceintures. On donna aux paniers un diamètre égal à la hauteur des personnes qui les portaient : les mêmes étoffes, les mêmes dentelles servirent aux deux sexes, et les hommes eux-mêmes firent usage du fard et des mouches. C'était un véritable marivaudage en toilette. Du reste, cette corrélation entre les mœurs, les idées et le costume n'est point un fait particulier au XVIIIe siècle; on le retrouve à toutes les époques de notre histoire; la plupart des écrivains du moyen-âge l'ont signalée, et les soins exagérés donnés à l'habit ont toujours été regardés par eux comme un symptôme de décadence et d'affaissement. C'est qu'en effet les modes n'ont jamais été plus mobiles, plus recherchées, plus tourmentées qu'aux époques les plus corrompues et sous les rois les plus faibles.

Les raffinemens du luxe, la mollesse des habitudes, n'excluaient pas la dureté des mœurs. La fureur des duels, que Louis XIV lui-même n'avait pu comprimer, se réveilla sous la régence avec une vivacité nouvelle. On ne se battait pas, comme aujourd'hui, pour satisfaire à un préjugé que les gens de cœur ont la faiblesse de respecter; on se battait pour se tuer, et on se tuait presque toujours. Cette noblesse aux habits de soie tout brillans de paillettes, cette noblesse poudrée, musquée, fardée, avait la main rapide et sûre; elle ne marchandait pas son sang, et, quand il fallait tirer l'épée, on ne laissait pas à la

colère le temps de se calmer; les témoins ne connaissaient point encore la diplomatie des réconciliations, et le plus souvent on se battait sans recourir à des tiers. Le *Journal* de Barbier est rempli, comme les romans du moyen-âge ou les drames modernes, de combats singuliers, et ces combats s'engagent toujours pour les motifs les plus futiles. M. de Fimarçon, colonel d'infanterie qui avait mangé 200,000 livres en petits soupers, et qui s'habillait toujours en femme quand il n'était pas de service, se bat avec La Roche-Aymon, parce que celui-ci avait parié qu'il embrasserait au milieu des Tuileries une fille d'Opéra qui donnait le bras au colonel. MM. de Saint-Hilaire et Penin discutent en se promenant sur le talent d'Adrienne Lecouvreur, morte depuis plusieurs années; la discussion s'échauffe, tourne à l'aigreur, et voilà nos deux promeneurs qui croisent le fer au milieu de la rue Cassette. En 1721, le chevalier de Breteuil et le chevalier de Gravelle, lieutenans aux gardes, se battent dans la rue Richelieu, à midi et demi, au milieu des passans, et de Breteuil est tué. Ces gladiateurs en manchettes s'égorgeaient ainsi en plein jour, en pleine rue, au milieu des passans attroupés; mais le plus ordinairement on choisissait le clos des Chartreux, situé entre la rue d'Enfer et le Luxembourg. Les édits sur les duels étaient cependant encore en vigueur, on fit même des lois nouvelles, mais on ne les appliquait pas. Le roi signait toujours des lettres de grace, et le parlement lui-même aidait à éluder la loi. Ainsi, quand le duc de Crussol, jeune bossu de dix-sept ans, eut tué dans la rue d'Enfer le comte de Rantzau, petit-fils du maréchal de ce nom, le parlement, au lieu de faire arrêter le meurtrier, lui facilite les moyens de s'échapper, en lui enjoignant par un arrêt mûrement délibéré de se rendre en prison. Le duc, on le pense bien, profita de l'arrêt pour s'esquiver; il fut jugé par contumace et acquitté, parce que la famille dépensa 60,000 livres pour suborner de faux témoins. Quant à Barbier, en racontant ce scandale, il ne s'étonne que d'une chose : c'est que l'acquittement ait coûté aussi cher. Cette subornation de témoins était du reste dans les habitudes de l'époque. Barbier, en parlant des violences exercées par le marquis de l'Aigle sur une femme de chambre, termine son récit par cette réflexion caractéristique : « Comme il faut faire dédire tous les témoins, on dit que cela coûtera de l'argent. »

Autant la plus haute magistrature elle-même se montrait indulgente vis-à-vis des classes privilégiées et riches, — ce qui fait dire à Barbier « qu'on n'a jamais le plaisir de voir pendre les fripons de conséquence, » — autant elle se montrait impitoyable pour les *petites gens*. Quelques-uns des juges de Paris avaient été surnommés les *bourreaux de la Tournelle*, et ce surnom cruel n'était souvent que trop bien justifié. Une foule de délits qui de nos jours n'emportent que des peines correctionnelles étaient encore punis de la peine capitale; la rigueur des supplices ne s'était point adoucie depuis bien des siècles, et le sombre cérémonial des exécutions était en bien des points resté le même. En 1750, deux individus coupables de l'un de ces crimes que le moyen-âge lui-même osait à peine nommer sont brûlés en place de Grève dans une chemise soufrée. En 1762, Desmoulins, le chef de la bande des assommeurs, est rompu vif, et il reste vingt-deux heures sur la roue. « Pendant la nuit, dit Barbier, on relaya des confesseurs, d'autant que la place sur un échafaud est un peu froide. Ledit sieur Desmoulins a bu plusieurs fois de l'eau et a beaucoup souf-

fert. Enfin, voyant qu'il ne voulait pas mourir, et que le *service était long*, M. le lieutenant-criminel a demandé à MM. de la Tournelle de le faire étrangler, ce qui a été fait ce matin même, de neuf à dix heures, sans quoi il y serait peut-être encore. »

Les exécutions avaient ordinairement lieu vers le soir à la clarté des flambeaux. Les confréries des métiers, les moines des ordres mendians s'y rendaient en grande pompe, et soit que l'on pendît les condamnés, soit qu'on leur tranchât la tête ou qu'on les rompît vifs, les assistans, au moment où le bourreau allait faire son office, entonnaient le *Salve Regina*. Quand le supplice avait lieu par la décollation, l'exécuteur montrait au peuple la tête sanglante, et, lorsque le coup mortel avait été adroitement porté, ce peuple battait des mains pour témoigner sa satisfaction. La plupart des voleurs et des assassins affichaient jusqu'au moment suprême un cynisme révoltant et se montraient presque toujours insensibles au repentir : le célèbre Cartouche badinait sans cesse dans sa prison, et son esprit *le faisait plaindre*. Nivet, autre voleur non moins redoutable, passait tout son temps à jouer au volant, d'autres faisaient des chansons. Lorsqu'on amenait les condamnés pour les exécuter sur la place de Grève, ils demandaient tous à monter à l'Hôtel-de-Ville, sous prétexte de faire des révélations : ils trouvaient ainsi le secret de vivre vingt-quatre heures de plus, et de bien boire et de bien manger, malgré le parlement.

Quand le poète Gilbert, dans son immortelle satire, s'indigne avec tant de verve et de colère contre ces femmes auxquelles un papillon souffrant fait verser des larmes, et qui vont acheter le plaisir de voir tomber la tête du comte de Lalli, il ne fait que traduire en beaux vers un fait qui de son temps se renouvelait sans cesse. On eût dit que la haute société du XVIIIe siècle, blasée sur la plupart des sentimens simples et vrais, était attirée par un besoin fatal d'émotions violentes. A propos de toutes les exécutions un peu notables par la réputation de scélératesse des condamnés, Barbier remarque que les fenêtres de la Grève se sont *louées fort cher*, qu'il y *a eu beaucoup de carrosses*, etc. Au milieu de ces détails cruels, il ne s'étonne qu'une seule fois, c'est au moment du procès de Cartouche, et voici à quelle occasion : le comédien Legrand avait composé une pièce de théâtre dont ce brigand fameux était le héros; il en confia le principal rôle à l'acteur Quinault, et, peu de temps avant la première représentation, Quinault et Legrand se rendaient chaque jour au Châtelet pour répéter la pièce et le rôle; les magistrats faisaient venir alors Cartouche et ses complices; l'auteur et l'acteur les étudiaient, s'éclairaient de leurs avis. La pièce fut jouée le jour même où le brigand fut rompu vif : on vendit à la fois dans les rues l'arrêt de mort et la comédie, Barbier acheta l'un et l'autre pour servir, dit-il, de pièces justificatives aux *sottises* de ses contemporains. Ainsi le peuple de Paris se démoralisait par le spectacle des théâtres et le spectacle des supplices; les solennelles expiations de la justice humaine étaient devenues pour lui une simple affaire de distraction; il allait voir mourir Cartouche sur la roue après l'avoir applaudi sur la scène, et plus tard, quand la terreur eut besoin d'assassins, elle les chercha là où elle savait les trouver, dans cette foule à la fois raffinée et sauvage qui se pressait autour des échafauds de la Grève et devant les tréteaux des baladins.

A côté d'une foule de détails du genre de ceux qu'on vient de lire; et qui peu-

vent former en les réunissant le tableau des mœurs publiques de Paris au XVIIIe siècle, on trouve dans le *Journal* de Barbier des renseignemens toujours précieux par leur précision sur la physionomie particulière des diverses classes de la société, et ici encore, en face des témoignages contemporains, on reconnaît vite que l'histoire, telle qu'on la répète dans une foule de livres, est sujette à bien des rectifications. Le clergé surtout, à l'époque qui nous occupe, a été étrangement calomnié, et il semble que l'église tout entière se soit résumée dans la personne du cardinal Dubois. Cette fois encore cependant, le vice est l'exception, et le vice, il faut le reconnaître quoi qu'on en ait dit, ne se trouve d'une part que chez les hauts dignitaires qui n'entraient guère dans les ordres que pour jouir des gros bénéfices que le gouvernement avait le tort grave de ne conférer qu'à la naissance et à l'intrigue, et, de l'autre, chez les clercs tonsurés qui, sous le nom d'abbés, ne servaient, comme le dit Mercier, ni l'église ni l'état, vivaient en valets dans les maisons des riches, commandaient la livrée, et remplissaient en général les fonctions d'intendans. A côté des bénéficiers et des abbés, il y avait les évêques des provinces, les prêtres des petites villes et des campagnes, — Massillon, Belzunce, l'abbé Fleury, à côté de Dubois et de l'abbé de Tencin. Les jansénistes de la haute bourgeoisie s'entêtaient dans leur austérité, avec la même obstination que dans leur résistance à la bulle *Unigenitus*. Les cloîtres de l'ordre de saint Benoît étaient encore l'asile inviolable de l'étude, et les jésuites, à la Chine comme dans le Nouveau-Monde, donnaient toujours de glorieux martyrs à la foi. Barbier, qui ne tait jamais le scandale, de quelque part qu'il vienne, n'eût certes pas épargné le clergé, s'il avait trouvé de ce côté des sujets d'anecdotes; mais il ne s'attaque dans son *Journal* qu'à quelques-uns de ces abbés apocryphes, que Mercier appelle de petits housards sans rabat ni calotte, et à quelques grands bénéficiers, tels que l'abbé de Clermont, qui n'était que tonsuré, quoique possédant les abbayes de Clermont, du Bec, de Saint-Claude, de Marmoutier, de Chaalis et de Cercamp, et qui avait trouvé le moyen avec 200,000 livres de rente de faire 20 millions de dettes, qu'il ne paya jamais. En jugeant l'église française au XVIIIe siècle, les historiens n'ont jamais fait la distinction des bénéficiers, des clercs tonsurés et des prêtres; ils se sont de plus uniquement occupés de Paris : ils ont jugé le corps entier d'après quelques hommes, et cependant, si l'on veut tenir compte de tous les faits généraux et rétablir la balance du mal et du bien, on ne tarde point à reconnaître que la société religieuse l'emportait encore et de beaucoup sur la société civile, que l'antique discipline, la vieille foi, se maintenaient dans les provinces, que les exemples donnés par quelques grands dignitaires étaient rarement suivis dans les rangs inférieurs, et qu'en somme le clergé, au point de vue moral, était encore très respecté, parce qu'il méritait de l'être. Sourdement attaquée par les jansénistes, compromise par les désordres de quelques-uns de ses enfans, insultée dans ses dogmes, dans son histoire, dans ses lois, par des ennemis implacables, l'église française, au milieu de la dissolution générale, n'en était pas moins dans l'état le seul grand corps qui gardât une vitalité puissante, le respect de son passé, la foi dans son avenir, et qui, à cette date, dans la querelle du jansénisme, défendît la vérité et le bon sens. Les faits viennent à l'appui de cette assertion. Sur ce sujet, Barbier lui-même ne tarit pas, et cette partie de son *Journal* est

d'autant plus intéressante, que la curiosité jusqu'ici ne s'est généralement tournée que vers les origines du jansénisme. Son agonie a bien aussi quelque intérêt d'enseignement et mérite qu'on la décrive.

Exclusivement théologique et philosophique au début, le jansénisme, en s'étendant, finit par s'allier à la politique; il recruta de nombreux disciples, d'un côté parmi les hommes restés fidèles aux dernières traditions de la fronde, de l'autre dans la partie de la bourgeoisie qui se rattachait à l'opposition parlementaire. Il s'insurgea contre Rome et l'église, en prétendant, malgré l'église et Rome, rester dans l'orthodoxie; il s'insurgea contre l'autorité royale en protestant de sa soumission au roi, et, pendant tout un demi-siècle, il agita le royaume pour des questions que les plus illustres docteurs eux-mêmes n'avaient jamais pu poser nettement. Il fut violent, mesquin, turbulent : il réveilla toute l'intolérance du calvinisme, et proclama le dogme désolant de la fatalité; mais au milieu de ses contradictions, de ses faiblesses, de ses intrigues, il avait du moins cherché, dans la vie pratique, à resserrer les liens de la morale; il avait séduit par son rigorisme sincère les hommes les plus vertueux et quelques-uns des plus beaux génies du grand siècle. Arnauld le défendait par son courage et sa dialectique obstinée, Pascal par son éloquence incomparable, et, quand l'Europe entière s'humiliait devant Louis XIV, Port-Royal seul osait tenir tête au grand roi. Il y avait donc au milieu de tout cela une incontestable grandeur; mais, au XVIIIe siècle, Pascal et Arnauld ont disparu : toute la partie philosophique de la question a fait place à des arguties misérables. Les hommes les plus acharnés à la lutte, jansénistes ou molinistes, ne savaient plus pour quels principes, pour quelles idées ils combattaient. Aussi vit-on s'accomplir tout à coup dans l'esprit public et dans la conduite du gouvernement une réaction très vive. Autant Louis XIV s'était montré rigoureux à l'égard des jansénistes, tout en ignorant, comme ils l'ignoraient le plus souvent eux-mêmes, ce qu'ils étaient et ce qu'ils voulaient, autant le régent se montra disposé à l'indulgence. Deux jours après les funérailles du grand roi, il fit sortir de prison tous les jansénistes que le père Le Tellier y avait entassés. Pour apaiser des querelles qui n'étaient point sans danger, il fit rédiger un corps de doctrines qu'on soumit à l'acceptation des deux partis, et de plus on promulgua un édit pour ordonner la soumission à la bulle *Unigenitus*. On se soumit d'abord, et une paix définitive était même sur le point de se conclure, quand tout à coup un évêque aussi vertueux qu'obstiné, Soanen, ralluma l'incendie par des mandemens où l'on crut retrouver la trace des doctrines que l'église et Louis XIV avaient proscrites. Le conseil provincial d'Embrun condamna l'évêque Soanen, et le parti se reconstitua aussitôt en criant à la persécution. Les premiers solitaires de Port-Royal, pour attester la sainteté de leurs doctrines, avaient invoqué le miracle de la sainte épine; les jansénistes du XVIIIe siècle invoquèrent à leur tour les miracles du cimetière Saint-Médard.

Le 1er mai 1727, le fils d'un conseiller au parlement, le diacre François Pâris, mourut dans le faubourg Saint-Marceau. Riche de 10,000 livres de rente qu'il distribuait aux pauvres, le diacre Pâris avait passé sa vie entière dans la pratique des plus rudes austérités. Il couchait sans draps, ne mangeait que des légumes, et s'était rendu respectable aux molinistes eux-mêmes par sa bienfaisance et ses vertus. Les pauvres, dont il avait soulagé la misère, se rendirent

en foule sur son tombeau. Les jansénistes, dont il avait jusqu'au dernier soupir partagé les convictions, s'y rendirent également pour honorer l'homme charitable, le chrétien austère, qui avait répandu sur leur secte l'éclat de ses vertus. On se contenta d'abord de psalmodier et de prier; mais bientôt les phénomènes les plus étranges se manifestèrent. La plupart de ceux qui se rendaient en visite au tombeau du diacre se couchaient du côté droit sur ce tombeau, et aussitôt ils étaient saisis de violentes crises nerveuses, que les gens sincères prirent pour un état extatique, et que les gens habiles exploitèrent dans l'intérêt du parti. Ce fut alors, on le sait, que s'organisa, sous le nom de *convulsionnaires*, une secte qui eut ses chefs, sa hiérarchie, ses règlemens, et surtout ses thaumaturges. En effet, c'était chaque jour quelque nouveau miracle. Pour rendre hommage à Dieu, les convulsionnaires se soumettaient aux plus cruelles tortures. Ces tortures, qu'on désignait sous le nom de *grands secours* et de *secours meurtriers*, étaient ordinairement appliquées à des jeunes filles par des hommes jeunes, et qu'on appelait *secouristes*. Ces filles, dit Barbier, se couchaient par terre; trois ou quatre personnes leur montaient sur l'estomac, leur mettaient les pieds sur la gorge, ou les étranglaient à moitié, et elles prétendaient que cela les soulageait. Les écrits les plus étranges se propagèrent dans Paris; un livre intitulé : *La Vérité des miracles opérés par l'intercession de M. de Pâris*, devint le mémorial officiel des convulsions, et c'est là surtout que se révèle l'étendue de cette folie, qui, née dans le plus incrédule de tous les siècles de notre histoire, dépasse en merveilleux les légendes des époques les plus barbares. L'auteur de ce journal, M. de Montgeron, rapporte qu'une fille, nommée Gabrielle, plaçait sur sa poitrine la pointe d'une épée, en engageant celui des assistans qui lui paraissait le plus vigoureux à enfoncer cette épée dans ses chairs. Lorsque l'arme se courbait sous l'effort, elle la redressait pour empêcher qu'elle ne cassât, et la faisait ensuite appliquer à son cou avec la même violence en criant : *Plus fort, plus fort!* Du 4 juillet 1743 jusqu'à l'Ascension de l'année 1744, dit encore M. de Montgeron, la sœur Dina a reçu le secours des épées presque toutes les semaines; « il y eut à la fin jusqu'à dix-huit épées qui la pointaient à la fois... On a ainsi rompu sur d'autres filles des broches et des couteaux. » Dans le *secours* du feu, les convulsionnaires s'étendaient devant un brasier ardent, à cinq ou six pouces de distance, et elles y restaient, sans éprouver le moindre inconvénient, beaucoup plus de temps qu'il n'en faut d'ordinaire pour rôtir la viande. D'autres faisaient cuire des pommes et durcir des œufs en les pendant à leur cou. Dans le *secours* de la planche, on clouait le patient par les pieds et par les mains; dans le *secours* du caillou, on laissait tomber sur sa poitrine des pierres qui ne pesaient jamais moins de vingt livres. « Un de mes amis, raconte M. de Montgeron, a vu une fille à laquelle on enfoncait deux grosses clés de grande porte dans l'estomac. Toutes les fausses côtes se repliaient sous cet effort : les clés aplatissaient tellement le diaphragme, qu'elles le collaient contre l'épine du dos, et elles restaient comme cachées dans le corps; mais, loin qu'un si effroyable secours fît endurer la moindre souffrance à la convulsionnaire, elle le recevait avec un contentement inexprimable. C'était son remède le plus ordinaire pour faire cesser ses maux d'estomac. » Le livre où se trouvaient ces étranges récits, toujours appuyés de nombreux certificats, fut accueilli avec une avidité extrême.

M. de Montgeron fut traité comme un voyant, et, dans ses portraits, on le représenta avec un Saint-Esprit au-dessus de la tête.

Barbier, dont la foi est loin d'être vive, donne aussi aux miracles une assez large place dans son *Journal*. Il raconte comme un fait avéré qu'en 1737 Mlle Le Juge, fille d'un correcteur de la chambre des comptes, étant depuis long-temps abandonnée des médecins et sur le point de rendre le dernier soupir, son père lui fit boire un verre d'eau où l'on avait mêlé de la terre prise au tombeau du diacre Pâris; une demi-heure après, Mlle Le Juge appelait sa femme de chambre, et lui donnait l'ordre de l'habiller pour sortir. La guérison de Mme La Fosse, dont le souvenir fut consacré par une procession qui se célébrait encore en 89, ne laisse aucun doute dans l'esprit de Barbier. « Ce fait, dit-il, est si avéré, que je suis moi-même obligé de le croire, ce qui n'est pas peu. » Et comment Barbier n'aurait-il pas cru, quand Voltaire lui-même figure au nombre des témoins qui certifièrent cette guérison miraculeuse lors de l'enquête ordonnée par le gouvernement? Mercier parle aussi des convulsionnaires avec une certaine surprise : « Ils font, dit-il, des tours de force qui surpassent, il faut l'avouer, tout ce que l'on voit à la foire de plus étonnant. Un poète, Guimond de La Touche, auteur de la tragédie d'*Iphigénie en Tauride*, est mort à Paris pour avoir vu des convulsionnaires; il fut tellement frappé d'horreur et d'effroi, qu'il en prit la fièvre,... et il expira. »

Quand on a écarté les exagérations de M. de Montgeron, qui fut désavoué d'ailleurs par les gens sensés de son propre parti, quand on a fait la part de l'impossible et de la réalité, il reste encore dans la réalité même de quoi surprendre. Le fait des convulsions, cet état d'agitation violente ou d'insensibilité extatique dans lequel sept ou huit cents personnes tombaient à la fois, ne saurait aujourd'hui être révoqué en doute; mais comment ce phénomène s'est-il produit en plein XVIIIe siècle? Un livre rare et peu connu du médecin Hecquet peut fournir à cet égard de vives lumières; Hecquet a remarqué que les convulsionnaires, à de très rares exceptions près, étaient tous des femmes, et, en analysant les circonstances qui accompagnaient chez elles les crises extatiques (1), il n'a point hésité à en attribuer la cause physiologique à une violente surexcitation des passions. Les anecdotes de l'avocat Barbier complètent les observations du médecin, et prouvent que, si les convulsions avaient leur cause première dans la surexcitation des sens, le crédit qu'elles trouvèrent auprès du public eut aussi sa source dans l'habileté de quelques intrigans. Le parti janséniste comptait encore au nombre de ses adhérens des membres de la haute noblesse, des magistrats, des fonctionnaires, de riches bourgeois. Il avait de l'argent, la force que donne l'esprit de secte et d'association, et, par cela même, il se recruta de tous les individus qui n'avaient ni ressources ni crédit. Les faits réels, ce qu'on pourrait appeler les accidens nerveux, furent exagérés à dessein. Port-Royal tout entier eût donné son sang pour le miracle de la sainte épine; les habiles du parti, qui, de jour en jour, étaient devenus plus nombreux, donnèrent de l'argent pour les miracles de Saint-Médard; ceux qui faisaient métier de jansénisme payèrent des gens de bonne volonté pour faire le métier de convulsionnaires, et ce qui dans l'origine avait été sincère

(1) Voir pour les détails le docteur Hecquet, *Naturalisme des Convulsions*.

ne devint bientôt qu'une jonglerie, une exploitation indigne. On agiotait sur la bonne foi des personnes sincèrement religieuses, comme on avait agioté sur la crédulité des actionnaires du Mississipi. De la sorte, chaque fait s'enchaîne dans cette dégradation de la société française, telle que nous l'expose naïvement Barbier; on marche de folie en folie, et les dates ici parlent plus haut que les mots : 1716, les bals de l'Opéra; 1718, la banque de Law; 1725, le pacte de famine; 1727, le cimetière Saint-Médard.

Ainsi, par une contradiction singulière, tandis que, d'un côté, l'incrédulité grandissait dans l'ombre, de l'autre, on voyait renaître la confiance la plus aveugle dans l'impossible et le merveilleux. Comme dans les temps les plus troublés du moyen-âge, il se forma une foule de sectes qui devinrent, dans l'église janséniste, autant d'églises nouvelles, et se composèrent presque exclusivement de fripons et de personnes peu éclairées. Un frère mendiant du nom d'Augustin dit qu'il avait rencontré le prophète Elie, qui, suivant une tradition accréditée pendant tout le moyen-âge, devait rester sur la terre jusqu'au jugement dernier; le prophète l'avait salué du nom d'agneau sans tache, et frère Augustin, en se faisant passer pour tel, trouva une foule de gens qui le crurent sur parole, l'adorèrent et lui firent des présens magnifiques. Il y eut le sabbat janséniste, comme au XVIe siècle il y avait eu le sabbat des sorciers. Des hommes et des femmes s'assemblaient le soir dans des quartiers isolés de Paris. Là, ils s'enfermaient dans une chambre, tuaient une oie, se marquaient le front d'une croix dessinée avec le sang de cet oiseau, et, après en avoir rôti et mangé la chair, ils se rendaient processionellement aux ruines de Port-Royal. La secte des *multiplians* de Montpellier rappela ces Gallois du Poitou qui, au XIIIe siècle, établirent, pour les hommes et les femmes qui avaient eu des passions vives et malheureuses, une confrérie des *pénitens d'amour*. Comme tous les réformateurs du moyen-âge, les Gallois, avant de changer l'église et la société, avaient commencé par changer les modes : l'été, ils se couvraient de manteaux et de chaperons fourrés, tandis que, l'hiver, ils portaient une petite cotte simple, avec une cornette longue et mince, et rien de plus. Les *multiplians* de Montpellier faisaient mieux encore que les Gallois; au lieu de changer le costume, ils le supprimaient tout-à-fait dans leurs réunions officielles et clandestines, et il fallut, pour les ramener aux habitudes sociales, l'intervention d'une police vigoureuse. Les esprits forts, en fait d'absurdités, ne le cédaient en rien aux hérétiques, et l'on vit se renouveler le singulier phénomème intellectuel qui s'était déjà produit au XVIe siècle; au moment même où les mystères les plus saints, les plus hautes traditions du catholicisme étaient en butte à d'indignes outrages, les rêveries absurdes de la magie, de la cabale, de la théurgie, reprenaient faveur. La fable des vampires se propagea dans toute l'Europe, et le livre de Garmann sur les morts devint le codex d'une sorte de thaumaturgie médicale. On crut que certains cadavres prenaient des alimens, qu'on pouvait entendre le bruit qu'ils faisaient en mangeant sous la terre, et que, dans le nombre, il y en avait qui se dévoraient eux-mêmes. De grands seigneurs se ruinaient en cherchant à voir le diable, et le prince de Tingri faillit perdre la tête à la suite d'un rêve dans lequel il avait cru lire un billet qui le convoquait à son propre enterrement et fixait le jour de ses funérailles au 19 mai 1729. Les chiens savans devenaient, pour le public, des *chiens sorciers*, et, lors des fêtes qui eurent lieu

au mariage du dauphin, personne n'osait aller au bal, parce que l'on se rappelait cette prophétie de Nostradamus :

Peuple assemblé, vois nouveau expectacle :
Princes et rois; par plusieurs assistans
Pilliers foiblir, etc.

Barbier, en rapportant ces anecdotes et d'autres du même genre, dit avec raison que ce qu'il y a de plus sot en France, c'est le public, ce qui ne l'empêche pas de se montrer tout aussi crédule que ce public dont il se moque. Voltaire, à son tour, après avoir raconté, dans le *Siècle de Louis XIV*, les longues querelles du jansénisme, termine son récit par ces mots : « Il serait très utile à ceux qui sont entêtés de toutes ces disputes de jeter les yeux sur l'histoire générale du monde, car, en observant tant de nations, tant de mœurs, tant de religions différentes, on voit le peu de figure que font sur la terre un moliniste et un janséniste; on rougit alors de sa frénésie pour un parti qui se perd dans la foule et dans l'immensité des choses. » Voltaire, en écrivant ces lignes, avait trois fois raison; mais aujourd'hui, quand on se reporte à l'histoire du XVIIIe siècle, quand on voit tant de folies, tant de misères, de si étranges aberrations, à une époque où la philosophie se montre à la fois si fière et si impuissante à arrêter dans sa chute cette société qui marche aux abîmes, on peut se demander avec autant de raison quelle figure un philosophe fait sur la terre. Et de quel droit d'ailleurs les philosophes reprocheraient-ils aux jansénistes d'avoir eu foi dans le diacre Pâris, lorsque bon nombre d'entre eux, et des plus incrédules, eurent foi dans Mesmer et Cagliostro?

Dans la magistrature, dans l'armée, dans l'administration, le désordre était poussé aux dernières limites. Jusqu'en 1740, la France entretint les mêmes troupes que sur la fin du règne de Louis XIV, mais en plus petit nombre. C'étaient les mêmes usages, le même régime, la même tactique; mais ce n'était plus la même armée. Les nobles, qui entraient dans l'église sans vocation, pour jouir, sans être prêtres, de bénéfices considérables, entraient également dans l'armée, sans être soldats, pour s'attribuer les profits des hauts grades. Si les abbés commendataires ne paraissaient que très rarement dans leurs abbayes, les colonels se montraient plus rarement encore à la tête de leurs régimens. La plupart ne songeaient qu'à s'amuser, et, pour satisfaire à des prodigalités folles, ils spéculaient sur leurs troupes comme sur une marchandise. Louis XV, par les ordonnances de 1726, tenta d'introduire un mode de recrutement national et régulier, une sorte de conscription; mais les priviléges, les exemptions qu'on invoquait dans toutes les classes, rendaient le plus souvent cette mesure illusoire. En effet, les nobles, les fils des gros marchands, les fils aînés des fermiers, les fils aînés des laboureurs, des avocats, des employés des finances, les clercs tonsurés, les laquais, les syndics et les gardes des corporations, les membres des échevinages, les domestiques des gens de loi, des maires, des échevins, étaient exempts du service militaire. Après une telle élimination, il restait nécessairement peu de monde, et, pour remplir le vide des cadres, on avait recours au recrutement, c'est-à-dire qu'on enrôlait moyennant une prime, à titre de volontaires, ceux qui, par leur position, se trouvaient exemptés de droit. A Paris, les recruteurs tenaient ordinairement leurs éta-

blissemens sur le Pont-Neuf; ils avaient pour enseignes de grands drapeaux avec des devises de circonstance, telles, par exemple, que ce vers de Voltaire :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

On les voyait, la tête haute, l'épée sur la hanche, accoster tous les jeunes gens qui passaient, faire sonner les écus qu'ils portaient dans un sac en criant : *Qui en veut? qui en veut?* Des filles de bas étage les aidaient dans leurs séductions; la veille du mardi gras et de la Saint-Martin, ils se promenaient dans Paris avec de grandes perches chargées de volailles et de gibier; ils offraient du vin, des mets appétissans, quelquefois même ils entraînaient les dupes dans de vieilles maisons isolées connues sous le nom de *fours* et les forçaient à signer un engagement. Les hommes qu'on enrôlait de cette façon coûtaient au prix moyen trente livres, les recruteurs les vendaient aux colonels, et les colonels les vendaient au roi. Les officiers gagnaient sur les hommes, sur les vivres, sur les habillemens, et le régiment des gardes françaises rapportait à son chef plus de cent vingt mille livres. Ces bénéfices, du reste, n'empêchaient point la ruine de ceux qui les réalisaient, car il était de règle à l'armée que l'on devait manger son bien, c'est Barbier qui le dit; cette consigne du désordre était fidèlement observée : en temps de paix, on se ruinait par la table, par le jeu, par les danseuses; en temps de guerre, par les équipages. Dans la campagne de 1733, le colonel du régiment de Richelieu traînait à sa suite soixante-douze mulets et trente chevaux. Les officiers-généraux faisaient figurer dans leur état-major des aides de cuisine et des aides d'office. Les chefs de corps, pour se dispenser de payer leurs hommes, les autorisaient à faire la contrebande du sel, ce qui amenait de continuels engagemens entre les troupes et les employés des gabelles, et ceux qui devaient donner l'exemple de la discipline étaient les premiers à la méconnaître. Barbier raconte que le marquis de Gandelus, frère du duc de Gèvres, gouverneur de Paris, étant aux environs de Metz, à un camp de manœuvres, proposa à dix ou douze officiers de ses amis d'aller prendre de force les drapeaux du régiment de Lyonnais. On sortait de table, et l'offre fut acceptée. Une sentinelle ayant donné l'alarme, Lyonnais accourut pour défendre ses drapeaux. Il s'ensuivit une mêlée générale. Dix ou douze personnes restèrent sur le carreau, et le marquis de Gandelus en fut quitte pour une réprimande. Ce mépris de toute règle et de toute régularité n'excluait pourtant pas la bravoure. Ces colonels qui s'habillaient en femmes, qui faisaient de la tapisserie, et dont quelques-uns possédaient des bénéfices ecclésiastiques, ce qui, remarque Barbier, les dispensait de s'exposer, ces officiers qui ne savaient ni commander ni obéir savaient toujours se faire tuer, et gardaient, au milieu de tous les désordres, le noble orgueil du courage. A la suite d'une affaire très chaude qui eut lieu en Italie, le bruit se répandit dans les cercles parisiens que le duc de la Trémouille était devenu blanc comme un linge en entendant siffler les balles, et qu'il s'était par précaution laissé tomber dans un fossé, ce qui lui valut le surnom de *duc du Fossé*. Ces bruits arrivèrent bientôt au régiment de Champagne, dont le duc était colonel. Cette troupe, qui portait sur ses drapeaux : *Je suis du régiment de Champagne*, s'indigna de ce reproche, d'ailleurs immérité. Les officiers et les soldats se réunirent et adressèrent au cardinal de Fleury une fort belle lettre

signée : *Tout le régiment*, dans laquelle ils disaient qu'ils se connaissaient en bravoure, qu'ils étaient contens de leur colonel, et que tout le monde devait l'être comme eux.

C'était surtout dans les rangs inférieurs que se perpétuaient les traditions du grand règne. A la bataille de Parme, gagnée par le maréchal de Coigny, Picardie, voulant soutenir son nom de premier régiment de France, réclama l'honneur d'être placé en tête de l'attaque. Il fit merveilles, et, lorsqu'on voulut le relever, il répondit qu'on ne relevait jamais Picardie. « Il s'est battu, dit Barbier, pendant dix heures sans arrêter, et des trois bataillons il n'est pas resté trois cents hommes. » Les soldats donnèrent souvent de beaux exemples de dévouement et de patriotisme. A la bataille de Laufeld, un carabinier nommé Aude fit prisonnier le général Ligonnier, commandant en chef des troupes anglaises. Celui-ci, pour être libre, offrit au soldat qui l'avait pris sa bourse et des diamans valant au moins dix ou douze mille livres ; mais cette offre fut généreusement refusée. Les officiers de fortune, les bourgeois, les paysans, qui s'élevaient par leur simple bravoure au grade de capitaine, remplissaient leur devoir avec une grande exactitude; cela était d'autant plus méritoire, que le gouvernement se montrait presque toujours ingrat à leur égard. Quand la paix était faite, on les renvoyait avec un mois de solde, et, comme cette somme ne suffisait pas toujours à payer le retour dans leurs familles, ils étaient forcés tantôt de servir comme cochers ou comme piqueurs dans les villes où ils avaient été licenciés, tantôt de demander l'aumône en route, ou de s'engager de nouveau comme simples soldats, et alors ceux qui avaient gagné la croix de Saint-Louis étaient obligés de renoncer à leur décoration, attendu qu'elle ne pouvait être portée que par des officiers. Quelques-uns des abus que nous venons de signaler furent réformés par le maréchal de Saxe; mais le mal était tellement enraciné, qu'il persista jusqu'à la révolution, et l'on en retrouve des traces dans les premières armées de la république.

La police et l'administration municipale de Paris, si fortement organisées par Colbert, avaient subi, comme les institutions de l'armée, une notable décadence. Les lieutenans-généraux de police, le parlement, rendaient sans cesse des ordonnances nouvelles, mais on ne les exécutait pas, et les conflits qui éclataient entre les diverses juridictions ne faisaient qu'enhardir le désordre. La population, si long-temps paisible, devenait de jour en jour plus turbulente. Vers 1720, on voit poindre ces premiers instincts de violence, qui éclateront plus tard en émeutes, pour aboutir, à la fin du siècle, aux sanglantes saturnales de 93. C'est le faubourg Saint-Antoine qui donne le signal. En 1725, un boulanger de ce faubourg veut augmenter le prix du pain. Le peuple aussitôt s'amasse en criant, pille tous les boulangers, jette les farines dans les ruisseaux, et enlève les meubles et l'argent. Les ouvriers se mettent en grève; ils fixent un maximum pour les journées et la main-d'œuvre, assomment ceux qui travaillent à moindre prix, et font une haute paie à ceux qui ne travaillent pas. Quand des juges rendent un arrêt qui ne convient pas à la foule, elle brise leurs vitres, et pénètre de vive force dans les maisons; la police, souvent impuissante à réprimer, cède et transige avec l'émeute. En 1750, un commissaire, pour apaiser le peuple, lui *promet* un de ses agens : ce malheureux est en effet livré. La populace l'assomme, et traîne son cadavre dans les ruisseaux.

Le mépris de la loi et de l'autorité était, pour ainsi dire, passé dans les mœurs; les mousquetaires, les jeunes gens de bonne famille s'amusaient à battre le guet. Les fêtes publiques, les bals de la cour et de l'Hôtel-de-Ville n'étaient plus qu'une cohue, où les assistans oubliaient jusqu'aux plus simples notions de la bienséance; on arrachait les coiffures des femmes, on jetait des perruques sur les lustres pour les éteindre. En 1745, dans une fête donnée à l'Hôtel-de-Ville, il y eut une foule de personnes blessées, au milieu des luttes qui s'engagèrent autour des buffets, et « dans la huitaine, dit Barbier, on ne parlait que de gens, seigneurs et bourgeois, qui étaient morts de fatigue et de chaleur. » Les cérémonies les plus tristes, les plus solennelles elles-mêmes n'étaient plus respectées, et quand Mme Henriette, fille aînée de Louis XV, morte dans la fleur de sa jeunesse, fut conduite aux caveaux de Saint-Denis, les soldats de la maison du roi qui faisaient cortége à ses restes s'amusèrent, pendant toute la marche du convoi, à lancer dans la foule les torches funèbres qu'ils portaient à la main, et à brûler les perruques des assistans. Louis XV aimait tendrement sa fille, et cependant il laissa impunies ces profanations odieuses, qui outrageaient à la fois la dignité de son sang et sa douleur de père. Les hommes qui, sur la fin du siècle, violaient les tombeaux de Saint-Denis avaient pu voir, dans leur enfance, cette violation des funérailles, et quand on remarque avec quelle logique les faits s'enchaînent dans la vie des nations, comme dans celle des individus, on se demande si ce peuple, qui devait, quarante ans plus tard, jeter au vent la poussière de ses rois, n'avait point appris déjà, au convoi de Mme Henriette, à mépriser la sainteté de la mort.

On a beau chercher dans le *Journal* de Barbier quelques faits qui consolent et qui reposent : depuis la première page du livre jusqu'à la dernière, on marche ainsi à travers le scandale et la honte. Au lieu de gouverner, le roi chasse, soupe et passe d'une intrigue à une intrigue nouvelle. Le parlement, également impuissant à faire le bien et à empêcher le mal, s'épuise dans une opposition étroite et mesquine. Les courtisans s'agitent, les finances s'obèrent, et, au lieu de remédier au désordre, on fait des projets impossibles, et on prépare la ruine de l'état par un agiotage effréné. Tout en se bornant à enregistrer des faits sans les juger la plupart du temps, Barbier jette des lumières nouvelles sur l'histoire du système de Law et notamment sur les misères qui en furent la suite. Law, qui était cependant un habile financier et un homme d'esprit, à force de raisonner, comme certaines écoles socialistes, sur la richesse et le capital, arriva rapidement aux dernières limites de l'absurde, et, comme les alchimistes du moyen-âge, il se ruina en voulant faire de l'or. Son système, qui devait transformer la France en une mine inépuisable et que l'on a eu le tort de traiter comme une chose sérieuse, reposait sur ces trois principes, à savoir : 1° que toutes les matières propres au monnayage peuvent être transformées en espèces; 2° que l'abondance des espèces est le principe du travail; 3° que le papier est plus propre que les métaux à devenir espèce. Cette théorie trouva des partisans, d'abord parmi les gens qui n'avaient rien à perdre, ensuite parmi ceux qui voulaient, sans peine et sans travail, doubler leur fortune; mais, si grande qu'eût été la crédulité publique, on ne tarda point à se souvenir d'une chose que Law avait méconnue, à savoir que le crédit doit toujours avoir des bases certaines, c'est-à-dire s'appuyer sur un capital ou des valeurs propres à

garantir le remboursement et à rassurer la confiance. Pour consolider sa banque, Law, après avoir inventé son système, en inventa la garantie. Il hypothéqua ses billets sur les richesses qui devaient, disait-il, revenir de la Louisiane, désignée vulgairement alors sous le nom de Mississipi. C'était, moins l'or, la Californie du XVIIIe siècle; l'engouement, on le sait, devint général. La bourgeoisie parisienne, toujours facile à duper quand on fait briller à ses yeux le mirage de bénéfices fantastiques, se jeta avec une sorte de fureur sur les actions de la banque de Law. Les femmes vendirent leurs diamans, les hommes leur argenterie, les propriétaires leurs domaines, pour se procurer de ce papier qui représentait à leurs yeux les trésors du Nouveau-Monde. On accourut de tous les points de la France pour prendre part à cette immense curée, et, en peu de temps, la population de la capitale fut augmentée de deux cent mille personnes. Une somme de 1,700 millions en actions ou en billets fut ainsi lancée dans la circulation; tout le monde se crut riche, chacun dépensa sans compter, et « le marchand, qui est naturellement fripon, dit Barbier, vendit deux tiers plus cher. Une paire de bas de soie valut 40 livres, la bougie 9 livres, le café 18 livres. » On annonçait chaque jour la découverte de nouvelles mines d'or dans le Mississipi, mais l'or n'arrivait jamais, et, quoique le régent eût divisé sur la carte cet immense territoire en une foule de duchés et de marquisats qu'il avait distribués à tous les personnages considérables par leurs places ou leurs richesses, personne ne voulait partir. Il y eut alors une nouvelle phase dans cette immense mystification, qui devait se terminer par la ruine du crédit de l'état et la misère de tant de familles. De même que l'on avait donné le Mississipi pour garantie aux actions de la banque, de même on s'occupa de chercher des colons pour garantie de la colonie, et, comme on n'en trouvait pas, on en fit : — d'abord avec les voleurs et les filles perdues qui se trouvaient dans les prisons, puis avec les vagabonds et les mendians qu'on ramassait dans les rues, enfin avec tous ceux, artisans et bourgeois, sur lesquels on pouvait mettre la main. Barbier parle d'un grand personnage actionnaire de la banque, qui profita de l'autorité que lui donnait une haute position pour signer l'ordre aux archers d'enlever des colons dans Paris au prix de 40 livres par chaque homme et par chaque femme, et de 20 livres par chaque enfant. Peu à peu cependant l'illusion se dissipa : on ne croyait plus aux mines d'or; on commençait à ne plus croire à la colonisation. Les billets subissaient une dépréciation de jour en jour plus grande, et l'on montra, pour se procurer de l'argent monnayé, la même fureur qu'on avait montrée pour se procurer des billets ou des actions. Dès la première création de la banque de Law, un grand nombre de personnes avaient été étouffées dans la foule qui se pressait à sa porte; quand le système eut perdu tout crédit, on se fit étouffer de nouveau pour avoir de l'argent, et dans une seule journée il y eut seize victimes devant la banque. On a pu voir, dans la plupart des historiens qui de nos jours se sont occupés du système de Law, que c'est de là que date en France la véritable organisation du crédit, que ce système a ouvert pour la richesse nationale des sources nouvelles, et qu'il en est résulté de grands avantages. Cette opinion, soutenue d'ailleurs avec habileté, nous paraît complétement fausse. Law n'est, en réalité, qu'un utopiste en fait de finances; loin de constituer le crédit, il a inauguré théoriquement la banqueroute; il a substitué à la notion de la fortune par le travail la

notion de la fortune par l'agiotage, et par son papier monnaie il a préparé les assignats. Du reste, il fut la première victime de sa folle confiance dans des théories économiques qui n'avaient point pour elles la sanction de l'expérience, et, après avoir donné 17 millions de dot à sa fille, il mourut, en 1729, aussi pauvre que ceux qu'il avait ruinés.

L'agiotage sur les blés fut peut-être plus fatal encore que l'agiotage sur les actions du Mississipi, et l'on trouve dans le *Journal* de Barbier, à la date du mois d'août 1725, la première mention de ces coupables spéculations qui reçurent le nom de *pacte de famine*, et qui causèrent, jusqu'en 1789, onze disettes en France. Voici ce que dit Barbier : « M. d'Ombreval, lieutenant de police, a été révoqué samedi. Il est peut-être vrai qu'il ait dit bien des impertinences dans les marchés, comme que le pain viendrait à dix sous, qu'il n'y avait qu'à donner des choux aux enfans de ceux qui n'avaient point de quoi avoir du pain, et autres sottises semblables; mais l'on dit que c'est lui seul qui avait fait le manége du pain, qui défendait aux fermiers d'apporter des blés afin de faire vendre cher du blé que Samuel Bernard et les Pâris avaient en magasin, et que le gain se partageait entre Mme de Prie, lui et quelques autres. » Ces détails sont précieux, surtout par leur date, en ce qu'ils montrent que ce n'est point en 1729, comme on le dit ordinairement, mais sous le ministère même du duc de Bourbon, que le pacte de famine prit naissance; et comme les informations de l'histoire sont encore très incomplètes sur ces faits, qui devaient nécessairement s'accomplir dans l'ombre et le mystère, il est bon, quand on les rencontre, d'en noter les moindres détails. Ceux qui prirent part à ce criminel agiotage, les fils des traitans que Colbert avait traduits à la chambre de justice, et que Lesage a si bien peints sous le nom de Turcaret, réalisaient pour la plupart d'énormes bénéfices. Samuel Bernard laissa en mourant plus de 30 millions de capital; Fargès, que la *Biographie universelle* fait mourir pauvre, laissa plus de 20 millions. Les filles de Bernard s'allièrent aux plus illustres familles du royaume, et aujourd'hui même, en remontant à la source de quelques-unes de nos grandes fortunes, on se retrouve en face du *pacte de famine*. Le gouvernement, qui, au milieu de ces honteuses spéculations, était volé comme les particuliers, le gouvernement laissait tout faire. Quand la disette arrivait par suite de l'accaparement des blés, au lieu de couper court au mal en punissant les *fripons de conséquence*, on cherchait, dans d'insignifiantes mesures, un remède à la misère publique. En 1740, afin de combattre la cherté du pain, on défendit de faire des gâteaux pour la fête des Rois, et d'employer la farine dans la fabrication de la poudre à cheveux. Le roi lui-même ignorait ce qui se passait sur les marchés de Paris, et, quand le pain était à six sous la livre, le contrôleur-général lui faisait croire qu'il ne valait que dix-huit deniers pour les pauvres, et deux sous six deniers pour les riches. On avait agi de même à l'égard de Louis XIV, durant la guerre des Cévennes. Lorsque M. de Bâville avait donné l'ordre de brûler quelque village, il disait au roi que les habitans s'étaient empressés de se convertir; on lisait de fausses dépêches, et le pays était livré à d'effroyables ravages, que le roi croyait encore le traiter avec douceur.

Tout ce qui se rattache à la littérature, à la philosophie, au théâtre, aux écrivains, n'occupe dans le *Journal* qu'une place très restreinte, et certes, si la littérature avait exercé dans la première moitié du XVIIIe siècle la prépondérance qu'on lui attribue généralement, si les gens de lettres avaient été, comme

on l'a dit, les rois de l'époque, Barbier n'eût pas manqué de constater ce fait par quelques anecdotes, par quelques allusions. Il est évident que ce ne fut guère que vers 1750 qu'ils commencèrent à prendre cette haute influence qui les rendit les arbitres suprêmes de l'opinion. Jusque-là, et la date est nettement tranchée, leur rôle est tout-à-fait secondaire, en dehors de quelques cercles et de quelques salons. Leurs rapports avec la cour n'étaient plus les mêmes que dans le siècle précédent. Louis XV ne les aimait pas, s'en défiait même, et les tenait éloignés. La bourgeoisie, tout occupée d'agiotage et de plaisirs, ne connaissait guère d'autre littérature que celle des chansons, des madrigaux et des théâtres de musique. Ce fut sans aucun doute la haute noblesse qui, seule dans la première moitié du siècle, patrona les écrivains et se pénétra de leur esprit, de sorte que, par une bizarrerie singulière, l'école littéraire et philosophique qui, de 1750 à 1789, accéléra la révolution française grandit et se développa avec l'appui de la vieille aristocratie. C'est là un fait qu'il est bon de noter en passant, car, sous la plume de la plupart des historiens modernes, la distinction entre la première et la seconde période du XVIIIe siècle n'a jamais été faite. C'est seulement dans cette seconde période que les doctrines nouvelles, le scepticisme impitoyable de Voltaire, le socialisme fiévreux de Rousseau, gagnent de proche en proche dans la nation, et qu'ils ébranlent tout à la fois les vieilles croyances et la vieille monarchie. Jusque-là, tout était resté concentré dans quelques coteries qui ne représentaient pas plus l'esprit public que l'hôtel de Rambouillet n'avait représenté l'esprit du XVIIe siècle. Les historiens, qui se laissent trop facilement prendre au charme des choses littéraires, et qui sacrifient tout à l'éclat des grandes renommées, ont trop souvent, à l'époque qui nous occupe, oublié la nation pour les écrivains et les philosophes; ils ont fait un peu comme ces chroniqueurs du moyen-âge, qui oubliaient le peuple pour ne parler que du roi. Or cette nation prise en masse, toute sensuelle, toute frivole qu'elle fût, n'était, dans les plus tristes jours de la régence elle-même, ni systématiquement athée ni orgueilleusement raisonneuse. Au début du règne de Louis XV, elle gardait un grand respect pour les traditions de la royauté et les traditions du catholicisme, et il résulte évidemment pour nous de l'analyse impartiale des faits que ce qui resta long-temps le plus vivant, le plus obstiné dans cette décadence universelle, ce fut le sentiment religieux.

Nous n'insisterons pas plus longuement sur le *Journal* de l'avocat Barbier, car le panorama qu'il présente, à force d'être mobile et varié, finirait peut-être par devenir confus. Ce que nous tenons surtout à établir, c'est que, de tous les siècles de notre histoire, le dix-huitième est peut-être celui qui jusqu'ici a été le moins étudié dans le détail, et qui, par cela même, a donné lieu aux jugemens les plus faux. On se croit quitte envers l'histoire, quand on applique à cette époque quelques formules banales de blâme ou d'éloge : d'une part, on lui fait gloire des plus importantes conquêtes de la société moderne; de l'autre, on la rend responsable de tous les crimes, de tous les orages de nos révolutions. On la résume tout entière par quelques hommes, par quelques principes; on croit la peindre par quelques mots, et les historiens, en se plaçant chacun à son point de vue, la font, pour ainsi dire, d'un seul bloc. Les uns n'y voient que des philosophes qui travaillent à émanciper l'humanité et qui enseignent *à sentir et à penser;* les autres n'y voient que des athées qui insultent, avec une colère de démons, les croyances les plus saintes. Il n'y a jamais de moyen

terme, il n'y a jamais de distinction entre telle ou telle période du siècle, et cependant, lorsqu'on regarde au fond même des choses, et qu'on veut réduire aux faits positifs ces jugemens absolus, l'erreur éclate aux yeux, et l'on reconnaît vite qu'il n'y a peut-être pas, dans toute notre histoire, une période plus variée dans ses aspects et qui présente, à la distance des années, des différences plus profondes ou des rapprochemens plus singuliers. Les règnes successifs qui se partagent la durée du siècle représentent entre eux la royauté française, — par Louis XIV, dans ce qu'elle a de plus fort et de plus puissant, — par Louis XV, dans ce qu'elle a de plus insouciant et de plus débauché, — par Louis XVI, dans ce qu'elle a de plus vertueux, on pourrait même dire de plus austère et de plus saint. Ce siècle du scepticisme est aussi le siècle des grandes expiations. La loi mystérieuse et terrible de la transmission des fautes et de leur rachat par le sacrifice s'y développe avec une logique saisissante. Ce sont les justes qui sont immolés. Le fils de saint Louis monte au ciel, et son sang lave les souillures du Parc-aux-Cerfs, comme le sang des prêtres de l'Abbaye rachète les indignités des Dubois et des Tencin. On avait vu renaître à Saint-Médard toutes les folies des âges les plus barbares; on vit mourir sur la place de la Concorde des confesseurs et des martyrs, comme aux jours de la primitive église.

Dans l'ordre politique ou intellectuel, l'histoire du XVIIIe siècle offre une foule de points aussi obscurs et aussi dignes d'étude que ceux dont nous venons de dire quelques mots. Ainsi on a dit que c'était aux philosophes qu'il fallait faire remonter la responsabilité des excès de cette triste époque. Cette affirmation, cent fois répétée, a aujourd'hui dans notre histoire force de loi, et les philosophes eux-mêmes l'ont défendue, sans doute pour se donner plus d'importance; mais, pour quiconque veut tenir compte des réalités, il est évident qu'il existait dans la nation, en dehors de la philosophie, un besoin général de réformes, que ces réformes étaient économiques, judiciaires et administratives plutôt que politiques, que depuis bien des siècles déjà les états-généraux ne cessaient de les appeler de tous leurs vœux, et que la philosophie, de ce côté, était devancée par l'opinion. Il n'est pas moins évident que l'opposition politique partit, à l'origine, non pas des gens de lettres, mais de la haute noblesse et de la bourgeoisie janséniste et parlementaire, et que le premier écrivain qui exerça sur les masses une action directe et souveraine, ce fut Rousseau, le véritable apôtre non pas seulement de la révolution, mais du socialisme moderne. Plus que personne peut-être nous nous défions des rectifications en histoire; mais la lecture attentive du document curieux qui nous a fourni l'occasion de ce travail ne laisse, en ce qui touche l'époque qui nous occupe, aucun doute dans notre esprit. Parmi toutes les périodes de notre histoire, l'étude du XVIIIe siècle est celle qui, jusqu'à ce jour, a été faite avec le plus de partialité. Nous la recommandons comme une mine féconde aux esprits sérieux, car ils y trouveront pour leur temps et pour eux-mêmes de grandes et salutaires leçons, et ils apprendront là mieux que partout ailleurs ce qu'il en coûte aux peuples comme aux individus, quand ils oublient que la vie a un but plus noble et plus élevé que la richesse, le bien-être matériel, la satisfaction des sens et les amusemens frivoles.

CHARLES LOUANDRE.

LA RÉFORME

ET

LE MINISTÈRE WHIG EN ANGLETERRE.

History of the Whig Ministry of 1830, *to the passing of the reform bill* (*Histoire du Ministère whig de* 1830 *jusqu'au vote du bill de réforme*), par John Arthur Roebuck, M. P.; 2 vol. in-8°, London, J.-W. Parker.

Le vote du bill de la réforme électorale constitue certainement une des phases les plus importantes de l'histoire de la Grande-Bretagne, une de celles qui caractérisent le mieux l'esprit public de ce pays, la nature, la force de ses institutions, la rare et admirable puissance qu'elles possèdent de se transformer peu à peu, suivant l'exigence des temps, sans qu'il soit besoin de recourir à la ressource si périlleuse des révolutions.

On sait assez que le système électoral n'a jamais eu, chez nos voisins, ces formes régulières, exactes, proportionnelles que nous aimons à donner à nos constitutions et à nos lois. La chambre des communes, dont l'origine se perd dans les ténèbres du moyen-âge, se composait, dès-lors, comme aujourd'hui, de députés des comtés, représentans de la portion de l'aristocratie territoriale qui n'avait pas trouvé place dans la chambre des lords, et de députés d'un certain nombre de villes et de bourgs naturellement appelés à défendre les intérêts du commerce et de l'industrie. Aujourd'hui encore, le titre de *chevaliers* officiellement donné aux premiers, ceux de *citoyens* et de *bourgeois* par lesquels on désigne les autres, portent témoignage de cette distinction.

Il n'est pas besoin de dire que, dans les premiers temps, la position de ces deux classes de députés présentait de grandes différences et que ceux du tiers-état (pour parler notre langage) ne marchaient pas les égaux des délégués de l'aristocratie secondaire. Peu à peu, pourtant, cette inégalité s'atténua beaucoup sans jamais disparaître complétement. A mesure que le commerce et l'industrie prirent de l'importance, leurs représentans commencèrent à jouer un rôle plus considérable dans le parlement; mais, comme si tout avait dû conspirer, en Angleterre, à l'affermissement de l'aristocratie, comme si, à condition de modifier ses formes, elle était destinée à conserver dans tous les temps l'empire de ce pays, il arriva que, par le cours naturel des événemens, la représentation des villes et des bourgs, destinée en apparence à balancer son ascendant, devint pour elle un nouvel instrument de prépondérance et de domination.

Tandis que la navigation et le commerce transformaient en villes riches et populeuses de simples bourgades, tellement insignifiantes il y a quelques siècles, qu'on n'avait pu songer alors à leur attribuer le droit de députer au parlement, des cités, des bourgs jadis assez considérables pour que ce droit leur eût été reconnu, perdaient peu à peu leur importance et leur population. Il en résulta, d'une part, que les véritables centres du mouvement industriel, les villes où l'esprit démocratique avait des chances de prévaloir, se trouvèrent privées de la faculté de faire entendre leur voix dans les conseils de la nation, — de l'autre, que d'anciennes cités complétement déchues de leur prospérité primitive, quelquefois réduites à un petit nombre de pauvres maisons, ou même à une simple masure soigneusement conservée, pour ne pas laisser éteindre le droit qui y était attaché, continuèrent à envoyer des représentans à la chambre des communes. Par l'effet de ces transformations, le droit électoral devint, dans un grand nombre de lieux, le privilége, soit de quelques habitans pauvres et obscurs qui en faisaient ouvertement trafic, soit d'un pair du royaume ou d'un grand propriétaire qui en disposait pour ouvrir à ses enfans les portes du parlement ou pour y faire admettre ses amis et ses protégés, qui souvent même en faisait l'objet de transactions pécuniaires sans que l'opinion publique en fût trop scandalisée, parce qu'on s'était habitué à voir dans l'électorat une sorte de propriété. Dans certaines villes qui avaient conservé une population de quelque importance, cette population, par l'effet de circonstances qu'il serait trop long d'expliquer, se trouva déshéritée du droit de suffrage au profit de quelque corporation composée d'un petit nombre d'hommes sans indépendance et sans lumières, peu capables d'apprécier un aussi grand privilége et d'en faire usage dans l'intérêt général ou même dans leur intérêt bien entendu.

S'il faut en croire des calculs présentés avec autorité, vers la fin du dernier siècle, à la chambre des communes, les choses en étaient ar-

rivées au point que, sur les 550 membres dont se composait cette chambre avant l'incorporation de l'Irlande, 97 étaient nommés directement, positivement par le ministère et par la pairie, 71 par leur influence non contestée, 91 par des membres de la chambre des communes elle-même; enfin 306, plus de la moitié de la totalité, étaient élus par le concours de 160 individus seulement.

Comme il est de la nature de pareils abus de s'accroître indéfiniment lorsqu'on n'y applique pas à temps un remède énergique, il est difficile de se rendre compte du résultat auquel on serait arrivé, si l'on eût continué à marcher dans cette voie : ce n'était plus celle d'une grande et forte aristocratie, c'était celle d'une oligarchie qui, à la longue, n'eût plus ressenti les pulsations du sentiment public, et serait devenue étrangère aux besoins, aux vœux du pays.

Déjà, vers la fin du dernier siècle, l'idée de changer un tel état de choses s'était présentée à beaucoup d'esprits. Les uns, cédant à l'impulsion des théories de l'époque, mettaient en avant des plans de réforme fondés plus ou moins strictement sur les principes d'égalité, de souveraineté populaire et de suffrage universel, dont bien peu de personnes soupçonnaient alors la terrible portée; d'autres, plus fidèles à l'esprit anglais, proposaient seulement des mesures de détail qui avaient pour objet de faire disparaître les plus grossiers abus du système existant, tout en conservant ses bases avec un respect presque superstitieux. Pitt lui-même débuta dans la carrière politique par de semblables tentatives.

La révolution française arrêta cette tendance déjà assez marquée. La chute du trône de Louis XVI et les crimes de la terreur, en exagérant dans la portion la moins nombreuse de l'opposition britannique les désirs d'innovation qui la travaillaient, en la poussant à des entreprises violentes contraires aux mœurs et aux idées du pays, précipitèrent le gouvernement et l'immense majorité de la nation dans une réaction anti-libérale qui retarda d'un demi-siècle le mouvement des réformes et des améliorations. Lors même que la monarchie bourbonnienne eut été rétablie en France et l'Europe pacifiée, bien des années s'écoulèrent encore avant que les amis de la liberté, les adversaires des vieux abus, pussent reprendre en Angleterre leur tâche violemment interrompue.

La question de la réforme parlementaire surtout paraissait presque abandonnée. A l'exception d'une poignée de radicaux qui semblaient se plaire à la discréditer par l'exagération de leurs utopies, elle ne trouvait plus que d'assez timides défenseurs dans les rangs de l'opposition, dont les efforts principaux tendaient alors à préparer le triomphe, bien difficile aussi, de l'émancipation catholique. Les whigs, bien qu'ils ne laissassent échapper aucune occasion de professer en termes généraux la doctrine de la réforme, étaient loin, pour la plupart, de

désirer qu'elle fût poussée bien avant. Comptant parmi leurs chefs les plus grands et les plus riches seigneurs du pays, ceux qui, à raison de leur fortune et de leur existence territoriale, recueillaient en effet les avantages les plus directs de quelques-uns des vices principaux de l'organisation électorale, ils n'eussent pas voulu qu'on y portât de trop fortes atteintes. Pour les contenter, et sinon pour satisfaire complétement l'opinion publique, du moins pour la disposer à une longue patience, il eût suffi de porter la cognée sur quelques abus vraiment trop choquans, de priver du droit électoral, comme on l'avait fait en d'autres temps, certains bourgs qui en avaient trop scandaleusement trafiqué, qui s'étaient laissé prendre trop maladroitement en flagrant délit, et de transférer la franchise dont on les eût ainsi dépouillés à Liverpool, à Manchester, à quelques-unes de ces grandes et riches cités qu'on s'étonnait de voir encore exclues de toute action politique.

Des propositions furent faites dans ce sens. La chambre des communes, le ministère même, n'y étaient pas absolument contraires; mais la chambre des lords, décidée à les repousser, triompha sans peine des faibles velléités réformistes des deux autres branches de la législature. Une résistance systématique contre toute tentative de cette nature était devenue la base de la politique du parti tory; la portion même de ce parti qui, sous la conduite de Canning, avait fini par comprendre, à d'autres égards, la nécessité de faire des concessions aux idées nouvelles, qui, par exemple, se déclarait en faveur de l'émancipation des catholiques, ne voulait entendre parler d'aucune modification à apporter au mode d'élection de la chambre des communes. Aux partisans du suffrage universel ou de toute autre innovation radicale qui se plaignaient que, dans l'état actuel de cette chambre, on ne pouvait la considérer comme représentant véritablement la nation, Canning répondait que le jour où il serait possible de dire qu'un des trois pouvoirs la représentait en effet, la constitution britannique serait renversée, parce que ce pouvoir emporterait tout par son poids; à ceux qui, moins absolus, se bornaient à signaler les vices trop saillans du système électoral et à demander qu'on les corrigeât, il disait que les diverses parties de ce système ne devaient pas être considérées isolément, qu'elles constituaient un ensemble dont les défauts réels ou apparens se compensaient, se corrigeaient les uns les autres, qu'à tout prendre il en sortait une assemblée dans laquelle les intérêts essentiels du pays étaient tous représentés, et qui de façon ou d'autre ouvrait ses portes à tous les talens, à toutes les capacités, avantages que n'offrirait peut-être pas au même degré une chambre des communes organisée plus régulièrement, d'après des principes plus spécieux, mais non encore sanctionnés par l'expérience. Il y avait dans de tels argumens une assez forte part de vérité pour que les hommes

que leurs intérêts ou leurs passions disposaient à les croire complétement vrais pussent se faire illusion à cet égard.

Malheureusement pour eux, un sentiment contraire commençait à prévaloir, beaucoup plus généralement qu'ils ne le supposaient, tant dans les classes populaires que dans la partie des classes moyennes reléguée par la législation en dehors de toute influence politique. Ce désaccord, en se prolongeant, eût pu préparer à l'Angleterre de terribles épreuves pour une époque plus ou moins éloignée et dénaturer peu à peu l'esprit de sa constitution. Si je ne me trompe, il y a lieu de s'applaudir, même au point de vue de l'opinion conservatrice, des circonstances accidentelles qui hâtèrent la solution de cette question.

Le parti tory, en possession du pouvoir depuis plus de vingt ans, s'était divisé. Déjà affaibli par la défection de Canning et de ses amis, il vit s'opérer dans son sein une autre scission bien autrement grave, bien autrement profonde, lorsque des ministres qu'il avait considérés jusqu'alors comme ses plus fermes appuis, le duc de Wellington et sir Robert Peel, crurent devoir, pour prévenir une guerre civile imminente, voter, avec le concours du parti whig, l'émancipation des catholiques, cette mesure que la veille encore ils repoussaient de la manière la plus absolue, en la qualifiant d'atteinte mortelle portée à la constitution. Les vieux tories, ceux qui se refusaient à toute transaction, indignés de ce qui leur paraissait une véritable apostasie et se croyant trahis, engagèrent contre leurs anciens chefs une guerre d'autant plus vive que le désir de la vengeance en était le principal mobile. Les emportemens auxquels ils se livrèrent ont à peine été égalés, dans ces derniers temps, par ceux qu'a soulevés contre sir Robert Peel une défection analogue dans la grande question des céréales. Plusieurs d'entre eux allaient, dans leur aveuglement passionné, jusqu'à dire publiquement qu'ils n'avaient plus d'objection à une réforme électorale, le vote de l'émancipation catholique ayant suffisamment démontré les vices du système dont était sorti un parlement capable de se laisser imposer, en matière aussi grave, la volonté d'un cabinet qui manquait à tous ses devoirs, à tous ses engagemens. Les imprudens ne craignaient pas de grossir ainsi, dans leur dépit puéril, la voix de l'opinion libérale, réclamant une concession bien autrement menaçante pour leurs préjugés que celle dont ils gardaient un souvenir si amer.

Sur ces entrefaites, le roi George IV, dont on connaissait les sentimens hostiles aux idées comme aux hommes de l'opposition, vint à mourir. Guillaume IV, son frère et son successeur, peu mêlé jusqu'alors au mouvement des affaires, avait dans ses goûts, dans ses manières, dans sa physionomie même, une certaine franchise rude et bienveillante, qui contrastait avec la morgue aristocratique du prince

dont il prenait la place. Il n'en fallait pas davantage pour que le public, volontiers disposé à bien augurer d'un pouvoir nouveau, vît en lui un souverain populaire, un ami de la liberté, un adversaire des abus, et cette supposition assez gratuite, mais accréditée par la tactique de certains partis, ne pouvait qu'encourager l'opinion réformiste en lui offrant un point d'appui.

Un grand fait, qui éclata quelques semaines après l'avénement de Guillaume IV, contribua bien plus puissamment encore à déterminer la crise qui se préparait : je veux parler de la révolution de juillet.

Jamais peut-être événement extérieur n'exerça une influence aussi décisive sur les destinées de la nation anglaise, d'ordinaire peu accessible aux impulsions du dehors. Par cela même que les souvenirs du passé disposaient nos dédaigneux voisins à considérer le peuple français comme hors d'état d'opposer aux agressions du pouvoir absolu d'autres armes que celles d'une sauvage anarchie, ils n'apprirent pas sans un étonnement mêlé d'admiration les conséquences de la lutte qui venait de renverser en trois jours le trône de Charles X. Ils s'étaient peut-être attendus d'abord à voir la France subir le joug des ordonnances inconstitutionnelles; ils avaient pu craindre ensuite que le peuple vainqueur ne renouvelât les horreurs du 10 août, dont toutes les mémoires étaient encore remplies. Lorsqu'ils surent que le sang des combattans était le seul qui eût coulé, que le peuple, maître absolu de Paris, s'était à peine laissé emporter, dans la première ardeur du triomphe, à quelques désordres bientôt réprimés, que la prompte intervention des chambres avait, en huit jours, substitué à la monarchie tombée une autre monarchie régulière, investie de pouvoirs presque égaux, professant à la fois les principes de l'ordre et de la liberté, et s'appuyant du concours de tout ce qui s'était fait, dans les rangs de l'opposition, une réputation de talent, d'éloquence et de patriotisme, un véritable enthousiasme s'empara des esprits. Partout, excepté dans les rangs du torysme le plus exagéré, qui lui-même osait à peine avouer sa dissidence, on crut, on proclama hautement que la cause du libéralisme et du régime constitutionnel venait de triompher définitivement à Paris. Lord Grey était l'interprète du sentiment presque universel, lorsqu'il disait à la chambre des lords : « Je ne puis concevoir un spectacle plus émouvant que celui d'un noble peuple s'engageant dans une lutte si sainte avec un courage digne de la cause qu'il avait à défendre, et, après avoir obtenu la victoire, en usant avec une modération sans exemple dans l'histoire. » Il est triste autant que curieux de se reporter aujourd'hui aux témoignages de cet enthousiasme, et ceux des amis de la révolution de juillet qui ont eu le malheur d'ébranler et de renverser, sans le vouloir, l'édifice de 1830 doivent se rappeler bien amèrement ces jours de gloire et d'espérance. Sans doute

il y avait une part d'illusion dans la confiance qui animait alors les ames : on ne voyait que le côté brillant de la situation, on n'apercevait pas assez clairement les dangers des tendances trop démocratiques de la révolution qui venait de s'opérer; on ne prévoyait pas la position difficile où se trouverait bientôt un gouvernement forcé de lutter contre ces tendances sans pouvoir s'appuyer sur les classes aristocratiques et sur la grande propriété territoriale, dévouées en majorité au pouvoir qui venait de périr et disposées d'avance, avec le déplorable entraînement du caractère français, à s'unir à tous les ennemis de la monarchie nouvelle, sous quelque drapeau qu'ils se présentassent. C'était là, pour l'établissement de 1830, une difficulté immense, que n'avait pas rencontrée en Angleterre celui de 1688, dont on aimait à lui prophétiser les destinées. Cette difficulté était-elle absolument insurmontable et le régime de 1830 était-il fatalement condamné à périr, comme ses adversaires l'ont dit naturellement de tout temps, comme le disent depuis quelques années beaucoup de ses anciens amis? Je ne le pense pas, pas plus que je ne pense que la restauration dût nécessairement succomber sous le poids des souvenirs de 1814 et 1815, et des haines, des défiances qu'ils avaient suscitées contre elle. Il y a peu, il n'y a peut-être pas de gouvernemens qui, pouvant durer quelques années, soient d'avance et inévitablement condamnés à mort. Ce qui est vrai, c'est que certains gouvernemens, soit à raison de leur origine, soit par l'effet de la nature des élémens sur lesquels ils reposent, sont placés dans la dure condition de ne pouvoir faire impunément des fautes de quelque gravité, et telle était, pour des causes et à des degrés différens, la situation de nos deux dernières monarchies. A force de prudence et d'habileté, en gagnant du temps, on pouvait les faire vivre et les affermir peu à peu. L'établissement de 1688 avait mis près de quatre-vingts ans à se consolider, à devenir un gouvernement définitif et complétement accepté au dedans comme au dehors : tant il faut de temps à un pays pour effacer les traces des révolutions même les plus modérées et les plus nécessaires !

Malheureusement il n'est guère dans le caractère français d'accorder à ses gouvernemens un si long temps d'épreuve, mais enfin, je le répète, il est permis de penser que nos monarchies n'étaient pas d'avance et irrévocablement condamnées à mort, et que, plus ménagées par leurs amis, elles n'auraient pas succombé sous les coups de leurs ennemis.

Je reviens à l'Angleterre de 1830, que j'ai un moment perdue de vue en me laissant aller à de tristes souvenirs.

J'ai dit quelles impressions profondes notre révolution de juillet y avait faites sur les classes éclairées. Dans les classes inférieures, dans les campagnes particulièrement, elle n'avait pas moins remué les es-

prits. Le bruit s'y était répandu que le peuple français venait de secouer le joug des nobles et des riches et de fonder un régime d'égalité absolue qui appelait à la jouissance de tous les biens de la terre les classes jusqu'alors condamnées à la pauvreté. L'esprit d'imitation, le désir d'atteindre aussi cette félicité fantastique, s'étaient emparés de l'imagination des hommes grossiers qui, dans leur ignorance, se représentaient sous cet aspect la chute du trône de Charles X. On les voyait de tous côtés se réunir, s'agiter. Des actes de violence, des incendies multipliés attestaient, non pas comme le pensaient alors certaines personnes, le fait d'un vaste complot formellement organisé et dirigé par des chefs occultes, mais, ce qui était plus dangereux peut-être, l'existence d'un état d'excitation et de malaise qui pouvait devenir le principe d'une révolution formidable, si le gouvernement, par un mélange habile de fermeté et de sages concessions, ne trouvait moyen de redresser l'esprit public.

Les élections qui eurent lieu sur ces entrefaites pour le renouvellement de la chambre des communes, dont les pouvoirs avaient expiré par la mort de George IV, furent encore un symptôme de la situation. Il ne pouvait sortir du corps électoral, tel qu'il était alors organisé, qu'une expression très affaiblie de l'opinion qui agitait le pays; néanmoins la composition de la nouvelle chambre parut, de prime abord, donner au parti réformateur, non pas encore la majorité, mais une minorité plus forte que celle qu'il avait eue jusqu'alors.

Les whigs étaient loin pourtant de croire qu'on touchât au moment où ils pourraient s'emparer du pouvoir. Depuis bien des années, leurs vœux se bornaient à le partager avec la portion la plus modérée des tories, en les entraînant peu à peu dans une voie plus libérale, comme cela avait eu lieu dans les derniers mois de la vie de Canning. Aussi, lorsqu'à l'ouverture de la session, le duc de Wellington, alors chef du cabinet, crut devoir déclarer avec la franchise loyale, mais parfois peu habile qui le caractérise, que le gouvernement se maintiendrait sur le terrain qu'il avait jusqu'alors occupé et s'opposerait d'une manière absolue à toute proposition de réforme électorale, les whigs, qui ne se croyaient pas en mesure de surmonter cette résistance, furent-ils saisis d'un profond découragement. Ni eux ni leurs adversaires ne prévoyaient l'effet de l'imprudente déclaration du premier ministre : nouvelle et bien remarquable preuve du désaccord qui commençait à séparer la population de ses représentans officiels; déjà on ne se comprenait plus.

Cet effet fut immense. L'irritation publique se manifesta avec une telle violence, qu'on put craindre les plus grands excès. On se rappelle encore l'effroi qui s'empara des imaginations lorsqu'on apprit, par un avis officiel et public, que les conseillers de la couronne, parmi les-

quels figurait au premier rang l'intrépide vainqueur de tant de batailles, avaient cru devoir conseiller au roi de ne pas se rendre, comme il l'avait promis, à une fête de l'hôtel-de-ville. Ce qu'on craignait en réalité, c'était qu'en présence même du souverain, l'impopularité des ministres ne donnât lieu à des scènes de désordre qui auraient compromis à la fois l'ordre public et la majesté royale; mais les esprits troublés se persuadèrent qu'on avait découvert une grande et formidable conspiration. Une véritable terreur se répandit dans tout le pays.

La lutte s'engagea dans le nouveau parlement. Le ministère, en choisissant pour faire la première épreuve des forces respectives une question de liste civile, semblait s'être ménagé des chances d'autant plus favorables, que l'opposition, si long-temps exilée du pouvoir par les ressentimens personnels de George IV, était évidemment préoccupée de la pensée de ne pas s'aliéner aussi son successeur. Néanmoins, contre toute attente, à l'inexprimable étonnement des vainqueurs comme des vaincus, une majorité de 29 voix, en adoptant un amendement proposé par les whigs, prouva que le cabinet ne possédait pas la confiance de la chambre des communes. Ce résultat n'aurait peut-être pas eu lieu, si quelques ultra-tories, qui voulaient, non pas renverser le ministère au profit des whigs, mais lui *donner une leçon*, n'eussent uni leurs votes à ceux de l'opposition, qu'ils croyaient par là rendre un peu plus nombreuse sans lui assurer pourtant la victoire; mais, dans l'état des choses, on peut penser que la défaite du duc de Wellington et de ses collègues, eût-elle été différée, n'en était pas moins inévitable, et qu'en gardant plus long-temps le pouvoir ils eussent augmenté les probabilités d'une révolution.

Quoi qu'il en soit, le vote de la chambre fut immédiatement suivi de leur démission, et les whigs se virent appelés à composer le gouvernement, auquel, comme parti, ils avaient été étrangers depuis la mort de Fox. Ce qui restait encore des amis de ce grand homme, lord Grey, lord Holland, lord Landsdowne, se partagèrent avec des hommes d'une célébrité plus récente, tels que lord Althorp, lord John Russell et l'illustre Brougham, les départemens ministériels et les grands emplois administratifs.

Le nouveau cabinet, obéissant moins encore à ses principes et à ses antécédens qu'à la toute-puissance de l'opinion, présenta, le 1er mars 1831, à la chambre des communes, un bill de réforme dont la hardiesse étonna tous les esprits. Ce n'était pourtant pas une conception radicale : ni le principe du suffrage universel, ni celui du vote au scrutin secret, ni celui de l'abréviation de la durée des parlemens, ces trois points de mire des réformistes absolus, n'y étaient consacrés; on n'avait pas même cherché à lui donner pour base une proportion exacte entre le nombre des représentés et celui des représentans de chaque

fraction du territoire : de grandes, d'énormes anomalies étaient maintenues à cet égard; mais soixante bourgs dont la population avait presque entièrement disparu, et qui méritaient plus que les autres le nom de bourgs pourris, étaient complétement dépouillés de la franchise électorale; quarante-sept autres, déchus aussi, mais moins complétement, ne devaient plus désormais envoyer au parlement qu'un seul représentant au lieu de deux; Liverpool, Manchester et d'autres grandes villes, jusqu'alors privées de la faculté de députer à la chambre des communes, y étaient enfin admises; Londres et certains comtés, trop faiblement représentés, obtenaient le droit d'élire quelques membres de plus; la représentation de l'Écosse et de l'Irlande était aussi un peu accrue; le privilége électoral, dans les villes comme dans les comtés, était désormais attaché à un cens déterminé qui en effaçait les capricieuses bigarrures, le plaçait dans des mains plus directement intéressées au maintien de l'ordre, et doublait, si je ne me trompe, le nombre des électeurs; enfin des dispositions étaient prises pour introduire plus d'ordre et de régularité dans la pratique des élections, pour en écarter la fraude et pour en diminuer les dépenses excessives.

La tendance évidente du bill était, non pas de détruire, mais de restreindre, dans ce qu'elle avait d'excessif, l'influence de la grande aristocratie territoriale et de diminuer l'action des classes purement populaires, qui était un des élémens de cette influence, en augmentant, dans une certaine mesure, celle des classes moyennes et industrielles. Comme on pouvait s'y attendre, les tories, ceux mêmes qui feignaient naguère de proclamer la nécessité d'une réforme, poussèrent des cris de fureur et de consternation en voyant apparaître le projet du gouvernement, dont la largeur dépassait tellement celle de toutes les propositions analogues que le parlement avait jusqu'alors repoussées. Les réformistes de toutes les nuances au contraire, sans en excepter les radicaux, manifestèrent la plus vive satisfaction. Ils n'avaient pas espéré autant, bien que quelques-uns eussent désiré davantage. Comprenant avec une merveilleuse intelligence qu'une étroite union pouvait seule leur donner la force de renverser les obstacles qui les séparaient encore du but, ils résolurent de mettre de côté tout dissentiment particulier, de s'attacher au bill tel qu'on le leur offrait, de consacrer tous leurs efforts à le faire passer sans altération et de repousser, de considérer comme une manœuvre hostile ou perfide toute proposition de le modifier, fût-ce dans un sens plus libéral. Ce qui est admirable, c'est qu'une pareille tactique ne fut pas seulement celle d'une coalition parlementaire, ce fut celle du parti libéral tout entier, qui la suivit sans la plus légère déviation, non pas pendant quelques jours, pendant quelques semaines, mais pendant les dix-huit mois qui devaient s'écouler avant le vote définitif de la réforme. Les classes ou-

vrières elles-mêmes, pour lesquelles le bill ne faisait rien, restèrent fidèles au mot d'ordre général. Lorsqu'un parti tout entier est capable d'apporter autant de persévérance, d'énergie, de modération et d'habileté à la conquête d'un droit politique, il est digne de l'obtenir, et on n'a aucun motif sérieux de le lui refuser, parce qu'il y a tout lieu de penser qu'il n'en abusera pas.

Je ne raconterai pas en détail tous les incidens de la mémorable lutte qui précéda et décida ce grand résultat; il me suffira d'en rappeler sommairement les phases principales.

Le bill, après des débats aussi longs que passionnés, fut rejeté par la chambre des communes, le 19 avril, à la majorité de 299 voix contre 291. Les ministres ayant, sans trop de peine, obtenu du roi, déjà ébranlé cependant par les représentations des tories, la dissolution de cette assemblée, le corps électoral, celui-là même qu'il s'agissait de réformer, se laissant emporter par l'entraînement général, nomma une nouvelle chambre dont l'immense majorité était favorable à la réforme. Le bill, adopté par elle, échoua à la chambre des lords. Les communes l'ayant voté de nouveau, il fut présenté une seconde fois à la chambre haute, qui, intimidée par les violentes démonstrations du mécontentement populaire, crut devoir changer de tactique, et, tout en se résignant à une large modification du système électoral, apporter au projet ministériel des amendemens considérables, dont le premier effet eût été de rendre inévitable la retraite du cabinet. Un vote, en quelque sorte préliminaire, ayant révélé ce plan de campagne, les ministres, pour le déjouer, demandèrent au roi l'autorisation de créer un nombre de pairs suffisant pour changer la majorité. Sur le refus de Guillaume IV, ils donnèrent leur démission, et le duc de Wellington essaya de former un ministère tory; mais cette tentative, à laquelle la prudence de sir Robert Peel refusa de s'associer, dut être abandonnée devant les témoignages de plus en plus énergiques de l'exaspération du sentiment public. Le roi se vit forcé de rappeler les whigs en se mettant à leur discrétion, et, le duc de Wellington lui-même ayant reconnu l'impossibilité de continuer, sans danger pour la paix publique, une résistance déjà trop prolongée, la chambre des lords donna enfin, le 4 juin 1832, son assentiment forcé à la grande mesure qui, depuis deux ans, était presque devenue la seule affaire du pays. Ainsi fut consommée cette révolution légale, ou, pour parler plus exactement, ainsi fut prévenue, par une réforme devenue nécessaire, la révolution qui menaçait la Grande-Bretagne.

Tel est le sujet du livre que M. Roebuck, membre du parlement, vient de publier sous le titre d'*Histoire du ministère whig de* 1830 *jusqu'au vote du bill de réforme*. Écrit, comme je l'expliquerai tout à l'heure, dans un esprit qui, à mon avis, en fausse à plusieurs égards

le point de vue, il contient pourtant, sur les événemens qu'il raconte, un ensemble d'informations assez complet, assez impartial, pour que le lecteur attentif y trouve la possibilité de se les représenter avec leur véritable caractère.

Ce qui me frappe avant tout dans ce grand drame, c'est la gravité et la diversité des obstacles que le ministère eut à vaincre pour mener à bien son entreprise, c'est la patience ferme et habile qu'il mit à les surmonter. N'oublions pas que la tâche si difficile de faire accepter par les deux chambres une loi destinée à modifier considérablement la composition de la représentation nationale lui était, en quelque sorte, imposée par la nécessité, que dans les rangs de l'opposition il n'avait qu'assez faiblement contribué à préparer la crise où se débattait l'Angleterre, que, livré à ses propres instincts, au sentiment bien ou mal entendu des intérêts du grand parti dont il était sorti, il n'eût pas demandé une réforme aussi large, qu'au fond plusieurs de ses membres ne la croyaient pas exempte de périls, mais qu'au point où les choses en étaient venues, en présence des exigences de l'opinion surexcitée par une trop longue résistance et aussi par l'état général de l'Europe, ils jugeaient avec raison que c'était le seul moyen d'échapper à un danger bien autrement grand, celui d'une révolution immédiate.

Dans cette disposition d'esprit, l'administration avait à combattre toutes les forces, toutes les influences du parti tory, maintenant rallié comme un seul homme pour repousser un changement qu'il regardait, par une exagération singulière, comme son arrêt de mort, comme la ruine de l'aristocratie et de la propriété, comme l'avénement de la pure démocratie; elle avait à surmonter l'opposition de la grande majorité de la chambre des lords, naturellement mécontente de la suppression d'un système qui donnait à la pairie une action si puissante et si directe sur les élections; enfin, à la cour même et jusque dans la famille royale, les ministres rencontraient des adversaires passionnés, qui ne tardèrent pas à éveiller dans l'esprit du roi de sérieuses inquiétudes et à le tourner secrètement contre la mesure à laquelle il accordait sa sanction publique et officielle.

Contre tant d'obstacles, le cabinet avait, il est vrai, l'appui des classes moyennes et des masses populaires se manifestant avec une vivacité et une unanimité rares; mais cet appui, il fallait le ménager, le contenir, pour ne pas être entraîné trop loin, pour ne pas devenir bientôt l'esclave et l'instrument des agitateurs auxquels on se serait imprudemment associé. Il était sans doute nécessaire, alors que la chambre des lords se refusait aveuglément au vœu public, de lui donner le sentiment des dangers auxquels elle s'exposait; mais il fallait éviter de la menacer trop ouvertement, d'humilier, de dégrader moralement et même de trop dénaturer, par une nombreuse création de pairs, ce

grand corps dont l'existence et la force sont un élément si essentiel de la constitution britannique. Enfin, en ce qui concerne le roi, tout en comptant aussi, pour vaincre ses répugnances assez naturelles, sur l'effet des démonstrations populaires, il fallait, autant que possible, éviter ce double péril. de trop l'aliéner pour l'avenir de la cause de la liberté en lui faisant violence, et d'affaiblir la royauté en lui enlevant brusquement la faveur populaire qui s'était d'abord attachée à lui, mais qui ne pouvait manquer de l'abandonner le jour où on saurait avec certitude qu'il était contraire au vœu général.

C'étaient là des écueils bien nombreux, bien difficiles à éviter à la fois. Le ministère me paraît y être parvenu dans la mesure du possible. Il fit preuve surtout d'une profonde intelligence et d'une grande habileté dans les précautions infinies qu'il mit à ménager la popularité royale, à s'en faire une force en laissant long-temps ignorer au public les incertitudes, les répugnances du roi, en prolongeant ainsi en sa faveur des témoignages d'amour et d'enthousiasme populaires qui flattaient ce pauvre prince, et le faisaient hésiter à se jeter ouvertement du côté de l'opposition anti-réformiste.

Le livre de M. Roebuck contient, je le répète, tous les élémens de l'appréciation que je viens d'exprimer, et cependant il est loin de porter un jugement analogue sur les faits qu'il expose avec beaucoup de lucidité et presque toujours d'exactitude. Cela s'explique facilement : M. Roebuck appartient à l'opinion radicale.

Expliquons-nous, avant d'aller plus loin, sur le sens qu'il faut donner à cette qualification. En France, on entend généralement par radical celui qui, ne tenant aucun compte des institutions existantes, aspire à renouveler la société politique sur les bases d'une théorie empruntée aux idées les plus exagérées de liberté et d'égalité. Telle est notre malheureuse propension aux idées absolues, qu'on a pu voir, depuis soixante ans, en dépit de tant d'expériences, beaucoup d'hommes honnêtes, consciencieux, éclairés à certains égards, et dont les intérêts comme la volonté repoussaient toute pensée de bouleversement, s'engager avec opiniâtreté dans ces voies dangereuses. En Angleterre, quelques rêveurs à esprit faible, à vive imagination, ont pu, à diverses époques, prêcher, avec plus ou moins de succès, ces doctrines insensées à des multitudes ignorantes et misérables qu'ils soulevaient pour un moment; mais ils n'ont jamais réussi à former un parti durable et tant soit peu respectable par sa composition. Le véritable parti radical, celui dont M. Roebuck est, à la chambre des communes, un des principaux organes, a un tout autre caractère. Un Anglais de bon sens et de bonne foi, qu'il soit radical, whig ou tory, semble être dans l'heureuse impuissance de concevoir pour son pays une autre forme politique que celle qu'il a revêtue de temps immémorial : un roi hérédi-

taire, une chambre des lords héréditaire aussi, et une chambre des communes élective exerçant en commun le pouvoir législatif et la souveraineté. Suivant qu'il appartient à tel ou tel parti, il peut croire nécessaire d'attribuer plus ou moins d'étendue à la prérogative royale, de composer la chambre basse d'élémens plus ou moins populaires; mais ce n'est qu'une question de proportion.

En quoi consiste donc, à vrai dire, le radicalisme anglais? En quoi se distingue-t-il essentiellement du whiggisme, qui a aussi la prétention fondée d'être un parti de liberté et de progrès?

Je vais le dire en peu de mots : les tories et les whigs, contemporains en quelque sorte du régime parlementaire et des libertés britanniques, sont deux partis aristocratiques, par conséquent deux partis de traditions. Le radicalisme, plus récent, est, avec les restrictions que j'indiquais tout à l'heure et dans la mesure que comporte le caractère anglais, un parti d'innovation et de théories. Il admet les formes extérieures de la constitution anglaise dans ce qu'elles ont d'essentiel; mais il tend à en renouveler l'esprit en croyant peut-être très sincèrement ne faire autre chose que la fortifier, la ramener à son origine, l'épurer des abus qui s'y sont peu à peu introduits; il ne comprend pas que certaines anomalies, certaines irrégularités, dont il se scandalise, ont fini par s'identifier avec le fond de cette constitution, que le jour où on les ferait disparaître, elle prendrait immédiatement un caractère nouveau dont il est difficile de calculer les effets, et que par conséquent la prudence prescrit de ne toucher que successivement, avec des ménagemens infinis, aux abus les plus incontestables.

Une des choses qui choquent le plus le radicalisme, c'est précisément l'existence de ces deux grands partis des tories et des whigs, qui sont, je ne crains pas de le dire, l'ame des institutions anglaises. L'organisation puissante et permanente qui, depuis deux siècles, a constamment classé dans ces deux partis toutes les forces, toutes les supériorités politiques et sociales de la Grande-Bretagne, et les a ainsi soumises à une action régulière, à une sorte de discipline, n'est, aux yeux des radicaux, qu'un mécanisme factice par lequel l'intérêt général est sacrifié à des combinaisons de coterie. Dans leur profonde ignorance des ressorts de la nature humaine, ils sont assez aveugles pour croire que le pays et la société auraient plus à attendre des volontés individuelles livrées à elles-mêmes et uniquement dirigées par des principes généraux, toujours faciles à tourner au gré des passions et des intérêts personnels, que de ces mêmes volontés dirigées, contenues, régularisées, comme si les traditions héréditaires, les habitudes, le point d'honneur, la communauté des intérêts de partis, n'étaient pas les liens les plus forts qui puissent unir les hommes dans la vie publique, les mobiles les mieux faits, à défaut d'une haute vertu qu'on

ne peut attendre de tous, pour surmonter en eux l'influence débilitante de l'égoïsme.

Cette erreur de jugement qui consiste à vouloir tout individualiser dans la politique et à croire la nature humaine assez grande, assez forte, assez pure pour que chacun puisse, sans inconvénient, être livré à ses propres inspirations dans ses rapports avec la société, cette erreur, si commune en France, l'est beaucoup moins chez nos voisins; mais, je l'ai déjà dit, elle caractérise parmi eux les radicaux, et M. Roebuck, malgré la distinction de son intelligence, est loin d'y avoir échappé dans son récit des événemens qui ont précédé le vote du bill de réforme. Comme tous les esprits absolus, il éprouve une aversion instinctive, un dédain assez mal dissimulé pour les esprits modérés et circonspects qui, ne considérant pas les doctrines de la politique comme aussi inflexibles que les principes de la morale, croient pouvoir, avant d'en déduire toutes les conséquences logiques, en examiner le côté pratique et les effets relatifs. Les whigs surtout, par cela même qu'ils sont des réformateurs modérés et qu'il est de leur nature, tout en poussant aux innovations, de ne pas les porter au-delà de certaines limites, les whigs lui paraissent faibles et inconséquens, et il les juge souvent avec plus de sévérité que les tories eux-mêmes. Il est évidemment scandalisé de la tactique habile par laquelle, comme je l'ai raconté, ils s'efforcèrent tout à la fois d'assurer au bill de réforme l'appui du roi, qui était loin pourtant d'en désirer le succès, et de conserver à ce prince une popularité que lui eût bientôt fait perdre la publicité de ses dispositions réelles; il semble voir parfois, dans les ménagemens qui étaient la conséquence de cette politique, autant d'actes d'adulation courtisanesque. Il reproche sérieusement aux membres du cabinet l'esprit de prudence et de circonspection qui, dans la chaleur même du combat, les engageait à ménager leurs coups de peur de dépasser le but et de trop ébranler les bases de la société politique; suivant lui, il y avait quelque chose d'étroit et d'égoïste dans la préoccupation qui leur faisait craindre que la réforme, poussée trop loin, n'eût pour effet d'affaiblir l'influence de leur propre parti : comme si un des premiers devoirs de tout homme public n'était pas de travailler à assurer le triomphe du parti auquel, apparemment, il ne s'est attaché que parce qu'il l'a cru en accord avec les besoins et les intérêts du pays.

En résumant succinctement ce qui, dans les jugemens historiques de M. Roebuck, me paraît empreint d'un caractère de partialité et de prévention hostiles, je crains d'avoir été moi-même trop sévère à son égard. Je ne donnerais pas de son livre une idée suffisamment favorable, si, à côté des erreurs que j'ai cru y trouver, je n'indiquais tout ce qu'il contient d'observations vraies et équitables, d'appréciations judicieuses, propres, par une heureuse inconséquence, à nous prémunir

contre ces erreurs mêmes et à nous les faire apercevoir. Dans M. Roebuck, le bon sens britannique domine le plus souvent les entraînemens de l'homme de parti. Une idée qu'il reproduit à plusieurs reprises et sur laquelle il s'arrête avec un sentiment non équivoque de satisfaction et d'orgueil, c'est que le peuple anglais a la force et la sagesse de réaliser par les voies légales les réformes nécessaires, sans recourir à l'arme terrible des révolutions. La comparaison qu'il établit à ce sujet entre la France et l'Angleterre n'est certes pas inspirée par l'esprit de démagogie révolutionnaire : « En France, dit-il, gouvernans et gouvernés se sont rarement résignés à laisser régler leurs différends par l'action graduelle de la loi et à permettre que les décisions de la majorité se manifestassent dans des formes paisibles et permanentes. La force est le moyen par lequel tous les partis ont cherché à assurer le triomphe de leurs opinions. Le gouvernement viole la loi, le peuple s'insurge, une lutte sanglante en est le résultat; une dynastie est renversée, une autre établie; le peuple fait preuve d'un courage héroïque, d'une clémence plus héroïque encore, de vertu, en un mot, dans la plus haute acception de ce mot; mais quelque chose y manque, quelque chose dont les gouvernans et les gouvernés sont également incapables : la soumission à la toute-puissance de la loi, ce respect presque superstitieux pour les formes mêmes de la légalité, qui distinguait les Romains dans l'antiquité comme il distingue de nos jours les Anglais et les Américains, et qui, lorsqu'un peuple s'en est pénétré, contribue plus que toute autre chose à lui assurer les biens immenses qu'un gouvernement régulier et permanent peut seul lui procurer. » Ainsi parle M. Roebuck. Dans ce beau passage, dont la sévérité courtoise par rapport à la France est faite pour nous inspirer de si tristes réflexions, je ne trouve à relever qu'une erreur. M. Roebuck, entraîné sans doute par ses sympathies radicales, attribue aux Anglo-Américains un esprit de légalité comparable à celui des Anglais : ils l'ont eu jadis, mais le principe extrême sur lequel repose leur gouvernement, les progrès toujours croissans de la démocratie, l'ont depuis long-temps singulièrement affaibli. La parfaite légalité, comme la parfaite et vraie liberté, n'est compatible, au moins dans un grand pays, qu'avec les gouvernemens tempérés, avec ceux où il existe des contre-poids; elle ne se concilie pas plus avec l'absolutisme populaire qu'avec l'absolutisme royal. Cette observation n'ôte rien d'ailleurs à la justesse des considérations générales si bien exprimées par M. Roebuck.

C'est avec le même bon sens, la même indépendance d'esprit, qu'il constate les dispositions politiques des classes moyennes dans la Grande-Bretagne : « Elles sont, dit-il, très circonspectes, et contraires à toute expérience trop hardie; rien ne serait donc plus propre à déconsidérer un chef populaire, à détruire son influence, que de passer pour léger,

téméraire, mobile et porté au changement. » Ailleurs, voulant expliquer pourquoi lord John Russell fut chargé de proposer le bill de réforme plutôt que tel autre personnage que ses talens ou son importance personnelle semblaient désigner davantage pour cette initiative, il fait cette remarque caractéristique : « La sagacité du parti ne pouvait manquer d'apercevoir l'avantage qu'il y avait à lier le nom d'une des grandes familles whigs au mouvement populaire qui agitait le pays. Le peuple anglais, depuis le temps de Charles II, a toujours vu avec faveur la maison de Russell, et il lui plaisait qu'un rejeton de cette maison jouât le rôle de chef populaire. Les ministres se prévalurent de ce sentiment. »

La même sagacité, la même impartialité, distinguent les portraits que trace M. Roebuck de quelques-uns des hommes qui ont figuré dans ces derniers temps sur le théâtre de la politique anglaise. Je citerai celui du célèbre O'Connell, malgré sa longueur. Il était difficile, ce me semble, de mieux tenir la balance entre l'enthousiasme et le dénigrement également exagérés dont le grand agitateur irlandais a été l'objet. « L'histoire du genre humain, dit M. Roebuck, présente peu d'exemples d'une puissance aussi extraordinaire que celle que M. O'Connell a exercée sur ses compatriotes. Il était lui-même un complet et véritable Irlandais, possédant beaucoup de grandes facultés, mais dépourvu de beaucoup d'autres, sans lesquelles un homme ne peut pas être considéré comme véritablement grand. D'un aspect imposant, doué d'une voix belle et flexible, d'un esprit abondant, vif et souple, habile à résumer une longue argumentation en une sentence d'une concision épigrammatique, il semblait formé par la nature pour le rôle que la situation de son pays l'appela à jouer. Son éducation première avait donné à ses manières quelque chose de la douceur ecclésiastique, lorsqu'il se trouvait dans un cercle de gens bien élevés, d'Anglais surtout; mais, lorsqu'il s'adressait aux Irlandais, il ne lui était nullement difficile de prendre, ou, plus exactement peut-être, de reprendre un ton tout différent, qui lui gagnait complétement les cœurs si inflammables des paysans.... sur lesquels il exerçait un despotisme absolu. Son influence était très grande aussi sur le clergé catholique, dont l'appui lui avait procuré et lui conservait la puissance extraordinaire dont il était investi par rapport aux masses ignorantes. Lorsqu'il parlait du clergé, lorsqu'il adressait la parole à un ecclésiastique, la déférence de son attitude ressemblait à une prostration complète de l'esprit et du corps devant la domination spirituelle. Par la stricte observance des formes de la religion, par la ferveur de sa dévotion extérieure, il avait conquis la confiance et l'estime du clergé catholique irlandais.... Cette confiance mutuelle tenait en grande partie au caractère de la piété de M. O'Connell, dans laquelle la crainte n'a-

vait pas une petite part. Soumis à l'influence de fortes passions, d'une foi inaccessible au doute, mais sujet à des accès de découragement, il était merveilleusement propre à devenir l'instrument d'un clergé entreprenant et rusé. Les prêtres de son église avaient trop de sagacité pour ne pas se rendre un compte exact de la nature et de l'étendue de leur pouvoir sur son esprit. Ils connaissaient sa faiblesse et leur propre force; ils n'avaient donc aucune inquiétude à concevoir de la puissance qu'ils l'aidaient à acquérir sur les paysans, parce qu'ils étaient certains que ce pouvoir ne serait jamais employé à diminuer.... leur influence spirituelle ni leur autorité temporelle et leur richesse....

« M. O'Connell était un légiste consommé, connaissant parfaitement le caractère des Irlandais, toujours prêt à leur venir en aide, soit qu'ils fussent mis en accusation par le pouvoir, soit qu'ils eussent entre eux des différends. Sans rival dans l'habileté avec laquelle il savait, en matière criminelle, ménager les dispositions d'un jury en faveur de ses cliens, ses argumentations en matière civile devant les juges de Dublin étaient de véritables modèles de ce genre d'éloquence. Le contraste de sa manière dans ces différentes occasions prouvait sa merveilleuse souplesse et avait dû préparer la chambre des communes à la parfaite convenance de son attitude, lorsqu'il parut pour la première fois devant elle comme le représentant de l'Irlande catholique-romaine. Il fut toujours un acteur accompli, et il savait prendre et quitter tous les rôles au moment où cela lui convenait. La bouffonnerie familière et sournoise, le pathétique grossier, presque vulgaire, mais en réalité plein d'art et d'adresse, le sarcasme de l'avocat défendant un accusé devant les assises, étaient entièrement mis de côté et remplacés par un langage simple, grave, même poli, lorsqu'il fallait argumenter devant les magistrats des cours supérieures. Et cette éloquence contenue, mais toujours naturelle, combien ne différait-elle pas de celle du violent démagogue, de l'accusateur passionné des oppresseurs de son pays, dont la parole subjuguait, entraînait les immenses rassemblemens de l'*Association catholique!* Il semblait, sur ce théâtre, se jouer dans sa liberté, rejeter toute contrainte, renoncer à exercer un contrôle quelconque sur ses sentimens, se rendre, en un mot, l'esclave de ses passions. Mais, jusque dans ses écarts en apparence les plus sauvages, il était toujours vraiment maître de lui-même; donnant aux plus extrêmes licences du langage l'apparence des élans d'une indignation qu'il ne pouvait contenir, faisant ainsi de la passion une excuse, alors qu'elle ne lui était qu'un prétexte, il inspirait aux autres, il leur faisait partager cette indignation même dont il leur offrait l'image accomplie. A la chambre des communes, on ne retrouva plus le moindre vestige du démagogue énergumène. Parmi les dificultés de l'art oratoire, il n'en est aucune qui puisse entrer en

comparaison avec celle de faire, dans cette assemblée, des appels efficaces à une sentimentalité romanesque. Quiconque a eu l'occasion d'adresser la parole à des réunions de nature diverse doit avoir reconnu que les appels aux passions, aux sentimens généreux, à l'exaltation de l'honneur, ne réussissent guère qu'auprès d'un auditoire simple et illettré. Plus une assemblée renferme d'hommes de savoir et d'expérience, plus elle éprouve de répugnance pour ces provocations passionnées... Ce qui ferait pleurer une réunion de paysans endormirait probablement la chambre des communes, ou ne la tiendrait éveillée que par un sentiment de dégoût et de mépris. M. O'Connell le savait parfaitement; il savait d'ailleurs que le grand corps dans lequel il entrait était plein de courage, qu'il était aussi malaisé de l'effrayer que facile de blesser la susceptibilité dédaigneuse de son goût. Il n'eût pas été sans danger de prendre envers une telle assemblée un ton de menace : il était impossible de l'intimider, il n'y avait presque aucun espoir de l'entraîner en sens inverse de ses convictions; mais l'amuser, l'intéresser, conquérir en quelque sorte son attention et son estime à force d'esprit et de savoir, par des exposés d'une lucidité victorieuse, par les déductions d'une logique habile, quelquefois même, bien que rarement, l'émouvoir et presque la convaincre par les traits heureux et ménagés avec art d'une argumentation passionnée, cela ne dépassait pas les bornes de la puissance d'un grand orateur. M. O'Connell le sentait, il avait une assez haute opinion de lui-même pour comprendre qu'il lui était permis d'aspirer à de tels résultats; toujours maître de lui-même, il s'appliqua à cette tâche difficile, et il y réussit.

« Ses facultés étaient de l'ordre le plus élevé, on ne saurait le nier; il est également certain que peu d'hommes ont eu tant et de si heureuses occasions de rendre à leur pays de grands services. Il faut pourtant reconnaître que tant de talens éminens et des circonstances si favorables ont produit comparativement bien peu de résultats pour lui ou pour les autres, et que peu d'hommes ayant aussi long-temps et à un tel degré fixé l'attention du monde ont laissé derrière eux si peu de traces faites pour recommander leur souvenir.

« Pour un acteur aussi accompli que M. O'Connell, il n'y avait rien de particulièrement difficile à prendre les manières, à employer le langage qui pouvaient plaire à une assemblée et la conduire à un but donné; mais respecter la vérité, sacrifier les considérations personnelles, résister au préjugé populaire sur lequel était fondée sa propre puissance, cela eût exigé un esprit habitué dès l'enfance à obéir aux inspirations de cette moralité élevée qui appartient aux peuples libres et qu'on ne trouve que chez eux. M. O'Connell, malheureusement pour sa gloire et pour le bonheur de son pays, n'était pas exempt des vices qui sont la conséquence trop naturelle de l'état d'oppression contre

lequel il luttait si vaillamment. L'esclavage qu'il essayait de détruire avait exercé sur son esprit même une funeste influence. Cette indifférence pour la vérité qui est inséparable de la condition de l'esclave avait perverti l'esprit de l'homme destiné à vaincre, dans une grande circonstance, la tyrannie qui marquait de son empreinte ignominieuse la race à laquelle il appartenait.

« ..... La grande erreur de M. O'Connell fut de confondre le peuple anglais avec l'oligarchie qui gouvernait l'Irlande. S'il eût énergiquement lié la cause de la liberté et du bon gouvernement dans son pays avec la même cause dans le nôtre, il n'eût pas été entravé dans ses efforts par l'amour-propre blessé de la nation britannique. Les déclamations sauvages auxquelles il se livrait pour maintenir son ascendant sur les paysans irlandais et sur la population catholique des villes ne pouvaient manquer de blesser vivement les classes moyennes de l'Angleterre. Les exigences de sa position expliquaient ces écarts, mais elles n'en atténuaient pas les fâcheux effets. »

Sauf quelques traits hasardés, ce portrait me paraît d'une grande vérité. Dans un autre passage, M. Roebuck, parlant des efforts faits par O'Connell pour organiser un mouvement dans le sens du rappel de l'acte qui avait uni législativement l'Angleterre et l'Irlande, s'exprime ainsi : « Il voulait entretenir l'agitation, mais il n'espérait pas, il ne désirait même pas le rappel de l'union. Il aimait l'agitation, parce qu'il en vivait. Il craignait la guerre, parce qu'il n'aimait pas le danger, et aussi parce qu'en réalité son ame était bienveillante; mais le rappel, il le savait bien, ne pouvait être que le résultat d'une guerre. Il était également certain que, dans le cas même où l'Angleterre se serait décidée à l'accorder sans lutte, l'Irlande serait devenue immédiatement le théâtre d'une guerre civile qui n'aurait cessé que par l'extirpation complète de l'une ou de l'autre des parties contendantes. Si le bras vigoureux de la puissante Angleterre n'était pas là pour maintenir la paix, l'incendie, le massacre, la famine et la peste règneraient en maîtres dans ce pays, et l'Irlande, par le fait de ses propres enfans, deviendrait un spectacle de mépris, d'horreur et de pitié pour l'univers. Personne ne le savait mieux que M. O'Connell, et personne ne redoutait davantage d'aussi terribles chances. Cependant l'agitation qu'il désirait entretenir fit un très grand mal : elle persuada au monde que la vie et la propriété n'avaient aucune garantie en Irlande, et par là elle rendit impossible l'amélioration de son peuple. L'erreur capitale de la politique des administrations successives qui eurent à lutter contre l'influence de M. O'Connell fut de ne pas le tirer des besoins pécuniaires qui le poussaient dans les voies de l'agitation. Après le vote du bill d'émancipation, sa mission était évidemment accomplie; il lui fallait trouver un nouveau sujet de plainte pour qu'il

pût vivre. Le ministère le savait ou devait le savoir. Il y eut alors une voie ouverte pour la conciliation. La vraie politique, celle que conseillait la prudence aussi bien que la générosité, eût été en ce moment de s'assurer du chiffre de ses dettes, de les payer et de lui procurer une position honorable et lucrative à laquelle son savoir comme légiste le rendait parfaitement apte. Si l'on eût suivi cette marche, l'Irlande serait aujourd'hui un pays paisible et florissant. »

Quoi qu'on puisse penser de cette dernière conjecture de M. Roebuck, les considérations qui la précèdent me paraissent fondées. J'ajouterai seulement que, pour ne pas en exagérer la portée, pour ne pas être injuste envers O'Connell, il faut admettre qu'en se laissant entraîner par des motifs personnels d'une nature peu élevée, il ne s'en rendait pas à lui-même un compte bien exact. Il est plus rare qu'on ne le pense, en politique surtout, de faire le mal tout-à-fait sciemment, de propos délibéré, et, dans les voies difficiles qu'ont à parcourir les hommes publics, la ligne du devoir n'est presque jamais tracée avec assez de netteté et de précision pour que, s'ils n'y prennent bien garde, ils ne soient pas exposés à se laisser égarer par les sophismes que leur suggèrent leurs passions et leurs intérêts. C'est une grande raison de juger leurs erreurs avec indulgence tant qu'elles ne dépassent pas certaines limites, tant qu'elles ne violent pas ouvertement les principes incontestables de la morale; mais c'est aussi pour eux un avertissement de veiller sur eux-mêmes, de se prémunir contre de premiers entraînemens dont les conséquences peuvent les entraîner si loin, de consulter enfin le sentiment intérieur du devoir qui, sérieusement interrogé, nous trompe rarement, plutôt que les subtilités de la casuistique complaisante de l'esprit de parti.

Un autre homme d'état plus considérable encore que l'agitateur irlandais et dont les doctrines étaient, à certains égards, bien autrement éloignées de celles de M. Roebuck, sir Robert Peel, est aussi, de sa part, l'objet d'une appréciation intelligente et bienveillante dont on lui saurait plus de gré, s'il n'en avait pas fait l'occasion d'une diatribe passionnée contre les whigs. « Sir Robert Peel, dit-il, a commis de graves erreurs dans sa carrière politique; néanmoins la nature de son esprit le rendait éminemment propre à devenir le guide puissant du peuple anglais. Il ne s'instruisait pas avec rapidité, mais il était toujours en voie de progrès. Il était toujours prêt à écouter le développement d'idées nouvelles comme à en reconnaître la vérité et l'importance, si elles étaient vraies en effet, et, bien que lent à les adopter, on le trouvait toujours disposé à les examiner et à les discuter. Ses plus fortes sympathies d'ailleurs étaient du côté de la nation, et non pas d'une petite section dominante ou d'un parti, et c'est en cela qu'il se distinguait surtout des hommes d'état whigs, dont il fut toute sa vie

l'adversaire. Les whigs peuvent gouverner *pour* la nation, mais ils gouvernent certainement *par* une coterie. S'ils sont quelquefois libéraux dans leurs opinions, c'est que cela convient à leurs vues de parti. S'ils adoptent une idée nouvelle, c'est de même pour quelque résultat immédiat. Ils refusent de s'associer à tout ce qui n'appartient pas à leur secte particulière; ils ne jugent capables de conduire sagement les affaires du pays que ceux qui sont alliés à leur parti, et qu'ils considèrent comme nés pour la domination. Sir Robert Peel n'avait rien de ces dispositions exclusives. Il était assez grand pour reconnaître et pour distinguer le mérite dans les autres; il avait la sagesse de chercher à s'instruire, même auprès de ses adversaires, et la loyauté de ne pas dissimuler la dette qu'il contractait par là envers eux. C'est ainsi qu'il ne cessa jusqu'à la fin de faire des progrès avec la nation à laquelle il appartenait, ne devançant jamais l'esprit public, mais ne restant jamais beaucoup en arrière, dans les dernières années surtout. Si son intelligence eût été d'une trempe plus hardie et plus originale, il eût été probablement moins heureux comme ministre, parce qu'il aurait proposé des réformes avant que la nation fût préparée à les recevoir, et, en méritant la gloire d'un philosophe, il eût diminué sa puissance d'homme d'état; mais c'était à un tout autre danger qu'il était exposé.

« En deux occasions importantes, il tarda trop à sortir des anciennes voies pour suivre le mouvement de l'opinion publique : il ne courait pas le risque de jamais le devancer; mais la destinée du pionnier qui fraie le chemin n'est pas de recueillir le bénéfice immédiat ni l'honneur de son travail. Le philosophe qui découvre de grandes vérités, qui en réunit les preuves, doit se contenter d'avoir pour récompense, en attendant le respect et la reconnaissance de la postérité, la conscience de la valeur de sa découverte; mais l'homme d'état, pour être utile, doit être puissant, et dans un gouvernement tel que le nôtre, chez un peuple aussi pratique que le peuple anglais, la marche la plus sûre pour un ministre réformateur, c'est de ne jamais devancer son temps. Qu'il n'épouse jamais avec obstination un ordre particulier d'opinions et de vues, qu'il soit toujours prêt à entendre, à écouter avec soin, avec égards ce qu'on lui exposera sur tous les côtés d'une question, mais qu'il s'abstienne religieusement de s'approprier aucune conception nouvelle jusqu'à ce que le public l'ait parfaitement comprise et adoptée. Sir Robert Peel, deux fois dans sa vie, commit l'erreur de rester trop long-temps en arrière. Dans la question catholique, il s'engagea tellement contre l'émancipation, qu'il ne lui restait plus aucune voie de retraite honorable. Il eut pourtant le courage de briser les entraves que lui avaient créées ses relations de parti et qu'il avait mis lui-même toute son habileté à fortifier. La leçon fut sévère, et, pour

un esprit tel que le sien, elle dut être particulièrement pénible. En résultat cependant, elle contribua beaucoup à la supériorité qu'il devait atteindre quelques années après. Cette rude épreuve, la souffrance morale qu'elle lui infligea, firent de lui un nouvel homme, et bien que, dans l'affaire de la réforme parlementaire, il ait commis depuis la même méprise, cette nouvelle erreur ne fut pas sans avantage, puisqu'elle le mit en mesure de rallier autour de lui les fragmens de l'ancien parti tory et de reconquérir le pouvoir avec leur appui. Sa conduite pendant son dernier ministère, bien qu'elle ait excité le ressentiment à jamais implacable de quelques-uns de ses partisans immédiats, l'a rendu le ministre le plus populaire et l'homme d'état le plus puissant que l'Angleterre ait possédé depuis le premier Pitt. La nation avait confiance dans sa prudence; elle le croyait sincèrement dévoué à la cause de la prospérité du pays et animé d'une sympathie réelle pour les masses de notre industrieuse population. Un sentiment qui devenait de plus en plus général, c'est qu'il était destiné à être le ministre du peuple, que, soutenu par l'appui populaire dans lequel il aurait fini par trouver son unique force, il serait en état de s'affranchir de la règle qui, jusqu'à présent, a maintenu exclusivement entre les mains de l'aristocratie le gouvernement de l'Angleterre, et de faire asseoir sur les bancs de la trésorerie une administration vraiment nationale, une administration dans laquelle la sagacité pratique et les intérêts variés des classes mercantile, manufacturière et ouvrière auraient des représentans qui y prendraient place, non plus avec le caractère subalterne de ministres en sous-ordre, mais sur le pied de collègues indépendans et égaux, non plus comme recevant leurs emplois à titre de faveur pour aussi long-temps qu'on voudrait bien les souffrir, mais les prenant comme un droit et les conservant, non par la volonté d'une coterie exclusive, mais par celle de la nation. Le peuple anglais, croyant que telle était la dernière mission réservée à sir Robert Peel, avait les yeux fixés sur son avenir avec une attente impatiente. Il devenait plus cher à la nation à mesure qu'il perdait la faveur de son parti, et il ne fut jamais si puissant que lorsque ce parti, qui l'accablait d'outrages, parut avoir rompu pour jamais avec lui. Malheureusement cette espérance ne devait pas être réalisée, et l'intensité de la douleur publique à la mort de sir Robert Peel a donné la mesure de ce qu'on attendait de lui. »

Ce jugement porté par un radical sur l'ancien chef des tories est certainement digne d'attention. La nature même de quelques-uns des éloges qu'il lui donne avertit assez qu'on ne doit pas s'attendre à la même bienveillance dans les portraits que trace M. Roebuck des principaux whigs; ce sont toujours pour lui les chefs d'une aristocratie égoïste, d'une coterie dont la seule pensée est d'arriver au pouvoir et

de s'y maintenir à tout prix. Il en est deux pourtant qui paraissent trouver grace à ses yeux, lord Grey et lord Brougham. Je crains bien qu'en ce qui concerne ce dernier, M. Roebuck n'ait puisé ses motifs d'indulgence dans les défauts même qui ont trop souvent paralysé les grandes facultés de l'ancien chancelier, dans la bizarre indépendance d'esprit qui ne lui a jamais permis de s'assujétir complétement à la discipline d'un parti, dans les boutades qui parfois l'ont emporté passagèrement vers le radicalisme, — en un mot dans les circonstances même qui ne lui ont pas permis de remplir complétement la brillante carrière ouverte devant lui il y a vingt ans. Quant à lord Grey, le plus exclusif des oligarques, malgré la hardiesse de son libéralisme, le whig par excellence dans le sens que ce mot avait à la fin du dernier siècle, il faut croire que l'originalité simple et fière de cette grande figure aristocratique a exercé sur l'imagination de M. Roebuck une fascination qui, par une heureuse inconséquence, l'a entraîné à admirer le type le plus complet du parti même qu'il poursuit sans cesse de ses accusations ou de ses insinuations plus que rigoureuses.

Arrivé au terme de son travail, l'auteur, s'élevant, dans un élan de patriotisme, au-dessus des préventions passionnées qui en ont malheureusement dénaturé quelques portions, résume en ces mots l'histoire de la grande lutte qu'il vient de raconter : « Ainsi fut emporté le bill de réforme, exemple à jamais mémorable dans l'histoire de notre constitution de la puissance de l'opinion publique, du caractère pratique de notre peuple, de ce respect si remarquable pour la loi et pour les formes constitutionnelles que toutes les classes éprouvent parmi nous. D'une part, la patience et en même temps l'inébranlable résolution du peuple, son désir d'éviter autant que possible tout appel à la force et de n'avoir recours qu'aux moyens constitutionnels pour atteindre le but qu'il avait en vue, sont également dignes d'admiration; de l'autre côté, la retraite finale des pairs, leur résignation, forcée sans doute, mais, après qu'ils eurent pris leur parti, franche, complète, exempte de toute hésitation, au sentiment populaire, ne peuvent être trop louées. Après une telle expérience, nous ne devons jamais désespérer d'être en mesure d'obtenir tous les changemens vraiment avantageux que peuvent appeler nos institutions par des moyens pacifiques et légaux. »

Quant à la portée et aux conséquences du bill de réforme, voici le jugement qu'en porte M. Roebuck, après avoir exprimé le regret que, dans les circonstances où il fut voté, on n'ait pu lui donner un caractère plus démocratique : « Quoi qu'il en soit, dit-il, nous devons avouer loyalement qu'il y a, dans l'histoire du genre humain, peu d'exemples d'un aussi grand changement constitutionnel accompli avec si peu de dommage matériel ou moral pour le peuple pour qui et par qui il a été fait. Que les whigs en masse aient cherché autre

chose que l'avantage de leur propre parti, je ne vois pas de raisons de le penser. Que dans un sens ils se soient exagéré les effets de la mesure, que sous un autre rapport ils ne les aient pas tous prévus, c'est ce que prouve, selon moi, leur conduite subséquente. Ils se les sont exagérés en croyant qu'ils avaient réellement anéanti la puissance politique de leurs adversaires et établi solidement leur propre suprématie, comme aussi en se persuadant qu'ils avaient procuré une force dangereuse à ce qu'ils appelaient alternativement le parti républicain et le parti démocratique. Ils ont, en sens contraire, méconnu la portée et l'influence du nouvel acte lorsqu'ils ont supposé qu'à l'avenir les luttes dans la chambre des communes auraient lieu entre eux-mêmes, représentant la monarchie, l'aristocratie, la richesse et l'ordre, et un parti peu nombreux, mais violent et actif, de républicains et d'anarchistes. Le bill de réforme ne leur a pas donné l'ascendant sur lequel ils comptaient; il n'a pas créé ce parti violent et républicain. Cependant le changement qu'il a produit, sans être ce que ses auteurs attendaient, a été immense et de nature à affecter matériellement l'existence à venir du parlement. Depuis la réforme, la lutte n'a pas eu lieu dans la chambre des communes entre les propriétaires et les prolétaires, mais entre les possesseurs de diverses espèces de propriétés, entre les propriétaires fonciers d'une part, et de l'autre ceux des manufactures.

« Les nouveaux intérêts manufacturiers qui, dans l'espace du dernier demi-siècle, avaient acquis une si grande importance, ont obtenu pour la première fois une voix et sont devenus une puissance dans la chambre des communes; les grands et puissans corps électoraux que le bill appelait à l'existence ont, en réalité, fait pénétrer dans cette chambre un esprit tout nouveau; les représentans des communes ont subi des influences qui, jusqu'alors, leur avaient été, sinon inconnues, au moins insensibles. L'effet de ces influences n'a pas encore été constaté tout entier; mais il faudrait être un observateur bien peu attentif pour ne pas reconnaître que le but de notre législation diffère grandement aujourd'hui de ce qu'il était avant 1832. Les opinions de classes nombreuses dont on n'avait jusqu'alors tenu aucun compte, parce que ces classes étaient placées en dehors de toute action politique, sont devenues, depuis le vote du bill, l'objet d'une attention sérieuse, et un parti, auquel on a donné la désignation significative de *parti de Manchester*, est apparu pour la première fois dans la législature, où sa destinée est de voir croître continuellement son importance et de partager un jour la direction du pouvoir avec ces partis aristocratiques qui en ont eu jusqu'à présent le monopole. Cependant les représentans des classes manufacturières, dans leur inexpérience de la politique, se présentèrent d'abord au parlement comme les adhérens de l'administration existante; tout leur poids, toute leur influence, furent em-

ployés avec un zèle enthousiaste à soutenir, à fortifier son pouvoir, et jamais plus humbles, plus dociles suivans ne s'étaient abandonnés à la conduite d'un ministère. Le temps cependant ne pouvait manquer de mettre en jeu les intérêts réels de la classe qu'ils représentaient, et le ministère, qui voulait conserver leur appui, était obligé d'accorder une attention incessante aux besoins, aux vœux, aux préjugés même de ces nouveaux et importans adhérens. Les whigs ne tardèrent pas à s'apercevoir de l'erreur grave qu'ils avaient commise en croyant leur empire définitivement affermi, et ils se trouvèrent encore une fois contraints de prendre le caractère d'un parti chaudement libéral, de chercher leur appui dans la nouvelle section d'hommes politiques que leur bill avait amenés à la chambre des communes. En fait, depuis ce moment, les chefs du parti whig et ceux du parti tory ont également senti et subi l'influence de ce nouveau pouvoir dans l'état. »

Cette appréciation, dégagée des formes et des inductions radicales qui caractérisent la manière de M. Rœbuck, me paraît être bien près de la vérité : elle indique très nettement la modification que le bill de réforme a apportée à la composition de la chambre des communes. Les bases de la constitution n'ont pas été ébranlées, la position des pouvoirs et même leurs élémens essentiels sont restés les mêmes; mais à côté des influences territoriales, seules dominantes jusqu'alors, une influence nouvelle dont la puissance avait trop considérablement grandi pour qu'on pût sans injustice et sans danger persister à ne pas en tenir compte, l'influence industrielle, a été admise à prendre place dans la représentation nationale. Elle y a été admise non pas triomphalement, exclusivement, de manière à tout assujétir et à faire une véritable révolution, non pas dans la proportion exacte de ses progrès et de ses forces réelles, mais dans une proportion modeste, qui, tout en l'initiant à la vie politique et à l'expérience des affaires, tout en la mettant en mesure de jeter dès-lors un poids dans la balance, ne lui donne, pour le moment, ni la possibilité, ni la tentation de chercher à se rendre dominante. C'est trop peu aux yeux des utopistes du radicalisme, c'est trop encore aux yeux des conservateurs absolus. A les entendre, l'esprit, la physionomie de la chambre des communes, seraient complétement changés; le ton de ses discussions, l'aspect même de l'assemblée, suffiraient pour attester qu'elle se recrute aujourd'hui en grande partie dans des rangs moins élevés que ceux dont elle sortait il y a trente ans; ils vont jusqu'à regretter de ne plus y voir en aussi grand nombre ces rejetons des puissantes familles dont l'extrême jeunesse, l'élégance, la frivolité même, étaient, dans l'enceinte législative, autant de démonstrations vivantes de la toute-puissance de l'aristocratie. Ces regrets, ces objections, même en ne les prenant que dans ce qu'ils ont de sérieux, me paraissent peu fondés. Prétendra-t-on que le parlement dût garder à jamais son ancienne organisation, alors

que tout se modifiait autour de lui? C'eût été s'égarer dans le grand chemin des révolutions, dans celui qui, un peu plus tôt ou un peu plus tard, y aboutit infailliblement. C'est parce que l'Angleterre n'y a jamais marché, c'est parce qu'elle a insensiblement, mais continuellement, depuis des siècles, modifié sa constitution, qu'elle a pu jusqu'à présent en conserver la substance. L'aristocratie qui la gouverne encore aujourd'hui ne ressemble guère à celle qui arracha à Jean-Sans-Terre les garanties de la grande charte, cela est évident; pour peu qu'on y regarde de près, on reconnaîtra même que déjà elle diffère beaucoup de celle qui renversa Jacques II et appela au trône la maison d'Hanovre. Cependant, entre ces aristocraties diverses, entre les institutions qui ont été l'instrument de leur suprématie, il existe une chaîne continue qui n'a jamais été brisée; c'est par des gradations presque insensibles que la situation s'est modifiée, et il serait à peu près impossible de fixer avec précision les époques de ces transformations successives. Le grand secret d'une telle politique est de ne jamais laisser trop long-temps en dehors du pouvoir les forces nouvelles qui se sont produites, mais de ne les y admettre qu'avec une sage lenteur, avec des précautions telles que l'esprit nouveau ne prévale jamais d'une manière soudaine et absolue dans l'organisation officielle du gouvernement, et qu'il ne puisse y devenir dominant avant de s'être incorporé en quelque sorte aux formes et aux institutions anciennes qu'il vient rajeunir.

Ces habiles tempéramens me paraissent avoir présidé encore à la réforme de 1832 et à ses développemens. Un changement était devenu nécessaire, tout le monde avait fini par le reconnaître. Ce changement pouvait-il avoir de moindres proportions? Je ne le pense pas. Il fallait qu'il fût efficace; on ne trompe pas par de fausses apparences une nation telle que la nation anglaise. Il a pu en résulter, dans les premiers momens, un peu de désordre; l'excitation produite par l'emportement de la lutte devait ébranler pour quelques instans, au moins en apparence, cet admirable équilibre qui fait la force et la sécurité de l'Angleterre. A l'époque des premières élections qui suivirent le vote du bill, on put croire qu'il avait complétement bouleversé le système de la représentation nationale. Les tories se trouvèrent réduits à une insignifiante minorité; une immense majorité libérale, dont les whigs formaient la masse principale, couvrit les bancs de la chambre des communes. Les conservateurs extrêmes croyaient tout perdu, mais on vit alors le merveilleux résultat de ces contre-poids qui constituent le corps politique de l'Angleterre, du bon sens ferme et pratique qui caractérise le peuple anglais. La chambre des lords, appuyée par les vœux secrets et bientôt par la volonté non douteuse de la couronne, trouva, pour arrêter la chambre des communes dans une carrière d'innovations à laquelle l'esprit public n'était pas encore complétement préparé,

une force qui lui avait manqué lorsqu'elle avait voulu s'opposer à une réforme réclamée par la volonté générale de la nation. Une fraction des whigs, quelques radicaux mêmes, s'effrayant de tentatives qui dépassaient toutes leurs anciennes aspirations, se rejetèrent avec vivacité du côté de la résistance. Deux ans étaient à peine écoulés que de nouvelles élections rendaient aux tories, non pas encore la majorité de la chambre basse, mais une minorité tellement forte, que le ministère whig, trop mal soutenu par une telle chambre contre l'immense majorité de la chambre haute, se trouvait réduit à une entière impuissance. Un peu plus tard, en 1841, il se voyait forcé de faire place à une administration tory. Je ne raconterai pas ici les vicissitudes qui, depuis cette époque, ont fait passer alternativement le pouvoir entre les mains des deux grands partis; il me suffira de constater qu'en réalité, malgré quelques modifications nécessaires, les choses tendent à reprendre leur ancien cours, la politique anglaise à rentrer dans ses voies. Les whigs se reconstituent à leur état habituel d'un parti d'opposition porté, par nature, avec plus ou moins de maturité et de prudence, au progrès, aux réformes, stimulant, excitant sans cesse les dépositaires du pouvoir, et n'y touchant de loin en loin que pour le remettre en mouvement lorsqu'il s'est trop long-temps endormi dans les habitudes de conservation absolue; les tories redeviennent le parti naturel du gouvernement, celui de la pratique, de l'expérience, celui qui doit habituellement conduire les affaires du pays, sauf à en abandonner la direction à de longs intervalles, pour aller, dans une opposition passagère, se retremper au contact des sentimens et des besoins publics dont les esprits les plus éclairés et les plus sagaces perdent plus ou moins le sentiment par le fait de la trop longue possession du pouvoir.

On rencontre cependant bien des gens qui, tout en reconnaissant que telles ont été jadis l'essence et la pratique du gouvernement anglais, croient que la situation est complétement changée, que les anciens partis, divisés, décomposés, placés dans des relations nouvelles, animés d'un esprit différent de celui qui les inspirait autrefois, ne sont plus en état de jouer le rôle que leur assignent les traditions historiques, ou plutôt qu'ils ont cessé d'exister. C'est, à mon avis, une erreur fondée sur des apparences superficielles, que ne peut manquer de dissiper une étude sérieuse et approfondie de l'état actuel de ce royaume et de l'histoire de son passé. Ce n'est pas la première fois qu'on a prophétisé, disons mieux, qu'on a proclamé comme un fait déjà accompli la mort des deux grands partis dont l'existence et la rivalité sont la clé de voûte de la constitution britannique. A une certaine époque du siècle dernier surtout, ils avaient paru l'un et l'autre tellement dévier de leurs tendances respectives, ils s'étaient tellement dénaturés, telle-

ment divisés, que leurs noms même, qui semblaient ne plus représenter rien de réel, avaient à peu près disparu du vocabulaire politique. Cette mort apparente n'avait pourtant rien de réel. C'était un travail occulte de réorganisation, de transformation rendu nécessaire par des circonstances nouvelles, et bientôt, sous des chefs illustres, les whigs et les tories devaient reparaître avec plus d'éclat que jamais, les premiers, comme jadis, en défenseurs ardens de la liberté, les autres en champions parfois exagérés de la monarchie et de l'église. De nos jours, ils ont eu à revenir de moins loin pour reprendre leurs positions naturelles. Espérons qu'ils la garderont long-temps, puisqu'elle est une des conditions de la grandeur de l'Angleterre, qui est elle-même une des bases principales de cette société européenne dont l'ensemble, malgré d'inévitables imperfections, est certainement le chef-d'œuvre de la politique et la plus puissante garantie de la civilisation du monde.

On conçoit que les gouvernemens qui redoutent pour leur sécurité l'exemple et l'influence d'un pays libre ne voient pas sans inquiétude la force et la prospérité de l'Angleterre; mais, au point de vue même de leur intérêt particulier et en se reportant aux souvenirs du passé, il y aurait de leur part un étrange aveuglement à désirer sa ruine complète ou son trop grand abaissement. Cet aveuglement serait comparable à celui des amis de la liberté qui, il y a quatre ans, lorsque la puissance autrichienne paraissait presque anéantie, applaudissaient à la destruction de cette ennemie opiniâtre du libéralisme et du progrès, sans comprendre qu'un pareil résultat eût été le signal du bouleversement complet de l'Europe, et peut-être le premier pas vers son asservissement à une puissance moins libérale encore et plus étrangère au grand mouvement de l'esprit moderne. La variété des élémens dont se compose la société européenne est le principe de sa solidité. Les grandes puissances, celles surtout qui figurent depuis long-temps comme telles sur la scène du monde, et dont la politique extérieure repose par conséquent sur des traditions, sont unies entre elles par une sorte de solidarité. Malgré leurs divisions et leurs rivalités, elles doivent comprendre que le jour où l'une d'elles viendrait à périr, les autres seraient en danger. Il importe à l'Angleterre, à l'Autriche, à la France, dans un intérêt de salut commun, que la France, l'Autriche et l'Angleterre restent grandes et puissantes; mais, pour que l'Angleterre conserve toute sa force, il faut qu'elle garde sa liberté aristocratique plus ou moins modifiée par les nécessités du temps, comme peut-être il faut, pour que l'Autriche ne tombe pas dans une impuissance qui laisserait un grand vide en Europe, qu'elle ne dépasse pas, dans les voies du progrès, les limites de ce qu'on a appelé le *despotisme éclairé*.

L. DE VIEL-CASTEL.

SCÈNES ET MŒURS

DES

RIVES ET DES COTES.

LE PASSEUR DE LA VILAINE.

I.

Les voyageurs qui suivent maintenant la route de Nantes à Vannes traversent le pont de La Roche-Bernard, dont les câbles gigantesques, suspendus au-dessus de l'embouchure de la Vilaine, relient les deux rives, et vont chercher, par de longs souterrains, un point d'attache plus sûr à la racine même des collines; mais beaucoup de ceux qui s'arrêtent pour contempler cette merveille de l'industrie contemporaine ignorent que ce passage, où l'on ne trouve aujourd'hui qu'un motif d'admiration, était, il y a peu d'années encore, une occasion de retard et parfois de sérieux péril.

Un bac établissait seul alors la communication entre la Loire-Inférieure et le Morbihan. Or, la violence du courant, la largeur de la rivière sur ce point et l'action de la marée, qui en faisait, à certaines heures, un véritable bras de mer, rendaient souvent la traversée difficile. Là, comme au passage des cent rivières maritimes (1) qui sil-

(1) Dans l'ouest, on donne le nom de rivières aux canaux naturels par lesquels la mer s'avance, souvent à plusieurs lieues, dans l'intérieur des terres.

lonnent nos côtes occidentales, les chalands, surchargés par les fermiers qui ramenaient leurs troupeaux des foires ou par les femmes qui revenaient des pèlerinages, avaient plus d'une fois sombré, léguant aux conteurs de veillées et aux poètes des paroisses un éternel sujet de récits ou de complaintes. Qu'on ajoute les crimes commis sur ces carrefours des eaux, les romanesques aventures d'amour, les miraculeuses rencontres de saints, de fées ou de démons, et l'on comprendra comment l'histoire des passeurs (c'était le nom donné aux conducteurs de bacs) formait un des chapitres les plus dramatiques de ce grand poème éternellement embelli par l'imagination populaire.

A vrai dire, l'existence de ces hommes avait quelque chose d'étrange. Leurs barques, espèces de ponts qui marchaient sur les eaux, étaient devenues leurs demeures. Aux jours ordinaires, ils y attendaient souvent pendant des heures le cri d'appel du piéton isolé, qui entrait dans le bac sans s'asseoir, leur jetait son obole, et continuait sa route. Pour eux, tout visage ne faisait que passer, tout entretien n'était que l'échange de quelques mots; leur vie se composait seulement d'apparitions fugitives et de courts épisodes. Forcés ainsi de tout saisir au passage, en mesure de recueillir mille indices et jouissant des longs loisirs qui sollicitent la méditation, les passeurs acquéraient, comme les bergers, une lucidité subtile qui leur permettait de lire là où les autres ne voyaient rien d'écrit. Ils devaient à cette supériorité une certaine indépendance que maintenait encore leur position exceptionnelle. Chacun avait, en effet, besoin de leurs services sans qu'ils eussent besoin de personne. Maîtres de hâter ou de retarder le voyage de celui qu'ils transportaient, ils le tenaient momentanément dans leur dépendance sans dépendre jamais de lui. On comprend l'espèce d'avantage que pouvait leur donner une pareille condition sur des riverains fréquemment obligés d'invoquer leur bonne volonté. Toujours présens d'ailleurs à un passage inévitable, ils y exerçaient forcément une surveillance à laquelle peu de choses échappaient, et nulle personne sage n'eût voulu s'attirer la malveillance de ces portiers des deux rives.

Robert Letour, établi à l'embouchure de la Vilaine, connaissait ces priviléges, et en usait dans une juste mesure. Fils et petit-fils de passeurs, il tenait à maintenir la dignité de sa profession. Depuis vingt-six ans que le bac de La Roche-Bernard lui était confié, pas un voyageur n'avait eu à se plaindre de son inexactitude ou de son imprudence, mais pas un d'eux non plus n'avait impunément essayé de lui imposer son caprice. Ses seuls aides étaient son fils Urbain et sa fille Claude. Bien qu'ils fussent nés tous deux de la même mère, jamais frère et sœur n'avaient présenté un contraste plus frappant. Le premier était un beau garçon de vingt-quatre ans, vêtu avec une propreté recherchée et élevé aux écoles de Vannes, où on le citait également pour

son bon sens, ses bonnes qualités et sa bonne grace; la seconde, au contraire, sourde et muette de naissance, portait une jupe de berlinge brun, une camisole de tricot bleu et une coiffe de toile rousse; ses pieds et ses bras nus étaient tannés par le hâle. Il y avait dans ses traits frustes et dans ses formes grossièrement robustes je ne sais quoi de dur qui la mettait, pour ainsi dire, en dehors de son sexe, et ne permettait point d'apprécier son âge. En réalité, elle n'était l'aînée d'Urbain que de quelques années; mais, prisonnière dans le silence, elle semblait s'y être pétrifiée. Toute sa personne manquait de l'aisance mesurée qui met la grace dans la vigueur. Cependant sous cette enveloppe mal dégrossie se cachait une pénétration singulière. Le temps que d'autres dépensent à écouter et à répondre, Claude l'employait uniquement à observer. Son père le savait, et ne manquait guère de la consulter dans ses incertitudes. Tous deux s'étaient fait un langage de signes qu'ils comprenaient seuls, et qui leur permettait d'échanger leurs idées à la grande surprise des riverains, pour qui ces communications muettes étaient toujours un nouveau motif d'ébahissement.

Par une belle soirée de septembre de l'année 1839, plusieurs paysans étaient réunis au bas de la pente rapide qui conduisait au bac de Robert, et admiraient la curieuse télégraphie du passeur, qui donnait par signes à la sourde-muette des ordres aussitôt exécutés que compris. Ils revenaient de la foire de Marzeau, et attendaient que la batelée fût complète pour gagner l'autre rive.

— Sainte Anne! s'écria un jeune fermier qui portait à la main un fer de faux enveloppé d'une corde de paille, en voilà une femme parfaite! Jamais de mauvaises paroles, et toujours prête à l'obéissance!

— Eh bien donc, si elle vous plaît tant, joli Pierre, reprit avec un peu d'aigreur une petite paysanne placée vis-à-vis du fermier, qui vous empêche de lui proposer la bague d'alliance? La Claude sera riche, et qu'est-ce qu'il faut de plus à cette heure pour nos gars que des pièces d'argent à faire sonner dans leur ceinture et une montre au gousset?

— Pour une montre, fit observer le passeur, j'ai idée que le joli Pierre en a une, — et vous aussi, la Manon : — faut même croire qu'elles sont du même horloger et qu'on les a réglées bien d'accord.

— A cause? demanda la paysanne.

— A cause, reprit Robert, qu'un de vous ne passe jamais pour couper l'herbe sur l'autre bord sans que le second arrive quasiment aussitôt avec sa corde et sa faucille.

Tous les assistans se mirent à rire; Manon rougit jusqu'à la racine des cheveux.

— Ah! Jésus! c'est donc bien par hasard, balbutia-t-elle.

— Je ne dis pas, répondit le passeur; mais du moins faut pas accu-

ser le joli Pierre d'avaricieuse envie, vu que, depuis qu'il fait l'herbe avec vous, la Manon, il ne retourne plus voir la fille de la Noisetierre, et pourtant on la dit riche à ne savoir que faire de son argent.

— Eh bien! il y en a qui en trouvent l'usage, repartit un vieux paysan; quand ça ne serait que M. Richard! regardez-moi plutôt la maison qu'il vient de faire bâtir là, près des chantiers.

Le père Surot (c'était le nom du paysan) montrait une habitation nouvelle, construite au penchant du coteau, et devant laquelle on avait commencé les terrasses d'un jardin qui descendait jusqu'à la rivière. Le passeur y jeta un regard dans lequel l'observateur attentif eût pu lire une malveillance mêlée de dédain et de dépit.

— Oui, oui, dit Robert entre ses dents, le *grand boisier*, comme on l'appelle depuis qu'il exploite tous les travailleurs de bois de la Bretèche, est devenu un *monsieur* à cette heure. C'est lui qui doit fournir le tablier du nouveau pont, où il gagnera, disent les autres, des mille et des cent!

— Ce que c'est que la chance! reprit Surot; il y a une douzaine d'années, ce n'était que le contre-maître d'Antoine Burel, et même on le disait près d'être chassé; mais, quand le malheur est arrivé à son bourgeois et que les blancs l'ont tué, il a continué ses entreprises, si bien que le voilà aujourd'hui parmi les grosses gens.

— Parmi les grosses gens, ça se peut, reprit le joli Pierre en baissant la voix, mais non pas, pour sûr, parmi les bonnes gens. Autant d'ouvriers qui ont affaire à lui, autant de mécontens.

— C'est la vérité, dit Surot; mais, comme il ne craint personne, tout le monde le craint.

— Non pas moi, objecta le passeur.

— Ah! c'est juste, vous lui transportez souvent de la marchandise, fit observer le joli Pierre; comment donc que vous vous arrangez avec lui?

— Comme un homme avec un homme : je lui fais de l'ouvrage, et il me paie mon dû.

— Sans menacer et sans crier?

— Les cris ne font peur qu'aux vaches effarées, et les menaces ne sont que des paroles, dit le passeur.

— Mais c'est qu'il en arrive souvent aux coups, savez-vous bien?

L'œil de Robert étincela. — Ah! jour de Dieu! pas avec nous, dit-il; s'il y arrivait jamais, je connais le moyen de le rendre aussi doux qu'un agneau. — Mais... que le ciel nous préserve de querelles... — Entre voisins on doit vivre en paix.

— D'autant que la filleule du *grand boisier* est grandement polie, ajouta le jeune fermier. Je gage que vous n'avez pas à vous en plaindre, maître Robert?

— Bien au contraire, dit le passeur, la Renée est toujours prête à nous rendre service.

— C'en est une, celle-là, qui a de la chance, interrompit la jeune Manon; rester orpheline sans un rouge liard et trouver un parrain qui vous donne tout à discrétion!

— Ne croyez donc pas que ce soit pure générosité, reprit le joli Pierre : au dire des boisiers de la Bretèche, maître Richard lui doit la meilleure part de ce qu'il gagne, car si c'est lui qui tient la toise, c'est elle qui tient la plume, et, comme on dit, les bons comptes font les bonnes maisons.

— C'est vrai que la Renée est une savante, dit le père Surot; elle a bien été six ans au couvent, en petite pension (1).

— N'ayez pas de souci qu'elle l'oublie, répliqua Manon d'un ton rogue, elle en parle aussi souvent que la Béraud de ses jupes et de ses bijoux.

— Allons, tu lui en veux, parce qu'elle est plus brave que toi! dit le vieux paysan en souriant.

— Moi! s'écria Manon, qui rougit, ah! Jésus! si on peut dire! c'est bien la dernière de mes peines. La Renée n'a qu'à porter du drap et des rubans, si c'est sa fantaisie!... elle n'est point la seule... et je ne la vois pas plus belle que les autres...

— Mais que reproches-tu donc à cette pauvre créature? reprit Surot; c'est-il d'être la filleule du *grand boisier*?

— Dame! répondit méchamment Manon, il y a un proverbe qui assure que les loups ne sont jamais parrains des brebis.

— Ah! vous aimez les proverbes, la Manon? interrompit Urbain, le fils du passeur, qui avait jusqu'alors gardé le silence; dans ce cas, je pourrai vous en apprendre un qui vous sera de grande usance; c'est celui qui dit :

Chien qui mord, femme qui déchire,
De tous les fléaux sont le pire.

Les assistans se mirent à rire; mais la paysanne s'indigna.

— Qu'est-ce que me fait votre proverbe? s'écria-t-elle aigrement; est-ce que je lui veux du mal à votre Renée? C'est-il pas le père Surot qui m'a accusée d'être envieuse? envieuse de quoi, voyons? Dirait-on pas que c'est une grande gloire d'avoir un parrain que tout le monde voudrait voir couché au cimetière?

— Quand ce serait la vérité, fit observer Urbain, vous savez que la faute n'en est pas à Renée.

(1) Les couvens ont des pensions de prix différens, qui établissent une distinction entre leurs élèves. La *petite pension* est surtout destinée aux jeunes paysannes aisées.

— Toujours n'est-ce pas de quoi lever si haut la tête! reprit la jeune fille.

— Ce n'est pas non plus de quoi la baisser, répliqua plus vivement le jeune homme.

Elle le regarda d'un air ironique et dit : — Ah! vous êtes donc pour la Renée, mon gars?

— Et vous, vous êtes donc contre elle, ma fille? demanda Urbain.

— Prenez garde d'en dire trop de bien; ça pourrait lui faire tort.

— Il n'y a pas de danger; vous en direz tant de mal, que ça lui fera encore plus de bien.

— Ce que c'est que de se trouver voisins, on devient amis!

— C'est depuis que la Manon demeure près de joli Pierre qu'elle a découvert ça!

— Je parie que vous parlez tous les jours à la Renée.

— Faudrait, pour ça, aller couper l'herbe au même pré.

Ici les rires des auditeurs redoublèrent. Manon se mordit les lèvres et changea de visage; le passeur s'entremit.

— Allons, la paix! dit-il avec une certaine autorité; vont-ils pas se déplumer pour ce qui ne les regarde pas? Voyons, la Manon : le gars n'a pas de mauvaises intentions, ma fille; ne prends pas l'air d'une poule qui voit descendre l'épervier. Vous y alliez de si grand cœur, que la Claude en a pris l'air tout effaré.

Les yeux de la sourde-muette étaient, en effet, fixés sur son frère et sur la jeune fille, dont elle suivait tous les mouvemens en s'efforçant de deviner l'objet du débat. Le geste par lequel on avait désigné la maison de Richard l'avait sans doute mise sur la voie, car elle adressa vivement à son père quelques signes accompagnés d'un gloussement inarticulé, et le passeur s'écria : — Dieu nous secoure! elle a compris! — Oui, oui, c'est bien ça, pauvre créature, on parlait de la filleule de Richard!

Ces mots étaient accompagnés de gestes explicatifs que la sourde-muette accueillit par une sorte de grognement et en frappant du poing ses genoux, ce qui était toujours chez elle une expression de colère; mais, avant qu'on eût pu s'expliquer la cause de son mécontentement, une nouvelle bande de paysans qui arrivaient compléta le nombre des passagers et força Robert à pousser au large.

Le bac, pesamment chargé, s'avançait avec lenteur en coupant le courant que la descente de la marée rendait plus rapide; la Claude et Urbain étaient aux avirons. Le passeur, au lieu de se tenir à l'arrière, place habituelle des patrons dans les barques qui gouvernent, était assis à l'avant, d'où il donnait les ordres et percevait le péage. Il venait de laisser tomber la dernière pièce de cuivre dans la poche de toile cousue au dedans de sa veste, quand le bac atteignit le milieu de la

Vilaine. Un dernier rayon de soleil éclairait, au sommet des coteaux voisins, de longues traînées jaunâtres qui indiquaient les tranchées dans lesquelles allaient se perdre les câbles déjà appuyés sur les deux portiques. Les paysans se montrèrent l'un à l'autre le travail presque achevé.

— Par ma foi! voici le pont qui a les jambes hors de l'eau, dit le joli Pierre; encore quelques mois, et nous aurons un plancher sur la rivière.

— En voilà une belle invention! s'écria la Manon.

— Et une économie! ajoutèrent plusieurs voix. — Nous n'aurons plus besoin de personne pour traverser l'eau. — Et on ne nous demandera plus nos sous marqués.

— Parlez donc pas de ça, vous autres, interrompit le père Surot à demi-voix; ça doit être un trop grand crève-cœur pour maître Robert.

Le vieux passeur l'entendit et se retourna.

— Faites pas attention, mon Surot, reprit-il en secouant la tête avec mélancolie, faut bien que la jeunesse vante le nouveau. C'est l'ordinaire d'abandonner les plus faibles pour les plus forts. Quand ce pont mauhardi aura enjambé la rivière, aucun de ceux qui sont ici ne se rappellera que mon bac lui a fait traverser l'eau à toute heure et par toutes les saisons, en le portant sur ses reins comme saint Christophe portait le Christ.

— Ne croyez pas ça, maître Robert, répliqua le joli Pierre, on se rappellera toujours dans le pays que vous étiez un vaillant passeur.

— Mais on aimera mieux ne pas avoir à vous déranger, ajouta la Manon ironiquement.

— Principalement quand on aura peur d'être vu, reprit Robert Letour d'un air sombre; une fois le fossé comblé entre ceux d'ici et de là-bas, les deux rives seront comme des maisons ouvertes où tout le monde pourra entrer sans frapper.

— Eh bien, tant mieux! s'écria le joli Pierre; plus la route sera facile, plus il viendra de gens dans le pays, plus il y aura de commerce...

— Et plus vous serez malheureux! interrompit le passeur.

— Pourquoi ça?

— Parce qu'il vous arrivera à tous comme à moi; où il y avait un bac, on dressera un pont. Laissez un peu venir ceux de la ville avec leur argent et leur malice, et vous verrez! Ils auront bientôt les meilleures terres, ils élèveront le plus beau bétail, ils tiendront les plus belles marchandises, et vous autres, les gens du pays, vous ne pourrez plus rien vendre. Aussi, petit à petit, les grands domaines mangeront vos fermes; celui qui occupait une charrue aura assez de sa bêche. Les voyageurs qui passeront sur la route trouveront que tout va mieux,

parce qu'ils rencontreront des voitures et des maisons en pierre de taille; mais ces maisons-là auront pris la place de vos logis, et ces voitures ne vous laisseront plus de chevaux. A cette heure que le pays est pauvre soi-disant, chacun possède son morceau de terre qu'il travaille à sa guise; quand le pays sera devenu riche, tout se trouvera aux mains de quelques gros rentiers dont il faudra devenir les serviteurs à gages, et, au lieu de paroisses de laboureurs, vous aurez des paroisses de domestiques.

Les plus vieux paysans se regardèrent.

— Ça s'est vu tout de même, dit l'un d'eux avec hésitation; on disait de mon temps que *la grande opulence dévorait la petite chevance.*

— Bah! c'est la mauvaise humeur qui fait parler maître Robert, reprit le joli Pierre; il ressemble maintenant à la corneille, qui ne peut chanter que pour annoncer le mauvais temps.

— Faut être juste aussi, ajouta Manon avec une pitié hypocrite; le plus beau pont est triste à voir pour un passeur.

— Ne crains rien, ma fille, dit Letour avec une sorte de dignité, celui-ci ne me tourmentera pas long-temps, car, aussi vrai que je crois en Dieu, il ne sera pas plus tôt achevé que le passeur et son bac iront chercher fortune ailleurs.

Tous les passagers se récrièrent.

— S'il est possible! répétèrent les plus voisins; quoi! maître Robert, vous quitterez le pays? — Et où voulez-vous donc aller?

— Là où les pauvres gens ont encore besoin des services d'un pauvre homme, répliqua le passeur. Grace à Dieu, il reste des rivières où l'on sera le bienvenu.

Joli Pierre lui demanda s'il avait déjà choisi sa nouvelle station; mais Robert refusa de s'expliquer davantage. Quelques voisins se rappelèrent seulement alors qu'il avait fait, le mois précédent, une absence de quelques jours, consacrée sans doute à la recherche d'un passage où il pût s'établir.

— Par ainsi, le gars Urbain ne pourra plus nous apprendre de chansons aux fileries d'hiver, dit Manon; eh bien! foi de chrétienne, j'en serai grandement marrie.

— Moins que moi! répondit avec un soupir le jeune passeur, qui depuis son débat avec la jeune fille était retombé dans le silence.

— Pour le vrai, c'est dur de quitter l'endroit qui nous est devenu une accoutumance, dit le père Surot.

— Eh donc! qui l'empêche de rester? reprit Manon; n'y a-t-il pas dans le pays de quoi occuper ses bras?

— Ne vous inquiétez point de ce que feront mes gens, interrompit Robert avec un peu d'impatience, on saura bien leur trouver du travail sans votre aide, si c'est la volonté de Dieu.

— Faudrait peut-être aussi connaître celle d'Urbain, répliqua la paysanne d'un ton aigre-doux.

— Et qui te dit qu'il en a une autre? demanda le passeur.

— Ce n'est pas lui toujours, répondit la jeune fille ironiquement, car il reste là aussi muet qu'un poisson.

— S'il ne répond rien, reprit Robert, surpris et mécontent de la tristesse taciturne de son fils, c'est qu'il connaît son devoir, et qu'il sait que les enfans suivent celui qui gouverne la maison.

La Manon guigna le jeune passeur.

— Pauvre gars! dit-elle avec malice, comment donc qu'il s'habituera à vivre ailleurs et à ne plus voir ce joli coteau de maître Richard?

Le jeune homme parut déconcerté; elle éclata de rire.

— Allons, allons, je ne dis rien, reprit-elle en se levant : c'est seulement pour vous apprendre qu'on a des yeux comme un autre; mais méfiez-vous du nouveau conducteur des travaux, vous savez, le petit M. Lenoir; c'est un malin qui ne sort quasiment plus de la maison neuve. Voici le bac qui aborde; sans rancune, mon Urbain, soyez bon enfant, et on ne causera pas. — A vous revoir, maître Robert.

Elle avait repris son panier, rattaché sa cape de serge, et elle quitta la barque d'un pied alerte. Urbain, qui avait paru très embarrassé et qui voulait sans doute éviter des questions, aida le père Surot à débarquer ses paquets et à les porter jusque chez lui, laissant le passeur singulièrement intrigué. Lorsque la Claude vit son frère disparaître à la suite du vieux paysan, elle frappa de nouveau du poing sur ses genoux, en faisant entendre l'espèce de glapissement qui lui tenait lieu d'exclamation. Elle se leva vivement, courut à une petite butte d'où elle pouvait apercevoir la route suivie par son frère, regarda quelque temps et revint avec des gestes de dépit.

— Eh bien! qu'y a-t-il, la fille? demanda le passeur.

La sourde-muette répondit par des signes rapides et tellement multipliés, que son père parut avoir quelque peine à comprendre.

— Doucement donc, doucement! dit-il en continuant à traduire tout haut ses gestes et ceux de la Claude selon son habitude; tu es fâchée qu'Urbain soit parti avec le père Surot? — Pourquoi ça? — C'est toujours bon de rendre service à un voisin. — Tu crois qu'il est allé pour autre chose? — qu'il attend quelqu'un? — qui ça? — hein? — Qu'est-ce que tu me montres sur l'autre bord? La maison de Richard! — Dieu nous sauve! est-ce que le gars aurait quelque chose pour la Renée?

La sourde-muette multiplia les signes affirmatifs, en les accompagnant de son cri rauque.

— Ah! malheur! s'écria Robert en frappant du pied, est-ce bien pos-

sible ce que tu dis là? C'est donc pour ça qu'il est si triste depuis que nous devons quitter le passage?... Oui, oui, je me souviens à cette heure! il ne manque jamais d'être sur le chemin de la Renée, et elle-même, elle a toujours quelque chose à nous dire ou à nous demander... Et je n'y avais pas pris garde! Ah! pauvre homme! on a bien raison de dire que nos yeux ne sont bons qu'à voir chez les voisins!

La Claude continuait à appuyer son opinion par signes avec une vivacité toujours plus irritée; le passeur croisa les bras.

— C'est bon, je te crois, reprit-il d'un ton chagrin; je sais bien ce qui te met en si grand souci! La femme du gars Urbain doit commander au logis, et tu as peur d'avoir une maîtresse. Il le faudra pourtant un jour ou l'autre; mais, s'il plaît au ciel, ce ne sera pas la filleule de maître Richard, non; par le vrai Dieu! ma volonté est ailleurs. Je parlerai à Urbain... ou peut-être à la fille... C'est à savoir lequel vaut le mieux.

En murmurant ces derniers mots, le passeur était allé s'asseoir au bord du bac, où il sembla tomber dans une méditation soucieuse. Évidemment il réfléchissait à la découverte qu'il venait de faire et au moyen de rompre le lien d'affection qui s'était formé à son insu entre son fils et Renée. Il fut arraché à sa rêverie par une exclamation de la sourde-muette. La Claude lui montrait du doigt Urbain, qui débouchait au loin par le sentier en compagnie de leur jeune voisine.

La filleule du boisier portait l'élégant costume des artisanes et avait dans toute sa personne une grace frêle et mignonne qui rappelait la demoiselle; elle tenait d'une main une ombrelle verte, de l'autre un vieux volume à couverture de basane et marchait à petits pas, l'oreille penchée vers Urbain comme dans une causerie intime. Ce fut seulement en arrivant au bac qu'elle releva la tête, rencontra le regard du passeur et le salua. Elle se réjouit tout haut de le trouver de ce côté de la rivière, et annonça que son parrain, arrêté à la grande auberge pour y remiser le char-à-bancs, ne tarderait pas à la rejoindre. Il revenait avec elle de la forêt de la Bretèche, où elle était allée, selon l'habitude, faire le paiement de quinzaine.

Tout en parlant ainsi avec une volubilité un peu embarrassée et comme quelqu'un qui cherche à se donner une contenance, elle était entrée dans le bac et s'était assise à l'arrière. Urbain, qui l'y avait suivie, prit le gros livre qu'elle venait de déposer près d'elle.

— Peut-on regarder? demanda-t-il.

— Cette question! répliqua Renée en riant, vous ne reconnaissez donc pas mon vieux Barême?

Robert tressaillit. — Le volume de comptes, dit-il en le prenant; celui qu'on t'a prêté l'autre jour et où tu as trouvé qu'il manquait une feuille?

— Où donc? demanda la jeune fille.

— Ça doit être ici, dit le passeur en ouvrant le livre à une page tachée de rouille.

— Juste! s'écria Urbain. Eh! mon père, lisez-vous donc maintenant pour trouver si bien la place? Voyez, la feuille a été arrachée, car il en reste encore un morceau.

— Eh bien! je n'en savais rien, reprit Renée; à vrai dire, je n'ouvre guère le volume que quand je vais à la Bretèche pour faire le compte des boisiers.

— Voici les preuves de vos promenades, dit Urbain, qui avait repris le Barême à son père, et montrait de loin en loin, entre les pages de calcul, une fleur desséchée qui semblait entremêler au texte aride des souvenirs plus doux. La filleule de Richard sourit et se mit à feuilleter avec Urbain le vieux livre, s'arrêtant à chacun de ces signets champêtres pour le faire reconnaître à Urbain et raconter où elle l'avait cueilli. Le passeur, soucieux et les bras croisés, les laissa continuer cette revue, leurs têtes penchées l'une vers l'autre et leurs haleines mêlées, jusqu'à ce que les gestes irrités de la sourde-muette l'eussent averti. Il sortit brusquement de sa rêverie, fronça le sourcil et ordonna au jeune gars de passer à la forge, pour réclamer un harpon depuis long-temps attendu. L'ordre était donné d'un ton qui ne permettait ni l'objection ni le retard. Urbain se leva avec un visible déplaisir, enjamba, sans se presser, les bancs du bateau, et se dirigea lentement vers la ville. Robert le suivit des yeux jusqu'à ce qu'il eût disparu, et se retourna alors vers la jeune fille. Celle-ci rangeait les fleurs dans le livre avec un soin minutieux, qui prouvait bien moins un amour d'ordre que la distraction de son esprit. Il la regarda un peu de temps sans parler, comme un homme qui se consulte. Évidemment il hésitait sur le parti à prendre avec la filleule de Richard. Le passeur l'avait connue enfant et vue grandir sous ses yeux, dans les habitudes familières qu'autorise le voisinage, jusqu'au moment de son entrée au couvent; mais, lorsqu'elle en était sortie, cette séparation de cinq années, jointe aux élégantes et discrètes manières de la jeune fille, lui avait imposé. Dans l'intervalle d'ailleurs, la fortune de maître Richard s'était augmentée, et avec elle la distance qui séparait les deux familles. Le passeur le sentit instinctivement. Devenu plus timide avec Renée, il avait renoncé à son ancien tutoiement, et s'était accoutumé à lui témoigner une sorte de déférence amicale. Il conservait pourtant au fond le souvenir de leur intimité première : la jeune fille n'avait pu lui faire oublier l'enfant. Aussi, après avoir balancé quelque temps, il s'approcha d'elle brusquement, lui mit la main sur l'épaule, et dit à demi-voix : — Il faut que je vous parle, Renée.

Elle leva vers lui les yeux avec un sourire interrogateur et étonné.

— A moi? dit-elle, et de quoi donc?

— Du gars Urbain.

Il sentit l'épaule de la jeune fille tressaillir sous ses doigts.

— Faut pas trembler pour ça, continua-t-il avec un peu d'impatience dans l'accent; il s'agit de causer sans frime et d'amitié, car j'ai toujours idée que vous nous voulez du bien, Renée.

— Ah! vous pouvez le croire, s'écria-t-elle d'une voix émue, il n'est personne ici ou autre part à qui je souhaite plus de bonheur!

— Je vous remercie, ma fille, dit le passeur d'un ton plus doux; pour lors vous ne voudrez point que le gars Urbain me chagrine plus long-temps. Depuis que j'ai parlé de quitter La Roche, il n'a ni courage ni bonne humeur.

— Et pourquoi voulez-vous partir? demanda la jeune fille avec un accent de supplication plaintive.

— Pourquoi? répéta le passeur; ce n'est pas vous qui devez me demander ça, la Renée; vous me l'avez entendu dire trop de fois. Vous savez que je ne puis pas rester ici, que je ne le veux pas, et que c'est au gars de me suivre. Jusqu'à cette heure, dans notre famille, personne n'a jamais eu honte du métier de son père; faut que le gars soit ce que je suis, ce que ses grands parens ont été; qu'il vive dans le bac des Letour de sa sueur et de son courage : c'est notre gloire, ça! comme aux gentilshommes de conserver leurs manoirs et de vivre du rien-faire. Voilà assez long-temps que je tiens la gaffe de patron, le moment d'Urbain est venu, et là-bas c'est pour lui que la barque labourera la rivière.

— Ainsi vous avez déjà choisi votre nouvel endroit? demanda la jeune fille troublée.

Le passeur fit un signe affirmatif.

— Et... c'est peut-être... bien loin? ajouta-t-elle en hésitant.

— Bien loin, dit Robert; sans compter que le passage est rude, et des fois de grand péril; mais le gars est d'âge à avoir une aide.

— Une aide! répéta Renée sans avoir l'air de comprendre.

— Quoi donc? reprit Robert, avez-vous oublié l'ancien temps, ma fille? Quand Urbain et la Claude avaient leur mère (puisse Dieu l'avoir reçue dans sa gloire!), ne l'avez-vous pas vue manier l'aviron et tirer à la cordelle?

— Je l'ai vue, dit la jeune fille.

— Donc, continua le passeur, faut que le gars ait de même une créature qui le secoure de sa vaillantise, et... je l'ai trouvée.

Renée se redressa comme si un coup l'eût frappée, mais elle retint l'exclamation qui entr'ouvrit ses lèvres.

— Oui, continua Robert, j'ai trouvé là où nous irons la fille de ma propre cousine... C'est fort comme un jeune chêne et doux comme le

petit d'une brebis, juste ce que je cherchais, car il faut au gars une brave créature qui aura du cœur dans les bras, et non pas une demoiselle...

La jeune fille fit un mouvement qu'il aperçut dans l'ombre.

— Je ne dis pas ça pour vous, la Renée, ajouta-t-il avec un peu d'embarras.

— Votre fils sait-il vos intentions? demanda-t-elle sans lever la tête.

— Pas encore, répondit le passeur; j'ai voulu d'abord vous en parler, parce que, selon votre volonté, vous pouvez me rendre triste ou content.

Renée voulut l'interrompre.

— Oh! ne me dites pas le contraire, ajouta-t-il en lui prenant la main; voyons, ma pauvre fille, parlons le cœur grand ouvert, et pensons que le bon Dieu nous écoute. Si le gars est malheureux de partir, c'est rapport à vous; s'il n'a plus de goût au travail, c'est qu'il ne s'occupe que de vous. Rien ne lui fait, rien ne lui dit, si ce n'est de votre part. Vous l'avez ensorcelé!... en tout honneur, je le sais, ma fille; mais n'essayez pas de menteries avec un voisin et un ancien ami, avouez ce que vous avez dans la pensée.

— Faites excuse, maître Robert, balbutia Renée avec une fierté très émue : ce que j'ai dans la pensée ne doit être avoué qu'au prêtre qui me confesse; mais je puis vous jurer par toutes les choses saintes qu'il n'a jamais été question de rien de ce que vous dites entre votre fils et moi.

— Ainsi il ne vous a point parlé de son amitié, et vous ne lui avez fait aucune promesse?

— Jamais.

Le passeur lui saisit la main. — Alors engagez-moi votre foi que vous ne l'écouterez ni ne lui répondrez dans l'avenir, s'écria-t-il; c'est une grace que je vous demande, la Renée. Ne croyez pas que ce soit par mépris pour vous ou par mauvaiseté. Aussi vrai qu'il y a un Dieu dans le ciel, je ne vous veux que du bien; mais c'est pour ça même que je vous demande de ne pas donner d'espérances à Urbain. Il y a dans mon esprit un empêchement... Puis, ni les états, ni les fortunes ne sont pour aller ensemble. Tôt ou tard, mes pauvres gens, vous le verriez tous deux; faut pas coudre le berlinge et la soie au même habit. La filleule de maître Richard a trop de mignonnerie pour devenir la femme d'un pauvre passeur de rivière. De meilleurs gars qu'Urbain seront fiers de lui donner l'anneau d'argent.

— C'est à savoir si leurs pères auront moins de fierté que maître Robert, reprit le jeune fille, dans la voix de laquelle tremblaient des larmes, bien qu'elle s'efforçât de sourire; mais alors, comme à cette

heure, je me rappellerai le quatrième commandement. Vous pouvez dormir en repos; ce ne sera jamais par ma volonté que votre fils oubliera l'obéissance.

Et comme le passeur voulait la remercier : — C'est assez, c'est assez, ajouta-t-elle précipitamment, voici qu'on vient; au nom de Dieu, la paix! On pourrait vous entendre.

A ces mots, elle se leva vivement et alla s'asseoir à l'autre extrémité du bateau.

Claude, qui avait suivi du regard toute la scène précédente, resta les yeux attachés sur la jeune fille, et s'efforça de lire sur ses traits, à la lueur des étoiles, ce que son attitude et les gestes du passeur n'avaient pu lui faire deviner; mais, gênée de cette attention, Renée se détourna, pencha la tête, et ne laissa plus voir qu'une silhouette confuse, à demi effacée dans l'ombre qui descendait sur les eaux.

Les gens dont la venue avait brusquement terminé son entretien avec le père d'Urbain étaient de nouveaux passagers, parmi lesquels se trouvait le parrain même de Renée, le *grand boisier*. Robert le reconnut de loin à sa voix haute, qui semblait imposer silence à tous les autres, et à sa démarche, dont la résolution avait quelque chose d'agressif. Il portait une limousine brune et une casquette de peau de loup dont les poils se confondaient avec ses favoris grisonnans. Les yeux petits et injectés de sang, le teint d'un rouge violacé, les narines ouvertes, la mâchoire fortement accusée, lui donnaient une physionomie violente qui frappait au premier coup d'œil. Richard s'avançait en faisant tourner dans sa main velue un fort bâton de charme, le long duquel avait été incrustée une bande de cuivre qui portait les divisions du mètre. Il entra dans le bac le dernier, sans saluer le passeur par son nom, comme l'avaient fait les autres, gagna le banc du fond, et cria de pousser.

Robert demeura immobile à l'avant, le coude appuyé sur sa gaffe.

— Eh bien! est-ce qu'il n'a pas entendu, celui-là? reprit le *grand boisier*. Holà! eh! l'endormi, en route, nous n'avons pas de temps à perdre.

Le passeur se retourna à demi avec une nonchalance affectée. — Si maître Richard est si pressé, il n'a qu'à se servir de son pont, dit-il froidement.

— Qu'est-ce que c'est, reprit le parrain de Renée, on fait donc le plaisant ce soir? Je te dis que je paie le passage; voyons, quand comptes-tu partir?

— Quand le gars sera de retour, répliqua tranquillement Robert.

— Comment! c'est ton fils que nous attendons? s'écria Richard avec un éclat de rire insolent; ah bien! à la bonne heure; soyez donc à la commodité du gars Urbain! Voyons, tu dois pourtant connaître ton

métier, depuis le temps que tu patauges dans la Vilaine. Sais-tu bien ce que c'est qu'un passeur?

— Oui, dit Robert en le regardant; c'est un homme qui n'a de complaisance que pour ceux qui ont de la politesse.

Un flot de sang monta au visage du *grand boisier*, qui se leva.

— Ah! tonnerre du bon Dieu! ne va pas m'agacer les nerfs, ou ça se gâtera, s'écria-t-il; veux-tu nous passer, dis? — Non? — Eh bien! mille diables! nous allons voir!

— Arrêtez, mon parrain, voici Urbain; nous allons partir, interrompit Renée.

Le jeune homme arrivait en effet avec le harpon, et sauta dans la barge.

— Ah! enfin! s'écria Richard; mille tonnerres! ça n'est pas malheureux...

Presque au même instant, le bac se détacha de la rive. La nuit était complétement close, on ne voyait aucune étoile dans le ciel, et les deux bords furent bientôt cachés par la brume. Les quelques passagers dispersés dans le bac gardaient le silence; on n'entendait que le frôlement de l'aviron contre les flancs de la barque et le clapotis des eaux sous la carène. Tout à coup une lueur traversa la nuit, et un coup de feu retentit sur la rive droite. Tous les regards se tournèrent de ce côté.

— Dieu nous assiste! voici quelqu'un qui chasse bien tard, fit observer un des passagers.

— Il y a des gibiers qu'on chasse mieux la nuit, répliqua le passeur.

— Lesquels?

— Ceux dont on veut se venger ou hériter.

— Eh non! ce n'est rien, interrompit brusquement le *grand boisier;* quelque mauvais gars qui s'amuse à brûler la poudre volée aux mineurs.

— Possible, dit Robert; mais on en a peut-être dit autant, voilà huit années, quand on a entendu le coup de fusil qui a tué Antoine Burel.

Richard fit un mouvement. — Au fait, ce devait être de ce côté, dit-il.

— Plus en amont, répondit le passeur; là-bas, devant la Roche-Verte.

— Encore un mauvais coup des chouans, reprit le *grand boisier;* ils avaient juré de se venger de Burel, parce que, soi-disant, il avait espionné pour les bleus. Si le garde-chasse de M. le comte n'était pas mort en prison, on aurait su de lui la vérité.

— Ça n'est pas sûr, dit Robert en secouant la tête.

— Pourquoi ça?

— Parce que j'ai idée que le garde-chasse n'était point au fait.

— Qu'en sais-tu?

— Dame! j'en sais... ce que j'ai vu.

Richard releva vivement la tête.

— Toi! s'écria-t-il, tu as vu quelque chose?.... Allons donc, quand tu as été appelé devant les juges, tu n'as rien dit.

— Nous autres, les passeurs, nous ne sommes pas de la maréchaussée, répliqua Robert sèchement.

— Et puis, on ne sait pas ce qu'une parole en justice peut faire de mal, ajouta un des passagers. M. le comte, qu'on avait l'air de soupçonner, était un homme de grande importance; qui lui aurait fait tort aurait pu s'en repentir; mais le voilà mort d'avant-hier, que Dieu ait pitié de son ame! A cette heure, maître Robert peut causer sans danger.

Le passeur ne répondit à cette invitation indirecte qu'en hochant la tête. La réserve était en effet un des caractères distinctifs de ses pareils, et ils en avaient fait en même temps un point d'honneur et une sauvegarde. Si leur poste rendait l'observation facile et permettait certaines découvertes, l'isolement les exposait sans défense aux rancunes de tous ceux qu'auraient pu compromettre leurs indiscrétions. En position de beaucoup savoir, ils devaient montrer une grande prudence, s'ils ne voulaient avoir beaucoup à craindre. Aussi, contens de faire comprendre que rien ne leur échappait, ils évitaient en général d'en dire davantage, ménageant ainsi à la fois leur réputation de clairvoyance et leur sûreté. Robert ne sembla donc point disposé à pousser plus loin ses révélations sur le meurtre autrefois commis près du passage; mais le *grand boisier* prit à tâche de l'y forcer. Il le railla avec son audace habituelle, en le mettant au défi de justifier ses prétentions. Il y avait quelque chose d'étrange dans la lutte de ces deux hommes, dans l'acharnement fiévreux que mettait l'un à faire parler et dans l'effort entrecoupé d'impatience menaçante que faisait l'autre pour se taire. Enfin Robert parut poussé à bout.

— Alors vous voulez absolument que je raconte la chose? s'écria-t-il les yeux fixés sur Richard.

— Pardieu! il me semble que tu as eu le temps de préparer ton histoire, répliqua celui-ci en ricanant; voyons, vieux farceur, qu'est-ce que tu as vu?

— J'ai vu, dit Robert lentement... j'ai vu l'assassin de Burel.

Tous les auditeurs se rapprochèrent; le *grand boisier* éclata de rire.

— Oh! fameux! dit-il, et peut-être bien même que tu lui as parlé?

— Non, reprit le passeur d'un accent que ces moqueries avaient enfin animé; mais je puis vous dire comment il a fait le coup et pourquoi on n'a pas retrouvé ses traces.

— Voyons ça! dit Richard, qui s'assit pour écouter.

— Eh bien donc! reprit Robert, c'était un soir, comme qui dirait aujourd'hui, mais beaucoup plus tard, un peu avant la mi-nuit; le ciel était si bas qu'il touchait la rivière, et il faisait une pluie si menue qu'on ne l'entendait pas tomber. J'étais là, au fond de mon bac, sous un morceau de prélart goudronné; je cherchais à dormir, mais faut croire que je sentais le malheur dans l'air, impossible de fermer les yeux. La nuit était tranquille à ce point qu'on entendait les girouettes crier là-bas et les poissons sursauter dans le chenal. Comme j'avais malgré moi l'oreille au guet, voilà que dans un certain moment je crois reconnaître les pas d'un voyageur sur la route; il me semblait approcher de la rivière; je distinguais le bruit de son bâton sur les cailloux. Je regarde; une ombre venait de paraître à la pente du coteau; elle arrivait devant la Roche-Verte, quand subitement un coup de feu part et l'abat.

— C'était Antoine Burel? interrompirent plusieurs voix.

— Comme vous dites, mes gens, reprit Robert; il avait reçu les deux balles dans le flanc, et il n'était pas encore tombé qu'il était déjà mort.

— Mais après... vous... qu'avez-vous fait? demanda Richard visiblement intéressé.

— J'allais sauter à terre et courir à la Roche-Verte, reprit le passeur; mais, comme je tirais l'amarre pour aborder, j'entends quelque chose qui tombe à l'eau; je me retourne, et qu'est-ce que j'aperçois?... Une tête qui flotte dans le courant et qui s'avance de mon côté! Je n'ai que le temps de me rejeter au fond du bac; l'assassin arrive à la nage jusqu'au plat bord du bateau, le longe main sur main, et file devant moi, la tête haute et le fusil en bandoulière.

— De sorte que vous l'avez reconnu? interrompit le *grand boisier* en se penchant vers Robert.

— Est-ce que je n'ai pas dit que c'était la nuit? répliqua celui-ci sans lever les yeux.

— Alors ça pourrait être tout de même le garde-chasse du comte, objecta un passager.

— Si le garde-chasse avait su nager, répondit Robert.

— Au fait, dit Urbain, quand il est tombé, l'an dernier, dans l'étang du manoir, il se serait noyé sans le jardinier.

— Pardieu! je gage qu'il revenait du cabaret, interrompit le *grand boisier;* il suffit de quelques verres de cognac pour paralyser le meilleur nageur. Mais attention, eh! voilà que nous arrivons. Renée, dormez-vous, ma chère? Allons, debout!

La jeune fille, qui était restée étrangère à tout ce qui s'était dit, se redressa à la voix de son parrain, réunit le vieux Barême, le petit panier, l'ombrelle déposés sur le banc, et se hâta de débarquer. Urbain, debout près de son aviron, espérait un adieu ou du moins un regard;

mais elle s'éloigna en silence, atteignit le détour du chemin, et disparut sans avoir tourné la tête.

II.

Renée tint parole : à partir de sa conversation avec le père d'Urbain, elle évita soigneusement les occasions de rencontrer son fils. Auparavant, elle avait sans cesse quelques demandes à faire au nom de son parrain ou pour elle-même; il ne s'écoulait point un seul jour sans qu'on la vît à la maisonnette du passeur, ou sans qu'Urbain se présentât à la nouvelle demeure du *grand boisier;* elle cessa tout à coup ses visites et évita celles de son jeune voisin. Celui-ci, d'abord surpris, voulut en vain découvrir la cause d'un pareil changement. Ainsi que Renée l'avait affirmé à Robert, leur intimité s'était bornée jusqu'alors à une préférence tacite qui ne pouvait donner de prétexte à aucune explication : sans engagemens réciproques, ils n'avaient rien à se demander. Le passeur était précisément intervenu à ce moment où les chaînes, déjà soudées à chaque cœur, ne s'étaient point réunies pour former un lien commun. Pris des deux côtés, ils n'avaient pu se faire aucun aveu et se trouvaient sans droits l'un sur l'autre. Il en résulta pour Renée plus de facilité à dénouer leurs habitudes familières, et pour Urbain l'impossibilité de se plaindre.

Cependant, si l'amour silencieux du jeune homme le laissait sans privilége, il n'en était ni moins ardent ni moins absolu. L'espèce de mystère même dans lequel il avait grandi lui donnait l'irrésistible élan de toute passion que l'expérience n'a point éprouvée. L'attachement le plus sincère s'amoindrit souvent à l'essai; mais, tant qu'il demeure dans le domaine de l'idéal, tout l'exalte. L'essaim des illusions l'enveloppe et l'emporte toujours plus haut, comme ces chérubins qu'on nous peint dans les ascensions de la mère du Christ. Pour tous les bonheurs de la terre, quels qu'ils soient, la réalité reste au-dessous du rêve, et l'ardeur de la possession ne peut être comparée à celle de l'espérance. Aussi l'amour inavoué d'Urbain s'était-il insensiblement emparé de tout son être; le jeune homme en avait fait l'unique objet de ses méditations; il y rapportait tous ses efforts, tous ses souhaits. Le brusque abandon de Renée lui enleva subitement cette occupation secrète de sa vie. En cessant de la voir et de l'entendre presque à toute heure comme par le passé, il sentit qu'il se faisait autour de lui une sorte de vide et de silence général. Il avait d'abord multiplié les tentatives pour se rapprocher de la jeune fille; mais, quand il reconnut l'intention visible de le fuir, il pensa que sa recherche déplaisait, et qu'il devait renoncer à tout espoir. Quelque cruelle que fût la découverte, il ne chercha point à la repousser. Esprit simple et cœur vail-

lant, il n'avait ni l'orgueilleuse habileté qui déguise la défaite, ni la lâcheté peureuse qui cherche à nier la blessure. Il se dit que son amour n'était point partagé, que sa présence devenait importune, et, sans se plaindre, sans récriminer, sans croire qu'on lui dût ce qui lui était refusé, il cessa ses poursuites avec la dignité discrète de ceux qui se respectent assez eux-mêmes pour savoir respecter les autres. Seulement l'effort le brisa : précipité tout à coup du haut de ses espérances, il demeura tellement étourdi de la chute, qu'il en devint insensible à ce qui l'entourait. La Claude, qui avait tout observé et tout compris, redoubla vainement de soins : il ne parut point y prendre garde. Vainement aussi Robert l'entretint de leur résidence prochaine; il ne parut point entendre. Toutefois, quand le passeur, encouragé par un silence dont il ne devinait point la cause, voulut en venir à l'union projetée, Urbain tressaillit, puis secoua la tête; et, comme Robert allait insister :

— Ne parlons pas de ça, mon père, dit-il avec émotion; je n'ai point maintenant l'idée au mariage, et, s'il plaît à Dieu, je resterai ce que je suis, pour vous servir.

Le passeur avait espéré que cet abattement serait une crise et que la tristesse du jeune gars n'aurait qu'un temps; contre son attente, elle augmenta de jour en jour et de semaine en semaine. Urbain ne se plaignait pas, mais il avait cessé de chanter, il ne riait plus, et, chaque fois que son père se tournait de son côté, il le surprenait les yeux fixés sur la maison neuve du coteau. Cette persistance finit par inquiéter Robert, dont le trouble se traduisit en mécontentement. Il se mit à gourmander le jeune passeur de son mutisme, de sa nonchalance et de son manque de goût à toute chose. Urbain répondit d'abord avec douceur, puis plus vivement. La bonne harmonie qui avait jusqu'alors régné chez les Letour allait s'altérant de jour en jour. Ne pouvant se satisfaire réciproquement, on finissait par s'aigrir; le lien de famille se relâchait peu à peu dans ces débats sans cesse renouvelés. Le jeune homme s'en aperçut et devint plus sombre.

On avait atteint les premiers jours de décembre; les neiges qui fondaient avaient grossi la Vilaine, qui roulait sur son lit de vase des eaux troubles déjà parsemées d'épaves emportées par les inondations. Quelques caboteurs, retenus en rivière par le mauvais temps, étaient amarrés le long du bord, et leurs équipages remplissaient les cabarets de planches élevés sur les deux rives pour les ouvriers civils et militaires employés à la construction du pont suspendu. Contre son habitude, Urbain était allé les rejoindre à plusieurs reprises, et son père, qui avait besoin de bras de renfort pour le passage, devenu plus difficile, avait dû deux ou trois fois l'y faire chercher. Le passeur supporta d'abord assez tranquillement ces absences; mais, un jour qu'Urbain

s'était attardé outre mesure, il perdit patience et éclata. Le jeune homme venait de sauter dans le bac, les joues animées et l'œil brillant d'un éclat que le passeur attribua aux libations de la cantine; il lui jeta un regard sévère.

— Si on n'a point de goût pour les gens de son logis, il me paraît qu'on en a de reste pour ceux du dehors, dit-il avec une irritation mal contenue; Dieu me damne! voilà des mois que je ne vous ai vu si vif de courage et si rougeaud de contentement.

— Faites excuse, mon père, dit Urbain, dont la voix haletait; si le sang me bout pour l'heure, ce n'est point que j'aie le cœur plus joyeux.

— C'est donc que le cognac des caboteurs était plus fort? reprit Robert ironiquement.

— Non, non, répliqua doucement le jeune homme, c'est seulement que j'ai trouvé un remède à ce qui nous chagrine.

Robert le regarda d'un air d'étonnement interrogateur.

— Voilà trop de mois que le mauvais vent souffle chez nous, reprit le jeune gars; vous, la Claude et moi, ne sommes plus ce que nous étions; ça ne peut continuer plus long-temps. — Un jour ou l'autre, quand l'épine que j'ai dans le cœur me tourmentera trop fort, je puis oublier ce que je vous dois de respect; par rancœur, vous m'ôterez votre amitié, et, après un tel bien perdu, autant vaudrait pour moi dormir sous l'eau jusqu'au jugement.

— A la bonne heure! dit Robert, adouci et touché par le ton de son fils; mais si c'est ton idée de me contenter, qui t'en empêche?

— Ah! vous le savez trop bien, mon père! s'écria Urbain en fixant les yeux sur le passeur. A des mots que vous avez dits ces jours-ci, et aux regards que je vous ai vu jeter vers la maison neuve, j'ai bien reconnu que vous étiez au fait. Pour lors, vous devez comprendre le reste. Le cœur triste fait la triste humeur.

— Et n'es-tu donc plus un homme? interrompit Robert avec une indignation tempérée de tendresse. Voyons, jour de Dieu! ton ame est à toi peut-être... Ne peux-tu la tourner d'un autre côté?

— J'ai essayé, dit le jeune garçon avec découragement, mais tout a été inutile. Tant que je serai ici, mon cœur ira du même côté que mes yeux. J'ai beau ne *la* voir ni *lui* parler : il y a autour de moi des choses qui me la montrent ou me causent d'elle. Vous-mêmes, mes chères gens, vous me la rappelez. Le seul moyen de guérir est donc de tout quitter, d'aller bien loin; aussi mon parti est pris sans rémission, mon père, et je viens vous demander mon congé.

— Toi! s'écria le passeur saisi, tu veux partir! Penses-tu bien à ce que tu dis là, Urbain? Tu veux nous laisser seuls, la Claude et moi! As-tu donc si peu d'amitié pour les tiens?

— C'est le contraire qu'il faudrait dire, mon père, reprit le jeune

homme ému; si j'avais moins d'amitié pour vous et pour la Claude, je resterais ici avec mon mal, qui me plaît encore plus que tout; mais, je le sens, tôt ou tard la tristesse serait la plus forte, et alors Dieu sait ce qui arriverait! Laissez-moi donc chercher ailleurs ma calmie. Le capitaine du lougre qui est là vis-à-vis veut bien me prendre pour matelot, et j'ai promis de m'en aller ce soir avec lui.

— Est-ce possible? s'écria Robert en changeant de visage, et tu espères partir comme ça de ta seule volonté?

— Faites excuse, mon père, faut encore que la vôtre soit d'accord.

— Et elle ne le sera jamais, interrompit le passeur avec force. N'as-tu pas de honte, malheureux, de penser à nous abandonner quand la rivière est en rage, que nous avons besoin de tes bras, et que mes vieilles forces n'ont que les tiennes pour allégeance? N'est-ce pas bien brave de laisser, au moment le plus dur, toute la peine à une fille et à un vieil homme? Veux-tu que, faute d'un aviron, il arrive aux passagers quelque malheur qui donne raison au pont?

— Pour Dieu! mon père, ne me dites point tout ça et ne travaillez pas à me retenir, s'écria Urbain dans une angoisse à faire compassion; depuis un mois, je n'y ai que trop songé pour mon repos. Croyez-moi, mieux vaut encore que je vous laisse; l'orage qui remue la rivière n'est pas le plus dangereux. Si je restais, voyez-vous, qui sait? je voudrais... je pourrais... Ah! pour notre salut à tous, mon père, ne m'empêchez point de partir.

Il y avait dans les traits, dans le geste et dans l'accent du jeune passeur une agitation un peu égarée qui saisit Robert. La Claude, attentive aux débats depuis le premier instant, s'était approchée. Ses yeux allaient d'Urbain à Robert; toutes ses facultés semblaient occupées à deviner leurs paroles dans leurs regards et dans leurs mouvemens. A l'espèce de supplication suprême jetée par son frère, elle lui prit le bras et poussa son cri convulsif. Le passeur la montra au jeune homme.

— Entends-tu la créature qui te prie à sa manière? dit-il avec émotion; elle aussi, elle a besoin de toi!

La sourde-muette l'interrompit par des gestes d'interrogation.

— Oui, répondit Robert, oui, ma pauvre fille, c'est ça, tu as compris; mais ne crains rien : je le forcerai à rester avec nous.

La Claude répondit négativement.

— Quoi! reprit le passeur étonné, toi aussi tu te mets contre moi? Que signifient ces signes, voyons? — Le gars est malheureux ici. — Est-ce ma faute? — S'il reste, il arrivera malheur!... — Et quel malheur donc?

La Claude montra, par un geste énergique, les eaux noirâtres qui tourbillonnaient autour du bac, Robert pâlit.

— Qu'est-ce que tu veux dire? s'écria-t-il. Comment! Urbain pour-

rait!... Vous êtes folle, la Claude; c'est impossible! — Hein! — Vous dites que vous en êtes sûre! Il y a déjà pensé? — Par le vrai Dieu! entends-tu ce qu'elle dit, toi? Est-ce vrai, malheureux? Réponds, est-ce vrai?

Urbain s'assit sur le bord du bateau et cacha son visage dans ses deux mains.

— Quoi! reprit le passeur après un moment de silence, as-tu vraiment renié ton baptême pour vouloir mourir de ta volonté et en donnant ton ame à la damnation?

— Je vous ai averti, murmura Urbain d'une voix saccadée. Par momens le cœur me saigne si fort que je ne me commande plus et que je me sens emporté à la mort. Hier, en passant avec la Claude dans le petit bac, quand nous sommes arrivés au fort du courant, j'ai eu une tentation, c'est la vérité. Je me suis levé malgré moi en criant de tristesse, et j'ai mis le pied sur le bord du bateau. L'eau m'attirait; mais la Claude m'a retenu et m'a regardé d'un air qui m'a fait honte... J'ai repris l'aviron... seulement, mes idées me font peur, et voilà pourquoi je veux partir.

— Et qui me dit que tu seras plus sage loin d'ici? objecta Robert. Que feras-tu si tu es pris là-bas du mal du pays? Il n'y aura plus personne pour te défendre contre tes mauvaises pensées. Jureras-tu par ta communion de me revenir, sauf les jugemens de Dieu?

Urbain ne répondit pas.

— Tu vois, tu n'oses pas promettre, continua son père avec angoisse, tu n'as pas de confiance en toi-même. Ou plutôt, tiens, veux-tu que je te dise? tu as menti, malheureux! Ta partance n'est qu'un coup de désespoir; tu veux être loin de nous pour rester maître de ta vie et la mettre à terre quand elle te pèsera trop lourd. Sois franc une dernière fois; avoue, malheureux, avoue!

— Eh bien! que Dieu vous pardonne! vous avez dit ce que je n'osais pas me dire à moi-même! s'écria Urbain, dont la douleur éclata; oui, si Dieu ne me redonne le goût de vivre, il faudra en finir. Oh! ne me le reprochez pas, mon père; je me le reproche assez. Bien des fois j'ai frappé ma poitrine de rage en me disant: — Tu es un lâche! — Et le souvenir de la Renée restait toujours le plus fort. Beaucoup, à ma place, croiraient qu'elle emploie quelque méchant charme pour me perdre; mais moi, je ne l'accuse point, je ne lui en veux pas; non, après tout le mal qu'elle m'a fait, je la voudrais encore heureuse comme une reine.

— Alors, dit le passeur attendri malgré lui, c'est d'elle seule que dépend ta peine ou ton contentement.

— Hélas! reprit Urbain, dont la voix faiblissait, je ne l'ai pas voulu, mais c'est la vérité. Je ne vous dirai pas comme je l'aime, mon père;

non, j'aurais honte de l'avouer à un homme sage. Je puis vous assurer seulement qu'avec elle tout me serait bon : la misère, le plus rude travail, la mauvaise renommée; elle me serait un remède à tout. Mais que sert d'y penser? Sa gloire souffrirait trop d'être la femme d'un passeur; je vois bien maintenant qu'elle me méprise... C'est M. Lenoir qu'elle veut... Il ne quitte plus la maison neuve; aussi il n'y a pas à balancer, mon père; il faut se dire adieu, quand ce devrait être pour jusqu'à l'éternité!

Ici l'attendrissement d'Urbain lui coupa la parole, et la Claude, qui vit les larmes gonfler ses paupières, l'entoura d'un de ses bras avec des gestes de compassion et d'amitié. Robert, debout devant le frère et la sœur réunis dans cet embrassement, les regarda quelque temps en silence. Un grand combat se livrait dans son cœur et se trahissait sur son visage en rapides changemens d'expression. Enfin il passa la main sur son front comme pour chasser le nuage de pensées qui s'y était amoncelé, releva la tête et aperçut des voyageurs au sommet de la rive escarpée. Se tournant alors vers la Claude et Urbain : — Allons! s'écria-t-il brusquement, debout et aux avirons! voici qu'on arrive. Nous reparlerons de nos affaires sur l'autre bord.

Le frère et la sœur s'essuyèrent vivement les yeux et obéirent.

Les nouveaux venus étaient des charretiers de maître Richard; ils amenaient des bœufs et des chevaux d'attelage qu'on embarqua avec quelque peine. Le bac franchit assez rapidement le premier quart du passage; mais, arrivé au chenal, il dévia comme d'habitude, malgré les efforts des rameurs. Telles étaient, en effet, parfois les difficultés de la traversée, qu'on avait vu des diligences embarquées à minuit n'atteindre l'autre rive qu'à six heures du matin. Sans se prolonger à beaucoup près autant, le voyage fut assez long pour permettre à Robert de réfléchir, et, lorsqu'il arriva à l'autre bord, sa résolution était prise. Il aida lui-même à débarquer les attelages, fit à demi-voix aux charretiers une recommandation qu'Urbain n'entendit pas; puis, ramenant le bac à la cordelle jusqu'à la station de passage, il l'amarra à l'organeau et fit signe au jeune homme et à la sourde-muette de le suivre au logis.

La maisonnette du passeur était bâtie au bas de l'escarpement qui bordait la rivière. Le long du mur avaient été entassés des débris de vieux bacs, des avirons hors de service et des fragmens de cordages qu'entremêlaient des touffes de myrtes et des branches éparpillées de rosiers du Bengale, autrefois plantés par Urbain, maintenant abandonnés. L'habitation n'avait qu'un rez-de-chaussée partagé en deux pièces, la première consacrée aux usages domestiques et garnie de lits clos à battans refermés; la seconde, sans destination particulière, où les meilleurs meubles de la maison avaient été réunis. La petite fenêtre

était garnie d'un rideau de coutil à carreaux. Au plafond se balançait un navire à la voile armé de canons de cuivre; sur la cheminée, un enfant Jésus en cire, renfermé dans une cage de verre, était entouré des bustes de Paul et de Virginie; au mur enfin, on avait suspendu deux cadres de bois noir avec les portraits de la famille royale et un bénitier de faïence surmonté d'une branche de buis bénit le dimanche des Rameaux.

Ce fut là que le passeur entra avec sa fille et son fils. Le silence qu'il avait gardé jusqu'alors, son air préoccupé, le choix du lieu où l'on ne venait que rarement, tout les avait préparés à un acte sérieux. La Claude demeura près de la porte, l'air curieux et le regard aux aguets, tandis que le jeune homme s'avançait lentement jusqu'à l'armoire de chêne qui occupait le fond, et, appuyé à son angle sculpté, attendait que son père prît la parole. Celui-ci se promena quelque temps sans rien dire, alla regarder à la fenêtre, puis se remit à marcher en silence.

Après une assez longue attente, le frère et la sœur échangèrent un regard de surprise; enfin celle-ci, moins patiente, adressa à Robert son cri interrogateur.

— Patience, patience! répondit le passeur en lui faisant signe de la main.

Claude montra Urbain, qui attendait, la tête basse et les bras croisés.

— Je sais, reprit Robert; il faut que le sort du gars se décide, et ça ne tardera pas; mais il me manque encore quelqu'un.

— Qui donc, mon père? demanda le jeune homme.

— Tu vas le savoir, dit le passeur en prêtant l'oreille; car, si je ne me trompe, voici qu'on arrive.

Un pas léger venait en effet de se faire entendre dans la pièce voisine et s'arrêta à la porte. Robert alla l'ouvrir. Renée parut sur le seuil.

A sa vue, la sourde-muette et Urbain poussèrent un cri de surprise; la filleule du *grand boisier* s'arrêta confuse.

— Pardon, dit-elle sans oser lever les yeux, je croyais trouver tout seul maître Robert... On vient de me dire qu'il voulait me voir... Le garçon charretier aura fait erreur.

— Excusez-moi, ma fille, il a dit ce qu'il devait vous dire, répliqua Letour; c'était bien vous que j'attendais.

A ces mots, il la prit par la main, la conduisit à un escabeau et s'assit lui-même vis-à-vis, dans le vieux fauteuil de famille.

— Il s'agit d'une affaire qui vous intéresse comme nous, la Renée, reprit-il après une pause. Voilà trois mois passés, nous avons causé ensemble d'une chose...

— Que je n'ai pas oubliée, interrompit vivement la jeune fille.

— Vous me l'avez prouvé, pauvre créature! dit le passeur, et je vous

en remercie; mais à cette heure, faut que je vous en reparle... et peut-être bien d'une autre manière. Le bon Dieu mène le monde comme il lui plaît, ma fille, et nous autres nous flottons à sa volonté.

— Je vous écoute, maître Robert.

— Eh bien donc... pour lors... c'est pour vous dire que le gars Urbain est devenu triste, qu'il s'ennuie au pays, qu'il veut nous quitter...

La jeune fille se redressa et devint pâle.

— Ah! mon Dieu!... et... vous!... vous ne le retenez pas, maître Robert? demanda-t-elle.

— Je le voudrais, reprit le passeur; mais il ne peut, soi-disant, demeurer davantage. Il a ici une trop grosse affliction dans le cœur.

— Mais peut-être que vous pourriez... la lui retirer... objecta Renée très bas.

Urbain ne permit point à Robert de répondre. Surpris d'abord de l'entrée de la jeune fille, puis des paroles prononcées par son père, il saisit enfin avec une sorte d'emportement désespéré l'occasion qui lui était offerte.

— Non, s'écria-t-il, vous le savez trop bien que ni lui, ni la Claude, ni moi ne pouvons rien.

Et comme Renée s'était levée effrayée à cette espèce d'explosion :

— Oh! ne sortez pas! continua-t-il en faisant un mouvement vers la porte et avec une véhémence croissante; laissez-moi une fois tout dire! Avant la séparation, je veux au moins décharger mon cœur. Sachez donc bien, Renée, que, si je veux partir, c'est que je ne peux plus endurer votre mépris!

La jeune fille laissa échapper une exclamation douloureuse qui semblait protester.

— N'est-ce pas le vrai mot? reprit Urbain; quand, au lieu de vivre en bon voisinage comme autrefois, vous détournez la tête pour ne pas me voir; quand vous ne répondez plus que par oui ou non à toutes mes demandes; quand j'ai reconnu que vous ne me voulez plus de bien comme par le passé, et que peu vous importe de me voir ici ou là, en vie ou au cimetière!

La jeune fille joignit les mains et tourna vers le passeur des yeux voilés de larmes.

— Entendez-vous... ce qu'il dit? balbutia-t-elle.

— Vous n'avez qu'à lui répondre, ma fille, répliqua Robert.

— Oh! non... pas moi! reprit-elle; moi, je ne saurais pas ce que je puis dire; mais vous, maître Robert, au nom du Sauveur! dites-lui qu'il n'y a point de ma faute, qu'il fallait faire comme j'ai fait! Vous qui êtes son père, redonnez-lui de la force et de la joie.

— Ça sera difficile, dit le passeur. Je pourrais bien lui promettre que tout redeviendra comme autrefois; mais ça ne suffira plus. A cette

heure, pour le remettre debout sur son courage, faudrait lui dire que son amitié ne vous fait point affront et que la maison d'un pauvre passeur vous paraîtra aussi plaisante que la belle maison du *grand boisier*. Ne serait-ce point mentir, ma fille, dites-moi?

Renée, rouge et tremblante, ne put retenir davantage ses larmes; elle voulut cacher son visage dans son tablier; mais le passeur la pressa doucement de répondre. Alors, se penchant sur son épaule, elle murmura : — Consolez-le... n'importe comment...

Urbain, qui s'était approché pour entendre, jeta un grand cri et tomba à genoux de l'autre côté du vieillard, qui les enveloppa tous deux de ses bras. Quant à la sourde-muette, dès qu'elle eut compris ce qui venait de se passer, elle frappa l'un contre l'autre ses poings fermés, fit entendre son glapissement douloureux, et s'élança hors de la chambre en refermant la porte avec violence.

III.

L'entretien se prolongea entre la jeune fille, Urbain et le passeur. Les craintes de ce dernier, d'abord pour le bonheur, puis pour l'existence de son fils, l'avaient amené à la résolution qui venait de s'accomplir. Obligé de renoncer à ses projets malgré les raisons données à la jeune fille et des répugnances particulières dont il lui avait fait un secret, il ne voulut point que de nouvelles réflexions pussent, en ravivant les regrets, créer de nouvelles incertitudes. Ami des questions tranchées, comme tous les esprits simples et prompts, il proposa lui-même de parler sans retard au *grand boisier*.

L'inégalité de fortune des deux familles eût pu sembler un obstacle, si la filleule avait eu quelques droits sur celle de son parrain; mais, restée orpheline et sans ressources, Renée n'avait rien à attendre de maître Richard. Il ramenait trop souvent le souvenir des sacrifices auxquels l'avait forcé l'éducation de la jeune fille et l'avertissement qu'elle ne devait point attendre de dot, pour qu'on le supposât disposé à lui faire part de son opulence. L'important était donc de prévenir toute autre demande que le *grand boisier* eût peut-être d'abord agréée sans préférence, mais qu'il n'eût point manqué de soutenir ensuite avec obstination. Les assiduités de M. Lenoir, ce jeune conducteur dont Robert avait autrefois parlé, pouvaient inspirer à cet égard quelques inquiétudes. Urbain, qui s'en était montré malheureux et jaloux, les rappela de nouveau, et Renée avoua en rougissant que le jeune homme avait essayé plusieurs fois des aveux qu'elle avait eu quelque peine à interrompre. Son parrain lui-même s'était aperçu de sa recherche, et, depuis quelques jours, il y avait fait allusion plusieurs fois en riant.

Cette révélation rendait plus pressante la nécessité de parler à maître

Richard. Il était alors absent; mais il fut décidé que le passeur se rendrait chez lui aussitôt son retour, ferait connaître l'amour des deux jeunes gens, et solliciterait son agrément pour leur union. En attendant, Renée s'en retourna à la maison neuve, et les deux Letour au bateau de passage. Ils y trouvèrent la sourde-muette, qui leur jeta un regard farouche et détourna la tête; mais aucun d'eux n'y prit garde. Urbain, tout au transport de son bonheur inespéré, ne voyait ni n'entendait rien. Il marchait dans une sorte d'auréole, enivré, ébloui, et ne sentant plus la terre sous ses pieds. De son côté, Robert réfléchissait à la démarche qu'il allait faire, et semblait lutter contre quelque angoisse cachée.

Un certain temps s'écoula ainsi dans un silence qui ne fut troublé que par le galop de deux chevaux qui retentit au sommet de la colline : c'étaient le *grand boisier* et M. Lenoir. Arrivés à l'entrée du chemin tournant, ils ralentirent le pas de leurs montures, et échangèrent quelques paroles, après lesquelles le jeune conducteur se dirigea vers les ateliers, et Richard vers la maison neuve. Urbain jeta alors un regard à son père, qui répondit par un signe de tête à cette sollicitation muette, quitta le bac, et rentra au logis pour se préparer à sa visite chez le parrain de Renée.

Cependant le *grand boisier*, qui était descendu de cheval, venait d'entrer dans la première pièce du rez-de-chaussée, où sa filleule l'attendait. Le changement de fortune n'avait pu changer ses habitudes. Bien que sa nouvelle maison eût été distribuée *bourgeoisement*, comme il se plaisait à le dire, et qu'il y eût réservé un salon, une salle à manger et un bureau, la grande pièce destinée à la cuisine était la seule dont il fît ordinairement usage. C'était là qu'il prenait ses repas, qu'il recevait ses ouvriers, qu'il prolongeait les soirées d'hiver avec quelques voisins pour n'*allumer qu'une lumière et qu'un feu*, principe économique transmis par sa mère, auquel sa nouvelle position n'avait pu le faire renoncer.

Au moment où il entra, Renée venait de mettre son couvert sur le bout de la longue table de chêne placée près de la fenêtre. Dans le large foyer flambait un grand feu de traînes, devant lequel rôtissait un poulet mis en mouvement par un tourne-broche à contre-poids dont on entendait siffler le volant. Ce bruit et cette flamme firent épanouir le rude visage du *grand boisier*.

— Ah! ah! il paraît que j'arrive à point, s'écria-t-il en ouvrant ses narines aux succulentes effluves et jetant vers la volaille dorée un regard qui la dégustait d'avance. Mort Dieu! la fille, tu as bien fait d'être prête, car j'ai gagné en route la maladie des renards; je ne rêvais que poules et chapons! Voyons, à boire d'abord pour préparer les voies.

Il dégagea de son poignet la courroie qui retenait son bâton de

voyage, et le déposa derrière la porte d'entrée. La jeune fille prit le pot de cidre placé sur la table, et voulut remplir le gobelet d'argent de son parrain; mais il l'arrêta du geste.

— Non pas, non pas! reprit-il. Vingt dieux! quand on a avalé le vent de nord-ouest pendant six heures, on a bien le droit d'y mêler un peu de cognac.

Renée apporta ce qu'il demandait. Il remplit à demi son gobelet, le vida d'un seul coup, puis, s'éclaircissant la voix et s'élargissant la poitrine, comme un homme qui reprend possession de lui-même:

— Eh bien! à la bonne heure, ajouta-t-il en approchant une chaise de la table, maintenant tu peux servir : me voilà en état de grace. Tonnerre! quel dîner d'archevêque nous avons là, ma chère! Dis donc, est-ce que tu attendais quelqu'un, hein?

— Quel autre que vous pouvais-je attendre? demanda Renée.

Le *grand boisier* hocha la tête et cligna de l'œil.

— Bien, bien, dit-il en se coupant une épaisse tranche de pain bis; mais on connaît les couleurs! Je mettrais ma main au feu qu'en me voyant partir ce matin avec le petit conducteur, tu as cru que je le ramènerais ici manger la soupe?

La jeune fille voulut nier.

— Quand cela serait, continua Richard, qui, pour ne pas faire refroidir le potage, s'était décidé à prendre la soupière; le gars n'a rien de difforme, il me semble. Sans compter que c'est un fonctionnaire, comme ils disent, et qu'on l'a chargé de la réception de mes bois. Aussi que le diable me torde, si je te blâme, ma chère! tu as raison de lui vouloir du bien.

— Je puis vous jurer, mon parrain, que je ne pense point à lui, reprit Renée plus vivement.

— Pour lors tu es une ingrate, répliqua Richard, vu que lui il pense à toi.

La jeune fille fit un mouvement; il la guigna en ricanant.

— Ah! ça te fait sursauter, glorieuse que tu es! reprit-il; voyez voir ces filles! c'est plus faux que l'aunage des colporteurs. Ça n'a pas l'air de se soucier du *conjungo*, et, au premier mot de mari, ça frissonne comme un cheval ombrageux. Au reste, je ne m'en dédis pas, le petit conducteur languit après toi.

— J'espère que vous voulez rire, mon parrain, murmura la Renée, qui commençait à trembler.

— Malédiction! quand je te répète que j'en suis sûr! s'écria le *grand boisier* en frappant la table du poing; et la preuve, c'est qu'il me l'a avoué!

— Lui?

— En personne, la belle! et il n'a pas pris de chemin de traverse :

après m'avoir raconté la chose, il m'a tout simplement demandé à t'épouser.

— Mais..... vous n'avez pas répondu? interrompit la jeune fille anxieuse.

— Qu'est-ce que c'est? Vous me croyez donc bien mal élevé? reprit Richard. — Apprends, la fille, que toute demande mérite une réponse: je lui ai dit que je te parlerais de la chose, et que, pour ma part, je n'y voyais pas d'inconvéniens.

— Mais moi, je puis en voir, répliqua la Renée très troublée; au nom du ciel, mon parrain, n'encouragez pas M. Lenoir, ne lui faites aucune promesse!

Le *grand boisier* déposa son couteau et sa fourchette en se retournant vers la jeune fille.

— Comment! s'écria-t-il, voici du fruit nouveau! Tu me donnes des ordres, je crois?

— Dieu m'en garde! interrompit Renée tremblante.

— Tu refuses un gars qui me convient, continua Richard en frappant la table, tu veux faire ta volonté à la place de la mienne?

— Mais,... mon parrain,... bégaya la jeune fille.

Il lui saisit les deux mains et l'attira brusquement à lui.

— Voyons, faut que ça soit clair et limpide, ajouta-t-il en jurant; approche un peu ici, approche, je te dis, que je voie dans le blanc de tes yeux ce que tu as au fond de l'ame : c'est-il vrai que tu ne veux pas du petit conducteur, hein? — Réponds, sans phrases, oui ou non?

— Eh bien! non, bégaya Renée.

Le sang monta au visage du boisier, dont les yeux s'injectèrent.

— Non! répéta-t-il en secouant les bras de sa filleule avec colère; tu as dit non! Ah! mille bons dieux! faudra que tu m'expliques ce mot-là. Parle, mauvaise chrétienne, parle vite! je veux savoir ce qui t'empêche d'épouser le conducteur.

— Je crois que je pourrai vous le dire, *monsieur* Richard, interrompit le passeur, qui venait de pousser la porte entr'ouverte, et qui, arrêté à l'entrée, avait entendu les derniers mots prononcés par son voisin. Celui-ci fit un demi-tour vers le nouveau venu.

— Qu'est-ce qu'il te faut à toi? s'écria-t-il, qu'est-ce qui t'a demandé? que viens-tu faire ici?

— Un peu de patience, dit le passeur, vous allez le savoir.

Il avait refermé la porte derrière lui : le *grand boisier* s'aperçut alors qu'il portait son pantalon et sa veste de drap vert, et tenait à la main son chapeau neuf, costume exclusivement réservé au dimanche et aux grandes occasions. Il roulait de plus entre ses doigts un papier que l'œil exercé de l'entrepreneur reconnut aussitôt.

— Au diable! je gage qu'il m'apporte son compte? dit-il avec la mau-

vaise humeur qu'excitait invariablement chez lui la perspective d'un mémoire à solder.

— C'est la vérité, dit Robert en tendant le papier; la note des transports de marchandises faits par notre bac pour maître Richard m'est tombée tout à l'heure sous la main, et je l'ai prise à cette fin que la Renée fasse elle-même les calculs de ce qui nous est dû...

— C'est bon, interrompit le boisier, qui cherchait un subterfuge pour éloigner cette vérification; mais, quand tu es entré, il s'agissait d'autre chose.

— Ah! oui, dit Robert un peu embarrassé; maître Richard, il m'a semblé, parlait des idées de M. Lenoir à propos de la Renée...

— Qui le refuse, acheva le *grand boisier*, et il paraîtrait que tu en sais la cause, toi?

— Ça se pourrait tout de même, reprit le passeur en souriant, et m'est avis que vous devez bien aussi vous en douter, maître Richard : quand une jeunesse refuse un mari, on peut toujours croire qu'elle pense à quelque autre.

— Ah! c'est donc ça? interrompit Richard, qui fixa sur la jeune fille des yeux menaçans : la pèlerine a trouvé elle-même son pèlerin? Eh bien! sang de Dieu! je serais bien aise de le connaître! Son nom, voyons, son nom?

Renée fit un geste pour empêcher le passeur de répondre; mais il était trop avancé et eût d'ailleurs rougi de reculer.

— Notre voisin doit le connaître, répliqua-t-il, lui qui appelle tous les jours le gars Urbain pour le passage.

— Quoi! ce serait ton fils?

— Vous l'avez dit.

Le *grand boisier* frappa des deux mains sur la table et se leva.

— J'aurais dû m'en douter! s'écria-t-il : on passait le bac trop souvent, tôt ou tard le feu devait prendre aux étoupes; mais j'en suis fâché, mon vieux, le petit conducteur est mieux notre fait, et ton gars n'a qu'à chercher ailleurs.

La jeune fille baissa la tête en joignant les mains; Robert ne parut point accepter cette réponse comme définitive.

— Maître Richard doit se rappeler que rien ne peut se faire sans la Renée, dit-il, et, pour sûr, elle ne donnera son consentement qu'à celui qui aura son amitié.

— Tu crois? répondit l'entrepreneur ironiquement; eh bien! moi, je te dis que je la conduirai au prêtre comme on conduit un enfant à l'école, entends-tu bien?

— Faudra voir ça, reprit le passeur en secouant la tête, et faut croire qu'elle dira sa volonté.

— Qu'elle la dise alors! interrompit Richard; tonnerre du ciel, qui

l'en empêche? — Allons, tout de suite!... Il ne s'agit pas de pleurer en dessous et de rouler les rubans de son tablier; — parle! parle!

La jeune fille souleva les yeux, puis les rebaissa toute tremblante.

— Mon parrain doit savoir que personne n'est maître de sa préférence, dit-elle timidement.

— Au diable! Il ne s'agit point de savoir qui tu préfères, mais qui tu épouseras, reprit l'entrepreneur.

— Et pourquoi mon parrain n'écouterait-il pas la demande de maître Robert? ajouta Renée très bas.

— Pourquoi? répéta le *grand boisier;* mais, mille damnations! tu n'as donc pas compris? Je viens de te le dire, parce que le petit Lenoir te convient, qu'il a une place, qu'il peut me servir pour mes fournitures, que nous ne trouverons jamais une pareille occasion, et que c'est un vrai numéro gagné à la loterie.

— Pour vous peut-être, maître Richard, dit le passeur; mais la Renée a idée de se marier un peu pour son compte.

— Et pour celui de ton fils, pas vrai? répondit l'entrepreneur. Ah! je vois la chose à cette heure! vous avez entortillé la petite, et tu voudrais la pousser à me désobéir; mais que je sois damné si elle porte jamais le nom de ton gars!

— Faut pas jurer plus qu'on ne peut tenir, dit le passeur d'un ton de calme affecté; notre voisin oublie que la Renée ne lui est rien, et qu'il n'a aucun droit pour l'empêcher de choisir à sa fantaisie.

— Plaît-il? s'écria Richard, qui se promenait à grands pas et s'arrêta court; tu dis que la Renée ne m'est rien! Ah! vingt dieux! approche un peu ici, toi, pour lui répondre; puisque tu ne m'es rien, demande-lui pourquoi tu coupes ton pain à ma miche, pourquoi tu prends un morceau de mon toit et un coin de mon feu!

— Je sais tout ce que je vous dois, mon parrain, interrompit la jeune fille, gagnée par les larmes.

— Non, non, je n'ai aucun droit, interrompit le *grand boisier* exaspéré; pour lors, qu'il te dise qui t'a empêchée d'aller à l'hôpital, qui t'a acheté la jupe que tu portes, qui a payé ta pension au couvent.

— C'est votre intérêt, répliqua Robert, qui s'animait malgré lui à la colère de son interlocuteur; faut point parler de générosité ni de bon cœur, maître Richard; si vous avez élevé l'enfant, c'est que vous l'avez vue grandement laborieuse et avisée; vous vous êtes dit qu'un jour venant elle vous rembourserait vos avances, et de fait ce jour est venu, car ce n'est pas une petite épargne pour vous que d'avoir une domestique sans gages et un commis qui ne coûte rien.

— Eh bien! quand cela serait? répliqua l'entrepreneur, qui, comme tous les hommes violens, se réfugia dans le cynisme, faute de bonne

réponse; si ce que j'ai fait est un marché, il oblige les deux parties, pas vrai? ma dépense en argent, faut qu'on me la rende en obéissance, sans quoi on me vole! La Renée est-elle une honnête fille? pour lors qu'elle le montre par une reconnaissance qui me profite; c'est à cette condition que je la loge et que je la nourris. — Qu'as-tu à répondre?

— J'ai à répondre, dit Robert, que la fille est quitte avec vous depuis long-temps, maître Richard, et que, pour ce qui est de l'avenir, elle a une maison ici près où on la recevra, non pas comme une mercenaire qui doit payer en services ce qu'on lui donne, mais comme une fille à qui on ne demande que d'être heureuse et de bonne amitié. A cette heure, c'est à elle de se décider.

Il regardait la Renée, qui, appuyée au mur, les bras pendans et la tête baissée, semblait en proie à une hésitation pleine d'angoisse.

— Il n'y a qu'un mot qui serve, continua Robert avec un peu d'impatience; si le cœur n'est plus tourné du même côté, il faut l'avouer franchement; j'irai dire à Urbain que nous nous étions trompés.

— Ah! ne croyez point cela, interrompit la jeune fille en tendant ses mains jointes vers le passeur.

Il les saisit vivement. — Alors vous êtes toujours dans les mêmes idées? demanda-t-il en baissant la tête vers Renée.

— Toujours! répéta celle-ci, qui se pressa contre lui.

Il l'enveloppa d'un de ses bras. — Vous entendez, maître Richard, dit-il d'un ton résolu, l'enfant a fait son choix, et il ne servirait à rien de vouloir l'empêcher, vu que nous sommes là pour l'aider au besoin, et qu'elle est notre fille à cette heure.

— Oui dà! s'écria le *grand boisier* avec un éclat de colère, eh bien! qu'elle aille aux cinq cents diables! Partez, je ne vous retiens pas; mais toi, malheureuse! quand tu retourneras, à la Toussaint, sur la tombe que j'ai payée pour ta mère, souviens-toi de lui dire comment tu m'as quitté pour que j'aie une décharge devant la morte.

Renée ne put retenir un sanglot.

— Pourquoi pleurer? continua durement Richard, te souviens-tu seulement du dernier jour où elle m'a fait venir et où elle était là, sur son lit, la mort dans les yeux? Tu avais un bras sous sa tête, et tu la baisais sur ses cheveux gris... mais tu l'as déjà oublié!

— Oh! non! interrompit la jeune fille, qui à ce souvenir fondit en larmes.

— Alors, si tu t'en souviens, reprit le boisier, répète-moi un peu ce qu'elle a dit.

— Elle a dit... qu'elle me confiait... à votre générosité,... bégaya Renée.

— D'abord; mais ensuite elle t'a parlé, à toi?

— A moi... elle m'a recommandé de ne jamais oublier ce que vous feriez à mon avantage.

— Ce n'est point cela! cria l'entrepreneur en frappant du pied, elle t'a ordonné de m'avoir en grande amitié et révérence, — ce sont les mots qu'elle a dits, — de ne rien faire sans mes conseils, de m'obéir comme à elle-même... Est-ce vrai, dis?

La jeune fille fit un signe affirmatif.

— Et toi, ajouta Richard, tu as promis... promis en pleurant, comme à cette heure. La malheureuse t'a crue, elle est morte dans sa confiance, et tu lui mentais!

Renée essaya de protester.

— Tu lui mentais! répéta-t-il avec emportement, car aujourd'hui, pour suivre un amoureux, tu marches sur ta promesse, tu t'enfuis de là où ta mère t'avait mise!... Va donc! cours chercher ta honte! suis le gars Urbain, qu'il fasse de toi son plaisir! Si les morts nous voient, les os de ta mère en trembleront sous terre; mais rappelle-toi bien que ce sera à toi seule de lui rendre compte au grand jour!

Il avait fait un pas pour sortir, Renée l'arrêta. A mesure qu'il parlait, elle s'était lentement détachée du passeur. Droite, éplorée, les deux mains croisées sur sa poitrine, elle semblait se débattre dans une lutte suprême. Enfin, aux derniers mots de son parrain, elle ferma les yeux, étendit le bras de son côté et murmura : — Je tiendrai ma promesse, je ne ferai rien contre votre volonté.

Robert voulut se récrier.

— Ah! ne dites rien, mon père, ajouta-t-elle avec une supplication si tendre, que le vieillard s'arrêta tout troublé; il faut contenter celle qui est au cimetière... J'ai promis d'attendre le congé de mon parrain, je l'attendrai. Dites seulement à votre fils que, si je ne suis pas sa femme, je ne serai celle de personne.

Et, sans attendre une réponse, elle porta les deux mains à son visage, courut à une des portes, et disparut.

Il y eut après son départ un moment de silence. Robert atterré restait les yeux fixés sur la porte par laquelle elle avait fui. Le *grand boisier* s'était approché de la table; il remplit machinalement son gobelet, le vida, puis, s'adressant au passeur : — Tu as compris, dit-il d'un air sombre; voilà qui est fini... Maintenant tu peux retourner à ton bac.

Robert baissa la tête et demeura immobile.

— Eh bien! est-ce qu'il est sourd? reprit l'entrepreneur. Allons, en route! Qui t'arrête? Attends-tu donc encore quelque chose?

Son regard rencontra la note déposée sur la table.

— Ton mémoire peut-être, ajouta-t-il. Au fait, j'aime mieux régler tout de suite pour en finir... Voyons, la petite prétend qu'avec le livre c'est l'affaire d'un moment.

Il alla prendre sur une étagère le vieux Barême et l'apporta au bout de la table, où se trouvaient déjà un encrier, des plumes et plusieurs registres. A la vue du volume recouvert de parchemin, les sourcils grisonnans du passeur se rapprochèrent : un éclair traversa ses yeux, et il parut en proie à une agitation singulière; mais maître Richard ne s'aperçut de rien. Il s'était mis à relever les chiffres du mémoire où les transports effectués à son profit étaient seuls indiqués, afin d'en composer un total auquel il pût appliquer ensuite les calculs tout faits du Barême; mais, moitié par préoccupation, moitié par inexpérience, il s'embrouilla, recommença à plusieurs reprises, et finit par jeter sa plume en jurant.

— Que l'enfer confonde tes chiffres! s'écria-t-il; aussi, pourquoi m'apporter des calculs à faire quand je ne devrais avoir qu'à les vérifier? Reprends ton mémoire et établis le compte toi-même.

— C'est facile, reprit le passeur, surtout si maître Richard veut me prêter le livre.

Le *grand boisier* le lui poussa en se levant.

— Et surtout fais vite, ajouta-t-il. Ce soir, je vais à La Roche, chez le notaire; il faut qu'à mon retour tu me remettes la note. Demain tu seras payé, et puis plus rien entre nous; j'achète un bateau pour mes transports, et j'envoie ton bac au diable.

Le passeur reprit le compte avec le vieux Barême et sortit sans répliquer.

IV.

Urbain attendait le retour de son père avec anxiété; mais celui-ci trompa son impatience en lui annonçant qu'il n'avait pu voir seul maître Richard, et qu'il fallait remettre l'explication au lendemain. Il ajouta qu'il s'était assuré un tête-à-tête avec le *grand boisier* en s'engageant à lui apporter différens reçus promis depuis long-temps, et qu'il fallait réclamer à Marzeau. Ainsi qu'il le pensait, le jeune homme proposa de les aller chercher sur-le-champ et se mit en route malgré l'heure avancée.

Dès qu'il fut parti, le passeur laissa la Claude à la garde du bac et rentra au logis, où il resta long-temps enfermé. Lorsqu'il en sortit enfin, il avait repris ses habits de travail et tenait à la main son harpon nouvellement reforgé. Qui eût pu étudier l'expression de ses traits y eût remarqué quelque chose de plus sombre et de plus résolu que d'ordinaire; mais la nuit déjà descendue ne permit point à la Claude d'y prendre garde. Lorsque son père entra dans le bac, elle était accroupie selon son habitude, la tête sur ses deux mains et les coudes sur ses genoux. Le passeur ne parut point la voir au premier

instant. Il resta debout à l'extrémité du bateau, et arrêta son regard d'abord sur la maison neuve, où brillait une lumière, puis sur les coteaux et sur la rivière qu'enveloppait la brume de nuit.

L'inondation qui se retirait y avait apporté de toutes parts des arbres déracinés, des débris de toitures, des meules de paille à demi submergées qu'on voyait passer vaguement dans les ténèbres. Un vent triste, qui soufflait de l'ouest, apportait par rafales les rugissemens de la houle contre les rocs de Tréhiguier. Poussée par son souffle, la marée montante refoulait les hautes eaux de la rivière, qui revenaient sur elles-mêmes en tourbillonnant avec des rumeurs sinistres. Le passeur parut consulter tous ces signes; il s'assura que la gaffe et les avirons étaient à leur place; puis, s'avançant vers la Claude, il lui appuya la main sur l'épaule.

La sourde-muette se redressa d'un élan comme s'il eût touché à un ressort. Robert lui fit signe de le suivre à l'autre bout du bateau, et là commença entre eux un de ces entretiens par gestes dont nous avons déjà parlé. Bien qu'habituée à ce langage muet, la Claude sembla au premier instant avoir quelque peine à comprendre. Robert dut répéter plusieurs fois les mêmes explications; elle parut d'abord surprise, puis inquiète; mais il coupa court à toute observation par un geste qui ordonnait l'obéissance aveugle et immédiate. La sourde-muette s'inclina d'un air soumis, prit le harpon qu'elle cacha au fond de la barque, et s'accroupit à sa place accoutumée.

Presque au même instant une ombre parut au penchant du coteau, et une voix se mit à héler : — Hé! du passage!

— Arrive! cria Robert.

L'ombre s'engagea dans la descente, et atteignit la station. C'était le *grand boisier* en costume de voyage. Il franchit la planche d'embarquement, et gagna le milieu du bac, où il resta debout sans rien dire, enveloppé dans sa peau de chèvre et les deux mains sur son bâton. Le passeur, également silencieux, s'approcha de la planche, qu'il rejeta à terre, et s'empressa de pousser au large. La Claude saisit alors un des avirons, tandis que son père s'emparait de l'autre, et la barque, tournant sur elle-même, commença à couper en biais le fil de la rivière.

Au premier moment, on n'entendit que le bruit régulier des rames mêlé au clapotement des eaux; mais, dès que la rive eut disparu dans la nuit, le passeur ralentit le mouvement de son aviron, et, s'adressant au *grand boisier*, il dit brusquement :

— Maître Richard ne sera point parti, je suppose, sans avoir consolé la Renée par quelque bonne parole?

L'entrepreneur fit un mouvement de surprise.

— Que t'importe? répliqua-t-il; occupe-toi de ta rame, l'essoufflé, et ne bavardons pas.

— J'ai espérance, reprit Robert sur le même ton, que, la mauvaise humeur du *boisier* une fois passée, il n'aura pas abusé de ce qu'avait dit la chère créature, et qu'il ne voudra pas faire son malheur et celui du gars Urbain.

— Le malheur de ton fils? dit Richard avec un rire haineux; que je sois damné si j'en ai plus de souci que du bouillon d'eau qui passe là sous notre barque! Que me fait à moi sa tristesse ou son contentement? Est-ce qu'il y a donc quelque chose de commun entre nous?

— Qui sait? dit Robert de son même accent ferme et calme; les passeurs voient un peu dans la vie de tout le monde, maître Richard; il ne faut jamais leur heurter trop durement du coude dans le cœur, de crainte qu'ils ne se fâchent, et que de male rage ils n'aillent dire des choses qui vous mettraient dans l'embarras.

— Par tous les diables! je t'en défie, s'écria l'entrepreneur.

— N'en faites rien, reprit Robert en secouant la tête; voilà pas bien long-temps qu'en passant de même ici avec les gens de l'autre bord, vous m'avez poussé à bout, et qu'il m'a fallu raconter une histoire... que vous ne devez pas avoir oubliée.

— Moi! quelle histoire? demanda le *grand boisier;* que je sois damné si je sais de quoi tu veux parler!

— Ah! vous ne vous souvenez plus? reprit ironiquement le passeur; eh bien donc! ce jour-là vous m'avez forcé à raconter comment avait été tué Antoine Burel.

— Possible, dit Richard; qu'est-ce que ça me fait à moi?

— Ça fait, continua Robert, que, si je ne m'étais pas retenu, j'aurais pu en dire davantage.

— Quoi donc?

— J'aurais dit que je n'avais pas seulement vu l'assassin, mais aussi... que je l'avais reconnu!

— Toi! répéta Richard, c'est impossible! comment aurais-tu pu le distinguer dans la nuit?

— Au clair de lune.

— Mensonge! il n'y en avait pas.

— Vous y étiez donc pour le savoir? s'écria Robert, qui le regarda en face.

Richard se troubla et devint d'une pâleur livide.

— Misérable! bégaya-t-il, prends garde à ce que tu vas dire... Je comprends ton projet... Tu veux m'effrayer... pour me faire consentir au mariage de la Renée avec ton fils;... mais il ne suffit pas d'une accusation...

— Vous avez raison, dit le passeur; ne craignez rien. il y aura une preuve, et celle-là, vous ne la nierez pas, car vous l'aurez fournie vous-même.

— Que veux-tu dire?

— Quand l'affaire de Burel a été instruite, maître Richard s'était sagement absenté, reprit Robert; aussi n'a-t-il pas su, faut croire, qu'on avait retiré de la plaie du mort la bourre du coup de fusil qui l'avait tué. C'était un morceau de feuille d'un vieux livre, et la justice avait inutilement cherché le reste de la page; mais moi, je l'ai trouvé.

— Où cela?

— Dans votre Barême.

Le *grand boisier* ne put retenir un cri étouffé.

— Or, comme je l'ai à cette heure chez nous, continua Robert, vous concevez que je peux l'apporter aux juges, qui recommenceront l'affaire, et, une fois sur la vraie route, ils n'auront pas de peine à deviner pourquoi le contre-maître qu'Antoine Burel voulait congédier a trouvé plus avantageux de mettre lui-même son bourgeois sous terre, à cette fin de succéder à ses marchés et de faire fortune à sa place.

— Tu ne feras pas ça, Robert, tu ne le feras pas! dit Richard les dents serrées et l'œil plein de flammes.

— C'est à savoir, reprit le passeur. Je me suis tu autrefois, parce que je me disais toujours que la nuit les meilleurs yeux peuvent nous tromper; mais depuis quelques mois je suis sûr, j'ai une preuve : aussi du diable si la Renée reste plus long-temps sous votre volonté! Sa mère ne peut parler de dessous terre, sans quoi elle la dégagerait de sa promesse. — Si donc, pour lui rendre sa liberté, il faut vous ôter la vôtre, que Dieu vous secoure! aussi vrai que j'ai une barque sous les pieds, je déclarerai tout!

— Tu n'en auras pas le temps! cria Richard.

Et, se jetant sur le passeur, il le renversa au bord du bac en s'efforçant de le précipiter au dehors. Un cri sauvage et la pointe d'un fer aigu qui lui déchirait la poitrine l'obligèrent à se rejeter en arrière. La sourde-muette était devant lui le harpon à la main et prête à frapper.

— Bien, la Claude! cria Robert en se relevant; par mon salut, elle a compris la recommandation, et j'avais bien fait d'être sur mes gardes. — Allons, maître Richard, c'est fini de rire; passez à l'autre bout du bac, et pas de farces, ou je vous harponne comme un saumon! — A la rame, la Claude! nous voilà à la dérive, et, si le jusant nous prend, nous n'arriverons pas ce soir.

En parlant ainsi, le passeur avait repris à la sourde-muette son harpon et indiqué la proue au *grand boisier* d'un ton qui n'admettait

pas de discussion : celui-ci obéit lentement, et la barque, jusqu'alors presque stationnaire dans le remous formé par les mouvemens contraires du flux et du courant, recommença à avancer sous l'effort des avirons. Robert ramait à l'arrière, la main à portée de son arme et sans quitter des yeux l'entrepreneur, qui s'était assis à l'avant, ramassé sur lui-même comme une bête fauve. Étourdi par la révélation du passeur, il restait là, immobile, sans parole et sans résolution. Comme il arrive le plus souvent aux hommes dont la violence a longtemps triomphé, toute son audace s'était subitement écroulée devant ce danger inattendu; il cherchait en vain à la ressaisir; une insurmontable épouvante faisait courir le frisson dans ses cheveux, et de larges gouttes de sueur glissaient le long de ses tempes. De quelque côté qu'il se retournât, il trouvait une menace ou une honte. Tombé à la merci du père d'Urbain, il ne voyait d'autre moyen de salut que le compromis proposé; mais son orgueil se révoltait à l'idée de l'accepter. Pour échapper à Robert en se vengeant de lui, il eût donné la moitié de sa vie; mais il flottait entre mille projets aussitôt abandonnés que conçus.

Cependant le bac avançait toujours et finit par atteindre l'autre bord. Au choc de la proue contre la rive, le *grand boisier* se redressa avec un soubresaut et fit un mouvement pour s'élancer à terre; mais il s'arrêta tout à coup, parut encore balancer, et se retourna enfin vers le passeur.

— Peux-tu me jurer que tu n'as fait connaître à personne ce que tu viens de me dire? demanda-t-il sourdement.

— Maître Richard est le premier qui en ait entendu parler, répliqua Robert, et il dépend de lui d'être le dernier.

— Tu le promets?

— Sur mon honneur et sur ma part de paradis, pourvu que vous permettiez à votre filleule d'épouser Urbain!

— Qu'elle l'épouse donc et que Dieu les confonde! s'écria l'entrepreneur; mais tu me rendras le livre...

— Le jour de la noce, en sortant de l'église.

Aucune condition n'était plus propre à hâter le mariage. Loin d'y mettre de nouveaux obstacles, maître Richard s'occupa lui-même d'en presser les préparatifs. De nouvelles réflexions et des circonstances imprévues vinrent d'ailleurs modifier ses dispositions. Sa première colère apaisée, il s'était dit que le plus sûr moyen de s'assurer la discrétion du passeur était de lier à ses intérêts les intérêts d'Urbain. Il connaissait l'intelligence et l'activité du jeune homme. Une nouvelle adjudication l'appelait lui-même dans la Loire-Inférieure : il proposa de laisser à Urbain et à Renée l'administration du chantier de La Roche

et l'exploitation de la Bretèche. Le traité fut conclu et bientôt suivi de la bénédiction nuptiale.

Les invités sortaient de l'église avec les époux, lorsqu'ils rencontrèrent les principales autorités du département, qui descendaient également vers la Vilaine pour l'inauguration du nouveau pont. On l'aperçut bientôt orné de branches vertes et chargé d'une multitude qui semblait suspendue sur l'abîme comme une guirlande humaine. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfans accourus de toutes les paroisses couvraient les coteaux. Le soleil, d'abord enseveli dans les brouillards de décembre, sembla vouloir saluer la nouvelle merveille; ses rayons dissipèrent tout à coup les nuées, et, tombant en nappe lumineuse, éclairèrent un navire qui passait à toutes voiles sous les pieds de la foule. A cette vue, une immense clameur d'admiration s'éleva, et les fanfares militaires, répétées d'écho en écho, allèrent porter au loin l'annonce de cette nouvelle victoire de l'industrie humaine.

Tandis que les deux rives retentissaient ainsi d'applaudissemens, une barque silencieuse traversait la rivière déserte : c'était celle de Robert. Il vit et entendit tout sans détourner les yeux, ni prononcer une parole. Seulement, arrivé sur l'autre bord, lorsque les passagers furent débarqués, il arracha la planche sur laquelle était inscrit le numéro du bac avec le nom du passage, la brisa sous ses pieds, en jeta les débris au courant, et les regarda fuir jusqu'à ce qu'ils eussent disparu dans les eaux. C'était l'adieu dernier et irrévocable aux lieux que lui et les siens avaient si long-temps habités. Aussi, le lendemain, quand l'aube se leva sur le pont merveilleux et éclaira dans la maison neuve la fenêtre à rideaux blancs des deux nouveaux époux, la barque de Robert se perdait déjà dans les brumes de Tréhiguier, emportant le vieux passeur et la sourde-muette. Fidèles à leur destinée, ils allaient finir au loin avec ce qui finit, laissant les plus jeunes commencer avec ce qui commence.

ÉMILE SOUVESTRE.

LES FÊTES DE MAI

EN HOLLANDE.

I. — BRUXELLES ET IXELLES.

Hoffmann parle d'un promeneur solitaire qui avait la coutume de rentrer dans la ville à l'heure du soir où la masse des habitans en sortait pour se répandre dans la campagne, dans les brasseries et dans les bals *parés* ou *négligés* que l'étiquette allemande distingue si nettement. — Il était forcé alors de s'ouvrir avec ses coudes et ses genoux un chemin difficile à travers les femmes en toilette, les bourgeois endimanchés, et ne se reposait de cette fatigue qu'en retrouvant une nouvelle solitude dans les rues désertes de la ville.

Je songeais à ce promeneur bizarre le 9 mai dernier, me trouvant seul dans le wagon de Mons à Bruxelles, tandis que les trains de plaisir, encombrés de voyageurs belges, se dirigeaient à toute vapeur sur Paris. Il me fallut fendre encore une foule très pressée pour sortir de l'embarcadère du midi, et gagner la place de l'hôtel-de-ville, — afin d'y boire dans la *Maison des Brasseurs* une première chope authentique de faro, accompagnée d'un de ces *pistolets* pacifiques qui s'ouvrent en deux tartines garnies de beurre. — C'est toujours la plus belle place du monde que cette place où ont roulé les deux têtes des comtes de Horn et d'Egmont, d'autant plus belle aujourd'hui qu'elle a conservé ses pignons ouvragés, découpés, festonnés d'astragales, ses bas-reliefs, ses bossages vermiculés, — tandis que la plupart des maisons de la ville, grattées et nettoyées de cette lèpre d'architecture qui n'est plus

de mode, ont été encore décapitées presque toutes de leurs pignons dentelés, et soumises au régime des toits anguleux d'ardoise et de brique. La physionomie des rues y perd beaucoup certainement. — On restaure et l'on repeint l'hôtel-de-ville, qui va paraître tout battant neuf, ce qui obligera la ville à faire réparer et blanchir aussi cette sombre *Maison du Roi*, dite autrement *Maison au Pain*, qui semble un palais de Venise en s'éclairant toutes les nuits derrière ses rideaux rouges.

J'ai rencontré sur cette place un grand poète qui l'aime, et qui en déplore comme moi les restaurations. Nous avons discuté quelque temps sur la question grave de savoir si la partie haute de l'édifice était en brique ou en pierre, et si les ogives qui surmontent les longues fenêtres avaient été autrefois aussi simples qu'aujourd'hui, car les anciennes estampes les représentent contournées et lancéolées dans le goût du gothique efflorescent. On peut penser que les dessinateurs du XVIe siècle ont voulu parer le monument plus que de raison, et que les arcs d'ogive ont toujours eu cette simplicité de bon goût. — J'ai été assez heureux pour pouvoir raconter au savant poète une légende que j'avais recueillie dans un précédent séjour à Bruxelles. — L'architecte qui construisit cet hôtel-de-ville eut le désagrément d'abord de ne pouvoir accomplir son œuvre. L'aile gauche, établie sur un terrain peu solide, s'écroula tout entière. On pensa qu'il s'agissait d'un terrain marneux, et on planta des pilotis : la construction s'effondra une seconde fois, laissant paraître un vaste abîme. On crut qu'il y avait là d'anciennes carrières, et l'on y versa des tombereaux de gravois; mais plus on en versait, plus le trou devenait profond. Enfin le malheureux architecte fut contraint de se donner au diable. — Dès-lors les constructions s'élevèrent avec facilité. Il mourut le jour même où l'on posait le bouquet sur le toit achevé, et l'on n'apprit qu'alors le fatal secret. L'archevêque de Malines fut appelé pour bénir l'édifice. Un craquement soudain se déclara dans les murs, et tout rentra bientôt dans le troisième dessous. On aspergea le gouffre d'eau bénite; des ouvriers munis de scapulaires osèrent y descendre, et dans le fond on trouva une tête colossale en bronze qui portait des traces de dorure. C'était, selon les uns, une tête antique de Jupiter-Ammon, selon d'autres le buste officiel de Satan. Cette même tête a été appliquée depuis sur les épaules du maudit que transperce la lance de saint Michel sur la flèche du monument. On redore maintenant ce groupe magnifique, qui s'aperçoit dans un rayon de six lieues. J'ignore si les ouvriers qui restaurent la tête du diable se sont munis de scapulaires.

Du reste, Bruxelles est catholique toujours comme au temps des Espagnols. Nous savons à peine, à Paris, que le mois de mai est le mois de Marie : je l'ai appris en sortant de la place par l'angle opposé à la

Maison des Mariniers, dont on restaure aussi le toit curieux, qui représente une poupe ancienne de galère. — La rue de la Madeleine était remplie par une longue procession, au milieu de laquelle on portait une grande Vierge en bois coloriée, vernie et dorée, dont les pieds disparaissaient ainsi que l'estrade sous une montagne de bouquets. — Au-dessus des boutiques fermées, les fenêtres et les plinthes étaient garnies de branches de tilleuls, et cela jusqu'à la porte de Louvain. La garde civique, les sociétés de chant et les corporations ouvrières, avec bannières et écussons, se déroulaient sur tout cet espace. C'était un dimanche, et la kermesse d'Ixelles était annoncée aux coins des rues par d'immenses affiches.

Ixelles est un bourg situé à dix minutes de la porte de Louvain. La procession ne tarda pas à en envahir les rues, également parées de branches vertes et de poteaux soutenant de longues bandes aux couleurs nationales. Ce fut dans l'église, neuve et magnifiquement décorée, que la procession vint s'absorber tout entière pour entendre un office à grand orchestre. Les sociétés et les corporations se dirigèrent ensuite vers leurs locaux respectifs. — Les kermesses de Belgique inspireraient difficilement aujourd'hui un nouveau Rubens ou même un nouveau Teniers. L'habit noir et la blouse bleue y dominent, — ainsi que, pour les femmes, les modes arriérées de Paris. On y boit toujours de la bière, accompagnée de *pistolets* beurrés et de morceaux de raie ou de morue salée découpés régulièrement et qui poussent à boire. La musique et les pas alourdis des danseurs retentissent dans de vastes salles avec moins d'entrain qu'à nos cabarets de barrière, mais, pour ainsi dire, avec plus de ferveur. Le beau monde se dirigeait vers des casinos situés le long d'un étang chargé de barques joyeuses, et qui figure en petit celui d'Enghien. Bruxelles est la lune de Paris, aimable satellite d'ailleurs, auquel on ne peut reprocher que d'avoir perdu, en nous imitant, beaucoup de son originalité brabançonne. La fête d'Ixelles s'est terminée, comme toutes nos fêtes dominicales, par l'ascension d'un ballon jaune, qui s'est élevé très haut en emportant l'écho des applaudissemens de la foule.

En revenant, je suis entré dans l'église du Sablon, où reposent les cendres de Jean-Baptiste Rousseau, en face de l'hôtel d'Aremberg, dont l'ancien maître l'avait accueilli dans son exil. — Je me disais à ce propos, et en songeant aux nombreux exilés qu'avaient en divers temps recueillis les Pays-Bas, que leur séjour dans ces contrées à la fois étrangères et françaises avait toujours servi beaucoup à propager au dehors notre littérature et nos idées. Pour moi, j'ai toujours considéré les pays de langue française, tels que la Belgique, la Savoie et une partie de la Suisse et des duchés du Rhin, comme des membres de notre famille dispersés. N'existe-t-il pas, malgré les divisions politi-

ques, un lien pareil entre les pays de langue allemande? Je n'entends parler ici que d'une frontière morale, dont les étrangers peuvent aussi, çà et là, rejeter les limites au-delà des nôtres; mais, si le style est l'homme, il faut reconnaître que la partie éclairée et agissante des populations dont je viens de parler est de même nature que la nôtre, comme sentiment et comme esprit. — Je ne crois pas à la culture de la langue flamande, malgré les chambres de rhétorique et les concours de poésie, — et au contraire on connaît, ou plutôt on ne reconnaît pas chez nous, un grand nombre d'écrivains belges qui sont loin de se vanter de n'être pas Français. Paris absorbe tout, et, dépouillant Bruxelles de son atmosphère propre, lui rend ce qu'il lui emprunte en splendeur et en clarté. Qui oserait dire que Grétry n'est pas Français et ne voir dans Rousseau que le citoyen de Genève? Nos grands hommes appartiennent aussi à tous ceux qui, dans le monde, acceptent l'influence de notre langue et de nos travaux.

Le lendemain, je lisais les journaux au Café Suisse sur la place de la Monnaie, lorsque j'entendis des tambours qui battaient une marche. Deux porte-drapeaux les suivaient, l'un portant l'étendard belge, et l'autre l'étendard français surmonté d'un aigle. C'étaient les anciens soldats belges de l'empire français qui célébraient l'anniversaire du cinq mai, et qui, cette année, avaient remis au dix la cérémonie, afin qu'elle concordât avec la fête de Paris. Ils allaient se faire dire une messe et se livrer ensuite à un banquet fraternel. J'admirai la tolérance vraiment libérale du gouvernement belge et de la partie de la population qui, indifférente à ces souvenirs, saluait, sous un roi, ces vieux fidèles de l'empire. La même cérémonie avait lieu ce jour-là dans toutes les villes de Belgique.

En rentrant à mon hôtel, je trouvai une lettre qui m'enjoignait d'avoir à venir causer vers midi avec les employés du gouvernement. C'est la première fois que cela m'arrivait en Belgique, où j'ai passé bien souvent dans ma vie, puisque c'est la route de l'Allemagne. Un sage de l'antiquité partait pour un voyage, lorsqu'au sortir de la ville on lui demanda : « Où allez-vous ? — Je n'en sais rien, » répondit-il. Sur cette réplique, on le conduisit en prison. « Vous voyez bien, dit-il, que je ne savais pas où j'allais. » Je pensais à cette vieille anecdote en traversant la cour splendide de ce même hôtel-de-ville que je n'avais admiré que du dehors. — L'employé à qui je me présentai me dit : « Vous êtes réfugié? — Non. — Exilé? — Nullement. — Cependant vous voici inscrit sur ce livre en cette qualité. — C'est sans doute qu'à la frontière on aura porté ce jugement d'un homme qui venait seul à Bruxelles, tandis que tout Bruxelles se dirigeait vers Paris. Certes, je n'y ai pas mis d'intention, j'étais parti depuis huit jours. » Déjà j'étais effacé de la liste fatale, et l'on me dit d'un ton bien-

veillant : « Où allez-vous? — En Hollande. — Vous aurez peut-être de la peine à y séjourner. — Je ne le pense pas, je n'y vais que pour voir les fêtes données pour l'inauguration de la statue de Rembrandt. — Oui, dit un employé qui dressa la tête derrière une table voisine, ils disent qu'ils ont une statue, *savez-vous?* qui est encore plus belle que la nôtre de Rubens, à Anvers. Il faudra voir cela, *savez-vous?* — Je le verrai bien, monsieur, » répondis-je. Et j'admirai cette émulation artistique des deux pays, même dans les bureaux de la police.

II. — D'ANVERS A ROTTERDAM.

Je n'étais donc pas destiné à figurer parmi les proscrits internés à Bruxelles ou dans les autres localités. Du reste, on s'aperçoit à peine de la présence d'un si grand nombre de nos compatriotes : on ne les voit ni dans les cafés, ni dans les lieux publics, ni presque dans les théâtres. La société belge n'a pas, comme on sait, de réceptions ou de soirées, et c'est dans les cercles seulement que tous les partis se rencontrent sur un terrain commun. — Êtes-vous libéral? — Êtes-vous clérical? — Ce sont les questions à l'ordre du jour. Et les Français n'ont pas même à choisir, car ces divisions sont entendues autrement qu'elles le seraient chez nous.

Après tout, l'impression qu'on emporte de Bruxelles est triste. J'ai plus aimé cette ville autrefois; je me suis trouvé heureux de respirer plus librement, au bout d'une heure, dans la solitude des rues d'Anvers. J'avais encore admiré en passant les aspects charmans du parc anglais de Laëcken; Malines, plus belle en perspective qu'en réalité; les bras de l'Escaut miroitant au loin dans leurs berges vertes et les champs de seigle ondoyant, rayés des bandes jaunes du colza en fleur. Le houblon grimpait déjà sur ses hauts treillages, réjouissant l'œil comme les pampres d'Italie et promettant à ces contrées les faveurs du Bacchus du nord. Des chevaux et des bœufs erraient en paix çà et là dans les pâturages, dont la lisière est brodée de beaux genêts d'or. — Voici enfin la flèche d'Anvers qui se dessine au-dessus des bouleaux et des ormes, et qui s'annonce de plus près encore avec son carillon monté éternellement sur des airs d'opéra-comique.

J'ai franchi bientôt les remparts, la place de Meer, la Place-Verte, pour gagner la cathédrale et y revoir mes Rubens : je ne trouvai qu'un mur blanc, c'est-à-dire rechampi de cette même peinture à la colle dont la Belgique abuse, — par le sentiment, il est vrai, d'une excessive propreté. « Où sont les Rubens? dis-je au suisse. — Monsieur, on ne parle pas si haut pendant l'office. » Il y avait un office en effet. « Pardon! repris-je en baissant la voix; les deux Rubens, qu'en a-t-on fait? — Ils sont à la restauration, » répondit le suisse avec fierté.

O malheur! Non contens de restaurer leurs édifices, ils restaurent continuellement leurs tableaux. Notez que la même réponse m'avait été faite il y a dix ans dans le même lieu. J'ai songé alors avec émotion à ce qui s'était passé un peu avant cette époque au musée d'Anvers. L'histoire est encore bonne à répéter. On avait confié la direction du musée à un ancien peintre d'histoire, enthousiaste de Rubens, quoique très fidèle au goût classique et n'admirant son peintre favori qu'avec certaines restrictions. Ce malheureux n'avait jamais osé avouer qu'il trouvait quelques défauts, faciles du reste à corriger, dans les chefs-d'œuvre du maître. Ce n'était rien au fond : un glacis pour éteindre certains points lumineux, un ciel à bleuir, un attribut, un détail bizarre à noyer dans l'ombre, et alors ce serait sublime. Cette préoccupation devint maladive. N'osant témoigner ses réserves ni s'attaquer en plein jour à de tels chefs-d'œuvre, craignant le regard des artistes étudians et même celui des employés, — il se levait la nuit, ouvrait délicatement les portes du musée et travaillait jusqu'au jour sur une échelle double à la lueur d'une lanterne complice. Le lendemain, il se promenait dans les salles en jouissant de la stupéfaction des connaisseurs. On disait : C'est étonnant comme ce ciel a bleui, c'est sans doute la sécheresse, — ou l'humidité... Il y avait là autrefois un triton... la couleur d'ocre l'aura noyé par un effet de décomposition chimique. — Et on pleurait le triton. On s'aperçut de ces améliorations trop rapides bien long-temps avant d'en pouvoir soupçonner l'auteur. Convaincu enfin de manie restauratrice, le pauvre homme finit ses jours dans un de ces villages sablonneux de la Campine où l'on emploie les fous à l'amélioration du sol.

La statue de Rubens, sur la Place-Verte, est campée assez crânement et doit consoler ce mort illustre des outrages que le bon goût lui a fait subir. Elle faisait moins bien autrefois sur le quai de l'Escaut, en face de la Tête de Flandre. Je suis entré dans un des cafés de la place pour demander une côtelette ou un beefsteak. — Nous n'avons plus de viande, me dit-on, parce que c'est demain vendredi. — Mais c'est demain que vous ne devriez pas en avoir! — Pardon, c'est que, comme on n'en vendra pas demain dans la ville, les ménages s'en approvisionnent aujourd'hui.

Je vois qu'à Anvers la religion est aussi bien suivie qu'à Londres, où l'on s'approvisionne le samedi de porter, de sherry et de gin, afin de pouvoir se griser en liberté le dimanche, seul jour où cela soit défendu.

Pourquoi ne pas dire que les salles de danse du port, vulgairement nommées *riddeks*, sont en ce moment ce qu'il y a de plus vivant à Anvers? Pendant que la ville se couche une heure après qu'elle a couché les enfans, c'est-à-dire à dix heures, les orchestres très bruyans de ces

bals maritimes résonnent le long des canaux comme au temps des Espagnols. On parle bien à Paris du bal Mabille et du Château-Rouge : je puis donc vous parler de ces réunions cosmopolites, qui ne sont qu'un peu plus décentes. — Le jour où j'arrivais à Anvers, il y avait un banquet de soixante-deux capitaines de navires dans un des plus vastes établissemens du quai de l'Escaut. Les bassins étaient si remplis, qu'un grand nombre de bricks et de frégates louvoyaient sur le fleuve en attendant leur tour. Quelle forêt de mâts, plus serrée et plus touffue qu'aucune forêt possible, car des arbres de cette taille ne sont jamais si rapprochés! Des affiches annonçaient ce même jour quatre départs pour Archangel. — Replongeons-nous dans les rues, de peur de céder à de telles séductions.

En multipliant le nombre des capitaines de haut bord par celui des simples caboteurs, des officiers et des matelots d'une telle agglomération, vous comprendrez l'éclat inoui de ces *riddecks*, survivant au siècle où Rubens y a étudié les enlacemens robustes de ses dieux marins et de ses océanides. Malheureusement l'imitation de Paris gâte tout. Plus de danses nationales, plus de costumes, excepté celui des Frisonnes, — qui viennent vous offrir, avec leurs coiffures de reines, leurs dentelles et leurs longs bras blancs, des œufs durs, de la morue découpée, des pommes rouges et des noix. Les vareuses et les chemises coloriées des matelots répandent aussi quelque gaieté dans cette foule. — De temps en temps, de belles personnes en costume de bal, et qui ne seraient désavouées dans aucun monde, forment le carré d'un quadrille tout féminin. Ensuite la valse mugit avec furie, imitant tous les balancemens de vagues que peut créer l'union du triton et de la sirène. Des familles anglaises viennent voir cela par curiosité, car il y a des estrades consacrées aux bourgeois, où l'on ne voit naturellement s'attabler que des étrangers.

Le lendemain matin, j'étais à bord du paquebot *Amicitia*, qui, tous les jours, fait le trajet d'Anvers à Rotterdam en huit heures. Les armes des deux villes décorent le bastingage. Les mains coupées du géant d'Anvers se tendent affectueusement comme pour caresser les quatre lions de gueule et de sable de l'écusson néerlandais. On n'a rien de mieux à faire alors que de s'attabler pour plusieurs heures dans la *cajute* avec la certitude d'échapper aux prescriptions sévères du vendredi belge. La viande protestante s'étale sous toutes les formes, et, toujours trop peu cuite pour nous, inonde de son sang les pommes de terre de Dordrecht. On laisse à gauche Flessingue, à droite Berg-op-Zom en fredonnant la vieille chanson française : *C'ti-là qu'a pincé Berg-op-Zom*, et l'on se fatigue peu à peu de ces méandres de bras de mer et d'embouchures de fleuves qui découpent la Zélande en guipures. A la hauteur d'un certain fort qui doit s'appeler Loo, le pavillon belge nous

avait salués une dernière fois, — puis nous avions retrouvé nos couleurs françaises, disposées en longueur et non plus en largeur. — Les douaniers des Pays-Bas inspectent les bagages et les marquent d'un crayon blanc. Puisse-t-il nous porter bonheur comme la craie dont les Latins marquaient les jours heureux!

Il n'y a rien à tirer de cette mer bourbeuse côtoyée de berges vertes, où apparaissent çà et là les grands bœufs de Paul Potter, que n'étonne plus le passage du *stamboot,* ni sa trace d'écume, ni son panache de fumée. Parfois le roulis nous apprend que nous tournons sur un bras de mer. Ailleurs, une branche de l'Escaut ou de la Meuse offre à la navigation des difficultés toujours vaincues. On frôle en passant ou l'on courbe des bois marins, de frêles genévriers qui s'amusent à verdir dans dix pieds d'eau, et qui secouent leurs panaches après notre passage comme des chats qui font leur toilette après avoir traversé un ruisseau. — Toujours sur les berges, souvent à peine perceptibles, des maisons peintes, des fabriques ou des moulins d'une carrure imposante, égratignant l'air de leurs grandes pattes d'araignées embarrassées dans les toiles! La cloche annonce enfin Dordrecht, et nous passons si près des quais, que nous voyons très bien les femmes dans leurs maisons de briques, nous inspectant à leur tour dans ces miroirs placés au dehors des fenêtres qui concilient leur curiosité naturelle avec leur réserve néerlandaise. — Puis nous n'avons plus à suivre qu'un fleuve paisible bordé de magnifiques pâturages à fleur d'eau que bornent au loin des bois de sapins et de bouleaux. La cloche retentit encore. C'est déjà Rotterdam.

Je regrette de n'avoir pu m'arrêter un instant à Dordrecht. On dit qu'il s'y trouve une statue d'Érasme lisant dans un livre en face de l'horloge publique. Chaque fois qu'une heure sonne, le philosophe tourne une des pages de bronze de son livre. Naturellement il en tourne douze à midi. Je n'ai pas vu cette statue; mais au détour du port de Rotterdam encombré de paquebots, — suivant à droite un bassin immense ombragé d'ormes où plongent les lourdes carcasses goudronnées des bateaux marchands, suivant encore long-temps la *Hochstrat* bordée de boutiques toutes parisiennes, puis tournant autour de la splendide maison de ville où il faut faire viser son passeport, — j'ai fini par rencontrer sur la place du Marché-aux-Légumes la statue du bon Érasme, qui, comme à Dordrecht, a la tête penchée sur un livre, mais qui n'en retourne pas les feuillets. On avait prétendu que, par un sentiment exagéré de propreté, les magistrats de Rotterdam faisaient écurer tous les samedis la statue de leur grand homme, ce qui finissait nécessairement par l'user. — N'est-ce qu'une fable, ou bien se sont-ils arrêtés à temps? Il est certain qu'aujourd'hui la statue est parfaitement bronzée et n'a nul besoin d'être traitée comme un chaudron. J'ai regretté de ne pas ren-

contrer sur quelque autre place une statue consacrée à Bayle. Il est vrai que ce serait la France qui la lui devrait, puisqu'il est né dans le comté de Foix; mais Rotterdam doit bien quelque chose au souvenir de cet illustre proscrit.

Au bout de la ville, au-delà d'une porte sombre qui semble un arc de triomphe des Romains, on rencontre l'embarcadère du chemin de fer d'Amsterdam, qui se dessine dans le goût du gothique anglais au milieu des villas et des jardins. Une heure après, j'arrivais à La Haye en traversant de riantes prairies éclairées du soleil couchant.

III. — LA KERMESSE DE LA HAYE.

De la station de La Haye, que les gens du pays appellent *S'Gravenhage*, il y a encore un kilomètre de marche pour gagner la ville. La nuit était venue, j'ai suivi une rue très belle, voyant peu à peu étinceler le gaz des boutiques et de plus en plus s'augmenter la splendeur des étalages, jusqu'à la place du Marché. Arrivé là, je ne sais quelle animation extraordinaire, quels sons lointains de violons et de trompettes, entremêlés de coups de grosse caisse, me révélèrent l'existence d'un divertissement public. Une petite rue très propre, mais toute bordée de fruitiers, de marchands de tabac, de merciers et de pâtissiers, me conduisit sur la droite à une grande place plus silencieuse, entourée d'hôtels et de cafés.—Plus loin, il n'y avait pas à en douter, des théâtres en plein vent, illuminés de lampions et décorés d'affiches monstrueuses, trahissaient les plaisirs d'une fête foraine. J'entrai dans un café pour prendre des informations, puis, à travers le ramage néerlandais du garçon, je finis par comprendre que j'arrivais en pleine kermesse : — la kermesse de La Haye, qui n'a lieu qu'une fois par an! C'était heureux. — Du reste, pas de journaux français sur les tables, sauf des journaux belges et *l'Écho de La Haye*, qui n'a qu'une page imprimée des deux côtés. Il paraît que le *Journal de La Haye*, qui avait pris une certaine importance dans la presse européenne, n'existe plus depuis long-temps; en revanche, *l'Écho* annonçait deux théâtres de vaudeville et un théâtre d'opéra français, plus un théâtre allemand et un théâtre flamand, sans compter une foule de cirques et de fantoccini.

Je ne tardai pas à m'engager dans la grande rue formée par les constructions légères de la fête. Le théâtre du Vaudeville jouait *les Saltimbanques*, celui des Variétés *la Dame aux Camélias;* mais est-ce bien la peine d'aller à La Haye pour y retrouver Paris? La foule augmente, et le bruit se continue au-delà d'une porte noire, bariolée d'affiches, qui est une ancienne porte de la ville, et des deux côtés règne une véritable comédie en plein vent, formulée par les dialogues bi-

zarres de cinq ou six vendeurs de poisson salé qui se disputent la faveur du public. Celui qui s'époumonne à débiter les turlupinades les plus comiques arrive à placer quelques morceaux de morue ou quelques anguilles fumées avidement reçues par les enfans, les jeunes filles et les militaires. — L'anguille fumée est un régal délicat, seulement il faut s'habituer au goût de suie qui en parfume la peau. Il y en a de toutes les tailles, depuis un cents (2 centimes) jusqu'à 10 cents.

Au-delà de la porte, il n'y avait qu'à choisir entre une grande rue de guinguettes, de cirques et de barraques consacrées à divers exercices, et une autre plus étroite qui bordait un vaste bassin au milieu duquel se trouve une île ronde habitée par des cygnes. A peine pouvait-on voir par échappées, sur l'autre bord, les toits solennels du grand palais des États reflétant dans l'eau leurs teintes plombées des pâles rayons de la lune. Mais que d'éclat, que de vie, que de mouvement dans cette rue improvisée! Pour tout dire en deux mots, la kermesse hollandaise, c'est une ville en bois dans une ville en briques. Les grandes rues, les larges places, les promenades, s'effacent pour représenter l'aspect tumultueux d'une capitale immense, — et leur attitude, ordinairement paisible, n'est plus qu'un cadre obscur qui raffermit l'effet de ces décorations inouies. — Il y avait dans cette rue une centaine de maisons, très solidement établies, peintes, vernies et dorées, qui m'ont rappelé l'aspect des plus belles rues de Stamboul pendant les nuits du Rhamazan. Toutes avaient au dedans la même disposition : une salle assez grande, éclairée par des lustres de cristaux et des bras dorés, — meublée de cabinets de laque et de bois des îles surmontés de pots de porcelaine et de chinoiseries diverses; — au fond, un vitrail de verres de couleur; des deux côtés, quatre cabinets en forme d'alcôve, dont le cintre extérieur est soutenu par des colonnes, et qui sont garnis de rideaux en toile de Perse, en brocatelle ou en velours d'Utrecht. A l'entrée trône la maîtresse de l'établissement sur un fauteuil élevé, d'où elle préside d'un air solennel à la confection de certains gâteaux de crême frite qui ont la forme de gros macarons. A ses pieds est une grande plaque de cuivre dont les bossuages donnent à cette pâtisserie la forme nécessaire. Tenant une longue cuiller avec la majesté de la déesse Hérée, elle distribue la pâte blanche dans plusieurs séries de petites cases rondes, chauffées au-dessous par la flamme d'un grand brasier. A ses côtés brillent d'immenses coquemards en cuivre jaune, aux anses sculptées, qui ne sont sans doute là que pour l'ornement. — Ce qui frappe encore plus l'étranger qui passe, c'est que chacun de ces cafés est desservi par trois ou quatre jeunes filles frisonnes qui, avec leurs casques d'or, leurs dentelles et leurs jupes du moyen-âge, se précipitent sur le passant en criant : « Dis donc, monsieur! » L'une vous enlève votre chapeau, l'autre votre manteau, la

troisième vous enlève vous-même avec la force que l'habitude du lavage des maisons et des frottemens du cuivre peut communiquer à de si beaux bras, et, quoi qu'on fasse, on se trouve bientôt attablé dans un de ces cabinets-alcôves, dont il était difficile d'abord de deviner la destination.

Une fois que vous vous êtes laissé servir un plat de crême frite imprégnée de sucre et de beurre, ou des gaufres ou toute autre pâtisserie qu'il faut digérer à l'aide de plusieurs tasses de café ou de thé, ces belles du Nord reprennent leur vertu et ne se montrent pas moins sauvages que des cigognes d'Heligoland. D'ailleurs la police l'exige. — C'est une singulière race que ces Frisonnes si grandes, si blanches, si bien découplées, et si différentes d'aspect des Hollandaises ordinaires. On ne peut mieux les comparer, je crois, qu'à nos Arlésiennes, en faisant la différence de la couleur et du climat. Sont-ce là les nixes d'Henri Heine ou les cygnes des ballades scandinaves? Elles sont très vives, très spirituelles même, et n'ont rien du calme flamand; cependant on sent une certaine froideur sous cette animation, qui étincelle comme les prismes irisés de la neige aux rayons d'un soleil d'hiver.

En Hollande, on boit le café comme du thé; seulement il est plus léger que chez nous. — Je sentis moi-même la nécessité d'en avaler plusieurs tasses, pour corriger l'amas de crême frite au beurre dont ces belles vous bourrent en éclatant de rire. — *Capitaine,* disent-elles, *capitaine! ah! capitaine!* — Et l'on se laisse faire comme un enfant, en admirant ces jolies têtes couronnées, ces longs cous onduleux et ces bras blancs irrésistibles. — Pourquoi vous appellent-elles *capitaine,* exactement comme le font les jolies Grecques dans les Échelles du Levant? C'est qu'elles sont aussi de la famille des antiques sirènes. Le long des quais sont rangés les bateaux qui transportent de ville en ville leurs kiosques chinois, que l'on démonte après les quinze jours de chaque kermesse. Le passant est toujours pour elles un navigateur, un Ulysse errant qui ne se méfie pas assez souvent des enchantemens de Circé. — Cela me fait souvenir qu'il existe au musée de La Haye trois sirènes à queues de poisson conservées en momies, et dont on serait mal venu à contester l'authenticité.

Sortons enfin de cette rue merveilleuse, et, laissant à droite la bibliothèque, suivons encore les longues allées de la place jusqu'à l'opéra français. Des deux côtés règne une exposition d'horticulture où les arbustes fleuris de l'Inde et du Japon forment une haie délicieuse, bordée sur le devant des tulipes les plus rares. Ensuite recommence une nouvelle cité de barraques, de tentes et de pavillons destinés aux saltimbanques, aux hercules et aux animaux savans. La foule se pressait surtout devant une femme à deux nez et à trois yeux, dont l'un occupe le milieu du front. Ce dernier n'est pas très ouvert, mais les

deux nez sont incontestables, et donnent à la femme, quand elle se tourne, deux profils réguliers et différens. Il faut recommander ce phénomène aux méditations de M. Geoffroy Saint-Hilaire. J'ai pu voir encore le dernier acte d'*Haydée* et complimenter l'*impresario*, qui est l'un des fils de Monrose.

Le lendemain, j'ai fait un tour dans le célèbre *bois* de La Haye, qui, comme on sait, est planté sur pilotis, ce qui a été nécessaire pour affermir le terrain. — En revanche, j'ai vu un spectacle non moins étrange que les sirènes et la cyclopesse. On va croire que je rédige une relation à la manière de Marco Polo : ce n'était rien moins qu'une troupe de singes qui folâtraient en liberté dans les tilleuls qui bordent le canal. Les corbeaux, troublés dans leur asile, ne pouvaient comprendre cette invasion d'animaux inconnus, et défendaient avec acharnement leurs malheureuses couvées. On riait à se tordre au pied des arbres. Il est assez rare de voir rire des Hollandais; mais quand ils s'y mettent, cela ne finit plus.

Les soldats du poste montraient le corps d'un corbeau auquel l'un des singes, étourdi de ses piaillemens, avait tordu le cou fort habilement. Il n'en avait aucun remords, et tantôt s'amusait à croquer des bourgeons, tantôt se livrait sur un de ses pareils à des recherches d'entomologie. — Ces singes étaient simplement les compagnons ordinaires d'un certain *compagnon d'Ulysse* pesant douze cents livres, et amené pour la fête sur un bateau dont il remplissait la cabine. Pendant le jour, on lâchait les singes pour les distraire d'une société sans doute monotone, et il suffisait de les siffler pour les faire rentrer le soir.

La kermesse continuait dans tout son éclat, lorsque j'ai repris le chemin de fer pour Amsterdam. Après la station de Leyde et celle de Harlem, où brillaient encore les dernières tulipes de la saison, le chemin de fer passe comme une ligne à peine bordée de terre entre deux mers, dont la ligne extrême coupe l'horizon avec la netteté brillante d'un damas. Celle de Harlem plus paisible et l'autre plus orageuse offrent un contraste curieux par les reflets du ciel et la teinte des eaux; mais le plus merveilleux, c'est l'œuvre de tels hommes qui, non contens de défier les élémens avec ces digues qu'on aperçoit au loin au-delà des dunes stériles, ont jeté de Harlem à Amsterdam ce formidable trait d'union dont il semble que les vaisseaux s'étonnent, comme si les oiseaux voyaient passer un cerf dans les nues, selon l'expression du poète latin.

IV. — AMSTERDAM ET SAARDAM.

L'entrée d'Amsterdam est magnifique : à deux pas du débarcadère, on passe sous une porte hardiment découpée, qui semble un arc-de-

triomphe, puis on a une demi-lieue à faire avant de gagner la place du Palais. De temps en temps, on traverse les ponts des canaux, qui font d'Amsterdam une Venise régulière dessinée en éventail. Les canaux forment, comme on sait, une série d'arcs successifs, dont le port est l'unique corde. La ville est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la peindre plus minutieusement. Les grands bassins qui coupent çà et là le dessin dont je viens de donner une idée sommaire sont, comme à Rotterdam et à La Haye, bordés de magnifiques tilleuls qui se découpent en vert sur les façades de briques, dont quelques-unes sont peintes, mais où les pignons dentelés, festonnés et sculptés du vieux temps se sont conservés mieux qu'en Belgique. On a peint et décrit les bords de l'Amstel où les couchers de soleil sont si beaux, le groupe de tours qui s'élève entre le port et le grand bassin, les hautes flèches découpées à jour des anciennes églises devenues temples protestans, — et que l'on peut toujours comparer à ces coquillages splendides où l'oreille attentive croit distinguer un vent sonore, mais d'où la vie qui leur était propre s'est retirée depuis long-temps.

Si l'on veut voir la Venise du nord dans toute sa beauté maritime, il faut d'abord parcourir le quai d'une lieue qui borde le Zuiderzée. Les vaisseaux, paisibles dans les bassins comme ces hautes forêts de pins que le vent agite à peine, font contraste à la flotte éternelle qui, de l'autre côté, sillonne la mer agitée ou paisible. Il y a là des cafés élevés sur des estacades et entourés de petits jardins flottans. Tout le quai est bordé de buffets de *restauration* — où l'on peut consommer debout des concombres au vinaigre, des salades de betterave, des poissons salés arrosés de thé et de café. On remplace le pain par des œufs durs.

Rien n'est plus engageant que les grandes affiches et les inscriptions peintes des bureaux de *stamboot* qui annoncent des départs continuels pour Leuwarden en Frise, pour Saardam, qu'ils appellent *Zaadam*, pour Groningue, pour Helgoland, pour le Texel ou pour Hambourg. Si nous ne voulons qu'admirer la magnifique perspective d'Amsterdam, mettons le pied sur le paquebot de Saardam, qui, trois fois par jour, transporte les promeneurs sur le rivage de la Nord-Hollande. Le bateau fume et se détache de l'estacade prodigieuse chargée d'un petit village de comptoirs et d'offices maritimes, de restaurans et de cafés. — Déjà toute la ligne du port vous apparaît dentelée au loin par les découpures des toits variés de dômes et de tours aux chaperons aigus au-dessus desquels se dressent, sur trois ou quatre points, de hauts clochers ouvragés comme les pions d'un échiquier chinois. Puis le panorama s'abaisse; chaque dôme, chaque flèche fait le plongeon à son tour. Seule, la vieille cathédrale, située à gauche, lève toujours son doigt de pierre, dont on aperçoit la dernière aiguille de l'autre côté du

golfe. L'étendue de la mer est vaste; cependant une ligne verte égayée de moulins trace partout, comme un mince ourlet, les derniers contours de l'horizon. On finit par reconnaître l'autre rivage en voyant s'y multiplier les moulins, qui autour de Saardam sont au nombre de quatre cents. Une petite anse ouverte au milieu des pâturages à fleur d'eau vous mène au port de la charmante ville, — que je me garderai bien d'appeler chinoise, parce que cela déplaît aux habitans. Voici le cadran d'une jolie église au toit pointu qui nous annonce que nous n'avons mis qu'une heure pour la traversée. Une nuée de cicérones en bas âge s'attache à nos vêtemens avec l'âpreté des Frisonnes de La Haye, mais avec des moyens de séduction moins infaillibles.

J'ai été obligé de me réfugier dans un café pour n'être pas mis en lambeaux. Un homme très poli est venu s'asseoir à ma table, et a demandé un verre de bière. En causant, il m'a parlé de la maison de Pierre-le-Grand, et a offert de m'y conduire. Les petits cicérones hurlaient tellement à la porte et faisaient de telles grimaces, que cet obligeant personnage crut devoir leur distribuer des coups de canne. « Monsieur, me dit-il, je me ferai un plaisir d'accompagner un voyageur qui paraît distingué, et de lui faire les honneurs de la ville. Ces drôles vous auraient volé votre argent; ils sont incapables d'apprécier les choses d'art. Je vous préviens qu'il ne faut donner que quatre sous à la maison du tsar Pierre. On abuse ici de la facilité des étrangers. Maintenant, si vous voulez voir la maison, accompagnez-moi; je vais de ce côté. »

A cent pas du port, presque dans la campagne, on rencontre une petite porte verte sur le bord d'un ruisseau. Au fond d'une cour de ferme est une maison qui a l'aspect d'une grange. C'est dans cette maison, — qui recouvre l'ancienne comme un verre couvre une pendule, — qu'existe encore la cabane parfaitement conservée du charpentier impérial. Dans la première pièce, on voit une haute cheminée dans l'ancien goût flamand, que surmonte une plaque gravée qu'a fait poser l'empereur Alexandre; de l'autre côté, un lit pareil à nos lits bretons; au milieu, la table de travail de Pierre, chargée d'une quantité d'albums qui reçoivent les autographes et les inspirations poétiques des visiteurs. La seconde pièce contient divers portraits et légendes. Les cloisons de sapin sont entièrement couvertes de signatures et de maximes, comme si les albums n'avaient pas suffi; mais chacun veut prendre une part de l'immortalité du héros. J'ai remarqué cette citation de Goethe : « Ici je me sens homme! ici j'ose l'être. » C'était un homme en effet que ce grand homme; mais abrégeons. — Mon obligeant inconnu s'était retiré par discrétion, car on permet aux curieux de méditer dans cette maison, et de se supposer un instant à la place du tsar Pierre. Ouvrier et empereur, les deux bouts de cette

échelle se valent en solidité, et il est impossible de réunir plus de noblesse à plus de grandeur. Pierre-le-Grand, c'est l'Émile de Rousseau idéalisé d'avance.

Je compris, en retrouvant l'inconnu à la porte et lui voyant un air embarrassé, qu'il obligeait *ses amis* à la manière de M. Jourdain; mais il s'y était pris spirituellement. J'offris de lui prêter un florin qu'il accepta sans difficulté.

— Maintenant, monsieur, voulez-vous venir voir Broek? cela ne coûte que quatre florins. — C'est trop. — Deux florins, et j'y perds. — Je n'y tiens pas. — Alors, monsieur, ce sera un florin,... je fais ce sacrifice par amitié.—En effet, ce n'était pas cher; il fallait une voiture pour franchir les deux lieues. Tout le monde sait que Broek est un village dont tous les habitans sont immensément riches. Le plus pauvre, n'étant que millionnaire, a accepté les fonctions de gardien des portes et de garde-champêtre à ses momens perdus. La vérité est que les paysans de ce village sont des commerçans et des armateurs retirés, chez lesquels sont venues s'amasser pendant plusieurs générations les richesses des Indes et de la Malaisie. Ces nababs vivent de morue et de pommes de terre au milieu du rire éternel des potiches et des magots. Chaque maison est un musée splendide de porcelaines, de bronzes et de tableaux. Il y a toujours une grande porte, qui ne s'ouvre que pour la naissance, le mariage ou la mort. On entre par une porte plus petite. L'aspect du village offre un carnaval de maisons peintes, de jardinets fleuris et d'arbustes bizarrement taillés. C'est là que l'on rabote, par un sentiment exquis de propreté, les troncs des arbres, qui sont ensuite peints et vernis. Ces détails sont connus; mais il y a quelque exagération dans ce qu'ont dit certains touristes, que les rues sont frottées comme des parquets. — Le pavé se compose simplement de tuiles vernies, sur lesquelles on répand du sable blanc, dont la disposition forme des dessins. Les voitures n'y passent pas et doivent faire le tour du village. Ce n'est que dans le faubourg que l'on peut rencontrer des auberges, des marchands et des cafés. Les femmes ont conservé, comme à Saardam, les costumes pittoresques de la Nord-Hollande. Les couronnes d'orfévrerie, souvent incrustées de pierres fines, les dentelles somptueuses et les robes mi-parties de rouge et de noir sont les mêmes qu'à l'époque où une reine d'Angleterre se plaignait d'être éclipsée par les splendeurs d'une cuisinière ou d'une fille de ferme. Il y a au fond beaucoup de clinquant dans tout cela; mais l'aspect n'en est pas moins éblouissant.

Il ne faut pas mépriser Saardam, où nous rentrons après cette excursion rapide. — J'ai demandé à voir le bourgmestre, et je m'attendais à voir surgir tout à coup l'ombre de Potier. Le bourgmestre était absent, heureusement pour lui et pour moi. — La mairie est si-

tuée dans une grande rue où l'esprit français a encore pénétré : ce sont deux lignes de magasins splendides, qu'on ne s'attendrait pas à rencontrer tout près d'un vaste canal qui suit parallèlement les jardins situés derrière. Les plates-bandes de tulipes égaient toujours les carrés de verdure découpés par des ruisseaux d'eau verte qui s'argentent ou se dorent aux derniers reflets du soleil couchant. C'est le printemps encore, tandis que Paris doit être en proie à l'été. Les maisons, peintes de toutes les nuances possibles du vert, depuis le vert-pomme jusqu'au vert-bouteille, *se doublent* dans ces eaux paisibles, comme le château du Gascon, — qui s'imagine alors qu'il en possède deux.

Le port de Saardam n'est pas non plus à dédaigner... Déjà la cloche nous appelle, et nous n'avons que le temps d'admirer la sérénité de ces rivages et de ces eaux, où dorment les lourds bateaux à voiles qui de temps en temps se réveillent pour faire le grand voyage des Indes.

V. — HET REMBRANDTS FEEST.

O Érasme! — dont je porte humblement le nom traduit du grec, — inspire-moi les termes choisis et nécessaires pour rendre l'impression que m'a causée Amsterdam au retour. Les lumières étincelaient comme les étoiles dorées dont parlent les ballades allemandes. Toi qui as fait l'éloge de la folie, tu comprendras le ravissement que j'ai éprouvé en voyant toute la ville en fête à la veille de l'érection officielle de la statue de Rembrandt. Le gouvernement n'accordait qu'un jour, mais le peuple en voulait au moins trois. On se réjouissait d'avance dans les *gastoffs* et dans les *musicos*. J'ai trouvé à la porte d'un de ces derniers une femme qui représentait très sincèrement l'image de la Folie dont Holbein a orné tes pages savantes. — C'était encore, si l'on veut, « Calliope longue et pure, » charmant de ses accords la foule assemblée dans un carrefour. Son violon, poudré au milieu par la colophane, exécutait des airs anciens d'un mauvais goût sublime. En me voyant, cette femme eut l'intuition de ma nationalité, et joua aussitôt *la Marseillaise*. La foule sympathique répétait le chœur en langue flamande. — Il est naturel du reste qu'on accueille bien les étrangers qui viennent assister à une fête artistique.

Le lendemain, toutes les maisons étaient pavoisées, ainsi que les vaisseaux du port; le canon retentissait pour marquer les pas du temps, — si précieux ce jour-là, — et les guirlandes de fleurs et de ramées s'étendaient le long de la grande rue jusqu'au *Marktplein*.

Il ne faut pas trop s'étonner de voir Rembrandt logé sur le Marché-au-beurre, puisque nous n'avons pu obtenir pour Molière, à Paris, qu'une encoignure entre deux rues, servant de fontaine, et livrée aux porteurs d'eau de l'Auvergne, qui me rappellent cette belle phrase de

M. Villemain dans *Lascaris* : « Les Arabes attachaient leurs chevaux à ces colonnes, — qu'ils ne regardaient pas! »

Toute la population d'Amsterdam était sur la place du marché lorsque la statue apparut dépouillée des voiles qui la couvraient depuis le 17 mai, époque de son installation. — On entendit sur la place un *huzza* colossal, que couvrit bientôt l'exécution à grand orchestre du chant national : *Wien Neerlands bloed in d'aderen Vloeit*... Il était midi et demi, le roi venait de paraître dans sa loge en costume d'officier de marine. Ce souverain a fort bonne mine sous l'uniforme, et se trouve parfaitement rendu dans un portrait de M. Pieneman, le célèbre peintre historique qui est à la tête aujourd'hui de l'école hollandaise. — Les honneurs de la fête étaient rendus au roi par les membres de la société *Arti et Amicitiæ*, qui avaient eu l'initiative de cette inauguration. Dans les Pays-Bas, où l'écorce monarchique couvre toujours un ancien fruit républicain, le gouvernement n'apparaît qu'à titre honoraire dans les fêtes de l'art, de la littérature ou de l'industrie. Le roi souscrit comme les autres, en raison de ses moyens.

La statue de Rembrandt n'a rien de la crânerie de celle de Rubens à Anvers. Je ne sais pourquoi les grands hommes de Hollande sont toujours représentés la tête penchée en méditant sur leurs œuvres. Érasme a le nez dans son livre; Laurent Coster, à Harlem, songe à tailler des lettres de bois; Rembrandt médite un chef-d'œuvre en croisant sur son ventre ses mains, dont l'une ramène un des coins de son manteau. Son costume de troubadour est varié d'une *trousse* dans le goût du XVIIe siècle et de souliers à bouffettes qu'on a pu porter en effet vers ce temps-là. — Sur le piédestal, on remarque les lettre R. V. R., Rembrandt van Rhyn, et l'on peut lire encore cette devise : *Hulde van het nageschlacht* (hommage de la postérité). Le statuaire s'appelle Royer, le même qui a modelé la statue de Ruyter.

Trois noms, Ruyter, Vondel et Rembrandt, brillaient partout en or sur les bannières. On m'a traduit les discours prononcés par les autorités. M. Scheltema, savant archiviste, s'est occupé beaucoup de rassembler des documens sur la vie de Rembrandt. Il a rappelé avec bonheur le souvenir d'une fête où, il y a juste deux siècles, le vieux Vondel fut couronné de lauriers par les associations de peintres et de sculpteurs. L'orateur a cherché ensuite à venger le grand artiste de diverses inculpations, qui réellement font du tort à notre pays, dans je ne sais quel article de la biographie Michaud. — Le discours du savant semblait calqué, à l'inverse, sur les argumens de l'inconnu qui a écrit cet article, dont nous ne savons même si nous devons être responsables. « On a accusé Rembrandt, a dit M. Scheltema, d'être avare et *crapuleux* (*schraapzugtig.*) » M. Scheltema a peut-être un peu trop vengé Rembrandt du reproche d'avoir fréquenté le bas peuple. Nous

possédons à la Bibliothèque nationale une collection de gravures qu'il eût été difficile à l'artiste de réaliser sans se mêler un peu à la basse société. Le beau monde était très beau sans doute du temps de Rembrandt, mais les gens en guenilles n'étaient pas à dédaigner pour un peintre. Ne cherchons pas à faire des poètes et des artistes des *gentlemen* accomplis et méticuleux. La main qui tient la plume ou le pinceau ne s'accommode des gants paille que quand il le faut absolument, pour toucher parfois d'autres mains ornées de gants paille, — et des esprits de la force de Rembrandt sont de ceux qui, comme les dieux, épurent l'air où ils ont passé.

On s'attendait à revoir le roi au grand bal que donnait la société *Arti et amicitiæ*. Il avait fort bien répondu à une allusion imprudente d'un discours municipal touchant le monument de Waterloo. — Ceci, a-t-il répliqué, *n'est pas un monument sanglant*. — Mais le souverain, un peu fatigué de la journée, avait laissé pour le représenter au bal le prince Henri, qui a seul été salué du chant : *Leve het Waderland!.. hoezée!*

En consultant mes souvenirs de cette journée du 27 mai, je suis encore frappé de l'aspect de toute cette ville en fête, des maisons pavoisées et des fenêtres ornées de guirlandes, du sol jonché de fleurs, et de ces milliers de bannières flottant au vent ou portées en pompe par les sociétés et les corporations. Le soir, tout était illuminé, et les rues qui conduisent du Marché au musée étaient particulièrement sablées et parées de verdure. Les tableaux du prince de la peinture hollandaise étaient éclairés *a giorno*, et *la Ronde nocturne* surtout était encore admirée avec délices : il aurait fallu peut-être faire venir de La Haye *la Leçon d'anatomie;* — mais le parc, véritable centre de cette solennité, nous gardait d'autres merveilles et d'autres hommages rendus à Rembrandt. Pourquoi faut-il que le grand artiste n'ait été si unanimement fêté qu'après deux cents ans dans la ville où il a passé presque toute sa vie? Ne pouvant attaquer son talent, on l'a traité d'avare : on a raconté que ses élèves peignaient sur des fragmens de cartes découpées des ducats et des florins qu'ils semaient dans son atelier, afin qu'il les fît rire en les ramassant. Ce qui est vrai, c'est que Rembrandt le réaliste employait toutes ses économies à acquérir des armes, des costumes et des curiosités qui lui servaient pour ses tableaux. Ne lui a-t-on pas reproché d'avoir épousé une paysanne et d'avoir feint d'être mort pour profiter de la plus-value d'une vente après décès? — La biographie fondée sur des preuves nouvelles que va publier dans trois mois M. Scheltema rétablira sans doute la vérité des faits. — Ne s'est-il pas trouvé même un critique qui appréciait le talent d'après une échelle arithmétique, et qui, supposant le nombre 20 comme *étalon* général, accordait à Rembrandt 15 comme composition, 6 comme

dessin, 17 comme coloris et 12 comme expression? Ce mathématicien s'appelait de Piles.

Le parc, illuminé de deux mille becs de gaz, a bien vengé l'artiste de ces obscurs blasphémateurs. Au-delà des allées d'arbres précieux et des parterres bariolés des dernières bandes de tulipes, on entrait dans une vaste salle dont les peintures latérales avaient été exécutées par les peintres actuels de l'école hollandaise; — Gérard Dow, Flinck et Eeckout, les élèves de Rembrandt, avaient leur part de cette glorification. J'ai remarqué les compositions de MM. Pieneman, Van Hove père et fils, Rochussen, Peduzzi, Israëls, Bosboom, Schwartze, Von de Laar, Calisch, etc. Chaque panneau offrait une scène de la vie artistique du maître, et j'ai trouvé très ingénieuse l'idée de le représenter peignant ses principaux tableaux. — Notamment pour *la Ronde de Nuit*, on voyait le peintre dans son atelier entouré de ses modèles en costume : les deux fiers compagnons vêtus à la mode espagnole, la jeune bohémienne en robe de soie jaune avec le gibier pendu à sa ceinture, et jusqu'au petit chien qui attend son tour pour poser. — Le *Tobie* de notre musée a aussi sa place dans ces décorations. Il serait trop long de tout décrire. Et d'ailleurs l'attente générale a été détournée bientôt par une ouverture à grand orchestre, suivie d'une représentation allégorique dans le goût flamand, qui avait lieu sur une sorte de théâtre dressé pour la circonstance. Les chambres de rhétorique et de poésie fleurissent toujours dans ce pays, et gardent éternellement les traditions du moyen-âge. Nous avons donc vu une scène où les dieux sont mêlés, et qui symbolisait cette pensée que la poésie, la philosophie et les arts devaient s'unir pour fêter le grand homme. Dame Rhétorique, dame Philosophie et dame Sapience n'auraient pas mieux parlé au XIVe siècle que ne l'ont fait les acteurs de cette *moralité* déclamant les vers de M. Van Lennep. Les dieux peints et sculptés de la salle accueillaient aussi cette composition mythologique d'un sourire bienveillant. — Ensuite a commencé le bal, et une valse échevelée, où brillaient les blanches épaules et les diamans séculaires des dames de Hollande, a couronné la fête, qui avait commencé par la distribution des lots d'une *tombola* artistique à laquelle tous les peintres du pays s'étaient intéressés par des offrandes. Cette loterie a produit plus de vingt mille florins.

GÉRARD DE NERVAL.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juin 1852.

Il n'est point aussi simple qu'on le pense de secouer tout à coup le poids d'une époque révolutionnaire. Avec la meilleure envie, on n'en est point quitte, parce qu'on se réveille un jour en se sentant délivré de quelques-unes des plus sombres perspectives qu'elle ouvrait. Quand une révolution a eu l'imprudence de placer devant elle comme des étapes sinistres des points fixes où de son propre aveu elle doit fondre de nouveau sur le pays, il est assez naturel que, suffisamment averti, on ne se pique pas trop d'arriver à ces étapes, et qu'on se laisse conduire par d'autres routes. Un coup hardi change l'avenir, mais on ne supprime point également le passé; il en subsiste toujours quelque chose à travers toutes les transformations, ne fût-ce que les résultats accomplis et les malheurs irréparables. Les conséquences de ce passé se manifestent sous bien des formes diverses; mille circonstances viennent en raviver sans cesse le souvenir et en faire un des élémens du présent. C'est là ce que nous nous disions en présence de quelques-uns des incidens les plus récens.

Le propre de la révolution de février n'est point d'avoir été sanglante de propos délibéré et d'avoir renouvelé les assises du meurtre d'autrefois. On peut lui rendre cette justice même aujourd'hui. Les morts qu'elle a laissés, c'est dans des jours de bataille qu'ils ont péri, ce qui, à tout prendre, est plus viril et plus digne d'un peuple. Son caractère essentiel plutôt, c'est d'avoir atteint immédiatement, profondément les sources mêmes de la vie morale et matérielle du pays. Sous ce double rapport, elle a laissé des traces qui lui survivent, et qu'il est facile de suivre dans l'ensemble des signes contemporains; elle a légué un héritage que nous n'avons point malheureusement la liberté de n'accepter en tout que sous bénéfice d'inventaire, et dont la ruineuse liquidation n'est pas près de finir. Il se juge depuis quelque temps dans les départemens du midi une foule de procès qui sont, en vérité, le document le plus instructif sur la moralité des propagandes révolutionnaires, et qui offrent le plus saisissant té-

moignage du degré de démoralisation et de barbarie où peuvent retomber des populations livrées à ce fléau. Vous aurez beau vous émerveiller sur le progrès de la nature morale, sur la fraternité, sur l'adoucissement des mœurs et l'élévation du sentiment humain par la civilisation : vous vous retrouverez soudainement, au bout de vos dithyrambes, en face de quelques-uns de ces actes sauvages qui ont signalé les dernières insurrections. Ici c'est l'embauchage s'exerçant sur les soldats pour arriver à l'assassinat de tous les officiers d'un régiment; là, dans une ville de l'Hérault, ce sont des bandes d'insurgés qui se réunissent contre quelques malheureux gendarmes poursuivis et traqués dans leur maison livrée aux flammes. Ils étaient cinq ou six cents peut-être pour avoir raison de trois ou quatre pauvres soldats à bout de forces, dont les cadavres eux-mêmes ont eu à subir des insultes et des mutilations inouies. Il ne faut point, sans doute, imputer à un parti, à une opinion la solidarité de tels actes; mais enfin c'étaient là des armées échauffées dans les conciliabules secrets, organisées avec leurs mots d'ordre, et qui comptaient des trente et quarante mille hommes dont quelqu'un apparemment entendait bien se servir. Ces étranges soldats, rangés en décuries et en centuries, avaient peu de principes et d'opinions politiques, soit; mais ils avaient fait de 1852 l'échéance de leurs passions et de leurs rancunes : ils savaient quels capitalistes et quels patrons il fallait rançonner, quelles maisons étaient à piller; ils avaient leurs catégories de suspects et de *riches*. Si quelque chose peut frapper à côté de ces symptômes, c'est l'attitude des classes menacées. Cette attitude, c'est l'abandon de soi-même. A Bédarieux, on n'osait pas même signer une demande de garnison de peur de se désigner aux sociétés secrètes. Voilà pourtant les progrès de la nature morale en temps de révolution! Voilà ce que peuvent produire quelques années de cette vie indéfinissable : — d'un côté, le soulèvement des passions grossières finissant par effacer de certaines ames l'instinct humain lui-même, — de l'autre, la peur, pour l'appeler par son nom, ôtant jusqu'à la faculté d'agir et de se défendre! N'admire-t-on pas ce qu'il y a dans ces extrémités de merveilleusement propre à façonner un peuple à l'exercice sévère de la liberté? Étonnez-vous ensuite que la conscience publique n'ait point les mêmes susceptibilités qu'autrefois, que les convictions fléchissent chez le plus grand nombre, que les idées les plus généreuses qu'on pouvait nourrir cèdent la place à un sentiment exclusif de conservation, et qu'il ne reste plus qu'une pensée, celle de vivre et de chercher quelque réparation dans le repos!

Ces tristes procès ouvrent donc un jour particulier sur l'état réel où nous sommes; ils sont un des élémens du bilan moral des dernières révolutions. Est-on curieux d'en connaître le bilan matériel? il est inscrit dans la loi des comptes de 1848, récemment votée par le corps législatif. Ces comptes avaient été déjà l'objet de divers rapports dans la précédente assemblée législative; on avait même proposé certaines revendications au sujet des dépenses les plus criantes et les plus illégales. Le gouvernement a pensé aujourd'hui que ces répétitions étaient trop peu de chose, mises en balance avec les désastres publics. Certes l'enseignement général suffit bien. Nous voudrions que ce résumé fût perpétuellement sous les yeux du pays dans son éloquence. Les chiffres ont une manière de parler très saisissante pour tout ce qui travaille et contribue, pour le propriétaire, l'industriel, le commerçant, le laboureur, l'ouvrier

qui vit de ses peines. Quelle étrange et instructive histoire d'ailleurs! On a eu raison de le dire : un hasard providentiel a fait que, par chacun de leurs actes, les auteurs de la révolution de février aient démenti chacune de leurs paroles et de leurs promesses. Ils s'étaient apitoyés sur les charges du peuple, et ils l'ont frappé de contributions extraordinaires; ils s'étaient élevés contre l'exagération des dépenses, et ils ont laissé un budget de 1,750 millions. Ils ont crié à la curée et à la dilapidation, et ils ont mis dans leur budget des articles comme celui-ci : « Frais de premier établissement des anciens détenus politiques promus à des fonctions publiques à partir du 24 février. » Il y a là dans ces comptes des dépenses motivées et justifiées par ce simple mot d'un commissaire : *J'ai dépensé, payez!* C'est ce qu'on peut justement appeler le style spartiate transporté dans le maniement des finances. La cour des comptes était visiblement très réactionnaire, si elle n'a point compris cette manière de démocratiser la gestion des deniers publics. Il y a là encore des sommes énormes employées à payer des exaltés pour s'éloigner de certains départemens, à payer des modérés pour se mêler aux manifestations populaires, à payer les masses qui encombraient les rues, etc., de telle sorte que tout se résout inévitablement par un mot : payer! Et finalement sait-on au juste ce que cette année 1848 a coûté à la France? 1,700 millions de plus environ dans sa dette inscrite, près de 950 millions de ressources extraordinaires absorbées, et 336 millions de nouveaux découverts qui ont pesé et pèsent encore sur nos budgets depuis cette époque. C'est quelque chose comme 3 milliards, prix coûtant d'une révolution; c'est un peu plus que le prix de l'invasion de 1814 et de 1815, selon la remarque du rapporteur du corps législatif. Et les fortunes individuelles brisées, et le travail privé suspendu, et la misère allant s'asseoir à tous les foyers! — ne voilà-t-il pas de quoi recommander glorieusement à la mémoire du pays cette année 1848, dont la liquidation se poursuit sous nos yeux au point de vue moral comme au point de vue matériel? Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'à ce terrible quart d'heure de Rabelais des révolutions, ce ne sont point les révolutionnaires seulement qui paient, c'est le pays, le pays tout entier, frappé dans sa fortune, dans sa puissance, dans sa liberté, que les factions lui ont rendue suspecte. Au fond, il faut bien le dire, ces années ne sont faites pour relever la fierté de qui que ce soit. Récemment, dans un discours prononcé sur la tombe de M. le marquis de Mornay, qui avait fait une figure honorable le 24 février, M. Guizot ajoutait qu'il s'abstenait de qualifier ce jour, parce que la veille il avait eu l'*honneur* de tomber le premier dans le désastre de son pays. Véritablement on peut se demander où est l'honneur en tout ceci. Cela nous rappelle un mot qu'on nous rapportait d'un des premiers hommes d'état de la restauration. Comme on lui vantait son ministère et ses travaux, il répondait simplement que, pour un chef du conseil qui n'avait point réussi et n'avait pu rien empêcher, il fallait être modeste. Quant à nous, qu'on nous permette de le dire, nous préférons pour un homme d'état l'honneur de rester debout à l'honneur de tomber, même la veille, surtout la veille des grandes catastrophes. S'il est même un enseignement qui ressorte avec évidence des événemens accumulés dans ces dernières années, c'est le devoir pour les gouvernemens, dans l'intérêt du pays et de leur bonne renommée, de préférer l'un à l'autre de ces genres d'honneur, parce qu'après tout tomber est à la portée de tout le monde; le difficile est de se maintenir par l'autorité d'une politique équitable, prévoyante et forte.

Ce qu'on peut dire de mieux et de plus plausible pour expliquer cette grande aventure, c'est que réellement on ignorait en France, on avait oublié de quelles pertes, de quels sacrifices de tout genre se paie une révolution, surtout quand elle met le bon marché dans son programme. Il s'était propagé cette incompréhensible idée, qui consistait à faire au gouvernement constitutionnel une sorte de point d'honneur de se défendre le moins possible; il semblait, en vérité, que le souverain mérite de ce gouvernement, c'était qu'on pût en avoir raison plus aisément. On a appris depuis ce qu'il en fallait croire, et, comme il arrive souvent, ce n'est point à ceux qui ont fait les frais de l'expérience qu'en reviennent les profits. Un des caractères les plus frappans de ces épreuves successives, c'est qu'il en résulte pour le pays toute une vie à recommencer, toute une série d'expériences à reprendre, toute une éducation à se refaire. C'est une carrière nouvelle à parcourir qui aura probablement ses signes distinctifs, ses phases et ses incidens propres. Nous avons eu déjà bon nombre de ces incidens : il serait injuste de ne point reconnaître que quelques-uns réunissaient toutes les conditions nécessaires pour défrayer amplement la curiosité publique. Il est résulté à coup sûr de l'un des plus récens que la presse, elle aussi, elle surtout, avait son éducation à faire, et que ceux qui se piquaient le plus d'orthodoxie avaient eux-mêmes bien des choses à apprendre encore. Qu'a pu raisonnablement voir le public dans l'incident dont la Belgique a été la cause innocente, et qui a amené une note du *Moniteur* suivie d'un avertissement réitéré? C'est qu'il est fort dangereux sans doute de mettre ses bonnes fortunes politiques en premiers-Paris, et qu'il vaudrait mieux en faire un peu moins d'ostentation, surtout quand on est si près des désaveux. Nous savons bien que cela est difficile avec certains tours d'esprit, et que, quand on s'attribue l'honneur et le devoir d'approcher le chef de l'état, c'est bien le moins que personne ne l'ignore. Mais quoi! on a si bien édifié le public sur les *importances* depuis quelque temps, qu'il en est devenu sceptique, et qu'il se sent très disposé peut-être à prendre au mot ceux qui l'ont si bien prêché, en leur appliquant à eux-mêmes leurs propres paroles, sauf à convenir encore que, même en ce genre, il y a importances et importances. La vanité, pour tout dire, est une terrible chose. L'illustre et malheureux Rossi avait coutume de dire, assure-t-on, qu'il passait chaque jour deux heures à en guérir ses enfans. Combien de gens à qui de telles leçons ne seraient point inutiles, ne fût-ce que pour ne point croire absolument l'univers occupé du personnage qu'ils représentent! Au fond, il peut sembler bizarre qu'un incident de ce genre ait pu prendre un instant les proportions d'un événement. Ce qui serait bien plus fâcheux encore, ce serait qu'il en résultât pour la presse des difficultés nouvelles dans la situation qui lui est faite.

Au reste, la presse n'est point sans avoir quelque chose à redouter d'un autre côté en ce moment. Depuis quelques jours, il était question de plusieurs impôts nouveaux sur les voitures, sur les chiens, etc. Il s'y joignait une taxe sur le papier, et il est facile de pressentir la gravité de ce dernier impôt pour les publications de tout genre. Ces divers projets viennent d'être présentés au corps législatif. Nous ne demanderions pas mieux que l'état trouvât de nouvelles sources de revenus dans des impôts somptuaires : il pourrait trouver assurément à en faire un utile usage; mais on peut se demander d'abord si le luxe est assez grand en France, malgré certaines apparences, pour que des

taxes de ce genre produisent beaucoup; il était rare avant 1848, parce que le nombre des fortunes considérables est extrêmement restreint : il ne s'est point certes accru depuis. Il est permis de douter qu'il y ait là des sources bien productives pour l'état, outre la diminution de travail qui peut s'ensuivre pour les classes laborieuses. Ce qu'on peut dire des impôts de luxe en général, à plus forte raison peut-on l'appliquer à la taxe sur le papier. Le plus grand risque de la taxe nouvelle, c'est que les produits ne dépassent pas de beaucoup les frais de perception, surtout si on observe que l'état est l'un des plus grands consommateurs, et que d'un autre côté l'impôt paraît devoir être rendu pour les papiers et les livres exportés. Dès-lors les produits de la taxe ne seront-ils pas hors de toute proportion avec l'inconvénient de grever d'une pareille charge une industrie déjà bien affaiblie, et qui pourtant fait vivre encore de nombreux ouvriers? Il y a d'ailleurs une considération plus sérieuse et toute morale. Les journaux sont peu populaires aujourd'hui, nous le savons : tout ce qu'on peut retirer du papier noirci de cette manière est jugé de bonne prise; mais en même temps ce sont les lettres tout entières qui seraient atteintes, et, par une contradiction singulière, elles auraient à subir cette charge nouvelle au moment où le gouvernement poursuit avec de si louables efforts, dans leur intérêt, l'abolition de la contrefaçon. Qu'arrivera-t-il? C'est que la contrefaçon peut retrouver dans cette aggravation un élément d'activité : si elle ne peut plus fonctionner ouvertement, elle se fera clandestine dès qu'on lui offrira de nouvelles chances de bénéfices en imposant à la librairie française une taxe sur le prix de ses livres; car sait-on jamais où vont des volumes isolés? Est-ce au dedans? est-ce au dehors? Est-il juste d'ailleurs que les étrangers paient les livres français moins cher que les nationaux? Quoi qu'il en soit, l'élévation du prix de nos livres restreindra inévitablement leur propagation, et par cela même risquera de porter atteinte à l'influence que notre pays exerce par sa civilisation intellectuelle et ses idées. Or, le gouvernement ne saurait le méconnaître, l'intelligence est un des premiers élémens de la prépondérance de la France. Il ne veut pas non plus doter la Belgique d'une grande industrie qu'elle tend à s'approprier : nous voulons dire la fabrication des livres français. Or, il ne faut pas qu'il l'ignore, si le papier est imposé en France, l'impression et le papier étant déjà bien moins chers à Bruxelles, il pourra encore se composer des livres à Paris, mais on les éditera et on les fabriquera le plus souvent en Belgique, où on les imprimera à 30 pour 100 de moins. Que serait alors le produit de l'impôt sur le papier? Voilà comment une simple question de taxe soulève les difficultés les plus graves. Qu'on le remarque : c'est au moment où l'intelligence, retirée du tumulte des polémiques et des passions, pourrait se consacrer à de graves et utiles travaux qu'elle serait frappée indirectement d'un impôt somptuaire. Hélas! pourtant nous n'avons guère de superflu aujourd'hui en fait d'œuvres éminentes, d'esprit, de bon goût et de littérature digne de ce nom.

Les lettres sérieuses ont déjà assez de peine à vivre au milieu des tendances et des conditions contemporaines; elles ont assez d'obstacles à vaincre. Ne faudrait-il pas songer plutôt à leur aplanir la voie, à seconder le retour des esprits vers des habitudes intellectuelles plus fortes et à favoriser les productions élevées, — œuvres de science, d'imagination, d'érudition, de critique,

d'art, qu'importe? Nous ne nous méprenons pas au surplus, c'est à l'intelligence surtout de faire beaucoup pour elle-même : elle a partagé les destinées communes depuis quelques années; elle est visiblement en proie à un travail de transition. Il y a des tendances épuisées, il y a des instincts qui renaissent, il y a des besoins qui se font sentir et des élémens nouveaux d'inspiration qui se révèlent. C'est au milieu de ce mouvement que les esprits virils, que les jeunes intelligences surtout dont le jour vient, ont à se diriger. Les uns et les autres sont tenus à coup sûr aujourd'hui à de vigoureux efforts pour réveiller l'attention publique, et où peuvent-ils trouver la nouveauté si ce n'est dans l'observation des règles de l'art, dans la pureté de l'inspiration, dans le respect des traditions, du bon sens et du goût, en mot dans tout ce qui est fait pour relever et fortifier la pensée littéraire? Il reste certainement encore à poursuivre, dans l'imagination comme dans l'histoire, dans la poésie comme dans la critique, une multitude de tentatives qui peuvent former une sorte de littérature renaissante.

Sans doute les œuvres sérieuses n'abondent point autour de nous; les moins rares encore sont des travaux d'investigation critique et d'histoire littéraire, comme le livre récent de M. Drouilhet de Sigalas sur l'*art en Italie*, sur *Dante et la Divine Comédie*. Après les innombrables études dont le grand Florentin a été l'objet, celle-ci réussit à se distinguer par l'abondance des recherches et l'habileté avec lequel tous ces élémens sont coordonnés. L'auteur se sera répété sans doute, en abordant son héros, ce mot de Montesquieu, qui résume tous les commentaires : « Parlons-en à notre aise! » Il a recomposé de son mieux la figure et l'époque, suivant l'auteur de la *Divine Comédie* dans sa vie comme dans son œuvre. Il faut savoir gré surtout au nouveau commentateur d'avoir laissé à toute cette existence de Dante, aux passions qui la troublent, aux amours qui l'enflamment, aux malheurs qui la remplissent d'amertume, ce caractère de réalité qu'un symbolisme singulier a prétendu quelquefois faire disparaître. C'est là ce qui donne plus de vie et d'intérêt à son travail. Un des côtés les plus caractéristiques de la vie de Dante, que M. Drouilhet de Sigalas indique dans son ouvrage, ce serait l'histoire de sa gloire et de son influence dans le monde de la pensée. Faite au point de vue de la France seulement, cette histoire pourrait offrir la mesure du développement des idées littéraires parmi nous. Il y a un demi-siècle, Dante n'était point connu et n'avait exercé aucune action sur les esprits en France. Aujourd'hui sa gloire est presque la nôtre; sa poésie est commentée dans les chaires comme dans les livres. Ainsi, en définitive, dans les transformations intellectuelles, à travers bien des excès et bien des imitations sans durée, il reste un fonds réel de richesses acquises. L'intelligence étend son domaine et arrive à mieux comprendre les manifestations les plus diverses de l'ame humaine; elle s'agrandit au contact de Dante ou de Shakspeare, de Cervantes ou de Tasse. L'essentiel, c'est que, dans cette assimilation permanente des plus grandes inspirations, elle n'abdique point son indépendance, ses qualités natives. Il faut que, dans ce travail, il se retrouve toujours quelque chose de cet esprit de Pascal, dont M. Havet vient de réunir de nouveau les *Pensées*, en leur consacrant, lui aussi, son commentaire. M. Havet a fait de l'auteur des *Provinciales* une étude approfondie; il a scruté le mystère de sa pensée restée incomplète et le travail

inachevé de son style, pour arriver à ressaisir tout ce qu'on peut avoir de Pascal, du Pascal des *Pensées*, récemment découvert et mis à nu. M. Havet, on le sait, avait été précédé dans cette voie par MM. Cousin, Sainte-Beuve, Faugère; il résume leurs investigations et les complète en certains points par la restitution de fragmens entiers, tels que le célèbre *Entretien avec M. de Saci*, dont le texte avait subi plus d'une altération. De l'ensemble de ces travaux, on peut le dire, il est sorti tout un homme nouveau, un penseur ému, ardent, éloquent. Pascal a aujourd'hui son édition définitive, où se trouvent réunis, à côté des *Pensées* dans leur premier jet, le *Discours sur les passions de l'amour* et les fragmens sur l'*esprit géométrique*, sur le *mystère de Jésus*, etc. Cette publication n'est point certes hors de propos, même au point de vue de notre situation intellectuelle; elle fait de nouveau intervenir au milieu de nous ce grand et puissant esprit littéraire du XVIIe siècle, que nous devrions toujours non point imiter, mais étudier et consulter. Elle sert encore à populariser, s'il se peut, cette belle et forte langue à laquelle Pascal a ajouté l'empreinte de sa vive imagination, de telle sorte que le livre de M. Havet prend presque un caractère actuel, en même temps qu'il est un des plus estimables travaux d'érudition et de critique de ces derniers temps.

D'un autre côté, où en est aujourd'hui la poésie? par quels signes se manifeste-t-elle? La poésie n'est point comme les feuilles, qui renaissent presque à heure fixe tous les printemps; elle n'a point pour elle le retour assuré des astres fidèles et des saisons heureuses. Ce qui peut la féconder est plus rare encore qu'un beau jour et qu'un rayon vivifiant du soleil. La poésie serait bien malade, s'il n'y avait d'autre témoignage que les *Dithyrambes* de M. Félix Martin. L'auteur des *Dithyrambes* a la meilleure intention de faire retentir le vers lyrique, héroïque, historique, philosophique; il n'aboutit souvent, par malheur, qu'au vers prosaïque. C'est un assez curieux et assez impuissant mélange que cette collection d'effusions poétiques sur *Kléber*, *le Poste du Château d'Eau* et *la Raison*, qui vient ici dialoguer avec l'argument. L'ambition n'y manque point; ce qui manque, c'est l'inspiration réelle et sûre d'elle-même. — Il n'y a point évidemment les mêmes prétentions dans un volume d'un titre presque mystérieux et bizarre, — *les Deux Joues*. A coup sûr, cela n'est ni humanitaire ni politique. Il faut plutôt s'attendre au retentissement des baisers. Pourquoi ne point le dire en effet? ce sont des vers d'amour, — de l'amour en sonnets. Ce qu'il y a de plus curieux peut-être dans ce recueil tout rose, c'est une préface des plus spirituelles, qui dénote même une plume exercée, et où l'auteur entreprend de prouver que la poésie, après tout, est de tous les temps et de toutes les heures. — Oui, sans doute, à condition que ce soit de la poésie. Les vers de M. Charles Victor, au reste, ont souvent de la grace, et une vivacité mêlée d'abandon qui ne déplaît point. L'auteur est-il jeune? Sa préface dirait presque non; ses vers diraient oui. Dans tous les cas, il sentira à coup sûr qu'on ne fait qu'une fois en sa vie un recueil de cent cinquante sonnets sur l'amour. Pourquoi n'ajouterions-nous pas ici un mot sur un autre genre de poésie dont il nous vient un spécimen de la Belgique? Ce n'est point changer de langue, et puis un livre original, fût-ce un livre de *Chansons*, venant de la Belgique, cela a encore son intérêt. L'auteur de ces *Chansons*, M. Clesse, a acquis une certaine popularité dans son pays, et il n'en est point

indigne à certains égards. M. Clesse est un ouvrier de Mons qui chante le soir, comme il le dit, pour se délasser des travaux de la journée. Content dans la situation où il vit, il fait lui-même son éloge en ne souhaitant pour ses vers que ce simple titre : « chansons d'un honnête homme! » Sans doute il serait facile de reconnaître dans les *Chansons* de M. Clesse plus d'une imitation de la France. L'influence de Béranger y est sensible souvent. L'auteur ne se défend point toujours d'une certaine inspiration factice. Il y a là cependant un nombre suffisant de morceaux d'une vive et heureuse venue, où la chanson est tour à tour railleuse ou attendrie : — *le Travail c'est la santé*, — *la Richesse du pauvre*, — *lorsque l'Hiver se prolongeait*, — *comment Joseph entend le communisme*, etc. On pourrait aisément former, non sans doute une gerbe magnifique et splendide, mais une de ces poignées que les glaneuses trouvent encore à recueillir après les moissonneurs. M. Clesse, comme tous les chansonniers, a la fibre nationale sensible, et il n'a point été le dernier, tout récemment, à mettre en vers assez francs les ressentimens de la Belgique; mais ici sommes-nous encore dans le domaine de la poésie? Nous touchons tout au moins à la politique et à tout ce qui s'y rattache.

La Belgique, en effet, vient de voir se terminer les élections et de rentrer dans sa vie ordinaire. Peut-être serait-il à propos de se demander quelle influence réelle ont pu exercer sur ce mouvement électoral les manifestations dont la Belgique a été l'objet. Il ne serait point impossible que ces manifestations aient abouti à un résultat contraire à leur but et aient singulièrement aidé le cabinet de Bruxelles à intéresser en sa faveur le sentiment national froissé. On n'a point manqué d'en tirer un argument. Quoi qu'il en soit, dans leur ensemble, les élections sont loin encore d'avoir été favorables au ministère belge. Sur 54 nominations, il en a obtenu 33; 21 appartiennent au parti catholique. Le cabinet a perdu environ 10 voix, et c'est dans le Hainaut et les Flandres surtout qu'il a vu la fortune électorale se tourner ainsi contre lui. Si l'on compare ces élections à celles qui ont eu lieu jusqu'ici depuis que le ministère actuel est au pouvoir, il est facile de mesurer les progrès de sa décadence. Du reste, on le pense, cette lutte a été vive, et aucun moyen n'a été négligé, depuis les faveurs individuelles jusqu'aux inaugurations pompeuses de chemins de fer à la veille du scrutin. Il faut le remarquer, en Belgique, le théâtre étant restreint, les luttes des partis prennent un caractère particulier de vivacité, d'exagération, et, si l'on nous passe le terme, de provincialisme. Les questions de personnes, les commérages, y jouent surtout un grand rôle; les transactions privées s'y multiplient; les mœurs politiques y sont sujettes à des influences bizarres, dont l'intensité s'accroît par l'exiguïté même du cercle où elles s'exercent. Le dernier mouvement électoral de la Belgique n'a manqué d'aucun des caractères de ces luttes réduites à des proportions assez peu héroïques. Maintenant, en présence de la décroissance visible de sa fortune, le cabinet belge se retirera-t-il? Il ne se retirera pas, parce qu'il l'a ainsi décidé après délibération. Il y a un sentiment qui paraît le dominer par-dessus tout, c'est l'amour du pouvoir. Il est parvenu à se persuader que seul il pouvait faire le bonheur du pays. Il se considère comme l'unique personnification du gouvernement possible en Belgique. Tout ce qui est dissident est presque à ses yeux traître ou ennemi. Le ministère belge actuel peut devenir, s'il n'y

prend garde, un de ces cabinets destinés à pousser à bout les situations, à compromettre les opinions mêmes qu'ils représentent dans ce qu'elles ont de sensé et de légitime, et à ne s'arrêter que devant l'explosion des répulsions universelles. Ces répulsions qui ont déjà commencé à se manifester grandiront infailliblement, et il pourra en sortir une agitation très périlleuse et très redoutable, tandis que ces difficultés n'auraient pas même de raison d'être avec un cabinet plus animé du vieil esprit d'union et de conciliation qui est la garantie la plus sûre de la Belgique. Au reste, ces complications intérieures se dessineront plus nettement sans doute quand le cabinet de Bruxelles se présentera devant les chambres renouvelées. Et qu'on remarque à un autre point de vue la singularité de la situation du ministère belge : dans les négociations avec la France pour le traité de commerce, il se trouve avoir à défendre les intérêts de la Flandre et du Hainaut, qui viennent de le désavouer en lui retirant la première huit voix, le second trois. Il résulte de tout cela évidemment que si le cabinet du roi Léopold n'est pas immédiatement menacé, il a du moins plus d'une difficulté à surmonter.

En Angleterre, les séances du parlement continuent à être aussi stériles que par le passé. Cette stérilité tient à l'état de confusion des partis, qui n'ont jamais été très nettement dessinés dans ce parlement, aujourd'hui près de sa fin. Toutes les séances restent vides, malgré le nombre des questions qui les encombrent, — affaire du séminaire de Maynooth, bill sur la Nouvelle-Zélande, bill pour l'extradition des criminels, etc. Les excentricités de M. Feargus O'Connor peuvent composer un intermède agréable, mais elles ne donnent pas aux séances du parlement la physionomie sérieuse qui lui convient, et à l'expédition des affaires urgentes la rapidité nécessaire. De compte fait, le parlement, dans cette longue session, aura voté un seul bill, et quel bill? le bill sur la milice, qui n'a pas été encore voté par la chambre des lords! Cet état d'impuissance a frappé tous les yeux, et tout récemment sir James Graham s'est levé pour le déplorer avec amertume. Ce parlement aura vu tomber un cabinet whig qu'il était impuissant à soutenir, et s'inaugurer un cabinet protectioniste qu'il a toléré sans vouloir l'appuyer. Le nouveau parlement que les électeurs du royaume-uni vont nommer sera-t-il plus homogène, composé d'élémens moins confus? Il faut l'espérer, quoique rien ne soit moins certain. Le cabinet de lord Derby réunira sans doute une grande majorité, mais les *free traders* reviendront plus décidés que jamais et peut-être même plus nombreux qu'autrefois. Les anciens amis de Robert Peel ne feront point un seul pas vers lord Derby : ils ont trop d'intérêt à rester séparés de lui; ils concilient ainsi les bénéfices du pouvoir que ne peut manquer de leur remettre un parti protectioniste qui, désavouant la protection, reconnaît qu'ils ont raison, et les bénéfices de l'opposition soutenue par les radicaux libres échangistes. L'adresse de M. Disraéli à ses électeurs de Buckingham a dû faire tressaillir de joie sir James Graham et M. Gladstone. Dans cette adresse, où il fait ses derniers adieux à la cause de la protection, M. Disraéli reconnaît comme irrévocables les réformes de Robert Peel. Il ne traite pas le grand réformateur avec sa vivacité d'autrefois, il fait presque son apologie, et, comme il faut bien qu'il justifie d'une manière ou d'une autre son ancienne opposition, il trouve moyen d'insinuer que ce n'est point Robert Peel, mais lord John Russell et les whigs qui ont fait tout le mal. Cette adresse contient donc deux

choses : une reculade et une vengeance. Ce manifeste de M. Disraéli peut être considéré comme le manifeste du gouvernement. Le ministère désavoue ainsi ses propres principes la veille des élections; sur quels principes s'appuiera-t-il donc pour demander au pays la majorité, sur quelle base s'appuieront les élections prochaines, le *free trade* et la protection n'étant plus en cause? Certes on ne peut se dissimuler qu'une telle situation a quelque chose de louche, et qu'elle manque de netteté comme de franchise.

La Suisse n'a point cessé d'être absorbée dans la lutte ouverte depuis longtemps entre le radicalisme et les élémens conservateurs de ce pays. Le théâtre change, passe d'un canton à l'autre, les phases varient : au fond, le combat est le même. Du reste, c'est un des plus intéressans spectacles que celui de ce petit pays, si essentiellement sensé et si profondément troublé un moment, luttant avec lui-même, travaillant à s'affranchir de la domination révolutionnaire par la seule autorité de la justice et du bon sens, et à reconquérir des conditions meilleures. Il y a quelques jours, c'était à Berne que le radicalisme essuyait une défaite signalée qu'il avait provoquée lui-même par la question soumise au peuple sur la révocation du grand-conseil; aujourd'hui, c'est à Fribourg qu'il est sérieusement menacé, avec cette différence qu'ici le radicalisme est au pouvoir, où il se défend avec toutes les armes à son usage contre le mouvement chaque jour plus prononcé de l'opinion. Le canton de Fribourg est un de ceux que la faction révolutionnaire a le plus audacieusement et le plus cyniquement exploités dans ces derniers temps, et ce qu'offre de particulier sa domination dans cette partie de la Suisse, c'est qu'elle a, plus qu'ailleurs encore, le caractère d'une conquête véritable, qui a livré à une minorité violente la majorité du pays. Ce sont les armes fédérales qui, en 1847, à l'époque du *Sonderbund*, ont frayé aux radicaux de Fribourg la route du pouvoir; c'est la force qui a maintenu la légalité léonine qu'ils ont créée. Arrivés au pouvoir, ils ont commencé par faire une constitution qui leur assurait le gouvernement pour neuf années, et non-seulement ils se sont très soigneusement dispensés de soumettre cette constitution à la sanction du peuple, selon la pratique ordinaire du droit public en Suisse; mais ils ont encore attaché à l'électorat la condition d'un serment qui répugnait invinciblement à la masse des habitans de Fribourg. C'était un habile moyen d'éloigner du scrutin toute opposition légale. Cette tactique a réussi un moment; les radicaux sont restés maîtres du canton. Persécutions religieuses, confiscations, extorsions fiscales, contributions de guerre frappées sur les prétendus fauteurs du *Sonderbund*, exils, suspension des droits des citoyens, rien n'a été négligé pendant ces quelques années. La majorité d'un pays finit évidemment par se lasser d'un tel régime. Les habitans de Fribourg se sont adressés plusieurs fois aux autorités fédérales, mais sans succès; aujourd'hui, par un simple mouvement tout pacifique, ils ont porté un coup décisif au radicalisme fribourgeois. Une assemblée populaire tenue il y a quelques jours à Posieux est venue révéler la force de l'opinion conservatrice. Les radicaux de Fribourg ont bien senti le danger de cette réunion; ils ont cherché à l'empêcher; ils ont fait arrêter les principaux chefs conservateurs; ils ont fait couper les ponts pour détourner les populations; ils ont fait camper leurs soldats et leur artillerie mèche allumée. L'assemblée n'en a pas moins eu lieu au jour indiqué sans aucun incident illégal, et toutes ces populations se sont réunies dans un sentiment com-

mun pour revendiquer leur liberté et se rattacher « au principe chrétien si audacieusement attaqué par les détestables doctrines de la démagogie et du socialisme. » Elles ont frappé d'une réprobation formelle, d'un vote explicite, la dictature radicale. Or sait-on dans quelle proportion les habitans de Fribourg ont pris part à cette manifestation? Il y a dans le canton moins de vingt-cinq mille citoyens actifs, et dix-huit mille ont voté les résolutions de Posieux. Le conseil fédéral avait envoyé deux commissaires qui se sont retirés convaincus de l'importance de ce mouvement. D'un autre côté, il s'est formé immédiatement un comité pour donner suite aux vœux populaires exprimés à Posieux. Ce comité, composé de quelques-uns des hommes le plus en relief, M. Charles, M. Vuilleret, M. Von der Weid, a eu de nouveau recours au conseil fédéral; il s'est adressé en même temps au grand-conseil radical de Fribourg; il ne demande rien moins que la démission du grand-conseil, l'abolition du serment pour arriver à des élections auxquelles la majorité puisse prendre part, la révision de la constitution cantonale. La difficulté est de faire déguerpir des hommes qui se sont installés pour neuf ans au pouvoir, au nom du peuple. Le grand-conseil doit se réunir extraordinairement pour délibérer. Comme on voit, hier c'était à Berne que la démagogie était battue, aujourd'hui c'est à Fribourg. Sous le coup de l'assemblée de Posieux, le grand-conseil radical du Valais s'est vu également dans l'obligation de soumettre au peuple la question de la révision de la constitution. Il n'est point sûr malheureusement que le radicalisme se retire partout sans combat; mais un des plus sûrs présages de sa défaite, c'est le réveil du bon sens populaire en Suisse. Les paysans de Berne et les vachers de la Gruyère viennent souffler sur l'édifice des songes-creux de la démagogie helvétique.

La Suisse n'a pas seulement à s'occuper de sa situation extérieure : d'autres questions d'un intérêt général s'agitent sur son territoire. L'affaire de Neufchâtel, par exemple, touche à des difficultés de droit public qui ne sont pas sans importance. Parmi leurs dispositions malheureusement très sérieuses et dont la France apprécie encore toute la gravité, les traités de 1815, rédigés par des hommes qui se piquaient d'esprit autant que de savoir-faire, ont des côtés plaisans. Sans parler du rétablissement de la principauté de Monaco, c'est ainsi qu'ils ont tenu à ce que le pays de Neufchâtel fût à la fois un canton de la république helvétique et une principauté sous la couronne de Prusse, en sorte que les Neuchâtelois n'ont jamais pu connaître exactement de qui ils relèvent et quel est réellement leur souverain. En donnant à leur constitution une forme plus unitaire en 1848, les Suisses se flattaient d'avoir tranché implicitement la difficulté. Le roi de Prusse ne gagna d'abord, à réclamer contre cette innovation pacifiquement accomplie, que d'être raillé en 1850, en plein conseil fédéral, par M. Druey, le premier personnage de la république en cette année-là. « Souvenez-vous, disait M. Druey au roi Frédéric-Guillaume, qu'un beau jour, en mars 1848, vous êtes monté à cheval portant une immense cocarde tricolore germanique... » Et le président du conseil fédéral déroulait avec une complaisance un peu lourde, mais non sans malice, tout ce que le roi de Prusse avait entrepris alors pour fondre la confédération germanique dans la Prusse. M. Druey en concluait que l'exemple donné par le cabinet de Berlin en Allemagne justifiait surabondamment la conduite du gouvernement helvétique à Neufchâtel. Depuis lors, la Prusse est revenue aux traités de 1815, comme au

seul abri qui pût la protéger contre les ambitions qu'elle avait éveillées par contre-coup en Autriche. Ayant donc renoncé à conquérir l'Allemagne malgré le droit écrit, le roi de Prusse réclame la souveraineté de Neufchâtel au nom de ce droit. Les traités de Vienne ne laissent point de doute. Du moment où la diplomatie en reconnaît l'autorité, le roi de Prusse reste légalement prince de Neufchâtel. Aussi la signification de l'acte diplomatique signé à Londres est-elle moins, aux yeux des grandes puissances, dans la réserve faite par ce protocole en faveur de la couronne de Prusse que dans l'adhésion qu'il implique, de la part des signataires, à l'arrangement territorial de l'Europe consacré par les traités de 1815.

Ces traités sont en effet, pour l'Allemagne, un sujet d'incessantes préoccupations. Voyez l'Autriche et la Prusse : quels efforts n'ont-elles point faits, l'une après l'autre, depuis 1848 jusqu'à l'heure présente, pour changer l'organisation territoriale de l'Allemagne, organisation qui repose aussi sur les traités de Vienne, et qui ne peut être modifiée sans leur porter atteinte! Ces ambitions, en se cachant aujourd'hui sous des intérêts de commerce, n'en sont pas moins vives. Dans le congrès douanier de Berlin, la Prusse ne vient-elle pas de déclarer, avec une fermeté à laquelle on n'était plus accoutumé de sa part, qu'elle veut reconstituer l'Allemagne commerciale sans l'Autriche? L'Autriche ne répond-elle pas, de son côté, qu'elle entrera dans la confédération commerciale malgré la Prusse? Les seuls états de l'Allemagne qui aient un intérêt manifeste au maintien pur et simple de la division actuelle des territoires, ce sont les états secondaires. Sous la conduite du cabinet bavarois, ces états suivent une politique à eux propre au milieu des rivalités des deux grandes puissances germaniques. « Nous ne voulons être ni Prussiens ni Autrichiens, » disait en 1850 un prince allemand, le roi de Wurtemberg. Tel est encore le sentiment qui a inspiré aux états secondaires les résolutions arrêtées par eux à Darmstadt, résolutions qui viennent de mettre en péril l'existence du *Zollverein*, et qui tiennent aujourd'hui la confédération en suspens. Même sur le terrain commercial, ces états, instruits par les dangers qu'ils ont courus en 1848 et 1849, veulent à tout prix créer un contre-poids à la Prusse. Ils ne craignent pas de faire au cabinet de Vienne une situation trop grande, capable, à son tour, de les menacer dans leur indépendance. Ils pensent que l'action de l'Autriche, pays à peine allemand par sa population, n'aura jamais en Allemagne assez de points d'appui, ne sera jamais assez réellement nationale pour tenter avec succès quelques-uns de ces projets d'unité que la Prusse, au contraire, ne cessera jamais de rêver. Le jour où le danger viendrait de l'Autriche, on verrait d'ailleurs les états secondaires, sous l'empire des mêmes instincts de conservation personnelle, chercher de l'autre côté leur appui, car leur avenir dépend tout entier du maintien de ce système d'équilibre.

Jetons les yeux vers le Midi. La situation de l'Espagne est depuis quelques jours déchargée d'un grand poids. On ne parle plus, comme on l'a fait un moment, de changemens dans les institutions publiques. Ces rumeurs, qui, fondées ou non, ont tenu en éveil les curieux politiques, se sont complétement évanouies. La reine continue d'habiter Aranjuez; le ministère ne semble point rencontrer de difficultés sérieuses et paraît d'ailleurs rester fort uni. Le général Armero, qui, on le sait, avait donné sa démission de ministre de la marine, vient d'être remplacé par le ministre de la guerre, qui aurait lui-même

pour successeur un des généraux investis d'un commandement dans les provinces. Les journaux commencent à reparaître. Dans l'ensemble du pays, toute l'attention semble se porter exclusivement vers les chemins de fer, dont la confection est devenue la préoccupation et l'affaire du moment. Faut-il conclure de ce calme politique actuel que le gouvernement ne conserve aucune intention de porter quelques changemens dans les institutions de l'Espagne? Dans tous les cas, ces modifications ne semblent devoir s'opérer aujourd'hui qu'avec le concours des cortès. Les chambres, qui ne sont aujourd'hui que suspendues, vont être probablement dissoutes, et un nouveau parlement sera appelé à prononcer sur les questions politiques qui ont pu préoccuper l'attention publique dans ces derniers temps. Tandis que les institutions constitutionnelles modernes ont à subir de si étranges variations, récemment, dans un coin de l'Espagne, dans les provinces basques, on pouvait voir fonctionner des institutions libres qui datent de quelques siècles, et auxquelles il n'a été presque rien changé. Les provinces basques, on le sait, ont conservé leurs *fueros*, qui leur font une sorte d'indépendance au sein même de l'Espagne. Elles ne sont point sujettes à la conscription, et leur portion de contributions générales est remplacée par un *don volontaire* au gouvernement de Madrid. Elles ont une organisation à part. Tous les deux ans encore, sous le chêne séculaire de Guernica, dans le Guipuzcoa, les délégués des communes se réunissent pour nommer les autorités et délibérer sur les intérêts publics; c'est cette réunion qui avait lieu il y a quelques jours, et qui présentait ce spectacle curieux d'un petit peuple se gouvernant le plus démocratiquement du monde sans révolution. Le traité de Vergara, en 1839, avait reconnu les *fueros* des *provinces*, mais à la condition d'être mis en harmonie avec la constitution, ce qui était à peu près poser le problème de la quadrature du cercle. Le gouvernement de Madrid paraît s'occuper aujourd'hui de résoudre ce problème; mais il le fait de concert avec les délégués du pays basque. La question a été posée dans la récente réunion de Guernica; toute secondaire qu'elle paraisse, cette question a assurément son importance pour l'Espagne, et elle ne laisse point d'avoir ses difficultés, qui tiennent surtout au profond attachement des Basques pour leurs *fueros*.

Dans l'autre partie de la Péninsule, en Portugal, la reine doña Maria vient de rentrer à Lisbonne, après avoir parcouru les provinces du nord. Elle a été très sympathiquement accueillie par les populations, et cela démontre bien, après tout, ce qui reste encore d'instinct monarchique dans ce petit pays, bouleversé par toutes les révolutions et toutes les ambitions. La reine, on le sait, en Portugal, n'exerce point un grand ascendant politique; c'est entre les mains du maréchal Saldanha qu'est le pouvoir réel. Or le dictateur portugais ne laisse point d'être embarrassé aujourd'hui. Il a à gouverner en face d'une chambre élue sous l'empire de la loi électorale la plus large du monde, et où domine l'élément démocratique à l'aide duquel il s'est emparé du pouvoir. Toute la question pour le maréchal maintenant semble être de savoir comment il se débarrassera de cet élément révolutionnaire, qui en est venu à être une menace sérieuse pour lui-même. Aussi est-il fort probable que les chambres portugaises ne tarderont point à être dissoutes, et que les nouvelles cortès ne seront point élues d'après la loi actuellement en vigueur. Ce serait, comme on voit, l'indice d'une tendance de Saldanha à se rapprocher du parti conserva-

teur en Portugal. La vie politique du vieux maréchal portugais compterait une évolution nouvelle; dans celle-ci du moins, le pays pourrait voir la chance de se rapprocher de plus en plus des conditions d'ordre et de régularité qui peuvent lui permettre de réparer les désastres de ses dernières révolutions.

Dans l'Europe orientale, les intérêts politiques prennent volontiers la couleur religieuse. Deux questions de ce genre mixte occupent en ce moment les esprits en Grèce et en Turquie. Comme les dieux d'Homère qui combattaient derrière les guerriers de leur prédilection, la Russie apparaît derrière les personnages ou les partis qui sont les promoteurs de ces agitations.

En Grèce, les orthodoxes, très hostiles au roi catholique, ont pris les rapports de l'église nationale avec le patriarche de Constantinople pour thème d'une violente opposition. Dans l'église d'Orient, la liturgie et l'administration ecclésiastique ne sont point réglées avec cette unité rigoureuse qui assure tant de majesté et de force à l'église catholique. La suprématie du patriarche de Constantinople, repoussée par plusieurs églises de la communauté grecque, à la tête desquelles se distingue l'église russe, n'est que nominale sur les autres. On conçoit que le gouvernement hellénique ait tenu à soustraire l'église nationale à l'action immédiate de ce patriarche, nommé par la Turquie et d'ordinaire agent trop docile de la politique russe. Un arrangement négocié en 1850, entre le patriarcat de Constantinople et la Grèce, est donc venu consacrer l'indépendance de fait dont l'église hellénique jouissait déjà. Néanmoins le parti russe, qui craint sans doute que ce malheureux royaume de Grèce ne goûte les bienfaits de l'ordre et de la paix, saisit avec empressement cette occasion de faire appel au fanatisme des populations ignorantes, trop portées déjà à la défiance envers un souverain coupable à leurs yeux de n'avoir point abjuré sa foi catholique. Les accusations du parti orthodoxe sont si peu fondées, que le parti national, exagérant de son côté ses tendances, adresse au gouvernement grec des reproches absolument opposés : il le blâme sévèrement de n'avoir point montré assez de fermeté vis-à-vis du patriarche de Constantinople, et de n'avoir point exigé de ce pontife l'indépendance de l'église grecque purement et simplement, sans conditions. De là une agitation non moins vive que celle qui a été suscitée par les orthodoxes en sens contraire. Le débat ne reste point circonscrit dans les hautes régions de la théologie et de la politique; il trouble dès à présent des deux côtés les plus humbles consciences. Les croyances catholiques du roi sont un grief pour les uns comme pour les autres. Le parti national ne s'aperçoit point assez des services qu'il rend à la Russie en joignant à cet égard l'expression de ses regrets aux déclamations des orthodoxes.

Les bruits depuis quelque temps répandus en Turquie sur un revirement qui serait survenu dans l'affaire des lieux saints révèlent suffisamment les efforts tentés par la Russie pour diminuer l'importance et l'étendue des concessions faites par le divan à la France. Ils témoignent aussi des difficultés dont la question reste entourée et de la nécessité où l'on est de se contenter de solutions qui ne sont qu'à demi satisfaisantes. Les chrétiens grecs connaissent tous les avantages qu'ils ont sur les catholiques d'Orient. Non-seulement les schismatiques possèdent une population sédentaire infiniment supérieure à celle des Latins à Jérusalem, comme dans le reste de l'empire, mais le nombre de pèlerins fervens que l'église grecque envoie chaque année à Jérusalem est hors de toute proportion avec quelques touristes, catholiques de

nom, qui vont à de rares intervalles y promener leur curiosité érudite ou leur désœuvrement. Chez les religieux grecs de la Terre-Sainte, l'argent afflue d'ailleurs de toutes parts, du mont Athos, des principautés danubiennes, où de riches monastères sont institués en vue de cette œuvre, — de la Russie, où la piété des fidèles et la politique du gouvernement ne reculent point devant des sacrifices qui ne sont pas inutiles à l'ambition du pays. Les chrétiens grecs, avec le sentiment de ces avantages et l'impulsion que la Russie leur imprime, ne peuvent accepter de plein gré l'arrangement conclu entre la Turquie et la France à Constantinople : ils s'agitent, ils font jouer toutes les influences dont ils disposent avant que cet arrangement ait reçu son application. Rien n'autorise à penser que les concessions faites récemment au protectorat français seront remises en question par le divan; mais il est impossible que de nouvelles difficultés ne renaissent pas dans l'avenir, et toujours plus menaçantes pour les Latins. Une seule solution aurait quelque chance d'être définitive : ce serait le rapprochement des deux églises. Pour l'espérer, il faut ignorer l'acharnement avec lequel elles se combattent jusqu'au sein de ces sanctuaires, les plus imposans du monde chrétien, si souvent profanés par leurs altercations et quelquefois ensanglantés par leurs rixes.

Aux États-Unis, on n'en a pas encore fini avec Kossuth. Le tribun hongrois médite, dit-on, de revenir en Europe; au moins a-t-il menacé les Yankees de son départ. La grande république a besoin plus qu'aucun autre état de nouveauté, il lui faut toujours un *lion*. Kossuth s'est trouvé tout disposé à jouer ce rôle : on l'a laissé faire; mais, triste retour des choses d'ici-bas, l'enthousiasme excité par le dictateur hongrois a moins duré que l'enthousiasme inspiré par le rossignol suédois, et l'on a même pu croire que Mlle Lola Montès, météore d'un moment, allait le faire oublier tout-à-fait. Il est triste pour un homme politique de s'avouer qu'on partage l'enthousiasme d'un peuple avec une cantatrice ou une baladine. Il a pu aussi reconnaître trop tard que ses triomphes avaient surtout pour but de contenter la vanité de l'Union; les citoyens de New-York, de Boston et de Philadelphie se sont servis de lui pour se montrer eux-mêmes, pour se donner en spectacle et dire au monde : « Nous sommes un peuple redoutable. » Kossuth a donné dans tous les piéges que lui tendait la naïveté rusée des Américains; il n'a pas su comprendre qu'aux États-Unis il devait y avoir involontairement du calcul et de l'analyse même dans l'enthousiasme. Aussi a-t-il fait sottise sur sottise, et si son départ n'est pas aussi prochain qu'il l'annonce, sa tournée peut se terminer par quelque scandale. Quoi qu'il en soit, ce voyage a déjà produit ses résultats politiques, et l'on a pu voir récemment, par le départ de M. Huselmann et la lettre qu'il a écrite au président avant de quitter l'Union, que les blessures faites à l'amour-propre de l'Autriche saignent toujours, et que les paroles imprudentes de M. Webster ne sont pas oubliées.

Le congrès s'est un peu moins préoccupé de politique d'intervention depuis les dernières mésaventures de Kossuth, et cela lui a valu d'agiter plusieurs questions dont quelques-unes intéressent l'Europe autant que l'Amérique : telle est la question de la subvention à accorder à la ligne de paquebots connue sous le nom de *ligne-Collins*, qui fait le service de l'Atlantique entre l'Amérique et l'Angleterre. Ce n'est pas la bonne volonté qui manque au congrès

pour subventionner l'entreprise de M. Collins, entreprise qui a, comme on sait, abrégé merveilleusement la durée du voyage et triomphé de la concurrence anglaise. Le général Cass et divers autres orateurs ont demandé la subvention et l'obtiendront probablement. De son côté, le sénat du Massachusetts a envoyé au congrès des résolutions pour l'abaissement du port des lettres et des imprimés à travers l'Océan : il propose d'abaisser le tarif de 25 cents à 3 cents, et n'a pas de peine à démontrer que l'augmentation des lettres et des imprimés à transporter compenserait cet abaissement excessif du prix de transport. Les relations de l'Europe et de l'Amérique seraient plus suivies, plus actives, et se multiplieraient à l'infini par l'effet de cette diminution. A la chambre des représentans, on s'est occupé d'une question qui n'a pas encore reçu de solution et qui n'en recevra peut-être pas de long-temps encore, de l'*homestead bill*, mis en avant et soutenu par le parti démocratique. Il s'agit tout simplement de donner à chaque famille qui voudra la cultiver pendant cinq ans 160 acres de terre pris dans les millions de terres publiques appartenant au gouvernement fédéral. Ces terres se trouvent toutes dans les territoires nouvellement achetés, annexés ou conquis, dans l'Orégon, le Nouveau-Mexique, la Californie, etc. Ce bill serait un utile instrument de civilisation et aurait pour effet d'étendre rapidement la population dans ces immenses contrées encore incultes et désertes. Cependant il soulève de grandes questions et entre autres celle-ci : c'est que cette concession gratuite ne profiterait en rien à l'Union, qu'elle lui serait même désavantageuse, et qu'elle ne profiterait qu'aux états et aux territoires dans lesquels ces terres seront concédées.

L'affaire importante du moment, c'est toujours l'expédition du Japon. Nous avons eu les lettres officielles du ministre de la marine M. Graham, du secrétaire d'état des affaires étrangères M. Daniel Webster, et la lettre de M. Fillmore à l'empereur du Japon : elles sont conçues en termes modérés et colorent de bons prétextes l'expédition qui se prépare; mais quelle est la nature des instructions secrètes données au commodore Perry? Le public prend cette affaire très à cœur et appuie l'expédition de tous ses vœux : il se pourrait que l'expédition allât plus loin qu'on ne pense. « Le commodore Perry ne peut ignorer, écrivait récemment un journal de New-York, qu'il doit vaincre et pénétrer dans l'empire japonais; mais, s'il se bornait simplement à en faire le tour, qu'il sache qu'il ne doit plus venir montrer sa figure aux États-Unis! » Depuis le temps où les Carthaginois mettaient en croix leurs généraux vaincus, on n'a pas tenu un pareil langage. Quelques Japonais jetés par la tempête à San-Francisco ont été immédiatement recueillis et traités avec la plus grande hospitalité; ils s'embarqueront avec l'expédition et seront remis sains et saufs entre les mains du gouvernement impérial. On espère que cette tactique réussira, et que les Japonais, se laissant prendre à cette preuve d'un bon naturel, voudront bien ouvrir leurs ports. Pendant que les Américains s'apprêtent à cette expédition régulière, les aventuriers de l'Union songent, dit-on, à recommencer leurs expéditions plus qu'irrégulières contre Cuba et même à révolutionner le nord du Mexique. Il en sera très probablement de cette nouvelle aventure comme des précédentes.

La question de la présidence en est toujours au même point : les whigs du sud sont intraitables, et déclarent que le compromis doit être regardé comme

définitif. C'est dans ce sens que se sont prononcées les conventions de la Caroline du nord et de la Georgie. La Caroline du sud, cet état qui l'an dernier a mis, par son obstination à demander la séparation, l'Union à deux doigts de sa ruine, a relevé la tête et déclaré qu'elle voulait bien ajourner sa résolution définitive jusqu'au mois de juillet prochain, où les partis auront à s'entendre pour le choix d'un candidat. Si le candidat est hostile au compromis, l'agitation pour la séparation recommencera : elle le déclare. Tout est aussi incertain que par le passé; cependant, dans les états où les *whigs free soilers* dominent comme à New-York, l'union des whigs modérés qui portaient M. Fillmore et M. Webster a produit d'heureux résultats, et, dans les élections préliminaires pour le choix des délégués, M. Fillmore a obtenu la majorité. D'un autre côté, les démocrates du sud ont déclaré que leur représentant devrait s'engager formellement à maintenir la loi sur les esclaves fugitifs. Puisse le candidat définitivement élu, whig ou démocrate, être le candidat de l'Union et non le candidat des sectes! Il n'y a que ce moyen de maintenir la paix et de ne pas livrer à d'incalculables périls l'ambition croissante de la république américaine.

CH. DE MAZADE.

Nous n'avons rien dit encore à nos lecteurs du procès qui nous a été intenté pour la *Lettre* de M. P. Mérimée sur *le procès de M. Libri*, insérée dans notre livraison du 15 avril. Quand un homme dans la situation littéraire de M. Mérimée, quand un membre de l'Académie française prenait la parole dans une affaire où se trouve si gravement intéressé un de nos anciens collaborateurs, nous avons cru qu'il n'y avait nul péril pour nous à ouvrir la *Revue* à cette discussion. Devions-nous supposer qu'on pût attribuer à un homme si étranger par les habitudes de sa vie à toute polémique blessante la pensée d'un outrage à la magistrature? Ceux qui connaissent les habitudes de la *Revue* ne pouvaient non plus nous prêter, nous aimions à le croire, une pareille pensée. Dès qu'il sut qu'on lui attribuait une telle intention, l'auteur n'avait même pas hésité à protester par une lettre rendue publique. Quoi qu'il en soit, la justice a prononcé, et le 26 mai le tribunal a condamné l'auteur et la *Revue*. Il ne nous reste qu'à nous soumettre et à publier le jugement qui nous concerne.

« Attendu que de Mars, gérant de la *Revue des Deux Mondes*, a publié dans le numéro de ce journal du 15 avril 1852 un article dont Mérimée se reconnaît l'auteur, intitulé *Procès de M. Libri*, commençant par ces mots : « Vous me priez de dire, » et finissant par ceux-ci : « A Troyes plutôt qu'ailleurs; »

« Attendu que dans cet article, notamment dans les passages énoncés dans l'ordonnance de la chambre du conseil, Mérimée, en précisant certains faits qu'il déclare être à sa connaissance personnelle, signale les magistrats qui ont pris part à l'instruction de l'affaire Libri comme n'ayant apporté dans l'exercice de leurs fonctions que de l'ignorance, de la légèreté et de l'étourderie;

« Attendu que l'instruction nouvelle à laquelle il a été procédé a démontré l'inexactitude des faits par lui allégués, soit en ce qui concerne les prétendues irrégularités commises par les magistrats, soit en ce qui concerne les prétendues erreurs de l'acte d'accusation, qu'il qualifie d'œuvre d'imagination rédi-

gée d'après les mêmes principes qu'un roman ou un mélodrame, où l'art, et non la vérité, est la principale affaire;

« Attendu que si les actes du magistrat comme ceux de tout autre fonctionnaire public appartiennent à la critique, c'est à la condition que cette critique s'exercera avec mesure et convenance;

« Attendu que tel n'est pas le caractère de la critique à laquelle Mérimée s'est livré; que l'article incriminé ne saurait donc être considéré comme ne constituant qu'une simple appréciation critique d'actes et de documens émanés de la justice; qu'examiné dans ses termes, dans sa forme et dans son esprit, il présente évidemment, notamment dans les passages sus-énoncés, tous les élémens constitutifs du délit d'outrage public envers des fonctionnaires de l'ordre judiciaire à raison de leurs fonctions;

« Attendu que l'article rectificatif que Mérimée a fait paraître dans le numéro de la *Revue des Deux Mondes* du 1er de ce mois, et les explications qu'il a présentées depuis devant le juge d'instruction, et qu'il a renouvelées et complétées à l'audience, ne peuvent qu'atténuer et non faire disparaître le délit qui lui est reproché;

« Attendu que de Mars, comme gérant, est légalement responsable des articles qu'il publie; que d'ailleurs il reconnaît lui-même qu'il a pris connaissance dudit article avant la publication, et qu'il en a même corrigé les épreuves; que les outrages que cet article renferme n'ont pu lui échapper; qu'il doit dès-lors subir les conséquences de la publicité qu'il a consenti à lui donner;

« Attendu que de tout ce qui précède il résulte que de Mars, gérant de la *Revue des Deux Mondes*, en publiant l'article dont il s'agit, a commis le délit prévu et puni par l'art. 6 de la loi du 25 mars 1822, 59 et 60 du Code pénal; vu également l'art. 463 du Code pénal en ce qui concerne de Mars;

« Condamne Mérimée à quinze jours d'emprisonnement et à 1,000 francs d'amende;

« Condamne de Mars à 200 francs d'amende;

« Ordonne que le présent jugement sera inséré dans la *Revue des Deux Mondes* dans le délai et dans les formes prescrits par l'art. 11 du 9 juin 1819;

« Fixe, en ce qui concerne Mérimée, la durée de la contrainte par corps à une année,

« Et les condamne tous deux solidairement aux dépens. »

Maintenant que nous avons rempli l'obligation que nous a imposée la justice, elle nous permettra d'ajouter, après comme avant le jugement, que nous avons toujours professé le plus grand respect pour la magistrature française, et que jamais nous n'avons eu l'intention de l'offenser. Nous serions désolés qu'on nous pût croire capables de commettre le moindre outrage envers les personnes, à plus forte raison envers les corps constitués. V. DE MARS.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES DU QUATORZIÈME VOLUME.

NOUVELLE PÉRIODE. — AVRIL. — MAI. — JUIN.

POÈTES CONTEMPORAINS DE L'ALLEMAGNE. — Henri Heine, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. 5

PORTRAIT DE HENRI HEINE, dessiné par M. CH. GLEYRE, gravé par M. J. FRANÇOIS. . . . . *Ibid.*

TYPES DE LA LITTÉRATURE AMÉRICAINE.— Marguerite Fuller, par M. ÉMILE MONTÉGUT. 37

LA FLOTTE FRANÇAISE EN 1852, par M. le capitaine de vaisseau BOUET-WILLAUMEZ. 74

CARACTÈRES ET RÉCITS DE CE TEMPS. — Cornélia Tulipani, par M. PAUL DE MOLÈNES. 92

LE PAYSAGE ET LES PAYSAGISTES EN FRANCE DEPUIS LE XVIIIe SIÈCLE. — Joseph Vernet, par M. HENRI DELABORDE. 109

LE BUDGET DE LA FRANCE POUR 1852, par M. ANDRÉ COCHUT. 141

ÉPISODES DE L'HISTOIRE DU CINQUIÈME SIÈCLE. — ATTILA. — IV. La dernière Guerre et la Mort d'Attila, par M. AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut. 161

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 180

LE VILLAGE, SCÈNES PROVINCIALES, par M. OCTAVE FEUILLET. 193

LITTÉRATURE ARMÉNIENNE. — Les Chants populaires de l'Arménie, par M. E. DULAURIER. 224

TENDANCES DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE EN ANGLETERRE ET EN FRANCE, par M. CHARLES GOURAUD. 256

LES ÉTOILES FILANTES, par M. E. LITTRÉ, de l'Institut. 287

LE PROCÈS DE M. LIBRI, par M. PROSPER MÉRIMÉE. 302

ROMANCIERS AMÉRICAINS. — Nathaniel Hawthorne, par M. E.-D. FORGUES. 337

UNE VISITE A L'ÉCOLE NORMALE EN 1812, par M. VILLEMAIN, de l'Institut. 366

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 380

REVUE MUSICALE, par M. P. SCUDO. 392

LA GRAVURE EN MÉDAILLES EN FRANCE, par M. F. MERCEY. 401

LA FRASCATANA, SCÈNES DE LA VIE ROMAINE, par M. P. DE MUSSET. . . 434

SOUVENIRS D'UNE STATION DANS LES MERS DE L'INDO-CHINE. — Les Ports de la Chine, par M. le capitaine de vaisseau E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE. . 456

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, SA VIE ET SES OUVRAGES. — III. — La Vie et les Écrits de Rousseau de 1750 à 1754, par M. SAINT-MARC GIRARDIN. . . 502

LA MUSIQUE DANS LE NORD. — Niels Gade, Jenny Lind, Chopin, Haberbier, par M. Henri Blaze. 522
LA REFONTE DES MONNAIES DE CUIVRE, par M. André Cochut. 541
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 563
L'AUTRICHE ET LE PRINCE SCHWARZENBERG, par M. Ch. Gouraud. . . 573
REVUE MUSICALE. — *Le Juif Errant* de M. Halévy, par M. P. Scudo. . . . 584
PROCÈS DE M. LIBRI. — Lettre à M. P. Mérimée. — Réponse de M. P. Mérimée. 592

LA JEUNESSE DE MADAME DE LONGUEVILLE. — I. — Mademoiselle de Bourbon aux Carmélites, par M. Victor Cousin. 609
LE SOCIALISME DANS L'AMÉRIQUE DU SUD, par M. Charles de Mazade. 641
LA PEINTURE ET LA SCULPTURE AU SALON DE 1852, par M. Gustave Planche. 667
SCÈNES ET MOEURS DES RIVES ET DES COTES. — Le Gardien du vieux phare, par M. Émile Souvestre. 694
DE LA RESTAURATION ET DE SES HISTORIENS, première partie, par M. L. de Carné. 728
LES MOEURS ET LA LITTÉRATURE NÈGRES, par M. Gustave d'Alaux. . 762
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 795
LA GALERIE ESPAGNOLE DU MARÉCHAL SOULT, par M. Frédéric Mercey. 807

LA CHANSON DE ROLAND, par M. L. Vitet. 817
LES AMÉRICAINS DU NORD A L'ISTHME DE PANAMA. — État des travaux pour la Jonction des deux Océans, par M. Émile Chevalier. 865
L'URNE, PASTEL, par M. Octave Feuillet. 906
LES COLONIES FRANÇAISES EN 1852, par M. Bouet-Willaumez. 929
DE LA RESTAURATION ET DE SES HISTORIENS, dernière partie, par M. L. de Carné. 952
HISTOIRE MUSICALE. — Céleste Coltellini et Paisiello, par M. P. Scudo. . . 982
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 997
LE CHAMBI A PARIS, par M. le général Daumas. 1012

LA JEUNESSE DE MADAME DE LONGUEVILLE. — II. — Mademoiselle de Bourbon dans le monde. — Les Premiers Amours du grand Condé, par M. Victor Cousin. 1017
LIMA ET LA SOCIÉTÉ PÉRUVIENNE. — I. — La Vie, les Mœurs et les Femmes de Lima, par M. Max Radiguet. 1063
NOUVELLES RECHERCHES SUR LE RÈGNE DE LOUIS XV (*Journal* de l'avocat Barbier), par M. Charles Louandre. 1098
LA RÉFORME ET LE MINISTÈRE WHIG EN ANGLETERRE (*History of the Whig Ministry of* 1830, by J. Roebuck), par M. L. de Viel-Castel. . . . 1118
SCÈNES ET MOEURS DES RIVES ET DES COTES. — Le Passeur de la Vilaine, par M. É. Souvestre. 1147
LES FÊTES DE MAI EN HOLLANDE, par M. Gérard de Nerval. 1186
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 1205

FIN DE LA TABLE.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00642 5363